Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti40pari

REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

Maison Quantin imprimeur
Benoit 7 à Paris

Fr. Lit
R.

REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

TROISIEME SÉRIE — TOME XIV

TOME XL DE LA COLLECTION

24me ANNÉE — 2e SEMESTRE

JUILLET 1887 A JANVIER 1888

197179
9.7.25

PARIS

BUREAU DES REVUES

111, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 111

1887

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 1. (24e ANNÉE). — 2 JUILLET 1887.

LE SÉNAT ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL

S'il y avait une question à laquelle la France ne pensait pas, c'est assurément à celle qu'ont soulevée lundi dernier MM. Labordère et Pichon.

Elle pensait — quand elle en avait le temps — à la réforme de l'éclairage dans les théâtres, à propos de l'incendie de l'Opéra-Comique; à la réforme de l'alcool, à propos des projets de M. Alglave; à la réforme des règlements sur les dompteurs d'animaux féroces, à propos de l'accident de Neuilly; à la réforme de beaucoup de choses et de beaucoup de gens, mais pas du tout à la réforme du Sénat.

Et quant à penser que celle-ci pût être *urgente*, plus urgente que la loi militaire, plus urgente que le nouveau budget et que les économies promises, Dieu sait (pardon, monsieur Hovelacque) si nous en étions loin!

Quand on vient de se voir à deux doigts d'une lutte suprême pour l'existence, après les élections d'Alsace, après l'affaire Schnœbelé, après le procès de Leipzig, quand tout le monde comprend que ce n'est pas fini et que chacun ferait bien de se pourvoir d'une bonne paire de chaussures pour une campagne peut-être prochaine, non vraiment on n'a pas le cœur à faire de la métaphysique politique ni à revenir sur les éternelles controverses de 1791, de 1848, de 1875, ni à discourir sur les avantages d'une Assemblée unique ou de deux Chambres, ni à méditer sur une dix-neuvième Constitution qui viendrait s'ajouter aux dix-sept ou dix-huit Constitutions que nous avons tuées sous nous depuis moins de cent ans.

Le mode de suffrage que réclament nos deux honorables a donné de si excellents résultats pour la formation de la Chambre actuelle des députés qu'il n'est pas *urgent* d'en faire bénéficier le Sénat.

Est-ce que vraiment M. Labordère et M. Pichon s'imaginent que la Chambre des députés soit *nommée au suffrage universel?*

Qu'ils me permettent de leur faire part de quelques observations personnelles. J'ai assisté de très près à la dernière campagne électorale, celle de 1885, dans le département... Mais peu importent le nom et la position astronomique : il suffira de dire qu'il compte parmi les plus solidement républicains de France et qu'il est un de ceux où le parti républicain peut être considéré comme bien organisé.

Cette année-là, on avait à expérimenter, pour la première fois depuis dix ans, le *scrutin de liste*. Pour lutter avec succès contre la liste réactionnaire, il fallait présenter aux suffrages des électeurs une liste républicaine unique. On résolut de convoquer au chef-lieu une réunion préparatoire où seraient représentées toutes les communes du département et qui ne comprendrait pas moins de huit cents délégués. Il était évident que tout candidat accepté par cette assemblée aurait la certitude d'être élu député quinze jours après.

Donc, en réalité, c'étaient ces *huit cents* qui allaient faire l'élection; le suffrage des cent mille électeurs du département n'était plus qu'une simple formalité : car qui donc aurait le *toupet* de se présenter aux électeurs en ayant contre soi cette importante manifestation de tous les conseillers généraux républicains, de tous les conseillers d'arrondissement républicains, des maires ou des délégués républicains de six cents communes, enfin toute la presse républicaine du pays, qui ne manquerait pas de soutenir la liste arrêtée dans cette réunion.

C'est ce qui eut lieu. Le choix fait par les *huit cents* s'imposa au corps électoral : bien que l'un des noms proposés inquiétât beaucoup les électeurs des campagnes, il n'y eut pas cinq cents voix d'écart entre le chiffre des suffrages obtenus par lui et le chiffre obtenu par le nom le plus populaire de la liste. Les électeurs grognèrent, mais ils votèrent.

Maintenant je demanderai ceci: Est-ce du suffrage *universel* ou du suffrage *restreint* que procède la députation de ce département?

Mais il y a mieux; car il nous reste à voir comment cette réunion des *huit cents,* qui furent les vrais *électeurs* en cette circonstance, a été formée.

On sait combien il est difficile de mettre en mouvement les communes rurales pour des nominations de délégués. Dans la plupart des cantons, il s'était formé un comité, le plus souvent composé du conseiller général, du conseiller d'arrondissement, de cinq ou six électeurs influents, tous des notabilités du parti républicain: il pesa sur les « amis » des villages pour obtenir d'eux qu'on désignât des délégués; quand les villages se montrèrent trop mous, il fit lui-même les désignations. Dans un des arrondissements, le maire d'une commune importante, assisté de quelques amis, sans sortir de son cabinet, nomma lui-même les délégués de près de cent communes. Dans un autre arrondissement, les choses se passèrent sensiblement de la même façon. Il y a une ville de cent mille âmes dans le département, et l'on avait attribué à cette ville environ cent cinquante délégués; ils devaient être nommés dans des réunions publiques; mais, comme les radicaux étaient, non les plus nombreux, mais les plus actifs et les plus bruyants, ce fut une poignée d'hommes en blouse qui nomma les cent cinquante délégués de cette ville commerçante et riche, pendant que les modérés, qui étaient encore à dîner, s'attardaient à siroter leur café et leur *pousse-café.*

Sur ces huit cents délégués qui firent la loi au suffrage universel, trois cents furent, en réalité, nommés par deux personnes; cent cinquante le furent par trois douzaines de meneurs; le reste le fut d'une manière plus régulière, mais par des comités formés d'une façon plus arbitraire, assurément, que n'importe quelle *délégation sénatoriale.*

Est-ce là du suffrage *restreint* ou du suffrage *universel?*

Notons encore ce détail: le jour de la réunion venu, les trois quarts des délégués avaient reçu un mot d'ordre; beaucoup avaient même leur bulletin de vote dans leur poche, les listes ayant été arrêtées d'avance par les organisateurs; avant que les candidats eussent ouvert la bouche, leur sort était donc fixé.

Et cependant ce département-là est un de ceux où les élections se sont faites avec le plus de sincérité. J'ajoute qu'on ne pouvait guère faire autre chose que ce qui a été fait; car, ni là ni surtout ailleurs, le suffrage universel n'est *organisé* pour faire prévaloir ses volontés réelles, et bien des années se passeront avant qu'il soit organisé.

C'est ce qui explique comment, dans une Chambre des députés qui semble nommée par le pays tout entier, on peut se livrer à des fantaisies que le pays désapprouve sincèrement et dont il est attristé au fond du cœur; pourquoi on y agite constamment des questions religieuses tandis que le pays est profondément tolérant et même indifférent; pourquoi on y propose de soi-disant réformes qu'il ne demande pas et pourquoi on en est réduit à ajourner toutes celles qu'il demande; pourquoi on n'y voit que divisions, coteries, séances orageuses et inutiles, tandis que le pays a soif d'union, de repos et de paix féconde.

La Chambre est l'image non du pays, mais des comités qui l'ont effectivement nommée; on y fait cette politique-là, parce que ses véritables électeurs sont le plus souvent des *politiciens.*

En tout cas elle n'est pas un produit *direct* du suffrage *universel,* mais de réunions restreintes de délégués ou tout simplement de comités encore plus restreints.

Le suffrage universel, M. Spuller n'avait pas besoin l'autre jour de le mettre en cause, car il n'est presque pour rien dans tout ceci.

L'élection des députés est en réalité une élection à deux degrés, à trois degrés, tout comme celle des sénateurs; seulement les degrés se comptent à rebours.

L'élection des sénateurs émane bien plus directement du suffrage universel, car c'est bien le suffrage universel qui a nommé ces conseils municipaux qui à leur tour nomment les délégués sénatoriaux; au contraire, pour les élections des députés, les délégués, les comités, etc., sont presque toujours choisis arbitrairement, ici au cabaret, là dans des bureaux de rédaction, ailleurs dans des salons, des boudoirs ou des sacristies.

Avant de demander compte au Sénat de ses origines électorales, les députés qui veulent le réformer devraient commencer par se rendre compte des leurs.

La meilleure réponse que le Sénat pourrait faire à des propositions comme celles de MM. Labordère et Pichon serait — puisque la mode est aux enquêtes — de demander une enquête parlementaire sur la manière dont se font *effectivement* les élections législatives dans chaque département

Quant à la conduite respective des deux Chambres, s'il y en a une qui donne au pays des inquiétudes et des impatiences, ce n'est pas le Sénat.

Vous trouverez infiniment moins de Français préoccupés d'une réforme électorale du Sénat que vous n'en trouverez qui seraient disposés à parler dissolution, s'ils ne craignaient de voir sortir d'élections ainsi organisées une Chambre encore plus divisée et plus impuissante que celle-ci.

La Chambre des députés n'a pas donné jusqu'à présent de telles preuves de sagesse qu'il soit *urgent* d'entrer dans une voie dont l'issue serait, logiquement, la suppression de la Chambre haute.

M. Labordère reproche à celle-ci de ne pas tenir assez de séances; plût à Dieu (pardon, monsieur Hovelacque) que la Chambre des députés nous eût épargné beaucoup des séances qu'elle a tenues!

Depuis huit ans les agitateurs, à la Chambre des députés, se sont chargés de démontrer l'absolue nécessité d'une Chambre de revision et de contrôle. Ce qui est *urgent,* c'est de ne rien faire qui puisse l'affaiblir. Elle doit être le garde-*fous* de la Constitution.

***

RÉFORMES
ADMINISTRATIVES ET CONSTITUTIONNELLES

Renouvellement partiel.
Affranchissement des ministres.
Le droit de dissolution.

I.

Nous n'avons presque plus de gouvernement et bientôt nous n'aurons plus d'administration, disais-je l'autre jour (1). A y regarder de près, la France n'est gouvernée ni par le Président de la république, ni par les ministres, ni par le parlement, ni par une majorité dans le parlement, mais par des groupes de députés qui se coalisent au hasard de leurs intérêts électoraux.

Où trouver un remède à ce mal qui va croissant?

Le mieux serait assurément de descendre à la racine même et de donner aux électeurs toutes les vertus républicaines, le désintéressement, le patriotisme, la patience, l'esprit de discernement surtout qui leur ferait distinguer à première vue les idées justes et les idées malsaines, les vrais démocrates et les démagogues. Je ne sais trop comment on peut donner ces vertus à un peuple, mais je sais qu'on les lui fait perdre à peu près infailliblement si les institutions mettent, comme en France, la fortune publique à la merci des courtiers d'élection. C'est donc les institutions qu'il faut modifier tout d'abord: elles rendent décidément la vertu trop difficile.

Mais laquelle de nos institutions faut-il réformer? Beaucoup de personnes trouvent que la Chambre des députés n'est peut-être pas organisée d'après un plan fort sage. Ainsi qu'on le rappelait ici, il y a trois semaines, la *Revue bleue* a proposé de soumettre la Chambre à un renouvellement partiel et périodique comme le Sénat, ce qui nous assurerait au moins un peu de stabilité. Qu'il me soit permis de dire qu'en 1881 j'ai publié (2) une brochure où je demandais, moi aussi, comme étant inséparables, le scrutin de liste et le renouvellement partiel. Cette brochure, et c'est là ce qui en fait toute la valeur, avait été revue par Gambetta, qui l'approuvait complètement (j'ai encore mon manuscrit avec un certain nombre de corrections de sa main). Dans les conversations que nous eûmes à cette occasion, il me dit à plusieurs reprises qu'il attachait au second point autant d'importance qu'au premier, et l'on sait s'il tenait au scrutin de liste! Je n'ai pas changé d'avis. Ce qui s'est passé depuis cette époque m'a démontré au contraire qu'une Chambre met chez nous environ deux ans à se reconnaître, à jeter sa gourme, pour parler sans respect; qu'ensuite elle s'assagit pendant douze à quinze mois, mais que dans sa quatrième année elle est prise d'un violent accès de fièvre électorale qui lui fait commettre les actes les plus insensés. On peut prédire que la Chambre actuelle nous étonnera bientôt et jusque vers la fin de 1888 par son calme autant qu'elle nous désole encore par sa turbulente impuissance; mais gare 1889! Attendons-nous, pour ce moment-là, à de véritables insanités. Un renouvellement périodique, par tiers tous les deux ans, comme je l'indiquais d'accord avec Gambetta, ou d'après toute autre proportion, remédierait à ce grave inconvénient. Il n'y aurait jamais qu'un tiers des députés atteint de ce tremblement nerveux qui bouleverse les cerveaux l'avant-veille d'une réélection, et cette épidémie ne sévirait que de deux années l'une. Ce serait supportable. Ce serait un grand, un immense progrès.

Mais le député cesserait-il par là d'être le représentant des intérêts locaux dans leur lutte contre l'intérêt national? Le gouvernement et l'administration acquerraient-ils cette indépendance sans laquelle il n'y a pas de responsabilité sérieuse? Échapperions-nous à la tyrannie occulte de la grande société anonyme des courtiers électoraux de France dont les députés sont eux-mêmes les premières victimes? J'en doute. Il faut selon moi, tout en poursuivant la réforme de la Chambre des députés, refondre et notre administration et notre pouvoir exécutif. Ils sont l'un et l'autre fort mal constitués.

II.

On se plaint beaucoup que l'administration soit chez nous toute-puissante, et j'ai vu des étrangers s'apitoyer sur notre sort comme si nous ne pouvions faire un pas hors de notre maison sans l'autorisation de M. le préfet. Que la tutelle de l'Etat s'étende parfois bien trop loin, je ne le conteste pas, on le verra tout à l'heure; mais je voudrais faire remarquer aussi que, à l'exception de la Turquie et peut-être de l'Angleterre, il n'est guère de pays où l'Etat soit aussi peu maître chez lui, dans son domaine propre, que précisément en France. Si vous vous imaginez, par exemple, que l'État représenté par ses législateurs et ses ministres fait ce qu'il veut en matière de chemins de fer, qu'il se construit un hôtel des postes à sa guise, une Sorbonne telle qu'elle lui convient, vous vous trompez du tout au tout. Au-dessus de l'État et de ses représentants il y a, par exemple, le conseil des bâtiments civils, il y a le corps des ponts et chaussées. Fussiez-vous l'empereur Napoléon III au lendemain du plébiscite de 1852, vous vous briseriez contre la résistance de ces corps. Nous avons établi de grands monopoles exploités par

(1) Voy. la *Revue* du 4 juin.
(2) Chez Calmann Lévy.

de puissantes compagnies : ce système, qui a ses bons et ses mauvais côtés, est, en somme, fort acceptable à la condition que ces compagnies soient surveillées de près. Eh bien, vous vous trompez encore une fois du tout au tout si vous avez la naïveté de croire que cette surveillance existe à un degré quelconque. Jamais un ingénieur inspecteur de l'État ne fera un rapport contre un ingénieur directeur d'une compagnie. Pourquoi? Ah! que j'admire nos bons radicaux qui ne découvrent d'obstacle à la souveraineté de la république que la puissance du prêtre! Il y a bien d'autres clergés en France que le clergé catholique ou même que le clergé protestant. Tant que l'État n'aura pas reconquis les provinces de son domaine qui ont passé sous le joug de ces clergés laïques, nous aurons une administration que l'Europe ne nous enviera certes pas. Il n'y a ni réformes ni économies possibles avec un pareil régime, qui s'étend d'ailleurs bien au delà des exemples cités. Aucun ministre de la guerre n'a encore pu, je ne dis pas se faire obéir de ses bureaux, mais savoir ce qui s'y fait; aucun n'a eu ni n'aura de longtemps une idée même très vague des canaux par où s'écoulent les millions de son immense budget. Ceux qui devraient être les serviteurs sont les maîtres. Étonnez-vous, après cela, de la lenteur des opérations administratives et de la paperasserie qui règne partout! Cet amas de papier est le paravent qui abrite les abus et les clergés.

D'autre part, oui, cela est vrai, si l'État est tenu en servage sur son propre territoire, il étend aussi son action beaucoup trop au dehors. La défense nationale, les relations avec les États étrangers, la sûreté intérieure, l'exercice de la justice, l'administration de la fortune publique, voilà ses fonctions essentielles Notre état social et nos traditions ont exigé en outre qu'il se chargeât de divers services, des postes et télégraphes, des grands travaux d'un intérêt général, de l'enseignement à tous les degrés et même, jusqu'à un certain point, des cultes. Mais pourquoi s'attribue-t-il la tutelle des 36 000 communes de France? Je ne dis pas qu'il faille les émanciper, car je les crois incapables, dans une immense majorité, de gérer convenablement leurs intérêts : on a eu tort de renoncer aux grandes agglomérations qu'avait décrétées la Convention, aux communes d'au moins 5000 âmes, et de revenir à la paroisse d'avant 1789, bien trop étroite dans la plupart des cas pour avoir une véritable existence municipale; mais, puisqu'il leur faut une tutelle, pourquoi n'en pas charger le département? Pourquoi ne pas développer la réforme de 1871, qui a donné aux conseils généraux un commencement de vie indépendante? On a créé une commission départementale; seulement cette commission n'a d'autres organes que les bureaux mêmes du préfet : on pourrait faire un pas de plus et lui confier l'exécution de ses propres décisions. On étendrait, en outre, sa compétence en lui conférant la tutelle des communes. Le préfet cesserait donc d'être l'administrateur des institutions communales et départementales pour devenir exclusivement l'agent du gouvernement, le représentant du pouvoir politique. On déchargerait d'autant le ministre de l'intérieur et on lui rendrait en grande partie son indépendance à l'égard des députés et des sénateurs, car dans bien des cas c'est pour des affaires purement communales et départementales, n'intéressant en rien l'État, qu'ils l'accablent de leurs sollicitations ou qu'ils assiègent ses chefs de service.

Chez nous, tout est mêlé, enchevêtré Nous venons de voir l'État qui intervient dans les affaires les plus mesquines de la plus chétive commune; on ne peut déplacer un moellon à la mairie sans qu'il en donne l'autorisation (1). Et puis, d'un autre côté, il n'a pas d'agent à lui dans cette commune, il n'en a pas dans le canton; il n'a, dans un arrondissement, que le sous-préfet. Dans la commune il est obligé de s'adresser au maire, c'est-à-dire à un homme qu'il n'a pas choisi, qu'on lui impose, qui très souvent est un ennemi acharné. Tocqueville l'a fait remarquer avec infiniment de raison : ce qui a rendu possible en Amérique le fonctionnement du gouvernement fédéral, c'est que jamais, sous aucun prétexte, ce gouvernement ne s'adresse, pour exécuter ses ordres, aux agents des États confédérés; il ne les connaît même pas; partout où il doit agir, il le fait par des hommes à lui, tenant de lui seul leur mandat. Ceux-ci lui obéissent toujours. Nos maires désobéissent très fréquemment au gouvernement et travaillent même contre lui. Faut-il donc supprimer les maires élus? Du tout! Qu'ils continuent à être les élus de leur conseil municipal et ses premiers fonctionnaires, mais qu'ils ne soient rien de plus; qu'ils ne soient à aucun degré les agents du pouvoir central; qu'ils cessent de détenir la moindre fraction de l'autorité souveraine. Je leur laisserais les actes de l'état civil, qu'ils dressent d'ailleurs en vertu d'une sorte de réquisition et en qualité de témoins sous la surveillance du parquet; mais je leur ôterais toute parcelle de pouvoir judiciaire, tout droit de faire des règlements de police (véritable délégation du pouvoir législatif), tout droit de requérir la force publique. Et surtout ce n'est pas eux que je chargerais de veiller à l'exécution des lois! Ils seraient les hommes de la commune, ils ne seraient en rien les hommes de la nation. A leur lieu et place, je voudrais que l'État eût dans chaque canton un agent à lui, toujours révocable, choisi parmi les habitants les mieux posés dans le pays, qui, moyennant une faible indemnité de déplacement, remplirait pour toutes les communes du ressort les fonctions politiques enlevées aux maires. C'est par cet agent na-

(1) Sur *la Tutelle administrative*, voy. la *Revue* du 11 juin.

tional (donnons-lui provisoirement ce titre) que le pouvoir exécutif communiquerait avec les plus petites localités sur la surface du territoire.

L'État, maître chez lui, mais laissant à la commune et au département ce qui est du département et de la commune, administrerait les affaires de la nation avec bien plus de rapidité et se ferait bien mieux obéir. Il n'y aurait pas dans tous les coins, depuis les bureaux des ministères jusqu'aux cabinets des mairies, des trous où se perd l'action gouvernementale, pareille à cette rivière de l'Angoumois qui, partie superbe à travers des roches granitiques, ne tarde pas à voir ses eaux se fondre dans les fissures du calcaire, de sorte qu'elle parvient à peine à se traîner jusqu'à la Charente.

Nous aurions une administration réduite, mais concentrée, expéditive; faisant moins de choses, mais les faisant bien, et tenue entièrement dans la main du pouvoir exécutif.

Ici, toutefois, il faut s'entendre : s'il est indispensable que l'administration suive sans résistance aucune, sans frottement, l'impulsion venue d'en haut, il ne me paraît nullement nécessaire, il me paraît même très mauvais que le sort des fonctionnaires dépende d'un caprice du ministre ou en général que la loi laisse à son arbitraire certaines rigueurs et certaines faveurs. Et, pour le dire en passant, le projet de loi militaire qui se discute en ce moment à la Chambre est, à cet égard, tout simplement effrayant : service strictement obligatoire pour tous sans exception, mais avec d'innombrables exemptions facultatives! On n'a jamais inscrit dans une loi une pareille négation de l'idée même de la loi, une pareille affirmation du régime du bon plaisir.

C'est là, dans les pouvoirs facultatifs, que se glisse l'ingérence malfaisante des députés ou des sénateurs. On vient supplier le ministre de faire remise de telle amende, d'accorder telle subvention, de destituer tel fonctionnaire, de donner une place à tel candidat. « Voyons, monsieur le ministre, la décision dépend de vous et de vous seul; vous n'allez pas me refuser ce que je vous demande là et dont j'ai absolument besoin. Si j'échoue auprès de vous, on ne me le pardonnera pas dans mon département. » Et le ministre hésite. Il est mal à l'aise. Ce qu'on veut lui arracher est une mesure injuste, ou bien il a déjà promis de faire le contraire. Qu'il serait heureux s'il pouvait répondre : « Vous me voyez navré, mon cher collègue; mais il n'est nullement en mon pouvoir de vous rendre ce service. L'affaire n'est pas de ma compétence. » Donc, autant que possible, il faut mettre cette affaire et toutes les affaires analogues en dehors de la compétence du ministre.

On l'a déjà fait, en grande partie, pour les bourses dans les lycées et pour les bureaux de tabac. La faveur ne suffit plus, il faut des titres, et ces titres, ce sont des commissions spéciales qui les vérifient. Elles font le classement, que le ministre ne peut guère modifier. Pour l'avancement dans l'armée, on suit un procédé du même genre. Aussi les passe-droit y sont-ils rares. Je sais bien que le ministre a le droit d'inscrire de sa propre autorité un officier sur le tableau d'avancement et, aussitôt après, de l'appeler à un grade supérieur; mais l'exercice de ce droit exorbitant, au sens juridique du mot, attire toujours très vivement l'attention du public. Il faut ou de la part de l'officier un mérite transcendant, ou de la part du ministre un fort mépris de l'opinion de l'armée. Il me semble que l'on devrait étendre à toute l'administration ces règles salutaires. Il ne suffirait pas de les inscrire dans un arrêté ni même dans un décret qui va s'enfouir dans le *Bulletin des lois* pour y être oublié à jamais, à moins qu'on ne le publie pas du tout, ce qui est encore plus commode; il faudrait les placer sous la sauvegarde du conseil d'État, qui annulerait toute nomination faite en violation de ces règles.

Quant aux mesures disciplinaires allant de la réprimande publique jusqu'à la destitution, je voudrais qu'elles ne pussent être édictées par le ministre seul. Il n'y a que les fonctionnaires de l'ordre strictement politique tels que les préfets, sous-préfets, etc., qu'il doit pouvoir briser à son gré, car, en fait d'action politique, il doit être absolument libre, parce qu'ici il est responsable de tout ce qui se fait ou ne se fait pas. Mais pour les autres fonctionnaires, soit de l'enseignement, soit des finances, soit des postes et télégraphes, soit des travaux publics, etc., les ministres ne peuvent et ne doivent rien exiger en dehors du devoir professionnel. (Il va sans dire qu'en tête de ce devoir professionnel figure le respect du gouvernement établi.) Or le ministre n'est pas le meilleur juge de la manière dont les fonctionnaires s'acquittent de leurs obligations professionnelles, et, de plus, il ne peut se former une opinion que d'après des rapports ou des on-dit dépourvus de toute impartialité.

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage,

disait la pauvre Martine au bonhomme Chrysale. De nos jours on ne veut pas le noyer, on veut tout simplement prendre sa place, ce qui favorise au moins autant la calomnie. Déjà les instituteurs et les membres de l'Université ne peuvent être jugés que par un conseil où siègent plusieurs de leurs pairs à côté de leurs supérieurs et de la décision duquel ils peuvent appeler à un autre conseil présentant plus de garanties encore. Ce que la loi accorde aux instituteurs, je demande qu'elle ne le refuse pas aux autres fonctionnaires de tout ordre et particulièrement à ceux qui remplissent les fonctions les plus pénibles et sont exposés le plus à des haines féroces, les employés des contributions indirectes. Il y va d'ailleurs de l'intérêt évident, pressant du trésor public. Si on ne les pro-

tège pas sérieusement, on ne domptera pas la fraude, qui engloutit les meilleures ressources de l'État. Le ministre livré à ses seules forces est totalement impuissant à les protéger contre les défenseurs attitrés des fraudeurs.

Le relâchement de l'administration est tel que c'est devenu presque une règle de ne pas faire rentrer les amendes, de ne pas donner suite aux jugements entraînant quelques jours de prison, de ne pas faire exécuter les ordonnances de police, etc., etc. Partout la grâce substituée au droit strict, la grâce ou plutôt le laisser-aller, l'aplatissement. Aussi, quand on se rappelle soudain qu'il y a des lois, cela a tout l'air d'un acte arbitraire. Nous avons une loi excellente qui, en 1882, est venue porter remède aux faiblesses de la loi de 1881 concernant la mise en vente des feuilles obscènes ; maintes fois la presse, notamment la *République française* et le *Temps* ont demandé pourquoi on la laissait dormir : ce n'est que dernièrement que le parquet a fini par l'appliquer. Quant aux mesures de police, rappelez-vous la comédie qui s'est jouée après l'incendie du *Ring-Theater*. On a donné les ordres les plus précis et les plus sévères : seulement aucun directeur de théâtre ne les a exécutés et la police a eu bien soin de ne pas s'en apercevoir. Il en est ainsi sur tout le territoire et pour toutes les affaires. C'est un fait connu, avoué, que tel personnage s'arroge la franchise postale sans y avoir droit : on le laisse faire. Tel autre aurait été condamné à des millions de francs d'amende pour de longues séries de fraudes si on l'avait cité devant la police correctionnelle : on a préféré transiger, on l'a taxé à une somme infiniment moins forte — qu'il ne payera pas. Oh! les transactions! quelle singulière coutume! La loi qui transige, la loi qui recule devant sa propre application, cela est tout simplement bouffon. Ici le remède est bien facile. S'il le faut, que l'on fasse une loi — bien grotesque, en vérité — portant que désormais la loi sera loi et que nul, ni haut fonctionnaire, ni ministre, n'aura le droit de la violer. Ou plutôt que M. Rouvier interdise formellement à ses agents d'arrêter un procès-verbal ; que M. Fallières mette sa police en demeure de retirer tous les règlements inapplicables et d'appliquer tous les autres ; que M. Mazeau rappelle à ses procureurs qu'il est des lois contre les scandales qui font le déshonneur de Paris aux yeux des étrangers.

Il suffit d'une volonté forte. Je ne crois pas à des obstacles sérieux : les agents de l'administration ne demanderont pas mieux que de marcher dès qu'ils se sentiront soutenus, et, quant aux députés, s'ils intervenaient pour le maintien des abus, le ministère n'aurait qu'à dire nettement au pays du haut de la tribune qui sont les hommes qui l'empêchent de gouverner et pour quels motifs ils l'en empêchent. Cet d'acte d'accusation net et franc nous changerait un peu, comme on dit.

II.

Nous voilà revenu à notre point de départ : l'administration ne peut remplir consciencieusement sa fonction dans un grand État que si elle reçoit une impulsion puissante du pouvoir exécutif d'où elle émane : notre constitution républicaine a-t-elle créé un pouvoir exécutif capable de donner cette impulsion, non pas un jour, dans un moment où l'opinion publique sent le besoin de réagir contre le relâchement universel, mais constamment, d'une manière permanente et durable ? J'ai dit pourquoi je ne le crois pas. Je ne suis pas seul, du reste, à le penser, car beaucoup proposent de substituer à notre faux système parlementaire le système américain, plus ou moins modifié, qui place le pouvoir exécutif en dehors de l'action du pouvoir législatif.

En théorie, je n'apporte aucune objection à ce système. Il a des inconvénients, comme toute organisation politique; mais il a fait aux États-Unis ses preuves de vitalité. Il y a réussi. Je ne pense pas toutefois qu'il puisse s'acclimater en France. D'abord, chez nous, la part du pouvoir exécutif est infiniment plus grande qu'aux États-Unis, où il est limité par les prérogatives fort considérables des États particuliers. Une mauvaise direction donnée au pouvoir exécutif pendant quatre ans aurait ici des conséquences incomparablement plus graves que là-bas. Je n'ajoute pas que la tentation d'en abuser serait bien vive; je n'insiste pas non plus sur la situation difficile que nous avons en Europe et qui pourrait, à la suite de la moindre imprudence, nous mettre sur les bras une guerre où il faudrait soit vaincre, soit périr comme nation. Il y a trop d'inquiétude dans notre tempérament actuel pour que nous puissions nous confier aveuglément à qui que ce soit pendant des années. Nous voulons voir clair dans nos affaires chaque jour. Et puis notre tradition républicaine s'y oppose : nous avons été élevés dans le culte des grandes assemblées, si bien qu'il est difficile à beaucoup d'entre nous de ne point parler de la Chambre des députés comme d'un pouvoir suprême devant lequel tout autre doit s'incliner. Musset disait à Sainte-Beuve qu'il existe en chacun de nous

Un poète endormi, toujours jeune et vivant.

En chacun de nos députés, à bien peu d'exceptions près, il y a un conventionnel toujours prêt à s'éveiller. Passe encore si l'on ne faisait ce rêve qu'au palais Bourbon; mais les électeurs républicains s'imaginent presque tous qu'ils élisent à chaque fois une sorte de majestueuse Constituante composée de représentants du peuple en écharpes tricolores. Cette tradition, cette illusion ne permettra jamais, je le crois, d'établir ici le régime américain, c'est-à-dire de soustraire les actes

du pouvoir exécutif à la discussion journalière des Chambres. Il serait plus aisé de fermer celles-ci complètement.

Tout ce que l'on peut faire, c'est d'amender en quelques points les institutions de 1875.

Tout d'abord je voudrais que l'on attribuât franchement au Président de la république le droit de dissoudre la Chambre. Je bifferais donc, à l'article 5 de la première de nos lois constitutionnelles, ces mots : « Sur l'avis conforme du Sénat. » On a apporté là une restriction très fâcheuse au pouvoir du Président et l'on a fait au Sénat un présent détestable. Le Sénat ne peut être dissous (ce que j'approuve, certes), et il en résulte pour lui un privilège assez glorieux, privilège qu'il paye du reste comme tout se paye en politique, puisqu'en face d'une Chambre fraîchement issue du suffrage universel il ne peut pas prétendre qu'il représente aussi bien qu'elle l'opinion du pays. A ce premier privilège il ne fallait pas en ajouter un autre qui a une apparence presque odieuse ; si le Sénat est mal vu à la Chambre, je l'attribue particulièrement à ce malheureux article 5. Et puis, remarquez la situation où se trouve le Sénat lorsque le Président arrive avec une proposition de dissolution. Que le Sénat la rejette, il condamne moralement le Président, il lui demande, de fait, sa démission. On se souvient de ces sénateurs du centre gauche qui, en juin 1877, émirent l'avis favorable ayant « la mort dans l'âme » : ce n'était pas une phrase de rhéteur, c'était l'expression exacte de leurs sentiments. Ne voulant pas risquer une crise gouvernementale, le Sénat permet la dissolution ; il a donc pris parti dans le conflit entre la Chambre et le Président, et, si la même Chambre est réélue, si elle revient compacte et victorieuse, il y a deux vaincus, le Président, qui se tire d'affaire, tôt ou tard, en se démettant de ses fonctions, et le Sénat, qui, ne pouvant s'en aller, reste là humilié, bafoué. Je ne sais pas si le Sénat résisterait à une seconde épreuve de ce genre. Or la plus grande faute que puisse commettre à présent un républicain, presque un crime politique, c'est de battre en brèche l'autorité du Sénat. Enlevons-lui donc la funeste prérogative de l'article 5 : que le Président seul porte la responsabilité d'une dissolution de la Chambre.

Mais à ce droit que je concède sans hésiter au chef du pouvoir exécutif, j'attache une conséquence très grave : le décret de dissolution entraînera *ipso facto* la démission immédiate du Président qui le signe. (On verra tout à l'heure comment, dans ma pensée, il sera pourvu, sans une minute d'arrêt, à son remplacement provisoire.) La dissolution est donc bien, dans toute la force du terme, un appel au peuple : le Président, déclarant qu'il ne peut plus gouverner dans les conditions que lui fait la Chambre, demande au suffrage universel de décider entre elle et lui ; elle et lui vont paraître devant le pays souverain dépouillés de toutes leurs dignités et de tous leurs pouvoirs. Il y a une certaine différence entre cette attitude et celle de M. Louis Bonaparte au 2 Décembre.

Que l'on ne se récrie pas contre l'idée de faire de la démission du Président la conséquence immédiate de la dissolution. J'inscris simplement dans la loi ce qui est dans la force des choses. Mon Président démissionnaire sera certainement réélu si le suffrage universel condamne la Chambre ; son absence momentanée n'aura fait que le grandir. D'autre part, avec la constitution actuelle, il ne reste au Président, après que le pays a réélu la même Chambre, qu'à se démettre, car personne ne voudra plus, comme le maréchal de Mac-Mahon, passer treize mois dans le purgatoire de la « soumission ». Ce que peut fort bien accepter un roi héréditaire est au-dessus des forces d'un simple Président. Mon système ne diffère donc pas, quant au fond, de celui de la loi de 1875 ; mais il est plus franc, et à cette franchise on gagnera d'abord, au moment de la crise, des élections dont personne ne pourra suspecter la loyauté et puis, en général, une situation bien plus correcte, bien plus digne pour le pouvoir exécutif. Il aura le droit de résister aux députés sans qu'on puisse voir dans sa résistance une menace, puisque, si la menace va jusqu'au bout, elle implique sa chute aussi bien que le départ de la Chambre. Sa résistance prendra ainsi aux yeux de tous un caractère de sincérité d'une grande valeur morale, et d'autre part la dissolution perdra l'aspect de brutalité qu'elle a presque toujours eu un peu chez nous : ce sera un acte de conscience. Il est donc incontestable, je pense, que cette prérogative du pouvoir exécutif lui assurera une action considérable sur la Chambre : celle-ci écoutera ses avis, elle tiendra compte de ses répugnances, elle prendra quelque précaution contre ses propres entraînements ; car, enfin, si elle se mettait dans une posture fâcheuse, le décret de dissolution pourrait tomber sur ses épaules à un moment où le pays n'aurait pas la moindre envie de la réélire. Croyez-vous, par exemple, que le pays aurait éprouvé follement cette envie le lendemain du vote saugrenu qui supprimait les sous-préfets ?

Que le Président puisse abuser de cette prérogative, je ne le crois pas ; mais il se pourrait que par d'autres actes il menaçât la liberté de la république ou la sécurité du pays, ou bien que son caractère, se révélant soudain singulièrement capricieux, inspirât des craintes fondées. Bref, supposez qu'on eût élu, sans les bien connaître, soit le général Boulanger, soit M. Andrieux — supposition qui n'est pas pour leur déplaire. Ou bien encore admettez que l'intelligence d'un Président vienne à baisser, à s'éclipser. Faudra-t-il conserver pendant des années un pareil chef du pouvoir exécutif ? Avec la constitution actuelle il n'existe aucun moyen de le révoquer ou, comme dit poliment le *Journal officiel*, de l'appeler à d'autres fonctions. Il serait

bon, je crois, de combler cette lacune. Le même droit que je reconnais au Président, je voudrais qu'on le reconnût à la Chambre et sous la même condition : par une simple résolution, prise à la majorité absolue des voix composant l'Assemblée, elle prononcerait, sans le concours du Sénat, que le Président de la république cesse immédiatement ses fonctions et qu'elle-même (conséquence inéluctable) se dissout sur l'heure pour comparaître à bref délai devant ses électeurs.

M. Naquet recommande, lui aussi, ce procédé, comme correctif au système américain dont il est partisan (1).

Dans le cas de dissolution par la Chambre, comme dans le cas de dissolution par le Président de la république, le pouvoir exécutif passe, séance tenante, au président du Sénat, à titre intérimaire, et, à son défaut, aux vice-présidents dans l'ordre de préséance. Il n'y a aucune espèce d'interrègne. Ce Président intérimaire de la république a pour tâche essentielle de procéder aux élections. Si la dissolution a lieu à la fin de l'exercice sans que le budget ait été voté, le Sénat aura le droit, en vertu de la Constitution, de mettre à la disposition du gouvernement intérimaire deux douzièmes provisoires. Les élections devront donc être faites assez rapidement pour qu'avant l'expiration des deux mois la nouvelle Chambre puisse être constituée; aussitôt elle se réunira au Sénat, en congrès, pour désigner le nouveau Président de la république, qui, bien entendu, peut être l'ancien, le démissionnaire. La loi de 1871 a établi très sagement que le Président est indéfiniment rééligible.

On le voit, d'après la réforme que je propose, le rôle du Sénat n'est nullement diminué. S'il n'a plus à prendre parti entre la Chambre et le Président en autorisant la dissolution, il devient tout à fait le modérateur de la république, le seul corps qui reste debout à l'heure des crises. Toujours fidèle au rôle de conservateur, il ne prend aucune part au renversement du Président ; mais il prend part à son élection après avoir tenu sa place pendant l'intérim. Le Président de la république sera donc l'homme du Sénat aussi bien que l'homme de la Chambre ; mais c'est avec la Chambre qu'il devra surtout s'entendre, non seulement parce qu'elle représente particulièrement les contribuables, mais parce que c'est sur elle qu'il a le plus d'action et que c'est elle qui vit et meurt avec lui. La constitution actuelle a eu tort, selon moi, de vouloir faire du Président un personnage veillant de très loin sur les destinées de la république : il est immuable, impeccable, il se renferme dans une réserve qui le fait planer au-dessus de tous les partis et de toutes les institutions. Le chef du pouvoir exécutif doit être, au contraire, à mon avis, un homme d'action, ayant une politique à lui et essayant de la faire agréer par la Chambre pour la mettre en action. Aussi voudrais-je que la durée de ses pouvoirs concordât toujours avec une législature : élu dès le mois qui suit les élections générales, il représenterait la même pensée qui a présidé à ces élections; il serait (mais avec un peu de modération qui lui viendrait du côté du Sénat) l'agent de la politique incarnée dans la Chambre.

Le but de ma proposition ressort, je pense, assez clairement : laissant subsister à peu près tous les articles de la présente constitution, je ne touche qu'aux rapports réciproques de la Chambre et du pouvoir exécutif, car l'amendement qui porte sur la durée de la Présidence est un simple corollaire. Je demande que la Présidence de la république et la Chambre exercent l'une sur l'autre une action continue et profonde. Aucune des deux ne peut ni se passer de l'autre ni la contraindre. N'allez pas comparer leur existence à celle de deux époux sous le régime du divorce par consentement mutuel ; mais supposez un régime où il suffirait de la volonté de l'un ou l'autre époux pour prononcer la séparation, et ajoutez dans votre imagination ce point essentiel que par le divorce ils retomberaient tous deux dans le néant. Quels égards mutuels! quelle crainte d'irriter et de pousser à bout! que de condescendance, que de déférence! Et encore cette image est absolument fausse, car la Présidence et la Chambre penseront bien plus encore à plaire à leur maître, qui est le pays, qu'à se faire mutuellement des concessions. Quelques personnes, en lisant ce qui précède, se seront peut-être écriées : Mais c'est la dissolution incessamment répétée! Elles font sans doute erreur. Ce n'est pas la dissolution en permanence ; c'est la crainte continuelle de la dissolution, crainte salutaire qui diffère on ne peut plus de l'effarement furibond qu'amène l'approche d'un terme fatal. Et cette crainte salutaire sera si puissante que jamais peut-être on ne se mettra dans le cas, ni Chambre ni Présidence, d'être appelé soudain devant le pays.

Le Président de la république gouvernera. Tant qu'il se sentira soutenu par l'opinion publique, il pourra dédaigner l'opposition des groupes et sous-groupes, ses ministres se trouvassent-ils même accidentellement en minorité. Les coalitions ne l'inquiètent pas, parce que les coalitions ne peuvent se présenter devant le corps électoral et qu'il dépend de lui de les y envoyer. La situation ne deviendrait grave que s'il se formait contre sa politique une majorité vraie, sincère, décidée : alors sans doute il devrait ou céder ou jouer la grosse partie. Mais en face des ambitions aigries ou des rancunes de solliciteurs éconduits, il sera très fort. Il lui suffira de vouloir pour rendre à l'administration toute sa fermeté et toute sa légitime indépendance. La Constitution ne lui prescrira ni de prendre ses ministres dans le parlement ni de les prendre en dehors, ni d'englober dans les crises minis-

(1) Voy. les articles de M. Naquet sur *le Régime parlementaire* et *le Système représentatif* dans la *Revue* des 18, 25 décembre 1886, 22 et 29 janvier 1887.

térielles les portefeuilles techniques de la guerre et de la marine, ni de les y soustraire. Tout cela est affaire de pratique et peut varier suivant les circonstances ou suivant les exigences mobiles de l'opinion. Les deux seuls points fixes, c'est que le Président pourra toujours en appeler d'une Chambre tracassière au pays, et que la Chambre pourra toujours frapper d'impuissance un Président ou incapable ou dangereux.

Me demandera-t-on comment la réforme que j'indique pourrait se réaliser? Rien ne serait plus simple, si elle était admise par l'opinion publique et par la majorité de la Chambre et du Sénat. Il n'y aurait alors, comme pour toute autre revision de la Constitution, qu'à réunir le congrès à Versailles. Je sais les souvenirs qu'a laissés le dernier congrès; mais enfin, s'il devait en résulter un grand bien, il vaudrait la peine de s'exposer encore une fois à entendre les cris furieux d'une centaine d'incohérents. Le nombre des articles à modifier est très peu considérable : on ne tient pas sans doute à me les voir citer ici. Le tout est de convaincre l'opinion publique, de gagner la majorité des deux Chambres. Or cela, je l'avoue, paraît on ne peu plus improbable, car jamais on n'a moins eu le goût de ce genre de réformes. Mais je compte sur l'enseignement par les faits, par l'expérience. On est bien près de se dire que cela ne peut pas continuer ainsi : lorsqu'on le dira très sérieusement, très résolument, et ce sera demain, on en viendra à examiner ma proposition ainsi que plusieurs autres et peut-être on ne la trouvera pas si absurde qu'elle peut en avoir l'air au premier abord. Quant à la réforme de l'administration, j'ai eu le plaisir de lire une circulaire de M. Rouvier, qui condamne formellement le système des transactions en matière de fraude, sauf pour certains cas compliqués. Le reste viendra tôt ou tard.

Il faut tout prévoir. On m'objectera peut-être que la Présidence de la république étant occupée en ce moment et devant l'être toujours, sans aucun intérim, la réforme de cette institution que je propose portera nécessairement atteinte à des droits acquis, ce qui est inadmissible. Je pourrais répondre que si le raisonnement est juste, il interdit à perpétuité toute modification, toute amélioration de la Présidence de la république, ce qui est, pour le coup, absolument inadmissible. Mais qu'est-ce donc qui empêcherait de suspendre pour le Président en exercice, quel qu'il soit, la clause portant diminution de la durée de ses fonctions, point secondaire après tout?

En terminant, je crois devoir avertir les lecteurs de la *Revue* que les idées que je viens d'exposer me sont tout à fait personnelles. Pour le renouvellement partiel de la Chambre, j'ai pu m'appuyer sur l'opinion de Gambetta: c'est un point que j'ai discuté sérieusement avec lui; mais jamais je ne l'ai entretenu de l'organisation de la Présidence de la république telle que je la conçois. Avec lui on aimait à traiter surtout des sujets d'une application immédiate, et rien ne faisait ni prévoir ni désirer un changement prochain dans cette institution. Mes idées étaient cependant fixées depuis longtemps, au moins dans l'ensemble. Elles remontent à l'époque des luttes entre M. Thiers et l'Assemblée de Versailles, il y a environ quinze ans. Je me souviens que j'exposai alors ma manière de voir dans une lettre à un ami qui habite la province et qui, sans s'occuper très activement de politique, est un chaud républicain et un maître dans les questions de droit administratif. Je ne crois pas en avoir parlé depuis à aucun autre de mes amis. On commettrait donc une injustice envers eux si on leur prêtait mes idées. Elles sont à moi, rien qu'à moi. Cela leur enlève toute autorité; mais, au moins, on ne pourra flairer là-dessous un « complot opportuniste ».

T. Colani.

MA VOCATION

DEUXIÈME PARTIE (1)

Pendant le grand séminaire.

XVII.

Montpellier, 21 décembre 1847.

Martinage ayant obtenu d'aller en ville pour annoncer à son père son prochain avancement dans les ordres, il m'a été accordé de rester seul avec l'abbé Privat. L'heure a été délicieuse. Privat, très absorbé, était penché, accroupi sur les tisons, tenant un petit livre jaunâtre, usé, presque vermoulu. Qu'était ce livre? Dans l'écartement des pages, où le diacre avait passé ses doigts, j'ai démêlé des lettres gothiques. La bibliothèque du séminaire contient nombre d'ouvrages imprimés en caractères anciens. Tout à coup le bouquin, froissé par Privat dont la main a eu une crispation soudaine, s'est ouvert, et ce titre m'a sauté aux yeux :

Legenda major beati Francisci a sancto Bonaventura edita et ab Ecclesia approbata.

— C'est la *Vie de saint François* que vous lisez, monsieur l'abbé? lui ai-je demandé.

— Oui, Ferdinand, la *Vie* ou la *Légende* de saint François d'Assise par saint Bonaventure. Depuis huit jours, ce petit ouvrage, feuilleté, refeuilleté à plaisir, me pénètre d'une étrange douceur. Le contact des saints

(1) Suite. — Voy. les quatre numéros précédents.

peut être comparé au contact de Dieu même : il apaise. Le récit est naïf, par ci par là enfantin ; mais comme il est haut, épanoui pour ainsi dire en pleine grâce céleste ! Par quel privilège saint Bonaventure, un génie fier et sévère, un génie philosophique de la trempe de saint Thomas, s'est-il plié à descendre à tant de charme, de familiarité, d'abandon ? Je ne sais. Il faut croire que l'universalité de l'esprit n'est pas toujours exclusive de l'universalité de l'âme et du sentiment. Mon enfance rustique assurément me disposait mieux qu'un autre à suivre saint François d'Assise dans ses promenades solitaires au mont Alverne, à goûter ses entretiens avec les oiseaux, avec les chiens, avec les loups, à m'intéresser aux discours qu'il lui est arrivé plus d'une fois de tenir aux arbres immobiles, aux champs muets. Mais, n'aurait-on pas vu le jour dans un village, au creux d'un sillon comme un perdreau, comment ne pas être ému de cette amitié tendre du saint pour les moindres êtres, les moindres objets de la création, des plus humbles aux plus magnifiques, de cette communion passionnée de François d'Assise avec la nature entière, façonnée par Dieu, où le doigt de Dieu demeure visible pour lui à tous les endroits ?

Privat, du milieu des pages du livre, a retiré trois feuillets noircis de son écriture fine, enchevêtrée. Il m'a dit :

— Je me suis amusé et édifié tout ensemble à traduire de rares fragments de la *Légende*. Écoutez celui-ci :

« ... Une fois, aux environs de Bévagne, notre saint s'arrêta en un lieu où s'était rassemblée une énorme multitude d'oiseaux de cent et de cent couleurs. Les avisant, il courut à eux et les salua comme s'ils eussent été de véritables personnes raisonnables. Tous l'attendirent, se tournèrent vers lui, les plus haut perchés inclinant la tête pour mieux le voir, mieux l'entendre. — Mes frères les oiseaux, leur dit-il, appliquez-vous bien à louer le Créateur, qui vous a revêtus de plumes chaudes pour vous engarder du froid, vous a donné des ailes pour voler, vous a enveloppés de la pureté de l'air et vous gouverne sans que vous ayez à prendre la moindre sollicitude. — Tandis qu'il leur adressait ces paroles et d'autres à la suite, les oiseaux avaient des tressaillements d'allégresse, allongeaient le cou, entr'ouvraient le bec et tenaient les yeux fixés sur lui. François, priant, passa parmi eux, les frôla de sa robe, et pas un ne s'avisa de changer de place. Enfin, il les congédia en faisant sur eux le signe de la croix. »

Privat s'est arrêté, hésitant à tourner la page pour me lire un autre morceau.

— Je vous en conjure, ai-je imploré... Moi aussi dont l'enfance s'est écoulée au village, je comprends saint François.

L'abbé a repris aussitôt :

— Saint Bonaventure insiste sur la prédilection de saint François pour les alouettes, « ces filles de la lumière », comme il aimait à les appeler. Je vous cite ce joli paragraphe :

« ... Le bienheureux François chérissait les alouettes d'une affection particulière. Il se complaisait à remarquer dans leur plumage la couleur grise et cendrée qu'il avait choisie pour le costume des Frères mineurs, afin que l'on pensât souvent à la mort, à la cendre du tombeau. Montrant à ses disciples l'alouette qui s'élançait dans les airs en chantant, dès qu'elle avait pris une grenaille, il leur disait : — Voyez, elle nous apprend à rendre grâce à notre Père d'en haut qui nous nourrit, à ne manger que pour sa gloire, à mépriser la terre et à nous élever au ciel, où doit être notre conversation... »

— C'est déjà fini ? ai-je demandé, les lèvres de l'âme encore altérées.

— Tenez, mon ami : ces dernières lignes aussi fraîches que l'eau de vos montagnes. Saluez ! voici le printemps dans sa force, dans son éclat, pour vous à Camplong chez l'oncle Fulcran, pour moi à Saint-Jean-de-Fos chez les miens.

« ... Un soir, comme le bienheureux François allait prendre sa collation avec le frère Léon, un rossignol préluda. Notre saint se sentit rempli d'aise, et il pria le frère Léon de chanter attentivement avec l'oiseau les louanges du Seigneur. Celui-ci s'en étant excusé sur sa mauvaise voix, François d'Assise se mit à répondre au rossignol... Les étoiles occupaient leur place au firmament, que, dans l'air très calme et très doux de la prime, le concert persistait entre le saint et l'oiseau. La terre se taisait, attentive à la merveille. Enfin François cessa, avouant que le rossignol l'avait vaincu. Alors il appela l'oiseau sur sa main, le loua d'avoir soutenu si long effort, lui servit à manger et, lui ayant donné sa bénédiction, le laissa aller de toutes ses ailes. »

— Ravissant ! ravissant ! me suis-je écrié.

— Quand je serai desservant de quelque hameau de vingt feux, j'aurai du temps devant moi, et je traduirai tout entière la *Légende de saint François* par saint Bonaventure. J'ai déjà demandé au P. Baudrez s'il me sera permis d'emporter dans mon presbytère certains ouvrages de la bibliothèque du grand séminaire, qui est fort riche...

— Et le P. Baudrez vous a répondu... ?

— Il m'a répondu avec une obligeance extrême : « Quand vous serez prêtre, mon ami, vous pourrez disposer de tout ici, et de nos livres et de nous. »

Une brusque joie m'a dilaté le cœur.

— C'est donc décidé, monsieur Privat, la semaine prochaine vous recevrez la prêtrise ?

— J'ai jusqu'à demain pour me résoudre, car demain les ordinands entreront en retraite...

— Oh ! monsieur Privat, je vous en supplie, n'hésitez

plus, lui ai-je dit d'une voix étranglée par une contraction violente.

— J'éprouve un grand calme... Dieu vient à moi... J'espère...

— Espérez! Qui serait prêtre, si vous ne l'étiez pas? Mgr de Guardiola, qui a daigné me bénir, me disait l'autre jour : « Un prêtre catholique! ces trois mots sont énormes. » Assurément, trop novice dans une voie où j'entre à peine, je n'en entends guère le langage, et mon esprit n'a pu pénétrer le sens caché des paroles de Sa Grandeur. Mais, si je vous suis, si je vous regarde, si je vous examine, si, dans ma pauvre balance morale bien indécise, j'ose peser vos scrupules, vos timidités devant Dieu, je me persuade, en effet, qu'un prêtre catholique constitue ce qu'il y a de plus grand ici-bas et que vous êtes digne d'être prêtre catholique.

Il m'a enveloppé les deux mains dans les deux siennes et, tenant attachés sur moi ses yeux où la fièvre des jours anciens avait fait place à une ineffable expression de tendresse :

— Mon enfant, mon jeune frère bien-aimé, merci de vos encouragements : ils me fortifient. Dieu vous a trouvé là près de moi, près de mon cœur, et Dieu, dont les desseins sont impénétrables, se sert de vous pour me rabattre vers lui. « Gloire à Dieu et à son divin Fils!... »

Il s'est signé, et je l'ai entendu murmurer :

— *Gloria, laus et honor tibi sit, rex, Christe redemptor!*

Il m'a ressaisi les mains et, poursuivant :

— Le P. Baudrez, lui aussi, me presse de son aiguillon, et je finis par me laisser mener sous le joug, « le joug du Seigneur qui est léger ». Au fond de moi, je sens d'ailleurs tant de forces assemblées qui m'aideront à devenir ce que je ne suis pas encore!... Mgr de Guardiola, a-t-il repris après une pause, Mgr de Guardiola a raison quand il dit : « *Un prêtre catholique!* ces trois mots sont énormes. » Mais ne pensez pas, Ferdinand, qu'en s'exprimant ainsi l'évêque d'Urgel se préoccupe d'aucun prêtre en particulier; il se préoccupe du prêtre. Son vaste esprit, auquel le sacerdoce reçu dans sa plénitude communique de plus vives lumières, lui a fait mesurer la profondeur de la misère humaine, et il sait au prix de quels sacrifices l'homme dépouille les scories terrestres pour escalader les marches de l'autel. A ses yeux, le prêtre est le plus grand, le plus prodigieux effort qu'il ait été accordé à l'humanité de réaliser contre elle-même, au-dessus d'elle-même, pour voir Dieu, le toucher. N'y a-t-il pas, de quoi être confondu, de quoi frémir jusqu'à la moelle des os, en songeant que moi, par exemple, moi couvert encore de tant de lèpres cuisantes, je pourrai être appelé, dans peu de jours, à célébrer le saint sacrifice de la messe, ce sacrifice auguste qui fera passer en mes mains indignes le corps divin de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Ma tête s'égare à la grandeur dont on me menace, et je voudrais reculer encore pour travailler encore à une purification intérieure nécessaire, à une purification qui, à la longue, ferait de mon âme le temple saint, le tabernacle choisi où Dieu se complairait à résider.

Martinage est entré comme un coup de vent.

— Il vous souffle une bise!... a-t-il dit, se frottant les mains.

La bise dont parlait mon « chambrier » a saisi l'abbé Privat, l'a glacé. Il s'est levé et, prétextant sa préparation à une « confession générale », préparation qu'il voulait faire à la chapelle, il a marché vers la porte. Martinage l'a arrêté.

— Enfin, as-tu pris ton parti? lui a-t-il demandé d'un ton qui m'a paru trop familier, peu convenable dans la situation déchirante où se trouve placé notre ami.

Privat est demeuré muet trois secondes; puis, avec un sourire indulgent :

— Rassure-toi, Albert : le P. Baudrez m'accable de telles bontés, il découvre pour combattre mes incertitudes, mes peurs, mes reculements, de telles paroles, et si franches, et si nobles, et si hautes en Dieu, que je ne tarderai pas à être entraîné. D'abord, je lui ai répondu : « Non! non! » Ensuite, ramené doucement, je lui ai murmuré : « Oui! oui! »

Martinage lui a sauté au cou.

— Quelle consolation tu me procures, Augustin, quelle consolation!

Il a fondu en larmes.

La *Vie de saint François* a fui de la main de Privat, bouleversé de fond en comble. Je suis accouru et j'ai recueilli sur le carreau le livre, puis les quelques feuillets contenant les essais de traduction de la *Légende*. Comme je lui restituais le tout, le diacre m'a regardé, complètement abasourdi. Mais, se récupérant tout lui-même, il m'a dit :

— Il se peut, Ferdinand, comme le croit Albert, que ce jour où j'ai tout promis au P. Baudrez soit un grand jour pour mon salut éternel. Laissez-moi le marquer d'une pierre blanche. Ces pages de saint Bonaventure vous ont intéressé; je vous les donne, gardez-les en souvenir de moi.

Il avait avancé la main pour reprendre le livre; je la lui ai saisie et mes lèvres l'ont couverte ardemment. Plus d'une chaude larme a mouillé les doigts d'Augustin Privat.

XVIII.

Montpellier, 23 décembre 1847.

Les ordinands sont si nombreux cette année que tout le grand séminaire a l'air d'être en retraite. Quel silence! quel recueillement! Si, au lieu d'être noir, notre habit était blanc, on croirait, à nous voir ainsi

défiler muets, un monastère de chartreux. Les plus intrépides aux amusements, ceux dont la discipline enveloppante n'avait pas encore dompté les caprices, les pétulances de nature, mâtés désormais, s'en vont par les cours, bras ballants, tête baissée, bouche close. La retraite, ouverte par une messe solennelle, avec *Veni Creator* à trois voix, a manifestement attiré le Saint-Esprit dans la maison, et chacun a été touché en quelque endroit. Le P. Laplagne, édifié par la réserve pieuse de tous durant la récréation, s'est écrié :

— « Le Fils de Dieu règne et commande », *Christus regnat, Christus imperat.*

Pour moi, encore bien flottant, par suite encore bien profane, je m'abandonne aux délices de cette paix inattendue, m'en pénètre jusqu'à l'enivrement. Tout se tait; à peine si je perçois comme un murmure très assourdi de prières, et mon âme blessée, mon âme malade s'exalte, ouvre ses ailes, essaye de monter... Hélas! mon essor manque de force, il manque surtout de hardiesse. La terre me tient et ne veut pas que je prenne congé d'elle. Comment avouer qu'au moment même de mon effort le plus résolu pour m'élever, pour atteindre ces régions près de Dieu où se meuvent librement Soulage et Bonafous, où plane avec la sûreté, la souveraine tranquillité d'un oiseau de haut vol l'abbé Augustin Privat, je me suis senti pitoyablement lié par mille fils ténus que je n'ai pu rompre, d'où, malgré que j'en aie, je ne sais me dépêtrer. A travers mes ferveurs brûlantes, j'ai revu les potagers de Saint-Pons, la Tuilerie, la vigne de l'Arboussas, la Grange-du-Pin; et certaines images abolies, certaines images mortes ont repris vie soudainement...

Toutefois, il faut en convenir, si des souvenirs cruels ont tout à coup fondu sur moi, m'ont saisi avec une violence à m'arracher des cris, je ne suis pas seul coupable de ces cris : Privat en est coupable avec moi. Pourquoi, en marge des pages qu'il m'a offertes d'une façon touchante, pages qui devaient contenir seulement la traduction de morceaux de saint Bonaventure, Privat a-t-il laissé couler, ici par un mot jailli de lui-même, là par une citation des Livres saints ou d'autres livres, ses inquiétudes, ses découragements, ses angoisses? Je n'avais pas copié dans mon journal dix lignes des fragments si poétiques de *la Vie de saint François d'Assise*, que je lisais, barbouillé à côté du texte, entre parenthèses :

« David disait à son fils Salomon : Sois homme, *esto vir!* Je devrais me répéter ces paroles à chaque heure de la journée. Oui, mais mon caractère s'affaisse sans énergie, et l'*Esto vir* de David me convient moins que ce vers d'Ovide qui me revient en mémoire :

Confiteor misero molle cor esse mihi. »

Plus loin, en regard du chant du rossignol alternant avec le chant du bienheureux François d'Assise, ce verset du *Cantique des Cantiques :*

« Oui, tu es belle, ma bien-aimée! oui, tu es belle! Sous ton voile, tes yeux ont la douceur des yeux de la colombe; tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres paissant l'herbe aux fentes des rochers de Galaad; tes dents sont comme un troupeau de brebis tondues sortant des eaux; tes lèvres brillent comme un fil de pourpre; ta bouche est ravissante, et ta joue éclate devant moi comme une moitié de grenade... »

Tout au bord de la troisième page, d'une écriture tremblée :

« S'il n'y allait que de ma vie, la chose n'en vaudrait pas la peine; mais il y va de mon honneur, et je m'entêterai. J'opposerai à mon directeur rapace, toujours à l'assaut de mes idées, ces mots de Fénelon dans son *Traité de l'Existence de Dieu :* « MES IDÉES, APRÈS TOUT, SONT MOI-MÊME, CAR « ELLES SONT MA RAISON! »

Enfin, au bas du dernier feuillet, cet élan plein de courage :

« Je boirai ce calice de salut et j'invoquerai le nom du Seigneur; *calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo.* »

Ces pages contenant plus d'un secret de la vie morale d'Augustin Privat, je les lui restituerai dès notre premier entretien, après l'ordination. Sait-on si Privat, quand il transcrivait le verset du *Cantique des Cantiques*, ne s'occupait pas de Césarine Lombard, la jeune paysanne de Saint-Jean-de-Fos? Il est certain qu'en lisant ce verset lumineux, moi j'ai été ébloui, et que, dans la fulguration de paroles singulièrement évocatrices, j'ai vu passer, se tenant par la main, formant comme une chaîne de fleurs, Jeanne Magimel, Éléonore Trescas, Marthe Vanneau, Marie Vidal...

Malgré décembre, exceptionnellement rude cette année, Privat, après une promenade de cinq minutes en compagnie d'autres diacres sous les arbres dépouillés de la cour, s'était assis tout à l'heure sur un banc. Comme je le soupçonne de ne pas se porter très bien et de nous cacher son état, à Martinage et à moi, malgré les défenses à « ceux qui n'avancent pas » de troubler les ordinands, je me suis élancé. Mon ami, toujours charitable, n'a pas voulu me faire trouver en défaut : il s'est levé et s'est rejeté dans le groupe duquel il venait de se détacher. Mais alors le P. Baudrez, qui peut-être avait suivi notre manège, lui a pris le bras familièrement.

Je ne saurais dire la reconnaissance, l'affection respectueuse dont je me suis senti pénétré pour M. le su-

périeur traitant l'abbé Augustin Privat avec cette extraordinaire distinction. Le P. Baudrez ne pèche pas envers nous par une énorme tendresse. Il faut voir aussi ce que vaut, au grand séminaire, son moindre mot, son moindre geste! On est dominé, et on se courbe, et on obéit. « C'est un soldat, ai-je entendu dire à Privat ; mais, s'il est rude, impératif comme un soldat, il est capable, comme un soldat, d'être un héros à n'importe quelle heure de la journée. Je l'admire plus que je ne l'aime, et j'ai tort, car le peu de bien qui est en moi, je le lui dois. »

La cour, ébahie, regardait, jalousait Privat allant au bras de M. le supérieur, et moi j'étais fier, heureux de cette préférence accordée au meilleur d'entre nous, au plus intelligent, au plus saint, au plus digne. Que j'aurais voulu entendre le P. Baudrez! Que disait-il? De quelles recommandations suprêmes soutenait-il le pas décisif de son pénitent dévoré de scrupules, allant à l'ordination comme à la mort?

La cliquette du maître des cérémonies a retenti, car on ne sonne pas la cloche durant les exercices de la retraite. En quittant Privat, j'ai ouï le P. Baudrez lui dire :

— A la *Troisième lettre* de saint Jérôme se trouve ce texte écrit pour vous : « Supérieur au monde, que fais-tu dans le monde, ô mon frère? » *Quid agis, frater, in sæculo, qui major es mundo?*

XIX.

Montpellier, 30 décembre 1847.

Mon Dieu!... mon Dieu!...

Quand je songe que, depuis cinq jours, je n'ai pas écrit une ligne! Ah! si mon oncle de Camplong savait que je néglige à ce point mon journal! J'ai essayé deux fois, je n'ai pas pu. Aujourd'hui, peut-être, aurai-je la force de raconter ce que j'ai vu, tout ce que j'ai vu...

La journée de l'ordination s'annonça comme devant être fort belle. Dès neuf heures, la cour était claire, et les corridors de la maison recevaient des reflets où transparaissaient de chaudes lueurs de soleil. L'hiver, pour notre fête, se faisait magnifique. Les portes, aux trois étages du séminaire, s'ouvraient, se fermaient avec des éclats joyeux, et les ordinands, affairés au milieu de leurs parents accourus à la cérémonie, passaient, non plus tête baissée, mais front haut, rayonnants des grâces promises, des grâces dont ils étaient sûrs. Nous étions à la veille de Noël, bien loin certes de la veille de Pâques, et pourtant tous les cœurs, le mien premier, chantaient : *Alleluia! Alleluia!*

L'abbé Martinage n'étant pas libre, c'est moi que le concierge est venu prévenir de la présence de MM^lles^ de Fouzilhon et de l'Hospitalet. J'ai conduit assez gauchement ces dames vers les places retenues pour elles.

— Et la chaise de Mme de Sauviac? m'a demandé Mlle Nobilie.

Mme de Sauviac!... Dans mon trouble, je n'avais pas remarqué une grande jeune femme blonde, à l'air distrait. Je suis effaré, des gouttes de sueur me perlent aux tempes, je perds la tête. Dans cet état, je bouscule les gens, je pousse la multitude empressée des parents; je veux à tout prix faire asseoir Mme de Sauviac. Mes efforts échouent piteusement. On se cabre, on se révolte. Il pleut des réclamations. Quelques dévotes penchées ont des gloussements terribles qui vont devenir des cris. Miracle! dom Cisneros traverse la nef. Je l'appelle à la rescousse. Il aperçoit Mmes de Fouzilhon, de l'Hospitalet, de Sauviac, des fidèles du chocolat-Torreblanco, et fonce vers nous. Impossible de résister au secrétaire de Mgr d'Urgel, grand, massif, entraînant tout. D'un geste d'autorité, il enlève un siège enchevêtré par là dans les jupons et invite Mme de Sauviac à l'occuper.

— Mgr de Guardiola, dit-il, apprendra avec une vive satisfaction, madame, votre arrivée à Montpellier.

A ces mots, les murmures ambiants s'apaisent. Un peu honteux de mon personnage, j'abandonne ces dames à dom Cisneros et me sauve discrètement.

Mgr d'Urgel a officié. Mgr de Montpellier, qui avait voulu honorer son frère étranger, a assisté le vieillard à l'autel, et j'ai été frappé de la complaisance affectueuse de Mgr Thibault à soutenir le célébrant affaibli par l'âge et l'exil, de l'extrême déférence avec laquelle il lui parlait. Tandis que les ciseaux de Mgr de Guardiola tondaient de rares mèches de cheveux aux têtes touffues des « tonsurés », que Mgr Thibault, pour alléger sa fatigue, articulait tout haut les textes qu'il murmurait tout bas, je pensais, moi, que la religion, en abolissant toute préoccupation d'intérêt, en portant nos pensées plus haut que nous-mêmes, change le caractère des relations humaines, qu'elle les agrandit démesurément, jusqu'au ciel. Certes, ces deux pontifes étaient réunis là pour l'acte le plus important de leur ministère auguste, et il ne dépendait pas d'eux de décliner leur devoir ; mais ce devoir, ils l'accomplissaient l'un ou l'autre avec une solennité émue, une hauteur de respect dont j'étais anéanti. Que n'aurais-pas donné pour être admis à prendre rang parmi mes condisciples qui recevaient les ordres mineurs, pour être promu « tonsuré, portier, lecteur, exorciste, acolyte », grades en vertu desquels vous êtes autorisé à balancer l'encensoir, à lire l'épître dans le chœur, à sonner les cloches, à ouvrir et à fermer les portes de l'église! Leurs pouvoirs reçus, après avoir salué l'évêque consécrateur, les ordinands revenaient vers nous, en colonne serrée, d'un mouvement très doux, les ailes des surplis déployées, pareils aux beaux cygnes blancs qui glissent sur le bassin tranquille du Peyrou.

Cependant les sous-diacres avaient « fait le pas », avaient reçu l'amict, s'étaient inclinés devant Mgr de Guardiola assis, mitre en tête, et ils reprenaient leurs places dans la nef. Dom Cisneros, secrétaire du célébrant, se conformant au *Pontifical romain*, appela les diacres :

— ... *Albertus Martinagius!*

— *Adsum!* répondit mon « chambrier » à très haute et très intelligible voix.

J'étais placé au bas côté droit de la chapelle, formant la haie, avec d'autres abbés qui « n'avançaient pas », autour des ordinands, et Martinage me touchait presque. Je ne vis jamais visage plus épanoui, plus heureux, plus beau. Je tentai d'attirer l'attention de mon ami totalement transfiguré : je toussai. Mais, enlevé par les grâces qui le faisaient resplendir à mes yeux de la tête aux pieds, il me frôla sans m'accorder un regard et marcha vers l'autel dans son aube resplendissante, l'étole au coude, la dalmatique sur le bras, sourd à la terre, impassible en Dieu qui l'avait saisi.

— Il est on ne peut mieux, tante, M. l'abbé Martinage; il est on ne peut mieux! chanta derrière moi une voix flûtée d'oiseau.

Je me retournai. C'était Mme de Sauviac qui parlait.

— On ne peut mieux, ma chère Zoé, lui répondit Mlle de Fouzilhon.

— Chut! souffla Mlle de l'Hospitalet.

Je n'oserais affirmer que Mme de Sauviac haussa les épaules au *chut* de Mlle Ursule ; mais elle eut un mouvement d'humeur peu convenable. L'air ennuyé, elle s'éventa encore que la chaleur ne fût pas excessive, puis s'assit. J'en suis honteux aujourd'hui, ces caprices de la nièce de Mlle de Fouzilhon avaient pour moi un charme attirant, capiteux, qui me détachait de l'ordination. J'avais beau tenir mes yeux en bride, ils m'échappaient à tout propos, et je voyais la mine allongée de Mme de Sauviac, que la cérémonie décidément n'amusait guère, et j'entendais Mme de Sauviac lançant un mot découragé à sa tante, un lardon trop vif à Mlle de l'Hospitalet, échangeant de longues phrases avec le docteur Estor, médecin du séminaire, dont le siège avoisinait le sien. Tout à coup elle se pencha vers une femme âgée se tenant à genoux et lui parla à voix basse.

— Merci bien, madame la comtesse, merci bien, lui répondit-on.

— Asseyez-vous cinq minutes seulement, insista-t-elle. Ce repos vous soulagera. Il faut bien que vous puissiez aller jusqu'au bout!...

Ses deux petites mains finement gantées soulevèrent la vieille. Elle la contraignit à prendre sa chaise. Ciel! la mère de Privat. Je l'avais aperçue, le matin, avec son fils, dans le parloir, comme elle arrivait de Saint-Jean-de-Fos; puis je l'avais perdue de vue dans la foule des parents et des invités. Comment se trouvait-elle là? Martinage, sans doute, l'avait recommandée à MMlles de Fouzilhon et de l'Hospitalet, qui connaissaient Privat. Mais alors pourquoi avait-on négligé de s'occuper d'elle? Il était heureux vraiment que la cérémonie n'absorbât pas Mme de Sauviac au point où elle absorbait Mlles Ursule et Nobilie, que cette « impie », comme on appelait la comtesse Zoé rue des Carmes, se fût un peu réservée pour le prochain! La paysanne respira. Prosternée sur la dalle nue depuis deux heures, elle paraissait exténuée. Elle regardait avec curiosité devant elle, la bouche mi-ouverte pour absorber plus d'air, le visage rigide, immobile, presque noir par le soleil qui l'avait cuit et recuit parmi les vignes ou les olivettes de Saint-Jean-de-Fos. Elle ne savait pas lire, sans doute, car ses mains rudes, noueuses comme des branchettes d'amandier, de cette couleur sacrée qui est la couleur de la terre, au lieu de tenir un livre, égrenaient un gros chapelet dont le laiton poli par l'usure lui passait comme des bagues aux doigts. Mme de Sauviac se tenait droite à côté d'elle, donnant encore un mot par-ci par-là au docteur Estor, à sa tante, à Mlle Ursule, mais attentive surtout à la mère de mon ami, qu'elle félicitait, à qui elle adressait, pour la retenir sur sa chaise, des gestes mignons, des paroles douces comme des caresses, des sourires tendres et jolis.

Soudain la voix de trompette de dom Cisneros retentit à travers l'église :

— Que ceux qui doivent recevoir l'ordre de la prêtrise s'approchent », *accedant qui ordinandi sunt ad ordinem presbyteratûs.*

Dix ordinands, revêtus de l'aube, l'étole transversale à la poitrine, la chasuble pliée sur le bras gauche, avancèrent. Privat venait quatrième. Plus petit que les séminaristes de son groupe, enveloppé par eux, fondu au milieu d'eux en quelque sorte, je l'avais à peine aperçu de temps à autre, quand la cliquette du maître des cérémonies ordonnait une évolution en arrière ou en avant. Dieu, comme je le trouvai changé! Sa figure mince, délicate, me parut réduite à rien. Ses yeux, noirs, brillants, agrandis par les dépressions environnantes, lui emplissaient la face. Il me rappela une gravure qui décore le cabinet du P. Laplagne, que le P. Laplagne admire. Ce chef-d'œuvre incomparable reproduit la tête de Jésus crucifié, d'après un artiste ancien très vanté par mon directeur : Albert Dürer. Il est impossible d'inscrire plus de douleur sur un morceau de papier, et, je n'hésite pas à le croire, Albert Dürer avait du génie. Augustin Privat, les cheveux hérissés comme un buisson d'épines — les épines dont saigne le front du divin Sauveur, — Augustin Privat hasarde deux pas; mais il marche avec une peine extrême. Trop vivement poussé par les autres, il s'arrête ; puis il soulève une jambe, fait un effort.

— Ah çà! mais cet ordinand est atteint d'ataxie locomotrice! dit le docteur Estor à Mme de Sauviac.

Ataxie locomotrice : que signifie cela? J'ai bien envie de quitter ma place pour soutenir mon ami qui chancelle, qui n'avance pas vers l'évêque parce que, ses scrupules atroces le ressaisissant, l'évêque lui fait peur.

Les ordinands sont rangés en demi-cercle autour de Mgr de Guardiola, et Privat demeure à quelques pas, seul, les traits de plus en plus assombris, orageux, ravagés, tordus... Que fait donc Martinage? Pourquoi, étant diacre, étant libre désormais, n'accourt-il pas? Si j'osais, moi, accompagner notre ami jusqu'à Mgr de Guardiola!

Dom Cisneros a commencé l'appel.

— ... *Augustinus Privatus!*

Rien. Privat ne répond rien.

— *Augustinus Privatus!* répète le secrétaire de Mgr d'Urgel.

Même silence.

Je suis au moment de m'élancer; mais le P. Baudrez descend de sa stalle et vient trouver son pénitent, les deux pieds fichés dans les dalles à ne pouvoir les déraciner. M. le supérieur lui parle. Privat l'écoute. M. le supérieur lui prend le bras. Privat le suit. Mon ami a reconquis la souplesse de ses membres frappés de paralysie.

Le célébrant lève la main, et dom Cisneros, pour la troisième fois :

— *Augustinus Privatus!*

— Non! non! non! répond Privat d'une voix terrible, d'une sorte d'accent surnaturel.

Et, s'étant rejeté en arrière par un bondissement de fauve qui, sous son nez, a rencontré plus fort que lui, il lance en avant la chasuble, arrache le manipule épinglé à son bras, dénoue le cordon fiévreusement...

— Mon enfant!... mon enfant!... se lamente le P. Baudrez au milieu de la consternation générale.

— Misérable! misérable! hurle mon pauvre ami, les yeux enflammés par l'incendie de son âme qui tout entière a pris feu.

On essaye de l'envelopper; mais il bouscule, frappe directeurs, ordinands, Martinage, moi, sa mère qui s'est précipitée, enjambe chaises, bancs, tabourets, s'évade de la chapelle par la porte ouverte au fond du chœur, à droite du maître autel.

Mon Dieu!... mon Dieu!...

Alors se passèrent des scènes comme on n'en saurait voir ni de plus douloureuses ni de plus navrantes. Tandis que les évêques, enchaînés à l'autel par des obligations irrémissibles, achevaient la cérémonie de l'ordination, vingt personnes au moins, directeurs, invités, séminaristes, parmi lesquels Martinage et moi, nous parcourions les corridors des trois étages de la maison, à la poursuite du malheureux Privat galopant devant nous d'un pas effréné. Une fois, comme il allait vers sa chambre, nous crûmes qu'il y entrerait; mais il ne s'arrêta pas plus devant sa porte que devant les autres et continua sa course, se complaignant, gesticulant, vociférant.

— Mon Augustin! mon Augustin!... lui cria sa mère, la voix déchirée par les sanglots.

Il demeura planté, et la pauvre femme, se hâtant de tout son bâton, car elle boitait légèrement, put l'approcher, lui prendre les deux mains et lui répéter dix fois :

— Mon Augustin!... mon Augustin!...

— O ma mère! balbutia-t-il péniblement, le regard fixe.

— Veux-tu te reposer une minute dans ta chambre, mon Augustin? lui demanda-t-elle.

— Oui.

Il rétrograda aussitôt, trouva sa porte, l'ouvrit.

Le docteur Estor parut.

— Eh bien? interrogea-t-il.

Le P. Baudrez, plus mort que vif, le renseigna. M. Estor entra dans la chambre demeurée ouverte, et nous tous nous y entrâmes à sa suite, laissant le P. Baudrez à qui le médecin avait fait un signe. Privat était assis, accablé, harassé, pantelant. Ses mâchoires marchaient à vide par un mouvement convulsif.

— Comment vous trouvez-vous à présent? s'informa M. Estor.

— Bien, bien..., articula-t-il d'un ton saccadé.

— Et que comptez-vous faire?

— Partir avec ma mère, bégaya-t-il.

— Mon fils guérira à la maison, dit la vieille paysanne de Saint-Jean-de-Fos.

Privat se leva, considéra toutes choses autour de lui, éparpilla sur le sol les papiers accumulés sur sa table. Soudain, portant à sa poitrine une main effilée, aiguë, rétractile comme une griffe, il fit sauter trois boutons de sa soutane, déchira l'aube blanche qui lui descendait jusqu'aux pieds.

— Il faut bien que je quitte ça! bredouilla-t-il.

Martinage, fraternel, voulut l'aider; mais il le repoussa brutalement et persista à mettre l'aube en lambeaux. L'idée me vint d'intervenir à mon tour. Un regard sauvage de Privat arrêta mon élan. J'eus peur et me tins coi. Songez donc, sur sa chemise qui bouffait par l'ouverture faite à la soutane, je venais d'apercevoir des gouttelettes de sang!

— Allons, partons! dit-il furieusement.

Il passa au milieu de nous, nous menaçant de ses poings serrés, enfila le grand escalier, le dégringola quatre à quatre. Par bonheur, le concierge, prévenu à temps, lui opposa porte close, et, quand nous le rejoignîmes, il était affaissé, pelotonné en un coin, sur un des bancs du parloir. Sa mère, qui n'avait pas redouté de l'approcher, le berçait de paroles calmantes, de paroles toutes de miel, jaillies de ses entrailles et de son cœur.

Cependant M. Estor observait Augustin Privat, ne cessait de l'observer. Ayant suivi ses mines, ses gestes, ses moindres mots, il écrivit deux lignes sur une page de son calepin et, remettant le feuillet à Martinage, lui murmura :

— Prenez ma voiture qui est là à la porte du séminaire, et portez ce mot au directeur de l'Hôpital général. .

— Mais alors?... demanda le P. Baudrez.

— Quand, dans la chapelle, j'ai vu M. Privat posant avec difficulté un pied devant l'autre, j'ai redouté pour lui quelque chose de funeste du côté du cerveau. Mes prévisions ne me trompaient pas : M. Privat est fou.

Mon ami, qui avait docilement écouté sa mère, m'a appelé.

— Vous viendrez me voir à Saint-Jean-de-Fos, n'est-ce pas, Ferdinand? m'a-t-il dit d'une intonation naturelle.

— Je crois bien que j'irai vous voir!

— Mon village est si joli! et comme il y fait bon vivre! Nous irons nous promener au bord de l'Hérault...; sur la route de Saint-Guilhem-du-Désert, près de la fontaine Clamouse...

Une porte de la chapelle s'est entr'ouverte et ces mots, chantés par cinq cents voix, se sont épanchés sur nous :

« *Pleni sunt cœli et terra majestatis gloriæ tuæ.* »

— Qu'est-ce? a-t-il demandé dressant l'oreille.

— Le *Te Deum,* lui ai-je répondu.

— La fin de la cérémonie de...

Il a changé de place d'un bond et n'a plus proféré une parole. Ses yeux étaient fermés. On l'aurait cru assoupi. Sa mère, à travers des larmes qui ruisselaient abondantes, pressées comme l'eau d'une source intarissable, le regardait extasiée.

— Il va mieux, m'a-t-elle soupiré.

Il dormait, en effet. Durant plus d'un quart d'heure son souffle a été calme, régulier. Tout d'un coup, les paupières relevées jusqu'aux sourcils, il nous a enveloppés tous d'un regard irrité, farouche. Sa mère a essayé de l'étreindre, mais il l'a rejetée contre le banc de chêne, où la tête de la malheureuse femme a heurté violemment.

— Je veux qu'on me crucifie! s'est-il écrié ; je veux qu'on me crucifie!

Et, de ses ongles acérés, tranchants, il s'est labouré la face, d'où le sang a jailli par vingt blessures.

Quatre hommes, précédés de Martinage, sont entrés. En moins d'une minute ils sont venus à bout de l'exaltation, de la fureur, de la rigidité tétanique de mon pauvre ami, qui s'est trouvé lié, garrotté, réduit à une impuissance complète dans la camisole de force.

Au moment où les infirmiers de l'Hôpital général, leur horrible besogne achevée, emportaient, malgré les cris, le désespoir, les protestations de sa mère, Augustin Privat roulé comme un paquet, Mgr Simon de Guardiola, plus blanc que le corporal de l'autel, s'est montré au bout du corridor entre l'abbé Miguel Garcia et dom José Cisneros; il a levé ses bras tremblants et a envoyé une bénédiction.

Mon Dieu!... Mon Dieu!...

FERDINAND FABRE.

(*La suite ultérieurement.*)

POÈTES CONTEMPORAINS

Charles Baudelaire.

Tout ce qu'on saura jamais de Charles Baudelaire, on le sait dès aujourd'hui. M. Crépet a dévotement recueilli les papiers inédits du poète, il en a publié tout ce qui nous intéresse et même un peu davantage (1). Les fervents de Baudelaire et les simples curieux, dont je suis, l'en remercient vivement; il n'y a point d'auteur, parmi ceux du second plan, que j'aie plus souhaité de voir exhumer tout à fait. Son œuvre telle que nous la connaissions paraissait inachevée; on sentait qu'il avait imparfaitement réalisé ses ambitions et ses théories littéraires, qu'il avait visé trop haut, trop à l'aveugle peut-être, en prétendant renouveler la poésie, et que les plus intéressants, parmi ses livres, devaient être ceux qu'il n'avait jamais écrits. L'inédit, pensais-je, nous donnera l'explication de cette nature artificielle et tourmentée; j'attendais ce gros volume comme la solution d'un problème. Il est si amusant de démêler les fils qui font mouvoir et parler les hommes! Il y a tant d'ironie joyeuse à fixer, dans une œuvre d'esprit, la limite entre la sincérité et le misérable désir de paraître!

Eh bien, me voici arrivé à la fin de cette nouvelle lecture sans que les obscurités soient éclaircies. Aux dernières nouvelles, Baudelaire est encore Baudelaire, c'est-à-dire quelque chose de moins compliqué qu'il ne le croyait lui-même, mais quelque chose d'incertain, d'infirme, de déformé, bref un esprit assez commun avec une sensibilité assez rare. On voit qu'il est toujours notre contemporain et notre semblable.

Essayons donc, avec le secours de ces *journaux* et de ces lettres que publie M. Crépet, de marquer brièvement, sans peser, les grands traits de cette physionomie intellectuelle. Croquis fort simplifié et condamné par là à fausser la ressemblance, car Baudelaire, qui

(1) Charles Baudelaire, *Œuvres posthumes et correspondances inédites*, précédées d'une étude biographique, par Eug. Crépet. — Paris, Quantin, 1887.

s'entrevoyait lui-même, ne s'acceptait pas tel que la nature et l'éducation l'avaient fait; il contredisait son génie spontané, se donnait et se prenait pour ce qu'il eût souhaité d'être, et cela brouille l'image qu'on se forme de lui. Aussi ce que je vais dire ne lui eût pas plu, sans doute, et ne plaira guère à Des Esseintes, son héritier authentique; mais qu'importe? Après M. Brunetière et son article de la *Revue des Deux Mondes*, je paraîtrai doux. Et ce n'est ici, au demeurant, que la conversation d'un homme qui n'a pas étudié en philosophie, qui n'a pas longtemps cohabité avec Baudelaire, et qui juge des choses de la poésie avec un bon sens un peu antique!

I.

A croire les initiés, Baudelaire est un penseur, une sorte de Spinoza plus nerveux, plus grisé de haschisch et plus préoccupé des femmes. Comment oserai-je déclarer, après cela, que je n'ai pas trouvé dans ce penseur l'ombre d'une pensée originale? Baudelaire a très peu d'idées, et, pour étoffer ses livres, il les ressasse à l'infini. « Le progrès n'existe pas; le peuple est ennemi des grands hommes; la femme est un être inférieur; l'ennui est un mal insupportable; le beau, c'est l'étonnant; l'amour a sa grandeur indépendante de l'objet qu'on aime; ce qui est doux dans l'amour, c'est qu'il est *le mal*, et le mal est irrésistible pour la nature *satanique*, qui est celle de tous les hommes, sauf les bourgeois, engeance haïssable et servile parce qu'elle fait le mal sans le savoir. » Voilà presque tout l'arsenal philosophique de Baudelaire. Il est modeste.

Non seulement ces idées ne sont pas bien fortes; mais, dans la mise en œuvre, elles ne sont reliées entre elles par aucune logique; elles se raccrochent selon la rencontre, comme les atomes d'Épicure. Suivez, par exemple, ceci dans son journal intime : « Que l'Église veuille tout faire et tout être, c'est une loi de l'esprit humain. (Il veut dire simplement que c'est une envie naturelle à tout le monde, vérité un peu faible.) Les peuples adorent l'autorité. (Autre vérité sans éclat.) Les prêtres sont les serviteurs et les sectaires de l'imagination », etc., etc. C'est avec cette méthode que Sganarelle expose sa philosophie dans *le Festin de Pierre*. Quelquefois aussi il arrive à Baudelaire d'être profond à la façon de Victor Hugo, ce qui n'est pas un éloge. Entendez-vous bien cette maxime : « Avis aux non-communistes : tout est commun, même Dieu »? Elle me paraît n'avoir pas de sens. Mais, comme dit Mme de Rénat, c'est sans doute moi qui suis bête.

Au total, dans les fragments intimes qui nous sont livrés, on ne trouvera pas une réflexion qui ait une valeur objective : tout ne sert qu'à peindre les diverses humeurs des hommes, ou plutôt d'un seul homme. Baudelaire était trop inquiet de sa propre conscience pour en pouvoir sortir; il était trop passif, trop sensitif pour diriger sur les choses invisibles aucune activité conquérante de l'esprit.

Voici, en effet, sa marque propre (ou plutôt celle de la génération dont il est le premier interprète) : la sensation forte, exaltée, maladive, absorbant tout l'être. Pour trouver un autre exemple d'une pareille fièvre des sens dès la première enfance, il faut aller chercher un maître que Baudelaire adorait, Chateaubriand. Rappelez-vous les élans stériles et douloureux du petit Breton sauvage dans sa solitude de Combourg, ses rêves d'une sylphide infiniment désirable, ses langueurs, ses veilles, ses larmes brûlantes, ses frissons au contact de la peau d'une femme, ses divagations sur un Horace non châtié et sur une *Histoire des confessions mal faites*, ses hallucinations de spectres, de mains blanches et de mains noires passant entre les rideaux de son petit lit... Telle fut aussi à peu près l'enfance de Baudelaire. Oui; mais il n'avait pas la rude éducation de Chateaubriand, ses muscles de fer, son imagination assez forte pour se délivrer de ses chimères en les réalisant; il n'eut jamais cette sérénité qui vient avec les années et où se reconnaît le libre génie.

Il était travaillé plus sourdement, plus à fond et, je crois, avec une dépravation plus incurable. Tous ses sens vibraient : « Je confondais, rapporte-t-il, l'odeur de la fourrure avec l'odeur de la femme. Je me souviens... Enfin j'aimais ma mère pour son élégance. J'étais donc un dandy précoce. » Sa vue, son odorat devinrent plus exigeants encore dans la suite, à mesure qu'il les aiguisait. En Belgique, où il séjourna longtemps, « les arbres, dit-il, sont noirs et les fleurs n'ont aucun parfum... Jugez de ce que j'endure. » L'odeur triviale, la laideur des passants sont pour lui une souffrance. En regardant les processions, il frissonne de plaisir à la vue des chapes dorées, des fleurs artificielles, des encensoirs fumants; il pleure avec délices, tant que ses yeux ne tombent pas sur les visages humains.

Cette nervosité se garda intacte grâce à la solitude, qu'il pratiquait jalousement. Elle s'exaspéra même, comme il arrive souvent dans les internats des collèges, en se consumant et en se ravivant sans cesse. Ses lectures favorites y ajoutaient encore : c'étaient le monomane Edgar Poë et Thomas de Quincey, le mangeur d'opium, avec les romanciers lascifs du XVIIIe siècle, Laclos, Rétif, Crébillon fils. La malchance qui s'acharna sur lui, la misère, le souci des dettes, le surmenage, l'angoisse irritèrent encore ses nerfs et en doublèrent l'acuité. Il y aida violemment par ce qu'il appelait ses *paradis artificiels*, l'opium, le haschisch, l'eau-de-vie. Est-il surprenant, après cela, que cet homme, frêle de santé, né d'« ancêtres fous ou maniaques, dans des appartements solennels, morts tous victimes de leurs furieuses passions », élevé à l'écart, mêlé aux plaisirs

secouants et usants, malheureux, tourmenté, ait fini sa vie dans l'idiotisme et ait, jusque-là, *senti* d'une façon bizarre et extra-naturelle?

Sa sensation, voilà non seulement l'originalité rare de Baudelaire, mais toute sa personne. Cette sensation est d'abord juste et déliée : voyez, dans les *Fleurs du mal,* les *Tableaux parisiens* et surtout les pièces sur le crépuscule du soir et celui du matin : tache rouge des lampes sur le petit jour, lourdeur du corps « revêche », « rêves malfaisants » de l'adolescence, tout est détaillé avec une sûreté étrange. — Cette sensation est ensuite renouvelée à l'infini par l'étonnement, « l'étonnement qui est une des formes les plus délicates du plaisir ». Tout d'un coup Baudelaire se recule de ce qui lui est le plus familier et le découvre avec épouvante; il aperçoit soudain dans le langage vulgaire « une profondeur immense ». Que dis-je? il *se recule de lui-même;* il se trouve tout neuf et prodigieusement intéressant, quoiqu'un peu malpropre :

> O mon Dieu, donnez-moi la force et le courage
> De contempler mon cœur et mon corps sans dégoût!

Mais la sensation toute seule, chez un être qui n'est plus un enfant et n'est pas un sauvage, se résout en amertume et en dégoût. Il n'y a que l'activité qui soit accompagnée de joie, et la sensation, chez Baudelaire surtout, est purement passive. Dès lors l'amour même, qu'il conçoit tout sensuel, lui paraît abominable de tristesse. Il a beau se créer un charme au sein de cette mélancolie et goûter « le regret souriant »; il en arrive bientôt à l'ennui, à « la morne incuriosité », contre lesquels il n'a qu'un refuge : une sensation encore plus forte, plus âpre, plus inéprouvée, l'horreur. Celle-ci seule peut le sauver, croit-il, par une secousse qui soit un faux semblant d'activité. Oui, ce qu'il salue, c'est

> Une oasis d'horreur dans un désert d'ennui,

jusqu'à ce qu'il en sente la fadeur aussi et qu'il reprenne la série de ses infatigables méprises.

Quelle fut sur sa personne l'effet de cette perpétuelle vibration nerveuse? Une sensibilité physique encore plus vive, puis une sorte de délire, puis la prostration finale. Il en arrive à faire d'étranges plaisanteries de maniaque, comme de jeter un vase de son balcon sur le crochet d'un vitrier pour briser d'un seul coup toutes ses vitres. Il perd la notion du réel et invente, comme malgré lui, des histoires fantastiques et sottes sur sa propre vie; il se laisse glisser à cette « dépravation du sens de l'infini » qui fait éclore les *paradis artificiels.* Il compte anxieusement les secondes à sa pendule, et, « écrasé par la sensation du temps », il tente d'échapper à ce cauchemar soit par le plaisir, soit par le travail, ne cherchant dans l'un ou l'autre que l'ivresse. Sa vie devient de jour en jour plus ingrate, plus inquiète, plus affamée de repos, croit-il, mais, en réalité, plus affamée d'activité. Il change de logement tous les mois; il demande l'hospitalité, brusquement, à un ami, pour terminer un article qu'on attend, s'enferme pour travailler et se met à lire nonchalamment dans l'oubli du monde. Que lui importe qu'on le presse? il a fait banqueroute à toutes les nécessités extérieures. Enfin, un jour, il écrit avec moins d'épouvante qu'on ne croirait : « J'ai senti passer sur moi le vent de l'aile de l'imbécillité. » Car le pire, c'est que, dans son état, il aperçoit tout, analyse tout, gémit de tout. L'incohérence de sa propre nature et sa stérilité ne lui échappent point : « Tout enfant, j'ai senti dans mon cœur deux sentiments contradictoires : l'horreur de la vie et l'extase de la vie. C'est bien le fait d'un *paresseux nerveux.* » Le mot est dur; mais je n'en peux trouver un plus juste.

II.

Sensations violentes, usure, inquiétude, dégoût, on reconnaît bien ici les mêmes symptômes que chez le pauvre Serenus qui, au 1er siècle de notre ère, se voyait si malade et demandait à Sénèque un peu d'apaisement. Mais le christianisme est venu qui a exercé encore le sens intime dans l'humanité, le christianisme ou plutôt le catholicisme sous sa forme la plus féminine et la plus insinuante, dont Baudelaire, malgré ses impiétés apparentes, est tout imbibé et amolli. C'est, il est vrai, un catholicisme sans substance et, pour parler comme M. Renan, « le parfum d'un vase vide », c'est-à-dire quelque chose d'infiniment trop léger, quelque chose qui est à la religion ce que le brouillard malsain du soir est à l'eau salutaire des sources.

La concordance est frappante cependant. Elle n'est pas si étrange qu'elle peut paraître; le dégoût de la vie, qui est le fruit de la sensibilité de Baudelaire, est le germe de son demi-christianisme. Son invective à Jules Janin est une paraphrase du : *Malheur à vous qui riez!* Le bonheur lui paraît non seulement une rêverie, mais un non-sens et une monstruosité : « Faut-il qu'un homme soit tombé bas pour se croire heureux!... Si ma langue pouvait prononcer une telle phrase, elle en resterait paralysée... Vous êtes *heureux!* Facile à contenter, alors? Je vous plains, et j'estime ma mauvaise humeur *plus distinguée* que votre béatitude (fâcheux adjectif; il mêle un peu de vanité à ce qui est pourtant sincère). — J'irai jusque-là, que je vous demanderai si les spectacles de la terre vous suffisent. Quoi! jamais vous n'avez eu envie de *vous en aller,* rien que pour changer de spectacle? J'ai de très sérieuses raisons pour plaindre celui qui n'aime pas la mort. » Aimer la mort : ne sommes-nous pas tout voisins du mysticisme de Jean-Jacques Olier et de sainte Thérèse?

Une autre conception toute pénétrée de christia-

nisme, c'est celle que Baudelaire s'est formée du mal. Le mal existe absolument ; donc le bien existe aussi : sans quoi, le terme contraire n'aurait pas de signification. Baudelaire sent très bien que le titre seul de ses fameux poèmes suppose toute l'antique morale ; il avait même fait une préface pour s'expliquer à ce sujet et s'excuser auprès du lecteur. Mais ce n'est pas simple affaire de mots : la croyance est enracinée chez lui. Il affirme très fortement le Diable. Ce qu'il appelle *satanique* est assez difficile à définir ; mais, le plus souvent, il désigne ainsi tout ce qui est de pur instinct dans la bête humaine. Quoi de plus chrétien que cette idée? Il s'étonne d'éprouver soudain des enthousiasmes, des désespoirs, des besoins et des désirs irraisonnés : il les attribue à une puissance extérieure qu'il divinise, Satan. L'amour est un crime, justement parce qu'il est nécessité de nature. Dès lors le péché originel apparaît comme la vérité psychologique la plus haute et le mot suprême de l'énigme. Baudelaire y croit absolument. J'ai même relevé une réflexion qui ferait croire qu'il admettait la rédemption de l'individu coupable par le sacrifice volontaire. (C'est ce qu'on appelait, dans la primitive Église, le baptême du sang.) Il demande le maintien de la peine de mort comme un moyen, non de châtier, mais de *sauver* le criminel pourvu qu'on lui persuade de l'accepter avec allégresse. N'est-ce pas, contre les jurisconsultes et les philosophes humanitaires, un pur argument de théologien?

Il est, au demeurant, plus chrétien encore que bouddhiste. Voyez ce livre étrange des *Paradis artificiels*. Rien de plus contraire à notre ironique manière française : une imagination de moyen vol, chez nous, au commencement de ce siècle ou à la fin du dernier, n'eût vu dans cette donnée qu'un prétexte à poème didactique et badin sur la nicotine (par exemple, l'*Art de fumer*, de Barthélemy). Pour Baudelaire, il s'agit de l'ivresse philosophique, de l'ivresse sacrée des derviches et des fakirs. Mais, au moment même où vous pensez qu'il en achève l'apologie, où vous le croyez Hindou, fumeur d'opium, sectateur de Çakya Mouni, le chrétien se réveille en lui, il s'écrie : « Qu'est-ce qu'un paradis qu'on achète au prix de son salut éternel? » Et ce dithyrambe en l'honneur des narcotiques finit superbement, éloquemment, pieusement, à la façon d'une belle homélie :

« Ces infortunés qui n'ont ni jeûné ni prié, et qui ont refusé la *rédemption par le travail,* demandent à la noire magie les moyens de s'élever, d'un seul coup, à l'existence surnaturelle. La magie les dupe, et elle allume pour eux un faux bonheur et une fausse lumière, tandis que nous, poètes et philosophes, nous avons régénéré notre âme par le travail successif et la contemplation, par l'exercice assidu de la volonté et la noblesse permanente de l'intention, nous avons créé à notre usage un jardin de vraie beauté. Confiants dans la parole qui dit que la foi transporte les montagnes, nous avons accompli le seul miracle dont Dieu nous ait octroyé la licence! »

La religion chrétienne devait sembler désirable à Baudelaire, non seulement comme solution de nos discordances intérieures et comme direction des consciences, mais aussi comme explication du monde. On a bien deviné, je pense, que sa nature toute passive l'inclinait au fatalisme; et la doctrine de la Providence, n'est-ce pas un fatalisme confiant? Il l'adopta sans presque y songer. Lors du coup d'État de Décembre, il eut un mouvement de révolte. « Quelle honte! » s'écria-t-il d'abord ; puis il regarda les événements « au point de vue providentiel » et se soumit comme un moine. L'idée du progrès de l'humanité, qui est une idée d'émancipation et, comme telle, contraire à la précédente, est pour lui un objet d'aversion et de moquerie. Bref, il eut presque, avec les sens d'un marquis de Sade, les doctrines d'un Jansénius, mais d'un Jansénius sans vertèbres, spiritualisé et tourné en fumée.

Le prêtre l'intéressait et lui imposait. Avec le guerrier et le poète, il lui attribuait la place d'honneur dans son aristocratie idéale, le reste des hommes n'étant qu'un troupeau. Il aimait des jésuites jusqu'à l'architecture de leurs églises. Les pompes du culte, les processions, les hymnes, l'encens le ravissaient en extase. Par les nerfs aussi, qui étaient sa partie vulnérable, le catholicisme le tenait étroitement. Cet impie, ce libertin anathématisé par l'Église était presque un dévot; pour qu'il le fût tout à fait, il ne lui manqua que la religion.

J'accorde bien que cette dévotion est suspecte, qu'elle est plutôt faite de la haine de Voltaire que de l'amour du Christ, et que la recherche de l'originalité y tient plus de place que ne le souhaiteraient les âmes simples. Baudelaire lui-même en convient; il écrit à Sainte-Beuve : « Vous savez que je peux devenir dévot *par contradiction,* de même que, pour me rendre impie, il suffirait de me mettre en contact avec un curé *souillon* (souillon de corps et d'âme). » Ses croyances ne sont guère appuyées : il fait, dans son journal intime, un *calcul en faveur de Dieu,* qu'il prend sans doute pour du Pascal et qui est d'une métaphysique enfantine. Mais peut-on demander une religion nette à une intelligence vacillante, une religion forte à un caractère faible?

Seulement, là encore, Baudelaire se connaissait bien et se jugeait. Voici la révélation la plus curieuse que nous apporte le nouveau volume : vers la fin de sa vie, ou plutôt de sa raison, il subit une crise semblable à celle que le comte Tolstoï a vaillamment traversée. Il s'aperçoit de l'inutilité radicale de son existence; il songe à se faire apôtre, évangéliste ; il se préoccupe de l'amélioration morale du monde. La vraie civilisation, découvre-t-il soudain, « n'est pas dans le gaz, ni dans la vapeur, ni dans les tables tournantes; elle est dans

la diminution des traces du péché originel ». (Idée bien russe, par une rencontre non fortuite, mais logique et nécessaire.) Il prend des résolutions braves et toutes nouvelles : « Ma phase d'égoïsme est-elle finie? — Prière, charité, sagesse et force... — Sans la charité, je ne suis qu'une cymbale retentissante. » Il veut prier : « L'homme qui fait sa prière, le soir, est un capitaine qui pose des sentinelles. Il peut dormir. » Rien ne peut le consoler de ses vices, comme il l'avoue avec contrition. Et sa dernière pensée est celle-ci : « Avant tout, être un héros et un saint pour soi-même. »

Il était trop tard. Le cerveau allait être pris, la personne allait s'effacer. Baudelaire mourut dans l'état que traverse la génération présente. Il n'eut pas le temps de redevenir chrétien; il ne fut jamais qu'un épicurien de la pompe religieuse et un mystique. Du fruit il ne connut que l'écorce et le parfum.

III.

« Horrible vie! horrible vie!... Mécontent de tous et mécontent de moi, je voudrais bien me racheter et m'*enorgueillir* un peu dans le silence et la solitude de la nuit. Ames de ceux que j'ai aimés, âmes de ceux que j'ai chantés, fortifiez-moi, soutenez-moi, éloignez de moi le mensonge et les vapeurs corruptrices du monde; et vous, Seigneur, mon Dieu, accordez-moi la grâce de produire quelques beaux vers qui me prouvent à moi-même que je ne suis pas le dernier des hommes, que je ne suis pas inférieur à ceux que je méprise (1)! »

Voilà une instructive confession. Il m'a semblé qu'elle expliquait à merveille la misanthropie de Baudelaire. Misanthropie aussi enfantine peut-être, mais bien plus subtile et plus intéressante que celle de l'Alceste de Molière (lequel serait insipide sans son amour pour Célimène); misanthropie née du goût très vif de la solitude, d'une nervosité agacée, d'une perception trop nette de la sottise ambiante, d'un orgueil extrême mêlé à une extrême défiance de soi. Misanthropie non du jugement et de la raison, mais du cœur et des nerfs malades. Misanthropie qui, affinée par des lectures, relevée par une imagination éprise d'élégance, soutenue et tendue par l'amour-propre, s'appelle d'un nom que Baudelaire prononce dévotement : le *dandysme*.

Dandysme chez Byron, cet esprit intrépide et *salamandrin*, comme notre poète le désigne ; *non-conformisme* chez l'Américain Emerson, qu'il affectionne aussi, ce sont deux lignes dirigées dans un même sens : l'expansion de l'individu après son affranchissement (ce qui est la grande révolution de notre siècle). Baudelaire a bien senti cet isolement de la personne dans la société; il l'a voulu, l'a savouré et pourtant s'en est effrayé avec un malaise inquiet, où le plaisir persistait encore.

Devant les étrangers Baudelaire était froid, modéré et poli ; il cachait assez bien son « horreur des libres penseurs, du progrès et de toute la sottise moderne », du moins dans les premiers temps où il vivait au milieu du monde : c'est ainsi que Gautier et Banville l'ont connu à l'hôtel Pimodan, dans son appartement solennel et morose. Mais, lors de son séjour en Belgique, il s'aigrit décidément : « Depuis deux ou trois mois, écrit-il, j'ai lâché la bride à mon caractère... ; j'ai pris une jouissance particulière à blesser, à me montrer impertinent, talent où j'excelle quand je veux. » Dans sa retraite déjà, il avait épuisé l'invective contre ses contemporains plus favorisés de la foule: Gustave Planche, « imbécile »; Jules Janin, « pauvre homme sans style »; Alexandre Dumas, « nature de farceur »; Eugène Sue, « talent bête et contrefait »; Paul Féval, « idiot ». Sur George Sand, il ne tarit pas : « La femme Sand est le Prudhomme de l'immoralité... Elle n'a jamais été artiste, elle a le fameux *style coulant* cher aux bourgeois », etc. C'est du Veuillot, moins la finesse ironique.

Ce qu'il poursuivait dans ces personnages en renom, c'était leur renommée même, c'était l'applaudissement du public stupide, c'était l'enthousiasme de ces *bourgeois* dont il voulait avoir une couple comme attelage dans son écurie. Il confond dans un seul anathème Molière, Béranger et Garibaldi, parce que ce sont trois idoles du grossier peuple de France. Il exècre Voltaire, surtout à cause de sa popularité : « Je m'ennuie en France, déclare-t-il, parce que tout le monde y ressemble à Voltaire..., Voltaire *l'antipoète*, le roi des badauds, le prince des superficiels..., le prédicateur des concierges, le père Gigogne des rédacteurs du *Siècle*. »

Aussi lui, qui n'est pas « assez bête pour mériter le suffrage universel », il se croit dégagé de tout devoir de sympathie envers ses concitoyens ; il se sent quelquefois le *ridicule d'un prophète*, jamais la *charité d'un médecin*. Il se désintéresse absolument de l'état intellectuel des foules; il se renferme dans un égoïsme transcendant, l'égoïsme du dandy:

«.. Le soir où cet homme a volé à la destinée quelques heures de plaisir, bercé dans sa digestion, oublieux, autant que possible, du passé, content du présent et résigné à l'avenir, *enivré de son sang-froid et de son dandysme*, fier de n'être pas aussi bas que ceux qui passent, il se dit en contemplant la fumée de son cigare : « Que m'importe où vont ces consciences (1) ? »

On a bien pressenti qu'il y a quelque dépit dans ce parti pris de dédain universel. Baudelaire se juge tou-

(1) *Petits poèmes en prose*. X. *A une heure du matin*.

(1) *Fusées*, dans le volume de M. Crépet, p. 90.

jours incompris. Il affecte d'en triompher; mais, au fond, il s'en irrite, et, plus au fond encore, il en souffre. Pour les *Fleurs du mal*, il veut écrire une préface, *vingt lignes d'un majestueux dédain*. Qu'on les lise, ces vingt lignes: elles sont plus impertinentes que tous les *Avis au lecteur* de Scudéry ; elles sont autrement concertées, froides et âpres :

«... J'ai un de ces heureux caractères qui tirent une jouissance de la haine et se glorifient dans le mépris. Mon goût diaboliquement passionné de la bêtise me fait trouver des plaisirs particuliers dans les travestissements de la calomnie. Chaste comme le papier, sobre comme l'eau, porté à la dévotion comme une communiante, inoffensif comme une victime, il ne me déplairait pas de passer pour un débauché, un ivrogne, un impie et un assassin... Expliquer au public mon dessein..., cela m'ennuie et me déplaît... J'ai mes nerfs, mes vapeurs... Ne rien savoir, ne rien enseigner, ne rien vouloir, ne rien sentir, dormir et encore dormir, tel est aujourd'hui mon unique vœu. Vœu infâme et dégoûtant, mais sincère. »

Il se répète avec quelque volupté que son livre est un livre *atroce;* il déclare y avoir mis beaucoup de haine et finit par le croire. Il se persuade qu'il a été révolutionnaire et violent ; la vengeance qu'il est désormais incapable de tirer de ses persécuteurs imaginaires, il se flatte de l'avoir prise par avance dans son poème, et cela le console tristement.

Certes il y a dans son originalité farouche autre chose que de la vanité blessée ; mais un motif plus enfantin encore, la passion de contredire, y a aussi trop de part. La singularité était son mal et sa prétention. Il fréquentait peu les compagnies et, de préférence, les mauvaises. Il vivait avec une négresse nommée Jeanne Duval, qui se grisait ; il recherchait aussi les naines, les géantes, les femmes phénomènes. Quant aux femmes distinguées, dont le contact est si nécessaire à l'hygiène morale des travailleurs, il les ignorait et s'en vengeait en les méprisant. Il parlait d'elles à peu près comme Lovelace dans ses lettres à Belford, ou plutôt comme un collégien hargneux par excès de timidité. En regardant des petites filles qui jouent à la visite, il écrit : « Les pauvres petites imitent leurs mamans ; elles préludent déjà à leur *immortelle puérilité future*, et aucune d'elles, à coup sûr, ne deviendra ma femme. » (*Morale du joujou.*) Il revient souvent sur l' « imperméabilité féminine », comme s'il avait souffert de pénibles malentendus de sentiment, ce qui ne m'étonne guère avec les femmes dont il s'entourait. Il les trouve niaises, impures, *naturelles*, c'est-à-dire vouées à l'instinct et, comme telles, abominables ; il est surpris qu'on les laisse entrer dans les églises. Les jeunes filles elles-mêmes sont sottes, corrompues, abjectes ; le grand mystère de la puberté lui inspire des réflexions répugnantes. Son imagination viciée de grand garçon pourri dans les internats gâte en lui les émotions candides. Il aime certaines femmes malgré tout ; mais il voit la laideur de ce qu'il aime, et alors il s'imagine que c'est la laideur précisément qu'il en aime. Son esthétique chagrine et volontairement paradoxale y trouve son compte. « J'ai aimé telle personne notoirement laide et bête, devait-il se dire à peu près; mais je le savais, et en cela je suis supérieur aux amoureux vulgaires, dupes de leur imagination. Je vais leur raconter cette petite histoire, et cela les scandalisera; je les inquiéterai sur le peu de réalité de leurs chimères, et cela les taquinera ; je leur insinuerai qu'après tout le laid est peut-être souverainement aimable, et cela les étonnera. »

Baudelaire avait juste assez de sincérité pour que ce désir de contredire, de déplaire et d'étonner parût chez lui presque respectable : c'était une faiblesse et point du tout un calcul. Il mystifiait ses amis sans cesse, mais avec un parfait désintéressement ; il leur racontait sur lui-même des anecdotes bizarres, tirées des romans de Godwin ou d'Anne Radcliffe, et jouissait ingénument de leur stupéfaction. Je crois bien qu'il eut quelque velléité de mystifier aussi le public. Mais un pareil dessein marque toujours chez un auteur, quoi qu'il en dise, plus d'envie de plaire que de mépris véritable. La seule attitude qui convienne au misanthrope sincère est celle de Vigny, qui cesse brusquement de publier; si Baudelaire s'évertue à révolter ses lecteurs, c'est qu'il tient encore à leur attention, sinon à leur sympathie ; il les dédaigne, soit; mais surtout il craint d'en être dédaigné.

Vous me direz qu'un tel dandy n'est, au total, qu'un philosophe assez inconsistant et un esprit assez faible; vous me direz que ce souci d'émerveiller les autres avec cet air de les mépriser est le fait d'une personne affectée, vaniteuse et comme extérieure à elle-même; enfin, si je vous rappelle l'animosité de Baudelaire contre les auteurs en vogue: « Ah! la cabale! monsieur l'auteur tombé! », vous écriez-vous; si je vous rapporte ses hâbleries sur lui-même et son inquiétude du public : « Ah! l'homme déplaisant et le commis-voyageur! » murmurez-vous; si je vous parle de sa misanthropie, de sa sauvagerie, de son originalité : « En voilà trop, m'interrompez-vous; quel sérieux y avait-il dans cette pauvre nature de comédien? pourquoi nous faire prendre ce démoniaque, ce virtuose de l'horrible et ce libertin à froid pour un cœur vraiment blessé, une conscience à l'unisson de la nôtre et un poète sincère ? »

Sincère, en effet, Baudelaire ne l'est pas absolument (et qui donc l'est, en littérature?); mais il n'est pas absolument affecté non plus (ce qui serait aussi extraordinaire). Il est par moitié l'un et l'autre, comme nous tous. Il était nerveux, bilieux, malade : donc, en se disant dégoûté de la vie et misanthrope, il ne mentait pas; il était très franchement mécontent de lui-même,

impatienté de sa propre stérilité, jaloux des autres : donc il ne mentait pas; il ne trouvait que dans l'horrible et le *satanique* l'assouvissement de sa sensibilité : donc il ne mentait pas ; il était le premier à se divertir de ses jongleries : donc il ne mentait pas; il ne mentait pas : il était artiste.

IV.

Voici à présent la grave question : quel artiste fut Baudelaire? Si j'en crois ses amis et acolytes, Gautier et Asselineau, même un peu M. Paul Bourget, il fut un versificateur habile, irréprochable, autant qu'un poète inspiré. Si j'en crois les idéologues et les critiques à paragraphes, M. Scherer et M. Brunetière, il ne fut qu'un impuissant laborieux, sans verve et ridicule. Je suis assez embarrassé de choisir entre ces deux opinions, étant disposé, lorsque j'en lis une, à préférer l'autre. Mais un point que chacun reconnaît, je pense, est celui-ci : artiste médiocre ou supérieur, Baudelaire eut d'abord le généreux souci d'en être un, ce qui le distingue déjà de beaucoup de faiseurs de livres. Il aima la fonction d'écrivain avec une passion exclusive : « La littérature, écrit-il à un ami, doit passer avant tout, avant mon plaisir, avant ma mère. » Il se croyait marqué comme par une vocation sacrée, comme pour un sacerdoce. Malgré ses avortements et ses insuffisances, il respecta son art; pour cela seul il mériterait d'être respecté.

Examinons donc son art propre, en vue, non de le juger, mais de l'analyser, ce qui n'a pas été fait encore, faute d'une curiosité assez détachée. Le plus intéressant, à vrai dire, dans la critique, est cette étude des méthodes naturelles que les artistes suivent d'instinct pour concevoir et pour exprimer. On voit ainsi germer une œuvre dans un cerveau : c'est une sorte d'embryologie intellectuelle; elle livre les secrets de la constitution et de la vie des esprits en même temps que des œuvres.

Eh bien, quel est le germe initial de chaque œuvre de Baudelaire? Après ce que j'ai dit de sa sensibilité nerveuse, on le devine sans peine. L'origine, le *noyau* d'un poème, chez Hugo, c'est une image; chez Musset, un sentiment; chez Malherbe, une idée; chez Baudelaire, c'est une sensation; par exemple, celle qu'on éprouve, le matin, en secouant la torpeur du sommeil et la lassitude de la veille. Quelques autres se grouperont autour de celle-là, fidèlement notées, mais incohérentes, et la pièce est conçue, sans idée, presque sans image. La sensation, il est vrai, est quelquefois poétique, c'est-à-dire associée à un symbole un peu rare et que tous les yeux n'aperçoivent pas. Ainsi le poète regarde des navires amarrés au quai d'un port : « Ces beaux et grands navires, imperceptiblement balancés sur les eaux tranquilles, ces robustes navires à l'air *désœuvré* et *nostalgique*, ne nous disent-ils pas dans une langue muette : Quand partons-nous pour le bonheur? » Voilà comment se forme, dans cet esprit, la première ébauche d'un poème. Mais, hélas! combien d'ébauches qui ne prirent jamais forme! Chaque jour, quelle déperdition de sensibilité qui ne fut pas tournée en activité intellectuelle et en force!

La sensation est, de sa nature, brève et isolée; elle ne se rattache à d'autres sensations que par des liens fortuits de simultanéité ou d'analogie. Elle ne fournit au poète que des matériaux fragmentaires et bruts. Loin de l'avancer dans le travail de composition, elle le lui rend plus difficile, parce qu'elle ne se prolonge qu'artificiellement et se laisse mal enchaîner par la logique. Aussi Baudelaire a-t-il l'haleine courte et compose-t-il d'une façon incertaine et obscure. Tous ses poèmes un peu étendus furent écrits à vingt ans, à l'âge où sa nature sensitive ne le tyrannisait pas encore. Dans la suite, il ne peut plus qu'assembler péniblement des lambeaux. Quand la sensation première est épuisée, il regarde autour de lui, en quête d'une idée qu'il y puisse joindre. De là vient qu'il gauchit d'ordinaire après le troisième ou quatrième vers; il dit quelque chose qu'il n'avait pas envie de dire; son idée s'embrouille à ses propres yeux, et il devient « profond » par impuissance d'être clair, ce qui est déplorable. Lisez, par exemple, *le Voyage*, une des plus belles pièces des *Fleurs du mal;* je vous défie d'expliquer de quel *voyage* il est question : de celui de la vie, sans doute, car il est parlé de l'enfance, de la vieillesse et de la mort; mais non, d'un voyage véritable, car il est parlé aussi de l'Asie et de l'Afrique, des idoles hindoues et des bayadères. Le poète s'est laissé guider au hasard par une sorte de feu follet qui vacillait devant lui; il ne sait où il va et arrive où il peut. Souvent il s'embourbe : alors il se dégage tout d'un coup, par un effort brusque. Étudiez de près la plupart de ses sonnets irréguliers. Le premier quatrain est fait; le second aussi, bon; il entend s'espacer dans un nombre indéfini de stances pareilles. Mais, tout d'un coup, l'idée a disparu comme un fantôme qu'elle était : alors il se tire d'embarras en bâclant deux tercets, et le grand poème avorté devient un sonnet boiteux. C'est ce qu'on exprime en disant que Baudelaire n'a pas de verve : cela revient à dire qu'il n'a que des sensations et point d'idées.

Il connaît bien lui-même son infirmité. D'abord il exploite avec un soin jaloux les quelques anecdotes, les quelques thèmes poétiques ou oratoires qu'il a en magasin; il les fait resservir deux, trois, quatre fois; son journal intime passe presque tout entier dans ses *Poèmes en prose*, ses articles ou ses *Fleurs du mal;* les expressions sont reproduites exactement; les images surtout sont reprises, *repiquées*, comme disent les jardiniers. Aussi s'extasie-t-il devant les artistes plus puissants qui arrivent à régler leurs sensations et à les

traduire. Edgar Poë lui semble, pour cette possession de lui-même, un phénomène merveilleux. « Je trouvai, dit-il naïvement, ... des poèmes et des nouvelles dont j'avais eu la pensée, mais *vague et confuse*, mal ordonnée, et que Poë avait su combiner et mener à la perfection. » Enfin, découragé, partagé entre la peine qu'il avait à réaliser tout ce qu'il sentait et le chagrin d'en sacrifier une partie, il accusait l'art de n'être qu'une infidélité et une trahison : « Relativement au rêve pur, à l'impression non analysée, l'art défini, l'art positif est un blasphème. » Idée juste et haute, mais qui, chez un artiste, n'est qu'un aveu de stérilité et une cause de stérilité.

On conçoit, d'après cela, quel style Baudelaire peut avoir. Ou il n'en a pas du tout, ce qui arrive le plus souvent ; ou, ce qui arrive par instants, il en a un singulièrement beau, naïf et inouï. Comme chacun de ses poèmes est un mélange de sensations originales et fortes avec des divagations rapportées, le même alliage se retrouve dans l'expression. Quand nous passons sur une note prise d'après nature, il est éloquent, il est vrai à faire crier ; quand nous traversons la rhétorique de remplissage, il ennuie et dégoûte. D'ordinaire, il attaque un morceau superbement :

> Toi qui, comme un coup de couteau,
> Dans mon cœur plaintif es entrée...,

et cet autre début :

> Harpagon, qui veillait son père agonisant,
> Se dit, rêveur, devant ses lèvres déjà blanches :
> Nous avons au grenier un nombre suffisant,
> Ce me semble, de vieilles planches?

Ses images sont brutales et prosaïques parce qu'elles sont prises (rare qualité) de l'observation directe. Il s'efforce de les rendre telles quelles, avec leur rudesse sans apprêt; car cet affecté devinait bien que la sincérité seule peut donner à l'art du renouveau et de la force. Il est, par endroits, naïf comme une vieille ballade populaire, et dans ces endroits-là il est créateur. Il parle, sans tournure élégante, d'une « terre grasse et pleine d'escargots » ; il dit que le ciel et la mer sont « noirs comme de l'encre », que la mort se promène dans le monde « comme un prince inspectant sa maison », que les démons malsains du soir « s'éveillent lourdement *comme des gens d'affaires* », que les joueurs ont « des visages sans lèvres », que la bouche est « parcheminée par la fièvre ». Quel admirable preneur de notes, et comme il respectait bien l'intégrité de sa première impression !

Chose imprévue, il n'a, dans cette notation si franche, qu'une imagination faible et presque incolore. A la différence des autres *sensationnistes*, tels que les Goncourt, Baudelaire ne se représente pas vivement les objets; il est plus préoccupé d'enfoncer l'image dans le souvenir que de l'orner et de la peindre. On a comparé ses métaphores à des diamants; je le veux bien, mais seulement pour la dureté, non pour l'éclat ; le diamant a des feux, mais surtout il raye le verre : c'est par là que l'imagination de Baudelaire lui ressemble. Sans doute il est précis ; il dira volontiers la *clavicule* pour l'épaule, la *carcasse* pour le corps ; mais il est encore plus abstrait ; il l'est jusqu'au prosaïsme, jusqu'à la platitude. Un wagon va écraser sa tête... : quel adjectif mettrez-vous ici? « Ma tête *coupable* », dit Baudelaire. Le chiffonnier rêve : de quoi rêve-t-il? Des cabarets aux vitres troubles, des cuillers d'argent trouvées dans les immondices? Non, « il épanche tout son cœur *en glorieux projets* », dit Baudelaire. Les débauchés rentrent : comment? éreintés, la face livide, les paupières bleues? Non, ils rentrent *brisés par leurs travaux*, dit Baudelaire. Quant au vin, il l'appelle « cette végétale ambroisie », ce qui doit bien chagriner ses disciples. Un nerveux qui sent vivement et imagine peu, c'est le trait marquant du poète ; c'est même pour cela qu'il n'est qu'une belle moitié de poète.

Trop souvent aussi sa maudite préoccupation d'étonner le lecteur lui revient. Un vers lui arrive qui est ordinaire et sage, par exemple :

> ... Berçant notre fini sur l'infini des mers.

Après réflexion, il renverse les termes et met :

> Berçant notre infini sur le fini des mers,

ce qui est éloquent, mais visiblement de second jet. Ailleurs, son carnet ne lui fournissant point d'impressions, il a des images forcées et laborieuses comme de dire que « les minutes sont des gangues qu'il ne faut pas lâcher sans en extraire l'or ». Enfin, pour relier entre eux les beaux traits hardis de l'esquisse primitive, il emploie une rhétorique verbeuse, impropre, incorrecte. Ici une force d'expression admirable, des accents rauques et puissants, des vers dont le tournant est enlevé avec maîtrise ; là de petites strophes voletant d'une aile maladroite, et, aux pièces les plus vigoureusement entamées, des fins boiteuses et mal venues. Hélas ! il paraît fort ; mais ne prenez pas les nerfs pour des muscles : il est seulement inquiet et agité. Dans son art comme dans sa pensée, comme dans son cœur, Baudelaire est un infirme.

V.

« Je ne suis pas de ceux qu'on aime, disait Shelley ; *I am one whom men live not ;* mais je suis de ceux dont on se souvient. » Baudelaire pouvait répéter ce mot. Peu sympathique et peu digne d'admiration en somme, il tient pourtant une place dans notre histoire intellectuelle. Il n'a rien créé dans le domaine de la pensée, ni doctrine, ni idéal : il n'a même pas apporté d'émo-

tions nouvelles ; il n'a laissé que deux ou trois pièces très belles et une centaine de vers inoubliables ; mais il représente à merveille un état de la conscience moderne, état singulier, incohérent, maladif, et dont nous ne sommes pas encore affranchis. Il appelle le lecteur *son semblable et son frère;* c'est à chacun de nous que cette dédicace s'adresse encore. Sens exaspérés, parfums troublants de christianisme, inquiétude de l'individu qui sent son isolement, s'en glorifie et s'en épouvante, ambitions vastes et avortement piteux, mélange de sincérité brutale et de vain désir de paraître, impuissance à exprimer ce qu'on n'est pas maître de ne pas sentir, voilà une histoire intérieure que nous connaissons mieux que par ouï dire. C'est pour cela peut-être que certains jeunes gens adorent Baudelaire et que d'autres le détestent : les premiers s'aiment eux-mêmes, et les autres préfèrent s'oublier ; les premiers sont plus naïfs, mais je suis des autres.

PAUL DESJARDINS.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Quand M. Ferdinand Brunetière réunit en un volume une nouvelle série d'articles, peut-être suffirait-il de l'annoncer, à la grande joie des amis des lettres sérieuses. Faut-il, en effet, recommencer chaque fois une esquisse ou un portrait de M. Brunetière? Mais déjà on retrouverait dans les colonnes de la *Revue* deux esquisses et un portrait, celles-là tracées par un modeste *essayste*, celui-ci par la main d'un maître. Faut-il analyser les nouveaux articles ainsi réunis? Mais ils sont si nourris, si substantiels, si pleins de choses et si riches d'idées, chaque mot porte si bien coup, et ce qui peut sembler au premier abord un ornement est à tel point une pièce nécessaire et tournant à la solidité de l'édifice, qu'on ne saurait rien retrancher sans que tout ne s'ébranlât. Bornons-nous donc à annoncer cette troisième série (1). Mais ne rend-elle pas nécessaires quelques retouches aux esquisses précédentes, sinon au portrait? Oui, peut-être, une retouche légère. Le visage, un peu sévère en ce temps-là, a aujourd'hui une expression plus avenante; la gravité s'est tempérée comme d'un demi-sourire. On était tenté autrefois de dire, comme de Baïf ses contemporains : Docte, *doctior, doctime* Brunetière! Aujourd'hui, plus de superlatif ni de comparatif; le positif suffit.

Ce n'est pas que l'érudition ne soit toujours hors de pair, si l'on compare le plus autorisé des critiques à n'importe qui entre les autres; mais elle porte habit de soirée et claque, non plus rabat professoral, toque, toge et épitoge. Elle parle une langue forte et saine, mais qui n'a plus la prétention de faire dire d'elle : Est-ce assez XVIIe siècle! — J'entends qu'on réclame. Un habit de soirée? Eh quoi! M. Brunetière danserait-il? Non ; mais il regarde danser. Tout au plus fronce-t-il légèrement le sourcil quand il lui semble que tel professeur du Collège de France hasarde un cavalier seul quelque peu risqué, le pas du *romantico-classique*. Il y a un temps où M. Brunetière serait intervenu de l'air d'un homme qui représente l'autorité; c'est à peine aujourd'hui s'il lance un *Hum! hum!* presque amical.

Tels sont les adoucissements qu'il conviendrait d'apporter à certains traits des esquisses antérieures. La figure y gagne. La double impression ressentie à la lecture de cette nouvelle série est celle-ci ; et c'est ce qu'on n'aurait pas prévu il y a quelques années. Avec M. Brunetière les sujets graves et austères (Descartes, Pascal) deviennent aimables; les sujets légers (Le Sage, Marivaux) prennent un certain air de gravité. Il y a là évidemment intention. Voyez plutôt. A certains moments où M. Brunetière tient à bien marquer qu'il est le plus sérieux des historiens littéraires, le voici qui fait la leçon à M. Désiré Nisard lui-même. Il saisit même volontiers l'occasion. « Ah çà ! monsieur Nisard; vous, l'admirateur du siècle, vous avez oublié Mme de la Fayette ! »

Un peu plus tard, craignant qu'on ne l'appelle encore *doctime*, d'autant plus qu'il éprouve le besoin de faire une citation de Quintilien, il altère le texte et remplace un certain *delectat* par *semper legitur*. Il y a dix ans, M. Brunetière n'aurait pas cité par à peu près; aujourd'hui il s'en fait une petite fête et en tire presque vanité. C'est ainsi qu'il dira encore : « Un auteur dont le nom m'échappe... » Tout cela a de la désinvolture. Donc, avec les années, les immenses trésors de connaissances que possédait M. Brunetière se sont accrus ; en même temps il en est devenu moins fier. Il n'étale plus ses richesses, ou bien, quand cela lui arrive, il fait aussitôt l'homme qui n'y tient pas. C'était alors déjà un maître, mais un maître avec toque; c'est encore plus un maître, mais maintenant sans toque. Félicitons-nous d'être ses disciples et rendons grâces au ciel!

II.

Encore un critique qui demande mon avis, à moi critique. Très volontiers, cher confrère, bien que l'Écriture n'ait pas dit : « Critiquez-vous les uns les autres. » Qu'on ne nous applique pas surtout l'exemple célèbre de Lhomond : *Criticus criticum fricat!* Je change aussi un peu le texte, afin de faire comme M. Brune-

---

1) *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, par M. Ferdinand Brunetière. — 1 vol. Paris, 1887. Hachette et Cie.

tière. Ce second critique est M. Bérard-Varagnac, qui, ayant réuni un certain nombre d'articles publiés dans les *Débats*, les fait paraître sous ce titre : *Portraits littéraires* (1).

Par une rare fortune, le volume de M. Bérard-Varagnac a été couronné par l'Académie française avant de voir le jour. On n'en avait tiré d'abord qu'un certain nombre d'exemplaires destinés à la docte assemblée. Quand elle a eu décerné la couronne à ces frères aînés, la presse a gémi de nouveau et a enfanté un grand nombre de petits jumeaux tous venus au monde un laurier sur le front. C'est un heureux présage, et il n'est pas besoin d'être un prophète inspiré du ciel pour leur prédire une belle destinée. Leur père a donc eu une excellente idée de les tirer de l'oubli auquel est condamné l'article de journal. Il me semble qu'ils méritaient de vivre, et l'Académie l'a proclamé puisqu'elle les a tenus, au jour où ils ressuscitaient, sur les fonts du baptême. Ajoutons, d'ailleurs, qu'en les tirant de la tombe le père leur a fait un bout de toilette. L'un a été paré d'un nœud de ruban; l'autre, un peu refrisé; un troisième, recravaté à la mode d'aujourd'hui. Les voilà frais et pimpants. Et toutefois, pour quelques-uns, il ne faudrait pas prendre une loupe trop grossissante. On trouverait sous cette mèche ramenée avec art sur le front, grâce au cosmétique, une petite trace de ride. Oh! à peine perceptible; mais, que voulez-vous? ils ne datent pas tous d'hier, ces revenants. On sent que tel de ces articles, maintenant en route pour l'immortalité, a été en ce temps-là tout simplement l'article du jour, c'est-à-dire l'article du lendemain. Encore une fois, cela ne l'empêchera pas d'être immortel; ce qui prouve que l'article du jour n'est pas nécessairement l'article d'un jour. Heureux enfants, heureux père!

On reconnaît l'article du lendemain à ce caractère nettement marqué, qu'il analyse plutôt qu'il ne juge. L'œuvre importante a paru la veille: il faut que les lecteurs du journal soient rapidement renseignés. Il importe surtout qu'ils sachent ce qu'elle contient bien plutôt que d'entendre une sentence fortement motivée. Du livre nouveau comme de la pièce nouvelle, chacun aime à parler avant d'avoir lu l'un et vu l'autre ; et même quelques-uns ne seront pas fâchés d'être ainsi dispensés de lire ou de voir. L'article du lendemain tient donc de l'information tout autant que de la critique. Le journaliste doit tenir compte de cette situation particulière, et nous, lorsque, après avoir été bien renseignés, nous trouvons par surcroît, sinon un arrêt reposant sur des considérants longuement déduits, au moins l'indication du jugement à porter, il faut remercier le critique. C'est ainsi que M. Bérard-Varagnac a été comblé alors de remerciements.

D'aucuns le trouvaient bien un peu enclin à la bienveillance, à l'euphémisme, à l'adoucissement et l'atténuation.

Et jusqu'à : Je vous hais, tout s'y dit tendrement.

Mais là encore il fallait tenir compte de la situation. Un journal a ses relations, ses amitiés, des attaches politiques en même temps que des liens littéraires. On n'y peut pas tout dire et aussi rudement qu'on le voudrait parfois. Et alors, comment faire, surtout si on est soi-même honoré de l'amitié d'un grand homme qu'il faut juger? Hier on a serré la main de Victor Hugo: peut-on dire aujourd'hui que l'on n'est pas charmé d'entendre braire son *Ane?* Non, n'est-ce pas? On est homme du monde ou bien on ne l'est pas. Et voilà comment M. Bérard-Varagnac était tenu de dire : Cet âne brait supérieurement! Tout au plus lui était-il permis d'indiquer quelques réserves, de donner à entendre plus qu'il ne disait, de laisser deviner ce qu'il ne disait pas. A nous, lecteurs, de comprendre, si nous sommes gens d'esprit. Peut-être nous supposait-il plus d'esprit que nous n'en avions; du moins je parle pour moi. Que d'efforts pour émousser ses flèches de peur de blesser les vivants qu'il connaissait ou que connaissait son journal ! Oui ; mais, à force d'être émoussée, c'étaient des apparences de flèches, comme celles qui sont dans les carquois inoffensifs vendus par les marchands de jouets. Il est vrai que, condamné à tant de précautions à l'égard des vivants, il se rattrapait sur les morts dont on publiait les œuvres posthunes. Ainsi, quand il a pris pour cible Balzac, cette fois c'étaient de vraies flèches.

En exhumant ces articles, pourquoi n'a-t-il pas ravivé les pointes? Toujours parce qu'il nous suppose gens d'esprit, sachant tout deviner et comprendre l'intention cachée. Et puis, il n'a pas grande estime pour la critique qui appelle un chat un chat. Cette brutalité lui semble de mauvaise compagnie. Les critiques trop francs qui font crier la plaie, il les nomme des vivisecteurs. Donc ne disons pas un chat, mais un tigre apprivoisé. Nous ne nous ferons pas d'ennemis, et l'Académie nous couronnera.

III.

Voulez-vous faire une petite excursion en Russie pour entendre Yvan Goutcharoff vous raconter *Simple histoire* (1)? Toute simple qu'elle est, vous la trouverez compliquée d'un peu trop de discussions sur une même thèse. Parfois aussi vous regretterez qu'il n'y ait pas assez de faits et qu'il y ait, en revanche, trop de conversations entre le héros et son oncle. Yvan Goutcharoff

(1) *Portraits littéraires*, par M. Bérard-Varagnac. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

(1) *Simple histoire*, par Yvan Goutcharoff, traduit du russe par E. Halpérine. — 2 vol. Paris, 1887. Perrin et Cie.

s'attend bien à cette réclamation ; mais je vous avertis qu'il l'accueillera avec dédain, Francais que vous êtes. Et néanmoins vous serez intéressé, charmé par instants, et vous ne regretterez pas d'avoir fait une infidélité au roman français en faveur du roman russe.

Donc il y avait autrefois là-bas, en Russie, un oncle et un neveu. Le coquin d'oncle (car le coquin, cette fois ce n'était pas le neveu) représentait la raison froide et désabusée, le désenchantement du scepticisme railleur ; le neveu symbolisait l'enthousiasme, les hautes aspirations, le dédain des mesquineries de la vie. Et ils discutaient entre eux à perte d'haleine, l'oncle s'efforçant de dessécher le neveu, le neveu essayant de faire jaillir une petite source d'eau vive du silex de son oncle. De ces discussions l'amour était le principal sujet. Y a-t-il un amour immuable, remplissant tout le cœur et suffisant à parfumer la vie entière? N'y a-t-il, au contraire, qu'une succession de sentiments éphémères ou même de sensations fugitives? Le piquant, c'est que la thèse de l'amour éternel, immuable, est soutenue par le neveu qui a aimé une jeune fille dont il a été dédaigné, qui est maintenant sur le point d'aimer sa tante très malheureuse avec son mari desséchant, et qui tout à l'heure aimera encore quelques autres dames ou demoiselles. Quant à l'amour pour la tante, rassurez-vous : nous en sommes quittes pour la peur. Yvan Goutcharoff nous joue de ces surprises : il nous amène à plusieurs reprises au seuil de quelque aventure banale ; nous croyons qu'il va s'y laisser choir ; puis, heureusement, il s'échappe par une tangente et remonte vers les hauteurs de la thèse morale avec grand souci de l'idée philosophique. La tante est donc évitée ; mais le partisan de l'amour immuable se passionne pour une seconde jeune fille. Amour plus plein et plus complet que le premier, parce que le jeune ami du bleu a rencontré cette fois une nature plus semblable à la sienne, faite de rêverie et de tendresse. Eh bien, mariez-vous, jeunes gens !

Ils ne se marient pas, et pourquoi ? Parce qu'il faut un châtiment à leur idée fausse de faire flotter la vie dans une extase continuelle au lieu de l'appuyer sur un fonds solide de travail et d'énergie. De ce rêve d'or, le jeune homme retombe dans des liaisons vulgaires et s'achemine vers l'anéantissement moral, jusqu'au jour où, irrité des lâchetés de sa volonté toujours défaillante, il prend le parti de retourner au village. Il s'en va après avoir reproché à son oncle de l'avoir désenchanté trop vite, de lui avoir ôté brutalement la foi dans son talent d'artiste, dans son idéal, dans l'amour. Il n'eût peut-être pas rencontré tout ce qu'entrevoyaient ses aspirations ; mais c'est une de ces natures qui n'ont pas besoin de beaucoup de réalité, tant le rêve les berce et les enchante avec peu.

Est-ce donc dans la monotonie du village que se trouvera la vie heureuse? Non : une fois calmé et guéri de sa fièvre, le jeune poète revient à la ville et se marie richement. Il paraît décidément que c'est là qu'est le bonheur. Il renonce à ses rêves ; l'oncle sceptique, de son côté, renie son système et se repent d'avoir desséché sa femme. Tout le monde s'embrasse. Le bonheur et le devoir sont donc dans un juste milieu entre les deux extrêmes que représentaient l'oncle et le neveu. Conclusion un peu banale et bourgeoise et qui ne demandait pas peut-être de telles prémisses. Mais, je le répète, malgré des lenteurs, ce récit est attachant, original ; le style en est très vif d'allure — nos compliments au traducteur, M. Halpérine ; — enfin il y a un très agréable vernis, sans abus, de couleur locale.

IV.

En 1872, un drame de Wilkie Collins, *The new Magdellen*, sauva le Théâtre-Olympique de Londres d'une ruine imminente. Il eut deux cents représentations consécutives. Depuis, sous différents titres, traduit, adapté ou emprunté sans façon par les Russes, les Italiens, les Américains, les Allemands, les Espagnols et même par les citoyens de la République argentine, il a toujours et partout été acclamé. M. du Pontavice de Heussey, après l'avoir traduit, l'a proposé, sous le titre de *Madeleine* (1), aux différents directeurs de nos scènes importantes. Partout il a été éconduit avec les paroles aimables usitées en pareil cas. Sur cela, le traducteur s'indigne, proteste et en appelle de la décision de ces autocrates, comme il dit d'une voix irritée, au jugement des lecteurs.

Eh bien, mon avis est que les autocrates n'ont pas eu tort. Certes la pièce est intéressante, la donnée en est dramatique, l'intention morale et excellente ; quelques scènes produiraient assurément un grand effet ; mais elle n'est pas d'aspect français. Il semble que cela ne soit rien, et cela est tout. Elle n'est pas au point, comme on dit encore très justement, quoi qu'en pense M. de Heussey. J'engage ceux de mes lecteurs qu'intéresse la question d'art dramatique à lire ce drame. Ils pourront se rendre compte et de ses qualités de premier ordre, qui sont incontestables, et de son allure exotique, qui compromettrait ici le succès. C'est un sujet d'étude intéressant.

Une aventurière se substituant à une jeune fille honnête qu'elle croit et que nous croyons morte, volant sous ce nom qui n'est pas le sien la confiance, l'estime, l'affection d'une honnête famille, arrivant aux joies de la vie riche et honorée et se montrant digne par sa conduite irréprochable du respect qui l'entoure, telle est cette Madeleine ou celle qui va l'être quand elle aura expié. Cette expiation volontaire entraîne une suite de sacrifices et va jusqu'à l'immolation de soi.

(1) *Madeleine*, pièce d'après Wilkie Collins, par M. R. du Pontavice de Heussey. — Paris, 1887. Paul Ollendorff.

Mais pourquoi se condamner à cette expiation? Parce que la morte ressuscite et vient réclamer son nom et sa place. Elle n'a pas de preuves à produire et Madeleine pourrait nier. Elle avoue, elle consent à rentrer dans son néant uniquement par remords et pour écouter la voix de sa conscience. Et comme la ressuscitée représente la vertu aigre, intolérante, sans pitié et sans entrailles, toute la sympathie s'éloigne d'elle pour se porter sur Madeleine repentante. Oui, c'est là une donnée neuve reposant sur une délicate observation philosophique. Oui, le triomphe du drame acclamé en tant de contrées diverses se conçoit aisément. Chez nous quelques grains de sable feraient verser ce char triomphal. Des grains de sable, pas autre chose : un ton trop déclamatoire à de certains moments, un dialogue à trop longues tirades, la marche trop rectiligne des personnages qui sont plutôt des êtres symboliques que des êtres vivants; la monotonie de la situation, qu'il faudrait couper et égayer de quelques incidents; peu de chose enfin. Il ne serait pas malaisé d'habiller à la française cette œuvre trop anglaise. Pourquoi le traducteur s'y refuse-t-il? Il vaudrait mieux et pour lui et pour nous qu'il ne s'obstinât pas dans ce parti pris de ne rien modifier. S'il persiste à protester que la pièce sera anglaise ou ne sera pas, j'ai bien peur qu'elle ne soit pas, et vraiment ce sera dommage. Voyez, monsieur, l'exemple de M. Zola. Quand il se résigne au concours de M. Busnach, c'est un succès; quand il opère tout seul, c'est la chute profonde, la chute de *Renée*. Si M. Busnach n'est pas de loisir, n'y a-t-il pas M. Dennery, le vétéran du drame et qui sait ce que veut le théâtre, le nôtre, entendez bien, car notre scène, à tort ou à raison, a d'autres exigences que les scènes soit de Londres, soit de New-York, soit de la République argentine.

V.

Mme G. de Montgomery livre au public ses *Premiers vers* (1) et rêve déjà de gloire immortelle :

> Moi, je vais travaillant pour l'immortalité,
> Car je veux des lauriers quand je serai sous terre.

Généreuse ambition, un peu prématurée peut-être. Sans doute ses *Seconds vers* lui assureront l'immortalité; ceux-ci, une aimable notoriété, rien de plus. Mais c'est déjà quelque chose. Pas de lauriers pour le moment; des lis. Passez-moi des lis, que je lui en verse à pleines mains! Une moisson de lis en l'honneur de cette inspiration toujours pure, de ce culte passionné du beau sous toutes ses formes, de ces accents convaincus, de cette voix limpide et douce qui arrivera à un timbre plus puissant et des notes plus vibrantes, étant soumise à une forte discipline.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Premiers vers*, par Mme G. de Montgomery. — 1 vol. Paris, 1887. Alphonse Lemerre.

CHOSES ET AUTRES

LA FACULTÉ DE DROIT EN 1814, 1815, 1816.

Dans la dernière séance de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Ernest Glasson a lu, au nom de M. Colmet-Daâge, doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris, une notice, piquante à plusieurs titres, sur l'École de droit de Paris pendant la première Restauration, les Cent Jours et le début de la seconde Restauration.

Les documents qui ont servi à écrire cette notice sont tirés des archives mêmes de l'École. Nous avons ainsi le texte authentique des harangues prononcées par les professeurs dans les différentes circonstances : retour des Bourbons à Paris, visite du comte d'Artois, etc.

Les sympathies de l'École de droit, à la fin de 1814, étaient hautement légitimistes. L'Adresse présentée à cette occasion était conçue en termes enthousiastes. On y parlait d'enseigner aux jeunes générations le respect du plus ancien et du plus sacré de tous les droits, de les tenir en garde contre les nouveautés, de leur faire goûter le bonheur qu'elles auraient de vivre sous de bons princes.

L'École de droit se rendit en corps au château pour porter ses hommages au roi. Les registres de la Faculté contiennent le procès-verbal de cette démarche. Il y est relaté, entre autres choses, que l'École entière, composée des six professeurs *vivants*, des quatre suppléants et précédée de trois huissiers dont le massier, avait participé à la cérémonie. Le mot *vivants* ajouté à la mention des six professeurs s'explique par ce détail que la Faculté comprenait alors sept chaires, mais que, l'un des titulaires étant décédé sans que peut-être la cour l'eût appris, on craignait qu'elle n'attribuât à une abstention volontaire cette absence qui ne l'était pas du tout. C'est à ce moment aussi que s'organisa le « bataillon de l'École du droit ».

Napoléon revint de l'île d'Elbe; Louis XVIII s'enfuit à Gand. La Faculté ne se pressa pas de saluer « l'usurpateur »; il fallut que le ministre de l'intérieur Carnot l'y invitât formellement en une lettre où il vante les intentions libérales de l'empereur, fatigué de gloire militaire. Mais la harangue de la Faculté fut froide, comme un discours de commande. Elle ne retrouva l'élan de 1814 qu'en 1816, après Waterloo et la chute définitive du « tyran », qu'elle se félicitait d'avoir combattu par ses doctrines. Le roi l'en récompensa d'ailleurs en lui offrant solennellement un drapeau et son buste.

L'OPÉRA-COMIQUE DANS LA RUE DE TOURNON.

M. Gaston Maugras communique à l'*Intermediaire des*

chercheurs et des curieux une lettre d'un grand ennemi de la comédie et des comédiens, M. Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, en 1727, lettre à laquelle le récent incendie de l'Opéra-Comique ne donne malheureusement que trop d'actualité.

« Monsieur, écrivait le curé Languet au lieutenant général de police, René Herault,... je ne puis me dispenser de m'entretenir avec vous sur une nouvelle que je viens d'apprendre et qui me donne de l'affliction. C'est que l'Opéra-Comique va s'établir dans notre paroisse, dans la rue de Tournon, hôtel de Tréville, contre la grande porte du Luxembourg. Je vais en peu de mots vous exposer les sujets de peine que j'en ai...

« C'est beaucoup d'avoir à notre porte la Comédie française et la foire de Saint-Germain, les danseurs de corde, les marionnettes et tous les mauvais lieux que ces misérables entraînent avec eux, et qui, en leurs faveurs, sont remplis de gens qui perdent toute notre jeunesse.

« On dit pour raison de ce nouvel établissement que ce sont les marchands de la foire Saint-Germain qui l'ont demandé avec empressement pour la foire même, parce qu'ils y perdent trop quand il n'y a pas le monde que les spectacles attirent... Je suis au fait de la foire, ma triste voisine, et je puis vous assurer que ce ne sont pas les vrais marchands qui perdent quand il n'y a pas de spectacle. Ce ne sont, monsieur, que ceux qui donnent à jouer aux dés. Ce ne sont que les vendeurs de cafés et ratafias, qui ont même des chambres et des personnes de débauches, sur lesquelles ils gagnent lorsque les libertins et libertines y viennent s'y divertir en attendant l'heure des spectacles, et en en sortant pareillement. »

M. Languet menaçait ensuite le lieutenant de police de l'indignation des puissances étrangères :

« Je ne sais s'il est prudent à moi de vous suggérer une vue politique qui pourrait empêcher l'établissement de cet Opéra-Comique. Elle regarde le lieu et la place où l'on prétend qu'il va s'établir. C'est à la porte même du Luxembourg, où logent une reine et une autre princesse (1). Qu'en pourra-t-on dire en Espagne et dans toute l'Europe? »

A la rigueur, le bon curé eût toléré la Comédie française, sa « paroissienne », et l'Opéra, « qui était plus loin de lui ». Mais, pour rien au monde, même en retour de « beaucoup d'argent pour ses pauvres et pour son église », il ne voulait d'un Opéra-Comique.

Il paraît, du reste, que sa frayeur avait bien peu de fondement, puisque voici la note mise par le lieutenant de police en marge de cette requête :

« Je ferai attention à ce qu'il me marque dans sa lettre, mais qu'au surplus (*sic*) je n'ai point entendu dire que l'on voulait établir un Opéra-Comique. »

HOMMES D'ÉTAT ET COMÉDIENS.

M. Coquelin va rentrer de sa tournée en province, chargé de lauriers et d'écus. On le dit à peu près décidé à se réconcilier avec la maison de Molière. M. Spuller a eu, s'il faut en croire les reporteurs, la bonne fortune de mener à bien cette affaire.

Comme on le pense bien, ce n'est pas la première fois qu'un comédien se brouille avec son théâtre, ni la première fois qu'un ministre les raccommode. Tout au moins avait-on vu déjà des hommes d'État ou de futurs hommes d'État traiter d'égal à égal un acteur éminent. Nous trouvons dans la collection de M. Charavay une missive de M. de Martignac, qui fut plus tard ministre de Charles X, à Talma, qu'il qualifie de « mon illustre compagnon de voyage », tandis que lui-même il se traite de « pauvre provincial ». Cette missive est inédite.

Le gentilhomme avait rencontré le tragédien en « courant le monde » de Lyon jusqu'à Moulins.

« Il est fort possible, écrit-il, que vous m'ayez oublié; mais il est bien impossible que je vous oublie. Vous avez un de ces noms rares qui n'échappent pas à la mémoire et un de ces caractères qui font impression sur le cœur et qui laissent de profondes traces.....

« Songez que je dois savoir de vous ce qui s'est passé à la Comédie française et apprendre par un récit le dénouement du drame qui se préparait à votre réception.

« J'espère que ce dénouement aura été heureux et que vous aurez renoncé à cette funeste résolution que j'ai combattue de toutes mes forces. Si vous n'avez pas besoin du théâtre, le théâtre a besoin de vous, et il ne serait pas juste au moins que nous à qui vous n'avez aucun reproche à faire nous fussions punis des fautes d'autrui... »

Ce n'est pas tout. Avant de se déclarer « le dévoué serviteur » du grand homme, M. de Martignac l'appelait des plus doux noms. Il lui dit: « Adieu, *ma bonne maîtresse*...; vous n'avez pas..... d'amant plus passionné que moi. »

C'était là de l'admiration!... M. Coquelin serait bien difficile, s'il demandait davantage.

JEAN DE BERNIÈRES.

(1) Élisabeth d'Orléans, mariée à Louis Ier d'Espagne, et sa sœur, la duchesse d'Orléans.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 24, adoption d'un projet de résolution présenté par la commission chargée de faire une enquête sur la consommation de l'alcool, qui conclut notamment à la suppression du privilège des bouilleurs de cru et à l'établissement d'un impôt spécial sur les raisins secs destinés à la fabrication du vin. — Discussion du projet de loi ayant pour objet de modifier le régime des sucres. Un amendement de M. Paris qui réduit les rendements fixés par ce projet est combattu par M. Rouvier, ministre des finances, et repoussé par 179 voix contre 90.

Chambre des députés. — Le 24, interpellation de M. Gaillard relative à l'internement du baron Seillière dans une maison de santé. Réponse de M. Fallières, ministre de l'intérieur. Après la discussion générale du projet de loi sur les délégués mineurs, l'urgence est prononcée par 352 voix contre 157. — Le 27, M. Labordère dépose une proposition

de loi tendant à faire élire le Sénat au suffrage universel direct; l'urgence est refusée par 307 voix contre 205. — Les 25 et 28, suite de la discussion de la loi militaire : rejet des amendements relatifs aux dispenses. Est repoussé un amendement de M. Millerand, appuyé par M. Pelletan, qui demandait la suppression de l'article 21, spécial aux élèves de l'École normale supérieure. — Le 30, dépôt par M. Delisse d'une proposition de loi tendant à relever les droits d'entrée sur les alcools. Suite de la discussion de la loi militaire. Les amendements de M. le baron Reille et de M. Durand à l'article 21 sont rejetés; l'ensemble de l'article 21 est voté, ainsi que les articles 22, 23 et 24.

Élection sénatoriale. — Dans les Landes, M. de Cès-Caupenne, opportuniste, a été élu sénateur, au second tour de scrutin, par 423 voix, contre 275, données à M. Boulart, conservateur.

Intérieur. — Décret portant réorganisation des conseils de préfecture. — Le général Boulanger, ancien ministre, a été appelé au commandement du 13e corps d'armée, à Clermont-Ferrand.

Institut. — M. Carl Vogt a été élu membre correspondant étranger à l'Académie des sciences, dans la section d'anatomie et de zoologie, par 29 voix sur 37 votants.

Faits divers. — La Ligue des Patriotes a organisé une réunion au Cirque d'hiver pour protester contre les condamnations prononcées par la cour de Leipzig. — M. Picard a légué sa fortune, s'élevant environ à trois millions, à l'administration générale de l'Assistance publique à Paris. — Inauguration, au Conservatoire des arts et métiers, des statues de Philippe Lebon, l'inventeur du gaz d'éclairage, et de Nicolas Leblanc, l'inventeur de la soude artificielle. — Émission d'un emprunt du gouvernement hellénique. — Clôture du Salon annuel de peinture et de sculpture. — Célébration à Aix des fêtes du centenaire de la réunion de la Provence à la France. — Un incendie a détruit le théâtre Lafayette, à Rouen; il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Angleterre. — La Chambre des communes a discuté le rapport sur le bill de coercition en Irlande. — M. Lawson déclare qu'il serait nécessaire que le gouvernement fournît des explications sur la situation de l'Égypte. Sa proposition est rejetée par 276 voix contre 115. — Sir James Fergusson, répondant à une question de M. Cameron, a déclaré que le gouvernement ne pouvait fournir d'explication sur les négociations anglo-turques, tant qu'elles ne seraient pas terminées.

Allemagne. — Une ordonnance impériale a prescrit un emprunt de 238 004 790 marcks, à 3 1/2 pour 100, pour couvrir les dépenses de l'administration de l'armée et de la marine de l'empire, de l'achèvement du réseau stratégique des chemins de fer et de la construction du canal de la mer du Nord à la Baltique.

Belgique. — Le Sénat a voté le projet de loi relatif aux fortifications de la Meuse. — La Chambre a adopté la réduction des droits d'entrée sur les cafés.

Italie. — La Chambre des députés a voté le projet de loi relatif aux tarifs généraux des douanes. — Discussion des crédits de Massouah. M. Mancini, ancien ministre, défend sa politique extérieure et exprime le désir que la Chambre vote le projet à l'unanimité. Le ministre de la guerre renouvelle ses explications antérieures sur le chiffre et l'emploi du crédit. Sur la proposition de M. Saint-Onofrio, la Chambre vote la demande de crédit au scrutin secret, par 188 voix contre 38. — M. Cavallotti interpelle le gouvernement sur sa non-participation à l'exposition universelle de 1889. M. Grimaldi, ministre du commerce, répond que le cabinet avait été guidé, non par des raisons politiques, mais par des considérations économiques. — Discussion du crédit de 20 millions relatif à l'occupation africaine.

Espagne. — A la Chambre des députés, M. Sagasta, répondant à une interpellation, a déclaré que le protectorat de l'Espagne sur la côte de Rio-Oro était établi conformément au traité de Berlin et n'était contesté par aucune puissance.

Russie. — Le conseil de guerre de la circonscription militaire de Saint-Pétersbourg a jugé 21 individus accusés d'avoir pris part aux actes criminels du parti nihiliste; 15 ont été condamnés à mort, 3 aux travaux forcés, et trois acquittés. L'empereur a gracié un certain nombre d'entre eux et commué la peine de plusieurs.

Nécrologie. — Mort de M. Albert de Biberstein Kasimirski, orientaliste, ancien secrétaire interprète au ministère des affaires étrangères; — de M. le comte Boutet de Mazug, ancien colonel de cavalerie, commandant de la place de Dunkerque; — du frère Adrien, supérieur général des frères du Sacré-Cœur; — de M. Ferdinand Gemahling, ingénieur; — de M. Charles Charpentier, conseiller à la cour d'appel de Paris; — de M. Édouard Langlois, baron de Septenville, ancien mousquetaire noir, ancien maître des requêtes au Conseil d'État; — de M. Molinier, professeur de droit criminel à la Faculté de Toulouse, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Les élections en Hongrie

Les dernières élections pour la Chambre hongroise assurent au ministère une majorité puissante; l'échec de M. Verhovay, non réélu à Czegled, est déjà à lui seul un événement politique de la plus haute signification.

Encore en 1866, pendant la guerre contre la Prusse, la Hongrie entière faisait de l'opposition. Non seulement la Hongrie avait repoussé la constitution de février 1861 et s'était refusée à procéder aux élections pour le Reichstadt de Vienne, mais elle nourrissait toujours les aspirations révolutionnaires de 1848. En 1866, pour faire échec à l'Autriche, M. de Bismarck pouvait encore former une « légion hongroise » de quelques milliers d'hommes, composée exclusivement de refugiés politiques hongrois et de soldats hongrois faits prisonniers, et discuter avec le général hongrois Klapka le plan d'une insurrection en Hongrie.

La convention austro-hongroise due à M. de Beust, le couronnement à Buda-Pest de l'empereur François-Joseph comme roi de Hongrie, ont mis fin à cette opposition d'un pays entier. Le Hongrois est aussi loyal vis-à-vis de son roi qu'acharné à défendre son ancienne constitution. Pourtant une fraction de libéraux, qu'on nommait les « hommes de 1848 », n'accepta pas l'entente établie et forma, sous la direction secrète de Louis Kossuth, le parti de l'indépendance.

Kossuth préféra l'exil à l'amnistie et persista dans ses tendances hostiles à l'Autriche. Le programme de son parti était la *madgyarisation* des autres nationalités éparses en Hongrie, la séparation complète de la Hongrie et de l'Autriche et la création de la « Confédération du Danube », dont la Hongrie serait la tête et qui comprendrait la Tran-

sylvanie, la Croatie, la Dalmatie, la Bosnie, la Galicie, la Bukovine et tous les pays de la péninsule du Balkan.

Le journal *Fuegellenseck* fut l'organe de ce parti. Jules Verhovay, son directeur, devint le chef de l'opposition. Sa plume brillante, pleine de vigueur, aiguisée par le sarcasme, n'épargna ni ses adversaires ni même la famille impériale. Il a publié des articles contre l'impératrice, contre le prince Rodolphe, l'archiduc Albert et l'armée, qu'on n'aurait osé écrire dans aucun autre pays.

Sur le refus de Kossuth et à sa recommandation, les électeurs de Czegled l'élurent à une grande majorité. Verhovay joua un rôle important comme député, car il avait le don de la parole comme celui du style. Il était à la fois le Junius et le Mirabeau de la Hongrie; il avait surtout l'art d'exciter les masses. Son duel avec le baron Majtheny ne fit qu'augmenter sa popularité. Le jour où on ramena Verhovay, blessé grièvement, « du bois de la ville » à Buda-Pest, on criait dans les rues que les aristocrates avaient tenté de l'assassiner; des démonstrations turbulentes eurent lieu. Pour rétablir l'ordre, il fallut l'intervention de toute la garnison.

A peine guéri, Verhovay se rendit à Kanisza, et quelques mots de lui adressés aux électeurs suffirent pour arracher le siège de député à Maurice Jokaï, le célèbre romancier et patriote si populaire. Ce siège fut perdu pour le parti gouvernemental. L'influence de Verhovay était encore grande en 1880.

Un an plus tard, son étoile commença à pâlir. Lui, qui jusqu'alors avait défendu énergiquement la liberté, se mit à la tête des antisémites de Hongrie.

Le parti de l'opposition se laissa entraîner, par sa haine contre l'élément allemand, à attaquer les juifs, auxquels on ne pouvait reprocher que de lire des livres et des journaux allemands et de fréquenter le théâtre allemand. Cependant les juifs avaient toujours été patriotes et libéraux; ils avaient fait des sacrifices énormes pour la révolution de 1848. Ils donnaient leur argent pour la *Fuegellenseck* et leurs voix faisaient pencher la balance en faveur des candidats de l'opposition. Cette campagne antisémitique, soutenue par Verhovay, les éloigna du parti de l'indépendance. La *Fuegellenseck* perdit une partie de ses abonnés et de ses fonds. Lorsque Verhovay vit son journal en danger, il s'appropria sans scrupule des sommes qui lui avaient été confiées; poursuivi en justice, il fut condamné. C'en était fait de sa popularité.

Ses idées de « madgyarisation » à outrance avaient depuis longtemps tourné contre la Hongrie, les Roumains et les Slaves et les avaient rejetés dans les bras de la Russie. Le peuple hongrois comprit dès lors qu'il ne pouvait conserver son indépendance qu'en se rapprochant de l'Autriche.

Les récentes élections marquent donc la fin d'une époque historique pendant laquelle l'opinion publique, en Hongrie, s'est complètement transformée; la grande majorité a opté pour la maison de Hapsbourg et l'union avec l'Autriche contre Verhovay et Kossuth, contre le parti de l'indépendance et l'antisémitisme. La défaite de Verhovay à Czegled a donc une importance européenne : elle signifie que la Hongrie est unie aussi fermement à l'Autriche qu'au temps de Marie-Thérèse.

Sacher-Masoch.

Bibliographie

Une famille de soldats. Les Fririon (1768-1886). Br. in-8°. — Imprimerie Chaix. Paris, 1886, 85 p. in-8°.

C'est bien, en effet, une famille de soldats. Treize Fririon sont morts après avoir obtenu, dans l'armée française, des grades plus ou moins hauts, et quatre vivent encore, soit en activité de service, soit en retraite. L'écrit dont nous venons de reproduire le titre contient des notices étendues sur le général de division François-Nicolas, mort en 1840, et sur ses frères le général de brigade Joseph-François, mort en 1849, et le lieutenant-colonel François, tué à Montmirail en 1814.

En 1804, le général François-Nicolas Fririon était chef d'état-major de la 5e division militaire à Strasbourg lorsqu'il fut chargé, avec le général Ordener, d'aller arrêter le duc d'Enghien, à Etteinheim. Nous lisons ici qu'avant de remplir cette triste mission, Fririon fit secrètement prévenir le duc, l'invitant à fuir. Mais celui-ci ne profita pas à temps de cet avis. Le récit de cet événement, fait sur des pièces inédites, est très instructif. (*Journal des savants.*)

Mouvement de la librairie.

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

M. Legouvé a terminé, avec un second volume, ses *Souvenirs de soixante ans* (Hetzel), dans lesquels il fait revivre fidèlement ses amis, en peignant ce qu'ils furent et en racontant ce qu'ils firent. Ces amis de l'auteur ont été presque tous des hommes célèbres à divers titres; tels Jean Reynaud, Victor Schœlcher, auquel la République de 1848 dut le décret d'abolition de l'esclavage, le médecin Halmeman, créateur de l'homœopathie, le musicien Chrétien Urhan, qui fut l'introducteur de Schubert en France, sans parler de Scribe, Musset, Victor Hugo et Lamartine. M. Legouvé eut aussi de tout temps de nombreuses relations dans le monde des théâtres; de là ses curieux récits sur le personnel de la Comédie française pendant la première moitié du siècle, sur Mlle Mars, Geffroy, Firmin, Joanny, et sur un écrivain oublié aujourd'hui, Prosper Goubaux, à la fois dramaturge et pédagogue qui révolutionna le théâtre avec *Trente ans ou la vie d'un joueur*, et réforma les méthodes universitaires en organisant l'enseignement français dans sa modeste institution devenue plus tard le collège Chaptal. Les souvenirs du spirituel académicien, fort instructifs par les détails anecdotiques de tout genre qu'ils renferment, et contés avec cette aimable bonhomie, cette grâce charmante que l'on connaît, peuvent rivaliser avec les meilleurs écrits de ce genre que nous aient laissés les deux derniers siècles.

INSTRUCTION PUBLIQUE, PÉDAGOGIE.

Dans son ouvrage sur *l'Instruction publique et la démocratie, 1879-1886* (Hachette), M. Albert Duruy a examiné et discuté méthodiquement, mais non sans parti pris, l'opportunité, la valeur et les résultats des récentes transformations apportées dans les programmes de l'enseignement à tous les degrés. Pour lui, les réformes accomplies par des

hommes passionnés et tout à fait étrangers aux choses de l'Université ont bouleversé le domaine des études. On a mutilé l'instruction classique, et on l'a soumise à de désastreuses expériences au nom d'une pédagogie d'importation étrangère et antipathique à l'esprit français. La conséquence immédiate a été d'amoindrir la culture générale, à tel point que les élèves de l'enseignement secondaire ne sont plus suffisamment préparés aux études d'enseignement supérieur, de l'aveu même des professeurs des Facultés.

On peut relever dans les observations de M. Duruy des critiques de détail fort judicieuses; mais ses conclusions paraîtront certainement trop radicales autant que prématurées. Avant de porter un jugement décisif sur le nouvel enseignement, il faut lui laisser le temps de faire ses preuves; il ne faut pas le condamner dès ses débuts et sur des exceptions dont il n'est peut-être pas responsable.

Il convient de remarquer, d'autre part, que les anciennes méthodes d'instruction avaient rencontré tant d'adversaires et de détracteurs que la réforme en a été à peu près imposée par l'opinion; ceux qui l'ont accomplie ont dû la subir, plus peut-être qu'ils ne l'ont provoquée.

L'enseignement de la pédagogie, limité jusqu'à ces derniers temps aux Écoles normales primaires, a fait récemment son apparition dans les programmes des Facultés des lettres. La science de l'éducation n'est pas, en effet, moins nécessaire aux professeurs de l'enseignement secondaire qu'aux futurs instituteurs. M. Alexandre Martin, chargé de ce nouvel enseignement à la faculté de Nancy, vient de réunir en volume les leçons qu'il a professées sur *l'Éducation du caractère* (Hachette). Il fait observer avec raison que dans notre système d'éducation, l'on ne tient pas suffisamment compte de l'importance du caractère, du rôle qu'il joue dans la vie de l'individu. Tandis que tous les efforts se portent vers la culture de l'intelligence, on ne fait rien pour organiser et développer les habitudes morales. M. A. Martin recherche les moyens les plus efficaces pour agir d'une façon durable sur le caractère de l'enfant, pour corriger ses instincts et ses défauts, encourager ses qualités naturelles et fortifier son activité et son énergie. Nous signalerons ses observations judicieuses sur les inconvénients de l'internat.

Les études de pédagogie comparée que M. Dreyfus-Brisac a réunies sous ce titre : *l'Éducation nouvelle,* se composent de trois parties distinctes. Dans la première, l'auteur expose les doctrines des Assemblées et des hommes d'État de la Révolution sur l'éducation nationale. Dans la seconde, il traite de la liberté d'enseignement et des conditions de son existence et montre que, pour rester fidèle aux principes de la Révolution, il faut revendiquer pour l'individu le droit d'enseigner, tout en assignant à l'État la mission d'assurer le développement de l'instruction publique. La troisième partie est consacrée à l'examen critique des ouvrages récemment parus sur les questions universitaires, ce qui permet à l'auteur de discuter et d'apprécier les projets de réformes qui sont à l'ordre du jour. C'est ainsi qu'il se montre partisan résolu de la création d'universités provinciales sur le modèle des universités allemandes. En ce qui concerne la question du latin, il ne paraît pas plus satisfait que M. Duruy de la transformation de l'enseignement classique, mais pour des motifs tout différents; il trouve que l'œuvre accomplie est incomplète et ne semble appropriée à aucune destination nettement définie.

PAYS ETRANGERS.

Sous ce titre: *l'Inde anglaise, son état actuel, son avenir* (Librairie académique), M. Barthélemy Saint-Hilaire a publié un remarquable travail qui présente un tableau lumineux et complet de l'organisation politique et sociale de la presqu'île hindoue, de sa culture littéraire, de ses mœurs et de sa religion. L'auteur s'est attaché à mettre en lumière l'œuvre de civilisation que les Anglais ont entreprise dans ce pays. Perpétuellement démembrée pendant de longs siècles, et toujours opprimée par des gouvernements aussi nombreux que tyranniques, l'Inde n'a commencé à jouir du repos et de l'ordre que sous l'administration anglaise. Avec une admirable sagesse politique ses nouveaux maîtres se sont abstenus de la traiter en pays conquis; ils ont restreint dans de justes limites les pouvoirs de tous leurs fonctionnaires, réservé aux natifs une partie des emplois, laissé à certains Etats indigènes le soin de s'améliorer eux-mêmes sous sa surveillance paternelle, accordé la liberté de la presse illimitée, multiplié les écoles, et observé en matière religieuse une neutralité absolue, accordant à tous les cultes une égale tolérance.

L'auteur croit que, dans un avenir fort lointain, l'Inde, après s'être assimilé le gouvernement, les arts et les mœurs de ses maîtres bienveillants et libéraux, finira par adopter spontanément leur foi religieuse et morale. Mais ici se pose une interrogation : l'Angleterre aura-t-elle le temps et le loisir d'accomplir jusqu'au bout la tâche qu'elle a entreprise? C'est précisément la question que l'auteur a traitée dans l'*Introduction* de son travail, et il arrive à cette conclusion que le peuple russe seul peut songer à déposséder les Anglais de l'Inde.

Pour le moment l'Angleterre est absorbée par une question moins grave assurément, mais plus immédiate et plus actuelle, la question irlandaise, à laquelle M. Emile Ferré vient de consacrer une brochure fort instructive intitulée *l'Irlande; la crise agraire et politique, ses causes, ses dangers, sa solution* (Librairie académique). L'auteur constate que la plus grave des difficultés présentes a pris sa source dans le système de confiscation foncière que les conquérants ont pratiqué en Irlande. Depuis un siècle, l'Angleterre s'est efforcée de faire oublier aux vaincus les abus dont ils avaient été victimes; elle leur a accordé la liberté de conscience, de culte et d'enseignement, et tout en consacrant la spoliation originaire, elle a réformé les lois agraires. Mais l'Irlande, qui a la conscience de ses droits, considère ces réparations comme insuffisantes, et elle proteste avec une indomptable énergie contre un état de choses fondé sur la plus odieuse iniquité. De là la nécessité d'adopter le système proposé par M. Gladstone.

M. le baron de Mandat-Grancey, qui revient de *Chez Paddy,* où il a étudié sur place les dramatiques péripéties de la lutte entre tenanciers et propriétaires et les conspirateurs de la *Land-league,* ne partage nullement l'opinion de M. Ferré en ce qui concerne la solution de la question agraire. Il estime que le triomphe des théories de M. Gladstone eût été désastreux pour l'Irlande, et que les mesures politiques ou législatives sont impuissantes à remédier à la situation actuelle. Seul, le développement de l'émigration produira des résultats appréciables; si nombre d'Irlandais se décident à quitter une terre qui ne peut plus les nourrir, les concurrents qui se disputent la propriété agricole diminueront et le prix des fermages deviendra sensiblement moins onéreux.

Nous sommes généralement habitués à considérer l'Orient, sur la foi des voyageurs célèbres, comme un véritable pays d'enchantement et une terre de merveilles. Cette appréciation peut paraître exacte au touriste qui ne fait que passer; mais l'observateur qui séjourne à Constantinople, qui cherche à étudier les mœurs et à analyser la vie sociale, voit son enthousiasme des premiers jours faire place à une singulière désillusion. Dans le tableau peu flatté du monde turc qu'il vient de tracer sous ce titre : *le Mal d'Orient,* Kesnin-

bey montre que l'empire ottoman est tombé dans une irrémédiable décadence. Le désordre, la cupidité, l'ambition, la dépravation des mœurs et l'immoralité administrative le conduisent sûrement à sa ruine. Les derniers sultans épouvantés de cette dissolution ont tenté des réformes; elles sont restées infructueuses. Adbul-Hamid II, le souverain le mieux doué de sa race, malgré son vif désir de faire prospérer son peuple, lutte sans succès contre un état de choses qui est la conséquences des fautes commises par ses prédécesseurs. Aujourd'hui la Turquie n'est plus une nation, mais une simple expression géographique condamnée fatalement à disparaître de la carte d'Europe.

DIVERS.

Que feront nos garçons? Telle est la question que se pose aujourd'hui un publiciste anonyme dont nous avons précédemment signalé deux intéressants ouvrages, *Doit-on se marier?* et *Comment élever nos enfants?* Pour la résoudre, il passe en revue les diverses carrières dans lesquelles peut s'exercer aujourd'hui l'activité humaine, il met sous les yeux des parents et des jeunes gens les indications pratiques qui peuvent les diriger dans leur choix, et, s'il leur détaille avec précision les avantages de chaque profession, il ne leur en dissimule pas les inconvénients. L'auteur, qui a puisé ses renseignements aux meilleures sources, notamment au *Dictionnaire des professions* de M. Edouard Charton, les accompagne de conseils fort judicieux et que l'on fera bien de méditer dans ce temps où la difficulté de s'ouvrir un chemin paralyse souvent l'initiative individuelle. C'est ainsi qu'il préconise pour les fils l'ancienne habitude, trop négligée aujourd'hui, de succéder à la profession paternelle.

Sous ce titre : *Journal d'un mandarin, lettres de Chine,* un fonctionnaire du Céleste Empire, qui est, paraît-il, un véritable Chinois, a retracé l'histoire de nos opérations politiques et militaires dans l'extrême Orient durant ces quinze dernières années. L'auteur s'est placé à un point de vue tout à fait spécial, celui de ses compatriotes, dont il n'hésite pas d'ailleurs à dire du mal lorsque l'occasion se présente, bien qu'il les traite, en général, avec une extrême bienveillance, et il se montre fort sévère pour nos diplomates, responsables, d'après lui, de toutes les difficultés que nous avons rencontrées dans l'Indo-Chine. Pour n'avoir pas voulu reconnaître la suzeraineté de la Chine sur l'Annam et le Tonkin alors qu'il eût été si avantageux d'opérer dans ces pays avec son bienveillant concours, on l'a transformée en ennemie de la France, et on l'a amenée à conspirer d'abord secrètement, puis à entrer en lutte, le jour où elle a été suffisamment armée. Ce qu'il faut donc, c'est trouver les bases d'une entente entre la France et la Chine.

Dans *les Hommes politiques sous la troisième république* (Dentu), M. Edgar Pourcelle nous donne une série de notices biographiques sur les principaux personnages qui ont été mêlés aux affaires publiques depuis le 4 septembre 1870. Ces notices, qui ressemblent trop souvent à des panégyriques, ne peuvent guère avoir d'autre utilité que celle de servir de complément au *Dictionnaire des contemporains.* Encore les renseignements qu'elles renferment sont-ils parfois d'une exactitude contestable, et il sera bon de ne pas les utiliser sans contrôle.

M. le comte de Contades a réuni sous le titre de *Portraits et fantaisies* (Quantin) quelques causeries sur des personnalités qui ont eu dans notre siècle leur jour de célébrité. C'est ainsi qu'il a reconstitué les *Quartiers de la Dame aux Camélias,* dont il explique la vie et le caractère par les influences héréditaires, et qu'il a esquissé la biographie de *l'Homme au Camélia,* Lautour-Mézeray, l'un des plus brillants viveurs de la *loge infernale,* qui finit ses jours préfet d'Alger, sous le second empire, et celle de Poulet-Malassis, l'éditeur fantaisiste qui aimait trop les livres pour savoir les vendre. M. de Contades est un homme d'esprit bien informé; ses recherches historiques, littéraires et mondaines intéressent les collectionneurs de documents sur les hommes et les choses du XIXe siècle.

Bien que le jeûneur Stefano Merlatti soit déjà à peu près complètement oublié, on ne lira pas sans intérêt le travail que MM. les docteurs É. Monin et P. Maréchal viennent de consacrer à son expérience. Après avoir rappelé en quelques pages l'existence aventureuse de ce joyeux rapin, ils racontent son jeûne volontairement subi et scientifiquement constaté par les médecins, et ils arrivent à cette conclusion, appuyée par de nombreux exemples empruntés à la littérature scientifique, que l'homme peut rester plusieurs semaines sans manger. Telle n'est pas, par contre, l'opinion de M. de Fonvielle, dont un récent ouvrage intitulé *Mort de faim après trente jours de jeûne* a pour objet de démontrer que toutes les expériences retentissantes de ces derniers temps sont de simples supercheries.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

La librairie Hachette vient de mettre en vente par livraisons hebdomadaires une nouvelle édition du *Dictionnaire historique de la France,* de M. Ludovic Lalanne, suivie d'un supplément.

A la *Collection des classiques populaires* des éditeurs Lecène et Oudin sont venus s'ajouter *Victor Hugo, son œuvre poétique,* par Ernest Dupuy, — et *Montesquieu,* par Edgar Zévort.

L'éditeur E. Thorin commence la publication d'une nouvelle *Histoire de la littérature grecque,* par MM. Alfred Croiset, de l'Institut, et Maurice Croiset. Le tome Ier comprend *Homère,* — la *Poésie cyclique,* — et *Hésiode.*

Ont paru également :

Chez les éditeurs Plon-Nourrit, un nouveau roman de Henry Gréville, *la Fille de Dosia.*

A la librairie Quantin, *l'Europe en 1887,* par sir Charles Dilke.

Chez Marpon et Flammarion *le Judaïsme, exposé de la doctrine, de la morale et des mœurs des Israélites,* par le grand rabbin Mossé.

Chez l'éditeur Ollendorff l'*Histoire du prince de Bismarck* (1847-1887), par Édouard Simon.

Dans la *Bibliothèque Charpentier,* les *Poésies complètes* d'Arsène Houssaye, où l'on retrouvera les *Paradis perdus,* les *Onze mille vierges,* les *Cent un sonnets,* et les *Poésies dans les bois.*

A la Librairie académique Perrin, *Iwan l'Imbécile,* par le comte Léon Tolstoï, traduction de E. Halpérine-Kaminski.

On nous annonce de Livourne le prochain achèvement de l'*Histoire critique de la Révolution française,* par M. le Dr Cappelletti, professeur d'histoire à l'Institut technique royal.

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris.— Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (8986)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 2. (24e ANNÉE). — 9 JUILLET 1887.

LA REINE VICTORIA

Le jour des noces, on voit ordinairement tout en rose. Il en est un peu de même dans les jours de jubilé. Le mot seul de jubilé dit qu'on est décidé à voir les choses de cette manière, et c'est bien ainsi que l'Angleterre les a vues dans la grande journée du 21 juin. Elle n'a songé ni aux 9 millions d'Irlandais qui, pendant ces cinquante dernières années, sont morts par la famine, par l'expatriation, par la prison, ou ont péri dans les émeutes et sur l'échafaud ; ni aux massacres de soldats anglais dans l'Afghanistan ; ni à l'extinction d'une race entière dans l'Australasie ; ni à l'accroissement du paupérisme à Londres. Elle ne s'est pas préoccupée davantage du danger, beaucoup plus proche aujourd'hui qu'il y a un demi-siècle, de voir se briser l'union des Trois-Royaumes, s'affranchir le Dominion du Canada, se séparer les colonies du Cap et de l'Australie, se soulever l'Inde, grandir la puissance maritime de la Russie, s'accroître la concurrence industrielle des États-Unis, et se lever à l'horizon une nouvelle nation commerçante et colonisatrice — plus colonisatrice et plus commerçante par tempérament qu'aucune autre — sur laquelle on n'avait pas compté : la nation allemande. Elle n'a voulu voir qu'une chose : les progrès accomplis chez elle comme chez tous les peuples, mais plus vite que chez quelques-uns d'entre eux ; son expansion sur le globe, la stabilité de son gouvernement et le bonheur d'avoir, comme disait Sieyès, « vécu » pendant que d'autres mouraient.

Les choses prises de cette manière, les Anglais ont pu, en effet, avoir sujet de beaucoup se réjouir. Ils ont pu se dire qu'en 1837 la population du Royaume-Uni n'était que de 25 millions d'habitants, et que, malgré le dépeuplement de l'Irlande, elle est, en 1887, de 37 millions à peu près ; que celle des colonies anglaises a passé du chiffre de 4 millions à celui de 16, sur lequel plus de la moitié est de pure race britannique ; que l'Inde pacifiée et étendue comprend aujourd'hui 200 millions de sujets et 55 millions de protégés, au lieu de 90 millions il y a cinquante ans. Ils ont pu songer avec orgueil que leur commerce d'importation et d'exportation s'est élevé, dans cet espace de temps, de 3 milliards à 16 milliards de francs ; que la seule industrie métallurgique a crû dans la proportion de 1 à 8, et celles qui se rapportent à la filature et au tissage de la laine, de 1 à 7 ; que le revenu public sujet à l'impôt, tel qu'on peut l'établir par le cadastre des terres et par le rendement de l'*income tax* (mode d'évaluation qui reste toujours plutôt au-dessous qu'au dessus de la vérité), s'est élevé de 6 milliards à 15, et qu'en toutes choses l'accroissement a été le même. Tout cela est très propre à flatter l'imagination et à chatouiller agréablement l'orgueil national. On pourrait objecter que cette croissance n'est rien en comparaison de celle des États-Unis ; que la population, pour ne parler que de cela, augmente dans de bien autres proportions en Russie et ailleurs ; que le développement matériel est ordinairement le signe du progrès, mais n'est pas le progrès même. Heureusement, les Anglais ont sur ce point de quoi répondre ; et c'est peut-être au point de vue de la législation, c'est-à-dire des efforts des pouvoirs publics pour accroître la liberté, la dignité et le bien-être des hommes, pour réaliser autant que possible parmi eux l'idéal de la paix et de la justice, que le dernier demi-siècle écoulé a été véritablement un demi-siècle de progrès pour l'Angleterre.

Pendant ce temps, en effet, nous avons vu présenter beaucoup de bills et passer beaucoup d'actes tendant directement vers ce but : la réalisation de la justice envers les faibles. Nous ne parlerons point des lois politiques : la grande réforme électorale date de 1832, et celles qui l'ont suivie en 1866, 1867, 1877, 1884, n'ont été que les branches de l'arbre planté sous Guillaume IV; nous voulons parler des lois purement humanitaires. Le parlement en a fait pour protéger les pauvres, les enfants, les femmes, les ouvriers, les animaux, avec une activité infatigable. Une branche nouvelle de législation, celle qui concerne la santé publique, a été créée en 1848. C'est de l'Angleterre qu'est parti le mouvement en faveur des femmes, qui, s'il ne les a pas conduites au droit de vote politique, comme le demandaient à la fois des députés libéraux et des pairs conservateurs, leur a ouvert l'exercice de la médecine et l'accès aux grades universitaires. Jusqu'en 1839, le père seul pouvait, en cas de divorce, conserver ses enfants; depuis cette époque, ils sont dévolus à la mère jusqu'à l'âge de sept ans. Celle-ci est maintenant tutrice après la mort du mari, ce qui n'avait pas lieu jusqu'à l'année dernière. Le *Mawied women's Property act* de 1870 accorde aux femmes mariées — ce qu'elles n'ont pas même en France, où la législation leur était plus favorable à certains égards qu'en Angleterre — le droit de gérer leurs propres biens, et leur attribue la propriété tout entière de leurs gains, même lorsqu'elles habitent sous le toit conjugal. Cette dernière disposition vise surtout les ouvrières et les commerçantes, lesquelles sont ailleurs si exposées à voir les fruits de leur travail dissipés par le mari. On sait que depuis l'année 1847 on a constamment adouci le travail des enfants et des femmes dans les manufactures. Cette année-là, le *Ten Hours bill* a réduit pour eux le travail à dix heures; en 1874, on a fixé le minimum d'âge à dix ans; en 1878, on a encore limité le travail et voté une foule de mesures protectrices. Les paysans se plaignaient avec raison qu'au terme de leurs baux les améliorations qu'ils avaient pu faire dans leurs fermes fussent perdues pour eux; l'acte de 1883 leur en assure la compensation. Les absurdes lois sur la chasse ont été réformées sous le ministère de M. Gladstone. Enfin, de même que pour la santé publique, une branche de législation créée en Angleterre sous Georges III a, sous le règne de Victoria, poussé sur le grand arbre de la justice et de la compassion de nouveaux rameaux. Nous voulons parler de la législation protectrice des animaux, développée, sinon encore complétée, par les actes de 1839, 44, 49, 54, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 72, 76, 78, sans compter les plus récents, qui réglementent la pratique des vivisections, et dont la date nous échappe. Il n'y a pas de pays dans le monde, sans excepter la Russie, où il ait été plus fait dans cet espace de cinquante ans pour le triomphe de la charité et de la justice. Il n'y en avait pas où, sous ce rapport, il y eût plus à faire. La France, pour sa part, ne pouvait pas subir de comparaison avec ses voisins, parce qu'elle avait pris l'initiative de la justice en bien des choses. Mais enfin le progrès législatif en Angleterre s'est accompli, depuis un demi-siècle, sans secousses et sans révolutions, lentement, majestueusement, sûrement, et, à l'heure qu'il est, l'Angleterre, que son unité soit durable ou non, que sa prépondérance politique soit demeurée plus ou moins réelle, présente le spectacle du plus grand empire commercial, industriel, maritime, colonial, financier et (ce qui est plus beau) intellectuel et moral, qui ait paru dans le monde.

Dans ce vaste cadre apparaît une tête de femme remarquable par sa simplicité. La reine Victoria — c'est là le trait dominant de sa nature — a gardé au milieu des plus grandes affaires, et après la plus longue expérience de la vie, une naïveté de pensionnaire. Nous ne voulons point parler de ces manières simples qui sont les seules manières nobles et qui se trouvent nécessairement chez les rois ; nous voulons parler de la tournure de son esprit. Ayant lu en original à peu près tout ce qu'elle a fait imprimer, nous pouvons, s'il est vrai que le style de l'écrivain reflète son caractère, rendre ce témoignage qu'il n'est pas dans le monde d'esprit plus droit, plus confiant et plus exempt de recherche que le sien. C'est toujours un sujet d'étonnement qu'un prince, après un long règne, ne soit pas devenu un sceptique. Presque tous sont des désabusés, si las des déceptions que leur ont données les hommes, qu'ils se réfugient, pour n'en pas trop souffrir et pour n'en pas affronter de nouvelles, dans une complète indifférence. Les deux Napoléon méprisaient les humains ; tous les despotes ont été des contempteurs de l'humanité. Or voici une reine presque septuagénaire qui, après un demi-siècle de règne, conserve une foi entière et dans les hommes et dans les choses de la terre. L'ingratitude, pain quotidien qu'on donne aux grands, ne l'a pas plus guérie de sa confiance, que la mort de son époux ne l'a détachée de la vie. La reine Victoria est une croyante : cela ressort avec toute évidence de ses lettres, surtout de ses notes et impressions personnelles, et du *Journal de sa vie;* elle croit en tout et à tout : en Dieu, en son pays, en l'avenir de l'Angleterre, en la supériorité de sa mission sur la terre, en la perpétuité de sa dynastie; elle croit aux douceurs de la vie, aux joies de la famille, à l'amitié des autres souverains, à l'affection de ses sujets, à l'amour de son entourage, au dévouement de ses domestiques, à la sincérité et au désintéressement de tous les sentiments humains. De là sa force et sa sérénité : la foi au bien n'est-elle pas le bonheur ?

Si l'on veut une preuve de ce que nous avançons, on n'a qu'à ouvrir la dernière partie publiée de son *Journal*, celle qui se rapporte à une époque où, vieille déjà et s'étant vu enlever par la mort l'homme qu'elle

aimait et la princesse Alice, une autre à sa place eût éprouvé ce dégoût de la vie qui engendre l'égoïsme de la douleur. Chaque page porte le cachet de l'intérêt qu'elle prend à tout ce qui l'entoure. Elle trouve du plaisir à visiter les paysans des montagnes d'Écosse, à se mêler à leurs solennités de famille. Elle a pleine confiance dans les sentiments qu'elle leur inspire. Deux vieilles femmes malades, la mère Grant et la mère Brown, l'occupent beaucoup. Le dimanche, elle se rend à la paroisse de Balmoral, au lieu de la chapelle du château, et se trouve heureuse de recevoir la communion en compagnie de ses gardes-chasse et de leurs familles. Et ce n'est nullement affectation de popularité : l'affectation en tout genre est complètement étrangère à la reine Victoria ; c'est sincérité de sentiments bienveillants et de sentiments chrétiens.

Aussi, peu agréable est le lot de ceux qui n'ont pas la sympathie de cette reine si franche et si sincère. On disait un jour à une femme qui déclarait ne vouloir plus jamais feindre et être résolue à manifester toujours ouvertement ses sentiments, qu'elle devrait en ce cas commencer par devenir parfaite, sous peine d'être insupportable. « S'il en est ainsi, répondit-elle, vous me dégoûtez de la franchise. » La réponse était spirituelle et vraie. Oui, malheureusement, « il en est ainsi ». Pour que l'absolue franchise soit de mise, il faut d'abord qu'il y ait chez celui qui en use absolue justice, absolue bonté, entière équité de sentiments. C'est demander beaucoup à l'humaine faiblesse; c'est attendre un peu trop de notre infaillibilité. Voilà pourquoi la politesse a été inventée et la charité existe : ce sont palliatifs de l'injustice, succédanés de la perfection. Peut-on dire que cette charité, que cette politesse même, la reine Victoria les exerce réellement envers tout le monde, qu'elle est juste pour tous les peuples et pour tous les hommes, que ses préférences ne sont jamais inspirées par la prévention ou la passion? Hélas! voici un exemple bien connu du contraire. Cette pieuse reine était dans ce même château de Balmoral où elle édifiait tant ses gardes-chasse et visitait si charitablement les malades, quand elle reçut, en 1870, la nouvelle de nos désastres. C'était un dimanche; son chapelain, Macleod, monta en chaire et, prenant texte je ne sais si de Sodome, de Gomorrhe ou de Babylone, versa l'outrage sur les Français. Au sortir de la chapelle, la reine écrivit dans son *Journal* une note dans laquelle elle se montre fort satisfaite de ce qu'elle vient d'entendre. Nous comprenons fort bien que ses sentiments de famille inclinassent, dans cette circonstance, son cœur vers les Allemands; mais de là à souffrir qu'en sa présence on insultât les vaincus, il eût dû y avoir loin pour un noble cœur.

Mais peut-être, après tout, n'est-ce point par le cœur que la reine Victoria se trouve au-dessous de cette perfection sans laquelle l'entière sincérité n'est pas du tout chose désirable. Après avoir étudié ses écrits et disséqué son style, nous inclinons à croire que c'est plutôt par le manque d'envergure d'esprit. Pas une minute, la petite pensionnaire, arrêtée dans son développement intellectuel et demeurée à tout jamais à ses années de couvent, ne s'élève au-dessus des horizons les plus étroits. Pas une minute, son imagination, à défaut de son esprit, ne l'entraîne à des considérations un peu hautes. On dit que la reine Victoria s'occupe beaucoup de l'expédition des affaires et pèse d'un certain poids dans le gouvernement : nous le croyons d'autant plus volontiers que, dans un pays comme l'Angleterre, c'est du bon sens et de l'application plutôt que du génie qu'il faut au souverain pour remplir ses fonctions. La reine Victoria réalise l'idéal de chef de gouvernement dans un pays libre, idéal qui veut précisément la médiocrité. Un publiciste célèbre — Montesquieu, je crois — demande qu'il y ait dans une république, pour que la liberté y soit plus assurée, « beaucoup d'hommes honnêtes et médiocres ». Dans une monarchie constitutionnelle, il n'en est besoin que d'un seul : le roi. C'est peut-être par là, comme par ses vertus privées, lesquelles sont incontestables, que la reine d'Angleterre est un modèle sur le trône. Sa médiocrité d'esprit a fait le bonheur de son peuple, comme sa naïveté de sentiment a fait le sien propre.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'elle n'ait aucune intelligence de notre caractère national, par conséquent aucune espèce de sympathie pour la France. Comprendre conduit à aimer. A moins de passion et de parti pris, on justifie toujours ce que l'on comprend ; or il est impossible que la reine Victoria comprenne la nation française : la nature de son esprit, qui est amoureux du fait et ne remonte pas aux causes, ne lui permet pas de deviner ce qui se cache sous nos défauts. M. John Lemoinne écrivait excellemment l'autre jour : « C'est la recherche de l'absolu qui est la fontaine et l'origine de toutes les révolutions ; et c'est parce que le peuple français la poursuit toujours qu'il a l'apparence d'un peuple inconstant, instable et indisciplinable. Mais, aux yeux du philosophe, cette apparence se transforme en besoin et en poursuite de l'idéal ; c'est peut-être une faiblesse politique, mais c'est une grandeur morale. Les Anglais, eux, ne sont jamais à la recherche de l'idéal. » Ce que M. Lemoinne dit avec grande raison des Anglais, on peut le dire avec plus de raison encore de leur reine. On pourrait croire qu'à cause de son origine allemande la reine Victoria est une idéaliste : nullement; c'est la plus positive, la plus *matter of fact* des Anglaises. C'est pour cela peut-être qu'elle plaît tant à son peuple ; mais c'est à coup sûr la raison qui fait qu'elle ne nous aime point et surtout qu'elle est absolument incapable de nous comprendre.

Ce n'est pas à nous autres Français, nous que l'intelligence des causes rend tout naturellement tolérants à l'égard des effets, à reprocher à une femme si

droite les bornes que la nature assigne à son esprit. Le génie chez les rois a toujours fait le malheur des peuples : la reine Victoria n'attirera sur le monde aucune espèce de calamité. Froide dans ses manières, malgré qu'elle soit, en véritable Anglaise, sensible à l'amour, ses sujets voient dans cette froideur le cachet de la dignité ; économe, raisonnable et suffisamment bonne pour que l'on ne puisse pas l'accuser du contraire, elle eût été le type de la parfaite Anglaise derrière le comptoir d'un bourgeois de la Cité aussi naturellement que sur le trône. C'est probablement cela qui charme le plus en elle toutes les classes des Trois-Royaumes : elle est l'incarnation du caractère national, *a representative woman*.

Mais un trait plus touchant sans doute se rencontre chez la reine Victoria : la maternité ; elle a eu le bonheur d'être une mère féconde, et elle a été une mère plus tendre que cela n'est ordinaire chez les rois. Depuis une dizaine d'années surtout, ce caractère paraît avoir frappé plus particulièrement les Anglais. Son âge, le nombre de ses enfants, celui de ses petits-enfants, l'étendue croissante de son empire colonial, les deux couronnes superposées sur sa tête, tout a concouru à la revêtir à leurs yeux de maternité. Le peuple qui a toujours été et voulu être le plus étranger à l'idée et au principe du gouvernement paternel a inventé le mot, si nouveau dans sa bouche, de « maternité royale ». Ce néologisme a porté bonheur à la reine Victoria et redoublé l'amour qu'on lui porte. Qui sait s'il ne lui portera pas également bonheur dans l'histoire et si ce hasard d'avoir eu beaucoup d'enfants, dans un temps où son pays acquérait beaucoup de colonies, joint à la sagesse de rester tranquillement dans le rôle neutre de souverain constitutionnel, ne lui vaudra pas, à la loterie de la Renommée, le beau nom de « Mère des peuples » ?

LÉO QUESNEL.

L'ÉVOLUTION DE LA SYMPHONIE

Beethoven, Hector Berlioz et Richard Wagner.

Il n'est aucun artiste qui ne désire passionnément être admiré. Par être admiré, il entend sans doute être goûté, mais aussi être compris. Le créateur d'œuvres musicales est semblable en ce point aux autres artistes. Le musicien symphoniste aurait-il une complexion différente ? Lui suffirait-il, par hasard, d'obtenir les suffrages d'un cénacle de délicats, sensibles aux beautés de son instrumentation et seuls capables d'en pénétrer la signification intime ? Comment le croire ? Lorsqu'un grand symphoniste a acquis la conscience de son génie, lorsqu'il a charmé et conquis l'élite, son ambition croît avec le succès. Aux applaudissements discrets des auditeurs instruits, il brûle d'entendre s'ajouter les acclamations retentissantes. Si elles lui manquent, il en souffre ; il se dit méconnu ; il n'a de repos que lorsqu'il a enfin soulevé les larges enthousiasmes du grand public, tantôt au prix de regrettables concessions, tantôt, ce qui est plus noble, par cette habileté supérieure grâce à laquelle les maîtres, quoique en respectant leur art, se rendent accessibles à tous les hommes de bonne volonté.

L'histoire des compositeurs de musique dans les genres les plus divers s'écrit de nos jours avec exactitude et critique. Bien étudiée, celle des maîtres symphonistes prouve, nous le pensons, qu'ils tiennent infiniment à ce que leur musique soit non seulement agréable aux oreilles, mais encore claire à l'esprit ; non seulement délicieuse, brillante, émouvante, mais encore intelligible. Leur biographie fait voir qu'ils connaissent, les uns d'instinct, les autres par étude et par réflexion, les moyens sûrs d'être compris en même temps que goûtés. Elle nous enseigne de plus quels sont ces moyens, ces procédés. Si l'on réussissait à découvrir le secret que possèdent les maîtres d'atteindre à la fois notre sensibilité et notre intelligence ; si l'on pouvait mettre en évidence et définir la méthode, consciente ou non, par laquelle ils y arrivent, on expliquerait peut-être certaines transformations sur le caractère desquelles les critiques se sont souvent mépris ; on démêlerait peut-être les causes de ce que j'appelle l'évolution de la symphonie, telle qu'elle s'est accomplie depuis Beethoven jusqu'à nos jours.

I.

BEETHOVEN.

Ceux-là auraient du génie de Beethoven une idée incomplète et fausse qui se seraient contentés de n'envisager en lui que le symphoniste, même en comprenant sous ce mot l'auteur des œuvres instrumentales comme les sonates, les concertos, les quatuors, quintettes, sextuors, octuors. Ses biographes les plus éminents, tant par leur devoir d'historiens que par leur compétence technique, s'appliquent à embrasser tout entier ce vaste et puissant esprit. Ils cherchent quel a été son penchant pour la musique avec paroles, à quel moment ce penchant s'est manifesté, sous quelles formes il s'est révélé, quels en ont été les progrès et si le besoin d'associer les voix aux instruments, de joindre le son phonétique au son inarticulé, bref d'expliquer les notes par des mots, est allé grandissant chez le maître jusqu'à ses derniers jours. Je n'emprunterai à ces habiles critiques que les renseignements les plus propres à éclairer mon sujet.

En 1802, Beethoven était encore un habitué très assidu des scènes lyriques, un avide auditeur d'opéras ;

car il ne cessa de montrer une véritable passion pour le théâtre jusqu'au jour où sa surdité toujours croissante l'eût rendu incapable de percevoir les sons. Il ne manquait pas une représentation des opéras de Méhul ou de Cherubini (1). Était-ce pour se procurer le plaisir que cause une belle œuvre dramatique et lyrique à la fois ? Sans doute. Mais cette assiduité s'explique non moins naturellement par le désir longtemps caressé d'écrire pour la scène et de se préparer à ce genre de composition en assistant à l'exécution publique des productions les plus savantes et les plus pathétiques des maîtres contemporains. Il guettait, il saisissait, il faisait naître même les occasions d'écrire des partitions d'opéras. Il s'éprenait des sujets déjà traités par d'autres et brûlait d'en écrire les chants, les parties orchestrées. Paër lui-même a raconté qu'à l'une des représentations de sa *Léonore*, à Vienne, le hasard l'avait placé à côté de Beethoven, qui ne cessait de s'extasier et de s'émerveiller. Persuadé que cette admiration avait sa musique pour objet, Paër, singulièrement flatté, s'apprêtait à remercier chaudement Beethoven, quand celui-ci lui dit avec une franchise accablante : « Ah! mon cher ami, il faut absolument que je mette votre opéra en musique (2). » — Or c'est ce qui est arrivé : la *Léonore* de Paër a fait place au *Fidelio* de Beethoven.

Des circonstances défavorables, des tentatives avortées détournèrent de temps en temps son esprit du théâtre. Mais la passion qui l'y portait ne s'assoupissait que pour se réveiller avec une force nouvelle. A la fin de 1806, il conçut le dessein d'obtenir le poste de compositeur attitré de l'Opéra de Vienne. Il était pressé de voir ce rêve se réaliser. Il adressa aux directeurs une requête qui a été retrouvée et publiée il y a quelque temps. Beethoven avait rédigé en termes formels les propositions suivantes :

« 1° Le soussigné s'oblige et s'engage à écrire tous les ans un grand opéra, dont le sujet sera choisi par lui, d'accord avec la Direction;

« 2° Le soussigné s'engage et s'oblige également à écrire tous les ans un opéra-comique ou un ballet. Il se tient à la disposition de la Direction pour composer les cantates et les morceaux de circonstance (3). »

Les propositions de Beethoven ne furent pas acceptées. Pour quelle cause, on l'ignore ; mais ce que l'on sait bien, c'est que ce ne fut pas sa faute ; c'est aussi que le mauvais succès de cette démarche ne le dégoûta nullement d'aspirer à écrire des compositions dramatiques. En effet, à peu près à la même époque, il faisait son possible pour que le poète Collin lui confiât un livret d'opéra. Collin ne tarda pas à lui promettre la collaboration qu'il souhaitait. Il eut d'abord l'idée d'arranger pour Beethoven le *Macbeth* de Shakespeare, et il en écrivit même le premier acte. Puis, trouvant le sujet trop sombre, Collin choisit un sujet fantastique, *Bradamante*. Beethoven n'en approuva ni le caractère, ni le plan, et Collin se livra à d'autres recherches. Tous ces faits sont utiles à connaître : ils nous montrent l'esprit de Beethoven hanté, sinon toujours, du moins très souvent par la pensée d'écrire des opéras, de composer sur un texte littéraire, d'ajouter à la musique cette détermination, cette clarté qui ne lui viennent que de la parole.

En dehors de la musique de théâtre, beaucoup d'autres de ses œuvres attestent cette vive préoccupation. En 1813, à sa grande composition symphonique sur la victoire remportée par Wellington à Vittoria, il joint, dans un concert, des pièces vocales, dont une marche triomphale avec chœur et un air de basse duquel Beethoven dit lui-même que cet air est écrit pour le théâtre plutôt que pour le concert. Et il veut que cette exécution musicale soit soutenue par une mise en scène saisissante (1).

De 1815 à 1818, Beethoven ne produisit guère que des compositions vocales, dont la principale est l'admirable poème mélodique : *A la bien-aimée absente*. « C'est — dit M. Victor Wilder — le premier et magistral modèle d'une suite ou série de mélodies vocales, distinctes comme les perles d'un collier et rattachées pourtant l'une à l'autre par le fil de l'idée poétique. » Cette forme de poème mélodique a été reprise depuis par Schubert et par Schumann. « Tout récemment — dit encore M. V. Wilder — quelques jeunes compositeurs français ont essayé, non sans succès, d'acclimater dans leur patrie ce genre d'ouvrages, qui donne au *lied* l'envergure et la portée d'une grande composition. » — « Mais, nous le répétons, le poème mélodique de Beethoven est le premier modèle du genre, et, j'ai à peine besoin de le dire, ce coup d'essai est un coup de maître (2). »

Était-ce seulement par goût de la variété, ou pour reposer son esprit en passant d'un genre de composition à un autre, que Beethoven allait ainsi jusqu'à créer un type de mélodie avec poème, et qu'il s'en éprenait au point de la porter d'emblée à la perfection? N'est-il pas plus que probable que son imagination interprétative se complaisait aux œuvres musicales auxquelles les paroles donnaient un sens clairement

(1) V. Wilder, *Beethoven, sa vie et son œuvre d'après les documents authentiques et les travaux les plus récents*, p. 243.

Je saisis la nouvelle occasion qui m'est offerte de louer hautement cet excellent ouvrage. Je vais y faire, dans ce travail, de nombreux et larges emprunts, et je remercie l'auteur des services qu'il rend par ses écrits à ceux qui, comme moi, s'occupent de psychologie musicale.

(2) V. Wilder. *Beethoven*, etc., p. 247.

(3) Ouvrage cité, p. 274.

(1) Même ouvrage, p. 358.

(2) V. Wilder, *Beethoven*, etc., p. 402, 403.

intelligible? A l'appui de cette opinion, il nous serait aisé d'accumuler des renseignements qui se pressent sous notre main. Ce sera assez d'apporter ici une pièce dont tout lecteur attentif appréciera l'importance. Je l'emprunte au livre de M. V. Wilder, si riche en documents instructifs. On y verra quel prix Beethoven attachait au texte poétique, même lorsqu'il ne s'agissait que de joindre un accompagnement à des airs populaires.

Depuis 1810, Beethoven était entré en relations avec Georges Thomson, éditeur à Édimbourg, pour continuer le travail commencé par Haydn et Kozeluch, et qui consistait à harmoniser les chants écossais, irlandais et gaéliques. Thomson les envoyait en grand nombre. Beethoven a ainsi transcrit, en y mettant l'accompagnement de piano, de violon et de violoncelle, environ deux cent cinquante mélodies, dont beaucoup sont exquises. A cette occasion, Beethoven écrivit à Thomson des lettres, tantôt en anglais, tantôt dans un français plein de fantaisies grammaticales, mais fortement expressif. Dans l'une de ses lettres, voici ce que l'on trouve :

« Je vous prie instamment d'adjoindre toujours le texte aux chansons écossais.

« Je ne comprends pas comme vous qui êtes connaisseur ne pouvez comprendre que je produirais des compositions tout à fait autres si j'aurai le texte à la main, et les chansons ne peuvent jamais donner des produits parfaites si vous ne m'envoyez pas le texte, et vous m'obligerés à la fin de refuser vos ordres ultérieurs (1). »

Quoi de plus clair que ces lignes? Elles signifient évidemment que le texte d'une chanson détermine le véritable caractère de la mélodie; qu'il suggère, par suite, le véritable caractère de l'harmonie, et qu'il produit, comme résultat final, la perfection de l'œuvre totale. Mais un texte de chanson, qu'est-ce donc sinon un programme développé?

Quelque probants que soient les faits que nous venons d'exposer, en voici qui les surpassent en force démonstrative.

Ils n'ont pas tous disparu, ces dévots de la musique instrumentale qui ne tolèrent que la symphonie sans programme. Parmi eux, quelques-uns n'hésitent pas à condamner l'usage que Beethoven a fait des indications développées, dans ce genre de composition : ils voient là tantôt une aberration, tantôt une marque d'affaiblissement sénile, jamais un résultat du travail réfléchi et régulier de son génie cherchant, par cette voie, à atteindre la perfection. Toute contraire est l'opinion de certains juges, à la fois musiciens, critiques, savants, qui se sont livrés à une étude assidue, prolongée, patiemment comparative des œuvres du maître Écoutons-les.

Et d'abord ils estiment que Beethoven, lorsqu'il se proposait d'ajouter des voix humaines, par conséquent des paroles à la symphonie, voulait non seulement l'agrandir, mais, en l'agrandissant, la rendre plus belle, plus parfaite. En 1817, dix ans avant sa mort, il disait à Mlle del Rio : « Ce que j'ai fait n'est rien ; de bien autres visions me flottent devant l'esprit : *Mir schweben ganz andere Dinge vor!* » — « On le voit, dit M. V. Wilder, la déclaration est nette et précise. L'idéal du maître s'est déplacé, et c'est lui-même qui nous l'affirme en termes dont le sens ne saurait présenter de doutes : *De bien d'autres visions me flottent devant l'esprit!* — Ces chimères radieuses qui hantaient son génie, nous les connaissons, ce sont ses derniers quatuors, c'est la *Symphonie avec chœurs*, dont les premières esquisses sont datées de 1817 (1). »

Je m'occuperai des derniers quatuors dans un autre travail. Je m'attache dans celui-ci à recueillir, aidé par de pénétrants critiques, ce que révèlent sur notre question la forme, les antécédents, la préparation, le texte enfin, mieux compris aujourd'hui, de la *Symphonie avec chœurs*.

« Beethoven — dit Berlioz — avait écrit déjà huit symphonies avant celle-ci. Pour aller au delà du point où il était alors parvenu à l'aide des seules ressources de l'instrumentation, quels moyens lui restaient? l'adjonction des voix aux instruments (2). » D'après M. V. Wilder, l'idée fondamentale de la neuvième symphonie était de réconcilier les voix humaines et les instruments sur le domaine de la symphonie; et cette pensée qui bouillonnait dans son cerveau était si grande, qu'au mois de janvier 1823 le maître se décida brusquement à faire trêve à ses autres travaux pour se donner corps et âme à son œuvre capitale (3). Nous lisons dans la forte étude qu'Octave Fouque a consacrée à la neuvième symphonie : « Quels moyens existaient pour rendre en musique les idées qui remplissaient l'âme panthéiste, républicaine, un peu mystique du maître? Évidemment, l'orchestre ne suffisait pas, et Beethoven songea à augmenter sa puissance d'expression par l'adjonction de la parole chantée (4). » — Et, après une longue et lumineuse analyse de l'œuvre, Octave Fouque conclut ainsi : « Au triple point de vue de la modernité, des procédés, de l'agrandissement de la forme et du rendu de la pensée, il est donc certain que la *Symphonie avec chœurs* a considérablement élargi et reculé les bornes de son art (5). »

Relisons de près ces jugements et relevons-en le

(1) V. Wilder, *Beethoven*, etc., p. 412.

(1) V. Wilder, *Beethoven*, etc., p. 410.
(2) Berlioz, *A travers chants*, p. 53.
(3) V. Wilder, ouvrage cité, p. 442 et suiv.
(4) O. Fouque, *les Révolutionnaires de la musique*, p. 274.
(5) Même ouvrage, p. 283.

trait commun. Nos trois juges l'affirment expressément, quoique en termes un peu différents : parvenu à une conception agrandie, élargie, profondément psychologique de la musique instrumentale, Beethoven reconnaît que, pour réaliser cette pensée suprême, les ressources de l'orchestre ne lui suffisent plus, qu'il doit réconcilier les voix humaines et les instruments, que cette réconciliation doit s'opérer sur le terrain de la symphonie ; et, en conséquence, il compose la *Symphonie avec chœurs*, son œuvre capitale. — Ce n'est donc pas là une erreur de son esprit, un faux pas, une chute de son génie : c'est le fruit admirable de sa puissance créatrice à son apogée, cherchant à enfanter et mettant au jour, en effet, l'idéal de la symphonie par l'union de l'orchestre et de la parole poétique, et cela d'après un dessein prémédité.

Prémédité depuis quand ?

« Cette œuvre, dit M. V. Wilder, le tourmentait depuis longtemps, et il y rêvait depuis des années lorsqu'il se résolut à l'écrire.

« Pour ce qui regarde le problème thématique, on trouve déjà dans un cahier d'esquisses daté de 1815 le schéma du motif principal du scherzo ; mais, en ce qui touche l'idée fondamentale de la neuvième, celle de réconcilier les voix humaines et les instruments sur le domaine de la symphonie, il me semble qu'elle a préoccupé le maître de très bonne heure. Avant de risquer ce pas décisif, il avait tâté le terrain avec la *Fantaisie pour le piano avec orchestre et chœur*, datée de 1808. Or il y a une analogie facile à découvrir entre les deux motifs chantés, celui de la fantaisie, et celui de la symphonie, et, par une coïncidence digne assurément de nous faire réfléchir, le premier de ces thèmes est emprunté, note pour note, à un *lied* écrit en 1795, intitulé *Soupirs d'un amant dédaigné* (1). »

De 1795, date où fut composé ce *lied*, à 1824, date de la première exécution de la *Symphonie avec chœurs*, près de trente ans se sont écoulés. L'idée fondamentale de cette grande œuvre s'est ainsi formée et a accompli ses progrès par voie de tâtonnements répétés et d'essais successifs, durant plus d'un quart de siècle. Il n'est donc pas permis d'y voir comme une sorte d'accident. C'est le fruit mûr d'une méditation profonde, persistante, d'un esprit tenace qui, chemin faisant, s'est corrigé sans cesse, jamais démenti, et qui n'a mis au jour cette création merveilleuse qu'au moment où il en a été pleinement satisfait.

« Tous les musiciens, dit O. Fouque, ont remarqué l'analogie qui existe entre la *Fantaisie* (op. 80) et la neuvième symphonie. L'introduction de l'élément choral au milieu des symphonistes a frappé les moins attentifs .... Mais une parenté bien plus étroite lie l'admirable finale à une autre œuvre de Beethoven, au finale de la *Symphonie héroïque* : ce n'est plus seulement une similitude de forme, mais une complète ressemblance de fond, de plan, une conduite de morceau imposée par une pensée maîtresse identique (1)....

Au moment où il publiait la *Symphonie héroïque*, Beethoven en était au début de sa seconde manière : il compose non plus pour le seul plaisir de l'oreille, ni même pour satisfaire aux règles savantes d'une architecture convenue, mais pour exprimer un sentiment, pour répondre à un état de l'âme, pour décrire une série de phénomènes moraux. Il faut donc, si l'on veut trouver un fil conducteur au milieu de l'apparente incohérence des divers épisodes, se rendre compte de la pensée du maître, de l'idée qui l'a inspiré, du sentiment qu'il a eu l'intention de rendre (2). »

Aux étapes comptées par M. V. Wilder dans la marche de Beethoven vers cette conception, M. Octave Fouque a jugé qu'on en devait ajouter encore une.

Partant de là, O. Fouque cherche quel est le sentiment commun exprimé dans le finale de la *Symphonie héroïque* et dans le finale de la *Symphonie avec chœurs*. Selon lui, la neuvième symphonie n'est autre chose que la troisième agrandie et généralisée. L'une est l'histoire d'un homme, l'autre l'histoire d'un peuple ou plutôt de l'humanité tout entière arrivée à la pleine conscience de sa force et de sa liberté (3). — Ce rapprochement nous paraît poussé trop avant ; les termes n'en sont ni assez justes ni assez précis. Mais la relation qu'ils notent inexactement est réelle. La voici, à notre avis.

Oui, l'une et l'autre symphonie sont inspirées par un même sentiment, celui de l'héroïsme ; par un même désir, celui d'exprimer, de chanter l'héroïsme. Dans la troisième symphonie, l'héroïsme chanté est celui d'un grand homme : *Sinfonia eroïca per festiggiare il sovvenire di un grand'uomo ;* — dans la neuvième, l'héroïsme célébré est celui de l'âme humaine, qui aspire à la liberté ou qui jouit de la liberté conquise. L'*Ode à la joie* est en effet, à mots couverts, une *Ode à la liberté :* M. V. Wilder nous paraît l'avoir prouvé.

Une musique qui exprime l'héroïsme est assurément supérieure à une musique simplement musicale. Mais comment, avec des sons inarticulés, signifier clairement que l'on célèbre l'héroïsme, ici celui d'un grand homme, là celui d'un peuple ? C'est absolument impossible. Donc, pour parvenir à rendre un sentiment aussi déterminé, une pensée aussi particulière, il faut mettre sous les notes des paroles ; sinon on restera dans le vague, et le but sera manqué.

Aussi Beethoven appelle-t-il les mots au secours de la symphonie. La première fois, il n'explique la sym-

(1) V. Wilder, etc., p. 244-245.

(1) O. Fouque, *les Révolutionnaires de la musique*, p. 275.
(2) Même ouvrage, p. 276.
(3) Même ouvrage, p. 277-278.

phonie qu'au moyen d'un titre et de huit mots, lesquels, à vrai dire, sont un programme véritable, quoique un programme très bref. L'auditeur, en effet, est averti que la symphonie, surtout dans le finale, qui portera au plus haut degré l'énergie expressive de l'œuvre, sera la célébration musicale du souvenir d'un héros. A cette pensée celui qui écoutera, ainsi préparé, rattachera tous les morceaux : il comprendra et jouira d'autant plus qu'il comprendra mieux.

La *Symphonie héroïque* fut terminée en 1804. Vingt ans après, en 1824, Beethoven compose la neuvième symphonie. Un titre et un programme succinct ne lui suffisent plus. Nous devons tâcher de voir pourquoi. O. Fouque a dit que l'esprit du maître était, à cette époque, plein de hautes pensées qu'il brûlait de traduire, que son cœur débordait de grands sentiments qu'il voulait exprimer. Mais ces pensées et ces sentiments, ces phénomènes moraux, comme il les appelle, Octave Fouque leur prête une complexité et une étendue qui les placent en dehors des limites de l'art musical. Le commentaire de M. V. Wilder a de quoi nous éclairer davantage.

« Il est intéressant, dit-il, de rechercher la raison qui a déterminé Beethoven à choisir le texte de l'*Ode à la joie*, de Schiller, pour le placer au sommet de la neuvième symphonie : cette raison, je crois l'avoir trouvée.

« Il est reconnu, dit M. Nohl, que Schiller, en écrivant les vers immortalisés par Beethoven, avait voulu chanter la liberté ; il avait originairement écrit : *Liberté, belle étincelle de la divinité!*

« Mais ce mot révolutionnaire de *liberté* devait offusquer la censure, et, par prudence, le poète crut devoir l'effacer de son œuvre. A *Freiheit* (liberté) il substitua *Freude* (joie), qui, en allemand, a la même valeur prosodique. Cette modification enlevait évidemment à ses vers leur énergie primitive ; mais elle les mettait en règle avec la police. D'ailleurs Schiller se flattait peut-être qu'on saurait lire entre les lignes et que sa pensée serait comprise en dépit du déguisement qu'il était obligé de lui donner.

« Cette explication est-elle conforme à la réalité des faits, ou ne repose-t-elle que sur une légende suspecte? Au fond, cela nous importe peu. Toujours est-il qu'elle avait cours au temps de Beethoven et que l'*Ode à la joie*, pour les contemporains, était l'*Ode à la liberté* (1). »

Ce premier point n'est pas de conséquence médiocre ; car celui qui comprend *liberté* quand un poète écrit *joie* a l'esprit et l'âme autrement disposés que s'il entendait le mot *joie* dans son sens littéral. Mais voici un autre fait qui agrandit la portée du premier.

Ce second fait, c'est que Beethoven, dont les opinions républicaines sont avérées, avait accepté la signification sous-entendue des vers du poète et qu'il avait conçu le projet de chanter expressément la liberté. Il s'en ouvrit à des amis qui le détournèrent d'employer le mot révolutionnaire. Il se résigna donc à dire *Freude* au lieu de *Freiheit*. Mais le terme seul fut changé. La pensée inspiratrice resta. On sut bien qu'il l'avait conservée présente à son génie. Il en informa ses amis par cette phrase significative : « Si la parole est devenue suspecte, heureusement les notes, qui sont les plénipotentiaires des mots, sont encore libres. »

Donc c'est la liberté qui a été le véritable sujet du poète et du musicien, et pour les premiers auditeurs ce sujet fut l'explication de la neuvième symphonie.

Qu'en résulte-t-il en ce qui touche notre question des paroles, des vers, des titres et des programmes? « Une fois cette glose admise, dit M. V. Wilder, tout paraît lumineux dans le finale de la neuvième symphonie comme dans les vers de Schiller... Au mot de *joie*, d'un sens indéterminé et d'une signification indécise, substituez celui qui était dans la pensée du poète, et vous avez à l'instant la clef du lyrisme de Schiller ; vous saisissez dans la musique de Beethoven la raison de ces accents guerriers qui mènent les héros à la conquête de leur indépendance, et la mélodie du choral s'épanouit en accents religieux pour célébrer le triomphe de la liberté (1). »

Qu'on veuille bien le remarquer : M. V. Wilder raisonne en cet endroit comme nous n'avons cessé de raisonner ; de plus, il emploie les termes mêmes auxquels nous avons eu si souvent recours. Sa glose une fois admise, tout devient lumineux, dit-il, dans le finale de la neuvième symphonie. Donc tout n'était pas lumineux auparavant. Et pourquoi? Parce que le mot *joie*, étant indéterminé, manque de clarté. — Cependant, objectera-t-on, la joie est tel sentiment et non tel autre. — Assurément, répliquerons-nous ; mais ne voit-on pas qu'il y a plusieurs espèces de joie, la joie d'être ou de vivre, la joie d'être père, la joie d'avoir fait sa fortune, la joie de remporter une victoire, et tant d'autres joies. La musique toute seule, pour joyeuse qu'elle soit, ne nous dit pas quelle joie elle chante ou fait chanter. Si le compositeur inscrit le mot *joie*, sans plus, en tête de sa partition ou de son morceau, nous saurons qu'il s'agit de joie, mais non de quelle sorte de joie. Nous resterions dans le même vague alors qu'un poète, s'unissant au musicien, célèbrerait en six strophes la joie en général. Certes la musique qui exprimera ce sentiment dans sa généralité ne sera pas inexpressive ; toutefois elle demeurera vaguement expressive, parce que l'espèce de joie traduite par les sons ne sortira pas du vague de l'indétermination.

Or voici qu'à côté du mot *joie*, le maître écrit, ne fût-ce qu'entre les lignes, le mot de *liberté*. C'est comme s'il disait : Je vais célébrer la joie de la liberté, la joie qu'éprouve l'homme à se sentir libre. — Le sentiment, de vague qu'il était, devient précis ; de général, par-

(1) V. Wilder, *Beethoven*, p. 459.

ticulier; d'indéterminé, déterminé. Dès lors éclate une lumière; je sais au juste de quoi il s'agit. Mon âme comprend le musicien et le poète; elle comprend l'orchestre, elle comprend le chœur; elle chante, elle aussi, en moi, non pas dans les nuages, non pas en l'air, mais en face d'une joie désirée, conquise, goûtée, nommée, distincte, qu'elle salue avec transport. Telle est la lumière qu'un seul mot peut répandre sur une œuvre symphonique, et tel est le surcroît d'émotion esthétique que produit la composition, grâce à cette lumière.

J'écoute certains adversaires et je les entends argumenter encore: « Ce sont là, me disent-ils, des finesses philosophiques, bonnes pour M. V. Wilder et pour vous. Le gros public n'est pas subtil à ce point. Joie en général, joie en particulier, joie d'être content ou joie d'être libre, que lui importe? La musique est joyeuse, il l'entend, il en reçoit une agréable secousse. C'est tout ce qu'il lui faut. »

Eh bien, non : le public, pourvu qu'il ne soit pas absolument ignare, ne se satisfait pas à si bon marché. Presque tous les auditeurs que j'ai observés préfèrent la musique dont ils connaissent le sujet. Lorsqu'ils ignorent ce sujet, ils le demandent; lorsqu'il n'y a pas de sujet, il faut bien qu'ils s'en passent, mais on voit qu'il leur manque quelque chose. Enfin, à l'égard de la *Symphonie avec chœurs*, M. V. Wilder nous apporte le résultat décisif d'une expérience publique.

Convaincu que le mot *liberté* illumine, ainsi qu'il l'a dit, le finale de la neuvième symphonie, il a communiqué cette idée à un éminent directeur de concerts, M. Charles Lamoureux, et a eu la bonne fortune de la lui faire partager. En conséquence, il a écrit lui-même une traduction interprétative de la neuvième symphonie, conforme au sens que Beethoven a voulu lui donner. « Sous cette forme nouvelle, la *Symphonie avec chœurs* a été exécutée au mois de janvier 1882, à la Société des nouveaux concerts, avec un succès éclatant et triomphal (1). » Or jusque-là l'effet de ce finale avait été plus d'une fois ou incomplet ou même manqué; et l'on avait pu remarquer que le public de Paris ne comprenait pas ce morceau parce que la traduction en était défectueuse.

Ai-je besoin de résumer cette étude des symphonies de Beethoven dans leur relation avec les programmes et avec les paroles? Peu de lignes y suffiront. Après de longues années d'essais, de tentatives, le maître, voulant porter la symphonie à son plus haut point d'expression, de clarté, de beauté, n'a rien trouvé de mieux que de passer du simple programme au texte poétique, des brèves indications à l'ode elle-même se déroulant en vers et en strophes; et il a créé l'ode-symphonie. Tel a été le dernier mot de son génie symphonique.

Était-ce la limite extrême des concessions que la musique instrumentale pourrait faire à l'explication des sons inarticulés par le discours? Beethoven n'avait associé l'ode à la symphonie que dans le finale. Avait-il ainsi posé le *nec plus ultrà?* Était-il défendu, sous peine de fausser la nature et les lois du genre, de marier à la parole en vers ou en prose les autres parties de la composition? Au contraire, cette alliance plus complète n'était-elle pas destinée à produire d'heureux fruits? Pour le savoir, examinons ce qu'est devenue la symphonie entre les mains d'un maître hardi et puissant venu après Beethoven.

II.

BERLIOZ.

Pendant toute sa carrière, Berlioz a eu et a exprimé l'ambition de prendre la musique au point où Beethoven l'avait laissée (1). On lui a vivement reproché ce qu'on a appelé cette prétention, sans se demander assez en quoi, de quelle manière il avait aspiré à continuer ce maître. Peut-être l'a-t-il en effet continué dans un certain sens.

Aucun compositeur n'a aussi ardemment que Berlioz désiré d'être compris; nul n'a autant joui de l'être; nul n'a autant souffert de ne l'être pas. Or Berlioz fut surtout symphoniste, presque uniquement symphoniste. C'est comme tel qu'il a voulu être compris. Qu'a-t-il fait pour l'être? En d'autres termes, par quels procédés s'est-il efforcé de rendre la symphonie intelligible?

Je dis que Berlioz est surtout symphoniste. Il aime passionnément l'orchestre; il idolâtre l'orchestre comme compositeur, comme directeur, comme chef au pupitre, le bâton à la main. Jusqu'au moment de l'exécution, que de fatigues, que de dégoûts! « Mais alors, dit-il, les applaudissements de l'auditoire, la verve des exécutants, l'amour qu'il a pour son œuvre le transforment tout à coup en machine électrique d'où s'élèvent invisibles, mais réelles, de foudroyantes irradiations. Et la compensation commence. Ah! c'est alors, j'en conviens, que l'auteur-directeur vit d'une vie aux virtuoses inconnue! Avec quelle joie furieuse il s'abandonne au bonheur de *jouer de l'orchestre!* Comme il presse, comme il embrasse, comme il étreint cet immense et fougueux instrument (2)! » Voilà bien le langage d'un ardent et puissant instrumentiste. Berlioz ne l'était pas moins en théorie que dans le

(1) V. Wilder, *Beethoven*, p. 459.

(1) Daniel Bernard, *Notice sur H. Berlioz*, en tête de la *Correspondance inédite d'H. Berlioz*, p. 57.

(2) H. Berlioz, *Mémoires*, t. II, p. 38.

travail de la composition et à l'orchestre ; nous l'avons démontré dans notre travail sur la psychologie des timbres, en mettant en lumière les idées qui abondent dans son *Traité d'instrumentation*. Ce talent prodigieux de l'instrumentiste, du symphoniste, frappa et ravit le public d'élite que Berlioz trouva en Russie. Le prince Odoïewski, qui était, en 1847, un des principaux critiques musicaux, répondant à ceux qui demandaient de quel instrument jouait Berlioz, écrivait dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg :*

« Hector Berlioz joue en effet d'un instrument qui n'est pas précisément nouveau, mais qui est tout à fait particulier. Cet instrument est l'orchestre : un instrument merveilleux, varié, dont le secret n'est donné qu'à peu de gens. Berlioz a deviné ce secret tant par son talent que par une étude approfondie. Témoin son magnifique *Traité d'instrumentation et d'orchestration*, qui doit être réellement le manuel de chaque musicien. Si cet ouvrage théorique, fruit d'une profonde connaissance des effets orchestraux en général et des caprices de chaque instrument en particulier, a reculé les limites du monde musical, on peut en dire autant des compositions musicales de Berlioz (1)... »

Ce jugement paraît-il empreint de trop d'enthousiasme? Qu'on ouvre le livre d'Octave Fouque publié en 1882, trente-cinq ans plus tard, quinze ans après la mort de Berlioz, dans cet éloignement où s'apaisent les sentences de la postérité. L'auteur est souvent plus que sévère à l'égard de Berlioz ; mais, dès qu'il apprécie l'instrumentiste, le symphoniste, ses éloges ne sont pas moindres que ceux d'Odoïewski. Lisons plutôt : « Cet orchestre merveilleux dit tout. Chaque voix de la nature y trouve un écho... Berlioz est réellement inventeur, et inventeur de génie, quand il traite l'orchestre et compose un ensemble (2). » — Or, depuis quelques années, le public, désormais plus exercé et plus intelligent, de nos concerts du dimanche, ratifie ces louanges par de chaleureux applaudissements.

Instrumentiste à tel point que M. Ch. Gounod a pu dire de lui : « Il a révolutionné le domaine de l'instrumentation (3). » Berlioz était exposé à la tentation bien naturelle d'user exclusivement de sa faculté prédominante, de tout demander à l'orchestre, rien aux voix humaines, rien à la parole. Il aurait pu n'écrire que des symphonies purement orchestrales, comme la symphonie en *ut mineur* de Beethoven, lutter avec celui-ci sur le seul terrain de l'instrumentation et essayer d'y continuer et même d'y surpasser le maître. Eh bien, ce n'est point là le Beethoven qu'il a pris pour modèle ou, si l'on veut, pour point de départ ; c'en est un autre, c'est le Beethoven qui a couronné son œuvre par la *Symphonie avec chœurs*. Et, notons-le soigneusement, le genre par lequel Beethoven avait fini est celui par lequel Berlioz commence, et en le complétant, en ce sens que Berlioz explique par le programme, par la prose, par les vers, non pas seulement un finale, mais tous ou presque tous les morceaux de ses compositions. Sans doute en cela il obéit à la faculté poétique, très vive en lui ; toutefois il cède aussi au besoin de se faire comprendre ; il y cède sciemment : il a des pages, par nous déjà ailleurs citées, sur la nécessité que subit la musique de recourir à la parole pour être comprise, lorsqu'elle est à la limite de sa puissance d'expression.

Tout jeune encore, à l'âge de vingt-sept ans, en 1830, l'année même où l'Institut lui décerne le prix de Rome, il fait exécuter une œuvre qui éclate comme un véritable événement musical. Quelle est cette œuvre? la *Symphonie fantastique, épisode de la vie d'un artiste*. Et c'est une symphonie dont le sujet est exposé dans un programme à distribuer dans la salle le jour du concert (1). Est-il possible de prendre mieux et plus tôt sur le fait un musicien, un instrumentiste jaloux d'expliquer sa musique au public, afin que celui-ci la comprenne et la goûte mieux? Ne croyons pas cependant qu'il n'emploie cette précaution qu'avec le public ordinaire. Il y a recours même avec tel maître qu'il aspire à charmer, à satisfaire, et duquel assurément il serait désolé de n'être pas compris. Paganini lui a rendu un service aussi grand qu'inattendu ; Berlioz brûle de lui en témoigner sa vive gratitude. De quoi s'avise-t-il alors? « ...Après une assez longue indécision, je m'arrêtai à l'idée d'une *symphonie avec chœurs, solos de chant et récitatif choral* dont le drame de Shakespeare, *Roméo et Juliette*, serait le sujet sublime et toujours nouveau. J'écrivis en prose tout le texte destiné au chant entre les morceaux de la musique instrumentale ; Émile Deschamps, avec sa charmante obligeance ordinaire et sa facilité extraordinaire, le mit en vers, et je commençai (2). » Il s'arrête à l'idée d'une telle symphonie, pourquoi donc? Nous le savons : c'est que la *Symphonie avec chœurs*, de Beethoven, s'est emparée de son esprit, le hante, le possède. En 1831, il écrit à des amis : « Le théâtre allemand est-il ouvert? Et Paganini?... Et *Euryanthe?*... Et la *Symphonie avec chœurs* de Beethoven? Parlez-moi de tout cela (3). » Quatre mois plus tard, dans une lettre à Hiller : « Cinq cent mille malédictions! faut-il que je sois ici claquemuré, dans ce pays morne et antimu-

(1) Cité par O. Fouque, *les Révolutionnaires de la musique*, p. 196-197.

(2) Même ouvrage, p. 261-262.

(3) *Lettres intimes d'H. Berlioz*, préface de M. Ch. Gounod, p. VI.

(1) *Lettres intimes*, p. 66.

(2) *Correspondance inédite*, p. 85.

(3) *Mémoires d'H. Berlioz*, t. Ier, p. 340.

sical (à Rome), pendant qu'à Paris on joue la *Symphonie avec chœurs*, *Euryanthe* et *Robert* (1) !... » En 1852, il monte, à Londres, la *Symphonie avec chœurs*, parce que jusque-là elle avait été massacrée dans cette ville ; et son avis a tant d'influence que la dépense pour les répétitions de cette œuvre absorbe une somme énorme. Il écrit que l'exécution l'a rendu doublement heureux, d'abord parce que la symphonie a produit un effet miraculeux, et puis parce que grand a été le succès qu'il a obtenu lui-même en dirigeant l'orchestre qui a joué cette composition « terrible et merveilleuse » (2).

Comment ne pas penser encore que c'est de cette composition qu'il a reçu et gardé la plus profonde impression, lorsque, en parcourant la liste de ses œuvres symphoniques, on en voit tant où la parole s'associe à l'orchestre, si peu au contraire où l'orchestre soit livré à ses propres ressources? Il a été même jusqu'à inventer le mot *mélologue*, qui exprime fortement l'alliance de la musique et du discours. Ce n'est point qu'il dédaigne le théâtre; il l'aime avec passion : ses opéras le prouvent. Mais ce n'est pas au théâtre qu'il a laissé sa plus brillante trace. Il n'est nullement dépourvu de la puissance dramatique; bien loin de là, il la possède à un haut degré ; cependant cette puissance se déploie plus naturellement dans ses symphonies, tandis que sa verve symphonique se fait une large place dans ses opéras. Et l'on ne saurait nier qu'il a créé le genre, alors tout nouveau, qui mérite le nom de symphonie dramatique.

Ce genre, les Français ont mis du temps à le comprendre et à le goûter. En Russie, il a été compris et goûté, bien plus, il a été parfaitement expliqué dès qu'il a été connu. Le critique Odoïewski alla même jusqu'à soutenir qu'à un certain point de vue ce genre pouvait être supérieur à l'opéra.

« Jusqu'à présent — écrivait-il en 1847, — si nous ne nous trompons pas, le but de son génie (de Berlioz) a été de donner à l'orchestre un caractère dramatique, d'élargir son domaine et, sans le secours d'aucun artifice matériel, de parvenir au but que vise l'opéra et qu'il atteint si rarement. En effet, l'illusion que l'art théâtral produit au moyen des décors et des costumes n'a aucune réalité. La scène cherche à émouvoir notre indignation par des moyens matériels et à nous assurer qu'une toile barbouillée est une forêt, un palais, une caverne et non une toile. Nous l'admettons parfois; le plus souvent nous n'y croyons guère et, suivant notre humeur, tantôt nous rions des efforts inutiles du décorateur pour remplacer la lune par une lanterne, tantôt nous nous absorbons dans la contemplation du décor, oubliant musique et pièce, c'est-à-dire perdant la meilleure partie de la jouissance esthétique. Au temps de Shakespeare, les décors se bornaient à des inscriptions : *le théâtre représente une forêt, une chambre*, et les drames produisaient un effet qu'ils produisent bien rarement aujourd'hui, malgré toutes les inventions de la mise en scène actuelle, ou peut-être à cause de ces inventions. Le principal est détruit par l'accessoire, car aucun moyen matériel ne peut suffire si l'imagination même de l'auditeur ne se crée un monde à part. Il s'agit donc avant tout d'éveiller cette faculté, cette force intérieure esthétique dans l'âme du public. Or Berlioz possède précisément ce secret d'éveiller; il nous force à voir et à entendre Faust et Marguerite, Roméo et Juliette, quoique nous n'ayons devant nous qu'un orchestre et des chanteurs (1). »

Trente ans plus tard, l'un des biographes les plus fidèles de Berlioz, qui ne paraît pas avoir eu connaissance des articles d'Odoïewski, présente, quoique en termes différents, les mêmes considérations que le critique russe sur le caractère original des symphonies de Berlioz :

« Avec le *Faust* de Berlioz, de pareilles désillusions (celles que cause l'impuissance de la mise en scène) ne sont pas à craindre. Comme il n'y a ni décors ni coulisses, ni rampes, ni maillots, ni pourpoints, ni ballerines, ni marcheuses, ni même de souffleur, la musique se charge de tous les frais et nous emporte toute seule sur l'aile des chimères. Un décor?... à quoi bon? Le musicien vous conduit où vous voulez en vingt-cinq mesures. Voulez-vous boire avec les étudiants dans la taverne d'Auerbach?... A merveille! buvez. Le magicien donne un nouveau coup de sa baguette. Nous voici sur les bords de l'Elbe, près des sylphes qui frôlent les calices humides de rosée... Oui, cet enchanteur de Berlioz dédaigne les machinistes; sans le secours de leur métier, il nous fait voyager, tout simplement, dans le ciel et dans les enfers, sur la terre et sur l'onde, dans les nuages, dans l'empyrée, dans le passé et dans l'avenir (2). »

Dans ces deux pages d'esthétique musicale qui se répondent et se confirment à un tiers de siècle de distance, qu'y a-t-il de vrai, en général, et d'exact particulièrement en ce qui touche Berlioz? Il est incontestable que quelquefois, sinon toujours, pour certains spectateurs, sinon pour tous, l'illusion scénique est nulle, et que les yeux usurpent une trop grande part de l'attention dont auraient besoin les oreilles. Combien avons-nous remarqué d'amateurs instruits, délicats, qui ferment les yeux devant les prodiges de la mise en scène afin de mieux écouter, de mieux savourer la musique! C'est pour ceux-là que Berlioz composait ses symphonies. Le nombre de ces audi-

(1) Même ouvrage, p. 89.
(2) Même ouvrage, p. 187, 193, [illegible].

(1) Cité par O. Fouque, *Les Révolutionnaires de la musique*, p. 197-198.
(2) Daniel Bernard, *Notice sur Berlioz*, [illegible] de la *Correspondance [illegible]*, p. [illegible].

teurs s'est considérablement accru. Ainsi que le disent nos deux critiques, Berlioz peut se passer du secours du machiniste, du peintre en décors, des figurants, parce qu'il possède une rare puissance d'*éveiller l'imagination*. Cela, Odoïewski l'énonce en termes rigoureusement justes, et M. Daniel Bernard en phrases poétiques, mais suffisamment claires. Cependant ni l'un ni l'autre ne signale avec assez de netteté le rôle du texte, des paroles, des vers, du livret, du programme, dans ces œuvres si nouvelles. Odoïewski se borne à compter les chanteurs autant que l'orchestre. Quant à M. Daniel Bernard, il écrit que « la musique de Berlioz se charge de tous les frais et nous emporte *toute seule* sur les ailes des chimères ». Berlioz eût lui-même, jugé cette affirmation ou excessive ou incomplète. Non, il n'a pas attendu de la musique *toute seule* l'impression qu'il désirait produire sur l'imagination et sur la sensibilité de ses auditeurs. Et la preuve, c'est qu'on lui a reproché d'avoir adopté un système exclusif de musique à programme : reproche injuste, puisque d'autres critiques ont pu regretter tout au contraire que, dans telle de ses compositions, il ait placé seulement la légende à l'entrée de la symphonie et non au commencement de chaque morceau. Qu'il n'ait pas toujours gardé la mesure entre deux excès, qu'il ait souvent promis au programme plus que la musique ne pouvait tenir, il faut le reconnaître. Cependant, dans la plupart de ses œuvres, le livret, le programme, le titre sont à ce point nécessaires que, s'ils manquaient, la majeure partie de l'élite, même aujourd'hui, comprendrait et jouirait infiniment moins. Grâce à ce secours, elle comprend, elle jouit, et cette musique expliquée obtient un immense succès.

Elle n'est pas la seule ; mais elle a été la première, et peut-être a-t-elle suscité les compositions du même genre qui ont suivi, et dont les auteurs ont recueilli à la fois les bons et les mauvais exemples du promoteur. Odoïewski a écrit que Félicien David a peut-être été conduit à son ode-symphonie du *Désert* en étudiant la symphonie de Berlioz qui a pour titre *Roméo et Juliette*. Quoi qu'il en soit, ce genre nouveau réussit de plus en plus. Des maîtres comme MM. Gounod et Massenet y créent des chefs-d'œuvre. Tout un groupe de talents distingués les suit dans cette voie. La vitalité de cette nouvelle forme musicale est si forte qu'elle ressuscite l'*oratorio* et l'absorbe après l'avoir fait renaître. Qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas une simple mode, une vogue ; c'est la satisfaction du besoin qu'éprouvent beaucoup de gens de savoir de quoi il s'agit lorsqu'ils entendent une symphonie. Il y aura sans doute toujours des amateurs du drame lyrique, de l'opéra avec toutes ses magnificences ; mais, dès aujourd'hui, la symphonie charme toute une classe d'esprits, lorsque l'imagination est rendue capable d'interpréter la musique par un texte approprié. La musique se souvient qu'elle est née de la poésie et de la voix humaine. Elle revient à ses origines et y puise une force nouvelle. Elle y est revenue chez Richard Wagner avec une étonnante énergie. De là, selon nous du moins, une nouvelle phase de la symphonie ; de là le drame symphonique après la symphonie dramatique, ou presque en même temps qu'elle. C'est de cette forme nouvelle de l'œuvre musicale qu'il nous reste à nous occuper.

CH. LÉVÊQUE.

(*La suite prochainement.*)

PHILOSOPHIE

Une nouvelle théorie de l'immortalité de l'âme.

C'est déjà une bonne fortune pour un livre que de se présenter au public avec un titre éclatant, qui réveille l'indifférence et force l'attention. Il paraît tant de livres et, le plus souvent, on sait si bien d'avance ce que l'on y trouvera ou même que l'on n'y trouvera rien ! A cet égard, *l'Irréligion de l'avenir* est une heureuse rencontre. Ce titre, surtout avec le nom de l'auteur (1), promet beaucoup.

Ce qui touche à l'avenir ne manque guère de piquer la curiosité. Chacun saisit l'occasion de donner un corps à ses propres espérances ou à ses craintes, qui flottent, mal définies, dans le vague. Et si les questions religieuses ne sont pas les premières dans les préoccupations du jour, si notre temps se porte de préférence vers les problèmes politiques et sociaux, des exemples récents prouvent assez que l'on ne résoudra jamais ces problèmes sans tenir compte de l'élément religieux. Aussi le brillant essai de sociologie que nous donne M. Guyau arrive-t-il à son heure. Par la souplesse de la dialectique, l'élévation de la pensée, le coloris du style, ce nouvel ouvrage de M. Guyau ne le cède en rien aux précédents, qui lui ont valu de si légitimes succès.

Faut-il ajouter qu'en fermant le livre on ne peut se défendre de faire à part soi des réserves ? M. Guyau voit la religion sous tous ses aspects ; mais il ne la voit jamais que du dehors. Il la comprend à merveille ; peut-être ne la sent-il pas aussi bien. La religion est ailleurs encore que dans le dogme et dans le culte, où il la cherche ; elle est intérieure au cœur même de l'homme. Elle n'est pas pour le fidèle comme un système de philosophie auquel il s'attache par des raisons expressément déduites. Elle entre bien plus avant dans son âme et dans sa vie ; souvent elle ne dépend pas de lui : c'est lui, au contraire, qui dépend d'elle et qui

(1) *L'Irréligion de l'avenir*, par M. Guyau. — Un vol. in-8°. Félix Alcan.

vit en elle. Tout homme ne peut pas, à chaque instant, se poser de sang-froid cette question : « Faut-il admettre ou non une religion ? » Au contraire, pour une âme vraiment religieuse, la question n'existe même pas. Si l'on met à part, comme il convient, l'incrédulité grossière et le découragement sceptique, bien peu de gens possèdent la suprême liberté d'esprit que suppose M. Guyau.

Au moins M. Guyau est-il tolérant et n'exige-t-il pas que tout le monde, dès aujourd'hui, se place à son point de vue. En dépit de la hardiesse du titre, bien des questions sont posées dans son livre qui n'y sont pas résolues dogmatiquement et qui en effet ne pouvaient l'être. Je n'en veux d'autre exemple que sa théorie, hardie et originale, de l'immortalité de l'âme.

I.

Il n'est personne qui n'ait songé, au moins une fois en sa vie, au lendemain de la mort, à cette contrée mystérieuse dont parle Hamlet et d'où nul voyageur n'est jamais revenu. Les philosophes et les théologiens surtout se sont préoccupés de l'immortalité de l'âme et l'ont conçue de diverses façons. Selon les uns, la mort serait bien la fin de notre être, mais non de l'être qui est en nous. Avec le corps périrait tout ce qui dépend de lui, tout ce qui est fragile et temporel : la sensibilité, l'imagination, la mémoire ; mais la partie supérieure de notre être peut ne pas périr. Par sa faculté la plus haute, qui est la raison, l'homme touche à l'absolu. S'il sait en faire l'usage qui convient, s'il sait s'élever et se maintenir au-dessus de la région des vaines images et se soustraire à l'entraînement des passions, il s'unit par la contemplation et l'amour à l'Être infini, et il échappe ainsi à l'anéantissement dont la mort le menace. Spinosa, Gœthe sans doute aussi, ont cru à une immortalité de ce genre.

Mais cette raison qui est donnée à tous les hommes, bien peu vivent uniquement en elle et par elle. Presque tous l'emploient à la poursuite de leurs plaisirs et à la satisfaction de leurs besoins. Combien en est-il qui dégagent l'élément éternel de leur être d'une solidarité compromettante avec les éléments périssables ? Cette immortalité serait donc le privilège d'une aristocratie de sages, d'une élite à coup sûr bien peu nombreuse. L'humanité en masse en serait exclue, et notre sentiment de la justice s'accommode mal d'une telle conception. Encore s'il s'agissait d'une récompense accessible à tous, comme la béatitude éternelle promise aux bons, on pourrait comprendre, à la rigueur, qu'il y eût si peu d'élus : les autres ne devraient peut-être s'en prendre qu'à eux-mêmes et porteraient la peine de leurs propres fautes. Mais, dans l'hypothèse qui nous occupe, la vie éternelle est vraiment mise hors de la portée de l'homme. Chacun peut s'efforcer d'être juste, bon et bienfaisant, quelles que soient sa condition sociale et la culture qu'il a reçue ; chacun ne peut pas, comme Spinosa, donner sa vie entière à la contemplation de l'absolu et à « l'amour intellectuel de Dieu ».

Au reste, nous n'envions pas beaucoup cette immortalité toute métaphysique au sage qui saurait y atteindre. Que notre raison impersonnelle subsiste ou non après la mort, cela nous est à peu près indifférent. Ce qui me touche, c'est de savoir si moi, je survivrai, et par moi j'entends une personne avec toutes les facultés que je possède maintenant, capable non seulement des intuitions supérieures de la raison, mais aussi des opérations, inférieures si l'on veut, de l'imagination et de la mémoire, et surtout capable de sentir. Si vous m'enlevez la faculté de me souvenir, pourrai-je encore dire « moi » ? Et si je n'ai plus conscience de mon passé comme de mon présent, si vous m'ôtez l'espoir de retrouver les personnes qui m'ont été chères et que je ne voudrais n'avoir pas tout à fait perdues, que m'importe une immortalité qui ne me rendra ni moi-même ni les miens ? Je m'intéresse peu à ce qui subsistera de moi si, moi, je ne subsiste pas en même temps. Les savants ne s'imaginent pas nous consoler quand ils assurent que, de l'oxygène, de l'azote et des autres éléments du corps, pas un atome ne périra ; de même, l'éternité de la raison qui est en nous ne diminue pas du tout l'odieux de la mort.

Par malheur, si l'on comprend très bien que la même somme de force et de matière subsiste dans l'univers, il est moins facile de démontrer que la sensibilité, la mémoire, le *moi* enfin puissent se maintenir quand l'organisme a cessé d'exister. Ces facultés y sont trop étroitement liées, comme l'expérience en témoigne chaque jour. Il suffit d'une légère altération de la substance cérébrale pour ébranler, pour abolir même les plus hautes fonctions de l'esprit, pour ôter à un malheureux malade tout sentiment humain et jusqu'à la conscience de sa propre personnalité. Cette matière cérébrale, si délicate, une fois désorganisée, réduite à ses éléments, détruite en un mot, comment la conscience, la sensibilité et la mémoire resteraient-elles entières ? Si nous n'étions intéressés dans la question et prévenus en faveur de la réponse qui nous plaît, la conclusion contraire s'imposerait plutôt à nous. Puisqu'à chaque altération de l'organe on voit correspondre un trouble de la fonction, il est extrêmement probable que, l'organe périssant, la fonction disparaît.

Resterait à savoir, il est vrai, si la conscience est simplement une fonction de l'organisme, et rien davantage. La science n'affirme rien là-dessus et ne nie rien ; à son ordinaire, elle s'abstient de prononcer sur le fond des choses, qu'elle n'atteint pas. Admettra-t-elle au moins l'immortalité de l'âme comme hypothèse ? Mais elle n'aime guère les hypothèses qui ne sont pas vérifiables, et l'on ne peut pas espérer que l'immortalité de l'âme soit jamais prouvée expérimen-

talement, excepté par des spirites. On cite sans doute, dans la science, des hypothèses qui n'ont pas de vérification directe : elles sont alors justifiées par ailleurs. Ainsi l'on ne peut constater par l'expérience l'existence de l'*éther;* mais nombre de faits bien établis ne s'expliquent, dans l'état actuel de la science, que par cette hypothèse. Elle cédera, du reste, la place à une meilleure, si l'on n'en trouve jamais une. L'hypothèse scientifique est toujours provisoire. L'hypothèse de l'immortalité de l'âme voudrait être définitive, et cependant peut-on citer, du point de vue de la science, un seul fait qui la justifie en la rendant nécessaire? Elle serait donc gratuite, et la science s'en abstient. Tout se passe comme si, dès que les fonctions vitales essentielles sont définitivement arrêtées, la vie mentale s'éteignait aussi. A quoi bon, dès lors, supposer qu'elle continue? Par conséquent, s'il est possible que des considérations morales nous conduisent à admettre comme probable, comme nécessaire même, la survivance de l'âme après la mort, la science positive demeure tout à fait étrangère à cette hypothèse. Elle ne l'interdit pas, car elle ne connaît pas la nature de ce que l'on appelle l'âme ; mais elle l'ignore. Elle ne voit, quant à elle, aucune raison de s'en occuper ni d'y songer seulement.

II.

On a donc tort d'interroger la science sur un point qui, de son propre aveu, n'est pas de sa compétence. Mais nous avons d'autres ressources. Quoi qu'en disent les positivistes, nous ne sommes pas inexorablement enfermés dans le domaine des faits. Il y a d'autres régions que nous ne pouvons sans doute conquérir aussi sûrement que celles-là, mais qui ne nous sont pas inaccessibles, si nous n'y renonçons pas de parti pris. Il y a le monde des réalités immatérielles, intangibles, invisibles, qui sont peut-être les plus réelles — les seules réelles, disait Platon. Pourquoi nous en exilerions-nous? Pourquoi ferions-nous à notre propre nature une violence si forte, contre laquelle elle proteste toujours, même quand elle se croit résignée? Nous ne sommes pas seulement des intelligences capables de science; nous sommes aussi des êtres sensibles et moraux. Nous avons de ce chef des aspirations et des tendances qui veulent être satisfaites. En soi, ces aspirations sont aussi légitimes que les exigences de la raison. Il nous faut donc essayer de tous les moyens pour les contenter : prenons garde seulement, dans nos tentatives, de ne pas rompre en visière à la science, c'est-à-dire de ne pas soutenir l'absurde ou l'impossible en nous heurtant aux lois mêmes de notre esprit. La croyance à l'immortalité de l'âme est précisément un de nos besoins moraux, et des plus impérieux. La science s'est désintéressée de la question; mais l'issue reste ouverte sur le champ immense des hypothèses métaphysiques.

C'est beaucoup d'audace, dans notre siècle, que de s'y aventurer. Peut-être serait-il plus sage de dire tout simplement : « Un sentiment puissant, presque irrésistible, universel comme le prouve l'histoire de l'humanité, me pousse à croire que l'homme ne périt pas tout entier et que l'âme subsiste après la mort. Cette croyance, grossière dans les sociétés primitives, ne disparaît pas, comme tant d'erreurs et de superstitions, par le cours du temps et le progrès des lumières; elle se maintient, vivace et rajeunie, contre toutes les attaques. J'y suis attaché, et il m'en coûterait d'y renoncer : la science d'ailleurs ne m'y oblige pas. Maintenant, comment l'âme subsiste-t-elle? Comment, après la mort, continué-je à penser, à sentir, à me souvenir? Aristote a dit, il est vrai : « C'est sans organe que l'on pense », et Bossuet assure qu'Aristote a parlé divinement. Descartes, de son côté, proclame qu'il est « une chose dont toute la nature est de penser ». J'avoue néanmoins que cela est difficile à concevoir. Mais mon esprit est-il donc la mesure des choses? N'y a-t-il de modes d'existence possibles que ceux que je puis comprendre? Pourquoi ne saurais-je avoir le sentiment d'une réalité que mon intelligence ne pénétrerait pas? Je dois nier ce qui répugne à ma raison, non ce qui la dépasse. Or l'immortalité de l'âme n'est pas inacceptable pour mon esprit; elle est seulement hors de la sphère de ma science. C'est trop de présomption que de vouloir rejeter tout ce qui n'entre pas dans les cadres de mon entendement : il est beau de savoir douter, quand on ignore. Il ne l'est pas moins de savoir croire: il n'y faut pas moins de force d'âme. Je persisterai donc à penser que l'âme est immortelle, en m'abstenant de chercher une explication qui m'échappe. »

Mais l'esprit humain ne se résigne pas facilement à abdiquer. Les aveux d'impuissance lui coûtent, et l'histoire prouve qu'ils ne sont jamais tout à fait sincères. Il faut à la curiosité de notre esprit un aliment moins creux qu'une idée vide. Sa croyance ne peut s'attacher à un objet dont il ne connaît rien. Bon gré mal gré, il veut concevoir même l'inconcevable.

Autrefois on se flattait non seulement de comprendre l'immortalité de l'âme, mais encore de la prouver. La démonstration est classique; elle s'enseigne de temps immémorial. Un être, dit-on, ne peut périr que par décomposition et dissolution de ses parties, comme nous voyons se détruire les composés minéraux et les corps vivants. Si donc un être était absolument simple, sans parties, d'une unité parfaite, irréductible, substantielle, comment pourrait-il périr à moins d'un miracle? Car, s'il est incompréhensible que de rien sorte quelque chose, il ne l'est pas moins que quelque chose retourne à rien. Or l'âme s'apparaît à elle-même dans la conscience avec un caractère d'unité absolue : donc elle est immortelle.

L'argument est clair; malheureusement, il n'est pas irréfutable. Ce que nous appelons l'âme est-il une sub-

stance simple? Les spiritualistes en sont persuadés; mais le témoignage de la conscience, sur lequel ils se fondent, n'est pas décisif; leurs adversaires le récusent, sinon comme faux, au moins comme suspect. Beaucoup de philosophes contemporains considèrent cette preuve comme définitivement abandonnée. « On reconnaît, dit simplement M. Guyau, ce qu'il y a d'illusoire à chercher sous la conscience une substance simple. » Le plus puissant effort de réflexion de la pensée sur elle-même ne saisit jamais que la pensée, non une substance qui pense.

Il faut donc renoncer à une démonstration dont le principe est incertain et chancelant. Mais la subtilité des philosophes est féconde en ressources. Au lieu de concevoir l'âme comme une substance *une*, si on la définissait, au contraire, une *unité formelle*, une *unité de fonction?* « Ce que nous appelons l'âme, écrit le philosophe allemand Wundt, est l'être interne de la même unité que nous envisageons extérieurement comme étant le corps qui lui appartient. » Nous nous trompons quand nous croyons reconnaître en nous deux substances distinctes, d'une part une substance qui pense, l'âme; d'autre part une substance qui est étendue, le corps. Après les avoir ainsi séparées, nous ne pouvons plus expliquer leur union intime, qui est un fait. C'est qu'en réalité, tout se ramène à une différence de point de vue. Du dedans, nous apercevons comme notre âme le même être que nous percevons au dehors comme notre corps. La dualité n'est qu'apparente : l'unité est réelle, non pas une unité abstraite et inerte, mais une unité concrète et vivante.

Cette conception n'est pas bien originale. M. Ravaisson, dans son admirable *Essai sur la métaphysique d'Aristote*, a montré que le philosophe grec avait exprimé une pensée semblable. Avant lui, les pythagoriciens donnaient peut-être un sens analogue à leur célèbre formule : « L'âme est une harmonie. » Mais acceptons l'idée sans en discuter les origines. Nous permettra-t-elle de comprendre l'immortalité de l'âme? Lorsque l'on concevait l'âme comme une substance simple et une, l'immortalité s'en déduisait aussitôt; c'était une conséquence évidente. Mais si l'âme se définit une « unité purement formelle », une « unité de fonction », ne doit-elle pas disparaître quand les fonctions cessent, à la mort? Il est bien hardi ou, pour mieux dire, bien difficile d'imaginer le contraire. « On peut se demander, dit M. Guyau, si certains accords ne deviendront pas assez parfaits pour retentir toujours, sans cesser pour cela de pouvoir toujours entrer comme éléments dans des harmonies plus complexes et plus riches. » La réponse n'est guère douteuse et Platon se l'est faite à lui-même il y a plus de deux mille ans. Que reste-t-il du son, quand la lyre est brisée?

M. Guyau n'insiste pas sur une hypothèse ancienne dont il sent la fragilité. Il préfère la transformer et en proposer une nouvelle, plus audacieuse encore, mais plus moderne et par là plus séduisante pour nous : il la rattache habilement à la théorie générale de l'évolution. M. Guyau imagine une sorte d'immortalité par l'amour. Selon le cours régulier de la nature, les individus, leur rôle une fois rempli, sont condamnés à disparaître. Aucun être vivant n'échappe à cette loi, depuis les plus humbles organismes jusqu'à l'homme. La nature prend soin d'eux tant qu'ils représentent l'espèce et qu'ils sont nécessaires pour la propager. Peu lui importe ensuite ce qu'ils deviennent. Schopenhauer a percé à jour toute cette comédie tragique de l'instinct. La nature conduit les êtres par toute sorte de ruses à un but qu'ils ignorent, et souvent à leur perte. Le plaisir est un appât; l'amour, une duperie. Sans doute, dit M. Guyau ; mais c'est d'un autre amour que je veux parler, un amour qui n'aurait rien de commun avec l'instinct. Ce serait une affection si profonde, que l'âme, qui ne peut survivre en elle-même, survivrait en une autre âme. L'amour supprimerait cette barrière insurmontable qui isole chaque *moi* dans son individualité et s'oppose à la fusion intime de deux êtres qui voudraient se confondre : il y aurait une véritable « pénétration des âmes ». De même qu'on souffre à la poitrine d'autrui, on en viendrait à vivre dans le cœur même d'autrui :

« Dès maintenant il se rencontre parfois des individus si aimés qu'ils peuvent se demander si, en s'en allant, ils ne resteraient pas encore presque tout entiers dans ce qu'ils ont de meilleur, et si leur pauvre conscience, impuissante encore à briser tous les liens d'un organisme trop grossier, n'a pas réussi cependant — tant elle a été aidée par l'amour de ceux qui les entourent — à passer presque tout entière en eux. C'est en eux déjà qu'ils vivent vraiment, et, de la place qu'ils occupent dans le monde, le petit coin auquel ils tiennent le plus et où ils voudraient rester toujours, c'est le petit coin qui leur est gardé dans deux ou trois cœurs aimants. »

Mais, dans l'état actuel de l'humanité, l'image d'une personne chérie, conservée par ceux qui l'aiment avec un soin jaloux, est absolument distincte de la personne même : c'est une ombre vaine que l'on a arrachée à la mort. Vivre et survivre en autrui ne sont que de belles métaphores. Que faudrait-il pour qu'elles devinssent une réalité? L'amour, selon M. Guyau, saura un jour forcer l'impénétrabilité des consciences et établir entre elles une communication réelle. Alors, les consciences étant recueillies les unes dans les autres, la mort ne serait plus qu'une substitution. Métempsycose nouvelle : au lieu de changer de corps, l'âme changerait seulement de *moi*. Et, à la longue, l'hérédité et l'évolution de l'espèce rendraient ordinaire et presque organique un fait qui nous paraît aujourd'hui à peine concevable.

« Ce souvenir persistant de l'individu serait un accroissement de force pour l'espèce, car ceux qui se souviennent savent mieux aimer que ceux qui oublient, et ceux qui savent mieux aimer sont supérieurs au point de vue même de l'espèce. Il n'est donc pas impossible d'imaginer un triomphe graduel du souvenir par voie de sélection ; on peut se figurer un jour où l'individu se serait lui-même si bien mis tout entier dans son image, comme l'artiste se mettrait dans son œuvre s'il pouvait créer une œuvre vivante, que la mort deviendrait presque indifférente, secondaire, moins qu'une absence : l'amour produirait la présence réelle. »

Mais ces consciences qui subsisteraient en autrui, existeraient-elles encore pour elles-mêmes? Des consciences pourraient-elles se pénétrer sans se confondre? Et tiendrions-nous beaucoup à revivre, par substitution et métempsycose spirituelle, dans l'âme d'un arrière-petit-neveu qui n'aimera peut-être rien de ce que nous aurons aimé? Mieux vaut ne pas soumettre à la critique ce rêve d'une philosophie poétique, ne pas serrer de près l'hypothèse pour en montrer les faiblesses et peut-être la vanité. Elle n'est pas vaine pour celui qui se plaît à y croire, qui s'en enchante, qui se console par elle de la mort et de la vie. M. Guyau d'ailleurs n'a voulu que la proposer à notre imagination ; il n'a pas songé à la prouver. Lui-même, après cet effort pour concevoir comment l'amour peut triompher de la mort, il avoue que le fond de l'homme, que l'essence de la personnalité reste un mystère. Selon les tempéraments, le mystère enhardit ou décourage toutes les audaces; mais, en tout cas, il défie la raison. Depuis que les philosophes cherchent à rendre compte de la pensée et de la conscience, la question en est précisément au même point. La conscience est un fait dernier au delà duquel notre esprit ne saurait avancer. Nous pouvons tout ramener à elle, nous ne pouvons la ramener à rien. Elle est parfaitement claire et parfaitement inexplicable. C'est l'inconnaissable, selon l'expression de M. Spencer, mais doublement mystérieux, car c'est l'inconnaissable en nous; c'est nous-mêmes, c'est notre propre nature dont nous ignorons l'essence.

III.

Les hypothèses métaphysiques et les rêveries poétiques ne conviennent pas à toute sorte d'esprits. Les uns s'y complaisent, d'autres s'en accommodent faute de mieux; beaucoup les rejettent, non de parti pris, mais parce qu'ils éprouvent un malaise insurmontable à perdre pied, à se risquer dans ces régions nuageuses où rien n'assure la route. C'est un sentiment d'inquiétude qu'ils ne peuvent vaincre et qui les éloigne de toute spéculation sans base solide. Quelle attitude conseiller à ceux-là — et ils sont nombreux — en face de la mort? M. Guyau emprunte au stoïcisme antique trois mots, très simples et un peu durs. « Ne pas être lâches. » L'avis est bon, malheureusement un peu difficile à suivre. En toutes circonstances, le courage s'acquiert malaisément :

> Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle :
> Hé! la peur se corrige-t-elle?

Dans le cas présent plus que dans tout autre, la crainte est difficile à vaincre. Pour raffermir un courage ébranlé, on exhorte généralement à regarder le danger en face, à reconnaître qu'il est moins grand qu'il ne paraît à une imagination troublée. Mais la mort, c'est l'inconnu, le gouffre, le trou noir béant. Plus on la regarde, plus on a de chance de trembler devant elle. Le vrai courage serait de n'y pas penser. Dans un grand danger auquel on ne peut se soustraire, les plus braves cherchent à fixer machinalement leur esprit sur n'importe quoi, sur une feuille qui remue, sur une motte de terre qui est brune; ils craignent les surprises de l'instinct s'ils envisagent la mort. Dans ses *Souvenirs du siège de Sébastopol*, dans ses tableaux militaires de *la Guerre et la paix*, le comte Tolstoï a merveilleusement dépeint cet état d'âme. Je ne connais pas de psychologie plus profonde et plus vivante à la fois.

Mais autre chose est de voir la mort de près, sur le champ de bataille, autre chose d'y songer pour ainsi dire en dilettante, tranquillement assis dans sa chambre. Quand la mort est là, présente et menaçante, ce n'est pas la raison, c'est notre chair et notre sang qui se révoltent avec la puissance secrète et incompréhensible de l'instinct. En pleine santé et en l'absence de tout danger visible, on a presque peine à croire à sa propre mort. Il faut que la réflexion intervienne pour nous en persuader. Alors, dans le silence des organes, la raison peut faire entendre sa voix. Elle dit qu'il faut se soumettre à la loi commune et que nous sommes les jouets d'une illusion puérile quand nous donnons à notre individualité tant d'importance. Notre *moi* est sans doute infiniment précieux à ses propres yeux ; il se considère volontiers comme le centre de l'univers : cependant cet univers n'en existait pas moins avant nous : ayons la modestie de penser qu'il subsistera encore quand nous ne serons plus. L'âme peut se fortifier ainsi par la pensée du peu que nous sommes et s'habituer à l'idée de sa propre fin. On ne se révolte pas contre l'inévitable ; on apprendrait à envisager avec une tranquillité parfaite l'idée, sinon l'approche de la mort.

Mais le pire est qu'il ne s'agit pas de nous seulement. Comme le dit si bien M. Guyau, quand nous accepterions pour nous-mêmes que la mort fût la fin de tout, quand nous dompterions la nature jusqu'à l'accueillir froidement, sans un frisson, notre cœur se briserait à la pensée que ceux que nous aimons sont perdus pour toujours. Voilà pourquoi nous craindrions de voir une certitude substituée au redoutable mystère de la mort.

Nous préférons encore un *peut-être* à rien. Aussi suivons-nous avec une secrète sympathie les travaux des philosophes et des savants qui s'efforcent de déterminer les bornes de notre connaissance de la nature. Dans une conférence restée célèbre (1), M. du Bois-Reymond a montré qu'en supposant la science de la nature portée à un degré de perfection que nous n'osons même pas rêver aujourd'hui, nous serions encore infiniment loin de résoudre les « sept énigmes du monde ». Nous ne saurions pas davantage ce que c'est que l'âme, la pensée, la matière, ni, par conséquent, si l'âme est immortelle. Au contraire, nous verrons de mieux en mieux que nous ne pouvons pas le savoir. Plus la lumière de la science sera vive, plus paraîtront profondes les ténèbres qui l'entourent de toutes parts. M. Spencer a exprimé la même idée par une image saisissante. Il compare notre science à une sphère enveloppée d'une autre sphère qui est la *nescience* ou ignorance. A mesure que la première sphère grossit, le volume de la seconde croît en proportion et devient immense.

Ainsi, lorsque l'homme a fait, par avance, le tour de son univers ou, si l'on aime mieux, de son esprit, une conclusion inattendue s'impose à lui. C'est que l'irréligion de l'avenir a grande chance d'être une religion. M. Spencer n'a pas hésité à le reconnaître. La religion a un rôle dans la vie de l'homme, que seule elle peut remplir; la science, de son propre aveu, ne saurait l'y supplanter. Quelles seront les croyances futures de l'humanité? Bien audacieux qui voudrait le prédire; mais il n'y a pas beaucoup de témérité à affirmer qu'elle ne se passera jamais de croyances. La science même lui en fera sentir plus vivement le besoin. A mesure que l'esprit humain connaît mieux sa propre mesure, il voit le vide de la négation stérile et de l'incrédulité frivole, qui étaient si fort en honneur au siècle dernier. Aujourd'hui on doute plus que l'on ne nie. D'ironique ou persifleur, le doute est devenu grave ou passionné. La plupart de ceux qui se détachent de la religion la respectent. Ils s'en séparent, non parce qu'ils n'ont plus de sentiments religieux, mais parce que les religions actuelles ne satisfont plus leur sens du divin. Il est déjà remarquable que le fondateur du positivisme ait fini par vouloir créer une religion; nous voyons maintenant les agnostiques chercher à leur tour une forme religieuse pour leur humilité intellectuelle et leurs convictions morales. Pourquoi lutter contre un sentiment si profondément humain et qui renaît au moment même où l'on croit l'avoir déraciné? Que l'homme se dégage de toute superstition, qu'il revendique les droits de sa raison, qu'il renonce aux réponses absurdes ou naïves que son enfance donnait aux énigmes de sa destinée, rien n'est plus légitime; mais l'inconnaissable que sa raison ne peut atteindre et qui est pourtant le fond de son être, seule la religion l'y élève; seule elle sait unir l'homme à l'infini qu'il ignore et dont il vit.

LÉVY-BRUHL.

(1) Voy. *Revue scientifique* du 10 octobre 1874.

DEUX FRÈRES

Épisode des grèves de Belgique

(Au baron Albéric Fallon.)

I.

Ce n'était plus une grève, disaient les bourgeois du pays, mais une émeute. Les ouvriers ne demandaient plus une augmentation de salaire ou une diminution des heures de travail. Ce qu'ils voulaient, c'était le renversement de l'ordre établi. Quand on leur demandait de quoi ils se plaignaient, ils répondaient seulement :

— C'est pas juste que ça *soye* toujours les mêmes qui *soyent* riches!

Et rien de plus. A toutes les questions, la même réponse, dictée par la même idée, la seule qui restât nette dans leur esprit après les déclamations des orateurs de meetings et d'estaminets. En vain voulait-on les raisonner, en vain leur rappelait-on que ces mêmes riches dont ils voulaient la peau avaient, le mois précédent et en quelques jours, trouvé des sommes énormes pour secourir les familles éprouvées par le coup de grisou du puits Saint-François; à telle enseigne qu'on se battait maintenant dans le charbonnage pour épouser les veuves de ceux qui étaient restés sous terre. Rien n'y faisait. Les grévistes allaient, mornes ou braillards, suivant leur nature, par groupes compacts, pour mieux sentir leur force; ils allaient partout où voulaient les conduire les meneurs auxquels ils obéissaient et qui, au premier danger, s'enfuyaient lâchement, abandonnant les malheureux qu'ils avaient conduits au-devant des baïonnettes.

Les nouvelles étaient lamentables : on ne travaillait presque plus nulle part; chaque soir il y avait de nouveaux refus de descendre dans les puits. A Kelaart et au val Bertrand, on avait coupé les traits. A Moramont, des mineurs ayant voulu descendre avaient failli être massacrés et avaient dû se sauver chez eux; des bandes noires parcouraient les campagnes. Des hommes ivres, des femmes, des enfants mendiaient, armes en mains; dans quelques coins isolés, on recommençait les exploits des « chauffeurs » et partout on terrorisait le paysan et le bourgeois.

Les troupes appelées de tous côtés étaient insuffisantes. Et puis, les officiers craignaient que les soldats,

exaspérés par ces perpétuelles alertes, ne fissent feu sans commandement. Le jour, en marche ; le soir, dans les chambrées, on entendait des propos qui faisaient craindre des engagements terribles à la moindre rencontre.

II.

Sur une des routes qui sillonnent le « pays noir », une trentaine de soldats allaient rapidement sous la pluie glacée qui leur fouettait le visage et rendait plus lourde du double leur tenue de campagne.

Ils étaient partis du village vers quatre heures, sous la conduite d'un sous-lieutenant, pour aller garder les glaceries Reboux, que des bandes de pillards menaçaient depuis le matin. Il y avait trois longues heures qu'ils pataugeaient dans cette boue noire et gluante faite de charbon. La nuit était venue, à peine plus sombre que le jour morne qui l'avait précédée. On apercevait toujours des champs détrempés, des maisons rares, d'aspect sinistre, des masures croulantes et pourtant habitées peut-être !

Quelquefois le chemin s'élevait sur un talus rapide ; alors on ne voyait plus ces choses que vaguement et il semblait aux soldats qu'ils marchaient sur une route aérienne perdue dans des nuées grises...

Et voilà que, tout à coup, une lueur avait brillé au loin. Ils l'avaient prise d'abord pour un signal ; mais elle avait grandi, elle s'était étendue, et maintenant on voyait bien que c'était un incendie.

Le sous-lieutenant cria :

— Halte !

Puis, appelant un de ses hommes qui était du pays :

— Où est-ce ? demanda-t-il.

Le soldat s'orienta un instant, puis répondit :

— C'est la glacerie, lieutenant.

— La glacerie Reboux ?

— Oui, lieutenant.

Et tout de suite, dans les rangs, cette phrase courut comme un frisson.

— C'est la glacerie qui brûle !

Ils s'étaient tous arrêtés et regardaient, avec une sorte d'effroi et aussi avec une rage sourde d'arriver trop tard. Ils regardaient, le fusil sur l'épaule, un peu essoufflés de la course faite, le visage trempé de sueur et de pluie, vaguement éclairé par le brasier lointain.

Maintenant qu'ils ne faisaient plus de bruit, une rumeur leur arrivait dans le silence, aussi sinistre que ces flammes rouges montant dans le ciel et le teignant de reflets sanglants...

— En marche ! cria le sous-lieutenant.

Les hommes se remirent en route ; très émus par ce nouveau désastre, un seul était resté immobile sur le bord du chemin. Un de ses camarades l'appela :

— Allons, Jean, viens-tu ?

Jean répondit :

— J'arrive.

Et il rejoignit les autres.

III.

C'était presque un enfant : une jolie tête, très jeune, sur un corps encore grêle. Il y avait deux ans qu'il s'était engagé et il n'avait pas vingt ans. Sa figure douce, habituellement rieuse, était pâle ce jour-là ; une inquiétude se lisait dans son regard franc. C'est qu'une idée le tourmentait : son frère — le seul parent qui lui restât, père et mère étant morts — était ouvrier quelque part par là ; mais il ne savait pas très bien où. Les deux frères s'écrivaient peu à l'ordinaire, seulement aux grandes occasions. Quelquefois bien des mois s'écoulaient sans nouvelles. Ils s'aimaient beaucoup tout de même, et souvent, le soir, Jean rouvrait, pour les lire, les rares épîtres de son frère.

Or, depuis un an, il en avait reçu deux qui l'avaient un peu troublé. Il y était question de choses qu'il n'avait pas comprises. L'ouvrier, au milieu de déclamations évidemment ramassées dans les meetings et les feuilles anarchistes, adjurait son frère de ne pas tirer sur le prolétaire, mais sur ses chefs, en cas d'émeute... Jean, qui était une nature simple, n'avait pas très bien saisi qui était ce prolétaire qu'il fallait épargner ; mais, par exemple, en homme de devoir qu'il était, il avait été horriblement choqué du conseil de tirer sur ses supérieurs, et il avait brûlé ces lettres qu'il jugeait malsaines et compromettantes.

Depuis, avec ces grèves qui depuis un mois inquiétaient le pays, il avait fini par comprendre ce que voulait son frère, et ç'avait été pour lui une grande tristesse de le savoir enregimenté sans doute dans cette armée de révoltés. Il lui avait écrit de bonnes lettres pleines d'affection et de conseils très naifs et très honnêtes ; mais l'ouvrier avait probablement changé de village : elles restèrent sans réponse.

Or, depuis qu'on était entré en campagne, le petit soldat, qui n'eût pas tremblé devant l'étranger, était poursuivi par cette peur terrible de tirer un jour, sans le savoir, sur ce frère qu'il aimait, en somme, de tout son cœur.

C'était cette idée qui le rendait soucieux et le faisait se tenir à l'écart des autres aux heures de repos ; c'était cette idée qui lui enlevait son habituelle gaieté d'enfant sans souci ; c'était elle encore qui venait de l'immobiliser à regarder ce feu, à écouter ces rumeurs en se demandant, avec une angoisse qui lui serrait la gorge, si son frère n'était pas là !...

Ils étaient repartis, pressant le pas, redevenus silencieux sous la fatigue qui les accablait. Un moment, les rangs se désorganisèrent un peu à cause de cette boue,

noire qui parfois formait de véritables mares au milieu de la route, et les soldats passèrent sur les bords de chaque côté, à la file, pendant une centaine de mètres. Le chemin s'élevait alors sur un de ces hauts talus dont les pentes sont plantées de jeunes arbres destinés à soutenir les terres.

Quand on se remit en rangs, on s'aperçut que Jean manquait. On l'appela, il ne répondit pas. Les hommes chuchotaient : quelques-uns connaissaient les inquiétudes du soldat et, tout de suite, pensèrent qu'il s'était enfui pour ne pas être exposé à tirer sur les ouvriers.

Le sous-lieutenant jurait, furieux de cette désertion ; mais il ne fallait pas songer à poursuivre le fuyard. Dans cette nuit, il lui serait bien facile de se cacher. Ce serait du temps perdu, sans résultat probable, et il fallait se hâter.

Après un dernier appel, par acquit de conscience, le peloton se remit en marche, et bientôt le bruit de ses pas troubla seul le silence morne de cette nuit d'hiver.

IV.

Le petit soldat n'avait pas déserté.

Pendant qu'on l'appelait, il était étendu sans connaissance tout au bas de ce haut talus sur lequel s'élevait le chemin.

Ce fut une grande stupeur pour Jean quand il se retrouva couché là, tout souillé de fange et comme engourdi. Comment avait-il glissé ? comment avait-il roulé jusque-là ?

Il écouta et n'entendit rien. On ne l'avait donc pas vu tomber ?

Il se rappela qu'il marchait un peu en arrière et que, sous cette pluie qui aveuglait et étourdissait, sa chute avait pu passer inaperçue.

Il voulut se lever ; une douleur atroce le cloua au sol. Sa jambe gauche lui semblait de plomb et, au moindre mouvement, lui arrachait un cri.

Alors une frayeur le prit de se sentir seul en ce pays noir, et de se sentir blessé. Est-ce qu'on allait l'abandonner là ?

Il s'était relevé sur un coude ; il se laissa retomber sur l'herbe. Son shako était resté accroché, sans doute, et il était nu-tête. L'eau trempait ses courtes mèches blondes un peu ondulées, dont il était très fier. Pauvre Jean ! qui aurait reconnu dans le malheureux étendu là le petit troupier crâne, toujours bien astiqué, qui, le bonnet de police sur l'oreille, faisait loucher les femmes quand il se promenait ?...

Il souffrait horriblement, si horriblement qu'il n'avait même pas la force de se tâter, de savoir exactement où était le mal. Toute sa jambe semblait broyée... Et pourtant ce n'était peut-être pas grave. Il se souvenait qu'un jour, ayant reçu un violent coup de bâton, il avait éprouvé cette sensation d'un brisement général. Ce n'était peut-être rien ; mais il ne fallait pas rester là, dans cette humidité, dans ce froid qui le faisait grelotter. Il finirait par s'endormir — peut-être, — et on le trouverait, le lendemain, mort !... Et il ne voulait pas mourir ! Être trouvé là, dans la boue, comme un chien crevé... Coûte que coûte, il fallait regagner la route et attendre que quelqu'un passât. Ce n'était pas le diable, en somme : à peine dix mètres à franchir !

Quelles tortures ils lui coûtèrent, ces dix mètres, quand, s'aidant des arbres, des racines, des pierres, traînant sa jambe inerte, il voulut les remonter ! Vingt fois il faillit renoncer ; vingt fois il fut sur le point de se coucher là et d'attendre.... fût-ce la mort ! Mais ses vingt ans se révoltèrent ; l'amour de vivre semblait le porter et, enfin, il atteignit la route. Il était à bout de forces ; tout ce qu'il pouvait espérer maintenant, c'était qu'on ne passât pas trop tard.

Le temps s'écoulait si lentement pour le malheureux que les secondes lui semblaient des éternités. La fièvre le tenait éveillé, les pieds glacés, la tête en feu, tout le corps secoué d'un frisson qui causait dans sa jambe blessée des élancements intolérables ; mais il n'avait plus la force de crier et sa douleur s'exhalait en des gémissements sourds.

Sa gorge brûlait ; il ouvrit les lèvres pour « boire la pluie ».

Peu à peu une sorte de cauchemar l'avait pris. Sans dormir — puisqu'il entendait l'eau tomber, puisqu'il apercevait à sa gauche la grande lueur de l'incendie ; — sans dormir, il lui semblait qu'il rêvait. Il retrouvait des choses passées et il en voyait d'autres qui lui étaient inconnues. Il lui semblait être redevenu plus jeune de bien des années, alors qu'il n'était pas encore orphelin. Des épisodes très insignifiants de sa vie d'enfant, des figures familières depuis longtemps disparues lui revenaient tout à coup : ses parents, de vieux paysans honnêtes, morts à la peine ; la ferme vendue depuis ; le village où il ne retournait plus que bien rarement, et, par-dessus tout cela, plus près de lui, son frère, le « grand Pierre », comme on l'appelait, plus âgé que lui de sept ou huit ans, plus grand, plus fort, qui l'avait, lorsqu'ils étaient ensemble, toujours soutenu et défendu à l'occasion et pour lequel il gardait une immense tendresse. Il revoyait ces gens, ces choses et d'autres encore ; puis, dans la douleur qui le tordait par instants, il se demandait avec épouvante : Est-ce que c'est fini ?

Tout à coup, des chants se firent entendre sur la route et bientôt se rapprochèrent. C'était le salut, c'était la vie ! Mais comme ces gens marchaient lentement au gré du malheureux ! Enfin il put distinguer dans l'ombre cinq hommes qui allaient de front, se tenant par le bras. A quelques pas de l'endroit où était Jean, ils cessèrent de chanter. Tant mieux ! ils entendraient ainsi son appel. Il cria quand ils furent tout près :

— A moi !

Les hommes s'arrêtèrent.

— A moi ! répéta-t-il.

Ils s'approchèrent, surpris, et l'un d'eux s'écria, voyant l'uniforme :

— Tiens ! un c... de soldat qui a eu son affaire.

Alors un autre qui était derrière et qui tenait une pioche s'avança :

— Eh bien, crevons-le !

Et il leva le bras...

A cette voix bien connue, Jean avait eu un cri fou :

— Pierre !...

Mais la pioche était retombée.

Le cri poussé par le soldat avait eu cependant pour effet de faire dévier le coup. Le tranchant de la pioche porta toutefois, ouvrant sur le côté une affreuse blessure.

L'homme s'était arrêté, épouvanté par ce nom — le sien — jeté là tout à coup, et il n'osait pas se baisser maintenant vers le malheureux, qui était retombé évanoui sur le sol. Les autres se taisaient, surpris, arrêtés dans leur rage, ne comprenant pas, mais ayant l'instinct que quelque chose d'horrible se passait là.

Enfin Pierre s'agenouilla et, prenant doucement la tête du soldat entre ses mains qui tremblaient à présent, il tourna le visage vers lui :

— C'est Jean !

Ces mots sortirent rauques de sa poitrine haletante. La terre s'ouvrant devant lui n'eût pas produit cette stupeur qui le clouait, agenouillé, sur cette route, sans une parole, sans un geste, auprès de cet enfant ensanglanté...

Enfin il sembla s'éveiller dans un cauchemar ; il passa rapidement la main sur son front ; puis, avec d'infinies précautions, il souleva le corps dans ses bras d'Hercule et s'apprêtait à se relever avec lui, quand les autres firent mine de vouloir l'aider ; mais il les arrêta d'un regard :

— Je vous défends de le toucher ! dit-il d'une voix sourde.

Et, sans plus s'occuper d'eux, il emporta son lourd fardeau.

Le village le plus proche se trouvait à un quart d'heure de marche. Pierre fit sans se reposer ce long trajet, allant doucement, s'arrêtant parfois quand les gémissements du blessé devenaient trop douloureux. La pluie avait cessé ; mais de grosses gouttes de sueur perlaient sur le front du gréviste, et, dans les arrêts, le vent glacé de cette nuit d'hiver collait à son corps ses vêtements trempés.

Au loin, les glaceries brûlaient toujours, envoyant des langues de feu dans le ciel où couraient avec les nuages de lourdes volutes de fumée noire.

Aux premières maisons, Pierre s'arrêta et, frappant du pied contre une porte, appela.

Les rues étaient désertes ; beaucoup de gens avaient fui après une bagarre dans laquelle, le matin, une vingtaine d'hommes avaient été tués ou blessés. Les habitants qui ne s'étaient pas sauvés s'étaient barricadés chez eux et faisaient la sourde oreille. A plusieurs portes, Pierre répéta ses appels, criant au secours, suppliant qu'on ouvrît, menaçant même : rien ne bougea. La terreur avait affolé tous ces gens.

Le misérable pleurait de rage ; l'enfant râlait et perdait beaucoup de sang. Pierre se sentait défaillir sous le poids quand, enfin, au tournant d'une rue, il aperçut un bâtiment assez grand dont la porte entr'ouverte laissait filtrer une vague lueur. Il entra.

V.

C'était une vaste salle, absolument nue : une salle d'école inachevée où l'humidité suintait le long des murs badigeonnés. On y avait transporté pêle-mêle les blessés et les morts de l'échauffourée du matin.

Là, sur une litière de paille, une vingtaine de corps étaient étendus sous la lumière trouble de deux quinquets à pétrole. Et toutes ces figures étaient si épouvantables qu'à peine pouvait-on distinguer les cadavres des hommes qui, côte à côte avec eux, achevaient de mourir.

Un médecin et deux sœurs de charité allaient et venaient, pansant les blessures, ranimant les courages. Personne dans le pays, à part ces trois êtres dévoués, n'avait voulu passer la nuit dans ce lieu sinistre.

Ils s'empressèrent autour du blessé qu'amenait Pierre, lui firent une place sur la paille ; une des sœurs approcha une lampe.

Alors le visage d'enfant du pauvre garçon apparut, livide. Les yeux, ternes, étaient à demi ouverts, et sur ses lèvres une écume sanglante montait.

Le docteur coupait la tunique, puis la chemise, et bientôt on vit la peau, très blanche. Le buste avait encore des formes si jeunes, si frêles, que c'était pitié de le voir ainsi, à nu, avec cette plaie hideuse au côté.

D'abord Pierre s'était rapproché, retenant son souffle, et son regard angoissé allait du blessé au docteur, épiant sur le visage de ce dernier l'arrêt qu'il allait prononcer... Mais quand sous la lumière triste du quinquet apparurent les chairs meurtries, le misérable eut un cri sourd et, s'abattant sur le sol, éclata en sanglots. Un mot du docteur l'affola :

— La blessure de la jambe n'est rien, disait-il ; c'est une fracture simple ; mais la plaie au flanc est plus grave.

Ainsi son frère allait peut-être mourir, et c'est *lui* qui l'aurait tué !...

Il bondit sur ses pieds, criant :

— Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas ? Ce n'est pas possible que ce soit moi...

Il s'arrêta, épouvanté. Non qu'il eût peur d'être arrêté s'il se trahissait : il se souciait bien de cela, grand Dieu! Ce qu'il ne voulait pas, c'était qu'on l'emmenât, c'était qu'on le séparât de l'enfant, c'était que d'autres fussent là tandis qu'il serait loin... Et il retint ses cris, il étouffa l'aveu qui, dans l'horreur qu'il avait maintenant de lui-même, brûlait ses lèvres; et, quand on l'interrogea, il sut mentir.

Il avait trouvé son frère ainsi blessé sur la route, disait-il, et il l'avait apporté; mais il ne savait rien de plus, non, bien sûr! Et comme le docteur le regardait, il s'assit, la tête dans ses mains, craignant de laisser lire son crime dans ses yeux!...

Jean semblait plus calme. Il n'avait pas repris connaissance; mais le pansement l'avait un peu soulagé sans doute, car il ne gémissait plus.

Le médecin et les sœurs s'étaient éloignés, allant à d'autres souffrants, et Pierre resta seul auprès de son frère.

Il s'était assis sur la paille et demeura là, épiant le moindre mouvement, le moindre soupir, attendant avec une angoisse sans nom le premier symptôme du retour à la vie, seul en face de son crime monstrueux.

Les heures sonnèrent, lentes et tristes. Pierre n'avait plus la force de penser. Il regardait parfois autour de lui, comme étonné de se trouver là. Il regardait les murs nus et froids, ces formes humaines étendues autour de lui, ces lampes que le vent entrant par la porte laissée ouverte à cause de l'odeur faisait fumer, ce plancher où la boue par endroits se teignait de rouge. Il regardait ces choses et ne les voyait pas, n'ayant plus la notion exacte de ce qui se passait autour de lui, sinon que son frère était très mal.

De temps en temps il se penchait davantage, il joignait ses mains rudes qui depuis bien longtemps ne s'étaient plus jointes, et des lambeaux de prières qu'il croyait oubliées lui revenaient sur les lèvres; puis, quand les mots lui manquaient, quand il ne savait plus, il murmurait avec des sanglots :

— Oh! frère, dis que tu pardonnes!

Un moment il se rappela le jour où, sentant qu'ils seraient bientôt seuls, Jean et lui, leur père lui avait fait promettre, à lui l'aîné, de veiller sur le plus jeune. Et voilà ce qu'il avait fait! Oh! comme il avait honte de lui-même, à présent, et comme il les haïssait, ceux dont les conseils l'avaient amené là! Pourquoi les avait-il écoutés? Pourquoi avait-il subi leur influence mauvaise? Pourquoi s'était-il laissé entraîner hors du devoir, loin du travail? Avait-il été plus heureux depuis trois semaines que duraient ces grèves? Il avait erré à l'aventure, avec des braillards et quelques meneurs. Pendant les premiers jours ils avaient vécu sur l'argent de la dernière paye; puis ils n'avaient plus mangé qu'au hasard d'une hospitalité craintive. Ils avaient bu surtout, puisant dans l'alcool les forces nécessaires et cette surexcitation qui les affolait, les faisant parfois marcher, inconscients, au-devant des fusils!

Ils avaient eu cette bravade quelques jours auparavant : les meneurs les avaient grisés de paroles et d'eau-de-vie et leur avaient juré, sachant bien le contraire, que les fusils de la troupe n'étaient pas chargés. Alors, follement, en grands enfants qu'ils étaient, ces hommes avaient marché, montrant leurs poitrines nues, chantant la *Marseillaise*, qu'ils interrompaient pour crier aux soldats :

— Tirez, si vous l'osez!...

Et, les sommations faites, il avait bien fallu tirer.

Ç'avait été une stupeur parmi ces gens de voir tomber leurs camarades, et, terrifiés, ils s'étaient enfuis. On leur avait donc menti en leur disant que les armes n'étaient pas chargées et que l'armée lèverait la crosse en l'air plutôt que de tirer!

Pierre se rappelait tout cela maintenant, dégrisé, anéanti, et il était pris d'une rage immense d'avoir été de ces hommes, d'avoir obéi à ces chefs.

Un coq chanta; d'autres lui répondirent, et bientôt une lueur pâle blanchit les vitres des hautes fenêtres.

Au jour, un homme et une femme entrèrent. Ils venaient de très loin chercher leur fils qu'on leur avait dit être là. Il y était, en effet, la poitrine percée d'une balle, et avec sa bouche ouverte et grimaçante il semblait être mort en crachant un blasphème. Le père hésitait presque, tant l'homme était défiguré; mais la mère l'avait bien reconnu tout de suite, elle. A genoux dans la paille, elle pleurait, la tête dans ses mains, et, comme elle avait touché le gars pour voir si c'était bien vrai qu'il était mort, sa vieille figure était couverte de sang.

Les formalités indispensables sommairement remplies, ils voulurent emporter leur mort et ils le couchèrent dans la carriole qui les avait amenés. Elle était un peu petite et les pieds du gréviste pendaient en dehors. Le vieux alluma sa pipe d'une main qui tremblait beaucoup; la femme mit son tablier sur sa tête pour ne pas voir ce corps qui s'avançait entre eux, sous le banc... Et le véhicule partit, très cahoté sur la route mauvaise, et laissant, de place en place, de larges taches de sang dans la boue noire...

Depuis un moment Jean s'agitait, il semblait vouloir se soulever. Ses traits se contractaient comme dans un effort; sa poitrine haletait, et il murmurait des mots que son frère, penché sur lui et retenant son souffle, n'arrivait pas à comprendre. L'ouvrier, effrayé, appela le docteur, qui eut un froncement de sourcils et, prenant le soldat sous les bras, le releva légèrement. Le blessé poussa un soupir et parut un instant soulagé, mais cela ne dura pas et bientôt l'étouffement revint.

Le médecin hochait la tête d'un air découragé, une des sœurs s'était agenouillée et priait tout bas. Tout à coup l'enfant eut un cri rauque; une convulsion su-

prême le souleva ; ses yeux s'ouvrirent vitreux. Il était mort.

Pierre, affolé, sentait la raison lui échapper; il ne pouvait pas croire que c'était fini. Il s'était couché près de son frère, toujours plus près, le regard fixe, les lèvres tremblantes, et murmurait encore machinalement :

— Jean, dis que tu pardonnes!

Puis comme le docteur voulait étendre une couverture sur le corps, l'ouvrier l'arrêta et, relevant la tête, dit d'une voix qui semblait n'être plus humaine :

— Laissez-le... ; c'est mon frère, vous savez, et c'est moi qui l'ai tué.

— Il a le délire, murmura la religieuse.

Pierre ajouta doucement :

— Oui, c'est moi. Oh! vous pouvez me croire et aller chercher les gendarmes. Maintenant qu'il est mort, ça m'est égal qu'on m'emmène! Allez ; moi, j'attends.

ÉMILE ROUSTAN.

EXPÉDITION DU MEXIQUE

Le prince Georges Bibesco (1)

L'expédition du Mexique fut à la fois une folie et un crime. Ce fut une folie parce qu'elle allait désorganiser notre armée, nous mettre dans l'impossibilité d'arrêter la Prusse en 1866 et préparer ainsi nos désastres de 1870. Ce fut un crime, car la France, contrairement aux principes qu'avait formulés la généreuse révolution de 1848 dans le préambule de la Constitution du 4 novembre, employait ici ses forces contre la liberté d'un peuple et d'un peuple ami jusque-là.

Lorsque, le 10 juin 1862, le général Ortega écrivait à notre représentant M. de Saligny que « la nation entière a repoussé toute idée tendant à l'établissement d'une monarchie et au renversement du système gouvernemental que le Mexique a spontanément choisi..... » ; lorsqu'il ajoutait qu'il « engage vivement le représentant de la grande France, qui a toujours dit que son drapeau suivrait la justice, la marche du siècle et l'opinion des peuples, à terminer d'une manière avantageuse pour la France et pour le Mexique, par les voies diplomatiques, la guerre où les deux nations sont malheureusement entraînées », le général mexicain tenait un langage et exprimait des sentiments que tout patriote éclairé regrettait en France de ne pas trouver partagés par le gouvernement de son pays.

Aussi la guerre du Mexique, comme toutes celles qui font naître un conflit dans le cœur des hommes entre les vœux que leur inspire l'amour de la patrie et ceux que leur inspire le sentiment de la justice universelle, a-t-elle laissé parmi nous des souvenirs particulièrement pénibles, souvenirs que n'ont pas peu contribué à rendre amers la lamentable fin de l'expédition et son contrecoup funeste sur les événements de l'année terrible.

De là le silence qui s'est fait depuis des années sur ces luttes, héroïques toujours et souvent grandioses, soutenues par nos soldats à trois mille lieues de la patrie, contre une nation courageuse et fière, armée pour son indépendance, et sous un climat insalubre et une température de feu. Il semblait qu'en louant les hauts faits de l'armée française au Mexique, on paraîtrait légitimer l'acte politique néfaste qui les a engendrés et insulter à l'admirable défense dont Juarès a eu la direction et la gloire. On se taisait.

Le prince Georges Bibesco, l'un des braves qui se sont le plus distingués dans cette guerre, vient de rompre ce silence en publiant son bon et beau volume : *Combats et retraite des Six-Mille*. Laissant de côté les appréciations politiques, sans taire pourtant qu'il n'approuve pas l'expédition, il a su retracer des faits auxquels il est impossible qu'un Français demeure indifférent.

Le prince a bien fait. Les événements dont il raconte l'histoire sont déjà loin de nous ; l'Empire, qui les avait provoqués, a disparu pour toujours ; la République, instituée en France, a tendu la main à travers l'Océan à sa sœur mexicaine, qui l'a fraternellement acceptée. A cette heure, ne considérant presque plus cette guerre fratricide que comme une lutte d'outre-vaillance, faite pour permettre aux deux nations de se mieux connaître et de se mieux estimer, le Mexique est redevenu ce qu'il était avant 1860, le pays où la France compte le plus d'amis sincères et dévoués. On peut donc parler des différends, à jamais regrettables, qui ont mis notre gouvernement aux prises avec le sien sans craindre de refroidir à quelque degré que ce soit les relations cordiales qui unissent les deux républiques.

Le Mexique n'est d'ailleurs pas le seul pays du monde avec lequel nous ayons eu des démêlés où nous déplorons que nos gouvernements nous aient engagés. La guerre d'Espagne de 1808 et la campagne de Russie de 1812 ont laissé parmi nous, quoique beaucoup plus anciennes, des impressions d'une réprobation aussi vive que la guerre mexicaine. Nous nous croyons cependant le droit d'en parler sans que cela blesse en rien l'Espagne et la Russie, et nous ne portons aucune atteinte aux relations d'étroite amitié qui unissent de nos jours le peuple français au peuple espagnol et au peuple russe parce que nous glorifions les actes d'héroïsme de nos armées d'Espagne ou les faits surhumains accomplis par les soldats de la France à la

(1) *Combats et retraite des Six-Mille*, par le prince Georges Bibesco. — Plon et Nourrit.

bataille de Borodino ou au passage de la Bérésina.

Les faits d'armes de 1808 et de 1812 sont aujourd'hui relatés dans tous les recueils contemporains. Il était temps que ceux qui ont illustré les soldats français au Mexique fussent mis en lumière à leur tour.

Au lendemain de 1870, il a pu paraître un instant que l'étoile de la France avait pâli, que nous avions perdu les hautes qualités militaires qui pendant des siècles ont fait l'admiration du monde, que nous étions une nation déchue. C'était une lourde erreur qu'aurait dû suffire à dissiper cette campagne même de 1870-1871. Les batailles de Reischoffen et de Gravelotte ont donné lieu, de la part de nos soldats, à des faits qui ne le cèdent à aucun de ceux qu'ont enregistrés nos annales. Si l'impéritie du gouvernement, le défaut de préparation, l'infériorité numérique des effectifs nous ont conduits à la défaite, cela n'enlève rien au courage individuel qui animait les hommes, à l'entrain que montrait l'armée ; et l'on peut, sans hésiter, admirer ceux qui sont tombés dans ces luttes sanglantes au même degré que ceux qui moururent à Waterloo et dont un de nos poètes a pu se demander s'ils

Se sont plus illustrés par trente ans de victoire
Que par un seul jour de revers.

Et la première campagne de 1870 n'a pas été la seule. Il y a eu l'armée de la Loire, créée avec des soldats improvisés qui ont tenu cinq mois l'Allemagne en suspens; il y a eu le peuple de Paris qui ne demandait qu'à sortir et à se mesurer avec l'ennemi. — La campagne de 1870-1871 aurait dû être, au jugement d'une critique impartiale, un titre de gloire d'autant plus grand pour la France que tout avait manqué à ses enfants. S'ils ont pu faire ce qu'ils ont fait dans l'état de désorganisation où nous avait laissés l'empire, que ne peut-on attendre des Français organisés, disciplinés, pourvus d'un armement supérieur, commandés par des généraux patriotes enflammés par la liberté républicaine ?

Mais la critique est impuissante contre le sentiment, et le sentiment qu'avait fait naître la guerre franco-allemande était pénible. C'était le découragement, presque la désespérance.

Contre un tel sentiment il fallait réagir. À cette heure on peut dire que la réaction est chose faite. Nous nous sommes ressaisis, nous savons ce que nous valons, et, si le passé nous a rendus assez prudents, assez sages pour que nous n'ayons l'intention d'attaquer personne, nous n'envisageons plus avec terreur les attaques dont nous pourrions être l'objet. Nous savons ce que nous avons fait lorsque tout était contre nous, et nous envisageons sans lâche défiance, avec une confiance virile, au contraire, les éventualités de l'avenir.

Des livres comme celui que vient de publier le prince Georges Bibesco sont au plus haut degré capables de maintenir cet esprit de réveil, de le susciter au besoin. Ils montrent ce que furent les pères et font ainsi prévoir ce que seraient les fils.

Déjà le prince Bibesco, qui avait combattu en 1870 avec dévouement et vaillance au 7e corps dans l'état-major du général Douay, avait fixé ses souvenirs de cette époque dans un volume : *Belfort-Reims-Sedan*. Il avait d'autant plus le droit d'en parler qu'il avait été l'un des héros de cette malheureuse armée. Quoique étranger — il est Roumain, fils d'un ancien hospodar de Valachie, — il avait repris du service dès le commencement de la guerre et, gardant, ainsi que le disait justement un de nos confrères, sous les galons de l'officier supérieur toutes les ardeurs chevaleresques du lieutenant de 1862, il avait été grièvement blessé à Sedan.

Le nouveau volume qu'il vient de livrer au public remonte plus haut : c'est l'histoire des événements auxquels il a assisté, auxquels il a pris part, des jours qu'il a vécu dans cette lamentable expédition mexicaine si bien faite à la fois pour faire haïr l'empire et pour rehausser le prestige du soldat français. Ce livre ne peut pas être analysé. Il faut le lire. Il est écrit avec cet enthousiasme, ce style de feu que peuvent seuls posséder ceux qui ont participé aux actes dont ils se font les narrateurs. On peut dire qu'il sent la poudre.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'il tienne tout entier dans les récits de batailles. Il est peuplé de descriptions; il renferme nombre de pages qui reposent l'esprit des horreurs de la guerre. On ne peut rien concevoir de plus attrayant et de plus touchant, sous ce rapport, que le récit de cette pièce représentée sur le théâtre improvisé d'Orizaba par des soldats comédiens, interrompue par une attaque soudaine des Mexicains, et reprise après le combat, malgré une légère blessure reçue par l'un des acteurs, qui n'en fut que plus applaudi.

Les récits de bataille sont le plus souvent grandioses. Il y a une description du passage du Jamapa qui place l'auteur au rang des premiers écrivains militaires. Je ne résiste pas au désir de la citer :

« Mais, pour arriver à la Téjeria, il faut d'abord franchir le Jamapa; or le gué qui, jusqu'à ce jour, avait permis aux précédents convois de traverser la rivière était devenu impraticable par suite d'une crue subite qui avait élevé de près de deux mètres le niveau des eaux.

« Loin de se laisser abattre par ce grave événement, le commandant Morand cherche tous les moyens d'y parer. Sa première pensée est de déterminer quelques Indiens à traverser la rivière pour aller demander à la Vera-Cruz le matériel nécessaire à l'organisation d'un passage, matériel que la marine seule est en état de fournir ; mais aucune promesse d'argent ne parvient à décider les Indiens. Alors le commandant fait appel à ses zouaves. Plusieurs d'entre eux se présentent aussitôt, un sergent à leur tête. Leur chef,

ému de la simplicité avec laquelle ils s'offrent à affronter la mort, les remercie, leur donne ses instructions et s'avance vers la berge avec les cinq compagnies et les cavaliers présents pour encourager ces braves et se tenir prêts à leur venir en aide. Ce qu'on attend d'eux, c'est de traverser la rivière à la nage, de porter sur la rive gauche un câble et de l'y attacher solidement, en vue de construire soit une passerelle, soit un radeau. Cet acte de rare audace, ils vont le tenter par dévouement pour la cause publique.

« Le moment est solennel; il s'est fait sur la rive un grand silence qu'interrompent seuls le bruit de la pluie qui tombe et le sourd grondement des eaux qui roulent tumultueuses avec une vitesse effrayante.

« Les nageurs se sont élancés. Le sergent, plus vigoureux, plus habile que ses camarades, les devance; il lutte, il parvient à se maintenir ; bientôt il avance; on croit un instant qu'il va couper la violence du courant; on l'encourage, on l'acclame... ; mais, presque aussitôt, un cri de pitié et de rage s'échappe de toutes les poitrines : le malheureux, brusquement paralysé dans ses efforts par l'impétuosité des flots, est emporté avec une rapidité vertigineuse et disparaît en se débattant, aux yeux de ses camarades impuissants à le secourir ».

Le colonel Morand, douloureusement impressionné par ces événements, se décide à attendre les troupes de renfort qui sont annoncées et qui doivent être pourvues d'un matériel suffisant pour rétablir les communications avec la Soledad. Mais les jours se passent, les ressources s'épuisent, et il doit, dès le 1er septembre, se résoudre à un mouvement rétrograde.

Pendant ce temps, un double mouvement convergent vers la Soledad avait lieu à la Vera-Cruz et à Orizaba. Le 7 septembre, la colonne, partie de ce dernier point, rejoignait le commandant Morand, qui reprenait, dès le lendemain, la route de la Soledad.

« La veille, l'avant-garde du colonel Labrousse avait occupé le village depuis longtemps abandonné. Le premier soin du colonel ayant été de faire explorer à fond les rives boisées du Rio, on eut la bonne fortune de découvrir, dans un épais hallier, une pirogue indienne. S'en emparer, la faire porter sur la rive, demander aux chasseurs d'Afrique de confectionner avec leurs cordes à fourrage une amarre qu'un homme hardi irait porter dans la pirogue de l'autre côté du Jamapa, trouver cet homme, fut l'affaire de quelques moments. Déjà l'on se disposait à mettre la pirogue à l'eau, quand les sentinelles signalèrent sur l'autre rive l'apparition de zouaves en tirailleurs. C'étaient les troupes du commandant Morand.

« On se reconnaît de part et d'autre; on s'approche des bords de la rivière; les camarades s'appellent par leurs noms, se crient des nouvelles ou quelques plaisanteries dont le vent ne laisse parvenir que des bribes, mais parmi lesquelles, pourtant, résonnent nettement ces mots bien français : « As-tu du tabac de France? » Puis, le tumulte s'étant apaisé, les deux chefs, après maints efforts pour faire porter leur voix, finissent par se comprendre et arrêter un plan qui est exécuté sur-le-champ. »

Peut-on imaginer un récit plus simple et plus attachant à la fois? On ne sait ce qui impressionne le plus, de l'intrépidité de ce sergent qui se lance dans le tourbillon et que les flots emportent en présence de ses camarades consternés, ou de l'insouciance joyeuse de ces hommes qui, après des journées de privations, de fatigues, de périls, en voyant arriver leurs compatriotes sur l'autre rive du fleuve, ne trouvent rien à demander que ceci : « As-tu du tabac de France? »

Et comme tout cela est raconté! On se croirait sur les bords du Jamapa.

Le prince n'est point Français, je l'ai dit. Il est Roumain. Mais il a versé son sang pour la France; il l'aime avec autant de passion, autant d'enthousiasme qu'un Français. Il est fier d'avoir fait partie de notre armée, et il est heureux d'avoir pu rendre à cette armée, à laquelle il a appartenu, l'hommage qu'elle mérite. Il pense qu'à mettre ainsi en relief son héroïsme passé, on exalte son héroïsme présent, et il estime que, s'il ne peut plus porter les armes dans les rangs à côté de nos officiers et de nos soldats, c'est presque y être encore que de contribuer par ses écrits aux hauts faits de l'avenir. Le prince a raison, et la France lui doit être reconnaissante de son livre d'aujourd'hui comme de ses exploits d'hier. Livre et exploits procèdent d'un même sentiment : l'amour profond de notre patrie ; et il est d'autant plus naturel que nous en soyons touchés, que nous avons subi de grands revers et que les grands cœurs savent seuls s'orienter du côté des vaincus. Il est vrai de dire que si cette orientation est la caractéristique des grands cœurs, nous n'avons pas lieu d'être étonnés de la voir prendre au prince Georges.

NAQUET.

PSYCHOLOGIE POLITIQUE.

L'instinct d'imitation.

Neuf fois sur dix, dans la vie de tous les jours, nous agissons par imitation :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Pour le moraliste, l'instinct d'imitation est une des faiblesses de notre nature; pour l'historien ou le politique, c'est une force qui, convenablement dirigée, devient un précieux instrument d'éducation privée et publique. Nous risquons, en imitant notre voisin, de

faire quelquefois des sottises; mais, si nous renoncions à imiter personne, si nous prétendions dans toute circonstance nous décider d'après notre propre jugement, nous passerions notre temps à délibérer et nous cesserions d'agir. Il est fâcheux de ressembler aux moutons de Panurge; il serait plus fâcheux encore de ressembler à l'âne de Buridan.

Si l'instinct d'imitation est une force sociale, un des mobiles qui agissent le plus dans l'éducation, dans l'industrie, dans la guerre, dans la politique, il vaut la peine de l'étudier. C'est ce qu'a fait M. le duc d'Harcourt, dans un volume intitulé : *Quelques réflexions sur les lois sociales* (1). Titre un peu rébarbatif et qui peut faire hésiter le lecteur : cela sent le traité de sociologie ou le mémoire académique. Ne vous y arrêtez pas, coupez les premières pages : vous vous apercevrez bien vite que le livre vaut mieux que le titre et que vous avez affaire à une œuvre personnelle. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. d'Harcourt; j'estime que nous devons avoir fort peu d'opinions communes : je n'en suis que plus à l'aise pour dire combien son livre m'a intéressé et charmé. Ce n'est pas le livre d'un homme de lettres ; c'est le livre d'un homme du monde, d'un diplomate, d'un militaire, d'un voyageur qui a beaucoup observé les choses et les gens.

L'instinct d'imitation, sur un champ de bataille, peut faire des héros; mais il y a le revers de la médaille. M. d'Harcourt, entre autres anecdotes, nous conte celle-ci. Le lendemain de la bataille de Solférino, un long convoi d'artillerie suivait la route conduisant de Castiglione au camp français. Tout à coup, sans un coup de fusil, sans aucune cause connue, la panique se met dans la colonne. Quelques hommes ont tourné bride, et le mouvement s'est communiqué de proche en proche : on voit des soldats abandonnant leurs voitures, coupant les traits pour s'échapper plus vite; des charrettes remplies de blessés sont culbutées dans le fossé; les fuyards ne s'arrêtent que deux lieues plus loin. L'instinct d'imitation a partout de ces surprises. Le désordre se met dans un parlement comme dans un régiment : à de certains jours, la majorité est nerveuse ; elle s'irrite, s'emporte et renverse un ministère sans savoir pourquoi.

Nous imitons notre voisin d'autant plus volontiers qu'il est plus semblable à nous-mêmes. M. d'Harcourt fait cette remarque que l'exemple du maître agit médiocrement sur un élève paresseux; mais placez ce même élève entre deux camarades attentifs, studieux : fût-il le dernier des cancres, il sentira quelque émulation s'éveiller en lui. De même, un militaire est plus porté à imiter un militaire qu'un civil, et réciproquement. En politique, voyez une assemblée où la majorité est formée d'hommes nouveaux : chacun a son idée, son plan, sa petite Constitution en poche; il n'est sous-vétérinaire qui ne se croie appelé à sauver la république. Peu à peu on se connaît, on se classe, on se groupe, on se sent les coudes; alors on s'habitue à suivre l'avis d'un collègue qui a plus d'autorité ou d'expérience : le point est de bien choisir son modèle. Sans imitation, il n'y aurait pas de partis politiques ; par suite, point de régime parlementaire.

Il est mathématiquement impossible à un député d'étudier toutes les questions sur lesquelles il doit se prononcer. Le politicien est l'homme le plus occupé du monde : séances publiques, réunions dans les bureaux, c'est la moindre partie de sa tâche; il y a encore les visites, les dîners, les soirées officielles, les lettres à écrire, les électeurs à servir, les comités à ménager, la réélection à préparer. Un député qui trouve le temps, dans le cours d'une session, d'étudier à fond une ou deux questions est un homme qui travaille : pour le reste, il imite. Il est encadré dans un groupe; il va au scrutin comme le soldat au feu. Mais quelquefois le groupe se divise : alors que faire? M. d'Harcourt, qui nous introduit ici dans les coulisses de la politique, nous dit qu'il a vu souvent quelques-uns de ses collègues, un bulletin blanc dans une main et un bulletin bleu dans l'autre, aller de banc en banc, demandant avec anxiété : « Comment vote-t-on?... Que fait X...? » En réalité, le travail sérieux est celui des commissions; il y a bien encore quelques députés qui étudient un article ou deux pour placer un discours; et les autres? — « Les autres, dit M. d'Harcourt, regardent leur voisin et font comme lui. »

Ce n'est pas seulement faute de temps qu'un homme politique est amené, dans le plus grand nombre de cas, à voter comme ses amis, à agir avec son groupe, en un mot à imiter. Les conditions mêmes de la vie parlementaire, l'appareil des séances, la solennité des débats, le public qui remplit les tribunes, l'éloquence d'un orateur, les applaudissements, les interruptions, il y a là une sorte d'entraînement qui a son ivresse et son danger. On dit dans la langue parlementaire : « La Chambre est entraînée. » Le mot est juste, et la métaphore exacte. L'homme qui parle, quand il parle bien, est d'autant plus puissant que l'auditoire est plus nombreux; ce même orateur qui, à la tribune, produit de l'effet sur la majorité aurait peut-être de la peine à convaincre une douzaine de ses collègues, assis dans de bons fauteuils, autour d'une table recouverte d'un tapis vert. Dans une réunion d'hommes d'affaires, dans un conseil d'administration, par exemple, chacun prend parti d'après des opinions ou des intérêts personnels. C'est toute autre chose dans une assemblée nombreuse. Au début, tout le monde est parfaitement calme; on vote quelques projets de loi d'intérêt local, pour se faire la main ; de temps en temps la sonnette du président interrompt les conversations particulières; tout à coup un orateur

(1) *Quelques réflexions sur les lois sociales*, par M. le duc d'Harcourt, ancien député. — 1 vol. in-8° (Firmin-Didot).

aimé des uns, détesté des autres, monte à la tribune, et voilà la passion qui se met de la partie. Quelques amis applaudissent, timidement d'abord, puis avec plus de chaleur; il se forme, si l'on peut ainsi dire, des centres d'attraction; le mouvement, se propageant d'un banc à l'autre, revient au point de départ, et les applaudissements recommencent, plus bruyants que la première fois. Vous avez vu souvent, au théâtre, les spectateurs de l'orchestre applaudir d'abord, ceux des galeries ensuite et des loges; après quelques secondes de silence, ceux de l'orchestre applaudissent de nouveau, mais avec plus de force et de conviction. On se renvoie la balle de l'un à l'autre. Toutes les fois qu'un grand nombre d'hommes sont réunis, il y a d'autant plus d'ensemble dans les manifestations, soit de l'approbation, soit du blâme, que ceux qui sentent de même se trouvent groupés : chacun est plus sûr de son propre sentiment quand il sait que son voisin le partage. Aussi, dans tous les parlements du monde, les députés d'un même parti se placent-ils d'un même côté de la salle : si les membres de la gauche et de la droite étaient confondus, il serait plus difficile de créer ces grands courants d'où sortent les majorités.

L'imitation, dans une assemblée, porte à exagérer toutes les manifestations d'un sentiment ou d'une idée. M. d'Harcourt l'explique très bien : « Lorsqu'un individu voit son voisin témoigner de l'approbation, il l'imite; l'individu imité s'enhardit et donne une expression plus manifeste à son sentiment; comme il peut être imité et dépassé à son tour, on conçoit que ces manifestations extérieures puissent arriver, dans une réunion nombreuse, jusqu'à des cris et des gestes désordonnés. » Exposez une affaire devant cinq ou six personnes : c'est tout au plus si vos auditeurs feront de temps en temps un léger mouvement de tête de haut en bas ou de droite à gauche, suivant qu'ils seront ou non de votre avis; parlez devant un millier de personnes, adressez-vous à leurs passions pour les flatter ou pour les combattre, et vous verrez les mains se lever, les pieds s'agiter, vous entendrez des applaudissements ou des huées. Du côté de l'orateur, on crie : « Bravo! très bien! écoutez! écoutez! » Sur les bancs opposés : « Assez! finissez-en! taisez-vous! » Ces cris, ces interruptions sont sans doute nécessaires pour maintenir les sentiments à un certain diapason, car les mêmes usages se retrouvent dans toutes les assemblées politiques un peu nombreuses. C'est un moyen, pour les chefs, d'exciter leurs partisans. Ainsi l'officier, sur le champ de bataille, crie à ses hommes : « En avant! » On agit l'un sur l'autre; chacun entraîne ses voisins et est entraîné par eux; c'est comme une série de mouvements réflexes. Le moindre accident a des effets hors de proportion avec l'accident même. Un orateur renverse le verre d'eau sucrée ou laisse tomber les papiers qu'il a devant lui : dans un salon, on sourirait; dans un parlement, on éclate de rire, et l'orateur ne peut achever son discours. Dans ces hommes emportés, les uns par l'enthousiasme, les autres par la colère, vous hésitez à reconnaître des collègues qui tout à l'heure, à la buvette, causaient entre eux le plus amicalement du monde. On voit tous les jours que si, de deux individus, l'un imite l'autre, c'est le plus modéré qui se règle sur le plus violent : un parlement n'échappe pas à cette loi. Le ton de la discussion s'élevant, chaque parti exagérant la manifestation de ses sentiments, il arrive un moment où c'est les esprits extrêmes qui prennent la direction; et cela se conçoit, car ils sont naturellement au point où les autres ne sont arrivés qu'au prix d'un effort. C'est ainsi que les résolutions les plus violentes peuvent être prises par une assemblée où la majorité est composée de modérés.

Et maintenant, fermant le livre de M. d'Harcourt, je voudrais en dégager deux ou trois idées.

La première est que si une assemblée peut être conduite, par l'esprit d'imitation, à émettre des votes qu'elle désavouerait de sang froid, il y a là un argument décisif en faveur du système des deux Chambres, puisque, si deux Chambres peuvent subir l'entraînement dont je parle, il est vraisemblable que ce ne sera ni au même moment ni sur la même question.

Voici la seconde : L'écueil du régime parlementaire étant qu'une assemblée arrive à dépasser ses attributions, à se transformer en instrument de gouvernement, à vouloir tout régler elle-même et tout administrer, il faut chercher une garantie dans la séparation des pouvoirs; ce qui revient à dire qu'une des premières conditions du gouvernement représentatif est l'existence d'un pouvoir exécutif indépendant et fort.

Il y a bien une troisième idée qui me vient au bout de la plume; mais j'hésite à l'exprimer à l'heure où nous sommes. Pourquoi non, après tout? Ce que je vais dire tout haut, beaucoup le pensent tout bas. L'instinct d'imitation, les exagérations et les surprises qui en résultent étant d'autant plus à craindre qu'une assemblée compte plus de membres, on peut se demander si nos parlements ne sont pas quelquefois trop nombreux. Quand je compare le Sénat et la Chambre des députés, et que je vois d'un côté des discussions plus courtoises et en même temps plus approfondies, on me dit que cette différence tient au mode d'élection : je le veux bien; mais je crois qu'elle tient aussi à ce qu'il y a 580 députés et seulement 300 sénateurs. Plus une assemblée est nombreuse, plus le sentiment de la responsabilité individuelle s'y affaiblit.

Je m'arrête, car j'aurais l'air d'écrire un chapitre de droit constitutionnel. Si je vous ai donné quelque curiosité de lire l'ouvrage de M. d'Harcourt, j'ai réussi; je ne voulais pas autre chose. Ce sera moins une lecture, à proprement parler, qu'une conversation de deux ou trois heures avec un homme d'esprit, c'est-à-dire une soirée bien employée

PAUL LAFFITTE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Vous ne le croirez pas, et cependant rien n'est plus vrai. De tous les volumes que j'ai lus cette semaine et qui sont là sous mes yeux — je ne vous parlerai pas de tous, n'ayez pas peur, — le plus sérieux, le plus profond, le plus vraiment philosophique est la fantaisie de M. Coquelin cadet sur *le Rire* (1). C'est par lui donc que gravement nous allons commencer, lui donnant la place d'honneur. Qui l'eût soupçonné? Eh bien oui, il y a immensément de philosophie et extraordinairement de suggestivité chez ce *Cadet!* Car, vous ne l'ignorez pas, on dit maintenant *Cadet* tout court et chacun comprend. On sous-entend, avant, Coquelin, comme, il y a cinquante ans, on sous-entendait, après, Roussel.

Donc Cadet est philosophe, Cadet et suggestif. Il cherche les sources du rire, pas tout à fait aussi difficiles à découvrir que celles du Nil; mais enfin il y a quelque mérite à les trouver. Notez qu'il se livre à cette exploration sans mission ni titre officiel. Il n'a pas été désigné par l'Académie française, ni non plus par l'Académie des sciences morales et politiques, ce qui lui laisse toute sa liberté d'allures et le droit d'abuser des intonations goguenardes. Délégué par une Académie quelconque, il aurait été obligé au style noble; il ne se fût cru permis que les *vocables* distingués. Délégué par lui tout seul et n'étant, lui Cadet, que le représentant de Cadet, il parle à la bonne franquette et ne craint pas les mots *gavroche*. Voyez plutôt : ses petits yeux clignent et se brident; son long nez se dilate et se soulève avec un brusque reniflement; sa grande bouche se fend.

« Oh la la! regardez cette mariée qui passe; non, je vous en conjure, regardez : quel *piton!* »

Ainsi parle Cadet avec une simplicité familière. Pour lui, dans ses accès d'hilarité, un nez est un piton. Notez en outre qu'en ce moment où le *piton* passe en voiture, Cadet est là sur le trottoir, et, en pleine rue, vous savez, on parle le langage sans façon. Dans le monde, croyez-le bien, Cadet dirait : Quel *pif!* Enfin, dans le très grand monde, car Cadet est appelé au faubourg, il se surveille et dit en style noble : Quel nez!

Piton, pif ou nez, pourquoi Cadet riait-il? Telle est la question intéressante, et l'emploi de tel ou tel mot importe peu. C'est en nous rendant compte pourquoi Cadet riait que nous comprendrons à quel point ce Cadet est suggestif. Ce piton bien compris deviendra une large clef nous ouvrant de vastes horizons dans l'inconnu. On pourrait même en faire un monologue : *le Nez de la mariée* ou *le Piton révélateur*. Donc, pourquoi Cadet riait-il? Il ne nous l'explique pas; mais, d'après les aperçus qu'il entr'ouvre ailleurs et l'idée mère de ce traité effrayant à force de philosophie, je vais vous le dire, moi. Cadet riait parce que l'idée d'une mariée éveille dans l'esprit des images aimables de fraîcheur, de grâce, de gentillesse virginale, de charmes printaniers! Or, en ce nez se dressant sans crier gare avec une audace virile, ce nez rougissant à l'extrémité comme les pampres de l'automne, où est le virginal et le printanier? De la surprise, de l'inattendu résulte une secousse brusque et irrésistible qui aboutit à l'éclat de rire. Disparates, contrastes, étonnements, c'est de là que jaillit le rire. Cadet vous l'explique fort bien. Il vous prie de supposer un tableau de maître représentant une femme d'une éclatante beauté. A sa place j'ajouterais : et d'une beauté d'un caractère grave et religieux. Il poursuit : supposez encore que, par hasard, le maître ait laissé dans la bouche de cette femme idéale une pipe culottée. Quel éclat de rire en présence de ce violent contraste!

Voilà donc la grande source du rire. A côté, quelques petits ruisseaux affluents. Pour n'en citer qu'un, la joie de trouver des rancunes vengées et une satisfaction donnée à nos antipathies. Ainsi les plaisanteries contre les belles-mères, plaisanteries si vieilles qu'on ne peut point dire d'elles qu'elles ont le charme de l'imprévu, font et feront éternellement rire les gendres. De même, les bons mots tant de fois répétés contre le mariage auront toujours de la fraîcheur et du piquant pour une grande partie de l'auditoire. J'ajouterai même que certains de ces bons mots prennent un air d'inattendu à force d'être vieux et d'avoir été répétés. Il nous semble, en effet, qu'on n'osera pas les rééditer; puis tout à coup, les entendant : Comment, on a eu cet aplomb! Et de cette surprise jaillit le rire, un rire particulier, fait d'étonnement dédaigneux et accompagné d'un léger haussement d'épaules. Je souligne plus les nuances que ne fait Cadet, qui craindrait de sembler pédant; mais, sans lui, nous n'y aurions pas songé peut-être. Il a donc bien le mérite d'être suggestif, ce philosophe aimable et familier. J'aurais voulu cependant le voir plus préoccupé du rire de Molière.

Oh! il ne l'oublie pas! Que dis-je? il lui consacre un chapitre spécial; mais il se borne à des exclamations un peu vagues et à des points d'admiration fatigués par un long usage. Quel est-il donc, ce rire provoqué par Molière, ce rire des honnêtes gens, comme il l'appelait lui-même, et par honnêtes gens il faut entendre les esprits cultivés et distingués, l'aristocratie intellectuelle? Voilà ce que nous n'aurions pas demandé à Cadet tant qu'il a été un philosophe sans le savoir, plus amusant que celui de Sedaine. Aujourd'hui qu'il n'ignore pas et qu'il ne dissimule plus qu'il est philosophe, nous le lui demandons instamment. D'un trait

(1) *Le Rire*, par M. Coquelin cadet. — 1 vol. Paris, 1887. Paul Ollendorff.

profond comme il sait en creuser de sa puissante main, il marquerait ainsi la différence qui sépare le plaisant du comique, Regnard de Molière, et même, dans Molière, Mascarille et Scapin d'Alceste et d'Harpagon. Il nous montrerait Mascarille et Scapin nous faisant rire sachant qu'ils nous font rire ; Harpagon, au contraire, ne le soupçonnant même pas quand il dit à Cléante : « Allez vite dans la cuisine boire un grand verre d'eau claire » ; Alceste s'en indignant :

> Par la sambleu, messieurs, je ne croyais pas être
> Si plaisant que je suis...

De même il ne veut pas nous faire rire, il ne soupçonne même pas que nous allons rire, ce bon M. Jourdain, quand, après avoir tenté un instant d'empêcher le pugilat entre ses différents maîtres, il revient murmurant entre ses dents : « Je n'irai pas me mêler à eux pour recevoir quelque bon coup qui me ferait mal. » Tout cela, Cadet le philosophe, est digne de votre philosophie. Racontez-nous comment et pourquoi ce rire, provoqué par Harpagon ou Alceste, est un rire d'honnêtes gens. Faites-nous voir en quoi et pourquoi il n'éclate pas brusquement comme l'autre rire, mais seulement après réflexion. Que nous comprenions bien pourquoi, en riant, de Scapin nous disons : Que cela est bizarre, inattendu ! », et en riant d'Alceste : « Que cela est vrai ! » Nous rions de Scapin parce que ce qu'il dit, il nous semble qu'il n'eût pas dû le dire ; nous rions d'Harpagon parce que ce qu'il dit, il nous semble qu'il ne pouvait pas ne pas le dire. Eh bien alors ? et la loi des contrastes, de l'inattendu, de la surprise ? — Elle n'en subsiste pas moins entière. C'est d'abord une surprise pour nous qu'Harpagon dévoile ainsi sa constante préoccupation d'avarice. A la réflexion seulement nous comprenons que la passion violente ne peut se contraindre, qu'elle se trahit comme malgré elle, que c'est, en un mot, plus fort qu'elle.

Cadet, dans une prochaine édition, vous expliquera tout cela mieux que je ne pourrais faire. Car je ne veux pas supposer qu'il n'aille pas au delà du plaisant et ne monte pas jusqu'au comique. Comme acteur, il est possible ; mais l'acteur et le philosophe font deux. Pourquoi pas comme acteur? Ah! mon Dieu, certain soir, je l'ai vu jouer le marquis de la Seiglière, et, tenez, il y avait là un exemple intéressant pour la loi des disparates. L'imprévu était grand, le contraste sensible entre le rôle et l'artiste : aussi, d'abord, a-t-on ri franchement. Par malheur, la comédie ayant quatre actes, l'imprévu est devenu le prévu, et on a cessé de rire. C'est pourquoi les farces ne sont bonnes qu'à condition d'être courtes. Supposez Paulus jouant une scène de Polyeucte : l'effet serait peut-être très plaisant, — pas comique, par exemple! Après cette scène, il faudrait s'arrêter. Je livre toutes ces indications à la philosophie de Cadet, philosophie à laquelle je crois, non pour le détourner de jouer les marquis, car je ne crois pas qu'il ait récidivé, mais pour l'engager à compléter ce traité très gai, très ingénieux, ayant çà et là quelque profondeur, et qui, s'il en avait un peu plus encore, deviendrait une œuvre d'esthétique.

II.

Comme il ne faut pas se fier aux apparences! Encore une œuvre philosophique, une œuvre de psychologue et de moraliste, sous une couverture illustrée de tels dessins et égayée d'un tel titre que les moins sévères croiraient tout d'abord à une œuvre frivole. On y voit un beau jeune homme, d'air conquérant, entouré, cajolé, choyé d'un certain nombre de petites dames charmantes. Elles semblent toutes n'avoir rien eu ou ne rien avoir à lui refuser. Le titre? *Les trente-six femmes de La Balade* (1). Balade par une seule *l* ; il ne s'agit pas de quelque ballade allemande ; non : c'est le nom de ce monsieur aux attitudes de grand vainqueur. Quel nom, quelle effrayante étymologie! La racine en plonge dans le dictionnaire de la langue verte, ô horreur! « Je me balade, tu te balades, il ou elle se balade. » Vous demandez ce que cela signifie? Puisque vous ne le savez pas, tant mieux! Dans le monde où l'on dit : le *piton* de la mariée, « je me *balade* » est compris d'un chacun. Enfin ce jeune *La Balade*, autre détail encore peu rassurant, est placé par son père — un père qui ne porte même pas le même nom, mais s'appelle Jean Malic — sous l'invocation de Marcelin. Saint Marcelin, priez pour lui! Marcelin, le directeur de *la Vie parisienne*, est peut-être canonisé à mon insu ; cependant je doute encore, et tout cela me semble suspect. Tant de femmes que cela ; un père qui semble avoir pris un faux nom ; pour patron un saint peu authentique : que croire, ô ciel! que croire?

Ce qu'il faut croire, c'est que ce Jean Malic est un humoriste très spirituel, très léger d'allure, un humoriste doublé d'un philosophe, enfin un moraliste très pénétrant et clairvoyant. Ce qu'il faut croire, c'est qu'il ferait un excellent directeur de consciences, travaillant dans le fin. Il semble connaître les cas difficiles de la vie de jeune homme, et on aurait de sa bouche de sages avis. Songez à ce qu'il a appris des ruses et des roueries de la diplomatie féminine rien qu'à confesser ce La Balade qui arrivera à avoir une liste aussi longue que celle de don Juan! Déjà trente-six noms! Il est vrai que La Balade cultive l'hyperbole et qu'il dit trente-six femmes comme on dit : trente-six chandelles.

Ajoutons que tous ces noms ne représentent pas des amies en activité de service. Elles n'ont pas prouvé

(1) *Les Trente-six femmes de la Balade*, par M. Jean Malic. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie illustrée.

leur amitié simultanément, mais successivement. Tout au plus La Balade honorait-il de ses bontés deux ensemble, à certains moments, comme il nous arrive, aux fins de bail, d'avoir une partie de nos meubles dans le prochain appartement, l'autre dans l'ancien. Et ce La Balade a déployé beaucoup d'art et de stratégie dans le cours de ses conquêtes ; moins peut-être encore pour les places fortes à prendre que pour les citadelles démantelées à abandonner. De telle de celles-ci qu'il était décidé à évacuer le jour même, il n'a pu s'éloigner que deux ans plus tard. Mais c'est là justement qu'est l'enseignement utile. Écoutez, écoutez et instruisez-vous.

Beaux chevaliers qui partez pour la guerre,

comme dit la chanson. Enfin, et c'est là la conclusion morale de cette œuvre de philosophie expérimentale, vous verrez que ce La Balade, si habile et si heureux tant qu'il maraude et braconne, devient gauche et niais quand il s'agit de chasser sur ses propres terres avec un permis régulier, sous l'œil bienveillant du gendarme et du garde champêtre.

C'est là la grande leçon. Ce qui réussissait au braconnier ne réussit plus au chasseur. Vous avez semblé un Rodolfo ou un Didier à Marion ou à la Tisbé. Voici maintenant une jeune fille honnête, de cœur pur, de sens droit, une Marie ou une Estelle bourgeoise : devant elle vous hésitez, vous balbutiez, et Rodolfo s'évanouit. Très simplement Marie ou Estelle dit : « Mais ce bon jeune homme est un pauvre sire ; mais est-ce là pour moi un soutien dans la vie ? mais pourrai-je même l'aimer ? » Vous voyez : avoir joué les Lovelace devant les beautés en renom et être traité de bon jeune homme par une pensionnaire qui sort du couvent. Honte et châtiment !

Donc, si certaines scènes sont un peu vives — et encore le trait est toujours léger et le coup de pinceau délicat, — l'effet moral et l'impression d'ensemble sont salutaires. Ce qui n'est pas d'un moindre prix, c'est l'exactitude de l'observation psychologique et l'art de faire tout entendre sans tout dire. Saint Marcelin est-il de cet avis? En ce cas, saint Marcelin, priez pour La Balade qui va se marier. Il m'intéresse, moi, après tout, et j'en veux un peu au père de prendre trop aisément son parti des malheurs qui semblent attendre son fils une fois dans la confrérie. Comme le vieux duc dans *Francillon*, il en sourit presque. Il lui semble plaisant que ce grand vainqueur aux bosquets cachés des irrégulières soit un grand vaincu en pays régulier. Saint Marcelin, priez pour lui !

III.

Ces œuvres philosophiques nous ayant arrêté longtemps, il nous faut passer plus rapidement sur les œuvres de pure imagination. En voici cependant qui sont loin d'être sans valeur et que je recommande avec grand plaisir.

C'est d'abord *l'Ennemi* (1), par M. Gustave Guiches. *L'Ennemi* n'était pas le titre choisi d'avance, mais *la Bête*. Un autre roman ayant paru sous ce titre de *la Bête*, il a fallu se résigner à *l'Ennemi*. M. Guiches ne s'en est consolé qu'à moitié ; j'avoue que je ne comprends pas bien sa douleur. Le héros de son livre se trouve ainsi tout aussi bien désigné. C'est le phylloxera, le hideux phylloxera, le monstre à la fois terrible et presque imperceptible dont les tentacules microscopiques font une sorte de pieuvre terrestre. Voilà le fléau, voilà l'ennemi, et bien effectivement le héros de cette sombre histoire.

Non que nous l'examinions à la loupe, que nous comptions ses suçoirs, que nous suivions pas à pas le progrès de ses dévastations ; mais chaque étape de ses ravages est marquée par un progrès de la maladie qui a atteint les âmes. C'est là surtout, plus encore que dans les ceps, que le mal est effrayant. Pour mainte famille qui avait toujours vécu dans l'aisance, la ruine est prochaine. De là un immense découragement et un profond désespoir. De là des colères, des jalousies féroces contre les plus épargnés, ou ceux du pays qui ont placé leur avoir ailleurs que sur la vigne. De là encore, pour les rêveurs qui se laissent séduire aux mirages des remèdes infaillibles, une lutte inégale engagée avec le fléau, et, comme il faut des capitaux pour soutenir cette lutte, des discussions entre frères, les derniers sous de l'épargne disputés à la mère ou à l'enfant ; de là enfin des compromissions lamentables et l'honneur du nom sacrifié aux promesses des prospectus. Telle famille, très fière jusque-là de son nom, s'alliera à un homme taré dont le père a passé en cour d'assises. Mais quoi ! il promet un capital avec lequel on pourra sauver le clos précieux de la bonne montagne. Tout se résume en ce mot du curé : « La bête a tout dévoré, tout, les vignes et les consciences. »

Ce tableau champêtre n'a rien d'une idylle. Nous voilà loin des bons paysans de George Sand ; peut-être même la teinte est-elle trop uniformément sombre et le trait violent ; mais le peintre, M. Gustave Guiches, a un talent remarquable. Retenez ce nom. En y réfléchissant, je me demande si cette œuvre-là n'est pas plus philosophique, au fond, que le volume de M. Coquelin cadet. Ma foi, je n'ose pas décider ; vous jugerez.

IV.

Voici encore une œuvre qui sort de pair, *Monsieur de Peymarlier*, par M. Noël Blache. Elle est très hardie,

(1) *L'Ennemi* (mœurs de province), par M. Gustave Guiches. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie moderne.

très osée, mettant au premier plan de la scène un mari et une femme sans scrupules, disposés également à faire leur chemin l'un par l'autre (1). C'est le comble de l'impudeur et du cynisme que ce calcul fait par l'un et l'autre, et fait absolument de sang-froid. Il semble qu'ils n'éprouvent pas la moindre inquiétude de conscience, et cela naturellement, n'ayant pas le moyen d'avoir une conscience. En ces sortes d'affaires, bon pour les riches de se laisser arrêter par les scrupules. Ce sang-froid même et ce cynisme me paraissent — étant donnés les personnages — ce qui est absolument vrai et humain. Peut-être même, si M. Blache avait prêté à ses héros des hésitations, s'il les avait présentés discutant au moins la question, l'impression d'odieux serait-elle encore plus vive. C'est une étude de la vie cruelle faite courageusement, d'un scalpel implacable. L'œuvre pourra froisser, révolter même; elle n'est pas banale en tout cas, et elle est de celles qu'on signerait volontiers au risque de rencontrer des regards scandalisés.

V.

Encore une étude de la vie cruelle, *Filles du monde* (2), par M. Camille Oudinot. Tout y est, de même, pris sur le vif et taillé en pleine chair crispée et pantelante. Il faut espérer que toutes les filles du grand monde ne sont pas comme celles-ci, et même on peut l'affirmer; c'est déjà trop, hélas! que ces portraits aient été faits sur modèles et que les difformités qui nous y effrayent aient la prétention d'être des grains de beauté. Oui, c'est de ce côté que l'on penche, et il y a de quoi faire trembler. Si le phylloxera des familles signalé par M. Oudinot n'est pas submergé, gare à la seconde génération après la nôtre! — C'est donc encore une œuvre forte. — Peut-être le développement de l'intrigue eût-il pu être resserré; l'œuvre y aurait gagné. La puissante impression qu'elle produit est une impression douloureuse, de celles qui ne vont pas sans un certain malaise moral et je ne sais quel sourd mécontentement contre l'auteur lui-même, bien qu'il ne soit pas responsable. On lui en veut de n'avoir pas adouci les teintes, surtout quand il nous montre les filles marquant ouvertement leur mépris à leur père, lui reprochant ses *Toto* et ses *Nana*. Déjà le fils raisonnable faisant de la morale au père prodigue blessait en nous certains sentiments. Si c'est la fille maintenant, et si elle moralise avec colère, employant les termes amers et crus, jugez un peu! L'œuvre de M. Oudinot, malgré ses fortes qualités, peut-être à cause de ses qualités un peu trop fortes, est d'une lecture dure.

(1) *Monsieur de Peymarlier*, par M. Noël Blache. — 1 vol. Paris, 1886. Paul Ollendorff.

(2) *Filles du monde*, par M. Camille Oudinot. — 1 vol. Paris, 1887. G. Charpentier et Cie.

VI.

Pour vous remettre, lisez l'aimable roman de M. Pierre Cœur, *Un drame à Alger* (1). Tout est attrayant en ce joli récit, même la vue de ces grands-papas qui viennent gaiement se faire tuer en amateurs à côté de leurs petits-fils officiers. Ils meurent le sourire aux lèvres, que c'en est un plaisir. Il y a bien une femme noire, une Mauresque tuée dans un puits; mais elle est noire, mais elle a failli causer la mort du vaillant officier: tant pis pour elle! Enfin tout cela sent la poudre, l'entrain spahis et zouzou, la bataille et la mitraille, les lauriers et les guerriers. En outre, l'élément civil se mêle si agréablement à l'élément militaire et même s'y marie au dénouement; enfin, sur le tout plane si constamment la casquette du père Bugeaud que tout le monde est content, et nous nous en irions tous en chantant: As-tu vu la casquette, la casquette? si nous ne craignions que le groupe là-bas ne nous ripostât pas: « Il reviendra », et ni vous ni moi n'avons envie de discuter sur la politique.

VII.

Il vaut bien mieux ne pas chanter nous-mêmes et écouter chanter les moineaux francs (2) de M. Jacques Normand. Les entendez-vous, ces ténors de gouttière, s'envoyer des déclarations, se chamailler, se réconcilier? C'est un concert qui n'a pas été précédé de répétitions; chaque artiste chante ce qui lui passe par la tête ou le gosier, et l'ensemble est, malgré tout, harmonieux. Très agréable, cet Eldorado. Allez-y; outre les artistes qui ont exécuté ici même des *soli*, vous en trouverez d'autres dont le pépiement n'est pas moins gai.

MAXIME GAUCHER.

CHOSES ET AUTRES

DEUX PETITES THÉOCRATIES.

Le *Journal des Débats*, dans son numéro du 1er juillet, parlant de la petite île de Saint-Kilda, située en plein Atlantique, à 140 milles de la côte écossaise, fait remarquer que tout y est resté patriarcal. « L'autorité du pasteur, ajoute-t-il, y est incontestée; la foi des habitants est d'une orthodoxie rigide; le repos du sabbat est observé avec rigueur...;

(1) *Un Drame à Alger*, par M. Pierre Cœur. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

(2) *Les Moineaux francs*, par M. Jacques Normand. — 1 vol. Paris Calmann Lévy.

il est interdit à Saint-Kilda de chanter des chansons profanes, de jouer d'aucun instrument, sauf de la cornemuse et même de siffler. » L'île n'est en communication postale avec la terre ferme que tous les neuf mois; c'est un incident récent qui est venu rappeler au public anglais l'existence de Saint-Kilda.

En France aussi, sur les côtes du Morbihan, se trouvent deux îlots qui ne sont pas sans analogies avec le rocher écossais. Ce sont les îles d'Hœdic et de Houat. M. Alphonse Daudet a donné de l'une d'elles une description à la fois très poétique et très exacte, dans un article inséré, il y a neuf ou dix ans, au *Journal officiel* et M. H. Baudrillart les a étudiées avec détail dans le volume de son *Enquête sur les populations agricoles* qui traite de la Normandie et de la Bretagne.

Le régime de ces îles constitue ou constituait naguère encore une véritable théocratie dans notre république. Le curé y remplissait presque toutes les fonctions officielles. Il servait de notaire, de juge de paix, de maître de port, de receveur des postes, d'agent des douanes et de l'octroi. Assisté d'un conseil de douze anciens, il administrait les affaires de la communauté et jouissait, comme le pasteur de Saint-Kilda, d'une autorité incontestée sur ses paroissiens, dont la plupart étaient associés pour la pêche et cultivaient, entre deux marées, chacun une étroite langue de terre.

Il n'y a pas longtemps qu'un des derniers curés, sinon le dernier, d'Hœdic ou de Houat, adressa au gouvernement une pétition pour réclamer un supplément de deux cents francs à l'indemnité ordinaire, alléguant la multiplicité des ministères auxquels il était obligé de suffire. Nous ne savons ce qu'il advint de sa demande. Mais deux cents francs de plus par an, ce n'est pas excessif pour un homme qui fait tant de choses et les fait bien.

L'HÔTEL DE SAMUEL BERNARD.

L'hôtel du financier Samuel Bernard, un des plus curieux de la rue du Bac, va bientôt disparaître, sauf les sculptures qu'on pourra utiliser dans la construction nouvelle. Ce Samuel Bernard s'était enrichi, on le sait, sous le ministère de Chamillard. Il était hardi et heureux dans ses spéculations. On raconte qu'un jour il avait invité à dîner chez lui une personne de la cour et lui avait promis du vin de Malaga dont il ne croyait pas que sa provision fût épuisée. Au dessert, le maître d'hôtel vint annoncer qu'il n'y en avait plus. Samuel Bernard fit aussitôt partir en poste pour Amsterdam un de ses commis, auquel il donna l'ordre d'acheter tout ce qu'il trouverait de ce vin sur le port. Il fit ainsi un gain énorme. Quand il mourut, il laissa, dit-on, une fortune de trente-cinq millions en capital, sans compter une dizaine de millions prêtés qu'on ne lui avait jamais rendus.

Louis XIV, s'il faut en croire les *Mémoires* de Duclos, eut, dans la pénurie du Trésor en 1710, recours à Samuel Bernard, qui consentit, non sans se faire prier, à le tirer pour un instant d'embarras :

« Les égards du roi, dit Duclos, s'étendaient alors jusque sur des particuliers dont il avait besoin. Samuel Bernard ayant refusé des engagements assez forts pour des fournitures d'argent, le contrôleur général Desmarets lui donna un rendez-vous à Marly où, l'ayant présenté au roi, ce prince fit à Bernard le plus grand accueil. La tête du financier fut enivrée de la réception, et il fit tout ce que voulut Desmarets. »

Plus tard, Louis XV sollicita de Bernard le même service, ou plutôt le lui fit d'abord demander par un tiers. « Quand on a besoin des gens, répondit Bernard, c'est bien le moins qu'on en fasse la demande soi-même. » Louis XV, comme Louis XIV, se rendit; il reçut le traitant, le flatta, lui fit faire par un grand seigneur les honneurs du palais. Tout le monde lui fit fête, il dîna chez le maréchal de Noailles, soupa chez la duchesse de Tallard, joua et perdit tout ce qu'on voulut, au témoignage de Mme de Tallard elle-même, de qui le tenait le comte de Lauraguais.

On le trouva pourtant de manières un peu « bourgeoises », bien que tout haut on le qualifiât de sauveur de l'État. Peut-être même, lorsqu'il fut parti, alla-t-on, sur la foi de son nom, jusqu'à le traiter de *juif*. Il eût été d'ailleurs le premier à en rire : « Qu'on me fasse chevalier, dit-il, et mon nom ne choquera plus personne. » On le fit mieux que chevalier. Il mourut comte de Coubert et de Rieux, marquis de Boulainvilliers, allié aux Biron et aux du Roure, beau-père du premier président Molé et grand-père de la duchesse de Cossé-Brissac.

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Le cabinet a déposé sur le bureau de la Chambre le budget rectificatif de 1888, qui s'élève à une dépense totale de 3 253 104 738 francs, réalisant une économie de 129 140 640 sur le projet précédent.

Sénat. — Le 1er juillet, vote de la convention conclue avec le gouvernement portugais, pour la délimitation des possessions de la France et du Portugal dans l'Afrique occidentale. — Adoption de la loi modifiant le régime des sucres. — Le 5, adoption de deux projets de lois votés par la Chambre des députés, l'un portant règlement définitif du budget de 1875, l'autre relevant les droits d'entrée sur les alcools étrangers. — Le 7, ajournement de la discussion du projet de loi concernant l'organisation du conseil général de la Seine, précédemment adopté par la Chambre des députés.

Chambre des députés. — Le 2 juillet, prise en considération d'une proposition de loi tendant à attribuer aux recteurs la nomination des instituteurs que la loi du 30 octobre 1886 avait donnée aux préfets. — Suite de la discussion de la loi militaire. M. de Martimprey réclame le service militaire de quatre ans; M. Delafosse demande qu'il soit fixé à trois années *effectives*; son amendement est repoussé. L'article 49 qui autorise les libérations anticipées est combattu par M. Martin-Feuillée, et finalement rejeté par

319 voix contre 223, le ministre de la guerre ayant déclaré qu'il n'en ferait pas usage, tant qu'il serait en fonctions. Démission du rapporteur, M. Laisant. Vote des articles 50 et 51. — Le 7, vote des articles 52 à 101. — La proposition de M. Delise tendant à élever provisoirement la taxe applicable aux alcools étrangers est votée par 527 voix.

Faits divers. — Inauguration de la statue du P. Captier, à l'école Albert-le-Grand, d'Arcueil. — Les débats de l'affaire Pranzini, l'assassin de la rue Montaigne, ont commencé devant la cour d'assises de la Seine. — Ont comparu devant la haute cour de Leipzig MM. Klein, Greibert et Erhardt, prévenus d'avoir communiqué au gouvernement français des renseignements et des plans de fortification. — Une rencontre à l'épée a eu lieu entre M. Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai, et M. Claude, rédacteur en chef du *Progrès du Nord.*

Angleterre. — La commission de la Chambre des lords a approuvé le projet de construction d'un nouveau tunnel sous la Tamise, entre Blackwall et Grenwich. Le bill agraire de l'Irlande a été voté en troisième lecture. — A la Chambre des communes, une motion de M. Bradlaugh tendant à déclarer que la propriété de la terre implique l'obligation de la cultiver, faute de quoi les autorités locales auront la faculté d'acquérir les terrains en friche, est combattue par le gouvernement et repoussée par 173 voix contre 97.

Belgique. — M. Van den Bergh, ministre du commerce et de l'industrie, démissionnaire, est remplacé par M. Waltert, ancien député. — La Chambre a adopté le projet de loi relatif au recrutement de l'armée. Le chef du cabinet se déclare partisan du service militaire personnel ; il est d'avis d'exempter les séminaristes et les instituteurs en temps de paix, mais de les employer comme aumôniers et brancardiers en temps de guerre.

Italie. — La Chambre des députés a voté la prorogation du traité de commerce avec l'Espagne jusqu'à la fin de 1887. Clôture de la ses ion.

Portugal. — La Chambre des députés a adopté sans discussion le traité relatif aux limites des possessions françaises et portugaises dans l'Afrique occidentale.

Espagne. — Des troubles graves ont éclaté à Valence, à la suite de l'établissement d'une nouvelle ferme des octrois. La compagnie qui les avait affermés a dû résilier son contrat. — Par décret royal, les séances des Cortès sont suspendus.

Institut. — L'Académie des beaux-arts a décerné le grand prix biennal de 20 000 francs au sculpteur Antonin Mercié. — M. Agassiz a été élu à l'unanimité membre correspondant étranger de l'Académie des sciences, dans la section d'anatomie et de zoologie. — M. Martin-Damourette a légué à cette Académie une somme de 40 000 francs pour la fondation d'un prix de physiologie thérapeutique.

Question d'Orient. — La Sobranié bulgare s'est réunie pour procéder à l'élection d'un prince. Elle a nommé par acclamation le prince de Saxe-Cobourg-Gotha, petit-fils de Louis-Philippe.

Question d'Égypte. — Il résulte des explications fournies à la Chambre des communes par sir J. Fergusson que la convention anglo-turque n'est pas ratifiée et que sir Drummond-Wolff a reçu l'ordre de quitter Constantinople à bref délai.

Nécrologie. — Mort du général Richard, directeur du génie au ministère de la guerre; — du général de brigade en retraite comte de Nouë ; — de M. Marc Thell-Douay, ancien garde d'honneur du premier Empire; — de M. René Ménard, publiciste et critique d'art; — de M. Charles Clément, critique d'art au *Journal des Débats;* — de M. Haudry de Janvry, ancien conseiller d'État; — du P. Turquant, ancien directeur de l'école de la rue des Postes; — du général de division J. de Braüer, ancien commandant de la 5e division; — de M. Beaupré, avocat à la cour d'appel, membre du conseil de l'Ordre; — de M. Félix Le Couppey, professeur de piano au Conservatoire.

Mouvement de la librairie.

La librairie académique Perrin met en vente un curieux ouvrage de politique internationale, *Dans l'attente de la guerre, carnet d'un diplomate russe (1883-1887),* traduit par Serge Nossof.

Les éditeurs Plon-Nourrit ont publié *les Sophistes allemands et les nihilistes russes,* par M. Funck Brentano, professeur à l'École libre des sciences politiques.

Signalons à la librairie Delagrave une édition nouvelle du *Théâtre de Pierre Corneille,* en quatre volumes, avec des études critiques sur toutes les tragédies et les comédies, par M. Félix Hémon, professeur au lycée Louis-le-Grand ;

Chez l'éditeur Edinger, *l'Initiation sentimentale,* par Joséphin Peladan, qui forme la troisième partie de la *Décadence latine.*

On remarquera dans les dernières livraisons de *la Grande Encyclopédie* (80-82) d'intéressants articles de MM. Prou, Monin et L. Delabrousse, sur les *Assemblées,* — P. Cauwès sur les *Assises,* — Théry, Lyon-Caen et Chavegrin sur l'*Assurance,* — J. Oppert sur l'*Assyrie,* — L. Barré et P. Tannery sur l'*Astronomie,* — J. Hild et J. Martha sur *Athéné,* — A. Berthelot et Babelon sur *Athènes,* — Houdas sur l'*Atlas.*

Autres nouveautés de la quinzaine :

Histoire. — *Étude historique sur la condition privée des affranchis,* par Lemonnier (Hachette); — *Correspondance inédite du comte d'Avaux avec son père J.-J. de Mesmes, sieur de Roissy* (1627-1642), publiée par A. Boppe (Plon-Nourrit); — *Note historique sur la place Vendôme et sur l'hôtel du gouverneur militaire de Paris,* par G. Dolot (Quantin); — *le Maréchal Davout, correspondance inédite,* par Mme de Blocqueville (Librairie académique); — *le Château de Sourches au Maine et ses seigneurs,* par le duc Des Cars et l'abbé Ledru (Lecène et Oudin); — *Un protégé de Bachaumont,* par Paul Cottin; — *le Comte de Chambord d'après lui-même,* par Dubosc de Pesquidoux; — *Histoire d'Alger sous la domination turque,* par H. de Grammont; — *Histoire des Vaudois d'Italie,* par Em. Combat (Fischbacher); — *Sanglants combats, armée de Châlons,* 1870, par George Bastard (Ollendorff).

Romans. — *Cléopâtre et les Filles du Nil,* par Jules de Saint-Félix; — *la Rose des Halles* et *Cœur d'or,* par Charles Mérouvel; — *Gisèle Rubens,* par Ernest Daudet (Librairie illustrée); — *Comme dans un miroir,* par F. Philips, traduction A. de Bovet (*Nouvelle revue*); — *Contempler,* par Camille de Sainte-Croix; — *Fleurs de persil,* par Mousk; — *Cocquebins,* par Leo Trezenick (Monnier); — *Un homme d'aujourd'hui,* par Henry Rabusson; — *le Roman d'un crime,* par Edmond Tarbé; — *le Chemin n° 107,* par Léon de la Brière; — *le Neuf de cœur,* par B. Farjeon, traduction Lambert de Sainte-Croix; — *Dernière campagne,* par Léon de Tinseau; — *Émancipée,* par Th. Bentzon; — *la Mèche d'or,* par Pierre Salles; — *Vierge et mère,* par Henri Conti; — *Boit sans soif,* par Paul Saunière; — *l'Amazone bleue,* par Georges Pradel; — *les Infortunes d'un gentilhomme,* par Robert Halt (Dentu).

Émile Raunié.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (8986)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 3. (24e ANNÉE). — 16 JUILLET 1887.

Paris, 15 juillet 1887.

On disait autrefois qu'en France tout finit par des chansons. C'est par des chansons qu'ont commencé les manifestations « boulangistes »; elles ont continué hier par des sifflets; mais peut-être est-ce là leur manière de finir. Le choix de cet instrument était en singulière discordance avec l'entrain joyeux de la population; il sentait son parti pris, parti pris de troubler la fête chez les uns, parti pris de s'amuser chez les autres, recrutés surtout dans la gaminerie parisienne. Et puis le sifflet est presque invisible; il ne décèle pas son homme, il n'a pas la hardiesse d'un cri jeté à pleine bouche. On nous l'a bien changé, notre gamin de Paris! il devient sournois, même prudent; car se réunir sur un point donné pour lancer une bordée de sifflets, c'est avouer qu'on n'est qu'un groupe isolé au milieu du vrai public.

Le manque d'entraînement général a été précisément le caractère des manifestations d'hier. Le matin, place de l'Hôtel-de-Ville, à la revue des bataillons scolaires, calme parfait; de même place de la Concorde, devant la statue de Strasbourg; à la sortie de l'Élysée, rien encore. C'est à la Cascade que s'était massé le gros des manifestants. Le soir, la foule n'a guère paru occupée qu'à voir les feux d'artifice, à se promener, à danser. Non, le sifflet ne fera pas école.

N'est-ce pas l'impression qui reste de la journée d'hier? Déplorable a été cet usage nouveau du sifflet, dont les sons aigus et stridents se sont même çà et là prolongés sur le passage des troupes, au retour, sans être arrêtés par le respect de l'armée française. Mais si la population de Paris peut quelquefois se laisser aller à des élans inconsidérés, ce n'est pas certes de cette façon lugubre, à la prussienne, qu'on peut l'entraîner. Au contraire. Il aurait fallu au moins que MM. les « boulangistes » ou soi-disant tels gardassent des allures plus françaises.

LA SAISON THÉATRALE DE 1886-1887

Comédie et drame.

La saison théâtrale est finie, et la plupart des directeurs se plaignent de ses résultats. Ce qui les touche surtout, c'est la question d'argent, et on ne saurait leur en faire un reproche. A ce point de vue, l'année a été mauvaise. Pendant l'hiver, le public a boudé, sans cause appréciable, des théâtres qu'il avait habitués à plus de faveur; d'autres ont été de chute en chute; à tous, les crises politiques, l'inquiétude et le malaise qui les suivent, la diminution du monde qui s'amuse ont fait grand tort. Tel succès qui, en d'autres temps, aurait fourni une longue carrière, n'a pas donné ce qu'il semblait promettre; telle pièce d'un bon travail courant, de celles qui, par leur médiocrité même, semblent assurées d'un public, a épuisé en quelques jours la curiosité. Enfin, la catastrophe de l'Opéra-Comique et le zèle excessif de la commission des théâtres ont produit, du jour au lendemain, un abaissement désastreux des recettes.

Malgré tout cela, cette année maigre est des plus intéressantes pour l'amateur de spectacles. Elle fournit de curieux indices sur l'état de l'art dramatique dans notre pays. Plusieurs des pièces jouées cet hiver, même les moins heureuses, marqueront une date dans l'histoire des écrivains, des genres dramatiques ou du goût public. Je voudrais apprécier, à ce point de vue, l'importance de quelques-unes de ces pièces, signaler les principaux de ces indices, dégager enfin ce qu'offre de plus notable le bilan de l'année théâtrale.

I.

Nous avons en France une école dramatique qui exploite à son profit ce que trois siècles de production ininterrompue ont appris aux auteurs sur la nature et les lois de leur art. Elle possède une sorte de poétique, un recueil de recettes, si l'on veut, que les médiocres appliquent sans invention, que de mieux doués rajeunissent, dont les maîtres tirent des effets originaux. Elle reconnaît deux lois constantes, la logique et le mouvement; elle admet un certain nombre de conventions, indispensables à un art dont la nature, comme celle de tout art, n'admet pas la vérité sans mélange, et qui, tour à tour abandonnées ou reprises, peuvent être ramenées à un petit nombre de *postulata*. Elle croit qu'une idée théâtrale doit être soigneusement préparée et marcher vers le dénouement par une gradation régulière. Rien, d'après elle, ne saurait prévaloir contre ces nécessités : si un auteur essaye de s'y soustraire, le public résiste, non par respect d'un dogme littéraire — il est, en majorité, très indifférent aux querelles d'école et ne va chercher au théâtre que son plaisir, — mais parce que, sans elles, l'intérêt est impossible; et, sans intérêt, pas de plaisir. Tous les mérites d'invention et de forme se trouveraient en pure perte là où elles seraient négligées.

Dans la comédie, cette école est représentée par cinq maîtres de talents très divers, mais également fidèles à la tradition : MM. Octave Feuillet, Émile Augier, Alexandre Dumas, Victorien Sardou et Édouard Pailleron. J'y joindrais MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy si, depuis leur séparation, M. Halévy n'avait cessé de produire, comme M. Meilhac de réussir, et M. Labiche s'il n'était devenu un classique en son genre, dont les directeurs n'ont qu'à prendre les pièces dans leur bibliothèque, mais qui ne se mêle pas plus, de sa personne, aux reprises qu'ils en font, que Molière ou Regnard à celles de leurs comédies.

Parmi ces cinq maîtres, M. Octave Feuillet a prouvé, dans son *Roman parisien* et *Chamillac*, que son talent restait intact avec ses excellences et ses faiblesses. Mais ce ne sont pas des œuvres de l'année, et je n'ai rien à en dire. M. Émile Augier se contente de donner des soins très attentifs et un peu timides à celles de ses pièces qui sont restées au répertoire. Après le grand succès du *Monde où l'on s'ennuie*, M. Pailleron a longuement préparé *la Souris*, aujourd'hui terminée, et que nous aurions eu cet hiver ou ce printemps sans la retraite de M. Delaunay. En revanche, MM. Dumas et Sardou ont donné chacun une grande pièce : *Francillon* et *le Crocodile*. *Francillon* a réussi avec éclat; *le Crocodile* a échoué malgré les grands efforts des interprètes, du metteur en scène et de la réclame, malgré l'ingénieuse défense que l'auteur en a lui-même présentée par-devant M. Francisque Sarcey, juge incorruptible. Ce succès et cette chute sont d'un grand intérêt dans la carrière des deux auteurs ou pour l'histoire de l'école à laquelle ils appartiennent.

M. Alexandre Dumas est aujourd'hui en pleine possession de son talent. Il en fait ce qu'il veut et il maîtrise le public avec une audace et une vigueur que personne ne déploya jamais à un plus haut degré. A chaque tentative de l'illustre écrivain, on se demande avec une vive curiosité quelle combinaison nouvelle va sortir de ses qualités et de ses défauts. Très inclinée, avec *la Princesse de Bagdad*, du côté des défauts, hésitante avec *Denise*, la balance est franchement revenue avec *Francillon* du côté des qualités. Ce n'est pas ici une pièce typique et ouvrant une voie, comme *la Dame aux Camélias* ou *le Demi-Monde;* cependant elle offre une remarquable nouveauté. D'une situation donnée, d'un conflit de caractères et de passions aussi neufs que possible, c'est-à-dire très particuliers, M. Dumas avait l'habitude de tirer des principes; avec une logique forte ou spécieuse, il s'efforçait d'élever à la hauteur d'une théorie générale les conséquences d'un cas particulier. Ce système a ses avantages et ses inconvénients. Conclure du particulier au général est souvent un sophisme; parfois aussi, c'est un moyen de porter très loin l'intérêt d'un seul fait. Mais il est un autre parti, auquel *Denise* ne nous avait guère préparés, qui est de faire agir les caractères et de développer les situations selon leur logique naturelle, sans autre souci que d'en tirer tout ce qu'ils peuvent contenir d'intérêt et de vérité. C'est à ce parti que s'est arrêté l'auteur de *Francillon*, et il nous a révélé un Dumas troisième manière. L'héroïne dont la pièce porte le nom pense et agit avec l'originalité d'une nature très personnelle; mais elle ne songe pas à démontrer une idée abstraite. Si beaucoup de maris ont le malheur de ressembler à M. de Riverolles, peu de femmes songeraient à copier Francillon : il leur faudrait pour cela avoir son caractère, et alors elle cesserait d'être originale. Aussi M. Dumas ne nous a-t-il pas montré cette fois l'éternel raisonneur qui promulgue avec une autorité dogmatique, comme le Rémonin de *l'Étrangère* ou le Thouvenin de *Denise*, la nécessité générale de façons d'agir très contestables.

Je ne dis pas qu'il n'y ait qu'à admirer dans *Francillon*. On peut toujours reprocher à M. Dumas d'organiser la tête et le cœur de ses personnages d'après une psychologie un peu fantaisiste, de leur faire parler à tous le même langage, de chercher le mot et — s'il le rencontre toujours, spirituel ou juste, fin ou fort, d'un paradoxe piquant ou d'une vérité frappante — de trop demander à ce moyen dangereux. Mais, en dépit de ces réserves, jamais la conduite de ses pièces n'a été plus sûre; jamais il n'a montré plus de dextérité scénique ni employé une forme plus nette, d'un contour plus arrêté, d'une sonorité plus vibrante; jamais il n'a obtenu d'effets plus vigoureux avec des moyens

d'une simplicité plus magistrale, je dirai même plus classique ; jamais surtout il n'a mieux observé et avec plus de profit les lois de l'école traditionnelle : logique et mouvement.

Dès le début de sa carrière, M. Alexandre Dumas a été conséquent avec lui-même ; il a suivi, jusque dans ses erreurs, la voie naturelle de son talent, et il y a autant de logique dans l'ensemble de son œuvre que dans chacune de ses pièces. On n'en saurait dire autant de M. Victorien Sardou. Celui-ci a fait de tout au théâtre : comédies de mœurs, de caractère ou d'intrigue, politiques ou sociales, drames en vers et en prose, pièces à spectacle, il a tout abordé, passant de *Patrie* au *Roi Carotte*, de *Don Quichotte* aux *Vieux garçons*, de *Pierrino* à *Rabagas*, des *Pris-Saint-Gervais* à *Daniel Rochat;* et, dans tout, il a montré, avec une étonnante souplesse, une merveilleuse faculté d'assimilation. Je ne sache pas une seule situation, un seul coup de théâtre possible qu'il n'ait rajeuni et fait sien pour un moment. On peut lui contester l'invention qui crée; on ne saurait lui refuser celle qui ressuscite, et, s'il ne tire pas toujours de son propre fonds, il emprunte avec assez d'art pour faire, quoi qu'on ait pu dire, de ses emprunts une propriété. Imitations, combinaisons nouvelles, créations relatives, il revêt tout d'un style qui est bien à lui, brillant, nerveux, très habilement dialogué, pas toujours très correct, plutôt fait pour être entendu que pour être lu, mais plein de vie, d'esprit et surtout de rapidité.

Malheureusement, s'il a touché à tout, il n'a rien saisi d'une prise assez forte pour s'en rendre définitivement maître. Il a toujours eu l'humeur trop voyageuse pour s'établir fortement quelque part, et trop d'idées en tête pour en réaliser fortement quelques-unes. Il y a de l'à peu près dans ses meilleures pièces, et c'est fâcheux, car un peu plus de concentration et une exécution plus serrée eussent fait de quelques-unes de très fortes peintures de mœurs ou des modèles d'agencement dramatique. Des deux qualités nécessaires au théâtre, le mouvement et la logique, il possède la première à un très haut degré et l'on pourrait répéter de lui ce que l'on a dit de Beaumarchais : même lorsqu'il piétine sur place, il a l'air de courir. La seconde lui manque souvent. Que de fois il a dévié, par un fâcheux changement de front, un sujet qui s'annonçait bien et qu'il suffisait de pousser tout droit! D'habitude, c'est vers le drame qu'il incline après avoir débuté sur le ton de la comédie, ce qui nuit également à ses effets comiques et à ses effets dramatiques.

Il a un autre défaut, qui est de trop sacrifier à la mise en scène. Certes, cette partie de l'art a son importance : rien n'aide plus utilement à l'effet d'une bonne situation qu'un décor bien planté ; rien ne soutient mieux un bon dialogue que le juste placement et les évolutions bien réglées des personnages. Mais il ne faut pas que l'accessoire devienne l'essentiel. Tout ce que l'on peut demander au décor, c'est, au moment où la toile se lève, de produire sur l'œil une impression agréable ou forte qui prépare l'effet du dialogue ; quant aux mouvements et aux gestes, ils ne peuvent que souligner l'expression d'une pensée ayant sa valeur propre. Dès que les acteurs disent quelque chose d'intéressant, on ne regarde plus guère les toiles peintes qui les entourent et l'on s'occupe de leur physionomie beaucoup plus que de leur costume. Devant beaucoup à cette partie de l'art, M. Sardou s'en est exagéré l'importance ; il a cru qu'elle pouvait sauver les faiblesses du sujet ou de l'action. Pendant longtemps il avait affaire à des directeurs qui lui rendaient service en le contenant, comme Montigny à l'ancien Gymnase, ou à des théâtres dont les habitudes s'imposaient à lui, comme le Vaudeville. Il a fini par trouver en M. Duquesnel un directeur qui non seulement avait les mêmes goûts que lui, mais qui les portait encore plus loin. Excités l'un par l'autre, M. Sardou et M. Duquesnel nous ont donné *Théodora*. Ici il y avait encore une pièce et de très belles scènes, qui se subordonnaient le décor dans une certaine mesure ; le talent d'une grande artiste imposait cette nécessité. Mme Sarah Bernhardt partie, nous avons eu *le Crocodile*, où se sont donné carrière tous les défauts de M. Sardou, sans que ses qualités en aient balancé l'effet. Aucune logique dans la conduite de la pièce, qui commençait en comédie de mœurs, continuait en satire sociale, tournait au drame et finissait en idylle : le tout pour servir de prétexte à de superbes décors. La mise en scène proprement dite mangeait si bien la pièce que, parfois, le dialogue devenait inutile et que la pantomime aurait suffi à traduire l'action.

Du *Crocodile* me semble résulter une nécessité : il faut que M. Duquesnel et M. Sardou se séparent au plus tôt : l'auteur ruinerait le directeur et le directeur perdrait l'auteur. Après ce divorce, M. Duquesnel trouverait facilement des auteurs capables d'ajouter à ses décors et à ses costumes le peu de dialogue qu'il y faut pour les expliquer ; M. Sardou reviendrait à la littérature, pour son honneur et notre profit. Bien des gens peuvent donner l'équivalent du *Crocodile ;* M. Sardou seul peut donner un pendant à la *Famille Benoîton* ou à *Patrie*.

Ainsi le succès de *Francillon* et l'échec du *Crocodile* confirment, chacun à sa manière, les lois traditionnelles de notre théâtre ; ils montrent aussi que la dextérité, la souplesse et les moyens matériels n'en peuvent pas remplacer les conditions nécessaires. Je trouverais les mêmes preuves dans des œuvres signées de noms moins célèbres. Trois ou quatre pièces ont réussi cet hiver sans autre mérite que la mise en œuvre habile des procédés consacrés. Je citerai, si l'on veut, *la Comtesse Sarah*, de M. Georges Ohnet, et *Durand et Durand*, de MM. Ordonneau et Valabrègue. Elles n'ont guère enrichi la littérature ; vous n'y trouveriez même,

à proprement parler, rien de littéraire, ni la nouveauté de l'invention, ni l'originalité de la forme, ni la vérité psychologique, ni la délicatesse morale, ni la franche sensibilité. En revanche, il y a des qualités théâtrales, savoir de la logique, du mouvement, d'habiles préparations, des revirements, des oppositions amusantes. Prenez, au contraire, deux des pièces les plus littéraires qui aient paru cet hiver, *Gotte* de M. Henri Meilhac et *Raymonde* de M. André Theuriet. Très supérieures, sous ce rapport, à *la Comtesse Sarah* comme à *Durand et Durand*, elles échouaient faute de qualités théâtrales, ou pour violer l'une ou l'autre des lois de la scène. Certes le théâtre est une part, et très considérable, de la littérature, surtout dans notre pays, où les plus grands noms des lettres sont peut-être des noms d'auteurs dramatiques; mais, si les qualités littéraires y sont toujours les bienvenues, il peut les remplacer par d'autres, à lui propres, tandis que rien ne remplace, au théâtre, les qualités théâtrales. Et c'est là, pour l'auteur dramatique, tantôt une infériorité, tantôt une supériorité sur le pur littérateur.

II.

Malgré *Francillon*, comme aussi malgré *la Comtesse Sarah* et *Durand et Durand*, la fin prochaine de l'ancien théâtre nous était depuis longtemps prédite. Une nouvelle école, le naturalisme, s'annonçait comme prête à le remplacer au nom de la vérité contre la convention, de la littérature contre le métier. Plus de faiseurs et d'habiles, disaient ses critiques; plus d'élèves dociles de Scribe. Place à un art nouveau, sachant tout voir, tout montrer et tout dire, brisant les vieux cadres, rayant les vieilles formules pour mettre à la place l'observation directe et universelle. Tant pis si la vie est triste et sa représentation maussade, si la réalité manque de logique, si les faits marchent avec lenteur. La vérité avant tout, dût-on se passer, à l'occasion, de gaieté et de poésie, comme de logique et de mouvement.

Je ne crois pas que le naturalisme ait jamais pu faire triompher de tout point cette doctrine inquiétante : il eût fallu, pour cela, transformer les conditions essentielles de l'art dramatique, c'est-à-dire créer un genre nouveau, et il semble que, « depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent », tous les genres soient créés. Le naturalisme lui-même n'est pas une invention de notre temps; c'est une reprise du réalisme, une des deux formes éternelles de l'art, baptisée à nouveau par M. Émile Zola, auquel une ignorance que nous appellerons, si vous le voulez, l'indépendance à l'égard de la tradition permet de découvrir de temps en temps l'Amérique et de s'en faire gloire. Le naturalisme n'a pas à s'emparer du théâtre, car il y a toujours eu sa place, sous un autre nom; mais, pour occuper cette place, il observait les lois théâtrales, et l'école de M. Zola prétendait s'en affranchir. Quoi qu'il en soit, il y eut peut-être un moment où le naturalisme pouvait livrer bataille avec quelques chances de succès partiel. Durant une période de quatre ou cinq ans, momentanément lassés de l'idéalisme, tournés par bien des causes à la tristesse et au mécontentement, alléchés par des polémiques retentissantes, nous voulions du nouveau, et les naturalistes nous en promettaient beaucoup. Ils avaient réussi dans le roman : on était curieux de voir ce qu'ils pourraient au théâtre. Malheureusement pour eux, ils n'ont pas su profiter de cette curiosité; ils ont laissé passer le moment, et lorsque enfin ils ont paru sur la scène ils se sont montrés impuissants. Cette année, ils ont livré trois batailles avec *Michel Pauper*, *Renée Mauperin* et *Renée;* ils les ont perdues toutes les trois.

Chacune de ces trois pièces appartenait à un naturalisme particulier et caractérisait une variété du genre. L'auteur de *Michel Pauper*, M. Becque, est un pionnier de la première heure, un naturaliste avant la lettre. Il a cet avantage sur ses confrères de l'école, qu'en faisant du naturalisme il n'obéit pas à un esprit de système et se contente de suivre sa nature. Pessimiste, il méprise l'homme et trouve la société mal organisée. Il voit noir et montre les choses telles qu'il les voit, non par places et par endroits, mais dans leur entier. Cette couleur grise et morne qui embrume à ses yeux les êtres et les choses, il l'étend sur ses tableaux. Bonne humeur, indulgence, sympathie, tout ce qui sauve l'amertume de l'observation comique lui est étranger. Son rire est amer; son observation, aiguisée de colère. La convention l'importune surtout par son parti pris de mettre dans les caractères et les sentiments une bonté qu'il n'y trouve pas. Il ne constate à la place qu'hypocrisie, brutalité, égoïsme et sauvagerie.

A tout prendre, cette conception du monde et de la vie pourrait être théâtrale; mais il faudrait pour cela l'adapter aux lois du théâtre. Or M. Becque méconnaît ces lois. Il manque de logique, il a peu de mouvement, il ne sait pas suivre une gradation. Sa facture est essentiellement inégale; il ne sait pas préparer et faire désirer une situation; les siennes, souvent fortes, éclatent comme des surprises désagréables. Il ne se donne pas la peine d'expliquer ses personnages; il les fait parler et agir sans éclairer d'une lumière suffisante leurs mobiles de pensée et d'action. Avec cela, des contradictions singulières. Comme beaucoup d'autres naturalistes, il a commencé par le lyrisme romantique et n'a jamais pu s'en détacher tout à fait. Au milieu de ses constatations brutales de la sottise et de la méchanceté universelles, partent tout à coup des fusées de poésie qui les colorent d'idéalisme fulgurant. Rien de plus pénible que ces dissonances. Pour toutes ces raisons, *Michel Pauper* a échoué; le public a répondu à la mauvaise humeur de l'auteur par une mauvaise

humeur égale, et il n'avait pas tort, car rarement salade aussi incohérente et amère lui avait été servie.

Renée Mauperin n'était pas d'un dramaturge de profession, mais d'un romancier qui, gardant rancune au théâtre de tentatives malheureuses et ne voulant pas s'y risquer de sa personne, avait remis à un disciple distingué, M. Céard, le soin d'y adapter un de ses romans. Mais la part avouée prise par M. Edmond de Goncourt à cette adaptation et l'importance qu'il y attachait permettent d'en tirer des conclusions. Après le pessimisme agressif, il s'agissait de savoir si le public accepterait au théâtre une sorte de pittoresque curieux, le raffinement précieux, l'analyse quintessenciée, la peinture d'un état nerveux particulier à notre temps; tout cela exprimé dans une langue subtile et cherchée, qui prétendait produire sur l'oreille du spectateur l'effet que les choses produisent sur l'œil d'un artiste. Bien entendu, on affichait la prétention d'y joindre le plus de vérité possible, sans mélange de convention.

Le public a boudé *Renée Mauperin* comme *Michel Pauper*. D'abord il y retrouvait, maladroitement employées, la plupart de ces conventions condamnées de haut par les naturalistes. Pour les nouveautés, il y en avait, somme toute, assez peu, et ce peu était déplaisant. La langue théâtrale doit être franche, nette, sonore, d'un relief un peu gros. Ici l'on nous offrait un style subtil, haché menu, sans harmonie, d'une touche tantôt lâchée, tantôt brutale, tantôt miroitant, tantôt terne. Les caractères étaient étudiés en surface, et, comme ils étaient exceptionnels, il eût fallu les creuser profondément. Dans les situations, ni préparation ni gradation. Enfin une teinte générale de dilettantisme aristocratique, déplaisante comme toutes les formes de la prétention.

Voici venir enfin le chef de chœur, le théoricien de l'école naturaliste, M. Émile Zola, avec sa *Renée*, pleine de hardiesses, disait-on, et qui devait contenir le dernier mot des audaces dramatiques de l'auteur. Ce n'était pas une thèse sociale comme *Michel Pauper*, un sujet d'exception comme *Renée Mauperin;* c'était la reprise, au point de vue moderne, d'un de ces grands sujets, aussi durables que l'homme, et d'un rajeunissement toujours possible, car, si le fonds reste le même, l'aspect change avec chaque temps et chaque pays. Après Euripide et Racine, pour ne citer que les plus connus de ses confrères d'autrefois, qu'est-ce que M. Zola allait tirer de l'amour incestueux? Comme romancier, l'auteur de *Renée* fait simple et large. On ne peut lui reprocher de manquer de franchise ni de courage; il a la main lourde, mais forte. Son style, sans esprit, sans nuances, mais d'une couleur chaude et d'une belle allure, sans concentration, mais plein de relief, est plutôt un style de romancier que d'auteur dramatique; mais, tel quel, il peut faire bonne figure à la scène pour peu que M. Zola se donne la peine d'en observer les exigences. M. Zola se dit épris de vérité et d'observation directe : en quoi il se trompe, car c'est un romantique et un voyant; mais il a l'imagination puissante, il anime ses personnages d'une vie incomplète, mais énergique; il combine des scènes d'un grand effet. Qu'allaient donner ces qualités transportées à la scène et appliquées à un beau sujet?

Le résultat, il faut bien le dire, a été non pas choquant, mais insignifiant; et de la robuste manière, du souffle épique, du style à larges nappes qui caractérise le romancier, il n'est rien resté à l'auteur dramatique. *Renée* est, avant tout, une pièce médiocre, qui donnerait des espérances venant d'un jeune homme, mais qui décourage venant d'un maître. Conduite avec une maladresse surprenante, pleine d'invraisemblances, bourrée de conventions, elle était, par surcroît, écrite d'un style uniformément lourd et terne, souvent incorrect et impropre. Ce qu'on pouvait lui reprocher surtout et ce qui causait au public la plus forte déception, c'est qu'elle ne contenait rien, absolument rien de nouveau. Sauf la maladresse et la brutalité, c'était vieux jeu, sans l'habileté et le tour de main qui peuvent faire, sinon une bonne pièce, du moins une pièce jouable. A la place des vieilles nécessités dramatiques il n'y avait rien, et, comme dit l'autre,

> Rien, ce n'est rien, ou du moins peu de chose.

Ainsi le naturalisme, faisant banqueroute à ses promesses, montrait sa puissance très inférieure à ses ambitions. Il en résultait pour lui un peu de ridicule, et c'est là ce que l'on pardonne le moins aux réformateurs. Il aura bien du mal à effacer cette impression. En attendant, les directeurs et le public, lassés, se tournent non seulement vers les pièces faites selon la poétique de l'ancien théâtre, mais vers celles dont l'inspiration est le contraire du naturalisme, vers des pièces idéalistes. Qu'avons-nous vu, en effet, sur la fin de la saison où s'étaient produits tous ces échecs naturalistes? On reprenait *Claudie* et *les Beaux messieurs de Bois-Doré;* on annonçait la reprise du *Marquis de Villemer*, toutes pièces de George Sand, c'est-à-dire d'une idéaliste entre les idéalistes. Et n'ai-je pas lu quelque part qu'un directeur songeait à nous rendre une *arlequinade* de Florian?

III.

Les naturalistes ne pèchent ni par défaut d'assurance ni par excès de modestie. Ils nient obstinément les conséquences qu'il faut bien tirer des échecs de *Renée*, de *Renée Mauperin* et de *Michel Pauper*, mais ils triomphent avec le *Numa Roumestan* de M. Alphonse Daudet. *Numa Roumestan*, en effet, a été un succès; mais il n'est pas sûr que ce soit une pièce naturaliste.

Que l'on donne aux diverses œuvres de M. Daudet, comme qualification générale, toutes les épithètes que l'on voudra, sauf celle-là. Le charmant écrivain s'est laissé enrôler dans le régiment, mais il n'en était guère par destination naturelle; il a mis à son chapeau, par camaraderie, la cocarde qu'on lui offrait, mais il ne l'eût pas inventée. Tour à tour imitateur et original, mièvre et énergique, convenu et naturel, il échappe à la classification, il est avant tout lui-même. On le voit, dans le même ouvrage, tantôt observateur et tantôt fantaisiste; nulle part il ne respire cet âpre amour de la vérité brutale, cette haine de la convention dont se fait gloire M. Zola. En revanche, il a un vif souci de l'observation directe, qui manque à M. Zola; mais son art combine et transpose ce que lui fournit la réalité, et c'est tant mieux pour lui, car le propre de l'art est de créer à nouveau. Lui-même nous a dit que s'il prend beaucoup de notes sur le vif et d'après nature, ces notes ne sont qu'une matière informe destinée à une refonte complète. Tout cela n'est-il pas le contraire du naturalisme, tel qu'on nous le définit?

Si les romans de M. Alphonse Daudet échappent à la formule naturaliste, sa pièce de *Numa Roumestan* y répugne encore plus fortement. Ce n'est point là une tranche de la réalité, saisie et rendue toute vive, mais une succession de tableaux très artificiels. Quant aux conventions, elles y abondent. D'abord la donnée de la pièce, l'opposition toujours rappelée du Nord et du Midi. Il n'y a pas un Nord et un Midi, mais trois ou quatre Nords — celui de Lille, celui d'Amiens, celui de Rouen, celui de Rennes, — et autant de Midis — celui de Bordeaux, celui de Toulouse, celui de Marseille. Les meilleures scènes de la pièce dérivent de cette autre convention que le poète dramatique a le droit de forcer la vraisemblance pour rassembler à un moment de l'action nombre de personnages qui, dans la réalité, ne pourraient guère se trouver ainsi réunis, et de concentrer leurs discours en cinq ou six phrases typiques : ainsi la scène des Arènes d'Aps. Autre convention, celle qui nous montre un ministre, en représentation et sous l'œil de sa femme, nouant une intrigue galante avec une imprudence qu'éviterait l'étourdi le plus énamouré. Conventions heureuses, du reste, et qu'on ne songerait pas à relever si elles ne violaient l'article premier du programme naturaliste.

Numa Roumestan ne saurait donc passer pour une de ces pièces-manifeste dont le succès est la consécration d'une poétique. C'est une œuvre très agréable, très joliment faite, très bien montée surtout, mais qui appartient à un genre depuis longtemps connu et pratiqué, celui des pièces à tiroirs, c'est-à-dire une succession de scènes ayant chacune son intérêt propre et réunies par le fil léger d'une intrigue très inférieure, comme intérêt général, à celui de chaque scène en particulier.

Dernière observation au sujet des diverses pièces à étiquette naturaliste que je viens de passer en revue. Toutes, sauf *Michel Pauper*, sont tirées de romans, et cela nuit à leur valeur comme à leur signification. Que les naturalistes, dont les plus marquants s'étaient fait un nom par le roman avant d'aborder le théâtre, aient voulu profiter à la scène de la notoriété de leurs œuvres et tirer deux montures du même sac, cela n'a rien d'étonnant et on ne saurait leur en faire un reproche. D'excellentes pièces ont commencé par être des romans : ainsi le *Gendre de M. Poirier*, *Mademoiselle de la Seiglière*, le *Marquis de Villemer*, supérieures toutes les trois aux romans qui en ont fourni le sujet. Mais elles ont été profondément remaniées par leurs auteurs, souvent transformées du tout au tout et soigneusement adaptées aux exigences de la scène. En outre, ce sont des exceptions : l'immense majorité des bonnes pièces de théâtre a été écrite pour le théâtre, sans passer par le roman. Les lois des deux genres, en effet, sont toutes différentes, et la même conception d'un sujet ne peut leur convenir. Le théâtre vit de synthèse et le roman d'analyse; la logique et le mouvement y sont d'espèce différente, ou même le roman peut, à la rigueur, s'en passer; le théâtre n'admet guère la description, qui est souvent le meilleur du roman, surtout du roman naturaliste; le style enfin doit changer avec chacun des deux genres : complaisant, sinueux, caressé dans le roman; concis, rapide, ramassé au théâtre. Au reste, il faut remarquer que les meilleures pièces naturalistes sont très inférieures aux romans d'où elles sont tirées. Tant que le contraire n'arrivera pas, les naturalistes auront beau faire des pièces passables avec de bons romans, ils ne prouveront pas leur aptitude théâtrale.

Serait-il possible, cependant, qu'une incarnation nouvelle du réalisme, capable de transformer le théâtre en lui infusant un sang fécond, nous vînt de l'étranger, comme jadis le romantisme? Peut-être, car c'est en Russie qu'a paru l'œuvre dramatique la plus forte qu'ait produite jusqu'à présent la conception de l'art trop délibérément accaparée par M. Zola. Je veux parler du drame tout récent de Léon Tolstoï, *la Puissance des ténèbres*, traduit par M. E. Halpérine et signalé au public français par une conférence de M. Francisque Sarcey et un feuilleton de M. Jules Lemaître. Ah! l'œuvre admirable, poignante, d'une puissance d'émotion que nous ne connaissions plus depuis longtemps! Comme on sent vivants et vrais les pauvres paysans qu'elle fait parler et agir! S'il est possible de transformer une fois de plus notre génie national, là pourrait bien être le point de départ de la rénovation. Tolstoï possède au plus haut degré ce qui manque jusqu'ici à nos naturalistes : la sincérité absolue de l'inspiration et de l'exécution, la subordination complète de l'auteur à son œuvre, la sympathie humaine, la candeur. Il comprend tout, il ne méprise rien ni

personne. Et quelle simplicité grandiose, quelle logique faite de passion et de vérité, quelle gradation simple et forte de la terreur et de la pitié! Le soir où M. Francisque Sarcey analysa ce drame au boulevard des Capucines, arrivé à la grande situation du quatrième acte, l'émotion lui coupa la parole et mouilla les yeux de ses auditeurs. Se trouvera-t-il un directeur pour nous le jouer? Je prévois le retentissement du livre centuplé par celui du théâtre. — Et remarquez que la pièce du grand romancier russe n'est pas sortie d'un roman ; elle a été conçue pour la scène par un homme peu familier avec les lois théâtrales, mais qui les créait à nouveau par la force du génie.

IV.

Sauf *la Puissance des ténèbres*, qui n'est pas une pièce française, et *Renée*, je n'ai parlé jusqu'ici que de comédies ou de pièces dans lesquelles l'élément comique tient la plus grande place. C'est que non seulement la comédie est à cette heure le plus florissant de nos genres dramatiques, mais c'est à peu près le seul que nos auteurs cultivent avec succès. Tous introduisent plus ou moins de drame dans leurs comédies, mais il n'est pas un seul maître du théâtre contemporain qui se soit fait un nom par le drame et lui soit resté fidèle. Cette forme théâtrale, qui pourrait être la plus littéraire de toutes, est celle où la littérature trouve le moins de place. Elle est tout entière aux mains de quelques faiseurs attitrés, charpentiers dramatiques plus ou moins habiles, écrivains indifférents, qui travaillent pour des théâtres de troisième ordre. On compte les drames signés par des auteurs de quelque renom littéraire, et ceux-ci n'y sont pas toujours heureux : ainsi M. Albert Delpit avec *Mademoiselle de Bressier*. C'est que les directeurs ne croient plus guère au drame, et la majorité du public n'y croit plus du tout. Nous allons chercher au théâtre plutôt des émotions agréables que des émotions fortes. Nous avons perdu ce bel appétit dramatique de nos pères, alimenté de 1830 à 1850 par une génération d'auteurs disparus sans laisser d'héritiers dignes d'eux. Le drame d'alors était sentimental et chevaleresque, et notre esprit n'a plus cette tournure-là; son emphase paraissait héroïque, et nous la trouvons ridicule. Il faudrait, pour plaire encore, que le drame renouvelât son inspiration et ses moyens; mais on ne voit guère poindre les marques de cette rénovation, du moins en France. Ce sont des œuvres jeunes de date, vieilles d'esprit, malgré des prétentions affichées d'originalité, que *Jacques Bonhomme* et *le Fils de Porthos*, deux des drames les moins mal accueillis cette année. Je dirai même, au risque d'indigner M. Zola, mais sûr de ne pas étonner M. Busnach, que *le Ventre de Paris* est de la même famille.

Comédies ou drames, la plupart des œuvres de cette année sont écrites en prose. La forme poétique, à laquelle nous devons les œuvres maîtresses de l'ancien répertoire, est de plus en plus délaissée. On ne fait plus de comédies en vers, on n'en reprend même plus, sauf celles de Molière ou de Regnard, et quelquefois, grâce à l'Odéon, une ou deux du XVIIIe siècle. C'est avec peine que M. Porel a galvanisé *le Lion amoureux* de Ponsard, et pour une existence très courte. Nos auteurs comiques, en effet, ne sont pas poètes et nos poètes ne sont pas auteurs comiques. Les moins excusables sont les seconds. Si l'on n'est pas né poète, on aurait tort de forcer la nature pour appliquer péniblement des vers médiocres sur des idées dramatiques que l'on peut revêtir de bonne prose. Mais, lorsqu'on a « reçu du ciel l'influence secrète », pourquoi ne pas apprendre du théâtre ce qui peut s'apprendre et ne pas mettre au service de la poésie cette science d'acquisition assez facile? M. Richepin ne s'est pas donné cette peine et mal lui en a pris. Il y a des parties excellentes dans son *Monsieur Scapin;* mais l'ensemble ne tient pas, et cette pièce, une des mieux écrites en vers qui aient paru depuis Regnard, a dû quitter l'affiche dès que l'interprète excellent qui l'y maintenait a quitté lui-même la Comédie française. Nous avons eu encore *Vincenette*, de M. P. Barbier; mais ce n'est là qu'une agréable idylle, sans grande portée, et qu'on ne saurait vraiment compter pour une manifestation significative.

Quant au drame en vers, seul M. François Coppée s'y montre obstinément fidèle. Il y a remporté coup sur coup un éclatant succès avec *Severo Torelli* et une victoire plus disputée, mais très honorable encore, avec *les Jacobites*. Cette année, il n'a rien donné; mais il a écrit *Pour la couronne*, que nous verrons au commencement de l'hiver. Je souhaite passionnément à l'œuvre nouvelle le succès de *Severo Torelli*. Il serait trop humiliant que, dans la patrie de Victor Hugo et de Dumas père, le drame en vers n'eût pas un représentant applaudi et vivant. Outre sa fidélité courageuse au grand art et à la poésie, on doit savoir gré à M. Coppée de rajeunir le drame en vers dans une certaine mesure. Disciple de Victor Hugo, il ne le copie pas; là comme ailleurs, il est lui-même ; on y retrouve sa facture personnelle, sa science du vers, sa grâce rêveuse et son charme mélancolique. Quelques aristocrates de poésie le prennent de haut à son égard; ils lui reprochent comme une déchéance de s'être fait auteur dramatique. Amusante forme de la prétention jalouse et de l'esprit de coterie! Le public n'a pas de ces dédains superbes et sait gré aux gens de pouvoir et de vouloir.

Mlle Simone Arnaud a tenu de son mieux, avec *les Fils de Jahel*, la place que M. Coppée laissait vide pour une année. C'est là une œuvre estimable; mais dirai-je toute ma pensée? Ce genre de pièce me semble plutôt fait pour écarter le public du drame en vers que pour l'y ramener. Il est terriblement factice et monotone ;

l'héroïsme y déborde, mais déclamatoire ; la grandeur y prend des proportions colossales, mais sans vérité ; la forme en est tantôt prosaïque et plate, tantôt dure et tendue. On y sent trop l'imitation du moins bon Corneille, jointe à celle du Victor Hugo le plus artificiel et revêtue d'une forte teinte de patriotisme à la façon de M. Deroulède.

J'aurai terminé cette revue de l'année dramatique en constatant que l'opérette achève d'agoniser, et je ne le regrette pas, — que le vaudeville est bien malade, — et je le regrette, — comme aussi ce mélange du vaudeville et de l'opérette auquel une actrice faite pour le genre a valu quinze ans de succès, — et j'en prends aisément mon parti. A l'autre bout de l'échelle, il me resterait à parler du répertoire classique. J'espère aborder prochainement cette étude en m'occupant, non plus des pièces jouées, mais des théâtres où elles se jouent.

GUSTAVE LARROUMET.

L'ÉVOLUTION DE LA SYMPHONIE

Beethoven, Hector Berlioz et Richard Wagner (1).

III.

RICHARD WAGNER.

Depuis les premières années de sa maturité jusqu'à la fin de sa vie, Richard Wagner a été dominé et conduit par deux idées principales : faire entrer dans l'opéra toute la symphonie beethovénienne; former, à côté de l'opéra classique, un nouveau drame lyrique par une alliance plus intime de la musique avec la poésie et par l'adoption du genre de poème que réclame cette alliance. Pour mener à bien cette double entreprise, il fallait être à la fois puissant symphoniste, grand musicien dramatique et, sinon poète, au moins doué d'un vif sentiment poétique. Richard Wagner a-t-il été tout cela? S'il l'a été, s'il lui a été donné de posséder ces trois facultés rarement unies dans la même tête, a-t-il su employer cette triple force à l'accomplissement de son dessein?

Ces questions sont compliquées, difficiles. Voilà plus d'un quart de siècle qu'on les agite. Les premiers qui les ont abordées les ont tranchées soit dans un sens, soit dans le sens contraire, avec d'autant plus de hardiesse qu'ils étaient moins préparés à les traiter. De cette façon de discuter il est résulté des jugements faux de part et d'autre. Avec le temps toutefois, des esprits sérieux ont résolu de s'instruire afin de prononcer non plus d'après de vagues impressions, mais en connaissance de cause. Les exécutions des opéras de Richard Wagner se sont multipliées à l'étranger. Des personnes compétentes sont allées les entendre. Elles ont consacré des articles de journaux, des brochures, des volumes à analyser ces œuvres, à les expliquer, à les commenter. Pour ne parler que de la France, il est né chez nous de ce mouvement une véritable bibliothèque wagnérienne. Si l'on veut en connaître l'étendue et l'importance, qu'on lise le curieux et intéressant livre de M. Georges Servières intitulé *Richard Wagner jugé en France* (1). La table chronologique des ouvrages qui y sont cités ne contient pas moins de soixante-dix désignations. Le texte, habilement composé d'extraits bien choisis et d'appréciations raisonnées, déroule sous les yeux du lecteur les phases diverses de ce mémorable débat. L'amateur jaloux de s'éclairer autant que possible n'est-il donc pas aujourd'hui, jusqu'à un certain point, en état de se former une opinion au moins provisoire par des lectures, par des auditions trop rarement complètes, mais utiles quoique fragmentaires? Le psychologue lui-même, à l'aide de tous les moyens disponibles mis à profit avec méthode et circonspection, ne commet, ce me semble, aucune trop grande témérité en essayant de tirer au clair les questions essentielles du wagnérisme. Je vais donc, à mes risques et périls, tenter cette aventure.

Toutefois je dirai d'abord quels sont les auteurs français qui m'ont le plus efficacement aidé à éclaircir, à corriger, à compléter mes anciennes idées, qui même de temps en temps m'en ont suggéré auxquelles ils n'avaient peut-être pas pensé. Ils ont trouvé en moi un esprit ouvert, absolument libre, qui ne demande qu'à s'instruire et qui, dans les pures questions d'art, estime qu'il ne faut viser qu'à être impartial.

Je nommerai d'abord M. A. Jullien (2). Sa compétence m'était connue ainsi que ses précédentes publications. J'aurais été attiré et séduit rien que par la beauté extérieure de son livre. Ma curiosité a été piquée par l'abondance, la variété, la rareté des documents qui y sont rassemblés. Son avant-propos a gagné ma confiance. Il y indique son dessein en termes pleins de franchise : « Le mieux, dit-il, avec un tel génie, est de raconter tout uniment sa vie, de juger ses actes et ses œuvres aussi simplement que s'il était mort depuis cinquante ou soixante ans, et de ne pas l'écraser sous des éloges hyperboliques qui risquent de le rendre ridicule aux yeux des gens sensés; c'est, en un mot, d'écrire à son sujet un livre d'histoire, non

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

(1) Un volume in-12. — Paris, 1887. Librairie illustrée.

(2) Adolphe Jullien, *Richard Wagner, sa vie et ses œuvres*, ouvrage orné de 14 lithographies originales, par M. Fantin-Latour, etc. — 1 splendide volume in-4°. Paris, Jules Rouam; Londres, Gilbert Wood et Cie. 1886.

un livre de combat ou de parti. Wagner, au degré de gloire où il est monté, n'a plus besoin qu'on rompe des lances pour lui. Donc point de livre de combat. Point de livre de parti non plus, car ce serait montrer un esprit singulièrement étroit que de rallumer de vieilles querelles éteintes... Avant tout un livre d'histoire exact, complet si faire se peut, volontairement dépourvu de solennité, où la louange et la critique parleraient un langage accessible à tous... Autre chose est d'improviser un article de critique militante presque aussitôt oublié, autre chose de composer un volume d'histoire auquel l'auteur prétend qu'on se puisse reporter en toute sécurité (1). » Cependant l'impartialité de M. A. Jullien pourra sembler à des lecteurs sévères plus apparente que réelle, plutôt relative qu'absolue. Chemin faisant, j'aurai occasion de signaler les passages où elle ne dissimule ni les défauts de l'œuvre ni les misères morales du personnage. En somme, et malgré les réserves que j'exprimerai en temps et lieu avec une franchise égale à la sienne et avec la sérénité d'un simple ami de la vérité, je regarde le livre de M. A. Jullien comme un travail considérable, de haute valeur à beaucoup d'égards, et je ne suis nullement surpris de l'estime qu'en font les érudits en matière de musique, à l'étranger aussi bien que chez nous.

En ouvrant le volume si agréable et si savant, si solide et si attrayant, de Mme Henriette Fuchs (2), nous changeons de point de vue. M. A. Jullien est un admirateur d'ancienne date pour qui le wagnérisme, sans être à l'abri de la critique, contient plus de beautés que d'imperfections, plus de lumière que d'ombre, et marque un mouvement de l'art qu'il faut saluer comme un progrès, non redouter comme un danger. Mme Henriette Fuchs parle de certaines parties de l'œuvre wagnérienne en termes où éclate une admiration enthousiaste. Elle qualifie sans hésiter de puissant génie l'auteur de *Tristan et Yseult* et de *Parsifal*. Tel acte du maître de Bayreuth est par elle tenu pour un chef-d'œuvre. Je ne sais même pas si les partisans déclarés de Wagner ont compté, signalé, loué avec plus de soin et de chaleur qu'elle ce qui est d'une valeur incontestable. Il serait donc tout à fait inique de la mettre au nombre des adversaires du compositeur et même de toute sa théorie. Mais chez elle les critiques sont plus fréquentes, les discussions poussées plus à fond, les défectuosités plus résolument notées, et enfin les dangers du système plus clairement aperçus et plus hardiment dévoilés. Ce n'est pas tout : en lisant ce livre, nous assistons au travail d'une intelligence élevée, mais fine et délicate, qui s'interroge pour savoir pourquoi elle jouit et pourquoi elle souffre, et qui nous avertit de ces duretés, de ces violences, de ces lacunes que sentent moins des esprits honnêtes et convaincus assurément, mais dont la sensibilité résiste mieux aux chocs et aux secousses. J'estime donc que ce remarquable petit volume doit être étudié avec conscience parce qu'il est, en dépit de beaucoup de concordances, la contre-épreuve nécessaire des ouvrages où le penchant pour le wagnérisme approche davantage de la complète adhésion.

Quelque instructifs que soient les deux ouvrages dont je viens de parler, on se priverait d'un précieux secours si l'on n'y joignait le second tome de M. Édouard Schuré (1). Ici nous avons affaire à une intelligence en même temps musicale, poétique et philosophique, très approvisionnée d'exactes connaissances en littérature, en histoire et en métaphysique. Tout d'abord les fréquents coups d'aile du style, l'éclat continu des images causent au lecteur quelque gêne. On aurait tort de céder à cette impression. Si l'on y résiste, on se sent gagné peu à peu par la chaleur de la conviction et par la gravité de la pensée. Cette raison émue qui cherche le vrai et le beau avec tant de conscience s'empare de l'attention et la captive. A mesure que l'on avance, on ne remarque plus les néologismes quelquefois bizarres dont la nécessité n'est pas évidente. Malgré ces singularités, l'étude des œuvres et des écrits de Wagner est si profonde et les explications presque toujours si justes qu'il jaillit de ces pages trop poétiques de vives clartés.

Elles m'ont instruit encore plus quand je les ai rapprochées du travail précis, serré, incisif, de M. Georges Noufflard, qui a pour titre *Richard Wagner d'après lui-même* (2). M. Georges Noufflard n'admire pas moins la musique et le drame de Wagner que M. E. Schuré; cependant il loue dans un langage différent, rapide, uni, sobre de métaphores. Je ne dis pas qu'il blâme fréquemment; mais, lorsqu'il désapprouve, c'est avec fermeté. Il se plaint que l'on condamne Wagner au lieu de le discuter; et, pour sa part, il le discute. Les côtés obscurs du système sont ceux qu'il s'est surtout attaché à expliquer, par exemple le rôle du mythe et de la légende, la préférence accordée à la légende sur l'histoire, le rôle du peuple dans la création des récits symboliques, enfin les raisons pour lesquelles Wagner pensait que le public ne comprenait pas ses œuvres musicales. Avant ou après son explication M. Noufflard cite des pages entières de Wagner fidèlement traduites. Ces nombreux extraits dont le choix est judicieux nous mettent en présence des idées que nous avons à apprécier. La méthode d'exposition suivie par le commentateur est donc irréprochable; elle fournit

(1) Avant-propos, p. IX et XI.

(2) *L'Opera et le drame musical dans l'œuvre de Richard Wagner.* — 1 vol. in-12. Paris, 1887.

(1) *Le Drame musical*, nouvelle édition. — 2 vol. in-12. 1886. Didier-Perrin.

(2) Il y aura deux volumes in-12. — Paris, librairie Fischbacher. Au moment où j'écris, le second volume n'a pas encore paru.

autant que possible à la psychologie les éléments de sûres analyses.

Il y a quatre ans déjà, M. Edmond Hippeau avait essayé, non sans succès, d'initier les auditeurs de nos concerts populaires à l'intelligence de la musique wagnérienne. Son opuscule, qui pourtant n'a pas cent pages, est très substantiel; il est lucide, méthodique, d'une critique tout à fait calme et libre. Son principal mérite est de placer notre esprit dans la situation où il doit être pour juger non seulement la théorie et les œuvres du maître allemand, mais toute œuvre d'art et toute théorie d'où qu'elle vienne. Je viens de relire ce volume : il m'a satisfait plus encore que la première fois (1).

D'autres auteurs m'ont fourni des renseignements ou de bons aperçus; je ne les nomme pas de peur de refaire, en l'écourtant et en le gâtant, le travail si bien exécuté par M. G. Servières. Cependant, avant d'en finir sur ce point, qu'il me soit permis de dire combien m'ont instruit deux maîtres éminents au double titre de musiciens et de critiques, l'un M. E. Reyer, dans ses *Notes de musique*, l'autre, M. C. Saint-Saëns, dans son livre intitulé *Harmonie et mélodie*. A leurs noms je veux joindre celui de M. J. Weber dont je n'ai cessé de lire, depuis des années, les solides appréciations.

En énumérant, comme je viens de le faire, mes autorités et mes guides, j'ai voulu d'abord prouver que je n'aborde pas mon sujet sans une sérieuse préparation; j'ai voulu aussi indiquer à ceux qui auraient le dessein d'étudier la question de quels livres il convient de former une petite bibliothèque wagnérienne lorsqu'on n'a pas le temps ou les moyens d'en composer une grande, laquelle, d'ailleurs, serait énorme.

Procédons maintenant à mon enquête. Je vais relever en premier lieu les points sur lesquels mes auteurs sont presque tous d'accord; j'examinerai ensuite ceux qui les séparent.

Wagner a commencé par subir, en les acceptant, des influences très diverses. Il a été tour à tour charmé par Gluck, puis par Auber, par Bellini, par Spontini. Toutefois ses vives préférences le portèrent de très bonne heure vers les maîtres allemands, vers Mozart, encore plus peut-être vers l'auteur de *Freischütz*, et avec la plus grande force vers Beethoven. Auprès de Weinlig, son professeur de musique à Leipzig, il avait rapidement appris à connaître et à admirer profondément Mozart; mais Beethoven, par ses symphonies, *surtout par la neuvième*, était son dieu. Dorn, écrivant plus tard à la *Nouvelle Gazette de musique* de Schumann, notait l'enthousiasme de Wagner pour Beethoven : « Je doute, disait-il, que jamais jeune musicien ait vécu dans une intimité plus étroite avec Beethoven que Wagner à dix-sept ans. Il avait copié de sa main les ouvertures et les grandes compositions instrumentales du maître... » Après sa période d'études sous la direction de Weinlig, il composa différents morceaux parmi lesquels deux ouvertures de concert et surtout une symphonie en quatre parties où lui-même avouait s'être beaucoup inspiré de Beethoven. En 1833, cette symphonie eut l'honneur d'être exécutée au Gewandhaus, à Leipzig; une de ses ouvertures y fut également jouée. Ces deux productions reçurent un assez bon accueil. Sa symphonie fut réellement, dit M. A. Jullien (1), sa première œuvre et son premier succès. Notons ce fait, il a sa signification.

J'ai dit dans mon premier article quelle émotion la *Symphonie avec chœurs* causait à Berlioz et quel ascendant ce chef-d'œuvre exerça sur le génie de notre compatriote : il est important de remarquer que lorsque Wagner eut le bonheur d'entendre au Conservatoire de Paris une exécution incomparable de cette symphonie, en 1840, par l'orchestre que dirigeait Habeneck, il fut de même ému jusqu'au fond de l'âme et reçut pour toujours une impulsion féconde. « Ému, ravi, écrit M. A. Jullien (2), haletant d'enthousiasme, il se sent transporté de dix ans en arrière en écoutant l'œuvre préférée de son adolescence et croit la comprendre enfin pour la première fois, tant il en pénètre les beautés infinies ; il sent alors la lumière se faire dans son esprit..., il entrevoit l'idéal de sa vie à la lueur du chef-d'œuvre de Beethoven. — Ce fut, dit-il, pour finir, comme des écailles qui me tombèrent des yeux, comme si un rideau venait de se lever. »

Cette impression puissante, ce coup de lumière qu'il avait reçus à Paris, il voulut les retrouver à Dresde en 1846. Tous les ans on y donnait, le dimanche des Rameaux, un grand concert au profit des musiciens. R. Wagner, qui était alors l'un des deux maîtres de la chapelle, décida qu'on jouerait *la Symphonie avec chœurs* et qu'il en dirigerait l'exécution. Mais les musiciens de l'orchestre redoutaient un travail de préparation considérable ; ils craignaient, en outre, que l'annonce de cette symphonie, jusqu'alors mal jouée et mal comprise à Dresde, ne portât préjudice à la recette. Wagner fut inébranlable; il commanda et fut obéi. Il imposa à ses artistes jusqu'à douze répétitions pour chacune des parties de l'orchestre. Il porta le nombre des chanteurs au chiffre énorme de trois cents voix. L'exécution qu'il obtint fit l'effet d'un coup de foudre sur la société des dilettante de Dresde et au delà (3). L'aptitude passionnée, la vocation prédominante du

1. *Parsifal et l'opéra wagnérien*, avec les principaux motifs des drames lyriques de R. Wagner, par Edmond Hippeau. — 1 vol. in-8°. Paris, Fischbacher. 1883.

(1) Page 17.
(2) Page 35.
(3) M. A. Jullien, p. 66.

symphoniste pouvait-elle plus fortement se manifester?

Mais ce n'était pas seulement de la symphonie qu'il cherchait ce jour-là à assurer le triomphe; c'était, qu'on ne s'y trompe pas, le succès de la symphonie avec paroles et avec programme qu'il poursuivait de toute son énergie indomptable. Afin de rendre facile l'intelligence de l'œuvre, dont le finale détermine pourtant la grande signification, il fit imprimer un libretto dans lequel la poésie des chœurs était précédée d'un programme. Et ce programme, il avait eu l'idée de le composer avec des fragments du *Faust* de Gœthe (1). Il ne se défiait certes pas de la musique de Beethoven; mais il était de ceux qui pensent que la musique instrumentale est encore mieux comprise et goûtée lorsqu'elle est expliquée par des mots.

Cet événement, car c'en fut un, nous apprend encore autre chose. Il nous fait voir quel chef d'orchestre était Wagner et par quels moyens il agissait sur ses instrumentistes. Il semble bien qu'ainsi que Berlioz, il ait su, selon le mot de Berlioz lui-même répété par Odoïewski, *jouer* de l'orchestre. Berlioz s'y mettait tout entier, tellement que, l'exécution terminée, il fondait en larmes et tombait presque évanoui. Wagner, de même, entendait faire passer dans l'âme de ses exécutants l'idée qu'il concevait et le sentiment qu'il éprouvait de la symphonie annoncée. Cette fois, il produisit ce double effet. L'intelligence de *la Symphonie avec chœurs*, il l'avait au plus haut degré; il la savait par cœur depuis la première note jusqu'à la dernière. De plus, il avait observé qu'un sentiment profond communique à nos organes une puissance qu'ils n'ont pas d'ordinaire; qu'un passage de musique déclaré inexécutable par un artiste sera aisément joué par celui-ci s'il est parvenu à comprendre et à sentir la pensée du compositeur. Il voulut donc inspirer de la sorte ses artistes et il y réussit. Du même coup, quoique à un degré moindre peut-être, il ouvrit l'intelligence et remua la sensibilité de l'auditoire. Un professeur de philologie, le docteur Kœchly, alla remercier Wagner et lui dit que c'était la première fois qu'il comprenait une symphonie du commencement jusqu'à la fin,

Enfin, voici un trait de la nature de R. Wagner qui achève de mettre en lumière sa merveilleuse organisation de symphoniste. En plusieurs endroits de ses *Mémoires*, Berlioz insiste sur les inconvénients et les insuffisances que présente le piano, et particulièrement sur l'impossibilité où se trouve le compositeur de se former une idée des effets d'orchestre, des timbres simples et des timbres combinés, d'après les sonorités des cordes de ce clavier. En les interrogeant et en ne jugeant que d'après elles, il ne saurait ni comprendre tout à fait d'avance la musique instrumentale des autres ni se rendre un compte exact de ce que sera la sienne propre. Rien de moins contestable. Cependant le piano rend au compositeur des services que d'ailleurs Berlioz ne méconnaît pas: il permet d'essayer l'harmonie, de vérifier les accords, de contrôler les modulations, les consonances, les dissonances; il donne le moyen d'apprécier le dessin et la qualité des mélodies. C'est donc là un auxiliaire extrêmement précieux. Et quand l'imagination instrumentale du musicien, si l'on peut ainsi parler, ajoute ses conceptions sonores aux indications du piano, quand celles-ci provoquent et soutiennent celles-là, la tâche est rendue bien plus facile. Aussi les maîtres actuels se gardent-ils de ne pas recourir aux bons offices de ce serviteur, disons mieux, de cet ami; et s'ils ne sont pas tous virtuoses, du moins sont-ils tous plus ou moins pianistes. Eh bien, ni Berlioz ni Wagner ne l'étaient. Berlioz nous apprend lui-même qu'il ne s'aidait, en composant, que d'une guitare, tout au plus de quelques accords plaqués sur le clavier; et R. Wagner confesse ingénument qu'il n'a jamais su jouer du piano. Or voyez quelles combinaisons instrumentales ils ont, l'un et l'autre, conçues, déroulées, corrigées, complétées, rien que dans leur esprit. Ils ont, en pleine possession de leur organe auditif, mais sans rien entendre qu'en imagination, renouvelé le prodige que Beethoven, devenu absolument sourd, accomplissait en construisant et en gardant présentes à sa pensée des œuvres telles que ses dernières symphonies et ses derniers quatuors. N'est-ce pas là le comble de la puissance symphonique? N'est-ce pas là par excellence le don qui distingue le symphoniste de ce qui n'est pas lui? Je m'étonne que les biographes de Wagner ne parlent qu'en passant de cette faculté chez lui prodigieuse. Elle atteint quelquefois, dans ses œuvres, des proportions écrasantes.

A-t-il été poète et poète dramatique au même degré? Plusieurs des écrivains que j'ai cités le proclament poète sans hésitation. M. A. Jullien est plus réservé et, selon moi, dans la juste mesure: « Du penseur qu'on s'ingénie à découvrir en Wagner, dit il, du philosophe et du politicien qu'il croyait être lui-même, autant en emportera le vent; du poète, il en restera tout juste ce qui est inséparable du musicien, la réforme qu'il a conçue et réalisée n'ayant pu être menée à bien que par un grand compositeur doublé d'un littérateur instruit et perspicace. » Prenons pour point de départ ce sage jugement et voyons comment le littérateur a tantôt obéi au musicien dramatique et tantôt — ce qui est beaucoup plus fréquent — cherché à seconder le symphoniste.

Ce n'est pas chose facile que de donner un résumé fidèle, je ne dis pas de la théorie du drame musical à laquelle Wagner est graduellement arrivé, mais des raisons par lesquelles il justifie son système. Cependant le psychologue a besoin de connaître ces raisons. Je les trouve exposées dans le livre de M. G. Noufflard avec un soin scrupuleux. M. G. Noufflard fait cette

(1) G. Noufflard, p. 205-206.

remarque très importante que, suivant Wagner, la sensibilité est la faculté humaine par excellence ; que c'est par elle que nous sommes mis en communication directe avec la nature, et qu'au point de vue artistique, la sensibilité est l'onde limpide qui, lorsqu'elle n'est pas troublée par le raisonnement, reflète le monde dans toute sa vérité et dans toute sa beauté. La sensibilité transforme toutes choses en sensations, puis en images aisément saisissables où elle fait entrer les plus vastes tableaux. Le mythe et la légende sont des images de ce genre où, par un travail inconscient pareil à celui qu'exécute notre rétine, le peuple a peint un tableau condensé du monde et de la vie humaine. Le peintre a pour modèle immédiat un individu ; ce n'est qu'avec effort qu'il peut essayer d'atteindre au type général. Au contraire, le musicien y arrive du premier coup, et même il ne reproduit guère que cela. Or ce type général, il est au fond de la légende où l'a mis la sensibilité du peuple. Il y a une relation étroite entre la musique, la sensibilité et le type humain en général, l'homme naturel. Laquelle ? C'est, d'une part, que la musique exprime seulement nos sentiments et nos impressions, sans en indiquer, il est vrai, ni la cause ni l'objet ; c'est, en second lieu, que, plus un être tel que l'homme naturel de la légende et du mythe se dilate en mouvements d'émotions, en ondes de sentiments, plus il a besoin d'une expression qui, pour répondre pleinement à son objet, doit être la musique ; c'est enfin que notre sensibilité est la faculté qui saisit le mieux et les simples mobiles du cœur de l'homme naturel et la musique qui les exprime. Mais, comme la musique, on l'a dit, ne fait connaître ni la cause ni l'objet des sentiments, le musicien sera forcément conduit à y joindre la parole. Quelle parole ? celle qui traduira la légende en s'unissant à la musique. En conséquence, R. Wagner se persuada que le drame de l'avenir devait être légendaire et musical (1).

Mais il se persuada aussi que ce drame nouveau ne devait pas être historique. Voici pourquoi. « L'expérience m'avait convaincu, dit Wagner, que les sujets historiques ne conviennent pas au drame... J'avais senti qu'ils me mettraient dans l'impossibilité d'exprimer ce qu'en me plaçant au point de vue purement humain je concevais de plus haut ; j'avais senti que l'exposition de tous les rapports qui constituent l'histoire ne me permettrait pas de représenter la pure individualité humaine, et qu'ainsi je devrais me contenter de *donner à deviner la chose essentielle*, la seule qui m'importait, sans jamais pouvoir l'exprimer réellement et sous une forme que la sensibilité pût saisir... Mais, du moment où j'arrivais à la conviction que le sujet du drame de l'avenir ne pouvait être emprunté ni à l'histoire ni à la politique, j'avais dû conclure en même temps que sa forme ne devait pas être la simple déclamation, insuffisante pour mon objet nouveau. » — « En effet, dit M. G. Noufflard pour achever la pensée de Wagner, en effet, la parole convient seule à la détermination des faits ; mais, comme la signification de la parole est conventionnelle, elle ne peut que suggérer les sentiments et les mouvements intérieurs qui constituent le fond de l'âme humaine : la musique seule les exprime (1). »

(1) *R. Wagner d'après lui-même*, t. Ier, p. 258.

Gardons bien dans notre main le fil conducteur que R. Wagner vient d'y mettre. Ce fil, c'est le lien psychologique qui, d'après lui, rattache l'expression musicale à l'homme naturel, général, à l'homme type du mythe et de la légende, et, en même temps, au drame nouveau. J'accorderai, sans plus tarder, que cette conception est originale et féconde. Cependant ni R. Wagner ni ses habiles commentateurs ne me paraissent être allés assez avant dans leurs explications. En quoi donc cet homme naturel, primitif, ce type humain des légendes et des mythes porte-t-il en lui-même un élément particulièrement musical ? Et même, en quoi le monde qui l'entoure et avec lequel il est tantôt d'accord, tantôt en conflit, est-il apte à provoquer certaines inspirations musicales ? Ce point est extrêmement intéressant. Il est nécessaire de faire effort pour l'éclaircir.

L'homme historique appartient à un temps, à un pays ; il a eu un costume, une religion, un genre d'habitation distinct. Il est caractérisé, particularisé par chacune de ces circonstances ou de ces traits. L'homme légendaire, encore plus l'homme mythique, comme l'a compris Richard Wagner, est un type, un être général, voisin de la première nature, beaucoup moins déterminé, beaucoup plus vague que l'homme historique. Wagner pense qu'il est un objet de sensibilité plutôt que d'intelligence : il a voulu dire que cet être symbolique, fantastique, est un objet d'imagination ; autant l'appeler un être imaginaire que notre esprit voit flotter sous des formes vagues. Dans cet être voisin de la nature il y a encore plus d'instincts que de sentiments, plus de sentiments que de volontés conscientes. Il ressemble beaucoup à l'animal, dont les philosophes disent que c'est un somnambule et qu'il vit dans un rêve. Il est donc, cet homme de la nature, agité par des impressions confuses, vagues, mal déterminées.

Ce n'est pas tout : en contact avec la nature, il la conçoit remplie de puissances surnaturelles, mystérieuses, qui le dominent, le persécutent, lui portent secours. Les bruits des eaux, des forêts, de la pluie, du tonnerre, sont pour lui, notons ce point, des voix, les voix vagues des puissances invisibles, indéterminées, qui le menacent, l'appellent, l'épouvantent. Il les

(1) *R. Wagner d'après lui-même*, t. Ier, p. 260.

évoque; il a des incantations pour les conjurer; il les contemple dans son rêve, et, s'il est poète, il chante dans de nébuleuses épopées ces puissances auxquelles l'homme historique croit de moins en moins jusqu'au jour où il s'en rit.

Enfin, l'imagination surexcitée de cet homme primitif, après avoir ainsi symbolisé les forces de la nature, les met aux prises. Il en fait des dieux qui se combattent, des géants qui se déchirent et qui s'entre-tuent.

Regardez attentivement : vous verrez que, cent fois plus que l'homme historique et sa vie, l'homme naturel que je viens de peindre est essentiellement, avec tout ce qui tient à lui, l'inspirateur du symphoniste, le sujet propre de la symphonie. Alors même que cet être mythique si barbare (moins barbare dans les *Eddas* que dans les drames de Bayreuth) (1) s'éloigne un peu de la nature pour se rapprocher de l'histoire et même s'y mêler, s'il devient moins sauvage, il reste fabuleux, mystique, magicien, sorcier, ou victime de la magie et de ses philtres, hanté par des puissances invisibles, sans formes, sans contours déterminés ; il demeure halluciné, extatique, en proie à des idées vagues et à des émotions indéfinissables. La vision de l'être légendaire sous ce double aspect, l'un plus voisin, l'autre plus lointain, cette vision a dominé Wagner. Il n'a jamais su l'analyser à fond ni l'exprimer en termes d'une précision tout à fait philosophique; les formules qu'il a essayées sont au-dessous ou à côté de sa pensée ; mais cette pensée a été la véritable lumière de son génie. Il a senti, deviné, si vous voulez, que la symphonie avait un parti magnifique à tirer de l'expression par l'orchestre des états vagues de l'âme humaine, de la description instrumentale des forces fantastiques, gigantesques ou même simplement invisibles de la nature physique. Et cela, il l'a fait à sa manière, autrement que Beethoven, que Weber, que Berlioz, avec une audace souvent heureuse, parfois affolée. Mais il l'a fait en joignant la parole à la symphonie, la poésie à une certaine musique, à la sienne.

La symphonie a sa logique ; le compositeur la suit bien souvent jusqu'à ses plus saisissantes conséquences. L'homme de génie, qui se sent en possession d'un moyen d'expression tel que l'orchestre, a bien de la peine à limiter l'emploi qu'il en fait. Que de diversité dans ces voix instrumentales! Combien de fantômes légers, de démons malicieux, de monstres informes, que les voix humaines n'évoqueraient pas et que les caprices de l'orchestre amènent sous les yeux de notre imagination! Le monde symphonique est donc infiniment plus riche en existences réelles, fantastiques, idéales aussi, que le monde vocal. La tentation est grande souvent pour le maître, de laisser s'épanouir en mélodies étranges ou en simples groupements harmoniques des conceptions inattendues. Rappelez-vous le *scherzo* de la symphonie en *ut mineur*. « Le milieu, (le *trio*) — dit Berlioz — est occupé par un trait de basses, exécuté de toute la force des archets dont la lourde rudesse fait trembler sur leurs pieds les pupitres de l'orchestre et ressemble assez aux ébats d'un éléphant en gaieté .. Mais le monstre s'éloigne et le bruit de sa course se perd graduellement. » Chaque fois que j'ai entendu ce trait de contrebasses, j'ai eu des visions analogues à celle de Berlioz. A quoi Beethoven avait-il pensé en écrivant ces bizarres mesures? On ne sait. Cependant, s'il avait pensé à un éléphant qui danse, peut-être n'eût-il pas noté autre chose. Et Berlioz, puisque nous parlons de lui, qu'il était donc heureux tantôt de demander aux instruments la *Marche* féerique de la *Reine Mab*, qui n'est qu'un souffle harmonieux, à peine perceptible par l'oreille, tantôt de faire dialoguer ensemble plusieurs orchestres formidables avec un fracas à ressusciter les morts!

Il faut comprendre cette fascination exercée sur le génie par la grandeur et la fécondité des puissances instrumentales. R. Wagner l'a subie de plus en plus; et, à mesure qu'il avait un sentiment plus vif des riches et vastes énergies de l'orchestre, comme il voulait y allier un poème, il chercha et finit par trouver la poésie de sa symphonie à lui. Il la découvrit d'abord dans des légendes comme celles du *Vaisseau fantôme*, de *Lohengrin*, de *Tristan et Yseult*, puis dans les épopées scandinaves et germaniques, mythiques imaginations dont l'origine nationale devait lui plaire, mais où le musicien a surtout vu des créations d'êtres surhumains, gigantesques, sauvages, déchaînés, merveilleusement propres à susciter des combinaisons symphoniques originales. Les personnages de ces poèmes sont essentiellement septentrionaux, nés dans le brouillard, doués de facultés mystérieuses, fantastiques, d'instincts violents à la fois et vagues. Ils ressemblent non certes aux dieux d'Homère nés sous le ciel d'Ionie, beaux et de formes dignes de la sculpture, mais à ces divinités de la *Théogonie* d'Hésiode que l'imagination se figure si malaisément. Lorsque R. Wagner me met en présence de Wotan, des Walkyries, de son nain Albéric, du démon Fafner, du géant Fasolt, de Loge, dieu du feu, de la prophétesse Erda, quand il les fait se tuer, se poursuivre, se tromper, s'anéantir mutuellement, s'il ne les incarnait pas dans la personne de beaux acteurs, il me ferait surtout songer à Cronos mutilant son père Ouranos avec une faux immense et aux Hécatonchires, les monstres à cent bras. M. E. Schuré,

(1) « Est-ce à dire que M. Wagner, écrivant le poème de sa trilogie, s'est inspiré de ce chef-d'œuvre de la poésie du moyen âge « *Nibelunglied* ? Non, tout cela lui a paru trop fin, trop joli, trop peu germain. Il a appelé à son aide l'*Edda*, ces mythes abrupts où agitent des géants impossibles et se tordent des dieux grotesques. Il a fait mieux, il a renchéri sur l'*Edda*, il a barbarisé la barbarie. » Jugement de M. Wittmann, critique de la *Neue Presse* de Vienne, cité par Mme Henriette Fuchs, p. 262-263.

avec son intelligence de poète, a très bien vu et justement dit que c'est là, chez Wagner, une sorte de cosmogonie. Mais, qu'on y prenne garde, le choix d'êtres mythiques démesurés dans leurs amours et dans leurs haines, la préférence accordée à des personnages légendaires, mystiques, rêveurs, contemplatifs, extatiques, hallucinés, est bien chez R. Wagner une sorte de génie. C'étaient ceux-là qui devaient lui fournir le moyen poétique de conduire à terme sa conception musicale et de la rendre capable de porter tous ses fruits symphoniques.

A l'âge de vingt-huit ans, Wagner, dans un de ses opuscules, a prêté à Beethoven ses propres pensées sur les puissances comparées de la musique instrumentale et du chant :

« La voix humaine, a-t-il écrit, est un instrument beaucoup plus beau et plus noble que tous ceux de l'orchestre Ne pourrait-on pas la traiter d'une façon aussi indépendante que ceux-ci?.. Les instruments représentent l'organe primitif de la création et de la nature; ce qu'ils expriment ne peut jamais être déterminé et arrêté clairement, car ils reproduisent les sentiments primordiaux tels qu'ils sortirent du chaos de la création, tels enfin qu'il ne fut jamais donné peut-être à un homme de les contenir en son cœur. Tout autre est la voix humaine : elle représente le cœur humain et les impressions individuelles qu'il renferme. Son caractère est par conséquent limité, mais clair et déterminé. Mettez maintenant ces deux éléments en présence, unissez-les! Opposez aux sentiments primitifs, sauvages, tendant à une expansion infinie représentée par l'orchestre, l'impression claire et déterminée que représente la voix humaine. En entrant en scène, ce second élément exercera une action bienfaisante et conciliatrice sur la lutte des sentiments primordiaux; elle donnera à leur flux un cours déterminé et concordant; d'autre part, le cœur lui-même, en recevant ces impressions primitives, se trouvera infiniment élargi et fortifié. Il deviendra capable de sentir clairement en lui-même le pressentiment, jusque-là indéterminé, de ce qu'il y a de plus haut dans le monde, devenu maintenant pour lui conscience divine... »

Cette page a des obscurités malgré l'habile traduction de M. G. Noufflard (1); mais elle est curieuse et, selon moi, très remarquable. Il me semble que mes précédentes observations aideront à la faire comprendre. R. Wagner y place, l'un à côté de l'autre, ce que j'appellerai le drame symphonique et le drame vocal. Comment les a-t-il fondus en un seul drame? Et, s'il y a réussi, est-ce sans sacrifier le second au premier? Voilà ce qu'il nous faut à présent examiner.

CH. LÉVÊQUE.

(La fin prochainement.)

(1) *R. Wagner d'après lui-même*, t. Ier, p. 132.

BEAUX-ARTS

Les vicissitudes d'un tableau célèbre

LA « RONDE DE NUIT » DE REMBRANDT

Les tableaux ont leurs destinées, comme les livres. La plupart d'entre eux vivent en rentiers et meurent bourgeoisement de vieillesse. Quelques-uns ont péri dans un incendie ou dans un naufrage, ce qui est une belle mort. Mais il était réservé à la *Ronde de nuit* de subir des épreuves plus inattendues. Voici le récit pur et simple de ses invraisemblables aventures, dont nous avions déjà dit un mot ici même, pour prendre date, dans la *Revue* du 3 novembre 1883.

I.

Et d'abord ce tableau n'existerait pas si la bonne ville d'Amsterdam n'avait eu, pour veiller à sa sûreté intérieure, des gardes civiques dont les officiers et les sous-officiers étaient des seigneurs et de riches bourgeois. Les compagnies avaient des corps de garde somptueux appelés *Doelen* (prononcez *Doul'n*), mot qui signifie *Tir*. La compagnie qui occupait en 1640 l'un des trois *Doelen*, celui des arquebusiers, avait pour capitaine Frans Banning Cock, seigneur de Purmerland et Ilpendam. Cock n'était pas noble de naissance, car c'est seulement en 1618, à l'époque où il était déjà un garçon de treize ans, que son père avait acheté cette seigneurie à beaux deniers comptants. Il n'en faisait pas moins grande figure dans la ville d'Amsterdam, dont il devait bientôt devenir le bourgmestre.

Selon la coutume du temps (1), il fut convenu entre le capitaine et sa compagnie que l'on commanderait à un peintre en renom le portrait des principaux personnages de ladite compagnie ; le tableau serait naturellement placé dans la grande salle du *Doelen*. Pourquoi Rembrandt fut-il choisi plutôt qu'un autre? Le capitaine était-il un connaisseur en fait d'art? Cela n'est pas impossible. Quoi qu'il en soit, la compagnie des arquebusiers, plus heureuse qu'Alexandre, avait trouvé son Homère pour la faire passer à la postérité, et cela dans les prix doux, à cent florins par tête. Le florin valait 2 fr. 10.

Peu de temps auparavant, une autre compagnie de gardes civiques d'Amsterdam, voulant se faire portraiturer de la même manière, avait fait venir de Harlem le célèbre Frans Hals, qui avait la réputation d'un

(1) Voy. dans la Revue trimestrielle *Oud Holland* (la Vieille-Hollande) d'Amsterdam (1886, 3e et 4e livraison, 1887, 1re livraison) la très intéressante étude de M. D. C. Meyer *junior* sur les tableaux de gardes civiques en Hollande, étude à laquelle nous empruntons plusieurs détails curieux.

spécialiste pour les portraits de confréries et de corporations. Nul ne savait comme lui grouper les gens selon leur rang et leur grade ; communiquer à la composition de ces portraits collectifs une apparence aimablement négligée ; donner à chaque personnage un air vainqueur par l'éclair des yeux, par le retroussis de la moustache, par la main fièrement campée sur la hanche, par le petillement de la lumière sur les plis d'un élégant justaucorps ou d'une écharpe de soie. Ses personnages avaient tant soit peu l'air d'acteurs, mais d'acteurs merveilleux qui jouaient leur rôle en perfection.

Est-il bien téméraire d'affirmer que Rembrandt regarda attentivement ce tableau exécuté dans sa ville même ? Ce qui est certain aujourd'hui, c'est qu'il n'aurait pas conçu autrement le portrait de la compagnie de Cock s'il avait eu l'intention de rivaliser avec Hals et de le vaincre sur son propre terrain. Hals aimait les riches vêtements, les armes et les cuirasses qui brillent, les drapeaux qui flottent, les écharpes de soie aux couleurs éclatantes, les panaches qui ondoient. Eh bien, Rembrandt mettrait tout cela dans son tableau et beaucoup d'autres choses encore : il placerait au premier plan un homme tout vêtu de rouge, avec une plume rose au chapeau, un capitaine tout vêtu de noir avec une écharpe rouge, un lieutenant tout vêtu de blanc légèrement jaunâtre avec de riches passementeries d'or ; il mettrait partout, lui aussi, des casques, des panaches de toutes couleurs, des cuirasses, des tuniques aux tons verdâtres ou violacés très délicats, des manches bleu pur, un drapeau à bandes bleues et jaune clair ; une petite fille à la robe crème brodée de blanc, de bleu et d'or ; une autre petite fille, à moitié cachée dans les groupes, vêtue d'une robe bleu clair. Afin que la composition fût encore plus riche et plus pittoresque, Rembrandt choisirait pour peindre son tableau l'heure où la compagnie, débouchant d'une vaste arcade, descend un perron qui étage les figures les unes au-dessus des autres ; le tambour battrait sur sa caisse ; un chien courrait dans la foule en aboyant furieusement ; quelques gardes chargeraient leur carabine, pendant qu'un autre déchargerait la sienne. Et sur ce merveilleux tohu-bohu, l'artiste répandrait à flots la lumière du soleil, qui l'envelopperait de chauds et clairs reflets.

Telle il avait rêvé son œuvre, telle il l'exécuta, claire et blonde, ruisselante de soleil. Cette œuvre-là, terminée en 1642, s'appelait la *Sortie de la compagnie du capitaine Frans Banning Cock* ; nous verrons tout à l'heure comment elle devint la *Ronde de nuit*.

On la plaça dans la salle du *Doelen* des arquebusiers. Combien de temps, au juste, y resta-t-elle ? Nul ne le sait jusqu'à présent. Ce qui est certain, c'est que, trente ans après, en 1672, les gardes civiques ayant été réorganisées, les trois *Doelen* devinrent la propriété de la ville d'Amsterdam, et que, dix ans plus tard, en 1682, le conseil municipal — nous voulons dire le conseil des prud'hommes — décida que les tableaux des *Doelen* seraient transportés à l'hôtel de ville. Mais aucun document ne prouve que cette décision ait été aussitôt suivie d'effet : si l'on s'en rapporte à une gravure faite vers 1748, on pourrait supposer sans invraisemblance que le tableau de Rembrandt était encore en place au milieu du XVIIIe siècle.

La salle du *Doelen* était chauffée par un feu de tourbe dans une grande cheminée. Les gens bien informés affirment qu'au XVIIe siècle l'art de la fumisterie était encore dans l'enfance ; en d'autres termes, les cheminées de ce temps-là fumaient terriblement, même quand elles n'étaient pas alimentées par des feux de tourbe. A partir de 1672, époque de la réorganisation des gardes civiques, le *Doelen* des arquebusiers devint en quelque sorte un endroit public : les conseillers municipaux de tous les temps ont eu, paraît-il, l'habitude de prêter les locaux publics pour les usages les plus divers. Le *Doelen* des arquebusiers fut prêté de la sorte aux sociétés de tir ; il servit de lieu de réunions, tout comme une simple école communale, pour des meetings politiques ; enfin, chose plus grave, on y établit une sorte d'estaminet où les gens venaient boire de la bière et fumer la pipe. La fumée du tabac servait ainsi d'auxiliaire à la fumée de la tourbe, et la *Sortie* jaunissait, roussissait, noircissait.

Sur ces entrefaites, le tableau fut transporté dans la petite salle du conseil de guerre, qui se trouve dans une aile de la façade ouest de l'hôtel de ville (aujourd'hui Palais-Royal). Une difficulté apparut tout d'un coup : la toile avait 5^m,10 de longueur et l'endroit où on voulait la placer était fort loin d'atteindre une telle dimension. Deux portes s'ouvraient dans le mur, et entre leurs deux montants il n'y avait que 4^m,50. Admettez un minimum de bordure de 13 à 14 centimètres autour du tableau, et vous conclurez que, pour faire entrer la toile dans cet espace si restreint, il aurait fallu rogner plus d'un mètre de peinture. Par bonheur, l'une des portes avait un battant qui ne s'ouvrait jamais, qui était là pour le seul plaisir des yeux ; ce battant allait permettre de tout arranger facilement : si l'on ajoutait à la distance des deux portes la largeur du battant inamovible, le tableau de Rembrandt pouvait fort bien trouver sa place : il suffirait pour cela d'en rogner un morceau sur la largeur, presque rien, 75 centimètres ; encore pouvait-on rogner un peu à gauche et un peu à droite, ce qui rendrait la mutilation tout à fait anodine ! Ainsi fut fait, et la *Sortie* perdit du côté gauche une petite arche de pont avec son parapet et les deux figures d'arquebusiers qui étaient dessus ; du côté droit, le tambour et l'arquebusier au casque noir qui était derrière lui furent tranchés verticalement de manière à perdre une bonne partie de la tête et le dos tout entier. Mais les individus chargés de cette opération étaient gens de goût ; ils remarquè-

rent tout de suite que l'ablation des deux bandes latérales rendait le tableau presque carré, ce qui n'était pas du tout convenable : pour remédier à ce nouvel inconvénient, ils se décidèrent à faire des résections dans le sens horizontal. On ne pouvait pas couper grand'chose dans le bas, à moins d'entamer le pied du capitaine Cock, ce qui eût été indiscret ; on ôta de ce côté tout ce qu'on pouvait, une dizaine de centimètres, de façon que le pied du capitaine restât visible tout entier ; dans le haut, on enleva $0^{m},25$. Désormais la proportion du tableau serait irréprochable, et le résultat était obtenu à si peu de frais, que seuls les gens malintentionnés auraient pu y trouver à redire !

Voilà donc ce pauvre tableau mutilé dans tous les sens et déjà considérablement roussi. Les vernisseurs avaient-ils déjà prêté leur aide à la fumée de tabac et de houille en mettant sur la peinture de nombreuses couches d'un vernis roussi avec du jus de réglisse ou du safran? Cela paraît fort probable, vu les usages du temps ; ce qui est certain, c'est qu'un nommé Van Dyk, peintre médiocre, mais intelligent, chargé en 1758 de nettoyer le tableau de Rembrandt, le trouva tellement assombri, « qu'on aurait dit qu'il était goudronné ». Il le nettoya tant bien que mal, s'aperçut que la toile avait été coupée sur les bords et « *découvrit* que Rembrandt avait *voulu exprimer* dans ce tableau une forte lumière de soleil ».

A partir de ce moment, la *Sortie* resta livrée aux mains de conservateurs ignorants, qui la couvraient sans doute de temps en temps d'une nouvelle couche de vernis. Le procédé est commode, excellent d'ailleurs comme palliatif : toutes les fois que les craquelures des vernis anciens rendent un tableau à peu près invisible, la nouvelle couche de vernis frais pénètre dans les interstices, donnant ainsi à la peinture un regain de transparence. Il est vrai que le remède n'agit pas longtemps : au bout de quelques années, le craquelage reprend de plus belle, en même temps que le vernis continue à roussir, et l'on peut prévoir le moment où la peinture, devenue encore une fois invisible, réclamera un vernissage nouveau.

II.

Les voyageurs venus de tous pays visitaient consciencieusement l'hôtel de ville, transformé par la force des choses en un véritable musée public, et ils admiraient comme de raison le tableau de Rembrandt. Mais, dans le cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle, si l'admiration resta aussi vive, elle changea d'objet, car le tableau rebaptisé était devenu la *Ronde de nuit*. Après tout, les voyageurs n'avaient pas si grand tort de le nommer ainsi ! On leur montrait une peinture très sombre où les personnages du premier plan, surgissant de l'obscurité, avaient le visage, les mains et les collerettes d'un ton rutilant comme s'ils eussent été éclairés par la lueur des torches. Ce sont les voyageurs français, paraît-il, qui ont les premiers employé cette appellation de *Ronde de nuit:* cela veut dire qu'ils furent les premiers à avoir le courage de leur impression. Vers la fin du siècle dernier, Josuah Reynolds, un des plus habiles peintres et surtout un des plus remarquables esthéticiens que l'Angleterre ait produits, visita la Hollande ; il admira et décrivit la *Night-Watch ;* les Allemands à leur tour admirèrent et décrivirent la *Nacht-Wacht ;* enfin, les Hollandais eux-mêmes suivirent le mouvement.

Sur ces entrefaites, les Pays-Bas devinrent un pays français, de par le droit du plus fort. Napoléon mit sur le trône de Hollande son frère Louis, homme bien intentionné qui chercha à se faire aimer de ses nouveaux sujets. En 1808, le roi Louis fonda le Musée royal d'Amsterdam, dans la maison appelée *Trippenhuys*, c'est-à-dire maison de Tripp, du nom de son ancien propriétaire ; l'un des premiers tableaux qu'il y fit transporter fut la *Ronde de nuit.* On y vint l'admirer plus à l'aise, sous ce nom d'emprunt qu'elle méritait presque absolument.

Cependant, vers 1830, des doutes commencèrent à s'élever ; on avait retrouvé dans les archives hollandaises quelques documents qui permettaient de penser que cette appellation était relativement récente. Parmi les écrivains d'art, Thoré fut le premier à faire remarquer que la lumière du tableau ne pouvait pas être nocturne ; qu'on n'y voyait point de torches ; que tous les personnages étaient éclairés exactement dans la même direction ; que l'ombre portée de la main du capitaine sur l'habit du lieutenant vêtu de blanc jaune était de dimension égale à celle de la main, et que tout cela supposait une source de lumière unique, très puissante, située à une très grande distance. Cette source ne pouvait être que le soleil, car la lumière électrique n'était pas encore inventée en 1642. Bref, à partir de ce moment, si le tableau conserva son appellation inexacte, ce fut uniquement parce que rien n'est plus difficile à décrocher que les vieilles enseignes. En dehors d'un cercle restreint d'érudits ou d'amateurs, celui qui parlerait de *la Sortie des arquebusiers* risquerait de n'être pas compris : on trouve plus simple de dire *la Ronde de nuit*, « qui d'ailleurs, comme chacun sait, n'est pas une ronde de nuit, mais une promenade de jour ».

Toutefois, il ne faut pas s'imaginer qu'en constatant l'erreur de nom les contemporains de Thoré eussent corrigé l'erreur de fait. Pour eux, Rembrandt avait eu « l'intention » de peindre un effet de plein jour, mais l'intention, rien de plus. En réalité, tout le monde était persuadé que Rembrandt avait l'habitude, même dans les scènes de plein jour, de peindre des collerettes rousses et des visages en cuir de Cordoue. Ces façons-là, disait-on, faisaient partie de son génie :

lorsque Rembrandt voulait représenter un épisode de l'Évangile ou tout autre événement en plein air, il mettait ses modèles dans une cave et traduisait en roux le flot de lumière blanche qui pénétrait par le soupirail; voilà comment il comprenait le plein jour!... Et si quelqu'un s'était avisé de dire que Rembrandt peignait tout simplement ses figures en couleur de chair, blanches et roses comme de bonnes figures flamandes, avec des collerettes non pas rousses, mais blanches comme du linge bien lavé et bien empesé, cet imprudent eût soulevé une telle clameur de haro, que jamais il n'eût eu le courage de proférer une seconde fois de semblables hérésies.

La théorie officielle du génie de Rembrandt pouvait se résumer dans les lignes suivantes, empruntées au début d'une étude sur ce grand artiste par Charles Blanc. C'est de la *Ronde de nuit* qu'il s'agit :

« A vrai dire, ce n'est là qu'un rêve de nuit, et personne ne pourrait décider quelle est la lumière qui tombe sur ces groupes. Ce n'est ni la clarté du soleil, ni un rayon de lune, ni la lueur des flambeaux : c'est un éclair du génie de Rembrandt... »

Il serait tout à fait injuste de ne pas rappeler ici que Charles Blanc, homme de grande valeur, a fait dans d'autres circonstances une analyse beaucoup plus générale et beaucoup plus juste du génie de Rembrandt. Les caractères de son génie, il les a seulement exagérés ici plus que de raison, et précisément à propos de l'ouvrage où le grand Hollandais avait exprimé plus vivement que jamais l'éclat d'une atmosphère ensoleillée. Mais l'erreur qu'il a commise à propos du tableau d'Amsterdam et que tant d'autres ont commise avant et après lui, ce n'est pas Charles Blanc qui en est coupable, c'est la fumée des pipes et des feux de tourbe, c'est, peut-être plus encore, l'effroyable quantité de vernis roux que les siècles — par la main des conservateurs — ont accumulée sur ce chef-d'œuvre et sur beaucoup d'autres peintures de Rembrandt que nous n'avons pas le temps d'énumérer ici. Nous les étudierons une autre fois.

Vers 1850, la *Ronde de nuit* se trouvait dans un triste état. M. Hopman, restaurateur du musée royal, fut chargé par le directeur, M. Pieneman, de rentoiler le tableau, ce qu'il fit aux applaudissements du monde artistique. M. Pieneman, esprit curieux, à ce qu'il semble, lui ordonna, en outre, de dévernir un coin de la robe de la petite fille. Cette robe est aujourd'hui d'un jaune d'or; M. Hopman ôta une partie de l'épaisse couche de vernis roux qui recouvrait la robe; il n'arriva toutefois pas jusqu'à la peinture; mais le travail qu'il avait fait montra que la robe devenait moins jaune et plus claire (1). Elle serait évidemment devenue encore moins jaune et encore plus claire, si on avait poussé le dévernissage plus avant.

Cette constatation faite, le restaurateur et le directeur du Musée royal se dirent que les choses ne pouvaient rester en l'état. Ce coin de robe nettoyé faisait avec le reste du tableau une dissonance; on pouvait la faire disparaître de deux façons : en nettoyant toute la toile, ou en mettant une couche de vernis roussâtre sur la petite partie découverte. Ils s'arrêtèrent au second moyen, plus expéditif et moins radical; ils bouchèrent ce petit soupirail qui, s'ils avaient eu le courage de l'élargir aux dimensions de la toile, aurait permis au chef-d'œuvre de répandre de nouveau sa lumière si longtemps étouffée; et le tableau continua plus que jamais d'être une *Ronde de jour* nocturne.

Quant à la découverte de la mutilation, elle aurait pu être faite ce jour-là; mais personne ne s'avisa de regarder si la toile était couverte de peinture jusqu'aux bords ou s'il restait sur les bords une bande de toile vierge de peinture. La mutilation était pourtant soupçonnée; un bruit, venu on ne sait d'où, affirmait que la toile était repliée derrière le cadre. Les gens sérieux considéraient ce bruit comme une pure légende, et l'affirmation encore plus précise de Van Dyk ne les tirait pas de leur quiétude. Voici les passages essentiels de ce qu'écrivait Burger (pseudonyme de Thoré) vers 1860, dans une étude très complète sur la *Ronde de nuit :*

« Une autre question, assez douteuse, est celle de savoir si le tableau n'a pas été plus grand qu'il n'est aujourd'hui. Une eau-forte de Claessens, d'Anvers, ajoute en effet à la gauche du tableau deux figures.... Un auteur très consciencieux, J. Van Dyk (1), a consigné dans son livre ce renseignement : « Il est déplorable qu'on ait tant retranché « de ce tableau, pour pouvoir le placer entre deux portes; « car il y avait à droite deux figures de plus, et à gauche « l'homme au tambour était entier, comme on peut le « voir sur l'esquisse originale, actuellement dans les mains « de M. Boendermaker. » C'est sans doute d'après cette esquisse, originale ou non, dont on a perdu les traces, qu'a été gravée l'eau-forte de Claessens.

« Un des directeurs du musée, qui a vu la *Ronde de nuit* quand elle était encore à l'hôtel de ville, il y a plus d'un demi-siècle, M. Prætorius, m'a dit qu'il l'avait toujours connue telle qu'elle est. La mutilation aurait donc été opérée, comme le rapporte Van Dyk, au moment où le chef-d'œuvre fut installé dans la petite chambre du conseil de guerre. Mais encore est-il sûr qu'il y ait eu mutilation? Les deux figures en plus dans l'eau-forte de Claessens ne sont guère rembranesques; et pourquoi ne retrouve-t-on pas la première esquisse, si précieuse, que possédait M. Boendermaker?... »

(1) Ces détails, communiqués par M. Bredius, nous ont été confirmés par le fils de M. Hopman.

(1) *Description artistique et historique de toutes les peintures de l'hôtel de ville d'Amsterdam*, 1758 (en hollandais).

Et voilà la question enterrée. Moins de dix ans plus tard, M. Vosmaer, l'auteur de l'ouvrage si remarquable et si connu, *Rembrandt, sa vie et ses œuvres*, rappela l'opinion de Van Dyk en ajoutant : « Cette assertion paraît peu fondée, et la composition ne suggère pas l'idée d'un pareille mutilation. » Il parla aussi de l'esquisse Boendermaker comme d'un tableau définitivement disparu, et la question fut enterrée une fois de plus.

Cependant le tableau s'assombrissait toujours et, en 1876, Fromentin put reprendre la thèse de Charles Blanc ou, pour mieux dire, celle de tout le monde, à propos du tableau du Trippenhuys, dans les termes suivants :

« ... Rembrandt n'a jamais traité la lumière autrement... L'obscurité nocturne est son habitude... L'ombre est la forme ordinaire de sa poétique, son moyen d'expression dramatique usuel, et, dans ses portraits, dans ses intérieurs, dans ses légendes, dans ses anecdotes, dans ses paysages, dans ses eaux-fortes comme dans sa peinture, communément *c'est avec la nuit qu'il a fait du jour.* »

Autant de mots, autant d'erreurs. Beaucoup de tableaux de Rembrandt ont noirci, et, pour des raisons trop longues à déduire ici, beaucoup d'autres ont été surchargés de vernis. Mais ceux qui veulent avoir la preuve que Rembrandt, très amoureux des mystères de la demi-teinte, avait horreur des ombres noires, ceux-là n'ont qu'à examiner les eaux-fortes du maître *dans leurs premières épreuves*, alors que de nombreux tirages n'en avaient pas alourdi les traits. Si le grand artiste pouvait revenir sur la terre et voir dans quel état on a mis son pauvre chef-d'œuvre, c'est tout au plus s'il le reconnaîtrait. Il protesterait contre les barbares qui ont mutilé sa composition en connaissance de cause, et aussi contre ces autres barbares inconscients qui ont accumulé pendant des siècles, couche par couche, sur ce qui restait de son œuvre ensoleillée, l'obscurité de la nuit. Il dirait en voyant le tableau d'Amsterdam : « Cela est encore très beau, mais ce n'est presque plus mon œuvre. »

III.

— Qu'en savez-vous? pourrait-on nous demander, et non sans raison, car jusqu'ici nous avons affirmé sans donner des preuves, sans montrer des documents quelconques.

Les preuves existent cependant. Les documents sont peu nombreux, mais décisifs. On regrette la perte de l'esquisse originale : nous aurons mieux que cela à offrir. Que prouve une esquisse de la main de l'auteur? Pas grand'chose, car l'auteur a pu changer d'idée en exécutant son tableau; tandis que le caractère d'une copie, c'est d'être exactement pareille au modèle. Or il existe deux copies de la *Ronde de nuit*, de beaucoup antérieures aux misères qu'elle devait subir.

La première de ces copies est précisément le tableau de la vente Boendermaker de 1768, tableau qu'on avait présenté comme une œuvre originale pour le vendre plus cher et dont on avait perdu la trace après la vente, mais qui n'avait fait que changer de pays et de nom. Il avait été acheté par un certain Fouquet, marchand de tableaux à Amsterdam, qui l'avait cédé à M. Randon du Boisset; et, lorsqu'après la mort de M. Randon il fut vendu avec cette collection célèbre — dont le catalogue existe, daté de 1777, — on le donna simplement comme une copie faite par Gérard Dow. Au moment où Thoré et Vosmaer regrettaient la disparition du tableau Boendermaker, ce tableau faisait déjà partie des collections de la *National gallery* de Londres.

C'est là que nous l'avons vu en mai 1882. Dès le premier coup d'œil, notre conviction fut faite : nous avions devant les yeux l'image fidèle de l'œuvre primitive, vaste et ensoleillée, qui devait subir tant d'épreuves. Toutefois, c'est dix-huit mois plus tard, après l'avoir soigneusement comparée avec l'original, que nous eûmes le courage de publier notre opinion dans la *Revue bleue*.

Comme il arrive souvent, nous n'avions pas été seul à faire cette petite découverte. Les Hollandais cherchaient de leur côté. En ce qui concerne l'effet de lumière et la couleur du chef-d'œuvre, ils ne firent aucune remarque particulière; mais M. Bredius, aujourd'hui l'un des savants directeurs de la Revue artistique *Oud-Holland*, avait remarqué les deux personnages supplémentaires de la copie de Londres, et M. de Vries, jeune érudit, un des fondateurs de cette Revue, mort depuis prématurément, prouva en 1884 que la copie de Londres avait été faite par un certain Gérard Lundens, peintre secondaire, mais non dénué de talent. Il n'osa pourtant pas parler du fait de la mutilation, que M. Bredius (septembre 1885) rendit officiel à Amsterdam en le signalant dans le catalogue même, en français, du nouveau Musée royal. Il disait, page 45 : « Des dessins contemporains et une copie contemporaine démontrent qu'autrefois, à gauche du spectateur, deux ou trois figures furent visibles. »

De dessins véritablement contemporains, il n'y en a qu'un : c'est une aquarelle qui se trouve dans l'un des albums de famille du capitaine Cock, albums religieusement conservés par héritage et qui sont actuellement la propriété de M. de Graeff van Polsbroek, ministre résident de S. M. le roi des Pays-Bas.

Avant même de connaître l'existence de cette aquarelle, nous avions affirmé en 1883 dans la *Revue bleue* et prouvé en détail dans la *Gazette des beaux-arts* du 1er novembre 1885, que le tableau primitif était un effet de plein soleil un peu enveloppé et adouci sans

aucun doute, plutôt dans le clair-obscur de Millet; par exemple, que dans celui de Fortuny, mais enfin un effet de soleil blond et clair, sans ombres noires, où tous les personnages étaient visibles avec tous leurs détails d'ajustement, même dans les ombres. Nous avions présenté comme argument non seulement l'état actuel de la petite copie de Londres, très bien conservée, mais l'impression qu'elle faisait en 1768, à la vente Boendermaker, lorsqu'on la donnait comme une « esquisse de Rembrandt .. peinte d'une manière très claire..., étonnante par le grand éclat du soleil... » Et nous faisions observer qu'elle devait être encore plus claire cent huit ans auparavant, car enfin, si peu qu'elle eût changé pendant ce long intervalle, ce ne pouvait être qu'en s'assombrissant. Encore tout cela nous faisait-il remonter environ à 1660, c'est-à-dire au moment où l'original avait déjà dix-huit ans d'existence et était évidemment un peu moins clair — peut-être même notablement moins clair — que le jour où il avait été signé et livré par Rembrandt.

Notre opinion sur l'effet de soleil très clair fut discutée assez vivement en Hollande, où elle fit d'abord l'effet d'un paradoxe. M. Meyer publia dans la *Oud-Holland* un dessin fait d'après l'aquarelle; mais il hésitait à accepter l'idée d'une modification aussi radicale dans l'effet du tableau; il ne croyait qu'au changement ordinaire que subissent toutes les peintures sous l'action des vieux vernis. En un mot, il était centre gauche modéré. Depuis lors, nous croyons savoir que son opinion s'est légèrement rapprochée de la nôtre.

Cette aquarelle nous hantait jusque dans nos rêves. La voir et puis mourir! aurions-nous dit volontiers. Mais des devoirs plus urgents nous retenaient à Paris. M. de Graeff, connaissant notre désir de partir pour la Haye le plus tôt possible afin de voir son trésor, se montra touché de notre peine; il vint lui-même à Paris avec les deux albums de famille de Cock.

Ces albums ont une reliure en velours rouge qui est manifestement du temps; ils ont été écrits avant 1655 et celui qui contient l'aquarelle ne peut pas être postérieur à 1653 : cela ressort de détails trop longs à discuter ici. Les pages sont numérotées, ce qui exclut toute idée d'interpolation. On y lit la généalogie des seigneurs d'Ilpendam et de Purmerland. Ils contiennent en outre une foule de blasons aussi remarquables par la richesse de l'ornementation que par l'éclatante harmonie de la couleur, des portraits de maisons et de châteaux appartenant à la famille, et plusieurs aquarelles d'après des tableaux du temps, concernant Cock et une branche de la famille Overlander, alliée à la sienne.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous avons feuilleté ces vénérables reliques d'un temps déjà lointain; mais le véritable fureteur doit savoir contenir à propos les battements de son cœur et penser avant tout au document, humain ou non; aussi, dans le cours de cet examen, avons-nous pris quelques notes qui seront utiles pour d'autres recherches... Mais actuellement il s'agit de Rembrandt.

L'aquarelle en question mesure environ $0^{m},15$ sur $0^{m},19$. C'est tout ce que permettait la largeur de l'album. Sur le verso de la page précédente se trouve l'inscription suivante en hollandais :

« Esquisse du tableau de la salle du *Doelen* des arquebusiers, représentant le jeune seigneur de Pumerland et Ilpendam, capitaine, donnant à son lieutenant, le sieur Van Vlaerdingen, l'ordre de faire marcher sa compagnie de gardes civiques. »

Cette aquarelle est d'une clarté stupéfiante. Il n'y a pas dans la composition une seule ombre noire; tout est clair et blond; la lumière, qui ne peut arriver dans certains recoins, les fouille hardiment par ses reflets; les ombres portées des personnages tombent franchement sur le sol; la robe de la petite fille est d'un jaune très clair, presque blanc; le lieutenant a une plume blanche à son feutre; son bas-de-chausses et son écharpe sont d'un blanc pur, tandis que son justaucorps est d'un jaune très clair, presque blanc; les bandes du drapeau, qui sont vert bleuâtre ou même vert olive à Amsterdam et bleu vert à Londres, sont ici d'un bleu presque pur. Comparée à ce lumineux croquis, la copie de Londres elle-même deviendrait sombre et sans soleil!

Lorsque, en 1642, le grand tableau étant terminé, encore dans toute sa fraîcheur et dans tout son eclat, Frans Banning Cock eut l'idée d'en faire exécuter une petite copie qu'il mettrait dans son album comme souvenir, il ne se doutait guère que ce petit morceau de papier deviendrait, dans deux siècles ou plus, un précieux témoignage pour l'histoire de l'art et peut-être même un point de départ pour une plus juste appréciation esthétique de l'œuvre entier de Rembrandt.

Vers le milieu de mai, grâce à l'obligeance de M. de Graeff, nous avons pu mettre cet inappréciable document sous les yeux d'une réunion nombreuse de personnes éclairées et compétentes. M. Braun avait bien voulu nous confier, pour la circonstance, deux gigantesques épreuves de la composition de Rembrandt, l'une faite d'après l'original d'Amsterdam, l'autre d'après la copie de Londres. Un coup d'œil comparatif jeté sur ces trois documents en disait plus que de longs voyages sur les différentes transformations de l'œuvre primitive. L'impression des spectateurs a été unanime, malgré quelques différences dans la forme. Ceux qui étaient au courant du débat ne trouvaient là qu'une confirmation de plus, à propos d'un problème déjà résolu; d'autres ne pouvaient s'empêcher d'éprouver une impression de surprise, tant le contraste entre les deux termes extrêmes était violent; mais ils avaient l'air radieux de quelqu'un qui vient de découvrir une vérité

certaine, irrécusable. Quelques-uns, les plus jeunes, regrettaient une illusion perdue. — Cette poétique *Ronde de nuit*, disaient-ils, il faudra donc en faire son deuil!

Nous cherchions à les consoler en leur disant que l'impression poétique d'une œuvre n'est pas proportionnelle à l'épaisseur des ombres; qu'elle provient de l'harmonie des valeurs et de l'absence de tout détail inutile.

Il n'est pas du tout superflu de dire ici que M. A. Bredius appuie, absolument et sans restriction, nos idées sur l'effet clair du tableau primitif; mais il y a encore, parmi ses compatriotes, quelques critiques et historiens d'art chez qui persiste l'ancien préjugé du « jour fait avec de la nuit ». Du reste, ceux-là mêmes ont fait des concessions, et ce n'est plus, entre eux et les partisans des opinions récentes, qu'une question de nuances.

En ce qui concerne la mutilation, la bataille est tout à fait gagnée, et cela d'une façon officielle. Les visiteurs actuels du Musée royal d'Amsterdam peuvent voir, juste au-dessous de la *Ronde de nuit*, une notice qui expose nettement le fait de la mutilation.

IV.

Mais, dira peut-être plus d'un lecteur parmi ceux que le présent récit aura convaincus, il y a évidemment quelque chose à faire! Va-t-on laisser éternellement la *Ronde de jour* sous cet épais vitrage de vernis roux et sale qui en fait une *Ronde de nuit?* Un bon nettoyage n'est-il pas chose tout indiquée?

Hélas! c'est ici que la question se complique. C'est ici que les opinions deviennent plus discordantes. Le mot « nettoyage » est pour bien des gens un mot terrible, effrayant. Devant ce mot plus encore que devant la chose mystérieuse qu'il représente, on se dit: « Le mieux est l'ennemi du bien...; le tableau dans son état actuel est encore superbe... Après le nettoyage il serait certainement *autre* qu'il n'est aujourd'hui... Et puis un accident est si vite arrivé!... »

Les dévernisseurs, il faut en convenir, ont mérité autrefois une réputation détestable. C'était le temps où on rognait les tableaux, où on leur ajoutait des bandes supplémentaires, où on faisait peindre des draperies sur les figures nues, où on mettait volontairement du safran, du jus de réglisse dans les vernis, pour « réchauffer » les peintures. Aujourd'hui les restaurateurs de tableaux — les bons, s'entend — ne méritent pas ces reproches; mais, depuis le péché originel, combien de fautes ont été payées par ceux qui ne les avaient pas commises! Il faut donc prévoir de vives résistances contre l'idée d'un dévernissage, idée qui a été déjà lancée dans la presse d'Amsterdam par les plus audacieux — qui sont parfois les plus compromettants. M. Bredius lui-même, si pleinement d'accord avec nous au point de vue théorique, disait dans le *Spectator* de la Haye: « Quant à un nettoyage général, ce serait une entreprise dangereuse, qui peut-être détruirait tout à fait les splendides restes de ce chef-d'œuvre. »

A notre avis, un nettoyage très discret, confié à des mains compétentes, est, en tout état de cause, parfaitement inoffensif. Il le serait ici plus que jamais, à cause de l'énorme épaisseur de la couche de vernis dont la peinture est couverte. Mais le courant actuel n'est guère au dévernissage.

Toutefois il n'est pas besoin d'être prophète pour savoir ce qui se passera bientôt. Il y a quelques années, certains détails de la composition étaient visibles, qui ne le sont plus aujourd'hui; le travail de craquelage continue: quand on a transporté cette vaste toile au nouveau musée, il s'est nécessairement produit dans le vernis, sous l'influence des vibrations et des secousses, une foule de cassures imperceptibles qui deviennent et deviendront de jour en jour plus longues, plus larges et plus profondes; si bien qu'au bout d'un laps de temps peu considérable, le vernis craquelé sera presque absolument opaque.

En ce moment-là, qui est peut-être beaucoup plus rapproché qu'on ne croit, on se posera de nouveau l'éternelle question:

— Faut-il dévernir, ou faut-il ajouter encore une couche de vernis qui roussira, se fendillera et rendra bientôt le tableau encore plus sombre?

Notez qu'à cette époque tout le monde saura que la *Ronde de nuit* est une *Ronde de jour*, un effet de plein soleil malheureusement dérobé sous d'innombrables couches de vernis roux; les visiteurs du nouveau Musée royal auront remarqué les rivières brunes qui coulent sur toute la toile et qui sont particulièrement visibles sur la robe et même sur le visage de la petite fille. A supposer, comme ne manqueront pas de le dire les adversaires du dévernissage, qu'une partie de l'obscurcissement du tableau provienne de causes chimiques indépendantes du vernis, l'Ève curieuse que chacun de nous recèle au fond de son âme sera d'autant plus incitée à rechercher ce qu'il peut y avoir, au juste, derrière ces rivières brunes; un vrai désir de dévernissage se sera emparé de tout le monde, et les sages conservateurs, sous la pression presque inconsciente, mais irrésistible, de l'opinion publique, déverniront!

E. Durand-Gréville.

LA RÉSURRECTION

Récit galicien

J'ai rencontré peu de gens, dans le cours de mon pèlerinage terrestre, qui aient autant touché mon cœur et que j'aie aussi sincèrement aimés que le vieux père Magioki. Aujourd'hui encore je pense à lui avec amour et vénération, quoique bien des années se soient écoulées depuis que j'ai vu sa bonne figure et son sourire qui tombait comme un rayon de soleil dans l'âme païenne la plus endurcie.

Il était aumônier de notre régiment lorsque je fis sa connaissance. Déjà alors des cheveux blancs flottaient autour de son visage rosé ; mais il se tenait droit et raide comme un soldat, et dans ses yeux bleus se reflétait la jeunesse éternelle d'une âme pure, pieuse et innocente.

Le jour de la bataille de Magenta, il était au milieu de nous, plein de courage et de gaieté, comme si on eût marché droit vers le ciel.

Un aide de camp avait apporté à notre général l'ordre d'aller à la rencontre de la division Espinasse, qui s'avançait de Marcallo sur Magenta. Nos soldats avaient orné leurs shakos de feuilles vertes. On chargeait les fusils ; à ce moment notre aumônier apparut devant le front du régiment. On n'avait plus le temps de se confesser et de communier, car au loin les canons grondaient déjà, et les premières balles sifflaient au-dessus de nos têtes.

Le vieillard se tenait debout, tête nue, revêtu du surplis et de l'étole. Il se détachait sur le ciel bleu et lumineux, entouré des rayons dorés du soleil comme d'une auréole. Il se contenta de prononcer quelques paroles énergiques et chaleureuses qui pénétrèrent dans le cœur de tous ces pécheurs marchant vers la mort. Sa voix retentissait belle et sonore avec un accompagnement solennel de balles, de tambours et de hurrahs éloignés.

Il parla du serment que nous avions fait à l'empereur François-Joseph, du devoir du soldat, de la patrie ; puis il nous donna l'absolution à tous. Au moment où il élevait les mains pour nous bénir, quatre mille hommes se jetèrent à genoux : catholiques, grecs, protestants et juifs, tous étaient émus, et chacun, inclinant la tête, fit une courte prière.

Le premier roulement de tambour se fit entendre. On remit les shakos, les colonnes serrèrent leurs rangs, et au son de la *Marche de Radetzki* on s'avança vers l'ennemi, drapeaux flottants.

***

Je revis le brave aumônier quelques années plus tard dans notre pays. Il avait été nommé curé dans un village de Galicie, et ce fut là, à Sayka, que je le rencontrai un jour qu'il portait les sacrements à un mourant, traversant la neige et la glace, ses boucles blanches flottant au vent.

Je lui rendis visite et, dans la suite, j'allai souvent au presbytère.

Le village, situé dans une petite vallée paisible, au milieu d'arbres fruitiers, de framboisiers et de haies vertes, semblait niché dans un jardin, tandis que la vieille église, avec sa tour au toit luisant, et le presbytère dont les murs blancs étaient couverts de vignes grimpantes dominaient la vallée du haut de la colline. Le curé aimait à s'occuper de son jardin et de ses abeilles ; il était aussi très amateur de jeu d'échecs. Lorsqu'il jouait avec moi et méditait quelque bon coup, un sourire satisfait et malin apparaissait sur ses lèvres.

Pour moi, je ne connais personne qui puisse lui être comparé. Une fois seulement j'ai retrouvé son image dans le désert agreste, au-dessus des nuages : c'était à une chasse dans les hautes vallées rocheuses des Carpathes. Tout d'un coup une montagne couverte de neige se dressa devant moi. Elle s'élevait, sublime et riante à la fois, au-dessus des sombres précipices et des sapins noirs ; cette montagne me rappela mon curé !

Une autre fois, j'étais avec lui dans son jardin, quelques jours avant le dimanche des Rameaux. Il faisait froid ; de légers brouillards voilaient l'horizon. La terre sommeillait encore. On n'entendait ni chant d'oiseaux, ni bourdonnement de mouches, ni bruissement de feuilles ; mais déjà tout se mouvait dans les entrailles de la terre, où s'accomplissait un doux mystère, et un frisson passait sur la nature comme un souffle de vie. Le bon vieillard regardait les premiers bourgeons des arbres fruitiers adossés à la muraille qui les protégeait, et ses yeux bleus brillaient de contentement. Il me montra un petit brin d'herbe qui sortait de la terre noire d'un air timide et deux souris qui jouaient au soleil.

Des pas lourds, résonnant sur le gravier, nous interrompirent. C'était un jeune paysan avec sa femme, presque une enfant. Ils venaient pour une chose sérieuse, nous le devinâmes de loin, car ils étaient vêtus de leurs habits de fête et regardaient devant eux d'un air sombre et préoccupé. Le paysan, qui se nommait Nicolaï Kosak, tenait dans ses mains son bonnet de peau de mouton.

Son maintien trahissait l'ancien soldat. Je le connaissais, car il s'était battu à Sadowa contre les Prussiens. Ses grandes bottes noires et sa longue redingote brune, en drap rugueux, avec le capuchon tartare, lui donnaient un air sombre et solennel.

Son visage régulier, brûlé par le soleil, et ses cheveux rougeâtres, coupés sur le front, dénotaient une résolution opiniâtre. La femme, svelte dans sa pelisse de peau de mouton brodée en couleur, semblait crain-

tive et embarrassée. Sa jolie figure ronde était toute rougissante, et ses yeux noirs se fermaient à demi comme si le soleil leur eût fait mal. Mais, en réalité, c'était le curé qu'elle redoutait.

Les jeunes gens se tenaient debout devant lui sans trouver une parole. Enfin le paysan soupira profondément.

— Que voulez-vous donc? commença le curé.

— C'est pour une chose..., répondit le paysan.

— Nous désirons..., nous voudrions..., balbutia la paysanne.

Elle abaissa sur son front le foulard blanc qui entourait ses cheveux blonds et se mit à regarder fixement le bout de sa botte de maroquin rouge.

— Mais enfin qu'y a-t-il? demanda de nouveau le curé; je pense que vous n'avez tué personne?

Le paysan secoua la tête.

— Vous avez eu une querelle?

— Oui, répondit la paysanne à voix basse.

— Et c'est moi qui dois vous réconcilier?

— Mais non, interrompit-elle vivement.

— Alors que me voulez-vous?

— Nous voulons divorcer.

— Comment? quoi? Voyons, Marquita, tu as perdu la raison!

— Je ne veux pas rester plus longtemps avec mon mari.

— Et pourquoi?

— Parce que..., parce qu'il m'a battue.

Elle me regarda de côté, d'un air embarrassé, et se mit à jouer avec les coraux rouges qui ornaient son sein opulent.

— Oh! battue, murmura le curé, et pour quelle raison?

— Mais tu l'as peut-être mérité, Marquita?

— Il est rentré ivre à la maison.

— Toujours l'eau-de-vie! murmura le curé; mais voyons, tu étais donc hors de toi, Nicolaï? Peut-être même ne sais-tu pas pourquoi tu as maltraité ta femme?

— J'étais en colère, répondit-il, parce qu'elle avait fait des yeux à Valenti, le kosak du comte.

— Des yeux? répéta le curé. Tu sais donc faire des yeux, Marquita? Mais quelle espèce d'yeux as-tu faits à Valenti?

— Il passait devant la maison, répondit la jeune femme en rougissant, et je ne pouvais m'empêcher de rire du chapeau de papier qu'il avait sur la tête.

— Je ne vois pas là un motif de jalousie, ni qu'il y ait de quoi battre sa femme.

— Il est comme une vraie bête quand il a bu, dit Marquita.

— Tu ne boiras plus, n'est-ce pas, Nicolaï? dit le curé se tournant vers le paysan.

— Il le fera tout de même, reprit la jeune femme, et il me battra encore. Non, je ne veux plus vivre avec lui.

— Et moi, dit Nicolaï, je ne supporterai pas de lui voir faire des yeux à d'autres.

— Mais le divorce n'est pas possible, fit le curé en abaissant les yeux, car, si je ne me trompe, vous attendez un enfant.

Marquita rougit.

— Comment pouvez-vous songer à vous séparer dans un pareil moment? continua le vieillard. Ce serait un péché. N'êtes-vous pas chrétiens?

— Nous ne pouvons plus demeurer sous le même toit, répondit Nicolaï; nous ne le pouvons plus.

— Je le hais. S'il me maltraitait encore une fois, dit Marquita avec un accent naïf et sauvage, je le tuerais!

Et ses yeux étincelaient comme ceux d'une louve.

— Patientez encore. Il faut que vous attendiez; quand l'enfant sera là, tout ira bien. Vous ignorez encore ce que c'est que de posséder un petit être chétif qui nous est confié par Dieu. Un enfant, c'est un trésor, un ange envoyé du ciel.

— Vous parlez comme cela, répondit le paysan, et pourtant vous n'avez pas d'enfants. Ce sont de belles phrases.

— De belles phrases! s'écria le curé; mais qui vous dit que je n'ai pas d'enfants? Vous tous êtes mes enfants, mais pas des anges, malheureusement. Vous êtes plutôt des enfants désobéissants et opiniâtres qui ne me causent que du chagrin, de la douleur et du tourment. On ne voit parmi vous que colère, désunion, envie, haine, orgueil et débauche, et chacun sollicite mon secours. Je voudrais vous venir en aide, mais je ne le puis pas.

— Pour nous il n'y a qu'un secours, répliqua le paysan : le divorce.

— Non, je ne vous divorcerai pas.

— Alors nous reviendrons une autre fois, répondit Nicolaï.

— C'est inutile; épargnez-vous cette peine.

— Mais n'est-il pas mieux de se séparer, reprit Marquita en soupirant, que de s'assassiner?

— Je ne vous séparerai pas, répéta le curé. Comment pouvez-vous me faire une pareille demande aux approches de Pâques? Avez-vous donc oublié que le Sauveur est mort sur la croix pour nous tous et que nous allons célébrer la fête de la réconciliation? Dieu vous pardonne, lui qui a envoyé son fils pour vous sauver; mais vous, vous entretenez la haine dans vos âmes; vous ne voulez pas pardonner, hommes faibles et mortels qui n'êtes que poussière et retomberez demain en poussière! Allez maintenant, et priez Dieu de faire luire sa lumière sur vous et de mettre dans vos cœurs la soumission et l'amour.

Nicolaï et Marquita restèrent encore quelque temps debout, muets devant le curé; puis ils s'éloignèrent lentement, le front courbé, et sortirent par la petite porte du jardin. Le digne prêtre, après les avoir suivis quelques instants du regard, se tourna vers moi et me

dit en secouant la tête : « A quoi bon envoyer des missionnaires dans les pays de sauvages, en Afrique ou en Asie? Nous avons ici assez de païens à convertir, assez d'esprits sombres et de cœurs endurcis! »

***

La semaine sainte était commencée. Au dimanche des Rameaux avait succédé le jeudi saint. On voyait dans l'église un groupe de figurines en bois, de grandeur naturelle, coloriées d'une façon naïve et primitive, représentant Jésus à genoux au jardin des Oliviers, entouré des apôtres endormis, et l'ange tenant le calice d'amertume.

Le vendredi saint, j'étais allé à Mogilani, chez mon oncle, et je revins dans l'après-midi. Mon chemin me conduisit tantôt à travers l'épaisse forêt, tantôt parmi des groupes d'arbres isolés, au bord des collines qui côtoyaient la vallée, s'étendant de l'est à l'ouest. La nature et l'humanité étaient en deuil. Un air sombre et étrange était répandu sur le paysage, enveloppé d'un ton gris et plombé comme d'une mélancolie muette.

Tandis que je longeais le mur blanc formé par des bouleaux, j'aperçus tout d'un coup, parmi les courtes broussailles, une figure de femme.

Assise sur un arbre que l'ouragan avait déraciné, elle me tournait le dos et paraissait triste et souffrante.

Je restai debout pour la contempler. Bientôt elle leva la tête, et son profil ferme se dessina nettement sur le fond noir.

Je reconnus Marquita. Elle avait le menton appuyé sur ses deux mains ; ses yeux hagards étaient fixés sur la plaine silencieuse étendue à nos pieds. Les champs labourés, les semences vertes d'hiver, les pâturages avec leurs herbes naissantes, tout cela formait un tableau sans couleur, sans lumière, sans voix et sans mouvement. Au loin on apercevait les montagnes avec leurs roches sévères et leur ceinture noire de sapins.

Une nuée silencieuse de corbeaux passa dans l'air. Les lugubres oiseaux battaient à peine de l'aile. L'air semblait les porter et les chasser en avant. Ils prirent la direction de la forêt et disparurent bientôt derrière les cimes dénudées des chênes, parmi les squelettes gris des hêtres, comme engloutis par l'abîme noir des sapins qui couvraient la pente.

Marquita soupira, se leva et se dirigea lentement vers le village. Je la suivis sans qu'elle s'en doutât. A gauche, dans le fouillis, s'ouvrait une sorte de grande porte qui semblait de marbre romain. On apercevait, à travers un arc de triomphe formé de bouleaux, un petit lac entouré de marais. Des roseaux jaunes et desséchés s'élevaient au milieu de l'eau dormante et sans reflet qui apparaissait parmi eux de distance en distance. On entendait dans ce désert humide et triste un murmure sourd comme un chant de mort ou un sanglot douloureux.

Marquita fit un signe de croix et reprit précipitamment sa route. Elle pensait sans doute que c'était l'esprit mauvais des ondes dont parlent les contes populaires qui l'appelait et l'attirait pour perdre son âme.

Déjà le village apparaissait à nos pieds, et devant nous s'élevait l'église.

Le calme régnait aux alentours, dans la forêt et dans les champs, au village et à l'église, un calme à serrer le cœur.

Au bord du chemin se dressait une grande croix de bois grossièrement travaillé, à laquelle était attaché le corps du Sauveur, sculpté d'une manière toute primitive. Pourtant le visage était empreint d'une expression surhumaine de douleur, de résignation et de majesté. La croix se dessinait puissamment sur le ciel calme et lugubre. Le Christ, dont la tête couronnée d'épines était penchée sur l'épaule, semblait avoir rendu le dernier soupir.

Marquita s'arrêta et déposa aux pieds du Sauveur les fleurs qu'elle tenait à la main. Elle baisa ses plaies et leva les yeux vers lui, les mains jointes et pendantes, dans une attitude muette et résignée.

La lueur du soir perçait maintenant le ciel plombé et formait derrière le divin Crucifié un fond doré dans le style byzantin. Quelques reflets de lumière et un faible rayon de soleil tombèrent sur la pâle figure du Sauveur et glissèrent jusqu'à ses lèvres entr'ouvertes, comme un sourire las et doux. De grands nuages passaient lentement au-dessus de nous. Des profondeurs de la vallée montaient des brouillards. Une troupe d'êtres sombres et d'esprits surnaturels semblait grimper le long de la colline. La terre semblait s'être entr'ouverte pour envoyer ses morts se prosterner devant le Fils de Dieu comme au jour du Jugement. La jeune femme fut prise d'un frisson ; mais, se raidissant, elle marcha vivement vers l'église, de laquelle tombait, à travers les vitraux de couleur, une lumière errante dont le reflet rouge éclairait notre route.

Quand j'entrai par la porte ouverte, la maison de Dieu était enveloppée d'une profonde obscurité. A gauche seulement, dans un des bas côtés, brûlaient sept lampes rouges devant le sépulcre de granit dans lequel reposait le Sauveur.

Ici Marquita se mit à genoux et pria.

Des fleurs entouraient le Christ enseveli ; leurs doux parfums formaient un ensemble étrange avec la lumière rouge et le murmure des lèvres ferventes.

Il faisait nuit quand je quittai l'église. Au dehors, des peupliers se tenaient droits et fiers comme des gardiens gigantesques, et au-dessus d'eux les étoiles brillaient au ciel dans une sublime mélancolie.

***

Le samedi saint, dans l'après-midi, je traversai le village pour me rendre à l'église; c'était avant la cérémonie de la Résurrection.

Devant la chaumière de Nicolaï, dont le toit de paille, noirci par la fumée, s'inclinait fortement, quelques femmes debout s'entretenaient à mi-voix. J'eus peur pour Marquita, et, m'arrêtant, je les questionnai. On me dit qu'à l'intérieur, derrière la porte vermoulue et les petites vitres ternies, la pauvre femme sur sa couche de paille attendait son enfant. Les douleurs avaient commencé.

Tout à coup Nicolaï sortit brusquement de la maison, son bonnet de peau de mouton sur la tête, et se précipita vers l'église sans saluer personne ni même regarder autour de lui. Son visage était sombre ; dans ses yeux brillait une lueur sauvage. Il me faisait l'impression de Caïn prenant la fuite ; jamais je n'avais vu une telle expression de terreur et de désespoir.

Oui, ce jeune homme vigoureux, au cœur plein de courage, qui n'avait pas tremblé devant les balles prussiennes, se sentait pris de peur devant les traits contractés par la douleur, les lèvres tremblantes et les gémissements de cette femme dont il avait voulu se séparer.

L'église, lorsque j'y entrai, était pleine de monde. La nuit y régnait encore et les lampes brûlaient toujours devant le sépulcre. Personne ne remuait. Un silence profond et religieux les enveloppait tous. Comme je regardais au-dessus des têtes nues des paysans et des foulards rouges et blancs des femmes, j'aperçus Nicolaï debout, adossé à une colonne. Il ne priait pas et paraissait ne rien voir et ne rien entendre; il était comme pétrifié.

A ce moment, le curé sortit de la sacristie suivi des deux chapelains, du sacristain et des enfants de chœur. Lentement et pas à pas ils se frayèrent un chemin à travers la foule ; quand ils furent arrivés devant le tombeau où reposait l'ostensoir derrière des voiles, le service divin commença.

Le vieux curé, debout, avec ses boucles blanches, prononça d'une voix émue les prières, auxquelles répondirent les fidèles dans un murmure pieux. Un poids semblait peser sur chaque poitrine. Enfin on entendit ces paroles de salut : *Le Christ est ressuscité.* Au moment où le vieillard, de ses mains tremblantes, levait l'ostensoir, et où l'encens formait un nuage mystérieux autour de lui, les tentures noires qui cachaient les fenêtres tombèrent tout à coup, et aussitôt la lumière du jour et le soleil doré pénétrèrent de tous côtés, brillants et joyeux. L'orgue commença à résonner, et les cloches, qui s'étaient tues depuis le dimanche des Rameaux, se mirent à sonner.

Hommes et femmes, tous tombèrent à genoux. Mais au milieu de cette lumière éblouissante, de ce nuage parfumé, de ces sons joyeux d'orgue et de cloches, on entendit un homme sangloter à haute voix. C'était Nicolaï.

De son âme aussi les voiles noirs étaient tombés, et dans son cœur pénétrait maintenant la lumière. En lui était ressuscité une chose grande et sainte : l'Amour.

L'orgue grondait de plus en plus majestueusement. Le chant d'allégresse montait vers les voûtes, tandis que le curé se rapprochait avec le saint-sacrement du grand autel tout resplendissant de la lumière des longs cierges de couleur. Mais Nicolaï ne voyait et n'entendait plus rien.

Il refoula les assistants et gagna la porte. Quelque chose l'attirait dehors, et moi avec lui. C'était comme une force inconsciente qui me poussait à le suivre. Pourtant j'avais peine à le rejoindre, car il s'éloignait à grands pas et se mit à courir.

Le village était désert. Par les portes ouvertes on voyait le feu des fours; des toits de paille s'échappait une fumée bleue, s'élevant droite et gaie vers le ciel serein et sans nuage. Le soleil, déjà bas en se couchant, entourait les hauteurs et les vallées, les forêts et les champs d'une lueur rougeâtre qui, avec un air de fête, transformait les brouillards du lointain en portes d'or d'un paradis perdu et reconquis.

Au-dessus de nous des grues planaient dans l'espace, revenant de l'exil ; dans l'air passait un souffle de printemps.

La porte de la chaumière de Nicolaï était ouverte. Là aussi brûlait ce feu saint, symbole des mœurs et de l'humanité, et à la lueur de ce feu et des rayons flamboyants du soir j'aperçus l'homme entrant dans la grande pièce et la jeune femme couverte de sa peau de mouton étendue sur sa couche misérable.

Une voix arriva jusqu'à moi, larmoyante et joyeuse à la fois, une pauvre petite voix faible, mais pourtant si puissante, qui parlait dans ce langage inarticulé du premier jour de la Création. C'était la voix de la nature, la voix d'un nouveau-né.

Pendant que Nicolaï se tenait debout devant cette misérable couche, la pauvre femme se redressa sur la paille, non plus comme une paysanne, mais comme une princesse fière et heureuse. Elle était mère! Ses cheveux pendaient, dénoués par les convulsions de la douleur ; ses grands yeux étaient illuminés; sa figure pâle s'inondait de larmes. Elle tendit en souriant l'enfant à son mari.

Nicolaï regarda avec une sorte de crainte cet être chétif, tremblotant et pleurant; puis soudain la nature en lui répondit à cette petite voix qui l'appelait sans le connaître encore.

Il prit le petit garçon et l'éleva dans ses bras, avec le même mouvement touchant et solennel du prêtre à l'église présentant le corps du Sauveur à l'adoration des fidèles agenouillés.

Il semblait montrer l'enfant au monde entier, qui retenait son souffle pour admirer cette nouvelle merveille de la Création, et l'élevait en l'air comme s'il voulait rendre grâce pour le don le plus précieux que

Dieu puisse nous faire, le Dieu au pied duquel passent les étoiles.

Nicolaï se mit à sangloter et tomba à genoux devant la couche de sa femme. Celle-ci, transfigurée par la douleur et la joie, d'un mouvement brutal, mais beau, le pressa sur son cœur.

*
* *

Une semaine s'était écoulée; j'avais déjeuné chez le curé et j'étais assis avec lui devant l'échiquier. Il fumait sa chibouque et regardait à travers la fumée, comme Jupiter prêt à lancer sa foudre. Derrière lui, au mur, était suspendu un trophée d'armes qui contrastait étrangement avec le prie-Dieu sur lequel était ouvert un bréviaire. A ses pieds était couché un grand chien de chasse. Car mon digne curé ne dédaignait pas la noble passion de la chasse.

La porte s'ouvrit doucement; sur le seuil se présenta Marquita, dans une nouvelle pelisse de mouton, les pieds chaussés de bottes rouges, son cou blanc orné de corail et de ducats, sa figure fraîche et florissante entourée de ses cheveux blonds retenus par un foulard bleu. Elle tenait son enfant dans ses bras; sur ses lèvres errait le sourire d'une madone de Raphaël. Derrière elle apparut la tête sévère de Nicolaï, qui avait l'air craintif et embarrassé.

Le vieux curé regarda les jeunes gens et sourit.

— Eh bien, entrez donc, dit-il.

Les jeunes mariés s'approchèrent de lui et Marquita baisa sa main.

— Que voulez-vous? demanda le curé. Avez-vous toujours envie de divorcer?

Marquita rougit et cacha son visage derrière la manche de sa pelisse, pendant que Nicolaï paraissait absorbé dans la contemplation du casque piémontais suspendu au mur.

— Nous voudrions..., balbutia Marquita; il est temps, je crois, de baptiser l'enfant.

Le curé prit le petit être qui était sur les genoux de sa mère, dormant paisiblement entre ses bras. Elle écarta le linge qui couvrait l'enfant et le contempla d'un air émerveillé avec l'expression du plus pur amour.

— Un beau garçon! dit le curé. Dieu vous donne sa bénédiction pour cet enfant! Nous allons le baptiser à l'instant même. Mais n'avez-vous pas un parrain?

Nicolaï se mit à admirer de nouveau le casque du lancier, tandis que Marquita me regardait en souriant.

— Si peut-être... notre gracieux seigneur voulait...

— Mais certainement, dit le curé; c'est lui qui tiendra l'enfant sur les fonts baptismaux.

Nous nous levâmes et, quand nous sortîmes, le printemps semblait avoir fait soudain son apparition dans le pays.

Le soleil inondait le ciel et la terre d'une lumière rosée. Dans l'air étaient répandues de fraîches et enivrantes senteurs. Les arbres fruitiers, revêtus de leur parure de fleurs blanches, se balançaient doucemen dans la brise légère qui caressait leur sommet. Les premières hirondelles s'envolaient vers le village, rasant les tiges vertes des semences. Les cloches nous saluaient de leur voix d'airain grave et sonore, tandis que nous nous acheminions vers l'église, le curé tête nue avec ses belles boucles blanches, et derrière lui la jeune mère tenant l'enfant dans ses bras.

SACHER-MASOCH.

NOTES ET IMPRESSIONS

Nous sommes deux, à Paris, qui entendons la langue thaï, parlée chez les Siamois. Encore l'autre n'est-il pas bien fort; il n'a pas l'accent. C'est pourquoi, quand S. A. Dewawongs Varoprakar, prince royal de Siam, est venu passer à Paris quelques jours de l'autre semaine, je fus chargé de l'escorter partout, de lui montrer les monuments et d'échanger avec lui quelques mots d'esprit dans sa langue maternelle. Je faisais partie de l'hospitalité que lui offrait M. Grévy; on me donnait pour cela cinq francs par jour avec les heures de fiacre en sus. Quand je serai de l'Institut, je serai porté à dix francs, c'est convenu. La position n'est pas mauvaise, cependant, parce qu'on attrape par ci par là des tabatières de brillants, des photographies de princes et des animaux empaillés. On reçoit aussi des décorations très belles, avec des diamants quèlquefois véritables.

Je fus averti le jeudi 7 juillet, au matin, d'avoir à guider le même jour Son Altesse où il lui plairait d'aller. Je repassai donc la grammaire de Low et les dialogues usuels de Mgr Pitoiset, où l'on trouve toutes les phrases qu'on peut souhaiter, par exemple : « Les hirondelles nichent au creux des murs », et : « L'athéisme est réfuté par l'exemple des animaux, car les éléphants, si l'on en croit les voyageurs, saluent le soleil levant avec leur trompe. » Il y a même, à la fin de l'ouvrage, une traduction siamoise du *Lac* de Lamartine. Quand je me fus pénétré de ces documents, il me sembla que je pouvais défier tout l'extrême Orient. Je composai ensuite un itinéraire dans Paris à l'aide du *Guide* Joanne. J'y compris les docks de Bercy, la Sainte-Chapelle, le cèdre que Jussieu rapporta, dit-on, dans son chapeau, les Halles centrales, le Louvre, à cause du musée de marine, enfin les Invalides, à cause du tombeau de Napoléon et de la grande marmite. Cela réglé, je me résolus à mettre une chemise blanche, quoique la mienne ne datât que du dimanche précédent. Tels furent mes préparatifs.

Le prince m'accueillit courtoisement et me parla français. Je lui répondis néanmoins en thaï, afin de justifier ma fonction et de gagner mon argent. Il ne comprit pas d'abord, n'étant pas habitué, sans doute, à entendre parler purement sa langue. Alors je pris le parti de lui traduire en français, l'une après l'autre, chacune de mes phrases, et ainsi nous nous entendîmes assez bien.

— Je voudrais voir les savants, dit-il.

Je pensai aussitôt à lui montrer M. Camille Flammarion. Mais il expliqua sa pensée et me fit voir que je m'étais mépris.

— Je désigne par ce mot ceux qui écrivent sur la morale...

— Nous n'avons pas ce genre, Altesse.

— Ceux du moins qui font des poèmes, des comédies et des romans. On en parle beaucoup à l'étranger. C'est là votre principale industrie.

— Mais je ferai observer à Votre Magnificence que ces éminents personnages ne sont pas des savants.

— Ils savent du moins la littérature, puisqu'ils en vivent.

— Ils ne savent rien du tout.

— Quoi! le mandarinat serait-il supprimé chez vous? N'est-il point nécessaire d'avoir appris le latin pour écrire convenablement le français?

— Autrefois, il en était ainsi, Votre Altesse. Nous avons eu des poètes comme Racine et comme André Chénier qui connaissaient par cœur toute l'antiquité et qui avaient le goût très cultivé en ayant l'imagination très forte. Mais la division du travail est venue; aujourd'hui nous avons deux sortes d'écrivains : ceux qui ont lu Virgile, et ceux qui ne l'ont pas lu; les premiers ne font rien du tout, et les seconds font de gros volumes; les premiers jugent les seconds, les seconds méprisent les premiers; les premiers habitent au cinquième étage, dans le quartier du Panthéon; les seconds ont maison de ville et maison de campagne, où ils invitent à dîner les premiers quand ils veulent être de l'Académie; et la littérature avance de la sorte, un peu cahotée, embourbée et indécise sur la meilleure route, tirée par une vieille petite rosse aux oreillères énormes et par un vigoureux étalon qui fait des écarts à tout moment et casse les traits à chaque tournant du chemin. Pour moi, je préfère l'étalon, car enfin, faire des sottises, c'est encore faire quelque chose et prouver qu'on existe, ce qui n'est pas à la portée de chacun. J'ai beau connaître et enseigner des langues qui ne se parlent pas avec des auteurs que personne ne lit, je conviens qu'il y a quelque chose de plus beau encore, c'est de s'asseoir devant un cahier de papier blanc, de tremper une plume dans l'encre et de tracer, avec les seules ressources de son cerveau, des choses qui feront rire ou pleurer les autres hommes. Je pense que Votre Altesse est de mon avis.

— Sans doute; mais le mandarinat avait du bon.

— A qui le dites-vous? Aussi ne l'avons-nous pas aboli. Nous l'avons, au contraire, mis partout, et à la portée des plus ignorants. Nous n'avons jamais eu plus de pédants et plus de préfaces. Moins on connaît une chose, plus il est facile d'en parler; moins on sait que tout a été dit déjà, plus il est aisé de se contenter soi-même et de s'admirer. Un de nos moralistes d'autrefois commençait son ouvrage en disant qu'après tant d'écrivains fameux, il ne lui restait plus rien à inventer, et c'est bien la plus fâcheuse idée qui puisse venir à un artiste : si ceux qui se croient des messies sont des pédants ridicules, comme le prouvent les apologies de M. Émile Zola, ceux qui ont conscience d'être des ramasseurs de miettes sont des pédants tristes, comme on pouvait le voir anciennement chez les poètes d'Alexandrie et comme on le voit aujourd'hui chez MM. les décadents et MM. les élèves de l'École normale. Nous avons donc, comme je le disais à Votre Altesse, un double mandarinat : le mandarin lettré qui s'ennuie plus encore qu'il n'ennuie les autres, et le mandarin illettré qui est quelquefois drôle. Entendre un homme se dire en public : « Mon Dieu! que je suis donc original! » c'est un vrai régal; on n'est plus habitué à ces naïvetés-là. Et l'ignorance est, en effet, la seule chance qu'on ait de s'accepter soi-même et d'être quelqu'un.

— Il y a de petites doses de vérité dans vos bavardages sans suite, cher monsieur.

— Votre Altesse est trop bonne.

— Il y a pourtant une chose que je ne m'explique pas bien. Ce double courant de votre littérature, comment n'est-il pas unifié par l'Académie, puisque vous en avez une? Nous aussi nous avons notre académie; on l'appelle « la rivière des bambous chanteurs »; mais c'est la même chose. Eh bien, quand nos académiciens ont décidé, par exemple, que désormais le soleil est vert : « Oh! ce soleil, comme il est vert! » s'écrient tous les poètes en chœur. Voilà un État bien discipliné; n'avez-vous rien de pareil chez vous?

— Si fait, Votre Altesse. L'Académie règne absolument sur l'orthographe. Elle s'entend, pour cela, avec tous les imprimeurs. Quand elle veut changer une lettre ou un accent, elle le fait du jour au lendemain sur tout le territoire de la république. Écriviez-vous *collège* il y a cinq ans, il vous est enjoint aujourd'hui d'écrire *collège*, cela sans réplique. C'est la seule liberté importante dont nous soyons privés.

— A la bonne heure. Mais en littérature?

— En littérature, ces messieurs ne s'entendent pas assez entre eux. S'ils édictaient le moindre code, ils seraient obligés de se mettre hors la loi les uns les autres. Il y eut jadis un académicien qui, quoique archevêque, avait au moins une idée par jour; il proposa une fois à ses confrères de rédiger une poétique, une rhétorique et différents traités dogmatiques sur les différents genres. Je pense avec quelque gaieté à ce que seraient de pareils ouvrages ainsi rédigés. Nous lirions

demain dans le journal, par exemple, que la commission académique chargée d'élaborer un traité sur la poésie vient d'être élue et qu'elle se compose de MM. Émile Augier, Leconte de Lisle, de Mazade, de Lesseps et l'évêque d'Autun; Votre Altesse se représente-t-elle les séances de cette commission et le petit livre qui en sortirait?

— Assez mal. Mais si ces messieurs ne s'occupent point de littérature, de quoi s'occupent-ils?

— Voilà le mystère; mais si Votre Altesse souhaite d'en être instruite, la chose est, je crois, facile. L'Académie a le goût des princes. Elle consentira, sans doute, à opérer devant Votre Altesse.

— Quel jour peut-on s'y rendre?

— Le jeudi, à deux heures. Ainsi vous serait-il agréable d'y aller présentement?

— Partons.

Nous descendîmes. Dans la cour de l'hôtel, la voiture prêtée par M. Grévy attendait le prince; Son Altesse eut la bonté de m'admettre sur le strapontin. Chemin faisant, il ne se dit rien de notable. Je remarquai seulement la petite main jaune et courte du prince, posée mollement sur sa cuisse; le pouce était chargé d'une bague massive avec un diamant très limpide. La vue de ce diamant, je ne sais pourquoi, me rendit aimable et empressé.

Soudain, comme nous traversions un pont, Son Altesse avança le visage à la portière et me fit observer qu'on avait planté, à droite et à gauche, de grands piquets verts surmontés d'une boule dorée.

— Ces piquets verts, lui dis-je, sont un signe que le peuple est content; on les élève un jour par an, le 14 juillet. Je ne doute pas que dans le pays de Votre Altesse il n'y ait des piquets verts toute l'année.

— C'est en souvenir de la prise de la Bastille qu'on célèbre ces réjouissances?

— Votre Altesse le dit excellemment. Tel est, en effet, le souvenir qu'on prétend célébrer.

— Que pense-t-on, en France, de cet événement? Je veux dire : qu'en pensent les hommes instruits et intelligents?

— Il y a trois doctrines à ce sujet. Les uns estiment que la prise de la Bastille marque la fin du monde ancien, où le privilège et l'arbitraire dominaient, et le commencement de l'ère moderne, où les lois, égales pour tous, sont les seuls tyrans des hommes; bref, que la prise de la Bastille est le symbole de la plus grande révolution de l'histoire. Les autres jugent plus simplement que c'est une émeute comme nous en avons eu souvent depuis, où des bandes de vagabonds ont assailli une vieille bâtisse défendue par cinq invalides pour délivrer deux idiots qui ne songeaient pas à sortir et se trouvaient mieux dedans que dehors. Il y a même un académicien qui s'est fait conspuer pour avoir soutenu cette théorie dans la sincérité de son âme; on l'a appelé, pour cela, traître, jésuite et rédacteur de la *Revue des Deux Mondes*. Enfin le troisième avis est celui des gens qui n'en ont pas et trouvent inutile qu'on en ait un. Oh! ceux-là, on ne les connaît pas, on ne les entend pas, vu que, n'ayant rien à dire, ils se taisent; mais ce sont de beaucoup les plus nombreux. Ils forment une secte immense; ils pratiquent sur ce point, comme sur tous les autres, une religion qui est devenue celle de la grande majorité des Français.

— Quelle est cette religion?

— Votre Altesse la connaît; elle est intermédiaire entre le bouddhisme et le sintoïsme. On l'appelle communément le *jemenfichisme*, de deux mots français qui signifient...

— Oui, je sais, interrompit le prince; ce sont les premiers mots de votre langue que j'aie appris. J'ai même connu un de vos généraux qui les employait sans cesse, mais sous une forme un peu plus vive, je crois.

— Cette autre forme est la vraie, Votre Altesse; si je ne l'ai pas employée, c'est que nous sommes dans le carrosse de M. Grévy... Quant aux *jemenfichistes*, il y en a de toutes nuances, de gais qui chantent des chansons à boire et font des calembours, de tristes qui inventent des systèmes philosophiques et se réunissent le dimanche matin chez M. Paul Bourget; il y en a dans la magistrature beaucoup, dans la politique quelques-uns; il y en a même dans l'Académie. Oh! quelle belle doctrine et quelle Église innombrable!

Cependant la voiture avait passé le porche sonore de l'Institut. Elle roulait dans les cours pavées. Elle arrêta devant un vestibule encombré de bustes. Nous descendîmes. Dans l'escalier, le prince et moi nous rencontrâmes un académicien très large et très court, vêtu sans recherche, avec un chapeau de mérinos noir sur sa tête énorme.

Dès qu'il m'aperçut, il leva les bras au ciel en signe d'allégresse; il s'épanouit dans un charmant sourire.

— Ah! que je suis heureux de vous voir! s'écria-t-il.

Et, se tournant vers mon auguste compagnon :

— Vous aussi, lui dit-il, cher monsieur, je suis ravi de vous rencontrer ici, oui, certainement. Cet escalier de l'Académie est un rendez-vous tout à fait charmant; j'ai idée que le portique de Jupiter libérateur, à Athènes, n'était pas mieux fréquenté... Oui, je sais, il y avait Socrate, et nous ne l'avons plus. Mais on se passe mieux de Socrate que d'Alcibiade; et les Alcibiades, nous en avons beaucoup, et d'excellents, oui, d'excellents, n'est-ce pas, mon cher ami? oui, tout à fait... Vous avez bien raison.

Et l'académicien hocha la tête en se frottant le menton sur la poitrine; puis il passa avec des gestes de bénédiction et une démarche pesante.

— Celui-là, me dit le prince à mi-voix, c'est un *jemenfichiste*, je suppose.

— Oh! oh! répondis-je en levant les sourcils; celui-là, Votre Altesse, celui-là, c'est *jemenfiche* lui-même.

Nous pénétrâmes dans un grand vestibule regorgeant de bustes de marbre qui tous grimaçaient d'une façon sénile.

— Ce sont les académiciens morts, Votre Altesse. On en a mis partout.

Il y en avait sur les consoles, sur le rebord des fenêtres et dans tous les coins. Justement un portefaix entra, qui en apportait deux nouveaux sur un crochet. Un homme chauve, avec des favoris, très aimable, cria à l'homme sans se retourner :

— C'est bien, posez-les-là.

— Mais, monsieur, il n'y a pas de place.

— Posez-les-là, vous dis-je (et il faisait signe avec son bras, toujours sans se retourner) ; posez-les-là ; repoussez les vieux dans le fond. On les a assez vus.

— Chez nous, me dit le prince, nous avons un éléphant blanc ; c'est plus embarrassant, mais nous n'en avons qu'un à la fois et nous ne faisons pas empailler ceux qui sont morts.

Nous traversâmes une première salle de séance, vide, avec de longues tables vertes et des alignements de chaises; puis nous entrâmes dans une seconde où le portrait de Richelieu, en pied, était pendu au mur. Des groupes d'hommes causaient très librement, comme dans un salon sans dames ou dans un fumoir où l'on ne fumerait pas.

— Nous y sommes, dis-je au prince.

Et je le présentai; plusieurs se levèrent et saluèrent. Un académicien à la figure fine et sans lèvres, aux cheveux relevés, à la barbe blonde et fourchue, s'approcha de nous avec une démarche nonchalante.

— C'est un Siamois? me dit-il tout bas, d'un air de doute.

— Certainement. On n'est pas plus Siamois.

— Quand on est Siamois, on est deux. Qu'a-t-il fait de son frère?

Et il nous tourna le dos.

Je ne jugeai pas nécessaire d'expliquer au prince cette saillie. Il s'était d'ailleurs approché d'un groupe où un petit homme très vif, glabre, ridé, à figure de vieille femme, parlait avec beaucoup de gestes et du coin de la bouche.

— Quelle jolie pièce à faire! disait-il.

— Oui, reprit un autre, un Rabagas équestre.

— C'est égal, *il reviendra*, il reviendra ; je tiens mon cinquième acte ; acclamation, proclamation, déclamation, hurlements de joie ; des *B* couronnés sur tous les monuments ; bref, une paraphrase superbe du mot que Shakespeare prête au peuple de Rome : « Vive Brutus! faisons-le César! »

— Êtes-vous sûr que ce soit lui le coupable? dit un vieux qui n'avait pas bien entendu.

— Qui, lui?

— Mais Pranzini, donc...

— Voilà notre Académie, dis-je au prince. Vous voyez qu'on s'y repose. D'ailleurs, tous ces hommes-là ont du talent, sauf deux ou trois, qui sont les plus aimables.

— Montrez-moi donc le plus Parisien, reprit Son Altesse.

— Le plus Parisien des Parisiens, il n'est pas de l'Académie, mon prince, c'est le général Tchen-kitong.

— Merci.

Nous rentrâmes à l'hôtel. Son Altesse fut très affable. Elle tira sa belle bague et me la tendit.

— Votre Altesse me comble; je n'accepte qu'avec peine un tel joyau. Je préférerais un souvenir sans valeur vénale.

— Je le sais; mais prenez, je vous prie; ce n'est qu'un souvenir.

— Oh! Votre Altesse fait royalement les choses.

— Ce n'est qu'un souvenir, vous dis-je ; le diamant est faux.

Et il ajouta avec un sourire :

— Aurais-je beaucoup à faire, mon cher, pour devenir Parisien?

PAUL DESJARDINS.

CHOSES ET AUTRES

A L'INSTITUT.

Les deux dernières séances de l'Académie des sciences morales et politiques ont été remplies par de curieuses lectures ou de piquantes discussions. La présentation par M. H. Baudrillart du livre de notre collaborateur, M. Émile Laveleye, sur *le Luxe* a été l'occasion d'un débat assez animé auquel ont pris part M. Courcelle-Seneuil, M. Frédéric Passy et M. Baudrillart lui-même. On sait que M. de Laveleye appartient à l'école rigoriste qui proscrit absolument le luxe comme immoral et ruineux. Il accepte de tout point à cet égard les opinions de quelques philosophes antiques et des Pères de l'Église chrétienne. Il prêche, sans peut-être se faire de grandes illusions sur l'efficacité de son apostolat, le renoncement, le détachement des biens du monde, l'empire sur soi-même, la répression de ces trois défauts : vanité, sensualité et goût de la parure, qui sont les mobiles et les sources du luxe. Tout ce qui est donné au superflu, écrit-il, est perdu pour le nécessaire. A quoi bon l'effort sans utilité, ce que Bastiat appelait le *sisyphisme*, du nom de Sisyphe, qui, en pure peine, roulait éternellement son rocher?

M. Baudrillart, au contraire, pense qu'on ne peut ni absoudre le luxe sans réserve ni le condamner sans tempérament. C'est avant tout une question de mesure. Telle est aussi l'opinion de M. Frédéric Passy qui cite à l'appui deux exemples de Franklin. Rigoriste dans le sens opposé à la thèse de M. de Laveleye, M. Paul Leroy-Beaulieu s'écrie : « Le luxe! il faut le défendre absolument ! » Quant à M. Cour-

celle-Seneuil, il estime que l'économie politique n'a rien à voir dans cette affaire, qu'en sa qualité de science, elle recherche les lois et n'a pas à tracer de règles particulières de conduite. Mais les règles précisément découlent des lois, dont elles sont, dans des cas donnés, l'application pratique.

La notice de M. Gustave Moynier, de Genève, sur l'*État neutre du Congo*, au point de vue du droit et des relations internationales, mérite de fixer l'attention. M. Moynier montre très bien ce qu'il y a de peu sérieux dans les prétendus traités signés par trois ou quatre cents chefs indigènes, traités rédigés en style d'une extrême correction diplomatique, et en réalité imposés ou achetés. A l'heure qu'il est, dit-il, l'État neutre du Congo mesure 2 700 000 kil. carrés environ, cinq fois l'étendue territoriale de la France. Le roi des Belges en est le souverain ou le suzerain. Mais cette suzeraineté est stipulée strictement personnelle, et la France conserve, après la Belgique, un droit de préemption, droit que la Belgique ne peut exercer au profit d'un tiers, quel qu'il soit; M. Leroy-Beaulieu a eu raison de le remarquer.

LA STATUE D'ARAGO

M. l'amiral Mouchez, au cours d'une récente réunion du Comité d'initiative pour l'érection d'une statue à François Arago, a annoncé à ses collègues que la souscription allait être close et la statue mise à la fonte.

A cette occasion, les journaux retracent la biographie de l'illustre savant et rééditent un certain nombre d'anecdotes, la plupart très connues. En sortant de l'École polytechnique, Arago fut chargé d'aller en Espagne continuer avec Biot les opérations qui devaient servir à déterminer l'arc du méridien terrestre. Il avait vingt ans. L'Espagne d'alors était fort arriérée, au point de vue scientifique. Les paysans prenaient les savants pour des sorciers et pis peut-être, et ils brisaient leurs instruments. Un jour, dans la province de Tarragone, on en voulut faire un *autodafé*. Tout à coup le tocsin sonna; la foule se précipita vers l'église; tout était sauvé. C'était la fille de l'aubergiste, paraît-il, qui s'était éprise d'Arago, et à qui l'amour avait inspiré ce stratagème.

On raconte encore qu'à Majorque, Arago, pris pour un espion, fut obligé de s'enfuir sous des vêtements d'emprunt. Les autorités de l'île, pour le soustraire à la fureur du peuple, coururent après lui, le rejoignirent et l'enfermèrent dans la citadelle. Il s'y remit tranquillement au travail, jusqu'à ce qu'au bout de quelques semaines on le fit évader.

Lorsqu'il revint à Paris, l'Académie des sciences se hâta de l'élire, bien qu'il n'eût que vingt-trois ans. On était au plus fort des guerres de l'Empire. Arago se trouvait exempt de droits du service militaire. Il n'en reçut pas moins un ordre de rejoindre. Il fit valoir ses titres de dispense. L'officier de recrutement insista. « Monsieur, lui écrivit en substance Arago, je suis tout prêt à me rendre au régiment; mais, avant de partir, je vous préviens que je traverserai Paris, au milieu d'une bande de conscrits, en costume de l'Institut. » On osa pas risquer ce scandale, et Arago, au lieu de constribuer à l'étranger à la gloire militaire de la France, ne cessa pas de l'honorer par ses œuvres et par ses découvertes.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DANS LES UNIVERSITÉS ALLEMANDES

La *Revue internationale de l'Enseignement* publie dans son numéro du 15 juin une statistique du plus vif intérêt. C'est le catalogue des *thèses et dissertations inaugurales des Universités allemandes*, dressé par M. E. Hallberg sur des documents authentiques. Notre histoire et notre littérature tiennent, on s'en doute bien, dans les travaux des érudits d'outre-Rhin, une place fort importante, on pourrait dire la place d'honneur.

En grammaire, on trouve *quatorze* mémoires sur l'enseignement ou l'étude du français en Allemagne, *un* sur la prononciation du français par les Allemands, *un* sur les dictionnaires avant l'Académie, *un* sur les dictionnaires de l'Académie, *un* sur les locutions parisiennes employées par H. Monnier, etc.

Parmi les thèses de littérature, notons, pour les sujets modernes, *un* travail sur les chansons au XIXe siècle, *deux* mémoires sur Béranger, *deux* sur Victor Hugo, *un* sur Mme de Staël, — P.-L. Courier, — Guizot historien, — les idées littéraires de Sainte-Beuve, — Casimir Delavigne, — l'*Agnès de Méranie* de Ponsard, — Émile Augier — et Mistral.

Le XVIIIe siècle, excepté Voltaire, dont onze auteurs se sont occupés, est assez mal partagé. Rousseau n'a que deux ou trois commentateurs; Volney, *un;* Le Sage, *un;* et enfin André Chénier, *trois*. Le théâtre séduit davantage. Études sur Destouches, sur *le Méchant* de Gresset, sur La Chaussée, Marivaux, Diderot et le drame bourgeois, Ducis et Shakspeare.

Dans le XVIIe siècle, *un* seul candidat a abordé Bossuet, et *deux*, Fénelon. Tandis que Racine n'a provoqué que *cinq* mémoires, Boileau en a suscité *huit*, Molière *quinze* et Corneille une quinzaine également.

En remontant au delà du XVIIe siècle jusqu'aux origines, les travaux sur notre vieille langue et notre ancienne poésie deviennent presque innombrables. Les Allemands se sont beaucoup occupés de Chrestien de Troyes, de Baïf, de du Bellay et de du Bartas. Mais de La Fontaine ils se soucient peu. Ils ne lui ont, dans ces dernières années, consacré que *quatre* études, dont *deux* purement philologiques. Il nous semble pourtant que le fond des *Fables* vaut bien la forme et que nos voisins profiteraient à méditer quelques leçons du Bonhomme.

PARIS PORT DE MER

Faut-il dire que le projet de faire Paris port de mer « revient plus que jamais sur l'eau »? Il semble, en tout cas, en être de ce projet comme du vaisseau qui est aux armes de la ville: *Fluctuat, nec mergitur*.

Pour ne pas remonter jusqu'à Sully et jusqu'à Vauban, dès 1760 un ingénieur du roi, nommé Passement, proposait, de concert avec l'avocat Billard, de creuser de six pieds le lit de la Seine pour la rendre plus navigable. Vingt ans après, en 1780, le marquis de Crécy présentait un tracé de canal, qui, par l'Oise, rejoignait la Seine à Conflans, et, en 1786, sa

veuve en obtenait la concession. La même année, l'ingénieur Brulée modifiait sur un point le plan du marquis de Crécy; en 1790, M. Lemoyne, maire de Dieppe, le reprenait à nouveau. Mais, malgré la concession de 1786, il ne fut pas tenté d'essais sur le terrain.

Pendant la Révolution et l'Empire on ne s'occupa guère de « Paris port de mer ». Sous la Restauration, M. Gaudin, calculateur au Bureau des longitudes, offrit, contrairement à l'idée de Passement et Billart, « d'endiguer la Seine au lieu de la creuser et de l'alimenter en été par cinq cents puits artésiens forés aux environs de Paris ». La première commission instituée le fut en vertu d'une ordonnance de février 1825; Fresnel en faisait partie. Elle conclut à l'adoption d'un tracé de 245 kilomètres, qui devait coûter neuf ans de travail et 215 millions et comprenait huit écluses. Il fut abandonné, sur les nombreuses objections qui se produisirent, ainsi que le fut plus tard, parce qu'il avait le tort de coûter deux milliards, le projet de M. Lebreton.

Aujourd'hui les deux principaux concurrents sont M. Émile Labadie et M. Bouquet de la Grye, de l'Académie des sciences. Dans le plan de M. Bouquet de la Grye, le *grand port maritime* de Paris serait à Poissy et le *port de consommation* à Gennevilliers. — Il n'y a, du reste, pas lieu de choisir entre les deux projets, tant que le principe même du canal n'a pas été discuté et admis.

UN PRÉCURSEUR DE M. PASTEUR.

M. Pasteur est-il le premier qui ait eu l'idée d'appliquer au traitement de la rage l'inoculation d'un virus rabique atténué? On lit dans un ouvrage paru en 1810-1811 et qui a pour titre *Traité des erreurs et des préjugés*, par J.-B. Salgues :

« Les carnivores susceptibles de contracter la rage sont aussi les seuls capables de la communiquer. Les espèces innocentes qui vivent de fruits, d'herbes, de grains, peuvent la recevoir, mais ne la transmettent pas, comme si la nature eût voulu les récompenser de leurs vertus pacifiques. Ce fait est aujourd'hui constant, de sorte qu'il serait peut-être possible de trouver sur ces animaux un virus plus doux et de le transporter aux espèces carnivores, comme on transmet le virus-vaccin aux espèces susceptibles de la petite vérole. »

L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux, à qui revient l'honneur de cette trouvaille, remarque qu'il ne s'agit dans le passage cité que d'une simple hypothèse. En effet, il y a loin d'une hypothèse à une découverte scientifique, complète, appliquée. Il y a la différence de l'imagination au génie.

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Chambre des députés. — Le 8, suite de la discussion du projet de loi relatif aux délégués mineurs. — Le 9, suite de la discussion de la loi militaire; l'ensemble du titre Ier est voté par 367 voix contre 183. — Le 11, interpellation adressée au gouvernement par l'extrême gauche sur les menées monarchistes et cléricales. Discours de MM. Tony Révillon, Pelletan, Sigismond Lacroix, Clémenceau, qui somment le cabinet de répudier toute alliance avec la droite; réplique de MM. Fallières, ministre de l'intérieur, et Rouvier, président du Conseil; l'ordre du jour pur et simple, accepté par le ministère, est voté par 382 voix contre 120. — A la suite des incidents qui ont marqué cette séance, M. Floquet donne sa démission de président de la Chambre. Cette démission est refusée à l'unanimité. Vote de l'ensemble du titre II de la loi militaire. — Le 13, M. Floquet remercie la Chambre de la manifestation dont il a été l'objet. — Discussion de deux projets de loi déposés par le ministre de la guerre : l'un portant création de nouveaux régiments de cavalerie, l'autre modifiant l'organisation de l'infanterie, qui sont adoptés.

Intérieur. — Plusieurs maires qui avaient pris part aux manifestations royalistes de Jersey ont été révoqués.

Institut. — Le prix Jean Reynaud a été décerné par l'Académie des beaux-arts au compositeur J. Paladilhe.

Missions scientifiques. — M. Charles Joret professeur à la Faculté des lettres d'Aix, est chargé d'une mission en Allemagne, à l'effet d'étudier les rapports intellectuels et littéraires de ce pays avec la France, avant 1789.

Instruction publique. — Le conseil académique de Paris s'est prononcé pour l'augmentation du prix de la pension et des études dans les lycées et collèges du ressort, d'après une moyenne qui ne dépasse pas 150 francs pour toutes les classes.

Faits divers. — Le départ du général Boulanger pour Clermont-Ferrand a provoqué des manifestations tumultueuses à la gare de Lyon. Inauguration de la ligne du chemin de fer de Dinan à Dinard. — Inauguration au collège de Juilly du buste de Malebranche. — Rencontre à l'épée entre les romanciers Catulle Mendès et René Maizeroy.

La cour d'assises de la Seine a condamné à la peine de mort Pranzini, reconnu coupable du triple assassinat de la rue Montaigne. — A l'occasion du 14 juillet les troupes de l'armée de Paris ont été passées en revue à Longchamps par le général Ferron, ministre de la guerre, et une fête vénitienne a été organisée sur la Seine. Quelques cris et sifflets, mais pas d'incident grave.

Angleterre. — M. Aird, conservateur, a été élu membre de la Chambre des communes à Londres, contre M. Routledge, ancien député, candidat gladstonien. — Le bill de coercition a été voté en troisième lecture, par 349 voix contre 262. — La reine a passé une revue des troupes au camp d'Aldershot.

Allemagne. — A la suite du nouveau procès de Leipzig, Klein a été condamné à six ans de réclusion, avec travail forcé, et Grebert à cinq ans de la même peine. Erhart a été acquitté.

Belgique. — La Chambre des députés a rejeté en principe la loi de réorganisation militaire imposant le service personnel.

Suisse. — Le peuple suisse a accepté par 200 000 *oui* contre 60 000 *non* la loi relative aux brevets d'invention.

Italie. — Le Sénat a voté au scrutin, par 79 voix contre 12, les crédits de l'expédition d'Afrique, et il a approuvé la prorogation du traité de commerce avec l'Espagne.

Question d'Orient. — La Sobranié a accepté la démission du cabinet Radoslavoff. Le nouveau ministère est constitué ainsi qu'il suit : Natchevitch, affaires étrangères; docteur

Stranski, intérieur; major Petroff, guerre; docteur Tchomakoff, instruction publique. M. Stoïloff, président du conseil, prend le portefeuille de la justice et l'intérim des finances. — Une délégation s'est rendue à Vienne pour notifier son élection au prince de Saxe-Cobourg.

Nécrologie. — Mort de M. E. Seinguerlet, ancien rédacteur du *Temps* et directeur de la *Revue alsacienne;* — de M. Alfred Krupp, propriétaire et directeur de la célèbre fonderie d'Essen; — de M. A. Colas, peintre d'histoire, directeur des écoles de Lille; — de M. Cambuzat, ancien inspecteur des ponts et chaussées; — de M. Edme Caro, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques et de l'Académie française.

Bibliographie

Récits de la guerre de Cent ans. Les Tard-Venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais, par G. Guigue, archiviste de la ville de Lyon. — Lyon, Vitte, 1886, XVIII-468 pages in-8°.

Les Tard-Venus sont ces bandes de Français, de Gascons, d'Anglais, d'Allemands, de Flamands, de Navarins, etc., qui se formèrent pour piller, incendier, dévaster la France, après la conclusion du traité de Brétigny (8 mai 1360), mirent souvent en échec, durant l'espace d'environ dix années, même les armées royales, et ne furent véritablement dissoutes que le jour où, la paix rompue entre la France et l'Angleterre, elles allèrent se fondre dans les deux armées dites *régulières,* et qui l'étaient peu. Racontant les détails des méfaits commis par ces bandes dans le Lyonnais et le Forez, M. Guigue ne cache pas qu'elles étaient, pour la plupart, conduites par des gentilshommes accoutumés, pendant les guerres, à faire le métier de détrousseurs de gens, et il en nomme un certain nombre. La paix était signée, et vivre en paix était pour eux chose impossible. Quels temps! quelles mœurs! Il n'y a pas une page du livre de M. Guigue qu'on lise sans frissonner. Ce livre n'est pourtant qu'une analyse de pièces et une analyse qu'on trouve quelquefois un peu sommaire. Mais les pièces sont là, pour la première fois publiées par le studieux archiviste, et l'on peut dire qu'elles forment, prises à part, un ensemble du plus grand intérêt. Elles sont, en effet, très nombreuses. Quatre-vingt-deux sont intégralement données; plus de deux cents peut-être le sont partiellement. M. Guigue a sagement fait de terminer son volume par une table très détaillée des noms de personnes et de lieux. Cette table rendra beaucoup plus facile l'usage des pièces. (*Journal des Savants.*)

Mouvement de la librairie.

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

A la suite de ses démêlés avec le pape Alexandre VII, Louis XIV avait pris possession, en 1663, du pays d'Avignon et du Comtat-Venaissin, qui furent déclarés parties intégrantes du royaume par arrêt solennel du Parlement de Provence. Après avoir fait la paix avec la papauté, le roi de France restitua cette conquête, qu'il reprit encore en 1688, pour la garder un an seulement. Un siècle après, en 1768, Louis XV s'empara à son tour de l'enclave ecclésiastique, et s'il consentit à la rendre au Saint-Siège après six ans de possession, ce fut pour obtenir de Clément XIV la suppression de l'ordre des jésuites. Mais il avait eu soin, pendant ce temps, de substituer les institutions et les lois françaises à celles du gouvernement papal, préparant ainsi la réunion définitive du pays, qui fut prononcée par un décret de l'Assemblée constituante, le 14 septembre 1790. M. P. Charpenne vient de consacrer un long et savant travail à cette *Histoire de la réunion temporaire d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France.*

Dans *le Mariage d'un roi,* M. Paul de Raynal nous présente un récit détaillé des circonstances qui amenèrent, sous le ministère du duc de Bourbon, l'union inattendue de Louis XV et de Marie Leczinska. Le jeune roi devait épouser l'infante d'Espagne, fille de Philippe V; mais le duc, préoccupé d'affermir son pouvoir, n'hésita pas à rompre le mariage projeté; il fit dresser par M. de Morville une liste de toutes les princesses de l'Europe qui pouvaient convenir à Louis XV, et, après de longues tergiversations, il fixa son choix sur la plus obscure, Marie Leczinska, dont le père, roi de Pologne détrôné, vivait modestement à Wissembourg dans l'asile que lui avait offert la France. A défaut de beauté, la fille de Stanislas était digne du trône par son intelligence et ses vertus; mais ce n'étaient pas ses mérites qui avaient attiré l'attention du ministre; il avait simplement apprécié son esprit souple et docile dont il comptait tirer parti pour se maintenir en faveur. Ses calculs furent déjoués et le mariage du roi entraîna promptement sa disgrâce et le triomphe du cardinal Fleury. Une autre conséquence plus importante et que le duc de Bourbon n'avait pas prévue davantage fut la réunion de la Lorraine à la France.

Signalons à la Librairie académique la réimpression d'un ouvrage de M. Camille Rousset, *le Comte de Gisors* (1732-1758). Fils unique du maréchal de Belle-Isle, et dernier descendant du célèbre surintendant, Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors, avait donné la mesure de ses rares talents et de ses aptitudes militaires dans les fonctions de colonel du régiment de Champagne, de gouverneur du pays messin et de mestre de camp qu'il avait successivement remplies. Il périt à la journée de Crefeld, à peine âgé de vingt-six ans, au milieu de cette funeste déroute que ses sages conseils, s'ils avaient prévalu, auraient pu changer en victoire. En retraçant la biographie de ce jeune héros, M. C. Rousset a reconstitué de toutes pièces le récit de la campagne de Hanovre, d'après les documents du ministère de la guerre, et il a montré comment, à cette période critique de notre histoire militaire, s'était désorganisée cette vaillante armée française dont il avait précédemment exposé la formation dans son *Histoire de Louvois.*

Au moment où l'on vient d'inaugurer au Conservatoire des arts et métiers la statue de *Nicolas Leblanc,* nous devons rappeler l'étude biographique récemment consacrée au célèbre inventeur par un de ses petits-fils, le sculpteur Anastasi. Laborieux ouvrier, fils de son travail, Leblanc, sans fortune et sans appui, a fait une révolution en chimie par sa découverte du procédé de fabrication de la soude artificielle. Mais les événements politiques, joints à l'injustice et à l'indifférence, le frustrèrent des avantages qu'il devait retirer de son invention; voyant sa famille réduite à la misère, il mit fin à sa vie par le suicide. Le tardif hommage que l'on a rendu à sa mémoire n'est qu'une faible réparation de l'oubli immérité qui s'était attaché à son nom.

DIVERS.

Le troisième volume de la *Collection des grands écrivains* récemment inaugurée par la librairie Hachette vient de faire son apparition, c'est *Montesquieu,* par M. Albert Sorel. L'auteur a mis en relief ce fait curieux que Montesquieu, qui par sa naissance, son éducation et le développement primitif de sa pensée se rattachait directement au XVIIe siècle, contribua plus que personne à cette révolution

démocratique sortie de ce règne de Louis XIV qui semblait avoir fixé en France sur des bases indestructibles l'institution de la monarchie. Son intéressante étude aboutit à cette conclusion que Montesquieu représente notre esprit national dans ce qu'il a de plus large, de plus généreux et de plus sage.

Sous ce titre : *Paul Bert au Tonkin* (Charpentier), M. J. Chailley a retracé l'œuvre de colonisation et de civilisation entreprise par son beau-père dans nos possessions d'extrême Orient pendant le trop court espace de temps qu'il remplit les fonctions de résident général. Lorsque Paul Bert arriva à Hanoï, le Tonkin était à peu près pacifié, mais sans aucune sympathie pour le vainqueur, et la sécurité des personnes était perpétuellement menacée par des bandes de pillards; d'autre part, l'Annam se trouvait dans l'anarchie, et tout un peuple, docile instrument des haines de ses chefs, était soulevé contre nous. Par une série d'habiles mesures politiques le nouveau résident sut parer aux premières difficultés. Puis il se préoccupa d'organiser les services administratifs d'après un plan d'ensemble parfaitement conçu, de faire en faveur du développement commercial des efforts décisifs et de préparer la mise en valeur des richesses industrielles de la contrée. Ses efforts méritent de n'être pas oubliées. M. Chailley les a rappelés avec la précision d'un témoin oculaire, tout en restant impartial et modéré, et en laissant, comme il le dit lui-même, « à une œuvre considérable le soin de louer son auteur ».

Avec *la Cour de l'empereur Guillaume* (Librairie illustrée) nous entrons dans le domaine du reportage, qui paraît cultivé avec autant de succès à Berlin qu'à Paris, bien que les indiscrétions sur le compte des notabilités du monde officiel soient en général plus rares parce qu'elles sont plus dangereuses. L'écrivain anonyme nous présente toutes les figures bien connues qui font mouvoir les ressorts de la politique prussienne, mais il les rend intéressantes par les détails anecdotiques et de vie intime. C'est un curieux tableau de cette cour impériale pleine de contrastes, où les influences les plus diverses se livrent une guerre sourde et acharnée et qui a tout à la fois un aspect de sacristie et de corps de garde.

M. Serge Nossof vient de traduire un ouvrage de politique internationale, *Dans l'attente de la guerre, carnet d'un diplomate russe* (Librairie académique). Si on le compare, pour le ton et l'esprit général, aux lettres adressées lors du dernier conflit franco-allemand au *Nord* et à la *Correspondance politique*, organes officieux de la chancellerie russe, on est tenté de supposer que l'auteur anonyme est précisément le fonctionnaire du ministère des affaires étrangères chargé de faire connaître à l'Europe les vues du gouvernement du tzar, et cette probabilité donne à son travail une portée capitale. D'après lui, la Russie envisage sans inquiétude l'éventualité d'une guerre européenne, et elle est prête à tenir tête à une coalition suscitée par l'Allemagne, persuadée que dans cette occurrence elle pourrait compter avec une certitude absolue sur le concours de la France.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

Ont paru à la librairie Hachette : *le P. Bouhours*, par Georges Doncieux; — une *Étude sur Quinte-Curce*, par M. Dosson; — et une édition nouvelle du *De signis* (Collection des *Éditions savantes*).

Les éditeurs Firmin-Didot ont publié le XXVIIIe volume de la *Collection des auteurs latins*, dirigée par M. Nisard, qui comprend *Ausone*, traduction de E. Corpet; — *Sidoine Apollinaire*, traduction de E. Barret; — et *Venance Fortunat*, traduction de Ch. Nisard.

La librairie Guillaumin a fait paraître *l'Algérie et la Tunisie*, par M. Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut.

Autres nouveautés de la quinzaine :

PHILOSOPHIE. — *Essai sur le libre arbitre, sa théorie et son histoire*, par G. Fonsegrive; — *la Matière brute et la matière vivante*, par J. Delbœuf (Alcan); — *Essai sur la philosophie de Duns Scott*, par E. Pluzanski (Thorin); — *Histoire naturelle de la croyance*, par Van Ende (Alcan); — *la Logique de l'absolu*, par E. Braun (Librairie académique).

ÉCONOMIE POLITIQUE. LÉGISLATION. — *Le logement de l'ouvrier et du pauvre*, par A. Raffalovich; — *Economie sociale et politique*, par l'abbé Rambaud (Guillaumin); — *Traité théorique et pratique de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières*, par H. Tanquerey; — *la Réforme agraire et la misère en France*, par F. Maurice; — *le Guide du divorce*, par Pierre Farine (Dentu).

PAYS ÉTRANGERS. — *Voyage d'une Parisienne dans l'Himalaya occidental*, par Mme de Ujfalvy-Bourdon (Hachette); — *Dix mois autour du monde*, par Georges Lieussou (Ollendorff); — *Tahiti et les colonies françaises de la Polynésie*, par H. Le Chartier; — *la Tunisie française*, par Ludovic de Campou.

LITTÉRATURE. POÉSIES. — *Juvénal*, étude et traduction, par M. Guerin (Cerf); — *le Roman au temps de Shakespeare*, par J.-J. Jusserand; — *les Poètes du foyer*, par André Tissot (Delagrave); — *le Rameau d'or*, par Raoul Gineste; — *Rêves et rêveries*, par Georges Bal; — *Vespéries*, par le docteur E. Vivier; — *Premières poésies*, par H. Tichy; — *les Printanières*, par Th. Maisonneuve; — *Chants d'un Gaulois*, par E. Cavaillon (Dentu).

DIVERS. — *Portraits d'hier* et *Portraits d'aujourd'hui*, par Adolphe Racot; — *le Dossier du général Boulanger*, par un curieux; — *la Pêche à la ligne mise à la portée de tous*, par E. Renoir; — *les Femmes inquiétantes et les maris comiques*, par Daniel Darc; — *Paris et ses environs*, par un Parisien, illustrations de Fraipont (Librairie illustrée); — *Œuvres choisies de Victor Pavie* (Librairie académique); — *Compiègne*, par Lefebvre Saint-Ogan (Quantin); — *la Farce politique*, par Aurélien Scholl; — *Paris sautera*, par un Parisien; — *Notes et réflexions*, par C. Charaux; — *Plus d'Angleterre!* (Ollendorff); — *l'Anarchie bourgeoise*, par A. Laisant (Marpon-Flammarion).

On annonce la publication prochaine d'un ouvrage historique du prince Napoléon qui aura pour titre *Napoléon Ier, ses détracteurs et ses critiques*.

La librairie Hachette a mis sous presse trois nouveaux volumes de la collection des *Guides Joanne : la Turquie* (2e partie), *les États du Danube et des Balkans*, par M. Léon Rousset; — *la Grèce*, par M. Haussoullier; — et *les Vosges*, par Paul Joanne.

Émile Raunié.

Faits divers

Trois de nos collaborateurs ont été compris dans les décorations du 14 juillet.

M. Lavisse, professeur adjoint et directeur d'études à la Faculté des lettres de Paris, est promu officier. — Sont nommés chevaliers : M. Bérard-Varagnac, maître des requêtes au Conseil d'État; et M. Charles Bigot, publiciste, professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9044)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 4. (24e ANNÉE). — 23 JUILLET 1887.

LA « TRAHISON » D'ÉTIENNE MARCEL

A propos d'une polémique récente (1)

Il n'est pas, en histoire, de question plus controversée que celle-là. Étienne Marcel est-il un grand citoyen ou un traître? A quel mot d'ordre Maillart obéissait-il en frappant le prévôt des marchands, ou à quelle conviction? La mort de Marcel est-elle une œuvre de justice, ou un accident au cours d'une rixe, ou un assassinat politique, froidement prémédité? L'accusation qui depuis plus de cinq siècles pèse sur la mémoire de Marcel ne serait-elle qu'une calomnie inventée après coup, par celui ou ceux à qui le crime a profité, pour expliquer, sinon pour excuser l'assassinat? — Tel est le fond des polémiques anciennes ou récentes; la dernière est d'hier, et elle a porté le débat à sa phase la plus aiguë.

Dans une brochure dédiée aux professeurs ses collègues, M. J. Tessier, de la Faculté des lettres de Caen, s'est fait l'avocat du prévôt et s'est efforcé de démontrer :

« 1° Qu'Étienne Marcel a été tué en plein jour, et non pas la nuit;

« 2° Qu'Étienne Marcel a été tué, non pour avoir été pris en flagrant délit de trahison, mais bien parce que ses adversaires politiques avaient formé le dessein, le complot de le tuer;

« 3° Qu'Étienne Marcel, une fois tué, a été indignement calomnié et que l'accusation lancée contre lui a tous les caractères d'une véritable calomnie. »

Autrement dit, c'est la question reprise tout entière et tranchée, d'après une certaine interprétation des textes, à l'honneur du prévôt des marchands et à la honte du dauphin Charles. C'est Étienne Marcel réhabilité. Si ces trois points étaient véritablement établis, le problème serait bien près d'être résolu. Mais le sont-ils? M. Noël Valois ne le pense pas et il a dit là-dessus son sentiment dans un article de la *Bibliothèque de l'École des chartes* qui a provoqué une réplique de M. Tessier, sous forme d'une seconde brochure. M. Valois s'est montré si vif dans l'attaque que M. Tessier a dû se montrer dur et cassant dans la riposte, et voici, de part et d'autre, les compliments qu'on en est venu à échanger.

M. Valois à M. Tessier :

« Nous avons dit, en commençant, que M. Tessier avait voulu faire œuvre d'historien impartial; nous n'avions peut-être pas alors présents à la mémoire certains traits qui pourraient faire confondre, bien à tort, M. Tessier avec ces écrivains passionnés pour lesquels les préférences tiennent lieu de preuves, et le parti pris de conviction. »

M. Tessier à M. Valois :

« Si M. Valois voulait m'en croire, il laisserait là ces mines hautaines, ces airs de supériorité ou de pitié dédaigneuse qui ne conviennent point à un vrai maître de la science et qui pourraient le faire confondre, bien à tort, avec ces jeunes pédants, frais échappés de l'École, à qui l'outrecuidance tient lieu d'esprit, et le dédain d'autrui de mérite personnel. »

(1) M. J. Tessier : *la Mort d'Étienne Marcel*. — M. Noël Valois : *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e fascicule de 1886. — M. J. Tessier : *la Question d'Étienne Marcel*, réponse à M. Noël Valois. Paris, Paul Dupont, 1887.

Que devient, en tout cela, la courtoisie française, et à quoi bon importer chez nous ces mœurs d'érudits d'outre-Rhin?

I.

Les antécédents de la cause sont trop connus pour qu'on ait besoin de les rappeler longuement. Le roi Jean le Bon, vaincu à Poitiers en 1356, a été pris et mené à Londres; la guerre étrangère est, de fait, suspendue; le dauphin Charles, qui fut plus tard Charles V, s'est retiré du champ de bataille par l'ordre exprès du roi son père et est revenu en toute hâte à Paris. Là il se trouve aux prises avec des difficultés de toute sorte, mais particulièrement monétaires et fiscales. Depuis longtemps les altérations de la monnaie, employées comme un expédient par le trésor royal en détresse, étaient devenues pour le peuple un véritable fléau. Pendant les dix premières années de son règne, Jean le Bon y avait eu recours *soixante et onze fois*. La perturbation dans la valeur des espèces avait dépassé toute proportion et toute raison. C'était, de tous côtés, un universel concert de plaintes, dont les états généraux, réunis en 1355, s'étaient fait l'écho énergique. On se défiait aussi de l'emploi qui serait donné aux subsides accordés, « les nobles, disait-on, n'étant bons qu'à manger la finance ».

C'est sur ce terrain que s'était placée la résistance des états, au sein desquels Étienne Marcel joua dès le début un rôle prééminent: résistance purement légale à origine, qui s'était traduite par l'octroi d'un secours en nature — et non en argent — avant la bataille de Poitiers, par l'ordonnance de réforme monétaire du 28 décembre 1355 ; puis révolutionnaire après Poitiers, lorsque le dauphin, lieutenant du roi, émit une *monnaie blanche et noire* (monnaie de bronze) affaiblie, et livra à la circulation les gros deniers, frappés antérieurement, qu'on avait jusque-là retenus dans les hôtels des monnaies parce qu'ils étaient trop au-dessous de leur poids normal. Les états généraux et Marcel à leur tête s'immiscèrent dès lors dans l'administration, réclamèrent la révocation d'une vingtaine d'officiers royaux, imposèrent au dauphin la tutelle d'une commission de trente membres recrutés dans chacun de leurs ordres. Vainement le dauphin annonça-t-il qu'il voulait exercer par lui-même l'autorité royale ; la réalité du pouvoir passa tout entière à Étienne Marcel.

L'hostilité s'aggrava de jour en jour entre le dauphin Charles et le prévôt des marchands, en 1356 et 1357; enfin, au commencement de 1358, soit que Marcel la conduisît, soit qu'il ne fît plus que la suivre, — en tout cas sous ses yeux et sans qu'il essayât d'empêcher, — une bande d'émeutiers envahit le palais et tua aux pieds du dauphin les maréchaux de Champagne et de Normandie, deux favoris qu'on accusait de le « conseiller mal ». C'est à ce moment qu'en signe de protection et comme pour sauver la vie du dauphin, Marcel le couvrit du chaperon mi-parti de rouge et de bleu, couleurs de la ville de Paris. Le dauphin quitta sa capitale, et l'hostilité sourde se changea en guerre déclarée.

Le prévôt des marchands sentit bien que, pour tenir tête au dauphin, les seules ressources de Paris ne lui suffiraient point; il chercha un allié et il l'eut vite trouvé dans la personne de Charles II le Mauvais, roi de Navarre, petit-fils, mais par sa mère, de Louis X le Hutin (1) ; prince brouillon et toujours en campagne, qui prétendait à la couronne de France. Jean le Bon, se méfiant de lui et l'ayant saisi par surprise, dans une fête au château de Rouen, l'avait tenu longtemps en prison et avait fait décapiter ses amis. Entre Charles le Mauvais et Marcel, adversaires tous les deux, l'un du roi, l'autre du dauphin, le rapprochement était fatal; au mois de juin, il était accompli.

Ce rapprochement marque ce qu'on peut appeler la troisième période de la vie politique d'Étienne Marcel. La première période va de la convocation des états généraux jusqu'après l'ordonnance de 1355, jusqu'à la bataille de Poitiers : Marcel, prévôt des marchands à l'Hôtel de Ville et, dans les états, chef incontesté des communes, défend par la voie légale les droits et les franchises de la bourgeoisie et spécialement de la bourgeoisie parisienne ; il le fait en vertu de sa charge, en sa qualité de prévôt des marchands et de député de la bourgeoisie ; il n'est à aucun degré condamnable. — La deuxième période va de la bataille de Poitiers au meurtre des maréchaux : Marcel arrache au dauphin l'ordonnance de 1356, dicte sa volonté, ne s'en tient plus, comme prévôt, à l'administration de la ville; comme chef du tiers, à la défense légale des franchises bourgeoises; il pèse sur le gouvernement du royaume par la violence et, au besoin, par le meurtre. Ce n'est plus seulement un adversaire, ce n'est déjà plus un tribun, c'est un factieux. — Dans la troisième période, l'alliance avec le roi de Navarre est consommée; Charles le Mauvais est capitaine de Paris, qu'assiège le dauphin; capitaine sur l'initiative ou du consentement de Marcel.

Voilà la trahison ou, plus justement, la rébellion. Elle est patente depuis le jour de l'assassinat des maréchaux jusqu'au 31 juillet, jour où Marcel tombe à la porte Saint-Antoine sous les coups de Jehan Maillart et de ses affidés. Ce jour-là, ce n'est ni le député de la

(1) Charles II le Mauvais était le fils de Philippe, comte d'Évreux et de Jeanne de France, reine de Navarre du chef de Charles le Bel, son oncle, décédé sans enfants — petit-fils par conséquent de Louis X le Hutin et de Marguerite de Bourgogne. Édouard III d'Angleterre était fils d'Isabelle, sœur de Louis X. La loi salique rejetait également leurs prétentions respectives.

De plus, Charles le Mauvais avait épousé Jeanne, fille de Jean le Bon et sœur du dauphin. Il se trouvait être, de la sorte, le gendre et le beau-frère des deux princes qu'il combattait.

bourgeoisie défendant « les gens des communes », ni le prévôt des marchands, premier magistrat de Paris, que les partisans du dauphin Charles ont devant eux : c'est le fauteur d'une intrigue avec le roi de Navarre, quelle que puisse être, du reste, la portée de cette intrigue.

II.

M. Tessier ne remonte pas au delà du mois de juillet 1358. Il indique sommairement dans quel état se trouve Paris à cette date, comment les esprits y sont divisés, comment le dauphin Charles, sorti de la ville au lendemain du meurtre des maréchaux de Champagne et de Normandie, est soutenu, hors Paris, par la noblesse qu'exaspère le soulèvement des *Jacques;* dans Paris, par un parti notable et qui s'accroît à mesure que la lutte se prolonge et par conséquent que les souffrances augmentent. Ce parti, Marcel l'irrite, au mois de mai, par l'exécution de deux de ses membres les plus actifs, Henri Métret et Jean Péret. Depuis lors il ne fait que grossir, et dans la seconde quinzaine de juillet il a le nombre et la force. M. Tessier affirme que, le 19 juillet, Marcel a pour lui l'immense majorité de la population parisienne; mais il reconnaît que, le 22 juillet au soir, après la sortie malheureuse de l'après-midi, cette majorité s'est retournée et que les deux tiers des habitants se sont ralliés au dauphin. Du 8 juillet au 20 juillet, le temps se passe en négociations qui, malgré l'intervention de l'évêque de Paris, n'aboutissent pas, du fait de Marcel. Le 11, Marcel a écrit aux communes de France et de Flandre qu'il a « bonne ordonnance et grand marché de vivres » et que lui et « le commun » sont « bien tout un » et en volonté de se défendre. Marcel en est, le 11 juillet, aux résolutions énergiques : « Nous exposerons nos corps et nos biens, et mourrons tous avant de souffrir qu'ils nous mettent en servitude. »

D'autre part, Charles le Mauvais est, depuis le 15 juin, capitaine général de Paris. Il s'y est enfermé en compagnie de bandes anglaises et navarraises, tandis qu'à Saint-Denis et à Saint-Cloud d'autres de ces bandes pillent le pays. Le bruit s'en répand parmi les bourgeois ; une grande colère s'émeut, on s'empare de tous les Anglais qu'on rencontre, et on en tue vingt-quatre. Cela se passe le 21 juillet. Le lendemain, 22, le roi de Navarre, le prévôt des marchands, l'évêque de Laon (Robert Le Coq) et plusieurs autres « gouverneurs de la ville de Paris » étant assemblés à l'hôtel de ville, Charles le Mauvais essaye de remontrer au peuple qu'il a « mal fait de tuer les Anglais » ; mais le peuple n'y veut point entendre, déclare que tous les Anglais doivent subir le même sort et qu'il faut aller à Saint-Denis les combattre et s'en débarrasser. Étienne Marcel et le roi de Navarre se voient forcés d'y consentir. Mais les Parisiens tombent dans une embuscade, sont battus. Charles le Mauvais se retire à Saint-Denis; Marcel rentre « fortement hué et blâmé ». Cependant 450 Anglais environ sont, depuis l'échauffourée du 21, retenus prisonniers au Louvre. On parle de les massacrer ; le prévôt hésite pendant quatre jours, et, le 27, il les fait mettre en liberté. D'où un mécontentement qui accroît le parti du dauphin.

Trois jours encore. Le peuple se croit trahi par le roi de Navarre et soupçonne son ancienne idole. Le 31 au matin, jour du meurtre, le prévôt fait une visite des portes. Dans quel but? Nous n'en savons rien. Il veut changer les gardiens des bastides Saint-Antoine et Saint-Denis, qui communiquent avec les quartiers navarrais. Dans quel but? Nous ne le savons pas. Une altercation s'élève : fera-t-on les proclamations à son de trompe, au nom du roi et du régent, ou bien au nom du régent seul? A quel propos s'élève-t-elle? Nous ne le savons pas. Jehan Maillart sur un point de Paris, Pépin des Essarts sur un autre point, prennent des bannières aux armes de France et courent les rues au cri de : « Montjoye Saint-Denis au Roy et au duc! » Pourquoi cette démarche simultanée et ce cri de fidélité? Nous ne le savons que par hypothèse. Comment se fait-il que Pépin des Essarts pille l'hôtel de Josseran de Mâcon, trésorier du roi de Navarre, à la même heure à peu près où Jehan Maillart rejoint le prévôt à la bastide Saint-Denis et le suit jusqu'à la bastide Saint-Antoine, alors que Josseran de Mâcon accompagne le prévôt des marchands dans sa visite aux portes? Nous ne le savons pas davantage. Comment l'altercation de la porte Saint-Denis devient-elle rixe à la porte Saint-Antoine? Par qui Marcel est-il frappé? Pourquoi? sinon pour quel motif, du moins sous quel prétexte? Cela, nous le savons. Sous prétexte de trahison. Trahison consistant en quoi? Dans le dessein de rouvrir Paris au roi de Navarre, aux Navarrais et aux Anglais. Prouvée par quoi? Par le commencement d'exécution qui résulte, le 31 juillet, de la tentative faite pour s'emparer des portes. Prouvée à qui? à Jehan Maillart, au parti du dauphin. Quand? Dès le matin du 31 juillet.

III.

C'est ainsi que, fidèlement et succinctement, il convient d'exposer les faits dans leurs lignes essentielles. Pour le réquisitoire comme pour la défense, il ne manque pas de circonstances qu'il est possible d'utiliser. M. Tessier n'y a pas failli.

1° Sur le premier chef, circonstance de temps. Les meilleurs textes, les deux meilleurs, Jean de Venette et les *Grandes Chroniques,* disent l'un : *clara luce* ou *lucescente die;* l'autre : « vers l'heure du dîner » ou « avant dîner ». Comme on entendait par « dîner » le repas du matin, qui se prenait à neuf ou dix heures, les deux textes concordent. C'est dans la matinée, avant neuf

ou dix heures, que Marcel, procédant à sa tournée d'inspection des portes, arrive à la porte Saint-Antoine : c'est donc dans la matinée qu'il est tué. M. Valois conteste ces conclusions. « Non, dit-il ; Marcel commence sa tournée au point du jour ; il vient avant dîner à la porte Saint-Denis ; mais à quel moment il est tué, les textes ne nous l'apprennent pas. » C'est, on l'avouera, chicaner sur les mots, sans qu'il y ait, selon nous, intérêt à le faire. Cette circonstance de temps, de nuit ou de jour, de matin ou de soir, n'est pas, par elle seule, constitutive de la trahison, ni même du flagrant délit de trahison. Si Marcel a voulu « en plein jour », comme le rapporte Jean de Venette, et non « un petit devant minuit », comme on le prétend d'après Froissart, s'assurer des clefs de la ville pour introduire le roi de Navarre, il y a trahison, M. Tessier ne le nie pas ; si c'est de jour qu'on l'y surprend, il y a flagrant délit, comme si c'était de nuit. Tout ce qu'on peut, par suite tout ce qu'on doit reconnaître, c'est que le crime et le châtiment en deviennent moins dramatiques. On ne peut même pas dire, comme M. Tessier, que, pour être plus imprudente, la trahison devienne moins vraisemblable. Le raisonnement contraire serait peut-être plus exact. Étienne Marcel est imprudent ; donc il est probable qu'il trahit. Fixons bien le sens du verbe *trahir* et disons : Donc il est probable que Marcel machine quelque plan avec ou pour le roi de Navarre.

2° Mais admettons le raisonnement de M. Tessier. Étienne Marcel part de jour pour la visite des portes, arrive de jour à la porte Saint-Denis, est tué de jour à la porte Saint-Antoine. C'est un traître qui ne se cache guère ; il se cache si peu qu'il serait absurde de trahir ainsi. Personne ne songe à la trahison, Marcel moins que personne. En revanche, il y a complot, il y a guet-apens tendu par les partisans du dauphin. Ce qui prouve que Pépin des Essarts et Jehan Maillart se sont concertés à l'avance et ont chacun leur besogne tracée, ce n'est pas que les textes le disent, c'est qu'ils prennent soin de le nier : « Pépin des Essarts, qui rien ne savoit de ce que Maillart avoit fait ». Ce qui prouve que le dauphin n'ignore pas le complot, l'encourage, le dirige, en accepte les conséquences, c'est que par deux fois il a soin de faire observer qu'il l'ignore : « sans notre su », répète-t-il. Dans ces termes, suivant M. Tessier, le drame du 31 juillet apparaît sous sa véritable face. Le dauphin a tout préparé pour se débarrasser de Marcel et de ses amis : Pépin des Essarts opère contre Josseran de Mâcon ; Maillart entame une querelle à la porte Saint-Denis, querelle qui renaît à la porte Saint-Antoine et se termine d'une manière tragique, par la mort du prévôt, assassinat combiné, prémédité, commandé ou permis et récompensé.

Le système de M. Valois, bâti de même sur la circonstance de temps, est tout différent. Marcel est parti de jour ; il est allé de jour à la porte Saint-Denis ; mais il peut n'avoir été tué que dans la soirée, les textes se bornant à indiquer que « la trahison fut découverte ce jour dont *elle* devait être fait par nuit ». C'est la « découverte de cette trahison » qui amène l'*entente préalable* entre Jehan Maillart et Pépin des Essarts, entente qui n'existait pas avant le 31 juillet au matin. Il y a eu complot des partisans du dauphin contre la vie d'Étienne Marcel, soit, mais complot inopiné (le mot est de M. Tessier).

3° Ce ne serait que plus tard que, pour justifier l'assassinat, on aurait « inventé » la grande trahison de Marcel. Nous en avons pour garant Jean de Venette : *ut eis impositum est postea*. Et qui l'invente ? Le dauphin, en rentrant à Paris le 2 août. Qui la répand ? Le dauphin, dans son discours du 4 août. Qui l'accrédite auprès des contemporains ? Le dauphin, dans sa lettre du 31 août. Qui nous en légue la légende ? Pierre d'Orgemont, dans les *Chroniques de Saint-Denis*, tablettes officielles de la royauté.

Cette troisième partie du système de M. Tessier découle de la deuxième, qui découle de la première, assez illégitimement. M. Valois se refuse à admettre que le dauphin ait calomnié Marcel ; mais il accepte l'entente présumée de Jehan Maillart et de Pépin des Essarts et prétend que l'assassinat a pu avoir lieu de nuit, bien qu'il ne conteste pas que la visite des portes ait commencé au petit jour. C'est sur cette question d'heure qu'il échafaude son contre-système.

IV.

Système et contre-système ont, l'un et l'autre, un défaut capital : celui d'être des systèmes. Ce qu'il y a au fond de l'un, c'est l'inconscient désir que Marcel ne soit pas coupable ; au fond de l'autre, la prévention instinctive qu'il ne peut être innocent. Nous avons tous, malgré nous, transporté nos préjugés dans cette question d'histoire. Les uns ont imaginé et peint, de la meilleure foi du monde, un précurseur des idées modernes, un démocrate au XIVe siècle, un martyr de l'égalité ; les autres, un ambitieux, un mauvais Français, un traître. Ou martyr ou traître ; la statue ou le charnier. Étienne Marcel est devenu pour nous une sorte d'abstraction. Ce Marcel-là, c'est nous qui le créons : il n'a jamais existé qu'en nous ; il n'est pas dans son milieu, mais dans le nôtre. Or il faut, si nous voulons connaître un Marcel vrai, un Marcel possible, le replacer dans le milieu réel où il a vécu et agi.

Il semble que dans cette polémique entre M. Tessier et M. Noël Valois, comme dans toute cette affaire de la « trahison » de Marcel, on ait oublié ou négligé les éléments. Marcel est ou n'est pas un traître. Traître envers qui ? Envers la patrie ? A cette époque, on a à peine le sentiment de patrie. Envers le roi Jean et le dauphin ? Ceci est avéré depuis le meurtre des maréchaux de Champagne et de Normandie, depuis que le

dauphin a dû quitter Paris, depuis que Marcel a appelé le roi de Navarre, ennemi juré de la branche régnante, depuis qu'il l'a fait capitaine de la ville. C'est avéré, même s'il n'a pas formé le projet de faire couronner roi Charles le Mauvais, même s'il n'a pas essayé, le 31 juillet, de lui livrer Paris. Car le roi de Navarre seul est en cause; la présence des Anglais (Anglais pris dans un sens national et ethnique) n'ajoute rien à la la criminalité de l'acte. D'où il suit que « traître » n'est pas le mot juste, ou ne l'est plus pour nous, mais rebelle, conspirateur ou quelque chose d'approchant. Si, en effet, le 31 juillet, Marcel n'attendait pas le roi de Navarre, le flagrant délit disparaît; mais, comme il est constant qu'il l'avait appelé au mois de juin, qu'il l'avait fait capitaine de Paris, que, le 21 juillet, il avait tenu conseil avec lui à l'Hôtel de Ville, que, le 22, il avait tenté à ses côtés une sortie feinte ou sincère, que, le 27, il lui avait renvoyé ses auxiliaires prisonniers, la trahison ou plutôt la conspiration ne disparaît pas; elle subsiste, inatténuée, même si, ni au mois de juin, ni le 21 juillet, ni le 22, ni le 27, ni après le 27, Marcel n'a eu l'intention d'aider Charles le Mauvais à s'emparer de la couronne.

Cette intention, à la rigueur, on ne peut pas établir que le prévôt l'ait jamais eue; mais ce qu'on peut établir moins encore, c'est qu'il ne l'a pas eue. Au lendemain du désastre de Poitiers, la considération qui domine toutes les autres est celle-ci : « Qui donc nous protègera? » On n'a pas confiance dans le dauphin, mais on ne peut se passer d'un roi, c'est-à-dire d'un défenseur, d'un pouvoir fort et tutélaire. Et quel pouvoir serait-ce, qui ne fût pas la royauté? Une fédération des communes, dont on trouverait les germes dans le mouvement de réforme de 1356-1357 et dans la lettre du 11 juillet 1358? Mais les communes sont déjà en décadence : objection historique. Les guerres ont pour effet naturel de concentrer les peuples aux mains d'un chef militaire, dictateur ou roi, tout-puissant, et non de les émietter en petites démocraties ou aristocraties : objection sociologique. Non seulement le roi est utile, mais la royauté est sacrée : objection morale. La royauté donc, mais exercée par qui? Par Jean le Bon? c'est le roi, mais il est captif en Angleterre; par le dauphin? il est jeune et suspect; par le roi anglais Édouard III? il y a vingt ans qu'il ravage le pays; par le roi de Navarre? pourquoi non? Il est beau parleur, séduisant, populaire; il a souffert du dauphin et des nobles, il aime les bourgeois, il est habile, il est bon chevalier, il est de sang royal, il a des prétentions à l'aînesse; ceux qui le feraient roi le conseilleraient; il règnerait par eux et pour eux.

M. Tessier malmène un peu M. Perrens pour avoir cru à cette « journée de juillet »; nous avons, nous aussi, la faiblesse d'y croire. Où pouvait-elle s'accomplir? Dans Paris. Dans Paris, qui pouvait la faire? Etienne Marcel, évidemment. Mais supposons qu'il n'y ait pas songé et qu'en appelant le roi de Navarre il n'ait cherché en lui qu'un allié, qu'en le faisant ou en le laissant faire capitaine de Paris il ne le voulût que capitaine de Paris, pourquoi le roi de Navarre est-il venu? A quelles conditions? Le roi de Navarre, lui, songe au trône et n'est pas homme à s'effacer. L'argument qui veut que, le 31 juillet, il ait renoncé à ses visées, parce qu'au même moment il négociait avec le roi d'Angleterre pour lui offrir la couronne de France, est très faible et même dangereux. Toute la vie de Charles le Mauvais s'épuise en doubles négociations; ce prince est la duplicité incarnée; il est faux à un degré qui étonne, dans ce temps où le plus honnête dissimule. Vous dites : Il offre la couronne, donc il y renonce. C'est encore un syllogisme mal construit. Il vaut mieux dire : Le roi de Navarre offre la couronne, donc il la veut. S'il propose de la céder, c'est pour faire reconnaître par Edouard III le droit qu'il a de la céder, par conséquent le droit qu'il aurait de la tenir. Ne vous y trompez pas : c'est un demi-juriste et un demi-théologien, ce qui fait plusieurs diplomates. Jamais plus qu'en ce mois de juillet il n'a souhaité d'être roi.

Jamais plus qu'en ce mois de juillet Marcel n'a eu besoin du roi de Navarre. Du dauphin régent, il n'a pas de grâce à espérer. Il en est détesté depuis qu'il lui a parlé en maître; il est condamné depuis qu'il a fait tuer les maréchaux, depuis qu'il s'est joint à Charles le Mauvais, depuis qu'il a rendu la liberté aux Navarrais et aux Anglais, que le peuple voulait massacrer. Les Parisiens l'ont suivi dans la revendication de leurs droits aux états généraux, presque unanimement; les modérés se sont séparés de lui après le meurtre des maréchaux et ont formé le noyau du parti du dauphin, parti qui a grossi au 15 juin, lorsque Marcel a fait le roi de Navarre capitaine de Paris; au 19 juillet, lorsque Marcel a refusé la paix; au 22 juillet, lorsqu'il est revenu de la sortie manquée; au 27 juillet, lorsqu'il a lâché les Anglais prisonniers. Ce parti a réuni la presque unanimité de la bourgeoisie parisienne pendant les trois jours qui ont précédé le 31. A mesure que Paris s'éloigne de lui, le dauphin devant être inflexible, Marcel n'a plus qu'une chance, une seule : se jeter définitivement dans les bras du roi de Navarre.

C'est ce qu'il a fait, c'est ce qu'il était forcé de faire. Il n'y a peut-être pas eu complot ourdi de sang-froid; il y a eu coup de nécessité. Pour sauver quoi? Sa tête, s'il ne fut qu'un intrigant médiocre; ce qu'il y avait de bon dans son œuvre, s'il fut quelque chose de mieux.

Quant à la demande reconventionnelle, formulée en son nom par ses apologistes, sur quoi se fonde-t-on pour attribuer au dauphin la trame d'un complot contre la vie du prévôt? Quelle nécessité que le dauphin s'en mêlât? N'avait-il pas dans Paris un parti organisé et, au dernier jour, prépondérant? N'était-ce pas assez de Jehan Maillart, de Pépin des Essarts et des

autres ? Et s'il fut de complicité dans la mort violente de Marcel, fut-ce de plus que d'une complicité passive ? Les révolutions ont de ces revirements et de ces chutes de fortune. Marcel, qui avait commencé en révolutionnaire, a fini en révolutionnaire. Il est allé de la protestation à l'émeute. Habile dans l'opposition, soutenu par le sentiment public, honoré tant qu'il a critiqué et qu'il a empêché, il a été, au gouvernement, acculé par les mêmes difficultés aux mêmes expédients (1) et aux mêmes fautes que Jean le Bon et le régent Charles. Il a eu assez de crédit pour se faire de la foule un instrument , pas assez de vigueur ou d'adresse pour en jouer. Dès qu'il a cessé de plaire aux hommes, les événements l'ont emporté. Nous l'avons grandi de nos amours et de nos haines. Ce ne fut ni un martyr, ni un traître; ce fut un démagogue tout simplement.

CHARLES BENOIST.

(1) C'est ainsi qu'en matière monétaire Marcel a fait par deux fois frapper des monnaies aussi faibles que certaines monnaies de Jean le Bon.

L'ÉVOLUTION DE LA SYMPHONIE

Beethoven, Hector Berlioz et Richard Wagner (2).

On s'accorde à peu près aujourd'hui à reconnaître, dans les drames musicaux de R. Wagner, trois manières distinctes. A la première se rapportent *Rienzi* et *le Vaisseau-Fantôme;* à la seconde, *Lohengrin* et *Tristan et Yseult;* à la troisième, *Tannhœuser*, la *Tétralogie*, et enfin *Parsifal*. Les *Maîtres chanteurs* semblent n'appartenir particulièrement à aucune des trois, lesquelles d'ailleurs ne répondent pas avec rigueur à l'ordre chronologique ; car il est arrivé au maître de travailler en même temps, ou à peu près, à des compositions représentées à des dates différentes. Il a dit lui-même que ses idées théoriques, tant sur le drame que sur la musique, ne se sont développées que graduellement. Néanmoins il est aisé d'apercevoir, dès ses débuts, ses tendances prédominantes, qui sont un vif sentiment dramatique et un extraordinaire tempérament de symphoniste.

C'est à Meudon, en 1841, que R. Wagner a composé *le Hollandais volant*, arrangé en opéra français en deux actes, sous le nom de *Vaisseau-Fantôme*, représenté à Paris en 1842, et qui ne put être joué que onze fois. Berlioz qui, en 1841, l'avait entendu à Dresde, l'a jugé favorablement; or ce qu'il en goûtait, c'étaient les qualités symphoniques. « La partition du *Vaisseau hollandais* m'a semblé remarquable par son coloris sombre et certains effets orageux parfaitement motivés par le sujet (1). » En 1842 à Paris, comme en 1841 à Dresde, l'ouverture du *Vaisseau-Fantôme* produisit sur Berlioz une vive impression. « Ce morceau, dit-il, débute par un foudroyant éclat d'orchestre où l'on croit reconnaître tout d'abord les hurlements de la tempête, les cris des matelots, les sifflements des cordages et les bruits orageux de la mer en furie. Ce début est magnifique ; il s'empare impérieusement de l'auditeur et l'entraîne ». Puis sont faites quelques critiques sur lesquelles je reviendrai. Au bas de la même page, Berlioz reprend : « L'ouverture du *Vaisseau-Fantôme* est vigoureusement instrumentée, et l'auteur a su tirer au début un parti extraordinaire de l'accord de quinte nue. Cette sonorité ainsi présentée prend un aspect étrange qui fait frissonner (2). » Voilà la puissance descriptive du symphoniste mise en pleine lumière.

Elle n'est pas moins reconnue et louée dans le passage suivant :

« La grande scène du *Tannhœuser* (marche et chœur) est d'un éclat et d'une pompe superbes, qu'augmente encore la sonorité spéciale du ton *si* naturel majeur. Le rythme, qui ne se trouve jamais tourmenté ni gêné dans son action par la juxtaposition d'autres rythmes de nature contraire, y prend des allures chevaleresques, fières, robustes. On est bien sûr, sans voir la représentation de cette scène, qu'une telle musique accompagne les mouvements d'hommes vaillants et forts et couverts de brillantes armures...

« En somme, il faut reconnaître là une page magistrale, instrumentée, comme tout le reste, par une main habile. Les instruments à vent et les voix y sont animés par un souffle puissant, et les violons, écrits avec une admirable aisance dans le haut de leur échelle, semblent lancer sur l'ensemble d'éblouissantes étincelles. »

Et à propos de l'introduction de *Lohengrin :*

« C'est une merveille d'instrumentation dans les teintes douces comme dans le coloris éclatant... Ce beau morceau d'ailleurs ne contient aucune espèce de duretés; c'est suave, harmonieux autant que grand, fort et retentissant : pour moi, c'est un chef-d'œuvre (3). »

Ainsi s'exprimait, il y a bien des années, un critique, éminent symphoniste lui-même, qui n'est pas suspect d'indulgence à l'égard de R. Wagner. Le temps n'a nullement infirmé ces appréciations élogieuses. On les répète aujourd'hui, on les complète :

« L'orchestre, nous dit-on, est l'agent d'expression résolument choisi par Wagner. C'est dans la partie orchestrale

(2) Suite et fin. — Voy. les deux numéros précédents.

(1) H. Berlioz, *Mémoires*, t. II, p. 67.
(2) H. Berlioz, *A travers chants*, p. 307.
(3) *Ibidem*, p. 308-309.

de ses drames qu'il montre le mieux son génie. R. Wagner est à la recherche des accouplements originaux et imprévus des timbres de l'orchestre; il possède l'art de diversifier et de multiplier les parties et de superposer les dessins les plus variés. R. Wagner est un grand coloriste; son orchestration, souvent fougueuse et puissante, est quelquefois d'une douceur et d'une suavité extrêmes.

« Un des morceaux qui peuvent être pris comme type de l'habileté de Wagner à graduer l'emploi des forces de l'orchestre est certainement *la Chevauchée des Walküres*. Contrastant avec cette étincelante et glorieuse *Chevauchée*, la page symphonique qui résume le mieux les qualités de délicatesse de Wagner est certainement celle qui décrit le sommeil enchanté de Brünnhilde. Un mélange inattendu et savant de timbres amène des effets irrésistibles et fait de cette page captivante une véritable merveille de poésie descriptive (1). »

Qui parle ainsi? Est-ce un de ces wagnériens enthousiastes, idolâtres, pour lesquels Wagner est plus qu'un génie, un messie; plus qu'un messie, un dieu? Point du tout; c'est un esprit libre, un juge indépendant dont je signalerai de fortes critiques : c'est Mme Henriette Fuchs. J'invoque tout de suite ces passages admiratifs après ceux de Berlioz, afin de mettre hors de cause, sans retard, le génie de Wagner et le caractère essentiellement symphonique de ce génie. Mme H. Fuchs ne marchande pas les louanges quand elles sont méritées. A son avis, l'orchestration de Wagner, souvent étonnante au point de vue technique, est tellement pleine, tellement intense, il y circule une telle vie, qu'elle accapare tout l'intérêt, toute l'attention de l'auditeur. Ces expressions ne sont pas trop fortes. Pour ma part, l'orchestre de Wagner me fait vivre, à certains moments, d'une vie comme doublée, triplée, que mon être physique semble ne pas pouvoir contenir et qui déborde en pleurs et en sanglots. Dans la *Marche de Tannhœuser*, le bondissement des violons à l'aigu me donne une commotion étrange qui dure plusieurs heures, pendant lesquelles le travail le plus ardu me devient facile et léger. J'ai observé attentivement le public sous l'impression de ces mêmes effets symphoniques : il m'a paru toujours aussi transporté que moi-même.

Les wagnériens passionnés vont s'imaginer peut-être que j'accorde au maître ce prodigieux pouvoir afin d'être à mon aise pour lui refuser tout le reste. Il n'en est rien. Je reconnais, en outre, à ce prestigieux compositeur le don de la mélodie orchestrale. J'entends par là l'art exquis de faire chanter l'orchestre non seulement par des instruments isolés, mais par des groupes d'instruments, bien plus, par l'ensemble des instruments, de telle sorte que, dans les ensembles, l'auditeur exercé condense, synthétise en un son unique cette foule de sons distincts et croit, avec ravissement, n'entendre qu'une seule voix immense, idéale. Cette puissance mélodieuse de l'ensemble était, pour Berlioz, « ce qui fait de l'orchestre le plus beau produit de l'art moderne (1) ».

(1) Mme H. Fuchs, *l'Opéra et le drame musical, d'après l'œuvre de R. Wagner*, p. 279 à 282.

Lorsqu'on s'occupe de la mélodie vocale dans les drames de Wagner, on doit distinguer deux questions : Wagner était-il capable d'écrire de belles mélodies pour la voix humaine; et, étant doué de façon à en écrire, en a-t-il composé un assez grand nombre? Voilà la première question. La seconde est celle-ci : Wagner a-t-il fait à la voix humaine et à la mélodie leur juste part?

Examinons d'abord le premier point. Que Wagner soit mélodiste à un très haut degré, partisans enthousiastes et admirateurs réservés le reconnaissent également. Ils signalent d'un commun accord, par exemple : dans *le Vaisseau-Fantôme*, la poétique chanson du pilote et l'air du Hollandais, le délicieux chœur des Fileuses et surtout l'exquise ballade de Senta, s'achevant dans un émouvant appel au marin maudit; — dans *Tannhœuser*, l'hymne à Vénus, chant régulier et symétrique d'un élan passionné, dont on peut admirer sans restriction le dessin mélodique; l'hymne à la volupté; la célèbre romance de *l'Étoile* que toute l'Europe a entendue et goûtée; — dans *Lohengrin*, l'ample et noble mélodie par laquelle Elsa, ivre de joie, salue la victoire remportée sur le traître Frédéric par le divin chevalier. Il nous serait trop aisé d'allonger cette liste; terminons-la en rappelant le *cantabile* très développé que chante le ténor, au premier acte de la *Walküre*, morceau connu sous le nom d'*Hymne au printemps* et lequel, dit Mme H. Fuchs, est une merveille de tendresse et d'enthousiasme. La première question reçoit donc, et de la part de tous, une réponse affirmative : oui, Wagner est un grand créateur de mélodies vocales.

La seconde question : Wagner a-t-il fait à la mélodie vocale sa part? veut être envisagée sous deux aspects. Il importe ici de considérer les rapports de la mélodie d'abord avec les paroles et avec le drame, ensuite avec l'orchestre.

Supposons un instant (car nous ne l'admettons pas) que les droits de la poésie et du drame aient été méconnus dans l'opéra moderne autant que Wagner l'affirme. Qu'a-t-il imaginé pour les rétablir? Certains moyens d'une efficacité à ses yeux indiscutable. Je n'en examinerai que deux : l'*allitération*, et cette fusion du discours et du chant qu'il nomme la *mélodie continue*.

L'allitération est un procédé grammatical qui consiste à donner aux mots d'une même phrase des lettres, surtout des initiales analogues ou même sembla-

(1) H. Berlioz, *Mémoires*, t. II, p. 191.

bles, afin d'augmenter le relief sonore et par conséquent l'aptitude mélodique des paroles. Par exemple : *les flots frémissants du fleuve fuient follement en frôlant les rives fleuries*. Les meilleurs juges, bien plus, les partisans déclarés de Wagner renoncent à défendre ce moyen de sonoriser les éléments de la phrase. Ils objectent avec raison que si la rime, quoique fortement appuyée sur le rythme, se perd néanmoins et se noie souvent dans le courant mélodique, les petites minuties verbales de l'allitération y seront tout à fait submergées.

La mélodie continue soulève de vifs débats. Elle est présentée comme une innovation nécessaire qui change la face du drame musical en y faisant rentrer la vérité. Remarquons cette épithète de *continue* destinée à caractériser la nouvelle mélodie. Continue en quoi? En ce qu'elle est aussi peu coupée, aussi peu interrompue, aussi peu suspendue que l'exigent, dit-on, la marche de l'action, l'unité du drame, le développement naturel des mêmes passions. Or ce qui coupe, divise, interrompt, suspend la mélodie, on le sait. Ce sont d'abord les rythmes symétriques, avec ces arrêts et ces retours qui constituent essentiellement le dessin de la phrase musicale (1). Ce sont ensuite les répétitions de certains mots, d'un ou de plusieurs vers, d'une strophe entière, qui font passer et repasser sous la prise de l'organe auditif les mêmes images verbales et sonores et nous aident à saisir, à ressaisir, à posséder, à goûter, à comprendre, à retenir ces choses si prodigieusement rapides et fugitives. La continuité mélodique est encore brisée par les duos, par tous les groupements de voix. On voit tout de suite à quel prix la mélodie continue règnera en souveraine : il lui faut des victimes; elle en fera sans ménagement, sans pitié.

Au point où nous en sommes, il est à propos de se souvenir que la pensée maîtresse de Wagner a toujours été double : verser dans l'opéra toute la symphonie beethovénienne, et charger la parole chantée, la musique vocale, d'expliquer le drame, l'action, les passions. Mais qu'est-ce donc que la musique vocale quant à ses éléments constitutifs, quant à ses forces intimes? La démonstration n'en est plus à faire désormais : le simple discours parlé ou, si l'on aime mieux l'appeler d'un autre nom, le chant de la parole ordinaire contient, à l'état naissant, tous, absolument tous les éléments du chant musical de la voix humaine. Et celle-ci, à son tour, contient tous les éléments du chant de la parole ordinaire, mais agrandis dans tous les sens, soumis à un ordre constant, évident, et, par cet agrandissement comme par cet ordre, idéalisés, c'est-à-dire rendus puissamment expressifs. Donc, ôter à la parole chantée, à la musique vocale, l'un des éléments du simple discours parlé, c'est ôter à la voix chantante en musique l'une de ses forces naturelles, c'est la rendre plus faible, moins expressive que le simple langage parlé. Afin d'être bien compris, j'entre dans les détails.

Dans le discours ordinaire, dans la plus familière conversation, il y a des arrêts, des pauses. Quelqu'un tient le dé, les autres se taisent et écoutent; le discours du beau parleur tourne au monologue. Se sentant goûté, il soigne son débit, il sépare ses phrases, sans doute pour respirer, mais aussi pour rendre aux écoutants l'attention facile. Ces arrêts, ces pauses, le vieil Aristote disait que c'est déjà du rythme : ce rythme est plus marqué dans la parole oratoire, plus sensible encore dans les vers, frappant et saisissant dans le chant musical. Si donc le musicien, dans son tissu mélodique, supprime les coupures rythmiques ou seulement les atténue au point de les rendre à peine perceptibles, sa mélodie sera inférieure au simple discours parlé, plus difficile à dire, plus difficile à écouter. Est-ce là le but, un des buts de la musique?

Je sais tout ce que l'on peut reprocher à l'abus de la carrure et à l'excès de la symétrie. J'ai là, sous la main, une foule d'exemples de rythmes trop coupés, produisant des retours et des arrêts trop géométriquement symétriques. Rappelez-vous seulement l'air, d'ailleurs charmant, mais morcelé en tranches trop pareilles, de l'opéra d'Halévy, *l'Éclair :*

Quand de la nuit — l'épais nuage
Couvrait mes yeux — de son bandeau,
Tu promettais, — pendant l'orage,
L'éclat plus pur — d'un jour nouveau...

Et ainsi jusqu'à la fin. Si le chanteur ne corrige pas avec adresse cette marche uniformément brisée de la mélodie, l'oreille en souffre. Mais le remède d'un abus est-il donc dans la suppression de l'usage? Combien d'exquises mélodies disparaîtraient de notre répertoire si l'on mettait la carrure en interdit absolu! Est-ce d'ailleurs accomplir un progrès que de remplacer le dessin symétrique de ce qu'on appelle un air, une chanson, par la complication, par la succession, curieuse peut-être, mais sans linéaments distincts, d'un certain nombre de sons? Il n'y a plus alors de commencement, de milieu, de fin, de constitution organique. Tel est l'effet que m'a produit, malgré mes dispositions bienveillantes, la chanson du jeune mousse perché dans la hune, au premier acte de *Tristan et Yseult*. J'ai eu beau faire : mon attention n'a pu s'en saisir. J'atteste que le public n'y a rien compris. L'artiste, qui avait fait de son mieux, a été tout affligé de son peu de succès. A mon côté, un auditeur avait crié *bis;* son cri n'a eu aucun écho. Je lui ai demandé s'il trouvait donc ce chant si beau. « Pas du tout, m'a-t-il répondu; mais j'aurais voulu l'entendre encore afin

(1) V. Mathis Lussy, *le Rythme musical, son origine, sa fonction et son accentuation.*

de voir si à la seconde fois un peu de clarté se serait faite. »

Ces paroles, que je déclare authentiques, prouvent d'abord que l'oreille a besoin de trouver un certain contour dans la mélodie pour la percevoir musicalement. Elles démontrent autre chose encore, c'est que la répétition est une des conditions de la bonne perception musicale. En cela, la musique vocale ne fait que se conformer sagement aux lois de ses origines. Se persuaderait-on que, dans le langage parlé, première étoffe du langage chanté, il n'y a pas de répétitions? Wagner réclame sans cesse la vérité, la nature. Soit ; observons la nature dans sa vérité : elle abonde en répétitions de mots, de phrases même. Un enfant, contrarié par sa sœur, l'appellera à satiété : *Vilaine, vilaine, vilaine!* Les amoureux sont des recommenceurs sempiternels. Que signifient leurs redites? que la répétition verbale leur paraît une force expressive au plus haut degré. Cette force est-elle donc inutile à la musique vocale? Nullement : elle lui est indispensable ; et cela non seulement comme moyen expressif, mais encore comme moyen d'arriver à être entendue, écoutée, comprise. Homère disait que les mots ont des ailes ; oui, ils en ont, ils volent, ils passent avec la rapidité de l'oiseau. Au premier vol, au premier passage, la phrase verbale, ainsi que la phrase musicale qui les porte, vous ont échappé : le musicien doit-il n'en avoir cure? doit-il vous signifier que c'est tant pis pour vous? Alors, ce sera encore plus tant pis pour lui. Il a ce qu'il faut pour nous aider et, en nous aidant, pour nous plaire : s'il ne s'en sert pas, il manque à notre nature, et à la nature amie des refrains, et à son art lui-même.

« Quand Wagner daignait faire de la musique comme tout le monde, il en faisait mieux que personne. » Rien de plus juste que cette observation de M. Camille Bellaigue dans son travail sur l'unique représentation de *Lohengrin* à Paris (1). Le malheur est que Wagner s'est proposé, avec une résolution de plus en plus ferme, de composer des drames lyriques essentiellement différents des opéras classiques. J'ai déjà cité l'opuscule où, prêtant ses projets à Beethoven, il lui attribue une théorie relative à l'union de l'orchestre et des voix humaines. Ce même écrit contient le passage suivant : « L'opéra n'est point mon fait ; du moins je ne connais pas de théâtre au monde pour lequel je voudrais m'engager à composer un nouvel ouvrage. Si j'écrivais une partition conformément à mes propres instincts, personne ne voudrait l'entendre, car je n'y mettrais ni ariettes, ni duos, ni rien de tout ce bagage convenu qui sert aujourd'hui à fabriquer un opéra. » Après avoir reproduit cette déclaration, M. Ad. Jullien ajoute : « Et ce que Beethoven, censément, n'aurait pas osé tenter, Wagner l'entreprit. » Soixante pages plus loin, M. Ad. Jullien loue la contexture symphonique et l'atmosphère sonore au-dessus de laquelle, dans *Lohengrin*, « chaque personnage déclame juste ce qu'il doit dire, jamais moins ni plus, en un récit toujours très mélodieux et très élevé, mais *sans se répéter*, sans presque jamais *chanter avec un autre personnage*, car il est également contraire à la vérité que deux personnes parlent ensemble, comme Grimm et Rousseau l'ont fait remarquer depuis longtemps, ou qu'une seule redise plusieurs fois le même refrain ainsi qu'un exercice vocal (1). »

J'ai déjà répondu à la doctrine qui exclut les répétitions et les refrains. Examinons à présent celle qui juge les duos contraires à la vérité. A quelle vérité? A la vérité ordinaire ou à la vérité musicale (2)? J'ai fait remarquer que ces deux vérités se tiennent, que la seconde n'est que la première agrandie et soumise à un ordre qu'accepte l'oreille et qu'approuve la raison. Il faut les admettre l'une et l'autre, mais ne pas les confondre et laisser chacune à sa place, l'une dans la conversation et dans la vie ordinaire, l'autre dans la vie théâtrale et dans l'ordre musical. Si vous admettez la seconde, la vérité musicale, il faut l'admettre tout entière ou la rejeter tout entière. Vous dites que le duo est contraire à la vérité ; sans doute le duo musical, en tant que musical au degré parfait, est d'une vérité supérieure à la vérité : à la réalité ordinaire ; mais croyez-vous donc que le récit musical de Wagner soit plus que le duo dans l'ordinaire réalité ? Est-ce que, dans la vie vraie, on chante son amour, sa douleur, sa colère? Vous éliminez le duo comme n'étant pas dans la vérité de la vie réelle ; alors il faut abolir toute musique, absolument toute.

Mais pourquoi vous révoltez-vous à cette pensée? Pourquoi conservez-vous le chant isolé d'un personnage alternant avec celui d'un autre personnage ; pourquoi ne dites-vous pas que ce chant est, lui aussi, contraire à la vérité ? C'est qu'en effet il ne l'est pas : c'est une forme de la voix humaine qui n'est pas celle de tous les jours, mais qui n'est pourtant que la voix naturelle progressivement agrandie et réglée. C'est parce qu'elle est encore naturelle, quoique agrandie, que nous l'aimons, qu'elle nous plaît. De même le duo. Quoi ! Il est contraire à la vérité que deux personnes parlent ensemble? Mais la chose arrive chaque jour, surtout entre gens passionnés. Dans un groupe animé où l'on discute, tous parlent à la fois. On ne s'entend plus alors ; c'est évident. Admirez maintenant le miracle de l'art musical au lieu de le méconnaître. Ces voix simultanées et confuses, la musique les prend, les réunit, les accorde, et du désordre tire un ordre ravissant et une exquise harmonie. Et n'objectez pas qu'on n'y comprend rien : la scène a été amenée, les carac-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1887, p. 462.

(1) Ad. Jullien, *R. Wagner*, p. 36.

(2) Ad. Jullien, *R. Wagner*, p. 36.

tères sont connus, l'action s'est déroulée; quoiqu'ils parlent ensemble, je sais fort bien ce que disent Figaro, Rosine, Lindor, Basile et surtout l'infortuné Bartolo. Je sais très bien ce que disent ensemble Mathilde et Arnold. D'ailleurs, lisez le livret avant la représentation : qui vous en empêche?

Non seulement les duos, les trios, les sextuors ne sont pas contraires à la vérité, mais ils sont la vérité musicale par excellence, à sa plus haute puissance. On aura beau argumenter; la négation de ces magnifiques ensembles ne prévaudra pas: c'est cette négation qui est à la fois, de la part d'un musicien, une contradiction et un paradoxe esthétique indéfendable.

Je n'oublie pas ce que répliquent les partisans de cette théorie. Les duos, les trios, les groupes de voix autres que les chœurs sont remplacés, disent-ils avec grand avantage, dans les œuvres de Wagner, par les motifs directeurs et caractéristiques, par les *Leitmotive*. Je ne songe nullement à contester la haute valeur de ce moyen musical: il rappelle les scènes principales, les situations émouvantes, les personnages aussi et, par association d'idées, les caractères des personnages en même temps que leur figure et leur rôle. R. Wagner, en plus d'un endroit, en a tiré des effets excellents. Plus et mieux qu'aucun autre, de plusieurs motifs entrelacés il a su former un tissu symphonique de la trame la plus ferme et la plus brillante. Ajoutons que le retour de ces thèmes donne à l'ensemble du drame la liaison et l'unité. Il n'y a lieu de blâmer les *Leitmotive* que lorsque le compositeur s'y complaît au point de tomber dans le rabâchage, ce qui est bien quelquefois arrivé. Il serait aisé de signaler chez nos musiciens français, chez les aînés comme chez les jeunes, l'heureux emploi de ces retours et dans l'orchestre et dans le chant. S'ensuit-il néanmoins de ces indéniables mérites que le *Leitmotiv* remplace les duos et les trios, qu'il en soit l'équivalent expressif? Qui ne voit, avec quelque attention, que ce sont là choses fort différentes? En réalité, le duo, presque toujours ce sont deux âmes éprouvant un même sentiment au même degré, l'exprimant en même temps, et de leurs deux voix, grâce au prodige de l'harmonie, ne faisant plus qu'une seule voix de force double, d'éclat double, dont l'intensité réalise la fusion vraiment idéale de deux êtres. Que les motifs directeurs ramenés et combinés même par le génie aboutissent à un pareil résultat, on ne l'a pas encore prouvé.

Les duos sont si peu contraires à la vérité musicale que Wagner lui-même, et cela jusque dans les œuvres les plus conformes à sa doctrine, n'a pas laissé que d'en écrire, rares et courts sans doute, mais bien caractérisés et fort beaux. Ses défenseurs en conviennent; toutefois ils remarquent aussitôt que, chez Wagner, l'emploi des duos est toujours *justifié*. Cet emploi est donc justifiable. Alors pourquoi condamner en général ce qu'on approuve en particulier? Aussi ne le condamne-t-on guère qu'en théorie; et certains de nos compositeurs, appelés wagnériens à tort ou à raison, ne se font pas faute d'enrichir leurs opéras de ces morceaux à voix groupées que le maître avait juré de proscrire.

Ainsi, à considérer le chant de la voix dans son rapport avec la parole et avec le drame, Wagner a enlevé à cet organe des passions humaines plusieurs de ses énergies essentielles. En même temps, entraîné par son tempérament propre, il reportait à l'orchestre, je ne dis pas toujours, mais trop fréquemment, ce qu'il refusait aux voix. De la sorte l'élément indéterminé de la musique se dilatait, se multipliait, se variait sous mille et mille formes, tantôt fatigantes, tantôt enivrantes, aux dépens de l'élément précis, déterminé, lumineux, aux dépens, dis-je, de la parole chantée, sans la juste intervention de laquelle le drame est inintelligible. C'est dans l'intérêt même du drame qu'il fallait laisser aux voix de quoi éclairer l'instrumentation et faire équilibre à la symphonie. Cet équilibre, on me le montre et je le vois dans *Lohengrin* (1), dans *les Maîtres chanteurs*. Dans les œuvres que Wagner tenait pour l'exacte manifestation de son génie, cet équilibre se rompt à mainte scène. J'en ai plus d'une fois pris gaiement mon parti. Endormi par les dialogues interminables que l'on sait, j'en détournais mon attention et la reportais sur les inépuisables merveilles, sur les richesses incomparables de l'orchestre. Je livrais à la symphonie mes sens et mon esprit; et c'était pour moi une source de suaves jouissances. Toutefois cette volupté n'était pas sans quelque regret. Je n'ai jamais prononcé cette phrase, échappée devant Mme H. Fuchs à l'un des fervents admirateurs de Wagner, pendant une représentation de *Siegfried* : « Ah! que ces chanteurs me gênent donc pour entendre l'orchestre (2)! »

Les partisans enthousiastes de Wagner ne sont pas toujours ses défenseurs les plus habiles. En général, ils ne tirent qu'un faible parti des artifices de mise en scène employés ou plutôt prodigués au théâtre de Bayreuth. Ce qu'ils trouvent surtout à louer dans ce luxe de précautions prises contre l'inattention du spectateur, dans ces inventions nombreuses d'une machinerie abondante en effets nouveaux, c'est, disent-ils, qu'il en résulte une illusion complète. Peut-être ce résultat est-il celui qu'a voulu obtenir Wagner. En quoi il se serait lourdement trompé. Il n'y a qu'un enfant qui puisse être dupe jusqu'à l'illusion de ces féeries quelquefois naïves. Les meilleurs juges en cette matière nous avertissent que la mise en scène ne doit pas viser à être une sorte de trompe-l'œil; dans ce cas, en effet, elle s'emparerait de notre esprit à tel point qu'on ne

(1) Voy. dans la *Revue bleue* du 7 mai 1887 le double et très instructif compte rendu de la représentation de *Lohengrin*, par MM. Paul Fuchs et Léon Pillaut.

(2) Ouvrage cité, p. 283.

penserait plus ni au drame ni à la musique, mais uniquement au tableau placé devant nos yeux. La bonne mise en scène ne confisque pas l'attention due aux personnages et à leurs sentiments: elle se borne à *exposer* aux regards ces sentiments et ces personnages. Elle est le complément de la parole ; à l'occasion, elle y supplée quand les mots ne sont pas entendus. Mais alors, point n'est besoin que cette décoration soit si ambitieusement compliquée. Acceptée à titre d'explication, elle pourrait, dans les drames de Wagner, être approuvée; car souvent les paroles sont couvertes par l'orchestre, et la mise en scène sert d'interprétation. Pourtant elle est parfois trop envahissante. Le fût-elle moins, Wagner, je le crois, n'aurait pas été amené à la développer autant s'il ne s'était instinctivement et justement méfié de la clarté de certains de ses drames et s'il n'avait voulu, par ce moyen, les rendre plus intelligibles.

Pour tout esprit impartial, il demeure établi que l'application du procédé symphonique à la scène, que l'opéra symphonique (à lui donner son vrai nom) n'est pas une tentative contraire aux principes de l'art. Ceux-là mêmes ne la condamnent pas qui jugent que Wagner a trop souvent réduit la voix humaine au rôle de flûte ou de clarinette parlante, qu'il l'a traitée comme un instrument de l'orchestre, sans doute avec une ingéniosité de premier ordre, mais à l'encontre de la nature de cet organe humain. Toutes réserves faites, ils déclarent que cette tentative qui consiste à transformer la symphonie en opéra « ouvre une voie nouvelle à la musique dramatique ».

C'est aussi ma conviction. Cependant je la fonde sur des raisons un peu différentes de celles que donne Mme H. Fuchs. Je suis d'accord avec elle quand elle refuse de dire, comme Grétry, que la symphonie est un genre inférieur. Mais il m'est impossible d'admettre que la symphonie soit la forme musicale la plus conforme à l'essence même de la musique. Il n'y a pas entre la musique vocale et la musique instrumentale de différence essentielle. Les instruments supérieurs sont des voix artificielles ; notre larynx est une voix naturelle : voix de part et d'autre ; il ne faut jamais perdre de vue cette similitude. Or la voix humaine qui chante, étant la voix d'un organe naturel, est non seulement plus conforme que toute autre voix à la musique naturelle, mais elle est la musique naturelle elle-même, donc la musique dans son essence.

Voilà donc deux sortes de voix, celle du larynx humain et celles des instruments supérieurs. Entre les deux sortes de voix, quelles sont les différences quant à la force expressive ? Les instruments de l'orchestre ne peuvent pas parler ; notre instrument vocal le peut, et il peut aussi chanter sans parler, vocaliser, moduler sur une seule syllabe. Mais que notre voix chante avec paroles ou sans paroles, elle est à certains égards inférieure aux voix instrumentales. Où est la supériorité de celles-ci ? Je l'ai dit déjà : ces voix n'étant plus déterminées par les mots, elles excellent à exprimer les murmures, les bruits, les sonorités indéterminées de la nature physique et les sentiments les plus vagues de l'âme humaine, trouble, mélancolie, inquiétude, extase. De là une source d'effets musicaux variés, harmonieux, poétiques, que notre voix chantant avec paroles exprime infiniment moins bien parce qu'elle donne la détermination à ce qui ne la comporte pas. Ces effets, par leur caractère vague, jettent l'esprit dans des conceptions imaginaires, flottantes, quelquefois idéales. Ainsi à chaque genre de voix son domaine : aux voix instrumentales, l'indéterminé, l'idéal vague, l'imaginaire ; aux voix humaines, l'idéal déterminé, la précision qui vient des paroles. Il est certain qu'une œuvre musicale qui contient dans de justes proportions ces deux sortes de puissances expressives est d'une grande richesse. Les employer l'une et l'autre en faisant à la symphonie la part aussi large que possible, plus large qu'on ne l'a faite encore, et tout en gardant l'équilibre, c'est donc développer et renouveler l'art musical. Si Wagner y eût pleinement et constamment réussi, il aurait créé à toujours le type de l'opéra symphonique, et son œuvre ne serait pas si contestée.

Maintenant est-il vrai que la musique avec paroles soit plus nette, mais moins profonde que la musique instrumentale ? Mme H. Fuchs, en l'affirmant, croit pouvoir s'appuyer sur une page de M. Sully Prudhomme (1). Mais celui-ci a soin de faire observer que l'idéal qu'éveille en nous la musique d'orchestre est *relatif* à chaque intelligence. Pour une imagination puissante comme celle de notre poète philosophe, la symphonie sera un excitant plus fécond que la musique vocale, parce qu'il y mettra ses conceptions à lui, qui sont plus belles que celles d'un livret quelconque. Mais il est telle autre personne, moins inspirée, moins poétiquement douée, à qui les paroles chantées apporteront des images idéales plus nettes et plus profondes à la fois que celles que l'orchestre seul susciterait dans son esprit.

Ce n'est pas tout : lorsqu'on traite cette question, il importerait de distinguer entre les diverses parties de la symphonie : toutes ne nous touchent pas de la même façon ni au même degré. Évidemment un *scherzo* ou un *allegro scherzando*, ou un *minuetto*, ne nous fait pas rêver comme un *adagio*, cet idéal de vie future, ce bonheur surnaturel que M. Sully Prudhomme dépeint dans son dernier poème en si éclatantes et si suaves couleurs.

Ainsi la supériorité de l'élément symphonique consiste, selon nous, non pas en ce que cet élément est

1) Sully Prudhomme, *L'expression dans les beaux-arts*, p. 276-277.

plus conforme à l'essence de la musique que l'élément vocal, non pas même en ce que la symphonie nous plonge dans le rêve de la félicité idéale, mais en ce que l'élément symphonique est surtout expressif de ce que la voix chantante exprime peu ou mal, savoir : le vague, l'indéterminé dans les sonorités de la nature et dans les états de l'âme. Cependant l'expression de ces phénomènes et de ces états est toujours obscure ; on la rend plus claire par l'adjonction des paroles chantées. Le mérite de Wagner est d'avoir vu que l'auditeur comprend et accepte beaucoup plus de musique symphonique qu'on n'en met d'ordinaire dans l'opéra, si l'on s'arrange de façon à l'expliquer par la musique vocale. Son tort est de n'avoir pas su trouver, principalement dans ses œuvres systématiques, le juste rapport et la proportion nécessaire entre les deux puissances expressives.

Il a un autre tort : il écrit ses drames comme s'il ignorait quel est le véritable but de l'art et de son art. Pourquoi va-t-on aux théâtres de musique? Est-ce afin de constater qu'une race est supérieure à une autre? Est-ce afin de subir, coûte que coûte, les idées d'un artiste résolu à nous les imposer? Est-ce afin d'apprendre à nous passer de duos et de chœurs? Un théâtre est-il enfin un lieu de travail comme une salle d'études? Non ; nous allons y chercher le plaisir musical, lequel n'est pas un simple divertissement, mais l'une des plus nobles jouissances permises à l'homme. Ce plaisir est double : il est intellectuel et moral quand nous jouissons de l'expression des sentiments ; il est, il doit être physique par la caresse des sons sur notre appareil auditif et par la délectation que nous cause cette caresse (1). Bref, nous allons à l'Opéra pour nous délecter, et de ces deux façons.

Que les drames de Wagner nous procurent à un haut degré ces deux délectations, c'est évident. Qu'ils nous les fassent fréquemment payer par le contraire de la jouissance, on le nierait en vain. Aussi, même en Allemagne, on n'hésite pas, par exemple, à abréger au moyen de larges coupures l'accablante monotonie des monologues et des dialogues. Il n'est pourtant pas possible de remédier à tout, à l'absence de pondération dans la phrase musicale, à des redites irritantes, à un terrible abus des *fortissimo*, à la proscription des cadences parfaites et des résolutions tonales. Même après une étude préparatoire du livret et de la partition, il a fallu bien des fois peiner à la représentation, au lieu de s'abandonner à un plaisir sans trop de mélange. Cependant ce que souhaite l'auditeur, c'est la plus grande jouissance au prix du moindre labeur. La main du maître est puissante : n'est-elle jamais brutale? Il a l'éclat qui éblouit, la supériorité qui s'impose : a-t-il autant le charme qui ravit?

N'importe : ne méconnaissons rien; ne jugeons pas cet art et ces œuvres à un point de vue exclusivement français. Fils de Descartes, nous exigeons la clarté. Enfants du Nord, compatriotes de Hegel, les Allemands la réclament moins impérieusement que nous. Dans leur penchant inné pour la symphonie, pour le rêve, pour l'indéterminé, pour le fantastique d'Hoffmann comme pour celui de Weber, ils souffrent moins que nous de certains défauts que l'orchestre enveloppe d'un voile de fascinantes sonorités. Comprenons leurs préférences; mais qu'à leur tour ils comprennent les nôtres. A chacun son naturel. Peut-être quelque jour un génie complet apportera-t-il l'opéra symphonique dans sa perfection et marqué d'un caractère d'humaine universalité. Celui-là sera compris de tous, et aisément. Cent volumes et plusieurs Revues ne seront pas nécessaires pour en donner l'intelligence au monde.

Quelqu'un, arrêtant un jour Cherubini au passage, lui dit : « Eh bien, monsieur, vous ne venez pas entendre la nouvelle composition de Berlioz? » (C'était la *Symphonie fantastique*.) Cherubini répondit : « Zé n'ai pas bésoin d'aller savoir comment il né faut pas faire (1). » Parole dure et dangereuse qui, érigée en principe, serait mortelle au progrès de l'art. Tout homme de talent est plus ou moins capable d'enseigner comment il faut et comment il ne faut pas faire. Ce double pouvoir est, au suprême degré, le privilège des novateurs de génie. Hardis et robustes, s'ils réussissent, c'est grandement; s'ils se trompent, leur erreur est éclatante et, une fois reconnue, inoubliable. Beethoven avait prouvé en maître, par sa neuvième symphonie, que ce genre de composition accompagné de chœurs est plus intelligible et partant accessible à un plus grand nombre d'amis de la musique : Berlioz recueille cette belle expérience, il en profite; il développe la même forme musicale jusqu'aux proportions de la symphonie dramatique. Peut-être même a-t-il déjà constitué l'opéra symphonique : nous en attendons la preuve décisive, qui sera, nous l'espérons, la représentation de *Benvenuto Cellini* sur la scène de l'Opéra-Comique reconstruit. Que fait à son tour Wagner? Il achève la transformation, si avancée chez Berlioz, de la symphonie en drame. Mais, chemin faisant, ce bouillant génie, parfois sauvage dans ses élans, se grise, s'emporte, atteint le but, mais se précipite au delà : au lieu de rester dans le cadre où est né *Lohengrin*, son chef-d'œuvre, il dogmatise, il disserte, et le voilà qui violente les facultés naturelles de l'auditeur, du chanteur, de l'instrumentiste. Ses dons sont si brillants qu'aux yeux d'un grand nombre de juges ils dissimulent ses excès et ses défaillances. Encore quelques années, excès et défaillances seront pour tous aussi évidents que les dons.

Ce qui intéresse ici le psychologue impartial, c'est

(1) Sully Prudhomme, ouvrage cité, p. 4.

(1) Hector Berlioz, *Mémoires*, t. Ier, p. 171.

principalement la manifestation de la loi selon laquelle la symphonie a été attirée, puis entraînée vers les paroles, vers le drame, jusqu'à ce que, par une alliance intime, elle ait donné naissance à une nouvelle forme d'opéra. Il y aura encore, et longtemps, des symphonies sans programme, sans livret; l'élite de premier rang s'en délectera. Il y aura sans doute aussi des opéras symphoniques : l'élite de second rang ou plutôt toute élite prendra plaisir à les entendre. Toutefois il n'est pas à prévoir que l'opéra symphonique supplante l'opéra, le grand opéra, plus humain que descriptif, ni l'opéra-comique (1). Tous ces genres vivront parce que chacun d'entre eux a son public qui le recherche et qui l'aime. L'opéra italien, celui qu'on écrivait pour les virtuoses, languissait; il serait mort tout seul sans les coups d'épée de Wagner. Depuis près de cinquante ans que Wagner a paru, l'opéra et l'opéra-comique n'ont pas cessé, quoi qu'on en dise, d'enfanter des chefs d'œuvre. Le temps mettra tout à sa place et montrera qu'il y a place pour tout ce qui est digne de durer.

Et l'homme, dira-t-on, qu'en pensez-vous? Je pense que depuis un temps il en a été beaucoup parlé. Pour la biographie, je renvoie aux auteurs que j'ai recommandés et avant tous à M. Ad. Jullien. Au neuvième chapitre de son second volume M. Ed. Schuré écrit ceci : « Wagner impose à la psychologie un des problèmes les plus curieux et les plus difficiles par le grand contraste entre son caractère et son génie, entre son tempérament d'homme et ses aspirations d'artiste (2). » Et en distinguant le génie du caractère, puis en les observant dans leur action réciproque, le savant esthéticien essaye de saisir le secret de cette étrange individualité. A nos yeux, le cas dont il s'agit rentre dans une vaste et épineuse question, celle de savoir comment une aptitude spéciale tout à fait éminente coexiste dans la même tête avec une raison et un caractère énormément inférieurs. Même à notre époque, après tant d'observations et d'analyses, ce problème psychologique demeure aussi ardu qu'attirant. Peut-être l'aborderons-nous quelque jour, mais à un point de vue général et non en prenant pour centre d'études tel personnage en particulier, quelque retentissant qu'ait été le fracas de son nom (3).

CH. LÉVÊQUE.

(1) Voy. sur l'histoire de l'opéra-comique le livre judicieux et délicat de M. Camille Bellaigue intitulé : *Un siècle de musique française*. (Paris, Delagrave, 1887.) Voy. aussi, dans la *Revue de l'art dramatique* du 15 juin 1887, un article très étudié et plein de faits : *l'Opéra-comique, 1715-1887*, par MM. Albert Soubies et Charles Malherbe.

(2) *Le Drame musical*, t. II, p. 291.

(3) A propos du premier article de M. Ch. Lévêque et de l'*Ode à la joie* de Schiller, que Beethoven a choisie pour texte de sa neuvième symphonie en l'interprétant comme une ode à la *liberté*, M. Emile Beaussire (de l'Institut) a adressé [illegible] lettre fort intéressante, que [illegible] numéro avec la réponse de celui-ci. [illegible] *Note de la D*[illegible]

LA BELLE MADAME HÉLÈNE

Nouvelle alsacienne

— Je déteste le printemps, disait Pacôme Guttenheim : je hais cette saison des hannetons et des giboulées. On ne peut plus fumer sa pipe devant le poêle où l'on étouffe, et, si l'on met le nez dehors, on risque d'attraper un coup de soleil. J'aime mieux les vieilles pommes de terre, qui font que la cuillère se tient toute droite dans la soupe aux choux, que les pommes de terre nouvelles, qui sont pleines d'eau et prennent dans l'estomac une place inutile. Quant aux petits oiseaux, je ne les ai jamais goûtés qu'en salmis. Encore ne mange-t-on pas les hirondelles, qui ne sont bonnes qu'à troubler les gens paisibles par leurs tournoiements sans but et sans fin, et dont les cris aigus nous empêchent d'entendre ce que disent les voisins et les voisines assis devant leurs portes.

Et Bigle approuvait de la tête et se faisait du bon sang.

C'était sous Louis-Philippe, aux environs de 1840, dans un chef-lieu d'arrondissement du Bas-Rhin nommé Schlittenbourg. Pacôme Guttenheim était le plus riche bourgeois de la ville, et Onésime Bigle, l'organiste de Sainte-Perpétue, son inséparable ami. Chaque soir ils buvaient ensemble leurs vingt chopes à la brasserie de l'*Homme rouge*, en faisant leur partie de dominos. Bigle était très fort aux dominos, plus fort même que sur l'orgue de la paroisse, et battait régulièrement son partenaire. Il en résultait que Pacôme payait chaque soir les vingt chopes. Il payait encore une foule d'autres choses, ce brave Pacôme. N'était-il pas vieux garçon, sans neveux et sans gouvernante, et le plus gros propriétaire de l'arrondissement? Or le pauvre Onésime était affligé de quatre garçons et d'autant de filles et n'avait d'autres ressources que sa place d'organiste, plus, quelques leçons de violon, de clarinette ou de trombone, qu'il allait donnant par la ville. Et quand il rentrait au logis, c'étaient d'interminables jérémiades de la part de sa douce moitié : « Il faisait dur vivre, et du temps de Louis XVIII, bien sûr, le beurre était meilleur marché. Qu'allait-on devenir quand il faudrait marier les quatre filles et caser les quatre garçons, des garnements rebelles à toute discipline et ne montrant de dispositions qu'à user leurs souliers et leurs fonds de culottes ? » Encore un sujet de récriminations, ces fameux fonds, les seuls qui se renouvelassent dans la maison d'une façon quelque peu régulière.

A tout cela Bigle répondait invariablement :

— Ne te fais pas de mauvais sang, ma Lotta. N'avons-nous pas là Pacôme, qui ne se mariera jamais et qui possède quarante bonnes mille livres de rentes? Maître Judemann, le notaire, me l'affirmait hier encore.

Il est certain que l'organiste avait su se rendre indispensable dans la maison de son ami. Pacôme avait hérité de son père, M. le conseiller Justus Guttenheim, outre les fameuses quarante mille livres de rentes, une humeur placide, un robuste appétit et, partant, un excellent cœur ; de plus et dominant tout le reste, un goût passionné pour la musique. Sa mélomanie avait fait de Bigle son compagnon inséparable, et sa bonté d'âme lui inspirait journellement, à l'égard de cet ami peu fortuné, mille attentions délicates qui déguisaient toujours le bienfait sous la forme d'une surprise amicale. Pacôme était le parrain de tous les petits Bigle et n'oubliait jamais l'anniversaire de leur naissance : en retour, il recevait leur visite au jour de sa fête et ne les renvoyait jamais les mains vides. Sous prétexte de leçons d'accompagnement, qu'il payait largement du reste, Pacôme faisait venir chaque matin l'ami Bigle, qui déjeunait avec lui ; puis, une fois le café pris, les pipes fumées, on écorchait ensemble quelque sonate de Mozart ou de Moscheless.

Oh ! ce Moscheless ! que de délices n'a-t-il pas procurées aux polissons de Schlittenbourg, qui s'arrêtaient, à l'heure de l'école, devant les fenêtres de la maison Guttenheim, tirant la langue et se grattant le bas des reins, à écouter le vieux piano-forte qui, sous les longs doigts maigres de Bigle, grinçait de toutes ses cordes détendues, et la base du bon Pacôme ronflant et ronronnant comme une toupie d'Allemagne !

Au jour de l'an et à la Saint-Charles, patron de toutes les *Lotta* d'Alsace, Mme Bigle recevait toujours, de la part de Pacôme Guttenheim, quelque pièce de soie ou quelque châle français venus de Strasbourg à son adresse. Nul ne s'avisa jamais d'en médire, vu la moralité notoire de Pacôme Guttenheim, et Mme Carlotta Bigle étant, au dire de M. le vicaire lui-même, une personne du plus grand mérite, fidèle à tous ses devoirs ; du reste, la dame la plus maigre de tout Schlittenbourg et la créature la plus acariâtre qu'on puisse imaginer.

Or, un beau matin d'avril 184., tandis que Pacôme débouchait devant son ami Bigle une vieille fiole de vin blanc qu'ils devaient déguster ensemble, Dominique annonça M. le pasteur Schulmeister. Les deux amis se levèrent aussitôt et Pacôme offrit au visiteur le vieux fauteuil de feu M. le conseiller son père. Le pasteur avait une longue redingote et une figure vénérable. Il s'assit, mit entre ses jambes sa canne, sur laquelle il posa son chapeau à larges bords, puis il débuta en ces termes :

— Monsieur Pacôme Guttenheim, tout Schlittenbourg honore votre charité, et c'est à cette vertu, la plus noble de toutes, que je viens faire appel aujourd'hui. On m'a recommandé une mère de famille, native de Schlittenbourg, Mme veuve Letourneur, née Hartmann.

— La petite Hélène ? la belle demoiselle Hartmann ? interrompit Pacôme.

— Elle-même. Elle avait épousé, vous devez vous en souvenir, un jeune homme étranger à notre pays, qui l'emmena à Paris d'abord, puis partout où l'ont porté les caprices et les malchances d'une vie assez décousue. Mme Letourneur a été très malheureuse ; elle méritait mieux. Devenue veuve, elle a pris le parti fort sage de revenir au pays, où elle et ses deux enfants sont certains de trouver l'estime et l'appui de tous les gens de bien. Nous ne sommes pas oublieux, en Alsace, et nous savons garder au fond du cœur la place intacte de tout ce que nous avons aimé jadis. Mme Hélène nous retrouvera tous ce que nous étions pour elle au temps de sa jeunesse et de sa prospérité. Forcée aujourd'hui de recourir au travail de ses mains, elle se propose d'utiliser ici son adresse naturelle et le goût qu'elle a acquis à Paris. Elle espère que quelques dames de Schlittenbourg voudront bien lui commander leurs toilettes, et je ne doute pas qu'une personne aussi distinguée ne réussisse à importer dans notre ville cette simple élégance des gens comme il faut, si opposée aux excentricités de mauvais aloi dont ici même on pourrait citer plus d'un fâcheux exemple. Voici maintenant où j'en veux venir, mon cher monsieur Pacôme. Vous possédez au second étage de cette maison un appartement dont vous n'usez pas et que vous avez même loué à plusieurs reprises. Je viens vous prier de vouloir bien le céder sans bail écrit à Mme Hélène Letourneur, qui va tenter d'y établir son magasin de modes. Si le succès ne répond pas à ses efforts, elle ira occuper ailleurs un logement plus modeste, et dans ce cas nous nous engageons d'honneur, nos amis et moi, à vous indemniser au taux de la précédente location. Nous vous prions seulement, au début de cette installation un peu précaire, de n'être pas exigeant et d'attendre peut-être le payement des premiers termes au delà de ce que font les propriétaires qui usent de leur droit dans toute sa rigueur. Acceptez-vous ?

Pacôme, n'écoutant que sa générosité native, répliqua sans hésitation :

— Monsieur Schulmeister, je suis trop fier de m'associer à vos charités pour vous répondre par autre chose qu'un remerciement.

— Merci, mon cher monsieur Pacôme, merci. Je n'attendais pas moins de vous et je suis certain que cette bonne action vous portera bonheur.

Et le digne ministre se retira avec un bon sourire.

Dès qu'il eut le dos tourné, Bigle hasarda la réflexion suivante :

— Ne crains-tu pas que cette modiste ne te procure bien des ennuis ? Toute la sainte journée on ne va faire

que monter et descendre, et ne sais-tu pas que les Schlittenbourgeoises sont autant de pies borgnes? Que de bruit! que de caquets! que d'embarras!

— Et la marmaille! Moi d'abord, j'ai les enfants en horreur.

— Hein? exclama Bigle d'un air grincheux.

— Pas les tiens! pas les tiens! se hâta d'ajouter le bon Pacôme. Je les aime même, beaucoup les tiens, car tous tiennent de leur mère et de toi un charmant caractère. Mais, vois-tu, tous les enfants, à part les tiens, bien entendu, sont bien les êtres les plus insupportables!

— Nous ne pourrons plus même faire de la musique sans entendre au-dessus de nos têtes des cris et des piétinements.

— C'en est fait de notre vie tranquille.

— Tu as trop bon cœur, je te l'ai dit cent fois, mon pauvre ami, et les intrigants te mangent la laine sur le dos.

— Ne crois pas ça! ne crois pas ça! J'ai au contraire beaucoup de fermeté; je suis même dur en certains cas. Je ne peux pourtant pas me dédire à présent, car bien certainement le vieux pasteur a déjà publié partout ce qu'il appelle ma bonne action. Au diable le ministre! Il avait bien besoin de venir troubler notre existence!

Huit jours après, Mme veuve Letourneur, débarquant de la diligence Laffitte et Caillard, s'installait dans la maison de Pacôme, qui l'accueillit sur le seuil, souriant et empressé. Mme Hélène reçut avec beaucoup de dignité les avances de son propriétaire. Quant à ses enfants, ils vinrent l'un après l'autre offrir gentiment leur front à baiser à notre ami, qui n'en revenait pas de leurs bonnes manières. Tous deux, un fin petit garçon et une belle petite personne déjà grandelette, avaient la grâce des enfants élevés à Paris, et leurs habits de deuil, fort modestes cependant, étaient bien coupés et seyaient bien. Toutes les commères se tenaient sur leurs portes.

— Avez-vous remarqué, dit la directrice des postes à la femme du juge de paix, qu'elle a des gants de peau? C'est bien du *fla-fla* pour sa position!

— Et qu'elle a tendu la main à son propriétaire! Ce sont là les façons de Paris.

Jusqu'au soir il ne fut question dans Schlittenbourg que de la belle Mme Hélène.

La curiosité s'en mêlant, toutes les dames de la ville vinrent lui commander, qui un chapeau, qui une robe, et la modiste dut bientôt s'adjoindre quelques ouvrières.

Ce petit monde à nuques frisées, groupé aux fenêtres donnant sur la rue, cousait, caquetait, croquait des pommes vertes, chantait beaucoup, riait sans cesse, à propos de tout et à propos de rien, surtout quand venait à passer quelque bourgeoise fagotée ou quelque officier de la garnison. Lorsque, vers le milieu du jour, notre ami Pacôme rentrait de sa promenade, il s'amusait de ces minois chiffonnés, trouvant que cela rajeunissait singulièrement la vieille maison du conseiller son père. Après son dîner, quand il se dirigeait du côté de la brasserie, il rencontrait toujours les deux enfants. Ceux-ci interrompaient leurs jeux pour venir l'embrasser. Alors il se retournait et il apercevait à la fenêtre Mme Hélène qui, sa journée faite, surveillait ses enfants en respirant l'air du soir et montrait son pur et beau visage dans un encadrement de liserons et de glycines. Il lui faisait un geste de la main, elle s'inclinait en souriant, et il s'en allait, tout guilleret, retrouver son ami Bigle à l'*Homme rouge*.

Un soir, il se fit annoncer chez sa locataire et lui dit :

— Madame, je vois avec peine que vos chers enfants n'ont que la rue pour s'ébattre. Je viens vous offrir le jardin pour leurs récréations. Voici venir la saison des fruits, et Dominique leur fera cueillir des cerises. Je vous apporte la clef, n'allant jamais au jardin; car je déteste la nature et ne me plais que dans la fumée des pipes.

A partir de cette visite, ce fut entre notre ami et sa locataire un continuel échange de politesses et d'attentions aimables. Il ne se passait pas de jour que Dominique ne montât au second éloge quelque panier de fraises; et chaque matin un gros bouquet, fait par les blanches mains de Mme Hélène, s'épanouissait au beau milieu du guéridon de Boule, entre la basse et le fortepiano. Cela rendait au vieux salon de famille son air des anciens jours, et le portrait de Mme la conseillère semblait sourire dans son cadre en reconnaissant les fleurs qu'elle avait tant aimées. Le bon Pacôme en était attendri et n'osait plus fumer dans son salon, de peur d'altérer le parfum des roses.

Je vous ai dit qu'au jour de sa fête Pacôme Guttenheim recevait la visite de ses filleuls. C'était d'abord un défilé de huit bouquets, accompagnés de huit compliments plus niais les uns que les autres, psalmodiés en français prononcé à l'alsacienne. Puis le bon Pacôme réunissait les Bigle, Lotta comprise, autour de sa table couverte en leur honneur de tous les trésors de son argenterie massive et de sa vaisselle de Saxe. En cette circonstance solennelle, Dorothée, femme de Dominique et cordon-bleu célèbre, mettait en œuvre toutes les ressources de son génie culinaire, et c'était plaisir de voir la poularde truffée étalant sa belle chair dorée entre une carpe énorme et quelque monstrueux buisson d'écrevisses, tandis que les longues bouteilles au col étroit, où le vin du Rhin étincelait comme un flot de topazes, riaient sous leur poussière vénérable et semblaient y cacher des rayons de soleil. Cette année-là, Jane et Gaston, les enfants d'Hélène, avaient été invités à se joindre aux petits Bigle. Ils

firent leur entrée en se tenant par la main, avec une révérence et un sourire. L'accueil des Bigle fut assez froid ; il en résulta quelque gêne, et Pacôme, tirant sa montre, disait pour la troisième fois : « Quand donc nous mettrons-nous à table? » quand Dominique vint, fort ému, lui dire deux mots à voix basse : la pauvre Dorothée venait d'être, au moment même des derniers préparatifs, atteinte d'une crise subite à l'issue de laquelle Dominique allait, selon toutes prévisions, se trouver père de famille. Comment faire?

On vit alors apparaître Hélène, que Jane était allée avertir sans que personne, dans la déconvenue générale, se fût douté de sa sortie.

— C'est moi, dit-elle, qui vous ferai à déjeuner, tandis que Dominique ira chercher Mme Magloire.

Et comme le maître de la maison s'excusait, trouvant cette besogne indigne d'une personne aussi distinguée, elle éclata de rire.

— Laissez donc : une Parisienne n'a jamais eu peur de la queue d'une poêle.

Et, retroussant ses manches, elle mit à l'air, bravement, ses beaux bras de statue, ceignit en un tour de main le tablier que lui tendait Dominique pressé de souhaiter la bienvenue à son héritier, et s'en alla, d'un pas alerte, prendre la place de la cuisinière restée en souffrance.

Pacôme n'en revenait pas. Quand on se mit à table, tout était cuit à point : les sauces avaient un liant, un fondu, un beau ton ambré; les coulis, un fin arome, un je ne sais quoi de piquant, de subtil, une petite pointe de fantaisie gourmande, sentant son Paris d'une lieue, qui ne déplaisait pas à ces blonds enfants de l'Alsace et leur faisait fréquemment passer la langue entre les lèvres avec une titillation tant soit peu sensuelle et un sentiment profond de bien-être et de parfait contentement. Au dessert apparut un gâteau gigantesque, affectant la forme d'un château fort et flanqué de tourelles en angélique et de créneaux en raisins secs. Largement arrosé de rhum, il semblait un donjon entre ses douves pleines, et son entrée fut saluée par un long cri d'enthousiasme. Mme Hélène, souriant au milieu de l'assistance émerveillée, approcha de son chef-d'œuvre une allumette qui mit aussitôt ce monument en flammes. Les enfants poussaient des cris de joie.

— Fermez les volets, commanda Mme Hélène.

Et bientôt les convives, éclairés par la seule lumière du punch, souriaient silencieusement, se donnant mutuellement l'impression d'êtres extraordinaires et fantastiques. Mme Bigle, entre autres, produisait un effet singulier avec sa gaieté forcée et sa figure verte. Cependant une odeur délicieuse se répandait partout, et quand, l'incendie éteint, chacun eut goûté au *plum-pudding*, il n'y eut qu'une voix pour le déclarer incomparable.

Après le repas, Jane et Gaston, ayant ouvert le piano, jouèrent à quatre mains la *Dernière pensée* de Weber et la valse de *Gisèle*. Et Pacôme, transporté, levait les bras au ciel en s'écriant : « Ils sont musiciens! et vous nous l'aviez caché! Que c'est beau, mon Dieu, que c'est beau! » Les Bigle étaient loin de partager le ravissement de leur hôte et n'osaient cependant s'abstenir de toute manifestation joyeuse, ce qui leur faisait faire les plus drôles de figures.

— C'est une personne accomplie, disait le lendemain Pacôme à Onésime. Elle m'a assuré qu'elle seule avait enseigné la musique à ses enfants. Et comme elle s'entend à faire un plum-pudding! Et quels bras! As-tu remarqué la rondeur de ces bras magnifiques?

— Je n'ai remarqué qu'une chose, et chacun a été à même de faire la même remarque, dit l'organiste d'un ton aigre : c'est que tu en es amoureux. Il n'est bruit en ville que de cette belle passion et du prochain mariage de Pacôme Guttenheim, fils de M. le conseiller Justus Guttenheim, avec la modiste de la rue des Jacobins; on en rit assez, par parenthèse.

— Et que m'importe qu'on rie? Ce que je ne saurais admettre, par exemple, c'est qu'on me suppose assez fou pour aller me marier à mon âge, moi qui ai toujours affirmé mon horreur de la femme, des enfants et de tout l'absurde train-train conjugal. Ha! ha! on verra bien, morbleu, si Pacôme Guttenheim est un troubadour de pendule!

A partir de ce jour, Pacôme évita de rencontrer sa belle voisine. Il sortait même, le soir, par une petite porte donnant sur la rivière, de telle sorte qu'on ne le rencontrait jamais dans sa propre rue et que les gens n'en jasaient que de plus belle.

Sur ces entrefaites, il advint que le 1er hussards fut remplacé à Schlittenbourg par le 5e lanciers. Ce fut un événement, l'Alsace étant déjà, à cette époque, une vieille amie de l'armée française. A la place des dolmans bleu de ciel et des pelisses hongroises, on vit défiler les plastrons jaunes, les schapskas aux panaches rouges et, flottant au sommet des lances, les flammes tricolores, joyeux et fier emblème de la patrie. Excepté le brave colonel, doué d'un bon ventre, tous les officiers de ce beau régiment avaient la taille fine et cambrée, l'air bon enfant et la moustache conquérante ; l'un surtout, le beau capitaine Max de Quercy, un héros d'Afrique, décoré de la main de Bugeaud. Oh! vers celui-là toutes les têtes se retournaient quand il passait, le schapska sur l'oreille, toujours pimpant, toujours sanglé dans son uniforme, faisant sonner haut ses éperons et son sabre! Il occupait dans la rue des Jacobins une chambre au-dessus de la pharmacie Suppé, juste en face de la maison Guttenheim, et ses moindres démarches étaient l'objet des commentaires féminins d'alentour. « Avez-vous vu le capitaine? Il était en bonnet de police. » De son côté, Max aimait à fumer son cigare en faisant les trente pas vis-à-vis de

la fenêtre où travaillaient les ouvrières de Mme Hélène, et vous devez bien penser que là non plus il ne passait pas inaperçu.

Un matin, Bigle entra chez Pacôme avec un air qu'il voulait rendre malin et qu'il ne réussissait qu'à faire sournois.

— Hé! hé! les belles dames de Paris! Hé! hé! Mme Hélène! Elle fait des siennes. Hé! hé! toute la ville en parle.

— Et que dit-on de Mme Hélène ? balbutia Pacôme rougissant jusqu'au blanc des yeux. Que dit-on? Parle vite, Onésime.

— On dit, répliqua l'organiste, que, désespérant de devenir la dame la plus huppée de Schlittenbourg, elle a tourné ses batteries du côté de la cavalerie légère et que le beau capitaine d'en face ne lui est pas indifférent. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce dernier ne fait que passer et repasser devant les fenêtres de la modiste et que ce n'est pas assurément pour lorgner des rubans ou des dentelles.

— Et moi, j'affirme, s'écria Pacôme tout pâle de colère, que ce sont là d'odieux mensonges et que Mme Hélène est la plus pure des femmes. Il est honteux de votre part, monsieur Bigle, de vous faire l'écho de ces basses calomnies, et je vous déclare net que votre conduite est indigne d'un galant homme. »

Le musicien sortit fort penaud, et notre ami Pacôme ne fit rien pour le retenir. Il marchait à grands pas, répétant d'une voix sourde : « Oh! les petites villes! oh! les cancans ineptes! Oh! méchanceté des femmes, lâcheté des hommes, bassesse universelle!

Ce jour-là, il n'y eut pas de musique après le déjeuner solitaire du pauvre Pacôme, ni le lendemain, ni les jours suivants. Le bruit se répandit en ville que M. Pacôme Guttenheim et son ami Bigle s'étaient brouillés *pour une femme*. On ne voyait plus ni l'un ni l'autre à la brasserie de l'*Homme rouge;* la vie sociale et mondaine de Schlittenbourg en reçut une mortelle atteinte, et la mélancolie s'épandit en la cité, comme l'année de l'épidémie, année terrible où pendant une nuit la colique de *miserere* avait frappé tous les Schlittenbourgeois en masse. Seuls, les éperons du capitaine Max résonnaient sur le trottoir de la rue des Jacobins et lui donnaient un peu d'animation à l'heure où l'on éclaire les boutiques.

Un soir que l'officier venait de jeter son cigare et se disposait à rentrer chez lui, une main crispée s'abattit sur son bras :

— Capitaine, deux mots! balbutia une voix étranglée par l'émotion.

Et Pacôme, tout à fait hors de lui, entraîna dans sa propre maison, dans son salon, le capitaine qui se laissait faire en ouvrant de grands yeux.

— Monsieur, dit Pacôme, voici huit jours que j'observe vos démarches, huit jours que j'acquiers la conviction qu'on ne m'avait pas trompé en m'affirmant que vous êtes un larron d'honneur et que vous rôdez nuitamment devant mon domicile, oui, monsieur, devant cet immeuble qui m'appartient, dans le but honteux de séduire ma locataire. Mais vous n'atteindrez pas votre but, monsieur l'officier, car je suis là, bien résolu à faire respecter de tous la tranquillité et la dignité de ma maison.

— Ah çà, monsieur, de quoi vous mêlez-vous? Depuis quand la rue n'est-elle plus à tout le monde, et ne peut-on s'y promener qu'à la condition d'y posséder un immeuble?

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, monsieur, mais de votre manière d'être, de toutes vos façons, de toutes vos allures, de vos frisements de moustaches, de vos éperons maudits, enfin et surtout de ces regards hardis et vainqueurs que vous coulez subrepticement dans la direction des fenêtres de Mme Hélène, ce qui est scandaleux, je le répète, scandaleux, révoltant et absolument intolérable.

— Comment! il ne m'est plus permis à présent de diriger ma vue où bon me semble? A-t-on jamais vu prétentions égales aux vôtres? Mais, sacrebleu, monsieur, en admettant que le but de mes regards fût votre locataire, je ne vois pas en quoi vous auriez à intervenir. Votre droit de propriété ne s'étend pas, j'imagine, aux personnes qui habitent votre maison; et, quant à mes yeux, il me semble que j'en suis bien quelque peu propriétaire, moi aussi, et que j'ai le droit d'en user à ma guise.

— Non, monsieur, vous n'avez pas le droit d'en faire œuvre d'incendiaire. Vous ne savez donc pas que certains regards ont plus d'éloquence que les paroles les plus ardentes, et qu'ils équivalent à de véritables caresses pour les femmes auxquelles ils sont adressés, et à de vrais coups de poignard pour les hommes de bonnes mœurs qu'ils scandalisent?

— Dites tout de suite alors que vous êtes amoureux et jaloux. En ce cas dépêchez-vous d'épouser, car vous m'avez tout l'air, mon pauvre monsieur, d'usurper les fonctions ridicules d'un mari avant d'en avoir exercé les fonctions agréables, ce qui est souverainement grotesque.

— Monsieur, vous êtes un insolent.

— Ah! pour le coup, c'en est trop! rugit Max furieux en s'élançant sur Pacôme avec un geste de menace. Que vous soyez fou ou enragé, peu m'importe; mais, pardieu, en voilà assez! Demain, monsieur, vous recevrez mes témoins.

— Oui, monsieur, nous nous battrons demain. Aussi bien n'est-on pas un lâche, quoiqu'on ne soit pas un traîneur de sabre. Demain, monsieur, je ferai tout pour sauver ma vie en gardant mon honneur, et, bien que je n'aie pas l'habitude de ces sortes d'affaires, vous verrez si la main tremble à un honnête homme dans ces moments-là et si le cœur lui manque.

En ce moment Pacôme se tenait immobile devant l'officier, dans une attitude qui, sans être provocante, demeurait très ferme et ne manquait pas de grandeur. Max en fit la remarque : comme tous les vrais braves, il portait dans les affaires d'honneur assez de sang-froid pour étudier son adversaire sans parti pris. Ajoutons que, le premier moment de colère une fois passé et maintenant qu'il était bien entendu qu'on devait se battre, le capitaine comprenait que l'issue du combat, quelle qu'elle pût être, ne pouvait lui laisser le beau rôle.

Il promena les yeux sur ce grand salon provincial où toutes choses, depuis les portraits de famille jusqu'aux vieux meubles confortables, aux instruments de musique, aux collections d'oiseaux, d'insectes et de coquillages, soigneusement étiquetées dans leurs vitrines aux boiseries luisantes, tout témoignait de goûts simples et de mœurs douces chez les hôtes qui s'y étaient succédé. L'idée lui vint aussitôt que dans quelques heures ils allaient tous deux se trouver en face, lui et le bourgeois pacifique dont toute l'existence s'était écoulée là et qui demain tiendrait une arme pour la première fois de sa vie : lui alors, lui Max, un soldat, verserait le sang de cet honnête homme, à moins que, par un hasard plus fréquent qu'on ne suppose en ces sortes de rencontres, il n'eût le dépit d'être atteint par le bon Pacôme, aux risées de toute une petite ville.

— C'est trop bête, à la fin! dit-il en frappant du pied. Je veux être pendu si jamais je croise le fer avec vous. Je ne suis pas un spadassin, que diable! Tenez, je vous pardonne, et vous demande la permission de rompre un entretien qui n'a pour moi aucun intérêt.

— Et moi, monsieur, je veux me battre. Me prenez-vous donc pour un lâche ou estimez-vous que déjà je doive passer pour un vieillard? Dans l'un et l'autre cas vous ajoutez une insulte nouvelle à celle que, moi, je ne saurais vous pardonner; car c'est une action abominable que de briser à tout jamais des cœurs honnêtes, comme vous l'avez fait, pour une satisfaction passagère, quand vous êtes jeune, beau, plein d'avenir, quand toutes les femmes n'ont d'yeux que pour vous, tandis que moi...

— Mais enfin, monsieur, épousez une bonne fois votre Mme Hélène et laissez-nous tranquilles !

— Et pourquoi, diantre, voulez-vous que je l'épouse?

— Eh, parbleu, parce que vous l'aimez! C'est assez visible.

— Vous vous trompez, monsieur ; je n'aime pas Mme Hélène. Je n'ai jamais aimé aucune femme, monsieur. Je déteste les femmes, toutes les femmes, entendez-vous? et tout le monde sait à Schlittenbourg qu'il suffit du frôlement d'une jupe pour mettre en fuite Pacôme Guttenheim. Oh! que n'ai-je persévéré dans la conduite pleine de bon sens qui m'assura si longtemps une vie heureuse et tranquille! On m'avait bien prédit que le malheur entrerait dans ma maison avec cette Mme Hélène!... Du reste, ajouta Pacôme après un assez long silence, aime-t-on les hommes de mon âge? Nous ne sommes bons, nous autres, qu'à faire quelque bien quand l'occasion s'en présente et à nous dévouer parfois jusqu'à l'oubli de nous-mêmes. Alors on nous fait l'aumône d'un remerciement et d'un sourire ; puis on se retourne vers la première moustache retroussée qui passe, et adieu le pauvre vieil ami !

En disant ces mots, Pacôme fut pris d'un attendrissement subit. Il enveloppa le capitaine d'un regard où ne restait plus la moindre trace d'irritation ; puis il ajouta gravement :

— Oh! si les jeunes hommes savaient ce que chaque jour qui s'écoule emporte de joies dédaignées par eux dont ils se pourraient faire un trésor pour toute la vie! Écoutez-moi, capitaine, et croyez bien que ce n'est plus un ennemi qui vous parle.

D'un geste Pacôme avait désigné un siège à Max de Quercy.

— Vous voyez bien ce charmant portrait de femme? C'est ma mère à vingt-cinq ans. Je la perdis lorsque j'avais votre âge : elle mourut désolée de n'avoir pas eu des petits-enfants à bercer, et moi je garderai toute ma vie le remords de n'avoir pas sacrifié à ce désir mes goûts qui, vous le savez, n'ont rien de familial. « Marie-toi, mon enfant. » Ce furent les dernières paroles qu'avec un dernier baiser elle murmurait encore à mon oreille, et jamais je n'ai plus vivement senti que ce soir combien j'ai été coupable de n'avoir pas obéi à son conseil suprême, qui cependant, hélas! était cette fois bien désintéressé.

Max considéra longuement Mme la conseillère, plus que jamais souriante en son cadre; elle lui rappelait vaguement un beau portrait de sa propre mère, signé du baron Gérard, qui ornait à Paris leur salon de la rue de Courcelles. Depuis quelque temps Mme de Quercy poursuivait Max de sollicitations pareilles à celles de la mère de Pacôme, et le capitaine crut entendre la bonne dame lui répéter pour la centième fois, de son tendre contralto maternel : « Marie-toi donc, mauvais sujet! »

— Croyez-moi, jeune homme, poursuivit Pacôme Guttenheim, vous employez mal vos plus belles années. Comment? Vous avez eu au bal de la sous-préfecture la chance de danser dix fois (on les a comptées) avec la plus jolie demoiselle de Schlittenbourg, Mlle Emma Peterlin, la fille du receveur des contributions : un parti magnifique, monsieur! Dot considérable, excellente famille, et musicienne! Vous êtes assez heureux pour avoir été distingué par elle : toute la ville en parle; et vous ne pensez qu'à troubler le cœur d'une mère de famille, d'une femme de bon sens !

— Mais, monsieur Guttenheim, qui diable a pu vous dire que je courtisais cette dame?

— Toute la ville.

Ici le capitaine ne put garder plus longtemps son sérieux et partit d'un franc éclat de rire :

— En vérité, dit-il, voilà une ville bien informée.

Puis il ajouta d'un ton cordial en regardant son interlocuteur bien en face :

— Monsieur Guttenheim, je vous respecte et je vous aime. Croyez-en ma parole de soldat : je n'ai jamais pensé à Mme Letourneur, qu'entre parenthèses je n'ai jamais très bien pu voir, car elle ne paraît plus jamais à sa fenêtre depuis que vous-même ne vous montrez plus dans la rue. A mon tour je vous dirai : Toute la ville en parle. Seulement, vous savez, on ne s'amuse guère en garnison, et un capitaine de lanciers n'est pas précisément un cénobite. Eh bien, je l'avoue, je regardais d'un peu près une des petites de là-haut, une nommée Grain-de-Sel, ou Fritzel, je ne sais pas bien au juste, une blondinette enfin, à la mine fort éveillée, et qui semblait assez disposée à ne pas se montrer trop cruelle. Mais vous m'avez ouvert les yeux : j'ai dépassé la trentaine et il est temps que je donne à maman de Quercy la grande joie que la chère femme me demande avec instance. Dès demain j'irai faire une visite à Mme la receveuse.

Puis il ajouta en serrant la main de Pacôme :

— Merci, cher monsieur. Et vous-même, à quand la noce?

Pacôme se mit au lit dans un état d'agitation extraordinaire et ne ferma pas l'œil de la nuit. « Si c'était vrai, pourtant! se disait-il en se retournant pour la centième fois sur sa couche, qui, peu faite à de tels manèges, criait d'étonnement. Si c'était vrai tout de même ce que m'a dit ce brave militaire! Je serais donc aimé, moi Pacôme, moi le vieux garçon endurci, un culotteur de pipes! Une femme viendrait illuminer de sa grâce cette vie que j'ai si longtemps traînée sans but comme sans espérance, et l'on entendrait une fois de plus rire des enfants dans la vieille maison de mon père! Oh! Mme Hélène! douce et vaillante femme! comme elle tiendrait bien mon ménage! Et puis c'est une demoiselle Hartmann, d'une bonne vieille famille alsacienne : son père était garde général et son oncle ingénieur en chef. Nous recevrions des gens considérables, et moi aussi, comme mon excellent père, je tiendrais dans Schlittenbourg une place honorable et respectée. Cela vaut bien, pardieu, le sacrifice de la brasserie! »

Le lendemain, dès la première heure, Pacôme entrait chez Mme Hélène, qui rougit en l'apercevant et se leva tout interdite. Notre ami fit une remarque douloureuse : Mme Hélène semblait souffrante et mortellement triste; lui-même avait constaté que depuis quelques semaines il avait considérablement maigri. Il prit ainsi la parole :

— Madame Hélène, j'ai une grave déclaration à vous faire. Savez-vous qu'on est bien méchant dans ce pays et qu'on a osé dire sur votre compte des choses?... Mais le capitaine est un brave homme : il m'a assuré qu'il n'envoyait d'œillades qu'à la petite Fritzel et qu'il allait demander en mariage Mlle Emma Peterlin. Il a ajouté, le digne garçon, que vous ne vous mettiez jamais à la fenêtre, et j'en suis bien heureux.

— Monsieur Pacôme, je ne comprends pas un mot de ce que vous me dites.

— C'est que... Ah! je n'oserai jamais!... Vous êtes une femme comme il faut, et moi je ne suis qu'un ours, un butor. Cependant je ne suis pas tout à fait mauvais, madame Hélène; je vous assure que j'ai du cœur.

— Oui, monsieur Pacôme, un grand, un noble cœur.

— Croyez-vous qu'on pourrait m'aimer encore, madame Hélène?

— Tout le monde ici vous aime, monsieur Pacôme.

— Mais c'est que moi j'aime d'amour, d'un amour infini, une personne très belle. Croyez-vous que cette dame, elle, puisse arriver à m'aimer d'amour?

— Je crois qu'elle aurait tort de ne pas vous aimer à votre manière, qui, après tout, est la meilleure de toutes.

— Ah! madame Hélène! c'est vous que j'aime!

— Moi aussi, je vous aime, monsieur Pacôme.

Et Mme Hélène tendit non, sans rougir une fois encore, sa belle main blanche à Pacôme, qui la couvrit de baisers ardents.

La paroisse Sainte-Perpétue, le mois suivant, eut à célébrer deux belles cérémonies, qui enrichirent la fabrique et lui permirent d'habiller de neuf le suisse et le bedeau. Ce fut d'abord le mariage de M. Pacôme Guttenheim avec Mme veuve Letourneur. La mariée était resplendissante dans l'épanouissement de sa beauté pleine et de sa joie. Une capote de satin vert encadrait le pur ovale de ses traits, encore aminci par les boucles à l'anglaise de sa magnifique chevelure blonde; son opulent et fin corsage était mis en valeur par une robe rose à longue taille, autour de laquelle flottait une écharpe en crêpe de Chine. Quant à l'heureux Pacôme, on avait peine à le reconnaître, tant il semblait rajeuni dans sa mise à la dernière mode : habit bleu à boutons d'or, gilet et pantalon de casimir blanc, ce dernier très tiré par les sous-pieds de même étoffe, bottes pointues, haute cravate à gros nœud, castor gris à longs poils, coiffure à la girafe. Tout Schlittenbourg s'était porté en masse à cette imposante solennité : revenu de ses préventions à l'endroit de Mme Hélène du moment qu'elle allait devenir la plus riche bourgeoise de la ville, tout Schlittenbourg ne voyait

plus en elle la modiste de la rue des Jacobins, mais bien la jolie veuve, l'élégante et gracieuse fille de feu M. le garde général Hartmann; en conséquence, on déclara d'une voix unanime qu'Hélène et Pacôme formaient le plus beau couple qu'il fût possible de voir. Un seul détail fit tache dans un si merveilleux ensemble : les fausses notes de l'organiste, qui joua en dépit du bon sens. En outre, on constata avec force commentaires l'absence de Mme Carlotta Bigle et de sa petite famille.

Huit jours après, le capitaine épousait Mlle Emma Peterlin, en présence du 5e lanciers au grand complet et de tout Schlittenbourg, qui fit, au sujet du second couple, une remarque sagace et profonde, celle-là même qu'il avait faite à propos du premier.

Les gens heureux n'ont pas d'histoire, et notre récit devrait s'arrêter ici même, si, vers le second quartier de la lune de miel, il ne se fût manifesté chez Pacôme une certaine mélancolie et comme une vague inquiétude qui mirent en éveil la sollicitude de Mme Hélène. C'était à certaines heures, particulièrement après le déjeuner. Pacôme s'approchait du piano, un splendide Erard qui avait remplacé le vieil instrument aux cordes frisantes. Alors il plaquait un accord en murmurant : « Pauvre Onésime ! » Hélène accourait aussitôt, se mettait au piano ; Pacôme prenait sa basse, et l'on exécutait le grand morceau de Moscheless beaucoup mieux que du temps de Bigle, car Mme Hélène avait un jeu large, délicat et hardi, qui laissait loin derrière lui le confus tapotage de l'organiste. Mais il n'y avait pas à s'y tromper : la vieille affection durait toujours, et le bon Pacôme se tourmentait du sort de son pauvre camarade. La fête prochaine de notre ami vint fournir à Mme Hélène une occasion de prouver tout ensemble l'ingéniosité de son esprit et la bonté de son âme.

Ce jour-là, Pacôme était sorti de bon matin, s'attendant bien à quelque surprise et voulant laisser à sa femme le loisir de la préparer. A son retour, il trouva le grand salon plein de monde, et la première personne qu'il aperçut, ce fut Onésime, qui lui sauta au cou en pleurant de joie. Mme Bigle, elle aussi, se trouvait là, dans une robe en soie puce du plus bel effet, et les petits Bigle, tout frais vêtus, jouaient dans le jardin avec les enfants d'Hélène. Étourdi de surprise et d'attendrissement, Pacôme ne pouvait que murmurer : « Ma femme ! ma chère et bien-aimée femme ! » Quand son émotion se fut un peu calmée, il aperçut M. le docteur Jacob, M. le curé Braüer, M. le pasteur Schulmeister, Max, nouvellement promu chef d'escadrons de spahis, Emma, tous leurs amis, tous, qui lui tendaient la main en lui souhaitant sa fête. On se mit à table. Hélène, en face de Pacôme, lui souriait tendrement, et son vieux camarade, faisant honneur à la bonne chère, fixait sur lui son petit œil gris, tout humide de bonheur. Partout régnaient la belle humeur et la confiance. Mme Bigle elle-même s'était fait une figure aimable.

Cette journée fut magnifique. On était au mois de mai ; de légers nuages flottaient dans l'azur profond du ciel, sur lequel se découpaient des vols d'hirondelles planant à une grande hauteur et remplissant l'atmosphère d'un long cri de joie. L'air, tiède et pur, était tout embaumé du parfum des roses. Après le repas on fit de la musique. Onésime avait repris sa place au piano ; Pacôme saisit son violoncelle, et Mme Hélène, qu'ils accompagnaient, entonna d'une voix chaude et pleine la prière de *Moïse*. En écoutant ce chant sublime où la voix humaine semble monter d'un bond dans l'infini, le pasteur et le curé, assis sur le canapé côte à côte, se serrèrent la main par un élan simultané vers le commun idéal qu'ils servaient depuis un demi-siècle. Max et sa jeune femme, accoudés à la fenêtre, contemplaient le grand jardin ensoleillé où l'universel hymen de la nature vibrait dans un rayonnement tranquille et superbe. On entendait au loin les enfants qui se poursuivaient en poussant des cris pareils à ceux des hirondelles. Quand Hélène eut fini de chanter, il se fit un grand silence, que Pacôme Guttenheim rompit en prononçant ces mots :

— J'aime le printemps ; c'est la douceur et c'est la force ; c'est la joie et c'est la vie. J'aime les hirondelles, messagères des longs jours et des belles nuits d'été ; j'aime les fleurs et la verdure, et la claire chanson des sources. Mais surtout, ô mes amis, j'aime l'amour, qui m'a révélé toutes ces merveilles et qui m'a fait naître à une vie nouvelle auprès de laquelle mon existence passée me semble un triste et lourd sommeil. Et c'est pourquoi la saison de l'amour est pour moi la bienvenue, et c'est pourquoi j'aime le printemps.

LOUIS MANGEOT.

LE MAROC

D'après M. Gabriel Charmes (1)

Le dernier récit de voyage qu'ait écrit M. Gabriel Charmes dépasse en mérite et en agrément tous les autres : c'est le don suprême d'un grand talent et d'un grand cœur. Chaque page en est imprégnée d'une mélancolie qui touche, d'un patriotisme ému qui se communique, et l'on y rencontre des vues dont la lucidité semble le reflet des clartés de la mort.

Le sujet en est instructif et intéressant. On ne connaît pas très nettement dans le public la situation de ce petit empire où se trouve plantée l'une des colonnes

(1) *Une ambassade au Maroc*. — 1 vol. in-12. Paris, 1887.

d'Hercule. Tout le monde ne sait pas que là réside le successeur et l'héritier de Mahomet, le vrai calife, descendant d'Ali, auprès duquel le calife de Constantinople n'est qu'un profane et un usurpateur. Tout le monde n'a pas songé à la force morale qui est encore en réserve dans ce petit coin de l'Afrique où l'islamisme n'a rencontré qu'une barrière, celle de l'Océan; on ne s'est guère demandé quel rôle cette force pourrait un jour jouer encore dans le monde arabe, au détriment ou à l'avantage de la France. Quand on aura lu le volume de M. Gabriel Charmes, on aura une idée très nette de tout ce qui concerne l'empire marocain et Sa Majesté chérifienne.

Tanger n'est pas le Maroc ; c'est une ville cosmopolite, espagnole, arabe, juive, française, italienne, anglaise surtout, et si peu marocaine et si fort européanisée que le sultan ne pourrait y aller sans devenir suspect à son peuple et courir le risque d'être détrôné.

C'est là que le souverain qui réside à Maroc, à Meknès et à Fez, ses trois capitales, devait envoyer une caravane au-devant de l'ambassade française dont notre ministre à Tanger, M. Féraud, était le chef. Suivre une ambassade est le seul moyen de pénétrer dans l'intérieur du pays ; et M. Gabriel Charmes, pris d'une curiosité que nous bénissons, monta à cheval aux côtés de M. Féraud.

La caravane avait tardé d'arriver et l'ambassade de partir. Des pluies torrentielles, plus fréquentes au Maroc qu'on ne l'imagine, en avaient été cause. Pendant son séjour forcé à Tanger, M. Charmes n'avait pas perdu son temps : il avait visité la kasbah (la forteresse) et le palais qui y est compris, avec les appartements des femmes, aujourd'hui vides et par conséquent ouverts à la curiosité des étrangers. La description qu'il nous en fait est ravissante. Figurez-vous, dit-il, une série de petites chambres reliées entre elles par une série de corridors qui montent, descendent, tournent, s'entre-croisent comme dans un labyrinthe inextricable ; c'est le plus délicieux des désordres, c'est le plus délicat des chaos. Un souffle de volupté discrète et prolongée plane sur ces adorables réduits, où l'on ne sait comment on entre, d'où l'on sait encore moins comment on pourra sortir. Chacun d'eux semble un nid caché séparé de tous les autres, et aussi amoureusement préparé que s'il existait seul. Il est impossible de décrire les décorations de ces chambres ; aucune ne ressemble aux autres, toutes sont exquises. Un fouillis d'arabesques couvre les plafonds ; les murs sont revêtus de mosaïques d'une élégance et d'une complication invraisemblables ; les fenêtres, très petites, sont soutenues par des colonnettes minuscules merveilleusement ouvragées. Mais ce qui est le plus charmant, ce sont des espèces d'alcôves où se tenaient les femmes sur des coussins amoncelés ; les plus belles et les plus extraordinaires décorations arabes y sont prodiguées : c'est l'idéal du harem.

Hélas ! à deux pas de ce paradis, dans la même kasbah, à côté de l'idéal du plaisir, s'étale la réalité de la douleur : les deux extrêmes de la société musulmane se touchent ! La prison publique est là, et dans cette prison sont accumulées toutes les souffrances, toutes les ignominies. Qui croirait qu'à Tanger, sous l'œil des Anglais, dont le gouvernement est si influent au Maroc, on ne nourrit pas les prisonniers ? L'autorité les abandonne à leur sort, et ils périraient de faim si leurs familles ne pourvoyaient à leurs besoins. Des fenêtres grillées et basses sont disposées de manière à ce que l'on puisse du dehors leur faire passer des aliments. Il en a été longtemps et il en est encore quelquefois un peu de même en Espagne : c'est un legs du régime arabe. Partout au reste, il a été ordinaire en Europe, non pas de ne point nourrir les prisonniers, mais de les nourrir si peu que la visite de ces infortunés était, il n'y a guère plus d'un siècle, au nombre des œuvres pies les plus communes. Aujourd'hui « l'Œuvre des prisons » n'a guère pour objet que de consoler les détenus, que de les réconcilier avec la société et avec eux-mêmes : autrefois une aumône corporelle était le plus nécessaire : les prisonniers souffraient cruellement de la faim.

Dans les prisons de Sa Majesté chérifienne, ils en meurent encore aujourd'hui. C'est, dit encore M. Charmes, un spectacle absolument hideux, sombre et répugnant, que celui de ces malheureux entassés dans une demeure infecte, sans air, sans jour, couverts de vermine et manquant de pain. Pour le motif le plus futile, les uns sont plongés dans ce bouge terrible pour des années, les autres doivent y passer leur vie. On devine l'existence de ces derniers. Au bout d'un certain temps, la charité de leurs parents et de leurs amis s'émousse ; on oublie de leur porter des vivres ; ils périssent lentement d'inanition. Le gouvernement n'en a cure : une fois qu'il a enfermé un prisonnier, il ne songe plus à lui.

Encore la prison et son odieux régime est-elle un adoucissement du régime pénal qui subsistait autrefois dans tout le Maroc et qui subsiste encore dans l'intérieur du pays. Les supplices y rappellent cette antique cruauté de l'Asie et de l'Afrique qui nous montre les anciens peuples asiatiques et africains si inférieurs, malgré leur luxe et leur richesse, aux Grecs et aux Romains. M. Charmes nous en cite deux. Un de ces supplices consiste à enfermer le condamné dans un mannequin en bois, rempli de pointes intérieures. Il repose uniquement sur la pointe des pieds et un peu sous les aisselles. A chaque mouvement qu'il fait pour se reposer d'une position cruelle qui condamne le corps à une tension perpétuelle, il se blesse aux pointes, qui lui entrent profondément dans les chairs, et il reste ainsi jour et nuit jusqu'à ce que mort s'ensuive. L'autre supplice est plus abominable encore : on prend la main du patient et on y fait de longues entailles-

saignantes que l'on remplit de sel; puis on la referme, et, pour l'empêcher de se rouvrir, on l'enveloppe d'une peau mouillée qui se resserre peu à peu en séchant, enfonçant les ongles dans la paume de la main et faisant pénétrer sans cesse plus profondément la douleur cuisante du sel dans les plaies brûlantes. Il paraît que ce dernier supplice est considéré comme le plus affreux de tous. Pour y échapper, la plupart de ceux qui y sont soumis se brisent la tête contre le mur dans des accès d'atroces souffrances; mais souvent on les tient attachés de manière à les empêcher de mettre ainsi un terme à leurs maux.

Un sujet d'observation moins charmant que le harem et moins lugubre que la prison s'offrit au voyageur pendant son séjour forcé à Tanger : c'est le chérif d'Ouezzan, notre protégé et notre ami. On sait qu'un chérif, c'est un descendant de Mahomet, le *sangre azul*, le sang bleu des pays musulmans. Ce qui est piquant, c'est de voir un chérif esprit fort; or c'est, paraît-il, le spectacle que donne le protégé du gouvernement français, principal chef religieux du pays. « C'est à son corps défendant qu'il est pontife; mais cela ne le gêne aucunement. Il porte sa sainteté avec une désinvolture admirable, se laissant adorer par le peuple, permettant à la foule de baiser avec dévotion la frange de son burnous, l'étrier, la selle, les pieds et la queue de son cheval, passant avec une suprême indifférence et un absolu dédain au milieu de ses fidèles prosternés. Pendant de longues années, en dépit des défenses du Coran, il se grisait chaque jour et commettait, avec la hardiesse d'un saint en rupture de sainteté, toutes les sottises qui lui passaient par la tête. Les choses furent poussées si loin que les marabouts d'Ouezzan crurent devoir prier leur Grand-Maître d'aller vivre hors de la zaouïa, que souillaient ses débauches. Sa femme se mettant de la partie, le chérif irrité la répudia, et c'est alors qu'il quitta Ouezzan pour aller vivre à Tanger, ville semi-européenne tout à fait de son goût. » Là, il épousa une femme de chambre anglaise, sans même lui demander d'abandonner le christianisme. Celle-ci se comporte avec lui absolument comme avec un bon bourgeois de Londres, le tance à l'occasion et est parvenue à le corriger de boire. Elle escorte son mari dans ses pèlerinages pieux et tend la main aux croyants pour recueillir les redevances qui sont les revenants-bons du métier de pontife musulman. En véritable Anglaise, elle le surveille de près et le tient fort assujetti. Elle a des enfants que le peuple vénère comme si leur mère n'était pas protestante, et « l'on peut voir dans les rues de Tanger de hardis cavaliers, des guerriers audacieux se mettre à genoux devant ces rejetons croisés du sang le plus pur de l'Islam et du sang le plus commun de la chrétienté ». M. Gabriel Charmes a eu, paraît-il, l'occasion de rencontrer la cherifa d'Ouezzan dans les salons de Tanger. Vêtue à l'européenne, cette femme, nullement jolie et chez qui rien n'explique l'amour qu'elle a su inspirer à un des plus grands personnages de l'islamisme, parlait de son mari et de sa famille absolument comme si sa situation n'eût eu rien d'extraordinaire. Elle a des cartes de visite qui portent la suscription suivante :

Son Altesse Mme de Wazzan,
Princesse du Maroc.

Et M. Charmes ajoute qu'il ne lui reproche qu'une chose, c'est d'écrire Ouezzan à l'anglaise : après avoir anglicisé un descendant de Mahomet, vouloir encore angliciser le Maroc, c'est, en effet, en user avec trop peu de façons.

Le voyage de Tanger à Fez fut rempli d'incidents instructifs. Tous les chérifs ne ressemblent pas au mari de l'Anglaise : ils sont, au contraire, animés d'une haine et d'un mépris de barbares contre les Européens. Le temps n'est plus où ils croyaient avoir droit de vie et de mort sur les chrétiens, mais ils n'ont pas un instant l'idée de les considérer comme leurs égaux. Il y a beaucoup de chérifs au Maroc; la famille du Prophète a cru et multiplié, et beaucoup de ses enfants sont en place. Le ministre de France, qui venait de Tripoli, où il avait résidé comme consul général et qui connaissait bien le monde arabe, avait l'œil ouvert sur leurs agissements; il se proposait deux choses : les tenir en respect, et les charmer. Le premier point demande une attention vigilante : les Arabes fanatiques (ou les Berbères, n'importe, leur sentiment est le même) ont mille manières d'affirmer leur supériorité, manières qu'il faut connaître pour les comprendre.

L'ambassade avait dessein de se reposer à El-Araïch, un petit port que « tout le monde sait être situé près du jardin des Hespérides » (nous avouons que nous ne le savions pas) et où commande un caïd important. Le califat (second du caïd) devait venir avec son goum remplacer l'escorte de Tanger; c'était comme qui dirait un relais. Les voyageurs, qui avaient mis pied à terre, attendaient; le califat n'arrivait pas. Enfin il apparaît entre deux collines au milieu d'un groupe de cavaliers blancs et vêtu avec la plus grande recherche. Le chef de la caravane (le caïd raha) s'avance vers lui d'un air sévère, lui reproche son inconvenance; cela fait, il s'approche de M. Féraud, auquel il dit : « Voilà le califat d'El-Araïch. » M. Féraud était à pied; le califat restait à cheval : c'était une insolence grave, par laquelle il voulait tâter le chrétien. M. Féraud, pour toute réponse, se tourne vers le caïd raha en disant : « Je l'attends. » Le califat comprend, il descend honteux, mais furieux, de cheval. En route, M. Féraud, remarquant que le califat engageait volontairement les voyageurs dans des chemins boueux, lui donna l'ordre de se retirer, lui déclarant qu'il n'avait pas besoin de lui et qu'il rendrait compte de sa conduite au Sultan. Ce califat partit tout abattu. Or voici un trait de mœurs

qui vaut tout un livre : le soir, des paysans envoyés par le caïd vinrent apporter au camp la *mouna*, c'est-à-dire les provisions que le Sultan fait donner en route aux ambassades étrangères. Parmi ces paysans, nos compatriotes aperçurent avec surprise un homme vêtu de haillons, gardant une contenance humiliée, et qui pourtant ressemblait d'une manière frappante au riche et hautain califat d'El-Araïch. « C'était, en effet, lui, qui arrivait en suppliant, après s'être montré en dominateur. Sa figure effrayée avait quelque chose de bas, de sombre et de cruel. »

Charmer les Berbères était plus difficile que de leur imposer; le ministre de France y réussit également. Voici son secret ; M. Gabriel Charmes nous l'a révélé, et nous le donnons après lui, pour le profit de ceux de nos compatriotes qui auront affaire à eux : respecter leur religion, et surtout la connaître. Les Français, qui font bon marché de la leur, croient trop volontiers qu'on peut impunément en faire de même de celle des autres. C'est là une erreur qui leur a joué de fort vilains tours dans le monde. Tous les musulmans sont religieux; mais les Arabes le sont cent fois plus que les autres, et les Berbères du Maroc encore plus que les Arabes.

Le ministre de France, qu'accompagnait M. Charmes, savait son Coran sur le bout du doigt ; il était même affilié à un ordre religieux musulman. De plus, il possédait la langue arabe comme un Arabe, et la parlait avec une perfection rare : de là sa force de séduction. Une espèce de chapelain musulman accompagnait la caravane. Un jour qu'un caïd avait envoyé au camp une *mouna* somptueuse en s'excusant de ne pouvoir venir lui-même parce qu'il était malade, ce qui était vrai, M. Féraud, à la vue de cette mouna qui témoignait de la plus cordiale hospitalité, fit ranger tous les Arabes en cercle et, avant qu'on procédât à la réception et à la distribution des vivres, ordonna au chapelain de dire tout haut la *fathia*, c'est-à-dire la prière musulmane qui répond à ce qu'est notre *Pater*, pour la guérison du caïd, pour la prospérité du Sultan et de la France, enfin pour le maintien indéfini des bonnes relations entre les deux pays. Ce qui donnait une vraie valeur à de pareils actes, c'est qu'ils n'étaient point faits par pure complaisance, par une espèce d'hypocrisie. Celui qui les prescrivait avait le sentiment de la dignité morale qui y était attachée et s'y associait à sa manière. Tous les Arabes, dit M. Charmes, s'inclinèrent avec une sincère reconnaissance. M. Féraud avait fait un coup de maître, et, quand il arriva à Fez, « tout le monde parlait de cette fameuse *fathia* pour le Sultan et pour la France, dont l'écho avait retenti dans tout le Maroc ».

Aussi la réception officielle fut-elle splendide. Le gouvernement sachant que la caravane approchait, des crieurs publics parcouraient sans cesse la ville depuis plusieurs jours, ordonnant, au nom du Sultan, que toutes les boutiques fussent fermées, toutes les affaires supendues, et que chacun prît ses dispositions en vue de se trouver sur le passage de l'ambassade. Quand elle ne fut plus qu'à une lieue de la capitale, on vit arriver au galop de son cheval un cavalier solitaire, d'une très haute taille, qui, en abordant les étrangers, se souleva sur ses étriers, brandit son sabre et s'écria en arabe d'une voix retentissante, dont l'écho sembla se prolonger jusqu'à Fez : « Soyez les bienvenus ! soyez les bienvenus ! » C'était le maître des cérémonies, le caïd du sultan. Après lui s'avançaient les ministres, les fils du pacha de la ville, les hauts dignitaires du palais, tout un cortège de personnages officiels. Toutes les troupes étaient sur pied. On voyait les gardes du Sultan harnachés de ceinturons anglais : *Dieu et mon droit ;* armés de fusils anglais ; tout en rouge, comme des officiers anglais. Après les salutations officielles, les étrangers furent conduits dans un palais où ils devaient passer trois jours sans sortir, ce temps leur étant nécessaire pour se préparer par le recueillement au bonheur qu'ils allaient avoir de contempler face à face, non seulement le maître du Maroc, mais le descendant du Prophète, le vrai calife, l'ombre de Dieu sur la terre, dont le sultan de Constantinople n'est tout au plus que la pénombre, l'émir *el moumenin*, le prince des croyants. Le palais était délicieux et les jardins dominés par les terrasses des maisons voisines, du haut desquelles les femmes de Fez tâchaient curieusement d'apercevoir les chrétiens.

Vint enfin le jour solennel de la présentation des lettres de créance, cérémonie dont il faut laisser M. Gabriel Charmes faire lui-même le récit : nous abrégerons seulement, à regret.

« Le 9 mai, à sept heures du matin, nous étions en selle, prêts à nous rendre auprès de Moula-Hassan et à lui présenter nos hommages, suivant l'antique usage du pays. Nous traversâmes la ville au milieu d'une foule immense, qui nous regardait avec respect, comme des gens sur le point de jouir de la vue bienheureuse et sacro-sainte du lieutenant de Dieu sur la terre. Nous arrivâmes sur une immense esplanade située à côté du palais et dont le sultan se sert pour faire manœuvrer son armée. Notre entrée fut saluée par des fanfares. L'esplanade est entourée de hautes murailles crénelées; l'armée tout entière était là, rangée en lignes aboutissant toutes à une porte lointaine, autour de laquelle se pressait une foule de figures blanches que l'on ne distinguait que vaguement. C'est par cette porte que le Sultan devait déboucher et s'avancer vers nous. Tous les soldats étaient descendus de leurs montures : personne ne doit être à cheval lorsque le sultan paraît. Nous étions donc à pied aussi et nu-tête, au grand milieu de l'esplanade, en plein soleil déjà fort ardent. Il était clair qu'on avait disposé les choses de façon à ce que l'armée pût voir l'ambassade française humiliée devant le prince des croyants. Pour que

notre rôle de vassaux fût plus ostensible, on avait disposé autour de nous les batteries d'artillerie et les chevaux pur-sang que nous avions apportés en présents au nom du gouvernement français. Ils étaient censés le tribut que nous apportions au chef de l'Islam, qui ne daignait nous recevoir que pour les accepter. On nous fit attendre longtemps, ce qui sans doute faisait encore partie du programme. Enfin une immense clameur s'éleva : « Que Dieu donne la victoire « au Sultan ! que Dieu donne la victoire au Sultan ! » Six chevaux, admirablement caparaçonnés, s'avançaient hennissant, bondissant, caracolant entre les mains de palefreniers qui les tenaient respectueusement par la bride ; personne ne les montait. Après les chevaux venait le grand maître des cérémonies, criant d'une voix retentissante : « Soyez les bien-« venus ! » Quelques maîtres des cérémonies le suivaient. Puis venait un cavalier tout blanc, sur un cheval non moins blanc, émergeant d'un groupe de piétons blancs, dont les uns portaient des lances, les autres agitaient des étoffes blanches, tandis que l'un d'eux élevait sur sa tête un énorme parasol vert.

« Nous pûmes alors admirer Moula-Hassan, le souverain du Maroc et le plus bel homme de son empire. Une sorte de gravité dédaigneuse lui donne quelque chose de sombre et de triste. Son regard, souvent levé au ciel, a une expression singulière. Le Sultan se pencha majestueusement sur sa selle, la tête légèrement inclinée, dans une pose attentive d'une grande dignité. Le ministre de France se couvrit alors et prononça son discours. Sa Majesté chérifienne répondit avec beaucoup de sens et de grâce ; après quoi le personnel de l'ambassade lui fut présenté. Puis il salua et reprit le chemin de la porte par laquelle il était sorti. »

On le voit, l'antique et orgueilleux usage de recevoir les envoyés des puissances chrétiennes en dehors des portes s'est conservé dans toute sa pureté chez le sultan du Maroc, le vrai calife, auprès duquel celui de Constantinople n'est qu'un misérable Turc de basse extraction, un barbare du Turkestan. M. Gabriel Charmes se demande si les gouvernements d'Europe ont raison ou s'ils ont tort de se soumettre à cet insolent cérémonial. Il est certain qu'ils sont maîtres, s'ils le veulent, de s'y soustraire; mais doivent-ils le faire? Jusqu'à quel point est-ce leur intérêt, celui de la France en particulier? Voilà encore une question que M. Gabriel Charmes se pose et que tout le monde se posera après lui. Matériellement, le sultan du Maroc est un souverain d'une faiblesse extrême, parce qu'il a beaucoup plus de sujets insoumis que de sujets soumis. Moula-Hassan est un brave guerrier et il passe sa vie dans les camps; mais quels camps! quelle armée! Un vrai ramassis de brigands. Les officiers anglais que le Sultan a pris à son service et quelques rares Européens d'autres nationalités ne sont parvenus à former que quelques petits corps d'élite; le reste est composé de Berbères (autrement dit, de *barbares*) du désert. C'est la race atlantique, cruelle, sauvage et basse, que la noble race arabe a fort incomplètement pénétrée. Point de discipline dans cette armée; par conséquent, point de force réelle dans le gouvernement du Sultan. La conquête de ses États ne serait pas chose difficile ; mais elle serait parfaitement inutile et souverainement impolitique. Contemplant ce petit empire, M. Gabriel Charmes s'élève aux plus hautes, aux plus prophétiques considérations.

« Sans doute, dit-il, l'armée marocaine n'arrêterait pas une armée européenne; mais d'abord le pays ne serait pas soumis ni pacifié pour cela; ensuite, le vaillant calife se ferait tuer les armes à la main; on ne pourrait songer à faire de lui un roi fainéant, à la manière des princes indiens, du bey de Tunis ou du khédive d'Égypte. Sa mort aurait un immense retentissement dans le monde arabe, où il est vénéré de tous, où il est considéré par ceux-là mêmes qui se soumettent extérieurement à l'autorité religieuse du sultan de Constantinople comme le chef véritable des vrais croyants, comme l'héritier direct de Mahomet. Puissance arabe, ayant des millions de sujets musulmans sous sa domination, la France ne doit songer ni à vaincre le sultan du Maroc ni à affaiblir son prestige. Il peut lui être utile un jour, si le fanatisme musulman se réveille, si le succès des mahdis soudaniens devient menaçant, d'opposer aux mots d'ordre qui partent de Constantinople ou du Soudan pour l'expulsion des chrétiens de toute l'Afrique, la parole d'un souverain qui est l'ennemi naturel des Turcs et des Soudaniens, le sultan du Maroc. Ce sultan est brave; il est généreux : qu'importe qu'il soit un prince du moyen âge et plutôt chef de bande que roi? Tel qu'il est, il doit être notre allié, et ce serait le comble de la démence d'en faire notre ennemi. »

On ne saurait mieux voir ni mieux dire; il est seulement permis de former des vœux pour que l'influence française pénètre les Marocains et leurs chefs de façon à en faire pour nous de bons voisins et à effacer chez eux les traces de leur cruauté native. Des ambassades comme celles qu'accompagnait M. Charmes, des relations bienveillantes comme les relations que le chef de la mission et lui-même entretenaient avec les habitants sont très propres à conduire au but. L'ignorance des Marocains est extrême; sous ce rapport, c'est le dernier des peuples de l'Afrique septentrionale. Le noble et brave sultan Moula-Hassan savait à peine ce que c'était qu'une carte de géographie; il croyait l'Italie la première puissance de l'Europe: sans doute quelqu'un avait eu intérêt à le lui persuader. Quant au peuple, il en est encore aux idées des populations fétichistes du centre africain. La caravane, tout le long de sa route, voyait arriver de pauvres gens malades qui venaient demander leur guérison au médecin de l'ambassade ; mais aucun ne voulait dire ce qu'il avait : « Tu le sais bien, puisque tu es médecin », disaient-ils. A leurs yeux, un médecin est toujours le sorcier charmeur des nègres. Mais ce qu'il y avait de plus étonnant, c'est

qu'ils essayaient d'abord de se rendre propice le sorcier et le grand Esprit au moyen d'un sacrifice. Le soir, ils se glissaient aux portes du camp au nombre de quatre — toujours quatre — et immolaient silencieusement un mouton. La preuve que c'était bien un sacrifice et non un présent, c'est que le médecin ne devait prendre pour lui aucune portion de la victime. Un jour que, malgré les immolations, le médecin français continuait à se taire : « Nous voyons bien, lui dirent-ils, que cette offrande ne suffit pas; nous allons immoler l'un de nous »; et ils poussèrent un vieillard sous le couteau. Aussitôt le médecin les arrêta et, à sa grande surprise, reconnut que c'était une vieille femme habillée en homme. Les suppliants avaient prévu le cas et essayé d'avance de frauder ainsi le grand Esprit : une vieille femme, cela, pour eux, ne vaut guère mieux qu'un mouton.

On voudrait que ce charmant et solide récit ne finît jamais. On le voudrait parce qu'il est instructif autant qu'agréable; on le voudrait surtout parce que celui qui l'a fait n'a pas posé la plume, mais qu'elle est, hélas! tombée de sa main.

L. Q.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Marie Bashkirtseff.

J'ai consulté un directeur de consciences dont la clientèle féminine est considérable. Entre les nombreuses variétés de la pénitente, deux se distinguent : d'abord celle qui excuse tout, atténue tout, ingénieuse à trouver des explications qui innocentent ce qu'il y a de moins innocent; puis celle qui exagère la faute, transforme le véniel en mortel, comme si elle rougissait de n'avoir sur la conscience que les peccadilles courantes et le petit menu des âmes ordinaires. Celle-ci veut n'avoir rien commis que de grand, ou tout au moins d'original. Elle trouve surtout de mystérieuses raisons à ce qui est tout simple. Son repentir est aussi théâtral : elle se meurtrit la poitrine avec orgueil.

Cette consultation, je l'avais demandée avant de recevoir la confession de Marie Bashkirtseff (1). Eh bien, ma pénitente est de cette seconde catégorie. Avec elle il faut s'attendre au rare et au distingué. Ne nous étonnons pas non plus si elle exagère çà et là ses torts, si elle cherche au plus profond de son cœur, pour les expliquer, des mobiles secrets qui les aggravent. Alors même, ne l'accusons pas d'affectation, car elle est sincère. Cette coquetterie apparente vient de l'habitude prise d'être, à des heures fixes de la journée, devant son âme comme devant son miroir. Involontairement, à force de s'étudier, on en vient à creuser et à raffiner. Cet examen de conscience tourne à une analyse psychologique où il semble très légitime d'apporter tout ce qu'on a de pénétration subtile. On devient pour soi-même un cas intéressant, et l'amour-propre trouve son compte à rencontrer en soi un cas rare. Et quand on est, en effet, une âme ni médiocre ni banale, comment ne pas s'en apercevoir? Et quand l'éveil moral et intellectuel a été d'une précocité surprenante, quand à dix ans on en avait vingt, il est inévitable qu'à vingt on en ait trente.

Voilà comment — après avoir été surpris aux premiers mots de ma pénitente, après m'être récrié : « Comment! en vérité, mon enfant? », puis m'être dit à moi-même : « Oh! la péronnelle! » — peu à peu je me convaincs qu'elle est véridique. Très évidemment elle est satisfaite de l'étonnement où elle me jette; mais sa sincérité est entière. Je n'ai plus l'ombre d'un doute quand elle mêle à la peinture de son âme l'histoire de sa vie. Presque toujours l'isolement moral ou le contact avec des natures auxquelles elle se sent supérieure. De là l'habitude de se replier sur soi-même, de ne compter que sur sa propre énergie, et, par suite, le désir d'essayer ses forces, le plaisir éprouvé à constater et à faire éclater sa supériorité, la consolation de l'isolement cherchée dans de hautes ambitions, d'abord ambitions d'amour, puis ambitions d'art; enfin, à l'heure où cette vie qui a vu avorter les promesses de tant de fleurs est près de lui échapper, un effort de stoïcisme pour aimer jusqu'à ses souffrances, qui sont pour elle comme une dernière expérience de la vie, et je ne sais quelle joie mélancolique à la pensée de trouver peut-être dans la tombe le mot de la grande énigme.

Donc écoutez, vous aussi, cette confession, et, après vous être demandé quelques instants s'il n'y a pas là un amour-propre ingénieux à façonner un masque brillant, vous reconnaîtrez la profonde sincérité de l'accent. Vous serez profondément remués par certains cris qui partent du cœur, cris d'espérance et d'enthousiasme d'abord, puis cris de plus en plus douloureux à mesure que l'horizon s'assombrit. Tellement remués qu'à peine songerez-vous au charme pénétrant de ce style si vif, si hardi, mousseux et pétillant aux heures de soleil, profond et d'une tristesse pénétrante aux heures douloureuses. Tout cela, on l'oublie, tant on est saisi par l'originalité de l'idée, tant cette pensée fiévreuse vous secoue, ne vous laissant pas le loisir d'observer la forme qu'elle revêt. Comme moi, vous direz d'abord peut-être : La péronnelle! — puis, comme moi, vous l'aimerez avec une sorte de passion. Vous l'aimerez avant tout pour la droiture de son âme et son aspiration constante à grandir, à développer toutes ses forces vives, et vous l'aimerez malgré ses défauts, ses

(1) *Journal de Marie Bashkirtseff.* — 2 vol. Paris, 1887. G. Charpentier et Cie.

innombrables défauts, qu'elle exagère plutôt d'ailleurs en se confessant. Il est bien vrai cependant qu'elle est égoïste, vaniteuse, froide, coquette, sceptique et superstitieuse, ne croyant guère à Dieu, mais croyant aux tireuses de cartes, mêlant le nom de ce Dieu dont elle doute à tous ses élans de passion, lui faisant assavoir qu'il doit lui venir en aide, réclamant son concours avec le naïf orgueil d'un être qui se croit appelé à de hautes destinées et qui a droit à l'aide de Dieu puisque ce Dieu l'a fait naître. Vous l'aimerez malgré ces défauts, peut-être pour ces défauts mêmes. Vous l'aimerez pour son ambition, une ambition noble, mais avide et insatiable, qui est le fond de sa nature. On dirait que quelque fée, penchée sur son berceau, lui a donné, avec le souffle, le désir et le besoin de la gloire; cette pensée la hante; c'est comme une obsession qui explique, à elle seule, et les qualités et les défauts, ce qui nous charme en elle et ce qui nous irrite. Et cela même qui nous blesse a toujours je ne sais quel air de force et de grandeur. Ces âmes d'artistes, quand certaines passions moins nobles les ramènent vers la terre, frôlent la poussière du bout de leurs ailes, mais remontent bientôt vers les hautes régions. Nous nous disons alors qu'elles ont cherché sans doute quelque chose de plus grand qu'il ne nous semblait. Il doit y avoir même dans leurs erreurs un noble principe. Si elles se sont égarées, c'est à la poursuite de l'idéal, trompées par quelque décevante chimère. Cela suffit à les absoudre.

Aussi ai-je quelque remords d'avoir énuméré les défauts de ma pénitente — plus de remords qu'elle, qui les proclame. Elle est orgueilleuse? Mais cet orgueil ne serait-il pas la conscience de son génie et de tant de forces qu'elle sent frémir en elle? En tout cas cet orgueil n'a rien de banal. Elle est coquette? Mais est-ce une coquetterie vulgaire? Elle tient à plaire, à captiver? Mais parce qu'elle n'ignore pas ce qu'elle vaut, et aussi parce qu'elle voudrait savoir ce que contient le cœur d'un homme. Fierté et curiosité. Là comme partout, elle tient à étendre ses connaissances, elle observe, elle étudie, elle aspire à trouver un sentiment profond, éternel, l'amour vrai. Que dans cette recherche inquiète elle s'expose à des déceptions en même temps qu'elle se compromet par des imprudences, il n'est que trop vrai, hélas! Mais à peine a-t-elle reconnu que ce qu'elle prenait pour une étoile n'est qu'un ver de terre, elle s'éloigne, irritée et méprisante : « Je lui parlais comme une prêtresse inspirée, et il n'a vu là qu'un rendez-vous d'amour! » Elle est enfin égoïste? Eh bien, oui! Elle ne se perd pas de vue un instant, elle ramène tout à soi; cependant ce qu'elle aime en elle, ce n'est pas le petit *soi* amoureux de petits plaisirs, préoccupé du bien-être; non, c'est la partie la plus noble de son être. C'est cette partie-là qu'elle flatte et caresse et qu'elle excite à franchir les obstacles. Elle aime en elle cette vitalité ardente et ce bouillonnement de forces qui lui faisaient souhaiter de vivre sept existences et qui ont bientôt dévoré ses vingt années.

Ce qu'elle aime plus que l'amour idéal, plus qu'elle-même, c'est la vie, peut-être par un secret pressentiment d'une fin prématurée. Le temps lui étant mesuré, il faut mettre les morceaux doubles. Le repos et le sommeil lui sont insupportables, même le repos et le sommeil d'autrui. Écoutez-la et vous avez la sensation que tout le monde dort autour d'elle. On se trouve soi-même somnolent et on se frotte les yeux en se disant qu'on n'arrivera jamais à être éveillé à ce point. Tout enfant, il faut déjà à son imagination l'idée de mouvement, d'énergie et d'activité haletante. Lui demandez-vous quel souvenir lui est resté de sa grand'maman? « Un souvenir respectueux, sacré, vous répond-elle; mais il n'est pas vivant. » La vie, comme elle l'aimait! Au moment même de ses souffrances, combien elle lui demandait de choses! Et quelle ardeur de faire vite, vite, comme quelqu'un qui n'a pas trop de temps! Et cela dès les premières années. Il faut entendre son indignation contre une institutrice un peu somnolente qui lui fait perdre du temps. « Un mois, deux mois, c'est affreux! » De même, plus tard, quand elle commence à se faire un nom dans la peinture, elle s'irrite contre les conseillers qui lui prêchent la patience, la méthode, les routes plus lentes, mais plus sûres. En vérité, c'est bien elle qui ira par le plus long!

Mais nous aussi nous irons par le plus long si nous évoquons ainsi tous les souvenirs de cette longue confession. Il faut nous borner à en caractériser les aspects principaux. Elle se divise, comme d'elle-même, en deux phases nettement tranchées. L'une comprend les années des vastes espoirs, alors qu'elle voit devant elle les perspectives riantes de l'amour heureux, du mariage et des succès artistiques. Dans la seconde, l'horizon s'est rétréci. La situation équivoque que lui fait son père, l'éternel absent, a presque rendu impossible la réalisation d'une partie de ces espérances ; reste alors l'ambition de l'artiste. Ce n'est pas assez pour ce cœur qui s'était ouvert à toutes les promesses de la vie. Un voile de brume se répand alors sur ces pages tracées d'une main alanguie. La verve et l'éclat se sont amortis. Çà et là cependant, surtout à la fin, des accents mélancoliques d'une suprême beauté.

A part ces rares échappées, elle est devenue, tout en étant plus à plaindre, moins sympathique. C'est que son cœur avait vieilli trop vite dans une précoce expérience du monde. Elle eût eu plus de rayonnement et de tendresse si son développement s'était accompli avec plus de sérénité dans un milieu moins desséchant, si sa religion eût été de celles qui rafraîchissent l'âme et la conservent jeune. Mais elle en était demeurée à la superstition, à ce sentiment crédule et enfantin qui fait de la prière une formalité ou une sorte de

contrat passé avec Dieu, qui doit, en retour, accorder ce que l'on demande. De l'amour il ne lui était resté qu'un souvenir amer et l'impression d'un immense désenchantement. De ce côté de son cœur, encore une source tarie.

Pour l'amour elle avait eu vingt ans à douze ans, et à vingt ans elle en avait quarante. Son imagination avait travaillé trop jeune. Elle s'enflamme d'abord pour l'homme qui lui paraît le plus brillant, pour un très grand, très grand seigneur. Ses sentiments sont avant tout aristocratiques. « L'idée d'un homme au-dessous de ma condition me dégoûte. » Le grand seigneur n'a guère fait attention à cette enfant précoce : première déception. Elle cherche alors dans l'amour le bonheur de plaire, la vanité satisfaite et la joie d'avoir chaud au cœur. A seize ans, c'est pour elle la période de coquetterie, car elle a besoin d'avoir son roman. Elle, la hautaine, l'inaccessible Marie s'est abaissée à donner un baiser. Oh! ce baiser! Le souvenir lui en restera jusqu'à la fin, insupportable, odieux. Toute sa fierté blessée s'en indigne et en gémit. « Non, je ne l'aimais pas, cet homme, et je croyais l'aimer! » A vingt ans, ses aspirations se précisent et s'épurent. Ce qu'elle voudrait rencontrer, c'est un homme qui comprendrait tout ce qu'elle dirait et dans les paroles duquel elle retrouverait tout ce qu'elle a pensé. « Je cherche un homme et l'art », nous dit-elle. — Voyons, est-ce là ce que cherche un cœur de vingt ans? Cet homme, elle mourra sans l'avoir trouvé. D'ailleurs elle en avait désespéré assez vite après quelques douloureuses expériences. C'est pourquoi, renfermant et dominant ce qui lui reste de sensibilité, elle se donne tout entière à l'art avec cette ardeur et cet élan qui la porte aux nobles poursuites. Elle affiche alors le dédain du bonheur ordinaire. « Me marier, avoir des enfants? Mais c'est à quoi peut prétendre ma blanchisseuse! » Et quand elle parle ainsi, il me semble entendre comme un sanglot étouffé; peut-être n'est-il pas si sincère que cela, ce dédain affecté. Toujours est-il qu'après avoir cherché un homme et l'art, elle va maintenant poursuivre l'art seul.

Là encore, des heures pénibles, car il faudrait s'astreindre aux exercices d'école, apprendre la grammaire du métier. Grâce à des dons exceptionnels de nature, elle arrive cependant au succès; mais elle a la douleur intime de ne pas réaliser l'idéal entrevu. Puis vient la maladie qui l'arrête, ou plutôt devrait l'arrêter; mais elle ne veut pas se soumettre. Dans les deux dernières années de lutte contre le mal qui l'envahit, elle déploie une énergie surhumaine. Jamais stoïcien n'a montré un tel mépris de son corps, un tel souci de maintenir sa pensée au-dessus des misères physiques. Une seule préoccupation : ses toiles se ressentent-elles du progrès de la maladie? Aura-t-elle le temps d'arriver à cette gloire tant désirée? A peine, de temps à autre, une plainte, bientôt comprimée : « Je vais plus mal... Bientôt je mourrai », puis tout à coup le chant d'amour de l'artiste pour toute manifestation de la vie, l'hymne en l'honneur des beaux aspects de la nature, hymne mêlé de quelques mots de rapin : « Il me semble que personne n'aime *tout* autant que moi : arts, musique, peinture, livres, monde, robes, luxe, bruit, calme, rire, tristesse, mélancolie, *blague*, amour, froid, soleil... Les plaines calmes de la Russie et les montagnes autour de Naples, la neige en hiver, les pluies d'automne, le printemps et ses folies, les tranquilles journées d'été et les belles nuits avec des étoiles brillantes..., j'adore et j'admire tout. Tout se présente à moi sous des aspects intéressants ou sublimes; je voudrais tout voir, tout avoir, tout embrasser, me confondre avec tout et mourir, puisqu'il le faut, dans deux ou dans trente ans, mourir avec extase pour expérimenter ce dernier mystère, cette fin de tout ou ce commencement divin. »

La voilà donc, à la fin de cette existence si courte et si remplie d'émotions, d'études, de découvertes en tout genre, de joies et de désenchantements, la voilà donc encore insatiable d'initiations et presque joyeuse d'avoir bientôt le mot du grand problème de la vie et de la mort. Oui, d'initiations. Elle était bien, en effet, parmi les initiés de la vie, parmi les privilégiés qui pénètrent les mystères. Les prêtresses païennes entraient seules en commerce avec les dieux, seules approchaient de l'autel et recueillaient les paroles sacrées pour les transmettre à la foule. Est-ce que les artistes comme Marie Bashkirtseff ne sont pas aussi de ces hiérophantes admis dans l'intimité de la nature et de l'art, s'associant à leur double vie, saisissant le sens et le secret de tout ce qui vibre, palpite, tressaille, gémit ou chante? Ce qu'ils ont ainsi recueilli, ils le répercutent, dût leur âme en être brisée, heureux d'une joie enivrée, fugitive, traversée par des orages, mais avec des moments d'extase divine, heureux même de leur souffrance.

C'est cette sensibilité vive, affinée, profonde, cet état de l'âme dilatée dans un amour universel, qui est la dominante et la caractéristique de Marie Bashkirtseff. Quelqu'un, à propos d'elle, a prononcé le mot de mysticisme; contre ceci je proteste. La tendresse est le fond du mysticisme, et Marie n'était pas tendre. Toutes ses tendances étaient panthéistiques et païennes — par sentiment, par instinct, sinon comme doctrine. Oui, elle a été franchement païenne. Aucune lueur et aucune chaleur venant d'en haut. Elle n'a pas connu ce combat douloureux entre l'enivrement de la vie qui fait l'artiste et l'esprit de renoncement qui fait le chrétien. Jamais la pensée du dévouement à un être ou à une idée n'a même effleuré son esprit; jamais elle n'a soupçonné que le sacrifice pouvait être une partie de l'amour. Peut-être son âme n'avait-elle pas assez de délicatesse et de pureté pour vivre dans ces régions. Elle a conçu la prière comme une banale de-

mande de biens terrestres, jamais comme une union possible entre la créature et le Créateur. Jamais son rêve ne l'a portée de ce côté. Et ce progrès dont l'idée ne la quittait point, dans quel sens l'a-t-elle envisagé? Non pas dans le sens d'un perfectionnement moral, d'une épuration croissante des intentions et des pensées. Sa théorie du progrès a été plus humble et elle pourrait se résumer en cette formule : La fin d'un être est dans le développement de tout ce qui est forces en lui.

J'ai tenu à marquer ce qui me semble lacune ou limite; que M. Theuriet me pardonne, lui qui a célébré en vers émus la

. . . . . Blanche et pure statue
Se dressant, radieuse, au fond du souvenir.

Je ne nie pas les rayons; mais j'y crois voir quelques ombres.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

M. Caro

On a beaucoup parlé de M. Caro pendant sa vie et depuis qu'il est mort, mais presque toujours avec injustice et fausseté. Il possédait en effet les supériorités auxquelles les hommes pardonnent le moins, parce que ce sont celles que les femmes apprécient le plus: la réputation éclatante, le grand talent de parole et de style, enfin le don de manier la sensibilité. Personne n'a pu lui refuser d'être pour tout cela au premier rang; mais on s'en est vengé en rabaissant les mérites qu'on ne pouvait lui contester. Il était un merveilleux orateur, sans doute; mais qu'est-ce, après tout, que l'éloquence? Une facilité déplorable à substituer le mot à l'idée. — Il exposait avec netteté, loyauté et finesse, les systèmes philosophiques les plus contraires à ses goûts propres; mais quelle infériorité emporte cette promptitude à se déprendre de ses idées pour épouser successivement toutes celles des autres! — Il écrivait très bien, il causait à merveille, il était sociable, bienveillant, curieux du talent plus encore que des faiblesses d'autrui; mais sont-ce là des mérites pour un homme dont l'affaire principale doit être d'émettre des paradoxes profonds et d'édifier une métaphysique? Cette vie mêlée au monde ne révèle-t-elle pas plus d'attachement qu'il ne faudrait à ce que le philosophe fait profession de mépriser? Ne se glisse-t-il pas, par suite de ce compromis singulier, une nuance de charlatanisme dans la doctrine et d'hypocrisie dans les actes? La vanité ne domine-t-elle pas là précisément où un peu d'héroïsme serait désirable? M. Caro, aimé, choyé, bercé par les louanges, insatiable de flatteries, se faisant le centre d'un petit cercle plutôt que d'une école, n'a-t-il pas compromis la dignité de cette philosophie qui, en somme, ne nous importe guère, mais que nous sommes jaloux de voir respectée par ceux qui la professent? M. Caro n'était-il pas simplement un professeur élégant, un écho sonore, un virtuose?

Voilà ce qu'on va répétant, avec d'autres accusations perfides qu'il me serait trop pénible de relever ici. Écartons donc cette légende envieuse qu'il faudrait seulement dédaigner s'il n'en avait parfois éprouvé lui-même un peu de tristesse. Rappelons-nous ce que fut ce professeur plein d'autorité et cet homme excellent; effaçons les faux traits pour graver son image comme sur une planche neuve; traitons-le en inconnu. Il y eut tant de jours où il souhaita de l'être!

Étiez-vous jeune, aviez-vous donné quelque marque de sympathie à sa personne ou à ses idées, aviez-vous simplement montré quelque talent, il vous écrivait, vous priait de venir le voir, le matin, vers dix heures et demie, moment d'éclaircie entre deux grands travaux. On pénétrait dans ce petit appartement de la rue Thénard où il vivait depuis plusieurs années au milieu des affections fidèles et des souvenirs douloureux. On attendait un peu dans ce salon si accueillant où l'on se rassemblait quelquefois pour écouter une lecture de Sully Prudhomme ou quelque musique grave. Autour de soi on ne voyait que des objets rappelant une circonstance intime de la vie, portant l'empreinte de la personne; rien d'indifférent ni de froid; de petits portraits, des hommages d'amis, des fleurs!

La porte s'ouvrait; c'était le maître lui-même. Il vous tendait la main et vous faisait passer dans sa bibliothèque, une chambre étroite entourée de livres, où l'on était assis l'un près de l'autre, où l'on se voyait dans les yeux. Il avait sensiblement vieilli dans les derniers temps; mais son visage fatigué avait gardé sa mobilité toute spontanée: à soixante ans il n'avait pas encore appris à dissimuler; on savait du premier coup si on lui plaisait. Il le savait aussi tout de suite; il était si curieux des autres âmes, si conquérant, qu'il discernait aussitôt si l'on était une personne ou un fantôme de personne. Lui qu'on représentait si grand parleur, il aimait surtout à faire parler ceux mêmes dont il n'espérait rien apprendre; il écoutait merveilleusement, d'une façon qui encourageait et donnait confiance. On en arrivait à dire ce qu'il eût été au moins prudent de taire; d'abord on s'appliquait à lui plaire, à le gagner; on souhaitait passionnément son estime; puis cette dernière vanité s'évanouissait avec les autres et on se laissait aller tout simplement aux paroles franches et révélatrices, comme s'il eût été pour vous une seconde conscience. Il disait quelques mots, mais qui valaient beaucoup : il vous définissait à vous-

même, il y joignait une ou deux indications qu'on ne remarquait pas d'abord, mais qui, une fois qu'on avait descendu son escalier, vous revenaient avec insistance et finalement dirigeaient vos études, quelquefois votre vie.

Ce souci de plaire qu'eut toujours M. Caro, ce goût et ce talent rare pour conduire les volontés, il les dut à sa nature presque féminine, à son éducation religieuse, à son passage à l'École normale et à travers le monde.

D'abord il ressemblait extraordinairement à sa mère, femme d'un esprit très sûr et très délié, d'une sensibilité qui ne s'exerça que dans un cercle étroit, mais qui connut là toutes les souffrances, toutes les joies, tous les raffinements de l'affection. Dans la petite ville bretonne de Josselin, où s'écoula l'enfance de notre maître, aucune influence ne balançait pour lui celle de sa mère : il la subit sans résistance. Cette douceur inquiète qu'il tenait de son sang et de ses premières impressions se garda intacte par l'effet d'une vie continuellement unie. C'est par là qu'il devait conquérir cette affection qui fut le centre solide de son existence; c'est par là aussi qu'il plut naturellement à quelques femmes très distinguées et qu'il porta dans le monde l'habitude de certaines camaraderies féminines qu'on ne peut comparer qu'à des amitiés de couvent. C'est là un grand témoignage en faveur de sa pureté et de sa distinction de nature, rien de plus, rien autre. Ce genre d'affection fut pour lui l'effet d'un pli reçu dans sa jeunesse : elle n'eut jamais rien de passionné, étant fondée sur une ressemblance et non sur un contraste. Il aimait ce qu'il y a d'exquis dans la nature des femmes parce qu'il le sentait en lui.

Il était né, il vécut et mourut chrétien. Au collège Stanislas, où on l'envoya loin des siens, il trouva le P. Gratry, à qui son caractère comme son talent durent être bien sympathiques. Il garda aussi son empreinte, resta, comme lui, curieux de sciences sans être un savant, généreux, ardent, dogmatique comme lui. A vrai dire, Jules Simon et Saisset, qui furent ses maîtres à l'École normale, ébranlèrent en lui les barrières qui séparent la foi de la raison naturelle; ils l'amenèrent par une douce avenue à ce spiritualisme où les chrétiens se reconnaissent sans trop de peine, comme dans une maison dont ils ont fourni le plan. M. Caro n'en sortit jamais; il fut d'une fidélité exemplaire à l'idéal de sa jeunesse; il ne le dissimula en aucune circonstance; en aucune circonstance il n'en tira profit. Personne ne fut plus honnête, plus digne, plus constant. Je n'aime pas beaucoup l'en louer, car il ne s'en savait aucun gré à lui-même; s'il y voyait quelque honneur, il le rapportait tout entier aux doctrines morales qui étaient le soutien de sa vie.

Nature délicate, éducation chrétienne, voilà, avec son talent précoce, ce qui le marquait parmi ses camarades d'Ecole normale. Il était de la génération qui nous a fourni presque tous nos maîtres, les fins *essayistes* qui ont représenté la littérature lettrée sous le second empire et jusqu'à présent, MM. Boissier, Mézières, Martha, Jules Girard, Merlet. Il avait de plus qu'eux un irrésistible penchant à affirmer et à évangéliser, avec une intrépidité de néophyte et une abondance de poète lyrique. Son talent oratoire et véhément le tourmentait. Il lui donna l'essor dans de premiers ouvrages tout à fait catholiques qu'il ne publia point sous son nom, puis dans sa belle thèse sur Saint-Martin, le philosophe inconnu. Plus que dans aucun de ses livres suivants, on y sent une impatience juvénile et l'allègre démarche d'un prédestiné de la gloire qui fait le premier pas vers l'avenir. Avec cela ses intuitions philosophiques ont déjà l'ampleur et la sonorité d'un cantique :

« Hôtes passagers sur la terre, nous sentons qu'il y a quelque chose de grand, d'immense, au delà de cette réalité grossière que nos mains étreignent et qui étouffent notre esprit. Nous sommes dans un sépulcre, mais nous devinons la vie, et nous nous agitons douloureusement sous l'aiguillon de ce pressentiment secret qui nous annonce un Dieu. A celui qui a senti cette inquiétude sacrée, que sont tous les amours de la terre, toutes ses félicités misérables! Il semble que l'infini ne se laisse entrevoir à notre âme que pour exciter de plus hauts désirs, ou pour creuser plus profondément encore l'abîme de notre néant. De là ces rêves et ces élans qui ne sont qu'une aspiration vers une perfection chimérique; de là aussi cette passion de l'idéal qui, selon qu'on l'interprète, donne du prix à la vie et ennoblit nos épreuves ou crée le désespoir au sein de la volupté. »

Jouffroy avait-il cette allure, Cousin cette suavité? S'il m'est permis de le dire, le R. P. Hyacinthe Loyson, avant son schisme, est le seul orateur contemporain qui ait trouvé des accents aussi élevés, aussi purs, aussi soutenus, dignes, semble-t-il, de la vaste nef de Notre-Dame.

Mais M. Caro vécut dans le monde, et le monde chercha à faire croire qu'il le possédait tout entier. La vérité est qu'il s'y prêtait seulement, mais avec une complaisance qui pouvait faire illusion. Il avait reçu tous les dons qui permettent d'y régner, et, par-dessus tout, la grâce. Il était gracieux par nature, et avec tout le monde, même avec des hommes obscurs et qui avaient besoin de lui. Il écrivait les lettres, surtout les billets, d'une façon exquise. Cela vient de ce qu'il n'était pas du tout égoïste et que son plus grand plaisir était de faire plaisir. Il se représentait vivement ce que souhaitaient ses correspondants et semblait faire naître leur sensibilité pour la flatter et la satisfaire. Il causait avec une extrême souplesse; comme il avait tout lu et n'avait point d'entêtement, il n'était jamais à court et ne pérorait jamais. On ne peut dire qu'il était « reçu dans le monde »; il en était.

A la Sorbonne, son cours était tenu au courant des polémiques contemporaines; il était renouvelé sans cesse avec une fertilité qui étonnait les Allemands, habitués à une plus longue incubation; il était cependant préparé de très près, construit rigoureusement, nourri d'idées, et avec cela fort au-dessus de la partie du public profane pour qui on le disait fait. Que de questions toutes neuves y furent posées et débattues! Ce n'était pas une officine de lieux communs, mais un actif laboratoire d'idées. Il fallait n'être pas ignorant pour en apprécier l'originalité, pour voir surtout combien de provinces y étaient conquises par la philosophie, les unes sur l'histoire naturelle, les autres sur la politique, toutes sur l'empirisme confus et sans principes. La demi-science qu'il appelait, d'un nom très heureux, la *psychologie sociale*, et dont il a indiqué l'esprit plus encore que les méthodes, lui doit une vie qu'Herbert Spencer n'avait pas su lui donner. Notre maître, moins logicien que les Anglais, avait beaucoup plus qu'eux le sens du variable, de l'accidentel, enfin de la complexité du monde vivant. Quant à son talent de professeur, il était surtout éminent dans la discussion. Ceux qui ont assisté à la soutenance des thèses philosophiques en Sorbonne se rappellent avec admiration la part qu'y prenait M. Caro. Là, point de périodes faites d'avance, point d'effets prémédités, mais un dialogue libre et pressant, naturel et fortement enchaîné. Seul il voyait le point précis des divergences d'opinion; il s'y portait d'abord et entraînait avec lui toute l'argumentation; il ne s'interdisait pas les malices ni les coups droits, mais il excellait surtout à comprendre, à élucider, à simplifier, car il avait encore plus d'intelligence que d'esprit.

Ce qui a manqué à ce philosophe, c'est une philosophie. A part les principes de morale, qui étaient pour lui terre ferme, le reste flottait un peu dans sa pensée, du moins dans son enseignement. Il n'éprouvait pas le besoin de la cohésion logique; cela tenait sans doute à ce qu'il comprenait trop de choses; il ne se laissait pas plier par un « vent régnant », mais avait des fenêtres percées aux quatre points cardinaux. Du transformisme, du socialisme qu'il combattait, il était disposé à admettre certaines vérités partielles. De là, dans ses livres, une grande abondance d'arguments, d'objections, avec quelque stérilité quand il s'agit de conclure. Il fut cependant un psychologue et un critique de premier mérite, comme le montrent ses *Études morales sur le temps présent*, et surtout sa *Fin du XVIIIe siècle*, œuvre simple, multiple, qui marque un étrange rajeunissement de ses habitudes intellectuelles; il fut un manieur d'idées et un adversaire philosophique à la fois digne, sérieux et intransigeant, comme le montre son livre sur M. Littré, chef-d'œuvre de discussion et non de polémique; il fut un grand connaisseur de l'âme des peuples et un clairvoyant ami de la France, comme le montrent *les Jours d'épreuve*, série d'articles improvisés en pleine année terrible, d'une éloquence enlevée où la sagacité persiste à travers les plus troublantes émotions, celui de tous les ouvrages contemporains qu'on serait le plus fier d'avoir écrit.

En ai-je assez dit pour faire voir combien le public fut injuste et méchant pour cet homme qu'il semblait avoir honte d'admirer? Le public aime à être méprisé; Caro le respectait trop. Le moment est venu peut-être de la réparation complète. Pour moi, j'ai une grande prédilection pour ces morts illustres et méconnus; quand je parle d'eux, je ne sais plus voir que ce qui les rend infiniment regrettables. Caro fut d'abord un maître exquis, plein de mansuétude et d'ardeur de propagande; il fut un excitateur et un entraîneur incomparable: sans lui beaucoup d'ouvrages excellents de ses amis n'auraient jamais été faits; M. Martha même n'aurait pas écrit; beaucoup de jeunes gens auraient désespéré de leur avenir encore incertain. Avec tout son esprit, il ne riposta jamais amèrement, il ne mordit que des lèvres, sans déchirer ceux qui le calomniaient. Ondoyant et un peu mou dans la forme, il ne fit jamais fléchir son plan de conduite; il fut le plus désintéressé et le moins hypocrite des hommes. Personne ne peut dire qu'il était riche, car il vivait modestement; personne ne peut dire qu'il était pauvre, car il ne demanda rien à qui que ce fût; il mit enfin dans toute sa vie une qualité très simple et très rare que j'appellerai, faute d'un meilleur mot, la *décence*, la décence, c'est-à-dire ce qui est souverainement convenable, ce qui convient, non seulement à un académicien, non seulement à un homme bien né et à un professeur habile, mais à un homme qui accomplit vaillamment tout son métier d'homme; bref, ce qui fait qu'après la mort, si l'on doit comparaître au tribunal de quelque dieu, comme le voulait la croyance antique, on se trouve dédommagé de ses peines et justifié par ses actes.

PAUL DESJARDINS.

CHOSES ET AUTRES

M. JOSEPH BERTRAND ET M. CARO

On sait que c'est M. Joseph Bertrand qui, aux obsèques de M. Caro, a porté la parole au nom de l'Académie française, et qu'il a rappelé dans son discours les débuts de l'éminent professeur et ses premiers succès. Il s'est glissé dans ce discours quelques petites erreurs qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de relever, pour l'exactitude des biographies futures de M. Caro.

M. Joseph Bertrand a dit que M. Caro ne fut classé que le deuxième au concours d'agrégation et que ce rang pour lui,

équivalait à un échec, que le jury hésita longtemps entre lui et « un jeune inconnu » qui n'avait publié « aucune étude remarquée » et qui s'appelait Ernest Renan; qu'enfin « l'inconnu » l'avait emporté. M. Caro ne fut pas, en réalité, classé le deuxième, mais le troisième, à l'agrégation de 1848. Le deuxième fut M. Émile Beaussire, à présent membre de l'Institut. Quant à M. Renan, il n'était déjà plus alors tout à fait « un jeune inconnu », puisque l'Académie française venait de lui décerner le prix Volney pour le manuscrit de son *Histoire des langues sémitiques*, qui devait être imprimée un peu plus tard, et qu'il avait publié dans la Revue *la Liberté de penser* non pas une, mais plusieurs « études remarquées ».

M. J. Bertrand ajoute de même que l'Académie française hésita avant de choisir entre deux des concurrents pour l'*Éloge de Bernardin de Saint-Pierre*, que l'un des deux était M. Caro et l'autre Prévost-Paradol; mais il ne dit pas qui fut couronné. Ce ne fut pas M. Caro, mais Prévost-Paradol. Il en fut ainsi encore pour l'*Éloge de Mme de Staël*, où M. Caro avait pour concurrent M. H. Baudrillart. M. Baudrillart eut le prix, et M. Caro la mention honorable.

Ces menues rectifications de fait n'enlèvent rien d'ailleurs ni à l'éloquent discours de M. J. Bertrand, ni au mérite de M. Caro, qui fut tout ensemble aussi brillant qu'on l'a pu dire et plus solide qu'on ne l'a voulu croire.

ALTERCATIONS SCIENTIFIQUES

Le traitement de la rage par l'inoculation d'un virus atténué continue à mettre aux prises M. Pasteur et le docteur Peter. La discussion tourne même à l'aigre et menace de sortir du terrain scientifique. Dans la dernière séance de l'Académie de médecine, M. Pasteur, au lieu d'employer la formule ordinaire: « l'honorable préopinant », s'est servi de l'expression toute sèche : « la personne qui a parlé avant moi ». M. Peter y a vu une intention blessante : « Au besoin, a-t-il dit, je saurai faire respecter ici le médecin, le professeur et l'académicien. »

Ce n'est pas la première algarade qui se produit à l'Académie de médecine et dans laquelle M. Pasteur est une des parties. Une autre fois déjà, M. Pasteur avait failli recevoir les témoins du docteur Jules Guérin, et on avait parlé sérieusement d'une rencontre. On n'était pas d'accord sur le choix des armes; mais la cause du duel était un microbe quelconque. L'affaire fut arrangée, heureusement, car le combat eût été fort difficile à diriger, M. Pasteur étant hémiplégique, et le docteur Guérin octogénaire.

Il y a trois ou quatre ans, c'est-à-dire aux environs de sa centième année, M. Chevreul fut, lui aussi, piqué de pareille mouche. Il procédait, en sa qualité de président de la Société nationale d'agriculture, au dépouillement d'un scrutin. Il avait adjugé 35 voix à l'un des candidats, et le reste à l'autre. « Non, cria quelqu'un dans la salle (le marquis de Dampierre, croyons-nous); M. un tel n'a que 34 voix et non 35. — Monsieur, riposta M. Chevreul, comment le prenez-vous, et serait-ce une insulte? Si c'en est une, malgré mon âge, je ne la souffrirai pas. » Et il s'était levé, tout frémissant d'indignation.

Les savants, qui expliquent tant de choses, devraient bien expliquer pourquoi, à de certains jours, l'air des enceintes académiques est à ce point chargé d'électricité.

PRANZINI ET LACENAIRE

A quoi s'occupent les condamnés à mort? Pranzini, s'il faut en croire les journaux, rédige en ce moment une *circulaire à la presse* et charme les loisirs de sa prison en chantant l'air napolitain célèbre de *Santa Lucia*.

Un criminel avec qui l'assassin de la rue Montaigne présente plus d'un rapport, le fameux Lacenaire, écrivit dans sa cellule de la Roquette des *Mémoires, révélations et poésies*, qui parurent en 1836 et forment deux volumes in-8°. On assure pourtant que cette édition n'est point authentique, tout au moins qu'elle est tronquée en certains endroits et interpolée en certains autres, et que le manuscrit véritable est dans les cartons de la police.

Quoi qu'il en soit, il est constant que Lacenaire, avant de poignarder les garçons de banque pour leur enlever leurs sacoches, s'était essayé en divers genres de littérature. Il avait connu, à la Force, étant détenu pour vol, Altaroche, qui était détenu pour délit politique. Comment parvint-il à le séduire et à lui persuader qu'un peu de travail honnête le sauverait? On l'ignore. Mais, une fois libéré, Lacenaire porta au journal *le Bon Sens*, dont Altaroche était le rédacteur, des spécimens variés de ses élucubrations.

Avec le temps et le grand air, le beau feu d'Altaroche pour « cette victime de la société » s'était refroidi et presque éteint. Il fit grise mine à ce collaborateur compromettant, tout en imprimant sous son propre nom, avec d'insignifiantes corrections, une chanson intitulée : *Pétition d'un voleur à un roi son voisin*, dont le refrain bien connu est :

Ah! faites-moi sergent de ville!

Lacenaire réclama la paternité dans une épître en vers; l'affaire vint devant les tribunaux et se dénoua par la condamnation d'Altaroche.

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection législative. — Dans la Loire-Inférieure, M. de Lareinty, royaliste, a été élu député, en remplacement de M. Thoinnet de la Turmelière, décédé, par 56 741 voix contre 3278 données à M. Fidèle Simon, républicain, qui ne se présentait pas, et 1934 au général Boulanger.

Sénat. — Le 19, les projets de loi du ministre de la guerre relatifs à l'organisation de la cavalerie et de l'infanterie, précédemment adoptés par la Chambre des députés, sont

adoptés sans modification, ainsi que le projet de loi relatif aux contributions directes pour l'exercice 1888. — Le 21, le projet de mobilisation déjà voté par la Chambre, accepté par la commission, appuyé par le maréchal Canrobert, est voté par 175 voix contre 94. Est en outre adopté sans débat le projet relatif à l'amélioration de la condition des sous-officiers. — Le 22, clôture de la session.

Chambre des députés. — Discussion du projet de loi relatif aux contributions directes et taxes assimilées pour l'exercice 1888. Le système de M. Yves Guyot, adopté par la commission du budget et combattu par MM. Jules Roche, Wilson et Rouvier, ministre des finances, est repoussé par 354 voix contre 170. — Les amendements ayant pour objet de ramener le contingent de la contribution foncière à 4,60 °/o du revenu net imposable sont rejetés par 357 voix contre 172. Il en est de même de la proposition tendant à frapper les terrains de pur agrément, ainsi que des amendements relatifs à la suppression de la contribution des portes et fenêtres. — Le 18, une proposition de M. Dreyfus tendant à l'établissement de l'impôt progressif est repoussée par 327 voix contre 163. L'ensemble du projet de loi relatif aux contributions directes est voté par 475 voix contre 7. — Discussion du projet de loi relatif à une expérience de mobilisation; le rapporteur, M. Lesguiller, conclut à l'adoption; malgré l'opposition de MM. Cavaignac, Lanjuinais, baron Reille et Soubeyran, la loi est votée par 329 voix contre 118. — Le 19, la Chambre rejette le projet de loi relatif au câble télégraphique de la Guyane et des Antilles, soutenu par M. Granet et combattu par M. Fernand Faure. — Le 21, le projet de loi relatif au Métropolitain est rejeté par 251 voix contre 221. Un crédit de 500 000 francs pour la réfection du matériel scénique de l'Opéra-Comique est voté par 349 voix contre 3. — Le 22, clôture de la session.

Intérieur. — M. Spuller, ministre de l'instruction publique, s'est rendu à Lyon pour présider la distribution des prix de l'école La Martinière et a prononcé un grand discours politique. — MM. de Hérédia, ministre des travaux publics, et Dautresme, ministre du commerce, ont également prononcé des discours à Dieppe, où ils s'étaient rendus pour l'inauguration des nouveaux bassins du port.

Extérieur. — Le commerce extérieur de la France s'est élevé pendant les six premiers mois de l'exercice 1887 à 2 110 783 000 francs pour les importations, et à 1 582 517 000 francs pour les exportations. La comparaison avec les résultats de la même période en 1886 donne une augmentation de 51 796 000 francs sur les importations et de 73 323 sur les exportations. — M. Dupuy-Montbrun, professeur d'agriculture, arrêté comme espion par les autorités italiennes, a été mis en liberté après explication.

Institut. — Le Conseil d'État a autorisé l'Académie des sciences morales et politiques à accepter le legs de 800 000 fr. qui lui a été fait par M. Corbay, et dont les intérêts doivent être employés à récompenser l'œuvre la plus utile à l'humanité. — M. Pasteur a été élu, par 39 voix sur 41 votants, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, en remplacement de M. Vulpian, décédé.

Faits divers. — Inauguration sur la plate-forme de l'ancien château de Châtillon (Marne) d'une statue colossale du pape Urbain II. — Rencontre à l'épée entre MM. Gustave Naquet, rédacteur en chef du *Petit Dauphinois*, et Menvielle, rédacteur en chef du *Réveil du Dauphiné*. — Les concours publics de fin d'année ont commencé au Conservatoire national de musique et de déclamation.

Question d'Orient. — En réponse à la notification de l'élection du prince de Saxe-Cobourg la Russie a refusé de reconnaître les décisions du Sobranié actuel. L'Angleterre et l'Autriche se sont déclarées prêtes à approuver toute solution de la question bulgare réglée d'après le traité de Berlin. La France, l'Allemagne et l'Italie ont répondu qu'elles accepteraient l'élection si toutes les puissances donnaient leur adhésion. — L'Assemblée de Sofia s'est prorogée à une époque indéterminée.

Question d'Égypte. — Le sultan ayant refusé de ratifier la convention anglo-turque dans les délais fixés, sir Albert Drummond Wolff a quitté Constantinople. Le grand-vizir Kiamil pacha a remis sa démission au sultan.

Angleterre. — La Chambre des lords a adopté en troisième lecture tous les articles du bill de coercition, qui ont aussitôt reçu la sanction royale. — La Chambre des communes a adopté en première lecture le bill ayant pour objet de concéder une partie de la terre aux paysans. — Le parti conservateur a tenu un grand meeting à Barlton-Club.

Alsace-Lorraine. — M. Pietri, candidat des Alsaciens modérés, a été élu député au Reichstag, en remplacement de M. Kablé, par 6474 voix contre 1163 données au maréchal de Moltke. Le comité Kablé ne présentait pas de candidat.

Suisse. — Le Conseil fédéral a décidé en principe, à l'unanimité, d'accepter l'invitation du gouvernement français de participer à l'Exposition universelle de 1889.

Nécrologie. — Mort de M. Roch-Barsalou, ancien député du Lot-et-Garonne; — de M. Léon Leroy, ancien critique musical de la *Liberté;* — de M. Louis Mérante, maître de ballet à l'Académie nationale de musique; — de M. Auguste Pott, correspondant étranger à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; — du pasteur Léon Paul, ancien aumônier militaire de l'armée de Metz; — de M. Alfred Terquem, professeur à la Faculté des sciences de Lille, correspondant de l'Institut; — de M. Nicaise de Kayser, ancien directeur de l'Académie des beaux-arts d'Anvers; — de M. Alfred Serment, artiste peintre; — de M. le marquis de Grille, ancien député.

Mouvement de la librairie.

DIVERS.

Les éditeurs du *Grand dictionnaire universel du* XIXe *siècle* de Pierre Larousse viennent de commencer la publication d'un nouveau *Supplément* destiné à tenir ce vaste recueil au courant de tous les événements qui se sont produits depuis l'achèvement de sa publication. Ce travail, qui doit embrasser une période de dix années (1878-1888), formera une *Encyclopédie générale des faits contemporains,* comprenant toutes les manifestations de la vie moderne, au point de vue de l'histoire, des hommes, des œuvres, de la science et du langage. Les six premières livraisons ont déjà paru, et il est aisé de juger d'après les articles qu'elles renferment de l'intérêt que présentera l'ouvrage. Nous signalerons particulièrement, à propos de la *Triple alliance* et de l'*Allemagne*, l'attention toute spéciale avec laquelle ont été traitées les questions de politique étrangère, et à propos de *l'Abbé Tigrane*, de *l'Abbé Constantin* et des *Amours d'un interne* la place très large qui a été accordée aux productions littéraires de notre temps.

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9045)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 5. (24e ANNÉE). — 30 JUILLET 1887.

LA POLITIQUE D'ANNEXION EN OCÉANIE

Les États-Unis et l'archipel havaïen (1)

Les télégrammes empruntés par la plupart des journaux européens à la presse des États-Unis semblent indiquer que des événements graves sont à la veille de s'accomplir en Océanie, dans l'archipel havaïen. Menacé par un mouvement insurrectionnel, mis en demeure d'abdiquer ou d'appeler au pouvoir des hommes notoirement favorables à l'annexion du pays aux États-Unis, le roi Kalakaua aurait été contraint de sacrifier son ministère, de consentir à l'abolition de la constitution de 1864, qui serait remplacée par une constitution nouvelle à discuter dans une convention à convoquer. A les en croire enfin, le ministère nouveau, sous la présidence de M. William Green, *Américain* et *chef du parti américain*, ouvrirait des négociations avec le cabinet de Washington pour hâter une annexion désirée par la masse de la population.

Il y a vingt ans, ces nouvelles auraient laissé assez indifférents les hommes d'État européens, et un public qui connaissait à peine de nom l'archipel havaïen s'intéressait en outre fort peu à ce qui pouvait se passer en Océanie. Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui; les préoccupations d'expansion coloniale s'imposent à presque toutes les grandes puissances maritimes. L'Océanie est devenue un vaste champ clos où elles s'observent, surveillent d'un air jaloux leurs annexions territoriales, cherchent à se gagner de vitesse et, en prévision du grand mouvement commercial qui doit résulter du percement de l'isthme de Panama, à s'assurer la possession des points stratégiques les plus importants.

I.

A ce titre, l'archipel havaïen mérite toute leur attention. Situé dans l'océan Pacifique du Nord, sous le tropique du Cancer, entre le 18e et le 23e degré de latitude nord et entre le 155e et le 160e degré de longitude ouest, à sept cents lieues de San-Francisco et à presque égale distance de l'Amérique et de l'Asie, ce groupe d'îles est la clef de l'Océanie septentrionale, l'unique station maritime entre les deux continents, l'étape obligée entre la Californie, la Chine et le Japon, aussi bien qu'entre la Californie, l'Australie et l'Océanie du Sud. Le pays est riche, le climat beau et sain, le sol merveilleusement adapté à toutes les cultures tropicales, sucre, café, coton, riz, etc. Son port principal, Honolulu, est l'un des meilleurs de l'océan Pacifique; il offre aux navires une sécurité absolue et est abordable en tout temps.

Complètement isolé dans l'océan Pacifique du Nord, l'archipel havaïen est l'unique point, en ces parages, où les bâtiments de guerre et de commerce puissent se ravitailler, réparer leurs avaries, renouveler leur provision de charbon. La puissance maritime qui l'occuperait serait du même coup maîtresse de toute cette partie du globe, libre d'intercepter à son gré les communications entre l'Europe et l'Asie par la voie de New-York et de San-Francisco. Son escadre menace-

(1) Archipel havaïen ou archipel des Sandwich sont deux termes synonymes. Ces îles sont plus connues à l'étranger sous le nom de « Sandwich », que le capitaine Cook leur donna en l'honneur de lord Sandwich, premier lord de l'Amirauté anglaise. Leur vrai nom est îles Havaï, emprunté à la plus grande du groupe. Les indigènes et le gouvernement local ne les désigne pas autrement.

rait à la fois les côtes de la Californie à huit jours de distance, celles du Japon à dix. Tout ce grand commerce interocéanien qui charrie à travers le Pacifique les thés, les soieries, les produits de la Chine et du Japon à San-Francisco pour les acheminer par la voie rapide du chemin de fer à New-York et à Londres, qui apporte à l'Asie l'or et l'argent de la Californie, les articles manufacturés des États-Unis, relèverait d'elle; celle-ci pourrait, en cas de guerre, lui couper la route et, se ravitaillant dans ses ports, tenir constamment la mer.

Découvert en 1555 par don Juan Gaetano, navigateur espagnol qui n'ébruita pas son succès; retrouvé en 1775 par le capitaine Cook, qui y fut tué; visité ensuite par Vancouver, dont le nom est resté légendaire et vénéré parmi les indigènes, l'archipel havaïen se réclama longtemps du protectorat anglais. L'arrivée des missionnaires américains en 1824, celle des missionnaires catholiques français en 1827, modifia cet état de choses, et en 1843 l'Angleterre, désireuse de s'appuyer sur la France pour tenir en échec l'influence croissante des États-Unis, signait conjointement avec elle un acte de garantie par lequel les deux puissances s'engageaient mutuellement à ne pas s'emparer du royaume havaïen, dont elles reconnaissaient officiellement l'indépendance. Invités à signer cet acte collectif, les États-Unis s'y refusèrent, tout en protestant de leur intention de respecter l'autonomie indigène : ils alléguaient comme motif de leur refus qu'il était contraire à leurs traditions politiques de se lier par un traité tri-partite qui pouvait, à un moment donné, les entraîner à intervenir dans les affaires d'un pays étranger. Ils étaient sincères alors, mais ils n'entendaient pas moins se réserver toute leur liberté d'action dans l'avenir.

Les événements leur donnèrent raison. La guerre avec le Mexique, la conquête du Texas, de la haute et de la basse Californie, la découverte des mines d'or sur un affluent du Sacramento amenaient, en 1848, les États-Unis jusqu'aux rives du Pacifique, à quelques jours de distance de l'archipel havaïen. Un camp d'aventuriers marquait l'emplacement sur lequel devait s'élever la reine future du Pacifique; en moins de deux années, San-Francisco se peuplait avec une prodigieuse rapidité; mais tout, sauf l'or, manquait à la ville naissante. Honolulu était le port le plus rapproché; on lui demanda des vivres, des bois, des matériaux de construction, des légumes et des fruits. L'or de la Californie affluait dans la capitale de l'archipel, brusquement arrachée à sa tropicale somnolence.

A dater de ce jour, les îles Havaï, emportées comme un satellite dans le puissant mouvement commercial de San-Francisco, subirent tous les contre-coups de ce grand centre de production des métaux précieux, s'enrichissant de sa prospérité, grandissant avec lui et par lui. Jusque-là, privés d'écoulement, les produits de l'archipel, consommés sur place, servaient uniquement à l'alimentation d'une population restreinte et au ravitaillement de la flotte baleinière qui venait hiverner dans ses ports. La production décupla quand s'ouvrit un débouché important. Les essais de culture du sucre, du café, du coton réussirent, encouragés par les capitaux de la Californie, soutenus par les prix élevés de San-Francisco.

Réunis par Kaméhaméha Ier, fondateur de la dynastie royale, conquérant et législateur, sous un sceptre unique, évangélisés et civilisés sous ses successeurs, les indigènes, industrieux et travailleurs, virent un champ nouveau s'ouvrir à leur activité. Propriétaires du sol dont la valeur croissait chaque jour, habilement dirigés par les conseillers étrangers auxquels les souverains confiaient l'administration des affaires, les Kanaques des îles Havaï s'assimilèrent promptement les idées politiques et religieuses de leurs instituteurs et passèrent en peu d'années de l'état de barbarie à un degré de civilisation avancée, non sans marquer toutefois par une décroissance notable de la population les rapides étapes franchies par eux. De 1780 à 1872, sous la dynastie des Kaméhaméha, l'archipel havaïen ne fit que grandir et se développer.

II.

Il semble que, pour les peuples comme pour les individus, la prospérité soit une épreuve plus redoutable que l'adversité. Le roi Kaméhaméha V, dernier de sa race et de son sang, laissait, en mourant, son royaume dans une situation des plus florissantes. La dette publique était presque nulle, le crédit de l'État excellent; les recettes des douanes suivaient une progression ascendante; les budgets, plus qu'en équilibre, permettaient de verser chaque année un excédent dans le trésor. En outre, un traité de réciprocité conclu avec les États-Unis assurait aux planteurs le monopole de la vente de leurs sucres en Californie et dans l'Orégon, aux importateurs l'introduction en franchise des produits manufacturés des États-Unis. Il en résulta une ère de prospérité inouïe pour ce petit royaume. Les planteurs et les négociants s'enrichirent rapidement; les capitaux affluèrent de San-Francisco; de nouvelles plantations se créèrent, pourvues d'un outillage perfectionné; la Chine et le Japon fournirent la main-d'œuvre à bon marché. Si active que fut la production, elle était loin de suffire à la consommation de ces États nouveaux qui se peuplaient rapidement et dans lesquels la découverte des riches mines d'argent attirait chaque année de nombreux émigrants. On vit, en quelques années, s'édifier à Honolulu de grandes fortunes, et des plantations qui, peu avant le traité, couvraient péniblement leurs frais, trouvèrent acquéreurs à des prix élevés.

Par contre, les goûts de luxe et de dépense se multiplièrent. Héritier d'une situation qu'il n'avait pas créée, élevé par le hasard d'une élection heureuse, du rang de simple chef, au trône auquel il n'aurait pu prétendre et que lui disputait seule la reine Emma, veuve de Kaméhaméha IV, sans enfants et ayant passé l'âge d'en avoir, le roi David Kalakaua, ébloui par la prospérité, se laissa entraîner à *faire grand*, à multiplier, avec ses dépenses privées, les dépenses publiques. Il appela près de lui, en qualité de premier ministre, M. Walter Gibson, homme habile, intelligent, Américain d'origine, très autoritaire et très absolu, qui prit tout de suite beaucoup d'empire sur son esprit. Un grand capitaliste de San-Francisco, M. N. Sprekels', Allemand de naissance, naturalisé citoyen américain, offrit au roi et à son ministre toutes facilités de se procurer par l'emprunt les sommes dont ils pouvaient avoir besoin pour développer les ressources du pays, mettant également à la disposition des planteurs des crédits considérables pour l'amélioration de leur matériel. Il réussit ainsi à concentrer dans ses mains tout le commerce des sucres havaïens, à réaliser d'énormes profits sur le marché de San-Francisco, où on le désignait sous le nom de roi du sucre, et à devenir créancier de l'État et des planteurs pour des sommes considérables.

Loin de retenir le souverain, le parlement et les industriels sur la pente dangereuse où ils s'engageaient, M. Walter Gibson, séduit par la tentation d'attacher son nom à de grandes entreprises et à de grands embellissements, de faire d'Honolulu une luxueuse station hivernale pour les riches capitalistes de San-Francisco, encouragea et favorisa les goûts de prodigalité publique et de spéculations privées sans se rendre compte qu'il plaçait ainsi le pays dans la dépendance des États-Unis. Il était évident, en effet, que, le jour où le congrès se refuserait à prolonger le traité de réciprocité conclu pour sept ans et renouvelable à échéances fixes, la prospérité du royaume serait compromise. Il était évident aussi que ce traité était une arme redoutable entre les mains du cabinet de Washington, qui pouvait, à son jour et à son heure, mettre le gouvernement havaïen en demeure d'opter entre la ruine de son industrie principale et une annexion qui, faisant du pays un État américain, assurait à jamais sa prospérité matérielle au prix de son indépendance.

Le traité avait eu pour conséquence naturelle d'attirer aux îles des capitaux et des citoyens américains, de grandir leur importance et d'assurer leur prépondérance. Le poids du nombre s'ajoutait donc à l'influence commerciale, financière et sociale.

Depuis, l'unique objectif des Américains aux îles a été de forcer la main au cabinet de Washington et au congrès pour précipiter l'annexion. Ils possèdent dans l'archipel un capital considérable en terres, bétail, machines et matériel d'exploitation ; ils tirent de leurs plantations d'énormes revenus ; mais toute cette prospérité repose sur une base des plus fragiles. Capital et revenus peuvent être réduits à rien ou à peu de chose par un vote du congrès, et il n'est pas douteux que le jour où l'entrée en franchise des sucres havaïens dans les États du Pacifique serait supprimée et où il leur faudrait, comme les sucres de Chine, acquitter un droit élevé à la douane de San-Francisco, les bénéfices disparaîtraient, entraînant avec eux la valeur de la terre et du matériel d'exploitation. Pour détourner cette épée de Damoclès suspendue sur leur tête, les planteurs ne voient qu'un moyen : l'annexion, qui les enrichirait en ajoutant une nouvelle étoile à la bannière constellée de l'Union.

Jusqu'ici le gouvernement américain a reculé devant les complications diplomatiques qui pouvaient surgir, ainsi que devant la résistance des indigènes à toute mesure de nature à aliéner leur indépendance. Fidèle, en outre, aux principes de la *doctrine Monroë*, il limite exclusivement son action au continent qu'il occupe, hésitant à étendre sa domination au dehors, en dépit de la pression exercée sur lui par un parti nombreux qui convoite Cuba dans l'Atlantique, les îles Sandwich dans le Pacifique. Mais ses résistances ne mollirontelles pas à mesure que les événements se précisent et que les exigences commerciales s'accentuent ? La possession de Cuba, de la perle des Antilles, c'est, d'une part, le sucre à bon marché pour les États de l'Est, et, de l'autre, la clef du golfe du Mexique. L'annexion des îles Sandwvich, c'est le sucre à bon marché pour les États de l'Ouest, la clef du Pacifique du Nord, l'unique station maritime sur la route de la Chine et du Japon. Puis enfin, étant donnée la décroissance constante de la race indigène, le gouvernement américain entrevoit l'heure où elle cessera d'être et se demande s'il sera possible de laisser un point stratégique aussi important entre les mains d'une autre grande puissance maritime, libre alors d'intercepter ses communications commerciales avec l'Asie.

Déjà, en 1873, prévoyant cette éventualité, le cabinet de Washington, profitant de l'entrée du parti américain dans le conseil du roi, s'était fait proposer par le gouvernement havaïen de négocier le renouvellement du traité sur les bases suivantes. Ce dernier lui céderait le droit d'établir un entrepôt et une station navale à l'embouchure de la rivière de la Perle, distante de seize kilomètres de Honolulu. Les États-Unis seraient libres d'y élever les constructions et les chantiers nécessaires, d'y établir à poste fixe un directeur ; les terrains concédés seraient propriété nationale américaine, régis par les États-Unis, qui y posséderaient tous les droits souverains, sans intervention du gouvernement local. Par contre, le gouvernement américain concéderait la libre admission, en franchise de tous droits, des produits du sol et de l'industrie des îles Havaï sur le territoire de l'Union.

Ces propositions, rendues publiques et vivement dis-

cutées par la presse des deux pays, rallièrent aux îles l'assentiment des planteurs et du parti annexionniste, mais rencontrèrent une vive opposition de la part des indigènes qui ne se firent aucune illusion sur les conséquences de cette cession et qui comprirent que le jour où les États-Unis auraient officiellement pris pied aux îles, l'absorption du reste du royaume ne serait plus qu'une question de temps. Si la plupart des étrangers, mus par l'intérêt personnel, se montrèrent partisans de cette mesure, il s'en trouva d'autres qui, dans les meetings publics et dans la presse, combattirent avec vigueur un projet qu'ils dénonçaient comme la déchéance de la race et la ruine de son indépendance. Hors d'état de rallier dans le pays et dans le parlement une majorité favorable, le ministère dut s'abstenir et se démettre.

III.

Si nombreux en effet et si influents que soient les Américains dans l'archipel, ils n'y sont pas seuls. L'Angleterre y possède des comptoirs importants, et ses nationaux y sont considérés. Depuis plus d'un siècle, l'Angleterre voit dans le royaume havaïen un client dont elle a respecté l'indépendance, créé l'autonomie, dont elle a encouragé et soutenu les premiers pas, que les circonstances commerciales ont brusquement rendu dépendant de sa rivale, l'Union américaine, mais qu'elle n'entend nullement voir passer en des mains étrangères et hostiles.

Elle ne se laissera pas enlever sans résistance la clef de l'océan Pacifique du Nord. Déjà, par la construction du chemin de fer transcanadien, elle s'est affranchie du tribut que ses produits acquittaient en empruntant la voie ferrée des États-Unis, de New-York à San-Francisco. Elle possède, elle aussi, une grande ligne de communication à travers le continent américain, tout entière sur son territoire, et qui débouche sur le Pacifique. La neutralité de l'archipel havaïen lui est indispensable pour la sécurité de ses communications entre cette tête de ligne et l'Asie. Sans cette neutralité, tout son transit maritime dans le Pacifique du Nord est compromis, et les adversaires de sa domination dans le Canada puiseraient dans cette situation des forces nouvelles et des arguments nouveaux pour l'annexion de cette immense province aux États-Unis. Le travail de désagrégation qui s'opère sur les rives de l'Ontario et qui lentement pousse le Canada à revendiquer tout au moins son indépendance de la métropole s'accentuerait encore.

Déjà l'Australie s'agite et rêve un empire autonome, enserrée comme elle l'est entre les possessions coloniales de l'Allemagne, qui, par l'occupation partielle de la Nouvelle-Guinée et de l'archipel de Bismarck, lui barre la route du Nord vers les Carolines, alors que la France la lui ferme dans l'Est avec la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides. Aux îles Sandwich, elle s'est vue successivement dépossédée par les États-Unis de sa suprématie commerciale par suite du voisinage de la Californie et de la négociation du traité de libre-échange. Rejetée au second rang, elle se le voit disputé, et avec succès, par les maisons allemandes qui envahissent l'Océanie, accaparant le commerce de demi-gros, gérées par des émigrants jeunes, actifs, dressés aux affaires lointaines dans les comptoirs des vieilles villes hanséatiques de Brême, de Hambourg et de Lubeck, race plus souple, moins autoritaire et moins exclusive que la race anglaise, s'adaptant mieux qu'elle au genre de vie de ces pays, plus économe, se contentant de bénéfices moindres et sachant se faire bien venir des indigènes, que les Anglais froissent par leur mépris hautain et leurs préjugés de couleur.

Sur ce terrain de concurrence commerciale, de lutte avec l'Angleterre, les Américains et les Allemands s'entendent et jusqu'ici marchent d'accord. Dans l'archipel havaïen, les Américains savent n'avoir rien à redouter des Allemands, qui ne peuvent leur disputer le premier rang. Appuyés sur les riches banques de San-Francisco et sur le traité de réciprocité, ils s'estiment les maîtres de la situation et, commercialement parlant, ils le sont. De là à l'annexion il y a toutefois plus loin qu'on ne le croit et que leurs journaux ne le disent.

Qu'ils aient renversé le ministère Gibson, cela ne paraît pas douteux; mais que le ministère qui lui a succédé incarne en lui l'idée d'annexion, c'est inexact. Le chef de ce nouveau cabinet, M. William Green, non seulement n'est pas un Américain, chef du parti américain, mais est un Anglais de nationalité et de cœur. Établi aux îles depuis trente-cinq ans, M. William Green y a fondé une importante maison de commerce. Très estimé dans ce pays où il possède des intérêts considérables, il y a, à deux reprises, officiellement représenté l'Angleterre en qualité de consul général intérimaire. M. William Green appartient à cette catégorie d'émigrants volontaires qui sont une des forces vives de la Grande-Bretagne. Disposant de quelques capitaux, ils se fixent dans un pays, en étudient l'histoire, la langue et les ressources, s'identifient avec lui, contribuent à sa prospérité, s'y enrichissent et mettent, à un moment donné, au service de leur patrie d'origine l'influence acquise dans leur patrie d'adoption. L'Angleterre en fait souvent, vers la fin de leur carrière, ses représentants officiels, représentants d'autant plus précieux que leur connaissance pratique des intérêts, des hommes et des passions qui s'agitent dans le milieu qu'ils habitent, est le résultat d'un long séjour et de constantes études. Parfois elle les pousse aux plus hauts emplois, les y soutient et, grâce à eux, exerce une influence puissante sans bourse délier et sans se mettre officiellement en avant.

C'est le cas du premier ministre actuel de l'archipel havaïen ; loin de voir dans l'avènement aux affaires de M. William Green un triomphe de la politique américaine dans ces îles, on pourrait plutôt y voir un échec de cette politique et un succès diplomatique de la Grande-Bretagne. Cette appréciation serait toutefois un peu excessive. Si, comme il paraît vraisemblable, le choix de M. William Green a été imposé au roi, c'est moins comme Anglais et hostile à l'annexion que comme homme intègre, financier capable et partisan résolu des mesures d'ordre et d'économie qui peuvent seules relever les finances havaïennes, fortement compromises par des dépenses excessives et des emprunts onéreux. C'est aussi et surtout, puisqu'il s'agissait de ramener le souverain à une plus saine appréciation de la réalité des choses, comme partisan déclaré, en 1874, de la candidature de la reine Emma et, partant, comme adversaire de celle du roi actuel au trône, que l'opinion publique a désigné M. William Green comme le plus capable de rallier la majorité dans les Chambres et de rassurer les intérêts étrangers. En appelant dans le conseil un de ses compatriotes, M. Brown, un chef indigène et un Américain modéré, le nouveau ministre a nettement donné à entendre qu'il ne suivrait pas une politique annexionniste.

IV.

Dans quelle mesure ce ministère, né d'un mouvement populaire, imposé au roi, réfractaire aux impatiences du parti avancé, représentant des idées libérales, enserré entre le mauvais vouloir du souverain, des difficultés financières redoutables et les exigences des annexionnistes, pourra-t-il se maintenir et faire face aux embarras de la situation? Un avenir prochain nous l'apprendra. Il peut être renversé et remplacé par un autre, partisan déclaré de l'annexion ; le roi peut être obligé d'abdiquer. De l'une comme de l'autre éventualité surgiraient des complications graves de nature à déterminer l'intervention des puissances étrangères.

Dans ce cas, il faudrait s'attendre à voir l'Angleterre demander à la France, cosignataire avec elle de l'acte diplomatique de 1843, une action commune, et ce n'est pas sans regrets qu'il nous faut constater une fois de plus que notre patrie ne compte que fort peu de nationaux dans ce pays lointain. Notre commerce y est des plus restreints ; les quelques produits que nous y exportons empruntent d'ordinaire le pavillon anglais ou allemand. Ce n'est pas à dire pour cela que notre influence y soit nulle ; mais elle ne repose sur aucune base matérielle sérieuse. La mission catholique, presque exclusivement composée de maristes, y est importante et estimée. Au point de vue politique, la France a joué un rôle important dans l'archipel, et elle est encore, avec l'Angleterre, protectrice de son indépendance. La constitution actuelle est en partie l'œuvre d'un de nos compatriotes. Résistera-t-elle aux attaques des Américains dont l'animosité s'explique assez si l'on tient compte de ce fait que cette constitution de 1864 avait surtout pour objet d'opposer une infranchissable barrière à toute tentative d'annexion? Non seulement elle ne contenait pas la clause insérée dans celle de 1852, qui laissait au roi et au conseil le droit, dans certains cas, de traiter de la cession du royaume, mais elle faisait une part plus large aux indigènes, plus restreinte aux étrangers, dans l'administration intérieure.

Quoi qu'il en soit et qu'il advienne, le rôle de la France est tout indiqué. Elle a intérêt à marcher d'accord avec l'Angleterre, qui s'est interdit par l'acte de 1843 toute occupation de l'archipel. Elle peut, avec elle, déconseiller une annexion que le cabinet de Washington ne souhaite pas et que des intérêts privés réclament seuls avec une passion très compréhensible puisqu'ils y trouveraient un profit considérable. Les États-Unis sont intéressés à ce qu'aucune puissance maritime ne s'empare de l'archipel havaïen ; mais ils ont beaucoup à perdre et peu à gagner en ce moment à s'étendre en dehors des limites de leur continent, où ils sont inexpugnables. Des possessions extérieures ne peuvent que les affaiblir en leur donnant des points vulnérables qu'ils n'ont pas.

Ils l'ont compris en déclinant, en 1852, l'offre de cession qui leur était faite ; ils l'ont compris en 1873, en refusant une annexion qui se présentait dans des conditions favorables et en lui préférant l'établissement d'une station maritime nécessaire au ravitaillement de leurs grandes lignes de paquebots entre San-Francisco, le Japon, la Chine et l'Australie. Le jour où la disparition de la race indigène fera le champ libre aux convoitises étrangères, ils n'auront plus les mêmes raisons pour hésiter à satisfaire les vœux de leurs nationaux, propriétaires du sol, héritiers et successeurs des autochtones. Jusque-là il est sage à eux de s'en tenir à leur politique traditionnelle, de s'abstenir et de laisser faire le temps, qui travaille pour eux.

Pour nous, rien ne nous commande ni une initiative qui appartient à l'Angleterre, ni une intervention isolée que nos intérêts ne justifieraient nullement. Nos intérêts en Océanie sont dans le Pacifique du Sud, où nous possédons d'importantes colonies et où le champ ouvert à notre activité est assez vaste. Puis, et surtout, ne perdons pas de vue que là encore nous rencontrons l'Allemagne, qu'elle ne perd pas de temps, que son armée commerciale n'est ni moins redoutable ni moins bien manœuvrée que l'autre, avec cette nuance toutefois qu'elle menace non pas nous seulement, mais toutes les puissances européennes. En Océanie, elle avance d'un pas sûr et rapide. L'Allemagne a déjà conquis une situation prépondérante dans les

archipels de Samoa ou des Navigateurs, des Tonga ou des Amis. Elle occupe une partie de la Nouvelle-Guinée et l'archipel de Bismarck, voisinage dont se plaint l'Australie et dont s'inquiète la Grande-Bretagne ; elle prend pied sur tous les points, ouvrant sans relâche des débouchés nouveaux aux produits de son industrie. Dans toutes les îles comme dans tous les ports du Pacifique, de Valparaiso à San-Francisco, de Melbourne à Honolulu, ses émigrants affluent, ses cargaisons s'écoulent. Pied à pied elle gagne du terrain et, dans cette lutte commerciale et pacifique, se heurte à l'Angleterre peu disposée à lui céder la place.

Uniquement dominée par des questions d'intérêts, la politique commerciale ne comporte ni bienveillance irréfléchie ni admiration platonique. Aussi le jour n'est peut-être pas éloigné où l'Angleterre, plus menacée que toute autre dans son développement industriel et commercial par cette rivale d'aujourd'hui, l'amie d'hier, déploiera contre elle, sur ce terrain nouveau, autant d'animosité qu'elle lui a jusqu'ici témoigné de sympathie en Europe.

C. DE VARIGNY.

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE EN ORIENT AU XVIIIe SIÈCLE

D'après MM. A. Vandal, L. Pingaud et G. Grosjean.

I.

Des deux puissances qui, en 1733, s'étaient coalisées pour empêcher la restauration de Stanislas Leczinski sur le trône de Pologne, l'Autriche et la Russie, une seule avait éprouvé ce que pesaient le ressentiment et la puissance du roi de France : c'était la plus rapprochée de nous. L'Autriche avait été chassée de l'Italie, où deux dynasties bourboniennes prirent sa place. Elle avait dû renoncer à la Lorraine, que le mariage du duc François avec l'archiduchesse Marie-Thérèse aurait nécessairement rattachée à ses domaines héréditaires.

L'autre, la Russie, protégée par l'éloignement, semblait nous avoir bravés impunément : c'était elle qui avait chassé de Varsovie le roi légitime, qui l'avait assiégé dans Dantzig, qui avait tué Plélo et fait prisonnier le comte de Lamothe, qui, en vertu du traité de 1726, avait envoyé au secours de l'Autriche un corps de 20 000 auxiliaires, et qui, pour la première fois, avait fait camper sur le Rhin, entre Heidelberg et Ladenbourg, une armée russe en face d'une armée française.

Mais le roi de France avait les bras longs : même dans cet éloignement, il trouve moyen d'atteindre la Russie : la guerre de Pologne ne forme que le premier acte d'une belliqueuse trilogie; la guerre d'Italie en avait été le second ; la guerre d'Orient (1736-1739) en fut le troisième.

Pour brider la Russie, la diplomatie française pouvait compter autrefois sur trois alliés : la Suède, la Pologne, la Turquie. La Suède ne s'était pas relevée des tragiques aventures où l'avait engagée la témérité de Charles XII ; la Pologne n'était plus qu'un grand corps sans âme ; restait la Turquie.

Le rôle de la France en Orient avant, pendant et après la guerre de la succession de Pologne : tel est l'objet essentiel du livre de M. Vandal (1).

Pendant cette période, le représentant de la France à Constantinople fut le marquis de Villeneuve. Un historien qui n'est point suspect, l'Allemand Hammer, caractérise ainsi son œuvre : « Jamais, antérieurement ni depuis, l'influence française sur la Porte ne se fit sentir par des résultats aussi éclatants. » Et encore : « Sa mission est la plus brillante que signale l'histoire dans les rapports de la France avec le Divan. »

Rien ne peut aujourd'hui nous donner une idée de la situation qu'avait alors la France dans l'empire turc et du grand rôle qu'y jouait son représentant. L'influence qu'ont pu y exercer depuis, après les plus grandes victoires et dans les circonstances les plus favorables, ou l'Angleterre, ou la Russie, ou l'Autriche, ou l'Allemagne, ou la France elle-même, ne soutient pas la comparaison : car l'action de chacune de ces puissances y a toujours été contrariée et atténuée par celle des autres; mais, jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, la France y resta presque sans rivale.

Au point de vue politique, il dépendait de nous de précipiter les hordes sans nombre de la Turquie d'Europe et d'Asie sur la route de Vienne et de prendre à revers les coalitions sous l'effort desquelles fléchissaient nos frontières.

Au point de vue commercial, les Français tenaient la première place en Orient. La plupart des nations européennes n'y pouvaient commercer que sous notre pavillon. Dans chacune des Échelles du Levant, il y avait un consul français et une *nation française*, c'est-à-dire un groupe de négociants soumis à des lois très rigoureuses qu'édictait le Conseil du roi, en partie d'après les indications de la Chambre de commerce de Marseille. Ces négociants vivaient réunis en un quartier fortifié dont les hautes murailles défiaient les orages que, de temps à autre, soulevait le fanatisme des populations musulmanes. Les Européens qui n'avaient pas de consuls à eux étaient admis à trafiquer sous la protection des nôtres; et, dans certaines échelles, les Vénitiens, les Anglais, les Hollandais, les seuls dont le

(1) Albert Vandal, *Une ambassade française en Orient sous Louis XV : la Mission du marquis de Villeneuve, 1728-1741.* — 1 vol. in-8°, XV-461 pages. Paris, Plon.

pavillon fût reconnu par le sultan, étaient obligés de se couvrir du nôtre.

Au point de vue religieux, la protection qu'étend aujourd'hui la Russie sur les chrétiens du rite grec, nous l'étendions alors sur tous les chrétiens sans distinction. Les catholiques, les orthodoxes grecs, les Arméniens unis ou non unis, les Italiens, les Espagnols, les Allemands, les Slaves, aussi bien que les Français, jouissaient, sous la protection du roi de France, de toute la liberté de conscience compatible avec l'anarchie ou le despotisme ottomans. Le drapeau blanc aux fleurs de lis d'or abritait les lieux saints de la Palestine et les monastères de tout ordre. Depuis le mont Athos jusqu'au mont Sinaï, tout moine, latin ou grec, français ou étranger, jésuite ou franciscain, qui se bâtissait une cellule en un point quelconque de l'immense empire, y ouvrait du même coup une succursale de l'ambassade française de Constantinople.

Nous avions pour clientèles des nations entières. Les Arméniens « faisaient les mêmes réjouissances pour les victoires du roi qu'auraient pu faire les plus zélés sujets de Sa Majesté ». Notre bannière arborée sur les couvents des Cyclades « réjouissait les yeux du voyageur français ». Les Maronites du Liban s'enorgueillissaient d'être sous notre « sauvegarde spéciale » et célébraient par de bruyantes réjouissances la naissance ou le mariage des princes français. Leurs ennemis les Druses n'en recherchaient pas moins notre protection, et un de leurs émirs écrivait à Louis XIV en le traitant de maître, de seigneur et de père. Partout, en Égypte, en Crimée, des missionnaires catholiques avaient précédé le drapeau blanc et frayé les voies à nos consuls.

Les juifs mêmes avaient sollicité notre patronage : on les employait dans les affaires du commerce et même de la politique. Dans les cérémonies publiques, ils étaient autorisés à suivre la *nation*, sous la condition de marcher les derniers.

Tout ce monde, consuls, marchands, missionnaires, protégés de toute race et de tout rite, reconnaissait l'autorité suprême de l'ambassadeur de France.

Il était plus qu'un ambassadeur : il était presque un souverain. Comme le roi de France portait en Orient le titre d'empereur, son représentant était là-bas, dans une grande partie de la domination turque, une sorte de vice-empereur. Aucun envoyé d'aucune nation européenne ne se serait permis de lui disputer le pas. Celui d'Angleterre s'étant hasardé un jour à *concourir* avec lui, le vizir le prit par les épaules et lui demanda « qui l'avait rendu si hardi de prendre la place de l'ambassadeur de France ». L'empereur d'Allemagne lui-même, reconnaissant implicitement cette supériorité, renonçait à la primauté qui lui appartenait dans les cours européennes et, pour prévenir les conflits d'étiquette, n'accréditait à Constantinople que des agents d'un rang secondaire.

La pompe extérieure répondait à la grandeur de cette situation. « L'envoi d'un ambassadeur à Constantinople, dit M. Vandal, s'accompagnait alors d'un appareil militaire destiné à montrer la France dans les mers du Levant sous un aspect à la fois redoutable et magnifique. Plusieurs vaisseaux de ligne s'armaient à Toulon... L'aspect de ces citadelles flottantes, hérissées d'artillerie, chargées d'ornements, promenant sur les rades leur mouvante architecture, semblait fait pour répandre dans tous les lieux où elles passaient une admiration mêlée d'effroi. » Non seulement une troupe de *gardes de la marine* formait l'escorte de l'envoyé; mais une suite nombreuse, parfois de cent gentilshommes, lui faisait cortège; des lettrés, des archéologues, des savants, chargés de rechercher les manuscrits ou d'étudier les antiquités, constituaient autour de lui une sorte d'académie.

Cette demi-souveraineté de notre ambassadeur en Orient était naturellement précaire; elle ne pouvait se maintenir qu'à force d'habileté, d'énergie et aussi de bonheur. De temps à autre éclatait quelque persécution locale contre nos protégés religieux; dans quelque île de l'archipel ou dans quelque province reculée de l'empire, un bey, un pacha se permettait des exactions contre nos marchands; les pirates barbaresques ou les corsaires de l'ordre de Malte soulevaient quelque incident épineux; les vicissitudes de la politique européenne tantôt relevaient, tantôt abaissaient notre prestige devant les infidèles. L'ambassadeur devait être constamment sur la brèche pour demander des satisfactions, prévenir un rapprochement avec nos ennemis, arrêter les empiétements de nos rivaux sur le monopole attribué à la France, faire sonner bien haut nos victoires en Europe ou démentir les mauvais bruits.

Constamment il fallait traiter, non plus, comme au temps de François Ier, avec le sultan lui-même; mais, comme il se tenait enfermé dans son palais, invisible et inaccessible dans son harem, il fallait négocier avec des vizirs qui changeaient constamment, gagner des secrétaires et des drogmans, tâcher de se ménager quelque intelligence dans ce mystérieux sérail, soit avec un chef des eunuques, soit avec une sultane mère ou la favorite du jour.

M. Vandal raconte de piquantes histoires sur ces relations avec le harem : la légende de la fille du roi de France qui, enlevée par des corsaires, aurait épousé un sultan; le salut militaire refusé au palais impérial, à l'occasion d'une brouille avec les deux cours, et accordé à une femme du padischah en promenade dans la Corne d'or; une réputation de courtoisie, de galanterie, de chevalerie que les commérages des *khatouns* attribuaient à l'ambassadeur et à sa nation et qui disposaient en notre faveur les imaginations et les cœurs.

Presque en même temps que le marquis de Villeneuve, un autre Français apparaît en Orient. C'est le fameux comte de Bonneval. M. Vandal fait un joli portrait de ce révolté, de ce déclassé au génie souple, fé-

cond, mais désordonné, aux ambitions démesurées, qui aurait été capable de révolutionner l'Orient si les circonstances l'avaient mieux servi.

C'était un noble de très vieille souche, apparenté par les Albret et les Foix aux Bourbons et à plusieurs maisons souveraines d'Europe, portant très haut l'orgueil de race, affectant la fière indépendance d'un baron du XIe siècle, n'ayant su plier ni sous l'arbitraire du ministre de la guerre de France ni sous celui des ministres de l'empereur. Voilà pourquoi il dut déserter l'armée royale, puis, après de brillantes campagnes contre les Turcs, déserter le service impérial et chercher fortune en Orient. Il aurait voulu garder sa noblesse et son titre de chrétien, se présenter devant le sultan non en sujet, mais en allié, traiter avec lui d'égal à égal. Malheureusement, retenu prisonnier par le pacha de Bosnie, menacé d'un enlèvement par les Autrichiens, menacé du poison ou du stylet par les émissaires de Venise, délaissé par l'ambassadeur de France, il dut chercher sa sécurité dans une abjuration. Déserteur de l'armée française, renégat de la foi chrétienne, il n'apparut plus que comme un aventurier dont ses nouveaux coreligionnaires dédaignèrent longtemps d'utiliser le réel génie. Il ne lui en avait pas coûté beaucoup de passer du Christ à Mohammed : c'était un fils du XVIIIe siècle et un contemporain de Voltaire. Le prince de Suède, en apprenant son abjuration, le félicitait spirituellement d'avoir « enfin une religion ». Seulement il lui en coûtait de déchoir à ses yeux par une telle concession, d'être devenu un simple musulman, soumis à l'autorité spirituelle et temporelle du Commandeur des croyants. Méprisé des chrétiens, suspect à ses nouveaux frères, il se vengeait de la froideur des Turcs par l'attitude et les actes les plus contraires aux préceptes du Coran. Jeté dans ce vaste monde de l'Orient sans appui et sans répondant, se sentant ridicule sous le turban, il cherchait vainement à ses côtés l'épée des croisés, ses ancêtres.

C'était Villeneuve, faute de l'appuyer en temps opportun, qui l'avait réduit à cette extrémité. Aussi, quand Bonneval vint à Constantinople et commença à être en faveur, il se crut le droit d'avoir une politique distincte de celle de l'ambassadeur. Tantôt il l'aida ; tantôt il le contrecarra.

Villeneuve, dès le début de la guerre de Pologne, aurait voulu procurer à Stanislas la précieuse et formidable diversion d'une invasion turque et tatare sur les territoires russe et autrichien ; mais ses instructions lui prescrivaient d'obtenir cette diversion sans signer avec la Porte un traité d'alliance et de garantie mutuelle. Le Turc était un allié dont la France catholique entendait se servir sans le reconnaître comme tel devant l'Europe. Moins qu'aucun de leurs prédécesseurs, le roi très chrétien Louis XV et Fleury, cardinal de la sainte Église, ne se souciaient d'avouer une complicité aussi compromettante avec l'infidèle.

Or Bonneval entendait que les Turcs n'intervinssent qu'en vertu d'un traité en règle qui les garantît contre un abandon éventuel de la France. Les Turcs ébauchèrent un mouvement offensif, concentrèrent une armée en Bessarabie, laissèrent Villeneuve organiser, à l'aide du baron de Tott, une levée en masse des Tatars de Crimée ; puis, au moment d'agir, quand trois cent mille sabres étaient déjà tirés pour la cause du roi de Pologne, le grand vizir, soufflé par Bonneval, mit Villeneuve au pied du mur : « Puisque l'empereur et la Moscovie, lui dit-il, ont entre eux une ligue défensive, pourquoi la France et la Turquie n'en feraient-elles pas une semblable ? »

Pourquoi ? C'était précisément le point délicat. Vainement notre ambassadeur s'évertua à obtenir quelque concession, ou de la cour de France, ou du Divan.

Le temps se passa. Les Russes, qui avaient dû concentrer dans le sud une armée de soixante-dix mille hommes, commencèrent à se rassurer. Ils crurent pouvoir l'acheminer sur le Nord. Elle contribua à réduire Dantzig, le dernier asile de Stanislas. Puis l'intérêt se détourna sur les opérations du Rhin et de l'Italie. Enfin la paix de Vienne survint (1735).

Une occasion unique de sauver l'indépendance de la Pologne, de garantir pour l'avenir l'intégrité de l'empire ottoman, était perdue. Ni la France ni la Turquie ne devaient retrouver des circonstances aussi favorables, Villeneuve prédit aux Ottomans qu'ils se repentiraient de leur inaction pendant la grande crise du Nord. Quelques mois à peine s'étaient écoulés que la prédiction commençait à se réaliser.

La Russie n'avait pas oublié les démonstrations hostiles des Turcs pendant la guerre de Pologne. Si les Tatars n'avaient pas envahi son territoire, leurs avant-gardes y avaient commis de graves désordres : ils étaient « mauvais géographes », disait Bonneval, et se trompaient aisément sur le tracé de la frontière. Dans le Caucase, où la Russie avait déjà pris pied, il y avait de nombreux conflits entre les clients des deux puissances. Dans la péninsule des Balkans, les raïas grecs, serbes, bulgares, roumains, ne cessaient d'appeler une intervention russe. La politique traditionnelle de la Russie, celle des Ivan et de Pierre le Grand, celle des littérateurs et des prêtres, celle des soldats et des diplomates, celle du bourgeois et du paysan, la politique nationale et populaire par excellence, entrée dans les moelles de la race russe, c'était la guerre au Turc et la marche sur la ville sainte de Constantinople. L'ambassadeur moscovite à Stamboul ne cessait de convier son gouvernement à une action énergique. Qu'attendait-on ? « J'affirme hardiment, écrivait-il, qu'il n'y a en Turquie ni hommes politiques, ni chefs militaires, ni financiers habiles. Tout est dans le plus effroyable désordre. Le moindre choc suffira pour pousser le pays au bord de l'abîme ! »

Pour agir plus sûrement contre le Turc, la Russie

rechercha la complicité de l'Autriche et invoqua le traité offensif et défensif conclu en 1726.

L'Autriche venait de perdre beaucoup en Italie; elle espéra s'indemniser en Orient. Elle avait un mauvais estomac qui digérait mal, comme celui de ses princes, mais en même temps une fringale d'acquérir et une boulimie de conquête. Les victoires du prince Eugène, les traités de Carlowitz et de Passarowitz lui avaient rendu la Transylvanie, la Hongrie, acquis le banat de Temesvar, une partie de la Valachie, une partie de la Serbie avec Belgrade : pourquoi de si beaux succès n'auraient-ils pas de lendemain? La même fatalité historique qui poussait la Russie sur la route de Constantinople semblait pousser l'Autriche sur la route de Salonique.

Seulement l'Autriche ne révéla pas d'abord ses intentions. Elle se couvrit du masque de médiateur. Elle laissa l'armée russe prendre Azof, forcer les lignes du Pérékop et ravager la Crimée. Elle offrit alors ses bons offices à la Turquie. Elle agit avec le sultan Mahmoud Ier comme elle devait agir, en 1813, avec Napoléon.

La Turquie, auprès de laquelle l'influence française avait atteint son maximum de dépression, prêta l'oreille à ces offres perfides. Elle envoya des plénipotentiaires au congrès de Niémirov, où les Autrichiens les amusèrent de fallacieuses négociations.

Villeneuve laissa faire. Il comptait que les faits se chargeraient d'ouvrir les yeux aux Turcs. Même il ne suivit pas l'exemple des autres ambassadeurs qui accompagnèrent le grand vizir à l'armée. Il resta à Constantinople. Il ne releva pas le propos ironique que lui adressa le kiaya du grand vizir lorsqu'il lui fit ses adieux : « Nous sommes bien malheureux, disait le Turc; il ne nous est fait des offres de bons services que de la part de nos ennemis, et nos amis sont muets. » Il attendit que le moment fût venu pour les vrais amis de rompre le silence.

Quand les préparatifs de l'Autriche furent terminés, elle envahit la Serbie et la Valachie et formula l'ultimatum des deux cours du Nord : cession à la Russie du Kouban, de la Crimée, de la Bessarabie ; cession à l'Autriche de la Serbie entière et d'une partie de la Bosnie ; indépendance de la Moldavie et de la Valachie.

Les Turcs, épouvantés et furieux, se rejetèrent dans les bras de la France. Villeneuve allait montrer ce que pesait, même à cette distance, la puissance de son roi. Seulement, la politique de sa cour ne permettait pas de compter sur une intervention armée. Il n'avait à sa disposition que les ressources d'une diplomatie active, énergique, habile, s'exerçant dans toutes les cours de l'Europe.

Il réveilla le courage des Turcs. Le sultan vida le trésor de son prédécesseur et appela aux armes les guerriers de la Turquie européenne, asiatique, africaine; le grand vizir, trop pacifique, fut remplacé par un autre qui portait le surnom significatif de Yéghen, *le Diable*. Bonneval devint alors fort utile : il avait donné à la Turquie une artillerie régulière; il dressa un plan d'opérations qui ne manquait pas d'habileté. En deux campagnes, les Autrichiens furent chassés des pays qu'ils avaient envahis, même de ceux qu'ils occupaient depuis la paix de Passarovitz. Il ne leur resta plus que Belgrade.

Villeneuve jugea que les Turcs avaient donné tout ce qu'on pouvait espérer d'eux, et même davantage. S'ils s'obstinaient au siège de Belgrade, dont les Autrichiens avaient fait une place imprenable pour eux, sûrement ils éprouveraient quelque échec qui dissiperait le prestige de succès aussi inattendus. C'était le moment précis pour intervenir.

L'empereur, découragé par tant d'insuccès, voyant les Russes arrêtés dans les déserts de l'Ukraine, redoutant leurs succès non moins que leurs revers, inquiet de sa propre santé et soucieux d'assurer sa succession à Marie-Thérèse, en vint à désirer une paix séparée. Il accepta la médiation de la France et donna commission à Villeneuve de traiter en son nom.

La Russie, qui n'avait pas été plus heureuse dans la campagne de 1739, consternée de l'abandon de l'Autriche, terrifiée des progrès que nous faisions dans la Diète suédoise, s'attendant à être attaquée du côté de la Baltique, se résigna à la même démarche : Villeneuve reçut donc de l'impératrice Anna les mêmes pouvoirs que de l'empereur Charles VI.

Les plus intraitables, ce furent alors les Turcs. Animé par ses victoires, s'imaginant follement qu'il emporterait Belgrade d'assaut, le grand vizir ne voulait plus entendre parler d'une paix qui ne lui donnerait pas cette forteresse.

Alors, en grande pompe et en grand appareil, Villeneuve sortit de Constantinople et, à travers les champs de bataille couverts de cadavres autrichiens, se rendit au camp turc sous Belgrade. Puisque les Turcs s'obstinaient à vouloir Belgrade, il allait tâcher de leur faire obtenir ce qu'ils étaient hors d'état de conquérir.

Heureusement, Neipperg, envoyé par l'empereur pour traiter avec Villeneuve, ne sut pas que cette place venait de recevoir des renforts et un gouverneur énergique. Il se laissa circonvenir, endoctriner, terrifier. Il consentit à céder la ville, à la condition que les remparts élevés par les ingénieurs autrichiens seraient rasés.

Neipperg, rentré à Belgrade, trouva le gouverneur et la garnison insurgés contre lui. De retour en Autriche, il fut désavoué, mis en jugement, emprisonné. Charles VI, presque mourant, déclarait que c'était le poids de Belgrade qui l'étouffait. Une éclatante victoire des Russes à Stavoutchani semblait le convier à reprendre les armes.

Mais Villeneuve, avec une habileté merveilleuse, avait tout prévu et tout prévenu. Pour rendre irrévo-

cable cette concession inespérée, il avait stipulé que la convention recevrait une exécution immédiate, sans attendre la ratification impériale ; déjà une des portes de la ville était occupée par les Turcs et la démolition des remparts avait commencé. Charles VI pouvait mourir étouffé du « poids de Belgrade » : Belgrade, ce trophée des victoires du prince Eugène, n'en restait pas moins au sultan.

Après cette merveilleuse campagne diplomatique, les Russes, en dépit du succès de Stavoutchani, n'avaient plus qu'à s'exécuter. L'or français affluait à Stockholm et la Suède poursuivait activement ses préparatifs : on attendait de jour en jour sa déclaration de guerre.

« Que les Turcs rendent grâces à Mahomet, à Neipperg et à Villeneuve ! » s'écriait avec dépit le généralissime russe Munich. Il lui fallut arrêter l'élan de ses régiments victorieux. La paix que Villeneuve ménagea aux Russes fut telle que s'ils avaient été battus comme les Autrichiens. Ils durent rendre toutes leurs conquêtes, raser Azof et Taganrog sur le Don, renoncer à l'accès de la mer Noire, se voir fermer pour trente ans les routes du Sud. Ils avaient perdu cent mille hommes dans le steppe, et ils semblaient plus loin que jamais de Constantinople.

C'est ainsi que le roi de France, sans mettre sur pied un seul régiment, vengea l'affront que lui avait fait la Russie en chassant de Varsovie son beau-père, en l'assiégeant dans Dantzig, en venant planter son drapeau sur la rive du Rhin.

La diplomatie française s'était montrée plus efficace et plus redoutable que les grandes armées de l'Autriche et de la Russie. Elle avait dompté et dissous la coalition des deux cours impériales; elle avait renoué contre elles la coalition de la Turquie et de la Suède.

Elle apparaissait comme l'arbitre de l'Orient et de l'Europe. Ses ennemis d'hier la courtisaient. Charles VI parlait de nous céder Luxembourg. Munich se déclarait « aussi bon Français que bon Russe ». L'impératrice Anna Ivanovna offrait un de ses grands cordons à Villeneuve, qui refusait; elle demandait qu'on accréditât au plus vite un ambassadeur auprès d'elle. Le sultan envoyait une ambassade solennelle remercier à Versailles le roi Louis XV. Il ne savait plus rien refuser à Villeneuve : les grâces, les privilèges pleuvaient sur nos missionnaires, sur nos marchands. Toutes les *capitulations* étaient renouvelées avec de précieux avantages pour eux. Enfin, récompense suprême, quand Villeneuve fut rappelé de Constantinople, il entendit ce que nul ambassadeur chrétien n'avait entendu depuis plus d'un siècle : le son des paroles de Sa Hautesse.

« A l'audience de congé que Villeneuve reçut du sultan, raconte M. Vandal, on vit un spectacle extraordinaire : le monarque se souleva sur son trône, cette idole s'anima, un sourire éclaira son visage de statue, et quelques phrases tombées de ses lèvres remercièrent l'ambassadeur de la part qu'il avait prise au rétablissement de la paix. »

II.

Tout autre nous apparaît, quarante-cinq ans après, dans les années 1787 à 1792, la situation du comte de Choiseul-Gouffier (1), un des successeurs de Villeneuve à l'ambassade de Constantinople; et tout différent aussi l'état de nos affaires dans le Levant.

Il y eut alors la même différence, et plus grande encore, qu'entre notre situation à Stamboul au lendemain de la guerre de Crimée et celle que nous y occupions au lendemain de la guerre franco-allemande.

C'est qu'entre l'audience de congé de Villeneuve et l'audience de présentation de Choiseul, il s'était passé bien des événements qui ne sont pas sans analogie avec ceux qui ont amené, en notre siècle, l'affaiblissement de notre crédit dans le Levant.

Alors aussi nos armées, si longtemps victorieuses, avaient éprouvé des revers en Occident, et c'est aussi sous l'ascendant de la Prusse que notre prestige s'était éclipsé.

Alors aussi la Turquie, dont nos succès militaires ou diplomatiques avaient si longtemps garanti l'intégrité, s'était vue abandonnée à ses ennemis séculaires, avait subi de grandes défaites, avait dû céder de vastes provinces, et elle pouvait nous accuser de notre impuissance à lui venir en aide.

La Russie, dont Villeneuve avait pour un moment brisé l'essor, a repris, sous les auspices de Catherine II, sa marche en avant. Des généraux, non plus de race allemande comme Munich, mais de pur sang russe, les Roumantsof et les Potemkine, ont remporté victoire sur victoire. Ils ont imposé à la Turquie le traité de Kaïrnadji (1777), par lequel elle abandonnait Azof, Iénikalé, Kertch, Kinburn, reconnaissait l'indépendance du Kouban, du Boudjak, de la Crimée, acceptait une sorte de protectorat moscovite sur ses sujets du rite grec, puis la convention non moins funeste de Constantinople (1783), qui avait annexé ces mêmes pays reconnus d'abord indépendants. Ce n'était pas tout. Sous les yeux de Choiseul-Gouffier allait se reconstituer cette même coalition de la Russie et de l'Autriche que Villeneuve avait réussi à dissoudre et commencer une nouvelle guerre qui allait aboutir à un troisième traité encore plus désastreux, celui d'Yassy (1792).

En second lieu, cette longue évolution grâce à laquelle, à côté des anciennes puissances militaires de l'Europe, grandissaient des puissances nouvelles, Prusse et Russie, avait son contre-coup en Orient.

(1) Léonce Pingaud, *Choiseul-Gouffier, la France en Orient sous Louis XVI*. — 1 vol. in-8°, x-298 pages. Paris, Alphonse Picard.

Nous n'étions plus seuls à exercer notre protectorat sur les chrétiens : le pavillon russe flottait aussi sur les lieux saints et notre vice-empire d'Orient était démembré par le protectorat que le souverain de Pétersbourg s'arrogeait sur les Roumains, les Slaves, les Grecs de l'empire et, en général, sur tous les croyants du rite grec. Nous n'étions plus seuls ou presque seuls à couvrir de notre pavillon le trafic de l'Orient : à côté des consuls français ou anglais s'installaient ceux de la Russie et de la Prusse ; les ambassadeurs de ces puissances, ceux de la Grande-Bretagne et de l'Autriche étaient désormais mieux écoutés que le nôtre ; car le nôtre n'avait à sa disposition que de bonnes paroles, et l'Angleterre, l'Autriche, la Russie pesaient sur les décisions du sultan de toute l'autorité que leur assuraient ou une marine déjà prépondérante ou des armées immenses concentrées sur le Danube ou sur le Dniéper.

En troisième lieu, notre politique étrangère, jadis si ferme en ses principes, si assurée dans ses traditions, si logique dans ses conceptions, si une et si décidée dans son action, était devenue incertaine et hésitante. Elle avait flotté au gré et au caprice des ministres dirigeants ou des favorites, tour à tour ennemie ou alliée de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie. Il semblait que nous ne nous fussions rapprochés, depuis 1756 de l'empereur, depuis 1780 de la tsarine, que pour leur abandonner nos plus vieux alliés. L'intégrité et l'indépendance de la Suède, de la Pologne, de la Turquie, tel avait été pendant plus de cent cinquante ans le *credo* de notre diplomatie ; parmi les plus cruelles épreuves, devant les offres les plus tentantes, dans les désastres mêmes de la succession d'Espagne, jamais Louis XIV n'avait consenti à trahir la confiance que ces États mettaient en lui ; nous avions alors rejeté l'alliance de la puissante Russie pour rester fidèle à celle de la Suède amoindrie. Mais, depuis, quel changement ! Nous avions laissé affaiblir la Suède, partager la Pologne, démembrer la Turquie. Cette chaîne des États secondaires de l'Orient qui barrait le chemin aux ambitions de la Russie, qui l'isolait des complicités autrichiennes ou prussiennes et prenait à revers les coalitions occidentales, nous l'avions laissé se briser.

Au temps de Choiseul-Gouffier, les Turcs voyaient avec stupeur l'entente cordiale de nos ambassadeurs avec ceux de l'empereur et de la tsarine ; ils apprenaient avec indignation que la plus noble jeunesse du royaume de France combattait sur les flottes ou dans les armées de Catherine II, montait à l'assaut des forteresses ottomanes, vivait dans l'intimité quinteuse et superbe de Potemkine, se parait avec orgueil de ces décorations russes qu'avait refusées Villeneuve.

Cet affolement de notre boussole diplomatique n'était qu'un des symptômes d'un état plus grave et plus général. Toute la vieille machine royale, construite avec tant d'art et d'efforts par les Richelieu et les Louis XIV, se détraquait visiblement. On l'entendait craquer dans toutes ses membrures, comme sous les premiers efforts d'un orage formidable. Ce relâchement de la discipline monarchique qui permettait à un Voltaire de correspondre avec la tsarine, de contre-carrer par sa diplomatie fantaisiste la diplomatie officielle, d'appeler contre nos alliés séculaires les armées soi-disant libératrices du Nord, qui permettait à nos brillants gentilshommes, aux Damas, aux Richelieu, aux Langeron, d'aller offrir leur épée à l'impératrice de Russie, autorisait en France bien d'autres libertés. Là, les gens du roi étaient en lutte perpétuelle avec l'autorité du roi ; les parlements étaient chassés, rappelés, chassés de nouveau. On réunissait des Assemblées de notables et on parlait de réunir les états généraux. Choiseul-Gouffier allait passer par des épreuves inconnues à ses devanciers. Après avoir représenté à Constantinople la royauté de droit divin, il allait bientôt y représenter la royauté constitutionnelle, jusqu'au moment où il n'y représenterait plus rien, car le sultan refusait de le reconnaître comme l'agent du comte de Provence, et la république nouvelle, à la suite d'un acte d'accusation déposé, en octobre 1792, sur le bureau de la Convention, le flétrissait comme « un agent constitutionnel du despotisme ».

Il s'obstina quelque temps à rester à son poste, bravant même les demandes d'extradition ; mais cette *nation française* de Constantinople, jadis si disciplinée sous la main de nos ambassadeurs, gagnée à son tour par l'esprit qui soufflait de la métropole, fit sa journée du 10 Août contre l'envoyé récalcitrant. Le 8 décembre 1792, elle s'assembla tumultueusement, prononça la déchéance de l'ambassadeur et nomma pour le remplacer le premier drogman de la légation. Le représentant de la France en Turquie ne vit plus de sécurité pour sa personne que dans un prompt départ pour la Russie.

La Porte n'avait pas jugé à propos d'intervenir dans ce conflit entre l'ambassadeur et la *nation française* du Levant. En haine du traité de 1756 et de l'alliance franco-autrichienne, qui avaient porté un coup mortel à l'entente franco-turque, la Porte éprouvait même quelque sympathie pour notre nouvel état politique. M. Pingaud cite un joli mot du grand vizir : « Bon ! cette république-là n'épousera pas des archiduchesses. » C'est de cette sympathie, d'ailleurs un peu vague, que Bonaparte, à quelques années de là, par son expédition d'Égypte, devait guérir les Turcs. Plus révolutionnaire en cela que la Révolution, il devait donner ce suprême démenti à l'ancien système français en Orient : faire de la Turquie une alliée de la Russie !

La fuite de Choiseul en Russie, dit encore M. Pingaud, « c'est la fin de notre vieil empire oriental ». Mais Louis XV ne l'avait-il point préparé, ce divorce franco-turc, par le traité de 1756 et par le mariage autrichien ?

L'ambassade de Choiseul-Gouffier en Orient ne fut guère qu'une ambassade de liquidation. Ce n'est pas le rôle politique de cet envoyé qui donne au livre de M. Pingaud son intérêt. L'intérêt, il faut le chercher, en premier lieu, dans les traits de mœurs orientales dont l'auteur a émaillé le fond assez attristant de son exposé.

Nous voyons défiler sous nos yeux toute une galerie d'originaux.

Voici d'abord un Turc de la *jeune* Turquie, un anachronisme vivant, tant il vient avant son heure: c'est Isaac bey, d'une famille alliée à celle des sultans, page dans le sérail, puis l'un des combattants de Tchesmé, puis poursuivi pour avoir introduit un Européen dans une mosquée, puis un boulevardier de Paris, avant que Paris eût vraiment son boulevard. Vergennes l'avait recueilli lors de sa disgrâce, avait essayé de lui donner l'éducation française dans le dessein de faire de lui un bon drogman pour notre légation. Mais, à Paris, Isaac se garda bien de rien apprendre, au moins de sérieux; il bâillait aux leçons de grammaire française; en revanche, il s'habillait à la dernière mode de 1780, se jetait à corps perdu dans tous les plaisirs et se fit la réputation d'un « petit homme fort éveillé ».

Voici un *vieux* Turc, un vrai, de bonne roche; c'est Hassan, le capitan-pacha, qui, chargé de réprimer l'insurrection grecque, dresse des pyramides de têtes, qui fait couper les deux mains à une esclave fugitive, qui jette dans les flammes des janissaires trop lents à éteindre un incendie, qui, dans les rues de Constantinople, se fait suivre d'un lion apprivoisé, si bien apprivoisé que plus tard il manqua dévorer son maître. Un jour, il l'emmena au conseil des ministres; ceux-ci ne songèrent pas une minute à discuter les arguments que pouvait bien apporter leur collègue, car ils sautèrent avec ensemble par la fenêtre ou pensèrent se rompre le cou en dégringolant l'escalier, et laissèrent Hassan et son lion former à eux tout seuls une majorité.

« Choiseul-Gouffier, raconte M. Pingaud, eut plus de sang-froid dans une circonstance semblable... Au cours d'une discussion avec Hassan, à un moment où il s'animait en parlant, il sentit tout à coup quelque chose de lourd et de chaud s'appuyer sur ses genoux; baissant les yeux, il aperçut la grosse tête du redoutable lion montrant les dents. Heureusement il réfléchit que tout brusque mouvement lui serait funeste, et, dissimulant son trouble, il posa la main sur la crinière de l'animal et la caressa en disant: « Il est beau, très beau. » Cependant le capitan-pacha, partagé entre l'effroi et la colère, appelait ses serviteurs et jurait d'exterminer ceux qui avaient laissé entrer ce tiers incommode. Dès que le lion eut été éloigné, l'ambassadeur reçut les félicitations d'Hassan pour son intrépide présence d'esprit. »

C'était, comme on le voit, une bonne école de diplomatie que la cour de Constantinople.

L'autre intérêt du livre de M. Pingaud, c'est qu'il forme une page intéressante pour l'histoire de l'histoire, c'est-à-dire pour l'histoire de l'érudition classique.

Choiseul-Gouffier, en effet, n'a pas été seulement un ambassadeur: il était d'abord, il est resté toujours un fin lettré, un archéologue distingué, un des rénovateurs des études grecques en France et, de plus, un précurseur du philhellénisme. Laissons donc de côté le diplomate peu chanceux de 1787, l'aristocrate fugitif de 1793, le courtisan assez humble, pendant les années d'exil, de l'impératrice Catherine et des favoris de l'impératrice. Quand il obtint de rentrer en France en 1802, son ami Talleyrand voulut faire agréer ses services au premier consul. Il est heureux pour sa mémoire qu'un reste de scrupule chez lui ou un reste de défiance chez Bonaparte lui aient épargné une nouvelle palinodie. Voué désormais à la vie privée, il lui restait, pour garder un rang encore assez beau dans la société du Consulat et de l'Empire, le souvenir de ses premières publications, les travaux par lesquels il put alors les compléter, ses anciens titres de membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et de l'Académie de peinture, qu'il échangea, lors de la réorganisation de l'Institut, contre celui de « membre titulaire de la classe d'histoire et de littérature anciennes ». Plus tard Louis XVIII, en 1817, n'ajouta que bien peu à cette haute situation en faisant de lui un membre de la Chambre des pairs.

La carrière scientifique et littéraire de Choiseul a un caractère d'unité que n'a pu avoir sa carrière politique. Et si, dans la première partie de cette étude, nous n'avons vu que dépérir et disparaître tant de choses anciennes et respectables, royauté française, traditions diplomatiques, prestige de la France en Orient, ici, au contraire, nous allons assister à des naissances et à des résurrections.

Ce qui naît, c'est l'étude de l'Orient classique. Choiseul-Gouffier a été le contemporain du comte de Caylus, qui explora les ruines de la Grèce et de l'Asie mineure hellénique; des deux Peyssonel, qui collectionnèrent les médailles et les marbres antiques; de Le Roy, qui publia les *Monuments de la Grèce;* de Guys, qui, dans son *Voyage littéraire,* s'inspira de ses entretiens avec une Grecque de vive intelligence, la mère des deux Chénier. Choiseul-Gouffier, avant de paraître dans le Levant avec une mission diplomatique, l'avait parcouru en missionnaire de la science. Il s'était embarqué au printemps de 1776, emmenant avec lui l'architecte Foucherot, le dessinateur Hilair, des savants, des artistes. Il avait visité la Morée, les Cyclades, la côte d'Asie mineure, y compris la Troade, et, par Constantinople, avait gagné l'Attique. Pendant ce voyage aux lieux saints de la littérature classique, il fut, suivant la remarque de M. Pingaud, moins un archéologue qu'un artiste: « Il demandait à la pierre les témoi-

gnages d'un art exquis, et non l'histoire fragmentaire d'une civilisation. » C'est à son retour en France qu'il publia le fameux *Voyage pittoresque de la Grèce*. Le succès en fut très grand; l'ouvrage fut traduit en allemand; et, à mesure que paraissaient les volumes de cette traduction, Grimm les adressait à Catherine II.

Notons une différence curieuse entre les idées religieuses de Choiseul-Gouffier et celles de son prédécesseur Villeneuve. Elle montre le changement qui s'est opéré dans les esprits pendant le cours du XVIIIe siècle. Quand Villeneuve obtint la cession de Belgrade aux Turcs, son triomphe fut attristé à la pensée que des églises chrétiennes allaient de nouveau être transformées en mosquées. Choiseul-Gouffier, au contraire, dans l'île de Paros, par exemple, « s'irrite de ne pouvoir faire un pas sans rencontrer une église ou une chapelle ». Assurément il eût préféré y retrouver debout les temples des dieux helléniques.

A Pathmos, il s'inquiète fort peu des souvenirs de l'*Apocalypse;* mais il recherche des vestiges du temple de Junon. Ce qu'il y note avec le plus de satisfaction, c'est cette question qui lui fut adressée, assure-t-il, par un moine de l'île : « Dites-moi, Voltaire et Rousseau, ces deux bienfaiteurs du genre humain, vivent-ils encore? »

Quand il reparut en Orient comme ambassadeur du roi, ce fut pour lui une occasion de reprendre ses études. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, l'ambassade de France à Constantinople était le centre des études littéraires et archéologiques sur l'Orient. Elle jouait le rôle de notre École française d'Athènes. Le représentant du roi était, en même temps, comme le directeur d'une mission scientifique. On avait vu un des prédécesseurs de Choiseul-Gouffier, le marquis de Nointel, au XVIIe siècle, réunir autour de lui les orientalistes Galland et Pétis de la Croix, à qui nous devons les *Mille et une nuits* et les *Mille et un jours*, les archéologues Carrey et Grelot, les célèbres voyageurs Antoine des Barres et Chardin, l'érudit Jacques Spon.

Choiseul-Gouffier n'eut garde de déroger à une aussi noble tradition. Il emmenait à Constantinople, comme plus tard Bonaparte en Égypte, toute une suite de lettrés et de savants, un véritable institut d'Orient : le poète Delille, le dessinateur Cassas, l'helléniste Chevalier, l'astronome Tondu. Il y fut précédé par le numismate Cousinéry et suivi par le régénérateur des études grecques en France, Dansse de Villoison.

L'abbé Delille, déjà vieux, de santé délicate, à moitié aveugle, était de beaucoup le plus enthousiaste. Au milieu des ruines d'Athènes, les sentinelles turques le virent avec stupeur baiser un sarcophage, remplir ses poches de morceaux de pierre sculptée, inscrire sur le Parthénon le nom de l'artiste à la mode, Mme Vigée-Lebrun. Un jour, comme on signalait des pirates sur l'Archipel, il demanda une hache d'abordage pour courir à eux; puis, se ravisant : « Je combattrai autrement, dit-il: les coquins ne se doutent pas de la bonne épigramme que je leur prépare. » Les dangers auxquels sa pétulance l'exposait au milieu des infidèles furent heureusement atténués par l'idée que ceux-ci se faisaient de son état mental. Un janissaire auquel on reprochait de favoriser toutes les escapades de l'imprudent poète répondait : « J'irais partout à la suite d'un tel homme... Sur une barque, il lève les yeux au ciel, apostrophe le soleil et les étoiles, étend les bras, parle seul. C'est un fou tranquille et inoffensif; ma religion m'oblige à lui obéir en tout. De plus, sa générosité m'impose, car elle s'étend aux animaux comme aux hommes : il fait l'aumône au premier venu et caresse les chiens les plus méchants. »

Quant à Choiseul-Gouffier, avant lord Elgin il a convoité les sculptures du Parthénon; puis il se contenta d'en faire exécuter les moulages; avant la mission allemande d'aujourd'hui, il a commencé des fouilles à Olympie; avant M. Schliemann, il a remué le sol de la Troade et découvert un tombeau d'Achille comme celui-ci croit avoir découvert un trésor de Priam.

Par lui, le musée du Louvre s'est enrichi de nombreux monuments, fragments de la frise du Parthénon, moulages du temple de Thésée et de l'Erechthéion, antiquités romaines et égyptiennes. Il est vrai que la plus grande partie de ses conquêtes périrent au milieu du bouleversement de sa fortune politique : vingt-cinq caisses pleines d'objets précieux furent détruites dans un incendie, à Smyrne, en 1797 ; vingt-six autres furent capturées par Nelson : il n'en arriva chez nous que la moindre partie.

Jusqu'à la fin de sa vie (1817), il étudia l'antiquité hellénique et, comme il l'avait déjà fait dans les premiers volumes de son *Voyage*, prédit la résurrection de la Grèce. Il fut un précurseur, mais il ne vit pas la terre promise. « Il ne connut pas, dit M. Pingaud, cet avenir qu'il avait contribué à préparer ; il ne put saluer ni la Grèce délivrée ni la Vénus de Milo au Louvre. »

III.

Après les missions du marquis de Villeneuve et du comte de Choiseul-Gouffier, un mot sur celle de Sémonville.

Elle est exposée, à l'aide de documents inédits, par un étudiant, un élève de la Faculté des lettres de Paris, M. Georges Grosjean, qui, sous la direction de M. le professeur Aulard, a fouillé les archives des Affaires étrangères et y a fait de véritables trouvailles (1).

Dumouriez, ministre des affaires étrangères, ayant à

(1) Georges Grosjean, *la Mission de Sémonville à Constantinople* (1792-1793), documents réunis et commentés (pour le cours d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne, conférence d'exercices pratiques). — Extrait de la Revue *la Révolution française*. — Une brochure in-8°, 40 pages. Paris, Charavay.

remplacer Choiseul-Gouffier à Constantinople, avait jeté les yeux sur M. de Sémonville. C'était, dit La Marck, un homme « actif, délié, intelligent, fait pour l'intrigue, dans laquelle il se plaisait, indépendamment des avantages qu'elle pouvait lui rapporter ». Ce qui le recommandait aussi au choix du ministère girondin, c'était son dévouement éprouvé à la cause populaire. Ambassadeur à Gênes, il avait su y faire respecter le drapeau tricolore. « Lors de la fugue de Varennes, écrivait son secrétaire Delamarre, pendant que plusieurs de nos agents diplomatiques arboraient la cocarde blanche, lui seul, de tous les ministres de France dans l'étranger, faisait placer au-dessus de la porte de sa maison les nouvelles armes de la France. » Et celles-ci ayant été insultées par des matelots vénitiens, il exigea de l'oligarchie génoise une réparation éclatante.

Le Brun n'avait pas tardé à succéder à Dumouriez; mais Sémonville reçut de celui-ci et de celui-là des *Instructions* à peu près identiques.

« Les intérêts de la Porte ottomane, lui écrivait Dumouriez, ont toujours été intimement liés avec ceux de la France. L'affaiblissement graduel de cette première puissance est une des fautes les plus graves du gouvernement français et un des fruits les plus amers du traité de 1756... »

Avec ces prémisses, on était assuré de toucher le cœur du grand vizir, si ennemi du mariage autrichien et de la politique autrichienne.

Quant au changement si profond qui s'est opéré dans la nature du pouvoir royal en France, quant aux institutions nouvelles, si difficiles à comprendre pour les ministres d'un despote oriental, Sémonville en donnera cette explication topique et pratique :

« Loin d'affaiblir le pouvoir du roi, la Constitution lui délègue la plus grande latitude de force et de puissance pour l'exécution des lois... Elle empêche seulement que, plus sensible aux liens du sang qu'aux intérêts de son empire, il ne puisse... assouvir à nos dépens l'avarice d'un allié et servir ses vues ambitieuses, comme la nation française ne l'a que trop éprouvé depuis le traité de 1756. »

Il semblait que la Révolution française n'eût été faite que pour parer aux funestes conséquences de l'alliance autrichienne.

Le Brun, à son tour, enjoint à Sémonville de faire valoir « les forces imposantes que la république vient de déployer pour repousser ses ennemis, le succès de nos armes, l'invasion des troupes françaises dans la Savoie, dans les Électorats, dans le Brabant..., la ruine très prochaine de la maison d'Autriche, l'impossibilité où elle est de seconder les projets de la Russie..., les forces maritimes que nous pouvons déployer dans la Méditerranée..., l'indépendance de la Crimée et la destruction de Cherson comme une suite infaillible de l'apparition d'une escadre française dans la mer Noire ».

Il « pressentira la Porte sur la possibilité d'une alliance offensive et défensive entre la république française et l'empire ottoman, dans laquelle entreraient la Prusse, la Suède et la Pologne ».

Il agitera la question de l'invasion de la Finlande par la Suède, d'insurrections dans la Crimée, dans le Kouban, etc.

Pour mettre en relief tant de fortes raisons et faire miroiter tant de séduisantes perspectives, il fallait d'abord que Sémonville parvînt à Constantinople. Or, à la nouvelle de sa nomination, tout le monde là-bas *était sur le pont* et travaillait à le décrier d'avance auprès du Sultan.

Les envoyés d'Autriche et de Russie, de Prusse — de la Prusse qu'il avait mission de montrer comme prête à entrer dans l'alliance, — remettaient au Divan des notes contre lui. L'Autrichien annonçait que « la faction sanguinaire des jacobins, voulant souffler partout l'esprit de discorde et d'anarchie dont elle est animée, venait d'envoyer à Constantinople un de ses membres les plus dangereux, nommé Sémonville, homme tellement noté pour la perversité de ses principes que plusieurs cours ont déjà décliné ou refusé de l'admettre en qualité de ministre, et même sur leur territoire ». Le Prussien le dénonçait comme un émissaire de ces fanatiques « qui, après avoir ébranlé le trône de France..., ont pris pour principe de séduire tous les peuples et de prêcher la révolte et le meurtre de leurs souverains... Il est jacobin, c'est-à-dire d'une secte infernale, scélérate, composée de frénétiques effrénés, dominés par la rage démocratique, ennemis jurés, assassins avoués de tous les souverains, contre lesquels ils emploient la trahison, la perfidie, le poignard et le poison. » Le Russe, plus modéré dans la forme, reproduisait cependant les mêmes calomnies.

Et qui fit chorus avec eux ? Le représentant même de la France, celui que Sémonville était appelé à remplacer. Les archives des Affaires étrangères nous en apprennent de belles sur le client de M. Pingaud !

D'une part, Choiseul-Gouffier appuie les notes fulminantes des envoyés autrichien, prussien et russe ; d'autre part, il dénonce au gouvernement français ces mêmes menées qu'il encourage, mais pour en tirer un argument contre l'envoi de son successeur ; en troisième lieu, il écrit à Sémonville pour l'assurer de sa bonne volonté ; en quatrième lieu, il informe les princes émigrés qu'il ne reste à son poste que pour barrer le chemin à Sémonville, « ou, si je ne puis l'empêcher d'arriver, pour multiplier devant lui les obstacles et contrarier constamment ses efforts ».

Est-ce assez joli comme intrigue en partie quadruple ? Et combien l'Assemblée nationale et le ministre Le Brun avaient tort de se défier du patriotisme et de la loyauté de Choiseul-Gouffier !

En cinquième lieu, il prenait la plume pour annoncer à la Porte qu'il ne pouvait reconnaître, « en quelque qualité que ce soit, les usurpations du pouvoir souverain en France », et qu'il était « bien décidé à ne jamais plier sous le joug honteux du crime ». Il ne se considérait donc plus comme ambassadeur de France : il reconnaissait au Sultan, « en cet état d'anarchie », le droit exclusif de « prononcer sur les mesures qu'il convient d'adopter pour assurer l'existence des Français ». Peu de temps après, il passait sur le territoire de la Russie, alors l'ennemie à la fois de la Turquie et de la France.

Auprès de lui, il y avait un certain Chalgrin qu'il avait d'abord dénoncé aux princes émigrés comme un « homme très borné, violent jusqu'à la démence, qui affectait près de moi le plus pur royalisme et qui vient de se vendre à la horde jacobine ». Comme il se trompait! Chalgrin sut se montrer encore plus antinational que lui. Lui aussi écrit aux princes émigrés pour leur déclarer qu'il ne reconnaît plus cette « constitution cadavérisée ». Il devait entrer à leur service comme secrétaire. Chalgrin était digne de Choiseul-Gouffier; il l'accompagna dans sa fuite.

Les ministres turcs, ahuris de toutes ces clabauderies entre Français, très ébranlés par ce concert si unanime de calomnies contre Sémonville, avaient fini par notifier à Paris leur refus de le recevoir. La note est rédigée en très mauvais français ; or M. Grosjean a relevé cette observation en marge du document : « On a cru, dans le temps, que cette note avait été écrite par Choiseul-Gouffier, parce qu'on n'y reconnaît pas le style du Divan ! »

Enfin, ce qui achève de caractériser cette singulière époque, c'est que Sémonville, dénoncé à Constantinople comme un dangereux jacobin, fort capable d'attenter à la vie du Sultan, était retenu en France comme suspect de royalisme ! Les choses allèrent si loin qu'il fut suspendu de ses fonctions et que le Comité de salut public eut à statuer sur son sort. Celui-ci le reconnut innocent et approuva « le prompt départ du citoyen Sémonville pour sa destination ».

Cette fois encore, il ne put y arriver. Comme il traversait les Grisons avec Maret, le futur duc de Bassano, ils furent arrêtés à Coire, en territoire neutre, eux des personnages diplomatiques, par des émissaires autrichiens, garrottés et dépouillés, conduits à Mantoue et emprisonnés. L'Autriche préludait ainsi à une plus éclatante violation du droit des gens : le guet-apens de Rastadt.

Mais n'est-il pas curieux de voir à la fois les intransigeants du royalisme et du jacobinisme conspirer avec la jalousie des cours européennes pour empêcher la mission de Sémonville d'aboutir ?

ALFRED RAMBAUD.

LA PREMIÈRE FAUTE

Récit

Je me promenais, depuis le matin, dans Rouen. Saturé de merveilles gothiques et las, à la fin, d'une admiration continue qui ne trouvait pas à s'épuiser, j'étais entré dans le Palais de justice, le plus riche et le plus beau de tous ces édifices en dentelle de pierre. J'y avais cherché un asile dans la salle des appels de police correctionnelle.

Au moment où j'y entrai, on interrogeait un malheureux, appelant d'un jugement qui l'avait condamné à huit jours de prison pour vol d'une boîte de lait.

Huit jours de prison pour vol! C'était là une condamnation bien légère et qui prouvait, chez les juges, la volonté de tenir compte des circonstances atténuantes dans la plus large mesure possible. Pourquoi donc l'homme avait-il fait appel, et qu'espérait-il? L'acquittement? Mais, comme le lui faisait remarquer un des conseillers, le flagrant délit avait été constaté.

— Et cependant, messieurs, répétait le malheureux condamné, je vous jure que je ne suis pas coupable.

— C'est insensé! murmura le même conseiller.

— Laissez-le s'expliquer, dit doucement le président.

— Oui, messieurs, je ne suis pas coupable. Je ne suis pas un voleur, mon Dieu! Je suis un ancien instituteur. J'ai une retraite, mais si faible!... Elle nous suffit tout juste, à ma femme et à moi, pour ne pas mourir littéralement de faim; mais, dans notre modeste budget, la maladie ne peut pas être prévue. Ma femme venait précisément d'être malade cinq mois : le médecin disait que le lait seul pouvait la remettre ; et il n'y n'y avait plus un sou à la maison, messieurs, plus un sou!

Il pleurait en disant tout cela ; le public commençait à s'attendrir. Mais le magistrat qui avait déjà manifesté sa mauvaise humeur reprit la parole.

— Vous plaidez là les circonstances atténuantes, fit-il observer ; et il doit sembler à la cour que le tribunal en a fait une saine et complète appréciation.

— Pardon, monsieur le conseiller, je ne plaide pas les circonstances atténuantes : vous le comprendrez s'il m'est permis de continuer.

— Vous avez la parole, dit le président avec une bienveillance persistante ; poursuivez!

— Eh bien! messieurs, j'allais dans les rues, ne sachant même plus où j'étais, tant je me trouvais troublé. J'ai vu cette boîte au lait, et je l'ai prise, inconscient de ce que je faisais, je vous le jure, et n'ayant pas la

pensée que je m'appropriais le bien d'autrui. La preuve, c'est qu'à peine je me suis vu dans les mains cette chose qui ne m'appartenait pas, je l'ai rendue de moi-même à son propriétaire.

— Parbleu! s'écria un gros homme assis au banc des témoins (c'était la victime du délit), parbleu! pour que je ne vous fasse pas arrêter : tous les voleurs en font autant, quand ils sont pris.

Un geste approbatif du conseiller assesseur vint appuyer cette parole. Et il s'agitait sur son fauteuil comme pour dire : « On nous fait perdre notre temps. »

— Pardon, monsieur le président, dit une voix partant d'une autre partie de l'espace réservé aux témoins; me sera-t-il permis de prendre la parole?

— Levez-vous et approchez, monsieur, dit le président. Vos nom, prénoms, domicile?

Le témoin, un employé de l'enregistrement qui s'était trouvé à ce moment dans la rue, satisfit aux questions du président; il prêta serment, puis:

— Monsieur se trompe, dit-il, sur un point important. C'est bien de son propre mouvement et avant de pouvoir penser qu'il eût été remarqué, que le prévenu lui a remis sa boîte au lait. Le hasard m'a rendu témoin de tout ce petit épisode, qui n'a pas duré plus de quatre ou cinq secondes; car, comme l'affirme le prévenu, à peine eut-il saisi l'objet en question qu'il frappa lui-même sur l'épaule du laitier, alors inattentif, et lui tendit la boîte détournée. Le mouvement était si naïf, si peu en rapport avec les façons d'un voleur, que ces circonstances se sont gravées dans ma mémoire! Entre la prise de l'objet et la restitution, il ne s'est écoulé aucun temps appréciable : je puis l'affirmer à la justice.

— C'est bien, monsieur, dit le président; vous pouvez vous asseoir.

Puis, se tournant vers les assesseurs :

— La cause est entendue, dit-il; la cour va en délibérer.

Il passa dans la salle des délibérations, suivi du conseiller mécontent, qui semblait toujours protester, et des autres assesseurs, hommes calmes, d'apparence réfléchie, qui avaient tout écouté avec une impassibilité imperturbable.

La délibération fut longue, et, l'huissier ayant à deux ou trois reprises entr'ouvert la porte pour quelque communication urgente, on put remarquer que les voix montaient à un diapason assez élevé.

Enfin la cour rentra en séance, et le président donna lecture d'un arrêt qui acquittait le prévenu.

Les considérants en étaient assez curieux. Il y était dit que « l'élément constitutif de tout délit étant l'intention « de commettre le fait incriminé, il importait de re- « garder ici si le prévenu avait eu l'intention de s'ap- « proprier la chose d'autrui; que les Romains avaient « défini le vol : *contrectatio fraudulosa rei alienæ*, et que « les jurisconsultes commentateurs des lois modernes « avaient toujours été unanimes à reconnaître la va- « leur scientifique de cette définition; qu'à la vérité, « si le mot de *contrectatio* s'applique même à la simple « manipulation illégale de la chose d'autrui et com- « prend jusqu'au vol d'usage, regardé comme délic- « tueux par le droit romain, d'un autre côté l'épithète « de *fraudulosa* impose au juge l'obligation de s'assurer « formellement de la volonté coupable; que, dans le « cas donné, la preuve de cette volonté n'était pas « suffisamment faite; par ces motifs », etc.

Cet arrêt me parut étrange et il me sembla évident que le président de la chambre, ayant gagné à ses idées la majorité des conseillers, avait voulu épargner à un honnête homme, un moment égaré, la honte d'une condamnation. Peut-être était-il sorti un peu du *droit* pour rentrer dans l'*équité*. Je ne pouvais l'en blâmer au fond, voyant les circonstances de l'affaire; et cependant je ne connais pas de pente plus dangereuse pour le magistrat, qui est chargé d'appliquer la loi et non de la créer.

Pendant que je regagnais mon hôtel et réfléchissais sur tout ceci, une chose encore me tourmentait : c'était un souvenir vague, évoqué par la physionomie du magistrat indulgent que je venais de voir présider cette audience. Son visage ne m'était pas inconnu; mais où l'avais-je vu? N'était-ce pas, il y a quelque vingt ans, au lycée? Oui, c'est cela : André Corbière!

Comme ce nom me revenait, quelqu'un me toucha l'épaule en disant :

— Ah çà, qu'est-ce que tu fais à Rouen, toi?

C'était lui-même! En le retrouvant sous ses habits bourgeois, je le reconnus tout à fait.

— Ce que je fais, mon cher Corbière? Je suis de passage et repars ce soir pour Paris. Quant à toi, je ne t'adresserai pas la même question : je viens de voir M. le président de chambre Corbière fonctionner aux appels de la police correctionnelle.

— C'était donc toi? Il m'avait semblé te reconnaître dans l'assistance, et maintenant je te cherchais par nos rues. Eh bien, puisque je t'ai rattrapé, tu vas venir dîner chez moi.

— Mais...

— Mais quoi? Il ne sera pas dit que j'aurai retrouvé un vieux copain de Louis-le-Grand pour ne point passer avec lui quelques instants. Ces bonnes occasions sont trop rares.

L'accueil était si cordial que j'aurais eu mauvaise grâce à me faire prier davantage. Je le suivis. Tout en cheminant, nous parlions de nos anciens camarades : les uns arrivés, en vue, appelant l'attention; d'autres vivant obscurément et sur le sort desquels nous nous fournissions des renseignements réciproques, comparses de la vie qui n'étaient pas toujours les plus à plaindre; d'autres enfin, tombés dans la

misère, dans le vice même, et quelquefois célèbres par leur dégradation.

Qu'il serait étrange et curieux de suivre, à vingt-cinq ou trente ans de distance, le sort de tous les compagnons d'une même classe! Ces divers voyageurs, partis du même point pour suivre des routes différentes, nous offriraient, le plus souvent, une image abrégée, mais complète, du vaste tableau du monde et de la vie.

Par moments la conversation tombait; car Labiche l'a dit dans une de ses meilleures fantaisies, démentant finement un aphorisme vulgaire : « Quand il y a longtemps qu'on ne s'est vu, on a si peu de choses à se dire! »

Mon ami Corbière avait femme et enfants, et son intérieur respirait un tel parfum d'accord, d'honnêteté et de bonté, que, dès le premier aspect de ce tableau de famille, je vis tout de suite dans quel milieu aimable je me trouvais et quelle bonne soirée j'allais passer. J'aurais voulu amener là l'auteur célèbre du volume intitulé *le Naturalisme au théâtre*, qui ne peut pardonner à Émile Augier d'avoir admis dans ses œuvres dramatiques ce qu'il appelle le « personnage sympathique ». Je vous assure que cette excellente famille était composée de personnages absolument sympathiques : M. Zola lui-même eût été obligé d'en convenir; il se fût réconcilié du coup avec le théâtre d'Émile Augier, et j'ai dans l'idée que le sien n'y aurait rien eu à perdre.

La jeune génération était représentée par deux garçons de onze et quinze ans, élèves du lycée de Rouen, qui, le repas fini, se mirent au travail dans une pièce attenant au salon, tandis que Corbière, sa femme et moi nous causions, les pieds étendus vers un bon feu pétillant; nous étions en mars, la journée avait été humide et froide, et moi, qui m'étais attendu à traîner mon ennui dans les rues mornes d'une ville endormie jusqu'à l'heure tardive du train, je savourais, je l'avoue, la chaleur de cet heureux foyer.

Il ne me déplaisait pas, d'ailleurs, que mes hôtes, qui si gracieusement me faisaient une place dans leur intimité, continuassent leur vie coutumière. D'abord c'était précisément me traiter en ami, et puis ce tableau familier me reportait agréablement vers mon propre intérieur, où les choses ne se passaient pas autrement que chez mon vieux camarade Corbière.

De temps en temps un de nos collégiens venait demander des éclaircissements sur quelque phrase grecque ou latine d'une compréhension laborieuse; je prenais part à la consultation, jetant mon mot, livrant mes conseils pour ce qu'ils valaient.

Cette promiscuité de la salle d'études et du salon n'avait, à mon goût, rien que de charmant; mais elle rendait difficile une conversation suivie. Ce n'est qu'après le départ de nos deux écoliers pour leur chambre à coucher que nous pûmes échanger des propos non interrompus. Mme Corbière était une femme avenante, à l'esprit ouvert, à l'intelligence prompte, et bientôt nous nous trouvâmes tous les trois engagés dans un échange d'idées qui nous eût fait prendre pour trois vieux amis. Et, de fait, ne l'étions-nous pas? Je ne parle pas de Corbière et de moi, qui ne nous étions pas quittés au lycée de la sixième à la rhétorique; mais la femme même de mon camarade me connaissait de longue date. Ces heureuses gens s'étaient aimés depuis l'enfance, et dès lors l'excellente femme avait suivi son futur mari jusque dans ses études, de cette affection qui veut tout connaître et tout partager, aimant qui il aimait, maudissant les maîtres et les camarades dont il croyait avoir à se plaindre. De moi elle avait bien souvent entendu parler. Aussi, quand j'étais entré, me tendant la main avec un amical sourire : « Je vous aurais reconnu », m'avait-elle dit. Je crois bien qu'elle exagérait un peu; mais le mot m'avait touché par tout ce qu'il renfermait de bienveillance.

Causant ainsi librement et sans contrainte, j'amenai la conversation sur l'arrêt d'acquittement rendu le jour même par la chambre que Corbière venait de présider. J'avais sur le cœur cette théorie qui supprime la volonté dans un acte bien et visiblement accompli, et je ne pus m'empêcher de le dire à mon hôte.

— Mon cher, me dit Corbière avec une certaine vivacité, la volonté qui fait d'un honnête homme un voleur, qui lui donne un casier judiciaire, le retranche de la société des gens avouables et lui ôte le plus souvent tout moyen d'y rentrer, celle qui a des effets si terribles et si irrémédiables, a besoin, pour être authentiquement reconnue, de s'affirmer par autre chose qu'un acte de quelques secondes.

— Mais à ce compte, mon cher...

— Oh! dit la femme, m'interrompant et montrant, à son tour, une vivacité qui me surprit, vous essayerez inutilement de convaincre mon mari : il est intraitable sur ce chapitre.

Sans bien comprendre, j'eus l'instinct que j'avais touché à un point délicat. J'allais battre en retraite, quand Corbière, s'animant, poursuivit :

— Si tu me crois un magistrat indulgent jusqu'à la faiblesse, tu te trompes. Contre l'intention perverse bien démontrée, je suis aussi sévère que personne. Tu me verrais sans pitié pour les escrocs, les voleurs de profession, les êtres qui torturent les enfants, tous ces misérables qui arrangent leur vie pour exploiter les autres et spéculer sur leur infériorité intellectuelle ou physique. Mais l'homme que nous avons acquitté aujourd'hui...

— Je t'accorde que celui-ci justifiait toutes les grâces et toutes les mesures d'exception possibles ; mais c'est ta théorie qui me paraît hasardeuse. Tu distingues là où la loi ne t'a pas autorisé à distinguer. En définitive, tu

arriverais à ne punir que le délit d'habitude et à innocenter le fait isolé.

— Non pas le fait isolé, mais la première faute. J'ai là-dessus certaines idées... Vois-tu, pour la première faute, on devrait toujours accorder au juge un droit d'acquittement absolu. Que la loi nous laisse faire cet essai, et je suis convaincu que la société en retirera un bien immense. Car, à côté des pervers obstinés et incorrigibles, il y a beaucoup de coupables que nous *créons* par la première condamnation, et qui eussent été des citoyens honnêtes et utiles si cette condamnation avait été remplacée par une admonestation sévère sans stigmate ni flétrissure. Voilà ma théorie. Quant à la pratique, je la conforme à la loi; et aujourd'hui, comme toujours, j'ai la conscience d'avoir accompli mon devoir de magistrat. Tu parles de la volonté! Et toi qui parles, es-tu toujours sûr de la tienne? Je t'affirme, moi, que le plus honnête homme du monde peut avoir, durant quelques secondes, une de ces velléités perverses, aussitôt regrettées, et qui ne sauraient, sans un véritable crime social, être considérées comme le constituant en état de criminalité.

— Cependant...

— Tu en doutes? Eh bien! écoute-moi, et je vais t'en fournir immédiatement la preuve.

— André, mon ami!... dit sa femme d'un ton suppliant et comme pour l'arrêter.

— Non, ne crains rien, ma chère amie : je sais devant qui je parle et puis le faire sans nul inconvénient. D'ailleurs, ajouta-t-il avec un sourire étrange, il y a prescription.

J'écoutai de toutes mes oreilles. André Corbière commença.

***

« Il y a seize ans, j'étais substitut dans cette même ville; car c'est à Rouen que j'ai fait toute ma carrière de magistrat. Tu sais combien est modeste la position d'un substitut de tribunal. J'avais le goût, la passion des belles choses, mais non les moyens de me les procurer; et, pour donner quelque satisfaction à mes aspirations artistiques, je me plaisais à flâner devant les boutiques de tels marchands d'objets d'art et de curiosités où je savais rencontrer des trouvailles de choix. Mes yeux seuls étaient satisfaits; mais c'était encore, pour moi, une grande jouissance, et dont il fallait bien, d'ailleurs, me contenter.

« Ma principale station était chez Samuel Kahn, le mieux fourni des négociants de cette espèce et le plus homme de goût. Samuel Kahn, qui a liquidé pour cause de fortune faite et qui habite aujourd'hui un superbe château à la côte Sainte-Catherine, avait alors sa boutique rue du *Gros Horloge :* tu connais cette rue que nos édiles, pris d'un scrupule qui fait plus d'honneur à leur orthographe vulgaire qu'à leur connaissance du vieux français, nous ont enjoint, par un ukase spécial, d'avoir à appeler désormais rue de *la Grosse Horloge*.

« On me voyait souvent dans ces parages; et comme j'avais acheté au père Kahn quelques bibelots en rapport avec mes ressources budgétaires, j'étais admis à entrer et à inventorier à loisir tout ce qui se trouvait dans le magasin.

« — Tenez, me dit un jour mon homme, voici un médaillon sur lequel j'ai eu la chance de mettre la main et que j'ai mis de côté pour vous. Cela vaut cinq cents francs pour le moins; mais, comme je m'intéresse aux vrais connaisseurs, je vous le céderai pour quatre, aimant mieux le voir dans vos mains à ce prix que, pour mille francs, dans celles d'un faux amateur.

« — Mon cher Kahn, vous voulez rire : quatre cents francs! Mais je ne mettrais pas cette somme de côté en trois ans!

« — Voyez toujours l'objet!

« — Voyons!

« C'était une miniature de Latour, chose très rare, comme tu sais; car on ne connaît guère de lui que des pastels. L'authenticité n'en pouvait être douteuse : elle est connue, dans le monde des arts, par plusieurs reproductions en gravure, et y a même reçu le nom de *la Jeune fille à la rose*.

« On a souvent parlé du coup de foudre des amants; mais celui des amateurs d'objets d'art n'est ni moins réel ni moins terrible. C'est te dire combien je fus frappé à la vue de cette miniature exquise. La jeune fille, vêtue d'une robe bleue à reflets blancs, est assise toute pensive, laissant tomber inerte la main qui tient la fleur; et la grâce de la pose abandonnée, l'harmonie des tons, le moelleux des lignes composent un tout d'un charme et d'une séduction inexprimables. Je ne te parle pas du modèle, qui est dans tout l'éclat d'une enfant naturellement charmante et touchant à son plein épanouissement. Ce qui est certain, c'est que tout un caractère aimable, attrayant, sincère, se lit dans ses yeux et jusque dans les plis du léger sourire qui traverse sa rêverie. Un bijou, te dis-je!

« Ne va pas t'imaginer cependant, sur la chaleur de ma description, que j'étais tombé amoureux de cette jolie fille. Ne me compare pas à ce héros d'un conte persan qui s'éprend d'une femme sur une peinture et qui apprend ensuite qu'il aime une beauté morte depuis deux mille ans, ayant fait jadis le bonheur du grand roi Salomon ou, pour mieux dire, ayant su y contribuer. Non : c'est de la miniature que j'étais amoureux; mais, je te l'ai dit, cette passion vaut l'autre. Folle passion d'ailleurs, autant que celle-ci eût pu l'être, amour sans espoir; car je ne pouvais penser à m'approprier cette séduisante peinture.

« Je fis d'instinct ce que font, en pareil cas, beaucoup d'amoureux : je jouai l'indifférence et, replaçant le médaillon dans un coin du magasin, sans plus

avoir l'air d'y songer, je me mis à parler d'autre chose. Peu après même je sortais, affectant le calme le plus complet.

« Je pensais bien être parvenu à dissimuler à Samuel Kahn l'impression que m'avait produite sa trouvaille, car, connaissant mon homme, je savais qu'il ne me laisserait plus la paix s'il avait pu pressentir en moi un acheteur possible et flairer une affaire à pousser à bout. Mais je me trompais grandement. Soit qu'un mouvement m'eût trahi au moment où il m'avait mis en présence de *la Jeune fille à la rose*, soit que ce diable d'homme eût un art particulier pour lire chez autrui les pensées les plus secrètes, il savait ce qui s'était passé en moi aussi bien, que dis-je? mieux que moi-même : je dus bientôt en convenir.

« En attendant, j'étais pris, bien pris. La vision de *la Jeune fille à la rose* était entrée dans ma pensée et ne la quittait plus. Elle me suivait au tribunal avec des obsessions qui me désespéraient. Je me souviens qu'un jour le président, parlant d'une lettre qui pouvait décider du gain ou de la perte d'un procès et qui venait de me passer par les mains, se tourna vers moi, disant :

« — De qui est-ce signé, monsieur le substitut?

« — De Latour, répondis-je étourdiment.

« On ouvrit de grands yeux. Latour! Quel Latour? Ce nom tombait comme une bombe là où il n'avait que faire. Pour moi, je rougis jusqu'aux oreilles comme si chacun eût pu lire dans ma pensée.

« Je m'étais promis de ne plus passer rue du *Gros Horloge*, et je m'étais tenu parole... pendant une demi-journée. Ce cours laps de temps écoulé, je trouvai une excellente raison pour reparaître aux alentours de la boutique de Samuel Kahn : nous avons toujours de bonnes raisons pour faire ce qui nous plaît. Je me dis donc que ne plus me montrer à Samuel, c'eût été lui donner à penser que la vue de son médaillon m'avait frappé au cœur, lui faire presque l'aveu formel de cette impression, que je me flattais encore de lui avoir dissimulée.

« Je me montrai donc bravement au tournant de la rue et, du plus loin que j'avisai la boutique, j'aperçus, avec ces yeux d'amant qui verraient à travers les murs, ma jeune fille avec sa rose, placée bien en vue et livrant aux yeux des passants son regard rêveur et son vague sourire. Le juif l'avait mise à l'étalage : quelle profanation!

« Samuel Kahn, aussi, m'avait aperçu de loin. Il flânait sur le seuil de son magasin, étalant, d'un air de béatitude, sa large poitrine rebondie, bien sanglée dans un gilet bleu clair, et, d'un mouvement qui lui était familier, faisant sonner dans sa poche les pièces de cinq francs au tic tac argentin.

« — Bonjour, monsieur le substitut, me dit-il : eh bien, avez-vous réfléchi?

« — Réfléchi à quoi? dis-je de l'air le plus innocent.

« — Eh bien, à...

« Et d'un clignement d'œil accompagné d'un mouvement de sa grosse tête, il m'indiquait le médaillon de Latour.

« — Vous voyez, ajouta-t-il, je l'ai mis en vente : il le fallait bien, puisque vous m'aviez dit ne pouvoir l'acheter.

« — Et je vous le dis encore, affirmai-je avec fermeté.

« — C'est égal : je n'aurais pas voulu vendre cette miniature à d'autres qu'à vous. Car, voyez-vous, quand j'ai des choses de cette valeur à placer, je suis comme un père qui marie ses filles : j'ai toujours peur de les voir tomber en de mauvaises mains. Ah! monsieur le substitut... Quatre cents francs! Une misère!

« Et le malheureux faisait sonner ses écus dans sa poche, peut-être sans y penser; mais quelle insupportable manie!

« — Enfin! puisque vous ne voulez pas!...

« — Dites que je ne *peux* pas.

« — A votre aise! Adieu, monsieur le substitut!

« Sa bouche disait : Adieu; mais son regard, son sourire malicieux disaient : A revoir! Évidemment, il était persuadé que quatre cents francs n'étaient qu'une *misère* pour moi; il ne mettait pas en doute que je les sortirais de ma poche le jour où il me plairait; et il avait bien deviné, d'ailleurs, la fascination qu'exerçait sur moi le médaillon de Latour.

« Il se trompait cependant sur un point : je n'avais dit que la vérité en déclarant qu'en trois ans d'économie je ne pouvais espérer amasser une pareille somme. Quel moyen d'économiser et sur quoi porter son épargne, quand ce qu'on gagne ne suffit qu'à grand'peine au train nécessaire de la vie?

« Il me fallait donc renoncer à la possession de ma chère *Jeune fille à la rose*. Kahn me l'aurait laissée à moitié prix que c'eût été, à moi, folie d'accepter. Je pris alors un parti héroïque, pour couper court à toute tentation, et (dût Samuel Kahn en penser ce qu'il voudrait) je ne passai plus par la rue du *Gros Horloge*.

« J'étais décidé à laisser écouler un temps assez long pour que le brocanteur pût se défaire de la miniature (cette pensée, cependant, me déchirait le cœur : un ravisseur, un rival!...), assez long surtout pour que tout ceci pût être oublié, et de Kahn, et même de moi, et qu'enfin il n'en fût plus question entre nous.

« Je le fis; mais ce ne fut pas sans peine. La Rochefoucauld a dit : « L'absence diminue les médiocres « passions et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies et allume le feu. » Or j'étais sous l'empire d'une grande passion. J'ai déjà dit comment j'en étais arrivé à commettre en plein tribunal des bévues et des distractions que le président avait jugées sévèrement et qu'il avait même taxées de légèretés, mot cruel, le plus cruel de tous à l'adresse d'un ma-

gistrat. Mais ce n'était là qu'un symptôme entre mille. Le souvenir de ma jeune fille en bleu me hantait. Tu sais l'effet des passions contrariées : un moment, j'eus la crainte sérieuse de tourner à la folie.

« Enfin le temps, qui calme tout, eut raison de cette fièvre étrange. Je me dis qu'après tout un homme pouvait vivre heureux et tranquille sans posséder la *Jeune fille à la rose* de Latour ; et si j'avais commencé par me le dire sans pouvoir le penser, je finis par le penser et le comprendre réellement.

« Deux mois s'étaient passés ; je me sentais assez guéri pour croire que je pouvais affronter la présence de Samuel Kahn et la vue de son magasin.

« Un jour donc, jour que je n'oublierai de ma vie, je me présentai à la devanture de la rue du *Gros-Horloge*. J'étais attendu à dîner chez le père de ma fiancée, c'est-à-dire dans cette maison ; mais je savais qu'avant l'heure du repas je n'y devais rencontrer personne, et j'avais près d'une demi-heure à passer dans ce magasin où, après mon long éloignement, je devais trouver amplement de quoi satisfaire ma curiosité artistique.

« — Ah ! c'est M. le substitut ! s'écria Samuel Kahn. Est-ce que vous avez été malade, monsieur le substitut, que depuis si longtemps on a cessé de vous voir ?

« — En effet, dis-je, saisissant le premier prétexte qu'il m'offrait : j'étais souffrant, très souffrant.

« — Et c'est fini ?

« — C'est fini, Dieu merci ! Mais vous êtes bien affairé, monsieur Kahn ?

« — Vous nous trouvez en train de faire notre inventaire, Rébecca et moi.

« Et il me montrait Rébecca, sa fille, que je n'avais pas aperçue, cachée qu'elle était derrière des monceaux d'étoffes, d'armures, d'aiguières dorées, de curiosités de toute sorte, de toute forme et de toute provenance.

« Cette juive, d'une admirable beauté, complétait à ravir le tableau vraiment somptueux que j'avais sous les yeux et trônait pompeusement dans l'amas pittoresque de toutes ces riches et belles choses où l'on eût cru voir le produit du pillage de quelque château royal.

« Pour le moment, elle était assise à une table Renaissance et écrivait sous la dictée de son père.

« Je la saluai ; Samuel continua :

« — J'ai beaucoup à vous montrer, monsieur le substitut, et j'ai fait des acquisitions qui vous intéresseront, j'en suis sûr ; mais à présent tout cela est dans un désordre !... Vous voyez !

« C'était la vérité. Toutes les marchandises du brocanteur étaient jetées pêle-mêle dans sa boutique ; pour le moment, il n'avait d'autre façon de les ranger et de se reconnaître dans son opération que de faire passer de gauche à droite ceux des objets qu'il venait d'inventorier et dont il avait dicté à sa fille la désignation.

« — Allons ! dis-je, je vois que je vous gêne : je reviendrai un autre jour. A revoir, monsieur Kahn ! Mes respects, mademoiselle !

« — Excusez-nous, monsieur le substitut ; mais vous voyez que ce n'est pas notre faute. Revenez un de ces jours..., pas demain..., nous n'aurions pas fini, mais après-demain, ou l'un des jours suivants, maintenant que vous êtes guéri !...

« Il parlait ainsi sans quitter ses occupations. Guéri ! Moi aussi, je me croyais guéri ! Je me croyais heureux et tranquille. Et la fatalité de ma vie (si je puis employer ce langage) en avait fixé, à ce même moment, l'épreuve la plus terrible.

« Comme je me dirigeais vers la porte de sortie, j'aperçus, au milieu d'objets confusément entassés, j'aperçus (ai-je besoin de te le dire ?) la *Jeune fille à la rose*. C'était bien elle, qui semblait me regarder de ses yeux pensifs et qui avait l'air de me dire : « Ne me reconnais-tu pas ? Ne m'aimes-tu plus ? Ne veux-tu plus de moi ? » C'était comme une fascination.

« Ce qui se passa dans mon esprit, ne me le demande pas : je te jure qu'il me serait impossible de répondre. Je ne sais qu'une chose : c'est que je sortis précipitamment, que j'allai, sans savoir comment, à quelque distance de la maison de Samuel Kahn, et que, quand je fus dans une rue voisine, ayant enfin repris conscience de moi-même et de ce qui se passait, je me retrouvai avec la miniature de Latour entre les mains.

« Je l'avais donc prise, volée ? Volée ! Je restai atterré. Mon premier mouvement, et c'est la meilleure preuve de ce que je persiste à appeler mon innocence, fut de courir chez Kahn et de lui remettre immédiatement le médaillon. Mais la fatalité voulut qu'à ce moment mon futur beau-père vint à passer.

« — C'est vous, Corbière ? me dit-il. Il est l'heure : ma fille doit nous attendre. Allons dîner, mon ami !

« Et il m'entraîna, pendant que je balbutiais quelques mots sans suite, n'osant parler ni même penser, éperdu, abruti, sentant sur mon front brûlant la sueur perler et tracer de froids sillons.

« Oh ! ce dîner !... Cette heure de torture, dans cette même salle à manger où nous venons d'échanger de si bons souvenirs de collège ! Rien ne saurait t'en donner une idée. Quand je m'y reporte, je retrouve, à chacune des moulures du plafond, accrochées encore avec la netteté de la première heure, toutes les pensées amères, sinistres, qui me roulaient alors par l'esprit ; car, c'est une chose étrange, dans ce trouble moral, nos sens ont une acuité de perception extraordinaire.

« Je ne veux pas me faire meilleur que je ne suis, que je n'étais ; mais je t'assure que ce qui me tourmentait le plus, ce n'était pas la pensée des conséquences, pourtant effroyables, qu'aurait pour moi la découverte de l'action que j'avais commise : non, c'était la honte même de cette action, c'était le dégoût et le mépris que je m'inspirais, pendant qu'une voix intérieure me

criait : « Voleur! Tu es un voleur! » J'entendais ce mot avec une telle précision, il me poursuivait avec tant d'insistance, qu'obéissant à une loi d'imitation instinctive et inconsciente, je me surprenais à vouloir le répéter. Une fois même je commençai à le faire : « Vol...! » Et je m'arrêtai, stupide et muet de terreur, tandis que mon futur beau-père et ma fiancée — ma chère femme aujourd'hui, dit-il en tendant la main à Mme Corbière — se demandaient ce que je voulais dire et à quelle étrange distraction je me laissais aller ainsi.

« Tu juges si je fus maussade durant ce repas : je ne crois pas y avoir dit trois paroles; et, comme mes chers hôtes étaient habitués à me voir à leur table heureux et communicatif, c'étaient mille questions, mille inquiétudes exprimées, qui me mettaient au supplice.

« A peine le dîner fini, je me levai, prétextant ou plutôt alléguant un malaise qui, malheureusement, n'était que trop réel. Je courus chez Samuel Kahn pour y reporter (au prix de quelles explications, je ne savais) ce médaillon maudit que je sentais battre dans ma poche et qui me pesait de tout le poids de mes remords. J'espérais surtout qu'on ne se serait pas encore aperçu de sa disparition et que je pourrais le replacer sous l'amas confus des curiosités non encore cataloguées. Mais le sort conspirait contre moi. La boutique était fermée, toute la maison endormie.

« Il me fallut donc passer la nuit chargé de mon remords comme de la garde de cet objet dérobé par moi et dont la présence sous mon toit m'étreignait le cœur et me brûlait comme un fer chaud. J'avais enfoui la miniature au plus profond d'un tiroir bien clos ; mais, comme ces démons de la légende qui passent à travers tous les murs, narguant toutes les grilles et se jouant de toutes les serrures, il m'apparaissait aussi visible et aussi tangible que si je l'avais eu réellement sous mes yeux et tenu entre mes doigts, et sur mon lit, où je m'étais jeté tout habillé, je ne voyais que le produit de mon vol, je ne pouvais penser à autre chose. Je me mis à trembler la fièvre et fut pris d'une sorte de délire où je m'entendais balbutier des mots incohérents. J'eus ainsi toutes les tortures du cauchemar sans avoir le bénéfice du sommeil.

« Après le supplice d'une nuit passée dans ces conditions, le jour parut enfin. Je courus de nouveau rue du *Gros Horloge* : le magasin du juif n'était pas encore ouvert. Je me mis à errer alentour, guettant le moment où l'homme se montrerait sur le seuil.

« Je me souviens que, pendant que j'allais et venais ainsi, un garçon du tribunal vint à passer.

« — Bonjour, monsieur le substitut, me dit-il, l'air tout surpris de me rencontrer par les rues à pareille heure.

« Et l'étonnement croissant qui se lisait dans son regard à mesure qu'il me dévisageait m'indiquait assez quelle figure décomposée, quelle étrange physionomie cet homme me trouvait.

« Pour moi, je disais pendant qu'il s'éloignait : — Garde ton étonnement, brave homme! Tu en auras un meilleur emploi encore si tu vois quelque jour M. le substitut venir s'asseoir sur le banc des prévenus.

« La porte de Kahn s'ouvrit enfin. Il me vit.

« — Ah! monsieur le substitut! Si matin!... Entrez donc. Est-ce que vous avez à me parler?

« — C'est-à-dire, je venais...

« Je n'étais pas fier et les mots s'étranglaient dans ma gorge.

« — Mais entrez donc, continua Samuel. Ah! vous savez ce que je vous ai dit hier : nous ne sommes pas au bout de nos rangements et presque tout est encore à caser. N'importe! S'il y a quelque chose pour votre service... A propos, vous me voyez bien contrarié! Vous vous rappelez ce médaillon de Latour qui vous avait tant plu?...

« — Oui, oui, je sais, murmurai-je plus mort que vif.

« — Croiriez-vous que nous l'avons perdu et que depuis hier soir il m'est impossible de mettre la main dessus?

« Il disait cela d'un ton si simple et d'un tel air de bonhomie que bien évidemment il ne soupçonnait rien.

« Je respirai un peu et j'allais lui remettre son bien... Mais quel prétexte donner à ma soustraction?

« Pendant que je réfléchissais, mon homme s'était retiré vers le fond de la boutique, et, se plaçant au bas d'un escalier qui conduisait à l'entresol :

« — Rébecca, cria-t-il, vois donc... j'y songe!... si la miniature de Latour ne serait pas dans ta chambre, sur la commode?

« — Mon père, encore un coup, répondit la voix de Rébecca où se nuançait la mauvaise humeur, je vous assure que le médaillon était hier matin sur la table, près de l'horloge gothique, et que je n'y ai pas touché depuis.

« En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire et avant que Samuel ne se fût retourné, je trouvai moyen de glisser la miniature sur la table, près de l'horloge gothique.

« J'étais sauvé!

« Quand Samuel revint à la table, maugréant contre sa fille, affirmant qu'il avait fouillé là plus de vingt fois et sans succès, il poussa un cri d'étonnement en trouvant sous un manteau de brocart l'objet perdu et tant cherché.

« — Oh! c'est trop fort! s'écria-t-il; j'aurais juré avoir tourné et retourné à fond tout ce qui se trouvait sur cette table ; et cependant, l'enfant avait raison : voilà mon Latour! Hein, est-il assez joli? Est-ce pour

lui que vous veniez, monsieur le substitut? Ou, sinon, qu'y a-t-il enfin pour votre service?

« — Mais rien, mon cher monsieur Kahn, répondis-je avec tout le sang-froid que je pus rassembler tandis que je sentais mon cœur battre à m'étouffer; vous m'avez prié d'entrer un moment et je n'ai pas voulu répondre par un refus à votre aimable insistance.

« Et je me sauvai, encore tout étourdi de ces émotions accumulées. »

*
* *

— Mon cher ami, dit en terminant André Corbière, tu viens de recevoir de moi la plus grande preuve de confiance que j'aie jamais donnée à personne. Personne, en effet, personne au monde n'a jamais su ce que je viens de t'apprendre, excepté cependant ma femme, à qui j'ai cru devoir cette confidence avant de la laisser lier sa vie à la mienne. Comprends-tu, maintenant, pourquoi, sans trahir mes devoirs de juge, j'hésite souvent à condamner l'homme coupable d'un acte plus prompt que la pensée et chez qui l'action peut avoir, en quelque sorte, précédé le jeu de la volonté?

En parlant ainsi, il me tendit une main que je serrai de toute la force de la mienne; car la franchise de sa confidence, de deux vieux camarades que nous étions venait de faire de nous deux amis.

— Mais, reprit Corbière, l'heure s'avance et tu me saurais mauvais gré de te faire manquer le train de Paris. Viens : je te reconduis jusqu'à la gare.

Je pris congé de mon aimable hôtesse, qui, au moment où nous allions partir, dit à son mari :

— André, montre donc à notre ami cette miniature dont tu lui as tant parlé!

— C'est juste, répliqua-t-il : étourdi que j'étais!

Approchant une lampe d'un fin médaillon, pendu près de la cheminée :

— Voici mon Latour, dit-il : j'ai pu me le procurer depuis. Regarde-le et dis-moi ce que tu en penses.

— Oh! Dieu, m'écriai-je, l'exquise petite merveille! Mon cher Corbière, les Grecs, chez qui le sentiment de l'art en primait tant d'autres, t'auraient acquitté sur la vue seule de la *Jeune fille à la rose*. Mais nous ne sommes pas des Grecs; nous n'avons plus ce sentiment raffiné de l'art, et nous ne poussons plus l'amour du beau jusqu'à l'immoralité. Ce que je t'avouerai, c'est que ton récit me donne une grande propension à adopter tes idées au sujet de la première défaillance. Un égarement d'une minute, chez un cœur honnête, peut être matière à de bien fécondes réflexions; et c'est pour cela sans doute que l'Évangile préfère le coupable repentant à l'homme qui n'a jamais failli. Sans l'aventure que tu viens de me conter, qui sait si tu serais aujourd'hui le digne et estimé magistrat que tu es devenu?

JULES GUILLEMOT.

UN POINT D'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET PHILOSOPHIQUE

L' « Ode à la joie » de Schiller

A MONSIEUR CH. LÉVÊQUE, DE L'INSTITUT.

Mon cher confrère,

Dans le premier de vos brillants articles sur l'*Évolution de la symphonie*, publiés par la *Revue bleue* (1), vous traitez, avec M. V. Wilder et d'après lui, la question des raisons qui ont engagé Beethoven à choisir l'*Ode à la joie* de Schiller pour texte du finale de la neuvième symphonie. Vous citez un passage de la *Vie de Beethoven*, de M. Nohl, qui est ainsi conçu : « Il est reconnu que Schiller, en écrivant les vers immortalisés par Beethoven, avait voulu chanter la liberté; il avait originairement écrit :

Liberté, belle étincelle de la Divinité. »

Vous ne vous portez pas d'ailleurs garant de l'authenticité de cette légende; vous constatez seulement qu'elle avait cours au temps de Beethoven et que, pour beaucoup de ses contemporains, l'*Ode à la joie* était l'*Ode à la liberté*. Une seule question vous intéresse; c'est la signification que l'idée de la liberté donne à la musique de Beethoven. Le reste, comme vous le dites, « vous importe peu ». Je me sens ainsi plus à l'aise pour vous soumettre quelques réflexions sur la question, non plus d'histoire musicale, mais d'histoire littéraire, que vous avez volontairement négligée, parce qu'elle était étrangère à votre sujet.

J'admets très volontiers, avec M. V. Wilder et avec vous, que Beethoven ait vu dans l'*Ode à la joie* une *Ode à la liberté;* mais je crois que son biographe se trompe quand il affirme comme une chose constante que ce dernier titre est celui que Schiller lui-même aurait primitivement donné à son œuvre. Schiller, par crainte de la censure, aurait, dit-on, substitué dans le titre de son ode la joie à la liberté, qui seule était son véritable sujet. L'*Ode à la joie* est de 1785; elle a suivi de très près *les Brigands* et *Fiesque;* elle est contemporaine de *Don Carlos*. Schiller, à cette époque de sa vie, avait de très fortes raisons de craindre la censure et pis que la censure; mais il prouvait par tous ses écrits que cette crainte ne l'arrêtait pas. Il le prouvait par l'*Ode à la joie* elle-même. Elle contenait des hardiesses près desquelles le titre : *A la liberté*, eût paru bien inoffensif. Le poète proclamait, sous l'empire de la joie, la fraternité des mendiants et des princes,

Bettler werden Fürstenbrüder;

(1) Numéro du 9 juillet 1887, p. 40.

il annonçait la délivrance des chaînes des tyrans,

Retung von Tyrannenketten.

la grâce sur le gibet,

Grade auf dem Hochgericht:

le pardon de tous les péchés et la fin de l'enfer,

Allen sundern soll vergeben,
Und die Hölle nicht mehr seyn.

Ces hardiesses devaient disparaître dans les éditions subséquentes, non par un excès de prudence, mais par le seul effet de l'assagissement de l'auteur. La censure les avait laissées passer lorsque la pièce parut pour la première fois dans le recueil la *Thalie*. Elle eût laissé passer également le nom de la liberté. Et, en fait, grâce au morcellement politique de l'Allemagne et à l'esprit libéral qu'affectaient plusieurs de ses princes à la veille de la Révolution française, on pouvait toujours rencontrer quelque part une censure très accommodante.

Toutefois ces traits si peu mesurés, que Schiller lui-même devait désavouer, n'attestent-ils pas que, dans la première inspiration de son œuvre, il pensait plutôt à la liberté qu'à la joie? Il suffit de parcourir l'ensemble de l'ode pour reconnaître l'invraisemblance de cette hypothèse. Les premiers vers sont un appel à la fraternité universelle, dans l'enivrement d'une joie commune. Le poète célèbre ensuite tous les genres de joie, depuis la joie qui bouillonne dans les pots,

Freude sprudel in Pokalen,

jusqu'à la joie qui anime les chœurs des anges sur les sommets où rayonne le soleil de la foi,

Auf des Glaubens Sonnenberge.

Il résume cette glorification de la joie en souhaitant à chacun la sérénité à l'heure du départ, un doux sommeil dans le linceul, une sentence honorable dans la bouche du juge des morts,

Eine heitre Abschiedsstunde,
Sussen schlaf im Leichentuch!
Bruder — einen sanften spruch
Aus des Todtenrichters Munde.

On le voit, l'idée de la joie remplit toute l'ode. D'où vient donc qu'on s'y est mépris? C'est, comme vous le dites très bien, que ce nom de joie tout seul paraît un titre bien vague et peu ordinaire pour une œuvre lyrique. Aussi en Allemagne même a-t-on fait effort pour trouver un autre titre. Les uns ont pensé à la liberté, *Freiheit;* les autres, à la paix, *Friede,* dont les noms se rapprochent de celui de la joie, *Freude.* Le titre : *A la paix,* serait mieux justifié que le titre : *A la liberté;* il exprimerait moins bien cependant l'inspiration générale de l'ode que le titre choisi par Schiller : *A la joie.* En France, le traducteur des poésies lyriques de Schiller, M. Xavier Marmier, a substitué à la joie le *plaisir.* Le nom de plaisir se prend plus souvent dans un sens absolu que celui de joie; mais quand il n'est suivi d'aucune détermination, il éveille des idées moins élevées et moins pures. Placer sous le vocable du plaisir une œuvre d'une inspiration aussi haute, c'est un contresens.

Pour bien comprendre l'intention du poète dans le choix de son titre, il faut, je crois, se remettre en mémoire l'état de la pensée allemande dans le dernier quart du XVIIIe siècle. La révélation de Jacobi sur le spinozisme de Lessing a suscité (le mot n'est pas trop fort) le culte de Spinoza. Gœthe a été des premiers à embrasser le nouveau culte et il lui est resté fidèle toute sa vie. Schiller devait l'abandonner pour celui de Kant; mais, à l'époque où il composa l'*Ode à la joie,* son spinozisme avait toute la ferveur de celui de Gœthe. Qu'on se rappelle ce passage des *Lettres philosophiques :*

« Toutes les perfections de l'univers sont réunies en Dieu. Dieu et la nature sont deux grandeurs qui sont parfaitement égales entre elles. Toute la somme de l'activité harmonique qui existe concentrée dans la substance divine est, dans la nature, à l'image de cette substance, réunie dans des formes, dans des proportions et suivant des degrés incalculables. La nature, pardonnez-moi cette expression figurée, est un Dieu divisé à l'infini. »

Schiller, lorsqu'il écrivit l'*Ode à la joie,* était un pur spinoziste. Or vous savez quelle place tient la joie dans les propositions et les déductions de l'*Éthique.* Elle y est définie : le passage d'une perfection moindre à une perfection plus grande, *transitio a minore ad majorem perfectionem.* Elle se rencontre dans toute action intellectuelle; elle est le principe de toutes les passions dans lesquelles l'âme se sent en possession d'idées de plus en plus claires; prise en elle-même, elle est toujours bonne, *lætitia directe mala non est, sed bona;* elle ne cesse enfin d'être nécessaire que dans l'état de perfection absolue, où il n'y a plus passage d'un état à un autre et où les passions les meilleures font place à la pure béatitude : *Deus expers est passionum, nec ullo lætitiæ aut tristitiæ affectu afficitur.*

Voilà la joie telle que la concevait Spinoza. Voilà aussi la joie, la belle étincelle des dieux, la fille de l'Élysée,

Freude, schöner Götterfunken,
Tochter aus Elysium,

telle que la chantait Schiller. Le sujet est assez noble pour avoir pu séduire le génie du grand poète idéaliste. Les idées s'étaient-elles, quarante ans plus tard, tellement modifiées en Allemagne, que ce sujet ne dît plus rien à l'imagination du grand musicien idéaliste et qu'il sentît le besoin de lui substituer, sous les

mêmes paroles, une autre inspiration? C'est un point, mon cher confrère, sur lequel je ne demande pas mieux que de m'en rapporter aveuglément à M. V. Wilder et à vous. Je n'ai voulu traiter dans cette lettre que de poésie et de philosophie. *Ne sutor ultra crepidam.*

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

ÉMILE BEAUSSIRE.

RÉPONSE DE M. CH. LÉVÊQUE.

Mon cher confrère,

Je m'empresse de vous remercier de la lettre que vous m'avez écrite au sujet de l'*Ode à la joie* de Schiller. Cette lettre est bien d'un savant qui a occupé longtemps avec honneur une chaire de littérature étrangère et d'un philosophe dont les ouvrages sont hautement estimés. Vous y faites clairement connaître l'esprit dont Schiller était animé lorsqu'il écrivit son ode célèbre. Vous rattachez d'une façon que je crois très sûre son inspiration d'alors à son incontestable spinozisme. Mais vous reconnaissez, à ma satisfaction, qu'une opinion a pu se former d'après laquelle Schiller, en écrivant le mot *joie,* aurait entendu chanter la *liberté,* et vous admettez que pendant quarante ans cette opinion se soit naturellement substituée à l'exacte vérité. Cette substitution a été d'autant plus facile que Schiller, dans son ode, annonçait en paroles vibrantes *la délivrance des chaînes des tyrans.* Séduit par l'opinion courante et frappé de certains accents qui plaisaient tout particulièrement à ses convictions autant qu'ils s'accordaient avec son génie musical, on s'explique, sans difficulté comme sans invraisemblance, que Beethoven ait lu volontiers *liberté* partout où Schiller avait écrit *joie.* C'est tout ce qu'il nous faut, à M. V. Wilder et à moi. Et l'expérience faite au concert Lamoureux a prouvé que le finale de la neuvième symphonie gagne beaucoup à l'interprétation, inexacte peut-être, mais assurément très esthétique, qui avait pris faveur parmi les contemporains du maître et qu'il avait lui-même adoptée.

Croyez, mon cher confrère, à mes sentiments affectueux.

CH. LÉVÊQUE.

LE PREMIER NIHILISTE

Tschoglokoff

La première société secrète qui ait eu en Russie un caractère révolutionnaire fut celle des « Anonymes » (*Besimenje*). Loin d'avoir reçu son impulsion de l'Occident, son origine était toute nationale.

Le gouvernement de Pierre III, qui avait pris Frédéric le Grand pour modèle, cherchait à transformer la Russie d'après les goûts allemands; il appelait des officiers prussiens dans son armée et donnait à ses soldats l'uniforme allemand. Ce bouleversement des choses existantes suscita un mécontentement général et donna naissance à la Société des « Anonymes », dont le but était le rétablissement des anciennes coutumes.

Le noyau de l'association était à Pétersbourg, mais elle ne tarda pas à se propager dans toutes les parties du vaste empire. On n'y était admis qu'après avoir passé par les plus dures épreuves et prêté un terrible serment.

Les « Anonymes » se recrutaient dans toutes les classes; leur influence se manifestait dans toutes les circonstances, malgré les efforts de la chancellerie secrète qui connaissait l'existence de cette société, mais ne parvenait pas à se mettre sur ses traces.

Les « Anonymes » comptaient parmi leurs membres le comte Panin, les frères Orloff, et avant tout l'intrépide et aventureuse nièce du chancelier Woronzoff, la belle princesse Daschkoff. Ce fut la princesse Daschkoff qui affilia l'ambitieuse épouse de Pierre III; ce furent les « Anonymes » qui poussèrent les soldats à la rébellion, eux aussi qui firent prisonnier Pierre III, l'étranglèrent et amenèrent la czarine à régner sous le nom de Catherine II.

Catherine, lorsqu'elle harangua les soldats près de la Taverne rouge, leur apparut dans le vieil uniforme russe, rejetant ainsi officiellement les idées de germanisation de Pierre III; elle se montra au peuple comme la fille dévouée de l'Église orthodoxe et appela aux plus hautes fonctions les principaux « Anonymes »; mais là se borna son adhésion au programme de cette société. Les réformes qu'elle entreprit et qui lui valurent le surnom flatteur de « souveraine philosophe » respiraient déjà l'esprit de l'Occident. Elles pouvaient ravir un Diderot ou un Voltaire; mais les vrais Russes ne se trouvaient pas satisfaits. Un grand nombre d'entre eux désiraient le retour aux institutions du temps de Pierre le Grand; d'autres remontaient plus haut encore et réclamaient le rétablissement de la vieille constitution slave : abolition de l'esclavage, retour à l'égalité d'autrefois, communauté des biens, autonomie communale, justice du peuple, libre exercice du culte pour toutes les confessions, en particulier pour les nombreuses sectes de l'Église russe; en un mot, la vieille république slave des paysans.

Une nouvelle société secrète se forma, comprenant quelques savants, des médecins, des fonctionnaires, de jeunes officiers. Le lieutenant Tschoglokoff y jouait un rôle prépondérant. S'inspirant des vieilles libertés des républiques slaves et romaines, Brutus était son

idéal. Animé d'un grand esprit, possédant un fier courage et une rare énergie, passablement instruit, ayant beaucoup lu, doué d'un extérieur agréable et d'une éloquence naturelle, le jeune officier était tout désigné pour être un agitateur populaire. Mais il ne lui fut pas donné, comme plus tard à Émilian Pugatscheff, qui professait les mêmes idées, de mettre les masses en mouvement.

Il débuta par un Mémoire sur la situation de la Russie, qu'il fit tenir secrètement à la czarine : un conjuré le glissa sous un coussin, dans le salon de la souveraine. Ne voyant pas que cette supplique produisît aucun effet, il prit le parti d'attenter à la vie de Catherine dont il détestait le despotisme. Son acte lui fut-il inspiré par une résolution subite ou dut-il obéir à un ordre de la secrète société à laquelle il appartenait? On ne saurait le dire. Il était de garde au palais d'hiver, dans l'antichambre de la czarine, chargé de veiller sur son repos. Il entra dans la chambre.

Heureusement pour elle, Catherine avait l'habitude de lire dans son lit; la pièce était éclairée. Lorsqu'elle aperçut Tschoglokoff, elle se mit à sourire, croyant sans doute à quelque tentative hardie d'un adorateur passionné, tandis qu'elle avait devant elle un assassin.

Le nouveau Brutus tira l'épée pour en frapper Catherine; mais celle-ci, douée d'une rare énergie, réussit à parer le coup; elle enserra Tschoglokoff et le maintint avec force jusqu'à l'arrivée de ses gens, qui se saisirent de l'officier.

Tschoglokoff montra dans les tortures une rare fermeté; il ne dénonça aucun de ses complices et monta à l'échafaud avec un courage sans exemple; sur la route du supplice il invitait encore le peuple à la révolution.

Depuis cet attentat du premier nihiliste la czarine demeura en proie à une inquiétude fiévreuse; elle s'occupa sérieusement de l'abolition de l'esclavage et de l'octroi d'une constitution à la Russie, en quoi elle était en grande avance sur l'Occident. Mais c'était prématuré, et la plupart de ses projets échouèrent devant l'inertie des hauts fonctionnaires.

Catherine II voulut toutefois instituer une sorte de parlement russe dans la ville sainte de la Russie, dans Moscou, la vieille cité aux mille et une coupoles; mais déjà les mêmes fonctionnaires avaient usé de leur influence pour envoyer à cette haute assemblée des représentants de leur choix, imbus de leur esprit de résistance. Une foule de réformes et de projets de lois furent proposés; la question de l'abolition de l'esclavage fut abordée, mais sans énergie; l'accord ne se fit pas, et la diversité des langues acheva de jeter le trouble dans cette importante réunion dont Catherine II, perdant patience, prononça la dissolution.

Ainsi le premier parlement russe aboutit à un avortement presque ridicule, mais il n'en contribua pas moins à la renommée de Catherine qui, quoique femme, osait et tentait ce qu'avant et après elle aucun homme assis sur le trône de Russie ne songea même pas à faire. Son entreprise jeta sur la pâle figure de Tschoglokoff comme une ombre de Brutus et fit de lui le premier nihiliste.

Sacher-Masoch.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Quand le jeune Anacharsis de l'abbé Barthélemy et l'aimable Indutiomare de M. Dezobry quittaient l'un la Scythie, l'autre la Gaule, pour visiter l'un la Grèce de Périclès, l'autre la Rome d'Auguste, ils avaient le louable dessein de s'instruire et de nous instruire. Seulement ils s'étaient mis en route chacun avec un cicerone qui ne connaissait le pays que par ouï-dire et pour avoir amassé en d'immenses lectures un nombre infini de documents. Tous ces documents étaient dans la malle. La malle ayant été rudement cahotée par les chemins, quand on les déballa, c'était un beau pêle-mêle. Ceux du IIe siècle étaient confondus avec ceux du IIIe qui s'étaient glissés dans ceux du Ier en compagnie de quelques échappés du IVe et du Ve. Anacharsis et Indutiomare auraient dû se borner à prendre des notes sur ce qu'ils constataient *de visu;* mais leurs cicerone tenaient, eux, à utiliser tous leurs documents. Ainsi les impressions de voyage furent considérablement grossies en volume seulement aux dépens de la vérité vraie. Anacharsis donna aux contemporains de Périclès des costumes hybrides et composites; la robe flottante d'Alcibiade, la tunique de Miltiade et les bottes du bouillant Ajax aux belles cnémides. De même les Romains d'Indutiomare étaient habillés à la mode du vieux Caton, de Lucullus et de Trimalcion tout ensemble. Imaginez dans deux ou trois mille ans d'ici un Anacharsis chinois dessinant le portrait du financier français et lui donnant la perruque de Turcaret, saupoudrant cette perruque de la poudre à la maréchale recueillie sur la tête de M. d'Épinay et superposant sur le tout le petit chapeau melon d'un roi actuel de la finance, alors qu'il part le samedi pour Trouville par le train des maris. Confusion des temps, des modes et des coiffures! Nous sommes devenus plus scrupuleux, grâce au ciel. Quand nous faisons revivre le passé, nous restituons à chaque époque son chapeau. Ainsi fait M. Henry Lemonnier pour le *pileus,* le bonnet de l'affranchi à Rome. Il distingue, lui, et ne coiffe pas du même *pileus* toutes les têtes. Il y a *pileus* et *pileus,* comme vous le verrez dans sa très précise et très inté-

ressante et même attrayante étude sur la condition des affranchis aux trois premiers siècles de l'empire romain (1).

Pourquoi s'est-il enfermé dans ce court espace? Pourquoi rien sur les siècles précédents, rien sur les siècles qui suivent? Parce que pour ces trois siècles seulement les données sont certaines et les documents précis. Sur les premiers temps, à peine quelques inscriptions et de rares textes juridiques cités par des écrivains postérieurs et pas même intégralement. Pour ces premiers âges, il faudrait donc avoir recours aux historiens de l'empire, et ces historiens interprètent les textes avec une connaissance insuffisante des vieilles mœurs, avec les idées et les habitudes ou préjugés de leur temps. Ils voient le passé à travers le présent, le vieux *pileus* à travers le *pileus* à la mode du jour. Par contre, après Alexandre Sévère, les documents deviennent de nouveau rares et suspects; en outre, un ordre de choses nouveau s'établit, où l'ancien droit se continue sans doute, mais qui par beaucoup d'éléments cesse d'être romain, au vrai sens du mot. Le *pileus* change de physionomie et prend un aspect byzantin. Ainsi transformé, ce n'est plus lui. Vous ne vous inquiétiez pas pour si peu, candide Anacharsis et trop confiant Indutiomare!

C'est donc une œuvre consciencieuse et délicate, cette étude de M. Lemonnier, et reposant sur une critique attentive, sévère, minutieuse. Rien n'est hasardé; partout des preuves, des textes, des documents authentiques. L'intérêt en est grand. N'oublions pas, en effet, qu'à cette période de l'histoire les affranchis jouent un rôle considérable dans la société romaine. Voyez dans Tacite, qui ne les aime pas, combien de bruit se fait autour d'eux. Voici Pallas, après Narcisse, ministre tout-puissant. Ils peuvent dire, comme dans le *Britannicus* de Racine, en parlant des Romains :

> J'ai cent fois dans le cours de ma gloire passée,
> Tenté leur patience et ne l'ai point lassée.

Puis, voici le Sénat saisi de projets de lois contre les esclaves d'hier, aujourd'hui parvenus insolents. On voudrait les rappeler à la modestie en les maintenant par des dispositions restrictives dans la dépendance de leurs anciens maîtres qu'ils effrayent et menacent, eux qui ont la joue encore chaude du soufflet reçu pardevant le préteur. Et cependant, d'autre part, comment se recrutera la race libre que diminue chaque jour le goût croissant pour le célibat? Doit-on effacer toute trace de ce soufflet? faut-il qu'il en reste une légère empreinte? Oubliera-t-on que l'affranchi d'aujourd'hui était esclave hier, ou est-il entré de plain-pied dans la classe des citoyens libres? S'il subsiste quelque souvenir de la servitude, pour combien de temps alors? Par quels degrés l'égalité complète pourra-t-elle être enfin conquise? Et maintenant, si la loi fixe certaines conditions distinctes et difficiles à tel point que cet espoir d'une égalité absolue serait pure chimère, ne se peut-il pas que les mœurs tempèrent ici la rigueur de la loi? Le texte du code ne demeurera-t-il pas lettre morte? Autant de questions délicates et complexes que ne résoudra pas seule la lecture des *Institutes* ou des *Pandectes*, mais qui imposent au critique la nécessité d'interroger les historiens, les poètes satiriques, les comédies, les correspondances, les romans même, comme le *Satiricon* et surtout de vivre de la vie de la société romaine. Telles sont les difficultés qui n'ont pas effrayé M. Lemonnier, et il s'en est tiré à sa gloire. Il a confirmé, en les rajeunissant et aussi en les fortifiant par des preuves nouvelles, certaines inductions accréditées, et il en a présenté de neuves et de personnelles dont la plupart sont passées à l'état de faits acquis. Là où la démonstration est moins éclatante, le savant critique est le premier à reconnaître que quelques nuages subsistent, ce qui est inévitable en des questions semblables, où parfois plusieurs interprétations sont possibles et où il faut procéder çà et là par intuition et une sorte de divination.

Il ne nous est pas possible d'entrer dans le détail. Ce qu'il faut remarquer, comme conclusion générale, c'est l'adoucissement progressif apporté au sort de l'esclave et à la condition de l'affranchi. On est trop porté à juger les Romains sur la foi des poètes comiques, des satiriques et des déclamations. Volontiers on les représente sous les traits du vieux Caton, maître impitoyable en effet. Il semblerait que tout esclave périt sous le fouet et que tout gladiateur fût massacré au bout de l'arène quand il avait été vaincu dans la lutte. Presque tous les gladiateurs mouraient dans leur lit; la plupart des esclaves obtenaient la liberté dès l'âge de trente ans, quelques-uns même avant cet âge. Pour les affranchis, si la loi maintint des restrictions sévères à l'usage de leur liberté reconquise, ces restrictions ne furent pas appliquées rigoureusement et demeurèrent de simples formules. Et c'était justice. Ils mirent, ces affranchis, au service de la société des qualités d'ordre et des habitudes de travail qui firent d'eux un instrument précieux de renouvellement pour la classe libre. A quelques moments, et cela aux premiers jours de l'empire, ils semblent former comme un parti menaçant l'ordre public; mais c'est par exception. On constate bientôt que la question sociale, qui depuis les guerres puniques avait été constamment ouverte, n'est plus soulevée pendant trois siècles. L'empire accomplit donc une tâche utile, bien qu'incomplète, en modifiant les inégalités résultant de l'esclavage qu'il avait adouci sans oser l'abolir. Il était partagé entre le respect des antiques traditions et le sentiment profond

(1) *Étude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'empire romain*, par M. Henry Lemonnier. — 1 vol. Paris, 1887. Hachette et Cie.

de la nécessité du progrès. Ainsi s'expliquent ces tempéraments, ces compromis, ces demi-mesures qui étaient l'expression de ces deux tendances contraires. Ce côté philosophique de la question, ce caractère romain éclairé d'une nouvelle lumière, l'étude morale et sociale en même temps qu'historique, voilà ce qui ajoute encore au prix de ce savant travail de M. Lemonnier.

II.

Nous passons du sévère au plaisant en abordant *les Quinze joies du mariage* (1) dont vient de paraître une jolie édition avec préface, et très piquante préface, de M. Louis Ulbach. La satire gauloise d'Antoine de la Salle — M. Ulbach n'est pas bien assuré qu'il en soit le père — méritait bien cet honneur. C'est un chef-d'œuvre narquois de bonhomie malicieuse où quelques mots de pitié et de compassion attendrie ne sont peut-être qu'une aggravation d'ironie :

Ainsi vivra en languissant toujours
Et finira misérablement ses jours.

Ce languissant, ce misérable, c'est naturellement le mari, car il ne faut pas se laisser abuser par le titre : *les Joies du mariage*. Chacune de ces joies est une épreuve, une souffrance, une couronne d'épines. Les rhétoriques appellent cela une antiphrase. S'il y a donc un mouvement de pitié, ce mouvement dure peu. On ne songeait pas, en ce temps-là, à s'attendrir sur les précurseurs de George Dandin. Et tant pis pour lui, le balourd! Tout le moyen âge s'est gaudi des bons tours joués aux maris et a pris parti pour les trompeurs contre les trompés. Le même rire gaulois résonnera encore dans La Fontaine et même dans Molière, bien que des esprits curieux d'interprétations nouvelles aient voulu voir en Molière un cœur pitoyable s'attendrissant sur Dandin et sur Arnolphe, un Dandin avant la lettre. Non, cette sensibilité antigauloise n'a éclos chez nous qu'au XVIIIe siècle. On n'a pleuré sur le mari que lorsque Delille, le bon Delille, avait déjà pleuré sur l'âne, une autre victime également raillée jusque-là.

A force de malheurs l'âne est intéressant.

Ce qui est vrai, c'est que ce ricanement perpétuel contre le mariage n'a rien de vulgaire dans ce petit chef-d'œuvre de de la Salle, c'est qu'il entre beaucoup d'ingéniosité, d'habiletés cruelles et d'inventions gentilles bien que perverses dans les ruses, les tours, les perfidies dont le mari est victime. C'est aussi que le style a un cachet tout particulier de naïveté et de candeur, naïveté malicieuse et candeur de surface. Cet air de bonhomie est, comme certains accents compatissants, une ironie de plus.

III.

Aux romans, maintenant!

Voici d'abord *le Satyre* (1), de M. Jean Rameau — ne vous effrayez pas de ce mot suspect — le satyre ni des images qu'il évoque ni des scènes qu'il fait pressentir. Rien à craindre en ce sens ; mais beaucoup pour qui a souci du possible et du vraisemblable.

Tout est tellement étrange, incohérent, que bien certainement nous allons trouver à la dernière page : Par bonheur, ce n'était qu'un rêve, un affreux cauchemar du capitaine. Car il s'agit d'un capitaine au long cours, qui, revenant à l'improviste à Bordeaux où il a laissé sa fille à l'hôtel, trouve sa fille victime d'un satyre. Sur quoi il tue le satyre; puis il met l'argent et les papiers du mort qui râle dans les bottes du n° 7, puis va jeter ses propres habits dans un réduit secret d'une maison voisine. Quelques heures après, ce même n° 7 sauve au péril de ses jours la fille du capitaine que va broyer une locomotive. Embrassez-moi, mon gendre! Oui, mais le n° 7, accusé par ses bottes qu'ont trouvées dans sa chambre les magistrats instructeurs, passe en cour d'assises. Il va être condamné; le capitaine arrive alors essoufflé à l'audience et proteste que le n° 7 est innocent. Le coupable a été vu s'enfuyant par le domestique du capitaine, un sourd-muet idiot; il s'est arrêté un instant à telle maison et en est sorti sans ses habits, fouillez l'embouchure du réduit secret. Le n° 7 est relâché; les fouilles sont opérées : horreur! on trouve les habits du capitaine; oui, vos propres habits, capitaine! Vous pâlissez, capitaine? Il pâlit, se fait raser, et part avec sa fille et le n° 7 sur un petit bateau à vapeur tout neuf qu'il a acheté et fait chauffer tout exprès. Tempête, arrivée en Espagne. Le n° 7 s'enfuit, la fiancée meurt, le capitaine apprend par une voie miraculeuse que le satyre assassiné par lui n'était pas un satyre, mais le père de la fille du capitaine, — il avait endormi son enfant pour en tirer un petit croquis, — enfin le capitaine meurt à son tour. Et comme il y a des roses qui lui ont parlé, comme il a perdu à plusieurs reprises son chapeau dans les rues, comme il arrive dans les cauchemars, nous attendons le mot final : Par bonheur, c'était un rêve. Eh bien, non, ce mot final attendu n'y est pas; donc, ce n'était pas un rêve. Une réalité bien étrange alors, composée d'un tissu d'invraisemblances. Mais ce satyre qui n'est pas un satyre, cette victime du satyre qui n'est pas une victime, ce père qui n'est pas un père, cet assassin qui n'est pas un assassin; et puis

(1) *Les Quinze joies du mariage*, nouvelle édition avec préface de M. Louis Ulbach. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie des bibliophiles.

(1) *Le Satyre*, par M. Jean Rameau. — 1 vol. Paris, 1887. Paul Ollendorff.

ces fouilles, et puis ce petit navire qui n'avait jamais navigué, et puis ce chapeau qui s'envole au vent, non, on ne s'ennuie pas, je vous jure, avec M. Jean Rameau.

IV.

Encore un roman judiciaire, *la Mèche d'or* (1), par M. Pierre Sales, ou, si vous aimez mieux : *De la sécurité trompeuse où sont MM. les assassins qui se font teindre les cheveux pour en laisser une mèche entre les mains de leur victime, mèche destinée à égarer la justice.* Ce sous-titre est un peu long peut-être; mais il indique bien la portée morale et sociale du roman. Vous vous êtes fait teindre en blond, je suppose, pour perpétrer votre assassinat. La mèche recueillie par le commissaire et enveloppée par lui dans un papier se déteint après quelques semaines, et la justice cesse de s'égarer. La conclusion pratique, c'est qu'il faut placer non pas de ses cheveux aux mains de la victime, mais une mèche arrachée à une perruque. Outre cette indication utile, l'œuvre nouvelle de M. Sales se recommande par le mouvement du récit et la variété des épisodes. Si ce genre de roman n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer; mais puisqu'il existe....

V.

D'un ordre plus distingué est le roman de M. Georges Glatron, *le Passé.* On peut en tirer aussi des leçons plus hautes et qui ne profiteront pas uniquement à MM. les assassins. On y voit notamment que le souvenir d'une existence honnête, non pas sans tentations, mais sans chutes, est pour la femme touchant au déclin de l'âge une récompense et une suprême joie. C'est le soir d'un beau jour. Quand il y a eu, au contraire, de gros orages vers les dix heures du matin, la soirée est lourde, l'atmosphère pesante et là-bas, à l'ouest, d'épais nuages bitumineux interceptent les rayons du soleil couchant. Le roman de M. Glatron nous offre le tableau de ces deux soirs de deux vies différentes. Peut-être y a-t-il quelque chose d'artificiel dans ce parallèle continu. Peut-être encore cette évocation perpétuelle du passé ne se prête-t-elle qu'à moitié aux effets dramatiques et aux saisissantes émotions. Alors nous n'entendons, en effet, guère que des échos des bruits d'autrefois, et nous n'apercevons que les ombres des personnages disparus de la scène. Si, dans l'*Énéide* nous ne voyions Didon qu'à l'état d'ombre, comme elle apparaît dans les Enfers, l'impression serait moins vive; heureusement nous l'avons vue auparavant en chair et en os. L'idée d'une évocation constante est donc ingénieuse et délicate; mais, comme combinaison dramatique, je ne sais si elle est très heureuse. Bruits étouffés, lumière tamisée, images flottant dans la brume, tels devaient être les résultats. Mieux vaut cela, sans doute, que les gros bruits, les couleurs criardes et les acteurs au visage enluminé. M. Glatron aime ce qui est distingué.

VI.

Le marquis de Pimodan prend sa lyre aux soirs des défaites (1) et ses hymnes sont en l'honneur des vaincus,

> Nous sommes des vaincus, français et gentilshommes
> Deux fois vaincus!

On l'écoutera plus volontiers quand il chantera les Français que lorsqu'il chantera les gentilshommes; il le sait d'avance et s'en console, c'est une défaite de plus et une défaite dont il est fier.

> O prolétaire, ô roi des jours prochains, ce livre
> N'est pas pour toi! Sais-tu notre rythme divin?
> Sais-tu les coupes d'or où notre esprit s'enivre
> De l'idéal? Ton dur palais veut d'autre vin.

Oh! non! on ne les chantera pas dans la mansarde ni sous le chaume, ces vers d'allure fière, de souffle puissant, mais inspirés trop souvent par des colères de parti et trop pleins d'aristocratiques dédains. Il y a trop de haine dans ces désespoirs et ces pleurs versés sur les trônes et les autels. Ne croyez pas cependant que le marquis de Pimodan soit toujours exaspéré : à certains moments il chante Jeanneton comme un petit Béranger.

> Louison, ta jambe dans ton bas
> Est rondelette;
> Tes petits pieds sont pleins d'appâts,
> Louison, Louisette!

A la bonne heure, poète, voilà qui est bien plus sage!

MAXIME GAUCHER.

CHOSES ET AUTRES

L'AGE DES IMMORTELS

Les statistiques sont quelquefois piquantes, témoin celle que publie, dans son numéro de juillet, le *Journal des Économistes.* M. Edmond Renaudin a rangé, selon leur âge, les

(1) *La Mèche d'or,* par M. Pierre Sales. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

(2) *Le Passé,* par M. Georges Glatron. — 1 vol. Paris, 1887. Victor Havard.

(1) *Les Soirs de défaites,* poésies par le marquis de Pimodan. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

Quarante de l'Académie française. Le doyen est le baron de Viel-Castel (87 ans), et, après lui, MM. Cuvillier Fleury (85 ans) et de Lesseps (82 ans). Les deux plus jeunes académiciens sont MM. Sully Prudhomme (48 ans) et François Coppée (45 ans).

On compte dans l'Académie : 5 octogénaires, âgés de 87 à 80 ans ; 8 septuagénaires de 78 à 71 ans; 17 sexagénaires de 69 à 61 ans ; 8 quinquagénaires de 59 à 52 ans ; enfin deux quadragénaires, de 48 et de 45 ans.

Soit ensemble 2637 ans, près de *26 siècles et demi*.

Comme âge académique, 9 des Quarante datent du second empire ; 31 ont été élus depuis le 4 septembre 1870.

Le doyen d'élection est M. Nisard, élu en 1850, il y a trente-sept ans. Les derniers élus (1886) sont MM. Leconte de Lisle, Hervé et Gréard (ce dernier non encore reçu).

Le plus jeune élu a été M. Émile Augier, à 37 ans ; le plus âgé, M. de Lesseps, à 79 ans.

Au point de vue des spécialités, on trouve : 9 littérateurs, 7 dramaturges, 4 historiens, 3 poètes, 3 journalistes, 2 philosophes, 2 savants, 2 avocats, 1 économiste, 1 perceur d'isthmes, 4 sénateurs, 1 député et 1 évêque.

Un seul académicien (M. Duruy) fait partie de trois classes de l'Institut; 9 font partie de deux classes (MM. de Lesseps, Jules Simon, d'Aumale, Bertrand, Pasteur, Renan, Boissier, Léon Say et Gréard). M. Caro faisait également partie de deux classes (Académie française et Sciences morales et politiques).

Dix-huit académiciens habitent la rive droite, et 21 la rive gauche. M. Edmond Renaudin ajoute : « Le duc d'Aumale est en exil, comme Victor Hugo sous l'Empire. »

Depuis sa fondation officielle (1634), l'Académie française a eu 17 secrétaires perpétuels ; soit, pour chacun en 253 ans, une moyenne de près de 16 ans (15 ans 11 mois). M. Camille Doucet, qui a remplacé Patin en 1876, n'atteindra cette moyenne que dans cinq ans, à moins qu'il n'imite Conrart ou Villemain qui furent secrétaires perpétuels, l'un pendant 46 ans, l'autre pendant 36 ans.

LA CERVELLE DE TALLEYRAND.

On sait que Victor Hugo, dans son livre posthume *Choses vues*, consacre à la mort du prince de Talleyrand une superbe page qui commence par ces mots : « Rue Saint-Florentin, il y a un palais et un égout... » Dans cet égout, disait le poète, on a jeté la cervelle de l'homme qui avait été Talleyrand.

L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* reçoit un témoignage qui confirme l'authenticité de ce détail. Il avait été arrêté entre le médecin du prince, Bourdais, son pharmacien, Micard, et Talleyrand lui-même, « qu'en cas de mort du prince, ce serait la méthode égyptienne qui serait appliquée par Micard pour l'embaumement ».

« Cette méthode consiste à faire des incisions dans tous les membres, à les remplir d'aromates spécifiés et à les recoudre ensuite. Pour la cervelle, on la sort du crâne et on la soumet à une sorte de cuisson dans un bain d'aromates et on la remet ensuite à sa place. Micard avait donc mis la cervelle à part dans un bocal ; mais les personnes assistant à cette opération de l'embaumement, qui avait été très longue, le pressaient d'en finir pour la mise en bière; aussi, dans la précipitation, le bocal a été oublié, et ce n'est qu'au moment où Micard rassemblait ses instruments et ses flacons qu'il s'est aperçu de son oubli. Sans rien dire à personne, il a mis le bocal sous sa redingote et l'a emporté chez lui. A cette époque, les ruisseaux des rues de Paris étaient au milieu de la chaussée, avec une pente de chaque côté pour l'écoulement des eaux qui venaient tomber dans un égout très apparent, dont l'ouverture extérieure, d'environ $1^{m},50$ de longueur sur 30 centim. de largeur, n'était fermée que par une barre de fer transversale. Une de ces bouches d'égout existait entre la rue Richepance et la rue Duphot, dans la rue Saint Honoré. Le soir arrivé, Micard est allé jeter dans cet égout le contenu du flacon oublié. »

LE CONSERVATOIRE.

Le Conservatoire existe depuis plus de deux cents ans déjà, si l'on veut bien le rattacher à l'*École de chant* de l'Opéra, dirigé par Lulli, en 1672, école qui vécut, sous cette forme d'annexe, jusqu'à ce qu'en 1793, Bernard Sarrette ait fait voter par la Convention un décret autorisant la fondation d'un *Institut national de musique*.

En 1795, après plusieurs essais de règlements et de statuts contradictoires, cet Institut prit définitivement le nom de *Conservatoire de musique*. Le personnel était fort nombreux : on y comptait, outre le directeur et le secrétaire, chargés de l'administration, cent vingt-cinq professeurs, pour six cents élèves à peu près. Le nombre des élèves n'avait d'ailleurs rien de rigoureusement fixé ; il variait chaque année.

Cette organisation subsista jusqu'en l'année 1806, qui vit inaugurer un système d'internat gratuit, pour douze élèves-hommes et six femmes. Il paraît qu'on y trouva quelques inconvénients et que, pour y remédier, on recourut aux régimes des bourses.

Louis XVIII,

Cet homme assurément n'aimait pas la musique,

ferma le Conservatoire en 1815, pour le rétablir dès 1816, en changeant l'étiquette et en l'appelant *École royale de musique*. La musique, en effet, y fut seule enseignée tout d'abord, et c'est seulement huit ans plus tard, en 1824, que l'on y ajouta la déclamation.

L'EXPLORATEUR STANLEY.

Le bruit a couru cette semaine que le voyageur africain Stanley avait succombé dans un combat contre une tribu sauvage. Jusqu'ici rien de positif n'est venu confirmer la nouvelle. Mais on a profité de cette circonstance pour écrire une biographie de l'explorateur qui ne laisse pas d'être assez piquante.

On croit généralement, et c'est une erreur que l'intéressé lui-même contribue volontiers à répandre, que Stanley est Américain. Il paraît que non et qu'il est Anglais du pays de Galles, mais que fils naturel, né d'une mère pauvre et abandonné de ses grands-parents, mis au *workhouse* par l'homme

qui avait promis de l'élever, il ne voulut porter ni le nom de sa mère, Parry, ni celui de son père, Rowland.

Dès sa jeunesse, le futur Stanley mena une existence romanesque. Il aurait été successivement, dit-on, berger, adjoint à un instituteur, commis boucher à Liverpool. Vers la vingtième année, il s'embarqua comme novice pour payer son passage, et, une fois à la Nouvelle-Orléans, il se plaça pour vivre comme garçon chez un épicier qui s'appelait Stanley. Ce serait en souvenir de lui que le jeune Parry ou Rowland aurait pris le nom qu'il a depuis lors illustré.

Pendant la guerre de sécession on le voit sous-officier dans la marine du Nord, puis enseigne de vaisseau, à la suite d'un trait de courage. Peu après il quitte le service et se fait *reporter*, pour le *Levant-Herald*, pour le *Missouri-Herald*, et enfin pour le *New-York-Herald*. C'est alors qu'il entreprit, sous les auspices de M. Gordon Bennett, éditeur de ce dernier journal, ainsi qu'il l'a raconté lui-même dans un livre bien connu, de rechercher Livingstone et qu'il le retrouva. Du même coup l'Afrique fut son domaine, et s'il a placé un autre roi à la tête de l'État qu'il a fondé, il y est demeuré le véritable maître, un maître dur et détesté.

JEAN DE BERNIÈRES

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Le Président de la république s'est rendu avec sa famille à Mont-sous-Vaudrey. — M. Spuller, ministre de l'instruction publique, est allé à Rouen assister à l'inauguration de la statue d'Armand Carrel; il a prononcé l'éloge du célèbre journaliste. — MM. Barbey, ministre de la marine, Dautresme, ministre du commerce, et de Hérédia, ministre des travaux publics, sont allés représenter le gouvernement à l'inauguration du canal de Tancarville et du bassin Bellot au Havre. — M. de Hérédia a présidé à l'inauguration du musée municipal de Senlis. — Le général Ferron, ministre de la guerre, est allé visiter la pyrotechnie, l'arsenal et la cartoucherie militaires de Bourges. — La commission du budget a abordé la discussion du budget des ministères du commerce et de la marine.

Extérieur. — M. l'abbé Hartmann, vicaire à la Brène (arrondissement de Remiremont), et M. Caussin, qui étaient entrés en Alsace-Lorraine sans sauf-conduit, ont été arrêtés par les autorités allemandes. M. Caussin, acquitté par le tribunal de Colmar, vient de rentrer en France.

Institut. — L'Académie des sciences a élu comme membres correspondants M. Marion, de Marseille, et M. Scacchi, de Naples.

Faits divers. — Un comité s'est formé pour élever une statue au poète Brizeux à Lorient, sa ville natale. — Exposition publique des œuvres des peintres et sculpteurs qui ont concouru pour le prix de Rome. — Inauguration à Provins du monument élevé aux mobiles de cette ville tués pendant la guerre franco-allemande. — A la clôture du concours des sociétés de tir vosgiennes organisé à Épinal, M. Jules Ferry a prononcé un important discours politique.

Angleterre. — A la Chambre des communes sir J. Fergusson, répondant à M. Donkin, a déclaré que le gouvernement était heureux de voir que la Chambre de commerce avait résolu de faciliter aux nationaux anglais la participation à l'Exposition de 1889, mais qu'il ne pouvait lui donner officiellement son approbation sans engager sa responsabilité. — Les affiches proclamant l'application de la loi de coercition ont été placardées en Irlande. — Le conseil privé a décidé la levée de l'état de siège dans les comtés de Cork, de Karry et de Limerick. — Dans une réunion de conservateurs, à Norwich, lord Salisbury a prononcé un important discours sur la politique intérieure et vivement critiqué la conduite de M. Gladstone.

Allemagne. — M. Charles Grad, député au Reichstag, a été condamné par le tribunal de Colmar à 500 marcs d'amende, pour avoir dénoncé dans une réunion électorale les abus auxquels donnait lieu la vie régimentaire en Allemagne. Au cours de sa dernière session le Reichstag avait refusé d'autoriser les poursuites contre M. Grad.

Belgique. — La droite de la Chambre et le groupe indépendant ont décidé de rejeter la prise en considération de la proposition du député progressiste Guillery, tendant à reviser l'article 47 de la Constitution, dans le sens d'une large extension du droit de suffrage.

Suisse. — Les fêtes du tir fédéral suisse ont commencé à Genève.

Nécrologie. — Mort de M. G. Robinet, vice-président du conseil municipal de Paris; — du peintre Édouard Odier; — de M. Brives-Cazes, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux; — de M. Félix Vidalin, ingénieur hydrographe; — de M. Henri Giraud, député des Deux-Sèvres; — de M. Hippolyte Duvallois, doyen des notaires de France; — de M. Rodolphe Prahl, l'un des journalistes les plus estimés du Danemark; — du docteur Lubinski, ancien médecin en chef du Val-de-Grâce; — du prince Poniatowski; — de Mme Massart, professeur de piano au Conservatoire national de musique; — de M. Nepveu, ancien magistrat; — du peintre Auguste Perrodin; — du chef des mormons, John Taylor; — de M. de Ronchaud, directeur des musées nationaux.

Le parlementarisme.

La « Société d'études philosophiques et sociales », qui tient des séances mensuelles à la mairie du VIe arrondissement de Paris, a, dans sa dernière réunion, abordé la question du parlementarisme.

M. Vidal-Naquet définit le parlementarisme « une maladie dont est atteint le corps politique et, par suite, le corps social tout entier ». La monarchie a deux pôles autour desquels elle gravite : elle est absolue ou elle est constitutionnelle. La république revêt aussi des formes différentes : la dictature, le régime parlementaire, le système conventionnel qui est le pouvoir absolu d'une Chambre, et enfin le système représentatif.

Le système actuel est le système parlementaire qui subordonne, tout en cherchant à l'isoler, le pouvoir exécutif au pouvoir législatif. Il y a bien deux pouvoirs législatifs, la Chambre des députés et le Sénat, et un pouvoir exécutif, qui semblent avoir chacun des attributions spéciales et séparées; mais, en fait, il n'en est rien, les pouvoirs sont confondus. — « Nous avons fondé un régime hybride qui n'est

ni la monarchie ni la république. » Il convient de revenir au principe de la séparation des pouvoirs, mais d'une séparation effective incompatible avec le régime parlementaire.

M. Hippolyte Destrem, qui prend la parole après M. Vidal-Naquet, énumère les imperfections du régime parlementaire et conclut à une refonte complète de la co stitution.

M. Albert Colas insiste sur la distinction à faire entre le régime parlementaire et le régime représentatif. La base de celui-ci, c'est la division du travail, qui équivaut, en politique pratique, à la séparation des pouvoirs. Avec une séparation des pouvoirs, avec une division du travail politique établie au sommet aussi bien qu'à la base, on peut arriver à sauvegarder la liberté individuelle, que les démocraties sont toujours disposées à sacrifier.

M. Eschenauer, président, appuie les observations de M. Colas. Il analyse l'article que M. Colani, son ami, a publié dans la *Revue bleue,* et insiste sur la nécessité de donner plus d'initiative et plus d'autorité au Président de la république; résultat qu'on obtiendra en rendant les ministres moins dépendants du pouvoir législatif, en les mettant à l'abri des coups de hasard des partis. Il faut mettre à profit l'expérience des républiques démocratiques des États-Unis et de la Suisse.

Après une discussion générale, la réunion met à l'ordre du jour de la prochaine séance : *Du meilleur mode d'organisation du régime représentatif.*

Mouvement de la librairie.

HISTOIRE.

M. Boppe a publié, d'après les archives du ministère des affaires étrangères, la *Correspondance inédite du comte d'Avaux avec son père Jean-Jacques de Mesmes (1627-1642).* D'Avaux fut un des plus brillants diplomates du règne de Louis XIII; il ne remplit pas moins de quinze ambassades à Venise, en Danemark, en Suède, en Pologne et en Allemagne, et prépara le congrès de Munster. Partout il représenta la France avec grandeur et dignité, mais s'il ne reculait pas devant les dépenses que lui imposaient ses coûteuses missions, il était souvent réduit à des expédients pour soutenir dignement son rang, alors que l'état du trésor ne permettait pas toujours de payer les appointements avec régularité. Les lettres qu'il écrivait à son père nous tiennent au courant des embarras et des préoccupations matérielles de sa carrière, en même temps que de ses négociations. Celles du père sont surtout intéressantes au point de vue de la politique intérieure et des intrigues de la cour. Elles renseignaient le diplomate sur l'état des esprits dans l'entourage du souverain et sur la manière dont le premier ministre ou ses favoris appréciaient les résultats de ses missions.

Sous ce titre : *les Commencements d'une conquête, l'Algérie de 1830 à 1840* (Plon-Nourrit), M. Camille Rousset a retracé l'histoire de la longue guerre qui suivit la prise d'Alger, les efforts de courage et les sacrifices de tout genre qu'il fallut accomplir pour assurer à notre possession africaine une sécurité relative. Nos premières expéditions dans ce pays furent remplies d'épisodes héroïques; les actions d'éclat compensaient largement les échecs dans ces escarmouches et ces alertes continuelles, où nos troupes déployaient une bravoure à toute épreuve. L'armée avait à sa tête de vaillants soldats, Berthezène, Clauzel, Danrémont, Lamoricière, Duvivier, Cavaignac, Valée, qui ont laissé un impérissable souvenir sur cette terre d'Afrique. Nos généraux avaient trouvé là un adversaire digne d'eux, Abd-el-Kader, cet Arabe de génie, doué des plus hautes qualités de sa race qui personnifia la résistance musulmane et donna à la lutte un caractère de gravité qu'elle n'avait pas eue jusqu'à lui. Tout en insistant sur les opérations militaires, M. Rousset a fait ressortir les enseignements que présente l'histoire de notre établissement en Algérie; il a rappelé l'enthousiasme exagéré et les faiblesses impardonnables qui là, comme partout, ont marqué les commencements de la conquête, les tiraillements de la Chambre où l'occupation était battue en brèche par les économistes et la timidité du gouvernement, toutes choses qui, en démoralisant l'armée et en provoquant les tergiversations des chefs, prolongeaient inutilement nos efforts. Son récit s'arrête à la fin de la période critique et difficile des débuts, au moment où la nomination de Bugeaud inaugure l'ère des succès décisifs. Il est à désirer qu'il nous donne prochainement la fin de cette étude magistrale.

Signalons, dans le même ordre d'idées, les *Récits algériens* de M. Paul Perret (Bloud et Barral). L'auteur, ancien capitaine de zouaves, s'est surtout proposé de retracer nos expéditions militaires en Afrique depuis la prise d'Alger jusqu'à ces dernières années, d'écrire la biographie des personnages qu'elles ont mis en relief, et de faire revivre la mémoire des héros tombés sur cette terre qu'ils ont rendue française au prix de leur sang. Son ouvrage, où les souvenirs personnels abondent, est écrit dans un style sobre, concis, d'une précision toute militaire, et il peut figurer dignement à côté du travail de M. Camille Rousset.

DIVERS.

Sous ce titre *les Sophistes allemands et les nihilistes russes* (Plon-Nourrit), M. Funck-Brentano s'est proposé de montrer l'influence de la philosophie d'outre-Rhin, dans la formation et le développement des idées révolutionnaires qui agitent depuis un demi-siècle l'empire des tzars. L'auteur analyse et discute l'œuvre des penseurs allemands qui est devenue, en quelque sorte, classique, et, sans se laisser intimider le moins du monde par les grands noms de Kant, de Hégel, de Schopenhaüer et de Hartmann, il explique comment ces novateurs, qui avaient la prétention d'établir leurs systèmes sur les évidences les plus incontestables de la pensée humaine, sont tout simplement des sophistes et des rêveurs. C'est pourquoi leur philosophie, qui s'est insensiblement étendue sur l'Europe entière, a eu les plus déplorables conséquences. En Allemagne, elle a abouti au socialisme universitaire et gouvernemental; en Russie, elle a provoqué la formation du nihilisme. Les étudiants russes, qui venaient des écoles germaniques tout imbus des théories hégéliennes, ont trouvé, dans un peuple enthousiaste et croyant, des partisans fanatiques, et l'état politique du pays, sa situation sociale et religieuse, ainsi que l'organisation de l'enseignement public et privé, ont contribué à la rapide extension de leurs funestes doctrines.

Le diplomate anonyme qui a publié l'étude *sur les Grandes puissances militaires devant la France et l'Allemagne* (Librairie illustrée) a voulu déterminer, d'après les données de la politique internationale, la conduite que tiendraient les nations européennes en présence d'un nouveau conflit franco-allemand. Il constate que l'Europe est au fond sympathique à la France, parce qu'elle est profondément hostile à tout nouvel agrandissement de l'empire allemand. Les nombreux traités et coalitions qui depuis plusieurs années se renouvellent sans cesse, trop fréquemment même, n'ont

qu'une portée secondaire; il semble que les contractants mêmes ne croient nullement à la solidité de ces alliances qui au moment décisif risquent fort de rester sans effet. Quoi qu'il arrive, l'Europe n'est pas disposée à accepter l'écrasement de la France, car ce serait à bref délai l'anéantissement de l'Europe elle-même. D'ailleurs, l'auteur estime que si la guerre est possible et probable même dans un avenir lointain, elle ne paraît pas immédiate. Les grandes puissances en repoussent l'idée, et l'Allemagne ne saurait la désirer, ayant un intérêt majeur à prolonger le plus longtemps possible les conséquences économiques du traité de Francfort.

L'Anarchie bourgeoise, par M. Laisant (Marpon-Flammarion), est un violent pamphlet politique qui prend à partie ce que l'on est convenu d'appeler les classes dirigeantes. Le député de la Seine, prenant pour épigraphe ces paroles d'Edgar Quinet : « Le vrai moyen d'honorer la révolution est de la continuer », s'est attaché à montrer que la bourgeoisie française a failli à sa mission historique. Grâce à la prodigieuse transformation politique et sociale qui s'était opérée en 1789, elle est devenue maîtresse des destinées de la France, elle s'est installée aux affaires et elle a pris possession de la richesse publique; mais elle ne s'est jamais préoccupée d'assurer aux prolétaires leur part dans le bien-être général. Cependant le développement de l'instruction et la pratique du suffrage universel ont donné aux individus la conscience pleine et entière de leurs droits et de leurs libertés, et il est à craindre qu'ils ne finissent, si l'on s'obstine à méconnaître leurs légitimes revendications, par tenter une nouvelle révolution qui emportera la France d'abord et peut-être la civilisation du monde européen. M. Laisant estime donc que, pour conjurer les dangers suscités depuis un siècle par l'égoïsme et l'impuissance de la bourgeoisie, il faut constituer un parti républicain vraiment socialiste qui, sans se désintéresser des améliorations politiques réclamées par le suffrage universel, s'attacherait à résoudre les questions sociales par des moyens pratiques et efficaces, à opérer la réforme fiscale et administrative, et à faire bénéficier le travailleur du développement de la prospérité publique par l'organisation du crédit, de l'épargne, de l'assistance et de la participation aux bénéfices.

La Librairie illustrée a publié *le Dossier du général Boulanger*, par un curieux. Ce volume est intéressant à parcourir parce qu'il présente, outre la biographie et les états de services du personnage, le résumé de tous les placards, brochures, factums et articles de journaux dont il a été l'objet depuis quinze mois. L'auteur a recueilli tous ces documents avec une impartialité absolue, mêlant sans aucun parti pris les éloges et les critiques, les panégyriques et les insultes. Les documents français qu'il a réunis sont généralement fort connus; mais il n'en est pas de même de ceux qui viennent de l'étranger. Aussi les extraits et les reproductions d'illustrations et de caricatures qu'il a empruntés aux journaux satiriques allemands, anglais ou américains forment-ils la partie la plus originale et parfois la plus amusante de son ouvrage.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

Les éditeurs Firmin-Didot ont publié *Woodstock*, traduction de M. Scheffter, dessins de Ed. Toudouze, dans l'édition illustrée des *Œuvres de Walter Scott*.

La librairie de l'Art vient d'ajouter *Joshua Reynolds*, par Ernest Chesneau, — et *Ligier Richier*, par Charles Cournault, à la collection des *Artistes célèbres*, publiée sous la direction de M. Eugène Muntz.

Autres nouveautés de la quinzaine :

HISTOIRE. — *Histoire municipale populaire de Paris*, par Paul Robiquet (Hachette); — *Versailles et les Trianons*, par Paul Bosq (Renouard); — *Charles de Butré, un physiocrate tourangeau en Alsace*, par Rodolphe Reuss; — *Louis XIV et l'église protestante de Strasbourg*, par le même (Fischbacher); — *Précis de l'histoire de l'Opéra-Comique*, par A. Soubies et Ch. Malherbe (Dupret); — *Correspondance de Louise de Coligny, princesse d'Orange*, recueillie par P. Marchegay; — *Madame de Lamartine*, par Charles Alexandre (Dentu).

PHILOSOPHIE. — *Histoire naturelle de la croyance, 1re partie : l'animal*, par Van Ende; — *Journal d'un philosophe*, par L. Arréat; — *l'Hérédité psychologique*, 3e édition, par Th. Ribot (Alcan).

ROMANS. — *Le Cornac*, par Dubut de Laforest; — *Madame la marquise*, par Ch. Mérouvel; — *la Faustine*, par Camille Bias; — *l'Herboriste Nicias*, par Élie Berthet; — *le Crime de Roger*, par Jean de Bourgogne; — *Jouir*, par Henri Le Verdier (Dentu); — *les Femmes jugées par le diable*, par Gustave Claudin; — *Honnête*, par Edmond Frish et N. Laval; — *Gauloiseries nouvelles*, par Armand Sylvestre (Librairie illustrée); — *Contes à Sylvie*, par Léon Deschamps; — *l'Immolation*, par J.-H. Rosny; — *les Bonnes femmes*, par Louis Ulbach; — *le Pot aux roses*, par Alphonse Karr; — *Suzanne Martinet*, par Pervenche; — *Ze'Boïm*, par Maurice de Souillac; — *l'Adorée*, par René Maizeroy; — *Baby*, par Jean Lancelot; — *les Fantaisies d'une amazone*, par Jean Chassa; — *les Barthozouls*, par J. Caraguel; — *Nouvelles grecques*, par Daniel Bikélas, traduites par le marquis de Queux de Saint-Hilaire (Firmin Didot).

DIVERS. — *La France jugée par la Russie*, par Michel Delines; — *Nos 144 régiments de ligne*, par E. de Lyden; — *le Procès Pranzini*, compte rendu des débats (Librairie illustrée); — *la Marine anglaise*, par E. Weyl (Ollendorff); — *De la liberté d'association à travers les âges*, par E. Worms; — *Souvenirs du passé*, par le docteur Louis Ernest (Dentu); — *l'Espionnage allemand en France*, par F. Loyal; — *l'Espagne telle qu'elle est*, par V. Almirall; — *Mémoires du général Cluseret*; — *Turlutaines*, par le docteur Grégoire; — *le Sol de la France, montagnes et plaines*, par Paul Gaffarel; — *la Marine et les grands marins français*, par Raoul Postel; — *l'Indo-Chine française*, par L. Faque; — *les Maladies épidémiques*, par le docteur Monin (Alcan); — *Loups et vautours, récits patriotiques*, par Louis Bonnel (Cerf).

Émile Raunié.

Faits divers

— Me Agnellet, notaire à Paris, 38, rue Saint-Georges, a reçu d'un donateur une somme de quinze mille francs destinée à récompenser le meilleur ouvrage ayant pour objet de faire sentir et reconnaître la nécessité d'établir de plus en plus la liberté de conscience dans les institutions et dans les mœurs.

Ce concours étant institué à l'occasion du centenaire de 1789, les manuscrits devront être déposés chez Me Agnellet avant le 1er janvier 1889 Le jugement sera rendu avant le 15 avril suivant par un jury dont la composition sera prochainement indiquée. MM. Jules Simon et Paul Janet ont accepté dès à présent d'en faire partie.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris.— Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9130.)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 6. (24e ANNÉE). — 6 AOUT 1887.

UN NOTAIRE POÈTE

Nouvelle

I.

Ce fut une amère déception pour M. Desmoulins, lorsqu'il apprit que sa candidature avait été repoussée à la Société des lettres, sciences, arts et agriculture de l'arrondissement. Il l'apprit par une lettre du secrétaire qui l'informait de la décision prise en lui expliquant que sa non-élection n'avait rien de personnel. L'article 14 du règlement, en effet, est ainsi conçu :

« Nul ne peut faire partie de la Société s'il n'a publié un ouvrage littéraire, scientifique, archéologique, agricole ou autre. Néanmoins, dans des circonstances exceptionnelles, la Société pourra dispenser un candidat de cette obligation après vote favorable au scrutin secret. »

On avait voté, et M. Desmoulins avait réuni en sa faveur sept voix sur vingt-deux votants. Le secrétaire le priait d'agréer ses regrets d'avoir à lui transmettre cette fâcheuse nouvelle et de croire à toute sa sympathie.

Rien de personnel, ce refus! Vraiment, il prenait bien la chose, le secrétaire! Que lui fallait-il donc? Certes M. Desmoulins connaissait aussi bien que lui le règlement, pour l'avoir lu cent fois avant de poser sa candidature ; il savait qu'il fallait avoir publié un ouvrage ; mais il savait aussi que, dans des circonstances exceptionnelles, on pouvait être dispensé de cette obligation. Or il avait eu l'orgueil légitime de croire que sa candidature était justement entourée de ces circonstances exceptionnelles. Notaire depuis plus de vingt ans — son étude même, on le savait, était la plus importante de la ville, — ancien conseiller municipal, candidat au conseil général sous le 16 Mai, candidat malheureux, c'était vrai, mais soutenu officiellement par le gouvernement d'alors, président du conseil de fabrique de la paroisse Saint-Jean, vice-président de l'œuvre protectrice des enfants d'ouvriers, possesseur enfin d'une fortune considérable, il estimait que c'étaient là des titres suffisants pour justifier l'admission de circonstances « exceptionnelles ». Il venait de vendre son étude de notaire ; il avait fait l'honneur à la Société de lui demander son admission dans son sein, et on se permettait de repousser sa candidature! Et le secrétaire, un M. Vignon, bibliothécaire de la ville aux appointements annuels de douze cents francs, osait lui dire que cet échec n'avait rien de personnel et le prier de croire à toute sa sympathie! Vraiment, c'était le monde renversé!

Non, rien n'était plus blessant que cet échec, aussi inattendu qu'inexplicable, et, malgré ces belles paroles, il sentait que c'était un refus absolument personnel. Il reconnaissait là la main du président de la Société, le docteur Allard, son ennemi intime, qui se croyait un savant pour avoir publié deux brochures sur quelques os et un pot gaulois trouvés dans le département pendant la construction de la nouvelle ligne de chemin de fer. C'est lui qui, tout en se déclarant tout haut favorable à sa candidature, avait, en secret, travaillé les membres de la Société et avait obtenu d'eux, au prix de quelles concessions? un vote hostile. Ce docteur Allard avait craint, sans doute, qu'un jour M. Desmoulins ne prît dans la Société, par son mérite et ses travaux, la place que lui-même n'avait obtenue et qu'il ne conservait que par l'intrigue. Car enfin, maintenant qu'il était libre de son temps, son étude vendue, quelle raison pourrait l'empêcher d'entreprendre des travaux

considérables qui seraient un honneur pour la Société? Il ne savait pas encore lesquels; mais il était décidé à travailler, à se donner tout entier aux « belles-lettres », et, sans aucun doute, il aurait consenti à ce qu'on imprimât ses œuvres dans le recueil annuel de la Société. Elle ne savait pas ce qu'elle perdait en refusant de le nommer : il allait le lui faire voir! On attendait, sans doute, qu'il se présentât une seconde fois, qu'il recommençât sa tournée de visites humiliantes pour mendier des voix : on le connaissait mal. Après tout, c'était vraiment quelque chose d'admirable que cette Société! Une trentaine de pédants et de prétentieux, qui jouaient aux savants comme les enfants jouent aux soldats, qui se donnaient des airs de protecteurs des lettres, en ouvrant des concours poétiques et en décernant des médailles! S'était-on assez moqué d'elle et de ses laborieux travaux! L'Académie des « fines herbes », comme on l'appelait, par moquerie pour son nom de société d'agriculture! Où donc avait-il la tête quand il avait cherché à en faire partie?

Le journal républicain local *l'Écho*, qui avait paru le matin même, était devant lui sur la table; il l'ouvrit machinalement et c'est avec dépit qu'il lut, en tête de la seconde page, un aigre entrefilet sur son échec de la veille :

« Nous apprenons que la candidature que M. Desmoulins avait posée en remplacement du regretté docteur Leneveu a été repoussée dans la séance que la Société a tenue hier soir à la sous-préfecture sous la présidence de M. le docteur Allard. Nous félicitons la Société de cet acte d'indépendance. Elle a affirmé une fois de plus son intention bien arrêtée de n'admettre dans son sein que des travailleurs et son indifférence aux questions de fortune. Quant à nous, nous ne pouvons qu'applaudir à l'échec de M. Desmoulins, ancien candidat officiel de l'ordre moral au 16 Mai. Les élections au conseil général auraient dû l'éclairer sur sa valeur : il ne s'est pas déclaré battu. A quand un troisième échec? »

M. Desmoulins bondit sous l'outrage comme sous un coup de fouet. Ainsi on allait savoir en ville, on savait déjà sa mésaventure! Renoncer à la lutte, rentrer sous sa tente à cette heure serait s'avouer vaincu et mettre contre lui les rieurs et les mauvaises langues, si dangereuses dans une petite ville de province. Non certes, il avait une revanche à prendre, et il la prendrait! Il allait publier un ouvrage sur un sujet quelconque, mais un ouvrage remarquable, bien supérieur à ce que la Société publiait, et alors, sous la pression de l'opinion, il faudrait bien qu'on vînt le solliciter à son tour : il manquerait à la Société, et la Société lui offrirait spontanément un siège. Quelle satisfaction alors il aurait à le refuser! Par une lettre qu'il rendrait publique — il la composait d'avance, cette lettre : « A monsieur le président de la Société des lettres, sciences, arts et agriculture », — il refuserait avec dignité; ou bien, s'il acceptait, il imposerait ses conditions et il entrerait, la tête haute, dans cette Société qui s'était d'abord si impoliment fermée devant lui. Malheur au président alors!

Restait à composer cet ouvrage vengeur, et, en y réfléchissant, M. Desmoulins était bien obligé de s'avouer que là était la difficulté. Il avait déjà essayé, un mois auparavant, se doutant de l'objection qu'on pourrait faire à sa candidature. Il s'était enfermé dans son cabinet devant une main de papier blanc coupée en feuilles numérotées — une centaine de feuilles, au moins, parce que, pour l'impression, on ne peut écrire qu'au *recto;* — il avait allumé un cigare, trempé sa plume dans l'encre et s'était apprêté à écrire. Mais quoi? Il était resté de longues heures devant ces pages blanches qu'il lui fallait remplir, un peu dérouté de ne point voir dans le coin gauche le timbre de l'État, et tenté de commencer selon la formule habituelle : « Par-devant nous, Me Desmoulins, notaire ». Après quelques jours de longues séances solitaires pendant lesquelles il faisait répondre aux personnes qui essayaient de le voir : « Monsieur travaille », après de nombreux cigares fumés dans le silence et la réflexion, il avait remis dans un tiroir son papier et sa plume, et voilà que maintenant il fallait les ressortir et écrire coûte que coûte! Écrire, passe encore! il s'en croyait capable; il se rappelait avoir eu jadis au collège le prix de discours français, et, sans vanité, il savait qu'aucun notaire ne le surpassait dans l'art de rédiger un acte; mais encore, quel sujet choisir?

L'archéologie? Cela était tentant, en effet : avec quelques mots pris dans un livre spécial, on peut facilement faire croire qu'on sait quelque chose; mais du moins fallait-il un prétexte, quelque découverte justifiant une étude, quatre os et un pot romain comme le docteur Allard, et il n'avait absolument rien sous la main. L'agriculture? Soit, il n'était pas difficile; mais, quel que fût son intérêt pour les classes agricoles, il était bien forcé de reconnaître qu'il n'aurait pas pu distinguer la luzerne d'avec le colza. L'histoire? Il avait été refusé jadis au baccalauréat pour l'histoire; il n'avait jamais pu retenir une date et se perdait dans les faits. Les sciences? Ce n'était pas son fort, il se l'avouait humblement, et puis, qu'écrire sur les sciences? Restait la littérature, qui lui semblait moins inaccessible, plus humaine; mais encore une œuvre littéraire ne s'improvise pas: or il fallait que les choses se fissent rapidement.

En réfléchissant longtemps, il songea à quelque sujet qui aurait rapport à ses occupations antérieures et qui, par conséquent, lui serait plus facile à traiter; une admirable matière s'offrit à son esprit : l'histoire du notariat. Admirable matière, en effet! Un peu vaste peut-être, mais comment la restreindre? Rien de plus aisé : il ne s'occuperait que d'une partie de la question, ferait une simple monographie au lieu d'une

étude générale; il parlerait de ce qu'il connaissait le mieux ou, pour mieux dire, de ce qu'il connaîtrait le mieux grâce aux archives de la Chambre des notaires, qu'il pourrait consulter, et, de sa plus belle écriture d'officier ministériel, il écrivit en tête de sa première page blanche : *Histoire du notariat en Bourgogne*, et au-dessous : *Chapitre Ier*.

Cet effort une fois fait, son sujet trouvé, il se renversa dans son fauteuil, les yeux au plafond, et réfléchit; mais à quoi bon réfléchir puisqu'il n'avait pas sous la main les éléments de son travail? Plus il y songeait, plus il s'enthousiasmait pour son œuvre future; il la voyait déjà devant lui : un fort volume in-8° à couverture grise, le jaune n'étant pas assez sérieux. Il réunit les feuilles blanches éparses, les glissa dans une chemise en carton, une couverture de dossier sur laquelle il écrivit de nouveau le titre en grosse ronde, la laissa négligemment sur un coin de son bureau et sortit.

Il alla droit à l'hôtel de ville, dans une aile duquel était la Chambre des notaires, et là il se trouva en face d'un monceau de documents.

Il se mit au travail avec ardeur, descendit des rayons les énormes dossiers poussiéreux qu'il aligna sur la table et se plongea dans ses recherches. Certes les renseignements ne manquaient pas; mais il avait cru d'abord que la besogne serait plus facile : c'était un fouillis dans lequel il serait malaisé de se reconnaître, des milliers de notes à prendre, des ordonnances et des décrets à vérifier, en un mot un travail de plusieurs mois, et, ce qui était plus grave peut-être, un travail difficile et fastidieux. D'ailleurs c'en était assez pour un jour d'avoir trouvé la matière et le titre de son ouvrage; il s'épousseta avec son mouchoir, lava chez le concierge ses mains noires de poussière et sortit, un peu découragé, revenu déjà de son premier enthousiasme.

Pour gagner du temps, il lui faudrait, il en avait conscience, quelqu'un qui fût au courant de ce genre de besogne pour le guider dans son travail, l'aider de ses conseils et, au besoin, lui donner un coup de main. Il songea tout de suite au professeur d'histoire du lycée, un jeune homme avec qui il était en relations et qui venait parfois faire de la musique avec Mme Desmoulins et sa fille. Il le connaissait assez pour compter sur sa discrétion s'il lui demandait de ne rien dire, et nul plus que ce professeur n'était à même de le tirer d'affaire. Un quart d'heure après, il était chez M. Auriol, lui disait que ces dames se plaignaient de ne pas l'avoir vu depuis longtemps déjà, l'invitait à dîner pour le lendemain et, négligemment, s'ouvrait à lui de son projet.

— L'*Histoire du notariat en Bourgogne*, mon cher monsieur Desmoulins! Quelle étrange idée et à quel propos entreprendre une œuvre aussi considérable et aussi aride?

M. Desmoulins dut avouer la vérité et il l'avoua complètement : c'était pour se faire ouvrir la porte de la Société et se la faire ouvrir par un coup d'éclat, qui le vengerait d'un premier échec. Humblement il demanda des conseils à M. Auriol, qui était « de la partie », comme il disait, et qui consentirait sans doute à l'éclairer des lumières de son expérience.

— Assurément, monsieur Desmoulins, assurément, si expérience il y a; mais, puisque vous voulez bien vous en remettre à moi, permettez-moi de m'étonner du choix de votre sujet. Il vous faut un livre, une brochure au moins, n'est-ce pas? une brochure quelconque...

— Permettez, cher monsieur, une œuvre remarquable. Si je ne m'étais pas encore présenté à la Société, une brochure quelconque suffirait; mais maintenant...

— Oui, je comprends, il vous faut regagner le terrain perdu. Mais l'*Histoire du notariat en Bourgogne* vous demandera des années de travail.

— Des années! j'y renonce. Mais que devenir alors? Connaîtriez-vous un sujet, pourriez-vous m'indiquer quelque chose?...

— Tenez-vous absolument à une étude historique?

— Nullement; je vous avouerai au contraire que l'histoire me tente fort peu.

— Que ne choisissez-vous alors quelque chose de littéraire? Que penseriez-vous, par exemple, d'une traduction d'Horace en vers?

— Vous n'y songez pas, mon ami; je ne sais plus un mot de latin.

— Qu'à cela ne tienne! on se sert de traductions antérieures.

— Mais je n'ai jamais fait un vers de ma vie!

— Cela est plus grave, et c'est dommage, car rien n'est mieux « porté » qu'une traduction d'Horace; cela pose son homme. C'est fort dommage; en vous aidant un peu, croyez-vous?...

— Je vous suis reconnaissant de votre complaisance; mais il faudrait m'aider d'un bout à l'autre.

— Et pourquoi pas, au fait? Tenez, monsieur Desmoulins, permettez-moi de vous communiquer franchement une idée qui me vient. Vous aider moi-même, ce n'est pas possible, vous savez combien mon temps est pris; mais voulez-vous me permettre de vous mettre en relations avec quelqu'un qui travaillerait avec vous sous vos ordres, qui ferait les recherches, la besogne ennuyeuse, qui...

— De grand cœur, cher monsieur; je vous devrais une reconnaissance...

— Non, vous devriez seulement quelque cents francs à cette personne.

— Ne parlons pas de cela; vous savez que ma situation me permet...

— Je le sais; aussi bien je ne vous en parle que pour mémoire. Mieux encore, tenez : puisque vous voulez

que les choses aillent vite, si on vous procurait une œuvre toute faite, un volume de vers par exemple? Vous n'auriez qu'à le faire imprimer et à y mettre votre nom.

— Mais est-ce bien... convenable?

— Bah! cela se fait tous les jours. Du reste, cette condition d'un ouvrage déjà publié, ce n'est qu'une simple formalité sans importance; une fois membre de la Société, vous aurez tout loisir de vous livrer à des travaux personnels. Qu'en pensez-vous?

— Mais on sait que je n'ai jamais fait de vers!

— On ne sait rien, cher monsieur Desmoulins. Combien de personnes font des vers sans l'avouer! Vous direz que ce sont des péchés de jeunesse. Allons, est-ce dit?

— C'est dit.

— Je vais écrire à Paris; dans huit jours, j'aurai le manuscrit; dans un mois vous êtes imprimé; dans deux, membre de la Société, et dans trois nommé président à l'unanimité. Nous aurons tout le temps alors de reparler de votre *Histoire du notariat*.

II.

On trouve tout à Paris.

Pendant les quelques années qu'Auriol avait passées au quartier Latin, il avait connu, à la pension et au café, un grand diable de Méridional nommé Camusson, étudiant en droit de douzième année, grand buveur de bière, grand fumeur de pipes et qui bravement mettait sur ses cartes de visite : *Poète lyrique*. Camusson était l'hôte assidu de ces réunions intimes qui se tiennent dans quelque sous-sol ou entresol d'un café du boulevard Saint-Michel et où, à jour fixe, devant des piles de soucoupes et dans un nuage de fumée, quelques jeunes gens viennent mutuellement se réciter leurs œuvres. Camusson n'avait ni plus ni moins de talent qu'un autre; il maniait le vers avec facilité; il avait surtout une aptitude merveilleuse à pasticher les auteurs connus, à attraper leur manière et leurs procédés, et il « faisait » du Coppée ou du Leconte de Lisle comme un pâtissier fait un nougat ou une meringue; écrivant sans peine, au jour le jour; composant aujourd'hui une pièce philosophique et demain, sur commande, une réclame en vers pour quelque pastille au goudron, toujours sans le sou et toujours gai.

Parmi les nombreuses pièces qu'il avait écrites, il avait fait un choix, recueilli celles qui lui semblaient les meilleures, une quarantaine environ, les avait retouchées, recopiées sur un cahier, avait mis une table à la fin, au commencement un titre : *les Sept cordes*, et, en épigraphe, un vers de Virgile :

Numeris septem discrimina vocum,

puis, naïvement, il avait porté le tout chez un éditeur. L'éditeur lui avait demandé deux mille francs pour imprimer son livre, et Camusson, indigné, l'avait porté chez un autre. Là, même réponse, si ce n'est qu'on se contentait de dix-huit cents francs. Dix-huit cents francs n'étaient pas moins difficiles à trouver que deux mille, si bien qu'après quelques pérégrinations malheureuses *les Sept cordes* dormaient, silencieuses et inconnues, dans la modeste chambre meublée de l'auteur, rue Monsieur-le-Prince.

Henri Auriol les réveilla. Il écrivit à Camusson, lui expliqua ce qu'il attendait de lui et lui offrit deux mille francs en échange d'un abandon absolu et sans réserve de son manuscrit. Camusson, qui, un beau jour, avait failli le brûler de dépit, ne se fit pas tirer l'oreille. Estimant que deux mille francs sont bons à prendre et valent bien la vaine fumée de la gloire, il adressa un dernier adieu à ses vers, empaqueta et ficela soigneusement le cahier et le porta à la poste, où il le déclara sous le nom de *Papiers d'affaires*. « Papiers d'affaires », en effet, puisque cela lui rapportait deux mille francs. Pauvre poète lyrique! Le lendemain, Auriol, par le retour du courrier, lui envoyait le prix convenu.

Ce fut pour M. Desmoulins une heure de jouissance aiguë que celle pendant laquelle, dans son petit appartement de la rue des Tanneurs, Auriol lui lut les vers qui allaient être les siens. Il était ému comme un enfant; une seule crainte lui restait encore :

— N'est-ce pas trop beau?

— Mais non, mon cher monsieur Desmoulins; si vous n'aviez pas été aussi pressé par le temps, rien ne vous eût empêché de faire quelque chose qui valût mieux que cela.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr. Nous allons changer ce titre trop ambitieux et peu en rapport avec ce que nous voulons. Ces pièces, n'est-ce pas? ce sont, comme je vous le disais l'autre jour, des péchés de jeunesse, de vieux vers auxquels vous vous décidez à faire voir la lumière. Appelons-les donc du nom le plus simple, *Vieilles choses*, par exemple, qu'en pensez-vous? Je vais modifier quelque peu l'ordre dans lequel Camusson les avait mises, en retrancher une ou deux qui n'ont rien à y faire; puis vous recopierez le tout de votre écriture, et vous l'enverrez à Paris à un éditeur. Vous imprimez à Paris, n'est-ce pas?

— Sans doute.

— Cela vous coûtera quelques centaines de francs de plus; mais cela vaut mieux à tous les points de vue.

Les pages blanches se noircissent maintenant, les feuillets s'accumulent sur les feuillets dans la chemise jaune qui porte en grosses lettres le modeste titre adopté : *Vieilles choses*. M. Desmoulins passe de longues

heures dans son cabinet, non plus, comme jadis, les yeux au plafond, à attendre l'inspiration; non, il travaille fiévreusement; les vers s'alignent sur le papier, les rimes s'entre-croisent riches et sonores, et il se prend d'amour pour ses poésies — oui, ses poésies, puisqu'il les a payées; — il les apprend par cœur, il se les récite à lui-même, debout devant la glace, la tête un peu penchée sur l'épaule gauche, la main dans l'ouverture de la redingote — c'est la pose qu'il a vu prendre un jour à un jeune homme qui déclamait à une soirée chez le président du tribunal. Sa femme et sa fille lui demandent parfois ce qu'il peut faire, enfermé des journées entières dans son cabinet : à quoi bon alors avoir vendu son étude?

— Patience, patience, répond-il avec un sourire plein de sous-entendus ; vous verrez.

Le manuscrit est parti pour Paris: on imprime. Sur le conseil d'Auriol, M. Desmoulins a parlé à quelques personnes du volume qu'il allait publier: on commence à le savoir en ville; c'est une surprise générale.

— Des vers? saviez-vous qu'il fît des vers?

— Nullement; ce sont, paraît-il, d'anciennes poésies qui dormaient dans un tiroir.

— Ce sera joli!

Mme Desmoulins n'est pas la moins étonnée: jamais elle ne s'était aperçue que son mari fût poète. Néanmoins, flatté de la curiosité générale, elle répond d'un air entendu aux questions qu'on lui fait:

— Mon Dieu, oui, ce sont des vers qu'Adolphe avait composés autrefois: il se décide à les publier.

Quant à lui, il commence à triompher. Il sait que ses ennemis, le docteur Allard en particulier, un moment déroutés par cette nouvelle, disent d'avance tout le mal possible de son œuvre; mais il est sûr de lui; il sait, sans vanité, ce que valent les *Vieilles choses*, et il attend au jour de la publication les médisants et les envieux. En attendant, il est tout entier à la correction des épreuves, ou, pour mieux dire, c'est Auriol qui fait la besogne; mais il reste, lui aussi, de longues heures, devant ces feuilles de mauvais papier, la plume à la main, pour se donner l'illusion qu'il les corrige lui-même. Il laisse volontiers traîner sur un coin de son bureau, avec une apparente négligence, les larges enveloppes jaunes dans lesquelles il les reçoit, avec entête imprimé: *Imprimerie centrale*, et, dans un coin, en travers, en gros caractères: *Épreuves*. C'est lui-même qui les porte à la poste pour les renvoyer; il tient le paquet à la main, bien en vue; il arrête dans la rue toutes les personnes qu'il connaît, leur demande des nouvelles de leur santé, puis les quitte brusquement en disant:

— Je vous demande pardon, je vous laisse; il faut que j'aille jusqu'à la poste pour renvoyer ces épreuves à mon éditeur.

Un soir enfin, il reçoit en grande vitesse un fort ballot très lourd. Ce sont les trois cents premiers volumes du tirage, que lui adresse l'éditeur en l'informant que, selon l'usage, on a fait un service aux critiques des grands journaux et que le volume sera en vente le lendemain.

Oh! l'émotion qu'il éprouve à couper les ficelles, à écarter les papiers, à prendre enfin en main « son » volume: *Vieilles choses*, par Adolphe Desmoulins! La gaie couverture jaune clair! le joli papier fort et bien blanc! l'impression nette en caractères elzéviriens! Sa main tremble tandis que, fiévreusement, il coupe les pages; mais enfin, par un violent effort sur lui-même, il se calme; il empile les volumes à côté de lui, sur le bureau, et il veille fort avant dans la nuit, à mettre des dédicaces et des hommages aux personnes qu'il connaît en ville et à qui il fera porter le volume dès le lendemain, et c'est fièrement qu'il signe: *Hommage de l'auteur*.

III.

L'apparition des *Vieilles choses* provoqua en ville un bruit terrible. Les trois libraires avaient mis le volume en montre à la place d'honneur et les exemplaires s'enlevèrent rapidement. M. Desmoulins, d'ailleurs, qui se souciait fort peu de la question d'argent, avait adressé son livre à toutes les personnes qu'il connaissait de près ou de loin, si bien que « tout ce qui comptait » l'avait lu le soir même de la publication.

On s'était beaucoup moqué du livre avant de le lire: c'était une petite revanche, comme on les aime en province. Quand on apprit que l'ouvrage s'imprimait à Paris, chez un éditeur en renom, on commença à rire moins fort, et, quand le livre parut et qu'on vit les personnes qui s'y connaissaient, les professeurs du lycée en particulier et le bibliothécaire, en dire du bien, on fut bien obligé de se taire. Ce n'était pas croyable, mais cela était: d'un coup M. Desmoulins s'était conquis tous ses compatriotes, et ceux mêmes qui désarmèrent les derniers finirent par faire son éloge, fiers pour leur petite ville de la gloire d'avoir produit un poète.

La vieille maison de la rue de l'Arsenal ne désemplit pas de toute la journée: on venait remercier M. Desmoulins de son envoi et lui faire mille compliments; ceux qui ne purent venir ne voulurent pas se laisser distancer et écrivirent un mot aimable. Lui remerciait, répondant à tout le monde avec une charmante modestie, disant qu'on exagérait, qu'on donnait à son livre plus de valeur qu'il n'en avait réellement: au fond, il jouissait de son triomphe.

Visites et félicitations durèrent jusqu'au soir, et ce ne fut qu'au dîner que M. Desmoulins se retrouva dans l'intimité entre sa femme et sa fille. Le succès ne l'avait pas changé; il était aussi simple, aussi naturel qu'avant

la publication des *Vieilles choses;* il reconnut que c'était une victoire et une victoire éclatante, mais il eut le bon goût de ne pas insister et de parler d'un autre sujet. Sa femme d'ailleurs, il ne savait pourquoi, n'avait pas l'air de partager son contentement; elle conservait un air sérieux et même légèrement pincé qu'il ne pouvait s'expliquer: il aurait voulu la voir plus gaie, plus expansive, alors que lui-même était si heureux. Vraiment on n'aurait pas dit, à la regarder, qu'elle était la femme d'un poète célèbre!

Mme Desmoulins, en effet, causa très peu ce soir-là, répondant sèchement, par monosyllabes, à ce que disait son mari; et le dîner fut à peine terminé qu'elle dit à sa fille, visiblement pour se débarrasser d'elle :

— Jeanne, va dire à la femme de chambre de te conduire au mois de Marie.

— Tu n'y viens pas, maman?

— Non, pas ce soir.

La jeune fille sortie, M. Desmoulins alluma un cigare et passa dans le salon, selon son habitude, pour fumer, allongé sur le canapé. Sa femme, qui d'ordinaire ne l'y suivait pas par répugnance pour l'odeur du tabac, y vint derrière lui ce soir-là; sans mot dire, elle s'assit devant la fenêtre et prit en main un journal qu'elle parcourut distraitement.

M. Desmoulins avait cru, en la voyant passer au salon, qu'elle oubliait ses habitudes et son horreur pour le cigare en faveur du succès de son mari; il fut donc visiblement désappointé en la voyant garder le silence. Légèrement froissé, il se leva du canapé et, s'approchant de sa femme :

— Eh bien, ma bonne amie...

— Laissez, je ne suis pas votre bonne amie.

C'était dit sur un ton piqué auquel le pauvre homme était loin de s'attendre; et, sans même lever les yeux, elle se replongea, en apparence du moins, dans la lecture du journal.

— Voyons, Laure, qu'as-tu?

Un geste d'impatience mal déguisé, un « rien » très sec, un soupir, telle fut la seule réponse qu'il obtint. Il ne savait que penser; il avait beau chercher, il ne comprenait pas ce qu'il avait pu faire à sa femme. Elle n'était certes pas tous les jours d'un caractère commode; mais il l'avait vue rarement ainsi, même aux plus mauvais moments, et il n'était pas sans se dire que l'heure était mal choisie. Quoi! le jour même où il publiait.....

Mais justement, c'était peut-être cette publication qui avait causé cette froideur. Qui sait si elle n'avait pas appris l'origine des *Vieilles choses?* On lui avait peut-être parlé de Camusson. Mais qui? Auriol seul savait le secret, et il n'en avait pas soufflé mot. Il fallait néanmoins s'en assurer et, au risque d'un orage, savoir ce qu'elle avait.

Après s'être promené un instant de long en large dans le salon, cherchant à renouer la conversation que Mme Desmoulins avait si sèchement laissée tomber, il se décida à répéter sa phrase, ne trouvant rien de mieux, et, debout devant elle, il lui demanda pour la seconde fois, en insistant :

— Voyons, Laure, qu'as-tu?

— Ce que j'ai! Oui, tenez, il vaut mieux vous le dire, puisque vous ne comprenez rien : aussi bien, si j'ai renvoyé Jeanne, c'est que je voulais vous parler en tête à tête de choses qu'elle ne devait pas entendre. Ce que j'ai ?...

Et, se levant, elle traversa rapidement le salon, prit sur la cheminée un exemplaire des *Vieilles choses* — il y en avait dans toutes les pièces, — le feuilleta un moment, puis, tendant le livre ouvert à son mari, du ton d'un juge d'instruction qui interroge un prévenu :

— Pour qui avez-vous fait ces vers?

M. Desmoulins jeta les yeux sur le livre : la pièce portait en titre : *Sérénade;* il se la rappela et il comprit.

Elle n'était pourtant pas bien méchante, la *Sérénade* de Camusson, et ressemblait fort à toutes les sérénades qu'on trouve dans tous les volumes de vers; mais la pièce était manifestement adressée à une brune et Mme Desmoulins avait toujours été blonde. Le poète comparait ses yeux aux étoiles et ses cheveux à la nuit;

Sous le large balcon au grillage de fer,

l'amant souhaitait le bonsoir à l'amante avec une multitude d'adjectifs sonores, rappelant

Les serrements de main et les douces étreintes

et promettant de revenir au matin, dès le point du jour, saluer le réveil de sa belle.

Or Mme Desmoulins se rappelait fort bien que jamais avant leur mariage son mari ne lui avait serré la main et surtout ne l'avait serrée en une douce étreinte: l'austère M. Boissonnet, son père, ne l'eût pas permis; jamais enfin son fiancé, notaire déjà et fort connu pour son sérieux, n'était venu, ni le matin ni le soir, sous son balcon réciter des vers. De là, après l'étonnement et la fierté légitime qu'elle avait éprouvés à savoir son mari poète, la colère qui l'avait saisie en découvrant cette pièce malencontreuse au milieu du volume.

M. Desmoulins connaissait trop sa femme pour se dissimuler un moment la gravité de la situation, et il ne se faisait aucune illusion sur les reproches qu'il allait avoir à subir. Il se rappelait, non sans mélancolie, les scènes de jalousie rétrospective que Mme Desmoulins lui avait faites après leur mariage; or, si jadis, sans la moindre raison, simplement sur des soupçons en l'air, des orages avaient éclaté, terribles, que serait-ce maintenant que cette maudite sérénade allait tout réveiller, et, cette fois, avec les apparences au moins contre lui? Pourquoi diable aussi Camusson avait-il eu des maîtresses brunes? Cela n'était pas dans

les conventions! Mais pourquoi Auriol avait-il laissé imprimer cette pièce! Il aurait dû prévoir les choses, l'avertir : on aurait changé la brune en blonde, car évidemment c'était là le point délicat qui rendait impossible toute explication. Mais maintenant il était trop tard ; la seule chose qui restât à faire à M. Desmoulins, c'était de se tirer du mieux possible de cette sotte aventure.

— Pour qui avez-vous fait ces vers? répéta sèchememt Mme Desmoulins, tandis que, les yeux baissés sur le volume, occupé en apparence à relire la pièce, il cherchait une échappatoire.

Le plus simple n'était-il pas de tout dire à sa femme et d'avouer Camusson ? Il y songea un moment. Mais le croirait-elle? Les preuves, il ne les avait plus, s'étant hâté de brûler le manuscrit trop dangereux à conserver. D'ailleurs, il tenait maintenant à sa gloire d'auteur, et avouer la supercherie à quelqu'un, même à sa femme, lui semblait impossible. Mais que dire alors ? Car il fallait dire quelque chose et le dire sur l'heure, tout de suite.

— Mais, ma chère amie..., balbutia-t-il au hasard, ne sachant trop comment il allait continuer.

— Je vous ai déjà dit que je ne suis pas votre chère amie; je ne comprends vraiment pas que vous osiez encore m'appeler ainsi après avoir eu l'audace de publier une pièce de vers adressée à quelque ancienne maîtresse!

— Oh! Laure, une maîtresse!

— Oui, une maîtresse, je sais ce que je dis. Ces serrements de main et ces étreintes sont assez explicites, je crois, et ce n'était pas pour le roi de Prusse que vous alliez chanter des sérénades sous son balcon! Et dire que vous m'aviez juré n'avoir jamais eu de maîtresse et que j'ai eu la sottise de croire à vos serments! Passe encore pour cela; les hommes sont tous les mêmes! Mais oser, à votre âge, sans aucun souci de votre femme, publier ces vers adressés à quelque drôlesse sans doute...

— Laure, écoute...

— Que j'écoute! Eh! que voulez-vous que j'écoute? Vous allez nier peut-être, comme vous l'avez déjà fait ; mais les preuves sont là, cette fois ; je les ai, les preuves, et tout le monde les a à cette heure. Ah! vraiment vous ne pensiez pas si bien dire quand vous disiez que c'étaient des péchés de jeunesse! Péchés de jeunesse, en effet, que vous n'avez même pas le courage de renier maintenant et dont vous vous faites gloire sans doute! Vous avez donc perdu toute notion des convenances, toute pudeur? Vous avez donné ce livre à lire à votre fille!

Courbant le dos, M. Desmoulins attendait la fin de l'averse, essayant en vain d'interrompre sa femme. Que lui eût-il dit d'ailleurs, et comment se justifier? Ah! c'était une grave imprudence qu'il avait commise là! Où donc avait-il la tête de laisser passer ces vers sans rien deviner? Quelle idée aussi il avait eue d'accepter ce manuscrit tout fait, au lieu de faire par lui-même quelque chose de moins bon peut-être, mais assurément de moins dangereux? Que ne s'était-il tenu, par exemple, au premier conseil d'Auriol, à une traduction d'Horace? Par ce moyen du moins, il se serait mis à l'abri de tout reproche, puisqu'il n'aurait fait qu'interpréter les pensées d'un autre. Tout à coup une idée lui vint : que valait-elle au juste? il n'en savait rien encore, et d'ailleurs, pressé par le temps, il n'avait pas le loisir d'approfondir la question : c'était peut-être un moyen de salut, et en ce moment il n'avait pas le choix.

— Voyons, Laure, tu te montes la tête et tu parles sans savoir. Cette pièce...

— Eh bien! cette pièce?

— C'est une traduction d'Horace.

— Une traduction d'Horace?

— Oui, une ode à Lydie, ou à Cynthie, je ne me rappelle plus. Pour te convaincre, je vais te chercher le texte.

Il avait beau jeu, Mme Desmoulins, et pour cause, ne comprenant pas le latin. Aussi est-ce complètement rassuré qu'il revint au bout d'un moment un Horace à la main, et qu'il lui lut les premiers vers d'une ode à Lydie.

Festo quid potius die
Neptuni faciam.....

Elle ne semblait pas absolument convaincue ; mais le premier danger était écarté, et, pour le reste, il aviserait. Il arrangerait avec Auriol une petite scène convenue d'avance qui ferait taire tous les soupçons, ce dernier le félicitant, devant sa femme, de sa charmante traduction de l'ode à Lydie.

Pour le moment, il avait un argument plus sûr encore.

— Veux-tu sortir un moment avant la nuit? Le temps est au beau.

Ils sortirent; négligemment il conduisit sa femme devant la boutique du bijoutier, sur la place de la République : quelques jours auparavant, Mme Desmoulins avait fort admiré un bracelet qui était en montre.

— Te fait-il toujours envie, Laure?

— Oh! Adolphe...

— Entrons; je veux te l'offrir en souvenir de la publication des *Vieilles choses*.

IV.

Si M. Desmoulins avait éprouvé quelques ennuis domestiques, il fut bien vengé le lendemain en lisant dans le journal réactionnaire *le Courrier* un long article sur son volume. L'article, signé *Aristarque*, était d'Auriol, il le savait; mais, d'où que viennent les

éloges, ils sont toujours bons à entendre; il était convaincu, d'ailleurs, qu'Auriol n'avait dit que la vérité. Le livre était spirituellement analysé, les citations bien choisies, la critique indulgente avec une apparence consciencieuse; bref, il n'avait pas espéré mieux.

— Est-ce cela qu'il vous fallait? lui dit Auriol en venant le voir.

— C'est trop, mon ami, c'est trop; vous avez été indulgent pour mes modestes vers. Quand pensez-vous que je doive poser de nouveau ma candidature à la Société? Dès maintenant?

— Gardez-vous-en bien! Ce serait une lourde faute; il faut vous faire désirer. Soyez tranquille et reposez-vous sur moi. Dans quelques jours, je ferai un nouvel article pour expliquer qu'il est du devoir de la Société de vous offrir un siège, et cela ira comme une lettre à la poste.

— Ah! merci, mon ami; je ne sais comment vous témoigner...

— Ne parlons pas de cela, mon cher monsieur Desmoulins, je vous en prie. Je me suis promis que vous seriez de la Société, vous en serez; laissez-moi faire; l'article d'aujourd'hui a attaché le grelot: à bientôt une victoire complète!

M. Desmoulins avait compté sans le journal *l'Écho*, qui l'avait si malmené au lendemain de son échec, Au lieu de désarmer, la petite feuille remuante et rageuse publia, sans qu'on parvînt à en connaître l'auteur, un assez long article très habilement fait en réponse à l'article d'Auriol. C'était d'abord des compliments à l'adresse du poète, compliments sous une forme ironique et narquoise, avec de cruels sous-entendus sur le tabellion-poète, sorti, comme Boileau, de la poudre d'une étude; puis commençait une longue critique, faite évidemment par quelqu'un du métier, par quelqu'un du moins qui était fort au courant de la littérature contemporaine. Les rapprochements, les imitations étaient soigneusement notés; ces pastiches que Camusson excellait à faire, relevés habilement; la forme surtout avait fourni des critiques nombreuses dont la lecture épouvanta M. Desmoulins.

« La rédaction des contrats de mariage, des actes de vente et des testaments n'est certes pas une bonne école poétique: aussi étions-nous même loin de nous attendre à trouver dans ce volume des *Vieilles choses* une forme aussi élégante et un style en général aussi sain. Est-ce à dire que tout soit bon dans ce livre? Loin de là, et, puisque le volume de vers de M. Desmoulins est dès aujourd'hui du domaine de la critique, qu'il nous soit permis de faire quelques objections. »

C'était bien doux, comme on voit; malheureusement, les critiques et les objections que l'auteur de l'article s'était permis de faire étaient si nombreuses, si variées, si habilement formulées, que, du mérite littéraire de l'œuvre, il ne restait en fin de compte, à l'entendre, pas grand'chose.

« Une chose surtout nous a fort étonnés à la lecture de ces vers; c'est de voir combien M. Desmoulins appartient pour la forme à l'école d'aujourd'hui, que dis-je? presque à l'école de demain. A en juger par ses opinions si obstinément conservatrices que chacun connaît, qui aurait cru que c'était justement la forme « révolutionnaire » que le poète devait adopter? Il foule aux pieds l'ancien régime poétique avec une aisance et un entrain que nous n'étions pas habitués à lui voir, et il semble que c'est moins à l'immortel Boileau qu'aux poètes du *Chat noir* qu'il a demandé ses principes de versification. Qu'on en juge:

« Dans la pièce qui porte le titre de *Noël*, nous avons noté avec quelque effroi le vers suivant:

Les carillons ininterrompus des clochers.

« Voile-toi la face, ô Boileau! ta règle sainte de l'hémistiche, on la piétine comme si elle n'avait pas eu ses martyrs!

« Dans la longue pièce intitulée *Repentir*, qui n'est d'ailleurs qu'une assez pâle imitation de Lamartine, on trouve encore un vers étrange:

Et les inoubliables rancœurs du passé,

et nombre d'autres, et des coupes audacieuses, et des rejets singuliers: on en note à toutes les pages. Nous aurait-on changé notre M. Desmoulins?

« Aussi sommes-nous loin de partager l'enthousiasme sans bornes de l'*Aristarque* du *Courrier*, et, plus juste que lui, en louant ce qu'il y a à louer dans les *Vieilles choses*, nous faisons nos réserves. »

Avec cette apparence de louanges, l'article était méchant, et M. Desmoulins le comprit tout de suite. Il s'était habitué à tout le bien qu'on lui avait dit de ses vers depuis quelques jours, si bien que, son amour-propre d'écrivain (oh! que Camusson était bien oublié!) étant ainsi surexcité, la moindre critique devait l'agacer. Il rejeta avec dépit le journal dans la corbeille aux papiers, résolu à ne faire aucun cas de ces sottes critiques; néanmoins, après avoir réfléchi un moment, il se dit qu'il était peut-être de sa dignité de répondre, et, à tout hasard, il alla trouver Auriol.

Auriol n'était pas encore revenu du lycée: dix heures seulement sonnaient à l'église Saint-Jacques; mais, comme il ne devait tarder que quelques minutes, on fit entrer M. Desmoulins dans son cabinet de travail, en le priant d'attendre. *L'Écho* justement était sur le bureau avec sa bande encore intacte: il devait donc le retrouver partout, le maudit journal! Il eut l'idée, avant le retour d'Auriol, de relire posément et froidement cet article qu'il avait parcouru avec fièvre la première fois. Il s'approcha donc du bureau et prit le journal; mais, juste à ce moment, il aperçut à côté cinq ou six feuilles

couvertes d'écriture, et, au milieu d'une, il crut lire le vers fameux si violemment attaqué par *l'Écho :*

Les carillons ininterrompus des clochers.

La chose était trop bizarre, la tentation trop forte : il se pencha et regarda : c'était d'un bout à l'autre l'article, avec les ratures, les surcharges et les renvois d'un brouillon. Qu'est-ce que cela voulait dire? C'était Auriol qui avait écrit cela! Mais pourquoi? Dans quelle intention? Quel était le mystère de cette duplicité? Il restait debout devant le bureau, absorbé dans ses réflexions, quand il entendit tout à coup une porte s'ouvrir et se fermer, du bruit dans l'antichambre. Il n'eut que le temps de s'éloigner rapidement du bureau pour ne pas être surpris commettant une indiscrétion, se planta devant une gravure qu'il considéra avec attention pour se donner une contenance; et Auriol entra dans le cabinet.

Son premier regard fut pour le bureau, et il rougit en voyant les cinq ou six feuilles étalées sur le sous-main; puis, se souvenant que M. Desmoulins ne connaissait pas son écriture, il sembla en prendre son parti, et c'est avec le plus grand naturel qu'il demanda au notaire :

— Hé bien! voilà le revers de la médaille! Qu'en pensez-vous?

— Vous avez lu?...

— Avant vous, mon cher monsieur Desmoulins, avant même que l'article ait paru. Tenez, en voici justement le brouillon.

— Il est de vous? Mais comment?...

— Pour qui me prenez-vous? Je n'en connais pas même l'auteur; mais l'*Écho*, sachant que c'est moi qui avais envoyé sous le nom d'*Aristarque* le premier article au *Courrier*, en confrère obligeant, m'a adressé le morceau en question, afin que je pusse aussitôt préparer ma réponse. Ces choses se font de journal à journal, ainsi que les avocats se communiquent entre eux les pièces de leurs dossiers. Rien de plus naturel.

Rien de plus naturel, en effet, et M. Desmoulins se disait qu'il avait fallu toute son ignorance des usages de la presse pour ne pas comprendre tout d'abord ce qui lui avait paru si inexplicable. Dire qu'un moment il avait soupçonné Auriol d'être l'auteur de l'article!

— Alors vous allez répondre?

— Sans doute, et vertement même! Votre rôle à vous, auteur, est de ne pas intervenir dans la discussion; mais laissez-moi faire!

M. Desmoulins sortit rassuré : s'il était plus digne de ne pas répondre, c'était aussi plus commode; car, à vrai dire, il eût été fort en peine pour défendre ses vers;

Les carillons ininterrompus des clochers

eux-mêmes n'avaient pour lui rien d'extraordinaire; il avait beau compter sur ses doigts, il trouvait à ce vers les douze syllabes réglementaires. Que lui reprochait-on alors? Et puis, après tout, Auriol verrait ce qu'il fallait dire.

Quant à Auriol, M. Desmoulins était à peine sorti, qu'il ne put contenir un violent éclat de rire. « Voilà ce que c'est que de laisser traîner ses papiers! se disait-il en revenant à son bureau; sans mon explication, il devinait tout! Il n'est heureusement pas difficile de lui faire croire ce qu'on veut; et d'ailleurs il ne se doute pas que j'ai les deux journaux à ma disposition : il est bon d'avoir des amis partout. Allons, Aristarque, il s'agit maintenant de répondre à tes critiques, et d'y répondre victorieusement. »

Et, s'asseyant, il se mit à la besogne, encouragé par cette réflexion :

« Après tout, *elle* en vaut bien la peine! »

V.

La réponse que *le Courrier* publia deux jours après fut écrasante. Aristarque se surpassa : il réfuta toutes les objections de *l'Écho*, discuta un par un les vers incriminés et prouva que les coupes critiquées n'étaient pour la plupart que des effets cherchés et heureusement trouvés, de savantes combinaisons d'harmonie imitative. Il plaisanta finement le journal, qui, se disant libéral et avancé, reprochait à un poète de ne pas s'astreindre aux règles de l'ancienne école; il montra que ces critiques n'étaient qu'un parti pris, qu'un dénigrement systématique. Bref, une seule réponse d'après lui était à faire à de telles accusations : un siège était vacant à la Société des lettres, sciences, arts et agriculture; il était du devoir et de l'honneur de la Société de l'offrir à M. Desmoulins.

Ce fut pour *Aristarque* un succès complet : *l'Écho* se le tint pour dit sans doute, car il ne répliqua pas — Auriol n'aurait pas été bien embarrassé de dire pourquoi; — la Société, qui se réunissait quelques jours après, nomma par acclamation M. Desmoulins membre titulaire, le dispensant même de poser une seconde fois sa candidature, et, dans la même séance, le désigna comme rapporteur du concours de poésie qu'elle ouvrait tous les ans, enlevant ainsi au curé de la cathédrale un titre qu'il possédait depuis longtemps et qui lui était particulièrement précieux. C'était un triomphe complet et absolu pour M. Desmoulins : il aurait maintenant la présidence de la Société quand il la voudrait.

Lorsque, seul dans son cabinet, il réfléchissait parfois au chemin parcouru depuis deux mois à peine, à cette gloire venue si subitement et d'une façon si inespérée, à cette éclatante vengeance tirée de ses ennemis, M. Desmoulins s'admirait lui-même : si on lui eût dit un an auparavant ce qui venait d'arriver, il eût refusé de le croire; il se félicitait intimement sur

la façon dont il avait conduit sa barque : un autre ne fût pas sorti sans dommage des difficultés qu'il avait rencontrées ; lui avait triomphé de tout, et en si peu de temps !

D'ailleurs, il l'avouait, et cet aveu lui coûtait d'autant moins qu'il ne le faisait qu'à lui seul, il reconnaissait la part qu'Auriol avait prise à son élection ; il ne se dissimulait pas combien il lui était redevable du succès. Auriol l'avait beaucoup aidé dans l'exécution et même dans la réussite de son plan. C'était lui qui l'avait mis en relations avec Camusson, lui qui avait disposé les pièces du volume, corrigé les épreuves, fait la critique du livre ; qui l'avait défendu contre les envieux, lui qui avait fait recevoir enfin M. Desmoulins membre de la Société. Aussi leurs relations étaient-elles devenues de jour en jour plus étroites ; il ne pouvait plus se passer d'Auriol ; un jour sans le voir lui semblait un siècle. Il fallait qu'il vînt dîner au moins une fois par semaine, et, quand il ne venait pas assez souvent à son gré, il allait le relancer jusque chez lui : c'étaient ces dames qui le réclamaient pour faire de la musique ; c'était un whist à faire, les premières fraises à manger ; il ne jurait que par Auriol, et, franchement, il lui devait bien cela !

Auriol, de son côté, ne se faisait pas tirer l'oreille et venait volontiers. Si occupé qu'il fût par sa classe, par sa thèse de doctorat qui était en train ; à la première invitation il accourait, toujours aimable, causant littérature avec le maître de la maison, qui maintenant se croyait obligé de causer littérature, parlant de musique avec Mme Desmoulins, dont c'était la manie, et un peu de tout avec Mlle Jeanne. Celle-ci n'était pas la dernière à lui faire bon accueil : c'était pour faire plaisir à son père, évidemment ; mais on sentait que cela ne lui coûtait pas beaucoup. Quoi d'étonnant, après tout. Elle allait avoir dix-neuf ans ; Auriol était aimable, musicien, bon valseur, n'avait pas trente ans, possédait une élégante moustache, une barbe en pointe bien taillée et, de son côté, ne semblait pas la trouver mal ; son père enfin, Mme Desmoulins elle-même, faisaient son éloge toute la journée : en fallait-il plus pour lui tourner un peu la tête ? Ainsi s'était établie entre les deux jeunes gens une charmante intimité, et la société de Jeanne faisait oublier à Auriol les prétentieuses dissertations musicales de la mère et la banale et sotte conversation du père.

M. Desmoulins, lui, ne s'apercevait de rien ; il croyait naïvement qu'Auriol ne venait que pour lui : ne lui avait-il pas dit, un jour, combien il était difficile de trouver en province des gens intelligents avec qui causer ?

Sur ces entrefaites, M. Desmoulins reçut du secrétaire de la Société, en qualité de rapporteur des concours de poésie, un volumineux dossier : c'étaient les pièces envoyées aux concours, le concours étant double. La Société devait couronner la pièce la meilleure sur le sujet choisi par elle, l'*Éloge du vin de Bourgogne;* elle devait donner aussi un prix aux meilleurs vers qu'on lui enverrait sur un sujet quelconque. C'étaient cinquante pièces au moins à lire, ce qui n'était rien, mais à classer, ce qui était plus difficile; il fallait, de plus, dans un rapport détaillé, donner les raisons de ses préférences et justifier son classement. Ah ! les honneurs ont leurs ennuis, il s'en rendait compte maintenant ! C'était une besogne ingrate et fastidieuse, mais surtout c'était une besogne dont il se sentait absolument incapable. Auriol, heureusement, n'était pas là pour rien; il ne refuserait pas de lui rendre encore ce service.

Justement Auriol venait dîner ce soir-là : il s'agissait de manger le premier lièvre de l'année. Au dessert, M. Desmoulins profita de l'occasion et parla négligemment du travail qui venait de lui arriver.

— Ah ! à propos, j'ai reçu ce matin toutes les pièces envoyées aux concours de poésie de la Société.

— Vraiment, répondit Auriol, c'est à vous que cela revenait de droit.

Et il parla d'autre chose. Rien d'étonnant à cela : pouvait-il, devant sa femme et sa fille, lui offrir de faire la besogne pour lui ? Assurément non ; mais, une fois seul à seul, il connaissait assez la délicatesse d'Auriol pour être sûr que la proposition viendrait de lui. C'est donc plein de confiance qu'après le dîner il l'emmena dans son cabinet sous prétexte de fumer un cigare. Comme par hasard le tas des pièces à lire se trouvait sur le bureau, et, comme par hasard aussi, M. Desmoulins lui dit en lui offrant un cigare :

— Ah ! tenez, les voilà justement, ces vers.

Auriol prit une pièce dans le tas, lut quelques lignes et, la rejetant sur le bureau :

— C'est vraiment bien faible, dit-il ; vous aurez, je crois, du mal à tirer quelque chose de bon de tout cela.

Et ce fut tout; il s'assit dans un fauteuil et parla des prochaines élections au conseil municipal.

Ce n'était pas le compte de M. Desmoulins ; à vrai dire, il s'était attendu à mieux; mais que pouvait-il dire ou faire ? Absolument rien ; il fallait attendre; un autre jour, Auriol, sans doute mieux disposé, serait le premier à offrir son aide. Il avait, d'ailleurs, un grand mois pour faire son rapport : aussi n'en parla-t-il plus ce soir-là.

Le lendemain, Auriol ne parut pas, ni le jour suivant. Un peu étonné, M. Desmoulins alla chez lui : on lui répondit que monsieur était sorti; il alla au cercle le soir à cinq heures, pensant l'y trouver comme d'habitude : Auriol n'y vint pas. Décidément il y avait quelque chose là-dessous : depuis cinq mois il n'avait pas passé trois jours sans le voir. Il lui écrivit pour le prier de venir dîner dimanche soir : on devait faire un whist avec le juge d'instruction. Auriol répondit un

mot d'excuse : très occupé en ce moment par sa thèse, il lui était, à son grand regret, impossible d'accepter cette gracieuse invitation. M. Desmoulins ne se tint pas pour battu; il prit son chapeau et sortit pour aller en personne renouveler de vive voix son invitation. On lui dit que M. Auriol était à la bibliothèque : il alla à la bibliothèque et ne le trouva pas. C'était le sixième jour passé sans nouvelles, et c'était si étrange qu'il y avait assurément quelque mystère.

L'avait-il blessé sans le savoir? Il avait beau chercher, il ne trouvait pas, ne se rappelant rien. Serait-ce par hasard à cause du concours poétique qu'il se tenait ainsi à l'écart? C'était bien invraisemblable, car en somme il lui avait rendu de la meilleure grâce du monde de plus grands services : ce qui était impossible pour lui n'était rien pour Auriol. Il interrogea sa femme et sa fille : ni l'une ni l'autre ne savait la raison qui empêchait Auriol de venir, et toutes les deux regrettaient son absence. Quant à lui, sans Auriol, dont il ne pouvait plus se passer maintenant, il était comme un corps sans âme; les journées lui paraissaient interminables et vides. De plus, cet insupportable concours poétique le tracassait; les jours se passaient et les pièces ne se corrigeaient pas, et pour cause. Bref, il n'y tint plus, et, un jour, il alla attendre Auriol à quatre heures à la porte du lycée, sûr que cette fois il ne pourrait pas lui échapper.

Auriol, en effet, l'aperçut en sortant; il eût voulu l'éviter que la chose n'eût pas été possible. D'ailleurs il l'aborda avec la même cordialité que par le passé.

— Puis-je croire que vous veniez pour me voir, mon cher monsieur Desmoulins?

— Uniquement pour vous voir, mon ami; vous vous faites si rare! Depuis quinze jours vous n'êtes pas venu une seule fois à la maison; ces dames n'y comprennent rien; elles se demandent pourquoi vous leur battez froid. Je suis allé moi-même trois fois chez vous sans vous rencontrer. Que devenez-vous donc, ou qu'y a-t-il?

— J'ai eu beaucoup à travailler, répondit Auriol d'un air visiblement gêné; ma thèse, vous savez, et puis le discours de distribution des prix, dont je suis chargé...

— Ce ne sont pas là des raisons : votre travail ne doit pas vous faire oublier vos amis. Avez-vous eu, en quoi que ce fût, à vous plaindre de nous?

— Dieu m'en préserve, monsieur Desmoulins!

— Eh bien, alors il y a quelque chose là-dessous.

— En effet, interrompit Auriol du ton d'un homme soudain décidé à tout dire; et, puisque vous l'avez deviné, je veux vous parler avec franchise : je vous le dois par reconnaissance pour l'intérêt que vous m'avez toujours porté, et, de plus, j'exècre les situations fausses. Si vous avez le temps de m'accompagner jusque chez moi, nous serons plus à notre aise pour causer.

— Comme vous voudrez.

Et, sans plus rien dire, ils longèrent la rue du Lycée et traversèrent la place Saint-Jean. Une fois rue des Tanneurs, Auriol fit monter devant lui M. Desmoulins très intrigué et même ému, sans qu'il sût pourquoi, et l'introduisit dans son cabinet. Cérémonieusement, avec je ne sais quoi de solennel qu'il n'avait jamais eu, il le fit asseoir sur le canapé et s'assit lui-même, tourné vers lui de trois quarts, sur son fauteuil de bureau.

— Vous m'avez toujours témoigné, monsieur Desmoulins, depuis deux ans que nous sommes en relations, beaucoup d'intérêt et, permettez-moi de le dire, de sympathie.

— Dites, mon ami; rien n'est plus vrai.

— De mon côté, j'ai eu l'occasion de vous rendre, je crois, quelques légers services...

— De grands services.

— De grands services, si vous voulez; et, si je me permets de les rappeler ici, c'est uniquement pour vous affirmer une fois de plus que cette sympathie est réciproque. Vous avez pu voir, à la fréquence de mes visites, tout le plaisir que j'éprouvais chez vous : il se peut même que j'aie abusé...

— Abusé? vous n'y songez pas; vous venez trop rarement, au contraire!

— Vous le dites, monsieur Desmoulins, et vous dites, j'en suis sûr, ce que vous pensez. Je vous connais d'ailleurs les idées assez larges pour être sûr que vous êtes au-dessus de tous les préjugés et de toutes les sottes médisances de la province; mais nous ne sommes pas seuls au monde, et nous devons tenir compte des opinions des autres. Certaines personnes, il est inutile de vous dire lesquelles, ont trouvé (et leurs propos sont venus jusqu'à moi) que j'allais chez vous trop souvent.

— Trop souvent? Mais encore...

— Vous avez une fille, monsieur Desmoulins, une fille charmante et riche. Nous avons oublié tous deux, vous en m'accueillant si amicalement, et moi en acceptant si simplement vos invitations, qu'il y a au monde de fort méchantes langues. C'est pour ne pas compromettre plus longtemps Mlle Jeanne par ma présence, que je me suis abstenu d'aller vous voir depuis quinze jours déjà. C'est l'unique raison qui m'a empêché de répondre à votre aimable invitation de dimanche et d'aller, à son mardi, présenter mes hommages à Mme Desmoulins.

M. Desmoulins resta un moment immobile, sans rien dire, tout troublé par cette révélation; puis il se leva brusquement du canapé où il était assis, traversa le cabinet et, tendant la main à Auriol, d'une voix que l'émotion rendait tremblante :

— Merci, mon ami, vous êtes un brave garçon.

Sans rien ajouter, il sortit, laissant le jeune homme tout étonné de ce départ soudain et ne sachant dans quel sens il devait l'interpréter.

M. Desmoulins, d'ailleurs, n'en savait rien lui-même, et, s'il était parti tout à coup sans rien dire, c'était pour ne pas laisser paraître son embarras. La nouvelle était si inattendue qu'il avait besoin de réfléchir; la seule idée qui lui restât bien nette au milieu de son trouble, c'était qu'Auriol avait bien agi.

Il rentrait chez lui, tout entier à ses réflexions, marchant sans même regarder autour de lui, quand, en passant devant l'hôtel de ville, il s'entendit appeler. C'était M. Vignon, le secrétaire de la Société, qui sortait de la bibliothèque.

— Vous ne nous oubliez pas, n'est-ce pas, monsieur Desmoulins? Nous attendons votre rapport sur le concours de poésie le 30 au plus tard, dans douze jours par conséquent.

— Vous l'aurez, monsieur Vignon, vous l'aurez.

« Vous l'aurez », c'était bientôt dit; mais encore fallait-il le faire; et ce n'était pas moins difficile que la fameuse *Histoire du notariat en Bourgogne*, en douze jours surtout! Ah! si Auriol était son gendre, comme les choses se simplifiaient du coup! C'était tout naturel qu'il aidât son beau-père, et qu'il l'aidât non seulement cette année, mais les années suivantes; car sans doute on lui continuerait ses fonctions de rapporteur. Mais était ce possible? C'était un garçon d'avenir, soit, mais sans fortune; il aimait Jeanne, cela était visible rien qu'à la façon dont il avait parlé d'elle; mais Jeanne l'aimait-elle? et puis n'était-elle pas trop jeune encore pour qu'on songeât à la marier? Et Mme Desmoulins, il l'oubliait dans tout cela! Elle qui n'avait pas les mêmes raisons que lui de s'attacher Auriol, consentirait-elle?

C'est en se faisant ces questions qu'il revenait chez lui, lentement, oubliant que l'heure du déjeuner était déja passée, ne songeant qu'à une chose : aussitôt rentre, parler à sa femme de l'aventure et, suivant sa réponse, interroger sa fille au besoin. Il n'avait pas de temps à perdre, n'ayant que douze jours devant lui!

VI.

Tout le monde a consenti, et avec joie; Mme Desmoulins n'a soulevé aucune objection : Auriol est si bon musicien! Jeanne n'a pas fait de difficulté à avouer que ce mariage était le plus cher de ses vœux; enfin, à la séance solennelle de la Société, M. Desmoulins a lu un rapport très remarqué sur le concours de poésie. Tout le monde donc est au comble du bonheur.

C'est la première fois qu'Auriol est venu dîner place de l'Arsenal avec le titre officiel de prétendu : la demande a été faite par un oncle à lui, venu exprès de Paris, et agréée; le mariage se fera aux vacances afin que le jeune ménage ait le temps de voyager : tout est réglé déjà.

— J'espère bien, papa, dit Jeanne, que tu nous feras des vers pour notre mariage : tu les diras au dessert, au champagne.

— Mais, Jeannette...

— Je le veux; ce ne serait pas la peine d'avoir un père poète si tu ne nous faisais pas un épithalame, n'est-ce pas, monsieur Auriol?

— Assurément, mademoiselle, et M. votre père le mettra en tête de son second volume de poésies.

— Tu veux publier un second volume, Adolphe? demande Mme Desmoulins.

— Nous l'espérons bien, madame, ou, pour mieux dire, nous n'en doutons pas, n'est-ce pas, monsieur Desmoulins?

— Qui sait? dit ce dernier à son tour.

Et tout bas il ajoute : « Si Camusson en avait un autre au même prix! »

H. Bernard.

SORBONNE

DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL

M. HENRI CHANTAVOINE

De l'utilité des études classiques dans une démocratie.

Jeunes élèves,

A défaut des vieux privilèges qu'elle n'a plus — et qu'elle ne réclame pas — l'Université a des habitudes déjà anciennes et qu'elle tient à conserver. La distribution des prix du concours général est une de ces traditions scolaires. L'Université de Paris rassemble ici, tous les ans, vers la même époque, ses professeurs et ses amis, pour applaudir ses lauréats. Je voudrais et je pense ne blesser personne en disant que c'est la fête des humanités.

*
* *

La culture des lettres antiques a toujours été un des plaisirs de notre race, une des richesses et une des grâces de notre pays. Les humanités fleurissent plus naturellement sous notre climat; elles germent et poussent comme d'elles-mêmes dans un sol facile et mûrissent, mieux qu'ailleurs, à notre soleil, dans la pure atmosphère d'un ciel léger qui leur donne la saveur et le parfum.

« Te voici, étranger, dans le plus charmant séjour de la terre, dans le blanc pays de Colone... C'est là qu'au fond des vertes vallées des nichées de rossignols chantent toujours de leur clair gosier dans le sombre lierre, sous la feuillée impénétrable, chère à Bacchus, où les arbres chargés de fruits n'ont rien à craindre du soleil ni du vent glacé

des tempêtes. C'est là que, dans son joyeux délire, Dionysos aime à errer, accompagné par ses nourrices divines. — Là fleurissent, chaque jour, sous la céleste rosée, les belles grappes du narcisse, antique couronne des deux grandes déesses, et le safran à la couleur d'or; là, les sources, toujours éveillées, du Céphise donnent une eau intarissable, qui, sans trêve, en toute saison, court légèrement à travers la plaine, pour arroser de son flot pur le sein fertile de la terre; là se plaisent aussi les chœurs des Muses, et, avec elles, Aphrodite aux rênes d'or. »

Vous avez reconnu, jeunes élèves, malgré l'insuffisance de la traduction, le beau passage que Sophocle lut à ses juges, quand il eut à se défendre contre des fils ingrats. Nos humanités n'ont pas besoin d'être défendues, puisqu'elles vivent, en somme, et qu'elles embellissent pour nous la vie. Elles ont été pourtant mises en cause, je ne veux pas dire mises en péril, dans ces dernières années. La querelle des anciens et des modernes s'est rallumée, en passant de la littérature dans la pédagogie où elle a excité de grandes controverses. Nous avons repris, sans la terminer — et quelquefois sans la connaître, — l'enquête laborieuse et contradictoire que les hommes du siècle passé avaient ouverte sur cette grave question, que nous appelons aujourd'hui « la question du latin », mais qui touche à l'intelligence et à l'âme française par tant de côtés. Heureusement nos chères et vieilles humanités ont traversé bien des épreuves et survécu à bien des régimes, non seulement sans y rien perdre de l'attrait qu'elles ont toujours eu pour des esprits délicats, mais sans voir diminuer l'ascendant légitime et nécessaire qu'elles doivent exercer sur une démocratie comme la nôtre, où le peuple même souffre plus de son ignorance que de sa misère, où l'école est jalouse du collège, non pas à cause de la différence des bancs, mais à cause de la différence des livres, et où la passion de l'égalité du savoir n'est qu'une dernière étape de l'affranchissement et une dernière forme de l'émulation des intelligences.

On prétend que la démocratie n'aime pas les humanités, qu'elle n'aspire qu'à se passer d'elles un jour ou l'autre. On ne voit pas — et l'expérience a été faite — par quoi elle les remplacerait. Ce qu'on peut dire, sans entrer plus qu'il ne convient dans la politique, c'est que le jour où la démocratie deviendrait chez nous niveleuse et illettrée au point de reprendre à son compte le paradoxe farouche de J.-J. Rousseau contre le progrès des sciences et des arts ; où, sous prétexte d'utilité, l'État n'aurait de souci et de budget que pour un enseignement primaire et professionnel, et, sous couleur d'égalité, mais d'une égalité mal entendue, rejetterait comme entachées d'aristocratie les études classiques qui mènent aux professions libérales ; le jour où, à force de répéter que le maître d'école de... là-bas a gagné de grandes batailles, on en arriverait à conclure que c'est le professeur de belles lettres qui les a perdues, et où la peur d'un mal, celui d'avoir trop de bacheliers, nous conduirait dans un pire, celui de former trop de contremaîtres ; le jour enfin où cette démocratie, pratique et bornée, tout occupée du terre à terre de la vie, traiterait les humanités de luxe stérile, son positivisme semblerait si bas et sa conception de la société serait si étroite que ni l'un ni l'autre, croyez-moi, ne sauraient durer bien longtemps.

*
* *

La démocratie française a une notion plus saine de ses devoirs et une idée plus fière de sa mission. Elle n'a pas pour objet d'abaisser le niveau, mais d'élever la moyenne et d'étendre l'activité des intelligences ; elle tient compte de toutes les aptitudes et de toutes les vocations; elle laisse à chacun son rayon dans la ruche ; elle sait que le miel est en commun et que l'effort individuel contribue, d'une manière directe ou détournée, au bien-être et à l'ornement de la société. Les études classiques ne lui sont ni étrangères, ni indifférentes. Elle veut sans doute, et justement, qu'on apprenne d'abord dans nos collèges à connaître et à aimer la langue maternelle et la littérature nationale ; elle veut aujourd'hui qu'on apprenne plus et mieux qu'autrefois les langues vivantes — une surtout ; mais elle demeure fidèle à l'esprit de la Renaissance. Elle persiste, guidée en cela par son instinct et avertie par son histoire, à voir dans les langues mortes le vocabulaire le plus expressif des idées les plus nécessaires à la race humaine, et, dans les anciennes littératures, le dépôt merveilleux de tout ce que le génie humain, en sa première fraîcheur, a produit de plus fier et de plus charmant.

On dirait que l'âme française, cette âme délicate et passionnée, a gardé l'émotion du ravissement qui la saisit quand l'antiquité retrouvée lui apparut et qu'après le long et douloureux enfantement du moyen âge la Grèce lui chanta son chant de nourrice, pour l'éveiller à la vie et à la lumière. Alors la pensée humaine se sentit plus libre et plus joyeuse ; l'art devint plus hardi et plus heureux. En même temps les bonnes lettres portèrent le fruit qu'elles portent toujours dans les sociétés et dans les individus, quand on ne se contente pas de les goûter à la légère, comme une distraction aimable, mais qu'on se pénètre de leurs leçons. Ces charmeuses d'esprits élargirent les âmes; elles donnèrent aux énergies un ressort plus vif et firent prendre à l'homme une idée plus haute de ses destinées. La scolastique tomba, décidément ; le *trivium* et le *quadrivium* cédèrent la place aux humanités ; la vieille Sorbonne, rajeunie et transformée, ne songea plus à ergoter sur les mots et se mit à raisonner sur les choses ; le collège trilingue ou collège de France inaugura les méthodes et les recherches de la science véritable. Un de nos « anciens », le principal du col-

lège de Coqueret, Jean Dorat, guida « la Brigade » au « Parnasse » et « les neuf belles Fées », les douces Muses, emmenèrent les jeunes gens dans leurs bois sacrés. La bonne semence leva de toutes parts dans le champ, ainsi retourné, du travail humain. Le beau et le bien furent annoncés par la voix des poètes et des philosophes d'autrefois à l'humanité nouvelle. Notre France eut conscience de sa tâche dans le monde. Héritière des civilisations disparues, elle redemanda son héritage, montra ses titres et renoua la chaîne brisée des traditions. Elle n'avait été, pendant le moyen âge, qu'une pauvre glaneuse, courbée sous le poids de son labeur et faisant à peine de quelques épis une gerbe que le malheur des temps l'obligeait souvent à interrompre ou à cacher. Elle voulait, elle venait, à son tour, faire une récolte plus riche et plus généreuse pour le monde tout entier, ce monde moderne — qui lui doit beaucoup. Elle venait vendanger après Athènes et moissonner après Rome. Les belles-lettres, les bonnes lettres avaient reparu : l'humanité allait revivre.

Le progrès, messieurs, — et par là j'entends moins l'abaissement des sommets que la suppression des abus, la diffusion du bien-être que celle des lumières, et la répartition plus égale des charges ou des jouissances de la vie que la marche toujours plus libre et l'essor toujours plus haut de l'humanité — le progrès, dis-je, en son vrai sens, se perpétue à travers les âges. C'est le vers du grand Lucrèce,

Et quasi cursores vitai lampada tradunt.

Oui, nous sommes des coureurs qui portent un flambeau, et, depuis que le monde est parti d'une origine inconnue pour aller à des fins mystérieuses, les meilleurs de nous travaillent, rêvent et agissent à cette lumière. La Grèce, la première, a couru le stade et entraîné derrière elle le génie humain. Ses légendes même et ses fables, dont le symbolisme est si expressif, ont égayé l'enfance du monde et son « Aurore aux doigts de rose » a ouvert pour nous la porte des beaux songes. Elle a réjoui les premiers hommes pour les mieux instruire, et, peu à peu, elle les a façonnés en leur souriant. D'Homère à Eschyle, elle leur a donné une morale plus pure, des lois plus justes et plus clémentes, un art plus accompli, et, pour tout dire, une vision plus noble ou plus heureuse de la vie ; elle leur a fait aimer davantage « la douce clarté ». Quand les Barbares fondirent en nuée sur elle, de leur Asie, ce troupeau d'esclaves trouva aux Thermopyles un petit peuple dont le chant de guerre était un hymne au Dieu du jour, un cri d'allégresse et de fierté que la Grèce poussait, debout et armée, dans la sérénité de sa force et de son droit. Et bientôt, lorsque le courrier de Marathon vint tomber, hors d'haleine, devant la foule, une palme verte dans la main, en criant : Victoire, cette victoire d'une poignée de héros n'était pas seulement le triomphe individuel de l'intelligence sur le nombre, ni le triomphe national de l'hellénisme sur l'Orient, c'était vraiment une des dates glorieuses de la civilisation humaine, la supériorité d'un type plus parfait de l'homme sur des races inférieures ou dégénérées, et la déroute de la barbarie sous les murs d'Athènes.

Après avoir défendu la patrie et les dieux contre l'invasion étrangère, la Grèce, plus artiste et plus cultivée que le reste du monde, lui transmit le meilleur d'elle-même, en lui apportant, à chaque saison, de nouveaux chefs-d'œuvre. Ces chefs-d'œuvre, jeunes élèves, vous sont familiers ; vous avez pour eux, j'en suis sûr, la piété filiale et l'admiration reconnaissante que nous ressentons et que nous partageons avec vous. Vos professeurs d'humanités vous ont appris à aimer cette littérature incomparable. Vos professeurs d'histoire vous ont dit quel avait été le rôle particulier de l'hellénisme dans le travail commun de la civilisation et son apport, le plus précieux et le plus riche de tous, dans le progrès. Vous savez comment, l'heure venue, Rome a remplacé Athènes ; comment la ville « couronnée de violettes », une fois son œuvre accomplie, légua son exemple et sa tâche à une nation plus jeune et d'abord plus rude dont elle corrigea l'âpreté, sans amollir sa vigueur, et qui rayonna, elle aussi, sur l'ancien monde ; enfin comment, après des siècles de grandeur, l'empire romain fut envahi, la dépouille de Rome devint le butin des peuples, et de nouveaux barbares, c'est-à-dire de nouveaux ignorants, sortirent de la forêt ou accoururent du steppe, campèrent, en songeant, sur des ruines dont la majesté les étonnait, puis, se mêlèrent aux vaincus, connurent la douceur de vivre sur un sol plus hospitalier, prirent des habitudes plus délicates, essayèrent de parler une langue plus polie, et, insensiblement, se laissèrent apprivoiser par leur conquête avant de se convertir à l'humanité.

*
* *

Ainsi Athènes et Rome ont été les institutrices du passé. Elles ont répandu l'une et l'autre dans les esprits et dans les consciences de nos devanciers les principes absolus qui sont aujourd'hui encore le fond de la vie. Chaque individu a son caractère propre qui le distingue de ses semblables ; mais, poussé trop loin, son développement individuel et original le conduit en morale à l'égoïsme et en art à l'étrangeté. Chaque nation a également son type particulier et distinct qui tranche sur les traits essentiels de l'espèce humaine ; mais il y a et il faut qu'il y ait entre toutes les nations un air de famille. Les lettres anciennes rendent aux intelligences diverses ce service commun de les envoyer à une même école et de les initier à la connaissance d'une même manière ; elles façonnent les nations civilisées sur un modèle, et, comme on dit en sculpture, sur un « canon » idéal ;

elles habituent, en un mot, l'individu et le peuple qui veulent vivre en harmonie avec les êtres d'une même nature, l'un dans le groupe social qui l'environne, et l'autre dans le canton de l'univers où il est placé, à se reconnaître avant tout, citoyens du monde, pour former entre eux la Cité universelle qui ne devrait être, au dire des philosophes, qu'une « société d'amis ». Sans tomber dans un cosmopolitisme toujours dangereux, quand il est excessif, et qui serait aujourd'hui coupable, nous devons tous, en dehors de notre personne et de notre race, avoir en vue le bien de notre espèce et enrichir le patrimoine de l'humanité. Si aucun peuple n'a mieux mérité d'elle que notre peuple, c'est que « la douce France » avait puisé de bonne heure à deux sources pures : l'antique sagesse, qui disait à l'homme : *Connais-toi toi-même* pour exalter son énergie individuelle, en lui apprenant à l'appliquer, et l'Évangile qui a dit aux hommes : *Aimez-vous les uns les autres.* C'est que les grands anciens, pour me borner à eux, avaient été nos premiers maîtres dans l'art de penser et dans l'art de vivre ; c'est qu'ils avaient instruit notre peuple à être plus sociable et plus dévoué, aidé notre langue à être plus expansive et plus polie, porté notre littérature à devenir la littérature néo-classique des honnêtes gens, incliné notre esprit à être plus large, et disposé notre activité tout entière à la bonne humeur et à la générosité, qui sont, je crois, notre caractère, et qui expliquent l'influence, légère ou sérieuse, de notre pays.

***

Telles sont nos raisons légendaires et traditionnelles de tenir, dans notre éducation nationale, aux humanités. Une connaissance, même imparfaite, de notre littérature, et une revue, même rapide, de notre civilisation suffiraient à nous démontrer, si besoin était, que ces raisons n'ont pas cessé d'être valables. Il y en a d'autres, tirées non plus de l'histoire générale, mais de notre histoire présente et de l'état de la société contemporaine, sur lesquelles on me permettra d'insister brièvement.

***

La *démocratie utilitaire* accuse nos études classiques d'être inutiles; elle leur reproche de ne répondre et de ne servir à rien de matériel et d'immédiat. A coup sûr, nos études ne sont ni techniques ni professionnelles; elles n'ont jamais fourni à personne, directement, ni un métier ni un outil. Mais peut-être ne sont-elles pas faites pour cela. Entendons-nous d'abord sur ce terme d'utile. Si vous ne cherchez que le profit dans l'instruction, l'alphabet même ne sera pas de première nécessité; il est moins indispensable de savoir ses lettres que de gagner son pain. Quand Rousseau donnait une varlope à son Émile et que Condillac faisait bêcher un carré de terre au prince de Parme — dans ses récréations, — ce n'était pas simplement pour apprendre à l'un la menuiserie et à l'autre le jardinage. Émile et le prince de Parme ne sont que des ouvriers amateurs. Mis à leurs pièces, je doute qu'ils eussent vécu de leur travail. Nous faisons de vous, jeunes élèves, des apprentis d'une autre sorte, des apprentis au métier d'homme et à l'état de citoyen. « Regrettons nos anciens collèges », écrivait Joubert au grand-maître de l'Université, M. de Fontanes, quand il protestait à son heure (juin 1809) contre « l'utilitarisme », — le terme n'était pas encore inventé, mais la chose commençait à l'être, — « regrettons nos anciens collèges! C'étaient véritablement de petites universités élémentaires. On y recevait une première éducation très complète, puisqu'on en sortait capable de devenir, par ses propres efforts et par ses seules forces, tout ce que la nature voulait.... » Et il ajoute, dans cette lettre trop peu connue, qui est un chef-d'œuvre de saine pédagogie : « On enseignait un peu de tout,... on faisait résonner la touche de toutes les dispositions. On déterminait tous les esprits à se connaître et tous les talents à éclore. » Les fins de l'enseignement classique n'ont pas changé. Il est toujours aussi impossible, dans une société bien faite, de supprimer les professions libérales, et il ne paraît pas désirable de les restreindre; il n'est pas moins malaisé d'interdire à des citoyens inoccupés, mais paisibles, qui veulent continuer leurs études après le collège, le loisir intelligent et les bonnes lectures. Ne servons-nous donc pas à ouvrir des carrières honorables, que je n'ai pas besoin d'énumérer, ou à ménager aux récréations de la vie le plus utile et le plus agréable des passe-temps? Je veux bien que les professions libérales soient le luxe des démocraties, mais ce luxe est légitime et profitable. C'est dans la bourgeoisie instruite et lettrée que la démocratie recrute le plus souvent ses hommes publics; et ces bourgeois, qui peuvent être d'excellents démocrates, dont la plupart sont issus du peuple avant de sortir de la foule, ne sont pas ceux qui ont fait la plus mauvaise figure au gouvernement de ce pays. Nos études, vous le voyez, peuvent mener à tout, si elles ne suffisent à rien. Je me trompe : elles se suffisent à elles-mêmes, elles font les sages, qui sont plus nécessaires aux démocraties que les emportés, et les modestes, qui valent mieux que les suffisants. On peut craindre qu'un démocrate utilitaire ne soit un ignorant ou un fanatique et n'en vienne à croire que tout ce qui ne lui sert pas ne doit servir à aucun de nous. Un démocrate libéral et cultivé, que l'esprit des bonnes lettres et le souvenir des républiques anciennes auront formé, sera, en son genre, plus « classique ». Il voudra vivre dans une société polie, aimable et ornée, où l'utilité n'aura pas le dernier mot, et qui fera toujours une place choisie au superflu nécessaire dont « l'honnête homme » de tous les temps et de toutes les républiques ne peut se passer.

On habiterait moins volontiers dans une *démocratie* trop *égalitaire* qui se réduirait aux « arts inférieurs » en déterminant la hiérarchie du savoir et en humiliant nos études. C'est une très belle chose que l'égalité, quand ce n'est pas la plus vilaine des choses, une des revanches de la paresse ou une des rancunes de l'envie. L'égalité des conditions est une chimère ; celle des intelligences serait un malheur public, si elle n'était pas condamnée par la nature et par la raison à rester une utopie jalouse ou un paradoxe charitable, mais décevant. Je constate avec joie que les études classiques développent en nous la finesse, ou, si vous voulez, la fierté intellectuelle et la délicatesse morale qui élèvent l'âme des peuples libres et qui sont la noblesse des démocraties. Il est bon, il est juste, il est urgent, que l'enseignement demeure étagé, comme il l'est chez nous à l'heure présente et que l'instruction continue à être non pas intégrale, mais proportionnée. Ce serait la plus plate des sociétés qu'une démocratie envieuse qui frapperait d'ostracisme ce qui s'impose à la multitude, en la dépassant, et qui abolirait les différences parce qu'elle aurait peur des exceptions. Dans une fin de siècle positive et acharnée, où la concurrence vitale stimule tant d'appétits et soulève tant de convoitises, mais où, précisément à cause de cela, les premiers rangs reviennent de droit aux plus capables, nos études classiques ne doivent pas tomber en discrédit ni être tenues en suspicion parce qu'elles créent une élite, et qu'elles lui confèrent, sans mépris et sans préjudice pour la masse, des prérogatives. Les diplômes sont des brevets ; certaines études, certains concours sont des garanties. Ne supprimons pas et ne confondons pas les adjectifs, en matière d'enseignement. Sans attribuer à l'enseignement classique, proprement dit, un droit d'aînesse injurieux, sans reduire à un rôle trop inférieur l'enseignement spécial, si utilement et si énergiquement relevé dans ces dernières années, maintenons cependant à chacun d'eux, comme on l'a fait, le nom et la place qui leur conviennent. C'est le plus sûr moyen d'encourager — et de distinguer — les aptitudes ; c'est la digue la plus forte contre les empiétements de la fausse égalité.

La *démocratie scientifique*, celle qui aime à se nommer ainsi, parce qu'elle préfère — et oppose — les sciences aux humanités, a des arguments plus spécieux contre ce qu'elle appelle, un peu trop dédaigneusement, à mon gré, la littérature. J'ai consulté sur ce sujet, où je risquais d'être incompétent, un jeune savant de mes amis, un électricien très pratique et très littéraire, qui m'a renseigué. Voici sa réponse, que je vous livre à peu près textuellement et que je soumets en toute humilité à la Faculté des sciences. « L'enseignement classique exerce chez nous la plus heureuse influence sur l'enseignement scientifique qu'il a toujours fortifié. Il lui a donné d'abord sa méthode, ses habitudes d'exposition et d'analyse. Les savants du XVIIe siècle, Descartes et Pascal, par exemple, étaient des classiques nourris de la philosophie grecque et de sa géométrie. C'est là qu'ils ont puisé, pour le transmettre à l'âge suivant, le sentiment de l'ordre dans les idées, de l'enchaînement des propositions, de la recherche des voies les plus simples et les plus droites pour arriver aux démonstrations persuasives. Les savants du XVIIIe siècle se sont aidés davantage des mathématiques pures (algèbre, calcul différentiel et intégral), mais ils ont gardé les principes qu'ils avaient reçus de leur éducation première. Depuis, tous nos grands savants ont été les disciples de la tradition classique ; Ampère, l'inventeur de la théorie de l'électricité ; Arago, qui a touché à tous les points essentiels de la physique et de l'astronomie ; Fresnel, le créateur de la théorie moderne de la lumière ; Dumas, Pasteur, Berthelot, Joseph Bertrand, d'autres encore, dont la liste serait trop longue, ont été ou sont des classiques, à leur façon. » Et mon initiateur ajoutait : « Nos études classiques ont le privilège d'ouvrir toutes les facultés de l'enfant et de préparer à une maturité féconde celle qui doit un jour absorber la vie. Elles dressent l'imagination, sans lui borner l'espace, sans lui imposer trop tôt les limites de l'enseignement purement scientifique, limité par la matière même ; elles développent et entretiennent le sens de la généralisation qui permet seul au vrai savant de passer d'un groupe d'expériences à leur théorie et d'exprimer par des lois les rapports des choses. Le nom d'Ampère, donné dans le vocabulaire des électriciens du monde entier à l'unité d'intensité des courants électriques, est une sorte d'hommage universel rendu à notre science française et à sa méthode. La science française a en effet ce caractère communicatif, qui est une des qualités de notre race ; la séduction qu'elle exerce sur les étrangers tient à ce que nous sommes, même à notre insu, des classiques, et que, des Grecs à Descartes, de Descartes à nous, il y a une filiation ininterrompue. » — « J'en conclus, terminait ce défenseur inattendu et précieux des études classiques, que tout enseignement scientifique entendu et pratiqué autrement donnera des résultats médiocres — ce que l'expérience a démontré. »

* *
*

Voilà, messieurs, les services que nos études classiques rendent à l'esprit public de la démocratie et de la société française, au développement, heureux pour l'individu et utile pour l'État, non pas des catégories sociales, mais des catégories intellectuelles les plus choisies, bref, à la cause générale du progrès par l'élévation des idées et par l'avancement des sciences.

Une pédagogie, qui n'est pas aussi récente qu'elle le croit, nous propose et nous promet d'obtenir les mêmes effets avec des méthodes plus neuves, mais moins éprouvées. On nous conseille de nous aider des traductions pour connaître les œuvres anciennes, et de recourir aux langues vivantes pour remplacer les

langues mortes. La traduction est un excellent exercice, mais les traductions les meilleures sont des copies bien insuffisantes des chefs-d'œuvre. Une connaissance des grands écrivains qui n'est pas puisée dans les textes originaux ressemble beaucoup à une conversation par interprète. Pour comprendre et pour posséder pleinement l'antiquité, pour être sûr que cette admirable initiatrice nous aura livré son grand secret, il faut un commerce plus étroit et une fréquentation plus intime; il faut avoir approché de plus près les maîtres anciens, s'introduire dans leur vie et habiter avec eux, entendre le timbre de leurs voix, parler leur langue et recevoir, face à face, sans intermédiaires, l'impression directe et personnelle de leur génie. Nous serions des écoliers bien pauvres et bien inhabiles, si nous nous en tenions toujours, au collège et dans la vie, à des traductions. Je suppose que la société moderne adopte et généralise un type d'enseignement, non pas néo-classique, mais pseudo-classique, qui s'en contenterait. Appelez cet enseignement comme il vous plaira : le nom importe peu. On pourra donner aux nouveaux collèges l'étiquette la plus séduisante, on leur prêtera des professeurs de premier ordre, on fera pour eux des traductions qui seront, dans leur genre, des œuvres de génie; les écoles primaires y enverront leurs élèves les plus intelligents et les plus laborieux : nos collèges classiques ne seront ni attristés ni amoindris par le voisinage ; je ne pense pas qu'ils aient à souffrir de la concurrence, ni à redouter la comparaison. Les lettres anciennes et les textes anciens continueront à maintenir nos maisons universitaires sous le patronage, j'allais dire sous l'invocation des maîtres du passé. Ces « artisans » inimitables se laisseront toujours « connaître à leur œuvre »; ils montreront « leurs cellules si bien bâties », comme l'a raconté le fabuliste dans une fable dont je ne prétends pas faire une satire, mais dont je recommande la morale à ceux qui voudraient nous exproprier.

Je la recommande pareillement aux partisans exagérés des humanités modernes. Nous comprenons l'importance et l'extension qu'on a données récemment dans notre pays à l'enseignement et à la pratique des langues vivantes. Les langues vivantes sont nos contemporaines et nos voisines; mais n'oublions pas que les langues et les lettres anciennes sont nos mères. Si les langues vivantes sont nécessaires au trafic des intérêts, les langues mortes servent davantage à l'échange des idées. Il y a entre le génie gréco-latin et le nôtre une affinité, une consanguinité plus longue et plus précieuse que notre commerce d'importation ou d'exportation intellectuelle soit avec nos amis d'outre-Manche, soit avec les étrangers d'outre-Rhin. Les littératures modernes — qu'on appelle aussi les littératures étrangères — sont pour nous moins assimilables et moins productives que les littératures antiques. Leurs œuvres, si originales et curieuses qu'elles soient, n'ont pas le caractère de beauté parfaite et d'intérêt universel que présentent à notre admiration et que proposent à notre étude les chefs-d'œuvre souverains de l'antiquité. L'humanité tout entière admire et réclame le grand Shakespeare ; mais il faut être bien Anglais pour goûter Milton et Shelley comme ils le méritent. Est-on sûr qu'il ne faille pas être né ou avoir séjourné longtemps en Allemagne pour ne pas se sentir quelquefois déconcerté par la pensée allemande ou dépaysé par l'art allemand? Les chefs-d'œuvre classiques nous donnent moins de mal et nous font plus de bien. Leur simplicité nous attire, leur grâce nous retient, leur clarté profonde nous enchante et leur sève monte en nous d'année en année. Celui qui, enfant, les a goûtés, ne veut plus et ne peut plus s'en déprendre. C'est à ces langues mortes qu'il doit la fleur de ses premières admirations, le ravissement de ses premières lectures, l'éducation charmante et forte qui l'a nourri et la substance même de sa vie. « Savez-vous le latin, madame? écrivait Voltaire à Mme du Deffand. Non; voilà pourquoi vous me demandez si j'aime mieux Pope que Virgile. Ah! madame, toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains. Nous ne sommes que des violons de village... »

Notre village est grand, et notre régime ne convient ou ne profite pas à tout le monde. On nous blâme, un peu durement, à mon avis, de garder, sans les instruire, de malheureux écoliers qui n'avaient pas la vocation du baccalauréat et de jeter sur le pavé des grandes villes des bacheliers présomptueux, dont l'ambition a fermenté dans nos collèges. Nous n'abusons personne sur ses aptitudes et nous ne garantissons à personne sa destinée. Ni les dévoyés ni les déclassés ne peuvent nous rendre responsables de leurs mécomptes. Notre Université ne façonne que les bons élèves, comme notre société n'utilise que les bons esprits. On ne doit pas, en stricte équité, les condamner l'une et l'autre sur leurs rebuts et sur leurs épaves. Les bacheliers... en expectative que nos soins et leurs efforts n'ont pu conduire qu'à une déception sont venus à nous et ont habité avec nous malgré nous-mêmes. Nous ne leur avons pas ménagé nos découragements. Nos compositions scolaires, nos distributions de prix, où les ignorants voient récompenser le savoir et les paresseux le travail, sont une école de justice et une occasion de repentir ou de modestie. Tous les Français sont égaux devant le baccalauréat ; l'inégalité des baccalauréats eux-mêmes tend à disparaître, pour ne laisser entre eux que des différences justifiées. Il suffit de les mériter pour les obtenir, mais encore faut-il avoir la taille. Nous ne décernons nos certificats d'études qu'aux plus dignes — riches ou pauvres; nous ne les distribuons pas à ceux qui nous ont payé pension, mais qui n'ont pas pu ou pas voulu faire davantage. Nous refusons les incapa-

cités. La démocratie nous reprochera-t-elle une sélection dont elle est la première à profiter, puisque nos études et nos épreuves classiques n'ont pour objet et pour sanction que d'effacer les privilèges de la naissance ou de la fortune et de favoriser uniquement les intelligences ?

Quant aux déclassés, aux incompris, qui deviennent des insoumis, et pour lesquels nos collèges ne sont pas plus les serres où ils commencent à éclore que les pénitenciers où ils apprennent la révolte, ceux-là, non plus, ne me semblent ni à plaindre ni à craindre autant qu'on le dit. Les études classiques ne sont pour rien dans leur exaltation et l'esprit sérieux de l'Université ne se reconnaît pas dans leurs aventures. Quelques-uns ont commis de mauvais livres, plus déclamatoires que dangereux, où la rhétorique est encore ce qu'il y a de meilleur, et qui n'ont d'effet que sur des têtes faibles ou surexcitées. S'ils ont été réfractaires à la discipline sociale, après avoir été rebelles, dans leur enfance, à la discipline scolaire ; si, quand ils étudiaient l'histoire d'Athènes, la démagogie les a plus attirés que la démocratie ; si Catilina leur a parlé plus haut que Cicéron, ne voyons en eux ni les élèves ni surtout les martyrs des lettres classiques. Les souvenirs de l'antiquité, les exercices, l'émulation, et les triomphes même du collège n'échauffent que les vanités précoces. La masse de nos élèves apprend de nous à mesurer et l'élite à gouverner ses ambitions. L'armée, la petite armée, du désordre ne se recrute pas chez nous. Ce sont les ennemis communs de la démocratie et de l'Université qui font ou qui laissent courir sur nous ces mauvais bruits. Nous imprimons, j'en ai la confiance, aux aptitudes et aux énergies une direction assez libérale et assez ferme, nous leur ouvrons des voies assez larges pour que ceux qui s'égarent et qui se perdent, en sortant de nos mains, une fois livrés à eux-mêmes, soient mal venus à nous imputer leurs dérèglements. Nous les avions formés à devenir de bons citoyens ; nous leur avions dit de compter sur la société, mais sans leur cacher qu'ils devraient, comme chacun de nous, compter avec elle. La démocratie et l'Université les désavouent également dès que le bruit qu'ils mènent les rend scandaleux, et leur désobéissance à la loi commune intolérables. On les avait mis à l'école ; ils ont fait l'école buissonnière : c'est à l'autorité, ou pour mieux dire, à la majorité de veiller sur eux. La bonne renommée des études classiques et la marche de la démocratie régulière n'en sont pas troublées.

* *

Cette défense de nos études, cette appréciation de leur rôle et de leurs bienfaits dans la société contemporaine, ne paraîtront, je l'espère, ni optimistes, ni exagérées à leurs amis. Au vrai, messieurs, pourquoi renier le bien que nous avons fait, et ne pas croire, les premiers, au bien que nous continuons à faire. On nous accusait — autrefois — d'être contents de nous. L'Université, disait un homme d'esprit, passe son temps à se couronner elle-même ; et l'on querellait doucement la vieille Université sur sa routine, qui n'était souvent que l'amour de la grande route, et la peur des fossés plutôt que le respect des ornières. Nous avons bien changé depuis quelque temps. Nous sommes devenus très pessimistes et très alarmistes en pédagogie. Quand nous sommes entre nous, et même devant les étrangers, nous convenons plus volontiers de nos défauts que de nos mérites ; nous faisons un peu trop bon marché de notre passé ; nous nous inquiétons un peu démesurément de notre avenir ; nous voulons tout bâtir, ou rebâtir, sur de nouveaux frais ; nous avons de moins en moins la foi en notre œuvre et la confiance en notre outillage ; pour un peu, nous remettrions à chaque instant en discussion nos programmes, nos méthodes et nos résultats. Prenons garde : on pourrait nous accuser de ne plus savoir nettement où nous allons et de chercher la pierre philosophale. Ne laissons pas dire que les études classiques sont en désarroi. La réforme de 1880 ne les a ni bouleversées ni compromises ; elle les a remaniées, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. « Le respect qui couvre les humanités », écrivait judicieusement un des promoteurs et un des précurseurs de la réforme, Ernest Bersot, « ne saurait raisonnablement s'étendre à tous les procédés pédagogiques qui les accompagnent à un moment. Le temps apporte les uns, il emporte les autres ; l'Université le suit ». Nécessaire dans son principe, irréprochable dans ses intentions et bienfaisante dans la plupart de ses mesures, la réforme a pu prêter à des réflexions diverses, comme toutes les expériences inachevées. Peut-être — pour en parler avec pleine franchise, — a-t-elle été trahie, à l'origine, par l'impatience des innovations et contrariée ensuite par la résistance des habitudes. Le temps, qui est aussi un grand réformateur, nous apportera ses tempéraments. On ne reviendra pas sur les suppressions fatales ; on consentira, ou l'on se résignera de part et d'autre aux accommodements utiles. On évitera surtout de partager l'Université en deux camps, les *classiques* et les... *romantiques*, alors qu'elle poursuit un même but et travaille à une même œuvre, la vigueur et la grandeur de notre éducation nationale. Nous tous, messieurs, qui sommes ici, à des degrés et à des titres différents, les maîtres de la jeunesse française, associons nos efforts et nos espérances. Nous sommes tous les dépositaires d'une tradition qui se continue ; mais nous sommes aussi les fils d'une société en travail et d'une démocratie en mouvement. Défendons-nous, c'est notre droit et notre tâche, de hâter — et même de prédire — la décadence et la chute des humanités. Ne multiplions pas les ruines autour de nous. Soyons, chacun à notre rang et dans notre mesure, de bons ouvriers du progrès. Rendons-

nous justice, nous le pouvons, au lieu de nous décourager et parfois de nous déprécier les uns les autres. Entretenons la foi et renouvelons l'enseignement des lettres classiques. Elles ont servi à l'antiquité pour vivre, à la France pour naître, à la démocratie pour croître ; la civilisation leur a dû ses premières conquêtes ; demandons-leur aujourd'hui d'éclairer et d'embellir encore notre chemin, de paraître toujours aimables et souriantes à ce peuple qu'elles ont nourri et qui perdrait le meilleur de son génie, si elles venaient à mourir — comme une lumière qui s'éteint.....

. .

Monsieur le ministre,

Le grand patriote dont vous avez été l'ami croyait à la vertu des études classiques. Il aimait les bonnes lettres et elles l'aimaient. Son esprit, sans doute, était, comme on l'a très bien dit, « trop ouvert au progrès pour ne pas admettre le concours aussi large que possible des nouvelles méthodes et la nécessité pour les chefs de la démocratie de s'accommoder aux conditions transformées des sociétés modernes ». Mais il avait lu, dans le texte, Homère et Démosthène, Virgile et Tacite, avant de savourer Rabelais, d'admirer Corneille et d'être une des voix les plus retentissantes de notre temps. Il aimait aussi, par-dessus tout, et je cite ses propres paroles « cette France émancipatrice et initiatrice du genre humain, cette France d'une activité merveilleuse et nourrice des idées générales du monde [1] ». Il n'aurait pas souffert, vous le savez, qu'on se désintéressât en notre pays du goût et de la culture des études classiques. Si jamais il les avait crues menacées, il eût refait pour elles le plaidoyer de Cicéron pour le poète Archias, il nous eût adjurés de maintenir chez nous leur droit de cité aux lettres anciennes, de ne pas toucher à ce patrimoine national, de ne pas renier l'âme française en abandonnant cette portion de notre héritage. Lui qui ne pensait qu'au relèvement de la patrie, il eût protesté contre cette autre diminution de notre frontière, et personne n'aurait osé parler après lui pour nous proposer de vivre dans une démocratie chétive et rapetissée, qui se rabaisserait jusqu'à méconnaître les lois les plus nobles et à tarir les sources les plus pures de la vie.

HENRI CHANTAVOINE.

(1) *Discours et plaidoyers politiques*, t. III.

AMÉRIQUE DU SUD

La Guyane et l'Amazonie

I.

LA GUYANE.

Le grand ouvrage de M. Henri Coudreau sur la Guyane (1) a été l'objet de toutes les récompenses officielles auquel un livre peut prétendre. C'est, en effet, le fruit d'observations longues, patientes, courageuses. Les explorations de Stanley sur les bords du Congo sont superficielles, comparées à celles de notre voyageur sur les rives des Amazones, de l'Uaupès, du Rio-Negro, du Rio-Branco et de tous leurs affluents. Parti à l'âge de vingt et un ans avec le feu sacré des missions scientifiques, M. Coudreau a passé cinq années consécutives au milieu des Indiens demi-sauvages, occupé à dresser des cartes, à recueillir des renseignements sur le pays et aussi à répandre, à faire aimer le nom de la France. Son bagage de retour se compose de la plus grosse masse de notes qu'un homme puisse rassembler. Des villages de quatre huttes (cela s'appelle des villages dans ces contrées presque désertes) y ont leur nom inscrit, avec une description quelquefois détaillée. C'est un itinéraire admirable pour tout voyageur à venir qui voudra marcher sur ses traces. Mais aussi ces volumes sont pour le grand public, qui n'est ni géographe ni savant, qui ne sait point les langues et dialectes tucano, ouapichiane, macouchi, ouayeque, ou même le portugais, un peu difficiles à lire. Il faudrait que l'auteur pût d'abord prêter au lecteur sa science, sa patience et son courage.

Toutefois il est un point sur lequel, en s'adressant au public français, M. Coudreau se trouve de suite à l'unisson avec lui : c'est le patriotisme. Quel bel amour du pays! quel zèle ardent pour son développement colonial! A cet égard, il a cent fois raison ; il ne s'agit pas, en effet, de savoir si les Français ont été dans le passé d'habiles et d'heureux colonisateurs : la question est controversée, par conséquent controversable ; il s'agit seulement de bien établir qu'ils sont et seront forcés de l'être, dans le présent et dans l'avenir. C'est là aujourd'hui une condition d'existence pour toutes les grandes nations, et quiconque travaille à mettre son pays en état de la remplir fait acte de bon patriote.

Mais chaque voyageur a le droit, en matière de colonies, d'avoir ses prédilections. Il convient même qu'il en ait, car c'est dans ce sentiment qu'il trouve une partie de sa force. Celles de M. Coudreau sont

(1) *Études et voyages en Guyane et en Amazonie*, par M. Henry Coudreau. — 2 vol. grand in 8°, avec atlas. Paris, 1887. Challamel.

toutes pour la Guyane. Il déplore presque notre conquête du Congo, notre établissement au Tonkin : la Guyane l'a pris tout entier. Ses magnifiques forêts l'ont séduit, et il en arrive à se persuader que si elle a dévoré tant de Français, si aucune de nos fondations n'y a été prospère et durable, c'est uniquement la faute de son gouvernement.

Hélas! nous l'avons connu aussi, cet enthousiasme, cette confiance en l'avenir qu'inspirent à première vue les richesses naturelles de la région des tropiques! Transporté à vingt et un ans — l'âge même de M. Coudreau — dans une des plus belles Antilles, nous avons rêvé, nous avons commencé à réaliser même la création de grandes propriétés. C'est si tentant, ces belles terres d'alluvions, profondes de quatre, de six, de dix mètres, où il suffit, comme on dit, de planter un manche de parapluie pour qu'il pousse un grand arbre! C'est si beau, ces forêts dont presque tous les bois sont des bois durs de construction maritime ou d'ébénisterie! En ce temps-là, dans l'île féconde et charmante de Puerto-Rico, on nous offrait 3000 hectares d'un sol paradisiaque pour 50 000 francs à peine. Mais bientôt ce qui était encore possible dans les colonies espagnoles ne le fut plus dans les colonies françaises : l'émancipation des noirs vint rendre impraticables les grands travaux de défrichement. Tout au plus put-on continuer à grand'peine la culture des terrains déjà mis en valeur.

Oui, quel est le Français jeune, intelligent, doué de l'honnête ambition du travail, qui, transporté au milieu de ces richesses, ne croie d'abord qu'il n'a qu'à se baisser pour les ramasser? Tous ont partagé cette illusion. Elle a entraîné, depuis trois cents ans, des milliers d'hommes à la mort. Les Français surtout, parce qu'ils ont plus d'imagination que les autres peuples, en ont été plus particulièrement victimes. Comme ils ont toujours été portés à imputer au gouvernement leurs mécomptes, ils s'en sont pris de l'insuccès, tantôt au mode d'encouragement adopté, tantôt à la loi coloniale. La vérité est que cet insuccès était dans la nature des choses : il n'y a point sous les tropiques de terres fécondes si elles ne sont arrosées par le débordement des rivières, ou tout au moins très basses; et si les terres sont basses et arrosées, l'homme blanc n'y peut être laboureur : à peine peut-il y vivre, même en s'abstenant de travail. M. Coudreau se plaint amèrement de l'état passé et présent de notre colonie de la Guyane. Il est bien vrai — tous nos marins et tous nos voyageurs le constatent — qu'elle est la moins prospère et la moins avancée de toutes celles que nous possédons; les cultures vivrières y sont si peu développées, que nos fonctionnaires et nos officiers d'infanterie de marine, s'ils veulent manger un chou, font sagement de le faire planter; un gigot de mouton se paye vingt-cinq francs, et, sans les bœufs qu'on fait venir des bords de l'Orénoque, la ville de Cayenne mourrait de faim. Il est bien vrai que des travaux préparatoires, c'est-à-dire la construction de routes, l'établissement ici de drainages, là de canaux d'irrigation, seraient chose très désirable; mais qui les fera, ces travaux? Il faudrait des légions d'hommes, et ces légions, qui les nourrirait? qui les payerait? Qu'à Panama, le canal rémunère un jour ses actionnaires, son grand trafic international peut le faire espérer. Mais ailleurs?

Le reproche fondé que l'on peut faire à notre système colonial dans la Guyane est celui-ci : les Français ont eu le tort de ne pas utiliser plus qu'ils ne l'ont fait l'élément indigène. Sans doute les Indiens de la Colombie, du Venezuela et des Guyanes, qui sont des Caraïbes, ne sont pas aussi maniables que les Indiens des bords du Pacifique; mais les Espagnols, les Hollandais et les Anglais ont su s'en servir. Les Brésiliens en font de même avec ceux des rives des Amazones : nous, nous avons voulu traiter les Galibis un peu comme les Yankees traitent les Peaux-Rouges. Cela a été une grande faute : les Européens ne peuvent rien sous la zone torride sans le concours soit des nègres esclaves, soit des indigènes. Puisque, très heureusement, l'esclavage n'existe plus sur le territoire français, nous n'avons pas le choix : ces indociles Galibis sont nos auxiliaires indispensables.

Mais, pour employer l'élément indigène, en tout pays une condition est nécessaire : c'est le secours de la propagande et de l'influence religieuse. Que le gouvernement métropolitain soit clérical ou anticlérical, que les fonctionnaires coloniaux soient croyants ou incroyants, il faut en prendre son parti : on ne fait rien de la terre, dans l'Amérique du Sud, sans l'aide des Indiens, et rien des Indiens sans les prêtres. Les Espagnols et les Portugais n'ont avancé que grâce à eux dans la vallée des Amazones, et c'est grâce à eux qu'ils s'y sont maintenus. Nous avions un moment eu même fortune : les jésuites français nous avaient défriché le terrain. C'est quand ils furent expulsés par Louis XV que notre colonie de Guyane fut, sinon politiquement, du moins matériellement perdue.

*
* *

M. Coudreau a divisé l'histoire de la Guyane en sept périodes, qu'on pourrait plutôt appeler sept tentatives manquées de colonisation : la première est marquée par la recherche du fabuleux Eldorado; la deuxième, par les expéditions successives de la Ravardière, de Poncet de Bretigny, de Royville, de la Barre, qui tous, soit pour le compte du roi, soit pour celui des marchands de Rouen, essayèrent de fonder des établissements dans la Terre Promise. Comme ils n'avaient pour auxiliaires que des vagabonds et des aventuriers, tous périrent après avoir vu l'insubordination, la paresse et la débauche anéantir leurs premiers efforts,

Nous avons vu cette histoire se reproduire ailleurs, il y a quelques années, avec l'expédition de Raousset-Boulbon.

La troisième période commence en 1674, avec l'annexion de toutes les colonies au domaine de la Couronne et en même temps avec les explorations scientifiques et la colonisation méthodique de nos possessions lointaines. Colbert fit en quelques années dans la Guyane ce qu'on n'y avait pas fait en cent ans. Il ne dédaigna pas d'employer le travail esclave, et surtout il utilisa les forçats : dix ans après, la colonie était créée. Cayenne bâtit sa première église et, malgré des luttes fréquentes avec les flibustiers qui pendant un siècle infestèrent la mer des Antilles, elle ne cessa de se développer plus ou moins rapidement jusqu'à l'année 1764. Ce fut l'expulsion des jésuites qui, à ce moment, ruina la Guyane : « Les dix mille Indiens qu'ils avaient amenés à nous et habitués au travail, la race métisse qui se formait, les belles exploitations de l'Oyapock, tout cela disparut et retourna à la forêt vierge. La colonie perdit les deux tiers de ses habitants et plus de la moitié de son commerce. » En ce temps-là — c'était le fruit de l'initiative de Colbert servie par quelques jésuites, — la Guyane produisait « quatre fois plus de roucou, trois fois plus de cacao, douze fois plus de coton, deux fois plus de sucre » qu'aujourd'hui. Les Indiens des réductions faisaient les deux tiers du travail; « Cayenne était populaire en France et l'Académie s'occupait des Galibis ».

Ce fut Choiseul qui sacrifia la colonie : comme le dit M. Coudreau, le cri de Brissot : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » n'est pas aussi nouveau qu'on le pense : à ce moment, le « principe » était de ne point se servir des jésuites. On revint à l'idée de colonisation et d'exploitation par des bandes d'aventuriers. On reprit la tradition des Ravardière et des Poncet, des Royville et des La Barre; on réédita sous une autre forme la légende de l'Eldorado : les cadets de famille qui s'embarqueraient pour la Guyane deviendraient, sur les bords de l'Oyapock et de l'Approuague, des Amazones et du Maroni, seigneurs de vastes provinces; leurs compagnons se partageraient la culture et seraient leurs vassaux. M. Coudreau blâme ces projets de colonisation féodale; mais pouvait-on alors, dans le public, concevoir autrement les choses? On y allait comme à une fête, dit-il; et il rapporte d'après Pitou une plaisante anecdote qui montre bien l'esprit d'ignorance et de folie qui présidait à ces entreprises :

« Un homme entre deux âges, marié ou non, vend son bien, arrive à Rochefort pour s'embarquer et veut choisir une compagne de voyage. Il rôde dans la ville en attendant que le bâtiment mette à la voile. A onze heures, une jeune cuisinière vient remplir sa cruche à la fontaine de l'hôpital. Notre homme la lorgne, l'accoste, lui fait sa déclaration : — Ma fille, vous êtes aimable, vous me plaisez; nous ne nous connaissons ni l'un ni l'autre, mais ça ne fait rien. J'ai quelque argent, je pars pour Cayenne; venez avec moi, je ferai votre bonheur. — Il lui détaille les avantages promis et se résume ainsi : Donnez-moi la main; nous vivrons ensemble. — Mais, monsieur, je veux me marier. — Qu'à cela ne tienne; venez. — Je le voudrais bien, monsieur, mais mon maître va m'attendre. — Eh bien, ma fille, mettez là votre cruche et entrons dans la première église. Vous savez que nous n'avons pas besoin de bans; les prêtres ont ordre de marier au plus vite tous ceux qui se présentent pour l'établissement de Cayenne. » — Ils vont à Saint-Louis; un des vicaires achevait la messe de onze heures; les futurs se prennent par la main, marchent au sanctuaire, donnent leurs noms au prêtre, sont mariés à l'issue de la messe et s'en retournent faire leurs dispositions pour le voyage. La cuisinière revient un peu tard chez son maître et lui dit en posant sa cruche : — Monsieur, donnez-moi, s'il vous plaît, mon compte. — Le voilà, ma fille; mais pourquoi veux-tu t'en aller? — Monsieur, c'est que je suis mariée. — Mariée! et depuis quand? — Tout à l'heure, monsieur, et je pars pour Cayenne. — Qu'est-ce que ce pays-là? — Oh! monsieur, c'est une nouvelle découverte; on y trouve des mines d'or et d'argent, des diamants, du café, du sucre et du coton, et dans deux ans on y fait sa fortune. — C'est bien, ma fille; mais d'où est ton mari? — De la Flandre autrichienne, à ce que je crois. — Depuis combien de temps avez-vous fait connaissance? — Ce matin, à la fontaine; il m'a parlé de mariage, nous avons été à Saint-Louis, M. le vicaire a bâclé l'affaire et voilà mon extrait de mariage. »

L'aventure eut la fin qu'elle devait avoir. Les noms de Turgot (le chevalier, frère du futur grand ministre), de Champvallon, de Préfontaine, de Béhague sont associés au souvenir d'un désastre sans pareil. On s'établit dans la plaine basse et fertile de Kourou. Pendant le premier mois les émigrés n'eurent pas trop à souffrir. Ils avaient des provisions et des toilettes. Des dames à robes traînantes et des messieurs en perruque se promenaient là comme dans le jardin du Palais-Royal. Mais dans les quinze mois qui suivirent, douze mille malheureux moururent de misère et de maladies. Les convois se succédant, l'encombrement se produisit, les provisions s'épuisèrent. Les premiers arrivés, déjà ennuyés, découragèrent les nouveaux venus. Personne ne voulut travailler. On ne construisit plus de cases, on ne défricha plus, on ne cultiva point. Commençant à entrevoir toute l'étendue de la folie qu'ils avaient faite, les émigrants, assis sur les roches de Kourou, regardaient en pleurant du côté de la France. L'hivernage arriva, la fièvre sévit, et avec elle la famine. Les moribonds, éperdus, ne respectèrent plus aucune autorité. Le désordre, le désespoir, bientôt l'assassinat, le vol, le jeu, la mendicité, la prostitution, des cas de cannibalisme vinrent mettre l'horreur à son comble. Tous moururent ou presque tous; ils étaient 12 000. A cette époque, dit M. Cou-

dreau, la colonie de Guyane avait déjà coûté à la France 30 000 hommes et 100 millions.

Toutefois le gouvernement français ne se découragea point. Il envoya deux hommes, l'administrateur Malouet et l'ingénieur Guizan, qui reprirent l'œuvre de Colbert. Cette œuvre consistait surtout à faire cultiver les terres basses par des noirs. La colonie retrouva une prospérité relative. Mais bientôt le principe fameux : « Périssent les colonies », etc., fut proclamé avec un fracas nouveau et il eut promptement son effet : pendant huit ans la colonie cessa de produire. Le citoyen Jeannet-Oudin, envoyé par la Convention, se chargea de substituer la guillotine à la houe. C'est cette période de huit années que M. Coudreau appelle la quatrième époque de l'histoire de la Guyane. En 1802, l'esclavage fut rétabli; puis les jésuites retournèrent dans leurs anciennes réductions; une femme, Mme Javouhey, supérieure des religieuses de Saint-Joseph de Cluny, fonda des établissements prospères, et enfin, malgré bien des difficultés, la colonie de Guyane retrouva un peu de vie. Les difficultés étaient dues surtout à l'incertitude des limites. Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, Anglais, Hollandais, Portugais s'étaient tous arrondis à nos dépens. La république américaine de Venezuela était ensuite venue prendre sa part du territoire de notre colonie. Comme nous n'avions pas réussi à la mettre tout entière en valeur, elle semblait devoir appartenir au premier occupant. Aujourd'hui encore la possession de la moitié au moins de la Guyane est en litige : ici, entre la France et la Hollande; là, entre le Brésil et la France; ailleurs, entre l'Angleterre et le Venezuela; ailleurs encore, entre le Brésil et l'Angleterre. Comment, dans ces incertitudes, des colons auraient-ils osé s'établir?

La révolution de 1848 affranchit de nouveau les esclaves. Encore une fois le travail cessa. Toutefois le mal eût pu n'être pas irréparable : il eût suffi de savoir mettre en œuvre la force indigène. Mais une crise bien plus redoutable que les précédentes était réservée à la Guyane : le second empire fit de Cayenne une colonie pénitentiaire. C'est là l'effet d'un préjugé, sans doute, mais enfin ce préjugé existe : une colonie pénitentiaire ne devient pas aussi aisément qu'une autre une colonie d'honnêtes gens.

Il semblait que la coupe de misère fût épuisée pour la Guyane ; point du tout : quatre ans après, on y découvrait l'or. Des mines d'or, c'est la ruine de l'agriculture. C'est un temps court de richesse suivi d'une longue pauvreté; il n'y a que des Anglais ou des Yankees qui puissent supporter un pareil désastre : trouver de l'or sous ses pas! Du fer, de la houille, même du cuivre, à la bonne heure! Voilà une source de prospérité permanente. Mais de l'or, dont les applications sont si réduites, qui n'est qu'un signe d'échange! Échange de quoi, quand on ne produit plus rien? La démoralisation des travailleurs est le fruit le plus sûr de ces trouvailles. Voilà trente-trois ans qu'on exploite les placers de la Guyane, et il y en a probablement pour une dizaine d'années encore. A quoi cela a-t-il servi? demande avec raison M. Coudreau. « A avilir l'ancienne population et à en amener une autre encore plus méprisable, à tuer toute agriculture et toute industrie, à faire renchérir les objets de première nécessité à un prix monstrueux, à faire mourir quelques milliers de jeunes gens dans la forêt, qui n'en demeure pas moins vierge. »

Après deux siècles d'efforts intermittents mal dirigés, qui ont coûté à la France 300 millions de francs, pouvons-nous dire que nous avons créé une Guyane française? Hélas! non. Ce pays, dont la partie incontestée équivaut au quart de la France, ne compte pas, en dehors des indigènes que nous avons refoulés à l'intérieur, 25 000 habitants, et quels habitants! Il n'y a peut-être pas là, fonctionnaires et militaires à part, 100 Français de pure race française. Le reste est un salmigondis de nègres, de mulâtres, de Chinois, d'Annamites, de Martiniquais, de Hollandais, d'Anglais, de Portugais, d'Arabes, de Kabyles, de Brésiliens, de Yankees, de Japonais. On parle toutes les langues dans ce milieu cosmopolite ; c'est comme à l'île de Saint-Thomas, où il n'y a de danois que le gouverneur, la garnison et le drapeau. L'élément sain et patriote de la Guyane est représenté par une trentaine de vieux propriétaires blancs qui ont incorporé leurs capitaux à la terre. Le reste est paille que le vent emporte, et la colonie reste à créer.

Est-elle susceptible de l'être? Oui, si l'on ose encourager les missionnaires et faire appel à leur concours pour organiser le travail indigène. La chose est devenue plus difficile que par le passé : aussi a-t-on tenté d'acclimater des Chinois et des coolies. Les nègres, quoique libres, peuvent encore rendre quelques services. Inutile de compter sur les Européens.

Ah! oui, c'est un spectacle fait pour enfanter de beaux rêves que celui des splendeurs végétales des tropiques! Les forêts de la Guyane renferment deux cent soixante essences de bois qui présentent toutes les qualités imaginables de dureté, de souplesse, de résistance, d'élasticité, de brillant, de poli. Quelques-uns de ces bois sont au nombre des chefs-d'œuvre de la création. Parfumés comme les fleurs, colorés comme les marbres, blanc de lait, noir de jais, rouge de sang, jaune clair, bleu de cobalt, bleu d'azur, vert tendre, ils fournissent les éléments de la plus admirable mosaïque que l'on ait jamais vue. Sans doute ils ne sont pas tous particuliers à la Guyane. Dans les deux Amériques la zone tropicale du Cancer, depuis le Yucatan jusqu'à la république de l'Équateur, offre des forêts d'arbres précieux. Il y a une scierie près de Guayaquil où les nègres débitent des bois de santal merveilleux, avec plus de prodigalité et de gaspillage

qu'on ne débiterait chez nous du peuplier. A Costa-Rica, dans le Nicaragua, dans le Guatemala, dans la république de San-Salvador, les bois d'ébénisterie et de construction maritime sont plus communs que chez nous le bois de chauffage. Puisque la France importe chaque année pour 200 millions de bois étrangers, ne serait-il pas en effet bien désirable qu'à l'exception des sapins du Nord, qu'il faut bien faire venir d'ailleurs, cette fourniture se fît chez elle?

Et ces grandes savanes, qui ne sont pas toutes bonnes certainement, mais que l'on peut améliorer par l'usage, cela aussi est bien tentant. Le Chili, l'Équateur, la Nouvelle-Grenade, la république Argentine vivent en grande partie de leurs récoltes de bestiaux; nous disons récoltes, car ce n'est pas élevages qu'il faut dire : on s'en occupe si peu ! Dans une prairie de 100 hectares, par exemple, on met 200 génisses, 20 taureaux, plus, 10 Indiens chargés de parcourir à cheval les limites de la propriété et de rabattre le bétail; puis on laisse aller pendant cinq ans les choses. Au bout de ce temps on commence à faire des battues annuelles, dans lesquelles on abat en moyenne 400 vaches ou bœufs, valant en moyenne aussi 50 francs. C'est une jolie spéculation, et nous l'avons souvent vu faire avec le succès que nous indiquons, depuis Valparaiso jusqu'à Panama (en sautant par-dessus le Pérou). M. Coudreau, lui, fait des calculs beaucoup plus brillants; mais ce sont spéculations de logicien ou devis d'architecte, dont il est entendu d'avance qu'il faut rabattre quelque chose.

En somme, « expérience passe science », et un exemple nous est en ce moment fourni par l'Amazonie, lequel est bien propre à éclairer notre chemin dans la colonie de Guyane.

II.

L'AMAZONIE.

M. Coudreau nous révèle sur l'Amazonie des faits peu connus et cependant fort importants. Tout le monde devine que l'Amazonie doit se trouver dans le bassin de la rivière des Amazones : elle s'y trouve, en effet, et se compose de deux grandes provinces : la province d'Amazonas, chef-lieu Manaos; la province du Gram-Para, chef-lieu Para. Comme la ville de Para est située à l'embouchure du fleuve et que les navires qui font les escales de l'Atlantique la visitent, c'est celle-ci dont le nom est le plus familier à nos oreilles; mais, en réalité, c'est Manaos qui possède le plus grand nombre de Français et qui a pour nous le plus d'intérêt.

Depuis deux siècles et demi que les Portugais (aujourd'hui les Brésiliens) se sont avancés d'étape en étape, précédés de leurs missionnaires, sur la rivière des Amazones, et ont été donner la main aux missionnaires espagnols qui s'avançaient de même du côté opposé, on avait toujours cru ne faire dans ces vastes solitudes qu'œuvre de savants ou de chrétiens, nullement d'industriels et de commerçants. Le fleuve, dans son cours supérieur, et tous ses affluents sont encombrés de chutes qui ne leur permettaient pas d'être des voies faciles de communication; les richesses forestières qui couvrent leurs rives, ne pouvant être transportées, perdaient toute valeur. Dans le cours inférieur, les fièvres qui s'emparent de l'étranger, partout le fléau des mouches et des moustiques, la rareté des indigènes, tout contribuait à faire regarder les rives des Amazones comme un enfer ou plutôt comme un paradis à jamais fermé pour l'homme blanc.

Mais voilà que dans ces trente dernières années une industrie nouvelle a surgi, qui, tout d'un coup, a transformé ce désert en un centre de richesse : cette industrie est celle de la gomme élastique. La gomme élastique, ou caoutchouc, est une matière première dont les applications vont se multipliant tous les jours. Elle se trouve dans nos possessions du Sénégal, dans nos possessions du Congo, en Guyane et dans beaucoup d'endroits encore; mais c'est surtout dans les terrains humides de la vallée des Amazones qu'on la rencontre en plus grande abondance. Ce lacis lacustre qui s'étend sur les deux rives du fleuve géant est la terre promise de l'euphorbe, et le caoutchouc fourni par l'euphorbe des Amazones (*siphonia elastica*) est d'une qualité si supérieure, qu'il se vend sur le marché des États-Unis un quart ou un tiers plus cher que tous les autres caoutchoucs. De là une espèce de *rush*, (de flot humain) qui s'est porté en quelques années sur l'Amazonie, presque comparable aux célèbres *rushes* qui se sont produits en Californie, en Australie, au Cap, au Brésil, à l'époque de la découverte des terrains aurifères et diamantifères, et une croissance rapide de l'exportation, qui a porté le commerce de ce pays, hier encore inconnu, à un chiffre au moins égal à celui du commerce de la Grèce, du Mexique, du Japon et presque du Portugal.

M. Henri Coudreau nous apprend qu'il y avait en Amazonie, en 1885 (peut-être le nombre s'en est-il accru encore), 80 000 ouvriers, bateliers et commis, employés à la récolte du caoutchouc. Rien de plus facile que cette opération : on pratique des incisions dans l'écorce de l'arbre, lequel est grand comme un chêne, et l'on recueille la sève qui en découle. Blanche et liquide d'abord, elle se coagule et brunit au contact de l'air; on coupe cette substance par morceaux et on la met en caisses. En l'état du pays, on ne peut guère exploiter avantageusement que les rives des cours d'eau navigables; mais tout est cours d'eau en Amazonie, et M. Coudreau nous apprend encore qu'il y a cinq ans déjà, la navigation intérieure employait 52 vapeurs, jaugeant ensemble 22 000 tonnes à peu près, et effectuant, sur les 80 000 kilomètres de voies navigables de

l'immense bassin, 543 voyages annuels. Le temps est loin où, voulant descendre nous-même le Maragnon (nous en avons laissé le plaisir à nos compagnons de voyage), nous ne pouvions compter que sur des pirogues indiennes, et, aux barrages, que sur nos jambes. Il n'y a guère plus de trente ans que nous voyions arriver dans l'Équateur un pauvre bijoutier en faux — un Français — pâle, exténué, mourant de fièvre : il avait traversé le continent par la vallée des Amazones et avait été forcé de faire les trois quarts de l'immense route à pied. Aujourd'hui, non seulement la navigation à vapeur couvre régulièrement le fleuve depuis Para jusqu'à Manaos, mais elle sillonne aussi les principaux affluents jusqu'aux premiers, et même, dans un cas, jusqu'au second barrage. Ces affluents, extrêmement nombreux, sont grands comme le Volga, le Danube ; les plus petits, comme le Rhin et la Loire ; les sous-affluents, plus nombreux encore, sont, pour la plupart, comparables à la Seine, à la Garonne. Et sur les bords de ces puissants cours d'eau croît l'arbre à caoutchouc, objet, de la part des États-Unis, d'une demande inépuisable.

Voilà pourquoi, dans une province perdue, à peine conquise sur la barbarie, il s'est formé à l'improviste comme une nation inattendue. Le nom est peut-être ambitieux, car jusqu'ici l'Amazonas est simplement une province du Brésil ; c'est par une traduction libre que nous l'appelons l'Amazonie, comme s'il s'agissait d'une république indépendante. Mais M. Coudreau tourne les yeux vers l'avenir (qui ne les tourne pas, de même, vers les horizons lointains en Amérique?) et il voit ce pays, enrichi par le caoutchouc, devenu populeux, pastoral, agricole, se détachant du Sud (le Sud est l'empire du Brésil) et se constituant en un grand État républicain. Ces prévisions, au fond, n'ont rien qui soit contraire à l'expérience de l'histoire. Le Brésil occupe en Amérique une position quelque peu analogue à celle de la Russie en Europe et en Asie. Il a pris dans l'intérieur du continent tout ce qui n'était à personne, et ses frontières sont bien trop étendues pour la force de cohésion et de coercition qu'il possède. A mesure qu'il se formera, loin de la capitale, des centres riches et populeux, il y aura enfantement d'États nouveaux, par scissiparité, sans efforts et sans secousses, tout simplement comme dans les animaux chez lesquels la vie ne dépend pas du cerveau. Seulement il faut que ces États aient un libre accès sur la mer. C'est le cas pour la province d'Amazonas : elle est liée d'intérêts avec celle du Gram-Para ; le Para et l'Amazonas sont donc en position de pouvoir, un jour, former une république de l'Amazonie.

Il est vrai que si son sort doit être celui de plusieurs républiques ses voisines, elle fera sagement de rester liée au grand et pacifique empire du Brésil. Elle se plaint aujourd'hui du poids des impôts impériaux, et M. Coudreau se fait l'écho de ses plaintes : elle en verrait bien d'autres, du fait des révolutions!

Quoi qu'il en soit, M. Henri Coudreau, aussi passionné pour ce pays de ses rêves qu'il est sérieusement dévoué à la France, ne veut voir dans la vallée de l'Amazone qu'une Amazonie. « Je l'appelle un nouveau marché et une nouvelle nation, dit-il : un nouveau marché en ce sens que la progression de son importation et de son exportation dépasse en rapidité tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour; une nouvelle nation, parce que d'abord je vois dans cette vallée gigantesque, enserrée par la convexité centrale des Andes, les hauts plateaux de la Guyane, ceux du Brésil et le grand golfe des Amazones dans l'Atlantique, un royaume géographique distinct, et parce que dans ce royaume je vois croître une nation qui parlera portugais peut-être, comme le Brésil proprement dit, mais dont les enfants ne ressembleront pas plus aux Brésiliens de Rio-Janeiro que ceux-ci ne ressemblent aux Portugais d'Europe. »

Il n'y a rien à redire à ces belles visions : elles peuvent être prophétiques ; nous venons d'en donner la raison tout à l'heure. En attendant, voici les faits ; nous les empruntons à M. Coudreau lui-même, que son long séjour dans la vallée des Amazones et son caractère de missionnaire scientifique revêtent d'une double autorité. Nous citons presque textuellement, mais en condensant et en abrégeant le texte.

La colonie française de l'Amazonas est plus nombreuse, plus prospère, plus riche que celle de la province de Para. C'est un fait connu de tous, à Manaos et dans l'intérieur, qu'elle est aussi plus riche, plus prospère, plus nombreuse que les colonies anglaise, allemande, américaine, italienne, hispano-américaine, etc. Dans le Solimoëns, sur 55 maisons de commerce, 23 sont françaises, 20 portugaises, 12 seulement brésiliennes ou appartenant à d'autres nationalités. Tous nos compatriotes ne se font pas immatriculer au consulat, et d'ailleurs nous n'avons pas de consulat à Manaos; mais on peut en porter le nombre à 400, contre 200 seulement que nous avons au Para.

Ce chiffre de 600 Français, presque tous notables, constitue une forte proportion si l'on ne tient compte, dans la population totale, que de la partie réellement civilisée au sens européen du mot. Nous sommes à la tête du mouvement progressiste dans l'Amazonie occidentale. Le commerce, aujourd'hui considérable, du Jurua a été monopolisé par une maison française, la maison Kahn, Polack et Cie. Il y a aussi, au nombre de 200 environ, des Israélites marocains et espagnols qui parlent tous français, qui se réclament de la France et que la population brésilienne considère comme nos compatriotes.

La colonie française de l'Amazonas ne se compose pas exclusivement de commerçants. Elle compte des agriculteurs qui cultivent le cacao, de petits industriels ayant des plantations de canne à sucre, des armateurs possédant plusieurs chaloupes à vapeur, qu'ils affrètent

au taux de 200 francs par jour pour les transports de marchandises sur les affluents.

A Manaos, il existe une douzaine de bonnes maisons françaises, dont la plus importante est celle de MM. Kahn et Polack, déjà nommés. Cette maison a inauguré un fort bon système que les autres ont déjà imité : c'est d'envoyer des commis faire le commerce dans l'intérieur, avec part dans les bénéfices. Une vingtaine de jeunes gens, honnêtes et courageux, partent avec des pacotilles et, au bout de huit ou neuf mois, reviennent du haut Jurua ou du haut Purus, ayant vendu leurs marchandises et quelquefois en rapportant d'autres. La maison, sur la seule garantie de leur moralité, leur a confié pour vingt ou trente mille francs de marchandises. Beaucoup d'entre eux sont des Juifs d'Alsace, laborieux, persévérants. Au bout de quelques mois ou de quelques semaines de séjour à Manaos, la nostalgie du désert les reprend, et ils repartent, ramant souvent leurs canots eux-mêmes et toujours rapportant pour le patron le triple de son argent et, pour eux, quelques dizaines de mille francs. Regatôes, exploiteurs des produits de la forêt, planteurs de canne à sucre et de cacao, armateurs, commerçants, artisans, les Français de l'Amazonas s'occupent de tout avec succès. Aussi l'influence intellectuelle de la France, langue, littérature et le reste, est-elle très grande dans ce pays. En dehors même des Français, *les deux tiers des habitants de Manaos parlent et lisent notre langue.* « La petite bibliothèque publique de la ville de Manaos, qui possède 7000 volumes, contient pour les deux tiers des livres français. On lit, à Manaos, Auguste Comte et Renan (Auguste Comte surtout est très populaire au Brésil), Balzac et Zola. »

Ayant constaté tous ces faits, M. Coudreau exprime l'étonnement et le regret que le gouvernement français n'ait pas encore établi dans la province d'Amazonas un protectorat officiel de ses nationaux. Nous n'avons qu'un simple agent consulaire à Para, et aucun agent d'aucune sorte à Manaos. Si l'un des 600 Français qui habitent la province d'Amazonas veut se marier selon la loi française, ou seulement faire légaliser une procuration, ou soumettre un différend au représentant de son pays, ou présenter une réclamation quelconque contre une autorité brésilienne, il faut qu'il entreprenne un voyage de 800 lieues pour se rendre à Para ; encore ne trouve-t-il là qu'un fonctionnaire d'un rang peu élevé, obligé d'en référer au consul résidant à Pernambouc, qui lui-même en réfère, dans les cas graves, au consul général, ce qui implique des délais interminables. Là où il y a une population de 600 Français, il est clair qu'il devrait y avoir un vice-consul français. L'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, les États-Unis ont des agents à Manaos ; il est singulier que nous n'en ayons pas. M. Coudreau a raison de dire que nous avons des agents consulaires, des vice-consuls et des consuls dans des pays où il n'y a pas autant de nos nationaux et où il ne se fait pas avec la France, comme M. Coudreau affirme qu'il s'en est fait en Amazonie pendant l'année 1885, un commerce de *cinquante millions de francs.*

Nous répétons que nous laissons à notre savant voyageur la responsabilité de ses renseignements et de ses statistiques. Il y a longtemps déjà que nous avons quitté les abords des Amazones, et même, en ce temps-là, nous n'en avons jamais suivi le cours. Mais nous n'avons aucune raison pour douter de l'exactitude de notre auteur : on peut être enthousiaste et positif, poète et homme d'affaires. Poète, M. Coudreau l'est certainement ; ses dithyrambes en l'honneur de l'Amazonie sont irrésistibles. Si une chose nous étonne, c'est qu'il soit revenu ; mais il retournera, soyez-en sûr, vers ce pays de ses rêves. Il nous rappelle un autre savant français, M. Bonpland, qui, envoyé, lui aussi, en mission scientifique, dans les forêts du Paraguay, une fois entré dans le paradis terrestre, n'en voulut plus sortir. On a beaucoup plaint en France, dans le temps, l'homme de science retenu captif par la brutalité du dictateur Franco ; lui-même avait adressé au gouvernement des doléances trompeuses à ce sujet ; ses vrais geôliers, c'étaient les attractions irrésistibles de la nature vierge, des femmes simples, du ciel souriant ; il avait dans son âme dit adieu à tout le reste.

Ah ! oui, certes, ils sont beaux, ces pays du tropique, d'où l'abondance avait jusqu'à présent exclu le travail, où l'homme n'avait besoin pour vivre que d'hameçons et de flèches ! Ces richesses qui vous entourent, ces couches d'alluvion profondes de plusieurs mètres, ces forêts d'arbres précieux, ces cours d'eau dont les chutes constituent des forces motrices immenses, ces lacs que décorent tous les enchantements de la nature vous feraient dire volontiers, comme à M. Coudreau : « L'Amazonie est un vaste monde qui respire le bonheur. » Malheureusement il faudra encore bien du temps à l'homme blanc pour prendre possession de ce monde, si jamais il y parvient. M. Coudreau se fonde, pour affirmer la salubrité relative de la vallée des Amazones, sur ce que la chute d'eau annuelle n'y est que de trois à quatre mètres, contre vingt au Bengale et sur la côte orientale d'Afrique ; mais ce n'est pas la quantité d'eau qui tombe, c'est la pente qu'elle a qui importe. Or cette pente est extrêmement irrégulière. Il existe en maints endroits de véritables réseaux de canaux et de lacs, comme il en existe en Suède, et c'est de là que s'élèvent la fièvre et la mort. Certainement, un jour peut venir où la présence d'un plus grand nombre d'habitants contribuera à assainir ces contrées ; M. Coudreau a raison de dire que l'homme « civilise l'air comme la terre » : témoin les environs de Rome et de Naples, si salubres au temps où les Romains s'y disputaient l'espace, si mortifères au commencement de ce siècle ; ou bien encore cet isthme de Panama dont M. Coudreau, qui ne l'a visité

que dans les dernières années, conteste non sans quelque raison l'insalubrité, mais qui était pestilentiel il y a quarante ans et où les premiers travaux du chemin de fer (un ingénieur américain nous l'a déclaré sur les lieux mêmes) ont coûté un homme par mètre. Mais ces premiers travaux d'assainissement, qui les fera dans la vallée des Amazones? Qui « civilisera l'air et la terre » aux dépens de sa vie? Ici commencent les questions d'application pratique, et, si elles peuvent être résolues, elles doivent l'être par M. Coudreau.

Après avoir nié que le climat soit mortel pour des travailleurs européens, notre voyageur conseille (et il a grandement raison) de ne pas trop compter sur eux. Il voudrait cependant qu'il se formât à Paris et dans les ports de France des compagnies d'émigration, comme il en existe beaucoup en Allemagne et aux États-Unis. Hélas! c'est un peu revenir aux premiers errements suivis pour la Guyane! Seulement, ces compagnies relèveraient de l'initiative privée au lieu de relever du gouvernement; mais ce n'en serait pas moins des travailleurs blancs jetés, en petit ou en grand nombre, dans un pays où, tout étant à faire, ils ne peuvent pas travailler. Aussi M. Coudreau demande-t-il que ces mêmes compagnies, se constituant en compagnies de défrichement, fassent d'abord exécuter les premiers travaux et vendent ensuite les terres aux émigrants, comme cela encore se pratique aux États-Unis sur une vaste échelle. Il exprime même le vœu que ces émigrants soient recrutés dans les provinces méridionales de la France. Tout cela est fort bien; mais d'abord les populations méridionales sont, de toutes les populations françaises, les moins disposées à émigrer; et ensuite, ces premiers travaux, qui les exécutera? Les excavations et les remuements de terre tuent l'homme blanc comme mouche dans ces climats. Ce n'est qu'après le défrichement fait et la mise en culture qu'à la rigueur, et moyennant des précautions, il peut y vivre et même y travailler un peu. M. Coudreau cite l'exemple de Cuba et de Porto-Rico pour prouver que l'homme blanc peut travailler la terre sous les tropiques; mais il oublie que Cuba et Porto-Rico sont des pays de montagnes. Les terres basses, où existent les plantations de canne à sucre, y ont toujours été cultivées exclusivement par des nègres. Ce n'est que sur les hautes collines, sèches et bien balayées par les vents, et surtout dans les districts montagneux, que les blancs sont manouvriers agricoles. Encore les *jibaros* (paysans blancs de ces îles) ne sont-ils pas de purs Européens. Il suffit de les voir, d'examiner leurs traits, d'étudier leur caractère, pour reconnaître en eux un certain mélange de sang caraïbe, quand (chose dont ils se défendent comme d'une injure) ils n'ont pas aussi du sang africain dans les veines. Dans tous les cas, trois siècles d'acclimatement et de croisements doivent compter pour quelque chose. Nos émigrants de Provence ou de Gascogne ne seraient pas dans les mêmes conditions que les jibaros de Porto-Rico.

La question reste donc entière, et c'est précisément celle qui s'agitait dans le conseil tenu par les rats : « Qui attachera au cou de Rominagrobis le premier grelot? » Qui donnera le premier coup de pioche dans ces terres vierges dont le sein renferme des richesses incalculables, mais qui pour l'heure vomissent la mort? M. Coudreau demande que l'on commence par y transporter beaucoup de Chinois, puis beaucoup de coolies hindous, puis beaucoup d'Annamites. Il redoute seulement que les premiers ne soient trop envahissants et ne se rendent commercialement maîtres du pays, que les seconds ne soient débiles et que les troisièmes, se mêlant aux indigènes, ne donnent naissance à une race deux fois mongoloïde, qui exclurait du pays la race blanche : c'est prévoir de loin les choses. La vérité est que la mortalité est immense chez les Chinois transportés dans l'Amérique du Sud; que les coolies hindous, très faibles en effet, sont d'un recrutement difficile, et qu'ils mourraient vite dans le climat humide des Amazones. M. Coudreau ne paraît point se laisser effrayer par cette perspective : « On applaudit un général, dit-il, qui sacrifie 20 000 hommes pour remporter une victoire stérile, et, quand il s'agit d'étendre le cercle de nos grandeurs, de nos jouissances, d'élargir celui de la civilisation, nous n'aurions pas assez de larmes pour quelques malheureux qui auraient subi la loi commune! » On est vite consolé de cette manière. Mais d'abord il ne s'agit pas de quelques malheureux; il s'agit de légions de malheureux, et ensuite ce n'est pas impunément qu'une terre tue ceux qui la défrichent : sa mauvaise réputation s'établit, et elle ne trouve plus de laboureurs.

La vérité est que c'est surtout avec des Indiens amazoniens qu'il faut faire le travail en Amazonie : des Indiens et des nègres. Ces derniers, même libres, et malgré leur paresse et leur légèreté, sont encore les plus vigoureux travailleurs tropicaux. Les Indiens indigènes ne sont malheureusement pas assez nombreux, et la vie qu'ils mènent les a rendus sujets à beaucoup de maladies, surtout de maladies cutanées. Tels qu'ils sont, voilà encore les meilleurs auxiliaires que l'on puisse avoir dans ces terres humides. L'essentiel est d'améliorer leur race, de la fortifier par le croisement avec les nègres et de l'amener à la civilisation. Pour cela, encore une fois, il n'est qu'un concours efficace : c'est, quoique M. Coudreau paraisse s'en plaindre, le concours des missionnaires.

Et ce qui passera dans la vallée des Amazones sera à la fois un stimulant et un modèle pour notre colonie de la Guyane. N'est-ce pas humiliant pour elle que Cayenne, qui compte 280 ans d'existence, n'ait pas 10 000 âmes, sur lesquelles à peine cent Français de pur sang européen établis et domiciliés dans la ville, tandis

que le port de Manaos, situé au milieu du continent, en pleine forêt amazonienne, un port qui n'est ouvert aux pavillons étrangers et dont la douane n'existe que depuis 1869, exportait en 1883, d'après les statistiques données par M. Coudreau, pour 12 millions de marchandises et en importait pour 16 millions, mouvement qui s'est quadruplé depuis? Or ce qui se fait dans la vallée de l'Amazone peut se faire de même sur les rives de l'Oyapock et de l'Araguary. La Guyane française possède aussi des forêts de l'euphorbiacée qui donne le caoutchouc; elle possède les mêmes richesses que le Para et que les Amazones; ses bois d'ébénisterie sont plus beaux; elle a des nègres qui valent peut-être un peu moins que ceux des autres pays parce que quarante ans de liberté les ont accoutumés à la paresse, mais qui, d'un autre côté, ont plus de besoins que les nègres du Brésil; elle a, s'il faut recourir à l'immigration annamite, des auxiliaires plus à portée de la main, et enfin, quoi qu'en pense M. Coudreau dans son enthousiasme pour l'Amazonie, un climat en somme moins malsain que celui des rives de l'Amazone. Surtout elle est française, ce qui pour des Français est quelque chose. Là aussi l'optimisme du philosophe et de l'économiste qui vit l'œil fixé sur les siècles à venir peut se donner carrière, tout comme en Amazonie, tout comme dans l'Équateur et la Nouvelle-Grenade, le Venezuela et Costa-Rica, le Nicaragua et San-Salvador, le Honduras, Guatemala et toute cette zone humide du tropique du Cancer, située entre le 50e et le 100e degré de longitude, qui donne à l'étranger l'ivresse passagère du rêve et semble à son œil novice une guirlande de verdure et de plaisirs fixée au flanc de notre globe.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Transportons-nous, si vous le voulez bien, dans la bonne ville de Caen, l'Athènes normande : Athènes par son goût très vif pour tout ce qui touche aux lettres et aux arts, normande par son goût non moins vif pour les questions de droit et les subtilités de la chicane. Une académie des sciences, des arts et des lettres, une société des beaux-arts, une société d'antiquaires; et tous les trente pas, un cabinet d'avocat, une étude d'avoué, une officine d'huissier.

C'est à la Société des antiquaires que nous avons affaire. Là nous sommes reçus par M. Armand Gasté, un antiquaire qui n'a rien d'antique ni de solennel. Très avenant, au contraire, très moderne d'esprit, bien qu'érudit comme pas un. Il donne aux débris des vieux âges une sorte de fraîche jeunesse. S'il veut nous faire lire un texte datant de Dagobert, il le recopie de sa plus belle encre sur un frais vélin satiné. S'il touche à une question revêche, comment fait-il? je n'en sais rien, mais il nous la présente débarrassée de ses ronces et de ses épines. Vous allez voir. Il nous a convoqués pour nous montrer un chapiteau de l'antique église Saint-Pierre (1). Quoi! ce long voyage pour voir un seul chapiteau! Oui, un seul, pas davantage. Mais quel chapiteau! C'est celui-là, à l'un des derniers piliers du côté gauche de la nef, et l'abbé de La Rue l'a signalé comme tout particulièrement curieux. Il ne date que du XIVe siècle. Non, pas de plus loin, hélas! mais, en revanche, remarquez comme il est mutilé. Les huit sujets qu'y a sculptés le « *tailleur d'ymaiges* » ne sont pas faciles à comprendre, et nous serions assez embarrassés si M. Gasté n'était pas là : mais M. Gasté est là. Ceci, c'est le Phénix. Cela, c'est le Pélican. Voici Lancelot du Lac dans le lit aventureux. Et comme quelqu'un de la société, qui a des livres sous le bras, proteste : Mais non, c'est Gauvain d'après M. P. Paris! Et comme un autre riposte : Mais non, c'est Lancelot dans la charrette ignominieuse, voici ce qu'en dit de La Rue! M. Gasté, sans faire grise mine aux interrupteurs, mais tout au contraire aimable et souriant, défend son lit et le fait triompher. Et comme les partisans de la charrette insistent : Mais c'est une charrette et non un lit, puisqu'il y a des roues! M. Gasté les réduit au silence avec deux vers de Chrestien de Troyes :

> Et li lis fu sur quatre roes
> Si isneles et si mouvants...

Mais pourquoi Lancelot était-il sur ce lit à quatre roues et en quoi ce lit était-il aventureux? C'est toute une histoire et une histoire amusante, mais qu'il serait trop long de raconter ici. Adressez-vous à M. Gasté qui vous dira si agréablement comment la princesse Genièvre est disputée par Lancelot et Mélaguant, fils de Bademagu.

Huit sujets au chapiteau! Nous n'en finirons pas. Sacrifions donc les bêtes, bien qu'il y en ait d'intéressantes, notamment le phénix qui brûle, l'unicorne protégé contre le chasseur par une jeune bergère, et le père par excellence, le pélican qu'Hugolin aurait bien dû prendre pour modèle, tant il est vrai que les bêtes en remontrent à l'homme! Bornons-nous à Virgile et à Aristote, que le chapiteau voue au ridicule, parce qu'ils ont été amoureux. Moral, mais impitoyable chapiteau! moral, mais bien cruel *ymaigier!* Il est là, prisonnier dans une corbeille qui se balance en l'air, le chantre de Didon, exposé à la risée publique. Et pourquoi? Parce que la fille de l'empereur le châtie de

(1) *Un chapiteau de l'église Saint-Pierre de Caen*, par M. Armand Gasté. — 1 vol. Caen. 1887. Henri Delesques.

sa témérité. Il l'avait « priée d'amours », elle lui a envoyé une messagère perfide, la *Macette* de ce temps-là, et le pauvre poète a cru ses vœux exaucés. Confiant, il est monté dans cette corbeille attachée par une poulie au balcon de Julie, et la corbeille s'est arrêtée à mi-chemin. Et le populaire est là qui rit et gouaille. Horrible, horrible! Buridan a été moins puni, et encore avec compensation préalable. Ah! les grandes dames! c'étaient de grandes dames, vous dis-je! Et nous la maudissons, nous, cette Julie, ce que ne prévoyait pas l'*ymaigier* du XIVe siècle. Il voulait figurer une leçon morale, sur la honte et le ridicule où l'on s'expose en se laissant dominer par l'amour.

C'est la même leçon qui ressort de la légende d'Aristote marchant à quatre pattes et portant sur son dos une attrayante personne. Un mors est dans la bouche du philosophe; la jeune femme tient la bride d'une main et de l'autre un fouet à triple lanière. Hue! philosophe! Quelle était cette amazone? Un chanoine de Rouen qui vivait au XIIIe siècle nous l'apprend dans un joyeux fabliau. C'était une Indienne dont Alexandre était tombé amoureux au point de ne plus songer à ses conquêtes. Aristote, par ses conseils, parvint à le détacher de sa fatale passion. L'Indienne furieuse jura de se venger. Elle tourna la tête du philosophe qui, pour lui plaire, se soumit à tous ses caprices. Il consentit même à lui servir de monture, et Alexandre, appelé juste à ce moment, força son maître à reconnaître que la passion qui faisait faire de telles sottises à un vieillard, avait bien pu troubler le cœur d'un jeune homme.

Ainsi s'amusait le bon chanoine de Rouen. Avait-il inventé cette anecdote? C'est ici qu'il faut écouter M. Gasté, suivant, à travers les âges et les contrées lointaines, l'idée première de la légende. On la retrouve d'abord en Arabie. Là ce n'est pas Aristote, naturellement, qu'on voit à quatre pattes; c'est un vizir qui a voulu détacher son sultan d'une odalisque. Mais il faut aller encore plus loin qu'en Arabie pour trouver la source première. Il faut aller dans l'Inde et lire le *Pacha Tantra*. Comme il n'est pas facile à déchiffrer, M. Gasté vous le traduit, ce qui est plus commode et pour vous et pour moi. Il est charmant, ce petit conte, plus joli encore que celui du bon chanoine.

Mais pourquoi le prince indien et le vizir arabe passant en France se sont-ils transfigurés en philosophe grec? Pourquoi en Aristote? C'est, nous dit M. Gasté, parce qu'alors Aristote était le dieu incontesté des universités et des écoles d'Europe, et qu'ainsi, avec un tel nom, la leçon avait plus de poids, tombant de plus haut. Explication ingénieuse, si l'on cherche dans les manifestations diverses de l'art au moyen âge une constante intention de moraliser. Je me demande si, en s'attaquant à Virgile et à Aristote, la raillerie gauloise ne suit pas simplement son habitude de prendre pour cible les grands noms. C'est ainsi que les gargouilles des cathédrales nous montrent des léviathans engloutissant dans leurs gueules énormes non pas de petits bourgeois, de simples clercs, mais des têtes mitrées ou couronnées. C'est la revanche, a-t-on dit souvent, de Jacques Bonhomme. Oui, revanche et surtout amusement. Peut-être n'exprimaient-elles pas, ces gargouilles, tant de colères et de haines. Peut-être non plus n'étaient-ils pas des moralistes si préoccupés de frapper les imaginations par des leçons saisissantes, ces *ymaigiers* des chapiteaux. Non, mais de bons Gaulois cherchant de plaisants contrastes qui pourraient consoler et amuser surtout le pauvre Jacques Bonhomme. Il me semble même que ces illustres noms, au lieu de donner une plus grande portée à la leçon morale, en devaient plutôt atténuer l'effet. La conséquence à tirer n'était-elle pas celle-ci : puisque les grands poètes et les plus sages parmi les philosophes n'ont pu résister au tout-puissant dieu Amour, comment pourrions-nous lutter, nous humbles et chétifs? Jean de Meung disait, en parlant de la volupté :

> Virgile et Aristote en furent jà si ivres
> Que petit leur valurent leur engin et leurs livres.

Eh bien! alors, que pouvaient faire ceux qui n'avaient ni livres ni engins?

Après avoir remonté aux sources les plus reculées, M. Gasté suit la légende d'Aristote à travers les âges jusqu'à M. Zola. Nous la retrouvons notamment dans un vaudeville joué à la Comédie italienne en 1780 : *Aristote amoureux, ou le philosophe bridé*. Nous la retrouvons en 1878 dans un opéra-comique de Paul Arène et d'Alphonse Daudet, musique de Pessard. *Le Char* est le vieux fabliau mis en dialogue et en musique. Les philosophes s'en entendent dire de cruelles,

> Amour sait dompter leur rudesse,
> Et la trame de leur sagesse
> S'effiloche bien vite entre deux jolis doigts.

Quant à M. Zola et sa douce *Nana*, ils sont amenés là un peu pour amuser la société. M. Gasté n'ose pas affirmer que la scène où Nana force à se mettre à genoux sur ses fourrures un homme grave qui fait le chien et lui mordille les mollets soit une inspiration directe du chanoine de Rouen. Il reconnaît même qu'elle est probablement empruntée à la tragédie de Thomas Otway, *Venise sauvée*. Peut-être même n'est-elle pas empruntée à qui que ce soit. *Nana* en chemise se faisant mordiller les mollets par un homme sérieux à quatre pattes, M. Zola a dû trouver cela dans les documents qu'il amasse.

Mais vous voyez que M. Gasté est un antiquaire très moderne, travaillant dans le neuf comme dans le vieux. Il est ainsi à même de faire d'ingénieux rapprochements, et avec lui l'archéologie n'est pas rébarbative. Il nous amène devant le pilier d'une vieille église, et de là nous voyageons en Arabie, en Inde ; nous faisons

des pointes dans notre bon pays de France aux différents siècles de notre littérature. Enfin nous nous trouvons tous dans le boudoir de *Nana*. Et pourquoi non, si nous avons appris beaucoup dans ce voyage amusant? Pourquoi non, si le plaisir même que nous trouvions à écouter M. Gasté nous a inspiré quelque goût pour l'archéologie? Mais au contraire, bravo, monsieur Gasté! Il n'y a pas de loi qui interdise, sous prétexte qu'on est érudit, d'avoir de l'esprit.

II.

Le Père Harcouët (1), par M. Gilbert Stenger, est une œuvre nullement banale et où l'on sent çà et là une griffe de maître. L'auteur a été bien inspiré de mettre en scène un petit-fils d'Harpagon, et fils aussi du père Grandet. Les vices et les passions ne changent pas par le fond et la substance; mais que de modifications extérieures, parfois même pénétrant au delà de la surface, y apportent les mœurs et les habitudes de vivre, se transformant avec les années, les influences de milieu et même les changements de séjour! En quittant Tours, où habitait son père, pour venir à Paris, le fils de Grandet a par ce seul fait changé un peu de physionomie. On peut donc refaire tous les cent ans Harpagon, de même qu'on pourrait refaire Tartuffe. Le sombre et sinistre Harcouët mourant de faim sur un magot de plusieurs millions — sans compter ceux qui circulent et s'engraissent en voyageant — a été saisi et rendu puissamment par M. Stenger. C'est une eau-forte très forte. Sachons gré aussi à l'artiste d'avoir donné à la figure de son avare une double expression. Un de ses yeux est fixé sur cet or qu'il couve; l'autre, chargé de lubricité, se promène sur une plantureuse gouvernante, car il y a du baron Hulot dans ce Grandet.

Mais alors il louche, cet Harcouët? Eh bien, non! Comment cela? Il serait long de l'expliquer en détail. Disons seulement que ces deux passions font en lui bon ménage très longtemps, car plus il amasse, plus il est caressé. On ne lui demande rien pour le moment, dans l'espérance de récolter plus par la suite. Et il aurait été heureux, cet atroce Harcouët, constamment heureux, s'il était mort à temps. Mais voilà! on trouve qu'il tarde trop et on se lasse à la fin. Dieu sait ce qu'il lui faut subir de tortures et d'humiliations, et aussi dans quelle terreur il vit. Il y a là des pages qui vous donnent le frisson. A côté de ces peintures terribles, quelques échappées d'idylle : une jolie tête de jeune fille, la petite fille pauvre de l'avare, apparaissant à d'assez longs intervalles pour apporter un peu de fraîcheur et d'air pur. C'est aussi une façon de montrer de quel bonheur s'est privé volontairement le vieil Harcouët en éloignant de lui son enfant parce qu'il eût fallu autrement venir en aide à sa misère. Peut-être cependant l'idylle n'est-elle pas assez soudée au drame et ne fait-elle pas assez étroitement corps. Telle a été, du moins, mon impression, mais une impression bien légère, à peine sensible. Ce que j'ai, au contraire, senti très vivement, c'est la force (sans étalage et ostentation de biceps) qui se montre dans cette œuvre très originale et profondément fouillée.

(1) *Le Père Harcouet*, par M. Gilbert Stenger. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

III.

Nous n'avons oublié ni François Fabié ni son *Esprit des bêtes*, couronné par l'Académie. Voici aujourd'hui qu'il chante son *Clocher* (1). Après avoir extrait des animaux tout ce qu'ils ont d'esprit et même un peu plus, il extrait des campagnes du Rouergue tout ce qu'elles ont de poésie et même davantage. Grâce à lui, les bons gros châtaigniers ont des trésors desensibilité et les ruisseaux, heureux quand vient leur poète, murmurent des choses attendrissantes. Comme il n'y a dans la nature que ce que nous y mettons, M. Fabié, très riche, n'est pas en peine de mettre beaucoup dans les rochers de l'Aveyron, beaucoup dans les genêts, beaucoup aussi dans le vieux sabotier qui racle là-bas son bois, beaucoup même dans les sabots qui ne s'y attendaient pas, sauf ceux de quatre-vingt-douze. Si le cœur du poète déborde devant des sabots en pyramide, jugez ce que c'est quand il aperçoit le clocher de Rodez, le clocher qui se voit de quinze lieues.

> O clocher de Rodez, qu'on voit de quinze lieues!
> Toi qui, par le ciseau de nos aïeux sculpté
> Au-dessus du sommet où leur foi t'a planté,
> Jaillis à trois cents pieds dans les régions bleues!

Lorsqu'il lui faut quitter le pays, dire adieu à tous les souvenirs pour trop peu de temps retrouvés, ce n'est pas sans un cruel déchirement. Sa seule consolation alors est de chanter son Rouergue. Oh! c'est par tendresse et besoin du cœur, sans songer aux couronnes académiques. Ces lauriers viendront cependant, et ce sera justice. Si j'étais l'Académie, je ne ferais pas emplette de lauriers pour M. Fabié, je ferais venir du Rouergue une branche flexible de châtaignier, ayant au bout une châtaigne, quelques brins de genêts aussi, et de cela je tresserais une couronne. Elle serait dure au front du poète, car la châtaigne a des piquants, le genêt aussi quelques pointes; mais elle serait douce à son cœur. Ne serait-elle pas en même temps comme l'emblème de la poésie qu'elle récompenserait : poésie simple, honnête, saine et naturelle, avec quelques

(1) *Le Clocher*, poèmes de Rouergue, par François Fabié. — 1 vol. Paris, 1887. Alph. Lemerre.

piquants à l'écorce comme la châtaigne, quelques pointes comme le genêt? Quelque analogie de même avec les sabots chantés par elle. Elle tient chaud au cœur comme les sabots aux pieds; mais elle n'a pas toujours tout le poli et le brillant du veau verni. C'est un peu rugueux et sans façon, et un dernier coup de racloir n'aurait pas fait mal :

Mon père est là, mon oncle aussi,
Et ma belle-sœur et mon frère,
Mais ta place est vide, ô ma mère,
Dans le coin que je vois d'ici.

Oui, ces vers-là tiennent chaud au cœur; mais, comme éclat et poli! ah! les honnêtes sabots! Il y en a beaucoup d'autres en vrai vernis.

IV.

Dans *les Palais nomades* (1), M. Gustave Kahn a eu l'intention de chanter les aspirations d'un cœur jeune, puis ses luttes, puis ses plaies ou ses meurtrissures et enfin l'apaisement. Il a eu également l'intention de faire concorder les rythmes avec l'état de l'âme ou les situations diverses du héros, intention très louable. Puis une autre intention encore, celle d'imaginer des rythmes tout nouveaux, intention très discutable. A chaque instant on croit entendre de la prose, il paraît cependant que ce sont des vers. Enfin, je dois avouer que je ne comprends pas toujours tout à fait :

Sur la même courbe lente
Implacablement lente,
S'extasie, vacille et sombre,
Le présent complexe des courbes lentes.
A l'identique automne les courbes s'homologuent.
Analogue ta douleur aux soirs d'automne
Et détonne la lente courbe des choses et tes brefs sautillements.

Il y a une jeune école poétique dont les initiés ont l'air de se comprendre entre eux.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Les Palais nomades*, par M. Gustave Kahn. — 1 vol. Paris, 1887. Tresse et Stock.

CHOSES ET AUTRES

L'ORIGINE DU CONCOURS GÉNÉRAL.

Un chanoine de Paris, Louis le Gendre, avait légué à l'Université, par un testament du 4 février 1733, 69 760 livres de capital pour la fondation de plusieurs « prix d'éloquence, de poésie et de musique ». Après un procès de dix années, l'Université fut envoyée en possession du legs par un arrêt du Parlement, et les quatre nations de la Faculté des art votèrent, en septembre 1744, la fondation d'un concours et d'une distribution de prix entre les élèves « des classes de rhétorique, seconde et troisième des collèges de l'Université ».

Le recteur présenta au Parlement le règlement du grand concours. Chaque prix fut coté à la somme de vingt livres et la dépense totale à 1505 livres. Un régent de la Faculté des arts désigné par le recteur fut annuellement chargé d'ouvrir la séance « par la récitation d'un discours en *latin* ». On laissait à l'orateur une grande latitude dans le choix du sujet : « Il traitera, disait le règlement, de quelque sujet scolastique, *ou des événements publics, s'il y en a.* Il insérera quelque chose sur la distribution des prix et quelque chose aussi en l'honneur du Parlement. »

La première distribution eut lieu à la Sorbonne le 23 août 1749. Quelques années plus tard, Coffin, qui succéda à Rollin dans la direction du collège de Beauvais et qui fut élu trois fois recteur de l'Université, légua une nouvelle rente de cinquante livres, pour deux prix de version latine. Jusqu'alors la langue française n'avait été admise au concours que pour la classe de troisième.

En 1754, Bernard Collot, « professeur émérite » du collège du Plessis, fonda encore trois prix « pour celui des élèves de troisième, seconde et rhetorique, qui, le premier, aura traduit un morceau de grec en français ». Mais le Parlement décida que la donation faite par Collot de 420 livres de rentes serait employée à de nouveaux prix pour les classes inférieures de quatrième, cinquième et sixième. La dépense générale s'élevait alors à 1800 livres, y compris *200 livres d'honoraires, attribuées à l'auteur du discours latin.*

Le concours fut régi par ces dispositions jusqu'en 1793, année où il disparut avec les autres institutions académiques. Il fut rétabli, en 1801, pour les trois écoles centrales, et en 1805, pour les quatre lycées qui les remplacèrent. Quant au discours latin, abandonné une première fois en 1848 et rétabli sous le second empire, il paraît aujourd'hui définitivement supprimé, ainsi d'ailleurs que les « 200 livres d'honoraires, attribuées à l'orateur chargé de le prononcer », et dont il n'était déjà plus question depuis bien longtemps.

UNE PRÉDICTION DU MARQUIS DE MIRABEAU.

M. Rod. Reuss, conservateur de la bibliothèque de Strasbourg, vient de publier, sous le titre de *Charles de Butré, un physiocrate tourangeau en Alsace et dans le margraviat de Bade,* une intéressante monographie, rédigée à l'aide de papiers trouvés dans le grenier d'un original, mort à Strasbourg, âgé de plus de quatre-vingts ans et connu sous le nom de « vieux Fritz ».

Parmi ces papiers, qui proviennent du baron de Butré, il faut citer un assez grand nombre de lettres de Turgot, de l'abbé Raynal, de Dupont de Nemours, de La Tour d'Auvergne, « le premier grenadier de France », du margrave Charles-Frédéric de Bade, du marquis de Mirabeau, *l'ami des hommes.*

« Un certain homme, écrit le père du grand orateur révolutionnaire, à la date du 19 mai 1788, un certain homme... s'étant procuré une copie de mes brouillons dans le temps, en a fait à sa guise un larcin, comme il a fait de tous autres ouvrages, pris de droite et de gauche, et sans déguiser et changer en rien tout ce qu'il en a pris, il l'a collé, sous le titre d'*Avis à un prince qui veut refaire son éducation* à une seconde édition de certaine lettre du roi de Prusse. »

Cet homme, clairement désigné par une expression si énergique que nous ne pouvons la reproduire, était, on le devine, le propre fils du marquis, Mirabeau lui-même, dont la brochure parue en 1788 avait pour titre : *Conseils à un jeune prince qui veut refaire son éducation.*

Quelques mois après, dans une autre lettre au baron de Butré, *l'Ami des hommes* prédisait, à propos de la réunion prochaine des États généraux, les déportements de la Révolution :

« Le temps seul, comme je le disais il y a vingt ans à notre école, amènera le redressement que nous désirons. Aujourd'hui ce sont les coliques qui précèdent, et de longtemps encore, l'accouchement. Ce serait celui de la montagne, et plus ridicule encore, si, dès les premières tranchées, on regardait et cherchait ce qui en est provenu. C'est ce que nos dissertateurs, nos philosophes et tous les fols exaltés par l'invitation à devenir des hommes d'État, nais-ant tout armés, comme Minerve, attendent de la première assemblée indiquée et qui peut-être n'aura pas lieu... Toute constitution, tout ordre a pour précurseur la révolution et l'excès dans le désordre. Vous y allez, mais vous n'y êtes pas. Il faut que le malheur précède la docilité et l'amène... Jeunesse, quand vous aurez mon âge, vous verrez cela... »

Il est curieux de voir 1793 aussi sûrement pronostiqué, dès la veille et dans l'enthousiasme de 1789.

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections parlementaires. — Dans la Gironde, M. Lavertujon, républicain, a été élu sénateur, en remplacement de M. Issartier, républicain, décédé, par 669 voix, contre 445 données à M. Gasqueton, conservateur, et 141 à M. Roudier, radical.

Dans la Meuse, M. Poincarré, républicain, a été élu député en remplacement de M. Liouville, décédé, par 34 984 voix contre 3484 données à M. Harel, radical.

Intérieur. — M. Spuller, ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, est allé à Saint-Quentin présider à l'inauguration de la statue de Henri Martin.

Dans le scrutin de ballottage du deuxième arrondissement de Paris, M. Maury, autonomiste, a été élu conseiller municipal, en remplacement de M. Mesureur nommé député, par 1666 voix contre 767 données à M. Courtoux, radical. — Les recettes de l'octroi de Paris pendant les sept premiers mois de 1887 ont été inférieures de 1 359 930 fr. aux évaluations budgétaires, et supérieures de 603 539 fr. au produit de la période correspondante de 1886.

Extérieur. — M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie, a soumis au président du conseil un projet tendant à constituer pour notre colonie un budget presque autonome. En conservant la libre disposition de ses recettes, l'Algérie pourrait suffire à ses dépenses, sauf en ce qui concerne la garantie d'intérêt des chemins de fer et les dépenses militaires. — Pendant le premier semestre de 1887, les importations de Tunisie en France se sont élevées à 5 861 611 fr. et les exportations de France en Tunisie à 7 679 033 francs,

Faits divers. — Inauguration de la statue du docteur Paul Broca, œuvre du sculpteur Chopin, sur le terre-plein de l'École de médecine. — Le conseil municipal de Paris a concédé un terrain à perpétuité pour la sépulture du dessinateur André Gill, dans le cimetière du Père-Lachaise. — Une réunion tenue au Cirque d'hiver sous la présidence de M. Lockroy pour réclamer l'exécution du Métropolitain a été marquée par des incidents tumultueux. — M. Denicourt, ancien maire de Péronne, a légué à cette ville une importante collection d'antiquités gallo-romaines, ainsi que sa bibliothèque et une somme de 125 000 francs pour la création d'une bibliothèque-musée. — Une éclipse partielle de lune, visible à Paris, s'est produite le août. — Distribution des prix aux élèves du Conservatoire national de musique et de déclamation sous la présidence de M. Spuller, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, qui a remis à MM. Maubant et Lenepveu, professeurs, la croix de la Légion d'honneur. — La cour d'assises de Bastia a acquitté les frères Léandri, prévenus d'excitation à la guerre civile et d'outrages à la magistrature. — A la suite du discours d'Épinal, le général Boulanger a chargé ses témoins, le général Faverot et le comte Dillon, de demander une réparation par les armes à M. Jules Ferry. Ceux-ci sont entrés en pourparlers avec MM. Antonin Proust et Raynal, témoins de M. Jules Ferry, qui n'ont pas cru devoir accepter la rencontre dans les conditions où elle était proposée.

Angleterre. — A la Chambre des lords, lord Salisbury, répondant à une question de lord Rosebery, a déclaré qu'il voyait avec un vif regret que l'occupation des Nouvelles-Hébrides par la France se prolongeait. — A la Chambre des communes, dans la discussion du bill agraire, le gouvernement a abandonné les articles relatifs à la faillite des tenanciers, qui ont été supprimés. — Le bill autorisant la continuation des travaux du tunnel sous-marin de la Manche a été combattu en seconde lecture par M. Worms, au nom du gouvernement et rejeté par 153 voix contre 107. — Une démonstration socialiste a eu lieu à Londres à l'occasion de l'enterrement du socialiste allemand Herger. — Dans la circonscription de Forest of Dean, M. Samuelson, gladstonien, a été élu député par 4286 voix contre 2736, données à M. Wyndham, conservateur, en remplacement de M. Blake, gladstonien, démissionnaire. — A Bridgeton, division de Glascow, un autre gladstonien, sir George Trevelyan, a été élu par 4654 voix contre 3253 données à M. Ashley, en remplacement de M. Russel, gladstonien, démissionnaire.

Allemagne. — La grande exposition de l'Académie des beaux-arts a été solennellement ouverte à Berlin par M. Gossler, ministre des cultes.

Belgique. — La Chambre des députés a rejeté par 83 voix contre 35 la prise en considération de la proposition de M. Guillery relative à l'extension du droit de suffrage.

Italie. — M. Crispi a été chargé par le roi de l'intérim des Affaires étrangères, en remplacement de M. Depretis, décédé. — Le conseil municipal de Stradella a voté une somme de 10 000 francs pour l'érection d'un monument au ministre défunt. — On a publié la lettre adressée par Léon XIII au cardinal Rampolla, dans laquelle le Pontife trace un programme

libéral et sagement progressiste du gouvernement de l'Église et des rapports du saint-siège avec les nations des deux mondes. En ce qui concerne la France, le pape rappelle « l'intérêt spécial qu'il porte à cette nation noble et généreuse, féconde en œuvres et en institutions catholiques, que les Pontifes ont toujours regardée comme la fille aînée de l'Église », et il exprime formellement son intention de suivre vis-à-vis d'elle une politique loyalement concordataire.

Question d'Orient. — La Porte a télégraphié au prince de Cobourg pour l'empêcher de se rendre en Bulgarie avant qu'une entente se soit effectuée entre les puissances.

Amérique. — Il résulte d'un recensement récemment fait au Brésil que le nombre des esclaves, qui s'élevait à 1 100 000 en 1882, est tombé depuis à 600 000.

Nécrologie. — Mort de M. Depretis, président du conseil des ministres d'Italie ; — de M. Katkof, directeur de la *Gazette de Moscou;* — de M. l'abbé Taillandier, curé de Saint-Augustin ; — de M. Ducrocq, ancien libraire-éditeur ; — de M. Charles Mouton, rédacteur à la *Patrie;* — du général Pellissier, sénateur de la Haute-Marne et questeur du Sénat.

Mouvement de la librairie.

LITTÉRATURE.

La plupart des auteurs reportent les origines du roman anglais à Daniel de Foë et à Richardson, sans tenir compte que le don d'observation et d'analyse qui caractérise la race anglo-saxonne s'était déjà manifesté, non sans éclat, dans ce genre littéraire, au temps de la reine Élisabeth. Cette omission vient de ce que la gloire de Shakespeare éclipsa totalement les premiers romanciers qui avaient été cependant très féconds et dont les productions furent très estimées. Dans son étude sur *le Roman anglais au temps de Shakespeare* (Delagrave), M. Jusserand a fait revivre ces oubliés dont les chefs d'école ont été Lily, le créateur de la littérature des salons, Philippe Sidney, l'inventeur du roman pastoral, et Nash, le plus brillant représentant du genre picaresque et satirique. Ces romanciers n'eurent pas d'ailleurs de successeurs immédiats ; après eux, durant une période de cent années, les écrivains anglais se bornèrent à une imitation maladroite de la France, qui n'aboutit guère qu'à des œuvres fastidieuses et ridicules.

M. Gustave Desnoiresterres dont les savantes études sur Voltaire, sur Grimod de la Reynière, sur Gluck et Piccini ont été fort goûtées de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du dernier siècle, nous présente aujourd'hui sous un nouvel aspect cette ancienne société française si ondoyante et si complexe, dans son ouvrage sur *le Chevalier Dorat et les poètes légers au* XVIII*e siècle.* Il nous introduit dans ce monde de littérateurs aimables qui brillèrent surtout dans les salons où leurs petits vers faisaient fortune et durent leur notoriété et leur succès beaucoup plus à leur grâce qu'à leur talent. Il a fait revivre avec une minutieuse exactitude la physionomie attrayante et originale de Dorat, écrivain de ruelles et fort galant homme, et il a groupé autour de lui ses amis et ses émules, Colardeau, Bonnard, Bertin, Parny, le marquis de Pezay et le chevalier de Cubières, sans oublier la comtesse Fanny de Beauharnais, la Sapho du poète, non plus que ses ennemis et ses rivaux au nombre desquels figuraient en première ligne La Harpe, Lebrun-Pindare, Palissot, Linguet et Rulhière. Le travail de M. Desnoiresterres forme une curieuse étude de mœurs dont les détails sont empruntés aux documents les plus variés.

HISTOIRE.

Dans son étude sur *Louis XVII* publiée il y a trois ans environ, M. Chantelauze avait démontré d'après des documents irréfutables que le Dauphin, fils de Louis XVI, était bien mort dans la prison du Temple, et qu'il avait été inhumé au faubourg Saint-Antoine, dans le cimetière Sainte-Marguerite. Là s'arrêtaient les renseignements historiques qu'il avait recueillis. Il ajoutait, d'ailleurs, que Louis XVIII, désireux de faire transporter à Saint-Denis la dépouille de son neveu, avait ordonné une enquête pour retrouver le lieu de sa sépulture. Mais en présence des dépositions contradictoires qui furent faites à cette occasion, le roi craignit d'introduire dans la nécropole de ses aïeux les ossements d'un inconnu et ne donna aucune suite aux recherches projetées. Or il arriva qu'en 1846, l'abbé Haumet, curé de Sainte-Marguerite, retrouva tout à fait par hasard le cercueil du jeune prince à l'endroit même où il avait été enseveli par le fossoyeur Bertrancourt qui avait eu soin de le retirer d la fosse commune. Le curé fit examiner les ossements par les docteurs Milcent et Récamier, et ceux-ci constatèrent, en s'appuyant sur le procès-verbal d'autopsie, que ces restes étaient bien ceux du jeune prince mort au Temple. M. Chantelauze, qui a eu tout récemment connaissance de ces faits, les a exposés dans un intéressant opuscule intitulé *les Derniers chapitres de mon Louis XVII,* qui nous paraît réfuter d'une façon définitive la légende des faux Dauphins.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

Les éditeurs Firmin-Didot ont fait paraître *la Vie de Léon XIII, son siècle, son pontificat et son influence,* d'après Bernard O'Reilly, édition française refondue par P.-M. Brin, et illustrée de chromolithogravures, et de 300 gravures sur bois.

On remarquera dans les dernières livraisons de *la Grande encyclopédie* d'intéressants articles de MM. J. Hild sur *Atticus;* — Paul Cauwès, sur l'*Aubain* et l'*Aumône;* — A. Joannis, sur l'*Aurore boréale* et l'*Attraction;* — Sergent, sur la bataille d'*Auerstædt;* — G. Pawlowski, sur la famille des *Audran;* — J. Martha, sur *Auguste;* — H. Vollet, sur *saint Augustin;* — et E. Salone, sur les départements de l'*Aube* et de l'*Aude,* avec deux grandes cartes en couleurs.

Nous signalerons parmi les autres nouveautés de la semaine :

A la librairie Hachette un nouveau roman de M. George Duruy, *l'Unisson.*

Chez les éditeurs Plon-Nourrit, un roman russe de notre collaborateur Henri Gréville, *Nikanor.*

Chez l'éditeur Rothschild, la XXVI*e* année (1886) des *Causeries scientifiques,* de M. Henri de Parville.

Dans la *Bibliothèque des mères de famille* (2*e* série), *le Prophète des montagnes fumeuses,* par E. Graddoch, adaptation de l'anglais, par Jane de Vaudelin ; — *le Balcon de la Chénaie,* par M. du Campfranc ; — *Dix-huit cents francs de rente,* par Pierre du Chateau ; — *Ismay Waldron* et *Braves cœurs,* par M*me* Berthe Neulliès (Firmin-Didot).

La librairie Guillaumin prépare un *Nouveau dictionnaire de l'économie politique,* rédigé sous la direction de M. Léon Say et de M. Joseph Chailley.

M. Ernest Renan commencera prochainement la publication de son *Histoire du peuple d'Israël.*

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9131)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 7. (24e ANNÉE). — 13 AOUT 1887.

L'ALARME DE 1875

Étude historique

Les récentes indiscrétions diplomatiques du général Le Flô ont eu pour effet de ramener encore une fois l'attention sur les craintes de guerre qui agitèrent l'Europe aux mois d'avril et de mai 1875. La controverse qui s'était élevée à cette époque sur la part de l'Allemagne dans ces événements s'était réveillée une première fois en septembre 1878, à la suite d'un article du *Times*, dans lequel M. de Blowitz avait réuni les souvenirs de ses conversations avec M. de Bismarck pendant le Congrès de Berlin. La discussion avait enfin repris dans l'été de 1879, à la suite d'une publication de M. Ernest Daudet, dans le *Figaro*, visiblement écrite sous les yeux du duc Decazes, et donnant par conséquent les faits tels qu'ils avaient été connus et envisagés à l'origine au ministère des affaires étrangères. Quant aux révélations du général Le Flô, elles se rapportent à un épisode seulement de cette histoire, à savoir l'action du général à Saint-Pétersbourg et les dispositions tant du tsar que du prince Gortchakof ; mais ces révélations, outre le jour qu'elles jettent par elles-mêmes sur la question, ont engagé le gouvernement allemand à produire ce qu'il possède de preuves à l'appui de ses dénégations. On comprend, en effet, l'intérêt de la diplomatie germanique à repousser l'accusation d'avoir cherché querelle à notre pays en 1875. Il s'est trouvé récemment suspect des mêmes intentions ; il a vu encore une fois ses procédés aboutir à ce désagréable résultat de faire remonter à l'Allemagne elle-même la responsabilité du trouble auquel a été exposée la paix de l'Europe. Il est naturel que cette situation ne soit pas facilement acceptée par la puissance agressive, mais il est naturel aussi que nous cherchions à démontrer le caractère pacifique de notre politique, à le mettre dans toute son évidence, et c'est ce qui m'a engagé à revenir sur la crise que nous avons traversée il y a douze ans. J'ajoute que, en y regardant de près, ce chapitre d'histoire m'a paru n'avoir pas encore été écrit. On n'a pas assez précisé les dates, assez distingué les diverses phases de la crise, assez séparé les conjectures des faits, assez dégagé enfin ce qui, déduction faite des assertions douteuses, reste acquis à l'histoire. Je ne prétends pas assurément être insensible aux conséquences qui découlent de mon travail, mais je tiens à établir que j'ai cherché avant tout à faire œuvre d'historien.

I.

Il n'est pas indifférent pour l'appréciation des faits que je vais rapporter de connaître la disposition, on pourrait dire l'humeur du gouvernement allemand au commencement de 1875. C'était l'époque où le prince-chancelier poursuivait avec une sorte d'emportement les entreprises contre l'Église catholique qu'il avait inaugurées, deux ans auparavant, par les lois de mai. Assez naturellement préoccupé, il faut le reconnaître, de la proposition qu'un chaudronnier belge, le nommé Duchesne, avait faite de l'assassiner, et de l'impunité où était restée une intention non suivie d'effet, M. de Bismarck reprochait en outre au gouvernement du roi Léopold de ne pas savoir réprimer les témoignages de sympathie et d'encouragement que les évêques et le parti catholique belges donnaient aux ecclésiastiques

prussiens dans leur lutte contre l'État. Une première note allemande, du 3 février, demanda que la Belgique complétât une législation qui ne lui permettait pas de réprimer des actes attentatoires à la paix intérieure des pays voisins. Le gouvernement belge répondit avec une modération qui n'excluait pas la fermeté, et l'échange des notes continua jusqu'au milieu de juin, non sans avoir produit une certaine émotion en Europe. En Angleterre particulièrement, on avait vivement ressenti ces prétentions d'ingérence dans les affaires du voisin.

Le gouvernement allemand entreprit d'exercer une pression semblable sur la France, qui venait à peine de voter sa loi des pouvoirs publics et s'occupait laborieusement de la réfection de ses forces militaires. L'énergie qu'elle y mettait et les progrès qu'elle y faisait eurent le don d'inquiéter, de l'autre côté du Rhin, une opinion publique qui nous avait crus hors de combat pour de longues années. Si nous nous relevions si vite, il faudrait bientôt avoir de nouveau à compter avec notre pays comme avec l'un des éléments de la politique européenne. La loi des cadres, récemment votée, et la création de quatrièmes bataillons qui en fut la conséquence, excitèrent surtout les appréhensions de l'Allemagne. Elle se persuada qu'elle ne pouvait sans imprudence tolérer plus longtemps l'effort de notre patriotisme. C'est à la revanche que nous nous préparions, pensait-elle, et dès lors la prudence exigeait qu'elle prévînt l'achèvement de nos préparatifs en nous intimidant et, au besoin, en nous contraignant.

L'histoire des tentatives du gouvernement allemand, en 1875, pour arrêter notre réorganisation militaire par l'intimidation, se divise en deux périodes qu'on n'a pas assez distinguées. La première, qui occupe le mois d'avril, s'ouvre avec l'article du journal berlinois *die Post*. L'émotion produite par cet article fut vive, mais de peu de durée. La presse chercha presque aussitôt à éteindre la pièce d'artifice à laquelle elle avait elle-même mis le feu. Peut-être l'empereur Guillaume avait-il parlé. Ce fut lui, dans tous les cas, qui, dès le 15 avril, prit la peine de rassurer la légation française. Dans les derniers jours du mois, M. de Gontaut-Biron, à Berlin, et M. Decazes, à Paris, tenaient la crise pour terminée.

Elle ne tarda pas à se rouvrir avec l'article du *Times* du 6 mai, par lequel M. Decazes, qui l'avait inspiré, dénonçait à l'Europe les intentions du parti de la guerre en Allemagne, et mettait le gouvernement germanique en demeure de répudier les théories de ce parti et de rassurer le monde par une déclaration catégorique. Mais déjà le comte Schouvalof, passant à Berlin, y avait fait entendre les représentations amicales du tsar, déjà l'Angleterre avertie s'empressait d'intervenir dans le même sens, et quand l'empereur Alexandre rendit visite, le 10 mai, à son oncle l'empereur d'Allemagne, il trouva cause gagnée et tout sujet d'inquiétude écarté.

Tel est le cadre dans lequel vont se ranger les faits qu'il nous reste à considérer de plus près.

II.

Il paraît bien que le ministre des affaires étrangères, M. le duc Decazes, avait été dès le mois de mars prévenu par notre ambassadeur à Berlin, M. de Gontaut-Biron, des dispositions inquiétantes que celui-ci voyait se produire autour de lui. M. Decazes en avait même fait l'objet d'une communication aux cours, spécialement à celles de Londres et de Pétersbourg. M. de Gontaut, en particulier, avait été justement ému d'un propos de M. de Radowitz : « Savez-vous, monsieur le comte, lui avait dit le conseiller intime de légation, que la France se relève rapidement et que la reconstitution de ses forces devient un nouveau sujet d'inquiétude pour nous. »

Le nom de M. de Radowitz se trouve mêlé à une autre anecdote qui tient une assez grande place dans les récits de M. Daudet et du général Le Flô. M. de Radowitz avait été envoyé, au mois de février, à Saint-Pétersbourg. Le motif ostensible de cette mission était la nécessité de remplacer temporairement l'ambassadeur, le prince de Reuss, alors malade. Le motif réel, d'après les informations de la diplomatie française, était de pressentir les dispositions de la Russie pour le cas où l'Allemagne ferait la guerre à la France et d'indiquer le prix dont l'Allemagne paierait au besoin la neutralité russe. Le tsar devait avoir carte blanche dans les entreprises qu'il pouvait méditer du côté de la Turquie. Une pareille négociation, bien entendu, n'est point susceptible de preuve directe; mais elle était, selon le général Le Flô, de notoriété publique à Pétersbourg, et selon le prince de Polignac, attaché militaire à Berlin, l'objet de confidences diplomatiques dans cette dernière capitale. Quant au gouvernement allemand, il a récemment démenti l'anecdote dans un article officieux de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 1er juin, en faisant remarquer que M. de Radowitz était revenu de Pétersbourg avant qu'il ne fût encore question de bruits de guerre avec la France. Il a même pris la peine de se justifier auprès de la Porte en l'informant officiellement que le récit du général Le Flô était une pure invention. Ces arguments n'ont guère de poids; ce qui en a plus est la considération suivante. Si la mission de M. de Radowitz avait eu le but qu'on lui prête, on ne comprendrait point que de pareilles ouvertures n'eussent pas ouvert les yeux du gouvernement russe et comment il se fit que le général Le Flô, selon son propre aveu, trouva au mois d'avril le tsar et le prince Gortchakof lui-même si peu disposés à croire aux intentions belliqueuses de l'Allemagne.

Il est donc assez probable, à mes yeux, que le fait dont il s'agit ne reposait que sur des conjectures, et ces conjectures elles-mêmes sur l'analogie de ce qui s'était passé en août 1866, lors de la mission du général de Manteuffel à Pétersbourg, et en 1871 lorsque la Russie, pour prix de sa neutralité dans la guerre franco-allemande, obtint la revision du traité de Paris.

Arrivons à des faits plus faciles à constater.

La presse allemande avait depuis longtemps l'habitude de mettre en suspicion les actes du gouvernement français et de nous accuser de préparer une guerre de revanche. Ces prétendus griefs, au commencement d'avril, se produisirent soudain avec une violence inaccoutumée. Un achat de chevaux de cavalerie et la loi des cadres en furent le prétexte. La *Gazette de Cologne* fut la première, en cette occasion, à sonner l'alarme. Elle publiait le 5 avril, en tête de son numéro, un article soi-disant daté de Vienne, où dénonçant nos préparatifs militaires, elle affectait en outre de redouter la formation d'une ligue catholique entre la France, l'Autriche et l'Italie. L'article, au témoignage d'un annaliste allemand, « fit beaucoup de bruit et excita une réelle inquiétude. On se demanda si la durée de la paix était véritablement et sérieusement en question (1) ».

Quatre jours après, le 9 avril, un journal de Berlin, *die Post*, publiait un article intitulé *Krieg in Sicht* (*la guerre en perspective*). Cet article commençait par déclarer que depuis quelques semaines l'horizon politique s'était obscurci. Reprenant les motifs de crainte allégués par la *Gazette de Cologne*, il les admettait complètement, sauf en ce qui concernait l'alliance présumée des républicains et des orléanistes dans les desseins belliqueux de la France. Aux yeux de la *Post* le parti de la guerre était le parti royaliste et catholique, et les alliances que ce parti recherchait en Autriche et en Italie étaient destinées à servir à la fois la revanche et la réaction. « Si nous devons, écrivait le journal berlinois en résumant sa pensée, répondre à la question que nous avons posée plus haut : *la guerre est-elle en perspective?* nous serons obligés de dire : Oui, la guerre est en perspective, mais ceci n'exclut point le fait que les nuages peuvent se dissiper. » Et en terminant, répondant d'avance au reproche de signaler un danger qui restait problématique : « Il y a des gens, disait l'article, qui pensent que lorsque le toit d'une maison brûle, et qu'il y a tout près de là une bonne compagnie de pompiers, il n'y a pas lieu de réveiller les personnes qui dorment aux étages inférieurs. Nous ne sommes pas d'avis, pour notre part, qu'on doive suivre ce conseil en ce qui concerne le peuple allemand. Nous ne pensons pas qu'il soit bon d'inquiéter les esprits et de crier : Aux armes! Mais nous ne croyons pas non plus qu'il soit convenable de cacher à la nation allemande sa situation et les dangers que son gouvernement a à combattre. »

L'effet de cet article fut considérable. Le titre qu'il portait, la question qu'il posait auraient suffi à troubler les esprits; mais l'impression était encore accrue par le caractère du journal qui donnait ainsi l'alarme. La *Post* passait, en effet, pour recevoir en certaines circonstances les inspirations et servir les desseins du gouvernement. Cette supposition était-elle juste? M. de Bismarck, dans la séance du Reichstag du 9 février 1876, a déclaré de la manière la plus explicite qu'aucune communication officieuse n'était faite à quelque feuille que ce fût, et en particulier qu'il n'avait jamais fait écrire un article pour la *Post*, encore moins celui sur *la guerre en perspective*. Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement avait sans aucun doute la faculté de prévenir ou de réprimer les manifestes dont nous parlons, et qu'à tort ou à raison le public n'a pas cessé d'attribuer aux feuilles dont il s'agit des relations avec l'autorité, et à leurs articles, dans certaines circonstances, l'intérêt d'une révélation sur les vues du pouvoir, l'indice de la direction qu'il désire imprimer à l'opinion. N'avons-nous pas vu, il y a six mois, le même jeu se reproduire lorsque la même feuille lança un nouvel article alarmiste? La feuille reprenait son air solennel, elle avait de nouveau un devoir à remplir envers les lecteurs allemands. Et l'article ne manqua pas plus son but qu'en 1875, celui de semer l'alarme en Europe. Mettons que dans ces diverses circonstances le gouvernement ne soit ni auteur ni instigateur, il n'est pas aussi facile de l'absoudre de connivence.

Les articles de la *Gazette de Cologne* et de la *Post*, auxquels nous devons en joindre un troisième de la *Gazette nationale*, coïncidaient avec les craintes que l'on venait de concevoir à Paris et que le général Le Flô nous a si vivement décrites. Le général, alors ambassadeur à Pétersbourg, était en France depuis trois semaines, et allait retourner à son poste. Ayant pris congé du maréchal de Mac-Mahon et du duc Decazes sans en avoir reçu ni nouvelle information, ni nouvelles instructions, il avait le droit de regarder la sécurité comme complète lorsque, au dernier moment, le 7 avril, le président de la république lui ouvrit les yeux. « Tenez, lisez cela, me dit-il en me présentant une liasse de papiers. Je lus avec stupéfaction! C'était une série de rapports et de documents secrets, quelques-uns de date toute récente, qui ne pouvaient laisser aucun doute sur le projet arrêté de l'Allemagne de nous faire la guerre sans délai, avec ou sans déclaration. » Le soir du même jour, l'ambassadeur était en route pour la Russie.

Il n'est pas aisé de démêler ce qui se passa alors. Les journaux tenus pour officieux avaient-ils dépassé ou trahi les intentions du gouvernement? Les puissances, averties par le duc Decazes, avaient-elles fait

(1) Schulthess, *Geschichtskalender*, 1875, p. 87.

entendre des avertissements à Berlin, — hypothèse peu vraisemblable, puisque, de l'aveu de M. Daudet et du général Le Flô, on se refusait, à Londres comme à Pétersbourg, à partager les appréhensions de la France au sujet des desseins de l'Allemagne? Le bruit de ce qui se passait était-il parvenu aux oreilles de l'empereur Guillaume, et celui-ci était-il intervenu? Ce qui est certain, c'est que, dès le lendemain de l'article paru dans la *Post*, il se produisit un revirement. La *Post* elle-même déclara, à deux reprises, le 12 et le 14, qu'il ne fallait rechercher dans ce qu'elle avait écrit aucune inspiration soit officielle, soit officieuse. La *Correspondance provinciale*, feuille semi-officielle, établissait que les craintes de guerre n'avaient en ce moment aucune raison d'être. La *Gazette de Strasbourg*, qui porte également le caractère officiel, allait plus loin; dans son numéro du 15 avril, elle exprimait, sous forme d'une lettre de Berlin, l'irritation qu'avait excitée l'article alarmant de la *Post*. Cette irritation, selon la *Gazette*, était la preuve du peu de fondement des craintes et des accusations dont cet article s'était fait l'organe. L'état de l'armée française n'avait rien qui fût de nature à inquiéter l'Allemagne; quand même la France hâterait ses armements, il lui faudrait des années avant de pouvoir se mesurer de nouveau avec les vainqueurs de Sedan. « Qu'il y ait en France des gens qui désirent une guerre de revanche contre l'Allemagne, cela n'est pas douteux; mais cela ne veut pas dire que cette guerre soit pour cela *en perspective*. »

Incident plus significatif encore; le 15 avril, dans un bal donné par la princesse de Hatzfeldt, l'empereur Guillaume s'approcha du prince de Polignac en lui disant: « On a voulu nous brouiller (1)... » Dès lors, les journaux allemands purent bien encore, de temps à autre, continuer de signaler l'importance des mesures militaires de la France; mais en général ils furent à la paix. La *Gazette nationale* inséra, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 24 avril reproduisit, une correspondance de Paris, d'après laquelle la France et son gouvernement étaient animés d'intentions pacifiques. Une lettre de Berlin, dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 25, cita le mot de l'empereur au prince de Polignac et en confirma l'authenticité, tout en se défendant d'en conclure qu'il y eût jamais eu un véritable danger de guerre.

Le péril paraissait donc conjuré. Le duc Decazes l'établissait dans une lettre du 29 au général Le Flô, où il faisait remonter au tsar et à son chancelier « l'apaisement qui se produit depuis quarante-huit heures à Berlin, et qui est si marqué que M. de Gontaut n'hésite pas à considérer comme passée la crise dont il constate en même temps l'intensité exceptionnelle.»

(1) *Le Figaro* donna une version plus complète des paroles de l'empereur : « On a voulu nous brouiller ; tout est fini maintenant. Je tiens à vous le dire. »

Je le répète, la cause d'un revirement si subit et, on va le voir, de si peu de durée nous échappe. L'action des gouvernements de Londres et de Pétersbourg, d'après les documents jusqu'ici placés sous nos yeux, ne se serait fait sentir qu'à une époque où le danger, à en juger par le ton de la presse allemande, était déjà passé et, par conséquent, n'a pu être la cause de l'apaisement dont il s'agit. Contentons-nous donc d'établir les faits sur lesquels il n'y a pas de contestation possible : l'émotion générale en Europe produite par l'article de la *Post* du 9 avril; l'aveu de l'empereur Guillaume, le 15 avril, qu'il y a eu un danger désormais écarté; la terminaison de la crise à la fin du mois: M. de Gontaut, à Berlin, et M. Decazes, à Paris, déclarent leurs inquiétudes calmées.

III.

On remarquera que c'est le 29 avril même, alors qu'il se déclarait rassuré par la sécurité de M. de Gontaut, que le duc Decazes écrivait au général Le Flô pour le prier d'obtenir du tsar des promesses d'appui aussi précises que possible. Évidemment, il n'est plus question ici de détourner un danger prochain, tel que celui qu'on venait de courir, mais de parer à des éventualités. Craignant le retour des manifestations hostiles, redoutant en particulier une surprise destinée à placer l'Europe devant un fait accompli, M. Decazes désirait recevoir de l'empereur Alexandre l'engagement positif que celui-ci couvrirait au besoin de son épée ceux qui se seraient reposés sur lui. On sait, par son propre récit, jusqu'à quel point l'ambassadeur français réussit dans la mission qui lui était confiée. Tout en essayant de révoquer en doute le bien fondé des appréhensions françaises, et en se récriant sur la promesse d'un secours armé qu'on voulait obtenir de lui, le tsar déclara que si nous étions sérieusement menacés, la France en serait prévenue et prévenue par lui. C'était là un engagement moral qui avait sa valeur; mais Alexandre, nous allons le voir, ne s'en tint pas là. Ému malgré lui, et plus qu'il ne l'avait manifesté, des faits que notre ambassadeur avait allégués, Alexandre envoya sur-le-champ M. de Schouvalof à Berlin pour y prévenir les résolutions fâcheuses, et à Londres pour y combiner une action générale dans le sens de la paix. Peu de jours après, il se rendit lui-même à Berlin et il n'eut pas de peine à y consommer, par son ascendant personnel, l'œuvre d'apaisement dont il s'était chargé. Mais j'anticipe; il nous faut revenir au point de départ de la seconde crise d'inquiétude par laquelle l'Europe passa en 1875.

Nous sommes, au 30 juin ou au 1er mai, dans la sécurité qui a été dite. Tout à coup le 6, paraît dans le *Times* un article qui trouble les esprits encore plus violemment que n'avait fait celui de la *Post* un mois

auparavant. En même temps, les cours de Londres et de Pétersbourg se hâtent d'intervenir de nouveau et plus énergiquement en faveur de la paix. Qu'était-il arrivé? C'est là proprement le nœud de la question, mais c'est ce qui n'est pas complètement éclairci. Les événements se sont tellement pressés dans la première semaine du mois de mai qu'il est difficile de saisir dans quelle relation ils se trouvent les uns avec les autres. Il faut distinguer, croyons-nous, et nettement séparer l'entretien du prince de Hohenlohe avec le duc Decazes le 4 mai, l'arrivée du comte Schouvalof à Berlin le 5, et l'article du *Times* qui parut le 6.

Le prince de Hohenlohe, partant en congé pour l'Allemagne, vint, dans la matinée du 4 mai, faire ses adieux à notre ministre des affaires étrangères. Nous avons de cette entrevue un récit qui, pour avoir été en quelque sorte dicté à M. Ernest Daudet par l'un des interlocuteurs, n'en porte pas moins le cachet de la vérité. Au lieu de partir le soir même, ainsi qu'il l'avait annoncé, l'ambassadeur, qui avait sans doute reçu de nouvelles instructions dans le cours de la journée, demanda une seconde entrevue au ministre. Il était chargé, disait-il, de le prévenir que le gouvernement allemand considérait les armements de la France comme un acte agressif, et il demandait au ministre d'en prendre acte. C'était, ajoute le narrateur, la première communication officielle de ce genre faite par l'Allemagne. M. Decazes entrevit sur-le-champ la portée de cette communication ; il comprit que la recevoir c'était se mettre dans le cas d'y répondre sur le ton de la dignité offensée, et d'entrer ainsi dans les intentions d'un adversaire qui cherchait un prétexte pour engager la partie. Il éluda donc l'obligation dans laquelle on avait voulu le mettre d'accepter une provocation ; l'entretien se termina sans que le ministre eût consenti à recevoir la communication dont il s'agit, et, le prince de Hohenlohe étant parti le lendemain, l'incident n'eut d'autre suite que de découvrir à M. Decazes l'étendue du danger que nous courions et de redoubler les efforts qu'il avait déjà faits pour y parer. Il vit ce jour-là même le prince Orlof, l'ambassadeur de Russie, lui fit part de ce qui s'était passé et « le pria de presser les démarches du cabinet de Saint-Pétersbourg dont jamais l'intervention n'avait été plus nécessaire ». La conversation prit un moment un caractère dramatique. « Mais enfin, que ferez-vous si vous êtes attaqué, demanda le prince Orlof? — Ce que nous ferons? répondit le duc Decazes résolument, en prenant sur lui la responsabilité d'une si grave affirmation ; nous nous retirerons derrière la Loire ; c'est là que nous concentrerons notre armée, en laissant à l'armée allemande la liberté d'occuper le reste de la France. — Vous ne ferez pas cela, s'écria l'ambassadeur russe avec émotion. — Nous le ferons, c'est décidé, et l'Europe verra tranquillement, l'arme au bras, la France envahie, dévastée et ne se défendant pas. »

Les deux entretiens que je viens de rapporter avaient eu lieu le 4 mai ; on n'aura pas de peine à croire que le prince Orlof ne perdit pas un moment pour faire connaître à son gouvernement ce qu'il venait d'apprendre, mais on ne saurait attribuer le départ du comte Schouvalof à ces révélations. Les dates s'y opposent. Le comte, ambassadeur de Russie en Angleterre, retournait alors à son poste. Il arriva à Berlin dès le 5 ; il était donc parti de Pétersbourg avant d'avoir reçu les dernières nouvelles de Paris ; tout au plus put-il les connaître par le télégraphe à Berlin même. Ce qui est certain, c'est qu'il fut reçu par l'empereur Guillaume, revenu la veille de Wiesbaden, qu'il eut deux entrevues avec M. de Bismarck, et qu'il partit le 6 pour continuer sa route sur Londres. Que le comte Schouvalof eût eu ou non connaissance, à Berlin, de la tentative que la présence d'esprit du duc Decazes venait de faire avorter à Paris, on peut tenir pour sûr qu'il était chargé par son gouvernement de plaider la cause de la paix européenne auprès de l'empereur Guillaume et du chancelier, et de demander à Londres que l'Angleterre intercédât dans le même sens. Nul doute non plus qu'il ne réussit là à éclairer la conscience du vieux souverain, ici à obtenir du gouvernement britannique l'intervention dont nous aurons à parler plus loin.

IV.

Si la mission du comte Schouvalof à Berlin ne peut avoir été motivée par l'entretien du duc Decazes avec le prince Hohenlohe, cet entretien ne peut pas davantage être regardé comme la cause du fameux article publié par le *Times*, dans le numéro du 6 mai. La chronologie ne nous permet pas de le supposer.

M. de Blowitz a récemment raconté lui-même l'origine de sa lettre. Il avait ses entrées dans le cabinet du ministre, qui comprenait l'importance de se ménager des relations avec un journal puissant et, par ce journal, avec l'opinion de l'Angleterre. Dans une première conversation, le 29 avril, le duc Decazes n'avait pas caché au journaliste les appréhensions qu'il éprouvait à l'endroit de l'Allemagne. Le 2 mai, nouvel entretien. M. Decazes se montra préoccupé du prochain voyage du tsar à Berlin et du désir d'en tirer parti pour assurer la paix. Ce qui l'inquiétait, c'était le silence qui s'était tout à coup fait à Berlin. Plus de démonstrations hostiles. Évidemment on voulait laisser passer la visite du tsar sans lui donner de motif ni lui fournir d'occasion de faire des représentations. Eh bien, il ne fallait pas permettre qu'il en fût ainsi. Les projets secrets devaient être mis au jour, et la presse seule pouvait le faire, la presse, c'est-à-dire le *Times*, nul autre journal n'étant placé comme lui pour donner l'éveil à l'Europe. C'était une bombe à faire éclater, et cela avant que le tsar n'arrivât en Allemagne. M. de

owitz entra dans les intentions du ministre qui l'honorait de sa confiance; sa lettre, datée du 4, parut dans le *Times* du 6.

L'écrivain faisait observer le contraste entre le fantôme de la guerre récemment évoqué par la presse allemande, et les efforts que faisait maintenant cette même presse pour rassurer les esprits, entre le sentiment général qu'il se tramait quelque chose et une espèce de conspiration du silence au moyen de laquelle on espérait échapper au danger. La cause de ce malaise était l'existence en Allemagne d'un parti de la guerre qui s'inquiétait de la rapidité avec laquelle la France réorganisait ses forces, des périls que la rivalité des deux nations allait de nouveau susciter, des charges imposées par l'obligation de se tenir prêt à tout événement. Ce parti concluait à la nécessité pour l'Allemagne de prévenir les événements, d'attaquer, d'envahir la France avant qu'elle redevînt plus redoutable; une fois campé sur le plateau d'Avron, on lui imposerait des conditions propres à la tenir indéfiniment dans la dépendance du vainqueur : la cession de Belfort, la limitation de ses forces militaires, l'imposition d'un tribu écrasant, payable en vingt ans, portant intérêt à 5 pour 100, et qu'il ne serait point permis d'acquitter par anticipation.

Poursuivant son exposition, le correspondant du *Times* reconnaissait que de pareils raisonnements ne pouvaient être attribués à la nation allemande tout entière. L'empereur passait pour répugner à des desseins qui froissaient sa conscience de gentilhomme; la diplomatie elle-même n'était sans doute point acquise aux projets du parti de la guerre; les populations, enfin, étaient naturellement pacifiques. Restait à voir si le souverain ne pourrait être amené à céder aux raisons d'État qui lui seraient présentées, et, quant à l'opinion publique, comment douter qu'elle ne changeât rapidement, au besoin, sous une manipulation habile?

En résumé, le gouvernement allemand et lui seul était cause de l'inquiétude générale, et c'était à lui qu'il appartenait de rassurer le monde en répudiant les vues qui lui étaient imputées. Il y allait de l'intégrité du droit public, de ce qui en restait du moins.

Cependant M. de Blowitz ne se contentait pas de mettre le gouvernement allemand en demeure de s'expliquer, il avait soin de glisser dans son article la pensée secrète qui l'avait inspiré. Une chose, insinuait-il à deux reprises différentes, arrêtait en Allemagne les partisans d'une nouvelle guerre contre la France, à savoir la nécessité d'obtenir l'assentiment, ou ne fût-ce que l'indifférence et la neutralité de la Russie.

L'article se terminait spirituellement par ce trait d'une paysanne qui, laissant ses enfants seuls au logis, leur disait : « S'il vous arrive quelque chose, ne criez pas : au voleur! On se dirait que vous êtes seuls en danger d'être dépouillés, et personne ne viendrait. Si vous voulez faire accourir les victimes, criez : au feu, parce que le feu risque de s'étendre à tout le village. »

Il est à remarquer que le *Times*, tout en insérant la lettre de son correspondant, l'avait accompagnée d'un article de fond destiné à en atténuer l'effet; il mettait les bruits dont il était question sur le compte de la crédulité des Français. Ce n'est que le lendemain qu'instruit sans doute du véritable état des choses par les lettres privées de son correspondant, le journal anglais voulait bien reconnaître que les craintes de celui-ci n'étaient pas tout à fait sans cause. Le *Times* cherchait même, en le dénonçant d'avance à l'indignation publique, à prévenir un attentat « sans exemple, disait-il, depuis le premier empire ». Les journaux français, ceux du moins de couleur républicaine, ne furent pas, eux aussi, sans montrer quelque défiance au premier moment. Ils avaient vraisemblablement reconnu la main du ministre des affaires étrangères dans le coup porté par M. de Blowitz, et dans l'ignorance où ils étaient des motifs de M. Decazes, ils se refusaient à le seconder. Ces hésitations, du reste, ne durèrent pas longtemps. La lettre avait eu un effet prodigieux, les Bourses de toutes les capitales avaient baissé, il semblait que les yeux se fussent tout à coup ouverts. C'était bien véritablement, selon l'expression et l'intention de M. Decazes, une bombe qui avait éclaté et réveillé l'Europe en sursaut.

Les dates que j'ai eu soin de rapprocher le démontrent, la communication faite à M. Decazes par le prince de Hohenlohe n'était pour rien, ni dans les démarches du général Le Flô auprès du tsar, ni dans la mission du comte Schouvalof à Berlin, ni dans l'article inspiré à M. de Blowitz. Mais l'apparition de cet article et l'impression qu'il fit dans la cité de Londres coïncidèrent avec l'arrivée de l'ambassadeur russe en Angleterre, et donnèrent naturellement une nouvelle force au message qu'il était chargé d'y porter. Le gouvernement anglais n'hésita pas à se prêter aux intentions du tsar. Dès le 7 ou le 8 mai, il fit auprès du gouvernement allemand des démarches confidentielles et amicales pour le détourner des projets qu'on lui prêtait, et il demanda en même temps à l'Autriche et à l'Italie de lui prêter leurs concours. Il va de soi qu'ainsi mis en demeure de s'expliquer, M. de Bismarck repoussa avec quelque chaleur les intentions qu'on lui prêtait et qu'il n'avait jamais eues en effet sous forme de projet arrêté. Je désire trop m'en tenir aux renseignements susceptibles de preuves pour me permettre autre chose qu'une allusion aux bruits qui coururent à cette époque d'une intervention personnelle de l'impératrice Augusta en opposition aux dispositions belliqueuses qui régnaient autour de l'empereur. Ce qui ne fait point doute, en revanche, c'est que la reine Victoria avait écrit de sa main au vieux souverain et plaidé près de lui la cause de la paix.

Le *Times*, le 14 mai, annonçait et justifiait la dé-

marche du cabinet de Londres. Il n'affectait plus alors, on le remarquera, de contester le bien fondé des craintes qui venaient de troubler l'Europe. « Quoique l'Angleterre, disait-il, ait maintenu une attitude de réserve dans le différend franco-allemand, nous croyons que le gouvernement anglais a considéré comme un devoir national, pendant la crise récente, d'exprimer d'une manière très nette son opinion concernant le maintien de la paix. Cette communication, faite dans les termes les plus amicaux, a été accueillie de même à Berlin, d'où l'on a reçu une réponse des plus satisfaisantes. Aussi le gouvernement français a-t-il exprimé à notre gouvernement sa reconnaissance pour cette attitude amicale. Le public reconnaîtra que c'était bien là une occasion où l'on pouvait, sans manquer à la prudence, se départir de la rigueur des règles ordinaires de non-intervention diplomatique, et tout le monde félicitera M. Disraeli pour le succès qui a suivi ses démarches. »

V.

On le voit, le danger était déjà passé lorsque le tsar, qui se rendait à Ems, arriva à Berlin, le 10 mai, et y resta jusqu'au 13. Il l'était sans nul doute par ses soins, puisque c'est la mission du comte Schouvalof qui avait arrêté Berlin et averti Londres; mais personnellement Alexandre n'avait plus qu'à confirmer des résultats acquis. Il n'eut aucun effort à faire près de son oncle, qui avait toujours été pour la paix. Près de M. de Bismarck, il rencontra certainement, sinon les mêmes dispositions fondamentales, au moins les explications plausibles et les déclarations rassurantes. On raconte qu'il télégraphia à sa sœur, la reine de Wurtemberg, que « l'emporté de Berlin » avait donné toutes les garanties désirables. On ajoute que, recevant avant son départ les principaux membres du corps diplomatique, il s'appliqua à dissiper tous les nuages. Un paragraphe, communiqué par la diplomatie russe aux journaux belges, anglais et allemands, répandit la bonne nouvelle sous une forme officieuse et sur un ton calculé pour satisfaire tout le monde. « L'empereur Alexandre, écrivait-on de Berlin le 14 mai, aurait, pendant les fêtes, dit à plusieurs personnes : « La tâche pacifique « de la Russie est facile. Aucune puissance ne veut la « guerre, et l'empereur Guillaume, de même que M. de « Bismarck, a des intentions entièrement pacifiques. « La coopération de l'Allemagne au maintien de la « paix n'a jamais été douteuse et l'on peut en être « complètement assuré. »

C'était donner à entendre, tout en le niant et par cela même qu'on le niait, qu'il y avait eu quelque chose de légitime dans les craintes de l'Europe, et c'était rassurer la France tout en évitant de prendre vis-à-vis de l'Allemagne une attitude blessante d'intervention. Il n'en fut pas tout à fait de même d'une dépêche du chancelier de l'empire, le prince Gortchakof, qui avait accompagné le tsar dans son voyage. D'après ce télégramme-circulaire, du 13 mai, adressé aux agents diplomatiques de la Russie, Sa Majesté le tsar quittait Berlin avec l'intime conviction que les dispositions et les vues les plus conciliantes dominaient dans cette capitale et garantissaient le maintien de la paix. L'auteur de la dépêche avait eu soin d'en donner connaissance à une feuille officielle du grand-duché de Bade, la *Gazette de Carlsruhe*, d'où elle se répandit aussitôt dans les autres journaux et devint ainsi une sorte de manifeste à l'adresse de l'Europe. Là était l'ostentation et par conséquent la faute. Le chancelier russe ne se contentait pas d'avoir remporté une victoire sur le chancelier allemand, il ne savait pas se refuser le plaisir de le constater, de faire échec à ce rôle de prépotence qu'on s'attribuait à Berlin depuis la dernière guerre. M. de Bismarck ne le lui pardonna jamais. Toute l'affaire, selon lui, n'avait été qu'un complot arrangé entre Gortchakof et Gontaut, le premier cherchant à se poser en sauveur de la France et en arbitre de l'Europe, et sacrifiant ainsi l'amitié de l'Allemagne à sa vanité. On sait de quelle manière l'Allemand se vengea du Russe, à trois années de là, au congrès de Berlin.

VI.

Pour le coup, l'apaisement était fait. L'agence Havas prenait les devants; le gouvernement français, désormais rassuré, déclarait qu'on ne lui avait jamais adressé de réclamation et constatait partout les dispositions les plus pacifiques. La *Gazette de Cologne* et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'accordaient pour dire que les bruits qui avaient couru n'avaient pas eu le moindre fondement. La *Correspondance provinciale* ajoutait que ces bruits avaient été l'œuvre des ennemis de l'Allemagne qui avaient voulu intervertir les rôles en représentant celle-ci comme une cause d'inquiétude en Europe. Quelle calomnie! Le prince de Bismarck n'avait-il pas prononcé lui-même cette parole mémorable que la foi dans la paix a pour la prospérité publique presque autant d'importance que la conservation de la paix même? Et quelle meilleure garantie l'Europe pouvait-elle avoir que l'alliance des empires d'Allemagne et de Russie récemment encore resserrée? La *Correspondance provinciale*, nous le savons par une déclaration de M. de Bismarck, reçoit les inspirations du gouvernement. Nous avions donc dans les phrases qu'on vient de lire le thème que s'était fait l'office allemand des affaires étrangères.

Nous avons, d'autre part, la version du duc Decazes, une version dont la sincérité n'est point suspecte, puisqu'il s'agit d'une lettre au général Le Flô, qui

porte la désignation de *personnel*, et qui par conséquent était destinée à rester secrète. Elle est du 17 mai. « Ainsi que vous l'aviez justement pressenti, écrit le ministre, c'est à la suite de son premier entretien avec le comte Schouvalof, et à la demande de celui-ci, que lord Derby s'est décidé à réclamer le concours de l'Italie et de l'Autriche. Ce dernier seul lui a fait défaut. L'Autriche avait trop peur pour elle-même et n'osait se mettre en avant... Il est impossible de ne pas être frappé de la prudence et du soin avec lesquels la Russie a préparé à Londres et dans le reste de l'Europe tout ce qui pouvait assurer le succès de ses démarches à Berlin... En somme, mon cher général, pour la première fois depuis six ans l'Europe s'est réveillée. A la voix de la Russie, elle s'est affirmée dans un accord commun, et son affirmation a été décisive. M. de Bismarck n'a pas essayé de discuter ; il s'est contenté d'attribuer les mauvais desseins à M. de Moltke et à les désavouer. Seront-ils abandonnés, je ne saurais le croire ; mais rassurés sur le présent, nous pouvons, ce me semble, envisager l'avenir avec une certaine confiance. L'empereur Alexandre fera respecter son œuvre, et l'Europe a pris et conservera l'habitude de le suivre. Encore une observation ! Vous aviez bien compris que l'Allemagne voulait surtout faire discuter notre état militaire et sa restauration. Elle désirait se faire approuver et encourager dans la voie des représentations. Il est évident que l'empereur Alexandre ne s'est pas laissé aborder sur ce terrain. Vous remarquerez avec quelle netteté il a affirmé notre droit de faire chez nous pour la réorganisation de nos forces militaires tout ce qui nous paraîtrait conforme à nos intérêts. »

Je le répète, la pièce était jouée, la toile était tombée, et les incidents qui pouvaient encore survenir ne devaient avoir d'autre intérêt que de mieux faire comprendre ce qui s'était passé. C'est à quoi servirent les débats du parlement anglais. On oublie tout si vite que dans les discussions récemment soulevées par les indiscrétions du général Le Flô, personne ne s'est avisé de rappeler les déclarations si décisives du cabinet britannique.

Dès le 11 mai, sir Charles Dilke, alors dans l'opposition, adressait au sous-secrétaire d'État des affaires étrangères une question sur les relations entre la France et l'Allemagne ; M. Bourke répondait qu'il était heureux de dire que le gouvernement avait reçu de Berlin, le matin même, des assurances d'une nature satisfaisante. Son opinion, ajoutait-il, était qu'il n'existait aucune raison de croire que la paix de l'Europe risquât d'être troublée.

Le 24 mai, le marquis de Hartington, qui dirigeait l'opposition dans la Chambre des communes, adressa une nouvelle question au gouvernement au sujet des récentes alarmes de l'Europe et des dépêches qui avaient pu passer à cette occasion entre Londres et Berlin. Le chef du cabinet, M. Disraeli, lui répondit que le ministère avait en effet conseillé à Sa Majesté de faire des représentations au gouvernement de l'empereur d'Allemagne relativement à l'état des relations de l'Allemagne avec la France. Le but de ces représentations était de rectifier des idées inexactes et d'assurer le maintien de la paix, et elles avaient reçu une réponse satisfaisante.

Ainsi c'est à Berlin que l'Angleterre s'adressait pour chercher des assurances de paix, et ce sont des représentations qu'elle croyait pouvoir et devoir adresser au gouvernement allemand ! Le ministre des affaires étrangères, lord Derby, fut encore plus explicite quelques jours après. Lord Russell, dans la séance de la Chambre des lords du 31 mai, ayant demandé communication de la correspondance diplomatique de l'Angleterre avec les diverses puissances au sujet de la paix de l'Europe, le ministre alla assez loin dans ses explications sur les derniers événements. Tout en déclarant qu'il ne pouvait croire « que le gouvernement allemand projetât une action aussi contraire au sens moral de l'Europe que celle qui consisterait à se précipiter dans une guerre sans provocation, et cela pour compléter la destruction d'un ancien ennemi », lord Derby constatait que la cause des inquiétudes de l'Europe était les paroles « prononcées par des personnes haut placées en Allemagne et répétées dans d'autres pays ». — « D'après le langage ouvertement tenu à Berlin, disait-il, *par des personnes de la plus haute autorité et dans la plus haute situation, comme d'après la presse allemande semi-officielle*, l'armée française était devenue une source de dangers pour l'Allemagne, attendu que le pied considérable sur lequel elle était mise démontrait la résolution de renouveler la guerre aussitôt qu'il serait possible. On disait que si l'intention existait d'attaquer l'Allemagne, cette dernière pourrait se croire appelée à porter le premier coup. On ajoutait que l'Allemagne ne désirait pas la guerre, mais qu'afin de l'éviter il paraissait nécessaire que les armements français fussent discontinués. » La France, continuait l'orateur, avait désavoué les intentions qu'on lui attribuait, et il déclarait accepter cet aveu comme fait en toute sincérité. Il ne croyait pas qu'aucun homme public français eût pensé à recommencer la guerre de 1870, mais il était très naturel que la France désirât avoir une armée qui lui assurât en Europe l'influence à laquelle elle croyait avoir de justes droits. Le danger était que l'Allemagne, persistant dans ses appréhensions, ne demandât formellement à la France de discontinuer ses armements. Une pareille demande rendrait très difficile le maintien de la paix. Dans ces circonstances le gouvernement anglais avait cru devoir intervenir pour dissiper les sentiments de défiance entretenus par les deux pays. « Nous trouvâmes le gouvernement russe décidé à faire tous ses efforts en faveur de la paix, et la dernière visite du czar à Berlin nous a fourni l'occasion de soutenir, autant que cela

paraissait nécessaire, les représentations que *nous avions des raisons de croire l'empereur de Russie disposé à faire* pendant sa visite. »

On remarquera les expressions que j'ai soulignées. « Les personnes de la plus haute autorité et dans la plus haute situation » ne peuvent être que l'état-major de l'armée; il y a dans ces paroles une intention assez apparente de distinguer entre l'influence de M. de Moltke et l'action du chancelier de l'empire. Quant à la dernière phrase que j'ai citée, elle prouve, en dépit de toutes les dénégations, que le tsar estimait avoir des représentations à faire à Berlin, que le gouvernement anglais ne l'ignorait pas, et que ces représentations furent adressées en effet à qui de droit. Inutile d'ajouter que le discours de lord Derby fut éminemment désagréable à l'Allemagne. Le *Reichsanzeiger* s'empressa d'affirmer que, si l'augmentation des cadres de l'armée française avait produit une certaine émotion à Berlin, le gouvernement allemand n'avait, ni pris des résolutions guerrières, ni même adressé des observations à la France. A aucune époque, il n'avait été question, au sein du gouvernement, de réclamer du gouvernement français soit la réduction de ses forces militaires, soit la suspension de la réorganisation de son armée. — C'était là ne répondre que pour donner le change; lord Derby avait seulement exprimé la crainte qu'on n'en vînt là.

VII.

M. de Bismarck a plusieurs fois saisi l'occasion de repousser le soupçon que le gouvernement allemand eût voulu la guerre en 1875. Dans la séance du Reichstag du 9 février 1876, après s'être expliqué, ainsi que nous l'avons dit, sur la presse officielle et officieuse, et à ce propos sur l'article de la *Post*, le chancelier prit soin d'ajouter que s'il n'avait pas fait écrire cet article, il ne l'avait pourtant pas blâmé. La *Post*, suivant lui, avait eu pour but, et c'était là son mérite, d'avoir averti une majorité pacifique qu'une minorité poussait à la guerre. Si, comme il n'est guère permis d'en douter, c'est la France que l'orateur avait en vue dans cette distinction entre la majorité et la minorité, il cherchait dès lors à faire retomber sur elle la responsabilité des craintes qui avaient agité l'Europe. Le reste de l'argumentation trahissait également plus de dextérité que de franchise. Un ministre qui voudrait la guerre commencerait-il par sonner l'alarme dans la presse? Ne devrait-il pas avant tout chercher à gagner l'assentiment de son souverain, sans la signature duquel il ne peut rien? M. de Bismarck, en s'exprimant ainsi, dissimulait l'état véritable de la question. Ainsi que le duc Decazes l'avait exposé au général Le Flô, l'Allemagne n'avait pas désiré la guerre pour la guerre et à tout prix, mais elle avait voulu entrer dans la voie des représentations sur la réorganisation de nos forces militaires, et nous placer ainsi entre une soumission par laquelle nous aurions signé notre dépendance, et une résistance qui nous aurait conduits à une lutte inégale.

La lettre du général Le Flô au *Figaro*, comme je le disais en commençant, a eu ce bon effet d'engager le gouvernement allemand à publier pour la première fois des documents diplomatiques en réponse aux accusations dont il avait été l'objet. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 1er juin a mis au jour trois dépêches du prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne en Russie, au prince de Bismarck. La première de ces trois lettres est du 22 avril 1875 et rend compte d'un entretien que le général allemand de Werder, de passage à Saint-Pétersbourg, venait d'avoir avec le tsar. Alexandre avait raconté que le général Le Flô s'était montré très ému des préparatifs militaires de l'Allemagne, mais qu'il l'avait rassuré en se portant fort pour les intentions du gouvernement de l'empereur Guillaume. Le général de Werder, de son côté, n'avait pas perdu cette occasion de signaler l'importance de la nouvelle loi française des cadres, et « les chiffres gigantesques que l'armée française sur le pied de paix devait atteindre dans l'espace d'environ deux ans ».

Ce qui ressort de cette première lettre, c'est que le général Le Flô était sincèrement effrayé, que le général allemand cherchait à faire partager au tsar les appréhensions que causait à Berlin la réorganisation militaire de la France, et enfin que le tsar était persuadé des dispositions pacifiques du gouvernement de son oncle.

La seconde lettre est du 2 mai et rapporte un entretien que l'ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, le baron de Langenau, avait eu le jour même avec le tsar. On avait parlé de la situation politique européenne. Le souverain avait déclaré que, selon lui, la France n'avait nullement l'intention de troubler la paix, et qu'en conséquence il tenait les craintes qu'on paraissait avoir à Berlin à ce sujet pour quelque peu exagérées. Il ne doutait point d'ailleurs que les nuages ne se dissipassent, et il ferait, quant à lui, tout ce qu'il pourrait pour y contribuer. « Ces paroles, ajoutait le prince de Reuss, que mon collègue d'Autriche m'a communiquées de la manière la plus confidentielle, me paraissent fournir une nouvelle preuve que le tsar est entretenu avec art (*künstlich*) dans la persuasion que le trouble dont les esprits sont quelquefois saisis a sa source à Berlin. On ne peut, selon moi, douter que cette idée existe ici au ministère des affaires étrangères, qu'elle n'est point combattue par le prince Gortchakof, et qu'elle est alimentée du dehors. Je cherche, autant qu'il m'est possible, à combattre ces notions, et je me sers pour cela de tous les puissants arguments dont Votre Éminence m'a armé. Mais ce qui aura une influence décisive, comme j'ai tout lieu de l'espérer, c'est l'échange de pensées qui va avoir lieu à Berlin, et c'est pourquoi j'estime

la prochaine rencontre du tsar avec Sa Majesté l'empereur comme extrêmement désirable et importante. Je n'apprendrai rien à Votre Éminence si je prévois que le prince Gortchakof arrivera à Berlin avec des fleurs sur les lèvres, mais beaucoup de froideur dans le cœur. Heureusement que le tsar y apportera un vif sentiment d'amitié et répondra à la franchise de l'accueil qui lui sera fait et du langage qui lui sera tenu.»

Curieuse lettre, qui nous laisse voir le tsar préoccupé des nuages qui se forment, et persuadé que le danger n'est pas à Paris, mais à Berlin ! L'agent diplomatique qui écrit a pour mission de dissiper cette impression, et il y travaille, selon toute apparence, avec une entière bonne foi ; il ne croit pas aux intentions belliqueuses de son gouvernement, et il attribue les idées du tsar sur ce sujet à une influence hostile à l'Allemagne, celle du prince Gortchakof.

La troisième lettre est de plusieurs mois postérieure à la précédente. Elle porte la date du 22 janvier 1876 et rend compte de la conversation que le prince de Reuss a eue avec le tsar, dans son audience de congé (le général de Schweinitz lui succédait dans le poste de Saint-Pétersbourg). L'entretien avait été assez long et tout à fait intime. On y avait parlé des événements du printemps précédent. L'ambassadeur avait remarqué qu'on travaillait constamment, et avec une malveillance marquée, à prévenir le tsar contre le prince de Bismarck ; mais il priait le souverain de ne point se prêter à ces intrigues, le chancelier allemand n'ayant rien plus à cœur que de maintenir la bonne intelligence entre les deux cabinets. Le tsar avait répondu à ces discours par des déclarations de même nature. « Il avait, dit-il, pleine confiance dans Votre Éminence, mais il s'était trouvé fort isolé l'année dernière dans la persuasion où il était que vous n'aviez aucune pensée de faire la guerre à la France. A tous ceux qui l'avaient remercié plus tard de ce qu'il avait fait pour le maintien de la paix, il avait très nettement répondu qu'il n'avait rien pu faire parce que vous étiez vous-même aussi pacifique que lui. » Le tsar avait ajouté que s'il avait confiance en M. de Bismarck, il devait dire que tout le monde ne partageait pas cette confiance, qu'on redoutait des surprises, et que la faute en était à la presse officieuse et à ses démentis maladroits aussi bien qu'à ses articles alarmants. A quoi le prince de Reuss n'avait rien trouvé à répondre, si ce n'est que M. de Bismarck lui-même se plaignait amèrement de l'indiscipline des journaux.

Ce qui résulte, en somme, de ces communications diplomatiques, c'est que le tsar était persuadé des dispositions pacifiques de l'empereur d'Allemagne et même de M. de Bismarck, — c'est qu'il n'avait pas eu à convaincre ce dernier lors du voyage de Berlin, parce qu'il l'avait trouvé dans les meilleures dispositions qu'il pût désirer, — mais c'est, en même temps, que le tsar, en dépit des insinuations que l'ambassadeur allemand s'était permises contre l'influence du prince Gortchakof, tenait Berlin et non Paris pour responsable des inquiétudes qui avaient récemment troublé l'Europe. La publication des dépêches du prince de Reuss répondait d'autant moins aux révélations du général Le Flô, que celui-ci avait représenté non seulement l'empereur Alexandre, mais le prince Gortchakof comme cherchant à dissiper les appréhensions du gouvernement français. « Soyez sûr, lui avait dit le chancelier russe, que vous vous exagérez la gravité de l'état de choses. » Et le tsar de même : « J'ai la conviction que l'Allemagne est très loin de vouloir la guerre, et je sais pertinemment que l'empereur Guillaume est très résolument opposé à toute nouvelle guerre. »

VIII.

Oui, l'empereur, oui, l'Allemagne ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agissait et qu'il s'agit encore aujourd'hui. La question est de savoir si le monde militaire en Allemagne, et, à sa tête, les hommes les plus influents, les plus hautes autorités du métier n'étaient pas d'avis de prévenir par de nouvelles hostilités la réorganisation des forces de la France, — si M. de Bismarck, entrant jusqu'à un certain point dans cet ordre de préoccupations, n'avait pas fait parvenir au gouvernement du maréchal Mac-Mahon des communications de nature à ouvrir une question que notre dignité nationale ne nous permettait pas d'aborder, — si l'éventualité d'une guerre n'était pas au bout de cette action diplomatique, — en un mot si, comme les journaux officieux allemands ont voulu le faire croire plus tard, les craintes universellement éprouvées aux mois d'avril et de mai 1875 n'avaient été que l'effet d'une comédie jouée par le duc Decazes, M. de Gontaut-Biron et le prince Gortchakof, premier et principal auteur d'une intrigue dirigée contre l'Allemagne.

Cette question serait tranchée si nous avions un témoignage personnel, une confirmation officielle du récit que nous avons rapporté plus haut et selon lequel le duc Decazes aurait, au commencement de mai, reçu du gouvernement allemand des représentations au sujet de nos armements. En vain la relation de M. Daudet a-t-elle été écrite sous les yeux du duc Decazes et peut-elle revendiquer l'autorité de cette origine, en vain peut-on alléguer que M. de Bismarck a eu beau jeu à nier des représentations qui techniquement n'avaient pas été faites, puisque le ministre français s'était refusé à en prendre acte, — il reste certain qu'au point de vue strictement historique où je me suis placé, le récit de la scène du 4 mai n'équivaut pas tout à fait à une preuve. Mais, d'un autre côté, comment ne pas remarquer que la scène entre le duc Decazes et le prince de Hohenlohe n'a jamais été l'objet d'un démenti direct? Comment croire que les craintes de M. Decazes et les

émotions du général Le Flô, manifestées dans leur correspondance, avaient été vaines ou feintes? Comment supposer que le tsar n'ait pas su à quoi s'en tenir lorsqu'il crut devoir intervenir à Berlin en faveur de la paix? Comment enfin admettre que le cabinet anglais ait pu, sans les motifs les plus sérieux, regarder la paix comme menacée, menacée du fait de l'Allemagne, et joindre son action à celle de l'empereur de Russie? Comment lord Derby aurait-il osé parler du « langage belliqueux ouvertement tenu à Berlin par des personnes de la plus haute autorité et dans la plus haute situation », s'il n'avait fait allusion à des informations précises? En vérité, prétendre expliquer tout cela par un profond et machiavélique dessein du prince Gortchakof et par la complicité ou la crédulité du ministre français et de ses agents, c'est se jouer de l'évidence. Avoir recours à de pareils subterfuges équivaut à un aveu. Oui, la France a été en danger d'agression en 1875, ainsi que l'ont cru la Russie, l'Angleterre et l'Italie, et si bien cru que ces puissances ont interposé leurs bons offices pour prévenir cet attentat contre le droit public de l'Europe. Et ceci établi, je n'hésite pas à ajouter : de pareilles convictions de la part de ces puissances supposent plus que la connaissance des bruits qui pouvaient courir à Berlin dans les cercles militaires, elles supposent le fait que je représentais tout à l'heure comme échappant à une démonstration directe, une première tentative de l'Allemagne pour demander compte à la France de ses armements. Le jour viendra, sans doute, où les documents sortiront des archives et ajouteront la preuve authentique à ce qui n'est encore qu'une induction ; mais l induction est tellement forcée, j'ose le dire, que dès aujourd'hui l'histoire a prononcé son verdict.

L'une des causes de l'incertitude et, par suite, de l'obscurité qui, pour beaucoup d'esprits, pèse encore sur cette affaire, provient des différents rôles joués par les différents personnages. Nous avons vu que le tsar, par exemple, ne doutait nullement des dispositions pacifiques de son oncle l'empereur Guillaume, qu'il n'était pas tout à fait aussi rassuré au sujet du prince de Bismarck et que, malgré la confiance qu'il avait en l'un et qu'il professait pour l'autre, il ne laissait pas de croire à un danger de guerre. Il y a là une contradiction apparente, dont M. de Bismarck, dans le discours que j'ai cité, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, en commentant les dépêches du prince de Reuss, n'ont pas manqué de tirer parti. N'est-ce pas l'empereur qui décide de la paix et de la guerre? Un seul soldat peut-il être envoyé en campagne sans son ordre? Et, dès lors, comment peut-on regarder la paix comme ayant été menacée en 1875, alors qu'on rend hommage à la répugnance avérée du souverain pour de nouvelles entreprises?

Qu'il me soit permis pour lever cette difficulté de rappeler un souvenir récent. Nous avons vu, au commencement de cette année, se renouveler de point en point les événements de 1875. C'était au lendemain des grands discours du prince de Bismarck sur le septennat militaire, et de la dissolution du Reichstag. Les discours du chancelier n'avaient pas été alarmistes; ils n'avaient nullement présenté la France comme actuellement disposée à troubler la paix; mais à peine la dissolution eut-elle été prononcée, qu'un vent d'inquiétude fut comme déchaîné, souffla sur toute l'Europe, gagna peu à peu les esprits les plus maîtres d'eux-mêmes, et tout cela pour s'apaiser dès que les élections eurent donné au gouvernement un Reichstag favorable à ses desseins. La ressemblance entre cette alerte et la précédente alla jusque-là que ce fut le même journal qui donna le signal de l'alarme. L'article de la *Post*, en 1875, était intitulé : *La guerre en perspective;* son article du 31 janvier de cette année s'appelait : *Sous le tranchant du couteau.* En vain se plaisait-on à croire qu'il ne fallait voir en tout cela qu'une manœuvre électorale : je le répète, les plus fermes finissaient par se sentir ébranlés. Cet état de choses durait déjà depuis quelque temps lorsque j'eus l'occasion de voir un ami, un étranger, qui arrivait de Berlin où il avait eu des occasions exceptionnelles de se rendre compte des dispositions régnantes. On peut se figurer avec quel intérêt je l'interrogeai. Et comme il insistait sur les préparatifs de guerre de l'autre côté du Rhin et sur l'assurance dans laquelle se complaisait le monde militaire d'une prochaine entrée en campagne : à la bonne heure, disais-je, mais ce n'est pas l'armée qui décide de la guerre, c'est la politique, et M. de Bismarck ne peut la vouloir ni la tenter dans l'état actuel des forces de la France et du sentiment de l'Europe. — Aussi n'est-ce pas de cette manière, me répondait mon interlocuteur, que la question se pose. Avec ou sans le consentement de M. de Bismarck, qu'il l'ait voulu ou qu'il s'y prête seulement, l'autorité militaire fait de tels préparatifs, et l'opinion publique est à ce point surexcitée, qu'il viendra un moment où la politique ne sera plus maîtresse de la situation. Les choses auront été poussées si loin que l'on ne pourra plus les arrêter. On sera placé dans cette alternative, ou de reculer, ce qui serait un aveu de faiblesse et un déshonneur, ou d'avancer, et avancer c'est la guerre. — Et l'empereur Guillaume, répliquais-je, qu'en faites-vous? Vous oubliez le chef de l'État, et son aversion bien connue pour jouer encore une fois le jeu sanglant des batailles, pour remettre en question les magnifiques résultats de grandes aventures. — En ceci encore vous vous trompez, me répondait-on; vous vous rassurez trop aisément au moyen de phrases toutes faites, de considérations purement spécieuses et qui ne correspondent qu'imparfaitement à la réalité. Il ne faut pas oublier que l'empereur est un homme très âgé, qui sans être nul, il s'en faut de beaucoup, a pourtant cédé dans les circonstances les plus importantes de sa

vie à l'ascendant d'un esprit plus étendu et plus audacieux que le sien. Quelle que soit sa répugnance actuelle pour le hasard des combats, soyez certain que le jour où une voix habituellement écoutée ferait valoir la raison d'État, la signature impériale ne serait pas plus difficile à obtenir que dans tant d'autres circonstances passées.

J'avoue qu'à cela je n'avais rien à répondre. Non que je fusse convaincu sur le fond des choses; mais pour ce qui est de la résistance que M. de Bismarck aurait pu rencontrer près de son souverain s'il avait eu des pensées d'agression contre la France, il y a longtemps que je m'étais habitué à regarder l'art avec lequel il a su faire prévaloir ses gigantesques desseins comme la qualité maîtresse de son génie. « Il est beaucoup plus difficile, a écrit Nefftzer, de gouverner la faiblesse d'un seul homme de qui l'on dépend, et de l'incliner à ce qu'on veut, que d'entraîner une grande assemblée. »

EDMOND SCHERER.

PHYSIONOMIE DU CRIMINEL

D'après M. Lombroso

Les temps où nous vivons sont cruels pour les personnes qui n'aiment pas à être troublées dans leurs idées. Il n'y a guère eu d'époque, dans l'histoire de notre globe, où il ait été aussi malaisé de se laisser doucement guider par les principes, notions et préjugés reçus en héritage des ancêtres. Tout, au contraire, nous sollicite sans cesse à les reviser. Telle science nouvelle, qui n'avait semblé à sa naissance que curieuse, se révèle soudain révolutionnaire et ébranle dans ses fondements le petit système philosophique et moral d'après lequel nous avions organisé notre existence et au nom duquel nous jugions sans appel le prochain. Je me souviens de l'amusement du public aux premières expositions d'anthropologie. Ces vitrines remplies de crânes et de mèches de cheveux classés et étiquetés comme des médailles parurent aux curieux les fruits d'une innocente manie. On les eût fort surpris et, pour la plupart, scandalisés, si on leur eût prédit qu'avant dix ans les découvertes scientifiques dues à ces débris humains les contraindraient à remettre en question leurs opinions sur la responsabilité humaine et sur le droit de punir.

Il en est pourtant ainsi. De découverte en découverte, les anthropologistes en sont venus à penser que le criminel n'était peut-être pas un homme comme un autre, un homme « normal ». Ils l'ont étudié au point de vue anatomique et pathologique et ils ont trouvé qu'ils avaient deviné juste ; d'où la nécessité de créer une science : l'anthropologie juridique. Un savant italien, M. Lombroso, a frayé la voie par un grand ouvrage des plus curieux, *l'Homme criminel*, dans lequel il a retracé le portrait du criminel envisagé comme une variété particulière de l'espèce humaine (1). Nous allons essayer ici de dégager les traits principaux de ce portrait, noyés chez M. Lombroso dans un océan de chiffres et de tableaux où il n'est pas toujours facile de se reconnaître. Dans les cas trop embarrassants, nous aurons recours à *la Criminalité comparée* de M. Tarde (2). Cet excellent petit livre, plein d'idées, est un modèle de clarté. Il y est fort question de *l'Homme criminel*, et l'on se trouve quelquefois très bien de se reporter à M. Tarde pour savoir ce qu'il fallait comprendre en lisant M. Lombroso.

I.

L'idée originale de M. Lombroso a été de diviser la race des malfaiteurs en deux grandes classes. La première comprend les « criminels d'occasion », c'est-à-dire les hommes qui ont failli « par suite d'une occasion spéciale », sans laquelle ils auraient peut-être toujours vécu honnêtement. Les annales des tribunaux sont pleines d'histoires de malheureux dont la conduite avait été irréprochable jusqu'à « l'occasion spéciale ». Ce sont les condamnés les plus intéressants au point de vue social, parce qu'on a le droit d'espérer qu'avec un bon système pénal et pénitentiaire ils ne retomberont pas, — et les moins intéressants pour l'anthropologiste, auquel ils n'offrent pas de type particulier. Toutefois la science leur découvre souvent un ou plusieurs des caractères physiques dont l'ensemble constitue le type du « criminel-né ». Ces traits épars expliquent que le criminel d'occasion ait succombé à la tentation dans un cas où l'homme tout à fait « normal » y aurait résisté, car « le crime est lié aux conditions de l'organisme; il en est un effet direct ». Nous sommes, on le voit, en plein matérialisme, et l'on ne s'explique pas pourquoi l'auteur, dans sa préface (3), traite de « légende » l'idée qu'il « veuille miner la liberté humaine ». Il faut avoir le courage de ses opinions. M. Lombroso ne « mine » pas la liberté humaine ; il la supprime *à priori*.

La seconde classe de malfaiteurs renferme les « criminels-nés », qui viennent au monde voués au crime de par leur organisation défectueuse. Un enfant naît avec un crâne de forme anormale : il en résultera pour lui des « impulsions » anormales. Si sa mauvaise étoile veut qu'il réunisse en sa personne un certain nombre d'anomalies, il aura le « type », il sera « cri-

---

(1) *L'Uomo deliquente*. Turin, Fratelli Bocca. — Une traduction française a paru récemment à Paris, chez Félix Alcan, sous le titre : *l'Homme criminel*.

(2) Félix Alcan.

(3) P. XXI.

minel-né » et ne pourra faire autrement que de tuer et voler le prochain. La fatalité antique n'était pas plus inexorable que la fatalité physiologique qui s'appesantit sur lui. Ce n'est pas, du reste, la première fois que nous le faisons remarquer : le filet tressé par la science autour de l'homme moderne est aussi serré que celui dont l'enveloppaient jadis les Destinées impitoyables. L'humanité avait eu un bon moment sous le règne de Satan. Avec lui, la lutte était admise. Les anges et les saints venaient à notre secours, et nous résistions avec un certain succès — du moins nous nous le figurions — aux « impulsions » anormales. Comment lutter contre l'atavisme, qui fait naître au XIXe siècle, dans une honnête famille de Rome ou de Paris, un enfant reproduisant le type de l'homme préhistorique et en ayant, par conséquent, les instincts sauvages?

On remarquera aussi que la science donne raison à la malveillance que l'humanité a témoignée de tout temps aux créatures laides et difformes. Thersite louchait et boitait : Homère en fait un être vil. Un édit du moyen âge ordonnait qu'au cas où deux individus seraient soupçonnés du même crime, « on appliquât à la torture le plus difforme (1) ». Il a été dangereux durant plusieurs siècles, pour une femme, d'être vieille et repoussante : il n'en fallait pas davantage pour être traitée de sorcière et brûlée. La compassion envers les déshérités de la nature commençait à entrer dans nos mœurs; le romantisme l'avait mise à la mode; l'anthropologie menace de la chasser à jamais en prouvant qu'un nez mal fait est plus qu'un malheur : c'est une présomption de crime.

Le crâne et le cerveau étant les parties de l'homme qui déterminent, entre toutes, sa personnalité, c'est par eux que M. Lombroso commence son examen du type criminel. La lecture de cette portion du volume suggère la pensée, très méprisable sans doute aux yeux des anthropologistes, que les données du problème ne sont peut-être pas toutes du domaine de l'anthropologie, car la confusion y est grande, par la bonne raison que les savants ne sont pas d'accord. M. Lombroso estime que la capacité crânienne des malfaiteurs, indice de leur degré d'intelligence, est inférieure à la nôtre, en particulier chez les voleurs. Soit dit en passant, il semble pourtant qu'il faille plus d'intelligence pour combiner un beau vol que pour tuer un homme. D'autres anthropologistes déclarent, au rebours de M. Lombroso, que les crânes criminels contiennent autant que les crânes honnêtes, si même ils ne contiennent davantage. Un seul point paraît acquis : les crânes d'une capacité moyenne, c'est-à-dire vraiment normale, sont ceux parmi lesquels on compte le moins de malfaiteurs. Ceux-ci se rencontrent principalement au bas de l'échelle, parmi les petits cerveaux. Il en existe d'autre part un groupe vers les sommets, où il constitue « l'aristocratie du crime ». Ce sont les criminels de génie, dont le bataillon serait, sans doute, beaucoup plus nombreux, s'ils n'employaient justement leur intelligence à ne pas se faire prendre. M. Lombroso en cite quelques-uns dont la capacité crânienne atteignait ou surpassait 1600 centimètres cubes, et qui ont été éminents dans leur genre.

Je remarque parmi eux cinq chefs de brigands. Il est certain que c'est là un métier exigeant de grandes qualités intellectuelles, et précisément les mêmes qui font les conquérants. L'histoire atteste que le sens moral n'est nullement fonction de l'intelligence. Les grands hommes en ont été si souvent dépourvus, que le monde s'est vu réduit à inventer pour eux une morale spéciale se résumant en cinq mots : Tout est permis au génie. M. Lombroso ne me contredira pas, lui si prompt à croire à la scélératesse des hommes supérieurs. Il cite en passant parmi les criminels, comme une chose qui va de soi, Rousseau, « peut-être » Byron et encore une vingtaine d'écrivains ou d'artistes. Cette manière sommaire d'égorger les gens au nom de l'anthropologie ne me paraît pas acceptable. Rousseau était fou; Byron a été accusé sur d'absurdes commérages de Mme Beecher-Stowe. Et ce ne sont pas les seuls, parmi les condamnés de M. Lombroso, qui auraient droit, pour le moins, à une enquête.

La forme de la tête exerce une influence plus marquée que ses dimensions sur les penchants de l'individu. Les fronts étroits et fuyants, les arcades sourcilières saillantes et les grosses mâchoires bestiales, venant en avant, sont fréquents chez les malfaiteurs. Le criminel-né a ces traits en commun avec nos ancêtres préhistoriques et avec les sauvages, en vertu de l'atavisme et par régression à un type primitif. Il n'échappe pas pour cela aux maladies engendrées par la civilisation au milieu de laquelle il vit, de sorte qu'en examinant l'intérieur de ces crânes mal bâtis, on y constate autant et plus de lésions et d'anomalies que chez les fous. Le criminel-né est à la fois un monstre et un malade.

Notons en passant que l'expression familière : « avoir l'esprit de travers », doit à la science contemporaine un commentaire inattendu. Le défaut de symétrie crânienne ou faciale, dit M. Tarde, a été observé 67 fois sur 100 chez les criminels. A un esprit de travers correspond donc une figure ou un crâne de travers. Quel hymne à la beauté qu'un livre d'anthropologie juridique!

Le profil d'une tête de mort de criminel-né rappelle, en résumé, le profil d'un Mongol ou d'un négroïde. Ce sont des matériaux ingrats pour obtenir une jolie figure : aussi le malfaiteur est-il généralement laid, souvent hideux. Il y a de véritables brutes, n'ayant plus visage humain, parmi les portraits de l'*Homme criminel*. Les rares belles figures de criminels s'asso-

(1) Lombroso, I, XIX. Il est regrettable que le savant professeur ne nous dise point en quelle contrée existait cet édit.

cient aux beaux crânes de « l'aristocratie ». J'en compte plusieurs chez les brigands et brigandes, dont le métier est encore classé par le peuple, en mainte contrée, parmi les métiers nobles. Une des plus belles filles de l'Italie fut une certaine Philomène qui tuait comme un homme et sauva deux fois son amant des soldats italiens. Carbone, chef de bande napolitain, avait « une des plus charmantes physionomies » de tout le pays. M. Lombroso nous présente son portrait. Carbone est, en effet, joli, mais point rassurant. C'est un de ces visages qu'on n'aime pas à rencontrer au coin d'un bois, tout *gentili* qu'ils soient.

Le malfaiteur vulgaire n'est pas uniforme dans sa laideur. Un voleur et un assassin ont des physionomies différentes, bien que les criminels-nés, pris en masse, aient également de petits fronts déprimés, de grosses mâchoires saillantes, de grandes vilaines oreilles en anse, la face trop longue, la barbe rare ou même absente, les cheveux abondants, frisés et foncés. En Sicile, sur 100 criminels, on a relevé 54 bruns; en Angleterre, sur 326 assassins, pas un seul n'était blond. De ce moule uniforme à tant d'égards la nature a tiré des sous-types, pour ainsi dire, décidant de la destination particulière des individus. On peut classer les physionomies des malfaiteurs selon les catégories de méfaits.

Les voleurs ont « la face et les mains remarquablement mobiles; l'œil est petit, errant, extrêmement mobile, souvent oblique ». La proportion des louches est de 5 pour 100. « Les sourcils sont épais et rapprochés; le nez de travers ou camus. » M. Tarde — un sceptique, du reste — tient pour le nez « retroussé »; mais M. Lombroso est formel : « de travers ou camus ». Quelques voleurs, environ 2 pour 100, ont par exception des nez d'une longueur prodigieuse; Perello, de Turin, avait un nez de 4 centimètres de long. « La barbe est rare, la chevelure pas toujours épaisse, le front presque toujours petit et fuyant. » L'oreille est habituellement en anse.

Hegel avait déjà signalé dans son *Esthètique* l'importance du nez. M. Lombroso s'est gardé de le citer, ne pouvant sans doute se résoudre à reporter l'honneur d'une si grande découverte à un vil métaphysicien. N'ayant pas les mêmes motifs de céler la vérité, nous rendons ici à Hegel ce qui appartient à Hegel :

« La transition et la liaison entre la partie supérieure du visage et la partie inférieure, entre le front, purement contemplatif et spirituel, et l'organe pratique de la mastication, se forme au moyen du nez. Par ses fonctions comme organe de l'odorat, le nez tient le milieu entre la relation toute pratique et la relation théorétique avec le monde extérieur (1). »

(1) T. III, p. 209.

Sans nier, bien au contraire, l'importance du nez, M. Lombroso croit avec Vidocq que l'œil est le trait du visage d'après lequel on juge le mieux un homme. Vidocq disait : « On peut leur cacher la figure; pourvu que je voie les yeux, je les connais. » Le regard caractérise l'homme et le dénonce dans le portrait suivant :

Les homicides habituels « ont le regard vitreux, froid immobile, quelquefois l'œil injecté de sang. Le nez est souvent aquilin, crochu ou plutôt en bec d'oiseau de proie, toujours gros. Les mâchoires sont fortes, les oreilles longues, les pommettes saillantes, les cheveux frisés, abondants et foncés. Assez souvent la barbe est rare, les dents canines très longues, les lèvres minces. » On observe fréquemment chez eux une contraction du visage par laquelle ils découvrent leurs longues canines. Ils ont alors une expression tenant à la fois de l'homme qui sourit et du chien qui veut mordre. La face est particulièrement longue.

Il est surprenant à quel point le grand Sésostris a eu le type de « l'homicide habituel ». On sait que sa momie a été découverte en 1881, transportée au musée de Boulaq et démaillottée l'an dernier par les égyptologues. C'est un grand malheur, quand on a été un monarque illustre dont le nom volait sur les lèvres des hommes, d'être honteusement dépouillé nu devant des yeux curieux et d'être placé dans une vitrine, avec une étiquette, pour l'amusement des touristes. Mais la science est sans pitié. Nous devons à son égoïsme de pouvoir donner ici le portrait de Sésostris, tracé par M. Maspero, l'éminent égyptologue qui dirigea longtemps le musée de Boulaq. Les analogies qu'on va remarquer avec le type de l'assassin tiennent-elles à ce que le Pharaon était plus voisin que nous de l'homme préhistorique ou à ce qu'il fut un grand conquérant? A chacun d'en décider.

« Le front est étroit et bas; l'arcade sourcilière, proéminente; les sourcils, épais; les yeux, rapprochés; le nez, long, mince, aquilin; la tempe, creuse; la pommette, saillante; l'oreille, délicate et percée d'un trou pour les boucles; la mâchoire forte et le menton prononcé. L'expression n'est pas intelligente, mais plutôt animale et sauvage, fière et majestueuse.

« Les cheveux frisaient et la tête était petite par rapport au corps. »

Nous revenons à la galerie de M. Lombroso.

Les faussaires et les incendiaires comptent plus de bossus que les autres catégories. Les incendiaires ont assez souvent la peau délicate des individus enclins aux attentats contre les mœurs. Beaucoup de faussaires et de filous ont « les yeux petits, fixés à terre, le nez de travers, souvent long et volumineux, assez souvent les cheveux prématurément blancs, ou une calvitie précoce, et le visage féminin. »

Aux caractères extérieurs viennent s'ajouter des ca-

ractères physiologiques et pathologiques pour lesquels nous renvoyons au livre de M. Lombroso. Nous nous contenterons d'indiquer que le malfaiteur est sujet aux maladies de cœur et aux affections de la vue ; qu'il est trois ou quatre fois plus souvent gaucher que l'honnête homme ; qu'il ne rougit guère et qu'il a la sensibilité (physique) peu développée. Ce dernier trait explique peut-être l'impassibilité avec laquelle beaucoup de criminels supportent la douleur. Peut-être est-il aussi pour quelque chose dans leur longévité, qui est « des plus remarquables », nous dit M. Tarde ; et il ajoute en homme qui n'a décidément pas la foi : « Ceci nous avertit d'y regarder à deux fois avant de le considérer comme un malade et, par conséquent, comme un fou. Folie et longévité s'excluent. »

Il est clair que le crime étant un « effet direct » de l'organisme, les particularités physiques constituant le type du criminel-né doivent entraîner un état psychologique particulier, commun de même à l'ensemble des malfaiteurs. Nous passons à l'examen de cet état.

II.

On est embarrassé pour rattacher à un sentiment précis la passion du criminel pour le tatouage. Chacun sait qu'en France comme en Italie le tatouage était jadis commun dans les basses classes. Les marins et les soldats témoignaient d'un goût prononcé pour ce genre d'ornement, et ce goût se développait encore dans ceux de nos régiments qui séjournaient en Algérie. Je me souviens de la sensation causée dans mon village, quand j'étais petit, par le retour d'un vieux soldat qui portait tout un roman tatoué en bleu sur ses deux bras. Le naturalisme n'était pas inventé, et les romans, même tatoués, étaient encore romanesques. Celui-là commençait classiquement par un cœur — le cœur du vieux soldat — percé d'une flèche. Le bonhomme racontait volontiers comment la flèche avait été lancée par une Mauresque d'une beauté surprenante, et nous écoutions bouche béante, nous autres enfants, ce récit merveilleux qui nous entr'ouvrait l'Afrique mystérieuse et barbare.

Depuis ce temps déjà lointain, le tatouage a tellement diminué dans la population honnête, qu'on peut le dire en train de disparaître. D'après un tableau de M. Lombroso, on comptait encore en 1863, en Italie, 11.60 pour 100 de soldats tatoués ; dix ans plus tard, la statistique n'en accusait que 1.40 pour 100, soit dix fois moins.

La progression a été inverse dans la population criminelle. En 1872, l'examen de 500 malfaiteurs fournissait une proportion de 6 tatoués pour 100. Encore quelques années, et l'usage du tatouage prend chez eux « des proportions immenses ». Les chiffres s'élèvent à 34.9 pour 100 pour les coupables au-dessous de vingt ans. Le tatouage devient synonyme de nature perverse, au point qu'au régiment « les tatoués sont considérés *à priori* comme de mauvais soldats ». Dans les établissements de jeunes détenus, les enfants tatoués sont « les pires sujets ». M. Lombroso conclut des documents qu'il place sous nos yeux que le tatouage peut être considéré comme un des caractères qu'on appelle professionnels dans le langage médico-légal. Il dit en outre : « Je crois que la première et très principale cause de cet usage parmi nous est l'atavisme, ou cette autre espèce d'atavisme historique qui est la tradition, puisque le tatouage est un des caractères spéciaux de l'homme primitif et de l'homme à l'état sauvage. »

Je comprends qu'on explique par l'atavisme une mode barbare qui s'en va : par exemple, l'habitude du tatouage chez les honnêtes gens. Je ne vois pas comment l'atavisme peut expliquer le développement subit et prodigieux de cette mode chez les jeunes « criminels-nés », à la fin du XIXe siècle. Que faisait donc l'atavisme et qu'attendait-il pour sévir?

Quelles que soient les causes, c'est une mode étrange. Le choix des sujets représentés indique que le tatouage sert à exprimer les idées et les passions du peuple. Ce sont presque toujours des symboles d'où il est aisé de déduire les occupations habituelles ou l'état d'esprit du tatoué. Dans la population honnête d'Italie, les symboles religieux dominent : une croix, un cœur entouré de cierges, un crucifix, le portrait de son patron. Il est de tradition parmi les pèlerins de Lorette de se faire tatouer avant de repartir. Des artistes spéciaux guettent la pratique aux environs du sanctuaire. Ils prennent de 60 à 80 centimes par personne pour les sujets peu compliqués ; mais il y a des tatouages à tous prix. Quelques pèlerins se font couvrir les deux bras, le cou et la poitrine de médailles, couronnes et autres pieux emblèmes. La fréquence et la gravité des accidents ne les rebutent point. Je penche à croire qu'ils en sont plutôt attirés.

Lorsqu'on a vu Lorette un jour de pèlerinage populaire, on conçoit qu'une opération douloureuse et sanglante soit le couronnement de l'acte mystique. C'est vers le soir, quand les cierges s'allument, que le spectacle est le plus frappant. Un chatoiement de couleurs vives emplit l'église. Les dalles du sanctuaire sont couvertes de centaines d'hommes et de femmes prosternés, priant et chantant avec des accents sauvages, baisant avec transport certaines pierres sacrées, levant au ciel des yeux farouches de foi. Un bruit de traînement de genoux se mêle aux voix. On se sent dans un autre monde et l'on sort plus instruit sur la puissance du catholicisme qu'on ne l'aurait été après une vie passée dans les livres. Quand les portes se ferment et que la foule se disperse, ces rudes paysans n'ont pas terminé leur extase. Ils vont la continuer dans les ruelles avoisinantes, chez les *marcatori*, les *marqueurs*, où ils ont

la joie indicible de saigner et de souffrir pour emporter un signe indélébile de leur alliance avec leur Dieu.

Quand les emblèmes sont profanes, le marin se fait tatouer une ancre, une barque, un petit bateau à vapeur; le fantassin, deux fusils ou deux baïonnettes en croix; le cavalier, un cheval; l'artilleur, un canon; le tailleur, des ciseaux; le menuisier, une scie ou un compas. Les fantaisistes choisissent des dessins dépourvus de signification : une fleur, un arbre, une maison, un croissant de lune. D'autres, au contraire, affichent leurs opinions sur leurs bras : un vétéran napolitain montrait avec orgueil un portrait de l'ex-reine de Naples et le mot *Gaeta*.

Les tatouages des criminels sont particulièrement éloquents. Il se rencontre aussi parmi eux quelques fantaisistes, uniquement préoccupés de l'ornementation : l'un d'eux avait le buste entièrement couvert de paysages, un autre portait en tatouage un uniforme d'amiral. En général, sujets et inscriptions sont des plus significatifs. Un assassin piémontais portait sur la poitrine deux poignards et la devise : « Je jure de me venger. » Un autre, un Français, avait sur le bras droit : « Né sous mauvaise étoile. » Un troisième s'était mis sur le front un poignard et la devise : « Mort aux bourgeois. » Un quatrième s'était tatoué, en grosses lettres, également sur le front : « Pas de chance. » Malassen, assassin féroce déporté à la Nouvelle-Calédonie, où il devint le bourreau des forçats, était couvert jusqu'aux pieds de tatouages grotesques ou terribles. Sur la poitrine était une guillotine rouge et noire et ces mots en rouge : « J'ai mal commencé. — Je finirai mal. — C'est la fin qui m'attend. » Fieschi, condamné pour faux avant d'être régicide, avait été rayé des listes de la Légion d'honneur. Il s'était tatoué dans sa prison une croix de la Légion d'honneur sur la poitrine. « Ils ne m'ôteront pas celle-là », disait-il.

Voici encore quelques inscriptions relevées chez des criminels : « Vive la France et les pommes de terre frites! — La vie n'est que désillusions. — Le passé me trompe, le présent me tourmente, l'avenir m'épouvante. — Mort aux gendarmes! — Plutôt la mort que changer! — Le bagne m'attend. »

Nous passons sur les emblèmes et les inscriptions amoureux ou indécents. Ils sont très nombreux.

Les fous ne se tatouent pas. La remarque a de l'importance à cause de la tendance de M. Lombroso à assimiler les fous et les criminels.

D'après les chapitres consacrés par M. Lombroso à la psychologie proprement dite du criminel, il semble que l'infériorité de celui-ci consiste surtout à avoir, selon l'expression familière, des cases vides. Sa psychologie est, pour ainsi dire, négative. Le chapitre intitulé *Sensibilité affective* aurait pu se réduire à une demi-ligne : Le criminel est insensible. A moins pourtant de considérer comme une marque d'affection fraternelle le mot de Verdure, qui avait volé une bourse et quatre montres pendant l'exécution de son frère : « C'est un péché, disait-il, qu'il ne puisse pas en avoir sa part. »

La paresse atteint chez le criminel-né des degrés incroyables. Lacenaire redoutait le moindre mouvement au point de dormir dans ses ordures. Un autre passait la nuit sur le pavé plutôt que de prendre la peine d'aller se coucher. Lemaire disait au juge : « S'il faut travailler, je ne tiens pas à la vie. J'aime mieux être condamné à mort. »

Beaucoup sont de vrais hannetons, incapables de suivre un raisonnement ou de fixer leur attention, d'où une imprévoyance extraordinaire. Accatino, parti pour commettre un vol avec effraction, trouve du pain et du poisson dans la première pièce; il s'assied et mange tranquillement le pain et le poisson. Rognoni tue son frère et se procure un alibi, mais il oublie de laver le sang dont il était couvert. La Trossarello prépare pendant plusieurs mois l'assassinat de Gariglio et ne peut s'empêcher, après le crime, de bavarder.

Le sens moral n'existe pas plus que la sensibilité. Beaucoup ne comprennent pas qu'ils font mal. Hessel, chef de brigands, disait aux juges : « Nous sommes nécessaires. Dieu nous envoie sur la terre pour punir les avares et les mauvais riches. Et puis, sans nous, que feraient les juges? » Un grand nombre de voleurs soutiennent la légitimité du vol. Lacenaire parlait couramment de son « industrie » et de son « associé ».

N'ayant pas de sens moral, le criminel-né ne peut avoir de remords. Des voleurs causant entre eux dans la prison disaient que s'ils devenaient millionnaires, ils continueraient à voler. Il faut tenir compte que la théorie de M. Lombroso est particulièrement vraie des voleurs, les plus incorrigibles de tous. Quand on naît voleur, on meurt voleur.

La vanité est démesurée, fabuleuse, chez les malfaiteurs de toutes catégories. « Elle l'emporte, dit M. Lombroso, sur celle des artistes et des gens de lettres. » Le désir de faire parler de soi ou de briller dans le monde est de nos jours au fond de la majorité des crimes. Beaucoup de malfaiteurs ont été pris parce qu'ils s'étaient vantés, avant le coup, d'occuper bientôt le public et les journaux. D'autres se vantent après, tout en sachant qu'il y va de leur tête. Lemaire, qui tuait ses femmes, alla montrer sa main ensanglantée à des amis en disant : « Tenez, voilà le gant nuptial. » Il donnait sa tête pour une belle phrase. Troppmann dessina dans sa cellule la scène du massacre de la famille Kink. Fucil, qui avait caché le cadavre de sa victime dans une armoire, dessina la coupe de l'armoire, avec le corps dedans, sur sa cruche de prisonnier. Le brigand Corani, au moment d'être pendu, déclama sous le gibet un poème sur sa mort. Plusieurs ont écrit leurs *Mémoires* en prose ou en vers. Deux

frères, nommés Crocco, passaient en jugement; l'un d'eux essayait de sauver l'autre : « Sans cela, disait-il, la famille Crocco va s'éteindre. » Un Italien qui avait assassiné sa belle-sœur disait à M. Lombroso : « Je l'ai tuée parce que la famille était trop nombreuse; il était impossible de se faire honneur dans le monde. » Un condamné pour attentat aux mœurs commençait ainsi une lettre à sa femme : « Dans cette position honorable pour moi... »

Le criminel tire vanité de tout : de sa beauté, de sa force, de son courage. Deux assassins d'habitude couraient chez le photographe après chaque meurtre. Trois jeunes gens de Ravenne, ayant commis un assassinat, se firent photographier en *tableau vivant :* le tableau représentait la scène du meurtre. Chez les voleurs, la vanité se manifeste par un amour désordonné pour les couleurs voyantes et les bijoux.

La vanité du malfaiteur est la marque d'un cerveau incomplet, au même titre que son imprévoyance ou sa légèreté.

Le caractère diffère avec les catégories de méfaits. Le voleur est inquiet, menteur et superstitieux; il croit aux rêves, aux présages, aux jours néfastes. Il se lie facilement dès qu'il flaire un confrère. En 1815, Paris avait été envahi par des voleurs de toutes nationalités, y compris des Russes et des Kalmouks, accourus à la suite des alliés; en quelques jours, sans savoir un mot de français, ils étaient devenus les amis et les complices de leurs collègues parisiens.

L'assassin est gai, sociable, sobre. Il affecte d'ordinaire la douceur, le calme et la sensibilité. Il n'a presque toujours qu'un seul coup, qu'il répète sans aucune variation. S'il procède par le poison, il est encore plus sociable, plus calme; il a un air sympathique et ses discours sont persuasifs. Presque tous les empoisonneurs ont été des hommes instruits, appartenant aux rangs supérieurs de la société. Les empoisonneuses trouvent une telle volupté à faire mourir impunément, que beaucoup ont empoisonné pour l'amour de l'art, sans y avoir aucun intérêt, leurs amis et connaissances.

Le vagabond est gai, paresseux et ingénieux. Il est recherché dans les prisons à cause de sa verve. Il a rarement les passions violentes qui mènent au crime; son tempérament est plutôt pacifique et souvent artiste; c'est à lui qu'on doit l'invention des métiers bizarres : peintre de lapins, dresseur de puces, etc.

Il s'en faut que tous les malfaiteurs présentent réunies les particularités, anatomiques ou autres, dont on a vu les principales. La plupart d'entre eux offrent au moins un des traits du criminel-né; le type complet ne se rencontre que chez 23 pour 100 des condamnés adultes. Néanmoins M. Lombroso croit pouvoir fixer la proportion des criminels-nés à 40 pour 100; c'est-à-dire que, sur 100 condamnés, 40 étaient voués irrémédiablement au crime en vertu d'anomalies physiques dont la responsabilité remonte parfois à l'homme quaternaire de la grotte de Menton, puisqu'elles sont dues à l'atavisme.

Ajoutons, pour rassurer le lecteur, que ces mêmes particularités existent, isolées, chez un grand nombre de braves gens. M. Lombroso a fait lui-même la contre-épreuve et il reconnaît loyalement qu'il se trouve de gros nez, des pommettes saillantes et de beaux cheveux noirs, épais et frisés, chez des hommes n'ayant jamais eu maille à partir avec la justice. Il insinue, à la vérité, qu'ils n'ont peut-être que l'apparence de l'honnêteté, qu'il ne leur a peut-être manqué que l'occasion, ou la mauvaise chance d'être découverts. Mais les insinuations n'ont aucune valeur en science; M. Lombroso le sait mieux que personne.

On rencontre même le type pur du criminel-né dans la population honnête; rarement, à la vérité : 1/4 pour 100.

A présent, que le lecteur veuille bien considérer ce type fatal et réfléchir. Le voilà, cet infortuné. Vous le voyez; il est devant vous, avec son visage bestial, ses grands bras, sa tête déprimée de sauvage abject, son inconscience du bien et du mal, ses instincts de bête de proie. Qu'est-ce que vous allez en faire? Le punir? On ne punit pas un irresponsable. C'était bon autrefois. Jadis, on admettait que chaque homme était responsable de ses actes, et les lois étaient faites en conséquence. Aujourd'hui, les découvertes de la science ont déplacé les responsabilités. Elles ont reporté la responsabilité de nos crimes à la Nature, qui a déterminé notre conduite par la manière dont elle a construit notre mâchoire, modelé notre cerveau, attaché notre oreille. C'est sa faute quand nous assassinons notre voisin ou que nous mettons le feu à sa maison, car il est hors de doute qu'il est des constructions anatomiques qui entraînent l'instinct de tuer ou de brûler. Quand le juge ordonne d'amener l'accusé, c'est elle, la Nature irresponsable, qu'il cite devant sa barre : *Me, me adsum qui feci.*

Essayerons-nous d'amender ce malheureux par un mélange de châtiments et d'encouragements? Vous vous moquez avec votre amendement! Est-ce qu'un système pénitentiaire peut changer la forme d'un crâne ou raccourcir des bras? Tel il est né, tel il mourra. Ce n'est pas un dévoyé, c'est un monstre et un fou moral. Tâchez de le mettre dans l'impossibilité de nuire. Quant au mot « corriger », il n'a pas plus de sens ici que les mots « punir » ou « expier ».

Les conclusions sautent aux yeux. Ni les pénalités ne peuvent plus être les mêmes, ni le principe au nom duquel les tribunaux condamnent, ni le but à atteindre par les systèmes pénitentiaires. C'est un bouleversement complet d'une des parties les plus importantes de notre organisation sociale.

Le nouveau système devra partager l'indifférence de la nature. Il sera empreint de la dureté que produit

l'indifférence ; il ne sera pas cruel. Pourquoi serait-on cruel envers le criminel ? On n'aura contre lui aucune indignation. On le supprimera (1) ou on l'enfermera, mais sans colère. Le droit de la défense sociale sera substitué au droit de punir, débris de la conception ecclésiastique du péché.

Les métaphysiciens protesteront. On accueillera leurs protestations avec le dédain qu'elles méritent, car la volonté n'est pas plus libre chez les honnêtes gens que chez les criminels ; l'unique différence est que, chez l'honnête homme, « les actes sont déterminés par des motifs, par des désirs qui ne sont pas en opposition avec le bien-être social (2)... Il résulte de la statistique, comme de l'examen anthropologique, que le crime est un phénomène naturel, un phénomène, en langage philosophique, nécessaire, comme la naissance, la mort (3)... » Un être raisonnable ne se révolte ni ne s'indigne contre un phénomène naturel et nécessaire, fût-il fâcheux et pénible comme la mort. Il s'arrange pour en souffrir le moins possible. Ainsi doit faire la société à l'égard du crime.

III.

Tant de problèmes, et si formidables, se dressant brusquement, devaient causer de l'émoi. Les objections ne sont pas parties seulement du camp de ces métaphysiciens pour lesquels M. Lombroso ne déguise pas son dédain. L'anthropologie est une science neuve, encore incertaine. Ses statistiques sont incomplètes et peu sûres ; la préface de *l'Homme criminel* en fait honnêtement l'aveu. Ses conclusions sont souvent hasardées ou prématurées. Dans l'école même, il y a désaccord sur des points essentiels. Malgré tout, le public sent qu'il y a une part de vérité dans les déductions de l'anthropologie juridique. La magistrature le sent aussi, puisqu'elle demande continuellement aux médecins, depuis quelques années, de lui fixer le degré de responsabilité des accusés. La querelle se réduit donc à déterminer la part de vérité d'un ouvrage tel que *l'Homme criminel*. La montagne accouchera-t-elle d'une souris? Telle est la question, et, dans l'état actuel de la science, il ne paraît pas possible d'y répondre.

ARVÈDE BARINE.

(1) Voy. *Criminologia*, par R. Garofalo. — 1 vol. in-8°. Turin, 1885. Fratelli Bocca, 3e partie, ch. IV.

(2) *L'Uomo delinquente*, p. 582.

(3) *Ibid.*, p. 595.

L'EXTRÊME-ONCTION

Souvenir

I

J'avais douze ans et demi environ lorsque je fus témoin du fait que je vais raconter.

Comme j'étais fort arriéré dans mes études, ce qui désolait ma famille, mon tuteur, homme bien avisé, tenant par-dessus tout à me faire rattraper le temps perdu, m'avait mis en pension chez un bon curé de campagne, ancien professeur de petit séminaire. Après deux ou trois ans d'études, je devais entrer au lycée voisin pour en sortir un jour candidat aux plus hautes écoles du gouvernement. Mon nouveau maître s'était chargé de guider mes premiers pas dans la carrière. Nos travaux devaient donc embrasser à peu près toutes les connaissances humaines. C'est pour cela, je le crois encore, que le bon curé disait, ingénument, du reste, qu'il « dirigeait mes humanités ». Au fait, les deux années que je passai auprès de lui furent, sans contredit, les plus actives de ma vie, bien que le résultat final ait laissé beaucoup à désirer. Mais je raconterai probablement un jour de quelle façon vraiment fantaisiste je fus élevé pendant ce temps-là.

Le village que nous habitions est situé au fond du Midi, en plein département des L., dans un pays aussi beau qu'ignoré, perdu en un dédale de collines et de vallons où l'air des grandes villes n'a pas encore pénétré. L'agriculteur y vit tranquille, sans trop de gêne ni de soucis, avec quelques idées seulement dans la tête, idées simples et primitives où il ne s'agit guère que de travail, de résignation, de famille et de Dieu, du « bon Dieu », comme ils disent, avec son prêtre pour vicaire. Et, dans ces contrées à demi barbares, ils sont persuadés encore qu'une Providence divine a tout réglé pour le mieux ici-bas, qu'elle nous réserve après la vie à des destins meilleurs et qu'elle a pris soin avant tout de bien fixer la foi religieuse au fond des cœurs humains — une foi ardente, invincible. Gens ignorants et arriérés, c'est vrai, mais que cependant je préfère, parce qu'ils pratiquent encore la justice et l'honneur.

Or, ce jour-là — c'était au milieu du printemps, vers le soir, — j'étais revenu du jardin, où j'avais passé l'après-midi à rattacher des espaliers abattus la nuit par le vent, et j'étais rentré au salon. Pour ne point me laisser inactif, mon vieux maître, installé, comme d'habitude, en son grand fauteuil, me donnait une leçon nouvelle.

Serrant du bout des lèvres un petit sifflet arrondi, percé au milieu de deux trous inégaux, il m'enseignait à imiter le chant de l'alouette : il y avait, cette année-là, grand passage de ces oiseaux. Assis

devant lui sur un tabouret, je l'écoutais émerveillé, avec une attention pieuse, lorsque tout à coup un paysan d'une trentaine d'années entra sans frapper dans la salle. Il marchait les pieds nus et tenait son bonnet à la main.

— Tiens, te voilà, François? fit mon maître en s'interrompant. Quoi de nouveau à la maison?

— Rien, monsieur le curé, ou du moins pas grand'chose, répondit le paysan avec embarras, si ce n'est toutefois que la vieille grand'mère va de plus en plus mal et qu'elle vous prie de la visiter.

— Comment! s'écria le prêtre dont l'expression du visage avait déjà changé. Marthe? la vieille Marthe?...

Et, comme le paysan inclinait la tête :

— Quel malheur! quel malheur! une si brave, une si sainte femme!... Et quel âge avait-elle? acheva-t-il avec intérêt, comme si la moribonde était déjà dans le tombeau.

— Ma foi, monsieur, nous ne savons guère, ni elle non plus, je crois bien..., octante-six, octante-huit, peut-être même davantage... En tout cas, c'est la plus ancienne de tout le pays... Enfin..., enfin, que voulez-vous? conclut-il d'un ton philosophique; il fallait s'y attendre..., la pauvre femme a fait son temps... Or, depuis ce matin, comme elle se sentait passer, elle a dit comme ça que c'était fini, qu'elle ne verrait pas le soleil de demain et qu'elle était prête à partir, mais que, auparavant, elle voudrait bien recevoir le bon Dieu.. Et je suis venu vous le dire.

— C'est bien, j'y vais, fit le prêtre aussitôt.

Et, se tournant de mon côté :

— André, mon ami, faites vite : allez avec François prévenir Paul, l'enfant de chœur; puis rendez-vous à la maison et attendez mon arrivée. Moi, je cours à l'église et ferai sonner l'agonie.

Je sortis avec le paysan. Il rechaussa ses lourds sabots qu'il avait laissés sur le perron du presbytère; quelques minutes plus tard, nous marchions en pleine campagne.

II.

Au fait, la position dans laquelle je me trouvais était si nouvelle pour moi que je ne savais trop que penser ni que dire. Pour abréger la route, nous passions à travers champs ou bien nous suivions des sentiers frayés le long des haies. Je me laissais conduire, ayant peine, d'ailleurs, à suivre mon guide qui marchait à grandes enjambées en murmurant de temps à autre des paroles inintelligibles. A chaque instant, il me fallait allonger le pas ou courir même pour le rattraper. Des brindilles de paille sortaient de ses sabots, et ses grands bras, pendant le long du corps, se balançaient à ses côtés d'un mouvement régulier, mécanique.

Une crainte vague, inconsciente, me serrait la poitrine. Jamais encore la pensée de la mort ne s'était présentée à moi. Si j'avais prononcé le mot, je ne m'étais point arrêté à l'idée. J'y songeais maintenant, et Dieu sait sous quelles images bizarres je l'entrevoyais.

Le soleil commençait à descendre, et la lumière, en s'en allant, emportait avec elle les derniers bruits du jour. On n'entendait guère de loin en loin que la voix chevrotante des bouviers qui revenaient des champs, assis au bord de leurs charrettes.

Tout à coup, du côté du village, une cloche se mit à tinter... Pour la première fois, ce son traînant et monotone, qui cependant m'était bien familier, me causa une sorte d'effroi. Je regrettais d'être venu.

Au premier bruit du glas, le paysan avait retiré son bonnet et fait un grand signe de croix. Je vis ses lèvres remuer.

Bientôt il poussa une claie, la referma derrière nous, et nous entrâmes dans une grande cour où une armée de poules picorait dans l'herbe. Un chien sortit d'une grange voisine, jeta un court aboi et se tut sur un geste menaçant de son maître.

La maison avait très bonne mine. Les instruments de travail, herses, hoyaux, charrues, étaient soigneusement rangés sous les hangars. Tout ce qui m'entourait dénonçait un certain bien-être. Les habitants de cette ferme étaient sans contredit des cultivateurs à leur aise.

Une femme apparut sur le seuil de la porte.

— Eh bien, François? demanda-t-elle.

— Il vient, lui répondit mon guide.

La femme s'éloigna et nous entrâmes dans la maison.

III.

La pièce où j'étais introduit était haute et spacieuse. Comme en toutes les habitations de paysans, c'était celle où d'ordinaire se réunissait la famille. A droite, une cheminée monumentale; une grande table au milieu, et, en face de la porte d'entrée, un grand buffet chargé de vaisselle peinte.

Mon guide m'offrit un escabeau et sortit sans rien dire.

Je m'assis machinalement et je regardai.

Tout au fond de la salle, un homme à cheveux gris me tournait le dos. Assis sur une chaise de paille devant un couple de bœufs dont la tête seule sortait par une large baie pratiquée dans la cloison même, il leur donnait leur nourriture. Il prenait de l'herbe à pleines poignées dans des mannes de jonc, la tordait en ses mains et la présentait à la bouche de ses animaux, qui la saisissaient de leur langue rugueuse et la mâchonnaient lentement, le cou tendu et l'œil atone. De gros flocons d'écume tombaient de leurs naseaux sur les mains noires du bouvier.

Deux enfants de quatre à cinq ans étaient couchés

dans un coin, sur la paille. Ils me considérèrent d'abord bouche béante, ne comprenant rien à la présence de cet intrus en costume de matelot. Sitôt que je les regardais, ils baissaient les yeux avec une moue pleurnicheuse. Dès que j'avais tourné la tête, se croyant inaperçus, ils m'adressaient des grimaces moqueuses.

Mon guide reparut, mais il se contenta de traverser la salle et entra dans la chambre voisine dont il laissa la porte entr'ouverte. J'entendis d'abord quelques mots échangés tout bas, puis une voix faible, plaintive. Une lumière tout autre que celle du jour éclairait la chambre. Je me penchai afin de mieux voir. Deux cierges brûlaient sur une table, aux pieds d'une madone en plâtre. Un rameau de laurier trempait dans une assiette, pleine sans doute d'eau bénite. Je ne pouvais plus m'y tromper, là se trouvait l'agonisante.

Le paysan avait défait les liens qui retenaient ses bœufs, et les deux animaux étaient rentrés dans leur étable. L'homme se leva ; il m'aperçut en se tournant. Sans m'adresser une parole et sans répondre à mon salut, il continua gravement sa besogne, rangea le long du mur les corbeilles de jonc où il entassa pêle-mêle, en les pressant de tout son poids, l'herbe et le foin épars autour de lui. La jeune femme sortit de la chambre, prit un grand balai de bruyère, balaya la cuisine et mit de l'ordre dans la salle. Son mari reparut bientôt et posa sur la table quelques verres et une bouteille. Ces braves gens ne parlaient entre eux qu'à voix basse, avec une sorte de crainte, comme étonnés encore de cet événement subit qui venait troubler un instant la monotonie de leur existence.

La porte extérieure était demeurée entr'ouverte. De temps à autre, des animaux de la basse-cour entraient familièrement. La paysanne les repoussait de son balai.

La cloche se remit à tinter. Quelques habitants du village et quelques voisins presque tous âgés et vêtus de leurs habits du dimanche arrivèrent successivement. Cinq ou six femmes les suivirent, entièrement voilées de leur capuce noir. A mesure que les nouveaux venus entraient dans la maison, ils se saluaient d'un simple hochement de tête, sans se tendre la main, et debout, au fond de la salle, ils attendaient silencieux, dans une attitude contrainte.

Pour moi, je ne saurais traduire les sentiments que j'éprouvais. Je me rencontrais tout à coup face à face avec un mystère nouveau, celui de la mort : j'avais peur.

Je m'étais mis debout comme tout le monde, et, pour me distraire ou passer le temps, je m'étais approché de la fenêtre... Oh ! la douce joie que je ressentis quand j'aperçus enfin sur la grande route le surplis blanc du prêtre, de mon vieil ami vénéré qui s'avançait vers la maison ! Deux enfants marchaient près de lui. L'un portait la croix, l'autre agitait une clochette. Je distinguais les mouvements du bras, mais je n'entendais aucun son... Un paysan qui montait vers le village s'arrêta à quelques pas du prêtre, se rangea au bord du fossé et attendit à genoux, tête basse. Le prêtre en passant éleva le ciboire, et le passant se signa humblement.

Je me tournai vers mon voisin et, du doigt, je lui montrai la route. Il avertit ses compagnons. Aussitôt ces braves gens, hommes et femmes, tombèrent à genoux sur le carreau de la cuisine. La jeune femme cacha son visage dans ses mains et je l'entendis sangloter. J'avais plié les genoux, moi aussi.

Tout à coup le son de la clochette arriva jusqu'à nous, un peu faible d'abord, encore indécis, mais bientôt clair et musical... Dans la chambre voisine (celle de la mourante), un soupir, un long soupir, pas douloureux pourtant, sembla lui répondre... Puis ce furent des plaintes, courtes, oppressées, comme si quelqu'un faisait des efforts pénibles pour se remuer... Et, par moments, le lit craquait...

Le tintement de la clochette était devenu plus distinct et se rapprochait toujours davantage. La porte de la cour grinça sur ses ais disloqués... En cet instant, quelque chose bougea dans la chambre voisine... Je crus entendre un bruit de pas et de petits coups frappés sur le sol comme par un bâton... Je tournai les yeux vers l'endroit d'où venait le bruit, et ce que j'aperçus alors me fit faire un geste d'effroi.

La porte de la chambre venait de s'ouvrir. Une femme, une vieille femme, décharnée, décrépite, une sorte de spectre, de fantôme plutôt, couvert de haut en bas d'un long vêtement noir, s'avançait nu-pieds dans la salle. Elle s'appuyait d'une main sur un bâton noueux... La figure était jaune, flétrie, entièrement labourée de rides et plus sèche qu'un parchemin. Tout semblait mort sur ce visage, tant les traits avaient déjà pris de rigidité. Les yeux pourtant vivaient encore, de petits yeux luisants comme des braises, deux yeux perçants et clairs auxquels la souffrance donnait une expression terrible... Et cela se mouvait lentement, le corps plié en deux, cassé par l'agonie, et se dirigeait vers la porte d'entrée.

— Maman ! maman ! que faites-vous ? demanda la jeune paysanne en se levant à la hâte pour aller retenir sa grand'mère.

— Va prier..., enfant..., laisse-moi, lui répondit l'aïeule d'une voix faible, mais résolue.

— Non, rentrez, je vous en supplie ! Prenez mon bras, vous allez défaillir !...

Mais, comme la vieille femme, sans lever les yeux ni tourner la tête, avançait obstinément et tâchait même de l'écarter en la poussant du coude :

— Que faites-vous donc ? où allez-vous ? reprit la paysanne effrayée.

Elle répondit simplement :

— Je vais au-devant de mon Dieu,

Et, la jambe traînante, le souffle haletant, avec une énergie têtue, en geignant sous l'effort, la vieille paysanne continua de se porter au-devant de son hôte mystique.

Arrivée sur le seuil de la porte, elle posa son bâton devant elle, s'appuya dessus des deux mains et se laissa choir à genoux.

Chose qui me frappa : aucun de tous ces assistants, de ces bouviers à demi sauvages, ne sembla étonné de l'acte étrange de cette femme. Ils restèrent tous en prière.

Le prêtre venait de traverser la cour. Lui non plus ne put maîtriser un mouvement d'effroi lorsqu'il aperçut la mourante elle-même qui lui barrait ainsi le seuil de la maison.

— Comment! vous ici! fit-il en reculant; vous ici, Marthe! est-ce possible?

— Oui, répondit l'aïeule, mais d'une voix maintenant suppliante; donnez-le-moi ici,... à genoux...

Et les yeux de la moribonde, éclairés de je ne sais quelle flamme subite, cherchaient impatients entre les mains du prêtre le viatique saint qui lui assurait une nouvelle vie ; tandis que le prêtre écartait les voiles du ciboire, elle joignait les mains autour de son bâton, et sa figure, impassible, morte naguère, prenait tout à coup une expression indéfinissable de joie et de bonheur.

Non, je ne compris pas alors ce qu'il y avait de grand dans une telle scène ; je ne vis pas ce qu'un tel spectacle avait de touchant, presque de sublime, lorsque, devant cette terre qui l'avait nourrie, ces champs qu'elle avait cultivés, en face du grand ciel témoin de sa vie obscure et sans tache, sous les derniers rayons du soleil mourant, mais qui devait renaître, lui, l'aïeule agonisante, dans toute l'ardeur de sa foi, tendait ses lèvres frémissantes vers le viatique sauveur, gage infaillible d'immortalité.

Le prêtre éleva l'hostie, la présenta à la bouche de la moribonde et, lentement, à haute voix, pour qu'elle comprît bien les paroles du texte, il les traduisit dans le patois du lieu :

— Voici l'Agneau divin qui efface les péchés du monde.

La paysanne inclina la tête et demeura un instant immobile. La jeune femme accourut bientôt et aida sa grand'mère à se relever.

Toujours caduque, chancelante, l'aïeule se tourna pour rentrer dans sa chambre. Quand elle passa devant nous, elle nous lança un regard de côté et, comme si elle jetait un défi à un adversaire invisible :

— Ah! ah! fit-elle en hochant la tête, d'une voix presque railleuse, à présent elle peut venir!...

Comme pour signifier sans doute qu'elle savait pertinemment qu'il survivrait quelque chose d'elle à quoi la mort ne pourrait toucher.

Elle marchait péniblement, toujours soutenue par sa fille.

Une poule venait de se faufiler dans ses jambes. D'un geste machinal elle la chassa du bâton.

— François, dit-elle tout à coup, verse donc à boire à M. le curé.

Et elle rentra dans sa chambre.

Le prêtre l'y suivit pour accomplir les derniers devoirs de son ministère. Je n'osai pas l'accompagner. De la place où je me trouvais je l'entendis murmurer les paroles de l'extrême-onction.

Il sortit bientôt, adressa des consolations à la famille, distribua des poignées de main aux gens du voisinage et des sous aux petits enfants, et nous revînmes tous deux ensemble.

L'aïeule avait raison, elle mourut cette nuit même...

Grâce à ma jeunesse, le souvenir de cette scène étrange s'atténua peu à peu dans mon esprit. Il n'y resta de bien vivant que l'apparition subite de la moribonde à l'arrivée du prêtre. Aussi m'amusais-je parfois, pour divertir mes camarades, à prendre un bâton d'une main et, le corps tout plié en deux, la tête branlante et le pied traînant, à imiter la vieille paysanne « allant au-devant de son Dieu ».

L. Brethous-Lafargue.

CAUSERIE HISTORIQUE

I.

Émile Bourgeois, *Neufchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté* (1702-1713), d'après des documents inédits des archives de Paris, Berlin et Neufchâtel (tome Ier de la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon*). — Un volume in-8°, x-260 pages. Paris, Leroux.

En 1707, le premier roi de Prusse Frédéric acquit, par décision d'un tribunal, le comté de Neufchâtel et Valengin; en 1713, aux traités d'Utrecht, il s'en fit reconnaître la possession par la diplomatie européenne. Voilà un fait enregistré par tous les historiens, sans qu'en général ils y aient attaché une importance quelconque. Quelle force pouvait bien ajouter à la monarchie prussienne un petit pays situé à 400 lieues de Berlin, enclavé dans la Suisse, grevé d'une clause de neutralité et animé d'un esprit plutôt républicain que monarchique? Et, en effet, la Prusse en a-t-elle tiré un parti quelconque? Ne l'avons-nous pas vue, en 1856, renoncer à cette espèce de *condominium* qu'elle exerçait sur Neufchâtel de compte à demi avec la Confédération helvétique et consentir sans trop de difficulté à ce que le comté prussien devînt un canton suisse?

Avec la Prusse, il faut regarder de très près à tout ce

qu'elle fait. L'argument : *A quoi bon?* est trompeur avec elle. On aurait pu faire le même raisonnement à propos d'autres petits pays qui formaient comme une traînée fort décousue de la Vistule à la Meuse et qui sont cependant devenus la trame solide sur laquelle elle a tissé l'unité allemande. On aurait pu dire aussi : A quoi bon ces petits domaines de la rive gauche du Rhin, comté de Meurs, Haute-Gueldre? Ils ont fini cependant par devenir la Prusse rhénane. De même, les fragments épars entre le Rhin et l'Elbe sont devenus la Prusse westphalienne.

Or l'acquisition de Neufchâtel n'a-t-elle pas pu être, dans la pensée du premier roi de Prusse, un clou qui pouvait aussi servir à accrocher autre chose?

C'est ce problème que s'est posé M. Bourgeois et qu'il est parvenu à résoudre.

Chose singulière, aucun des historiens prussiens ne paraît y avoir pensé, pas même Droysen, pas même Noorden. En Prusse, sur la foi de son petit-fils Frédéric II, on s'était accoutumé à considérer Frédéric Ier comme un brouillon qui s'agitait sans but. Ce n'est pourtant guère dans le sang de cette race royale. Les défauts, même les tics, particuliers à quelques-uns de ses princes n'ôtent rien à la *vertu* maîtresse et héréditaire : l'ambition calculée. Frédéric II jouait de la flûte et faisait de méchants vers français : cela ne l'a point empêché de prendre la Silésie et la Pologne.

M. Bourgeois a été mis en éveil par les réclamations qu'avait élevées, en 1709, au plus fort de nos désastres de la succession d'Espagne, la Diète germanique. Celle-ci demandait la restitution à l'Empire de l'Alsace et de la Franche-Comté. Torcy, le ministre de Louis XIV, fait allusion à ces revendications dans son *Journal :* « C'est à peu près en ces termes barbares, dit-il, que s'expliquait l'assemblée de ces peuples grossiers, enflés par des prospérités inespérées que leurs alliés leur avaient procurées, sans que l'Empire y eût beaucoup de part. »

M. Bourgeois s'est demandé si, derrière les petits États de l'Allemagne, on n'aurait pas pu trouver la Prusse manœuvrant comme à l'ordinaire les fils des marionnettes, exploitant au profit de ses ambitions le réveil du patriotisme allemand et formant le levain de toute cette fermentation.

Il a donc cherché ; il a mis à contribution les Archives nationales de la guerre et des affaires étrangères de France, les Archives royales de Prusse, les Archives cantonales de Neufchâtel, les Archives départementales du Doubs et municipales de Besançon,

Il a pu reconstituer ainsi toute une page inconnue de cette grande histoire : la politique prussienne en Suisse et en Franche-Comté. Il a montré que Neufchâtel n'était, dans la pensée de l'aïeul de Frédéric II, qu'un moyen : le but, c'était la Franche-Comté.

Il a expliqué comment à la dynastie française de Neufchâtel a pu succéder la dynastie des Hohenzollern, comment Frédéric Ier a pu mettre la main, par décision d'un tribunal, sur l'héritage d'une princesse de la maison d'Orléans : la duchesse de Nemours.

Louis XIV fut quelque temps à comprendre pourquoi le roi de Prusse déployait tant d'acharnement, tant de ruses diplomatiques, tant de finesses de procédure, enfin tant de prodigalité — chose plus surprenante encore chez le besogneux monarque, — le tout pour acquérir un si petit pays.

Il eut bientôt le mot de l'énigme : ses intendants de Franche-Comté, ses envoyés auprès des cantons suisses lui firent parvenir des renseignements épars dont il fut aisé de reconstituer le faisceau.

Neufchâtel, position stratégique de premier ordre — comme le démontre la carte annexée par M. Bourgeois à son livre, — c'était pour Frédéric Ier la clef du Jura, la clef de la Franche-Comté.

Louis XIV, qui n'avait pu empêcher le tribunal neufchâtelois d'adjuger, contre tout droit, le comté au prétendant prussien, à l'exclusion des prétendants français, s'arrangea pour émousser entre les mains de son adversaire cette arme qui menaçait Besançon. Employant tour à tour la persuasion et l'intimidation par le déploiement d'un grand appareil militaire, faisant appel éloquemment aux intérêts vitaux de la Suisse ou massant des troupes sur la frontière, tantôt rassurant, tantôt inquiétant messieurs de Berne, il parvint à faire conclure la convention d'Aarau (avril 1708), en vertu de laquelle le comté de Neufchâtel restait bien une possession prussienne, mais devenait un territoire neutre, garanti et couvert par la neutralité du corps helvétique.

Ce succès de la diplomatie française, si remarquable à une époque si critique de notre histoire, coupait les ailes aux ambitions de Frédéric Ier. Neufchâtel n'était plus pour le roi de Prusse qu'un domaine quelconque et qui avait coûté fort cher, car « la médiocrité de l'héritage comprenait à peine les frais du procès ». L'accessoire lui restait : le principal lui échappait.

A la possession de Neufchâtel pouvaient se rattacher les droits de l'ancienne maison de Châlon sur une partie de la Franche-Comté : droits litigieux et dont l'origine se perdait dans la nuit des temps; mais les droits de Frédéric II sur la Silésie, les droits du maître de M. de Bismarck sur le Holstein et le Sleswig étaient tout aussi litigieux, caducs, surannés, et la Prusse n'en est pas moins en possession de la Silésie, du Holstein et du Sleswig.

Seulement Neufchâtel, désormais neutralisé, n'était plus la place d'armes rêvée, le point de départ et le centre de ravitaillement pour une armée d'invasion en Franche-Comté : cette clef du Jura, Louis XIV l'avait reprise à son ambitieux possesseur et l'avait remise entre les mains des Suisses, alliés quémandeurs et grognons, toujours tendant la main et toujours mécontents, mais alliés solides, avisés, et qui avaient le

même intérêt que nous : ne pas se laisser former une Prusse jurassienne.

Frédéric Ier, d'abord assez penaud de cette déconvenue, n'abandonna pas cependant ses desseins sur la Franche-Comté. Puisqu'on ne pouvait plus l'envahir par Neufchâtel, on allait essayer de l'envahir par la trouée de Belfort. L'Autriche, comme à l'ordinaire, se laissa traîner à la remorque des convoitises prussiennes; il fut convenu que le duc de Hanovre, général de Frédéric, remonterait le Rhin, à travers l'Alsace, jusqu'à Huningue, et que Mercy, général de l'Empereur, le descendrait de Rheinfels à Huningue : tous deux feraient leur jonction près de Mulhouse et, de là, pénétreraient dans la vallée du Doubs.

D'ailleurs on comptait sur une insurrection qui faciliterait l'invasion. Les Francs-Comtois n'avaient aucune sympathie pour l'Allemagne, mais ils regrettaient leur vieille indépendance provinciale. Ils n'étaient point encore accoutumés au joug, et ce joug, non par la volonté de Louis XIV, mais par le malheur des temps, était devenu très pesant : la province, appelée à concourir à la défense du royaume, était écrasée d'impôts et de levées d'hommes. Plusieurs nobles, entre autres Mme de Lillebonne, étaient entrés dans le complot. Les gens du peuple murmuraient : quelques-uns furent pendus pour cris séditieux. Les agents de la Lorraine, de la Prusse, de l'Autriche parcouraient les villages. Il y avait, presque dans chaque paroisse, un parti allemand et un parti français. A Vercel, un sieur Petitcuenot — un nom bien franc-comtois, celui-là — buvait, une hallebarde à la main, à la santé de l'empereur et à la prospérité de ses armes.

Louis XIV sut encore parer à ce nouveau danger : il envoya au-devant de Mercy le duc d'Harcourt, qui le battit sur le Rhin (26 août 1709), et, à la nouvelle du désastre, le duc de Hanovre rebroussa chemin.

Le coup était manqué. Comme le dit M. Bourgeois, « l'entreprise ne pouvait se faire par Neufchâtel ; elle avait échoué par Belfort. »

Frédéric Ier ne se résignait encore pas. Il continuait à alarmer les Suisses sur les prétendues ambitions de Louis XIV et les poussait à revendiquer la Franche-Comté. Il agissait de même auprès des Allemands. En 1709, paraît le curieux mémoire de son agent Schmettau, adressé aux puissances coalisées contre Louis XIV. Cette fois la Prusse s'applique à se couvrir de l'Europe et surtout de l'Allemagne. Elle cherche à ameuter la Diète de Francfort, et Torcy atteste qu'elle y réussit dans une certaine mesure. Elle invoque la « noble liberté germanique », les droits de la « nation germanique », ceux du Saint-Empire romain germanique. Elle s'étudie à faire tirer les marrons du feu par l'Autriche et les États secondaires de l'Allemagne, se réservant apparemment, après une conquête opérée en commun, d'agir comme on l'a vue agir dans l'affaire du Sleswig-Holstein. Son porte-parole Schmettau énumère tous les faits qui peuvent prouver les droits de l'Allemagne sur la Franche-Comté : les deux Bourgognes n'ont-elles pas fait partie du royaume d'Arles et du Saint-Empire? n'ont-elles pas été des domaines de la Maison d'Autriche? tous les champs de bataille de l'Europe n'ont-ils pas été trempés du sang des soldats comtois qui combattirent sous les drapeaux de l'Espagne et des Hapsbourg? Besançon n'est-il pas ville libre impériale et ne s'enorgueillit-il pas des diplômes que lui a octroyés « l'incomparable empereur Charles-Quint »? Schmettau va jusqu'à prétendre que si les Francs-Comtois ont si peu résisté, en deux occasions mémorables, à Louis XIV, c'est qu'ils voulaient « conserver à l'empire et à l'auguste maison d'Autriche de bons soldats, des sujets fidèles, des maisons et des villes entières, dignes de leur attention et de leur recherche, lorsque le ciel ferait naître un beau jour pour les recouvrer ».

Le passage le plus curieux du mémoire de Schmettau, c'est celui où, mettant en parallèle la Franche-Comté et l'Alsace, il cherche à prouver qu'il est infiniment plus expédient et plus facile pour l'empire allemand de recouvrer la première que la seconde. Et nous recommandons aux magistrats de la cour de Leipzig — qu'il ne faut pas confondre avec les juges que le meunier de Sans-Souci comptait trouver à Berlin — cette appréciation du premier roi de Prusse sur l'attachement de l'Alsace à la France. Elle prouve combien sont déjà anciens le délit et le crime qu'ils ont eu mission de punir. Notons que nous sommes en cette désastreuse année 1709, c'est-à-dire à l'époque où leur fidélité à la France dut imposer aux Alsaciens les plus lourds et les plus cruels sacrifices et quand il ne s'était pas écoulé beaucoup plus de soixante ans depuis l'annexion :

« Il est notoire que les *habitants de l'Alsace sont plus Français que les Parisiens* et que le roi de France est si sûr de leur affection à son service et à sa gloire qu'il leur ordonne de se fournir de fusils, de pistolets, de hallebardes, d'épées, de poudre et de plomb, toutes les fois que le bruit court que les Allemands ont dessein de passer le Rhin, et qu'ils courent en foule sur les bords de ce fleuve pour en empêcher, au péril évident de leurs biens, le passage à la nation germanique, comme s'ils allaient au triomphe.

« En sorte que l'empereur et l'empire doivent être persuadés qu'en reprenant l'Alsace seule, sans recouvrer la Franche-Comté, ils ne trouveront, pour ainsi dire, qu'un amas de terre morte pour l'auguste maison d'Autriche et qui *couvera un brasier d'amour pour la France et de fervents désirs pour le retour de son règne en ce pays,* auquel ils donneront toujours aide et secours dans l'occasion.

« Il faut donc laisser les *Alsaciens au roi de France, qu'ils adorent,* ou ne lui en ôter que les biens et les revenus, *car on ne pourra pas lui ôter les cœurs d'autre manière que par une chaîne de deux cents ans.*

Les notes diplomatiques, le mémoire de Schmettau n'aboutirent pas plus que les coups de main militaires. Frédéric mourut en 1713 sans avoir réalisé son rêve de conquête. Ses successeurs ont eu bien d'autres affaires, de tous les côtés : sur la Baltique, sur la Vistule, sur l'Oder, sur le Mein, sur le Rhin. Historiens et souverains semblent avoir perdu de vue le comté de Neufchâtel et les vastes ambitions dont il avait été un moment le gage. Neufchâtel est resté là comme la pile d'un pont qui n'a pu être construit, comme une de ces ruines gothiques que la fantaisie des princes de Prusse s'est plu à édifier dans leurs domaines de plaisance. Neufchâtel est resté comme une énigme dont on avait perdu le mot, comme une clef qui n'allait à aucune porte, comme un clou auquel on ne voyait plus rien à accrocher. Frédéric Ier a passé pour un agité, et un de ses successeurs, en 1856, a cédé à la Suisse cette couronne comtale qui ne lui semblait plus qu'un bibelot inutile et encombrant. Reste à savoir si aujourd'hui, à Berlin, on n'est pas à regretter une cession qui assurément restera un fait unique dans l'histoire de Prusse. Enfin, des théories nouvelles sont nées, reposant sur le sang germanique, la race germanique, le *ja* germanique. Les ambitions prussiennes se sont détournées de la Franche-Comté, pays welche, sur l'Alsace, pays tudesque, et, oubliant les affirmations de Schmettau et de Frédéric Ier, on a essayé d'éteindre — avec le succès que toute l'Europe peut aujourd'hui constater — ce « brasier d'amour pour la France » qui couve et couvera toujours entre les Vosges et le Rhin.

II.

Nicolas Blaramberg, *Essai comparé sur les institutions, les lois et les mœurs de la Roumanie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* Édition française. Un volume grand in 8°, 800 pages. Bucharest, Imprimerie du *Peuple roumain.*

M. Blaramberg, ancien avocat à la cour de cassation de Bucharest et membre du conseil de l'ordre, a entrepris de nous faire connaître la Roumanie. Pour mieux s'assurer qu'il serait compris des frères latins d'Occident, il a fait deux éditions de son livre : l'une en roumain, l'autre en français.

Qui voudra se rendre compte de ce que fut et de ce qu'est aujourd'hui cette vaillante petite nation, issue des colons gaulois, italiens, espagnols de Trajan, et qui a fait son entrée dans la gloire au bruit du canon de Plewna, n'aura qu'à feuilleter cet immense travail.

C'est comme une encyclopédie d'histoire roumaine. On y apprendra les vicissitudes de ce peuple qui fut longtemps le plus éprouvé des nations latines et sur lequel tant d'ouragans barbares ont passé sans rien lui ôter de sa puissante vitalité. M. Blaramberg, en commençant les annales de son pays, a pris pour épigraphe le mot de Mme de Staël sur la France : « C'est la liberté qui est ancienne et c'est le despotisme qui est nouveau. » Les faits de civilisation, les renseignements sur l'état des personnes et des terres, sur le pouvoir des princes et sur la hiérarchie sociale, tiennent une plus grande place dans ce livre — et nous en félicitons l'auteur — que les faits militaires et purement politiques. De nombreux documents de droit privé ou de droit international viennent, presque à chaque page, appuyer et confirmer les assertions.

Le livre de M. Blaramberg, malgré une certaine confusion dans le plan et un défaut trop visible de composition, sera d'autant plus utile aux Français que nous ne possédons pas en notre langue, à part un volume déjà ancien du regretté Ubicini dans la collection de l'*Univers pittoresque*, une seule œuvre de valeur sur l'histoire de la Roumanie.

III.

C. de Loisne, ancien gouverneur de la Martinique, *Histoire politique de la France.* — 1 vol. in-8°, 436 pages. Paris, Plon.

M. de Loisne, auteur de plusieurs ouvrages, dont l'un a été couronné par l'Institut et trois ont été traduits en langues étrangères, essaye de nous exposer « l'histoire politique de la France ».

L'ouvrage débute à la conquête de la Gaule par les Francs et se termine aux élections pour les états généraux de 1789.

Il se divise en cinq livres : 1° les Mérovingiens et les Carolingiens ; 2° les Capétiens ; 3° les Valois ; 4° les Valois-Angoulême ; 5° les Bourbons.

En éliminant les faits purement militaires, M. de Loisne est arrivé à nous donner, en un peu plus de quatre cents pages, une histoire assez complète.

On peut se demander pourquoi il commence précisément à la conquête de Clovis, comme si notre passé gaulois et gallo-romain ne méritait aucun intérêt et comme si les institutions romaines n'avaient eu aucune influence sur les institutions de la royauté; pourquoi il s'arrête précisément à 1789, comme si l'histoire de la France cessait d'être *politique* à cette date ; pourquoi il a donné si peu de place à des périodes aussi importantes que, par exemple, celle de saint Louis.

On peut relever çà et là, surtout dans les pages consacrées au moyen âge, des erreurs qui sembleraient indiquer que l'auteur, dans cette audacieuse entreprise de généralisation, ne s'est pas assez souvenu de certains travaux considérables.

Cependant le récit est intéressant, d'une bonne langue, et présente plusieurs aperçus qui ne manquent pas d'originalité.

ALFRED RAMBAUD.

NOTES ET IMPRESSIONS

Il me semble, mon très cher frère, que je puis, comme l'exécrable Luther dans son antre de la Wartbourg, dater cette lettre de la *Cité des oiseaux*. Les oiseaux perchent, piaulent, chantent tout autour du couvent et dans le couvent même comme dans une volière; chaque pilier du cloître abrite un ou deux nids dans les cavités de son chapiteau; les cyprès et la fontaine d'eau très froide qui coule tristement au milieu de notre cimetière sont remplis dès le matin de pépiements et de battements d'ailes; enfin des hirondelles blanches et noires, parentes de vos hirondelles ardoisées de France, se sont établies contre ma lucarne et entrent souvent, par erreur, dans la cellule où je suis en oraison.

Peut-être ces détails vous répugnent-ils comme trop enfantins, mon cher frère; il faut pourtant que vous les acceptiez, car ils sont véritables. Puis ils peignent assez bien le calme de cette angélique retraite. Pour moi, depuis que le R. P. Provincial m'a établi sur cette hauteur voisine des nuages, comme à mi-chemin du ciel, depuis qu'il m'a donné pour uniques compagnons un prieur fort sensé, éprouvé par le monde, rassasié et dégoûté du monde, avec quatorze pères un peu faibles d'esprit et vingt-deux novices très candides, je me sens rafraîchi par un aimable avant-goût de la mort. Me voici, selon la forte expression des maîtres de la vie mystique, semblable à un cadavre enseveli. C'est une très bonne disposition pour juger les événements qui vous agitent, et cet *aujourd'hui* qui suffit à votre inquiétude, dans l'oubli où vous êtes d'*hier* et l'incertitude tranquille où vous êtes de *demain*. Voir le point d'arrivée commun de toutes les routes où vous avancez péniblement, cela rend la sagesse très facile, la sagesse qui se réduit à la désillusion et à l'indifférence, comme l'*Ecclésiaste* l'avait parfaitement reconnu. Grâce à ce quart de lieue d'altitude et à ces cent lieues d'éloignement, je discerne sans peine, parmi les objets qui excitent vos efforts, ceux qui en sont dignes; j'aperçois les hommes, les gouvernements qui errent au hasard et prennent, sur l'indication de guides incertains, comme il arrive en pays de montagnes, des raccourcis qui rallongent et des chemins de traverse qui ne valent pas la grande route. A vrai dire, le plus souvent je n'aperçois rien du tout, par la raison que je ne sais rien de ce qui se passe et que les seuls représentants de la société qui nous fréquentent sont des chevriers, des chercheurs de cristaux ou de plantes, et des chaudronniers ambulants.

Il arrive pourtant, de loin en loin, qu'il se fasse pour nous, une percée soudaine sur le monde. C'est quelque voyageur qui pénètre dans notre vallée reculée et nous révèle les changements que la Providence apporte dans cette société dont nous sommes sortis. Le P. Zacharias, notre prieur, a jadis été fort avant dans le siècle; il en a gardé beaucoup de vues qui surprennent et une certaine hardiesse d'esprit qui, chez tout autre qu'un prieur vénérable, semblerait diabolique. Vient-il quelque étranger par hasard, vite le P. Zacharias le mande au parloir, et, en ma présence le plus souvent, lui fait subir un interrogatoire où le profane tient sa place à côté du sacré. Quels sont les souverains? Les ministres? Les auteurs nouveaux? Et beaucoup d'autres questions étrangères au *Directorium congregationis*.

Il nous est justement arrivé hier un jeune Français qui semblait au fait des choses les plus contemporaines. Figurez-vous, mon cher frère, une tête assez menue plantée sur un grand corps; une face rasée capricieusement de façon à laisser des semblants de moustaches sous le nez et des commencements de favoris sous les oreilles, des yeux clignotants, une bouche oblique, une voix qui semble sortir d'un vase de grès, des gestes incohérents et un air d'éclater ou de s'évanouir à tout propos. Ajustez sur ce personnage des vêtements de velours trop étroits, une chemise de soie et un petit chapeau gris semblable à une assiette à potage. Il nous parut d'abord que cet étranger n'était pas encore touché de la grâce.

— Et à Paris, mon fils, où en sont les affaires publiques? lui demandai-je en attendant le digne prieur, qui faisait préparer une chambre. M. de Mac-Mahon est-il toujours le chef de l'État?

— Ah! *elle est bien bonne*, reprit l'autre. (Je cite exactement.)

— Quelle est cette personne *bien bonne* dont vous parlez, mon fils?

— Oh! mais on déménage par ici.

— Non, mon fils, il nous est interdit de déménager sans la permission du supérieur général. Mais il me semble que vos discours manquent un peu de suite.

Comme le P. Zacharias revenait sur ces entrefaites :

— Tiens, dit notre hôte, voilà encore le vieux qui *s'amène*, est-ce qu'il va aussi me *faire poser?*

— Apparemment, fis-je remarquer au prieur, ce Français est de quelque province reculée, car il parle d'une façon que je n'ai pas apprise dans les livres.

— Oui, je sais ce que c'est, reprit le Père d'une voix brève et haute : *parler artiste*; chaque mot hors de son sens, des gestes autour, pas d'idées dessous. Bourse, club, sport, vie inoccupée, vie niaise, vie nulle. Pas d'âme... Et maintenant, mon garçon, donnez-moi votre journal, car vous en avez un, et montez vous coucher. Votre lit est fait.

L'autre fut trop déconcerté pour avoir le loisir de se fâcher. Il tira de sa poche un journal, le tendit et se laissa conduire à sa chambre.

— C'est ainsi qu'il faut leur parler, me dit le prieur en souriant; ces jeunes Français ne sont pas habitués à

l'autorité. Ils se laissent tout de suite intimider par elle. Mauvais défaut; cela les met à la merci du premier sergent venu.

Le journal qu'avait reçu le vénérable pasteur de la communauté portait comme titre, en grosses lettres : *Gil Blas*. J'ignorais le sens de ce mot. Nous allions déployer la feuille quand l'office du soir sonna.

Nous y montâmes aussitôt et notre lecture ne put commencer qu'une heure après.

Ah! mon cher frère, ce journal n'est d'un bout à l'autre qu'un péché mortel! C'est à peine s'il y en a quelques véniels, vers la troisième page, quand il s'agit de la température. Cela, on peut le lire en passant certains mots, mais le reste! Imaginez, par exemple, qu'un auteur dont le nom, à forme italienne, m'est sorti de la mémoire, a composé un feuilleton intitulé *la Terre;* nous crûmes d'abord que c'était un résumé de géographie ; mais point ; ce n'est qu'un amas indigeste d'anecdotes banales et immondes, écrites dans un galimatias compliqué. On voit que ce pauvre homme, fort ignorant et d'une imagination tout artificielle, s'est travaillé à n'être ni poète, ni ému, ni gai, ni vrai. Quant à la terre même, il n'en est point question.

Après cette première épreuve, nous tentâmes de lire un ou deux articles. Il fallut nous arrêter aussitôt. Ce n'étaient que de petits contes malpropres. Pour les nouvelles politiques, elles nous parurent fades. Un ancien ministre avait traité rudement un certain général qui nous était inconnu et dont on parlait pourtant comme d'un vainqueur illustre. Se battraient-ils, ne se battraient-ils pas? Telle était toute la question. Il faut qu'un peuple soit bien désœuvré pour s'occuper ainsi pendant des semaines d'une querelle de mots et de personnes. Ajoutez que ce combat, détestable selon les canons de l'Église, ce combat dont on stimulait toutes les imaginations et qui tenait toute l'Europe en suspens, après qu'on l'aurait bien débattu et bien agité, paraît ne devoir pas se livrer du tout. Mais quoi! comme dit notre prieur, homme fort au courant du monde, il faut bien qu'on s'occupe : les théâtres sont fermés.

Nous déposâmes soigneusement le journal dans un feu que nous fîmes allumer exprès, et nous songeâmes à nous purifier par une conversation sérieuse. C'est pourquoi, comme tout reposait dans le prieuré, même notre hôte d'une nuit, nous sortîmes tous deux, le P. Zacharias et moi, sur une terrasse délabrée qui dominait la vallée.

— Vous avez vu, mon Père, lui dis-je, quelle profusion de discours amène cette fin d'année scolaire dans tous les collèges.

— Oui, répondit-il; c'est là une sotte habitude ; car, si les enfants en devaient tirer quelque leçon, ce serait seulement qu'il est beau de parler sans nécessité et pour ne rien dire.

— Mais que pensez-vous de ces autres harangues qui se prononcent à la consécration des statues? Il me semble qu'elles peuvent être utiles en faisant le panégyrique des hommes considérables.

— Qu'entendez-vous par ce mot d'*hommes considérables?* En voici trois, n'est-ce pas? Un journaliste dont personne, parmi ceux qui le louent, n'a jamais rien lu ; un anthropologiste, dont on ignore les ouvrages et les mérites ; enfin un historien ; oh! celui-là, quand j'étais dans le monde, je l'ai beaucoup connu. C'était un homme excellent et naïf; Guizot, qui s'entendait mieux que personne à dédaigner les gens, disait de lui : « C'est un niais. » Oh! mon Dieu, ce n'est pas faux absolument, à condition qu'on donne à ce mot son sens angélique et presque sublime. M. Henri Martin était en vérité un homme de foi, un druide, un primitif, un apôtre. Il ne possédait pas sans doute les talents pour lesquels on lui élève une statue, mais il possédait tout ce qui supplée le mieux au talent, l'honnêteté, la persévérance, le courage inébranlable et la confiance dans l'invisible... Malgré ses œuvres, malgré sa statue, malgré les éloges qu'on a faits de lui, j'ai peine à croire qu'il ne soit pas sauvé.

Il se fit un silence. Je sentis à l'attitude réfléchie de notre prieur que la conversation allait dévier vers les idées qui lui étaient chères et qu'il avait déjà oublié l'origine de nos propos. « Nous voici donc ramenés de ce qui préoccupe le monde à ce qui préoccupe la solitude, pensai-je ; Dieu en soit béni! »

— Quoi, mon Père! repris-je, oubliez-vous que hors de l'Église il n'est point de salut?

— Mon ami, qui sait où commence, où finit l'Église? Qui sait si elle ne s'étend pas à tous ces hommes de bonne volonté dont il est dit qu'ils auront la paix sur la terre? Pour ma part, je n'ai jamais été révolté, comme quelques théologiens, que Dante ait donné une place dans son *Paradis* au Troyen Ryphée, tout païen qu'il fût.

— Parlez-vous sérieusement, mon Père? car vous avez coutume de ne point prévenir quand vous plaisantez.

— Je ne parle point *ex cathedra*, grâce à Dieu, mon ami, et cela me permet de dire quelquefois ce qu'un pape se contenterait de penser. Je suis faillible et il m'arrive souvent de pécher en paroles, surtout par cet excès d'indulgence que la pratique de la vie développe chez les caractères naturellement inconsistants. L'indulgence, la facilité à tout comprendre et à excuser bien des choses, oui, voilà ma grande tentation. Je n'y résiste pas assez ; mais vous, mon ami, qui êtes ardent et ingénu, devriez m'avertir.

— Je vous avertis, je vous avertis, mon Père. Reprenez vos esprits. Voyons : il n'est pas possible qu'une œuvre pie s'accomplisse dans le siècle par des cœurs que la grâce n'a pas sanctifiés?

A ce moment la nuit avait enveloppé toute la vallée. Quelques lumières vacillaient çà et là dans les chalets lointains de la montagne, si haut parfois qu'on pou-

vait les confondre avec les étoiles. Le cirque de sommets neigeux qui ferme notre horizon était à demi voilé par une vapeur où les rayons de la lune s'étaient fondus avec la brume du soir. Le bruissement du torrent qui coule sous nos murs était, comme toujours, si continu qu'on ne le percevait plus, quoiqu'il fût aussi fort que celui d'une grande pluie. Des constellations on n'apercevait que les principales, à cause de la clarté de la nuit. Elles accomplissaient leurs révolutions lentement et en silence.

Le Père Zacharias se pencha sur la balustrade de la terrasse, regardant le vide en face de lui; puis il continua d'une voix plus basse et pourtant sonore :

— Ce n'est pas à vous, mon frère, que je devrais dire ceci. Mais ceux pour qui je parle sont loin et ne m'entendent pas.

— Le monde est aujourd'hui déshabitué d'écouter des voix sincères et des conseils dont l'efficacité soit le premier mérite. Beaucoup se préoccupent de la façon dont vivent leurs voisins, dont vivent les peuples éloignés, dont vivaient les hommes disparus; mais combien se soucient de la meilleure façon de vivre! Il semble même que cette question ne soit jamais posée, qu'elle n'ait plus de sens désormais. Lisez les auteurs anciens (je parle des profanes); ils sont tous remplis du souci de vivre par principes, au point que leurs deux ou trois grands systèmes aboutissent chacun à un petit catéchisme pratique. Aujourd'hui, au contraire, à part les chaires des églises, il ne se pose et ne se discute nulle part de règles de conduite. Et ainsi ceux qui sont sortis des croyances traditionnelles n'ont plus aucun appui, sinon peut-être un honneur mondain bien fragile et un reste de droiture instinctive que garde l'âme comme une étoffe exposée à l'air garde quelque temps les anciens plis. Ah! mon frère, n'est-il pas juste, n'est-il pas obligatoire, ne suffit-il pas à l'occupation de toute une grande vie, d'exercer une charité spirituelle à l'égard de ces fourvoyés et de ces incertains? Et si quelqu'un d'entre eux croyait avoir trouvé le roc du refuge pour les autres naufragés et les y appelait à grands cris, ne devrions-nous pas estimer que cet homme-là, écrivain et orateur véritable, non point assembleur de mots ni courtisan de la renommée, a fait le sauvetage de la conscience humaine et mérite presque le titre d'évangéliste et de prophète?

Ce ne sont pas des rêves que cela. Sachez-le : quelque chose de dogmatique et d'assuré, mais de fondé sur la charité seule, va sortir des contradictions où ce temps s'agite. On ne l'entrevoit pas encore : on y aspire déjà.

Hélas! si elle n'avait tenu qu'aux forces d'un homme, cette œuvre d'évangélisation séculière se fût déjà fondée par mes efforts. C'était au temps où j'écrivais, où j'avais, moi aussi, un peu d'écho autour de mes paroles. On s'est beaucoup moqué de moi. On a feint de croire que je voulais fonder un système ou une religion. En réalité je n'ai fondé qu'une maison, une petite maison blanche, au versant d'une colline plantée de châtaigniers. Je l'avais payée de mon travail, et les travailleurs comme moi y étaient reçus tant que la place le permettait. On en laissait les portes ouvertes; beaucoup d'inconnus y pénétrèrent avec confiance. Ils y trouvèrent quelque assistance matérielle, mais surtout des exemples de hauteur de vues, des conseils d'énergie et de droiture, des secrets pour pratiquer poétiquement et allègrement la vie. Je continuai quelques années sans bruit ce que je regardais comme ma mission particulière. Puis la personne dont la foi tendre était nécessaire à la mienne se sépara de moi; est-ce par la mort ou par l'infidélité, c'est ce que j'ai oublié. Alors, après plusieurs incertitudes, plusieurs essais de reprise d'activité, je me réfugiai, sans autre vocation, dans la solitude et la piété. Le dégoût était venu d'abord, le désir du repos ensuite; la paix est venue enfin.

J'écoutais attentivement les paroles du prieur. Lorsque je le quittai, j'en étais tout troublé. C'est à peine si je pus dormir. Au moment où j'allais trouver enfin quelque repos à force de lassitude et d'anxiété, le jour s'annonça, on sonna le premier office, et en même temps les oiseaux dont je vous ai parlé se mirent à chanter.

Adieu.

Datum in Monte Angelorum
Die Transfigurat. D. N. J. C.
Anno Beatæ Incarnat. M.D.CCC.LXXXVII.

PAUL DESJARDINS.

CHRONIQUE MUSICALE

Au Conservatoire

20 juillet.

La quinzaine terrible a débuté par le concours de contrebasse. C'est la seule classe du Conservatoire — avec celle des instruments à vent, peut-être, — qui ne compte que des élèves du sexe laid. Aussi, l'épreuve est-elle peu suivie. D'autant qu'on l'a mise à dix heures du matin, l'heure où les honnêtes gens font leur barbe. Six concurrents exécutent, à la satisfaction des banquettes, les variations réglementaires sur l'éléphantesque instrument, tout fier d'avoir un monologue à débiter.

21 juillet.

Le violoncelle, dit-on, rend l'homme vertueux et convient aux tempéraments platoniques. Je crois à la

vertu des élèves de M. Rabaud; mais je constate qu'ils se font battre à plate couture — comme l'an dernier, du reste, — par ceux de la classe Delsart. Cependant le jury leur fait presque part égale. Le public n'y comprend rien; mais la tradition du logis veut qu'il y en ait pour les deux camps, afin de ne pas contrister le second professeur qui perdrait sa clientèle. Seulement, ne pourrait-on pas obtenir du professeur à qui l'on témoigne ces égards, qu'il déchiffre couramment la basse du morceau que ses élèves lisent à première vue? L'année prochaine, j'aime à croire qu'on poussera la complaisance jusqu'à lui communiquer sa partie l'avant-veille. Jetons un voile et passons.

23 juillet.

Dans sa symphonie zoologique, Camille Saint-Saëns fait défiler les pianistes entre l'ichtyosaure et le mégathérium fossile. Par manière de protestation, sans doute, le jury n'a couronné, cette année, que des virtuoses âgés de deux lustres. M. Johannès Weber, qui n'aime pas les petits prodiges, n'est pas content. Pourquoi? Tous les petits prodiges ne peuvent pas devenir des Camille Saint-Saëns.

25 juillet.

Quarante femmes acharnées depuis trois mois sur la fantaisie pour piano en *ut* majeur de Schubert; que vouliez-vous qu'il en restât? Des débris informes que MM. les professeurs ont recousus précipitamment la veille de l'épreuve; .....si précipitamment qu'ils en ont perdu les trois quarts. On raconte pourtant qu'ils s'étaient mis trois pour cette intelligente restauration. Avant le concours, c'était une œuvre en quatre parties bien comptées; c'est maintenant un *arlequin*, un potpourri en quatre pages; on demande un éditeur.

26 juillet.

Dire que cela dure depuis mercredi dernier, et qu'il y a des gens qui n'ont pas manqué une séance; des gens qui ne sont ni membres du jury, ni journalistes, ni directeurs de l'Opéra-Comique, ni cousins, ni alliés, ni frères de lait ou concierges, à un degré quelconque, des concurrents et concurrentes! Eh quoi, monsieur! sans y être obligé! Vous, magistrat, père de famille, décoré du 14, braver de gaieté de cœur l'asphyxie, l'apoplexie et pas mal d'autres choses en scie! Quelle coupable folie! Les séductions de l'opéra-comique? Hem! hem! et peut-être un peu, je pense, la jolie rosethé blonde de tout à l'heure. Ne rougissez pas! Je suis ravi quand les messieurs respectables veulent bien s'intéresser aux jeunes artistes..... en tout bien, tout honneur, au moins, comme on dit à Tarascon. Une amie de pension de mesdemoiselles vos filles? Charmante enfant, ma foi, et qui sera délicieuse en travesti. Gageons qu'elle est déjà couchée en joue par un ou deux directeurs. Ah! monsieur! Vingt ans, des cheveux d'or, de l'entrain, des fossettes, la grâce mutine et le charme vainqueur, — avec le moindre filet de voix fraîche, cela ne vaut-il pas toutes leurs roulades et leurs vocalises pointues? Moi, d'abord, je ne viens plus ici qu'avec du coton dans les oreilles; une habitude de Bruxelles, où l'on donnait *la Walkyrie* avec l'orchestre à découvert. Pourquoi ces yeux effarés? Comment, vous n'en saviez rien? Mais, pour le concours d'opéra-comique, toute la critique s'en met, du coton dans les oreilles; il n'y a que les débutants qui n'osent pas. Songez donc! En six jours, concours de basse et contrebasse, concours de chant mâle et femelle, concours de pianos des deux sexes; aujourd'hui, six heures de répertoire avec 38 degrés et accompagnement de piano; plus, en perspective, le violon, le grand opéra, les instruments à vent! Si l'on ne prenait pas de précautions, l'on en sortirait ramolli jusqu'aux orteils. Et cela n'est pas gênant, je vous assure; le répertoire est si connu, paroles et musique! Sans programme, sans décors, sans costumes, rien qu'aux gestes, chacun vous dira, de suite, de quoi il retourne. Essayons, voulez-vous? Tenez, cette jeune personne qui piaffe en battant la charge sur un tambour imaginaire, je parie que c'est *la Fille du régiment*, ran tan plan, tire-lire. Je n'entends pas, mais j'en suis sûr. Gagné, n'est-ce pas? Parbleu, il n'y avait pas à s'y tromper; *la Fille Angot* n'a pas cette candeur bourgeoise. Et tout à l'heure, croyez-vous que je n'aie pas parfaitement reconnu l'*Irato?* C'est vrai que cette fois-là, j'avais un peu triché, je le confesse. La spirituelle bouffonnerie de Méhul est si lestement troussée, d'une si jolie facture, elle est restée si jeune, si vive, si piquante et vraiment française, que j'ai risqué la moitié d'une oreille, et j'ai joliment bien fait. Maintenant, ce fauteuil doré, ce chevalet, cette demoiselle qui s'apprête à barbouiller une toile de douze : *Actéon*, cher monsieur, l'*Actéon* du vieil Auber, un chef-d'œuvre de grâce et de malice, à ce que racontent les dictionnaires; scène première, mesures cinquante et suivantes. Regardez votre programme. C'est bien cela? Quand je vous le disais. Vous voyez; rien n'est plus simple, et du moins l'on n'est pas distrait du jeu des acteurs; voilà l'essentiel; car, monsieur, comme le répétait l'illustre M. Scribe, dans l'opéra-comique, la musique n'est rien, le dialogue peu de chose; tout est dans l'action, la mimique. Demandez plutôt à ces messieurs du jury. Eux aussi, n'en doutez pas, ils n'auront pas manqué de se capitonner le tympan. Pour eux, c'est plus nécessaire encore que pour nous; d'abord, à cause des recommandations, vous comprenez; et puis, pour la manie qu'elles ont toutes de leur exécuter de leur musique : une délicate attention qui doit souvent leur porter sur les nerfs. Voici justement la grande scène de *Lakmé*. Regardez dans la loge officielle, M. Léo Delibes; pas celui-là, l'au-

tre; ...tête sympathique... profil régulier... toute sa barbe... juste derrière M. Ambroise Thomas... vous y êtes! Supposez-vous qu'il garderait sa belle humeur et ce charmant sourire, s'il pouvait soupçonner à quelle sauce vinaigrette on lui accommode en ce moment ses notes piquées et son *mi* suraigu, lui, un père si tendre, si prompt à crier dès qu'on l'écorche, et qui n'a pas tort? Casse-cou, mademoiselle! Bast! l'auteur n'en saura rien, et vous aurez votre accessit tout de même. Comprenez-vous, mon cher voisin, la supériorité de la méthode? Vous dites?... un peu plus haut, s'il vous plaît; revoilà ce maudit pianiste qui fait des siennes; tout à l'heure il traînait comme un cheval de fiacre; maintenant il prend le galop et chaudronne à tour de bras. Ah! oui! la question du classement; vous vous demandez comment on s'en tire? Mais, cher monsieur, on entendrait qu'on n'en serait pas plus avancé. Où trouvez-vous entre eux la moindre différence? N'est-ce pas, à chaque fois, le même organe métallique, les mêmes ficelles, le même chevrotement, la même terreur d'ouvrir la bouche, les mêmes roulades glissées, les mêmes vocalises pénibles? Il n'y a que les toilettes qui changent, et pour les femmes, encore. Quant aux hommes, ils sont navrants avec leurs habits noirs et leurs gros gestes gourds; si j'étais de la maison, je les ferais tous mettre en Turcs; ils seraient moins empruntés. Croyez-moi, à deux ou trois nuances près, tous se valent, et le meilleur moyen de les classer, c'est encore le jeu des petits papiers, les notes d'études: assiduité, parfaite; conduite, exemplaire; travail, soutenu; rapports avec les supérieurs, excellents; propreté, ne laisse rien à désirer. Voilà les premiers prix de l'avenir. Tant qu'on n'en viendra pas là, monsieur, on ne fera que de la mauvaise besogne. Mais, allez donc faire comprendre les choses au public! Ah! je vois que tout le monde se lève. C'est sans doute la sonnette du président qui nous accorde dix minutes de récréation. Mille grâces, monsieur Ambroise Thomas! Monsieur, votre serviteur!

29 juillet.

Concours de grand opéra, auprès duquel celui d'opéra-comique pourrait passer pour remarquable comme exécution et comme choix de morceaux. L'on crie et l'on vibre un peu moins que dans *le Barbier* et *la Dame blanche*, mais l'on chante plus souvent faux. C'est M. Halévy qui a remporté le premier prix, avec le duo des cartes de *Charles VI*, et, en plus, un accessit avec l'air de *la Reine de Chypre;* ce membre de l'Institut, bombardé classique après sa mort, m'a fait cruellement souffrir. De bonne foi, messieurs les jurés, la croyez-vous une bonne école de déclamation et de chant, cette musique dont tous les accents portent à faux, et dont le piano trahit à chaque instant la piètre facture. Oh! le perfide et trop fidèle traducteur, et comme il vous met impitoyablement à nu la carcasse étique de ces pseudo chefs-d'œuvre! Et c'est avec cela qu'on éduque nos jeunes gens! c'est là-dessus qu'on prétend leur faire faire leurs preuves de goût, de bien dire et de style, comme si l'école française n'avait pas d'autres spécimens à nous offrir! Ces productions d'un art ingrat ont décidément fait leur temps; que l'Opéra leur témoigne les ménagements qu'on doit à d'anciennes amies sur le retour ; qu'il leur rende ses devoirs de temps à autre; mais, pour Dieu! qu'on ne les revoie plus au Conservatoire. Formons des élèves pour la tragédie lyrique, si nous en sommes encore capables; ils trouveront bien, tout seuls, le chemin du mélodrame.

René de Récy.

CHOSES ET AUTRES

DUEL AU PISTOLET.

Les conditions proposées aux témoins de M. Jules Ferry par les témoins de M. le général Boulanger continuent à défrayer les polémiques de la presse. De toutes parts, on invoque les autorités. Évidemment il n'y a pas de *code* du duel, mais il y a un ensemble de traditions et de coutumes dont on ne saurait ne pas tenir compte sous peine des plus terribles conséquences.

Les duels au pistolet ne peuvent guère être que ridicules ou mortels, même à une distance relativement grande. Dans le duel de Bugeaud et de Dulong, les adversaires étaient placés à quarante pas l'un de l'autre, ainsi que la fatale rencontre où Émile de Girardin tua Armand Carrel.

Dans le duel fameux par les poursuites qu'il entraîna, entre Beauvallon et le gérant de la *Presse*, Dujarier, la distance avait été fixée dans le procès-verbal préalable à trente pas seulement; mais il y eut quarante-trois pas mesurés sur le terrain. Dujarier avait tiré le premier et présentait la poitrine au feu. M. de Beauvallon ajusta lentement.. Il y eut un instant d'épouvantable angoisse. « Tirez, mais tirez donc! » cria l'un des témoins. Le coup partit. Dujarier tomba, touché au visage.

Un duel à dix pas eut lieu en 1842, aux environs de Marseille, entre le général Levasseur et le commandant Arrighi, qui fut tué. C'est également à dix pas que Benjamin Constant s'était battu contre M. Fortin des Essarts, et détail particulier, comme Benjamin Constant avait grand'peine à se tenir sur ses jambes, les adversaires étaient assis dans un fauteuil.

Dans une précédente rencontre entre deux généraux du premier empire, les généraux d'Ornano et Bonnet, la balle du général d'Ornano vint s'amortir contre une pièce de cinq francs que Bonnet avait dans sa poche, et le général d'Ornano fut frappé dans les reins, ce qui le força, pendant deux ans, à marcher avec des béquilles.

Mais le duel le plus féroce dont on se souvienne est celui du journaliste Barthélemy contre ce Cournet, auquel Victor Hugo a consacré quelques pages dans son *Histoire d'un crime*. Un seul pistolet était chargé. Le sort l'attribua à Barthelemy.

Heureusement d'autres combats ont eu des issues moins tragiques. Tels sont le duel de M. Thiers contre un père dont il ne voulait pas épouser la fille, et le duel entre deux acteurs de la Comédie française, dont l'un était Naudet et l'autre, l'illustre Talma. M. Thiers, manqué, ne tira pas, et Naudet, manqué, tira en l'air.

UN PORTRAIT D'ALEXANDRE DUMAS.

M. Alexandre Dumas est à Puy, près de Dieppe, travaillant à une comédie pour une des saisons prochaines. Il y mettra beaucoup de talent à coup sûr, et probablement aussi beaucoup de paradoxes. Sa nature même le veut ainsi. Se rappelle-t-on comment son père le dépeignait vers 1846, lorsqu'il l'emmenait avec lui à Madrid pour assister au mariage du duc de Montpensier?

« Que vous dirai-je de mon fils?... Il est venu au monde à cette heure douteuse où il ne fait plus jour et où il ne fait pas encore nuit; aussi l'assemblage d'antithèses qui forme son étrange *moi* est-il un composé de lumière et d'ombre; il est paresseux, et il est actif; il est gourmand, et il est sobre; il est prodigue, et il est économe; il est défiant, et il est crédule; il est blasé, et il est candide; il est insoucieux, et il est dévoué. Il a la parole froide, et il a la main prompte; il se moque de moi de tout son esprit, et il m'aime de tout son cœur. Enfin, il se tient toujours prêt à me voler ma cassette comme Valère, ou à se battre pour moi comme le Cid. ..... Au reste, montant résolument à cheval, tirant suffisamment l'épée, le fusil, le pistolet, et dansant d'une façon supérieure toutes les danses de caractère qui se sont introduites en France, depuis le trépas de l'anglaise et l'agonie de la gavotte. De temps en temps nous nous brouillons, et comme l'enfant prodigue, il prend sa légitime et quitte la maison paternelle; ce jour-là, j'achète un veau et je l'engraisse, bien certain qu'avant un mois il en reviendra manger sa part. Il est vrai que les mauvaises langues disent que c'est pour le veau qu'il revient et non pour moi; mais je sais à quoi m'en tenir là-dessus. »

Ce portrait était-il ressemblant et l'est-il encore? Il est du moins vivement brossé.

LE MORMONISME ET LES MORMONS.

Great-Salt-Lake-City est en deuil. Le mormonisme va disparaître. L'Utah a résolu d'entrer dans la confédération américaine et, pour cela, de renoncer à la polygamie.

Tout le monde connaît les origines de *l'Église des saints du dernier jour*. Ce fut en 1823 qu'un fils de fermier, Joé Smith, prétendit avoir vu, dans le comté de Sénéca, l'ange envoyé par Dieu pour révéler la religion nouvelle. Il alla, dès lors, recrutant des fidèles, les baptisant par immersion, et leur donnant le « livre de Mormon », de deux mots, l'un anglais, l'autre égyptien, qui réunis, signifiaient *meilleur*. La tentative réussit. Bientôt l'association pieuse posséda des moulins et des fermes. Mais la jalousie s'en mêla. Une nuit, Joé Smith, arraché de son lit par une bande de furieux, fut trempé dans une cuve à goudron, couvert de plumes et roué de coups. C'était le signal de la persécution. Le mormonisme dut s'exiler dans l'Illinois, à Nauvoo, où accoururent des milliers de « saints ».

Emprisonné en 1843, Joé Smith fut massacré avec son frère le 25 juin 1844; Nauvoo fut incendié et le peuple mormon commença son exode, sous la conduite de Brigham Young. Après trois années de souffrance et de misères il arriva, en juillet 1847, sur les bords du Grand-Lac-Salé, dans une région où, en souvenir de la Palestine, il fonda la « nouvelle Sion », près de la rive droite du « Jourdain. » 12 000 mormons y furent en peu de temps établis. Mais Brigham Young eut soin de disséminer les colons qui atteignirent bientôt le nombre de 80 000.

En 1850, le président des États-Unis, Pillmore, conféra à Young lui-même les fonctions de gouverneur, ce qui devint la source de perpétuels conflits. Remplacé en 1857 par M. Alfred Cumming, poursuivi en 1872 par le général Shœffer, Brigham Young est mort en 1877. A sa mort, le clergé mormon s'assembla, les douze apôtres, les septante, les grands prêtres, les anciens de Melchissédec, les prêtres et diacres d'Aaron, etc., et les douze apôtres furent chargés de diriger l'Église, dont les jours désormais étaient comptés.

JEAN DE BERNIÈRES

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Le général Ferron, ministre de la guerre, est allé visiter l'École d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau. — Le rendement des impôts et revenus indirects pendant le mois de juillet a présenté une moins-value de 5 516 102 francs sur les évaluations budgétaires et de 6 627 000 francs sur les recettes de juillet 1886. Le produit des sept premiers mois est inférieur de 30 445 202 francs aux évaluations budgétaires et supérieur de 9 576 700 francs au produit de la période correspondante de 1886. — Le préfet des Vosges a ordonné la fermeture d'une fabrique de jouets allemands établie sans autorisation à Ébermenil, dans un rayon douanier où cette autorisation est nécessaire.

Faits divers. — Inauguration, au palais de l'Industrie, de la neuvième exposition de l'Union centrale des arts décoratifs, sous la présidence de M. Spuller, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. — Rencontre à l'épée entre M. Magnier, directeur de *l'Événement*, et M. J. Reinach, rédacteur de *la République française*. — L'université de Gœttingue a célébré le 150e anniversaire de sa fondation. — La chambre criminelle de la cour de cassation a rejeté le pourvoi de Pranzini, l'assassin de la rue Montaigne.

Angleterre. — La Chambre des communes a adopté en troisième lecture, sans discussion et sans scrutin, le bill agraire de l'Irlande. Elle a voté en seconde lecture le bill relatif à l'administration de l'Écosse et à l'enseignement technique dans ce pays. — Lord Salisbury a prononcé à Mansion-House, au banquet annuel du lord-maire, un important discours sur la politique du Cabinet. Il a insisté sur la nécessité de

résister à toutes les propositions qui tendraient à séparer l'Irlande de l'Angleterre, rappelé les bienfaits de l'intervention anglaise en Égypte, en faisant remarquer que l'occupation actuelle n'avait qu'un but de haute philanthropie et ne rapportait rien à l'Angleterre. Il a constaté que la paix européenne ne courait plus aucun danger. — Une grève de chauffeurs et de mécaniciens a éclaté sur le *Midland Railway*.

Allemagne. — Une entrevue entre les deux empereurs d'Allemagne et d'Autriche a eu lieu à Gastein. — Par ordre du statthalter d'Alsace-Lorraine, les agents de la compagnie des chemins de fer de l'Est domiciliés à Deutsch-Avricourt ont été invités à quitter le territoire de l'empire.

Russie. — Les funérailles solennelles de M. Katkoff ont été célébrées à Moscou. Le défunt a été inhumé au couvent de Saint-Alexis. Une délégation de la presse française s'était rendue aux obsèques du célèbre journaliste.

Espagne. — Les troupes espagnoles ont occupé le sud de l'île Paragua, aux Philippines. Les chefs de la région ont signé un acte pour reconnaître l'autorité du roi d'Espagne.

Hollande. — La Chambre des députés a adopté, par 31 voix contre 5, le projet de loi modifiant l'article de la Constitution relatif à la succession au trône.

Question d'Orient. — Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg est parti pour la Bulgarie, malgré l'opposition de la Porte. Le commissaire impérial turc Riza-bey a reçu l'ordre de quitter Sofia aussitôt après son arrivée.

Nécrologie. — Mort de M. Ch. Coulaux, ancien maire de Strasbourg, ancien député; — de M. Beinet, ancien directeur de l'École de droit au Japon; — du sculpteur Joseph Colonna; — de M. Alfred Hennequin, auteur dramatique; — du colonel Guélot, du 49e de ligne; — de M le baron Marchant; — de M. Galtier, curé de la paroisse Saint-Martin; — de M. Carré-Kérisouët, membre du conseil supérieur des haras; — de M. Étignard de Lafaulotte, conseiller honoraire à la cour de cassation; — de M. Albert Duruy, historien et publiciste.

Bibliographie

L'enseignement secondaire des jeunes filles, Revue mensuelle fondée et dirigée par M. Camille Sée, conseiller d'État, ancien député de la Seine. Sixième année. — Paris, Léopold Cerf, 13, rue de Médicis, 1887.

Voici un recueil modeste et tout spécial, qui, sans bruit, mais avec un succès croissant, vient d'atteindre à sa sixième année. Il fut créé, au mois de juillet 1882, par M. Camille Sée, l'initiateur et l'auteur véritable de la loi du 21 décembre 1880, — « la loi Camille Sée », — qui a institué en France cette grande et délicate nouveauté : l'enseignement secondaire public des jeunes filles. Après avoir réussi à faire passer ses théories dans le domaine des faits, M. Camille Sée n'a point pensé que son œuvre fût accomplie. Il a tenu à suivre de très près la mise en pratique de sa loi, et il fondait il y a juste cinq ans, avec le concours de MM. Carnot père, Legouvé, Henri Martin et Germain Sée, le présent recueil, qu'il intitulait simplement *l'Enseignement secondaire des jeunes filles*, comme la branche même d'enseignement qui en devait être l'objet, et, notons-le, l'objet unique.

C'est là, en effet, le trait essentiel et original de ce recueil. Son directeur lui a donné et lui a conservé jusqu'à ce jour un caractère rigoureusement technique et professionnel. Assurément, il pouvait être tenté d'accueillir des articles sur des sujets d'un ordre général, littéraires ou scientifiques. C'était peut-être un écueil. Il l'a prudemment évité. Sa Revue y a pu perdre en attrait pour la foule des lecteurs ; mais elle y gagne beaucoup en intérêt et en utilité pour le public spécial de maîtres, d'élèves et d'aspirantes, auquel il l'a destinée. Ce qu'on y cherche et qu'on y trouve toujours exactement, ce sont d'abord les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, qui régissent cette partie de l'enseignement. C'est, en secon lieu, la série des compositions et des questions proposées dans les divers concours ou examens que cet enseignement comporte. Ce sont aussi des devoirs, des *copies* distinguées d'élèves des nouveaux lycées et collèges. Ce sont enfin des sujets pédagogiques étudiés d'un point de vue pratique, par les maîtres les plus autorisés. En réalité, le recueil de M. Camille Sée est à la fois un moniteur et un répertoire presque indispensable pour les personnes, aujourd'hui fort nombreuses, qui s'intéressent à cette branche de notre enseignement public.

Bérard-Varagnac.

Venance Fortunat, poésies, traduites en français pour la première fois, par M. Ch. Nisard, membre de l'Institut, avec la collaboration, pour les livres I-V, de M. E. Rittier, professeur au lycée Saint-Louis. — Paris, F. Didot, 1887, 295 pages in-8°.

Pourquoi les poésies de Fortunat n'avaient-elles pas encore été traduites, soit en français, soit dans toute autre langue? Parce que ce versificateur barbare est constamment obscur, souvent inintelligible. Il l'est par sa faute d'abord, s'étant exercé particulièrement à faire des jeux d'esprit, ce que nous appelons des pointes, dans un jargon composé d'italianismes, de gallicismes et de germanismes, où la construction offre presque autant d'énigmes que les mots eux-mêmes. Il l'est ensuite par la faute des copistes, qui, n'ayant pas compris ses intentions trop subtiles, ont altéré son texte de mille façons. MM. Ch. Nisard et E. Rittier ont donc fait preuve d'un grand courage quand ils ont entrepris de traduire en français ce poète presque ignoré, quoique fréquemment loué. Ils ont droit à la gratitude des érudits. Leur traduction est toujours élégante et claire. Mais est-elle toujours fidèle? Ce qu'on peut assurer, c'est qu'elle est toujours ingénieuse. Longtemps encore on discutera sur le sens vrai de tel ou tel vers que les contemporains d'Auguste n'auraient pas entendu plus facilement que nous. *(J. des S.)*

Mouvement de la librairie.

GÉOGRAPHIE. — VOYAGE.

M. Vivien de Saint-Martin vient de terminer, avec le concours de M. Louis Rousselet, la publication du troisième volume de son *Nouveau dictionnaire de géographie universelle* (Hachette). Ce travail forme un véritable manuel des connaissances géographiques de l'Europe savante dans lequel les auteurs ont réuni et coordonné les multiples informa-

tions amassées depuis un demi-siècle par les explorations des voyageurs, les études des économistes et les recherches des ethnographes. Toutes les branches des sciences qui constituent la géographie ou qui s'y rattachent ont trouvé place dans cette vaste encyclopédie. On y voit figurer, en effet, la géographie physique (description des grandes régions naturelles, des bassins maritimes et continentaux, et de tous les accidents terrestres); la géographie politique (nomenclature des divers États du globe et tableau de leurs divisions); la géographie économique (productions naturelles de chaque pays, industrie agricole et manufacturière, mouvement commercial); l'ethnologie (étude des races et des tribus, migrations des peuples, formation des nations); la géographie historique (histoire territoriale des États, archéologie des villes et des localités) et la bibliographie (indication des sources générales et particulières, historiques et descriptives). La périodicité régulière avec laquelle se succèdent les livraisons du quatrième volume permet d'espérer le prompt achèvement de ce savant ouvrage, qui remplacera avantageusement les dictionnaires presque toujours incomplets, dépourvus de critique et nullement au courant de la science moderne dont on s'était servi jusqu'à ce jour.

L'innovation américaine du canot en papier ne paraît pas avoir obtenu jusqu'ici de succès en Europe. Seul, le comte de Wogan, séduit par cette création originale et ingénieuse, s'est fait construire un léger esquif, véritable passe-partout, pesant à peine vingt-cinq kilos et d'un tirant d'eau très réduit, avec lequel il a réussi à accomplir de longues excursions. Parti de Paris, il a remonté la Seine et descendu la Saône et le Rhône jusqu'au golfe du Lion; puis il a parcouru les lacs suisses, le haut Danube jusqu'à Ulm, le Rhin jusqu'à son embouchure et il a fait la traversée de Calais au Havre. Il a retracé avec beaucoup de verve et d'entrain, dans ses *Voyages du canot en papier le « Qui vive? »* (Hachette), le récit de ses pérégrinations fluviales et lacustres, qui ont été marquées par des prouesses dignes d'un véritable Yankee et par des péripéties fort dramatiques qui ne paraissent guère de nature à lui susciter des imitateurs.

Sous ce titre : *l'Espagne telle qu'elle est*, M. V. Almirall s'est proposé d'appeler l'attention sur la triste situation de son pays au point de vue politique et social et sur les réformes qu'elle comporte. Il constate que, depuis un siècle, l'Espagne a essayé de tous les gouvernements depuis le despotisme absolu jusqu'à la république licencieuse, sans pouvoir arriver à une organisation intérieure satisfaisante. Cela tient, d'après lui, à ce que la centralisation excessive, qui est la principale cause de la démoralisation et du désordre administratif, a survécu à tous les régimes. Il estime donc qu'il faut détruire cette centralisation et la remplacer par le système de l'autonomie régionale.

Dans son étude sur *l'Empire allemand à vol d'oiseau* (Librairie illustrée), M. E. Brault nous donne un aperçu général de l'état politique et social de nos voisins. Il constate que depuis quinze ans l'Allemagne a accompli de rapides progrès non seulement dans son organisation militaire, dans l'armement de ses forteresses et dans le développement de ses productions industrielles, mais encore dans le domaine des sciences, et que les travaux de ses physiciens, de ses chimistes et de ses médecins sont fort appréciés dans toute l'Europe.

La notice de M. J Mourier sur *Batoum et le bassin du Tchorok* expose en détail la topographie, le commerce, les mœurs et les usages d'une région peu fréquentée jusqu'ici de la Russie méridionale qui paraît appelée à une transformation rapide. Ancienne station militaire des Romains sous Adrien, Batoum, dont les Russes ont fait une place fortifiée, deviendra surtout une grande ville maritime et une voie de commerce importante pour la Transcaucasie. Le cours d'eau du Tchorok, qui est la principale artère du district, fournira un débouché des plus commodes au trafic des indigènes.

M. Faque a publié dans la *Bibliothèque utile* (Alcan) un ouvrage sur *l'Indo-Chine française*, qui présente l'historique sommaire de notre établissement dans la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin, et fait connaître leur situation géographique, leur organisation et leurs productions industrielles et commerciales. Cette étude très précise, en dépit de sa concision, intéressera tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de nos possessions et de notre influence dans l'extrême Orient.

HISTOIRE.

Depuis de longues années, la marquise de Blocqueville s'est attachée à réunir avec une pieuse sollicitude tous les documents qui touchent à la mémoire de son père, l'illustre maréchal Davout. Après avoir raconté dans un long et savant travail la vie du prince d'Eckmühl, elle publie aujourd'hui une série de lettres relatives à la carrière et au ministère du vainqueur d'Auerstædt. Cette *Correspondance inédite* (Librairie académique) est encore plus intéressante au point de vue intime qu'au point de vue militaire; elle renferme, il est vrai, de curieux détails sur les campagnes d'Égypte, d'Allemagne et de Russie; mais elle met surtout en relief la grandeur morale de Davout, son amour de l'ordre et de la justice, et son dévouement à son maître qui n'avait d'égal que son patriotisme.

DIVERS.

Le comte Paul Vasili termine, avec son étude sur *la Société de Paris*, la série des curieuses publications qu'il a consacrées aux grandes capitales de l'Europe. Pour conserver le cadre adopté dans ses précédents ouvrages, il s'est tout d'abord occupé du grand monde, c'est-à-dire du monde du faubourg Saint-Germain, des traditions monarchiques conservées dans ce milieu et des rêves de restauration que l'on y entretient. Il passe successivement en revue le comte de Paris et sa famille, la cour et le personnel de la future royauté, quelque problématique qu'elle soit, les familles ducales, les salons du faubourg, la littérature, le sport, les cercles, la dévotion et la charité mondaines. Les observations de l'auteur sont fort instructives et elles révèlent une société que l'on ne connaît guère, parce qu'elle est généralement inaccessible; elles sont faites d'ailleurs avec l'esprit détaché et impartial d'un étranger, que cette étude intéresse à titre de simple curieux, mais qu'elles ne sauraient passionner. Ainsi tout en constatant que la noblesse s'est cantonnée dans une réserve hautaine qui ne manque pas de grandeur, il remarque qu'elle ne fait rien pour raviver ou tout au moins conserver son ancien prestige. Le mélange assez inattendu qui s'est effectué entre la société du faubourg Saint-Germain et les gens de finance commence à modifier, il est vrai, l'esprit exclusif de l'aristocratie. Mais cette transformation est insuffisante. Il faut que la noblesse comprenne, sous peine d'une déchéance absolue et irrémédiable, qu'elle doit rompre hautement avec les préjugés, et mettre au service de la patrie ses talents naturels et ce qui subsiste encore de son influence passée en prenant sa part de la vie publique et en se faisant une large place dans les carrières utiles, dans le commerce, l'industrie, l'agriculture, les arts libéraux et la colonisation des pays lointains.

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, , rue Saint-Benoît. (9193)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 8. (24e ANNÉE). — 20 AOUT 1887.

LES CONSEILS DE PRÉFECTURE

Le 25 juin dernier, quelques semaines seulement après l'avènement du ministère Rouvier, M. Fallières présentait à la Chambre un projet de loi dont le dépôt a passé inaperçu au milieu des débats de la loi militaire. Ce projet méritait cependant de fixer l'attention, tant à cause de la réforme qu'il contient qu'en raison des changements qu'il doit apporter dans le fonctionnement des administrations départementales : il s'agit de la réduction du nombre des conseils de préfecture et de la modification de certaines de leurs attributions.

De même que la suppression des sous-préfectures, dont nous avons entretenu, il y a quelques mois, les lecteurs de la *Revue bleue* (1), ce nouveau projet est né sous l'inspiration des idées d'économie à outrance qui vont s'affirmant de plus en plus au sein du parlement et du pays. Mais il y a entre les deux propositions des différences profondes : la première, sous le prétexte de faire disparaître les traces d'un régime despotique et de simplifier les rouages de l'administration, en supprimait l'un des plus importants sans rien mettre à la place, tandis que celui-ci se borne à rajeunir une institution qui a dévié peu à peu de la voie qui lui avait été tracée à l'origine.

L'adoption du premier projet par une majorité de coalition a été une surprise pour la plupart de ceux qui l'ont voté sachant qu'il était matériellement inexécutable. Celui-ci, au contraire, est l'œuvre personnelle du ministre de l'intérieur assisté des hommes les plus compétents en ces matières.

1. Numéro du 1er janvier 1887.

Le premier, en fait, n'était autre chose qu'un pétard politique destiné à faire sauter un ministère; celui-ci est une réforme sérieuse. Il importe donc qu'il soit connu et compris : c'est pourquoi nous voudrions expliquer en quoi il consiste, indiquer les objections qu'il soulève et marquer les résultats que l'on en peut attendre.

I.

Rappelons d'abord le rôle des conseils de préfecture.

Les conseils de préfecture sont les tribunaux de première instance du contentieux administratif et du contentieux financier, dont le conseil d'État et la cour des comptes sont à la fois les cours d'appel et de cassation.

Le contentieux administratif comprend les affaires litigieuses dans lesquelles l'État et les services publics sont une des parties (1), telles que les réclamations en matière de contributions, les difficultés relatives aux domaines nationaux, les désaccords à l'occasion de l'exécution des travaux publics, l'estimation des dommages qu'ils peuvent occasionner aux particuliers, les contraventions en matière de grande voirie.

La loi du 28 pluviôse an VIII, qui a institué les conseils de préfecture, leur a attribué tout d'abord ces

(1) Voici la définition plus juridique que donne M. Laferrière, vice-président du conseil d'État, dans son récent traité de la jurisprudence administrative : « Le contentieux administratif comprend l'ensemble des réclamations fondées sur un droit [illegible] et qui ont pour objet soit un acte de la puissance publique [illegible] de l'autorité administrative, soit un acte de gestion des deniers publics déféré à la juridiction administrative par des dispositions de lois générales ou spéciales. »

catégories d'affaires; elle y a ajouté les autorisations de plaider demandées par les communes et les établissements publics. D'autres lois sont venues successivement étendre leur juridiction en y ajoutant la plus grande partie du contentieux électoral, les contestations relatives aux établissements insalubres, aux opérations de partage des biens communaux, aux travaux des mines, à la pêche fluviale, les difficultés entre les communes et les fermiers des services communaux, etc, de telle sorte que cette juridiction comprend aujourd'hui la presque totalité du contentieux administratif.

En ce qui concerne le contentieux financier, les conseils de préfecture ont à juger les comptes des communes et des établissements de bienfaisance dont les revenus n'excèdent pas 30 000 francs.

En dehors de ces matières purement contentieuses ils doivent donner leur avis dans un grand nombre d'affaires. Enfin les conseillers ont des attributions personnelles. Ils siègent au conseil de revision, remplacent à l'occasion les sous-préfets, le secrétaire général et même le préfet, et prêtent sous diverses formes leur concours au préfet dans les détails de l'administration départementale.

Les conseillers de préfecture sont donc à la fois des juges du contentieux administratif, des conseillers en même temps que des auxiliaires de l'administration et des collaborateurs du préfet; mais leur fonction dominante, celle qui a été l'objet essentiel et unique de leur institution, et qui les rend indispensables, c'est celle de juge du contentieux.

En effet, si la loi de pluviôse an VIII a créé les conseils de préfecture, elle n'a pas institué la juridiction contentieuse, laquelle existait de longue date.

« Aussi haut que l'on remonte dans notre histoire, dit M. Laferrière, depuis que des juridictions régulières ont été instituées, on ne trouve pas d'époque où les corps judiciaires chargés d'appliquer les lois civiles et criminelles aient été en même temps appelés à statuer sur les difficultés en matière d'administration publique, autrement dit sur les réclamations auxquelles peuvent donner lieu les actes de la puissance publique et de l'administration publique qui en est l'organe.

On a toujours considéré en France — et le même principe est admis dans la plupart des États du continent (1) — qu'en matière de contentieux administratif *juger, c'est administrer*, et que l'on ne saurait abandonner à des magistrats absolument indépendants et irresponsables le jugement des actions dirigées contre l'État et les services publics, sans s'exposer à voir à un moment donné paralyser l'action de l'État et mettre en péril ses prérogatives les plus essentielles. Sous Louis VIII, au XIIIe siècle, le conseil dit *cour du roi*, où avaient été appelés un certain nombre de légistes, répondait déjà à cette idée, qui ne tarda pas à se développer et à donner successivement naissance aux chambres des comptes, aux cours des aides, aux bureaux de finances, aux juridictions des eaux et forêts. Toutefois elle resta toujours principalement représentée par le *conseil du roi*, qui, sous des dénominations et avec des organisations diverses, demeura le juge suprême de toutes les affaires litigieuses intéressant le gouvernement et l'administration, en même temps qu'il remplissait l'office de tribunal des conflits. C'est surtout à partir de Louis XIII, sous l'influence des idées de centralisation gouvernementale et administrative qui caractérisent le ministère de Richelieu, que l'action du *conseil du roi* se multiplie, en même temps que s'établit dans la personne des intendants nouvellement créés, ou plutôt installés à poste fixe dans les généralités, une juridiction du premier degré dont le *conseil du roi* formait le tribunal d'appel. Les intendants avaient aussi la tutelle des communes qui ne pouvaient plaider sans leur autorisation et dont ils réglaient les dépenses; ils avaient en un mot toutes les attributions contentieuses données dans la suite aux conseils de préfecture.

La loi du 22 décembre 1789 supprima les intendants, et celle des 27 avril et 25 mai 1791, le conseil du roi; mais les tribunaux civils créés en 1790 n'héritèrent pas de leurs attributions contentieuses. Celles-ci furent dévolues aux directoires de district et de département en première instance, puis, en l'an III, aux administrations centrales des départements; l'appel de leurs décisions appartint successivement au roi assisté du conseil des ministres constitué en conseil d'État, puis au conseil des ministres seul, puis aux douze commissions qui leur furent substituées par la loi du 12 germinal an II, enfin, de nouveau, aux ministres individuellement sous le Directoire.

La législation de l'an VIII n'a fait en réalité que reconstituer sous une forme plus régulière, en les combinant et en donnant aux intérêts privés plus de garanties, les juridictions de la période révolutionnaire et de l'ancien régime. L'amélioration a consisté : 1° dans la substitution, en première instance, de véritables tribunaux aux intendants, juges uniques trop directement intéressés aux causes qui leur étaient soumises, ou aux administrations collectives, n'offrant aucune garantie de savoir et d'impartialité; 2° dans la substitution, en appel, du conseil d'État, composé de juriscon-

(1) Ce n'est pas ici le lieu de parler de ce qui se passe à l'étranger, mais l'examen attentif des faits confirme pleinement le principe qui a prévalu en France, étant donnés la constitution du gouvernement et le caractère de son administration. — Voir sur ce sujet l'exposé très complet de législation étrangère de M. Laferrière dans le 1er volume de son traité de la jurisprudence administrative, ainsi que le rapport publié en 1874 par la commission chargée d'étudier la question des conseils de préfecture.

sultes et rappelant l'ancien conseil du roi, à la juridiction individuelle des ministres, qui était remise en réalité aux bureaux.

En ce qui concerne particulièrement les conseils de préfecture, Rœderer, commissaire du gouvernement, a très nettement déterminé le caractère de l'institution dans sa déclaration à l'Assemblée constituante, le 28 pluviôse an VIII. « Remettre le contentieux de l'administration à un conseil de préfecture a paru nécessaire, dit-il, pour ménager au préfet le temps que demande l'administration, pour garantir aux personnes intéressées qu'elles ne sont pas jugées sur des rapports et des avis de bureaux, pour donner à la propriété des juges accoutumés au ministère de la justice, à ses règles, à ses formes », etc.

C'était là assurément un grand progrès sur tout ce qui avait existé dans le passé; mais si depuis l'an VIII l'institution a été perfectionnée sur certains points en ce qui concerne notamment la procédure, l'ordre des travaux et l'organisation intérieure, elle s'est trouvée par contre détournée de son objet primitif par les nombreuses attributions étrangères au contentieux, que les lois et les usages ont successivement conférées à ses membres.

Le conseiller de préfecture prend aujourd'hui une part très active à l'administration préfectorale; il est à la fois juge et administrateur, et dans certains départements l'administration l'occupe davantage que le contentieux. « Pour bien faire tant de choses, dit un ancien conseiller de préfecture dans un article que vient de publier la *Revue générale d'administration* — et il en parle par sa propre expérience, — pour bien faire tant de choses, il faudrait que le conseiller de préfecture fût un homme d'une intelligence hors ligne, d'une activité peu ordinaire et d'une science aussi profonde que variée. Ses connaissances, en effet, doivent embrasser toutes les parties de l'administration; il faut qu'il soit à la fois jurisconsulte, comptable et administrateur de premier ordre, sous peine de rester au-dessous de sa tâche. »

Or les conseillers de préfecture sont les moins rétribués de tous les fonctionnaires. Le traitement le plus élevé ne dépasse pas 3800 francs; le moindre est de 1900 francs, diminué de la retenue. Au début, ces emplois étaient confiés à des personnes habitant la localité et possédant déjà des connaissances juridiques, anciens fonctionnaires, anciens magistrats, anciens chefs de division de préfecture, ou bien à des avoués, des notaires, des avocats, qui cumulaient ces fonctions avec l'exercice de leurs professions. Les émoluments ne représentaient dès lors qu'une indemnité pour le temps qu'ils consacraient aux affaires publiques. Ce système n'était pas sans inconvénients; il devenait d'ailleurs impraticable avec tout ce qu'on ajoutait à la tâche des conseillers de préfecture, et l'on a dû y renoncer; mais on n'a pas eu le soin d'augmenter leurs traitements de manière à les mettre en rapport avec le supplément de travail qu'on leur imposait et les aptitudes nouvelles qu'on exigeait d'eux.

En fait, les conseils de préfecture représentent aujourd'hui le premier échelon de la hiérarchie administrative; c'est là que les jeunes gens débutent avec le léger bagage de droit administratif que comporte le diplôme de licencié et le désir d'échanger le plus vite possible la toge de magistrat contre l'habit brodé du secrétaire général ou du sous-préfet. Ajoutons que cette situation mixte de juge et d'administrateur est des plus délicates : comme administrateur, le conseiller de préfecture est subordonné du matin au soir au préfet, dont dépend son avenir; comme magistrat, il peut être appelé à juger, et à condamner, par conséquent, les actes de ce même préfet. On conviendra qu'un tel état de choses n'est guère de nature à assurer aux justiciables les garanties que Rœderer entendait leur donner, et que si, malgré tout, il se rencontre des conseillers de préfecture ayant les connaissances, l'expérience et l'indépendance désirables, ce n'est pas à la situation elle-même qu'en revient le mérite : ce sont, de préférence, ceux qui n'appartiennent pas à la carrière, pour me servir de l'expression usitée dans la diplomatie, hommes du pays ne désirant pas en sortir; juristes déjà formés qui trouvent dans l'honorabilité de la fonction et l'intérêt qu'elle leur offre une compensation à la modicité du traitement qui y est attaché.

C'est nécessairement le petit nombre : aussi le ministre de l'intérieur n'a-t-il pas craint de déclarer, dans l'exposé des motifs du projet de loi qui nous occupe, qu'il importait d'élever le niveau du personnel des conseils de préfecture, de fortifier sa situation et d'augmenter son indépendance. Ces affirmations ne rencontreront assurément aucun contradicteur, et les moyens à prendre étaient tout indiqués : affranchir les conseillers de préfecture des fonctions accessoires qui absorbent leur temps, donner aux conseils une organisation indépendante des préfets, et relever les traitements de manière à leur ôter ce caractère de traitements d'attente, en un mot faire des conseillers de préfecture des magistrats et rien que des magistrats. Ce serait, on le voit, une véritable transformation de l'institution; nous allons indiquer comment on entendrait y procéder.

II.

La base et le principal élément de cette transformation est le remplacement des conseils de préfecture départementaux par des conseils régionaux au nombre de 22. On aperçoit tout de suite les conséquences de cette mesure : suppression de toutes les attributions non contentieuses qui par leur nature même sont dé-

partementales; les conseils eux-mêmes soustraits à l'autorité et à l'influence directe des préfets par le fait même de leur caractère régional; la présidence enlevée aux préfets et confiée à un membre du conseil.

« La présidence distincte, dit l'exposé des motifs, a l'avantage d'assurer l'indépendance du juge en enlevant à l'administration actuelle toute participation au jugement du contentieux administratif »; elle aura en outre, au point de vue de la bonne marche des travaux du conseil, les meilleurs résultats. L'*ancien conseiller de préfecture* que nous avons déjà cité raconte à ce sujet une anecdote qui montre combien cette modification, d'importance secondaire en apparence, puisqu'en fait les préfets ne président jamais les conseils, est cependant nécessaire :

« Le préfet, dit-il, est président du conseil de préfecture, où il ne siège jamais; la présidence est exercée par un vice-président, annuellement désigné par le chef de l'État. La situation ainsi faite au suppléant du préfet est particulièrement délicate, puisqu'il n'a aucune action directe sur des collaborateurs dont, à proprement parler, il est l'égal plutôt que le chef; ses assesseurs peuvent entraver sa direction, paralyser ses efforts sans qu'il lui soit possible d'avoir raison d'une pareille opposition autrement qu'en priant le préfet-président d'interposer son autorité (autorité du fonctionnaire, ne l'oublions pas, sur ses inférieurs). Or cette sorte de *referendum* n'est pas toujours praticable; de plus, elle constitue un moyen de coercition presque aussi humiliant pour celui qui l'emploie que pour celui qui en est l'objet. Aussi bon nombre de vice-présidents, très bien intentionnés, laissent les choses marcher comme elles peuvent et les affaires traîner en longueur, pour ne pas avoir à porter plainte.

« Qu'on me permette ici une anecdote. J'ai connu un vice-président de conseil de préfecture dont les collègues avaient une horreur très prononcée pour le travail et qui croyaient avoir fait tout ce qu'on pouvait attendre d'eux lorsqu'ils avaient donné les signatures de la journée et accompli quelques autres corvées de cette importance. L'un d'eux surtout se refusait presque brutalement à instruire aucune affaire contentieuse. Les dossiers s'accumulaient au greffe; les plaintes des plaideurs s'accumulaient dans les dossiers. Un beau jour, un justiciable moins patient que les autres porta au préfet ses doléances, appuyées des réclamations de plusieurs avocats et recommandées à la sollicitude préfectorale par un député. Grande colère du préfet, qui manda devant lui le vice-président du conseil de préfecture. Le coupable fut obligé de révéler au préfet les causes d'un état de choses déplorable dont il était le premier à gémir, mais contre lequel il était impuissant à réagir. Il fut blâmé de sa trop longue indulgence, mais il reçut en même temps la promesse d'être promptement débarrassé d'un collaborateur qui collaborait si peu. En effet, moins de trois mois après, le vice-président du conseil de préfecture eut la satisfaction de voir son collègue partir... avec de l'avancement.

« Il faudrait, pour empêcher de telles choses de se produire, que le conseil de préfecture eût à sa tête un président effectif, nommé pour toute la durée de ses fonctions dans le département et non pour un an, et qui, ayant toute la responsabilité ainsi que la plus grosse partie du travail (quand ce n'est pas tout), eût un traitement plus élevé que les conseillers. »

Le projet de loi donne satisfaction à ce vœu, en même temps que la réduction du nombre des conseillers permet d'augmenter les traitements sans qu'il en résulte un accroissement de charges pour le Trésor; on réaliserait même une petite économie de 200 000 fr., mais je ne crois pas qu'il faille trop y compter.

Les 297 conseillers de préfecture actuels coûtent 902 000 francs, tandis que le personnel des 22 conseils régionaux réduit à 110 membres ne coûtera plus que 697 000 francs. A Paris, le président du Conseil de préfecture recevra 20 000 francs et les conseillers 11 000. Dans les autres sièges, le traitement des présidents sera de 7000 et 8000, suivant les classes. Ceux des conseillers, 5000 et 6000; ceux des commissaires du gouvernement, 4000 et 5000. Deux ressorts ne comprendront que deux départements; cinq en comprendront trois; six en comprendront quatre; sept en comprendront cinq. L'auteur du projet estime avec raison que ces traitements seront suffisamment élevés pour offrir aux membres des conseils de préfecture une situation honorable et que ces fonctions seront recherchées par des hommes instruits et expérimentés, à l'ambition desquels elles suffiront.

Enfin, amélioration qui a son importance, on adjoindrait à chaque conseil deux suppléants choisis dans les mêmes conditions que les conseillers. Actuellement les conseillers absents ou empêchés sont suppléés par des conseillers généraux absolument étrangers le plus souvent aux questions de droit administratif.

Les tribunaux administratifs se trouveront ainsi pourvus d'une organisation complète et n'auront plus rien à envier aux tribunaux judiciaires... si ce n'est l'inamovibilité. Conviendrait-il de la leur conférer? La question a été agitée lors de la préparation du projet. On avait pensé à établir une demi-inamovibilité : les conseillers n'auraient pu être révoqués ni sans doute déplacés que sur l'avis conforme du conseil d'État. Cette disposition n'a pas été maintenue, peut-être y reviendra-t-on; elle serait de nature à donner une plus grande autorité aux Conseils et surtout à en assurer le recrutement dans des conditions supérieures. Quant à l'inamovibilité complète, elle nous paraît incompatible avec le caractère de cette magistrature qui doit toujours être composée d'hommes sincèrement attachés au gouvernement.

Le ministre de l'intérieur le dit fort justement dans l'exposé des motifs :

« Devant les tribunaux civils le litige s'élève entre des parties qui varient avec chaque instance; au contraire, dans le contentieux administratif, il n'y a jamais en face de tout plaideur qu'un seul et constant adversaire : l'intérêt collectif des citoyens représenté par l'administration. Si l'autorité judiciaire était chargée de statuer sur le contentieux, ce serait elle qui, dans un temps peu éloigné, administrerait en réalité le pays. »

Si les tribunaux administratifs étaient inamovibles, cela reviendrait absolument au même. Dans leur mission d'arbitres entre les citoyens et l'État, entre les intérêts particuliers et l'intérêt collectif de la société, il ne faut pas qu'ils soient tentés de tenir l'État en échec et de contester ses droits imprescriptibles.

Des exemples récents montrent combien ce sentiment de solidarité entre les tribunaux administratifs et l'État est vrai et inhérent à la nature des choses. Les conseillers d'État ne sont pas inamovibles de droit, mais ils le sont de fait, car on ne recherche d'habitude ni leurs votes ni leurs opinions personnelles : or, il y a peu de temps, on a vu deux conseillers d'État donner spontanément leur démission, par ce seul motif qu'ils se sentaient tout à fait en divergence de principes et d'opinions avec le gouvernement, et ils n'auraient assurément pas songé à agir ainsi s'ils avaient appartenu à la magistrature judiciaire. A quoi bon dès lors établir une inamovibilité dont les magistrats pénétrés de leurs devoirs envers l'État ne voudraient pas profiter, et dont les autres seraient seuls à bénéficier ?

En dehors des réformes fondamentales que nous venons d'indiquer, le projet de loi contient encore quelques modifications de moindre importance, relatives à la compétence des Conseils. Ils régleraient en dernier ressort certaines affaires de contributions, les subventions industrielles et les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution des services publics, lorsque le chiffre n'excéderait pas 1500 francs. Ils statueraient enfin sur les réclamations relatives aux élections des conseillers municipaux, des maires et des adjoints, des délégués sénatoriaux et des membres des conseils de prud'hommes. On a espéré, par ce moyen, tirer aussi rapidement que possible les corps intéressés de l'incertitude où les recours en cette matière peuvent les tenir pendant longtemps Il n'est pas certain cependant que ce but soit généralement atteint, car le recours au conseil d'État pourra toujours avoir lieu pour cause d'excès de pouvoir, d'incompétence ou de violation de la loi, et les gens qui auront intérêt à prolonger les instances ne manqueront pas d'user de ces moyens alors même qu'elles ne sauraient pas soutenables.

III.

Il est bien rare qu'une réforme de quelque importance puisse être réalisée sans occasionner certaines difficultés, certains embarras au moins momentanés; celle qui nous occupe n'échapperait pas à cette loi. On objecte en effet : 1° que les conseils régionaux seront plus éloignés des justiciables et que la centralisation des affaires rendra la tâche de beaucoup d'entre eux excessive, peut-être même impossible à accomplir convenablement; 2° que l'on supprime trop légèrement ces attributions consultatives que tout récemment encore on considérait comme utiles puisqu'on les avait étendues par la loi municipale de 1884; 3° enfin, que l'on prive l'administration préfectorale de concours qui lui sont très utiles, sinon indispensables.

Un mot sur chacun de ces points.

L'éloignement des justiciables et la tâche excessive imposée aux conseils régionaux. — Le ministre a été au-devant de la première partie de cette objection. « On ne sera pas tenté, dit-il dans l'exposé des motifs, de reprocher au projet d'éloigner la justice du justiciable, si l'on veut bien se souvenir qu'il s'agit non d'affaires civiles nécessitant de nombreux déplacements des parties en cause, mais uniquement de contestations administratives qui se jugent sur une instruction écrite, pour lesquelles aucun officier ministériel n'est mis en mouvement et où le plus souvent les parties ne se présentent pas elles-mêmes à l'audience. Les circonscriptions des nouveaux ressorts ont été, au surplus, déterminées en tenant compte aussi exactement que possible des facilités de communication par chemin de fer, et le siège des nouveaux conseils a été établi de préférence dans les villes qui sont déjà le siège d'une cour d'appel. »

Quelques chiffres compléteront ces explications.

En thèse générale, la procédure devant les tribunaux administratifs se fait sur mémoires. Cependant les affaires contentieuses proprement dites, autres que le jugement des comptes des receveurs des communes et des établissements de bienfaisance, sont appelées en séance publique, où les intéressés peuvent venir eux-mêmes ou par des mandataires présenter des observations orales. Mais on use rarement de cette faculté.

En 1885, sur 382491 affaires jugées en séance publique par les conseils de préfecture, les parties ne se sont présentées en personne à l'audience que dans 5237, dont 3867 étaient des réclamations de contribuables. En ce qui concerne spécialement les affaires d'élection, qui sembleraient devoir donner lieu plus souvent à l'intervention personnelle des intéressés, on ne compte que 193 comparutions sur 819 affaires.

Des mandataires sont intervenus en outre dans 4381 instances; mais il n'y a pas lieu d'en tenir compte, car

ces mandataires résident d'habitude au siège de la juridiction et n'ont pas besoin de conférer verbalement avec leurs clients, si ce n'est dans des procès de travaux publics où sont engagés de gros intérêts et où l'on n'en est pas dès lors à regarder à quelques kilomètres de chemin de fer de plus ou de moins. Si l'on considère en outre que, pour les justiciables de vingt-deux départements, la situation ne sera pas modifiée, que, pour une grande partie des autres, elle ne sera pas aggravée, tandis que, pour un certain nombre de justiciables, elle se trouvera au contraire améliorée, on reconnaîtra que le nombre de ceux qui auront à en souffrir sera très faible et ne saurait entrer en balance avec les avantages que produira la réforme.

L'objection relative à la centralisation des affaires et à la tâche excessive qui en résultera pour les conseils régionaux est mieux justifiée et ne paraît pas avoir été considérée avec toute l'attention qu'elle mérite.

Dans les calculs qui ont servi à établir le groupement des départements devant former la juridiction régionale, on a négligé à dessein toute une catégorie importante d'affaires : les comptes des établissements publics; on paraît même avoir considéré comme de moindre conséquence les réclamations en matière de contributions. Je crains que l'on n'ait pas attaché assez d'importance à ces deux éléments.

Le nombre total des comptes jugés en 1885 a été de près de 61 000, ce qui représenterait pour chacun des vingt-deux conseils régionaux une moyenne de 2800 comptes. Mais certains conseils en auront davantage : celui de Lille, par exemple, en aurait près de 3000, et celui d'Amiens plus de 3600, qui seraient partagés entre quatre conseillers seulement en comptant les deux suppléants! Le président devant sans doute être exempté de ce travail, à Amiens chaque conseiller aurait donc 1000 comptes environ à examiner chaque année : on s'imagine difficilement qu'on puisse accomplir régulièrement et sérieusement une pareille besogne alors que déjà les conseils de préfecture actuels peuvent à peine suffire à la leur et se trouvent souvent obligés de se faire seconder par les employés des préfectures. Il faudra chercher un moyen de résoudre cette difficulté, d'autant plus que le nombre des comptes ira en augmentant d'année en année par suite des nouvelles créations d'établissements charitables et qu'il doublera le jour où l'on voudra, ainsi qu'il en a été question, faire vérifier aussi les comptes des fabriques.

Quant aux affaires de contributions, l'exposé des motifs rappelle qu'elles sont très simples et donnent rarement lieu à une procédure de quelque durée. Il convient d'ajouter que le projet décharge les conseils du jugement des réclamations appuyées par la direction des contributions directes pour l'attribuer aux préfets, et que la loi de finance du 21 juillet 1887 autorise la présentation sur des états collectifs des cotes indûment imposées; mais ces catégories d'affaires ne sont soumises que pour ordre aux conseils de préfecture, puisque tout le monde est d'accord. Le nombre total des réclamations sur contributions jugées par les conseils de préfecture en 1885 a été de 374 509, ce qui représente une moyenne de 17 000 pour chacun des conseils régionaux. En faisant la part des décisions qu'il n'y a qu'à homologuer, il en reste encore beaucoup à examiner avec soin : or on se plaint déjà que les réclamations ne sont pas jugées assez promptement, et cela tient à ce qu'elles arrivent toutes à la fois et que les conseils de préfecture se trouvent surchargés. Le fait se produira bien plus encore avec la centralisation régionale, et il est à craindre, si l'on n'y avise pas, que les plaintes ne se multiplient dans une grande proportion.

On serait sans doute alors conduit à augmenter le nombre des conseillers, ce qui donnerait aussi plus de facilités pour le jugement des comptes.

La suppression des attributions consultatives. — Il est un certain nombre de mesures que le préfet ne peut prendre sans avoir préalablement demandé l'avis du conseil de préfecture, avis qu'il n'est pas tenu d'ailleurs de suivre. Les plus importantes sont celles qui intéressent les communes : l'annulation des délibérations illégales des conseils municipaux, l'approbation des délibérations concernant les baux de plus de dix-huit ans, les aliénations, échanges, transactions, la vaine pâture, les inscriptions d'office de dépenses obligatoires, et le mandatement d'office en cas de refus du maire, l'établissement du budget communal dans les cas très exceptionnels où les communes ne pourraient pas avoir de budget régulier. Il est bien évident que presque toujours les conseils de préfecture ne sont consultés en ces matières que pour la forme et pour obéir à la loi. On ne se figure pas bien un conseil se refusant à approuver l'annulation d'une délibération illégale, un mandatement d'office décidé par le préfet, et, quant aux actes de gestion des communes, l'examen des chefs de division semble offrir toutes les garanties désirables.

Les conseils de préfecture ont, en dehors des affaires communales, un certain nombre d'attributions consultatives intéressant les services de l'État et les établissements publics ; mais elles sont de moindre importance et l'on pourrait facilement y pourvoir autrement, si l'on ne croit pas devoir les supprimer tout à fait.

La suppression des fonctions personnelles des conseillers de préfecture. — Cette mesure est des plus utiles pour conférer aux nouveaux tribunaux administratifs le caractère et l'autorité qui leur conviennent. Le public ne s'accoutume pas bien à voir de vrais magistrats dans ces fonctionnaires employés journellement à une foule de choses étrangères à leur mission judiciaire; mais,

d'autre part, il ne faut pas se dissimuler que leur concours fera grandement défaut à l'administration préfectorale, qui éprouvera quelque embarras à les remplacer.

Pour les conseils de revision, par exemple, le projet désigne le sous-préfet pour occuper le siège du conseiller de préfecture. Rien de mieux : le sous-préfet y assiste toujours sans y remplir aucune fonction ; mais, dans les arrondissements chef-lieu, il n'y a pas de sous-préfet, et le secrétaire général ne peut passer quatre, cinq, six jours absent en même temps que le préfet. Aura-t-on recours à un conseiller général? En ce cas il faudrait le dire, et puis les conseillers généraux ont déjà fort à faire en dehors des sessions; le projet les désigne encore pour remplacer les conseillers de préfecture dans les bureaux d'adjudication : on ne peut cependant recourir à eux indéfiniment et à propos de tout, d'autant plus que ces besognes matérielles et ingrates retombent toujours sur les mêmes, ceux qui ne sont ni sénateurs ni députés et habitent toute l'année au chef-lieu ou dans les environs, à la portée du préfet.

Il y a d'autres opérations où les conseillers de préfecture agissent par délégation du préfet et que le secrétaire général n'aura pas le temps d'accomplir, telles que vérifications de caisses, des récolements de mobiliers, des enquêtes; on n'aura d'autre ressource que de mettre à contribution les chefs de division et peut-être faudra-t-il en créer un de plus dans chaque préfecture pour pourvoir à ces besoins divers.

*
* *

En résumé, le projet sur les conseils de préfecture se ressent évidemment du peu de temps que le ministre de l'intérieur a eu pour le préparer et demande à être étudié de nouveau et revu dans ses détails; cela se fera tout naturellement à l'occasion des débats auxquels il donnera lieu dans les Chambres. Tel qu'il est cependant, il se présente comme une œuvre originale et bien posée, ayant le double mérite de rétablir dans son unité primitive une institution déséquilibrée par toutes les surcharges qu'on lui a imposées et, par cette réforme, de la mettre à l'abri des dangers qui la menacent.

La juridiction administrative a été en effet, à différentes époques, fortement attaquée et comptè encore de nombreux adversaires qui la représentent comme portant atteinte au principe de la séparation des pouvoirs et aux droits des justiciables de récuser les juges qui sont en même temps parties dans leurs causes. On ne peut espérer ramener complètement ces dissidents, mais on leur enlèvera leurs armes les plus dangereuses en plaçant les tribunaux administratifs dans des conditions de dignité et d'indépendance qui leur manquent aujourd'hui.

J. DE CRISENOY.

PEINTRES CONTEMPORAINS

François Millet

SA VIE ET SES ŒUVRES

I.

Il y a, suivant les temps, des façons différentes d'aborder les mêmes sujets. Si j'avais eu l'honneur de tenir une plume il y a une trentaine d'années, à l'époque où Millet était contesté ou même nié, où le jury de l'Exposition tantôt refusait ses tableaux, tantôt, plus indulgent, les laissait voir en assez méchante place, où le public passait devant eux indifférent et moqueur, où les caricaturistes des petits journaux y voyaient volontiers un sujet de raillerie, où l'État, se décidant enfin à acheter l'un d'eux, en offrait un prix dérisoire — j'aurais, je l'espère, au milieu de cette bataille, été du bon côté. J'aurais, comme Thoré, comme Gautier, comme Théophile Sylvestre, comme M. Paul Mantz, comme M. Castagnary, rompu des lances en faveur de l'artiste méconnu. J'aurais dit, de mon mieux, à tous : « Ne vous moquez point de celui qui fait autre chose que ce que font tant d'autres autour de lui ; regardez attentivement, au lieu de dédaigner ; regardez, et vous vous convaincrez qu'il y a ici ce qui est la chose la plus rare et la plus précieuse : l'œuvre d'un homme sincère, un talent personnel, original, et qui a la puissance en même temps que l'originalité. »

Ces jours de lutte sont bien loin. Même avant que Millet fût mort, ils étaient terminés. Durant les dernières années de sa vie, si tous ne célébraient pas encore ses louanges, sa valeur du moins n'était plus discutée. Les commandes affluaient à son atelier de Barbizon. Lorsqu'au lendemain de sa mort, quarante et quelques dessins de lui, qui appartenaient à M. Gavet, furent exposés rue Laffitte, tout Paris y courut, et l'enthousiasme fut universel ; c'était à qui — je m'en souviens comme si l'événement datait d'hier — ferait en leur honneur la propagande la plus chaude. Millet fut aussitôt rangé parmi les maîtres; on ne craignit pas de comparer, pour la largeur et la force, ses dessins à ceux de Watteau, de Léonard, de Raphaël ou de Michel-Ange. Lorsque ses dessins furent dispersés à l'hôtel Drouot, les amateurs se les disputèrent au poids de l'or. L'exposition des toiles et des dessins laissés par Millet qui suivit de près celle-ci n'eut pas un moindre succès; jusqu'aux feuilles de papier chargées de quelques coups de crayon, tout prêta aux enchères ; la vente rapporta à la famille près de trois cent mille francs.

Depuis lors la mémoire de Millet n'a fait encore que grandir. Il est entré dans la gloire. On ne vit jamais

revanche plus rapide, plus complète, plus éclatante. On eût dit qu'il s'agissait d'une réparation, d'une expiation nationale. François Millet est désormais sacré grand homme. Qui oserait formuler une réserve sur son génie risquerait d'être qualifié de blasphémateur : nous l'avons bien vu lors de la récente exposition à l'École des beaux-arts. C'est pour lui élever un monument que cette exposition a été faite, et elle s'est faite dans ce Palais des beaux-arts même où il avait été si longtemps considéré comme un réfractaire, comme un révolutionnaire, comme un ennemi. On avait crié au scandale quand ce même honneur avait été, par ordre d'en haut, accordé à Manet; pour Millet, personne n'a protesté, personne ne s'est scandalisé, personne ne s'est étonné. Les visiteurs, qui ont été nombreux, ne sont pas venus avec l'intention de critiquer, pas même avec la pensée de juger; ils sont venus, convaincus qu'ils n'avaient qu'à admirer, avec le parti pris d'admirer; certains de voir réunis des chefs-d'œuvre, ils ne les ont contemplés qu'avec respect et vénération. J'ai vu nombre de gens s'exalter et se pâmer, aussi bien devant les moindres cadres de Millet que devant les plus beaux. Tel qui n'eût pas payé quarante francs, il y a vingt ans encore, un dessin ou un pastel de Millet, le couvrira d'or demain, s'il peut lui être donné de l'acquérir. Il n'est plus de galerie qui se respecte sans une œuvre de Millet. Ainsi le veut la mode; ainsi vont les choses de ce monde! Dans de telles conditions, parler encore du génie de Millet méconnu, ce serait, on l'avouera, s'obstiner à enfoncer une porte ouverte.

Et pour la même raison aussi, je ne m'arrêterai guère à ce qui a été dit tant de fois, tant de fois répété, et jusqu'à satiété, de la misère de Millet. C'est un thème à déclamation facile autant que sentimentale, et d'un effet sûr; on s'y est naturellement rué. Cette misère n'a été que trop réelle. On la peut voir décrite dans ce livre écrit par un ami, témoin fidèle et dévoué de sa vie : *la Vie et l'œuvre de J.-François Millet*, par Alfred Sensier (1), que M. Paul Mantz s'est chargé d'achever et de publier. Pendant de longues années Millet s'est débattu contre la misère, contre les dettes criardes chez le boulanger et le boucher, contre les protêts des huissiers; il a gagné à grand labeur son pain quotidien et celui des siens. A chaque instant il lui faut faire appel au dévouement de l'amitié lorsque la crise est trop rude; et Sensier nous avertit qu'il a glissé sur ces récits pénibles plus qu'il n'y a appuyé. Je ne citerai qu'un seul de ces cris douloureux de Millet : « J'ai reçu les cent francs, écrit-il à son ami; ils arrivent à temps; depuis vingt-quatre heures ni ma femme ni moi n'avons mangé. Heureusement les petiots n'ont manqué de rien. »

Qu'un véritable artiste, un grand artiste ait dû jeûner pendant vingt-quatre heures, voilà certes une pensée poignante. Et si l'on songe à ce qui a suivi : au prix marchand qu'ont atteint les œuvres de Millet; si l'on se rappelle que les dessins dont il avait peine à trouver vingt ou quarante francs valent aujourd'hui des centaines et des milliers de francs; qu'il était heureux de céder enfin, pour six mille francs, ce même *Angélus* dont le propriétaire actuel a refusé trois cent mille francs; que celui qui a tiré le moins de profit d'un noble travail a été le travailleur lui même; que ses épreuves ont tourmenté sa vie, l'ont probablement abrégée et lui ont enlevé, avec une part légitime de bonheur, cette paix de l'esprit qui est la condition féconde de la production artistique — ce spectacle devient plus affligeant encore.

Il faut s'entendre pourtant sur ce qui est de cette misère. Et d'abord Millet n'est pas, tant s'en faut, le seul artiste qui ait connu la misère. Autour de lui Chintreuil, Théodore Rousseau ont connu la misère, eux aussi, et l'ont vaillamment supportée; Corot ne l'eût pas moins connue s'il eût eu à vivre du produit de sa peinture. Ce n'est pas, il faut bien le dire, le talent ni même le génie d'un artiste qui fait son succès; c'est l'accord de ce talent avec le goût contemporain. Prenez un artiste supérieur qui naît à l'heure propice, au moment où le siècle est fait pour le comprendre et le goûter, où chacun, pour ainsi dire, se reconnaît en lui, où il apporte ce que tous appellent et désirent confusément : le voilà aussitôt salué, acclamé, applaudi; les admirations vont à lui d'elles-mêmes; avec toutes les joies de l'amour-propre satisfait et de l'ambition il a en même temps la fortune. Il est Raphaël, il est Titien ou Véronèse, il est Rubens ou Van Dyck, il est Velasquez. Il traverse la vie en triomphateur. Pour être cet homme heureux que le succès accompagne, il n'est pas même besoin d'être un grand artiste : une médiocrité de premier ordre supplée parfaitement le génie. Sans avoir reçu du ciel la moindre étoile au front, on peut être vanté, surchargé de commandes, devenir membre de toutes les Académies, s'endormir enfin sur un lit de pourpre broché d'or. Les exemples ne manqueraient pas ici non plus, s'il était utile d'en citer. Le tout est de venir bien à sa date et, fît-on franchement mauvais, d'apporter à son temps l'espèce de mauvais qui lui agrée.

Ce qui est grave, c'est de ne pas venir à sa date; c'est de naître trop tôt ou trop tard; c'est d'apporter à ses contemporains ce qu'ils ne comprennent pas, ce qu'ils ne peuvent pas comprendre. Il n'y a alors ni talent ni même génie qui tienne. Et le génie est peut-être alors plus funeste encore, au point de vue du succès, que le simple talent. Par cela même qu'il est plus original et plus vigoureux, il est plus brutal, moins souple, moins capable de se prêter aux concessions. Il ne se fait pas accepter, il faut qu'il s'impose.

Il n'arrive guère à un véritable artiste de naître trop tard et de représenter le passé; mais ce qui lui arrive

(1) Un vol. in-4°. Quantin, éditeur.

souvent, c'est de naître trop tôt. Quand il rompt avec la tradition au lieu de la continuer et de l'agrandir, quand il essaye de se frayer une voie nouvelle, il faut qu'il en prenne son parti : cette voie nouvelle est toujours une voie douloureuse. Ce n'est pas un crime, c'est peut-être un honneur d'être un révolutionnaire; mais les révolutionnaires ne doivent pas ignorer ce qui les attend d'abord. Ils étonnent, ils inquiètent, ils irritent les habitudes qu'ils dérangent; on pourra les diviniser plus tard, on commence par les lapider et les crucifier. Ils suivent leur route quand même lorsqu'ils ont du tempérament et de l'énergie, parce que la foi les soutient dans leurs épreuves, et plus encore peut-être parce qu'il ne dépend pas d'eux d'être autres qu'ils ne sont, de voir autrement qu'ils ne voient, de produire d'autres fruits que ceux qu'ils produisent; mais il ne faut pas s'étonner que la foule n'aille pas à eux et ne leur rende pas justice dès la première heure. Elle est sincère, cette foule, variable dans ses jugements comme le suffrage universel dans ses opinions, presque toujours conduite par un préjugé de sympathie ou d'antipathie, ne sachant guère plus pourquoi elle hausse aujourd'hui les épaules que pourquoi elle s'engouera demain, mais toujours sincère et apportant à ce qu'elle croit bon son admiration et son argent : il n'y a pas à lui demander davantage.

Tel a été le cas de Millet. Il n'a pas été pire que celui de tous les novateurs; je dirai même volontiers que la fortune a été moins dure pour lui que pour plusieurs; sans rien vouloir nier des difficultés de sa vie, il faut réduire à la réalité une légende qui s'est faite. Millet n'a été ni aussi misérable ni aussi méconnu qu'on s'est plu à le dire. Il a eu sans doute aux environs de 1850 quelques années très dures; mais enfin il a trouvé, même alors, et des amis dévoués et de chauds partisans de son talent, et des acquéreurs pour ses ouvrages. Il vendait mal ses dessins et ses tableaux, il les donnait pour des prix qui nous semblent dérisoires; mais enfin il les a toujours vendus. En 1860, nous le voyons engagé par un traité de trois ans avec un marchand de tableaux qui lui compte mille francs à la fin de chaque mois. Et après 1863 il a plutôt à refuser des commandes qu'à les solliciter. Je sais que Millet avait une nombreuse famille; j'admets qu'il eût, en 1860, quelques dettes arriérées; mais enfin, quand on vit à la campagne, quand on a des goûts simples, on n'est point dans la misère avec douze mille francs par an. Combien d'artistes ayant famille, eux aussi, ont vécu avec des sommes moindres! Combien de nos sculpteurs, et non des moins célèbres, se croiraient riches, même aujourd'hui, avec douze mille francs par an assurés! Or c'est à ce moment même que nous voyons Millet aux prises avec les embarras les plus pressants et criant toujours « à l'aide ». La vérité, c'est que l'ordre lui manquait, c'est qu'il ne savait ni compter ni équilibrer les dépenses et les recettes, c'est que, généreux et hospitalier comme l'avaient été son père et son grand-père dans cette ferme normande où il était né, il tenait trop volontiers maison et table ouvertes. C'est aussi — pourquoi ne pas le dire? — qu'il était né rêveur et poète autant qu'homme peu pratique; qu'il passait de longues heures à regarder la nature, à méditer, à ruminer en lui-même les œuvres qu'il projetait, et que, si des migraines d'autre part venaient souvent interrompre son travail, il ne donnait pas non plus à ce travail toutes les heures qu'il eût pu lui consacrer. Ne regrettons pas ces rêveries, puisque nous leur devons sans doute le meilleur de son œuvre; mais enfin cette cause et les autres que je viens d'énumérer expliquent trop bien que la fortune ne lui ait jamais autant souri qu'il l'eût mérité.

En somme, sa vie a été moins pénible qu'on ne l'a voulu dire. Il a eu les joies de la famille, il a eu celles de l'amitié, il a eu cette joie, la plus profonde de toutes pour un artiste, d'arriver à représenter ce qu'il avait vu dans la nature. S'il a connu les fatigues et les défaillances qui accompagnent tout grand effort, il n'a pas connu le désespoir. Il a toujours été soutenu par la foi dans son œuvre, il a eu cette foi invincible, il l'a vue partagée dès le premier jour par un groupe de fervents admirateurs dont le nombre grossissait d'année en année. Il y avait là de quoi le consoler de bien des critiques et de bien des sarcasmes. Le succès est venu lentement, mais d'autant plus significatif, et acquis sans aucun compromis comme sans aucune habileté étrangère à l'art. Il a vu, avant de mourir, la victoire définitive. Et de même aussi les années noires au point de vue matériel, les années de misère, ont été les premières, celles que la force de l'âge rend tolérables; il a vu d'année en année l'horizon s'éclaircir, il a laissé à sa famille l'aisance comme il lui a légué la gloire.

Je vais dire les artistes que je plains de tout mon cœur, la misère vraiment affreuse. Ceci n'est point une histoire d'hier; c'est une histoire de notre temps; c'est une histoire de tous les jours. Un peintre débute brillamment; il a reçu quelques dons heureux, certains agréments du pinceau. Il a mis la main sur un sujet fait pour plaire; il y a joint quelque ragoût piquant. On lui fait fête, on l'acclame, et le voilà lancé. Il a un nom, les marchands assaillent son atelier. Et le voilà convaincu que cette vogue durera toujours. Il se fait construire un petit hôtel, il le meuble avec un luxe magnifique et un goût ruineux. Il mène grand train. Quelques années se passent, et sa vogue a déjà passé. D'autres sont venus qui, à leur tour, ont accaparé la faveur; on passe inattentif devant ses tableaux au Salon; les clients se font moins fréquents dans son atelier, puis se font rares. Cette gloire précoce a été un déjeuner de soleil. L'artiste souffre d'une indifférence qui devient bientôt l'oubli. Il se débat, s'irrite, cherche à se renouveler, y réussit d'autant moins qu'il

le cherche davantage. Il court après le succès qui le fuit; il désespère de son art; il désespère de lui-même. En même temps arrivent les embarras matériels. Réduire le train de vie, ce serait confesser l'insuccès, proclamer soi-même sa déchéance, faire baisser le prix de ses productions. Et voici les dettes; après les dettes, les expédients; après les expédients, la misère. La vraie misère, celle-ci, non celle de la pauvreté qui a été toujours pauvre, mais celle de la ruine qui suit la richesse; la misère avec les regrets, les remords, les souvenirs importuns et envieux; la misère la plus difficile à porter avec dignité, celle qu'il faut infliger non pas à soi seulement, mais à une femme et à des enfants qui ont connu des jours meilleurs. Alors, si l'on est à bout de forces pour lutter, si l'on sent menacer la dégradation et l'avilissement et s'il reste un peu de cœur, on approche de sa tempe le canon d'un pistolet: tout finit par un fait divers à la première page des journaux ou à la troisième, selon que cette agonie du désespoir a duré plus ou moins longtemps. Les véritables malheureux, les voilà!

II.

Ce qui est intéressant, ce qui importe aujourd'hui, ce n'est pas de défendre Millet contre les injustices dont il a pu être longtemps l'objet, ce n'est pas de nous apitoyer sur les épreuves dont il a souffert, c'est de savoir ce qu'il a été comme artiste, ce qu'il vaut comme artiste. Et je voudrais parler de lui comme s'il s'agissait d'un peintre mort il y a trois ou quatre cents ans.

Pour comprendre et juger l'artiste, c'est en même temps l'homme qu'il faut étudier et faire connaître; car jamais l'artiste et l'homme ne furent plus étroitement liés que chez Millet; aucun peintre n'a été plus sincère, plus lui-même, et ne s'est mis plus complètement et mieux tout entier dans son œuvre. Que l'on regarde un seul de ses dessins ou une collection de ses dessins, de ses peintures ou de ses pastels, ou qu'on lise, dans le livre si intéressant de Sensier, la biographie de Millet et ses nombreuses lettres qui en sont la partie la plus précieuse, on ne recevra pas deux impressions différentes. L'homme est dans ses ouvrages, et ses ouvrages sont l'illustration naturelle du livre où l'homme revit et se peint lui-même.

Le premier trait chez Millet, c'est un tempérament robuste, un tempérament puissant, qui le domine impérieusement à la façon d'un instinct ou, mieux encore, d'une fatalité de la nature. Il n'est pas né, comme tant d'autres peintres, dans une grande ville où la vue des œuvres d'art s'offre de toutes parts aux yeux dès l'enfance, où tout contribue à éveiller et à fortifier les moindres dispositions artistiques. Il n'est pas né dans une de ces familles où l'art lui-même ou un métier artistique sont la profession des parents, où les conversations sur la beauté reviennent à toute heure du jour ou de la soirée, où les goûts de l'enfant ont été épiés, excités, dirigés vers la musique ou le dessin, où l'on rêve pour lui la renommée ou la gloire. Il naît, en 1814, bien loin de Paris, dans le coin le plus reculé de la Normandie, à l'extrémité de la rude et sauvage presqu'île du Cotentin, parmi les falaises hautes et abruptes, dans cette commune de Gréville dont un romancier a rendu depuis le nom familier à tous, au hameau de Grouchy. Il naît dans une ferme; il est fils de paysans, fils eux-mêmes de paysans, fermiers relativement aisés, mais qui travaillent la terre de leurs mains. On a bien pu retrouver que le père de Millet avait du goût pour la musique, qu'il avait dans sa paroisse organisé une sorte de chœur qui chantait au lutrin; on a pu rappeler qu'il s'amusait tantôt à tracer à la pointe de son couteau de grossiers dessins sur une planchette de bois, tantôt à modeler quelques morceaux d'argile. Il ressort de là qu'il existait dans le sang qu'avait reçu Millet certaines dispositions vagues et obscures du côté de l'art; mais ces dispositions, rien dans la première éducation, rien dans la vie qui l'environnait n'a pu les fortifier. Le brave père de Millet ne songeait pas à faire de son fils un artiste, et rien ni personne n'y travaillait autour de lui.

C'est la nature, la nature seule, la poussée inconsciente de l'instinct qui le tourne de ce côté. Il ne subit aucune direction; il ne reçoit l'influence d'aucune tradition, d'aucune éducation. Il reprend l'art à son origine première; il est dans les conditions où cet homme de l'âge de pierre trace sur un morceau d'ivoire la silhouette d'un mammouth, où la légende veut qu'un Grec ait inventé le dessin en charbonnant sur un mur l'image d'une jeune fille, où l'on nous représente, à l'aube de la renaissance italienne, le pâtre Giotto faisant à son tour la même découverte.

Personne n'encourage ses premiers essais. Personne n'imagine qu'il soit destiné à une autre vie qu'à celle du paysan. De quatorze à dix-huit ans il fait, dans la maison paternelle, comme les autres, tous les travaux des champs; il bêche, il pioche, il laboure, il sème, il herse; il fait la fenaison et l'août, il bat le blé dans la grange. Il regarde pourtant toujours et la nature et l'humanité; il trace, sans maître, sur quelque coin de muraille blanchie à la chaux, le portrait d'un arbre, celui d'un verger, celui de quelque paysan rencontré le dimanche sur la route en allant à l'église ou en revenant; et les silhouettes sont si justes que chacun reconnaît aussitôt et nomme les modèles.

Si jamais il y eut vocation au vrai sens du mot, c'est bien celle-ci. A ce moment, Millet a eu une chance rare, il en faut bien convenir. Le père, qui n'avait rien fait pour favoriser la vocation de son fils, non seulement ne fit rien pour la contrarier, mais fit tout pour lui venir en aide; il eut le respect rare du génie de son enfant. Un conseil de famille fut tenu; François Millet,

au prix des sacrifices nécessaires, fut envoyé à la ville prochaine, à Cherbourg, pour recevoir les leçons d'un maître.

Voilà le point de départ : un tempérament vigoureux, un instinct irrésistible qui se révèle, qui emporte vers la peinture le jeune homme le moins favorisé, ce semble, par le milieu environnant. Quiconque connaît un peu nos campagnes, et surtout nos campagnes normandes, plus réfractaires encore aux arts du dessin qu'à tout autre art, conviendra que le fait est significatif. Ce qui a éveillé le génie du jeune Millet, ce qui lui a mis à la main un morceau de charbon à défaut d'un outil moins imparfait, ce qui l'a fait artiste, c'est la vue de la nature qui l'enveloppe, au milieu de laquelle il vit, dont il vit ; c'est la vue de l'humanité qui l'entoure. Elle est entrée dans ses yeux ; elle a provoqué en lui une série de visions qu'il éprouve l'invincible besoin de reproduire, d'émotions qu'il lui faut à tout prix exprimer. A dix-huit ans, il est déjà tout entier formé ; il a pris son pli définitif ; il a compris ce qu'il est fait pour comprendre : il est lui.

Du métier, en revanche, il ne sait rien. Il ne connaît rien des procédés de l'art, découverts par la longue expérience des siècles ; il ne sait même pas comment se fait une palette. La période de l'éducation va commencer. A Cherbourg, il étonne ses maîtres par son originalité ; Monchel, puis Langlois de Chevreville sont également frappés de ce qu'il y a en lui d'intelligence et de puissance, de ce qu'il promet ; ils s'intéressent à lui, lui donnent leurs conseils, le patronnent et le prônent. Langlois de Chevreville lui fait obtenir du conseil municipal et du conseil général une petite pension qui lui permettra de compléter son éducation à Paris. Le père de Millet est mort, jeune encore ; mais la mère et la grand'mère se saignent pour que l'étudiant puisse poursuivre ses études. Au commencement de l'année 1837, Millet arrive à Paris. Il entre dans l'atelier de Paul Delaroche.

Un tempérament vigoureux est un grand avantage ; il est aussi un grand inconvénient. L'éducabilité est presque toujours en raison inverse de l'énergie de la personnalité. L'élève qui n'a pas sa façon de voir à lui est docile aux leçons du maître, accepte ses critiques sans les discuter, écoute les conseils et en profite ; il acquiert jusqu'aux qualités que la nature lui avait refusées. L'élève, au contraire, qui est déjà lui-même se fait juge de tout, n'accepte rien de l'autorité : eût-il la volonté d'être docile, il n'en a pas le pouvoir.

Nul ne fut moins éducable que François Millet. Il arrivait à Paris avec l'obstination à la fois d'un paysan et d'un jeune homme qui s'est formé lui-même, probablement aussi avec l'orgueil inconscient qui accompagne les éducations solitaires. Il travailla, et nous ne pouvons pas douter qu'il travailla de toutes ses forces ; mais il travailla sans grand profit. Tout le bouleversait, tout l'étonnait et l'ahurissait. Paul Delaroche n'était certes pas le maître fait pour le comprendre, ni fait pour être compris de lui ; mais quel autre maître eût-il alors trouvé, dont il eût pu profiter davantage ? Delaroche voyait bien qu'il y avait dans ce rustre quelque chose ; il le lui disait et le disait à ses camarades à l'occasion ; mais, en même temps, ce rustre le scandalisait et le décourageait ; il désespérait de réussir jamais à le dégrossir. Ce n'était pas dans les compositions académiques que Millet pouvait montrer sa valeur ; et l'on ne faisait à l'École que de ces sortes de compositions : Millet ne sortit jamais de la médiocrité.

C'était alors le temps des luttes passionnées entre classiques et romantiques ; la jeunesse se partageait en deux camps irréconciliables. Ces luttes, Millet était hors d'état de s'y intéresser. Classiques, romantiques, qu'était cela ? Au hameau de Grouchy il n'avait entendu parler ni de classiques ni de romantiques ; il ne savait s'il était l'un ou l'autre ; ce qu'il savait, c'était qu'il s'intéressait uniquement aux campagnes de Normandie, aux laboureurs, aux bergers ou aux mariniers de son pays, avec lesquels il continuait à vivre en imagination ; il continuait à entendre en lui-même ce qu'il a appelé « le cri de la terre », et ce cri-là, ni romantiques ni classiques ne s'en souciaient.

Il vivait seul, isolé et concentré en lui-même, se mêlant le moins possible aux camarades, les fuyant même ; toujours prêt à quelque coup de boutoir, que soutenait au besoin sa force physique ; têtu, dédaigneux, hargneux même. A tel qui se moquait de la brutalité d'une de ses esquisses, il répondait rudement : « Que t'importe ma peinture ? Est-ce que je m'occupe, moi, de ton beurre et de ta pommade ? »

Il apprenait peu, même de ce que le métier fait acquérir aux plus médiocrement doués. Faire agréablement le morceau, pratiquer ces recettes qui s'enseignent dans tous les ateliers et par lesquelles on mélange, heureusement pour l'œil, les lumières et les ombres, par lesquelles on oppose ingénieusement les couleurs les unes aux autres, lui paraissait une besogne dégradante et misérable autant que laborieuse. Il sortit de l'atelier Delaroche comme il y était entré, peignant lourdement, inhabilement, abusant des empâtements et des surcharges.

Mais ce qu'il comprit le moins de Paris, il faut bien le dire, c'est Paris lui-même. Ici tout le déroutait et lui répugnait : l'aspect des choses, la vie, l'humanité, les mœurs, les caractères, l'esprit. Lui, si longtemps habitué à respirer à pleins poumons un air vif et rude, à voir la mer, les falaises, la verdure, il étouffait dans la grande ville ; elle lui paraissait « sale et lugubre ». Il y souffrait d'une pauvreté plus âpre que la pauvreté de la campagne ; il y souffrait moralement plus encore. Il souffrait de l'indifférence de la foule, dans ce désert moral peuplé d'hommes. Il y souffrait, avec son caractère grave et qui prenait tout au sérieux, sentiments et

dées, de la frivolité des conversations, de la légèreté des propos, du parti pris général de scepticisme gouailleur. Il n'avait pas d'esprit, il n'en eut jamais; et la raillerie parisienne, la « blague » des ateliers et de la rue, le libertinage des esprits et la licence des mœurs — tout l'irritait et plus encore le dégoûtait.

Si l'on se demande ce qu'il a pris de Paris en dehors d'un peu de métier et de ses visites aux musées et aux bibliothèques dont nous parlerons plus loin, le compte en sera vite fait : il n'en prit rien. Tel il débarqua à Paris en 1837, tel il en partit plus tard. Il resta jusqu'au bout l'étranger, l'incorrigible paysan normand incapable jamais de devenir un Parisien. Aucun spectacle pittoresque de la grande ville ne le tenta. Il ne sentit de Paris ni sa grâce, ni son élégance, ni sa frivolité charmante, ni sa légèreté pleine de vie. Il ne vit rien, non plus, de la grandeur de Paris, de ce mouvement des idées toujours en fusion dans la grande fournaise, rien de son âme généreuse.

Et voici qui est particulièrement étonnant. Il semblait que Millet, avec sa sensibilité et son âme populaire, lui qui compatissait si bien, depuis l'enfance, au rude labeur et aux misères du paysan, eût dû compatir aussi aux souffrances de l'ouvrier parisien, parmi lesquelles il vivait, qu'il partageait lui aussi. Il eût dû se sentir attiré vers les travailleurs des villes : ils ont, eux aussi, leur grandeur et leur poésie. Comme il y a un cri qui sort de la terre, il y a un cri, non moins haut, non moins éloquent, qui sort du pavé des cités. Et notez que Millet vit à Paris à une heure particulièrement critique et terrible. Il est là pendant ces années de fermentation sociale qui marquent la fin du règne de Louis-Philippe. Autour de lui s'agitent et grondent toutes les utopies socialistes et communistes. Il est là pendant la révolution de Février, pendant les journées de Juin. Eh bien, la misère de Paris, les souffrances populaires n'inspireront point Millet. L'ouvrier de Paris est un révolté; le paysan, au contraire, est un résigné. Et si la résignation émeut Millet, la révolte déplaît à son tempérament de paysan paisible et, au fond, conservateur. Il se défendra toute sa vie contre les intentions révolutionnaires que certains démocrates voudront lui prêter, contre les conclusions qu'ils s'efforceront de tirer de son œuvre.

C'est durant cette vie de Paris, coupée par un retour à Cherbourg et à Gréville, par un séjour de quelques mois au Havre, dans ces années qui suivent la sortie de l'atelier, que se produit la crise de la vie de Millet. C'est alors qu'à la suite d'une éducation dont il a médiocrement profité on peut se demander s'il ne va pas être dévoyé. Sa personnalité n'a pas été entamée, mais elle est ébranlée ; elle subit une éclipse ; elle disparaît pour ainsi dire. Il quitte les sujets auxquels tout d'abord il était allé ; il s'essaye aux compositions d'histoire, aux sujets mythologiques, aux sujets de genre. Il faut vivre, faire son trou, plaire au public, produire l'article qui se vend. C'est le moment où il s'essaye au nu aimable, à l'imitation de Diaz, où il peint son *Offrande à Pau*, ses *Baigneuses*, ses *Tentations de saint Hilarion*, lui qui naguère appelait Boucher et Fragonard des « pornographes ». Mais il a beau faire, il ne réussit à satisfaire ni les autres ni lui-même. Il force son talent pour être aimable et léger; il reste lourd et gauche.

Heureusement, cette erreur n'est pas de longue durée : la conscience et le génie de Millet protestent également contre cet amoindrissement de lui-même ; son tempérament le ressaisit. Si, en 1844, un tableau campagnard de lui, *la Laitière*, avait amené sous la plume du critique Thoré un rapprochement avec Boucher, il n'en est plus de même du *Vanneur* exposé en 1848. Ce *Vanneur* est bien un paysan par le geste, par l'attitude, par le caractère de sa figure aussi bien que par le travail qu'il accomplit. Il ne ressemble pas plus à un berger de Boucher qu'à un paysan de Greuze ou de Léopold Robert. Millet est retourné sans réserve aux pensées et aux sentiments de sa jeunesse : ce sont les paysans qu'il veut peindre désormais, et eux seuls, avec leur caractère et leur grandeur, dans tous les aspects de leur vie simple et rude. Il prend, en 1849, un grand parti. Il quitte Paris en secouant sur la grande ville la poussière de ses gros souliers, nous pourrions mieux dire de ses sabots ; il va se fixer à Barbizon, au bord de la forêt de Fontainebleau. Il ne reviendra plus à Paris que pour affaires, et toujours à regret, et toujours pour aussi peu de temps que possible. Il vit en pleine nature, au milieu de ses modèles, les paysans ; il ne quittera Barbizon que pour aller revoir ici ou là le pays natal ou pour aller regarder encore la nature et encore les paysans dans le Bourbonnais ou dans l'Auvergne. Il appartient sans réserve, jusqu'au dernier jour, à l'œuvre qui, dès sa jeunesse, a été sa vocation impérieuse, qui l'a fait artiste.

A cette date de 1849, Millet a tout juste trente-cinq ans, cet âge que Dante a appelé le milieu du chemin de la vie. Il a rompu avec le siècle pour vivre tout entier en lui-même. Tous les progrès qu'il est capable de faire à lui seul, il les fera — et ceux-là seulement. Il a son choix arrêté, son siège fait, et sur les sujets qu'il traitera, et sur la façon dont il les traitera. C'est pour lui qu'il dessine et peint, non pour le public. Critiques, railleries, dédains, rien ne le détournera de la voie qu'il a choisie. On le discute, on le conteste, on le nie ; il n'en a cure. Il ne fera aucune concession. Ceux-là mêmes qui lui ont d'abord témoigné quelque sympathie peuvent se détourner, l'avertir qu'il les inquiète, se refuser à le suivre plus longtemps, comme Gautier : il ne répond à la critique qu'en affirmant sa doctrine avec plus de force encore. Il est un intransigeant, il a franchi son Rubicon, il a brûlé ses vaisseaux ; il est bien décidé ou à vaincre ou à périr. Si jamais il triomphe, ce n'est pas lui qui sera

allé au succès; c'est le succès qui sera allé à lui, c'est la montagne qui sera venue à Mahomet.

« Qu'est-ce qu'une belle vie? a dit Montesquieu : une pensée de la jeunesse réalisée par l'âge mur. »

III.

Un tempérament vigoureux, exclusif : tel est le premier trait de Millet. Voici le second : une âme grave et tendre, mélancolique, mystique et triste.

L'âme du paysan est naturellement sérieuse et grave, l'âme du paysan du Nord surtout. C'est dans les villes que l'intelligence s'affine et devient plus légère, qu'elle s'exerce aux rapprochements ingénieux, qu'elle rencontre l'esprit, s'y réjouit et le recherche. Le paysan vit d'un petit nombre d'idées et d'un petit nombre de sentiments. L'esprit l'étonne et l'ahurit plus qu'il ne le divertit. S'il a, aux heures de repos, la grosse et bruyante gaieté, celle qui ressemble à l'ivresse et parfois sort de l'ivresse, il ignore l'insouciance et la frivolité. Sa vie, qui est laborieuse, dure, sa vie qui épuise toutes ses forces, qui se dépense dans l'effort pour gagner le pain noir à la sueur de son front, le rappelle sans cesse au sérieux de l'existence et au besoin impérieux. Tout est pour lui calcul précis, économie stricte et rigoureuse, non pas seulement de l'argent gagné, mais encore du temps. Et c'est à la gravité aussi que l'invitent aussi bien les spectacles qu'il a sous les yeux que les nécessités de la vie. La nature est grave, elle aussi, solennelle et sérieuse, avec ses grands horizons, avec son infini du ciel ou de la mer, avec ses mystères redoutables ou inquiétants qui, de tous côtés, enveloppent l'humanité. Elle a, sans doute, ses joies et ses sourires à certains moments; elle les a surtout pour qui la regarde en passant et en choisissant ses heures. Pour qui ne la quitte jamais, qui la subit d'un bout à l'autre de l'année, elle est loin d'être la mère toujours bonne et clémente que les citadins se figurent volontiers. Elle fait payer chèrement tout ce qu'elle donne. Elle a les chaleurs accablantes de l'été et les froids horribles de l'hiver; sa grandeur est le plus souvent sévère. Elle invite à la méditation, à la rêverie où l'imagination déploie ses ailes; elle fait des poètes, elle ne fait point des gens d'esprit. Et nulle part elle n'invite plus à la gravité que dans cette partie escarpée de la presqu'île du Cotentin où Millet passa ses dix-huit premières années. Ici la nature est abrupte et particulièrement sauvage; un vent farouche ne cesse guère de balayer les falaises; à leurs pieds de granit bat une mer plus farouche encore et qui connaît les tempêtes bien plus que les sourires.

L'âme de Millet était grave et aussi tendre que grave. Ces mêmes rudes spectacles dont la vie quotidienne endurcit certains cœurs rendent plus tendres encore ceux qui portent en eux la tendresse. Il était né aimant, il avait rencontré l'affection profonde au sein de la famille, chez son père, chez sa mère, plus encore peut-être chez sa vieille grand'mère, une paysanne fort distinguée, supérieure à sa condition, une sorte de mère Angélique rustique, comme on l'a fort bien dit. Elle était en même temps sa marraine; elle fut sa vraie mère spirituelle, fortifiant en son cœur tout ce qui s'y trouvait de bon et de généreux. Partout dans la vie, à tout âge, nous le retrouvons tendre, le cœur chaud comme un enfant. La mort de son père est pour lui une douleur accablante, et plus tard la mort de sa mère, et plus tard encore celle de sa grand'mère. Il lui échappe des sanglots en pensant que celles-ci sont parties sans qu'il ait pu les embrasser une dernière fois. A Paris son cœur s'envole sans cesse vers ceux qui sont là-bas et qui l'aiment.

Il a besoin d'affection. Ce dont il souffre le plus à Paris, c'est de s'y sentir seul. Il se marie tout jeune, il aime sa femme, il la soigne avec un extrême dévouement, au prix de tous les sacrifices, durant sa longue maladie. Après l'avoir perdue, il ne restera cependant pas veuf longtemps, car il a besoin d'un intérieur, d'une famille. Et sa joie, sa consolation au milieu de ses épreuves, ce sera cet intérieur, cette famille qui l'entoure. Il aura peu d'amis, car il est timide, un peu défiant; il se livre et se lie difficilement. Il observera longtemps Théodore Rousseau lui-même, son voisin et son bienfaiteur délicat, avant de s'abandonner à lui; mais, une fois la glace rompue, la sécurité venue, quelle amitié touchante et profonde, quel deuil lorsque la mort a pris Théodore Rousseau! Une fois qu'il s'est donné, Millet ne se reprend plus. Tel il est pour Rousseau, tel il est pour Sensier. Quand celui-ci a perdu une fille charmante, c'est avec son cœur que Millet lui écrit, non pour le consoler, mais pour pleurer avec lui. Un de ses voisins s'est suicidé avec un courage de désespéré : Millet en est bouleversé, malade; il est durant plusieurs jours incapable de travailler, incapable de penser à autre chose.

Une âme grave et tendre est aisément mélancolique. La tristesse est au fond de presque toutes les pensées sérieuses, et les âmes tendres, non seulement sentent plus vivement, dans la vie, la douleur que la joie, mais elles risquent plus que d'autres d'être blessées par les épines du chemin. Millet a vu, tout enfant, quelques-uns de ces spectacles que la mer présente trop souvent : les navires se brisant sur les récifs par une effroyable tempête; les malheureux qu'ils portaient noyés à quelques centaines de mètres du rivage, sans qu'il soit possible de les secourir. Il a vu les cadavres glacés, rejetés par la mer, déchirés, s'amonceler sur le rivage. Ces spectacles, il ne les oubliera pas; ils resteront tant qu'il vivra gravés dans sa mémoire, imprimés dans ses yeux, avec toute leur horreur. Ce qui le frappe aussi, c'est la vue de la mort à la campagne autour de lui; c'est, dans la vie des paysans, tout ce

qui est peine, accablement, épuisement. Chacun, selon son tempérament, fait son choix entre toutes les impressions qui s'offrent à lui, comme l'abeille choisit ses fleurs pour faire son miel. Les unes glissent, les autres s'enfoncent ; celles qui s'enfoncent chez Millet, ce sont les impressions mélancoliques et douloureuses. Sa pensée est triste, sa rêverie est triste. Les livres qu'il préfère, ceux dont il ne se lasse pas sont ceux d'où sort une poésie grave, tendre et mélancolique, c'est Virgile, c'est la Bible.

Avec ce caractère, il devait souffrir, et il a souffert en effet. Il a même eu plus que sa part de souffrance. Et, dans son œuvre, il a mis toutes les souffrances de son âme et de sa vie. L'épopée qu'il a écrite, à la prendre dans son ensemble, c'est celle des douleurs du paysan. Comme épigraphe de son œuvre, il eût pu choisir, lui aussi, ces vers qu'a empruntés Mme Sand à une vieille image d'Holbein pour les mettre en tête de la *Mare du diable :*

A la sueur de ton visaige
Tu gagneras ta pauvre vie.
Après travail et long usaige
Voici la mort qui te convie.

C'est là, comme artiste, je ne le dissimulerai point, ce qui a manqué à Millet. Non : la vie, même celle du paysan, n'est pas si triste et si douloureuse qu'il l'a représentée ; la nature, non plus, n'est pas aussi âpre. L'une et l'autre ont leurs sourires qu'il n'a pas assez vus. Il a de trop bons yeux, certainement, pour ne pas les apercevoir. Une de ses lettres à Théodore Rousseau, sur la magnificence de Barbizon couvert de neige, sur le givre des arbres qui scintille comme une pluie de diamants sous le clair soleil, est toute pleine d'admiration. Mais ces extases sont rares chez lui. A ceux qui se plaignent de ne pas trouver la joie dans son œuvre, il répond : « Avez-vous vu la joie dans la nature ? Je déclare, quant à moi, que je ne l'y ai jamais vue ; j'y ai vu tout au plus, à quelques heures, le calme et l'apaisement. » Et son heure favorite, à lui en effet, de promenade et de contemplation, c'est cette fin du jour qui amène aussi la fin du travail ; c'est le coucher du soleil dans la gloire et le silence, tandis que la nuit tombe peu à peu, amortissant et éteignant la clarté, appelant les pensées graves et les rêveries mélancoliques.

C'est pour cela que Millet n'a jamais bien rendu justice à Corot, méconnu pourtant alors comme lui. Corot était un heureux, et il portait partout le bonheur avec lui ; il le voyait partout dans la nature. Son heure préférée, même aux plus belles fins de jour, c'était l'heure matinale où le soleil se lève, où les brumes se dissipent, où la nature se réveille dans la joie, où les gouttes de rosée scintillent comme autant de perles. Sa saison préférée, c'était le premier printemps, qui ramène sur la terre, avec les feuilles nouvelles, la vie et la joie. Et ce monde riant, il le peuplait d'êtres riants comme son imagination, tantôt de figures mythologiques et sereines, tantôt de paysans et de paysannes pour qui l'existence semble une fête plus qu'un travail.

Si je pouvais penser que c'est la misère, contre laquelle Millet a dû lutter, qui a fait de lui cet artiste douloureux, je prendrais mon parti de cette misère moins facilement que je ne l'ai fait. Je ne nie pas qu'elle ait encore pu contribuer un peu à l'assombrir ; mais c'est ma conviction que, même riche, il n'eût point fait une autre œuvre que celle qu'il a faite. Le caractère des hommes tient bien plus à leur nature qu'à leur fortune. Supposez Millet riche, supposez-le admiré, il n'eût pas eu l'âme plus souriante et plus épanouie : il n'eût pas choisi d'autres sujets.

Faut-il regretter qu'il ait été ce qu'il a été? L'artiste est rare dont la lyre a toutes les cordes; il suffit pour sa grandeur qu'il ait fait vibrer avec puissance celles qui étaient sous ses doigts. Millet a eu une âme, et une âme rare. C'est cette âme qu'il a mise dans son œuvre et qui ne permet à personne de passer devant elle indifférent. Il y a mis souvent, plus souvent même qu'on n'est porté d'abord à le voir, cet apaisement et ce calme dont il a parlé si bien et qui est pour lui le bonheur, la forme sous laquelle il est capable de comprendre la joie, un bonheur toujours grave et sérieux, je dirai presque religieux. Telle est la paix sereine et heureuse de son *Angélus;* telle est la poésie qui se dégage de son *Parc à moutons;* telle est l'impression que laissent nombre de ses peintures de la vie des champs, son *Semeur* par exemple, qui a la simplicité et la grandeur d'une figure antique, dont on a si bien dit qu'il semble accomplir un sacerdoce; telle est la *Batteuse de beurre*, telles sont ses *Glaneuses*. Il a mis sa tendresse, grave elle aussi et touchante, dans tant de scènes qui nous montrent la famille : le *Greffeur*, auprès duquel se tient debout sa jeune femme, un enfant dans les bras; ce paysan assis sur une brouette qui étend les bras et invite à venir à lui le petit enfant chancelant que sa mère vient de lâcher et surveille, prête à le soutenir ; cette jeune femme qui coud à la lumière d'une chandelle tandis qu'un bébé dort à côté dans son berceau, etc., etc.

Et si maintenant c'est la mélancolie et la tristesse, le travail rude et abrutissant qui tiennent la grande place dans l'œuvre de Millet, depuis son *Homme à la houe*, son *Vigneron* qui garde à peine une face humaine, ou son *Bûcheron* qui vient d'appeler la mort comme une libératrice, jusqu'à tant d'autres de ses peintures, de ses dessins ou de ses eaux-fortes — je n'aurai point le courage de le regretter. Il était bon que cela aussi fût montré, et personne ne l'avait montré avant Millet, ni comme lui ; personne n'avait senti, comme lui, tout au fond de ses entrailles, les misères du paysan et n'avait rendu cette émotion avec une éloquence plus forte, plus déchirante, plus exempte de déclamation. Il les connaissait pour les avoir partagés, ces durs tra-

vaux qui accablent, qui épuisent, qui vieillissent avant l'âge et qui tuent les corps comme les intelligences, qui font de la créature humaine un animal laid, déformé, perclus de rhumatismes. Appelons-la de son vrai nom, la mélancolie de Millet : elle s'appelle la compassion, elle s'appelle la pitié. Et la pitié, c'est encore ce qu'il y a de plus noble dans l'âme humaine; elle est la forme la plus haute de la sympathie, le plus beau nom de la charité, le meilleur auxiliaire, ici-bas, de la justice !

IV.

Quand on a montré chez Millet la puissance un peu exclusive du tempérament, la gravité, la tendresse et la mélancolie de son âme, on n'a pas tout dit, on n'a pas même dit le principal. Il reste un trait à marquer et sur lequel il faut appuyer. Il y eut chez Millet une intelligence vaste et ferme, une haute raison. Autant est profonde et émue la sensibilité, autant l'esprit est étendu, ferme et sain ; c'est cet esprit qui gouverne la maison, c'est lui qui dirige et conduit l'artiste.

Le portrait de Millet par lui-même, reproduit en tête du volume de Sensier, donnerait à cet égard une inexacte idée de l'homme. Image un peu mince, un peu penchée et languissante, où l'influence de la mode romantique se fait sentir. Il y semble tout rêveur et quasi maladif. Or, si Millet rêva, et rêva beaucoup, il ne se contenta pas de rêver; il éprouvait le besoin d'aller plus loin que le rêve, de se ressaisir, de voir clair en lui-même, d'aller jusqu'à la pensée. Autant qu'un poète, il fut un philosophe. Il ne permit pas à l'imagination de devenir la folle du logis. Tous ceux qui l'ont connu ont été frappés, au contraire, de la sérénité, du calme, de la force reposée qu'il y avait en sa physionomie. Le grand médaillon de M. Chapu, que nous avons vu à son exposition, quoiqu'un peu rond et insuffisamment étudié dans le détail — n'oublions pas qu'il a été fait après la mort — rend bien cette expression de force paisible et sûre d'elle-même. Millet ne fut pas un nerveux, comme tant d'autres artistes l'ont été, comme l'ont été tant d'autres encore que des artistes parmi les Français du XIXe siècle. Ce qui frappe, au contraire, plus on étudie ses lettres ou plus on regarde ses œuvres, c'est combien la tête fut, en lui, solide, bien conformée, bien équilibrée.

La race à laquelle il appartenait, la race normande, est justement célèbre, même entre les Français, pour son bon sens. Elle n'est point brillante, elle a rarement l'esprit, la légèreté et la grâce; elle ne s'en pique point, elle les dédaigne même volontiers. Sa prétention à elle, c'est d'avoir du sens et de la raison, de n'être pas facilement dupe. C'étaient des Normands que Malherbe, que le vieux Corneille, que Poussin ; et nos paysans normands, s'ils aiment un peu plus que leur propre intérêt ne le voudrait les procès et la chicane, entendent en général fort bien leurs intérêts. Mais chez le paysan normand l'intelligence, si elle est saine et vigoureuse, est en général peu étendue; elle est tournée tout entière du côté pratique et utile ; elle ne voit que lui. Millet a le gros bon sens du paysan normand, mais il n'a pas celui-là seulement. Son intelligence a été cultivée ; aux dons naturels il a joint tout ce que l'instruction peut ajouter à une intelligence capable d'en profiter. Se figurer que Millet, parce qu'il était le fils d'un fermier, parce qu'il a travaillé la terre de ses mains jusqu'à dix-huit ans, était un simple ignorant, ce serait une grave erreur. Son père avait des curiosités d'esprit au-dessus de sa condition; sa grand'mère a été certainement une femme supérieure. Millet, tout enfant, eut en outre ce bonheur d'avoir pour oncle un prêtre, curé avant la Révolution, et qui, voyant l'enfant bien doué, prit à cœur de l'instruire. Le vicaire de l'église voisine, lui aussi, s'occupa de l'enfant. Ce petit paysan n'apprit pas seulement l'orthographe, il apprit aussi le latin, et assez bien pour pouvoir lire dans le texte et Virgile et la Bible, qui, je l'ai déjà dit, restèrent ses livres favoris. Il les possède à fond ; à chaque instant dans ses lettres il les cite dans leurs textes. Voilà un premier fonds et d'idées générales et de sentiments dont il est en possession dès l'adolescence.

Le voilà maintenant étudiant à Paris. C'est lui-même qui se chargera de continuer et de poursuivre son instruction. Il sent tout ce qui manque à sa culture; mais il a mordu à la pomme de la science et il ne cessera d'y mordre Loin de se contenter, comme tant d'autres parmi ses camarades, du travail de l'atelier, des progrès à faire dans le métier, c'est à compléter l'éducation de son esprit qu'il s'applique surtout. Il passe de longues heures dans les musées : non pas à copier tel ou tel fragment de tableau, mais à regarder véritablement le musée, à contempler et à comparer les œuvres des maîtres, à se pénétrer du génie de chacun. Il passe de longues heures aussi à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à lire les *Vies des peintres* de Vasari, à lire les lettres de Poussin, à lire des livres d'histoire, les ouvrages des grands écrivains. Toute sa vie il restera un grand liseur. C'est à la lecture qu'il donnera, à Barbizon, toutes les heures qu'il ne consacrera pas ou à regarder la nature ou à travailler le pinceau ou le crayon à la main. Jamais il n'est plus reconnaissant que lorsqu'un ami a enrichi sa petite bibliothèque de quelque livre nouveau. Shakespeare le transporte d'admiration.

Un certain moment, vers 1860, il est question pour lui d'illustrer à l'eau-forte les *Idylles* de Théocrite. Il ne sait pas le grec, il est obligé de recourir à une traduction interlinéaire, une traduction « en bâtons », comme l'on dit; mais cela lui suffit pour deviner combien le texte de Théocrite est autrement vif, autrement

poétique et vrai que la traduction française qu'on veut lui faire illustrer.

Voilà ce qu'il faut se garder d'oublier quand on parle de Millet. Parce qu'il a peint des paysans, parce qu'il a été paysan lui-même et qu'il est resté paysan, on est tenté de croire que l'instinct seul a inspiré son œuvre : rien n'est plus faux. Millet était instruit, beaucoup plus instruit non seulement que la majorité des artistes, même parmi les peintres d'histoire et les membres de l'Institut, mais que la plupart des gens du monde. Je dirai presque qu'il était un lettré. Aucune ressemblance entre lui et ce rustre ignare de Courbet, qui tirait vanité de sa rusticité même et de son ignorance. J'ai eu, une seule fois dans ma vie, l'honneur de me rencontrer avec Millet; c'était, il y a une vingtaine d'années, au retour d'un séjour en Italie. La conversation tomba sur Michel-Ange, et j'ai présente encore à l'esprit la vivacité, la pénétration attachante avec laquelle l'artiste parlait du grand Florentin, qu'il ne connaissait cependant que par ses dessins, par les *Esclaves* du Louvre et par des gravures. Il ne lui en avait pas fallu davantage pour entrer dans l'intimité de son génie. Sa causerie, car il causa seul à peu près, était pleine d'idées exprimées d'une façon forte et personnelle et qui éveillaient d'autres idées.

C'est cette vigueur naturelle de la raison, élargie par une instruction sérieuse et variée, qui donne son caractère essentiel à l'œuvre de Millet. C'est par là qu'il est bien un maître de l'art français, un des rares héritiers, au XIXe siècle, de la grande tradition française, héritière elle-même de la tradition classique. Cette tradition, c'est que toute œuvre doit d'abord satisfaire l'intelligence, c'est qu'elle n'est jamais belle complètement si la raison proteste, c'est, suivant le vieux mot de Boileau, que « rien n'est beau que le vrai ». D'autres peuples ont pu être dotés de plus d'imagination, d'une originalité plus puissante, de dons de l'œil et de l'oreille plus extraordinaires; la qualité maîtresse de notre pays, celle qui a fait sa supériorité dans le passé, quoiqu'à l'heure présente on puisse la juger un peu compromise, c'est notre bon sens, notre besoin d'équilibre et de mesure qui n'est autre chose que l'amour de la vérité. Certes, les sujets traités par Millet ne ressemblent guère, à première vue, à ceux de Poussin; ses paysans et ses paysannes sont bien différents, par les sentiments exprimés autant que par la forme, des bergers de l'Arcadie. Et pourtant, si vous recherchez le principe qui a dirigé l'un et l'autre artiste, vous verrez qu'il est le même, vous comprendrez le culte que professait Millet pour Poussin et qu'il n'a jamais laissé passer une occasion d'affirmer.

Ce principe, c'est qu'une œuvre d'art est un tout; c'est qu'elle ne mérite ce nom qu'à une condition, à savoir qu'il en résulte une impression unique dans l'esprit du spectateur, une impression à laquelle tout concourt. Tout y doit entrer qui peut servir à cette impression et la fortifier; rien n'y doit entrer qui peut l'affaiblir ou en distraire.

De là l'horreur de Millet pour tout ce qui est habileté de métier, adresse de la palette, tour de force. Les gens abondent qui font bien le morceau, qui placent çà et là dans une composition un accessoire sans utilité, mais qu'ils excellent à faire, une draperie qui attire l'œil, une tache de couleur qui éblouit et séduit; à ses yeux, c'est une impertinence que la main « prenne le pas » sur l'intelligence, qu'elle ose se montrer la première quand elle ne doit que suivre. Il en parle absolument comme Boileau parlait de la rime. Il veut que l'artiste, loin de chercher à parader et à briller, s'efface derrière son œuvre et ne laisse voir qu'elle. Sitôt qu'on l'applaudit pour lui-même, sitôt qu'on le remarque, c'est que son œuvre est manquée. On voit par là à quel point Millet diffère de ces peintres hollandais auxquels on l'a si souvent comparé parce qu'il a pris, comme eux, ses sujets dans la vie réelle : chez eux la pensée tient souvent bien peu de place. Les chatoiements d'une étoffe, les dessins d'un tapis brillant, la robe soyeuse d'un épagneul, voilà ce qui suffit à l'ambition de plus d'un d'entre eux parmi les plus grands; pourvu que le morceau soit excellent, ils ont un souci médiocre de l'ensemble.

Millet, lui, ne fait pas des morceaux, mais des tableaux; il compose. Regardez celui qui vous plaira de ses tableaux, le plus grand ou le plus petit : vous le trouverez également « composé »; vous trouverez partout la même intelligence présidant au choix et à la combinaison de tous les détails, préoccupée de mettre chacun d'eux au plan où il doit être, en vue de l'impression à produire. Une volonté ferme conduit le travail, n'abandonnant rien au hasard.

La nature est le cadre de toutes ces œuvres, car la vie du paysan est sans cesse mêlée à la nature; mais ce n'est jamais chez Millet la nature quelconque, prise indifféremment ici ou là, sereine et calme, ou, au contraire, tourmentée et terrible; elle est toujours en accord, ou par son harmonie ou par son contraste, avec la scène humaine qui s'y passe, pour nous la faire mieux comprendre.

Regardez l'*Angélus*. L'heure apaisée du crépuscule, le silence de la terre et celui du ciel, tout est recueilli comme les deux figures d'homme et de femme qui récitent pieusement ces versets latins dont ils n'entendent pas le sens, mais où ils mettent leur âme; on entend dans l'air, qu'aucun vent ne trouble, le son de la cloche qui tinte dans le clocher de l'église au fond de la plaine; c'est la prière du soir de la nature entière. — Regardez cette femme qui travaille à la chandelle à côté du berceau de son enfant, cette bergère qui ramène son troupeau, ce vanneur dans la grange, ce petit paysan qui guette les oiseaux un jour de neige, prêt à tirer la corde; regardez ces hommes qui bêchent la terre, courbés, cette femme qui se réfugie

près d'une meule tandis qu'approche un terrible orage; regardez cette toile d'un sujet terrible et déplaisant, mais rendu en son horreur avec tant de puissance, *la Mort du cochon :* vous trouverez partout la même force de composition, le même choix et le même soin du détail lorsqu'il doit concourir à l'ensemble et conduire vers les impressions cherchées par l'artiste, l'œil et l'esprit du spectateur; le même dédain, aussi, ou plutôt la même indifférence du détail lorsqu'il ne pourrait être là que pour lui-même et ne prendrait place dans l'œuvre qu'au détriment de l'œuvre.

Ce même souci de la composition, de l'unité, que Millet porte dans le choix du ciel, des terrains, de tous les accessoires qui prendront place dans un de ses tableaux ou de ses dessins, il le porte plus encore, s'il est possible, dans ses figures. La figure humaine est toujours pour lui la chose essentielle, l'objet intéressant, le sujet qui le préoccupe. Il n'est pas, comme Ruysdaël, Claude Lorrain, Cuyp ou Hobbema, comme Rousseau ou Corot, ou Daubigné, un paysagiste; il est un peintre de l'humanité. Il a observé et aimé les paysans à toutes les heures de leur vie : dans la variété de leurs occupations, qui changent suivant les heures, à la maison ou aux champs, dans leur repos comme dans leur travail, à toutes les saisons de l'année, dans leurs luttes incessantes avec la nature, avec les difficultés de l'existence, qui a cependant aussi de bonnes heures pour eux. C'est tout cela, leurs sentiments, leurs peines et leurs joies, qu'il s'est donné pour tâche d'exprimer et de faire connaître. Dans la figure humaine aussi bien que dans le paysage qui l'entoure, il choisira avec la même conscience, la même volonté conduite par l'intelligence, les vêtements, l'attitude du personnage ou des personnages : le geste, l'expression, tout sera en harmonie, tout concourra à une même impression qui est en lui-même et qu'il veut faire partager au spectateur. Si je commençais à citer des exemples, *le Semeur*, ou *l'Homme à la houe* ou *le Vigneron*, *l'Angélus* ou *les Glaneuses*, jusqu'au moindre dessin, il me faudrait citer l'œuvre entière de Millet.

De là sa conception de l'art, si différente de la conception académique. Tandis que pour certains il y a un beau absolu, un beau qui a ses règles éternelles et invariables, qui doit s'appliquer également à tous les sujets et que l'artiste doit uniquement rechercher et s'efforcer d'exprimer, ne montrant aux yeux que de belles lignes, des physionomies souriantes, heureuses, harmonieuses, pour Millet le beau absolu n'existe pas. Tout est beau qui est en accord avec le sujet, qui sort du sujet, qui fait corps avec lui pour ainsi dire; tout est laid qui ne s'y trouve pas à sa place. « Lequel est le plus beau, dit-il, d'un bel arbre bien venu, qui pousse magnifiquement au milieu de la campagne, ou d'un arbre noueux, tordu, rabougri par la brise qui souffle perpétuellement aigre, ou foudroyé par la tempête? Ni l'un ni l'autre. Le tout dépend de l'œuvre où cet arbre prendra place, de l'effet que sa présence doit produire, de la pensée qui conduit l'artiste. »

On voit quel abîme sépare Millet de tant de nos réalistes modernes qui se disent ses disciples, aussi bien que des académiques qui l'ont combattu. Ces académiques excluaient résolument nombre de sujets comme n'offrant que des images déplaisantes, vulgaires, dépourvues de noblesse, hideuses. Et nos réalistes, par réaction, vont cherchant uniquement et exclusivement les scènes hideuses et les objets repoussants. Tout ce qui est affreux, dégoûtant même, les attire; et ils se font une joie de scandaliser et de déplaire; ils ont divinisé la laideur, ils lui adressent des hommages dignes d'elle.

Millet n'a aucun de ces partis pris. S'il va plus souvent vers la souffrance et la peine, c'est que son tempérament le porte surtout de ce côté, mais non pas un système. Il est, à coup sûr, difficile d'imaginer quelque chose qui saigne le cœur plus que son *Vigneron*. Ce n'est pas un homme, c'est un animal à forme humaine, brûlé par le soleil, assommé par le travail; il ne reste plus de place dans son cerveau pour une pensée, pas même pour une plainte. Mais à côté de ce *Vigneron* regardez l'*Angélus*, regardez une image de son *Greffeur*, puisque le tableau est bien loin de nous; regardez quelqu'une de ses scènes de famille et d'intérieur : vous n'y trouverez pas assurément la beauté grecque, car ni la Normandie ni les environs de Fontainebleau ne la connaissent; les mains qui travaillent n'ont point l'élégance et la blancheur des mains des habitants de l'Olympe ou des simples habitants des villes; les visages sont hâlés par le soleil, les corps sont un peu lourds et vêtus de pauvres habits; mais ni la grandeur, ni la noblesse, ni une certaine beauté vigoureuse et saine ne manquent là.

Le principe de l'art, pour Millet, sa perpétuelle recherche, le point sur lequel, dans ses lettres, il ne cesse de revenir, c'est le caractère. Trouver pour chaque personnage, selon le rôle qu'il joue et le sujet de l'œuvre, le caractère à exprimer, la « note fondamentale », et, cette note une fois trouvée, la poursuivre et ne poursuivre qu'elle, la manifester par le costume, par l'attitude, par le geste, par les traits du visage et la physionomie, voilà l'art pour lui, et l'art tout entier. Et cet art, on n'y peut atteindre qu'à une condition, à la condition de choisir dans la figure humaine comme on a choisi dans le paysage et dans la nature, de mettre en relief tout ce qui contribue à montrer le caractère, de reculer à un plan lointain ou plutôt encore d'éliminer résolument tout ce qui nuirait à ce caractère ou en pourrait distraire les yeux.

C'est par là surtout que Millet est le continuateur de la grande tradition artistique, celle qui commence aux Grecs, celle qu'ont poursuivie les maîtres de toutes les

écoles : Rembrandt aussi bien que Raphaël, Watteau aussi bien que Velasquez. S'il admirait les vieux maîtres, s'il avait à Barbizon, dans son atelier, les moulages du Parthénon, il avait bien ses raisons. Le grand art a toujours été réaliste en ce sens qu'il s'est inspiré de la nature, qu'il n'a cessé de l'étudier et de la regarder, d'y puiser des forces nouvelles, de l'étreindre aussi près que possible; mais, en regardant la réalité, il s'est toujours efforcé de la comprendre, d'y voir mieux et plus que tel ou tel accident, de saisir l'ensemble et le caractère, de créer à son tour lorsqu'il produit, et non pas de copier simplement.

Nos réalistes modernes sont d'un autre avis. Ils veulent que l'artiste se borne à copier ce qu'il a sous les yeux et à le copier aussi exactement que possible. Tout a pour eux une égale importance; une verrue sur un visage ne doit pas plus être omise qu'un œil ou le nez lui-même; un accroc dans une blouse, une tache sur un habit font partie intégrante de la blouse ou de l'habit, Millet ne pensait pas ainsi; c'est parce qu'il pensait autrement qu'il a pu faire des types. Son *Semeur* ou ses *Glaneuses* ne sont pas un semeur et des glaneuses quelconques; ils représentent, non tel personnage en particulier, mais l'idéal même de ces personnages; plus vrais, plus réels que n'importe quel individu, au sens profond où Aristote a dit que la poésie est plus vraie que l'histoire. Il a enlevé de chacun d'eux ce qui n'était que l'accident; il a choisi, simplifié, abrégé, pour mettre en relief le caractère.

C'est la mode aujourd'hui de ne peindre qu'avec le modèle posant dans l'atelier. La méthode a beaucoup de bon assurément; elle nous a enfin délivrés de bien des conventions funestes. Elle a ses inconvénients pourtant. Avec le modèle sous les yeux, il est bien difficile à l'artiste de suivre une pensée personnelle, de ne prendre à la nature qui est devant lui que ce qui s'accorde avec le caractère de son œuvre. Il juxtapose plus souvent des morceaux, excellents peut-être chacun en soi, qu'il ne compose un tableau. Millet, lui, s'est fort peu servi du modèle. S'il eût eu besoin de s'en beaucoup servir, il n'eût pas songé à se retirer à Barbizon; il eût peint ses paysans à Paris, en habillant de blouses ou de robes campagnardes des modèles des Batignolles ou du quartier de la Glacière. Heureusement pour lui, il avait solidement et longuement étudié l'anatomie humaine, chez Paul Delaroche, chez Suisse, dans les musées, dans les dessins des maîtres; il savait les attaches exactes de chaque muscle. Retiré à la campagne, il se promenait chaque jour longuement; il ne se lassait pas de regarder la nature, le ciel, l'humanité; il emmagasinait sans cesse en lui des images et des impressions sur lesquelles travaillait son imagination. Et quand, ensuite, venait l'heure de la composition et celle de l'exécution, il gardait sa liberté. Ce qui était resté au fond de lui-même des choses et des hommes, c'était la « note fondamendale », c'était le caractère. Se servant des matériaux à sa disposition, les groupant suivant les besoins de la vision intérieure, de la pensée et du sentiment, il faisait œuvre de créateur : l'intelligence dominait toujours la matière. On peut relever çà et là chez lui — et encore cela n'est pas fréquent — quelques fautes de dessin : une tête trop petite, un membre ou un torse trop long, l'attache d'un membre insuffisamment indiquée, quelque abréviation par trop sommaire de la forme; mais l'œuvre a toujours un sens clair, net, bien intelligible; elle intéresse, elle émeut, elle fait réfléchir : c'est qu'elle a une âme, c'est que l'artiste y a mis la sienne. Et n'est-ce pas là, au fond, ce qui fait le prix suprême d'une œuvre d'art, qu'il s'agisse d'un livre, d'une œuvre dramatique, d'une symphonie, d'un monument d'architecture, d'une statue ou d'un tableau?

V.

Tels sont, chez Millet, l'homme et l'artiste, étroitement, indissolublement liés. Un tempérament impérieux et exclusif, une âme grave et triste, une intelligence aussi étendue que vigoureuse. Et maintenant, que vaut l'œuvre de l'artiste, c'est-à-dire que vaut son exécution?

A-t-il fait, et bien fait, ce qu'il voulait faire? Tout est là pour sa gloire; car les meilleures intentions n'ont jamais pavé que l'enfer; et il n'y a qu'une peinture qui compte : la bonne peinture. Le « sujet » dans une œuvre d'art est ce qui touche le moins les connaisseurs. S'il frappe le public par sa nouveauté tant qu'il reste nouveau, s'il intéresse les littérateurs trop portés à confondre les arts du dessin avec leur propre art, ceux qui aiment la peinture pour elle-même et à qui le dernier mot appartient toujours ne font cas d'elle que dans la mesure de ses qualités. Et, pas plus que l'intérêt des sujets, la profondeur des sentiments ou la hauteur de la raison ne suffisent à faire d'un mauvais peintre un bon peintre. On l'estime, on le plaint, on ne saurait l'admirer; il a eu tort de se croire peintre.

Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose?

C'est Fromentin, ce critique si fin, si distingué, à l'esprit si ouvert, qui a posé la question dans ses *Maîtres d'autrefois*. Visitant la Hollande, étudiant sur place les artistes des Pays-Bas, sa pensée, à un certain moment, revient vers Millet, et il écrit :

« Un peintre original de notre temps, une âme assez haute, un esprit triste, un cœur bon, une nature vraiment rurale, a dit sur la campagne et sur les campagnards, sur les duretés, les mélancolies et la noblesse de leurs travaux, des choses que jamais un Hollandais ne se serait avisé de trouver. Il les a dites dans un langage un peu barbare et

dans des formules où la pensée a plus de vigueur et de netteté que n'en avait la main. On lui a su un gré infini de ses tendances; on y a vu, dans la peinture française, comme la sensibilité d'un Burns, moins habile à se faire comprendre. En fin de compte, a-t-il ou non fait et laissé de beaux tableaux? Sa forme, sa langue, je veux dire cette enveloppe extérieure sans laquelle les œuvres de l'esprit ne sont ni ne vivent, a-t-elle les qualités qu'il faudrait pour le consacrer un beau peintre et bien assurer qu'il vivra longtemps? C'est un penseur profond à côté de Paul Potter ou de Cuyp; c'est un rêveur attachant quand on le compare à Terburg ou à Metzu; il a je ne sais quoi d'incontestablement noble lorsqu'on songe aux trivialités de Stenn, d'Ostade ou de Brauwer: comme homme, il a de quoi les faire rougir tous; comme peintre, les vaut-il? »

La réponse, Fromentin ne la formule pas; il ne la laisse pas moins entendre. Non, Millet ne vaut pas, comme exécution, les peintres hollandais que nomme Fromentin; il n'est pas un « beau peintre ».

Prononcer un jugement absolu sur la valeur d'un artiste qui est presque un contemporain est toujours chose délicate, plus délicate encore si l'on n'a pu avoir sous les yeux l'ensemble de son œuvre. Or tel est le cas pour François Millet. La plupart de ses tableaux importants sont loin de nous; la génération dont je suis ne les connaît que par des gravures. Ils ont passé l'Océan; ils sont dispersés dans les collections privées de Boston, de New-York, de Baltimore : le *Greffeur* est en Amérique, aussi bien que la grande *Tondeuse de moutons*. Ils n'en sont pas revenus pour l'exposition du quai Malaquais; ils n'en reviendront pas, et pour les voir il faut faire désormais le grand et coûteux voyage du nouveau monde, qui a eu le mérite d'apprécier Millet au temps où ses compatriotes le dédaignaient encore. Dans le dernier numéro de la *Gazette des beaux-arts*, M. Durand-Gréville nous a justement donné le catalogue des œuvres de Millet qui sont là-bas. Nous n'avons vu à l'exposition de l'École des beaux-arts qu'un petit nombre de toiles de Millet et, parmi elles, une seule de ses œuvres importantes, *l'Angélus*, qui serait en Amérique, lui aussi, si trois cent mille francs — un joli denier — eussent pu séduire son heureux propriétaire, M. Secrétan.

Je dirai toutefois ma pensée, et avec une entière franchise. Eh bien, je suis de l'avis de Fromentin : non, Millet n'est pas un peintre excellent. Il est des qualités d'exécution par où il me paraît l'égal des plus grands. Il n'est pas un coloriste éclatant; son pinceau n'a jamais la note chaude et brillante, qui a bien son prix. Dans ses *Glaneuses*, par exemple, je ne sens pas cette intensité de la lumière d'août qui inonde la terre et embrase l'atmosphère; l'aspect général reste un peu froid et triste. Mais, à défaut de l'intensité de la couleur, Millet en a l'harmonie; son œil voit juste, dans une tonalité un peu grise et éteinte. Ce qu'il a rendu excellemment, aussi bien que n'importe lequel des plus grands artistes, c'est l'atmosphère, c'est la profondeur d'une plaine qui s'enfonce à l'horizon, d'un ciel où le regard pénètre sans en trouver la limite. Tous ses personnages, ses maisons, ses arbres, ses meules de blé sont baignés par l'air, enveloppés par l'espace infini. Les dégradations des tons sont si justes, si bien observées, qu'avec une hauteur de quelques centimètres de toile il nous donne l'illusion de kilomètres et de lieues. Que l'on compare, à cet égard, Millet à nos Japonais modernes, aux meilleurs d'entre eux, Bastien Lepage par exemple, on comprendra bien ce que je veux dire. Je ne vois, à l'heure présente, que M. Jules Breton et un peu M. Pelouse chez qui l'on retrouve cette profondeur de l'atmosphère. Encore, chez M. Jules Breton, ne s'aperçoit-elle qu'après une contemplation de quelques minutes; chez Millet, elle frappe du premier coup d'œil.

Mais, à côté de ces qualités magistrales, l'exécution de Millet a de graves défauts. Il est tout une partie du métier qu'il ne réussit jamais à bien apprendre. Son pinceau n'a pas la légèreté ni la souplesse; sa peinture est souvent pénible, lourde, empâtée et comme maçonnée; elle est triste et comme salie; elle n'attaque pas les tons d'une façon franche; quelquefois brutale et dure, elle est plus fréquemment indécise. Jusque dans ses meilleurs tableaux, *l'Angélus* ou le *Parc de moutons*, elle ne satisfait pas l'œil complètement. Son pire défaut et le plus commun, c'est d'être molle, épaisse et cotonneuse. C'est dans les vêtements, tout particulièrement, que ce défaut est sensible; on le verra bien si l'on regarde la *Batteuse de beurre*, ou la paysanne qui coud à côté du berceau de son enfant, ou *la Mort et le Bûcheron*. Les vêtements ne sont pas seulement des vêtements communs et grossiers, ils sont d'une épaisseur massive et inquiétante; on s'étonne qu'ils n'écrasent pas ceux qui les portent.

Mais, s'il a manqué quelque chose, beaucoup même, si l'on veut, au peintre chez Millet, d'après ce qu'il nous est donné de voir de lui, le cas est tout différent lorsqu'il s'agit du dessinateur. Et je regrette que Fromentin n'ait pas fait cette distinction. En somme, sa peinture n'est que la moitié de son œuvre. Il n'a pas, comme Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange, Watteau ou Delacroix, dessiné seulement pour faire des croquis, poursuivre des études, préparer des tableaux; ses dessins ont été pour lui de véritables œuvres d'art, des œuvres complètes par elles-mêmes, où il essayait de se mettre tout entier. La gloire durable et solide de Millet, la voilà. Ce sont ses pastels, ce sont ses dessins aux trois crayons, ce sont ses dessins au crayon noir ou au fusain, ce sont ses eaux-fortes. Ici il est maître de son exécution et je cherche en vain quelle qualité lui a manqué. La meilleure preuve qu'ici surtout il arrivait à se satisfaire lui-même, c'est qu'il n'est presque aucun sujet traité par lui avec

le pinceau qu'il n'ait repris pour en faire un pastel ou un dessin. Et si, dans cette collection abondante, j'avais une préférence à indiquer, elle serait pour les dessins où c'est l'outil le plus simple, la mine de plomb ou le fusain, dont Millet s'est servi. Ici il ne craint le parallèle avec aucun maître. Il a la précision, la force, la grandeur. Une figure de lui, haute de dix ou douze centimètres, prend les allures d'un personnage d'épopée. Dans quelques centimètres d'espace il fait tenir toute la profondeur d'un horizon, toute l'immensité d'un ciel. Il a l'harmonie de la couleur, il en a l'intensité aussi, et tout cela par le simple jeu des noirs et des blancs, par la justesse de son œil, par la sûreté de sa main, par la sincérité de l'impression et la netteté de la vision.

S'il faut se demander en finissant quelle place l'avenir réserve à Millet et se hasarder au dangereux métier de prophète, voici, je crois, ce que l'on pourrait dire.

Les historiens de l'art auront à lui faire une place d'honneur comme ayant été un artiste original, comme ayant, non le premier sans doute, représenté des paysans, mais comme ayant essayé de les représenter en dehors des conventions reçues, sans autre souci que celui de la vérité, dans la familiarité, dans la rudesse, dans la grandeur de leur vie des champs. Quoi que d'autres puissent faire après lui dans cette voie, c'est lui qui l'aura ouverte, c'est lui qui aura délivré l'art français des fausses paysanneries.

Quant à ceux qui ne sont pas des historiens de l'art, mais des amateurs, il est parmi eux plus d'une catégorie à distinguer.

Il y a d'abord les amateurs qui suivent la mode. Ceux-là ont dédaigné jadis Millet; ils en raffolent aujourd'hui : que la mode change, ainsi qu'il arrivera forcément, et ils changeront eux aussi. Tel qui couvre d'or maintenant n'importe quelle toile indifféremment — fût-ce *le Hameau Conain* — pourrait bien se trouver avant longtemps avoir fait un mauvais marché. Les plus avisés auront été ceux qui auront acheté, non les tableaux de Millet, mais ses dessins.

Il y a les amateurs, j'entends cette fois les vrais amateurs, ceux qui achètent ou vont regarder dans les musées les tableaux à leur goût, qui leur plaisent et les attirent. Ceux-là seront loin d'aller tous à Millet.

Il en est parmi eux qui demandent surtout à l'art de récréer et de réjouir leurs yeux, de les reposer doucement des pensées et des soucis de la vie par des taches de couleur vives, brillantes, fraîches. Millet n'aura jamais pour eux qu'un attrait médiocre ; un Terburg, un Titien, un Watteau, même un Fortuny feront bien mieux leur affaire.

Il en est à qui la joie des yeux ne suffit pas. Ils veulent que l'œuvre d'art dise en même temps quelque chose à leur sensibilité et à leur intelligence. Mais ils veulent en même temps que le sentiment soit doux, que la pensée soit riante ; ils trouvent la vie bien assez pleine de choses pénibles sans que l'art rappelle aux réalités douloureuses. Ceux-là encore, Millet ne sera jamais l'un de leurs peintres favoris. S'ils aiment les tableaux de la campagne, ils préfèreront un paysage de Corot, de Guyp ou de Claude Lorrain, une toile de M. Jules Breton — ou la *Première Communion*, ou le *Soir*, ou le *Matin*.

Mais il est aussi des amateurs qui, sans faire fi ni de la joie des yeux ni des émotions douces et souriantes, des pensées et des sentiments tempérés, ne croient pas cependant que l'art soit là tout entier. Une poésie mâle et profonde, fût-elle triste, une pensée haute et grave, fût-elle douloureuse, voilà pour eux la marque des œuvres supérieures de l'humanité. Ils ne craignent ni le sérieux ni l'effort ; ils regardent la vie en face ; ils n'ont pas peur qu'on leur montre son austérité et sa rigueur, car c'est là qu'ils voient le mieux la grandeur de l'homme. Ils demandent à l'art de leur présenter dans sa vérité, dans son énergie, dans sa brutalité même et avec tout son caractère, le spectacle de la réalité ; ils lui demandent aussi de les faire penser et réfléchir. L'œuvre la plus belle pour eux, c'est celle qui toujours a quelque chose à leur donner, lorsqu'ils y trouvent à la fois, et d'autant plus qu'ils l'étudient davantage, ce qui satisfait leur cœur et leur esprit : une passion ardente et une raison sereine. C'est à ceux-là que s'est adressé Millet ; c'est pour eux qu'il a peint et surtout qu'il a dessiné. Ils l'admireront comme un maître et l'aimeront comme un ami.

CHARLES BIGOT.

EN ALGÉRIE

Récit de chasse

Je ne puis songer à mon petit cabinet de la préfecture d'Oran, sans éprouver une sorte de malaise nostalgique et sans trouver triste et maussade l'intérieur parisien le plus lumineux et le plus riche.

Je le revois encore avec sa fraîche tenture de nattes de manille, son tapis de Relizane largement zébré, ses lourds rideaux marocains qui tamisaient si discrètement la lumière aveuglante du jour africain, arrêtaient au passage les sifflements plaintifs et desséchants du siroco, étouffaient les cris aigus et prolongés des *aguadores*. Les heures s'écoulaient pour moi si douces que malgré mes médiocres aptitudes pour la vie bureaucratique, j'aurais peut-être fini par y faire un sérieux apprentissage administratif si des motifs très impérieux, qu'il importe peu d'ailleurs au lecteur de connaître, et qui m'ont fait croire un instant à l'interven-

tion possible de la Providence dans les choses de cette vie, n'avaient brusquement mis fin à mes fonctions de chef de cabinet de préfet.

C'était un vrai plaisir de collationner des dossiers dans ce lieu charmant, de dépouiller les correspondances du gouvernement général et de la province, de rédiger dans une prose barbare des lettres sans nombre et d'ouïr d'une oreille distraite le rapport matinal du commissaire de police au bruit clair du

. . . . . Jet d'eau qui jase
Et ne se tait ni nuit ni jour.

Les fleurs du jardin préfectoral étaient remplies de bourdonnements joyeux, les mésanges querelleuses pillaient, en gazouillant et avec des frémissements d'ailes, les figues de Barbarie et les grappes dorées des bananiers et des dattiers pendant que les feuillages frêles et légers des poivriers flottaient comme des voiles de dentelles devant mes larges fenêtres. En écrivant ces lignes, je crois y revivre encore et il me semble que tout mon être est enveloppé par une délicieuse sensation de fraîcheur, douce comme une caresse d'éventail.

***

C'est dans ce *buen-retiro* que mon excellent ami Miloud-ben-Salem-ben-Hamida venait me rejoindre, presque chaque jour, à l'heure de la fermeture des bureaux. Il entrait sans bruit, avec un glissement de fantôme, me serrait silencieusement la main, portait verticalement son index à sa bouche et s'asseyait sur le divan. Puis il roulait une cigarette et, avec beaucoup de solennité, engageait invariablement la conversation par cette phrase interrogative :

— Et maintenant, m'sieu li scrétair di brévet, qu'est-ce que ti veux que j'ti raconte?

Un type vraiment original que mon ami Miloud-ben-Salem-ben-Hamida. Il descend d'une des premières familles indigènes de la province d'Oran. Un de ses frères est cadi, l'autre caïd et lui-même aurait facilement pu endosser le manteau rouge du commandement s'il ne lui avait préféré le vulgaire burnous blanc qu'il traîne du matin au soir dans l'ombre des cafés maures et dans les lieux les plus mal famés du village nègre.

Miloud est un bohème dans toute l'acception du mot. Pauvre aujourd'hui comme Job, il semble se consoler très philosophiquement d'avoir perdu au jeu ou laissé entre les griffes des usuriers la totalité de son patrimoine en racontant à qui veut l'entendre d'extravagantes histoires de chasse et d'amour où sa brillante imagination de taleb désœuvré lui crée des rôles merveilleux dans l'invention desquels il oublie facilement les misères de la vie réelle.

Ben-Salem m'a confié qu'il publierait peut-être un jour ses étonnantes aventures. Ce sera un rude coup pour le marquis de Crac et le baron de Münchhausen, dont les hauts faits, réputés aujourd'hui extraordinaires, apparaîtront alors comme des actions sans éclat à côté des prodigieux exploits de Miloud.

Pour l'instant, il n'est ici question que d'un simple récit de chasse, d'où toute invention a été scrupuleusement bannie, et dans lequel mon ami, aussi bien d'ailleurs que le narrateur, joue un rôle modestement héroïque au milieu d'un décor de nature qui mérite peut-être d'être décrit dans toute sa réalité sauvage.

***

— M'sieu li scrétair di brévet, vi tu que j'ti fais tuer deux panthères? me dit un soir Ben-Salem en entrant dans mon cabinet comme un coup de vent.

A cette proposition je partis d'un bel éclat de rire.

— Ne ris pas comme ça ; moi pas blaguer aujourd'hui, ajouta vivement l'excellent Miloud, dont la figure bronzée se colorait d'une légère rougeur.

— Voyons, explique-toi, dis-je à l'Arabe qui était visiblement furieux de la façon dont sa proposition avait été accueillie.

J'eus bientôt la conviction qu'il parlait sérieusement. Deux panthères étaient signalées dans la forêt de Tendfeld, non loin de Sidi-Bel-Abbès et mon ami Miloud-ben-Salem avait été chargé par un de ses frères, caïd dans la contrée, de me remettre une lettre où, dans des termes d'une pompe tout orientale, j'étais invité à venir les chasser. L'offre était séduisante. Je m'empressai de l'accepter.

***

Trois jours plus tard je quittai Bel-Abbès, où j'avais fait une courte halte, en compagnie de M. Charles A..., alors sous-préfet de cette ville.

Il était une heure du matin. La nuit était calme et tiède et le ciel criblé d'étoiles. Miloud-ben-Salem, qui m'avait accompagné, chevauchait à quinze pas derrière nous à côté du *chaouch* de la sous-préfecture Osman Berkani, un ancien spahi impassible et beau comme un dieu de bronze.

Miloud lui racontait des histoires invraisemblables ; certaines phrases, qui m'étaient très familières, arrivaient parfois à mon oreille à travers le silence de la nuit.

A mesure que nous nous écartions de la jolie ville de Bel-Abbès endormie dans sa ceinture de remparts et à l'ombre de ses trembles et de ses peupliers d'Italie, le paysage que nous traversions et dont nous apercevions les grandes lignes à travers la transparence bleuâtre des ténèbres prenait un aspect plus triste et plus sauvage. Les maisons devenaient très rares. Parfois surgissait encore dans la nuit la silhouette d'un caravansérail en ruines ou d'une ferme bastionnée dont les hautes murailles furent sans doute écorchées jadis par les balles des Beni-Amer et qui s'élève aujourd'hui, pai-

sible, au milieu de riches cultures de vignes et de céréales abritées contre la poussière et le siroco par de frais rideaux d'acacias et d'eucalyptus. Ces concessions, ces caravansérails abandonnés sont séparés par de larges étendues de terrains où ne poussent encore que l'asphodèle et le palmier nain, mais que ne tardera pas à féconder la présence des colons européens, dont les courageux efforts feront de toute l'Algérie, avant un demi-siècle, le pays le plus beau et le plus riche du monde.

Notre apparition dans ces zones désolées était saluée par les hurlements des chacals et les ricanements sinistres des hyènes qui fuyaient furtivement devant le pas de nos chevaux pendant que des *douars* voisins, dont on voyait les tentes pointues se profiler sur l'azur du ciel, les chiens arabes leur répondaient par des aboiements sans fin.

Nous marchâmes ainsi pendant de longues heures, tantôt à travers des routes crevassées remplies de grands nuages de poussière soulevés par les troupeaux de moutons que les indigènes conduisaient à grands cris à la ville, tantôt à travers des broussailles épaisses où nos chevaux enfonçaient jusqu'au ventre. Quand nous arrivâmes au lieu de chasse, les derniers voiles de cette belle nuit africaine, faite d'or et d'azur sombre, avaient disparu, et la grande montagne blanche du Thessala, qui borde l'horizon du côté de l'Orient, ressemblait à un énorme bloc d'argent couronné par un soleil radieux.

***

Les forêts algériennes ne ressemblent guère à nos forêts du Nord aux masses sombres et élevées, aux dessous frais et herbeux, où chantent dans l'ombre silencieuse et verte les ruisseaux et les sources. Les arbres qui les forment n'atteignent presque jamais de hautes proportions. Leur aspect malingre, chétif, ne rappelle en rien la physionomie superbe et forte de nos chênes et de nos ormes et la grâce svelte et vigoureuse de nos frênes et de nos châtaigniers.

La forêt de Tendfeld, une des plus importantes cependant de l'Ouest algérien, me fit tout d'abord l'effet d'un immense taillis de plusieurs lieues de tour, brûlé par le soleil, et dont les arbres souffreteux et blancs de poussière, lentisques, jujubiers, térébinthes, thuyas, acacias nains, semblaient agoniser dans la lumière ardente, au milieu de la chanson stridulente des cigales. Une herbe maigre et rare, quelques fleurettes d'un bleu pâle, une touffe d'asphodèle, un plant d'asperge sauvage végétaient péniblement à l'ombre tiède de cette triste forêt, au-dessus de laquelle bourdonnaient comme au-dessus d'une charogne des essaims de mouches et de moustiques.

C'était là que Miloud devait me faire tuer mes deux panthères.

***

A peine avions-nous fait faire halte à nos chevaux qu'un cavalier vêtu de rouge s'avançait rapidement vers nous. Son burnous écarlate flottait au vent de la course et il saluait notre arrivée par des cris gutturaux en agitant son fusil dans un large mouvement de fantasia.

C'était le caïd Ahmed-ben-Salem.

Après l'indispensable cérémonial du baise-main et les *salamalecs* d'usage il nous indiqua nos postes d'affût. J'avais reçu l'ordre de me tenir immobile à vingt mètres environ d'une trouée formée dans l'épaisseur du taillis par le passage des fauves. C'était la place d'honneur. Miloud, son fusil sur la cuisse, veillait à une cinquantaine de mètres plus loin.

De temps à autre il accourait vers moi, se penchait à mon oreille et très gravement me donnait d'excellents conseils :

— Toi, faire bien attention, msieur li scrétaire. Li panthère passer par là. Vise bien dans son œil. C'est li meilleur endroit. Boum! boum!

Je remerciais Miloud de ses précieuses recommandations et j'attendais le doigt sur la détente de mon fusil et assez ému, je le confesse. Nos chevaux, un peu las de leur longue course, demeuraient immobiles, les sabots fixés au sol.

Tout à coup le caïd, se dressant de toute sa hauteur sur ses larges étriers, poussa un cri prolongé auquel répondirent presque aussitôt des clameurs sans nombre, de véritables hurlements. C'était la réponse des rabatteurs, dont les colonnes serrées s'ébranlaient à l'horizon de la forêt.

Je n'ai jamais de ma vie assisté à charivari pareil. Les cris de nos rabatteurs de France forment une harmonie douce à côté de ces vociférations sauvages, qui semblaient sortir des gosiers de tous les démons de l'enfer.

Les Arabes étaient au nombre de deux cents environ. La plupart étaient à cheval. Quelques-uns, les plus pauvres, n'avaient d'autres montures que leurs jambes sèches et nerveuses. Mais ces gaillards étaient d'une agilité telle qu'ils bondissaient sur la même ligne que les chevaux, sans s'inquiéter des affreuses déchirures que leur causaient les épines des acacias, remplissant l'air de leurs clameurs, cognant furieusement de leurs *matraques* et secouant les broussailles, d'où tombaient comme de la grêle les baies mûres des jujubiers et des lentisques.

A mesure que la ligne des rabatteurs s'approchait nous apercevions, s'envolant au-dessus de leurs têtes, des compagnies de perdreaux rouges que poursuivaient bientôt dans les airs des matraques lancées avec une grande vigueur et avec une adresse étonnante. Cette façon de chasser le perdreau est très usitée chez les Arabes. Ils y trouvent un double avantage, car elle leur permet de braconner sans frais et sans bruit. Dans cette seule journée les rabatteurs d'Ahmed-

ben-Salem tuèrent une cinquantaine de perdreaux *à coups de bâton*.

Les chasseurs étaient précédés par une véritable meute de *slougis* et de chiens de douars aux museaux de chacal et aux oreilles pointues, dont les hurlements féroces se mêlaient à ceux de leurs maîtres.

Le bruit de la chasse se rapprochait rapidement de nous.

— Surtout tire dans l'œil, tire dans l'œil, me disait de temps à autre Miloud.

***

Bientôt les chasseurs se répandaient autour de nous et les chiens se couchaient aux pieds de nos chevaux la langue démesurément longue. Je n'avais pas aperçu l'ombre d'une panthère. Les deux fauves avaient, paraît-il, dès le début de la chasse forcé la ligne des rabatteurs et fuyaient maintenant vers la forêt de Djeffra-Cheraga, éloignée d'une vingtaine de kilomètres environ. La chaleur du soleil devenait intolérable. Il ne fallait pas songer à les poursuivre à travers des terrains sablonneux et sans ombre. C'était une partie manquée.

Miloud sacrait furieusement en montrant le poing aux rabatteurs.

J'avoue que, pour ma part, j'étais très contrarié. Jamais plus sans doute l'occasion de tirer un de ces animaux, qui deviennent de plus en plus rares en Algérie, ne s'offrirait à moi, et j'avais déjà vu dans ma pensée de jolis petits pieds blancs se poser sur la peau douce et mouchetée d'une panthère tuée de ma main.

Le dépit des rabatteurs était aussi visible que le nôtre. On devinait que sur un simple signe du caïd ces braves gens se seraient élancés sous ce soleil de feu à la poursuite des deux fauves.

Je fis comprendre à Mohammed-ben-Salem que le seul moyen de diminuer mon regret de n'avoir pu tuer une panthère était de me fournir l'occasion de tirer quelques-uns des lièvres qui pullullent dans les touffes de palmiers nains qui entourent la forêt de Tendfeld.

Aussitôt le caïd donna des ordres aux rabatteurs, qui disparurent bientôt suivis de la meute. Puis il nous posta, le sous-préfet et moi, à un kilomètre environ plus loin, à côté d'une petite rivière qui répandait un semblant de fraîcheur autour d'elle. L'herbe poussait un peu plus drue dans cette partie du bois. C'était le quartier général des lièvres.

Bientôt les hurlements des chasseurs et les aboiements des chiens se firent de nouveau entendre pendant que des lièvres affolés se jetaient sous les pieds de nos chevaux qui, effrayés par tout ce tapage, se cabraient et nous mettaient dans l'impossibilité de trouver notre point de mire.

Il eût été d'ailleurs très imprudent de tirer au milieu de cette tumultueuse cohue où hommes et bêtes semblaient avoir perdu la tête. Grisés par le plaisir de la chasse, surexcités par la chaleur, les Arabes couraient sans ordre, criant, gesticulant, cognant de tous côtés, pendant que les chiens éventraient les malheureux lièvres et les dévoraient en s'entre-dévorant eux-mêmes.

Rarement le chasseur arrivait à temps pour arracher la bête aux crocs des chiens et pour me l'offrir déchirée et pantelante avec d'interminables salamalecs. Afin d'atteindre plus tôt le lièvre forcé, il meurtrissait à coups de pied et de bâton les flancs de son cheval.

Pour ces cavaliers sauvages c'était là une fête sans pareille, car dans leur naïveté enfantine ils m'attribuaient une autorité officielle toute-puissante, puisque j'étais l'hôte respecté de leur caïd et que ce dernier s'inclinait humblement devant mes désirs. C'était à qui jetterait le premier sa prise aux pieds de ma souveraine grandeur, au risque de se casser le cou ou de crever son cheval. L'Arabe, malgré la suprême fierté de son attitude, se courbe avec une étonnante flexibilité devant le plus humble représentant du pouvoir. Il est permis toutefois de supposer que ces marques excessives de respect sont plus apparentes que réelles chez des gens très forts dans l'art de dissimuler et qui porteront encore pendant bien longtemps au fond de leur âme la haine du *roumi* conquérant.

Tout à coup j'entendis à quelques pas de moi, derrière un épais fourré, une discussion violente à laquelle se mêlaient les hurlements de douleur d'un chien. Curieux de connaître la cause de l'altercation, je m'approchai du lieu d'où partait le bruit.

Un cavalier à longue barbe blanche, grand et sec, superbe dans son burnous en haillons, gourmandait avec de grands éclats de voix et avec des gestes menaçants un rabatteur à pied, qui d'une main cherchait instinctivement à se garantir la nuque tandis que de l'autre il tenait un lièvre dont les entrailles rouges et dévidées pendillaient jusqu'à terre. Un magnifique slougi noir se roulait sur le sol, les deux pattes de devant cassées, en poussant des cris plaintifs.

J'eus bien vite l'explication de la scène.

Emporté par son désir de m'offrir une pièce, le rabatteur piéton avait cherché à arracher de la gueule d'un slougi un lièvre que cet animal venait de saisir. Ne pouvant y parvenir, il frappa violemment le chien de son bâton. Au cri de douleur de l'animal, son maître, l'Arabe à barbe blanche, était accouru menaçant.

L'exaspération du vieillard ne faisait que grandir.

J'appelai alors à haute voix le caïd, qui chassait dans les environs. Je pensais que son intervention empêcherait peut-être une rixe qui devenait imminente et dont les conséquences pouvaient être très graves par cette chaleur d'enfer qui faisait flamber les cervelles de ces gens déjà grisés par l'ardeur de la chasse.

Mais, avant que mon appel eût été entendu, la ma-

traque du cavalier s'abattait avec un bruit sec sur le crâne du piéton, qui s'étalait lourdement sur le sol, la face contre terre, assommé comme un bœuf à l'abattoir. Le coup avait été foudroyant.

J'assistai alors à un spectacle d'un imprévu très pittoresque et vraiment plein de grandeur.

Les Arabes avaient presque tous abandonné la chasse, attirés par le bruit de la dispute, et s'étaient rassemblés autour des deux adversaires. A peine le coup de matraque avait-il été porté, que des clameurs terribles s'élevaient des rangs des chasseurs. Les yeux lançaient des éclairs, les mains armées de bâtons s'agitaient furieuses. L'air était rempli de cris de vengeance et de mort poussés par les partisans de la victime, qui, avec une rapidité et une précision extraordinaires, s'étaient formés en ligne de bataille, prêts à fondre sur les amis du cavalier. Ceux-ci, de leur côté, avaient opéré le même mouvement. Les deux partis étaient en présence, animés l'un contre l'autre d'une haine farouche. Je vis l'instant où tous ces fous allaient, pour une misérable carcasse de lièvre, se massacrer sous mes yeux. Ils étaient vraiment beaux sur leurs chevaux à longues crinières, qui, tout fumants des grandes courses sous le soleil à travers les taillis épineux, la robe empourprée de sang, se cabraient en hennissant et en couvrant leurs mors d'écume.

M. A..., qui, en 1863, avant de devenir un administrateur modèle, avait lutté héroïquement en Pologne contre les bourreaux de Mouravieff, sentit se réveiller en lui, dans ce moment critique, toute son ancienne ardeur guerrière. Il eut une idée de génie.

— Le premier qui bouge, cria-il aux Arabes, est mort !

Et il dirigea les canons de son fusil du côté des partisans de la victime, mettant en joue celui qui semblait diriger le mouvement. Je fis comme lui, et pendant un moment notre attitude énergique tint en respect une centaine d'hommes que la fureur avait affolés. Nous réussîmes à arrêter l'élan du parti agresseur assez longtemps pour permettre au caïd d'arriver sur les lieux. D'un coup d'œil il comprit la situation.

Je le vois encore debout sur ses larges étriers, menaçant, terrible. Il parla assez longuement d'une voix rauque et saccadée. Puis, d'un geste souverain, il indiqua l'horizon aux partisans du meurtrier. Ceux-ci, sans proférer une parole de protestation, obéirent à l'ordre du chef et disparurent bientôt à nos yeux, emportés dans un galop vertigineux au milieu d'un nuage de poussière.

Le corps inanimé de la victime fut transporté au douar voisin et le massacre des lièvres reprit de plus belle.

*
* *

A midi, le caïd congédia tous les rabatteurs. La chasse avait été magnifique : plus de cent cinquante pièces, lièvres et perdreaux, figuraient au tableau. Et cependant Miloud, d'ordinaire si loquace, était morose et silencieux. Il songeait sans doute aux maudites panthères qu'il s'était engagé à me faire tuer et qui, libres et tranquilles, se pourléchaient voluptueusement à l'ombre des broussailles de Djaffra-Cheraga.

Mohammed-ben-Salem avait fait dresser sa tente au bord d'un ruisselet clair et limpide qui coulait entre deux haies de lauriers, de myrtes et de cactus, sur un lit de sable fin où se traînaient des crabes roses. Ces crustacés, dont la présence en ces lieux me surprit beaucoup, semblaient avoir subi l'effet décolorant d'un court bouillon énergique.

Après une copieuse *diffa* composée du traditionnel *couscouss*, de mouton rôti, d'excellents gâteaux au miel (*mekrod* et *messemenn*), le tout arrosé de champagne de bonne marque (1), nous nous allongeâmes à moitié nus sur de fraîches nattes, où, dans un *kif* délicieux, nous attendîmes, pour nous remettre en route, le coucher du soleil dont les rayons, en ce moment, incendiaient la campagne.

Par l'ouverture triangulaire de la tente j'apercevais une ligne de collines rouges aux reflets de feu qui se détachaient brutalement sur l'azur profond du ciel. Au flanc d'une de ces collines, était accroché, comme un œuf gigantesque, un marabout blanc. On n'entendait d'autre bruit que le glouglou de l'eau tiède dans le narguilé, la chanson des cigales, le bourdonnement des insectes et parfois le cri perçant des grues qui se dirigeaient en longues files noires vers les *chotts* du Sud à travers les immensités bleues.

ARMAND DAYOT.

(1) Les Arabes boivent volontiers le vin de Champagne. — Ils donnent pour excuse à cette infraction aux préceptes du Coran, qu'une liqueur aussi mousseuse ne peut provenir que d'une source.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

« Le Père Bouhours était là ; l'esprit lui sort de tous côtés... » Ainsi parlait Mme de Sévigné de l'aimable jésuite auteur des *Entretiens d'Eugène et d'Ariste*. M. Bussy lui répondait : « On ne saurait mieux représenter le Père Bouhours : le voilà, je le vois ! » Quand nous regardons le portrait du bon Père, nous imaginons difficilement des gerbes d'étincelles s'échappant de cette tête carrée et de ce visage épais et massif. Mais il ne faut pas juger sur l'apparence, et puis c'était moins un feu d'artifice qu'un pétillement doux et continu, comme va vous le montrer M. George Doncieux qui vient de

faire la statue en pied de ce régent de collège devenu homme de lettres et homme du monde (1). Il a toujours sa robe, mais elle est de drap fin et les plis en sont joliment drapés. Au col, un petit liséré bleu l'égaye. Regardez les yeux et les lèvres et voyez ce sourire : va-t-il, ce sourire, s'épanouir en compliment ou s'aiguiser en épigramme? On ne sait trop; toujours est-il qu'il y a là à la fois un mélange de gravité et de mondanité, un compromis entre l'homme d'école et l'homme de salon, et que ces éléments confondus forment un tout très aimable. M. George Doncieux, qui les démêle avec une remarquable finesse d'observation, vous en fera goûter tout le charme. Néanmoins, il voit trop clair pour s'exagérer les mérites, tempérés après tout, du modèle qu'il fait poser devant lui. Ne craignez donc pas qu'il dépasse la juste mesure et que sa légitime sympathie arrive à l'enthousiasme débordant, ce qui serait excessif.

Même justesse et mêmes tempéraments équitables à propos de toutes les questions que soulève nécessairement une étude de ce genre. Songez que le souriant jésuite a été lancé par la Compagnie contre le troupeau austère des jansénistes. Il a dû aboyer et mordre. — Oh! pas bien fort! — Par représailles, on a aboyé contre lui et on l'a mordu. Pour qui M. Doncieux va-t-il prendre parti? Ne s'indignera-t-il pas contre ces crocs jansénistes qui ont déchiré la robe et quelque peu entamé la chair de son âme? Eh bien non, il fait la part des passions et des entraînements de ces luttes dont l'objet lui est sans doute assez indifférent. Il tient la balance égale entre les parties, et par esprit de justice et aussi peut-être par scepticisme. Il y a cent ans, Voltaire haussait les épaules au souvenir de ces grands combats; M. Doncieux n'a pas ces attitudes de dédain violent; mais il sourit doucement. Il compte les coups de dent sans indignation ou joie cruelle. D'une voix tranquille : gentiment mordu, jésuite! vigoureusement riposté, janséniste! Tout au plus, à certaines intonations, croit-on deviner une sympathie, une préférence, mais à peine sensible. Il se peut que les rares rejetons du grand tronc de Port-Royal trouvent que c'est encore trop que cette sympathie à peine indiquée. Mais de tout temps les jansénistes ont été difficiles à contenter : ce sont gens moroses et ombrageux. Pour moi, qui ne suis pas janséniste, et jésuite encore moins, je trouve qu'on ne peut imaginer un juge du coup plus équitable et moins passionné que M. Doncieux.

Cette indifférence fortement teintée de scepticisme, dites-vous, ne va-t elle pas jeter sur l'œuvre une certaine froideur? — Oui, si les combats contre le jansénisme étaient le fonds de la vie du Père Bouhours; mais ils n'y figurent que comme accidents. Polémiste à ses heures, ou plutôt à celles que lui désignait la Compagnie, l'aimable jésuite a été surtout un critique, un grammairien, un lettré, un oracle du goût et de la langue très consulté et très écouté dans les cercles sérieux et même dans les salons. Voilà son principal rôle. Tout entier à la joie de le remplir, il oublierait presque qu'il y a des jansénistes, si ceux-ci ne le rappelaient à son souvenir par des épigrammes lancées contre sa mondanité. Il s'en console aisément, au milieu de ses succès. De plus en plus le polémiste et le régent s'effacent, et l'homme de lettres s'épanouit. La Compagnie, loin de s'en effrayer, se réjouit, au contraire. Elle a, avec Bouhours, un pied dans les plus brillants salons. En même temps c'est pour elle comme un ornement. Elle est fière d'être représentée dans la haute société par un bel esprit, une sorte de virtuose en l'art de bien parler et de bien écrire. Il ne sert pas au fonctionnement de la vaste machine, mais il en est un éclatant accessoire et une décoration qui rayonne. L'ordre comptait des érudits, des humanistes, des professeurs renommés, des orateurs en tête desquels Bourdaloue, même des littérateurs comme Rapin, mais toujours enclins à latiniser, sentant un peu le collège. Bouhours, au contraire, tout à fait émancipé du collège et du latin, est là, dans le monde, le vrai et pur homme de lettres. Il est le bel esprit de la Compagnie, bel esprit français, le modèle de l'urbanité.

Ainsi s'explique la considération spéciale dont il jouit dans son Ordre, après avoir triomphé de certaines résistances cependant. Quelques-uns lui avaient reproché « sa vie douce et glorieuse ». On l'avait trouvé trop monsieur, trop en dehors. Il acceptait, disait-on, trop d'invitations, se dépensait trop en esprit de société. Trop de promenades, trop de villégiatures, trop de succès faciles dans les salons à la mode. M. Doncieux l'accompagne partout. Il nous mène à sa suite au parc enchanteur de Bâville, chez Mme de Sablé, aux lundis de Lamoignon, aux samedis de Sapho, dans l'entourage de Mme de Sévigné; il nous le montre séduit et gagné par Rabutin. Nous pénétrons ainsi dans l'intimité des beaux esprits du XVIIe siècle; nous assistons à ces conversations spirituelles et enjouées des salons littéraires, où sont prodiguées toutes les fleurs de l'esprit, fleurs souvent artificielles il faut le dire, et pour lesquelles Bouhours eut toujours un faible. Dans cet aimable milieu l'ancien régent oublie peu à peu sa gravité doctorale; il oublie même l'esprit de rigueur et d'intolérance. Tandis que Bourdaloue demeure inflexible pour Molière et que Bossuet lance ses foudres contre l'histrion, Bouhours s'honore en célébrant le poète et même le comédien :

> Ornement du théâtre, incomparable acteur,
> Charmant poète, illustre auteur,

et ce n'est pas assez encore, il loue son théâtre comme une école publique de vertu.

(1) *Un jésuite homme de lettres au* XVIIe *siècle. Le Père Bouhours*, par M. George Doncieux. — 1 vol. Paris, 1887. Hachette et Cie.

Faut-il s'étonner alors qu'il soit en butte aux haines du jansénisme, que maints pamphlets lui reprochent son ton langoureux et dameret et plus encore ses gentillesses profanes, assez mal édifiantes sous la plume ou de la bouche d'un religieux? On l'accuse de ne plus sentir le cloître ou le collège, mais la ruelle. C'est presque un apostat :

> Avecque ce faux frère
> Je ne saurais lier :
> C'est un traître, un faussaire,
> Un coquin à noyer.

Ainsi chantait un mécontent « sur l'air réchauffé » *les Bourgeois de Chartre et de Montlhéry*.

Écoutez encore cette diatribe, probablement de Machuel, grand ennemi des jésuites :

> Incomparable auteur, toi qui, dans les ruelles,
> De tes doctes écrits as puisé les modèles
> Et de par les billets, si tendrement écrits,
> Font nargue hautement aux plus galants esprits,
> Enfin, Arnaud n'est plus, et ce vieux hérétique
> Que tu faisais l'objet de la haine publique,
> Vient en rendant l'esprit, tout percé de tes traits,
> Par son heureux trépas de fixer tes souhaits...

Telles étaient les violences jansénistes, qui tombaient injustement sur ce pacifique lettré, plus soucieux de ses succès mondains que de son rôle de polémiste. Il n'en était pas autrement ému d'ailleurs : un sourire de Sapho, les applaudissements de Bâville l'en consolaient aisément. Qui sait même si ce n'était pas une joie pour lui que ce bruit fait autour de son nom? Il redoutait si peu d'avoir des ennemis qu'il en suscita comme à plaisir. Ménage notamment, dont il combattit, en prenant l'offensive, certaines étymologies contestables. Quand le grammairien angevin fit dériver sans sourciller *Tire-larigot* de *Fistula* et *Laquais* de *Vernula*, le père Bouhours aurait pu se contenter de rire tout bas. Il rit tout haut, il rit aux éclats, et toute la galerie éclata en même temps. C'était se faire un ennemi de plus, et sans nécessité ; mais l'occasion était si belle qu'il n'avait pas su résister. Ménage, tout hérissé, riposta par des injures : Petit régent de troisième! ignorant l'hébreu, le grec, la scolastique, le droit canon!... Ils se réconcilièrent cependant par la suite, et tout finit par du latin, une belle citation, faite par Ménage, bien entendu. Cependant, tout en ne redoutant pas de se faire des ennemis, le jésuite adroit se ménageait des amitiés. Il louait volontiers et les gens de lettres et les gens du monde qu'un éloge venu de lui gagnait tout à jamais. Joignez à cela sa bonne grâce, sa facilité à tout entendre qui lui permettait de causer avec le Gaulois Rabutin lui-même, son humeur avenante, l'art de tempérer l'ironie par un sourire, un art exquis de plaire aux seigneurs et aux belles dames sans compromettre jamais sa dignité d'homme d'Église et vous comprendrez qu'il ait eu, ce que lui reprochent ses ennemis, « la vie douce et glorieuse ». Douce, car il était choyé et fêté dans la plus haute société ; glorieuse, car il était comme l'arbitre des élégances et l'oracle du bien dire. Nous nous étonnons même de voir Bourdaloue lui soumettant, par ordre, ses discours pour les détails du style et la propriété des termes, sauf à regimber parfois contre les arrêts rendus; mais le père Bouhours était l'oracle et force était de le consulter. Chose étrange qu'un esprit de second plan jouait ce grand premier rôle! Fortune unique qui étonne d'abord, mais que vous vous expliquerez en lisant l'œuvre curieuse de M. Doncieux.

Je n'ai pu en indiquer que l'aspect principal, ce succès étant d'un homme de collège et d'Église pénétrant dans le monde et s'y faisant une grande place. Il faut voir dans l'étude de M. Doncieux les appréciations si fines, si délicates et d'une pénétration si clairvoyante sur le polémiste, le grammairien, le critique ; elles expliquent encore ce qu'il y a de surprenant dans une telle autorité conquise par un esprit de second ordre en somme. Il faut lire ce travail d'une valeur rare. Outre qu'il est très instructif, plein de détails curieux, c'est une œuvre vraiment littéraire, d'un style distingué, animé, spirituel, plein de mouvement et de vie. Il y a un certain nombre de pages vraiment exquises, on dirait alors que l'auteur a retrouvé la plume de Sainte-Beuve.

II.

Le *Cornac* (1) de M. Dubut de Laforest est une œuvre plus littéraire que le *Gaga* et *la Bonne à tout faire*. Est-ce que M. de Laforest aurait quelques remords de ses immenses, mais trop faciles succès? Toujours est-il que nous sortons du domaine de l'observation aisée et vulgaire pour remonter vers des régions moins banales. Ce Cornac est une sorte de M. Alphonse, un exploiteur et un lanceur. Non pas lanceur d'affaires, mais de nébuleuses, soit du corps de ballet, soit de l'opérette, appelées à devenir des étoiles. Il leur procure des emplois et des rôles, et au besoin des protecteurs, surtout même des protecteurs. Maintenant si, pour ses bons offices, on lui octroie une prime, soit argent, soit nature, rien de plus naturel, n'est-ce pas? Tout métier doit nourrir son homme, le métier de cornac tout comme les autres. Le publiciste-cornac que nous présente M. de Laforest n'affiche pas de prétentions surannées au désintéressement. On comprend que tout ce maquignonnage du pourvoyeur des théâtres et de l'étranger à Paris ne va pas sans détails quelque peu écœurants. Il y en a à remuer à la pelle. Toutefois, comme le cas du *Cornac* est un cas plus rare que celui de *la Bonne à*

(1) *Le Cornac*, par M. Dubut de Laforest. — 1 vol. Paris, 1887. Dentu et Cie.

tout faire, on comprend aussi que la pelle, et aussi les pincettes aient un air plus distingué. Ce ne sont pas des objets d'art, non bien assurément; mais elles ne viennent plus du bazar voisin, le bazar à treize. C'est un progrès. M. de Laforest s'était envasé, il vient d'émerger, pas le corps entier, mais en partie; espérons qu'il remontera à la surface de cette eau marécageuse : il doit avoir besoin de respirer un air moins méphitique. Prions, mes frères, pour M. de Laforest, nous qui n'avons pas oublié qu'il a écrit *les Dames de Lamète*.

III.

Cette idée tend à se répandre que la brutalité indique la santé, que les gestes désordonnés, les cris rauques sont la manifestation d'une vie intense. Selon cette poétique à la mode, les fous en cabanon, brisant leur camisole de force, sont seuls dignes du nom d'homme et, par contre, les gens sensés et calmes sont des neutres. Il est convenu que le roman doit être pantelant, haletant, hurlant, pour être une œuvre vivante. Or il ne faut plus que des œuvres exubérantes de vie. Fort bien. Cependant voici deux romans sur une même donnée, dont l'un exubère et l'autre n'exubère pas. Eh bien, c'est ce dernier qui vous semblera le plus vivant et le plus vécu, comme on dit maintenant. Cette donnée identique, quelle est-elle? L'amour d'une belle-mère pour son gendre. Dans le roman qui n'exubère pas, *l'Idylle noire* (1), par M. Robert Noville, cette passion criminelle combattue par la volonté qui finit, hélas! par succomber, est accompagnée de luttes, de remords, et environnée de circonstances qui la font intéressante et dramatique; l'expiation volontaire qui suit immédiatement la faute absout presque l'infortunée. Il y a donc là une raison, une conscience, une âme, une créature humaine, en un mot. Dans le récit de M. George Bois, *Son gendre* (2)! rien de tout cela. De la chair et du sang, des nerfs surexcités, pas autre chose. La rencontre de deux tempéraments et une double bestialité qui s'assouvit. Qu'y a-t-il d'intéressant dans ces accouplements répétés? Ils ne font que fournir l'occasion de tableaux scabreux qui deviennent nécessairement monotones par leur répétition fréquente. Il est juste de dire que si M. Bois les a tracés d'un pinceau énergique, il ne semble pas avoir cherché là le succès, car ce pinceau est d'une chasteté relative... L'auteur n'est pas le moins du monde un fils du fils de Crébillon. On dirait qu'il nous met ces scènes sous les yeux, non par plaisir, mais par devoir, pour remplir son petit sacerdoce, qui est la peinture fidèle de la vie... Allons, peintre de la vie, dites-vous maintenant qu'à côté de la vie animale il y a aussi la vie morale, également digne de votre talent. Il a quelque éclat, ce jeune talent, et surtout de la verdeur; une verdeur un peu âpre et acide, celle des fruits pas encore assez mûrs. M. George Bois mûrira.

IV.

C'est toute une histoire. Le sous-préfet de Tarentonne-sur-Mortaise (ne consultez pas les cartes) habitait, chose étrange! entre un pharmacien libre penseur et une sage-femme non moins pieuse que laide. Ils se marièrent; on leur vint faire un charivari qui fut un scandale public. La sous-préfecture, forcée à cette cohabitation, en perdit de son prestige. Des rapports bien sentis éveillèrent l'attention du ministère de l'intérieur, qui octroya un hôtel à la sous-préfecture et au sous-préfet. Je ne garantis pas l'histoire, mais M. Léon de la Brière la raconte ainsi. C'est un humoriste; libre à vous de supposer qu'il s'est amusé un peu avant de se mettre en route sur *le Chemin n°* 107 (1). A l'en croire, après le déménagement de la sous-préfecture, il a trouvé dans une armoire le dossier de ce fameux chemin vicinal aspirant à être classé, mais soupirant vainement. Ce dossier, plus heureux que le chemin, est classé : ici, les lettres confidentielles; là, les lettres personnelles; ailleurs, les lettres intimes. Et cet indiscret M. Léon de la Brière nous livre tous ces secrets, révèle toutes ces confidences et fait pénétrer le public dans ces intimités. Demandez les mystères de la bureaucratie! Vous entendez bien que c'est un mystificateur et qu'en réalité il n'a rien trouvé dans aucune armoire. Seulement il a imaginé un dossier bien amusant. Autour de ce chemin 107 s'agitent mille intérêts, mille convoitises; les uns le demandent à grands cris, les autres protestent avec indignation. Toutes ces voix discordantes, criant tour à tour, ne sont qu'une seule et même voix, celle de M. de la Brière qui fait des *imitations*, comme on dit en langue de théâtre. Mais qu'elles sont amusantes et vraies! aussi vraies que celles d'Henri Monnier, avec une petite pointe de fantaisie en plus. Écoutez! comme c'est bien là la voix du maître d'école et l'accent! « Je ne puis douter, monsieur le sous-préfet, que vous accordiez à la présente requête la même attention que vous donnez à toutes les communications semblables, d'où qu'elles soient sorties, du palais ou de la chaumière. » Et maintenant la voix de M. le curé, onctueuse et pateline, avec une nuance d'autorité cependant! Et la voix de M. le député! et l'organe enroué du marchand de vin! C'est d'une bien spirituelle fantaisie, et M. Léon de la

(1) *L'Idylle noire*, par M. Robert Noville. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

(2) *Son gendre!* par M. George Bois. — 1 vol. Paris, 1887. E. Dentu et Cie.

(1) *Le Chemin n° 107*, par M. Léon de la Brière. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

Bière, sans prétendre à être un grand observateur, observe très finement.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

Tout n'est pas perdu, mes amis : nous pouvons encore ennuyer bien des gens. Ce matin, à l'heure où l'on entend sous nos fenêtres le grelot fêlé des vaches que l'on va traire, en même temps qu'un soleil frais entre par les volets que j'ouvre, il me vient une idée réjouissante, c'est de dire des choses désagréables à cinq ou six grands personnages que vous connaissez. Rien n'est doux comme d'être irrespectueux. C'est un vrai plaisir de vacances ; d'autres font des collections botaniques ; pour moi qui ne sais pas distinguer une fougère mâle d'une fougère femelle, j'exerce ailleurs mon industrie : les hommes me suffisent. Parmi ceux-là je distingue assez bien un imbécile simple d'un imbécile compliqué ; mais la fatuité, le contentement de soi, le sourire qu'on adresse à son ombre, l'assurance épanouie, le mépris d'autrui, « la superbe », comme on disait jadis, voilà l'objet de mon perpétuel divertissement. Comment serait-il possible de s'ennuyer sur une planète où le vin est quelquefois buvable, les livres quelquefois lisibles, les amitiés quelquefois fidèles, et où les sots pullulent?

Deuxième point : le projet que cette jolie matinée m'inspire peut, s'il est bien exécuté, tourner au profit de tout le monde et au triomphe de la justice. Qui sait? Il suffit quelquefois d'un mot hardi pour ameuter l'opinion. Montesquieu l'avait déjà remarqué : « Il y a des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois. » Surtout les jugements, vrais ou faux, sur les hommes, ont dix fois plus d'écho que les plus belles théories. A voir combien il est facile, sans avoir rien fait, de passer grand général et sauveur de la patrie, on peut espérer qu'il n'est pas très malaisé d'attacher à certains personnages autant de ridicule que d'autres ont obtenu d'illustration. Dès lors il se fait un petit sarclage de la société ; les parasites encombrants sont doucement éliminés et les honnêtes gens respirent. Entreprenons avec modestie ce travail d'expurgation, le cercle s'élargira peu à peu. Je parlerai de mes ennemis une autre fois, quand j'en aurai. Voici d'abord mes amis. Puissent-ils se reconnaître !

***

« Eh bien ! mon cher ami, vous voilà donc ! Vous savez ce que vous m'êtes... Que devenez-vous?... Je vous lis avec intérêt, oui, sans doute... vous serez toujours mon élève... » Et il vous passe le bras autour du cou. C'est un homme aux cheveux gras, au cache-nez tombant, à la voix rauque, traînante, modulée à contre-mesure, qui vous complimente avec un regard hostile. Il est toujours préoccupé de n'être pas ridicule, toujours inquiet de l'opinion des autres sur lui ; on sent qu'il en dort mal et n'en mange plus. Il a d'ailleurs des recettes pour élaborer de l'esprit et de la finesse. Il a entendu dire que Sainte-Beuve est un grand critique ; vite il prend les petites affectations de Sainte-Beuve. A celui-ci, à celui-là il prend tant de choses qu'il n'y a plus rien en lui qui vienne de lui, et s'il a été une personne dans sa première jeunesse, ce temps-là est bien passé. Ce qu'il pardonne le moins aux autres, c'est le talent naturel et facile, mais surtout c'est le succès, car il ne juge les gens que sur l'illusion qu'ils font au public, et pour lui-même il ne s'est jamais inquiété d'autre chose. De là vient qu'il est malheureux, qu'il ne respire jamais franchement et qu'il a toujours cet œil de rat aux aguets. Si on voulait l'étudier selon sa méthode, il faudrait démêler en lui trois ou quatre personnages : le bel esprit stérilisé, le vaniteux alarmé d'être percé à jour, l'automate arrangeur de phrases... Et au total, je ne sais pas bien ce qu'on trouverait : le mot de *pédant* est un peu trop simple.

***

On connaît généralement P. Il se prodigue. Il vit dans une maison de verre, selon le précepte antique, et même, trouvant qu'il n'y est pas encore assez vu, il a pris le parti de vivre sur la place publique. Il aime beaucoup à être salué, il serre virilement la main du petit polisson qui ouvre la portière de son fiacre. C'est un grand garçon pâle et blond, à figure d'oiseau : il ressemble au cochet bruyant et sans cervelle, dans La Fontaine. Il ne tient compte que de ses propres idées et ne répond jamais aux objections. Il est obstiné, mais honnêtement, naïvement. Il sait par cœur les trois volumes de M. Déroulède et il a toujours de petits drapeaux dans sa poche. C'est un caractère généreux et irréprochable ; s'il trouve tout naturel de sacrifier les autres à son dieu, il a commencé par s'y sacrifier lui-même. Ce n'est pas un politique. Il est innocent et dangereux.

***

— Ce début n'est pas mal, et contre le prochain
La conversation prend un assez bon train...

— Que voulez-vous, ma chère? C'est une conversation de ville d'eaux. Entre gastralgiques il est permis d'exercer sa clairvoyance sur ses bons amis ; les épanchements bilieux amènent cela. Puis l'après-dînée est un peu longue ; on est désœuvré, on est incapable de vues générales : il faut bien se rabattre sur les individus. Alors on joue aux *portraits* comme Mme de La Fayette et La Rochefoucauld ; c'est très bien porté. Vous-même n'avez-vous pas quelque amie intime à nous offrir?

— Non, je n'ai que Mme J. A vrai dire, ce n'est pas une amie.

— Dites toujours; pour une fois, traitez-la en amie.

* *

Mme J. sait vivre, comme on dit, et rien du tout avec cela. Savoir vivre, c'est avoir un jour, faire quatre cents visites au mois de janvier, changer de robes à 10 heures, à 1 heure, à 5 heures, à 8 heures, à 11 heures, soit cinq fois en tout. Aussi emporte-t-elle en voyage des malles où elle pourrait mettre son piano. Elle est grande, passablement faite, quoiqu'elle ait la figure trop longue de tout cela et un profil de cheval. En été, elle porte des capotes de tulle blanc, pareilles à celles de sa fille. Elle dit à beaucoup de personnes « ma chère », « ma petite » et quand elle n'est pas sûre d'une chose, elle l'affirme avec une grande force. Il faut que sa fille unique ait une éducation de duchesse et joue la musique moderne *avec sentiment*, « car le sentiment, ma chère, pour moi, c'est le tout de la vie ! » Après quoi elle demande où vous avez acheté ce Bernard Palissy, si c'est chez Palissy lui-même et où il demeure. « Moi, ma petite, je veux acheter un tableau ; le prix m'est égal, comme vous pensez bien, mais je veux quelque chose d'un peintre qui soit hors concours, parce que les lettres H. C. sur le cadre, vous comprenez, ça pose mieux une maison. » Elle ne manque pas la messe d'une heure, à la Madeleine, à cause des toilettes et des entrevues qu'y peuvent avoir les jeunes filles de son monde. Au reste, elle sait la dot de chacune, et elle y repense en faisant sa tapisserie, pendant qu'Armande est au piano. Elle déteste le thé et en prend tous les jours à cinq heures, parce que c'est *le chic;* elle s'abonne à la *Revue des Deux Mondes* pour les six mois d'hiver, afin de l'étaler sur sa table à ses mercredis. Elle s'étonne, chez une amie, qu'on laisse l'institutrice manger à table. « Moi, ma chère, je lui donnerais quinze francs de plus par mois et la ferais servir à part. » Les beaux écus de sa dot sonnent dans chacune de ses paroles. On lui donne à dîner, elle vous rend à dîner ; on l'invite à passer trois jours à la campagne, elle fait aux enfants de la maison un cadeau de soixante francs ; on l'invite à passer une semaine, elle fait un cadeau de cent quarante francs ; ainsi elle *se reconnaît* à raison de vingt francs par jour et calcule que c'est le dixième de ce qu'elle eût dépensé chez elle. Quiconque n'a pas au moins cinquante mille livres de rentes n'existe pas ; un homme de cette sorte peut se promener à cheval avec sa fille. « Il n'est pas dangereux. » Enfin c'est une femme heureuse ; elle s'aperçoit douze heures par jour qu'elle est riche et ne s'apercevra jamais qu'elle n'est pas autre chose. D'ailleurs un grand respect des relations sociales, mais point d'amitié ni de foi en l'amitié ; des habitudes, des phrases apprises par cœur, de jolis chapeaux, de jolies robes, et dessous tout cela, rien. Qu'est-ce que je disais tout à l'heure ? Non, ma bonne amie, Mme J. ne sait pas vivre... Mais, de loin en loin, elle a des répliques très drôles.

* *

— A la bonne heure! Vous ne faites pas la renchérie et vous apportez votre part à la conversation. Les petites malices n'empêchent pas la grande bonté, et la médisance des personnes douces a une saveur particulière. Mais ce n'est que clairvoyance après tout et pure équité. Une épigramme peut être aussi morale qu'un sermon ; le tout est de la diriger où la justice veut qu'elle frappe. Enfin ce que nous faisons en ce moment ressemble assez, par efficacité, sinon par la forme, aux *Oraisons funèbres* de Bossuet : nous cherchons autour de nous des exemples de ce qu'il faut tâcher de n'être point, puis nous mettons en lumière ces quelques exemples, pour la grande édification des âmes. N'est-ce pas votre sentiment ?

— C'est du moins mon désir.

— Mais vous qui n'êtes l'ennemie de personne, n'avez-vous pas quelque ennemi dont vous puissiez nous parler après cela ?

— Je ne sais comment j'aurais pu en avoir, mais le fait est que j'en ai.

— Et qui donc?

— Je n'aime pas beaucoup le nommer.

— Je crains que ce ne soit Émile Bonjour, le dramaturge ; il ne dit pas de bien de vous depuis quelque temps.

— Il me fait, soigneusement en détail, tout le mal qu'il peut me faire.

— Serait-ce un lâche ?

— Je ne dis pas cela.

— Serait-ce un méchant homme.

— Peut-être.

— Mais encore ?

— Écoutez-moi.

* *

On a pu vivre vingt ans dans sa compagnie sans soupçonner qu'il fût envieux et cruel. Et, en effet, il ne l'était pas encore. Il n'était qu'un fat un peu grossier ; il avait de l'esprit souvent fin, mais surtout hardi et assez cru, de l'esprit de sous-officier ; quant au talent, il en avait plus que le public ne croit ; mais comme il avait encore plus de paresse, il ne put jamais le montrer tout à fait et en souffrit amèrement. Bon convive, on le recevait dans cinquante maisons, si bien qu'il n'avait presque pas de chez lui. Il tutoyait les maris, prenait la main des femmes, embrassait les enfants. Il racontait bien, causait encore mieux, à mi-voix, avec un abandon apparent qui invitait aux confidences. C'était de cela qu'il avait soif en effet ; il voulait qu'on se livrât, qu'on l'intéressât et qu'il eût de quoi rêver en rentrant à deux heures du matin dans sa chambre solitaire. Il repassait les jolies choses qu'il avait dites et se couchait avec la pensée que dans

d'autres chambres, à la même heure, il pouvait être question de lui ; on le nommait, ou, mieux encore, on n'osait déjà plus le nommer. La camaraderie franche ne lui suffisait plus ; il voulait autre chose de plus rare, de plus équivoque, mais quoi ? il n'eût pas su le dire. Il trouvait qu'on ne faisait pas assez de mystère avec lui ; il eût donné cher pour qu'une des femmes chez qui il dînait fût un peu troublée en le voyant ou cachât à son mari une de ses visites. Mais non, on n'était pas troublé, on ne cachait rien, on était à cent lieues de cette idée, et lui se demandait avec épouvante s'il était déjà un bon vieillard. Trop d'intimité, trop de tutoiements, trop de bonnes poignées de mains et de regards bien en face. Ah ! quelle amertume que l'amitié pour qui demande un autre attachement ! Quel crève-cœur surtout de se voir distancé, remplacé, par d'autres plus jeunes qui n'ont pas besoin de ce doux roman inachevé, eux que le mariage attend. La jeunesse lui inspira une haine qu'il laissa voir maladroitement. Il s'aigrissait, tournait à la vieille fille, toujours avec le même sourire et les mêmes histoires gaies ; mais il riait faux et le regard de ses yeux clairs démentait ses paroles. Le premier qui l'appela « le père Bonjour » le brûla comme avec un fer rouge. Lorsqu'après un long silence il donna enfin une comédie qui réussit, on imprima, croyant lui faire plaisir, que « c'était un regain de jeunesse » ; sous un prétexte il se brouilla avec le journaliste. Il était malheureux en même temps que méchant ; malheureux, mais le plus secrètement qu'il pouvait, tant la pitié lui eût semblé une injure cuisante. Les amours, les amitiés nouvelles qui se nouaient autour de lui lui paraissaient autant d'infidélités dont il dévorait la rancune. Il eût voulu se battre, mais avec qui ? Puis il avait passé l'âge, se disait-il en mordant sa moustache. Peu à peu il se vengea par les calomnies qu'on colporte avec un méchant sourire, les infamies chuchotées à mi-voix, les grossièretés de laquais, et toujours souriant, toujours fêté ou subi à la table de ceux qu'il déchirait, jusqu'à ce qu'une personne plus hardie que les autres se fût aperçue qu'il était méprisable et l'eût chassé. Pauvre invalide ! Il a manqué la gloire, manqué l'amour, manqué la vie : comment nous pardonnerait-il ?

— Ce père Bonjour est un misérable, dans les deux sens du mot.

— Oh ! comme beaucoup de gens. Il faut s'y faire, ou plutôt penser à autre chose, se dédommager avec de beaux livres, avec de chers souvenirs, se reposer toute une après-midi sous les arbres, ou apprendre le nom des étoiles. Dans cent petites années, mon cher, combien de choses nous seront devenues égales ?

— Eh bien ! non : je ne peux, en attendant, rester froid devant la méchanceté agissante et injuste. Il y a là quelque chose qui me contrarie...

— Personnellement ?

— Oui, ma foi. Votre petite histoire ne me laissera ni dîner ni dormir en paix.

Il faut que je me console avec d'autres personnages, d'une fatuité tout inoffensive et amusante.

Par exemple, voyons :

Connaissez-vous N., le peintre ?

— De nom, comme tout le monde.

* *

— Il a une jolie tête, n'est-ce pas ? D'une sauvagerie très élégante. Tout à fait *Samson menaçant son beau-père*, de Rembrandt. Il se fait crêper les cheveux, se donne un air farouche, porte des revers de velours à ses habits et a poétisé l'orthographe de son nom. On n'a rien de grave absolument à lui reprocher. Quant à son talent, il trouve lui-même que c'est un talent de grand seigneur : genre Rubens, parmi les anciens, Carolus Duran, parmi les modernes. Il tire l'épée très bien, en partie pour avoir l'occasion de se travestir en spadassin. Il conduit le plus bel attelage de Paris dans tous les endroits où il faut être vu. Il voudrait bien faire des dettes énormes ; malheureusement sa femme, avec ses idées bourgeoises, les paye toujours. Aux expositions, il se promène d'un air nonchalant autour de ses œuvres. Il méprise la critique, bien entendu, et s'enferme à double tour pour lire les articles qu'on fait sur lui. Au dernier vernissage, comme une main de femme avait déposé des fleurs devant le tableau d'un de ses rivaux, il en sentit un petit froid entre les côtes et y repensa toute la soirée. Aussi le lendemain, me promenant de grand'matin dans le Salon encore désert, je le vis de loin s'approcher de sa propre toile, il tenait avec précaution je ne sais quoi derrière son dos, jeta un coup d'œil inquiet pour regarder si on l'avait suivi ; je me dissimulai sous la tenture, alors il déposa précipitamment un gros bouquet devant le cadre et s'enfuit en se frottant les mains.

* *

Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour ;
Vous n'épargnez personne, et chacun a son tour.

— Je vous demande pardon, nous épargnons la plupart, au contraire. Vous ai-je parlé de E., le notaire, qui dit tout haut dans une soirée : « Hé ! père Chose, venez-vous par ici me gagner quelque chose au whist : j'ai tant de louis qui s'ennuient dans mon gousset que je ne sais qu'en faire ! » — de Mme H., marchande de chocolat de mère en fille, qui tient un journal de ses pensées, mais le brûle chaque semaine, de peur qu'on le publie après sa mort ? — de C., qui donne des leçons publiques devant chaque buste de la *Comédie française*, et qui ne peut voir un enfant sans demander : « En quelle classe est-il ? » — de L., qui se trouve mal quand on révèle devant ses électeurs qu'il s'est marié à l'église ? — de S., qui plie sous le poids d'un grand nom, mais s'en console en promenant sa figure triste dans les baraques de la foire de Neuilly et en changeant tous les jours de cravate ? — Vous ai-je

parle de moi-même, enfin, qui, vu d'en face, suis aussi ridicule que les autres?

— Vous avez raison : la matière est inépuisable.

— Parbleu! nous n'avons fait que l'effleurer. Nous y reviendrons. Voyez-vous, dans ces villes d'eaux, on a besoin de paix; il faut y dire beaucoup de mal des absents, parce que c'est encore le sujet qui divise le moins.

PAUL DESJARDINS.

CHOSES ET AUTRES

ARRÊTÉS BIZARRES.

A propos de l'étrange arrêté dans lequel un maire du Puy-de-Dôme ou du Cantal rappelle à ses administrés que « ce n'est pas en fouettant un garde qu'on fait couler une fontaine », *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* cite deux ordonnances municipales amusantes, datant l'une de la Restauration, l'autre du gouvernement de Juillet.

La première est du maire de la commune de Lemps (Isère) et prétend servir à sa manière la cause de la sanctification du dimanche :

« *Autorisation de manger, boire et prendre café sans payer.*

« Le maire du Grand-Lemps, vu les articles 1131 et 1133 du Code civil, portant que tout pacte illicite ne donne point lieu à l'action en payement;

« Par ces motifs, arrête :

« Que tous les buveurs qui se trouveront dans les cafés et auberges les dimanches et les fêtes, aux heures de la messe paroissiale et à celles de vêpres, sont autorisés à se retirer sans payer les dépenses qu'ils auront faites.

« Fait en mairie, à Lemps, le 1er janvier 1817.

« *Signé :* FALATIEU, maire. »

Telles étaient les étrennes que le maire de Lemps offrait à ses concitoyens. On peut se demander si le moyen n'allait pas contre le but et si la gratuité du cabaret pendant l'office n'aurait pas pour effet de faire déserter l'autel.

La seconde pièce est si invraisemblable que nous hésiterions à la donner, même en partie, si l'éditeur n'en indiquait pas la provenance (arrondissement de Guingamp) et s'il n'affirmait pas l'avoir copiée textuellement sur l'original officiel :

« Nous soussigné, maire de la commune de... certifions que le nommé Michel, cultivateur et professeur à la destruction des bêtes puantes et habitans de ce village, nous a déclaré avoir tué une louve près de la lisière du bois, dont il avait rencontré les pattes; nous nous sommes transporté de suite sur lesdites pattes, accompagné de notre adjoint qui a bien reconnu la bête, non assommée d'un coup de fusil, mais bien avec un brin de fagot... Toujours avec notre adjoint auquel nous avons coupé les oreilles, pour annexé au présent certificat, et servir à M. le Préfet pour prime et avons signé avec l'adjoint. »

LES FORTS DE LA HALLE.

Les journaux annoncent que les porteurs aux halles et marchés de Paris vont former une chambre syndicale destinée à défendre les intérêts de la corporation, à maintenir la confiance publique, amoindrie par les détournements commis au préjudice des marchands, etc. Les intéressés déclarent qu'ils « ont souci de leur dignité et ne veulent pas être confondus avec tous ceux auxquels la préfecture de police distribue des médailles ».

Les porteurs aux halles de Paris forment trois groupes principaux, ceux de la halle au blé, ceux de la halle aux beurres, ceux des autres marchés. De tout temps les porteurs de la halle au blé se sont montrés les gardiens jaloux de leurs privilèges. On ne peut entrer dans la corporation qu'après avoir passé une espèce de concours, qui consiste à charger un sac de farine et à le transporter sur le dos, sans se reposer, d'un bout à l'autre de l'enceinte intérieure de la halle. De plus, cette admission doit être agréée par la préfecture de police, qui seule a le droit de délivrer les médailles.

Au commencement du XVIIIe siècle, en 1712, une ordonnance de la Ville réglait plusieurs points concernant les porteurs ou *portefaix, crocheteurs, forts, hommes de peine, plumets, garçons de la pelle, tireurs de moulins,* etc. Il y en avait à la douane, à la halle aux draps, à la halle aux toiles, aux ports Saint-Paul et Saint-Nicolas.

Les *forts* de la douane dépendaient des fermiers généraux; ceux de la halle aux draps, des maîtres et gardes-drapiers et merciers; ceux des ports, du prévôt des marchands et des échevins. Ces derniers, qui étaient les plus nombreux, composaient différentes communautés et avaient leurs officiers, confréries et maîtres de confréries.

Quant aux *forts* ou *gagne-deniers* de la douane, leur nombre n'excédait guère une vingtaine; ils devaient acquitter, lors de leur réception, des droits qui s'élevaient à près de huit cents livres, faisaient bourse commune et partageaient entre eux, tous les soirs, les sommes qu'ils avaient reçues.

C'est à peu près ce qui a lieu, aujourd'hui encore, pour les porteurs de la halle au blé. Quand une voiture de farine traverse Paris pour se rendre à destination, tous les porteurs qui la rencontrent peuvent la suivre et prendre part à son déchargement.

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection sénatoriale. — Dans le Gers, M. le duc de Fézensac, conservateur, a été élu sénateur, en remplacement de M. Batbie, conservateur, décédé, par 413 voix, contre 369, données au docteur Lannelongue, républicain.

Intérieur. — M. Rouvier, président du conseil, a assisté à

un banquet qui lui était offert par l'Union des fabricants de jouets et les Comptoirs d'échantillons de la bijouterie. Il a prononcé un discours dans lequel il a rappelé les réformes projetées par le Cabinet et déclaré qu'il n'entendait pas laisser une part dans le gouvernement à ceux qui n'acceptent pas la république.

Extérieur. — Pendant le mois de juillet 1887, le commerce extérieur de la France a donné les résultats suivants : importations, 321 114 000 francs ; exportations, 239 629 000 francs; soit une diminution de 53 517 000 francs sur les importations et de 7 507 000 francs sur les exportations du mois de juillet 1886. Le résultat général pour les sept premiers mois de l'exercice 1887 est supérieur de 25 279 000 francs pour les importations et de 65 816 000 francs pour les exportations à celui de la même période de 1886.

Instruction publique. — Le budget rectifié de l'instruction publique pour l'année 1888 réduit de 700 000 francs environ la subvention accordée par l'État aux lycées. Pour compenser cette diminution, le ministre a décidé, après avis du conseil supérieur, de relever le tarif des frais d'études.

Mission scientifique. — Le ministre de l'instruction publique a chargé M. Leloir, professeur à la Faculté de médecine de Lille, d'étudier en Allemagne et en Italie l'enseignement de la dermatologie et de la syphiligraphie ;—M. Lacroix, d'examiner les gisements minéralogiques et pétrographiques de la région limitrophe du Canada, — et M. le docteur Paul Gibier, d'étudier la fièvre jaune dans les pays où elle sévit ordinairement et les moyens prophylactiques qu'elle comporte.

Faits divers. — L'installation solennelle de Mgr Foulon, le nouvel archevêque de Lyon, a eu lieu à la cathédrale — Ouverture, au Havre, du neuvième congrès national de géographie. — Ascension du ballon *le Horla,* monté par les aéronautes Jovis et Mallet. — La société des *Prévoyants de l'avenir* a organisé à Sceaux une fête champêtre pour célébrer l'entrée en caisse de son premier million. — M. Victor de Beauvillé, de Montdidier, a légué une somme de plus d'un million à la ville d'Amiens, pour la construction d'un hospice destiné aux aveugles. — Des fouilles exécutées à Lyon, sur la colline de Fourvières, ont mis à jour un ancien amphithéâtre romain, une mosaïque et divers fragments d'objets antiques. — Des cyclones se sont abattues dans les départements de la Gironde et de l'Aude; dans les environs de Bordeaux, la récolte a été ravagée; à la Redorte et à Lezignan, le fléau a tout dévasté sur son passage, démoli plusieurs maisons et tué ou blessé un grand nombre de personnes. — Un terrible accident s'est produit sur la ligne du chemin de fer du Niagara; un train d'excursionnistes a été précipité dans le fleuve, par suite de l'incendie d'un pont. — Une éclipse totale de soleil, visible dans le nord de l'Europe, a eu lieu le 19 août.

Question bulgare. — Le prince Ferdinand, après avoir été reçu à Widdin par les régents, les ministres et les délégués de la Sobranié, est parti pour Sofia. Sur son passage les populations l'ont accueilli avec enthousiasme; au camp de Tirnovo il a été acclamé par les soldats; les commandants des garnisons l'ont assuré de leur dévouement et de leur fidélité. Le prince a adressé à la Sobranié une proclamation qui est considérée comme la plus flagrante violation du traité de Berlin.

Le chargé d'affaires de Russie à Constantinople a protesté, au nom du tsar, contre l'arrivée du prince en Bulgarie, et il a invité le sultan à protester également en sa qualité de suzerain. La Porte a adressé une nouvelle circulaire aux puissances pour leur demander leur appréciation sur la conduite du prince et sur les moyens propres à résoudre la question bulgare. Les puissances paraissent décidées à garder une attitude expectante; elles ont donné aux consuls l'ordre de ne pas reconnaître officiellement le nouveau gouvernement et de n'entretenir de rapports avec lui que pour l'expédition des affaires courantes.

Belgique. — Le roi Léopold II a présidé à l'inauguration des statues de deux patriotes flamands, Pierre de Coninc et Jean Breydel, qui a eu lieu à Bruges. Il a prononcé un important discours dans lequel il a fait appel à l'énergie et au patriotisme du pays en faveur du service militaire personnel, pour confondre dans une seule armée nationale tous les citoyens de la Belgique. — Un congrès ouvrier s'est réuni à Mons.

Angleterre. — La Chambre des communes a adopté la plupart des amendements introduits par les lords dans le bill agraire de l'Irlande. — M. Brunner, gladstonien, a été élu membre de la Chambre des communes dans le district de Northwich-Cheshire, par 5112 voix, contre 3983, données à M. Henry Grosvenoz, libéral-unioniste, en remplacement de M. W. Vardin, unioniste, décédé.

Dans un discours prononcé à Chester, à l'occasion de la pose de la première pierre d'un pont de chemin de fer sur la Dee, M. Gladstone, après avoir fait ressortir les bienfaits que procure l'extension des voies ferrées, a déclaré qu'il était partisan d'un tunnel sous la Manche, et qu'il espérait que l'opinion publique réclamerait l'exécution de ce projet.

Allemagne. — M. Jenot, professeur au lycée de Nancy, qui avait été arrêté sur les glacis du fort de Chappeville, a été mis en liberté, après avoir établi son identité et montré qu'il n'était porteur d'aucun plan ou dessin de fortification. — La distribution des drapeaux aux nouveaux régiments a eu lieu à Potsdam.

Espagne. — Inauguration de l'exposition maritime de Cadix. — L'ambassade espagnole a été reçue solennellement à Robat par le sultan du Maroc.

Portugal. — Clôture de la session des Cortès.

Question d'Égypte — La France et l'Angleterre sont tombées d'accord pour qu'une somme de 250 000 livres sterling soit désormais affectée chaque année à la suppression partielle de la corvée. Cet arrangement sera soumis par le gouvernement égyptien à l'approbation des puissances.

Nécrologie. — Mort de M. le vicomte d'Haranguier de Quincerot, colonel d'artillerie en retraite; — de M. le vicomte de Rességuier, ancien officier de la garde royale sous la Restauration; — de M. Louis Possoz, ingénieur chimiste; — de M. Maréchal-Lebrun, ancien préfet, ancien inspecteur général des services administratifs; — de M. Jules Pasdeloup, fondateur des concerts populaires; — de M. Blandin, chancelier de la Résidence, à Hanoï; — du général de Sonis, ancien commandant du 17e corps à l'armée de la Loire; — de Mgr Scott, protonotaire apostolique; — de M. Sthème, ancien conservateur des forêts; — de M. Patin, consul de France, à Sarajevo; — du publiciste anglais Richard Jefferies; — de l'écrivain danois, Meyer Aaron Goldschmidt; — de M. Bregard, consul de France à Bassorah; — de M. Ouchard, conseiller à la cour d'appel de Saïgon; — de M. Perret, ancien député et ancien sénateur du Rhône.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris — Imprimerie [illegible], rue Saint-[illegible] 9194

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 9. (24e ANNÉE). — 27 AOUT 1887.

LE CANAL AÉRIEN

Esquisse politique

I.

En se présentant dans les salons de la préfecture, Jean Moreau s'aperçut que son cœur battait plus vite : c'était la première fois qu'il mettait un habit et une cravate blanche, et il n'avait jamais encore assisté à une soirée. En jetant un dernier coup d'œil sur sa glace, il ne s'était pas senti sûr de son élégance, et il savait bien qu'il avait la taille un peu courte et la figure assez ordinaire. Aussi n'était-ce pas sans inquiétude qu'il se préparait à traverser le salon d'honneur, sous des regards curieux et peut-être malveillants, pour aller saluer les maîtres de la maison. Il n'eut pas à affronter cette épreuve : en tournant la porte, il se trouva inopinément, avec plusieurs autres personnes, devant le préfet et sa femme, qui ne firent pas attention à lui. Le préfet lui tendit la main en lui disant : « Bonjour, Moreau. » La femme du préfet lui rendit son salut par un petit mouvement de tête avec un sourire, sans le voir. Il regretta presque de n'avoir pas eu à produire son effet d'entrée, au risque d'y échouer; mais il fut tout de suite enlevé dans la cohue, et ce ne fut que quelques instants après qu'il reprit conscience de la situation : il était au bal, chez le préfet.

Il se trouvait d'ailleurs en pays de connaissance. Il ne put se dispenser de saluer le recteur et l'inspecteur d'académie, parce qu'il était encore instituteur ; il s'était fait mettre en congé illimité pour exercer les fonctions de secrétaire de la mairie à l'un des chefs-lieux d'arrondissement, mais il n'était pas assez sûr de l'avenir pour penser qu'il n'aurait plus jamais besoin de ses supérieurs hiérarchiques. Après avoir présenté ses devoirs à son sous-préfet, il échangea quelques mots avec le directeur des contributions directes, qu'il avait déjà eu occasion de voir pour affaires de service, et avec l'ingénieur ordinaire, qu'il rencontrait de temps en temps sur les routes départementales. Mais ces conversations ne le menèrent pas loin : il se rendait bien compte qu'au fond tous ces gens-là le tenaient pour un petit personnage, et il ne savait desquels s'écarter le plus, de ceux qui lui parlaient avec une morgue sincère ou de ceux qui affectaient de le traiter avec une politesse condescendante.

Du moins ce fut de son plein gré qu'il ne salua ni le général ni le procureur général, dont les sentiments réactionnaires étaient avérés. Il aurait bien voulu aussi ne pas saluer le premier président ; mais ce fonctionnaire, étant inamovible, n'avait pas cru utile de se déranger pour la soirée du préfet. Jean Moreau n'aimait pas la magistrature et l'armée : non qu'il ne crût ces institutions indispensables ; mais il aurait voulu les reconstituer sur de nouvelles bases, conformément aux principes de la démocratie radicale la plus avancée, par l'élection et le concours.

C'étaient les idées qu'il soutenait dans le journal le plus avancé du département ; il ne signait pas ses articles à cause de la situation administrative qu'il occupait pour le moment, mais il ne se défendait pas trop d'en être l'auteur, et c'était surtout à cette collaboration qu'il devait les égards de la préfecture : un préfet est toujours en bons termes avec ses adversaires.

Mais où Jean Moreau était dans son véritable élément, c'était au milieu du monde électoral. Là, il ne se heurtait plus aux préventions des gens de la carrière, aux supériorités de naissance, de grade ou de

fortune. Sur le terrain des élections, il faut bien être le frère de tous ses électeurs, l'ami de tous ses agents, le serviteur de toutes les influences locales. Et Jean Moreau était une influence. Du temps qu'il était instituteur, aucun candidat n'aurait osé traverser son chef-lieu de canton sans aller lui serrer la main ; maintenant qu'il était secrétaire de la principale mairie de l'arrondissement, l'avoir contre soi eût été courir au devant d'un échec certain. Il s'était fait ainsi toute une clientèle de conseillers municipaux, de conseillers d'arrondissement, de conseillers généraux, voire de députés et de sénateurs, avec qui il vivait sur le pied d'une singulière familiarité, traitant d'égal à égal, parfois même de maître à clerc avec ces mandataires craintifs du suffrage universel. Seulement Jean Moreau commençait à trouver que son influence ne se manifestait par aucun avantage effectif.

On l'avait invité au bal du préfet : il y était venu parce qu'il voulait se mettre en contact avec toutes les puissances du jour et voir de plus près un monde dont il n'avait pu encore se faire une idée que par les livres; mais il avait hésité. Il s'était demandé s'il ne s'exposait pas à se faire taxer de courtisanerie en quittant les rangs affamés du peuple pour venir se mêler à la foule brillante des satisfaits. Et un rire amer lui montait aux lèvres à la pensée qu'on pourrait le prendre pour un satisfait, lui, sans rien, au milieu de tous ces hommes qui avaient des places et de ces femmes élégantes qui passaient à côté de lui sans le regarder, sans s'inquiéter seulement de savoir qui il était.

— Des gens qui me verraient ici, pensait-il, croiraient que je suis dans le monde, et je n'y suis pas plus que dans la rue. On s'imagine qu'on est entré parce qu'on a franchi la porte, mais on se heurte à chaque individu comme à une citadelle, et je ne connaîtrai jamais personne de ces gens-là, même de ceux qui me donnent des poignées de main, tant que je ne serai pas quelqu'un comme eux.

— Ah ! ah ! vous regardez les jolies femmes ! lui dit à ce moment le député de sa circonscription.

— Oui, précisément, je me disais : Que de jolies femmes ! A propos, avez-vous songé à mon affaire ?

— Ah ! mon cher, c'est le diable ! Toutes les inspections sont prises. Le travail des enfants dans les manufactures est bondé d'inspecteurs. J'avais compté sur les enfants assistés ; mais l'emploi est donné. Voyez-vous, il n'y a qu'un moyen d'entrer, c'est d'arriver au moment de la création d'un service.

— Farceur ! va ! grommela Jean Moreau. Comme si je ne savais pas qu'on ne crée le service que quand les places sont données.

A ce moment passait un sénateur qu'il avait combattu peu de temps auparavant comme entaché d'opportunisme. Il se détournait pour n'avoir pas à le reconnaître ; mais le sénateur vint à lui et, lui frappant amicalement sur l'épaule :

— Nous ne sommes pas fâchés ? dit-il.

— Pas du tout, répondit Jean Moreau. Après le scrutin tout le monde s'embrasse.

— Et vous êtes toujours instituteur là-bas ?

— Mais non. Vous ne savez pas ? Je suis secrétaire de la mairie au chef-lieu.

— Bonne position !

— Ma foi non ! Si vous aviez mieux à m'offrir.....

— Est-ce que vous écrivez toujours ?

— Oui, de temps en temps. Pourquoi ?

— Oh ! je ne sais pas. Connaissez-vous le baron Zachary ?

— De nom. C'est ce riche banquier qui a un château sur la route... Eh bien ?

— Il monte une grande affaire en ce moment. Peut-être aurait-il besoin de quelqu'un dans le département.

— Ah ! dit Jean Moreau, les yeux éveillés de convoitise. Quelle affaire ?

— Il s'agit de la construction d'un canal aérien...

— Un canal aérien !

— Oui, pour faire l'économie des terrassements. Un canal tout en fer. C'est une affaire magnifique, mais qui a besoin d'être bien présentée au public. Cela intéresse toute la région. Il faudra fonder un journal.

— C'est que... je ne connais pas le baron Zachary.

— Si vous voulez, je vous donnerai une lettre. Mais il faudrait aller le trouver tout de suite, à Paris. C'est peut-être déjà fait.

— Un journal ? Mais dans quelle nuance ?

— Ah ! je n'en sais rien. Dans le courant de l'opinion publique sans doute.

— Je ne suis pas un brise-raison, dit Jean Moreau. Pourvu que les principes soient saufs, il y a temps pour tout.

— Venez me voir demain matin. Nous en reparlerons.

Le sénateur s'éloigna, et Jean Moreau, pensif, rentra dans la foule, coudoyant les hommes en uniforme et les femmes décolletées, rêvant déjà qu'un jour peut-être il serait du monde, lui aussi.

II.

Le lendemain, dans la matinée, il se présentait chez le sénateur, et quelques instants après il en sortit avec une chaleureuse lettre de recommandation pour le baron Zachary.

— Ce que c'est que la vie ! pensait-il. Aucun de ceux pour qui je me suis tant dépensé n'a autant fait pour moi ; la première fois qu'une porte m'est ouverte, il faut que ce soit par l'homme que j'ai le plus vivement combattu. Je ne puis même pas l'en remercier sincèrement, car il est bien sûr que ce n'est pas pour me rendre service qu'il en use ainsi : c'est pour me faire

taire, le cas échéant. Après tout, ce n'est qu'une nuance qui nous sépare.

Pour faire usage de cette lettre, Jean Moreau avait besoin de l'argent du voyage. Il reprit, tout soucieux, le chemin de sa résidence. Dans la gare, il aperçut des personnes de la ville ; mais il feignit de ne les point voir et, se faufilant à travers les bagages, il se dirigea discrètement vers la voiture qui occupait la tête du train. Ne pouvant voyager en première classe et ne voulant voyager en seconde, il soutenait à l'occasion qu'on est mieux en troisième et se piquait de réduire ainsi au minimum les bénéfices illégitimes de la compagnie. Mais il se trouva avec des électeurs de sa connaissance qui le félicitèrent un peu aigrement de sa soirée de la veille.

— Il faut aller partout, répondait-il. Ce n'est pas en se tenant à l'écart qu'on avance les affaires, et le meilleur moyen de faire triompher ses idées, c'est de les porter dans le milieu le plus réfractaire. D'ailleurs le préfet n'est pas aussi mauvais qu'on le dit : il a l'esprit ouvert aux réformes et ne demande qu'à aller de l'avant ; mais il a besoin d'être soutenu contre son entourage. Comment pourra-t-il lutter si on le laisse seul contre la coalition des partis hostiles ? Et même quand la démocratie a des serviteurs infidèles, il faut bien les voir de près pour les surveiller.

Il n'eut pas trop de peine à convaincre ses interlocuteurs ; on savait bien qu'il était un enfant du peuple, que sa haine contre la bourgeoisie était sincère et qu'il avait toujours marché droit dans la voie des revendications sociales.

En descendant de chemin de fer, il se rendit au café, où il pouvait rencontrer ses amis de tous les jours, et il sonda les dispositions des uns et des autres pour aviser à se procurer la somme dont il avait besoin. Mais il ne voulait pas révéler l'objet de son voyage à Paris, et les bourses auxquelles il s'adressait n'étaient guère plus lourdes que la sienne. Il passa à la mairie pour demander la permission de s'absenter jusqu'au lendemain et partit aussitôt par le courrier qui le conduisit au chef-lieu de canton, son ancienne résidence d'instituteur.

Là, tout le monde le saluait avec considération. Il y avait toujours été tenu pour un garçon d'avenir, très fort, en sachant plus que tout le monde et entravé dans son avancement par la jalousie de ses supérieurs. Aussi n'avait-on été ni étonné ni inquiet de le voir quitter l'enseignement, et l'on ne doutait pas qu'à la ville il ne trouvât enfin un champ d'action digne de ses aptitudes. On croyait même qu'il était déjà une sorte de personnage et on savait qu'il pouvait, dans une foule de petites circonstances, rendre de bons, voire de mauvais services : les hommes sont mieux tenus par la crainte que par l'espérance.

Le propriétaire sur l'obligeance duquel il avait compté était alors gravement malade : ce n'était pas le moment de lui parler d'affaires. Jean Moreau craignit de s'exposer à un échec en s'adressant à d'autres capitalistes : il devait déjà de divers côtés, et dans un petit endroit on ne peut guère emprunter sans perdre de son prestige. Alors, quoi qu'il lui en coûtât, il se se résigna à aller chez lui : sa commune natale n'était qu'à cinq kilomètres, et il s'achemina de son pied léger par un chemin poudreux qui serpentait à travers des champs et des bouquets de bois : il allait voir son père et sa mère, chez qui il avait envoyé, en attendant, sa femme et ses enfants.

L'ombre du soir commençait à s'étendre sur la campagne ; de loin en loin il rencontrait des paysans qui le saluaient en l'appelant par son nom précédé de monsieur. Il répondait amicalement sans toucher son chapeau, s'arrêtait parfois pour échanger quelques mots et repartait en suivant sa pensée. Ce chemin-là, c'était tout le chemin de sa vie qu'il remontait une fois encore avant de poursuivre plus loin sa carrière. Enfant, il avait joué, pieds nus, vêtu d'un pantalon et d'une chemise, le long des fossés de la route, à travers les haies et dans les prés ; il avait gardé les oies et les cochons, et il pouvait dire qu'il était parti du plus bas. Mais dès l'école primaire ses heureuses dispositions avaient été remarquées et sa famille avait eu l'orgueil de le pousser à de plus hautes destinées. Le petit paysan de la commune était devenu instituteur au canton ; puis il s'était marié avec une fille de petite bourgeoisie ; maintenant il était quelque chose à la ville, il venait de mettre le pied à la préfecture, et il s'agissait enfin d'arriver à Paris.

Quand il aperçut la maison paternelle, une pauvre vieille construction aux murs tordus et au toit rapiécé entre un champ et un verger, Jean Moreau ne put s'empêcher de la trouver bien petite et mal tenue : il avait encore les yeux sous l'impression du luxe relatif de la préfecture. C'était là pourtant qu'il venait chercher des ressources. Il reconnut devant la porte Joséphine, sa femme, qui faisait rentrer les enfants ; avec sa robe noire tout usée et sa capeline de tricot sur la tête, elle n'avait pas l'air d'une paysanne, mais elle n'en semblait que plus pauvre. Il l'appela d'un ton joyeux.

— Ah ! c'est toi, dit Joséphine sans se hâter, d'une voix résignée ; il y a bien longtemps qu'on ne t'a vu.

— Eh ! oui. Je voulais toujours venir, mais j'ai si peu de temps à moi ! Comment vas-tu ? Et les enfants ?

Elle ne répondit pas à ces questions inutiles et, venant tout de suite à ce qui la préoccupait :

— Quoi de nouveau ? Viens-tu nous chercher ? Je m'ennuie trop ici. Les vieux ne sont pas commodes et les enfants traînent toute la journée par les chemins. Tu m'avais dit que c'était seulement pour quelques semaines. Voilà des mois et des mois que je suis toute seule.

— Encore un peu de patience, répondit Jean Moreau. Mes affaires sont en bonne voie, mais je ne peux pas vous emmener encore aujourd'hui. Je n'ai pas une position définitive et je peux changer d'un jour à l'autre. Qu'est-ce que tu ferais à la ville avec moi ? Tu serais encore plus malheureuse qu'ici. Mais sois tranquille : j'ai quelque chose en vue, et c'est peut-être la fortune que nous aurons avant longtemps.

— Oh ! c'est ce que tu dis toutes les fois. Et rien n'arrive. Tu aurais mieux fait de rester instituteur. Au moins nous étions tous ensemble, et nous vivions tant bien que mal. J'aurais dû te suivre ; c'est tout naturel que la femme soit avec son mari. Il y a des bons et des mauvais jours, mais on s'arrange. Tu as préféré m'envoyer ici, et je n'ai pas voulu te contrarier. Mais je ne suis pas chez moi. Et toi tu vis en garçon.

— Ne te tourmente pas, Joséphine. C'est pour notre bien à tous, ce que j'en fais. Tu verras que j'arriverai à quelque chose, et, aussitôt que je serai casé, nous nous installerons tous ensemble et nous vivrons bien gentiment au lieu de traîner la misère.

A ce moment, les vieux rentrèrent en poussant des exclamations de joie à la vue de leur fils. Le père alla chercher une bouteille et des verres, et Joséphine, jetant un fagot dans l'âtre, se mit à préparer le souper avec toutes les ressources de la maison, pendant que la mère ne se lassait pas de regarder son garçon et de l'interroger sur tous les détails de sa vie. A la fin, il fallut en venir à l'objet de la visite et Jean Moreau expliqua les circonstances qui l'obligeaient à faire le voyage de Paris pour s'assurer peut-être une position superbe.

Les deux petites filles, blotties entre les jambes de leur père, le regardaient curieusement sans chercher à comprendre ce qu'il disait, mais s'intéressant au mouvement de ses lèvres et à la forme de ses vêtements. Joséphine allait et venait, l'air préoccupé, soulevant de timides objections sur l'effet probable d'un voyage qui allait coûter bien cher, et ne sachant trop ce qu'elle devait le plus redouter , ou l'insuccès qui aurait dévoré en pure perte la réserve de la famille, ou la réussite qui pourrait éloigner définitivement son mari. Le vieux hochait la tête sans rien dire, souriant aux projets de son fils, mais songeant à la paire de vaches qu'il voulait acheter. Si l'on donnait l'argent, il fallait renoncer aux vaches.

L'avis de la mère prévalut. Elle avait foi en son fils. Il avait déjà eu tant de succès dans les écoles et dans le gouvernement, il s'était si bien débrouillé jusqu'alors pour devenir un monsieur, de petit paysan qu'il était ! On pouvait être sûr qu'il ne s'arrêterait pas en route, et il ne fallait pas laisser échapper l'occasion qui se présentait.

Une fois la résolution prise, tout le monde fut plus gai; le souper, relativement bon, acheva de détendre les esprits. Quelques voisins, prévenus, vinrent achever la soirée chez Moreau, à rire et à boire. Même Jean Moreau, renonçant à sa première intention, consentit à passer la nuit. Le lendemain, sa femme le reconduisit jusqu'à mi-chemin et le quitta en pleurant, après l'avoir tendrement embrassé. Lui, il s'en alla d'un pas allègre : il avait dans sa poche de quoi faire le voyage de Paris.

III.

Le baron Zachary avait soixante-dix-neuf ans; mais il s'était toujours tenu en haleine par une vie aussi active que sobre, et il faisait encore très bonne figure. Grand, maigre, la barbe complètement rasée, très soigné de sa personne, il avait des allures à pouvoir presque passer pour un homme jeune, si l'extrême blancheur de ses cheveux et de ses sourcils et les rides de son visage n'avaient témoigné de sa longévité. Ses petits yeux noirs brillant au milieu d'un masque immobile produisaient un effet de contraste tout particulier : on y sentait la flamme persistante de la vie intérieure sous une enveloppe que le mouvement semblait avoir abandonnée.

Dormant à peine, il avait des journées très longues presque entièrement occupées par le travail. A part les quelques instants qu'il passait à table et les deux heures qu'il consacrait méthodiquement chaque jour à prendre l'air en voiture ou à faire un peu d'exercice par tous les temps, il travaillait toujours. Debout à cinq heures du matin, il prolongeait sa veille jusqu'au delà de minuit et passait presque toute sa vie dans son cabinet à recevoir des visites, à lire, à étudier des projets, à monter de grandes affaires et à surveiller, de haut, mais minutieusement, les affaires en cours. Déjà possesseur d'une immense fortune dont son train de maison, pourtant somptueux, n'arrivait pas à absorber les revenus, il eût pu sans aucun inconvénient se reposer si tel avait été son goût. Mais travailler lui était aussi nécessaire que respirer, et c'était moins pour son plaisir que pour sa santé qu'il allait de temps à autre, avec quelques invités, passer dans l'un ou l'autre de ses châteaux une journée de chasse où il ne se montrait pas moins bon tireur que dans sa jeunesse.

Il reçut Jean Moreau à six heures du matin. Jean Moreau avait eu le temps de réfléchir à l'importance de la démarche qu'il venait faire ; c'était une occasion, peut-être unique, qui se présentait à lui d'entrer enfin dans une voie au bout de laquelle il apercevait la fortune, et de grands combats s'étaient livrés dans son esprit. Enfant du peuple, élevé dans la misère, ayant gravi à grand'peine les premières rampes de la vie, n'étant arrivé à être le peu qu'il était que par la revendication des droits populaires, il ne songeait pas à déserter son parti pour passer à l'ennemi. Mais il faut vouloir ce qu'on veut, et il comprenait bien que pour

se faire accepter on ne doit pas commencer par heurter de front les intérêts et même les préjugés des gens dont on a besoin. Il arrivait donc avec des dispositions conciliantes, décidé à ne pas renier ses principes, mais résigné à ne pas les proclamer sans nécessité, se réservant, au surplus, de travailler plus utilement à les servir quand il disposerait de réels moyens d'action. Cet état d'esprit était déjà suffisant pour amener bien des transactions ; l'impression qu'il éprouva en entrant dans l'hôtel du baron Zachary acheva de le désemparer.

C'était une de ces constructions magnifiques qui se sont élevées dans la plaine Monceau ; beaucoup de princes régnants n'ont pas d'aussi somptueuses demeures. La façade en pierres de taille sobrement sculptées avec un art infini était percée de grandes baies qui donnaient de loin l'idée de pièces monumentales, et une porte immense donnait accès dans la cour, au fond de laquelle on apercevait le perron. Annoncé par un coup de timbre, Jean Moreau trouva au bas de l'escalier un valet de pied en grande livrée qui le fit entrer dans un salon d'attente décoré de merveilles. Et il sentit en lui une espèce de terreur superstitieuse. Comment était-il au milieu de ce luxe, lui, si petit personnage, et quelle attitude allait-il prendre devant le haut et puissant seigneur en présence de qui on allait l'introduire? Il se sentait les jambes faibles et la gorge serrée. En vérité, c'eût été une belle entrée en matière que de soutenir en pareil lieu les droits du pauvre, la réforme sociale et l'abolition de la propriété individuelle!

Un instant après, il était devant le baron Zachary, qui le laissa balbutier sans rien lui répondre, prit la lettre, la lut lentement, et enfin, lui indiquant un siège, lui demanda ce qu'il voulait. Jean Moreau entra alors dans des explications assez confuses, s'embrouilla plusieurs fois, se reprit et finit cependant par expliquer à peu près son affaire : on lui avait dit que le baron Zachary voulait créer un nouveau journal, et il venait s'offrir comme rédacteur. Seulement, comme le baron ne disait rien et écoutait toujours, Jean Moreau se crut obligé de continuer à parler pour retarder la réponse si elle devait être négative et se donner le temps de se faire valoir. Il conta toute son histoire, ses grandes difficultés et ses petits succès, le rôle qu'il avait joué dans plusieurs élections et l'influence dont il croyait disposer ; il s'étendit sur l'état de l'esprit public dans le département, sur les besoins du pays, sur les services que rendrait à l'agriculture, à l'industrie et au commerce l'exécution d'un projet aussi grandiose que celui du Canal aérien et sur l'utilité qu'il y aurait à disposer d'un journal de bonne foi pour faire connaître au public les avantages de cette entreprise.

Le baron Zachary laissa Jean Moreau aller jusqu'au bout. C'était son système d'écouter les gens sans les interrompre pour leur permettre de se livrer à fond. Quand enfin Jean Moreau s'arrêta, ayant tout dit et ne trouvant plus rien, alors seulement le baron prit la parole et lui demanda :

— Quelle direction donneriez-vous au journal?

Cette question stupéfia Jean Moreau. Il s'était attendu à recevoir et non à indiquer une direction. Mais c'était aussi le système du baron Zachary de ne jamais donner d'instructions à ses subordonnés. Il les laissait faire. Si c'était bien, il augmentait leurs pouvoirs ; si c'était seulement convenable, il les laissait en place ; et si c'était mal, il les congédiait. Chacun avait ainsi tout l'intérêt possible à ne pas commettre de fautes et à donner tout ce dont il était capable.

Mis de la sorte au pied du mur, Jean Moreau dut s'exécuter : il se dit que c'était à ce moment-là que s'engageait la partie et qu'il s'agissait de jouer serré pour se faire agréer sans trop se compromettre. Et il formula son programme. Il était démocrate, il ne s'en cachait pas. D'ailleurs la démocratie est tellement entrée dans les mœurs politiques que tous les régimes se recommandent d'elle, aussi bien la monarchie que l'empire. La vraie question, c'est la question des réformes. Lui, au fond, il était radical, et il croyait que les réformes les plus profondes sont quelquefois plus faciles à faire accepter que les réformes de détail ; mais il reconnaissait qu'on ne peut pas tout faire à la fois. L'essentiel est d'être orienté dans le bon sens. On peut aller lentement, pourvu qu'on aille où il faut aller, c'est-à-dire à la justice et à la liberté.

— Mais pour commencer?... demanda le baron Zachary.

— Il y a d'abord, dit Jean Moreau, la séparation de l'Église et de l'État. Elle se fera certainement un jour ; on ne peut pas la décréter aujourd'hui pour l'appliquer demain, mais on peut la préparer... La paix avec les nations étrangères... Tout le monde veut la paix. Le service militaire égal pour tous? j'ai le droit d'en parler : comme instituteur, je suis dans les privilégiés. Pour l'élection des fonctionnaires, il y a une transition à trouver ; mais on peut commencer par étendre les attributions de la commune en ce qui concerne les intérêts communaux...

— Je vous croyais plus avancé, interrompit le baron Zachary. Tout ce que vous me dites est très raisonnable, mais ce n'est pas avec des idées raisonnables qu'on fait réussir un journal. Pour arriver à quelque chose, il faut partir sur un autre ton. Vous devez bien supposer que, si je crée un nouveau journal, c'est pour répondre aux idées d'une clientèle qui n'est pas encore servie à son goût. J'ai déjà les organes nécessaires pour aller aux classes riches ; il y a dans votre département un journal monarchiste, un journal impérialiste et un journal républicain modéré. Ce qu'il n'y a pas, c'est un journal socialiste et révolutionnaire, et il en faut un pour que nous puissions avoir l'oreille de toutes les fractions de l'opinion. Voilà la place à prendre.

Jean Moreau était consterné : il n'avait dit que des

sottises. Lui qui était révolutionnaire, il s'était évertué à se faire passer pour un modéré, et justement c'était un révolutionnaire qu'on voulait. Fallait-il avoir mauvaise chance !

Il essaya de raccommoder la situation en admirant d'abord la sagacité des vues que venait d'esquisser le baron Zachary et en y entrant de son mieux. Puis, une fois replacé sur le terrain des idées à soutenir, il donna libre carrière à ses plans de bouleversement ; mais il sentait que ces doctrines, bien qu'en réalité ce fussent les siennes, n'avaient plus l'air sincère, parce qu'elles arrivaient trop tard ; et, quand le baron Zachary mit fin à l'entretien en disant qu'il réfléchirait, Jean Moreau eut le sentiment qu'il avait perdu la partie.

Il se trompait. Le baron Zachary fut, au contraire, satisfait de ces explications. Les idées de Jean Moreau ne lui importaient guère. Ce qu'il voulait, c'était avoir un homme dans la main, qui ne fût gêné ni par son passé ni par ses attaches, et qui fût prêt à aller où on voudrait qu'il allât. Il avait deviné dans Jean Moreau l'homme qu'il lui fallait, et ce qui lui en plut, ce ne fut ni son intelligence, ni le talent qu'il pouvait avoir, ni même l'influence dont il disposait dans le département, ce fut sa bonne volonté à se laisser conduire, de sorte que Jean Moreau, ainsi qu'il arrive si souvent, réussit non par son mérite, mais par ses fautes.

Quelques jours plus tard, il était mandé chez le baron Zachary pour arrêter les bases de l'arrangement à intervenir. Jean Moreau était nommé directeur-gérant du journal à créer, avec des appointements fixes et une part dans les bénéfices quand il y en aurait. Le baron Zachary ne paraissait pas dans l'affaire, dont les fonds furent censés fournis par un banquier de Paris qui n'était pas intéressé dans le Canal aérien. Il fut entendu que Jean Moreau écrirait ce qu'il voudrait dans son journal, à condition que le journal eût une allure franchement révolutionnaire : il devait attaquer, au moins une fois par semaine, le préfet, le clergé et les grandes compagnies. La critique littéraire et théâtrale lui était abandonnée sans contrôle. Quant au Canal aérien, il n'aurait pas à s'en occuper : tout son rôle devait se borner à insérer les communications qui lui seraient adressées, tant sur les côtés techniques et financiers que sur les avantages moraux et matériels de l'œuvre. En cas d'élections, le baron Zachary se réservait le choix du candidat ; mais il allait sans dire que ce candidat serait choisi dans la ligne politique du journal.

En repartant, très joyeux, pour son chef-lieu d'arrondissement, où il allait porter sa démission de secrétaire de la mairie, Jean Moreau eut encore un scrupule sur la pureté de sa combinaison. C'était bien un journal révolutionnaire qu'il allait rédiger, mais il le fondait avec l'argent des réactionnaires, et il s'agissait en somme de faire accepter par le public une combinaison financière qui donnerait peut-être lieu à de coupables agiotages.

— Bah ! pensa-t-il. Personne ne saura au juste avec qui j'ai traité, puisque je n'ai de conventions écrites qu'avec le banquier ; moi-même je suis censé ne connaître que lui. Et puis, si l'on s'arrêtait à toutes les difficultés de détail, on ne ferait jamais un journal.

Avant de regagner le chef-lieu du département pour y organiser le journal, il alla revoir sa famille : il tenait à montrer que ce n'était pas en pure perte qu'on avait fait pour lui un petit sacrifice d'argent. Il ne pouvait encore rembourser la somme, mais désormais il allait avoir des ressources.

— Ce n'est pas sans regret que je te vois donner ta démission, lui dit sa femme ; tu quittes une position modeste, mais assurée, pour prendre un emploi bien chanceux.

— Qui ne risque rien n'a rien, répondit-il ; mais tu verras : ce n'est qu'un commencement. Maintenant que j'ai le pied à l'étrier, tout ira bien, et vous aurez de mes nouvelles.

— Est-ce que c'est maintenant, demanda timidement Joséphine, que nous allons retourner avec toi ?

— Oh ! pas tout de suite, répondit-il. Il faut d'abord que je m'installe. Je ne sais pas ce que je louerai. Cela dépendra. Mais aussitôt que le journal sera en train, je t'écrirai. D'ailleurs, je t'enverrai de l'argent en attendant ; maintenant nous ne manquerons plus de rien.

— Enfin ! dit Joséphine. A la grâce de Dieu !

IV.

L'organisation du journal fut plus laborieuse que Jean Moreau ne l'avait cru d'abord : il lui fallut se mettre en rapports avec beaucoup de gens et pourvoir à une infinité de détails, en sorte qu'il ne lui resta guère de temps pour penser à Joséphine. Mais, en somme, c'était travailler pour elle que de mettre l'affaire en bon point. Le premier mois, il lui envoya cent francs ; le second, il n'en put envoyer que cinquante. Enfin le journal était sur pied.

Une agence lui envoyait les informations politiques et le compte rendu des Chambres ; il publiait en feuilleton la reproduction d'un roman connu et donnait en première page les cours de la Bourse avec un bulletin financier et commercial que le banquier lui envoyait tout fait. En attendant les annonces, on remplissait la quatrième page avec l'adresse de l'imprimeur et les réclames de complaisance pour quelques fournisseurs amis. Quant aux faits divers, ils luisent pour tout le monde : il n'y avait qu'à les couper dans d'autres journaux. On trouvait la chronique locale chez le commissaire central. Jean Moreau se réservait de faire lui-même, sous le pseudonyme de Johannès, la critique

littéraire, et la chronique lyrique et dramatique quand on ouvrirait le théâtre, où il devait naturellement avoir ses entrées. Sous un autre pseudonyme, Guy de Mornas, il se proposait d'écouler quelques variétés qu'il avait en portefeuille ; mais le point capital, ce qui devait donner au journal sa note spéciale et son élément de popularité, c'était l'article de fond, signé Jean Moreau.

Il commença par aborder quelques-unes des grandes questions qui défrayent la politique courante : la suppression du budget des cultes et l'abrogation du concordat, la politique d'aventures et les expéditions lointaines, la fédération des peuples libres contre l'autocratie des rois, l'extension du jury aux affaires correctionnelles et même civiles, la suppression de la police, la guerre aux monopoles, le pacte de famine, l'organisation du travail et l'équilibre du budget par les économies, lui fournirent le thème de ses premiers articles. Mais, par une anomalie dont il avait peine à se rendre compte, sa verve naturelle trouvait péniblement à s'exercer sur ces matières où il croyait avoir tant à dire. On lui laissait la bride sur le cou et il pouvait écrire dans son journal tout ce qui lui passait par la tête, sans avoir à craindre ni poursuites judiciaires ni remontrances de personne. C'était cette liberté qui le gênait. Autrefois, quand il écrivait un article, il était préoccupé de ne pas dépasser la mesure pour ne pas encourir la rigueur de son administration et pour faire accepter des doctrines audacieuses dans une feuille timide qui regimbait. Maintenant que rien ne l'arrêtait, il avait moins envie de courir, et il était obligé de se demander à lui-même si ses théories n'étaient pas trop déraisonnables. Il alla cependant jusqu'aux extrêmes limites du radicalisme le plus absolu, espérant toujours que le baron Zachary finirait par le modérer.

Au contraire, quand il allait à Paris, une fois par mois, pour se remettre en contact avec son directeur inavoué, le baron Zachary l'incitait de plus belle à aller de l'avant.

— Il faut frapper fort pour être entendu, disait le baron. On ne vous demande pas d'avoir du sens commun ; ce n'est pas votre affaire. Faites du bruit, effrayez les intérêts, passionnez le public pour qu'il vienne à vous. Quand une fois vous le tiendrez, vous pourrez lui faire accepter même une idée raisonnable.

Et chaque fois Jean Moreau revenait à son journal en se demandant ce qu'il pourrait dire de plus fort et en admirant qu'on eût besoin de l'argent de la réaction pour soutenir librement les thèses révolutionnaires. Il se mit à dénoncer les abus. L'oreille ouverte à toutes les plaintes qui s'élevaient d'un point quelconque du territoire, il prit en main la cause des cantonniers contre les ingénieurs, des petits employés contre les chefs, des ouvriers contre les patrons, recevant de toutes mains les moindres révélations qui pouvaient fournir la matière d'une campagne : il découvrit que des soldats n'avaient pas reçu les bons de tabac auxquels ils avaient droit, qu'on manquait d'égards pour les prévenus dans la prison départementale, que dans une colonie pénitentiaire on donnait aux enfants du pain mal cuit, et qu'un propriétaire avait durement expulsé une famille malheureuse qui ne payait pas son terme.

Dans cette petite guerre de chaque jour, il déploya assez d'entrain, d'esprit et de violence pour qu'on remarquât ses articles, et son journal était lu : le tirage suivait une progression ascendante. D'autres journaux le citaient ; quelques-unes des personnes attaquées répondirent et la polémique en fut alimentée. Mais Jean Moreau se désolait de ne pouvoir mettre la main sur un gros scandale à sensation. Depuis qu'il fouillait partout pour trouver des infamies à signaler, il commençait à s'apercevoir qu'il n'y a plus guère d'abus cachés. On les a tous fait connaître depuis longtemps, et ceux qui restent ont la vie dure.

Il se produisit même un résultat singulier : c'est qu'à force de scruter les faits pour y découvrir des torts, il finit par reconnaître que les gens à qui il s'en prenait avaient presque toujours raison. Comme journaliste en voie de devenir influent, il était en relations presque cordiales avec les personnages les plus considérables du département, les uns appréciaient son talent, d'autres le craignaient, presque tous étaient bien aises d'être en bons termes avec lui parce qu'on ne sait pas ce qui peut arriver. Et même les chefs du parti le plus opposé au sien mettaient quelque affectation à le connaître sur un pied de camaraderie : il y a une sorte d'élégance politique à frayer intimement avec ceux qu'on flétrit tout haut. Comme il était bon garçon et ne voulait sérieusement de mal à personne, il finit par avoir des amis partout, ce qui le gênait extrêmement dans sa guerre aux abus, parce qu'il ne pouvait faire un pas sans se heurter à des gens qu'il aurait mieux aimé ménager. Quand il pouvait tomber sur quelqu'un qu'il ne connaissait pas, il s'en donnait à cœur joie. Il n'y a rien de tel pour réussir que de s'en prendre à une personne : on l'a contre soi, mais on a pour soi tous les ennemis de la personne attaquée, une bonne partie de ses amis et la masse des indifférents.

Jean Moreau fit plusieurs campagnes heureuses dans ce genre, et il s'était déjà créé une notoriété locale quand survint une circonstance inopinée qui lui parut de nature à mettre en lumière toutes ses qualités de polémiste sur le terrain qui lui était le plus familier. Un siège de député était devenu vacant.

Les suffrages allaient être disputés par un candidat monarchiste et un candidat républicain ; mais il était évident que le journal de Jean Moreau ne pourrait se rallier ni à l'une ni à l'autre de ces candidatures, la pre-

mière étant hostile et la seconde insuffisante. Il semblait que ce fût le cas de présenter un candidat ouvrier. On n'aurait aucune chance de le faire passer ; mais qu'importait à Jean Moreau? Ce qu'il voulait, c'était mener brillamment une campagne électorale, et non seulement il ne tenait pas au succès, mais il ne se souciait pas de travailler pour le premier venu qui n'aurait pu que lui prendre une part de son influence et diminuer sa situation dans le département. D'ailleurs il venait d'éprouver que le rôle le plus commode est celui de l'opposition impuissante : on a beau jeu à tout réclamer quand on ne craint pas de rien obtenir, tandis qu'on ne sait plus que faire quand on a tous les pouvoirs en main.

Ce qu'il craignait le plus en se rendant à Paris pour conférer avec le baron Zachary sur l'attitude à prendre, c'était qu'on lui imposât la neutralité, afin de ne pas contrarier une combinaison déjà arrêtée. Mais il trouva le baron dans les meilleures dispositions : rien n'était fait, et, comme la vacance n'avait pu être prévue en cours de législature, aucun engagement n'était pris : on allait opérer sur table rase. Or il se trouva qu'aucun des deux candidats en présence n'était intéressé à la réussite du Canal aérien. L'affaire était en bonne passe ; on en avait déjà saisi l'opinion publique par toutes les voix de la publicité : les chambres de commerce, habilement maniées, avaient émis des avis favorables et le conseil général avait même voté le principe d'une subvention. Mais ce qui était essentiel, c'était d'obtenir de l'État une garantie d'intérêt, et, pour mener à bien cette négociation, on avait besoin de députés à la fois influents et dévoués. Or le candidat monarchiste s'était déjà prononcé contre le Canal aérien, et le candidat républicain, riche propriétaire et indépendant, réservait la liberté de son appréciation. C'était le cas de lancer en avant un troisième candidat, bien convaincu de l'utilité de l'entreprise.

— Un candidat ouvrier? dit le baron Zachary. Pourquoi faire? Il ne serait pas élu. Les ouvriers aiment encore mieux ne pas être représentés que d'élever l'un d'eux au-dessus du niveau commun. Et puis il faut quelqu'un de sûr. Mais vous?

— Moi! s'écria Jean Moreau, abasourdi de cette proposition dont l'idée ne lui était même pas venue.

— Pourquoi pas? Vous connaissez bien le pays. Vous avez un journal dans la main. Vous êtes mieux placé que personne pour déterminer le courant de l'opinion, et, quand on sait où est le courant, on s'y met.

— Je suis peut-être trop compromis dans les idées les plus avancées, objecta timidement Jean Moreau.

— S'il s'agissait de les appliquer, ce pourrait être une difficulté. Mais il ne s'agit que de formuler un programme : il n'y a pas à craindre qu'on vous le laisse réaliser. Il faut voir ce que peut supporter la masse électorale, mais on ne risque rien de promettre la terre au paysan qui la cultive, le capital à l'ouvrier qui le fait valoir, une retraite aux travailleurs à partir de cinquante ans et la vie à bon marché pour tout le monde. Une fois élu, vous obtiendrez ce que vous pourrez. En préparant l'exécution du Canal aérien, vous ferez déjà beaucoup pour les intérêts de la main-d'œuvre.

— C'est vrai, dit Jean Moreau de bonne foi. Mais pour faire une élection il faut de l'argent, et je n'ai pas un sou vaillant.

— Cela me regarde, dit le baron Zachary : nous avons un fonds pour les frais généraux. Ce sera même une économie, puisque votre journal ne demandera rien pour vous soutenir.

Quelques semaines plus tard, la candidature de Jean Moreau fut posée par un comité qui s'était constitué de lui-même, comme tous les comités, et qui ne tarda pas à recueillir des adhésions dans tout le département. On avait eu soin de n'y laisser entrer que des gens complètement inconnus, pour ne pas donner prise à la critique ; mais il n'y en avait pas moins un président, un secrétaire et un trésorier. Puis Jean Moreau ouvrit la campagne ; pendant près d'un mois il fut sur la brèche ; il organisa dans les chefs-lieux de canton les plus importants des réunions publiques où il ne prononça pas toujours le même discours. Il avait trois discours, de sorte qu'on pouvait le suivre à trois réunions avant d'entendre répéter la même chose. Mais un groupe d'amis le suivait partout pour lui poser inopinément les questions nécessaires, et l'on put admirer l'à-propos avec lequel il répondit chaque fois. Même il invita ses adversaires à une explication contradictoire devant une réunion d'électeurs ; ils refusèrent d'y aller en donnant pour raison que la réunion serait composée des amis de Jean Moreau, et cela lui donna le droit de ne pas se rendre à la leur.

La lutte fut acharnée. Dans l'arrondissement où il avait été instituteur, puis secrétaire de mairie, il eut peu de voix : il y était trop connu. Mais il en eut davantage dans les autres arrondissements. Cependant, au premier tour de scrutin, ce fut le candidat républicain qui eut le plus de voix ; le candidat monarchiste venait ensuite, et Jean Moreau le dernier. Mais au second tour les monarchistes, désespérant de faire passer leur candidat puisque toutes leurs forces réunies n'arrivaient pas à faire la majorité, se reportèrent en masse sur le candidat radical pour faire échec au modéré. Jean Moreau était élu.

V.

En arrivant à Paris, Jean Moreau se mit en quête d'un appartement convenable pour y faire venir Joséphine et les enfants. Maintenant qu'il avait une situation, aucune raison ne devait plus l'empêcher de reprendre la vie commune : il était temps de donner à sa femme une satisfaction qui lui était bien due en

l'admettant enfin à partager les avantages et les honneurs de la position qu'il avait su conquérir, et il fallait aussi se préoccuper de l'éducation à donner aux enfants qui commençaient à devenir grands. Seulement toute cette installation comportait certains frais : Joséphine ne pouvait pas rester habillée pauvrement ; les enfants aussi avaient besoin de vêtements neufs : en un mot, il aurait fallu avoir quelque argent devant soi.

Quand il fit allusion à cette nécessité devant le baron Zachary, Jean Moreau pensait provoquer l'offre d'une avance ; et, en effet, le baron n'aurait pas hésité à avancer la somme nécessaire et même davantage s'il avait cru la dépense utile. Mais il se récria aux premiers mots.

— Comment! dit-il. Vous voulez faire venir votre femme et vos enfants! Gardez-vous-en bien. Vous ne sauriez rien imaginer de plus maladroit. Personne ici ne sait que vous êtes marié et père de famille, et c'est ce qui fera votre force dans la carrière qu'il vous reste à parcourir. En quelques jours vous pouvez devenir assez élégant pour les besoins de votre nouvelle vie. Ayez un appartement de garçon, petit si vous voulez, mais bien arrangé. Ne parlez jamais de votre famille, et quand il sera question de votre pays, intéressez-vous surtout aux choses de la campagne : on vous croira plus ou moins propriétaire et vous ne serez déplacé nulle part. Vous pourrez aller dans tous les mondes et vous serez reçu partout si vous êtes seul. Mais à quoi pensez-vous de vous affubler de votre femme et de vos enfants? Le mariage classe les gens d'une façon irrévocable. Je n'ai pas l'honneur de connaître Mme Moreau ; mais j'imagine qu'elle n'a pas l'habitude du monde. Votre situation de fortune ne vous permettrait d'ailleurs qu'une installation modeste : quand on ira chez vous et qu'on trouvera une femme en tenue de ménage, des enfants à l'étroit et un intérieur forcément encombré, on vous cotera tout de suite comme un pauvre diable. Pour ne pas inviter votre femme, on ne vous invitera pas, et vous resterez toute votre vie dans la gêne. Il ne faut pas traîner tant de bagages pour escalader les montagnes. Je ne vous dis pas d'abandonner votre femme et vos enfants : ne les laissez manquer de rien, allez les voir aux vacances. Mais c'est bien assez qu'on connaisse votre famille dans votre département; au moins ne vous en empêtrez pas ici. Ce qui fait la force des provinciaux à Paris, c'est qu'ils y ont les mains libres, tout comme les Parisiens ne peuvent réussir qu'en province.

Ce discours porta si bien la persuasion dans l'esprit de Jean Moreau que Joséphine et les enfants durent encore prendre patience. Et ce n'était pas sans motifs que le baron Zachary avait insisté d'une façon si pressante : maintenant qu'il avait vu Jean Moreau à l'œuvre et qu'il savait quel parti on pourrait tirer de lui, il était résolu à le pousser plus loin encore.

C'était à la Chambre, en effet, qu'allaient se jouer tout de bon les destinées du Canal aérien. Pour le mener à bien, il était à souhaiter que l'initiative en vînt du gouvernement; ensuite on aurait besoin d'une commission favorable. Pour en suggérer l'idée comme pour lui assurer un bon accueil, il importait que Jean Moreau devînt un des députés avec qui il faut compter. A cet effet, le baron Zachary prit ses dispositions suivant une méthode savante et à longue portée; il eut soin de ne pas mettre Jean Moreau en avant dès le début : des comparses suffisaient pour engager l'affaire, et le temps qu'elle mettrait à mûrir pouvait être utilement employé à préparer l'influence qui serait décisive au dernier moment.

Dès son arrivée à la Chambre, Jean Moreau avait éprouvé la démangeaison de parler : deux fois il avait demandé la parole, heureusement sans l'obtenir. Le baron Zachary intervint à temps pour calmer ce zèle imprudent.

— Ne parlez pas encore, disait-il. Ce sont les conscrits qui brûlent ainsi leur poudre au début de l'action. Réservez-vous. Ayez l'air réfléchi et donnez à croire que vous en pensez plus que vous n'en dites. Quand le moment sera venu, vous débuterez par un coup d'éclat, et on vous écoutera d'autant mieux qu'on vous aura attendu plus longtemps. Il faut seulement qu'on sache que vous êtes un homme d'avenir, et je m'en charge.

En effet, les journaux commencèrent à parler incidemment du nouveau député qui avait fait une si rapide fortune électorale ; à plusieurs reprises, quand venait un débat important, on annonça qu'il parlerait, ou qu'il ne parlerait pas. Finalement il restait à son banc et, pendant des séances entières, il observait les orateurs, étudiant de loin les diverses manières de monter à la tribune, d'attendre le silence, de s'arrêter quand on interrompt, de riposter tout de suite en prenant l'offensive, ou d'ajourner sa réponse aux questions embarrassantes. Il apprenait à saisir le sens des mouvements qui se produisent dans l'assemblée, à tourner court quand on s'est engagé sur un mauvais terrain, à se lancer à fond quand on se sent soutenu. C'était dans les travaux publics qu'il voulait se faire une spécialité, et il lisait tous les rapports qui en traitaient, il s'attachait à comprendre les cahiers des charges et se familiarisait peu à peu avec les termes techniques et le jargon des ingénieurs.

Son premier discours, qui lui fut fourni par le baron Zachary, était très bien fait : c'était une étude, poussée à fond, sur les besoins de la navigation intérieure. Elle était due au talent et aux connaissances spéciales d'un jeune ingénieur sans emploi que le baron Zachary avait sous la main. Jean Moreau avait recopié le discours pour l'avoir au besoin devant les yeux ; mais de plus il l'avait appris presque mot à mot, et il le dit très bien, sans lire, sans même avoir l'air de réciter. Ce fut un succès.

Les succès s'oublient vite quand on ne les réitère pas.

D'ailleurs un premier discours ne prouve rien : tout le monde peut faire un bon discours dans sa vie. D'autre part il ne fallait pas abuser de la tribune. Mais il y a d'autres moyens d'occuper l'attention publique.

Quelque temps après, Jean Moreau donna à un grand journal de Paris une série d'articles qui furent remarqués. C'était sur l'utilisation du régime des eaux en France. Ils étaient également fournis par le baron Zachary qui les faisait faire par un vieux journaliste en détresse. Jean Moreau aurait voulu aussi écrire des articles lui-même ; mais le baron s'y opposait absolument : non qu'il ne reconnût à son député un certain talent de polémique, mais il tenait à lui conserver une situation d'homme spécial ne traitant que des affaires sérieuses. Et puis on ne peut pas tout faire : il fallait que Jean Moreau se rendît le matin aux commissions dont il était membre, qu'il assistât assidûment aux séances et se montrât le soir aux réceptions officielles. Où aurait-il pris le temps de travailler?

C'était le principe de la division du travail que le baron Zachary entendait appliquer pour faire concourir le plus utilement au résultat toutes les forces dont il disposait. Des hommes spéciaux, capables de produire les travaux dont on avait besoin, il en avait à sa discrétion : il fallait réserver Jean Moreau pour la tribune et pour les relations avec le gouvernement. En voyant le succès de sa combinaison, il eut même l'idée de la développer davantage. Un jeune homme fut spécialement chargé des mots d'esprit qu'on faisait paraître dans les journaux au compte de Jean Moreau. Sa biographie idéalisée parut dans une galerie des hommes célèbres, et les journaux illustrés publièrent, qui son portrait, qui sa charge. Peu à peu sa réputation se faisait. Son second discours, à l'occasion du budget, fut dit avec plus d'assurance encore que le premier ; il s'y trouvait même quelques redites et des incorrections de détail propres à faire croire qu'il était presque improvisé.

En dehors de la Chambre, Jean Moreau prononça dans les réunions de sociétés et dans quelques solennités commémoratives d'autres discours sur des sujets variés : il aurait pu en prononcer un par jour si on l'avait voulu, puisqu'il n'avait pas la peine de les faire. Il publia même un volume, très bien écrit par un véritable homme de lettres, sur l'histoire de la navigation fluviale, et la critique pressentit en lui un écrivain de valeur. En somme, il centralisait le travail de plusieurs hommes de talent ; chacun d'eux tout seul n'aurait pu arriver à forcer l'attention publique, tandis que la réunion de ces aptitudes diverses et l'accumulation des œuvres sur une seule tête constituaient une personnalité hors ligne. Pour concentrer toutes ces forces, il fallait mettre des capitaux en œuvre ; mais le baron Zachary n'en manquait pas, et il avait calculé qu'en dépensant à pleines mains tout l'argent nécessaire pour l'élection de Jean Moreau, pour la rémunération des travaux dont on lui attribuait l'honneur et pour les frais de publicité que comportait sa mise en réputation, il n'exposerait guère plus de deux cent mille francs, une obole en regard des millions qu'il y avait à réaliser. Jean Moreau devenait ainsi une sorte de personnage collectif, une raison sociale sous laquelle travaillait tout un monde d'écrivains, d'ingénieurs et de capitalistes.

Quant à lui-même, comme on ne lui laissait rien à faire, il était obligé de s'amuser : on le vit aux premières, aux courses, aux enterrements, aux ouvertures d'expositions ; il venait à la Chambre en pantalon clair, avec une fleur à la boutonnière ; il apprit à monter à cheval et se mit à tirer l'épée. La chance s'en mêla. Après quelques mois de salle, il avait pris goût à l'escrime et il éprouvait cette confiance en soi-même qui est l'apanage des commençants en toute chose. Un journal ayant fait une allusion maligne à la spécialité qu'il avait adoptée et au goût qui le portait à étudier de préférence les affaires où il y a de l'argent à gagner, il envoya tout de suite des témoins et, sans trop savoir comment, blessa son adversaire. On cria son duel sur le boulevard. Il essuya à cette occasion les plus vives remontrances du baron Zachary, qui ne se souciait pas qu'on lui tuât son député, un député très cher sur lequel reposaient tant d'espérances. Mais il commençait à avoir le sentiment de sa valeur : à peine y avait-il un an qu'il était à Paris, déjà il était un des députés dont on parle, il se sentait soulevé par les flots de la popularité, et, dans l'enivrement de ces premiers triomphes, il trouvait pesante la protection du baron Zachary, songeait à s'affranchir de toute tutelle pour ne plus opérer qu'à son compte.

VI.

Pour préparer la formation d'une majorité en faveur du Canal aérien, Jean Moreau dut entrer en relations avec des collègues appartenant à tous les groupes de la Chambre. A son arrivée, il était allé siéger sur les bancs les plus élevés, aussi à gauche que possible du président ; mais, une fois sa place marquée, il ne s'était pas cru obligé de se tenir dans un isolement farouche sur ces hauteurs inaccessibles : après avoir fraternisé avec ses voisins les plus immédiats, il s'était essayé à descendre quelques degrés pour se mêler aux rangs inférieurs de la même région. La disposition de la salle en hémicycle a naturellement pour effet que les gradins vont en se rétrécissant à mesure qu'on descend ; quand on arrive tout en bas, il reste si peu de place que, si à gauche qu'on soit, on touche au centre et au gouvernement ; on a même la droite à portée de la voix, et ce rapprochement entraîne forcément un peu de confusion. Pour conserver une attitude franchement excessive, il faut rester sur les gradins supérieurs ;

quand on descend dans la vallée, on est trop exposé à s'y rencontrer avec des courants venus d'autres hauteurs.

Ce fut ce qui arriva à Jean Moreau. Une fois descendu, il se mêla à des modérés, s'assit quelquefois dans les travées moins à gauche, s'égara même jusque dans la région du centre. De là il redescendait jusqu'aux sièges placés derrière les bancs du gouvernement, et on le vit causer familièrement avec des ministres, rire avec des sous-secrétaires d'État. Il ne se permettait pas davantage en séance; mais dans les couloirs, où l'on circule à l'abri des yeux du public et des indiscrétions de la presse, il ne craignait pas de se promener avec des députés de la droite, et de la droite la plus arriérée.

C'était pour le Canal. Il fallait bien éclairer toutes les fractions de la Chambre sur les avantages que devait présenter l'exécution de ce projet, non seulement au point de vue de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, mais aussi au point de vue stratégique, et dans un intérêt véritablement national, pour montrer de quoi est capable la métallurgie française. Seulement, tout en causant du Canal avec ses collègues des diverses nuances, il était amené par le cours naturel des choses à parler aussi de politique et de toutes les questions du jour, et ce ne fut pas sans dommage pour la rigueur des principes qu'il s'habitua ainsi à frayer avec la réaction.

Tant qu'il s'était tenu dans les rangs des modérés, il n'y avait que demi-mal : on n'eût pu trouver mauvais que le caractère absolu de ses convictions fût quelque peu tempéré par le contact d'opinions moins ardentes, et l'apaisement de son humeur réformatrice eût pu être mis sur le compte de l'expérience et de la maturité, qui ont déjà servi à modifier tant de programmes; mais Jean Moreau ne se contentait pas de prêter l'oreille aux suggestions des hommes sages et réfléchis qui voient les événements de loin et connaissent jusque dans les détails secrets l'art difficile de gouverner les peuples : il fréquentait aussi des adversaires déclarés des institutions établies et acquérait à ce commerce le plus fâcheux scepticisme.

Il conférait dans les petits coins avec des gens qui n'auraient dû lui inspirer que de l'horreur, échangeait des plaisanteries avec les ennemis du peuple, donnait le bras à d'anciens ministres des régimes déchus et vivait sur un pied de familiarité avec des hommes qu'il n'aurait dû rencontrer que de l'autre côté d'une barricade. On vit même un duc se promener avec lui en le tenant par la taille.

Et, au fond, ce n'était pas seulement pour le Canal qu'il tolérait ces privautés : il était tout de même un peu flatté de cette promiscuité parlementaire qui fait vivre côte à côte, sous le toit de la même immunité, les hommes les plus éminents du pays, les descendants des plus illustres familles, les possesseurs des plus grandes fortunes et les mandataires les plus inattendus de la faveur populaire. Ce n'était pas sans un petit plaisir d'orgueil qu'il quittait un comte de ses amis pour parler au ministre et qu'il allait interrompre un collègue influent en conférence avec un ambassadeur. Il ne saluait plus personne et distribuait, son chapeau sur la tête, des poignées de main, des bonjours affectueux, de petits saluts imperceptibles faits du bout des doigts ou d'un mouvement du cou.

Au demeurant bon enfant, il ne demandait qu'à obliger tout le monde et particulièrement les hauts fonctionnaires. Quand il réclamait l'épuration du personnel, ce n'était pas qu'il voulût faire du tort à personne ; il lui suffisait qu'on se sentît menacé et qu'on vînt lui demander sa protection : il l'accordait aussitôt et devenait le plus chaud défenseur de ceux dont il avait demandé la tête. Mais c'était bien le moins qu'on lui fît la politesse d'être son obligé.

Le Canal profitait de toutes les sympathies que Jean Moreau se conciliait de part et d'autre. C'était devenu son Canal; on disait : le Canal de Jean Moreau. Et beaucoup de gens qui n'étaient pas absolument convaincus de l'utilité de l'entreprise étaient cependant décidés à en voter le principe, pour ne pas désobliger Jean Moreau, qui leur avait rendu service, qui était un aimable collègue et qui saurait à l'occasion rendre la pareille. On ne voulait pas lui faire de la peine, et on lui voterait son Canal, puisqu'il y tenait.

Ce n'était pas d'un bon œil que le baron Zachary voyait Jean Moreau se compromettre ainsi dans des liaisons irrégulières; il le retenait de toutes ses forces pour l'empêcher surtout de se trop familiariser avec le gouvernement, s'efforçant de lui faire comprendre que le vrai moyen d'obtenir quelque chose d'un ministre n'est pas de l'appuyer, mais d'être en mesure de lui nuire.

— Vous devez bien penser, disait-il, que ce n'est pas par amitié pour vous que le ministère acceptera le projet : il n'y fera pas d'opposition s'il craint de vous mécontenter et si votre mécontentement est susceptible de lui créer des embarras. Attaquez-le sans ménagements, sans trêve ni merci; vous vous réconcilierez sur le Canal, et on ne voudra pas vous taquiner, pour éviter votre hostilité. C'est par les mauvais procédés qu'on force les bienfaits. Mais si vous êtes rallié d'avance, on se moquera de vous. Et puis, en vous compromettant avec les autres partis, vous donnerez à penser que vous cherchez des adhésions à tout prix, et les malveillants iront jusqu'à suspecter votre désintéressement. Il faut vous tenir en dehors de tout, être intraitable, multiplier les gages de votre indépendance. Quand on vous verra soutenir le Canal, on dira : Il faut que l'affaire soit inattaquable, puisque Jean Moreau ne l'attaque pas.

Tout cela n'était pas sans paraître juste à Jean Moreau, et il se promettait toujours de rentrer dans cette

voie ; mais il ne pouvait s'empêcher de retomber dans les relations de chaque jour et il n'échappait pas aux suggestions de l'amour-propre et de l'ambition. Il avait enfin obtenu que le projet fût présenté par le gouvernement, ce qui supprimait l'épreuve de la commission d'initiative. Élu naturellement membre de la commission chargée d'examiner le projet au fond, il y avait soutenu un amendement qui n'était pas accepté par les demandeurs en concession, et cela montrait bien qu'il n'était pas engagé avec eux ; mais, contrairement à ce qui avait été convenu avec le baron Zachary, il accepta les fonctions de rapporteur. C'était une faute : un des autres commissaires, qui désirait être chargé du rapport, devenait ainsi l'adversaire du projet par cela seul qu'on ne lui permettait pas de le soutenir. Mais Jean Moreau n'avait pu résister au besoin d'attacher son nom à une affaire qui devait occuper quelque temps l'attention publique : il n'était pas encore assez fort pour goûter les voluptés du pouvoir occulte. Heureusement, on n'est pas perdu pour une faute : autrement, il ne resterait plus personne debout.

Malgré cette imprudence, le Canal fut mis à l'ordre du jour. Jean Moreau avait repris, dans les derniers temps, une attitude agressive envers le gouvernement : il annonçait des interpellations dangereuses, votait mal dans les scrutins douteux et faisait pressentir des dispositions menaçantes. Il était de l'intérêt supérieur de la république de ne pas aliéner une bonne volonté chancelante. Le gouvernement ne s'opposa pas à ce que le projet vînt en discussion au début de la dernière séance de la session. L'urgence fut votée au milieu du bruit ; Jean Moreau triompha sur toute la ligne : il eut un succès de tribune, les conclusions de son rapport furent adoptées, et tout son département sut que c'était lui qui avait fait voter le Canal. En fin de compte, l'événement lui avait donné raison contre les sages conseils du baron Zachary, et ce fut ce qui le perdit.

Déjà las des revendications stériles, il ne prenait plus plaisir à formuler d'une façon abstraite des principes dont l'application lui paraissait irréalisable, au moins pour le moment. Toujours demander l'impossible et se tenir pour satisfait d'un refus quand on a présenté sa proposition, ce n'était plus à ses yeux qu'un rôle vain, sans profit et sans grandeur : il aurait voulu faire quelque chose, et, pour avoir chance d'y réussir, il fallait commencer par demander moins, s'attacher en toute circonstance à ne pas se rendre impossible. Il ne lui plaisait plus de rester éternellement le mandataire fidèle d'électeurs bornés, de s'en tenir aveuglément aux prescriptions étroites d'un programme défini. Il rêvait de devenir, lui aussi, un homme politique.

Après tout, il avait conscience d'avoir donné sa mesure ; il avait prononcé des discours, écrit des articles, dublié des volumes ; il avait obtenu le Canal, il jouissait d'une réputation établie, non seulement dans son pays électoral, mais au sein même du parlement et auprès du grand public parisien. Comment n'aurait-il pas oublié que ce n'était pas lui qui avait fait les discours, les articles et les volumes ? Quand d'aventure cette idée lui traversait l'esprit, il se répondait que, s'il ne les avait pas faits, il était capable d'en faire d'autres, tout aussi bien. Sans doute le baron Zachary l'avait lancé; mais il n'en était pas moins lancé, et on ne pouvait plus lui retirer la notoriété qu'on lui avait donnée. Est-ce que le moment n'était pas venu d'agir maintenant pour son compte, de marcher sans lisières ?

La législature tirait à sa fin : il allait avoir à comparaître devant ses électeurs, et c'était avec un légitime orgueil qu'il pourrait rendre compte de son mandat et en solliciter le renouvellement, ce qu'il avait fait étant garant de ce qu'il saurait faire encore. Mais dès le premier entretien qu'il eut à ce sujet avec le baron Zachary, il s'aperçut qu'il aurait à opérer dans des conditions bien différentes de sa première élection.

— Tous mes vœux sont avec vous, lui dit le baron Zachary avec un sourire froid.

— Je n'ai aucune raison d'attendre que vous fassiez cette fois les frais de mon élection, dit Jean Moreau; mais j'espère du moins que vous ne me combattrez pas et que notre journal ne soutiendra pas d'autre candidature.

— Notre journal ? répondit le baron. Mais je ne me propose pas d'en continuer la publication. Après le vote du Sénat, j'ai fait arrêter les comptes ; je vous abandonnerai volontiers le titre et la clientèle du journal, mais vous n'avez pas cru que j'en ferais les fonds indéfiniment.

— Ah ! fit Jean Moreau, décontenancé.

Il savait bien qu'on ne faisait pas revenir le baron Zachary sur une résolution une fois prise, et il comprit aussitôt qu'il aurait à soutenir seul sa candidature. Ce fut seulement alors qu'il se rendit compte de l'imprudence qu'il avait commise en se donnant tout entier à l'œuvre du Canal. Il avait trop vite et trop bien réussi. L'habileté eût été de traîner en longueur, de mettre l'affaire en bonne voie et d'en faire ajourner la solution à la législature suivante. Il eût eu ainsi sur qui s'appuyer. Mais il était trop tard.

— Soit ! pensa-t-il. Je me débrouillerai tout seul.

VII.

Jean Moreau n'attendit pas l'ouverture de la période électorale pour se préoccuper des appuis sur lesquels il pourrait compter. Il ne s'agissait plus d'une de ces élections partielles dans lesquelles la fantaisie du suffrage universel se donne librement carrière, comme si le peuple voulait s'amuser un peu quand il sent que le

fond du gouvernement n'est pas en cause. On était à la veille d'une de ces grandes consultations du corps électoral où les personnalités se noient dans les programmes et où il est rare qu'on arrive ou qu'on échoue seul. C'est le parti qui triomphe ou qui succombe, sans que les efforts individuels y jouent un grand rôle. Mais la première difficulté est d'être désigné parmi ceux qui sont chargés de porter le drapeau.

Or toutes les places étaient ardemment briguées par beaucoup plus de candidats qu'il n'y en avait à élire, et Jean Moreau se heurta à de grandes résistances au seuil de toutes les listes. Si on avait voulu le prendre sur la liste radicale, où était sa vraie place, il y aurait apporté sa part d'influence et ses chances de succès ; mais on n'y voulait pas de lui parce qu'on ne le trouvait déjà plus assez pur : on le renvoyait à la liste modérée, qui, au contraire, le trouvait trop compromis dans les idées excessives.

Un moment, il crut tenir une combinaison : il avait conservé de bonnes relations avec le préfet de son département et n'était pas mal vu du ministre de l'intérieur ; on l'eût accepté sans répugnance, comme un candidat plus effrayant dans la forme que dans le fond, sur une liste de fusion où auraient figuré toutes les nuances acceptables de l'opinion républicaine. Mais aucun des autres candidats désignés ne voulut se laisser porter sur cette liste, qui serait appuyée par le préfet : on peut s'entendre avec le gouvernement quand on est élu ; mais, pour se faire élire, il faut se présenter contre lui. Entre temps, les listes se formaient, le gouvernement laissait faire, et Jean Moreau ne trouvait de place nulle part. Il écouta sans horreur les insinuations d'une liste de droite qui aurait accepté deux candidats de gauche pour passer tout entière sous couleur de transaction ; mais c'était un jeu trop dangereux : il aurait risqué de faire passer les autres et de rester en arrière.

En fin de compte, il fut réduit à faire sa liste lui-même, devenant tête de liste faute d'avoir pu s'accrocher à la queue d'aucune autre. Et pour tant faire que d'opérer ainsi, il reprit du moins toute la liberté de ses allures : n'étant plus gêné par les objections de ses camarades de collège électoral, il put rédiger à son aise le programme du groupe indépendant dont il se constituait le chef ; laissant de côté toutes les combinaisons transactionnelles au milieu desquelles il avait vainement cherché sa voie, il releva fièrement le drapeau des revendications sociales et rompit avec toutes les intrigues.

Il ne faisait ainsi que revenir au programme sur lequel il avait été élu une première fois, et il ne manqua pas de faire valoir cette inébranlable persistance dans ses idées : tel on l'avait envoyé à la Chambre, tel il revenait devant ses électeurs, n'ayant démordu d'aucun principe, n'ayant rien accepté du gouvernement, ayant conservé dans toute son intégrité le dépôt des idées révolutionnaires. Et cependant il avait su exercer son mandat de la façon la plus profitable au pays : tout le monde savait quel rôle il avait joué dans la concession d'un canal qui devait apporter la richesse dans le département ; ses amis purent ajouter quelle place il avait su se faire par son talent et son travail dans le parlement et dans la presse. Se présentant dans des conditions aussi favorables, c'était le moins qu'il pût espérer que d'être personnellement élu, à supposer que le reste de la liste n'arrivât pas en rang utile, ce dont il aurait pris son parti.

Seulement il fallait de l'argent pour soutenir la campagne. Il avait obtenu du baron Zachary que le journal continuât à paraître jusqu'après l'élection. Comme l'affaire était en train, il n'y avait pas grand intérêt à liquider quelques mois plus tôt, et le baron n'avait aucune raison de vouloir désobliger un homme qui lui avait rendu des services, bien que désormais il s'estimât quitte. Mais, en dehors même du journal, une élection ne va pas sans comporter beaucoup de menus frais, et la liste de Jean Moreau manquait de gens riches. C'est l'inconvénient des programmes trop socialistes. On ne trouve pas tous les jours un propriétaire pour stipendier les attaques contre la propriété.

Jean Moreau commença par s'adresser au journal qui avait publié ses articles sur l'utilisation du régime des eaux ; mais on ne reconnut pas sa plume dans les articles qu'il envoya : les articles étaient de lui. Après en avoir inséré un, on lui fit comprendre que la rédaction du journal était au complet. L'éditeur de l'*Histoire de la navigation fluviale* ne fit pas meilleur accueil à un volume d'*Études sur la situation économique de la France*. C'était à chaque pas que Jean Moreau sentait son impuissance, depuis que le baron Zachary lui faisait défaut.

Cependant il ne pouvait renoncer à une partie dans laquelle se jouait tout l'avenir de sa carrière, et il dut aller retrouver sa famille. On n'y connaissait pas ses déboires : ce fut en triomphateur qu'il fut reçu dans la maison paternelle. Tous les habitants de la commune et de beaucoup des communes voisines vinrent le saluer et prirent plaisir à le contempler : on se le montrait du plus loin qu'il paraissait sur un chemin et on lui demandait sa protection. Il ne promettait pas tout, pour avoir l'air sérieux ; mais il se faisait expliquer les affaires, prenait des notes, soulevait des objections et finalement ne renvoyait personne sans une bonne parole. Au fond, il était inquiet.

Ses soucis n'échappèrent pas à Joséphine, qui, toujours douce et résignée, était à peu près la seule qui ne demandât rien. Et il ne put lui cacher longtemps que sa situation était compromise.

— Enfin, disait-elle, tu auras été député. A supposer que tu ne sois pas réélu, on te donnera toujours quelque chose, et ce sera peut-être une position plus stable.

— Qui sait? répondait-il. Le jour où je ne serai pas réélu, je ne serai plus rien. Ne pouvant plus faire de bien ni de mal à personne, j'aurai beau demander : on gardera tout pour mon successeur. Il faut absolument que je réussisse encore cette fois ; c'est une question de vie ou de mort.

Et comme, pour réussir, il avait besoin d'argent, il décida ses parents à hypothéquer leur bien pour lui procurer la somme nécessaire. Ils y consentirent, non sans un grand crève-cœur, car ils avaient fait bien des sacrifices jusque-là pour conserver leur bien libre de tout engagement; mais ils avaient la foi. D'ailleurs, c'était leur fils qui devait payer les intérêts et, à bref délai, rembourser le capital : il ne s'agissait que d'une crise à passer.

Mais la chance n'y était plus. Jean Moreau rencontra difficultés sur difficultés. Il avait repris, avec plus d'ardeur que jamais, la polémique quotidienne dans son journal, et il déploya tout son talent, toute sa verve et toute son activité. Sans se laisser entraîner plus loin qu'il ne fallait, il s'attacha à rester sur le terrain où il avait déjà rencontré le succès et suivit exactement la ligne qu'il avait suivie dans sa première élection.

— Le département est le même, pensait-il. En deux ans les électeurs n'ont pas sensiblement changé ; il n'est survenu aucun événement qui ait modifié la situation. Ce qui leur plaisait doit leur plaire encore ; j'ai même un atout de plus dans mon jeu : c'est le souvenir des services que j'ai rendus et d'une campagne parlementaire qui n'a pas été sans éclat.

Cependant il sentait le terrain lui manquer sous les pieds. Il était seul pour tout faire, avec des ressources limitées. La main invisible du baron Zachary n'était plus là pour organiser la propagande, lever les obstacles, réchauffer les dévouements et soutenir les courages. On s'étonnait que Jean Moreau ne figurât sur aucune des trois listes entre lesquelles étaient répartis les noms les plus connus du département, et son indépendance paraissait de l'isolement. Dans les réunions publiques, on lui reprocha d'avoir pactisé avec le gouvernement, et personne ne le défendit. Tous ceux qui avaient été jaloux de son succès étaient heureux de le voir discuté, battu en brèche ; ils souriaient d'avance à l'idée de le voir rentrer dans son néant. Mais ce qui mit le comble à l'amertume, ce fut qu'on le traita d'agioteur : on commença par insinuer, on finit par dire tout haut qu'il était vendu au Canal.

— Vendu! s'écriait-il en lui-même. Où est donc le prix ?

Ce n'était même pas sans une sorte de regret qu'il avait conscience de son rôle dans l'affaire du Canal aérien ; il n'était pas éloigné de penser que, loin de s'être vendu, il avait été indignement exploité. Il croyait de bonne foi que c'était lui qui avait fait le Canal et qu'on l'avait payé d'ingratitude.

Il ne fut pas élu.

Alors commença pour lui un exode de déception et de misère, plus douloureux encore que la première partie de sa vie, où, à travers les difficultés et la gêne, il avait été du moins soutenu par l'espérance : au lieu de monter péniblement, il s'accrochait vainement pour ne pas descendre trop vite dans un abîme d'oubli et de détresse. Dans les premiers jours, le préfet lui fit espérer qu'on lui trouverait une compensation ; mais une compensation à quoi? On offre une situation à un député qui cède son siège, à un candidat qui se désiste ; mais un candidat évincé n'a rien à donner en échange de ce qu'il demande. Il retombait dans la situation de simple postulant.

Ses anciens collègues ne le regardaient plus que comme un solliciteur semblable aux autres, moins digne de ménagements même que des agents en pleine possession de la confiance des électeurs. Il fit encore le voyage de Paris et il put assister à la séance dans la tribune des anciens députés ; mais on ne le laissa pas pénétrer dans les couloirs. Il voulut revoir les ministres, ses anciens amis : on lui fit attendre son jour d'audience, et on le reçut debout pour abréger l'entretien : il n'emporta que de vaines promesses.

Dans son département, il n'y avait rien pour lui. Son journal même avait cessé de paraître, n'ayant plus assez d'annonces ni assez d'abonnés pour couvrir seulement les frais d'impression ; comme secrétaire de mairie, il avait été remplacé, et il ne pouvait se résigner à rentrer comme simple instituteur dans l'enseignement primaire. Il en revint à cette attitude, la pire de toutes, où l'on sollicite un emploi sans savoir lequel ; parce qu'on est prêt à tout accepter, il semble qu'on ne soit spécialement apte à rien.

En attendant qu'il se présentât une occasion quelconque, il vivait avec ses parents, sa femme et ses enfants, augmentant de sa présence la misère commune, confus d'avoir dévoré sans profit les maigres ressources de la maison, embarrassé même devant sa femme qui s'efforçait de remonter son courage et qui avait la délicatesse de ne faire allusion à rien. Mais il sentait bien qu'il n'avait pas été pour elle ce qu'il aurait dû être et se reprochait de ne l'avoir pas même associée aux quelques instants de prospérité qu'il avait pu saisir.

Au bout de longs mois, il reçut une lettre ainsi conçue :

« Monsieur, en réponse à la lettre par laquelle vous sollicitez un emploi dans l'administration du Canal aérien, M. le baron me charge de vous faire savoir que, l'émission des titres étant terminée, l'affaire est passée entre les mains d'une Société de construction et d'exploitation dans laquelle il n'a conservé aucun intérêt. Cependant il a transmis votre demande, en l'appuyant, au directeur de la nouvelle Société, et vous pouvez être assuré qu'il ne négligera rien

pour que votre candidature soit classée en rang utile et examinée, le cas échéant, avec des dispositions bienveillantes.

« Recevez, monsieur, mes salutations empressées.

« Pour le chef du secrétariat :

Signature illisible. »

Un billet de cinq cents francs était joint à cette lettre.

GASTON BERGERET.

LA QUESTION DE L'ART POUR L'ART

(Premier article)

Classiques du XVIIe et du XVIIIe siècle

La philosophie de l'art et de la critique comprend un certain nombre de petits problèmes fort amusants — pour ceux que l'esthétique amuse, — mais qui ne sont amusants que parce qu'ils se dérobent à toute solution trop catégorique et qu'il y subsiste toujours, après les analyses les plus lumineuses et les plus pénétrantes, quelque chose d'assez obscur, d'assez insaisissable pour offrir à la curiosité une matière continuellement nouvelle et perpétuer la controverse. Petits problèmes, ai-je dit, car il n'y a de vraiment grands problèmes que ceux qui intéressent notre destinée, et les questions dont je parle n'ont point cette portée supérieure. Voici une de celles qu'on a le plus souvent et le plus vivement agitées :

L'art est-il un pur jeu, tantôt frivole et tantôt sublime, mais tirant dans tous les cas sa dignité de son inutilité même et de sa haute indifférence pour tout résultat pratique, quelque noble et important qu'il soit? ou bien, au contraire, l'art ne peut-il atteindre sa pleine perfection qu'autant qu'il s'emploie au service de quelque grande cause, dont le triomphe est cher au cœur de l'artiste?

Bien que la seconde de ces deux thèses ne compte pour défenseurs que des gens graves, on se tromperait fort si l'on supposait que la première n'a eu, pour la soutenir, que des esprits légers, et que, dans cette discussion, les têtes folles ou plus spirituelles que solides forment seules le parti de *l'art pour l'art*, tandis que tous ceux qui pensent sérieusement se rangent sous le drapeau de *l'art utile*. La vérité est, au contraire, que la plupart des philosophes de profession, les spiritualistes comme les autres, ont affirmé d'une façon générale l'indépendance de l'artiste par rapport à tout but pratique et ont dit plus ou moins nettement que l'art avait *sa fin en lui-même*. Les grands écrivains du XVIIe siècle ne passent pas pour moins graves que ceux du XVIIIe : eh bien, c'est plutôt chez eux, c'est chez Corneille, chez Molière, chez Racine qu'on trouvera des représentants et des théoriciens de l'art pour l'art, pendant que les apologistes de l'art utile iront chercher de préférence parmi leurs successeurs la double autorité de la doctrine et de l'exemple.

I.

Le théâtre de Corneille étant une école de grandeur d'âme et d'héroïques vertus, on se représente volontiers ce poète comme un prédicateur de morale, et personne ne serait surpris de rencontrer sous sa plume la célèbre profession de foi qu'Aristophane a placée dans la bouche d'Eschyle, profession qu'on ne peut guère se dispenser de rappeler au début d'une étude sur la question du but de l'art et de la poésie :

« Le poète est, pour les hommes faits, ce que l'instituteur est pour les enfants. Nous ne devons rien dire que d'utile. » Et encore :

—Réponds-moi, demande dans la comédie des *Grenouilles* Eschyle à Euripide, qu'admire-t-on dans un poète?

EURIPIDE. — Les habiles conseils qui rendent les citoyens plus sages.

ESCHYLE. — Vois les hommes grands et braves que je t'avais laissés. Ils ne fuyaient pas les charges publiques et n'étaient pas, comme aujourd'hui, des discoureurs de carrefour, des charlatans et des fourbes; ils ne respiraient que les combats.

BACCHUS. — Et comment leur avais-tu inspiré la bravoure?

ESCHYLE. — En composant un drame tout plein de l'esprit de Mars.

BACCHUS. — Lequel?

ESCHYLE. — *Les Sept chefs devant Thèbes;* puis, en donnant *les Perses*, qui vous ont appris à vaincre. Voilà les sujets que doivent traiter les poètes. Quels services ont rendus, dès l'origine, les plus célèbres d'entre eux! Orphée nous a enseigné les saints mystères et l'horreur du meurtre ; Musée, les remèdes des maladies et les oracles ; Hésiode, l'agriculture, le temps des récoltes et des semailles. Et le divin Homère, d'où lui est venue sa gloire immortelle, si ce n'est d'avoir enseigné des choses utiles : la valeur militaire et le métier des armes? Il a formé bien des braves, et, dans ce nombre, Lamachus le héros. C'est d'après lui que j'ai représenté les Patrocle et les Teucer au cœur de lion, pour inspirer à chaque citoyen le désir de s'égaler à ces grands hommes, dès que retentira le son de la trompette. Mais, certes, je n'ai point mis sur la scène de Phèdres impudiques, et je ne sais même si j'ai jamais représenté une femme amoureuse.

Bien que Corneille appartienne, comme poète, à la forte race d'Eschyle, il n'a jamais prétendu théoriquement que l'art dramatique eût le devoir d'être utile, et il a même mis à soutenir la thèse opposée une insistance qui étonne. Il écrit dans l'épître dédicatoire de sa tragédie de *Médée :*

« Le but de la poésie dramatique est de plaire, et les règles qu'elle nous prescrit ne sont que des adresses pour en faciliter les moyens au poète... Ici, vous trouverez le crime en son char de triomphe, et peu de personnages sur la scène dont les mœurs ne soient plus mauvaises que bonnes; mais la peinture et la poésie ont cela de commun, entre beaucoup d'autres choses, que l'une fait souvent de beaux portraits d'une femme laide, et l'autre de belles imitations d'une action qu'il ne faut pas imiter. Dans la portraiture, il n'est pas question si un visage est beau, mais s'il ressemble; et dans la poésie, il ne faut pas considérer si les mœurs sont vertueuses, mais si elles sont pareilles à celles de la personne qu'elle introduit. »

L'épître dédicatoire de *la Suite du Menteur* est plus explicite encore; l'auteur y prend formellement parti contre les moralistes qui assignent l'utilité comme but à la poésie; il déclare se séparer « de ceux qui tiennent que la poésie a pour but de profiter aussi bien que de plaire »; il « tient avec Aristote et Horace que l'art du poète n'a pour but que le divertissement », et il défie « ceux du parti contraire » de « trouver le mot d'*utilité* dans toute la poétique d'Aristote (1) ». Cependant, comme Horace a dit aussi :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci,
Lectorem delectando pariterque monendo,

Corneille ne peut interdire au poète de rechercher l'utile avec l'agréable; il ne lui permet pas seulement, il l'approuve de s'en préoccuper, mais il a bien soin d'établir que ce mérite complémentaire de l'utilité morale est un surcroît de perfection dont nous devons savoir d'autant plus gré au poète que les règles de son art ne l'y obligeaient point. « Pour moi, j'estime extrêmement ceux qui mêlent l'utile au délectable, et d'autant plus qu'ils n'y sont pas obligés par les règles de la poésie; mais je dénie qu'ils faillent contre ces règles lorsqu'ils ne l'y mêlent pas, et les blâme seulement de ne s'être pas proposé un objet assez digne d'eux, ou, si vous me permettez de parler un peu chrétiennement, de n'avoir pas eu assez de charité pour prendre l'occasion de donner en passant quelque instruction à ceux qui les écoutent ou qui les lisent. Pourvu qu'ils aient trouvé le moyen de plaire, ils sont quittes envers leur art; et, s'ils pèchent, ce n'est pas contre lui, c'est contre les bonnes mœurs et contre leur auditoire. » — Dans son *Discours de la tragédie*, Corneille répète de nouveau : « Le but du poète est de plaire selon les règles de son art », et dans son *Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique* il expose à fond sa théorie complète sur ce point : « Le seul but de la poésie dramatique est de plaire aux spectateurs... Aristote, dans tout son *Traité de la poétique*, n'a pas employé une seule fois le mot d'*utilité*... Mais puisqu'Horace nous apprend que nous ne saurions plaire à tout le monde, si nous n'y mêlons l'utile..., il ne faut pas combattre opiniâtrément ceux qui pensent ennoblir l'art en lui donnant pour objet de profiter aussi bien que de plaire »; et Corneille distingue « quatre sortes d'utilité » qui peuvent se rencontrer dans le poème dramatique :

1° Les sentences et instructions morales « qu'on y peut semer presque partout ». Il est curieux de voir ce que Corneille pensait théoriquement de ce style didactique et sentencieux dont on lui a tant reproché l'abus: c'est avec discrétion qu'il en recommande l'emploi; mais il avoue que « tous ses poèmes demeureraient bien estropiés » si on en retranchait ce qu'il y a mêlé de maximes politiques et morales, et en blâmant l'excès de ces ornements ambitieux il constate qu'ils étaient selon le goût du jour. Cette mode d'aligner des sentences avait paru, en effet, si brillante à nos pères, que les prédécesseurs de Corneille, quand ils imprimaient leurs pièces, attiraient volontiers sur les lieux communs de morale les yeux de leurs lecteurs par quelque disposition typographique particulière, italiques ou guillemets; la passion des maximes était encore très puissante et très vive au temps de notre poète; on doit donc le féliciter de s'y être opposé dans une certaine mesure et d'avoir compris qu'il valait mieux, au point de vue dramatique, « faire dire à un acteur: *L'amour vous donne beaucoup d'inquiétudes*, que : *L'amour donne beaucoup d'inquiétudes aux esprits qu'il possède.* »

2° « La seconde utilité du poème dramatique, écrit Corneille, se rencontre en la naïve peinture des vices et des vertus, qui ne manque jamais à faire son effet quand elle est bien achevée et que les traits en sont si reconnaissables qu'on ne les peut confondre l'un dans l'autre, ni prendre le vice pour vertu. » Voilà un point essentiel dans la question des rapports de la morale et de l'art; mais je laisse de côté pour le présent tout ce qui pourrait ressembler à un commentaire de ce passage de Corneille, parce que j'aurai à revenir d'une façon plus explicite et plus directe sur l'idée d'une importance capitale qui s'y trouve exprimée.

3° La troisième utilité consiste dans la punition des mauvaises actions et dans la récompense des bonnes. Avec une grande raison, avec une haute intelligence des droits et de la liberté de la poésie, Corneille ajoute que ce n'est point là un précepte de l'art, mais « un usage dont chacun peut se départir à ses risques et périls », et même cet usage qui existait dès l'antiquité « n'a eu vogue, selon Aristote, que par l'imbécillité du jugement

(1) *Ceux du parti contraire* étaient d'abord l'Académie française blâmant Corneille de s'être « écarté » dans le *Cid* « du but de la poésie, qui veut être utile ». En 1642, dans la préface d'une de ses tragédies, Pierre du Royer déclare vouloir « ramener la poésie à son ancienne institution » en mêlant « l'utilité au plaisir et l'instruction au divertissement », afin que « le théâtre devienne pour tout le monde la plus agréable école où l'on puisse apprendre la vertu ».

des spectateurs », qui veulent voir, au moins au théâtre, la justice régner et les hommes recevoir avec une équité rigoureuse le salaire dû à leurs mérites. Mais le poète ne saurait être tenu d'observer cette exacte rétribution, puisque le spectacle du monde est loin de l'offrir constamment à ses yeux ; la vertu doit savoir se faire aimer toujours, quoique malheureuse ; le vice et le crime, bien que triomphants, doivent rester en tout cas un objet d'horreur.

4° La quatrième et dernière utilité consiste « en la purgation des passions par le moyen de la pitié et de la crainte ». Je n'ai garde de rien dire de cette *purgation* fameuse, de peur, en croyant interpréter Corneille, d'ajouter une vingt-neuvième ou trente-troisième explication aux vingt-huit ou trente-deux commentaires différents qu'on a déjà donnés de l'obscure et trop célèbre κάθαρσις d'Aristote.

En résumé, l'utilité morale dans le poème dramatique est, aux yeux de Corneille, un bel accessoire, un surcroît d'excellence dont il faut remercier et louer grandement le poète, mais dont on ne peut lui faire une loi au nom d'aucun principe ni d'aucune autorité; il en est de cette utilité à peu près comme de l'amour, dont le grave poète entendait faire l'ornement, mais non point l'âme de ses pièces.

II.

A la différence de Corneille, mais à la ressemblance de Shakespeare, que d'ailleurs il ne connaissait pas, Molière n'avait guère de goût pour les dissertations et les théories littéraires. Content de faire œuvre de créateur, il dédaignait de faire en outre œuvre de professeur. L'observation fidèle de la nature, d'une part; d'autre part et surtout la déclaration que « la grande règle de toutes les règles est de plaire » et qu' « une pièce de théâtre qui a attrapé son but a suivi un bon chemin », en d'autres termes, la liberté réclamée pour l'artiste de s'y prendre comme il veut pourvu qu'il réussisse : c'est à ces deux principes fondamentaux que se réduit toute l'esthétique de Molière.

Une seule fois le poète est sorti de sa réserve ou de son indifférence, et il a écrit *ex professo* une dissertation véritable; mais, ce jour-là, il cédait à la force des choses, à l'impérieuse sollicitation des circonstances. Il s'agissait du *Tartufe*, enfin autorisé à paraître, et il fallait plaider devant des juges prévenus la cause de ce chef-d'œuvre si longtemps interdit et toujours discuté comme dangereux pour la foi chrétienne et la morale publique. La tentation était forte ou, pour mieux dire, la nécessité était pressante, de faire resservir en cette occasion tous les vieux lieux communs sur la vertu de la comédie pour reprendre et pour corriger les vices et les travers des hommes. Aucun auteur comique dans la situation de Molière n'y aurait résisté. Molière a donc développé dans la préface du *Tartufe*, comme tout poète l'eût fait à sa place, la thèse de l'utilité morale de son art, disant, entre autres choses :

« *Si* l'emploi de la comédie est de corriger les vices des hommes, je ne vois pas par quelle raison il y en aura de privilégiés. Celui-ci (l'hypocrisie) est, dans l'État, d'une conséquence bien plus dangereuse que tous les autres; et nous avons vu que le théâtre a une grande vertu pour la correction. Les plus beaux traits d'une sérieuse morale sont moins puissants le plus souvent que ceux de la satire; et rien ne reprend mieux la plupart des hommes que la peinture de leurs défauts. »

Banalités peut-être assez judicieuses, mais faible réponse aux personnes austères qui, sans être le moins du monde suspectes du vice attaqué par Molière, sentaient la vraie dévotion atteinte par le ridicule qu'il avait jeté sur la fausse. L'entière innocence du *Tartufe* était particulièrement difficile à établir, et il faut d'ailleurs reconnaître, d'une manière générale, que les apologies du théâtre sont vaines et sans portée quand elles s'adressent à des adversaires fortement établis dans le point de vue chrétien; car il n'y a point, entre les contradicteurs, de terrain commun pour la discussion, et un Bossuet a bientôt fait de fermer la bouche aux bavards par un coup droit comme celui-ci : « La morale du théâtre n'attaque que le ridicule du monde en lui laissant cependant toute sa corruption. » Le pauvre Molière patauge un peu, avouons-le, lorsque, pour citer un précédent à la hardiesse qu'il a eue de mettre la religion sur la scène, il s'en va parler de l'origine religieuse de la comédie, des mystères de notre ancien théâtre et des « pièces saintes de M. de Corneille ». On sent que l'écrivain n'est ni dans son élément naturel ni dans la vérité objective, et il convient en effet de regarder cette préface du *Tartufe*, où notre grand comique soutient occasionnellement la doctrine de l'enseignement des hommes par la comédie, comme une œuvre purement accidentelle, de circonstance et de nécessité, impossible à prévaloir contre son principe fondamental de la liberté du poète, auquel il doit suffire de peindre la nature et de plaire au public par cette imitation.

Vers la fin de sa préface, écrite en 1669, l'auteur du *Tartufe* disait avec franchise et bon sens :

« J'avoue qu'il y a des lieux qu'il vaut mieux fréquenter que le théâtre; et si l'on veut blâmer toutes les choses qui ne regardent pas directement Dieu et notre salut, il est certain que la comédie en doit être, et je ne trouve point mauvais qu'elle soit condamnée avec le reste. Mais supposé, comme il est vrai, que les exercices de la piété souffrent des intervalles et que les hommes aient besoin de divertissement, je soutiens qu'on ne leur en peut trouver un qui soit plus innocent que la comédie. »

C'est la même idée que le jeune Racine avait développée avec tant de malice et d'esprit dans sa jolie *Lettre aux deux apologistes de l'auteur des Hérésies imaginaires :*

« De me demander, comme vous faites, si je crois la comédie une chose sainte, si je la crois propre à faire mourir le vieil homme, je dirai que non; mais je vous dirai en même temps qu'il y a des choses qui ne sont pas saintes, et qui sont pourtant innocentes. Je vous demanderai si la chasse, la musique, le plaisir de faire des sabots et quelques autres plaisirs que vous ne vous refusez pas à vous-mêmes sont fort propres à faire mourir le vieil homme; s'il faut renoncer à tout ce qui divertit, s'il faut pleurer à toute heure. »

Des quatre grands poètes du XVIIe siècle, Racine est, avec La Fontaine, le plus purement artiste, le plus étranger à toute préoccupation didactique. Corneille a beau soutenir en principe que la poésie n'a point le devoir d'être utile, rien ne peut lui ôter à lui-même, par le fait, son grand caractère de poète édifiant et moralisateur, à tel point que la présence dans ses œuvres d'une doctrine aussi peu conforme à sa pratique fait presque l'effet d'une anomalie. Molière a beau disserter le moins possible en son nom personnel, ses comédies sont pleines de dissertations instructives et de très sages discours sur la différence de la vraie et de la fausse dévotion, sur le degré d'instruction qui convient aux femmes, sur la nécessité de « s'accommoder au plus grand nombre » et de « prendre les hommes comme ils sont », sur l'excellence de la mesure et de la modération en toutes choses. Racine, lui, ne professe et ne prêche jamais, ni dans ses préfaces, ni dans ses pièces. Il a toujours mis une préface et souvent deux en tête de ses tragédies; mais il ne s'y occupe que de points de détail et de métier, rapports de l'histoire vraie avec sa mise en œuvre poétique, supériorité des sujets simples sur les sujets compliqués et extraordinaires, sans guère sortir de l'examen particulier du poème qui est en question, ou soutenant, pour toute doctrine générale, que « la principale règle est de plaire et de toucher (1) ».

Il est bien vrai que, dans la préface de *Phèdre*, Racine change de thèse et de ton complètement :

« Je n'ai point fait de pièce où la vertu soit plus mise au jour que dans celle-ci. Les moindres fautes y sont sévèrement punies. La seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le crime même. Les faiblesses de l'amour y passent pour de vraies faiblesses; les passions n'y sont présentées aux yeux que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause; et le vice y est peint partout avec des couleurs qui en font connaître et haïr la difformité. *C'est là proprement le but que tout homme qui travaille pour le public doit se proposer;* et c'est ce que les premiers poètes tragiques avaient en vue sur toute chose. Leur théâtre *était une école* où la vertu n'était pas moins bien enseignée que dans les écoles des philosophes. Aussi Aristote a bien voulu donner des règles du poème dramatique; et Socrate, le plus sage des philosophes, ne dédaignait pas de mettre la main aux tragédies d'Euripide. Il serait à souhaiter que nos ouvrages fussent aussi solides et aussi pleins d'utiles instructions que ceux de ces poètes. Ce serait peut-être un moyen de réconcilier la tragédie avec quantité de personnes, célèbres par leur piété et par leur doctrine, qui l'ont condamnée dans ces derniers temps, et qui en jugeraient sans doute plus favorablement si les auteurs songeaient autant à *instruire* leurs spectateurs qu'à les divertir, et s'ils suivaient en cela *la véritable intention de la tragédie.* »

Mais ce changement total de point de vue était la conséquence de la conversion de Racine, conversion qui devait logiquement conduire un poète d'une telle sensibilité à renoncer au théâtre avec horreur et à le regarder des mêmes yeux que ces jansénistes sévères qu'il avait si agréablement raillés dans sa jeunesse.

Il y a comme trois phases dans la conversion de Racine : d'abord, lorsqu'il écrivit la tragédie de *Phèdre*, un combat se livrait dans son propre cœur entre le péché et Dieu, et cette crise intime du grand poète peut servir à expliquer ce qu'il y a d'extraordinairement senti et pathétique dans l'analyse profonde qu'il fit alors, mais qu'il fit sans théorie préméditée, d'une âme qui succombe au mal en le maudissant. Puis, sa tragédie terminée, l'auteur constate avec satisfaction, avec surprise peut-être, qu'elle constitue un spectacle moral, édifiant même, propre à réconcilier le théâtre avec ses adversaires chrétiens, et il put caresser un moment la séduisante idée de continuer son œuvre de poète profane en la sanctifiant par l'esprit du christianisme. Mais bientôt Dieu, qui ne souffre point de partage, l'emporte tout entier; Racine renonce au théâtre absolument, et, douze ans après, la préface d'*Esther*, pièce écrite pour l'usage d'une maison d'éducation et de piété, nous montre le poète subordonnant avec une soumission parfaite l'art et la poésie aux intérêts sacrés de l'instruction chrétienne et du salut des âmes. Il n'en demeure pas moins que la série entière des tragédies profanes de Racine, jusqu'à *Phèdre* inclusivement, a été conçue en dehors de toute préoccupation didactique et morale.

III.

La Fontaine, dans un genre encore plus didactique par définition que le théâtre, se distingue entre tous les fabulistes et l'emporte sur les autres grands poètes de son temps par une absence de pédantisme si absolument complète qu'elle va jusqu'à une sorte d'indif-

(1) Préface de *Bérénice*.

férence d'artiste pour l'enseignement moral qu'il est censé donner. Lorsqu'on cherche en quoi consiste le trait essentiel de l'originalité de La Fontaine, on le trouve dans cette vive et charmante imagination, tantôt amusée, tantôt attendrie, toujours intéressée par le récit pour le récit lui-même, et dans cette grâce de nonchalance apparente, qui est le comble de l'art, avec laquelle il escamote la leçon dans l'ampleur de la poésie.

Boileau ne peut évidemment pas être rangé parmi les partisans de ce que j'ai appelé *l'art pour l'art* au XVIIe siècle, pour employer une formule fameuse et retentissante, mais qui risque, entre des mains imprudentes, de rester vide de sens, pleine d'erreurs dangereuses et dont on fera toujours mieux d'éviter de se servir. Boileau professe en effet la doctrine de *l'art utile* dans quelques vers célèbres :

> Auteurs, prêtez l'oreille à mes instructions.
> Voulez-vous faire aimer vos riches fictions?
> Qu'en savantes leçons votre muse fertile
> Partout joigne au plaisant le solide et l'utile.
> Un lecteur sage fuit un vain amusement
> Et sait mettre à profit son divertissement (1).

On pourrait objecter, il est vrai, que Boileau ici paraphrase Horace, et que, cet excellent esprit n'étant d'ailleurs ni un poète créateur ni un philosophe original, ses réflexions sur les choses de l'art et de la poésie n'ont pas d'autre valeur que celles d'un simple lettré dont l'heureuse mémoire est ornée de tous les beaux lieux communs de l'antiquité classique. Mais le IVe chant de l'*Art poétique* est bien loin d'être insignifiant, quoi qu'on en puisse dire; rien ne nous sera plus utile pour la conclusion de notre étude que les hautes et fortes vérités que Boileau y proclame avec une éloquence parfois admirable ; j'aime donc mieux reconnaître que ce très éminent et intéressant personnage a eu sa façon de penser neuve un jour et profonde à une époque dont on exagère aisément l'unité intellectuelle et morale. La diversité des idées a été plus grande qu'on ne croit en ce siècle de raison et d'ordre, d'un législateur à l'autre de notre poésie classique, entre Malherbe, d'une part, disant avec un cynique dédain qu' « un bon poète n'est pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles », et Boileau, d'autre part, cherchant à inspirer au poète un sentiment élevé de sa dignité d'homme de lettres et de sa responsabilité d'auteur.

Cependant le XVIIe siècle demeure, à tout prendre et à travers les nuances diverses d'opinions, les réserves, les hésitations ou les contradictions de ses grands poètes, le siècle de l'art pur, de l'art cultivé pour lui-même et non pas employé comme instrument au service de quelque grande cause, fût-ce la plus noble et la plus sainte. Ce caractère de désintéressement pratique lui a toujours été reconnu d'un commun accord par la critique contemporaine et a constamment servi à le définir dans une des principales différences qu'il offre avec le siècle suivant. Déjà, dans la préface de *Corneille et son temps*, M. Guizot marquait avec force ce trait distinctif :

« C'est, écrit M. Guizot, le caractère du XVIIe siècle que les lettres y ont été cultivées pour elles-mêmes, non comme un instrument de propagation pour certains systèmes et de succès pour certains desseins. Corneille, Racine et Boileau, même Molière et La Fontaine, avaient, sur les grandes questions de l'ordre moral, ou des croyances très arrêtées ou des tendances très marquées; Pascal et La Bruyère, Bossuet et Fénelon ont fait de la philosophie et de la polémique, autant qu'à aucune autre époque en ont pu faire nuls autres écrivains. Mais, dans leur activité littéraire, ces grands hommes n'avaient point d'autre préoccupation que le beau et le vrai et ne s'inquiétaient que de le bien peindre pour le faire admirer... Non seulement c'est là le grand côté de la littérature du XVIIe siècle, mais c'est par là que le XVIIe siècle a été un siècle essentiellement et supérieurement littéraire. Les muses, pour parler le langage classique, sont des divinités jalouses; elles veulent régner et non servir, être adorées et non employées... »

M. Brunetière — pour produire une autorité plus nouvelle — ne pense pas sur ce point autrement que M. Guizot :

« Tandis, écrit-il, que le XVIIe siècle, le plus désintéressé, le moins charlatan, si je puis ainsi dire, des grands siècles littéraires, ne se soucie dans l'art que de l'art, et de ce qu'il apporte de complément à la culture de l'esprit, le XVIIIe siècle, au contraire, ne le traite plus que comme un instrument de propagande et cherche le moyen de déposer jusque dans la peinture des intentions de réforme politique et des germes de progrès social (1). »

Citons enfin l'un des derniers et non pas des moins brillamment entrés dans la carrière de la critique littéraire, M. Émile Krantz (2) :

« L'abstention du XVIIe siècle (en matière de morale pratique) est caractéristique... Ceux mêmes qu'on a appelés les moralistes, comme La Rochefoucauld et La Bruyère, ne sont, à vrai dire, que des psychologues : ils étudient l'homme, l'expliquent et le décrivent, mais ils ne se mêlent point de le diriger. Ils le prennent tel qu'il est, et l'observent ainsi avec une curiosité merveilleusement pénétrante; mais ils ne cherchent point à se le représenter tel qu'il devrait ou voudrait être. Il n'y a pas dans leurs livres un

(1) *Art poétique*, chant IV.

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1882.
(2) *L'Esthétique de Descartes*, p. 262.

idéal humain vers lequel ils se piquent de conduire leur génération : ils ne proposent rien de nouveau à l'homme que son propre portrait, qui au fond est éternellement le même, mais qu'ils rendent nouveau par l'art de la forme. Aussi ce sont bien des artistes, en ce sens qu'ils vivent dans une sphère supérieure à la vie pratique : ils ne prêchent aucune doctrine politique ou sociale, ils ne font point de leur théâtre une tribune ni de leur philosophie un instrument de révolution. Ils s'enchantent par de belles formes qu'ils ont le plaisir esthétique de concevoir et la gloire de créer. »

IV.

Le XVIIIe siècle — et c'est par là surtout qu'il est, comme on l'a dit si souvent, un siècle de prose et d'action, à la différence du grand siècle de contemplation et de poésie qui l'avait précédé, — le XVIIIe siècle voit dans l'art un instrument de civilisation, de progrès et s'en sert résolument à cette fin, comme un brave ouvrier empoigne son outil ou un combattant son épée. Rien de plus connu que ce caractère actif et pratique du siècle de la Révolution.

Ce qu'on n'a peut-être pas assez dit, c'est que son point de vue esthétique n'avait rien de nouveau, puisqu'au moyen âge il est universel, très commun encore à l'époque de la Renaissance, et que l'on continue à le rencontrer dans tout le cours du XVIIe siècle lui-même, sinon comme l'habitude la plus usuelle de la pensée, au moins comme une exception des moins rares.

La poésie du moyen âge est essentiellement didactique ; l'intention d'enseigner ou d'édifier se glisse partout alors et elle s'affiche dans les satires, dans les grands romans allégoriques ainsi que dans les pièces de théâtre, où les *moralités* proprement dites constituent un genre considérable et où les farces mêmes se qualifient volontiers de *morales* et de *profitables*.

La Renaissance a beau rompre avec le moyen âge, elle continue ici une tradition esthétique trop conforme probablement à la nature de l'esprit français pour avoir subi l'effet de la révolution des idées sur tous les autres points. Ronsard écrit dans la préface de la *Franciade* : « La tragédie et la comédie sont du tout (absolument) didascaliques et enseignantes ; il faut qu'en peu de paroles elles enseignent beaucoup. » Du Bellay recommande, même au poète lyrique, l'ornement des « graves sentences ». Une tragédie du temps a pour sous-titre : « Où l'on verra les tristes effets de l'orgueil et de la désobéissance » ; une autre se qualifie de « sermon joyeux et de grande valeur pour tous les fols qui sont dessous la nue pour leur montrer à sages devenir. » Le poète le plus distingué de l'école de Garnier, Antoine de Montchrestien, parlant dans une épître au prince de Condé des personnages dramatiques en général, écrit : « Leur vie et leur mort est comme une école ouverte à tous venants, où l'on apprend à mépriser les choses grandes de ce monde, seule et divine grandeur de l'esprit humain, et à tenir droite la raison parmi les flots et tempestes de la vie. »

Un critique excellent, qui a fait une étude spéciale de *la Tragédie française au* XVIe *siècle*, remarque la continuité de la tradition française dans cette façon de comprendre l'art dramatique, la ressemblance à cet égard des poètes du XVIIIe siècle avec ceux du XVIe, et l'éclatante singularité des exceptions illustres (rares d'ailleurs et peu complètes elles-mêmes) que le XVIIe siècle nous fait voir :

« Il ne faut pas croire, écrit M. Faguet, que Voltaire soit l'inventeur de cette théorie de la tragédie destinée à remplacer le sermon, que Marmontel et Diderot ont si vivement soutenue... Tous ceux qui ont écrit de l'art dramatique au XVIe siècle sont très soucieux de l'instruction morale qui doit sortir de l'œuvre dramatique. *Cette préoccupation est chez nous universelle*... Il nous faut, dans une comédie un peu sérieuse, qu'au milieu des sottises dites ou faites par les autres personnages, il y en ait un qui représente le bon sens et parle la langue de la raison. Dans la tragédie, c'est d'ordinaire les confidents qui ont cet office et qui, au milieu des passions déchaînées, marquent la ligne du juste et du bien... De ce goût d'enseignement moral sont venus deux caractères de notre tragédie, son caractère sentencieux et son caractère oratoire... D'autres ont mis dans la tragédie des effusions lyriques ou de magnifiques récits, parce qu'ils aiment voir l'homme chanter, prier, raconter et décrire, et sont passionnés pour la poésie pure ; d'autres y ont mis des transports de passion et de sensibilité ardente, parce qu'ils aiment voir l'homme vivre d'une vie véhémente et fougueuse, et sont curieux de réalité prise sur le vif : nous y avons mis des réflexions, des leçons de morale, des discours bien conduits, parce que nous aimons voir l'homme penser, raisonner, déduire, et que nous sommes amoureux des idées claires...

« Un bel instrument oratoire, très commode et très puissant, au service d'idées générales tournant facilement au lieu commun, c'est une définition qui convient fort bien à la tragédie du XVIe siècle et assez bien à la tragédie de Voltaire. Le drame français, du XVIe siècle au XVIIIe, a fait un long chemin par lequel, insensiblement, il est revenu assez près de son point de départ, après avoir heureusement rencontré sur sa route deux hommes de génie, qui l'ont un instant transformé, agrandi et doué d'une autre âme. »

On a un peu exagéré dans le théâtre de Voltaire le souci de prédication philosophique, ou du moins on n'a pas assez distingué à cet égard entre ses œuvres dramatiques si nombreuses et de valeur si inégale (1).

(1) Voy. sur cette distinction de très justes remarques de M. Brunetière, *Histoire et littérature*, t. III.

Quand Jocaste, pour rassurer Œdipe effrayé par les paroles d'un grand prêtre, prononçait ce distique fameux :

> Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense,
> Notre crédulité fait toute leur science,

il était absolument inévitable que la malignité publique interprétât ces deux vers comme une profession d'esprit fort et de libre pensée, et il y a trop lieu de croire, d'ailleurs, que Voltaire, le premier, y avait mis toute sa malice. Cependant, en elle-même, une semblable sentence n'était point aussi contraire qu'on pourrait le supposer d'abord aux caractères et aux sentiments antiques, puisque Jocaste ne craint pas de dire dans la tragédie grecque : « Laisse là tes inquiétudes et sache qu'aucun mortel ne possède l'art de la divination », puisque le chœur lui-même, organe de la sagesse, ose douter dans Sophocle « qu'un devin en sache plus que les autres hommes ».

Il y a moins de vérité dramatique et, par conséquent, il y a plus de leçon philosophique préméditée dans cette réflexion assez étrange que l'auteur de *Zaïre* a placée sur les lèvres d'une jeune fille élevée dans un harem :

> J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
> Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.

Mais remarquons que cette même pièce renferme la plus belle page de tout le théâtre de Voltaire, la célèbre plainte du pieux Lusignan apprenant que sa fille est musulmane, et que cette page vraiment pathétique est d'inspiration toute chrétienne. Voltaire, quoi qu'on en ait dit, est donc quelquefois poète avant d'être philosophe, puisqu'il lui arrive d'oublier, de trahir le rôle qu'on lui attribue trop absolument de professeur d'incrédulité, quand le sujet de son drame le porte à développer poétiquement un ordre de sentiments et de pensées contraires à sa thèse favorite.

En dehors des pièces de pure polémique, dont la plupart d'ailleurs n'étaient point destinées à la représentation, il n'y a guère que la tragédie de *Mahomet* où l'intention de propagande philosophique soit constamment et nettement accusée. Mais ce que Voltaire, heureusement et parce qu'il était poète, n'a pas toujours fait, il a eu, comme philosophe, le dessein de le faire, et d'une façon générale il a tenu le théâtre pour la grande école du peuple.

« C'est au théâtre seul que la nation se rassemble, écrit-il dans l'épître dédicatoire de *Tancrède;* c'est là que l'esprit et le goût de la jeunesse se forment : les étrangers y viennent apprendre notre langue; nulle mauvaise maxime n'y est tolérée, et nul sentiment estimable n'y est débité sans être applaudi; c'est une école toujours subsistante de poésie et de vertu. »

Et dans l'épître dédicatoire de *l'Orphelin de la Chine :*

« Les aventures les plus intéressantes ne sont rien quand elles ne peignent pas les mœurs; et cette peinture qui est un des plus grands secrets de l'art n'est encore qu'un amusement frivole quand elle n'inspire pas la vertu. J'ose dire que depuis *la Henriade* jusqu'à *Zaïre,* et jusqu'à cette pièce chinoise, bonne ou mauvaise, tel a été toujours le principe qui m'a inspiré. »

A la fin d'une dissertation sur la tragédie ancienne et moderne, composée à propos de *Sémiramis* et dédiée à Son Éminence monseigneur le cardinal Quirini, Voltaire écrit avec habileté et non sans éloquence :

« Enfin, monseigneur, c'est uniquement parce que cet ouvrage respire la morale la plus pure, et même la plus sévère, que je le présente à Votre Éminence. La véritable tragédie est l'école de la vertu; et la seule différence qui soit entre le théâtre épuré et les livres de morale, c'est que l'instruction se trouve dans la tragédie toute en action, c'est qu'elle y est intéressante, et qu'elle se montre relevée des charmes d'un art qui ne fut inventé autrefois que pour instruire la terre et pour bénir le ciel, et qui par cette raison fut appelé le langage des dieux. »

C'est dans le discours préliminaire d'*Alzire* que se trouvent les plus belles et les plus explicites déclarations de Voltaire sur le rôle civilisateur de la poésie dramatique. Après avoir dit dans son épître dédicatoire à Mme la marquise du Châtelet : « Nous sommes au temps où il faut qu'un poète soit philosophe », il ajoute avec noblesse et une réelle chaleur d'âme dans le discours préliminaire :

« On a tâché dans cette tragédie, toute d'invention et d'une espèce assez neuve, de faire voir combien le véritable esprit de religion l'emporte sur les vertus de la nature. La religion d'un barbare consiste à offrir à ses dieux le sang de ses ennemis. Un chrétien mal instruit n'est souvent guère plus juste. Être fidèle à quelques pratiques inutiles et infidèle aux vrais devoirs de l'homme; faire certaines prières et garder ses vices; jeûner, mais haïr; cabaler, persécuter, voilà sa religion. Celle du chrétien véritable est de regarder tous les hommes comme ses frères, de leur faire du bien et de leur pardonner le mal. Tel est Gusman au moment de sa mort; tel Alvarez dans le cours de sa vie; tel j'ai peint Henri IV même au milieu de ses faiblesses. On trouvera dans presque tous mes écrits cette humanité qui doit être le premier caractère d'un être pensant; on y verra (si j'ose m'exprimer ainsi) le désir du bonheur des hommes, l'horreur de l'injustice et de l'oppression; et c'est cela seul qui a jusqu'ici tiré mes ouvrages de l'obscurité où leurs défauts devaient les ensevelir. »

Dans les meilleures tragédies de Voltaire la prédication morale se réduit en somme à quelques sentences brillantes et fortes, à la façon de Corneille et des tragiques du XVIe siècle :

Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence...

Si l'homme est créé libre, il doit se gouverner...

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux...

Que chacun dans sa loi cherche en paix la lumière...

Il serait tout aussi puéril de condamner ces formules excellentes, nullement contraires, tant qu'on n'en abuse pas, à la nature de la poésie dramatique, que d'y voir l'objet principal du poète avec certains moralistes honnêtes, mais étroits, tels que le bon empereur Marc-Aurèle, qui nous a laissé sur l'art de Sophocle et d'Euripide un vrai jugement de faiseur de maximes, amusant par l'excès de sa douce naïveté : « Il est vrai, écrit ce sage, que les poètes dramatiques disent parfois de bonnes choses, par exemple : *Si les dieux ne prennent aucun soin de mes enfants, cela même ne se fait pas sans raison.* Et encore : *Il ne faut point se fâcher contre les choses, car cela ne leur fait rien du tout.* Et : *Il faut que notre vie soit moissonnée comme le sont les épis*, et autres pensées semblables. »

V.

La thèse de l'art utile et du théâtre philosophique devait trouver naturellement chez Diderot, le fougueux apôtre, un défenseur moins sensé et moins mesuré que Voltaire. On connaissait déjà les passages suivants de son *Traité de la poésie dramatique :*

« Quelquefois j'ai pensé qu'on discuterait au théâtre les points de morale les plus importants, et cela sans nuire à la marche violente et rapide de l'action dramatique... C'est ainsi qu'un poète agiterait la question du suicide, de l'honneur, du duel, de la fortune, des dignités et cent autres. Nos poèmes en prendraient une gravité qu'ils n'ont pas... Celui qui prononcera d'un drame, dont on citera beaucoup de pensées détachées, que c'est un ouvrage médiocre, se trompera rarement... Tout peuple a des préjugés à détruire, des vices à poursuivre, des ridicules à décrier, et a besoin de spectacles... Quel moyen si le gouvernement en sait user! »

Cette singulière idée d'un art dramatique d'État a été reprise par Diderot de la façon la plus paradoxale dans un Mémoire inédit adressé à l'impératrice Catherine II, que M. Maurice Tourneux a retrouvé en Russie et qu'il vient de publier sous ce titre : *la Politique de Diderot.*

« Il faut que le souverain tienne le prêtre dans une de ses manches, et l'homme de lettres, mais surtout le poète dramatique, dans l'autre. Ce sont deux prédicateurs qui doivent être à ses ordres, l'un pour ne dire que ce qu'il voudra, l'autre pour dire ce qu'il voudra.

« Désigner au poète tragique les vertus nationales à prêcher.

« Désigner au poète comique les ridicules nationaux à peindre.

« Ce n'est pas dans l'asile de la contrainte, du respect, de l'ennui, du solennel, du sérieux, que les hommes s'instruisent... Qui est-ce qui sait un mot des petits papiers philosophiques de Voltaire? Personne; mais les tirades de *Zaïre,* d'*Alzire,* de *Mahomet,* etc., sont dans la bouche de toutes les conditions, depuis les plus relevées jusqu'aux plus subalternes...

« Si Votre Majesté appelle une fois ou deux votre médiocre Soumarokoff, si elle lui donne le sujet de son poème, peut-être en fera-t-elle un homme. S'il reste ce qu'il est, cette faveur éveillera un homme de génie qui prêchera et prêchera fortement son évangile. C'est le parti que Mécène tirait des beaux esprits de son temps, de Varius, d'Horace et de Virgile, ses sarbacanes.

« Le coup de ces sarbacanes-là est bien plus sûr et plus durable chez un peuple qui se police que chez un peuple policé.

« Avant et après que le code de lois paraisse ou aura paru, et tandis qu'il se forme, je montrerais sur la scène l'avantage des plus importantes de ces lois, sur la tolérance, sur la succession au trône, les factions et le reste. Il n'y a pas une loi qui ne puisse fournir le sujet d'une tragédie ou historique ou d'invention.

« Votre Majesté connaît bien les vices et les ridicules de sa nation; j'agacerais là-contre les chiens du Parnasse. ».

Toute la querelle que J.-J. Rousseau fait aux spectacles dans sa grande *Lettre à M. d'Alembert* est fondée sur cette pétition de principe, que le théâtre doit servir à instruire et à édifier le peuple; mais, comme on l'a justement remarqué (1), l'éloquence passionnée que Rousseau déploie au service de cette thèse du théâtre éducateur contribue mieux que les meilleurs arguments du parti adverse à la démonstration du principe contraire : que le théâtre est une chose, que la morale en est une autre, et qu'on a tort de vouloir les unir dans un rapport trop étroit de dépendance.

Voltaire, Diderot, Rousseau représentent suffisamment la pensée du XVIIIe siècle dans la question qui nous occupe, et je n'ai pas besoin d'appeler en témoignage Marmontel et les autres critiques d'ordre secondaire; mais je veux citer encore le grand poète italien Alfieri à cause du caractère singulièrement élevé de son inspiration dramatique et parce qu'il est, comme poète, de la race d'Eschyle et de Corneille : « J'ai la ferme conviction, écrivait à la fin du XVIIIe siècle Alfieri, que les hommes doivent apprendre au théâtre à être libres, vaillants, généreux, enthousiastes de la véritable vertu, impatients de toute violence, passionnés pour

(1) M. Deschanel. *le Théâtre de Voltaire*, p. 364.

leur patrie, éclairés sur leurs droits, enfin, dans toutes leurs passions, pleins d'énergie, de droiture et de grandeur d'âme. »

Il serait peu intéressant de montrer ce que la Révolution française et le premier empire ont pensé de la fonction du poète, des droits et des devoirs de l'art. Il est trop clair que dans la grande crise de la fin du XVIIIe siècle il n'y a eu en France ni moment ni place pour la méditation désintéressée de l'artiste, non plus que pour celle du philosophe, et l'on sait assez que Napoléon, qui n'imaginait pas pour Corneille de plus haute récompense que de lui donner, s'il avait vécu de son temps, une de ses provinces à gouverner, ne se figurait pas non plus la littérature autrement que comme un instrument de règne.

Arrivons sans transition à l'époque moderne et contemporaine : nous allons voir la diversité d'opinions la plus amusante partager les purs *littérateurs* dans la question de l'art pour l'art ou de l'art utile, tandis que les *philosophes* de profession, en Allemagne, en France, en Angleterre, ont assez généralement soutenu le principe de l'indépendance absolue de l'art, pour qu'on puisse voir dans cette doctrine si répandue en philosophie une sorte d'orthodoxie et dans celle de leurs contradicteurs plus rares quelque chose comme une hérésie esthétique : hérésie fort intéressante d'ailleurs, pleine d'idées fécondes et de vues justes et qui pourra nous fournir les éléments essentiels d'une conclusion où nous essayerons de tout concilier.

PAUL STAPFER.

(*La suite prochainement.*)

LÉGENDES JAPONAISES

Les Aïnos

Le Japon renferme deux races. Le fait n'est pas très connu, mais n'est pourtant pas ignoré. Le jésuite Froes l'avait indiqué dès 1574, et, quarante ans après, les missionnaires de l'ordre avaient pénétré dans l'île de Yezo, peuplée par les *Aïnos* aux longs cheveux. Depuis que l'Empire du Soleil levant est ouvert aux Européens, les touristes n'ont pas négligé ce curieux coin du monde. Toutefois la langue aïnu était toujours restée pour le reste du monde lettre close ; on n'en possédait ni grammaire ni vocabulaire, et il était d'autant plus difficile de composer l'un et l'autre, que les Aïnos ne connaissent pas l'écriture. Il fallait donc apprendre cette langue par l'oreille, puis en découvrir les règles à l'aide de sa similitude avec celles du Japon et de la Corée. C'est ce qu'ont fait tout dernièrement MM. John Batchelor et Basil Hall Chamberlain, ce dernier professeur de japonais et de philologie à l'université de Tokio. La section de littérature de cette université publie des *Mémoires* en anglais et en japonais ; c'est la version anglaise que nous avons sous les yeux (1), la langue japonaise nous étant malheureusement inconnue.

Cette année, une partie de ces Mémoires est consacrée à la tradition orale des Aïnos. C'est là un sujet à la portée de tout le monde, et toujours intéressant. Rien ne jette plus de lumière sur la question des races et de leurs migrations préhistoriques que les contes et légendes populaires : les légendes sont le fruit le plus savoureux du grand arbre de la philologie.

Les Aïnos sont très probablement d'anciens habitants du Japon qui auront été refoulés par la conquête dans la grande île du Nord. Aujourd'hui encore, les Japonais les regardent comme des êtres inférieurs, et eux, de leur côté, regardent les Japonais comme les Moïs de l'Indo-Chine, les Chinois du Céleste Empire. Quoique, en général, les Japonais ne soient pas beaux, les Aïnos le sont encore moins. Leurs cheveux noirs, rudes et plantés bas, leurs corps excessivement velus, font rêver, en les voyant, de je ne sais quelle transition entre l'homme et la bête. Les voyageurs, entre autres miss Isabella Bird, l'infatigable touriste anglaise, nous les représentent comme des êtres doux, mais pensant à peine. Il est donc curieux de retrouver chez eux des légendes fort analogues, non seulement à celles de leurs voisins et maîtres les Japonais, mais aux nôtres et à celles de tous les peuples aryens. M. Chamberlain doute de leur parenté avec les tribus sorties de l'Iran : il ne peut méconnaître que la grammaire aïnu de M. Batchelor indique des rapports entre leur langue et les langues d'origine aryenne ; seulement il observe que « rien ne prouve que l'inflexion, parce qu'elle se retrouve dans toutes ces langues, soit leur caractère exclusif et que d'autres ne puissent le posséder également », et il ajoute qu'il faudrait, pour en déduire l'identité d'origine, que le vocabulaire aïnu fût riche en noms communs à cette langue et aux nôtres ; tandis que les cas sont, au contraire, si rares, qu'on est autorisé à les considérer comme fortuits.

Mais cette preuve, ou du moins cet indice, que M. Chamberlain se refuse à voir dans la concordance grammaticale, ne se trouverait-il pas dans la similitude des récits historiques et cosmologiques ? Il semble que les Aïnos, étant ce qu'ils sont, — c'est-à-dire non un peuple déchu comme pourraient l'être les descendants des Kmers de l'Indo-Chine si l'on distinguait encore leur sang, mais un peuple originairement inférieur, ainsi que l'atteste leur type physique, — ne puissent

(1) *Memoirs of the Literature college, Imperial University of Japan. The Language, Mythology and Geographical nomenclature of Japan, viewed in the light of Aino studies. Including an Ainu grammar.* — Tôkiô, 1887.

avoir puisé leurs idées sur l'origine des choses que là où nous avons puisé les nôtres, puisqu'il se trouve que ces idées ont avec celles des Occidentaux des concordances appréciables.

Voici, par exemple, en substance, l'histoire de la création du monde d'après la cosmogonie aïnu. Les Aïnos, quoiqu'ils déifient tous les objets naturels, les animaux, le soleil, le feu, la mer, etc., parlent souvent d'un Dieu unique, omnipotent, créateur du ciel et de la terre. Ils ne sont pas explicites sur le procédé de création, mais ils y font intervenir les animaux comme agents intermédiaires. Cette circonstance marque l'ordre de leur apparition sur la terre, tel que l'indiquent à la fois la Genèse et la science. Dieu, disent les Aïnos, s'est servi du ministère des animaux pour faire l'homme (en cela ils sont plus près du transformisme moderne que la Bible), et, si l'homme a des imperfections physiques, c'est la faute des animaux. L'homme étant né et la création se trouvant achevée par le fait de son apparition sur la terre, la question fut de savoir qui gouvernerait le monde. Ici M. Chamberlain donne le récit qu'il a recueilli directement, dit-il, de la bouche d'Ishanashte, un Aïno plus intelligent que les autres, appartenant au village de Shumunkut, dans le district de Saru.

« Quand le Créateur eut achevé son œuvre et fait l'homme, les dieux bons et les dieux méchants se mirent à se disputer l'empire de l'univers. Bons et méchants, tous voulaient être les maîtres. Ils en vinrent à la fin à l'arrangement suivant : celui qui le premier verrait la lumière du soleil levant (la lumière de la science et de la vérité sans doute), celui-là régnerait sur la terre. Tous se mirent à regarder le point de l'horizon où le soleil devait se lever. Le Dieu-Renard seul tourna le dos à l'Orient et regarda du côté de l'Occident. Tout à coup, il s'écria : « Je vois la lumière qui éclate ! » Il la voyait en effet, et l'empire du monde lui fut adjugé. »

M. Chamberlain pense que le récit aïnu s'appuie sur ce fait que la cime des hautes montagnes de Yézo est éclairée par les rayons solaires avant que le disque de l'astre émerge de la mer ; mais il ne faut pas oublier que dans l'extrême Orient les prophéties faisaient venir la lumière (la lumière morale) d'Occident, comme les prophéties de l'autre hémisphère la faisaient venir d'Orient.

Voici encore un récit qui nous paraît offrir des analogies avec ceux que les tribus migratrices d'Asie ont importés dans l'Asie mineure, en Grèce et de là dans toute l'Europe.

Un jeune et brave Aïno, habile à la chasse, poursuivait un jour un ours dans les profondeurs des montagnes. L'ours grimpa sur un sommet et tout d'un coup s'enfonça dans un cratère ; le chasseur le suivit et pénétra ainsi dans un monde inconnu. Il y avait là des arbres, des maisons, des hommes, tout cela bien plus beau que sur la terre. Se sentant las et ayant faim, le jeune homme mangea des raisins et des mûres qui pendaient aux arbres. Il resta frappé d'horreur en s'apercevant qu'il se changeait en serpent. Il voulut crier : c'était des sifflements qui s'échappaient de sa gorge. Que faire ? Il se hissa vers l'entrée de la caverne et là s'endormit au pied d'un pin. Pendant son sommeil, il entendit en rêve le génie du pin qui lui disait : « *Pourquoi as-tu mangé du fruit de l'enfer ?* Tu n'as qu'un moyen de reprendre la forme humaine ; monte sur mes branches et jette-toi en bas. » Le jeune homme obéit. Quand il se réveilla, le corps du serpent, crevé dans toute sa longueur, gisait à ses côtés. Il se dressa et comprit qu'il était sorti de sa prison. Mais il s'endormit de nouveau, et le génie du pin lui dit encore : « Tu as goûté du fruit de l'enfer ; c'est à l'enfer que tu appartiens désormais. *Tu resteras peu de temps sur la terre;* une déesse (*la Mort*) veut t'épouser dans le monde que tu as visité. » Et le jeune homme tomba malade, et il mourut, et il ne revint jamais plus sur la terre !

On trouve là des traits appartenant à la mythologie grecque, joints à des idées qui semblent empruntées au récit biblique. Il en est de même dans plusieurs autres des légendes que vient de traduire et de publier la section de littérature de l'université de Tokio : sous la naïveté de la forme se cache un fond d'idées métaphysiques fort supérieures à celles qui peuvent naître dans le cerveau des Aïnos velus. Et cependant M. Chamberlain, se fondant sur l'observation non de ce qui s'y trouve, mais de ce qui y manque, comme, par exemple, le souvenir du déluge, la fin du monde, la perpétuité du sacerdoce, etc., affirme « qu'aucun écho des bords du Gange, de l'Achéloüs ou du Jourdain n'est arrivé jusque-là ».

Nous n'extrayons du volumineux mémoire que nous avons entre les mains que quelques contes populaires, dont les deux précédents sont des échantillons. Mais nous pensons que, pour un sinologue, pareil cahier doit avoir une double valeur. Il contient la première grammaire aïnu qui ait été faite, avec une foule de renseignements techniques et de commentaires sur la langue des Aïnos comparée à celle des Japonais : c'est là une obligation spéciale que les philologues d'Europe ont à M. Chamberlain. Dans tous les cas, il est bien intéressant de voir une université fonctionnant dans la partie la plus reculée de l'extrême Orient absolument sur les mêmes bases que nos universités d'Occident, avec les mêmes curiosités salutaires, la même haute ambition intellectuelle et scientifique, et déjà, l'on peut dire, portant les mêmes fruits.

L. Q.

NOTES ET IMPRESSIONS

Interlaken.

Nous voici revenus en pays civilisé. On trouve ici des journaux de la veille, du bon vin de France, des demoiselles rousses évidemment malhonnêtes, bref toutes les commodités de la conversation. Pour aujourd'hui, je me contenterai des journaux. Ils sont d'une date déjà ancienne, quoi que m'ait assuré le garçon du *Kursaal;* mais, en vacances, les nouvelles, comme les gens, vieillissent deux fois moins vite.

C'est ainsi que j'ai appris seulement ce matin le petit schisme de l'Église naturaliste, dont vous autres Parisiens ne parlez déjà plus. Ou, si vous en parlez encore, c'est faute d'un sujet de conversation plus neuf et plus scandaleux. Pour nous, gens des montagnes, de compréhension tardive et de réflexion lente, c'est encore quelque chose de contemporain. Mon coiffeur m'en parlait tout à l'heure en me frottant la tête. Lui, qui est un homme de tradition, il tenait pour M. Zola; moi, je tenais pour les quatre petits jeunes gens, mais simplement pour n'être pas de son avis et faire semblant d'avoir une opinion.

La vérité est que, dans cette affaire, M. Zola a gardé le beau rôle. D'abord il n'a rien écrit, ce qui est déjà une supériorité; puis, ce qu'il a chargé un journaliste d'écrire à sa place, il l'a dit en français honnête et intelligible. Au contraire, les quatre petits jeunes gens, mes clients, ont employé le galimatias. Or, en France, pays qui vit de beau langage plus que de bonne soupe, le galimatias a toujours tort.

Mais ce n'est pas seulement une question de grammaire. La morale a son tour, ou plutôt le savoir-vivre. Les quatre jeunes gens se sont réunis, et, une fois réunis, ils ont trouvé que M. Zola était quelquefois indécent. M. Bonnetain, par exemple, auteur de l'honnête roman de *Charlot s'amuse,* publié à Bruxelles et condamné à Paris, estime que le maître va trop loin. C'est de l'érotomanie furieuse, dit-il à peu près, et il ajoute que c'est là le défaut des hommes chastes, des hommes qui ont *raté la femme*. J'aime à voir ces quatre jeunes naturalistes, qui, sans doute, n'ont *raté* que leurs ouvrages, rejeter à M. Zola l'anathème triomphant qu'il avait lui-même lancé contre l'École normale. — Eh bien! cher maître, il paraît donc que vous l'avez *ratée* aussi! Nous l'avons tous ratée, voyez-vous. Il n'y a qu'un seul écrivain qui, en vérité, n'ait pas raté la femme, et ne croyez pas que ce soit M. Bonnetain lui-même, qui prudemment la retranche de ses livres, ni M. Dumas qui la met à chaque page des siens, ni Stendhal qui l'a disséquée, ni Michelet qui l'a glorifiée, ni Musset qui en est mort; non, celui que je veux dire, c'est Jean Racine. Ah! cher maître, si vous aviez fait vos classes et un peu plus que vos classes, vous auriez découvert que, comme connaisseur de la femme, il n'y a encore que lui. Sa Phèdre est d'autre étoffe que votre Renée. Et je vous jure que pendant ses dix années éclatantes de vie de salons et de coulisses, il a rempli bien des petits carnets plus intéressants que les vôtres avec ses observations, ses mots notés, ses effusions de sensibilité et de langoureuse tristesse... Mais pour vous, je suis tout près de croire, avec les quatre jeunes gens, que vous n'avez jamais vu de femmes, sinon dans les dictionnaires d'anatomie.

Après tout, cela ne nous regarde pas; la vie privée de M. Zola peut être irréprochable s'il lui convient, comme le fut, selon toute apparence, la vie de Rabelais. On n'est pas obligé de vivre ses ouvrages avant de les écrire. Mais le fâcheux pour lui, c'est que ses livres deviennent fort mauvais. *La Terre* n'atteste même plus un grand talent; cela n'est ni vivant, ni intéressant, ni même supportable. L'auteur nous dit d'attendre la fin : à quoi bon? Je ne vois que lui qui soit obligé d'aller jusqu'au bout de son livre, le pauvre homme!

Déjà dans *Nana* le fastidieux l'emportait de beaucoup sur le malpropre; *Pot-Bouille* était nauséabond; *le Bonheur des dames,* plat; *la Joie de vivre* avait quelques scènes jolies, quoique sans force, et quelques décors bien brossés; *Germinal* renfermait, avec des ordures superflues, des tableaux admirables, enlevés de génie; *l'Œuvre* languissait; et voilà *la Terre* qui annonce le radotage. C'est fini, il faut bien le dire, quoique les quatre jeunes gens le disent aussi, dans leur jargon. Désormais M. Zola ne sera plus goûté que des bourgeois retardataires qui auraient lapidé l'auteur de *l'Assommoir* quand *l'Assommoir* parut, et qui lui arrivent maintenant; il ne sera plus lu que des collégiens internes parce qu'il est très sale, et des niais qui posent devant les timides parce que « tout de même, c'est très fort, mon cher! »

Il y a là, hélas! une fatalité. Tout écrivain de cinquante ans est esclave de ses quarante premières années. C'est un peu avant cet âge qu'il a filé le cocon où il s'est lui-même enfermé. Je ne vois pas, autour de nous, un seul exemple d'auteur ayant passé ce moment climatérique sans être tombé dans la *manière*, dans la répétition à satiété de ses procédés, dans l'outrance de ce qu'il regarde comme son originalité. M. Zola, qui n'est pas un Gœthe, qui est un esprit inculte et un caractère absolu, est devenu, plus tôt que ses confrères, captif de son métier. A présent, nous voyons ses limites; il ne nous intéresse plus. A un autre!

*
* *

En face, la Jungfrau me regarde tranquillement, à travers les châtaigniers de la promenade.

— Cela veut dire que vous vieillissez tous, mon bonhomme, me dit-elle. Moi seule, je suis toujours à la mode et toujours jeune.

— Jeune, toi, gros tas de pierre? Jamais! Il n'y a de jeune que ce qui doit vieillir.

*
* *

Si j'avais l'honneur d'être gouvernante ou conseiller aulique de la petite princesse Wilhelmine, seule héritière de son grand-père le roi de Hollande, je la prendrais sur mes genoux très respectueusement, et voici à peu près ce que je lui dirais :

« Altesse Sérénissime,

« Acceptez d'abord cette poupée de caoutchouc afin que vous soyez bien tranquille pendant mon petit discours, et maintenant écoutez-moi.

« Vous êtes la dernière d'une famille ancienne et illustre où l'on a longtemps régné, fait de nombreuses guerres et où l'on s'est beaucoup amusé. D'où il suit que, selon toutes les chances, elle a fait son temps et qu'après vous, Altesse, elle sera remplacée par je ne sais qui. Vous avez, il est vrai, des cousins éloignés qui sont des princes en disponibilité, officiers prussiens pour occuper leurs loisirs. Mais votre brave petit peuple ne voudra jamais d'eux.

« Il faut l'estimer et le respecter, ce bon peuple. Il n'est pas composé uniquement de marchands de fromage et de curaçao. Il a montré dans d'autres temps qu'il avait le goût de l'indépendance et les moyens de contenter ce goût, qui est, comme vous savez, le plus coûteux à satisfaire. Dans d'étroites limites, suffisantes cependant pour y exercer la plus libérale hospitalité, il a su accueillir les vaincus et tenir tête aux vainqueurs. Il a, avant l'amollissement qui l'atteint comme les autres pays, vaillamment occupé sa place en Europe et fait saluer son pavillon du reste de la terre. Enfin, rien n'est plus glorieux, pour une petite fille sage, que de gouverner de si braves gens.

« Mais aussi rien n'est plus dangereux. Oh! ce n'est pas d'eux que vient le danger : ils se passent de révolutions pendant des siècles, et la dernière qu'ils aient faite, je crois, a eu justement pour objet l'établissement de votre dynastie. Mais c'est de l'Orient, c'est de l'Occident aussi que les ennemis peuvent accourir. Quels ennemis? car enfin vous n'avez encore fait de mal à personne, pauvre petite Altesse. — La belle raison! Regardez dans votre basse-cour royale, lorsqu'une poule a picoré un bon morceau, toutes les autres, qui sont pourtant ses bonnes parentes, ses bonnes amies, s'acharner sur elle et la poursuivre jusqu'à ce qu'elle leur ait lâché prise. Une seconde happe la proie; aussitôt elle est à son tour harcelée, et ainsi de suite jusqu'à ce que tout soit avalé. Vous avez aussi, sans l'avoir pris ni demandé, un excellent morceau d'héritage : des prés fertiles, surtout de belles villes avec de bons ports en eau profonde, des quais où accostent commodément je ne sais combien de bateaux venus de très loin, et enfin, là-bas, sur l'autre face de la terre où nous marchons, des îles immenses peuplées de millions d'hommes et où pousse naturellement ce qu'on cultiverait en vain dans nos pays. Or ne savez-vous pas que ce qui est bon à garder est encore meilleur à prendre? Votre voisin d'est se dispose déjà à ne faire de tout cela qu'une bouchée. Il est vrai que votre voisin d'ouest essayera tout au monde pour le lui défendre. On se battra sans doute pour vous, Altesse, sans doute chez vous et certainement contre vous; car, qu'il y ait un vainqueur et un vaincu, cela n'empêche pas qu'il n'y ait une proie, et que cette proie, ce ne soit vous.

« Voilà ce que je crains pour votre avenir et ce dont je voulais vous faire part. Tous les yeux des plus grands personnages sont fixés sur votre petit lit; mais ce ne sont pas là des regards d'amitié. On vous découpe déjà en pensée. Voilà, par exemple, le Luxembourg qu'on détache déjà tout doucement; ce sera la part d'un de vos bons cousins dont je parlais tout à l'heure. Pourvu que le reste ne suive pas le même chemin! Des gens très difficiles à réfuter déclarent déjà que le hollandais n'est qu'un dialecte de l'allemand...

« Oh! il y a le droit, je sais bien, et je ne suis pas de ceux qui disent que c'est peu de chose. Il devient au contraire de plus en plus malaisé de s'en moquer, au moins ouvertement. On serait honteux de le faire sans un prétexte passable. Il ne faut donc laisser aucune place à ce prétexte; surtout il ne faut pas mourir, ma petite amie, parce qu'alors nul ne peut répondre de ce qui arriverait. Toute l'Europe, qui prendrait encore son parti d'une spoliation, mais qui ne veut pas d'une guerre, est intéressée à ce que vous viviez très longtemps. Vivez donc, pauvre petite; promettez-nous que vous vivrez!... Et maintenant mon discours est fini. Embrassez-moi et allez jouer! »

*
* *

Nous faisons beaucoup de politique dans nos montagnes, politique intérieure et extérieure aussi. L'entreprise hardie du prince Ferdinand de Cobourg nous a plus remués qu'on ne croirait, et le discours de M. Rouvier nous a occupés tout un soir.

A vrai dire, la politique telle que nous la pratiquons n'est pas d'un usage fort commun. Elle est à la fois théorique et expérimentale. On ne se contente pas de lire le journal, de le discuter, d'émettre des opinions et des pronostics; on s'exerce au maniement des sociétés; on fait, mais pour essayer seulement, des usurpations et des coups d'État.

C'est à vingt minutes de la maison, dans un bois de sapins, que nous avons établi notre champ d'expériences. Rien de plus pacifique et de plus solitaire que ce lieu, théâtre de tant d'essais, de tant de luttes, d'une activité si tumultueuse. On s'arrête sur le bord d'une vieille route abandonnée où les fougères, les gentianes, les digitales croissent entre les dalles disjointes et verdies par la vétusté. Les stipes rouges et écailleux des

sapins reposent l'œil par la monotonie de leurs lignes ; à peine, chez quelques-uns des plus vieux, des restes de branches cassées hérissent le tronc de place en place, tristes moignons qui saignent une résine blanchâtre. La mousse est élastique et enfonce sous les pas; entre les racines, des familles de champignons fauves; çà et là, beaucoup de fraisiers, quelques myrtilles : voilà les seuls accidents de ce désert plein d'une ombre dormante et d'une senteur balsamique... Il ne faut pas oublier cependant le principal : un dôme fait en aiguilles de sapin desséchées, patiemment amoncelées, trouées d'ouvertures inégales, étayées de branchettes dont quelques-unes ont gardé leurs feuilles et verdoient au-dessus. Là vit, d'une existence souterraine et agitée, tout un peuple de fourmis jaunes communes (*lasius flavus*), nos sujettes et nos amies.

C'est une république qui marche bien, quoiqu'elle compte cent fois plus d'habitants que celles d'Andorre et de Saint-Marin. Je ne parle pas de Monaco, qui est d'ailleurs une principauté ou une maison de jeu. Ici, nous sommes deux à trois cent mille, sans me compter. Nous n'avons pas de gouvernement et, par suite, pas d'anarchistes; nous n'avons pas de propriété et, par suite, pas de voleurs; nous n'avons pas de femmes et, par suite, pas de maris trompés. J'ajouterai que, la consommation se faisant sur place, nous n'avons pas de commis-voyageurs. Mais ce qui est tout à fait admirable, c'est que chacun remplit tranquillement sa charge et que personne ne désire d'avancement.

Lorsqu'on part en caravane, par exemple, à l'attaque d'une fourmilière de *polyergus* ou au pillage de quelque butin, on met les ouvrières au centre de la colonne, les guerriers sur les deux côtés, tandis que la reine reste au nid pour faire des enfants, ce qui est sa profession. Les jeunes ouvrières soignent les œufs, les larves, les nymphes; bref, elles tiennent la *nursery;* plus tard elles sortent, mais seulement quand leur âge plus fort et leur armure plus épaisse le permettent. Chacune a son rang, au travail comme au combat; elle sait ce qu'elle doit faire, elle sait aussi que, si elle ne le fait pas, loin d'arriver par là aux honneurs, elle sera mise à la porte de la cité, comme nous l'avons vu pratiquer, l'autre jour, sur une pauvre petite innocente. On ne s'est pas contenté de la chasser, on l'a encore noyée dans le ruisseau voisin. Le seul crime que punisse le code formical, c'est l'oisiveté, et peut-être est-ce, en effet, le moyen d'en prévenir beaucoup d'autres. La grande vertu de la république, c'est que l'intérêt de chaque individu est toujours sacrifié, par cet individu même, au bien de la communauté. Que d'exemples n'a-t-on pas cités et ne citerait-on pas encore de cette abnégation, de ce dévouement tout romain à l'intérêt public !

Il ne faut pas croire pourtant que les fourmis soient bonnes. Non, elles nous ressemblent, c'est-à-dire qu'elles ne se ressemblent pas entre elles. Il y en a de dures, il y en a de compatissantes; chacune a sa petite âme qui est un monde à part. Mettez une fourmi blessée sur la route d'une caravane : dix, douze, quinze passeront sans s'arrêter; une seizième — le bon Samaritain de l'Évangile — recueillera l'infirme et renoncera à ses propres desseins pour la ramener en lieu sûr parmi ses compagnes. N'y a-t-il pas là exercice de la conscience morale et de la liberté? N'y a-t-il pas *mérite?* Et si j'étais pleinement assuré, comme certaines personnes le sont, que tout mérite entraîne sa récompense transcendante, ne serais-je pas amené à imaginer un paradis des fourmis, un petit paradis plein de miel et de pucerons où l'on passerait son temps, non à faire de la musique, mais à travailler, puisque pour les fourmis le travail est encore par excellence l'objet de la vie?

Mais revenons au prince de Cobourg et à la politique. Nous avons, chez nos amies du bois de sapins, fait l'expérience que le prince a tentée en Bulgarie. Nous étant assurés, par des fouilles profondes, qu'elles n'avaient plus de reine et vivaient dans un état d'anarchie déplorable, nous allâmes prendre la reine d'une fourmilière voisine, non loin de la route neuve, et nous la déposâmes délicatement devant l'entrée de la ville ingouvernée. Nous ne pûmes, il est vrai, faire une proclamation dans le genre de celle du maire de Sofia, qui édicte que tout citoyen coupable de peu d'enthousiasme pour le nouveau prince sera passible d'une amende de cinquante à cent cinquante francs. Force nous fut de laisser toute liberté aux opinions politiques de nos amies.

Elles en abusèrent. La reine était fort interdite et ne bougeait pas, se sentant insuffisamment accréditée. Un rassemblement se forma autour d'elle; on la regarda d'une antenne malveillante. Quant à elle, évidemment elle était partagée entre l'envie d'avoir des sujets qui la nourrissent à ne rien faire et la crainte d'avoir des sujets qui la découpassent en petits morceaux. De plus, elle paraissait ne pouvoir se faire entendre ; elle ignorait la langue du pays. Elle était tombée là comme un aérolithe et avait conscience de la gaucherie de sa candidature. Rien n'est plus ridicule qu'un usurpateur timide. Les habitants de la fourmilière se concertaient. L'une d'entre elles, sans doute, leur tint à peu près ce langage : « Ne vivons-nous pas tranquillement? Ne sommes-nous pas capables de nous administrer nous-mêmes? A quoi bon aller chercher très loin quelqu'un qui sûrement nous est inutile et peut-être nuisible? N'y a-t-il pas d'autres articles d'importation plus avantageux que celui-là? Que les autres nous donnent leurs esclaves, si elles veulent; mais, pour leur maître, qu'elles le gardent ! » Cet avis plut sans doute, car les ouvrières se précipitèrent au-devant de la reine et, en la bousculant un peu, lui firent rebrousser chemin.

Nous revînmes au logis assez pensifs. Voilà une expérience qui a mal tourné. Je ne souhaiterais pas

d'être à la place de ce prince Ferdinand. Tout ceci est d'un mauvais augure pour lui. Il est vrai que j'en ai assez dit pour faire voir que les fourmis ne sont pas des hommes.

PAUL DESJARDINS.

CHRONIQUE MUSICALE

Jules Pasdeloup

Depuis qu'il avait abandonné la direction des Concerts populaires, je ne rencontrais jamais M. Pasdeloup sans un secret serrement de cœur. Le buste déprimé, les bras pendants, la démarche vacillante, il allait à l'aventure, tournant parfois sur lui-même comme un brick désemparé. La voûte puissante de son dos de cariatide avait fléchi sous la rude poussée des mauvais jours; le regard, jadis étincelant de volonté, s'éteignait dans le larmoiement maladif des hypertrophiques; on sentait que la mort l'avait marqué de son signe et poursuivait impitoyablement son œuvre. Aux derniers concerts qu'il conduisit, j'avais emporté la même impression navrante d'écroulement et de déroute. La génération nouvelle, qui s'était détournée de lui, rendue plus exigeante par les exécutions, bien supérieures, je dois le dire, du Châtelet et de l'Eden, aurait quelque peine à comprendre la part qui lui revient dans l'évolution artistique contemporaine. Pour parler de lui sans injustice, pour lui marquer sa véritable place et retracer fidèlement son originale physionomie, il faudrait le montrer au début de son apostolat, annonçant aux gentils des dieux encore inconnus qui s'appelaient Haydn et Mozart, tel enfin qu'il m'apparut il y a vingt-cinq ans, dans la petite capitale normande où l'on m'avait envoyé faire connaissance avec le Code civil, loin de toutes les tentations parisiennes.

En ce temps-là, l'orchestre de notre Société philharmonique, las de ressasser les trois ouvertures — *le Barbier, Guillaume Tell* et la chasse du *Jeune Henri* — qui composaient tout son bagage, venait de décider qu'à l'occasion du concours régional on allait donner une symphonie de Beethoven. On juge si les mélomanes de l'endroit s'étaient fièrement rengorgés à cette pensée! Ce fut bien autre chose quand le bruit se répandit par la ville que le célèbre Pasdeloup viendrait en personne diriger le concert. Le lendemain, le comité confirmait officiellement la nouvelle et décrétait la levée en masse. Aussitôt, tout ce qui soufflait, sifflait, cornait ou raclait à trois lieues à la ronde était venu offrir ses services; les bassons rivaux, les clarinettes ennemies avaient fraternisé dans un irrésistible élan de patriotisme local; et l'on s'était mis immédiatement à la besogne. Le temps pressait, en effet : quinze jours à peine pour débrouiller la symphonie en *ut* mineur avant l'arrivée du général en chef! Les partisans du *Jeune Henri* pariaient qu'on n'arriverait pas, et les premiers essais semblaient leur donner raison. Du pavillon isolé où l'on répétait à huis clos, il arrivait jusqu'à ma chambre d'étudiant de troublantes cacophonies; toujours le même faux départ et les mêmes fausses notes à point nommé. Le chef d'orchestre intérimaire s'arrachait les cheveux. « Patience, répétait la contrebasse; laissez seulement venir Pasdeloup, et vous verrez; tout ira bien. » Et c'était vrai.

Quand ce diable d'homme monta au pupitre,

> L'œil farouche, l'air sombre et le poil hérissé,
> Terrible et plein du dieu...,

il courut dans les rangs un frisson; quand il frappa le sol du pied, chacun se sentit appelé à faire de grandes choses; quand il fendit l'air de son archet, les violons, pour la première fois, attaquèrent en mesure. Et l'on arriva jusqu'au bout, eux haletants et transportés, lui superbe, planant sur la foule les bras étendus, jouant de l'orchestre, scandant délicatement chaque trait, appuyant chaque nuance d'un geste souverain, comme si l'âme du compositeur et celles des exécutants avaient toutes passé dans la sienne. Interprétation certes bien imparfaite et rudimentaire dont auraient souri des habitués du Conservatoire, qui pourtant laissait après elle l'inoubliable pressentiment, la vision confuse et grandiose du monde surhumain créé par le maître. J'ai depuis pénétré plus avant dans l'œuvre de Beethoven et scruté sa pensée : aucune impression n'égalera dans mon esprit cette première évocation de son colossal génie.

C'est ainsi que, d'instinct, sans grande culture, presque sans tradition, par la seule puissance de sa foi communicative et de son irrésistible volonté, Pasdeloup répandait la bonne parole. Tel je l'avais aperçu en province, tel je le retrouvai à Paris quelques mois plus tard. Rien de curieux comme de voir en ces premiers temps le fougueux chef d'orchestre aux prises avec les étonnements, les révoltes subites de son naïf public; il avait des réprimandes bourrues pour ses incartades, des façons de dompteur pour ses colères d'enfant, des indulgences de père pour ses retours.

Qu'avec tout cela il déchiffrât mal, qu'il pressât les mouvements, qu'il brouillât souvent les rythmes, notre ferveur de novices n'en avait cure alors, et peu nous importe aujourd'hui. Il lui restera pour mérite premier, pour vertu singulière, d'avoir fait entrevoir et pressentir ce que ses successeurs devaient plus tard nous révéler. Dans ce métier d'éclaireur auquel le vouaient son étonnante activité comme aussi les lacunes de son éducation technique, il aura rendu à l'art français un inappréciable service. Sitôt qu'il jugea les oreilles parisiennes suffisamment dégrossies, il les mit

sans hésiter en face des productions de nos jeunes maîtres. Ce fut la période brillante des Concerts populaires, une ère féconde de luttes et de conquêtes. L'abonné des premières, parvenu péniblement à la hauteur du *Septuor*, entendait bien s'y reposer en paix de ses fatigues. Pour secouer sa torpeur et l'entraîner à le suivre, Pasdeloup l'infatigable s'appuya vigoureusement sur le public des petites places. Et les *Scènes hongroises*, *le Rouet d'Omphale*, les suites d'orchestre, le magistral concerto en *sol* mineur qui sacra M. Camille Saint-Saëns chef de la nouvelle école française, eurent permission d'alterner avec les menuets de Boccherini. S'ils navaient rencontré Pasdeloup sur leur route, MM. Massenet, Guiraud, Lalo et bien d'autres étaient condamnés peut-être au sort de Berlioz, acclamés à l'étranger, inconnus à Paris. Toute défectueuse qu'ait pu être l'exécution de leurs premières œuvres, du moins ont-ils trouvé au Cirque d'hiver ce qui a toujours manqué à l'auteur de *la Damnation de Faust :* un orchestre et des auditeurs attitrés. Ce que Gounod doit au Théâtre-Lyrique, ce que Wagner doit à Liszt, ce que nous devons au premier éditeur qui se risque à imprimer notre prose, les symphonistes français le doivent à Jules Pasdeloup.

Heureux s'il eût consacré tous ses efforts à cette tâche patriotique et fructueuse! Mais déjà son tempérament batailleur l'entraînait à des luttes nouvelles. C'était chez lui comme un besoin de heurter l'opinion et de brutaliser son monde. On sait l'acharnement qu'il mit à imposer à ses fidèles le culte de Richard Wagner — par esprit de contradiction sans doute, car toute cette polyphonie savante et compliquée n'était nullement son fait. L'ouverture des *Maîtres chanteurs*, qu'il donna en 1870 — une véritable débâcle, — lui avait attiré ce mot qui fit fortune : « M. Pasdeloup s'agite et son orchestre le mène. » Il n'en continuait pas moins avec la même ardeur sa propagande... Et quand il eut fait un nombre suffisant de prosélytes, les Concerts populaires en moururent. Comme ces Canaques qui mordirent si bien au catéchisme qu'ils finirent par manger le missionnaire, les néophytes convertis de gré ou de force par M. Pasdeloup aux doctrines de Bayreuth lui suscitèrent des rivaux qui consommèrent sa ruine. A mesure, en effet, qu'on connaissait mieux cette musique étrange et touffue, l'on sentait davantage le besoin d'une exécution irréprochable et d'une direction plus ferme. Ajoutez à cela cette désastreuse campagne du Théâtre-Lyrique, dont Pasdeloup prit en 1868 la direction des mains de M. Carvalho; puis, après la guerre, la défection de M. Colonne, qui lui enleva ses meilleures troupes. Malgré tout cependant, son courage indomptable faisait tête à la mauvaise fortune, quand M. Lamoureux, plantant sa tente au Château-d'Eau, vint lui porter le dernier coup.

Un plus habile homme, ou moins convaincu, aurait pu rétablir ses affaires, mendier les faveurs officielles, se mettre à la remorque du public, taxer les débutants — compositeurs ou virtuoses, — cabaler contre ses concurrents. Il ne le voulut point. La dignité de son caractère et le respect de son art l'ont détourné de ce triste apprentissage, dont personne peut-être n'aurait eu le courage de le blâmer. A l'heure dite, sans faiblesse, sans récriminations bruyantes, il se retira de la scène, soutenu dans cette épreuve par la conscience de toute une carrière de désintéressement et de travail. Aussi, quand, au festival organisé en son honneur, Gounod vint, au nom des compositeurs français, lui remettre le bâton historique offert jadis par Mendelssohn à Berlioz, chacun put dire que ce noble dépôt était en bonnes et dignes mains. Il m'est doux de rendre un pareil témoignage au fondateur des Concerts populaires. S'il n'eût pas à un égal degré tous les dons d'un chef d'orchestre de premier ordre : la tradition, le sentiment des nuances, le soin du détail, la complète intelligence des chefs-d'œuvre, nous saluerons du moins en lui les convictions, le dévouement, l'âme et le cœur d'un grand artiste. S'il n'a pas été le premier sur sa route, si la découverte de Beethoven appartient en propre à Habeneck, si l'idée des concerts classiques à bon marché remonte à F. Seghers, à Pasdeloup revient l'honneur d'avoir frayé et élargi la voie. C'est par là qu'il a mérité ses premiers succès, c'est à ce titre que son nom figurera dans l'histoire de notre renaissance musicale.

René de Régy.

CHOSES ET AUTRES

LA CHASSE.

La chasse est ouverte dans certains départements depui dimanche dernier et ouvrira dimanche prochain dans certains autres. Les disciples de saint Hubert continuent à faire ou raconter des merveilles, bien qu'il n'y ait plus guère en France de grandes chasses, d'après M. E. Chapus, que dans la riche contrée qui avoisine Paris et où se trouvent les terres de Bois-Boudran, de Vaux, de Bressoy, de Livry, de Saint-Assise, de Ferrière et de Montcheveuil.

Mais, avec les grandes chasses, ont disparu les grands abus. Dans ses *Essais pour servir à l'introduction de l'histoire de la Révolution française*, Sallier, qui est pourtant à l'ordinaire un partisan convaincu du « régime féodal », s'exprime en ces termes :

« Les abus auxquels les chasses donnaient lieu étaient portés à un excès d'autant plus insupportable que ce mal ne se trouvait compensé par aucune espèce de bien. Il avait pour objet la conservation de ce qu'on appelait les plaisirs du roi et des princes et consistait à peupler les campagnes des environs de Paris d'une surabondance de gibier qui

surpasse l'imagination, d'où il résultait l'altération et quelquefois l'anéantissement total des récoltes. Des arrondissements considérables, on pourrait presque dire de petites provinces formaient une division particulière sous le seul rapport des chasses... Sous le nom des princes des courtisans impérieux, sous les ordres de ceux-ci des valets insolents commettaient une foule de vexations; on interdisait la récolte des prés tant qu'ils pouvaient servir à favoriser la population et à protéger l'enfance du gibier. Un nid de perdrix ou de faisans était une chose sacrée... Les propriétaires n'avaient pas le droit d'établir des clôtures nouvelles qui eussent garanti leurs champs des atteintes d'une partie des bêtes nuisibles... Tous ces droits étaient exercés avec une sévérité, une dureté qui les rendaient odieux. »

Ce ne fut en effet que sous Louis XIV que la peine de mort fut effacée du Code des chasses, par un édit de 1669. Le décret du 11 août 1789 accorda le droit de chasse à tous les citoyens; mais bientôt on s'aperçut que l'exercice illimité de ce droit avait aussi ses inconvénients, et l'Assemblée constituante y remédia par la loi du 20 avril 1791, remplacée cinquante ans plus tard par la loi, qui nous régit encore aujourd'hui, du 3 mai 1844.

LA LUTTE CONTRE LE SURMENAGE.

Une des grosses questions du jour est celle du *surmenage intellectuel*. Il faudrait ajouter, pour être complet : de la *sédentarité dans les écoles* et même du *séjour habituel des enfants dans les grandes villes;* car le débat ouvert devant l'Académie de médecine comporte ces trois termes. Mais le premier, d'un usage plus courant, a fini par primer les deux autres.

Non seulement l'Académie de médecine s'est émue, la presse aussi s'en est mêlée, les familles se sont plaintes, les pédagogues ont argumenté, les chefs de l'Université ont ouvert une enquête. On a, dans certains lycées, nommé des commissions et des sous-commissions de professeurs; dans d'autres on n'en a rien fait, sachant bien à quoi s'en tenir; presque partout on s'est accordé sur ce point qu'il fallait distinguer entre les élèves et les programmes et ne pas conclure nécessairement de la surcharge dans les programmes au surmenage chez les élèves.

Il n'y a, en effet, à se surmener que les élèves qui veulent bien le faire, c'est-à-dire une dizaine au plus sur une classe de trente. Le reste ne se surmène en aucune façon, et ceux-ci ne se surmèneraient pas plus ni ceux-là pas moins, en quelque mesure qu'on étende ou qu'on restreigne les programmes. Ce qui est vrai, c'est que les élèves qui « se surmèneraient » le feraient avec plus d'utilité et que l'attention profiterait davantage, fixée sur un plus petit nombre d'objets, au lieu d'être éparpillée sur trop de matières et trop diverses, entre lesquelles l'effort, en se partageant, s'énerve et se dépense sans résultat.

Aller au delà, c'est exagérer. Selon nous, l'affaire a été ramenée à ses proportions réelles, à l'Académie de médecine par M. Colin d'Alfort, au point de vue technique dans l'enseignement de l'École alsacienne, par M. Rieder, directeur, au point de vue pratique. A la distribution des prix ou plutôt dans la séance de fin d'année de cette École qui est originale, ainsi que l'a dit M. Buisson, « en ce qu'il n'y a pas de prix et que, s'il y en avait, il n'y aurait pas de distribution », M. Rieder a prononcé un excellent discours, où il démontre victorieusement qu'il n'est pas impossible de concilier l'intérêt des études classiques avec les précautions d'hygiène indispensables et de plier l'esprit à une culture suffisante sans nuire au développement musculaire normal. La chimère ou le paradoxe, c'est ici, une fois de plus, de croire que toutes les intelligences sont égales, ou d'agir comme si on le croyait; l'art, c'est de leur doser en raison de leur capacité la nourriture et le travail.

Tels et tels membres de l'Académie de médecine se sont avancés jusqu'à proposer de renverser les bases de la méthode d'éducation actuellement en vigueur, de retourner au système des anciens, de faire de la gymnastique le fond de la vie scolaire, et des sciences ou des lettres l'accessoire, au moins par le temps qu'on y consacrerait. M. Rieder établit fort bien que les sociétés modernes ont des besoins et des exigences que n'avaient ni la république romaine ni les républiques grecques et que ce qui fait qu'un mode d'instruction est bon ou ne l'est pas, c'est qu'il s'adapte ou ne s'adapte pas à un état social. Sans pousser à cette extrémité, l'École alsacienne, à l'exemple des collèges anglais, fait une large part aux exercices du corps : longues promenades, jeux violents, vélocipède, natation, patinage, courses fréquentes à la campagne. Elle combat ainsi — d'une manière discrète et prudente, assez résolue cependant pour qu'on la suppose efficace — les maux occasionnés, de l'avis des hommes compétents, par la *sédentarité dans les écoles,* et, circonstance aggravante, *dans des écoles situées au milieu d'une grande ville.* Ce n'est pas tout, elle les combat avec beaucoup plus d'efficacité encore en substituant au détestable régime de l'internat le régime de pensionnat, pareil à peu près à celui que pratiquaient nos vieilles universités, où l'élève est reçu « à pain et à pot » dans la famille du maître et où l'autorité s'accroît et se fortifie d'intimité.

Ce n'est pas que M. Rieder ne rende point justice aux progrès accomplis dans l'organisation de l'internat lui-même; mais, dit-il, « qu'on nous permette d'opposer à la vie de l'interne dans le meilleur des lycées l'existence de l'enfant dans une de nos maisons de professeurs. Il couche dans sa chambre; sa vie privée est surveillée comme elle le serait par son père et par sa mère, mais elle est respectée. Il se lève de bonne heure, non pas au son de la cloche ou du tambour, mais parce que tout le monde se lève dans la maison et qu'il y est de tradition que le travail du matin est le plus sain et le plus fructueux. Il fait ses devoirs ou il apprend ses leçons, soit seul dans sa chambre, s'il est déjà grand garçon, soit dans une salle commune, avec quelques petits amis de son âge, sous la surveillance paternelle du chef de la famille, quelquefois d'un jeune maître, professeur lui-même à l'École et qui est comme un frère aîné de ses élèves. »

Quant au surmenage intellectuel proprement dit, ou, ce qui est plus exact, à la surcharge des programmes, voici

comment on y obvie à l'École alsacienne. M. Rieder n'hésite pas à le déclarer :

« Nous entendons n'imposer la charge entière des études qu'à ceux qui ont bien calculé leurs forces, le temps dont ils peuvent disposer, le but qu'ils veulent atteindre. A côté de cette voie ardue, nous en ouvrons d'autres, *non moins honorables*, mais plus courtes et plus faciles. »

Nous soulignons « non moins honorables » parce que le nœud du problème est là et qu'il n'est pas indifférent pour l'avenir de l'enseignement spécial français qu'on affirme sa dignité en face de l'enseignement classique du latin et du grec. Dans cet enseignement même du latin et du grec, n'y a-t-il pas à émonder, à choisir, à distinguer suivant les élèves, à demander aux mieux doués plus, aux moins doués moins, à tirer de chacun ce qu'il peut donner sans excès de fatigue et, par suite, sans danger? M. Rieder le pense et le dit. Se borner, tel pourrait bien être le remède à un mal que personne ne nie et que tout le monde contribue à entretenir. On voit que la solution est simple. C'est une chance pour qu'elle soit juste.

NOS AUTEURS JUGÉS PAR LA CRITIQUE RUSSE.

Au moment où il est d'un intérêt si puissant de savoir ce qu'on pense de nous en Russie, au point de vue politique, il ne saurait être indifférent de savoir ce qu'on y pense de nous au point de vue littéraire. M. Michel Delines nous l'apprend dans un volume où il réunit les principaux jugements portés sur l'art français et les choses françaises par es hommes d'État les plus autorisés et les plus illustres écrivains de son pays.

Parmi nos classiques, Soumarokof plaçait au premier rang Voltaire à cause de sa tragédie de *Mérope*, dont il disait : « Le premier acte est excellent..., le second encore plus excellent..., le troisième admirable..., le quatrième plus admirable encore..., et toute la tragédie admirable. » Karamzine, qui vint à Paris en 1790, était loin de partager cet enthousiasme pour « la Melpomène française ». Il lui préférait les muses anglaise et allemande. « Partout un mélange de naturel et de romanesque, s'écriait-il; partout : Mes feux! ma foi! » Karamzine ajoutait une observation piquante : « Le public parisien veut à tout prix de beaux vers, *des vers à retenir* ». Molière seul trouve grâce devant tout le monde.

Pour les contemporains, la critique russe est plus d'une fois sévère. Pouchkine n'a guère ménagé Victor Hugo auteur dramatique, auquel il reproche, entre autres défauts, de n'avoir compris ni Milton ni Cromwell. Tourguénef est dur pour la *Madame Caverlet* de M. Émile Augier. Une des premières Revues de Saint-Pétersbourg, la *Nedielia*, prend vivement à partie M. Sardou à propos du *Crocodile* et M. Alexandre Dumas à propos de *Francillon*, sans parler de M. Georges Ohnet et de *la Comtesse Sarah*. Entre ces deux dernières pièces il établit une comparaison.

« Comment la critique française a-t-elle pu reconnaître le néant de *la Comtesse Sarah* et en même temps exagérer à ce point l'importance de *Francillon*? C'est un mystère dont les Français peuvent seuls donner la clef... »

La clef du mystère est peut-être tout simplement dans ce fait que personne en France n'eût imaginé de faire, comme le critique russe, un rapprochement entre ces deux auteurs.

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — M. de Hérédia, ministre des travaux publics, est allé présider l'inauguration de la ligne de chemin de fer de Maintenon à Dreux. — M. Barbe, ministre de l'agriculture, est allé visiter l'École vétérinaire de Toulouse et les établissements agricoles du Sud-Ouest. — Ouverture de la session des conseils généraux; élection des bureaux et discussion des budgets départementaux.

Instruction publique. — Le ministre de l'instruction publique a décidé qu'à la rentrée prochaine il serait organisé une section spéciale à l'École des langues orientales vivantes affectée aux jeunes gens qui se destinent au commerce extérieur.

Faits divers. — Intronisation solennelle de Mgr Ducellier, le nouvel archevêque de Besançon. — Rencontre à l'épée entre M. G. de Labruyère, rédacteur du *Cri du Peuple*, et M. de Melville, lieutenant de dragons. — Une grève s'est produite aux forges de Montataire (Oise).

Question bulgare. — Le prince Ferdinand a fait son entrée à Philippopoli et à Sofia, où il a été l'objet d'une réception enthousiaste. — La Porte a reçu la réponse des puissances à sa dernière circulaire. Toutes sont unanimes à constater l'illégalité de la prise de possession de la Bulgarie par le prince de Cobourg. La France, l'Allemagne et la Russie ont, en outre, déclaré qu'elles ne reconnaissaient absolument en rien l'état de choses actuel. M. de Giers ajoute que la Russie, ne pouvant tolérer les actes audacieux de la régence, sera obligée de sortir de sa réserve, et il conseille à la Porte une action collective turco-russe.

Angleterre. — La Chambre des lords a adopté le bill agraire pour l'Irlande tel qu'il avait été voté par la Chambre des communes. — A la Chambre des communes, M. Balfour annonce la proclamation de la Ligue nationale irlandaise comme association dangereuse. — Au cours de la discussion du budget civil relatif aux dépenses du service diplomatique, M. Campbell a protesté contre la prolongation de l'administration civile anglaise en Égypte. M. Bryce a déclaré que l'on avait eu tort de négocier avec le sultan et non avec la France. Sir J. Fergusson a répondu que le gouvernement avait pris les mesures nécessaires pour justifier le retrait des troupes et qu'il ne prolongera pas l'occupation au delà du temps nécessaire pour assurer la sécurité des intérêts de l'Égypte et pour achever les réformes commencées. — M. Gladstone a prononcé un important discours contre la mesure prise à l'égard de la Ligue nationale; il a déclaré que c'était là une nouvelle suspension de l'*habeas corpus*, et qu'il croyait devoir rappeler le gouvernement à la stricte observation de la loi. M. Balfour lui répond; il constate que la Ligue n'est pas une association politique, mais une œuvre

de coercition et d'intimidation, et ajoute que la Chambre, édifiée sur son véritable caractère, approuvera la conduite du gouvernement. — Un meeting de protestation a été organisé à Dublin contre les mesures prises à l'égard de la Ligue nationale.

Nécrologie. — Mort de M. Benedetti, ancien trésorier général; — de M. Tancrède, adjoint au maire du IXe arrondissement; — de M. Duchassaing de Fontbressin, ancien président de la Cour d'appel de la Martinique; — de M. de Champs, ancien administrateur judiciaire au tribunal de la Seine; — de M. Dubois, chimiste au laboratoire municipal; — de M. Gabriel Liquier, critique musical et compositeur; — de M. Gustave Leroy, fondateur de l'Opéra populaire du Château-d'Eau ; — de M. le docteur Giraud-Teulon, membre de l'Académie de médecine; — de M. Letourneux, doyen des maires de France, qui a rempli ses fonctions à Lanhélin pendant cinquante-huit ans; — de M. Monge, consul de France à Port-Saïd; — du prince de Sayn-Wittgenstein, ancien ministre plénipotentiaire de Russie en France.

Mouvement de la librairie.

PUBLICATIONS MILITAIRES.

L'étude du colonel Koettschau sur *les Forces respectives de la France et de l'Allemagne,* qui vient d'être traduite en français par le lieutenant-colonel Hennebert (Librairie illustrée), montre avec quel soin minutieux nos voisins s'occupent de tout ce qui touche aux questions militaires. Après avoir passé en revue les forces de terre et de mer des deux nations, leur organisation, leur plan de guerre et leur tactique, l'officier prussien déclare que dans la situation présente l'Allemagne doit continuer à entretenir une armée très nombreuse pour ne pas s'exposer à être vaincue par la France dans un nouveau duel. Tant que ses troupes seront aussi considérables et aussi bien organisées qu'elles le sont maintenant, on ne peut guère espérer de l'écraser qu'avec l'aide d'autres puissances, et encore dans ce cas la tâche serait difficile et épineuse, parce que les chemins de fer dont elle est sillonnée décuplent ses forces en facilitant les mouvements des armées et que sa frontière occidentale est supérieurement gardée. Les circonstances imposent donc simultanément à la France et à l'Allemagne une paix armée qui se résout, en fin de compte, à une question d'argent, et l'auteur n'en est pas fâché, car il suppose que dans cette lutte de millions son pays finira par avoir le dessus. Il compte bien, en effet, que les crédits votés par le parlement français ne pourront être longtemps maintenus dans les conditions actuelles, tandis que la vieille Prusse, si économe et si méticuleuse, saura suffire à sa tâche avec des ressources relativement restreintes. Il n'est guère qu'un point sur lequel l'écrivain paraisse disposé à admettre la supériorité de la France; c'est en matière d'instruction militaire; il reconnaît que les hommes formés par le service de cinq ans sont mieux exercés que les soldats allemands.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

L'éditeur Armand Colin fait paraître la *Grammaire grecque* d'Ernest Kock, traduite de l'allemand, à l'usage des candidats à la licence et à l'agrégation, par M. l'abbé Rouff, avec préface de M. Riemann, maître de conférences à l'École normale supérieure, — et un *Nouveau Dictionnaire classique illustré de la langue française,* par M. Gazier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.

Les éditeurs Plon-Nourrit ont terminé la publication des *Médailleurs italiens des* XVe *et* XVIe *siècles,* de M. Alfred Armand (ouvrage auquel l'Académie des beaux-arts a décerné le prix Bordin), par un troisième volume qui comprend, sous forme de supplément, les nouvelles découvertes de l'auteur.

M. Georges Grosjean a fait paraître un intéressant travail documentaire sur *la Révolution française* (*1789-1799*) d'après les témoignages contemporains et les historiens modernes, avec préface de M. Charles Bigot et illustrations d'après Duplessis-Bertaux, Fragonard, Carle Vernet, etc.

On remarquera dans le huitième fascicule du supplément du *Grand dictionnaire universel du* XIXe *siècle* de savants articles sur l'*Anthropologie,* l'*Anthropométrie,* l'*Arbitrage,* l'*Archéologie,* et d'intéressantes études littéraires sur *Antoinette Rigaud,* sur *l'Apôtre,* et sur les *Aphorismes* de Schopenhaüer.

Signalons à la Librairie de l'art un ouvrage sur *Eugène Delacroix,* par M. E. Véron (Collection des *Artistes célèbres*), — et à la librairie Berger-Levrault une étude financière et statistique sur *les Chemins de fer en France et à l'étranger,* par M. Octave Noël.

Autres nouveautés de la quinzaine :

HISTOIRE. — *Abrégé de l'histoire de la civilisation,* par Ch. Seignobos; — *le Val-de-Grâce, histoire du monastère et de l'hôpital militaire,* par le docteur Servier (Masson); — *Historique du 63e régiment d'infanterie,* par J. Molard; — *le Tiers parti sous l'Empire,* par Alfred Darlmon (Dentu).

GÉOGRAPHIE. VOYAGES. — *Les Commencements de l'Indo-Chine française,* par Albert Sept ans (Challamel); — *le Triton dans l'antiquité et à l'époque actuelle,* par A. Du Paty de Clam; — *la Traversée des Alpes par le chemin de fer du Simplon,* par R. Gentilini.

LÉGISLATION. — *Les Coalitions et les grèves dans l'industrie,* par A. Crouzel; — *le Régime des tabacs en France et à l'étranger,* par Th. Larchevêque; — *De la protection des œuvres de la pensée,* par Victor Jeanlet; — *Annuaire de la législation française,* publié par la Société de législation comparée.

POÉSIE. — *Versiculets,* par Alfred Poussin, préface de Richepin (Dentu); — *Evohé!* par Jacques Le Lorrain (Westhausser); — *Lilas et muguets,* par Jules Guillebert; — *Vers amoureux,* par Léon Gandillot.

ROMANS. — *Une Famille parisienne,* par X. de Montépin; — *Caprice de marquise,* par Auguste Lepage; — *la Belle-de-Mai,* par Charles Deslys; — *les Mariages jaunes,* par Médéric Roux; — *Avant-garde,* par Charles Durand; — *l'Amour en quinze leçons,* par Henri Chabrillat; — *la Sérénade de don Juan,* par Ph. Audebrand (Dentu); — *Grippe soleil,* par F. du Boisgobey (Librairie illustrée).

DIVERS. — *Paris en caleçon,* par Aurélien Scholl; — *Ce qu'on mange à Paris,* par Pierre Delcourt; — *la Vie en chemin de fer,* par Pierre Giffard; — *le Tout Berlin,* par ***; — *l'Allemagne jugée par la Russie,* par Michel Delines (Librairie illustrée); — *le Surmenage scolaire,* par le docteur Armand Gautier; — *l'Organisation sanitaire de Paris,* par le docteur Émile Chautemps (Masson); — *la Question des logements d'ouvriers,* par A. Gourd; — *le Koran et la Bible hébraïque,* par Louis Leblois; — *Louisa Siefert, souvenirs et poésies inédites* (Fischbacher); — *Croquis égyptiens,* par S. de Chonski; — *le Nouveau code du duel,* par C. du Verger; — *le Skobeleff français,* par Russophilos; — *les Vraies bases de la philosophie,* par B. Faug (Dentu); — *Rabelais légiste,* par A. Heulhard (Dupret).

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9266)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 10. (24e ANNÉE). — 3 SEPTEMBRE 1887.

L'AMOUREUSE DAME DE MARGON

I.

PENSÉES DE DAME VEUVE.

Marguerite du Raderay, dame de Margon, franchit le pont-levis de son castel. Les guetteurs derrière elle abaissent la herse. En marche !

Madame, au premier coup de l'Angélus, reviendra; qu'on fasse bonne garde d'ici là.

Elle descend de la colline vers les prés, coîment assise sur sa haquenée blanche.

Sur sa haquenée blanche elle descend, la précieuse veuve, vêtue de fin velours, et l'épervier au poing.

Dame Marguerite suit le chemin qui mène à Courcelles, précédée d'archers troussés à la légère. Deux pages mutins et l'écuyer à barbe grise chevauchent dans son ombre ; les gens d'armes viennent à la suite, en belle ordonnance.

Nul ne parle. Pas d'autre bruit que le grincement cadencé des cottes de mailles.

L'étroite route est bordée d'aubépines en fleurs. Leurs grappes épanouies se penchent et s'unissent en arceaux délicats ; et quand la haute côiffe de ma dame frôle en passant les ramées basses, une neige printanière s'épand sur ses longs cheveux noirs.

Un clair soleil enveloppe de ses rayons le mont et la plaine ; les oisillons voltigent autour des nids de mousse et répètent à l'envi leurs chansons de mai.

Marguerite de Margon s'avance. Toutes les beautés en elle resplendissent : grâces de la jeunesse, éclat de la femme. Elle n'a dépassé que de huit semaines son premier quart de siècle ; pas une châtelaine du Perche ne pourrait lui être comparée.

Mais, en même temps qu'elle charme, elle inquiète, car un bizarre mélange de douceur et de rudesse apparaît en tout son personnage : l'œil, au gré de ses pensées diverses, s'encharge de menaces ou de caresses; la suave bouche est faite pour prononcer, suivant l'heure, propos d'amour ou paroles de haine ; et la fine main qui soutient la bride peut tour à tour devenir barre de fer ou tige de fleur. Celle-là ne doit rien faire à demi : qui possède son amitié doit s'estimer heureux, mais que Dieu préserve de sa colère! Elle fait songer à monsieur Saint-Michel, qui est à la fois ange et porte-glaive.

D'ailleurs humaine et fort aumônière, elle traite bien les manants du fief, hormis toutefois ceux qui osent grommeler sur son passage :

— Longue vie à la belle Bourbonnaise!

Ces derniers, à parler franc, courent le risque de leurs deux oreilles.

Pourquoi ? Parce que ce nom lui pèse comme griève injure.

Pourquoi encore ? Par ce motif que ce nom lui rappelle le souvenir du sire de Margon, son défunt époux. Or ce souvenir grandement l'afflige et la courrouce.

Est-ce un caprice de sa part ? Non, car ledit gentilhomme a fait, vivant, son malheur; et, mort, sa honte. Oyez-en le récit et vous serez juges.

Margon était, au dire des chroniqueurs, si laid de corps et si vide de cervelle, que jamais son semblable ne reçut le baptême en royaume de France. Avec cela méchant, couard et débauché ; tous les autres défauts venaient à la suite, comme ornements superflus.

Dans les assemblées de noblesse on l'avait surnommé le hibou; et Marguerite, qui avait renom de colombe, lui fut baillée pour compagne ! Qui le croirait ?

Oui, ce fut ainsi... Et tel malheur lui échut précisé-

ment à l'âge où les demoiselles rêvent qu'un jeune prince va descendre des nuages pour déposer à leurs pieds l'anneau d'amour éternel.

Quelle déconvenue! Margon, déjà vieux et rance, eut envie d'elle comme le loup d'une proie; adonc, sans même lui adresser louanges, il décocha ces quatre mots au sire du Raderay : « Je veux votre fille. » Pas davantage. Et le père tomba d'accord sans autre enquête; et même ce bon père se frotta les mains en signe de joie, car le postulant était de haute lignée et très garni de biens.

La jouvencelle jeta larmes et cris en grande abondance : ce fut en vain. Révolte de la chair, douleur de l'âme, rien n'y fit. L'excellente dame du Raderay expliqua à sa fille qu'au bout de trois mois d'hyménée, laideur ou beauté, sottise ou esprit, c'est tout un. Par forme de conclusion, père et mère la conduisirent de force à l'église, où Margon la reçut au bout de ses griffes.

Ce fut un cruel servage. Le hibou infligeait à la gente épousée tantôt le tourment de ses malices, tantôt le supplice de ses privautés. Un véhément dégoût s'empara de Marguerite, au point de l'induire à penser qu'elle serait moins mal au fond des oubliettes; mais en cette conjoncture le Très-Haut eut compassion d'elle en lui octroyant un fils beau comme elle-même. C'est alors que ma dame apprit la douceur du sourire et la joie du baiser.

La triste épouse oubliait le père en admirant l'enfant (ce qui est l'universelle consolation des dames) et pouvait plus aisément échapper au mari en s'abritant derrière le berceau.

A dater de là, une femme nouvelle apparut en elle, dédaigneuse, vaillante et tenace, dont le hibou fit connaissance à ses dépens. Néanmoins, si rude jouteuse qu'elle fût devenue, le brutal seigneur l'aurait brisée, car il possédait la force, lorsqu'un notable événement se produisit au castel. Sans plus tarder, je le couche par écrit de la façon suivante :

C'était en l'an douze cent quarante-six de la Nativité. Toute la seigneurie de France était requise de se croiser. D'autre part, les Bourbon-Dampierre, cousins du sire de Margon, s'armaient pour soutenir contre les hoirs d'Avesnes leurs prétentions à la succession très embrouillée du comte de Flandres. En conséquence de quoi, le grimaud gentilhomme fut mis en demeure de prendre part à l'une ou l'autre guerre, sous peine d'être déclaré félon. Il lui fallut donc déployer sa bannière, endosser le harnois et prendre route. Il choisit le pays flamand, comme offrant moindre voyage et moindres risques de guerre, et monta à cheval, en rechignant, derrière ses nobles parents.

Quand il partit, dame Marguerite eut un soupir de délivrance et resta longtemps le visage collé aux verrières, non pour le voir une fois de plus, mais pour s'assurer qu'elle allait ne plus le voir.

Margon s'était flatté d'un prompt retour; sachez comment son espoir fut déçu. Aux premières escarmouches, l'ost des Bourbonnais, dont il faisait partie, reçut d'assez vilains horions, et l'affaire de l'héritage prit fâcheuse tournure. Ce que voyant, on musa pour attendre des renforts. Sur ces entrefaites, un espion proposa aux Français de terminer la querelle à leur avantage par un coup de traîtrise : il se faisait fort de conduire un homme armé jusqu'à la tente des frères d'Avesnes, où il serait aisé de les occire à l'heure du souper. Dampierre repoussa l'offre avec mépris; mais Margon, qui préférait les coups de truand aux batailles et qui d'ailleurs voulait en finir au plus tôt pour regagner sa châtellenie, s'entendit avec le ribaud et secrètement tenta l'aventure Donc, à la tombée du jour, se glissa-t-il dans le camp ennemi. Les sieurs d'Avesnes pour lors festoyaient en leur pavillon. Fortune voulut qu'une sentinelle flamande découvrit le Bourbonnais et donna l'éveil. Au premier cri, le puîné d'Avesnes se leva tranquillement de table, avisa Margon qui venait d'entrer la dague au poing, et lui adressa aussitôt un coup de hache dont le ruffian, en dépit de son chapeau de fer, eut la tête fendue jusqu'au menton.

— Maintenant, dit-il, qu'on me verse à boire; et vous, mes écuyers, portez ce joli Bourbonnais à mon cousin Dampierre. Sa vue le réjouira sans nul doute.

Le noble capitaine français comprit l'enclouure, et, lorsque le cadavre de Margon lui fut présenté, il ordonna de le jeter incontinent aux corbeaux, comme étant celui d'un traître et d'un couard.

L'écuyer du défunt tristement ramena la troupe à Margon et, la mine étrangement allongée, dit à ceux qu'il rencontra sur son chemin :

— Le Bourbonnais est mort. Il est mal mort, le Bourbonnais.

Le populaire, émerveillé, se fit conter l'histoire par le menu et ne parla plus de ce vilain trépassé que sous le nom du Bourbonnais. D'où s'ensuivit que la veuve ne se montra guère sans ouir dire :

— Voici la belle Bourbonnaise.

Elle fit sans doute fouetter quelques manants, pour l'exemple ; mais le titre lui resta.

Donc l'affront causa vive douleur à Marguerite. En fut-il de même de son veuvage? Qui sait ? Tant de femmes aiment à être battues, et l'on pardonne tant de choses aux morts pour les remercier de n'être plus ! Au demeurant, la dame ne se prononça point, mais toujours est-il qu'elle fit réciter deux trentains de messes pour le repos de l'âme du sire. Ajoutons même que le chapelain (lequel d'ailleurs avait la vue très basse) crut, certain matin, la voir pleurer. A quelle occasion, je vous prie? Le cas est des plus ardus à résoudre, car la différence paraît mince entre larmes de chagrin et larmes de plaisir, outre que le diable lui-même ne connaît jamais rien à larmes de femme.

Mentionnons, pour changer de propos, que rarement veuve fut mieux pourvue que notre Bourbonnaise. Le défunt, en dehors des bahuts, joyaux et étoffes, l'avait gratifiée d'un riche douaire en l'épousant; et, comme la garde de son fils Margon lui resta, elle eut la jouissance des deux tiers du fief, sous la seule réserve de n'engager le fond ni abattre les bois.

Trouva-t-elle le bonheur dans cette richesse ajoutée à sa liberté? L'auteur ici s'embarrasse. Et d'abord, en quoi consiste le bonheur? Aristote, malgré sa science, a déclaré ne pouvoir conclure sur ce chapitre. La richesse? Diogène ne la prisait pas. La liberté? Les lévriers n'estiment rien tant que leur collier de servitude. Ce qui pourrait le mieux rendre heureux, d'habitude, c'est ce qu'on n'a point. Il convient toutefois de reconnaître que vivre à sa guise est une douce chose; et la dame de Margon en était là. Mais se démener sans but, bayer aux corneilles et vivre seulette, est-ce bien tout ce que souhaite une jolie châtelaine en son printemps? N'est-il pas en ce monde choses plus précieuses, fantômes entrevus au fond des lueurs fugitives de la vêprée? Si ce n'est pas, à quoi sert donc le clair de lune? Ceci me remet en mémoire les versets du vieux moine d'Amboise, traduits ci-dessous en notre langue pour la délectation des dames qui n'entendent pas le latin :

Oiseau sans chanson,
Rosier sans roses,
Terre sans moisson,
Seraient moroses.

Ici-bas tout désire
Soleil, parfum, sourire,
Doux émoi;
Et même la vieille pierre
Dit au lierre :
« Baise-moi. »

Ainsi l'humaine jeunesse
A soif de liesse;
Et le cœur, quand vient son jour,
Veut l'amour.

Marguerite oyait-elle pas ce langage, à l'heure nocturne où les jeunes veuves se retournent au large sous les courtines? A parler franc, son premier pèlerinage dans la vie n'avait pas été de nature à lui donner le goût des voyages; mais les déconvenues ne guérissent personne. On croit toujours que ce sera curieux à l'étape suivante. Plus le repas du matin a été chiche, plus on se sent d'appétit pour le souper; et en matière d'amour c'est surtout la laideur des réalités qui fait la beauté des chimères.

Tout compte fait, la Bourbonnaise s'agitait beaucoup, mais s'ennuyait. La fatigue de son corps n'apaisait pas l'inquiétude de son esprit. Au milieu des caquets de ses chambrières, il lui semblait parfois entendre une voix lointaine qui l'appelait, voix mystérieuse surpassant en douceur celle du rossignol. Et pour lors, elle mettait en oubli ses ardeurs fantasques et restait de longues heures alanguie au fond de sa grand'chaise seigneuriale.

Lorsqu'elle reparut en les assemblées, après son deuil, chacun la trouva dolente. Tournois, danses ni chants de trouvères n'eurent le pouvoir de ramener la gaieté sur ses lèvres. Cela dura long espace, et puis, certain soir qu'elle revenait d'une course de bagues, ses gens tout à coup l'aperçurent émerillonnée, fringante, les nerfs en branle. On eût dit qu'un souffle magique l'avait ranimée. Durant la nuitée, nul page indiscret ne se mussa derrière les tapisseries pour découvrir son secret soudain; et ce fut heureux, car la châtelaine, que sommeil volage avait fuie, laissa plus d'une fois tomber de ses lèvres un nom, toujours le même :

— Guy de la Manorière.

En avant, Marguerite du Raderay, la belle des belles! Les rayons du soleil sont pesants, aucun arbre en cette plaine n'arrête leur chute, et tu n'es encore qu'à mi-chemin. Presse ta monture; les bonnes dames de Courcelles seront joyeuses de ta venue; range d'un coup de houssine ce gratte-friche qui, le bonnet à la main, gêne ton passage; et vous, chevaucheurs de l'escorte, allongez le trot; qu'on se hâte!

II.

COMMENT PARLE UN CHEVALIER FÉRU.

Messire Guy de la Manorière! Que lui avait donc dit ce chevalier pour produire en quelques heures une telle métamorphose? Par quels merveilleux propos avait-il pu de la sorte troubler son entendement et charmer son cœur? Avait-il donc révélé à la baronne un monde nouveau? Lui?... Eh bien, apprenez, braves gens, qu'il ne lui avait pas adressé une parole. Oui, le gentilhomme et la dame avaient passé toute la journée côte à côte, sans échanger le moindre propos. Et cependant elle l'appelait ensuite du fond de son insomnie? Sans doute, et rien là ne saurait étonner. On parle également avec les yeux et avec la bouche, ceci est reconnu par les philosophes. Or la bouche peut mentir, les yeux non; les yeux ne savent pas se taire, la bouche oui; d'où il suit que toute femme sage fera plus de cas d'un regard que d'une harangue. Ma dame de Margon avait ouï cent fois les damerets du Perche, toujours prompts à l'assaillir de leurs galantes requêtes, sans qu'un seul d'entre eux l'ait pu déloger de sa superbe indifférence; un instant de contemplation admirative lui sembla de plus haut prix et la persuada mieux : elle fut en cela logique, experte et bien apprise. Certainement les bavards ne goûtent point cette théorie et soutiennent que les muets ne sauraient

être éloquents que par miracle. Ce sont piètres raisonneurs, que nous pouvons aisément confondre en citant contre eux l'histoire sacrée et l'histoire profane. Prenons d'abord les saintes Écritures : est-ce que, par hasard, le patriarche Isaac passa jamais pour un rhéteur disert? Non. Pourtant, un jour qu'il avait soif, Jéhovah près de la fontaine plaça la jeune Rebecca nantie d'une cruche. Lui de faire signe qu'il se rafraîchirait volontiers, elle d'élever aussitôt son vase d'eau claire. Le fils d'Abraham n'ouvrit la bouche que pour boire, et c'en fut assez pour que la douce Juive l'ait aimé d'amour jusqu'à l'âge de cent dix-huit ans.

Passant aux annales grecques, on peut tirer argument non moindre de l'exemple du berger Pâris, lequel, fort rustre et solitaire, n'avait d'autre science que celle de héler ses chèvres. Pareil lourdaud aurait-il pu tenir discours à des déesses? Non, à coup sûr. Donc il ne sonna mot à Vénus en lui jetant la pomme; ce qui pourtant ne l'empêcha pas de gagner ses faveurs au point de se voir bailler en cadeau la reine Hélène.

Mais assez de sornettes ; narrons maintenant comme quoi la dame de Margon fut férue. Guy de la Manorière était un chevalier de belle étoffe, svelte et agile, rompu aux armes et très garni de courage. Une blessure reçue devant Damiette l'avait contraint de quitter l'armée du roi; les fièvres d'Égypte s'en étaient mêlées, et il se consumait malgré lui dans le repos de la terre natale. On l'y connaissait à peine, vu sa jeunesse et sa longue absence. C'était un singulier personnage. Percer de son épieu un sanglier ou de sa lance un Sarrasin ne lui coûtait pas plus que de casser une noisette; mais, par défaut d'habitude, il se sentait quinaud et craintif devant les dames. Non que le goût lui manquât de les aimer : c'est même peut-être à force d'en éprouver le désir qu'il en avait si grand'peur ; mais en leur présence ses idées s'embrouillaient très fort. Beaucoup de gens de guerre sont ainsi. Les superfinesses de l'escarmouche galante n'ont rien de commun avec la rudesse des estocades; le bouclier qui arrête la flèche des archers ne préserve pas de la pointe d'un amoureux sourire; une main blanchette est plus redoutable qu'un gantelet de bataille : d'où la frayeur de plus d'un preux devant ces jolis ennemis qui n'ont d'autre armure que soie et parfums. Cette gaucherie nuit-elle dans l'opinion des femmes? Ne le croyez mie : ce qui plaît par-dessus tout aux faibles, c'est de tenir les forts en esclavage; la plus heureuse des dames fut Omphale, quand elle vit Hercule filer à ses pieds.

Or voici ce qui advint en l'occurrence. Ils se rencontrèrent en belle et joyeuse compagnie, Guy soucieux et embarrassé, Marguerite hautaine et assurée. Du prime regard, il la trouva mirifique, et sa gêne redoubla. Les autres dames encourageaient le chevalier à se réjouir, elle non. Aussitôt le sire la préféra aux autres ; c'est toujours ainsi. La Bourbonnaise se contenta de l'examiner posément, d'un air curieux, puis se tourna d'un autre côté; ce dédain lui causa un commencement de tristesse, et il n'eut plus le courage de sonner mot. A maintes reprises il forma le dessein de s'en approcher, et jamais n'osa. Mais s'il demeura lèvres closes, notez qu'il ne se put défendre de regarder sans trêve, à la dérobée, dame Marguerite, laquelle aisément s'en aperçut, étant fille d'Ève. Avant la joute, on en vint aux devis ; chacun dégoisa son conte. Guy cependant, très déferré et perplexe, gardait le silence. Tout le monde s'en montrait surpris. « Hé quoi ? disait-on ; vous, messire, qui avez d'habitude l'esprit si délié et que les voyages ont rendu si riche en gaie science, vous voilà hui sombre comme un vieux moine? Que signifie? » Seule entre toutes, la Bourbonnaise ne l'excitait pas : il continua à l'admirer de l'œil, mais devint farouche.

Quand ce fut l'heure des courses de bagues, messire de la Manorière remporta le prix. A qui l'offrir parmi ces dames? Son cœur murmura : « A elle. » Il fit en conséquence décrire une demi-volte à son destrier et s'arrêta, lance haute, devant Marguerite; mais celle-ci, au même instant, paraissait fort occupée à rajuster un gland de son aumônière. Le pauvre hère, à ce coup, perdit la tramontane et d'un geste mélancolique déposa son flot de rubans aux pieds d'une châtelaine louche et bossue. Le soir, durant les petits jeux, il reçut un gage qui lui octroyait licence de baiser une dame à son choix. Son émoi fut grand, car sa première pensée avait été de réserver la douce accolade à Marguerite. Faisant appel à son courage, il s'avança lentement du côté de la belle veuve ; mais celle-ci, comme par hasard, se retourna pour plonger ses doigts fins dans un drageoir; de quoi étant bien marri, le chevalier fut contraint de s'adresser à une voisine, et ce fut la joue d'une mère-grand qui lui servit de régal. Mais ses yeux la cherchaient toujours, l'imploraient et lui répétaient : « Vous, toujours vous. »

Ma dame de Margon n'avait rien perdu de ces muettes prières. A l'instant du souper, elle observa Guy pour la seconde fois. Décidément ce chevalier ne ressemblait pas aux autres; son regard le décelait fier et tendre; à l'encontre de tous ces muguets qui faisaient tapage faute de pensée, il se taisait, lui, parce qu'il pensait trop. S'il n'était pas supérieur à ses compagnons, il était différent, ce qui vaut mieux... Elle le prit en gré. Était-il amoureux déjà ? Son attitude pour lui répondait; et, de plus, les dames éprouvent rarement le doute sur cet article. Donc, à la suite de ces cogitations véhémentes, le cœur de Marguerite doucement tressauta. Au départir ce fut mieux encore : la dame, en sortant de la grand'salle, laissa choir son fin mouche-nez brodé. Un page avait déjà reçu commandement de l'aller quérir, lorsque Guy de la Manorière le ramassa. Se croyant invisible dans l'ombre,

notre chevalier posa pieusement ses lèvres sur la menue broderie, après quoi la tendit d'une main tremblante. Et la précieuse veuve sentit un léger frisson agiter ses épaules et murmura en son for intérieur :

— Oui, il m'aime. Je suis aimée.

Et ensuite, me direz-vous? — Ensuite? L'interrogation est oiseuse. Dieu aidant, les langues les plus rebelles se délient ; c'est ainsi que l'ânesse de Balaam elle-même a parlé. Messire Guy rencontra derechef l'héritière des Raderay aux fêtes de la province et laissa percer à sa vue piteux désarroi, jusqu'au jour où la dame, assurée de son vif attachement, se décida à lui donner quelque réconfort, par charité chrétienne.

— Vous êtes donc mon ennemi? lui demanda-t-elle une fois en jouant aux quilles.

Aprement décontenancé, le damoiseau ne put que secouer la tête avec force.

— Je tiens alors pour certain que vous avez fait vœu de silence en Terre sainte.

Dès le lendemain, Guy prit le chemin de Margon afin de prouver le contraire à la gentilfemme. Avant d'entrer, il songea que le discours serait de conséquence majeure et s'efforça de préparer son exorde ; mais alors un autre embarras le retint : en regard du danger de n'en pas dire assez, se présentait le risque d'en dire trop. Où était la vraie mesure, et à quoi se résoudre? Son incertitude le tira si violemment dans les deux sens, qu'en montant les degrés il perdit le fil de ses idées, et devant la dame resta coi. Son cœur d'amour empli ne se pouvait dégonfler ; les mots clapotaient dans sa gorge sans trouver issue. Ainsi parfois un ruisselet grossi par l'orage veut s'écouler parmi l'herbe joliette; mais une pierre malencontreuse arrête son cours ; en vain il aspire à s'épandre et murmure : c'en est fait de l'onde argentine, si quelque pâtre bienfaisant ne la délivre du barrage. Chacun peut juger, par cette image finement assortie, du flux d'amoureuses paroles qui chantèrent à ses oreilles lorsque la dame eut, par questions amicales, écarté la pierre de timidité qui trop longtemps avait scellé les lèvres du chevalier. A dater de cette heure fortunée, ils s'en dirent long.

Au galop, au galop, ma gracieuse veuve! Les chevaux de tes écuyers rongent leur mors d'impatience ; vois : le chemin est encore long; au galop la troupe légère! Porte la joie à Courcelles; ce castel est triste comme un moûtier, veuf de son seigneur qui guerroie en terre sarrasine ; va dérider l'épouse aux cheveux trop tôt gris ; va rendre le sourire à sa fille, la blonde Renée de Courcelles; tu lui parleras de ses amours avec le vaillant Hubert de Dancé, et un doux baiser de vierge sera ta récompense. Au galop, au galop!

Dame Marguerite a tout à coup fait sentir la bride à sa monture ; un frémissement de la main, pas davantage ; et pourquoi? Émotion de bachelette, indigne d'elle : Marguerite a vu un corbeau s'envoler à sa gauche. Le côté sénestre, présage de malheur! N'ayez plus de ces défaillances, gente voyageuse ; n'êtes-vous pas sûre de la fortune? Deux fois les feuilles d'automne sont tombées depuis que messire de la Manorière est votre soumis serviteur, et pas un souffle chagrin n'a troublé vos joies. Nul n'en connaît le mystère; grâce à vos précautions discrètes, ni espions ni jaloux à craindre. Guy vous aime en chevalier loyal. N'a-t-il pas renoncé pour vous à rejoindre son roi en Égypte? N'attendez-vous pas l'un et l'autre, avec une ardeur égale, pour consacrer vos liens, le trépas d'un oncle grimaud qui menace de vous enlever la tutelle de votre fils en cas de nouveau mariage? L'avenir vous appartiendra, de même que le présent est vôtre ; repoussez donc bien loin vos folles frayeurs. Sans doute depuis trois lunes votre ami cher n'a pas paru à Margon, occupé qu'il est à donner la chasse aux bandes de cottereaux qui infestent les routes ; mais n'en ayez cure : son humeur guerrière ainsi réveillée vient du désir de protéger votre fief comme votre personne; et d'ailleurs vous savez qu'il campe sur les marches normandes avec sa bande éprouvée. Que ne lui a-t-on appris à écrire, comme aux clercs! Il vous aurait, malgré la distance, parlé de son amour sur le vélin ; mais à tout le moins un mendiant chargé du message vous a, le mois dernier, apporté de ses nouvelles. Bientôt vous l'allez revoir, plus épris que oncques, toujours fidèle ; il entrera par la basse poterne, à la lueur des étoiles, suivant la coutume ; et c'est à deux genoux qu'il vous suppliera d'être heureuse. Par tous les saints du paradis, souriez donc, madame, et ne rêvez plus des corbeaux qui volent à gauche. Et toi, jolie haquenée, cours plus vite, encore plus vite ; l'air qui fouette le visage d'une dame au galop est si douce caresse! Mais non, reprends tôt plus paisible allure, car voici les poivrières de Courcelles qui apparaissent derrière la futaie ; la suzeraine de Margon est arrivée à bon port ; déjà le gardien de la tour portière s'apprête à corner.

III.

COEURS JEUNES, COEURS VOLAGES.

La dame de Courcelles est de noir vêtue, austère et confite en dévotion comme il sied à l'épouse d'un croisé. Céans plus de compagnies, ni chasse à l'alouette ni joueurs de viole ; on n'y connaît que solitude, jeûne et macérations ; quant aux discours qui s'y tiennent, ils sont tels que le prophète Jérémie, avec ses lamentations, y passerait pour espiègle. C'est d'ailleurs le sort des femmes dont le seigneur et maître combat pour le Saint Sépulcre ; leur vie est pour ainsi dire

suspendue, à moitié route, entre le deuil des veuves et le renoncement monastique. D'aucunes se maintiennent par volonté propre en cet état édifiant; pour d'autres il est besoin de gardiens et précautions diverses; mais le résultat est le même: la sage coutume a voulu qu'à la fin de ces guerres, le retour du mari fût la résurrection des joies domestiques, et celui qui a trouvé cela est un grand clerc.

La belle Renée, seul enfant des Courcelles, n'a rien de la gravité ascétique de madame sa mère. A côté des tristesses acceptées de l'isolement, c'est le sourire à grand'peine contenu de la jeunesse. Ailes entr'ouvertes près d'ailes repliées. L'une regrette, l'autre espère, et toutes les deux ont leur destinée écrite sur le front: les cheveux noirs de l'une sont déjà parsemés de neige, tandis que parmi les tresses blondes de l'autre le soleil printanier a jeté ses rayons d'or. Tu as vingt ans, damoiselle, et ton œil brillant nous enseigne que tu ne penses pas qu'à ton père.

La belle Bourbonnaise n'est pas encore descendue de cheval, qu'elle aperçoit mère et fille arrêtées au milieu du préau. De part et d'autre, petits cris de surprise et de plaisir. Les dames, on le sait, crient toujours, quitte à s'expliquer ensuite; c'est le fond de leur langue. Marguerite vivement s'approche; échange de compliments, accolades.

— Vous ici! Que de mois écoulés depuis votre dernière visite!

— Je n'osais troubler votre recueillement; mais on fait courir des bruits si fâcheux sur notre guerre lointaine, que je n'ai pu résister au désir d'avoir nouvelles de votre sire. Qu'est-il advenu?

— Apaisez votre angoisse, ma chère mie; le seigneur de Courcelles est sain et sauf. Madame la régente Blanche défend qu'on parle de nos malheurs, à tel point qu'elle a fait pendre comme séditieux deux messagers qui narraient la défaite du roi; mais nous avons tout appris secrètement par un pèlerin.

— Eh bien, est-il vrai que notre bon roi soit captif?

— La fortune l'avait trahi près de la Massoure, où les infidèles l'incommodèrent grandement par le moyen d'un feu appelé grégeois, aussi terrible que dragon de flamme, soufflé hors de longs tuyaux, et qui consume tout, même l'eau. Il fut pris, battant en retraite, avec toute sa chevalerie; faillit périr comme un vilain au milieu du massacre, mais finalement on l'épargna pour en tirer richesses, et ce glorieux roi fut chargé de chaînes et jeté dans une nauf sur la rivière de Nil. Son ennui était d'autant plus véhément qu'à cette époque même son auguste épouse était en péril à Damiette, dans les travaux de l'enfantement. A quelque temps de là il consentit à bailler pour rançon la ville susdite et huit cent mille besants d'or; mais, les Templiers se refusant à lui faire don de leurs trésors, le roi Louis les appréhenda de force. C'est mon époux qui, avec le sire de Joinville, eut mission de recueillir les monnaies. Alors l'accommodement fut conclu; notre suzerain, qui était resté deux jours sans manger dans l'intention de hâter sa mort, vit le soudan lui apporter en signe d'amitié des beignets de fromage rôtis au soleil, et des œufs durs dont, par courtoisie, on avait peint la coque de diverses couleurs. De là notre roi et ses chevaliers furent déclarés libres et embarqués pour la Palestine. Depuis lors, notre chevalerie se rassemble, appelle des renforts et escarmouche dans le pays de Césarée. Messire de Courcelles, délivré avec son maître, marche à sa suite. Nous sommes donc rassurées.

— Dieu nous aide! s'exclame l'héritière des Raderay; voilà de cruelles traverses et bien ignorées en tout le royaume. Au moins le sire votre époux vous fait-il espérer prompt retour?

— Loin de là, nos moines s'agitent sourdement pour exciter plus que jamais à la croisade. L'armée attend en Syrie.

— Et que faites-vous à pareille heure en ce préau?

— Nous venons de chanter psaumes dans la chapelle et j'allais distribuer mes aumônes au pied de la tour d'Orient, changée présentement en hospice; tous les voyageurs, mendiants et malades, y sont recueillis; c'est un vœu que j'ai fait pour le salut de mon cher seigneur.

— Je vous accompagnerai donc.

— Non, ma mie, pas plus que ma fille. Il y a des lépreux parmi mes hôtes, et je n'entends pas vous exposer au péril. Aussi bien je n'irai pas seule : voici mon assistant qui arrive.

Marguerite, à ces mots, se retourne, et son regard tombe sur un noble Percheron d'elle bien connu, messire Hubert de Dancé. Elle hoche la tête en réprimant un malicieux sourire.

— Salut au très fidèle ami de la maison de Courcelles! Pour être franche, je m'attendais à la rencontre.

Ce disant, elle jette les yeux tour à tour sur le nouveau venu et sur la jouvencelle; mais, à sa vive surprise, le visage de celle-ci refléta une froide indifférence.

Hubert est un chevalier touchant à la trentaine, doué d'une haute taille et carré des épaules, gai à peu près comme un pendu au bout de sa corde. S'il ne guerroie pas en Palestine, c'est par l'effet des dispenses ecclésiastiques : il a mission de protéger les châteaux et les couvents de la comté contre les incursions des pillards. La dame de Courcelles lui demande :

— Avez-vous battu la campagne?

— Oui, dame, toute la matinée, et j'ai arrêté quelques truands qui céans sont rangés près de vos familiers pour avoir secours. On vous espère.

La baronne le toise d'un air narquois :

— Vous avez donc fait un vœu, vous aussi, messire?

— Pourquoi non? J'ai une grâce majeure à obtenir

du ciel et m'efforce de la mériter; n'ai-je pas raison?

La châtelaine de Courcelles l'interrompit vivement :

— Ne songeons pour l'heure présente qu'aux pauvres que Dieu nous envoie; le reste, s'il lui plaît, arrivera à son temps. Sur ce, venez; je confie ma fille aux soins de notre bonne voisine.

— Partez sans autre souci, fait Marguerite; tandis que vous accomplirez l'œuvre pie, je deviserai avec ma gentille compagne; les instants, n'en doutez pas, me sembleront de courte durée.

Le gentilhomme pensif s'incline, présente le poing à la dame de Courcelles et dévale avec elle vers le bas de l'enceinte; Renée emmène la veuve de Margon dans la grande salle du manoir. Celle-ci d'attirer la jeune fille dans l'embrasure d'une fenêtre, de s'asseoir près d'elle, curieuse et caressante, et d'entamer gaiement le discours :

— Voyons ça, ma douce, et vos amours? Je vois que le sire de Dancé, votre poursuivant, est assidu comme par le passé; mais vous êtes devenue de glace avec lui. Qu'y a-t-il donc? Êtes-vous en état de querelle, ou votre mère vous défend-elle d'aimer durant l'absence du seigneur?

L'héritière de Courcelles baisse lentement les yeux et soupire.

— On voit bien, dame, que vous n'êtes pas venue ici depuis longtemps; vous ignorez ce qui se passe.

— Sans doute. Instruisez-moi.

— C'est un secret.

— Bast! on dit tout aux amies telles que moi. Épanchez-vous. Quel chagrin Hubert peut-il vous causer?

— Las..., Hubert fait mon malheur, et moi le sien!

— Je n'en crois pas mes oreilles. Moi qui vous ai vus si bien d'accord!

— Je n'en disconviens pas.

— Il ne vous aime plus?

— Il m'aime trop.

— Et vous?

— Pas assez.

La baronne, ébahie, frappe ses mains l'une contre l'autre.

— Elle en aime un autre... O jeunesse volage!

— Ne m'accusez pas, ma noble voisine; au surplus, je vais vous faire confidence entière. Oui, Hubert de Dancé m'a depuis longtemps choisie pour souveraine de ses pensées; rien n'a rebuté sa tendresse : tel pourchas pouvait-il me laisser insensible? J'étais fort naïve et facile à émouvoir; mon cœur donc se troubla, mais je me mépris, et c'est seulement l'hymne d'amour que j'aimai au lieu du musicien qui le faisait entendre. C'est de la sorte que j'agréai Dancé pour chevalier. Je l'envisageais non tel qu'il était, mais tel que je désirais qu'il fût; mon imagination fit le reste. J'admirais principalement sa vaillance : toujours en habit de guerre, accompagné d'hommes au glaive nu, il jouait sous mes yeux le plus imposant des rôles : n'était-il pas chargé par le roi et par l'Église de la défense des faibles, alors que la croisade avait laissé notre province à la merci des pastoureaux? Bon aux petits, terrible aux forts et seul contre tous, comme un Macchabée! Oui, je crus le chérir, et d'autres plus savantes s'y seraient trompées comme moi. Je lui baillai donc licence de présenter sa requête à ma respectée mère. C'est un seigneur trop notable pour que la dame de Courcelles lui pût faire maigre accueil; aussi lui octroya-t-elle l'entrée du manoir à son loisir, mais toutefois sans lui accorder ma main. En effet, mon sire et père, avant de partir pour les guerres d'outre-mer, a fait jurer à sa vertueuse épouse de n'engager ma foi en mariage qu'au gentilhomme porteur de son anneau et duement dénommé sur un parchemin revêtu de son sceau. Or on ne se trouvait pas en cas semblable; le banneret de Courcelles était-il même vivant? On se résigna donc à attendre. Nous vivions sur ce pied, chère dame Marguerite, lorsque survint un événement majeur qui bouleversa toutes choses. Il y a trois mois, notre castel fut assailli par une bande de malandrins venus de Beauce. Le sire de Dancé avait été avisé de leur approche, mais ses mesures furent si mal prises, qu'une feinte grossière suffit à ces rustres; et, durant qu'il les guettait devant un pont, ils passèrent l'eau à gué derrière son dos : autant dire qu'un chevalier en armes fut, en l'occurrence, quinaudé par des loqueteux. Il y a mieux : alors que nous nous reposions sur lui du soin de notre sûreté, Courcelles fut attaqué à l'heure du premier sommeil. Sans doute la garnison, bien que surprise, fit bonne contenance; mais le nombre des assiégeants et les ténèbres nous mirent bientôt mal en point. Moi-même je m'armai d'une hachette et parvins à renverser une échelle. Allions-nous cependant être pillées et brûlées vives? Chacun perdait courage, maudissant bien haut le triste sire de Dancé, lorsque soudain un autre chevalier arriva bride abattue avec quelques lances, tomba comme la foudre sur les aventuriers, en fit carnage et par ses merveilleuses prouesses nous délivra. Quand le soleil suivant se leva, nous n'avions plus à craindre que pour lui.

— Il était blessé?

— Oui; mais, par la protection de ma patronne, le baume secret de notre vieux sénéchal lui donna prompt soulagement.

— Par quel hasard heureux put-il si à propos vous défendre?

La demoiselle hésite et rougit.

— Peut-être, répond-elle, que le hasard tout seul ne l'amena pas.

— Ah! je comprends : il vous aimait avec mystère et veillait sur votre précieuse vie?...

— Toujours est-il que Dancé n'y veillait guère! Enfin, quand celui-ci accourut, marri et plein de confusion, je ne pus me garder de comparer les deux gentilshommes : l'un, qui nous devait aide et amitié et nous avait

laissées en péril; l'autre, qui nous avait sauvées et ne nous devait rien; l'un, jaloux et maladroit; l'autre, bien avisé et discret; joignez-y que ce dernier était plus beau et disait les choses d'une voix plus douce...

— Et vous l'aimâtes!

— Comment ne l'aurais-je pas aimé?

— Dites-moi vite, ma mie, le nom de ce bienheureux vainqueur.

— Je ne le puis : nous avons sur ce point fait un serment.

— Comment cela?

— Écoutez la fin de l'histoire. Je soignai le blessé; nous nous devînmes chers l'un à l'autre..., mais où pouvait être l'issue? Hubert de Dancé, grandement courroucé, me rappelait mes promesses. Je pleurais fort; à quoi servent les larmes? Enfin, mieux inspirée, j'allai demander conseil au Père Cosme, notre chapelain, qui m'a vue naître. Son opinion fut que j'étais liée avec le premier, mais que le second était digne de mes préférences, d'où cette conclusion qu'à mon père seul appartenait de me délier et faire un choix. « Ne redoutez rien, ajouta-t-il; notre seigneur de Courcelles décidera selon votre goût, car je sais qu'il estime votre blessé comme un fils et se réjouira de vous unir. Le tout est d'avoir sagesse et patience jusqu'à son retour. » Un peu réconfortée, je voulus que madame ma mère fût du tout instruite, et mon nouveau chevalier s'ouvrit à elle en gentil suppliant. Oncques ma mère ne fut plus embarrassée. Elle m'interrogea, je pleurai derechef, Père Cosme intervint, les deux chevaliers proposèrent de trancher le différend en combat singulier; pour parler bref, l'angoisse de tous était à son comble, lorsqu'un pèlerin nous apporta les nouvelles de Terre-Sainte dont ma mère vous a fait tout à l'heure le récit. Alors, comme la guerre du roi Louis menace de se prolonger et que nous avions hâte de mettre fin à cette situation cruelle, il fut arrêté qu'un émissaire ayant notre commune confiance serait envoyé, avec lettres closes, par devers messire de Courcelles : celui-ci pèserait les titres de chacun, ferait son choix et nous signifierait ses ordres par la remise de l'anneau seigneurial et du parchemin. Au reçu de la réponse, le mariage serait accompli suivant ses volontés. Une dernière difficulté nous arrêtait, et non des moindres : qui charger de la mission? Les parties intéressées se trouvaient naturellement exclues; et quant à toutes autres personnes, le voyage offrait tant de dangers et exigeait tant de hardiesse, que nous n'osions en parler même à nos amis. Aussi allions-nous perdre courage, quand le chapelain fit la proposition de partir lui-même à la recherche de mon père. Cosme a été chancelier de Courcelles, le sire a une foi aveugle en ses lumières; c'est, d'autre part, un homme courageux, rude à la fatigue et fécond en ressources; nous l'acceptâmes donc avec joie; j'avais en outre l'intime espoir qu'il plaiderait bien ma cause; en conséquence il s'éloigna sans retard, muni des écritures nécessaires et bien garni d'argent.

— Et puis?

— Le cher messager s'est mis en route à la Saint-Euloge; nous attendons; il peut être de retour, s'il plaît à Dieu, vers la fin de l'année; chacun céans prie pour qu'il rapporte bonnes nouvelles; ma respectée mère fait des vœux pour Hubert de Dancé, moi pour l'autre.

— Et... cet autre, le voyez-vous encore au manoir depuis sa guérison?

— Certes. Un accord a été conclu avec serment sur l'Évangile. Ils nous visitent également, sous la double condition de vivre en bonne intelligence et de ne jamais tenir avec moi propos d'amour; aucun de nous ne doit révéler au dehors le secret de ce qui se passe, et à l'arrivée de Cosme chacun obéira sans révolte.

— En attendant, Hubert, devenu dévotieux, courtise la mère; et le bel inconnu, de plus en plus épris, s'adresse au cœur de la fille. Ce pauvre Hubert, je crains pour lui qu'il ne se perde dans les chemins de traverse.

Renée, à ces mots, se détourne pour cacher un sourire.

— Et le Père Cosme vous a promis un arrêt favorable? reprend Marguerite.

— A parler franc, il me l'a fait espérer.

— Vous êtes malicieuse, ma mie, et je vous admire. Mais qu'avez-vous? ajoute la Bourbonnaise en voyant la jouvencelle tressaillir tout à coup et regarder du côté de la porte.

— Moi? rien, très chère confidente; j'avais cru ouïr un bruit de pas, mais je m'étais trompée.

— Elle attend son chevalier préféré, se dit la veuve. Allons-nous-en; je ne serais en ce pourpris qu'un trouble-fête.

La dame de Courcelles rentre sur ces entrefaites en compagnie du seigneur de Dancé. Un léger repas est servi tandis qu'on harnache les chevaux; la belle visiteuse allègue l'heure avancée et prend congé. Messire Hubert, à la prière de Renée, s'offre pour éclairer la route jusqu'en vue de Nogent.

— Ah! pense Marguerite en riant sous cape, tu veux rester seule avec l'autre, ma douce? Eh bien, soit; j'accepte votre escorte, sieur de Dancé. Adieu, mes bonnes mies; à bientôt.

Le pont-levis est abaissé, la chevauchée s'ébranle. Aussitôt, de l'autre côté des douves, un chevalier s'avance pour entrer. C'est un jeune homme en galant costume, monté sur un fin courtaud de promenade, suivi de l'écuyer qui porte son casque et sa lance. Il se range avec courtoisie afin de livrer passage à la dame de Margon et ôte son chapeau pour saluer. La Bourbonnaise, qui pour lors caquetait avec Hubert, lève par hasard les yeux sur l'étranger et, l'ayant vu,

s'arrête brusquement en devenant plus pâle qu'une morte.

— Guy de la Manoriere! s'écrie-t-elle.

JULES DE GLOUVET.

(*La suite au prochain numero.*)

LA QUESTION DE L'ART POUR L'ART

(Deuxième article. — Voy. le numéro précédent.)

Poètes et critiques du XIXe siècle

VI.

A qui revient l'honneur ou la responsabilité d'avoir lancé le premier dans le monde ce mot d'ordre et ce cri de guerre: *l'art pour l'art?*

Dans son *William Shakespeare*, publié en 1864, Victor Hugo écrit : « Un jour, il y a trente-cinq ans, dans une discussion entre critiques et poètes sur les tragédies de Voltaire, l'auteur de ce livre jeta une interruption : — Cette tragédie-là n'est point de la tragédie. Ce ne sont pas des hommes qui vivent, ce sont des sentences qui parlent. Plutôt cent fois l'art pour l'art! — Cette parole détournée, involontairement sans doute, de son vrai sens, pour les besoins de la polémique, a pris plus tard, à ma grande surprise, les proportions d'une formule. » A en croire Victor Hugo, ce serait donc lui qui aurait, innocemment d'ailleurs, fait un sort à la trop fameuse devise, et sa fortune daterait de 1829. Mais, dans les questions de priorité, qu'il s'agisse de la découverte d'une épingle ou de celle d'un monde, la parole de Victor Hugo, il faut bien le dire, est sujette à caution ; son naïf orgueil le portait à s'adjuger en toute chose une part léonine.

Le fait est que, dès 1818, nous trouvons la formule de « l'art pour l'art » dans la bouche éloquente de M. Cousin. « L'art, déclarait nettement le jeune professeur de philosophie, n'est pas plus au service de la religion et de la morale qu'au service de l'agréable et de l'utile... Il faut de la religion pour la religion, de la morale pour la morale, et de l'art pour l'art. Le bien et le saint ne peuvent être la route de l'utile ni même du beau, de même que le beau ne peut être la voie ni de l'utile, ni du bien, ni du saint; il ne conduit qu'à lui-même. »

Quoi qu'il en soit et du moment précis où la formule a fait son entrée dans le monde, et de son véritable introducteur, Victor Hugo, s'il s'en attribuait l'invention, n'acceptait point la responsabilité du sens abusif qu'on lui a donné trop souvent, et en cela il avait bien raison, car la doctrine de l'art pour l'art n'est pas du tout la sienne. On a pu s'y tromper par suite de la richesse même et de la prodigieuse variété d'une œuvre poétique où, à côté des morceaux les plus graves, il s'en trouve beaucoup d'autres que le grand artiste semble n'avoir écrits que pour se faire la main. Dans la plupart des *Orientales*, par exemple, et des *Chansons des rues et des bois*, l'exécution est plus admirable que le motif n'est intéressant ; jusqu'à la fin de sa vie nous avons vu le maître écrivain s'entretenir dans la technique de son art, comme un virtuose rompant ses doigts à des exercices sans importance ou comme un peintre faisant curieusement sa provision de couleurs et de formes. Une petite pièce de *l'Art d'être grand'père*, intitulée *Fenêtres ouvertes, le matin, en dormant*, nous montre, comme on l'a très bien dit, et ne nous montre pas autre chose que le vieux poète composant encore sa palette (1) :

J'entends des voix. Lueurs à travers ma paupière.
Une cloche est en branle à l'église Saint-Pierre.
Cris des baigneurs. Plus près! plus loin! Non, par ici!
Non, par là! Les oiseaux gazouillent, Jeanne aussi.
Georges l'appelle. Chant des coqs. Une truelle
Racle un toit. Des chevaux passent dans la ruelle.
Grincement d'une faux qui coupe le gazon.
Chocs. Rumeurs. Des couvreurs marchent sur la maison.
Bruits du port. Sifflements des machines chauffées.
Musique militaire arrivant par bouffées.
. . . . . .
Vacarme de marteaux lointains dans une forge.
L'eau clapote. On entend haleter un steamer.
Une mouche entre. Souffle immense de la mer.

Regretter dans l'immense production poétique de Victor Hugo la présence d'un nombre même considérable d'œuvres de pur métier, c'est une absurdité non moins forte que si l'on venait dire dans l'atelier de Rubens ou d'Eugène Delacroix : « Quel dommage qu'il y ait tant de simples études mêlées à tant de chefs-d'œuvre ! »

La vérité est que Victor Hugo a presque continuellement prêché la doctrine de l'art utile et grave. C'est à peine si dans la préface des *Orientales* il semble une fois donner des gages à la doctrine contraire et laisse échapper quelques expressions d'où l'on s'est peut-être un peu trop hâté de conclure que l'art pour l'art, un jour au moins, a eu ses sympathies (2). Dès 1822, il avait écrit dans la préface de la seconde édition des *Odes :* « Convaincu que tout écrivain, dans quelque sphère que s'exerce son esprit, doit avoir pour objet principal d'être utile, et espérant qu'une intention ho-

(1) Émile Faguet, *Études littéraires sur le* XIXe *siècle*, p. 223.

(2) « Que le poète aille où il veut en faisant ce qui lui plaît : c'est la loi. Qu'il croie en Dieu ou aux dieux, à Pluton ou à Satan, à Canidie ou à Morgane, ou à rien... : que sa muse se drape de la colocasia ou s'ajuste la cotte-hardie : c'est à merveille. Le poète est libre. »

norable lui ferait pardonner la témérité de ses essais, l'auteur a tenté de solenniser quelques-uns des principaux souvenirs de notre époque qui peuvent être des leçons pour les sociétés futures. Il a adopté, pour consacrer ces événements, la forme de l'ode, parce que c'était sous cette forme que les inspirations des premiers poètes apparaissaient jadis aux premiers peuples. »

N'est-il pas amusant de voir, dès 1822, c'est-à-dire à l'âge de vingt ans, Victor Hugo affecter une ressemblance avec l'antique Orphée? L'ambition d'être un pasteur de peuples ne l'a plus guère quitté, et c'est cette idée fixe qui donne à la plupart des préfaces de ses poésies lyriques leur tour prétentieux et solennel. Même préoccupation dans les préfaces de ses drames, avec cette différence avantageuse que le théâtre, depuis les temps d'Eschyle et de Platon, ayant été très souvent présenté comme l'école du peuple, la thèse soutenue par le poète y paraît plus naturelle, plus acceptable, et son éloquence plus grave et plus forte.

La noblesse de la poésie et du langage ne manque point à cette profession de foi que nous lisons dans la préface d'*Angelo :*

« On ne saurait trop le redire : pour quiconque a médité sur les besoins de la société, auxquels doivent toujours correspondre les tentatives de l'art, aujourd'hui plus que jamais le théâtre est un lieu d'enseignement. Le drame comme l'auteur de cet ouvrage le voudrait faire, et comme le pourrait faire un homme de génie, doit donner à la foule une philosophie, aux idées une formule, à la poésie des muscles, du sang et de la vie, à ceux qui pensent une explication désintéressée, aux âmes altérées un breuvage, aux plaies secrètes un baume, à chacun un conseil, à tous une loi... Pour être complet, il faut que le drame ait aussi la volonté d'enseigner, en même temps qu'il a la volonté de plaire. Laissez-vous charmer par le drame, mais que la leçon soit dedans et qu'on puisse toujours l'y retrouver quand on voudra disséquer cette belle chose vivante... Dans le beau drame, il doit toujours y avoir une idée sévère, comme dans la plus belle femme il y a un squelette. »

La préface de *Lucrèce Borgia* est plus éloquente encore :

« L'auteur de ce drame sait combien c'est une grande et sérieuse chose que le théâtre. Il sait que le drame, sans sortir des limites impartiales de l'art, a une mission nationale, une mission sociale, une mission humaine. Quand il voit chaque soir ce peuple si intelligent et si avancé, qui a fait de Paris la cité centrale du progrès, s'entasser en foule devant un rideau que sa pensée à lui, chétif poète, va soulever le moment d'après, il sent combien il est peu de chose, lui, devant tant d'attente et de curiosité; il sent que, si son talent n'est rien, il faut que sa probité soit tout; il s'interroge avec sévérité et recueillement sur la portée philosophique de son œuvre, car il se sait responsable et il ne veut pas que cette foule puisse lui demander compte un jour de ce qu'il lui aura enseigné. Le poète aussi a charge d'âmes. Il ne faut pas que la multitude sorte du théâtre sans emporter avec elle quelque moralité austère et profonde. Aussi espère-t-il bien, Dieu aidant, ne développer jamais sur la scène (du moins tant que dureront les temps sérieux où nous sommes) que des choses pleines de leçons et de conseils. »

Le *William Shakespeare* de Victor Hugo, livre très vide et très plein, vide de l'essentiel qu'on y cherche, plein d'une foule d'idées accessoires sur les questions les plus diverses, véritable capharnaüm où il est parlé de tout, excepté de Shakespeare, est de tous les ouvrages du poète celui où il a protesté de la façon la plus nette, ingénieuse et brillante, contre la doctrine de l'art pour l'art :

« L'art pour l'art peut être beau; mais l'art pour le progrès est plus beau encore... Quelques purs amants de l'art, émus d'une préoccupation qui, du reste, a sa dignité et sa noblesse, écartent cette formule : *l'art pour le progrès,* le beau utile, craignant que l'utile ne déforme le beau... L'utile, loin de circonscrire le sublime, le grandit... Quoi! l'art décroîtrait pour s'être élargi? Non. Un service de plus, c'est une beauté de plus... Que pense Eschyle de l'art pour l'art?..

« Oui, l'art, c'est l'azur, mais l'azur du haut duquel tombe le rayon qui gonfle le blé, jaunit le maïs, arrondit la pomme, dore l'orange, sucre le raisin... L'aurore est-elle moins magnifique, a-t-elle moins de pourpre et moins d'émeraude, subit-elle une décroissance quelconque de majesté, de grâce et d'éblouissement, parce que, prévoyant la soif d'une mouche, elle sécrète soigneusement dans la fleur la goutte de rosée dont a besoin l'abeille?..

« Montre-moi ton pied, génie, et voyons si tu as, comme moi, au talon, de la poussière terrestre. Si tu n'as pas de cette poussière, si tu n'as jamais marché dans mon sentier, tu ne me connais pas et je ne te connais pas. Va-t'en.

« ... L'amphore qui refuse d'aller à la fontaine mérite la huée des cruches. »

VII.

Un des disciples de Victor Hugo, Théophile Gautier, infidèle sur ce point (peut-être sans s'en douter) à la doctrine du maître, a défendu le principe de l'art pour l'art dans un plaidoyer célèbre et tapageur qui a pu avoir, de son temps, un grand succès de paradoxe et de scandale, mais dont il est devenu difficile de soutenir aujourd'hui la lecture jusqu'au bout.

Le caractère de la préface de *Mademoiselle de Maupin,* comme de la plupart des choses que Théophile Gautier a écrites, c'est d'être presque absolument vide de pensée et, par suite, insupportable à la longue, car on se lasse vite des mérites de la forme quand la forme

ne recouvre rien d'intéressant pour l'esprit; le relief plastique, qui est la principale beauté du style de cet écrivain, en prose comme en vers, devient de la grossièreté dans la préface de *Mademoiselle de Maupin*, et la finesse manque trop à ses lourdes plaisanteries. Voici ce qu'on en peut détacher de meilleur :

« Rien de ce qui est beau n'est indispensable à la vie. On supprimerait les fleurs, le monde n'en souffrirait pas matériellement : qui voudrait cependant qu'il n'y eût plus de fleurs? Je renoncerais plutôt aux pommes de terre qu'aux roses, et je crois qu'il n'y a qu'un utilitaire au monde capable d'arracher une plate-bande de tulipes pour y planter des choux. A quoi sert la beauté des femmes?.. A quoi bon la musique? A quoi bon la peinture? Qui aurait la folie de préférer Mozart à M. Carrel, et Michel-Ange à l'inventeur de la moutarde blanche? Il n'y a de vraiment beau que ce qui ne peut servir à rien; tout ce qui est utile est laid, car c'est l'expression de quelque besoin, et ceux de l'homme sont ignobles et dégoûtants, comme sa pauvre et infirme nature. L'endroit le plus utile d'une maison, ce sont les... »

Je n'achève pas, et je ne veux plus citer que deux courts passages pour montrer la façon dont Théophile Gautier plaisante et la façon dont il raisonne. Voici une de ses plaisanteries :

« Un roman a deux utilités : l'une matérielle, l'autre spirituelle... L'utilité matérielle, ce sont les quelques mille francs qui entrent dans la poche de l'auteur... L'utilité spirituelle est que, pendant qu'on lit des romans, on dort et on ne lit pas de journaux. »

Les plaisanteries sur les journaux sont répétées à satiété dans la préface de *Mademoiselle de Maupin*. Et voici la force des raisonnements de Gautier; voici comment ce gros homme tranche l'importante et délicate question de la prédilection de certains écrivains pour certains sujets, des rapports intimes de sympathie qui peuvent exister entre l'auteur dramatique et ses personnages :

« Il est aussi absurde de dire qu'un homme est un ivrogne parce qu'il décrit une orgie, un débauché parce qu'il raconte une débauche, que de prétendre qu'un homme est vertueux parce qu'il a fait un livre de morale; tous les jours on voit le contraire. — C'est le personnage qui parle et non l'auteur; son héros est athée, cela ne veut pas dire qu'il soit athée; il fait agir et parler les brigands en brigands, il n'est pas pour cela un brigand. A ce compte, il faudrait guillotiner Shakespeare, Corneille et tous les tragiques; ils ont plus commis de meurtres que Mandrin et Cartouche. »

Heureusement pour la doctrine de l'art pour l'art, elle a eu dans notre siècle des apologistes plus sérieux que l'auteur de la préface de *Mademoiselle de Maupin*. Nous avons vu M. Cousin la proclamer hautement dans son cours de 1818, sauf à y introduire plus tard les réserves et les atténuations nécessaires. Quiconque a réfléchi si peu que ce soit sur la question évite de prendre un ton tranchant quand il affirme l'inutilité glorieuse de l'art, et il faut être aussi superficiel que l'était Théophile Gautier pour ne rien apercevoir des vérités contraires qui s'opposent ici à une thèse trop catégorique.

Il est vrai que M. Francisque Sarcey s'exprime d'une façon qui ne semble pas moins positive lorsqu'il écrit : « C'est un enfantillage de prétendre faire du théâtre un lieu d'enseignement. Le théâtre est une chose et l'école en est une autre. » Mais ce que M. Sarcey condamne en premier lieu, c'est un genre d'enseignement par le théâtre que ni Eschyle, ni Boileau, ni Voltaire, ni Victor Hugo, ni Diderot lui-même, ni aucun poète, ni aucun philosophe n'a jamais recommandé, et qui n'a pu être imaginé que par des savants frottés de littérature et en quête des moyens de vulgariser la science. Il s'agit de cette chose hybride, froide et bizarre, qu'on appelle le *théâtre scientifique*. M. Sarcey a donc absolument raison d'être affirmatif et de dire : « Le théâtre est une chose, et l'école en est une autre. Il ne faut pas les confondre. Tenez pour certain, au reste, qu'on ne les confond pas longtemps. Le public a un merveilleux instinct. Quand M. Louis Figuier a voulu l'attirer en lui criant, comme le cuisinier au dindon : « Petit! petit! viens donc; c'est du « théâtre scientifique; je vais t'enseigner comment « Gutenberg inventa l'imprimerie et Papin le bateau « à vapeur », le public s'est sauvé à toutes jambes; il se méfiait. »

Voilà une vérité non douteuse, brièvement et spirituellement exprimée, et il n'est point nécessaire de crier comme un sourd, avec Théophile Gautier :

« Non, imbéciles, non, crétins et goitreux que vous êtes, un livre ne fait pas de la soupe à la gélatine; un roman n'est pas une paire de bottes sans couture; un sonnet, une seringue à jet continu; un drame n'est pas un chemin de fer », etc.

M. Francisque Sarcey, élargissant la question, conclut comme il suit : « Le public se méfiera toujours des hommes bien intentionnés qui voudront faire au théâtre de la politique, de l'histoire, de la morale, de la science, tout enfin, excepté du théâtre. » Ainsi M. Sarcey semble condamner en dernière analyse, non seulement le théâtre scientifique, mais le théâtre moral. C'est peut-être aller un peu au delà de sa pensée; il est probable qu'il y a un sens dans les mots *intentionnés* et *voudront faire*, qui donnent sa mesure et sa vraie valeur à la phrase. Autre chose est l'intention morale et l'effet moral involontairement produit; on peut blâmer un poète de se proposer trop délibérément

un but moral, sans désapprouver pour cela la bonne influence morale de sa poésie, et une des parties essentielles de notre conclusion sera fondée sur cette distinction très importante. Mais, quelques atténuations que l'on apporte à la pensée de M. Sarcey, l'éminent critique de théâtre paraît devoir être rangé, en somme, au nombre des adversaires de l'art utile, de l'art considéré comme instrument de civilisation et de progrès, et il ne partage sans doute point la manière de voir d'un de ses confrères du journalisme, M. Henri Chantavoine, qui professe ouvertement la doctrine du théâtre moral et civilisateur.

Dans un article sur le théâtre de Voltaire (1), M. Chantavoine se déclare, avec une nouveauté et un courage d'opinion qui ont beaucoup de charme, en faveur de ces tragédies philosophiques du XVIIIe siècle si décriées de notre temps. Il se montre bien plus hardi et plus original que M. Bersot, qui, faisant dans le théâtre de Voltaire la différence entre l'œuvre d'art et l'œuvre d'action, entre la poésie et la polémique, s'était borné à dire : « Le théâtre, à cette époque, n'a pas été seulement un amusement pour les oisifs, un plaisir distingué pour les hommes de goût; il est entré hardiment dans l'action ; il a été le journal et la Revue de ce temps ; il a prêté son retentissement aux idées qui devaient détruire un monde et en créer un nouveau. Aujourd'hui, ce théâtre nous paraît plein d'exagérations, de lieux communs, de déclamations insupportables ; mais ce qui maintenant nous semble usé était neuf alors : ces banalités morales qui nous fatiguent sont les maximes mêmes sur lesquelles notre société repose. »

C'était juste et bien dit ; mais ce n'était pas neuf. M. Henri Chantavoine n'hésite pas à voir une source d'heureuse inspiration pour le poète dramatique dans ce que M. Bersot, avec toute la critique en général, acceptait seulement à titre de vérités bonnes à dire du haut de la tribune ou de la chaire, mais antithéâtrales.

« Il en est, écrit-il, des idées de tolérance et de justice dans les tragédies philosophiques de Voltaire comme des idées de réhabilitation et de pitié, de relèvement des humbles et de compassion pour les misérables dans le drame souvent lyrique, mais plus souvent encore dramatique et humanitaire de Victor Hugo. Voltaire se trouve ainsi commencer une évolution que le romantisme a continuée et que peut-être le naturalisme — mais un naturalisme plus tendre et moins brutal — achèvera. C'est *la religion de la souffrance humaine* que l'art moderne se met à propager comme un écho de notre civilisation plus douce, de même que l'art et le drame anciens parlaient aux hommes primitifs des mystères de l'obscure fatalité ou de la colère des dieux jaloux. Je suis, pour ma part, très reconnaissant à Voltaire de cette prédication par le théâtre (qui a toujours été et qui sera toujours un enseignement) des vérités morales, neuves ou éternelles, nécessaires à l'humanité. L'auteur d'*Alzire* rejoint par là l'antiquité même, Eschyle et son *Prométhée*, Sophocle et son Antigone annonçant devant Créon *les lois immuables, non écrites*, et martyre de sa conscience, comme il tend la main au poète de *Marion de Lorme* et à l'auteur des *Idées de Madame Aubray*. »

Et — à propos d'un passage du discours préliminaire d'*Alzire* que nous avons cité : « On trouvera dans presque tous mes écrits cette humanité qui doit être le premier caractère d'un être pensant ; on y verra, si j'ose m'exprimer ainsi, le désir du bonheur des hommes, l'horreur de l'injustice et de l'oppression ; et c'est cela seul qui a jusqu'ici tiré mes ouvrages de l'obscurité où leurs défauts devaient les ensevelir », — l'éloquent et ingénieux apologiste du théâtre de Voltaire ajoute :

« Voilà en effet la véritable cause de l'intérêt passionné qu'attachaient les contemporains de Voltaire à ses pièces d'*Alzire* et de *Mahomet*. Voilà ce qui enlevait les applaudissements du public, ravi d'entendre prêcher au théâtre la philanthropie, comme il aimera, en d'autres circonstances, les tirades républicaines et les belles déclamations sociales. *Le théâtre est l'évangile du peuple*. Tragique ou comique, il est pour lui une leçon de conduite et une école de moralité. Aussi les grands dramaturges ne sont-ils jamais de purs amuseurs ; ils sont chargés de dire d'âge en âge à l'humanité le mot qu'elle attend. »

Il est rare de rencontrer aujourd'hui dans la critique purement littéraire une adhésion aussi formelle à la doctrine de l'*évangélisation* du peuple par le théâtre, une aussi sympathique apologie des tragédies philosophiques de Voltaire, et il est impossible de n'être pas très frappé par ce qu'il y a de profondément juste dans l'assimilation de Voltaire à cet égard, sinon avec Eschyle et Sophocle, au moins avec Victor Hugo et M. Alexandre Dumas fils. Les philosophes du XVIIIe siècle en général et Voltaire en particulier n'étaient point les sophistes froids que nous nous figurons à tort et que Victor Hugo se figurait quand il condamnait en ces mots les personnages de la tragédie voltairienne : « Ce ne sont pas des hommes qui vivent, ce sont des sentences qui parlent. » Il n'y a pas moins d'hommes vivants, il n'y a pas plus de sentences parlantes dans le théâtre de Voltaire que dans celui de V. Hugo. Cela est reconnu aujourd'hui ; mais ce qu'il est juste de dire aussi, et ce qu'il était nouveau et intéressant de marquer, c'est que l'évangile de Voltaire, les principes de justice et de tolérance pour lesquels il luttait, remplissaient le poète apôtre d'une passion ardente et sincère et faisaient partie intégrante de son inspiration dramatique absolument de la même manière que le

(1) *Revue bleue*, 7 août 1886.

grand sentiment de pitié humaine qui anime l'œuvre de Victor Hugo.

Un autre critique contemporain, dont la distinction consiste surtout dans une singulière noblesse d'âme, un délicat et savant écrivain auquel nous devons plus qu'à personne l'initiation de l'esprit français à la profonde et riche humanité du roman russe, M. Melchior de Vogué, proteste avec un mépris ému et indigné contre la doctrine de l'art pour l'art.

« Oh! je sais bien, dit-il (1), qu'en assignant à l'art d'écrire un but moral je vais faire sourire les adeptes de la doctrine en honneur : l'art pour l'art. J'avoue ne la comprendre pas. Je ne croirai jamais que des hommes sérieux, soucieux de leur dignité et de l'estime publique, veuillent se réduire à l'emploi de gymnastes, d'amuseurs forains. Ces délicats sont singuliers. Ils professent un beau mépris pour l'auteur bourgeois qui s'inquiète d'enseigner ou de consoler les hommes, et ils consentent à faire la roue devant la foule à cette seule fin de lui faire admirer leur adresse; ils se vantent de n'avoir rien à lui dire au lieu de s'en excuser... Il est inconcevable qu'on érige en doctrine ce qui doit rester une exception... Notre noble profession n'a rien de commun avec ce commerce; il est légitime, à coup sûr, si l'on y apporte de la probité et de la décence; mais il ressemble à la littérature autant qu'une boutique de jouets à une bibliothèque. »

VIII.

M. Alexandre Dumas fils est, de nos jours, le principal apôtre de l'art utile; la pensée de la moralisation des hommes par le théâtre remplit ses comédies et surtout les préfaces de ses comédies. Il nous suffira de parcourir une de ces préfaces retentissantes, écrites avec une verve endiablée, pleines d'idées généreuses, et qui seraient parfois d'admirables morceaux si le paradoxal écrivain, tour à tour éloquent et déclamatoire, ingénieux et trivial, brillant d'images et rebutant par une phraséologie empruntée à la langue banale des journaux, jamais calme ni mesuré, le plus semblable enfin à Diderot de tous les hommes de ce siècle, ne nous donnait pas trop souvent le spectacle d'un orateur populaire qui s'échauffe, s'emporte, *s'emballe*, et a moins d'autorité que de fougue.

« La gloire pour la gloire est une spéculation honteuse... Or notre grande, notre unique préoccupation, à nous écrivains, à nous auteurs dramatiques principalement, c'est de prouver que nous sommes forts, de lever des poids énormes comme des athlètes, devant un public enthousiaste, et de *tomber* nos rivaux et nos amis aux applaudissements d'une salle idolâtre.

« Eh bien, parlons franc, au risque de nous faire jeter des pierres... Quand le travail de l'esprit n'est pas la plus noble de toutes les professions, c'est le plus vil de tous les métiers...

« Jamais le théâtre, qui se dégrade et s'avilit à cette heure entre les mains du plus grand nombre, n'a eu plus belle occasion et plus sûre d'affirmer sa puissance civilisatrice...

« Nous sommes perdus et, je le répète et l'affirme, ce grand art de la scène va s'effiloquer en oripeaux, paillons et fanfreluches; il va devenir la propriété des saltimbanques et le plaisir grossier de la populace, si nous ne nous hâtons de le mettre au service des grandes réformes sociales et des grandes espérances de l'âme...

« Indiquons le but à cette masse flottante qui cherche son chemin sur toutes les grandes routes; fournissons-lui de nobles sujets d'émotion et de discussion... Le chef-d'œuvre pour le chef-d'œuvre ne lui est plus suffisant, pas plus que la satire sans le conseil, pas plus que le diagnostic sans le remède. Et puis rire toujours de l'homme sans bénéfice pour lui, c'est cruel, c'est lâche, c'est triste.. Il nous faut le retremper dans ses sources, lui indiquer ses voies, lui découvrir ses finalités, autrement dit, nous faire plus que moralistes, nous faire législateurs. Pourquoi pas, puisque nous avons charge d'âmes?

« ... Le théâtre n'est pas le but, ce n'est que le moyen... Par la comédie, par la tragédie, par le drame, par la bouffonnerie, dans la forme qui nous conviendra le mieux, inaugurons donc le théâtre *utile*, au risque d'entendre crier les apôtres de *l'art pour l'art*, trois mots absolument vides de sens. Toute littérature qui n'a pas en vue la perfectibilité, la moralisation, l'idéal, l'utile en un mot, est une littérature rachitique et malsaine, née morte. La reproduction pure et simple des faits et des hommes est un travail de greffier et de photographe, et je défie qu'on me cite un seul écrivain, consacré par le temps, qui n'ait pas eu pour dessein la plus-value humaine (1). »

Un des inconvénients du style apocalyptique, même quand il ne dédaigne pas les termes positifs de la langue commerciale comme le mot *plus-value*, c'est de traduire un état d'esprit qui n'a rien de ferme ni de stable et d'amuser plutôt que d'instruire le lecteur, que cette perpétuelle agitation de l'écrivain tient en haleine, mais ne fixe nulle part. La force d'une pensée mûre et maîtresse d'elle-même manque aux vives saillies de M. Dumas, et les boutades de son humeur étincelante ne constituent point des raisons. C'est pourquoi il lui arrive de se contredire assez étourdiment, d'écrire par exemple, dans la même préface où il développe la théorie de l'art utile, ces lignes que déjà ne désavouerait pas un adepte intelligent de l'art pour l'art : « Je n'apparais ni pour punir mon siècle, *ni pour le guider*, ni pour le transformer, ni pour l'amuser même. Je ne suis ni dieu, ni apôtre, ni philosophe,

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1886.

(1) Préface du *Fils naturel*.

ni bateleur. Je suis quelqu'un qui passe, qui regarde, qui voit, qui sent... et qui dit ou écrit ce qui le frappe.»

Il y a plus. Un ministre de l'empire, M. Léon Faucher, ayant fondé une prime annuelle de cinq mille francs pour l'auteur d'un ouvrage dramatique « qui serait de nature à servir à l'enseignement des classes laborieuses par la propagation d'idées saines et le spectacle de bons exemples », M. Dumas déclara l'idée « simplement absurde », et, dans l'avant-propos du *Demi-Monde*, il fit une profession de principes qu'on peut trouver fort belle et fort juste en elle-même, mais qui étonne sous sa plume et se concilie assez mal avec ce que nous venons de lire dans la préface du *Fils naturel :*

« Est-ce que l'art, au théâtre surtout, est chargé d'épurer les mœurs des classes laborieuses?... Montrez-moi un chef-d'œuvre reconnu tel, qui aurait pu obtenir le prix de M. Léon Faucher! Sera-ce *Tartufe?* sera-ce *Hamlet?* sera-ce *le Mariage de Figaro?* sera-ce *Phèdre?*... Quelle manie a donc l'État de vouloir diriger, détourner, canaliser l'esprit, moyennant un pourboire de quelques billets de mille francs! Si vous voulez fonder des prix de littérature en argent, fondez des prix dignes de l'artiste et dignes de vous, qui ne ressemblent pas aux prix que vous donnez pour les jockeys et les chevaux de course! Attribuez deux cent, trois cent, cinq cent mille francs, non pas à l'œuvre la plus morale, mais à l'œuvre la plus belle qui aura été exécutée, *ce qui est absolument beau n'étant jamais immoral*, sachez-le une fois pour toutes... L'émotion causée par la peinture d'une vraie passion, quel que soit l'ordre de cette passion, du moment qu'elle est exprimée dans un beau langage, traduite dans un beau mouvement, cette émotion vaut mieux que les tirades toutes faites que vous nous demandez au prix de fabrique, comme des soumissions cachetées pour les travaux de la Ville, et elles moralisent bien autrement l'homme en le forçant à regarder en lui, en faisant monter à la surface tous ses mystères intérieurs, en remuant le fond de la nature humaine. Ne nous donnez rien, cela vaudra encore mieux, car nous n'avons besoin de rien que de justice, de liberté ou d'indifférence. »

IX.

Le plus grand critique du XIXe siècle, Sainte-Beuve, n'a pas une seule fois serré de près la question des rapports de l'art et de la morale. Une de ses *Causeries du lundi* est bien intitulée « la Morale et l'Art », mais elle a peu de signification. Sainte-Beuve avait tous ses goûts trop tournés vers la poésie et la critique concrète pour être très curieux des abstractions de l'esthétique. Toutefois son œuvre entière montre avec évidence un partisan de l'art pur, de l'art souverainement libre et ne relevant que de lui-même, de l'art *but* et non pas *moyen*.

M. Scherer, esprit plus philosophique, a marqué avec sa précision accoutumée les points essentiels de la question (1). Il propose de remplacer l'expression : « l'art pour l'art », cause de tout le tumulte, par celle-ci : « l'art pour le beau ». On substituerait ainsi à un paradoxe bruyant comme un cri de guerre une vérité élémentaire et banale jusqu'à la tautologie, car il est impossible d'assigner à l'art un autre but que le beau. Sans faire de métaphysique, M. Scherer remarque simplement qu'en fait, la moindre intention didactique sensible dans une œuvre d'art lui ôte quelque chose de sa beauté sereine et naïve. Morale ou immorale, peu importe, toute préoccupation autre que celle du beau lui-même ne peut se laisser voir dans un ouvrage d'imagination sans que sa valeur artistique en soit diminuée.

« L'art ne peut pas plus impunément être école d'immoralité que de moralité. L'intention obscène, corruptrice, le dénature aussi sûrement que l'intention pie. »

Mais, d'un autre côté, l'œuvre d'art, que l'artiste l'ait voulu ou non, peut produire une impression de l'ordre moral.

« Gœthe, assurément, n'a pas entendu faire œuvre d'édification en écrivant *Faust*, et cependant on n'a jamais déduit les conséquences d'une faute avec une vérité plus impitoyable, exprimé les angoisses du remords avec un pathétique plus déchirant, et par conséquent on n'a jamais rien écrit de mieux fait pour mettre sur leurs gardes les Gretchen qui savent lire. J'ose ajouter que si Gœthe a si bien atteint ce but, c'est qu'il n'y a pas visé. »

La conclusion de M. Scherer est que « le plus sûr moyen pour un poète de remplir son rôle en ce monde, c'est de rester ce qu'il est et de ne se préoccuper que de la beauté dont il est le divin interprète. Il en est du beau comme du vrai : dites au savant de chercher dans l'étude de la nature des résultats utiles à l'industrie, ou dans l'histoire des thèses favorables à la politique ; dites à l'artiste de donner au public des leçons sur la fidélité conjugale, sur les mariages d'argent, sur le sort des enfants naturels — vous êtes sûr de leur faire manquer à l'un et à l'autre leur but, et cela par une bonne raison, c'est que vous aurez altéré chez eux l'inspiration même de l'art et de la science ».

M. Scherer se trouve ici entièrement d'accord avec M. Littré, qui, dans un bel article sur *Cuvier et les ossements fossiles* (2), fait noblement consister le caractère le plus élevé et le plus poétique de la science dans cette curiosité haute et désintéressée qui inspire au savant de chercher le vrai pour lui-même, indépendamment de toute utilité : « Des esprits dédaigneux des hautes spéculations dont l'application n'est pas évi-

(1) *Etudes sur la littérature contemporaine*, t. IV, p. 312 et suiv.
(2) *La Science*, p. 131.

dente, ni l'utilité immédiatement palpable, demandent parfois à quoi bon consumer tant d'efforts à éclairer le passé ou l'espace, et ils voudraient voir chaque découverte de la science produire une machine nouvelle ou une commodité de plus. Disons-le hardiment ici: tel n'est pas le but de la science. Ce qu'elle poursuit, c'est le vrai : l'utile, elle n'y arrive que par voie indirecte et, en quelque sorte, d'une manière fortuite; comparable en cela aux lettres et aux arts, pour qui l'utile n'est qu'un objet secondaire, et dont le beau forme le domaine. »

Poète lui-même et surtout lettré délicat en même temps que philosophe et que savant, M. Littré illustre heureusement sa pensée par la citation, qu'il place au milieu de son austère sujet, d'une exquise poésie de Schiller :

« Un jeune homme studieux vint trouver Archimède : — Instruis-moi, lui dit-il, dans la science divine qui a porté de si beaux fruits pour la patrie et qui a défendu nos murailles contre les machines romaines. — Tu nommes divine la science : elle l'est, répliqua le sage; mais elle l'était, mon fils, avant d'avoir servi l'État. Si tu ne veux d'elle que des services, une science terrestre peut te les rendre; que celui qui brigue les faveurs de la déesse ne cherche pas en elle la mortelle! »

L'exemple de Schiller et de Gœthe montrerait au besoin à M. Melchior de Vogué et aux autres nobles cœurs qu'indigne la théorie de l'art pour l'art, qu'il est possible d'unir des sentiments moraux aussi élevés que les leurs à la passion la plus jalouse pour l'indépendance de l'art. Quand on voit un artiste à l'âme haute, tel que Gustave Flaubert, pour lequel l'art était une religion, croire en l'art pour l'art comme en un article de foi et traiter la doctrine de l'art utile avec autant de mépris que M. de Vogué en verse sur la doctrine contraire, il devient bien évident que le grand romancier et le moraliste exquis, aussi éloignés l'un que l'autre des sentiments du vulgaire, n'entendent point la même chose sous les mêmes mots. Gœthe et Schiller regardaient comme placé hors du point de vue artistique ou littéraire tout critique qui, devant une œuvre d'imagination, pose une autre question que celle-ci : L'exécution est-elle tout ce que demandait et seulement ce que demandait la nature du sujet choisi par l'artiste?

« Dès qu'un homme laisse voir, écrivait Schiller à Gœthe, qu'il y a dans une œuvre poétique quelque chose qui l'intéresse plus que la nécessité et la vérité intimes, je l'abandonne. Si vos critiques pouvaient vous montrer que l'immoralité de vos peintures ne provient pas de la nature même du sujet, mais de la manière dont vous avez traité ce sujet, alors vous seriez en effet coupable, mais coupable pour avoir péché contre les lois de l'art, et non contre celles de la morale. »

Gœthe avait si exclusivement à cœur la vérité d'exécution, et d'autre part il était si frappé des malentendus, des erreurs, des abus de toute sorte qui résultent de l'usage indiscret d'un terme vague et mal défini comme celui de *beauté*, qu'il aurait voulu pouvoir bannir ce mot de la conversation des hommes et leur apprendre à ne juger des choses de l'art que par leur degré de *vérité*. « La véritable poésie, écrit-il dans ses *Mémoires*, n'a point d'intention didactique; elle n'approuve rien, elle ne blâme rien, mais elle développe les conséquences des actions et des passions, et par là elle nous éclaire et nous instruit. » Et, dans les *Entretiens avec Eckermann*, on rencontre ces hautes et lumineuses paroles, auxquelles notre propre conclusion n'aura pas grand'chose à ajouter :

« Si le sujet peut produire une impression morale, elle se manifestera même quand le poète n'aurait pensé absolument qu'à écrire une œuvre artistique. Si un poète a l'âme aussi élevée que Sophocle, il peut faire tout ce qu'il voudra, l'effet qu'il produira sera toujours moral... De Corneille sort une puissance capable de faire des héros. »

PAUL STAPFER.

(La suite prochainement.)

LA LITTÉRATURE AUSTRALIENNE

Romans. — Poésies. — Les journaux

L'histoire de la littérature australienne, quand il sera temps de l'écrire, offrira par ses analogies et par ses différences avec l'histoire de la littérature américaine d'intéressants sujets de comparaison. Toutes deux, à leurs débuts, ont été ce qu'elles devaient être : l'irradiation lointaine de la littérature anglaise. A peine aurait-on pu d'abord distinguer les unes de l'autre : les écrivains d'outre-mer appartenaient autant à l'Angleterre qu'aux colonies. Colons, ils avaient le plus souvent fait leur éducation dans la mère patrie ; Anglais, ils avaient planté leurs tentes sur la terre nouvelle et, là, fait souche de familles. Pendant un siècle en Amérique, un demi-siècle en Australie, la littérature coloniale se confond avec celle de la Grande-Bretagne ; il y a identité de génie, presque identité de personnes. Mais peu à peu des éléments nouveaux se dégagent de situations nouvelles, et la littérature de chaque pays acquiert des caractères propres.

En Australie, ces caractères nous semblent parfaitement conformes à ceux de la civilisation du pays : une grande liberté d'allures, une grande vigueur de sentiments, une grande ampleur de pensée ; les Australiens sont nés géants. Au point de vue de l'abondance fé-

conde, il va sans dire que leur littérature n'est qu'à l'état d'ébauche : le temps a manqué pour plus ; mais, au point de vue de la force, ce sont jeux d'Hercule enfant.

I.

Les romanciers sont au premier rang, rang qui leur est assuré par le grand écrivain Marcus Clarke. Ceux dont l'œuvre n'est pas aussi puissante que la sienne, Thatcher, Walsh, Whiteman, Mrs Webster, miss Spence, les deux femmes distinguées qui écrivent sous les noms de Tasma et de Frank Carey, M. Patchett Martin et beaucoup d'autres brillent encore d'un certain éclat. La *nouvelle*, ce genre si difficile et qui veut tant de finesse, a déjà fleuri en Australie. M. Patchett Martin a réuni en un seul volume plusieurs nouvelles dont chacune repose sur un fait ou une idée. L'usure, ce fléau des jeunes colonies, nous épouvante comme un monstre symbolique dans *My dealings with the Bank of New Holland*, « mes rapports avec la banque de la Nouvelle-Hollande », — l'égoïsme de l'homme à l'égard de la femme nous glace dans *Lord of himself*, « maître de lui-même » ; — l'infatuation confiante de la jeunesse nous fait sourire d'un sourire triste dans l'histoire de *Blanche Hazelwood*.

Ce qui mérite d'être remarqué dans ces nouvelles, comme dans beaucoup d'autres ayant une même origine, c'est la simplicité : simplicité d'idée, de forme, de langage ; à la différence près des sujets traités, c'est de l'antique. Serait-ce que toutes les littératures, quoique nées sous des auspices divers, doivent commencer avec ce caractère ? serait-ce qu'il en est du premier jet de l'esprit d'un peuple comme des premières impressions de jeunesse des individus, dont rien ne peut remplacer la fraîcheur ? Quoi qu'il en soit, la « Nouvelle » est un genre qui paraît s'adapter au goût des Australiens. Nous n'en voulons pour exemple que ce petit récit intitulé *Blanche Hazelwood*.

Mais c'est surtout par le roman que l'Australie a déjà marqué sa place dans la littérature moderne. Marcus Clarke est mort en 1881, après une courte et orageuse vie de trente-quatre ans. C'est un bonheur pour sa gloire ; car, ayant produit une œuvre comme *His Natural Life*, il n'eût pu que déchoir. Son talent n'eût-il même point décru, l'impossibilité de rencontrer une seconde fois un sujet aussi épique que celui de *His Natural Life* (titre qu'on ne peut traduire que par *Condamné à vie*) eût produit l'illusion d'une déchéance. Placé comme il l'est à côté du berceau de l'Australie, et mourant presque aussitôt après avoir raconté les phrases tragiques de la naissance de cette grande colonie, Marcus Clarke apparaîtra un jour à la postérité sous les traits d'un Homère australien.

Le prologue du terrible drame nous transporte par une soirée sombre et pluvieuse dans un vieux manoir d'Angleterre. Une femme entre deux âges, triste et faible, pâle et tremblante, reçoit la visite d'un beau cavalier déjà mûr. Ce cavalier est son cousin, son fiancé d'autrefois, un lord et un dandy que, pour des raisons trop longues à dire, elle n'avait pu autrefois épouser. La vie de la pauvre créature n'a été depuis que terreurs et que remords. Mariée à un ancien charpentier de navires devenu un riche et puissant armateur, en butte, elle et son fils, aux brutalités de cet époux outragé qu'un vague instinct avertit et qui hait le fils à l'égal de la mère, sa vie depuis vingt-cinq ans n'est qu'un double martyre du corps et de l'âme. La faute a été courte, mais non pas l'expiation.

Depuis longtemps lord Bellassis ne vient plus chez sa cousine que sous l'empire d'un sentiment affectueux ; mais ce sentiment seul est une offense qui contient toutes les autres. Le charpentier, que le soupçon tenaille sans cesse, s'embusque sur la route par la nuit noire ; un coup de feu retentit ; lord Bellassis est mort !

Le fils, qui avait respiré le danger dans l'air et suivi à distance, voit passer près de lui une ombre rapide comme l'éclair. Il devine, il court au secours de celui qu'il n'ignore pas être son père. Mais le bruit du coup de feu a réveillé les échos ; des passants, des constables arrivent ; il est brutalement arrêté : « Je suis innocent ! J'ai vu l'assassin ! Il a pris la fuite ! — Vous vous expliquerez devant la justice. »

Devant les juges, le jeune homme ne se défendra point ; il taira jusqu'à son nom : n'a-t-il point à garder le secret de sa mère ? Il sera condamné comme assassin, transporté à Botany-Bay, et cette mère le croira mort.

Pas n'est besoin de s'arrêter au plus ou au moins de vraisemblance de cette histoire ; cela n'importe que fort peu à la construction du roman : l'auteur n'avait besoin que de deux choses : une entrée en matière, et un héros intéressant.

Nous voyons ensuite ce qu'était au commencement du siècle un navire-transport à destination de Botany-Bay. Nous assistons aux inénarrables souffrances de deux cents hommes enchaînés à bord, parqués dans un étroit espace, gardés par quelques officiers que leur petit nombre et le soin de leur sûreté personnelle obligent à des rigueurs cruelles ; aux turpitudes de cette tourbe composée d'assassins et de voleuses ; aux péripéties terribles d'une révolte à bord ; aux horreurs d'un incendie en mer ; à l'explosion épouvantable, sous l'empire des circonstances, de la perversité native et de la bestialité féroce de l'humaine nature. Puis, nous voyons fonctionner les lois pénales de l'époque, les règlements barbares du bagne ; nous entendons le fouet siffler sur les épaules des condamnés, les imprécations des malheureux, les conversations cyniques des chefs, convaincus qu'ils ne font que leur devoir en abusant de leur autorité, les cris de rage étouffés, les sombres colloques. Il y a surtout un épisode qui nous laisse glacés

de terreur : c'est quand, après plusieurs tentatives d'évasion, Rufus Dawes (c'est le faux nom du héros) se trouve interné, seul, la chaîne au pied dans un îlot désert. Cela s'appelait, en termes de bagne, *marronner* un homme. On le conduisait sur un rocher aride et escarpé, émergeant de la mer ; on l'y enchaînait ; et on le laissait là sans abri, avec une provision d'eau et de vivres, qui pour un mois, qui pour deux. Défense à tous de l'approcher. La maladie, la mort pouvaient le prendre solitaire. Rufus, debout et enchaîné comme un moderne Prométhée, nu jusqu'à la ceinture, le regard perdu dans la direction de l'Angleterre, offre un tableau qui saisit l'imagination.

Mais la scène la plus terrible est celle que contient le chapitre intitulé *A Hundred Lashes*, « Cent coups de fouet ». Le soleil se lève pour éclairer ces horreurs : il est cinq heures du matin. On est dans la cour du bagne; un jeune homme de vingt-deux ans, presqu'un enfant, blond, pâle, délicat, d'un aspect de poitrinaire, est étendu les bras en croix sur le triangle. Le jeune Kirkland a été condamné pour faux en écritures, sans toutefois que son crime ait été bien prouvé. Élevé dans une famille de méthodistes, accoutumé au respect de toutes les pudeurs, le régime du bagne, l'abominable contact des forçats est pour lui un supplice intolérable, et il a essayé de mourir en se faisant, dans une manœuvre, écraser sous une pièce de bois. C'est pour cela qu'il est condamné au fouet. En vain le chapelain a voulu intercéder pour lui : le major Burgess, que la longue habitude d'un commandement de bagne a changé en bête féroce, a fermé l'oreille à toutes les prières et préside lui-même à l'exécution. Le récit mérite d'être repris d'un peu haut, car les faits relatés sont, hélas ! authentiques.

« Le major Burgess fermait la veille sa véranda, quand le chapelain arriva hors d'haleine.

« — Major, on me dit que vous allez faire fouetter le jeune Kirkland demain matin?

« — Eh bien, monsieur?

« — Je viens vous supplier de n'en rien faire. Le pauvre garçon a été souvent et cruellement puni, au point qu'il a voulu se tuer aujourd'hui.

« — C'est précisément pour cela que je le fais fouetter. J'apprendrai à mes prisonniers à essayer de se suicider!

« — Mais il est impossible, major, qu'il y survive! Vous savez bien qu'il est trop faible!

« — Ça, c'est l'affaire du médecin de service.

« — Major Burgess, je vous donne ma parole qu'il n'a pas mérité d'être puni. C'est le désespoir où l'ont jeté les infamies de ses camarades et les brutalités de ses geôliers qui l'ont poussé à vouloir se tuer.

« — Écoutez, chapelain North, je ne me mêle pas de vos affaires : vous êtes maître dans le spirituel; ne vous mêlez pas des miennes.

« — Major, vous me recevez avec ironie!

« — Si cela vous déplaît, occupez-vous de ce qui vous regarde.

« — Vous persistez donc à vouloir faire fouetter cet enfant?

« — J'ai donné mes ordres.

« — Major Burgess, cria North, son pâle visage devenant de flamme, je vous dis que son sang retombera sur votre tête! Je suis un ministre de Dieu, et, au nom de Dieu, je vous défends de commettre ce crime!

« Burgess, blanc de rage, sonna son domestique :

« — Reconduisez M. North jusqu'à la porte, et allez dire au constable Troke que je lui avais donné l'ordre de faire donner demain cinquante coups de fouet à Kirkland, mais que je m'étais trompé et qu'il lui en fasse donner cent.

« — C'est un assassinat! dit North épouvanté. Je ferai un rapport au gouvernement! »

Rentré chez lui, le chapelain, en véritable Anglais de ce temps-là, met machinalement, dans son angoisse, la main sur un flacon de rhum, en avale une gorgée, puis une autre, en méditant tristement, se trouve ivre et ne se réveille qu'après cinq heures d'ivresse. Pendant ce temps, le major avait fait commencer l'exécution. Les règlements voulaient que la peine du fouet fût appliquée aux forçats par la main les uns des autres. Or cet instinct de persécution qui est au fond de la nature humaine, que l'on voit poindre chez l'enfant et grandir chez le chasseur, ardents l'un et l'autre à poursuivre des animaux sans défense, poussait parfois les officiers à choisir pour cet office ceux des forçats auxquels il répugnait le plus. Ce jour-là on avait pris Rufus Dawes.

« — Maintenant, prisonnier, faites votre devoir, dit Troke à Dawes.

« Rufus regarda tour à tour les assistants et le dos blanc du jeune homme; il rougit.

« — Vous ne voulez pas que je frappe? monsieur, dit-il au commandant.

« — Qu'est-ce que c'est que cela? dit Burgess; allons, ramassez la queue de chat et dépêchez-vous.

« Rufus Dawes prit à terre le fouet pesant, dont les lanières étaient semées de nœuds, le fit tournoyer sur sa tête, et les lanières nouées retombèrent sur le dos blanc.

« — Un! cria Troke.

« Kirkland étouffa un cri. Il lui sembla qu'il avait été coupé en deux. Le dos se stria instantanément de six raies rouges.

« — Gredin! rugit Burgess, est-ce comme cela qu'on fouette un homme? Séparez vos lanières!

« Rufus Dawes passa ses doigts entre les serpents de cuir et frappa de nouveau : cette fois, le sang perla à la surface. Le jeune garçon ne cria point; mais le médecin vit que ses mains serraient le bois convulsivement et que ses muscles tremblaient.

« — Deux! cria Troke.

« — C'est mieux, dit Burgess.

« Le troisième coup rendit un son sourd, et le rouge tourna au pourpre.

« — Mon Dieu ! dit Kirkland d'une voix défaillante.

« La flagellation continua en silence jusqu'au dixième coup. A ce moment, Kirkland jeta un cri bizarre, comme celui d'un cheval blessé :

« — Dix ! cria Troke impassible.

« Au vingtième coup, le dos tuméfié du jeune patient présentait l'apparence d'une pêche mûre qu'on aurait lardée de coups d'épingle. Dawes, détournant son visage, fit dégoutter les lanières que le sang commençait à coller.

« — Continuez, dit Burgess.

« Pendant ce temps, North sortait du sommeil de l'ivresse. Il vit le flacon vide; six heures sonnaient à l'horloge; le désespoir le saisit : à moins qu'un accident ne fût survenu, il était trop tard ! Quand il arriva dans la cour, Troke criait d'une voix impassible :

« — Cinquante !

« — Arrêtez ! s'écria North. Major Burgess, je vous somme de suspendre !

« — Vous arrivez un peu tard, monsieur North ; c'est bientôt fini.

« — Cinquante et un ! cria Troke.

« Et North dut assister pendant six coups encore à l'agonie de Kirkland. Celui-ci ne faisait plus entendre qu'un faible et sourd gémissement. Son dos était comme une éponge imbibée de sang, et entre les coups on voyait frémir la chair gonflée, comme frémit celle d'un bœuf qu'on vient d'abattre.

« Tout à coup le médecin s'aperçut que la tête tombait de côté :

« — Détachez-le ! détachez-le ! cria-t-il.

« Troke s'empressa de délier les cordes.

« — Jetez-lui un seau d'eau, dit Burgess ; il fait semblant.

« La sensation de l'eau froide fit rouvrir les yeux à Kirkland.

« — Je le savais bien, dit Burgess; rattachez-le !

« — Non, si vous êtes des chrétiens ! cria North.

« Il trouva un allié sur lequel il ne comptait pas. Rufus Dawes jeta le fouet ensanglanté.

« — Je ne frapperai plus, dit-il.

« — Quoi ? rugit Burgess.

« — Je ne frapperai plus.

« — Attachez ce vaurien à la place de l'autre, rugit encore le tyran. Ici, constable ! Allez chercher un homme avec un fouet neuf ; qu'il reçoive cinquante coups, et, quand son dos sera refroidi, cinquante coups encore !

« Rufus ôta sa chemise ; sans attendre qu'on le liât, il saisit les pièces de bois de ses mains vigoureuses et s'étendit lui-même sur le triangle. Son dos n'était pas blanc et uni comme celui de Kirkland : il était rugueux et couturé de mille cicatrices. Pendant ce temps, l'intelligent Troke amenait l'homme le plus méchant du bagne : une bête fauve que délectait la vue de la douleur. »

Nous ne pouvons traduire tout entière cette scène épouvantable : le fouet qui siffle, le bourreau qui rit, Dawes qui verse sur Burgess un torrent d'imprécations arrachées par la douleur. Quand c'est fini, on s'aperçoit que Kirkland est mort. Burgess pâlit en regardant la figure menaçante du chapelain.

« — Ce n'est pas ma faute, monsieur North ; je ne savais pas que ce garçon n'avait pas plus de cœur qu'un poulet.

« Le médecin et Burgess s'en vont ensemble.

« — C'est singulier qu'il soit mort comme cela, dit le major.

« — Il avait peut-être un anévrisme, suggéra le médecin ; je ferai l'autopsie et je vous enverrai mon rapport.

« — Allons chez moi et prenons quelque chose, dit Burgess ; je me sens nerveux. »

Ce récit n'est point une invention de romancier ; c'est la mise au jour d'un document officiel. Marcus Clarke était le neveu du colonel Andrew Clarke, secrétaire général du gouvernement de Hobart-Town. Il avait eu accès dans le cabinet des archives et avait trouvé là la matière de son roman. Lord Roseberry, qui, pendant son récent voyage en Australie, a obtenu la même faveur, a déclaré que le fait rapporté par Marcus Clarke était loin d'être unique et que l'auteur était resté au-dessous de la réalité ; que les rapports officiels — ces rapports quotidiens qui sont présentés au commandant et qui font partie du service — parlent tous les jours d'hommes lacérés de coups de fouet ou soumis à divers genres de supplice, et quelquefois constatent qu'ils sont morts pendant l'application de la peine ; qu'il n'est question dans ces rapports que de recrudescences de rigueurs pour tentatives d'évasion, que de pendaisons pour tentatives de révolte ; qu'il y est parlé de malheureux qui se sont entre-tués pour se délivrer de la vie, comme cela a lieu dans la scène intitulée : *A la courte paille ;* que *très souvent* il est dit qu'on a trouvé dans les bois le cadavre d'un forçat qui a préféré mourir de faim plutôt que de rentrer au bagne ; qu'un autre est revenu rôder comme un loup affamé autour des baraquements, a été repris et fustigé ; que plusieurs, s'étant enfuis ensemble, *se sont mangés les uns les autres.* En ce temps-là, les environs de Macquarie-Harbour étaient un désert : nul n'y trouvait sa nourriture, et, comme Marcus Clarke le fait dire à un de ses personnages, souvent les évadés étaient « heureux de recevoir cinquante coups de fouet pour un morceau de pain ». Mais, avant d'en venir là, que de drames, que de crimes s'accomplissaient !

Tous ces faits se passaient il n'y a guère plus de quarante ans. Le chapelain North, que nous venons de voir figurer dans le roman, est un personnage réel. Il s'appelait Thomas Rogers. Les horreurs dont il était

témoin le poussèrent à engager contre les autorités anglaises en Australie un procès devant l'opinion. En 1840, il fit circuler un pamphlet à Londres, dans lequel les abus de pouvoir étaient dénoncés. De leur côté, les fonctionnaires attaqués se défendirent par une accusation de mauvaises mœurs portée contre le ministre anglican. Les Anglais, qui n'aiment pas, en général, à laver leur linge sale devant l'Europe, firent le plus possible silence autour de l'affaire.

Thomas Rogers avait tenu un journal de sa vie pendant l'exercice de ses fonctions; ce journal fut saisi; mais, au lieu de le détruire, le gouverneur d'alors le renferma dans les archives d'Hobart-Town. C'est ce journal que Marcus Clarke a lu. Collationné avec les rapports officiels que lord Roseberry a eu, de son côté, sous les yeux, il présente l'acte d'accusation le plus terrible qui ait jamais été porté contre un gouvernement. C'est une des plus tristes pages de l'histoire.

Au point de vue de la structure, le roman de *His natural life* appartient à l'époque d'Alexandre Dumas. Par l'intérêt des péripéties comme par l'intensité de l'action et la couleur, il est la perfection du genre. Lytton Bulwer n'en parlait qu'avec admiration. Lord Roseberry le met au-dessus de tout ce qu'a produit l'Europe, au-dessus même des chefs-d'œuvre de Dickens. Nous ne savons si la postérité confirmera ce jugement; mais nous voyons que le roman de Marcus Clarke, longtemps ignoré dans le vieux monde et qu'on avait jusqu'à ces dernières années peine à se procurer à Londres, a eu depuis quelque temps deux éditions en Angleterre, qu'il a été traduit en allemand et, croyons-nous, en russe. Il est étrange qu'il ne le soit pas en français. Le public, chez nous, devient pourtant curieux de ce qui se rapporte aux pays lointains. Le voisinage dans lequel se trouve notre colonie pénitentiaire de Nouméa des anciennes colonies pénitentiaires anglaises, et jusqu'aux conflits d'opinions que ce voisinage a récemment soulevés, tout était fait, même en dehors du talent de l'auteur, pour fixer l'intérêt du public français sur un roman historique dont le sujet est bien propre à rabattre quelque chose du *cant* britannique.

Marcus Clarke a eu encore une autre bonne fortune que celle de pouvoir dépouiller les archives administratives de Hobart-Town : il a mis la main sur un exemplaire — le seul, paraît-il, qui fût resté — d'un curieux petit livre dont un écrivain de la *Quarterly Review* de Londres avait écrit, en 1820 : « C'est la plus grande curiosité littéraire que nous ayions vue, le premier-né de la presse dans un État âgé de quinze ans, le *Reynarde-Foxe* des futurs bibliomanes de l'Australie. » Peu s'en fallut que ce monument d'histoire littéraire ne disparût. Nous avons lu quelque part en quel lieu cet unique et dernier exemplaire est aujourd'hui déposé. Si notre mémoire est fidèle, c'est à la bibliothèque publique de Melbourne, dont Marcus Clarke était, quand il mourut en 1881, conservateur adjoint.

C'est, paraît-il, une petite brochure de trente-deux pages, déchirée, salie. Le papier est jaune et vieux; l'impression, en plusieurs endroits, illisible. Il porte le millésime de 1818, est imprimé par un nommé Bent et a pour titre *Michael Howe, le dernier et le plus dangereux des bushrangers*. De ce livre légendaire, Clarke a tiré une partie de ses *Old Tales of a New Country* — vieilles histoires d'un pays nouveau, — collection de quinze récits, tous relatifs aux faits semi-héroïques, semi-monstrueux qui ont accompagné l'établissement des Anglais en Australie et dans la Terre de Van Diemen. Il a trouvé — *fouillé*, comme il le dit dans sa préface — la matière des autres récits dans les journaux, brochures et manuscrits les plus oubliés, les plus perdus sous la poussière des bibliothèques. En les publiant, il n'a voulu s'attribuer que le rôle d'éditeur. C'est là une feinte aisée à percer : le talent de l'auteur est trop reconnaissable; mais il est certain que tous ces récits sont authentiques, contemporains des faits qu'ils contiennent, et qu'ils ont la valeur de documents historiques. De là l'extrême intérêt qui s'attache à ces représentations des temps héroïques et barbares de la colonie, temps si rapprochés et pourtant si loin de nous, où le colon paisible, le *settler* venu librement d'Angleterre, labourait la terre ses pistolets à la ceinture, et fumait le soir sa pipe sur la porte de son *loghouse*, son fusil chargé près de lui.

Marcus Clarke a été pour l'Australie ce que Walter Scott avait été pour l'Angleterre, un chêne qui pendant un temps a tout couvert de son ombre : il a fait oublier ses émules; mais il ne faut pas croire qu'il soit l'unique romancier remarquable de ce jeune pays. Le banquier littérateur Turner l'écrivait, il y a quelques années, dans la *Melbourne Review* : « On ne sait pas en Australie (encore bien moins en Europe) combien grande est la masse de littérature d'invention qui s'est perdue, depuis vingt-cinq ans, dans les colonnes de *Magazines* mort-nés, dans le rez-de-chaussée de journaux éphémères, dans des *Suppléments* peu lus et passés de chez l'imprimeur chez l'épicier. De ces centaines de romans et de nouvelles oubliés, il y en a beaucoup qui eussent mérité de prendre la forme de livres, de vivre et de survivre. » L'Australie, en effet, est et sera une terre classique pour le roman : non pas tant parce que son histoire extraordinaire fournit aux écrivains des sujets extraordinaires aussi, que parce que l'épopée en prose et la peinture des mœurs est le genre de composition littéraire le mieux adapté au goût des grandes démocraties. En tous pays, au XIXe siècle, le roman a, comme une végétation fougueuse, envahi les trois quarts du champ de la littérature : il est naturel que, sous l'influence des mêmes causes, il en envahisse en Australie les sept huitièmes.

II.

Toutefois, là comme ailleurs, il y a un coin de terrain réservé aux poètes, et, là plus qu'ailleurs, on se sent attiré vers eux par un mouvement de curiosité. Si leur poésie est subjective, on aime à savoir comment sentent et pensent des hommes si nouveaux à la vie sociale et politique; si elle est objective, on s'attend à ce qu'elle vous montre des objets auxquels n'est pas accoutumée l'imagination européenne.

Et cette dernière attente n'est pas trompée. Les légendes, les contes, les superstitions indigènes ont fourni aux poètes de l'Australie des sujets originaux; ils ont su en tirer parti. L'histoire de *Balladeadro*, celle de *Mamba*, nous transportent dans un monde tout à fait inconnu. M. George Gordon Mac Crae nous avertit dans sa préface que c'est bien là le monde réel des aborigènes, et la comparaison que l'on peut faire entre leurs idées et les idées des autres peuples du grand océan Pacifique est intéressante pour les ethnologues.

Le poème de *Balladeadro* est la mise en très bons vers anglais d'une tradition recueillie par la femme d'un officier que ses fonctions de protecteur officiel des noirs mettaient en position d'étudier leurs mœurs et leurs idées. « Les informations fournies par cette dame, dit Mac Crae, s'accordent bien avec les nôtres. Nous avons personnellement assisté à des incantations de sorciers; nous les avons vus, dans l'exercice de l'art magique, essayer de faire mourir des personnes à distance. Les moyens qu'ils employaient étaient bien ceux que décrit le poète. » L'analogie de ces rites avec ceux qu'on observe sur certains points de la côte africaine est propre à confirmer l'opinion que la race indécise trouvée dans la Nouvelle-Hollande vient du sang mélangé des Malais et des nègres.

Balladeadro et *Mamba* sont des poèmes épiques, et le poème épique n'est plus dans le goût de notre temps; mais, si le récit en vers est chez nous passé de mode, il convient à un peuple qui est au début de sa carrière: toutes les littératures ont commencé par la chanson et l'épopée. Les vers de dix syllabes, l'abondance d'images, la simplicité recherchée qu'on trouve dans ces deux ouvrages rappellent la manière de Longfellow et de Bryant, les deux plus grands poètes américains qui eussent paru avant que le génie de l'Amérique se fût, avec Walt Whitman, manifesté sous des formes nouvelles.

Les noms de Lindsay Gordon, de Gerard Supple, de Finnamore, de Patchett, de Moloney et de beaucoup d'autres disent assez que, dans ce pays où tous les genres d'activité se donnent carrière, il y a eu place aussi pour les rêveurs. Sans doute, nous ne voyons point parmi les Australiens de poètes comparables à leurs prosateurs; mais enfin, là non plus, le *poet's corner* n'est resté absolument désert.

III.

Toutefois ce n'est point jusqu'à présent dans la poésie que la cinquième partie du monde montre le mieux la vigueur de « la race future »; c'est plutôt par la hardiesse avec laquelle ses hommes d'État, ses journalistes expriment leur pensée et celle des autres: la liberté fait les orateurs. M. Froude, qui a récemment visité l'Australie, remarque, dans *Oceana*, combien au sein de la démocratie australienne, comme autrefois de celle d'Athènes, l'art de dire est répandu. Tout le monde parle bien, clairement, souvent avec compétence, dans les assemblées législatives de Melbourne et de Brisbane, d'Adélaïde et de Sydney, dans les clubs et jusque dans les rassemblements de carrefours. Les journaux sont très lus, ce qui leur permet d'être bien faits. Nous avons eu sous les yeux des exemplaires de l'*Argus*, du *Siècle*, du *Daily Telegraph*, qui vous laissent dans le doute si vous êtes à Melbourne ou à Londres. La passion du journalisme est telle dans la capitale de la colonie de Victoria, que M. Garnett Walsh y a compté cinquante journaux, tant quotidiens qu'hebdomadaires et mensuels. Les campagnes, les moindres bourgs ont aussi leur presse périodique. Quant aux Revues, la *Melbourne Review*, la *Victorian Review* (pour ne parler que de la colonie de Victoria) ne diffèrent de la *Contemporary Review* de Londres et du *Nineteenth Century* que par l'intervalle des livraisons, l'une ne paraissant que douze fois, l'autre que quatre fois par an. A tous autres égards, luxe typographique, rédaction, direction, elles n'ont rien à leur envier. Nous le répétons, c'est avant tout dans le journalisme que les Australiens se distinguent. M. Garnett Walsh, à qui nous empruntons ce renseignement, dit que dans la colonie de Victoria il existe un journal par 3000 habitants de tout sexe et de tout âge; que ces journaux ont généralement un tirage considérable, témoin le *Siècle* qui tire à 42 000 exemplaires, et que l'Australie entière possédait, en 1878, cinq cents publications périodiques de tout genre, dont les trois quarts étaient des journaux quotidiens. Quand on pense qu'il n'y a pas quatre-vingts ans que le premier éditeur du premier journal de Sydney mettait en tête de sa petite feuille un avis à ses abonnés pour les prier de lui envoyer du papier « de n'importe quelle couleur et quel format: faute de quoi, la publication serait forcément suspendue », on mesure la force du mouvement qui s'est produit en un temps si court. Ceux des journaux modernes d'Australie que nous avons lus sont riches en informations coûteuses et en bons articles de fond. Ce ne sont pas sans doute des monuments littéraires; mais ce sont des chaînons de l'his-

toire littéraire d'un peuple qui ont bien leur prix ; ce n'est pas de la littérature de *dilettanti*, mais de la nourriture intellectuelle pour des masses qui veulent grandir dans toutes les directions à la fois.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE HISTORIQUE

A. Gazier, *Études sur l'histoire religieuse de la Révolution française*, d'après des documents originaux et inédits. — Un vol. in-12, XI-424 pages. Paris, Armand Colin.

M. Gazier vient nous raconter une histoire à laquelle ne se sont guère appliqués jusqu'à présent que les écrivains de l'école catholique orthodoxe.

M. Gazier ne dissimule pas ses sympathies, non pas précisément pour la Constitution civile du clergé, mais pour le clergé constitutionnel de France.

Tout son livre tourne autour de l'abbé Grégoire, curé d'Embermesnil, puis évêque constitutionnel de Blois. C'est en grande partie avec les papiers de Grégoire qu'il a écrit cet ouvrage. L'évêque de Blois, élu ensuite membre du Sénat de l'an VIII, préparait une *Histoire ecclésiastique de la Révolution française* qui n'a pas vu le jour. Dans ce dessein, il rassembla six ou sept mille brochures, livres, factums, journaux de toute espèce, registres originaux des conciles et synodes tenus par l'Église constitutionnelle, lettres intimes, se comptant par milliers et venues de toutes les parties de la France. Il est regrettable seulement que, pendant la Terreur, Grégoire, comme beaucoup de personnages politiques de l'époque, ait cru devoir livrer aux flammes les papiers qu'il jugeait compromettants pour ses amis ou pour lui, mais les plus intéressants pour l'histoire. Il n'en subsiste pas moins un ensemble imposant de documents ; or ces « archives de l'Église gallicane » sont entre les mains de M. Gazier.

Grégoire, étant la source principale, est naturellement le héros de ce livre. Celui-ci se divise en trois parties : L'abbé Grégoire à la Constituante et la Constitution civile du clergé ; — Grégoire évêque de Loir-et-Cher ; — Grégoire et l'Église de France sous la Convention.

L'ancien curé d'Embermesnil était à la fois républicain et catholique. Il haïssait particulièrement, d'une haine même trop vive pour un chrétien, le roi Louis XVI et les rois en général. C'est lui qui a émis l'aphorisme célèbre : « L'histoire des rois est le martyrologe des peuples. » Bien qu'il n'ait pas voté la mort de « Louis Capet », car il était alors en mission dans la Savoie, on put, au temps de la Restauration, le dénoncer comme un régicide.

La Constitution civile du clergé répondait à certaines de ses idées : n'avait-elle pas pour but principal de retirer au roi la nomination des évêques? Notre première Assemblée nationale, qui était profondément monarchiste, donna cependant, par défiance contre Louis XVI, une organisation républicaine à l'Église, comme à la justice, comme à l'administration, comme à l'armée, en substituant partout au principe de la nomination par le pouvoir le principe de l'élection.

Seulement, nous dit M. Gazier, Grégoire « eût souhaité qu'une affaire aussi délicate fût traitée de manière à ne pas alarmer les consciences et à ne pas fournir aux mécontents et aux perturbateurs une occasion de désordre ». C'est lui qui, dans une séance de l'Assemblée, demanda et fit adopter une réserve formelle, relativement à « l'unité de foi et de communion qui sera entretenue avec le chef de l'Église universelle ». C'est lui qui demanda, mais sans pouvoir l'obtenir, que les non-catholiques ne prissent aucune part à l'élection des évêques et des curés. C'est lui qui, en prêtant, à la tribune de l'Assemblée, le *serment constitutionnel* exigé par la loi, le motiva sur cette considération qu'il croyait que la Constituante n'avait « jamais voulu porter la moindre atteinte au dogme, à la hiérarchie, à l'autorité spirituelle du chef de l'Église ».

Il voulait une Église *gallicane* et *républicaine*, mais non une Église *schismatique*.

Élu évêque de Blois, il se trouva dans une situation fort difficile, pris, en quelque sorte, entre deux feux. D'une part, il avait à lutter contre le clergé non constitutionnel, contre la sourde opposition de l'évêque dépossédé pour refus de serment, contre les adhérents nombreux que celui-ci avait conservés dans la noblesse, la bourgeoisie et le peuple. D'autre part, il eut bientôt à lutter contre ceux de ses prêtres et de ses collègues en épiscopat qui entendaient pousser la réforme beaucoup plus loin.

Ainsi l'un de ses vicaires, nommé Tolin, « plaidait ouvertement la cause des prêtres contre les évêques ; il demandait la suppression des mitres, crosses, anneaux et autres insignes de l'épiscopat ; il voulait, en un mot, réduire les évêques à n'être que des curés de cathédrale, présidant l'assemblée des prêtres, mais subissant comme tout le monde la loi des majorités. »

Puis se posa la question du mariage des prêtres. Grégoire, même pendant la Terreur, combattit courageusement cette innovation. Après la Terreur, il se montra impitoyable contre les prêtres qui avaient suivi le torrent : « J'apprends, écrivait-il en 1795, que des *apostats*, des prêtres mariés veulent rentrer dans le ministère ; j'espère bien qu'on ne les souffrira pas comme pasteurs. Qu'on ne souffre pas que de *tels êtres* disent la messe dans les églises des catholiques ! »

J'avoue ne pas bien comprendre de quel droit Grégoire prétendait contenir la réforme dans les limites qu'il considérait, lui, comme seules légitimes. Dès lors qu'en fait, non par sa faute assurément, mais par la force des circonstances, tout lien entre l'Église nou-

velle et le Saint-Siège était brisé, sur quelle autorité pouvait-il bien s'appuyer pour repousser la réforme presbytérienne de Tolin ou le mariage des prêtres? Il prétendait rester dans l'orthodoxie; mais le pape lui déniait le titre d'orthodoxe! L'appui de la papauté, maîtresse du dogme et de la discipline, lui manquait. Pouvait-il s'appuyer, du moins, sur une loi de l'État? Non, car la Constitution civile, plus ou moins respectée par la Constituante et la Législative, fut en réalité abrogée par la Convention. Le 19 juillet 1793, celle-ci décrétait la peine de la destitution et de la déportation contre les évêques qui s'opposeraient au mariage de leurs prêtres. Le 13 novembre, son président donnait l'accolade à la déesse Raison. En septembre 1794, elle déclarait que la République française ne payerait plus les frais ni le salaire d'aucun culte. Donc elle ne reconnaissait plus aucune Église, pas plus celle du Concordat de 1516 que celle de la Constitution civile de 1790.

Ainsi c'étaient ses idées personnelles ou, si l'on veut, celles de la Constituante, dépourvues de la sanction de Rome aussi bien que de la sanction de l'État français, que Grégoire prétendait ériger en orthodoxie. Il n'avait pas plus d'autorité pour combattre les idées de Tolin sur l'organisation presbytérienne de l'Église ou les idées de son collègue Lindet sur le mariage des prêtres, que Luther n'en aurait eu pour condamner l'anglicanisme d'Henri VIII, le presbytérianisme de Calvin, l'anabaptisme de Jean de Leyde ou toute autre forme nouvelle de protestantisme.

Assurément Grégoire, dans les limites de cette orthodoxie personnelle, put être un évêque modèle. On doit le mettre fort au-dessus de Gobel, qui *apostasia* lâchement à la barre de la Convention, reconnaissait qu'il n'avait été jusqu'alors que le pontife d'une religion menteuse, et qui n'en devait pas moins périr sur l'échafaud; fort au-dessus même de Lindet, qui, avec son mariage des prêtres, glissait au protestantisme; fort au-dessus de Huguet, qui, avec son radicalisme, se laissa entraîner jusqu'au socialisme de Babeuf et que l'on fusilla avec les complices de celui-ci.

Il est un des meilleurs de cette Église constitutionnelle de France qui compta tant d'honnêtes prélats et qui, par son courage devant la persécution, arracha des éloges même à ses adversaires ultramontains. Dans son diocèse, il se montra un prêtre édifiant, plein de vertus, instruisant le peuple, prêchant, baptisant, confirmant, maintenant obstinément les traditions chrétiennes dans un département qu'allait bouleverser la persécution athée et vandale des hébertistes. Mais fut-il vraiment un évêque? A quel titre, puisque ni Rome ni l'État français ne le reconnaissaient comme tel?

Pour souscrire à l'épithète d'*homme apostolique* que lui décerne M. Gazier, je suis gêné aussi par d'autres considérations. Pour un évêque modèle, je trouve qu'il a bien peu résidé dans son diocèse.

Le 26 mars 1791, il s'installe à Blois. Il y est « reçu par la garde nationale et par toutes les autorités, au son des cloches et au bruit du canon »; il fait ses deux premières visites à l'hôtel de ville, puis au club; il célèbre pontificalement la messe à la cathédrale; il consacre trente ou quarante jours à parcourir les paroisses de son diocèse, à inspecter les chapelles, les hôpitaux, les collèges, les couvents. Mais dès les premiers jours de mai 1791, « ses devoirs de député le rappellent à Paris ». Et c'est là que nous le retrouvons jusqu'à la fin de la Constituante.

Les constituants ne pouvant faire partie de la nouvelle Assemblée, il a toute une année pour se consacrer à ses diocésains : mais, pendant ce repos forcé, l'homme politique trouve encore moyen de faire tort à l'évêque : « Il accepta, nous dit M. Gazier, les fonctions de président du conseil général du département, et, comme tel, il fit ce que nous appellerions du républicanisme à outrance; en toute occasion, notamment après le 10 août, il attaqua la cour avec une violence extrême. »

Le 21 septembre, la Convention se réunit à Paris; Grégoire n'a pu prendre sur lui de refuser un mandat de député et le voilà parti pour l'Assemblée. Il y fait des choses utiles, assurément; il prend part à la rédaction des lois sur l'instruction publique; il revendique l'égalité pour les protestants et pour les juifs; il fait décréter l'abolition de la traite et de l'esclavage des noirs; il est chargé d'une mission en Savoie, en vue d'activer l'organisation républicaine de ce pays. Nous voilà bien loin de Blois, et les amis de Tolin d'abord, les hébertistes ensuite ont beau jeu pour s'y agiter. La persécution se déchaîne furieuse : on pille l'église cathédrale, on y installe le culte de la Raison, on traque et on arrête les prêtres. L'évêque est-il là du moins pour protéger son église, son clergé, ses ouailles? Non : Grégoire, nous dit M. Gazier, « ne devait reparaître à Blois que bien longtemps après, à la fin de l'année 1796 ».

En résumé, dans ses six premières années d'épiscopat, Grégoire a fait deux séjours à Blois : l'un de trente ou quarante jours, de mars à mai 1791; l'autre de onze mois, d'octobre 1791 à septembre 1792. C'est bien peu pour un homme qui avait blâmé si sévèrement les prélats non-résidants de l'ancien régime.

Nous voulons admettre, avec M. Gazier, qu'un « homme à principes comme Grégoire ne pouvait pas abandonner ceux qu'il appelait ses enfants spirituels ». Il dut, nous le croyons, leur écrire « le plus souvent possible ». Peut-être aussi, à supposer qu'il pût les protéger, était-il plus en position de le faire en siégeant à la Convention ou au club des Jacobins de Paris qu'en venant batailler à Blois contre des agents subalternes et des fanatiques de bas étage.

Le Directoire succède à la Convention : Grégoire va-t-il au moins se consacrer uniquement à consoler

ses diocésains après la tourmente et à compléter le rétablissement du culte? Non! il se laisse élire aux Cinq-Cents. Il ne reparaît à Blois qu'en septembre 1796, et alors « il séjourne plus de deux mois et demi dans son diocèse ». Tant que cela! Il confirma cinq mille personnes et prêcha environ cinquante fois, « à raison de trois quarts d'heure au moins par discours ».

En décembre 1796, il repart pour Paris, « chargé de bénédictions — et aussi de commissions que ses ouailles lui avaient confiées avec un sans-façon tout à fait républicain; il dut remettre par *centaines* des demandes de congé pour les militaires, des lettres et des pétitions sans nombre; il avait jusqu'à une commande de potasse; il dut faire plusieurs courses pour remettre à la tante du député Savary *un vieux fer à repasser* ».

M. Gazier signale encore une visite pastorale de Grégoire en 1800 : « ce fut la dernière ». En 1802, il remettait sa démission d'évêque au premier consul : il était déjà entré dans le Sénat.

J'ai tenu à établir la *feuille de présence* de Grégoire à Blois, parce que la lecture du livre de M. Gazier fait d'abord illusion : comme il parle plusieurs fois de chacune de ses visites pastorales, soit directement, soit par voie d'allusion, on pourrait s'y tromper. Eh bien, après avoir fait le compte, on trouve que le livre aurait gagné beaucoup en clarté, en unité, je dirai presque en sincérité, si les chapitres sur *Grégoire évêque* avaient été fondus avec l'histoire de *Grégoire membre des Assemblées nationales*.

C'est là surtout, c'est là presque uniquement qu'il a rendu de grands services, non seulement à la République, mais à l'Église constitutionnelle, même à son diocèse. Celui-ci, en réalité, pendant les dix ou onze ans de l'épiscopat de Grégoire, a été administré par son *conseil épiscopal*, composé de ses cinq vicaires. Ce qui reste à Grégoire, c'est l'honneur d'avoir, au plus fort de la Terreur, parmi les saturnales des hébertistes, la persécution hypocrite de Robespierre, les apostasies scandaleuses de plusieurs de ses collègues en prélature, siégé dans la Convention en costume d'évêque catholique; de n'avoir jamais manqué une occasion pour attester sa foi et revendiquer la liberté des croyances; d'avoir soutenu par sa fière attitude le courage de ses frères et d'avoir imposé aux ennemis de toute religion; d'avoir, dès la fin de 1794, obtenu la mise en liberté, sans distinguer entre constitutionnels et réfractaires, de quarante ecclésiastiques emprisonnés à Landerneau; d'avoir, dès le 21 décembre 1794, osé prononcer son discours sur la *liberté des cultes*, et, battu dans le scrutin, d'avoir osé le faire imprimer à milliers d'exemplaires; d'avoir travaillé sans relâche à reconstituer le parti de la tolérance, si bien que, deux mois après, le 21 février 1795, la Convention votait ce qu'elle avait d'abord rejeté; d'avoir, dès le 15 mars de cette année, rassemblé en concile à Paris les survivants de l'épiscopat constitutionnel, trente évêques commandant encore à des milliers de curés; de leur avoir fait signer un acte d'adhésion, à la fois, au *chef visible de l'Église* et aux principes formulés par Bossuet en 1682; enfin d'avoir travaillé avec eux au rétablissement du culte.

Grégoire avait de hautes ambitions pour cette Église constitutionnelle si cruellement éprouvée par la tourmente et qui avait perdu huit évêques et des centaines de prêtres sur les échafauds de la Terreur. Il faisait décider par ses collègues que l'on continuerait ces grands travaux historiques qui avaient fait tant d'honneur aux ordres religieux du XVIIe et du XVIIIe siècle : le *Recueil des Bollandistes*, la *Gallia christiana*, l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Il se proposait de faire rédiger des réfutations en règle des ouvrages les plus hostiles au christianisme : l'*Origine des cultes*, de Dupuy; le *Siècle de la Raison*, de Thomas Payne; la *Philosophie de l'univers*, de Dupont de Nemours.

Grégoire a l'honneur, avant Bonaparte, d'avoir assuré en France le rétablissement du culte. La Convention, plus tolérante en ses derniers jours, partagea cet honneur avec lui; car, dit M. Gazier, « la situation religieuse de la France était vraiment bonne au mois d'octobre 1795; la Convention avait réparé en quelques mois le mal qu'avaient fait les terroristes; la paix religieuse était imminente, si le Directoire avait eu la sagesse de continuer l'œuvre réparatrice de la Convention; mais on verra ses criminelles folies remettre en question jusqu'à la liberté de conscience ».

M. Gazier a rendu un très grand service à notre histoire religieuse de la Révolution; il a réfuté mainte erreur accréditée par les historiens les plus en vue; il a jeté dans le débat une masse de faits inédits, et l'on peut souhaiter que le volume annoncé sur l'Église du Directoire et du Consulat vienne compléter prochainement cette première étude sur l'Église de la Constituante, de la Législative et de la Convention.

ALFRED RAMBAUD.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Réjouissons-nous, mes frères! Les beaux jours vont revenir pour le roman d'imagination. Son concurrent, le roman d'investigation, de statistique, le roman *documenté*, voit décroître sa vogue. Le grand pontife de l'école réaliste est rudement secoué sur son siège sacerdotal, et par qui? par les lévites du temple. Ils lui ont crié aux oreilles ce mot terrible : Documents de pacotille! Ce n'a pas été pour moi une révélation, car

dès les premiers jours j'avais moi-même poussé ce cri, ce qui m'avait valu des paroles désagréables de la bouche du grand-prêtre. Voici que le petit groupe des récalcitrants est devenu légion. Il a fallu pour cela que M. Zola comblât la mesure. Il l'a fait en asseyant le roman naturaliste sur une chaise percée. Là s'est bruyamment dégonflée une outre d'Éole enflée de documents par trop humains. Ces vents déchaînés ont causé un émoi général. Les plus intrépides se sont récriés entre deux hoquets : « Mais il fallait au moins les parfumer! Non, ils sont par trop nature! » — Du moment que le réalisme réclame lui-même des parfums, et cela en invoquant le nom de l'Art, il abdique et se suicide. Nous avons l'honneur de vous faire part de cette perte peu douloureuse.

En même temps, par une coïncidence significative et pour mettre le comble à notre joie, grand succès du roman d'imagination avec la dernière œuvre de M. George Duruy : *l'Unisson* (1). Et remarquez qu'ici l'imagination joue un rôle particulier. Elle n'invente pas d'étranges complications d'événements, des prodiges, du surnaturel et du merveilleux héroïque, comme autrefois dans les épopées d'Alexandre Dumas. On ne voit pas non plus de l'incroyable et du merveilleux non héroïque, comme chez M. de Montépin. Non, des faits très simples, tout naturels, sans grandes péripéties ni coups de théâtre. Un petit drame de la vie intime; et encore est-ce même un drame et n'est-ce pas tout uniment une comédie sentimentale? Pas de frissonnement, pas de nerfs violemment secoués, pas de sanglots. Mais alors où est l'imagination? Dans le jeu de sentiments délicats, dans les petites crises de tranquilles passions ingénieusement analysées, dans les évolutions et les revirements du cœur notés avec une remarquable précision, dans le mouvement secret des fibres les plus ténues saisi sur le vif. Peu d'événements extérieurs, beaucoup d'agitation au dedans. Peu de matière et beaucoup d'art, comme le voulaient les anciens. Il ne vous déplaira pas sans doute que nous démontions ce mécanisme ingénieux et délicat pour en examiner les ressorts et en saisir le mouvement et l'action.

Auparavant, un doute à propos du titre : *l'Unisson*. Des personnes se disant bien informées prétendent autour de moi que ce mot ne figure pas, ainsi employé, dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Il n'existe qu'à l'état de locution adverbiale. On dit : *être à l'unisson* ou *se mettre à l'unisson;* de même que l'on dit : *boire à tire-larigot;* mais l'*unisson* tout court n'est pas plus usité que le *tire-larigot* tout sec. Ainsi protestent ces puristes, et je voudrais bien les confondre; par malheur, ici, très haut dans la montagne, pas de *Dictionnaire de l'Académie*. Et puis, tout en désirant les confondre, je suis bien un peu de leur sentiment. Je m'en tire évasivement. Nous avons tort de douter, car enfin, songez, la *Revue des Deux Mondes*, et M. Brunetière qui ouvre l'œil!... Il est certain que nous devons avoir tort. Et puis enfin la question n'est pas bien importante.

Va donc pour *unisson*. Mais quel est cet unisson? L'unisson final de deux âmes longtemps séparées par un abîme. L'une d'elles franchira, pour rejoindre l'autre, cet abîme, et alors ce sera l'union parfaite..., pardon! l'unisson, voulais-je dire. Quelle joie alors et quel duo charmant sur l'air : *Il faut des époux assortis!* Là où tu seras, mon Caïus, là avec toi je serai ta Caïa, comme dit la formule du droit antique. Caïus est artiste et poète; Caïa, élevée dans le monde de la finance, a pour dieu non Apollon ni même Mercure, patron des poètes frivoles, mais le gros Plutus. Premier point qui les sépare. Il y en a un second. Caïus, en se mariant, a fait vœu d'avoir une lignée de petits Caïus et de petites Caïa. A cet effet, il a placé près du lit nuptial une belle statue de Lucine, déesse des sages-femmes, patronne des mères fécondes et des mères nourrices. Caïa est d'un tout autre avis. Très préoccupée de la sveltesse de sa taille, plus soucieuse de briller la nuit dans les bals que d'allaiter un marmot qui crie, croyant qu'elle a mieux à faire de ses seins que d'en faire des biberons, Caïa regarde d'un air dédaigneux la statue de la grosse Lucine. La voit-elle couronnée d'une guirlande de fleurs tressée par Caïus, vite elle arrache la guirlande, qu'elle piétine avec colère. Ce n'est donc pas un seul abîme qui sépare les époux; il y en a deux. Eh bien, ces deux abîmes, Caïa les franchira. Nous la verrons reléguer d'abord au grenier le dieu Plutus, pour honorer le dieu Apollon, puis embrasser Lucine avec ferveur et faire naître les occasions d'avoir à la remercier. Et il y aura des petits lits plein la chambre, et Caïus et Caïa deviendront M. et Mme Gigogne. Poésie et allaitement, spectacle moral, enseignement salutaire donné aux artistes qui prétendent que l'expansion du génie ne saurait se concilier avec la vie honnête de la famille. Non, la pratique des vertus bourgeoises n'a jamais éteint la flamme sacrée : voyez Caïus grand artiste, bon époux et père à outrance!

La double transformation de Caïa devenant à la fois amie fervente de l'art et rayonnante nourrice, tel est le thème du roman de M. George Duruy. C'est un intéressant sujet d'analyse psychologique. M. Duruy pouvait nous montrer Caïa transformée par Caïus et subissant peu à peu l'ascendant d'une grande supériorité morale. Il ne l'a pas voulu, par crainte sans doute que cela ne semblât d'invention chimérique. Un mari ayant une telle influence sur sa femme, on aurait crié à l'invraisemblance. — Où avez-vous jamais rencontré vos modèles, cher monsieur? — Donc, résolument il s'est engagé dans une autre voie. Et pour qu'on ne se méprît point, il a fait de son Caïus un assez pauvre sire. Artiste de valeur, poète distingué, soit; mais quelle

(1) *L'Unisson*, par M. George Duruy. — 1 vol. Paris, 1887. Hachette et Cie.

mollesse de caractère, quelle inconsistance de principes, quelle mobilité d'opinions! Pas plus de persistance dans la volonté que de suite dans les idées. Vous êtes une girouette tournant à tous les vents avec un grincement plaintif, messire Caïus. C'est d'abord le vent du pessimisme qui souffle sur vous, et vous gémissez : La vie est une vallée de larmes! Pourquoi être né? Quand viendra la mort mettre un terme à ces épreuves? Souhaitez-vous alors une nombreuse postérité? Non, car à quoi bon mettre au jour des infortunés destinés à souffrir? Puis, c'est un zéphyr plus ragaillardissant, celui de l'amour. Alors la vie ne vous semble plus une vallée de larmes, mais une sorte d'Éden où il est bon de s'ébattre en croquant la pomme, et même jusqu'aux pépins. Mais, ô déception! les pépins sont amers avec cette Caïa. Aussitôt le vent tourne et voici la girouette se dirigeant vers la zone des joies consolantes où la flirtation illicite offre des compensations aux ennuis des désaccords conjugaux. Enfin Caïa change de sentiments et revient aux idées plus saines des félicités d'un intérieur égayé par de nombreux berceaux : tout aussitôt la girouette prend une direction nouvelle, et ce vent inattendu vous ramène à l'honnête et saine vie de famille. Mes compliments, trop versatile Caïus; j'applaudis de grand cœur: mais remarquez, je vous prie, que vous suivez le mouvement au lieu de l'imprimer. Ce n'est pas Caïus qui a ramené Caïa aux joies du foyer; c'est Caïa qui a converti Caïus. Vous l'avouez, n'est-ce pas? Eh bien alors, il vous sera pardonné. Soyez heureux et ayez beaucoup d'enfants!

Mais cette Caïa qui ramène Caïus, par qui donc a-t-elle été convertie elle-même?

Non par la puissance d'une volonté qui s'impose, non par l'ascendant d'une haute sagesse dont l'autorité est forcément subie, mais simplement par l'influence des milieux. Et c'est là précisément ce qui me semble particulièrement d'une observation vraie et originale. Jusqu'à son mariage voyez dans quel milieu a vécu Caïa. Dans un monde qui n'estime que l'argent, la spéculation heureuse, où il n'est question que de vastes projets financiers, de primes, de reports, de gros dividendes. Tout naturellement elle a parlé le langage que l'on parlait autour d'elle; elle n'a admiré que ce qu'elle entendait admirer. De l'art, des lettres, de la poésie, il n'en était question que pour en hausser les épaules: elle-même a haussé ses épaules blanches. Transportée, de par son mariage, en un milieu littéraire et artistique, elle n'a rien compris d'abord à ce qui passionnait ce monde nouveau où elle avait été brusquement transplantée. Elle s'est étonnée, scandalisée même du peu d'estime où l'on y tenait dividendes et primes. Puis, bientôt, le langage incompréhensible des premiers jours est devenu pour elle plus clair; puis elle l'a compris tout à fait; puis enfin elle s'est mise à l'unisson. Elle a goûté et aimé ce qui avait été pour elle si longtemps lettre morte. De cette passion naissante pour l'art et la poésie en général à une passion toute particulière pour son mari l'artiste et le poète, il n'y avait qu'un pas. Ce pas, elle l'a fait de très grand cœur, d'autant mieux qu'elle sentait que le fossé creusé entre elle et lui par son indifférence et son dédain des premiers jours ne ferait que s'élargir si elle différait plus longtemps. Et elle s'est écriée, convertie à une foi nouvelle, comme la Pauline de Corneille :

> Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée.

Et c'est ainsi qu'elle a relégué Plutus au grenier pour s'agenouiller dévotement devant Apollon.

La voilà donc aux pieds du très beau, du très jeune dieu à l'arc d'argent et aux cheveux d'or. Fort bien, dites-vous; mais devant Lucine, la grosse nourrice? — Ah! sur ce point M. Duruy nous laisse un peu dans le vague. Il constate la conversion sans trop en rendre compte. J'y vois bien une apparence d'explication. Vous vous rappelez le couplet de Scribe qui finit par cet aphorisme — peut-être pas tant aphorisme que cela :

> On aim' toujours le pèr' de ses enfants.

Le contraire est au moins aussi vrai : on aime les enfants quand on aime le père. Puisque ces chers petits sont les gages de l'amour, on ne craint pas de multiplier les gages. Ceci ne vous suffit point? Alors informez-vous auprès de la mère de ce versatile et inconsistant Caïus. Cette bonne petite vieille, maigrie par l'âge, réduite, amenuisée, flottant dans ses robes devenues trop amples — ah! l'excellente petite vieille et d'un si joli dessin! — eh bien, c'est elle peut-être bien qui par ses sages conseils a ramené Caïa aux pieds de Lucine. Moi, j'en ai l'idée et je voudrais pouvoir l'affirmer; mais l'indication donnée par l'auteur est bien un peu vague. Dirai-je toute ma pensée? Cette seconde conversion s'opère trop derrière la coulisse et peut-être aussi est-elle trop précipitée. Elle le semblait moins quand on a lu d'abord cette histoire dans la *Revue des Deux Mondes*. Entre chaque évolution de Caïa il y avait quinze jours d'intervalle et il nous semblait que Caïa avait mis plus de temps à se transformer. Quand on voit les faits, condensés et ramassés dans le volume, se succéder si vivement, on a la sensation d'une rapidité trop grande. Quoi! si vite que cela?

Par contre, M. Duruy aurait pu prolonger moins longtemps le malentendu entre les deux époux, alors qu'animés tous deux du même désir de vivre de la vie de famille avec une nombreuse famille, ils hésitent à s'expliquer franchement. Ils n'auraient qu'un mot à dire et ce mot leur brûle les lèvres; mais c'est à qui ne le prononcera pas. Je sais bien qu'il y a là une sorte de pudeur très vraie, très humaine; mais la fin du roman n'en est pas moins quelque peu languissante. Et puis, quand deux époux ont le même désir de peupler leur

intérieur de beaucoup d'enfants, il faut bien qu'ils arrivent à s'en faire part. Autrement c'est reculer pour mieux sauter. Ils finissent, en effet, par sauter, à la plus grande joie de la morale bourgeoise. Cette morale-là n'est pas à dédaigner et il faut rendre hommage à M. Duruy, qui s'en est fait résolument l'apôtre. Nous n'en applaudissons que plus chaudement au succès d'une œuvre très honnête en même temps que très littéraire.

Œuvre d'imagination, nous dit-il, protestant ainsi contre les œuvres de statistique, de documents entassés, états de lieux et inventaires. Oui, d'imagination, mais aussi d'observation, observation très délicate, très attentive, tournée toute vers le dedans de l'homme. Et cependant j'y voudrais encore une part plus grande faite à l'imagination. J'ai peur que son poète, le pauvre Caïus, ce très triste sire, n'ait été par trop pris sur le vif. Je n'affirme rien; mais il m'étonnerait que M. Duruy ne l'eût pas dessiné les yeux fixés sur un modèle. Ce serait donc alors par scrupule d'exactitude qu'il l'aurait fait si lamentablement médiocre. Et il n'était pas nécessaire, tant s'en faut, puisque l'intention du roman était de donner à l'artiste et au poète le pas sur l'industriel et le financier, de découronner Plutus pour couronner Apollon. Quant à la bonne petite vieille, qui est adorable, et à cette Caïa, qui est charmante, je croirais volontiers qu'elles sont plutôt l'œuvre de l'imagination que de l'observation. Aussi ce sont ces deux figures qui feront la fortune du roman, malgré Caïus trop fidèlement copié sur nature — il me semble du moins.

II.

— Tu n'es pas jaloux, au moins, mon Rodolfo?

— Non, Tisbe, je ne suis pas jaloux.

— Si! si! je veux que tu sois jaloux, ou bien alors c'est que tu ne m'aimes pas!

A ce compte, et si la violence de la jalousie marque celle de l'amour, la Parisienne que nous présente M. René Maizeroy mérite bien le nom qu'il lui donne, *l'Adorée* (1). Et nous la plaindrions fort des souffrances imméritées qu'elle endure si elle ne finissait par en prendre son parti. Mais bientôt elle se borne à hausser les épaules devant les insultes de ce jaloux qui devrait se faire traiter par l'hydrothérapie. Des douches, des douches à ce pauvre fou! Cependant c'est sur lui que nous nous apitoyons, car il nous dépeint ses tortures, le cœur brisé et des larmes dans la voix. Il est rongé par sa jalousie comme Prométhée par son vautour. Il veut écraser cet ennemi implacable et acharné: vains efforts, lutte inutile. Et pourtant, si le vautour lui laisse un instant de trêve, c'est lui-même qui le rappelle, tant il est vrai que le dernier degré du mal est d'aimer son mal même! Plaignons-le donc, mais uniquement parce que ses pleurs sont éloquents et qu'il décrit ses souffrances en un style haletant, entrecoupé, fiévreux, qui n'est pas un style banal. Ce fou est un artiste. Quant à ses tortures, elles sont le juste châtiment de son indiscrète curiosité. Pourquoi a-t-il fouillé dans le coffret de sa femme et lu le petit paquet de lettres qu'entourait une faveur bleue? Madame avait un peu flirté étant Mademoiselle? Mais c'était bien innocemment, et il n'y avait pas là de quoi tuer un homme, Othello! Enfin, nous vous pardonnons ce beau cavalier tué et même ces lettres furtivement lues, puisque vous êtes éloquent et artiste.

(1) *L'Adorée*, par M. René Maizeroy. — 1 vol. Paris, 1887. Victor Havard.

III.

Et maintenant, quelle est cette jeune fille qui rattache ses cheveux et rajuste sa collerette, le teint écarlate et les joues empourprées? — Qui je suis, messieurs? Je suis miss Nelly Webster (1), une flirteuse d'outre-Manche qui pratique sur une grande échelle. Ah! si mon mari (car j'en trouverai bien un) veut tuer, comme le jaloux de M. Maizeroy, tous les beaux cavaliers qui..., quel carnage, messeigneurs! Mais, vous savez, s'ils ont palpé et fané le duvet de la pêche, ils n'ont pas mordu à la pêche. Mon futur mari arrivera à temps pour voir lever le rideau sur la première scène du premier acte. Jusque-là, rien que les bagatelles de la porte. Et vous verrez quelle honnête bonne femme de mère et d'épouse plus tard! Et comme je m'ennuierai mortellement sans me plaindre! — Très bien, miss, adieu; mais, tenez, encore un bouton que vous avez oublié de rajuster!

IV.

M. Henri Lavedan nous raconte l'histoire de Lydie (2), une jeune fille un peu romanesque, dit-on autour d'elle, parce qu'elle a un cœur et voudrait l'écouter pour choisir un mari. Finalement, elle ne l'écoute pas, mais la prière, équivalant pour elle à un ordre, d'un père égoïste. Elle s'immole, et ceux pour qui elle se dévoue ne lui sauront pas même gré de son sacrifice.

Cette histoire, pas très neuve, est rajeunie par de jolis détails de mœurs provinciales bien observées. Œuvre agréable, en somme, plus que littéraire.

(1) *Nelly Webster*, par M. Léon Jolivard. — 1 vol. Paris, 1887. Paul Ollendorff.

(2) *Lydie*, par M. Henri Lavedan. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie moderne.

Que deviendra Lydie mariée? Informez-vous auprès de Pervenche, qui continue l'histoire, mais en débaptisant Lydie pour l'appeler Suzanne Martinet (1). Mariée contre son gré, Lydie est malheureuse comme les pierres. Mais il y a un Dieu au ciel. Elle devient donc veuve, et voici le petit cousin, l'ancienne inclination, qui va la consoler, très légalement, n'en doutez pas. Pervenche n'admet que le bon motif. O honnête Pervenche, que votre récit moral est rafraîchissant!

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

Choix de petites phrases tirées d'un vieux cahier et pouvant servir à volonté de textes pour les rébus, de modèles d'écriture ou de devises pour les papillotes.

Lisez-vous beaucoup de romans? Alors vous n'aimez pas le roman.

***

De grands créateurs comme Victor Hugo, comme M. Zola, ont fait des livres de critique enfantins et ridicules. Tant mieux: c'est une revanche du jugement sur l'imagination.

***

Les lecteurs d'Alexandre Dumas père sont peut-être dans le vrai. Homère aussi a été goûté, dans les temps primitifs, par les gens du commun et pour le merveilleux des faits qu'il raconte; nul ne se souciait de l'art, ni du style, ni peut-être de la vérité. Alexandre Dumas serait donc notre Homère, et cela seul prouverait que nous ne sommes pas des Grecs.

***

Plaisir particulier qu'on éprouve à lire Macaulay: celui de voir juger. Entendre raconter n'est qu'un plaisir d'enfant auprès de celui-là.

***

Personne aujourd'hui n'a autant d'esprit que Platon. Mais il se défiait sans doute de celui de ses lecteurs: il ne leur fait grâce d'aucune transition, d'aucun développement. C'est la façon des anciens de ne pas se faire entendre à demi-mot. Il y avait alors infiniment d'esprit dans les auteurs; mais la moindre légende d'un dessin de Grévin suppose plus d'esprit dans le public que tous les ouvrages de l'antiquité.

***

L'histoire littéraire n'est aujourd'hui qu'un art d'agrément: comme science, elle n'existe pas. Ce n'est que la combinaison de deux méthodes contradictoires, l'une esthétique, l'autre chronologique. D'ailleurs, il en est ainsi de toutes les parties de l'histoire. Aucune n'est constituée encore; aucune ne peut l'être tant qu'on n'aura pas dissipé d'abord l'ancienne vision de l'individu libre dans ses inspirations et dans ses actes. C'est là le prolégomène obligé de toute histoire scientifique. Partons de Spinoza, et dès lors l'histoire, comme les autres sciences morales, sort des limbes avec une solidité inconnue.

***

— Ah! mon ami, je recherche l'art le plus incertain, le plus délicat, le plus humain qu'il y ait.

— Lequel?

— L'art de consoler.

— Vraiment? Eh bien! quand vous aurez trouvé celui-là, occupez-vous un peu de l'art d'être inconsolable.

***

Regardez Molière, puis Corneille. Le principe du comique n'est-il pas l'égoïsme; celui du tragique, l'altruisme?

***

M. Taine est l'esprit le plus constructif qu'il y ait. Comme au castor en captivité, donnez-lui deux morceaux de bois et quelques fétus de paille, vite il fera une petite maison. En cela il diffère absolument des autres critiques: ceux-ci ressemblent au contraire aux poules qui grattent le fumier avec leurs pattes et l'éparpillent sous prétexte d'y trouver leur nourriture. Méthodes utiles l'une et l'autre, celle-ci pour faire voir les choses, celle-là pour les expliquer.

***

M. Taine est, dans un autre sens, l'esprit le plus destructif qu'il y ait. Mettez-le à l'ancien régime, il démolit; à la Révolution, il démolit; à l'Empire, il démolit: c'est une pioche. Il rend par là de grands services: d'abord il fait rentrer dans l'humanité, c'est-à-dire dans l'histoire, certains sujets, comme la Révolution française, qu'on prétendait mettre en dehors et au-dessus; puis il a, dans ces questions, remplacé définitivement les injures par les faits; il a rendu impossible un Joseph de Maistre comme un Louis Blanc. La fonction du critique n'est pas précisément de trouver la vérité, mais de dégoûter de tout ce qui n'est pas elle.

***

Les détracteurs et les apologistes de la Révolution française posent mal la question. Ils ne tiennent point

---

(1) *Suzanne Martinet*, par Pervenche. — 1 vol. Paris, 1887. Auguste Ghio.

de compte du déterminisme de l'histoire. C'est le régime précédent qui est responsable des bassesses et des grandeurs de celui qui le suit. Ce n'est pas la Révolution qui a fait la Terreur, c'est l'ancien régime par la sauvagerie et l'abrutissement où il avait tenu le peuple. Ce n'est pas la Révolution qui a sauvé les frontières menacées en 1792 et 94, c'est l'ancien régime par la forte unité que les rois avaient donnée au pays. La Terreur est justement ce qu'il y a de plus contraire à la Révolution, qui est le triomphe de la liberté; le soulèvement national est ce qu'il y a de plus contraire à la Révolution, qui est le triomphe de l'individualisme. Si vous voulez juger l'œuvre de la Révolution française, c'est nous autres qu'il faut regarder, peuple doux et émietté.

*
* *

Le courage dans le péril vient presque toujours du manque d'imagination.

*
* *

La première leçon de style qu'il faut donner aux écoliers est celle-ci. Montrez-leur une esquisse de maître et une chromolithographie bien coloriée. — Où est le style, mes amis? — Tous ceux qui voteront pour l'image peinte seront aussitôt jetés dans le barathre ou placés dans un ministère. On retiendra les autres; on leur dira que toute personne écrivante est un artiste, on leur montrera sur l'esquisse que la hardiesse est la première vertu de l'artiste, la naïveté la seconde et la simplicité la troisième; enfin que tout cela ensemble, dans un coup de crayon comme dans un trait de plume, s'appelle le style. On y ajoutera qu'il n'y a pas un bon style et un mauvais, mais autant de styles que de personnes, ce qui ne fait pas encore beaucoup. Après quoi, on les enverra jouer ou bien, s'il y a du temps de reste, on leur apprendra l'orthographe, comme à M. Jourdain, et le calendrier « pour savoir quand il y a de la lune et quand il n'y en a point ».

*
* *

Deux valets s'interrogeaient l'un l'autre sur leurs maîtres. « Qu'est-ce qu'il fait, le vôtre? — Il fait de la peinture. — Ah! ah! — Oui, mais pour s'amuser : il n'est pas *artiste*, vous pensez bien! » Cela dit du ton d'une fierté légitime. — Je rapportai le mot à un homme considérable, médaillé et décoré pour ses produits chimiques. Il sourit avec approbation, puis s'écria: « A la bonne heure! C'est si rare, les domestiques qui prennent la défense de leurs maîtres! »

*
* *

Il y a une amertume assez agréable à se sentir victime d'une colère injuste. Pour peu qu'on fût orgueilleux, on en triompherait.

*
* *

Les reproches qui m'ont le plus touché sont ceux qui ne m'ont pas été faits.

*
* *

Dans la grande capitale d'un grand peuple il se trouve des milliers de personnes qui passent quinze nuits de suite sur une place publique, dans l'espoir d'être régalées d'un « betit pendement pien choli ». Et ce même peuple envoie sans relâche des missionnaires chez les sauvages, afin de les civiliser.

*
* *

Les âges de transformation, dans l'homme, sont toujours des âges d'égoïsme. L'individu se sent menacé, il s'attache à lui-même avec violence, il attire à lui le reste du monde. De là vient l'amour cruel du plaisir et l'ambition sauvage des adolescents. L'égoïsme est, en effet, l'instinct de conservation des animaux pensants.

*
* *

Les hommes assemblés ont le goût de la liberté. J'ai vu pourtant, à presque tous les foyers, des tyrannies plus absolues que celles du czar ou du grand Turc. L'homme veut être libre, mais il se contente de l'être publiquement.

*
* *

Le repos n'est pas dans l'inaction, mais dans l'activité appropriée. Avec les commis et les valets de charrue le musicien travaille; il se repose avec son violon.

*
* *

Si j'étais député, je proposerais de taxer les dépêches à trois sous et les lettres à trois francs. La dépêche, c'est le signe de vie, la correspondance presque muette de l'être primitif, partout semblable à lui-même; c'est le nécessaire. La lettre, qui prend son temps, emporte avec elle l'empreinte de la personne et transmet au loin un peu de son parfum, de sa voix, de son regard, avec un morceau de sa vie : c'est le luxe, il est juste qu'on le paye. — Où est le temps où l'*ordinaire* emportait le *paquet* une fois par semaine, à très gros prix? On écrivait mieux sans doute, après y avoir pensé six jours; on s'en faisait une fête et l'on ne mettait guère dans ses lettres que des choses fines et tendres, parce que c'étaient les seules qui valussent le port.

*
* *

Ne dites jamais : La poésie va mourir, mais : La poésie va se renouveler.

*
* *

Le malheur rend meilleur, dites-vous. Oui, parce que vous êtes bon. Le malheur est le coup de fouet

qui presse l'allure des chevaux, mais ne la corrige pas.

***

C'est un fait reconnu et archiprouvé que personne n'a le goût du bonheur. Tout le monde a le goût de l'espérance, chose assez différente.

***

Durée d'une amitié médiocre : trente ans. Durée d'une amitié passionnée : trois mois. Choisissez.

***

Les personnes qui ne savent ce que c'est qu'un ami sont bien aises de voir des amitiés infidèles, comme les gardiens du sérail de voir des amants malheureux. Mais que ces personnes-là regardent de plus près ; qu'elles voient quel ami on quitte et pour qui on le quitte ; car encore y a-t-il des infidélités magnifiques et je ne connais rien de plus beau qu'une vie jonchée d'amitiés mortes, chacune plus relevée que la précédente, toutes laissées en arrière comme des habits d'enfant que la croissance a rendus inutiles. C'est le témoignage qu'on a grandi, simplement. Mais quand deux personnes sont si bien assorties qu'elles peuvent grandir ainsi côte à côte et, sans se quitter, laisser en arrière tout le reste, alors le spectacle est si étrange et si divin qu'elles s'en étonnent elles-mêmes et que tout leur voisinage, petites gens liées par de petites habitudes, ne doit plus être qu'un parterre de spectateurs attentifs à les admirer.

P.-S. — Il arrive aussi qu'on se moque d'eux, ce qui est une forme inférieure de l'admiration.

***

Les amitiés qu'on tue ressuscitent toujours. Les seules qui soient bien mortes sont celles qu'on a laissées mourir.

***

Amenez-moi un beau pigeon ramier, le plus rapide qui soit dans la volière, et laissez-moi lui mettre sous l'aile le mot, le seul mot, qui doit dire à mon ami comment je l'aime. — Mais à quoi bon ? Si rapide que soit le pigeon, mon imagination est plus rapide encore. Quand le message arrivera, il sera déjà menteur, car j'aurai vu mon ami autrement et je l'aimerai pour une autre de ses perfections. L'amitié n'est fidèle qu'à condition d'être sans cesse renouvelée.

PAUL DESJARDINS.

CHOSES ET AUTRES

LE MONOPOLE DE L'ALCOOL EN ALLEMAGNE.

On sait que les grands distillateurs agricoles allemands ont récemment formé le projet d'instituer une banque afin de monopoliser entre leurs mains la production de l'alcool, et que M. de Bismark leur a officieusement fait connaître qu'il ne s'opposerait point à l'entreprise.

M. de Bismarck n'a fait que garder l'attitude qu'il avait prise au mois de mars dernier, lorsque cette question du monopole s'était présentée devant le Reichstag. Dès le premier jour de la discussion, le 4 mars, M. Eug. Richter pouvait dire :

« Tout ce projet de monopole est combiné au détriment des petites distilleries pour favoriser leur concentration aux mains des grandes. Exemple, l'Angleterre, où toute la distillation se concentre entre treize usines, comme l'indique d'ailleurs la statistique officielle. Il serait dès lors plus simple, au lieu d'exproprier 100 000 débitants, que l'État exploitât lui-même toutes les distilleries. »

Un peu plus loin, M. Richter ajoutait :

« On veut assurer à 3000 bouilleurs de pommes de terre 50 à 60 millions annuellement, c'est-à-dire une moyenne de 20 000 marks par tête. Mais quels sont ces pauvres gens qui souffrent comme on nous les représente? Quand on dépense de pareilles sommes, il y a quelque intérêt à s'en rendre compte exactement. C'est M. de Kardoff qui s'est toujours montré ici le défenseur de la distillerie... Or il y a 37 distilleries dans la circonscription d'OEls-Wartenberg. Sur ces 37, 8 appartiennent au roi de Saxe, 2 au prince royal, 5 à une série de princes; ensuite, à M. de Kardoff lui-même et à ses tenants.

« Dans le district de Wartenberg, les quatre distilleries, sauf une seule, appartiennent à la famille princière de Courlande.

« Pour toute la Silésie, continue M. Richter, j'ai trouvé que, de haut en bas, les distilleries appartiennent : 8 au roi de Saxe, 2 au prince royal, 2 aux familles de Meiningen et de Brunswick, 6 à des fidéicommissaires royaux, 10 à des associations, 4 à des princes, 8 à des ducs, 10 à des marquis, 76 à des comtes, dont deux comtes de l'Empire, et 29 à des barons dont les barons de Rothschild, de Vienne, gens depuis longtemps classés parmi les malheureux... »

Notons qu'il ne s'agit guère ici que des alcools de pommes de terre, toxiques à un assez haut degré. Nous pensons, comme M. Richter, qu'empoisonnés pour empoisonnés, il y a quelque intérêt à se rendre compte par qui.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT AU XVIIIe SIÈCLE.

Le dernier numéro de la *Revue internationale de l'enseignement* contient une très curieuse étude de M. Henry Salomon, professeur d'histoire au lycée de Rennes, sur « la réforme de l'enseignement secondaire en Bretagne après l'expulsion des jésuites ». On connaît, au moins par l'analyse qu'en a faite M. Gabriel Compayré, l'*Essai d'éducation*

nationale ou plan d'études pour la jeunesse rédigé par le fameux procureur général au parlement de Bretagne René de la Chalotais. M. Salomon a trouvé dans les archives municipales de Rennes deux mémoires, l'un de la Faculté de droit, l'autre de M. Lemeur, procureur-syndic de la communauté, écrits en conformité d'un arrêt du 23 décembre 1761 ; mémoires dont La Chalotais avait eu certainement connaissance et qu'il n'avait fait que traduire, en quelque sorte, dans sa prose éloquente et nerveuse.

C'est le premier de ces deux documents, celui qu'ont signé les professeurs de la Faculté de droit, que M. Salomon examine tout d'abord. On y pose et on y résout plusieurs questions qu'on croit généralement toutes modernes. Il faut que l'enseignement soit, non pas laïque, mais pur d'esprit de secte; il faut aussi qu'il soit national et royal, on pourrait dire civique; la Faculté de droit le déclare : « Si le maître est citoyen, les disciples le seront. » Après avoir accordé que « la langue latine est la langue savante, la langue sacrée » et qu'on ne peut songer, par conséquent, à la proscrire des collèges, on supprime sans hésiter les vers latins comme un exercice inutile : « Il serait dangereux de trop appliquer les écoliers à la versification latine, qui hors du collège ne doit leur être d'aucun usage. » On supprime également, comme des trompe-l'œil dont le seul effet est d'enorgueillir les enfants et de faire illusion aux familles, les distributions de prix et autres solennités académiques.

La Faculté de droit de Rennes propose de donner une part dans le nouveau plan d'études à l'art de la lecture à haute voix : « N'est-il pas honteux, disent les professeurs, qu'un jeune homme qui a passé sept ou huit ans aux écoles publiques ne soit pas en état de lire un livre français dans une compagnie d'honnêtes gens ? » Ils réclament en faveur de l'enseignement de l'histoire, si négligé, bien plus, si rigoureusement interdit, et ils vont au-devant de toutes les objections, même de celles tirées dès 1762 de la *surcharge des programmes*. « Quelques personnes attachées à la routine craindront peut-être qu'en multipliant ainsi les objets de l'instruction l'on en diminue le fruit en surchargeant la mémoire et l'esprit des étudiants...; mais la variété est un appât pour la jeunesse, dont elle excite la curiosité... » Le tout est d'éviter le dégoût à l'enfant par une distribution ingénieuse des matières et de ménager ses forces en ne lui imposant pas un travail trop continu.

LES ORIGINES DU NIHILISME RUSSE.

On a dit récemment, dans les articles nécrologiques consacrés à Katkof, que le célèbre publiciste russe avait étudié dans les universités allemandes et que c'était de là qu'il avait rapporté son goût pour l'autocratie absolue. Il faut croire, en ce cas, que la philosophie de Kant, de Hegel, de Fichte et, parmi les contemporains, de Schopenhauer et de Hartmann, est bien obscure ou prête aux équivoques et qu'on y peut trouver de tout, car, selon M. Th. Funck Brentano, qui consacre à le prouver son premier volume sur *les Sophistes allemands et les nihilistes russes*, ce seraient ces philosophes allemands, réduits à n'être plus que des sophistes, qui seraient les premiers auteurs de l'égarement des Max Stirner, des Bakounine et des Herzen.

L'apparition du nihilisme remonterait ainsi à 1832. L'hégélianisme florissait.

« A cette époque, dit M. Th. Funck Brentano, on vit à Dresde, au milieu de la pléiade hégélienne, un jeune Russe, beau, riche, épris de la science, plein d'ardeur. Les théories de Strauss, de Feuerbach, de Bruno Bauer frappèrent d'autant plus vivement le jeune homme que son esprit était plus ouvert, plus naïf et plus droit. Songeant aux oppositions qui existaient entre les révélations du *devenir* humanitaire et la science sociale et politique de son pays, il conclut hardiment à la nécessité de la destruction. Dix ans avant Stirner, il formula ainsi la nouvelle doctrine : « L'important pour nous est de détruire; il faut brûler les ulcères qui nous dévorent, amputer les membres gangrenés. — Et lorsque vous aurez tout brûlé et détruit, lui fut-il répondu, que ferez-vous? — Ce qu'ont fait les jacobins sur les ruines de la Bastille; ils y placèrent un poteau avec l'inscription : Ici l'on danse. On dansera ! » Retourné dans sa patrie, ce jeune Russe écrivit quelques articles dans les feuilles, publia quelques brochures et fut envoyé en Sibérie. Il y resta. Le nihilisme était fondé. »

C'était pourtant là encore, si l'on veut, le nihilisme théorique. Avec Bakounine, on allait entrer dans la voie des applications pratiques ; mais la filiation avec la doctrine de Hegel demeurait évidente, selon M. Funck Brentano, et Bakounine lui-même en était à ce point convaincu qu'en 1841 il quitta Moscou « pour faire un pèlerinage à Berlin », au tombeau du « prophète ».

UNE LETTRE DE LA TOUR D'AUVERGNE.

Dans un volume auquel nous avons déjà emprunté une curieuse lettre du marquis de Mirabeau, volume qui a pour titre *Charles de Butré (1724-1805), un physiocrate tourangeau en Alsace et dans le margraviat de Bade*, M. Rodolphe Reuss publie une très belle lettre de la Tour d'Auvergne, « le premier grenadier de France », qu'il a retrouvée parmi des paperasses, dans le grenier d'un vieil original.

C'est au baron de Butré que s'adresse la Tour d'Auvergne, qui signe « ancien capitaine de grenadiers, retiré à Passy ».

« Passy, le 8 pluviose an VIII de la République française.
(28 janvier 1800.)

« J'ay reçu, mon cher Butret, avec une joye inexprimable, le précieux témoignage de votre souvenir. Je sens comme je le dois le prix de tout ce que vous me dites d'obligeant à l'occasion de ma nomination à la place de législateur. Vous ne serez nullement étonné que j'aye préféré l'obscurité dans laquelle j aime à vivre au sort de ceux qui ambitionnent de frapper les regards du public. Les faibles ressources que j'ai trouvées dans mes talents pour occuper une place aussi relevée m'ont parfaitement secondé pour me déterminer à ne la point accepter.

« La faveur, la fortune, l'éclat des rangs et des honneurs ne m'ont jamais ébloui. Je me suis toujours tenu à la place où la Révolution m'a trouvé et l'ai gardée, comme le soldat fidèle conserve le poste d'honneur qui lui est confié. Mon âge et mes infirmités m'ayant mis hors de la lice, je vis maintenant ici dans la retraite et dans la plus profonde ob-

scurité, rendant aux sciences et aux lettres un culte secret; mais, comme il fallait que je me déclarasse d'une faction, j'ai choisi celle de l'antiquité.

« Je continue, en conséquence, mes *Recherches sur les origines gauloises...* »

N'est-ce pas là un exemple honorable à suivre et une lettre opportune à citer ?

CARTON INCOMBUSTIBLE AU XVIIIe SIÈCLE.

Depuis l'incendie de l'Opéra-Comique, plusieurs expériences ont été faites sur des matières incombustibles ou réputées telles.

A propos de ces expériences, l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* rappelle, d'après le *Courrier de l'Europe* du vendredi 12 janvier 1787, que l'invention n'est pas nouvelle, et que, sans remonter jusqu'à la toile d'amiante parfaitement connue des anciens, il y a plus d'un siècle qu'un Allemand découvrit et expérimenta des cartons incombustibles.

On écrivait de Berlin au *Courrier de l'Europe*, le 19 décembre 1786 :

« On a fait ici, le 4 du courant, en présence du duc Frédéric de Brunswick et de plusieurs personnes de distinction l'expérience des *cartons incombustibles*. Le docteur Arfird, Saxon de naissance, est l'auteur de cette composition. On avait construit à cette fin une petite maison de bois qu'on avait doublée de ce carton et remplie de matières combustibles. Malgré la violence du feu, la maison n'a pas été du tout endommagée. Ce carton est non seulement incombustible, mais il est encore à l'épreuve de l'humidité de l'air. Chaque feuille d'une aune carrée ne se vend qu'un shelling et demi, argent de Suède. »

Qu'advint-il de la découverte du docteur saxon ? Ou on ne l'appliqua pas, ou elle ne valait rien, car les incendies ont été, depuis 1787, aussi nombreux, et peut-être plus nombreux que jamais. C'était le cas cependant, pour les architectes, de bâtir des « maisons de carton ».

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Le ministre de la guerre a désigné le 17e corps d'armée, dont le quartier général est à Toulouse, pour l'expérience de mobilisation et de concentration votée par le parlement.

M. de Hérédia, ministre des travaux publics, est allé présider à l'inauguration de la ligne de chemin de fer de Saint-Valery-sur-Somme à Cayeux.

Extérieur. — L'échange des ratifications de la convention portant délimitation de la frontière franco-portugaise en Afrique a eu lieu à Lisbonne.

Mission scientifique. — Le ministre de l'instruction publique a chargé M. le docteur Trélat, professeur à la Faculté et membre de l'Académie de médecine, de visiter les établissements scientifiques, médicaux et charitables, de Constantinople et d'Athènes.

Faits divers. — Le nouvel évêque de Digne, Mgr Mortier, a fait son entrée solennelle dans la ville. — Inauguration à Chamonix de la statue du naturaliste de Saussure. M. Spuller, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, est allé assister à cette cérémonie. M. Vauthier, président du conseil d'État suisse, a prononcé un discours très sympathique pour la France. — Rencontre à l'épée entre M. Tassin, sénateur du Loir-et-Cher, et M. Jullien, député. — Ouverture à Kiel du congrès astronomique international. — La grève de Montataire s'est terminée par une entente amiable entre les ouvriers et la compagnie des forges. — Exécution capitale de Pranzini, l'assassin de la rue Montaigne.

Question d'Orient. — La Russie a fait connaître à la Porte que le général Ernrod serait envoyé en mission extraordinaire en Bulgarie, en qualité de gouverneur, avec mandat de former un nouveau ministère et de procéder à de nouvelles élections.

Les élections pour la Skouptchina serbe sont fixées au 29 septembre. Les députés seront au nombre de 208, dont 52 nommés par le roi pour trois ans.

Angleterre. — A la Chambre des communes, M. Trevelyan combat l'opportunité des mesures prises par le gouvernement à l'égard de la Ligue nationale irlandaise. Le marquis de Hartington approuve entièrement le but poursuivi par le cabinet, qui a le droit de s'occuper des associations politiques lorsqu'elles constituent un danger pour le pays. — M. Dillon demande à la Chambre de protester contre l'interdiction de la réunion qui devait avoir lieu à Enuis dimanche, interdiction qui ne peut manquer de provoquer de graves désordres. Cette motion, combattue par M. Balfour, est rejetée par 97 voix contre 61.

M. Fellowes, conservateur, a été élu député pour North-Hungtindon par 2700 voix contre 2414 données à M. Sanders, gladstonien. — Une manifestation ouvrière a eu lieu à Trafalgar Square, contre l'interdiction de la Ligue nationale irlandaise.

Belgique. — Ouverture de l'exposition triennale des beaux-arts de Bruxelles et de l'exposition industrielle d'Ixelles, sous la présidence du roi Léopold, du comte de Flandre et du prince Baudouin.

Espagne. — Dans une réunion privée, M. Sagasta a démenti les bruits de crise ministérielle, et il a déclaré que toutes les réformes contenues dans le programme du parti fusionniste seraient réalisées par le cabinet dans la prochaine législature, notamment la réforme de l'administration publique.

Nécrologie. — Mort du marquis de Plœuc, ancien député, sous-gouverneur honoraire de la Banque de France; — de M. Eugène Réaume, professeur de rhétorique au lycée Condorcet; — du commandant O'Zou de Verrie, l'un des héros du Bourget; — d'Odian-Effendi, ancien sous-secrétaire d'État de la justice et des travaux publics de la Porte; — de M. le docteur Grassi, ancien directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux; — de M. Léonce Vée, ancien chef de cabinet au ministère des travaux publics; — de M. Nivard, ancien juge au tribunal de Niort; — de M. Justin Pollet, directeur divisionnaire de la compagnie d'Anzin; — du général Mehemed-Khan, agent diplomatique de Perse en Égypte; — du marquis de Chargères, ancien sénateur et député de la Nièvre; — de M. Jules Desnoyers, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.

Mouvement de la librairie.

PUBLICATIONS MILITAIRES.

L'expérience de mobilisation qui commence dans le 17e corps d'armée donne un réel intérêt d'actualité à l'ouvrage que le lieutenant Froment vient de publier sous ce titre : *la Mobilisation et la préparation à la guerre* (Librairie illustrée). L'auteur explique avec précision les mesures prescrites pour mettre en mouvement les masses formidables qui constituent l'armée actuelle afin que la défense soit prête à tout instant à résister à l'attaque et que les effectifs puissent être utilisés dans le plus bref délai. Cet exposé d'un mécanisme militaire peu connu, et qui n'avait pas encore été mis à l'épreuve, s'adresse surtout aux soldats de la réserve et de l'armée territoriale auxquels il rappellera les obligations qui leur incombent en temps de guerre, et au grand public auquel il permettra de suivre avec fruit les opérations qui s'effectuent en ce moment.

Dans l'ouvrage intitulé *Qu'est-ce qu'un Officier*, le même écrivain nous fait connaître quelles doivent être les qualités de l'officier dans les différentes armes. Cet utile travail s'adresse particulièrement aux élèves de nos écoles spéciales militaires.

Signalons dans le même ordre d'idée *les 28 jours d'un sous-lieutenant de réserve*, par M. Edmond Magelin, et *l'Art de faire ses 13 jours*, par M. Julien Didiée (Librairie illustrée). Ces deux ouvrages, écrits en quelque sorte au jour le jour, avec beaucoup de verve et d'entrain, montrent que le service de 28 et de 13 jours, qui était considéré, au début, comme un ennui et une corvée, est aujourd'hui parfaitement entré dans nos mœurs, et que tous les citoyens, à peu d'exceptions près, acceptent sans difficulté, et souvent même avec empressement, une obligation dont ils apprécient toute la nécessité. Ils s'abandonnent avec une résignation patriotique à tous les imprévus de la vie militaire; ils se plient aisément aux exigences de la caserne et ne se laissent nullement effrayer par les fatigues des grandes manœuvres ou des exercices quotidiens du métier de soldat qui est singulièrement facilité à la plupart d'entre eux par les souvenirs du volontariat.

La France sous les armes, par le lieutenant-colonel Hennebert (Librairie illustrée), forme un choix d'extraits des ouvrages techniques, des mémoires, des discours parlementaires et des articles de journaux et de revues publiés en Allemagne qui présentent le résumé instructif et complet de tout ce qui a été dit et écrit, depuis une quinzaine d'années, par nos voisins sur notre situation militaire. Il suffit de parcourir ce volume pour être édifié sur la valeur des sentiments pacifiques dont les Allemands se targuent avec tant de complaisance. On peut y relever, d'autre part, de très utiles appréciations en ce qui concerne l'organisation de nos forces. C'est ainsi que les spécialistes sont unanimes à critiquer le système défensif de notre frontière de l'Est, tandis qu'ils constatent que nous avons fait de sérieux progrès au point de vue de la mobilisation correcte et rapide.

M. Hector France, qui s'est déjà fait connaître par d'intéressants ouvrages sur la vie anglaise, nous donne aujourd'hui une étude originale et instructive sur *l'Armée de John Bull* (Charpentier). L'auteur, en sa qualité de professeur à l'École des cadets de Wolwich, était mieux renseigné que personne sur ce sujet assez peu connu, et ses constatations, dont l'authenticité paraît indiscutable, ne peuvent manquer de causer un légitime étonnement. D'après lui, l'armée anglaise, avec ses effectifs réduits, ses ridicules et ses anomalies, semble un anachronisme au milieu des forces militaires de l'Europe contemporaine. En cas de guerre continentale, la fière Albion ne disposerait guère que de 260 000 hommes ; avec des états-majors incapables, des officiers ignorants des principes de l'art militaire, et une flotte en décadence, elle n'aurait d'autre ligne de conduite que l'effacement. Il est vrai que s'il y a de graves défauts dans l'armée anglaise, il y a aussi de solides vertus, notamment le patriotisme du soldat, sa bravoure, sa confiance en lui-même et l'idée bien arrêtée qu'il a de sa supériorité. M. France remarque également combien le bon sens pratique de la race anglaise s'affirme dans certaines questions de détail, dans la quotité des retraites par exemple; les pensions des militaires, même pour les grades inférieurs, sont établies avec une prodigalité à laquelle les officiers des armées du continent n'ont jamais été habitués.

DIVERS.

Depuis quelques années, les analyses du laboratoire municipal ont révélé aux Parisiens stupéfaits les étranges sophistications subies par la plupart des produits alimentaires livrés à la consommation. Des industriels dont l'ingéniosité égale le sans-gêne ont imaginé de confirmer par une application générale et fort inattendue le vieil axiome qui dit que rien ne se perd et que tout se transforme; ils ont réussi à utiliser une foule d'éléments qui n'avaient jamais paru susceptibles d'entrer dans l'alimentation, et ils ont installé des usines spéciales pour se livrer en grand à leurs opérations, au grand détriment de la santé publique. Il était donc nécessaire de mettre la masse des consommateurs en garde contre ces trop habiles chimistes. C'est ce que vient de faire M. Pierre Delcourt dans l'ouvrage intitulé *Ce qu'on mange à Paris* (Librairie illustrée), qui nous fait connaître en détail toutes les falsifications qui peuvent être introduites dans les produits alimentaires et les produits domestiques. Tout en constatant l'intérêt de cet utile travail, on peut regretter que l'auteur n'ait pas indiqué les moyens simples et pratiques de reconnaître les fraudes les plus communes.

Un publiciste des bords de la Sprée s'est imaginé naïvement qu'il pouvait y avoir un *Tout-Berlin*, comme il y a un Tout-Paris, et il a fait paraître sous ce titre plein de promesses un volume assez curieux, mais qui ne répond nullement à son objet spécial. Il ne pouvait guère en être autrement, d'ailleurs; Berlin, qui est la plus ennuyeuse et la plus monotone des villes, n'est pas devenue la capitale de l'empire allemand, elle est restée la capitale du royaume de Prusse. La haute société y est fort restreinte; elle se réduit à quelques anciennes familles, à quelques notabilités politiques ou militaires et à un petit nombre de gens de finance; la noblesse ruinée ne compte pas, et quant aux écrivains et aux artistes, leur talent ne leur a pas donné accès jusqu'ici dans les salons du grand monde. L'étude du journaliste berlinois ne présente donc qu'un médiocre intérêt au point de vue social, mais elle renferme des aperçus instructifs sur l'histoire de la Prusse et sur les questions politiques contemporaines et de curieuses révélations sur les personnalités les plus en vue de la cour impériale et de l'aristocratie prussienne.

Émile Raunié.

Dans le premier article de M. Paul Stapfer sur *la Question de l'art pour l'art*, que nous avons publié samedi dernier, une faute typographique s'est glissée dans la note de la page 272 : *Pierre du Royer* pour *Pierre du Ryer*. Mais nos lecteurs ont dû rectifier. — Par la même occasion, signalons à la page 273, deuxième colonne, ligne 39, *impossible* pour *impuissante*.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9267)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 11. (24e ANNÉE). — 10 SEPTEMBRE 1887.

LA DÉMOCRATIE ET LE CATHOLICISME

A propos d'écrits récents.

Les relations de la démocratie moderne et très spécialement de la démocratie française avec le catholicisme ont fait l'objet depuis quelques mois de nombreuses publications du plus haut mérite et du plus grand intérêt. Nulle question n'est plus importante, à quelque point de vue qu'on se place; nulle n'engage davantage l'avenir de notre société et de notre gouvernement.

Les erreurs y sont d'autant plus périlleuses qu'elles portent sur ce qui remue le plus profondément l'âme humaine. De là l'âpre passion qui se mêle promptement à de pareils conflits et couvre la voix de la raison. Nous sommes convaincu que s'ils se perpétuaient et s'aigrissaient dans notre pays, nous irions au-devant d'une véritable guerre civile des consciences. Elle rendrait impossible cette unité nationale sur le fond des choses qui se concilie très bien avec la diversité et les luttes des partis.

Ce n'est que si l'apaisement se fait dans ce haut domaine que nous arriverons à constituer un gouvernement stable, capable d'avoir et de soutenir un programme défini et de résoudre les questions pour elles-mêmes, au lieu d'être condamnés à faire toujours campagne contre un ennemi irréconciliable qu'il faut vaincre à tout prix et à nous laisser entraîner, pour le vaincre, aux plus fâcheuses alliances avec les partis avancés. Tout est alors sacrifié à la nécessité d'une guerre implacable. C'est l'état de siège pour la politique intérieure, suspendant la marche régulière des affaires publiques, au grand dommage du pays.

Nous avons vécu, surtout depuis deux ans, de ce déplorable régime. Par bonheur, nous commençons à en sortir. A peine la république libérale et modérée a-t-elle déployé son drapeau qu'on a vu s'opérer un premier ralliement qui a passé par-dessus la diversité des formes gouvernementales.

Ne nous y trompons pas néanmoins, cette amélioration qui, au moment où elle s'est produite, a été un vrai salut public, n'aura aucune durée si un accord raisonnable n'est tenté sur le terrain de nos luttes les plus ardentes, celui des relations entre la république française et le catholicisme.

Nous en reconnaissons toutes les difficultés. La plus grave, c'est qu'il y a dans les deux camps des fautes à reconnaître et à réparer. On verra bien que nous n'entendons demander à la république aucune rétractation de principe ni d'opérer aucun mouvement de recul. C'est tout le contraire. Nous ne lui demandons qu'une chose, c'est d'appliquer raisonnablement et équitablement le grand principe qu'elle a consacré législativement dans le cours de ces dernières années et qui est le legs le plus incontestable de la Révolution française, je veux dire le principe de la sécularisation de l'État. C'est l'essence même du libéralisme dans ce qu'il a de plus élevé, de plus incontestable, à la condition qu'il ne soit ni faussé ni exagéré. Or nous croyons qu'à certains égards il a été détourné de son vrai sens et en quelque sorte retourné contre lui-même par une application étroite et défectueuse. Voilà ce dont il faudrait persuader les républicains, tous ceux du moins qui n'ont pas passé armes et bagages à ce jacobinisme autoritaire qui prépare non le jubilé, mais la banqueroute de 1789. Il est relativement facile de s'amender quand il n'y a aucune rétractation de principe à faire, mais simplement une pratique défectueuse à corriger.

Je conviens que le parti catholique a un plus grand effort à accomplir pour préparer l'accord raisonnable. Il lui faudra, je ne dis pas professer dogmatiquement le principe de la neutralité de l'État, mais l'accepter sincèrement en fait, comme l'y convient d'ailleurs quelques écrits récents qui nous fourniront notre meilleur argument.

La première condition d'une réconciliation réelle entre deux partis est qu'ils reconnaissent leurs torts réciproques au lieu de s'y entêter en s'en glorifiant. Aussi jugeons-nous utile de jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire toute récente des luttes entre le gouvernement de la république et le parti catholique. Nous y sommes d'ailleurs invités par les publications auxquelles nous venons de faire allusion. Nous ne nous y attarderons pas, et, après avoir signalé sans détour ce qui dans le passé nous paraît digne de blâme, nous rechercherons ce que nous commande pour l'avenir prochain la raison politique.

I.

Le 15 janvier dernier, M. E. Lamy publiait, dans la *Revue des Deux Mondes*, sur la politique religieuse du parti républicain, un article étendu où l'on retrouvait son beau talent plein d'originalité et de vigueur. C'est d'un bout à l'autre un éloquent réquisitoire. Non seulement il n'admet aucune circonstance atténuante, mais encore il met tous les torts d'un seul côté. A l'en croire, le parti républicain, dès qu'il est arrivé au pouvoir, a gratuitement engagé la bataille contre l'Église catholique sans y avoir été provoqué. Nous ne nions pas que bon nombre des mesures législatives ou politiques qu'il blâme ne soient fâcheuses et n'aient dépassé de beaucoup ce qui était nécessaire à la défense du pouvoir civil, mais l'honorable écrivain nous permettra de lui faire remarquer qu'il les aggrave singulièrement en y voyant dès l'origine une agression systématique contre l'Église catholique. Il a pourtant pu constater comme nous, à l'Assemblée nationale de 1871, à quel point la majorité cléricale qui y siégeait a abusé de son influence, cherchant toujours à substituer pour l'Église le privilège au droit commun, lui donnant la haute main dans le gouvernement de l'Université comme dans les institutions de bienfaisance, faisant à son profit une loi sur la liberté de l'enseignement supérieur qui portait la plus grave atteinte aux droits de l'État, allant jusqu'à la provocation par son approbation des inqualifiables décrets du préfet de Lyon sur les enterrements civils, enfin ne cessant pas un seul jour de chercher à catholiciser la France par tous les moyens possibles.

M. Lamy oublie de dire que la même Assemblée a opposé la résistance la plus opiniâtre aux réformes les plus désirées par l'opinion publique, telle que l'instruction obligatoire. Il ne dit pas un mot de l'intervention violente, passionnée, d'une fraction considérable du clergé dans la campagne électorale qui a suivi le 16 Mai. On peut cependant se représenter de quel prix auraient été payés de tels services en cas de triomphe. Nous aurions assisté à une réaction peut-être plus prononcée que sous la Restauration contre ce qu'il y a de plus incontestable dans l'héritage de la Révolution française. Jamais le principe de la neutralité de l'État n'aurait subi de plus graves atteintes. Faut-il s'étonner si la république, dans l'enivrement d'une victoire disputée et dans l'exaspération d'une lutte à outrance, a pour quelque temps perdu cet esprit de modération qui est si nécessaire à son affermissement?

Nous ne relevons pas ces fautes du parti clérical pour le plaisir de récriminer, mais pour rappeler que les rigueurs souvent excessives du parti républicain contre le cléricalisme ont eu au point de départ le caractère non d'un parti pris, mais d'une revanche. Si M. Lamy avait tout à fait raison dans ses accusations il serait bien difficile d'espérer un retour à la modération, tandis que, plus on fait la part d'une irritation motivée après une crise violente, plus il est permis d'espérer l'apaisement. On ne peut juger de toute une politique sur un lendemain de bataille.

M. Lamy n'a pas soufflé mot, dans son remarquable article, de l'intransigeance provocante du parti qui a triomphé au dernier concile. Peut-on méconnaître que, précisément dans les premières années du régime républicain, ce parti a trouvé bon, soit dans le journalisme qu'il inspire, soit dans les grandes réunions catholiques, de prodiguer les anathèmes aux principes essentiels non seulement de la démocratie, mais de la société moderne? Depuis que l'Église catholique s'est heurtée à une législation qui a apporté des restrictions à sa liberté d'action, elle a été forcée d'invoquer ce droit commun qu'abhorrent ses *zelanti* ultramontains; ceux-ci ont été contraints de baisser le ton; mais nous ne pouvons oublier qu'il n'en était pas ainsi avant l'éclatante défaite de la réaction clérico-monarchique. M. Anatole Leroy-Beaulieu, dans son livre sur les catholiques libéraux, n'use pas d'une réticence si commode (1).

Disciple convaincu de Montalembert et de Lacordaire, il retrace dans une exposition rapide et éloquente la lutte que leur généreuse école a soutenue contre les absolutistes à outrance, qui voulaient transporter dans l'État une autorité religieuse sans restriction, sous laquelle ils avaient réussi à courber l'Église elle-même après le dernier concile. Personne ne regrette plus que l'éminent écrivain la victoire de cet ultramontanisme frénétique qui n'avait de résistance et d'invectives que contre le libéralisme, et qui a prodigué

(1) *Les Catholiques libéraux, l'Église et le libéralisme de 1830 à nos jours*, par Anatole Leroy-Beaulieu. — Plon, 1887.

à nos Césars de rencontre des flatteries dont Tibère eût rougi, suivant le mot de Lacordaire.

M. Leroy-Beaulieu s'est pourtant trop peu souvenu de ce fanatisme à la fois arrogant et servile quand il critique si vivement le mauvais vouloir que l'ancien libéralisme politique a, depuis quelques années, trop souvent montré au catholicisme. Sans doute il aurait mieux servi sa cause en ne se laissant pas envahir par un sentiment passionné d'hostilité qui lui rendait bien difficile l'application toujours équitable du principe de la sécularisation de l'État. Ce qui a rendu plus fâcheuses les exagérations des absolutistes du trône et de l'autel, c'est que, comme le reconnaît M. A. Leroy-Beaulieu lui-même, les catholiques libéraux, depuis le dernier concile, n'ont plus fait entendre que de rares et faibles protestations contre leurs vainqueurs. On en retrouve bien l'écho dans les *Souvenirs* de M. de Falloux et spécialement dans la polémique soulevée il y a deux ans par la publication de la biographie de Mgr Dupanloup; mais n'avons-nous pas vu l'impétueux évêque d'Orléans lui-même, à l'Assemblée nationale, ne garder aucun souvenir de ses ardentes discussions contre le parti Veuillot et se faire en toute circonstance l'organe passionné du conservatisme clérical? Nous croyons fermement que le catholicisme libéral n'est pas mort : la publication récente des admirables lettres de Lacordaire à Foisset nous a démontré une fois de plus l'inanité des coups d'autorité, car le catholicisme libéral est resté le même au lendemain de l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI que la veille; seulement, s'il n'est pas mort, il fait le mort. Je sais bien qu'il s'est cru comme engagé d'honneur à se solidariser étroitement avec ceux que l'on frappait le plus durement à ses côtés et à s'unir à tous les catholiques français dans la campagne de résistance contre les sévérités du pouvoir civil : il n'en demeure pas moins qu'on ne l'entend plus guère et que son silence rend bien difficile cette entente entre le catholicisme et le libéralisme largement compris, que souhaite M. Leroy-Beaulieu. L'éloquent publiciste a cent fois raison quand, prenant la question des rapports de la religion avec les sociétés humaines à sa plus grande hauteur, il établit après Tocqueville que si l'homme ne croit pas, il faut qu'il serve, et que la sanction dernière du droit humain est la foi au Dieu de l'Évangile, qui le fonde sur le devoir. Convenons pourtant que, pour dissiper le malentendu qui oppose en France la liberté à la religion, il faudrait qu'on entendît de nouveau la brûlante parole d'un Montalembert demandant l'Église libre dans l'État libre ou d'un Lacordaire déclarant sans détour que c'est Dieu qui a suscité 1789. M. Anatole Leroy-Beaulieu prétend qu'avec quelques subtilités d'interprétation le catholicisme libéral peut encore passer au travers des mailles du *Syllabus* et les foudres des encycliques; mais si cette habileté d'exégèse peut tranquilliser telle ou telle conscience individuelle, elle ne saurait satisfaire la conscience d'une génération et d'un peuple qui n'est pas au courant des subtilités du latin d'Église.

Tout le monde sait bien que Mgr Dupanloup avait tout fait pour prévenir la publication du *Syllabus*, auquel, aussitôt paru, il a trouvé un sens satisfaisant grâce à une interprétation élastique.

De deux choses l'une : ou le catholicisme accomplira une évolution sérieuse dans la conception sociale qui prévaut aujourd'hui au sein de l'Église et qui, grâce au ciel, n'a pourtant pas le caractère absolu du dogme, — ou bien il opposera un obstacle constant aux fils de la Révolution française, et dans les pays latins, où prédomine la forme religieuse qu'il représente, il y aura comme une antithèse invincible entre la liberté et la religion. Sur ce point nous ne pouvons que donner raison au remarquable écrit de M. de Laveleye : *la Crise récente en Belgique et la question religieuse.*

Il ne rentre pas dans notre sujet de nous demander si cette évolution est ou non possible au sein du catholicisme pris dans son ensemble. Elle l'est, selon nous, dans une certaine mesure, pour une de ses fractions. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que l'article de M. Eugène Melchior de Vogüé sur *les Affaires de Rome* publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin dernier. Il a produit une sensation égale à son importance. Jamais l'éloquent et ingénieux écrivain n'avait déployé autant de hardiesse et de générosité d'esprit dans une plus saisissante exposition. Ce qui nous frappe le plus dans ces pages si émouvantes, si suggestives par la largeur des horizons qu'elles nous ouvrent, ce n'est pas tant les prévisions de l'auteur sur les transformations possibles de la papauté que ses propres tendances. M. Melchior de Vogüé croit au christianisme comme à la religion vraiment humaine et divine de laquelle dépendent les destinées de l'humanité et ses vrais progrès; il l'accepte dans la forme catholique. Cela ne l'empêche pas d'ouvrir sa pensée au souffle d'un libéralisme tellement large et généreux qu'il n'y a pas de libre penseur qui puisse le dépasser dans ses aspirations pour l'évolution de l'humanité contemporaine, dont il connaît mieux que personne les grandeurs et les misères. Aucun des troubles de l'âme moderne ne lui a échappé, et il connaît à fond les périls, les complications et aussi l'inévitable développement de cette démocratie grandissante, indomptable, qui a besoin plus qu'aucun autre régime du frein des forces morales et religieuses. Après tout, ces forces morales sont aussi les plus puissants aiguillons des évolutions fécondes.

Je laisse pour le moment de côté, dans l'article de M. de Vogüé, ce qui se rapporte à la politique de Léon XIII, quitte à y revenir plus tard quand nous nous placerons en face des réalités contemporaines. Dans le large essor de ses aspirations et de ses rêves le brillant écrivain nous élève bien haut au-dessus de ce domaine essentiellement contingent. Ne va-t-il pas

jusqu'à se représenter un âge millénaire où le pape aurait décidément renoncé à son pouvoir temporel et se mettrait à la tête d'une catholicité rajeunie ayant respiré à pleine poitrine l'air de ce nouveau monde américain qui se hâte vers un progrès indéfini, en travaillant courageusement à la rénovation sociale universelle dans la liberté et la charité? Étrangère aux conflits politiques du vieux monde européen, insaisissable aux pouvoirs laïques parce qu'elle n'aurait plus à préserver son pouvoir temporel, son vrai talon d'Achille toujours vulnérable, cette papauté acquerrait une sorte d'omnipotence spirituelle, et le soleil ne se coucherait pas dans son magnifique empire. Semblable aux premiers chrétiens qui, dans leur ardent espoir d'une palingénésie du monde amenée par le retour du Christ, ne consentaient pas à attendre le lent travail des siècles pour la réaliser, mais la plaçaient à une époque rapprochée, M. de Vogüé voit dans les vagues paroles de conciliation que Léon XIII a laissé adresser à l'Italie en son nom la promesse certaine de cette révolution sans pareille qui donnerait au catholicisme la direction de notre grand mouvement démocratique.

Hélas! ces espérances ont déjà reçu un premier démenti depuis que le pape a nettement déclaré qu'il entendait la conciliation sur la question de son pouvoir temporel à la façon de Pie IX et que, tant que Rome capitale serait entre l'Italie et lui, nul accord ne serait possible. Quant à une réconciliation réelle, sérieuse, avec la démocratie, il n'y faut pas penser. La papauté infaillible restera le couronnement du système théocratique qui a triomphé au dernier concile. On aura beau faire, la société issue de la Révolution française repose sur la base contraire. Il importerait peu que la papauté renonçât à son fief immédiat si elle cherchait à subordonner partout l'État à l'Église, ce qui n'est pas seulement sa prétention, mais son dogme. Que si l'on invoque l'exemple de l'Église catholique des États-Unis, nous répondrons qu'elle a bien dû se plier à une constitution sociale qu'elle n'a ni faite ni désirée, et qui est le résultat de l'esprit individualiste et libéral de la Réforme transplanté sur une terre neuve où il a pu se réaliser sans se heurter aux débris du passé. M. Melchior de Vogüé oublie trop ce puissant facteur dans la rénovation qu'il prévoit et annonce. Quant au progrès social, nous ne nions pas que le catholicisme ne s'en montre préoccupé en Europe comme en Amérique; mais, là où il est tout à fait lui-même, dans notre vieux monde, la réforme sociale qu'il prône est ce qu'il y a de plus opposé aux idées démocratiques, puisqu'il s'agit avant tout pour lui de reconstituer les corporations de l'ancienne société et de rétablir une hiérarchie à la fois civile et religieuse qui restaure le principe d'autorité au point d'effacer la date néfaste de 1789. Qu'on relise les discours de M. le comte de Mun aux congrès ouvriers, on verra quelle distance sépare un tel mouvement de la démocratie. Ces discours n'ont-ils pas trouvé leur écho dans les dernières assemblées générales des catholiques allemands? La réforme sociale en arrive, pour eux comme pour nos cercles catholiques, à refaire du prolétariat un troupeau docile conduit par la houlette du prêtre à la pâture que lui offrent les classes dites supérieures — classes plus que jamais dirigeantes — en échange d'un travail minutieusement réglé. Le catholicisme ne comprend pas d'autre démocratie partout où il domine les esprits sur notre continent européen. Il s'ensuit que, pour la question sociale comme pour la question politique, la conciliation que l'on souhaite entre lui et nos sociétés démocratiques ne pourrait se réaliser que si une évolution profonde se produisait dans sa conception de l'ordre social. Les dernières manifestations de la curie montrent à quel point nous en sommes loin.

Nous nous garderons bien de prétendre que cette évolution soit impossible pour une portion du catholicisme. Il est certain que des écrits comme celui de M. de Vogüé, où palpitent de si larges aspirations, peuvent y préparer les esprits. « Mettez des tombes, dit-il, beaucoup de tombes : ceux qui regarderont au delà apercevront un jour la relation entre le développement du christianisme et la Révolution française. » En insistant comme il le fait sur l'avantage qu'aurait la papauté à renoncer aux revendications du pouvoir temporel, l'auteur se rattache sans ambages au principe essentiel de cette Révolution : la séparation du spirituel et du temporel, dont la sécularisation de l'État est la première conséquence.

La logique de sa pensée conduira M. Melchior de Vogüé aux conclusions développées avec un libéralisme élevé par M. G. du Petit-Thouars dans un beau livre intitulé *l'État et l'Église, esquisse d'une séparation libérale*. Il y donne à la neutralité complète du pouvoir civil la raison la plus haute et la plus vraie, celle qu'ont développée avec tant de puissance les Vinet, les Tocqueville et les Laboulaye. « Le souverain juge des questions religieuses, dit-il, c'est la conscience individuelle ; sur ce terrain chacun est libre et maître. Or l'État représente la société tout entière, l'ensemble de ceux qui professent les doctrines les plus différentes. Il ne peut favoriser les unes sans porter préjudice aux autres. Il y a des questions qui relèvent du suffrage universel ; dans cet ordre-là l'État est lié par l'arrêt de la majorité; mais les questions religieuses échappent à la compétence de ce même suffrage; la discussion appartient à la raison de chacun. Si la majorité est persuadée de la vérité d'une conception théologique ou philosophique, fût-elle la presque unanimité, elle est sans droit, au point de vue idéal, pour l'imposer à la minorité. Admettre ce point de départ, c'est reconnaître que le devoir de l'État est l'abstention, la neutralité. La neutralité consistera à ne garantir aucun privilège et à ne

créer aucun obstacle à aucune doctrine (1). » Partant de ces principes, M. du Petit-Thouars convie les vrais libéraux à ne pas abandonner aux violences jacobines la question de la séparation de l'Église et de l'État, seule garantie suffisante de la neutralité de celui-ci, et à chercher à la résoudre conformément à la liberté et à l'équité, par des mesures transitoires qui, selon lui, iraient jusqu'à reconnaître une dette envers l'Église. Cette concession a beau être des plus contestables, il n'en reste pas moins un projet de transaction très équitable qui garantirait les droits de l'État sans frustrer l'Église. M. du Petit-Thouars se rattache ainsi aux idées si sages et si fécondes de Minghetti sur le même sujet. Nous pensons, comme lui, que les libéraux de tous les camps n'auraient rien de mieux à faire que de se mettre d'accord pour préparer la grande et décisive réforme que rien n'empêchera. Mais l'heure n'en a pas encore sonné, et ce n'est pas nous qui voudrions soulever prématurément la question dans notre parlement actuel, qui, par sa composition même, est incapable de la résoudre.

Il suffit, pour s'en convaincre, de voir l'informe projet qui est sorti des délibérations de l'une des commissions de la Chambre des députés, et qui ne va à rien moins qu'à ôter la qualité de Français à quiconque ne comprend pas le droit d'association comme l'extrême gauche. Celle-ci ne cherche pas dans la séparation des deux pouvoirs une consécration de la liberté de conscience, mais un moyen de guerre contre l'Église. C'est ce qui ressort du brillant discours qu'a prononcé un jeune député de Paris, M. Plichon. Le grand avantage de cette réforme, à ses yeux, est d'affaiblir une puissance religieuse détestée, dont il critique amèrement les doctrines au moment même où il devrait logiquement admettre un droit égal pour toutes les opinions devant un État réduit à une neutralité sincère. Le plus sage est donc pour le moment de ne pas soulever le délicat problème devant notre Chambre des députés, tout en préparant les esprits à le bien comprendre.

Cette préparation sera d'ailleurs tout au profit de la sagesse politique que nous devons porter dans les relations de l'Église et de l'État en attendant que le lien qui les unit soit rompu. Tâchons, jusque-là, de ne pas faire de ce lien une chaîne insupportable. Rapprochons-nous, autant qu'il est possible dans les conditions actuelles, de la sécularisation complète du pouvoir civil. Nous avons vu qu'une fraction importante par la distinction de l'esprit et par l'influence pousse dans ce sens au sein du catholicisme. Le libéralisme de ces nouveaux apôtres est tenu de se produire avec plus de netteté que jamais en face du programme des irréconciliables du catholicisme, formulé en ces termes par M. le comte de Mun : « Opposer à la Déclaration des droits de l'homme, qui a servi de base à la Révolution, la proclamation des droits de Dieu, qui doit être le fondement de la contre-révolution ; rechercher dans une obéissance absolue aux principes de l'Église catholique et à l'infaillible enseignement du souverain pontife toutes les conséquences qui découlent dans l'ordre social du plein exercice de ce droit de Dieu sur les sociétés. » Voilà ce que repoussent catégoriquement des hommes attachés sincèrement à la foi catholique, comme MM. Melchior de Vogüé et A. Leroy-Beaulieu. Remplacer ce programme de l'État prétendu chrétien par celui de l'État incroyant ; reprendre, comme Littré, peu avant sa mort, le reprochait à des radicaux moins avancés que les nôtres, le cri de guerre du XVIIIe siècle : *Écrasons l'infâme ;* au *Compelle intrare* de l'Église substituer le *Compelle non intrare*, c'est vouloir combattre une erreur mortelle par une erreur semblable, c'est faire de l'ultramontanisme retourné, pour le plus grand péril de la République.

Il est temps de revenir sérieusement, dans la pratique, à une politique de neutralité. Nous voudrions indiquer brièvement en quoi elle doit consister dans les circonstances actuelles.

II.

C'est bien dans ces circonstances que nous nous plaçons. Nous partons des faits acquis, des lois votées. Quelque défectueuse que telle d'entre elles puisse nous paraître, il serait oiseux d'en demander l'abrogation ou la modification dans la seconde partie de la législature qui a été nommée en octobre 1885.

Tout d'abord une question de budget se pose devant nous.

Tous les ans, le budget des cultes s'ouvre par une discussion générale dans laquelle il se trouve toujours quelque cerveau brûlé pour demander, sans préparation et sans transition, la suppression des crédits affectés aux cultes. Cette insanité ne peut être qu'une parade d'avant-garde. Ce qui est plus sérieux, ce sont les débats qu'on ne manque pas de soulever sur un certain nombre d'allocations. Par malheur, une fraction importante des républicains modérés s'est jusqu'ici montrée, à cet égard, presque aussi intolérante que les radicaux. Le regretté Paul Bert n'a jamais entendu raison en cette matière. Son programme était de préparer la séparation de l'Église et de l'État en détail, par des suppressions graduées qui affaibliraient suffisamment l'Église pour qu'on pût faire coïncider sa libération avec son impuissance. C'était, comme on le faisait remarquer, lui dire à peu près : « Nous vous laisserons voler de vos propres ailes quand nous vous les aurons coupées. » Les suppressions de crédit faites dans cet esprit n'atteignaient que les faibles, de pauvres vicaires, de vieux chanoines, car on sait que les réductions sur les trai-

(1) *L'État et l'Église*, p. 6.

tements épiscopaux sont aussitôt largement compensées. On ne peut se figurer le mécontentement qu'ont laissé après elles ces taquineries misérables. Les questions de chiffres cachaient de mesquines rancunes, mieux encore, des antipathies philosophiques dont on n'hésitait pas à faire l'exposé des motifs de ces économies de gros sous. Il nous semble qu'il y a eu amélioration, à cet égard, dans la dernière session. Il est juste d'en faire surtout honneur à M. Goblet, qui a toujours déclaré qu'il voulait prendre la question de la séparation de l'Église et de l'État par les grands côtés. Ce n'est pas M. Spuller qui rompra cette tradition : on peut se fier à l'éminent orateur qui a obtenu, dans un débat mémorable, le maintien de notre ambassade auprès du Saint-Père.

Si la Chambre des députés voulait bien s'inspirer d'un esprit vraiment séculier, elle ne frapperait pas des doctrines par des réductions de crédits prématurées et injustes. Elle comprendrait que, aussi longtemps que le régime concordataire existe, il faut l'observer dans son esprit, et que vouloir revenir en 1887 aux crédits qui suffisaient en 1802 serait une amère dérision.

Rien n'a plus nui au parti républicain, dans les dernières élections, que la manière dont ont été réalisées nos grandes réformes en ce qui concerne l'instruction primaire. Nous en acceptons entièrement les principes. Le devoir comme l'intérêt de l'État est de rendre l'instruction obligatoire, en se gardant bien toutefois de gêner l'enseignement libre et privé. L'école publique ne peut être que neutre en religion, sous peine de léser gravement la liberté de conscience. Si nous en étions à la période de l'élaboration de ces lois, nous voterions le régime belge, qui autorise l'enseignement du catéchisme dans le local de l'école publique, à des heures réservées, et seulement d'après la volonté formelle des parents. C'est ce qu'avait demandé tout d'abord M. Jules Ferry. Que de froissements et d'ennuis n'eût pas écartés une semblable mesure dans nos campagnes! Qu'au moins, dans la pratique, les autorités supérieures veillent à ce qu'aucune entrave ne soit apportée à l'enseignement religieux en dehors de l'école. Qu'il n'y ait pas conflit calculé entre lui et l'enseignement laïque. Ce qui importe par-dessus tout, c'est que ce dernier enseignement soit réellement neutre en lui-même. Nous avons toujours regretté qu'on y fît rentrer un cours de morale systématique : nous ne comprenons dans l'école de l'État que la morale éducatrice, celle qui ne se formule pas dogmatiquement, mais ressort spontanément d'une pédagogie vraiment digne de ce nom comme conseil, recommandation, réprimande paternelle, appel à la conscience de l'élève. L'enseignement dogmatique de la morale aura toujours une lacune grave aux yeux des parents sincèrement rattachés à un culte positif, par cela seul qu'il fait nécessairement abstraction de la base chrétienne. En outre, il courra le risque de devenir une sorte de catéchisme d'État plus ou moins opposé à l'autre. C'est bien ce qui ressortait d'un discours fameux de M. Goblet, lors de la discussion au Sénat de la loi sur l'organisation de l'enseignement primaire dans la session de 1886. Il était amené à faire de l'instituteur une sorte de Vicaire savoyard opposé au simple vicaire de la paroisse — ce que M. Paul Bert appelait sans ambages un *anticuré*.

Enfin, puisque l'enseignement systématique de la morale a été consacré par la loi malgré le risque que pourrait lui faire courir un revirement politique qui au manuel spiritualiste substituerait un manuel franchement matérialiste, nous demandons qu'au moins le ministre de l'instruction publique veille avec un soin jaloux à ce que l'instituteur se renferme strictement dans sa mission éducatrice et ne fasse aucune incursion, ni directement ni indirectement, dans les doctrines antireligieuses. Si le fanatisme, de quelque nature qu'il soit, est une ivresse, il y a tel conseil municipal de nos grandes villes qui pourrait nous rendre aujourd'hui le service de l'ilote ivre de Sparte, en dégoûtant à fond le parti républicain raisonnable de tout ce qui ressemble à l'irréligion laïque. Le ridicule suffirait, semble-t-il, pour nous débarrasser de ces tentatives ineptes de jeter au pilon toute la littérature française pour en bannir le vocable *Dieu*. Quand on aurait raturé de cette façon tous nos chefs-d'œuvre, il resterait encore la plus impossible des ratures à opérer dans cette âme humaine où ce nom sacré est écrit en traits de feu. Ces illustres libres penseurs qui, comme on l'a si bien dit, ne se sont jamais élevés au-dessus d'une philosophie de table d'hôte, n'hésitent pas à réclamer la substitution de leurs manuels franchement matérialistes aux grands monuments des lettres françaises : belle manière de pratiquer la neutralité! Ces excès ne se produisent que dans quelques grandes villes ; il faudrait pouvoir les empêcher partout, mais, en tout cas, montrer une vigilance sévère, qui ne serait que du libéralisme bien entendu, pour que l'enseignement neutre de l'école publique ne perde jamais ce caractère. Comme il s'agit ici d'une direction à donner dans l'application des lois, il suffit d'un ministre libéral pour y veiller et amener une véritable amélioration dans une situation qui n'est pas sans périls.

Pour être complet, il faudrait discuter ici le projet de loi sur le droit d'association. L'État doit régler ce droit, mais ne jamais le supprimer pour personne par de dangereuses exceptions qui blesseraient au vif bien des consciences. Nous ne le voulons ni illimité ni inégal. A coup sûr, le projet dont il s'agit serait une réelle atteinte au droit pris en lui-même.

La question de la laïcisation totale des écoles et des hôpitaux est des plus délicates. Si nos lois d'instruction publique étaient à refaire, nous demanderions que l'on tînt compte sérieusement du vœu des communes. Ce qui est possible aujourd'hui, c'est d'éviter les précipi-

tations imprudentes et d'accorder à la tolérance tout ce que la législation permet.

La question brûlante du moment, quant aux relations de la république et du catholicisme, est celle que soulève la loi militaire. Il ne saurait être question de porter atteinte à ce grand principe que tous les citoyens ont des devoirs égaux quand il s'agit de la défense du pays. L'amendement présenté à la Chambre pour demander que les séminaristes et, plus tard, les ecclésiastiques soient encadrés dans les services hospitaliers (qui ne sont ni sans fatigues ni sans périls) laissait intact ce grand principe, qu'on ne peut violer au bénéfice de personne. En le rejetant, la majorité de la Chambre des députés a obéi incontestablement à une haine antireligieuse. C'est le recrutement du clergé qu'elle a voulu rendre difficile, et elle ne s'est pas rendu compte du douloureux froissement qu'elle cause à toutes les âmes catholiques en soumettant ses futurs prêtres au régime de la caserne et en les envoyant à la lutte armée. Il faut ignorer ce que c'est que la prêtrise pour l'Église catholique ou, le sachant, chercher à blesser celle-ci en plein cœur, pour voter un pareil article de loi. C'est vouloir maintenir et aggraver à plaisir l'état de guerre entre elle et la République, et cela gratuitement, sans aucune utilité pour l'État, sous l'empire d'une prévention passionnée qui est en soi une dérogation à la sécularisation bien comprise. Un tel égalitarisme est ce qu'il y a de plus contraire à l'égalité véritable et à la bonne politique. Nous avons le ferme espoir que ce malencontreux article de loi ne franchira pas la délibération du Sénat et que la Chambre des députés se résignera à voter l'amendement.

Qu'on ne s'y trompe pas, c'est sur ce point que se fera la bifurcation entre la politique de division à outrance et celle de pacification libérale qui est dans les intentions comme dans le programme du ministère actuel et de la fraction modérée du parti républicain.

Nous en avons assez dit pour qu'il n'y ait pas d'obscurité sur notre vraie pensée. Nous ne voulons aucun retour en arrière, et c'est précisément pour éviter dans l'avenir un dangereux mouvement de réaction que nous demandons que le gouvernement de la république, dix années après son triomphe éclatant, ne fasse rien pour maintenir l'état de guerre avec une puissance religieuse dont on ne peut sans déraison contester l'importance — sans parler des droits de la conscience.

Le plus redoutable de nos adversaires nous a bien montré qu'il n'y avait pas là une quantité négligeable. Nous n'avons pas à rechercher s'il a ou non dépassé le nécessaire dans ses négociations avec le parti catholique et surtout avec son chef à Rome. Il n'en demeure pas moins que le chancelier de l'empire d'Allemagne, pour qui tout se réduit en calcul, n'a pas hésité à répudier la politique de *Culturkampf* avec cette rapidité d'allure et ce sans-gêne qui lui sont propres. Il avait pu d'ailleurs constater que rien ne fortifie davantage le catholicisme que ces demi-persécutions qui, après avoir soulevé les plus véhémentes protestations dans une presse ardente à qui on ne peut imposer la réserve, passionnent toutes les énergies de la résistance — pour l'honneur de la nature humaine.

Voilà pourquoi, dans une période où nous avons à faire prendre racine au régime républicain dans notre sol et à désarmer pour sa consolidation les oppositions intransigeantes, rien ne nous paraît plus dangereux que d'entretenir et d'aigrir le conflit entre l'État et l'Église catholique. Il serait d'autant plus absurde de persister dans une pareille politique que nous avons le privilège de voir à la tête de l'Église de France un épiscopat relativement modéré, sauf quelques exceptions. Un mandement comme celui que vient de publier l'évêque du Puy est des plus significatifs à cet égard. Pouvons-nous, d'autre part, méconnaître que l'autorité suprême appartient à un pape qui, tout incapable qu'il soit de transiger sur la doctrine religieuse et sociale de la tradition romaine, est un esprit avisé, politique, avec lequel on peut traiter?

De quoi s'agit-il, en définitive, pour mettre fin à ces conflits dans la mesure du possible, sans rien sacrifier des progrès réalisés? C'est de ressaisir, pour le mettre en pleine lumière et l'appliquer loyalement et largement, le grand et immortel principe qui est la pensée maîtresse de 1789, le principe de la sécularisation de l'État. La meilleure manière d'en amener la consécration et le plein triomphe dans l'avenir, c'est de le respecter dans le présent. En tout cas, la consolidation de la république est à ce prix.

E. DE PRESSENSÉ.

L'AMOUREUSE DAME DE MARGON (1)

IV.

LE MESSAGER.

Oui, la Bourbonnaise devint plus pâle qu'une morte. Elle interrogea du regard Hubert de Dancé : les traits de celui-ci s'étaient contractés à l'aspect du survenant; c'était bien là le visage d'un amant trahi devant un rival heureux. Ensuite elle se retourna vers la Manorière : apprenez que la Manorière avait lâché les brides et demeurait inerte sur sa selle, pareil à ces guerriers antiques dont parle Ovidius et que l'œil de la Méduse transmuait en statues de marbre. Elle ne douta plus : c'est lui qu'aimait Renée de Courcelles, elle l'attendait..., il l'aimait!

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

— Ah! c'est donc pour cela que je ne vous vois plus depuis trois mois! Vous ici, vous?

Elle le mesura des pieds à la tête et lança un éclat de rire effrayant.

— Par mon salut, je n'ai pas perdu ma journée en venant ici. Nous avons deux mots à nous dire, chevalier.

La Manorière posa une main sur son front baigné de sueur et balbutia :

— De grâce, ma dame, pas en ce moment.

— Oh! mais si, à l'heure même. Sais-je, bel ami, quand je vous reverrais? Il y a urgence. Allez en avant, seigneur de Dancé, avec mon escorte; je vous rejoins au plus tôt.

Elle attira l'infidèle à l'écart, sur le tertre aux gibets; les deux chevaux, placés tête à tête, quoaillaient et s'ébrouaient; le chevalier, accablé, s'inclina sous l'œil courroucé de sa maîtresse.

— Pas de faux fuyants, messire : vous êtes un traître.

— Vous avez raison, dame; mais ce qui arrive, je ne l'ai pas voulu.

— Qu'as-tu fait, qu'as-tu fait, déloyal gentilhomme?

— J'ai obéi, malgré moi, à une force inconnue, et je vous ai fuie pour ne pas mentir.

— Ne te souvient-il plus de tes prières et de tes serments? O honte, être pareillement délaissée! Moi, moi...

— Vos reproches sont superflus : jamais vous ne direz de moi tout le mal que j'en pense. Je suis un ingrat, je mérite vos mépris. Je vous regrette, et une main invisible m'entraîne; il me semble, hélas! que je vous aime, et en même temps j'en aime une autre! Traitez cela de lâcheté de cœur, je n'y contredirai point; mais je crois plutôt, moi, à quelque sortilège.

— Arrête, ne cherche pas de motifs au delà de ta félonie. Tu m'abandonnes parce que tout devoir pèse aux âmes viles. Si je t'avais moins aimé, tu m'aimerais encore; les femmes qui veulent tout recevoir ne doivent rien donner. Je ne te pleure point; sois maudit!

Guy, la face empourprée, fit un mouvement pour s'éloigner; elle le retint d'un geste impérieux.

— Écoute encore. Tu m'as abontie, je me vengerai. Après moi, personne. Vois ce castel : celle qui t'attend là ne sera jamais ton épousée. Jamais, j'en fais le serment. Le messager du père peut venir, tu n'auras pas la fille.

— Oh! dame Marguerite, prenez-moi en compassion, et plus encore cette pauvre innocente...

Il voulut poursuivre; la Bourbonnaise ne l'écoutait plus. La fureur et la jalousie l'avaient rendue méconnaissable; elle enleva violemment son palefroi et, sans prendre garde au chevalier qui l'implorait, elle rejoignit au galop son escorte. C'est alors qu'emportée par l'ire hors des limites de la raison, la veuve se dressa devant Hubert de Dancé, que vingt témoins environnaient, et lui jeta ces paroles qui devaient être si funestes :

— N'appréhendez plus votre rival : Renée de Courcelles sera vôtre. C'est vous que le père choisira, je le veux. Et si tout vous faisait défaut, la dame de Margon serait là. Souvenez-vous que sa main saura vous unir.

Elle le quitta sur ce dernier mot, exigeant qu'il retournât près de sa mie, et regagna Margon à une allure folle. A peine rentrée, elle fit comparaître le fauconnier en son oratoire.

— Ferme l'huis, maître Mauclerc, et assure-toi que personne ne peut nous entendre. Bon. Approche-toi, plus près. Tu as été le féal de mon défunt époux; je t'ai, depuis lors, traité comme mon meilleur serviteur : puis-je, aujourd'hui, compter sur toi?

Le robuste chasseur se redressa avec un éclair dans les yeux et leva une main vers le crucifix :

— J'appartiens au fief et à ma dame; que faut-il faire? Je suis prêt.

— Je n'invoque pas ton vasselage, mais ton dévouement; tu es libre de refuser.

— Ma vie est à vous.

— Et, quoi que je puisse te demander, tu sauras rester muet?

— Même à la torture.

— Fort bien. Tu vas partir, avec quelques hommes sûrs, pour ma seigneurie de Brou.

— Je la connais.

— Le moustier voisin sert d'hôtellerie à tous pèlerins venus par la route d'Orléans. Là tu feras le guet sans relâche. Épie le couvent, épie la route; change les mendiants du pays en limiers, voici de l'or; agis à ta guise, mais ne laisse point passer le Père Cosme, chapelain de Courcelles, qui revient de Palestine.

— J'entends. Il ne passera point.

— Aie parmi tes gens quelqu'un qui le puisse reconnaître, car c'est un homme prudent et malicieux, qui voyage sans nul doute avec changement de nom et déguisement de costume.

— La précaution sera vaine.

— Cosme est courageux...

Le fauconnier sourit.

— Tant mieux, dit-il.

— Prends garde à ceci qu'il ne faudra le frapper qu'à la dernière extrémité. Ce que je veux, c'est qu'on l'arrête secrètement et sans bruit, qu'on l'enferme et qu'on me prévienne en hâte. Je veux, comprends-tu, l'interroger moi-même.

— Ainsi sera fait.

— Le pèlerin est attendu vers Noël, mais tends-lui l'embuscade auparavant, et ne cesse pas de la tendre après, car la durée d'un tel voyage est incertaine.

— Soyez sans crainte.

— Écoute mon dernier avis : portez longue barbe et rendez-vous méconnaissables, car l'aventure doit demeurer ignorée de tous êtres vivants.

— J'ai ouï clairement. Vous n'avez plus rien à m'ordonner, ma dame?

— Non. Songe que si Cosme arrivait sans encombre à Courcelles, j'en puis mourir.

— Longue vie alors est assurée à notre maîtresse, car rien n'empêchera Mauclerc d'arrêter l'homme en chemin.

. . . . . .

La dame de Margon était aussi sûre de son fauconnier que d'elle-même, et, quant aux soudards dont celui-ci était assisté, elle savait bien qu'ils feraient le coup par plaisir et garderaient le silence par crainte. Mauclerc les tenait en outre par l'appât de la grosse récompense promise au départ. Il ne s'agissait donc plus que d'attendre l'effet de l'entreprise. Les semaines s'envolaient l'une après l'autre, chargées de longs jours sans plaisir et de chaudes nuits sans sommeil; mais Marguerite n'éprouvait ni lassitude ni impatience : la haine lui tenait fidèle compagnie. Attendre sa vengeance, c'est en jouir; souffrir, c'est vivre. L'obsession et la douleur font perdre la notion du temps. Comptez, d'ailleurs, qu'elle n'était pas seule, car des hôtes familiers la hantaient. Le Regret, d'abord, qui l'entretenait tout bas des rêves évanouis, des joies perdues, des serments derniers. A sa voix le Passé reparaissait, comme une vision charmante et lointaine, aussi impossible à oublier qu'à ressaisir. Si cette parole plaintive l'avait amollie, l'Orgueil survenait aussitôt, montrant d'un geste rude sa plaie vive, et Marguerite n'entendait plus que lui. Oh! rendre humiliation pour humiliation, faire couler les larmes de qui vous a fait pleurer, se relever sous l'affront, briser une vie en échange de son cœur brisé : quel soulagement! Semblable au tortionnaire qui dresse l'échafaud, apporte la roue avec les barres de fer et prépare les détails d'un supplice, ainsi la dame de Margon disposait dans son esprit les raffinements de sa vengeance, et l'Orgueil lui murmurait : « Ce bonheur vaut l'autre. »

Alors un troisième visiteur lui criait : « Si tu veux frapper Guy, frappe vite, car il aime. » Celui-là, c'était la Jalousie, le plus effroyable et le plus constant compagnon des amants trahis. La Bourbonnaise l'entendait à toute heure. Elle en sentait les griffes dans sa chair; son sang la brûlait; ses yeux hagards découvraient partout la Manorière, non pas repentant ou solitaire, mais épris, heureux, prosterné devant une fille souriante; les mots d'amour qu'elle lui avait appris, il les redisait à Courcelles. Affolée, elle appelait, elle tendait les bras dans le vide, et n'enveloppait dans son étreinte que Regret, Orgueil et Jalousie, lesquels à l'envi lui déchiraient la poitrine.

Oui, elle avait l'âme trop occupée pour trouver le temps long.

Lorsque la faux coucha l'herbe des prés, ma dame se dit : « Mauclerc prépare ses embûches », et elle fut contente. Quand les moissonneurs lièrent le blé en gerbes, elle ajouta d'un air satisfait : « Tout est prêt, Cosme peut venir. » Plus tard, les feuilles jaunirent et tombèrent au souffle du vent d'automne : ce que voyant, ma dame s'exclama avec force : « Bientôt. » Puis les arbres, noirs de pluie, se détachèrent comme des fantômes maigres au-dessus de la terre nue; cette image de la mort lui fit la vie meilleure et elle s'écria : « Demain. » Tout alors lui parla de son espérance funèbre : la bise arrachait aux futaies des clameurs plaintives, les girouettes gémissaient; chaque nuit, des oiseaux bizarres traversaient l'espace avec des chants sinistres. A demain! L'étang se couvrit d'un suaire de glace, les champs disparurent sous la neige; ma dame aperçut des loups rôdant au bord du bois; l'heure s'annonçait. A ce soir, peut-être!... Au cours de la troisième semaine après l'Épiphanie, le soleil du dégel montra sa face pâle; tout pleura dans la nature, jusqu'aux murailles; Marguerite respira avec force : « Voici le présage. » Elle attendit encore, encore, sans une défaillance. Et le jour des Cendres était proche, lorsqu'un matin ses pages alarmés la vinrent tirer de rêverie.

— Dame, dame, un écuyer arrive qui veut, malgré les gardes, vous parler sans retard.

— Pourquoi l'empêcher ?

— Sa longue barbe est celle d'un turlupin, il est hors d'haleine, son cheval est tombé mort devant la porte, son harnois déchiré le fait prendre pour un ribaud.

Marguerite déjà s'est élancée.

— Qui t'envoie ?

— Le fauconnier.

Elle se pencha vers lui et tout bas :

— Le pèlerin?

— Arrivé et pris, sans blessure. Mauclerc le garde à vue.

— Va te repaître et dormir.

A l'instant même la Bourbonnaise endosse un accoutrement d'homme de guerre, tandis que son écuyer rassemble en hâte la troupe. Elle la tient donc cette fois, sa vengeance? Ah! que ne pouvons-nous, dit-elle, courir comme le chevreuil ou voler comme l'hirondelle! Et malheur à ceux qui tenteraient de se placer en travers de la route!

***

L'escorte a rebroussé chemin un peu en deçà des clochetons de Brou.

— Notre dame est de fer, mâchonne l'écuyer en regardant Marguerite qui entre, tête haute et taille cambrée, dans le castel; une course pareille aurait dû la tuer. Deux journées sans débrider!

Les soudards s'éloignent, elle s'avance; le donjon

tombe en ruines ; plus de ronces que de pierres ; le sol défoncé rend la marche incertaine. Pas un être vivant dans le préau ni dans les salles. Une chaîne est tendue à l'entrée d'un petit escalier à vis, elle y porte la main pour l'écarter ; aussitôt deux bras se croisent sur elle par derrière.

— Tu es mort, damoiseau, si tu fais mine d'entrer chez nous.

La dame de Margon le repousse et réplique simplement.

— Je suis maîtresse ici. Dis-moi où je trouverai Mauclerc, et reste caché à ton poste.

Le guetteur, l'ayant avec soin dévisagée, incline la tête et lui montre les degrés. Elle descend et bientôt se trouve à l'ouverture des souterrains. Un feu luit dans le coin obscur, des silhouettes d'hommes armés paraissent confusément au milieu de la fumée.

— Qui va là ?

— Celle qui commande.

Mauclerc se précipite vers elle.

— Ah ! dame, vous devancez d'un jour notre attente ; le ciel en tout nous est favorable.

— Ton prisonnier ?

— Dans le petit cachot. Voulez-vous le voir incontinent ?

— Conduis-moi.

Il n'y eut pas entre eux de plus longs discours. Le verrou fut tiré, et la Bourbonnaise, laissant le fauconnier à l'huis, pénétra dans un réduit sombre. C'est à peine si le soupirail grillé laissait filtrer un pâle rayon de lumière. Lorsque ses yeux se furent habitués aux ténèbres, la dame aperçut, assis sur quelques poignées de paille, un homme couvert d'une robe de bure, le capuchon rejeté en arrière, les mains liées derrière le dos et les jambes entravées. Il était chauve, pâle et glabre; on eût dit d'une tête de cire moulée pour un *ex-voto*. Son regard étincelant s'abattit sur le mince chevalier qui marchait vers lui; mais les lames baissées du casque rendaient le visage invisible ; aussi, sans plus s'inquiéter de sa présence, il se mit à prier tout haut.

— Salut, prêtre Cosme, qui revenez de Terre sainte!

Le pèlerin ne répondit pas.

— Votre seigneur est-il vivant? Avez-vous pu le rejoindre ?

— Est-il besoin de tant de questions avant d'occire un homme ?

— Craignez-vous donc la mort, ayant l'indulgence plénière des visiteurs de la Palestine? Rassurez-vous : je viens vous rendre la liberté.

— Ah ! et que demanderez-vous en échange ?

— Un instant de franchise, pas plus. Vous êtes-vous acquitté de votre message ?

— Je reviens d'accomplir un vœu et ne suis pas messager.

— C'est faux. Vous avez présenté au chevalier de Courcelles la requête des sires de la Manorière et de Dancé, avec prière de choisir ; et vous rapportez sa réponse.

Cosme tressaillit.

« Cette personne si bien instruite, pensa-t-il, a une voix de femme, ou je me trompe fort. »

— Répondez, répondez, révérend : qui des deux doit être l'époux de la demoiselle Renée ?

Le pèlerin feignit de ne pas entendre et poursuivit ses oraisons.

— Ah! c'est ainsi? s'écria Marguerite ; eh bien, nous allons procéder autrement.

Elle détacha un de ses gantelets avec rage et toucha la poitrine de l'homme garrotté.

— Fais-moi remise de tes lettres.

— *Vade retro, Satanas.*

— Holà, Mauclerc, viens ici avec deux hommes et des torches.

Quand le cachot fut éclairé, le chapelain de Courcelles vit à loisir la main blanche et fluette de son ennemi et murmura :

— J'avais deviné ; c'est une femme.

La Bourbonnaise se démenait, frémissante :

— Fouillez ce vagabond. Il cache quelque part un parchemin et un anneau ; je les veux. Si vous ne trouvez rien sur lui, menez-le au foyer et brûlez-lui la plante des pieds jusqu'à ce qu'il nous livre son secret.

Les soudards se ruèrent sur Cosme et, tandis qu'un d'eux le dépouillait, l'autre se mit à découdre avec son poignard la doublure du froc.

— Victoire ! fit tout à coup le fauconnier ; quelque chose est mussé dans la gourde qu'il porte au côté. Voyez plutôt.

— Arrêtez, hurla le prêtre dont les genoux d'un routier pressaient la gorge; ce sont des reliques. Sacrilèges!

A ce mot, les serviteurs de Margon se reculèrent avec effroi. La Bourbonnaise sentit le péril de cette hésitation et affecta de rire dédaigneusement. Elle s'empara de la gourde, hardiment la brisa ; aussitôt le parchemin et l'anneau tombèrent sur le sol.

— Tenez, dit-elle en haussant les épaules ; les voilà, ses reliques du diable. Êtes-vous rassurés ? Allez-vous-en maintenant, hormis Mauclerc.

Elle s'agenouilla vivement devant la torche, ouvrit le rouleau et lut :

« Seigneur Guy de la Manorière (était-il écrit), me trouvant chaque jour en danger de mort, j'ai cure de donner un époux à Renée, ma fille unique; et pour la grande estime que je vous porte, j'ai fait choix de vous. Vous, et non autre. Que la dame et la demoiselle de Courcelles aient sans retard connaissance de ceci, et que lecture en soit faite au prône. Telle est ma volonté. Le Père Cosme, mon chapelain, porteur des présentes, vous remettra en même temps mon anneau de famille, en signe de foi et d'alliance. Dieu me soit en aide et vous accorde longue vie! Sur ce, j'appose

une croix double qui signifie : *Loys, seigneur de Courcelles.* »

La Bourbonnaise s'arrêta, suffoquée.

— Vous tremblez, lui dit Cosme d'un ton méprisant.

— Messager de malheur, c'est toi qui as écrit ces lignes?

— Oui, par ordre exprès.

— Écoute. Ce ne peut être là le choix de ton maître, tu as failli; c'est le nom de Hubert de Dancé qui doit être mis à la place de l'autre.

— Qu'osez-vous dire là?

— Il y a ceans par mes soins de la cire, du parchemin, voilà le sceau : tu vas refaire les lettres au nom de Dancé...

— Et le seing du sire chevalier?

— Que crains-tu? Je le tracerai moi-même, si tu ne l'oses.

— Jamais.

— Je ne te menace pas, je te supplie. Fais ce que je demande; un seul mot changé, et tu auras sauvé une âme de l'enfer. Le mariage du sire de la Manorière est impossible. Exauce-moi, je te ferai riche au delà de tes souhaits.

Cosme jeta sur le tentateur un singulier regard.

— Serait-il donc besoin, interrogea-t-il, de désigner Dancé pour écarter La Manorière? Ne pourrait-on mentionner quelque autre choix sur les lettres?

— Ah! répliqua la veuve avec joie, croyant déjà ville gagnée; ah! désigne qui tu voudras comme époux de Renée, pourvu que...

Le prêtre éclata de rire et acheva la phrase.

— ...Pourvu que ce ne soit pas Guy. Voilà ce que j'attendais. A présent, je vous comprends bien, madame.

— Qu'est ceci?

— A votre tour, écoutez-moi. Je ne vous reconnais pas sous ce casque, mais j'en sais bien assez. Vous êtes certainement une femme, et, qui plus est, une femme jalouse. En effet, la passion qui vous a jetée sur ma piste n'est pas celle d'un homme; une telle haine ne peut provenir que de l'amour. Vous ne songez même pas que vous me demandez le pire des crimes et que votre acte détruirait le bonheur d'une fille innocente. Aveuglement d'amoureuse.

— Tu n'as pas à me juger, mais à obéir.

— Pauvre égarée, consultez en un pareil moment votre conscience. Elle vous dira que l'abandon est le salaire naturel de la faute, que la résignation est préférable à la révolte et que la vraie vengeance est dans l'oubli ou le pardon. Quiconque a fait le mal, tôt ou tard le regrette; aie pitié de toi-même.

— Que parles-tu de moi, puisque tu avoues ne pas me connaître?

— Si je ne vois ton visage, je lis clairement en ton cœur, c'est assez.

— Alors donne-moi le soulas; accorde-moi d'être heureuse!

— Je ne puis te donner que mes prières; tu les auras.

— Hé, ce n'est pas là ce que je veux. Une fureur implacable me pousse, c'est vrai; La Manorière, moi vivante, n'épousera pas Renée de Courcelles. Allons, dépêche-toi; j'exige des lettres nouvelles en faveur de son rival.

— N'y comptez pas, dame; je ne trahirai mon bon seigneur ni sa chère fille.

— Chacune de tes paroles est une offense de plus. Prends garde, tu es en mon pouvoir.

— Mon corps est à vous, oui; mais ma volonté est libre. Va-t'en, mécréante.

— Meurs donc, alors! s'écria la Bourbonnaise en furie. Si tu ne veux écrire, du moins tu ne parleras plus.

Et, tirant son poignard, elle en porta un terrible coup dans la poitrine de Cosme, qui roula pâmé sur sa couche de paille.

*
* *

La veuve de Margon resta longtemps devant la porte entre-bâillée, les yeux attachés sur le parchemin et sur l'anneau.

— Qu'ai-je fait? Le fatal message est supprimé; mais ensuite?

Une voix doucette murmura à son oreille :

— Il suffit maintenant d'en fabriquer un autre selon vos désirs, et c'est facile.

Elle se retourna vivement et aperçut un des soudoyers de Mauclerc, qui s'inclinait devant elle avec mine papelarde.

— Qui es-tu pour parler de la sorte?

Le fauconnier intervint :

— Celui-ci, madame, est un ancien moine, docte et avisé, rompu à tous les exercices du grimoire.

— Sans me vanter, fit l'homme, je puis avec un peu d'étude fabriquer nouvelles lettres de telle façon que Cosme lui-même, s'il vivait encore, ne les pourrait distinguer des siennes.

La veuve tressaillit d'une joie sauvage.

— Je les payerais au poids de l'or. Mais le messager n'est plus; qui les porterait?

— Moi. J'ai fait jadis le voyage de Palestine et puis jouer aussi bien que lui le rôle de pèlerin.

— A l'œuvre donc! conclut résolument Marguerite. Mauclerc, si ton homme nous en impose, tu le tueras; s'il réussit, lui-même fixera sa récompense.

V.

SONGE ET MENSONGE.

Huit jours plus tard, l'émotion était grande au manoir de Courcelles. Un carme déchaux arrivait de Sy-

rie, apportant l'anneau et les lettres closes du sire chevalier. Ce fut à qui le presserait de questions. De prime abord il raconta comme quoi le révérend Cosme était mort de maladie sous la tente de son maître et de quelle façon il avait été choisi, lui pauvre pèlerin, pour remplir l'office du défunt. Le nouveau chapelain du castel interrogea cet étranger par le menu et constata sa science majeure en toutes matières ecclésiastiques ; la dame de Courcelles, l'examinant ensuite avec la même prudence, vit qu'il avait pleine connaissance des affaires de la famille (telles que Renée les avait narrées à la Bourbonnaise) ; et messire Guy s'assura que ledit carme était très au fait des voyages de mer comme des mœurs et batailles sarrazines Le doute n'était donc pas permis sur son compte. En conséquence, il fut traité comme envoyé de bon aloi et hôte notable. Les varlets autour de lui s'empressèrent, qui pour lui donner à laver, qui pour lui présenter vin et viande, car il était souillé de boue et recru de fatigue ; après quoi, le voyant rafraîchi, ma dame le fit mener en la grand'salle où tout le monde anxieusement l'entoura, dans l'intention d'avoir communication du message. Guy tremblait d'impatience, Hubert de crainte ; Renée, toute bouleversée, feignait de regarder les personnages des tapisseries. L'homme d'outre-mer coupa les lanières qui retenaient le rouleau sur sa poitrine ; on aurait ouï voler une mouche. L'épouse du croisé reçut les lettres et les baisa dévotement.

— Voilà bien le seing de mon cher seigneur et maître, dit-elle en inspectant les lignes diverses de la croix ; je reconnais de même sur cette empreinte du sceau la Vierge sur fond de sable, avec deux anges pour support, pareille à l'image peinte sur son écu. C'est bien un envoi de lui. Lisez maintenant le contenu, dom chapelain.

Le vieux prêtre de Courcelles prit le parchemin et, avant de l'ouvrir, demanda à l'étranger :

— De quelle main sont ces lettres ?

— Elles sont doubles et liées l'une à l'autre par un ruban cramoisi, répondit le carme ; les premières sont écrites par Cosme lui-même avant sa maladie : les secondes sont de moi et portent en tête : « *Ave* » ; je dois vous dire : « *Maria* », pour prouver que je les connus avant la pose des scellés.

— Fort bien ; la cire couvre le ruban, les croix de mon seigneur sont à chaque page. J'attends à présent qu'on me produise des chartes émanées de Cosme, jadis chancelier de céans ; il convient, suivant moi, de comparer au préalable les écritures.

La dame de Courcelles donna des ordres conformes ; différents parchemins, datant des années précédentes, furent apportés et compulsés.

— Je déclare, conclut le prêtre après examen, que ces lettres de Terre sainte ont été, sans conteste, tracées par mon devancier le frère Cosme. Voyons maintenant les articles :

« Moi, Loys de Courcelles, ai dicté les commandements ci-contre à mon loyal serviteur Cosme, lequel fut pris des fièvres à la veille de partir et sous mes yeux trépassa. J'élus alors pour messager en son lieu et place le respecté carme déchaux Antoine de Syrie (appelé en cour de Rome pour les fêtes de Pâques) et je charge très expressément ma bonne dame d'avoir foi en lui. Au surplus, il emporte comme gage de sa mission mon propre anneau, avec le chapelet de feu Cosme, bien connu de nous tous. »

— Le voilà, dit aussitôt le moine en montrant le rosaire qui pendait à sa ceinture.

Tous s'inclinèrent en signe d'approbation ; le chapelain reprit :

— A la suite de ces caractères, voici la croix de mon seigneur, que j'affirme être certaine et réelle. Et j'en viens à la lecture des premières lettres, non moins authentiques.

Ce principal écrit était la copie de celui que Marguerite avait emblé dans le souterrain de Brou, sauf qu'au nom de messire Guy avait été substitué le nom de Hubert de Dancé, et qu'il avait même été répété à deux reprises, pour plus de clarté.

Ayant achevé, le chapelain se résuma d'un ton grave :

— Ainsi donc, dames et chevaliers, de par la ferme volonté du maître, le sire de Dancé doit être sans autre retard l'époux de Renée de Courcelles.

La jouvencelle jeta un cri et se laissa choir sur son escabeau, bouche bée et bras ballants. Guy de la Manorière, qui toujours s'était cru assuré du triomphe, pensa qu'il y avait erreur.

— Avez-vous bien lu, au moins, prêtre ? interrogea-t-il en passant une main sur son front,

— Par mon salut, j'ai récité mot pour mot, sans rien changer, ajouter ni omettre. J'invoque le témoignage du frère déchaux.

Celui-ci opina d'un geste empreint de componction.

— Dès lors, soupira le chevalier déconfit, me voilà banni de céans ?...

— Nous n'avons tous qu'à obéir et à penser aux serments qui nous lient, repartit la dame de Courcelles dont une joie secrète faisait luire les regards.

De fait, son favori Hubert lui était à jamais baillé.

Celui-ci trouvait l'aventure tellement merveilleuse, que ses oreilles en tintaient. Il détacha sa chaîne d'or et la passa au col du messager.

— Prends ceci, pèlerin, et sois béni pour la bonne nouvelle que tu as céans apportée.

Rien de ce que prescrit la sagesse humaine n'avait été négligé. Le seigneur avait été consulté ; il avait choisi ; ses ordres étaient là, revêtus de formes indéniables ; nul n'était en droit d'objecter un seul mot. Donc, une heure après, Guy et le carme avaient quitté Courcelles, et Dancé y restait comme maître unique. Pauvre Renée, le mensonge avait mis fin à ton songe. Adieu, espoir ; adieu, bonheur.

Le mariage fut célébré au bout de deux semaines. Le chef de famille étant pour lors exposé aux dangers de la guerre, la maison était censée en deuil, aussi n'y eut-il pas nombreuse compagnie, pas plus que de danses ni de festins. A peine remarquait-on derrière les proches quelques gentilshommes à barbe blanche, que l'âge avait empêchés de prendre la croix, et trois ou quatre dames nobles de la contrée; mais il y avait force clergé et du populaire à foison. Un abbé crossé et mitré était venu de loin pour dire la messe; et le sénéchal du comte suzerain de Nogent-le-Rotrou avait reçu commission d'assister et complimenter les époux. Renée, accablée et languissante, ne s'avança qu'à grand'peine vers l'autel; sa mère et la dame de Margon son amie lui soutenaient les coudes avec une égale sollicitude.

— Qu'a-t-elle ainsi? demandait-on.

— Un mal passager que rien n'explique, disait quelque cousin; voilà deux ans qu'elle a de l'amour pour Dancé; ne devrait-elle pas se réjouir?

— L'absence du sire son père en un pareil moment la chagrine; c'est très juste,

— Oui, mais Hubert ce soir la consolera.

Et de rire.

La bénédiction fut donnée, suivant l'usage, devant le portail de l'église, entre la maison de Dieu et la voûte du ciel; un dais de branches vertes masquait les solives du porche et couronnait l'autel. Les prêtres formaient la haie par derrière, et la foule des vassaux s'amoncelait ensuite, contenue par deux rangs d'hommes d'armes. Après la lecture du dernier évangile, le sire de Dancé fit publiquement sa déclaration de douaire qu'un diacre consigna sur parchemin; après quoi, chacun des assistants nobles vint baiser l'épousée et lui offrit au portail son don de mariage. Hubert jeta au menu peuple des poignées de monnaie, et les enfants de chœur lâchèrent plusieurs pigeons qui portaient rubans au col et aux pattes. Des musiciens, arrivés de Chartres en Beauce, entamèrent une ritournelle, et une forte clameur s'éleva parmi les manants.

— Joie et longue vie à notre bonne dame de Dancé!

— Or ça, partons, fit la châtelaine de Courcelles.

Renée, la tête enfouie dans ses mains, ne pouvait quitter son prie-Dieu, et sa méditation était amère. Celui qui l'avait sauvée et qu'elle aimait ne pouvait plus reparaître, même dans sa pensée; son propre père l'avait abandonnée; et elle venait d'engager pour toujours son corps et son âme à celui qu'elle ne pouvait s'empêcher de maudire! Il ne lui restait même plus la liberté de pleurer; la bénédiction fatale pesait depuis une heure sur sa tête; elle était la femme de Hubert, tout était consommé!

Sa mère lui saisit le bras avec force.

— Le cortège s'ébranle, ton époux t'attend; viens, viens.

Enfin elle se redressa: la fièvre lui donna des forces et des couleurs; de loin, on crut la voir heureuse, de nouveaux cris éclatèrent :

— Longue vie et liesse à la dame de Dancé!

Une voix bizarre à cet instant domina le tumulte :

— Dame de Dancé? Malheur! J'arrive donc trop tard?...

La foule surprise s'écarta devant un terrible groupe: quatre moines couverts de poussière et de sueur portaient sur leurs épaules une sorte de spectre au visage livide et émacié, enveloppé dans une longue robe de bure. Des yeux flamboyants annonçaient seuls un reste de vie dans cette masse flottante. Le misérable étendit deux bras décharnés et s'écria derechef, en s'approchant :

— Non, le Très-Haut ne permettrait pas une pareille iniquité... Arrêtez, arrêtez, s'il en est temps encore; notre seigneur de Courcelles défend à sa fille d'épouser le sire de Dancé. Moi Cosme, son messager, moi qui vais mourir, j'apporte des ordres du pays de Jérusalem!

Le lugubre convoi continuait à s'avancer vers l'église; les habitants du lieu s'exclamaient de toutes parts :

— C'est Cosme l'ancien chapelain; nous le reconnaissons, la chose est certaine.

— Comme il est défait! Qu'avez-vous donc, Cosme?

— Un coup de poignard dans la poitrine. Le prieur du moûtier a entendu mes gémissements par hasard; ses frères m'ont recueilli et mis en état de venir ici pour être justicier.

Un des moines se retourna, sans lâcher le brancard, et lui passa un flacon.

— Si tu veux achever, ami, prends de cet élixir de vie.

Le blessé goûta au breuvage et put poursuivre. Il se trouvait alors au milieu de la seigneurie.

— Mon maître a choisi pour allié Guy de la Manorière et non Dancé.

Hubert, pâle de fureur, lui montra le poing.

— Prêtre, le délire te rend menteur. Nous avons ici le parchemin du sire de Courcelles, et c'est mon nom qui s'y trouve.

— Qu'importe, si vos lettres n'ont été obtenues que par le vol, le faux et le meurtre?

Un murmure d'épouvante s'échappa de toutes les bouches, et le vide se fit autour de l'époux.

— Oui, on m'a ravi ces écritures par violence, pour en changer le contenu.

— Qui l'a fait? cria Dancé.

— Qui en profite? répondit Cosme.

— M'accuses-tu donc?

— Je sais que le crime a été commis par une femme avec l'aide de soudards déguisés; aucun visage ne m'a été montré. Y étais-tu? Dis-le toi-même.

— Mais les lettres sont de ta main: on a vérifié l'écriture.

— C'est une imposture, ou il y a magie.

— Fais-tu cette déclaration sous serment? demanda l'abbé en montrant solennellement l'autel du bout de sa crosse épiscopale.

— Je le jure devant vous, nobles, prêtres et peuple, sur ma vie éternelle.

— S'il en est ainsi, sieur de Dancé, fit le sénéchal, je vous accuserai devant vos pairs au nom du comte de Nogent, notre maître commun.

— Cette femme qui t'a dépouillé et meurtri, la connais-tu, Cosme?

— Non, père abbé; mais son lieutenant s'appelle Mauclerc.

La dame de Margon, troublée et prise de rage, ne put se contenir.

— Par ma vertu! ferez-vous état des propos de ce fol? Honte à qui l'écoute!

Cosme, entendant la Bourbonnaise, fut agité d'un long frisson. Il voulut crier, fit un effort prodigieux; un flux de sang lui monta à la gorge; il s'affaissa sur l'épaule d'un des moines, et murmura presque bas :

— Je reconnais sa voix! Celle qui m'a volé, qui m'a tué..., la sacrilège, c'est elle.

Il glissa du brancard en répétant : « C'est elle », et tomba mort.

JULES DE GLOUVET.

(La fin au prochain numéro.)

LES THÉATRES DE PARIS

Troupes et genres (1)

Jusqu'en 1870 environ, il était facile de se reconnaître dans la variété des théâtres parisiens consacrés à la comédie et au drame. Chacun d'eux avait sa troupe fixe et son genre distinct. Autour de quelques acteurs célèbres se groupaient, dans chaque troupe, des comédiens sûrs de leur métier, qui formaient avec eux un ensemble cohérent et stable. Le plus souvent, après les tâtonnements inévitables du début, un acteur s'attachait à un théâtre et y restait; quelques-uns des plus célèbres fournissaient toute leur carrière sur la même scène. Pour les auteurs, ils savaient avec certitude, en commençant une pièce, par quel théâtre elle serait jouée, si elle devait l'être; ils n'avaient ni l'embarras ni la facilité du choix. En rétablissant la liberté des théâtres, accordée en 1791 par l'Assemblée nationale et reprise en 1807 par Napoléon Ier, le décret du 6 janvier 1864 vint changer tout cela. Dès lors, sauf pour les théâtres subventionnés, il n'y eut plus de hiérarchie entre les scènes, ni de délimitation entre les genres. Chacun put ouvrir un théâtre et y jouer ce qu'il voulut. Le premier résultat de cette mesure fut d'augmenter le nombre des théâtres et d'étendre le domaine de chacun, pour le plus grand profit de l'art, à ce qu'il semblait. Partout on se mit à jouer de tout. Les acteurs commencèrent à courir de théâtre en théâtre, les auteurs firent comme eux; il n'y eut plus d'autre règle pour chaque scène que les habitudes du public et les goûts particuliers de chaque directeur. Ce fut une fièvre d'indépendance et de libre activité.

Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que, par une conséquence moins heureuse, les troupes se désorganisaient rapidement et les genres avec elles. Les cadres constitués de l'ancienne hiérarchie durèrent quelque temps encore; mais on put en prévoir la fin. Aujourd'hui les effets de la liberté théâtrale éclatent aux yeux : il n'y aura bientôt plus ni troupes ni genres; certains théâtres font double et triple emploi; le titre de chacun n'indique plus rien de précis; il n'y a dans la plupart que des acteurs d'une valeur individuelle; jamais enfin les auteurs n'eurent plus de peine à se faire jouer. Certes, le décret de 1864 est conforme à la justice, personne ne songe à le rapporter, et, quelles qu'en soient les conséquences, nous devons les subir, en vertu des principes supérieurs qui inspirent tout notre droit public. Ce n'est pas au théâtre seulement que, pour réaliser un idéal abstrait, il faut se résigner à des pertes positives. Les principes sont une chose et les faits en sont une autre; un fait ne doit pas plus compromettre un principe qu'un principe ne saurait détruire un fait.

J'avais besoin de ce retour en arrière avant d'examiner la situation présente des théâtres parisiens, car le décret de 1864 marque l'origine et, en partie, la cause de la confusion qui y règne et des symptômes inquiétants qu'ils présentent pour l'avenir de l'art théâtral.

I.

Qui dit troupe dit une réunion permanente de comédiens, ayant une personnalité et une physionomie communes, un lien constant, un intérêt général, et se retrouvant semblable à elle-même après chaque clôture annuelle. On pouvait, il y a quelques années, parler de la troupe du Gymnase, de celle du Vaudeville ou du Palais-Royal; on désignait ainsi des choses existantes et l'on n'étendait pas outre mesure le sens de ces mots. Si l'on continue à les employer, c'est par la force de l'habitude : ils ne répondent plus à la réalité. Aujourd'hui, le personnel de chaque scène se

(1) Ed. Noël et Edm. Stoullig, *les Annales du théâtre*, 1886; A. Soubies, *Almanach des spectacles*, 1886; *Annuaire des artistes dramatiques*, 1887, publié par Devriès et Cie. — Les deux premières de ces publications se continuent en s'améliorant depuis déjà plusieurs années. La troisième en est à son premier volume; on y trouve beaucoup de renseignements utiles et qui ne sont réunis que là, mais elle offre aussi beaucoup de lacunes et d'erreurs. On souhaite que le volume suivant soit plus complet et plus correct.

disloque plus ou moins à la fin de chaque saison. Si quelques acteurs demeurent dans le même théâtre, parfois assez longtemps, cette fidélité n'est plus une règle, mais une exception, et, autour d'eux, quel va et vient de figures nouvelles! D'après les pièces qu'ils se proposent de jouer pendant l'hiver, les directeurs congédient à la fin de l'été leurs pensionnaires de la saison précédente et en engagent de nouveaux. L'essentiel pour eux est de trouver deux ou trois acteurs à vedette, qu'ils s'attachent pour un ou deux ans, lorsqu'ils ne les engagent pas pour un nombre limité de représentations. Quant au reste, ils se procurent au petit bonheur, et pour un an, une vingtaine d'acteurs tels quels : jolies femmes sans talent, hommes sans originalité, sachant à peu près dire et se tenir. Aux premières ils confieront des rôles très lourds, où il faudra tenir continuellement la scène, agir fortement sur le public, porter toute la pièce ; aux seconds, des besognes subalternes, qu'ils rempliront de leur mieux, et que d'autres eussent rempli tout aussi bien, c'est-à-dire assez mal (1).

Avec ces habitudes disparaît peu à peu ce qu'il y a de plus nécessaire au plaisir théâtral : l'ensemble. Cette qualité ne s'acquiert, en effet, qu'avec le temps, à force de jouer côte à côte, par l'expérience mutuelle du fort et du faible de chacun. L'ensemble ne nuit pas à la valeur individuelle : il la soutient, au contraire, et la fait ressortir; mais il donne le sentiment de la justesse et de l'harmonie. Les acteurs à succès ont toujours été égoïstes ; mais, dans une troupe stable, cet égoïsme était combattu par l'autorité du directeur et l'intérêt de chacun. Avec les troupes actuelles, le comédien en vedette est maître absolu. Souvent c'est un aussi gros personnage que l'auteur, qui est trop heureux de l'avoir pour interprète ; son directeur est à la merci de ses caprices ; ses camarades n'oseraient pas élever la voix devant lui, car il les choisit ou les rejette à son gré. Il essaye donc de faire produire à ses qualités tout ce qu'elles peuvent donner, et il les fausse en les exagérant ; pour ses défauts, il y abonde, car il les prend pour des qualités. Lorsque plusieurs de ces acteurs à succès jouent côte à côte, on assiste à de vrais concours d'outrance, très pénibles pour un goût délicat; et, de l'exercice simultané de ces talents, résulte une cacophonie devant laquelle le gros public ne se pâme pas toujours. Il est arrivé souvent qu'un directeur, réunissant au prix de gros sacrifices, dans une même pièce, sept ou huit comédiens dont chacun avait un nom, n'obtenait de la sorte, au lieu du grand succès espéré, que des résultats ruineux.

Avec des troupes flottantes, il ne saurait y avoir de genres bien fixes. De fait, c'est la composition incertaine des troupes qui règle celui de chaque théâtre, c'est-à-dire la nature des pièces qu'on y joue. Je sais bien que le Gymnase, l'ancienne scène de M. Émile Augier et de M. Alexandre Dumas, de M. Octave Feuillet et de M. Victorien Sardou, prétend rester fidèle à la comédie de mœurs ; que la Porte-Saint-Martin, où se livrèrent en partie les grandes batailles du romantisme, porte le mot *drame* inscrit en grosses lettres sur sa façade ; que le Palais-Royal, où parut l'œuvre presque entière de M. Labiche, accueille toujours des vaudevilles très gais et des farces très libres. Mais nous avons vu, au Gymnase, *le Fils de Coralie* et *Serge Panine*, qui étaient plutôt des drames que des comédies, et peu s'en est fallu que nous y vissions *Mademoiselle de Bressier*, qui était un drame noir ; la Porte-Saint-Martin nous a offert *le Crocodile*, simple pièce à spectacle, et le Palais-Royal *Divorçons*, comédie de mœurs où se mêlaient des parties très fines et d'autres de pure bouffonnerie. Car, s'il n'exprime plus rien de vrai, le titre de chaque théâtre semble l'obliger encore. On s'efforce au Gymnase de jouer les pièces de M. Georges Ohnet, malgré leur convenu et leur banalité, comme on y jouait jadis la grande comédie de mœurs ; certaines scènes très factices du *Crocodile* étaient rendues avec la même solennité que du Victor Hugo, et *Divorçons* se trouvait assez mal du passage continuel de la vérité à la bouffonnerie, encore plus frappant dans l'interprétation que dans la pièce. Ainsi le passé des théâtres pèse sur le présent, et le présent fait banqueroute au passé.

Demander aux auteurs de réagir contre cette double tendance serait vouloir l'impossible. Comme leurs interprètes, ils tournent dans un cercle vicieux. Lorsqu'ils travaillaient pour des scènes dont le titre était une vérité, ils savaient ce qu'ils pouvaient obtenir de chaque troupe et n'avaient à subir d'autres nécessités que celles du sujet choisi. Aujourd'hui ils se trouvent dans une double alternative, également gênante. Ou bien ils songent à un théâtre déterminé, dont le directeur leur a promis ou fait espérer bon accueil, et ils s'efforcent d'ajuster leur œuvre sur la troupe de ce théâtre ; de sorte que le caractère hybride de la troupe se retrouve dans l'œuvre. Ou bien ils écrivent, sans espérance ni promesse, pour le théâtre qui voudra les jouer, prêts d'avance à toutes les modifications, et l'équilibre de leur pièce en souffrira grandement. Quant aux maîtres qui peuvent imposer leur volonté et assurer ainsi à l'œuvre la prédominance qu'elle devrait toujours avoir sur ses interprètes, eux-mêmes subissent dans une certaine mesure les conditions présentes du théâtre. Telles de leurs anciennes pièces ne sont pas reprises, faute de troupes

(1) La série d'articles que M. René de Cuers vient de publier dans *le Figaro* sous ce titre : *l'Hiver de 1887-1888 dans les théâtres de Paris*, fournit une preuve frappante de la mobilité des troupes. La saison va commencer, et plusieurs théâtres n'ont pas encore constitué leur personnel ; les directeurs de ces théâtres n'ont pu fournir à M. de Cuers qu'un très petit nombre de noms, en annonçant de prochains engagements qui auront lieu, disent-ils, au fur et à mesure de leurs besoins.

capables de les jouer ; telles de leurs pièces nouvelles, conçues pour deux ou trois acteurs momentanément réunis, ne survivent pas à cet assemblage fortuit. Il y a plus : dans ce grand nombre de scènes ouvertes par la concurrence et qui toutes sont obligées pour vivre de songer avant tout au succès, il n'y a plus de ces théâtres d'apprentissage où les jeunes auteurs se formaient jadis au métier. Aussi, que de pièces nouvelles où ne manque pas le talent, mais qui dénotent une inexpérience singulière ! Il faut maintenant, pour conquérir sa place au théâtre, ou bien remporter du premier coup un grand succès, et pareille bonne fortune a toujours été rare, ou bien accumuler patiemment au fond de ses tiroirs des pièces mort-nées, où l'on perd beaucoup de temps et de peine, alors qu'une seule pièce jouée en apprendrait beaucoup plus. Encore n'est-on pas sûr, même par un succès notable, de s'ouvrir définitivement la scène, et l'on pourrait citer des auteurs *in partibus* qui attendent une nouvelle occasion depuis dix ans.

II.

Jadis on naissait directeur de théâtre, par destination spéciale de la Providence, comme on doit naître comédien, peintre ou poète. Il fallait, pour réussir dans cet emploi difficile, un certain nombre de qualités que l'on reçoit de la nature plus qu'on ne les acquiert par l'expérience et l'application : beaucoup de souplesse jointe à beaucoup de fermeté, une grande capacité de travail, le sens de la littérature aidé par celui de la scène, du flair, du bonheur, enfin et surtout l'amour passionné du théâtre. Les directeurs d'autrefois réunissaient souvent ces divers dons, et quelques-uns, comme Montigny, de l'ancien Gymnase, exercèrent, grâce à ces dons, une profonde influence sur l'art dramatique. Si leur race durait encore, ils pourraient empêcher dans une certaine mesure l'effet dissolvant des causes que je viens d'indiquer, former et maintenir des troupes, accueillir et diriger des auteurs. Malheureusement, cette race paraît épuisée. On compte, à cette heure, les directeurs par vocation, car le théâtre devient de plus en plus, grâce à la concurrence, une simple branche du commerce : il faut, pour y réussir, le sens des affaires au moins autant que celui de l'art. La plupart des directeurs sont imbus d'idées américaines : système des étoiles, luxe voyant, préoccupation du succès immédiat, subordination de tout à la question d'argent.

Quant au public, lui aussi se transforme pour le plus grand dommage du théâtre. Les directeurs et les acteurs l'ont pour complice dans leurs tendances et les auteurs ne trouvent pas chez lui le secours dont ils auraient besoin.

D'abord, ce public n'est plus composé des mêmes éléments qu'autrefois. L'ancien public se désintéresse chaque jour de l'art dramatique et il est remplacé par un autre qui ne le vaut pas. Il fut un temps où la bourgeoisie parisienne, à tous ses degrés, allait beaucoup au spectacle et réservait à ce plaisir une part de son budget. Le peuple partageait ce goût et, tandis qu'elle garnissait le balcon et les loges, il se pressait lui-même au parterre et aux places supérieures. Ce n'était déjà plus ce public redoutable du siècle dernier, qui tenait continuellement acteurs et auteurs en haleine, exprimait des avis avec lesquels il fallait compter et qui, de nombre assez restreint, ne permettait pas aux mêmes pièces de s'éterniser sur l'affiche. Ce public-là, peu à peu grossi par l'accroissement de la population parisienne, est allé en se dénaturant jusqu'aux premières années de la monarchie de Juillet. Cependant, depuis cette époque jusqu'au milieu du second empire, Paris restant une ville de dimensions moyennes, c'étaient des Parisiens qui formaient encore au théâtre le fond permanent du public et y apportaient la finesse exercée de leur goût. Cet ensemble de spectateurs avait des sentiments littéraires, une opinion moyenne qui servait d'encouragement ou de frein, une personnalité un peu flottante, mais qui persistait dans ses traits essentiels. Eux non plus n'étaient pas assez nombreux pour suffire à cinquante ou cent représentations de suite, et ils voyaient encore les affiches se renouveler assez souvent.

La prompte transformation qui a changé la physionomie de Paris entre la première et la dernière de nos expositions universelles a eu, entre autres résultats, celui de donner aux théâtres un public tout différent. D'abord, les Parisiens ont cessé peu à peu sinon d'y aller, au moins d'y payer leurs places. Écrasés par les nouvelles dépenses que leur valait le luxe de leur ville, ils voyaient le prix de ces places s'élever de plus en plus (1). Ne pouvant se passer tout à fait de théâtre, ils s'ingénièrent à en jouir sans bourse délier et réussirent assez bien à résoudre ce problème. Ils avaient observé que, lorsqu'une pièce tenait longtemps l'affiche, un jour venait où il n'était pas impossible de se procurer un billet de faveur, et ils attendirent patiemment ce jour-là. C'était aux provinciaux et aux étrangers de faire vivre les théâtres. Ils ne venaient à Paris que pour s'amuser et les poches pleines. Les Parisiens de Paris avaient assez de mal à vivre en temps ordinaire et payaient assez cher l'entretien de la ville dont profitaient ces hôtes de passage, pour laisser à ceux-ci le soin de payer acteurs et directeurs. Ainsi raisonnait

(1) Que vont-ils faire maintenant ! Voici que la Comédie française, qui était un des théâtres les moins chers de Paris, mais où, cependant, un fauteuil d'orchestre coûtait six francs, augmente d'un quart environ le prix de ses principales places. C'est la conséquence des travaux auxquels la commission des théâtres l'a obligée. Certainement les autres théâtres vont faire comme elle.

la bourgeoisie moyenne. Quant à la petite et au peuple, elle abandonnait peu à peu les théâtres pour les cafés chantants, où on lui offrait un mélange très médiocre, mais à très bon marché, d'art dramatique et de musique. C'est au moment où s'opérait ce changement dans les goûts du public parisien que le décret de 1864 vint augmenter le nombre des théâtres. Les Parisiens n'eussent pas suffi à faire vivre les anciens ; à plus forte raison n'auraient-ils pu remplir les nouveaux. De l'ancien public, il ne resta plus qu'une partie, dont j'aurai à parler tout à l'heure, le public des premières représentations.

Les directeurs s'appliquèrent donc de plus en plus à satisfaire les goûts du public nouveau qui leur arrivait en foule. L'ancien public ne fit plus guère la loi qu'à la Comédie-Française, trop vivace et trop illustre pour ne pas retenir son noyau d'habitués, et à l'Odéon, qui trouvait dans la jeunesse des Écoles, les artistes et les lettrés de la rive gauche autre chose qu'une clientèle flottante. Ces deux théâtres furent bientôt les seuls à renouveler assez souvent leur affiche pour faire l'éducation de leurs acteurs, entretenir celle de leur public et profiter eux-mêmes des sentiments de celui-ci. Ce furent aussi les seuls qui continuèrent à monter des pièces pour leur simple valeur littéraire, en se résignant d'avance à un petit nombre de représentations. Au boulevard, on ne connut plus que les grands succès qui engagent des sommes énormes et les rendent quintuplées par une centaine de représentations, ou les chutes plates qui ruinent un directeur. Et tandis que le public était ainsi remplacé par la foule anonyme, sans opinion, sans goût et sans influence, que les acteurs se gâtaient à jouer cent et deux cents fois la même pièce, que les auteurs se décourageaient en voyant les théâtres accaparés par quatre ou cinq d'entre eux, que les directeurs refusaient toute pièce qui ne leur semblait pas capable de faire le plein chez eux et le vide chez leurs rivaux, tous les éléments de l'art dramatique, auteurs, acteurs, directeurs et public, allaient s'affaiblissant à l'envi.

Deux autres de ces éléments, moins essentiels, mais d'une importance encore assez grande, la presse et le public des premières représentations, contribuaient pour leur part à la décadence. On se rappelle le temps où tous les grands journaux de Paris avaient un feuilleton hebdomadaire consacré à la critique théâtrale. Ce feuilleton était tenu par des écrivains de valeur et il exerçait une grande influence ; les amateurs de théâtre pouvaient choisir, avant de se faire une opinion, entre Théophile Gautier et Jules Janin, Fiorentino et Paul de Saint-Victor. Les critiques qui rédigent en ce moment le feuilleton du lundi sont pour la plupart des écrivains distingués, et l'un d'eux, M. Francisque Sarcey, applique à sa tâche un sens du théâtre, un amour de son métier, une sûreté de jugement, qui n'ont jamais été, je ne dis pas surpassés, mais égalés. Sa grande autorité est la juste récompense de trente années de franchise et de labeur; jamais histoire écrite au jour le jour n'influa davantage sur la matière de ses récits et ne supporta mieux l'examen rétrospectif que la suite de ses feuilletons. Malgré cela, en dehors de M. Sarcey, qui se regarde lui-même comme le dernier survivant d'un âge disparu, l'influence de la critique du lundi va toujours baissant. Plusieurs journaux, et non des moindres, ont renoncé au feuilleton écrit à loisir, avec un recul de quelques jours très utile à la maturité des jugements, pour le compte rendu improvisé aussitôt après la représentation, entre minuit et deux heures du matin. A côté de ces comptes rendus hâtifs, ils ont le *Courrier des théâtres*, où la réclame se donne carrière, et les directeurs comptent en partie sur l'effet de ces *courriers*, des « indiscrétions » du reportage, pour atténuer la sévérité des lundistes. La réclame peut aujourd'hui ce qu'elle ne pouvait pas autrefois : dans une certaine mesure, elle fait illusion au public et donne une vie factice à des pièces qui méritaient de mourir.

Les directeurs n'attachent pas un moindre prix au jugement du public des premières qu'à celui de la presse ; ils en ont un besoin au moins égal. Plusieurs écrivains ont essayé de définir ce public : ainsi Edmond About dans une causerie étincelante, M. Alphonse Daudet en plusieurs pages où semble percer quelque rancune, M. Edmond Rousse dans un grave discours académique, M. Charles Garnier dans une réponse piquante et piquée à ce discours. En rapprochant leurs définitions de ce qu'on apprend soi-même par la fréquentation du théâtre, on constate que jamais public ne fut plus incohérent et plus bigarré. C'est d'abord la presse, puis le microcosme dramatique — auteurs, acteurs, directeurs, etc., — des gens de lettres, des hommes politiques, quelques représentants de l'aristocratie, beaucoup d'hommes de finance, enfin et surtout les gens de plaisir et le personnel de la haute galanterie. Ce public est d'intelligence très ouverte et très prompte, mais prodigieusement blasé. Il comprend, pressent et devine tout. Il aime l'inattendu, mais peut-être est-il encore plus sensible à la banalité adroitement rajeunie : il veut des sensations nouvelles et il entend ne pas changer ses habitudes d'esprit. Aussi prompt à l'enthousiasme qu'au dénigrement, c'est tantôt le meilleur et tantôt le pire des publics. Le meilleur, car avec lui il n'y a pas de prévention qui tienne : incapable de résister à son plaisir ou à son ennui, il lui arrive de faire des succès à des pièces dont il souhaitait la chute et d'en laisser tomber d'autres qu'il voulait faire réussir. Le pire, car il est incapable d'une certaine somme de sérieux et d'attention ; il lui faut le plaisir immédiat ; il ne sait pas faire crédit à un auteur de quelques moments de préparation un peu lente pour amener une belle scène; il faut saisir au vol son émotion et son intérêt. Ses

arrêts ne sauraient donc être toujours bien justes et pourtant c'est de lui que dépend en grande partie la fortune des pièces. Outre que la plupart des critiques ne font que traduire ses impressions, en même temps que paraissent les comptes rendus il a déjà formulé son avis, et cet avis se répand avec une promptitude surprenante. Certaines pièces lui plaisent trop pour être bien bonnes, et il en laisse tomber d'autres qui mériteraient plus d'indulgence.

III.

Jusqu'à présent, j'ai laissé de côté, dans cette étude, les deux théâtres subventionnés par l'État : l'Odéon et la Comédie française. L'organisation de celle-ci est assez forte pour qu'elle n'ait pas subi au même degré l'influence des causes que j'essaye d'indiquer. La décadence l'épargne encore. Toutefois, les nouvelles mœurs théâtrales ne pouvaient pas être sans effet sur elle.

Jamais, je crois, même aux grands jours de Talma et de Rachel, notre premier théâtre ne connut une prospérité semblable à celle dont il a joui pendant quinze ans, de 1871 à 1885, sous l'administration de M. Emile Perrin. Les longs efforts de M. Édouard Thierry avaient produit une troupe admirable, où toutes les sortes de talent étaient représentées. Héritier de cette troupe d'élite, M. Perrin eut le bonheur d'appeler ou de produire, dès le début de son administration, trois artistes dont un seul eût fait la fortune d'un autre théâtre : Mme Sarah Bernhardt, Mlle Croizette et M. Mounet-Sully. Bientôt il engageait Mlle Dudlay, que Mlle Tordeus lui amenait de Bruxelles, et il s'attachait Mlle Bartet et M. Worms. Comme pièces, il avait le répertoire de M. Emile Augier ; M. Alexandre Dumas lui arrivait dans toute la force de son vigoureux talent; MM. Victorien Sardou et Édouard Pailleron ne demandaient qu'à prendre pied dans la maison de Molière. Le nouvel administrateur tira de ces éléments de succès tout ce qu'ils contenaient; il finit par les épuiser. C'était un homme de premier ordre ; mais il n'était plus jeune et il ne croyait qu'aux talents déjà mûrs. Il avait un grand goût, et nul n'était moins américain; mais il pratiquait le système des étoiles, et, comme son théâtre était la Comédie française, où l'ensemble se concilie parfaitement avec une réunion de talents supérieurs, il offrit au public une longue série de soirées d'un éclat incomparable. Acteurs et auteurs, il ne les voulut que d'un effet certain sur le public. Bien qu'à certains égards ce fût un oseur, il n'engageait une partie qu'avec tous les atouts dans sa main. Il ne fit donc guère jouer que les chefs d'emploi et réserva l'affiche aux auteurs consacrés par le succès. Très moderne, il s'inquiéta peu du répertoire, entretenant juste le nombre de pièces que savaient ses acteurs, faisant de temps à autre quelques reprises préparées avec beaucoup de soin, mais laissant dormir nombre de chefs-d'œuvre, comme aussi toutes ces pièces incomplètes et curieuses qui n'auraient attiré que les lettrés. Il ne voulait que de belles représentations et de belles salles.

Avec ce système on se procure un très beau présent et on laisse à ses successeurs un avenir très compromis. Les acteurs trouvés par M. Perrin en possession de leur emploi ne pouvaient durer beaucoup plus que lui-même, et, comme ils jouaient sans cesse, l'administrateur avait beau engager chaque année quelques lauréats du Conservatoire, ces jeunes gens n'apprenaient pas leur métier et restaient inconnus du public. Pour les jeunes auteurs, ils n'étaient pas repoussés de parti pris, mais on ne faisait rien pour les attirer. Après une longue attente, M. Perrin en jouait un, qui tombait, et vite il revenait aux anciens. Et, comme ceux-ci étaient uniquement des auteurs comiques et des prosateurs, on ne joua plus guère au Théâtre-Français que des comédies en prose.

M. Perrin était un autoritaire, avec des formes d'une parfaite courtoisie. Il voulait tout voir de ses yeux, tout préparer et tout décider par lui-même. S'il laissait faire ses artistes et leur demandait avant tout d'être originaux, la première qualité qu'il exigeait des auxiliaires de son administration c'était la docilité; il ne leur voulait ni initiative ni idées personnelles. Les règlements du théâtre mettaient à côté de lui un comité de sociétaires, auquel il devait soumettre la plupart de ses résolutions : il s'arrangea de manière à ce que ce comité fût toujours de son avis, ne le heurtant jamais de front, mais l'amenant avec beaucoup d'adresse et de tact à ne vouloir que ce qu'il voulait lui-même. La plupart des théâtres ont un régisseur général qui, sous l'autorité du directeur, prépare les répétitions et la mise en scène. Le dernier régisseur général de la Comédie française, Dubois d'Avesnes, était un homme d'un grand sens théâtral et d'une science très sûre; possédant à merveille la tradition, il l'enseignait avec beaucoup d'autorité. Lorsqu'il prit sa retraite, Regnier, l'éminent comédien, qui cessait de jouer, le remplaça avec le titre de directeur de la scène. On peut être assuré que M. Perrin, s'il avait trouvé Dubois encore jeune et vigoureux, se serait arrangé de manière à l'éliminer; pour Regnier, encore dans la force d'une verte vieillesse, il l'amena doucement, sans éclat, à donner sa démission après deux ans d'exercice, et il remplaça l'emploi que l'un et l'autre avaient tenu par le seul service du *semainier*.

Ce titre désigne au Théâtre-Français un membre du comité chargé pour une semaine, outre certaines fonctions de contrôle et de comptabilité, de veiller à la bonne marche des répétitions. Rien de moins utile ou même de plus nuisible pour celles-ci. D'abord on peut être bon acteur et mauvais professeur; on peut aussi exceller dans la comédie et ne rien comprendre

à la tragédie, ou réciproquement: on peut enfin être indolent et prendre sa « semaine » comme un ennuyeux surcroît de besogne. Mettons cependant les choses au mieux : tous les semainiers sont à la fois bons acteurs, bons professeurs et zélés metteurs en scène. Mais chacun d'eux ne reste en fonctions que huit jours, et la moindre reprise exige plus de huit répétitions. Les acteurs qui répètent doivent donc passer par deux, trois, quatre directions différentes et parfois opposées. Il n'y a guère que les pièces nouvelles et les reprises importantes dont les répétitions soient dirigées par un seul et même sociétaire.

Sous M. Perrin les inconvénients de l'institution étaient sensiblement atténués par l'activité personnelle de l'administrateur. Il suffisait à tout, conférant avec le décorateur et le costumier, discutant pendant des heures une maquette, le choix d'une robe ou d'un ameublement, la plantation d'un décor, et allant ensuite diriger de sa personne les répétitions avec une science, une justesse, un goût auquel tous ceux qui ont travaillé sous sa direction se plaisent à rendre hommage. Mais il est rare qu'un administrateur soit remplacé par un autre qui lui ressemble de tout point. Malgré les grandes qualités de M. Perrin, il était à souhaiter que son successeur prît le contre-pied de ce qu'il avait fait lui-même. Il y avait des comédiens à former, le répertoire à restaurer, la discipline à rétablir. M. Jules Claretie, qui reçut la direction du théâtre après un interrègne très honorablement rempli par M. Kaempfen, y arrivait avec ses mérites d'auteur dramatique, son autorité d'écrivain et une ferme résolution de se donner tout entier à ses devoirs. Mais il n'était ni tatillon ni autoritaire; il n'aimait pas empiéter sur les attributions d'autrui et il aurait bien voulu, je crois, se réserver les seuls devoirs de l'administration, c'est-à-dire les rapports avec le ministère et les auteurs, les engagements, la présidence du comité, la haute direction de la maison. Il ne pouvait guère déposséder du jour au lendemain les semainiers de fonctions auxquelles ils semblaient tenir. Rétablira-t-il ou le régisseur général ou le directeur de la scène? Il lui faudrait pour cela avoir sous la main un homme possédant les qualités de l'emploi, et ces qualités sont rares.

Il avait aussi une autre question à résoudre, très inquiétante, et pour laquelle on ne pouvait pas lui demander non plus de prendre des mesures immédiates. A force de jouer la seule comédie, le théâtre n'avait plus qu'une troupe de comédie, et pas très complète. La tragédie et le drame restaient en souffrance, M. Mounet-Sully et Mlle Dudlay ne pouvant, à eux seuls, en tenir tous les emplois. Mme Sarah Bernhardt était partie; Bressant n'avait pas été remplacé, non plus que Mme Arnould-Plessy. M. Delaunay allait prendre sa retraite, et ses meilleurs élèves ne donnaient encore que des espérances aigrelettes. C'était tout un personnel à reconstituer ou à compléter. M. Claretie s'y emploie de son mieux. On a beaucoup engagé à la Comédie française, dans ces derniers temps, tout en visant à une économie devenue nécessaire. Mais la pénurie de bons acteurs est si grande, que ces engagements n'ont pas encore comblé les vides criants de la troupe; plusieurs même n'ont fait que doubler et tripler des emplois déjà tenus.

La Comédie française s'administre en partie elle-même; elle ne saurait donc vivre que de discipline et de bon accord. Là les étoiles, les acteurs à vedette et à recette ne devraient pas exister; égaux en droit, tous les sociétaires devraient l'être en fait et subordonner leurs préférences individuelles à l'intérêt général de la maison. Chacun d'entre eux a le droit de s'estimer très haut, comme aussi de mettre au premier rang le genre où il excelle; mais il n'a pas celui de méconnaître l'utilité de ses camarades et l'importance du genre qu'il n'exerce pas. C'est pour cela que le comité est, autant que possible, composé par moitié de comédiens et de tragédiens, pour cela que l'État le fait présider par un administrateur personnellement désintéressé dans les questions d'emplois, de rôles et de genres. M. Perrin aimait trop peu le répertoire et tenait trop à se concilier individuellement chaque membre du comité pour faire la part égale entre les genres et maintenir une discipline étroite. Cependant il n'eût pas laissé le champ libre à certains égoïsmes et toléré des imprudences capables de compromettre les intérêts de la maison. Lorsqu'il eut disparu, tandis que le nouvel administrateur s'installait à peine, un des premiers actes du comité fut une élimination qui obligeait le ministère à intervenir pour empêcher que Corneille et Racine ne fussent plus joués pendant des mois et des années. Bonne leçon, si la Comédie en profite. Elle est devenue ce qu'elle est non par le mérite individuel ou la prépondérance de ses divers membres, mais par sa valeur d'ensemble. Si elle glissait sur la pente où roulent les autres théâtres, si elle espérait attirer le public par des vedettes, si elle sacrifiait ses intérêts supérieurs aux caprices d'artistes qui peuvent se tromper ou l'abandonner, elle perdrait, avec sa raison d'être, ce qui la distingue encore, pour son honneur, des scènes contemporaines.

IV.

Je disais que la Comédie française est tout par elle-même, ou du moins que le mérite de ses directeurs et le talent individuel de ses artistes ont moins fait pour sa prospérité que sa tradition et la valeur d'ensemble de sa troupe. L'Odéon, au contraire, n'est rien que par son directeur; entre des mains maladroites, ce théâtre n'existerait bientôt plus. C'est une abstraction dont il faut faire une réalité. En ce moment, au milieu de

toutes les causes de décadence qui menacent les théâtres, il est heureux pour celui-là d'avoir à sa tête un homme qui devait être, par décret spécial de la nature, non seulement directeur de théâtre, mais directeur de l'Odéon.

Si j'avais *interviewé* M. Porel, il aurait pu me dire en substance : « Je voudrais avoir une troupe constante, car il n'y a pas de théâtre solide sans cela; mais, lorsque j'ai découvert ou formé un acteur, la Comédie me le prend ou il me quitte. Je fais jouer des passants dans un corridor et, malgré tout, je maintiens plus d'œuvres au répertoire et je produis plus de pièces nouvelles que n'importe quel théâtre de Paris. » En parlant ainsi, M. Porel ne se serait pas donné à lui-même un de ces témoignages de satisfaction que les gens de théâtre se décernent volontiers; il aurait défini justement le caractère de la maison qu'il dirige. L'Odéon subit des nécessités contre lesquelles l'habileté d'un directeur doit s'exercer sans trêve, mais qu'elle ne saurait supprimer : jeunesse de ses comédiens, instabilité de sa troupe, éloignement du Paris qui s'amuse, prompt épuisement des succès. Malgré cela, il doit être un théâtre littéraire, ne pas compter sur de grosses recettes et supporter des frais très lourds, former incessamment des comédiens et s'en séparer dès qu'ils commencent à rendre des services.

A force d'activité et de sens théâtral, grâce à sa longue expérience d'acteur, secondé par M. Émile Marck comme directeur de la scène, M. Porel suffit à toutes ces obligations. Il a des erreurs et des engouements, mais il ne persiste guère dans ceux-ci et répare vite celles-là; il sacrifie quelquefois aux idées américaines, mais il les tempère par un goût très vif de la littérature et de l'art. Non seulement il consacre au répertoire classique un jour immuable, le lundi, mais il songe à lui en donner deux avec les matinées qu'il organise pour les élèves des lycées. Tout son personnel passe par le classique et s'y forme à la diction difficile du vers, au jeu large et simple des chefs-d'œuvre. Ceux-ci ne sont pas toujours joués à l'Odéon avec la sûreté dont se pique la Comédie française, et parfois le public doit répondre à la bonne volonté des acteurs par une bonne volonté égale. Néanmoins, les soirées vraiment mauvaises y sont rares et beaucoup d'œuvres n'auraient jamais revu la lumière sans ce courage à produire devant la rampe un travail hâtif. C'est que, malgré l'instabilité du personnel, il y a des cadres solides à l'Odéon. Plusieurs acteurs y restent depuis des années, et quelques-uns sont de premier ordre : avec l'élégance un peu étriquée, mais très fine, de M. Amaury, l'âpre énergie de M. Paul Mounet, la correction de M. Albert Lambert père, la sûreté de M. Cornaglia, une représentation a toujours de bonnes parties. Le côté des femmes est plus faible; je n'y vois guère que Mme Crosnier, l'excellente duègne, qui soit hors de pair, et Mlle Nancy Martel, vraiment supérieure dans plusieurs rôles de coquette. Le reste est insuffisant ou ne donne encore que des espérances. Mais les bonnes comédiennes se font rares partout, leurs exigences sont énormes et M. Porel est bien obligé de prendre ce que le Conservatoire ou les vocations libres lui donnent chaque année. Les femmes qu'il engage, il s'arrange de manière à les avoir jolies et, à certains jours, il offre un vrai régal aux yeux. C'est un mérite d'avoir réuni Mlle Dheurs et Mlle Panot, Mlle Nory et Mlle Leturc; c'en est un plus grand d'en faire des comédiennes. Au demeurant, bien que M. Porel appelle parfois des artistes en représentation, il s'arrange de manière à obtenir beaucoup des siens, persuadé que le seul moyen de les rendre bons, c'est de les faire travailler sans cesse. Molière disait qu'un vrai directeur de théâtre doit au besoin faire jouer des fagots : M. Porel est dans la tradition du maître.

Pour ses obligations littéraires, il s'y conforme avec un courage souvent méritoire. On n'a pas tort de reprocher à la majorité des directeurs leur méfiance des nouveautés. La plupart redoutent tout ce qui peut déranger les habitudes du public; les moyens éprouvés, la banalité accessible au grand nombre ont toujours eu leurs préférences. Aussi, de toutes les évolutions littéraires, les plus difficiles et les plus lentes sont-elles celles qui se font au théâtre. M. Porel, lui, cherche et suscite les nouveautés. Il n'a pas joué *Renée*, mais, à présent que la pièce est connue, on s'explique ses répugnances; en revanche, il a repris *Michel Pauper*, donné *Renée Mauperin* et *Numa Roumestan*. Sauf *Numa*, ces tentatives n'ont été qu'onéreuses pour lui, mais il ne se décourage pas; il annonce même l'intention de jouer l'hiver prochain une autre pièce de M. de Goncourt. Il a donné, pour l'honneur, *les Fils de Jahel*; il aime le lyrisme et la musique; il joue M. Théodore de Banville et remet à la scène les partitions de Lulli et de Charpentier, de Mendelssohn et de Bizet. Il croit que, malgré notre ignorance des littératures étrangères, on peut y intéresser un public parisien; et, quoique *le Songe d'une nuit d'été* lui ait coûté bon, il nous promet *le Marchand de Venise*. Il veut puiser dans le répertoire de Calderon et de Lope de Vega; il prépare une adaptation de Dostoievski.

De tout cela, il ne fera sans doute qu'une partie, car les années n'ont que douze mois partout et neuf seulement à l'Odéon; mais c'est déjà beaucoup que de former des projets et de les réaliser de son mieux.

V.

On le voit, sauf pour la Comédie française, qui plonge dans le passé par de si fortes racines qu'elle ne saurait être ébranlée de sitôt, et l'Odéon, qui vaut surtout par son directeur, la situation des théâtres parisiens n'est rien moins que rassurante. Je voudrais

pouvoir la présenter sous un aspect moins sombre, mais il ne dépend pas de moi de la voir autre qu'elle n'est. Bien des choses, dans l'art dramatique, semblent finir qu'il y a lieu de regretter, et l'on n'en voit pas commencer d'autres qui puissent réparer un jour les pertes du passé. Peut-être assistons-nous à une période de transition et est-il encore trop tôt pour discerner ce qui doit en sortir. Nous avons derrière nous des siècles de production dramatique, nous apportons le goût du théâtre en naissant ; il semble donc bien difficile que l'on en vienne jamais, dans notre pays, à se passer de théâtre. Espérons qu'à des conditions nouvelles pourra s'adapter un art nouveau.

Au reste, ce n'est pas au théâtre seulement que des symptômes inquiétants se manifestent et que le présent semble compromis par un avenir plein de menaces. Nous souffrons, ici comme partout, des premiers effets de la liberté, de la concurrence, de l'extension du public, du nivellement, en un mot de la démocratie, choses excellentes en elles-mêmes, mais qui n'ont pas encore trouvé leur assiette et ne sauraient s'établir sans confusion. C'est une loi du temps présent, qui en souffre, en attendant l'avenir, qui s'en trouvera peut-être bien et se rira de nos alarmes. Bien des choses, d'abord compromises par la liberté, ont fini par lui devoir une vigueur nouvelle.

Mais voilà des conclusions bien ambitieuses pour mon sujet. Je m'arrête, car je ne veux parler ici que théâtre et je serais conduit à parler politique.

GUSTAVE LARROUMET.

CAUSERIE HISTORIQUE

I.

Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, publié sous les auspices de la commission des archives diplomatiques au ministère des affaires étrangères : tome III, *Portugal, avec une introduction et des notes*, par le vicomte de Caix de Saint-Aymour. — Un volume grand in-8°, LX-426 pages. Paris, Alcan.

Dans un des derniers numéros de la *Revue*, nous signalions une des récentes publications du ministère des affaires étrangères, les *Papiers de Barthélemy*, par M. Kaulek, ouvrage qui se rattache à la série de l'*Inventaire analytique* des Archives. Le volume de M. de Caix de Saint-Aymour sur le Portugal est le troisième d'une autre série : celle des *Instructions aux ambassadeurs et ministres de France* de 1648 à 1789.

Aujourd'hui l'histoire du Portugal, même celle de ses relations avec la France, est assez mal connue chez nous. Cela tient en partie à ce qu'il n'a été publié aucun ouvrage français de premier ordre sur cette histoire. Pourtant nous avons intérêt à la connaître, car plusieurs des questions traitées par les agents diplomatiques envoyés à Lisbonne par Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, sont encore actuelles. Nous continuons à commercer avec le Portugal et à y lutter, non sans désavantage, contre la concurrence anglaise. La question des *territoires contestés* ou de la *Guyane contestée*, c'est-à-dire de tout un royaume sur la rive droite de l'Amazone, question pendante aujourd'hui entre la France et le Brésil, a pris naissance à l'époque où le Brésil était une possession portugaise. Les frontières de l'empire colonial français et de l'empire colonial portugais se touchaient déjà comme elles se touchent aujourd'hui quoique sur d'autres points, et les Portugais étaient déjà fort ombrageux.

La publication de M. de Caix de Saint-Aymour vient donc utilement combler une lacune dans notre bibliothèque historique.

En une introduction d'une trentaine de pages, l'auteur esquisse à larges traits l'histoire du Portugal. Il explique comment ce royaume, fondé du XIe au XIIe siècle par une maison française, rendu à son indépendance, après quatre-vingts ans de domination espagnole, grâce à l'alliance et à l'appui de la France, est devenu ensuite un adversaire presque constant du système français, une carte permanente dans le jeu de l'Angleterre et, pour tout dire, au point de vue économique comme au point de vue politique, une sorte de satrapie britannique : à telles enseignes que Louis XIV, Louis XV, la Convention seront successivement contraints de guerroyer contre lui et que Napoléon sera obligé de le faire envahir par Junot et de le disputer à l'âpre ténacité de Wellington.

Les relations entre les deux pays avant l'année 1648 n'entraient pas dans le cadre de cette publication : cependant elles ont laissé des traces dans nos archives ; l'éditeur est visiblement heureux de retrouver, parmi nos plus anciens représentants à Lisbonne, Honoré de Caix, envoyé de François Ier et de Henri II.

C'est à la faveur de nos guerres de religions et de l'impuissance momentanée de la royauté française que l'Espagne put assujettir ce petit pays, son glorieux rival dans la carrière des découvertes maritimes et des conquêtes coloniales. Le Portugal, à qui la *ligne de démarcation* du pape Alexandre VI avait adjugé la moitié du monde, devint une province de Philippe II (1580).

C'est quand la royauté se releva chez nous que le joug espagnol fut brisé sur les bords du Tage (1640) et que la maison de Bragance put inaugurer une dynastie nationale.

On voit par les instructions données à M. de Rouillé, notre premier représentant auprès de la monarchie nouvelle (1644), combien l'origine révolutionnaire de cette royauté embarrassait les ministres du roi très chrétien. On n'est pas loin de penser comme les Espa-

gnols, à savoir que « cette monarchie n'est qu'une révolte odieuse de soi à chacun ». Mais on impose silence à ce préjugé *légitimiste* : l'*intérêt* l'emporte sur les scrupules de *principe*. On essaye de tendre la main au Portugal insurgé, comme on l'a tendue aux Hollandais insurgés, comme, un peu plus tard, on la tendra aux Catalans, aux Napolitains insurgés : sauf à ne plus se souvenir d'eux quand on trouvera une bonne occasion de signer la paix avec leurs maîtres.

Il est vrai que les Portugais s'étudieront à justifier, par leur mollesse pendant la lutte contre l'ennemi commun, la politique égoïste qu'adoptera le gouvernement français. On ne peut rien obtenir d'eux, ni armée sérieusement organisée, ni diversion énergique sur le flanc de l'Espagne, ni offensive un peu décidée. Le nouveau roi de Portugal, si résolu quand il ne s'agissait que de conspirer, n'est plus qu'un monarque fainéant dès qu'il s'est assis sur le trône.

Le Portugal semble alors une Espagne de type inférieur, plus profondément désorganisée, plus asservie à l'arbitraire royal, à la domination des moines, à la tyrannie de l'Inquisition. Il n'est question, dans les instructions envoyées à nos représentants, que de confesseurs du roi ou de la reine à gagner, que de jésuites ou de capucins à ménager, que d'archevêques ou de grands inquisiteurs à cajoler. On n'avance à rien qu'en mettant en branle les coteries de couvent ou de palais, les prieurs, les duègnes et les majordomes. La diplomatie recourt à des expédients d'opéra-comique : on essaye d'agir sur la reine en faisant miroiter à ses yeux l'espérance de marier sa fille au roi Louis XIV.

Comme, avec tous ces moyens, on n'avait abouti à rien ou à presque rien avec le Portugal, on signa sans lui la paix des Pyrénées (1659), et ce fut une princesse espagnole qu'épousa Louis XIV.

Les Portugais poussèrent naturellement les hauts cris, et le marquis de Crouppes, envoyé à Lisbonne avec mission de leur dorer la pilule, se trouva dans une situation des plus difficiles. Citons un extrait de sa relation. Il avait essayé de persuader aux ministres portugais qu'en réalité ils n'étaient point abandonnés et que le roi de France avait agi et les avait conseillés au mieux de leurs intérêts :

« Ils m'ont dit que... si le Roi mon maître n'a d'autre secours à donner au Portugal que de ses conseils, qu'ils n'en ont pas besoin.

« Je leur ai dit que s'ils les avaient suivis dans le passé, leurs affaires seraient en meilleur état.

« Ils me dirent que la France n'avait jamais considéré le Portugal que par son intérêt particulier, que présentement qu'elle avait fait la paix avec l'Espagne elle les abandonnait..., qu'ils n'avaient rien à prétendre du côté du Roi Catholique sans quitter la couronne de Portugal, que dans ce cas ils aimeraient mieux tous périr, et que, s'ils avaient l'exclusion du secours de la France, ils en auraient des Turcs.....

« Ils me demandèrent si le roi de France ne les assisterait pas d'argent... Ils me demandèrent à voir mon *Instruction*.

« Je leur dis que mon *Instruction* était dans ma tête.

« Ils me dirent que les autres ambassadeurs leur montraient leurs instructions.

« Je leur dis que je ne savais pas ce que les autres ambassadeurs avaient fait, mais que je n'avais garde de la leur montrer, puisque je n'en avais point, mais qu'ils pouvaient écrire ce que je leur disais.

« Ils me dirent que je l'écrivisse donc de ma main.

« Je leur dis que je ne pouvais écrire, que j'étais estropié, et que, puisqu'ils avaient pris leur résolution, tout ce que je pourrais leur dire serait inutile..... »

On voit que l'entretien a été des moins cordiaux. Cependant Mazarin ne s'était pas résigné à sacrifier complètement les Portugais. Il leur envoya, pour la continuation de leur lutte contre l'Espagne, des officiers et notamment le vaillant Schomberg. Il chercha à leur ménager le secours de l'Angleterre et stipula avec celle-ci qu'ils pourraient lever dans la Grande-Bretagne des soldats, acheter des armes. Ce fut une idée malheureuse : Anglais et Portugais ne s'entendirent que trop bien; une sœur du roi Alphonse épousa le roi d'Angleterre Charles II; les marchands britanniques commencèrent à se montrer sur les rivages portugais. C'est de cette époque que date la main-mise de la Grande-Bretagne sur la monarchie des Bragance. Nous avions fait pis que l'abandonner : nous la livrions aux Anglais.

Aussi, en 1665, quand nous commençons contre l'Espagne la guerre de la Dévolution, c'est le moment que choisissent les Portugais pour conclure la paix avec leurs ennemis héréditaires. Au moment de la seconde guerre contre Charles II, en 1673, rien ne peut les décider à marcher. Ce qui contribua à les ancrer dans l'inaction, c'est que notre envoyé d'Aubeville n'avait pas su ménager le P. de la Ville, confesseur de la reine Isabelle. On prescrivit à son successeur de « s'appliquer autant qu'il le pourrait à gagner l'esprit de ce Père »; mais rien n'y fit et les Portugais restèrent chez eux. Ils y restèrent aussi pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. En revanche, ils en sortirent pendant celle de la Succession d'Espagne, et ce fut pour prendre parti contre l'Espagne et contre la France, reportant sur celle-ci toute la haine qu'ils avaient vouée à la première. Dans la péninsule, ils furent les alliés ardents des Anglais et de l'archiduc Charles, et quelques-uns de nos coups les plus terribles tombèrent sur eux; ce fut eux, surtout, que le maréchal de Berwick dut écraser à la bataille d'Almanza (1706).

Ils eurent leur part dans la grande curée ouverte par les traités d'Utrecht : ils obtinrent une partie de la

Guyane française; et c'est l'origine, deux fois et demie séculaire, de la question de la *Guyane contestée*.

Dans l'intervalle, ils avaient signé avec lord John Methuen (1703) le célèbre traité qui mit le commerce du Portugal entre les mains de l'Angleterre. Les Portugais étaient fiers de leurs mines d'or du Brésil et se croyaient trop riches pour travailler et monter des manufactures; mais tout l'or du Brésil, tout le vin des Algarves, ne suffirent point à payer les marchandises de qualité médiocre dont la Grande-Bretagne inonda leur territoire, achevant ainsi de tuer chez eux toute velléité de travail et tout germe d'industrie nationale.

Au XVIe siècle, ils avaient été une des deux grandes puissances coloniales du monde; à la fin du XVIIe, les conquêtes de la Hollande, en partie à leurs dépens, les entreprises coloniales de Colbert, l'essor de la marine anglaise les avaient rejetés au cinquième rang, et encore ne s'y maintenaient-ils que par la protection intéressée de la Grande-Bretagne. C'étaient, d'ailleurs, de fâcheux alliés que les Anglais, d'un égoïsme féroce, d'un mépris déjà insolent pour les races qu'ils considéraient comme inférieures : en 1713, ils avaient pris en dépôt Tanger, qui devait revenir au Portugal; mais, plutôt que de leur restituer un port si important, ils préférèrent le livrer aux Marocains.

Au XVIIIe siècle, le Portugal n'a plus aucune importance pour la politique française : ce n'est plus une puissance européenne. Toutes les instructions données à nos ambassadeurs ne parlent plus que d'avantages commerciaux à stipuler ou à revendiquer.

Pour nos diplomates les Portugais ne sont plus qu'un « peuple présomptueux, aussi rempli de bonne opinion de lui-même que de mépris pour les étrangers, paresseux, sans force..., plein de valeur quand il est attaqué, mais inférieur aux autres quand il faut entreprendre et sortir des limites du Portugal ».

Avec leur impuissance politique croissait le formalisme de leur diplomatie. Pour une question de forme, à savoir qui de l'ambassadeur français ou du principal ministre portugais devait à l'autre la première visite, les relations entre les deux pays furent presque interrompues pendant plusieurs années, et c'est le roi de France qui dut céder.

Sur le trône se succèdent une série d'imbéciles ou d'incapables. Jean V, vers 1740, est, nous dit le savant éditeur de cet ouvrage, « sujet à de fréquentes attaques d'epilepsie et de paralysie, atteint de plus en plus d'une espèce de monomanie religieuse ». Son successeur, Joseph, est ignorant comme un sacristain, paresseux comme un lazarone, souillant de ses débauches les plus nobles familles : dans une de ses escapades nocturnes il reçut l'arquebusade qui devait amener tant de tortures, tant de supplices atroces et, finalement, l'expulsion des jésuites.

Dans la guerre de Sept ans, on ne put obtenir de ce prince qu'il ne se joignît pas aux Anglais, les tyrans des mers et les oppresseurs de son pays. Les ministres de France et d'Espagne, en quittant Lisbonne, lui laissèrent une note terrible qui peut se résumer en cet extrait : « Le roi de Portugal s'étant absolument refusé aux propositions amicales de ces deux monarques, ayant préféré sacrifier leur amitié et leur alliance, sa propre gloire et l'avantage de ses sujets, à son dévouement aveugle et sans bornes aux passions et aux volontés de l'Angleterre..., leurs Majestés Très Chrétienne et Catholique ne peuvent dès lors le regarder que comme leur ennemi direct et personnel. »

Le seul acte de politique vraiment nationale et vraiment européenne qu'ait accompli le Portugal au XVIIIe siècle, ce fut quand il accéda, en 1780, à la ligue des Neutres.

Après 1789, conclut M. de Caix de Saint-Aymour, « tandis que l'Europe entière, sous l'impulsion française, entrait à pleines voiles dans le courant des idées modernes, le Portugal tint à honneur d'y opposer l'inertie et le dédain. Il lui fallut la guerre civile, la guerre étrangère et de nouvelles révolutions pour l'amener à ce qu'il est aujourd'hui : une des monarchies les plus constitutionnelles et les plus libérales dont s'honore l'Europe contemporaine. »

II.

X. Mossmann, *Un industriel alsacien, vie de F. Engel-Dollfus*. — Un volume in-8°, 250 pages. Mulhouse, imprimerie Brustlein.

M. Mossmann, archiviste de la ville de Colmar, dont on connaît les beaux travaux sur l'histoire locale de l'Alsace, vient nous raconter la vie d'un de ces grands industriels qui firent la gloire et la richesse de la France du Rhin.

Frédéric Engel était né à Cernai, en 1818. En 1843, il épousa l'aînée des filles de Jean Dollfus. De là son double nom : Engel-Dolfus.

La maison dont Jean Dollfus était alors le chef est aujourd'hui la plus ancienne de nos fabriques d'*indiennes*. Elle remontait à 1764 ; mais cette industrie avait pris naissance dans le pays dès 1746. Le nom d'*indiennes* rappelle que l'on se proposait alors de reproduire les tissus coloriés de l'Indoustan, et aussi de la Perse. Ceux-ci étaient alors interdits en France : le gouvernement voulait protéger contre eux nos tissus de soie. Il y allait des galères pour les introduire chez nous : à Paris, les commis des barrières arrachaient aux femmes les robes de cette étoffe. La contrebande ne s'en pratiquait pas moins sur une grande échelle, car Mme de Pompadour avait mis ces tissus à la mode. C'est alors qu'Oberkampf, à Jouy, Schérer, à Wesserling, Kœchlin, Dollfus, Schmaler, à Mulhouse, imagi-

nèrent de naturaliser en France cette industrie asiatique : de là les *indiennes* ou toiles imprimées en couleur.

« Les procédés de fabrication, nous dit M. Mossmann, étaient encore très élémentaires. Ils consistaient à enluminer au pinceau des dessins imprimés à la main sur des étoffes de coton et à fixer les couleurs à l'aide de mordants... Les toiles, on les tirait d'abord de l'Inde ; plus tard on encouragea le filage du coton dans les ménages de nos vallées et l'on monta des tissages à bras. »

La maison Dollfus-Mieg avait été l'une des premières à faire usage des machines pour le tissage et l'impression. Dès lors l'industrie cotonnière fut définitivement acclimatée en Alsace, et ce pays, déjà si riche par ses blés, ses vignes, ses houblons, *alma parens frugum, alma virûm*, le devint aussi par ses manufactures.

C'est à cette industrie que Frédéric Engel-Dollfus allait consacrer quarante de ses belles années; il y apporta de nombreux perfectionnements : machines nouvelles, procédés chimiques, progrès artistiques.

Elle eut à traverser bien des épreuves : d'abord la crise produite par les traités de commerce avec l'Angleterre (1860), puis la crise dite *cotonnière*, amenée par la guerre de la sécession américaine (1861-1865).

Engel prit part à l'enquête qui suivit les traités de commerce : il eut à débattre, avec les Schneider et les Rouher, les intérêts vitaux de l'industrie mulhousienne.

Quand, peu après, sévit la *famine du coton*, il fut l'un des premiers à proposer de suppléer au coton d'Amérique par des essais de culture en Algérie. Plus tard, à l'exposition de 1867, c'est lui que Michel Chevalier, qui était alors une sorte de ministre des sciences économiques sous le second empire, chargea de rédiger le rapport sur le coton.

Engel ne considérait pas uniquement les côtés matériels de l'industrie à laquelle il s'était dévoué. Comprenant que la supériorité de nos produits tenait surtout à la culture artistique des travailleurs, il s'appliquait à relever l'enseignement dans cette école de dessin mulhousienne qui remontait à 1828. Il suivait avec une anxieuse attention les progrès qui s'accomplissaient, dans cette direction, en Angleterre et en Allemagne ; il allait visiter leurs établissements, leurs expositions, et des études comparées auxquelles il se livra tirait des conclusions pratiques. Une école de dessin, ce n'était pas assez : il fallait que Mulhouse possédât un musée. On fit appel à quiconque possédait des tableaux des anciennes écoles alsaciennes, aux maîtres alsaciens de notre génération, et l'on eut bientôt réuni plusieurs centaines de toiles formant tout un musée provincial.

Engel formulait ainsi sa théorie du beau appliqué aux arts industriels :

« A prix égal, même dans les objets de peu de valeur, la préférence reste acquise aux produits qui plaisent le plus ; une des préoccupations les plus constantes du producteur devient par cela même l'étude attentive de ce qui plaît, c'est-à-dire de ce qui, en dehors de l'utilité positive, flatte nos goûts ou ces lois naturelles qui, comme la symétrie ou l'harmonie des couleurs, se manifestent en nous, à notre insu, au moment du choix. »

Il comprit encore que le patron, quand il a payé leur salaire à ses ouvriers, n'est pas quitte envers eux. Il estimait que l'Angleterre n'avait pas compris le rôle que le fabricant avait à remplir à leur égard et que c'était cette méconnaissance de ses devoirs qui avait produit là-bas la lutte et l'antagonisme des intérêts, les excès des *Trades-Unions*, le développement effrayant du paupérisme.

Aussi retrouve-t-on Engel à la tête de toutes les tentatives qui ont pour objet le relèvement matériel et moral du travailleur : création de cités ouvrières, caisses de retraite, assistance médicale, assurances contre les accidents de fabrique, sociétés de secours mutuels, sociétés coopératives, bibliothèques populaires, salles de réunion. Dans toutes ces entreprises il prodigua l'argent ; il prodigua aussi les ressources de son esprit sagace et inventif.

Comme tient à le remarquer son savant historien, « d'autres feront peut-être honneur à l'Évangile de ce réveil de la conscience au profit des déshérités ; je crois pouvoir dire que chez M. Engel, en particulier, on ne doit l'attribuer qu'à un sentiment inné de justice et de fraternité. Chez lui rien ne témoignait de ses croyances religieuses ; il affichait et il pratiquait sincèrement une neutralité absolue entre les diverses confessions qui se partagent l'Alsace. Ainsi rien n'autorise son biographe à faire intervenir sa pitié ou sa foi dans les nombreuses œuvres de bienfaisance et de réparation sociale qui honorent sa mémoire. Ce qu'il faisait pour les ouvriers, il le faisait simplement et noblement, comme un frère aîné qui remplit son rôle de tuteur et d'éducateur à l'égard de ses cadets. »

En Alsace, l'industrie cotonnière ne peut se maintenir qu'à l'aide de puissants capitaux, par des maisons anciennes et solidement établies. Il y avait donc une aristocratie du coton, dont les membres faisaient remonter au milieu du XVIIIe siècle leur noblesse industrielle. Mais quelle aristocratie au monde, fût-ce l'aristocratie anglaise ou vénitienne en leurs plus beaux jours, a plus généreusement rempli ses devoirs sociaux?

Dans une note qu'a conservée M. Mossmann, Engel lui écrivait : « Quand je ne serai plus de ce monde, vous pourrez dire, à l'occasion..., que j'aimais ardemment ce qui élève l'âme et l'intelligence et que mon désir de réagir contre le matérialisme de la vie d'affaires a été tel qu'il m'a souvent poussé à m'occuper de choses dont je ne possédais pas l'*a b c*. »

Engel, l'ancien élève du lycée Henri IV, l'un des plus brillants élèves de sa classe, et que l'École polytechnique disputa un moment à l'industrie, se calomniait quand il prétendait ignorer tant de choses. Il avait du moins l'instinct de tout ce qui est élevé, non seulement dans le domaine des arts, mais dans celui des sciences. Il avait pour l'histoire, en particulier, même pour l'érudition pure, un goût prononcé.

C'est lui qui conçut l'idée de fonder à Mulhouse un musée historique où l'on collectionnerait « les tableaux anciens, les portraits et gravures propres à établir l'histoire du costume, les vues et les plans, les armes et les étendards, les stalles, les meubles, les monnaies, les pièces d'orfèvrerie, les objets provenant des anciennes corporations ». On devait reproduire par la photographie les spécimens les plus intéressants.

Par ses conseils et ses subventions, il s'associa à la publication d'un Dictionnaire topographique de l'Alsace, d'un Dictionnaire biographique et historique pour le même pays, du Cartulaire de Mulhouse, un recueil de chartes précieuses que continue à publier M. Mossmann.

« Quelle admirable ville que Paris, écrivait-il, si l'on n'y était de force et dans les circonstances que vous connaissez! Je suivais, il y a peu de jours, le cours de M. Taine sur la sculpture antique, et il ne tient qu'à moi de suivre celui de M. Quicherat sur l'archéologie du moyen âge, pour me défatiguer des affaires. Elles me laissent malheureusement peu de loisirs, même à Paris : mon sort aura été d'être rivé à une balle de coton et de n'avoir pu qu'entrevoir de i excellentes distractions. »

Dans cette existence pleine, heureuse, bienfaisante, intervint, comme une profonde coupure entre le passé et l'avenir, la brutale conquête de l'Alsace, qui provoqua un tel bouleversement des intérêts et un tel déchirement des cœurs.

Ses fils firent bravement leur devoir de Français : l'un d'eux, Gustave, fut blessé grièvement à Beaune-la-Rolande; l'autre, le capitaine Alfred, fut mis à l'ordre du jour de l'armée.

On conçoit avec quelles angoisses leur père suivait les péripéties de la lutte; il voyait la France se réveiller enfin sous l'outrage de l'invasion; il espérait qu'on arriverait « à conquérir une paix honorable, prix suprême de tant de sacrifices ».

Après le traité de Francfort, il opta pour la France, mais il voulut rester à Mulhouse, au milieu des œuvres commencées. Écoutons cette protestation à la fois de patriote, d'artiste et d'industriel français : « Avant tout, messieurs, écrivait-il dans son rapport sur l'école de dessin, défendons-nous énergiquement contre l'invasion du goût *tudesque!* Que sur ce terrain au moins les conquérants restent ce qu'ils sont : les vaincus! L'Allemagne, ajoutait-il avec une pointe d'ironie, fera revivre, si elle le veut et si elle le peut, un art original, un art allemand! S'il m'est permis de le préjuger, il sera raide, sévère et froid, savant, érudit, pédant..., au besoin combiné d'un reste d'ascétisme du moyen âge et de militarisme contemporain..., en un mot, l'antipode du sentiment délicat, mobile, gracieux, capricieux et élégant dont le souffle nous vient de Paris et qui, mis en relief par l'éclat, le fini et la pureté du contour, a pendant si longtemps assuré la vogue de vos produits. Efforçons-nous de maintenir par tous les moyens possibles nos rapports avec Paris et, dans l'art industriel au moins, attestons une liberté qui, sous d'autres rapports, a subi de si cruelles atteintes. L'autorité et la violence sont également inadmissibles et impuissantes en matière esthétique, et c'est bien ici le cas de dire, en parodiant un mot devenu célèbre : L'art prime la force! »

Il fondait un prix quinquennal en faveur de travaux historiques ou économiques. Il encourageait M. Schmidt à étudier l'histoire de la renaissance des lettres en Alsace, Auguste Stœber à poursuivre la publication de son *Alsatia*, M Coudre à éditer son inventaire d'une ancienne imprimerie au XVIe siècle, M. Mossmann à entreprendre ses *Tablettes synoptiques et synchroniques de l'histoire de Mulhouse*. Lui-même rédigeait une *Note sur la découverte de sépultures gallo-romaines à Lutterbach*. Il envoyait une large subvention à la bibliothèque de l'École française de Rome, dont son fils Arthur était membre. Plus tard il accompagna ce jeune homme aux pays grecs, dont la vue lui causa un ravissement de néophyte. Chemin faisant, il visitait et dotait l'hôpital français de Constantinople. De retour en Alsace, il continuait à défendre les intérêts de l'industrie contre les nouveaux tarifs, en assurait la représentation à l'exposition française de 1878, défendait ses créations sociales contre le grossier socialisme d'État du nouvel empire, ajoutait de nouvelles institutions philanthropiques aux anciennes. Il portait fièrement le ruban de la Légion d'honneur, que lui décerna le gouvernement de la République française.

C'est en pleine activité que la mort l'a frappé, à soixante-cinq ans (1883). Sa famille et ses associés tinrent à consacrer sa mémoire par un acte digne de lui : ils dotèrent de 400 000 francs la caisse de retraite pour les employés de la maison.

Il faut remercier M. Mossmann de nous avoir fait mieux connaître ce grand homme de bien et de nous avoir montré quels vaillants cœurs battent encore pour la France au delà des poteaux de frontière. Engel fut un des plus éminents parmi les patriotes français de l'Alsace; mais il n'est pas le seul, et les agissements des conquérants témoignent assez qu'ils le savent.

ALFRED RAMBAUD.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Je suis toujours en deuil de vous, ma sainte amie!
L'huile du temps n'a pu guérir mon cœur blessé:
Loin de vous, ma douleur ne s'est pas endormie;
Dans votre tombe gît mon bonheur trépassé.

Ainsi pleure en vers, dont l'intention est meilleure que la forme, M. Charles Alexandre sur la tombe de Mme de Lamartine. Vingt cinq ans ont passé depuis que la froide pierre a emprisonné ce corps diaphane d'où s'était envolée l'âme angélique qui rayonnait au travers, et M. Alexandre n'est pas encore consolé. Cette sainte et pure amitié s'est changée en un culte fervent. Les souvenirs demeurent toujours vivants comme aux premiers jours de deuil; « l'huile du temps » n'a rien pu sur eux. Qui sait même? Peut-être avec les années se sont-ils embellis et poétisés. La chère image, évoquée chaque jour, est apparue chaque jour plus éthérée et subtilisée, plus angélique, plus divine. C'est maintenant une quintessence d'épuration. Après l'avoir évoquée vingt-cinq ans pour lui seul, M. Alexandre veut aujourd'hui l'évoquer pour nous, et il nous appelle autour de la tombe de Mme de Lamartine pour que nous y versions nous aussi des larmes et des prières (1). Il espère qu'en admirant cette nature d'élite quelques-unes de nos contemporaines se sentiront prises du noble désir de l'imiter. Cette pensée lui a été suggérée par ce mot de Lacordaire : « On ne saurait trop propager le culte et le souvenir des belles âmes dans un temps où il y en a si peu ». Tel est, en effet, le texte de l'oraison funèbre prononcée devant le tombeau où il reste à peine la place pour déposer une couronne, tant il disparaît sous celles qu'y a amoncelées M. Alexandre depuis vingt-cinq ans et celles qu'il y verse aujourd'hui à pleines mains.

Œuvre de piété, œuvre d'édification, cette oraison funèbre est aussi une œuvre de réparation. Si Mme de Lamartine n'a pas été victime, comme Mme de Chateaubriand, lady Byron, Mme Carlyle, d'une union contractée avec un homme de génie, toujours est-il que les rayons de cette douce étoile sont devenus presque invisibles au milieu des flots de lumière versés par le soleil autour duquel elle gravitait. M. Alexandre veut donc lui rendre enfin son éclat. C'est une pensée pieuse; et néanmoins, telle qu'il nous la montre, n'est-elle pas encore éclipsée par le grand astre? Tout au moins il nous semble qu'elle n'a guère que des lueurs de reflet. Dans le panégyrique de Mme de Lamartine, c'est surtout de M. de Lamartine qu'il est question. Peut-être un simple recueil de ses lettres, reliées par quelques mots rapides, eût-il fait plus pour sa gloire; car elles étaient bien dignes d'être conservées, ces lettres citées dans l'oraison funèbre, toutes parfumées de vertu, de tendresse, presque de sainteté. Elles sont en même temps empreintes d'une sagesse délicate, sagesse un peu timorée d'ailleurs et comme maintenue dans les régions tempérées par les appréhensions et les scrupules d'une âme qui craint pour l'être cher les entraînements, les écarts d'imagination, les élans périlleux, les audaces qui exposent.

Mais M. Alexandre déborde de souvenirs, et il ne s'est pas résigné à y mettre une digue. Il a donc retracé à nouveau l'histoire du grand poète, et c'est ainsi que, le soleil réapparaissant, l'étoile se trouve encore quelque peu éclipsée. Nous voyons au premier plan Lamartine qui combat, qui triomphe, qui est vaincu, qui est en péril; au second, Mme de Lamartine qui s'inquiète, qui s'attendrit, qui frémit, qui vibre, qui se désole, qui tremble. A-t-elle du moins une action secrète sur le poète, l'historien, l'homme politique? Cette action n'apparaît guère et nous ne voyons pas trop qu'elle joue le rôle d'Égérie. Il ne semble pas qu'elle ait conseillé de raconter l'idylle de Graziella. Et quand Lamartine écrit l'*Histoire des Girondins*, loin de l'avoir inspiré et soutenu, elle s'est presque scandalisée, elle a pleuré, sa conscience s'est alarmée, et ce n'est qu'avec le temps qu'elle s'est résignée et a repris quelque confiance. Entendant les bruyants applaudissements du dehors, elle s'est décidée à applaudir, elle aussi, mais plus par affection que par conviction et non sans quelque inquiétude au fond de l'âme. Après avoir résisté, elle a fini par se rendre, mais elle ne s'est rendue qu'à moitié.

Cependant, aux jours d'épreuves, elle est là, jouant le rôle de consolatrice, et c'est aux heures douloureuses que se révèle surtout ce qu'il y avait de vraiment viril dans cette âme tendre. Elle était faite pour soutenir plus que pour inspirer. Sa résignation chrétienne n'a rien de morne et d'affaissé ; elle est agissante et réconfortante. Si elle a quelques défaillances secrètes, elle les cache pour relever autour d'elle les courages abattus. A ces moments-là, elle est au premier plan. Et encore, alors même, Lamartine le lui dispute trop souvent, s'avançant vers la rampe les mains pleines de lettres, de manifestes, de répliques aux adversaires qui l'accusent ou le calomnient. Il est encombrant.

Encombrant, lui aussi, M. Charles Alexandre, qui aime trop à se mettre en scène. Voyons! un peu à distance, Pylade! Quinze pas en arrière, fidèle Achate! Et, ce qui est plus grave encore, Achate, qui devrait s'exprimer par monosyllables, arrondit des périodes sonores et prodigue les effets de style. Des torrents d'éloquence, des jaillissements et des rejaillissements de métaphores, des enfilades de comparaisons, des prosopopées, des hypotyposes, que c'est une bénédiction.

(1) *Mme de Lamartine*, par M. Charles Alexandre. — 1 vol. Paris, 1887. Dentu et Cie.

trop de poésie; abus condamnable de la lyre! Est-ce même une lyre? Non, un instrument plus démodé encore, une guitare. Il n'est pas permis, à l'heure qu'il est, d'en pincer ainsi. A chaque instant un grand air qui rappelle *Fleuve du Tage*. Le récit s'interrompt et M. Alexandre joue un solo à effet. Voyez, par exemple: pour amener le tableau de l'union intime des deux âmes se soutenant aux jours d'orage, quel prélude de la guitare! D'abord une symphonie en l'honneur de la Bretagne, pays des légendes et des drames de la mer. Puis, comme le guitariste est monté, il y a quelques années, sur un tertre appelé *Morgan*, quelques variations pour Morgan, la vieille fée jalouse et laide qui changea la belle princesse Marianne en crapaud. Puis, comme du Morgan on voit la mer au milieu des récifs, un andante pour la mer calme et ces deux pêcheurs, le mari et la femme, qui montent dans leur barque. Le vent souffle tout à coup, les flots se soulèvent: un *scherzo* pour la tempête, avec *crescendo* et *rinforzando* à mesure qu'elle devient plus furieuse. Les vieux époux s'agenouillent dans leur barque soulevée comme une coquille de noix et prient : *cantabile*. Enfin ils abordent au rivage; la pêche a été mauvaise, mais la vie est sauve : finale attendrie. Les cordes graves de la guitare expriment le dramatique de la situation et les derniers bruits des rafales; les cordes aiguës, la joie, la reconnaissance et les actions de grâces. Toute cette symphonie symbolique est censée reproduire les phases de la vie de M. et Mme de Lamartine: années de soleil, années de tempête, et enfin l'apaisement des dernières années malgré la gêne croissante : mauvaise pêche, mais vie sauve. N'est-ce pas bien du bruit pour exprimer ce qui pouvait être dit sans fracas? Mais M. Alexandre, content d'avoir joué son grand air, me regardera avec pitié en disant comme Sosie :

Cet homme assurément n'aime pas la musique.

Hé, mon Dieu! si, je l'aime, mais pas celle-là, qui fait rage hors de propos. Outre qu'elle ralentit l'action, elle détourne ma pensée de Mme de Lamartine pour la porter vers le musicien. Je voudrais voir Mme de Lamartine; je me plains de voir beaucoup trop souvent Lamartine et un peu trop souvent M. Charles Alexandre. Cependant, comme il y a dans son fait moins de vanité que de candeur, comme surtout cette intempérance de beau style n'empêche pas les sentiments — son culte est sincère et il est animé d'une piété profonde, — je me console de ce lyrisme ou *guitarisme*. S'il fallait donner une définition littéraire de M. Alexandre, nous dirions que c'est un vieux beau. Mais ce vieux beau est sympathique. Son livre est de ceux qui font aimer et estimer l'homme, sauf à sourire parfois de son léger travers. Trop envahissant Achate, Énée et Créuse vous seront reconnaissants de ce nouveau témoignage d'adoration; et nous, nous vous remercions d'avoir réveillé leur souvenir, de nous avoir ramenés vers leur mausolée injustement délaissé.

II.

Henry Gréville est toujours bien inspiré, mais il ne l'a jamais été plus heureusement que lorsqu'il a conçu *Nikanor* (1). C'est une œuvre de valeur, fortement composée, habilement conduite et d'une observation pénétrante. Les sentiments mis en jeu n'ont rien de banal. Ils sont saisis sur le vif, et cela dans les replis les plus délicats de certaines âmes d'élite. Il est plus difficile de surprendre ce qu'il y a au fond de ces âmes rares et compliquées que de lire à livre ouvert dans l'âme vulgaire de tous les descendants des Rougon-Macquart. Il y faut de meilleurs yeux.

Henry Gréville a donc fait œuvre de psychologue et, comme un bonheur ne vient jamais seul, plus que jamais œuvre d'artiste. Applaudissez, citoyens!

Plusieurs figures d'un dessin ferme et net : ce grand seigneur égoïste qui fait élever secrètement un fils de l'amour et du hasard, s'occupant de lui par devoir et acquit de conscience, puis avec le temps arrivant par degrés aux sentiments paternels qui font peu à peu fondre la glace dont était enveloppé son cœur. Les fibres durcies se détendent; le vieil homme disparaît. A côté, un brave prêtre russe sans malice, accomplissant bourgeoisement sa petite besogne routinière et faisant du sacerdoce comme on fait de la menuiserie. Un peu plus loin, une douce et languissante figure de jeune femme — c'est la femme de Nikanor, le jeune prêtre, pas bourgeois celui-ci, mais ardent et mystique. La pauvre enfant aime son mari de tout ce qu'il y a de force dans sa pauvre petite âme débile, mais elle ne le comprend pas et bientôt il en est lassé. Ils souffrent l'un par l'autre, elle moins que lui cependant, car, dans le sentiment de son infériorité, elle se trouve encore heureuse d'un mot ou d'un regard ami jeté par compassion.

Ces figures de second plan sont toutes dessinées d'un crayon attentif et délicat. Cependant, qu'il nous suffise de les avoir indiquées : arrêtons-nous surtout sur Nikanor et sa cousine Lydia, deux âmes mystiques attirées l'une vers l'autre par une étroite communion d'idées et d'aspirations, mais séparées par d'infranchissables obstacles.

Donc Nikanor, fils du grand seigneur, comme vous l'avez pressenti, a été destiné dès le berceau à être pope de village, et il succède au bon vieux prêtre bourgeois. Le sacerdoce et le célibat étant là-bas incompatibles, on lui fait épouser la douce et inoffensive créature dont il doit se lasser avec le temps. Pas

(1) *Nikanor*, par Henry Gréville. — 1 vol. Paris, 1887. E. Plon-Nourrit et Cie.

tout d'abord, car elle est belle et il est ardent. La lune de miel brille même de tout son éclat; mais l'instant arrive où Nikanor regrette, une fois les premières fièvres des sens calmées, que l'union des âmes ne soit pas complète. Il souffre de n'être pas compris; et qui donc, d'ailleurs, autour de lui le comprend? Les pauvres villageois auxquels il parle sont trop au-dessous de lui. Il les étonne, car il ne se résigne pas assez à s'abaisser jusqu'à leur humble niveau, et les voilà qui regrettent leur vieux bonhomme de pope, tout uni et tout simple. Ils ne l'abordent qu'avec inquiétude. C'est ainsi qu'il se trouve isolé dans sa paroisse, isolé dans son ménage. Il se complaît alors dans la méditation solitaire; mais bientôt il lui en coûte de ne pouvoir mettre son âme en communication avec d'autres âmes. Il a comme un besoin d'expansion qui ne peut se satisfaire. Son mysticisme n'est pas de ceux qui s'absorbent dans la contemplation et se noient dans la rêverie.

Et il y a bien, en effet, deux sortes de mysticisme : le mysticisme rêveur et contemplatif qui s'isole dans la méditation, se berce du son des hymnes lancées vers l'infini et se fond en quelque sorte dans les nuages du ciel; puis un autre qui a besoin, après ce voyage au sein de l'éther pur, de reprendre pied sur le sol, de passer de la contemplation à l'action. Ces seconds mystiques sont en même temps des apôtres. Tel est Nikanor, mais un apôtre qui ne peut prêcher, étant dans le désert, ou, souffrance plus grande encore, dans un milieu incapable de le comprendre. Ils ont des oreilles et ils n'entendront pas! dit l'Écriture. Et Nikanor regarde avec une sorte de colère son troupeau sourd, avec une compassion dédaigneuse sa douce et résignée compagne qui se sent trop inférieure à lui pour oser lui dire : Parle-moi! Et il lui semble, l'orgueilleux, que la période de la lune de miel a été pour lui et pour sa sainteté une sorte de souillure et de profanation. Quoi! j'ai dénoué ces cheveux qui couronnent une tête vide! Quoi! j'ai pressé sur ma poitrine ce cœur qui ne bat que pour les choses médiocres! Quoi! j'ai... Et une foule de *quoi* du même genre suivant une marche ascendante, qui éveillent en lui la honte et le remords.

L'âme sœur, l'âme jumelle, qu'il désespère de trouver jamais, il la rencontre enfin. C'est la jeune et belle Lydia, éprise elle aussi de mysticisme, peut-être surtout parce qu'elle est éprise du mystique. Elle lui demande de verser sur elle la sainte parole, de l'initier aux grandes vérités et de l'enlever sur ses ailes dans les hautes régions. Il l'enlève, et les voici voyageant dans l'éther azuré. Voyage charmant d'abord, et Nikanor éprouve une joie jusqu'alors inconnue, la joie rêvée. Oui, mais voyage troublant aussi, et Nikanor en ressent quelque inquiétude de conscience. Cette félicité est trop voisine de la volupté, les âmes ne s'envolent pas seules, les corps demandent à être de la partie. Non, ce genre d'ascension est trop périlleux, il faut y renoncer. Nikanor se refuse donc à la prolonger, au grand chagrin de l'âme jumelle qui gémit d'être repoussée maintenant. Douloureuse séparation et nouvel isolement plus cruel que par le passé, car à présent il s'y mêle le souvenir cruel des joies perdues et de l'Eden dont le seuil entrevu n'a pas été franchi.

Faut-il y renoncer pour jamais? Fort à propos la douce et plaintive femme du pope rend à Dieu son âme débile. C'est donc la liberté reconquise, et l'espoir d'une union complète et légitime n'est plus interdit aux deux mystiques. Mais d'abord force est pour Nikanor de renoncer au sacerdoce, défendu dans cette contrée aux célibataires. Nikanor échange sa robe et son bonnet de prêtre contre un *complet* quadrillé et un chapeau *melon*. Je l'aime moins ainsi transformé; mais Lydia l'aime toujours tout autant. Ils vont donc être heureux; mais tout à coup révélation terrible : Lydia est la cousine de Nikanor, et le mariage leur est interdit. Ils seront donc à jamais séparés. Coup cruel, Nikanor en meurt; mais il meurt en regardant les étoiles, et le dernier mot du pauvre mystique est un mot de résignation et d'espérance : « Lydia, nous ne serons pas séparés au ciel! »

Tel est le squelette de cette attachante histoire faite d'éléments très distingués; mais vous n'en avez là que les contours et l'ossature. Pour la chair, le sang, les muscles et surtout l'âme qui anime ce corps vivant d'une vie intense dans l'œuvre d'Henry Gréville, voyez l'œuvre elle-même.

III.

Donnons une petite place à MM. les Anglais, voulez-vous, messieurs les romanciers français? Place à M. E. Braddon et à son roman trop romanesque, trop fécond en coups de théâtre invraisemblables, *l'Amour et l'argent* (1). Il s'agit là d'un ménage pauvre, las de sa pauvreté. La femme quitte le foyer pour atteindre la fortune, oh! par des moyens honnêtes, captation de testament, par exemple; le mari reste dans son lit. La femme court en vain, et, quand le mari se réveille, dame Fortune est là à son chevet. C'est la fable de La Fontaine enrichie de nombreux incidents, de péripéties variées non moins qu'incroyables. Non, tout cela n'est jamais arrivé. Ce qui rend cet imbroglio original, c'est que sur ce tissu d'invraisemblances la broderie est comme l'œuvre d'une main enfantine. Tout porte à croire néanmoins que l'œuvre a plu à Mme Marie Lélant, puisqu'elle l'a traduite.

1 *L'Amour et l'argent*, par M. E. Braddon, traduction de Mme Marie Lelan. — 1 vol. Paris, 1887. E. Plon-Nourrit et Cie.

De même, M. Alexandre Lambert de Sainte-Croix a été charmé par le *Neuf de cœur* (1) de B.-L. Farjeon, puisqu'il l'a traduit également. Il n'est pas ennuyeux, au reste, ce roman qui repose sur une erreur judiciaire bien près d'être commise. Sur douze jurés, onze ont déclaré l'accusé coupable. Le douzième, le seul récalcitrant, ne le croit pas innocent; mais cet assassin a été son ami, et puis la victime, sa femme, était, ma foi, par trop laide! L'affaire est donc renvoyée à un autre jury. Dans l'intervalle, le défenseur est mis sur la vraie voie par un neuf de cœur trouvé dans la poche d'un pardessus. Cette simple carte donne la clef d'une correspondance sans elle incompréhensible. Voici la façon de procéder. Vous choisissez dans un jeu de cartes un neuf de cœur — ce serait un neuf de pique, que ce serait la même chose, — et vous découpez les neuf points coloriés. La carte changée ainsi en écumoire, vous l'appliquez sur le papier qu'il s'agit de déchiffrer, et ce qui vous apparaît entre les neuf petites lucarnes est le texte vrai qui se lit alors couramment. Ce récit assez amusant et où tout est habilement combiné pour la surprise et la découverte finales fait songer aux récits analogues de feu Émile Gaboriau. Nous sommes un peu blasés sur ce genre littéraire : peut-être est-il pour les Anglais d'une plus fraîche nouveauté.

MAXIME GAUCHER.

CHOSES ET AUTRES

UNE NOUVELLE RÉPUBLIQUE.

On sait qu'un de nos compatriotes, M. Jules Gros, vient de se faire élire Président d'une république qui n'existe pas encore, mais qui ne peut pas manquer de grandir, étant d'origine espagnole. M. Jules Gros va devenir *El dorado* légendaire, le mystérieux souverain couvert d'or.

Quand Christophe Colomb, à son troisième voyage, le 1er août 1498, et Vincent Yanez Pinçon, en l'an 1500, abordèrent à la Guyane, la croyance s'établit qu'il existait là-bas une ville merveilleuse régie par un magistrat tout doré, qu'on appela *El dorado*. De l'homme, le nom s'étendit à la terre. *El dorado* ne fut plus l'homme, mais le pays doré. Une nuée d'aventuriers s'y abattirent au XVIe et au XVIIe siècle, et parmi les plus célèbres Walter Raleigh, Laurent Kirnis, Charles Leigh, Robert Harcourt, etc.

Au XVIIIe siècle même, la légende n'était pas détruite et le gouverneur Claude Dorvilliers envoya, en 1720, une expédition à la poursuite d'El dorado.

M. Ferdinand Denis a publié dans *le Monde enchanté* de curieux détails sur toutes ces folies, et un explorateur moderne, M. Crevaux, explique cette tradition par l'existence de grottes formées de roches micacées d'où tombe, non pas de l'or en paillettes, mais de cette poussière brillante qu'on connaît sous le nom de *sable d'or* ou *or des singes*. Dans l'imagination des Indiens, exaltée par l'abus des boissons spiritueuses, le mica s'est changé en or, et les parois de la grotte en or massif à l'abri desquelles vivait un homme puissant, un génie, dont les cheveux et le corps entier finissaient par se couvrir d'or.

Mais que M. Jules Gros y prenne garde! La Guyane, y compris El dorado, a été jusqu'ici la terre classique des déceptions. Depuis Henri IV et le gentilhomme poitevin La Ravardière, depuis les Compagnies fondées en 1626, en 1633 et en 1643; depuis ce Poncet de Brétigny qui punissait de la marque au fer rouge les malheureux coupables d'avoir fait de mauvais rêves et qui fut justement massacré pour ses folles cruautés; depuis la Compagnie des Douze Seigneurs, établie en 1652; depuis la Compagnie des Indes occidentales, instituée par Colbert en 1664, qui réussit honorablement, mais rien de plus; depuis l'expédition de 1763, conduite par le marquis de Turgot et l'intendant de Champvallon, dans laquelle émigrèrent 13000 Alsaciens et Lorrains dont il ne restait, en 1765, que 918; depuis les tentatives de Bessner en 1767 et 1773 et de Villebois en 1788, tous ceux qui sont allés chercher El dorado n'ont guère rencontré que la misère et la mort (1). M. Jules Gros est assuré de ne pas finir à la Bastille, comme Champvallon et le marquis de Turgot. Il a pour lui le précédent d'Orélie-Antoine Ier, empereur d'Araucanie. Que le pays doré lui soit clément et que l'Homme doré le traite en confrère!

LA MAISON DE DANTON.

On a posé à Arcis-sur-Aube et à Bar-sur-Aube une affiche qui porte ceci :

« A vendre, par adjudication, en l'étude de Me Hanny, notaire, le dimanche 25 septembre 1887, à une heure après midi, une grande et belle propriété d'agrément et de produit, située à Arcis-sur-Aube, place Danton et rue de Châlons », etc.

Cette affiche, dit le docteur Robinet, est « particulièrement émouvante ». Il s'agit de la maison du grand conventionnel, de la « métayerie » qu'il acheta le 18 avril 1791, après le remboursement de sa charge d'avocat aux conseils du roi. Danton la paya 25300 livres à Mlle Marie-Madeleine Piot de Courcelles, ainsi qu'il résulte d'un acte passé devant Me Odin, notaire à Troyes.

Danton était alors administrateur du département de Paris. A sa mort, la maison fut, ainsi que le reste de ses biens, confisquée au profit de la république. Le séquestre ne fut levé, et la remise de l'immeuble aux deux fils de Danton, ses héritiers légitimes, ne fut ordonnée par l'administration du département de l'Aube, que par un arrêté du 24 germinal

---

(1) *Le Neuf de cœur*, par B.-L. Farjeon, traduction de M. Alex. Lambert de Sainte-Croix. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann-Lévy.

(1) Voir *Gagnon et l'Amérique* dans la *Revue du monde latin*, 1887, p. [illegible]

an IV (13 avril 1796), pris conformément à la loi du 14 floréal an III (3 mai 1795).

Le dernier descendant du conventionnel, arrière-petit-fils de Danton par sa mère, était banquier à Arcis-sur-Aube. Il avait hérité de son père une situation déjà embarrassée, dont les difficultés ne firent que s'accroître, en dépit de tous ses efforts. Il s'y ruina, et, avec lui, sa mère et sa grand'-mère, qui lui avaient donné leur garantie.

Le docteur Robinet demande à l'État d'acheter la maison de Danton et d'y installer un musée. Nous doutons qu'il y ait, pour le faire, un intérêt historique suffisant. Pour un intérêt artistique, le *Figaro*, qui a envoyé à Arcis un de ses rédacteurs, affirme qu'il n'y en a pas le moindre et que la « métayerie » de Danton est une grande maison banale, toute plate et sans style.

LES TROIS MARIAGES DE MARIE-LOUISE.

La *Correspondance de Marie-Louise*, composée de lettres intimes et inédites (1709-1847), a paru récemment à Vienne, chez l'éditeur Gérold, et les journaux en reproduisent des extraits.

A cette occasion, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler qu'après la chute définitive de l'Empire, suivie six ans après de la mort de l'empereur, Marie-Louise, en dépit des sentiments d'attachement très profonds qu'elle marque à Napoléon dans cette correspondance même, ne put se résigner au veuvage et convola en deuxièmes et même en troisièmes noces.

Elle n'avait pas oublié la répulsion que, dans son enfance, elle éprouvait pour le « Corsicain » jusqu'au point de demeurer éternellement fidèle à sa mémoire. Le deuxième et le troisième mariage de Marie-Louise, avec le comte de Neipperg et le comte de Bombelles, furent, en effet, contractés devant l'Église, mais morganatiquement, selon l'usage des princes ou princesses d'Allemagne lorsqu'ils épousent une personne d'un rang inférieur au leur.

D'Adam Adalberg, comte de Neipperg, Marie-Louise eut un fils, Guillaume-Albert, comte de Montenuovo, créé prince héréditaire par l'empereur François-Joseph Ier, le 10 juillet 1864, et successivement chambellan, conseiller intime, général de cavalerie et colonel propriétaire du 10e régiment de dragons autrichiens.

La mort de l'ex-impératrice fut entourée de quelque mystère. On parla, il y a une douzaine d'années, de fin tragique, d'un drame terrible qu'on ne pouvait raconter alors parce que plusieurs des intéressés étaient encore de ce monde. A une question indiscrète de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, un écrivain qui signe : *Tace*, répond qu'il ne peut pas parler en 1887, mais que des *Souvenirs* doivent paraître en 1910, qui éclairciront toute l'affaire. Nous verrons bien, si nous y sommes.

LA COMPAGNIE FRANCHE DE Mlle MONTANSIER.

M. Alfred Copin, sur une indication tirée du livre de Couailhac, *la Vie de théâtre, grandes et petites aventures de Mlle Montansier* (Paris, Dentu, 1864), recherche, dans la *Revue d'art dramatique*, quelle était cette compagnie franche que Mlle Montansier organisa à ses frais, au mois de septembre 1792, pour l'envoyer à la frontière. La *Biographie universelle* de Michaud ne donne là-dessus que des renseignements vagues, et la *Nouvelle biographie générale* de Didot se borne à dire :

« Mlle Montansier équipa une compagnie franche de quatre-vingts hommes, presque tous acteurs, et commandés par Neuville; cette compagnie, qu'on crut d'abord n'être qu'une troupe destinée à jouer la comédie à l'armée de Dumouriez, resta six semaines au camp de la Lune et ne revint que quand l'ennemi eut évacué le territoire. »

M. Alfred Copin estime que la « citoyenne » Montansier, « amie et protégée de la reine », suspecte par conséquent, voulut donner de son civisme des marques éclatantes, et qu'après avoir appelé son théâtre *le Théâtre de la Montagne* et y avoir attiré Maillard, Couthon, Saint-Just, etc., elle ne crut pas pouvoir mieux faire que de concourir, par ses artistes et son argent, au salut de la patrie en danger.

C'est du moins ce dont elle se prévalut lorsqu'elle eut des démêlés avec la justice au sujet de la nouvelle salle qu'elle avait fait construire rue de la Loi (rue de Richelieu, sur l'emplacement actuel du square Louvois).

On lit dans le *Mémoire justificatif pour la citoyenne Montansier, à la Petite Force, ce 10 frimaire, l'an second de la République une et indivisible* :

« Que l'on se rappelle le temps où la patrie fut déclarée en danger, et l'on se souviendra que je fus à l'Assemblée législative à la tête de quatre-vingt-cinq artistes, la plupart de mon théâtre, offrir volonté, dévouement et bras pour servir la République. Ce ne fut pas une vaine démonstration; mes camarades partirent pour les frontières, mon associé Neuville à leur tête, sans suspendre pendant leur absence le paiement de leurs honoraires; mon spectacle fut spontanément fermé, tous les autres jouaient. »

Neuville, que Mlle Montansier qualifie son « associé » — en quoi elle garde de la réserve — et qu'elle épousa à soixante-dix ans passés, le 6 septembre 1800, fut blessé en Champagne et remplacé par Clauzel, le futur « fat » du Théâtre-Louvois, dans le commandement de la compagnie franche, qui était, paraît-il, la sixième du bataillon de la Butte-des-Moulins. Il avait sous ses ordres Elleviou, qui venait de débuter au Théâtre-Italien; Gavaudan, surnommé plus tard le Talma de l'Opéra-Comique, « second amoureux, haute-contre » du théâtre Feydeau; Gallet, qui régla le divertissement de la *Danse autrichienne* ou le *Moulin de Jemmapes*, Séveste, Baptiste cadet, etc. Quatre-vingt-cinq artistes, comme le dit avec orgueil Mlle Montansier : les officiers, premiers rôles d'un genre ou de l'autre, et les simples soldats, au moins souffleurs ou machinistes!

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — L'expérience de mobilisation et de concentration du 17e corps d'armée se poursuit dans les conditions les plus satisfaisantes. Les compagnies de chemins de fer d'Orléans et du Midi ont rempli avec une régularité parfaite les obligations que leur avait imposées l'autorité militaire. Le général Ferron, ministre de la guerre, est allé assister aux opérations. — M. Barbe, ministre de l'agriculture, est allé visiter l'École nationale d'agriculture et la station séricicole de Montpellier. — M. Spuller s'est rendu à Saint-Claude pour présider à l'inauguration du monument élevé à Voltaire et à l'avocat Christin en mémoire de l'abolition du servage dans le Jura.

Faits divers. — Ouverture du deuxième congrès des instituteurs de France au Trocadéro. — Ouverture du congrès de meunerie à la caserne Lobau. — Inauguration à Lorient de la statue élevée au compositeur Victor Massé. — Inauguration au cimetière du Père-Lachaise du monument élevé à M. Thiers. — M. Spuller a chargé le statuaire Laurent Daragon d'exécuter un buste du général Cavaignac pour le village algérien qui porte son nom. — M. Siret, ingénieur belge, a découvert le long de la côte espagnole, entre Carthagène et Alméria, une trentaine de stations qui paraissent avoir été habitées par les Aryas. — M. Albert Hartmann a légué à l'Assistance publique une somme de 500 000 francs pour la construction d'un asile, et au Bureau de bienfaisance du IXe arrondissement une somme de 100 000 francs. — Mlle Lamare a légué à l'Assistance publique 55 000 francs pour le service des enfants moralement abandonnés. — M. Coicaud a légué sa fortune, évaluée à plus de 800 000 francs, aux hospices de Nantes.

Angleterre. — A la Chambre des communes M. Tanner a demandé si la Porte acceptait la mission du général Ernroth, et si cette mission serait d'accord avec le traité de Berlin. Sir J. Fergusson a répondu qu'il serait peu opportun en ce moment de faire une déclaration à ce sujet. — Adoption en deuxième lecture du bill relatif à l'administration des houillères et du bill relatif à l'acquisition des terres par les paysans; la motion tendant à ce que la loi ne soit applicable ni à l'Écosse ni à l'Irlande est combattue par M. Parnell et votée par 117 voix contre 42. — Vote du budget des dépenses. — La Chambre des lords a adopté en troisième lecture les bills relatifs à l'acquisition des terres par les paysans et à l'administration des houillères, en faisant quelques modifications de détail. — La manifestation nationaliste d'Ennis a eu lieu malgré l'interdiction du gouvernement; elle a dû être dispersée par la force armée. — Le théâtre d'Exeter a été détruit par un incendie; on compte environ deux cents victimes.

Hollande. — Aux élections générales pour la première Chambre, tous les anciens membres ont été réélus, sauf un d'Utrecht, qui a été remplacé par un adversaire de la revision de la Constitution. — Une manifestation des socialistes, qui fêtaient la rentrée de leur chef Domela, a provoqué quelques désordres à la Haye.

Suisse. — Les délégués des États adhérents à l'Union internationale ont signé le traité pour la protection de la propriété littéraire.

Italie. — Clôture du parlement italien.

Question d'Orient — Le nouveau ministère est constitué sous la présidence de M. Stambouloff; il comprend MM. Stransky, Natchevitch, Stoïloff, Moutkouroff et Jivkoff. Le conseil des ministres a décidé que l'état de siège serait levé le 8 septembre et que les prochaines élections auraient lieu le 9 octobre. — La Porte a proposé à l'Allemagne d'obtenir l'assentiment de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Italie à la mission du général Ernroth, en ajoutant qu'elle voulait agir de concert avec les puissances pour régler pacifiquement la question. L'Allemagne s'est chargée de cette médiation, mais l'Autriche paraît avoir refusé d'adhérer à la proposition russe. — M. Stambouloff a déclaré que le nouveau cabinet n'accepterait l'ingérence d'aucune puissance dans les affaires intérieures de la Bulgarie.

Nécrologie. — Mort de M. Pivet, l'un des derniers survivants des guerres du premier empire; — de M. Geminel, ancien juge au tribunal de Verdun; — de Mme Marie Delcambre, auteur de plusieurs volumes de poésies.

M. Caro et le Journal des Savants

Dans le dernier cahier du *Journal des Savants*, M. G. B. (initiales transparentes) rend compte en ces termes de la part que M. Caro a prise pendant quatorze ans à la rédaction de cet éminent recueil :

« ... Je n'ai pas à juger l'œuvre entière de M. Caro, et c'est seulement du rédacteur du *Journal des Savants* que je dois m'occuper. Il fut ici ce qu'il était partout : un philosophe et un lettré. Comme philosophe, M. Caro était attiré de préférence vers les problèmes qui sont le plus agités de nos jours et autour desquels retentit comme un bruit de combat. Personne n'en sera surpris : il aimait la lutte et ne se détachait pas volontiers du temps présent. C'est ainsi qu'il rendit compte, chez nous, du livre de M. Janet sur *les Causes finales* et des travaux de M. l'abbé de Broglie sur *le Positivisme et la science contemporaine*. Mais, si c'était un polémiste encore plus qu'un spéculatif, si de parti pris il maintenait son cours dans les régions moyennes pour le rendre plus accessible et plus agréable à ses auditeurs, il ne refusait pas, quand il le fallait, de monter plus haut. La soutenance des thèses du doctorat, à la Sorbonne, lui en donnait l'occasion. Il suivait alors le candidat sur le terrain qu'il lui avait plu de choisir, même quand il s'agissait des recherches les plus ardues, l'étonnant par la vigueur de sa dialectique et l'élévation de sa pensée, voyant du premier coup le point faible et trouvant, comme par une sorte d'intuition, des remarques, des aperçus, des objections dont l'auteur du système ne s'était pas avisé, quoiqu'il l'eût médité et mûri pendant des années. Il nous apportait quelquefois ici un écho de ces luttes brillantes. Il a rendu compte de la thèse de M. Marion sur *la Solidarité morale*, de celles de M. V. Egger sur *la Parole intérieure* et de M. Séailles sur *le Génie dans l'art*, avec tant de netteté et de sûreté, que les gens les plus étrangers à ces questions délicates étaient surpris de les comprendre sans peine.

« Mais, comme je l'ai déjà dit, la littérature l'occupait autant que la philosophie. Il ne paraissait pas d'ouvrage important, ou simplement curieux, sur nos grands écrivains, dont il n'aimât à entretenir le public. Depuis Descartes et Pascal jusqu'à Beaumarchais et Rivarol, il prenait un intérêt très vif à tout ce qui tient quelque place et a laissé quelque

souvenir dans notre histoire littéraire. Cependant, quand on relit la liste des articles qu'il nous a donnés, on s'aperçoit vite que ceux qui concernent notre XVIIIe siècle sont de beaucoup les plus nombreux. C'était évidemment l'époque que M. Caro avait le plus de plaisir à étudier. Des critiques ingénieux se sont plu quelquefois à replacer, par un jeu d'imagination, les hommes célèbres de nos jours dans le milieu auquel leurs sympathies les rattachent et où ils auraient choisi de vivre, si l'on pouvait se faire sa destinée. Ils nous ont montré, par exemple, M. Cousin devenu le contemporain de ces personnages du XVIIe siècle dont il s'est tant occupé, assistant aux réunions de l'hôtel Rambouillet en compagnie de MM^mes de Longueville, de Sablé et de Hautefort, ou entendant lire *le Grand Cyrus*, le samedi, chez Mlle de Scudéry. Je me figure M. Caro un siècle plus tard dans le salon de Mme Geoffrin ou de Mlle de l'Espinasse, parmi ces grandes dames qui accueillaient si bien les gens d'esprit, ces financiers qui se piquaient de philosophie, ces princes et ces seigneurs venus de tous les coins du monde et pour qui Paris avait tant d'attrait qu'ils finissaient par ne plus se trouver étrangers que chez eux, conversant avec d'Alembert et Walpole, prenant plaisir à écouter les paradoxes sensés et les bouffonneries sérieuses de cet abbé Galiani dont il nous a si bien parlé. Ce monde charmant est celui où M. Caro se trouvait le plus à son aise, que son imagination aimait surtout à fréquenter et qui lui a peut-être inspiré ses meilleures pages.

« Nous perdons M. Caro dans toute la vigueur de son talent et la pleine maturité de son esprit. Quand il ressentit, il y a deux ans, les premières atteintes du mal qui devait l'enlever, on lui conseilla la retraite et le repos; il ne put pas s'y résigner. Pour un homme si actif, si vivant, le sacrifice était trop dur de se retrancher volontairement tout ce qui donne du prix à la vie, de se condamner soi-même à une mort anticipée,

Et propter vitam vivendi perdere causas.

Surtout il ne voulait pas renoncer à travailler. Aussi la mort l'a-t-elle saisi la plume à la main. Il a occupé les derniers mois de sa vie à écrire, pour la collection des *Grands écrivains français*, une étude sur George Sand, et il a pu l'achever quelques jours avant de mourir. L'œuvre est prête à paraître; elle verra bientôt le jour, et l'on peut être sûr qu'elle augmentera les regrets que nous cause la perte de M. Caro. »

Mouvement de la librairie

HISTOIRE.

M. Rothan continue avec ses deux volumes sur *la France et sa politique extérieure en 1867* cette intéressante série de souvenirs diplomatiques qui a obtenu un si vif succès. Après avoir passé successivement en revue les négociations qui eurent lieu entre les souverains européens lors de l'Exposition universelle de 1867, la situation respective de la France, de l'Autriche, de l'Italie et de la Russie, les nouvelles tendances de la Prusse et ses visées sur les États du midi de l'Allemagne, il constate qu'à la fin de cette année l'Europe restait profondément troublée en face des problèmes sortis des événements de 1866 et exposée à de redoutables complications. Par sa politique imprévoyante Napoléon III, après avoir été un moment l'arbitre des puissances, se trouvait entouré d'un cercle d'hostilités et d'ingratitudes, et, dépourvu d'alliés, il se voyait condamné à des armements ruineux pour tenir en respect les forces ennemies que ses fautes avaient laissées se grouper sur nos frontières.

Sous ce titre : *Sanglants combats* (Ollendorff), M. Georges Bastard a retracé d'après les témoignages des principaux acteurs, depuis le simple soldat jusqu'au général en chef, les exploits héroïques de l'armée de Châlons pendant la guerre de 1870. Les émouvants récits de l'auteur sont accompagnés de curieux dessins inédits par E. Detaille et Paul de Katow.

DIVERS

Dans son ouvrage sur *Versailles et les Trianons* (Laurens), M. Paul Boscq ne s'est proposé ni de retracer l'histoire complète et détaillée du palais de Louis XIV, ni de rédiger un simple guide à l'usage des touristes et des étrangers. Il a voulu, tout en expliquant les constructions, les démolitions et les transformations successives des bâtiments, faire revivre les personnages qui ont animé jadis ces salons si froids et si nus, ce parc si monotone dans son abandon. Tout ce que la France a compté de grand et de célèbre, princes et courtisans, politiques et hommes de guerre, artistes et écrivains, a passé par là, et c'est évoquer, en quelque sorte, le passé le plus glorieux de la vieille France que de rappeler leur souvenir. Dans ce théâtre où les décors seuls sont restés en place depuis un siècle, M. Boscq a ramené les acteurs; il a peuplé ces galeries désertes de revenants illustres, et ces bosquets mélancoliques de charmants fantômes. Voici les réceptions solennelles de Louis XIV, la vie bourgeoise de Louis XV et de la du Barry dans les petits appartements, les bergeries royales de Marie-Antoinette.

Le docteur Grégoire qui n'est autre, paraît-il, que M. P. Decourcelle n'avait pas attendu la protestation des cinq jeunes romanciers qui se sont naguère bruyamment séparés de M. Zola pour s'insurger contre les tendances et les procédés de l'école naturaliste. Dans ses *Turlutaines* il a déclaré ouvertement la guerre au naturalisme contemporain et il a attaqué avec une vigueur peu commune le chef de l'école. C'est là d'ailleurs la principale originalité de son livre qui, présenté sous forme de dictionnaire humoristique et satirique, ne manque pas d'analogie avec le *Dictionnaire tintamarresque* de feu Commerson et qui a le tort de rappeler parfois par des aphorismes d'un goût douteux l'esprit du boulevard ... extérieur.

Signalons aux amateurs de villégiature *la Pêche mise à la portée de tous*, par M. Éd. Renoir (Librairie illustrée) et *la Chasse à tir*, par le vicomte de Hédouville, d'après l'écrivain américain Dougall. (Plon-Nourrit.) Sans avoir la prétention de faire de ses lecteurs de savants naturalistes, M. Renoir n'a pas cru inutile de les renseigner sur la vie et les mœurs des poissons; il leur indique en outre avec précision les engins et les procédés dont ils doivent faire usage, les bons endroits de la banlieue parisienne, et il leur promet des pêches miraculeuses s'ils suivent ses sages conseils. — M. Dougall, qui est un spécialiste de profession et qui s'est beaucoup occupé des récentes transformations des armes à feu, donne aux chasseurs d'utiles conseils sur le choix et le maniement du fusil, tout en reconnaissant que les préceptes, en pareille matière, ne sauraient remplacer la pratique.

Emile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (3208)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 12. (24e ANNÉE). — 17 SEPTEMBRE 1887.

POLITIQUE COLONIALE DE L'ANGLETERRE

Le projet de fédération des colonies anglaises

Il y a quatre-vingts ans, l'Angleterre, dans sa lutte avec la France, avait à son service les armées de l'Europe monarchique. C'est avec ces armées, stipendiées par son or, qu'elle faisait la guerre sur le continent. Gardant ainsi ses forces disponibles, elle les tournait du côté de la mer et fondait l'empire colonial le plus vaste et le plus peuplé qu'on ait jamais vu. L'empire romain, au temps de sa plus grande expansion, n'offrait qu'une superficie de 420 millions d'hectares, et sa population ne dépassait pas 120 millions d'habitants, tandis que les possessions coloniales de l'Angleterre embrassent une étendue totale de 2 milliards d'hectares et une population de 207 millions d'âmes, non compris les États feudataires de l'Inde, dont la superficie est de 149 millions d'hectares et la population de 50 millions d'habitants. Les établissements anglais dans le monde sont au nombre de 56, si l'on comprend les points stratégiques, les stations maritimes, les dépôts de vivres et de charbon.

La position insulaire de la Grande-Bretagne a été de tout temps pour elle une cause de force et de faiblesse. La sécurité qu'elle doit à ce « ruban argenté » que ses poètes et ses orateurs ont si souvent célébré est compensée par l'impossibilité d'exercer une action directe sur les puissances continentales. Elle exerçait sur elles une action indirecte; mais avec la seconde moitié de ce siècle, les conditions ont changé. De profondes transformations ont lieu dans le domaine politique, militaire et économique. L'empire britannique en subit le contre-coup.

I.

L'Europe monarchique n'est plus aujourd'hui, vis-à-vis de l'Angleterre, dans les dispositions où elle était au début de ce siècle. Les réformes électorales votées par les Chambres anglaises, en amenant successivement au pouvoir l'élément libéral et l'élément démocrate, ont creusé entre la Grande-Bretagne et ses anciens alliés des divergences de vues telles que l'entente n'a pu subsister. On a vu les souverains de l'Allemagne, de la Russie et de l'Autriche se réunir et délibérer sur les affaires de l'Europe sans convier à leurs conseils le gouvernement de la Grande-Bretagne et sans même informer le cabinet de Saint-James de leurs projets et de leurs résolutions. De leur côté, les radicaux anglais se sont montrés médiocrement soucieux des traditions de l'ancienne politique ; ils ont préconisé l'adoption d'une politique purement anglaise, indifférente aux complications qui se produisaient sur le continent et réservant exclusivement les forces et les ressources de la nation pour la défense de ses intérêts positifs et évidents.

Cette politique devait conduire l'Angleterre à l'isolement. C'est pourquoi elle se rapprocha de la France en 1850. Napoléon III accepta avec empressement ses avances et l'alliance franco-anglaise dura dix-huit ans. On sait quels avantages nos voisins en retirèrent. On sait aussi le peu de souvenir qu'ils en gardèrent en 1870, quand nous fûmes en lutte avec l'Allemagne. L'abstention inexplicable du gouvernement anglais lui fit perdre son dernier appui sur le continent. D'autre part, l'organisation actuelle des armées européennes interdit désormais à l'Angleterre tout espoir de les mettre en mouvement pour ses intérêts particuliers.

Le service obligatoire pour tous et de courte durée a créé des armées immenses et essentiellement défensives. Là où existe le service obligatoire, un gouvernement ne peut déclarer la guerre à une autre puissance qu'avec l'appui de l'opinion publique et en lui persuadant que cette guerre répond à une nécessité nationale. Comment entraînerait-on une nation dont tous les enfants sont soldats pour des causes qui ne toucheraient pas clairement à ses intérêts essentiels? Et qu'y ferait tout l'or de l'Angleterre? Il n'est plus d'expédients diplomatiques ni de moyens de séduction qui puissent mettre une puissance continentale au service de l'intérêt anglais.

En même temps la suprématie maritime de la Grande-Bretagne se trouve amoindrie. Tous les pays ont maintenant des flottes de guerre; il ne suffit plus qu'elle possède une marine supérieure à celle de tout autre État; il faut que sa flotte l'emporte sur celles de deux puissances au moins, qui pourraient, en se coalisant, lui opposer leurs forces navales combinées. Il faut, en outre, tenir compte des progrès accomplis. La supériorité ne dépend plus uniquement du nombre de bâtiments mis en ligne, mais aussi de leur puissance de destruction et de la variété de leurs moyens d'agression. Sait-on le rôle que joueront les torpilleurs? Ce qui est d'ailleurs acquis, c'est la révolution apportée par l'emploi de la vapeur.

Jadis c'était un des avantages de l'Angleterre sur la France, que, n'ayant pas d'armée de terre, elle pouvait disposer de toutes ses forces vives pour ses bâtiments, qui exigeaient alors des effectifs considérables. La France, au contraire, obligée par sa situation continentale d'entretenir des armées nombreuses, ne pouvait affecter à sa flotte qu'un faible contingent. L'emploi de la vapeur, réduisant les équipages, nous a permis, avec la même quantité d'hommes, d'armer un plus grand nombre de vaisseaux de guerre. Ce n'est pas tout. Il faut à l'Angleterre dans toutes les régions du globe, puisqu'elle a partout des colonies, des dépôts de charbon. Autant de points vulnérables qu'il faudrait défendre en temps de guerre, d'abord pour les besoins de sa flotte et aussi pour qu'ils ne puissent pas servir aux flottes ennemies. C'est ce que les derniers incidents de notre campagne en extrême Orient ont mis en pleine lumière. L'apparition d'une escadre française dans les mers de Chine a provoqué dans tous les établissements anglais de cette partie du monde une véritable panique. Les autorités de Singapoore ont accablé la métropole de pétitions : un seul des vaisseaux de l'amiral Courbet, disaient-elles, aurait aisément raison de toutes les défenses de la place; en la menaçant d'un bombardement, il pourrait se faire livrer le charbon destiné à la marine anglaise. Des appréhensions non moins vives se sont manifestées à Hong-Kong : après avoir voté une subvention de 500 000 livres sterling pour la mise en défense de l'île, l'Assemblée coloniale a protesté par deux fois contre l'insuffisance des fortifications élevées par le génie militaire anglais et contre le faible calibre de l'artillerie de rempart expédiée d'Angleterre. Elle a même menacé de retirer la subvention si la métropole n'assurait pas la sécurité de l'île par des ouvrages et un armement plus en rapport avec les progrès récents.

Quant aux troupes de terre, la nation anglaise, par suite du système qui consistait à employer les armées du continent, s'est déshabituée du métier des armes. Si le courage lui reste, elle a perdu l'esprit militaire; être soldat lui paraît la profession de ceux-là seulement qui n'en peuvent trouver d'autre.

Dès le lendemain de la guerre de 1870, reconnaissant qu'ils ne devaient plus guère compter sur un appui étranger dans les luttes que l'Angleterre pourrait avoir à soutenir, les hommes politiques d'outre-Manche comprirent qu'elle devait se mettre en état de faire face à tous les dangers avec ses propres ressources et, par conséquent, les accroître dans de vastes proportions.

C'est alors que germa l'idée de la *fédération*, c'est-à-dire du rattachement des grandes possessions d'outre-mer à la métropole par un lien de solidarité plus étroit.

II.

Lord Beaconsfield entra le premier dans cette voie en faisant décerner à sa souveraine le titre d'impératrice des Indes. D'une part, c'était s'obliger à défendre énergiquement contre les tentatives de la Russie cette immense colonie, considérée désormais comme partie intégrante de l'empire britannique. D'autre part, c'était se donner le droit d'employer les troupes indiennes à la défense des intérêts de l'Angleterre, fût-ce en Europe. On n'a pas oublié que, lors de la dernière guerre entre la Russie et la Turquie, lord Beaconsfield fit venir à Malte une partie de l'armée anglo-indienne. Initiative hardie et inattendue qui produisit une vive impression.

On sait que l'Angleterre laisse à ses grandes colonies une indépendance politique et administrative complète et, par conséquent, le libre emploi de leurs recettes. Elle a cependant gardé la charge de les protéger militairement, et elle supporte, en tout ou en partie, les dépenses afférentes à cette obligation. Il semble donc que ses possessions d'outre-mer lui doivent, en échange, une assistance armée, tant pour se défendre elles-mêmes que pour aider l'Angleterre en cas de besoin. Récemment, le Canada a envoyé en Égypte ses bateliers, et la Nouvelle-Galles du Sud ses volontaires.

Mais, pour établir et pratiquer ce système de concours militaire éventuel, il faut la collaboration et le consentement de ces colonies, qui ne dépendent plus

de l'Angleterre que par le lien fictif d'une suzeraineté nominale. Aussi une conférence coloniale s'est-elle tenue récemment à Londres sous la présidence de sir Henry Holland. L'Australie, le Canada, le Cap et Terre-Neuve y étaient représentés.

III.

En souhaitant la bienvenue aux délégués, lord Salisbury insista sur la nécessité d'une organisation militaire et navale en vue de la sécurité commune Il y a quelques années, lord Grey avait proposé la création d'un comité composé de représentants des colonies résidant en Angleterre, qui serait consulté sur toutes les questions relatives aux établissements d'outre-mer; c'était insuffisant : lord Salisbury alla plus loin et fit allusion à une sorte de parlement fédéral, analogue par certains points à celui de l'Allemagne et des États-Unis, et qui prononcerait sur les affaires « impériales ».

Il n'insista point, car c'est ici que les difficultés commencent. Ce parlement, s'il est *fédéral*, ne bornera pas sa compétence aux questions militaires; il l'étendra aux questions politiques et économiques. Les ambitions coloniales s'y feront jour. Rien de plus instructif à cet égard que les observations adressées, il y a quelques mois, au marquis de Salisbury par M. Service, ex-ministre de la colonie de Victoria. Aux yeux de cet homme d'État australien, le fédéralisme impérial n'est qu'un moyen de forcer la main au gouvernement anglais. Les colons établis en Australie estiment que tout l'archipel polynésien « doit être à eux »; le voisinage des Français et des Allemands les gêne et les irrite. Comme ils ne peuvent s'attaquer directement à deux grandes puissances européennes, ils invoquent le principe de la « solidarité impériale ». Si le ministère tory se refuse à entrer dans la voie où ils veulent l'entraîner, leur enthousiasme impérialiste tombera. Des tendances analogues se sont manifestées à Terre-Neuve dans le récent conflit qui s'est élevé entre cette possession et la France au sujet des droits de pêche. A ce compte, les colonies ne verraient dans la fédération qu'un moyen d'obliger la métropole à satisfaire leurs aspirations particulières.

De leur côté, les Anglais de la métropole comptent tirer parti de la fédération au point de vue économique.

Lorsque, il y a sept ans environ, le mouvement de réaction contre le libre-échange commença à se manifester, les principales possessions anglaises, le Canada et Victoria, par exemple, furent les premières à le suivre. Ces colonies frappèrent de tarifs prohibitifs les produits importés sans distinction d'origine; les marchandises anglaises, qu'elles vinssent de la métropole ou des autres établissements coloniaux, ne furent pas exceptées. L'Angleterre ne parut attacher d'abord aucune importance à ce fait : ne lui restait-il pas les grands débouchés de l'Europe et de l'Amérique? Sauf pour les Indes, elle poussa l'indifférence jusqu'à permettre aux diverses représentations coloniales d'établir des droits d'entrée rigoureusement protecteurs. Mais quand les marchés d'Europe et d'Amérique se défendirent, eux aussi, par des élévations de tarifs, elle trouva que ses colonies allaient trop loin dans la voie de l'émancipation en prenant à son égard une attitude indépendante, sinon hostile, dans les questions économiques. Et la fédération parut un moyen de les arrêter sur cette pente, d'établir un *Zollverein* britannique.

Tâche peu aisée. Non seulement la plupart des colonies sont protectionnistes et l'Angleterre libre-échangiste, mais la question commerciale est l'obstacle qui s'oppose déjà à la fédération de colonies voisines, telles que les colonies australiennes, qui ont chacune, comme on sait, un gouvernement séparé. Dans ces derniers temps, des tentatives ont été faites pour les unir par un lien fédératif; un congrès s'est tenu à Sydney, il y a trois ans, pour préparer une entente. Le 10 mars dernier, un télégramme annonçait que le gouvernement de l'Australie du Sud proposerait l'accession de cette colonie à la fédération australienne et que la Nouvelle-Galles du Sud suivrait cet exemple. Mais quoi? la Nouvelle-Galles du Sud est libre-échangiste, Victoria est protectionniste. Laquelle voudra sacrifier son industrie naissante? Et toutes les colonies britanniques réunies ne seront-elles pas disposées à craindre que la fédération impériale n'ait pour but, de la part de l'Angleterre, de faire triompher son commerce sur le leur?

Débouchés commerciaux pour la métropole, ambitions à satisfaire pour les colonies, quand on se place à ces points de vue, le fédéralisme apparaît comme une tentative d'exploitation réciproque : tel est bien l'obstacle à un accord. Aussi ne sommes-nous pas étonnés que la conférence coloniale, dont les délibérations ont été tenues secrètes, paraisse n'avoir pris aucune décision.

IV.

En second lieu, il faudra prendre garde que, par la composition du parlement fédéral, la race anglo-saxonne ne soit noyée dans ses 250 millions de sujets indiens, canadiens et australiens, qui, par l'égalité du droit de suffrage universel, deviendraient tout simplement ses maîtres. Il faudra des conditions d'éligibilité, il en faudra aussi pour l'électorat. D'ailleurs la Constitution anglaise ne se prête pas à l'assimilation des su-

jets non anglais. — Il ne paraît pas que la conférence coloniale ait été saisie de cette question.

On peut se demander, d'autre part, si un ministère tory, toujours un peu assujetti aux traditions de l'ancienne politique extérieure, est disposé à mettre en pratique la politique nouvelle. Il y a quelques mois, M. Arnold Forster combattait dans la *Nineteenth Century* ce qu'il appelle la superstition de ses compatriotes au sujet de Constantinople. Cette ville, disait-il, est destinée à tomber avant peu dans les mains de la Russie, et l'Angleterre est hors d'état de s'y opposer. Elle n'a pas la conscription, elle ne peut rivaliser pour le nombre avec les armées du continent. Si donc elle est sage, elle renoncera à toute immixtion dans les querelles de l'Europe et se résignera à être uniquement une puissance navale; elle s'appliquera à conserver et étendre sa supériorité sur les mers et trouvera dans une union plus étroite avec ses colonies les éléments d'un empire maritime tel qu'elle se consolera de ne plus exercer aucun rôle dans les affaires continentales. — Nous ne voyons pas toutefois que le gouvernement anglais se désintéresse, par exemple, de la question bulgare, et il n'est pas douteux qu'il a fait un pacte avec l'Italie pour obtenir son aide dans la Méditerranée et la mer Rouge. Il convient d'ajouter que l'opinion publique, chez nos voisins, se préoccupe beaucoup des réformes à introduire dans l'armée de terre. Une « agitation » s'est créée sur cette question ; on se rappelle la campagne menée par une certaine partie de la presse, les révélations faites sur l'armement, les enquêtes ordonnées, les débats qui ont eu lieu au parlement. Le mal, paraît-il, avait été exagéré; mais le principe de réformes importantes a été admis. Et cette agitation continue : témoin les articles où sir Ch. Dilke, passant en revue les organisations militaires de l'Europe, conclut à la transformation de celle de l'Angleterre, et le discours de lord Randolph Churchill sur les effectifs anglais, discours qui a fait surnommer l'ancien collègue de lord Salisbury « le Trochu anglais ».

Tout cela est peu conforme aux vues exprimées par M. Arnold Forster. Et pourtant l'autre « agitation », l'agitation impérialiste continue. Tout lui sert de prétexte : la transformation de l'Exposition coloniale de l'an dernier en un Musée permanent des colonies, le jubilé de la reine Victoria, etc. Des conférences sont organisées, des brochures sont publiées, des cartes de « la Plus-Grande-Bretagne » sont dressées, avec cette devise : *Freedom, Fraternity, Federation*. Si l'on compare cette devise à celle de la Révolution française, on relèvera une différence caractéristique : l'*égalité* remplacée par la *fédération*.

Disons encore qu'il existe un projet de fédération qui engloberait la question irlandaise dans son application aux Trois-Royaumes. Il est soutenu par M. Gladstone.

V.

Quoi qu'il en soit et en dépit des difficultés, la question subsistera, parce qu'elle en implique une première, celle des relations des colonies entre elles. Voici un exemple qui en prouve l'importance et l'urgence d'une solution.

On n'ignore pas qu'un chemin de fer a été achevé l'an passé au Canada, allant de l'Atlantique au Pacifique, de Montréal à Vancouver. Il s'agit maintenant de compléter cette immense voie par la création d'un service régulier de paquebots entre la côte canadienne, la Chine, le Japon et l'Australie. A la Chambre des lords, lord Harrowby a interpellé le ministère sur l'attitude qu'il comptait prendre à l'égard de cette entreprise, à laquelle le gouvernement du Dominion a déjà assuré son concours. Lord Onslow, sous-secrétaire d'État aux colonies, a répondu que les autorités compétentes ont mis à l'étude le projet d'un service de paquebots ayant lieu tous les mois. Divers orateurs, entre autres lord Granville et lord Dunraven, prédécesseur de lord Onslow aux colonies, ont fait ressortir l'importance de cette ligne au point de vue des communications commerciales et militaires. Sous ce dernier rapport, en effet, elle constitue une nouvelle route stratégique reliant la métropole aux possessions d'Australie et d'Asie. Cette voie, qui ne sera praticable, il est vrai, que si la flotte britannique conserve l'empire des deux grands Océans, a l'avantage d'être relativement plus courte que les autres par le simple fait qu'elle passe dans l'hémisphère nord à une latitude élevée. On sait que les paquebots qui vont en Amérique remontent jusqu'à Terre-Neuve pour abréger leur voyage. Le Canada entier pourra être traversé en quelques jours et quelques nuits. Notez que cette route est exclusivement anglaise et ne touche nulle part à des territoires étrangers. De plus, en détournant vers le Canada une partie du transit commercial entre le Pacifique et l'Atlantique qui se faisait jusqu'ici par les lignes américaines, elle contribuera à resserrer les relations du Canada avec la métropole, tout en inaugurant une ère nouvelle de prospérité pour les territoires du Dominion. Enfin elle met en rapports directs le Canada et l'Australie.

En résumé, le problème est celui-ci : entre le rattachement absolu des colonies à la métropole pratiqué jadis par l'Espagne autoritaire, et l'autonomie complète accordée par l'Angleterre libérale, quel est le système intermédiaire à trouver qui réponde aux nécessités politiques et militaires et aux conditions économiques de l'Angleterre actuelle ?

A. Gervais.

L'AMOUREUSE DAME DE MARGON (1)

VI.

LE CAS DU SIRE DE DANCÉ.

Ces événements — qui allaient avoir pour suite le plus mémorable procès du règne de Louis neuvième — causèrent dans toute la province une de ces émotions que le modeste chroniqueur ne saurait dépeindre. Le chapelain Cosme avait eu, de son vivant, trop bonne renommée pour qu'on le pût taxer de mensonge; sa blessure, d'ailleurs, prouvait trop bien la réalité de l'embûche, et la disparition hâtive du soi-disant carme était une marque certaine de l'imposture. Ainsi, nul n'en doutait, les lettres du sire de Courcelles avaient été méchamment contrefaites; il y avait eu, par l'effet de ce mystère, substitution d'époux; Renée, la douce blonde, n'etait ni fille ni femme, le pape seul pouvait statuer sur son cas; un prêtre du diocèse avait été tué sur son propre terroir; et la compagne d'un croisé, confiée à la foi publique, avait subi un outrage impie : en fallait-il davantage pour exciter la curiosité, pour fomenter les colères? Si l'on ajoute que cette aventure avait toutes les apparences d'un secret d'amour, chaque lecteur aisément comprendra le bruit qui fut mené en tous lieux, du castel à la chaumine. La très noble Denise de Montmorency, épouse du comte James de Nogent-le-Rotrou, envoya aux dames de Courcelles ses compliments de condoléance; et son puissant mari, de ce prévenu à Château-Gonthier où il tenait sa cour, donna des ordres pour qu'en son absence pareil scandale ne restât pas impuni. Aussitôt le sénéchal et le prévôt se mirent en campagne. Ils découvrirent qu'une poignée de ribauds s'était logée quelque temps dans une tour en ruines des environs de Brou, que ces gens n'avaient au surplus commis aucun pillage grave, ni montré leur face à nu; qu'ils avaient décampé un beau soir, ne laissant d'autre souvenir de leur séjour que le corps très endommagé du révérend Cosme, et que finalement on ignorait aussi bien leurs noms que leur nouvel habitacle.

De ce côté, l'enquête ne mit rien en lumière; mais en même temps la rumeur populaire grossit comme une voix d'orage, congruente aux soupçons du sénéchal, et toutes les voix s'élevèrent pour accuser Hubert de Dancé. Les motifs de cet échauffement étaient fort simples et bien déduits : la victime, avant de mourir, l'avait dénoncé, au moins comme complice; secondement, il était l'allié des cotteraux, puisqu'au lieu de les exterminer suivant son devoir, il leur laissait les routes libres : n'avait-il pas permis notamment qu'ils assiégeassent Courcelles? Donc, si des marauds de cette sorte avaient fait le coup, ledit Dancé devait en être; en troisième lieu, il nourrissait sans doute contre Renée et Guy les sentiments de haine qu'éprouve tout amoureux éconduit; quarto, on ne pouvait hésiter à lui imputer le crime dès lors que, suivant le mot de Cosme, lui seul en avait tiré profit.

Ces remontrances, accompagnées de plusieurs autres, furent présentées aux gens du comte; puis le populaire en advint à se courroucer.

— On n'ose le quereller en justice parce que c'est un chevalier, clamaient les manants; si c'était un de nous qui en eût fait seulement le demi-quart, il serait déjà pendu.

Dans plusieurs villages il y eut commencement de mutinerie; des laboureurs s'armèrent de fourches pour courir sus aux habitants des châteaux; le clergé tempêtait non moins. Ce que voyant, le bailli, plus fin matois que son compère le sénéchal, réserva celui-ci comme témoin et cita Hubert de Dancé à comparaître devant la justice seigneuriale. Force fut de l'y conduire nuitamment, par la crainte que les bourgeois et artisans de Nogent ne le missent en pièces. Enfermé dans le donjon, ce triste époux sans femme fut à l'heure même accablé sans pouvoir produire ses moyens de défense. Grâce à l'excitation des esprits, les charges s'accumulaient, la force de l'idée publique était comparable au courant d'une rivière, chacun avait son mot à lancer sur lui. On ne disait point : « Il est accusé », mais bien : « Nous le tenons. » Aux témoins qui affirmaient avoir vu ou entendu, se joignaient les conjurateurs, dont le rôle se borne à exprimer une opinion et qui peuvent faire foi s'ils sont en nombre. Joignez-y que messire de Dancé gâtait encore sa cause par ses emportements. Outré de colère, il répondait tout de travers et ne confondait que lui-même. Les assistants, maintenus par les sergents au fond de la salle, s'étonnaient tout haut que sept juges nobles apportassent tant de retards à la condamnation d'un tel forcené.

Cependant, à tout prendre, les preuves faisaient défaut; tant de caquetages, en s'amoncelant, se détruisaient l'un l'autre, et les prud'hommes du tribunal ne se pouvaient résoudre à prononcer, sur simples indices, la peine capitale contre un de leurs pairs. D'autre part, l'ire du peuple et les vraisemblances ne permettaient guère que l'accusé fût absous; en conséquence, la cour seigneuriale décida qu'il y avait lieu de recourir aux ordalies. D'un commun accord le feu fut choisi et imposé en ces termes :

« Vu le procès débattu contre Hubert de Dancé, chevalier du Perche, lequel est querellé de vol, faux, meurtre d'un prêtre et autres cas exécrables;

(1) Suite et fin. — Voy. les deux numéros précédents.

« Vu les réponses de lui interrogé, ensemble les déclarations des témoins et conjurateurs;

« Le tout ouï et examiné, vu la véhémence des soupçons et vu la nécessité d'en appeler aux lumières divines pour dissiper le doute,

« Ordonnons que ledit Hubert de Dancé sera soumis à l'épreuve du feu.

« En conséquence, d'huy en trois jours, devra ce même homme, ayant les yeux bandés et les pieds nus, marcher parmi neuf socs de charrue rougis à la flamme et placés en travers d'un couloir, à inégale distance.

« Ordonnons en outre que, s'il en sort avec brûlure, il soit déclaré atteint et convaincu des crimes reprochés, dégradé de chevalerie et suspendu à une potence jusqu'à ce que mort s'ensuive; autrement, qu'épargné par le feu, il soit réputé innocent et mis hors de geôle.

« Ledit Dancé sera conduit à la messe avant l'épreuve. »

Hubert fut étrangement étonné à l'audition de cette sentence; peu de gens s'y attendaient, à vrai dire, car cette vieille procédure, combattue par nos derniers rois, était fort tombée en désuétude. Il se sentit perdu, et l'imminence du péril lui rendit son sang-froid.

— J'en appelle, s'écria-t-il, à toute la chrétienté : vous m'appliquez une coutume abolie.

— Je suis souverain dans ma comté, répondit James, qui était en effet un grand baron.

— Eh bien, votre procès est nul.

— Qu'y manque-t-il ?

— Un accusateur, car vous ne pouvez être à la fois ma partie et mon juge.

Le comte à ce moment éprouva un vif embarras, car, suivant l'us, il fallait toujours, en effet, qu'une personne lésée vînt face à face requérir vengeance. Dancé reprit avec hardiesse :

— Je ne puis subir arrêt que si les dames de Courcelles, le chevalier de la Manorière ou les parents de Cosme portent plainte contre moi.

L'accusé ne cherchait là que l'occasion d'un accommodement ou d'un délai; son juge y trouva une précieuse issue.

— Adonc, fit ce dernier, tu seras satisfait : je vais leur envoyer commandement de se présenter ici demain. Tu les oiras, vassal téméraire; puisses-tu ne pas t'en repentir!

Le peuple s'éloigna en murmurant:

— Dancé redoute l'épreuve, donc il est coupable.

Le lendemain, une foule énorme encombrait la rue escarpée qui monte au château. Chacun brûlait de voir au passage les bonnes dames de Courcelles victimes d'une si bizarre aventure; les femmes se bousculaient principalement pour apercevoir Guy le bel amoureux. A leur arrivée, la poussée fut telle, que plusieurs churent; un fils de tisserand fut à demi écrasé; le tenancier de la Rosière perdit son bonnet dans la bagarre.

La Manorière fut introduit le premier dans la salle. Hubert et lui se mesurèrent du regard en ennemis, sans échanger parole ni geste.

— Maître Guy, vous voyez cet homme, dit gravement le comte en montrant l'accusé; la commune renommée lui reproche de vous avoir privé par cautèle d'une noble alliance; il vous a fait tort et grief: vous portez-vous partie requérante contre lui?

Le chevalier répliqua :

— Non, mon seigneur. Mon désir serait de le voir libre pour lui porter le défi et confier à ma bonne épée le soin d'en tirer satisfaction; mais, tant qu'il est sous la garde de vos arbalétriers, je me refuse à toute entreprise contre lui. Que la justice fasse sa besogne, je ne serai témoin ni accusateur à l'encontre d'un ennemi désarmé.

Un murmure louangeur accueillit ce discours.

— Que votre volonté soit faite, conclut le chef du tribunal avec un salut courtois. Sergents, faites entrer les dames.

A l'instant même, Renée et sa mère parurent dans le plaid, au pied de l'estrade. Elles étaient l'une et l'autre fort pâles et tremblantes. Le seigneur James posa incontinent la question :

— Dame de Courcelles, Dancé que voilà vous a causé deuil et dommage; vous portez-vous accusateur contre lui?

L'épouse du croisé répondi d'une voix forte:

— Non, sire comte.

Une vive surprise se peignit sur les visages.

— Non, continua la femme noble; je demande la punition du coupable, je suis prête à me porter partie pour laver l'affront, mais l'heure n'en est pas venue, car Hubert de Dancé est innocent.

— Vous vous avancez beaucoup, dame.

Renée intervint alors.

— Messeigneurs, ma mère dit vrai; ce chevalier n'a pas commis les crimes qu'on lui impute. Je confirme ceci non par amour, mais pour rendre hommage à la vérité.

— Pourquoi n'avez-vous pas parlé plus tôt de la sorte?

— Parce qu'on ne nous a pas appelées et que, d'autre part, nous avions promis de nous confiner en notre retraite.

— Eh bien, voici l'instant de fournir vos preuves.

— Ce sera facile, riposta la châtelaine de Courcelles. Le méfait a été perpétré à deux jours de marche : il était donc besoin de quatre jours pour aller, agir et revenir; or, à cette même époque, le sire de Dancé est venu au manoir chaque après-midi, sans exception.

— C'est une chose réelle, appuya Guy loyalement.

— Je l'ai vu, moi, dame de Courcelles; ma fille aussi, notre aumônier de même, ainsi que nos pages et nos chambrières. En conséquence, il n'a pu se trouver à Brou.

Mon sieur de Nogent fut étourdi du coup.

— Que n'avez-vous produit cette explication, Dancé?

— Je l'ai voulu, mais on a reproché mes témoins comme suspects.

— Pourtant l'attentat est bien prouvé. Si vous n'en êtes l'auteur, qui est-ce?

— Que votre maudit sénéchal en fasse la recherche; je suis céans pour me défendre et non pour dénoncer.

— C'est tout un. Connaissez-vous donc le coupable?

— J'ai des soupçons.

— Parlez.

— Dieu m'en préserve! J'ai fait vœu de ne jamais attaquer les faibles.

Ma dame de Courcelles se dressa vers lui et l'adjura :

— Oubliez-vous que ce faible, quel qu'il soit, a tenté de vous ravir l'honneur et la vie? Refuserez-vous la vengeance à une mère outragée? La justice ordonne, le sang versé d'un prêtre est à laver. Vous n'avez pas le droit de vous taire; j'attends, et je me porterai accusateur contre celui que vous allez nommer, quel qu'il soit.

L'assistance était frémissante. Hubert, vaincu, essuya la sueur qui sur son front coulait et à grand'peine ouvrit la bouche :

— Puisque j'y suis contraint, je vais tout dire. Je soupçonne la dame de Margon.

— On ne saurait vous croire. Quoi! cette noble veuve?

— Moi-même je ne le puis comprendre. Et cependant, messeigneurs, Cosme a publiquement déclaré avoir été navré par une femme.

— Je n'en disconviens pas.

— Il a en outre déclaré que cette femme était assistée d'un certain Mauclerc. Or ce nom est celui du maître fauconnier de Margon, qui suit en tous lieux la châtelaine. J'ajoute que le crime a été commis dans une sienne maison. Enfin, tandis que nous attendions le retour du messager, la même Marguerite est entrée en dispute avec Guy de la Manorière ici présent, qui ne pourra me démentir; après quoi elle m'a dit : « N'appréhendez plus votre rival, Renée à vous sera. C'est vous que le père choisira, je le veux. Et si tout vous faisait défaut, la dame de Margon serait là. Souvenez-vous que sa main saura vous unir. » Elle m'a tenu ce propos devant mes hommes d'armes, qui sont dans le préau et que vous pouvez entendre.

Ce dernier point fut vérifié sur l'heure et une grande émotion s'ensuivit. Cette révélation fit tourner les cervelles comme le vent le fait des girouettes; on passa, suivant l'habitude, d'un extrême à l'autre; Hubert de Dancé devint à tous les yeux blanc comme neige, et les mêmes gens qui avaient brûlé de le lapider n'eurent plus qu'un cri à la bouche :

— Vive Dancé, meure la Bourbonnaise!

La cour seigneuriale décida qu'il serait sursis à l'épreuve au regard de Hubert et décréta la dame Marguerite de prise de corps.

VI.

AMOUR AVEUGLE ET JUSTICE BOITEUSE FONT LA PAIRE.

Les sergents du seigneur comte firent diligence; mais jamais mule de robin n'a pu suivre à la course cheval de gentilhomme : c'est pourquoi la Manorière, qui était parti le premier en jouant de l'éperon, advint à Margon longtemps avant les autres. Ma dame ne sortait plus depuis la révolte des paysans et surtout depuis l'ouverture du procès; il la trouva seulette en son oratoire.

— Mes yeux mentent, s'écria-t-elle; vous n'auriez pas l'audace de revenir sous mon toit!

— Cessez d'inutiles exclamations, dame; c'est bien moi, le chevalier Guy, moi, chez vous. Page, va-t'en.

L'enfant qui l'avait introduit escampa sans demander son reste.

— Et que voulez-vous céans? interrogea la veuve d'une voix hautaine.

La Manorière se plaça devant l'huis, dégaîna et répondit simplement :

— Vous tuer tout ainsi que vous avez tué Cosme.

Elle le défia du regard, avec courroux, mais sans terreur, croisa ses deux bras sur sa poitrine et laissa tomber ces paroles :

— Un parjure qui devient assassin de femme, voilà qui ne saurait surprendre; frappe.

— Dame Marguerite, je vais vous mettre à mort par respect pour le nom de celle qui me fut chère, car vous êtes perdue et privée de l'honneur. Vos crimes de Brou sont découverts et avérés; dans peu d'instants vous serez aux mains des gens de justice; le peuple, à défaut du bourrel, au gibet vous irait pendre; j'ai devancé vos ennemis afin de leur ôter la proie qu'ils cherchent. En outre, ma dame, je veux vous punir moi-même et tout seul, vous punir de m'avoir enlevé Renée par un faux. Faites votre prière, et que votre sort s'accomplisse.

— Ah! je suis dénoncée? Et quelles preuves ont-ils? Je n'en redoute aucune.

— Quoi! vous niez?

— Mille fois oui.

Guy pâlit et démarcha jusqu'à la muraille.

— Vous n'êtes pas coupable? Pouvez-vous le jurer?

La Bourbonnaise conserva sans broncher sa contenance placide.

— Devant eux, oui; je ferai le serment d'innocence, parce que je ne veux pas faire annuler par mon aveu le mariage de Hubert en cour de Rome... Mais avec toi je serai franche. Écoute : c'est moi qui ai tout fait. Je n'ai jamais haï Dancé, la demoiselle ni le prêtre;

mais je voulais me venger de toi, et je t'aimais. Ta tendresse m'avait rendue bonne, ton abandon m'a faite criminelle. J'ai cru à ta parole inoubliable, je t'ai aimé plus que la vie, je t'aime. Voilà ma prière achevée; perce-moi maintenant de ton épée.

Le chevalier, la voyant telle, n'eut plus de colère et ne sentit que ses remords. Il se souvint de leur incomparable félicité. Que pouvait-il lui reprocher? D'avoir été trop généreuse et trop constante! Et il l'avait délaissée, lui, par lâcheté de cœur! L'arme lui tomba des mains. Il la regarda longuement; Marguerite n'avait point faibli, mais en dépit de ses efforts deux larmes sur ses joues coulaient. Guy, alors, ne put apaiser son cœur en révolte; l'amour d'antan se réveilla, tel qu'une flamme mal éteinte par le vent ravivée; il se précipita, saisit dans ses bras son amie et lui cria, bouche contre bouche :

— Je suis à toi de par nos serments, je t'adore pour ton crime; pardonne-moi le mien et reçois ton serviteur à merci!

. . . . . .

L'amour est aveugle. La dame et le chevalier ne virent pas, du fond de leur douce folie, que le temps marchait, que le bailli s'approchait avec la troupe hérissée de piques et que les sergents frappaient de leur verge le grand portail. Et ici j'estime qu'il est opportun de redresser une erreur commune à tous les docteurs de l'antiquité. Pourquoi ont-ils soutenu cette thèse fantasque que l'Amour a un bandeau sur les yeux? C'est une hérésie majeure, par ce motif (je l'ai démontré savamment plus haut) que le principal manège du dieu s'opère par le moyen des clignements, regards et rêveries visuelles. Assurément les troubadours de la Grèce ont remarqué et décrit à l'étourdie cet ornement du fils de Vénus. Si réellement il porte un bandeau (ce dont je doute), il faut admettre que l'étoffe est posée fort au-dessus des sourcils et se rabat ensuite sur les oreilles, ce qui le rend non pas aveugle, mais sourd. J'en trouve la preuve dans ce double fait qu'il voit tout, même ce qui n'existe pas, et qu'il n'entend rien, pas même la voix de la raison. Celui qui prouvera le contraire en Sorbonne n'est pas encore engendré, ni ne le sera tant que l'homme restera bipède.

Voilà pourquoi Marguerite et Guy virent leurs larmes, leur sourire et le rayon de joie céleste qui les inonda, mais n'entendirent pas le terrible prévôt de Nogent qui s'écriait devant la herse :

— Ouvrez au nom de notre seigneur le comte, et livrez-nous la Bourbonnaise.

Le réveil fut cruel.

— Ah! j'aurais voulu fuir avec toi! s'écria la Manorière. Mais il n'est plus temps, des hommes sont apostés à chaque poterne. Défendons-nous, le château est fort et soutiendra bien le siège.

— Oui, mais mon castel est une mouvance de Nogent; la garnison ni les vassaux n'appuieraient une rébellion; il sied mieux d'obéir. Après comparution devant le comte je serai libre en fournissant pleige.

— Une caution? Non, notre seigneur la refusera, comme il a refusé celle de Dancé, par crainte de la fureur populaire.

— Eh bien, je me défendrai. Ils n'ont pas de preuves; le danger, après tout, est mince.

— Et je serai là, dame bien-aimée. Je vous ai perdue, je ferai tout pour vous sauver.

Marguerite ordonna de livrer passage aux gens du suzerain. Elle se concerta rapidement et à voix basse avec l'ami retrouvé, lui recommanda de tenir secrètes leurs intelligences, quoi qu'il pût arriver; après quoi elle se présenta, d'un front courageux, devant les émissaires de la justice seigneuriale. Un sergent la toucha de sa verge en prononçant au milieu des serviteurs épouvantés de la châtellenie cette phrase redoutable :

— Dame de Margon, dite la Bourbonnaise, je t'appréhende au nom du baron haut justicier, en te reprochant vol, faux et meurtre d'un prêtre. Sois liée et emmenée devant celui qui de toi dispose.

C'est ainsi que Marguerite quitta son castel et fut conduite au château du comte entre deux rangées de glaives.

L'ardeur publique s'accrut. Derrière tels crimes imputés à une femme noble, jeune et belle, les plus balourds flairaient un amoureux mystère. Joignez-y que la dame avait beaucoup d'envieux, que sa superbe et ses caprices avaient grossi outre mesure le nombre de ses ennemis, et enfin que le trépas honteux de son époux faisait peser sur son nom une légende funeste. Les amis de Dancé, qu'elle avait quasiment poussé aux fourches patibulaires, unirent leurs clameurs à celles qui jà s'élevaient ; aussi la malheureuse, durant la route, fut assaillie à vingt reprises, et sans le courage des gardes elle aurait été déchirée par la foule. Ses juges lui accordèrent une journée de repos, car elle était à demi morte des suites de cet étouffement; puis elle fut admonestée et questionnée sur chacun des articles. Elle nia tout. Hubert de Dancé fut déchargé de l'épreuve et de l'accusation, et le comte ordonna qu'il comparaîtrait le lendemain comme témoin. La dame de Courcelles se porta accusateur.

Le jour suivant, dès l'ouverture des portes, la foule se précipita si furieusement, que la haie des hommes d'armes fut rompue; il y eut escarmouche. Vu cet esclandre, l'entrée du plaid ne fut octroyée qu'aux habitants du château. On entendait proférer les cris de mort jusque dans les basses rues de la ville. A l'intérieur de la grand'salle cependant un débat comme on n'en vit oncques allait se produire. Au moment où le chevalier Hubert s'approchait pour rendre témoignage,

un moine étranger passa devant lui et réclama la faveur de parler aux nobles juges.

— A ton aise, frère ; dis-nous ce qui t'amène.

— Je viens, seigneur, vous apporter la preuve des crimes de cette femme, et je supplie la cour de m'ouir sous serment. J'arrive de Brou. J'étais un des quatre porteurs de Cosme blessé, lorsqu'il vint à Courcelles pour s'opposer au mariage ; c'est moi qui recueillis ses dernières paroles. Lui ayant donné à l'instant l'absolution, j'ai estimé que son propos était du ressort de la confession ; en conséquence, j'ai refusé de répondre à votre sénéchal. Mais, ayant appris de source certaine qu'un innocent allait payer pour la coupable, j'ai consulté le révérendissime abbé, qui m'a délié de mon scrupule, et me voici prêt à tout déclarer.

Le comte James respira largement, en homme qui, après avoir fait fausse route, se voit enfin dans la bonne voie.

— Eh bien, nous t'entendrons après le chevalier ; retire-toi.

La dame de Margon se redressa.

— Je requiers, sire comte, qu'il en soit autrement, et c'est mon droit. Avec votre agrément, Hubert de Dancé ne sera produit contre moi que deuxième.

La réclamation était juste, car suivant nos anciennes lois, un seul témoin ne peut faire la preuve ; l'accusé n'a donc pas intérêt à démentir le premier qui parle. Le second, au contraire, doit être combattu ; faute de quoi l'on courrait le risque d'être déclaré coupable. En conséquence, si la Bourbonnaise tenait en réserve quelque moyen de dispute contre Dancé, elle devait attacher grande importance à le faire venir après le moine. Sa requête lui fut octroyée, et en prime lieu le frère du moûtier de Brou s'exprima comme suit :

— Cosme n'a jamais menti, Cosme avait la cervelle saine au moment de sa mort, mille personnes pourraient l'attester. Or il a accusé une femme, sans hésiter. Un casque sans doute avait rendu celle-ci non reconnaissable ; mais la dame de Margon a parlé devant lui au mariage, et aussitôt il m'a dit d'un ton ferme : « Je reconnais sa voix. Celle qui m'a volé, qui m'a tué, la sacrilège, c'est elle. » Il a expiré en le répétant à la face du Dieu qui l'allait juger. J'ai dit.

— Qu'avez-vous à répondre, la Bourbonnaise ? interrogea le comte.

Dame Marguerite garda le silence, se réservant pour le second témoin.

— Que le sire de Dancé vienne ; maintenant c'est son tour.

Hubert jura sur l'évangile et renouvela son récit des jours précédents. Le chef des juges demanda pour lors à l'accusée si elle avait quelque reproche à faire au sire de Dancé. Marguerite, debout et très calme, regarda bien en face son ennemi et riposta à haute voix :

— L'homme que voilà est faux et déloyal. Il a menti par la gorge. Devant vous, baron de haute justice, je le déclare infâme et calomniateur, et je lui porte le défi. Voici mon gage de bataille. Ramasse-le, Dancé, si tu l'oses.

Ce disant, elle lança sur les dalles, à défaut d'un gantelet de guerrier, son gant mignon de gentilfemme.

— Prenez garde, Bourbonnaise ; le duel judiciaire est interdit aux mineurs, aux vieillards, aux estropiés, aux borgnes et aux femmes ; vous ne pouvez donc choisir cette forme de démenti.

— Oui, le droit de descendre moi-même dans la lice m'est refusé ; mais il m'est loisible de combattre à l'aide d'un champion.

— Pour se mesurer à armes égales avec un chevalier, votre procureur devra être noble de race, le savez-vous ?

— Il le sera.

— Enfin, s'il est vaincu, vous serez reconnue coupable ; et lui, comme salaire, aura la main coupée.

— Je le sais aussi. Mais, par contre, si l'imposteur Dancé mord la poussière...

— Pas de doute alors : vous serez absoute, et lui pendu.

— A donc ce sera le jugement de Dieu ; je m'y soumets, je l'invoque.

— Soit. Faites-nous connaître votre champion, et les lettres de bataille vous seront délivrées.

— Apprenez que mon tenant d'armes sera Guy de la Manorière, chevalier de la croix et homme de lignée sans reproche,

Renée de Courcelles, oyant ce nom, s'évanouit. Quant à l'étonnement des autres, il serait malaisé de le dépeindre. Comment ! la Bourbonnaise trouvait secours précisément chez celui dont elle avait empêché le mariage ? L'accusation soutenue par la mère aurait pour adversaire l'amoureux de la fille ? Voilà ce que chacun murmurait à l'oreille du voisin. Par quels moyens ténébreux Marguerite avait-elle conquis l'amitié de l'homme qui aurait dû être son pire ennemi ? N'avait-elle pas employé philtres ou maléfices ? Dès cet instant on accusa la Bourbonnaise de magie, à mots couverts.

VII.

UN DUEL JUDICIAIRE.

Ces combats — d'où dépendait la perte ou le gain des plus gros procès — étaient considérés comme événements d'importance. La procédure secrète, qui remplaça l'épreuve et le duel, ne frappa plus les esprits de la même façon ; le public ne retire opinion, crainte ou enseignement, que de ce qu'il a vu. Il faut, de plus, que la poursuite des crimes soit conforme aux mœurs. Or personne ne pouvait douter de la vertu du

combat judiciaire à une époque où dominaient le respect de la chevalerie et la foi religieuse. On trouvait donc logique, alors, que le juge humain, toujours sujet à l'erreur, laissât parler Dieu, en cas d'incertitude, et que les causes fussent dénouées par l'homme maître de son épée et soumis à Dieu. On croyait. Mais, pour que la joûte décisoire eût toute sa portée, le seigneur justicier devait l'entourer d'une pompe solennelle et l'astreindre à des règles fixes. Des ordonnances royales en avaient minutieusement tracé les détails; on en avait tiré un formulaire qu'appliquaient tous les hauts barons du royaume. Le sire de Nogent-le-Rotrou tint la main à ce que le duel de la Manorière et de Dancé fût conduit de tous points suivant les coutumes.

Leur combat fut annoncé, à cor et à cri, dans toute la contrée, de bourg en bourg. Le champ clos fut assis en un vaste pré, à peu de distance de la ville, dûment entouré de lices et soigneusement sablé; on dressa en bordure une haute estrade pour le comte et sa suite, et, de chaque côté, des gradins moins élevés pour les personnages nobles et les notables bourgeois. Une tente et deux larges pavillons, destinés à l'accusée et aux combattants, occupèrent les deux ailes, mais un peu en retrait. Le menu peuple avait tout le surplus de la prairie pour s'assembler. D'endroit en endroit les ouvriers avaient façonné en terre et gazon d'étroits monticules, afin que de toutes parts les crieurs du château pussent dominer la foule et lui rappeler de quart d'heure en quart d'heure les termes du mandement baronnial (copié sur édits royaux et ainsi conçu) :

« Seigneurs, chevaliers, écuyers et toutes manières de gens, il est défendu à quelque personne que ce soit, sous peine de perdre corps et biens, de paraître cy avec armes ou harnois, d'entrer dans le champ ou de s'appuyer sur les palis; de faire signe aux juges ou aux tenants d'armes; de tousser, cracher ou pousser clameurs. Pareilles défenses sont faites d'assister à cheval, sous peine pour le gentilhomme de perdre le cheval, et pour les serviteurs et roturiers de perdre une oreille. Ordre à ceux des premiers rangs de s'asseoir sur le banc qu'ils auront apporté ou sur le sol, afin que gens placés derrière puissent voir le combat, faute de quoi courent le risque d'avoir deux doigts coupés. »

Le duel en l'honneur de la Bourbonnaise répondit aux apprêts, tant par la cérémonie du début que par les péripéties du dénouement.

Au milieu d'un concours immense de noblesse et de peuple, le comte de Nogent et les pairs vinrent occuper leur place; le maréchal, debout derrière son maître, portait le bâton de juge du camp. Les trompettes sonnèrent, les lices qui masquaient l'entrée furent tirées, et les parties contendantes parurent aux deux extrémités de l'arène : d'un côté, la Bourbonnaise en compagnie de son champion; de l'autre, le sire Hubert de Dancé. Marguerite de Margon, l'œil hardi, la lèvre dédaigneuse, dans tout l'éclat de sa beauté, vêtue superbement, maîtrisait sa monture avec une grâce sans pareille. Un silence de glace accueillit sa venue. Hubert et Guy s'avançaient sans hâte. Leurs puissants destriers de bataille étaient houssés de façon magnifique et teniclés (ce qui signifie enrubannés). Les joûteurs avaient la visière baissée, l'écu au col, la lance au poing, l'épée et la dague ceintes, et portaient une bannière sur laquelle étaient peintes des images sacrées. Dancé fit halte au milieu du champ clos, et les deux autres advinrent au pied de l'échafaud seigneurial.

— Monseigneur, dit alors l'accusée (ce sont les paroles sacramentelles), je viens cy pour combattre, par le bras de mon champion, un homme méchant, sur la querelle qu'il m'a faite comme faux, mauvais et traître; et j'en prends mon sieur Saint-Georges à témoin.

Guy continua pour lors le discours :

— Je suis prêt, pour cette dame, à faire mon devoir; pour quoi je vous requiers de me départir ma portion du champ, du vent, du soleil et de tout ce qui est nécessaire en pareil cas.

Dancé fut mandé à son tour et déclara qu'il lui en avait moult coûté d'accuser une femme, mais que, ne pouvant défendre sa vie et son honneur d'une autre manière, il avait dû s'y résigner; que d'ailleurs la vérité seule était sortie de sa bouche et qu'il était prêt à soutenir ses dires par la lance, l'épée et la dague.

— Puisqu'il en est ainsi, conclut le comte, allez vous préparer; nous ferons de même.

La Bourbonnaise fut conduite jusqu'à sa petite tente, et les deux combattants se retirèrent dans leur pavillon où les écuyers passèrent en revue leurs armes et harnois de cheval. En même temps, par les soins du maréchal, une claie fut approchée pour traîner le vaincu, et un gibet fut dressé près des lices pour le porter. Cela fait, un héraut appela les deux chevaliers, qui vinrent à pied devant l'estrade où, sous un dais, se tenait le prêtre, porteur du christ et des Évangiles. Ils furent sermonnés par l'homme d'Église, qui leur ramenteva, par exemples tirés de l'Écriture sainte, le danger de leur corps et de leur âme, les adjurant de s'en remettre à la miséricorde du haut baron au lieu de risquer la damnation éternelle.

James de Nogent, parlant ensuite, désigna du doigt la claie et la potence en leur demandant s'ils ne craignaient d'affronter honte et supplice. Guy de la Manorière s'agenouilla le premier, posa une de ses mains sur le crucifix, l'autre sur le livre, et dit ces mots :

— Je jure que Dancé, accusateur d'une femme, est félon, vil et menteur. Forte, je l'aurais laissée à sa fortune; faible, je veux la défendre. J'accepte le péril, j'ai le bon droit pour moi.

— Mon fils, jurez-vous que cette Bourbonnaise ne vous a pas endoctriné par magie?

— Je le jure, prêtre.

— Ne cachez-vous ni sur vous-même ni sur votre cheval herbes, charmes, sorcerons ou lettres de cabale qui puissent vous donner secret avantage dans le combat ?

— Je le jure.

Le chevalier Hubert fit ensuite les mêmes déclarations solennelles; après quoi, chacun d'eux dut répéter à deux reprises, la main étendue sur l'Évangile :

— J'ai pour moi le bon droit et je défie qui a menti.

Le maréchal alors éleva son bâton et cria :

— Faites vos devoirs.

Le prêtre disparut aussitôt; des varlets emportèrent le dais, d'autres amenèrent les chevaux; la dame de Margon quitta sa tente et fut placée sur un gradin isolé, au bord des lices, entre deux rangs d'archers. Elle devait tout voir et de tous être vue tandis que sa querelle se viderait. Chacun des joûteurs reçut l'aide de son écuyer pour se mettre en selle et gagna le poste qui lui avait été assigné, l'un au levant, l'autre au ponant. Un héraut tout à coup cria par trois fois : « Laissez-les aller »; incontinent ils donnèrent de l'éperon et, la lance en arrêt, fondirent l'un sur l'autre.

A la première passe, Guy de la Manorière, sans recevoir dommage, porta un tel coup dans le haut du bouclier de l'adversaire, que celui-ci fut à demi renversé sur la croupe du coursier; au retour, le même Guy fut touché au casque, mais Dancé se vit enlever une pièce de son brassard. Ce dernier sentit alors qu'il n'avait ni la force ni l'adresse du champion, et qu'à l'une des charges suivantes il serait infailliblement porté à terre. En conséquence, comme il était cavalier plus habile, il s'efforça de changer la face du combat, raccourcit le galop de sa monture, multiplia les virevousses, par là évita d'être visé et choqué; et, jetant sa lance pour mettre l'épée à la main, se prit à tournoyer tête à queue comme un autour. Guy ne put éviter cette approche et comprit que l'estocade lui serait portée à découvert dans l'aisselle; tout le monde l'estima perdu; ce fut encore pis quand son écu tomba; mais le monde sait-il jamais ce qui se passe sous une armure! Si les deux chevaliers étaient d'égale bravoure, Guy était meilleur homme de guerre, Hubert ne l'ignorait pas : d'où la confiance en soi qui animait l'un et manquait à l'autre. En outre, si le premier luttait, ainsi que le second, pour le renom et pour la vie, il combattait, en outre, pour l'amour, ce qui doublait ses forces. La passion de Marguerite, vivace et ardente jusqu'au forfait, avait rallumé dans son cœur et dans ses veines un feu terrible. Il joûtait donc autrement que Dancé; pour le salut de l'amie, et pour une vie d'amour; dès lors le démon en personne aurait pu l'assaillir sans le troubler. Il porta sur la chère veuve un rapide regard, la vit blême, maintenue à grand'peine par les gardes, qui sur lui fixait des yeux chargés d'épouvante; lui sourit, plongea sous le coup qui lui était adressé; d'un bras de fer saisit au passage Hubert qui le frôlait dans sa course, l'attira, l'enlaça, et lui arracha l'épée menaçante en roulant avec lui sur le sable Pendant que les étalons devenus libres cherchaient à se mordre, la Manorière vainqueur contempla de nouveau la belle Bourbonnaise. Celle-ci, maintenant folle d'orgueil et de joie, agitait les lèvres dans son extase et malgré les sergents étendait vers lui ses deux bras. Ce soir, ce soir ils seraient délivrés de toute entrave humaine... Sauvés et heureux! Guy ne put détacher ses yeux des yeux de la douce dame. Cet ultime regard d'amour causa sa perte. Dancé, tombé près de lui et mal étreint, put sortir sa courte dague du fourreau, et avec la promptitude de l'éclair frappa le chevalier au défaut de la bavière. La Manorière chancela; l'autre au même instant le renversa et posa lourdement les deux genoux sur sa poitrine; après quoi, l'ayant désarmé et privé de mouvement, il chercha la gorge avec la pointe de son poignard, pour l'achever. Alors le maréchal jeta son bâton dans le champ clos, les trompettes sonnèrent, et, suivant la coutume, Dancé obéit en se relevant sans porter le coup.

Le jugement de Dieu était prononcé. La claie fut conduite au bord des lices, attelée d'une vile jument de charrette; la Bourbonnaise y fut couchée sur le dos, les bras en croix, et de là menée au gibet, où fut pendue, au milieu des hurlements de la foule. Ensuite les varlets ramenèrent la claie; Guy de la Manorière n'était blessé que légèrement; la surprise et la suffocation avaient plus que la dague causé sa défaite. Un héraut brisa ses armes, coupa ses aiguillettes, sema une à une dans la lice toutes les pièces de son harnois, le déclara déchu de chevalerie; il fut traîné sur la claie jusqu'à son pavillon pour y avoir le poing coupé.

*
* *

Renée de Courcelles, à jamais triste, céda toutefois aux prières de sa mère et devint l'épouse du sire de Dancé. Guy de la Manorière cacha sa honte et sa désespérance sous les voûtes du moûtier de Brou. La belle Bourbonnaise, plus malheureuse encore qu'eux, ne trouva même pas le repos après la mort. Au cours du procès baronnial, on lui avait à plusieurs reprises adressé le reproche de magie; les gestes auxquels elle se livra durant le duel furent dénoncés comme signes cabalistiques; après son supplice, d'aucuns soutinrent l'avoir vue à cheval au clair de lune. Finalement le bruit fut tel, que l'official entama de ce chef le procès ecclésiastique, poursuivit sa mémoire et la condamna à être brûlée en effigie. La sentence fut exécutée, et le castel de Margon rasé. Le peuple, que cette merveilleuse aventure avait remué jusqu'aux moelles, voulut perpétuer ce souvenir du supplice de l'amoureuse sorcière en le renouvelant chaque année. L'usage, en dépit des longs siècles écoulés, ne s'est pas perdu; et encore maintenant, chaque fois que revient le seizième

jour de juillet, date de la fête patronale, les paroissiens de Margon habillent en femme un mannequin, lui donnent le nom de « la Bourbonnaise » et le brûlent à la nuit tombante sur un vaste bûcher qui éclaire au loin la campagne. Et comme cette histoire de Marguerite, toujours vivante dans les esprits, est pour ces honnêtes Percherons l'image même de l'amour, on a coutume de dire aux bachelettes qui sont ignorantes de galanterie :

— Tu n'as donc pas encore entendu sonner la cloche de Margon?

J'ai vu et ouï ces choses diverses par moi-même, il y a trois ans ou environ, alors que j'étais sur les collines de Margon pour courre le lièvre; et de cette légende véridique j'ai tiré la conclusion que l'amour touche de fort près à la diablerie.

JULES DE GLOUVET.

FIN.

LA QUESTION DE L'ART POUR L'ART

(Troisième article. — Voy. la *Revue* des 27 août et 3 septembre.)

Philosophes du XIXe siècle

X.

Lorsqu'on cherche pour l'étude d'une question quelconque des autorités dans les siècles antérieurs, on y rencontre de prime abord un petit nombre de noms que le temps a consacrés et dont le choix s'impose; mais les autorités contemporaines, destinées ou non à durer, commencent toujours par être innombrables. Je n'ai donc pu avoir la prétention de les passer toutes en revue, et je me suis simplement promené au hasard de mes lectures et de mes notes à travers la littérature de notre siècle. C'est une promenade du même genre et moins suivie encore, qu'il me reste maintenant à faire à travers la philosophie, car mon défaut de compétence s'ajoute ici à l'incohérence et au vague de mes informations pour m'interdire toute ambition de présenter au lecteur un tableau complet et systématique.

La distinction du beau et de l'utile a été faite maintes fois par les philosophes du XIXe siècle avec une netteté dont le seul tort (car c'est un tort) est de réduire la question à des termes trop simples qui rappellent presque, moins la grossièreté continuelle de la pensée et du langage, la préface de *Mademoiselle de Maupin*. « Ce qui est utile, dit M. Cousin, n'est pas toujours beau; ce qui est beau n'est pas toujours utile, et ce qui est à la fois utile et beau est beau par un autre endroit que son utilité. Voyez un livre, une poulie : assurément rien de plus utile. Cependant vous n'êtes pas tenté de dire que cela soit beau. Avez-vous découvert un vase antique admirablement travaillé? Vous vous écriez que ce vase est beau, sans vous aviser de rechercher à quoi il vous servira (1). » Présentée en ces termes, la thèse devient presque trop évidente.

M. Jouffroy pousse jusqu'à une opposition complète la différence entre le beau et l'utile. Il remarque qu'un beau fruit n'est plus beau pour l'homme qui a soif et n'aspire qu'à s'en désaltérer, qu'un propriétaire songeant à exploiter ses prairies ou sa forêt n'a point d'yeux pour voir leur beauté et que celle-ci n'est aperçue de lui qu'aux moments où il oublie le profit qu'il pourrait tirer de ses biens. Le paysan, qui ne considère que l'utile, n'a pas seulement l'idée qu'on puisse trouver quelque chose à admirer dans un fléau destructeur, et il traiterait volontiers de fou l'artiste qui déclare beau un orage ou un incendie. Sans insister présentement sur cette différence, sur cette opposition de la beauté esthétique et de l'utilité matérielle, qui paraît manifeste à première vue, mais qu'une analyse un peu délicate (nous le verrons plus loin) tendrait peut-être à atténuer, passons à ce qui est proprement l'objet de notre étude, la question de l'utilité morale de l'art.

Nous avons vu la doctrine de l'art pour l'art formulée par M. Cousin dans son premier cours de philosophie : « L'art n'est pas plus au service de la religion et de la morale qu'au service de l'agréable et de l'utile... Il faut de la religion pour la religion, de la morale pour la morale et de l'art pour l'art. » Il est intéressant de chercher ce que cette formule trop rigoureuse a pu perdre ou conserver plus tard de son aspérité dans le livre qui renferme l'expression définitive de la pensée philosophique de Victor Cousin.

« Je ne puis, écrit-il dans son traité *du Vrai, du Beau et du Bien*, accepter sans réserve la théorie qui, confondant le sentiment du beau avec le sentiment moral et religieux, met l'art au service de la religion et de la morale et lui donne pour but de nous rendre meilleurs et de nous élever à Dieu... Le seul objet de l'art est le beau. L'art s'abandonne lui-même dès qu'il s'en écarte... En Italie comme en Grèce, comme partout, l'art est d'abord entre les mains des sacerdoces et des gouvernements; mais, à mesure qu'il grandit et se développe, il conquiert de plus en plus sa liberté. On parle de la foi qui alors animait les artistes et vivifiait leurs œuvres : cela est vrai du temps de Giotto et de Cimabuë; mais, après Angelico de Fiesole, à la fin du XVe siècle, en Italie, j'aperçois surtout la foi de l'art en lui-même et le culte de la beauté. Raphaël, dit-on, allait passer cardinal; oui, mais en peignant toujours la Galatée, et sans quitter la Fornarine. »

---

(1) *Du vrai, du beau et du bien*, p. 155.

Sur ce double principe que l'art est indépendant de toute fin extérieure à lui-même et que son objet unique est le beau, Cousin établit logiquement sa classification des arts libéraux ou beaux-arts. Il en exclut l'éloquence, l'histoire et la philosophie, non pas que la philosophie, l'éloquence et l'histoire ne soient assurément de hauts emplois de l'intelligence, mais le beau est si peu leur objet propre et direct qu'elles ne sont jamais plus sûres de le manquer et de manquer à leur vraie fonction que lorsqu'elles le recherchent pour lui-même. Elles doivent chercher d'abord la vérité et la justice, se servant de l'art comme d'un moyen et n'espérant trouver le beau que dans leur fidélité même à servir la cause du vrai et du juste ; tandis que les arts proprement dits et la poésie ne dépendent d'aucune autorité supérieure et n'ont de compte à rendre qu'à leur propre tribunal.

Cependant, ce serait fort mal rendre la pensée qui a inspiré le livre *du Vrai, du Beau et du Bien,* que de ne pas accorder à son auteur le bénéfice d'une réserve essentielle sans laquelle le chef du spiritualisme français au XIXe siècle se distinguerait à peine de Théophile Gautier et des moins sages adeptes de l'art pour l'art. Si M. Cousin repousse formellement la doctrine d'une subordination de l'art à la morale, d'une dépendance du beau par rapport au bien et au vrai, il admet non moins formellement la confraternité de ces grandes idées et la nécessité de leur union harmonieuse ; s'il nie que l'art soit un instrument au service d'aucune cause, même la plus sacrée, il est loin de contester que les causes sacro-saintes de la morale, de la religion, de la patrie, soient aussi les plus dignes d'inspirer l'artiste.

« Renfermons bien notre pensée dans ses justes limites. En revendiquant l'indépendance, la dignité propre et la fin particulière de l'art, nous n'entendons pas le séparer de la religion, de la morale, de la patrie. L'art puise ses inspirations à ces sources profondes, aussi bien qu'à la source toujours ouverte de la nature. Mais il n'en est pas moins vrai que l'art, l'État, la religion sont des puissances qui ont chacune leur monde à part et leurs effets propres; elles se prêtent un concours mutuel; elles ne doivent point se mettre au service l'une de l'autre. Dès que l'une d'elles s'écarte de sa fin, elle s'égare et se dégrade. L'art se met-il aveuglément aux ordres de la religion et de la patrie? En perdant sa liberté, il perd son charme et son empire... Distinguons, ne séparons pas; unissons l'art, la religion, la patrie, mais que leur union ne nuise pas à la liberté de chacune d'elles. Pénétrons-nous bien de cette pensée, que *l'art est aussi à lui-même une sorte de religion.* Dieu se manifeste à nous par l'idée du vrai, par l'idée du bien, par l'idée du beau. Ces trois idées sont égales entre elles et filles légitimes du même père. Chacune d'elles mène à Dieu, parce qu'elle en vient... Ainsi, l'art est par lui-même essentiellement moral et religieux; car, à moins de manquer à sa propre loi, à son propre génie, il exprime partout dans ses œuvres la beauté éternelle. »

Le principal esthéticien de l'école de M. Cousin, M. Charles Lévêque, ajoute dans son grand ouvrage, *la Science du beau,* quelques judicieuses réflexions aux paroles éloquentes du maître. Il remarque que ce serait singulièrement réduire le domaine de l'art, que d'en faire l'auxiliaire de la morale, puisque les seules œuvres de l'art qui intéressent directement la morale et puissent efficacement la servir sont celles qui représentent des actes de vertu ou de dévouement. Il insiste, en outre, sur ce fait tant de fois constaté et dont nous avons déjà enregistré l'observation à la suite de M. Scherer, que « l'artiste ou le poète qui se préoccupe vivement d'atteindre un but moral manque presque toujours le beau, produit des œuvres sans intérêt et n'aboutit qu'à desservir à la fois et l'art et la morale ».

XI.

Les meilleures idées de la philosophie de Victor Cousin en général, et particulièrement de son esthétique, étaient dues à l'Allemagne, qui, au commencement de ce siècle, a exercé sur la pensée française l'influence que l'Italie a eue au XVIe siècle, l'Espagne au commencement du XVIIe, l'Angleterre au XVIIIe, et qui semble, à la fin du XIXe siècle, passer du côté de la Russie. Les principes essentiels du grand professeur français, l'art considéré d'une part comme une activité indépendante ayant sa fin en elle-même, d'autre part comme une sorte de religion, je les retrouve tous dans le *Cours d'esthétique* de Hegel, livre inestimable, que j'appellerais volontiers, avec les *Conversations de Gœthe,* la bible et les évangiles du critique ; car ces deux ouvrages du plus grand philosophe et du plus grand poète de l'Allemagne contiennent sur l'art et sur la poésie tout ce qu'on a jamais écrit de plus riche de sens, de plus rayonnant de lumière.

Parlant des spécieuses théories qui assignent à l'art l'instruction des hommes ou leur perfectionnement moral comme le seul but digne de ses efforts, Hegel dit excellemment :

« Dans cette manière de voir, la forme sensible, qui constitue précisément l'œuvre d'art, n'est plus qu'un accessoire oiseux, une simple enveloppe, une apparence donnée expressément comme telle, un ornement extérieur et superflu. L'œuvre d'art est brisée dans son unité. La forme et l'idée ne se pénètrent plus... Sans doute l'art en lui-même n'a jamais pour but l'immoralité; mais il ne se propose pas non plus de produire un effet moral. De toute production de l'art d'un caractère pur, on peut dégager une idée morale ; mais il faut pour cela une explication, et la morale appar-

tient à celui qui sait la tirer; elle dépend de lui... (1) Ce qu'il y a de faux dans la doctrine qui donne pour but à l'art l'amélioration des hommes, comme dans toutes celles qui lui sont analogues, c'est que l'art y est présenté comme relatif à quelque chose qui lui est étranger, c'est que son but propre, c'est-à-dire ce qui le constitue essentiellement, ce qui fait qu'il est par lui-même, n'est pas en lui, mais hors de lui, de sorte qu'il ne devient plus qu'un instrument pour la réalisation d'une fin étrangère; tandis qu'au contraire l'art est appelé à manifester la vérité sous la forme de la représentation sensible, et qu'à ce titre il a son but en lui-même dans cette représentation et cette manifestation. »

Comme tous les esprits vraiment supérieurs, Hegel possédait ce signe caractéristique de la force qui s'appelle la modération. En proclamant que l'art est libre, qu'il ne dépend d'aucune autorité plus haute que la sienne et qu'il se suffit pleinement à lui-même, le grand penseur désapprouvait l'abus qu'on a fait quelquefois de cette vérité, et il n'aurait certainement pas aimé la formule trop hardie et presque insolente de *l'art pour l'art.*

Ce qui correspond en Allemagne dans une certaine mesure à l'école française de l'art pour l'art, c'est l'école du *jeu* ou de *l'ironie.* Il serait peu utile de montrer ici les racines métaphysiques de cette théorie célèbre, qui se rattache directement à la philosophie transcendantale de Fichte; il nous suffit de l'envisager par son aspect purement esthétique. A ce point de vue, le principe essentiel de l'ironie ou du jeu, c'est que l'artiste doit se détacher entièrement de sa propre création, considérer comme un simple amusement de son génie toutes ces inventions auxquelles le public s'intéresse avec une émotion naïve, et se bien préserver lui-même de l'erreur vulgaire qui consiste à prendre au sérieux l'œuvre de ses mains.

On sent tout ce qu'un pareil principe recèle de dangereux, et on en voit sortir avec ennui l'insupportable école des *impassibles* qui affecte, en étonnant les hommes, de ne s'émouvoir elle-même de rien, et la non moins insupportable école des *adorateurs de la forme seule* qui affichent une complète indifférence pour le fond des choses et le choix des sujets. Mais ce qui fait la fortune de l'erreur, c'est toujours la portion de vérité qu'elle contient : il y avait assez de vérité dans la théorie du jeu pour séduire un grand poète tel que Schiller qui, dans ses *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme,* ne craignit pas de l'exposer avec une complaisante admiration et apparemment sans prévoir l'abus facile qu'on devait en faire. Schiller soutient hardiment ce paradoxe que *l'homme n'est complet que là où il joue.*

(1) Cette judicieuse doctrine a été, me dit-on, amplement développée par M. Lucien Arréat dans un important ouvrage sur *la Morale dans le Drame et dans le Roman,* dont je regrette de n'avoir pas eu connaissance à temps pour en profiter.

« De même, écrit-il, que les dieux de l'Olympe, affranchis de tout besoin, ignorant le travail et le devoir, qui sont des limitations de l'être, s'occupaient à prendre des personnages de mortels pour jouer aux passions humaines, ainsi dans la poésie dramatique nous jouons des exploits, des attentats, des vertus, des vices qui ne sont pas les nôtres. »

S'étant fait du jeu poétique cette idée élevée, Schiller repousse avec un certain dédain l'opinion des personnes qui réclament pour le beau un caractère utile :

« Le beau, pourriez-vous me dire, n'est-il pas ravalé dès qu'on en fait un pur jeu et qu'on le place sur la même ligne que les objets frivoles désignés de tout temps par ce mot? N'est-il pas en contradiction avec l'idée rationnelle et la dignité du beau, qui pourtant est considéré comme un instrument de culture, de le restreindre à un pur jeu? »

A cela le poète philosophe répond que ce qui est *restriction* aux yeux du vulgaire est *épanouissement* aux yeux de l'artiste, puisque le jeu seul nous montre l'homme déployant en pleine liberté sa puissance, son activité, ses talents, et affranchi des besoins qui le limitent. Quel autre exercice de l'intelligence humaine pourrait valoir celui qui, sans utilité pratique et par manière de jeu, nous permet de contempler la créature mortelle dans ce divin emploi de ses facultés les plus hautes, qui s'appelle le génie? L'art véritable, conclut Schiller à la suite de Kant, père de la philosophie allemande, est étranger à toute espèce d'intérêt, d'utilité et de désir; il est absolument *désintéressé.*

Les *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme* sont contemporaines d'un chef-d'œuvre de Gœthe pour lequel Schiller professait une admiration sans borne, et qui peut nous servir d'exemple ici comme la plus belle application poétique qui ait jamais été faite de la théorie du jeu dans les arts : je veux parler d'*Hermann et Dorothée.*

Depuis que j'ai tenté de ce divin poème une étude spéciale (1), il m'est arrivé souvent d'y revenir avec amour, de l'opposer à d'autres beaux ouvrages comme un terme incomparable de comparaison et comme le chef-d'œuvre le plus absolument parfait qui soit sorti de la main d'un grand artiste en poésie; je répétais avec Schiller : « L'auteur d'*Hermann et Dorothée* est au sommet de son art et de toute la poésie moderne »; mais je n'ai généralement pas rencontré parmi les critiques, mes confrères, une admiration aussi vive que celle que j'éprouvais moi-même. Je voudrais bien une fois clairement raisonner, justifier et mon propre enthousiasme pour le poème de Gœthe et la tiédeur relative que témoigne aujourd'hui à son endroit la majorité des connaisseurs, rien ne me paraissant mieux fait que ce débat contradictoire pour rendre sensible

(1) *Gœthe et ses deux chefs-d'œuvre classiques.*

le vrai et le faux, le côté solide et le côté spécieux de la théorie allemande du jeu ou de l'ironie, assez proche parente, nous l'avons dit, de la doctrine française de l'art pour l'art.

Non, je ne connais point de poème dans la littérature entière qui ressemble plus qu'*Hermann et Dorothée* à une création divine. De *rien*, j'entends par là des éléments les plus bourgeois et des circonstances les plus triviales, Gœthe a su tirer comme par un coup de baguette magique la matière éternelle de toute poésie, et il a mis cette matière en œuvre avec une aisance si souveraine, avec une si infaillible perfection, qu'on croit assister au jeu d'une divinité toute-puissante plutôt qu'au travail d'un homme mortel et borné que son génie ne dispense pas de l'effort. Comme un dieu, le poète plane tellement au-dessus de sa création que celle-ci ne l'altère et ne l'affecte en rien ; nul émoi, nul soupir, nul battement de son cœur, en venant à passer de la personne de l'auteur dans son ouvrage, ne fait subir à l'heureux et triomphant artiste une diminution quelconque d'être et de vie, de liberté et de joie. Pendant qu'il touche et captive ses lecteurs, on sent qu'il s'amuse royalement de ses propres inventions ; il fait agir, souffrir, pleurer, trembler ses marionnettes ; mais pas une ombre ne trouble sa sérénité, et, doucement ironique, il ne cesse de sourire lui-même à travers leurs larmes, leurs souffrances, leur agitation, leur effroi. Or, si je ne me trompe, c'est précisément cette ironie légère qui, bien loin de recueillir un applaudissement universel, paraît une beauté moindre à beaucoup d'hommes de goût. Ils aiment voir le poète s'associer à l'émotion qu'il provoque comme à celle qu'il décrit, et voilà pourquoi ils préfèrent à *Hermann et Dorothée* des œuvres d'une exécution moins parfaite, telles que *Faust* ou même *Werther*, mais dans lesquelles, si l'artiste joue moins triomphalement avec son sujet, on sent battre plus sympathiquement le cœur de l'homme.

Je suis bien obligé de reconnaître que les personnes qui jugent ainsi sont dans la tradition de la saine critique, depuis Horace et Boileau qui ont dit :

> Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez,

jusqu'à Hegel qui désapprouve l'ironie sublime de l'artiste personnellement désintéressé de son ouvrage et n'offrant au public naïf et sérieux que le jeu d'un divin amuseur. Mais n'oublions pas qu'un poème peut être un chef-d'œuvre unique, inimitable, et un fort mauvais modèle, justement parce qu'il est inimitable et que toute tentative imprudente faite pour lui ressembler produira sûrement une caricature. Je conserve avec Schiller mon admiration sans réserve et sans borne pour le poème de Gœthe ; et puis j'avoue très volontiers que les contorsions des soi-disant impassibles et les gamineries des ciseleurs d'art pour l'art ne sont que trop faites pour donner raison contre Schiller à ceux qui repoussent sa doctrine esthétique de l'ironie ou du jeu.

Cette doctrine n'en a pas moins fait fortune parmi les philosophes du XIXe siècle ; car ce n'est pas seulement, avec Hegel et Victor Cousin, l'affirmation parfaitement judicieuse de l'indépendance souveraine de l'art, c'est la proclamation plus ou moins paradoxale de son *inutilité* que répètent à l'envi la plupart des esthéticiens modernes : tant il est vrai que, dans cette question de l'art pour l'art, le plus grand nombre des personnes qui font profession de penser partagent pour de doctes raisons l'avis des gens frivoles qui, par pure légèreté d'esprit, approuvent sans examen la téméraire formule !

Le plus grand philosophe de l'école anglaise contemporaine, Herbert Spencer, renouvelle la doctrine du jeu, qu'il formule plus scientifiquement que Schiller et rattache à l'idée de l'évolution. L'école de Schopenhauer, de son côté, considère l'art comme une sorte de jeu supérieur, comme une illusion propre à nous faire oublier quelques instants les misères réelles de l'existence. Enfin le chef de l'école criticiste française, M. Renouvier, voulant conclure dans sa Revue, *la Critique philosophique*, une série d'études fort intéressantes sur Victor Hugo, se demande, en terminant, si l'avenir trouvera le secret de faire vivre en paix l'imagination et la raison, et il déclare que « le principe souverain de l'esthétique » apporte à cette question, dont beaucoup d'esprits se sont inquiétés, une solution fort simple. Si l'imagination poétique, dit-il, se trouve de nos jours dans un état d'infériorité par rapport à la science et à la raison, c'est parce qu'elle se prend et qu'on la prend « trop au sérieux » ; elle n'ose s'étendre et se jouer librement, de peur de la raison. Il faut, au contraire, qu'elle abandonne toute prétention directe sur le vrai et sur l'utile et procède à ses créations indépendamment d'une croyance ou d'une conviction raisonnée, quelle qu'elle soit. Alors seulement l'art arrivera à son plein affranchissement, la poésie obtiendra la liberté pour ses inspirations et se livrera sans préoccupation logique au cours des personnifications et des images. Car la première condition de toute œuvre d'art, conclut l'éminent disciple de Kant, c'est le désintéressement du vrai et de l'utile ; « *ni l'utilité ni la vérité* n'en doivent être les objets propres et directs, mais seulement l'émotion et la beauté ».

XII.

Cette unanimité fondamentale des écoles les plus diverses constitue en faveur de *l'art pour l'art*, ou du moins de la doctrine esthétique dont cette formule trop cavalière est l'expression peu juste, une sorte

d'*orthodoxie*, comme je l'ai dit précédemment sans attribuer d'autre sens à ce mot que celui d'opinion de la majorité. Mais les dissidents, pour être moins nombreux parmi les philosophes de profession que parmi les simples littérateurs, n'en sont pas moins dignes d'être pris en sérieuse considération, et leur hérésie, si hérésie il y a, paraîtra des plus respectables si l'on songe qu'elle a pour elle une origine encore plus ancienne et une autorité non moins haute que l'enseignement contraire.

L'école de l'art pour l'art pourrait à la rigueur s'honorer d'avoir eu pour premier maître Aristote : nous avons vu du moins avec quelle insistance Corneille établit que le mot d'*utilité* n'a pas été employé une seule fois par l'auteur de la *Poëtique ;* mais l'école de l'art utile a très certainement Platon pour son plus illustre et son plus ancien professeur. Tout le monde sait que l'auteur de *la République* réduit la poésie et les arts au rôle de serviteurs dociles de la politique et de la morale, et qu'il en fait des instruments purement pédagogiques entre les mains de l'État, auquel il subordonne et sacrifie toutes les libres forces individuelles. Homère, couronné de fleurs, est respectueusement éconduit de la cité idéale de Platon, parce que son œuvre ne peut servir de manuel d'éducation et qu'il serait imprudent d'y chercher des règles de conduite pour la vie publique ou privée. Les poètes tragiques et comiques sont condamnés, eux aussi, car ils risquent d'exercer sur les âmes une influence amollissante par le spectacle des passions surmontant la vertu ou du malheur abattant le courage, sans compter que les personnages qu'ils mettent sur la scène sont, au moins pour moitié, de fort mauvais sujets. Platon n'autorise en somme d'autres ouvrages de poésie que les hymnes en l'honneur des dieux et les éloges des héros. C'est Rousseau ou même Diderot qu'on croirait lire lorsqu'on voit le philosophe poète, qui fut lui-même un des plus grands artistes de la Grèce, instituer dans sa *République* une sorte de police des beaux-arts faisant lourdement peser sa main sur toutes les créations de la muse!

Aux yeux de Platon, non seulement tout ce qui est beau est bon, chose assez facile à démontrer, mais tout ce qui est bon est beau, proposition plus contestable et qui a cependant pour lui l'évidence et la solidité d'un axiome. Il paraît que le père de toute la philosophie, Socrate, avait soutenu la même doctrine, s'il en faut croire Xénophon qui lui fait tenir le propos suivant :

« Crois-tu qu'autre chose est le bien, autre chose est le beau? Ne sais-tu pas que tout ce qui est beau pour une raison est bon pour la même raison? La vertu n'est pas bonne dans une occasion et belle dans une autre; les hommes aussi sont appelés bons et beaux de la même manière et pour les mêmes motifs; ce qui, dans le corps des hommes, fait la beauté apparente en fait également la bonté; enfin tout ce qui peut être utile aux hommes est bon relativement à l'usage qu'on en peut faire. — Comment! objecte Aristippe, un panier à ordures est donc aussi une belle chose? — Oui, par Jupiter! et un bouclier d'or est laid du moment que l'un est convenablement fait pour son usage et l'autre non. »

Ainsi Socrate identifie le beau non seulement avec le bien dans son sens le plus élevé, mais avec l'utile dans ses applications les plus humbles.

Mais laissons Socrate, Platon et la philosophie ancienne, pour revenir aux contemporains. Dans son curieux ouvrage, *les Problèmes de l'esthétique contemporaine,* publié il y a deux ans, un penseur original, M. Guyau, ne craint pas de remettre en question les principes successivement affirmés par Kant et par Hegel, par Jouffroy et Cousin, par Schopenhauer, par l'école psychologique anglaise, l'école de l'évolution et la nouvelle école critique de M. Renouvier. Au livre de M. Guyau j'ajouterai la courte et substantielle *Esquisse d'une Esthétique* (1) par un amateur distingué de la ville de Grenoble, M. Marcel Reymond, et je vais résumer, en y mêlant mon propre commentaire, quelques-unes des idées les plus intéressantes de ces deux auteurs, d'accord l'un avec l'autre contre la majorité des esthéticiens modernes.

Suivant eux, il n'y a pas, au fond, entre le beau et l'utile, l'opposition radicale qu'un regard superficiel croit d'abord découvrir ; il y a même une secrète et profonde harmonie. Dans la nature, pour commencer par elle, tout jugement esthétique que nous portons sur un animal, une campagne, etc., contient un jugement pratique qui s'accorde avec lui, loin de le contredire. Pour les animaux au service de l'homme, la chose est assez claire : n'est-il pas reconnu que si quelque ignorant s'avise de trouver *beau* un cheval ou un bœuf mal conformé pour l'usage auquel on le destine normalement, la seule réponse à lui faire, c'est qu'il n'y entend rien? Quant aux bêtes sauvages, il ne serait pas bien difficile de trouver là aussi une certaine concordance du jugement esthétique et du jugement pratique, pourvu que nous consentissions à sortir de notre point de vue naïvement humain; mais, mes auteurs n'ayant pas jugé nécessaire de prévenir ici l'objection du sens commun, je ne suis pas tenu de le faire à leur place, et j'arrive de suite à l'intéressante question des beautés naturelles proprement dites.

L'homme primitif, inculte, ne trouve beau dans la nature que ce qui présente une utilité quelconque. Pour le paysan, un beau pays est un pays fertile et ne saurait être autre chose. Pour le marin, la seule mer dont il dira qu'elle soit belle est la mer qui lui promet une navigation heureuse. Pour le touriste..., ah! c'est

(1) 1886.

ici que croit triompher la philosophie qui oppose le beau à l'utile, car les admirations du touriste sont en raison exactement inverse de l'utilité des choses : plus la montagne sera sauvage ou la mer orageuse, plus il criera merveille. M. Reymond, non sans subtilité, semble dire que l'appréciation du touriste correspond à *son utilité, à lui;* mais l'utilité d'exposer sa vie gratuitement, c'est-à-dire sans utilité, peut paraître médiocre, et j'ai un argument plus simple à proposer à M. Reymond pour appuyer sa thèse.

L'amour passionné du touriste pour l'horrible et pour le périlleux est un *paradoxe* d'introduction très récente dans la vie comme dans la littérature moderne, et qui, à l'heure où nous sommes, ne compte guère plus d'un siècle d'existence. Jamais, jusqu'à l'avènement du romantisme, les hommes ne s'étaient avisés de trouver beau ce qui est laid, d'aimer ce qui est haïssable dans la nature, et le jugement du poète n'offrait à cet égard aucune différence essentielle avec celui du paysan.

Il y aurait aujourd'hui un curieux travail à faire pour un lettré qui serait psychologue : ce serait de soumettre à une revision scrupuleuse ce fameux sentiment de la nature dont nous sommes si vains quand nous nous comparons à nos pères, d'y démêler ce qui est spontané et naturel de ce qui est appris et voulu (1), et surtout de reprendre l'ancienne distinction, fondamentale et trop négligée, du *sublime* et du *beau*. Le sublime dans la nature n'est pas un simple degré supérieur du beau, puisqu'il en est très souvent la négation. Le beau est quelque chose d'agréable et d'harmonieux dont la contemplation nous charme sans nous lasser jamais; le sublime est un désaccord, une disproportion écrasante, qui, en nous surprenant, peut d'abord nous ravir d'enthousiasme, mais bientôt nous gêne et nous oppresse et ne peut être goûté par conséquent qu'à de rares et courts intervalles.

J'eus l'occasion, il y a quelques années, de toucher, pour ainsi dire, du doigt la vérité de cette distinction. Je faisais un séjour à Bagnères-de-Bigorre, lieu charmant, je veux dire à la fois agréable et beau, présentant le genre de beauté qui enchantait Virgile et La Fontaine, solitude, mais non pas désert, solitude relative « où l'on trouve une douceur secrète », et où l'on peut, sans « converser avec des ours affreux », « loin du monde et du bruit goûter l'ombre et le frais ». Des coteaux couverts de bois, « modérés », comme disait Sainte-Beuve, offrent avec abondance et variété toutes les promenades qu'on peut raisonnablement souhaiter de faire pour la santé du corps et le délassement de l'esprit; partout un paysage délicieux réjouit et repose la vue; enfin l'utile et le beau vivent à Bagnères dans une parfaite harmonie. Je fis au dehors quelques excursions, et, entre autres curiosités sublimes, j'allai voir Gavarnie. Le *chaos*, le *cirque*, me frappèrent de stupeur et d'admiration; mais ce qui eût surpris un homme des anciens temps non moins que ces grandioses merveilles, c'est le phénomène que voici : une famille en vacances qui, entre tous les sites des Pyrénées, avait choisi ce séjour aussi incommode que sublime, non pas pour le visiter en passant et pour s'enfuir ensuite avec bonheur vers des régions plus clémentes, mais pour s'y installer en villégiature avec femmes, enfants et bagages, pendant qu'un héros de l'Alpinisme, trouvant le village de Gavarnie encore trop civilisé, était allé s'établir sur les hauteurs du Vignemale, à trois mille mètres, en pleine neige! On dit que tous les goûts sont dans la nature; non, il y a des goûts hors nature, des goûts affectés et forcés qui sont une violence faite aux instincts naturels, et je n'hésite pas à ranger dans cette catégorie l'étrange prétention d'apprivoiser le sublime et de vivre familièrement avec lui comme avec le beau.

Les philosophes qui pensent que le beau, l'utile et l'agréable font bon ménage ensemble dans la nature, n'ont donc pas à tenir compte de l'esthétique nouvelle de ces grands touristes un peu fous que l'ardeur de leur émulation a blasés sur tout un ordre de beautés vraies, charmantes, douces au corps comme à l'âme, très sympathiquement appréciées et de l'homme naturel et des sages classiques nos pères, mais qu'on affecte de dédaigner aujourd'hui parce qu'elles n'offrent point de sublimes horreurs et d'occasions pittoresques de se rompre le cou.

XIII.

Du domaine de la nature élevons-nous à celui de l'esprit.

Schiller considérait le jeu, c'est-à-dire l'activité s'exerçant *inutilement*, comme l'épanouissement suprême du génie de l'homme, comme le point de perfection par où la vie humaine touche à la vie et à la puissance divine. Non, répondent MM. Guyau et Reymond, le plus noble exercice de l'activité humaine n'est pas le jeu; c'est l'effort utile, le travail. Le jeu n'est lui-même qu'une imitation, une parodie du travail; il n'a pas l'existence indépendante, la souveraine liberté qu'on lui attribue; il a besoin de justification et d'excuse : pour qu'on lui pardonne et pour qu'il plaise, il faut qu'on y voie une expansion légitime de l'activité, une sorte de détente nerveuse, *utile* et bonne à son heure. Le travail, qui a un but rationnel, n'est pas en lui-même moins esthétique que le jeu, qui est

(1) Quand on a décomposé en ses éléments divers le plaisir du touriste : 1° satisfaction physique et morale du péril affronté, de la difficulté vaincue, de la fatigue surmontée; 2° gloriole de dire : « J'étais là, telle chose m'advint »; 3° besoin banal de faire ce que d'autres ont fait; 4° désir ambitieux de faire quelque chose que personne n'ait fait, quelle part reste-t-il pour la passion pure et sincère des précipices côtoyés de près et des glaciers crevant les yeux?

sans but utile, et, dans bien des cas, il l'emporte manifestement en beauté. Contemplez des rameurs penchés en avant et se rejetant en arrière par un mouvement régulier, un bûcheron attaquant un chêne et brandissant la cognée de ses muscles raidis, ou ce faucheur dont l'ardeur magnifique et l'élégante adresse ont inspiré au grand romancier Tolstoï un inoubliable tableau (1). « Nous voici bien loin du jeu, car tous ces hommes poursuivent une fin déterminée; le rythme qui règle leurs mouvements et les assouplit ne s'explique lui-même que par la recherche du but et la tension de toutes leurs forces vers ce but unique. » Loin de nous choquer, « l'effort est une condition de l'intérêt que nous portons à leur travail », car « un mouvement dont nous connaissons la direction et dont nous pouvons constater la réussite nous intéresse toujours plus qu'un mouvement sans objet », tandis qu' « il déplaît à l'intelligence », dit avec force M. Guyau, « de voir l'inutile pris comme but par la volonté ». A l'aphorisme de Schiller : « L'homme n'est complet que là où il joue », nos auteurs opposent donc cette conclusion fière et stoïque : « L'homme n'est complet que là où il travaille. »

Une des conséquences de la théorie du jeu, c'est de faire regarder la fiction comme supérieure à la réalité. M. Guyau n'admet pas cet ordre de prééminence; il voit dans l'art un effort impuissant pour produire la vie : « Les Michel-Ange et les Titien, dit-il énergiquement, sont des Jéhovah manqués », et il montre les résultats absurdes auxquels on arrive quand on prend pour une qualité essentielle ce qui est un défaut de l'art humain :

« Supposez les grandes scènes d'Euripide et de Corneille vécues devant vous au lieu d'être représentées; supposez que vous assistiez à la clémence d'Auguste, au retour de Nicomède, au cri sublime de Polyxène : ces actions ou ces paroles perdront-elles donc de leur beauté pour être accomplies ou prononcées par des êtres réels, vivants et palpitants sous vos yeux? Cela reviendrait à dire que tel discours de Mirabeau ou de Danton, improvisé dans une situation tragique, produisait moins d'effet esthétique sur l'auditoire qu'il n'en produit sur nous. Nous aurions plus de plaisir à traduire Démosthène que les Athéniens n'en ont eu à l'écouter! De même, c'est à son marbre et à son immobilité que la *Vénus* de Milo devrait d'être belle; si ses yeux vides se remplissaient de la lumière intérieure et si nous la voyions s'avancer vers nous, nous cesserions de l'admirer! »

L'art pour l'art réduit l'émotion esthétique à un plaisir purement contemplatif sans influence sur la vie morale et active : M. Guyau constate, au contraire, dans l'art une puissance excitante tendant à produire des actions de même nature que celle qu'il exprime, mais permettant aussi de substituer à l'action indiquée telle ou telle autre qui se trouve mieux d'accord avec nos sentiments actuels.

« Quand nous sommes émus par une marche guerrière, nous éprouvons quelque impatience à être assis, nous avons besoin de marcher, de courir même, de chercher un ennemi à combattre... L'émotion esthétique la plus vive se rencontre chez ceux où elle se *réalise* immédiatement en actes : les Spartiates sentaient mieux toutes les beautés des vers de Tyrtée, les Allemands ceux de Kœrner ou d'Uhland, lorsque ces vers les entraînaient dans le combat; les volontaires de la Révolution n'ont probablement jamais été plus émus par la *Marseillaise* que le jour où elle les souleva d'une haleine sur les collines de Jemmapes. »

Cette idée sérieuse de l'art conduit logiquement M. Guyau non seulement à estimer moins, mais à condamner en dernière analyse tout emploi du talent poétique sans but extérieur à lui-même. Il veut que l'artiste tâche de réveiller en nous, « d'une part les *sensations les plus profondes* de l'être, d'autre part les *sentiments les plus moraux* et les *idées les plus élevées* de l'esprit... Ce qui, dans l'art, est superficiel et blâmable, c'est le jeu de l'imagination pour l'imagination même... Rien de moins esthétique que le frivole. »

En vertu des mêmes considérants, M. Reymond propose une nouvelle classification des arts.

« On fait, écrit-il, deux parts dans les lettres, une seule méritant d'être classée parmi les beaux-arts : elle comprend les œuvres des poètes et des artistes d'imagination. Cette singulière division est une preuve de l'insuffisance des principes adoptés. Lorsqu'on estime que le beau est un pur divertissement, sans liaison avec l'utile et le nécessaire, on est inévitablement conduit à donner le nom d'œuvre d'art aux œuvres dépourvues d'utilité. Et ainsi on refuse ce titre à l'éloquence, à l'histoire, à la philosophie, de telle sorte que l'esthéticien devrait s'occuper des moindres chansonnettes des vaudevillistes, de toutes les fadaises des romanciers, et qu'il ne pourrait parler de Montaigne, de Pascal, de Bossuet ou de La Bruyère ! c'est étrange ! Et cette division, qui est presque universellement admise, a pour conséquence de chasser de l'art précisément toutes les œuvres dont l'humanité s'honore le plus, pour ne conserver que les plus insignifiantes et les plus corrompues... Pour nous, les plus grandes œuvres d'art seront *les plus utiles*, celles qui correspondent aux questions vitales de l'humanité; les moins belles seront les plus insignifiantes, les plus inutiles... La couronne du poète, nous la poserons sur le front d'un Bossuet, et nous la refuserons à ces milliers d'ouvriers qui se croient artistes parce qu'ils comptent des syllabes et, à défaut de pensées, agitent des grelots au bout de leurs phrases. »

Cependant M. Reymond est obligé de convenir qu'à

(1) *Anna Karénine.*

la différence du poète, l'orateur, l'historien, le philosophe ne sont point de purs créateurs et ne jouissent pas de la libre et toute-puissante disposition de leur matière, puisque l'orateur a une certaine chose à démontrer, puisque l'historien doit raconter ce qui s'est passé et non ce qu'il estime le plus beau, puisque l'austère vérité interdit au philosophe tout autre soin que celui d'elle-même. Cette différence, où notre auteur ne voit qu'une infériorité légère du côté de l'éloquence, de l'histoire et de la philosophie, est essentielle, à notre avis, et suffit pour maintenir l'ancienne classification des arts telle qu'elle a été établie ou confirmée par Platon, par Hegel, par Victor Cousin, par tous les esthéticiens anciens et modernes en général.

Mais, sans prendre définitivement congé de nos ingénieux et généreux adversaires de l'art pour l'art, dont j'aurai encore à citer plus d'une idée juste et profonde, il est temps que je mette un terme à d'interminables débats et que j'essaye enfin de tirer de ce conflit sans issue ma propre conclusion.

PAUL STAPFER.

(*La fin prochainement.*)

LA PETITE COLPORTEUSE

Récit du ghetto hollandais

I.

Jonas Vasserdaam, autrefois teneur de livres à Amsterdam, chez le riche marchand Manas van Agar, avait été dans une position aisée. Après la mort de son protecteur, il avait tenu un magasin à Berzoom; mais, par suite de différents coups du sort, il était tombé dans la pauvreté et habitait maintenant, avec sa femme et sa fille Slobé, à l'extrémité de la ville. Ils occupaient la moitié d'une chambre petite et basse. Les carreaux de la chambre étaient cassés et collés avec du papier; le grand poêle fumait perpétuellement; les chaises, le lit et la table étaient tous boiteux, comme leur maître, le vieux Vasserdaam. Pourtant on pouvait vivre dans ce petit recoin étroit, si ce n'est mieux, du moins pas plus mal que dans un trou de souris ou un nid d'hirondelles.

Slobé restait peu à la maison, et, lorsqu'elle s'y trouvait, elle occupait le moins de place possible, se fourrant, le jour, dans quelque petit coin, et, la nuit, se couchant par terre sur une botte de paille recouverte d'un manteau déguenillé de soldat.

Jonas et sa femme Éva, qui était à moitié aveugle, ne pouvaient ni travailler ni gagner leur vie, et sans leur enfant, cette bonne et courageuse Slobé, ils en auraient été réduits à aller mendier leur pain — nécessité si dure pour les Juifs.

C'était Slobé qui les soutenait à elle seule. Du matin jusqu'au soir elle courait, sinon par le monde, du moins de village en village, de manoir en manoir. Elle faisait trafic de toutes choses possibles et impossibles pour sauver ses parents et elle-même de la plus grande des misères, de la faim et du froid.

Ceux-ci n'avaient pu lui donner pour son commerce le plus petit capital, pas même les quelques florins indispensables aux premiers achats. Mais chacun d'eux lui avait donné une chose ayant plus de valeur que l'argent. Une fée n'aurait pu mieux doter Slobé.

Sa mère lui avait remis une vieille aune et lui avait appris l'art de faire, grâce à cet instrument sans doute enchanté, douze aunes avec dix. Son père l'avait initié à la science de lire dans les lignes de la main, science qui, chez les Juifs, n'est ordinairement pratiquée que par les hommes.

C'était peu, mais c'était quelque chose. Comme Slobé était fort jolie fille : svelte avec de longues tresses noires et des yeux espiègles et étincelants; qu'elle avait le cœur sur la main et la langue bien pendue, elle réussissait toujours à placer avantageusement ses objets de commerce. Elle faisait de fréquentes tournées dans le pays, et, comme elle était spirituelle, rusée et douée surtout d'une oreille fine lorsqu'il en était besoin, elle attrapait au passage bien des choses qui échappaient aux autres. Enfin, voyageant toujours, elle avait le loisir de réfléchir à tout ce qu'elle avait recueilli et de faire dans sa tête un tas de combinaisons. Sa fréquentation habituelle des gens de toutes les classes de la société lui avait donné une grande connaissance des hommes; c'est pourquoi elle se trompait rarement et réussissait souvent à frapper l'esprit des gens par la justesse de ses prédictions, si bien qu'elle acquit bientôt dans tout le pays la réputation d'être une prophétesse infaillible.

En voici un exemple :

Le premier hôtel de Berzoom, appelé l'hôtel du Lion rouge, appartenait à Mme Appelboom, une veuve de trente ans, jolie et bien campée, qui mourait d'envie de reprendre les chaînes de l'hyménée. Les épouseurs ne manquaient pas; mais aucun d'eux ne lui convenait. D'autre part, il y avait dans une petite ville du voisinage un marchand de vin nommé Mortche. C'était un célibataire d'environ quarante ans, frais, jovial, entreprenant, en un mot un viveur qui, ayant épuisé toutes les joies de la vie, aspirait maintenant à se créer un foyer. Mais il ne se sentait pas le courage de demander la main d'une jeune fille.

Slobé les observa tous deux et imagina bientôt une combinaison ingénieuse. Un soir, Mme Appelboom, l'ayant appelée dans sa chambre d'un air mystérieux, lui demanda de lui prédire l'avenir. A peine Slobé

eut-elle examiné la main blanche et potelée de la veuve qu'elle se mit à branler la tête.

— Mais que voyez-vous donc, ma chère Slobé? demanda Mme Appelboom, un peu inquiète.

— Que voulez-vous que je voie? répondit la jeune fille sérieusement; je vois auprès de vous un homme que vous épouserez.

— Mon Dieu, j'espère que ce n'est pas un jeune fat, capable de dissiper ce que j'ai amassé avec tant de peine.

— Oh! non; c'est un bel homme, il est vrai, mais un homme dans la force de l'âge, dont les intérêts s'accorderaient très bien avec les vôtres.

— Peut-être est-ce un veuf avec beaucoup d'enfants?

— Non, un célibataire.

Et comme un autre jour Mortche se plaignait encore à Slobé des ennuis du célibat, elle prit sa main et lui prédit qu'il épouserait sous peu une fort jolie veuve.

Le hasard voulut que Mme Appelboom fut mécontente de son vin: Slobé lui conseilla de s'adresser à Mortche; d'autre part, celui-ci, ayant formé le projet de se rendre à Berzoom, demanda à Slobé de lui indiquer le meilleur hôtel: la petite rusée lui recommanda chaudement l'hôtel du Lion rouge. Lorsque Mortche vint se loger chez Mme Appelboom, cette dernière ne douta pas que ce ne fût le mari qui lui était destiné. La jolie veuve plut au célibataire, las de sa solitude, et, en causant ensemble, tous deux trouvèrent d'abord que leurs intérêts étaient communs, et un peu plus tard que leurs cœurs s'harmoniaient à merveille; moins d'un mois après, ils étaient devenus un couple heureux.

C'était à la prédiction de Slobé Vasserdaam qu'ils devaient leur bonheur. Elle semblait le génie protecteur de tous, surtout des amoureux, à dix lieues à la ronde, et ce rôle miraculeux lui rapportait différents profits.

II.

David Van Benjamin était, à Berzoom, le marchand chez qui Slobé achetait les étoffes, les foulards, les rubans dont elle avait besoin pour les paysans. Le fils de Van Benjamin, le beau et spirituel Antony, marchandait toujours avec elle et se plaisait à la faire marchander. Il était fiancé à la belle et fière Divara, fille du bijoutier Mendelzon, ce qui ne l'empêchait pas de préférer la conversation de Slobé. Il la taquinait toujours et la contredisait uniquement pour s'amuser de ses reparties et admirer ses yeux, qui devenaient étincelants lorsqu'elle s'animait; mais il finissait toujours par lui laisser la marchandise au prix dérisoire qu'elle lui en offrait et lui faisait, en plus, cadeau de figues, de dattes, de raisins secs et d'amandes.

Leurs négociations tiraient de plus en plus en longueur, bien que le résultat en fût toujours le même, et bientôt il ne fallut pas moins de deux heures pour terminer la plus mince affaire.

Souvent aussi Slobé venait chez Mendelzon pour acheter des bijoux de corail et des médailles fausses, et chaque fois elle voyait la belle Divara dans le magasin, entourée de jeunes employés et de brillants officiers qui lui faisaient la cour. Au début, elle ne fit qu'envier Divara; mais bientôt elle se mit à la haïr et à penser à Antony de plus en plus.

Un jour que Slobé marchait sur la route poudreuse son paquet sur le dos et son aune à la main, ses pensées s'enchaînant l'une à l'autre, elle en arriva à se dire : « Pourquoi me faut-il céder Antony à cette belle demoiselle qui ne sait pas l'apprécier et m'empêche de devenir sa femme? » Elle continua à réfléchir; enfin un sourire espiègle effleura ses lèvres: son plan était trouvé. Quand Slobé vint la fois suivante chez Van Benjamin, elle raconta qu'elle avait prédit à la comtesse Rytern l'arrivée d'une lettre que celle-ci avait reçue le jour même. (Mais ce qu'elle se garda bien de dire, c'est qu'elle avait vu auparavant la lettre au bureau de poste.)

— Pourquoi ne me dites-vous pas la bonne aventure? s'écria Antony en souriant.

— Si vous le désirez, je le ferai volontiers, répondit Slobé.

Il lui tendit sa main et, après l'avoir examinée quelque temps :

— Je vous vois entre deux jeunes filles, dit-elle. Je ne sais encore laquelle vous épouserez; cependant je vois que l'une est belle, riche, mais coquette et inconstante, tandis que l'autre n'est pas belle et est bien pauvre, mais brave et laborieuse.

Slobé alla sans tarder chez Mendelzon, où Divara lui demanda de lui dire la bonne aventure ainsi qu'aux messieurs qui l'entouraient.

— Vous êtes déjà fiancée, dit Slobé à Divara ; mais votre cœur n'appartient pas à celui auquel vos parents vous ont promise. Vous êtes destinée à un autre, à un homme de haut rang, qui porte une épée au côté: c'est lui qui fera votre bonheur.

Slobé choisit le mieux fait d'entre tous les jeunes gens présents, le capitaine Van Broog, et lui dit :

— Vous êtes amoureux d'une belle demoiselle qui est la fiancée d'un autre; mais avec un peu d'énergie vous réussirez à l'épouser.

Le capitaine jeta un regard à Divara et commença à friser sa moustache.

Pendant ce temps Antony songeait à la prédiction de Slobé. Il se disait que la belle jeune fille riche et inconstante n'était autre que Divara, et que l'autre, pauvre, mais brave, était Slobé. « Mais étais-je donc aveugle, et me faut-il découvrir cette perle aujourd'hui que je suis déjà fiancé? Cependant Divara est-

elle vraiment aussi coquette et aussi inconstante? »

Il se mit à l'observer et ne tarda pas à découvrir en elle bien des choses qui ne lui plurent pas. Il vit que Divara ne s'occupait ni de la maison, ni de la cuisine, ni même du commerce de son père, et qu'elle ne songeait qu'à sa toilette du matin au soir; qu'elle se peignait la figure, se teignait les sourcils, enfin qu'elle acceptait les hommages des jeunes messieurs avec des airs de grande dame.

Peu de temps avant la fête des Tabernacles, Antony vint un soir chez Mendelzon pour inviter Divara à dresser le tabernacle avec lui. Personne ne le vit entrer dans la chambre, ce qui lui fournit l'occasion de voir comment Van Broog profitait d'un jeu innocent pour entourer Divara de ses bras et l'embrasser. Il en reçut un coup au cœur, mais il conserva tout son calme et redescendit doucement dans la rue comme il était venu. Il rencontra alors Slobé qui trottinait avec ses petits pieds comme une bergeronnette. Elle resta debout devant lui, charmante comme la Belle au bois-dormant au moment où elle se sent délivrée.

En effet, Slobé avait persuadé au riche fabricant Sali Schnepp d'acheter à sa femme une nouvelle jaquette garnie de fourrure, et elle avait reçu en échange celle que Mme Schnepp avait portée jusqu'alors. D'autre part, la petite colporteuse avait écrit pour une servante une lettre adressée à son fiancé, et celle-ci lui avait fait présent, à cette occasion, d'un joli ruban; enfin, ayant guéri la vache d'une paysanne, elle en avait reçu comme récompense un collier de perles de verre. Elle était bien jolie, la petite Slobé, avec ce ruban rouge dans les cheveux noirs, des perles autour du cou, et avec cette jaquette de velours bleu garnie de fourrure blanche, comme on en voit sur les petits tableaux hollandais. Antony la regarda d'un air émerveillé.

— Slobé, commença-t-il, je pensais..., je voulais..., je vous prie...

— Vous êtes bien drôle aujourd'hui, monsieur Antony; qu'avez-vous donc?

— Je n'étais pas préparé à vous voir si belle!

— Pour vous je ne dois être ni jolie ni laide, je ne dois être qu'une acheteuse.

— Pourtant je voulais vous prier de dresser le tabernacle avec moi.

— Pourquoi pas, si cela peut vous rendre service?

Ils entrèrent dans le jardin et commencèrent à enfoncer des pieux dans la terre; puis ils les réunirent avec des lattes et les ornèrent de verdure, de guirlandes de papier de couleur, de noix dorées et d'oiseaux argentés. Lorsque le tabernacle fut fini, Slobé s'assit sur le petit banc qui se trouvait placé à l'intérieur.

— Slobé, commença Antony, vous souvenez-vous encore de votre prédiction?

— Comment pourrais-je m'en souvenir? je dis la bonne aventure à tant de gens que je ne puis me rappeler tout.

— Vous m'avez parlé de deux jeunes filles : l'une est riche et coquette, c'est Divara; l'autre, qui est pauvre, mais brave, m'est destinée, et c'est vous!

— Je n'ai pas dit cela.

— Vous avez dit aussi que cette pauvre fille n'était pas belle, et en cela vous n'avez pas dit la vérité, car vous êtes plus belle que Divara et je vous aime de toute mon âme, comme il faut aimer la femme à laquelle on veut s'unir pour toujours.

— Mais vous ne me demandez pas si je veux bien de vous! Si je refusais?...

Antony était devenu tout pâle.

— Oui, je vous accepte. Je vous aimais déjà alors que vous adoriez Divara et que vous ne remarquiez même pas la pauvre petite Slobé.

Antony l'entoura de ses bras et l'embrassa. Ils restèrent longtemps encore assis, enlacés, dans le tabernacle, n'ayant pour les épier que les étoiles qui regardaient curieusement par le toit de verdure. Il n'y avait pas qu'un heureux dans ce vaste monde, il y en avait deux ce soir-là à Berzoom, dans le jardin paisible, rempli de doux parfums, d'Antony Van Benjamin.

Aujourd'hui Slobé est l'épouse d'Antony. Il y a des gens qui prétendent qu'elle gouverne toute la maison. Si cela est, on peut dire qu'elle la gouverne bien, car chez elle tout est d'une propreté vraiment hollandaise, et le commerce d'Antony Van Benjamin devient de jour en jour plus florissant.

SACHER MASOCH.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Marquons ce jour d'une pierre blanche! Un grand mystère nous est révélé, le mystère du *décadisme*, jusqu'ici enveloppé de nuages. M. Maurice du Plessys est le dieu des décadents, et M. Anatole Baju est son prophète (1). Le dieu était muet; le prophète consent à parler. Grâce à lui, nous allons pénétrer au fond du sanctuaire, explorer le tabernacle : plus de nuages, plus de voiles, plus de mystères! Oyez, peuple, oyez tous! comme dit la tragédie. Et nous sommes saisis d'une sorte de terreur religieuse à l'instant où M. Anatole Baju ouvre la bouche, car il a l'air de Moïse sur le mont Sinaï environné de foudres et d'éclairs.

Cette bouche, pourquoi ne l'avoir pas ouverte plus

(1) *L'Ecole décadente*, par M. Anatole Baju. — 1 vol. Paris, 1887. Léon Vanier.

tôt, monsieur Baju ? Mais c'est ainsi : toute école nouvelle opère pendant assez longtemps dans l'ombre et ne livre pas tout d'abord son secret. Elle fait attendre et sa formule et le mot d'ordre, peut-être parce qu'elle ne les a pas elle-même dès le premier jour. Elle hésite, elle cherche. Quand elle a enfin trouvé la formule décisive, triomphante, alors seulement elle proclame son dogme. Il en a été ainsi pour le romantisme lui-même, si nous en croyons Alfred de Musset. Relisez les célèbres *Lettres de Dupuis et de Cotonnet :* à quelques lieues de Paris, à la Ferté-sous-Jouarre, combien de temps on a prononcé le mot de romantisme sans être fixé sur le sens! Qu'est-ce que les romantiques ? se demandait-on avec anxiété. Et Mme Gavet, l'excellente dame qui avait un jour brûlé ses marabouts à la bougie en défendant avec passion l'abbé Delille, inclinait à croire que c'étaient des jeunes hommes pâles qui refusaient de couper leurs cheveux et de monter leur garde. C'était autre chose cependant, comme Mme Gavet s'en est convaincue depuis.

De même, nous : « Qu'est-ce que les décadents? » Mais puisque M. Anatole Baju ouvre la bouche, soyons tout oreilles. Silence, mesdames! Enfin nous allons savoir!

Cependant M. Baju ne prononce pas d'abord le mot décisif. Il commence par nous dire ce que ne sont pas les décadents, procédé cher à la rhétorique et à M. Prudhomme : L'infanterie n'est pas la cavalerie. Donc les décadents ne sont pas des romantiques, pas davantage des incohérents, pas non plus des déliquescents, moins encore des naturalistes courbés sur la matière, penchés sur les parties basses de l'humanité et en recueillant les émanations. Oh! les naturalistes! il ne prononce leur nom qu'avec une sainte horreur.

Après avoir dit ce que les décadents ne sont pas, il va sans doute enfin nous révéler ce qu'ils sont. Non, pas encore. Il tient d'abord à démontrer qu'ils sont. Pour cela, il rappelle à combien d'attaques injustes, à quelles clameurs blasphématoires ils ont été en butte et de quelle rude façon les ont bousculés « d'incurables scribes ». Trouvez-moi plus triomphant argument! Je reçois des horions, donc je suis. — Fort bien; mais qui êtes-vous? — Attendez! vous pourriez supposer je ne sais quelle éclosion soudaine, une génération spontanée, voir en nous des cryptogames : non, nous ne sommes pas d'hier; nous avons des ancêtres, tout au moins des précurseurs. Un précurseur, Baudelaire; des pères, Verlaine, Mallarmé et Rimbaud, ce dernier peut-être actuellement roi d'une peuplade sauvage. La gestation du *décadisme* a été longue et son éclosion s'est produite à l'heure où elle devait se produire, à l'heure où le naturalisme vénal et stérile donnait la mesure de sa passion pour tout ce qui est bas, répugnant et nauséabond. C'était en 1885, au mois d'août, date mémorable et qui appartient à l'histoire.

Ce jour-là donc, le *décadisme* est né, et, nous dit M Baju, au milieu de bocks de bière et de verres d'absinthe. On l'en a baptisé. Il a eu pour parrain Gambrinus, pour marraine la Fée aux yeux verts, qui lui ont donné ce nom sans trop de raison, sans bien savoir pourquoi. Nom trompeur, sobriquet calomniateur, car dès ses premiers vagissements l'enfant raidissait ses petits bras pour étouffer le naturalisme et le réalisme, deux vrais décadents, ceux-là. Tel, Hercule au berceau étouffait les serpents. Mais voilà! quelques railleurs, et il y en a toujours contre tout ce qui est noblesse, générosité, grandeur de vues — *excelsior* en un mot (un des mots de M. Baju) — avaient prononcé le nom de *décadisme*, et les parrains se sont écriés: « Va pour *décadisme!* » L'enfant est de force à supporter ce sobriquet Il le rendra illustre, et plus grande sera sa gloire quand on verra vers quelles hautes cimes s'élance ce prétendu décadent. C'était une imprudence cependant; mais enfin le nouveau-né, en grandissant, a bien prouvé qu'il ne méritait pas ce nom, mais bien plutôt celui d'*excelsior*. Ce n'est pas lui qui rampera dans la fange; il dédaigne la terre et a un mépris souverain pour la matière. Il est tout esprit. Il ne traduit que les vibrations intérieures, les impressions du cœur, les émotions de l'âme. Il n'a qu'un domaine, celui du sentiment; il ne s'intéresse à la sensation qu'autant qu'elle est l'écho d'une joie ou d'une souffrance morale. Et il ne se dissimule pas qu'en se spiritualisant et se subtilisant ainsi il lui faut renoncer à conquérir l'épaisse bourgeoisie et le grossier populaire; mais que lui importe? Il en est fier, au contraire, l'aristocrate. Que d'autres versent à flots du vin bleu dans de grands verres; il distille, lui, une quintessence de liqueur précieuse dans des dés à coudre.

C'est bien pourquoi il s'est fait une loi de la brièveté. De gros drames, des épopées, de longs romans, jamais, jamais! Un sonnet, pas plus; de temps à autre, une courte Nouvelle, et encore! Dans ses plus longues expansions, vous ne trouverez jamais un tableau ni même un croquis de la nature: la nature, c'est de la matière, de la vile matière, et tout ce qui est matière est indigne de son spiritualisme. Ces spectacles, sujets pour les autres artistes de vastes descriptions, sont-ils beaux, sublimes, effrayants? Un seul mot, un seul cri de l'âme du décadent traduira l'impression par lui ressentie. O puissance de l'adjectif! Aussi en ont-ils de frémissants, de palpitants, de vibrants, de rutilants, de rayonnants, de trépidants, d'enthousiastes, de découragés, de voltigeants, d'affaissés; des adjectifs tous cris de l'âme. Un seul suffit pour exprimer l'émotion qu'a produite la vue des choses du dehors; c'est à nous, en présence de cette émotion, de reconstituer le tableau. Et même à quoi bon? Le décadent n'y tient guère. C'est moi qu'il faut regarder et entendre, nous dit-il; c'est mon âme qu'il suffit d'écouter. Moi, dis-je, et c'est assez! Et il met sur son drapeau cette devise : « Synthétiser la matière, analyser le cœur. »

Savez-vous que ce programme n'est pas vulgaire, que cette prétention a sa noblesse? Seulement, à force d'antibourgeoisisme et de spiritualisme, de concentration et de condensation soit d'idées soit de sentiments, le *décadisme* s'expose au danger de devenir inintelligible. Il redouterait d'être compris du vulgaire grossier, oui; mais au-dessus de cette foule il y a des esprits distingués qui voudraient bien comprendre et qui malheureusement font de vains efforts. Cette langue, claire, je veux le croire, pour les initiés, est terriblement obscure pour nous, qui ne sommes pas de l'église ou de la chapelle. Ce sont rébus — non, disons hiéroglyphes — par trop indéchiffrables. Devant ces casse-tête chinois nous sommes tentés de traiter tel ou tel sonnet apocalyptique de chinoiserie. Voilà le danger de nous présenter une quintessence trop subtilisée. Il me semble aussi que les décadents, outre qu'ils concentrent à l'excès idées et sentiments, se sont fait un style qui diffère un peu trop du français. Par quels procédés ont-ils créé cette langue à eux? Ah! je vous le dirais volontiers ; mais vraiment je ne sais, et M. Anatole Baju ne fait aucune révélation sur ce point. En vérité, je le regrette, car je vous en aurais fait part aussi fidèlement que de la conception générale de l'art tel que l'entend le *décadisme*, conception qui est trop étroite et exclusive, chimérique même si on veut, mais en tout cas n'est pas vulgaire. De grâce, monsieur Baju, édifiez-nous là-dessus! Que nous sachions au juste en quoi diffèrent les procédés de style de l'école décadente de ceux de l'école déliquescente. Donnez-nous la formule ou la recette pour écrire de façon à n'être compris qu'au quart! N'ayez pas peur : nous n'en ferons pas un mauvais usage, ni même aucun usage. C'est pure curiosité, toute désintéressée, je vous jure.

M. Baju n'a pas voulu livrer tous les secrets; il a préféré jeter des fleurs à pleines mains sur les initiés, les adeptes, même un peu lointains, comme M. Barbey d'Aurevilly, qui sera sans doute étonné de se voir rattaché à l'école décadente. Saviez-vous qu'il fût *décadiste?* Trop de fleurs! trop de fleurs! M. Paul Verlaine succombe sous le poids, et en effet il y a de quoi écraser un homme. Il s'entend proclamer le plus grand poète de tous les temps, pas davantage. Lui et M. d'Aurevilly, deux géants auprès desquels Victor Hugo lui-même est un nain. Il se voit aussi mis en parallèle avec le général Boulanger, ce dont il doit être un peu surpris; mais c'est une occasion pour M. Baju de flétrir notre société pourrie qui méconnaît le grand Paul pour acclamer le petit Ernest. Puis c'est M. Maurice du Plessys qui vient recevoir sa couronne avec quelques mots bien sentis. Lui, il est « quasiment vierge de toutes sortes de productions », ce qui ne l'empêche pas d'être « une sorte d'Atlas portant sur ses épaules le ciel tempétueux du monde décadent ». Pourquoi n'a-t-il pas produit? Parce que c'est un gentleman qui — il le dit lui-même — « n'est apte qu'à ne rien faire ». Il est en outre un don Juan à qui nulle femme ne résiste malgré « l'exiguïté de ses mollets ». Enfin il est le « Bidel du *Verbe* ». Il faut espérer alors que Bidel-don-Juan-Atlas deviendra apte à faire quelque chose. Mais n'assistons pas au défilé de tous les lauréats; c'est assez comme cela, n'est-ce pas? et même par égard pour eux. Ils seraient trop gênés de recevoir des fleurs avec des pavés devant le monde. Enfin les intentions de M. Baju étaient pures. L'école décadente lui pardonnera cette distribution de prix finale et lui sera reconnaissante, comme nous d'ailleurs qui n'avons là aucun intérêt personnel, d'avoir formulé ce qu'il y a, en somme, de noble dans ses aspirations et d'élevé dans son dogme supra-spiritualiste et ultra-idéaliste.

II.

Il est convenu que M. Huysmans est un artiste, qu'il a une palette riche, un pinceau souple et vigoureux à la fois, enfin que c'est un peintre et non un photographe. Oui; mais quel usage il fait, hélas! de sa palette et de son pinceau! Si M. Baju a lu le dernier ouvrage de M. Huysmans, *En rade* (1), il a dû frémir d'horreur. C'est horrible en effet. On est tenté vingt fois de jeter le volume, et l'on aimerait encore mieux déchiffrer quelque énigme des décadents: eux au moins font court, ce qui est une attention délicate.

M. Huysmans est de cette école qui dédaigne tout art de composition et qui s'insurge contre l'antique précepte que toute œuvre littéraire doit avoir un commencement, un milieu et une fin. Cette même école proclame encore qu'il n'y a ni beauté ni laideur et que tout, même ce qui est affreux, répugnant et — chose pire encore — insignifiant et bête, mérite d'être peint. Ce n'est pas elle qui cherchera jamais l'âme des choses; elle ne se préoccupe que de la forme et de la couleur. Pur matérialisme, complète indifférence pour l'idée et le sentiment. Vous reconnaissez là le dogme de Courbet. *En rade* est le plus beau spécimen que cette école pourra jamais produire. D'abord, pas l'ombre d'intérêt, pas même une apparence de drame ni d'action. Un jeune ménage, dont les affaires sont embarrassées, fuit Paris et les huissiers. D'où vient cette gêne, comment ont-ils été réduits à cette nécessité? Vous êtes trop curieux. Ils se réfugient à la campagne près d'un oncle et d'une tante, deux paysans avares et retors, gardiens d'un château abandonné. Ils passent là quelques semaines, à l'abri dans cette rade, puis ennuyés, écœurés, reprennent le chemin de Paris. Mais, dites-vous, leurs affaires se sont donc arrangées? les huis-

(1) *En rade*, par M. J.-K. Huysmans. — 1 vol. Paris, 1887. Tresse et Stock.

siers ont donc désarmé? Ah! décidément vous êtes trop curieux. Pourquoi vous préoccuper de ces détails dont ne se préoccupe pas le moins du monde M. Huysmans? Cette ruine des deux Parisiens, ce départ, ce retour, simple cadre tracé au hasard; celui-là ou un autre, qu'importe? Pur prétexte à des croquis champêtres et aussi à des tableaux de la vie rustique.

Voyez! Toute une galerie. Ici une grand'route au soleil; là un sentier collé à la montagne; effet de crépuscule. Ailleurs, ruines d'un vieux château habité par les orfraies et les chats-huants. Plus loin, regardez cette autre toile que porte la cartouche : apparition nocturne, sur les vieilles tapisseries, de goules menaçantes et d'Astartés aux seins étincelants, ou : cauchemar d'un Parisien mal couché. Poursuivons. Voici un homme pâle et cependant en sueur, les traits contractés: d'un geste fébrile il indique qu'il n'a pas trouvé ce qu'il cherchait; une vieille femme à l'air narquois lui désigne du doigt une haie derrière le champ de trèfle. Que dit le cartouche ? Un Parisien se résignant à ne plus chercher un cabinet qui n'existe pas, ou : le grand air et la liberté. Mais que vois-je là-bas? Diantre! détournez-vous vite, mesdames! ne regardez pas, messieurs les adultes! Et vite je tire le rideau sur deux toiles par trop naturalistes. Premier cartouche : Entrevue de la vache et du taureau, ou : Pas cryptogames! Second cartouche : Onze mois après, ou : naissance pénible du veau. Arrêtons-nous là; mais combien je me félicite d'avoir tiré le rideau, car, je vous assure, c'est effrayant comme déshabillé anatomique et vérité obstétricale. La race bovine n'a pas de mystères pour M. Huysmans, et lui il dévoile tous les mystères avec bonheur. Et elles sont d'une bonne facture, toutes ces toiles disséminées sans lien qui les rattache, et la couleur a de l'éclat et les figures ont beaucoup de relief; mais, outre que vingt toiles ne font pas un tableau, est-ce là des sujets qui devraient tenter un artiste? Allons! en haut les yeux, monsieur le peintre! Un peu moins de souci des corps et un peu de souci de l'âme! Tenez, savez-vous ce qui, au milieu de ces images dont les yeux honnêtes sont offensés, nous intéresse un moment? Quelques esquisses où le trait est à peine indiqué, mais où semble apparaître une intention d'exprimer un sentiment moral. Pas cependant celles des deux paysans cupides et madrés: non, car ce sont là des figures banales et trop souvent vues; mais celles qui nous montrent les deux jeunes époux arrivant, par la fatigue bientôt sentie d'une vie qui n'est pas faite pour eux, à l'ennui, à l'énervement et surtout à l'aigreur, à l'irritation, presque au dégoût l'un de l'autre. Il y a là quelques traits d'une observation cruellement clairvoyante qui consolent un peu de l'abus du veau. Être moraliste et se faire naturaliste! Idée singulière! Enfin il y a des maladies dont on guérit. Une neuvaine, et espérons.

III.

Il y a beaucoup de choses dans *la Parpaillote* (1) de M. Tancrède Martel et, parmi ces nombreuses choses de jolies choses; mais trop de pêle-mêle, presque un fouillis. Il faut bien dire que c'est la mode de ne plus composer et M. Martel travaille dans le goût du jour. Il a réuni des éléments nombreux : notes sur la vie provinciale, silhouettes politiques, croquis des divers rouages d'une sous-préfecture et d'un parquet, observations de mœurs, études sur les femmes incandescentes, que sais-je encore? Les ayant rassemblés, il les a trop agités avant de s'en servir, voilà le malheur. Ne les eût-il pas tant secoués qu'il y en aurait eu trop d'ailleurs. Où se fixera notre attention? Sur le monde politique ou sur le monde administratif, ou sur le monde judiciaire, ou sur cette parpaillote? Il semble que c'est sur elle que doit se concentrer l'intérêt: eh bien, nullement. Elle apparaît, puis disparaît, pour réapparaître encore. Enfin en quoi son *parpaillotisme* influe-t-il sur l'action? Est-ce lui qui est la cause de tant de chutes qui font songer au Niagara? Est-ce lui qui la jette finalement aux bras d'un dompteur d'animaux féroces? Pareil malheur peut arriver à des catholiques, des musulmanes et même des bouddhistes. Telles sont mes réserves; mais l'œuvre de M. Martel n'en est pas moins amusante et fertile en détails piquants.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

A S. M. l'Impératrice d'Autriche.

Quoique je sois très amoureux de Votre Majesté pour l'avoir rencontrée deux fois au Prater et une fois dans les allées de Schœnbrünn, je n'aurais pas l'impertinence de lui écrire sans une raison sérieuse. A vrai dire, ni les titres ni les couronnes ne m'imposent beaucoup, en fût-on comblée comme Votre Majesté; depuis que j'ai vu un pauvre roi de Hanovre, vieux et aveugle, sur la place de l'Étoile, à Paris, demander son chemin à tâtons et solliciter le bras d'une bonne dame qui passait, je suis un peu dégrisé de la supériorité native des princes. Il y a ainsi plusieurs choses dont je suis revenu avant d'y être allé. Pour Votre Majesté, ce que j'adore en elle, c'est d'abord sa beauté, ses longues tresses de cheveux blonds, son regard profond et franc, sa sveltesse et sa grâce : vous êtes encore jeune, ma-

(1) *La Parpaillote*, par M. Tancrède Martel. — 1 vol. Paris, 1887. Albert Savine.

dame, puisque vous vous faites encore aimer. Sans doute vous avez un grand fils, peut-être un petit-fils (je n'ai pas ici l'*Almanach de Gotha*); mais, quand on vous voit passer à cheval, avec votre chapeau penché sur le front et votre longue robe d'amazone, on ne s'en douterait guère. Enfin vous êtes très charitable et d'une façon ingénieuse, imprévue, spirituelle, et vous adorez les beaux paysages et les grands poètes. J'aimerais bien être votre lecteur une semaine ou deux : il y a si peu de gens aimables en ce monde qu'il ne faut pas perdre une occasion de les fréquenter.

Mais Votre Majesté pense bien que ce n'est pas pour lui faire des compliments que je veux remplir cette grande feuille de papier ministre. A Vienne, les complimenteurs ne manquent pas; il n'y a pas besoin d'en importer de nouveaux. C'est d'affaires, d'affaires pécuniaires, foncières, domaniales et parfaitement ennuyeuses, que je voudrais vous dire un mot bien timide. Les journaux racontent que Votre Majesté vient de passer une saison à Herkulesbad, dans les Carpathes, et qu'elle ordonne d'y construire une résidence pour y revenir souvent. Que j'en suis aise! J'aime tant ce coin de terre! Et il est doux de savoir les personnes qu'on aime dans un séjour qu'on aime. Herkulesbad est un décor qui vous va très bien. Je revois encore la belle route de voiture qui amène les voyageurs de Mehadia, le pont d'une seule arche très hardie, le torrent de la Tcherna obstrué d'arbres déracinés et de blocs tombés des montagnes, les promenades ombragées qui s'élèvent sur tous les versants d'alentour, les *Ruheplätze* où trois bancs sont groupés dans un bosquet, le kiosque de Coronini, celui de Csœrigs, beaucoup plus haut, d'où la vue saute le Danube et confond la neige des Balkans avec celle des Carpathes, l'esplanade où joue la musique en plein air et où les fantassins de Votre Majesté font l'exercice dans leurs vareuses couleur de savon de Marseille. Comme tout cela se réveille dans mon souvenir! Je crois encore entendre à droite, à gauche, devant, derrière, partout, le bruissement des cascatelles qui tombaient sous les arbres.

Eh bien! il y a, à gauche, quand on arrive, derrière la maison d'un boulanger dont le four vous souffle une haleine chaude en passant, un torrent très solitaire, qu'on ne peut remonter qu'en sautant de pierre en pierre et en se mouillant les pieds, car il n'y a pas de chemin; on saute, on se mouille et l'on arrive à un penchant de colline très encaissé et tout couvert de hêtres. C'est là qu'il faudrait bâtir le château de Votre Majesté, c'est là que j'aurais bâti ma cabane. On n'y a pas une vue très étendue, mais on n'y est vu de personne, avantage assez rare, surtout pour une reine. On est en pleine solitude, en pleine sauvagerie; c'est un délice. Il y a bien aussi le rond-point des trois noyers, derrière le Casino, mais on y est sur le chemin des chercheurs de truffes et des ramasseuses de cristaux. Ce sont des personnes aimables, mais trop bruyantes pour vous et moi.

L'ennui, il faut bien le dire, c'est la musique. On en subit toute la journée. Votre Majesté, je le crains, sera aussi rassasiée de sérénades que l'est notre pauvre Président de la république dans sa retraite de Mont-sous-Vaudrey. Heureusement la musique qu'on fait dédommage de celle qu'on entend; puis on lit les poètes, on lit cet incomparable Heine que je suis si ravi de vous voir préférer à tous les autres.

Oui, c'est encore « un point que je veux vous marquer », comme disent les bonnes gens de chez nous. Heine est pour nous un dieu comme pour Votre Majesté. Il nous représente la poésie toute pure, dans ce qu'elle a de libré, de fantasque, d'ironique à la fois et de passionné; il est le seul des écrivains de notre temps qui ait exprimé tout notre temps. Il a fait des chefs-d'œuvre antiques pleins de l'inquiétude moderne, il a fait... que n'a-t-il pas fait?... Il vous a fait rire et pleurer d'abord... Aussi quelle charmante idée avez-vous eue d'aller à Hambourg voir Mme Charlotte Embden, pour la remercier de son frère. Nous en aurions volontiers fait autant. Et cette promesse que vous lui avez donnée solennellement, à cette digne dame qui eut l'honneur de porter dans sa jeunesse un grand nom, cette promesse d'aller déposer une couronne au Père-Lachaise, sur la tombe du poète, n'est-elle pas pleine d'une poésie sentimentale qui nous enchante? C'est autre chose encore que pour Alain Chartier. Une impératrice qui ferait deux cents lieues pour mettre une couronne d'immortelles sur le tombeau d'un faiseur de vers! c'est un joli sujet de ballade.

Il est vrai que Votre Majesté a eu peur de venir en France ; elle s'est dit que les rois ne sont pas toujours reçus à bras ouverts chez nous, quoique nous soyons plus accoutumés à en voir que les autres peuples. Alors vous avez délégué l'archiduchesse, votre sœur, à cette religieuse offrande... Et, aujourd'hui, c'est fait. Il y a, là-haut, des fleurs déposées par une princesse, envoyées par une impératrice. Que Votre Majeste soit satisfaite! Nous sommes satisfaits aussi, et, comme l'exemple des grands est toujours suivi, nous vous promettons de déposer une petite couronne à côté de la vôtre. Heine est un peu de notre pays aussi : certes, c'était un bon Allemand, quoiqu'il n'aimât pas les Prussiens; mais ce n'était pas un mauvais Français, car il avait bien de la grâce et bien de l'esprit.

*
* *

A Monsieur Daubray, du Palais-Royal.

Que dit Jean Calvin, du haut de son paradis triste et hargneux, s'il vous voit débarquer dans sa ville de Genève, illustre maître? Que dit Jean-Jacques? C'est d'Alembert qui triomphe. Non seulement il y a un théâtre au coin de la Corraterie, en face des Bastions,

un grand théâtre sur le modèle de l'Opéra de Paris, mais on y joue *le Train de plaisir*, *les Petites voisines* et *la Boule!* Genève est une ville perdue, perdue au moins pour Calvin et pour Jean-Jacques.

Tant mieux. Perdue, d'abord, c'est un peu trop dire; Genève se complète, voilà tout. Votre masque copieux, mon cher Daubray, votre petit rire et vos petits yeux manquaient à cette république. La nôtre les lui prête. Tandis qu'à Paris on travaille à rendre votre théâtre incombustible et impraticable, vous arrivez ici avec vos bonnes « coïonneries », comme dit Rabelais, et nous apportez « de rire pour plus de deux quaresmes ». Soyez le bienvenu.

Ah! si vous saviez quels dimanches nous passions avant votre avènement! Tout fermé, même la poste, même le boulanger, et point de ces déjeuners champêtres ni de ces jeux de boules dont parle Rousseau avec attendrissement. Le soir, il est vrai, j'ai ouï chanter une dame en satin rouge dans un café. Mais quel chant! Un consommateur, comme la virtuose venait quêter, lui a dit avec un sourire galant : « Vous êtes Française, n'est-ce pas, madame? — Oui, monsieur, riposte un autre sourire. — Permettez-moi d'en être fier pour mon pays, madame, réplique un troisième sourire. — Ah! vous êtes Français aussi, monsieur? (quatrième sourire). — Non, madame, je suis de Genève (cinquième et dernier sourire). »

Vous, mon admirable ami, vous êtes Français comme la chanteuse. Mais c'est bien tant pis pour Genève. Vous êtes le seul homme vraiment drôle que je connaisse. Les autres, ou bien ne font pas exprès de l'être, et alors on a pitié d'eux, ou bien le font exprès, et alors on les trouve insupportables. Vous, évidemment, vous n'êtes pas né pour autre chose; vous êtes drôle comme le mont Blanc est blanc, parce que la nature inconsciente et bienfaisante l'a voulu. Tout ce qui est triste ou seulement sérieux est inconciliable avec votre visage. Je vous ai aperçu, il n'y a pas longtemps, à un enterrement : il n'y avait que vous pour animer la cérémonie. Même quand je ne vous vois pas, ce qui m'arrive ordinairement, je pense à vous et aussitôt la vie me sourit. Vous êtes un grand bienfaiteur de l'humanité, comme dit mon ami Jules Lemaître, et, quoi que déclare notre grand Calvin, chez qui vous êtes reçu cette semaine, il n'est pas possible que vous soyez damné.

***

A un ami intime.

Je commence à penser, mon ami, que c'est un talent aussi rare, aussi délicat, de savoir lire une lettre que de savoir l'écrire. Il y a cent exemples qui me reviennent à l'esprit, où une lettre mal lue a causé des désastres. Les femmes surtout, qui écrivent si bien, lisent mal le plus souvent,

Et je sais sur ce point des hommes qui sont femmes.

Il n'est question ici que des pures lettres d'amitié, qui se garderaient bien de parler politique ou de raconter des histoires, de ces lettres qui ne s'adressent qu'à une seule personne, qui n'ont de signification et de charme que pour celle-là, que l'on conserve enfin comme le souvenir de quelque chose de non historique, d'insaisissable et de vite évanoui.

Eh bien! voyez le malheur : une telle correspondance n'a de valeur que par l'éveil à distance de sentiments ou de sensations qui se répondent. Il faut que ces quelques pages soient lues exactement dans la disposition d'esprit où elles ont été écrites. Tout le secret est là.

Or qu'arrive-t-il? On écrit vite, à la débridée, et on lit, on relit lentement. L'ami qui n'a point gardé copie des choses qu'il a dites ne se rappelle que de ses intentions; il voit sa lettre à travers ses propres sentiments. L'autre ami, lui, ne voit les sentiments qu'à travers la lettre. Et cette lettre même, loin de la brûler sitôt lue, comme il le ferait s'il était sage, il s'y complaît, il y revient, il l'interprète. D'où il suit que presque toujours il se méprend. Un simple mot mis par hasard, comme une herbe pousse dans un champ, lui semble avoir été planté là tout exprès et arrosé soigneusement. Ce mot, ce malheureux mot le sollicite et l'agace comme un bouton sur sa peau, et c'est au mot qu'il répond, point à la lettre, encore moins au sentiment.

Il est vrai qu'à son tour il sera payé de même monnaie la semaine suivante. C'est ainsi que la pénétration « manque toujours son but pour le dépasser », comme le dit La Rochefoucauld; c'est ainsi que l'avidité de se connaître les uns les autres, qui est le stimulant de l'affection, en est aussi la terrible ennemie; c'est ainsi, pour tout dire, que l'unisson parfait est plus rare que la rarissime perle rose.

Mais c'est assez moralisé. Aussi, cher ami, ne scrutez pas tout ceci d'un œil jaloux, et que le ciel nous réserve des malentendus d'amitié!

PAUL DESJARDINS.

CHRONIQUE RIMÉE

Au lac de Genève.

I.

ARRIVÉE AU LAC.

Oui, banal si l'on veut; très banal; habité
Par les premiers sujets du *Tout-Paris* d'été,
Bordé de châteaux forts aux tourelles étroites,
De candides chalets frais sortis de leurs boîtes,

De massives maisons découpant sur le ciel
En larges lettres d'or l'éternel : *Grand-Hôtel;*
Oui, célébré souvent, en vers autant qu'en prose,
Peint sur les paravents avec un mont Blanc rose,
Des bateaux violets glissant sur le flot bleu
Et de longs peupliers tous à la queue leu leu;
Oui, photographié de cent mille manières,
Plus connu que Chatou, plus fréquenté qu'Asnières,
Sillonné de blancs yachts et de steamers-joujou
Portant un tas de gens qu'on vit « on ne sait où »;
Oui, le « déjà connu » sortant à votre approche
Du moindre promontoire et de la moindre roche;
Oui, tout ce qu'on voudra, tout ce qu'on pensera...,
Mais charmant à l'égal d'un décor d'Opéra
Quand, au matin, quittant le wagon, on arrive,
Les yeux gros de sommeil encore, à cette rive
Délicieusement tranquille, où le flot pur
Met sous les arbres verts son liséré d'azur.
Dans ce grand parc anglais panaché de verdure,
Au balancement doux et lent de la voiture
Qui traîne derrière elle un nuage d'argent,
On se laisse emporter, et le tableau changeant
Du Grand-Lac, que blanchit une légère houle,
Comme un panorama devant vous se déroule.
La côte de Savoie au profil tourmenté
Se dresse à l'horizon en pleine majesté;
Sous les tièdes rayons du soleil bas encore,
Le brouillard du matin s'entr'ouvre et s'évapore;
Tout est repos, silence et calme. On sent dans l'air
Quelque chose de pur, de naïf et de clair.
Un parfum d'autrefois vous pénètre et vous grise.
Entre les arbres verts bordant la route grise
Corinne passerait, rêveuse, qu'on aurait
Une surprise à peine, et qu'on la saluerait.
Au balcon tout fleuri de cette maisonnette
Ne vois-je pas Julie en jupons, en cornette,
Qui dirige vers moi son regard langoureux
Et me maudit tout bas de n'être pas Saint-Preux?
Coppet! Dans un grand parc ombreux que l'on côtoie
N'ai-je pas entendu comme un frou-frou de soie?
C'est madame de Staël qui passe, en discutant
Avec Schlegel, Barante ou Benjamin Constant.
Je relève les yeux... Là-haut, dans ce nuage,
J'aperçois vaguement une bizarre image :
Deux ombres, deux vieillards, arrêtés en chemin,
Se parlent chapeau bas et la canne à la main.
Réveil du passé, réveil plein de mystère!
C'est Jean-Jacques Rousseau causant avec Voltaire.

II.

SOUS UN PLATANE.

A Vevey, classique séjour
Des enfants d'Albion la rousse,
Nous avons passé, l'autre jour,
Vous souvient-il? une heure douce.
Le ciel était plein de rayons,
Le vent tiède, l'air diaphane :
Et tranquillement nous causions
Sous un platane.

Nous parlions de tout et de rien,
Comme l'on fait alors qu'on cause
Entre amis et que l'entretien
Va sautillant du noir au rose.
Sur le lac, un fin bâtiment
Glissait, vif comme une tartane...
Ah! que l'on devise aimablement
Sous un platane!

Bel arbre que je vois encor,
Parmi ta crinière emmêlée
Laissant filtrer le soleil d'or,
En gouttelettes, sur l'allée!
Sous ton ombrage souriant
On eût rêvé quelque sultane
Reine d'un pays d'Orient,
O fier platane!

Hélas! ton sort est plus banal,
Car, sur cette côte encombrée,
C'est surtout à lire un journal
Que sert ton ombre diaprée.
On y remplace le Coran
Par le *Moniteur de Lausanne*
Ou le *Messager du Léman...*,
Pauvre platane!

Mais ton rôle devient plus fier
Et tu prends de justes revanches
Quand les malades, chaque hiver,
Viennent s'abriter sous tes branches.
En ces lieux où l'air est si doux
Ils arrivent par caravane
Et tour à tour s'asseyent tous
Près du platane.

Plus heureux, nous n'avons trouvé
Sous ton dôme vert qui s'incline
Qu'un moment de repos rêvé,
D'intimité suave et fine,
Un de ces trop rares moments
Où, libre et léger, l'esprit plane...
Reçois-en nos remerciments,
O doux platane!

Nous retrouverons à coup sûr,
En suivant le cours des années,
Un ciel aussi calme, aussi pur,
D'aussi radieuses journées.
Tout se renouvelle ici-bas;
Pour refleurir la fleur se fane :

Qu'importe?... On ne t'oubliera pas,
O cher platane!

III.

TRAVERSÉE.

De la côte de Savoie
Un lutin
Souffle et met le lac en joie
Ce matin.

Le flot frappant ferme et clair,
La jetée
Prend comme un faux air de mer
Agitée.

Dans le port, les barques blanches,
Se heurtant,
Font un froissement de planches
Crépitant.

De Lausanne, le vapeur
Nous arrive :
Partons, et gagnons sans peur
L'autre rive!

Tiens! tiens!... Mais c'est un tangage
Très heurté,
Et je prévois un voyage
Tourmenté.

Hé quoi? Sur ce lac charmant,
Sans malice,
Se peut-il qu'un seul moment
On... pâlisse?

Peut-on, sur cette cuvette
Du Léman,
Craindre ce mal... où vous jette
L'Océan?

Je regarde autour de moi,
J'examine :
Les passagers ont, ma foi,
Triste mine!

Dans sa longue redingote
Un quaker
D'une main tremblante annote
Bœdeker;

Plus loin, tout un lot d'Anglais
Au teint pâle,
Sans bouger, regarde les
Flots d'opale;

Un Italien bravache
Au départ
Tord maintenant sa moustache,
Peu gaillard;

Plus loin un gros Allemand,
Lourde boule,
Dans son plaid incessamment
Tourne et roule;

A l'arrière — le pauvre homme! —
Perrichon
De banc en banc glisse comme
Un bouchon;

Et l'orchestre de l'avant,
Qui besogne,
Jette des couacs au vent
Sans vergogne.

Mais qu'aperçois-je — ô surprise! —
Sans entrain,
Le nez long, la mine grise,
Tartarin!

On sent au fond de ses yeux
Un grand vague. —
Il se penche, soucieux,
Vers la vague...,

Puis, au bout d'une seconde,
A mi-voix :
« Moi qui fis le tour du monde
« Quatre fois!

« En mer, rien, houle ou ressac,
« Ne m'effleure...
« Mais ces eaux douces de lac,
« Ça m'écœure!!! »

JACQUES NORMAND.

CHOSES ET AUTRES

LA GROTTE DE CERVANTÈS

Le gouvernement espagnol va faire poser une plaque commémorative à l'entrée de la grotte où Cervantès fugitif s'était caché avec ses quatorze compagnons d'esclavage. Cette grotte est située à 3 kilomètres au sud d'Alger, sur le flanc de la colline du Hamma, non loin du Jardin d'essai, dans un site des plus pittoresques et au milieu d'un impénétrable fourré.

On sait dans quelles circonstances eut lieu l'évasion de Cervantès. Pris en 1575 par des corsaires barbaresques et tombé aux mains du rénégat albanais Dali-Mani, il avait essayé une première fois de s'enfuir. Lorsque son frère, Rodrigo de Cervantès, eut été racheté, au mois d'août 1577, il fut convenu qu'une frégate équipée à Valence ou aux îles Baléares viendrait toucher à un point du littoral et par ruse ou de vive force, enlèverait les captifs, qui se tiendraient prêts à un certain signal.

A trois milles environ d'Alger, à l'est, avait-on cru jusqu'ici, au sud, d'après ce qu'affirment des documents nouveaux, se trouvait le jardin ou la maison d'été du caïd Hassan. Un des esclaves du caïd, appelé Juan et Navarrais de naissance, en était le jardinier. Il y avait secrètement creusé, suivant les instructions de Cervantès, une espèce de cave ou de souterrain. C'était là que se tenaient les pri-

sonniers chrétiens conjurés, dont le nombre, lors du départ de Rodrigo pour l'Espagne, s'élevait à quatorze ou quinze.

Les principaux d'entre eux étaient, d'abord, ce Juan, le jardinier, qui faisait le guet aux alentours et ne laissait approcher personne, puis un autre esclave surnommé *El dorador* (le doreur), qui apportait les vivres à la caverne d'où personne ne sortait que durant la nuit. A partir du 20 septembre 1577, Cervantès se tint sur ses gardes, et, le 28 septembre, les captifs aperçurent au large la frégate qui les venait chercher, sous le commandement d'un certain Viana. Le soir, la frégate s'approcha du point convenu; mais des pêcheurs donnèrent l'alarme et rassemblèrent tant de monde que Viana fut obligé de regagner la haute mer. Une deuxième tentative eut une désastreuse issue. Tout l'équipage de la frégate fut pris, et, le lendemain, *El dorador*, en qui Cervantès s'était confié, révélait à Hassan aga la retraite des fugitifs.

Cervantès fut enchaîné au bagne, et ce ne fut que plus tard, au moment où il allait être transporté à Constantinople et à jamais perdu, que put être racheté l'auteur de *Don Quichotte*.

LES COMBATS DE COQS.

Si la préfecture de police ne s'y était pas opposée, après les courses de taureaux nous aurions eu les combats de coqs. M. V. Fournel a rappelé à ce sujet que ce genre de sport, comme tous les autres à peu près, est originaire d'outre-Manche.

« Qui ne connaît, écrit-il, l'estampe où Hogarth, hardi censeur des mœurs de sa nation, a représenté autour d'une table où les deux champions déplumés, sans crête et sans queue, se menacent encore avec une fureur lamentable et grotesque, toutes les variétés de parieurs à faces ignobles ou hébétées? La partie semble présidée par un gentilhomme aveugle, assis au centre de la table, assailli de tous côtés par les amateurs et aussi par les filous, car un horrible *boy* glisse subitement la main jusque dans le chapeau où il tient son argent et lui subtilise une *bank-note*. Chacun mettait le nom sur cette figure : ce n'était rien moins que le duc d'Albermale-Bertie, le *mylord Arsouille* de son temps. »

Ce ne serait pas d'ailleurs la première fois qu'on tenterait d'acclimater chez nous ce jeu sanglant, qu'on appelait alors « la joute aux coqs ». D'après le *Mercure* de 1735, une première tentative échoua complètement, et les *Mémoires secrets* de Bachaumont rapportent, à la date de 1772, que les directeurs du Colisée, à bout d'inventions nouvelles, eurent recours aux « combats de coqs ». On apporta les champions dans des sacs. L'un d'eux fit une magnifique contenance, mais l'autre s'enfuit.

« On n'a pu, disent les *Mémoires secrets*, le maintenir sur la table, et il est allé chercher un asile sous les jupes des dames. On en a présenté un second, qui n'a pas été plus courageux, en sorte que le public, indigné, a réclamé son argent. »

Ce public n'était, du reste, que peu nombreux, et bien que, cinq ou six jours après, un nouveau duel ait mieux réussi, les deux adversaires étant restés sur le terrain, les combats durent cesser, faute non pas de combattants, mais de spectateurs.

Il en fut de même encore d'un troisième essai, tenté au bois de Boulogne à la fin de la Restauration, et il est probable qu'il en serait longtemps de même: on ne change pas si aisément les mœurs. Nous sommes de l'avis de M. Fournel :

« On assure que les combats de coq constituaient un des divertissements de nos aïeux les Celtes. Espérons qu'on n'abusera pas de cette circonstance pour nous les présenter comme un « sport national », car les Celtes immolaient aussi des victimes à Teutatès, et chaque époque a sa manière de se divertir. »

LES REVENUS DE LA FAYETTE ET LA RÉVOLUTION.

Nous avons donné ici même quelques extraits d'une correspondance de La Fayette, conservée dans un musée américain, qui montraient à quels embarras pécuniaires celui qu'on a nommé « la Liberté des Deux Mondes » s'était trouvé en proie, de l'autre côté de l'Atlantique, et combien cette situation avait pesé sur lui. M. Henry Mosnier publie, dans une curieuse brochure qui a pour titre *le Château de Chavaniac Lafayette*, des notes de M. Morizot, homme de confiance et chargé d'affaires du marquis. Ces notes exposent de la manière la plus précise le bilan de la fortune de La Fayette après la révolution d'Amérique, au 1er juillet 1789 et au 10 août 1792.

Lors de son premier embarquement en 1777, le marquis de La Fayette possédait 146 000 livres de revenu, toutes impositions prélevées. Ses charges annuelles étaient de 96 000 livres. Restait donc un excédent annuel de 50 000 livres, soit, pendant la révolution d'Amérique, en six ans, de 1777 à 1783, un excédent de 300 000 livres. Pendant ces six années néanmoins, il fallut engager ou vendre pour 741 000 livres de biens, ce qui porterait à plus d'un million la dépense totale. Mais, « en retranchant ce qui peut être étranger au but qu'on se propose et faisant même justice du trop de magnificence, il est convenable de dire qu'à la rigueur on aurait pu rendre les mêmes services sans que les frais s'élevassent à plus de 700 000 livres ».

Quoi qu'il en soit, les revenus, diminués de 28 000 livres, n'étaient plus que de 118 000 livres en 1783.

En 1789, dès le début de la Révolution, il fallut que La Fayette vendît en Bretagne une terre de 10 000 livres de rente pour acquitter les frais de ses voyages en Amérique et en Allemagne et l'achat d'une habitation à Cayenne « pour l'essai de l'affranchissement graduel des noirs ». Au 1er juillet 1789, les revenus de La Fayette s'élevaient encore à 108 000 livres. Cette première période de la Révolution greva la fortune du marquis, tant en aliénations qu'en emprunts, de 750 000 livres en capital, ou de 33 000 livres de revenu. Au 10 août 1792, La Fayette ne devait plus avoir que 75 000 livres de rente.

Et le brave intendant ajoute :

« Si l'on demandait en quoi et comment l'amour de la liberté a pu coûter 1 500 000 francs à M. de La Fayette, il serait aisé de répondre :

« Que l'achat du navire *la Victoire*, à Bordeaux, et les effets embarqués à son second voyage... ont absorbé plus de 350 mille livres..., et qu'au désintéressement de M. de La Fayette et aux dépenses de toutes espèces pendant trois ans qu'il a commandé la garde nationale et qu'il a eu si grande existence, on ne peut s'étonner que la Révolution française lui ait emporté 750 000 livres... »

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Avant de quitter Toulouse, le général Ferron, ministre de la guerre, a félicité le commandant et les officiers du 17e corps d'armée des résultats de la mobilisation et de la concentration. Il a ajouté qu'il s'attacherait à corriger les quelques défectuosités d'organisation que cette expérience avait signalées.

M. Barbe, ministre de l'agriculture, est allé à la Ferté-Macé présider la distribution des récompenses du comice agricole.

Le rendement des impôts indirects, pendant le mois d'août, s'est élevé à 181 276 600 francs présentant une moins-value de 2 241 926 francs sur les évaluations budgétaires et de 4 553 000 francs sur les recettes d'août 1886.

Extérieur. — Le traité de commerce entre la France et la Bolivie a été signé, à Paris, par M. Anito Arce. — Une note du *Journal officiel* a déclaré que la France et le Brésil ne sauraient autoriser l'établissement d'une république indépendante dans le territoire de Counani.

Question d'Orient. — L'Allemagne a refusé sa médiation auprès des puissances pour la mission du général Ernroth en Bulgarie; mais elle approuve la proposition et paraît disposée à la recommander aux cabinets européens dès que la Turquie aura décidé de la leur présenter officiellement. Dans ces conditions, la Porte paraît disposée à reprendre pour son compte le projet russe et à le soumettre à l'Angleterre, à l'Autriche et à l'Italie.

Angleterre. — A la Chambre des communes, M. Sexton a demandé des explications sur l'émeute qui vient de se produire à Michelstown. Il a déclaré que la police était responsable du sang versé, par suite de son intervention irrégulière dans une réunion non prohibée. M. Balfour répond que la police n'a fait que se défendre contre les attaques dont elle était l'objet, et que la responsabilité des meurtres commis devait retomber sur les hommes politiques qui excitent le peuple irlandais à la révolte. Sir W. Harcourt critique la conduite du cabinet, auquel il refuse le droit de prohiber les réunions publiques. M. Gladstone constate de même l'illégalité de l'interdiction de la réunion d'Ennis et déclare que l'opinion publique ne tolérera pas longtemps ce système politique qui provoque les troubles au lieu de les prévenir. L'ajournement de la discussion, proposé par M. Parnell et repoussé par M. Smith, est rejeté par 228 voix contre 87. — La loi des finances est votée, en seconde lecture, par 85 voix contre 25.

Belgique. — Une élection législative a eu lieu à Mons, en remplacement de M. Pichenèque, député libéral, décédé. Il y a ballottage entre M. Corviscer, catholique, qui a obtenu 1330 voix, et M. Steners, progressiste, qui en a obtenu 1286. — Le général-major Boyaert a été nommé chef de l'état-major général belge, en remplacement du général Brialmont, démissionnaire.

Faits divers. — Manifeste politique du comte de Paris. — Entrée solennelle, à Bayonne, du nouvel archevêque Mgr Fleury-Hottot. — L'administration des beaux-arts a commandé au sculpteur Steiner un buste de Félicien David, qui sera placé à l'Opéra. — Inauguration à Constantza, en Roumanie, d'un monument élevé à la mémoire d'Ovide, sur l'emplacement de la petite ville de Tomes, où il avait été exilé.

Nécrologie. — Mort de M. Rameau, ancien maire de Versailles, ancien député; — de l'érudit Louis Paris, ancien bibliothécaire de Reims; — de M. Pasquier, ancien conseiller de préfecture de la Seine; — de M. le général de brigade de Hainglaise; — de M. Edel, grand industriel d'Alsace-Lorraine; — de l'archiprêtre Prilejaeff, premier aumônier de l'ambassade de Russie à Paris; — de M. de Marnyhac, conservateur du palais de Compiègne; — du marquis de Marguerie, inspecteur général honoraire des finances; — de M. Georges Guiffrey, sénateur républicain des Hautes-Alpes.

Bibliographie

Plato's Symposion, eene erotische studie, par M. le docteur Was, prédicateur à Saint-Oedenrode. — Arnheim, 1887, in-8°, XI-103.

Ce nouveau travail de M. le docteur H. Was est comme la suite de celui qu'il a publié dernièrement sur la *République* de Platon. La méthode est absolument la même; le sujet seul a changé. Dans une préface de quelques pages, l'auteur discute les explications qu'ont émises récemment M. Montegazza dans son livre sur *les Amours des hommes* (*Gli amori degli uomini,* 1886), et M. Schmelzer dans son *Choix des dialogues platoniciens.* M. Was, pour éclaircir les idées que les Grecs se faisaient de l'amour, étudie d'abord le sens du mot *eros*, par lequel ils l'exprimaient; il passe au système de Platon tel qu'on le trouve dans le *Banquet,* et il montre ce que ce système est devenu chez les écrivains postérieurs qui l'ont reproduit. L'ouvrage se termine, après les conclusions de l'auteur, par les citations nombreuses auxquelles le texte renvoie. Nous regrettons toujours que ces études intéressantes ne soient pas publiées dans une langue plus répandue que le hollandais.

(*J. des S.*)

Mouvement de la librairie.

HISTOIRE.

Dans son ouvrage sur *Richelieu et la monarchie absolue* (Plon-Nourrit), M. le vicomte G. d'Avenel s'est proposé non de retracer à nouveau l'histoire de Louis XIII et de son ministre, mais d'étudier en détail l'établissement en France du pouvoir absolu par la volonté et l'action du tout-puissant cardinal, l'influence de cette nouvelle forme du gouverne-

ment et le système administratif qu'elle a engendré. L'auteur a divisé son travail en cinq parties : le Roi et la Constitution, — la Noblesse et sa décadence, — l'Administration générale, — l'Administration provinciale, — et l'Administration communale. Dans chacune d'elles il nous présente tout à la fois le tableau des institutions de la vieille France avant le XVIIe siècle, et celui des transformations que leur imposa la politique de Richelieu. Il observe avec raison que le ministre, en opérant la substitution de la royauté absolue et de droit divin à la royauté féodale, aboutit à une véritable confiscation du pays par le pouvoir central, ce qui devait rendre nécessaire au bout d'un siècle et demi la Révolution de 1789. Si le ministre se préoccupa, dans sa lutte contre la noblesse, de supprimer tous les privilèges qui lui paraissaient dangereux pour le roi, il ne toucha pas à ceux qui préjudiciaient au peuple; il ne tenta pas une seule réforme en sa faveur et ne supprima pas un seul des abus dont il souffrait. Son administration fut même particulièrement désastreuse au point de vue financier, car jamais il n'avait été levé autant d'impôts et jamais le produit n'en avait été dissipé plus ouvertement, une fois encaissé. La guerre de Trente ans ne contribua pas peu à accroître les charges publiques. Il est vrai que si elle vidait les coffres, elle dressait les troupes, et en se prolongeant elle eut pour résultat de former les soldats de l'ancienne monarchie. C'est ainsi que Richelieu eut l'honneur d'organiser cette armée à laquelle Louvois donna plus tard sa forme définitive en même temps qu'il restaurait notre marine.

Les ouvrages écrits par d'illustres historiens sur la Révolution française forment déjà toute une bibliothèque. Mais, en raison de leur nombre même, ils sont à peu près ignorés du grand public, et il faut bien reconnaître, d'ailleurs, qu'ils ne pourraient pas tous l'intéresser au même degré. Il y a cependant dans chacun d'eux des pages de premier ordre qui méritent d'être signalées : c'est ce qui a inspiré à M. Georges Grosjean l'idée de former un volume avec les plus beaux fragments de ces ouvrages. Son travail, qu'il a intitulé *la Révolution française d'après les témoignages contemporains et les historiens modernes,* donne un aperçu général instructif des principaux événements de la période révolutionnaire. Nous regrettons toutefois, pour notre part, que la partie narrative ait été quelque peu sacrifiée aux considérations politiques et philosophiques; nous aurions préféré plus de récits des témoins oculaires et moins d'appréciations des écrivains modernes. Notre collaborateur M. Bigot a écrit une préface pour le volume de M. Grosjean, qui est illustré de curieuses gravures reproduites d'après les estampes originales de Duplessis-Bertaux, Fragonard, Carle Vernet, etc.

Sous ce titre : *Nos 144 régiments de ligne* (Librairie illustrée), M. E. de Lyden vient de publier une histoire sommaire, il est vrai, mais fort instructive de la formation et du développement des armées permanentes en France. Pour concentrer dans un seul volume un sujet aussi étendu, il a dû se borner aux notions essentielles, c'est-à-dire à l'historique des régiments et à la mention de leurs principaux faits d'armes. Les notices qu'il a rédigées sont le résumé des travaux de nos historiens militaires les plus distingués. Un détail qui frappe particulièrement dans son travail, ce sont les variations successives du nombre des régiments. En 1521, François Ier en créa 4; à la fin du XVIe siècle il y en avait déjà 24, et à la mort de Richelieu 139, dont 17 étrangers. En 1666 on n'en compte plus que 46; mais en 1691 le nombre remonte à 180, pour atteindre son maximum en 1813; il était à cette époque de 243.

L'étude de M. F. Dumonteil sur *Une ville seigneuriale en 1789, Saint-Amand-Montrond,* nous fait connaître en détail l'organisation municipale d'une commune sous l'ancien régime à la veille de la Révolution, ses relations avec le pouvoir central et avec l'autorité seigneuriale, la condition de ses habitants, les impôts et les redevances féodales auxquelles ils étaient assujettis. L'auteur a complété son travail par la publication des *Cahiers* des corporations de Saint-Amand, qui jusqu'ici étaient restés inédits.

BEAUX-ARTS.

Sous ce titre : *Nos contemporains,* le graveur P. Cattelain a commencé la publication en livraisons des portraits des principales notabilités de la politique, de l'armée, de la littérature, de la science et des beaux-arts. L'ensemble de ces eaux-fortes traitées avec un réel talent formera promptement une galerie iconographique qui sera très recherchée des amateurs et des curieux. On remarquera parmi les plus réussies l'amiral Aube, M. Berthelot, Mgr Freppel, M. Wilson, le poète Savinien Lapointe, le chansonnier Ponsard, Mmes Elven et Aciana.

Le meuble a été de tout temps une des manifestations les plus intéressantes et les plus significatives de la vie privée, et par ses destinations multiples il s'est fractionné en une foule de variétés qui constituent des documents historiques et artistiques d'une valeur incontestable. A ce titre, l'ouvrage sur *le Meuble en France au XVIe siècle* (Librairie de l'Art) que vient de publier M. Edmond Bonnaffé, et qui forme la suite du *Dictionnaire du mobilier de Viollet-le-Duc,* mérite une attention toute particulière. Après avoir constaté que l'emploi du bois dans le mobilier avait atteint en France son plus haut degré de perfection et que nos artistes étaient sans rivaux pour leur goût et leur travail raffiné, l'auteur établit en quelque sorte la géographie du meuble d'après les caractères particuliers qu'il présente dans nos anciennes provinces. Puis il passe en revue les diverses espèces de meuble : le coffre, qui fut le type le plus ancien et le plus répandu et qui résume tous les autres, le dressoir, l'armoire, la table, le lit et le siège, et il signale en les reproduisant par de nombreuses gravures les curieux spécimens qui sont venus jusqu'à nous. Chemin faisant, M. Bonnaffé constate que le mobilier, qui suivait pas à pas les tendances de l'architecture civile, s'est heureusement transformé sous l'influence de la Renaissance; l'aspect massif et solide des œuvres du moyen âge disparaît peu à peu; le meuble devient un objet de grand luxe, remarquable par l'élégance de la forme, la pureté des profils, l'harmonie des parties et la profusion des sculptures, des arabesques et des ornements en or et en couleurs.

Sous ce titre : *les Germain, orfèvres-sculpteurs du Roy* (Librairie de l'Art), M. Germain Bapst a remis en lumière la vie, l'œuvre et le rôle artistique d'une famille célèbre dans l'orfèvrerie parisienne et qui jouit pendant deux siècles d'une légitime popularité. Quatre de ses membres surtout ont mérité que leur nom fût arraché à l'oubli; ce sont : Pierre Germain, Thomas, François-Thomas et Pierre dit le Romain. Ils travaillèrent avec un égal succès dans l'architecture, la sculpture, la gravure et l'orfèvrerie, et l'on retrouve dans le nombre infini d'ouvrages qu'ils ont produits les belles traditions artistiques du moyen âge mêlées aux caractères distinctifs de leur époque. Les pièces d'orfèvrerie que Pierre Germain exécuta sous les ordres de Louis XIV étaient de véritables merveilles de composition décorative, et elles servirent d'ornement aux plus belles salles des palais royaux.

Dans une courte et substantielle étude sur l'*Art religieux au Caucase,* M. Jules Mourier nous a donné un catalogue

raisonné des anciennes productions artistiques qui ont subsisté dans la région arméno-géorgienne. Il a constaté que les éléments de la construction byzantine dominent dans l'architecture, sans écarter toutefois l'influence de l'Occident; dans l'orfèvrerie, les styles byzantin et arabe s'allient très heureusement; dans les émaux, les mosaïques, les broderies et les peintures des manuscrits, on trouve un art indépendant et original, créé par le goût indigène, qui s'est développé au Caucase, au moment même où la décadence s'accentuait à Byzance.

Signalons dans la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts* (Quantin) le volume intitulé *le Livre*, dont l'auteur est M. Henri Bouchot.

POLITIQUE CONTEMPORAINE.

Les journaux discutent une brochure qui vient de paraître sous ce titre : *la Lettre du Pape et l'Italie officielle*. Elle n'est pas signée; mais l'auteur est, dit-on, M. Eugène Rendu, et ce secret n'a pas été difficile à percer. M. Eugène Rendu a exposé à nos lecteurs (dans notre numéro du 26 mars dernier) ses vues sur une réconciliation possible entre la Papauté et l'Italie, au moyen de mutuelles concessions. La lettre du pape du 23 mai et la réponse faite à la tribune par M. Crispi : « La conciliation ! qu'est-ce que c'est que cela ? Nous ne savons ni ne voulons rien savoir de ce qui se passe au Vatican », devaient provoquer ses commentaires. Il les a écrits avec son ardeur habituelle, un peu de déclamation et quelque tendance aux illusions, mais avec une conviction qui ne date pas d'hier et qui va toujours s'affermissant.

DIVERS.

La librairie Guillaumin vient de faire paraître l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour* 1887 (44e année). Ce recueil, publié sous la direction de M. Maurice Block, avec la collaboration de MM. de Boisjolin, Boiteau, Courtois, Lefort, etc., est divisé en quatre parties relatives à la France, — à la ville de Paris, — à l'Algérie et aux colonies, — aux pays étrangers. Chacune d'elles renferme les renseignements les plus précis sur la superficie, la population, les finances, l'armée, l'industrie et le commerce des diverses nations du globe. L'ouvrage est complété par un résumé des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, un compte rendu des séances de la Société d'économie politique et une revue financière de l'année 1885-1886. Un relevé général des émissions qui ont eu lieu dans les quinze dernières années nous fait connaître que durant cette période, les États, les villes et les sociétés financières ou industrielles ont demandé à l'épargne plus de cent milliards et qu'ils en ont obtenu environ une soixantaine, en tenant compte des conversions et des titres non souscrits. En ce qui concerne les chemins de fer il en a été construit dans l'année 5492 kilomètres; le développement du réseau français, notamment, s'est accru dans des proportions supérieures à la moyenne et qui représentent à peu près 22 pour 100 des lignes ouvertes en Europe.

La Défense du territoire français, par le lieutenant-colonel Oméga (Librairie illustrée), est tout à la fois l'œuvre d'un patriote désireux de contribuer à notre relèvement national, et d'un spécialiste qui veut intéresser le public aux grandes questions militaires qui s'agitent en ce moment.

L'auteur passe successivement en revue les positions stratégiques, les forces et les armes qui doivent concourir à la défense du territoire, et il constate que si d'importants progrès ont été accomplis dans notre situation matérielle, il reste encore à opérer des réformes urgentes. C'est ainsi que, même sans songer à prendre l'offensive, il faut s'attacher à mettre le pays à l'abri de toute surprise et assurer notre frontière de l'Est contre tout nouveau danger d'invasion. Sans entrer dans le détail des mesures que réclame l'écrivain anonyme, nous devons constater qu'il a déjà reçu satisfaction sur un point, celui de la préparation et de l'essai préalable de la mobilisation.

Pour ce qui est du recrutement, il demande que l'on intéresse les hommes à acquérir rapidement et sûrement l'instruction technique dont ils ont besoin, en faisant de leur libération anticipée la récompense de leur travail et de leur habileté. Il paraît fort probable que le parlement s'inspirera de ce principe, dans la nouvelle loi militaire, pour régler la durée du service obligatoire.

Émile Raunié.

Faits divers

M. Izoulet-Loubatières, professeur de philosophie au lycée Condorcet, a eu l'idée de traduire des conférences faites autrefois par Thomas Carlyle sur *les Héros, le Culte des héros et l'Héroïque dans l'histoire*. Odin, Mahomet, Dante, Shakespeare, Luther, Knox, Cromwell, Johnson, Rousseau, Burns, Napoléon, sont les sujets de ces études. Le traducteur les fait précéder d'une importante introduction intitulée *le Crépuscule des dieux*.

Ce volume paraîtra le mois prochain. Il sera dédié à M. Ernest Renan, à qui M. Izoulet-Loubatières adressera la lettre suivante :

« Monsieur,

« Dans nos nations européennes modernes, « libre pensée » et « religion » sont, croit-on, choses qui s'excluent.

« C'est là une erreur funeste.

« En traduisant ce livre de Carlyle, en dégageant dans une introduction l'idée profonde qui l'anime, enfin, en le plaçant sous le haut patronage de votre nom illustre, j'ai essayé de servir selon mes forces la cause de la *libre pensée religieuse*. »

Ceux qui visitent en ce moment le palais de Fontainebleau y trouvent, dans une des ailes, une intéressante exposition de tableaux organisée par la Société des amis des arts de Seine-et-Marne. Elle a sa physionomie spéciale. Presque tous les exposants sont des artistes qui habitent Fontainebleau, ou les localités voisines : Marlotte, Barbizon, Bois-le-Roi, Brolles, Chailly-en-Bière, Changy, Samois, Bourron, Samoreau, Montigny-sur-Loing, Moret, Nemours, Montereau, etc. La plupart des sujets sont pris dans la forêt de Fontainebleau et les campagnes environnantes. Beaucoup de tableaux de chasse.

Toutefois on trouve aussi des tableaux de genre, des tableaux historiques, et plusieurs artistes distingués de Paris ont tenu à se joindre à leurs confrères de Seine-et-Marne.

Citons parmi les exposants, MM. Veyrassat, Benjamin Constant, Ch. Comte, Brunet-Houard, Rapin; pour les aquarelles, MM. Eugène Cicéri, A. de Clermont.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9350)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 13. (24e ANNÉE). — 24 SEPTEMBRE 1887.

HISTOIRE RELIGIEUSE

La première conception des dieux

D'APRÈS LA COLLECTION SARZEC

Quelle a été la première conception de la divinité? L'homme, à l'origine, fut-il monothéiste ou polythéiste? Jusqu'ici c'est entre ces deux termes que s'est posé le problème.

Dans ses études sur la religion égyptienne, M. E. de Rougé a constaté, au début du vieux peuple, la croyance à un Dieu unique. C'est plus tard seulement, aux heures de décadence, que l'Égyptien aurait corrompu la notion primitive et adoré ce qui n'avait été, dans le commencement, que des symboles. Presque tous les égyptologues ont suivi, en cette matière, leur savant initiateur. Comme les plus anciens documents connus sortaient, il y a quelques années, de la vallée du Nil, des flots de sable où ils étaient ensevelis à Saqqarah, on pouvait soutenir le monothéisme primitif de l'humanité.

Cependant beaucoup ne se rendaient pas complètement et montraient ailleurs, chez les Sémites, un mouvement en sens contraire, c'est-à-dire le monothéisme juif suivant le polythéisme et en procédant comme une épuration. En vain M. Renan formulait-il cet axiome : « Le Sémite est naturellement monothéiste », il était à peu près seul de son avis et voyait se dresser contre lui la tribu des assyriologues, qui lui répondaient en découvrant l'immense panthéon, les innombrables dieux et déesses révélés par les textes de Babylone et de Ninive. Tout à l'heure l'on s'apercevra que, sans être tout à fait dans la vérité — ce qui était, du reste, impossible à l'époque où il écrivait, — M. Renan n'en était pas aussi éloigné qu'on aurait pu se l'imaginer.

Mes études sur la collection Sarzec et les déchiffrements auxquels je me suis livré des plus anciens monuments de la Mésopotamie m'ont amené, sur la religion première de l'humanité, à une conclusion fort particulière. Ce n'est pas le monothéisme que je rencontre dans les vieux textes récemment entrés au Louvre, ce n'est pas non plus le polythéisme, mais une croyance qui a cependant plus de rapport avec l'unité qu'avec la pluralité divine.

I.

Avant d'exposer mon système et d'en fournir les preuves, je dois justifier le titre de cette étude : *la Première conception des dieux*, et démontrer l'antiquité des monuments dont je vais me servir.

Peu de temps après l'arrivée de la collection Sarzec au musée du Louvre (1), l'agent anglais en Mésopotamie, M. Rassam, trouvait dans les ruines de la vieille ville de Siparra un cylindre chargé d'inscriptions cunéiformes, sur lequel un roi archéologue du VIe siècle, Nabonid, avait marqué l'âge des rois ses prédécesseurs, et en particulier de Naramsin, fils de Sargon l'ancien, qu'il fait vivre vers l'an 3700 avant notre ère. Naramsin était un prince sémite, gouvernant en un temps où les Sémites étaient déjà mêlés à la population sumérienne qui occupa d'abord la Mésopotamie.

Or nous connaissons deux inscriptions sur vase de Naramsin, antérieures à la masse des documents

(1) Sur cette collection, voy. la *Revue* du 12 janvier 1884.

de la collection Sarzec et aux statues de Goudéa, mais certainement postérieures à certains morceaux archaïques de la même collection. Sur ceux-ci, en effet, les deux éléments indiquant le nom de *roi*, le signe *gal*, grand, et le signe *lou*, homme, sont parfaitement séparés, tandis que sur les vases de Naramsin on les voit déjà fondus ensemble, comme dans la suite des temps, sans qu'il soit possible de les distinguer. Deux séries successives de monuments, deux époques de la collection Sarzec présentent ce caractère et plusieurs autres d'antériorité. Combien il est difficile de ne pas placer six ou sept siècles avant Naramsin, c'est-à-dire vers l'an 4400 avant notre ère, les plus anciens morceaux sortis des fouilles de Tello!

Eh bien, aucun vestige de l'humanité, aucun reste d'histoire, dans aucun pays, chez aucun peuple, ne se découvre à nous avec cette haute et sûre antiquité. C'est donc vers ces objets si informes parfois, mais si précieux, aussi importants, plus importants même qu'une toile de Raphaël ou qu'une sculpture de Praxitèle et de Michel-Ange, que nous devons respectueusement nous pencher pour entendre les premiers balbutiements religieux de l'être humain. A cette date lointaine, aux bords du grand fleuve, sous les palmiers de l'Euphrate, l'homme est déjà merveilleux, plein de rêves infinis, sachant rendre sa pensée par l'écriture et par les formes sculpturales. Il chante, il bâtit, il essaye de reproduire sa façon de concevoir la beauté, ni plus ni moins que l'homme moderne.

Mais je ne dois pas m'étendre sur les œuvres des vieux Chaldéens et oublier l'unique objet de cette étude : *la Première conception des dieux*. Ma chronologie, fondée sur des faits indiscutables, n'a rencontré qu'une opposition, marquée, du reste, dans une étude de M. Berthelot sur les métaux en Assyrie. Mais la donnée de mes contradicteurs, si elle était admise, n'aurait pour effet que de reculer l'âge de nos documents jusque vers l'an 5400 avant notre ère et de fournir plus de force à ma thèse. Toutefois, je ne puis accepter cette date fabuleuse ni placer Goudéa avant Naramsin. Il y a là une question d'art progressif et de paléographie qu'on ne saurait éluder. C'est vers l'année 4500 qu'il est absolument nécessaire de faire descendre les premiers monuments de la primitive Chaldée (1).

II.

L'antiquité des documents établie, il me reste à découvrir la conception religieuse que j'y rencontre.

Qu'on se rappelle le double récit de la création dans la *Genèse*, le récit élohiste du premier chapitre, et le récit jéhoviste du deuxième : « Élohim façonna Adam à son image et à sa ressemblance; il le créa mâle et femelle. — Iahvé-Élohim fit tomber un engourdissement sur Adam qui s'endormit; il lui prit un de ses côtés dont il ferma la plaie avec de la chair. De ce côté qu'il avait enlevé à Adam, Iahvé-Élohim construisit une femme... »

Ainsi, pour les auteurs bibliques, le premier être humain fut hermaphrodite. C'est d'abord l'Adam androgyne que l'on aperçoit se promenant en maître parmi les animaux, dans le jardin d'Éden. Isolé malgré son double sexe, solitaire sur les rives des grands fleuves, ennuyé de toujours s'aimer lui-même, l'homme supplie Iahvé-Élohim de le délivrer d'une partie de sa nature. Alors, pendant un sommeil assez semblable à une anesthésie, le Créateur le dédouble, de telle sorte qu'au réveil l'homme contemple avec enchantement la ravissante compagne riant à ses côtés.

Cette interprétation du récit biblique est assez ancienne et se trouve défendue par Moïse Maimonide comme l'opinion presque universelle des rabbins. Très curieux des mythes asiatiques, Platon, dans *le Banquet*, met ces mots sur les lèvres d'Aristophane : « A l'origine il y avait trois genres d'hommes, non seulement les deux que nous voyons aujourd'hui, mais encore un troisième tenant des deux à la fois, lequel a disparu... En effet existait alors en nom et en réalité l'androgyne, mélange du sexe mâle et du sexe femelle;... son apparence était humaine;... il avait quatre bras et autant de jambes, deux visages exactement semblables,... quatre oreilles, les attributs des deux sexes... » Les dieux, coupant les androgynes par le milieu, en firent, d'après le narrateur, des mâles et des femelles chez lesquels naquit l'amour, c'est-à-dire le désir violent de se rapprocher et de se réunir à nouveau comme avant la séparation.

A cette description de l'homme androgyne, ne dirait-on pas que Platon a lu le commencement de la *Genèse* ou du moins puisé aux mêmes sources que les écrivains juifs? Dans tous les cas, il a bien recueilli là un vieux mythe oriental, provenant de l'antique Mésopotamie comme les autres mythes et les légendes des dix premiers chapitres du *Pentateuque*. L'origine chaldéenne des hommes androgynes ne saurait être mise en doute, consignée qu'elle est dans un fragment de la *Cosmogonie* de Bérose qui mentionne les êtres humains à deux têtes, l'une d'homme, l'autre de femme. (Voyez Fr. Lenormant, *Essai et commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 8.)

Eh bien, dans les documents les plus anciens de la Chaldée, ce que je saisis tout d'abord, ce sont les restes d'une première conception de la divinité absolument identique. Au début de la pensée humaine, quand elle s'exerça pour la première fois à rechercher la cause de certains phénomènes physiques, elle ne conclut ni à

(1) Dans le nouveau livre sur *la Religion de Babylone* que vient de publier M. Sayce, je suis étonné de rencontrer la chronologie de mes contradicteurs. Il est vrai que M. Sayce n'a jamais vu de ses yeux la collection Sarzec.

l'unité ni à la pluralité divines. Dieu apparut à l'imagination tout à fait semblable au premier homme. Là ni monothéisme ni polythéisme, mais l'hermaphroditisme divin. Pareil à l'Égyptien pour qui le pays d'outre-tombe ressemblait complètement à la vallée du Nil avec ses navigations et ses pêches, l'homme antique a partout créé, dans sa pensée, un monde ultra-terrestre fait sur le modèle de celui-ci et un dieu analogue à lui-même.

III.

Mais il me faut démontrer par les textes la croyance primitive à une divinité androgyne.

Le plus ancien être humain dont le nom résonne à nos oreilles, c'est Haldou, marqué sur une pierre grossièrement sculptée, où les signes sont rangés sans aucune symétrie et dans laquelle le vieux roi de Tello, Our-Nina, fils de Haldou, mentionne ses constructions, les temples des dieux et des déesses qu'il a bâtis, l'enceinte de murs dont il a eu soin d'armer sa petite ville. Or dans la dernière colonne du texte, fort mutilée, le nom de Nina, la déesse-poisson, est accompagné des deux qualificatifs fort singuliers : *dame-seigneur*. Jamais, plus tard, dans les inscriptions cunéiformes, pareil phénomène ne se reproduira. Les dieux y sont suivis de leurs qualifications masculines, les déesses de leurs titres féminins. Ici, dans ces très vieux textes où il y a déjà des dieux et des déesses, on a cependant gardé les traces de la conception première. En souvenir de l'hermaphroditisme originel, Nina s'appelle encore *dame-seigneur*.

On pourrait multiplier les exemples de dieux et de déesses réunissant ainsi les attributs des deux sexes. Sous ce rapport, les noms propres divins eux-mêmes sont curieux à étudier et à décomposer. On a cette étrange particularité de noms de dieux formés avec des éléments féminins. La divinité spéciale de Sirpourla (l'ancienne Tello), c'est Ninghirsou : or dans ce mot, qui sert à désigner un dieu mâle, *nin* a le sens de *dame*.

Un autre dieu apparaissant dans la collection Sarzec s'appelle Ningizzida, où se montre encore *nin*, *dame*. Le nom dans son ensemble signifie *dame du bâton de justice*. Dans les textes sumériens on rencontre aussi Ninchigoulon, surnommé *le grand chef des dieux*, et qui est par conséquent un dieu mâle.

Inutile d'appuyer davantage sur ces exemples assez clairs. Les indiquer, c'est mettre dans une lumière suffisante la confusion primitive des deux sexes dans la divinité et cet hermaphroditisme divin auquel croyaient les premiers habitants de la Mésopotamie, les aînés des hommes dont les monuments soient parvenus jusqu'à nous.

Plus tard, chez les Sémites du Nord, Phéniciens et Hébreux, lesquels avaient passé par la vallée de l'Euphrate et s'étaient nourris de la vieille civilisation sumérienne, on trouve des restes de la conception première, comme dans ce nom : *Molok-Astarté*, que nous lisons sur une inscription phénicienne d'Oum-el-Aaumid et sur une autre de Masoub, et qui groupe en une même personne le dieu Molok et la déesse lunaire Astarté.

Si l'on examine le texte biblique que nous avons cité et où est retracée la création de l'homme, l'hermaphroditisme divin s'y montre aussi bien que l'hermaphroditisme humain : « Élohim fit Adam à son image et à sa ressemblance; il le créa mâle et femelle. » Ce qui ressort de ce texte, tel qu'il est interprété, nous l'avons vu, par la tradition rabbinique, c'est que l'homme à l'origine était androgyne, et Dieu par là même, à la ressemblance duquel Adam fut créé.

IV.

Mais la divinité ne pouvait rester dans l'isolement de son double sexe, ni habiter dans une solitude triste les espaces célestes. Comme je l'ai déjà marqué, l'homme n'a cessé de faire Dieu à son image et à sa ressemblance, ce qui est un peu le récit renversé de la *Genèse*, où Dieu crée Adam pareil à lui-même.

De même que Iahvé-Élohim, sous les ombrages du Paradis terrestre, avait coupé l'homme en deux parts, l'esprit humain, dédoublant aussi la divinité, la tira de son lamentable désert. Grâce à nous, ou plutôt à nos vieux ancêtres, Dieu fut doté d'une compagne semblable à lui-même. Adam lui rendit dans l'Éden d'en haut ce que celui-ci avait départi à Adam dans l'Éden voisin de Babylone.

Ce travail de rétribution commença, dans le panthéon sumérien, par le Dieu suprême, Enlillal, le seul probablement qui fût connu à l'origine. Enlillal — dont les Assyriens ont fait Bel et les Phéniciens Baal, — sortant de son isolement et renonçant au dualisme de sa nature, eut une déesse parèdre, *Dimmerri*, aussi nommée Ninlillal, plus tard l'Istar des Assyriens et l'Astarté des Phéniciens. — Qu'il n'y ait pas eu de polythéisme au début, cela se conçoit aisément. Créer une mythologie, fabriquer une masse de dieux harmonieusement enchaînés les uns aux autres, c'est un labeur compliqué dont l'humanité naissante n'était guère capable. Joyeux enfants, dormant et jouant sur le sein de la nature, jouissant sans scrupule de toutes choses, les premiers hommes étaient loin d'être pourvus de la triste réflexion nécessaire pour organiser ce monde extrêmement complexe, plein de catégories unies entre elles, qu'on appelle un panthéon. De plus, un grand nombre de dieux sont des dieux locaux qui supposent le morcellement de la famille et de la tribu

originelles et leur dispersion dans plusieurs bourgs rivaux ou même ennemis. Au commencement, quand la famille était ramassée sur un même petit coin de terre, avec des intérêts communs, ce devait être la plus extrême simplicité : un seul Dieu comme un seul père de famille présidait à la destinée du petit troupeau confié à sa protection et qui s'abritait tout entier, suivant la belle expression biblique, à l'ombre de ses ailes. La multiplicité des noms divins que l'on peut signaler aux plus lointaines époques n'implique pas nécessairement celle des divinités, mais seulement la variété de leurs titres et des vocables sous lesquels on les invoquait.

Du reste, dans la collection Sarzec, à toutes les dates, Enlillal nous apparaît dominant tout le panthéon et même lui donnant naissance. Ninghirsou, le dieu particulier de la petite ville où régna Goudéa, est tantôt son fils, tantôt son guerrier puissant. *Dimmerri* a le sens de *déesse*, de telle sorte que, par l'étymologie même du mot, si Enlillal se montre le maître des dieux, son épouse est la déesse par excellence, à laquelle toutes les autres se rattachent comme à leur souveraine ou à leur mère. Sans l'examen attentif des textes, et si je n'avais pris garde à certains noms propres et à des qualificatifs comme *dame-seigneur*, j'aurais peut-être pu m'arrêter à la conclusion de M. Renan et accepter sa formule agrandie : *Le Sémite, même dans son point de départ sumérien et non sémitique, est naturellement monothéiste.*

Mais que pouvait faire, dans les espaces célestes, le dieu Enlillal et la déesse sa compagne? Continuant de concevoir Dieu semblable à lui-même, l'homme ne se contenta pas de le partager par la moitié et de placer en haut deux êtres capables de s'adorer mutuellement : il créa la famille divine sur le modèle de la famille humaine, laquelle ne se compose pas seulement de deux éléments, mais de trois, qui lui sont nécessaires pour être complète. Dans les plus vieux textes de la collection Sarzec se montre déjà, près du dieu et de la déesse, le jeune enfant Doumouzi, qui ajoute à son nom le titre d'*abzou*, « dieu de l' « abîme », ce qui fait songer à l'*Esprit planant sur les eaux*, du commencement de la *Genèse*. Chose singulière et qui dénote bien le mythe, Doumouzi signifie « fils de vie », de même qu'un des enfants d'Adam et d'Ève, Abel, porte dans son nom le sens de fils.

Cependant, il le faut bien avouer, la Trinité n'apparaît ni aussi fréquemment ni aussi nettement dans le panthéon de Sumir que dans celui de l'Égypte. C'est ordinairement par couples que se présentent les dieux anciens de la Mésopotamie. Peut-être faut-il voir là une preuve de plus de l'esprit monothéiste qui semble avoir présidé à la confection du panthéon sumérien. Les dieux et les déesses se ramenant presque tous au couple principal, ne suffisait-il pas, pour achever la famille divine, de placer là-haut un seul fils, Doumouzi, le Tammouz des mystères futurs que lamenteront plus tard, les yeux noyés de larmes, les femmes de Babylone et même les filles d'Israël?

V.

Voilà donc les faits que mes travaux personnels m'ont mis sous les yeux et qui me sont apparus principalement dans cette collection Sarzec, la plus étonnante du Louvre et dont tous les trésors ne sont pas encore sur le point d'être exploités. Ainsi, à l'origine, les plus anciens hommes dont les traces historiques nous soient parvenus ont cru à un dieu hermaphrodite. Séparant cet être en deux, leur imagination leur a montré planant au-dessus de la terre un dieu mâle et un dieu femelle, auxquels ils ont adjoint un enfant, ce qui achevait la famille divine. Cette donnée, du reste, ressemble à la façon dont l'Orient a conçu la création et le développement de l'homme, d'abord androgyne, puis coupé en deux, et enfin pourvu de fils et de filles.

Combien il nous importe de rechercher et de recueillir ces vieilles traditions! Ce que l'on a imaginé là-bas, aux premiers moments, sous les saules et les palmiers de Babel, ne saurait nous laisser indifférents. Ce sont en réalité nos pères et nos ancêtres que nous devons saluer dans les vieux habitants de la Mésopotamie. Par le canal des Sémites, ils nous ont transmis, légèrement transformés, leurs rêves et leurs dogmes. Si, pour l'art, nous relevons de la Grèce et de Rome, nous sommes, par la pensée religieuse, les descendants des anciens Sumériens.

Peut-être aussi, en me lisant, se laissera-t-on tout naturellement aller à cette réflexion : « Il est temps de ne plus construire avec des livres, et en répétant ce que l'on a déjà écrit, la science des religions. » Voilà certes une méthode théologique à laquelle il faut désormais renoncer. C'est avec les monuments mêmes légués par les anciens peuples, c'est en maniant et en retournant les objets antiques dans une fréquentation de chaque jour, que l'on peut utilement aborder les problèmes religieux, les renouveler et apporter des preuves sérieuses à l'appui des nouveautés que l'on a découvertes et dont abondent encore les statues, les bas-reliefs et les briques de l'Asie antérieure.

E. Ledrain.

UNE EXCURSION AUX ALIGNEMENTS DE CARNAC

Impressions et souvenirs

I.

Il y avait des années et des années que l'idée d'aller à Carnac me hantait jour et nuit, si bien que l'autre soir, me voyant par grand hasard quarante-huit heures de liberté devant moi, je me jetai précipitamment dans le train de Brest, en me disant que si je laissais échapper cette occasion inespérée je ne la retrouverais peut-être plus jamais.

Après une nuit sans incident digne d'être rapporté le jour se leva, gris et triste, et par les vitres du wagon je pus contempler la sévérité mélancolique de la campagne bretonne, si bien en harmonie avec les tragiques traditions de son passé. A peine de loin en loin un bouquet de pins ou de châtaigniers venait-il rompre la monotonie de la lande. A l'horizon quelques maigres champs de blé, encadrés d'une bordure de murs bas en pierres sèches simplement posées les unes sur les autres. Parfois une ou deux vaches de petite taille, à robe blanche et noire, paissant l'herbe rare, la vachère en cornette assise le dos au mur. Au lieu de ces menues fleurettes qui sont la gaieté de nos plaines françaises, des genêts, des ajoncs, des asphodèles, à l'aspect médiocrement réjouissant. Point de ces parfums vagues et indéfinissables qui semblent la respiration même d'un sol riche et généreux; rien enfin qui vînt conjurer la tristesse désolée du pays.

Un peu avant d'arriver, j'aperçois, se profilant brusquement sur le ciel, une grande pierre grise dressée debout sur la terre nue, puis, presque aussitôt, six autres pierres à peu près semblables et se suivant en ligne.

A première vue, l'aspect froid et brut de ces *menhirs* m'étonne et me déconcerte plus qu'il ne me charme.

Mais voici Plouharnel-Carnac. C'est ici qu'il faut descendre. Plouharnel est un petit village séparé de Carnac par quatre ou cinq kilomètres. Un omnibus de campagne ou plutôt une mauvaise carriole, conduite par un vieux cocher en blouse bleue coiffé du chapeau breton en feutre noir, fait le service de la correspondance. Mais la route paraît belle, le temps est vif et sec, et je ne suis pas fâché, en outre, de me dégourdir un peu les jarrets.

Je confie donc ma valise au vieux cocher en lui disant de la porter à l'hôtel des Voyageurs, le seul hôtel de Carnac, paraît-il, et me voilà parti de mon pied léger, humant avec délices l'air frais du matin.

Heureuse inspiration, car à peine ai-je quitté la gare que j'aperçois à droite de la route, sur une élévation de terrain qui la domine, le chevalet de campagne d'un artiste aux prises avec un *motif*.

Que pouvait-on bien *croquer* dans ce pays sans arbre, sans verdure, sans soleil, sinon quelqu'un de ces énormes monolithes qui semblent la production naturelle de Carnac?

En effet, escaladant le talus d'un vigoureux élan, je n'ai point de peine à découvrir un assemblage de pierres plus intéressantes que les premières que j'avais d'abord aperçues.

C'est un *dolmen*, une sorte de grotte à trois compartiments, aux parois formés par des *menhirs* dressés verticalement, avec plusieurs larges tables de pierre pour plafond. On y entre par une allée assez étroite, couverte également par d'autres pierres posées en travers.

Ici, du moins, on sent une sorte d'arrangement, de disposition raisonnée. Sans se rendre compte exactement du but auquel il a dû servir, *tumulus*, habitation, refuge, on a l'impression que ce dolmen a été créé en vue d'une destination spéciale.

Une tablette de bois blanc, à l'entrée, indique qu'il s'appelle le *Dolmen de Rondossec* et qu'il est la propriété de l'État, c'est-à-dire que l'État a assumé la responsabilité de sa conservation.

Je salue en passant l'artiste, qui se trouve être une artiste, sans doute quelque *miss* mordue de la passion de l'aquarelle, et je regagne la route.

Le village de Plouharnel, que je traverse, ne me semble pas offrir un intérêt bien vif. Du haut de son perron le patron de l'hôtel du Commerce me lance un regard amer. Les touristes étant faits évidemment pour se laisser exploiter par les hôteliers, je manque à tous mes devoirs en ne m'arrêtant pas à Plouharnel, à tout le moins pour déjeuner.

La grande route où je m'engage, au bout du village, se déroule droite et régulière entre deux plaines plates coupées par de nombreux sentiers, étroits et sinueux, dissimulés derrière des murs bas en pierres sèches. Ces petits chemins aux allures mystérieuses évoquent des souvenirs de la chouannerie, de ces guerres sanglantes, toutes de surprises et d'embuscades. On croit voir, en fermant les yeux, de longues et maigres silhouettes coiffées de larges chapeaux, guêtrées de noir jusqu'aux genoux, se défilant silencieusement en baissant la tête derrière les petits murs, puis, tout à coup, abattant leur fusil sur la crête, comme sur les créneaux d'un rempart, et, le coup lâché, replongeant aussitôt derrière leur abri de pierres pour se dérober à la riposte.

A mi-chemin de Carnac, en bordure de la route, à gauche, j'avise un autre dolmen, le *Dolmen de Kergaval*. Celui-ci, c'est le dolmen classique, le dolmen des vignettes et des photographies : une pierre plate, énorme, irrégulière, reposant sur quatre menhirs dressés verticalement.

Presque aussitôt après j'aperçois tout au bout de la route, à quelque trois ou quatre cents mètres, un groupe de maisons aux toits ardoisés, dominé par la flèche élégante d'un clocher. C'est Carnac.

II.

Sur le seuil de l'hôtel des Voyageurs, je suis reçu par une femme âgée, d'allures discrètes et onctueuses, qui, sous sa cornette blanche et sa mante noire, a plutôt l'air d'une mère abbesse que d'une aubergiste.

L'hôtel lui-même a un aspect quasi-monastique. Il y règne un calme, un silence parfaits. On y parle bas, il semble qu'on y marche sur la pointe des pieds.

La cuisine, qui donne directement sur la rue, sert en même temps de chambre à coucher, l'armoire bretonne, dans laquelle le lit est caché à demi, faisant face à la grande cheminée noire où les omelettes sautent dans la poêle.

Ma chambre n'a rien de particulier. C'est la chambre banale d'hôtel. Elle est située au deuxième étage et donne sur la place de l'Église. De ma fenêtre j'aperçois, par-dessus les toits des maisons, le paysage peu accidenté qui entoure immédiatement Carnac et, au fond, la mer.

Mon installation terminée, je descends et vais faire un tour dans le village, en attendant la cloche du déjeuner.

L'église, du XVIIe siècle, n'a d'intéressant que la flèche de son clocher, d'une grande légèreté, et, sur sa façade latérale, un porche dorique en granit surmonté d'un baldaquin en pierre ajourée qui affecte la forme d'une gigantesque couronne royale.

Au-dessus de la grand'porte, à la base du clocher, on voit une statue de saint Cornély flanquée, à droite et à gauche, de deux tableaux naïvement peints sur bois et représentant, le premier un bœuf, le second une vache.

Saint Cornély, saint Corneille si vous voulez, est le patron de l'église et du village; c'est, en même temps, le saint qu'on implore contre les épizooties. Une fois l'an, le 13 septembre, jour de la fête du saint, les habitants de Carnac et des environs amènent leur bétail et font processionnellement avec lui le tour de l'église. Quelques bêtes sont même offertes au saint, c'est-à-dire à la fabrique de l'église, qui les vend à son bénéfice, ainsi que les attaches qui ont servi à conduire les bêtes susdites à l'église et qui, par ce seul fait, ont acquis la propriété de prévenir les maladies contagieuses, à ce qu'assurent les bonnes gens du pays.

La fontaine de Saint-Cornély a aussi ses fidèles. C'est un édicule assez élégant, pittoresquement encadré de beaux arbres, en retrait et en contre-bas de la principale rue du village. Il se compose d'un petit bassin surmonté d'un porche en pierre abritant une statue coloriée du saint. L'eau de cette fontaine passe pour avoir une vertu souveraine contre les épidémies de tout genre qui s'attaquent aux bestiaux : aussi y accourt-on en foule à l'époque du Grand Pardon ou plutôt, comme on dit ici, de l'Assemblée; on y amène les bêtes malades et aussi celles qui ne le sont point, et, moyennant quelques ablutions, on les guérit des maux présents ou on les préserve des maux à venir.

Cette réminiscence des beaux jours du paganisme ne semblera pas sans intérêt aux esprits curieux des rares particularités ethnographiques qui se sont conservées jusqu'aujourd'hui dans quelques-unes de nos provinces; mais elle donne une assez triste idée du degré d'instruction de ce coin de la Bretagne.

Quand on a vu l'église et la fontaine de Saint-Cornély, on a vu tout ce qu'il y a à voir à Carnac. Avec ses maisons basses et pauvres, sans l'éclair de gaieté que donne aux plus humbles chaumières de nos paysans normands ou bourguignons le pot de géranium ou d'œillets posé sur le rebord de la fenêtre ou le bout de ruban bleu qui relève les rideaux de vitrage, ce petit village est d'une tristesse navrante.

A peine l'uniformité de la teinte grise des maisons est-elle rompue de loin en loin par quelques enseignes grossièrement écrites à la main sur des planchettes en bois brut, fixées par quatre clous contre le cailloutis de la muraille.

J'en note au passage deux assez amusantes, ainsi clouées sur le flanc de deux maisons où l'on vend à boire. La première est assez connue : *A la descente des pèlerins. Débit de boissons. Aujourd'hui pour l'argent, demain pour rien.* Mais la seconde ne manque pas de saveur : *En enfer, débit de boissons.*

Autre particularité originale. Ce village, si évidemment misérable, ne possède pas moins de deux notaires, avec panonceaux, s'il vous plaît! A quoi peuvent bien passer leurs journées ces deux maîtres Chicaneau dans cette maigre poignée de maisons qui ne doit un semblant d'animation et de vie qu'aux fidèles amenés par la dévotion à saint Cornély, laquelle n'a guère à s'exercer qu'une fois l'an, ou par la dévotion aux alignements de Carnac, plus fructueuse pendant la belle saison surtout, mais qui ne saurait point provoquer de nombreuses transactions? Il est vrai que, si le patron ne trouve guère matière à grossoyer, en revanche Fortunio n'en a que plus de temps pour conter fleurette à sa jolie patronne.

III.

Le déjeuner de l'hôtel des Voyageurs fut plus abondant que succulent. Rien de particulier, d'ailleurs, dans la cuisine, si ce n'est qu'on servit, en guise de hors-d'œuvre, des huîtres d'espèce très petite avec du beurre salé et que les omelettes ne firent leur appari-

tion qu'au dessert. Pour boisson, un cidre de qualité plus que médiocre.

Comme convives, les habitués ordinaires des très petites villes de province, de minces fonctionnaires, le percepteur, le juge de paix, etc., avec, en plus, quelques touristes français et étrangers, attirés par les fameuses pierres.

Vers la fin du déjeuner cependant, la table se garnit peu à peu : ce sont les voyageurs arrivés par le premier train et qui ont déjà *fait* les dolmens dans leur matinée. Ces braves gens manquent absolument de relief; ce sont de ces figures effacées que l'on croit reconnaître sans les avoir jamais vues; clientèle régulière des *Cook's Tours*, admirables et consciencieux excursionnistes qui ne laissent passer aucun des alinéas marqués d'un astérisque sur le *Bœdecker*, et que vous rencontrez partout, en Suisse ou dans les Pyrénées, à la Grande-Chartreuse ou à Carnac, suivant la saison, toujours pressés, toujours courant et traînant perpétuellement avec eux leurs mines languissantes de bons bourgeois arrachés à leurs petites habitudes, esclaves et martyrs, non point de l'art, ni de la science, ni même d'une simple curiosité, mais de je ne sais quelle vanité bête, pour l'unique satisfaction de pouvoir dire en rentrant dans leur office ou derrière leur comptoir qu'ils ont visité les stations cataloguées au chapitre des *lionneries*.

Parmi ces victimes du *tour* forcé, il y a quelques femmes, si l'on peut appeler de ce nom trois ou quatre créatures hybrides, sans ombre de beauté ni de coquetterie, sans jeunesse, presque sans sexe, qui paraissent absolument inconscientes de l'effet désastreux produit sur l'assistance mâle par la déplorable banalité de leur cache-poussière caca-d'oie et de l'informe casque en gaze noire dont elles coiffent leurs cheveux attachés à la diable, sous prétexte de chapeau de voyage.

Une de ces voyageuses valait peut-être cependant la peine d'être regardée : c'était celle précisément que j'avais aperçue déjà à l'entrée de Plouharnel, en face le dolmen de Rondossec. Sans être précisément jolie, elle avait du moins une apparence jeune et élégante qui tranchait sur ce milieu horriblement prosaïque. Ailleurs on ne l'eût sans doute point remarquée; ici elle devient, par le contraste, presque une beauté.

J'écoute, d'une oreille distraite, la conversation à bâtons rompus, qui se traîne péniblement.

— Ah! monsieur, me dit tout à coup mon voisin, qu'on appelle capitaine en dépit de ses allures ultra-pacifiques, ce qui a tué Carnac, c'est le chemin de fer.

Et, comme je le regarde sans comprendre, le capitaine continue :

— Ça vous étonne. Il vient certainement beaucoup plus de monde qu'autrefois pour voir les pierres. Seulement, dans le temps on arrivait par la voiture d'Auray et l'on passait la journée entière ici, quelquefois même plusieurs jours, tandis qu'aujourd'hui on visite les pierres entre deux trains et l'on repart tout de suite après, souvent sans avoir pris autre chose qu'une tasse de café, ou, si c'est des Anglais, une bouteille d'eau de Seltz. Comment voulez-vous qu'avec ça l'hôtel fasse ses affaires!

Décidément, à Carnac on n'est pas pour le progrès.

IV.

Chose extraordinaire, il n'y a point à Carnac de guide assermenté ou patenté : il est vrai que les gamins du village sont toujours prêts à vous conduire aux pierres, quitte à brûler une bonne partie de la visite pour entrer plus vite en jouissance de la pièce de vingt sous stipulée.

Rien de plus facile, d'ailleurs, que de se passer de ces cornacs peu consciencieux. Les nombreux ouvrages publiés sur la matière vous apprennent en effet que les alignements se divisent en trois groupes principaux : *le Menec, Kermario* et *Kerlescan*, et que tous trois sont le prolongement les uns des autres, malgré les intervalles plus ou moins considérables qui les séparent.

Vous n'avez donc qu'à vous faire indiquer le chemin du premier alignement, celui du *Menec*, puis à suivre toujours tout droit, en vous servant, comme points de repère, des pierres semées de distance en distance dans la campagne, comme les cailloux blancs du Petit Poucet.

Le seul risque que vous couriez, c'est de passer à côté de quelques menhirs dignes d'être regardés; mais cet inconvénient sera amplement compensé par l'inappréciable satisfaction de ne point voir vos impressions intimes livrées aux commentaires saugrenus d'un grossier galopin et de pouvoir, en outre, aller et venir en toute liberté, aussi vite ou aussi lentement qu'il plaira à votre fantaisie.

Faites attention de ne point vous égarer toutefois, car je vous avertis qu'il ne faudra pas trop compter sur le secours des rares vachères que vous pourrez rencontrer sur votre route. Outre que leurs allures renfrognées n'engagent guère à entamer avec elles un brin de causette, elles ont le tort grand d'entendre fort peu le français et de le parler moins encore.

Le Menec n'est, d'ailleurs, qu'à un kilomètre de Carnac. Il commence à la ferme dite du Menec, dont l'enceinte est formée par une série de menhirs ou de *peulven* hauts de quatre ou cinq mètres. Il se compose de onze rangées de menhirs ou pierres debout, occupant un espace de plus de trois cents mètres, et se développe presque perpendiculairement à la route de Plouharnel à Carnac.

Il y a là un ensemble imposant, aussi bien pour l'effort gigantesque qu'il suppose que pour les problèmes d'origine qu'il soulève.

Mais ce n'est point ici le lieu de faire une description méthodique et détaillée des alignements de Carnac, description qui a été faite déjà maintes et maintes fois et qui n'aurait pas d'ailleurs un intérêt autrement palpitant pour le lecteur.

Je tiens à constater toutefois que ces pauvres alignements ont été mis, de temps immémorial, en coupe réglée par les populations du voisinage, habituées de père en fils à tirer de cette carrière toute faite un stock inépuisable de murs de chaumière, clôtures de champs, pierres de foyer, pierres tombales, autels d'église ou de chapelle, etc.

Je vis même, à Kermario, dans un champ contigu à l'alignement, un certain nombre de menhirs qu'on était en train de dépecer méthodiquement : c'était un véritable chantier à ciel ouvert.

Heureusement l'État a fini par s'émouvoir de ces dévastations barbares, et la sous-commission des monuments historiques a été chargée de classer et d'acquérir toutes celles de ces pierres qui offraient un intérêt de premier ordre. C'est pour cela que l'on rencontre, à chaque pas de ce pèlerinage archéologique, la mention : *Propriété de l'Etat,* appliquée tantôt sur le dos même des dolmens, tantôt sur les petites bornes plantées en terre aux angles des enceintes formées par les groupes importants de pierres.

Le gouvernement ne s'est point contenté, du reste, d'assurer ainsi l'avenir des alignements de Carnac ; il s'est attaché à les restaurer quelque peu, redressant les pierres qui s'étaient couchées, déblayant celles qui étaient enterrées à demi, de façon à rétablir les choses dans leur état primitif. Aujourd'hui on peut contempler les menhirs dans leur intégrité, avec leur aspect originel, faire le tour des dolmens et descendre au fond des allées couvertes, à telles enseignes que je me suis rencontré, à l'intérieur de l'une d'elles, en tête-à-tête avec une charmante génisse blanche et noire qui s'y était couchée paisiblement pour digérer au frais.

Pourvu maintenant que, prise d'un beau zèle, l'administration n'arrange pas trop ces monuments d'un autre âge, passés à l'état de musée rétrospectif; qu'elle ne se pique point de faire la toilette de ces menhirs, dont le caractère fruste est la marque même de leur authenticité, de brosser les dolmens avec soin pour les faire briller au pâle soleil de Bretagne; et surtout qu'elle n'attache point à la personne des cromlechs et des peulvens de beaux gardiens en livrée verte à casquette galonnée!

V.

En retournant sur mes pas, je ne m'attarde guère aux pierres isolées qui surgissent deci delà, en dehors des trois alignements. Ce n'est pas qu'elles offrent moins d'intérêt que les autres; souvent même elles empruntent à leur isolement une importance particulière. Mais, que voulez-vous? on se fatigue vite de ces blocs informes, qui ne réservent bientôt plus de surprises aux curieux. Rien ne ressemble davantage, en effet, à un menhir qu'un autre menhir, à quelques détails de forme ou de dimensions près; et, quand on a vu un dolmen, on les a tous vus. C'est toujours et partout le même aspect brut et froid, la même couleur triste et, il faut bien le dire, la même absence de physionomie et de caractère.

Je l'avoue donc, ma visite terminée, je m'amusai beaucoup plus à suivre de l'œil les ébats des écureuils dans les hautes branches des sapins qu'à faire le compte des pierres mortes qui crevaient le sol par intervalles, cadavres de granit sans âme et sans poésie.

Cependant, quand je fus revenu près du Menec, je constatai que, vues de ce côté, en contre-bas, les silhouettes des alignements, s'enlevant directement sur le ciel, prenaient un aspect plus original.

J'étais déjà tout heureux de cette découverte, qui diminuait un peu l'amertume de mes désillusions, lorsque, à mon grand déplaisir, j'aperçus subitement, en arrêt devant le plus stupide de ces stupides monolithes, un parasol gris fiché en terre et, derrière le parasol, la jeune personne du dolmen de Rondossec et de la table d'hôte de l'hôtel des Voyageurs. A quelques pas en arrière, les lunettes sur le nez et le nez dans un livre, une vieille demoiselle, institutrice, cousine pauvre ou dame de compagnie, était assise sur un pliant.

Décidément, elle s'était prise d'une belle passion, cette jeune artiste, pour ces gros champignons de pierre, dignes tout au plus de servir de modèles à un photographe. Quant à moi, il me semblait que, si j'avais su tenir un pinceau ou un crayon, l'inspiration se serait glacée dans ma main, à la vue de ces colosses immobiles, sans art et sans grâce, et que je me serais hâté de leur tourner le dos pour transporter ma boîte à couleurs sur le bord du ruisseau de Kermao ou dans le petit bois de sapins qui est à côté.

Je l'avais mal regardée, du reste, à déjeuner, cette pseudo-artiste. Maintenant qu'elle n'avait plus cet entourage grotesque de la table d'hôte, qui m'avait rendu sans doute plus indulgent, elle me semblait absolument insignifiante, sinon franchement laide. Aussi me contentai-je, en passant, de lui adresser un salut très froid, auquel elle répondit, de son côté, par une simple inclinaison de tête.

VI.

Lorsque je rentrai à l'hôtel, la cloche du dîner avait sonné depuis longtemps. Il ne restait plus que trois places inoccupées, au bas bout de la table. Je m'assis modestement à celle du milieu.

Quelques instants après, la jeune artiste et sa vieille compagne entraient à leur tour dans la salle à manger et s'asseyaient aux deux places restées libres, l'une à ma droite, l'autre à ma gauche. Je me trouvai ainsi placé entre elles deux, de telle sorte que, si la fantaisie leur prenait d'échanger des confidences, il me faudrait bien, bon gré mal gre, les intercepter au passage.

Cette perspective ne paraissait pas devoir troubler outre mesure mes deux voisines, bronzées sans doute contre ces menus inconvénients des dîners de table d'hôte.

Cependant la conversation était plus animée que le matin. Aux convives du déjeuner s'étaient joints un certain nombre de touristes appartenant aux variétés les plus réjouissantes de l'espèce, et qui eussent fourni de précieux sujets d'études à nos comiques du Palais-Royal.

Forcément, l'origine des menhirs et leur signification étaient sur le tapis et chacun s'évertuait à soutenir, avec des flots d'érudition, la meilleure, la seule explication qu'il admettait.

Quelques convives, relativement raisonnables, défendaient la théorie du cimetière ou de l'ossuaire druidique; mais cette théorie, généralement adoptée aujourd'hui, était trop simple pour la plupart de nos orateurs; il leur fallait des hypothèses plus savantes, plus compliquées, plus hardies. C'était en raison même de leur invraisemblance qu'elles leur souriaient, et celles qui avaient le plus de chances de les séduire étaient les plus extravagantes.

L'un des plus divertissants, un gros monsieur chauve au col solennel, rappelait immédiatement à l'esprit le légendaire Poitrinas, cette falotte création de Labiche qui faisait des fouilles dans le fond d'un jardin d'Arpajon et découvrait un *scutum* dans une vieille rôtissoire, un *gladium* dans une broche cassée et un lacrymatoire de la décadence dans un fragment de porcelaine intime. Ce personnage épique nous déclara, d'un ton qui n'admettait point la réplique, que, dans les monuments *mégalithiques* (et il prononçait avec une pompe inouïe ce vocable bête inventé par les savants pour dire en langage inintelligible ces deux mots si simples : grandes pierres!), il ne fallait pas voir autre chose qu'un camp de César. Ces allées, si régulièrement alignées, n'indiquaient-elles pas, de la façon la plus péremptoire, la structure d'un camp? Et n'était-il pas de la dernière évidence qu'en taillant et en alignant ainsi ces menhirs sur l'emplacement occupé par leurs troupes, les Romains avaient voulu en faire à la fois un élément de défense contre les attaques des populations ennemies et un refuge contre les tempêtes amenées par les vents du sud-ouest?

Quelqu'un ayant timidement objecté que ces monuments, n'étant point mentionnés dans les *Commentaires de César*, devaient être postérieurs à la conquête, l'épais Béotien se contenta, pour toute réponse, d'un haussement d'épaules dédaigneux.

Un jeune homme, très maigre et très myope, insinua, avec des airs de fausse modestie, que cette collection de « pierres levées » pourrait bien être, *tout simplement*, les vestiges d'un *Dracontium*, ou temple du Dragon, découverts dans le pays de Galles.

Une dame, sans âge ni sexe, avec un nez violet chaussé d'un binocle, rejeta énergiquement cette hypothèse en ajoutant qu'il était bien inutile d'aller chercher si loin une explication qui s'offrait d'elle-même. Il fallait, en effet, n'avoir aucune notion archéologique pour ne pas voir tout de suite que menhirs, peulvens et cromlechs étaient les débris de nombreux blocs erratiques, arrachés aux Alpes scandinaves lors de l'immense cataclysme qui suivit la période glaciaire et entraînés jusque sur les côtes bretonnes, par la pente naturelle des eaux.

— Mais qu'est-ce que vous faites, dans votre théorie, riposta aigrement le jeune homme au *Dracontium*, des armes, des ceintures, des bagues, des bracelets, des colliers qu'on a trouvés, mêlés à des cendres et à des ossements, en fouillant au pied des menhirs?

— Et les dessins retrouvés sur les pierres à Locmariaker et à Gavrinis? ajouta un autre.

— Qui vous dit que ce qu'il vous plaît d'appeler des dessins ne sont pas des caractères runiques? répliqua la bonne dame avec une hauteur qu'expliquait la conscience de sa supériorité.

Ce fut alors un effroyable débordement d'érudition de qualité rien moins que rare. On se jeta à la figure, avec des élans de passion comique et des hurlements de fauves, toute une kyrielle de titres d'ouvrages publiés sur la matière. Les noms d'Henri Martin, de Du Cleuziou, du chevalier de Fréminville, de Rosensweig, de James Miln, du docteur Fouquet, de Cayot-Delandre, de Le Gall, se croisaient et s'entre-choquaient, d'un bout de la table à l'autre, avec les noms moins illustres des membres actifs ou correspondants de la Société polymathique du Morbihan.

Chacun voulant à tout prix renchérir sur le voisin, la scène prit bientôt des proportions homériques. Il y avait certainement parmi ces enragés de bons bourgeois de mœurs paisibles, aussi raisonnables probablement que d'autres dans le commerce ordinaire de la vie, mais qui, devenus la proie du démon de ce qu'ils appelaient la science, lançaient sans frémir des insanités dont la moindre eût suffi pour faire ouvrir toutes grandes devant eux les portes de Charenton.

Enfin, à je ne sais quelle balourdise plus énorme encore que les autres, je partis, malgré moi, d'un éclat de rire qui tomba au milieu de la bagarre comme un seau d'eau froide au milieu d'une bande de chiens en train de s'entre-dévorer. Il se fit immédiatement un silence général, et, d'un même mouvement, vingt paires d'yeux convergèrent de mon côté. Si je ne tombai pas

foudroyé sur l'heure, le nez dans mon assiette, c'est que ma nature était réfractaire, par bonheur, à l'électricité spéciale dégagée par tous ces regards enflammés de l'indignation la plus vive.

— Puisque aucune des théories qui ont été développées ici n'a le bonheur de plaire à monsieur, c'est que monsieur a la sienne sans doute, dit avec une dignité glaciale le grotesque personnage que j'avais baptisé *in petto* du beau nom de Poitrinas.

Autant je me laisse aller volontiers à dire ce que je pense au milieu d'un petit cercle d'amis, autant je m'abstiens soigneusement de prendre part à ces banales causeries de tables d'hôte, devant une galerie d'inconnus et d'indifférents.

Mais, cette fois, j'étais trop directement interpellé pour me dérober; et puis une envie folle me saisit tout à coup de clore le bec à ces niais importants.

— Ce n'est point mon métier, dis-je alors sans m'adresser à personne, de chercher à expliquer les problèmes d'archéologie, et je me passe très bien de toute explication, surtout quand les monuments ont par eux-mêmes un intérêt particulier. En ce qui concerne les alignements de Carnac, j'ai lu, je ne sais où, qu'un jour le bon saint Cornély, averti que des barbares étaient envoyés pour l'égorger, s'était échappé dans la direction de la mer; puis qu'arrivé là, comme ses ennemis accouraient pour le saisir, il s'était jeté à genoux, avait adressé à Dieu une prière fervente, puis qu'il avait étendu les bras et qu'aussitôt les barbares avaient été changés en pierres. C'est depuis ce temps-là que les gens du pays appellent les menhirs « les soldats de saint Cornély », *sant Cornely soudarded*. Certes, l'interprétation est naïve; mais, à tout prendre, elle n'est pas beaucoup plus invraisemblable que bien d'autres, et je n'ai point de raison de ne pas m'y tenir, tant que les savants de profession ne se seront pas mis d'accord sur ce point.

Si modeste qu'eût été ma réplique, j'avoue humblement qu'elle fut accueillie plus que froidement. Un silence de glace fut la seule réponse que daignèrent y faire mes compagnons de table.

Seule, ma voisine de droite, la jeune artiste, me regardait avec un sourire d'approbation sur les lèvres; et comme, dans ma détresse, je me tournais vers elle d'un mouvement irréfléchi, elle m'adressa bravement la parole.

Vieilles ou jeunes, les femmes ont, mieux que nous autres, le courage et l'audace de leur bonté; seules, elles osent tendre la main au malheureux fourvoyé dans une situation ridicule, avec une crânerie qui double la valeur et le charme de leur bonne grâce.

La glace une fois rompue, nous nous mîmes à causer comme de vieux camarades, et cinq minutes ne s'étaient point écoulées que nous avions parfaitement oublié l'incident grotesque qui avait été le point de départ de notre connaissance, et le lieu même où nous nous trouvions.

La jeune artiste me raconta qu'elle était venue habiter Quiberon pour y prendre des bains de mer, loin de la clientèle élégante et bruyante des stations à la mode, dans un pays pittoresque et peuplé de souvenirs. Elle avait déjà visité tous les environs, passé deux journées charmantes à Belle-Isle, assisté, le dimanche précédent, à l'assemblée de Saint-Clément, et elle me vanta avec enthousiasme la grande côte sauvage de Quiberon et ses magnifiques rochers déchiquetés par les incessantes morsures des vagues.

Elle parlait un peu vite, sans s'écouter. Bien qu'elle évitât de le paraître, elle était évidemment fort instruite. Elle avait en outre, sur toutes choses, des idées personnelles, un peu indépendantes même, qui n'étaient point pour me déplaire. Aussi m'étonnais-je de plus en plus qu'une personne si résolument dégagée de préjugés pût trouver quelque plaisir à dessiner ou à peindre ces blocs de pierre qui m'avaient causé, à moi, une si complète désillusion. Je ne pus m'empêcher de lui en faire la remarque, au risque de sembler indiscret.

— Mais je n'y ai trouvé aucun plaisir, me répondit-elle, et vous m'en voyez toute désolée. Je m'attendais bien à ce que ces menhirs ne fussent ni gracieux ni élégants; mais, à défaut de beauté, je pensais qu'ils ne manqueraient pas de caractère et que leurs proportions imposantes donneraient au moins une impression de grandeur et de puissance. Eh bien, pas du tout! Je les ai pris par tous les bouts, en masse et isolément, de près et de loin : peine perdue! Il m'a été impossible d'en rien tirer.

— C'est que, voyez-vous, m'écriai-je le cœur soulagé par cet aveu, ces blocs informes ne tiennent ni de l'art ni de la nature. Si naïf que soit un effort vers le beau, il est toujours intéressant parce que c'est de l'art. Et, de même, si simples que soient les aspects de la nature, ils sont toujours une source de jouissances très vives pour ceux qui savent les voir. Un bout de pré vert avec un filet d'eau, ombragé de deux ou trois vieux saules, ne suffit-il pas pour éveiller dans l'œil et dans l'esprit de l'artiste des images, des sensations très élevées et très diverses? Laissons donc les savants, vrais ou faux, se disputer les menhirs et chercher la clef du problème irritant de leur origine; et ne leur demandons rien, quant à nous, car ils n'ont rien à nous donner.

Nous causâmes longtemps ainsi, heureux l'un et l'autre de nous trouver en parfaite communion d'idées.

Pendant qu'elle me parlait avec une charmante franchise qui décelait un esprit ouvert à toutes les formes du beau, je la regardais, et, à ma vive surprise, je découvrais qu'avec ses grands yeux intelligents et spirituels, sa bouche aux ailes mobiles, ses cheveux noirs admirables et sa physionomie très jeune et très expressive, elle

était extrêmement séduisante. Où diable avais-je les yeux moi-même pour m'apercevoir si tard que ma voisine de table d'hôte était la plus délicieuse jeune fille qui se pût trouver ? Il fallait que les circonstances dans lesquelles je l'avais rencontrée et les goûts vulgaires que je lui supposais m'eussent singulièrement obscurci l'entendement.

Malheureusement, au moment où je venais de faire cette belle découverte, je m'aperçus en même temps qu'il allait falloir nous séparer. La nuit était venue en effet et la salle s'était vidée depuis longtemps sans que nous nous fussions aperçus que nous restions seuls autour de la table, avec la silencieuse compagne aux longues dents qui servait de chaperon à ma nouvelle amie.

Cette constatation ne parut point, du reste, effaroucher le moins du monde la jeune fille, qui se leva sans aucun embarras, me salua d'un sourire aimable et quitta la salle à manger.

VII.

J'attendis encore quelques instants avant de sortir moi-même, par discrétion ; puis, j'allai faire un tour aux environs de l'église, dont la silhouette sombre et le fin clocher s'enlevaient vigoureusement sur le gris ardoisé du ciel.

Il était huit heures environ et j'avais encore un bon bout de temps à dépenser avant de songer à monter dans ma chambre.

Je suivis à l'aventure la principale rue du village déjà endormi en songeant à ma jolie voisine de l hôtel, que je ne reverrais plus sans doute, et à la façon banale dont s'était brusquement dénouée notre trop courte entrevue.

Machinalement je m'étais engagé dans le même chemin que j'avais déjà pris l'après-midi et je me trouvai bientôt en rase campagne.

La nuit tombait peu à peu, et, la lune n'étant pas encore levée, le paysage revêtait dans la demi-obscurité un aspect plus désolé que jamais; les petits murs en pierres blanches qui encadraient les pièces de terre prenaient des airs sinistres de barricades, et les sentiers sombres et tortueux des mines de coupe-gorges.

Brusquement je vis surgir devant moi une armée de fantômes immobiles, menaçants. C'étaient les alignements du Menec, sur lesquels m'avait amené mon chemin sans que j'y prisse garde.

Il n'était véritablement pas besoin d'une forte dose d'imagination pour se figurer assister au réveil de je ne sais quel monde fantastique. En se dégageant tour à tour des nuages ou en s'y replongeant de nouveau, la lune plaquait de larges reflets argentés sur les surfaces des menhirs ou les laissait retomber dans l'obscurité, allongeait ou raccourcissait leur ombre et leur donnait ainsi toutes les apparences du mouvement et de la vie. Les colosses de pierre semblaient, par moments, se pencher les uns vers les autres pour échanger tout bas leurs confidences.

L'illusion était si complète qu'il devenait difficile de discerner où s'arrêtait la réalité et où commençait le rêve.

Un moment même je pus me croire le jouet d'une véritable hallucination. Je crus voir, je vis distinctement une ombre, qui me parut énorme au clair de lune, sortir de terre et s'avancer lentement dans ma direction entre les deux rangées de pierre du milieu. Au bout de quelques pas l'apparition s'approcha ou sembla s'approcher d'un gigantesque menhir et s'évanouit derrière lui pour reparaître un peu plus loin et reprendre sa marche silencieuse et lente.

Je me frottai les yeux et me pinçai le bras pour bien me convaincre que je ne dormais point; mais il me fallut faire appel à toute ma raison pour comprendre que l'apparition n'avait rien de fantastique. Évidemment quelqu'un avait dû suivre mon exemple, tenté par l'agrément d'une promenade au clair de lune. Tout s'expliquait ainsi de la façon la plus naturelle du monde.

Cependant l'ombre s'approchait de plus en plus, et, maintenant que j'avais repris mon sang-froid, je m'étonnais de la trouver si grande. Il fallait que le promeneur nocturne se fût enveloppé d'un large manteau de conspirateur et qu'il se fût coiffé d'un vaste chapeau.

Tout d'un coup, la lune s'étant démasquée complètement, je reconnus que le personnage en question était une femme, et que cette femme n'était autre que la jeune artiste, mon aimable voisine de table de l'hôtel des Voyageurs.

VIII.

Mon premier mouvement fut de m'élancer au-devant d'elle. Mais, fort heureusement, je réfléchis que cette rencontre imprévue ne pouvait manquer de sembler singulière à la jeune fille. Que n'irait-elle point penser, en effet, en me voyant surgir à l'improviste devant elle? Sans doute elle me prendrait pour quelque vulgaire chercheur d'aventures et elle regretterait à bon droit de s'être laissée aller un peu trop légèrement à engager la conversation avec moi pendant le dîner, au risque de faire naître dans mon esprit la pensée qu'on pouvait en user cavalièrement avec elle. Il est certain que c'eût été de ma part une étrange façon de la remercier de la sympathie qu'elle m'avait témoignée en avouant courageusement, devant l'hostilité bien manifeste à mon endroit de tous les convives de la table d'hôte, la communauté d'opinions qui nous unissait. C'eût été, en même temps, donner un démenti bien

prompt à cette horreur des banalités et des grossièretés de la vie dont j'avais fait profession devant elle au cours de notre conversation.

Pourtant c'était bien le hasard qui ramenait pour la quatrième fois la jeune fille sur mon chemin. Je n'y étais pour rien, en toute vérité. Un fataliste n'aurait-il pas pu voir dans cette insistance du sort une indication évidente que cette jeune inconnue devait jouer dans ma vie un rôle quelconque?

Quoi qu'il en fût, une peur atroce d'être découvert m'avait saisi brusquement; certainement, si elle m'avait aperçu, j'aurais perdu contenance et n'aurais su rien dire pour expliquer ma présence. Aussi me faisais-je aussi petit que possible derrière mon menhir, en ayant soin d'évoluer discrètement à mesure que la jeune fille approchait, de façon à rester toujours dans l'ombre.

Lorsqu'elle ne fut plus qu'à quelques pas elle s'arrêta indécise. Je n'osai plus faire un mouvement et retins mon souffle dans ma poitrine, bien décidé à me sauver comme un voleur à travers la campagne si j'étais aperçu dans ma cachette.

Cette situation impossible ne dura que quelques instants, mais qui me parurent interminables, et je ne respirai un peu librement que lorsqu'enfin je vis mon bourreau inconscient s'en retourner lentement sur ses pas. Toutefois, je ne me risquai hors de mon abri qu'après avoir entendu rouler au loin sur la route la voiture qui l'emmenait sans doute à Plouharnel ou à Quiberon.

Je secouai alors le cauchemar qui m'oppressait et repris le chemin de Carnac.

Il me semblait maintenant qu'on m'avait enlevé un poids considérable de dessus la poitrine, et, la marche aidant, j'eus bientôt fait d'oublier les angoisses cruelles par où j'étais passé. J'en vins bientôt à me moquer moi-même de la belle peur que j'avais eue, et qui maintenant me paraissait hors de proportion avec le danger que j'avais couru.

Certes, elle eût été la première à en rire, ma jeune inconnue, si elle avait pu deviner... A moins que... Mais oui, au fait! elle était peut-être pas moins étrangère que je me l'imaginais naïvement à ce qui était arrivé. Peut-être même n'avait-elle eu la fantaisie de voir les alignements au clair de lune que parce qu'elle s'était doutée que je l'aurais aussi de mon côté? Elle avait pu très bien, en outre, m'apercevoir partant dans cette direction. L'absence de la personne qui ordinairement ne la quittait guère prouvait bien, en ce cas, qu'elle ne redoutait pas outre mesure les conséquences possibles de ce tête-à-tête poétique et nocturne. Après tout, avec une jeune fille à l'humeur aussi originale, aussi indépendante, si parfaitement sûre d'elle d'ailleurs, une semblable rencontre au clair de lune, dans ce milieu fantastique, pouvait avoir quelque chose de tentant; d'autant plus que, sans me connaître beaucoup, elle pouvait se tenir pour certaine que je n'étais pas homme à abuser de la situation.

Chose singulière, ces conjectures, qui ne me paraissaient aucunement invraisemblables, ne diminuaient en rien la jeune fille dans mon esprit. Si l'on m'eût raconté la chose d'une autre, j'aurais trouvé très probablement l'aventure un peu risquée; mais d'elle, cela me semblait tout simple, tout naturel. Il émanait de toute sa personne une si tranquille honnêteté, une telle absence de coquetterie, qu'il ne pouvait rien avoir de coupable, de louche seulement, dans ce qu'elle faisait comme dans ce qu'elle disait.

Pour un peu, j'aurais donc regretté de n'avoir pas suivi mon premier mouvement, et, sans chercher midi à quatorze heures, sans voir de mal ni de danger où il n'y en avait pas, j'aurais simplement expliqué à la jeune artiste comment je me trouvais là. Après le premier moment de surprise, elle eût bien vite compris ma parfaite innocence, et sans aucun doute elle ne se fût pas fait prier pour reprendre notre conversation où nous l'avions laissée.

Allons! j'étais décidément un maladroit, et le résultat le plus clair de ma réserve exagérée avait été de me priver bien gratuitement d'un agréable entretien avec une fort intelligente et fort charmante personne.

Et, tout en chassant avec ma canne les cailloux du chemin, je pensais encore à ma surprise lorsqu'à table la jeune fille m'avait adressé d'elle-même la parole; quelques-unes de ses phrases me revenaient à l'esprit tout entières, avec son joli timbre de voix et l'excessive mobilité de sa physionomie quand elle s'intéressait à ce qu'on lui disait.

En même temps et bien que je l'eusse assez peu regardée sur le moment, ses traits se représentaient devant moi avec la plus grande netteté. Je retrouvai même quelques particularités de son aimable visage auxquelles je n'avais guère fait attention en causant avec elle, l'allure originale de son port de tête, des détails presque insignifiants de sa coiffure, et certain rebroussement des lèvres qui donnait à sa physionomie, quand elle riait, une grâce piquante. Elle me semblait maintenant, en y repensant, plus séduisante encore qu'au premier abord. On aurait pu, évidemment, reprocher à ses traits nombre d'incorrections; elle avait la bouche grande et le front un peu bombé. Mais quel charme attirant dans ces yeux noirs tout pétillants d'intelligence et de vie!

Je m'échauffai si bien à ce propos qu'en arrivant à l'hôtel je ne pus m'empêcher de rire à la pensée que, depuis son apparition imprévue au Menec, je ne m'étais pas occupé d'autre chose que de cette jeune fille inconnue dont j'ignorais tout, sauf que nous avions à peu près, sur certaines choses, la même manière de voir. C'était à croire que cette rencontre imprévue avait fait sur moi plus d'impression que je ne l'avais cru. Le coup de foudre au clair de lune!

Je m'amusai moi-même de cette belle découverte, bien assuré, d'ailleurs, que je ne courais pas grand risque à m'abandonner à ce dévergondage d'imagination, puisque les quarante-huit heures de congé que je m'étais accordées devaient bientôt expirer et que mon retour à Paris allait forcément interrompre le roman à son premier chapitre.

IX.

Le lendemain matin, en effet, je montai dans l'omnibus de l'hôtel pour aller prendre à la gare de Plouharnel le train de 8 heures 13, qui devait me mettre à Paris le soir même, à cinq heures.

Suivant une vieille habitude, je m'étais juché sur l'impériale de l'omnibus, à côté du conducteur. Arrivé à la hauteur des alignements du Menec, dont j'aperçus les silhouettes à droite de la route, à quelque distance, la fantaisie me prit d'aller les voir une dernière fois. En marchant un peu vite, j'avais le temps, sinon de rattraper l'omnibus, au moins d'arriver à pied à la gare avant l'heure, d'autant plus que le train était toujours en retard, à ce que m'assurait le conducteur.

Mais ces petits chemins tortueux sont traîtres en diable ; si bien que, ma curiosité satisfaite, je m'égarai quelque peu en voulant couper au court et que j'eus beau presser le pas, lorsque j'entrai dans la petite gare, le train, exact une fois par hasard, était déjà parti depuis cinq minutes.

Le train suivant ne passant qu'à une heure quarante-cinq, il me fallait attendre tout près de cinq heures dans cette petite gare, à moins de retourner à Carnac ou à Plouharnel.

Ces diverses perspectives ne m'affriolant que très médiocrement, l'idée me vint de profiter de mes loisirs forcés pour aller faire une visite sommaire à Quiberon, où je pourrais ensuite prendre directement mon billet pour Paris.

Entre Plouharnel et Quiberon il n'y a guère plus de vingt-cinq minutes de chemin de fer, et l'employé m'avertit que j'aurais un train avant une petite heure.

J'attendis patiemment la petite heure, qui se trouva, par une heureuse chance, n'avoir pas beaucoup plus de soixante minutes, et à dix heures sonnant je m'embarquai pour la plage illustrée par les sanglants événements que l'on sait.

Quiberon (on prononce Quibéron dans le pays, en appuyant sur l'*é*) me parut, au premier abord, assez dépourvu d'intérêt et d'originalité. Je vaguai, au hasard, à travers ses petites rues, sans rien rencontrer d'extraordinaire.

En passant devant l'hôtel Penthièvre, je vis au cadran de l'horloge qu'il était l'heure de déjeuner, et j'entrai pour manger une côtelette et des œufs.

La première figure que je vis en poussant la porte de la salle à manger, ce fut celle de mon inconnue de la veille, assise à table entre un homme âgé, d'allures discrètes et respectables, et la singulière demoiselle aux longues dents qui l'accompagnait à Carnac.

Je demeurai un bon moment tout interdit, comme si j'eusse été à cent lieues de m'attendre à cette nouvelle rencontre, pourtant bien naturelle puisque la jeune fille elle-même m'avait dit qu'elle habitait Quiberon.

Quant à elle, elle ne témoigna aucune surprise de me revoir ; elle m'accueillit sans le moindre embarras, comme une vieille connaissance, et me présenta à son père, le vieux monsieur assis à côté d'elle, en racontant gaiement dans quelles circonstances nous avions noué nos relations.

Le père, bien que plus réservé que sa fille, me fit également bon accueil, et le nom d'un paysagiste de mes amis étant venu sur mes lèvres, dans la conversation, je ne sais à quel propos, il se trouva que ce peintre était aussi de leurs connaissances ; dès lors la glace fut tout à fait rompue entre nous et nous nous mîmes à causer aussi familièrement que si notre liaison eût eu de longues années de date.

Cet excellent ami, jamais il ne saura quelles bénédictions mentales je lui adressai du fond du cœur, pour s'être présenté à mon esprit si opportunément ! Du reste, les oreilles durent lui tinter furieusement, car je ne lui ménageai point, dans ma gratitude, les compliments tant pour son talent que pour sa personne, et mes deux interlocuteurs me donnèrent la réplique avec un ensemble parfait.

Lorsque nous nous levâmes de table, il était tout près d'une heure ; mais j'oubliai complètement que le moment était venu de regagner le chemin de fer. Décemment pouvais-je quitter aussi brusquement mes nouveaux amis, d'autant qu'ils m'assuraient tous deux que je n'avais rien vu de Quiberon pendant ma courte visite, et qu'il était inadmissible que j'en partisse sans en connaître autre chose que la salle à manger de l'hôtel Penthièvre ?

Quant à mon retour à Paris, qui, le matin même, me paraissait indispensable, je me donnai à moi-même les meilleures raisons pour l'ajourner au lendemain. Après tout, le mal serait-il bien grand si je prolongeais mon absence de vingt-quatre heures ? Pour une fois que cela m'arrivait, je pouvais bien tirer un peu sur ma corde. D'ailleurs, il était trop tard maintenant et je n'avais plus qu'à me résigner, ce que je fis d'ailleurs avec une facilité qui m'étonna moi-même.

Déjà ma jeune amie avait disposé de ma journée : elle devait me faire voir la fameuse *côte sauvage*, pour laquelle elle professait une véritable admiration, très justifiée d'ailleurs, car ces rochers, perpétuellement battus par l'Océan, ont pris des aspects extraordinaires, des brisures, des déchirures bizarres, et on y trouvait des algues d'une variété merveilleuse. Puis, nous irions

visiter le Fort Penthièvre et le champ de bataille de 1795.

Le lendemain, ce fut autre chose. On me démontra que je ne pouvais pas être venu si près de Belle-Isle sans faire le voyage. Savais-je si je retrouverais jamais pareille occasion? C'était, du reste, la plus facile et la plus charmante excursion du monde et l'île était très intéressante. Une première concession en amène fatalement une seconde, et j'en fus quitte pour télégraphier à Paris qu'on ne m'attendît pas encore avant quarante-huit heures.

Mais, après Belle-Isle-en-Mer, ce fut le tour de Saint-Gildas et de la presqu'île de Rhuis, puis de Locmariaker, puis de je ne sais quoi. J'avais fini par abdiquer toute velléité de résistance et je me laissais aller maintenant au plaisir de vivre et de voir des choses curieuses et intéressantes en compagnie de mes amis. Jamais les journées ne m'avaient paru si courtes. Les heures fuyaient avec une rapidité incroyable, sans que je m'en rendisse compte.

Le père nous accompagnait presque toujours, ou la vieille demoiselle; mais parfois aussi nous partions seuls, la jeune fille et moi; nous passions la journée ensemble, et nous ne nous en retournions souvent qu'à la nuit tombante, par le bord de la mer ou par les petits chemins de la plaine enserrés de murailles.

Un soir, en revenant ainsi de la petite église de Saint-Clément, nous aperçûmes de loin la silhouette d'un menhir isolé dans la campagne. Naturellement, cette vue ramena mon esprit vers le jour où j'avais fait la connaissance de la jeune fille, et j'eus l'idée de lui raconter ce qui m'était arrivé le soir de ce même jour au Menec.

— Auriez-vous eu grand peur, lui demandai-je, si j'étais apparu brusquement devant vous?

— Peur? Je ne sais trop, me répondit-elle. En tout cas j'aurais été très désagréablement surprise, non pas tant de vous voir, car je vous avais parfaitement aperçu et reconnu, ou plutôt deviné, derrière votre menhir, mais d'être obligée de constater que je vous avais mal jugé à notre première rencontre.

— Et...?

— Et vous ne m'auriez jamais revue!

En disant cela, elle avait dans ses beaux yeux une flamme si douce, si douce, que, devenant tout à coup audacieux, j'osai lui prendre la main et sur cette petite main blanche aux longs doigts effilés, déposer un baiser où je sentis passer tout ce que j'avais au cœur de tendresse inassouvie.

Quatre mois après, nous étions mariés.

ADOLPHE BADIN.

LA QUESTION DE L'ART POUR L'ART

(Quatrième et dernier article. — Voy. la *Revue* des 27 août, 3 et 10 septembre.)

Conclusion.

XIV.

Le lecteur des articles précédents me rendra, j'espère, cette justice qu'en faisant s'entre-choquer les deux doctrines adverses de *l'art pour l'art* et de *l'art utile*, je ne les ai point obstinément opposées l'une à l'autre dans leurs aspérités tranchantes et irréconciliables. Partout, au contraire, où j'ai rencontré des partisans éclairés et raisonnables, soit de l'une soit de l'autre thèse, je me suis plu à faire valoir les nuances, les atténuations, les réserves propres à ménager les moyens d'une commune entente à égale distance des deux extrêmes. Si les simples littérateurs se sont souvent enferrés dans la discussion qui nous occupe, il n'est pas un philosophe digne de ce nom qui ne s'y soit engagé avec prudence, étant bien persuadé en principe de la haute sagesse de ces paroles d'Herbert Spencer et tâchant de les oublier le moins possible en fait : « Il faut que chaque parti ou chaque école reconnaisse dans les prétentions de l'autre des vérités qu'il n'est pas permis de dédaigner... C'est le devoir de chaque parti de s'efforcer de comprendre l'autre, de se persuader qu'il y a dans l'autre un élément commun qui mérite d'être compris et qui, une fois reconnu, serait la base d'une réconciliation complète. »

On ne doit d'ailleurs ni espérer ni souhaiter que la dispute prenne fin. C'est la faiblesse et c'est le charme de l'esthétique de n'être point une science exacte : aussi continuerons-nous toujours de la voir, pour notre plus grand plaisir, préférer aux procédés larges et monotones d'une démonstration déroulée sans obstacle et sans lutte les allures piquantes et obliques d'une petite guerre sans cesse recommençante contre des adversaires qu'elle se forgerait au besoin plutôt que de se dessaisir d'un objet si commode.

Mais si la querelle se renouvelle et se perpétue, si le problème est remis continuellement sur le tapis, c'est parce qu'on le veut bien ; car franchement la solution n'est pas difficile, elle est connue, et ce n'est pas une révélation que je vais faire en la mettant une fois de plus au jour.

Ouvrons tout simplement l'ouvrage classique de M. Lévêque, *la Science du Beau*, et lisons ce qu'il répond à Platon prétendant réduire ou, si l'on veut, élever l'art à la fonction d'éducateur social :

« Le but direct de l'art, c'est le beau, rien que le beau. Le but de l'art, ce n'est ni la religion, ni la morale, ni la

politique, ni ces trois choses à la fois. En exprimant le beau au moyen de ses formes les plus idéales, il sert, il est vrai, efficacement, quoique indirectement, la religion, la morale et la politique, car il agrandit les âmes, il les règle et les élève à Dieu; mais il le fait alors sans le vouloir, sans le chercher, ou du moins sans s'y astreindre à tout prix, et il conserve ainsi la libre énergie de l'inspiration. Qu'au contraire l'art se confonde avec la religion, par exemple, il arrive infailliblement l'un de ces deux graves inconvénients: ou bien c'est l'art qui est le plus fort et, dans ce cas, il absorbe la religion, il l'entraîne avec lui où qu'il aille, il ploie les dogmes, il les fausse, il les pétrit et les arrange au gré de son imagination; ou bien c'est la religion qui est la plus forte, et, usant de sa force dominatrice, elle enveloppe l'art, elle l'enlace, elle l'enchaîne enfin à l'immobilité de ses dogmes et aux formes immuablement hiératiques de son culte. Même danger pour l'art, si c'est à la morale ou à la politique qu'on l'a asservi. »

Voilà la vérité, non sans doute avec toute l'ampleur de développement, toute la minutie d'explications qu'elle comporte, mais dans son fond essentiel. L'art est libre, il est roi ; il ne peut sans abdiquer ses droits souverains se mettre de propos délibéré au service d'aucune puissance morale et recevoir docilement ses ordres.

Cependant il faut bien qu'il prenne *quelque part, en dehors de lui*, les idées, les faits, les objets, les sentiments dont il s'inspire, la matière à laquelle il donne la forme : or il se trouve qu'à mérite égal d'exécution, la valeur esthétique de ses œuvres nous paraît d'autant plus élevée qu'elles présentent un plus grand intérêt moral. On sent dès lors qu'au fond de tout le bruit qu'a fait et fera encore la controverse il pourrait bien n'y avoir qu'une vaine dispute de mots : car enfin il importe très peu qu'un artiste se dise le serviteur de la religion, de la politique, de la patrie, du progrès social, et même qu'il serve effectivement et directement ces grandes causes, pourvu qu'elles l'inspirent et, loin de le gêner, l'affranchissent et lui donnent des ailes. Qu'un Corneille mette naïvement son génie au service d'une foi qu'il chérit ; qu'un Voltaire s'empare de la scène pour annoncer au monde l'évangile de tolérance, de justice et d'humanité dont il s'est fait l'apôtre; qu'un Victor Hugo le suive, le continue et implore la pitié des grands et des heureux pour les petits et pour les misérables ; qu'un Dumas fils enfin prenne la cause des victimes de certains préjugés sociaux : non seulement cela est permis, mais cela est bon, excellent, si Corneille, Voltaire, Hugo et Dumas puisent dans l'idée qui leur tient à cœur une inspiration sincère et puissante.

Mais ce qui est mauvais et contraire à l'art, c'est le but didactique froidement fixé d'avance et froidement poursuivi, c'est la thèse morale, sociale ou religieuse pédantesquement développée pour l'instruction des hommes, à la façon de ce vulgarisateur des grandes découvertes modernes exposant dans son théâtre scientifique l'invention de l'imprimerie ou celle du bateau à vapeur. Toute œuvre ainsi conçue, *puis* exécutée avec une méthodique sagesse dans le dessein de nous instruire ou de nous édifier, peut entre les mains d'un homme industrieux réussir et atteindre en effet le but honorable qu'elle vise; mais elle est fatalement antipoétique, le prosaïsme consistant ici en ce que l'invention se compose de deux moments séparés et successifs au lieu d'être une et simultanée.

L'inspiration vraie manque à l'artiste qui procède ainsi *en deux temps*, de même que la véritable imagination poétique fait défaut à l'écrivain qui traduit ingénieusement ses idées en figures. La critique littéraire a compris aujourd'hui que l'image proprement poétique ne doit jamais être une traduction, si ingénieuse soit-elle, du langage abstrait dans le langage concret; elle doit être une vision instantanée, une sensation immédiate. Pareillement, il faut que la pensée quelconque exprimée par le poète fasse partie intime, intégrante de son être moral, il faut qu'elle le remplisse tout entier, qu'elle l'anime et l'*inspire*, et ne soit pas seulement l'objet extérieur d'une démonstration plus ou moins habile, mais toujours un peu froide.

Est-il nécessaire d'établir : premièrement, que l'art a besoin d'une matière ; secondement, que la matière dont l'artiste fait choix n'est point indifférente et que sa valeur esthétique est en proportion de son intérêt moral? Oui, cela est devenu nécessaire, tant les erreurs les plus bizarres ont altéré aujourd'hui sur l'un et l'autre point la simple et élémentaire vérité!

XV.

Dans de beaux vers adressés *Au statuaire David*, Victor Hugo a dit avec une grande force de sens et d'expression :

> La forme, ô grand sculpteur, c'est tout et ce n'est rien!
> C'est tout avec l'esprit, ce n'est rien sans l'idée.

Les jeunes extravagants qui ont imaginé un jour de faire des vers en se passant d'idée, d'esprit, de sentiment, ont apparu dans l'histoire de la poésie contemporaine d'abord sous le nom de *parnassiens*. Jusqu'à eux on n'avait pas cru qu'il fût possible d'exagérer l'importance de la forme, puisque la forme en art est capitale, puisque sans la forme rien n'existe dans le domaine du beau et que les plus hautes pensées demeurent ensevelies dans le chaos embryonnaire,

> Avec le fruit conçu qui meurt avant d'éclore
> Et qui n'a pas vu le soleil (1).

(1) Lamartine.

L'exagération a commencé lorsqu'on a prétendu que la forme se suffisait à elle-même. On l'a prétendu, mais on ne l'a pas prouvé, car les *parnassiens* ont quelquefois écrit de jolies pièces et il est toujours arrivé que leurs jolies pièces, en dépit de leur nouvelle théorie, exprimaient *quelque chose*. Seulement, ce quelque chose était un *minimum;* comme, d'une part, ils enseignaient que la forme est l'alpha et l'oméga de l'art, comme, d'autre part, ils étaient forcés par la constitution même de l'esprit et du langage humain de mettre derrière les mots ou les signes une chose signifiée, ils ont adopté un moyen terme : laissant les grands sujets aux vieux classiques tels que Corneille et Victor Hugo, ils ont pris pour eux les petits, les plus voisins possible de l'insignifiance absolue, et ils se sont naïvement persuadés qu'en les revêtant d'une forme impeccable, ils égaleraient au moins Victor Hugo et Corneille.

Mais bientôt sont venus d'autres novateurs, bien plus hardis et bien plus logiques, les *décadents :* pleins de mépris pour le compromis timide des *parnassiens* et trouvant avec raison que leurs vers, encore trop expressifs, ne constituaient pas dans la poésie française un genre suffisamment neuf après les bagatelles de l'école de Marot et les descriptions de l'école de Delille, ils ont eu jusqu'au bout le courage de leur opinion et la gloire singulière d'écrire les premiers dans notre langue des vers qui ne veulent rien dire du tout.

Lorsqu'on lit dans l'opuscule de M. Marcel Reymond ces deux lignes pleines de sens : « La forme en art tire surtout sa valeur de sa faculté expressive ; elle est belle précisément parce qu'elle permet à l'homme d'exprimer quelque chose », on est frappé comme par un trait de lumière, et pourtant la proposition est élémentaire presque jusqu'à la banalité ; mais, dans l'obscure confusion d'idées qui résulte du débordement des sophismes et des paradoxes, la moindre parole de bon sens brille aujourd'hui comme un éclair.

Si le fond n'existe pas sans la forme, il n'est pas moins juste de dire que la forme n'existe pas sans le fond : les insanités pures des décadents venant mettre un comble logique aux jeux puérils des parnassiens le prouvent mieux que tous les raisonnements. Le fond est inséparable de la forme comme l'âme ou le souffle vital est inséparable du corps animé ; si de bons esprits n'ont pas toujours bien entendu une corrélation si étroitement intime qu'elle va jusqu'à l'identité, c'est parce qu'ils ont été éblouis par le grand prix de la forme, qui est inestimable en effet et qui a pu leur cacher l'importance réelle de l'idée, dont la forme n'est pourtant que la splendeur visible (1).

Une erreur commune est de prendre la simplicité du sujet pour l'absence de sujet. M. Fromentin écrit, par exemple : « Une chose vous frappe quand on étudie le fond moral de l'art hollandais, c'est l'absence totale de ce que nous appelons *un sujet.* » J'aime à croire que l'auteur exquis des *Maîtres d'autrefois* consigne ici le jugement du vulgaire plutôt qu'il n'exprime son propre jugement, car il faudrait alors le renvoyer à une page spirituelle et charmante du *Cours d'esthétique* de Hegel sur la profonde signification morale de l'art hollandais, sur la façon très originale dont le caractère de cette nation flegmatique et brave, bonnement épicurienne et fièrement jalouse de sa liberté, se manifeste dans sa peinture de genre.

Un sujet, pour être bon et solide, n'a pas besoin d'être ingénieux, et il arrive au contraire le plus souvent que la recherche de l'ingénieux et du neuf va de pair avec la pauvreté réelle du fond. Les parnassiens sont ingénieux, et rien ne contribue davantage que l'insignifiante et pénible bizarrerie de quelques-unes de leurs inventions à trahir l'indigence de la pensée chez ces jeunes gens, l'épuisement de toutes les sources des sentiments simples et sains. L'excès du raffinement dans la pensée, le dégoût des idées connues et communes aboutit, par une pente fatale, à l'anéantissement de la pensée, et voilà comment il se fait que ces impassibles soient en même temps des jongleurs stupéfiants et rares, virtuoses sans cervelle deux fois chers aux esprits malades par leur vide et par leur étrangeté. « Ils sculptent, à dit Amiel, des urnes d'agate et d'onyx ; mais que contiennent ces urnes ? de la cendre... J'éprouve avec intensité la répugnance que cette école poétique inspire aux braves gens. On dirait qu'elle n'a souci de plaire qu'aux blasés, aux raffinés, aux corrompus, et qu'elle ignore la vie saine, les mœurs régulières, les affections pures, le travail rangé, l'honnêteté et le devoir. »

Il a suffi à plus d'un grand peintre, à plus d'un grand sculpteur, pour conquérir l'immortalité, de faire une Vierge ou une Vénus, et, pour que le néant ne touche point à Raphaël,

> C'est assez d'un enfant sur sa mère endormi (1).

Prétendra-t-on que ces sublimes artistes aient manqué de *sujet,* et cependant quelle était chez eux la part d'ingéniosité inventive ? Les seules mauvaises fables de La Fontaine sont celles qu'il a lui-même inventées : La Fontaine est-il donc vide de pensée ou de sentiment et oserait-on bien dire qu'un poète de si grand

(1) Gustave Flaubert avait trop profondément réfléchi sur l'art pour qu'on ne rencontre pas, au milieu des paradoxes dont il égayait sa conversation et sa correspondance, quelques paroles de grand sens, qui réduisent ceux-ci à leur juste valeur. Il écrivait à Louis Bouilhet en 1850 : « Nous avons un orchestre nombreux, une palette riche, des ressources variées... Ce qui nous manque, c'est le principe intrinsèque, c'est *l'âme de la chose,* l'idée même du sujet... Où est le cœur, la verve, la sève ? »

(1) Alfred de Musset.

prix n'a de précieux que son admirable forme? Les tragédies de Racine sont faites avec rien, en ce sens que le sujet n'en est point extraordinaire ni compliqué, mais non pas en ce sens que la matière leur manque, puisque c'est l'éternel cœur humain qui en fait le fond substantiel. Le plus pathétique peut-être de tous les drames, l'histoire de Marguerite et de Faust, est, comme invention, ce qu'un poète a jamais imaginé de plus trivial; mais je ne suppose pas que personne range un penseur tel que Gœthe au nombre des artistes sans philosophie.

En poésie, il n'existe point d'œuvre véritablement belle qui n'ait un sujet ou un fond exactement proportionné à la forme; s'il faut admettre dans les arts plastiques quelques exceptions à cette règle, s'il faut avouer qu'on rencontre dans nos expositions de peinture des sujets absolument insignifiants traités avec une telle maestria que nous ne pouvons retenir à leur aspect un cri d'admiration, je ne me troublerai point pour si peu; je constaterai seulement qu'à mérite égal les formes expressives de quelque chose d'intéressant nous attirent et nous satisfont toujours davantage, que nous éprouvons une espèce de pudeur à trop vanter ce qui ne signifie rien, et je demanderai aux prôneurs intrépides des natures mortes, des études de bouteilles, de tapis, de pantoufles, ce qu'ils penseraient eux-mêmes de l'art contemporain le jour où un Salon s'ouvrirait pour n'offrir partout à nos yeux que ces sortes d'ouvrages?

XVI.

La nécessité d'un sujet pour l'artiste étant démontrée ou plutôt étant évidente, il reste à faire voir que les sujets sont plus ou moins bons et que les meilleurs, esthétiquement, sont ceux qui offrent un sérieux intérêt moral.

Laissons de côté les arts plastiques, qui demanderaient dans cette discussion un chapitre spécial et qui, d'ailleurs, ne sont pas de notre compétence; le malentendu entre les littérateurs et les artistes provient de ceci, que les premiers, par suite de leur éducation littéraire, tendent naturellement à réduire la beauté à quelque chose de trop spirituel, consistant moins dans les qualités de l'être physique que dans celles de l'être sensible et pensant, tandis que les sculpteurs et les peintres considèrent avec raison leur art comme étant représentatif avant tout des corps en général et particulièrement du corps humain. Ce n'est pas que je croie que la vérité en matière de beau pittoresque et plastique puisse être, au fond, en contradiction avec la vérité en matière de beau littéraire; mais les termes des deux questions diffèrent trop pour qu'on puisse les faire rentrer commodément l'une dans l'autre, et c'est pourquoi, réservant expressément les arts de la forme et du dessin, je me limite ici à la littérature.

Pourquoi un écrivain fait-il toujours bien de choisir un sujet moral, c'est-à-dire (car je n'ai pas peur de mon opinion) un sujet qui présente non seulement l'intérêt intellectuel d'une étude de psychologie ou de mœurs, mais encore l'utilité pratique d'une leçon implicitement donnée au lecteur pour instruire sa conscience, diriger sa conduite, fortifier son âme? Pourquoi? Par une raison bien simple et toute semblable à celle qui, en nous commandant d'être honnêtes pour faire notre devoir, nous le conseille aussi dans notre intérêt bien entendu : afin que nous jouissions des avantages attachés à l'estime et à la considération des autres hommes. Songez, si vous l'osez, au triage effrayant que la postérité fera parmi toute cette écriture qui nous charme et nous enchante aujourd'hui; qu'espérez-vous donc qu'elle fasse de ce qui ne peut lui servir à rien, de tant d'ouvrages agréables, mais d'un agrément éphémère, et dépourvus d'un fond assez solide pour résister aux changements de goût des générations successives? Entre une pièce de Victor Hugo où il y a quelque chose et une pièce de M. X..., tout aussi bien versifiée, mais où il n'y a rien, la postérité choisira sûrement la pièce de Victor Hugo; et entre deux pièces de Victor Hugo, significatives toutes deux, mais dont l'une développe un paradoxe bizarre, l'autre une vérité simple et saine, éternelle, c'est non moins sûrement la seconde que la postérité choisira.

« Je défie, a dit M. Dumas fils, qu'on me cite un seul écrivain, consacré par le temps, qui n'ait pas eu pour dessein *la plus-value humaine.* » Quand l'auteur du *Fils naturel* s'exprime ainsi, il a deux torts : le premier est de se permettre un français trop peu élégant; le second est de prêter aux grands écrivains créateurs un dessein formel qu'il n'est nullement nécessaire de leur attribuer et dont il vaut même beaucoup mieux ne point leur supposer la claire conscience, car le vrai poète agit par inspiration plutôt que par calcul; mais, ces réserves faites, M. Dumas a raison. Les écrivains consacrés par le temps ont tous enrichi de quelque bien réel le trésor moral de l'humanité. Tout ce qui est inutile, comme tout ce qui est nuisible, est condamné à périr et à disparaître. L'humanité suit sa voie, qui est celle du progrès; elle n'a guère de temps à donner aux écrits frivoles qui ne lui apprennent rien, et elle s'éloigne instinctivement des écrits immoraux qui, au lieu d'un principe de vie, contiennent un germe mortel et funeste à l'essor de l'espèce comme de l'individu. « Pour être dans l'éternel, a dit M. Guyau avec simplicité et avec force, il n'est pas bon de se placer dans l'immoralité », et M. Reymond ose même ajouter que « tout écrit immoral est nécessairement le fait d'un esprit inférieur », c'est-à-dire, si je comprends bien toute l'étendue de sa pensée, le fait d'un individu singulier qui recule pendant que l'homme

marche, le fait d'un insensé qui aspire à redescendre dans les bas-fonds de l'animalité primitive pendant que l'humanité s'élève vers l'idéal et vers la lumière.

Les raisons de préférer ce qui est moral à ce qui est immoral, en d'autres termes le progrès à la décadence et la vie à la mort, ont donc, elles aussi, une évidence axiomatique. Mais il faut prendre garde de transformer cette évidence en un enfantillage, en une naïveté digne de Berquin, et c'est ce qui arriverait si l'on pouvait un seul instant supposer que nous prétendons réduire l'art à la représentation exclusive des personnages, des sentiments et des actes moraux. Idée absurde et puérile, non seulement parce que le bien a besoin de l'opposition du mal comme la lumière a besoin de l'ombre, mais parce que l'immoralité elle-même peut avoir son ordre de beauté, utile pour l'instruction de l'homme intelligent : « Gardons-nous, disait Gœthe avec un grand sens, de ne chercher les éléments de notre développement que dans ce qui est parfaitement pur et moral. Toute œuvre qui a un caractère de grandeur nous forme dès que nous savons voir en elle ce qui est grand », et, comme exemple, Gœthe citait son grand contemporain Byron : « La témérité, l'audace, le grandiose de Byron, est-ce que tout cela ne sert pas d'une façon heureuse à notre développement moral ? »

Corneille parle quelque part de certains « crimes accompagnés d'une grandeur d'âme qui a quelque chose de si haut qu'en même temps qu'on les déteste, on admire la source d'où ils partent. » Jean-Paul a remarqué qu'il n'y a d'intéressant dans un criminel que la qualité par laquelle il se rapproche de la vertu, son courage, sa force d'âme ou sa franchise. C'est ainsi que beaucoup de sentiments immoraux présentent un élément moral qui est le principe même de leur caractère esthétique : la passion de la vengeance, par exemple, n'est souvent qu'un amour égaré et furieux de la justice; la colère n'est qu'une forme inférieure de l'indignation ; l'envie enveloppe un sentiment d'égalité (1). Le mépris moral complet et sans compensation produirait à coup sûr, a dit Hegel, le dégoût esthétique. C'est presque devenu un lieu commun de citer dans la littérature la vaillance personnelle et l'honneur chevaleresque de don Juan, l'héroïsme guerrier de Pâris « semblable aux dieux », la belle intrépidité des monstres sanguinaires de Shakespeare, la divine hauteur d'âme du poète Lucrèce, matérialiste et athée, les nobles sentiments et les remords amers que Musset ou Villon mêlent à la débauche, enfin tout ce qui fait voir que, jusque dans le vice, le blasphème et le crime,

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

(1) Voy. Guyau, *Problèmes de l'esthétique contemporaine*, p. 51.

XVII.

Mais cette annexion d'une province considérable à l'empire de l'art est-elle suffisante ? le domaine de l'art a-t-il assez d'étendue, sa liberté est-elle assez grande, quand on lui a permis de représenter, avec tout ce qui est moral, tout ce qui garde dans l'immoralité quelque signe d'une origine et d'une destination plus élevée ?

Non, assurément, cela ne suffit point. Il faut affranchir l'art complètement et lui donner un empire illimité comme l'univers. Il faut admettre sans hésitation le grand principe réaliste, que tout ce qui est dans la nature est aussi dans l'art. Il faut répéter après Shakespeare que l'art est un miroir présenté à la nature humaine, montrant à la vertu ses propres traits, à l'infamie sa propre image, à chaque chose enfin, belle ou laide, sa figure et son empreinte. Et c'est maintenant aussi que nous trouvons la place d'une pensée de Corneille, judicieuse et profonde, dont j'avais ajourné le commentaire : « La seconde utilité du poème dramatique se rencontre en *la naïve peinture des vices et des vertus*, qui ne manque jamais à faire son effet quand elle est bien achevée et que les traits en sont si reconnaissables qu'on ne les peut confondre l'un dans l'autre, ni prendre le vice pour vertu. »

Si l'art est *parfaitement vrai*, il ne sera jamais immoral, à moins qu'on ne prétende que la nature est immorale; mais l'immoralité consiste dans une préférence de la volonté pour ce qui est mal, et la nature est indifférente.

Gardons-nous de confondre l'immoralité avec le cynisme. En littérature, le cynisme n'est qu'un excès de franchise et de crudité dans l'expression des réalités de la nature. L'excellent Rabelais, pour prendre l'exemple le plus topique, est cynique avec joie, ivresse, débordement; mais son œuvre est moralement inoffensive et n'a jamais fait que du bien (1). Presque tous les grands auteurs sont plus ou moins cyniques, parce qu'ils méprisent nos pudeurs hypocrites et ridiculement effarouchées. Schiller est allé jusqu'à dire : « Le vrai génie n'est jamais décent, car la corruption seule est décente. »

L'élément corrupteur, immoral, d'une œuvre d'art réside donc non pas dans la vérité cynique avec laquelle le poète représente le vice, le crime ou la passion, mais dans les tendances secrètes ou les doctrines avouées qui se mêlent dans son œuvre à la représentation objective des choses; là où il n'y a ni doctrine ni tendance, rien de plus que la vérité toute nue,

(1) Le rire de la gaieté est d'ailleurs, par lui-même, sain pour l'âme comme il l'est pour le corps; dissipant toute impression sérieuse, il réduit à néant ces deux choses d'un sérieux tragique : le mal et la passion.

il ne saurait y avoir d'immoralité. Au fond, la morale n'a pas d'amis plus compromettants que ces fougueux apôtres qui, dans leur zèle contre le dilettantisme de l'art pour l'art, trouvent que ce n'est pas assez pour le poète de peindre la nature et veulent en outre qu'il tienne école de morale ; car dans la chaire de professeur abusivement offerte à l'artiste, le sophisme et l'erreur manquent rarement de s'installer, et ce n'est pas seulement l'art qui est en souffrance — étant dénaturé également, selon la remarque de M. Scherer, par l'intention corruptrice et par l'intention pieuse, — c'est la morale elle-même qui court les plus grands dangers. Rousseau est immoral, Diderot est immoral; M. Alexandre Dumas fils, malgré ses éloquentes protestations de service public et son très réel désir d'être utile à la société, a pu quelquefois prêter à des créatures dignes de pitié, mais d'une pitié sévère, un attrait sympathique qui n'est pas sans péril ou mettre dans la bouche de ses prétendus sages des maximes sujettes à caution : Shakespeare et les autres poètes, *s'il y en a*, qui se sont contentés de tenir « un miroir » devant « la nature », ne sont point immoraux (1).

XVIII.

Malheureusement, *il n'y en a guère*. La *vérité*, que Gœthe prisait au point de ne rechercher qu'elle, de souhaiter qu'il ne fût jamais question que d'elle dans nos discussions sur les choses de l'art, est dans la littérature représentative ce qu'il y a de plus rare, de plus inouï, de plus introuvable à l'état pur. C'est un idéal dont deux ou trois poètes se sont approchés plus ou moins, mais qu'il est impossible de réaliser parfaitement.

L'impossibilité tient, en effet, à la constitution même de notre esprit. Nous ne voyons point les choses telles qu'elles sont ; nous les voyons telles que l'œil du corps ou l'œil de la pensée les façonne à notre insu. « La science contemporaine démontre ce que soupçonnait déjà le vieux Démocrite : c'est nous qui créons la lumière, les odeurs, les saveurs, qui revêtons de couleurs les ténèbres de l'univers et qui animons son silence des bruits qui nous sont intérieurs (1). » Cette altération inconsciente des choses, inévitable dans l'ordre physique, ne l'est pas moins dans l'ordre moral. Le bon et le méchant, le libertin et l'ascète, l'homme dur et l'homme charitable, non seulement portent sur les mêmes personnes, sur les mêmes actions des jugements qui diffèrent du tout au tout, mais, avant de formuler leur appréciation, ils ne se font pas des mêmes choses la même représentation objective. Quiconque a l'âme bonne voit les humains ses frères sous un jour d'abord favorable, tandis que les esprits de malice sont portés à se représenter même le bien sous un aspect qui le diminue.

« Tout est merveille pour le poète, a dit Amiel, tout est divin pour le saint, tout est grand pour le héros, tout est mesquin, chétif, laid, mauvais pour l'âme basse et sordide. Le méchant crée autour de lui un pandémonium, l'artiste un olympe, l'élu un paradis que chacun d'eux voit seul. Nous sommes tous visionnaires, et ce que nous voyons, c'est notre âme dans les choses. »

« Chacun de nous, écrit aussi M. Paul Bourget, aperçoit non pas l'univers, mais son univers; non pas la réalité nue, mais, de cette réalité, ce que son tempérament lui permet de s'approprier, et, en un certain sens, tout ouvrage d'imagination est une autobiographie... Notre pensée est un cachet qui empreint une cire et ne connaît de cette cire que la forme qu'il lui a d'abord imposée. »

Je ne me rappelle pas si c'est d'Amiel ou de M. Bourget qu'est ce paradoxe plein d'un sens profond : « Un paysage est un état de l'âme. » A combien plus forte

(1) Mais de ce qu'une œuvre n'est pas immorale en soi, il ne s'ensuit point qu'elle puisse être mise impunément sous les yeux ou entre les mains de tout le monde. Les nudités de l'art et de la nature n'ont rien d'immoral par elles-mêmes : dira-t-on que le spectacle en est sans danger? La solution de la question esthétique laisse donc entière la question, d'aspect tout différent, que la science de l'éducation peut venir poser à son tour. C'est en se plaçant à ce point de vue pédagogique et pratique que M. Petit de Julleville oppose le démenti le plus net à la théorie très large et idéalement vraie que nous essayons de développer d'après Corneille, et que Flaubert résume en ces termes : « Du moment qu'une chose est vraie, elle est bonne. Les livres obscènes ne sont même immoraux que parce qu'ils manquent de vérité. » — « Peut-on, sous prétexte de vérité, demande M. Petit de Julleville, troubler la pudeur et offenser les chastes oreilles, quelquefois même les chastes regards? Nous sommes très loin de le croire; nous ne pensons pas du tout que ce genre d'impudeur soit moralement inoffensif; pour tout dire, nous pensons, au contraire, que le mal possède en lui-même un honteux attrait qu'il faut qu'il ne suffit pas d'en montrer la laideur pour le faire haïr. « (*La comédie et les mœurs en France au moyen âge.*) M. Fonsegrive, reprenant la question non plus en littérateur, mais en philosophe et en moraliste, va davantage au fond des choses et atteint sur ce point très important le dernier degré de précision et de clarté. « C'est une loi bien établie par la psychologie contemporaine », écrit-il dans un article sur la *Sapho* de M. Alphonse Daudet dédiée par l'auteur à ses fils *quand ils auront vingt ans*, « que toute idée tend à sa réalisation .. Se représenter une action, c'est déjà commencer à l'accomplir; se la représenter avec une vivacité très grande, c'est la réaliser tout à fait. On conçoit dès lors l'influence que doit avoir sur les mœurs la représentation vive du vice ou de la vertu par tous les moyens dont dispose l'écrivain. La peinture éloquente du vice devra le représenter avec force à l'imagination du lecteur, et le vice tendra à se réaliser; de même la vertu représentée avec éloquence tendra aussi à se réaliser, et plus l'imagination du lecteur sera sensible, plus sera forte l'influence de la lecture. Or c'est chez l'enfant et l'adolescent (sans parler des femmes) que se rencontre au plus haut degré cette dernière condition. De là la nécessité reconnue par tous les moralistes de ne présenter aux enfants et aux jeunes gens que de bons exemples et d'éloigner de leur âme même la connaissance du mal. »

(1) M. Fonsegrive.

raison ne peut-on pas dire la même chose de toutes les peintures du monde moral! Et voilà pourquoi les lignes suivantes de Théophile Gautier ont si peu de valeur : « Il est absurde de dire qu'un homme est un ivrogne parce qu'il décrit une orgie, un débauché parce qu'il raconte une débauche. » Non, cela n'est point absurde, bien que l'accusation puisse d'ailleurs se trouver injuste dans tel ou tel cas particulier ; mais conclure en règle générale du plaisir que prend un auteur à traiter certains sujets que ces sujets lui plaisent, c'est plus qu'un raisonnement logique, c'est une tautologie. Aussi rien n'est-il plus faible (on l'a reconnu depuis longtemps) que la réponse des auteurs de romans et de drames accusés d'immoralité pour avoir étalé complaisamment certains tableaux corrupteurs, et qui allèguent pour se justifier que le vice reçoit enfin son châtiment. De quel poids veulent-ils donc que puisse être une catastrophe artificielle et vite oubliée, si l'imagination du lecteur reste sous l'influence et sous le charme de la volupté? Ce n'est point la catastrophe qui peut, après coup, apporter un correctif à la représentation du mal; c'est le sentiment personnel d'un artiste honnête homme franchement déclaré ou clairement entrevu dans la représentation même. Le proverbe vulgaire : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es », peut être modifié ainsi à l'adresse du poète : En montrant quelles formes, quelles idées obsèdent ton imagination, tu fais voir l'homme que tu es.

La banqueroute récente des théories réalistes et naturalistes est aujourd'hui la meilleure démonstration de l'impuissance où est la littérature d'atteindre à l'absolue vérité objective. L'idéal du réalisme était fort beau : voir exactement, complètement, sans passion, les hommes et les choses, et les peindre de même. Mais demander une vue exacte et complète des choses aux organes imparfaits d'une créature bornée, attendre une sereine équité d'un homme qui sans doute n'aurait pas songé à prendre la plume si quelque passion ne l'y avait poussé (1), c'est vouloir une chose difficile jusqu'à l'impossibilité logique, jusqu'à la contradiction. Aussi le réalisme n'est-il qu'une belle doctrine; les réalistes n'existent pas. L'école anglaise verse tantôt dans la caricature, tantôt dans le sermon ; l'école russe abuse un peu à la longue de la tendresse et de la vénération pour cette masse obscure de petites gens que Joinville appelait si gentiment « le menu peuple de Notre Seigneur » ; l'école française, au contraire, remplace la pitié pour les humbles par le sarcasme et l'ironie, et, au lieu d'une vérité large et humaine, affecte avec une étrange étroitesse, sous prétexte de réalisme, la brutalité des choses et des mots. Partout je vois des gens d'esprit qui interprètent la nature, partout des traducteurs qui gâtent ou embellissent le texte; nulle part, des miroirs vrais.

(1) Voy. là-dessus une page excellente de M. Émile Faguet, *Études littéraires sur le* XIXe *siècle*, p. 434.

XIX.

Puisqu'il en est ainsi, puisque nous voyons l'univers tel que le crée notre âme et qu'en croyant peindre le monde c'est nous-mêmes que nous représentons, avec quel soin ne devons-nous pas surveiller ce miroir intérieur qui, placé devant la nature, reflétera notre propre image, afin de prendre garde à l'idée qu'il donnera de nous!

> Que votre âme et vos mœurs peintes dans vos ouvrages
> N'offrent jamais de vous que de nobles images...
> Aimez donc la vertu, nourrissez-en votre âme...
> Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.

Quand Boileau proclamait ces simples et fortes vérités, il se souvenait très probablement d'un éloquent passage du critique grec Longin, qu'il a lui-même traduit en ces termes :

« Sitôt qu'un homme, oubliant le soin de la vertu, n'a plus d'admiration que pour les choses périssables, il ne saurait plus élever les yeux pour regarder au-dessus de soi ni rien dire qui passe le commun; il se fait en peu de temps une corruption générale dans toute son âme; tout ce qu'il avait de noble et de grand se flétrit et se sèche de soi-même et n'attire plus que le mépris. »

Le philosophe mystique d'Alexandrie, Plotin, a dit dans un langage plus élevé encore :

« Rentre en toi-même et, si tu n'y trouves pas la beauté, fais comme l'artiste qui, pour embellir sa statue, retranche, enlève, épure et polit sans relâche... Jamais l'œil n'eût aperçu le soleil s'il n'en avait pris la forme; de même, si l'âme ne devient belle, jamais elle ne verra la beauté. »

Les plus hautes beautés poétiques sont des beautés de l'ordre moral; pour les apercevoir et surtout pour les concevoir et pour les produire, il faut de toute nécessité avoir une âme qui soit à leur niveau. Le grand Corneille possédait une de ces âmes supérieures. De là vient que, sans avoir professé la doctrine de l'art utile aux hommes et bien même qu'il ait formellement protesté contre elle, son théâtre est une école sublime de moralité, et sa poésie resplendit d'une pureté plus irréprochable que celle de tant de poètes apôtres qui ont fait grand bruit du dévouement de leur plume au service de la société.

L'art littéraire du XVIIe siècle offre en général ce double caractère, de s'être désintéressé de tout but pratique et d'avoir atteint cependant, sans l'avoir cherché de dessein formé, simplement parce que c'était sa

direction naturelle, le plus haut résultat pratique que puisse se proposer la poésie : l'instruction morale du lecteur. « Nos grands poètes classiques, dit fort bien M. Guizot, en même temps qu'ils ne prétendaient point à régir les sociétés en écrivant, aspiraient à tout autre chose qu'à divertir les hommes; un amusement frivole et mondain était aussi loin de leur dessein qu'une propagande suspecte ou détournée; modestes et fiers à la fois, ils ne demandaient aux lettres, pour le public comme pour eux-mêmes, que des jouissances intellectuelles; mais ils portaient et ils provoquaient, dans ces jouissances, un sentiment profond et presque grave, se croyant appelés à élever les âmes en les charmant par le spectacle du beau, non à les distraire un moment de leur oisiveté ou de leur ennui. »

L'admiration morale, qui était l'idéal de Corneille, est le point culminant où le beau et le bien, l'art et l'utilité se confondent. Platon a remarqué qu'il est impossible de s'approcher d'un bel objet avec admiration sans avoir envie de lui ressembler. C'est cette ambition généreuse qui suscite les grands hommes d'action, les patriotes, les saints, les héros, les martyrs, tous imitateurs enthousiastes de quelque modèle sublime ou divin (1).

Comme nous voilà loin du jeu et de l'ironie! L'admiration, qu'elle soit produite par la poésie ou par l'histoire, par la vision d'un fait réel ou d'un fait imaginaire, correspond toujours à un jugement moral, chose sérieuse par excellence. Bien plus, elle marque en nous un commencement d'amélioration morale : nous nous sentons devenir meilleurs lorsque nous admirons; nous sommes comme soulevés au-dessus de nous-mêmes et rendus soudainement capables d'efforts extraordinaires. Notre âme se porte à la hauteur de ce qu'elle admire. Nous voudrions être ce que nous contemplons, nous le sommes déjà dans une certaine mesure, et nous voyons avec émotion se confirmer par notre expérience la grande doctrine platonicienne, que voir le beau, c'est tout ensemble devenir meilleur et s'embellir intérieurement (2).

XX.

Si l'on me demandait de donner à toute cette causerie une conclusion pratique et de la résumer en deux conseils, l'un à l'usage de l'amateur, l'autre à l'usage de l'artiste, voici ce que je dirais à l'amateur :

Prends ton plaisir et ton profit partout où tu le trouves. Ne dédaigne pas les purs jeux de l'art, car ils ont leur prix, et l'école de l'art pour l'art a mis dans tout leur jour deux grandes vérités : la souveraine liberté de l'art et l'importance capitale de la forme. Mais jouis et profite du beau avec ton être tout entier; n'aie point honte d'être ému, et moins encore d'être édifié; laisse-toi aller de bonne foi, comme le veut Molière, aux choses qui te prennent par les entrailles, et, entre toutes les belles œuvres poétiques, reconnais avec La Bruyère les excellentes à ce signe, qu'elles élèvent l'esprit du lecteur et lui inspirent de nobles sentiments.

Et voici ce que je dirais à l'artiste :

Ne suis que ton inspiration. Si tu sens en toi une âme de prophète et d'apôtre, ne crains pas de mettre formellement ton art au service du vrai et du bien; car cela ne change rien au fond des choses, et l'art utile n'a pas plus servi le bien et le vrai quand le feu sacré était absent, qu'il n'a compromis le beau quand le feu sacré était là. L'essentiel est d'être inspiré. Mais que ton inspiration soit large et qu'elle soit haute. Offre à l'esprit divin un digne sanctuaire. Travaille — ce conseil personnel peut suffire — à ton propre perfectionnement. Occupe-toi sans relâche, selon le mot de Gœthe, de « faire de toi-même une plus noble créature », un homme plus accompli; et puis, comme Gœthe aussi ajoute, *fais tout ce que tu voudras :* on pourra toujours extraire de tes œuvres assez d'instruction morale, et celle-ci aura même d'autant plus de saveur et de prix qu'elle ignorera sa propre présence et se cachera avec plus de discrétion sous une forme purement artistique.

PAUL STAPFER.

(1) Ch. Lévêque. *la Science du beau*, t. II.

(2) Guyau, *les Problèmes de l'esthétique contemporaine*, p. 53.

LE CENTRE AFRICAIN

Une Anglaise sur le lac Tanganyika

Au lac Tanganyika dans une chaise roulante (1) : voilà un titre qui fait naître l'idée de quelque excentricité hardie de la part de quelque Anglaise originale. Nullement : l'auteur, Mrs Hore, est la femme du capitaine Hore, ingénieur en chef et commandant supérieur de la marine des missionnaires sur les lacs du centre africain; c'est son mari qui, voulant la conduire dans sa résidence, a choisi pour elle ce mode, en apparence étrange, de locomotion.

Des chantiers de constructions maritimes, une flottille sur les lacs africains, cela n'est-il pas merveilleux et digne de ces vaillantes Sociétés, les missions de l'Église anglicane, les missions de Londres, qui, à elles seules, ont peut-être plus travaillé à l'extension de l'empire britannique et au soulagement de l'humanité que tous les parlements et hommes d'État réunis? Qui eût

(1) *To lake Tanganyika in a Bath-Chair*, by Annie B. Hore. — 1 vol. in-8°, Londres, 1887 (Sampson, Low).

dit, il y a vingt ans, que le pavillon anglais flotterait sur des bricks anglais à voile et à vapeur, construits au cœur de l'Afrique, chassant devant lui les pirogues chargées d'esclaves, comme un aigle fait fuir des nuées d'oisillons? C'est pourtant ce qui arrive, ou du moins c'est ce qui finira par arriver. Jusqu'à présent ce n'est encore là qu'une figure : l'esclavage et la traite subsistent toujours; mais, moralement, l'œuvre s'accomplit, et même, matériellement, elle est déjà commencée.

Le récit de Mrs Hore est extrêmement intéressant, parce qu'il est écrit par une véritable Anglaise, c'est-à-dire une femme qui est à son aise et contente partout, et surtout par une bonne femme, pieuse, sérieuse, sans nulle prétention littéraire (le style de Mrs Hore est même assez ordinaire); c'est bien à la fois la femme du missionnaire et la bourgeoise vertueuse de Londres. Comme la reine Victoria, et sur un autre échelon de l'échelle sociale, Mrs Hore est ce qu'on appelle chez nos voisins *a representative woman*. Heureux le peuple, heureuse la société féminine qui peuvent avoir pour représentantes des créatures si courageuses, si croyantes et si dévouées! Ce qui plaît surtout en elles, c'est la simplicité de leur dévouement conjugal. Quitter son pays avec un enfant dans ses bras et s'en aller rejoindre son mari dans le centre africain, cela paraît à Mrs Hore une chose commune et naturelle.

Elle recommença par trois fois sa tentative. La première fois, elle essaya de couper le continent en droite ligne, de la côte de Zanzibar à Ujiji, la ville commerciale bâtie sur les bords du lac Tanganyika. Elle alla même à dos d'âne jusqu'à la mission de Mpwapwa, située à 70 lieues de la côte; son enfant, âgé seulement de quelques mois, était roulé à côté d'elle en brouette. Une insolation suivie de maladie la retarda en route, et la saison trop avancée l'obligea de revenir en arrière. Comme il n'en coûte rien à une Anglaise de traverser les mers, elle retourna en Angleterre pour y attendre la saison propice.

L'année suivante, elle tenta l'entreprise par le port de Quillimane, le fleuve Zambèze, le lac Nyassa; nul doute qu'elle n'eût réussi sans un soulèvement des indigènes contre les Portugais qui mit tous les Européens en danger. Une femme seule, accompagnée de serviteurs et de porteurs portugais, eût été perdue si elle se fût trouvée au milieu des insurgés : Mrs Hore fut donc encore cette fois obligée de rebrousser chemin. Mais, revenue à Quillimane, elle reçut un télégramme de Zanzibar ainsi conçu : « Venez ; le capitaine Hore est ici; il vient au-devant de vous et prépare tout pour votre voyage. » En approchant de la petite île de Zanzibar, où les Anglais sont chez eux, en apercevant de loin son mari, la vaillante femme éleva son enfant dans ses bras pour le montrer au père, qui ne l'avait pas vu encore et ne connaissait pas son fils.

Les préparatifs furent faits sous les auspices de l'homme le plus capable de les diriger. Le capitaine imagina comme moyen de transport, pour sa femme, personne faible et délicate, la chaise roulante. Une de ces petites voitures de malades, comme on en voit dans les villes d'eau et sur l'asphalte des trottoirs, fut suspendue par des courroies à deux solides brancards que des nègres, non moins solides, seraient chargés de porter, au besoin, sur leurs épaules. Quand la route serait unie, la petite voiture roulerait; dans les passages difficiles, c'est-à-dire presque toujours, elle serait transportée à dos d'hommes. On la couronna d'une petite tente faite de quelque tissu imperméable; seize porteurs furent affectés au service spécial de la chaise roulante; Mrs Hore assit son enfant sur ses genoux, et tous deux entrèrent sur la route redoutable, longue de trois cents lieues, qui mène au lac Tanganyika.

Une caravane en Afrique, surtout une caravane organisée par des Anglais, est une armée en marche. Celle-ci comprenait plus de quatre cents hommes, dont deux ou trois cents porteurs. Notre compatriote, M. de Brazza, quand il marchait « sans souliers » à la conquête d'une nouvelle colonie pour la France, n'avait pas une pareille escorte. Les Anglais ont besoin pour ces grandes entreprises de moins d'héroïsme que d'autres parce qu'ils disposent de plus grands moyens. Toutefois il faut du courage pour s'enfoncer ainsi, seul de sa race, avec un enfant et une femme, au cœur du continent noir.

On sait que ce qui rend les caravanes si nombreuses, c'est la nécessité de se charger, en guise de monnaies, d'objets encombrants. Tous les samedis, jours de paye, il fallait donner à quatre cents hommes quatre aunes au moins de calicot par tête, ce qui fait 1600 aunes par semaine; dans un voyage de trois mois, quelque chose comme 20 000 aunes d'étoffe. Et comme les porteurs ne sont pas les plus exigeants, qu'il faut, tout le long de la route, payer tribut à cent roitelets, que les péages se multiplient à chaque pas et qu'en cette occasion ces singes de chefs nègres imaginèrent d'exiger doubles péages et doubles tributs « à cause de la présence d'une femme blanche », on voit d'ici — presque tout se payant en étoffes — la quantité de marchandises dont la caravane dut se charger. Puis, il existe des stations de missionnaires sur deux points de la route, dans plusieurs villages des bords du lac, et c'est le devoir des arrivants de ravitailler ceux qui les ont précédés. Heureusement que les ballots devaient se fondre à mesure que diminueraient les forces et le nombre des porteurs; car, avec les morts, les désertions et les fatigues, la caravane n'eût pu arriver jusqu'au bout.

Nous passons sur les péripéties de ce voyage de quatre-vingt-dix jours, accompli quelquefois sous d'effroyables orages, le plus souvent sans eau potable, sous un soleil de feu, et nous faisons, avec la courageuse Anglaise, notre entrée dans le grand village d'Ujiji. Autrefois le lac Tanganyika s'appelait la mer d'Ujiji,

parce qu'il est grand comme une mer et qu'Ujiji était le point d'arrivée, la tête de ligne des caravanes. Qui dira les horreurs qui se sont passées en cet endroit! Hélas! il s'en passe encore, non pas peut-être à Ujiji, mais un peu plus loin : Mrs Hore raconte qu'en approchant de Mpwapwa, c'est-à-dire à une soixantaine de lieues de la côte, elle apercevait çà et là des choses noires sur les bords de la route. D'abord elle n'y faisait pas attention; puis, voyant qu'il y en avait toujours, elle se demanda ce que cela pouvait être; enfin elle reconnut que c'étaient des corps morts. La sécheresse avait été si longue et si forte qu'ils étaient desséchés comme des momies d'Égypte. Ces corps étaient ceux des pauvres nègres qui étaient tombés là de faim et de fatigue et que les coups de fouet n'avaient pu relever. Les Arabes qui amènent les chaînes d'esclaves de l'intérieur ne prennent aucun soin pour conserver la vie de ces malheureux. Le calcul est fait : il y a, paraît-il, plus de profit à les conduire à marches forcées et presque sans nourriture, qu'à les nourrir et à les ménager. Il en meurt beaucoup, mais qu'importe si le bénéfice à faire sur ceux qui survivent dépasse la perte à subir sur ceux qui succombent! C'est ce même calcul qu'on applique chez nous aux chevaux et qui fait qu'on les surmène. « C'était un spectacle horrible, écrit Mrs Hore, que toutes ces figures grimaçantes et parcheminées. Elles évoquaient l'image des souffrances sans nom liées au système diabolique de la traite. Je ne veux pas revenir sur un sujet si rebattu; mais ma conscience me commande de crier à tous ceux qui peuvent m'entendre : Il se passe aujourd'hui, au centre de l'Afrique, les mêmes horreurs qui se passaient à la côte, il y a cinquante ans; les Arabes et les aventuriers de toutes les nations qui se livrent à la traite des nègres ont reculé le théâtre de leurs opérations, voilà tout! »

Ujiji se ressent de son ancienne destination, celle d'entrepôt du commerce de chair humaine. Ce n'est plus un assemblage de huttes coniques, comme tous les villages africains; c'est une agglomération de grandes maisons arabes, carrées, percées d'ouvertures étroites, construites sur le modèle qu'on appelle à tort ou à raison temple de Salomon, d'un aspect sombre, et bien faites pour loger de riches marchands d'esclaves. Le port d'Ujiji abrite un grand nombre de canots qui ont été jadis chargés de nègres et qui aujourd'hui le sont le plus souvent de marchandises anglaises. On trouve de tout à Ujiji, même des lampes à pétrole, des parapluies et des vêtements confectionnés... à la dernière mode de Londres. Les grands canots transportent les marchandises à travers le lac et les distribuent dans les villages riverains, ou bien remontent les rivières et, après y avoir déposé leur chargement, reçoivent, hélas! — si ce ne sont pas des canots européens, — un chargement d'une autre espèce qu'ils vont déposer clandestinement dans des anses cachées, où les convois se forment, ces terribles convois dont nous venons de voir la route jalonnée de cadavres desséchés!

A plusieurs lieues à la ronde, autour d'Ujiji, le pays est complètement dépeuplé. Les habitants ont été capturés ou bien ont pris la fuite. Il n'en est pas de même dans les districts éloignés, qui sont, paraît-il, très populeux. Mais la solitude contribue encore à rendre plus grandiose la scène qui s'offre aux regards du voyageur. Comme tous les lacs situés à une grande altitude, le Tanganyika est très profond et très bleu. En plusieurs endroits, une ligne de 168 brasses ne touche pas. Long de 130 à 140 lieues, large en moyenne de douze, le regard ne peut que par un temps très clair, et d'un point élevé, en embrasser les deux rivages. C'est bien une mer en apparence, et les vagues, souvent énormes, en donnent tout à fait l'illusion.

Cependant, si le village-entrepôt d'Ujiji offre des ressources que le voyageur est étonné de trouver au cœur de l'Afrique, il n'est ni propre ni salubre, et le capitaine Hore n'y avait point fixé son séjour. Depuis longtemps déjà il avait choisi pour la station de la marine du lac la petite île de Kavala, située vers le milieu de cette vaste nappe d'eau, offrant un bon abri pour les navires, un bon quai pour les chantiers et un point élevé pour les habitations. Les Anglais s'entendent à s'installer; ils ont pour discerner les sites favorables ce coup d'œil sûr qu'avaient les Romains. C'est là que Mrs Hore fut conduite par son mari, au commencement de 1885. Le capitaine avait préalablement fait amitié avec Kavala, le chef de l'île, lequel vint, en cette occasion, au-devant de lui et de sa femme avec la plus grande cordialité. Son peuple le suivait, ce qui donnait à la réception une espèce de solennité naïve. Le récit de l'arrivée de Mrs Hore est intéressant dans sa bouche, parce qu'on voit la pauvreté des commencements des grandes choses. Ce sera probablement un jour quelque chose de grand, en effet, que la station de la marine anglaise sur le lac Tanganyika. Dans tous les cas, une grande œuvre aura été accomplie, puisqu'il n'y en a pas de plus grandes au monde que celles qui consistent à substituer la civilisation à la barbarie. Nous traduisons, en abrégeant :

« A deux heures, nous débarquâmes dans notre petit port, ce petit port devenu déjà presque anglais, où nous allions être chez nous. D'un côté, le village du chef indigène ; de l'autre, quelques petites huttes, embryon de notre futur établissement naval Un sentier abrupt, tracé au milieu de buissons épineux, nous conduisit sur une éminence; nos porteurs nous suivaient avec les objets dont nous devions avoir le plus besoin en arrivant. En quelques minutes nous fûmes chez nous.

« Chez nous! c'est-à-dire dans une hutte en terre formant deux petites chambres, l'une de 14 et l'autre de 8 pieds carrés. Pour porte, une claie en osier, attachée par des maillons de corde en guise de gonds, et pour serrure une ficelle,

Elle ne renfermait qu'un seul meuble, une grande et bonne table en bois, qui avait servi à un missionnaire. Nos lits, nous les avions apportés avec nous, et nos caisses devaient remplacer les sièges. Ce qu'il y avait de fâcheux, c'est que les murailles étaient criblées de trous qui laissaient passer les regards indiscrets en attendant de laisser passer la pluie, et que le sol était humide parce qu'on l'avait récemment nivelé avec de la terre battue et mouillée. Mon mari nous procura des nattes et fit boucher les trous des murs pendant que moi je commençais à déballer et à organiser notre intérieur. Mon cœur était rempli de reconnaissance envers Dieu, qui nous avait amenés sains et saufs sur le lieu de nos travaux.

« Les indigènes entouraient notre hutte en groupes serrés; une femme blanche, un enfant blanc étaient pour eux des merveilles. Je ne pouvais répondre comme je l'aurais voulu à leur empressement, car j'étais très occupée, très fatiguée, et mon enfant était malade. Mais au bout de quelques jours je pus commencer à m'occuper d'eux.

« Ma première visite fut pour le chef du village et fit beaucoup d'effet. Le personnel que nous avions amené de Zanzibar revêtit ses habits de fête et m'accompagna. A mesure que j'avançais, les habitants se mirent par curiosité à me suivre, de sorte que j avais l'air de marcher à la tête d'une armée. Le chef me reçut devant sa hutte, tout le village faisant cercle. J'éprouvai d'abord l'embarras d'une personne qui a réuni un auditoire et se trouve n'avoir rien à dire; mais bientôt je m'aperçus qu'on ne s'attendait pas du tout à ce que je parlasse et qu'on se contentait fort bien du plaisir de me regarder. Enfin, je fis appel à toute ma science linguistique et je demandai au chef des nouvelles de sa femme. Il fut perplexe, car il en avait, paraît-il, quarante. Je fis comprendre que je voulais parler de celle qui était venue me voir; il la fit venir et je lui offris un présent consistant en un certain nombre d'aunes d'étoffe. Elle se trouva avoir mal aux dents, ce qui me fit une « sortie », comme on dit au théâtre. Je l'invitai à venir avec moi à ma hutte, où je lui donnerais un calmant. Tout le monde nous suivit, tout le monde voulut pénétrer dans mon habitation ; il fallut que nos Zanzibariens missent dehors de force les curieux qui envahissaient ma chambre. Je pris soin cependant qu'on les traitât avec douceur. Pendant le cours de mon voyage, j'avais regardé les indigènes avec une espèce d'indifférence; nous avions eu souvent à souffrir de leurs défauts, et nous en avions murmuré quelquefois; maintenant il ne s'agissait plus de cela : notre œuvre de missionnaires était devant nous; ce peuple était ou devait être nos ouailles; c'était notre devoir de l'instruire et de l'aimer. »

Le capitaine Hore fut obligé de s'absenter pendant plusieurs mois pour aller construire un nouveau navire dans l'ancien chantier maritime situé au sud du lac, dans la baie qui porte son nom : Hore-Bay. Il laissa seuls, dans l'île de Kavala, sa femme et son enfant malade; cette petite île est salubre, et le capitaine se fiait aux habitants. C'était néanmoins une étrange situation que celle d'une femme européenne entièrement isolée au milieu du centre africain, sans un seul domestique blanc, livrée à la foi des sauvages. Il ne paraît pas que Mrs Hore s'en soit préoccupée le moins du monde. Elle s'inquiète bien un peu pour son mari, qui, quelques mois auparavant, avait été poursuivi sur la rivière Shire et n'avait échappé qu'à force de rames; elle songe aussi aux tempêtes qui se déchaînent parfois sur le lac et que le capitaine affronte; mais, pour ce qui la regarde, sa tranquillité est parfaite. Le soin de son enfant, l'organisation de son ménage, l'établissement de bons rapports avec les indigènes, tout cela remplit sa vie d'une heureuse activité; elle sème et cultive des plantes comestibles d'Europe, apprend à faire la cuisine africaine et enseigne aux Africains à faire la cuisine d'Europe :

« On m'avait prévenue en Angleterre, dit-elle, que j'aurais à laver moi-même mon linge et celui de ma famille, aucune femme noire ne connaissant à fond l'art du blanchissage, et aussi, me disait-on, parce que cet exemple d'activité domestique serait bon à donner. Mais je reconnus qu'on avait ici sur le travail servile les mêmes préjugés qu'en Europe, que de laver du linge moi-même nuirait à ma considération et que les femmes indigènes étaient parfaitement capables de devenir de bonnes blanchisseuses pourvu qu'on les payât bien. Quant à l'exemple du travail, il n'est nul besoin de le leur donner : les malheureuses n'en sont déjà que trop accablées; sauf la pêche, la chasse et la guerre, ce sont elles qui font tout, et l'exemple eût été bien meilleur si j'eusse pu persuader à mon mari de faire lui-même la lessive. »

Au bout de quelques mois, le capitaine Hore revint sur le brick qu'il venait de faire construire. On avait appelé le nouveau navire *la Bonne-Nouvelle*. Tous les bâtiments de la Compagnie navale des lacs africains et ceux qui appartiennent aux missionnaires, portent des noms appropriés à leur but : *l'Aube*, *le Soleil levant*, *l'Espérance*, *l'Avenir*, etc.; celui-ci portait à sa proue l'annonce de l'Évangile.

La réunion des deux époux fut le signal d'un redoublement d'activité. On bâtit une autre maison, d'après le même système de construction — des pieux plantés en terre, clayonnés de roseaux et enduits de boue, — mais plus spacieuse que la hutte qu'ils avaient d'abord habitée. On en construisit même deux : une pour le capitaine, l'autre pour son lieutenant, et l'établissement « commença à prendre tournure ». Mrs Hore déploya une grande activité pour rendre ces habitations confortables et même jolies à l'intérieur; car, dit-elle fort bien, « les yeux et l'esprit ont besoin de nourriture et de rafraîchissement comme le corps »; trois mois s'écoulèrent dans ces préparatifs; on était à la fin de 1885; son enfant allait mieux; elle-même était remise de ses fatigues; surtout elle commençait à bien entendre la langue du pays et à connaître per-

sonnellement presque tous les habitants. « Je pensai alors, dit-elle, qu'il ne m'était pas permis d'attendre plus longtemps. Mon mari, comme chef de la marine des missions, ne pouvait guère s'occuper d'autre chose; mais moi, il m'était parfaitement possible de disposer tous les jours de quelques heures. Hommes, femmes, officiers aussi bien que ministres, nous sommes tous missionnaires en Afrique, nous avons tous le même devoir; et, puisque mon mari ne pouvait pas ouvrir une école de garçons comme il en avait eu d'abord l'intention, je compris que je devais du moins en ouvrir une de filles, sans tarder. »

En Afrique, l'instruction est gratuite, mais pas obligatoire, et la difficulté est d'avoir des écoliers et des écolières assidus. Ils viennent une fois, puis, leur curiosité satisfaite, ne reparaissent plus. Mrs Hore s'y prit comme s'y prenaient les premiers évêques chrétiens chez les barbares : elle essaya d'abord de convertir le roi. Un jour que le brave Kavala était dans sa véranda, elle lui demanda s'il ne serait pas bien aise que l'on ouvrît une école dans le village; il répondit que oui et promit d'y envoyer ses filles. Le lendemain, les demoiselles arrivèrent. Mrs Hore se contenta de leur montrer des images et de les amuser; le jour suivant, elles revinrent avec plusieurs compagnes. Toutes étaient demi-nues, à la mode du pays: une moitié de jupe; des bracelets de cuivre aux bras et aux jambes; le buste et le visage tatoués; de longues épingles en bois dans la chevelure crépue; le corps enduit de graisse; enfin le costume commun à presque toutes les tribus d'Afrique. Mrs Hore leur montra ses robes, leur demanda si elles seraient contentes d'en avoir de semblables et leur dit que toutes les filles qui assisteraient à la classe recevraient l'étoffe nécessaire pour se faire un costume, à la seule condition de le coudre elles-mêmes. L'effet fut excellent. Les écolières arrivèrent au nombre de seize : c'était un bon commencement. Mrs Hore tailla les robes et ouvrit un cours de couture. Au bout de quelques jours, toutes, à leur grande joie, étaient vêtues à l'européenne, et la classe avait déjà « fort bon air ». On commença dès lors à leur apprendre quelque chose de l'Écriture sainte, de la doctrine chrétienne, des prières de l'Église, et l'on mena l'instruction proprement dite parallèlement avec la couture.

Le chef Kavala ayant insisté pour que ses fils eussent part à cet enseignement, le capitaine Hore convint de prendre tous les jours une demi-heure sur son repos pour catéchiser et pour instruire les garçons; mais le maître et catéchiste se refusa énergiquement à payer l'assistance à l'école. Dans ces pays, les noirs croient qu'ils doivent être rémunérés de leur travail quand ils vont en classe; c'est, comme on voit, un progrès sur le principe de l'instruction gratuite, et il est beaucoup de missionnaires qui payent leurs élèves; mais ce système est mauvais, et le capitaine s'en tint avec raison à celui de la simple distribution de prix scolaires. Puis, comme les établissements des missions étaient loin, il institua pour le dimanche la célébration d'un service qu'il fit lui-même à la manière anglaise, de sorte que la petite île de Kavala devint en moins d'un an une image du *home* et comme un prolongement de l'Angleterre.

Mrs Hore a écrit en 1886 beaucoup de lettres à ses parents et à ses amis, lettres dont son éditeur nous donne fort à propos quelques-unes. On est aise de savoir que cette courageuse femme continue son œuvre sans défaillances physiques ni morales, qu'elle se trouve heureuse dans le sentier du devoir et du dévouement, qu'elle voit grandir à côté d'elle son enfant, son petit « Jack », qui, vêtu en matelot, est élevé dans la pensée de commander un jour des bâtiments anglais sur les lacs et les rivières du centre africain. Dans une de ces lettres, Mrs Hore dit :

« Ile de Kavala, lac Tanganyika, 15 mars 1886.

« Nous avons eu un orage si terrible que l'île semblait devoir en être ébranlée dans ses fondements. Le tonnerre est tombé sur nos forges et a si rudement secoué mon mari et son lieutenant qu'ils se sont trouvés debout sans savoir comment, car ils étaient assis. Trois forts tremblements de terre ont accompagné le tonnerre.

« Le grand chef de Msowa est venu en grande pompe nous rendre visite, et aussi la chéfesse d'un autre district. La dame s'appelle « le Cochon ». Pendant qu'elle était chez nous, elle éprouva une grande soif; mais elle était embarrassée parce que l'étiquette ne permet pas qu'une personne si haute soit vue d'âme vivante buvant ou mangeant. Mon mari, qui savait cela, la conduisit dans notre petit office et se cacha derrière un rideau en lui présentant un verre d'eau. Si elle eût été chez elle, on eût tendu un voile devant son visage et sonné de la trompette pendant qu'elle buvait. »

Un peu plus tard, Mrs Hore écrit encore :

« Ile de Kavala, Tanganyika, 19 septembre 1886.

« Nous avons eu une grande joie depuis ma dernière lettre: la visite du lieutenant Gleerup, de l'armée suédoise. Il parlait anglais, ce qui nous a charmés. Parti des Chutes de Stanley, sur le Congo, il traverse l'Afrique et se rend à Zanzibar. Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir le ravitailler ; car il lui manquait déjà bien des choses : nous l'avons pourvu de bottes, de médicaments, d'allumettes, de boîtes de conserves, de savon, etc. Sa visite a réjoui nos cœurs. Nous avons aussi d'autres amis, les missionnaires algériens, dont l'un nous a envoyé quelques pommes de terre et un panier de cresson. Cet excellent homme m'avait déjà envoyé, pour Jack, pendant qu'il était malade, une bouteille de vin de Malaga, provenant de leurs propres vignobles en Algérie ; et, un jour qu'il logeait chez nous, il m'avait un matin réveillée en jouant sur le cor de chasse un beau *God save the*

Queen. Vous pouvez penser si nous avions été émus en entendant inopinément, au cœur de l'Afrique, cet écho de la patrie. »

Mrs Hore n'est pas la seule femme qui ait accompagné son mari dans des missions lointaines et périlleuses : les Anglaises sont, sous ce rapport, dignes de tout éloge; mais elle est la première, croyons-nous, qui ait visité les beaux rivages du lac Tanganyika et qui ait fixé là sa résidence. Son livre et son exemple ont démontré victorieusement, comme elle le dit elle même, la possibilité pour des femmes européennes de pénétrer — et de contribuer pour leur part à civiliser — le centre africain.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. le comte Lafond nous invite à voyager avec lui en Écosse (1). Suivons-le. C'est un aimable guide, homme d'esprit et d'imagination qui, non content de décrire de façon pittoresque ce qu'il voit, aime surtout à faire revivre le passé. Une ruine, une pierre tumulaire, un nom inscrit sur un vieux mur, c'est assez pour évoquer mille souvenirs. Les mœurs nouvelles lui rappellent les mœurs d'autrefois et il les peint avec tant de relief que nous voilà transportés avec lui à plusieurs siècles en arrière. Souvent même il n'est pas besoin de remonter si loin : il suffit de vieillir de cent ans pour avoir le spectacle de mœurs qu'on dirait celles des âges lointains. Ainsi nous entrons au tribunal d'Édimbourg où siègent des juges graves qui ne sommeillent pas plus qu'ailleurs. Le comte Lafond donne un coup de baguette et le tableau change. A la place de ces juges siègent ceux de la fin du siècle dernier. La table du prétoire n'est pas couverte de dossiers, mais de bouteilles de vieux porto et de verres de toutes dimensions. Ces verres demeurent d'abord oisifs; mais, à mesure que la séance avance, les rasades se succèdent sans interruption. Les juges ont les pommettes rouges, le nez vermillonné; un petit rayon joyeux frétille dans leurs yeux allumés. Ils rendront cependant tout à l'heure une très équitable sentence.

Nous voici en province; nous assistons à une séance d'assises. Tout y est correct. Un coup de baguette : les assises il y a cent ans! Que voyons-nous? Juges, avocats, greffiers, jurés suspendant l'audience pour aller faire bombance à la taverne voisine. Le dernier flacon vidé, tout ce monde revient au tribunal d'un pas chancelant.

Tout est changé et les beaux jours de l'ivrognerie sont passés. Voyez plutôt le nombre de *temperanc hotels* que nous rencontrons presque à chaque pas. Le comte Lafond a regardé d'un air indulgent tous ces Écossais et même ces Écossaises qui titubaient sur le pavé : un peu trop amis des liqueurs fortes sans doute ; mais quelle ardeur de foi, que de dévouement, quelle abnégation et quel esprit de sacrifice, quand il faut s'immoler pour une idée ou pour une noble cause! Et il évoque maints souvenirs et il fait sortir du tombeau maints héros aux jambes nues. Ce sont de pauvres paysans, quelquefois, des petits, des humbles; mais chapeau bas devant ces martyrs!

Cicéron, voyageant en Grèce, disait : « Je ne puis faire un pas sans que sous mon pied jaillisse quelque histoire. » De même le comte Lafond en Écosse. Il arrive à Abbostford, berceau de Walter Scott. Les histoires jaillissent et le comte Lafond les fixe sur le papier en y mêlant des dissertations, en gémissant sur l'ombre qui s'épaissit autour du fécond romancier comme autour de Bernardin de Saint-Pierre chez nous. A l'en croire, nous vivons à une « époque blasée et convulsionnaire ». Il se peut; ce qui est certain, c'est que le comte Lafond n'est pas enthousiaste du temps présent; il porte le deuil du passé. Les chemins de fer même l'irritent; sa joie est grande quand il rencontre une diligence obstinée. Il a même un petit faible pour les voleurs de grands chemins des siècles passés. Il nous montre avec attendrissement Charles-Édouard après Culloden demandant l'hospitalité à une bande qui occupe une grotte sur le Corambian. Il se confie à leur loyauté, et les bons bandits lui servent de gardes du corps pendant trois semaines. Tableau. Le décor change : une potence, et au bout de la corde l'un de ces honnêtes brigands. M. Lafond, très ému, coupe un bout de la corde. Ce n'est pas pour s'en faire un fétiche en vue de Monaco, grand Dieu! Non, mais une relique presque sainte. Excellent voleur, priez pour nous!

Le culte du passé entraîne le goût vif des légendes. Vous en recueillerez en suivant votre guide. Traditions, fables, croyances et superstitions populaires, la récolte sera abondante en ce pays brumeux où fantômes, lutins, fées, sylphes voltigent à travers le brouillard, où dans la chaumière on se serre les uns contre les autres à la tombée de la nuit, quand le vent du soir gémit dans les saules qui frissonnent. Vous allez rencontrer aussi des sorciers, des diseuses de bonne aventure, de vieux bergers fatidiques qui vous diront à quelle heure et comment vous mourrez. Et si vous faites les esprits forts, le comte Lafond vous engagera à ne pas railler. Qui sait, après tout? Et il vous racontera comment s'est vérifiée la prédiction faite par un sorcier à lady Primrose, et vérifiée à la minute exacte.

---

(1) *L'Écosse jadis et aujourd'hui*, par le comte L. Lafond. — vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

Le comte a la passion de l'histoire, mais encore plus peut-être celle de la légende : c'est ainsi qu'il vous fera faire connaissance avec deux Stuarts inconnus et dont les aventures, fictives ou réelles, sont intéressantes et dramatiques. Si vous n'êtes pas persuadé, n'en laissez rien paraître ; il ne faudrait pas désobliger un guide si aimable et si sympathique. Pour ma part, j'ai été charmé de faire ce voyage avec lui et de voir revivre, grâce à lui, des idées, des mœurs, des traditions éteintes. J'ai été vivement ému en voyant les tombeaux s'ouvrir et les héros des vieux temps réapparaître ; j'ai frissonné en écoutant maintes terribles légendes; mon sang s'est glacé lorsqu'en entrant au château de Glamis, j'ai vu l'ombre de Macbeth et quand le spectre a murmuré : « Macbeth a tué Duncan, Macbeth ne connaîtra plus le sommeil ! »

II.

Enfin voici de vrais paysans, qui ne sont ni les Tityres de George Sand ni les brutes puantes qu'exhibe M. Zola. C'est M. Camille Debans qui nous les présente au coin d'un bois (1). Oui, de vrais paysans, et non tous coulés dans un moule unique, comme ceux de l'école naturaliste. Le genre a de nombreuses variétés, et les voici presque toutes. Ici, le paysan madré et avare; là, le paysan franc, rude, mauvaise tête et bon cœur. Un peu plus loin, le faraud de village, Antinoüs stupide. A côté, le gars frêle et pâle, au visage féminin, une exception là-bas, un peu triste d'avoir la peau blanche et d'être regardé avec dédain par la rubiconde et opulente Toinon, une forte gaillarde qui apprécie les forts gaillards. Enfin, bien d'autres encore. C'est toute une galerie, et M. Debans est un peintre soucieux de la vérité; il l'étudie sur place et non dans les livres, assis à son bureau de travail. Tous ces personnages, il les a fait mouvoir dans un drame rustique qui ne manque pas d'intérêt. Surtout il met aux prises et en lutte des sentiments, des passions, des instincts qui sont bien ceux dont sont animées ces âmes naïves et frustes.

III.

La petite filleule (2) de M. Paul Segonzac est une bonne, douce, tendre, dévouée et résignée petite fille, échappée de l'ancien *Théâtre de Madame*. Elle aime son petit parrain et n'ose pas le lui avouer. Ce petit parrain est un grand vilain coureur qui passe par toutes les étapes de l'amour défendu. Quand il est fatigué, la petite filleule lui dit : « Repose-toi sur mon cœur avec permission de M. le maire. Tu es triste, je t'égayerai; ton cœur saigne de tant de blessures reçues, je les panserai et les cicatriserai » Oh ! la bonne petite filleule ! Très bien; mais une vilaine dame qui a trahi ses devoirs avec le parrain — il est vrai que son mari méritait bien d'être *bovarisé* — vient à la traverse. « Votre futur, je vais le reprendre dans mes lacs. » Sur cela la bonne petite filleule campe à la vilaine dame une balle dans la tête. La justice arrivant aussitôt, la maman du parrain s'écrie : « C'est moi la coupable ! Elle voulait enlever mon fils, je l'ai assassinée ! » N'ayez pas peur, le jury l'acquittera. Et voilà ! M. Segonzac a raconté très agréablement et en bon style cette touchante histoire.

IV.

Voici bien longtemps que nous négligeons les poètes : faisons-nous pardonner.

D'abord par M. Paul Marrot, qui a renoncé à suivre le chœur des muses frivoles dans le chemin du rire. Il s'est engagé dans une sombre voie et ardue, à la suite des muses sévères. Quelles muses parmi les sévères? Celles-là mêmes qui autrefois ont porté Lucrèce vers les hauteurs sereines d'où il se complaisait à voir les nefs des humbles battues par le vent du préjugé et le flot de l'erreur. Pour M. Paul Marrot, c'est fini de rire. Il s'est donné une mission, celle de propager les découvertes de la science en les parant autant que possible des ornements de la poésie. Il a recueilli en des urnes d'albâtre ce qu'il a cru être le miel le plus parfumé de l'Hymette pour enduire les lèvres peu odorantes du Positivisme. C'est une lutte entre ces parfums et cette haleine : les parfums ne sont pas toujours vaincus.

Mystères physiques (1), nous dit M. Marrot. Ces mystères, il ne les explique pas, car ce ne seraient plus alors des mystères; il les constate. Il ne nous donne pas le *pourquoi*, mais le *comment*. Par exemple, pour l'atavisme et l'influence de l'hérédité, il ne révélera pas le mot de l'énigme; mais il proclamera le fait. Il vous montrera cette longue file de mulets qui gravit là-bas la montagne escarpée. Les voyez-vous?

> La croupe est copieuse; ils ont de l'attitude!
> Leur port n'est toutefois qu'à demi solennel;
> Le maternel frisson, ferment d'inquiétude,
> S'adoucit dans la paix du flegme paternel.

A cette croupe copieuse reconnaissez Mme la jument; à cette humeur toujours flegmatique et à l'obstination

(1) *Au coin d'un bois*, par M. Camille Debans. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie moderne.

(2) *La Petite filleule*, par M. Paul Segonzac. — 1 vol. Paris, 1887. Dentu et Cie.

(1) *Mystères physiques*, par M. Paul Marrot. — 1 vol. Paris, 1887. Alphonse Lemerre.

aussi, M. l'âne. Et ne vous étonnez pas si à tel moment ce mulet s'entête et ne bouge pas, stoïque sous les coups, en un mot s'il

A l'intrépidité de l'indécision;

c'est sa mère qui en lui est intrépide, son père qui est obstiné. Et qui sait? peut-être même son grand-père et sa grand'mère, peut-être ses bisaïeuls ; car c'est comme pour nous: nous ne sommes pas nous, mais nos arrière-grands-pères :

. . . . . J'ai peur,
Quand j'entends hurler la cohue
Des irrésistibles instincts,
Parmi mes désirs indistincts,
Que ce soit un mort qui se rue
En moi.

Si nous ne sommes pas nous, avec la personnalité disparaît la responsabilité, comme de juste. Et le poète nous présente quatre âmes — il dit âmes par ironie — qui implorent Dieu pour ne plus retomber dans leurs fautes. Ah ! bonnes âmes ! Prenez des résolutions, faites des prières, et ce sera demain comme hier, après-demain comme demain. Vous, madame, là-bas, le n° 1, vous êtes une lymphatique; lymphatique vous resterez. De même pour le n° 2, une sanguine; le n° 3, une nerveuse; le n° 4, une bilieuse. La bilieuse, qui aime à discuter, proteste : « Moi, pas d'âme? » Mais, Monsieur Marrot, puisque je sens un élan qui me porte vers le ciel? » Et M. Marrot lui répond : « Mais le loup hurle à la lune; mais le volubilis se tord pour regarder le soleil; mais la boussole se tourne vers le nord : ont-ils donc une âme, madame la bilieuse? » Résignons-nous donc à être des alambics où cuisent en se combinant des éléments divers qui ont de bien diverses origines : hérédité, suggestion, alimentation habituelle, usage de l'alcool, que sais-je encore? Tout cela mijote ou bout selon l'idiosyncrasie de chacun. Pour vous sanguin, cuisine à gros feu de charbon de terre ; pour moi lymphatique, cuisine au bain-marie. Le jour venu où la casserole est usée, que reste-il de l'homme? Un souvenir éphémère dans quelques mémoires, une influence cachée qui s'exerce de par les lois de l'hérédité pendant quelques générations, et c'est tout. De même, l'âne et le chat ne meurent pas immédiatement tout entiers : l'un laisse sa peau dont le résonnement animera le pas des bataillons ; l'autre, la fibre de ses boyaux qui gémira plaintive sur le doux violoncelle ; mais bientôt la peau crève, la corde se brise, plus rien ! Ce que c'est que de nous!

Toutes ces choses tristes sont chantées ou dites d'un ton trop indifférent. Ce calme, qui est celui de la science, convient-il bien à la poésie? Il est permis d'en douter. Tout au plus sent-on l'ironie dédaigneuse d'un savant qui, planant au-dessus des vieux préjugés, délivré des erreurs et des superstitions, regarde avec quelque commisération les faibles mortels qui en demeurent enveloppés. On voudrait entendre quelques accents de colère, des cris de révolte ou encore de désespoir en présence du néant; ou bien, ce qui serait plus dans la note, des éclats de joie triomphante, des insultes, des blasphèmes comme ceux de M. Richepin; ou bien même des chants de triomphe alternant avec de mélancoliques refrains comme dans Lucrèce. Oui, tout cela ensemble, parce que nous sentirions alors vibrer la passion dans ces strophes. Mais non! elles sont presque impassibles et le poète enregistre avec le calme du savant tout ce que sa science a constaté. Un peu d'ironie et de dédaigneuse pitié, çà et là, voilà tout. Si, cependant. A un moment, sa figure s'illumine et son cœur tressaille : c'est au spectacle de l'activité humaine qui transforme la nature, triomphe de la matière rebelle et de la résistance des choses. Devant tant de progrès accomplis, les marais desséchés, les montagnes aplanies, les anciennes cités étroites et empestées s'ouvrant à l'air et à la lumière; au bruit des marteaux, au grincement des scies, aux sifflements aigus de la vapeur, au bourdonnement de ces fourmilières de travailleurs qui métamorphosent le monde, son cœur se dilate et s'attendrit. Émotion courte, car cette exubérance d'activité et cette expansion de vie dont le spectacle a touché le poète, c'est quelque chose, après tout, d'abstrait et de collectif. Il se passionne pour la fourmilière; s'il se passionnait pour telle ou telle fourmi, son émotion nous gagnerait plus sûrement. Nous demeurons froids.

Ce volume ouvre une série. M. Paul Marrot en annonce un prochain consacré à la femme, puis un autre, *les Cabarets de l'âme*, consacré « aux religions et autres ivresses idéales », puis un troisième, *Pluie de fer*, consacré « aux jougs sociaux ». Je pressens bien ce que seront les deux derniers Que sera celui consacré à la femme, je ne sais; je n'ose pas chercher à deviner. Espérons qu'en votre honneur, mesdames, le savant s'effacera pour faire place au poète. Si vous alliez être disséquées et vivisectées! C'est qu'il est très digne de vous chanter, ce poète dont la voix est pure et harmonieuse quand il ne la force pas à articuler de vilains grands mots de la langue scientifique.

V.

M. Le Mouël se présente. Ce nom est un certificat d'origine. Vous arrivez du Finistère ou du Morbihan, jeune poète, et sans doute, comme le personnage de Gustave Nadaud, vous n'avez jamais vu Carcassonne? En effet, pas le moindre accent qui rappelle le Midi; une voix douce plutôt que vibrante, rien de bruyant ni dans le ton ni dans l'allure. Derrière lui entrent ses héros ; larges chapeaux, cheveux longs, pantalons flottants, l'air timide, mais sans basse humilité; et

même remarquez-vous une certaine dignité naturelle? Ce sont les bonnes gens de Bretagne que M. Le Mouël a mis en scène. Nous pouvons être sûrs avec eux qu'il ne sera question ni de darwinisme, ni de stuart-millisme, ni d'atavisme, ni de positivisme. Et tant mieux, ma foi! Tout cela est trop réfractaire à la poésie. Non, ils nous parleront tout simplement des petits drames rustiques ou maritimes dont ils ont été les témoins ou les héros. Le père Jan vous dira comment son fils Yvon a été broyé sur un des rochers de la côte terrible. Ah! la mer! pourquoi ne l'a-t-elle pas plutôt prise, lui, le vieux? Ah! la gueuse! Il vous dira comment il s'est résigné parce que M. le « recteur » de là-bas lui a parlé de la volonté du bon Dieu, à laquelle il faut se soumettre; et, en prononçant le nom du bon Dieu, le père Jan soulèvera d'une main son large chapeau et de l'autre enlèvera de ses lèvres sa petite pipe noircie. Brave père Jan, il passe maintenant sans trop de colère devant la côte maudite, et il croit que la vague qui déferle lui apporte comme un bonjour amical de son gars couché dans l'abîme.

Écoutez encore ces deux vieux qui ont des larmes dans la voix parce qu'ils viennent de marier leur fille unique — une bonne fille, allez, et douce et acharnée à l'ouvrage. — Mais ils se consolent à la pensée d'un petit enfant blond qui, l'an prochain, grimpera sur leurs genoux.

Je vous ai présenté ceux-là; faites vous-mêmes connaissance avec les autres. Tous braves gens; vous ne regretterez pas de les avoir écoutés. Peut-être avez-vous peur et vous dites-vous : Bon! des romances sentimentales, de vieilles mélodies Loïsa Puget! Non; tout cela n'est ni fade, ni banal, ni convenu. Les Bretons sont de vrais Bretons; leurs binious, d'authentiques binious; leurs longs cheveux ne sont pas des perruques, les ajoncs placés à leurs boutonnières ne sortent pas des magasins de la Compagnie florale. Écoutez-les; leurs chants naïfs vous feront plaisir. Si leur voix vous semble parfois un peu pâle, dites-vous que là-bas tout, accents, couleurs, fleurs, ciel, soleil même, est pâle en la pâle contrée. Si la rime n'est pas toujours très riche, songez que là-bas on est un peu en retard; le dogme de la « consonne d'appui » n'y pénétrera que vers le second tiers du siècle prochain.

VI.

M. Audy, lui, est présenté par M. Armand Silvestre. Mes compliments au jeune M. Audy; il est introduit par un vrai poète, un poète de race, et il est lui-même, nous dit M. Silvestre, un poète d'avenir. Dites-nous donc quelque chose, monsieur Audy, de votre *Amour en marche* (1)... Pas mal!... très joli!... un peu banal!... Bien, ceci! Vous, par exemple, vous rimez assez richement, et au souci constant de la forme on reconnaît un artiste. Ce que vous chantez n'est pas absolument neuf; mais vous le chantez d'une voix agréable. Maintenant cherchez plus haut vos sujets : si vous saviez comme l'amour, tel que vous l'avez étudié dans *les Contes d'Espagne et d'Italie*, est maintenant trumeau! — Mais, dites-vous, il y a mon petit drame final où apparaît l'abbé de Rancé. — Eh bien, j'aime encore mieux l'amour-trumeau.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Bonnes gens de Bretagne*, par M. Eugène Le Mouël. — 1 vol. Paris, 1887. Alphonse Lemerre.

(1) *L'Amour en marche*, poésies, par M. Auguste Audy. — 1 vol. Paris, 1887. Alphonse Lemerre.

CHOSES ET AUTRES

RACINE ET Mme DE SÉVIGNÉ.

L'Odéon va reprendre ses soirées classiques, dont Racine sera l'un des triomphateurs. Ce n'est certes pas cette année encore que doit s'accomplir la prédiction, si connue, de Mme de Sévigné : « Racine passera comme le café. »

Au reste, est-il bien sûr que Mme de Sévigné ait fait en de pareils termes une pareille prédiction? M. Deltour le nie dans son volume *les Ennemis de Racine*, et il explique comment s'est formé cet aphorisme. Une fois de plus, « c'est la faute à Voltaire ».

Mme de Sévigné n'a jamais écrit : « Racine passera comme le café. » Elle a dit un jour à sa fille, dans la lettre du 16 mars 1672 :

« Racine fait des comédies pour la Champmeslé et non pour la postérité; si jamais il n'est plus jeune et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. »

Ailleurs, elle s'est déclarée lasse du café et a annoncé qu'on s'en dégoûterait comme d'un indigne favori. Voltaire ne pouvait manquer de se laisser tenter par le piquant du rapprochement. Il a pris les deux propositions séparées et en a fait une seule d'une mordante concision. Il parle quelque part de Mme de Sévigné et de « cette aveugle prévention qui lui fait dire que la mode d'aimer Racine passera comme le café (2) ».

La Harpe et d'autres critiques se sont emparés de ce jugement sous sa forme nouvelle et l'ont reproduit textuellement sans en vérifier l'origine. Peut-être leur méprise semblera-t-elle très excusable si l'on songe que Mme de Sévigné, ainsi que l'observe M. Deltour, affectionnait ces comparaisons plaisantes et faisait volontiers, surtout à propos de Racine, de la critique prophétique. « Il n'ira pas plus loin », avait-elle dit après *Andromaque*. Elle dit après *Esther* :

(2) Voltaire, édit. Beuchot, IX, 469.

« C'est un sujet unique. » Or, après *Andromaque*, Racine donna *Britannicus*, *Iphigénie* et *Phèdre*; après *Esther*, il donna *Athalie*.

UN COLLÈGE EN 1830.

La prochaine rentrée des classes ne donne-t-elle pas une sorte d'actualité aux pages charmantes de M. Jules Simon sur le collège de Vannes en 1830? Dans ce collège on n'enseignait guère que le latin, et, sauf un peu de théologie, M. Jules Simon pense que ses « régents » ne savaient vraiment pas autre chose :

« On nous donna, en 1829, un régent de physique. On n'avait plus entendu parler de ce genre d'études au collège de Vannes depuis 1789. M. Merpaut, qu'on chargea de cet enseignement, était comme le collège : il n'avait jamais entendu parler de cela. Il acheta un vieil exemplaire de la *Physique* de l'abbé Nollet. « Je ne le comprends pas, nous dit-il; mais nous le lirons ensemble, et peut-être en nous aidant mutuellement parviendrons-nous à savoir ce qu'il veut dire. » Nous n'y parvînmes pas. Nous mîmes au pillage deux armoires contenant quelques instruments de physique surannés... Nous finîmes par jouer aux palets pendant la classe avec les disques d'une pile de Volta. Je dois dire, pour rendre hommage à la vérité, que M. Merpaut avait un jeu très brillant. Le professeur de rhétorique, notre voisin, se plaignit du tapage. M. Merpaut fut magnifique : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici pour étudier les lois de la nature, et que nous lui laissons pleine liberté de faire tout ce qu'il voudra des lois de la rhétorique. »

Le principal du collège, dans ses communications officielles, ne se servait que du latin. Il ne disait pas : « Il y aura congé ce soir », mais *Vacabunt scholæ serotinis horis totis*. Les élèves étaient rangés, par ordre de mérite, à droite et à gauche du régent. Ceux de droite s'appelaient *Romani*, ceux de gauche *Carthaginienses*. Le premier à droite, qui était le premier de tous, portait le titre d'*Imperator*, parfois même d'*Imperator Augustus*. Le premier à gauche, qui était le second de la classe, prenait le titre de *Cæsar*. Puis venaient de chaque côté deux préteurs et dix *patres conscripti*.

« Le régent poussait la nomenclature plus loin, quand il s'agissait de *viri consulares* qui avaient été malheureux dans leur composition et qu'on ne pouvait pas, par égard pour leur dignité, confondre avec la *plebecula*. Mais cette circonstance se présentait rarement, et, après les vingt-six premiers noms proclamés au milieu des applaudissements, le régent fermait la liste. *Cæteri ordine perturbato*. Il n'y avait ni consuls ni tribuns, ces deux charges étant conférées de droit à l'Empereur et au César : *Imperator Augustus iterum consul, tribunitia potestate*. »

La méthode, ajoute M. Jules Simon, venait en ligne droite des jésuites. « Je n'espère pas la ressusciter, et je n'en ai, veuillez m'en croire, aucune envie. »

LES « LEÇONS DE CHOSES » AU XVIII SIÈCLE.

Nous avons indiqué récemment, d'après une étude publiée par M. Henry Salomon dans la *Revue internationale de l'enseignement*, quelques points du Mémoire, rédigé par les professeurs de la Faculté de droit de Rennes, dont La Chalotais s'est servi pour écrire son célèbre *Essai d'éducation nationale*.

On a pu voir qu'à la fin du XVIIIe siècle déjà on se préoccupait du *surmenage intellectuel*. La seconde partie du travail de M. H. Salomon nous apporte une confirmation de ce fait. Il analyse dans cette seconde partie le mémoire présenté, au nom de la commune de Rennes, par M. Lemeur, procureur-syndic

M. Lemeur se montre très frappé de l'effort sans utilité pratique que l'ancienne méthode d'enseigner réclamait de l'enfant, et il emploie presque les mots dont on se sert aujourd'hui :

« Les élèves, disait-il, sont *surchargés* dans les rudiments et autres livres qui sont l'épouvantail de la jeunesse et le fléau de la raison. »

Pourquoi ne pas recourir aux leçons de choses? Ne fait-on pas mieux de limiter le nombre des règles et de donner des exemples très simples?

« Au lieu de parler aux yeux des enfants et à leur imagination, qui sont tout leur être, on ne leur parle que de supins, de gérondifs et ablatifs absolus et autres personnages abstraits sur lesquels l'imagination n'a point de prise, et qui effrayent autant l'oreille par la barbarie du son qu'ils rebutent l'esprit par la multitude des épines dont ils sont hérissés. »

Continuera-t on de choisir, comme le faisaient les jésuites, des sujets ridicules qui ne peuvent fournir matière qu'à de vaines amplifications? Ne vaut-il pas mieux exercer les jeunes gens à la description d'objets usuels ou de spectacles familiers, pour les habituer à s'exprimer en termes propres :

« On pourrait les envoyer dans l'atelier d'un peintre, dans la boutique d'un orfèvre, dans le laboratoire d'un chimiste. dans une manufacture, dans un arsenal; on leur ferait rapporter par écrit ce qu'ils y auraient vu, ce qui les aurait frappés. »

Il faudrait réduire aussi — et c'est là encore une préoccupation qu'on croit à première vue toute moderne, — il faudrait réduire le nombre des collèges, n'en conserver peut-être que dans les villes principales :

« C'est un principe qu'il vaut mieux avoir moins d'écoles et les avoir meilleures. »

Bien plus, il faut renvoyer aux parents ceux de leurs enfants qui n'ont pas de disposition pour les lettres, le mauvais écolier pouvant devenir un bon artiste, un ouvrier excellent L'État n'a que faire de ces demi-savants et des aspirants trop nombreux aux fonctions publiques :

« Dans une bonne institution l'on ne doit pas multiplier l'espèce des hommes qui vivent aux dépens des autres et il faut contenir les professions dans les bornes du nécessaire. »

N'est-ce pas le cas de dire qu'il n'est à peu près rien du

présent qui ne se retrouve, en moins en germe, dans le passé ?

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — La commission du budget a repris ses séances. Elle a examiné les budgets annexes de l'Annam et du Tonkin; elle a opéré diverses réductions sur les budgets de la justice et des travaux publics. — Le rétablissement du budget extraordinaire des travaux publics, proposé par M. Wilson et combattu par M. Pelletan, a été repoussé. — Les opérations de mobilisation et de concentration du 17e corps se sont terminées par une revue passée à Montgaillard par le général Bréart, suivie de la dislocation des troupes et du renvoi des réservistes dans leurs foyers. — Le général Ferron, ministre de la guerre, est allé assister aux grandes manœuvres du 9e corps.

Extérieur. — Pendant les huit premiers mois de l'année 1887, le commerce extérieur de la France a donné les résultats suivants : importations, 2 748 094 000 francs ; exportations, 2 095 058 000 francs ; soit une augmentation de 43 563 000 francs sur les importations et de 43 359 000 francs sur les exportations par rapport à la période correspondante de 1886.

Faits divers. — M. Fontanne a légué deux sommes de 20 000 francs, l'une à l'Académie des sciences pour la fondation d'un prix triennal de paléontologie, l'autre à la Société géologique de France pour la fondation d'un prix biennal de stratigraphie. — Rencontre à l'épée entre M. Paul Alexis (Trublot) du *Cri du peuple* et M. Maurice Bernhardt. — Ouverture de la troisième exposition organisée par la Société nationale d'horticulture de France et de l'exposition des bières françaises. — Le troisième congrès annuel des Sociétés coopératives de consommation s'est tenu à Tours. — Réunion à Lyon du congrès pomologique de France. — Incendie du théâtre des Variétés à Calais. — Le ministre de l'instruction publique a commandé au sculpteur Iselin le buste de feu Léon Renier, pour la salle des conférences de la Sorbonne. — Une explosion de dynamite s'est produite à la douane de Callao. — Une terrible collision a eu lieu, près de Doncaster, entre deux trains de chemins de fer. — La commission des monuments historiques a voté un nouveau crédit de 50 000 francs pour continuer la restauration de la Sainte Chapelle. — Publication d'un volume du prince Napoléon, en réponse à M. Taine, intitulé *Napoléon Ier et ses détracteurs.*

Angleterre. — A la Chambre des communes, adoption en troisième lecture des articles de la loi des finances. Au cours de la discussion M. Parnell a déclaré que la politique du gouvernement tendait à exaspérer les Irlandais dans le but de justifier le bill de coercition, et il leur a conseillé la patience en attendant le retour de M. Gladstone aux affaires. — A la Chambre des lords, adoption de la loi des finances. — Il a été donné lecture au parlement du discours de la reine et la session a été close jusqu'au mois de novembre. — Une nouvelle émeute s'est produite en Irlande, à la suite des funérailles de Shinnick, tué dans l'affaire de Michelstown. — M. Balfour, secrétaire d'État pour l'Irlande, s'est rendu à Dublin pour conférer sur la situation avec le pouvoir exécutif.

Allemagne. — L'empereur Guillaume est allé assister à Stettin aux grandes manœuvres; il a passé en revue le deuxième corps d'armée. — Le gouvernement allemand poursuit activement les négociations avec la Belgique et la Hollande pour l'établissement du canal qui doit relier Anvers au Rhin et permettre aux charbons allemands de pénétrer par eau jusqu'à Paris. — Le discours du trône du régent de Bavière, en annonçant le dépôt du budget, déclare que le gouvernement adhère à l'augmentation de l'impôt sur l'alcool. Il signale en outre les projets de loi relatifs aux invalides et aux héritiers des ouvriers des chemins de fer de l'État, à la prochaine exposition de Munich, et à la suppression des limitations constitutionnelles du pouvoir du régent en ce qui concerne la nomination des fonctionnaires et l'aliénation des domaines de la couronne.

Autriche-Hongrie. — Aux élections de la Diète de Bohême, tous les candidats du comité allemand ont été élus, sauf à Wildsheim où le candidat indépendant a passé ; un nombre restreint d'électeurs a pris part au vote.

Suisse. — Le peuple bâlois a repoussé par 2210 voix contre 1346 la loi qui fixait en principe l'assurance obligatoire des ouvriers contre la maladie. — Le traité préliminaire relatif au Simplon a été signé à Berne entre les délégués de la Suisse et de l'Italie.

Belgique. — Dans le scrutin de ballottage, à Mons, pour l'élection d'un député, M. Steurs, progressiste, a été élu par 1674 voix contre 1569 données à M. Corbicier, catholique.

Hollande. — Le roi a ouvert la session parlementaire. Il a annoncé la discussion en seconde lecture du projet de revision de la constitution et le dépôt de projets relatifs à l'enseignement agricole et à l'enseignement naval.

Danemark. — Le Rigsdag est convoqué pour le 3 octobre.

États-Unis. — Les mineurs de Pensylvanie se sont mis en grève au nombre de 15 000 environ. — La haute cour de New-York a refusé la naturalisation au socialiste allemand Most. — Célébration des fêtes du centenaire de la signature de la constitution des États-Unis. — Au Brésil, M. Joachim Nabuco, candidat libéral et rédacteur du *Paiz*, a été élu député par 1406 voix contre 1270 données à M. Postella, ministre de l'intérieur.

Nécrologie. — Mort de M. Ferdinand Gambon, ancien député de la Seine; — de M. Alfred Dupont, ancien député du Nord à l'Assemblée nationale; — de M. Pernet, caissier principal du chemin de fer de Paris-Lyon; — de M. Boutherone-Desmarais, membre du conseil d'escompte de la Banque de France; — de M. Sabatier, aide-major au corps expéditionnaire du Tonkin; — de M. Elzéar de Quélen, numismate distingué; — de M. Albert Faivre, régisseur général de l'octroi de Paris; — de l'auteur dramatique anglais sir Charles Young; — du général prussien comte de Werder; — de M. Touache, fondateur d'une compagnie de navigation marseillaise; — de M. de la Garde, ancien aide de camp de la Rochejaquelein; — de M. Hours-Humbert, conseiller à la cour d'appel de Grenoble; — de M. Roulleaux-Dugage, député de l'Orne; — du général de division de Maussion, grand officier de la Légion d'honneur; — de M. Vérand, commissaire général de la marine; — de M. Tournayre, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Toulouse ; — de M. Danie Ramée, architecte; — de Mlle Madeleine Rignot-Dreboux, artiste peintre; — de M. Barthélemy-Lagarde, ancien représentant du peuple.

Napoléon Ier jugé par un Allemand

Au moment où paraît le volume du prince Napoléon sur *Napoléon Ier et ses détracteurs*, il nous paraît assez curieux de mettre sous les yeux de nos lecteurs le jugement de M. de Sybel, d'après la traduction de Mlle Dosquet (1).

« Bonaparte croyait n'avoir rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à faire ; autant il calculait ses moyens avec sang-froid et astuce, autant son imagination était ardente pour étendre à la terre entière ses projets ambitieux. Peut-être l'Europe serait-elle restée pendant quelque temps spectatrice silencieuse de ses succès et aurait-elle accepté qu'il plaçât l'Italie et l'Espagne sous sa dépendance s'il avait su revêtir sa domination de formes douces et s'était contenté d'une influence dirigeante, au lieu de vouloir exercer une suprématie brutale. Mais il s'était appliqué, au contraire, à montrer au monde, aussi pompeusement que possible, que toute indépendance était enlevée aux États ses vassaux, et il n'avait pas permis à l'inquiétude des autres nations de s'endormir un seul instant.

« Ce qui surtout lui fut fatal, et à la France avec lui, ce fut d'avoir voulu, à Lunéville, décider aussi de l'avenir de l'Allemagne. Il donna par là à sa tâche une étendue sans bornes, qui lui fit perdre de vue les intérêts de la France, et, en même temps qu'il sacrifiait les forces de ce pays à ses rêves ardents de domination napoléonienne, il s'attira l'irréconciliable inimitié des autres peuples de l'Europe. M. Thiers, son dernier panégyriste, a vanté ses projets pour la transformation de l'Allemagne comme profonds et salutaires ; il y a vu un chef-d'œuvre d'habileté politique parce que Bonaparte, avec la justesse de son coup d'œil, a fait tout ce qui dépendait de lui pour empêcher l'unité de l'Allemagne, le plus grand des dangers pour l'équilibre européen. Indépendamment de l'impression presque comique que l'on éprouve en entendant célébrer le premier Napoléon comme sauveur de l'équilibre européen, il est un fait historique des plus certains, c'est que Napoléon, au lieu d'étouffer par ses mesures le penchant vers l'unité inné chez le peuple allemand, l'a fait sortir, au contraire, d'un sommeil de plusieurs siècles par des mauvais traitements toujours croissants. Malgré sa haute intelligence et son regard perçant, il a suscité lui-même le plus considérable de ses futurs antagonistes, et il a laissé par là une preuve éloquente des bornes posées à son génie.

« Il savait mieux que personne tirer parti des forces matérielles et exploiter les passions égoïstes ; mais, à côté de ses talents comme général et comme homme d'État, il n'avait nulle idée des pensées morales qui agitent le cœur de l'homme. Nous l'avons vu qualifier le sentiment religieux de faiblesse dont un souverain habile pouvait tirer parti pour s'emparer des hommes et les diriger, sans se figurer que cette faiblesse pourrait un jour lui opposer une force invincible. Il n'avait que du mépris pour les idéologues, qui pensaient que le droit et la liberté, loin de nuire au pouvoir souverain, ne pouvaient que le consolider ; la suppression de toute liberté était, à ses yeux, le seul remède au danger des agitations politiques. Il manquait également de terme de comparaison pour apprécier les sources et l'énergie de l'enthousiasme national. Il savait bien que la manifestation de cet enthousiasme pourrait devenir gênante pour son autorité ; mais ici encore il était convaincu que la force matérielle habilement employée serait un contre-poison suffisant et efficace. Il était impossible de méconnaître les réalités de l'existence plus qu'il ne le faisait en méprisant ainsi les forces idéales. Ne les connaissant pas par lui-même, il les méconnaissait chez les autres hommes, et il entassait ainsi de sa propre main les matériaux qui devaient renverser un jour le fier édifice de sa puissance. »

(1) Extrait du 6e et dernier volume de l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. H. de Sybel, traduit de l'allemand par Mlle Dosquet, qui paraîtra incessamment à la librairie Félix Alcan.

Mouvement de la librairie.

BEAUX-ARTS.

Depuis quelques années l'attention du gouvernement et des grands industriels s'est portée sur le développement des arts décoratifs. Cette branche de l'industrie nationale, dans laquelle la France fut autrefois sans rivale, se trouvait exposée, en effet, à une redoutable concurrence, et il fallait prendre des mesures sérieuses, en présence des progrès réalisés à l'étranger, si l'on voulait conserver intacte l'une des sources les plus fructueuses de nos exportations. L'Union centrale des arts décoratifs a organisé une campagne profitable, et elle a donné une impulsion féconde au relèvement de nos industries artistiques en provoquant la création de musées et d'écoles spéciales. Mais ce n'est pas encore suffisant : pour former le goût des ouvriers et du public, il faut des livres techniques, surtout de bons livres. A ce titre, il convient de signaler particulièrement le *Dictionnaire des arts décoratifs*, par M. Paul Rouaix, fruit de laborieuses recherches et spécialement conçu dans un but de vulgarisation (Librairie illustrée). Cet ouvrage, qui s'adresse tout à la fois aux élèves des écoles, aux artisans, aux artistes et aux amateurs, présente toutes les notions qu'il est indispensable de connaître relativement aux meubles, armes, bijoux, broderies, costumes, dentelles, émaux, faïences, miniatures, à l'orfèvrerie, à la poterie, à la serrurerie, à la verrerie, à la tapisserie, à la sculpture sur bois et sur ivoire. L'auteur indique brièvement pour chaque objet les matières mises en œuvre, les procédés, les styles et les chefs-d'œuvre, ainsi que les principaux centres de production, les artisans célèbres, leurs marques et leurs monogrammes. Son travail forme un véritable manuel historique et pratique des arts décoratifs, très facile à consulter par suite de sa disposition alphabétique et dont l'intérêt est singulièrement accru par de nombreuses reproductions des modèles artistiques les plus appréciés.

Émile Raunié.

Par suite d'un retard dans le retour du *bon à tirer*, deux vers faux se sont glissés, samedi dernier, dans la *Chronique rimée* de M. Jacques Normand. Il faut lire (p. 379) :

O réveil du passé, réveil plein de mystère.

Et plus loin :

Ah! qu'on devise aimablement...

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9350)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 14. (24e ANNÉE). — 1er OCTOBRE 1887.

LE MANIFESTE ET LE MINISTÈRE

M. Dugué a lu le manifeste et il a dit : « Cela est très bien, quand cela sera arrivé; mais comment cela arrivera-t-il ? » Je puis tirer d'embarras l'honorable député de l'Orne : cela n'arrivera pas. Je ne fais point difficulté de reconnaître que le langage de M. le comte de Paris est pour la première fois royal. Malheureusement pour ceux de mes compatriotes qui continuent à s'entêter de monarchie, M. le comte de Paris n'a rien à mettre au bout de son manifeste, ni l'action légale, ni l'action extra-légale, ni l'action par le glaive. Il ne dispose pas d'une escouade. Il n'a pas de trésor de guerre; il a perdu tout espoir de s'en former un depuis que M. le duc d'Aumale, au lieu de réaliser ses millions pour la lutte, en a fait largesse à une compagnie qui est plutôt républicaine qu'autre chose, qui dans la république même appartient plutôt encore à l'école antichrétienne, antitraditionnaliste et anticlassique qu'à toute autre école. Sa voix, s'il appelait aux armes sur n'importe quel point du territoire, retomberait sans écho. Ses amis et ses conseillers les plus intimes, gens de salon, de cercle et d'académie, sont pour la plupart incapables d'instaurer même simplement une agitation pacifique qui pourrait paraître friser le complot et fournir prétexte à MM. du parquet d'entrer en scène. Il y a à la Chambre près de deux cents députés qui sont, se disent ou se croient monarchistes. Beaucoup d'entre eux, s'ils vous rencontrent sur le champ de courses ou au foyer de l'Opéra, vous démontreront que la république est à bout, et la monarchie aux portes. Il n'en est pas un qui voudrait déposer à la tribune une motion tendant au rétablissement de la monarchie. La droite sait bien que si quelqu'un l'osait faire, la motion serait écartée par la question préalable et que des mesures rigoureuses seraient aussitôt prises d'acclamation pour prévenir le retour d'un semblable désordre. Qu'importe, après cela, le manifeste, à la république et au gouvernement républicain?

*
* *

Nous ne croyons même pas, malgré l'opinion contraire généralement répandue, que le manifeste puisse modifier d'une façon sérieuse la situation respective des divers groupes parlementaires et du ministère. Le manifeste ne fait pas oublier aux esprits politiques de quelles circonstances impérieuses est sorti en mai dernier le ministère Rouvier. On était depuis près de quinze jours sans gouvernement et à la recherche d'un cabinet. Le Président de la république, la majorité numérique des députés, tout le Sénat étaient d'accord pour juger qu'une triple tâche s'imposait au cabinet futur. Il fallait premièrement, selon eux, évincer du pouvoir un général suspect; il fallait ensuite créer l'équilibre budgétaire; il fallait enfin réagir contre la prépondérance croissante de la gauche extrême et de tous ceux qui sont révolutionnaires sans savoir pourquoi. De ces trois besognes, la plus pressante, sinon la plus difficile, était l'élimination du général Boulanger. On avait appelé M. Floquet. M. Floquet, je le suppose, ne tient pas à être premier ministre. Il se réserve et il a droit de se réserver pour des chances d'avenir plus hautes. On avait appelé M. de Freycinet, et on l'avait tâté sur la question de savoir s'il se chargerait de mettre une borne à la carrière politique déjà trop rapide de M. le général Boulanger. Aujourd'hui les amis de M. de Freycinet assurent qu'il ne serait pas

éloigné de reprendre le fardeau du pouvoir; nous le croyons volontiers maintenant que la pénible opération dont le général Boulanger devait être l'objet a été accomplie par d'autres que par lui. Il n'en est pas moins vrai qu'en mai dernier M. de Freycinet avait jugé la besogne au-dessus de ses forces et de sa volonté. C'est alors qu'on a songé à M. Rouvier. Celui-ci a fait voir tout de suite qu'il était l'élève de Gambetta: on barbotait depuis près d'une année devant le spectre de la dictature militaire; en quarante-huit heures, M. Rouvier a été prêt; il a écarté le spectre et il s'est présenté aux Chambres avec un ministère composé de gens de bonne foi, de bon sens et de bonne volonté, desquels il serait difficile de prétendre qu'ils ne réunissent pas dans leur ensemble une somme de talents et d'aptitudes pour le moins égale à celle de la plupart des ministères dont nous avons joui depuis vingt-cinq ans. Une majorité s'est recrutée tout de suite à droite, au centre et à gauche, qui a paru bien résolue à soutenir le cabinet du 30 mai.

*
* *

Les nécessités qui ont présidé à la formation de cette majorité subsistent dans leur force après comme avant le manifeste. Pourquoi les députés de droite, même monarchistes, qui ont salué de leurs suffrages l'avènement du ministère Rouvier, se tourneraient-ils contre ce ministère parce que le comte de Paris a fait un manifeste et le prince Victor un discours ? Ce n'est pas le manifeste de M. le comte de Paris qui a eu la vertu de renverser du pouvoir le général Boulanger, dont la droite ne voulait à aucun prix; c'est M. Rouvier. Pourquoi et comment les députés républicains, qui ne soupçonnent pas sans doute M. Rouvier ni M. Spuller de monarchisme, feraient-ils un crime au ministère de la facilité avec laquelle le manifeste s'est publié et propagé? Le manifeste, pour se produire, n'a eu besoin que du droit commun. La facilité de publication est l'effet normal de notre législation sur la presse : or la loi qui régit la presse sous la république est l'œuvre des Chambres républicaines, œuvre bonne et excellente, quoi qu'on dise, œuvre digne des plus grands éloges, qu'il y aurait plus d'inconvénients à vouloir corriger qu'à maintenir telle qu'elle est. Si d'ailleurs M. le comte de Paris a plutôt parlé aujourd'hui qu'il y a cinq mois, ce n'est pas, comme on le prétend, qu'il se soit senti encouragé par l'avènement du ministère Rouvier. Il a parlé parce qu'il voyait son parti prêt à se dissoudre devant des perspectives nouvelles qui n'existaient pas au commencement de cette année. Il a parlé surtout, nous le présumons, parce que le prince Victor ne s'est point tu; de même que le prince Napoléon a précipité la publication de son apologie napoléonienne parce qu'il lui paraît que Paris et la province s'occupent trop du manifeste orléaniste.

*
* *

Les ennemis du ministère et même beaucoup de ses amis républicains s'écrient qu'après le manifeste toute alliance formelle entre la droite et lui devient monstrueuse. Ils disaient la même chose avant le manifeste. Ils ont raison de le dire après; ils avaient raison de le dire avant. Une alliance systématique du ministère et de la droite ne serait pas seulement monstrueuse, elle est impossible. Lorsque la droite, le centre gauche et les groupes formés avec les débris de l'opportunisme ont voté ensemble au mois de juin dernier pour le ministère Rouvier, cela n'a été ni une alliance ni un concert prémédité; ç'a été une rencontre, ç'a été un cas de force majeure. Nous avons défini et nous définissons la majorité du mois de juin dernier: une majorité numérique, nullement une majorité rationnelle. L'état parlementaire actuel ne permet pas d'espérer qu'il se forme une majorité de doctrine. Même en supposant qu'une portion notable de la droite renonce publiquement et définitivement à la monarchie, cette droite républicaine ne pourrait s'allier en bonne forme avec aucun autre groupe républicain, fût-ce le centre gauche, à moins que le centre gauche ne consentît à rétablir les libertés perdues par les catholiques français, à moins que la droite ne s'avisât, et elle a fort à faire pour y arriver, que les Français catholiques ne sont pas les seuls Français qui aient le droit d'être libres. D'autre part, la concentration républicaine, comme on l'appelle à gauche, la réunion en une seule masse de tout le parti vieux républicain, n'est désormais qu'une chimère; voit-on M. Laguerre et M. Lafont se concentrant avec M. Ribot ?

*
* *

Ainsi le fond républicain des deux Chambres, l'ancienne Union républicaine à présent dissoute qui ne donne pas par elle seule de majorité parlementaire, ne saurait traiter *ex professo* ni avec la droite ni avec l'extrême gauche en vue de former une majorité compacte et permanente. Il n'y a plus à espérer pour aucun ministère qu'une majorité mobile dont les éléments changeront suivant les questions posées par le cours changeant des choses. C'est une de ces majorités qui a créé le ministère Rouvier. Elle se modifiera sans doute un jour. Il n'y a pas nécessité pour la république qu'elle se modifie parce qu'un prince exilé a essayé de remplir du mieux qu'il a pu la fonction ingrate et innocente de roi honoraire.

J.-J. Weiss.

L'INCONNUE

Nouvelle

I.

— Il faut m'aider à tenir ma promesse, Jeanne, une promesse sacrée, dit Raoul qui depuis quelques instants contemplait la jeune femme avec une étrange fixité.

Comme si elle eût senti son regard sur elle, et comme pour le fuir, celle-ci tenait les yeux obstinément baissés sur les pages du livre qu'elle s'efforçait de lire. Mais c'était en vain, son esprit était ailleurs : les mots seuls la frappaient, le sens lui échappait.

Raoul de Montmorand était venu avec sa sœur Alice passer quelque temps à la campagne chez Mme Jeanne d'Avors, qui avait pour la jeune fille une amitié datant de l'enfance. Alice venait de sortir de la maison, voulant dessiner dans le parc. Raoul était resté au salon, sous prétexte de finir sa correspondance, et, pour ne pas le déranger, Mme d'Avors avait pris une Revue en attendant qu'il eût fini, devant ensuite aller avec lui rejoindre son amie, qui prétendait en avoir pour une bonne heure avant d'avoir terminé la vue du moulin.

Lentement elle releva la tête.

— Quelle promesse ? demanda-t-elle.

— Celle que j'ai faite à mon père à son lit de mort. L'ignorez-vous ?

— Absolument.

— J'ai promis, Jeanne, de vous épouser si vous vouliez bien de moi.

— Vous avez promis cela ! Mais comment et pourquoi votre père a-t-il pu vous le demander ?

— Pourquoi, c'est facile à comprendre, mais comment, oui, c'est plus surprenant. Comment a-t-il pu supposer que vous y consentiriez ?

Et le regard de Raoul cherchait de nouveau celui de Jeanne.

Elle rougit. Puis, avec simplicité, lui tendant la main :

— Mon vieil ami m'avait devinée, dit-elle.

Il y eut un long silence.

Raoul tenait dans la sienne cette main qu'elle lui avait si franchement donnée et ne la serrait pas.

— Vous êtes trop sincère pour que je ne le sois pas aussi. Et d'abord merci de cet aveu que je voudrais reconnaître autrement que je ne le fais... Jeanne, vous me laissez comprendre que je ne vous suis pas indifférent et moi je dois vous confesser que je ne vous aime pas. C'est bizarre, c'est insensé, n'est-ce pas ? Mais, charmante comme vous l'êtes, je puis vous dire une telle chose sans vous offenser. Tant d'autres ont dû vous tenir un langage différent ! Il n'y a, après tout, à plaindre que moi.

Elle était devenue très pâle, et des larmes, contenues avec effort, s'arrêtaient au bord de sa paupière.

— Alors pourquoi avez-vous promis ? demanda-t-elle, à moitié surprise, à moitié offensée, curieuse cependant de savoir et touchée malgré tout du ton de confiance affectueuse et de rare sincérité que prenait ce singulier entretien.

— Pouvais-je hésiter en cet instant suprême ? pouvais-je refuser quelque chose à mon père mourant ? Dites, le pouvais-je ? Cependant, je vous l'avoue, je ne sais s'il est sage ni si l'on a le droit d'exiger de tels engagements. Pour ma part, je ne saurais le faire. Mais chacun agit selon sa conscience...

Il appuya son front dans sa main et se mit à songer, rêveur et sombre.

Jeanne à son tour étudiait maintenant le visage de Raoul, tandis qu'inconscient de sa présence il s'abîmait dans ses réflexions et ses souvenirs. Ses traits avaient par moments une expression si douloureuse, ses lèvres un pli si amer, au fond de ses yeux noirs brillaient tant d'éclairs, qu'il était facile, presque indiscret peut-être de suivre sur sa physionomie les orages qui passaient dans son cœur, les révoltes qui soulevaient tout son être.

Sans bien savoir ce qu'elle faisait, cédant à un mouvement de sympathie non raisonné, elle se leva et, penchée vers lui, la main sur son épaule :

— Vous souffrez cruellement ? dit-elle.

Le son de sa voix, l'arrachant aux choses passées, le ramena brusquement à la réalité.

Comme un homme qui sort d'un rêve et cherche autour de lui, se demandant où il est, il passa la main sur son front et attacha son regard à demi égaré sur la jeune femme, qui se tenait debout à côté de lui. Vêtue de blanc, ses cheveux blonds faisant autour de sa tête comme une lumineuse auréole, ses longs cils noirs abaissant leur ombre sur sa joue d'une pâleur nacrée, elle lui apparut tout à coup semblable à un ange gardien étendant les mains sur son front.

— Vous êtes bonne, murmura-t-il.

Puis une sorte de détente se fit en lui et il se mit à pleurer comme un enfant.

II.

Raoul de Montmorand avait une trentaine d'années. Son peu de goût pour le monde, une sauvagerie mêlée de réserve et de timidité, je ne sais quoi dans les allures de dédaigneux en même temps que de fier, un mélange de supériorité et d'indifférence, tout dans sa personne indiquait une de ces âmes tourmentées de besoins élevés et de soifs infinies que la vie ordinaire ne contente pas. Son existence mystérieuse échappait à

tous les regards. Il ne parlait jamais de lui et ne se laissait deviner à personne. Pourquoi ne se marie-t-il pas? s'était-on souvent demandé. Quelle est cette passion discrète, silencieuse, qui le ravit à tous et dont nul ne peut soulever le voile? Quelle est la femme inconnue qui s'est à ce point emparée de lui? Mais, s'il aime, puisqu'il est libre, pourquoi n'épouse-t-il pas celle qui lui est chère? Y a-t-il un obstacle entre elle et lui ou bien en rougit-il?

Seul, plus clairvoyant, le vieux marquis de Montmorand avait pénétré le secret de son fils, et, désireux de sauvegarder l'avenir de Raoul et celui de sa race, il avait saisi (bénissant presque l'occasion) l'instant où la mort était venue le surprendre avant l'heure pour exiger de ce fils qui l'adorait la promesse dont celui-ci venait de faire la confidence à Mme d'Avors.

Par quelle heureuse inspiration le vieillard avait-il nommé Jeanne? Avec son esprit sagace, avec sa rare perspicacité, avait-il compris que la jeune femme aimait Raoul et deviné qu'elle aurait assez de courage, de tendresse et de dévouement, pour être à lui, quelque aveu qu'il pût lui faire? N'était-ce pas elle seule qui, en l'épousant, pouvait le sauver? elle qui, par sa douceur, sa patience, son amour surtout, saurait guérir sa blessure, luttant avec persévérance, corps à corps, jour à jour, avec une autre image?

Jeanne était veuve. Si c'eût été une jeune fille, ne sachant ni ce qu'elle accepte ni ce qu'elle sacrifie, il se fût reproché de lui offrir un tel mariage. Mais, bien qu'il ignorât quelles avaient été ses expériences personnelles, il savait que la vie ne lui était pas inconnue, qu'elle pourrait pressentir ce que Raoul lui apportait et quelles seraient les déceptions, les tristesses, les difficultés d'un tel mariage. Il savait aussi qu'elle était profondément pieuse, qu'elle n'écouterait jamais les suggestions de la colère, qu'elle ne se vengerait pas d'être méconnue longtemps peut-être, enfin qu'elle ne combattrait qu'avec sa tendresse.

Pauvre, c'eût été lui offrir un honteux marché. Mais riche, plus riche même que Raoul, elle pouvait consentir sans honte, il lui était permis d'écouter son cœur. Le beau rôle serait pour elle et il plairait à la générosité de son âme. Tout cela, le vieux gentilhomme l'avait admirablement pressenti. Ce n'était donc pas à la légère qu'il avait choisi et désigné Jeanne. Elle était belle d'ailleurs et spirituelle, et charmante, avec un sérieux aimable, une douce autorité que sa jeunesse rendait plus seyants encore.

Comment Raoul ne l'aimerait-il pas un jour? Ce dénouement eût semblé si facile à l'aimable vieillard, qui, malgré son âge, n'était pas insensible à tant de grâce et d'attraits et qui parfois, en contemplant Mme d'Avors, s'était pris à regretter de n'être pas plus jeune.

III.

— Mais je peux vous dégager de votre parole et vous affranchir de votre serment, Raoul; je peux refuser de devenir votre femme, dit Jeanne embarrassée.

— Cela ne changerait pas grand'chose à ma situation et ne l'améliorerait en rien, puisque j'ai promis de ne pas épouser celle que j'aime.

Il disait cela froidement, avec une parfaite indifférence à l'égard de la jeune femme, ne pensant même pas qu'il pût l'affliger.

Bien certainement, pensait-elle en l'écoutant, il ne l'aimerait jamais; il y était résolu d'avance.

Plus forte qu'elle, l'émotion l'emporta : elle ne put retenir ses larmes.

— O Jeanne, pardonnez-moi, dit-il en les voyant couler. Je suis brutal dans ma franchise et vraiment je ne sais comment j'ose vous demander votre main d'une pareille façon. Je suis un triste prétendant!

— Enfin, que désirez-vous que je fasse? demanda-t-elle avec douceur et toute perplexe.

Il réfléchit un moment.

— Jeanne, je ne puis prévoir ce que deviendra une telle union, je ne puis vous dire ce que je serai tôt ou tard pour vous. Je n'ai à vous offrir aujourd'hui que mon respect, ma protection, une fidélité négative puisée dans le sentiment de ce qui vous est dû et de mon propre honneur. Je réserve mon cœur, mes pensées, mes regrets, mes souvenirs. Je ne veux jamais être interrogé sur ce qui se passera en moi; je ne vous permettrai d'exiger ni confidences ni intimité. Mais si cependant, inspirée par un sentiment d'exquise compassion, m'accordant votre main, vous daignez porter mon nom, je vous entourerai de soins, d'égards, de reconnaissance, je m'efforcerai de vous rendre doux un intérieur où vous serez souveraine maîtresse, je vous laisserai libre absolument...

— Libre! ah! ne dites pas cela...

— Libre parce que j'aurai confiance... Et si jamais ma blessure guérit, si un tardif bonheur vient un jour s'asseoir à notre foyer, si la jeunesse peut emporter avec elle la douleur pour faire place aux calmes résignations de l'âge mûr, c'est à vous que je le devrai...

— Raoul, je serai votre femme, dit-elle en lui tendant la main.

Il y posa ses lèvres en s'inclinant.

— Vous ne me demandez pas de vaines protestations, n'est-ce pas? Merci, Jeanne, merci mille fois. C'est tout ce que je puis vous dire en cet instant.

Ah! s'il avait su combien peu elle avait besoin d'être remerciée et combien, pour dire non, il lui eût fallu lutter contre son cœur! car elle l'aimait avec passion, en dépit de tout, malgré lui, sans savoir elle-même à quel point.

Et si petite que fût la part qu'il lui faisait, si humble que fût la place acceptée, une joie infinie remplissait son âme.

Être sa femme, porter son nom, vivre sous son toit, le voir à chaque heure, tenir de Dieu le droit de le conquérir de tous ses efforts, avoir le Ciel pour complice dans l'accomplissement de ce devoir attrayant, pouvait-elle se plaindre d'une telle destinée? Est-ce que l'avenir désormais ne dépendait pas d'elle? Ne savait-elle pas quelle est la puissance d'une affection véritable? Ne puiserait-elle pas dans le profond sentiment qu'elle avait pour lui une énergie qui devait assurer son triomphe?

Et pourtant, lui aussi, il aimait. Pourquoi, comment cet amour qu'il avait pour une autre serait-il vaincu par le sien? N'importe, c'était déjà beaucoup que d'être autorisée à la lutte. Lutte silencieuse, invisible, patiente, qui allait devenir tout l'intérêt de la vie et qui serait sainte, qui serait bénie. Des humiliations, des sacrifices, des douleurs, qu'était-ce que cela avec un tel but : gagner le cœur de celui qu'elle aimait? Qui sait d'ailleurs? Était-ce une barrière seulement qu'il avait voulu mettre entre lui et une autre, une barrière, Jeanne le savait bien, qu'il ne franchirait pas? Ou bien, s'il l'épousait, n'était-ce pas, se disait-elle, qu'il cherchait à être consolé, à être guéri? Sans courage pour s'arracher à la passion qu'il gardait en son âme, il ne refusait pas qu'on l'en détachât, il en offrait le moyen, et, s'il ne promettait rien, c'est qu'il ne voulait pas devoir, préférant arriver librement à elle. Tels étaient les illusions, les rêves qu'elle caressait.

Debout devant la glace, elle se contemplait avec une avide curiosité. Pour la première fois elle était désireuse de se trouver belle. Les vêtements de deuil qu'elle portait depuis plusieurs années, autant par oubli d'elle-même que par indifférence de l'avenir, se permettant tout au plus le gris ou le blanc, elle se proposait d'en échanger les tristes couleurs contre de plus riantes. Sans avoir une vraie beauté, elle possédait, lui semblait-il, la grâce et l'attrait, elle pouvait être aimée. L'amour n'attire-t-il pas l'amour? Et si l'amour lui était refusé, n'obtiendrait-elle pas au moins un peu de reconnaissance à force de prodiguer le dévouement et la bonté?

IV.

— Mais tu m'as complètement oubliée, chère, dit Alice en s'arrêtant sur le seuil de la porte vitrée qui du jardin conduisait au salon.

Elle tenait sous le bras son album et ses crayons, tandis que son ombrelle ouverte encore ombrageait son visage un peu mutin. Au dehors, on apercevait les grandes pelouses que dorait le soleil couchant et plus loin la lisière des bois que l'automne commençait à jaunir. C'était cette heure calme et douce où le jour qui finit semble se recueillir avant de disparaître tout à fait.

Jeanne se retourna et, allant au-devant d'elle :

— Non, je ne t'oublie pas, ma bonne Alice, car je viens à l'instant de décider que je serai ta sœur pour de bon.

— Quoi! Raoul?

— Raoul me demande ma main et je la lui accorde.

— Comment! tu as pu l'amener à cette grande résolution! répondit assez maladroitement la jeune fille. C'est un miracle, car il prétendait ne se sentir aucune vocation pour le mariage et disait que rien ne l'y déciderait jamais s'il avait eu un frère pour continuer le nom à sa place. Tu l'as complètement changé et, pour ma part, je m'en félicite. Quel bonheur, Jeanne : être ta sœur!

Tandis qu'elle parlait ainsi à tort et à travers, Jeanne se sentait brusquement froissée; une douloureuse impression était peinte sur son front. L'épreuve commençait.

— Est-ce que nous ne nous embrassons pas? On dirait que c'est tout juste si tu es contente.

— Je suis plus que cela, Alice; je suis émue, troublée, et heureuse aussi.

— A la bonne heure! Mais où est Raoul? Il faut que je le complimente.

— Oh! laisse-le tranquille... Tu connais sa réserve; il n'aime pas les démonstrations trop vives... Attends qu'il t'en parle.

Alice la regardait, surprise.

— Nous sommes des gens graves, continua-t-elle, répondant à la muette interrogation de son regard. Lui n'est pas un tout jeune homme, et moi, je suis veuve; ainsi ne t'étonne pas si tu me vois parfois plus sérieuse que de raison. Le sérieux, d'ailleurs, n'exclut pas le bonheur.

Raoul ne parut qu'à dîner. Un ou deux voisins, arrivés à six heures, furent invités à rester et ne partirent que tard dans la soirée. Il ne fut donc question de rien. Alice, pleine de bonne volonté, cherchait à occuper les convives improvisés afin de laisser son frère et son amie plus libres de causer ensemble; mais ceux-ci semblaient plutôt en éviter l'occasion. Raoul insista pour une partie de billard et Jeanne se mit au piano. Pas un regard, pas une parole ne furent échangés entre eux. A onze heures, quand chacun se retira dans son appartement, ils se donnèrent une poignée de mains aussi insignifiante que de coutume.

— Montons-nous à cheval ensemble demain matin? demanda Raoul avec une indifférente courtoisie, déjà sur le seuil de la porte.

Jeanne hésita un instant. Elle eût voulu dire oui, le plaisir eût été extrême, la tentation était grande; mais elle avait résolu de se renfermer dans la discré-

tion la plus absolue. Cette promenade ensemble, ce tête-à-tête de plusieurs heures dans de telles circonstances, ç'eût été condamner son fiancé à des efforts de conversation et d'amabilité qui lui coûteraient certainement.

— Merci, dit-elle; pas demain. J'ai des pauvres à aller voir au village.

La visible satisfaction qui éclaira le visage de Raoul fut la récompense indirecte de la jeune femme et lui apprit combien il est doux de se sacrifier à celui qu'on aime, même aux dépens d'une juste satisfaction donnée à l'amour.

Raoul regagna sa chambre, soulagé en pensant qu'il pourrait seul, tout à son aise, au fond des bois, suivre le cours de ses pensées comme si rien n'était changé, et son sort lui parut moins amer qu'il ne l'avait cru. Peu de jours après, il partit, sous prétexte de préparatifs nécessaires pour son mariage, dont la date avait été fixée à deux mois plus tard. Il ne devait revenir que quelques jours avant la cérémonie...

— M'écrirez-vous? demanda-t-il en disant adieu à sa fiancée.

— Pas souvent, répondit-elle; je n'ai pas le goût de la correspondance, et précisément j'ai mal aux yeux en ce moment. Alice, que je garde, vous donnera de nos nouvelles.

« Je l'aime mieux ainsi, pensa-t-il. Que nous dirions-nous? »

Il porta la main de Jeanne à ses lèvres, embrassa sa sœur et s'élança dans le phaéton qui l'attendait.

V.

Jeanne avait obtenu que le mariage serait célébré le soir dans la chapelle du château.

— Je m'en irai le lendemain, avait dit Alice, puisque vous ne vous en allez pas vous-mêmes. Je n'entends pas troubler la lune de miel.

— Non, tu resteras, et il n'y a rien à troubler, répondit Jeanne d'un ton d'autorité. C'est une grâce, au contraire, que je te demande, et qu'il faut m'accorder.

Si bien qu'Alice, quoique un peu surprise, avait promis de rester.

Raoul était très pâle lorsque, la messe finie, il se releva lentement, attendant sa femme qui demeurait encore agenouillée. Elle prit son bras sans oser le regarder, y appuyant à peine le bout de ses doigts. Il devait tant souffrir! pensait-elle.

— Ah! dit Alice en l'embrassant lorsqu'elles se retrouvèrent dans le salon, il me semble que je t'aime encore plus maintenant que tu es sa femme!

« Sa femme », cela était donc vrai! Comme ce mot sonnait doucement! Mais l'entendrait-elle jamais dans sa bouche? Comment allait-il l'appeler en lui parlant?

Les quelques amis invités se dispersèrent de bonne heure. Mme de Montmorand rentra dans son appartement. Sous prétexte qu'elle aimait ses habitudes, elle avait conservé sa chambre. Celle que prit Raoul se trouvait au-dessus; un escalier intérieur réunissait ces deux pièces; sans être l'un à côté de l'autre, ils n'étaient pas éloignés cependant. Avec sa délicatesse ordinaire Jeanne avait pensé qu'habitant un autre étage Raoul se sentirait plus libre, et que pourtant elle entendrait le bruit de ses pas et ne serait pas absolument séparée de lui; enfin cet arrangement avait l'avantage de laisser incertaine pour les gens de la maison la nature de leurs rapports.

Un petit salon, où elle avait coutume de se tenir le matin lorsqu'elle était seule, précédait sa grande chambre à coucher. Raoul l'accompagna jusqu'au seuil de cette pièce. Là il prit sa main et la porta à ses lèvres.

— Bonsoir, chère amie, dit-il, et laissez-moi vous le répéter encore : merci de votre confiance en moi, je n'en serai pas indigne.

— Oh! je ne crains rien, balbutia-t-elle.

— C'est un serment loyal que celui que j'ai prononcé devant Dieu tout à l'heure; je ne le trahirai pas. Quelles que soient les apparences, quelques soupçons que ma conduite puisse faire naître, sachez-le bien, je ne manquerai jamais à ce que je vous dois. Ne vous tourmentez donc pas d'inutiles chagrins.

Il parlait d'un ton glacé, l'attitude correcte, presque cérémonieuse, et ses paroles tombaient lentes, mesurées, dans le silence de la nuit, mettant un frisson au cœur de Jeanne.

— Tout ce que je désire, c'est que vous ne soyez pas trop malheureux, Raoul, répondit-elle.

— Ce serait être bien ingrat, fit-il en s'inclinant.

Sa haute taille, sa tête fine aux lignes droites, régulières, sur laquelle ondoyait une épaisse chevelure brune, se détachaient sur la boiserie blanche qu'éclairaient les deux candélabres attachés au-dessus de la cheminée.

Elle le contemplait ainsi, debout devant elle, tandis qu'assise sur la petite causeuse de brocart à grands ramages placée devant le feu, sa main ramenait instinctivement sur ses épaules demi-nues le châle de dentelle qui l'avait enveloppée dans la chapelle. Sa robe, d'un bleu pâle et d'une étoffe légère, s'harmonisait bien avec son teint nacré et sa beauté blonde. Sur un guéridon, près d'elle, un bouquet de roses s'épanouissait dans un vase, exhalant un parfum pénétrant. Nul bruit au dehors, aucun son dans la maison tranquille. Que cette heure aurait pu être charmante! Mais avait-elle osé l'espérer un instant? Ne l'avait-il pas à l'avance prévenue de la froideur qu'il se réservait à son égard? N'était-il pas entendu que la foi qu'il lui avait jurée était purement négative et ne consisterait que dans l'absence d'infidélité?

— Oui, bien ingrat, répéta-t-il.

« Ah! murmura-t-elle comme il sortait sur ce mot courtois, comment saurai-je l'aimer assez pour me passer de son amour? »

Cependant à son doigt brillait l'anneau de mariage. Pâle, elle le porta à ses lèvres, et ce fut un sourire malgré tout qui passa sur son visage.

VI.

Quelque temps elle entendit le pas de Raoul qui marchait de long en large dans la chambre au-dessus de la sienne; bientôt le bruit cessa, tout s'éteignit, il était couché sans doute, il dormait. Pourquoi pas? Qu'y avait-il de changé dans sa vie? Aujourd'hui n'était-ce pas pour lui comme hier?

Le déjeuner les réunit à midi dans la salle à manger. Comme on était au dessert, le valet de chambre apporta le courrier qui venait d'arriver, présentant à chacun, sur un plateau d'argent, ce qui lui était destiné. Le courrier de Raoul était volumineux; mais, au milieu du paquet de lettres qu'il avait posé près de lui, son regard en discerna une immédiatement, dont il s'empara avec vivacité. Il ne l'ouvrit pas cependant; mais, s'en saisissant d'une main qui tremblait un peu, après l'avoir un instant contemplée, il la mit dans sa poche; puis, lentement, une à une, il déchira les autres enveloppes d'un air de parfaite indifférence. Jeanne feignait d'être occupée à parcourir les journaux afin de lui permettre de se livrer à la lecture désirée; et, comme il n'en faisait rien, elle accéléra le service afin de lui rendre sa liberté. On eût dit que l'impatience qu'elle devinait se fût communiquée à elle, la faisant souffrir comme lui. A peine eut-on passé dans le salon que Raoul sortit, sous prétexte d'aller chercher son porte-cigare.

— J'y vais, dit Alice qui ne cherchait qu'à leur procurer des tête-à-tête.

— Non, laisse-moi, répondit-il si brusquement qu'elle demeura interdite.

Il ne reparut qu'une demi-heure plus tard, le visage ému, l'esprit absent, et tous les efforts pour le forcer à se joindre à la conversation demeurèrent inutiles.

Une lettre semblable par la forme, l'écriture et le parfum, qui ne tardèrent pas à être bien connus de Mme de Montmorand, revint souvent depuis lors, apportant toujours le même trouble. Mais jamais la jeune femme ne chercha à découvrir d'où venait cette lettre, jamais elle n'y fit la moindre allusion. Tout le reste de la correspondance était presque en commun : on se disait de qui elles étaient, on les échangeait, on en lisait souvent tout haut des passages.

« Y répond-il? » se demandait-elle lorsqu'elle le voyait, les jours où il avait reçu la lettre, s'enfermer dans son cabinet une partie de l'après-midi. S'il sortait, elle s'imaginait qu'il allait porter lui-même à la poste sa réponse, pour éviter tout commentaire. Que se disaient-ils? Étaient-ce des serments d'amour ou des reproches, des regrets, qui sait, des projets peut-être? — Parlait-il d'elle? — Combien elle aurait voulu savoir et comme elle souffrait! Il lui semblait, étrange pensée, que si elle avait pu s'entretenir avec son mari du terrible sujet, sa peine eût été moins grande. Elle sentait que sa compassion, sa patience auraient été infinies. Mais ce secret, cette barrière entre eux, ce silence imposé par une réserve absolue, cette dissimulation constante de ce qui les préoccupait le plus, voilà ce qu'elle trouvait plus cruel que tout le reste. Parfois, rarement, au jour attendu, car elle savait maintenant quels étaient les jours, la lettre manquait. Quelle tristesse alors sur le visage de Raoul! avec quelle agitation attendait-il le lendemain!

Cependant il se montrait toujours plein d'égards pour elle, il prévenait ses moindres désirs, il consultait en tout ses préférences. Sans cesse il avait pour elle quelque surprise nouvelle, quelque cadeau charmant, comme s'il eût espéré la dédommager ainsi.

Le jour de sa fête, qu'il n'avait eu garde d'oublier, il posa un écrin sur ses genoux. Combien elle eût mieux aimé un baiser sur son front!

— Le beau médaillon! s'écria Alice émerveillée. Que mettras-tu dedans? (Et elle tournait entre ses doigts le bijou, cerclé d'émail, où brillait un rubis aux reflets étincelants.) Que mettras-tu? son portrait? ses cheveux?

— Rien, dit Jeanne en s'efforçant de sourire. Je le porterai vide.

— Quelle idée!

— C'est ainsi.

Raoul ne répondit pas et, se penchant vers elle, l'attacha en silence à son cou.

— Du moins vous le porterez? dit-il.

— Toujours.

VII.

La pensée de l'inconnue était sans cesse entre elle et lui. Jeanne la voyait dans tout. Raoul se taisait-il? elle se disait qu'il songeait à elle, que son souvenir l'occupait tout entier à ses côtés. Paraissait-il heureux et gai? Il a reçu de bonnes nouvelles, pensait-elle. Et tout lui semblait se rapporter au même objet : ses goûts, ses occupations, ses lectures, ses sympathies devenaient à ses yeux une révélation, comme s'ils coulaient d'une source unique, inspirés toujours par une même pensée. Si, au courant de la conversation, il avouait sa préférence pour telle couleur, telle façon de s'habiller, s'il vantait particulièrement un tour d'esprit, une qualité de l'âme, s'il notait le charme

d'une voix expressive ou l'attrait d'un regard profond, s'il s'enthousiasmait en parlant d'un beau site autrefois contemplé, s'il se plaisait à parler d'un voyage, d'un livre, d'une pièce de théâtre, c'était elle encore, elle dont Jeanne était persuadée qu'il évoquait l'image ou la mémoire mêlée à ces choses. Alors elle cherchait à composer les traits de sa rivale ignorée; elle imaginait sa physionomie, ses habitudes, son caractère, faits de tout ce que les paroles ou le silence de Raoul lui laissaient deviner. Parfois elle croyait presque la connaître, la voir devant ses yeux comme une figure familière. Obsédant mélange de ténèbres et de lumière, d'incertitude et de réalité; mystérieux problème qui hantait son cerveau. Elle n'avait jamais prévu qu'il pût être si cruel d'ignorer. Que n'eût-elle donné pour savoir ce qui s'était passé entre eux, ce qui existait peut-être encore, ce qui palpitait dans le cœur de Raoul, amour, illusion, regret ou souffrance, pour savoir aussi ce qu'il concluait de l'éternelle comparaison qu'il devait faire entre elle-même et cette inconnue, pour savoir enfin si quelquefois il découvrait quelque chose, si peu que ce fût, qui lui plût mieux chez sa femme que chez son amie! Mais tout ignorer, se heurter constamment à cette barrière de politesse banale, de respectueuse attention, de soins corrects derrière lesquels pas un aveu, pas un élan, pas une minute d'abandon; et, elle qui l'aimait, s'obliger, dans le désir de lui épargner l'expression fatigante d'un sentiment dont il ne se souciait pas, à imiter, en les exagérant encore, ses allures glacées; se condamner à feindre l'indifférence, refouler en elle toute expansion, toute sympathie; défendre même à ses regards de faire voir la tendresse, l'admiration dont elle était remplie à son égard; interdire à son sourire, ce vivant reflet de l'âme, de laisser deviner tout ce qui la charmait en lui : cela était dur et épuisant.

Et pourtant elle avait quelquefois ses moments de joie et d'orgueil. Comme un lumineux rayon de soleil éclairant tout à coup un ciel sombre, une pensée passait à travers ses douleurs. Elle était sa femme. Elle portait son nom. Elle dormait sous le même toit. Elle vivait la même vie. Au grand jour, à la face du ciel, elle marchait la main dans la sienne. Et tout ce qui lui rappelait cela, fût-ce un rien, la plongeait dans une sorte d'extase. La voiture sur le panneau de laquelle étaient assemblés leurs deux écussons, un domestique les annonçant ensemble dans un salon, un billet de faire part adressé à tous deux, une amie qui lui demandait comment allait son mari, les paysans qui souhaitaient le bonjour à M. le comte et à Mme la comtesse, dans l'église le banc qu'ils occupaient l'un à côté de l'autre, à table leurs deux places vis-à-vis, et au doigt de Raoul comme au sien l'alliance d'or avec leurs noms unis sous une date : tout cela, à défaut de bonheur, n'en était-ce pas l'apparence cependant et, qui sait, le gage pour l'avenir? Décevant mirage, erreur délicieuse, rêve s'évanouissant quand elle cherchait à l'étreindre, illusion insaisissable, n'étiez-vous pas, comme l'idéal, faits de ce je ne sais quoi qui efface le terrestre et nous enlève à la réalité?

Les mois se succédaient, graves, mais sans ennui. Tous deux avaient trop de ressources en eux-mêmes et d'ailleurs trop de bon vouloir réciproque pour que l'ennui fût possible. Intelligence cultivée, lisant tout ce qui paraissait, très au courant des choses littéraires, douée d'un tour d'esprit aussi vif qu'original, Jeanne causait avec un charme infini, retrouvant pour la conversation et gardant dans les idées un entrain, une gaieté qui survivaient à ses chagrins. Curieuse, éprise de savoir, aimant la discussion, donnant la réplique, s'intéressant à tout ce qui en valait la peine, elle apportait à Raoul les distractions de la pensée, le mouvement des choses de l'âme. Comme lui, elle adorait la musique; ils en faisaient ensemble. Elle avait adopté ses goûts, ses préférences, cherchant partout les points communs.

Tenus à distance un moment par un sentiment de discrétion, les amis, les voisins, s'apercevant bientôt qu'ils ne gênaient pas, étaient revenus vite. M. et Mme de Montmorand les attiraient, les retenaient, heureux de les placer entre eux deux. Les ménages les moins intimes sont les plus sociables. N'était-ce pas un devoir d'ailleurs, à cause d'Alice, que de voir un peu de monde? La maison, largement ouverte, fut bientôt une des plus animées du pays. Par les soirs d'hiver, une fois la semaine, on dansait au château.

« Vous qui êtes heureuse », lui disaient les hommes; « Vous qui avez un mari charmant », lui disaient les femmes — trompés par les apparences.

VIII.

Après tout, si elle n'était pas heureuse, elle possédait cependant un bien précieux, le meilleur de tous : l'espérance. Ce bonheur qui ne lui appartenait pas, il n'était pas impossible qu'il lui appartînt un jour, et cette pensée la réconciliait avec sa destinée.

Un soir, comme on entamait le cotillon, on entendit sonner impérieusement à la porte du vestibule.

— Une dépêche, dit le valet de chambre de Raoul à demi-voix.

— Une dépêche! Donnez vite.

Comme il lisait, son visage pâlit.

Jeanne s'était rapprochée.

— Il faut que je parte à l'instant même, dit-il. Mais que l'on continue à danser. C'est une affaire personnelle, urgente, qui n'intéresse que moi. De grâce, que l'on ne s'en occupe pas!

Et, la mort dans l'âme, Jeanne continua à remplir ses devoirs de maîtresse de maison pendant qu'on atte-

lait à la hâte la voiture qui devait conduire Raoul à la gare.

Allait-il partir sans lui dire adieu? Non, cela ne se pouvait pas.

Elle se glissa hors du salon et gagna l'appartement où il achevait ses préparatifs de départ. A la porte, elle s'arrêta, hésitante: puis, décidée à le revoir, car qui sait, reviendrait-il? elle frappa doucement.

Elle frappait toujours d'ailleurs. C'est une habitude qu'elle avait prise depuis qu'une fois, étant entrée chez son mari sans que le moindre bruit l'eût averti de son approche, elle l'avait vu refermer avec précipitation une boîte contenant une miniature qu'il contemplait. Elle n'avait aperçu que le cadre ovale, surmonté d'un nœud entrelacé, qui indiquait un portrait de femme. Là, sous le fragile abri de l'écrin de velours, entre eux, presque sous sa main, il y avait l'image de l'inconnue si souvent cherchée. Dès lors elle avait toujours eu soin de heurter légèrement avant de pénétrer dans le cabinet de son mari, et celui-ci, habituellement distrait, l'avait laissé faire, sans doute faute de le remarquer.

— J'ai voulu vous dire au revoir, Raoul, balbutia-t-elle.

Et, plus hardie que de coutume, elle se serrait contre sa poitrine, éperdue, incapable d'en dire plus.

— Vous ne doutez pas de moi, Jeanne, n'est-ce pas?

— Non, non, fit-elle d'un ton d'excuse.

Et ses larmes se mirent à couler avec abondance.

Il se pencha vers elle, désireux de la rassurer, hésitant s'il mettrait un baiser sur son front. Mais le remords d'en trahir une autre ou quelque autre sentiment, la froideur peut-être, arrêtèrent ce mouvement.

— Il ne faut pas pleurer, il ne faut pas pleurer, répétait-il, passant doucement la main dans ses cheveux, comme on caresse un enfant.

— Quand vous reverrai-je, Raoul?

— Le plus tôt qu'il me sera possible. Mais il est temps que je parte, il est temps ; cela presse.

Il serra ses mains et s'élança hors de la chambre. Quelques instants après, elle entendit rouler la voiture dans la cour, puis le son s'éteignit lentement, dans la nuit, tandis qu'au rez-de-chaussée l'orchestre jouait toujours.

Elle était tombée anéantie sur la petite causeuse de maroquin qui se trouvait devant la table où brûlait la bougie allumée à la hâte. Tout à coup ses yeux rencontrèrent la dépêche restée ouverte sur la cheminée. Était-ce un appel désespéré de la passion, une prière, une menace, un consentement peut-être à une requête faite par lui, une bonne ou une mauvaise nouvelle enfin? Lire ces quelques traits de plume tracés sur le papier bleu, ces mots, ce nom, que d'autres avaient lus, car une dépêche appartient à plusieurs : quelle tentation! Mais elle n'hésita pas. La main sur ses yeux, elle alla droit à la place où se trouvait la dépêche, la saisit et, la tordant entre ses doigts tremblants, la jeta vivement dans le feu. Du moins il ne fallait pas que d'autres la lussent. Après quelques secondes, quand elle fut bien sûre que le papier était brûlé, elle regarda : un léger paquet de cendre noire venait de retomber sur les tisons. C'était fini : elle ne saurait pas.

— Redescendre, murmura-t-elle, allons, il le faut.

Comme elle se dirigeait vers la porte, Raoul parut sur le seuil, se heurtant presque contre elle.

— J'ai oublié quelque chose, dit-il, la dépêche... Mais où donc est-elle?

Et d'un regard sévère il interrogeait Jeanne.

Elle répondit froidement :

— Je l'ai brûlée.

Il hésitait.

« Sans la lire », aurait-elle voulu ajouter pour le rassurer. Mais se défendre d'un pareil soupçon lui parut une trop dure humiliation.

Elle ne doutait pas de lui, elle, malgré tout. Avait-il davantage le droit de douter d'elle? Et il ne doutait pas non plus, elle le savait bien. La fière expression de son visage ne lui eût pas permis d'ailleurs la moindre incertitude. Il serra fortement sa main dans la sienne.

— Merci, dit-il.

Et cette fois il partit décidément.

IX.

Son absence se prolongea près de quinze jours, quinze jours de cruelle angoisse. Pas une ligne de lui pour la rassurer. Il ne voulait sans doute pas qu'elle sût où il était et c'est ce qui l'empêchait d'écrire. Où était-il? Près de l'autre, cela était certain; sinon il lui aurait dit où il allait. Mais pourquoi avait-il été la rejoindre? Depuis cinq mois qu'ils étaient mariés, il ne l'avait pas quittée un seul jour; elle en avait ressenti un secret orgueil, une douce confiance. Et maintenant...

Ah! s'il allait retomber sous le joug qu'il avait voulu fuir, si c'était en vain qu'il avait cru s'armer contre cette femme en en épousant une autre, car sans doute il avait rompu avec elle le jour où il avait mis sa main dans celle de Jeanne, elle l'espérait du moins! Cependant était-ce sûr? Ce qui flottait mystérieux autour de lui, était-ce un lien encore tenace ou les tronçons d'une chaîne brisée?

Les voisins, les amis s'informaient de Raoul, s'étonnaient. Que leur dire? Chaque jour aussi, quand le courrier arrivait, Alice répétait sa question.

— Raoul a-t-il écrit?

— Non, rien.

S'il ne revenait pas? S'il avait fui avec l'inconnue?... Et plus douloureuse encore que l'idée de ne plus le

revoir était pour Jeanne la pensée d'un si lâche abandon.

— Espérez, madame, disait en la voyant si pâle, si défaite, l'abbé Malsent, le curé du village, qui, la messe finie (Mme de Montmorand avait coutume d'y assister tous les matins), ne manquait pas de s'approches d'elle pour lui demander des nouvelles de son mari; espérez, Dieu vous le ramènera bientôt.

Ce n'était pas à Dieu, ce n'était pas au devoir qu'elle demandait son retour. Le recevoir de cette froide main, elle le comprenait maintenant, cela lui suffirait à peine. Elle voulait le tenir de son amour même, et que ce fût son cœur qui le ramenât, car, tout en le maudissant, elle l'adorait.

Il revint enfin, mais si sombre, qu'elle comprit tout de suite que quelque chose de terrible s'était passé dans sa vie. La colère qu'elle éprouvait quelques instants auparavant fit place à la pitié.

C'était le soir, elle venait de monter dans sa chambre; il entra et, prenant dans sa main glacée la main brûlante de la jeune femme :

— Excusez mon silence, dit-il d'un ton doux et triste, et pardonnez moi d'être resté si longtemps. Je n'ai pas été maître de faire autrement.

Elle ne savait que répondre.

— Vous n'avez pas été souffrant, j'espère? balbutia-t-elle.

— Moi, non, dit-il en secouant la tête. Et vous, vous allez bien, j'espère?

— Oui, merci.

Elle aurait voulu ajouter : « Et je suis bien heureuse de vous revoir. » Mais elle n'osait témoigner sa joie en ce moment. Comment parler de joie quand la douleur était empreinte sur ce cher visage?

— Jeanne, dites-moi que vous n'avez pas souffert, que vous n'avez pas douté de moi.

Elle le regardait, hésitante.

— Est-on maître de ses pensées? répondit-elle en rougissant, comme si elle eût été prise en faute.

— Je serais si malheureux, reprit-il, de perdre votre estime! Que ceci du moins me soit conservé, et votre affection aussi, ajouta-t-il plus bas.

Elle restait surprise, interdite.

— Mon affection, elle vous appartient à jamais, Raoul, vous le savez bien.

— J'ai besoin de me l'entendre répéter. Je suis si malheureux, Jeanne! Bien qu'impuissante à me consoler, votre affection est une douceur pour moi cependant.

Elle lui tendit la main.

— Soyez béni, mon ami, pour cette parole.

Déjà défaits pour la nuit, ses cheveux dénoués retombaient sur ses épaules, l'enveloppant jusqu'au bas du corps; son peignoir de laine blanche dessinait en ses longs plis droits ses formes élégantes ; dans la pose qu'elle avait, un peu rejetée en arrière au fond de la bergère couverte de vieille tapisserie, son pied nu paraissait sous sa robe dans un soulier de satin noir singulièrement petit. Dans la cheminée, le feu qui mourait jetait de vagues lueurs, tantôt inondant son visage de clarté, tantôt le laissant dans l'ombre.

Il la contempla un instant; puis, serrant sa main plus longuement que de coutume, il sortit à pas lents.

Le lendemain matin, lorsqu'en entrant au salon elle aperçut son frère, Alice se jeta à son cou avec un cri de joie.

— L'heureuse enfant! pensait Jeanne. Elle l'embrasse et moi je n'ose me le permettre.

Mais qu'était-il arrivé? S'était-il brouillé avec celle qu'il aimait ou bien avait-elle été malade, était-elle morte peut-être? Pas un mot de Raoul ne l'éclairait. Seulement elle avait remarqué que les lettres n'arrivaient plus. L'attente du facteur n'éveillait désormais aucune impatience chez son mari. Morne, il regardait s'écouler les heures. Et puis était-ce le hasard ou la saison plus rigoureuse qui amenait naturellement dans les vêtements des couleurs plus sombres? Il semblait à Jeanne qu'il était constamment en noir.

D'abord très sédentaire, se décidant à grand'peine à sortir un moment, il prit l'habitude, au bout de peu de temps, de s'absenter régulièrement tous les jours pendant plusieurs heures, et il gardait un silence absolu sur le but et la direction de ses promenades. Personne ne l'accompagnait, soit qu'il partît à cheval, soit qu'il conduisît sa voiture lui-même. Elle n'était donc pas morte? Et si elle n'écrivait pas, c'est qu'elle était là peut-être, tout près, c'est que chaque jour il allait la voir!

Alors elle sentit un abîme se creuser entre eux, le plus profond de tous : elle ne l'estimait plus. Qu'il ne l'aimât pas, il en avait le droit, cela avait été pour ainsi dire convenu. Mais il y avait du moins un lien entre eux : tous deux souffraient, et ils se respectaient. Tandis que fouler aux pieds ses serments, la trahir, lui infliger cette cruelle injure d'avoir installé à deux pas d'elle sa maîtresse, c'était trop, en vérité! Ce qu'elle ne savait que vaguement, il était probable, pensait-elle avec amertume, que tous le savaient autour d'elle. Il lui semblait lire des regards de pitié dans tous les yeux.

Soutenue jusqu'alors par l'intérêt de sa tâche, par l'espoir de se faire aimer un jour, but délicieux patiemment poursuivi, elle s'était sentie forte; maintenant elle ne savait plus où puiser son courage, elle n'aspirait plus, croyait-elle, à être aimée de lui, elle ne se sentait plus le devoir de le consoler. C'était le vide absolu. Parfois elle se demandait ce qu'elle faisait là, dans cette maison, à la même table que lui, sous un toit commun, et elle avait honte. La tristesse la minait; sans qu'elle s'en doutât, la jalousie s'y ajoutait; elle passait des journées entières cherchant à se représenter

les traits de l'inconnue, se figurant leurs rendez-vous, se demandant ce qu'ils se disaient, épiant au retour sur le visage de Raoul les peines ou les joies.

Mme CALMON.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE SUD AFRICAIN

Le Cap. — Le Natal. — L'État d'Orange. Le Transvaal.

La situation du Sud africain est si complexe qu'il n'est pas étonnant qu'elle soit généralement peu connue. Un Anglais qui y a résidé avec des fonctions semi officielles, M. William Greswell, membre de l'Institut colonial et officier de l'instruction publique, a récemment publié sur la colonie du Cap et sur les républiques ses voisines une série d'études intéressantes (1). M. Greswell voit les choses, presque exclusivement, du point de vue du gouvernement anglais. Très attaché jadis à sir Bartle Frere, très convaincu que sa politique d'annexions indéfinies était la seule politique vraie, il ne faut attendre de sa part ni une grande indulgence pour les séparatistes en général et pour les Transvaaliens en particulier, ni beaucoup de sympathie pour les Hollandais et les Français amis des Boers. Mais, comme ce sont des faits que nous demandons à M. Greswell, la question de sentiment importe peu. Ces faits, il les a étudiés sur place : d'une part, au milieu des populations diverses ; de l'autre, dans la maison du gouverneur. Il les connaît à fond et les expose avec clarté.

Disons d'abord que ses conclusions sont défavorables aux hautes ambitions que nourrissent les Transvaaliens depuis leur victoire d'Amajuba. En effet, jusqu'ici tout s'est passé en espérances. Les progrès matériels ont été insignifiants; la situation du Transvaal n'a pas, sous ce rapport, sensiblement changé depuis le rétablissement de son indépendance politique. En revanche, la situation de l'Angleterre s'est compliquée, au Cap, de l'opposition croissante des partis, du voisinage des Allemands, de l'extension des Portugais, et ces complications doivent réjouir le cœur des Boers. L'autre jour encore, on lisait dans le *Times* : « Les Portugais se préparent à occuper militairement la côte sud de la baie de Delagoa. Cette mesure, si le gouvernement anglais ne la prévient pas en étendant son protectorat, aura pour effet d'établir la domination portugaise sur le Tongoland. » Quant aux Allemands, ils n'ont peut-être fait qu'user du droit commun en prenant, à Angra-Pequeña, un territoire qui n'était à personne ; mais ils n'en ont pas moins créé, de cette manière, pour les populations indigènes du Namaqualand et du Damaraland, un nouveau centre d'attraction, et cela pourra bien déranger plus tard l'équilibre politique que l'Angleterre avait établi à son profit dans le Sud africain.

A son profit, sans doute, mais aussi, dans une large mesure, il faut le reconnaître, au profit de la civilisation et à celui de ces populations africaines chez qui l'état barbare avait été plus que partout ailleurs fécond en horreurs. Dans leurs longues luttes avec les Boers, il faut bien avouer que le beau rôle a été, au moins sur un point, du côté des Anglais, car c'est sur la question de l'esclavage que la scission a éclaté, et le roman des Transvaaliens n'a pas été tout à fait inspiré par des idées humanitaires.

I.

Nous appelons leur histoire un roman, non qu'elle ne soit parfaitement authentique, mais parce qu'elle a été, en effet, si romanesque, qu'on pourra quelque jour la confondre avec une antique épopée. Les Hollandais ont été autrefois, dans leurs colonies, des administrateurs incomparables ; toutefois, leur talent d'organisation, d'exploitation et de gouvernement ne s'exerçait pas sans dommage pour la liberté et pour la dignité de leurs administrés. Dans toutes leurs possessions, le régime des colons était loin d'être libéral; celui des indigènes, quoi qu'on en ait dit, n'était pas du tout paternel. Au Cap, les ordonnances prescrivaient aux citoyens de se découvrir en passant devant la maison du gouverneur, de descendre de voiture à son approche, comme on faisait dans les pays monarchiques d'Europe quand on rencontrait le carrosse du roi, de se ranger, immobile, sur le passage des conseillers de gouvernement ; elles défendaient aux femmes dont les maris n'étaient pas au moins des membres de la chambre de commerce de se servir de parasols et même de parapluies : prohibition assez gênante sous ce climat ; elles leur interdisaient les robes en certaines étoffes ou de certaines formes, etc. Tout était règlements sous la loi de leurs Puissances les Hauts Magistrats d'Amsterdam ; tout était gêne et despotisme administratif : c'est ce régime qu'ont fui les Boers.

Bien avant que les Anglais ne se fussent emparés du Cap, les propriétaires ruraux d'origine hollandaise avaient pris pour coutume de s'enfoncer dans l'intérieur du continent quand les lois les gênaient de quelque manière. Ils mettaient dans de grands chariots appelés *treks* un mobilier tout primitif, y faisaient monter leur famille et n'avaient plus qu'à y atteler

(1) *Our south African empire*, by William Greswell. — 2 vol. in-8°. Londres, 1886 (Chapman and Hall).

sept ou huit paires de bœufs pour se trouver transportés ailleurs avec leurs bestiaux et leur avoir. Cette méthode commode et économique de déménagement, qui rappelle les migrations des anciens Bataves (les Hollandais se servent encore aujourd'hui de l'antique chariot germain), s'appelait *trekking*.

Les Boers étaient donc, dès lors, des propriétaires ruraux menant la vie moitié agricole, moitié pastorale, par intervalles nomade, et ces mœurs s'étaient formées quand, sous la domination anglaise, l'acte d'émancipation promulgué par le parlement en 1834 vint les atteindre dans leur plus grand intérêt, l'esclavage. En un moment, tous les chariots furent attelés, tous les troupeaux rassemblés, toutes les récoltes enlevées, toutes les femmes prêtes pour le voyage, et, comme aux temps primitifs, une armée d'émigrants se mit en marche. Elle se dirigea vers le nord-est et franchit la rivière d'Umtamkulu. Le parlement avait bien affecté une somme de 30 millions de francs à l'indemnisation des possesseurs d'esclaves; mais les Boers, moitié par ignorance, moitié par colère, avaient refusé de la recevoir. Aujourd'hui encore, après cinquante-trois ans, il reste dans les caisses du gouvernement anglais une partie de cette somme, qui n'a pas été réclamée. Un État nouveau, le Natal, naquit de cet exode.

Malheureusement pour les émigrants, qui cherchaient l'indépendance, la doctrine en vertu de laquelle un sujet anglais ne peut rompre son allégeance leur fut appliquée. On envoya dans leurs foyers improvisés des magistrats chargés de faire observer les lois anglaises. Nouveau déménagement, nouveau *trekking*. Cette fois, les émigrants se séparèrent en deux courants : les uns se dirigèrent à l'ouest, passèrent la rivière d'Orange, fondant l'État qui s'appelle aujourd'hui l'État libre d'Orange; les autres franchirent le Vaal, se répandirent dans les plaines qui s'étendent au nord de ce fleuve et donnèrent naissance à la république du Transvaal.

Le Natal fut déclaré *crown colony* de l'Angleterre en 1843; comme précédemment, des magistrats anglais furent envoyés chez les Boers. La liberté paraissait fuir devant eux; il semblait que leurs migrations n'aboutissent qu'à faire d'eux des pionniers de l'Angleterre. En même temps, leurs difficultés s'accroissaient en raison du nombre toujours plus grand de tribus indigènes qu'ils avaient à refouler et à combattre. Les marchands anglais fournissaient des armes et de la poudre à ces tribus. Un moment, à Boomplats, Pretorius fut vaincu et la liberté de l'État d'Orange anéantie. Toutefois les Boers ne se découragèrent pas, et, après plusieurs années de luttes, le gouvernement anglais reconnut en 1852 et en 1854 l'indépendance de l'État d'Orange et celle du Transvaal.

C'était donc chose convenue, chose signée, chose sacrée, quand, en 1877, au milieu de guerres contre Secocæni et Cetywayo, guerres dans lesquelles les Boers ne semblaient pas devoir obtenir l'avantage, le gouvernement anglais, sous prétexte de sollicitude pour le Natal dont les succès des indigènes menaçaient la sécurité, et de sympathie pour les Boers du Transvaal eux-mêmes dont une petite minorité avait imploré son secours, envoya à Pretoria ce fameux commissaire qui annexa le Transvaal par un coup de théâtre. Pretoria est une bien petite ville, le Transvaal un bien faible pays, puisqu'il compte à peine 60 000 habitants de pur sang européen; et cependant la mission de sir Theophile Shepstone, entrant dans la capitale des Boers le 12 avril 1877, seul ou presque seul — il n'avait avec lui qu'une vingtaine de constables — et arborant d'autorité le pavillon anglais, a retenti dans le monde entier. Il fallait que le Transvaal fût dans une étrange situation pour que pareil coup de main fût possible. Mais c'était précisément sa faiblesse qui faisait sa force; c'était elle qui assurait aux Boers la sympathie du monde civilisé. Le gouvernement anglais eut beau dire qu'on n'a droit à l'indépendance que lorsqu'on est capable de maintenir l'ordre chez soi, que les indigènes allaient être victorieux, envahir le pays et de là menacer les frontières de ses colonies, le monde ferma l'oreille à ces belles raisons et ne vit dans la mission de sir Theophile Shepstone qu'une audacieuse violation des traités. On sait le reste : on sait comment la puissance de l'Angleterre échoua devant une poignée d'hommes qui avaient le bon droit de leur côté; comment le désastre des armes anglaises eut lieu sur la colline d'Amajuba, et comment une convention fut signée à Londres, le 27 février 1884, par laquelle les Transvaaliens étaient rétablis dans tous les privilèges de leur indépendance. La fiction de la suzeraineté nominale de la Couronne, que l'on avait d'abord essayé d'établir, fut elle-même abolie : le triomphe des Boers fut complet.

II.

Nous avons rappelé ces faits parce qu'ils rendent compte de l'attitude ambitieuse prise depuis quelques années par les républicains du Transvaal. Trois partis s'agitent aujourd'hui dans la colonie du Cap, et, de ces trois partis, le plus résolument séparatiste donne la main, par-dessus le fleuve Vaal, aux vainqueurs d'Amajuba.

Il y a d'abord ceux qui tiennent encore pour le projet de confédération. Avant la guerre du Transvaal, cette idée paraissait fort en faveur auprès du gouvernement lui-même. Lord Carnarvon en était le partisan déclaré, M. Froude s'en était fait l'apôtre, et sir Bartle Frere ne lui refusait pas absolument son appui. Une confédération formée par les quatre États : le Cap, le

Natal, l'État d'Orange et le Transvaal, semblait, en effet, répondre au plus grand des besoins, celui de la sécurité commune. A ce moment, toutes les frontières (celle du Cap exceptée) se trouvaient menacées par la puissance croissante de Cetywayo; le désir d'une union défensive dominait tous les autres sentiments. Le projet d'ailleurs avait sa grandeur. Depuis 1820, les difficultés sud-africaines ont été une épine dans le flanc de l'Angleterre, et plus d'une fois le *Colonial office* a sérieusement envisagé l'éventualité de la séparation. Mais une métropole a des devoirs envers ses colonies comme envers elle-même : il ne lui est pas loisible de les abandonner à leur faiblesse. Le plan d'une confédération des quatre États répondait à tout, et le *Permissive bill*, fruit de l'initiative de lord Carnarvon, avait été déjà voté par le parlement. En vertu de ce bill, les

Grave par Erhard — Yves & Barret, Sc

Extrait du *Tour du monde*, XVIIIe année, n° 931.

quatre colonies du Sud africain étaient laissées libres de se fédérer, à peu près comme les différents États du Canada et sur le même modèle. Elles auraient eu un drapeau différent du drapeau britannique, car il ne s'agissait de rien moins que de mettre au monde une puissance africaine.

Ce projet a échoué, comme on sait, premièrement par l'opposition du gouvernement de Cape-Town, qui a déclaré ne pas vouloir charger la colonie de la défense, par voie de solidarité, d'une si vaste étendue de frontières; secondement, par l'indifférence de l'État libre d'Orange, lequel, heureux et tranquille chez lui, n'avait rien à redouter de personne; troisièmement, par l'hostilité des Boers du Transvaal, qui éprouvaient une aversion profonde pour une union, sous quelque forme que ce fût, avec des colonies anglaises. Quand sur quatre parties contractantes trois se refusent à signer le contrat, il va sans dire qu'il n'y a rien à faire; aussi le projet de lord Carnarvon, la thèse de M. Froude et le *Permissive bill* sont ils dûment enterrés. Cependant l'idée a conservé quelques fidèles, et ce petit nombre, recruté principalement parmi les rêveurs, amis des spéculations théoriques, forme encore un parti.

Il est un second parti, celui-là un peu plus considérable que le précédent, quoique d'origine toute récente : c'est le parti de la « fédération impériale ». Nous avons eu l'occasion déjà de parler de ce vaste projet qui, dans l'esprit de ses adeptes, embrasserait

toutes les colonies anglaises (1). Le Cap, la plus ancienne de celles qui jouissent du *self-government*, serait aussi la première appelée à cette alliance offensive et défensive avec la mère patrie, en même temps qu'à cette complète indépendance, qui feraient de l'empire britannique un seul corps au point de vue militaire et un agrégat de corps distincts au point de vue politique. Malheureusement pour le succès de ce vaste plan, en ce qui regarde le Cap, on trouve là une diversité d'éléments qui n'existe pas ailleurs. La population européenne n'y est point, à beaucoup près, tout anglaise. Les Boers n'ont pas tous émigré; les Français n'ont pas émigré du tout, et, si les seconds ont à peu près oublié leur origine (2), il n'en est pas de même des premiers. Comment attendre de la part de ceux-ci ce sentiment de *loyalty* envers l'Angleterre qui seul pourrait faire la force et la vie du lien fédéral? Comment demander à des Hollandais du Cap de partir en guerre pour soutenir les intérêts de l'empire, par exemple, au Canada? Il y a là un obstacle qui pourra sans doute s'affaiblir avec le temps parce que, l'immigration anglaise allant croissant chaque année, la proportion entre les Boers et les Anglais dans la colonie ne sera pas toujours la même; mais, pour le moment, il est très sérieux, comme a semblé le reconnaître M. Froude dans le chapitre de son livre *Oceana* consacré à la « fédération impériale ».

Le troisième et le plus important des partis qui fermentent au Cap est le parti africain, qu'on appelle du nom distinct et caractéristique d'*Afrikander*. Le mot est nouveau dans la langue anglaise, mais l'idée qui s'y attache n'est pas nouvelle dans l'histoire. Les partisans de l'*Afrikander Bond* sont tout simplement, au fond, des séparatistes sans conditions. Toutefois, leur but n'est pas toujours nettement avoué. Au commencement, le *Bond* n'était qu'une association de fermiers destinée en apparence à discuter les prix de la laine, des grains et des plumes d'autruche. Son existence remonte presque à l'époque de l'exode des Boers. Peu à peu les autruches, les céréales et les moutons furent mis de côté, et l'association devint purement politique. Il n'y a plus aujourd'hui à se le dissimuler : c'est le parti *national*, et il devient d'heure en heure plus redoutable pour l'Angleterre. Son point d'appui matériel est au Transvaal, depuis que le Transvaal a conquis son entière indépendance, mais son centre d'opération est dans la colonie du Cap et au sein même du parlement. Dans le Sénat, dans l'Assemblée législative, il dispose du tiers des sièges, fait et défait les ministères et, par le jeu des majorités, est le maître véritable.

Au reste, le jour où le gouvernement anglais a introduit au Cap le régime représentatif, ce résultat était à prévoir. Dans la Colonie et le Natal, la proportion des Hollandais et Franco-Hollandais par rapport aux Anglais est de 3 à 1. Pendant quelque temps, ces derniers, plus habitués aux institutions parlementaires, ont pu garder la conduite des affaires; mais un jour les Boers se sont réveillés, et alors la situation a changé de face.

Ce qui a surtout contribué à ce réveil, ç'a été la faute commise le 12 avril 1877. En confisquant la liberté des Transvaaliens, le gouvernement anglais n'a réussi qu'à grouper les éléments hollandais dans les quatre États du Sud africain. Les Boers sont par tempérament apathiques; jusque-là ils avaient laissé le gouvernement aux Anglais; mais, blessés dans leurs frères du Transvaal, ils commencèrent à se rendre compte de leur force et à vouloir en user. Il en fut de même au Natal. L'État libre d'Orange est un pays presque tout hollandais et la conscience de leur supériorité numérique, jointe à la communauté de sentiment, inspira dès ce moment aux Boers la volonté de former un parti décidément national.

La situation aujourd'hui est celle-ci : l'*Afrikander Bond* unit moralement et matériellement les trois cinquièmes de la population blanche sud-africaine. Les Boers du Natal croient entrevoir le jour où leur pays pourra cesser d'être « colonie de la couronne » et devenir un État aussi libre que celui de leurs voisins les *Free-staters;* ceux du Cap se voient déjà les maîtres incontestés de la grande colonie de l'Angleterre. En attendant, le quartier général de l'afrikandérisme est à Pretoria. Les Boers du Transvaal sont les sapeurs du parti. Pendant que leurs frères du Cap, plus avancés en civilisation, font passer dans le parlement de Cape-Town des mesures politiques favorables à la cause commune; pendant qu'ils introduisent dans le règlement des Chambres des modifications profondes, comme, par exemple, celle qui consiste à conduire les débats et à rédiger les comptes rendus non pas seulement en anglais, ainsi que cela avait eu lieu jusqu'en 1884, mais dans les deux langues, langue anglaise et langue hollandaise, les vaillants et rudes soldats de la frontière font peu à peu, en pionniers ou, si l'on veut, en maraudeurs, une trouée dans les forêts du Zoulouland; ils tâchent de s'ouvrir un passage vers la mer en attendant le jour — jour auquel ils croient — où les ports ne leur feront plus défaut et où ils auront pour côtes tout le littoral du Sud africain.

Le Transvaal est un vaste pays, mais jusqu'ici il étouffe dans ses frontières : la baie de Delagoa est, comme on sait, une possession portugaise; et, bien loin de vouloir la céder ou la vendre, les Portugais entendent, au contraire, s'agrandir dans ces parages. Le

(1) Voy. la *Revue* du 15 août 1885.

(2) « A la suite de la révocation de l'édit de Nantes, beaucoup de nobles français vinrent s'installer au cap de Bonne-Espérance : on entend tous les jours prononcer les noms de du Plessis, de Prie, de Roubaix, de de Villiers et autres; mais le plus souvent ces noms sont tellement défigurés par la prononciation des Boers qu'il faut les voir écrits pour les reconnaître. » (*Tour du monde,* 18e année, n° 931, *Voyage dans le sud de l'Afrique,* par Mme P.)

président Burgers avait déjà essayé de traiter pour la construction d'un chemin de fer allant de Leydenburg à Delagoa; le projet avait échoué faute d'argent, et d'ailleurs ce chemin de fer, qui eût abouti chez le voisin, n'aurait pas garanti la libre communication du pays avec la mer en temps de guerre. C'est pour cela, sans doute, que les Boers du Transvaal ont de tout temps élevé des prétentions sur une partie du Zoulouland. Ils y ont cette sorte de droit qu'ont les nations, comme les individus, de respirer et de vivre. Les Anglais, en brisant le pouvoir de Cetywayo, ont rendu possible la réalisation de leur désir, car le Zoulouland n'a plus qu'une ombre de roi, destinée à disparaître; or les Transvaaliens comptent bien que c'est à eux qu'écherra son héritage, et les Anglais, qui ont déjà mis la main sur une partie des côtes, auraient contre eux tous les Boers des quatre États, s'ils la mettaient sur le reste. L'avenir prochain est donc de ce côté; il doit, dans la pensée des *Afrikanders*, se réaliser par l'annexion d'une portion du Zoulouland au Transvaal.

Toutefois, il est un autre avenir plus vaste vers lequel l'ambition des 300 000 Boers des quatre États, et particulièrement celle des Transvaaliens, est constamment tournée : c'est celui qui comprend, avec la reconnaissance d'une nationalité sud-africaine — *Afrikander nationality*, — la constitution d'une confédération autonome. Le drapeau des *Afrikanders* (dessiné et peint d'avance) serait complètement distinct du drapeau britannique. L'Angleterre ne conserverait plus sur le continent sud-africain que le port de Simon's Bay, simple jalon de la route des Indes. Il va sans dire que dans cette hypothèse le séjour de leurs anciennes colonies deviendrait peu enviable pour les Anglais; car déjà les membres de l'*Afrikander Bond* proposent d'affamer, autant que faire se peut, les marchands de la Grande-Bretagne en déclinant tout rapport d'affaires avec eux. Les Hollandais ne sont pas en général hospitaliers pour les ouvriers et pour les commerçants étrangers; les Anglais ne tarderaient pas, si l'*Afrikander Bond* venait à réaliser ses visées secrètes, à devenir des étrangers dans la colonie du Cap. La perte de leur souveraineté serait bientôt suivie d'une autre plus sensible, celle d'un important débouché commercial.

L'Angleterre peut-elle envisager froidement la formation ou, si l'on veut, la reconstitution d'une nationalité hollandaise dans le Sud africain? Bien souvent on a dit que, lasse des difficultés qu'elle y rencontre depuis cinquante ans, elle songeait à abandonner le territoire en s'y réservant seulement quelque Gibraltar imprenable. Mais il faudrait que ce Gibraltar fût au moins double, car il paraît que les positions se commandent là de telle sorte qu'aucune n'est forte si elle est isolée. Il faut songer ensuite que les travaux de Livingstone, ceux de Stanley et de plusieurs autres sont venus, dans ces dernières années, prêter à la possession du territoire sud de l'Afrique une valeur qu'elle n'avait pas auparavant. Puisqu'il est admis que pénétrer, exploiter, civiliser le centre africain doit être l'œuvre de notre époque, toutes les avenues de ces contrées acquièrent désormais de l'importance. Or, si l'*Afrikander Bond* réalisait un jour son programme résumé dans cette devise : « L'Afrique aux *Afrikanders*, depuis le Cap jusqu'au Zambèze », les régions situées au nord de ce fleuve deviendraient inaccessibles pour les Anglais par la voie du Sud. Déjà même les Transvaaliens se sont, en plusieurs occasions, efforcés de bloquer le passage. N'ont-ils pas essayé d'arrêter Livingstone en détruisant son camp à Kolobeng et en brûlant ses bagages? Évidemment, ils regardent venir de loin les choses, et les Anglais doivent faire de même.

Les Anglais ne peuvent non plus fermer les yeux sur un intérêt financier aussi considérable que celui qui est représenté en Angleterre par les porteurs des *bons* de la colonie. Ces porteurs, presque tous Anglais, ont prêté au Cap, à diverses époques, quelque chose comme un milliard de francs, et il est évident que, dans le cas d'une émancipation complète, leur papier perdrait vite les trois quarts de sa valeur.

Enfin, la plus haute de toutes les considérations pour lesquelles l'Angleterre s'est obstinée, depuis 1854, dans la recherche d'un *modus vivendi* avec ses sujets du Cap, c'est évidemment la considération militaire. Elle aurait beau conserver des positions fortes à Cape-Point, elle n'en aurait pas moins à craindre qu'une autre puissance maritime, profitant de la faiblesse inévitable de la Confédération africaine, ne s'emparât sur les côtes voisines d'autres positions analogues. Et, bien que le percement de l'isthme de Suez ait diminué l'importance de la route des Indes par le Cap, il ne la lui a pas tout à fait enlevée.

Aussi les embarras de l'empire britannique dans la colonie du Cap pèsent-ils d'un grand poids dans les conseils de la Ligue pour la « Fédération ». C'est comme remède aux difficultés que l'Angleterre rencontre au Cap et au Canada que l'idée de Fédération impériale fait son chemin dans les esprits (1). On se jette vers cette solution faute d'en voir une autre ouverte; et, pendant qu'on la discute, le Transvaal, victorieux, redevenu depuis trois ans entièrement maître de lui-même, resserre tous les jours les liens de l'afrikandérisme dans les quatre États et se met en mesure de pouvoir un jour répondre à l'Angleterre : « Il est trop tard. » La mort du dernier président de l'État libre d'Orange peut, si regrettable qu'elle soit, tourner à l'avantage du parti national. M. Brand était un homme prudent, modéré, partisan du progrès, mais aussi du *statu quo* et, malgré les bons offices qu'il avait su rendre aux Transvaaliens, ami des Anglais. Il avait été élevé à Londres, y

(1) Voy. sur ce sujet la *Revue* du 17 septembre 1887.

avait fait son droit, y était devenu presque Anglais lui-même. Si l'*Afrikander Bond*, qui est désormais une puissance, parvient maintenant à faire asseoir un de ses membres dans le fauteuil présidentiel à Bloomfontein comme elle y est parvenue à Pretoria, son triomphe ne sera probablement pas éloigné.

LÉO QUESNEL.

IMPRESSIONS D'ENFANT

Souvenirs.

I.

Du plus loin qu'il me souvienne, je vois un jardin qui descend en pente rapide et domine un vaste panorama. A gauche, le Rhône trace de grandes courbes claires et l'œil se fatigue à remonter son cours toujours plus mince et plus haut jusqu'à l'horizon. En face, sur l'autre rive, le *Parc* un peu désert entoure son petit lac immobile où filent de gros points blancs : cygnes aux ailes ouvertes que la brise pousse contre les bords, barques légères à voile pointue. A droite enfin, Lyon s'étire au bas de la colline, le long du fleuve ; une buée lourde et sombre comme une vapeur d'asphalte s'élève lentement et plane au-dessus de la grande cité affairée et silencieuse.

Sans souci de l'immense tableau qui se déroule à l'infini, un petit enfant seul, en robe bleue, erre gravement sous les arbres du jardin. Il a quatre ans déjà et jamais on ne l'entend rire ou jaser. C'est qu'il n'a personne à qui parler, point de frère ni de sœur, nul petit compagnon ; maman est bien malade, papa est bien loin...

Tout d'un coup il s'arrête, regarde attentivement à ses pieds, puis, avec mille précautions, s'assied dans le sable. Ses amies les fourmis vont être contentes! Il tire du pain de sa poche et l'émiette avec une application telle qu'il souffle fort et serre les lèvres.

Ainsi, chaque jour, il vient les trouver, tantôt, comme à présent, celles de la petite allée, innombrables, noires et luisantes sous le chaud soleil de juin ; tantôt, sous les sycomores, celles du jeu de boule, toutes menues et fines avec la tête rouge ; d'autres fois, au coin de la serre, les grandes, qui sont plus rares, mais portent de si gros morceaux ! Il les aime de tout son cœur, ennuyé seulement qu'elles soient si petites parce qu'il ne peut apercevoir leurs yeux et n'ose les embrasser de peur de les manger. Il a pour elles la sollicitude et la passion des solitaires.

Un jour, le jardinier les a soigneusement détruites. Devant les nids dévastés, l'enfant a pleuré beaucoup. Elles étaient si gentilles, couraient si vite, l'air sérieux, pressé! Longtemps il est revenu voir les places vides.

II.

Le 34 de la rue des Gloriettes est très connu dans la Croix-Rousse. La maison n'a rien de particulier ; aussi, quand on dit « le 34 », n'est-ce pas d'elle qu'il s'agit, mais du passage commode qu'elle offre aux habitants de ce quartier excentrique, perché au-dessus de Lyon. Par exemple, il faut se hâter de le dire, ce qu'on appelle *passage* à la Croix-Rousse ne ressemble guère à ce qu'on nomme *passage* à Paris...

Le 34 commence par une quinzaine de grandes marches mal dégauchies qui descendent sous une voûte étroite, traversant la maison de part en part. Il se continue par un long raidillon plus étroit encore, resserré entre deux murs gris, creusé en son milieu d'un ruisseau noirâtre et qui, sauf trois coudes brusques, dégringole tout droit jusqu'au Rhône. C'est pierreux et sale, il n'y sent pas bon, vous y grillez l'été pour y geler l'hiver. Mais en six minutes, montre en main, vous êtes sur le quai. C'est bien quelque chose.

A vingt ans, on s'y lance à corps perdu. Quelle vigueur de jarret, quelle jeunesse de reins ne faut-il pas ! Et quel coup d'œil sûr, dans la course folle qui vous emporte, pour découvrir, à droite ou à gauche, le long du mur, entre deux cailloux, la petite place où jeter le pied ! Hélas ! quelquefois elle est prise... On est lancé..., il est trop tard !

C'est tout en haut de ce raccourci, dans la maison même du 34, à cinquante mètres de chez nous, qu'habitait mon oncle Bertrand. Deux marches du passage à descendre, puis seize à monter dans un escalier tournant, et on arrivait à un palier ; à gauche, une petite porte : c'était là. On tirait une ficelle très propre à boule de buis luisante ; un carillon interminable, mais faible, enroué, se produisait, et mon oncle venait ouvrir en souriant. Du moins il souriait toujours quand c'était moi. Il est juste de dire qu'il m'avait reconnu à mes coups de pied et de poing dans la porte ; car de longtemps je ne sonnai pas, le bas de la ficelle était trop haut. J'entrais, il me prenait dans ses mains, me montait jusqu'à ses lèvres et m'embrassait de toutes ses forces. Puis, nous causions.

Mon oncle Bertrand était bossu ; il avait des jambes très longues et très maigres et devait être fort disgracieux. Je ne m'en doutais pas. Sa figure était si affable ! Un peu trop petite pour sa taille sans doute, sous un crâne un peu menu ; mais que de bonté sur ce visage triste et doux ! De grands yeux verts, un nez mince et court, une moustache dramatique — oh ! pas hérissée, non, tombant à plat sur la bouche qu'elle voilait d'un grand accent circonflexe, — une barbe

rouge marron avec des fils blancs comme ses moustaches, demi-longue et pointue. Je la tirais souvent, bien fort, cela le faisait rire, et je crois qu'il ne sentait pas, tant son poil était gros, dur comme du crin.

Nous nous aimions passionnément tous deux; les meilleurs moments de mon enfance sont ceux que j'ai passés auprès de lui. Je revois encore cette grande pièce, tout son logement de vieux garçon solitaire, pauvre et soigneux. Au fond, le lit de noyer, sans rideaux. Vis-à-vis de la porte, la cheminée bouchée par un poêle en fonte. Sur la cheminée, une pendule empire, en marbre jadis blanc, devenu jaune, et quelques photographies passées, dans des cadres plus que simples. Cinq chaises de paille. Une table ronde. Aux murs, deux vieilles gravures tenant par quatre clous, représentant l'une *le Passage de la Bérésina*, l'autre *Napoléon devant les Pyramides*. Par exemple, de la fenêtre, on avait une vue merveilleuse : d'abord le jardin de M. Sugnard, en pente très raide; puis le Rhône, tout en bas, et, en descendant le Rhône, la ville étalée; sur l'autre rive, loin, bien loin, des montagnes bleues, et parfois, derrière elles, les glaciers de Suisse, visibles quand il devait pleuvoir dans les trois jours.

Après une grande conversation avec l'oncle, sur ses genoux, je lui demandais « mon sucre ». Il se levait, ouvrait un placard dans le mur et me donnait un morceau gros comme mon poing. On ne coupait pas à la mécanique, dans ce temps-là, et le sucre brillait bien davantage. Je tirais de ma poche une écorce d'orange, je m'installais contre les vitres closes, dans le petit fauteuil bleu que l'excellent homme m'avait fait lui-même, et là je restais des heures, pendant qu'il travaillait. Il n'était pas ébéniste, bien qu'il eût construit ce fauteuil et beaucoup d'autres choses encore plus jolies; seulement ses mains étaient adroites et savaient tout. Sa principale occupation consistait à faire de l'étoffe de soie. Il s'asseyait, tournant le dos à la cheminée, devant un grand métier... Ah! ce métier, quel monde! Une forêt de bois, de cordes, de cartons jusqu'aux poutrelles. J'en ai vu beaucoup, depuis, des métiers, et pas un ne m'a paru si immense, si étincelant. Et comme son maître savait s'en servir! Il tirait, poussait, piétinait, et au milieu de tout ce tapage on voyait les petites fleurs se dessiner et la *pièce* grandir fil à fil. Pourtant mon oncle n'était pas davantage un « canut », comme l'appelait ma mère avec une jolie moue. Il touchait une faible rente qui, me semblait-il, lui suffisait bien pour vivre, et mon père affirmait que Jérôme — c'était le petit nom de son cousin — « peinait pour s'amuser et ne gagnait de ses dix doigts qu'une pièce de cent sous par semaine, juste de quoi payer ses *menus plaisirs* ».

Je ne sais trop qu'en penser aujourd'hui. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on le trouvait souvent à la besogne. Moi, pendant ce temps, je croquais une miette de sucre, un fin bout d'écorce, tantôt assis à la fenêtre, tantôt debout sur une chaise à regarder passer la navette et marcher le battant. Tout en grignotant, je fredonnais des airs de mon invention, et cela plaisait à l'oncle, car il me disait souvent : « Tu es bien doué pour la musique, petit », ou, quand je m'arrêtais : « Eh bien, tu ne chantes plus? »

Les journées de printemps, surtout, m'ont laissé des souvenirs ineffables. Certes, j'aimais aussi l'hiver, la nuit tôt venue, le fleuve invisible, les ponts allumant leurs doubles rangées de becs de gaz et semblant, de la hauteur où nous étions, des guirlandes d'étincelles sur un large ruban noir. Mais, au printemps, le clos du père Sugnard était embaumé d'acacias et nous envoyait des parfums d'orange, des fleurettes blanches dont nous faisions des beignets sur le poêle, et des hannetons que j'attachais à un fil ou que j'encageais dans des boîtes à compartiments et à portes de la même fabrique que mon fauteuil. S'il pleuvait — à Lyon, mai est souvent pluvieux, — je regardais descendre les grands bateaux chargés de pierres, gouvernés par une rame énorme que poussaient quatre hommes couverts de longs manteaux. Le bateau d'Aix, à vapeur et à roues, quand je le voyais venir de loin, m'arrachait des cris de joie; peu à peu je percevais le bruit saccadé de ses nageoires enveloppées d'écume blanche; sur le pont lavé par l'orage, personne; un seul homme à l'arrière, le pilote, tenant la barre des deux mains; il me paraissait un héros, dirigeant sous l'ondée cette grande machine. Mes yeux neufs démêlaient sans effort sa figure sauvage sous son ample capuchon ruisselant, et je le montrais à l'oncle qui ne distinguait qu'un point noir, et encore pas toujours...

Il y avait des fois où notre temps s'écoulait de toute autre façon : quand mon grand ami me lisait ses vers. Car il faisait des vers; c'est un secret que je lui ai gardé jusqu'à présent, que j'étais seul à connaître. Nous nous asseyions gravement l'un en face de l'autre; lui prenait des papiers noircis de grosses lignes raturées; moi, je croisais les mains et le regardais avec admiration. Sa voix était grave et nasale, agréable cependant, une vraie voix de basson, douce et ronflante. Souvent, dès les premiers mots, je pleurais : ses poésies respiraient une tristesse si profonde! Toutes étaient l'écho d'un amour déçu qu'il m'avait conté un beau jour où nous avions trempé trois mouchoirs à nous deux. Une entre autres, ma préférée, commençait ainsi (je ne puis retrouver le premier vers) :

. . . . . orage,
La lune dans un grand nuage
Se roulait comme en un linceul.
Enseveli dans mes pensées,
Songeant à mes douleurs passées,
Moi, je rêvassais, triste et seul.

Ce mot « rêvassais », dans mon petit jugement, était une trouvaille; il avait une désinvolture humoristique,

railleuse et sentimentale, qui m'enthousiasmait; et, ne sachant pas le titre de la pièce, je disais souvent : « lis-moi *Rêvassais*, veux-tu? » S'il voulait, certes!... Une fois il essaya du Victor Hugo; il ouvrit *les Feuilles d'automne* avec un respect religieux. Mais je l'interrompis vite : « J'aime mieux les tiens; c'est bien plus joli! » Et le brave homme, sans s'indigner, la figure épanouie tout au contraire, reprit ses paperasses.

Pauvres vers ridicules, devenus je ne sais quoi, mais que ma mémoire a gardés presque tous, vous me charmez encore. Je vous redis à voix haute, et peu à peu il me semble entendre mon oncle Bertrand, et mes yeux se mouillent comme autrefois... De même, les chansons de Pierre Dupont, qu'on ne connaît plus guère et que je n'ai pas oubliées, car il les savait toutes. Deux ou trois fois l'an on l'invitait aux solennités de famille. Après le dîner mon père lui disait: « Allons, Jérôme, un petit air! » Jérôme se levait sans se faire prier, avec un mélange de bonhomie et d'embarras. Mais, dès la première note, il devenait grave, recueilli, convaincu. Il chantait avec une prétention naïve, une exagération sincère; aux notes hautes il hochait la tête en arrière en faisant un geste emphatique et gauche, le bras arrondi, les doigts écartés. Assurément il prêtait un peu à rire, je le sentais à l'air gêné de ma mère, à une angoisse qui me serrait la gorge et me faisait battre le cœur... Et pourtant son émotion était si vraie qu'elle était communicative; souvent, lorsqu'il avait fini, chacun l'applaudissait, l'œil humide, et lui souriait. Alors je courais à lui, je prenais dans les deux miennes sa grande main chaude, et, dès qu'il était assis, je l'escaladais pour lui souffler dans l'oreille :

— Tu as bien chanté, tu sais!

Cette bonne vie à deux eut une fin brutale. Un matin, je sortais avec ma mère et une belle dame de sa connaissance. Je vois une ombre glisser contre un mur, je vole à elle.

— Bonjour, onc' Bertrand, bonjour!

Et je l'embrasse comme du bon pain. Quelle gronderie cela me valut!

— Tu me feras le plaisir de ne plus appeler *ce monsieur* « mon oncle »... Il n'est qu'un parent fort éloigné de ton père..., tu es trop grand maintenant pour ces enfantillages..., etc.

Le lendemain, je courus au 34 et, avec la cruauté inconsciente de mon âge, je me dégonflai auprès du pauvre proscrit. Ce lui fut un coup terrible. Mon entrée au collège peu de temps après l'acheva, et j'y étais depuis trois mois quand on vint m'apprendre sa mort.

III.

Souvent je retourne par la pensée au petit coin ombreux et paisible où j'ai passé mon enfance — au *clos*, comme on appelle à Lyon chacun de ces jardins qui descendent au Rhône ou à la Saône, enfermant entre des murs aux vignes grimpantes une maisonnette sans prétention, à demi cachée par quelques grands arbres poussés au hasard. — Je suis la ruelle déserte, j'arrive à notre gros portail vert, je pousse la petite porte... Rien n'a changé : les sycomores me tendent leurs bras noirs comme autrefois; comme autrefois, la façade avance son perron hospitalier, un peu croulant, dans un massif de roses. Je visite avec complaisance les moindres recoins de la modeste demeure; à chaque pas c'est un vieil ami, une figure familière que je salue d'un sourire : le fourneau où je faisais du café de glands, l'horloge du corridor, à la voix nasillarde et solennelle; dans le grenier un vieux cheval mécanique velouté de poussière... Je parcours le jardin plus lentement encore... Là, au bout, en tournant à droite, je vais trouver les groseilliers où nous venions dès la fin mai picorer les grains verts avec Suzette; puis, après l'allée des iris, ce sera la pièce d'eau, la *boutace*; il me semble du moins... Oui, oui, la voilà, entourée de sa barrière de fer; je reconnais l'endroit où Suzette a glissé en voulant attraper une grenouille; je reconnais le barreau où je me suis cramponné pour la repêcher. Quelle joie, après! et quels baisers, tout en grelottant!...

Quand je me mets à songer ainsi au clos paternel, c'en est fait, j'en ai pour tout un jour d'accablement à revivre des années mortes. Suzette arrive, sitôt évoquée; elle passe devant moi avec sa robe blanche, ses jambes nues, sa figure fraîche et rêveuse. Elle est au premier plan de ce passé que je cherche à ressaisir, ou plutôt, ce passé tout entier, c'est elle.

Comment ne l'aurais-je pas adorée? Nos mères étaient unies autant que deux sœurs et se voyaient chaque jour; chaque jour j'allais chez Suzanne ou elle venait chez moi. Puis elle était si jolie avec ses cheveux blonds sur ses épaules et ses grands yeux noirs, tantôt rieurs, le plus souvent pensifs, singulièrement profonds! Elle avait en effet deux façons de regarder, comme elle avait deux voix, comme elle était en somme deux Suzanne toutes différentes l'une de l'autre. Quand elle jouait, c'était un pétillement de toute sa physionomie, une vivacité de mouvements, une volubilité de paroles dans les notes suraiguës qui étourdissaient. L'autre Suzanne, la vraie, parlait peu. Elle restait même des heures presque muette, me tenant une main, ne disant de temps à autre qu'un mot d'une voix grave, qu'on eût dit venue du fond de sa poitrine. — C'était toujours de cette voix-là qu'elle riait, par petites secousses intérieures, en laissant à peine entrevoir ses dents, et comme pensant à une tout autre chose, lointaine, extrêmement sérieuse. — Pendant ces rêveries, je ne me lassais pas de la regarder. Je ne saurais dire ce que je trouvais de plus ravissant dans sa figure : le front blanc et poli comme du marbre? les yeux infinis

comme une mer? ou son nez rose un peu relevé et amenant très légèrement à lui la lèvre supérieure, si bien que les coins de la bouche tombaient imperceptiblement? Peut-être le grand charme était-il moins encore dans les traits que dans leur expression indéfinissable, un mélange de dédain et d'étonnement, de désillusion et de pureté qui retenait le regard; peut-être la grande séduction était-elle, hélas! dans ce « quelque chose » de surhumain qui rayonne autour de certains visages, étrange clarté qui fait trembler ceux qui aiment et dont le mystère me serrait le cœur en un effroi vague, invincible.

Ces heures de contemplation ou de jeux fous, un rien suffit pour me les rendre. Qu'une feuille sèche poussée par le vent d'ouest grince tristement sur le gravier, qu'une voix claire de fillette passe par-dessus le mur de mon jardin, ou surtout qu'un tremble, qu'un bouleau frissonnent à l'approche de la pluie, je ressens quelque impression d'autrefois, je redeviens petit et je retrouve ma Suzanne rieuse ou pensive à côté de moi...

***

— Donne-moi la main, Suzette, vite, vite; il va pleuvoir!

Et, au lieu de rentrer sagement, on allait se blottir sous le berceau de lilas, au pied du grand marronnier. C'était une petite niche sombre, étroite et basse, juste à notre mesure. Elle l'avait découverte un jour de *cachette courante*. Quelle heure je passai ce jour-là à la chercher! d'abord en riant, puis avec des cris de colère, enfin avec des sanglots, la croyant morte et disant à chaque buisson: « Ma Suzanne!... ma petite Suzanne!... » L'espiègle n'y put tenir, me sauta au cou en pleurant elle aussi (je vois encore sa chère petite figure toute plissée), et je crus devenir fou de joie...

Aussi il fallait être menue et avisée comme elle pour avoir trouvé ce réduit invisible. Elle m'en fit les honneurs tout de suite, et nous jurâmes que le secret de l'entrée ne serait jamais trahi. Bon petit coin incommode et humide, l'avons-nous trouvé chaud et charmant pendant des années! On y arrivait tout essoufflés et, serrés l'un contre l'autre; on attendait... Qu'attendions-nous? Les yeux grands ouverts, nous regardions à travers les branches; le jour gris de septembre s'assombrissait encore, les hirondelles disparaissaient toutes en une minute, comme par enchantement; un grand silence se faisait. Pris de je ne sais quelle peur, nous nous serrions davantage. Mais bientôt un bruit nous faisait sourire; de grosses gouttes contre le gravier des allées frappaient des coups secs et, tout en haut du marronnier, sur les braves grandes feuilles protectrices, préludait un petit air de tambour.

A voix basse, tout doucement, Suzette me demandait :

— Tu n'as pas froid?

— Moi, froid? répondais-je humilié.

Quel bonheur, surtout, quand j'avais eu soin de prendre le macferlane en drap d'Elbeuf que m'avait donné ma tante Émilie! J'entrais à la cachette non sans peine, car il fallait presque ramper et l'immense houppelande me gênait beaucoup. Mais, une fois gîtés, nous mettions nos deux têtes sous le manteau qui nous enveloppait tout entiers jusqu'aux chevilles. On nous croyait à l'établi, en train de construire de petits chalets; on ne songeait pas à nous. Et nous, bien cachés, bien garantis de l'eau par l'épaisse toiture de feuillage, du froid par le vaste manteau de ma tante, nous écoutions la pluie ruisseler, le tonnerre gronder longuement. Il nous semblait que nous étions seuls dans la nature. Des idées de protection venaient me gonfler la poitrine et je me redressais de toute ma hauteur. Quand la rafale redoublant courbait les arbres et chassait la pluie avec rage, je serrais Suzette par sa petite taille pendant qu'elle, comme endormie bien que debout, couchait sa tête sur mon épaule et, les yeux fermés, m'envoyait au visage son souffle chaud et tranquille. J'aimais à la folie son haleine légère dont l'odeur de framboise me grisait. Un jour qu'elle était ainsi, je lui dis : « Quand je serai grand, tu seras ma femme. Oh! vois-tu... » Pourquoi nous sommes-nous pris à pleurer tout à coup? Pourquoi avons-nous pleuré pendant une heure, cramponnés l'un à l'autre de toutes nos forces, elle ses deux bras mignons autour de moi, moi les miens autour d'elle, avec une angoisse horrible, comme pour défendre à la vie de nous séparer?...

J'avais dix ans alors. Je n'eus un parapluie qu'à douze. Jusque-là on m'avait repassé les vieilles ombrelles de ma mère. Posséder quelque chose de neuf, d'acheté exprès pour moi, fut une jouissance profonde. Avec cela, six mois d'externat, après un internat bien long, firent de ma douzième année un temps béni, enivré d'indépendance, de liberté, de solitude en plein air, de promenades sans contrôle au gré de mes désirs. Dès le matin je partais, mes livres sous le bras. Les jours de soleil, j'étais triste. Les jours de pluie, je me livrais à une mélancolie vague qui est toujours restée ma façon d'être heureux; je descendais les quais nonchalamment, mon manche jaune picoté de noir à la main droite, le dôme de soie marron bien ouvert, bien tendu au-dessus de ma tête. L'odeur de terre mouillée, l'air frais du fleuve, le grésillement des gouttelettes fines et drues emplissant l'air d'un chuchotement infini achevaient de me plonger en extase. Je regardais le Rhône s'en aller, enflant son dos, se battre avec les ponts. Les grands moulins dormaient le long de la berge, leur haute roue immobile, leur toit luisant sous l'averse, leur petite cheminée de tôle fumant pour le déjeuner du meunier. Encore trois jours, encore deux jours, et j'aurai Suzanne, qui viendra di-

manche à la maison, ma Suzette qui étudie comme moi toute la semaine... Et, le dimanche venu, nous passions une journée atroce et délicieuse, jouissant fiévreusement de chaque heure, songeant, le cœur gros, que chaque heure nous rapprochait du soir et qu'il faudrait se quitter.

Aujourd'hui, quand je vais à longs pas clapotants à travers les rues de Paris, sous un énorme parapluie coulant par toutes ses pointes, je songe que je ne verrai ma Suzette ni dimanche ni jamais; je pense au coin de là-bas, dans mon pays, sous le marronnier; je me dis que les lilas doivent avoir poussé, que la cachette est grande à présent... et qu'elle doit se trouver bien vide, bien silencieuse les jours de pluie...

IV.

C'est vers quinze ans, je crois bien, qu'épuisé par une toux opiniâtre je dus quitter Lyon, ma chère ville natale trop embrumée, pour aller terminer mes études à Marseille, entre le soleil et la mer.

Quel changement! Je laissais une cité travailleuse, mais paisible, où les rues régulières, entre de hautes maisons fumeuses, s'animaient à peine, à certaines heures, au passage de quelques gens vêtus de noir, marchant rapidement et sans bruit; je tombais dans une fourmilière bourdonnante, dans un fouillis de petites maisons blanches et de grands platanes, au milieu d'une population vêtue de toutes couleurs, criant dans toutes les langues excepté en français, courant dans tous les sens à tous les moments du jour. Je l'avoue, malgré mon admiration pour la mer devant laquelle je restai deux heures, assis sur le parapet de la Corniche, sans pouvoir trouver un mot, malgré l'éblouissement d'une lumière qui m'était inconnue, j'éprouvai une déception, je ne pus étouffer des regrets. Habitué aux allures calmes, aux rapports froids, mais polis, d'une ville plus septentrionale de mœurs que de latitude, j'étais choqué à chaque instant par les cris des poissardes débraillées, par la familiarité triviale et tapageuse des marchands, auxquels je parlais avec douceur, ma casquette de soie noire à la main.

Je n'eus pas le temps, d'ailleurs, de pousser plus loin mes comparaisons chagrines; dès le lendemain de mon arrivée je fus conduit au lycée et, séance tenante, enfermé dans une étude, au milieu de figures inconnues qui m'examinaient.

La vie d'interne est identique dans toute la France; de Lille à Toulon tout un petit peuple fait la même chose à la même minute, au même roulement de tambour. Après quelques jours je pus me croire encore à Lyon, repris dans mon engrenage habituel de récréations, de repas, de thèmes... et de retenues. Seules, de rares sorties avec un oncle de passage et la *promenade* réglementaire du jeudi me replongeaient dans ce Marseille éclatant qui commençait à m'intéresser.

La promenade du jeudi! Voilà une joie que les externes n'ont pas connue. Je les jalousais pourtant, ces externes. Je les regardais de l'autre côté de la classe,

Tout chauds encor des baisers de leurs mères,

et j'enviais leurs figures fraîches, leurs chemises propres, leurs jolies cravates. Je comprends aujourd'hui que certaines jouissances âcres, mais profondes, leur ont manqué.

Ceux qui furent externes ne se doutent guère, en voyant s'en aller par les rues une longue file de collégiens en uniformes, de toutes les pensées, de tous les rêves qu'échangent ces grands ou petits garçons. Quels vastes projets nous formions sous les arbres du Prado ou sur la jetée de la Joliette! On parlait de « plus tard », du temps où l'on serait libre enfin, du métier qu'on ferait alors, de la femme qu'on choisirait... Les amitiés de la quinzième année semblent enfantines et ne peuvent se rompre; la vie en distend les liens, mais ils se resserrent bien vite quand un hasard vous jette l'un à l'autre, qu'on cause des espoirs d'autrefois réalisés ou déçus depuis, qu'on retrouve dans la voix, dans le tutoiement de l'ami, un peu de l'ardeur éteinte, des illusions envolées, mais surtout le souvenir de souffrances communes, lointaines, à jamais disparues.

***

Le bon docteur Berne, de Lyon, ne s'était pas contenté de m'envoyer à Marseille: il avait ordonné un régime reconstituant dont l'équitation faisait partie. Encore une des joies du jeudi, l'équitation! On nous conduisait au manége dans la matinée; une quinzaine en tout, nous traversions la ville la cravache haute, les éperons sonnants, la jugulaire tendue sous le menton. En arrivant, nous apercevions M. Balli qui nous attendait, une chambrière au poing, debout au milieu du cirque de sable mou. C'était un petit homme maigre à grandes moustaches noires, dont les cuisses fluettes, culottées de blanc, disparaissaient dans de hautes bottes vernies. Nous l'entourions, et le charivari commençait :

— Monsieur Balli, donnez-moi Stop!

— Monsieur Balli, Wilfrid!

— Monsieur Balli, voilà trois fois que vous me donnez Brunette!

Nous parlions tous à la fois. Lui demeurait impassible. Il nous regardait un à un de ses yeux troubles, à demi voilés d'une paupière lourde, et, quand nous avions fini, il se retournait d'une pièce et de sa voix de sous-officier criait :

— Hop là!

Un garçon d'écurie apparaissait.

— Amenez l'Arabe pour M. Gourret, Presto pour M. Roux : sellez le Pur-Sang pour M. le vicomte de la Bastide...

Rarement on était servi selon son goût ; mais, bah ! on se consolait vite. Être porté par une grande bête vivante et mouvante, quelle ivresse ! Les commençants avaient Sultane, une haute jument bai-cerise qui tirait sur ses dix-huit ans. N'empêche que la bonne vieille, quand elle se sentait sur l'échine un petit paquet roulant de droite et de gauche, avait des retours de jeunesse et, toute en gaieté, faisait des bonds aussi folâtres que le lui permettaient son âge et son embonpoint. Ses intentions étaient bonnes; elle ne pensait qu'à jouer ; mais elle allait parfois trop loin, et le pauvre débutant lui glissait le long des côtes. Si vous aviez vu comme alors elle était interdite ! On eût dit qu'elle voulait faire des excuses. Elle s'arrêtait pour laisser tomber tranquillement son petit cavalier ; puis, devant M. Balli accouru, elle reculait effarée, relevant la tête et montrant le blanc de ses yeux démesurément ouverts.

Quand on possédait bien Sultane, on abordait Chasseur et l'Adour. La différence n'était pas très sensible ; et d'ailleurs, il faut bien le dire, tous les destriers du « Manège Louis XV » se valaient. Le Pur-Sang lui-même était la plus affreuse rosse que j'aie jamais connue. M. Balli, qui pourtant se connaissait en chevaux, le nommait sans rire ; que dis-je? il l'appelait même avec emphase et le réservait à ceux d'entre nous qui jouissaient d'un nom ronflant ; quand la haridelle arrivait, tirant péniblement chaque jambe :

— Je vous le recommande, monsieur le vicomte, disait-il. Et pas d'éperons, surtout pas d'éperons !

Un attendrissement me gagne cependant, quand je pense à toutes ces bonnes bêtes auxquelles j'ai dû de si douces heures. Leurs grandes carcasses démantelées dorment sans doute en un coin de l'abattoir, attendant l'industriel qui les achètera. Quelle fin triviale après avoir porté tant d'ambitions naïves, tant de jeunes utopies ! Je me rappelle comme, sur ces paisibles montures, mes esprits voyageaient ; surtout quand, devenu le plus ancien, « le plus fort », je pouvais obtenir de M. Balli sa jument de promenade, Lionne, qu'il ne prêtait pas souvent. C'était une mignonne anglo-arabe alezan feu avec une étoile et deux balzanes blanches. Ses mouvements étaient pleins de vivacité et de grâce ; ils avaient surtout une aisance, je ne sais quel reste de liberté sauvage qui me transportait en plein rêve, dans des forêts, loin des contraintes, des entraves qui m'allaient reprendre tout à l'heure. Je revenais au lycée sans rien dire, l'âme vague, le sang en mouvement, la tête brouillée. Les belles filles du peuple que nous croisions, avec leur jupon court rayé d'écarlate, leurs grosses lèvres rouges, leurs yeux noirs d'encre et leur masse de cheveux mal attachés croulant sur la nuque, achevaient de me troubler, et je rentrais sous la voûte de l'étude les yeux agrandis par une sorte d'extase.

*
* *

Cependant, de toutes ces jeunesses, une seule m'a laissé un souvenir précis. C'est à la Joliette que je l'ai vue.

Le môle de la Joliette, le but de promenade que nous préférions, est une longue jetée divisée dans le sens de la longueur en deux parties inégales par un mur très élevé. D'un côté — le côté du port, — un large quai, auquel sont acculés les navires, est encombré de sacs de blé ou de café, de pyramides de tourteaux, de saumons de plomb étincelants. L'autre face regarde la mer ; entre le pied du mur et l'eau il n'existe qu'un étroit passage généralement désert, souvent lavé par les vagues. Il est pourtant remparé tout de son long par un contrefort d'agglomérés énormes qui montent du fond à la surface pour défendre le môle contre les gros temps. Ce sont des blocs monstrueux de ciment et de cailloux figés ensemble (de *béton*, disent les ingénieurs) dont la forme est semblable à celle de deux cubes bout à bout ; ils gisent dans un désordre nécessaire sans doute pour briser les lames, mais qui leur donne l'aspect de dés colossaux jetés là par quelque géant et tombés pêle-mêle, au hasard, les uns couchés, les autres sur un angle, d'autres debout. Leur enchevêtrement raide ne monte pas assez haut pour arrêter le regard ni l'embrun, et, si on s'aventure un jour de mistral sur la jetée solitaire, on en revient vite, chassé par un vent furieux qui vous jette des paquets d'eau sur tout le corps. En revanche, quelle délicieuse solitude quand le temps est calme, que le soleil décline et que la muraille vous donne un peu d'ombre ! Quelle paix, vers les cinq heures du soir, devant la ligne imposante de l'horizon qui, d'un mouvement rythmé, monte et s'abaisse, pendant qu'à vos pieds une petite houle clapote en sourdine entre le fentes des blocs !

Tels furent l'endroit et le moment où je connus la fillette à laquelle j'ai souvent pensé depuis. Comme d'ordinaire, nous avions suivi le quai, et, arrivés au large rond-point qui le termine, nous nous étions dispersés. Je m'étais assis à l'écart sur le rebord de pierre, les pieds ballant au-dessus de l'eau. En arrière, le port de la Joliette m'envoyait la vaste rumeur de sa vie intense : coups de marteau des radoubeurs ou des calfats, grondements saccadés des treuils, sifflets aigus des remorqueurs affairés, sifflet grave, solennel, d'un navire en partance. Devant moi, des tartanes glissaient, rentrant au vieux port, et, au-dessus d'une forêt de vergues et de cordages, Notre-Dame de la Garde se découpait nette dans un ciel mat. Puis, sur la droite, c'étaient les îles jaunes du château d'If, la mer bleue parsemée de voiles blanches ou rousses, barques de pêcheurs occupés à retirer les filets du jour, à jeter ceux de la nuit. Un immense navire sortit du port,

passa devant moi. Il était si haut qu'il coupait le ciel et qu'il me parut tout près, à portée de la main. En levant la tête, je vis des gens accoudés au bastingage agiter leurs mouchoirs. Longtemps mes yeux et ma pensée suivirent le vaisseau qui s'en allait; au bout d'une heure, ce ne fut plus à l'horizon qu'un point noir avec un grand panache de fumée. Alors il me prit un besoin d'être encore plus seul. Furtivement je tournai le rond-point et me trouvai sur la chaussée extérieure, devant la vraie mer, sans îles entravant le regard.

Au lieu d'admirer à perte de vue la Méditerranée, de jouir de mon isolement devant ce spectacle grandiose, j'allais à pas lents, le front penché, considérant vaguement le bitume à mes pieds. Une ombre bondissant d'entre les agglomérés me fit tressauter soudain. Une fillette s'élançait de bloc en bloc et semblait danser, tant ses mouvements étaient faciles. A sa main pendait une ficelle divisée en trois brins au bout desquels se balançait un vieux chapeau de feutre mou, les bords en l'air, la pointe en bas. J'aperçus au fond de ce panier bizarre un gros caillou et un morceau de pain attachés ensemble et je compris aussitôt, pour m'être amusé à cette pêche délicate, que je voyais une pêcheuse de crevettes, de *chevrettes,* comme on les appelle dans le pays. Elle avait toute l'allure élégante et fantaisiste de ces gracieuses bestioles; en arrière de sa tête fine, ses cheveux, grossièrement tressés, formaient une sorte de catogan qui, suivant ses mouvements très vifs, roulait de l'une à l'autre épaule; elle était svelte, mais formée déjà, comme toutes les filles du Midi, femmes à douze ans; de son jupon court sortaient deux jambes nues, fines et nerveuses, brunes et polies comme du bronze. Elle se baissait, se relevait, sautait sans jamais glisser; ses pieds maigres et souples s'appliquaient aux surfaces rugueuses des grands blocs sans en sentir les aspérités ni la brûlante chaleur, souvent intolérable jusqu'à la nuit. Une envie folle de lui parler m'envahissait, mais je ne trouvais rien pour commencer.

— Vous devez être bien fatiguée, articulai-je enfin.

— De fatigue je n'en sens pas, monsieur, répondit-elle en provençal, d'une voix claire et sonore comme une clochette d'argent. Mais quelle soif! Vous comprenez, depuis midi!...

Et elle se mit à rire.

— Attendez!

Je partis en courant.

Bientôt je revenais à pas mesurés, tenant des deux mains un grand verre de coco plein jusqu'au bord.

— Que vous êtes brave! s'écria-t-elle.

Elle se mit à boire lentement; ses yeux souriants restaient fixés sur moi par-dessus le verre, tandis que, noyée dans la fraîche boisson qui se dorait au soleil, sa bouche rose avalait à longs traits sans s'arrêter. Quand elle eut fini, elle poussa un long soupir. Son regard ne me quittait pas. Le mien ne pouvait se détacher d'elle. Ses lèvres encore mouillées et entr'ouvertes laissaient voir de petites dents nacrées.

— C'est à cet endroit que vous avez bu, lui dis-je, montrant sur le bord du verre un arc à peine terni.

Avec l'ardeur d'un communiant, je bus à la même place les quelques gouttes qu'elle avait laissées.

Pour le coup ses paupières se baissèrent et la pauvrette devint toute rouge sous son hâle léger. Au bout d'un silence bien long, elle murmura d'une voix faible:

— Allez rendre le verre à l'homme.

— Regardez-moi, avant.

Elle obéit. Dans ses yeux roulaient des larmes. Bouleversé, je lui saisis la main.

— Qu'avez-vous? Dites-moi ce que vous avez? Je vous ai fait de la peine?

— Oh! non, monsieur... Monsieur, reprit-elle après un nouveau silence, allez rendre ça à l'homme.

Le ton était suppliant, je cédai. Mais, après trois pas, un désespoir me prit de la quitter si triste. Je me retourne: elle n'avait pas bougé. Alors d'un élan je cours à elle, je l'enveloppe de mes bras, je mets deux gros baisers sur ses joues brûlantes; puis, criant: « Je reviens! », je me sauve à toutes jambes.

Retourner au bout du môle, restituer au marchand de coco son bien, revenir, tout cela fut l'affaire de deux minutes... La petite pêcheuse avait disparu! Une demi-heure je la cherchai, j'appelai... Était-elle tombée à l'eau? Un douanier me rassura en ricanant: « Il avait vu partir *à la course* une fillette mal vêtue... »

Durant deux années je l'attendis en vain chaque fois que nous venions à la Joliette. Il me semblait que ma vie serait changée si je retrouvais cette enfant dont j'ignorais le nom. Jamais un regard ne m'avait si tendrement caressé que le sien pendant qu'elle buvait mon verre de coco dans le soleil couchant. De ce jour-là je m'étais ressenti vivre. De ce jour-là mon cœur avait battu comme au sortir d'une léthargie.

Pourtant mon ardente passion fut taciturne. Incapable de penser à autre chose, j'aimais mieux ne rien dire que d'avouer mon secret. Je m'acharnais au travail; mais, au plus fort d'un coup de collier, penché sur mes cahiers et mes livres, je les voyais devenir obscurs, les lignes se mêlaient. Puis, tout à coup, comme par une déchirure, apparaissait la mer bleue, et, sur ce fond mobile, une petite tête se détachait, souriante et tendre.

Le temps a marché, l'oubli est venu peu à peu. Il y a quelques années, j'ai cru retrouver vivante ma vision d'autrefois. De passage à Marseille, je descendais la Cannebière. De l'autre côté de la large voie une superbe fille attira mon regard. Je restai longtemps en observation. Elle vendait des violettes sur un plateau d'osier. Les messieurs passaient en souriant. Parfois l'un d'eux lui glissait un mot rapide et je la voyais

alors s'éloigner d'un pas nonchalant et comme résigné du côté de la Bourse, puis disparaître dans une ruelle, suivie à distance par le galant.

Je ne me suis pas approché, je n'ai pas voulu entendre sa voix que j'aurais bien reconnue, et je me dis aujourd'hui que ce n'était peut-être pas ma petite pêcheuse de crevettes, qu'une étrange ressemblance m'aura trompé. De fait, toutes ces brunes de Marseille se ressemblent beaucoup...

AUGUSTE DUVIARD.

LA FRANCE VUE DE L'ALLEMAGNE

Notes et impressions.

Stalden en Valais.

Ne vous étonnez pas si je boite un peu en parlant ; je suis tout déshabitué du français de Paris. Avec nos bouviers, nos vignerons, nos fromagers, nous n'avons pas d'autre langue que le patois du haut Valais : sur notre table, nous n'avons pas d'autres livres que ceux de Vienne et de Berlin. Il est bon de se désorienter ainsi au moins une fois par an, de prendre les habitudes des « nations estranges » et de regarder notre pays, où notre cœur est resté, dans un lointain qui le fait mieux voir sans le faire moins aimer... Ai-je l'accent de là-bas? Oui, n'est-ce pas? Un accent horrible comme l'âpre vin du pays, tout plein de gutturales sauvages et de traînements de voix semblables à l'écho prolongé du *ranz* dans nos vallées. Tant mieux. De la sorte je suis une espèce de haut-Allemand, de Suisse, de montagnard, d'homme des bois; de la sorte je suis assez reculé de tout ce que j'aime pour le voir tel qu'il est. Les personnes qu'on passe son temps à embrasser, on ne sait jamais la couleur de leurs yeux. Qu'on en soit séparé seulement par une table à manger, on les découvre plus belles qu'on ne croyait; qu'on en soit séparé par cent lieues de pays, on s'aperçoit aussitôt de ce qui vous les rendait chères. C'est du moins ce qui m'a été assuré par des gens de grande expérience.

I.

Sachez bien que je n'ai pas fait autre chose. Dans notre retraite aérienne, les seuls livres allemands que j'aie lus volontiers étaient ceux qui parlaient de la France. J'y trouvais un plaisir double : celui de la curiosité, en écoutant aux portes une conversation sur nous entre gens qui ne nous aiment pas; celui du souvenir, en comparant avec ce que l'auteur raconte ce que j'avais vu moi-même d'un œil plus tendre. C'est ainsi que nos soirées se passaient, sur la terrasse, lisant à la clarté déclinante du jour, puis à la lampe, quand la nuit était venue, des chapitres destinés à d'autres yeux que les nôtres et où nos objets les plus familiers étaient défigurés par une langue et une imagination étrangères. Nous essayions alors de déterminer avec équité la vérité sur nous-mêmes, nous recherchions si vraiment le mot de *décadence* nous était applicable, s'il nous fallait renoncer à revoir une expansion de la France intellectuelle comparable à celle du XVIIIe siècle, si la sympathie persistante des autres pays pour nous ne pourrait pas encore se tourner en admiration, si nous étions décidément devenus, comme certains vieux peuples, des virtuoses et les gardiens d'un cimetière glorieux... Il se mêlait à nos graves causeries beaucoup de souvenirs gais, des anecdotes sur nos paysans, sur les ouvriers de Paris, sur tous les éléments de notre nation qui, pris chacun à part, semblent offrir tant de ressources pour un avenir encore inespéré... Puis nous lisions ce que la *Gazette de Cologne* disait de la mobilisation de notre 17e corps d'armée...

II.

Les Allemands se préoccupent extrêmement de la France. Les brochures sur « la défense du Rhin », sur notre « préparation militaire », sur la prochaine guerre, abondent à la vitrine des libraires de Leipzig et de Berlin. Nous avons les pareilles chez nous : peut-être sont-ce les mêmes, seulement traduites. Mais ce qui est particulier à nos voisins, c'est l'intérêt qu'ils apportent à l'étude des mœurs. Les *Sittengeschichten*, les *Culturbilder*, tableaux, esquisses, aperçus généraux sur la civilisation d'un peuple, les petits faits recueillis dans les champs et dans les rues, puis développés par une induction hardie, souvent trop hardie, voilà où ils excellent. Bien entendu, c'est surtout quand il s'agit des autres qu'ils sont pénétrants et attentifs. J'ai vu, il est vrai, un *culturbild* de l'Allemagne du Sud par un Allemand du Nord; mais une étude faite par un moraliste sur ses compatriotes immédiats, il n'y en a pas. Est-ce seulement complaisance? Non ; mais à quoi bon raconter au public ce qu'il sait déjà si bien? Il faudrait, pour l'y intéresser, une habileté d'artiste qui ferait de la sociologie un roman. Passez, au contraire, quelques montagnes et quelques fleuves, racontez-nous les hommes *de là-bas* en insistant sur leurs dissemblances avec nous; aussitôt vous devenez un *voyageur*, c'est-à-dire que vous amusez sans avoir plus d'esprit que Malte-Brun, que vous êtes dispensé d'arrangement romanesque, d'invention, de talent et peut-être même de vérité. L'ouvrage de M. Tissot sur *le Pays des Milliards* est fort mauvais ; on l'a lu cependant en France avec passion ; en Allemagne, c'est, pour ce genre de livres, un bien autre engouement encore. J'ai vu plus

de vingt ouvrages allemands sur la société française; dans presque tous, l'auteur s'efforçait d'être exact et vrai; il y parvenait dans deux ou trois. Pour aujourd'hui, je veux en étudier deux d'un peu plus près : je crois qu'ils le méritent. Du moins la lecture n'en est pour nous autres ni fastidieuse ni pénible.

III.

M. Max Nordau n'est même pas, comme Henri Heine, « un Prussien libéré »; il n'est pas Prussien du tout, au moins jusqu'à présent, puisqu'il est de Vienne. Vous l'avez sans doute rencontré à Paris, dans ces salons où l'on n'est salué que par des inconnus; il appartenait à cette société flottante qui, n'ayant d'attaches nulle part, se fait accepter partout. Son titre d'étranger lui servait merveilleusement pour être invité là où les Français de même classe étaient laissés à la porte. Depuis son séjour parmi nous, il a publié un livre très vif, plein d'un chaos d'idées, sur les *Mensonges de la civilisation;* traduit en français, ce livre a fait quelque bruit à Paris. Les *Lettres parisiennes,* dont je veux dire un mot, nous sont restées presque inconnues (1).

M. Nordau avait, dans ce genre de chronique, des devanciers assez fameux. On se rappelle assez la correspondance de Grimm et la *Lutèce* de Heine. Un autre écrivain viennois, M. Zolling, avait fait un *Voyage à travers le monde parisien* qui était rempli de bagatelles, de bavardages, de drôleries, le tout raconté dans un allemand très parisien (2). Il n'y a pas besoin d'être un explorateur bien patient pour rapporter d'un séjour de deux mois au Grand-Hôtel un carnet plein. Paris se laisse voir volontiers. J'entends le Paris des apparences, le Paris des boulevards, des grands journaux et des petits théâtres, le Paris épanoui, dansant, ballant et soupant, non le Paris souterrain dont Privat d'Anglemont a rapporté d'étranges histoires et dont M. Maxime du Camp a rapporté des chiffres, presque tous faux d'ailleurs. M. Nordau s'est contenté du premier de ces deux Paris : il lui a donc suffi d'être présenté dans trois ou quatre maisons, d'être journaliste et étranger.

C'est surtout la Finance que M. Nordau a vue de près. Il commence par deux grandes études qui se font pendant : *Avant le Krach; Après le Krach.* Avant, c'est la profusion, l'insouciance et les petites mules de satin blanc de ces dames du corps de ballet; après, c'est l'économie, la ruine, les déjeuners à vingt-deux sous et, de temps en temps, le bruit des coups de pistolet qui font sauter la tête des joueurs malheureux. Il y a un peu de convention dans ce poème en deux chants. Je connais — et je m'en vante — beaucoup de personnes que le Krach n'a pas réduites au désespoir; j'en connais même une — et je ne m'en vante pas — que le Krach a enrichie. Il y a dans tout ceci une généralisation un peu trop facile et précipitée. Il y a aussi beaucoup d'esprit et même de lyrisme. Une scène allégorique de tentation qui se passe sur la plate-forme de l'Arc de Triomphe est superbement enlevée. La Morale assistée de l'Économie politique endoctrinent un spéculateur novice, tandis que l'Amour du luxe lui montre l'avenue des Champs-Élysées avec la place de la Concorde et l'Obélisque, en disant : « Tout cela est à toi, si tu veux m'adorer », etc, etc. Ce symbolisme est bien allemand; cela ne l'empêche pas d'être assez joli, comme on voit.

Les autres tableaux de la vie parisienne sont fort ressemblants, me semble-t-il, point du tout flattés, mais enfin nous ne demandons pas à l'être... Il s'y mêle des réflexions historiques, souvent plus faibles, sur le rôle des salons en France, la suprématie des femmes et le reste. Ce qui est amusant et vrai sous la plume de ce Viennois, c'est cette plainte que nous avons tous faite, de trouver tout à Paris hormis des Parisiens. En guise de société indigène, on vous présente des banquiers américains, des diplomates russes et des généraux chinois. Dans le salon que visite M. Nordau, le seul Français qu'il trouve est un rédacteur du *Gaulois*, venu là pour raconter la fête dans le journal du lendemain. Le compte rendu paraît en effet : on y célèbre la grâce de la maîtresse de la maison, que personne n'a su reconnaître à son bal; on ajoute que le *Tout-Paris* était là et, dans ce Tout-Paris, M. Nordau, avec un de ses amis allemands, débarqué de la veille.

Cette ironie n'est pas méchante; elle est aimable et gaie, comme le sont les jolies Nouvelles de Hacklaender. L'Allemand persifle doucement, et à sa moquerie il se mêle toujours, malgré lui, un fond d'admiration naïve. Il commence par passer avec volupté le dos de la main sur le brocart soyeux des meubles; puis il lui revient à l'esprit que tout cela est du luxe et que les principes sociaux le condamnent. Il raconte complaisamment l'ordonnance d'un dîner; puis, quand tout est mangé, il s'écrie : « A quoi bon ces choses? Sortons de table! »

Ses raisonnements sont curieux parce qu'ils reposent le plus souvent sur des observations communes. Où nous voyons un fait capricieux et sans signification, il démêle une intention, un symptôme, un symbole. Par exemple, les tables de nos cafés sont toutes petites : M. Nordau reconnaît aussitôt, à ce détail, que le Français n'est pas sociable comme on le dit, qu'il aime à être isolé au contraire, du moins avec une « petite femme » (bien entendu, les Allemands sont intarissables sur ce point), et que les causeries après boire ne sont pas son fait. Avec un peu de complaisance, tout le caractère du peuple s'entrevoit dans la forme d'une table de café... Pour moi, je découvrirais même, dans ce

(1) *Ausgewählte Pariser Briefe, Kulturbilder,* von Max Nordau. — 2te Aufl. Leipzig, 1887.

(2) *Reise um die Pariser Welt,* von Theoph. Zolling. — C'était une série de correspondances adressées à la *Neue Freie Presse,* réimprimées dans la collection Spemann. Stuttgart, 1881.

seul passage de M. Nordau, tout le caractère de son peuple à lui. Par exemple, je me garderais de l'écrire sérieusement.

Le moraliste n'a pas été au fond des choses; il analyse bien, à la fin de son livre, quelques romans français contemporains; mais l'esprit intime du pays lui échappe : il s'amuse à la surface. Les modes qui passent l'empêchent de voir le goût national qui persiste. Son dernier mot et comme le résumé de sa trop courte expérience est que le Parisien est en proie à la « blague », à la satire maladive et universelle, à l'horreur de tout sérieux. Il n'est pas besoin d'une grande pénétration pour deviner cela. Il en faudrait peut-être davantage pour démêler chez les petites gens de Paris, à travers ce carnaval perpétuel, une grande facilité à s'éprendre des idées abstraites pourvu qu'elles soient incarnées dans des hommes, un respect superstitieux des traditions, une grande indépendance avec les personnes et beaucoup de timidité avec les choses, une crédulité charmante, une sentimentalité un peu grosse, une bienfaisance bruyante, mais efficace, enfin moins d'égoïsme que chez beaucoup de peuples...

J'ajouterai un point encore, à la gloire de ce Paris quelquefois méconnu : tous ceux qui l'ont habité et décrit ont emporté quelque chose de son esprit, de ses façons de penser et de dire. Le cerveau des Allemands qui sont venus y vivre s'y est allégé, éclairci et comme filtré; il leur a été impossible désormais non seulement d'écrire la *Messiade* de Klopstock ou la *Louise* de Voss, mais de parler encore la vieille langue d'outre-Rhin sinueuse et gothique. Leur allemand semble du français traduit. M. Nordau, qui s'appelle lui-même « un feuilletonniste explorateur de Paris (*ein feuilletonistischer entdecker von Paris*) », a subi la contagion comme ses devanciers; il a mis beaucoup de verve, d'allure, de légèreté dans son aimable livre. En cette circonstance, je ne veux pas être meilleur psychologue que lui; je veux en faire honneur à l'esprit allemand.

IV.

M. Peterssen est, je pense, Berlinois.

« Mon point de vue, dit-il, est celui de l'Allemand qui met sa patrie au-dessus de tout, mais qui a pourtant appris à connaître et à aimer le pays où il a trouvé un accueil hospitalier. Je n'entends pas rendre tout le peuple français responsable de la haine que quelques bonapartistes exaltés attisent contre nous. (M. Déroulède serait-il devenu bonapartiste?) L'Allemagne par ci! La France par là! Soit, et pourtant Français comme Allemands sont des hommes « mêlés de force et de faiblesse ». Voilà ce que j'ai eu devant les yeux. Aussi me suis-je appliqué, en distribuant l'éloge ou le blâme, à n'obéir qu'à l'amour de la vérité. »

Ce sont là des paroles assez rares; et, chose plus rare encore, ce ne sont pas seulement des paroles. M. Peterssen a tenu ce que sa préface promet : il nous voit avec intelligence et nous juge avec sympathie (1). Il est vrai que l'auteur s'est bien « dégermanisé » pendant un long séjour, non pas à Paris seulement, où les nationalités se coudoient sans se pénétrer, mais dans la campagne normande, en plein Cotentin, à Blainville, où son ouvrage a été fait parmi les paysans.

Cet Allemand est un peintre exact et fin de notre vie rurale. Il décrit avec grâce le paysage : champs, vergers, cours de fermes et dans le lointain la ligne blanchâtre des falaises et des dunes normandes, avec la mer luisante et la ligne sombre qui fait deviner à l'horizon l'île de Jersey. On voit les poules qui picorent sur le fumier, le chat de la maison qui dort sur l'appui de la fenêtre; on voit le père Baucher avec ses cheveux blancs embroussaillés et ses yeux bordés de rouge : c'est un homme rangé, qui n'aime pas les francs-maçons et qui veut être vu le dimanche à la messe et à vêpres pour n'être pas confondu avec les gens sans aveu et les meurt-de-faim. On voit la bonne Adèle qui se lamente sur la mort de son grand fils, parce que présentement elle va être obligée de cultiver son jardin elle-même; Esnouf, ancien commis-voyageur, orateur du village, bruyant et inoffensif; Jean-Baptiste Vincent, le beau garçon de l'endroit, coureur de filles, épouseur de veuves riches; enfin le père Heuguet, un homme d'autrefois, à la poitrine robuste, à la tête sûre, qui vit dans les champs comme un soldat en face de l'ennemi et s'est jeté maintes fois à l'eau pour sauver des enfants qui se noyaient. Vice et beauté morale, petitesse et grandeur d'âme, tout est mêlé, tout coexiste, tout est vrai.

Rien n'est plus bizarre, sans doute, que nos locutions campagnardes habillées à l'allemande; mais l'observation vraie perce encore au travers. Les pêcheurs des environs de Granville, les gens du port, les ramasseurs de varech, les voituriers, les petits tenanciers sont dessinés au passage avec leurs traits caractéristiques : le cadre est de fantaisie, l'auteur se présentant lui-même comme *humoriste;* mais il n'invente que dans la mise en scène, toujours un peu gauche; les personnages sont rendus au naturel, et j'aurais presque recommandé ce livre à M. Baudrillart pour ses beaux rapports sur les paysans français.

Comment l'homme simple des champs comprend la politique d'une façon dramatique et enfantine, comment il respecte et surtout envie le gendarme parce qu' « il a moins de misère que nous », c'est-à-dire moins de travail; comment l'idée de tout « profiter » dirige sa vie, avec un instinct de l'honneur cependant, surtout de l'honneur familial, c'est ce que M. Peterssen a démêlé d'abord patiemment, comptant sur une égale

(1) *Aus Frankreich, Bilder und Skizzen*, von F.-C. Peterssen. Berlin, 1887.

patience du lecteur, c'est ce qu'il a ensuite mis en acte dans de petits drames très animés. Il est un « naturaliste » authentique et cependant plein d'idées et de vie.

L'habitant des petites villes, sociable, obséquieux et indiscret, avec sa préoccupation constante de « faire honneur à ses affaires », vient ensuite. Le moraliste allemand a joliment montré la fatalité qui pèse sur ces pauvres gens, l'espèce de sortilège qui les oblige à faire éternellement ce qu'ils ont commencé de faire, faute d'excitants extérieurs, à lire leur journal jusqu'à la dernière ligne des annonces, à prendre leur café pendant deux heures, à voter vingt ans sans découragement pour le même candidat.

Enfin Paris a son tour, mais le Paris caché cette fois, avec la *Californie*, la Cité des chiffonniers et les crèmeries borgnes. Des bouts de dialogue notés dans les carrefours et qu'il a fallu traduire en français avant de les traduire en allemand, des physionomies, des silhouettes, des perspectives du quartier Mouffetard, quels amusants feuillets de carnet! L'ouvrier des villes est aussi bien pris sur le vif que celui des champs. Je ne vois pas, dans tout cela, la moindre intention de triomphe ou d'insulte. Les notes de M. Peterssen respirent la sincérité. C'est pourquoi j'ai plaisir à en trouver la conclusion consolante. Il y a, malgré tout, selon cet Allemand, de sourdes énergies dans ce peuple de France, ainsi qu'un instinct obstiné de l'honnêteté. Je ne remercie point M. Peterssen d'avoir osé dire ce qu'il croit la vérité; mais je l'en félicite.

V.

Pour nous autres, nous continuerons bravement à médire de nous-mêmes quand nous nous croirons entre amis, et à nous porter aux nues quand nous penserons que l'ennemi nous écoute. Cela n'a pas d'importance. C'est justement ce qu'on appelle la modestie, et qui, suivant les cas, se tourne si vite en suffisance. La vérité est que nous traînons encore la mollesse de cette fatale époque du second empire, mais que nous valons peut-être mieux que la génération précédente. L'autre mois, un de mes amis, M. Henry Michel, dans un discours plein d'autorité et de mesure, montrait aux élèves du lycée Henri IV que notre temps n'est pas si disgracié qu'il nous semble. Il a cent fois raison et je répèterais ici ses paroles résonnantes comme une corde de fer *like an iron string*, si j'avais le temps d'en obtenir de lui la permission... Mais voyez, dans le domaine qui est particulièrement le nôtre, celui des études supérieures, quel admirable renouveau depuis quinze ans! Que d'intelligence dépensée! Beaucoup plus, me semble-t-il, en toute équité, qu'à Gœttingue, à Bonn et à Leipzig. Et la plupart de nos maîtres ont quarante ans à peine! C'est un libre collège dont la construction idéale se fait sur des plans nouveaux et où toutes les sciences se donnent la main. Les mathématiques, enseignées presque partout par de très jeunes gens, complètent leurs méthodes; les sciences physiques changent les leurs; l'histoire naturelle prend un corps en admettant enfin des théories de variabilité et d'évolution trop longtemps suspectes et dont la géologie apporte la confirmation en même temps que l'anatomie comparée; l'histoire se solidifie; la philologie est découverte; la critique se fonde; de toutes parts des lignes hardies convergent vers un petit nombre de points, réalisant cette unification artificielle des choses qui est la fin de la science. Cette œuvre s'accomplit à Paris par des cerveaux français. Quand même il ne nous resterait plus que d'être l'Athènes d'une Rome envahissante et brutale, nous pourrions encore accepter ce lot avec quelque fierté... Amis de France, du fond de notre retraite alpestre, du milieu de nos vignerons et de nos sabotiers pour qui la France n'est qu'un nom doux à l'oreille, nous vous envoyons nos souvenirs émus pour tout ce que vous rappelez à nos cœurs et nos remerciements pour cette vieille gloire que vous soutenez en la renouvelant!

PAUL DESJARDINS.

THÉATRES

Odéon.

Jacques Damour, drame en un acte, par M. Léon Hennique; *le Marquis Papillon*, comédie en trois actes et en vers, de M. Maurice Boniface.

L'Odéon vient de jouer, pour sa réouverture de saison, deux pièces de genre très différents : *Jacques Damour*, drame en un acte et en prose, tiré par M. Louis Hennique d'une Nouvelle de M. Émile Zola, et une comédie en trois actes et en vers de M. Maurice Boniface, *le Marquis Papillon*.

L'Odéon est un théâtre d'essai, de recherche, un laboratoire où auteurs et comédiens apprennent leur métier par l'expérience : il est donc bien dans son rôle lorsqu'il joue tour à tour, pour satisfaire tous les goûts, des œuvres très diverses d'inspiration et de forme. Cette fois, c'est dans le même spectacle que M. Porel a cherché à complaire aux deux catégories de spectateurs que nous verrons tout cet hiver aux prises, bataillant d'applaudissements et de sifflets pour le triomphe des idées qui leur sont chères.

Si l'incendie de l'Opéra-Comique a fait tort un instant aux représentations de théâtre, il semble que le réveil des querelles littéraires, si longtemps négligées pour la politique, va leur rendre un attrait qu'elles avaient perdu.

Il y a de la poudre dans l'air. On l'a sentie, la saison dernière, à l'aigreur des polémiques qu'ont provoquées la reprise de *Michel Pauper*, la *Renée* de M. Zola et les différentes tentatives de l'école naturaliste pour adapter ses romans à la scène. Toute une classe de spectateurs, la moins nombreuse, peut-être l'élite, attend du théâtre un effort nouveau; elle ne se contente plus des formules de Scribe, où, en l'absence de succès qui s'imposent, semble se complaire la majorité du public. Ces amis de la nouveauté paraissent décidés à faire long crédit d'indulgence à tous les auteurs — naturalistes ou autres—qui courront pour leur plaire l'aventure de l'inconnu. Au contraire, ils résisteront de tout leur pouvoir aux malins débrouilleurs de ficelles qui voudraient continuer de s'enrichir promptement avec des succès de vaudeville. De leur côté, ces habiles-là ont de nombreux partisans : d'abord des gens convaincus, qui donnent les motifs de leur préférence, puis la foule, qui ne se préoccupe point des destinées artistiques du théâtre, de son éclat ou de sa décadence, mais qui l'estime seulement comme une occasion de divertissement. Entre ces deux camps de spectateurs, on peut, sans être devin, prédire qu'il surgira de sérieux désaccords. Et c'est tant mieux : de semblables conflits ne vont qu'à secouer l'engourdissement du public et à exciter l'émulation des auteurs.

Les pièces de MM. Hennique et Boniface ont été l'occasion d'une de ces escarmouches de résultat indécis par qui s'ouvrent toutes les campagnes. C'est une aventure connue que, dans ces cas-là, chacun des partis s'attribue la victoire. Ainsi ont fait les spectateurs des deux premières de l'Odéon. Les « naturalistes » ont applaudi *Jacques Damour*, les « scribistes » ont fait bel accueil au *Marquis Papillon;* chacun a fêté ses amis et regardé ses ennemis de travers. On n'en est pas venu aux mains, et cela pour une raison excellente : c'est que la pièce du naturaliste a paru aux « scribistes » plus surprenante que choquante, et que les « naturalistes » se sont demandé, jusqu'à la fin du spectacle, avec inquiétude, à quel genre connu pouvait bien appartenir l'élucubration de M. Boniface.

Il ne suffit pas, pour faire du théâtre nouveau, de planter un décor d'arrière-boutique et de mettre en scène, au lieu de nobles et de maîtres de forge, le peuple des halles parisiennes. Si à cela aboutissait tout l'effort tenté par les réformateurs, il faudrait tenir avec les bonnes gens pour le vieux théâtre, celui qui nous charmait les yeux par la splendeur des décorations, l'éclat des costumes pittoresques. Mais on sait qu'il s'agit de livrer une rude bataille à ce que l'on appelle l' « hypocrisie » du spectateur de théâtre, à obliger ce spectateur pusillanime à supporter publiquement l'analyse des passions (ce ne sont pas, on le conçoit, celles qui font le plus d'honneur à la nature humaine) que chacun de nous porte en soi, sinon dans leur épanouissement, au moins dans leur germe.

Cette analyse aiguë qui va jusqu'au tréfonds des âmes, qui scrute les motifs les plus secrets du vouloir, nous la supportons dans le livre lu à l'écart, à peu près comme, avec une curiosité inquiète, sans témoins, nous contemplons une plaie dans un miroir. C'est qu'il n'y a guère de passion humaine qui n'existe, au moins en puissance, dans chaque homme; aussi, dans le secret du tête-à-tête avec le livre, on s'avoue tout bas, dans un chuchotement de confessionnal, bien des faiblesses qu'on désavouerait tout haut.

Au théâtre, c'est une autre affaire : si l'on nous montre au milieu d'un grand concours de gens l'analyse en action de ces sentiments obscurs, nous protestons avec indignation, nous crions à la monstruosité, au cynisme, avertis par l'instinct de sociabilité qu'il y a péril à exhiber certaines nudités de la nature humaine. Ce refus de voir la vérité a une utilité pratique incontestable. Est-il moral? Cela est difficile à établir et ne nous regarde pas. Il s'agira seulement de voir, avec exemples à l'appui, s'il est un obstacle au progrès de l'art dramatique.

La passion dont l'analyse fait la trame de *Jacques Damour*, c'est la jalousie. On connaît l'histoire : un ouvrier parisien, engagé dans la Commune, a été envoyé à Nouméa; il revient après l'amnistie ; sa femme, qui le croit mort, s'est remariée avec un boucher. Damour, qui l'aime encore, vient la surprendre; il se heurte à son successeur et à un enfant qui n'est point de lui. Que va-t-il faire?

La situation a été cent fois traitée. Sans parler du *Colonel Chabert* de Balzac, de *l'Abandonné* de M. Guy de Maupassant, on sait avec quelle émotion, quelle élévation poétique Tennyson a raconté dans son *Enoch-Arden* l'aventure d'un retour de mari. Un soir, le matelot rapatrié vient coller sa figure à la vitre de la chaumière où celle qui a été sa femme habite avec le nouvel époux. Énoch voit ses enfants debout devant le feu. Sur les genoux de la mère est assis un petit qu'il ne connaît pas. La jalousie le torture, et, dans une montée de colère, l'idée du meurtre un moment traverse son esprit. Mais voilà que l'homme qu'il va frapper attire à soi un des enfants, un des enfants qui étaient à lui, Énoch, et caresse ses cheveux. Alors le cœur du pauvre marin se fond, les larmes coulent sur sa figure. Il ne veut pas briser ce bonheur. Il ne veut pas être la cause d'un remords pour la femme qu'il a aimée. Il va donc mourir dans la solitude, et c'est seulement au bout de son agonie qu'il dit son secret à une vieille voisine après toutefois qu'elle a juré sur la Bible de ne point parler tant que le marin ne sera pas mort.

Cette fiction est d'une beauté morale tout à fait relevée, et on conçoit que l'amour puisse atteindre, à l'occasion, ces hauteurs de sacrifice. Nous sommes dans l'exception, mais non pas dans la convention. Il n'y a pas moins d'humanité dans la victoire d'Enoch

sur sa jalousie que dans la cynique résignation de Jacques Damour.

Celui-là, il a aussi le premier mouvement de colère, la minute où il voit rouge, où il va se jeter, pour frapper, sur l'homme qui a pris sa place. Le boucher l'arrête d'un mot : « Voyons, camarade, leur dit-il, soyez raisonnable. Nous n'avons rien à nous reprocher les uns aux autres, n'est-ce pas? Eh bien, on pourra peut-être s'arranger. Causons. » Et, en homme du peuple qu'il est, en être simple, résigné aux choses fatales, habitué à courber le dos sous les coups de la destinée, Damour dépouille sa colère. C'est vrai, il n'y a pas de quoi se fâcher, ce n'est la faute de personne. Ça s'est trouvé comme ça. Mais Jacques aime toujours, il ne veut pas céder la place sans que sa femme elle-même lui ait donné congé. « Tu vois ce qui en est, dit-il ou à peu près à la bouchère, je ne t'en veux pas pour ce que tu as fait. Tu me croyais mort. Il n'y a rien à dire. Mais maintenant me voilà. Tu sais à quoi t'en tenir. Choisis entre nous deux. »

La scène est singulièrement dramatique, et, à ce moment-là, on est pris à la gorge d'une émotion de qualité toute particulière, je le dis comme je le sens, infiniment rare au théâtre. Cette tranquillité du mari choque la convention dramatique, cette fameuse « hypocrisie » qui traite de cynique tout amour qui n'est pas jaloux. Pourtant, obscurément, on sent que la résignation de Damour a son élévation morale. Et quand Paul Mounet, adoucissant l'éclat de sa voix tumultueuse, sa brusquerie faubourienne, a prononcé, presque tout bas, ce mot : « Choisis », il s'est fait dans la salle ce grand silence des attendrissements contagieux à qui nulle mauvaise volonté ne résiste.

La bouchère ne répond pas. Elle se détourne, elle pleure.

— Je comprends, dit Jacques.

Et ses bras tombent.

La théorie du « personnage sympathique » exigeait qu'à cette minute-là la femme nous devînt odieuse. Il n'en a rien été. Nous avons pensé : elle a raison, elle ne peut pas agir autrement qu'elle fait. Elle a un enfant de son second mari ; la voilà habituée à une vie nouvelle, plus douce que l'ancienne ; elle est devenue presque une bourgeoise. L'amour seul pourrait l'engager à tomber dans les bras de Jacques, à recommencer avec lui la vie passée. Et elle ne l'aime plus. Bien plus, elle a peur de cette espèce de brigand hirsute, brutal, de ce revenant de misère qui l'effraye de sa colère et de ses gestes tragiques. Non, il n'y a pas de raison pour qu'elle retourne avec lui.

Tout cela est douloureux, mais non pas, comme on l'a dit, insoutenable, car une idée plus forte que les volontés humaines, une idée, on ne saurait trop le répéter, bien familière au peuple pèse sur tout ce drame et lui donne une singulière grandeur : l'idée de la fatalité qui mène tout.

J'aurais souhaité que M. Hennique, au lieu de surprendre le « bourgeois » par la vue de ce coup de vin que Damour, avant de s'en aller, boit avec sa femme et son successeur, fît plus longuement raisonner ses personnages sur cette implacable nécessité qui conduit les hommes. Il aurait ainsi obligé ceux qui résistent à sa poétique à voir clairement les causes de cette résignation bon enfant, de cette soumission au destin dont le spectacle choque les délicats et qui est pourtant, entre les minutes de révolte exaspérée, toute la philosophie du peuple. Après cela, on aurait pu faire cogner les verres sans scandaliser personne. Et cela aurait peut-être été plus habile. Faut-il rappeler qu'il est maladroit d'irriter par d'inutiles défis ceux que l'on souhaite conquérir à sa cause ?

J'ai donné toute la place dans ce compte rendu à l'acte de M. Hennique, et je ne dirai qu'un mot de la comédie en vers de M. Boniface. Ce serait jouer un tour détestable à ce débutant que de raconter comment son don Juannet, le marquis Papillon, las des succès faciles qu'il a remportés à la cour du duc de Hurembourg, aspire à fixer enfin ses sentiments inconstants dans un honnête mariage avec la jeune Sylvine; comment ce talon rouge échappe à grand'peine aux embûches que lui tendent ses bonnes amies délaissées, Wilhelmine et Isabelle; comment il rend très ridicules les maris de ces dames, Ottocar, le grand veneur, et un margrave imbécile.

> Fuyez : on vous poursuit. Poursuivez : on vous fuit.
> La femme, c'est votre ombre,

dit un des personnages du *Marquis Papillon;* et son camarade lui répond :

> . . . Oui, la pensée est forte;
> Elle n'est pas de toi, du reste.

On est un peu tenté d'appliquer cette réflexion à l'ensemble de la pièce de M. Boniface. Il a abusé des ficelles, des scènes à pendants, de tous les vieux trucs de potiches, d'armoires et de rendez-vous; surtout il a eu le tort de mettre une apparence de sérieux dans un pur badinage. Cela nous a donné le change au début, et nous ne savions pas encore trop à la fin de la pièce si c'était de la comédie ou de l'auteur que nous avons ri.

HUGUES LE ROUX.

CHOSES ET AUTRES

LE PRINCE NAPOLÉON ET L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE.

A la violente diatribe qu'il dirige contre M. Taine le prince Napoléon a mêlé par-ci par-là d'intéressantes anecdotes.

Nous avons dit il y a quelques semaines, à propos de la publication de la *Correspondance* de Marie-Louise, que l'ex-impératrice avait épousé en secondes noces le général comte Neipperg, que M. de Metternich lui avait donné comme grand-maître de sa maison, et qu'elle avait eu de ce mariage morganatique deux enfants légitimés par l'Autriche sous les titres de comte et comtesse de Montenuovo.

La famille de Napoléon avait ressenti vivement ce que cette conduite avait d'injurieux et d'indigne au moment même où l'empereur agonisait à Sainte-Hélène.

« Je n'ai vu, dit aujourd'hui le prince, je n'ai vu Marie-Louise qu'une fois; c'était en 1836, sur la grand'route près de Parme. J'étais avec mon père. Je ne la connaissais pas; mais le roi Jérôme me saisit la main avec une violente émotion et me dit : — Voilà l'impératrice Marie-Louise... Non, reprit-il, ce n'est plus l'impératrice, c'est Mme Neipperg! »

Le prince Napoléon esquisse plus loin en deux mots la silhouette de Mérimée : « C'était un sceptique et un cynique »; et celle de Sainte-Beuve : « Esprit charmant, surtout critique, et empreint de socialisme autoritaire ».

« Je le visitais souvent, ajoute le prince, dans son petit logement de la rue du Montparnasse et je me plaisais fort en sa compagnie. »

LE FUSIL DE BARBÈS.

M. Gambon, à qui sa vache fit sous l'empire une sorte de célébrité, a légué à la ville de Paris le fusil d'Armand Barbès. Ce fusil sera, paraît-il, accroché par les mains de M. Patenne dans la salle des séances du conseil municipal.

Que Barbès ait gardé toute sa vie son fusil et qu'il en ait, après lui, confié le dépôt à Gambon, il n'y a là rien d'étonnant. N'est-ce pas à Gambon qu'il écrivait, le 22 novembre 1869, à l'occasion de la candidature législative qu'on lui offrait dans la troisième circonscription de Paris :

« Je suis partisan du vote contre le serment, contre l'insolence d'un homme qui nous dit sans cesse : C'est moi qui suis le souverain... Mais je ne puis que décliner l'honneur qu'on veut bien me faire et dire qu'on cherche un plus jeune, qu'on me remplace par un ouvrier; il y en a de capables. »

Mais lors de quelle insurrection Barbès s'est-il servi de cette arme dorénavant municipale? Est-ce au mois d'avril 1834, au 12 mai 1839, contre le gouvernement de Juillet, ou bien au 15 mai 1848 contre l'Assemblée nationale? C'est, en tout cas, le 12 mai 1839, dans l'émeute provoquée par lui, par Martin Bernard, Blanqui et la Société des Saisons, que Barbès fut blessé à la tête sur une barricade, rue Greneta, et resta prisonnier, tandis que Blanqui, auquel on a attribué un rôle louche dans cette affaire, parvenait à s'échapper ou même se dispensait de paraître. Barbès passa devant la cour des pairs le 27 juin et fut condamné à mort le 12 juillet suivant. Dès que la nouvelle s'en répandit, plus de 3000 étudiants allèrent manifester, pour obtenir sa grâce, devant le ministère de la justice. Mais il fallut l'intervention directe de Victor Hugo auprès du roi pour que Louis-Philippe pardonnât. C'est en faveur d'Armand Barbès que le poète écrivit le quatrain si connu :

Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe,
Par ce royal enfant, doux et frêle roseau,
Grâce encore une fois, grâce au nom de la tombe,
Grâce au nom du berceau!

Louis-Philippe, qui venait de perdre la princesse Marie et de voir naître le comte de Paris, se laissa fléchir par ces vers. « Je vous accorde la grâce de Barbès, écrivit-il à Victor Hugo, il ne me reste plus qu'à l'obtenir de mon ministère. »

Ce jour-là, du moins, le roi gouverna et régna, car Armand Barbès ne fut pas exécuté.

L'ITALIE OFFICIELLE ET LA LETTRE DU PAPE.

L'auteur aujourd'hui connu de la brochure à sensation, *l'Italie officielle et la lettre du Pape*, M. Eugène Rendu, s'efforce d'établir que la conciliation ne pourra se faire entre la Papauté et le royaume d'Italie qu'après la restitution au Saint-Siège de sa souveraineté temporelle. Rome, dit-il, contrairement à ce que soutiennent les ministres du roi, n'est pas seulement une ville italienne, mais une ville universelle; ce n'est pas tant la capitale du royaume d'Italie que la capitale du monde chrétien.

A l'appui de cette thèse on pourrait citer les paroles de M. de Falloux à l'Assemblée de 1848 :

« Paris, s'écriait M. de Falloux, Paris est la capitale de l'intelligence et des arts, nous le disons tous les jours; qui est-ce qui a songé à appeler Paris la ville éternelle?

« Londres est la capitale du plus grand mouvement maritime et commercial du monde; qui est-ce qui songe à appeler Londres la ville éternelle?

« Qu'est-ce qui fait que Rome continue à porter ce titre que vous lui donnez, même lorsque vous lui en contestez les conditions? — C'est qu'effectivement elle est la capitale, la vieille capitale de la république chrétienne, la seconde patrie de tout le monde. »

Deux siècles avant M. de Falloux, Fénelon avait exprimé la même pensée : « Tout évêque, a-t-il écrit, tout catholique est chez lui à Rome. »

M. Eug. Rendu indique aussi, sans le citer, un passage piquant de Montaigne, au livre III, chapitre IX, des *Essais*. Voici ce passage :

« Cette mesme Romme que nous voyons mérite qu'on l'ayme, confédérée de si longtemps et par tant de tiltres à nostre couronne, seule ville commune et universelle; le magistrat souverain qui y commande est reconneu pareillement ailleurs; c'est la ville métropolitaine de toutes les nations chrestiennes; l'Espaignol et le François, chacun y est chez soy. »

Il est vrai qu'un des esprits les plus éminents et les plus modérés de l'Italie, M. Ruggero Bonghi, répond en ces termes à cette prétention :

« J'avoue que la question de la papauté présente un caractère international; mais je démontre aussi que la question de Rome ne présente pas ce caractère; si la papauté appartient à tout le monde catholique, Rome n'appartient qu'à l'Italie — ni plus ni moins que Paris à la France. »

Ce qui prouve que le débat ne sera pas tranché de sitôt et que la conciliation, bien que nécessaire de l'aveu des deux partis, n'est pas encore près d'être faite.

LES THÉATRES ET LA LITTÉRATURE EN 1848-1849.

Pendant qu'il voyageait en Russie, Balzac écrivait à sa sœur, à la date du 9 avril 1849 : « Dis de ma part à Laurent Jan que je le remercie de son excellente et spirituelle épître... Je l'appelle *M. de Sévigné*. »

M. Ch. de Lovenjoul a eu la bonne fortune de retrouver, et il communique à *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* cette épître de Laurent Jan, rédacteur du *Charivari*, écrivain de beaucoup de mérite, auteur d'un volume plein de verve : *Misanthropie sans repentir*.

Laurent Jan témoigne une grande sollicitude pour le théâtre de Balzac. *Mercadet* devait attendre « pour connaître son sort définitif, Holstein croyant ne pouvoir répondre de rien en l'état actuel ». Les scènes parisiennes ne faisaient pas d'ailleurs, en 1848, une brillante fortune; à la Gaîté, rien; à l'Ambigu, de même; on vendait aux enchères la Porte-Saint-Martin, et le Gymnase « n'allait *cahin-caha* que grâce à une petite pièce *réac* ». Gozlan avait remporté un double succès avec *le Livre noir* et *le Lion empaillé;* on allait jouer de lui aux Variétés une nouvelle comédie, *la Goutte de lait*. Quant à Gautier, il se trouvait au contraire « dans une débine fort triste ». Il avait vendu sa voiture de Lilliput et ses chevaux de présalé pour réfugier noblement sa pauvreté dans un petit quatrième de la rue Rougemont.

C'était « une prétention un peu leste » qu'avait eue Balzac « de vouloir monter dans le carrosse de l'Institut, côte à côte avec le marquis Guillaume Patin et le prince de Baour, de la maison d'Ossian ». M. Beaupoil de Saint-Aulaire en avait été « tellement hors de lui que sa famille éplorée avait craint un moment qu'il n'en fît... *un livre* ».

Scribe allait donner à la Comédie française *Adrienne Lecouvreur*, « en prose, pour Mlle Rachel ».

Laurent Jan risquait aussi une excursion dans le domaine politique, intérieur et affaires étrangères : « Le prince Louis gouverne équestrement la France avec beaucoup d'aplomb, de midi à quatre heures, dans les Champs-Élysées. Cavaignac rumine son échec. »

Sur un autre point, c'était à Balzac de renseigner son fondé de pouvoirs : « Les patriotes font grand bruit ici d'une prétendue réception à grandes *mamours* que le czar aurait faite au père Le Flô, notre ambassadeur. » Il était bien invraisemblable que l'autocrate du Nord saluât ainsi cette république que Balzac ne devait guère aimer et que Laurent Jan détestait au point de terminer sa lettre par ces mots : « Je m'ennuie républicainement, c'est-à-dire sans le sou. »

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection législative. — Dans les Deux-Sèvres, M. Goirand, radical, a été élu député par 39 120 voix contre 37 444 données à M. Aymé de la Chèvrelière, en remplacement de M. Giraud, républicain, décédé.

Intérieur. — M. Kæmpfen, directeur des Beaux-Arts, est nommé directeur des musées nationaux en remplacement de M. de Ronchaud, décédé. M. Castagnary, conseiller d'État, est nommé directeur des Beaux-Arts. M. Bousquet, conseiller d'État, directeur des cultes, dont la délégation est expirée, est remplacé par M. Dumay, chef de bureau à l'administration des cultes. — M. de Hérédia, ministre des travaux publics, s'est rendu à Londres, pour étudier la question du métropolitain. — La commission du budget a examiné le projet de budget du ministère de l'agriculture. Elle a adopté diverses réductions sur le personnel des services agricole et forestier. Le président, M. Peytral, a donné lecture d'une lettre du président du conseil qui annonce la réduction à 100 millions du budget extraordinaire. — Sur le rapport de M. Burdeau, la commission a voté la réduction des cadres de l'inspection générale de l'instruction publique et de l'inspection académique et la suppression des Facultés de théologie protestante. Elle a diminué les crédits affectés à l'administration centrale et au bureau des longitudes et aux travaux historiques. M. Spuller, ministre de l'instruction publique, a interdit, par une circulaire aux recteurs, l'exécution du projet de fédération des instituteurs adopté par le congrès pédagogique tenu récemment à Paris. — Une grève importante des ouvriers tisserands s'est produite à Cholet; environ 14 000 ouvriers ont suspendu leur travail. — Le conseil municipal de Paris a repris ses séances, et sur la proposition de M. Simon Soëns, il a voté par 38 voix contre 17 un secours de 10 000 francs pour les grévistes de Cholet.

Extérieur. — Cinq chasseurs qui suivaient le territoire français près de la frontière, à Raon-sur-Plaine, ont reçu des coups de fusil partis du territoire allemand; l'un d'eux, M. Brignon, a été tué; un autre, M. de Wangen, blessé à la cuisse. Une enquête a été ouverte par le procureur général de Nancy.

Faits divers. — Le congrès pour l'avancement des sciences a tenu sa séance annuelle à Toulouse. — Exposition des in-

sectes au pavillon de l'Orangerie. — Le congrès international des chemins de fer s'est réuni à Milan. — Ouverture à Bordeaux des séances du grand conseil des vétérinaires de France; à Carlsruhe, du quatrième congrès international de la société de la Croix-Rouge; à Vienne, du congrès et de l'exposition internationale d'hygiène, et à Londres du congrès des sténographes. — La municipalité de Nîmes a décidé d'élever des statues au conventionnel Rabaut Saint-Étienne et à Guizot. — Rencontres à l'épée entre M. Paul Nadar et M. Paul Dollfus, de la *Vie moderne*, au pistolet entre M. Flor O'Squarr, chroniqueur du *Voltaire*, et M. Édinger, éditeur de brochures boulangistes. — Inauguration à l'Isle-Adam d'un monument destiné à perpétuer le souvenir des combats de 1870 et à Bâle d'un monument à la mémoire des soldats de l'armée de l'Est morts en 1871.

Question d'Orient. — La Turquie paraît avoir soumis à la Russie des modifications au projet de M. de Giers. Elle propose d'envoyer en Bulgarie un lieutenant turc qui serait adjoint au général Ernroth, et procéderait avec lui, dans un délai de trois mois, à la convocation d'une nouvelle assemblée et à l'élection d'un prince choisi sur une liste présentée par les lieutenants.

Angleterre. — Dans un discours prononcé à Wilkby, lord Randolph Churchill a approuvé la politique du gouvernement et, après avoir constaté que le parlement s'était montré soucieux de la bonne gestion des deniers publics, il a exprimé le désir que l'on agisse vigoureusement à l'égard de la Ligue nationale. — M. Chamberlain, présidant à Birmingham un meeting de l'union radicale, a également loué l'attitude du cabinet en faveur du maintien de l'ordre et du respect des lois. — Une collision a eu lieu dans le comté de Cork, à Fermoy, entre la police et la foule qui écoutait une conférence du député Tanner. — La Ligue nationale irlandaise a répondu au décret de suppression en conseillant à ses membres de se réunir désormais dans leurs maisons, en ayant soin d'en barricader les issues et de repousser par la force les agents qui tenteraient d'entrer.

Allemagne. — Le chancelier de l'empire a célébré le vingt-cinquième anniversaire de son entrée aux affaires. — L'entrevue de Friederichsruhe entre le prince de Bismarck et le comte Kalnocky n'a donné aucune solution satisfaisante, relativement aux affaires bulgares. — La nouvelle loi relative à la nomination des maires en Alsace-Lorraine vient de recevoir son application dans l'arrondissement de Thionville. — La Chambre des députés de Bavière a voté le projet de loi relatif à l'impôt sur les alcools, par 133 voix contre 18.

Autriche-Hongrie. — L'empereur Francois-Joseph, après avoir assisté aux grandes manœuvres, s'est rendu à Buda-Pesth, pour présider à l'ouverture de la session du Reichstag hongrois et à l'inauguration du monument du patriote Franz Deak. — Le Reichsrath autrichien est convoqué pour le 11 octobre. — Dans un discours prononcé devant ses électeurs de Grooswardein, le premier ministre de Hongrie, M. Tisza, a déclaré que la nation avait réalisé d'importants progrès sur le terrain économique. Il a constaté d'autre part que l'on pouvait espérer le maintien de la paix européenne, mais qu'il fallait néanmoins maintenir et développer les moyens de défense du pays.

Suède. — Dans les élections pour la seconde Chambre, la liste du parti libre-échangiste a passé en entier; ce parti se trouve désormais assuré de la majorité dans l'assemblée.

Italie. — MM. Luzzati, Ellena et Branca, députés, sont envoyés à Paris pour préparer le renouvellement du traité de commerce franco-italien. — La ville de Rome a fêté l'anniversaire de l'entrée des troupes italiennes dans la ville en 1870.

Espagne. — Une insurrection a éclaté à l'île Ponape, dans l'archipel des Carolines, par suite de l'expulsion d'un pasteur protestant; les indigènes ont attaqué la garnison et massacré le gouverneur.

Amérique. — Les États-Unis et l'Espagne ont signé une convention pour la suspension complète et réciproque des droits de tonnage et des impôts différentiels, sur les navires des deux pays et leurs cargaisons, dans les ports des États-Unis et dans ceux de Cuba, Porto-Rico et autres colonies espagnoles. — Les socialistes de New-York ont protesté dans un meeting contre l'exécution des anarchistes de Chicago.

Nécrologie. — Mort de Mgr Maréchal, évêque de Laval; — de M. Alphonse Lenoir, ancien professeur à l'Institution des sourds-muets; — de M. Édouard Pargon, agronome lorrain; — de M. E. de Calonne, homme de lettres, ancien professeur au lycée Saint-Louis; — du commandant Gustave Bernadotte, le plus ancien survivant de la famille de ce nom; — du général Haymerlé, frère de l'ancien premier ministre d'Autriche; — du docteur Bigot, directeur de l'asile de Vaucluse; du publiciste Jehan Valter, ancien chroniqueur au *Figaro*.

Jeunesse éternelle.

De tout temps les hommes ont redouté la vieillesse, et les femmes surtout ont cherché à rester jeunes à tout prix. Aujourd'hui, elles emploient des moyens hygiéniques, parmi lesquels le bain froid quotidien, qui produit des effets vraiment merveilleux chez les femmes du Nord; ou bien elles se contentent d'une jeunesse artificielle, dont la couturière et le chimiste sont les principaux sorciers.

Dans l'antiquité, il existait de différents secrets qui, encore au moyen âge, étaient en la possession des médecins juifs et arabes. Quelques traités des XVe, XVIe et XVIIe siècles sont parvenus jusqu'à nous et révèlent quelques-uns de ces mystères. On y recommande, entre autres moyens, des ingrédients qui servent aujourd'hui aux romans naturalistes. Le fouet y joua aussi un grand rôle. Dans un de ces traités, on recommande l'haleine des jeunes filles, et, dans un autre, le lait de nourrice.

Une vertu mystérieuse fut toujours attribuée au sang humain.

Hartmann van der Aue nous raconte l'histoire d'un chevalier qui, devenu lépreux, quitta son château et trouva un asile chez de pauvres paysans. Un médecin célèbre de Bologne lui ayant donné le conseil de se baigner dans du sang humain, la fille du paysan, devenue amoureuse de son seigneur, se décida à se sacrifier pour lui. Le chevalier partit avec elle pour Bologne; mais au moment où la pauvre créature attendait la mort, il fut pris pour elle d'une telle pitié qu'il renonça à sa guérison.

Pendant le retour il fut guéri comme par miracle; et, arrivé chez lui, il épousa la paysanne dévouée.

Le bain dans le sang humain était aussi le plus puissant moyen de rajeunissement des temps anciens, le grand secret des médecins et des soi-disant sorcières. Plusieurs exemples nous en ont été transmis par l'histoire.

La belle Russe Roxlane, qui, d'esclave du sultan Soliman, était devenue sa légitime épouse, fut prise de désespoir lorsqu'elle découvrit la première ride sur son beau front. Elle pensait que c'en serait fait bientôt de la puissance despotique qu'elle exerçait sur le sultan et sur tout l'empire. Un médecin arabe lui ayant conseillé de prendre des bains de sang humain, la sultane fit tuer de temps en temps des esclaves et fit couler sur elle le sang chaud de ses victimes; c'est grâce à ce moyen qu'elle conserva à quarante ans tout le charme et la fraîcheur de la jeunesse.

La reine Barbara, épouse de Sigismond, empereur d'Allemagne et roi de Bohême — celui qui fit brûler à Constance le réformateur Jean Huss, — recourut au même procédé. Elle choisissait successivement un de ses pages, le prenait dans le filet de ses charmes, puis le sacrifiait, et, la nuit, lorsque la lune était dans son plein, elle se baignait dans le sang du malheureux qui avait joui pendant un mois de ses faveurs.

En fait de monstres du même genre, on cite aussi la comtesse hongroise Élisabeth Nadasdy. Elle se baignait dans le sang virginal de belles filles qu'elle prenait à son service et réussit ainsi à rester jeune et belle jusqu'à cinquante ans. Lorsque ses crimes furent découverts, le palatin (lieutenant du roi) l'emprisonna et instruisit son procès. Elle fut condamnée et finit ses jours dans un cachot. Dans ces temps féodaux, sa haute position la sauva du glaive du bourreau. Le dossier de son procès existe encore; il est conservé dans les archives de Budapesth.

Cagliostro possédait aussi, à ce qu'on prétend, le secret d'une jeunesse éternelle; mais ce n'était certainement pas plus sérieux que la pierre philosophale qu'il avait soi-disant découverte.

Sacher-Masoch.

Mouvement de la librairie.

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

L'*Histoire du prince de Bismarck* (Ollendorff), que vient de publier M. Édouard Simon, forme le complément de son remarquable travail sur *l'Empereur Guillaume*, paru l'année dernière. Après avoir mis en lumière la part qui revenait au souverain dans les événements qui ont changé la face de l'Europe, l'écrivain a voulu montrer celle du ministre, qui ne paraissait pas avoir été jusqu'ici équitablement appréciée. Le chancelier de fer que l'on a appelé le Richelieu moderne ressemble bien par certains côtés au tout-puissant cardinal. Comme lui, il a toujours affecté un profond dédain des hommes et des choses, et il a poursuivi la concentration et l'affermissement du pouvoir au détriment de toutes les classes de sujets. Mais son véritable modèle a été le comte de Cavour; il a marché sur les traces du ministre italien, et il a exactement appliqué ses procédés à l'Allemagne, sauf en ce qui concerne le régime parlementaire.

Du jour de ses débuts en qualité de ministre de Prusse à la Diète germanique, Bismarck semble avoir eu la conception de l'unité allemande, et il a poursuivi sans trêve ni répit la réalisation de ce projet, que trois guerres successives devaient lui permettre de mener à bonne fin. De même que Napoléon III, il acceptait le principe des nationalités, mais avec des vues bien différentes. Si l'un voulait remanier la carte de l'Europe pour agrandir la France et donner satisfaction à l'Italie, l'autre, avec des visées plus égoïstes et plus pratiques, cherchait simplement à accroître le domaine des Hohenzollern sous le drapeau de la nation allemande. Il a dû son succès à la netteté et à la persistance invariable de ses vues, pour lesquelles il a sacrifié tour à tour et sans regret ses ennemis et ses amis. Aujourd'hui le chancelier est le premier personnage de l'empire après l'empereur, il est aussi inamovible que lui, et la constitution allemande a été faite par lui et pour lui. Mais la lutte s'est engagée entre le ministre autoritaire et le libéralisme; la nation qui a payé tout à la fois de son sang l'élévation du prince de Bismarck et l'unité germanique veut sa part du pouvoir. Elle veut asseoir son organisation politique sur le fonctionnement régulier du régime parlementaire, tandis que le ministre ne comprend l'unité allemande qu'autant qu'elle se place sous l'égide militaire prussienne, avec obligation pour le pays de s'en rapporter aux décisions et aux volontés du gouvernement. L'avenir nous apprendra l'issue de ce duel dont les premiers engagements, il faut bien le reconnaître, ont été jusqu'ici à l'avantage de l'inflexible chancelier.

Nous trouvons dans le volume que MM. Eugène Müntz et Paul Fabre viennent de publier sur *la Bibliothèque du Vatican au* XV*e siècle* des renseignements intéressants. En 1443, cette bibliothèque ne contenait que 340 volumes, dont 2 grecs; en 1455, elle en comptait déjà 1160, et en 1484, environ 3650 dont un millier d'ouvrages grecs. On sent déjà l'influence de la Renaissance.

Émile Raunié.

Faits divers

On lit dans *l'Université* :

« Nous avons des renseignements sur la session du mois d'août des examens pour le baccalauréat ès lettres (rhétorique) : les candidats inscrits étaient au nombre de 2031, sur lesquels 876 seulement ont été reçus; 1155 candidats ont donc échoué. La moyenne générale des admissions est tombée cette année à 43 pour 100, c'est-à-dire que 57 pour 100 des jeunes gens qui ont suivi en 1887 l'enseignement universitaire ont été exclus des épreuves définitives. »

— Les héritiers de M. Louis Fould viennent d'annoncer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres qu'ils lui accordent toute latitude pour modifier les conditions du concours du prix Fould (20 000 francs), dans le sens le plus conforme à la volonté du donateur. En principe, ce prix devait être accordé à l'auteur d'un ouvrage sur les arts du dessin dans l'antiquité jusqu'à Périclès. Faute de travaux suffisants, l'Académie employait jusqu'ici les 20 000 francs non attribués à récompenser les œuvres qui répondaient le mieux aux conditions du testateur.

— La nouvelle école des langues orientales vient d'être débarrassée des échafaudages qui entouraient ses façades. Une petite partie des vieux bâtiments est restée intacte, notamment deux salles de cours, situées au rez-de-chaussée. Les travaux ont été divisés en deux parties. La première partie comprend quatre salles de cours, l'escalier principal, la salle du conseil d'administration et les appartements du directeur. La deuxième partie comprendra un musée ethnographique, une grande salle des conférences et une vaste bibliothèque occupant deux étages, sur toute la longueur de la façade monumentale.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9434)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 15. (24e ANNÉE). — 8 OCTOBRE 1887.

L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE

D'après ses lettres intimes

Il vient de paraître à Vienne un volume intitulé *Correspondance de Marie-Louise, 1799-1847; lettres intimes et inédites à la comtesse de Colloredo et à Mlle de Poutet, depuis 1810 comtesse de Crenneville* (1). Mme de Colloredo, en premières noces baronne de Poutet, avait élevé l'archiduchesse Marie-Louise, jusqu'en 1805. Son élève lui était restée très attachée et leur correspondance ne cessa qu'à la mort de Mme de Colloredo. La fille de cette dernière, Mlle Victoire de Poutet, avait été la compagne de jeux de la jeune archiduchesse, d'où une tendre liaison entretenue par un échange de lettres assidu. Un choix de ces deux correspondances était donc, de toutes les publications qu'on pouvait faire sur Marie-Louise, la plus propre à nous la faire bien connaître et à rectifier ou confirmer les impressions assez défavorables que le monde, en général, avait conservées d'elle.

Le volume a été édité par une personne amie, qui garde l'anonyme, dans une pensée de justice et de réparation. D'après la *Préface*, Marie-Louise duchesse de Parme ne fut pas plus appréciée en Italie que ne l'avait été chez nous l'impératrice Marie-Louise. On lit à la page 2 : « Sa Majesté a fait bien des ingrats partout ; c'est à présent seulement qu'on reconnaît le bien impérissable qui l'immortalise dans ses duchés. » L'Autriche n'a conservé qu'indifférence pour une princesse qui eut au moins le mérite de savoir se sacrifier à la patrie : « En faisant une tournée, dit encore la *Préface*, dans la nécropole de la maison d'Habsbourg, nous suivions avec émotion le capucin chargé de nous conduire, portant une lugubre torche. A cette faible clarté nous découvrîmes, dans un coin du caveau principal, deux longs et simples cercueils, devant lesquels le public passe avec indifférence. Ils contiennent cependant les dépouilles mortelles de Sa Majesté l'Impératrice Marie-Louise, qui trois ans fut la plus grande souveraine du monde, et de son fils, le Roi de Rome, devenu duc de Reichstadt : tous deux victimes de la politique. L'année 1810, le prince Metternich, au nom de l'Empereur François, pria Mme l'Archiduchesse Marie-Louise, qui avait alors dix-huit ans, d'accepter la main de l'Empereur Napoléon. Sa réponse fut aussi simple que grande: « Je suis prête à me sacrifier pour mon père et ma « patrie! » Qui, en Autriche, se souvient encore de cet acte héroïque? »

L'éditeur de la *Correspondance* a-t-il atteint le but pieux qu'il se proposait? La lecture de ces lettres familières conduit-elle à penser que Marie-Louise a été méconnue? On va en juger. Nous n'aurons pas besoin de traduire les citations : la *Correspondance* est écrite en français et nous en respecterons jusqu'aux fautes d'orthographe.

I.

Le volume ouvre par une série de petits billets datés de 1799 ; Marie-Louise avait sept ans (1). Elle nous apparaît comme une bonne petite fille, affectueuse et tâchant d'être sage. Le 26 juin, ayant été méchante, elle écrit à Mme de Colloredo pour lui demander pardon et ajoute naïvement : « J'aurais bien

(1) 1 vol. Vienne, 1887, Charles Gerold.

(1) Elle était née le 12 décembre 1791.

du plaisir si ma bonne est contente de moi, car, quand elle mourira, je pleurerai beaucoup. » Elle tint parole, à un demi-siècle de distance. Ailleurs elle raconte une promenade et termine ainsi : « Il n'y pas un jour si heureux que j'ai passé dans ma vie que celui-là. Faites-moi un plaisir, celui-là que je n'apprenne rien avec vous aujourd'hui. »

Dans les années qui suivirent, les idées et les préoccupations demeurent celles d'une enfant élevée simplement, malgré sa naissance. Elle demande des nouvelles des oies et des lapins et fait part des progrès d'un lièvre apprivoisé. Une lettre nous fournit un renseignement littéraire. Marie-Louise écrit à sa gouvernante pour sa fête. Elle quitte le style familier pour le style élevé qui convient à la circonstance, et son langage est alors tout semblable à celui de nos terroristes. C'est la même sensibilité ampoulée. Dieu est devenu de même l'Être suprême. « Agréez, chère et aimable amie, les vœux les plus tendres pour votre bonheur et celui de vos enfans. J'espère que vous passerez ce jour encore beaucoup de fois et avec plaisir dans les bras de votre aimable famille. Je ferai tout mon possible pour que je puisse par ma bonne conduite participer à votre bonheur. — Je prie l'Être suprême qu'il vous accorde tout ce que vous voulez, que votre vie soit toujours sans chagrins et heureuse..... (Laxenbourg, ce 13 août 1802). » Qui se serait attendu à ce que l'Être suprême de Robespierre eût ses entrées dans le palais des Habsbourg? Il reparaît quelques mois plus tard dans un autre compliment. C'est à croire qu'il était en possession de représenter aux occasions officielles.

On ne pouvait s'attendre que la fille de l'empereur François fût élevée à aimer ou même à admirer le général Bonaparte. Ses idées d'enfant sur son futur époux sont amusantes. La première mention qu'elle en fait est du 8 septembre 1803 (lettre à Mlle de Poutet). Le nom de Bonaparte vient sous sa plume à propos d'un *Plutarque de la jeunesse* dont l'auteur « ternit son ouvrage » en y donnant place à un homme qui « n'a commis que des injustices, en ôtant à quelques-uns leurs pays ». L'impératrice sa mère vient justement de lui parler de cet homme : « Maman m'a raconté une drôle de chose aprésent, que Monsieur Bonaparte étant en Égypte s'est sauvé quand toute l'armée a étée ruinée, avec seulement 2, 3 personnes et qu'il s'est fait Turc, c'est-a dire qu'il leur a dit : Moi je ne suis pas votre ennemi, je suis un Musulman, je reconnais pour prophète le grand Mahomet ; et puis, en revenant en France, il a fait le catholique, l'étant véritablement ; alors seulement il a été élevé à la dignité de Consul. »

Il n'est plus question de Napoléon pendant deux ans. A l'automne de 1805, la marche de la Grande-Armée sur Vienne ramène l'attention de Marie-Louise vers « Monsieur Bonaparte » et nous vaut une seconde anecdote, qu'elle ne donne pas pour certaine, mais qu'elle juge évidemment très vraisemblable : « Tu sauras comment Monsieur Champagny (1) a eû une caresse, car, a ce qu'on a dit, de tous les ministres Talleyrand seul a été excepté. Le Corsicain a fait venir Champagny et lui a demandé brusquement pourquoi il lui avait toujours caché les sentiments guerriers de la maison d'Autriche. Champagny répondit : C'est que je ne savais pas que vous prendriez la couronne d'Italie. A ces mots un joli soufflet vint caresser la joue de M. de Champagny. » (Lettre à Mlle de Poutet, 9 octobre 1805.) Marie-Louise ajoute : « Mais ce n'est pas bien sûr. » Elle a encore des doutes sur ce dont est capable le Corsicain. Ces doutes disparurent, et une lettre du 29 mai 1809, moins d'un an avant le mariage de Marie-Louise, nous apprend son opinion définitive sur le caractère de Napoléon. Elle envoyait à Mme de Colloredo des détails sur la bataille d'Essling : « Le 22, matin, Napoléon, à la tête de la cavallerie, fit une nouvelle attaque et nous repoussa encore ; mais dans ce moment l'Archiduc Charles harangua les grenadiers, prit le drapeau en main, après être descendû de cheval, et les mena ainsi contre les Français qui prirent la fuite et abandonnèrent Napoléon qui leur cria qu'ils les feraient brûler avec le pont et tua de sa propre main deux de ses généraux ; sur cela ils retournèrent au combat, mais en vain, la fortune les avaient abandonnés, ils furent complètement battus. » Voilà Mme de Colloredo bien instruite sur la bataille d'Essling! Mais peu importe. Le point intéressant, c'est que son élève n'hésite pas un instant à croire que Napoléon a tué de sa main, dans un mouvement de colère, deux de ses généraux, et qu'elle n'en est même pas surprise.

Aussi quelle haine, quelle horreur mêlée d'effroi, pendant ces années de détresse où la famille impériale d'Autriche fuyait devant « l'Anti-Christ », couchant dans de mauvaises auberges, dînant mal, dormant plus mal à cause des punaises, manquant parfois de tout. En 1809, ils se sont réfugiés à Erlau, en Hongrie. Ils y passent l'été, et Marie-Louise décrit leur campement : « Mes femmes ont une grande chambre et moi celle qui est toute de boiserie ; j'y dors et m'y tiens toute la journée ; tout mon ameublement consiste en une table, où je travaille, écris, dessine, et une autre que la Comtesse transporte où elle va, un lit, deux canapés déchirés et quatre chaises, tout rempli de bien vilaines punaises. Leopoldine (2) a tout comme moi. Maman (3) et mon frère, qui sont au deuxième étage, sont un peu mieux logés ; mon Oncle Rodolfe a pour lui seul dix chambres qui n'ont qu'un seul inconvénient, c'est qu'il n'y a qu'une table qu'il traine toujours avec lui et quand ses chambellans doivent écrire quel-

(1) Champagny, duc de Cadore, ambassadeur à Vienne de 1801 à 1804. D'après la *Correspondance*, il avait laissé de très bons souvenirs à Vienne.

(2) Sa sœur Léopoldine épousa l'empereur du Brésil.

(3) Sa belle-mère, l'impératrice Marie-Louise-Béatrix d'Este.

que chose, c'est sur le piano ou par terre. Je vous assure que pourtant je suis contente si nous restons ici ; c'est comme une maison de campagne; à trois heures on est réveillé par les cochons qu'on mène au pâturage et au grenier de la maison où habite l'Oncle ; il y a bal toute la nuit (8 juillet). » Dans la lettre suivante, elle raconte qu'elle manque « de toutes sortes de choses » et que son oncle Rodolphe n'a « qu'un seul habit ».

Manquer d'habits et avoir des punaises : ce sont de ces malheurs qu'il est à la portée de tous de sentir. Il y aurait injustice à laisser croire que Marie-Louise n'était sensible qu'à ceux-là. Elle avait bon cœur et s'affligeait des désastres de son pays et de sa maison. On l'a accusée d'indifférence : le reproche est mal fondé. Elle sentait vivement; elle était seulement hors d'état d'avoir deux sentiments à la fois. De même que les esprits étroits et bornés sont incapables (c'était aussi son cas) de porter deux idées à la fois, de même les cœurs étroits ne sauraient contenir plusieurs émotions en même temps. Ils sont semblables à une maîtresse de maison qui n'a qu'une chambre à offrir et ne peut inviter ses plus chers amis que l'un après l'autre. Dans ces cœurs resserrés, l'impression du moment chasse toutes les autres et possède entièrement l'âme, jusqu'à ce qu'elle cède la place à son tour à une impression nouvelle : joie ou tristesse, crainte ou amour. Quand Marie-Louise passe, dans la même lettre, de l'occupation de Vienne par l'ennemi à la « charmante surprise » et au « charmant coup d'oeuil » d'une illumination où l'on voyait un temple avec son portrait, la douleur du début et le ravissement de la fin sont également vifs et vrais; si la douleur n'a pas laissé sa trace dans le ravissement, c'est incapacité d'embrasser à la fois un sujet de deuil et un sujet de plaisir. Quand elle prit Neipperg après Napoléon, Bombelles après Neipperg, ce n'était pas insensibilité, ni même inconstance : c'est qu'elle était incapable de penser à Napoléon quand elle avait Neipperg, ou à Neipperg quand elle avait Bombelles. Mme de Chevreuse, l'amie de Retz, était tout comme elle en amour, bien qu'elle eût de l'esprit. « Elle aimait sans choix, dit Retz, et purement parce qu'il fallait qu'elle aimât quelqu'un. Il n'était même pas difficile de lui donner, de partie faite, un amant; mais, dès qu'elle l'avait pris, elle l'aimait uniquement et fidèlement. » On verra que tous les mots de ce passage, sans en excepter un, s'appliquent à Marie-Louise.

Il faut se souvenir aussi qu'elle avait l'esprit incroyablement court. Sa pensée n'atteignait pas au delà d'un cercle extrêmement restreint; à l'intérieur même de ce cercle, les grands côtés de toutes choses lui échappaient. A dix-huit ans, elle écrit comme une enfant de douze ans, d'intelligence moyenne. Témoin et victime d'événements prodigieux, elle n'a pas, dans toute la *Correspondance*, une seule pensée forte ou élevée. Des gémissements et des puérilités font tout le tissu de ses lettres. Le chat a failli manger l'oiseau de sa sœur. Sa « Maman » et son « Oncle » l'archiduc sont tombés sur le nez à la promenade. Elle-même s'est pris les pieds dans sa robe en voulant faire la révérence et est tombée à genoux en plein salon. Des « voleurs turcs, sous les ordres d'un maréchal français », ont envahi la Hongrie; ils ont été repoussés et « le Pacha..., pour marquer la bonne intelligence qui règne avec nous, a fait empaler de deux cents hommes toujours le cinquième ». Les soldats français ont arraché la barbe à tout un couvent de capucins : « trois en sont morts ». La cour fugitive a assisté à une bénédiction de drapeaux : « Nous trouvâmes ce temps mortel, car, de vingt personnes que nous sommes à table, dix-huit avaient l'estomac dérangé à la suite d'une cremonade que nous avions bû au souper précédent ; vous jugez comme c'était agréable. En revenant, Maman se fit porter la traine par le laquais ; ce que voyant, Alvinzi, plein de bonne volonté, se précipite, prend la traine par les plis, tire la robe et lui soulève les jupons jusqu'au gras de la jambe... Vous pensez comme nous nous en amusions. » (10 juin 1809.)

C'était une pauvre nature. Mieux on la connaît, mieux on se rend compte qu'elle était un abîme de nullité.

II.

Les événements de 1809 avaient encore accru son horreur pour « le Corsicain ». Pendant l'armistice de Znaïm, elle craint de recevoir sa visite et écrit, le 30 juillet : « Je vous assure que de voir cette personne me seroit un supplice pire que tous les martyres. » Quinze jours plus tard, elle déclare que « la colère la dévorerait » s'il lui fallait dîner « avec un de ses maréchaux ». Le 10 janvier 1810, vingt-cinq jours après le divorce de Napoléon, elle traite avec mépris l'idée qu'il puisse demander sa main : « Napoléon, dit-elle, a trop peur d'un refus et trop envie de nous faire encore du mal pour faire une pareille demande, et Papa est trop bon pour me contraindre sur un point d'une telle importance. » Du même jour : « Je plains seulement la pauvre Princesse qu'il choisira, car je suis sûre que ce ne sera pas moi qui deviendrai la victime de la politique. » Toutes ses lettres témoignent d'une aversion profonde pour un mariage qui lui paraissait monstrueux. Cependant, le 23 janvier, elle ne le juge plus impossible, car elle écrit à Mme de Colloredo : « Depuis le divorce de Napoléon, j'ouvre chaque gazette de Francfort dans l'idée d'y trouver la nomination de la nouvelle épouse, et j'avoue que ce retard me cause des inquiétudes involontaires; je remet mon sort entre les mains de la divine Providence ; elle seule sait ce qui peut nous rendre heureux. Mais si le malheur voulait, je suis prête à sacri-

fier mon bonheur particulier au bien de l'État, persuadée que l'on ne trouve la vraie félicité que dans l'accomplissement de ses devoirs, même au préjudice de ses inclinations ; je ne veux plus y penser, mais, s'il le faut, ma résolution est prise, quoique ce serait un double et bien pénible sacrifice; priez pour que cela ne soit pas. »

Elle serait tombée de son haut si elle avait su comment les soldats de Napoléon envisageaient son sacrifice et à quel point ils lui en étaient peu reconnaissants. L'un d'eux, le capitaine Coignet, dont les mémoires (1) demeureront l'un des modèles de la littérature soldatesque, a raconté en son langage pittoresque le jugement des casernes sur le divorce et le second mariage de l'empereur. Après la description d'une manœuvre dont Napoléon se montrait satisfait, Coignet continue sans transition : « Mais si l'Empereur était content de nous, nous n'étions pas contents de lui. Le bruit circulait dans la garde qu'il divorçait avec son épouse pour prendre une princesse autrichienne en paiement des frais de la seconde guerre avec l'empereur d'Autriche, et qu'il voulait avoir un successeur au trône. Pour cela, il fallait renvoyer la femme accomplie, prendre une étrangère qui devait donner la paix générale. L'Empereur passait de grandes revues pour se distraire de ses peines. »

Les grognards ne doutaient pas un instant que ce fût un crève-cœur pour Napoléon d'être réduit à épouser Marie-Louise. Ils n'hésitaient pas davantage sur celui des deux qui faisait un grand honneur à l'autre, et ils avaient leur opinion faite sur la future. Coignet, qui venait d'être nommé sergent et qui suait sang et eau pour apprendre à écrire, caractérise Marie-Louise, en trois lignes, avec une justesse admirable. En quittant Vienne, « elle témoigna, dit-il, des regrets de son chien et de sa perruche ; les ordres furent donnés de suite, et elle fut bien surprise en arrivant à Saint-Cloud de trouver sa cage, ses oiseaux, son beau chien qui reconnaissait sa maîtresse, et sa perruche qui la nommait ». Jamais portrait plus innocemment malicieux et plus vrai de cette infortunée Marie-Louise. Cette perruche qu'elle pleure et qui l'accueille à Saint-Cloud en l'appelant par son nom, cette perruche est un symbole.

La dernière lettre que nous avons citée de l'archiduchesse était du 23 janvier 1810. La suivante est datée de Compiègne, le 24 avril ; le mariage avec Napoléon avait eu lieu le 2. Le revirement est complet. Marie-Louise écrit à Mlle de Poutet : « Puissiez-vous jouir bientôt d'un bonheur pareil à celui que j'éprouve ! » Quelques jours plus tard, elle s'épanche sur ce bonheur parfait et « inaltérable ». Jusqu'en 1814, c'est une passion, un ravissement pour lesquels sa plume peu éloquente s'efforce de trouver des expressions. Elle vante à ses amies la grâce de l'empereur et son « obligeance ». Elle découvre avec sa perspicacité ordinaire qu'il a le don de « faire le bonheur » de tous ceux qui l'approchent et le connaissent. Elle voudrait ne jamais le perdre de vue : « Je ne puis être heureuse qu'auprès de lui. » Quand il s'absente, elle souffre cruellement : « Que Dieu vous préserve jamais d'une telle séparation ; elle est trop cruelle pour un cœur aimant et si elle dure longtemps je n'y résisterai pas. » Pendant la campagne de Russie, elle ne vit plus : « Un jour passé sans avoir de lettres suffit pour me mettre au désespoir, et, quand j'en reçois une, cela ne me soulage que pour peu d'heures. » Ce n'est pas au moins parce qu'elle sent la gravité de la situation qu'elle s'alarme et se désole. Elle continue à ne rien comprendre à rien, témoin ce mot étonnant, écrit au retour de Napoléon de Moscou : « La nouvelle année ne pouvait commencer sous de plus heureux auspices pour moi. » La nouvelle année 1813 !

Napoléon ne s'était pas épargné pour faire naître cette adoration. Les lettres de la reine Catherine, femme de Jérôme, à son père le roi de Wurtemberg, nous le montrent à l'œuvre dans les jours qui précédèrent et suivirent les noces impériales. Napoléon avait une vue plus juste de la situation que ses grognards et sentait vivement l'honneur d'épouser la fille des Césars. Il ne cachait pas sa joie, et Catherine écrit à son père, le 17 mars : « Vous ne croirez jamais, mon cher père, combien il est amoureux de sa femme future ; il en a la tête montée à un point que je n'aurais jamais imaginé et que je ne puis assez vous exprimer ; chaque jour il lui envoie un de ses chambellans chargé, comme Mercure, des missives du grand Jupiter ; il m'a montré cinq de ces épîtres, qui ne sont pas tout à fait celles de saint Paul, il est vrai, mais qui sont réellement dignes d'avoir été dictées par un amant transi ; il ne m'a parlé que d'elle et de tout ce qui la concerne ; je ne vous ferai pas ici l'énumération des fêtes et des cadeaux qu'il lui prépare, dont il m'a fait le détail le plus circonstancié ; je me bornerai à vous rendre la disposition de son esprit en vous rendant ce qu'il m'a dit, que, lorsqu'il serait marié, il donnerait la paix au monde et tout le reste de son temps à Zaïre. »

Dix jours plus tard, Catherine écrit encore : « Pour vous prouver à quel point l'empereur est occupé de sa femme future, je vous dirai qu'il a fait venir tailleur et cordonnier pour se faire habiller avec tout le soin possible et qu'il apprend à valser ; ce sont de ces choses que ni vous ni moi n'aurions imaginées. » Napoléon occupé avec son maître à danser, ni plus ni moins que le Bourgeois gentilhomme, voilà un trait qui manque au portrait de M. Taine.

Marie-Louise apparaît, et les affaires de l'Europe sont suspendues. Napoléon ne partage même pas son temps entre l'empire et Zaïre : il passe ses jours en-

(1) *Cahiers du capitaine Coignet.* — 1 vol. Hachette.

fermé avec la nouvelle impératrice. Le 13 avril, la reine Catherine s'excuse auprès de son père de n'avoir pu s'acquitter d'une commission dont il l'avait chargée pour l'empereur. « L'empereur, écrit-elle, devient invisible pour sa famille, et l'impératrice ne reçoit chez elle que la reine de Naples; toutes les autres sœurs et belles-sœurs ne sont point admises. Vous jugez, mon cher père, que, dans un tel état de choses, il est impossible de faire ses affaires et celles des siens : on ne répond à aucune des lettres qui demandent des audiences et le roi (1) n'a pu parvenir à voir l'empereur, depuis que nous sommes ici (2), qu'une seule fois. »

Napoléon fut payé de ses peines. Marie-Louise l'aima pendant quatre ans comme Mme de Chevreuse aimait ses amants : « uniquement et fidèlement ».

Il y a dans la *Correspondance* une lacune de près de neuf mois, d'août 1813 en mai 1814. Napoléon abdiqua le 11 avril 1814. Le 17 mai, Marie-Louise est en Autriche et elle remercie Mme de Colloredo des « bons sentiments » qu'elle lui a témoignés dans « cette circonstance ». La chute de Napoléon et leur séparation n'est déjà plus qu'une « circonstance ». Quant à l'empereur, il n'en est plus question. Elle ne le nomme plus, elle n'y fait aucune allusion. Napoléon revient de l'île d'Elbe, arrive à Paris : même silence. Elle n'y songeait plus : la place était prise. Un autre avait chaussé les souliers de l'absent, et Marie-Louise ne parle plus dans ses lettres que du général Neipperg.

Ce nouveau vainqueur avait quarante ans et un seul œil. Elle l'aima aussi « uniquement et fidèlement », l'emmena à Parme et le fit grand-maître du palais. On dit qu'ils eurent trois enfants ; Marie-Louise ne nomme dans ses lettres qu'une fille et un fils, Albertine et Guillaume. On dit aussi qu'il y eut mariage morganatique. En tout cas, le mariage vint trop tard ; Napoléon est mort en 1821, et Albertine a épousé M. de San Vitale en 1833 : il est probable qu'elle avait plus de onze ans : en tout cas aussi, ils furent très heureux. Marie-Louise revient sans cesse sur son bonheur; sans les dates, on pourrait se croire aux Tuileries, tant les sentiments ont peu changé; l'objet seul a changé : « Je suis heureuse et tranquille et je me félicite chaque jour davantage de ma nouvelle situation », dit-elle, le 9 août 1816. Ses lettres se partagent entre le tableau de sa félicité et les petits bavardages accoutumés : listes de commissions, nouvelles des chiens, des santés, des enfants. Je relève une recette pour détourner les chiens de manger les poulets : « J'en veux à Sala de manger votre basse-cour ; on dit qu'il y a un remède infaillible, qui est qu'au premier meurtre vous lui pendiez le poulet égorgé à la queue et le lui laissez ainsi jusqu'à ce qu'il se gâte ; on dit qu'alors le chien ne revient plus une seconde fois à la charge. » Marie-Louise n'avait pas remarqué que la gueule d'un chien atteint facilement jusqu'à sa queue, de façon que Sala n'aurait pas laissé à son poulet le temps de se gâter.

De Napoléon, plus un mot. Enfin, le 19 juillet 1821, après avoir parlé à sa « chère Victoire » de différents sujets importants : le collège du petit François, la nécessité de ne pas laisser M. de Crenneville s'enrhumer (1), elle poursuit en ces termes : « Je suis à présent dans une grande incertitude : la gazette de Piémont a annoncé d'une manière si positive la mort de l'empereur Napoléon qu'il n'est presque plus possible d'en douter; j'avoue que jen ai été extrêmement frappé; quoique je n'ai jamais eu de sentiment *vif d'aucun genre* (2) pour lui, je ne puis oublier qu'il est le Père de mon fils et que, loin de me maltraiter comme le monde le croit, il m'a toujours témoigné tous les égards, seule chose que l'on puisse désirer dans un mariage de politique. J'en ai donc été très affligée et, quoiqu'on doit être heureux qu'il ait fini son existence malheureuse d'une manière chrétienne, je lui aurais cependant désiré encore bien des années de bonheur et de vie — pourvû que ce fût loin de moi. — Dans l'incertitude de ce qui en est, je me suis établie à Sala, ne voulant pas aller au théâtre jusqu'à ce qu'on sache quelque chose de sûr. » Elle a encore une autre raison de chercher la solitude : « La chaleur, continue-t-elle, commence à se faire sentir beaucoup, et avec elle les cousins ; j'en ai été tellement piquée dans la figure que j'ai l'air d'un monstre et que je suis contente de ne pas devoir me montrer. » A quelque chose malheur est bon. Son deuil lui rendait un vrai service.

Le 16 août, elle remercie Mme de Colloredo de lui avoir écrit à l'occasion de son deuil, et ajoute : « Ces marques d'intérêt m'ont fait d'autant plus de bien, que hélas, j'en ai eû très peu, ce qui m'a causé beaucoup de chagrin. On a eû beau me détacher du Père de mon Enfant : la mort, qui efface tout ce qui a pu être mauvais, frappe toujours douloureusement, et surtout lorsqu'on pense à l'horrible agonie qu'il a eû depuis quelques années. Je n'aurais donc pas de cœur si je n'en avais pas été extrêmement émue, d'autant plus que je l'ai appris par la gazette piémontaise!!! »

Rien ne démontre mieux l'inconscience de Marie-Louise que son chagrin d'avoir reçu « très peu » de marques d'intérêt pour son veuvage. Elle ne voyait pas du tout ce qu'avaient de gauche, pour ne pas dire plus, des compliments de condoléance qu'elle recevait avec le « bon général » à ses côtés.

Cette fois, c'est bien fini ; nous n'entendrons plus parler de Napoléon. Son successeur mourut en 1829 ; Marie-Louise avait trente-huit ans. La cour d'Autriche

(1) Son époux, Jérôme.
(2) La lettre est de Compiègne.

(1) Mlle de Poutet avait épousé le comte de Crenneville.
(2) Souligné dans l'original.

voulut tâter d'un vrai veuvage. « Je suis révenue (de Vienne) sans grand Maître, écrit l'archiduchesse (26 novembre 1830), mon Père et M. de Metternich m'ayant conseillé de n'en pas prendre pour le moment. » La cour d'Autriche reconnut promptement son erreur et résolut de donner du moins à Marie-Louise un grand maître de sa main, « de partie faite ». Son choix tomba sur un autre vétéran, le comte Charles de Bombelles, oncle de M. de Falloux. Le comte était veuf, ancien lieutenant-colonel, très goutteux. M. de Falloux raconte dans ses *Mémoires* (1) la singulière négociation qui conduisit son oncle à Parme, sans que M. de Bombelles se doutât qu'on l'envoyait faire la conquête de la veuve de Napoléon.

M. de Bombelles se trouvait en Autriche. Il vit M. de Metternich. Celui-ci, qui le connaissait de longue date, lui dit à brûle-pourpoint : « Le poste de grand-maître de la cour de Parme est vacant par la mort du comte de Neipperg; ce poste exige un homme capable de dominer le caractère faible de l'archiduchesse Marie-Louise, de maîtriser sa petite cour et de gouverner avec intégrité son petit État. La famille impériale a jeté les yeux sur vous; elle désire votre consentement; ne le refusez pas. » M. de Bombelles éprouva la plus vive surprise, « opposa une longue résistance et ne céda qu'à des conditions noblement désintéressées ».

Marie-Louise était prévenue contre ce M. de Bombelles, expédié de Vienne par le coche. Mais ce ne fut pas long. Elle s'attacha aussitôt à lui « uniquement et fidèlement ». Peu après l'installation du nouveau grand maître, elle confie sa satisfaction à sa fidèle Victoire : « Le comte Bombelles, que je craignais, m'enchante; autant que je puis en juger en si peu de temps, il réunit tout ce que l'on peut désirer, fermeté et douceur dans les manières, en même temps, et c'est un homme si vertueux, c'est une vraie trouvaille; que le bon Dieu nous le conserve seulement (12 septembre 1833). » Trois mois plus tard : « Je m'applaudis chaque jour plus de l'acquisition que nous avons faite en M. de Bombelles; c'est un vrai saint et si agréable en société! » La suite se devine.

M. de Falloux voyageait en Italie à l'automne de 1839. Il fut rendre visite à son oncle, dont il précise la situation chez Marie-Louise dans les termes suivants : « Lorsque je m'acheminai vers Parme, M. de Bombelles, qui n'avait cru et voulu accepter que l'héritage politique du comte de Neipperg, avait obtenu, sans le chercher, le même crédit que lui sur le cœur de la souveraine, et la veuve de l'empereur Napoléon avait contracté un troisième mariage. »

(1) *Correspondant*, 25 mars 1887. Le *Correspondant* n'a donné que des fragments des *Mémoires* de M. de Falloux. La publication complète en volumes, annoncée depuis plusieurs mois, n'est pas, paraît-il, sans rencontrer d'obstacles. Quelques légitimistes redoutent la seconde partie, où M. de Falloux juge avec une grande liberté l'entourage du comte de Chambord.

M. de Falloux fut accueilli avec cordialité par Marie-Louise. Il a tracé d'elle un agréable portrait qui la montre sous son aspect favorable.

« Je ne sais, dit-il, si l'impératrice avait été belle; en tout cas, à l'époque où j'eus l'honneur de la voir, son extérieur n'avait rien d'attrayant. Elle était voûtée; sa lèvre inférieure, épaisse, selon le type héréditaire de la famille impériale d'Autriche, était très pendante, ce qui la faisait paraître plus vieille que son âge. Elle était très simple et toujours accessible, comme on l'est traditionnellement à la cour de Vienne; elle ne causait pas brillamment, mais avec une bonhomie assez fine et toujours indulgente. Tout respirait autour d'elle la régularité, le respect envers son petit peuple et le constant désir de remplir tous les devoirs de sa petite royauté. Elle me fit l'honneur de m'admettre à ses promenades. C'était un spectacle touchant. Une fois en pleine campagne, elle descendait de voiture, visitait les villages, parcourait longuement à pied les grandes routes, donnant le bras à M. de Bombelles et accompagnée d'un seul domestique qui portait un grand sac plein de petits rouleaux d'argent. L'abordait alors qui voulait; plusieurs vieilles femmes se mirent à genoux devant elle en lui baisant la main et lui présentant une supplique. Elle les relevait aussitôt et jetait les yeux sur la supplique. Si on invoquait sa générosité, elle tirait du grand sac un de ses petits rouleaux; si la demande était plus compliquée, elle promettait de s'en occuper, et on m'a assuré qu'elle tenait parole. A Parme, le palais, vaste et beau, avait deux longues ailes; une aile était occupée par la chapelle et par des religieuses avec lesquelles elle passait une bonne partie de la matinée; l'autre aile était la salle de spectacle; la princesse y entretenait une bonne troupe d'opéra et y passait la plupart de ses soirées d'hiver. Quant à l'empereur Napoléon, pas un buste, pas un portrait de lui; pas davantage du duc de Reichstadt ni à Parme ni à la campagne. Tout respirait là ou le plus profond oubli, ou la plus profonde résignation. »

Il fallait s'arrêter là : la page est discrète, indulgente et vraie. Par malheur pour Marie-Louise, le souci de la mémoire de son oncle a poussé M. de Falloux à ajouter un dénouement qu'on ne peut lire sans sourire.

« Quand la veuve de Napoléon, dit-il, eut fermé les yeux, M. de Bombelles alla à Vienne rendre compte de sa mission, refusa toute récompense, même honorifique, et revint en France. »

L'idée d'offrir un pourboire pour avoir épousé Marie-Louise dut germer dans le cerveau de M. de Metternich. M. de Falloux n'en a peut-être pas senti tout le comique; il aurait tourné sa phrase autrement.

Marie-Louise fut heureuse avec M. de Bombelles comme elle l'avait été avec M. de Neipperg et avec Napoléon, et comme elle l'aurait été avec tout autre.

A son arrivée en France, Mme de Rémusat l'avait trouvée « angélique ». C'était en effet une femme douce et bonne, d'humeur facile et aimante, n'exigeant guère de ses époux qu'une seule chose, mais l'exigeant impérieusement : être là. Quand ils n'y étaient plus, elle n'y pensait plus et les remplaçait, n'y voyant point de mal. On l'eût fort surprise en lui prédisant qu'à cause d'une chose si naturelle, le public passerait « avec indifférence » devant son cercueil. Elle se serait étonnée; elle ne se serait pas tourmentée : quelle apparence qu'une femme qui, d'après ses *Lettres*, ne voyait pas grande différence entre Napoléon, Neipperg et Bombelles, se fût mis martel en tête sur ce que la postérité dirait devant son cercueil!

La publication des *Lettres intimes* ne lui ramènera pas l'attention des badauds admis à visiter la nécropole de la maison de Habsbourg. Elle ne lui fera point non plus de tort. Elle confirme simplement ce qui n'était un secret pour personne : que l'impératrice Marie-Louise n'était pas un grand esprit, ni une grande âme, ni un grand cœur. Le malheur de sa destinée fut d'avoir été jetée dans une situation où il aurait fallu être tout cela. Pour se tirer convenablement de la vie, il s'agit beaucoup moins de posséder telle ou telle qualité, jugée la plus précieuse au point de vue abstrait, que d'avoir les qualités et les défauts qui conviennent à la place où le hasard vous a fait naître. Marie-Louise fut une détestable princesse; elle aurait été une excellente petite bourgeoise. Elle se serait intéressée de même à son chien, à son perroquet, aux modèles de layette, aux dents qui percent ou ne percent pas; elle aurait terminé de même une lettre éplorée sur « le cher défunt » par « un tas de commissions » (lettre du 30 mars 1829) ; et elle n'aurait choqué personne. Son tort fut de naître princesse, et ce n'était vraiment pas sa faute. Au lieu de le lui reprocher, il serait plus juste de s'en prendre à la Providence : à quoi pensait-elle quand elle a destiné cette créature fragile et impuissante au rôle terrible d'épouse de Napoléon?

ARVÈDE BARINE.

L'INCONNUE (1)

Nouvelle

X.

Par une froide matinée de mars, le déjeuner fini, on venait de passer dans le salon, et Raoul s'était dirigé vers l'écurie pour faire seller son cheval tandis que Jeanne s'asseyait auprès de la fenêtre devant son métier à tapisserie. Debout devant sa belle-sœur, Alice avait soulevé le rideau et, la tête appuyée contre la fenêtre, regardait au dehors le morne paysage. Les gazons disparaissaient sous la neige tombée pendant la nuit; les arbres dénudés avaient aux branches des teintes violettes comme les morts; un voile de brume était tendu entre le ciel et la terre.

— Quelle est cette voiture que j'entends rouler dans la cour, faisant crier le sable sous ses roues pesantes? s'écria-t-elle tout à coup. Une visite à cette heure!

— Le docteur, sans doute, dit Jeanne. Je l'ai fait prier de passer, ayant à lui parler au sujet de la mère Marie dont j'ai trouvé hier les jambes très enflées.

— Le docteur? Alors je me sauve. Il n'est pas amusant, ce bon M. Lambert : il a toujours une liste longue comme cela à te soumettre, des histoires lamentables à raconter sur celui-ci ou sur celui-là. Il faut du bouillon pour l'un, du vieux linge pour l'autre, la permission de venir prendre de la glace pour un troisième. Gipsy d'ailleurs n'aime pas sa figure et ne fait que grogner autour de lui. Je vais faire un tour avec elle dans le parc, pour te laisser à tes affaires.

Et, prenant son petit chien sous son bras, la jeune fille sortit par la porte opposée à celle qui s'ouvrait précisément devant le docteur.

C'était un digne vieillard dont les cheveux blancs retombaient un peu longs sur ses épaules. Les yeux gris, observateurs, pleins de finesse, s'abritaient derrière des lunettes entourées d'un cercle d'argent; un sourire bienveillant éclairait un visage fatigué, grave et doux.

Mme de Montmorand se leva, ce qu'elle ne faisait pas pour tous, et alla de quelques pas au-devant du médecin, le conduisant auprès de la cheminée.

— Il fait grand froid, dit-elle, vous devez avoir besoin de vous chauffer, mon cher docteur.

— Cela me fera plaisir, en effet, madame la comtesse. Dix kilomètres dans la campagne en cabriolet, par ce temps de givre, cela glace un peu, à mon âge.

Et devant le feu qu'elle attisait il étendait ses pieds et ouvrait ses mains.

— C'est pour la mère Marie, dit Jeanne quand elle le vit à peu près remis.

— La pauvre femme! elle est bien malade.

— Ne seriez-vous pas d'avis, docteur, de la faire entrer à l'hospice?

— Certes, mais elle n'est pas du pays; il faudra faire une demande et payer deux francs par jour.

— C'est ce que je pensais. Je m'en charge. Je voulais savoir seulement si c'était votre avis.

— Absolument. Mais nous n'avons pas la mère Marie seulement, il y a aussi ce bonhomme qui vient de tomber en paralysie. Il est tout seul : pas de femme,

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

pas d'enfants : il lui faudrait quelqu'un pour le soigner. Je trouve bien dans le bourg une jeune fille disposée à lui servir de garde. Elle demande une petite rétribution...

— C'est tout naturel. Vous arrangerez cela, n'est-ce pas, docteur? De qui avez-vous encore à me parler?

— Mon Dieu, je n'ose pas, ceci est une grosse dépense. Il aurait fallu une jambe de bois pour ce malheureux que j'ai amputé il y a six semaines.

— Merci de penser à moi pour vous la fournir. C'est entendu. Et puis quoi encore?

— Quoi encore? Eh bien! il y a quelqu'un dont la mine m'inquiète, je l'avoue, et c'est vous, ma chère dame. Je voudrais bien que nous causions un moment de votre santé, s'il vous plaît.

— De ma santé? Mais je vais à merveille.

— Pas du tout. Vous êtes pâle, et tout à l'heure, quand vous avez bien voulu me donner la main, j'ai remarqué qu'elle était brûlante. Vous avez la fièvre, j'en suis sûr.

— Pas le moins du monde.

— Si, je m'y connais, une petite fièvre nerveuse. Voyons, dormez-vous? mangez-vous? prenez-vous de l'exercice? ne négligez-vous pas le soin important de vous donner quelques distractions? Je vous assure que je crains que vous ne soyez atteinte d'anémie, à moins que...

Il s'arrêta.

— Quoi, docteur?

— A moins que ce ne soit un commencement de grossesse.

— De grossesse! A quoi songez-vous, docteur?

Et la jeune femme rougit vivement.

— Tant pis, j'aurais mieux aimé que ce fût cela; d'ailleurs ce serait dans les choses possibles.

— Sans doute, mais cela n'est pas.

En ce moment Raoul entrait. Ayant vu la voiture du docteur, il venait lui souhaiter le bonjour avant de partir.

— De quoi s'agit-il donc? demanda-t-il, voyant sa femme tout émue.

— Oh! rien, fit-elle.

— Mais non, pas rien, dit M. Lambert avec insistance. Je serais heureux de votre intervention, monsieur le comte. Je disais précisément à votre chère dame qu'elle avait besoin de se soigner sérieusement et que, si elle n'est pas grosse, comme je l'avais supposé, elle est assez malade pour éveiller votre sollicitude.

Raoul écoutait, le visage anxieux.

Le docteur continua :

— Du moment que ce n'est pas ce que j'espérais..., je ne comprends pas trop ce qu'elle peut avoir. Je constate une faiblesse générale, un état de langueur. Le fer et le vin de quinquina, que je vais lui donner, ne suffisent pas dans des cas comme celui-là. Il lui faudrait aussi une vie plus animée, du mouvement, de la gaieté autour d'elle, vivre beaucoup au grand air, et pas de soucis, pas de chagrins. Pour cela, c'est à vous d'y veiller, monsieur le comte; vous saurez écarter soigneusement tout sujet de préoccupation. Mme la comtesse est une plante délicate qui a besoin de soleil et de bonheur.

— Mais le soleil et le bonheur, c'est justement ce que j'ai, mon bon docteur, murmura Jeanne.

— Oui, sans doute. Eh bien! on doublera la dose, voilà tout. C'est entendu, n'est-ce pas, monsieur le comte?

Et, un peu embarrassé de son maintien, M. Lambert se leva pour prendre congé, assurant qu'il avait encore à faire beaucoup de visites très éloignées.

— Il radote un peu, ce cher docteur, dit Mme de Montmorand quand il fut parti.

— Je l'espère; mais c'est égal, dit Raoul, ce qu'il a dit me tourmente.

Il regardait Jeanne, inquiet, se demandant comment il ne s'était pas aperçu plus tôt, de lui-même, du changement de son visage, de l'altération de ses traits.

— Vous sortiez, Raoul, dit-elle doucement, et vous êtes déjà en retard.

— En retard? répliqua-t-il; je reste.

Et il s'assit près d'elle, jetant sur la table son chapeau et ses gants.

Lorsqu'il se retrouva seul, le soir, Raoul se mit à réfléchir sérieusement. Il n'avait jusqu'alors pensé qu'à lui-même. Attardé dans la contemplation de ses propres peines, il ne s'était pas dit qu'une autre à côté de lui pouvait souffrir aussi. Il lui semblait que, s'il n'avait pas donné grand'chose à sa jeune femme, il ne lui avait rien ôté non plus. Lorsqu'il l'avait épousée, elle vivait seule et paraissait résolue à persévérer dans son veuvage. Comment la présence d'un mari apportant les soins, les égards et une sorte de protection en même temps que les douceurs d'une amitié véritable pouvait-elle à ce point l'importuner? Inconscient de l'amour profond qu'il inspirait à Jeanne et que celle-ci lui cachait avec un soin jaloux, il ne s'était fait aucun scrupule de n'y pas répondre. Maintenant, le découvrant tout à coup, et non sans une sorte d'effroi, il se disait qu'il avait été cruel, brutal jusqu'à cette heure, qu'il aurait dû avoir au moins de la reconnaissance, de la compassion. Il l'avait avertie, c'était vrai, qu'elle ne devait pas compter sur son amour; c'était un pacte qu'elle avait accepté; mais elle l'avait accepté non par indifférence, bien au contraire; elle l'avait accepté par amour, et de cet amour elle se mourait maintenant.

XI.

— Dites-moi, Jeanne, ce qui pourrait vous faire plaisir? demandait M. de Montmorand à sa femme quelques

jours plus tard, en s'asseyant près d'elle sur la causeuse qu'elle occupait. Vous devez vous ennuyer; ma société n'est guère amusante. Je vous propose d'aller passer trois mois à Paris. Voici le printemps qui arrive et rien n'est plus triste que cette saison à la campagne : on n'a rien à y faire. Il semble que les feuilles n'en finissent pas de pousser; tout reste froid et grêle en dépit du soleil; la vallée est pleine de brouillards humides; les coteaux ont un aspect dénudé; on assiste péniblement à l'éclosion de toutes choses. Nous reviendrons quand le décor sera complet, que les roses seront épanouies et que les oiseaux chanteront. Paris, plus précoce, va se trouver paré bien plus tôt; ses promenades sont toujours garnies de fleurs; les bourgeons pointent déjà aux arbres de ses avenues; les jardins seront pleins de lilas dans quelques jours, et les blanches façades des hôtels rient dans la lumière. Nous irons entendre de la belle musique que vous aimez et voir jouer de belles pièces; nous parcourrons ensemble les musées, les églises; et puis nous reverrons nos amis, nos parents. Cela vous convient-il, Jeanne? Aimez-vous mieux faire un voyage? Voulez-vous aller en Italie? Vous sourirait-il de passer l'été dans les montagnes ou au bord de la mer? Je vous en prie, Jeanne, ayez envie de quelque chose.

— Merci, dit-elle en le regardant fixement. Quel changement un voyage apportera-t-il dans nos existences?

— C'est vrai, répéta-t-il, vous avez raison. Quel changement un voyage apportera-t-il dans nos existences?

Elle retira sa main, qu'il tenait dans les siennes tristement.

Un instant après, se sentant touchée de l'offre que lui avait faite son mari et ne pouvant supporter la pensée qu'il fût affligé à cause d'elle, Jeanne fit un effort sur elle-même.

— Je ne sais pourquoi vous vous tourmentez à mon sujet, Raoul, dit-elle. Vos inquiétudes sont tout à fait dénuées de fondement, et M. Lambert a eu tort de parler d'une façon alarmante. Ces vieux médecins exagèrent tout. Au surplus, ses drogues m'ont fait grand bien. Voyez, je suis presque rose.

Et elle leva la tête pour lui montrer son visage. Mais, comme pour donner raison au docteur, malgré le sourire que la volonté avait amené sur ses lèvres, elle pâlit tout à coup et, s'affaissant en arrière, se trouva mal complètement.

Cet accident, sans gravité d'ailleurs et dû à une cause morale plutôt que physique, se renouvela souvent depuis ce jour, mettant chaque fois dans le cœur de Raoul comme un vivant remords. Il sentait que ce n'était pas l'indice d'une maladie, mais l'expression d'une lutte intérieure plus cruelle mille fois. Jeanne souffrait, et ses efforts pour dissimuler son mal, pour triompher d'elle-même, ébranlaient ses nerfs surmenés et amenaient ces crises douloureuses.

XII.

Si la compassion est une douce chose quand c'est l'amour qui l'inspire, elle est pour une âme fière d'une singulière amertume lorsqu'elle n'est due qu'à un sentiment charitable. Jeanne était humiliée de la pitié qu'elle lisait dans les yeux de son mari. Elle résolut de s'y soustraire en empruntant les apparences de la gaieté. Sur sa demande, à la grande surprise de tous, pour se distraire, disait-elle, on invita du monde au château. De grandes battues furent organisées, sous prétexte que les sangliers dévastaient les fermes des alentours. Elle suivait la chasse à cheval. Les jours où la meute se reposait, elle organisait d'autres divertissements. Quelques jours d'un froid inattendu qui vint glacer les étangs permirent de patiner. Elle arrangea une fête de nuit. Elle mit à l'étude plusieurs pièces qui devaient être jouées sur un théâtre improvisé. Raoul ne la reconnaissait plus; il sentait que cet entrain était factice et ne s'en expliquait pas le motif. Décidé à lui complaire, il se prêtait à tout et, malgré le deuil de ses habits, la tristesse empreinte sur son visage, s'efforçait de n'être pas un trouble-fête. C'était avec peine s'il trouvait maintenant un moment pour s'échapper chaque jour sans attirer l'attention. Cependant il se montrait résolu à ne pas sacrifier son heure réservée.

Par un matin d'avril, Jeanne était debout sur le perron, achevant de boutonner ses gants, son livre de prières sous le bras. Elle attendait Alice et quelques-uns de ses hôtes pour se rendre avec eux à la messe, car c'était dimanche, et, comme ceux-ci tardaient un peu, le cocher, par ce vent du nord, soigneux de ses chevaux, promenait lentement le break dans la cour. La bise qui soufflait colorait sous son chapeau de feutre les joues pâles de la jeune femme et faisait frissonner sur sa nuque les mèches frisées de ses cheveux.

— Mais où va donc votre mari si mystérieusement tous les matins? demanda en se rapprochant d'elle le jeune Armand des Bréaux qui arrivait un des premiers.

— Mon mari? est-ce qu'il va quelque part? répondit Jeanne en s'efforçant de sourire.

— Êtes-vous sans le savoir?

— Je ne puis vraiment dire si je le sais ou non. Mais, en tout cas, cher monsieur, cela m'importe peu.

— Êtes-vous indifférente à ce point?

— Indifférente, non; mais j'ai confiance.

— Ah! voilà qui est beau!

Il y eut un moment de silence.

Jeanne, pour se chauffer et un peu impatientée, marchait de haut en bas sur le perron, frappant du talon de ses souliers la dalle sonore.

— Tenez, le voilà précisément, dit Armand des

Bréaux avec une secrète joie. Il vient de bien loin ou il a été très vite.

En effet, le cheval que Raoul ramenait à l'écurie, où il mit pied à terre au lieu de venir jusqu'au perron, était couvert de sueur. Un palefrenier vint le prendre en silence. Raoul feignait de donner quelques ordres, hésitant s'il viendrait affronter les questions ou s'il regagnerait la maison en passant par les communs.

— Eh bien! mon cher, bonne promenade, n'est-il pas vrai? cria Bréaux pour le forcer à s'avancer.

Il se dirigea vers eux, froid, le visage impassible.

— Excellente, merci.

— Bonjour, Raoul, dit Jeanne, laissant comprendre ainsi sans y songer qu'ils ne s'étaient pas vus encore.

Le jeune homme nota le fait.

Raoul prit la main tendue de Jeanne et la porta à ses lèvres.

Je ne sais quelle bizarre pensée traversa son esprit : il est de ces révélations soudaines. Est-ce que son ami ne faisait pas la cour à Jeanne? Pourquoi avait-il cet air hostile, et elle ce visage troublé?

Après tout, ce ne serait pas bien surprenant. Il était visible pour tous que la jeune femme était un peu délaissée par son mari, qu'entre eux l'intimité n'existait pas. Pourquoi ne serait-elle pas courtisée? Elle était assez jeune, assez belle pour attirer les hommages. Et pourquoi son cœur ne parlerait-il pas à son tour? Cette pensée aurait dû laisser Raoul à peu près indifférent, puisqu'après tout il ne l'aimait pas. Qu'importe, il en était déconcerté; il se sentait jaloux et résolut d'observer.

— Vous allez à la messe? dit-il. J'arrive à temps pour me joindre à vous.

Il ôta ses éperons.

Alice et deux ou trois autres jeunes gens arrivaient à la fois. Tout le monde monta dans le break. M. des Bréaux avait eu soin de s'asseoir sur la même banquette que Jeanne.

— Je vous apprendrai quand vous voudrez, dit-il bas tandis que l'on causait tout haut autour d'eux, d'où vient Raoul.

— Je vous le défends, répondit-elle assez vivement pour que Raoul l'entendît.

— Eh bien, allez voir à la ferme de Louret.

— De grâce, taisez-vous!

Que voulaient dire ces mots étranges? Que se passait-il entre eux? Raoul s'inquiéta.

L'office fini, au sortir de l'église, singulièrement impatienté, décidé à savoir, il s'approcha de Jeanne.

— Il fait si beau, ne voulez-vous pas que nous rentrions en marchant un peu? demanda-t-il.

— Volontiers, répondit-elle étonnée.

— C'est cela, comme des amoureux, dit M. des Bréaux mortifié.

La voiture se mit en mouvement sur la route tandis que Jeanne s'engageait avec Raoul dans le chemin de traverse qui ramenait au château en longeant les bois.

— Que vous disait-il, Jeanne? demanda celui-ci quand ils furent seuls.

— Rien, Raoul, rien, je vous le jure, qui puisse vous donner ombrage.

— Alors répétez-le-moi.

— Je ne le puis pas, je ne le dois pas.

— C'est étrange, vous l'avouerez. J'ai entendu vos paroles; vous avez dit : « Je vous le défends. Taisez-vous. » Il est aisé de deviner à quoi ces mots s'appliquaient.

Jeanne devint très pâle. Ainsi Raoul s'imaginait que Bréaux lui avait fait une déclaration et il s'en alarmait. Désolée de ses soupçons, elle était heureuse cependant qu'il pût être jaloux.

— O Raoul, dit-elle en prenant son bras, pour douter de moi oubliez-vous que je vous aime?

Il hésita un moment.

— Jeanne, je n'ai aucun droit de rien exiger de vous, c'est vrai, je le reconnais; mais, au nom de cette affection que vous avez pour moi, je vous en conjure, avouez-moi la vérité.

— Je vais le faire, quoique j'eusse préféré me taire. M. des Bréaux me disait, Raoul, que si je désirais savoir où vous allez chaque matin, il pouvait aisément me l'apprendre.

Raoul eut un geste de stupeur.

— Et vous lui répondiez de se taire!

— Oui.

— Jeanne, vous êtes une sainte.

Ils marchèrent en silence quelques instants, l'un auprès de l'autre.

— Je ne demande pas à savoir, Raoul. Je vous aime et je ne consentirai à croire quoi que ce soit parce qu'il m'en coûterait trop de ne plus vous estimer.

Elle parlait lentement, avec effort. Il était évident que sa confiance était ébranlée. Était-ce le froid seulement qui rougissait ses yeux et faisait trembler la main qu'elle appuyait sur le bras de son mari? Que pouvait-il lui dire cependant pour la rassurer?

— Alors, chère, dit-il, vous m'affirmez que ce fou d'Armand ne vous fait pas un peu la cour.

— Oh! cela, je n'en sais rien, répondit-elle tranquillement. Ce serait bien possible, au contraire. Je n'y ai pas pris assez garde pour le nier; pourtant, en y songeant, oui, je le crois. Mais que vous importe?

— Cela m'importe beaucoup. Si quelqu'un vous faisait la cour, Jeanne, à vous la plus honnête femme qui soit au monde et absolument exempte de coquetterie, ce serait ma faute, oui, ma faute; c'est alors que j'aurais, par ma conduite, par mon attitude, donné à penser qu'on pouvait impunément vous la faire parce que vous étiez négligée, parce que je ne vous protégeais pas comme je le dois.

— L'amour seul de son mari protège sûrement une

femme, dit Jeanne tristement, et ceci ne dépend pas de vous.

Elle disait vrai, Raoul le sentit. Silencieux et graves, ils regagnèrent le château.

XIII.

On était resté tard au salon après la répétition d'une pièce qui devait être jouée deux jours plus tard, et minuit sonnait quand Jeanne se retrouva seule dans sa chambre.

Malgré tous ses efforts pour le tenir à distance, Armand des Bréaux avait été plus assidu auprès d'elle qu'il n'avait encore osé l'être.

Accoutumée à se déshabiller seule, elle venait de s'acquitter rapidement de ce soin et elle était couchée quand on frappa légèrement à sa porte ; presque aussitôt, se contentant d'avoir averti, sans attendre d'autorisation, Raoul entra.

Il avait quitté son habit et sa cravate blanche pour passer un veston de flanelle grise et nouer un foulard blanc à son cou. C'était la première fois qu'il paraissait dans ce costume de nuit chez sa femme, et la première fois d'ailleurs qu'il pénétrait chez elle lorsqu'elle était au lit. Elle eut un léger mouvement de surprise.

— Vous, Raoul ?

— Oui, moi, fit-il un peu gêné en s'asseyant sur le fauteuil qui se trouvait près d'elle. Avec tout ce monde, on ne se voit plus un instant, il est impossible d'échanger une parole.

Elle répondit par un sourire perplexe.

— Et, continua-t-il, vous me paraissez fatiguée ce soir. Je viens savoir comment vous allez. Votre femme de chambre m'a avoué que, ce matin encore, vous avez eu une de ces indispositions qui me tourmentent si fort.

— Merci, Raoul, ce n'est rien. Vous êtes bon, bien bon.

La vaste chambre, très haute, toute tendue d'une étoffe de soie bleu pâle, était à peine éclairée par une lampe voilée d'un grand abat-jour plissé, posée sur un guéridon à l'extrémité de la pièce. Fermé à demi par de grands rideaux de brocart, le grand lit d'autrefois à baldaquin, dont les colonnes en bois blanc sculpté soutenaient une sorte de dôme surmonté d'un bouquet de fleurs finement travaillé, était presque dans l'ombre. La tête de Jeanne reposait sur l'oreiller, ses longs cheveux dénoués flottant autour d'elle.

— Alors vous allez bien, tout à fait bien? répétait-il machinalement, songeant évidemment à autre chose tandis que ses doigts se promenaient sur la courtepointe piquée.

L'*Imitation de Jésus-Christ* était encore ouverte sur la table de nuit.

— Vous lisiez?

— J'avais fini ma lecture.

Il y eut un moment de silence. Tous deux se regardaient à la dérobée, elle surprise, lui embarrassé.

— Et puis aussi, reprit-il, j'étais venu... pour vous demander si vous ne trouvez pas, Jeanne, que je vous néglige d'une façon singulière, pour vous demander enfin si vous voulez m'accorder votre pardon...

Elle était devenue très rouge tout à coup.

— Vous pardonner quoi, Raoul? Je ne vous reproche rien. Je ne me plains pas. Vous savez bien que je veux tout ce que vous voulez.

— Alors, Jeanne, voulez-vous me permettre de me souvenir que je suis votre mari, dites, voulez-vous?...

Elle gardait le silence, se demandant ce qui le déterminait à cette démarche inattendue. Il lui semblait qu'il obéissait à une résolution prise plutôt qu'à un entraînement véritable, qu'il parlait comme quelqu'un qui répète une phrase préparée à l'avance. Elle ne se trompait pas. La jalousie, ce sentiment qui fait sembler tout à coup plus précieux ce qui est disputé, le vague instinct d'un danger possible, peut-être aussi les paroles du docteur, une involontaire compassion pour cette créature exquise qui se mourait faute d'un peu de tendresse : toutes ces raisons confuses, mélangées, avaient amené Raoul auprès du lit de sa femme. Il y était arrivé, se croyant résolu ; il y demeurait maintenant indécis, et il était bien évident que, lorsqu'il sortirait de cette chambre, il éprouverait un soulagement.

Elle avait baissé les yeux, d'abord très émue. Un grand combat se livrait en elle. Consentir à ce qu'il demandait ou, pour mieux dire, accepter ce qu'il offrait, c'était une tentation immense, oui. Le sentir dans ses bras, lui appartenir, mais c'était le rêve de sa vie! Cependant elle ne répondait pas, retenue par un mouvement de générosité plutôt encore que d'orgueil. Enfin, levant sur lui son regard profond et penchée en avant, comme pour le mieux observer :

— Raoul, dit-elle, m'aimez-vous?

Il hésita un instant, devenu excessivement pâle. Ces mots qu'elle voulait entendre, il ne pouvait les prononcer. En vain sa volonté impuissante s'efforçait d'y obliger sa bouche. L'*autre*, enveloppée de toutes les illusions du souvenir, venait de se ressaisir de lui.

Et, comme il se taisait :

— Alors non, dit-elle avec fermeté.

Elle avait rejeté sa tête en arrière sur l'oreiller et, les mains jointes sur sa poitrine, brisée par la lutte qu'elle venait de soutenir contre elle-même et par la déception de l'espoir entrevu et sitôt évanoui, elle laissait ses larmes couler.

Longtemps ils restèrent muets.

Il s'était levé et, tenant sa main dans les siennes, comprenant que cette situation ne pouvait se prolonger, prêt à s'éloigner, voulant cependant expliquer sa démarche :

— Jeanne, un dernier mot sur ce qui est aujourd'hui le passé. Elle est morte.

— Morte! répéta-t-elle comme quelqu'un qui ne comprend pas d'abord.

Puis, entraînée tout à coup par la bonté de son cœur :

— Raoul, mon pauvre Raoul, s'écria-t-elle avec un accent de compassion profonde, combien vous avez dû souffrir!

Ce mot fondit la glace entre eux.

Il s'assit sur le bord du lit et, posant la tête sur son épaule, il se mit à pleurer comme un enfant. Elle passait doucement la main sur ses cheveux.

— Et moi qui vous ai infligé ce bruit, cette folle gaieté, tandis que vous souffriez! J'aurais dû m'en douter!... Quel remords je ressens! Comment pourrai-je me le pardonner jamais?

Il lui semblait en ce moment qu'elle était, en effet, infiniment coupable. Elle aurait dû deviner, comprendre. A quoi sert donc le sentiment, s'il n'éclaire pas sur les secrètes douleurs de celui qu'on aime? Elle n'avait songé qu'à éviter par des divertissements une pitié dont elle était offensée; elle n'avait pensé qu'à elle-même.

— Vous n'avez rien à vous reprocher, Jeanne; plus un mot désormais sur ce douloureux sujet. Ce que j'ai cru devoir vous dire aujourd'hui m'a été inspiré par le désir de vous ôter des doutes, des soupçons qui vous navrent; par le besoin aussi d'égaler ma franchise à la vôtre. Votre patience n'a pas failli pendant cette épreuve; je vous en suis profondément reconnaissant. Merci, Jeanne.

Il se pencha vers elle et, pour la première fois, mit un baiser sur son front; puis lentement il sortit.

XIV.

Et maintenant qu'il n'était plus là, incapable de s'endormir, Jeanne se mit à repasser dans son esprit cette étrange scène qui avait mis en relief leur droiture à tous deux. S'ils ne s'entendaient pas, ils avaient néanmoins confiance l'un dans l'autre, et de cette confiance résultait, malgré tout, une sorte d'union. Mais une pensée la préoccupait au fond de l'âme : Raoul eût-il préféré un autre dénouement? En se donnant à lui, l'amour dont elle était pénétrée eût-il passé dans son âme? Brûlante question difficile à résoudre. Puis elle se retraçait cette douceur imprévue de l'avoir vu là, assis près d'elle, la nuit, dans cette chambre où seul il avait le droit de pénétrer, dans un abandon familier dont le charme lui était demeuré inconnu jusqu'alors. Il lui semblait sentir encore l'étreinte de sa main, l'impression de sa tête appuyée familièrement sur son épaule demi-nue, la chaleur de ses lèvres sur son front. Devait-elle regretter de n'avoir pas accepté davantage? Non, car Raoul, en l'offrant, dépassait le vœu réel de son cœur.

Ensuite elle se mit à penser à sa rivale avec une sorte de pitié d'abord. Elle était donc morte, celle qu'elle avait tant redoutée! Elle n'était plus là; elle ne foulait plus la même terre que Raoul. Mais, morte, n'était-elle pas plus redoutable encore? Est-ce que la mort ne sacre pas le souvenir? Est-ce que le regret de ce qui est perdu sans retour ne rend pas l'amour encore plus profond? le regret, fait de tant de joies et de tant de larmes qu'il résume tout? Vivante, Raoul aurait pu cesser de l'aimer peut-être; elle aurait pu lui déplaire un jour; son image eût pu s'effacer lentement; tandis qu'elle était gravée maintenant dans sa pensée comme son nom sur le marbre éternel du tombeau. Est-ce que Raoul était de ceux qui oublient? Ne voyait-elle pas son attitude désolée, le feu sombre de son regard, le découragement empreint dans ses moindres gestes? Et sa douceur, sa patience infinie ne venaient-elles pas précisément de l'absolu dédain de toutes les choses qui l'entouraient? Il eût semblé bon à Jeanne d'être morte, pleurée ainsi!

Cependant une idée dominait toutes les autres : il n'avait pas trahi le serment nuptial comme elle l'en avait soupçonné. Lorsqu'il était parti si précipitamment, appelé sans doute par la nouvelle d'une soudaine maladie, auprès de cette femme vis-à-vis de laquelle il avait des devoirs, il était allé la soigner, lui fermer les yeux et non la revoir et l'aimer. Délicieux bonheur que celui de ne plus douter de lui...

Mais alors, tout à coup, une nouvelle anxiété traversa son esprit troublé : puisqu'elle était morte, où allait-il donc chaque matin, dans ses longues et mystérieuses absences, où allait-il? Et elle se souvenait de ce mot de M. des Bréaux : « Il va à la ferme de Louret. » Quelles consolations allait-il y chercher?

Le lendemain, ses inquiétudes se dissipèrent en le revoyant, comme les ombres se dissipent devant la clarté du jour. Devant ce visage si franc, ce regard si droit, le doute n'était pas possible. Il avait d'ailleurs gardé de cette nuit et de leurs épanchements quelque chose d'ému; il semblait plus grave à la fois et plus tendre; la pression de sa main n'avait plus la banalité de la veille. A partir de ce jour, il prit l'habitude, chaque soir, de mettre un baiser sur le front de sa femme, et elle en emportait une impression délicieuse pour toute la nuit. Raoul était de haute taille et, bien qu'elle fût grande aussi, il se baissait un peu pour l'embrasser, la couvrant ainsi de l'ombre de son visage, ce qui donnait un charme de plus à son baiser, tandis qu'elle, rejetant la tête en arrière, la levait légèrement comme pour aller au-devant de ses lèvres. L'heure de ce bonsoir fut pour Jeanne l'heure préférée du jour, longtemps attendue avec un battement de cœur, longtemps repassée dans un souvenir charmé. Mais plus âpre en même temps devenait chez elle le désir d'une

affection complète, d'un amour absolu. C'était le vœu impérieux de son cœur, la condition de son repos. Et, chose étrange, si elle était plus heureuse, elle souffrait pourtant davantage.

XV.

Désireuse d'épargner à Raoul la contrainte et l'inconvenance même, étant donnée sa situation d'esprit, de la vie bruyante qu'elle lui avait imposée, aspirant d'ailleurs à se retrouver seule avec lui, Jeanne n'avait pas tardé à disperser ses hôtes joyeux sous prétexte qu'elle était souffrante, et la maison était rentrée dans un calme plein de douceur. A regret M. des Bréaux s'était éloigné, se disant toutefois que la partie n'était pas perdue; Alice elle-même avait accepté une invitation chez une amie. M. et Mme de Montmorand se trouvaient donc tout à fait seuls et ils en éprouvaient tous deux une vraie joie.

— Comme vous allez mieux, ma chère dame! disait quelques semaines après le docteur Lambert, mettant pied à terre dans l'avenue des tilleuls où Jeanne se promenait seule en attendant le retour de Raoul, qui était absent depuis plus d'une heure.

Mais, tout en ignorant le motif de cette absence, elle ne s'en tourmentait plus. Sa foi en lui était entière et, eût-elle eu le choix, elle aurait peut-être préféré ne pas savoir, tant il lui plaisait de croire en lui.

— Je n'ai jamais vu pareil effet produit si vite par le quinquina. Vous voilà tout à fait bon visage!

Jeanne sourit, pensant que les poudres du docteur n'avaient pas agi seules.

— Oui, oui, dit-elle gaiement, le quinquina est un bon remède, et vous un grand médecin. Mais s'il n'y a plus à parler de ma santé, j'ai à m'informer de celle de beaucoup de bonnes gens qui m'intéressent. Voyez, docteur, j'ai toute une liste dans ma poche, car je vous attendais un peu. Les bonnes sœurs m'ont recommandé nombre de malades au sujet desquels il est important d'avoir votre avis et de recevoir votre direction. Asseyons-nous là, voulez-vous? dit-elle en désignant un banc et quelques sièges disposés sous les tilleuls.

C'était une splendide matinée du commencement de juin. Un vent léger soufflait dans le feuillage; sur le gazon, au pied des troncs moussus, s'épanouissaient une infinité de petites fleurs rustiques : les boutons-d'or, les pâquerettes, les orchidées sauvages, les pervenches aux teintes bleues, qui répandaient autour d'elles des senteurs vivifiantes; sur un ciel bleu sans nuage, le matin laissait flotter encore ces brouillards indécis qui en adoucissent l'éclat.

— Voyons, madame la comtesse, dit le docteur en sortant ses lunettes de leur étui pour examiner la liste que Jeanne venait de lui remettre.

Et, l'ayant lue, il dit :

— Elles n'oublient rien, en vérité, ces bonnes sœurs. Elles sont, ma foi, aussi au courant que moi de toutes les maladies et de tous les accidents. Il n'y a qu'un cas qui leur a échappé; mais c'est si loin qu'il n'est pas de leur ressort. La ferme de Louret, sur la limite du département, n'est pas, je crois, en Loir-et-Cher.

— La ferme de Louret? répéta Jeanne machinalement.

— Oui, madame, il y a là un enfant qui m'intéresse et me préoccupe.

— Un enfant! répéta-t-elle.

Tout à coup la lumière se fit dans son esprit.

Elle porta un doigt à son front comme quelqu'un qui a trouvé. Raoul allait voir chaque jour cet enfant, le sien évidemment.

— Ce pauvre petit garçon, continua le docteur sans s'apercevoir de rien, me fait de la peine; il a l'air si malheureux, si dépaysé! C'est un pensionnaire de six ans qui a été mis là par une personne riche évidemment, sous prétexte qu'il avait besoin de l'air de la campagne. Ce doit être un enfant des villes, un enfant riche et gâté, j'en suis sûr, habitué à une tout autre façon de vivre que celle de nos fermes et qui ne s'y fait pas. Il est triste, étonné, avec un air doux et résigné qui fait mal à voir. Je crains qu'il ne vive pas, et ce serait dommage, car il est très gentil... Mais vous voilà toute pâle! Allez-vous encore avoir une de vos défaillances?

— Non, non, ce n'est rien. Parlons de cet enfant. Que puis-je faire pour lui?

— Mon Dieu, rien; il est bien pourvu de tout, bien soigné, bien vêtu, abondamment nourri. Et pourtant si; je me figure qu'un aimable visage comme le vôtre, les caresses de vos belles mains, le sourire exquis qu'ont seules les grandes dames et aussi quelques jouets luxueux, quelques bonbons dans des boîtes élégantes le réjouiraient en lui rappelant quelque chose du passé. Il a le mal du pays et souffre d'être hors de ses habitudes, loin de son entourage. Si vous voyez comme il regarde d'un air ébahi, presque courroucé, sa mère nourricière allant et venant autour de lui avec ses gros sabots, sa jupe d'indienne et son tablier bleu! Il semble que ses oreilles soient froissées par cette grosse voix et que tout son corps se replie sur lui-même quand elle le couvre de ses baisers bruyants. J'ai compris qu'il y avait quelque chose comme cela parce qu'en me voyant, il s'est écrié tout joyeux : « Ah! le docteur, un monsieur. » Il s'est assis aussitôt sur mes genoux, jouant avec les breloques de ma montre, promenant ses doigts sur le col de velours de mon pardessus; il voulait absolument s'en aller avec moi.

— J'irai le voir, dit Jeanne attendrie, et je lui porterai joujoux et gâteaux. Mais où donc est cette ferme de Louret? Indiquez-moi la route. La première fois que je sortirai seule en poney-chaise, je me dirigerai de ce côté.

— Vous savez que ce n'est pas ce que j'aime le mieux, ces promenades que vous faites toute seule. Vous n'auriez qu'à vous trouver indisposée !

— Je ne le serai pas, docteur; et puis, pour des visites de charité, c'est plus discret et plus convenable. Je n'aime pas étonner de pauvres gens avec un cocher et une livrée. Vous comprenez ce sentiment.

— Je comprends que vous êtes toujours la bonté même.

— Eh bien, voyons, le chemin ?

— Le chemin, je crois que le meilleur est de suivre la route jusqu'à la croix; là vous prenez la traverse à droite, vous longez la lisière des bois, puis vous coupez par les prés et vous remontez la côte; ensuite, tout droit jusqu'à la ferme.

— Je vois cela.

— A cheval, c'est beaucoup plus court; mais une voiture ne pourrait s'engager sous bois.

— J'irai demain, mon bon docteur.

— Vous ferez là une œuvre excellente, ma chère dame.

Et M. Lambert remonta dans son cabriolet.

XVI.

Jeanne demeura longtemps pensive, la tête dans ses mains. Elle savait donc maintenant ce qu'allait faire Raoul, le but de ses absences. Il allait voir son fils. Ah ! c'était en vain que celle qu'il avait aimée n'était plus; elle lui avait laissé un enfant. Quel vivant souvenir ! Quel objet digne de remplir son cœur, d'occuper toutes ses pensées ! Quel gage de leur amour ! Quel besoin, avec une telle affection, un tel intérêt dans sa vie, Raoul aurait-il jamais de la tendresse de Jeanne ? Comment songerait-il à la partager ? Avait-il seulement le temps de prendre garde à elle ? Quelle barrière cette terrible inconnue avait mise entre elle et lui ! Qu'elle était puissante, cette morte !

Puis elle se demandait comment il était, cet enfant de lui : ressemblait-il à son père ou reproduisait-il les traits de l'inconnue ? Elle irait le voir, par curiosité plus peut-être que par compassion, car elle se sentait bien près de le haïr. Et pourtant..., pauvre petit, était-ce sa faute ? Et le père, comme il devait souffrir au milieu de ces joies troublées ! Ne pas pouvoir reconnaître son fils, ne pas oser l'embrasser ouvertement !

Peu à peu la colère de Jeanne s'apaisa, la pitié l'envahit, la paix se fit en elle au souffle divin de la bonté.

— Que faire ! O mon Dieu, inspirez-moi, murmurait-elle tandis que son visage revenait à son expression habituelle et qu'une infinie sérénité, une douceur sans égale se répandait sur ses traits.

Tout à coup un sourire presque radieux passa sur ses lèvres; son regard s'illumina d'une mystérieuse flamme.

— Raoul, dit-elle, je vous aimerai assez pour cela.

XVII.

Quelques jours plus tard, à la fin d'un beau soir, Jeanne s'appuyait au bras de Raoul, suivant avec lui la grande allée qui faisait le tour de la pelouse. Ils marchaient à pas lents, pensifs tous deux.

— Mon ami, dit-elle tout à coup, asseyons-nous ici un moment, loin de tout; j'ai quelque chose à vous demander.

— Vous savez d'avance que c'est accordé.

Et, comme elle se taisait, un peu hésitante :

— Voyons, chère, dit-il, vous me rendez curieux.

— Raoul, dit-elle, je voudrais adopter un enfant. Ce serait une distraction pour moi..., mieux que cela, un intérêt dans ma vie.

— Adopter un enfant, quelle folie ! Où voulez-vous en trouver un ? D'ailleurs, croyez-vous que le sentiment s'improvise de la sorte ?

Il se sentait troublé malgré lui, sans prévoir cependant où sa femme en voulait venir.

— Je suis sûre que je l'aimerai de toute mon âme.

— Je vous admire. Pour moi, je n'ai pas l'affection si facile; je ne saurais m'intéresser au premier venu. A vous parler franchement, Jeanne, je n'approuve pas beaucoup que vous vous donniez ce joujou.

— Raoul, fit-elle, très pâle, sentant qu'il fallait en finir, l'enfant dont je parle est celui de la ferme de Louret; je l'ai vu, il est adorable...

Le regard sévère, le visage bouleversé :

— Que signifie ceci ? demanda-t-il d'une voix étouffée.

L'un et l'autre étaient incapables de parler.

— Raoul, dit-elle enfin, refoulant un sanglot, j'ai pensé qu'ainsi vous dormiriez plus tranquille...

— Jeanne ! Jeanne !

Et il cacha sa tête dans ses mains.

Après quelques instants de silence, il attira Jeanne à lui pour lui parler de très près et tout bas :

— Jeanne, je devine tout et vous êtes un noble cœur; merci. Cependant détrompez-vous : cet enfant, qui est celui de la femme que j'ai aimée, n'est pas le mien. Sa naissance a précédé nos relations. Elle me l'a confié en mourant. Je l'ai amené ici parce que sa santé délicate avait besoin de grand air et aussi parce qu'il m'était doux de le voir. Sa place ne saurait être sous votre toit.

— Est-ce bien possible, Raoul ? Cet enfant n'est pas à vous ? Combien vos paroles me font de bien ! car, malgré tout, je souffrais profondément.

— O Jeanne, dit-il tombant à ses genoux, vous étiez belle et mes yeux le savaient ; mais cela ne suffisait pas à ravir mon cœur. Pour le charmer, pour le guérir, il

fallait votre divine bonté. C'est elle qui s'est emparée de moi; c'est elle qui m'a appris que je pouvais aimer encore. Cette bonté qui vous a inspiré la délicate pensée d'aller chercher au fond de ma douleur ce qui pouvait, entre vos mains, redevenir une joie, Jeanne, comment ne pas l'adorer? Vous avez eu pour moi l'amour patient, dévoué, celui que rien ne lasse, qui triomphe parce qu'il est vrai. Quand vous me demandiez si je vous aimais et que je vous disais : « Pas encore », j'avais raison. Aujourd'hui seulement j'ai pour vous un amour digne du vôtre, plein de foi, fait de tout mon être et né de votre bonté.

— Ma bonté, dites-vous, mon ami ? Suis-je bonne ? Je ne sais. Mais je veux le croire puisque vous le pensez. Soyez assuré cependant que ce n'est pas parce que je suis bonne que je vous aime et que c'est bien plutôt mon amour qui m'a inspiré la bonté qui vous charme. Bénie soit-elle puisqu'en me donnant votre cœur elle m'apporte enfin le bonheur!

— Le bonheur, oui, ma chère Jeanne, et plus précieux parce qu'il a été plus attendu, plus cher parce qu'il succède aux larmes, plus absolu parce qu'il a été conquis.

Mme Calmon.

FIN.

PEINTRES CONTEMPORAINS

Paul Baudry

On connaît bien un artiste quand on a étudié l'ensemble de ses œuvres; on le connaît mieux encore quand on sait exactement sa vie, quand on a lu ses lettres intimes, quand à ce que nous apprennent involontairement de lui ses productions on joint les confidences sincères qu'il a faites jour par jour à ceux qu'il aimait, sans se douter que cette confession serait un jour livrée au public. Nous avons eu pour Paul Baudry cette double bonne fortune : l'exposition de ses œuvres a eu lieu l'an dernier à l'École des beaux-arts; et, quelques mois plus tard, un ami pieux, M. Charles Ephrussi, a raconté sa vie et, dans son livre, donné la plus grande place aux lettres de Baudry à ses parents et à ses plus chers camarades (1). Nous pouvons aujourd'hui bien juger le peintre illustre que la France a perdu en 1886.

I.

L'enfance de Baudry a été cent fois racontée. Personne n'ignore qu'il est né à la Roche-sur-Yon, alors Bourbon-Vendée, en 1828, qu'il était fils d'un sabotier, le troisième enfant d'une famille qui en compta douze. Comme tant d'autres artistes de notre siècle aussi bien que des siècles passés, il était enfant du peuple. Il fréquenta l'école communale de la Roche-sur-Yon; il y remporta presque tous les prix. Tout enfant, il montra de rares dispositions pour la musique et eut la chance de rencontrer un bon maître. Il joua dans les fêtes de campagne, il joua même dans des concerts, et ses parents rêvaient de faire un ménétrier, un musicien peut-être, de leur fils. Mais en même temps le jeune Paul Baudry suivait les cours de dessin de la ville et ici encore il eut la chance, au fond d'une petite cité de province, de rencontrer un maître rare échoué là, Sartoris, qui avait étudié dans l'atelier d'Abel de Pujol. Sartoris fut émerveillé des dons naturels de son élève, de son application et aussi de la rapidité de ses progrès. Il jugea que l'enfant devait être peintre et non musicien, et la famille eut le bon sens de l'en croire. Au bout de trois années il avait appris à l'adolescent tout ce qu'il se sentait capable de lui apprendre : il déclara qu'il lui fallait d'autres maîtres, des maîtres de Paris. Mais la famille était pauvre et incapable de faire les dépenses d'une éducation parisienne; Sartoris demanda au conseil municipal et obtint de lui une pension de six cents francs pour l'enfant qui, disait-il, « promettait une illustration à la Vendée ».

Muni de ce maigre viatique, Baudry part pour la grande ville; il avait seize ans. Il a raconté lui-même dans ses lettres cette triste soirée de l'automne de 1844 où il dit adieu à la ville natale. Après avoir, tout triste lui-même, quitté les siens plus tristes encore, il se dirigeait à travers la pluie vers la diligence qui devait l'emporter, lorsqu'en traversant la place, devant la statue du général Travot, il eut un élan d'exaltation subite. Il se jura de devenir, lui aussi, un homme célèbre, de rentrer un jour glorieux, lui aussi, dans sa ville natale, peut-être d'y avoir sa statue en face du général Travot. Ce serment qu'il s'était fait, Baudry y revient bien des fois dans sa correspondance; et ce serment, il l'a tenu.

On peut dire que Baudry est tout entier dans cette minute solennelle qui le révèle à lui-même. C'est le fond de son âme qui s'y montre. L'ambition, tel fut le ressort essentiel de sa vie. Il y a les artistes que fait tels une impérieuse vocation : ils éprouvent le besoin de manifester au dehors ce qui s'agite en eux; c'est un démon intérieur qui les pousse. Ceux-là sont les plus grands, les artistes vraiment originaux et inspirés, les hommes de génie. Mais, à côté d'eux et au-dessous d'eux, il est une place encore, et une place honorable, pour ceux qui, épris de la gloire encore plus que de l'art, ont ambitionné d'abord de se faire un nom, d'arriver, de si bas qu'ils soient partis, à la renommée, d'être admirés et acclamés, de n'être pas

(1) *Paul Baudry, sa vie et son œuvre*, par Charles Ephrussi. — Ludovic Baschet, éditeur. Paris, 1887.

un jour pris tout entiers par la mort. C'est là un égoïsme sans doute, mais de toutes les formes de l'égoïsme la plus noble et la plus rare. N'aimer ni l'argent, ni le plaisir, ni les honneurs, accepter résolument tous les sacrifices, s'imposer durant toute une vie toutes les privations et tous les labeurs, et cela pour conquérir un nom parmi les hommes, que ceux-là raillent cette vanité qui en connaissent une plus haute, plus féconde en vertus! Et lorsqu'en même temps le cœur est assez fier et l'intelligence assez grande pour ne pas chercher le succès dans de basses complaisances à la mode, lorsque l'on vise plus loin que la faveur passagère d'une génération, lorsque l'on se propose de se faire admirer en méritant vraiment d'être admiré, en faisant tout ce que l'on est capable de faire, en approchant aussi près que possible de l'idéal qu'à force d'étude et de conscience on s'est formé, qui oserait médire d'une telle ambition?

Tel fut le serment de Baudry. Ce n'est pas une irrésistible vocation qui l'entraîne vers la peinture et vers telle sorte de peinture; enfant, il a hésité entre la musique et la peinture; et quelle sorte de peintre il sera, il l'ignore encore. Mais du moment que son choix a été fait pour la peinture, il n'hésitera plus, ne se retournera pas en arrière; il poursuit un seul but : être un grand peintre. Il a certainement bien choisi, mais avec cette ambition, cette résolution, cette obstination, cette volonté de bien faire, quelque carrière qu'eût suivie Baudry, on peut tenir pour certain qu'il se fût fait n'importe où sa place grande et honorable dans le grand combat, partout engagé, de la « lutte pour la vie ».

Aucun élève ne se trouve placé dans de meilleures conditions pour réussir que celui qui apporte avant tout l'ambition, le désir de réussir; celui aussi qui, bien doué par la nature, n'arrive pas chez le maître avec une personnalité déjà formée qui se défend et qui résiste : il est prêt de tout son cœur à marcher dans la voie qui lui sera indiquée, à suivre la direction qui lui sera donnée. Il n'apporte pas seulement la bonne volonté à profiter des conseils du maître, il a aussi la docilité à les suivre. Paul Baudry se trouvait dans ces conditions particulièrement heureuses. Rien de plus simple que sa vie dans les premières années à Paris, à l'atelier Drolling. L'atelier, dès le premier jour, le prend tout entier. Si son cœur est resté à la Roche-sur-Yon, s'il a, le dimanche surtout, la nostalgie du pays vendéen en songeant aux bonnes parties de campagne, aux belles promenades, aux pêches joyeuses qu'il faisait naguère et pourrait faire encore avec son père, si Paris lui semble laid et triste, sa nostalgie ne va jamais jusqu'à la défaillance. Son budget est bien mince, il habite une pauvre mansarde, son existence toute de privations est celle de tant d'autres vaillants jeunes artistes; mais il ne se plaint pas, il supporte gaiement sa misère. Il est riche d'espérances, il songe à l'avenir, il envisage le présent comme une épreuve nécessaire. Sa foi en lui et sa belle ambition le soutiennent. Bientôt Paris même l'a conquis et les souvenirs de la terre natale pâlissent un peu.

Étudier, étudier et profiter sans cesse, avancer en un mot, c'est la pensée qui occupe ses jours et ses veillées. Aucun plaisir ne le distrait de son labeur acharné. Ce qui remplit ses lettres à ses parents, avec les témoignages de sa pieuse et chaude affection, ce sont ses travaux auxquels il s'est donné sans réserve, pour lesquels, sans réserve aussi, il accepte la direction du maître que M. Sartoris lui a choisi à Paris. Drolling le remet d'abord au dessin, quoiqu'il ait déjà fait de la peinture à la Roche-sur-Yon, peint même des portraits, au prix honorable de quinze francs : il accepte sans se plaindre cet ordre. Bientôt le maître lui permet de passer à la peinture; le voilà tout joyeux de ce succès. Ce qui fait bondir son cœur, ce sont les encouragements, les bonnes paroles du maître auquel il s'est confié, auquel il s'abandonne. Quand Drolling a dit d'une de ses esquisses ou d'une de ses études ces mots, en lui tapant sur l'épaule : « Bravo, bravo, mon garçon! », mouvement et paroles qui sont « la quintessence de ses éloges », ou quand il a dit « à haute voix », ce qui ne lui arrive pas ordinairement, ces mots magiques et profonds : « Ça promet, ça promet! », Baudry est au septième ciel.

Ce qui constitue l'enseignement de l'École des beaux-arts, ce qui conduit au prix de Rome, récompense suprême des élèves de l'École, but unique que vise l'ambition de Baudry, ce que l'on enseigne dans l'atelier Drolling comme dans les autres ateliers académiques, c'est la « grande peinture », la seule grande peinture admise à cette époque, la peinture d'histoire, qui prend ses sujets tantôt dans l'histoire profane, tantôt dans la Bible ou l'Évangile, tantôt dans la mythologie. Baudry ne semble pas même se douter qu'il puisse y avoir une peinture en dehors de celle-là. Tout l'effort dont il est capable, il le donne aux compositions qui lui sont proposées.

Tantôt il réussit, tantôt il échoue dans ses travaux. Mais avec cette ambition qui l'anime, les succès ne sont pas faits pour l'amollir, car chaque victoire n'est qu'une étape dans la longue route à poursuivre; les défaites ne l'abattent point, car elles ne font que doubler son énergie, lui inspirer la résolution de prendre bientôt sa revanche, le mieux convaincre qu'il est capable de la prendre. Une première fois il est refusé, à sa grande humiliation, à la surprise de Drolling aussi, au premier concours pour l'entrée à l'École des beaux-arts; mais, six mois plus tard, il est reçu le second. Lisez cette lettre triomphante et dans laquelle il se peint tout entier, où il annonce la bonne nouvelle à ses parents :

« Je vous écris enfin cette lettre attendue avec tant de

craintes et d'anxiétés. Je vous avais dit : entre le 10 et le 12; vous la recevez le 11, c'est donc la décisive. Si c'est Augustine qui la décachette et que le père n'y soit pas, je ne lui défends pas de la lire à ma bonne mère, car ce serait une torture de ne pas lui remplir le cœur de ce baume qui en arrêtera les battements; mais qu'elle la replie et vous la donne sans rien vous apprendre. Mais j'aime mieux supposer que vous serez en ce moment à travailler et que c'est vous-même qui romprez le cachet. Vous jugerez à l'impression que vous éprouvez que c'est une grande et importante nouvelle; je vous demande donc et je vous prie de vous réunir tous, avant de la lire plus loin, autour de cette petite table où je me suis assis si souvent en mangeant mon pain avec les larmes de l'espérance et des désirs.

« Maintenant que je suppose que vous êtes tous assemblés, je vous demande quel est celui ou celle qui a eu le plus de confiance en son Paul. Vous m'aviez circonscrit votre bonheur jusqu'au numéro 12. Je pouvais vous rendre heureux facilement puisque vous aviez l'indulgence de me demander si peu; mais, outre le désir que j'avais de vous procurer un peu de joie, j'avais aussi un devoir à remplir : c'est celui de la reconnaissance; car je sais tout ce que je dois à MM. Moreau, Merland, Perroteau, enfin à tous ces messieurs qui veulent bien s'intéresser à votre Paul. J'ai enfin trouvé l'occasion de leur prouver cette reconnaissance, et je leur donne une marque de mon courage et du désir que j'ai de me rendre digne de tout ce qu'ils ont fait pour moi, désir qui me soutient et qui grandit chaque jour au point de me remplir d'ambition. Ma bonne étoile m'a favorisé, car j'ai presque réussi à vous procurer, à vous, un bonheur et une joie parfaits. J'ai été énormément téméraire, encore plus que vous qui aviez souhaité le numéro 5. Au concours, je me suis hissé sur un banc et, en voyant toute cette foule de *grands à moustaches,* je me suis dit effrontément : Je *veux*, et il faut passer par-dessus toutes ces têtes : mais mon vœu insolent a été châtié. Au moment d'y arriver, j'ai fait, il faut croire, un faux pas, et un autre m'a marché sur le corps; mais, rassurez-vous, *il n'y en a qu'un;* je me suis relevé vivement, et M. Drolling m'a appris que *j'étais admis le* SECOND. »

Ainsi doué, Baudry devait être l'élève modèle, et tel il fut en effet. Ses succès à l'École sont rapides, quasi prodigieux. Mentions et médailles se succèdent presque sans interruption ; la première fois qu'il monte en loge, à dix-huit ans et demi, en 1847, luttant contre de vieux logistes dont plusieurs ont trente ans, il enlève d'emblée le second grand prix. A l'atelier, ses camarades ont commencé par se moquer de lui, par railler sa veste vendéenne reprisée à laquelle manquent des boutons; on l'a appelé d'abord le « chouan » et le « mendiant suspect », puis le « corbeau » à cause de la couleur de ses cheveux; maintenant on l'appelle tantôt le « petit Napoléon de la peinture », tantôt la « sultane favorite », à cause de la préférence peu dissimulée que Drolling montre pour lui. Il a d'abord un nom dans son atelier ; il en a bientôt un à l'École des beaux-arts, bientôt un encore hors de l'École même, après le succès de son second prix. Les journaux s'occupent de lui ; on le loue et on le critique déjà.

J'ai dit que Baudry avait été un élève modèle ; je n'ai pas assez dit. Il y a en lui quelque chose de plus qu'un élève modèle. On ne discute pas ceux qui ne sont que des élèves modèles, uniquement des forts en thème. Outre le disciple docile, on voit, dès l'École, poindre chez Baudry une personnalité, non pas sans doute une personnalité impérieuse et violente, mais une personnalité cependant. Ce n'est ni dans le choix des sujets ni dans l'art de composer qu'elle se manifeste, c'est dans la façon de peindre, de manier la couleur. Le reste lui vient de ses maîtres, mais son œil est bien à lui. A cette époque où la peinture grise est à la mode et est, elle aussi, une tradition de l'École, il aime, lui, la couleur brillante, éclatante ; il veut faire chanter joyeusement sa palette. C'est pour cela, aux yeux de beaucoup, qu'il paraît un révolutionnaire ; il se croit lui-même un révolutionnaire.

Et, en même temps aussi, il croit que les dons qu'il a reçus de la nature sont les dons de force et d'énergie. Il se croit fait d'abord pour les sujets puissants, dramatiques, tragiques. Après son succès de 1847, deux fois il remonte en loge, en 1848 et 1849, et deux fois il se plaint de n'avoir à traiter que des sujets fades, des sujets « à la fleur d'oranger » ; il est convaincu qu'il échouera, et il échoue en effet; mais le sujet de 1850, *Zénobie poignardée et retrouvée par des bergers sur le bord d'un fleuve,* le séduit et l'enchante ; il y travaille avec joie. « Confiance et espérance » ! écrit-il à ses parents. Il enlève, cette fois, avec « éloges et encouragements de tous nos grands maîtres », le premier grand prix de Rome, tant convoité. « J'ai retrouvé dans mes vieilles lettres, écrit-il alors à ses parents, un endroit où je vous disais : Mon rêve le plus audacieux et le plus présomptueux serait d'avoir le grand prix à vingt-deux ans... Vous voyez si j'ai tenu parole! »

II.

Les années heureuses entre toutes furent les cinq années qu'il passa, de 1851 à 1856, à la villa Médicis. C'est la partie intéressante du livre de M. Ephrussi, que remplissent à peu près exclusivement les lettres du pensionnaire. Je ne citerai rien de ces lettres, car, si je commençais, je ne saurais plus où m'arrêter. Il semble à Baudry qu'il vit dans un rêve enchanté. Il habite, lui, le fils d'un paysan vendéen, un palais superbe, entouré de féeriques jardins pareils à ceux d'Armide. Il est parfaitement heureux. A l'atelier, il avait rencontré parmi ses camarades plus de jalousie que de bienveillance ; il ne semble pas y avoir formé d'amitiés sérieuses. Ici, c'est tout le contraire. Non seulement

personne ne lui porte envie, mais, parmi ces jeunes gens, presque tous distingués, tous également épris de l'art, chacun s'intéresse à ses travaux, chacun l'encourage, chacun se réjouit quand il a fait quelque œuvre remarquable. L'Académie de France, au moment où Baudry y passe, est le lieu de la camaraderie la plus franche et la plus dévouée, où se forment pour toute la vie des amitiés fidèles et sûres. Telle j'ai connu cette Académie de France une douzaine d'années plus tard. On m'assure que, depuis, elle a changé ; s'il en est ainsi, je le regrette. La nature affectueuse de Baudry s'épanouit au milieu de cette sympathie. Mais ce qui, à Rome aussi bien qu'à Paris, remplit la vie de Baudry, c'est le travail, c'est l'étude sans relâche, stimulée par une ardente ambition qui trouve à son service une énergique volonté. Naguère le but de cette ambition, c'était d'obtenir la plus haute récompense de l'École ; son but est plus haut placé maintenant : il ne s'agit pas seulement de l'emporter sur ses émules, il faut devenir un grand peintre, l'égal, s'il se peut, des plus grands. Naguère Baudry avait pour maîtres son professeur, M. Drolling, ses juges de l'École des beaux-arts, les membres de l'Institut ; à Rome, il a désormais d'autres maîtres. Mais il se donne des maîtres toujours. Ces maîtres, ce sont les grands peintres de la Renaissance italienne, ces artistes inspirés dont ses premiers maîtres étaient les disciples : Raphaël, Michel-Ange, Léonard de Vinci, André del Sarto, le Corrège, Titien, Véronèse. Il les regarde maintenant face à face; il les étudie, il s'efforce de leur dérober leurs secrets; il n'écoute plus qu'eux.

Les envois d'aucun pensionnaire n'ont été jugés plus sévèrement par l'Institut que ceux de Baudry. Chaque année il reçoit régulièrement sa « semonce », et une semonce bien sentie. On lui reproche de ne pas dessiner suffisamment; on lui reproche d'abuser de la couleur; on lui reproche, chose plus grave, de manquer de style et de noblesse. Mais il n'est plus l'élève docile de l'École des beaux-arts; il a pris confiance en lui; il se console par l'approbation de ses camarades et de son directeur des sévérités dont il est l'objet à Paris; il se console surtout parce qu'en regardant les grands peintres d'autrefois aussi bien qu'en étudiant la nature, il reste convaincu que c'est lui qui a raison, qui suit leurs traditions, qui entend mieux leurs leçons et leurs exemples.

Ne lui demandez pas de regarder ici ou là en dehors des peintres italiens. Ce sont eux dont les noms, dès sa jeunesse, ont sans cesse retenti à ses oreilles. Ce sont eux que son éducation l'a préparé à comprendre et à admirer. Ni le portrait de Holbein ou celui de Van Dyck à la galerie Colonna, ni le portrait de Velasquez au palais Doria, ni les peintures de Rubens ou de Rembrandt à la galerie Pitti n'auront d'action sur lui. Peinture française, peinture espagnole, flamande ou hollandaise, progrès du temps, différence des races, rien n'existe pour lui en dehors de la Renaissance italienne; celle-ci est l'*alpha* et l'*oméga* de l'art; ce sont les traditions, mais les traditions pures du XVIe siècle italien qu'il faut reprendre et suivre. L'école bolonaise n'est déjà qu'une décadence, et c'est d'elle qu'est venu chez nous tout le mal.

Tout ravit, tout transporte Baudry en Italie. Hormis Naples, qu'il a vue d'ailleurs par la pluie et dans de mauvaises conditions, qui lui a franchement déplu, où il se promet de ne retourner jamais, il n'a partout que des admirations et des enthousiasmes. A Assise, devant les fresques de Giotto, à Pérouse, à Florence, à Bologne, à Parme, à Venise, il est tour à tour et presque également transporté. Aucun maître ne le prend tout entier et ne le domine; chacun d'eux le séduit tour à tour.

Pourtant, si tous le séduisent, s'il les étudie et les copie l'un après l'autre, il ne profite pas de tous également. Et c'est ici, malgré sa bonne volonté et son application, que sa personnalité se révèle. Ce qu'il comprend bien, ce qui l'attire avant tout, c'est la couleur. C'est par l'œil avant tout qu'il est peintre, un œil épris d'abord de la lumière brillante, joyeuse, éclatante, où les tons chantent gaiement les uns à côté des autres. Ses vrais maîtres, ce ne sont ni Michel-Ange ni Raphaël, quelque admiration qu'il professe pour ce dernier surtout, c'est Corrège, ce sont les Vénitiens, le Titien et Paul Véronèse.

Il n'a pas à un degré supérieur le sentiment de la forme, de la beauté plastique; la sculpture paraît l'avoir médiocrement touché. Il n'a pas non plus le sentiment vif du mouvement, le sens dramatique, l'imagination impétueuse et violente. Comme il se trompait à Paris lorsqu'il se croyait fait surtout pour les sujets puissants! Mais ce qu'il possède à un degré rare, dans ses figures aussi bien que dans sa couleur, c'est le sentiment de la grâce et de l'élégance. Ici il n'est pas seulement le disciple du Corrège ou des Vénitiens, il apporte de la France et de Paris quelque chose que l'Italie pourra développer, mais qui n'est ni de l'Italie ni du XVIe siècle : on ne sait quoi d'un peu joli, un peu maniéré et raffiné, un peu précieux, mais tout gracieux, tout souriant, tout séduisant pour les yeux français de notre âge.

Tel se révèle Baudry dans son envoi de sa troisième année : *la Fortune et l'enfant*, pour lequel l'Institut fut si dur. Tel il se montre, en un degré supérieur encore, dans son dernier envoi : *le Supplice d'une vestale*, qui appartient au musée de Lille. Ne cherchez pas ici, dans un si tragique sujet, l'intérêt dramatique de la composition : il fait totalement défaut. La scène est confuse, les personnages entassés les uns sur les autres ; il est bien difficile d'éprouver ici la moindre émotion, et l'artiste certainement n'en a ressenti aucune. La couleur même, toute joyeuse, tout aimable, fait le plus choquant contraste avec le sujet. Mais, si vous prenez ce tableau

uniquement pour ce qu'il veut être, pour une page de fraîche et bonne peinture, vous n'y trouverez guère qu'à louer. Les tons, francs et limpides, se mêlant ou s'opposant sans brutalité, les vêtements des divers personnages, le paysage qui sert de cadre à l'action, tout réjouit, charme et retient le regard du spectateur.

III.

Voici Baudry de retour à Paris, et il y rentre en triomphateur. Le nombre des envois au Salon n'était pas alors, comme aujourd'hui, limité à deux ; au Salon de 1857, Baudry expose du même coup *le Supplice d'une vestale*, la *Fortune et l'enfant*, le *Saint Jean-Baptiste*, la *Léda*, le portrait de Beulé. Tous les genres reconnus alors comme appartenant à la grande peinture, l'histoire profane et sacrée, la mythologie, l'allégorie, le portrait, il les aborde à la fois et avec un égal succès. La faveur du public le vengea largement des dédains de l'Académie ; il fut tout aussitôt placé dans l'opinion au premier rang parmi les jeunes artistes.

Dès lors les commandes abondent à son atelier. On se dispute ses petits tableaux de chevalet; de tous côtés on sollicite de lui des portraits. S'il n'eût rêvé que de gagner de l'argent, beaucoup d'argent, rien ne lui eût été plus facile, surtout après le grand succès au Salon de 1862 de son portrait de Guizot, de son tableau *la Vague et la perle*, si frais de couleur, si bien fait pour plaire aux yeux parisiens, où, suivant le mot de Théophile Gautier, il avait peint d'une façon si engageante « l'étoffe dont était faite la robe d'Ève avant le péché ». Mais l'ambition de Baudry visait plus haut. C'était la peinture décorative qui, dans l'Italie de la Renaissance, avait été la plus complète manifestation de l'art : il rêvait, lui aussi, de vastes décorations ; il sentait que, dans ce genre surtout, il pourrait développer d'élégantes compositions, donner libre carrière à son goût pour la couleur éclatante et joyeuse. Peu lui importe de gagner plus ou moins d'argent ; ce sont les travaux de décoration surtout qu'il accepte, à l'hôtel Galliera, chez M. Fould, à l'hôtel Païva.

C'est à ce moment que se produit le grand événement artistique de la vie de Baudry et qui va achever de nous le bien montrer. Son ancien camarade de Rome, M. Charles Garnier, construit l'Opéra. Dans la distribution des commandes aux peintres, il a réservé à Baudry la décoration du grand foyer. Baudry est au comble de la joie. La voilà, l'occasion tant rêvée, tant de fois appelée par ses vœux depuis la jeunesse, de donner sa mesure tout entière, de faire une grande œuvre, d'assurer à son nom l'immortalité! Le travail, tel qu'on le lui offre, est médiocrement payé; il pourrait ailleurs gagner bien davantage; mais ce n'est pas là une considération qui touche ce noble ambitieux. Bien mieux encore, il fera pour la même somme plus même qu'on ne lui demande. Les pendentifs des voûtes du foyer et les murailles à décorer lui ont été réservés; mais il ne veut partager avec personne les honneurs de ce foyer : sans augmentation de prix, c'est lui qui demande, en outre, que les trois grands plafonds de la voûte lui appartiennent.

Il ne négligera rien pour que son effort soit à la hauteur de la tâche qu'il entreprend. Et je ne sais rien qui l'honore plus que cette modestie inspirée par le désir de bien faire. Il a trente-cinq ans, l'âge de la pleine force de l'homme; il a remporté les plus grands succès que puisse souhaiter un artiste; et cependant il se méfie encore de lui-même; avant de se mettre à l'œuvre, il éprouve le besoin de redevenir élève, de se remettre à l'école des maîtres de la Renaissance. Il retourne en Italie, il y demeure une année entière, travaillant dix heures par jour à copier à la chapelle Sixtine l'œuvre de Michel-Ange, pour apprendre de son art ce qui a pu lui échapper encore. Et, de même, il ira ensuite en Angleterre copier les cartons de Raphaël. Quand il a fait ce travail, quand il a porté en lui-même, avec sa distribution et ses développements, la vaste décoration qu'il projette, avant de se mettre à l'exécution il s'impose un nouvel exil, lui qui pourtant aime Paris; il retourne une fois encore en Italie pour y trouver le recueillement et les leçons des maîtres. C'est durant ce nouveau voyage, au commencement de 1870, qu'il est nommé membre de l'Institut.

La décoration du foyer de l'Opéra a occupé dix années entières de la vie de Baudry. Pendant une année, les terribles événements de 1870, la guerre, puis la Commune, viennent l'arracher à ses travaux. Son âme est tout entière aux malheurs de la patrie. Mais, la paix rétablie au dehors et au dedans, la tâche entreprise le reprend. Il y trouve sa consolation en même temps qu'il y poursuit l'objet de son ambition; et n'est-ce pas aussi pour un artiste la vraie, la meilleure façon d'être patriote, que de relever le nom de la France vaincue et humiliée, de prouver au monde qu'elle n'est pas déchue? Durant trois longues années, Baudry passe ses journées enfermé dans son vaste atelier au dixième étage, sous les combles de l'Opéra, ne se permettant aucun plaisir, aucune distraction, couvrant de son pinceau plus de cinq cents mètres carrés de toile.

Quand l'œuvre, enfin terminée, fut exposée en 1874, au palais des Beaux-Arts, avant d'être mise en place, on resta stupéfait de l'immensité du labeur accompli par un seul homme. Le nom de Baudry fut répété par tous les échos de la France et de l'Europe; il fallut reconnaître qu'aucun artiste contemporain n'avait entrepris un pareil effort et n'eût sans doute été capable de l'exécuter avec un pareil succès.

IV.

Il était désormais bien difficile à Baudry de se surpasser lui-même. Durant les dix dernières années de sa vie, il est resté ce qu'il avait toujours été, un prodigieux travailleur. Outre des tableaux de chevalet, comme sa *Vérité sortant du puits*, il a exécuté pour le richissime Américain Vanderbilt, pour la Cour de cassation, pour le palais de Chantilly, de grands travaux décoratifs. Il a montré à nos expositions une série de portraits et fait encore bien d'autres portraits que ceux-là. Il préparait en outre une série de peintures destinées à illustrer l'histoire de Jeanne d'Arc et qui devaient décorer les murailles du Panthéon. Cette histoire, qui l'avait attaché dès l'enfance, qui, plus d'une fois, l'avait tenté dans sa carrière d'artiste, s'était maintenant emparée de son imagination. Il avait déjà distribué l'ordre de ses compositions; il s'entourait, pour les bien traiter, de tous les renseignements que pouvaient lui fournir l'histoire, la chronique et l'archéologie; il avait accumulé les notes et les croquis. De cette œuvre historique il voulait faire le pendant de son œuvre décorative de l'Opéra. La mort ne lui a pas permis d'exécuter son projet.

Je ne m'arrêterai pas sur ces œuvres de la dernière période de la vie de Baudry. Elles ont presque toujours étonné le public plus qu'elles ne l'ont séduit; et j'ai été, pour ma part, de l'avis du public. Il ne me semble pas douteux que Baudry fût fatigué ou, pour mieux dire encore, épuisé du prodigieux effort qu'il s'était imposé. Le décorateur, d'autre part, avait en lui comme absorbé toutes les autres facultés du peintre. On ne retrouve, plus dans ses derniers portraits, cette préoccupation de rendre le caractère du modèle qui avait fait le mérite de ses portraits de Beulé ou de Guizot La personnalité y manque; l'être humain n'y est plus que l'accessoire; ce sont des peintures de nature morte; ce sont des taches de couleur. C'est chose dangereuse de ne se soucier que de la couleur; on est bien près alors de tout sacrifier à une virtuosité dangereuse.

C'est par l'harmonie jointe à l'éclat des tons que Baudry avait d'abord charmé. A la fin de sa vie, il exagère l'éclat de la couleur; il la pousse jusqu'à la brutalité. Il a été troublé évidemment par la lumière de l'Égypte, qu'il est allé visiter par deux fois, et trop tard, il en convient lui-même; il a été troublé aussi par la lumière de l'Attique, qu'il a vue et qui, au retour, lui fait paraître grise et triste cette Italie jusque-là tant admirée; il a été troublé aussi, en France, par cette école nouvelle des peintres du plein air, les impressionnistes, avec lesquels il s'efforce manifestement de lutter. Il s'applique si bien à supprimer toutes les ombres que le modelé et le relief, les plans de la nature aussi et l'atmosphère s'effacent et disparaissent. Comment regarder, par exemple, sans affliction, cette *Chasse de Saint-Hubert* qui est à Chantilly, quand on songe que c'est le délicat coloriste du *Supplice de la vestale* qui l'a signée? Pour moi, il n'est pas douteux qu'en ses dernières années l'œil de Baudry fût malade; il ne voyait plus la lumière et la couleur comme il les avait vues auparavant. Il eût suffi de regarder les productions de l'artiste pour se convaincre que sa santé, si longtemps robuste, était ébranlée; elle l'était, en effet. Une première crise vint et inquiéta tous ses amis; après un repos de quelques mois, à Fontainebleau, il avait paru remis; mais une autre suivit bientôt, et, le 17 janvier 1886, Baudry expirait.

V.

Il ne prendra pas sa place, comme eût été son ambition, à côté des grands artistes de la Renaissance italienne; il ne la prendra pas même parmi les grands peintres français du XIXe siècle. Il lui a manqué le don indispensable, le premier des dons : l'originalité, c'est-à-dire le génie. Disciple il avait été dès la jeunesse; disciple il resta toute sa vie. L'exposition de son œuvre n'a pas fait grandir sa mémoire. C'est au travers de l'art qu'il a toujours vu la nature. Il n'a pas de ses mains puisé à la source féconde, éternelle et toujours jaillissante. Chacune de ses œuvres, même les plus remarquables, en rappelle une autre. Comment voir *la Fortune et l'enfant* sans se souvenir aussitôt de *l'Amour sacré et l'amour profane* de Titien, ou *le Supplice d'une vestale* sans se souvenir aussitôt de cette œuvre magnifique, aujourd'hui anéantie, *le Martyre de saint Pierre dominicain*, du même Titien? Comment regarder le tableau de *la Guerre*, dans la décoration de l'Opéra, sans songer immédiatement à la *Marseillaise* de Rude? Que de gestes, que d'attitudes, que de figures empruntés tour à tour à Véronèse ou à Carrache, à Corrège ou à Raphaël!

Le dessin de Baudry n'est jamais puissant; il ne serre jamais de près la nature, il n'est même pas toujours correct. Jusque dans ses portraits il arrive aux traits de n'être pas toujours en place. Pour donner à ses figures l'élégance et la distinction, il les allonge et les amincit; il triche volontairement sur les extrémités; et le vieux Schnetz ne se gênait pas pour le lui dire avec sa bonhomie ironique et narquoise.

Ses compositions sont agréables, ingénieusement arrangées et balancées. Il leur manque d'être plus qu'ingénieuses; l'imagination créatrice manque, aussi bien que le caractère. Il ne compte pas comme peintre d'histoire, pas plus dans sa *Charlotte Corday* que dans son *Supplice d'une vestale*. Comparez la *Charlotte Corday*, où la scène tragique disparaît pour occuper les yeux d'une symphonie de couleurs grises et blanches, avec le *Marat* de David, et vous verrez bien ce qui a fait défaut à Baudry. Il n'a pu exécuter ses travaux sur *Jeanne*

d'Arc : je doute qu'il faille le regretter pour sa mémoire.

Le décorateur était bien doué, le coloriste aussi; on ne mettra cependant ni l'un ni l'autre à côté de Véronèse ou de Titien. Chose étrange, ce peintre qui, chargé de décorer le foyer de l'Opéra, était retourné par deux fois voir les décorations italiennes, ne s'est pas rendu compte de la perspective, et ces mêmes compositions qui avaient séduit alors qu'on les voyait de près et à portée de l'œil, à l'École des Beaux-Arts, n'ont plus produit leur effet et se sont comme évanouies, une fois mises en place!

Pourtant, si Baudry a été surtout un disciple, il n'a pas été un disciple uniquement. A tout ce qu'il a emprunté il a ajouté une note personnelle et charmante. Il a l'élégance et la grâce. Ce n'est ni la grâce et l'élégance de Corrège, ni celle de Raphaël, ni celle de Paul Véronèse; c'est une grâce toute française, disons le vrai mot, toute parisienne. Ses *Muses* de la décoration de l'Opéra; ses enfants qui jouent dans les médaillons, plus encore sa *Comédie* du plafond, qui chasse à coups de verges un satyre de l'Olympe, sont bien de notre pays et de notre race; ils appartiennent bien à Baudry. Ils sont des documents de l'esprit français au XIXe siècle; ils assureront à leur auteur, aussi bien que les portraits de Beulé et de Guizot, ou ces deux petits portraits merveilleux d'Edmond About et de M. Ambroise Baudry, une place qui ne sera point vulgaire encore parmi les peintres de notre nation.

Il faut, en finissant, dire un mot de l'homme, qui, chez Baudry, fut rare. Il aima passionnément la gloire, et pourtant cet amour passionné de la gloire ne fit pas de lui, comme il est arrivé à tant d'autres, un égoïste féroce. Quand il se prête le serment de revenir un jour illustre dans sa ville natale, ce n'est pas l'ambition seule qui l'inspire; c'est, avec la fierté de faire honneur à ceux qui ont eu confiance en son avenir et qui le lui facilitent, la résolution aussi de faire honneur aux humbles parents qui se sont dévoués pour lui, de leur payer sa dette, de leur donner un jour, avec la joie morale, un peu de bien-être matériel. Son cœur d'adolescent est chaud, et son cœur d'homme restera chaud aussi. Dans sa mansarde de Paris, à la villa Médicis, plus tard, quand la gloire est venue, il reste toujours pour ses pauvres parents le fils tendre, simple et reconnaissant. Pour son jeune frère Ambroise il est plus qu'un grand frère, il est un père véritable. Tous ceux qui l'ont aidé et soutenu dans sa jeunesse, le maire de la Roche-sur-Yon, le préfet de la Vendée, il n'oubliera jamais leurs bienfaits. En arrivant à Florence, lorsqu'il se rend à la villa Médicis, il apprend la mort, trop prévue, de son professeur Drolling, et c'est un coup dont il a peine à se remettre. Quant à son premier maître de la Roche-sur-Yon, Sartoris, celui-là tient la première place dans sa reconnaissance, et, sur tous les livrets du Salon, il inscrira à côté de son nom la mention : « élève de Sartoris et de Drolling ». Il fut pour tous ses amis un ami sûr et fidèle. Lorsqu'il est retourné en Italie pour s'y donner tout entier, dans la solitude, au travail et préparer ses compositions de l'Opéra, Gumery le sculpteur, son ancien camarade de la villa Médicis, vient le rejoindre. Gumery se meurt de la poitrine et, dans une fantaisie de malade, il a cru que le soleil de l'Italie lui rendrait la santé. Baudry abandonne tous ses travaux, pendant six longues semaines; il se donne tout entier à son camarade; il lui tient compagnie à Rome; il l'accompagne à Venise, à Turin; il le ramène jusqu'à la frontière de France. Et il écrit : « Gumery a pleuré comme un enfant en m'embrassant : je me suis sauvé pour brusquer ce cruel adieu, et, en revenant ici, j'ai pensé toute la journée à lui. J'ai eu la consolation de me dire que je lui ai donné tout ce que l'amitié peut donner et toutes mes pensées depuis qu'il est venu à Rome me retrouver. »

Ceux qui savent ce qu'est le temps pour un artiste, et surtout pour un artiste dans la fièvre d'une œuvre entreprise, conviendront qu'il est difficile de donner à l'amitié une plus grande marque de dévouement.

CHARLES BIGOT.

VARIETÉS

Un moraliste mondain (1)

Voici trois livres charmants, pimpants, élégants, coquets, spirituels. Leur titre vous amuse, la couverture vous met en joie. On se dit : Il va être question de galanterie, d'amour et de plaisir; et l'on achète les volumes, se figurant qu'on ne trouvera dans ces feuilles légères qu'une distraction, un délassement.

Prenez garde : les pensifs et les attentifs y verront aussi tout autre chose : des peintures vraies de la galanterie parisienne ; des histoires d'hier, d'aujourd'hui, de demain. Ces petits livres racontent les mœurs élégantes de leur temps, et ils les racontent bien : en dialogues, en portraits, en récits. Nous avons lu bien des ouvrages de ce genre particulier; mais ceux-ci se distinguent de leurs devanciers par une analyse de ce qui est léger et par une psychologie pénétrante de ce qui est superficiel. On est très étonné de s'intéresser autant que cela à des sensations rapides et à des sentiments fugitifs. Que voulez-vous? Rien de ce qui est bien fait, bien observé, ne passe inaperçu dans ce siècle d'analyse.

(1) Jean Malic : *Amour, amour*, 1 vol. in-12. Calmann Lévy. — *Les Trente-six femmes de La Bruyère*, 1 vol. in-12; *l'Amour pour rire*, 1 vol. in-12. Librairie illustrée.

Dans les romans de galanterie du XVIIIe siècle, dans ceux de Crébillon, dans l'*Angola* du chevalier de la Morlière, personne ne raisonne ni ses plaisirs ni ses sentiments; chacun s'y livre, voilà tout. A notre époque, on ne saurait se soustraire à l'analyse; elle vous enveloppe, elle vous étreint. Vivons d'elle, puisque nous ne pouvons pas la fuir. D'ailleurs, nous aimons notre mal, nous en voulons vivre plutôt que d'en mourir. Et puis qu'importe que ce La Balade aux « trente-six femmes » ait quelques déceptions dans ses galanteries? Pourquoi donc la recherche du plaisir serait-elle affranchie de ces terribles redevances des choses humaines? Le plaisir alors prendrait toutes les places: il en a déjà assez; gardons quelque chose pour le bonheur et pour le devoir.

Or donc La Balade, qui est le jeune homme à la mode, qui est riche, beau, oisif, fort, séduisant, veut passer gaiement la jeunesse et la vie; il va demander du plaisir à toutes les femmes qui en donnent ou qui en promettent, aux légères, aux professionnelles, peu lui importe. Tout ce qui est joli, tout ce qui est séduisant l'attire instinctivement, et il s'en va quêtant, cherchant, regardant et respirant la jeunesse et la vie De bonheur, il n'en est pas question, n'est-ce pas? On le réserve sans doute pour l'âge sérieux, pour l'avenir. On le recule, on n'est pas sûr de l'atteindre. C'est comme la vie future! Occupons-nous de celle-ci d'abord.

La Balade est païen, naturellement: les amants de la beauté le sont tous. Oui; mais ce qui le distingue, celui-là, c'est qu'il pense à ce qu'il fait et qu'il réfléchit sur ce qu'il a fait. Ce n'est pas un instinctif, c'est un volontaire, c'est un raffiné. Ce qu'il a d'intéressant, c'est qu'il n'est pas blasé, c'est qu'il cherche toujours. C'est peut-être un type particulier de l'homme de plaisir, mais vraisemblable et vivant. Ne lui demandons rien de plus.

Ce gourmet délicat a une façon de juger, d'analyser, de déguster les femmes avec une rare lucidité. Toutes ses découvertes sont amusantes. Il les connaît bien toutes, celles de la bonne et de la mauvaise compagnie, et surtout il dépeint merveilleusement les sensations qu'elles lui donnent et les réflexions qu'elles lui inspirent.

La Balade aimera-t-il plus tard sérieusement? On pourrait en douter. Mais les hommes ont, paraît-il, une grâce d'état; ils traversent, disent-ils, la galanterie comme les salamandres traversent le feu, sans rien perdre de leur loyauté, de leur délicatesse. Ils s'adressent aux créatures les plus légères et même les plus perverties sans rien laisser de leur vertu; poussière d'amour qui n'engendre que des papillons et que des fleurs artificielles.

Acceptons cette fiction, si c'en est une; espérons même que c'est une vérité. Félicitons La Balade de n'être qu'un amant du plaisir, sans grossièreté ni perversité. Son naturalisme est de bonne compagnie, même quand on est dans la mauvaise. Peu de gens s'aviseront d'y chercher et d'y trouver un sentiment moral: vous êtes étonné cependant de respirer, comme à travers un vaporisateur, un parfum sain, tonique et énergique, que l'auteur, avec une rouerie charmante, répand sur vous à votre insu.

Mondains qu'un livre de morale ferait fuir, qui n'admettez que le plaisir, qui vous étourdissez sur les devoirs et sur toutes les choses sérieuses de la vie, lisez ces petits livres. Nous serions bien surpris si, dans *l'Amour pour rire*, le héros de la première histoire, *Guéri*, ne vous inspirait de sérieuses réflexions. Voilà donc le ravage que font dans les cœurs et dans les âmes les amours de passage, qui nous empêchent d'en ressentir de profondes! Cette confession d'un enfant de notre siècle est faite pour troubler. Le plaisir qu'on traverse, les caprices auxquels on se livre et qui semblent n'être qu'un passe-temps dévorent toute notre vie. Ce que vous aviez mis en réserve pour votre carrière, pour votre avenir, pour votre patriotisme, tout est anéanti. Quand vous voulez retrouver vos espérances, vos vaillances, vos forces, il ne reste plus rien. Ce n'est que par un effort surhumain que vous pouvez vous reprendre, et encore! Ah! cette vie parisienne qui désenchante, qui rend sceptique, ironique et gouailleur, qui déplace le mépris ou le dédain, qui les met là où l'on avait placé son culte, sa religion, son respect, ne la menez pas, jeunesse imprudente! Elle tarira jusque dans leurs sources, jusque dans vos moelles, les croyances qu'il faut garder et sans lesquelles on n'a le courage de rien entreprendre. Si ce mot fatal: A quoi bon? sort de vos jeunes lèvres, c'en est fait! Votre avenir est condamné.

La morale, la conscience, l'expérience, tous ces grands mots qui veulent dire cependant de grandes choses, les passions n'en font qu'une bouchée. Voici que ces livres de jeune homme, d'un camarade de plaisir, qui n'est pas suspect, qui vous raconte joliment, vivement, votre propre histoire, qui n'appuie sur rien et qui dit tout, qui, avec un talent de psychologue réel, pénètre jusque dans vos sentiments les plus intimes, dans vos sensations les plus vives, voici que ces livres vous découvrent tout à coup les ravages qui se sont produits au dedans de vous. Ils vous font vous écrier: C'est pourtant vrai! Alors vous pensez à votre temps perdu, à votre vie mal engagée, et il se trouve que ces petites histoires d'amour et de vérité vous secouent fortement quand vous ne songiez qu'à vous distraire.

Méfiez-vous de ces volumes hypocrites, au titre fallacieux, qui vous font réfléchir sur ce que vous vouliez oublier. L'auteur a-t-il eu vraiment la pensée d'avertir sa génération, d'être utile à ses semblables? Nous l'ignorons; il en est bien capable; mais il n'avouera jamais qu'il se soit proposé un but si grand, si audacieux! Il

vous dira tout simplement qu'il raconte ce qu'il a vu; mais, comme il sait donner la vie à ce qu'il touche, que ses héros et ses héroïnes sont cruellement ressemblants, il a fait acte de moraliste. Et c'est là le grand art : jeter la bonne semence, celle qui s'éparpille, qui se répand dans l'air qu'on respire, et qui vole à tous les vents, même à ceux du plaisir. Elle ne lèvera pas dans toutes les âmes, mais elle germera dans les braves cœurs. Car il y a de tout dans ces petits volumes : de l'amusement, de la gaieté, de l'ironie, de la légèreté, de la galanterie et même du patriotisme, et du meilleur et du plus touchant, du patriotisme français, celui qui est notre gloire!

Ah! la jolie histoire que *Revenu de loin!* Vous aussi, lecteurs, vous aurez la larme à l'œil, et pourtant, c'est dans un cabinet de restaurant que vous entendrez le récit ardent et passionné d'un héros du Tonkin, revenu avec un pied mutilé, mais avec un cœur tout enflammé d'amour pour la France.

Oui, méfiez-vous de ces livres. Ils contiennent plus d'enseignements, d'avertissements, qu'un traité de pure morale. Telle est leur originalité; on les achète sans méfiance, on les lit, on s'amuse et l'on est troublé.

Ah! morale perfide, conscience, raison, sagesse, nous ne pourrons donc jamais vous oublier, vivre tranquilles et heureux sans vous! Pourquoi vous introduisez-vous dans nos lieux de plaisir? Vous venez voir ce qui se passe dans nos âmes de viveurs, d'oisifs et de désenchantés; vous venez nous arracher à cette langueur, à cet engourdissement qui nous envahissaient de toutes parts; vous venez réveiller notre intelligence assoupie, notre patriotisme endormi, notre cœur atrophié; vous venez secouer ce sommeil léthargique et vous nous criez : « Alerte, debout! que faites-vous ici? Vous vous perdez sans plaisir, sans honneur, sans gloire; allons, vous valez mieux que cela, et la preuve en est que cette existence de galanterie et d'oisiveté ne vous contente pas et que vous bâillez votre vie! Et c'est moi, Jean Malic, qui vous le dis, parce que je le sais! Vous ne faites rien de bon, d'utile ni même d'amusant. Ne me démentez pas! N'est-ce point vrai, ce que je raconte? Osez me dire que ces mœurs faciles, que ces liaisons stupides ne sont pas déshonorantes ou dangereuses, que cette recherche du plaisir à outrance ne vous dégoûte pas à la longue! Osez me soutenir, à moi qui ai reçu vos confidences, qui ai vu et regardé de près cette jeunesse fatiguée et lassée; osez me dire que j'ai chargé le tableau! Non, non, dans ces récits mondains, je n'ai rien exagéré, rien forcé; j'ai vu tout cela et je l'ai dit; j'ai entendu vos blasphèmes, vos plaisanteries, vos sarcasmes; je suis de votre temps, de votre génération, des vôtres, enfin! La seule différence, c'est que je m'aperçois du danger et que j'ai montré comme je l'ai vu où mènent les entraînements funestes.... »

Nous prêtons peut-être à notre auteur de bien sérieuses paroles; peut-être aussi l'avons-nous lu au seul point de vue du moraliste. Il n'avait pas des prétentions si hautes. Mais rassurez-vous : il y a de quoi sourire et rire dans ces jolis volumes, et si *Guéri*, *Revenu de loin* vous font penser, *Mariez-vous donc*, *Un drame* et *le Retour opportun* dérideront votre front. Envolez-vous, feuilles légères, parfumées de jeunesse, de gaieté et d'amour! Faites votre chemin dans le monde, d'où vous êtes sorties! Glissez-vous sur les tables, dans les salons, dans les boudoirs, dans les bibliothèques! Vous intéresserez, vous captiverez, vous charmerez, vous ferez sourire, rire et penser. Ne vous en défendez pas, Jean Malic; nous conviendrons, si vous voulez, que vous avez dépassé votre but. Vous ne songiez qu'à plaire et vous avez prêché de la morale rose, à l'usage des gens du monde, il est vrai, car vous l'avez enveloppée d'une couverture galante et affriolante. Non, vous n'êtes pas un naïf, mais un roué, ou plutôt un auteur spirituel, dont le fonds moral, sérieux et convaincu, reparaît malgré vous, et c'est ce bon fonds, ce grand fonds, qui involontairement a fait de vous un moraliste... mondain, nous vous l'accordons.

JACQUES LEMERCIER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La série d'études sur les grands écrivains français inaugurée par la maison Hachette se continue dignement. Après Victor Cousin, si spirituellement raconté par M. Jules Simon, et Mme de Sévigné, mise en un délicieux médaillon par M. Boissier, voici un portrait de Montesquieu (1) fait de main de maître par M. Albert Sorel. C'est une toile d'aspect plus sévère que les deux précédentes. Elle ne nous présente pas Montesquieu en négligé du matin. On nous a annoncé pourtant que, dans cette galerie, nous devrions faire connaissance avec l'homme plus encore qu'avec le penseur, l'écrivain ou l'artiste, le surprendre dans sa vie intime et entrer avec lui dans un commerce tout familier. Sans doute Montesquieu, dont la timidité était grande, ne s'y sera pas prêté volontiers. Peut-être aussi M. Sorel n'aura pas beaucoup insisté, estimant d'ailleurs que ce serait rapetisser son modèle. Après avoir tracé à la hâte quelques détails, dessiné quelques accessoires qui indiquent les goûts, les habitudes et le caractère, il s'est attaqué résolument à l'écrivain et au penseur. Peut-être vaut-il mieux ainsi quand il s'agit de Montesquieu.

(1) *Montesquieu*, par M. Albert Sorel. — 1 vol. Paris, 1887. Hachette et Cie.

C'est donc une grave étude qui, en un petit espace, condense beaucoup d'idées et de nombreux aperçus souvent nouveaux. Ce qui en fait l'originalité, c'est qu'elle réunit, plus qu'on n'a jamais fait jusqu'ici, les vues multiples de Montesquieu, vues qui même pouvaient paraître parfois contradictoires, en un corps de doctrine suivie. Ce qui semblait sortir de l'alignement y rentre. Tout se coordonne et se systématise. On peut dire que nous avons ainsi l'esprit de *l'Esprit des lois*. Pour donner à l'œuvre entière de Montesquieu cet air de sévère unité, il fallait beaucoup de savoir et aussi beaucoup d'art. Ces deux ressources ne manquaient pas à M. Sorel, qui, par surcroît, a dépensé aussi un peu d'artifice. Je me demande ce qu'en eût dit Sainte-Beuve, lui qui, ne découvrant pas tant d'esprit de système chez Montesquieu, se plaignait qu'il y en eût déjà trop. On sait comme il réclamait en faveur du hasard — le grain de sable dont parle Pascal et le verre d'eau de Scribe, — ce hasard qui a souvent décidé de la destinée des hommes et des empires. Le Montesquieu de M. Sorel est-il donc un Montesquieu trop arrangé? Je n'oserais décider. J'indique simplement ce doute. Ce qui est certain, c'est que Montesquieu ne nous était pas encore apparu avec cet air d'autorité et de puissance. Ce qui ne l'est pas moins, c'est que l'étude de M. Sorel est une étude magistrale, essentiellement suggestive, et enfin d'une belle langue, langue précise, sobre, forte, nerveuse; elle aussi a la puissance et l'autorité.

II.

M. Edgar Zévort nous présente, lui, un Montesquieu (1) plus accessible, plus familier. C'est un Montesquieu pour la jeunesse, car c'est aux écoles, ce me semble, que s'adresse la collection populaire de MM. Lecène et Oudin. L'intention de ces messieurs est de donner modestement des pages détachées des grands écrivains, extraits, morceaux choisis, coupés par des commentaires et des développements biographiques, anecdotiques, critiques et littéraires. Les grands auteurs sont ainsi servis en petites tranches aux estomacs pas encore bien robustes. L'intention est louable. Une rapide analyse remplace ce qui serait lourd à digérer, et, par ce procédé, la jeunesse studieuse a du moins une idée de l'ensemble.

M. Zévort n'a pas dédaigné d'opérer ce découpage de Montesquieu. Il faut l'en féliciter, car il n'y a pas de tâche facile si on veut qu'elle soit parfaitement accomplie. Celle-ci l'a été d'une façon supérieure. Comme, pour la jeunesse, *l'Esprit des lois* eût été d'une lecture un peu dure, M. Zévort n'en a pas multiplié les extraits. En revanche, il a tiré beaucoup des *Lettres persanes*, plus aisément accessibles et même attrayantes. Puis, comme on lui aurait reproché peut-être le manque de proportions, qu'a-t-il fait? Très ingénieusement il a développé cette thèse que les *Lettres persanes* contenaient en germe toutes les autres œuvres de Montesquieu. Ceci est d'un homme d'esprit; sans compter que son paradoxe n'est peut-être pas tant paradoxe qu'on pourrait croire.

III.

Est-ce un roman, sont-ce deux romans? Est-ce le début d'un premier roman auquel on aura cousu par inadvertance la fin d'un second roman? Telles sont les questions que je me pose, anxieux jusqu'à l'angoisse, en tournant et retournant le dernier volume de la princesse Olga Cantacuzène Altieri. Il semble qu'il n'y ait qu'un roman, puisqu'il n'y a qu'un titre, *L'Exaltée* (1), et puisque nous retrouvons vers la fin certains personnages du début longtemps oubliés. D'autre part, je parierais pour deux romans, puisqu'il y a deux histoires absolument distinctes. Que croire, mon Dieu? Terrible problème, cruelle énigme! Ce qui est certain du moins, c'est que l'auteur, après s'être engagé sur une excellente piste, a tout d'un coup tourné bride pour se jeter dans un sentier battu et banal.

Suivons-le sur la première piste. Une bonne dame, d'esprit arriéré, amie du vieux temps, vit confinée en province avec son fils, un bon gros jeune homme qu'elle couve sous ses ailes en l'entretenant dans la haine des mœurs modernes et de tout progrès. Les grincements d'une usine nouvellement établie dans le voisinage les exaspèrent. S'ils voient une machine à battre le blé remplacer le fléau de leurs pères, ils gémissent. C'est le renversement de toutes choses, l'abomination de la désolation! La bonne dame s'agite dans sa douillette feuilles-mortes et, brandissant son parapluie contre la machine, s'écrie comme certain marquis du théâtre d'Augier : « Crève donc, société! » Sur quoi, le bon jeune homme, blaisant et zézayant, crie à son tour : « *Clève* donc! » Et, pour se consoler, il va tuer des bécassines. Un jour d'orage, la rivière déborde, l'usine va être emportée; joie du bon jeune homme : « *Clève* donc! *clève!* » Une voix de contralto lui répond : « Non, elle vivra! » Cette voix sort d'une forte poitrine de jeune fille. Une patricienne, mais pas frêle; et la preuve, c'est qu'elle soutient à elle seule un mur qui chancelle. Et vite des pierres, des poutres, « Consolidez-moi ce mur, mes braves! » Les ouvriers; tout à l'heure consternés, immobiles, apportent poutres et moellons; le bon jeune homme a cessé de crier :

(1) *Montesquieu*, par M. Edgar Zévort. — 1 vol. Paris, 1887. H. Lécène et H. Houdin.

(1) *Une exaltée*, par la princesse Olga Cantacuzène Altieri. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

Clève! et se met lui-même à l'œuvre; l'usine sera sauvée. Bravo, Nemrod; cela vaut mieux que de tuer des bécassines! — C'est qu'il a été transformé tout à coup, à la vue de l'énergique patricienne soutenant un mur; le voilà converti aux idées nouvelles et il est devenu l'homme de son temps. Prodige et miracle! La jeune fille qui l'a métamorphosé continue son œuvre en lui prêchant la doctrine du progrès. Elle lui infuse les idées de fraternité, de solidarité humaine; elle l'anime de la sainte exaltation du bien, du dévouement, du sacrifice, car c'est elle l'*exaltée*, une sorte de Louise Michel inoffensive. Mais ce n'est pas assez de vouloir théoriquement l'amélioration du sort des classes déshéritées :

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

Il faut y travailler et consacrer à cette œuvre sainte tout ce qu'on a d'intelligence et de force. « Vite, bon jeune homme, interposez-vous entre ce patron et ces ouvriers qui vont se mettre en grève! Vous les avez réconciliés, très bien! Ce n'est pas assez encore; partez pour Paris et là étudiez le problème social, creusez la question ouvrière! » Et le bon jeune homme boucle sa malle et il embrasse sa maman que cette métamorphose bouleverse et qui pleure sur sa douillette feuilles-mortes. A l'heure des adieux, la belle apôtre et le gros néophyte échangent un long regard plein de promesses. Il y a de l'amour sous jeu. Quand le converti reviendra de Paris docteur ès question ouvrière — car il n'est encore que bachelier de par cette soudaine initiation, — attendons-nous à ce que l'exaltée dise au docteur : « Tu es maintenant l'humanitaire que je rêvais; allons à l'autel et nous collaborerons au bonheur des classes souffrantes. »

Et notre attention est vivement excitée, et notre curiosité est ardente de savoir comment cette transformation se complétera, comment de spontanée et sentimentale elle deviendra raisonnée et scientifique. Sujet neuf et intéressant, n'est-ce pas? Eh bien, notre attente va être déçue, hélas!

Car c'est ici, à ce point de la piste, que se produit le déraillement. Bifurcation regrettable! Notre néophyte, une fois à Paris, oublie le problème social et la question ouvrière. Pourquoi? C'est qu'il est allé à un petit théâtre où une Vénus de féerie apparaît sortant de l'onde et légèrement vêtue dans des flots de lumière électrique. Le néophyte baisse pudiquement les yeux. Plût au ciel, comme dit saint Augustin à propos des jeux sanglants du cirque, qu'il se fût également bouché les oreilles! Il entend derrière lui un sanglot mal étouffé. Qui sanglote ainsi? Une petite blonde de seize ans. Mais pourquoi sanglote-t-elle? Il faut l'attendre à la sortie; nous le lui demanderons. Il va l'attendre, en effet, et le mystère lui est révélé. Cette jeune blonde est la fille, la propre fille de la Vénus de tout à l'heure. Elle s'est échappée de sa pension pour voir maman, et, quand maman lui est apparue dans cette absence de costume, elle n'a pu retenir des larmes de honte et de douleur; et elle est là, pleurant encore sur le boulevard, près d'un bec de gaz. Attendri, le bon jeune homme la fait monter avec lui dans un fiacre et la ramène à sa pension. D'où venez-vous, mademoiselle, à cette heure, en compagnie d'un jeune homme? crie une voix sévère, mais juste. Votre place n'est plus ici, parmi nos saintes colombes! Tableau. Heureusement le fiacre était pris à l'heure; on remonte, et en route chez la tante. Là, mêmes clameurs indignées. Remontons donc dans le fiacre. Le bon jeune homme est honnête, grâce à Dieu; ne craignez rien. Un bon vieux monsieur fait admettre la blonde enfant dans un couvent; puis bientôt le bon jeune homme la mène vers sa mère à lui. Que va dire cette femme de granit? Sur un signe de l'exaltée qui s'immole, elle dit : « Soyez ma fille! » Le granit s'est amolli, on y entre comme dans du beurre frais. Invitera-t-on Vénus, celle du théâtre, à la noce, car enfin c'est la mère de la mariée, ma foi! Je ne saurais vous dire. Si l'exaltée insistait au nom des principes humanitaires et pour protester contre les préjugés, il se pourrait après tout.

Eh bien, et le problème social, et la question ouvrière, qu'est-ce qu'ils deviennent, au milieu de tout cela? demandez-vous. — Mais je vous avais prévenus que nous changions de sujet en route. De ces deux romans réunis, dont l'un n'a pas de fin et l'autre de commencement, je préfère de beaucoup le premier.

IV.

Dans *Maître Leteyssier* (1), par M. Lucien Macaigne, vous trouverez une étude ingénieuse et fouillée des mœurs de province. Quelques figures prises sur le vif, quelques jolis épisodes, d'aimables détails; mais la trame est un peu lâche et le fond un peu vieillot. Ce Leteyssier est un notaire de la vieille roche, tout entier à ses devoirs professionnels et bornant son horizon aux cartons jaunis qui tapissent son étude. Avec cela, une connaissance profonde du cœur des clients. Ah! c'est que dans une petite ville de province il faut savoir le gagner et le conquérir, ce cœur! La clientèle suburbaine et campagnarde demande une certaine diplomatie. Un extérieur froid, un air gourmé l'indisposent ou l'effrayent. Il ne faut pas qu'on ait peur d'entrer dans l'étude. On aime, là-bas, le notaire bon enfant qui a de la rondeur, et encore cette rondeur ne doit-elle pas être trop triviale. Beaucoup de bonhomie avec un peu de prestige cependant, voilà la note juste. Si vous n'avez pas le *la*, gare à la concurrence! Dans la

(1) *Maître Leteyssier*, par M. Lucien Macaigne. — 1 vol. Paris, 1887. Albert Savine.

rue voisine est un confrère qui court après les affaires et sait s'y prendre.

Cette note juste, le jeune Parisien qui vient succéder à maître Leteyssier ne l'a pas le moins du monde. C'est un savant, très versé dans les questions de droit; mais c'est un naïf. Il n'a pas même soupçonné que maître Leteyssier, qui avait une fille nubile, entendait bien lui colloquer sa chère Cécile en même temps que sa bien-aimée étude. Le contrat de vente devait avoir pour corollaire un contrat de mariage. Mais quoi! le Parisien avait laissé son cœur à Paris. Il en fait l'aveu à Cécile, qui s'associait d'intention aux projets de son père et est fort navrée de la confidence. Me Leteyssier n'est pas content; les clients trouvent le nouveau tabellion froid, gourmé, *monsieur*, en un mot, et voici qu'ils prennent le chemin qui mène vers le confrère. Les échéances arrivent; impossible d'y parer. C'est alors que la jeune Cécile, une vaillante fille, mais un peu trop du Gymnase, arrive à la rescousse. Elle sauve la situation en disposant, à l'insu du papa, de la fortune qui lui vient de sa mère. Par une heureuse coïncidence — encore le Gymnase! — la jeune Parisienne, que n'éblouit pas la perspective d'aller vivre dans un coin de la province, rend au successeur de Leteyssier son pauvre cœur tout meurtri et déchiré. Céciles'accommodera de ces restes, et, comme son mari n'a pas décidément la vocation du notariat, elle lui conseillera de passer l'agrégation de droit. Plus de clients, une fois professeur à la Faculté de Douai; des élèves, une jeunesse studieuse buvant les paroles du maître! De beaux enfants viendront compléter ce joyeux tableau. Maître Leteyssier en prendra son parti, non sans pousser de temps en temps de gros soupirs, car enfin ce n'est pas là ce qu'il avait rêvé. Il avait rêvé un gendre notaire! Cette petite histoire inoffensive et qui a des charnières et des ressorts un peu fatigués, un peu rouillés même, n'est pas désagréable, à tout prendre. N'est-ce pas une œuvre de début? Tout s'expliquerait alors : M. Macaigne est un jeune, et voilà pourquoi il semble un peu vieux. En vieillissant, il rajeunira.

V.

M. Gabriel Ferry est un trouvère égaré dans notre siècle. Pas un troubadour, un trouvère, rappelant les poètes des chansons de geste dont les héros bataillaient du côté de la Somme ou des Ardennes comme Ogier de Danemarche ou Garin le Lorrain. Et quelle joie pour ces preux lorsqu'ils transperçaient les hauberts, fendaient les cuirasses, et que de l'ennemi abattu à terre jaillissaient des entrailles pantelantes ou des cervelles fumantes! *Cap de fer* (1) est de la race de ces vaillants. Il fend, abat, transperce, perfore, mutile, coupe en deux et en quatre ce qui tombe sous sa main. L'odeur du sang par lui versé est le plus doux des parfums. Quel est ce coquin là-bas? un Cosaque? Oui, cette exhalaison de suif, c'est cela! Et Cap de fer, déguisé en bon bourgeois ou en vitrier, ou en rétameur, s'avance d'un air innocent Comment vas-tu, Cosaque, mon ami? Bien. Allons, tant mieux! Et d'un coup de poignard il jette le Cosaque à terre, puis lui coupe les deux oreilles en guise de trophée et les glisse dans les pans de sa redingote à la propriétaire. Si Blücher a échappé au poignard de Cap de fer et de ses associés, Jéhuistes ou Philadelphes, ç'a été un miracle. Je vous assure que tout cela est très amusant. Le merveilleux se mêle à cette épopée, car il n'y a pas d'épopée sans merveilleux. Vous verrez des morts ensevelis sous vingt pieds de neige qui ressuscitent et bien d'autres miracles encore. Et ce qui est le plus incroyable, c'est que M. Ferry a l'air d'y croire. Il vous raconte ces histoires fantastiques du ton convaincu d'un homme qui y aurait assisté. Ne lisez pas cette épopée le soir : vous verriez passer des cadavres de Cosaques dans vos rêves! Rien que d'y penser, je frissonne.

VI.

Non moins truculente est l'épopée de M. Guy de Charnacé, *le Vaincu* (1). Ici encore un héros qui aime le sang et même en boit. C'est la faute de sa nourrice, une négresse qui aspirait à devenir la femme légitime du maître. Le maître l'ayant dédaignée pour épouser une blanche, la noire s'est vengée. Comment? en faisant allaiter l'enfant né de ce mariage par une chienne féroce, puis en lui donnant, en guise de bouillie, la chair et le sang d'animaux sauvages. Et voilà comme un galant homme, un bon patriote, un brave soldat est dominé par de farouches appétits. Il a faim et soif de sang humain. Sur le champ de bataille, il s'abreuve aux blessures des nègres qu'il a percés de coups. C'est son seul défaut, à ce brave militaire; mais l'homme n'est pas parfait. Une femme qui l'aime entreprend de le guérir; hélas! le temps lui manque pour en venir à bout. Il a bien fait quelques efforts pour lutter contre ses instincts de bête fauve, mais sans grand succès. Il y a lutte en lui entre la mère qui l'a mis au monde et la chienne sauvage qui lui a présenté ses mamelles. Jeunes mamans, choisissez bien au bureau des nourrices! Cette épopée n'est pas uniquement consacrée à l'influence de l'allaitement, elle retrace aussi d'importants épisodes de la guerre entre le Nord et le Sud. La négresse perfide y est flétrie, mais Lee y est glorifié.

(1) *Cap de fer*, par M. Gabriel Ferry. — 1 vol. Paris, 1887. E. Dentu et Cie.

(1) *Vaincu*, par M. Guy de Charnacé. — 1 vol. Paris, 1887. Dentu et Cie.

Mélange agréable de l'histoire et de la fiction, s'il était opéré avec plus d'art.

VII.

M. Auguste Chauvigné nous présente *Marius Darnay* (1), un incompris très à plaindre. Oui, plaignons-le quand son père, un épais bourgeois, refuse de croire à sa vocation et lui suscite mille obstacles. Plaignons-le encore quand on l'empêche d'épouser, sous prétexte qu'elle n'a pas de fortune, une jeune Marcelle qui le comprendrait. Plaignons-le plus que jamais quand il unit à sa destinée une créature frivole et sans âme qui jamais ne saura le comprendre. Elle fait pis encore, elle le trahit pour un bellâtre insignifiant. Mais Marcelle, devenue veuve juste à temps, veille. Elle devance l'époux outragé qui va surprendre les coupables et les tue de sa blanche main. Et quand Marius arrive devant les deux cadavres significativement enlacés et quand il s'écrie : « Qui donc m'a dérobé ma vengeance? — Moi, répond Marcelle; allez maintenant, leur sang n'aura pas rejailli sur vous! » Quelques mois après, Marius épouse Marcelle, et, quelques mois après, ils ont un fils. Eh bien, tant mieux! Mais voilà un département où le procureur de la république et le juge d'instruction sont d'humeur conciliante. Ne soyons pas moins accommodants qu'eux et n'inquiétons pas cette veuve qui se fait justicière un peu trop par intérêt personnel. On ne tue pas les gens dont on veut hériter, chère madame! Mais enfin, si vous comprenez Marius, c'est une excuse.

Cette histoire, originale par son dénouement, n'est pas dépourvue d'intérêt. Mon regret, c'est qu'elle ne soit pas racontée en un style irréprochable. Évidemment, quand M. Chauvigné fait dire à ses personnages : « Vous *avez* descendu au jardin ; nous *avons* sorti dans la campagne », c'est avec intention et parce qu'il met en scène des petits bourgeois qui ne se piquent pas de purisme; mais c'est pousser trop loin le respect de la vérité. Je m'explique moins qu'il dise en son propre nom que Marius, ayant dormi d'un sommeil « réparateur », manquait d'entrain le lendemain pour soulever ses pinceaux. Alors il n'était pas réparateur, ce sommeil! Ailleurs, je lis : « Une peur pleine d'épouvante. » Alors, c'est plus que de la peur. Mais ne multiplions pas ces petites chicanes de pédant. Disons seulement à M. Chauvigné avec Brid'oison : La forme, monsieur, la forme!

MAXIME GAUCHER.

(1) *Marius Darnay* (les incompris), par M. Auguste Chauvigné. — 1 vol. Paris, 1887. Paul Ollendorff.

THÉATRES

Odéon.

Maître Andréa, comédie en un acte et en vers de M. Édouard Blau. — *La Perdrix*, comédie en trois actes de MM. Eugène Adenis et Henri Gillet.

Je ne parlerai pas, à dessein, de la nouvelle comédie que M. Gondinet vient de faire représenter au Gymnase. Tout le monde est demeuré d'accord que *le Dégommé* était une erreur d'un homme d'infiniment d'esprit et de talent, auquel cette génération doit quelques-uns des plus francs plaisirs qu'elle a goûtés au théâtre Il n'y a pas à faire le procès d'une pièce qui va disparaître de l'affiche. Je retiens seulement une morale de cette aventure : c'est que les directeurs de théâtre devraient se mettre un peu plus en défiance de cette fameuse habileté des gens qui passent pour savoir tous les secrets du métier, toutes les ressources de la scène, et, d'autre part, s'effrayer moins de l'inexpérience des débutants. La vérité, c'est qu'un auteur souvent applaudi n'est pas plus certain de décrocher le succès qu'un tireur-champion n'est assuré de couvrir à tout coup la mouche : la main peut toujours trembler, le canon peut toujours dévier, et c'est une tradition dans les stands que, dans les concours dits à la plus *belle balle*, le prix est presque toujours enlevé par un tireur qui appuie pour la première fois le doigt sur une gâchette.

Puisque tant d'exemples ont prouvé que ces surprises sont la loi du théâtre, les débutants à qui on ouvre pour la première fois les portes du sanctuaire devraient tâcher d'y apporter plus d'audace et de mépris des conventions. Ce n'est pas le cas malheureusement. Rappelez-vous toutes les pièces de vrais jeunes qui ont été jouées l'hiver dernier : presque toutes témoignaient d'une rouerie sénile bien plutôt que d'inexpérience tâtonnante, et, ce qui est plus triste, elles respiraient ouvertement le mépris du théâtre par la cynique exploitation des vieux trucs, des procédés consacrés, des formules fossiles. En sera-t-il de même cette saison? Dans tous les cas, ce ne sera pas M. Édouard Blau qui pourra se vanter d'avoir dressé le drapeau de la révolte.

I.

Quand nous avons vu se lever le rideau de l'Odéon sur le décor de la boutique d'un joaillier vénitien et que nous avons aperçu en scène le vieux maître Andrea, sa très jeune femme Paula et l'imberbe Julio, élève joaillier, la pièce était déjà jouée. Nous savions tous de quoi il allait être question : Julio aimera Paula, n'est-ce pas? et Andrea, qu'est-ce qu'il va faire? Il y a trois solutions possibles. — 1° Andrea

peut se fâcher, mais il ne se fâchera pas, car cette colère le rendrait comique, et c'est évidemment pour nous attendrir que tous les personnages de M. Blau ont revêtu des costumes du XVIe siècle et que M. Porel a sorti de l'armoire aux accessoires ses vaisseliers vénitiens. — 2° Andrea peut pardonner; dans ce cas-là l'élève joaillier irait faire un petit voyage, attendre auprès de la femme de quelque autre maître orfèvre que la mort ait fait Paula libre. — 3° Maître Andrea peut comprendre combien il est gênant et se supprimer sans éclat. Place aux jeunes! place aux jeunes! — Cette dernière solution, très pratique, n'a qu'un léger défaut: elle a été vraiment trop souvent mise à la scène.

M. Blau n'a pas jugé que ce fût là un inconvénient rédhibitoire. Il a placé maître Andrea derrière une tapisserie, il lui a fait entendre le duo d'amour de Julio et de Paula. « Oh! Paula, ma bien-aimée, je t'aime, pars avec moi, dit Julio; nous nous en irons enlacés sous les voiles d'un grand navire, nous irons cacher notre amour au bout de la terre. » La sensible Paula répond : « Je t'aime, Julio; mais pars, pars tout seul. Je ne briserai pas le cœur de celui qui m'a aimé comme un père. » Et, invisible derrière la tapisserie, maître Andrea gémit, la tête dans ses mains : quelle douleur est la sienne! « Au moment où ils me tuent, je suis encore obligé de les admirer. »

Il arrive là-dessus que des gondoliers-pirates offrent à l'orfèvre une excellente occasion de faire, en se noyant dans le canal, le bonheur de Julio et de Paula. Le barbon n'hésite pas. Il se laisse jeter à l'eau. Mais M. Blau a pensé qu'il nous renverrait mal satisfaits si la Providence n'intervenait point en faveur d'un mari si héroïque. Un coupe-jarret bon garçon, gaffier à ses heures, arrache maître Andrea à la mort et le rend à sa Paula éplorée. Tout le monde sait que dans le cœur des femmes l'amour naît souvent de l'admiration : Paula se découvre pour son généreux mari une passion qui avait longtemps, trop longtemps couvé sous l'indifférence.

Julio n'a donc plus qu'à quitter la maison, ce qu'il fait avec mélancolie.

— Tu ne pars pas pour longtemps, lui dit maître Andrea.

Quelques spectateurs ont feint de voir là une invitation à venir manger la poule au pot chez son ancien patron, en famille, le dimanche; je crois bien plutôt que maître Andrea veut dire :

— Ce bain froid m'a été fatal; je n'irai pas bien loin maintenant. Le jour où tu verras un drap noir sous ma porte, entre librement pour consoler Paula.

On reconnaîtra, chemin faisant, de jolis vers dans ce petit acte trop bourré de faits. C'est l'inconvénient de ce genre, qui ne laisse pas le temps de s'intéresser aux personnages. Et puis, décidément, le public est las de Venise, des orfèvres et des vaisseliers Renaissance. Il faut que les fabricants de pièces en un acte rajeunissent un peu leur manière s'ils veulent se faire écouter avec plaisir. Il y a des modèles excellents dans ce genre ingrat : sans rappeler *le Homard* de M. Gondinet, déjà nommé, un des plus grands succès de l'hiver dernier n'a-t-il pas été pour *Halo!* ce spirituel lever de rideau du Vaudeville où Mlle Réjane a été si étonnante?

II.

Si M. Édouard Blau a bâti sans idée une pièce assez bien faite, ses compagnons de bataille, MM. Eugène Adenis et Henri Gillet, ont inversement gâté une bonne idée par des maladresses d'exécution.

Oui, elle était bonne, charmante même, l'idée de la *Perdrix*, et, dans son honnête platitude, le premier acte s'était fait écouter par toute la salle avec un véritable plaisir.

Imaginez une bonne famille bourgeoise, un père, une mère, deux grands enfants en âge d'être pourvus. La mère, Mme Gérard, a fait une absence de six mois; elle est allée à l'étranger recueillir un héritage; la pièce commence avec son retour.

Tout a marché de travers pendant son absence. Le fils Gaston s'est mis à faire la fête en compagnie d'un mauvais sujet, M. de Sanceny; la fille, Angèle, s'est laissée aller avec le même M. de Sanceny à un flirtage si imprudent que cet habile coureur de dots en est à lui glisser dans ses albums à dessin des billets où il lui donne des rendez-vous.

Il suffit à la bonne mère d'un coup d'œil pour pénétrer toutes ces intrigues. « Pourvu que j'arrive encore à temps! » se dit-elle avec angoisse, car elle a toutes les raisons du monde pour mépriser ce M. de Sanceny qu'elle a rencontré à l'étranger et qui lui a fait effrontément la cour. « J'imiterai donc, se dit Mme Gérard, la perdrix de la fable, qui, quand elle voit ses petits menacés, fait la blessée pour attirer sur soi la colère du chasseur. »

Il faut dire tout de suite que le bon La Fontaine est consulté dans cette maison comme la Bible. La lecture des fables, la citation chronique des morales est l'unique manie de l'excellent M. Gérard. C'est sous le fallacieux prétexte de lui montrer une édition introuvable des *Fables* que M. de Sanceny parvient à attirer chez soi M. Gérard avec Mlle Angèle.

Le coureur de dots, qui n'a pas un sou vaillant, médite d'éblouir son beau-père par la vue d'un intérieur luxueux et d'une galerie de tableaux loués à la petite semaine. Tandis qu'il prépare sa mise en scène, une femme voilée pénètre chez lui. C'est Mme Gérard, qui vient jouer son rôle de perdrix dans cette garçonnière. Naturellement de Sanceny est un peu surpris de revoir chez soi une personne qui l'avait repoussé du haut de sa vertu farouche; mais, comme il ignore d'ailleurs que Mme Gérard est la mère d'Angèle, il accommode de la belle façon cette petite pensionnaire qu'il va épouser

par intérêt, dit-il, sans amour. « C'est vous, vous seule, que j'aime, madame. »

Là-dessus la porte s'ouvre, et le bonhomme Gérard entre avec sa fille au bras : « Toi ici, ma chère amie? » De Sanceny comprend qu'il a été joué, et la toile tombe sur sa vilaine grimace.

Le public en fait une autre. Il n'attendait cette reconnaissance qu'au troisième acte; c'était toute la pièce. Avec quoi va-t-on nous intéresser maintenant? Avec la jalousie de M. Gérard, le père, qui se demande ce que sa femme pouvait bien faire chez M. de Sanceny, qui se souvient tout d'un coup qu'il a vingt ans de plus que Mme Gérard, et qui n'ose plus ouvrir La Fontaine de peur de tomber sur le volume des *Contes* et de trouver des plaisanteries malsonnantes sur son infortune.

Ici la pièce déraille. Le doute sur la vertu de Mme Gérard ne devait exister que dans l'esprit de M. de Sanceny; si le mari lui-même vient à concevoir des soupçons, la comédie tourne brusquement au tragique : ce n'est plus la berquinade que l'on nous a annoncée, que le premier acte promettait. Et, comme il arrive quand on se fourvoie, les auteurs sont amenés par leur maladresse première à des situations non seulement inattendues, mais tout à fait désagréables. Telle est, par exemple, la scène où, après avoir caché sa fille derrière une porte, Mme Gérard pousse de Sanceny à renouveler, en présence d'Angèle, les aveux d'amour qu'il lui a faits à elle-même. MM. Adenis et Gillet se sont souvenus de la grande scène du *Tartuffe;* ils ont voulu lui donner un pendant. Mais ils se sont trompés s'ils ont cru les situations identiques : une femme peut prononcer devant son mari des paroles qu'une mère ne fait pas entendre à sa fille.

Les jeunes auteurs de *la Perdrix* prendront certainement leur revanche de ce demi-succès. Ils écriront, un jour ou l'autre, une bonne comédie bourgeoise dans la couleur et dans la note d'émotion du *Village*. Mais il faut qu'ils ouvrent les yeux tout grands et observent, d'un peu plus près qu'ils n'ont fait jusqu'ici, les mœurs de leurs modèles.

Je ne voudrais pas leur chercher de mauvaises chicanes; mais voici un détail entre mille qui m'a grandement choqué : ils nous font voir une jeune fille qui laisse un beau garçon lui glisser un billet doux dans son album à dessin et qui l'oublie là jusqu'à ce que sa mère le découvre.

Eh bien! croyez-moi, messieurs Adenis et Gillet, nous étions pas mal de jeunes filles l'autre soir à l'Odéon et nous avons toutes souri de votre inexpérience. Si l'on nous glissait un billet, il est très probable que nous le refuserions; mais, si nous avions la faiblesse de laisser faire, je vous jure bien que notre mère ne le trouverait pas!

HUGUES LE ROUX.

CHOSES ET AUTRES

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Dans la dernière séance de l'Académie des sciences morales et politiques, le secrétaire perpétuel, M. Jules Simon, a annoncé que le tome XVe des *Mémoires* allait être mis en distribution, c'est-à-dire que tous les membres titulaires ou libres et les correspondants de l'Académie pouvaient le réclamer au secrétariat où on le leur délivrerait contre une quittance en due forme.

Ce tome XVe des *Mémoires* ne contient que les travaux en quelque sorte officiels de l'Académie des sciences morales et politiques : notices historiques lues par le secrétaire perpétuel aux séances solennelles d'octobre ou de novembre, notices sur les académiciens, associés étrangers ou correspondants décédés, rapports présentés par les diverses sections sur les ouvrages envoyés aux concours. Les études entreprises par les différents membres sur leur initiative personnelle, les rapports verbaux sur les livres offerts en hommage à l'Académie ne sont pas insérés dans ce recueil, mais dans le *Bulletin* périodique spécial, rédigé, sous la direction du secrétaire perpétuel, par un académicien libre, M. Ch. Vergé.

L'usage de lire en séance publique de fin d'année des notices sur les académiciens décédés qui ont honoré la classe de l'Institut dont ils faisaient partie remonte à l'institution même de ces séances annuelles. Quant aux notices consacrées en séance ordinaire aux associés étrangers et aux correspondants morts récemment, l'usage en a été établi, pour l'Académie des sciences morales, sur la proposition de M. Geffroy, dans la séance du 16 mai 1885. Ces notices biographiques sont rédigées non par le secrétaire perpétuel, mais par le président en fonctions lors de la mort du correspondant ou de l'associé étranger.

Il est de règle également que tout académicien nouvellement élu doit lire, à l'imitation de ce qui se fait à l'Académie française, une étude sur la vie et les ouvrages de son prédécesseur. M. Batbie est, si nous ne nous trompons, le premier à qui il soit échu, dans ces dernières années, d'appliquer cette résolution; il remplaçait M. Faustin Hélie; cette année même, M. Cucheval-Clarigny et M. Henri Germain se sont acquittés d'une pareille dette envers MM. Vuitry et Victor Bonnet, mais en réunion intime du samedi, sans déploiement de cérémonial.

C'est dans cet éloge de M. Faustin Hélie par M. Batbie que se trouve une lettre de l'illustre criminaliste à M. Charton pour la suppression de la peine de mort, lettre demeurée ainsi presque inédite :

« Mon cher ami, disait Faustin Hélie, je pense avec vous que la décapitation est un affreux supplice, affreux par l'agonie et par les souffrances qui l'accompagnent et peut-être le suivent. Mais je ne pense pas qu'il suffise de changer le mode de destruction... La seule raison qui explique, sans la justifier, l'application de la loi, c'est l'utilité et par con-

séquent la publicité de l'horrible drame du supplice. L'empoisonnement dans la prison serait une cruauté tout à fait inefficace.

« La société n'a que le droit de se défendre; elle n'a pas le droit de punir... Depuis que j'ai démontré dans mon rapport sur l'affaire Lesurques la complète innocence de ce malheureux, je n'ai pas cessé d'être partisan de l'abolition de la peine de mort. »

M. Batbie ajoutait un curieux détail :

« Lorsque M. Faustin Hélie se présenta, en 1876, aux élections sénatoriales, une note, qui développait l'idée exprimée dans cette lettre, fut envoyée avec la photographie du candidat aux électeurs de la Loire-Inférieure. C'était la profession de foi de M. Hélie comme criminaliste. »

LES ORIGINES ALLEMANDES DU NIHILISME

On sait que M. Funck-Brentano, dans un livre très remarqué : *Sophistes allemands et Nihilistes russes*, rattachait le mouvement révolutionnaire du nihilisme russe à certaines doctrines philosophiques des Allemands. Nous trouvons la même pensée développée par « un diplomate russe » dans le volume qui a pour titre : *France et Russie; les adversaires naturels de l'Allemagne.*

« Le nihilisme est le fruit empoisonné de cette science mensongère qui, ayant la prétention de tout expliquer, n'explique rien du tout; qui invoque les principes les plus hauts, mais pour aboutir aux conclusions les plus basses; qui part de l'équivalent mécanique de la chaleur, de la corrélation des forces physiques, du mouvement incessant des corps, pour légitimer les grimaces des somnambules et pour abolir l'indépendance de la raison humaine. »

Ces funestes effets de la philosophie allemande, il y a longtemps que l'exilé polonais Hœnoë Wronsky les signalait dans une épître adressée au czar Alexandre. M. de Bismarck paraît vouloir faire de ces doctrines, qu'il combat très consciencieusement dans l'empire, des articles d'exportation. Le *Social democrat* à Zurich, la *Freiheit* en Amérique, le *Rebelle* à Londres, l'*Arbeiter Freund*, la *Liberté* de Boston, l'*Alarm* de Chicago, le *Prolétaire* de New-York, l'*Anarchist*, la *Freedom*, sont publiés par des Allemands, quelques-uns en langue allemande.

« Nous, peuple neuf, écrit le diplomate russe, nous avons eu le tort de prendre les vices intellectuels d'une nation qui est en quelque sorte vieillie avant l'âge... Le nihilisme n'est pas une affection spéciale à la Russie, c'est une sorte de *mal germain*... En Russie, les anarchistes ne sont ni meilleurs ni plus mauvais qu'en France... Ils croient avoir plus de facilité pour opérer, parce que l'État n'a qu'une tête. Dans un certain sens, le vœu de Néron (Caligula) semble se trouver rempli, quand il disait : « Je voudrais que ce peuple « n'ait qu'une tête pour pouvoir l'abattre d'un coup. »

L'auteur constate qu'en France, à part deux ou trois tentatives anarchistes avortées, le nihilisme ne s'est guère manifesté qu'en littérature, dans les *Blasphèmes* de M. Richepin et les *Poèmes barbares* de M. Leconte de Lisle.

LES FORTIFICATIONS DE HUNINGUE.

Il paraît que le gouvernement fédéral helvétique s'est ému des travaux ordonnés par le ministère de la guerre français pour la défense de certains points de notre frontière, sis à proximité de Genève. Le gouvernement fédéral base ses représentations sur ce fait que par le traité de Paris (1815) la France s'est engagée envers les puissances alliées à ne pas reconstruire les fortifications de Huningue, qui jadis menaçaient la ville de Bâle, et à ne pas les remplacer par d'autres fortifications à une distance de moins de trois milles de la ville.

Ce n'est pas le seul précédent que la Suisse pourrait invoquer. En 1801, par exemple, la France, en restituant aux princes de l'Empire germanique toutes les conquêtes que ses armées avaient faites sur la rive droite du Rhin, stipula, dans le traité de Lunéville, que cette restitution était consentie sous la condition expresse que les forteresses cédées demeureraient dans l'état où elles étaient au moment de leur évacuation par les armées françaises.

De même la France s'était engagée envers la Grande-Bretagne par le traité d'Utrecht (1713), confirmé par les traités d'Aix-la-Chapelle (1748) et de Paris (1763), à ne pas fortifier Dunkerque du côté de la mer, parce que de telles fortifications étaient considérées par la Grande-Bretagne comme incompatibles avec sa sûreté.

Il convient toutefois de remarquer avec un jurisconsulte anglais dont le nom fait autorité en matière de droit international, sir Travers Twiss, conseiller en droit de la reine, que ce sont là des exceptions, résultant d'engagements conventionnels. Le principe, c'est qu'un État peut légitimement exercer son droit de défense sur son territoire dans les limites où il le juge utile, à moins de clauses restrictives librement acceptées.

TOXICOPOLIS

La commission extra-parlementaire nommée pour examiner le régime de l'alcool aura, entre autres objets, à rechercher les moyens légaux d'interdire aux producteurs d'alcools industriels l'emploi de certaines substances dangereuses, pour la coloration et le bouquet des eaux-de-vie de mélasses, de betteraves et de pommes de terre.

Tout le monde connaît les dépositions si précises qu'ont faites à ce sujet devant la commission du Sénat M. Charles Girard, chef du laboratoire municipal de la ville de Paris, et M. Bardy, chef du laboratoire de l'administration des contributions indirectes.

Des observations identiques ont été formulées en Angleterre par le docteur B.-W. Richardson dans le *Longmari's Magazine*, sous une image saisissante. Le docteur Richardson suppose groupés dans une seule ville les 180 000 débits de boissons que compte le Royaume-Uni. Cette ville aura, comme Londres, trois ou quatre millions d'habitants et s'appellera « Toxicopolis », la capitale du poison.

Les cabarets y seront somptueux comme des palais, et en effet ce seront les palais du gin, *gin-palaces*. Plus loin, d'autres cabarets, moins ornés de dorures et de glaces, mais parfaitement commodes et confortables, plus confortables que le *home*, que le chez-soi. Plus loin encore, de

grandes salles pour servir à des *meetings* privés; enfin, des *bars*, des comptoirs où l'on boit debout. Plus bas, tout au bas de l'échelle, des bouges sordides : hommes et femmes vont et viennent vêtus de haillons, hâves et mourant de faim; mais c'est à peine s'ils peuvent manger; ils ne font plus que boire; s'ils ont quelque menue monnaie, ils accourent la dépenser là.

Les débitants sont rois dans cette « Toxicopolis ». Ils font les lois, directement ou indirectement, décident des élections, choisissent les magistrats, contractent les alliances, décrètent la paix ou la guerre. Ils arrivent vite à la fortune en tuant le peuple au moyen de « mélanges », de « coupages », de « réductions », de « mouillages » et autres mystères de leur art diabolique, enseignés dans une espèce de bible, la « Pharmacopée toxicopolitaine ».

Savez-vous comment on obtient la qualité crémeuse et le velouté du gin de genièvre qui sont ordinairement l'effet de l'âge? On additionne le genièvre d'une certaine quantité de sucre, d'une gousse d'ail et de quelques gouttes de baume de Canada, qu'on suradditionne au besoin d'essence de térébenthine. Préfère-t-on une liqueur qui morde le palais? C'est bien simple: On y verse de la potasse caustique.

Il ne faut pas s'étonner, après cela, si les habitants de « Toxicopolis » sont sujets aux aberrations mentales et à tous les genres de folie, s'ils commettent des crimes et des suicides, et s'ils sont atteints d'une *asthénie*, d'une faiblesse générale, qui est le signe de la fin d'une race... Ils se vantent volontiers de leurs faces rubicondes. Les malheureux ne se doutent pas des maux terribles qui les minent secrètement.

Pourvu que « Toxicopolis » reste une ville imaginaire et ne soit jamais la capitale que d'un royaume d'Utopie!

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Le général Ferron, ministre de la guerre, s'est rendu dans les Alpes-Maritimes pour examiner les conditions stratégiques des forts de la frontière. — La commission du budget a entendu les explications du ministre de la marine, a refusé d'allouer un crédit de 500 000 francs pour l'augmentation de l'effectif des équipages; pour les crédits supplémentaires, elle a accordé 19 millions, dont 8 seulement seront mis à la disposition du ministre; les autres ne devront être employés que si cela est rendu nécessaire par les engagements antérieurs. Enfin, M. Ménard-Dorian, rapporteur, a été chargé de formuler un blâme sur les procédés irréguliers de l'administration de la marine. — La commission a supprimé les crédits affectés aux aumôniers des lycées et collèges et réduit les dépenses de l'économat et de la surveillance générale. Elle a augmenté de 50 000 fr. le chapitre relatif à l'enseignement secondaire des jeunes filles et de 60 000 francs les traitements des instituteurs et institutrices adjointes. Elle a maintenu à la charge de l'État les 4 millions de l'instruction primaire que le ministre voulait faire payer par les communes. Elle a examiné le budget du ministère des finances et proposé de réduire les intérêts des capitaux de cautionnement. — Le conseil des ministres a décidé d'annuler la délibération du conseil municipal de Paris accordant un secours de 10 000 francs aux grévistes de Cholet. — M Jules Ferry a prononcé à Épinal un important discours politique dans lequel il a attaqué vivement le manifeste du comte de Paris, et recommandé la concorde au parti républicain.

Extérieur. — L'incident de Raon-sur-Plaine paraît devoir se terminer à l'amiable. Conformément au désir exprimé par l'empereur Guillaume, le comte Herbert de Bismarck a chargé M. de Munster d'annoncer à notre ministre des affaires étrangères que le gouvernement avait spontanément décidé, sans attendre le résultat des poursuites judiciaires, d'accorder une indemnité pécuniaire à la veuve Brignon, et que des mesures allaient être prises sur la frontière pour améliorer les relations entre les deux pays. — Le fils de M. Schnæbelé, qui avait été condamné par le tribunal correctionnel de Metz à quinze jours de prison pour une manifestation anti-allemande sur le territoire de l'empire, a été mis en liberté, sur l'ordre du gouvernement, à la suite du recours en grâce du procureur impérial.

Faits divers. — Exposition des tableaux envoyés à l'Académie des beaux-arts pour le concours Troyon. — M. Carvalho, directeur de l'Opéra-Comique, a donné sa démission en attendant l'issue de l'action correctionnelle qui lui est intentée. — L'amiral Cloué, ancien ministre de la marine, a soumis au ministre des travaux publics un projet relatif à un immense pont sur la Manche. — Un violent tremblement de terre s'est fait sentir dans l'Attique. — Ouverture à Madrid du congrès de l'Association littéraire internationale. — M. Lamarche, curé de Sainte-Marie-des-Batignolles, a été nommé évêque de Quimper; l'abbé Bouvier, vicaire général de Laval, est nommé évêque de Tarentaise.

Angleterre. — Le colonel Ridgeway est nommé sous-secrétaire d'État pour l'Irlande en remplacement de sir Redvers Buller. — Dans une lettre adressée à l'Association libérale de Creempsale, M. Gladstone a blâmé de nouveau les procédés du gouvernement à Michelstown, qui sont, dit-il, sans précédent. — Le député O'Brien et le lord-maire de Dublin sont cités à comparaître devant le tribunal de Dublin pour avoir publié dans leurs journaux le compte rendu des meetings récemment tenus par la Ligue nationale. — L'agitation continue en Irlande; les rails du chemin de fer et les fils télégraphiques ont été coupés entre Cork et Youghal. Dans un discours violent, M. O'Brien a exhorté les tenanciers à persister dans leur résistance. — M. de Keyser a été élu lord-maire de Londres. — Dans une grande réunion ouvrière tenue à Hyde Park, on a réclamé l'établissement de droits protecteurs sur les marchandises étrangères.

Allemagne. — Le conseil fédéral a adopté les motions de la Prusse et de Hambourg, concernant le renouvellement des mesures prises en vertu de la loi contre les socialistes. — Dans les adresses présentées au Régent, les Chambres bavaroises ont insisté sur la nécessité d'améliorer le sort des classes ouvrières.

Autriche-Hongrie. — L'empereur et roi François-Joseph a procédé, à la Kœnigsburg, à l'ouverture solennelle du parlement hongrois. Il a annoncé, dans le discours du trône, divers projets de loi relatifs au rachat des droits régaliens, aux tribunaux administratifs, à l'assistance judiciaire, aux voies de communication et à l'instruction publique. Il a déclaré, que, bien que la situation politique générale ne fût pas absolument satisfaisante, il paraissait possible de sauvegarder la paix européenne par l'accord des puissances.

Serbie. — Les élections législatives ont donné les résultats suivants : 85 radicaux et 51 libéraux; de plus, vingt élections ont été annulées. Aucun progressiste n'a été nommé.

Italie. — M. Crispi, président du conseil, s'est rendu à Friedrichsruhe pour conférer avec le prince de Bismarck. Le comte Herbert de Bismarck, secrétaire d'État des affaires étrangères, était allé le recevoir à Buchen.

Nécrologie. — Mort du comte de Ruolz-Montchal, chimiste, inventeur de la galvanoplastie; — de M. Brandus, éditeur de musique; — de M. Rathier, député de l'Yonne; — de M. de Lacroix, ancien colonel d'état-major; — de M. le baron de Ladoucette, ancien député, ancien conseiller d'État; — du marquis de Foudras, publiciste et historien; — de M. Labour, conseiller honoraire à la cour de Paris; — de M. Émile Kop, ingénieur en chef des ponts et chaussées; — du docteur de Langenbeck, célèbre chirurgien allemand; — d'Ahmet Effendi Taris, doyen des littérateurs arabes; — de M. Laurent Reniond, ancien colonel du génie en retraite, ancien maire de Versailles; — de M. James Bertrand, artiste peintre; — de M. Julien Hénard, architecte de la ville de Paris; — de Li-Fong-Pao, ancien ministre de Chine à Berlin; — de M. Charles de Lalande, architecte; — de M Alfred Dupont, ancien député du Nord à l'Assemblée nationale; — de M. Parsay, érudit et botaniste; — de M. Henry de la Madeleine, romancier et publiciste; — du cardinal Bartolini; — de M. Charil de Bullée, directeur des mouvements du port, à Lorient; — de M. William Washington, le dernier survivant de la famille de l'illustre général.

M. Gustave d'Eichthal.

Dans le dernier cahier du *Journal des savants*, M. Renan apprécie et discute un ouvrage posthume de M. Gustave d'Eichthal, *Mélanges de critique biblique*, publié par son fils. Ce volume comprend trois mémoires, le premier consacré au récit de la création, le deuxième au *Deutéronome*.

« Le troisième, dit M. Renan en terminant, est une étude sur le nom et le caractère du Dieu d'Israël, Iahveh. L'origine de ce nom propre est le point le plus obscur de tous ceux qui tiennent aux origines religieuses du peuple d'Israël. M. d'Eichthal est fort excusable de ne pas l'avoir résolu, car il est probable qu'il ne le sera jamais. Les idées théologiques qu'affectionnait M. d'Eichtal l'ont peut-être porté à prêter à la haute antiquité plus de métaphysique qu'elle n'en avait. Les traits les plus anciens sous lesquels on entrevoit le dieu Iahveh ne sont guère ceux du Dieu absolu. Iahveh n'est devenu tel que par l'action continue des prophètes, qui commence au IXe siècle avant notre ère. C'est déjà une fort belle antiquité. L'esprit philosophique et le talent littéraire de M. d'Eichthal ont trouvé à se développer dans la très intéressante histoire qu'il nous a donnée de l'expression « l'Être suprême », depuis Bourdaloue et Massillon jusqu'à l'Assemblée nationale de 1789 (1). Le lien de tout cela avec le sens primitif de Iahveh est douteux; mais la chaleur d'âme de M. d'Eichthal répand sur ces sujets qu'il a aimés un grand charme d'élévation et d'émotion religieuse. Si les vues particulières de M. d'Eichthal sont souvent critiquables, ses idées générales sont toujours nobles et vraies. M. d'Eichthal avait reconnu avec profondeur l'unité du judaïsme et du christianisme. La manière dont le christianisme naissant est sorti de l'ancien prophétisme n'a jamais été mieux sentie que par lui. Beaucoup d'exégètes en renom n'ont pas aussi bien vu cette vérité fondamentale : « Pour les institutions comme pour les individus, dans le cours entier de l'existence, le développement est un, l'avenir se rattache par un enchaînement continu au passé, et l'étude de l'être naissant peut seule nous révéler le progrès final qui lui est réservé. »

(1). Cette étude a paru dans la *Revue*, n° du 5 juin 1886.

Propriété littéraire.

On sait que l'Association pour la défense de la propriété littéraire tient, cette année, son congrès à Madrid. A ce propos, notre collaborateur M. Abraham Dreyfus a raconté, dans le *Gil Blas* du 4 octobre, une histoire des plus plaisantes.

Un auteur espagnol, M. R. Blasco, a traduit littéralement la petite saynète si connue : *Un crâne sous une tempête,* et l'a fait jouer au théâtre de la Comédie, à Madrid, sans y rien changer que le titre. Il l'a publiée en brochure, où elle est donnée comme « l'œuvre originale de don Ricardo Blasco », avec cette dédicace : *A mi queridisima madre.* « Il dédiait ma pièce à sa mère! » s'écrie, sur un ton de douleur comique, M. Abraham Dreyfus. La brochure porte la note suivante :

« Cette œuvre est la propriété de son auteur (*sic*), et personne ne pourra, sans sa permission, la reproduire ni la représenter en Espagne, non plus que dans les possessions d'outre-mer et les pays avec lesquels existent ou existeront des traités internationaux de propriété littéraire.

« L'auteur (*sic*) se réserve le droit de traduction. »

De sorte que l'éditeur Ollendorff, qui a publié *Un crâne sous une tempête,* est exposé aux poursuites de don Ricardo Blasco, qui soutiendra que c'est une traduction d'*Agua va!* (Tel est le titre qu'il a substitué, la seule chose qu'il n'ait pas traduite exactement.)

Heureusement pour M. Ollendorff, il pourra faire remarquer qu'*Agua va!* a été jouée pour la première fois le 26 mars 1882, — deux ans après la publication du *Crâne* dans le *Théâtre de campagne.*

C'est tout, pensez-vous? Non, et voici qui achève. L'auteur d'*Agua va!* est membre de l'Association constituée pour la défense de la propriété littéraire. Avec M. Ulbach et les autres membres du congrès, dans des discours et des toasts, il va fulminer contre les plagiats!

Mouvement de la librairie.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

Les éditeurs Plon-Nourrit viennent de mettre en vente leur collection d'*Almanachs* pour l'année 1888. Nous signalerons parmi les plus appréciés des lecteurs populaires, *l'Annuaire* et les *Almanachs Mathieu de la Drôme, le Petit almanach national de France* et *l'Almanach des célébrités contemporaines.*

La Librairie de l'Art a publié une étude sur *Gérard Terburg et sa famille* par M. Émile Michel, dans la *Collection des artistes célèbres.*

Il a paru, à la Librairie académique Perrin, une brochure à sensation : *la Lettre du pape et l'Italie officielle.*

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9509)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 16. (24e ANNÉE). — 16 OCTOBRE 1887.

NAPOLÉON

Ses détracteurs et son apologiste (1)

Le livre du prince Napoléon n'est ni un ouvrage historique, ni un pamphlet, ni un manifeste. Et pourtant il est tout cela ensemble : on ne peut nier qu'il n'y soit question parfois d'histoire ; il est sûr, d'autre part, que M. Taine y est traité de la belle manière, et il n'est pas douteux enfin que le prince nous recommande l'appel au peuple comme remède à nos maux. Ce triple caractère rend difficile l'analyse de ce livre; nous étudierons seulement la manière dont le prince comprend l'histoire.

I.

Les journaux nous avaient informés déjà que M. Taine était fort malmené à Prangins, que ses articles sur Napoléon Ier avaient paru le comble de l'irrévérence, et qu'on y préparait une verte réponse. Les espérances ont été dépassées. Nous n'avons pas eu seulement un portrait de Napoléon, nous avons eu un croquis de M. Taine.

On avait cru jusqu'ici que cet académicien célèbre s'était appliqué avec succès aux études les plus diverses, qu'il avait une rare pénétration d'esprit et qu'il était un des maîtres de la langue. On se trompait. C'est un « esprit étroit, fermé aux intuitions vives » ; il n'écrit pas, il « plaque des morceaux sur un mastic ». Nous reprochions à son Bonaparte d'être trop idéalisé, c'est-à-dire d'être formé d'un seul bloc, comme un sphinx étrange, un géant immuable, sur qui l'action du temps n'avait eu aucune prise ; nous savons maintenant qu'il n'y a là rien qui ressemble à l'idéal. De plus, tous les documents invoqués sont « apocryphes », les textes « falsifiés », les citations inexactes; M. Taine exagère, se contredit, affirme sans contrôle. Cet esprit, jadis si clair et si net, s'égare dans des « inventions monstrueuses ou grotesques », « avec l'inconscience d'un halluciné ». C'est la déchéance profonde, irrémédiable d'un grand talent. Désormais M. Taine a sa place marquée dans l'histoire de notre temps; elle est « entre les iconoclastes de 1814 et les démolisseurs de 1871. Sa tentative part du même esprit ; elle est inspirée des mêmes haines, elle relève du même mépris ». Tel est le verdict du prince Napoléon. Il a appliqué à M. Taine la loi de Lynch : qui *déboulonne* sera *déboulonné*.

Le prince a fouillé dans le passé de l'académicien ; il a exhumé ses vieux péchés, il lui a rappelé durement qu'il avait traité l'être humain de « gorille féroce et lubrique » et qu'il avait écrit dans un jour de malheur : « Le vice et la vertu sont des produits, comme le vitriol et le sucre. » Ce sont des choses qu'on ne pardonne pas à l'auteur de l'*Intelligence* : le prince, spiritualiste orthodoxe et convaincu, pour bien marquer le mépris qu'il fait d'un philosophe matérialiste, le traite de « garde-chiourme » et de « marchand d'esclaves ».

En vérité, il y avait mieux à faire qu'à ramasser ces arguments un peu théologiques et surannés. Si j'avais l'honneur de répondre à M. Taine, je mépriserais ce genre d'attaques et, choisissant mes griefs, je les résumerais en ces termes :

« Cher maître, lui dirais-je, vous avez écrit que Bonaparte était le type du condottiere italien du xve siè-

(1) *Napoleon et ses détracteurs*, par le prince Napoléon.

cle. Cette idée est même la clef de voûte de votre étude. Pour vous, Napoléon, issu des aventuriers du moyen âge, hommes d'action et fondateurs d'État, a gardé la vitalité excessive de ses aïeux, « l'intégrité de l'instrument mental », la violence extrême des passions qui ne connaissent ni frein, ni tribunaux, ni gendarmes. Ainsi s'explique Bonaparte avec sa puissante intelligence et ses instincts impétueux. — L'explication est ingénieuse, je l'avoue; elle repose tout entière sur le principe de l'hérédité. Mais voici justement le défaut de la cuirasse. Ce principe qui vous est si cher, au fond qu'explique-t-il? Charles Bonaparte, le père de Napoléon, et Joseph, son aïeul, descendaient, eux aussi, des Italiens du xve siècle; avant de la transmettre, ils avaient reçu cette sève puissante qui a donné au monde les Malatesta et les Sforza; et pourtant, ils n'ont pas été empereurs, ils n'ont pas conquis l'univers. J'ai peur que l'hérédité ne soit un de ces arguments commodes qu'on emploie à volonté ou qu'on néglige; je voudrais, pour qu'on pût s'en servir, que les lois en fussent connues d'une manière un peu plus scientifique et un peu plus précise. Vous sentez bien que Napoléon n'est pas un simple *condottiere*, même un condottiere « de la plus grande espèce ». Cette restriction vous a paru nécessaire, elle est encore insuffisante. Napoléon n'est pas le soudard farouche qu'a peint Antonello de Messine; il s'en distingue de toute la hauteur du génie; il ne se met au service de personne; il ne vend pas son épée, il la garde pour acquérir cette gloire dont la soif le dévore; l'argent, il le dédaigne; les femmes, il les méprise et ne leur laisse aucun empire; la passion du pouvoir a tout renversé dans son âme, elle y règne sans rivale. Est-ce donc un aventurier de l'espèce d'un Sforza? Non, et vous le pensez si peu que vous l'oubliez dans la suite de votre étude.

« N'en déplaise au prince Napoléon, vous êtes, cher maître, un grand idéaliste. Votre portrait de Bonaparte renferme dans une vaste synthèse l'écolier de Brienne, le général en chef, le consul et l'empereur; au lieu de séparer ces diverses périodes, votre imagination les confond dans une vue prodigieuse, apocalyptique, en dehors du temps et de l'espace. Bourrienne avait raison, quand il disait dans ses *Mémoires :* « Ne doit-on « pas distinguer les uns d'avec les autres l'écolier, le « général en chef, le consul, l'empereur, si l'on veut « porter un jugement impartial? » L'être humain se modifie au physique et au moral; on ne naît pas grand homme, on le devient par les circonstances et l'art avec lequel on en profite. Pensez-vous que Bonaparte, lorsqu'il étudiait les mathématiques à Brienne, songeât à bouleverser le monde? La pensée de jouer un rôle politique ne lui vint qu'assez tard; les événements le formèrent, modifièrent son tempérament, accrurent les qualités et aussi les défauts de son génie. Il n'est pas jusqu'à sa constitution qui n'ait changé avec l'âge; entre quarante et cinquante ans, elle s'épaissit, s'alourdit; l'embonpoint augmente; la dysurie, les maux d'estomac deviennent plus fréquents; l'esprit a parfois, comme à la Moskowa, des défaillances étranges... Ne faut-il pas tenir compte de ces métamorphoses, et peut-on, d'un même trait de plume, esquisser le Napoléon d'Arcole et celui de Waterloo? Bonaparte lui-même disait à Sainte-Hélène : « On prétend que, quand on « sait le caractère d'un homme, on a la clef de sa con- « duite; *c'est faux :* tel fait une mauvaise action, qui « est foncièrement honnête homme; tel fait une mé- « chanceté sans être méchant. C'est que presque jamais « l'homme n'agit par acte naturel de son caractère, « mais par une passion secrète du moment, réfugiée, « cachée dans les derniers replis du cœur. Le vrai est « que l'homme est très difficile à connaître et que, « pour ne pas se tromper, il faut ne le juger que sur « ses actions; *et encore faudrait-il que ce fût sur celles « du moment, et seulement pour ce moment.* » C'est pourquoi j'aurais voulu suivre Bonaparte pas à pas dans sa prodigieuse fortune; la volonté de cet homme, son ambition sont toujours restées aussi fortes; mais le temps en a modifié l'extérieur et l'allure. Il a moins fait les événements que les événements ne l'ont fait. »

Voilà ce que je dirais à M. Taine. Ce ne serait pas parler en prince, sans doute, mais en critique respectueux et en homme de bon sens.

II.

M. Taine n'est pas le seul qui essuie la mauvaise humeur du prince Napoléon : après tout, M. Taine ne fait que citer les contemporains de Bonaparte et s'abriter derrière leur témoignagne. Les vrais coupables, ce sont Metternich, Bourrienne, Mme de Rémusat, Miot de Melito et de Pradt : ceux-là sont des calomniateurs, des envieux et des traîtres; mais lisez Bignon, Gaudin, Mollien, Boulay de la Meurthe, Champagny, Caulaincourt, Maret, Savary, Bertrand : la vérité toute pure s'échappe de leurs lèvres, leurs écrits respirent une respectable candeur! — Qu'il est donc difficile d'écrire l'histoire, surtout une histoire où la passion politique nous rend contemporains des faits et des personnages! Les apologistes de Napoléon n'acceptent que les témoignages de ses valets de chambre; ses détracteurs ne se fient qu'aux émigrés et aux royalistes; et des deux parts on se prouve avec un égal succès que Napoléon était le premier et qu'il était le dernier des hommes. Dans quelques siècles, quand tous les mémoires seront publiés, qui la postérité croira-t-elle? Voyez comme les historiens qui étudient l'antiquité s'accordent : les uns tiennent pour César, les autres pour Cicéron. La même variété d'opinion s'appliquera aux événements que nos grands-pères ont vus. Sommes-nous

plus près de la vérité qu'au temps où Tive-Live contait l'histoire des jumeaux Romulus et Rémus?

Sans doute, M. Taine n'a pas toujours choisi des textes très concluants; mais je crois qu'entre Boulay, le complice de Brumaire, Savary, le bon gendarme, Bertrand, le *fidus Achates* de Sainte-Hélène, et les témoins choisis par M. Taine, ceux-ci sont encore les meilleurs. Le prince Napoléon a dit avec solennité : « L'historien ne s'égare pas dans les faits qu'il raconte; il les compare, il les éclaire. Son esprit les a classés, sa conscience les a pesés, son intelligence s'en est pénétrée. Il juge de haut cet ensemble, il écarte *toutes les voix d'en bas* pour rendre son verdict. » Oui; mais où sont ces *voix d'en bas*?

Ces méchants, qui sont-ils?

Est-ce Savary? est-ce Mme de Rémusat? On est toujours ami ou ennemi de quelqu'un, à moins d'être un indifférent, ce qui est pire. Je crois que le plus important est de s'assurer du degré d'intelligence des témoins; la bêtise est loin d'être une garantie de véracité. Les *voix d'en bas*, ce sont, à tout prendre, les faibles d'esprit. Si le prince avait fait cette réflexion, peut-être eût-il été moins sévère pour les témoins de M. Taine.

Qu'a-t-il à reprocher au prince de Metternich? D'avoir été l'adversaire de Napoléon Ier? Mais en quoi cela l'empêche-t-il de lui rendre justice? En somme, il a triomphé de Napoléon, et il aurait tout intérêt à grandir son adversaire. C'est un esprit vif, pénétrant, perspicace; il a vu l'empereur de près, il a traité avec lui des affaires les plus importantes de la politique. Ce fin psychologue est-il aveuglé par sa haine, au point de méconnaître le génie de son rival? Le prince de Metternich a été l'ennemi de Napoléon, mais un ennemi toujours courtois et discret. On a accusé l'empereur de l'avoir gravement outragé à l'entrevue de Dresde; or c'est Metternich lui-même qui le lave de cette accusation. Est-ce l'acte d'un calomniateur, et ne peut-on, comme M. Taine, citer huit fois des mémoires qui ont si peu l'allure d'un pamphlet?

Quant à Miot de Melito, je ne puis pardonner au prince Napoléon de soupçonner cet estimable fonctionnaire, très correct d'idées et de style. Le prince a dit de lui qu'il « se pliait volontiers aux faits accomplis ». Le mot est joli et vaut une épigramme. Ministre de l'intérieur de Joseph à Naples, intendant de la liste civile en Espagne, comte de l'Empire, serviteur des Bourbons, Miot voit les révolutions d'un œil impassible. Il reste sur sa chaise curule quand tout s'écroule autour de lui. Rien de plus beau que le flegme avec lequel il signe la déchéance de l'empereur : « Dégagé par cette abdication des serments qu'ils avaient prêtés, les conseillers d'État donnèrent leur adhésion au changement qui venait de s'opérer, *et je fus de ceux qui signèrent cet acte* ». Au retour de l'île d'Elbe, Miot rentra au conseil. Amirable fonctionnaire qui servit tous les régimes et fut fidèle à chacun tout le temps qu'il dura!

Bourrienne, je l'avoue, n'a pas la sérénité de Miot de Melito. C'était un homme d'esprit, quelque peu intrigant. Secrétaire de Napoléon, il était fort soigneux des lettres de son maître. Quand parurent dans le *Mémorial* quelques lettres de Napoléon à Louis XVIII, Bourrienne prit soin de les rectifier avec les autographes : « Je les avais conservés! » dit-il. Si l'empereur eût vécu, il eût éprouvé une désagréable surprise en se voyant corrigé par un secrétaire. Mais ce n'est pas à la postérité de s'en plaindre. Les Mémoires de Bourrienne (qu'ils soient écrits par lui ou seulement rédigés sur ses notes) restent une des sources capitales de l'histoire de Bonaparte : l'auteur a été son camarade à l'École de Brienne, son secrétaire de 1797 à 1802; il a été le confident de ses pensées, le témoin de ses épanchements, l'ami de la maison. Plus tard, il a occupé un poste important dans la diplomatie impériale. Il a vu dans Bonaparte l'homme public et privé. Son livre est plein d'anecdotes qui donnent un relief saisissant à cette grande figure, de pensées qui l'éclairent jusqu'au fond de l'âme. « L'amitié est un vain mot! » disait Bonaparte. Bourrienne lui a donné raison en livrant au public ce qu'il savait de son ancien ami; mais, je le répète, est-ce à nous de nous en plaindre?

L'abbé de Pradt est assurément une des figures les plus amusantes de ce temps. Il avait, lui aussi, beaucoup d'esprit, mais encore plus d'effronterie, et j'accorde au prince Napoléon qu'il manquait de scrupules. Voici un trait qui le peint assez bien et qu'on me permettra de placer ici.

Lorsque Louis XVIII eut recouvré le trône, l'abbé, qui avait d'abord émigré et qui était l'auteur de brochures royalistes, pensa bien tenir la fortune; il renia Bonaparte, se fit l'apôtre des Bourbons; puis il attendit avec patience. Quelques jours se passèrent. De Pradt, voyant qu'on l'oubliait, courut fort inquiet chez le ministre.

— Je suis un serviteur du roi! cria-t-il. N'ai-je pas émigré? N'ai-je pas combattu pour la bonne cause? J'ai servi l'usurpateur, je l'avoue; mais nous l'avons tous servi!

Talleyrand voulut le consoler; mais l'abbé, éperonné par l'ambition, exhalait sa douleur en plaintes et en regrets. Le ministre se tut. Quand de Pradt eut fini de se lamenter :

— Avez-vous un mouchoir? dit Talleyrand.

— Oui, fit l'autre.

— Est-il blanc?

— Oui, mais que signifie...

— Donnez!

Et Talleyrand, dépliant le mouchoir, du blanc le plus pur, le prit entre le pouce et l'index, et l'agita au-dessus de sa tête.

— Regardez-moi, dit-il à de Pradt, et écoutez bien

ce que je vais vous dire. Vous allez prendre ce mouchoir comme ceci, vous descendrez dans la rue, vous suivrez les boulevards, et vous aurez soin d'agiter votre pavillon et de crier *Vive le Roi!* de toutes vos forces.

— Vous n'y pensez pas! fit l'abbé. Ma croix, mon costume d'archevêque! Quel scandale!

— Justement! dit Talleyrand. Il faudrait aller vous habiller si la chose n'était faite. Je vous prédis un grand succès. Vous avez une occasion superbe de servir le roi. Sa Majesté est ici depuis plusieurs jours, et l'on a l'air d'ignorer son existence. Pas le plus petit incident! Pas la moindre manifestation! Cela ne vaut rien. Je tiens mon incident et je ne vous lâche pas que vous n'ayez dit oui.

Talleyrand leva les derniers scrupules de l'abbé. De Pradt descendit l'escalier et s'achemina vers les boulevards. Fidèle aux instructions du ministre, il tira son mouchoir de sa poche et se mit à pousser des vivats énergiques. Les badauds, voyant cet homme en costume d'archevêque, s'attroupèrent; on rit, on se bousculа. De Pradt, grisé par le succès, remontait le boulevard avec son escorte, quand il donna dans une bande de bonapartistes qui, furieux des cris de *Vive le Roi*, chargèrent la foule. L'abbé, désigné par son costume, reçut quelques horions. Serré de près, il détala au plus vite et revint, crotté jusqu'à l'échine, au ministère.

— Eh bien? fit Talleyrand.

L'autre lui conta sa mésaventure.

— Bravo! dit Talleyrand. Mon cher abbé, votre fortune est faite. Allez en paix!

Le lendemain, de Pradt fut nommé chancelier de la Légion d'honneur.

Mme de Rémusat est une personne d'un tout autre caractère Talleyrand a tracé d'elle un portrait délicieux, que M. Paul de Rémusat a mis en tête des *Mémoires* de son aïeule. C'était une des femmes les plus distinguées de la cour impériale. Dame d'honneur de Joséphine, elle a vécu dans l'intimité de Bonaparte; le premier consul goûtait fort son esprit et sa délicatesse : elle-même aimait à causer avec le héros, pour qui elle éprouvait, sans se l'avouer, un sentiment fort tendre. Plus tard, quand vint la désillusion, elle répétait ce vers du poète :

Va, je t'ai trop aimé pour ne te point haïr!

Ce sentiment fait, selon nous, le grand charme de ces mémoires; cette âme délicate, attirée, puis froissée au contact de ce rude génie, a des traits ravissants pour peindre l'homme qui éblouit sa jeunesse. « Pourquoi m'as-tu trompée? » C'est le mot qui semble prêt à s'échapper de sa plume et qui donne à ses reproches mêmes un air de mélancolie et de regrets. Du plus haut prix pour l'historien, ses mémoires sont un véritable monument littéraire, et il faut plaindre celui qui n'y voit que des « commérages » sans portée. Entre une adoration béate, et une juste sévérité, tempérée par le souvenir d'une amitié fort vive, notre choix n'est pas douteux. Il n'est pas si facile que le prince le veut croire de récuser ou d'étouffer le témoignage de Mme de Rémusat. Ce livre, d'un si haut intérêt pour le psychologue, ne peut plus être retranché de l'histoire.

III.

J'arrive à une question fort délicate, celle de la *Correspondance* de Napoléon Ier. C'est un point sur lequel le prince n'admet pas la chicane. Il se déclare hautement l'éditeur responsable et repousse d'un air indigné les soupçons de M. Taine. J'ai lu avec intérêt ce chapitre fort curieux de son livre, et je ne sais par quel aveuglement d'esprit j'ai cru voir les armes du prince se tourner contre lui.

La commission nommée par l'empereur Napoléon III pour rechercher et publier les lettres de son oncle fonctionnait depuis quelque temps, quand on jugea qu'elle se livrait à des « abus incontestables ». De quelle sorte furent ces abus? C'est ce qu'on ne daigne pas nous apprendre. La première commission fut remerciée, et le prince Napoléon invité par son cousin à en présider une seconde. Quelles furent ses intentions en acceptant cette tâche? Nous les éclaircirons tout à l'heure. Il s'agit, pour l'instant, de composer une autre commission : suivons le prince dans ses recherches. Il y fit preuve d'une ingéniosité admirable.

Tout d'abord, il commença par éliminer le maréchal Vaillant. Le maréchal passait pour homme d'esprit : on ne pouvait faire fonds sur lui. Autre grief : il avait servi à l'armée du Rhin sous Moreau, et il était suspect de sympathie pour la mémoire de son chef. Enfin, la maréchale Vaillant n'allait pas aux Tuileries, et les sentiments politiques de son mari « n'inspiraient que peu de confiance » au prince Napoléon. C'en était trop. Le maréchal sortit piteusement de la commission.

Mérimée le suivit dans sa disgrâce. C'était un « cynique », et ce titre seul lui fermait l'entrée d'une commission présidée par le prince. Il eut l'audace de prétendre qu'on imprimât les lettres familières de Napoléon Ier, sans expurger les grivoiseries. Il pensait qu'une correspondance d'apparat ne nous fait pas connaître tout l'homme, et que les simples billets adressés à des intimes, échappés à l'ardeur du caractère, nous dévoilent des côtés intéressants de l'âme. De pareilles tendances « révoltèrent » le prince, et la démission de cet historien sans pudeur fut exigée.

Après avoir expulsé Mérimée et Vaillant, le prince fit choix de collaborateurs fidèles. Il songea à Sainte-Beuve, bien qu'il fût effrayé, dit-il, de son « socialisme autoritaire ». Cependant il monta l'escalier de la rue Montparnasse, tendit la main au critique et lui de-

manda de ne pas le « contrecarrer » dans ses desseins. Sainte-Beuve lui répondit simplement : « Si vous voulez de moi, je vous seconderai ». Le prince, ému, accepta, et ce collaborateur patient et passif lui fut d'un tel secours, qu'après sa mort il ne fut pas remplacé à la *Correspondance*.

Enfin le prince s'adjoignit M. de Laborde, directeur des Archives, qu'il trouva toujours « très empressé » à son égard, Amédée Thierry qui était de « rapports agréables », et le général Favé, « dont les opinions politiques se rapprochaient beaucoup des siennes ». Ainsi constituée, la commission put fonctionner, et les *abus* ne furent plus à craindre.

Dans quel esprit fut publiée la *Correspondance?* Le prince se charge de nous l'apprendre : « En principe, dit-il, j'établis qu'héritiers de Napoléon, nous devions nous inspirer de ses idées avant tout, et le faire paraître devant la postérité *comme il aurait voulu s'y montrer lui-même*. Était-il admissible que ses intentions fussent méconnues par ses héritiers ? Voilà la préoccupation générale à laquelle j'ai obéi. » Cet aveu dénué d'artifice nous désarme. Que répondre à l'exécuteur testamentaire de Napoléon Ier ? Était-il « admissible » qu'il publiât certaine lettre de Bonaparte à Tilly du 7 août 1794, dans laquelle on lit cette phrase : « J'ai été un peu affecté de la catastrophe de Robespierre le jeune, que j'aimais et que je croyais pur ; *mais, fût-il mon père, je l'eusse poignardé moi-même s'il aspirait à la tyrannie* » ? On s'est contenté d'écrire sur le verso de cette lettre : *A soumettre de nouveau à l'empereur Napoléon III*. L'héritier de Bonaparte n'a pas jugé sans doute « qu'elle le faisait paraître devant la postérité comme il aurait voulu », et la lettre fut replacée à l'abri des regards indiscrets dans les archives du ministère de la guerre, où M. Jung a eu la malice de la découvrir. Il n'était pas admissible non plus qu'on publiât les lettres où Napoléon malmène les membres de sa famille; c'est ainsi qu'une lettre au roi Louis de Hollande fut « soumise », comme la précédente, à Napoléon III, et eut le même sort. Elle est pourtant bien instructive, cette lettre; elle exprime, non sans grandeur, ce despotisme égoïste, sous lequel tout devait rompre ou plier. « Si la Hollande, soumise à l'un de mes frères, attendant de moi seul son salut, ne trouve pas en lui mon image; si quand vous parlez ce n'est pas moi qui parle, vous détruirez toute confiance dans votre administration, vous brisez vous-même votre sceptre... Voulez-vous être dans la voie de la bonne politique ? Aimez la France, *aimez ma gloire ;* c'est l'unique manière de servir du roi de Hollande .. C'est avec de la raison et de la politique que l'on gouverne les États, non avec une lymphe âcre et viciée. »

Sont-elles toutes de cette nature, les lettres « insignifiantes » que le prince Napoléon a cru pouvoir négliger dans son recueil ? Le tout est de s'entendre sur les définitions. Le père de M. Jourdain ne vendait pas de drap ; il en donnait à ses amis pour de l'argent. Nous savons de même que le prince n'a dissimulé aucune lettre importante; il n'a fait que « respecter les convenances ». Voilà une délicatesse dont l'histoire lui saura mauvais gré.

IV.

Mais tout cela n'est qu'un long préambule pour arriver enfin au portrait de Napoléon Ier, que le prince a intitulé *l'Homme et son œuvre*. C'est le morceau final destiné à confondre la calomnie. A vrai dire, j'ai été médiocrement surpris de n'y trouver aucune vue nouvelle. Il est visible que l'œuvre est inspirée par des nécessités politiques et ne peut avoir de prétentions à la psychologie. On nous affirme que Bonaparte a voulu sauver la liberté le 18 brumaire et donner la paix à l'Europe en conquérant la Russie. Je ne discuterai pas cette fantaisie du prince ; je constate seulement l'esprit dans lequel il a écrit son livre ; mais si j'étais admirateur de Bonaparte, je préférerais mille fois l'œuvre de M. Taine à celle du prince Napoléon. Que je hais ce génie douceâtre, qu'on nous montre voué « à la liberté, à l'égalité, à l'indépendance, à l'amélioration du sort des hommes » ! Vous lui rognez les ongles, à ce lion, vous l'affublez du bonnet de Guillot, et vous transformez ce dompteur d'hommes en pasteur des peuples, conduisant les nations, une houlette à la main ! On allègue ses propres paroles : qu'importe ? En admettant qu'il fût sincère, on sait bien que les hommes ne veulent jamais être ce qu'ils sont et ne font jamais ce qu'ils veulent. Hugo s'est toujours pris pour un dramaturge éminent, et Thiers pour un général de grand mérite. Est-ce que cela empêche le premier d'être un poète lyrique, et l'autre un diplomate ? C'est nier l'évidence que d'écrire : « C'est pour la France que Napoléon travaille, c'est à la France qu'il songe. » C'était pour lui qu'il travaillait, à lui qu'il songeait, toujours à lui, à sa gloire et, comme il disait, à son « étoile », qui le mena de chute en chute au fond de l'abîme.

Pour moi, ce qui me frappe dans Bonaparte, c'est la tournure poétique de son génie et de son œuvre. Son esprit, dit le prince, a la perception des réalités au plus haut point. Oui, mais il est fait aussi d'éternels contrastes, et, s'il a le sens du réel, il est avant tout plein d'imagination. Sa vie semble un poème admirable, prodigieux, le plus grand des poèmes épiques, car il s'est joué sur le théâtre du monde avec des acteurs vivants.

Dès sa jeunesse, Bonaparte a en lui l'étoffe d'un rêveur et d'un poète. Il aime les sentiments vagues et mystérieux : Ossian, le demi-jour, la musique mélancolique, le murmure du vent, le mugissement de la mer, tout cela l'absorbe au point de l'arracher parfois au monde réel. Cet esprit mathématique est doué d'une imagination puissante : toujours il travaille et crée, à

la façon des poètes, de belles chimères qu'il n'abandonne qu'à regret. Que de fois le merveilleux fait invasion dans cette vie si nette, si bien réglée! Pascal aussi, esprit géométrique, fut un grand poète : il était hanté par le problème de la destinée; sa pensée, son imagination prenaient le tour poétique. Sont-elles de lui ou de Bonaparte, ces paroles que le conquérant de l'Italie écrivait à Joséphine : « Qu'est-ce que l'avenir? Qu'est-ce que le passé? Qu'est-ce que nous? Quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître? Nous naissons, nous vivons, nous mourons au milieu du merveilleux. » La jeunesse de Bonaparte est inquiète : on dirait qu'au seuil d'une si grande vie, il hésite et cherche son chemin : « La vie, écrit-il à son frère Joseph, est un songe léger qui se dissipe! » (Juin 1795.)

Plus tard, quand l'expédition d'Italie l'a révélé à lui-même, il se sent d'humeur, comme Alexandre, à soumettre le monde. « L'Europe est une taupinière, dit-il; il n'y a jamais eu de grands empires et de grandes révolutions qu'en Orient, où vivent six cents millions d'hommes! » Son imagination est peuplée des souvenirs d'Alexandre, de Mahomet, de Tamerlan : il entrevoit vaguement des religions à fonder, des peuples à soumettre; cette idée d'Alexandre se faisant dieu l'échauffe, le transporte; il y reconnaît un trait de profond politique. Jamais le poète prodigieux qu'il portait en lui ne s'est lancé plus avant dans le rêve : il veut coloniser l'Égypte, y passer six ans, de là « partir comme d'une place d'armes pour porter une armée de 60 000 hommes sur l'Indus, soulever les Mahrattes », etc. (*Mémorial.*) Dans son exaltation, il médite d'apparaître aux Orientaux comme un prophète, de fondre des peuples entiers dans l'armée qu'il entraîne à sa suite. L'amère désillusion le frappe à Saint-Jean-d'Acre : au lieu de la marche triomphale, les boulets des Anglais, les balles des Turcs, la peste, la famine... Il faut qu'il renonce à dater ses ordres du jour des bords du Gange. « Je crois, disait-il plus tard, que mon imagination est morte à Saint-Jean-d'Acre; quoi qu'il en soit, je ne la laisserai plus faire. » (*Mme de Rémusat.*) Il se trompait : il devait mourir de la sanglante épopée russe.

Cette poésie est la marque distinctive de son œuvre; elle a fait sa grandeur et sa ruine. Richelieu, le grand Frédéric sont avant tout des politiques : ils ne commettront pas une faute par exaltation ou par enthousiasme. Bonaparte est un poète : lorsque l'idée de la gloire le possède, son imagination surchauffée lui dessine des fantômes. Il a une véritable tendresse de cœur pour cette expédition d'Égypte. Il se rappelle avec émotion ce rêve de jeunesse; des savants qui l'entourent, c'est Monge qu'il préfère, parce que Monge l'a suivi en Égypte; parmi ses soldats, ce sont ses « Égyptiens » des Pyramides, de Jaffa, du Mont-Thabor; il leur donne de l'argent, il les fait entrer dans sa garde, il sait par cœur les numéros de toutes les demi-brigades qui ont servi sur le Nil, et, quand on s'étonne : « Est-ce qu'un amant, dit-il, ne se souvient pas du nom de ses maîtresses? » (*Mémorial.*)

Il veut être l'homme de sa destinée. « Qui se sent appelé par elle, dit-il, ne peut guère lui résister. » Sa destinée, à lui, c'est de remplir l'histoire du bruit de ses exploits; il a un incomparable talent de général, c'est donc avant tout la gloire des armes qu'il doit poursuivre. On croit faire un reproche à Bonaparte en montrant le peu de stabilité de son vaste empire; mais a-t-il jamais cru sérieusement qu'il fondait une œuvre durable? L'empire d'Alexandre a-t-il survécu à sa mort? Un vrai politique songe à l'avenir; comme le vieillard de La Fontaine, il plante pour ses descendants; mais un Bonaparte veut surtout étonner le monde : « Une grande renommée, c'est un grand bruit! »

Comme il travaille pour lui, non pour son peuple, il n'a devant lui que vingt ou trente années, la durée d'une vie; et en effet son œuvre finit avec sa vie. La conséquence de ce système est le despotisme : on ne peut demander aux hommes de se faire tuer sans profit pour la plus grande gloire d'un ambitieux; il faut donc les soumettre à une discipline de fer, leur interdire toute volonté et toute pensée; il faut en faire des instruments, rien de plus.

Comment Napoléon se lance-t-il dans l'expédition de Russie, cette gigantesque aventure qui décide du sort de l'empire? Est-ce la question du blocus continental qui l'y pousse? Est-ce la demande d'évacuation de la Prusse et de la Poméranie? Non, ce ne sont là que des détours oratoires auxquels on ne peut se laisser prendre. Napoléon veut la guerre, il passe l'année 1811 à la préparer; toute l'Europe le sent; les idées les plus tristes occupent les esprits; plus de crédit, plus de commerce; chacun semble dans l'attente pénible d'une grande catastrophe. Il n'y a qu'un motif à cette énorme folie : l'ambition, et surtout le manque d'équilibre de cette magnifique intelligence, qui penche de plus en plus vers le rêve. Napoléon, qui à certains égards est l'homme le plus positif et le plus pratique, est aussi le plus facilement dupe de ses illusions; il vit moins dans le présent que dans l'avenir; sa pensée créatrice devance la marche du temps et lui crée d'admirables chimères qui prennent la précision de la vie réelle; il est obsédé de ses pensées conquérantes, comme le romancier et le poète le sont des personnages de leurs fictions. Le doigt sur la carte, il dessine la marche de l'armée, il arrive à Moscou; ses traits s'animent : « La grande Moscou, dit-il, la ville sainte! » Il répète ce nom avec complaisance; sa voix s'endurcit, son regard est étincelant et farouche. (*Ségur.*) Évidemment son démon le possède, chacun s'écarte avec respect et le laisse « ossianiser » comme un barde qui improvise. Son rêve le mène jusqu'à l'incendie de Moscou.

C'est cette imagination brûlante qui le pousse un jour à quitter l'île d'Elbe et à recommencer sa vie

d'aventures. Il paraît s'enivrer de grands mots : « La paix, le bonheur du peuple, les alliances... » En réalité, il n'a pas d'illusions sur cette tentative suprême; il a dit à Sainte-Hélène avec une entière bonne foi : « Je n'avais plus en moi le sentiment du succès définitif; ce n'était plus ma confiance première; soit que l'âge auquel d'ordinaire la fortune est favorable commençât à m'échapper, soit qu'à mes propres yeux, dans ma propre imagination, le *merveilleux de ma carrière* se trouvât entamé, toujours est-il certain que je sentais qu'il me manquait quelque chose. » Ce qui le pousse, ce n'est plus qu'un instinct, le désir insensé de tenir quelques jours encore le pouvoir dans ses mains, de se griser une dernière fois de la volupté du commandement et de succomber enfin dans la mêlée des nations après une lutte gigantesque, véritable épopée des temps modernes. Jusque dans la défaite, la fortune lui est fidèle : il aurait pu mourir comme un aventurier de génie sur le sol de l'Amérique; elle l'envoie à Sainte-Hélène. Ce qui semblait une faute inexplicable du vaincu assure sa gloire et donne un air de légende poétique à cette histoire qui semble d'ailleurs le rêve d'une imagination de poète.

C'est bien en effet un phénomène bizarre et grandiose que la venue de cet homme qui, par ambition personnelle, bouleverse en quinze ans la face de l'Europe; il n'y a nulle logique dans son œuvre que celle de la passion tendant à son but, nul autre résultat que l'équilibre des peuples rompu pour le seul plaisir d'exercer la force du vainqueur. C'est une histoire merveilleuse qui passe et qui semble n'avoir que peu de rapports avec ce qui la précède et ce qui la suit. Elle est plutôt l'histoire d'un homme que celle d'un peuple; elle relève du psychologue et du poète, plus encore que du politique.

V.

Tel est l'homme que M. Taine a démonté pièce à pièce, comme un mécanisme d'acier, une sorte de machine politique énorme, admirable de travail et de vitesse; la poésie n'est, selon lui, qu'un accident de cette forte nature. A notre avis, c'est là une erreur; la faculté imaginative est de beaucoup ce qui domine chez Napoléon; c'est d'elle qu'il a vécu, et c'est d'elle qu'il est mort. Très forte dans la première jeunesse, elle s'efface dans l'âge mûr; avec la décadence physique, elle redouble de vigueur, rompt en définitive l'équilibre de l'esprit, envahit, subjugue, accapare pour elle seule une intelligence universelle et une indomptable volonté. Elle fait la grandeur, elle explique la fragilité de l'œuvre de Napoléon Bonaparte.

Faut-il, après cela, discuter la conception d'un Messie régénérateur et pacificateur des peuples, préparant la paix par la guerre, et la démocratie future par la plus rude et la plus absolue des tyrannies? L'idée nous semble hardie. Nous comprenons cependant qu'elle vienne à un héritier de Napoléon : nous comprenons surtout qu'il cherche à la faire prévaloir.

* *

UNE SAINT-HUBERT

Nouvelle

I.

Oui, quand j'y pense, cette demeure de Claudie avait tout ce qu'il faut pour charmer et pour retenir. Cela se sentait dès la grille, une grille de souriante apparence, toujours ouverte sur l'allée de gravier fin, et enchevêtrée d'un grand jasmin de Virginie dont les ramilles flottantes vous caressaient au passage. Le jardin n'était que fraîcheur et gazouillements. Sans doute il ne manque pas de jardins par le monde autrement spacieux, et riches et décorés; je ne crois pas qu'il en ait pu exister de plus plaisants. Les arbres y avaient tant d'ombre; les pelouses, tant de moelleux; les fruits, tant de saveur; les fleurs, tant d'éclat! Et, tenez, pour ne citer qu'une chose, j'ai beau évoquer tous les rosiers qui me sont apparus depuis, sur un fond quelconque de parterre ou d'exposition : je n'en vois pas un, non, pas un seul, qui puisse rivaliser avec ceux de ce jardin-là.

La maison..., mon Dieu, il faut bien tout dire, la maison manquait de lignes et de proportions; elle était trop basse pour sa largeur, trop rentassée; j'avouerai même que son toit avait l'air bossu et que son unique tourelle lui donnait un menton de galoche; mais qu'elle fût moins séduisante pour cela, c'est ce dont je ne conviendrai jamais.

D'abord, on avait trop hâte d'en franchir le seuil pour l'examiner beaucoup, attiré qu'on était par la bienvenue cordiale des hôtes; et puis, une glycine centenaire qui en faisait trois fois le tour la drapait dans sa verdure, et l'on ne saurait croire ce qu'un pareil manteau habille bien. Au printemps, quand s'ouvraient toutes les fleurs lilas, il n'y avait pas de palais comparable à cette vieille maison transfigurée par cette floraison royale. Du haut en bas, ce n'était que grappes parfumées, serrées les unes contre les autres sous un bourdonnement confus d'abeilles. Tout ce lilas, dégradé à l'infini et fondu en teintes exquises, l'enveloppait d'une lumière de nimbe, fraîche et tendre à faire paraître foncés l'azur du ciel et les yeux de ma Claudie, lorsqu'ils s'y encadraient.

L'intérieur du logis, comme le dehors, n'avait rien de remarquable en soi; mais comme tout y était ar-

rangé avec goût et harmonieux à l'œil! La table, simple en apparence, avait des recherches discrètes; les tableaux étaient tous placés dans leur jour; les tentures n'interceptaient ni l'air ni la lumière; les objets d'art respiraient la bonhomie des choses familières. Chaque coin du salon contenait exactement ce qu'on souhaitait d'y voir : fleurs, meuble ou bibelot, — jusqu'à deux bonnes grand'mères, les aïeules de Claudie, deux vieilles du siècle dernier, à robes bouffantes, à cheveux poudrés, qu'on eût pu prendre pour une partie de l'ameublement, tant on les trouvait invariablement à la même place, assises de chaque côté de la cheminée, le tricot à la main, et si fraîches encore sous leur fanchon de dentelle, si accueillantes, si enjouées, qu'on eût difficilement imaginé un plus joli cadre à cette cheminée hospitalière.

Autour d'elles se groupaient les hôtes accoutumés de la maison, peu nombreux, comme les tableaux, mais choisis et fidèles, en vertu de cette loi d'affinité qui ne retient dans un milieu délicat que les gens délicats eux-mêmes. Elles donnaient le ton de la conversation, s'intéressant assez au présent pour encourager les jeunes à en parler, et racontant ensuite aux vieux, pour le plus grand plaisir de tous, de piquantes anecdotes du passé. On causait donc de tout dans ce salon; on y rêvait même aussi quelquefois; l'intimité, à l'abri de ces deux indulgences d'aïeule, s'épanouissait doucement, dans l'abandon de cœur et d'intelligence qui est à la fois un charme et une rareté; et cet intérieur d'élection, aux éléments assortis, à l'entente parfaite, faisait un fond délicieux à la personnalité de Claudie.

Il est des organisations primesautières auxquelles la liberté est indispensable pour s'étendre et se fortifier : Claudie en était une. Serrée dans la contrainte étroite d'un ménage bourgeois, elle se fût faussée peut-être, tandis que la vie large et calme de la campagne, entre une tendresse aveugle de grand'mères et une profonde sécurité d'entourage, l'avait merveilleusement développée. En même temps qu'on lui laissait toute liberté d'action à un âge où on tient encore les jeunes filles en lisière, elle avait acquis le goût des choses de l'intelligence, un jugement précoce et l'habitude de penser tout haut.

La responsabilité de maîtresse de maison était encore venue accroître son indépendance en mûrissant sa raison; et de cette éducation singulière était sorti un composé de qualités solides et de belle gaieté juvénile qu'on ne rencontre pas souvent réunies. Avec ses allures un peu décidées, son regard profond, sa manière de parler, de s'habiller, de marcher, marquée d'un je ne sais quoi d'original et de fin, Claudie ne ressemblait à personne; c'était un type à part, doué d'une séduction extrême, avec ce duveté en plus de ne pas s'en douter. Car ce qui plaisait le plus en elle, c'était le naturel parfait qu'elle portait en toutes choses, dans les petites comme dans les grandes. Quoi qu'elle fît, elle le faisait dans la candeur de son âme : soit qu'elle se mêlât à la conversation des hommes graves, et il fallait voir avec quel empressement on lui faisait place, comme on s'évertuait à être clair et sensé devant le regard attentif de ses grands yeux; soit qu'elle rît et que, reprise d'une gaminerie de petite fille, elle s'allât pelotonner devant la cheminée en disant à ses aïeules attendries :

— J'ai été bien sage, mères grands; racontez-moi donc une histoire.

II.

J'avais pénétré tout jeune encore dans cet intérieur charmant, et j'en avais tout de suite apprécié la valeur d'ensemble; puis mes facultés admiratives avaient peu à peu convergé vers celle qui en était l'âme et la reine; c'est-à-dire que je m'étais laissé aller à aimer Claudie, sans m'en douter d'abord, puis en m'en doutant, puis en en étant parfaitement sûr.

Il y avait des mois que je ne pensais plus qu'à elle, à ses yeux sérieux et à sa bouche rieuse, que toutes mes aspirations, tous mes désirs se résumaient en une chose : l'épouser. Le malheur, c'est que je ne pouvais pas me décider à le lui dire; or pas d'autre moyen pour devenir son mari que celui-là : ce n'était point une fille élevée dans cette indépendance qui accepterait un mari imposé. Elle avait sans doute une profonde déférence pour son père et ses grand'mères, mais cette déférence ne devait pas aller jusqu'à se laisser marier par eux; sans quoi, je me fusse senti plus rassuré, ayant de longue date reconnu chez eux un penchant d'affection qui promettait de m'en faire des alliés. Hélas! devant Claudie, tous les alliés devaient être d'un faible secours; il s'agissait de la recevoir d'elle-même, de lui plaire assez pour obtenir qu'elle échangeât son existence libre et heureuse contre des devoirs nouveaux, et c'est ce qui m'épouvantait. Lui plaire, à elle, si supérieure en tant de choses, comme ce devait être difficile! Le résultat de mon examen, quand je faisais le bilan critique de mes infériorités physiques et intellectuelles, m'anéantissait. « Jamais, pensais-je, elle ne voudra de moi. Lui demander sa main, c'est m'exposer à un refus; être refusé, c'est ne plus venir ici! »

A la seule pensée d'être éloigné à jamais de cette chère vieille maison, de ce salon souriant, de ces aimables grand'mères, de tout ce qui était devenu l'accoutumance de mon cœur, je sentais le courage m'abandonner; jugez donc de ce que j'éprouvais quand je craignais de perdre Claudie!

Si au moins elle avait eu différentes façons d'accueillir ses hôtes, j'aurais pu trouver dans son attitude à mon égard un indice de la nature de ses sentiments pour moi : ou assez d'indifférence pour ruiner mes projets, ou assez de faveur pour les encourager. Mal-

heureusement, ce genre d'éclaircissement me manquait. Claudie englobait tous ceux qui fréquentaient la maison dans le même accueil simple et cordial : une sorte de camaraderie qu'autorisait l'ancienneté des relations et qu'elle savait relever d'adorables nuances de respect vis-à-vis des gens âgés. Nous étions, les plus jeunes, très fiers de cette camaraderie; nul de nous n'eût osé en dépasser les bornes; mais je me serais cassé la tête contre les murs avant d'y découvrir un signe, si léger qu'il fût, de partialité en ma faveur.

— Voulez-vous que nous sondions adroitement Claudie? me demandaient en confidence mes vieilles amies, touchées de ma peine qu'elles avaient devinée.

— Non, non, pour l'amour du ciel, n'en faites rien! répondis-je tout effrayé. Elle est trop fine pour ne pas comprendre dès l'abord; elle vous dira qu'elle ne répond là-dessus qu'aux intéressés eux-mêmes, et, de l'humeur dont je la connais, c'est pour me perdre dans son esprit.

— Alors, mon cher enfant, il faut lui parler à la prochaine occasion.

— Oui, j'y suis résolu, la première fois que nous serons seuls ensemble.

Cette occasion ne tarda pas. A la visite suivante je la rencontrais dans le vestibule, où elle avait pris l'habitude de venir au-devant de moi. Ce n'était pas absolument conforme aux usages; mais, dans cette maison, les usages étaient faits d'une matière élastique adaptée au genre de chacun : étroitement enroulés autour des deux grand'mères, distendus à l'américaine par les doigts frais de Claudie. Bien outrecuidant et bien sot qui s'en fût prévalu! Elle traversait donc le vestibule désert, toute blanche dans le demi-jour tamisé des glycines, un beau sourire de bienvenue sur les lèvres, sans se douter de tout ce qu'a d'intimidant un abord sans embarras. Elle me tendait la main en camarade, en sœur, et moi, troublé, j'oubliais toutes mes résolutions sous la pression de cette main.

« Allons, me disais je pour m'excuser à mes propres yeux, le lieu n'était vraiment pas choisi, et il faudrait une extrémité à laquelle je ne suis pas encore réduit pour lancer ainsi une déclaration au débotté, en accrochant mon pardessus et mon chapeau; ce sera pour tout à l'heure. »

Tout à l'heure se passait au salon, où Claudie nous laissait vingt fois pour aller à l'office, à la lingerie, au couvert, partout où le fonctionnement de ce qui s'appelle un intérieur bien tenu nécessitait sa présence et où s'exerçait son activité d'oiseau. Entre temps elle venait reprendre son ouvrage interrompu, changeant d'interlocuteurs, d'atmosphère et d'occupations avec une aisance, une souplesse qui n'appartenaient qu'à elle, mais, hélas! ne se laissant jamais accaparer par un seul dans les petits coins où l'on peut s'enhardir.

Il y avait pourtant, l'été, un moment de la journée où il était possible de reprendre avec elle le tête-à-tête sous prétexte de l'aider: c'est quand elle allait cueillir les fruits du dessert. Elle mettait alors un grand chapeau de paille, retroussait un pan de sa robe pour avoir les mouvements plus libres, et partait au fond du jardin un panier à la main. Il fallait la voir aller et venir à travers les carrés touffus, enjambant lestement les bordures de thym, les planches de fraises, les traînes rouges de framboisiers: c'était à rêver trois jours de suite de son buste élégant, de ses bras moulés en peau de Suède, et des gros plis de mousseline relevés dans sa ceinture de ruban qui découvraient son pied cambré.

Quand je lui proposais mes services, elle les acceptait gaiement; nous parcourions le jardin ensemble, et je songeais qu'il faudrait profiter de ce moment pour l'entretenir de mon amour. Aussi bien tout m'encourageait : la solitude, la beauté du jardin, l'ivresse de tous les êtres qui nous environnaient; mais le moyen de dire des choses si délicates, si émouvantes, à quelqu'un qui ne nous prête qu'un quart d'attention! A chaque seconde elle s'éloignait brusquement pour inspecter quelque chose, cueillir une branche ou relever un arbuste. En vain je la priais de m'écouter.

— Bon, je vous écoute, contez toujours, me criait-elle en plongeant au milieu d'un massif.

Conter quoi? Il ne me venait plus que des banalités. Et si par hasard nous cheminions lentement, côte à côte, le long d'une allée, dans le silence ombreux des grands arbres, c'était bien pis encore: l'anxiété me prenait à la gorge et je ne pouvais plus parler du tout.

L'été s'était passé ainsi, en alternatives de braves résolutions et de lâches reculades; l'automne l'avait suivi; j'en étais toujours au même point : adorant Claudie et différant chaque jour l'aveu de peur d'être éconduit, lorsqu'un événement me vint prouver que ma conduite était celle d'un sot et qu'à trop céler mon amour je risquais de tout perdre.

III.

Nous étions arrivés au 4 novembre et j'allais passer deux jours auprès de Claudie. C'était en effet l'habitude dans cette famille de fêter la Saint-Hubert en petit comité, une demi-douzaine au plus; nous chassions avec le père de Claudie toute la matinée, elle venait nous rejoindre dans le bois avec le déjeuner, qu'on mangeait à la bonne franquette, en un coin de vente quelconque. Il faisait généralement beau ce jour-là, et ce déjeuner entre vieux amis et jeunes gens, assaisonné d'appétit, de rires et de saillies, restait un des meilleurs souvenirs de chaque automne.

En arrivant à l'heure du dîner, ce 4 novembre, je trouvai les deux grand'mères seules au salon, et comme, en leur baisant la main, je m'informais de Claudie :

— Claudie est allée faire un bout de toilette, me répondirent-elles, car vous savez... ou vous ne savez pas, mon cher enfant, que nous avons des étrangers ce soir.

— Moi, je ne sais rien du tout, répliquai-je, aussi étonné qu'à la nouvelle d'une chose invraisemblable. Des étrangers, dites-vous?

— Oui, des messieurs de Paris, le père et le fils. Claudie a été au bal, il n'y a pas très longtemps, pendant votre petit voyage à Vendôme; on s'y est rencontré, on y a fait connaissance, si bien que ces messieurs ont tiré sur la vieille maison une lettre de change d'amitié et qu'ils sont venus fêter saint Hubert ici.

— Allons, bon, grommelai-je entre mes dents, nous ne serons plus entre nous, et la partie va être manquée. Quelle idée d'introduire ici de nouveaux visages, et à quoi bon?

— Mais, qui sait? A faire valoir les anciens, peut-être, répliquèrent les bonnes vieilles qui m'avaient entendu.

Et elles baissèrent le nez sur leur tricot après avoir échangé un regard chargé de malice, de tendresse et de tant d'autres choses encore que je n'eus point le temps de les analyser.

Au même moment la porte s'ouvrait et l'on me présenta MM. Gérard-Dombray, banquiers de la Banque universelle et particulière, rue de la Paix. Je vis deux hommes en redingote, l'air important; l'un, le vieux, petit, sec et pincé, avec des lunettes d'or et de grandes oreilles qui dépassaient presque son crâne chauve. Il avait aussi bien l'air d'un ministre que d'un banquier, et sans doute il devait porter d'habitude une serviette bourrée de paperasses, car on la cherchait involontairement sous son bras. Quant à l'autre, M. Gérard tout court, comme il nous apprit qu'on le nommait pour le distinguer de son père, c'était un fort beau garçon dans l'acception toute physique du terme, blanc et rose de teint comme un enfant de chœur, avec des traits réguliers, des membres bien attachés, un torse vigoureux, menacé d'un embonpoint précoce que contenait la coupe savante d'un vêtement irréprochable.

J'ai toujours eu une antipathie profonde pour ce qu'on appelle les « têtes de garçon coiffeur »; c'est peut-être l'explication du sentiment hostile que m'inspira à première vue M. Gérard; mais ce que je lui vis faire ne tarda pas à m'exaspérer. Nous nous étions mis à table; le vieux banquier, avec des regards rapides qui avaient l'air d'inventorier le mobilier et l'argenterie par-dessus ses lunettes, parlait beaucoup et buvait sec. Il avait d'abord essayé de faire comprendre à ses deux vieilles voisines le fonctionnement d'une affaire de mines colossale, commanditée par sa banque; puis, voyant le peu d'intérêt qu'elles y prenaient, il s'était rabattu sur le père de Claudie, obligé, par sa qualité d'amphytrion, de l'écouter avec une complaisance infatigable; et il lui lançait sans relâche ses phrases arrondies, courtes et sonores comme des poignées d'écus.

Le fils en profita pour s'emparer de la conversation de notre côté, sans s'inquiéter le moins du monde du plaisir que nous pouvions y prendre; il se mit à nous entretenir de ses occupations, de ses sports, de ses relations et de ses amis, avec une satisfaction à nulle autre pareille. En vingt minutes, je l'eus jugé à fond: c'était un garçon sans méchanceté, mais sans esprit, que la fortune avait gâté, et que de faciles succès, dans un monde facile, avaient gonflé d'une fatuité insupportable. J'essayai de l'interrompre et n'en pus venir à bout; je cherchai à lire l'impression de mes vieilles alliées dans leurs yeux: leurs yeux étaient fixés sur leur assiette; je reportai mes regards sur Claudie: les siens ne quittaient pas le jeune banquier.

« Quel plaisir peut-elle trouver dans cet insipide bavardage? » me demandai-je avec un étonnement croissant mélangé de dépit.

Il me fâchait que cet étranger l'accaparât ainsi; mais ce n'était rien encore. Voilà que devant la bienveillance attentive de son interlocutrice, et se méprenant à une liberté d'allures qu'il n'était pas accoutumé à rencontrer chez les jeunes filles du monde, il s'enhardit peu à peu, haussa d'un ton ses plaisanteries et rapprocha sa chaise de la sienne. Oh! ma respectueuse adoration, et la fraternelle réserve dont nous entourions tous à l'envi notre Claudie, où étiez-vous? A chaque instant, je m'attendais à quelque verte réponse, qui remît l'impertinent à sa place; mais point. Par moments, devant un compliment exagéré ou quelque œillade langoureuse, je voyais bien le front pur de la jeune fille se plisser légèrement et une teinte rose, qui n'était pas de plaisir, monter à ses joues; mais ce n'était qu'une ombre jetée sur son visage; le sourire reparaissait aussitôt. Je ne savais plus que penser.

Le dîner terminé, elle se laissa conduire sur un canapé où le jeune homme, de plus en plus animé, lui dit des fadeurs à écœurer une fille spirituelle et sensée comme elle: elle le laissa dire, fit de la musique d'opérette pour lui, chanta ce qu'il lui demanda de chanter, et pensa me réduire au désespoir. La causerie délicate du soir, le morceau silencieusement savouré au coin du grand piano, l'auréole discrète et voilée de notre intimité, ce grand bellâtre, avec ses flatteries, son rire bruyant, sa vulgarité, avait tout anéanti. Comment le supportait-elle, elle si fine, si déliée? Il fallait donc qu'elle ne vît pas sa sottise à travers sa figure de beau garçon? Mais alors qu'allait-il arriver?

IV.

Je passai une nuit abominable et ne m'endormis qu'au matin pour faire des rêves affreux.

Quand je descendis dans le vestibule, on n'attendait plus que moi pour partir; chaque chasseur, revêtu d'une commode blouse de toile, inspectait son fusil ou bouclait sa carnassière. Les deux banquiers seuls étaient vêtus à la dernière mode. M. Gérard-Dombray s'était affublé d'un complet de velours vert qui lui donnait un faux air de cornichon, et M. Gérard moulait littéralement ses formes dans un costume chamois. Leur vue ranima mes angoisses, et je me précipitai dans l'office, où Claudie, les manches retroussées, le petit doigt en l'air, garnissait une tarte de prunes de Noberte.

— Hé bien, hé bien, est-ce ainsi qu'on entre dans mon laboratoire? dit-elle gaiement. Mais qu'avez-vous donc? Vous êtes pâle à faire peur.

— Mademoiselle, par grâce, fis-je sans lui répondre, qu'est-ce que ces gens-là viennent faire ici?

— Quelles gens?

— Les Gérard-Dombray?

— Mais, on vous l'a dit, chasser avec vous.

— Pas autre chose?

— Que voulez-vous dire?

— Mon Dieu, ma demande est indiscrète, je le sais bien; mais excusez-moi et dites-moi franchement .. Ce M. Gérard, ce n'est pas un prétendant?

— Supposez que c'en soit un : après?

— Ah! mademoiselle!

— Hé bien, qu'est-ce? cela vous étonne? Vous croyiez donc que je ne serais jamais en âge de me marier? Détrompez-vous, monsieur; j'ai eu vingt ans hier, et je ne vois rien d'extraordinaire, moi, à ce que l'on songe à demander ma main.

Et sur ces mots, enlevant prestement sa tarte qu'elle avait fini de garnir, elle disparut, me laissant abasourdi.

Ainsi cette chose que je n'aurais pas osé imaginer était vraie : M. Gérard aspirait à devenir son mari, et elle me disait cela tranquillement, avec un sourire, comme si cette recherche lui agréait!... Était-il possible qu'il fût si facile de lui plaire? Et moi qui avais tant craint de lui parler! C'était de ma faute pourtant, ce qui arrivait à cette heure. Si j'avais été moins timide, elle m'aurait peut-être accueilli, et alors, au lieu de ce fat..... Oh! malédiction!

J'avais pris machinalement le sentier qui mène, à travers champs, de la maison au bois; le gros des chasseurs était déjà loin, le père de Claudie en tête; dans les interstices de la file, je voyais les petites jambes vertes du vieux banquier tricoter désespérément pour se maintenir au pas. Je m'aperçus bientôt que le jeune, par une politesse dont je me serais bien passé, m'avait attendu. Hélas! il manquait à mon désespoir de recevoir ses confidences!

Le beau garçon se mit à marcher devant moi; au bout de deux minutes, il se retourna.

— Une charmante jeune fille, Mlle Claudie, n'est-ce pas, monsieur? me dit-il par-dessus l'épaule, d'un ton de connaisseur à crosser.

Je m'inclinai sans répondre.

Nous fîmes quelque vingt-cinq pas en silence.

— Oui, reprit-il en se caressant la moustache, jolie, originale, sachant écouter les autres, charmante décidément; un peu trop simple seulement, un peu trop occupée du ménage; il n'y a que cela qui la dépare.

— Ah! qui la... En vérité, je ne m'en serais jamais douté!

— Effet du milieu ambiant où vous vivez tous les deux, mon cher monsieur.

— C'est possible.

Nouveau silence.

— Positivement cette simplicité sent la fille de campagne; mais cela passera vite à Paris; et je ne lui donne pas quinze jours pour s'en guérir radicalement.

— Ce sera une chose à voir.

— Oh! monsieur, la chose est comme vue.

— Et, monsieur, sera-ce vous qui l'enlèverez à ce milieu ambiant si malsain pour ses charmes?

— Mon Dieu, monsieur, au point où en sont les choses, je crois pouvoir vous avouer que je ne suis venu ici que dans cette intention.

— L'intention est louable; qu'en dit la a mille?

— Elle paraît flattée.

— Je n'en doute pas. Et Mlle Claudie?

— Mlle Claudie n'a pas encore donné son consentement; sans quoi l'affaire serait faite. Au fond, je crois qu'elle ne demande pas mieux; mais, vous savez, on ne peut avoir l'air de se décider aussi vite : ce serait inconvenant. Elle a demandé quelques jours pour réfléchir et m'étudier. J'ai idée que je ne perdrai rien à cette attente. Le costume de chasse ne me sied pas mal, et je ne crois pas qu'un bel abatis de venaison soit pour me nuire auprès d'elle. Qu'en pensez-vous, monsieur?

— Ma foi, répondis-je exaspéré, je ne pense qu'à une chose en ce moment : c'est qu'il est bien désagréable de marcher sur les talons de quelqu'un qui se retourne toutes les deux minutes. Cela finit par vous tourner sur le cœur. Au surplus, voici le bois; on va nous échelonner dans l'enceinte; permettez-moi deux recommandations : la première est de garder le silence, que vous me paraissez tenir difficilement, afin de ne pas effrayer le gibier; la seconde est de ne pas tirer dans ma direction, de crainte de m'envoyer du plomb, parce que, dans ce cas-là, c'est plus fort que moi, je riposte.

Il me regarda d'un air étonné et ne répondit pas.

Ah! la cruelle matinée que je passai en faction sur la longue laie de velours vert où je me promettais, la veille encore, tant d'agrément! Grâce à l'été de la Saint-Martin, qui n'avait été précédé que de gelées

légères, il y faisait bon cependant : l'ineffable mélancolie d'une fin d'automne tardif s'y fondait dans les rayons d'un soleil encore chaud qui faisait rutiler aux arbres immobiles et dans l'épaisseur du taillis la pourpre des derniers feuillages. Un silence d'endormement, une transparence extrême de l'atmosphère chargée du regain des parfums de l'été, planaient sur cette sérénité presque religieuse, rompue de temps à autre par les abois lointains de nos bassets et les coups de fusil des chasseurs; mais un déchirement était en moi qui m'empêchait de les sentir. Était-il possible que Claudie consentît à aimer ce godelureau? Quand je songeais à la sottise de celui-ci, je me répondais non ; quand je me rappelais la contenance de la jeune fille en face de lui, j'étais presque tenté de dire oui; et, dans l'excès de mes angoisses, j'appréhendais mortellement le moment qui allait les rapprocher sous mes yeux.

Il vint cependant, ce moment; un appel de trompe nous réunit tous dans une vente, et force me fut de revoir M. Gérard auprès de Claudie. Mais, fort occupée à déballer ses provisions, Claudie ne parut pas l'honorer d'une attention particulière.

— Il paraît que vous avez fait bonne chasse, messieurs, dit elle en désignant le monceau de lièvres, de lapins et de faisans qu'on déposait au fur et à mesure à ses pieds (monceau auquel, il faut bien l'avouer, je n'avais pas contribué pour ma part) ; tant mieux, cela vous aura ouvert l'appétit. Çà, le déjeuner est prêt en partie ; mais il faut m'aider à le mettre à point et à le servir. Voyons, continua-t-elle en nous examinant à la ronde avec le sourire malicieux qu'elle a hérité de ses grand'mères, qui va découper la daube? Vous, monsieur Roger. Et déboucher les bouteilles? Vous, monsieur Marty. Les gardes vont me ramasser du bois mort, et M. Gérard fera le feu pendant que je battrai les œufs de l'omelette.

Nous nous empressâmes d'exécuter ces ordres, et M. Gérard, avec la désinvolture de l'innocence, se précipita sur la poignée de brindilles sèches que lui tendait déjà un des gardes.

— Apprêtez-vous, mademoiselle, dit-il en plaçant cette poignée sous le trépied installé d'avance et en tirant de sa poche une jolie boîte d'allumettes en argent bruni.

— Regarde bien, mon cher, me dit mon voisin en me poussant le coude. Ces Parisiens ne doutent de rien, et celui-là en particulier me paraît avoir plus que sa part de suffisance; mais, ou je me trompe fort, ou Mlle Claudie lui ménage une occasion de s'en défaire.

— Tu crois? fis-je, ranimé tout à coup par un rayon d'espérance.

— Parbleu, ce n'est pas pour rien qu'elle lui a choisi cette tâche-là.

En effet, pour qui n'a pas pratique la vie de bûcheron ou de chasseur, ou l'école buissonnière, il n'est point si aisé d'allumer du feu en plein air. Le jeune banquier eut beau s'évertuer avec son fagotin, il n'en tira qu'une épaisse fumée, à la grande jubilation du vieux garde qui le regardait faire et de nous tous.

— Hé bien! hé bien! est-ce ainsi que vous vous en tirez, monsieur Gérard? fit Claudie en s'avançant. Moi qui vous croyais si capable! Il paraît que vous n'y entendez rien.

— Mais c'est très difficile, ce que vous m'avez demandé, répliqua le jeune homme piqué.

— Du tout, monsieur; vous allez voir le père Berthaud m'allumer cela en dix secondes. Regardez bien comment il s'y prend : c'est une chose à savoir et qui a son importance dans les parties de campagne, comme vous pouvez le constater. Là, c'est fait; voyez la belle flamme claire; il ne s'agit plus que de l'entretenir. Attention au menu bois, monsieur; n'en mettez pas trop à la fois.

Et d'un mouvement tout ensemble vif et gracieux elle posa sa poêle pleine sur le trépied.

Son prétendant était resté debout devant elle, assez embarrassé de sa personne, et d'autant plus vexé de cette petite leçon donnée devant tout le monde qu'il était moins habitué à en recevoir et ne s'attendait pas à celle-là.

— Hé bien, monsieur, que vous disais-je? reprit Claudie de sa voix rieuse; voilà que vous avez mis trop de bois d'un coup et que mon feu s'éteint. Allons, vite, soufflez-le, ou mon omelette sera manquée.

— Mais je n'ai pas de soufflet, moi, mademoiselle!

— Ah bah! et celui que vous a donné la nature, vous l'oubliez?

— Vous voulez que je souffle avec ma bouche?

— Et le plus fort que vous pourrez.

— Mais il faudra m'agenouiller par terre?

— Sans doute.

— Courber ma tête au ras du sol?

— Certainement.

— Mais...

— Ah! vite donc, monsieur ; que de manières! Vous feriez croire que vos articulations ne plient pas.

Ce n'était pas précisément la raideur de ses articulations qui faisait hésiter le jeune homme, mais celle de son costume invraisemblablement collant. Pourtant il n'y avait pas moyen de s'esquiver, il fallait obéir. Avec des précautions infinies et la plus mauvaise grâce du monde, il se mit au niveau du foyer et s'exécuta. Claudie prolongea la corvée.

— Ne vous relâchez pas, monsieur Gérard, disait-elle; soufflez toujours; il me faut un feu flambant à continuer, pour faire le café tandis que nous déjeunerons; ainsi, n'ayez pas peur d'allumer un beau brasier.

Lorsque le jeune banquier se releva, légèrement congestionné, nous étions tous installés pour le repas,

qui sur un tas de fagots éboulés, qui sur un tronc équarri, qui par terre, les jambes croisés, à l'orientale, en un désordre pittoresque qui devait être charmant à l'œil, dans le cadre aéré et lumineux de la vente, avec le groupe un peu écarté des gardes, le gibier amoncelé au pied d'un arbre, nos fusils en faisceau à côté, et, au centre de notre cercle élargi, le bivouac clair où bouillottait la grande cafetière d'argent.

Le petit vieux M. Dombray, tout rétif qu'il fût à la poésie des choses, en avait la mine épanouie, et, du haut de la pile de bois sec où il avait juché sa personne, il jetait autour de lui des regards satisfaits tout en dévorant le premier service. Claudie, afin d'embrasser l'ensemble de son monde, s'était assise un peu en arrière, sur une bille de chêne qui lui faisait présider le cercle entier. Sa tête expressive et ses cheveux fous, rehaussés par une simple robe de drap bleu, ressortaient délicieusement sur les teintes rouillées des rejets de charmille et de hêtres qui formaient le fond du décor; et tous les chiens de la chasse, attirés par ses largesses, assis sur leur derrière en demi-cercle autour d'elle, lui composaient le cadre le plus original.

— Il est fâcheux, mademoiselle, dit le vieux banquier de son perchoir, que saint Hubert soit inventé, car vous feriez la plus jolie patronne de chasseurs...

— N'est-ce pas, mon père? dit vivement l'allumeur de feu, désireux de rentrer dans la conversation par une parole aimable et cherchant de l'œil une place où se mettre.

Il y avait justement, auprès du siège de Claudie, une bille plus petite qu'un sentiment de réserve et de commune courtoisie nous avait fait laisser vacante; d'un air délibéré il s'y installa, posa son assiette sur ses genoux, rajusta la rose de sa boutonnière et, ayant repris possession de tous ses avantages, affecta de s'occuper assidument de sa voisine. Cet aplomb me fit refluer le sang aux joues; mais je n'avais déjà plus l'appréhension douloureuse de la veille et la confiance en Claudie me revenait comme un baume. La malicieuse fille l'accueillit, en effet, avec sa grâce coutumière, écouta ses propos et ne parut se soustraire à cette sorte de tête-à-tête que pour faire les honneurs du déjeuner et distribuer les provisions que notre appétit engloutissait à vue d'œil; mais, au moment où le jeune homme, remonté au diapason de la veille, lui débitait une galanterie, elle l'interrompit tout net.

— Ah! mon Dieu, monsieur, à quoi songez-vous donc? Et mon feu! Avez-vous cru qu'il s'entretiendrait tout seul? Il se meurt. Courez vite et ranimez-le.

Cette fois, le prétendant devint très rouge et s'en alla au feu d'un air si rechigné et si boudeur qu'il me vint une envie folle de crier « merci » à Claudie. Tous les regards le suivirent et se fixèrent sur sa personne durant l'opération du soufflage, tandis que Claudie, rendue à la liberté, commençait une de ces conversations à bâtons rompus, pleine de traits et de saillies, où elle excellait.

Dès lors ce fut dans ce coin de vente une scène de haute comédie jouée par Claudie avec une délicatesse inimaginable. On eût dit qu'une fée lui avait prêté son étincellement, tant elle était en verve, causant, riant, servant chacun, déployant auprès du vieux banquier des câlineries ravissantes et toutes les dix minutes envoyant son fils souffler le feu. Comme elle avait bien deviné qu'il n'existait besogne au monde dont il se tirât plus mal et situation où il fût plus ridicule! Ce malencontreux foyer était pour lui un pilori où l'attachait son sot amour-propre, car un garçon d'esprit eût facilement sauvé la situation à force de bonne humeur : il eût ri franchement, et Claudie eût été désarmée; au lieu que le dépit redoublait la gaucherie du bellâtre, et cette gaucherie, notre plaisir. Dans cette funeste occupation où tout conspirait contre lui, l'ampleur de ses formes même et l'ajustement de ses vêtements, très agréables à voir en position verticale, prenaient dans la position inverse, un aspect tout à fait comique. Une fois en posture, c'était irrésistible, au point que nous n'osions plus nous regarder les uns les autres de peur d'éclater; toutefois, du groupe des gardes partaient des rires étouffés.

Ces rires finirent par tirer le père Dombray de sa béatitude; il regardait Claudie de l'air inquiet d'un homme qui pressent qu'il va se casser quelque chose; le père de Claudie semblait lui dire aussi des yeux : « Ce jeu finira mal. » Mais elle, toujours calme et souriante, remerciant le jeune homme de sa peine avec une effusion où il eût fallu de plus malins que lui pour sentir la raillerie, poursuivait son supplice sans avoir l'air d'y toucher. Lorsqu'elle crut l'avoir suffisamment prolongé, elle le termina en se levant de table, juste au moment où, M. Gérard s'étant enfin aperçu qu'elle se moquait de lui depuis une heure et demie, les choses allaient tourner au tragique.

Quand on manque de tact, on en manque tout du long : après avoir mis tant de temps à deviner qu'il était ridicule, M. Gérard voulait s'en prendre à tout le monde; mais en un clin d'œil nous nous étions tous dispersés; Claudie, satisfaite de son exécution, ne tenait pas à en voir les suites; elle était partie à travers la vente, et on ne l'apercevait déjà plus entre les troncs grêles des bouleaux que comme une vaporeuse apparition penchée sur les dernières fleurs de la saison dans la lumière oblique du soleil.

Il y eut une scène orageuse entre les deux banquiers, puis entre ceux-ci et le père de Claudie. Comme ce dernier passait près de moi dans le taillis, une demi-heure après, je ne pus me tenir de lui demander ce que devenaient ses hôtes.

— Ah! parbleu, me répondit-il, je savais bien qu'à trop tendre la corde, Claudie la casserait. Le jeune

homme est furieux; il n'a rien voulu entendre; tout est rompu, et il part avec son père pour Paris.

— Vous en êtes fâché?

— Mon Dieu, pas plus que cela; comme parti, c'était brillant; mais ce garçon a vraiment un mauvais caractère.

Telle fut l'oraison funèbre de ce mariage manqué.

Pour moi, revenu de la plus effroyable peur que j'aie eue de ma vie, je me sentais si léger que j'eusse défié à la course tous les chevreuils de la forêt. Je ne tirai pas plus de gibier, naturellement, cette après-midi-là que le matin; mais, cette fois, ce qui brouillait ma vue et emplissait mon cerveau, c'était, avec le sentiment de ma délivrance, la fièvre d'une résolution dont le terme approchait.

V.

Quand vint l'heure de regagner la maison, on se réunit sur la laie. Claudie nous rejoignit, un gros bouquet de chrysanthèmes sauvages à la main. Les autres chasseurs s'aperçurent alors de l'absence des Gérard-Dombray; mais la discrétion était une vertu très pratiquée dans l'entourage de Claudie; on se douta bien de ce qui était arrivé, et, comme ni la jeune fille ni son père ne parlaient d'eux, on ne prononça même pas leurs noms.

Nous reprîmes à la file le sentier du matin à un endroit où il court sous bois avant de déboucher dans les champs. Claudie marchait devant moi; nous étions les derniers de la bande et il me semblait qu'elle ralentissait le pas peu à peu. Le soleil se couchait dans la courte splendeur des couchants de novembre, laissant un fugitif reflet aux cimes de la forêt; autour de nous l'air était si tranquille, le bois si recueilli, que le crépuscule descendait avec une douceur printanière. En traversant un large fossé desséché qui coupait le sentier de son herbe drue, Claudie s'embarrassa dans une ronce et, pour me la laisser détacher de sa robe, dut s'arrêter un instant.

— Merci, me dit-elle quand ce fut fini.

Et elle prit la main que je lui tendais pour remonter de l'autre côté. Mais cette fois je ne la laissai plus marcher devant moi; nous étions seuls, la bande des chasseurs disparaissait au tournant du sentier; je la retins doucement à mes côtés.

— Mademoiselle Claudie, lui dis-je, voulez-vous m'écouter?

Et je lui avouai enfin ce qui m'étouffait depuis si longtemps. Dans quels termes le fis-je, c'est ce dont je ne me souviens plus, tant l'émotion me troublait les idées. Mon discours dut être absurde, à moins qu'il ne fût éloquent. Elle m'écouta sans m'interrompre et ne me répondit rien. Je m'en doutais. Claudie était si peu faite comme toutes les femmes! Là où d'autres répondaient, elle gardait le silence; là où d'autres baissaient les yeux, elle regardait bien en face. Donc elle resta muette; mais elle me regarda. Elle me regarda, la chère fille, et....., après trente ans, je sens encore la commotion de joie que me donna ce regard-là.

Nous avons fêté bien des Saint-Hubert ensemble, depuis lors; car je suis resté chasseur dans l'âme, aussi chasseur qu'amoureux. Nous avons, chaque fois que le temps l'a permis, déjeuné en forêt, seuls ou en compagnie, et nous y avons ri de bons rires et dit de joyeuses folies; mais jamais je n'ai oublié cette Saint-Hubert exceptionnelle; jamais je n'ai pu regarder une flamme de fagot pétiller en plein air sous une cafetière d'argent sans revoir en pensée la figure impayable du jeune banquier, à quatre pattes devant le brasier, rouge et gonflé comme un Triton et tendu à faire craquer ses habits.

Pauvre garçon qui croyait Claudie éblouie de ses charmes! Elle n'avait pourtant autorisé ses assiduités que pour me décider à parler. Quelle peur elle me fit, tout de même, et comme, chacun de notre côté, nous tombâmes bien dans son piège! Et quand je pense à la dextérité merveilleuse avec laquelle elle se débarrassa de ce prétendant infatué de sa personne, je ne puis m'empêcher de rire. Ah! la malice des femmes!

« Soufflez donc le feu, monsieur Gérard! »

PAUL DYS.

LES MARCHANDS D'HONNEUR

Comédie antique

On va lire la traduction de plusieurs fragments comiques découverts récemment dans un couvent du mont Athos. On y reconnaîtra le sel un peu âcre de la vieille comédie attique. On pourra même y deviner la main de quelque imitateur maladroit d'Aristophane. Les procédés sont les mêmes, sinon le génie. Mais, à défaut de mérite littéraire, ce petit ouvrage d'un auteur sans nom intéresse les moralistes. Il démontre plusieurs choses extrêmement neuves, dont voici les principales :

1° Quand l'amour du gain fait les fripons et que la vanité fait les dupes, les seconds n'ont pas grand'chose à reprocher aux premiers.

2° Il existe, même dans les démocraties, un furieux appétit de noblesse et d'inégalité, admirable mine pour les parasites et les charlatans.

3° Il se rencontre, dans les sociétés encore enfantines ou qui le redeviennent, des marchands d'honneur et des marchands de scandale. Le difficile est de se débarrasser des uns sans faire prospérer les autres.

4° Le premier instinct du public, devant les maladies

morales comme devant celles du corps, est de crier à l'épidémie et de mettre en quarantaine même les gens bien portants.

5° Il est ordinaire que l'amour-propre national se mêle à tout cela, que les Barbares se glorifient des scandales d'Athènes, et qu'Athènes en rougisse surtout à cause des Barbares, comme si la valeur d'un peuple se montrait plutôt par les infamies de quelques particuliers que par la force publique des lois qui les découvrent et les châtient!

Combien de comédies meilleures ne renferment pas de meilleures leçons!

Il faut ajouter, pour la gloire ou pour l'excuse du poète, quel qu'il soit, qu'une plaisanterie rude atteint plus à fond certains vices que toutes les déclamations du monde; enfin qu'il n'est pas plus défendu aux faiseurs de comédie qu'aux faiseurs d'articles de montrer les petits côtés des choses graves et les côtés gais des choses tristes.

Voilà sans doute ce que l'auteur aurait mis dans son prologue, s'il avait eu l'idée d'en faire un.

SCÈNE PREMIÈRE

SUR L'AGORA

CLÉON. — Citoyens, nous sommes tous égaux.

LE PEUPLE. — Oui. Vive l'égalité!

CLÉON. — Mais il est juste que les amis de l'égalité ne soient pas confondus avec les scélérats qui la combattent.

LE PEUPLE. — Oui, oui!

CLÉON. — C'est pourquoi voici ce que j'ai imaginé. J'ai dans ma maison un énorme vase de grès où mes aïeux avaient coutume de serrer leur provision de figues sèches. J'ai fait rouler ce vase jusqu'ici. Esclave, apporte-le, exhibe-le. (*L'esclave obéit*)... Citoyens, il y a dans ce vase un peu de gloire, mais d'une gloire superfine, très rare, cueillie dans la plaine même de Marathon, où il n'en pousse plus. Eh bien! la gloire qui remplit ce vase, je vais la distribuer à quelques-uns d'entre vous, aux vrais amis de l'égalité, pour qu'on les reconnaisse. En suite de quoi, quand ils passeront dans la rue, ils seront salués très bas comme s'ils avaient sur la tête le casque à aigrette d'un stratège; quand ils achèteront au marché un thon ou un cochon de lait, on leur fera crédit sur leur beau masque d'honnêteté; quand ils voudront se marier, ils trouveront, malgré la platitude de leur bourse, des héritières de Crésus qu'aura séduites l'appât de leur gloire; enfin, quand ils seront morts, ils auront leur statue, en différents modules, sur les diverses places de la cité. Voilà. Et maintenant approchez, que la distribution commence.

LE PEUPLE, *regardant le vase.* — Mais il n'y a rien du tout dans ton vase. Il est plus vide que le discours d'un prytane.

CLÉON. — Ah! peuple, peuple, voici que tu te mets à juger par toi-même au lieu de t'en rapporter aux yeux de tes conseillers! Voyons, n'est-il pas vrai que je suis Cléon?...

LE PEUPLE. — Sans doute.

CLÉON. — Que j'ai reçu souventes fois d'honorables étrivières pour avoir essayé de procéder à une plus juste répartition des richesses?

LE PEUPLE. — Oui.

CLÉON. — ... Que je suis votre humble esclave et le porte-parole de toutes vos volontés?

LE PEUPLE. — Oui, oui!

CLÉON. — Eh bien! alors, quand je vous dis que ce vase vide est rempli de gloire et d'honneur, par Hercule, faites-moi le plaisir de le croire!

LE PEUPLE. — C'est vrai, c'est vrai : nous avions mal vu. Donne-nous donc un peu de ce rien du tout qui fera de nous des demi-dieux!

CLÉON. — Un moment! La canaille n'en aura pas. Que les vrais amis de l'égalité s'approchent seuls!... Toi, l'orateur inépuisable, l'homme aux douze bouches (*dódecacroune*), viens recevoir le prix de tes hurlements généreux, tends la main... : bon! Ferme-la à présent! C'est fait. — Toi, le petit tailleur à qui je dois le prix de deux chlamydes, et toi, le gras marchand de poissons qui m'approvisionnes de congres délectables, venez-ci; tendez la main : bon!... Allez! vous êtes payés...

VOIX DANS LE PEUPLE. — A moi! — A moi! — Pas à cet autre! — Bon Cléon! — Cher petit Cléon de mon âme! — Cléon, homme illustre, homme nécessaire, homme vertueux!

CLÉON. — Point! Je suis sourd comme l'Hermès du Céramique. Croyez-vous donc que le premier venu ait droit aux récompenses nationales? S'il y en avait pour tout le monde, pourquoi y en aurait-il? Montrez vos titres, vos blessures, vos ouvrages; étalez votre vie un peu, qu'on sente si elle a l'odeur de la vertu et de la démocratie... Mais que je..., que vous...! Oh! j'en suffoque d'indignation! Justes dieux, citoyens, l'honneur n'est pas à vendre!...

LE PEUPLE, *ensemble.* — C'est vrai. Très bien! Vive Cléon!

CHAQUE CITOYEN, *à part.* — Hum! comment faire pour en avoir ma part? Voilà qui est fâcheux, très fâcheux. Ce Cléon est un homme intègre et vertueux, sans doute...; mais c'est un animal.

CLÉON. — Afin que cette élite glorieuse, que ces..., comment dirai-je?... ces privilégiés de l'égalité... oui, c'est cela...; afin donc qu'ils soient reconnaissables dans la rue, ils porteront, à la mode antique, une cigale d'or dans les cheveux. Dès à présent, ils ont le droit d'aller s'en acheter une. Mais que les autres prennent garde! Toute cigale trouvée sur une tête indigne et non autorisée entraînerait pour l'imprudent des maux infinis.

Les privilégiés, *vivement*. — Ce n'est que justice. Vive Cléon!

Le reste du peuple, *plus mollement*. — Vive Cléon!

Cléon, *s'en allant, à un ami*. — Prenez le néant, découpez-le, distribuez-le : vous ferez cinquante heureux...

L'ami. — Et mille jaloux.

(*Il y a ici une lacune dans le manuscrit. — Cette place était sans doute occupée par un premier chœur et par quelques scènes où les porteurs de la cigale d'or étaient représentés dans leur gloire, se pavanant sur la place publique, obtenant crédit de leurs fournisseurs, gérant des entreprises financières et faisant de beaux mariages.*

SCÈNE II

Carcharodon, *vieillard, se retournant vers la porte*. — Par ici, jeune seigneur! Prenez garde, l'escalier est mauvais, il est noir et glissant comme s'il était jonché de peaux d'olives... Vous entrez chez un pauvre homme, Excellence, chez un homme très pauvre, mais tout prêt à vous servir... Prenez garde ici encore, Excellence, la porte est basse, vous pourriez vous cogner le front, et ce serait dommage... Vous y voici!... Que puis-je pour vous obliger?... Vous offrirai-je un beau plat d'airain du temps du roi Codrus, tout ce qui se fait de plus authentique en ce genre? Vous plairait-il d'avoir deux cents portraits du général Lamachos, avec un rabais prodigieux? Aimeriez-vous...?

Evethès (*jeune homme*). — Non, pas cette fois. Rien de semblable.

Carcharodon. — Ah! je vois de quoi il retourne... Vous procurerai-je une jolie petite... (*il lui parle à l'oreille*)?

Evethès. — Non, merci, homme excellent; le moment n'est pas propice : je vais me marier.

Carcharodon. — Ah! très bien. Alors ce sera pour plus tard... Enfin expliquez-vous; que Votre Excellence daigne parler : je brûle de l'ouïr.

Evethès. — Voici... Quand je dis que je vais me marier, c'est « je veux me marier » qu'il faudrait dire. La personne à qui je prétends a beaucoup d'esprit. Je tiens à cela énormément, parce que je veux que mes enfants, quand j'en aurai, soient aussi d'un esprit tout à fait rare. C'est une tradition dans ma famille. Ma mère, cher étranger, était une femme fort remarquable.

Carcharodon. — On l'eût deviné.

Evethès. — Ah! bah! Vous l'avez donc connue?... Mais je poursuis. Voici ce qui me tourmente, ce qui me chagrine, ce qui m'accable, enfin ce qui ne me plaît pas du tout. Je soupçonne la personne que j'épouse de n'avoir aucune considération pour moi.

Carcharodon. — Et elle vous épouse tout de même! Vous êtes donc bien riche?

Evethès. — Ma foi, je suis opulent sans être riche... ou riche... sans être opulent.

Carcharodon. — Prenez donc la peine de vous asseoir! Vous offrirai-je à boire?

Evethès. — Merci, je n'ai soif que d'honneur, si j'ose me servir de cette métaphore. C'est-à-dire que si je pouvais être un homme distingué, voyez-vous, tout irait bien. Je le suis déjà, sans doute, mais pas d'une distinction reconnue, contrôlée.

Carcharodon. — Oui, enfin, vous êtes le seul à le savoir...

Evethès. — Justement. Eh bien! je voudrais que tout le monde l'avouât. D'abord, ce serait pour moi-même une sécurité, parce qu'enfin on aime bien savoir à quoi s'en tenir là-dessus. Puis, pour ma fiancée, ce serait un appât irrésistible... Ma fiancée est une veuve, arrivée à cet âge où les femmes aiment à s'entourer de gens connus... Il faut donc devenir connu moi-même, ou du moins en passe de l'être... J'ai bien pensé à me faire élire stratège et à gagner des batailles, comme certains; puis j'ai pensé à faire des vers, des comédies, comme une foule de gens.. Mais ce sont là des moyens trop longs, et, voyez-vous, je suis pressé... Il me faudrait, écoutez-moi, il me faudrait la cigale d'or...

Carcharodon. — La cigale d'or! c'est impossible.

Evethès. — Pourquoi impossible?

Carcharodon. — Comment « pourquoi »?... Mais parce qu'il faut la mériter!

Evethès. — Oh! je la mériterai après : je vous promets!

Carcharodon. — Cela ne nous suffit pas, mon cher.

Evethès. — Je vous en prie...

Carcharodon. — Hé!

Evethès. — ... A genoux!

Carcharodon. — Et puis, je ne connais personne dans le gouvernement...

Evethès (*se relevant*). — Ah! l'on m'avait donc trompé? Comment! personne? Mais alors... alors vous êtes donc un fourbe et un charlatan? Et moi qui me confiais à vous! Allez! vous êtes un indigne!

Carcharodon. — Attendez; ne sortez pas! Je connais..., laissez-moi réfléchir... Je connais une femme qui connaît un homme qui connaît une femme à qui un certain prytane ne peut rien refuser... Nous y voici.

Evethès. — Je vois se lever comme une lueur d'espoir.

Carcharodon. — Seulement il y a une difficulté : c'est que toutes ces personnes-là, y compris votre serviteur très humble, sont à court d'argent et que... Bref, avez-vous cinquante mille drachmes?

Evethès. — Cinquante mille drachmes, miséricorde! Pourquoi faire?

Carcharodon. — Pourquoi faire?

Evethès. — Oui..., c'est-à-dire non : ce n'est pas cela que je vous demande... Mais cinquante mille drachmes font une somme, par Pollux!

Carcharodon. — Vous me connaissez assez pour savoir que j'en ferai bon usage.

EVETHÈS. — Je vous connais, je vous connais! C'est-à-dire que je ne vous connais pas du tout.

CARCHARODON. — Enfin, vous me connaissez toujours plus que les autres intermédiaires.

EVETHÈS. — C'est vrai, vous avez raison... Mais cinquante mille drachmes pour une petite cigale grosse comme le pouce!...

CARCHARODON. — Bah! je vous assure que, partagée entre beaucoup de personnes, cette somme paraît modique.

EVETHÈS. — Eh! vous êtes charmant! Mais quand c'est une seule personne qui la paye?

CARCHARODON. — Suivez-moi bien : la femme, du plus grand mérite, à qui je vais m'adresser pour vous, a envie de deux beaux pendants d'oreilles en or...

EVETHÈS. — Pourquoi n'en prend-elle pas qui soient en argent?

CARCHARODON. — Vous ne le voudriez pas. Je continue: le haut personnage qu'elle va visiter, toujours pour vous, a envie d'une paire de chevaux...

EVETHÈS. — Pourquoi ne se contente-t-il pas d'une petite mule? Une petite mule est un joli animal.

CARCHARODON. — Y pensez-vous? Un haut personnage sur une petite mule! Je continue, suivez-moi toujours: la dame extraordinairement influente que ce haut personnage se dispose à importuner pour vous a une extrême envie d'avoir une maison de campagne...

EVETHÈS. — Oh! c'est trop fort! voilà une maison de campagne à présent! Et vous les appelez des honnêtes gens, vos amis?

CARCHARODON. — Je ne dis pas cela. Je dis seulement que, si vous mettez bout à bout ces différents débours nécessaires, vous trouverez au total non pas cinquante mille, mais cent mille drachmes au bas mot...

EVETHÈS. — Comment, cent mille à présent!

CARCHARODON. — ... Et que par conséquent, si je vous réduis le tout au prix d'ami de cinquante mille drachmes, j'y mets du mien.

EVETHÈS. — Bah? Mais je ne voudrais pas cependant...

CARCHARODON. — Laissez donc! Qu'est-ce que cela fait? Me prenez-vous pour un homme d'argent?

EVETHÈS. — Non sans doute.

CARCHARODON. — Bien sûr?

EVETHÈS. — Bien sûr.

CARCHARODON. — C'est que tout à l'heure vous avez été dur pour moi.

EVETHÈS. — Je vous demande pardon.

CARCHARODON. — Je vous pardonne.

EVETHÈS. — Merci... Et maintenant me permettrai-je de vous envoyer la moitié de la somme aujourd'hui même? Les choses doivent être menées rondement.

CARCHARODON. — Oui, permettez-vous cela. Quant au reste, j'entends que vous ne l'apportiez qu'avec la cigale d'or dans les cheveux!

EVETHÈS. — Merci..., c'est-à-dire non; je cherche pour vous remercier un mot qui n'ait pas encore servi, tant je suis touché... Je ne le trouve pas... Enfin, ce qui me plaît chez vous, Carcharodon, c'est que vous avez du tact.

CARCHARODON. — Que voulez-vous, Evethès? c'est mon métier qui veut cela.

EVETHÈS. — Ce n'en est pas moins la marque d'un homme bien né. Adieu, ou plutôt au revoir.

CARCHARODON. — Adieu. Voulez-vous que je vous reconduise? L'escalier est mauvais.

EVETHÈS. — Laissez donc, cher, l'escalier d'un ami est toujours bon...

CARCHARODON. — A descendre?

EVETHÈS. — Fi! le méchant! Voilà un vilain mot. Adieu..., cher! N'oubliez pas mon affaire!

CARCHARODON. — Ni vous la mienne. Adieu.

EVETHÈS, *remontant*. — Pardon! Je veux vous demander encore de ne parler de tout ceci à personne.

CARCHARODON. — J'allais vous faire la même demande.

EVETHÈS. — Chut!

CARCHARODON. — Chut!

SCÈNE III

LYCÆNA, *à sa toilette*. — Qui frappe? On n'entre pas!

CARCHARODON. — Moi, j'entre toujours.

LYCÆNA. — Oui, vous, vous pouvez entrer. C'est de votre âge...

CARCHARODON. — ... et de ma profession... Voici donc où en sont nos affaires, ma petite gazelle. J'ai recruté un nouveau candidat à la cigale d'or.

LYCÆNA. — Combien?

CARCHARODON. — Cinquante mille.

LYCÆNA. — Passe-moi le rouge pour les lèvres... Là, sur la petite table!... Merci... Alors il est bête?

CARCHARODON. — Cela dépend des goûts; moi, je le trouve charmant.

LYCÆNA. — J'aurais mieux fait de l'épouser que mon imbécile.

CARCHARODON. — Tu as donc un imbécile?

LYCÆNA. — Tu sais bien que j'en ai plusieurs... Passe-moi le noir pour les sourcils... Merci.

CARCHARODON. — Je veux dire : tu en as un aujourd'hui particulièrement?

LYCÆNA. — Aujourd'hui, demain et tous les jours, puisque je vais l'épouser. Tu ris.

CARCHARODON. — Pardon, je ne fais que sourire... Alors c'est à moi de te demander: « Combien? »

LYCÆNA. — Je ne sais pas encore. Un tas de maisons, de vignobles, des fabriques d'amphores et de parfums : enfin un galant homme... Me trouves-tu bien coiffée, vieux podagre?

CARCHARODON. — Comme une Diane chasseresse!

LYCÆNA. — Il était temps que je rencontrasse le sot dont je te parle. Il arrive à point comme un héritage...

Depuis que le général Lamachos n'est plus aux affaires, les affaires ne vont plus... Le gouvernement n'aime plus les femmes... Alors, je ne sais pas, moi; si on nous chasse de la politique, j'aime autant qu'on nous tue tout de suite!... Bon! où est donc mon fer à onduler? Ma frisure ne tient pas... Ce qui se fait par les femmes ou pour les femmes, vois-tu, ce n'est jamais un crime, ce n'est jamais qu'une sottise; alors on le pardonne toujours, du moins à Athènes... Qu'est-ce que tu cherches? Mon fer à onduler?... Non décidément, je suis mieux ainsi; ce négligé me sied bien... Ah! mon ami, sais-tu? je regretterai notre petit commerce... Marchands d'honneur (*timopôlai*), c'est une profession très relevée : les marchands de marée spéculent sur la gourmandise des hommes; les marchands de parfum, sur leur sensualité; les marchands de drogues, sur leurs maladies, et nous sur leur vanité. Or la vanité n'est-elle pas le tout de bien des gens et le soutien des États...? Sois tranquille, va. Je m'occuperai de ton client, je le soignerai : c'est peut-être notre dernier... Aujourd'hui même le stratège viendra me voir : il a besoin d'argent.

Carcharodon. — Les uns ont besoin d'honneur, les autres besoin d'argent. Tout doit s'arranger : il n'y a qu'à mettre les premiers en rapport avec les seconds. Remarques-tu qu'en somme nous rétablissons la circulation dans la société et que nous aidons le monde à tourner?

Lycæna. — C'est vrai... Et je pense qu'il va falloir renoncer à cette gloire, que je vais être riche, comme une bête, sans qu'il m'en coûte aucune peine, aucun talent...

Carcharodon. — Tu es pourtant décidée à l'être?

Lycæna. — Oui, mon pauvre ami.

Carcharodon, *solennel*. — Prends garde, la richesse enfante la moitié des vices...

Lycæna. — Et la pauvreté l'autre moitié. Je te remercie. Bonsoir.

SCÈNE IV

CHOEUR DES MÈDES

(*Coiffés de mitres pointues.*)

Strophe. — Comme des buffles sauvages aux yeux couleur d'ambre gris, nourris dans les plaines orientales que baignent de larges fleuves, se sont enfuis des pâturages où ils sont nés; comme ils ont été se mêler à des bœufs laboureurs, industrieux, hospitaliers, afin de partager leur travail et surtout leur litière; comme on les reconnaît pourtant à leur poil plus hérissé et à leur fauve regard où persiste le reflet d'une rude patrie; de même, nous, les Mèdes, sommes venus de notre Orient lointain nous mêler à ces Athéniens que nous avons combattus et que nous combattrons encore. Nous tondons leurs prés et mangeons leur pain; mais chacun de nous, à part soi, nourrit contre eux une hostilité vigilante dans un cœur qui se souvient. C'est pourquoi il nous plaît de voir chez eux des voleurs de grands et de petits chemins. C'est pourquoi, quand un de leurs stratèges est pris à faire mauvais usage de sa stratégie, nous nous réjouissons considérablement et notre longue barbe en frissonne de plaisir depuis sa pointe qui bat notre large poitrine jusqu'à ses racines enfoncées dans nos larges mâchoires.

Antistrophe. — Ce qui nous délecte surtout, c'est de voir comme ce peuple prend soin de multiplier les fautes de quelques-uns des siens en les répétant à tous les échos. S'il racontait ses vertus comme il raconte ses vices, il ferait que tous les étrangers seraient saisis d'admiration... et qu'en même temps ils ne viendraient plus chez lui... Qui donc célèbre le travail matinal des ouvriers athéniens éveillés au chant du coq pour gagner honnêtement leur vie? Qui donc célèbre la lampe nocturne de la couturière athénienne qui veille en chantant et n'a point d'envie de ce luxe qu'elle voit briller sur les épaules des autres femmes et qu'un peu de honte lui donnerait? Qui donc célèbre la tête étroite et grisonnante des vieux laboureurs athéniens où logent l'antique économie, l'observance de la foi jurée, le respect des pauvres? Personne, personne. L'ami Boas a bien trop à faire à chanter les exploits des coquins. C'est ainsi qu'un seul assassin fait oublier cent mille héros et que la malhonnêteté d'un stratège entache l'honneur irréprochable de tous les autres. Chez nous, au contraire, qu'un satrape, que deux satrapes, que cent satrapes soient pris, non pas sur les frontières vagues de l'indélicatesse, mais proprement la main dans le sac, on a bien soin... (*le reste manque*).

SCÈNE V

Les Prytanes, *délibérant en public*. — Voyons! Il faudrait pourtant ne pas prodiguer les cigales d'or comme nous le faisons.

Cléon. — Sans doute. On doit se borner. Il y va du salut de la république.

Evethès. — Je demande la parole... J'ai quelque chose à dire... Il me paraît bon qu'on procède encore à la prochaine promotion, et qu'après cela on n'en fasse plus.

Cléon. — Ah! ah! Je vous vois venir, vous, avec votre panier de figues!

Evethès, *rougissant*. — Je ne sais ce que vous voulez dire, politique illustre... Je me contente d'être honnête homme et considéré de mes amis... D'ailleurs je vais me marier : l'amour me suffit... Puis j'ai des rentes.

Les Prytanes, *à Cléon*. — Enfin, vous qui êtes le dispensateur des cigales d'or, quel usage en avez-vous fait dans ces derniers temps?

Cléon, *à mi-voix*. — Entre nous, j'en ai fait des poli-

tesses d'abord, des appâts ensuite, des salaires enfin..., et même, comme il en restait quelques-unes d'inemployées, je les ai offertes à des gens qui les méritaient. Prenons des exemples. J'avais pour secrétaire un neveu de ma femme, un garçon très dévoué à l'état de choses... Alors...

Les Prytanes. — Il suffit, vous avez bien fait. Continuez.

Cléon, *de plus en plus bas.* — Il y avait un certain Arménien qui dans une affaire périlleuse pour mes finances..., c'est-à-dire non..., pour les finances de l'État, me procura l'occasion... ou plutôt nous procura..., car nos finances, les miennes, les vôtres, c'est la même chose...

Les Prytanes. — Sans doute, sans doute!... Après?

Cléon. — J'ai octroyé la cigale d'or à ce brave homme.

Les Prytanes. — Très bien! Jusqu'ici rien à dire. Poursuivez!

Cléon. — Il y avait un maudit tailleur qui me harcelait avec une vieille dette...

Boas, *criant dans la rue.* — Demandez le scandale du jour! L'affaire des *Timopôlai!* Le trafic des cigales d'or! Un stratège compromis!

Les Prytanes. — Qu'est ceci?... le trafic des cigales d'or?... se peut-il?... Un stratège?

Cléon. — C'est monstrueux!

Evethès. — Cela ne doit pas être vrai.

Boas, *criant toujours.* — Demandez les derniers détails! l'arrestation des coupables!

Cléon. — Je propose qu'on les bannisse tous! qu'on les condamne aux mines! qu'on les mette en croix! (*Il sort.*)

Evethès, *à Boas.* — Pardon, mon ami : savez-vous si l'on a fait une perquisition dans la maison de ces... de ces personnes?

Boas. — Naturellement, et l'on a bien fait.

Evethès. — Sans doute...; mais les lettres qui, par exemple...? (*A ce moment on voit passer Carcharodon enchaîné et escorté de gardes, tandis que d'autres gardes, dans le lointain, emmènent un stratège.*)

Evethès, *courant à Carcharodon, bas.* — Et mes lettres?

Carcharodon, *bas.* — Brûlées.

Evethès, *bas.* — Merci. (*Haut.*) C'est une infamie! Je suis de l'avis de Cléon. Pas de quartier aux exploiteurs de l'honneur national!

Carcharodon, *haussant les épaules.* — Imbécile! (*A Boas.*) A toi, par exemple, je t'en veux. Il faut que je te dise ton fait. Si nous sommes des marchands d'honneur, tu es un marchand de scandale (*aiskhrologopôlès*). Corsaires à corsaires, l'un l'autre s'attaquant...

Boas. — Je te méprise.

Carcharodon. — Tu me méprises aujourd'hui; mais je te le rendrai demain.

Les Prytanes. — Voyons, misérable, n'injurie pas les autres! Au moins tais-toi.

Carcharodon. — Je n'ai plus qu'un mot à dire. Citoyens, soyez logiques : puisqu'on achète la considération, pourquoi n'en achèterait-on pas les insignes?

Les Prytanes. — Quel sophisme révoltant! Qu'on emmène cet homme! (*On emmène Carcharodon.*)

Boas, *criant.* — Demandez les nouveaux détails sur l'affaire des *Timopôlai!* Cent vingt-deux personnes compromises!

La foule. — Alors tout le monde compromis! Nous aimons mieux cela. Eutychidès doit en être; Gambros en est sûrement. Écoutons les détails. Cela doit être assez drôle.

D'autres voix. — Drôle, dites-vous! Au contraire; c'est bien triste; triste pour les stratèges, triste pour l'aristocratie, triste pour la démocratie, triste pour Athènes... Enfin rien n'est plus triste.

Les premiers. — Oui, vous avez raison, c'est bien triste... Écoutons tout de même les détails. (*On s'empresse autour de Boas. A ce moment on amène Lycæna, les mains attachées.*)

Evethès, *accourant.* — Quoi donc? Lycæna, c'est vous? Quelle horrible aventure!... Mais cela ne se peut pas!... Dites-moi que cela ne se peut pas!

Lycæna, *doucement.* — Cela ne se peut pas, Evethès.

Evethès. — Vous que j'adorais, que je voulais épouser! Ce qui arrive est très fâcheux. Cela dérange tous mes projets... Mais se peut-il que vous trempassiez dans cette scandaleuse affaire? Je ne peux le croire; cette seule idée me donne mal à la tête...

Lycæna. — Hélas! tout s'éclaircira.

Evethès. — Ah! vous êtes innocente certainement, mon cœur me le dit... Et, d'ailleurs, j'ai déjà commandé mes cadeaux de noces... Véritablement, que puis-je faire pour vous?

Lycæna, *s'approchant, à mi-voix.* — Écoutez. Il faut que vous alliez trouver un bon vieillard nommé Carcharodon...

Evethès. — Quoi! vous connaissez ce vieux drôle?

Lycæna. — Vous êtes injuste, mon ami. D'ailleurs, cela m'est égal... Si ce Carcharodon n'est pas encore arrêté, dites-lui de brûler mes lettres au sujet de l'affaire des cinquante mille drachmes... Il saura ce que cela signifie...

Evethès. — Des cinquante mille drachmes, dites-vous?

Lycæna. — Oui, vous ne pouvez pas comprendre. Allez donc!

Evethès. — Des cinquante mille drachmes!... Mais seriez-vous?... Oh! si je le croyais!... Que la foudre de Jupiter m'écrase!... Non, tâchons de nous dominer... Dites-moi, vous receviez souvent un stratège?

Lycæna. — Sans doute. Seriez-vous jaloux?

Evethès. — Il s'agit bien de cela!... Il s'agit..., il s'agit... que vous êtes une coquine, simplement! Apprenez que les cinquante mille drachmes... c'était..., moi, pour vous confondre, et que je sais tout!

Lycæna. — Ah! c'était vous? Eh bien! je ne vous en fais pas mes compliments, mon cher.

Evethès. — Si je ne me retenais!... Vous êtes une scélérate!

Lycæna. — Et vous un imbécile.

Evethès. — Penser que je voulais vous épouser!

Lycæna. — Songer que j'allais me mésallier de la sorte!

Evethès. — En vérité! vous aviez donc bien envie de ces fameux pendants d'oreilles?

Lycæna. — Et vous de cette fameuse cigale?

Evethès. — C'était pour vous, ingrate, que je briguais cette distinction glorieuse!

Lycæna. — C'était pour vous, grand niais, que j'acceptais ces cinquante mille drachmes!

Evethès. — Cinquante mille! Non, c'était trop; cela ne les valait pas.

Lycæna. — Il paraît que si, puisque vous les donniez.

Evethès. — Taisez-vous!... Faut-il être sot pour acheter à prix d'or le droit d'être considéré par des badauds et des coquins!

Lycæna. — J'allais le dire.

Evethès. — Je tremble de colère... Fi! que c'était infâme!

Lycæna. — Fi! que c'était ridicule!

Evethès. — Adieu, voleuse!

Lycæna. — Au revoir, innocent!

(*Lacune.*)

Un héraut, *déclamant.* — De par le sénat et le peuple d'Athènes, il est désormais interdit, sur tout le territoire de la république, de vendre l'honneur, à quelque prix que ce soit!

Une voix, *dans le peuple.* — Est-il défendu aussi de vendre les louanges?

Une autre voix. — Et la gloire?

Une autre voix. — Et l'amour?

Le héraut. — Le décret ne le dit pas. (*Il sort.*)

Paul Desjardins.

CAUSERIE HISTORIQUE

I.

Édouard Petit, *André Doria, un amiral condottiere au XVIe siècle (1466-1560).* — 1 vol. in-8°, XVI-392 pages. Paris, Quantin.

Quand on visite Gênes la superbe, quand on a pénétré dans ses vieux palais de marbre, traversé leurs immenses vestibules, gravi leurs larges escaliers royaux, parcouru leurs galeries où sont accumulés les chefs-d'œuvre de toutes les écoles de peinture, contemplé du haut de leur terrasse les ports encombrés de navires et la vaste mer qui doit les conduire aux rivages de l'Afrique et de l'Orient, on fait un effort d'imagination pour se figurer ce qu'a été la vie des possesseurs de tant de richesses. On cherche à repeupler ces *atria* déserts de la foule des clients qui les encombraient aux jours de prospérité : solliciteurs humblement courbés, meneurs populaires qui venaient offrir les services de leurs adhérents, spadassins qui apportaient le concours de leur infaillible rapière, capitaines de navires revenus de Byzance, de Candie, d'Alexandrie, matelots chaussés de sandales et coiffés du bonnet rouge de Ligurie. Les grands seigneurs, les nobles patriciens, les dames en robes pesantes de velours et de brocart, en raides collerettes à la Médicis, succombant presque sous le poids des chaînes d'or et des bijoux énormes, tous ces personnages que les peintres vénitiens, florentins, flamands, ont fixés sur les toiles de ces musées particuliers, on les revoit gravissant, en glorieux cortèges, à la lueur des torchères, ces larges escaliers alors trop étroits. On voit courir çà et là les sveltes lévriers et les esclaves nègres aux yeux d'émail; on entend piaffer les coursiers, tinter les grelots des faucons, retentir sur les dalles la hallebarde des Suisses, résonner les accords de ces musiciens que Paul Véronèse excelle à grouper dans ces colonnades. On cherche à repeupler les ruelles étroites qui avoisinent le port, plus étroites encore et plus escarpées dans ces temps anciens, fourmillant d'une foule affairée et bigarrée, matelots, marchands, guerriers de toute nation et de toute race, qui mêlent dans une rumeur continue le patois génois, l'italien de Toscane, l'espagnol et le catalan, le français et le marseillais, le turc, l'arabe, le grec, surtout le *sabir* méditerranéen. Dans le port étincellent les voiles pourpres des galères, reluisent les longues rames brillantes d'écume, que plongent et relèvent, d'un mouvement rythmé, les forçats turcs ou barbaresques, les fers aux pieds, les épaules bronzées, nues sous le fouet des argousins. A chaque instant, un navire aborde et répand sur les quais son chargement d'épices ou d'étoffes orientales; à chaque instant, un autre lève l'ancre après avoir reçu sa garnison d'hommes d'armes casqués et cuirassés et va porter les ordres de la république sur quelque point des rivages algériens ou syriens; ou bien ce sont des processions de galères pompeusement parées, escortant la *capitane* de quelque amiral génois, formant le cortège de quelque roi en visite dans la cité de Janus, tandis que le canon tonne sur les remparts et que les carillons se propagent d'église en église.

C'est cette Gênes plus vivante, plus grouillante, plus militante du XVIe siècle, que M. Petit aidera à nous restituer; car le héros de son livre, c'est celui dont la biographie, pendant plus d'un demi-siècle, s'est confondue avec l'histoire de la république et même avec l'histoire de l'Europe : c'est André Doria, dont le nom évoque aussitôt ceux de François Ier, de Charles-Quint,

de Philippe II, des Borgia de Rome, des Médicis de Florence, qu'il combattit ou servit tour à tour, de Soliman le Magnifique, d'Aroudj le corsaire, de Khaïreddin Barberousse, auquel il disputa l'empire de la mer.

Quel homme, en ce siècle, a été plus remuant et plus puissant? Il n'est pas une guerre où il n'ait combattu, pas une intrigue où il n'ait été mêlé, pas une anse du littoral africain ou levantin qu'il n'ait fouillée. Dans sa patrie, il a été presque un maître, dédaignant le titre de doge. Dans son palais, il a amassé des chefs-d'œuvre que François Ier lui eût enviés, malgré ses galeries du Louvre et de Fontainebleau, et des trésors qui égalaient sa richesse à celle du roi catholique, possesseur des mines mexicaines et péruviennes. Il a tenu la balance entre les souverains ; dans les conflits européens, ses galères ont eu le grand rôle qui appartient aujourd'hui aux escadres de cuirassés. Quand la marine de Venise déclinait, quand celles d'Angleterre et de France n'étaient pas nées, il a été le maître de la Méditerranée, et il n'a rencontré pour lui en disputer la domination que la marine improvisée du sultan Soliman et des pirates barbaresques. En Italie, il a été comme le premier ministre, comme le vice-roi de l'empereur, et les destinées de la péninsule ont été entre ses mains.

Comment s'est-il élevé à cette haute fortune et comment en a-t-il usé? C'est précisément le sujet du livre de M. Petit. André Doria a eu la chance d'avoir en France, en une seule année, deux historiens : l'amiral Jurien de la Gravière, dans *André Doria et Barberousse*, a raconté surtout, avec une compétence toute spéciale, ses exploits de marin ; M. Petit s'est surtout proposé de nous montrer le politique. Il a lu tout ce qu'on a imprimé sur le grand Doria, depuis bientôt trois cents ans, en Italie et hors d'Italie. Il a apporté dans le débat des documents manuscrits, tirés des archives de Gênes et de Florence, notamment des lettres inédites de François Ier et d'André Doria.

Son héros a eu des commencements difficiles ; mais, pour vaincre et violenter la fortune, il a pu disposer d'une des plus longues vies de ce siècle, d'une carrière de quatre-vingt-quatre ans. Il sortait de cette famille si glorieuse, même avant lui, des Doria ; mais son patrimoine paraît avoir été mince. Le gouvernement populaire qui s'était installé à Gênes n'y laissait aucune place pour un rejeton de famille patricienne. Doria ne fut d'abord qu'un soldat de fortune, un mercenaire, un simple condottiere vendant son épée au plus offrant, se battant contre la France pour les Aragonais, puis pour la France contre les Espagnols, défendant Roccaguglima contre le grand capitaine Gonzalve de Cordoue, ou Sinigaglia contre l'astucieux et vaillant César Borgia, guerroyant en Corse pour le compte de la banque genoise de Saint-Georges ou contribuant à chasser de Gênes les Français.

Puis, de condottiere des batailles de terre, il devient un condottiere des guerres maritimes. Avant d'être le roi de la mer, il fut un roi de mer, une manière de pirate, combattant les pirates musulmans, parfois pactisant avec les corsaires comme naguère il pactisait avec les mercenaires, ayant pour but presque unique de s'enrichir, d'accroître le nombre de ses galères, de grandir son renom de vaillant marin, afin de mettre à plus haut prix ses services.

M. Petit ne se fait aucune illusion sur son héros : « Il est un vrai fils de la Ligurie. Il sait ce que vaut chaque chose ; il a l'âme mercantile de ses compatriotes ; il n'ignore pas que les services s'achètent et se vendent le plus cher possible. C'est à François Ier et à Charles-Quint de faire les offres : celui-là disposera des galères et du condottiere lui-même qui saura y mettre le prix. Aussi bien André Doria trouvera toujours preneur : on peut et on doit l'estimer haut ; ne possède-t-il pas et ne donne-t-il pas à l'acquéreur l'empire des mers? »

C'est François Ier qui mit d'abord la plus haute enchère. En conséquence, nous voyons Doria donner la chasse aux vaisseaux de Charles-Quint, secourir Marseille assiégée par le traître Bourbon, ravitailler les troupes françaises au siège de Naples, écraser la marine espagnole à la bataille de Salerne.

En 1528, pendant ce même siège de Naples, il y a un brusque revirement : Doria rompt avec la France et se donne à Charles-Quint. Il se donne à lui pour toujours, car il lui reste fidèle jusqu'à l'abdication et à la mort de ce prince, et, après Charles-Quint, il restera fidèle à Philippe II. Son alliance avec la France avait duré moins de six ans (1522-1528); son alliance avec l'Espagne dura trente-huit ans (1528-1566) : c'est cette constance si nouvelle et si longue qu'il faut expliquer.

M. Petit s'est ingénié à rechercher les motifs de cette rupture avec François Ier. Il trouve des prétextes bien plus que des raisons. Pour moi, il y a des raisons qui dominent toutes les autres. François Ier n'était vraiment pas sérieux; Charles-Quint et son fils l'étaient beaucoup. Avec le premier on n'était jamais sûr de rien : sa volonté flottait au gré de ses caprices, des caprices de sa mère, de ses favoris, de ses maîtresses; l'Espagne, au contraire, avait un but arrêté et le poursuivait sans relâche. Le premier dépensait sans compter et, après avoir gaspillé son épargne en bâtiments, achats de tableaux, noces et festins, cadeaux aux belles dames, il ne lui restait rien pour ceux qui se battaient pour lui. On avait vu les mercenaires se mutiner au siège de la Bicoque parce qu'on ne les payait point : Doria fit comme les mercenaires. François Ier n'a pas su conserver les services de Bourbon, né son sujet : comment aurait-il su conserver ceux d'un étranger? Il avait trahi ses alliés d'Italie au traité de Madrid : pourquoi un Italien eût-il été plus scrupuleux? Enfin, avec François Ier, Doria n'avait qu'un champ de manœuvre fort limité; il

fallait rester en vue des côtes de France, sous les yeux et la surveillance du roi ; rien à faire ni en Afrique ni en Orient, puisque le roi très chrétien était l'allié des Turcs. Avec Charles-Quint s'ouvrait une carrière illimitée : les Vénitiens à duper et à exploiter; les Turcs et les Barbaresques à pourchasser; la Méditerranée, l'Adriatique, l'Archipel, à écumer; Constantinople, Salonique, l'Égypte, Tunis, Alger, à rançonner. On ne pouvait être qu'un très petit marin sous la tutelle de François Ier ; on était l'amiral des deux mondes avec Charles-Quint. Doria alla naturellement du côté où il y avait à faire grand.

Quant aux questions de patriotisme génois ou de patriotisme italien, c'est presque commettre un anachronisme que de les soulever. Comme Génois, Doria ne pouvait avoir que le patriotisme d'un oligarque, celui de Coriolan ou des bannis florentins. Quelle reconnaissance pouvait-il devoir à un peuple qui avait chassé sa famille et ses amis pour donner le pouvoir à des gens de rien? Il aimait la patrie, mais quand elle était sa propriété. D'ailleurs il était plus facile, et Doria le fit bien voir à Philippe II, de défendre Gênes contre l'Espagne, dont les possessions ne l'avoisinaient sur aucun point, que contre la France, qui la menaçait déjà par la Provence et qui allait l'envelopper au nord par la conquête du Piémont.

Quant à l'Italie, assurément la défection de Doria allait en faire passer de la France à l'Espagne la souveraineté. Mais le joug de celle-ci ne serait pas plus ruineux que les interventions capricieuses, intermittentes et désastreuses de celle-là. Et puis, qu'importait à un Génois le sort des Parmesans, des Romains, des Vénitiens, des Napolitains? Y avait-il alors une patrie italienne? Deux cent cinquante ans plus tard, elle n'existera pas encore!

C'est donc en plein repos de conscience que Doria put lier ses destinées à celle de ce grand empereur Charles, qui recommençait contre les infidèles l'épopée des croisades et qui poursuivait ce rêve, éblouissant pour les imaginations du temps : la fondation d'une monarchie universelle, idéal splendide de puissance, mais moins dangereux pour les libertés locales que le despotisme positif des rois de France.

A son service ou, si l'on veut, dans son alliance, Doria reconquit Gênes sur les Français, lui rendit la domination sur Savori, assura son autorité sur sa ville natale. Il put y prendre le titre de prince, bâtir le magnifique palais du Fassuolo, l'enrichir de merveilleux tableaux, se reposer de ses fatigues de coureur de mer dans les plaisirs artistiques comme dans les joies du foyer, être l'introducteur, dans cette cité jusqu'alors mercantile, de la Renaissance italienne. A Charles-Quint, à Philippe II il put donner des fêtes qui, en magnificence et en élégance, égalèrent les splendeurs du Camp du drap d'or ou de l'entrevue d'Aigues-Mortes.

Et, sur mer, que de beaux exploits lui furent permis : la prise de Tunis, la prise de Coron, la capture du corsaire Dragut, la conquête de la Corse! Si l'expédition d'Alger échoua, l'empereur lui accorda le témoignage le plus flatteur en reconnaissant qu'elle avait échoué précisément parce qu'on n'avait pas tenu assez compte de ses avis.

Le gouvernement d'un homme aussi personnel que Doria devait être, à Gênes, très ombrageux et très jaloux : il y brisa toutes les forces qui n'étaient pas siennes, subalternisa le doge, réduisit le rôle du Sénat à celui d'un conseil privé, acheva la destruction du parti démocratique, tint à l'écart les autres familles aristocratiques. Il éprouva des résistances et eut à déjouer des complots, celui de Fiesque, celui de Cibo : il les réprima avec une dureté impitoyable, celle qu'on pouvait attendre d'un ancien condottiere, d'un ancien corsaire, d'un propriétaire de galères et de galériens, d'un marchand de chair humaine qui avait fait la traite sur tous les rivages.

Un des premiers actes des complices de Fiesque avait été le meurtre de Gianettino-Doria, un neveu de l'amiral, qui l'aimait comme le continuateur de sa maison et l'héritier de ses biens. On ne pouvait guère s'attendre à ce qu'il pardonnât. Il viola une capitulation conclue avec une partie des conspirateurs, assiégés dans le château de Montobbio. Il les fit mettre à la torture. Le Sénat ne les avait condamnés qu'à l'exil : Doria exigea qu'il revînt sur la sentence d'exil et ordonnât l'exécution. Il fit tuer par ses gens ceux dont il ne put obtenir la condamnation. Un d'eux fut cousu dans un sac et jeté dans la mer, à la mode orientale. Doria ne négligea pas la partie lucrative de sa vengeance : il obtint de l'empereur que les fiefs des conjurés fussent confisqués et attribués à sa famille. Il fut tout aussi implacable pour la conjuration de Cibo, qui fut mis à la torture et exécuté.

En même temps qu'il se servait des Espagnols pour dompter ses ennemis personnels, il refusait à l'Espagne la permission de bâtir un château qui dominerait Gênes et d'y mettre garnison. Philippe II, avant d'être roi, vint en personne à Gênes et n'obtint rien. A quatre-vingts ans, Doria tenait tête à tout le monde, aux ennemis déclarés, aux amis suspects. Dans l'histoire italienne du XVIe siècle, il mérite de prendre place parmi les plus habiles et les plus avisés des tyrans de la péninsule.

Son nouvel historien le traite assez durement : « Le caractère d'André Doria, nous dit-il, ne fut à la hauteur ni de sa bravoure ni de son talent..... L'occasion était belle pour lui, le maître de la mer, le chef redouté de cinquante galères et d'une formidable artillerie, de tenir en respect, sur les flots, Français et Espagnols, et de défendre contre ses tyrans la malheureuse Italie. Il lui eût peut-être évité trois longs siècles d'odieuse oppression! » Eh! oui; mais qui donc, à

cette époque, en Italie, a su pouvoir ou a su vouloir? Les talents ont-ils manqué à Galéas Sforza, à César Borgia, à Carlo Carafa, à Machiavel? Mais la même fatalité a pesé sur eux et sur André Doria : ils n'ont pu être que des aventuriers, quelques-uns de génie. Jamais l'Italie n'a été plus qu'alors l'*alma parens virum*. Elle eut alors des hommes d'État prodigieux, supérieurs à tout le personnel gouvernant de l'Europe : se figure-t-on les services que des Français de cette taille auraient rendus à la France? Mais, Italiens, leurs talents mêmes n'ont servi qu'à déchirer plus cruellement l'Italie. C'est que l'Italie n'était pas une nation et ne pouvait leur donner une patrie. Doria était-il fait pour l'affranchir d'aucune de ses servitudes? De la servitude religieuse, lui qui se chargea de réprimer les Napolitains soulevés contre l'Inquisition? De la servitude étrangère, lui qui ne pouvait se maintenir que par l'alliance avec la France ou l'Espagne? De la servitude des tyrannies locales, lui qui ne fut à Gênes qu'un tyran heureux, comme les Sforza à Milan ou les Médicis à Florence? On peut, avec M. Petit, trouver exagérés les titres, que lui a prodigués la postérité italienne, de *Père de la patrie* et de *Restaurateur de la liberté*; mais pourquoi « condamner sa mémoire »? Quelle mémoire italienne du XVIe siècle, à ce compte, serait absoute?

II.

Paul Robiquet, *Paris et la Ligue sous le règne de Henri III*, étude d'histoire municipale et politique. — Un vol. in-8°, XXXIV-596 pages. Paris, Hachette.

M. Paul Robiquet s'est constitué l'historien attitré de Paris. Le présent ouvrage a été précédé d'une *Histoire municipale de Paris depuis les origines jusqu'à l'avènement de Henri III*. Nous voulons espérer qu'il sera suivi de plusieurs autres et que l'auteur nous fera connaître le Paris de la Fronde, le Paris du XVIIIe siècle, le Paris de la Révolution.

Un index alphabétique, placé en tête de ce volume, nous donne une idée des immenses lectures qui ont préparé l'auteur à son travail. Historiens contemporains, comme d'Aubigné, de Thou ou La Popelinière; mémoires des principaux acteurs ou des spectateurs bien placés pour bien voir, comme ceux de l'Estoile, de Claude Haton ou du duc de Nevers; lettres, manifestes, pamphlets, brochures, chansons, lois et ordonnances : rien d'important n'a échappé à ses recherches, et chaque témoignage, à la lumière d'une critique sévère et judicieuse, prend sa véritable valeur.

L'auteur ne s'est pas contenté des ouvrages imprimés, dont beaucoup sont cependant des raretés; il a puisé largement dans les documents inédits : le plus important, ce sont les *Délibérations du bureau de la ville*. Avec leurs annexes, ordres du roi ou mandements du prévôt des marchands ou des échevins, elles représentent une masse de cent cinq registres. Une très faible partie seulement a été éditée en 1883, dans le premier volume de la *Collection de l'histoire de Paris*, publication entreprise par le conseil municipal, en grande partie sur les indications de M. Robiquet lui-même.

Nous avons donc affaire à un travail sérieux et, pour emprunter l'expression à la mode, fortement *documenté*.

La période qu'il embrasse est une des plus vivantes de l'histoire de Paris. Elle commence à l'avènement de Henri III et se termine à l'assassinat de ce prince par le moine Jacques Clément.

On y voit un Paris d'abord très docile, très soumis à cet étrange roi que nous renvoyait la Pologne, ne songeant point encore à s'émanciper de la dure tutelle à laquelle François Ier et la monarchie de *bon plaisir* l'ont presque accoutumé. Paris ne se manifeste d'abord que par ses représentants officiels, prévôt des marchands, échevins, capitaines de la milice bourgeoise, tous nommés par le roi ou subordonnés à son prévôt de Paris.

Les premières causes de mécontentement, ce sont des exigences financières sans cesse renouvelées et l'aisance avec laquelle le roi puise dans la caisse municipale pour subvenir à d'extravagantes dépenses.

Il semble même que ce roi de carnaval, toujours en fêtes, faisant alterner les orgies et les processions où il paraît avec ses mignons, pieds nus, vêtu d'un sac, égrenant un énorme chapelet, ait d'abord amusé les Parisiens. A la fin, ils ont trouvé qu'il demandait trop et qu'il prenait trop : l'argent destiné à payer les arrérages des rentiers de l'Hôtel de Ville y passait comme le reste. C'est alors seulement qu'ils se sont fâchés. Les humbles remontrances des magistrats officiels ont eu pour accompagnement le grondement du populaire. On s'est ameuté aux Halles à cause de la cherté des vivres; les beaux esprits se sont livrés à un débordement de pamphlets et de chansons, où les mœurs intimes du roi, fort peu édifiantes même pour les moins scrupuleux, étaient mises en cause; moines et curés ont commencé à prêcher.

Le Parisien d'alors, si semblable sous tant de rapports à celui d'aujourd'hui, en différait par un point : il était très catholique. Il avait fait la Saint-Barthélemy; il détestait les *huguenots*, les *parpaillots*. Il trouvait que le roi les ménageait trop. Chaque fois que celui-ci demandait de l'argent, c'était, assurait-il, pour extirper l'hérésie; mais, après quelques horions échangés de part et d'autre, quelques têtes cassées entre lansquenets protestants et reîtres catholiques, on retrouvait le roi louvoyant entre les deux partis et en coquetterie réglée avec les chefs calvinistes.

Le bon peuple parisien s'était déjà fait un favori. Son idole d'alors, c'était le duc Henri de Guise. Un vrai catholique, celui-là, un vrai soldat, qui se battait

fort sérieusement et qui, dans un combat contre les mercenaires protestants venus d'Allemagne, avait reçu une si forte balafre que le nom lui en resta. Le *Balafré* était en même temps un fin politique, intrigant comme un cadet de Lorraine, connaissant à fond son métier de courtisan du peuple, adoré des bourgeois, des curés et des moines, ambitieux au point de ne pas trouver la première place trop haute pour lui, rêvant, entre le Valois déconsidéré par ses tergiversations et le Bourbon de Navarre déconsidéré par sa huguenoterie, de fonder une dynastie nouvelle qui ne serait pas seulement très chrétienne, mais aussi très catholique.

Il devint le chef de cette Ligue où les seigneurs et les bourgeois des villes, oubliant tout ce qui les séparait, s'unirent pour sauver l'Église. Henri III ne s'avisa que trop tard qu'il y avait là une place à prendre : elle était déjà prise. Il adhéra bien à la Ligue, mais il n'en fut jamais qu'un membre suspect, un membre intrus.

La Journée des barricades mit en présence le roi de France et le roi de la Ligue : ce fut le premier qui fut battu. Les Suisses de sa garde, arquebusés par les bourgeois, ne durent la vie qu'au duc de Guise qui, en habit de satin blanc, une baguette à la main, apparut sur le champ de bataille, sut calmer la tempête qu'il avait su soulever et, après avoir vaincu Henri III, le gracia comme il avait gracié ses soldats. Épouvanté de cette défaite et de cette grâce, le roi s'enfuit.

C'est la première fois que Paris livrait une bataille en règle à la royauté; c'est la première fois, mais non la dernière, que nous trouvons dans ses annales une *journée des barricades*. En 1588 comme en 1648, comme dans les grandes scènes de 1789 et 1792, de 1830, de 1848, il avait renvoyé au roi ses soldats vaincus; il avait secoué le joug des autorités municipales nommées par le pouvoir et installé ses magistrats populaires. Mais n'est-il pas curieux de voir les bourgeois prenant pour chef un grand seigneur et disant leur chapelet sur les barricades entre deux coups d'arquebuse, les moines casqués et cuirassés, les écoliers menés au combat par des prêtres? « En dernière analyse, remarque M. Robiquet, le véritable but comme le véritable résultat de la Journée des barricades, c'est l'attribution du gouvernement au clergé et à ses hommes; c'est ce que la langue moderne appellerait le triomphe du cléricalisme. »

Après la victoire du peuple on eut à Paris une Terreur, mais une Terreur cléricale; le régicide fut prêché, mais par des franciscains et des curés; on se donna le divertissement de brûler quelques hérétiques, devoir impérieux qu'avait un peu négligé le fils aîné de l'Église : ainsi, le 28 juin, on brûla les filles d'un certain Foucaud, et, le 16 juillet, un sieur Guitel; d'autres hérétiques ou prétendus tels furent poignardés, assommés ou jetés à l'eau par de zélés catholiques.

Henri III, chassé de Paris, comptait sur la France. Il en convoqua les représentants aux états généraux de Blois : elle ne lui envoya que des députés ligueurs. La Ligue prenait une cruelle revanche des finasseries et des tergiversations du roi : naguère celui-ci encaissait l'argent sous prétexte d'extirper l'hérésie et le dépensait en ballets à la mode italienne et en fêtes mythologiques; maintenant on le sommait d'extirper l'hérésie, tout en lui refusant l'argent pour payer les troupes. A Blois, parmi les députés de la France, comme à Paris, parmi les bourgeois insurgés, Henri III était toujours le prisonnier du duc de Guise.

M. Robiquet a dû naturellement insister sur le rôle que jouèrent à l'Assemblée les députés élus par les Parisiens et sur l'accueil que leur fit le roi, « disant à plusieurs, et même au prévôt des marchands qu'il savait être un des premiers de la faction des Seize, qu'il oubliait la Journée des barricades et tout le ressentiment qu'il en pouvait avoir..., pourvu qu'on n'y retournât plus ». Quand on chanta un *Te Deum* à Blois pour célébrer l'apparente réconciliation du roi et du duc de Guise, Henri III crut pouvoir demander aux Parisiens d'en faire chanter un à Notre-Dame. Les Parisiens n'y manquèrent pas et répondirent à la démarche du roi par une Adresse où ils lui exprimaient « le plaisir qu'ils auraient à le revoir dans sa capitale ». Ajoutez à cette gracieuse invitation des souhaits cruellement ironiques, comme celui « d'une lignée capable de succéder à la couronne » : or ils savaient ou croyaient savoir que la constitution physique du roi, et peut-être ses vices, lui interdisaient cette espérance.

Avec la gouaillerie des Parisiens, le roi eut à subir les violentes harangues de leurs députés, qui le comparaient à Roboam, roi de Jérusalem, lui signifiant qu'il avait bien fait de diminuer les impôts, sans quoi « il faut croire que le peuple, vexé de subsides extraordinaires, eût secoué le joug de son obéissance ».

On comprend que la patience du roi n'y ait pas tenu. Le 23 décembre, il faisait tuer le Balafré par ses Quarante-Cinq et expédier à coups de hallebarde le cardinal de Guise. Les plus turbulents des députés furent arrêtés. Ceux de Paris, surtout, passèrent un mauvais moment : « On eut, dit M. Robiquet, l'attention sauvage de donner, en leur présence, l'ordre à l'huissier Nambu d'aller faire immédiatement dresser des potences et des échafauds. Cependant le roi se borna à les mettre en lieu sûr, il voulait avoir en eux des otages. » Enfin, pour compléter la contre-révolution, Henri III se rapprochait du huguenot Henri de Navarre, le traitait comme l'héritier du trône, joignait ses troupes avec les siennes et marchait avec lui sur la capitale.

A la nouvelle du coup d'État de Blois et des dangers qui menaçaient Paris, l'émotion fut vive dans la cité. Les plus violents des ligueurs comprirent la force

que leur donnait la situation. Leurs préparatifs devancèrent ceux des autorités officielles; ils mirent la main sur le gouvernement, renouvelèrent le personnel des administrations et l'état-major des milices, prirent pour chef un parent du Balafré, le duc d'Aumale. Celui-ci « commença la guerre par les bourses », c'est-à-dire que, de gré ou de force, il fit contribuer amis et ennemis. On mit partout des taxes destinées à payer les gens de guerre « levés pour la manutention de la sainte Église ». Partout on fit des quêtes : et quel citoyen aurait eu le cœur assez dur pour refuser l'aumône à de bons curés qui se présentaient avec quatre bourgeois armés jusqu'aux dents? En même temps on ouvrait des ateliers destinés au « menu peuple, lequel, demeurant oiseux et en nécessité, pourrait s'émouvoir et se mutiner »: C'est la première fois qu'il est question, dans l'histoire parisienne, d'ateliers nationaux.

Les curés suspects de modération (de *modérantisme*, dira-t-on à une autre époque) sont remplacés. Guincestre, un zélé, qui suivait les processions en chemise, terrorisa le curé Chauveau, le chassa de sa cure de Saint-Gervais et s'y installa. Paris offrit alors un spectacle tout à fait singulier :

Tantôt, nous dit M. Robiquet, c'était une exhibition de tableaux à sensation. La municipalité plaçait sur l'arbre de la Saint-Jean « la représentation d'une grande furie qu'ils nommèrent *Hérésie*, dont elle fut toute brûlée ». Tantôt c'étaient des processions extraordinaires qui se renouvelaient tous les jours, et l'on s'habituait à voir passer ces étranges cortèges de femmes en chemise et portant des cierges allumés qu'elles éteignaient sur un mot d'ordre en s'écriant : « Dieu, éteignez la race des Valois ! » ... Une troupe de six cents écoliers, dont la plupart avaient dix ou douze ans, promena dans Paris ses cierges et ses litanies discordantes. Tout cela était si captivant que la nuit ne mettait pas fin à ce mardi gras sacré... L'Estoile rapporte que les ligueurs se levaient souvent pour aller quérir le curé de leur paroisse et le forcer à prendre la direction d'une procession nocturne. La chose arriva au curé de Saint-Eustache, qui trouva le zèle de ses paroissiens bien intempérant. Et puis, cet ecclésiastique constatait que, dans ces promenades politico-religieuses, « tout étoit de carême-prenant et que bonne maq...., pour beaucoup, étoit ombre de dévotion ; car, en icelles, hommes et femmes, filles et garçons, marchoient pesle-mesle ensemble, tout nuds, et engendroient des fruits autres que ceux pour la fin desquels elles avoient été instituées..... Un curé de Paris qu'on avoit ouï prescher, peu auparavant, qu'en ces processions les pieds blancs et douillets des femmes estoient fort agréables à Dieu » eut une mésaventure des moins canoniques.

Il est curieux de voir le peuple de Paris se livrer à ces mêmes divertissements, moitié dévotion, moitié débauche, qu'on avait tant reprochés à Henri III, et, après avoir tant crié contre les exactions du roi, trouver de l'argent en abondance pour renouveler les mêmes folies. Roi et insurgés sont bien du même temps.

Toute cette agitation fanatique et hystérique, à un certain moment, produisit l'homme qu'il fallait : Jacques Clément. Surexcité d'abord par les prédications de curés zélateurs, puis par les charmes de la duchesse de Montpensier, il sortit de Paris et planta son couteau dans le ventre du roi.

Un écrivain qui connaît bien la civilisation arabe la définissait naguère par ces trois mots : « Haschisch, musc et sang ». En remplaçant haschisch et musc par *encens*, on aurait peut-être la formule du Paris des mignons et du Paris de la Ligue : l'exaltation fanatique, l'excitation érotique, la furie du meurtre s'y mélangent à dose presque égale. Le papisme des ligueurs rappelle en même temps les religions orgiaques de l'antiquité et la démagogie sanguinaire de 93. C'était Henri III qui avait donné ces exemples à son peuple : de ce Paris-là, il vécut et mourut.

ALFRED RAMBAUD.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Arthur Heulhard, à la fois un très spirituel humoriste et un érudit très chercheur, a un faible bien concevable pour Rabelais. En 1884, il nous a donné *Rabelais et son maître;* en 1885, *Rabelais chirurgien;* aujourd'hui *Rabelais légiste* (1). Et comme il faut une gradation, c'est toujours de plus en plus fort: le légiste dans Rabelais est déclaré bien supérieur au chirurgien. Très modestement, M. Heulhard invite les spécialistes à creuser plus profondément la question. Il n'a pu, lui qui n'est pas juriste, tracer qu'une esquisse; à quelque autre d'en faire un tableau. On en trouvera les lignes principales indiquées dans cette étude sommaire. C'est un sujet qui avait tenté Gambetta. A l'œuvre donc, messieurs les légistes! Termes et rubriques de droit, citations et allusions juridiques abondent dans *Pantagruel* et dans *Gargantua*, et, en même temps, aperçus ingénieux et hardis révélant le novateur et le réformateur. Que poursuivait-il ? l'unité judiciaire se substituant à la coutume. Était-il suffisamment versé dans les questions de droit pour que sa parole eût quelque autorité ? C'est ce que démontre M. Heulhard en se fondant sur les relations constantes de Rabelais avec André Tiraqueau, l'ancêtre de Cujas et le plus grand légiste de son temps. André Tiraqueau présidait

(1) *Rabelais légiste*, par M. Arthur Heulhard. — 1 vol. Paris, 1887. A. Dupret.

une sorte de cénacle qui réunissait des avocats et des jurisconsultes érudits. En Poitou, Rabelais est lié intimement avec Jehan Bouchet, procureur au palais de Poitiers. Dans sa grande tournée à travers les universités de France nous le voyons en rapports d'intimité avec Alciat à Bourges, avec de Boysson à Toulouse, les deux professeurs de droit dont l'enseignement jetait un si vif éclat. A peine fixé à Lyon, il est attiré vers les monuments de la jurisprudence romaine et comme légiste et comme philologue. Pendant son séjour à Lyon il forme des liens d'amitié avec Aimery Bouchard récemment promu aux fonctions de maître des requêtes ordinaire de François Ier pour sa « suffisance en droit ». Voilà un ensemble de faits d'où il résulte que la curiosité universelle de Rabelais ne s'est pas portée vers la jurisprudence de façon distraite et flottante.

Cela démontré, M. Heulhard en arrive à un aveu qui, alors, lui coûte moins à faire. Les fanatiques de Rabelais ont organisé la conspiration du silence autour d'une grosse erreur par lui commise. Et pourquoi la tairions-nous? s'écrie M. Heulhard. Si les plus éminents jurisconsultes et philologues d'alors s'y sont trompés également, pourquoi lui seul n'aurait-il pas été dupe? Il s'agit d'une double supercherie de deux malins mystificateurs, Pomponius Lætus et Jean Jovian Pontanus, qui avaient fait paraître comme pièces authentiques et monuments respectables du vieux monde romain un testament et un contrat de vente par eux fabriqués. Jurisconsultes et philologues de profession y furent trompés; Rabelais comme eux naturellement, et il publia les deux pièces apocryphes. M. Heulhard les réédite à son tour avec deux fac-similés, car il veut que nous avouions que l'erreur de Rabelais était bien excusable. Assurément! Il faudrait par trop aimer la chicane et avoir l'esprit mal fait pour l'accabler de graves reproches. Mais comprenez bien l'intention de M. Heulhard: sans cela vous vous étonneriez. Quoi! diriez-vous, nous démontrer que Rabelais a été un vrai jurisconsulte pour en venir à nous présenter ce jurisconsulte dupe d'une mystification! Conclusion singulière! — Non, ce n'est pas cela. M. Heulhard tenait surtout à publier avec les deux *fac-similés* les pièces apocryphes des Vrain-Lucas de ce temps-là. Avant de nous les mettre sous les yeux et pour que nous ne songions pas à rire aux dépens de Rabelais mystifié, il a eu à cœur de nous le présenter comme un sérieux légiste en compagnie de nombreux légistes de premier ordre, tous dupés comme lui. Ainsi nous ne rions pas. Autre résultat important : les dévots de Rabelais se croyaient tenus de dissimuler cette aventure; ils faisaient le silence sur cet épisode comme si la gloire de leur dieu en était entachée. Plus de silence, n'est-ce pas, maintenant; plus de mystère! Nous pouvons tout dire dorénavant et marcher le front haut! Sur un des côtés de la statue ils avaient drapé un tout petit voile qui en cachait un tout petit coin : plus de voiles désormais! Partout la pleine lumière! — Eh bien, messieurs, pourquoi maintenant sur le socle de cette même statue ne feriez-vous pas sculpter en un petit médaillon M. Arthur Heulhard?

II.

Le petit volume de M. Marc Bonnefoy, *Poètes et poésie* (1), m'arrive très tardivement, avec le millésime de l'an dernier. Est-ce donc que pour lui l'écoulement n'aurait pas été facile et qu'il viendrait, un peu découragé ou inquiet, me dire : Aidez-moi à m'écouler! Allons, aidons à l'écoulement. Comme frontispice, une jolie personne décolletée agitant de la main droite un crayon et une plume, de la gauche une marotte garnie de grelots. Mais c'est la Folie, Dieu me pardonne! A côté, le portrait de M. Bonnefoy, dont l'aspect n'a rien de folâtre, au contraire. La tête d'un homme sévère, mais juste. Attention, messieurs les poètes; il ne va pas vous ménager les critiques, et ses conseils seront austères, je le prévois. Oui, en effet, et on ne sait pas ce que vient faire là cette Folie avec ses grelots. Conseils austères et franchement classiques: l'ombre de Boileau doit en tressaillir. M. Bonnefoy vous recommande, jeunes poètes, d'avoir du génie :

> C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur...

Il vous recommande aussi le travail, les scrupules, les efforts consciencieux et opiniâtres :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage...

Il veut aussi que vous soyez attentifs aux sages conseils et dociles à la critique :

> Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

Après les préceptes généraux, les préceptes particuliers, les règles techniques sur la rime, la césure, l'enjambement; enfin une théorie élevée de la moralité dans les œuvres littéraires. M. Bonnefoy n'est pas des fanatiques de l'art pour l'art; peut-être même se préoccupe-t-il un peu trop de l'effet moral produit sur l'âme. Après l'avoir écouté, revenez à la remarquable étude, plus éclectique, que M. Stapfer a fait paraître ici même il n'y a pas longtemps (2). Pour ce qui est de la partie technique, je vous signalerai surtout le chapitre sur la rime, où les aperçus sont spécialement originaux. Vous constaterez, grâce à des exemples très bien choisis, que tels vers de Lamartine, assez pauvres de rimes, sont une musique harmonieuse, tandis que telle ou telle strophe richement rimée de tel ou tel parnassien ne caresse pas du tout l'oreille. Il ne s'en-

(1) *Poètes et poésie* (critiques et conseils), par M. Marc Bonnefoy. — 1 vol. Paris, 1886. Léon Vanier.

(2) *Revue* des 27 août, 3, 10 et 24 septembre.

suit pas qu'il faille rimer pauvrement : à l'heure qu'il est, c'est chose défendue; mais la rime seule ne fait pas l'harmonie. Peut-être, malgré ces sages réserves, M. Bonnefoy s'en réfère-t-il trop docilement à l'opinion de M. Théodore de Banville sur l'importance essentielle de la rime. Mais la discussion nous mènerait trop loin.

N'allez pas croire cependant que M. de Banville soit pour lui un oracle. Il semblerait même que l'ouvrage de M. Bonnefoy ait été inspiré par un secret désir de réfuter certaines assertions hasardées contenues dans un traité fantaisiste sur la versification, traité qui a paru il y a quelques années et où le poète coloriste et musicien cherchait évidemment à nous étonner. Dieu sait qu'il ne brillait pas par la clarté; je connais cependant de bons esprits qui se flattaient d'avoir à peu près tout compris. Là, à propos de la rime, M. de Banville cherchait de grosses querelles à Boileau, ce qui était légitime, mais lui opposait Molière, ce qui était d'une fantaisie désordonnée. M. Bonnefoy soutient la thèse contraire avec grande raison, et il lui suffit de citer presque au hasard tel ou tel passage de Molière pour triompher. Il triomphe encore plus décisivement au sujet de l'inversion. M. Théodore de Banville avait consacré à l'inversion un chapitre spécial qui tenait en un quart de ligne : « De l'inversion. Il n'y en a pas. » Comme je vous disais : simple désir de faire de l'effet et d'étonner ses contemporains. Ah! il n'y en a pas, riposte le guerroyant M. Bonnefoy! Et il en cite tant qu'on en veut des plus grands poètes, et, ce qui est particulièrement piquant, de Théodore de Banville lui-même :

> Dans un grand carrefour où, du matin au soir,
> Chantent pendant l'été de sonores fontaines...

Touché en pleine poitrine, Banville!

> Dans tes prunelles d'or l'éclair semble jaillir...
> Qu'en dis-tu, Théodore?

Qu'en a dit ou qu'en dira Théodore, je n'en sais rien; ce qui est certain, c'est que son art poétique en prose avait l'éclat, mais aussi la fragilité du verre, et que celui de M. Marc Bonnefoy est fait de bons matériaux solides qui n'ont pas un éblouissant éclat. École du bon sens.

III.

M. Isaac Pavlovsky a tout un chapelet de souvenirs sur Tourguénef (1) et il l'égrène agréablement. C'est une série d'anecdotes, de jugements littéraires et autres, d'impressions, de mots saillants et dont quelques-uns vont avoir du retentissement. Ce sont ceux-ci qui feront le succès du volume. Il ne nous est pas absolument indifférent de savoir que Tourguénef a été un ami sûr, bien qu'il se soit brouillé avec beaucoup de gens dont il avait été l'ami. Nous sommes touchés de certains traits de générosité : ainsi lorsqu'il offre quelques-unes de ses chemises, sous prétexte qu'elles sont trop étroites pour lui, à un compatriote pauvre. Nous sommes heureux d'apprendre par des mots significatifs à quel point il aimait la France. Nous nous intéressons à bien d'autres détails encore de sa vie privée. Cependant ce qui pique surtout notre curiosité, ce qui est la grande attraction, ce sont les jugements portés par lui sur quelques-uns des noms les plus illustres de la littérature contemporaine. Elles sont bien sévères et parfois bien injustes, ces appréciations tranchantes. Pour les discuter, il faudrait les citer dans leur forme âpre et rude; et il y en a qui atteignent non seulement l'écrivain, mais l'homme même. Je ne veux donc pas m'en faire l'écho, fût-ce pour les réfuter. Faut-il même les prendre absolument au sérieux? M. Pavlovsky, tout le premier, reconnaît que c'étaient souvent des boutades échappant dans l'intimité, en un moment de mauvaise humeur. A qui de nous n'arrive-t-il pas, en de tels instants, d'aller plus loin que sa pensée? Nous sommes bien persuadés alors que ceux qui nous entendent en rabattront beaucoup, comme, une heure après, nous en rabattrons nous-mêmes. S'ils nous avertissaient qu'ils sont sténographes et que ces mots violents, dûment enregistrés par eux, passeront à la postérité, nous les prierions de nous laisser leur carnet pour modifier, pour atténuer. Nous ne le leur rendrions ensuite que revu et corrigé. M. Pavlovsky n'aura pas dit qu'il était sténographe. Puisqu'il estime aujourd'hui que beaucoup de ces mots si sévères n'étaient que des boutades, alors pourquoi les livrer à l'histoire?

IV.

Mlle E. Hucher nous fait pénétrer à sa suite dans le monde des spirites (1). Là les guéridons tournent, les tables valsent, les chapeaux se livrent à une sarabande effrénée, les esprits frappent et les morts parlent. Cette voix railleuse que vous entendez, c'est la voix de Voltaire. Vous plaît-il mieux évoquer Fénelon ou Troppmann? Ils vont venir vous révéler, l'un ce qui passe au paradis, l'autre les mystères de l'enfer. Jean-Jacques Rousseau répondra aussitôt à votre appel pour vous renseigner sur le purgatoire. Célérité et indiscrétion. Il y a là aussi une jeune fille maigre, à la poitrine et à la figure ravagées — c'est le médium, — qui vous récitera des passages de l'*Oiseau* de Michelet qu'elle a ap-

(1) *Souvenirs sur Tourguenef*, par M. Isaac Pavlovsky. — 1 vol. Paris, 1887. Albert Savine.

(1) *La spirite*, par Mlle E. Hucher. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie illustrée.

pris par cœur le matin même. Faut-il croire à cette jeune fille, à ces esprits, à ces guéridons? Dites, dites, de grâce, mademoiselle Hucher. Mais Mlle Hucher se refuse à répondre catégoriquement. Pourquoi? C'est que, d'une part, elle a été convaincue par des preuves indéniables qu'il y a là un mystère, des effets surnaturels, enfin, comme elle le dit, « un quelque chose ». D'autre part, elle a pris les apôtres du spiritisme la main dans le sac. Tours de passe-passe, jongleries, *trucs*, aucune manœuvre ou ruse ne lui a échappé. C'est pourquoi elle croit un peu et en même temps elle ne croit pas. Elle a de la foi, mais elle manque de foi. Ce n'est donc pas elle qui nous tirera de notre perplexité. Que croire, mon Dieu! que croire? Vous ne vous déciderez donc pas pour ou contre, mademoiselle? Nous en prendrions notre parti si cette indécision de Mlle Hucher ne nuisait pas à l'effet du roman où elle a encadré le personnel du spiritisme, croyan's et charlatans, adeptes convaincus, fanatiques, dupes et victimes. Il est certain que la fraude et les jongleries y apparaissent à découvert; mais, en même temps, le surnaturel, le « quelque chose » n'en sont pas exclus. A l'instant où nous allons nous récrier : Quelle comédie! nous nous arrêtons, nous demandant : Mais n'y a-t-il pas, en effet, quelque chose? L'auteur lui-même semble avoir un peu peur de s'exposer au courroux des esprits célestes ou infernaux. Il est comme ces enfants qui commencent à rire de Croquemitaine, mais d'une voix encore mal assurée, car enfin, si Croquemitaine existait?

Voilà pourquoi de son roman ne se dégage pas une impression bien franche. Il est d'ailleurs un peu confus et touffu. La lecture cependant n'en est pas sans intérêt. Il nous captiverait même si les personnages avaient plus de relief : mais ils sont trop dans un constant demi-jour. Mlle Hucher les aurait plus nettement dessinés s'ils étaient les enfants de son imagination. Comme elle ne les a pas inventés, mais les connaît de longue date, elle s'est persuadé trop aisément que nous devions, nous aussi, les connaître.

IV.

Nous rentrons dans le monde réel avec *les Pigeonnes* (1), de M. Jules Mary. Ces pigeonnes sont d'honnêtes dames à la Brantôme. Ce sobriquet rustique leur a été infligé par les campagnards du voisinage, parce que leur demeure est un colombier par trop hospitalier. On y reçoit de jeunes pigeons qui jettent leur gourme, de vieux pigeons aussi qui chez eux ont cessé de plaire, et aussi les ramiers nomades qui cherchent un bon gîte. C'est donc un colombier mal famé. Juste châtiment pour les pigeonnes; mais près d'elles et avec elles vit une jeune colombe immaculée qui se trouve, la pauvre innocente, victime de la triste renommée du colombier. Un jeune tourtereau est tout prêt à lui engager sa foi, quand il entend ricaner autour de lui. Ah! le naïf! roucouler pour le bon motif en ces parages-là! Sur quoi il s'arrête et impose silence à son cœur. Passe pour un caprice, mais un amour éternel, ah! non! Et vous voyez d'ici les tortures de la colombe calomniée. Comment convaincre de son innocence l'objet aimé qui la méconnaît? Vous pressentez qu'elle y parviendra à la fin et que de si cruelles épreuves aboutiront aux saintes et légitimes joies des justes noces. C'est, en effet, le dénouement.

Cette idylle, agréablement racontée par M. Jules Mary, est d'une saveur et d'un parfum tout rustiques. C'est bien là la vie et les mœurs des champs. C'est bien là la dureté du campagnard ou de l'habitant des petites bourgades, implacable et brutal dans ses mépris, mépris qui englobent l'innocent avec le coupable. On n'a pas, là-bas, assez de loisirs ni de clairvoyance pour distinguer. Parmi les figures, toutes joliment dessinées, se détache en relief celle d'un vieux paysan enrichi, le père du tourtereau. Fier de l'argent acquis, très persuadé qu'il doit avoir raison, habitué à tout faire plier devant lui, il s'irrite de rencontrer de la résistance chez son fils. Il crie et menace. Puis, à l'idée de se voir abandonné par ce fils qui est son orgueil, le voici qui cède et supplie. J'indique trop brièvement la situation et le caractère; mais il y a là une création originale et qui tire de pair l'œuvre nouvelle de M. Jules Mary.

V.

C'est une tragique affaire que *l'Affaire Gauliot* (1) et je vois dans le roman de M. Paul Labarrière poindre cinq ou six actes, peut-être sept, pour l'Ambigu. Et ce soir-là on pleurera, croyez-le bien. Dire que M. Labarrière a ouvert un jour nouveau sur le cœur humain et découvert des fibres jusqu'ici inconnues, non. Mais il a inventé et combiné des complications terrifiantes de faits très dramatiques, sinon très vraisemblables.

Vous aimez une femme qui vous aime. Son mari, absent depuis longtemps — un vilain monsieur, du reste, — revient pour faire de la peine à l'ange adoré. Vous étreignez dans un instant de colère le cou de cet importun ; il tombe en râlant. Le lendemain matin, vous apprenez qu'on l'a trouvé étranglé. Personne ne vous soupçonne, car vous vous étiez créé un alibi en courant vite au bal du sous-préfet. Tout va bien. La justice se lance sur une fausse piste, naturellement. On arrête un braconnier que l'on condamne à mort.

(1) *Les Pigeonnes*, par M. Jules Mary. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie illustrée.

(1) *L'Affaire Gauliot*, par M. Paul Labarrière. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

Cela se gâte. Vous préparez une lettre pour le procureur où vous vous dénoncez, puis vous tombez très malade, à en perdre tout sentiment. Mme votre mère trouve la lettre et la brûle. Quand vous revenez à vous, le braconnier est déjà exécuté. Vous regardez votre maman avec stupeur et vous comprenez qu'elle sait tout. La vie pour tous deux devient un enfer; vous maigrissez que c'est pitié. A l'instant où vous tournez au squelette, révélation subite! Un autre gredin vient d'avouer le meurtre accompli à frais communs avec le braconnier : la justice ne s'était pas trompée, c'étaient bien eux les étrangleurs. Vous, vous n'aviez pas beaucoup serré, et votre victime n'était qu'à moitié suffoquée; eux, ils l'ont suffoquée tout à fait. Dès lors vous êtes heureux, vous ne voyez plus dans vos rêves et la tête du braconnier et la tête du mari; vous réengraissez et vous épousez la veuve.

Moi, je ne trouverais pas ces choses-là : aussi je porte envie à ceux qui les trouvent. Je voudrais bien avoir charpenté le roman de M. Labarrière. Il est très habilement construit, et le coup de théâtre final cause une véritable surprise. Il y a là un tempérament de dramaturge.

MAXIME GAUCHER.

CHOSES ET AUTRES

LES BUDGETS CONTEMPORAINS.

M. Félix Faure, député, ancien sous-secrétaire d'État au ministère de la marine, donne dans son livre : *les Budgets contemporains, budgets de la France depuis vingt ans et des principaux États de l'Europe depuis* 1870, des renseignements qui permettent de comparer notre situation financière et militaire à celle des nations voisines. Ces renseignements sont disposés en tableaux synoptiques qui en rendent l'usage facile et auxquels M. Félix Faure n'ajoute aucun commentaire, laissant aux chiffres toute leur éloquence.

Il est particulièrement intéressant de voir, d'après les comptes définitifs, comment se sont soldés nos budgets dans ces derniers vingt ans. Le dernier budget impérial employé, celui de 1869, présentait un excédent de recettes de plus de cinquante-sept millions; celui de 1870 arrivait en équilibre, avec plus d'un milliard d'augmentation sur les impôts (3 500 000 000 environ, au lieu de 2 300 000 000). En 1871, à cause des sacrifices exceptionnels qu'on continuait de demander au pays, les recettes dépassaient les dépenses de près de cent soixante-quinze millions. Puis viennent trois années de déficit, 1872, 1873, 1874, où l'excédent des dépenses sur les recettes varie entre quarante-cinq et quatre-vingts millions.

Les budgets de 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881 se soldent par des excédents de recettes. Mais il est à noter que le budget des recettes s'est élevé de 3 500 000 000 à 4 200 000 000 environ, et que le budget des dépenses s'est, lui aussi, accru en proportion.

A partir de 1882, le déficit recommence : il est de quarante-deux millions en 1882, de soixante-deux millions en 1883, de près de quatre-vingt-dix millions en 1884, sans tenir compte des prélèvements effectués sur les excédents de recettes des années précédentes.

D'après les prévisions des lois de finances, le budget de 1885 serait en équilibre, celui de 1886 et celui de 1887 donneraient chacun un excédent d'un peu plus de six cent mille francs. Mais ce sont là des prévisions dont on ne pourra vérifier l'exactitude que lors de l'apurement définitif des comptes.

La moyenne des centimes additionnels, imposés à divers titres sur la contribution foncière, qui était de 82,4 en 1868, est allée depuis lors en augmentant sans cesse pour atteindre en 1883, année où l'on a distingué la propriété non bâtie de la propriété bâtie, 106,3 sur la première, 105,4 sur la seconde, et, en 1884, 108 sur la propriété non bâtie, 107,1 sur la propriété bâtie.

Sur les patentes, la moyenne des centimes additionnels, qui était de 62 en 1868, atteignait 110,3 en 1884.

M. Félix Faure passe ensuite en revue les budgets des différents pays, empire d'Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne et Irlande, Italie, Pays-Bas, Russie, et il ajoute de curieux tableaux comparatifs de notre armée et des principales armées étrangères. On voit par ces tableaux que, tandis que notre armée active, qui comptait 444 564 hommes en 1870, compte en 1887, ou plutôt comptait avant la création de nouveaux régiments par le général Ferron, 513 337 hommes, l'armée active allemande comptait, en 1869-1870, 357 000 hommes et, au mois d'avril 1887, plus de 485 000 hommes. En cas de conflagration européenne, l'Autriche pourrait mettre en ligne un effectif de 16 000 officiers et de 250 000 hommes, l'Italie 248 000 hommes, la Russie l'énorme masse de 30 655 officiers et de 825 000 hommes, sans compter des réserves au moins aussi nombreuses.

La conclusion n'est rassurante ni pour la paix ni pour la richesse publiques.

« A l'heure actuelle, dit M. Félix Faure, il n'est pas un État qui ne regrette son budget des dépenses de 1880. A notre époque de centralisation à outrance, chacun réclame à tout propos l'intervention de l'État et lui demande, aux dépens du budget, des services de plus en plus chers. Et cela au moment où, par suite d'une longue crise et de la fragilité des relations internationales, les recettes perdent toute leur élasticité et où les plus-values ne sont plus qu'un souvenir. »

LE PROCÈS DE TESTE ET CUBIÈRES.

A propos de l'incident qui a, cette semaine, si douloureusement ému l'opinion, les journaux, pour les besoins de leur polémique, ont invoqué les précédents. Il y en eut plusieurs sous le règne de Louis-Philippe. Le plus connu est

assurément celui où se trouvèrent compromis le lieutenant général Despans de Cubières, ancien ministre de la guerre, et M. Teste, ancien ministre du commerce et des travaux publics, ancien garde des sceaux, ancien vice-président de la Chambre.

Le général Despans de Cubières s'était associé avec diverses personnes pour l'exploitation des mines de sel de Gouhenans (Haute-Saône). L'opération n'avait pas réussi, et le général se trouvait sous le coup de poursuites judiciaires, à la requête de ses co-associés, comme ayant reçu certaines sommes, de l'emploi desquelles il avait négligé de justifier.

M. Teste, avocat des plus distingués et homme politique considérable, jouissait de la plus haute considération. Il paraissait impossible qu'il fût, de près ou de loin, mêlé à de semblables tripotages. Cependant, le 1er mai 1847, le journal *le Droit* publia des extraits de la correspondance saisie chez le général Despans de Cubières, qui contenaient notamment ceci :

« Il n'y a pas à hésiter sur les moyens de nous créer *un appui intéressé* dans le sein même du conseil. J'ai le moyen d'arriver jusqu'à cet appui; c'est à vous d'aviser aux moyens de l'intéresser... N'oubliez pas que le gouvernement est dans des mains avides et corrompues », etc.

C'était le 3 janvier 1843 qu'avait été accordée la concession des mines de Gouhenans. M. Teste, ministre des travaux publics depuis le 29 octobre 1840, n'avait quitté ce portefeuille qu'en décembre 1843, pour l'échanger contre un siège à la Chambre des pairs et un fauteuil de président de chambre à la cour de cassation. La lettre de Despans de Cubières le désignait suffisamment.

Le 4 mai 1847, M. Teste monta à la tribune de la Chambre des pairs et protesta de son innocence avec beaucoup de hauteur, ce qui n'empêcha pas une instruction d'être ouverte par les soins du procureur général Delangle. Cette instruction aboutit à un arrêt qui renvoyait devant la Chambre des pairs Despans de Cubières, Teste et leurs complices, parmi lesquels un certain Pellapra, qui se hâta de prendre la fuite. Les débats commencèrent le 8 juillet ; M. Teste s'était démis la veille des fonctions qu'il occupait. En ce qui le concernait particulièrement, les preuves qu'il s'était fait donner un pot-de-vin eussent peut-être fait défaut si Pellapra n'avait fait parvenir à la cour des pièces accablantes contre Teste, à qui il avait servi d'intermédiaire pour traiter avec Despans de Cubières et les autres accusés.

Il fut établi que Teste avait vendu 94 000 francs la concession des mines de Gouhenans. La cour le condamna à la restitution de ces 94 000 francs, au payement d'une somme égale au profit des hospices de Paris, et à trois ans d'emprisonnement.

Transféré d'abord à la Conciergerie, puis dans une maison de santé de Chaillot, Teste mourut en 1852, après l'accomplissement de sa peine.

Un détail piquant de son histoire, c'est qu'il avait, étant garde des sceaux, nommé une commission chargée de supprimer la vénalité... des offices ministériels.

M. DE VIEL-CASTEL ET M. DE SÉGUR.

Le baron de Viel-Castel, qui vient de mourir, occupait à l'Académie française le fauteuil laissé vacant en 1873 par le comte Philippe de Ségur. M. de Ségur y avait lui-même remplacé son oncle, le duc de Lévis, qui fut, paraît-il, l'auteur de l'axiome si souvent cité : « Noblesse oblige. »

M. de Viel-Castel fut reçu par M. Xavier Marmier, dont la « réponse » est pleine de piquantes anecdotes. Amené, en louant l'*Histoire de la Restauration* de M. de Viel-Castel, à parler de l'invasion de 1815, M. Marmier suivait jusqu'en 1743 la haine et les cupidités de la Prusse.

« Dès 1743, dit-il, le clairvoyant marquis d'Argenson écrivait: « M. de Belisle m'a dit récemment à quoi tendaient les « gens de la Prusse, à nous enlever l'Alsace et la Lorraine. » En 1791, l'idée de spoliation s'élargit. Selon le plan du congrès de Pillnitz, la France doit être morcelée comme la Pologne.

« L'invasion de 1815 ravive les âpres convoitises. L'Angleterre, cette fois, a pris son butin d'un autre côté. L'Autriche se montre envers nous plus miséricordieuse. Mais le roi des Pays-Bas a des prétentions énormes et la Prusse est implacable. Déjà la nouvelle carte géographique est faite. On y voit une grande ligne rouge, une ligne sanglante se déroulant à l'est et au nord de notre pays, marquant la part du lion dans notre démembrement.

« Un homme que nous avons aimé et vénéré, M. le chancelier Pasquier, a eu jusqu'à la fin de sa vie l'esprit occupé de cette carte maudite, comme s'il en pressentait le fatal avenir. Il l'avait vue étant ministre en 1815; il l'avait tenue entre ses mains. Quand il nous en parlait, ses mains frémissaient encore et sa voix tremblait. »

Au début de sa vie militaire, M. de Ségur n'aimait pas le Premier Consul, bien que Bonaparte lui eût vite donné l'épaulette de lieutenant.

« Il avait plus de goût pour Moreau, et, un matin, il l'entend traiter avec un profond mépris les officiers de l'ancien régime. Il pense à son grand-père et se sent très offensé de cette incartade. Avec sa fierté naturelle, ayant déjà plus d'une fois dégainé, il eût volontiers, en cette circonstance, pour le vieux maréchal, comme Rodrigue pour don Diègue, tiré l'épée. Mais entre un simple lieutenant de hussards et le général de Rhin et Moselle, le duel n'était pas possible.

« Tandis que Moreau manifeste ainsi ses animadversions républicaines, Napoléon, ayant appris la triste situation du maréchal de Ségur, lui envoie spontanément le brevet d'une nouvelle pension. Le noble vétéran vient aux Tuileries le remercier. A son approche, par l'ordre du Premier Consul, la garde est sous les armes, les tambours battent aux champs, et le héros du nouveau siècle salue avec respect le valeureux soldat du siècle dernier. »

Entre le brillant auteur de la *Campagne de 1812* et celui de l'*Histoire de la Restauration*, toujours correct mais toujours froid, il y avait peu de rapprochements à faire. La mort s'est chargée d'en créer un : M. de Ségur est mort à quatre-vingt-douze ans, et M. de Viel-Castel à quatre-vingt-sept ans.

UNE PAGE D'HISTOIRE « ACHANTIE ».

Si les Achantis, qui firent, le mois dernier, l'ornement du Jardin zoologique du Bois de Boulogne, ne préfèrent pas la civilisation française à celle de « la Côte d'Or », c'est qu'ils manquent absolument de goût. Quel abominable pays que le leur, s'il faut le juger sur ce qu'en a raconté Édouard Bowdich, qui, se rendant, en 1817, de Cap-Coast à Coumassie, fut témoin, écrit-il, d'un horrible spectacle ! Un malheureux subissait la torture, les mains liées derrière le dos, un couteau passé à travers les joues, un couteau enfoncé dans chacune des épaules. Les bourreaux le tiraient avec une corde qui lui traversait le nez. Bowdich assista, à Coumassie, aux *Grandes coutumes*, sorte de sacrifices humains où les Achantis, comme leurs congénères du Dahomey, immolent des milliers d'esclaves des deux sexes et même des guerriers et des chefs au « double » de leur roi défunt.

En 1869, l'Allemand Kühne, deux Suisses, M. et Mme Ramseyer, et un Français, l'explorateur Bonnat, ayant été enlevés par ces sauvages, les établissements de la côte inquiétés, la station d'Elmina bloquée, celle de Cap-Coast menacée et le commodore Commerell engagé dans une guerre sanglante d'embuscade, le long des fossés de la rivière Prah, l'Angleterre envoya en Afrique une armée sous les ordres d'un général qui depuis s'est rendu fameux, sir Garnet Wolseley.

« Jamais, dit M. Edmond Plauchut dans un article publié alors par la *Revue des Deux Mondes* (1), jamais armée ne fut entourée d'un tel luxe de préservatifs. Les officiers furent tenus d'emporter avec eux du sulfate de quinine, un filtre de poche, un voile pour les yeux... Les soldats reçurent 5000 uniformes de rechange, 5000 chemises en caoutchouc pour pouvoir s'étendre sans danger la nuit sur un sol fangeux, 5000 couvertures de laine, 5000 bouilloires et 5000 moulins à moudre le café, enfin un nombre considérable de flacons de vinaigre aromatique, avec lesquels les sentinelles durent se mouiller l'intérieur des oreilles et des narines. »

Sir Garnet Wolseley n'oublia aucun détail, ne dédaigna aucun auxiliaire pour mener à bien cette entreprise difficile. Il fit enrôler par un certain capitaine Glover et un certain sergent surnommé le vieux Jacoban des tribus voisines entières; puis, sachant que les femmes noires font un mauvais parti aux hommes valides qui restent chez eux en temps de guerre, il manda chez lui toutes les dames d'alentour.

« Elles vinrent en toute hâte chez le gouverneur, en grande toilette, couvertes d'anneaux et de bracelets, et promirent avec joie de corriger d'importance leurs maris, s'il leur arrivait de faillir. Un autre détail curieux, c'est que le train de l'armée d'expédition fut en grande partie formé par des femmes qui marchaient lestement au son du tambour, en portant sur leurs têtes de lourdes caisses de munitions, et, au côté, dans des sacs, leurs nourrissons qu'elles allaitaient sans interrompre leur marche. »

(1) M. Edmond Plauchut, *la Guerre des Achantis*, 15 décembre 1873.

Après toute une série de combats, sir Garnet Wolseley arriva, le 5 février, devant Coumassie, capitale des Achantis.

« Dans la matinée de ce jour, le roi, assis sur un trône d'or, abrité sous un dais de soie et de velours cramoisi, avait, en présence des hauts fonctionnaires de son royaume, déclaré qu'il ferait trancher la tête à quiconque parlerait de fuir. Quelques heures plus tard, quand les premières balles anglaises sifflèrent à ses oreilles, Sa Majesté Kalkalli se troubla et se hâta de mettre sa vaillance en sûreté à Aminihia, son palais d'été. »

Coumassie fut incendiée, et, pour sauver Juabin, sa seconde ville, le roi consentit à signer le traité de Fomanah qui stipulait au profit des Anglais une indemnité de 50 000 onces d'or et des avantages politiques et commerciaux de toute sorte. Quinze jours après, sir Garnet Wolseley rentrait dans Cap-Coast sous des arcs de verdure ; l'enthousiasme fut sans bornes dans la colonie, et les indigènes fidèles arrosèrent leur triomphe d'une formidable libation de rhum.

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Le général Boulanger, ayant reconnu l'exactitude des propos qui lui avaient été prêtés par divers journaux au sujet de l'affaire Caffarel, s'est vu infliger trente jours d'arrêt par le ministre de la guerre.

M. Spuller, ministre de l'instruction publique, s'est rendu à Digne pour inaugurer le nouveau lycée.

La commission du budget a terminé l'examen du budget des finances en opérant diverses réductions sur les services des contributions directes, de l'enregistrement et des domaines. Elle a entendu les explications du ministre de la guerre, relativement à l'emploi du budget extraordinaire et a reçu l'assurance que la fabrication du fusil Lebel n'avait pas été interrompue. Elle a entendu également le ministre de l'instruction publique au sujet du relèvement des frais d'études des lycées, ainsi que le ministre des affaires étrangères et le sous-secrétaire d'État aux colonies à propos du projet d'établissement de l'unité indo-chinoise.

D'après l'état communiqué à la commission, les recettes des neuf premiers mois de l'exercice courant se sont élevées à 2 931 849 653 francs et les dépenses à 3 002 611 769 francs, dépassant les recettes de 70 762 106 francs. Les recettes sont inférieures de 38 354 309 francs aux prévisions budgétaires ; les dépenses, au contraire, présentent un excédent de 33 012 932 francs.

Le rendement des impôts et revenus indirects pour le mois de septembre est inférieur de 3 778 600 francs aux évaluations budgétaires, et supérieur de 399 500 francs au rendement de septembre 1886. Le résultat des neuf mois écoulés présente une diminution de 31 726 000 francs sur les évaluations budgétaires et dépasse de 11 425 200 francs le produit de la période correspondante de 1886.

Le produit de l'octroi de Paris pendant le mois de septembre a dépassé de 508 107 francs les évaluations budgétaires et de 628 853 francs les recettes du mois de septembre 1886. L'ensemble des neuf premiers mois est inférieur de 1 511 727 francs aux évaluations budgétaires et

supérieur de 787 720 francs aux produits de la période correspondante de 1886.

Question d'Orient. — Les élections bulgares ont été très favorables au gouvernement; l'opposition a été complètement battue. Ce résultat indique que les Bulgares sont unanimement décidés à ne pas admettre d'ingérence étrangère dans leurs affaires intérieures, qu'ils approuvent le choix, la conduite et les actes du nouveau prince, et qu'ils sont prêts à le soutenir et à le défendre. La convocation du nouveau Sobranié paraît très prochaine. Les quelques Zankovistes élus doivent donner leur démission.

Angleterre. — Diverses manifestations des ouvriers sans travail ont eu lieu à Londres. — Les évictions continuent en Irlande au milieu des résistances de la population. Dans une réunion libérale, à Ipswich, lord Rooseberry a attaqué vivement la politique irlandaise du cabinet et il a invité l'Angleterre à élever la voix chez elle, comme elle le fait à l'étranger, pour la défense de la liberté.

Autriche-Hongrie. — Ouverture du Reichstag autrichien; le cabinet a présenté à l'assemblée un projet de loi tendant à protéger les propriétés contre les dangers résultant de l'exploitation des mines. — La Chambre des Magnats hongrois a envoyé une adresse à l'empereur-roi, pour l'assurer que si la situation de l'Europe réclamait de nouveaux armements, le parlement saurait faire son devoir.

Faits divers. — Le général Caffarel, sous-chef d'état-major au ministère de la guerre, prévenu d'abus de confiance et de trafic de décorations, a été arrêté. Un conseil d'enquête, appelé à se prononcer sur sa culpabilité, a conclu à sa mise à la réforme pour fautes graves contre l'honneur. Un mandat d'amener a été lancé contre le général sénateur comte d'Andlau, impliqué dans une affaire du même genre; celui-ci a réussi jusqu'à présent à se soustraire aux poursuites dont il était l'objet. — M. Foudère, banquier à Cette, a légué 100 000 francs aux hôpitaux de cette ville et 50 000 francs aux bureaux de bienfaisance. — On a découvert près de la cime du mont Saint-Bernard cinq grands autels en granit remontant à l'époque païenne. — Des tremblements de terre ont été ressentis à Santiago de Cuba. — Une collision entre deux trains près de North-Hudson-Indiana a provoqué l'incendie de l'express de Chicago. — La direction des beaux-arts a commandé au sculpteur Cros un buste d'Étienne Quatremère, qui sera placé à l'Institut.

Danemark. — En présentant le budget au Folkething, le ministre des finances a déclaré que la dette de l'État serait diminuée de 1 600 900 francs par le payement des emprunts contractés il y a un siècle à Amsterdam et à Anvers. Les recettes sont évaluées à 54 millions de rigsdalers et les dépenses à 56 millions.

Suède. — Le major général Riding, ministre de la guerre, a donné sa démission; il a été remplacé par le major général Peyron.

Nécrologie. — Mort de M. Bourget, recteur de l'Académie de Clermont; — de M. Haugard, greffier au tribunal de la Seine; — de M. le baron de Viel-Castel, membre de l'Académie française; — du général de brigade en retraite Denis Seurin; — du général comte de Kerbach, ancien commandant du 5e corps d'armée allemand; — de M. Bacquès, receveur municipal de Marseille; — de M. Zielinski, ancien inspecteur général de l'agriculture; — de M. J. Lescuyer, ornithologue distingué; — de Bentkowski, un vétéran des insurrections polonaises, ancien membre du Landtag prussien; — de M. Bottieau, député conservateur du Nord; — de M. Trinchaut, ancien représentant de l'Aude à l'Assemblée constituante; — du marquis La Brousse de Vertrillac, ancien page de Napoléon Ier; — de sir William Miller, ancien membre du parlement anglais; — de M. Barbier, secrétaire général de l'Assistance publique; — de M. Becq de Fouquières, littérateur distingué; — de M. Imhoff, directeur au Crédit foncier; — de M. Le Vaillant de Mouchy, ancien garde du corps de Louis XVIII; — de M. Husquin de Rhéville, secrétaire-archiviste de la Société des ingénieurs civils; — du général de brigade en retraite Sencier; — de M. Dussaussoy, député conservateur du Pas-de-Calais.

Émile Raunié.

Nouvelles grecques.

Les lecteurs de la *Revue bleue* n'ont pas oublié une charmante Nouvelle grecque de M. D. Bikélas, *le Pappas Narkissos* (1), traduite pour eux par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Elle fait partie maintenant d'un recueil de récits et de contes du même genre et du même charme, que l'auteur et le traducteur viennent de nous donner cette année : *la Sœur laide, Philippe Marthas, l'Enragé, le Pappas Narkissos, Un souvenir, Chez l'oculiste, le Cap des deux frères* (2).

Je voudrais, en disant de ces gracieux opuscules tout le bien qu'ils méritent, contenir mon éloge dans la juste mesure qui est un des secrets de la distinction de M. Bikélas et qu'il possède naturellement comme un héritage de l'Attique : avouons donc que les *Nouvelles grecques* ne présentent, à un degré extraordinaire, aucun des caractères, aucune des qualités, dont on peut admirer ailleurs l'excès et la prépondérance : ni les effusions de la sensibilité, ni les éclats de la gaieté et du rire, ni l'ironie à jet continu, ni les audaces de l'imagination inventive. L'auteur a sensibilité, gaieté, ironie et imagination à la fois, sans rien de trop, heureusement fondues ensemble et tempérées les unes par les autres. Mais qu'est-ce à dire, sinon que l'art y sait être parfait et que le talent, le goût y sont exquis? Isolés, ni l'esprit ni la tendresse ne sont choses très rares, c'est leur mélange qui n'est pas commun, et depuis Homère la liste n'est pas si longue des conteurs et des poètes qui ont su faire briller discrètement le sourire au milieu des larmes. Quand l'ironie est mouillée d'humaine pitié, elle devient l'*humour* vrai, non point l'âcre mélancolie du Nord, mais cette bonhomie fine qui n'a rien d'inconciliable avec les traditions littéraires de la Grèce classique et dont La Fontaine est chez nous le type. Quand la sobriété est sans sécheresse, elle prend le nom de simplicité, qualité plus que rare aux époques de recherche et d'effort telles que la nôtre, et cette simplicité antique repose et rafraîchit l'âme comme un souffle d'air pur au sortir de l'atmosphère malsaine de nos villes.

Non, sans doute, il ne faut point exagérer notre éloge d'un aussi délicat ami de la mesure; mais devons-nous amoindrir la vérité pour ménager sa modestie? Des récits comme *Chez l'oculiste*, comme *le Pappas Narkissos*, sont vraiment en leur genre de petits chefs-d'œuvre qui seraient dignes de figurer dans une anthologie de la *Nouvelle* au XIXe siècle.

Paul Stapfer.

(1) Voy. la *Revue* du 18 septembre 1886.

(2) *Nouvelles grecques.* — 1 vol. in-18. Firmin Didot.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9599)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 17. (24e ANNÉE). — 22 OCTOBRE 1887.

LE THÉATRE ET LA MORALE

A propos d'un livre récent

Le livre récemment publié par M. Gaston Maugras sous ce titre ingénieux : *les Comédiens hors la loi*, a le double intérêt d'une œuvre de circonstance et d'une étude sérieuse sur un sujet durable. Il mérite qu'on dise de lui en toute sincérité ce qu'on dit souvent par pure politesse, qu'il répond à un besoin et comble une lacune. Les comédiens, en effet, tiennent assez de place dans la société contemporaine pour suffire à tout un livre, et les variations de l'opinion à leur égard touchent à une des plus difficiles questions que les moralistes aient à examiner : celle des rapports du théâtre et de la morale.

Cependant, tout étendu qu'il est et malgré l'ordre chronologique auquel il se conforme exactement, ce gros livre est-il bien complet et bien ordonné? On peut, à la rigueur, étudier l'histoire des comédiens en laissant de côté celle des controverses sur le théâtre; il serait mieux de les réunir, car elles s'éclairent mutuellement. M. Maugras n'a fait que les confondre, et d'une manière assez capricieuse. Son travail pourrait aussi avoir un caractère de précision plus marqué. M. Maugras ne recule pas devant les notes; il en est même prodigue et en offre d'assez inutiles à quiconque possède le plus simple dictionnaire d'histoire et de biographie. On préférerait qu'il en eût employé une partie à indiquer exactement ses sources. Je ne parle pas de ses erreurs : il en commet, mais pas trop ni de trop graves; et qui n'en commettrait pas dans une enquête aussi vaste? Je regrette davantage ses omissions. Parmi tous les auteurs qu'il cite, il en néglige de première importance, et il aurait pu ajouter quelques anecdotes très caractéristiques à toutes celles qu'il raconte.

Ces réserves n'empêchent pas son livre d'être d'une lecture attachante et instructive : M. Maugras tire de son sujet l'agrément qu'il contient; il rectifie plusieurs idées fausses, il fixe des dates capitales et met en lumière nombre de faits probants. Aussi, bien que les lecteurs de la *Revue* n'aient pas oublié la spirituelle appréciation qui leur en a été donnée (1), voudrais-je y revenir pour examiner les deux questions qui en sont l'objet : d'un côté, les rapports du théâtre et de la morale; de l'autre, la condition des comédiens d'après les variations des mœurs et de l'opinion. Si j'écrivais un livre sur le même sujet, je tâcherais de faire marcher ces deux études parallèlement et du même pas. Il sera plus commode ici, pour l'auteur et pour le lecteur, de les poursuivre l'une après l'autre.

I.

Depuis que les hommes vivent en société, ils cèdent à deux penchants également impérieux, qu'ils ont toujours essayé de concilier sans y réussir jamais. Le premier consiste à charmer par des distractions cet ennui de vivre dont parle Pascal : l'art, sous ses diverses formes, est au premier rang de ces distractions. A ce point de vue, la définition la plus générale que l'on pourrait proposer de l'art serait peut-être la suivante : l'imitation figurée de l'homme et de la nature, avec le plaisir pour but.

Rien ne plaît davantage à l'homme que la représen-

(1) Voy. la *Causerie littéraire* de M. Maxime Gaucher, dans la *Revue* du 28 mai 1887.

tation de lui-même, de ses semblables, des êtres et des choses qui l'entourent; il combine ces diverses images d'après toutes les sortes d'action dont il est capable. D'où la littérature, la peinture, la sculpture, la musique. L'action, pour l'homme, n'est autre chose que l'exercice des passions. Il reconnaît que la plupart sont nuisibles, il les déclare coupables et il appelle vertu la résistance victorieuse qu'il leur oppose. Mais, en dépit de la vertu, les passions l'intéressent toujours beaucoup. La vertu, de sa nature, est négative et passive; la passion, positive et active. Celle-ci se prête donc beaucoup plus à la représentation par l'art que celle-là. Aussi la passion est-elle le thème favori de l'art.

En même temps que l'homme cherche le plaisir par la représentation des passions, la morale intervient et lui signale les dangers de ce plaisir. Sous ses diverses formes — religieuse, civile, philosophique, — la morale n'est pas moins nécessaire à l'homme que le plaisir artistique. Or elle a formulé de nombreuses règles qui, toutes, ont pour but de réprimer les passions. Jamais ces règles n'ont atteint complètement leur but : dans les sociétés les mieux réglées il y a toujours eu de violentes explosions de passion, et il y en aura toujours. Ne pouvant détruire les passions, la morale s'efforce d'en rendre les effets aussi rares que possible : pour cela, elle interdit toutes les causes capables de les provoquer. Au nombre de ces causes elle range les représentations figurées par l'art. Elle a toujours vu celles-ci d'un œil soupçonneux, et, lorsqu'elle n'ose pas les condamner en principe, elle les surveille et les interdit en détail. Le catalogue qu'elle a fait des passions d'après leur plus ou moins de danger, elle s'efforce de l'imposer à l'art; elle demande que les formes extrêmes de l'amour, de la haine, de la vengeance, de la cupidité ne soient pas représentées ou soient atténuées dans leur représentation.

Entre les diverses formes de l'art, il en est une, la plus complète, car elle comprend toutes les autres, la plus attachante, car elle ne s'adresse pas à chaque homme en particulier, mais aux hommes réunis, et elle multiplie les sensations de chacun par celles de de tous, donnant ainsi à l'émotion artistique une incomparable intensité. Cette forme est le théâtre, qui réunit dans un même ensemble la littérature, la sculpture, la peinture, la musique, la danse, car il lui faut en même temps la parole, la forme, la couleur, le chant, le mouvement. C'est donc, en même temps que la plus goûtée par les hommes, la plus dangereuse aux yeux de la morale. Le théâtre existe chez tous les peuples, et, chez tous, la morale le combat, allant, selon la hardiesse des moralistes, des restrictions de détail à la condamnation générale. Les efforts de la morale contre le théâtre sont d'autant plus vigoureux et constants qu'elle est plus pure et mieux écoutée.

C'est un lieu commun de dire que cet antagonisme entre la morale et le théâtre n'existait pas chez les Grecs. Ce peuple initiateur, qui sut concilier si heureusement les droits de la nature et ceux de la morale, aurait toujours honoré le théâtre. Il en faisait une part considérable de ses fêtes religieuses; et, comme sa religion n'était que la divinisation des forces naturelles par l'anthropomorphisme, les passions se donnaient carrière sur le théâtre grec plus librement qu'elles ne firent jamais. Il faut reconnaître, en effet, qu'en Grèce les législateurs ont été plus larges à l'égard de la scène qu'en aucun autre pays. A Athènes, le théâtre était un service public, assuré sur les fonds de l'État; la cité tout entière y prenait part. Mais il ne s'ensuit pas que, même à Athènes, le théâtre n'ait porté aucun ombrage aux moralisateurs et aux législateurs. Assistant à une représentation de Thespis, Solon s'approcha de lui et lui demanda « s'il n'avait pas honte de représenter devant une si grande foule des choses aussi fausses ». Thespis lui répondant que c'était là un jeu inoffensif, Solon frappa violemment la terre de son bâton et s'écria : « Mais ces faussetés que nous aimons et approuvons par jeu, nous ne tarderons pas à les retrouver dans le commerce ! » Socrate protestait, lui aussi, contre les leçons dangereuses du théâtre. Comme, dans une pièce d'Euripide, il entendait un acteur dire de la vertu qu'il fallait la laisser partir sans la poursuivre, il se leva et sortit en disant que « c'était une honte de croire qu'on doit rechercher un esclave fugitif et laisser échapper la vertu sans plus s'en inquiéter ». Le même Socrate décidait Platon à jeter au feu des tragédies que son disciple avait composées et se proposait de jouer lui-même : « Au secours, Vulcain, s'écriait-il; Platon a besoin de toi. » On trouve même, à Athènes, une prescription légale dirigée contre le théâtre : les comédies étaient regardées comme chose si indécente qu'une loi défendait aux aréopagites d'en composer. On ne s'étonnera pas que la sévère Sparte repoussât également comédies et tragédies : « elle ne voulait pas écouter, même par jeu, des choses contraires à ses lois ».

Chacun sait que Platon n'admettait dans sa république idéale ni tragédies ni comédies. Ce que l'on connaît moins, ce sont les raisons sur lesquelles il s'appuyait pour les exclure. On me permettra de citer deux courts passages, tirés l'un des *Lois*, l'autre de *la République*, où il commence par établir la nécessité de la censure et finit par condamner formellement le théâtre. Le fond et la forme en sont également curieux : on dirait, avec l'exquise ironie socratique, un mélange de Robespierre et de Fénelon. C'est l'onction de l'un, le jacobinisme de l'autre, l'obstination de tous deux, cette belle tranquillité des réformateurs utopistes qui se savent en possession de toute la vérité et veulent l'imposer tout entière au monde pour son bonheur. Dans les *Lois*, le législateur dit aux poètes dramatiques :

« Ne comptez pas que nous vous laissions entrer chez nous sans nulle résistance, dresser votre théâtre sur la place publique et introduire sur la scène des acteurs doués d'une belle voix, qui parlent plus haut que nous; ni que nous souffrions que vous adressiez la parole en public à nos enfants, à nos femmes, à tout le peuple, et que, sur les mêmes objets, vous leur débitiez des maximes qui, bien loin d'être les nôtres, leur seront presque toujours entièrement opposées. Ce serait une folie extrême de notre part et de la part de tout État de vous accorder une semblable permission, avant que les magistrats aient examiné si ce que vos pièces contiennent est bon et convenable à dire en public ou s'il ne l'est pas. Ainsi, enfants des muses voluptueuses, commencez par montrer vos chants aux magistrats afin qu'ils les comparent avec les nôtres; et, s'ils jugent que vous disiez les mêmes choses ou de meilleures, nous vous permettrons de représenter vos pièces; sinon, mes chers amis, nous ne saurions vous le permettre. »

Dans la *République*, le philosophe est plus radical et condamne toutes les sortes d'imitation théâtrale. Après avoir établi par une longue discussion que la vertu consiste dans le calme de l'âme et sa complète possession par elle-même, qu'il faut, par suite, se préserver de toutes les passions violentes, il continue en ces termes :

« Si tu écoutes non seulement sans aversion, mais avec des éclats de gaieté, soit au théâtre, soit dans les conversations, des bouffonneries que tu rougirais toi-même de dire, il t'arrivera la même chose que pour les émotions pathétiques. Ce désir de faire rire, que la raison réprimait auparavant en toi, dans la crainte où tu étais de passer pour bouffon, tu lui donnes carrière : et, après avoir nourri à la comédie un goût de plaisanterie, tu laisses souvent échapper dans tes relations avec les autres, même sans y prendre garde, des traits qui font de toi un farceur de profession. La poésie imitative produit en nous le même effet pour l'amour, la colère et toutes les passions de l'âme, agréables ou pénibles, dont nous sommes sans cesse obsédés. Elle nourrit et arrose en nous ces passions, elle les rend maîtresses de notre âme, quand il faudrait, au contraire, les laisser périr faute d'aliments et nous en rendre maîtres nous-mêmes, si nous voulons devenir heureux et vertueux et non pas méchants et misérables. »

Voilà bien, ce me semble, formulés nettement chez le peuple que l'on dit avec raison avoir été le plus favorable au théâtre, trois ou quatre des principaux arguments que l'on peut faire valoir, au nom de la morale, contre l'imitation théâtrale et le plaisir qui en résulte. On peut les résumer ainsi : le théâtre est dangereux parce qu'il ne vit que de la représentation des passions, et, en les représentant, il les excite ; il montre la fourberie à l'œuvre et pousse à l'imiter ; il est souvent contraire aux prescriptions formelles de la morale et de la loi ; le mieux serait de l'interdire, mais, si cela n'est pas possible, les magistrats doivent le surveiller et le régler, comme ces maux inévitables que l'on tolère en les déplorant. Avec toutes les différences de forme que l'on voudra, toutes les divergences possibles de développement, voilà le fonds où vont puiser les adversaires du théâtre. Le christianisme y ajoutera beaucoup; mais le point de départ de toutes les polémiques futures est trouvé.

A Rome, le théâtre n'était pas, comme en Grèce, une part considérable du culte et de la vie publique. C'était un simple divertissement, très grossier à l'origine, et qui ne devint artistique que très tard, sous l'influence de l'imitation grecque. D'idées positives et courtes, les Romains ne voyaient dans ce plaisir que lui-même, et, pendant longtemps, ils ne songèrent pas à l'ennoblir en le raffinant. Le théâtre consista donc chez eux, durant des siècles, dans ce qu'il a de plus élémentaire, comme les jeux du cirque, les pantomimes et ces sortes de farces qu'ils appelaient les *atellanes*. Du jour où leurs moralistes s'en occupèrent, ce fut pour le traiter avec d'autant plus de sévérité que la grossièreté nationale en accusait plus nettement le danger.

Cicéron n'admet pas que la scène puisse corriger les vices par leur représentation et prévenir le mal en le montrant à l'œuvre : « Belle école, s'écrie-t-il, de correction et de vertu, qui divinise l'amour du mal et la cause de toute légèreté ! La comédie n'existerait pas chez nous si nous n'approuvions tous les vices. Quant à la tragédie, elle ne vaut pas mieux : elle sert plus les passions que les mœurs. Voyez, en effet, tous les maux que nous causent les poètes dramatiques. S'ils représentent des hommes courageux, c'est pour leur faire verser des larmes ; ils amollissent l'âme ; ils affaiblissent peu à peu les mœurs domestiques ; ils inspirent l'amour d'une vie oisive et délicate; ils détendent les ressorts de la vertu. » En vain lui fait on observer que les Grecs, ses maîtres, aimaient beaucoup le théâtre ; il répond : « Nous n'eussions jamais laissé l'art dramatique étaler ses vices devant nous, s'il ne répondait à une façon de vivre semblable à lui-même. En défendant cet art, plusieurs des anciens Grecs n'ont fait qu'exprimer un sentiment vicieux comme leur propre conduite. »

Sénèque a une très mauvaise opinion de ceux qui vont au théâtre, et il l'exprime avec son hyperbole accoutumée : « Celui qui fréquente les spectacles n'est pas seulement un oisif, c'est un malade, que dis-je? c'est un mort. » Il voit surtout au théâtre le danger d'une contagion mutuelle du vice : « Il n'y a rien d'aussi funeste pour les bonnes mœurs que d'aller perdre son temps au spectacle. Là, en effet, le vice pénètre plus facilement dans l'âme à la faveur du plaisir. On revient du théâtre plus avide, plus ambitieux, plus luxurieux qu'on n'y est allé. C'est qu'on s'y est trouvé au milieu des autres hommes et personne ne peut

supporter l'assaut des vices lorsqu'ils se présentent avec une si nombreuse escorte. »

Moraliste à sa manière et à ses heures, Ovide reconnaît qu'il n'y a rien de plus funeste pour la pudeur que le théâtre, car la corruption y est partout, sur la scène et dans l'assemblée : « Belles et parées, les comédiennes lancent l'amour comme à l'abri d'une égide brillante, tandis que les yeux du spectateur, errants de tous côtés, cherchent dans l'assistance une femme à aimer. »

Tacite attribue en partie la vertu des Germains à ce qu'ils n'ont pas de spectacles. Toutes les fois qu'il prononce le mot de théâtre, il laisse éclater son indignation et son dégoût : « C'est par lui, s'écrie-t-il, que le vice et l'infamie empoisonnent nos mœurs. »

Les lois traduisent le sentiment des moralistes en frappant le théâtre avec une impitoyable sévérité. Je n'ai pas à parler encore du traitement qu'elles infligent aux comédiens ; mais il va de soi que toutes les mesures prises contre ceux-ci atteignent en même temps l'art qu'ils exercent. A plusieurs reprises, les préteurs et les censeurs interdisent tous les spectacles autres que les jeux de cirque. Les empereurs agissent souvent de même, bien que la licence croissante des mœurs et le besoin impérieux du plaisir paralysent la sévérité des lois. Auguste commence par protéger le théâtre, dans une intention politique ; il est bientôt obligé d'en réprimer la licence. Après lui, c'est une alternative de proscription et de protection, selon le caractère et les goûts des divers empereurs ; mais il faut bien reconnaître que les meilleurs se distinguent par leur sévérité et les plus mauvais par leur indulgence. On arrive ainsi jusqu'au moment où le christianisme, fortement installé dans la société romaine, ose élever la voix et dire son sentiment sur les spectacles.

II.

Nous touchons au vif de la question et nous allons voir l'antagonisme du théâtre et de la morale, intermittent et modéré jusqu'ici, devenir permanent et aigu. Il va provoquer, de la part des moralistes, une condamnation du théâtre plus formelle et surtout plus complètement motivée. L'effet de cette condamnation durera des siècles, et, s'il a pu s'atténuer avec le temps, il ne saurait cesser qu'avec le christianisme lui-même.

A Rome comme à Athènes, la morale reposait sur une conception de la vie que le christianisme n'acceptait pas. Philosophique ou civile, elle admettait la légitimité de l'action, la nécessité du plaisir, l'amour de la vie. Avec toutes les restrictions qu'un idéal élevé, moyen ou bas de l'existence pouvait apporter au développement des facultés humaines, les lois et les doctrines reconnaissaient au corps et à l'âme le droit de satisfaire leurs besoins ou leurs aspirations. Bien plus, le but de l'existence était l'existence elle-même ; le sentiment de l'au delà, s'il existait, était bien vague et bien confus. La suprême récompense proposée à la vertu, c'était la santé de l'âme, c'est-à-dire un état qui devait disparaître avec elle. Le christianisme, au contraire, enseigne que l'existence de l'homme n'est pas bornée à la terre et que la vie présente doit être la préparation d'une vie future. Il place la vraie patrie de l'homme non pas sur la terre, mais dans le ciel ; et à la joie de vivre il substitue la mélancolie de l'exil. Le corps et les plaisirs matériels ne sont rien par eux-mêmes ; il n'y faut voir que des obstacles dangereux pour les vertus qui procurent le retour dans la patrie céleste, savoir le renoncement et la pureté. Le mal consiste à suivre la nature, car elle est mauvaise par essence ; le bien, à lui résister pour se rapprocher de Dieu. La grande pensée de l'homme, celle qui doit toujours occuper son esprit, c'est la pensée de la mort et du jugement qui la suivra. Qu'a-t-il à faire, dès lors, de distractions et de plaisirs? Le plaisir est coupable, car c'est une concession faite à la nature ; la distraction ne peut que détourner l'âme de la pensée de la mort. C'est à regret que le christianisme reconnaît à la majorité des hommes le droit de vivre et de communiquer la vie ; aux êtres d'élite il propose l'ascétisme et le célibat.

Que répondre, en faveur du théâtre, à une morale comme celle-là? Elle ne le supprimera pas, car les plus pures et les plus fortes doctrines sont obligées de transiger avec la faiblesse humaine ; mais les coups qu'elle lui portera le frapperont plus sûrement. C'est Tertullien qui ouvre l'attaque, et il va du premier coup aux extrêmes limites de la véhémence. Apostrophant les chrétiens à tous les degrés de la hiérarchie : « Serviteurs de Dieu, leur dit-il, qui êtes près d'entrer au service de la divine majesté, et vous qui y êtes entrés par la confession et par la déclaration que vous en avez faite au baptême, sachez et reconnaissez que l'état de la foi, l'ordre de la vérité et la loi de la discipline chrétienne condamnent absolument le divertissement des spectacles comme les autres déréglements du monde. » Puis commence la revue des arguments qui motivent cette condamnation : sentiments des païens eux-mêmes repris et fortifiés, preuves indirectes tirées de l'Écriture, preuves formelles tirées de la nature des choses, cruauté ou indécence des jeux, immoralité de la tragédie et de la comédie profanes : « Les tragédies et les comédies sont des représentations de crimes et de passions déréglées ; elles sont sanglantes, lascives, impies, car la représentation d'un crime énorme ou d'une chose honteuse n'est point meilleure que ce qu'elle représente. Comme il n'est point permis d'approuver un crime dans l'action qui le commet, il n'est pas aussi permis de l'approuver dans les paroles qui nous le font commettre. » Mais un des plus grands

dangers des spectacles, c'est d'éloigner de Dieu, de mettre en fuite les pensées religieuses : « Un homme pensera-t-il à Dieu dans les lieux où il n'y a rien de Dieu? Apprendra-t-il à être chaste lorsqu'il se trouve comme enivré du plaisir qu'il prend à la comédie? Comment un homme se représentera-t-il les exclamations d'un prophète en même temps qu'il sent frapper ses oreilles par les cris d'un acteur de tragédie? Comment repassera-t-il en sa mémoire quelque chose des psaumes lorsqu'il rend son esprit attentif aux vers que récite un comédien? C'est une chose honteuse d'applaudir des histrions avec des mains que l'on vient d'élever pour invoquer le nom de Dieu. » Si l'homme est assez infirme pour ne pouvoir se passer de distractions, il en trouvera de plus vives et de plus pures dans les cérémonies du culte; la vie future lui réserve aussi le plus émouvant des spectacles, le Jugement dernier.

Les Pères de l'Église reprennent ces divers arguments, en insistant sur l'un ou sur l'autre — notamment le souci de la chasteté, la vertu chrétienne par excellence; — mais ils n'ajoutent guère à l'énumération de Tertullien, car la rhétorique du fougueux apologiste est très nourrie. Ainsi saint Cyprien, et saint Chrysostome, et saint Jérôme; saint Augustin surtout, d'autant plus acharné contre les spectacles qu'il en a mieux goûté les trompeuses douceurs. Le terrain de l'Église, dans toute cette controverse, est circonscrit et solide; elle s'y tiendra aussi longtemps qu'une nouvelle position prise par les défenseurs du théâtre ne l'obligera pas à étendre la sienne.

Toutes les doctrines tendent à se réaliser par des faits, surtout une doctrine très pratique comme le christianisme. Dès qu'il se sentit la force nécessaire, il voulut réprimer après avoir condamné, et les conciles se mirent à porter des défenses formelles contre les spectacles. L'ensemble de ces condamnations n'admettait aucune équivoque. Comment donc se fait-il qu'au XVIIe siècle, en un temps nourri de théologie, on n'ait cessé de disputer sur ces condamnations et d'en contester la validité?

C'est que, selon la juste remarque de M. Maugras, les conciles qui les formulèrent n'étaient que provinciaux, et leur autorité obligatoire ne s'étendait pas au delà de la province ecclésiastique où ils s'étaient réunis. Plusieurs provinces pouvaient accepter les décisions d'un concile provincial parce qu'il comprenait des évêques de différents pays et résolvait des questions d'intérêt commun; mais elles pouvaient aussi n'en tenir aucun compte. Ni les conciles œcuméniques ni les papes n'ont porté de condamnation générale contre les spectacles. Ce silence des autorités suprêmes de l'Église laissait aux défenseurs du théâtre une échappatoire dont ils useront avec ce mélange de bonne foi, d'entêtement et de subtilité qui est de règle en pareil cas; mais les théologiens autorisés leur fermeront obstinément cette issue en leur opposant les principes, à défaut de textes suffisants.

Dans l'ancienne Grèce, le théâtre était sorti d'une religion indulgente et facile, où le peuple participait étroitement aux cérémonies du culte. Dans l'Europe du moyen âge, il sortit d'une religion austère et rigoureuse, où prêtres et fidèles étaient nettement séparés. Le besoin de distraction par l'art, auquel le théâtre doit sa naissance, est si puissant au cœur de l'homme que l'Église, après sa rigueur militante des premiers siècles, avait dû non seulement lui permettre de se satisfaire, mais encore le favoriser. Elle était, en effet, comme toutes les religions aux époques de foi universelle, le principe et la raison de tout : gouvernements, lois, mœurs, plaisirs; et, prenant tout l'homme, elle devait donner satisfaction à tous ses besoins. Elle exerçait une autorité si obéie qu'elle s'épargnait les rigueurs inutiles, et, servie par des hommes, de divine qu'elle avait été, elle se faisait humaine. Durant des siècles, les *mystères*, suite de la tragédie, reçurent d'elle l'inspiration et restèrent sous son autorité directe; elle laissa ses ministres y prendre part comme acteurs; quant au théâtre comique, du plus haut au plus bas, il ne lui échappait pas entièrement : ici encore, prêtres et laïques se trouvaient mêlés. La liberté inséparable des représentations dramatiques se retrouvait dans celles-ci; mais, sûre des âmes et très relâchée de l'antique discipline à tous les degrés de la hiérarchie, l'Église supportait cette liberté avec résignation, et souvent même elle n'en sentait pas le mal.

Il n'est donc pas étonnant que les docteurs du moyen âge, loin de renouveler les anciennes condamnations contre les spectacles, aient été jusqu'à les déclarer inoffensifs par nature. Non qu'ils voulussent contredire les Pères : ils voyaient simplement la question d'un autre œil; devenus les défenseurs d'une forme de société au lieu d'en être les adversaires, ils s'accommodaient aux besoins éternels des sociétés. Saint Thomas écrivait : « Le divertissement est nécessaire à la conservation de la vie humaine. Entre toutes les choses utiles pour cette fin, on peut compter quelques métiers licites, comme celui des histrions, qui tend à soulager les hommes. Ce métier n'est pas illicite en soi, et les histrions ne sont pas en état de péché pourvu qu'ils usent du jeu avec modération, c'est-à-dire sans paroles ni actes illicites, et qu'ils s'en abstiennent dans les circonstances et les temps où il serait déplacé. »

Ce passage a terriblement embarrassé les théologiens du XVIIe siècle. Revenus, comme on va le voir, aux idées de la primitive Église, ils trouvaient sur leur chemin un texte respecté, dont les défenseurs du théâtre tiraient grand parti. Ne pouvant le détruire, ils s'efforcèrent d'en atténuer le sens ou même de le tourner à leur profit, et, pour y réussir, il n'est pas de subtilité dialectique dont ils n'aient invoqué le secours. L'un deux, logicien très savant et très serré, l'abbé de

Voisin, l'expliquait ainsi, en laissant de côté la première phrase sur la nécessité de la distraction : « Ce grand saint dit que le métier de comédien n'est pas mauvais en lui-même. Il est constant que cela ne se peut entendre qu'en tant qu'on le considère dans une spéculation métaphysique et par une abstraction d'esprit, en le séparant de toutes ses circonstances. » Bossuet reprendra le même argument et, après une longue discussion en quatre chapitres, convaincu de très bonne foi qu'il a concilié les scolastiques et les Pères, il s'écrie triomphalement : « Que des ignorants viennent maintenant nous opposer saint Thomas et faire d'un si grand saint un partisan de nos comédies ! » Ce cri de soulagement montre surtout l'embarras du grand évêque et son vif désir d'en sortir. Mais, telle est sa bonne foi, qu'il ne peut s'empêcher, par la suite, de faire cet aveu : « A la fin il faut avouer, avec le respect qui est dû à un si grand homme, qu'il semble s'être un peu éloigné, je ne dirai pas des sentiments dans le fond, mais plutôt des expressions des anciens Pères. » Le passage de saint Thomas reste très clair pour les yeux non prévenus. Il est constant qu'au XIIIe siècle la doctrine de l'Église fléchit sur la question des spectacles.

III.

Jusqu'au XVIIe siècle, les idées de saint Thomas furent généralement acceptées, et, en 1601, saint François de Sales ne faisait que les reprendre lorsqu'il écrivait : « Les jeux, les bals, les festins, les pompes, les *comédies* en leur substance ne sont nullement choses mauvaises, ains indifférentes, pouvant être bien et mal exercées. » Quoique le théâtre se fût peu à peu soustrait à la tutelle de l'Église, il n'était encore ni assez glorieux ni assez puissant pour porter ombrage à son ancienne nourrice. Mais bientôt son développement et son influence croissante allaient obliger les docteurs à ouvrir les yeux.

Un grand siècle littéraire commençait, et non seulement le théâtre suivait l'élan universel, mais il en prenait la direction, surtout dans notre pays (1). Un prince de l'Église, le cardinal de Richelieu, disposait une scène dans son palais pour y jouer ses propres pièces et faisait composer une apologie du théâtre par un prêtre, l'abbé d'Aubignac. Le roi Louis XIII rendait un édit dans lequel il déclarait que le théâtre « peut innocemment divertir les peuples de diverses occupations mauvaises » et réhabilitait le métier de comédien. Le plus grand événement littéraire de la première moitié du siècle était l'apparition d'une tragi-comédie, *le Cid*. Des troupes théâtrales étaient entretenues par le roi et les princes du sang.

L'Eglise pouvait-elle se taire sans renoncer à sa haute magistrature morale? Déjà la Réforme, la philosophie cartésienne, l'effort de la pensée humaine vers l'émancipation lui montraient la nécessité de raffermir son autorité. Depuis le concile de Trente, elle travaillait à rétablir dans son sein une discipline exacte et à rendre son ancien éclat à la littérature ecclésiastique. Nouveaux stoïciens, mais surpassant la plus noble doctrine de l'antiquité de toute la supériorité d'un christianisme ramené à la pureté primitive, les jansénistes recommandaient et pratiquaient l'austérité en toutes choses. Dès 1658, leur moraliste attitré, Nicole, avait composé un *Traité de la Comédie* où il exposait avec finesse et clairvoyance les dangers du théâtre nouveau : l'amour devenant de plus en plus le centre et le nerf des pièces, les plus coupables passions proposées à l'admiration sous couleur d'héroïsme, les salles de spectacle réunissant toutes les causes de dissipation, l'opposition du plaisir que l'on y prenait à toutes les obligations du chrétien, comme l'amour de Dieu et de sa parole, le recueillement, l'esprit de prière, de pénitence et de crainte.

Bientôt le théâtre empiétait sur le domaine sacré. Il affichait la prétention de donner des leçons de morale; il distinguait entre la vraie et la fausse dévotion, il livrait celle-ci au sarcasme, sans crainte de compromettre celle-là; coup sur coup l'on voyait paraître *Don Juan* et *Tartuffe*.

Cependant, pour des raisons que l'on va voir, l'Église fut assez longue à reprendre la lutte. Lorsque le plus grand de ses docteurs, Bossuet, jugea le moment venu de parler, il y avait vingt-quatre ans que la défense de la comédie avait été hardiment présentée par le premier des poètes comiques, Molière. La préface de *Tartuffe*, en effet, publiée en 1669, est une apologie complète du théâtre, où les vieux arguments sont appuyés de raisons nouvelles, très fortes ou très spécieuses. Molière rappelait que, chez les anciens, la comédie avait « pris son origine de la religion et fait partie de leurs mystères », qu'en France elle devait naissance aux soins d'une confrérie religieuse. Il déclarait que son emploi est de « corriger les vices des hommes » et qu'elle y est particulièrement efficace, car « les plus beaux traits d'une sérieuse morale sont moins puissants, le plus souvent, que ceux de la satire, et rien ne reprend mieux la plupart des hommes que la peinture de leurs défauts : on souffre aisément les répréhen-

(1) Je dois maintenant borner à la France cette revue historique : la suivre en Europe me mènerait trop loin. Notre pays est désormais celui où le théâtre tient le plus de place; mais, à l'étranger, les polémiques sur les spectacles ne cessent pas. Ils y sont fortement attaqués par l'Italien Francisco del Monaco, les Espagnols Mariana et don Ramire, les Anglais William Law et Jérémie Collier, etc. Luthériens ou calvinistes, les protestants sont, naturellement, plus sévères encore que les catholiques, et Martin Bucer, André Rivet, Philippe Vincent, Werenfelds comptent parmi les plus notables adversaires du théâtre. Au demeurant, on n'en dit rien à l'étranger qui ne soit dit en France, car les éléments de la question sont partout les mêmes.

sions, mais on ne souffre point la raillerie; on veut bien être méchant, mais on ne veut point être ridicule ». Il prenait aisément son parti des vieilles condamnations portées par l'Eglise contre le théâtre : « Je ne puis pas nier qu'il n'y ait eu des Pères de l'Église qui ont condamné la comédie; mais on ne peut pas me nier aussi qu'il n'y en ait eu quelques-uns qui l'ont traitée un peu plus doucement. Ainsi l'autorité dont on prétend appuyer la censure est détruite par ce partage; et toute la conséquence qu'on peut tirer de cette diversité d'opinions en des esprits éclairés des mêmes lumières, c'est qu'ils ont pris la comédie différemment, et que les uns l'ont considérée dans sa pureté, lorsque les autres l'ont regardée dans sa corruption. » Molière se trompait par ignorance théologique; mais je ne crois pas que jusqu'alors on eût renvoyé dos à dos, avec une telle désinvolture, les Pères de l'Église en désaccord. A ceux d'entre eux dont il ne partageait pas l'avis, il opposait tranquillement celui des « plus grands philosophes de l'antiquité ». Pour la théorie qui voit dans la peinture des passions une excitation à les imiter, il la raillait comme « trop délicate », et l'idéal chrétien du renoncement, il le traitait ainsi : « C'est un haut étage de vertu que cette pleine insensibilité où ils veulent faire monter notre âme; je doute qu'une si grande perfection soit dans les forces de la nature humaine. » Il concluait par cette déclaration un peu dédaigneuse : « J'avoue qu'il y a des lieux qu'il vaut mieux fréquenter que le théâtre; et si l'on veut blâmer toutes les choses qui ne regardent pas directement Dieu et notre salut, il est certain que la comédie en doit être, et je ne trouve point mauvais qu'elle soit condamnée avec le reste; mais supposé, comme il est vrai, que les exercices de la piété souffrent des intervalles et que les hommes aient besoin de divertissement, je soutiens qu'on ne leur en peut donner un qui soit plus innocent que la comédie. »

J'ai analysé tout au long cette préface de *Tartuffe* parce que là est vraiment, pour le XVIIe siècle, le point central de la question qui nous occupe. Les arguments anciens en faveur de la comédie y sont repris avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, et de nouveaux y sont produits sur lesquels va se porter l'effort de la controverse. Au total, c'est la théorie du théâtre la plus large et la plus humaine qui pût être exposée dans une société où la religion et sa morale étaient des lois de l'État.

Un ancien protecteur du poète, le prince de Conti, devenu dévot, fut le premier à répondre. Très vive et assez faible, sa réponse est intéressante en ce qu'elle montre toute l'irritation du parti religieux. Ne connaissant peut-être pas le traité encore inédit de Nicole, le prince s'attachait surtout à montrer que le théâtre moderne était encore plus dangereux que le théâtre ancien par la place qu'il donnait à l'amour, et, à l'appui de sa thèse, il prenait ses principaux exemples, pour les blâmer hautement, dans le répertoire de Corneille, déjà regardé, à cette date, comme l'honneur éternel de la scène française; *Polyeucte* lui-même ne trouvait pas grâce devant lui.

Mais Conti n'était qu'un laïque. Les gardiens autorisés de la doctrine chrétienne se taisaient encore et la confusion régnait dans les esprits. Au sein de l'Église elle-même deux partis s'étaient formés, l'un favorable, l'autre hostile au théâtre. On a vu ce que pensaient les jansénistes; quant aux jésuites, ils continuaient à donner des pièces dans leurs collèges; peu s'en fallait qu'ils n'en fissent jouer à la ville. L'un d'eux, le P. Folard, composait une tragédie qu'un président au parlement s'attribuait et portait à la scène. Un autre, qu'on ne nomme pas, en offrait une aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne, qui l'acceptaient, et ne se décidait à la retirer que sur les instances d'un ami, lui reprochant de vouloir « accorder Jésus avec Bélial ». Quant au P. de la Ruë, ses contemporains étaient bien persuadés qu'il était le collaborateur de Baron. Il est à croire que les prélats n'eussent pas mieux demandé que d'intervenir pour rappeler hautement la tradition. La politique les retenait : ils étaient trop directement associés à la puissance publique pour condamner librement ce qu'elle protégait. Le roi entretenait trois troupes de comédiens, et, aux représentations de la cour, il assignait un banc aux évêques.

Enfin Louis XIV se range et fait pénitence; les prédicateurs de la cour peuvent parler. Entre 1686 et 1688 l'oratorien Soanen prononce devant le roi un discours trop admiré à mon sens, car on y trouve plus de rhétorique et de déclamation que d'invention et d'éloquence, mais qui était un réquisitoire formel contre le théâtre. Les évêques lancent d'énergiques mandements, où ils déclarent « qu'il faut ignorer sa religion pour ne pas connaître l'horreur qu'elle a marquée dans tous les temps des spectacles et de la comédie en particulier ». Cependant, même dans le clergé, on résiste encore. En 1694, à la demande de Boursault, « un théologien illustre par sa qualité et par son mérite », disait son éditeur, mais que l'on sait être l'obscur théatin Caffaro, rédigeait une lettre dans laquelle, s'attachant à la doctrine de saint Thomas, il s'efforçait d'établir que la comédie est innocente en elle-même, qu'elle avait pu être blâmable par la façon dont elle avait été traitée jadis, mais que maintenant elle n'était plus ni contraire à la pudeur, ni impie, ni propre à exciter les passions; qu'elle répondait à un besoin légitime de distractions; enfin que l'on pouvait sans scrupules composer, jouer et voir jouer des pièces de théâtre.

Par son attribution, cette lettre était un fait considérable. Pour la première fois en France, depuis l'abbé d'Aubignac qui n'avait guère du prêtre que l'habit, un homme d'Église, un « régulier », présentait dogmati-

quement la défense du théâtre. Il était temps d'enrayer par une déclaration solennelle un mal grandissant. Bossuet s'en chargea. Après avoir obtenu du P. Caffaro un humble et formel désaveu, il lançait ses *Maximes et réflexions sur la comédie*, que plusieurs autres réfutations avaient précédées, mais qui les effaçait par sa force incomparable et l'illustration de son auteur. Reprenant la tradition des Pères, montrant qu'ils n'avaient jamais varié sur la question, interprétant dans le sens que l'on a vu le fameux passage de saint Thomas, faisant sien par la force créatrice du génie tout ce que ses prédécesseurs avaient dit de plus juste et de plus fort sur le théâtre, Bossuet, avec son habituelle sûreté de vues, allait droit dans la lettre du théologien à ce qu'il y avait, selon lui, de plus spécieux comme argument, de plus propre à égarer les fidèles, savoir la prétendue purification du théâtre et l'effet moral qui pouvait en résulter. Il s'attachait à établir que la comédie du XVIIe siècle était encore plus contraire aux bonnes mœurs que celle de l'antiquité; qu'en représentant sous de vives couleurs des passions agréables elle les excitait chez le spectateur; que, par la place donnée à l'amour, elle répandait la concupiscence dans tous les sens; enfin et surtout que les réunions théâtrales étaient mortelles pour les vertus chrétiennes. Quant au programme ambitieux que formulait la comédie nouvelle, la réformation du vice, il soutenait qu'elle ne peut corriger personne, que son action se borne tout au plus à atténuer les ridicules : ainsi chez Molière, « ce rigoureux censeur des grands canons, ce grave réformateur des vices et des expressions de nos Précieuses » ; et c'est alors que, dans un cri célèbre de pitié plutôt que de colère, il rappelait « la fin de ce poète-comédien, passant des plaisanteries du théâtre au tribunal de celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez.* »

On lit peu aujourd'hui les *Maximes sur la comédie;* on n'en connaît guère que l'anathème contre Molière et on ne le rappelle que pour en déclamer. Ce petit livre n'en est pas moins un des plus beaux qui soient partis de la main de Bossuet, un chef-d'œuvre de dialectique, de doctrine et d'éloquence. Pour qui se place au point de vue du pur christianisme, il est irréfutable et, à l'heure où il fut publié, il traduisait les sentiments des plus illustres de ceux qui se donnaient la peine de réfléchir sur la question. Le siècle se rangeait et, à l'exemple de Louis XIV, beaucoup qui avaient adoré le théâtre confessaient leur erreur. La Rochefoucauld venait d'écrire : « Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vertu; mais, entre tous ceux qu'on a inventés, il n'y en a point qui soient plus à craindre que ceux des théâtres. » L'ami de Molière et de Racine, celui qui avait réuni ces deux grandes figures, comme les deux faces du génie dramatique, dans un tableau tracé d'enthousiasme, Boileau ne craignait pas de dire au rapport de Valincourt :

« Des maximes qui feraient horreur dans le langage ordinaire se produisent impunément dès qu'elles sont mises en vers. Elles montent sur le théâtre à la faveur de la musique et y parlent plus haut que nos lois. C'est peu d'y étaler ces exemples qui instruisent à pécher et qui ont été détestés par les païens même : on en fait aujourd'hui des conseils et même des préceptes, et, loin de songer à rendre utiles les divertissements publics, on affecte de les rendre criminels. »

En parlant ainsi, Boileau visait surtout Quinault et ces « lieux communs de morale lubrique » qui étaient la matière préférée du lyrisme d'opéra; mais Quinault ne les avait pas inventés, et le théâtre de Molière en offrait le premier modèle.

IV.

On peut demander au XVIIIe siècle tout ce que l'on voudra, sauf de surpasser le siècle précédent dans les questions de psychologie et de morale. Il a beaucoup fait pour émanciper l'homme, mais il ne l'a pas mieux connu que ceux dont il répudiait tant d'idées. Lorsque, en 1758, J.-J. Rousseau et d'Alembert se prirent sur la question des théâtres d'une si bruyante querelle, ils changèrent peu de chose à l'argumentation consacrée, et Voltaire, qui voulut s'interposer, se tira d'affaire avec quelques plaisanteries. En faisant passer le débat du domaine de la théologie dans celui de la philosophie, les deux champions étaient convaincus qu'ils l'inventaient; peu préoccupés des Pères de l'Église et des *Maximes sur la comédie*, ils ne se doutaient pas qu'ils répétaient l'un Bossuet, l'autre Caffaro.

Éloquente et déclamatoire, serrée et diffuse, mélange de fines observations et de gros lieux communs, respirant tantôt une émotion généreuse, tantôt l'esprit de sophisme, l'argumentation de Rousseau est assez pauvre lorsqu'on la dépouille de ses développements. Elle peut se réduire à ceci. Le théâtre a pour but de plaire, et il ne plaît qu'en flattant les passions. Il ne change ni les sentiments ni les mœurs; il ne fait que les suivre, puisqu'il en est l'image. Il rend, dit-on, la vertu aimable et le vice odieux : la raison y suffirait sans lui. Tout y est conventionnel ou bas, au-dessus ou au-dessous de la nature. La tragédie nous présente des êtres gigantesques, boursouflés, chimériques; pour la comédie, elle fait notre caricature, et le plaisir qu'elle donne est fondé sur un vice du cœur humain, le mépris de nos semblables. Le plus grand des génies comiques, Molière, ne nous ouvre qu'une école de vices et de mauvaises mœurs; *le Misanthrope*, son chef-d'œuvre, rend le vice aimable et la vertu ridicule. Tragédie et comédie demandent surtout l'intérêt à l'amour et, par leurs excitations continuelles, ils doublent le danger de la plus dangereuse des passions. La fréquentation du théâtre tue la pudeur chez les femmes; elle

est, pour les hommes, une excitation continuelle à la galanterie.

Avec sa sécheresse et sa correction ordinaires, son tour de géométrie appliqué cette fois à des objets qui s'y prêtaient fort mal, d'Alembert n'évitait pas davantage les redites et la banalité. Il répondait, en substance, que les hommes ont besoin de distractions et que celle du théâtre, agréable entre toutes, peut être une des plus innocentes. A la faveur de ce plaisir, les auteurs dramatiques font passer des leçons beaucoup plus fortes que celles de la froide raison. L'amour, étant la plus universelle et la plus puissante des passions, ne fait, en accaparant le théâtre, qu'y prendre, comme dans la vie, la place qui lui revient; mais le théâtre ne le réveille en nous que pour nous apprendre à le vaincre. Tout le théâtre de Molière est une école de vertu pratique, y compris *le Misanthrope*.

Y a-t-il là rien qui n'eût été dit, tout au long ou en substance, par les prédécesseurs des deux antagonistes? C'est, néanmoins, tout ce que la philosophie du XVIIIe siècle peut nous offrir de plus neuf sur la question. Quant à l'Église, très pauvre en écrivains à cette époque, elle n'intervint pas; elle resta silencieusement fidèle à la tradition renouvelée par Bossuet, et elle conserva cette attitude jusqu'à la Révolution. Elle s'y tient encore à l'heure actuelle. Plus désireuse de concilier que d'exciter, elle évite de renouveler une querelle où les laïques ne la suivraient plus et où elle aurait plus à perdre qu'à gagner. Quelques prédicateurs de carême tonnent encore contre les spectacles; mais leur voix trouve peu d'échos. Les *Maximes sur la comédie* sont un titre trop connu et le nom de Bossuet est trop illustre pour que les théologiens osent reprendre la théorie indulgente du P. Caffaro; ne pouvant donc ni détourner des spectacles un temps qui ne les écouterait pas, ni s'accommoder à l'esprit du siècle sans renier une tradition désormais consacrée, ils ont pris le parti de se taire. Je ne vois guère en France que le cardinal Gousset qui, prenant position entre les Pères et l'Église gallicane du XVIIe siècle, soit revenu à la doctrine de saint Thomas et de saint François de Sales.

Il n'était pas possible, cependant, que notre siècle, plus hardi encore que le XVIIIe siècle et, comme lui, très désireux de poser à nouveau les plus vieilles questions, ne reprît pas celle-ci sous une forme ou sous une autre. Il l'a fait avec M. Alexandre Dumas, qui avait toutes les qualités nécessaires pour rouvrir utilement le débat. Auteur dramatique, il se pique aussi d'être un moraliste; il aborde même sans hésiter des matières que voudraient se réserver les législateurs et les théologiens. Il a donc examiné les rapports du théâtre et de la morale dans une de ces préfaces qu'on lui a reprochées bien à tort, comme inutiles ou paradoxales, et dans lesquelles je vois quelques-unes des pages les plus éloquentes et les plus neuves qui aient été écrites sur l'art dramatique. Il l'a fait avec sa franchise habituelle et un courage dont il donnait le premier exemple. Il voulait naturellement prendre la défense du théâtre; mais, au lieu de plaider non-coupable, comme il était d'usage avant lui, il commençait par reconnaître que la pure morale avait raison de le condamner. Il écrivait en 1867 : « Le théâtre n'est-il pas un plaisir sensuel défendu par la religion, justement parce qu'il peut exalter en nous et outre mesure les délicatesses les plus raffinées de l'esprit et les plus vulgaires curiosités des yeux? Les véritables puritains s'abstiennent de tout spectacle. » Ne prenez pas ceci pour une simple boutade. C'est la véritable pensée de l'auteur, et il l'a développée quinze ans après, dans un des derniers morceaux qu'il ait écrits, après dix pièces et plusieurs chefs-d'œuvre : « Dès que vous pénétrez dans un théâtre, disait-il en 1883, vous y voyez tout en contradiction, en antagonisme avec la morale la plus élémentaire. Dans ce lieu, on ne parle que d'amours, légitimes ou illégitimes; le seul but de la vie, pour l'homme, y est de posséder la femme qu'il aime, pour la femme, d'appartenir à l'homme qu'elle a choisi. On y débite les propos les plus passionnés et les plus indécents; on y rit de tout; la personne humaine, le chef-d'œure de Dieu, si l'on en croit l'homme, y est livré à toutes les satires et à tous les examens. Les sens des spectateurs y sont sollicités et troublés par la jeunesse, la beauté et l'élégance des comédiennes, aussi dénudées et provocantes que possible.» Il résulte de là que le théâtre est profondément immoral par ses moyens, et M. Dumas semble d'accord avec Bossuet et Rousseau contre Caffaro et d'Alembert. Il se sépare d'eux, pour n'être plus que de son propre avis, en ajoutant que le théâtre, immoral par ses moyens, peut être utile, c'est-à-dire moral, par ses effets.

Je ne discute pas la théorie de M. Dumas; il me faudrait trop de temps et de place, surtout si je voulais dire pourquoi et dans quelle mesure, répugnant en principe à la théorie du théâtre utile, je la regarde pour M. Dumas, non comme une erreur fâcheuse, mais comme une des causes de son talent. Je constate simplement qu'il tranche le vieil antagonisme du théâtre et de la morale d'une façon tout à fait digne de notre temps. Ainsi envisagé, le théâtre n'est plus ni bon ni mauvais par essence; comme toutes les choses de ce monde — comme la morale qui, par excès de timidité, peut détruire les mobiles de l'action; comme la religion qui, par le fanatisme et l'ascétisme, peut être criminelle ou inhumaine, — il est bon ou mauvais selon la direction qu'on lui donne et l'usage qu'on en fait. La vertu court toujours quelque danger dans une salle de spectacle, et, si *Tartuffe* met fortement en garde contre l'hypocrisie, la scène de la table risque d'alarmer les pudeurs les moins façonnières. D'autre part, il est impossible de nier que le théâtre ne soit souvent le plus grossier des plaisirs, ou même une

excitation directe à la débauche, par l'indécence combinée des pièces et de leur interprétation. Il faudrait donc se résoudre à y risquer toujours quelque chose, pour un profit plus grand que la perte encourue.

C'est là une solution très simple, très pratique, et, dans un siècle où la question de *doit* et *avoir* prime toutes les autres, elle est peut-être la plus vraie, momentanément.

V.

Mais si l'on peut admettre la théorie de M. Alexandre Dumas pour son propre théâtre et peut-être pour une part du théâtre contemporain, a-t-elle assez de souplesse pour s'appliquer à tous les théâtres sans exception? Une théorie de ce genre ne devrait laisser en dehors d'elle rien de notable dans l'art et M. Dumas est obligé de reconnaître qu'une bonne partie de l'ancien répertoire, celui de Molière notamment, s'y ajusterait mal. Il faut donc philosopher encore et faire sortir, s'il se peut, de l'enquête historique à laquelle nous venons de nous livrer, une conclusion moins neuve, mais plus généralement acceptable.

Peut-être la trouverons-nous en revenant à notre point de départ. On aura remarqué que, sauf de rares exceptions, ou lorsqu'il s'agissait des plus basses formes du théâtre, ceux qui condamnaient les spectacles étaient des théoriciens de l'absolu comme Platon, ou des déclamateurs à la suite, comme Sénèque, ou des ministres du christianisme comme les Pères de l'Église et Bossuet, ou des utopistes en goût de nouveauté comme J.-J. Rousseau. Pouvaient-ils parler autrement qu'ils ne l'ont fait, et, en tenant ce langage, étaient-ils dans la vérité humaine?

La morale théorique ne peut avoir qu'un but: préserver du mal. Or le mal est partout, dans l'homme et autour de l'homme. La morale ne sera donc jamais trop impérieuse ni trop restrictive pour garantir l'homme et le conserver pur. L'idéal de la perfection consistera pour elle dans le *Souffre et abstiens-toi* des stoïciens, dans l'ascétisme et le renoncement absolu des chrétiens. Elle s'opposera le plus possible à l'action libre; elle condamnera la plus large part de la nature et des penchants naturels. Pour l'art, au contraire, la vie n'est jamais trop complète ni l'action trop hardie; il trouve au vice lui-même sa poésie et sa grandeur; il mourrait si les passions cessaient de s'exercer. Dans la nature, il prétend tout voir et tout reproduire, sans autres limites que celles du beau et du goût. Or la morale regarde ces limites non seulement comme trop larges, mais encore comme usurpant sur son propre domaine. Elle se doit donc à elle-même de protester sans cesse contre les diverses formes de l'art. D'abord les arts plastiques. On sait ce que les puritains de tout genre en ont toujours fait: ils en détruisaient les monuments s'ils avaient ce courage et ce pouvoir; ils les cachaient ou les voilaient en partie s'ils n'osaient les détruire. Dans la littérature, ils multipliaient les condamnations et les blâmes. La musique elle-même, le plus immatériel des arts, ne trouvait pas grâce devant eux, et, en la condamnant, ils savaient bien ce qu'ils faisaient: en est-il un qui remue plus profondément la sensibilité et qui excite dans l'âme des émotions d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus vagues et que la morale peut moins les surveiller?

Voici, à ce propos, une anecdote instructive où se retrouve le nom d'un des plus fermes et des plus sûrs moralistes chrétiens, celui de Bossuet. Il voulut apprécier les effets de la musique de Lulli, et, ayant fait venir chez lui les meilleurs musiciens, il leur dit d'exécuter leurs morceaux les plus goûtés. Après quelques mesures, il s'empressa de les congédier, ce qui fait aussi grand honneur à sa faculté de sentir la musique qu'à la solidité de ses principes. Ce « premier coup d'archet » lui avait suffi pour juger des « funestes impressions » que des « airs efféminés » peuvent produire.

Encore une fois, tout cela est logique et découle de principes dont il faut admettre les conséquences, si l'on accepte ces principes eux-mêmes. Un vrai chrétien pensera comme Bossuet et s'abstiendra de musique. Au lieu de railler ceux qui font « des tableaux couvrir les nudités » et qui mettent des jupons aux statues, il les approuvera et les imitera. Surtout il s'indignera contre ceux qui rêvent une conciliation impossible entre la morale religieuse et le théâtre. Là sera pour lui la vérité dogmatique et traditionnelle; dans tout le reste il ne verra qu'erreur à déplorer ou lâche capitulation. Si l'on pense autrement que lui, il n'y a ni à s'indigner contre son intolérance ni à la railler.

Que doivent donc faire les amis de l'art et du théâtre qui veulent concilier leurs goûts et leur conscience? Abandonner à regret, mais résolument, le terrain de la morale chrétienne ou même de la morale philosophique et en chercher un autre. Ils le trouveront avec cette morale dite des *honnêtes gens*, qui doit beaucoup aux chrétiens, beaucoup aux philosophes, mais qui, plus difficile peut-être et tout aussi méritoire, bien utile, en tout cas, pour corriger les étroitesses ou les exagérations des autres doctrines, est le refuge de ceux qui n'abandonnent pas aisément la direction d'eux-mêmes et préfèrent la liberté avec ses périls à l'abdication tranquillisante de leur volonté. Cette morale a existé de tout temps. C'est elle qui, écoutant avec attention les sublimes rêveurs et les purs doctrinaires, les a empêchés de prendre la direction complète de la vie humaine, pour le plus grand bien de la vie et le plus grand bonheur de l'humanité. Elle a profité de Platon comme de saint Augustin, de Calvin comme de Bossuet, de Descartes comme de Kant, sans abdiquer jamais entre leurs mains, recueillant leurs en-

seignements, mais ne trouvant dans les doctrines de chacun qu'une part de vérité. Souvent obligée de dissimuler ses réserves ou ses hardiesses, désarmant ses puissantes rivales à force de ménagements et de respects, elle a toujours réservé ses droits. Il n'y a pas si longtemps qu'elle peut s'affirmer et parler sans réticences.

Cette morale recommande avant tout l'action libre et l'expérience personnelle. Munie d'une ferme notion du juste et de l'honnête, elle ne craint ni l'action ni la passion. Pour elle, vivre, c'est agir; et la vie, sans action ni passion, ne vaudrait pas la peine qu'elle coûte. Elle ne méconnaît pas les dangers de l'art en général et du théâtre en particulier; elle s'efforce de les atténuer en avertissant que toutes les formes de l'art ne sont faites ni pour tous les hommes ni pour tous les âges. Mais elle n'admet en principe l'immoralité d'aucune ; elle ne se reconnaît pas plus le droit de mutiler l'art que d'amoindrir par excès de timidité la vie ou la nature. Pour l'art, comme pour la nature et la vie, elle veut que chacun en fasse l'expérience à ses risques et périls. Si l'on est bien trempé, d'intelligence droite et de cœur sain, on ne prendra de tout cela que ce qui peut agrandir l'âme; si l'on est faible et vicieux, tout sera basse tentation. Mais, quelque grand que soit le nombre des infirmes de cœur et d'esprit, il n'y a pas lieu de les préserver contre eux-mêmes: cette tâche exige trop d'orgueil; elle expose à trop d'attentats contre la liberté. Sous des lois aussi larges que possible, il faut laisser l'homme exercer son intelligence et régler son activité comme il l'entend. La méthode philosophique ou religieuse de suppression et de contrainte n'est qu'un idéal de stoïciens et d'ascètes; elle ne sera jamais la règle d'une société. Elle ne triomphe que par des mutilations continuelles de la nature; elle n'est obligatoire que pour celui qui abdique en sa faveur ; elle ne peut rien en droit, elle ne doit rien pouvoir en fait contre les prétentions légitimes de la vie et de l'art.

GUSTAVE LARROUMET.

GEORGE SAND

Les sources de son inspiration. L'amour (1)

Peut-on démêler exactement et réduire à quelques-unes les sources principales de l'inspiration de Mme Sand dans sa longue vie littéraire? Quelle était sa doctrine sur les grands sujets de la méditation humaine dont elle se montre passionnément occupée : les lois sociales, l'amour, la nature, les idées, le sentiment du divin dans le monde et dans la vie? Comment gouverne-t-elle et mélange t-elle ces diverses inspirations? N'ont-elles pas produit quelquefois, par leur conflit, quelque effet discordant, quelque confusion dans son œuvre?

Certes, ce serait un insupportable pédantisme que d'évoquer les ombres charmantes et légères de ses divers romans, de demander à chacune d'elles ce qu'elle représente dans le monde et de réduire en syllogismes ces fantaisies d'un esprit si libre et si varié.

Dans le sens rigoureux du mot, il n'y a pas de doctrine chez Mme Sand : c'est une imagination puissante qui s'épanche en liberté, ce n'est pas une théorie qui se développe. D'ailleurs, la passion est bien plus forte et bien plus vivante chez elle que l'idée ; et, quand c'est un principe, vrai ou faux, qui l'inspire, il a fallu d'abord que ce principe cessât d'être une abstraction et devînt un sentiment. On dit que Mme Sand a eu plusieurs maîtres de philosophie. Je veux bien le croire puisqu'elle-même nous le laisse supposer. Mais son premier maître de philosophie a été son cœur, un maître plein d'illusions et de chimères, et ce n'est que par l'intermédiaire de celui-ci que les autres ont pu agir et se faire écouter.

Il n'y a donc pas lieu de chercher bien rigoureusement la doctrine de Mme Sand, mais seulement d'analyser ses idées à travers ses sentiments.

Trois sources d'inspiration semblent intarissables chez Mme Sand : l'amour, la passion de l'humanité, le sentiment de la nature. Plusieurs autres peuvent être distinguées à côté de celles-là, mais elles s'absorbent insensiblement et finissent par disparaître.

Il semble, à l'en croire, que l'amour est l'unique affaire de la vie, que la vie elle-même, c'est-à-dire l'action, sous ses formes les plus variées, n'ait pas d'autre objet ni d'autre emploi. Avant d'avoir aimé, on ne vivait pas; quand on n'aime plus ou qu'on n'est plus aimé, à peine a-t-on le droit de vivre encore. Cela seul, aimer, être aimé, donne du prix à l'existence. Je vois bien apparaître un autre mobile, vaguement déjà dans les romans de la première manière, très nettement dans les romans de la seconde période : le sentiment humanitaire; mais ce mobile lui-même se subordonne au premier. Dans des romans comme le *Compagnon du Tour de France*, la *Comtesse de Rudolstadt*, le *Meunier d'Angibault*, c'est l'amour qui est l'initiateur suprême à la doctrine égalitaire. On se dévoue au grand œuvre, comme le comte Albert, soit; mais Consuelo est la récompense espérée et prévue de ce dévouement. Tout ce qu'il y a d'activité virile ou d'héroïsme dans le monde a pour but l'amour à mériter ou à conquérir.

---

(1) Extrait de l'étude posthume sur *George Sand*, qui doit paraître mercredi prochain dans la collection des *Grands écrivains français* (Hachette).

Si l'opinion sociale ou les hasards de la vie ont creusé un abîme entre eux et l'objet aimé, les héros de Mme Sand déploient une force incalculable pour le franchir. Il y a même là une idée touchante, que l'auteur a employée plusieurs fois avec un singulier bonheur. Que d'énergie montre ce paysan demi-lettré, Simon, dans le rude assaut de sa destinée! Pour s'élever jusqu'à Fiamma, il aura la force de conquérir la fortune, le talent même. Mauprat, le cœur pris par l'image d'Edmée, deviendra, avec une résolution et des peines incroyables, de bandit et de sauvage, honnête homme, héros. Quand il n'y a pas d'abîme à franchir, on se croise les bras et on aime; on ne sait bien faire que cela dans le petit monde que gouverne l'amoureuse fantaisie de Mme Sand. Voyez Octave, dans *Jacques :* il ne lui vient pas à l'idée qu'il puisse y avoir d'autre occupation ou d'autre devoir ici-bas. Il a aimé Sylvia; quand il ne l'aime plus, c'est Fernande qu'il aime. Son inutilité dans la société n'est pour lui ni un souci ni un remords; d'ailleurs il n'y pense pas et, s'il y pense, il n'y croit pas. Sa fonction sociale est d'aimer; Dieu sait s'il s'en acquitte en conscience. Bénédict, dans *Valentine,* ne s'imagine pas non plus que son intelligence ou ses bras puissent servir à autre chose. Du jour où il a rencontré Valentine, sa vie extérieure s'arrête. Il abdique toute son activité, tout son avenir; il ne songe pas que l'existence a ses exigences et ses devoirs. Il vit avec son amour et de son amour, dans l'immobilité d'une extase orientale que troublent seulement ses fureurs et ses désespoirs. — La raison de vivre, c'est l'amour; le droit de vivre cesse avec lui. Ceux qui persistent à traîner sur la terre l'inutile fardeau d'une existence sans amour sont des âmes faibles qui n'ont pas su trouver en elles l'énergie d'une résolution suprême. Mais croyez bien que ces volontés inertes, qui n'ont pas l'énergie de la mort, n'ont pas eu celle du véritable amour. André, après la mort de Geneviève, se promène malade au bras de Joseph Marteau, le long des traînes, lentement, les yeux baissés, comme s'il craignait encore de rencontrer le regard de son père. *L'infortuné,* nous dit Mme Sand, *n'avait pas eu la force de mourir.* C'est qu'aussi André n'a porté dans la passion que les agitations et les terreurs de la faiblesse. Voyez les vrais héros de l'amour : ils sauront quitter la vie quand l'amour les quittera. Valentine mourra de la mort de Bénédict. Indiana ne veut pas survivre à son cœur. Jacques, trahi, va chercher une mort inconnue dans les glaciers. A qui n'a plus l'amour, il ne reste plus rien à faire en ce monde. Ainsi le veut l'esthétique du roman. Quel contraste avec les idées de Carlyle, le philosophe anglais, sur le même sujet!

« Ce qu'il exécrait le plus violemment dans les romans de Thackeray, c'est que l'amour y est représenté (à la façon française) comme s'étendant sur toute notre existence et en formant le grand intérêt; tandis que l'amour, au contraire (*la chose qu'on appelle l'amour*), est confiné à un très petit nombre d'années de la vie de l'homme, et que, même dans cette fraction insignifiante du temps, il n'est qu'un des objets dont l'homme a à s'occuper, parmi une foule d'autres objets infiniment plus importants... A vrai dire, toute l'affaire de l'amour est une si misérable futilité qu'à une époque héroïque personne ne se donnerait la peine d'y penser, encore bien moins d'en ouvrir la bouche (1). »

Qui a raison?

Si l'on s'étonne que l'amour soit, non pas le plus grand, mais presque l'unique devoir de la vie, Mme Sand vous l'expliquera en disant qu'il vient de Dieu. On sait qu'il était fort à la mode, en ce temps, de mêler ce nom aux plus vifs emportements de la passion. Nos poètes mettaient alors une sorte de mysticisme dans les aventures les plus risquées du cœur. Mais aucun poète, aucun romancier n'a plus ouvertement que Mme Sand, je dirai plus candidement, abusé de Dieu dans l'amour. Certes, il y a de nobles passions qui grandissent l'âme, et, comme la raison humaine cherche l'idéal divin dans tout ce qui est grand et beau, on peut croire parfois, en sentant l'homme meilleur, à une secrète intervention de Dieu dans ces sentiments privilégiés. Mais quel enthousiasme indiscret et périlleux d'appliquer à tous les amours, quels qu'ils soient, cette complaisante faveur de la Providence! De quelles coupables lâchetés de cœur, de quelles perfidies, de quelles défaillances morales on la rend ainsi involontairement complice! Écoutez Mme Sand nous retracer à sa façon les hautes origines de l'amour :

« Ce qui fait l'immense supériorité de ce sentiment sur tous les autres, *ce qui prouve son essence divine,* c'est qu'il ne naît point de l'homme même, c'est que l'homme n'en peut disposer; c'est qu'il ne l'accorde pas plus qu'il ne l'ôte par un acte de sa volonté; c'est que le cœur humain le reçoit d'en haut sans doute pour le reporter sur la créature choisie entre toutes dans les desseins du ciel; et, quand une âme énergique l'a reçu, c'est en vain que toutes les considérations humaines éleveraient la voix pour le détruire : il subsiste seul et par sa propre puissance. Tous ces auxiliaires qu'on lui donne, ou plutôt qu'il attire à soi, l'amitié, la confiance, la sympathie, l'estime même, ne sont que des alliés subalternes; il les a créés, il les domine, il leur survit »

Et quelques lignes plus loin elle ajoute :

« La suprême Providence, qui est partout en dépit des hommes, n'avait-elle pas présidé à ce rapprochement? L'un était nécessaire à l'autre : Bénédict à Valentine, pour lui faire connaître ces émotions sans lesquelles la vie est in-

(1) *Mme Carlyle. — Portraits de femmes,* par Arvède Barine.

complète; Valentine à Bénédict, pour apporter le repos et la consolation dans une vie orageuse et tourmentée. Mais la société se trouvait là entre eux, qui rendait ce choix absurde, coupable, impie! La Providence a fait l'ordre admirable de la nature, les hommes l'ont détruit : à qui la faute? »

Qu'il y ait une prédestination divine entre Bénédict et Valentine, j'ai peine à le croire; mais que Dieu intervienne exprès pour autoriser jusqu'aux inconstances du cœur, voilà ce que je ne peux, en conscience, accorder à Jacques.

« Je n'ai jamais travaillé mon imagination, dit-il, pour allumer ou ranimer en moi le sentiment qui n'y était pas encore ou celui qui n'y était plus; je ne me suis jamais imposé la constance comme un rôle. Quand j'ai senti l'amour s'éteindre, je l'ai dit sans honte et sans remords, et *j'ai obéi à la Providence qui m'attirait ailleurs.* »

La singulière fonction pour la Providence, d'appeler Jacques à de nouvelles amours! Du reste, Jacques fait des prosélytes à sa doctrine, sa femme la première. Car, plus tard, lorsque sa femme le trahit, c'est religieusement, si je puis dire. On n'avait jamais poussé la piété si avant dans l'adultère. Imaginez, pour consacrer son bonheur, le projet que forme l'aimable Fernande. « O mon cher Octave! écrit-elle à son amant, nous ne passerons jamais une nuit ensemble sans nous agenouiller et sans prier pour Jacques. » Voilà un mari bien consolé.

On ne doit pas s'étonner, d'après cela, si les héros de Mme Sand croient rendre à Dieu une sorte de culte en cédant à l'amour. Les amants prennent tout à coup, dans leurs extases, des airs d'inspirés. Quand ils racontent leurs joies, c'est avec une sorte d'exaltation pieuse. Ils semblent voir là quelque chose comme des rites sacrés, où ils apportent un orgueil attendri. Ce ne sont plus des amants, ce sont des grands prêtres.

De quel ton religieux Valreg raconte l'invraisemblable bonheur qui lui est arrivé, le mensonge bizarre et l'héroïsme cynique par lequel la Daniella s'est livrée à lui! Je n'insisterai pas, je veux seulement indiquer la note qui domine dans cette étrange action de grâces. Les métaphores les plus mystiques se pressent sous sa plume délirante.

« Une vierge sage calomniant sa pureté, éteignant sa lampe comme une vierge folle, pour rassurer la mauvaise et lâche conscience de celui qu'elle aime et qui la méconnaît! Mais c'est un rêve que je fais!... *Je suis dans un état surnaturel... Je me trouve tel que Dieu m'a fait. L'amour primordial, la principale effluve de la divinité s'est répandue dans l'air que je respire; ma poitrine s'en est remplie... C'est comme un fluide nouveau qui le pénètre et qui le vivifie... Je vis enfin par ce sens intellectuel qui voit, entend et comprend un ordre de choses immuables, qui coopère sciemment à l'œuvre sans fin et sans limites de la vie supérieure, de la vie en Dieu* », etc., etc.

Ce n'est plus seulement un apôtre de l'amour, c'est un illuminé.

Venant de Dieu, l'amour est sacré. Y céder, c'est faire acte pie ; y résister serait un sacrilège, le blâmer dans les autres une impiété. Le vœu de la nature, n'est-ce pas l'appel même de Dieu à ces élus d'une nouvelle espèce? Est-il besoin d'ajouter que l'amour se légitime par lui-même? Il est irresponsable, puisqu'il est divin. Les égarements qu'il amène rencontrent dans l'auteur et dans ses principaux personnages la plus large indulgence, la sympathie la plus illimitée : « Marthe, dit Eugénie (dans le roman d'*Horace*), pourquoi donc cette douleur? Est-ce du regret pour le passé, est-ce la crainte de l'avenir? Tu as disposé de toi, tu étais libre, personne n'a le droit de t'humilier. » Ceux mêmes qui auraient quelque droit de se plaindre, comme les maris abandonnés, sont les premiers, quand ils ont de grandes âmes, à répandre leur bénédiction héroïque sur le couple adultère : « Ne maudis pas ces deux amants, écrit Jacques à Sylvia. Ils ne sont pas coupables, ils s'aiment. Il n'y a pas de crime là où il y a de l'amour sincère. » Et ailleurs : « Fernande cède aujourd'hui à une passion qu'un an de combats et de résistance a enracinée dans son cœur; je suis forcé de l'admirer, car je pourrais l'aimer encore, y eût-elle cédé au bout d'un mois. Nulle créature humaine ne peut commander à l'amour, et nul n'est coupable pour le ressentir et pour le perdre. » Mais où donc s'arrêtera cette indulgence pour les égarements de l'amour? J'ai peur qu'elle ne s'étende bien loin, jusqu'aux dernières limites où peut s'étendre la vie libre. Je me rappelle involontairement une apologie très vive (*pro domo suâ*) d'Isidora la courtisane, démontrant à Laurent que toutes ces femmes de plaisir et d'ivresse qu'un stoïcisme puéril méprise, ce sont les types les plus rares et les plus puissants qui soient sortis des mains de la nature. Mme Sand peut dire qu'Isidora parle ainsi par circonstance ou par situation et que d'ailleurs il ne faut pas discuter si sévèrement les folles pensées qui s'échangent au bal masqué. Soit; mais plus loin, dans le même livre, Laurent développe un thème analogue et conclut hardiment, devant la noble Alice, que la société n'a pas donné d'autre issue aux facultés de la femme, belle et intelligente, mais née dans la misère, que la corruption. Et la pudique Alice répond avec une expansion douloureuse : « Vous avez raison, Laurent. » Le mot est d'une bouche bien grave, cette fois!

Dans toutes les fautes qui peuvent entraîner une femme, dans celles mêmes qui l'avilissent aux yeux

du monde, il n'y a de coupable que la société, qui entrave les libres élans de Dieu dans les âmes. On va bien loin avec cette théorie. J'ai peur que les âmes qui, par malheur, la prendraient au sérieux, ne s'énervent dans une sorte de fatalisme oriental. C'est la foi dans la liberté qui nous fait libres. Croyez-y vigoureusement, vous la sentirez vivre et agir en vous. Cessez d'y croire, et vous tomberez au rang de ces âmes serviles que la passion agite sous son joug de fer. On est libre dans la mesure où l'on croit l'être, car c'est précisément cette affirmation de notre force qui nous affranchit. Ceci est un dogme de la plus pure philosophie; c'est un dogme religieux aussi, car la religion nous dit que la grâce ne se refuse pas à qui la mérite par l'effort. Je ne prétends pas que l'homme soit impeccable, ni que l'opinion doive s'armer d'une ridicule sévérité pour châtier ses défaillances. Ce que je veux uniquement, c'est rétablir la responsabilité là où elle doit être, et empêcher qu'on n'aggrave encore des faiblesses trop réelles par ces complaisances de doctrines empressées à les absoudre. Il y a une certaine grandeur morale, même dans une faute, à s'en reconnaître le libre auteur, plutôt que d'en chercher la lâche excuse dans une fatalité que nous faisons nous-mêmes en y croyant.

L'idéalité sensuelle, voilà le vice secret de presque tous les amours dans Mme Sand. Ses héros s'élèvent aux plus hautes cimes du platonisme. Mais regardez de plus près dans le cœur, vous y apercevrez un sensualisme délicat ou violent qui gâte les plus nobles aspirations. Un exemple suffira. Lélia est moins une femme qu'un symbole. Parmi tous les grands sentiments qu'elle symbolise, il faut placer incontestablement l'amour pur. Mme Sand a voulu en faire la plus brillante expression de l'idéalisme dans la passion. Certes, elle parle un magnifique langage quand elle s'écrie :

« L'amour, Stenio, n'est pas ce que vous croyez ; ce n'est pas cette violente aspiration de toutes les facultés vers un être créé, c'est l'aspiration sainte de la partie la plus éthérée de notre âme vers l'inconnu. Êtres bornés, nous cherchons sans cesse à donner le change à ces insatiables désirs qui nous consument; nous cherchons un but autour de nous, et, pauvres prodigues que nous sommes, nous parons nos périssables idoles de toutes les beautés immatérielles aperçues dans nos rêves. Les émotions des sens ne nous suffisent pas. La nature n'a rien d'assez recherché dans le trésor de ses joies naïves pour apaiser la soif de bonheur qui est en nous; il nous faut le ciel, et nous ne l'avons pas! »

Et le discours, lancé ainsi par une pensée impétueuse et sublime vers l'infini, ne s'arrête plus. L'âme, entraînée à sa suite, gravit les Alpes les plus élevées du sentiment. Mais tournez le feuillet : l'âme redescend la montagne. Quelle scène ! et comme le *grand cœur* de Lélia est près de faiblir ! Se rappelle-t-on les pages brûlantes qui commencent ainsi : « Lélia passa ses doigts dans les cheveux parfumés de Sténio et, attirant sa tête sur son sein, elle la couvrit de baisers .. » Il y a dans ces pages un si indéfinissable mélange de platonisme et de volupté, l'un reprenant sans cesse ce que l'autre a ravi, et la volupté vaincue revenant à chaque instant se jouer du platonisme tour à tour indigné et attendri, il y a dans cette lutte dangereuse et trop longtemps décrite quelque chose de si irritant pour l'imagination, que je n'hésite pas à juger Pulchérie, la prêtresse du plaisir, moins impudique dans ses ivresses, que cette sublime Lélia dans les hallucinations de sa cynique chasteté. Les nobles idées elles-mêmes qui se présentent au milieu de ce délire ne font qu'en aggraver l'étrange abandon.

« Comme ton cœur bat rude et violent dans ta poitrine, jeune homme ! C'est bien, mon enfant ; mais ce cœur renferme-t-il le germe de quelque mâle vertu ? Traversera-t il la vie sans se corrompre ou sans se sécher ?... Tu souris, mon gracieux poète ; endors-toi ainsi. »

Je ne peux souffrir cette sollicitude pour la vertu future de Sténio, en un pareil moment. Lélia proteste en vain contre nos soupçons. En vain elle déclare qu'elle se complaît dans la beauté de Sténio avec une *candeur*, une *puérilité maternelle*. Je me défie malgré moi de ces candeurs et de ces maternités factices.

Une des conséquences de la théorie sur l'origine providentielle de la passion est cet axiome romanesque, que l'amour égalise les rangs. C'est la société seule qui fait les castes. Dieu n'est pour rien dans nos puériles combinaisons. D'où il faut conclure que, dans ce travail providentiel qui prédestine les âmes les unes aux autres, il n'est tenu aucun compte des degrés de la hiérarchie sociale où le hasard et le préjugé distribueront ces âmes, à leur entrée dans la vie. Il y a égalité devant Dieu, il y aura égalité dans l'amour, qui est son œuvre. Et l'on verra toutes ces nobles héroïnes, Valentine de Raimbault, Marcelle de Blanchemont, Yseult de Villepreux et tant d'autres, aller chercher leur idéal sous la blouse du paysan ou la veste de l'ouvrier, jalouses de relever leurs frères abaissés et de remettre chacun d'eux à sa vraie place. Ainsi se font les mariages d'âme, d'une extrémité à l'autre de l'échelle sociale, dans le monde des romans de Mme Sand. Elle se plaît, dans les jeux de son imagination, à rapprocher les conditions et à préparer (elle le croit du moins) la fusion des castes par l'amour.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette idée ? L'amour égalise-t-il les rangs dans la vie comme dans le roman ? C'est une de ces questions délicates qui n'admettent pas de

réponse absolue et que d'autres juges que les hommes pourraient seuls éclairer avec leurs instincts et leurs fines inductions. Si j'en crois quelques témoignages, cette idée de Mme Sand séduirait beaucoup l'imagination des femmes. Il y a, en effet, dans le cœur de chacune d'elles, une tendance au dévouement dans l'amour, une sorte d'instinct chevaleresque qui s'exalte dans l'idée d'une lutte généreuse avec les disgrâces imméritées de la société ou de la fortune. Quelle âme féminine résisterait, en imagination au moins, au plaisir de relever une grande intelligence refoulée dans l'ombre, un cœur vaillant, égaré par les hasards d'un sort contraire dans les rangs obscurs de la vie? Mais cet héroïsme va-t-il au delà du rêve? Une femme née dans un rang élevé, entourée de ce luxe et de cet éclat qui sont comme le cadre naturel des hautes existences sociales, pourra-t-elle, de cette région où elle vit, distinguer dans la foule humaine ce noble déclassé qu'elle doit remettre à son vrai niveau? Et si par un hasard miraculeux elle le découvre, les circonstances se feront-elles assez les complices de son désir pour rapprocher ces deux cœurs entre lesquels le monde met des intervalles plus infranchissables que l'Océan avec ses abîmes, que le désert avec ses immensités? Je suppose ces obstacles vaincus et les deux âmes mises en contact l'une avec l'autre par une destinée propice : tout sera-t-il dit pour cela et ne verra-t-on pas s'élever tout à coup, par le seul effet d'une connaissance plus longue, des obstacles imprévus et cette fois invincibles? L'amour survivra-t-il à cette délicate épreuve de l'intimité familière? Songez que, de ces deux âmes, l'une apporte cette indélébile habitude de manières, de langage et de ton, qui est devenue pour elle une nature plus nécessaire que la première. Songez que l'autre vient d'ailleurs et que toute la distinction du cœur ne rachète pas ces inexpériences de la vie sociale, ces ignorances qui ne sont sublimes que dans les livres. Il faut au moins que la culture intellectuelle et des instincts particulièrement délicats viennent combler ces abîmes où l'amour, cruellement désappointé, risquerait fort de s'engloutir. Sans doute l'amour ne consulte pas les règles de la hiérarchie sociale; mais il sera difficile d'admettre que ces règles soient absolument interverties. Et, pour préciser ma pensée, j'accorde à Mme Sand qu'Edmée puisse aimer Mauprat : il est de sa famille et, après quelques années de soins, ce sera un fort galant homme; ou que la dernière Aldini laisse son imagination d'abord, son cœur ensuite, s'éprendre de Lélio : c'est un artiste célèbre, un esprit charmant, un noble cœur; que Valentine enfin pardonne à Bénédict quelques rudesses de manières : c'est une sorte de génie, inculte seulement à la surface, plein d'éloquence naturelle et d'idées fortes. Mais je doute que les grandes dames et les nobles demoiselles de Mme Sand puissent aimer, ailleurs que dans les romans, les unes un gondolier ignare, les autres un ouvrier illettré; surtout que, si elles ont eu le vertige de ces amours disproportionnées, elles poussent l'imprudence au delà et qu'elles rêvent des unions plus impossibles que leur amour. En tout ceci, je ne fais qu'exprimer des doutes et marquer des nuances. Je pose des questions, je me garderai bien de les résoudre. Qui oserait, sans folie, affirmer qu'il y a quelque chose que l'amour ne puisse pas faire? Mais alors c'est à titre d'exception.

Nous avons indiqué la théorie de l'amour dans Mme Sand, si pourtant ce n'est pas forcer le sens des mots que de voir une théorie dans ces inspirations ardentes d'une sensibilité sans règle. Et, malgré tout, en dépit des plus justes critiques, il est difficile de ne pas subir le charme. Il faut tenir sa raison bien en garde pour l'empêcher d'être entraînée. Jamais on n'a porté une candeur plus éloquente dans le paradoxe ni une loyauté plus enthousiaste dans l'erreur. Et puis quelle injustice ce serait de ne voir dans Mme Sand que le peintre séduisant des égarements ou des sophismes de la passion! Comme il y a de grandes et nobles parties dans sa conception de l'amour! Quelle générosité, quelle délicate fierté, quel dévouement chevaleresque dans ses types les plus aimés! Il y a sur quelques-uns d'entre eux l'impérissable rayon de la grâce idéale. Geneviève, créature plus fraîche et plus pure que les fleurs au milieu desquelles s'écoulait ta vie, jusqu'au jour fatal où l'on te ravit ton bonheur en troublant ta pureté; Consuelo, ravissante et fière image de la conscience dans l'art et de l'honneur dans l'amour, chaste fille religieusement fidèle à un souvenir à travers les aventures de votre vie errante; Edmée, type envié des femmes, une des plus touchantes créations du roman moderne, douce héroïne qui avez si souvent visité les rêves des jeunes âmes enthousiastes, dans ce fantastique costume de chasse sous lequel vous vit pour la première fois votre sauvage amant, avec cet air de calme souriant, de franchise courageuse et d'inviolable honneur; et vous aussi, vous Marie, l'héroïne de la *Mare au Diable*, qui n'aviez pour inspirer un grand amour que votre ingénuité et qui avez vaincu avec cette arme l'âme rude d'un paysan, qui avez fait par votre désintéressement l'éducation de cette générosité ignorée d'elle-même, qui avez fait éclore par votre bonté sans art la justice et le dévouement là où le calcul régnait en maître; vous enfin, Caroline de Saint-Geneix, qui avez vaincu un ennemi plus fort que la rudesse du paysan, l'implacable orgueil d'un préjugé, et qui, à force de réserve, de pudeur, de grandeur d'âme, d'héroïsme simple et modeste, avez soumis toutes les résistances, amélioré toutes les âmes, transformé autour de vous toutes les fatalités d'éducation et de race; vous toutes, vous avez su noblement et délicatement aimer, vous avez fait connaître un jour, une heure, la vraie grandeur dans l'amour vrai.

Vous avez ému l'âme de plusieurs générations. Vous vivrez maintenant au milieu de ce peuple idéal que le génie crée et qui vit du souffle immortel de l'art.

La conception que Mme Sand s'est faite de l'amour n'a pas été indifférente; elle a eu des conséquences d'une certaine portée C'est par l'idée de la passion irresponsable que la lutte de Mme Sand a commencé contre l'opinion, contre les lois sociales, et que cette lutte s'est tout d'abord introduite dans les romans, où plus tard elle s'est fait une si large place.

Là s'est révélée une lacune qu'il serait inutile de ne pas signaler dans la nature morale de Mme Sand, tant elle s'y trahit manifestement d'elle-même. Ce qui manque à cette âme si puissante et si riche d'enthousiasme, c'est une humble qualité morale qu'elle dédaigne et qu'elle calomnie même, quand elle vient à en parler : la résignation, qui n'est pas, comme elle semble le croire, l'inerte vertu des âmes basses, pliées d'avance à tous les jougs dans une superstitieuse servilité devant la force. C'est là une fausse et dégradante résignation ; la véritable procède de la conception de l'ordre universel, au prix duquel les souffrances individuelles, sans cesser d'être une occasion de mérite, cessent d'être un droit à la révolte. Que deviendrait la société si chacun, armant sa passion de la force, la jetait en guerre à travers les intérêts légitimes ou les droits contraires? Ce serait la société élémentaire selon Hobbes, la lutte de l'homme devenu un loup pour l'homme. La résignation, entendue dans son vrai sens, philosophique et chrétien, est une acceptation virile des lois morales et aussi des lois nécessaires au bon ordre des sociétés ; elle est une adhésion libre à l'ordre, un sacrifice consenti par la raison d'une partie de son bien particulier et de sa liberté personnelle, non à la force ou à la tyrannie d'un caprice humain, mais aux exigences du bien général, qui ne subsiste que par l'accord des libertés individuelles et des passions réglées. Cette conception manque tout à fait à Mme Sand. Elle ne sait pas se résigner, et l'orgueil de la passion frémit dans toutes ses œuvres, superbe et révolté.

De là ces déclamations célèbres sur les droits de l'être humain à secouer le joug des lois sociales, des lois sans pitié et sans intelligence, qui meurtrissent le cœur et violentent la liberté De là tant de prophéties irritées et cette utopie du mariage idéal :

« Je ne doute pas, s'écrie Jacques, que le mariage ne soit aboli, si l'espèce humaine fait quelque progrès vers la justice et la raison ; un lien plus humain et non moins sacré remplacera celui-là et saura assurer l'existence des enfants qui naîtront d'un homme et d'une femme, sans enchaîner à jamais la liberté de l'un et de l'autre. Mais les hommes sont trop grossiers et les femmes trop lâches, pour demander une loi plus noble que la loi de fer qui les régit; à des êtres sans conscience et sans vertu, il faut de lourdes chaînes. »

Demander une loi, c'est bientôt dit, une loi qui affranchisse la liberté des époux sans détruire la famille que fonde le pacte de ces deux libertés. Qu'on essaye donc de la concevoir, cette loi, dans la contradiction de ses termes! A moins de conclure tout simplement à l'union libre, je défie les législateurs de l'avenir de sortir de ce dilemme : il faut que l'homme et la femme aliènent leur liberté ou que la famille périsse. Encore s'il n'y avait que l'homme et la femme, le problème serait bientôt résolu. Ils se quitteraient dès qu'ils ne s'aimeraient plus, à supposer pourtant qu'ils puissent vivre l'un sans l'autre. C'est une panacée commode à l'usage des deux époux, quand ils ont tous deux des rentes ou même quand ils n'ont rien. Mais que deviendront les enfants sous la loi de ces mariages éphémères? Mme Sand ne s'en occupe pas. Pas davantage la Sibylle, quand elle prépare dans le temple des *Invisibles* les décrets de l'avenir :

« Oui, dit-elle, l'abandon de deux volontés qui se confondent en une seule est un miracle, car toute âme est libre en vertu d'un droit divin. Arrière donc les serments sacrilèges et les lois grossières! Laissez-leur l'idéal et ne les attachez pas à la réalité par les chaînes de la loi. *Laissez à Dieu le soin de continuer le miracle.* »

A merveille; mais enfin, si Dieu ne continue pas le miracle? Si l'enthousiasme qui a entraîné cet homme et cette femme à se donner l'un à l'autre par le pacte toujours révocable de l'amour; si cette ferveur qui les fait s'écrier à la première heure de l'amour : « Non pas seulement dans cette vie, mais dans l'éternité »; si la passion, enfin, se refroidit et disparaît, le mariage idéal cessera-t-il par là même? L'enthousiasme est une base bien fragile pour supporter la famille. Le roman de *Jacques* nous montre une femme qui s'est mariée dans la plénitude de sa liberté, qui a connu et pratiqué cette ferveur exigée dans le mariage idéal et qui disait, elle aussi : « Pour l'éternité ». Et pourtant, après quelques années, que devient Fernande et la famille qu'elle a fondée? Mme Sand élude la difficulté ; elle envoie aux enfants une maladie qui les enlève, elle conseille à Jacques d'aller se tuer dans quelque gouffre ignoré, pour laisser sa femme libre d'aimer ailleurs. Fort bien ; mais la réalité ne se laisse pas gouverner comme le roman. Et si les enfants s'obstinent à vivre? Et si Jacques ne veut pas mourir? Il serait trop cruel, en effet, de recommander l'exemple de Jacques à tous les maris que leurs femmes cessent d'aimer. Quelle hécatombe!

George Sand avait-elle été coupable, dès ses premiers romans, de pareilles intentions? Elle s'en était défendue dans une réponse bien curieuse, courtoise,

mais vive, à M. Nisard, qui a dû être écrite vers 1836 et qui a été annexée, sous forme de post-scriptum, aux *Lettres d'un Voyageur*. C'est comme une apologie personnelle des romans de sa première manière et de leurs tendances :

« S'il ne s'agissait pour moi que de vanité satisfaite — disait-elle au critique sévère et délicat qui s'était occupé de la partie sociale de ses œuvres, — je n'aurais que des remerciements à vous offrir, car vous accordez à la partie imaginative de mes contes beaucoup plus d'éloges qu'elle n'en mérite. Mais plus je suis touchée de votre suffrage, plus il m'est impossible d'accepter votre blâme à certains égards... Vous dites, monsieur, que la haine du mariage est le but de tous mes livres. Permettez-moi d'en excepter quatre à cinq, entre autres *Lélia*, que vous mettez au nombre de mes plaidoyers contre l'institution sociale et où je ne sache pas qu'il en soit dit un mot... *Indiana* ne m'a pas semblé, non plus, lorsque je l'écrivais, pouvoir être une apologie de l'adultère. Je crois que dans ce roman (où il n'y a pas d'adultère commis, s'il m'en souvient bien) l'*amant* (*ce roi de mes livres*, comme vous l'appeliez spirituellement) a un pire rôle que le mari... *André* n'est ni *contre* le mariage ni *pour* l'amour adultère... Enfin dans *Valentine*, dont le dénouement n'est ni neuf ni habile, j'en conviens, la vieille fatalité intervient pour empêcher la femme adultère de jouir, par un second mariage, d'un bonheur qu'elle n'a pas su attendre... Reste *Jacques*, le seul qui ait été assez heureux, je crois, pour obtenir de vous quelque attention. »

Et l'apologie, très habile, commence par l'aveu que l'artiste a pu pécher, que sa main sans expérience et sans mesure a pu tromper sa pensée, que son histoire ressemble un peu à celle de Benvenuto Cellini qui s'arrêtait trop au détail en négligeant la forme et les proportions de l'ensemble. C'est quelque chose de semblable qui a dû lui arriver à elle-même en écrivant ce roman, et sans doute aussi tous ses autres romans se ressentent de cette hâte d'ouvrier ardent et malhabile, qui se complaît à la fantaisie du moment et qui manque le but à force de s'amuser aux moyens.

Cette première excuse une fois admise, on voudra bien considérer qu'il y a en elle plus de la nature du poète que de celle du législateur, qu'elle ne se sent pas la force d'être un réformateur, qu'il lui est arrivé souvent d'écrire *lois sociales* à la place des vrais mots, qui eussent été les *abus*, les *ridicules*, les *préjugés* et les *vices* du temps, lesquels lui semblent appartenir de plein droit à la juridiction du roman tout aussi bien qu'à celle de la comédie. A ceux qui lui ont demandé ce qu'elle mettrait à la place des *maris*, elle a répondu naïvement que c'était le *mariage*, de même qu'à la place des prêtres, qui ont compromis la religion, elle croit que c'est la religion qu'il faut mettre. Elle a fait peut-être une autre grande faute contre le langage lorsqu'en parlant des *abus* et des *vices* de la société, elle a dit *la société* : elle jure qu'elle n'a jamais songé à refaire la Charte constitutionnelle; elle n'a pas eu, d'ailleurs, l'intention qu'on lui prête de donner au monde son malheur personnel en preuve de sa thèse, faisant ainsi d'un cas privé une question sociale. Elle s'est bornée à développer des aphorismes aussi péremptoires que ceux-ci : « Le désordre des femmes est très souvent provoqué par la férocité ou l'infamie des hommes. » — « Un mari qui méprise ses devoirs de gaieté de cœur, en jurant, riant et buvant, est *quelquefois* moins excusable que la femme qui trahit les siens en pleurant, en souffrant et en expiant. » Mais enfin, quelle est sa conclusion ? Évidemment, cet amour qu'elle édifie et qu'elle couronne sur les ruines de l'*infâme* est son utopie; cet amour est grand, noble, beau, volontaire, éternel ; mais cet amour, « c'est le mariage tel que l'a fait Jésus, tel que l'a expliqué saint Paul, tel encore, si vous voulez, que le chapitre VI du titre V du Code civil en exprime les devoirs réciproques ». C'est, en un mot, le mariage vrai, idéal, humanitaire et chrétien à la fois, qui doit faire succéder la fidélité conjugale, le véritable repos et la véritable sainteté de la famille à l'espèce de contrat honteux et de despotisme stupide qu'a engendrés la *décrépitude* du monde.

Malgré tout, l'objection de fond subsiste toujours. Comment tirer un pacte irrévocable d'éléments aussi changeants, aussi fugaces que l'amour? Comment le sacrement social du mariage pourra-t-il avoir une chance quelconque de stabilité, s'il n'est que la constatation de la passion? Ne faut-il pas toujours y faire intervenir un élément plus solide, plus substantiel, ou l'honneur ou un serment social, ou un engagement religieux qui lui donne une règle et un appui? Et que deviendront, dans le péril de ces unions mobiles si facilement rompues, la faiblesse de la femme abandonnée ou celle de l'enfant trahi?

On dirait que Mme Sand elle-même a reconnu tardivement la force de l'objection. Elle s'est fort amendée dans ses derniers romans. Comme exemple, voyez *Valvèdre*, la contre-partie de *Jacques*, dont la conclusion logique était que le mariage tombe de soi avec l'amour. Rien n'est plus curieux que de voir le même sujet traité deux fois par un auteur sincère, à vingt-sept ans de distance, chaque fois avec les préoccupations différentes qu'apporte la vie et qui imposent aux héros du roman des destinées si différentes, au roman lui-même deux dénouements contraires. Le sujet est le même : la lutte du mari et de l'amant; mais comme cette lutte se termine différemment ! Par malheur, *Valvèdre* ne vaut pas *Jacques*. La verve et le charme se sont en partie éclipsés. Alida, c'est encore Fernande, mais dépouillée de sa poésie, passionnée à froid et dans le faux. L'amant n'a guère changé. Qu'il s'appelle Octave ou Francis, c'est toujours le même personnage qui prodigue l'héroïsme dans les mots et qui débute

dans la vie par immoler une femme à son amour-propre. Mais le mari n'est plus cet insensé sublime qui se tue pour n'être pas un obstacle dans la vie de celle qu'il aime follement et pour faire que le bonheur de sa femme ne soit pas un crime. Jacques s'appelle maintenant Valvèdre; il a réfléchi, il a cherché des consolations dans l'étude. Il a tué en lui la folie du désespoir; il n'abdique pas son rôle et son devoir de mari; il ne cède plus volontairement sa femme à Octave, et, quand sa femme l'a quitté, quand elle meurt de la situation fausse où l'a jetée le dépit plus que l'amour, il apparaît près du lit funèbre; il reprend à l'amant faible et inutile le cœur de cette femme qui va mourir. Il écrase Francis de sa générosité, tout en lui enlevant la joie de la dernière pensée d'Alida. Le dénouement est, on le voit, tout l'opposé de l'ancien roman. La réflexion a fait son œuvre; la vie aussi.

L. Caro.

UNE BELLE-SŒUR DE NAPOLÉON Ier

La reine de Westphalie.

Au même moment où la cour de Vienne livrait au public les *Lettres intimes* de l'impératrice Marie-Louise (1), la cour de Stuttgart autorisait l'impression de la *Correspondance de la reine Catherine* (2), femme du prince Jérôme et reine de Westphalie. La coïncidence a été fâcheuse pour Marie-Louise; il en est résulté des parallèles à son désavantage. Elle a aussi été fâcheuse, dans un certain sens, pour la princesse Catherine. On nous l'a montrée confite en vertu, parce que cela suggérait des réflexions désobligeantes pour sa belle-sœur, et on ne nous l'a montrée que confite en vertu. Tout ce sucre finit par paraître douceâtre, et cependant, si jamais femme échappa au reproche de fadeur, c'est la reine Catherine. Elle était gaie, spirituelle et un peu jalouse; elle avait quelquefois mauvais caractère; enfin elle n'était pas du tout ennuyeuse. C'est l'une des figures les plus vivantes de l'entourage impérial, dont le défaut n'était certes pas d'être terne.

(1) Voy., sur l'*Impératrice Marie-Louise*, la *Revue* du 8 octobre.

(2) 2 volumes (Stuttgart, Kohlhammer). Dans le plan primitif de l'éditeur, M. A. de Schlossberger, sous-directeur des archives de Wurtemberg, la publication devait se borner à ces deux volumes. A l'apparition du tome Ier, le prince Napoléon offrit à M. de Schlossberger de mettre à sa disposition les lettres de son grand-père, le roi Frédéric de Wurtemberg, à sa mère la reine Catherine. L'offre fut acceptée avec empressement, et les lettres de Frédéric, au nombre de 250 environ, formeront un troisième volume.

I.

Le 12 août 1807, la princesse Catherine de Wurtemberg épousait à Stuttgart, par procuration, le prince Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie depuis trente-six jours. On a conservé aux archives de Stuttgart le texte du sermon de noces. Le manuscrit est chargé de corrections de la main du roi Frédéric Ier, père de l'épousée, qui endossa par là toutes les platitudes du discours officiel, et il y en avait pourtant beaucoup. Le passage consacré au prince Jérôme n'est qu'une suite d'heureuses trouvailles sur la gloire et les vertus de ce jeune « héros ». Ces adulations prennent une saveur particulière quand on les rapproche du langage grossier du même Frédéric Ier, roi par la grâce de Napoléon, après les revers de son ancien allié. Le lecteur curieux des petites misères du cœur humain voudra bien rapprocher le morceau que voici des fragments de lettres du roi de Wurtemberg citées plus bas.

Le prédicateur s'adressait à la princesse :

« Le ciel, lui disait-il, vous présente, par l'union que vous allez former, l'avenir le plus heureux. Vous allez consacrer votre vie à un prince uni par les liens du sang au héros qui fait l'admiration de l'univers et dont il sera toujours le digne émule. De bonne heure ce prince s'est illustré sur les deux éléments par sa valeur autant que par ses talents, et, joignant à présent l'olivier au laurier, il fera le bonheur des peuples désormais soumis à son sceptre. L'éclat d'une couronne a sans doute de quoi flatter : il est beau de partager le trône avec un héros, et vous devez trouver une satisfaction particulière à resserrer par ces nœuds les liens qui subsistent si heureusement entre votre auguste père et le grand homme qui tient dans ses mains la balance de l'Europe; mais ce sont les vertus du prince dont vous serez la compagne inséparable qui vous garantissent d'être épouse heureuse, bonheur qui, au faîte des grandeurs, ne perd rien de son prix et dont même aucune grandeur ne saurait dédommager. Adorons les voies de la Providence! »

Les nouveaux époux avaient eu une peine égale à adorer, en cette circonstance, les voies de la Providence. Ils ne s'étaient jamais vus et avaient tous deux d'autres projets. La princesse Catherine avait mis un an entier à céder à son père, homme intraitable pourtant. Ce roi était le plus détesté des souverains de son temps et le plus gros des souverains de tous les temps. On lui faisait des sièges exprès et ses tables avaient de vastes entailles en demi-lune, dans lesquelles il entrait son ventre. Il avait beaucoup d'esprit, était habile et despote, rampait devant les forts et se rattrapait sur les faibles. Sa violence était extrême; mais, quand il s'adressait à sa fille, il trouvait à qui parler.

La princesse Catherine avait aussi beaucoup d'esprit et une volonté arrêtée. Elle avait été une enfant

séduisante et mutine. « J'étais, dit-elle, très volontaire, très impérieuse et très capricieuse. » Mais elle avait un cœur d'or, une âme toute noble et le sentiment le plus élevé du devoir. Elle fut une femme charmante, jamais banale et pas toujours commode, adorant son père quand il avait raison, mais lui tenant tête quand il avait tort. Sa beauté était originale comme son humeur. Elle avait de grands yeux bleus, de beaux cheveux blonds, un visage piquant. Marie-Louise trace ainsi son portrait dans une lettre à l'empereur d'Autriche, écrite peu après son mariage avec Napoléon : « La reine de Westphalie, sans être régulière, a la plus jolie tête que j'aie jamais vue ; mais elle a trop d'embonpoint. Elle est extrêmement gaie. »

Le prince Jérôme est connu en France. Il suffira de dire qu'à l'époque de son mariage il n'avait que vingt-deux ans, qu'il était élégant cavalier, aimable et volage. Il était timide avec les princesses ; sa femme l'était avec tout le monde, et il s'agissait à présent de faire connaissance. La princesse Catherine partit de Stuttgart le 14 août (1807). Le 19, elle confie à son père, dans une lettre datée de Châlons, sa frayeur à la pensée de voir son mari. « Ce n'est pas sans un serrement de cœur, écrit-elle, que je pense à cette première entrevue ; j'en ai une peur que je ne puis décrire, je crains de ne pas plaire au prince, de ne pas lui convenir. Tout cela me tourmente vivement. » Il est certain qu'il faut être princesse et avoir été élevée dans les idées princières pour prendre son parti de ces mariages à la mode chinoise, où les époux se voient après, quand il est trop tard pour se raviser. Plus la princesse Catherine approchait de Paris, plus elle se sentait bouleversée, toute fille de roi qu'elle fût.

Elle vit le prince Jérôme, pour la première fois, au Raincy. C'était devant témoins. « Je ne puis vous exprimer, dit-elle à son père, combien j'ai été émue en le voyant, quoiqu'il ait été très poli ; mais il paraissait en proie à un si grand embarras que cela augmentait naturellement le mien. Il m'a beaucoup demandé de vos nouvelles, de celles de la reine, et m'a beaucoup parlé de mes frères. Après une demi-heure de conversation, il est reparti. » Cette première conversation ne comptait que pour les yeux. Elle était officielle, comme le sermon de noces. Le lendemain 22 août, jour du mariage civil, la princesse, qui avait couché aux Tuileries, reçut dans son appartement la visite de Napoléon et de Joséphine. « Le prince Jérôme, continue-t-elle, étant arrivé, l'empereur et l'impératrice sont partis immédiatement après. Ce tête-à-tête, je vous l'avouerai, a été des plus embarrassants ; le prince étant très timide, moi pas moins, ceci a naturellement fait taire la conversation dans les premiers moments ; cependant nous nous sommes remis l'un et l'autre. Il est impossible d'être plus aimable et meilleur que le prince m'a paru dans cet entretien ; il a même été très tendre, très galant ; aussi j'avouerai au meilleur des pères qu'indépendamment que je crois être parfaitement heureuse avec lui, il me plaît infiniment, et je me sens déjà beaucoup d'amitié pour lui. »

Deux jours après le mariage religieux, ce n'est plus de l'amitié, c'est de l'amour : « Je puis dire avec vérité que je serais parfaitement heureuse si le plus tendre des pères pouvait être présent au bonheur de son enfant. Le prince, mon mari depuis deux jours, paraît véritablement s'attacher à moi ; c'est réellement un homme charmant, rempli d'amabilité, d'esprit, de bonté. Vous devriez voir les attentions, la délicatesse, la tendresse dont il comble votre fille. Déjà il commence à me gâter, car il est impossible de mettre plus de grâce, plus de franchise, plus de confiance dans ce qu'il fait pour me faire plaisir : aussi je ne pourrais plus être heureuse sans lui. » Voilà qui est fait : la princesse a donné son cœur à ce mari qu'on lui imposait, et elle ne s'en dédira plus. Cependant on lui rendit quelquefois la tâche difficile.

II.

Le premier coupable fut le prince Jérôme. Il était né papillon, et c'est un défaut dont on ne guérit qu'avec les années — quand on en guérit. Un mois après son mariage, il voltigeait déjà autour d'une autre fleur, tellement qu'un soir de bal, à Fontainebleau, la cour vit la reine de Westphalie pâlir, pleurer et s'évanouir. Jérôme, tout penaud, prit sa femme sur ses genoux et la couvrit de caresses. Quel singulier spectacle ! « Je la regardais en silence, dit Mme de Rémusat, et je me sentais saisie d'une impression assez vive en voyant ce Jérôme qu'une foule de circonstances, toutes indépendantes assurément de son mérite, avaient porté sur le trône, devenir l'objet de la passion d'une princesse, ayant tout à coup acquis le droit d'être aimé d'elle et de la négliger. Je ne puis dire tout ce que j'éprouvais en la voyant assise familièrement sur lui, la tête penchée sur son épaule, recevant ses caresses, et lui l'appelant à plusieurs reprises du nom de Catherine et l'engageant à se remettre, en la tutoyant familièrement. Peu de moments après, les deux époux se retirèrent dans leur appartement (1). »

Au même moment, Catherine écrivait généreusement à Stuttgart : « Le roi fait le bonheur, les délices de ma vie. » Jamais elle ne convint vis-à-vis de son père que son époux eût l'ombre d'un tort envers elle.

L'année suivante, Jérôme eut l'idée au moins étrange de faire venir d'Amérique sa première femme, Élisabeth Patterson, et de l'installer en Westphalie. Il lui offrait le duché de Smalkalden et 200 000 francs par an. Outre l'indécence de la situation, la jeune reine aurait eu là une rivale dangereuse. La corres-

(1) *Mémoires*, t. III.

pondance d'Élisabeth Patterson a été publiée aux États-Unis, il y a quelques années, avec accompagnement de portraits. On ne saurait mieux définir cette femme brillante et hasardeuse qu'en disant qu'elle aurait été, à tous égards, la digne belle-sœur de Napoléon, et par ses qualités et par ses défauts. D'une beauté rare, d'un caractère entreprenant et énergique, d'un esprit audacieux et ferme, Mlle Patterson était l'ambition incarnée. Elle était en même temps la moins sentimentale de toutes les Américaines. Elle avait épousé Jérôme parce qu'il était le frère du Premier Consul, et sachant à merveille que le mariage serait déclaré nul en France. C'était une partie à jouer, et elle comptait sur son visage et ses talents pour la gagner, si elle parvenait à voir Napoléon. Elle ne le vit point, perdit la partie et n'en eut pas un grain d'orgueil de moins. Ce fut même ce qui sauva la reine Catherine de son voisinage. Mme Patterson répondit à l'offre du duché que « la Westphalie n'était pas assez grande pour deux reines ». Quant aux 200 000 francs, comme on lui représentait qu'elle avait déjà accepté de Napoléon une pension de 60 000 francs, elle répliqua vertement qu'elle « aimait mieux être abritée sous l'aile d'un aigle que suspendue au bec d'une oie ». Si le pauvre prince Jérôme s'était flatté d'avoir été aimé pour lui-même, il fallut en rabattre.

Nous ignorons si la reine Catherine connut la négociation avec l'Amérique et le péril qui l'avait menacée. En tout cas, ses lettres témoignent invariablement d'une tendresse profonde pour son époux. Elle le dépeint à son père « plein d'attentions, de soins délicats, toujours occupé d'embellir pour elle chaque moment de sa vie ». Elle déclare qu'il fait « sa gloire et son bonheur ». Elle revient si souvent, avec tant d'insistance, sur la bonne grâce et la tendresse délicate du prince Jérôme dans son intérieur, qu'il est impossible de douter que ce ne fût la vérité. Le roi de Westphalie était de ces maris qui sont d'autant plus aimables avec leur femme qu'ils ont davantage à se faire pardonner. Ce sont souvent les plus aimés, bien que ce soit d'un mauvais exemple pour les autres ; mais les femmes, qui se vantent toujours d'avoir l'esprit de corps, se soutiennent, en définitive, très mal entre elles.

Cinq années se passèrent ainsi. La jeune reine reportait sur la famille Bonaparte les sentiments que lui inspirait son époux. Elle admirait Napoléon du fond de son âme, quoiqu'elle ne pût l'approcher sans une sorte d'effarement, dû à la rapidité extraordinaire avec laquelle il fallait que tout fût fait à la cour impériale. Elle avait été élevée dans le calme un peu somnolent des anciennes petites cours allemandes, où l'on n'avait jamais besoin de se presser : les journées étaient si longues et l'on avait si peu de chose à faire! Tout à coup, il fallait en faire plus en une journée qu'on n'eût rêvé en Wurtemberg d'en entreprendre en un mois. On ne marchait plus : on courait, sa grande queue sous le bras. On ne dînait plus : on attrapait au vol quelques bouchées. On ne dormait plus, on ne respirait plus, on ne vivait plus : on était toujours haletant et se précipitant. La princesse Catherine n'en revenait pas et écrivait à son père que cette agitation perpétuelle la rendait « toute stupide ». Un jour, étant à Rambouillet, elle avait été obligée de suivre la chasse à courre pendant plus de six heures. « A peine revenus de cette promenade où nous n'avions fait dernièrement que dix lieues, l'empereur prit sa montre et dit : « Je vous laisse dix minutes, mesdames, pour « votre toilette, et ceux qui ne seront pas prêts man- « geront avec les chats. » Il fallut être prêtes ; après quoi on eut moins d'un quart d'heure pour dîner, et, malgré ce train accéléré, les plaisirs n'étaient pas encore finis à deux heures du matin. Ces désagréments n'enlevaient rien à l'admiration de la reine Catherine pour l'empereur Napoléon. Elle le tenait pour « le plus grand des hommes », et elle ne changea pas d'avis lorsque vint la mauvaise fortune.

III.

Les jours sombres commencèrent en 1812, avec la campagne de Russie. Le prince Jérôme, discernant les dangers de l'entreprise, hasarda quelques représentations qui furent très mal reçues : « Vous me faites pitié, s'écria l'empereur ; c'est comme si l'écolier d'Homère voulait lui apprendre à faire des vers. » La reine Catherine remarqua au retour de Russie que Napoléon se montrait moins superbe, et elle cite cette parole connue : « Le sublime touche à l'absurde; c'est à la postérité à juger si j'ai commis une faute en allant à Moscou. »

Jérôme avait dû suivre son frère. La reine Catherine rapporte dans son *Journal* qu'étant allée à Dresde au moment du passage des armées, elle demanda à Napoléon à revoir encore une fois son époux. Elle en reçut cette réponse brutale : « Oh! oh! vous allez voir que je ferai déranger un de mes généraux d'armée pour une femme! » La réponse, et encore plus le ton, lui furent d'autant plus sensibles, que l'empereur s'était toujours montré envers elle gracieux et galant jusqu'à la coquetterie. A ce propos je ferai remarquer en passant que les auteurs des derniers portraits de Napoléon laissent de plus en plus dans l'ombre l'un des traits caractéristiques de leur modèle. Je veux parler de cette grâce qu'il savait avoir quand il voulait plaire, grâce féline si l'on veut, grâce dangereuse, mais irrésistible, que j'ai souvent entendu vanter dans mon enfance aux vieillards de l'époque impériale, et qui était, d'après eux, aussi extrême que sa violence ou son égoïsme.

Le prince Jérôme revint de Russie sain et sauf dès

le mois d'août : il avait mécontenté son frère, qui lui avait ôté son commandement. Son retour fut le seul sujet de joie de toute l'année pour la reine Catherine. Le 23 décembre, Napoléon, revenu à son tour, écrit laconiquement à son frère : « Il n'existe plus rien de l'armée westphalienne à la Grande-Armée. » Tandis que Marie-Louise déclarait à ses amies que « la nouvelle année ne pouvait commencer sous de plus heureux auspices », sa belle-sœur Catherine, plus perspicace, terminait son *Journal* pour l'année 1812 par ces lignes : « Jamais année ne s'est terminée ainsi, et jamais nouvelle n'a commencé sous de plus malheureux auspices. Dieu veuille qu'elle change de face! »

Le 10 mars 1813, la reine de Westphalie fuyait sa capitale menacée par les troupes russes et se réfugiait en France. Le 14 octobre, le roi Frédéric de Wurtemberg passait à la coalition. Le 11 avril 1814, Napoléon abdiquait. La princesse Catherine, enceinte de son premier enfant, se tourna vers son père, le suppliant de la recevoir avec son époux et de prendre en main leurs intérêts auprès des alliés. C'est alors qu'on vit à nu leurs âmes à tous deux.

Le roi de Wurtemberg avait de fortes raisons d'abandonner Napoléon vaincu, quoiqu'il lui dût son titre de roi et une partie de ses États, agrandis par le traité de Presbourg (26 décembre 1805). Mais il y a deux manières d'abandonner l'allié vaincu : avec des formes ou sans formes. Dans le premier cas cela s'appelle un acte politique, et dans le second le coup de pied de l'âne. Frédéric choisit la seconde manière. Sitôt que le vent eut tourné, il détacha sa ruade. Où est « notre tres cher et très amé bon frère » Napoléon? Où est le vertueux héros, « notre très cher beau-fils »? Où sont les respects et les complaisances, les empressements et les compliments? Mais où sont Austerlitz, Iéna et Wagram? Napoléon redevient « Bonaparte » tout court. Madame-mère n'est plus que « la veuve Létitia ». Tous les membres de la famille sont traités « d'aventuriers », et Jérôme n'est plus qu'un objet encombrant dont il faut se débarrasser au plus vite. Il ne vint pas à l'esprit de Frédéric que sa fille pourrait être d'un autre avis, et il lui dépêcha en France un de ses généraux afin de lui proposer une séparation. « Si le roi Jérôme, disaient les instructions de l'envoyé, se refusait à cette proposition, ou que ma fille ne voulût pas y entendre, je devrais déclarer, quoique à regret, que je serais hors d'état de prendre à l'avenir aucun intérêt à leur sort. » (Stuttgart, 11 avril 1814.) En revanche, si Catherine consentait à la séparation, Frédéric promettait de se charger d'elle et de son enfant. Il insista quelques jours plus tard par lettre : « Suivez, lui disait-il, l'exemple que vous donne la fille de l'empereur François. Elle descend de plus haut que vous, elle est mère comme vous allez l'être, et elle retourne auprès de son père, au sein de sa famille. Faites de même et venez dans les bras d'un tendre père... Venez, je le répète, au sein de votre famille, mais qui ne peut recevoir un Bonaparte. »

Catherine répondit sur-le-champ à cette proposition : « Veuillez jeter un coup d'œil en arrière; mariée au roi sans le connaître, victime à cette époque de grands intérêts politiques, je me suis attachée à lui, je porte aujourd'hui son enfant dans mon sein; il a fait mon bonheur pendant sept ans par des procédés aimables et doux; mais, eût-il été pour moi le plus mauvais des maris, m'eût-il rendue malheureuse, je ne l'abandonnerais pas dans le malheur, et je ne mériterais ni votre estime ni la sienne si j'étais capable d'un pareil procédé. Jamais je ne séparerai mes intérêts des siens; ma résolution est prise irrévocablement là-dessus; elle m'est inspirée par le sentiment et par l'honneur. Je le suivrai là où le sort le conduira, n'importe où... » (15 avril 1814.)

Frédéric fut exaspéré de la résistance de sa fille. Il crut de son devoir de « tendre père » de déraciner une passion qu'il trouvait « inconcevable », et révéla charitablement à la princesse les torts de son époux envers elle. En même temps, il la mettait en demeure de choisir entre lui et ces aventuriers : « Oui, ma chère fille, votre père vous aurait reçue à bras ouverts; vous auriez trouvé dans le sein de votre famille (la seule à qui vous devriez donner ce nom et non à celle des Bonaparte) tranquillité et bonheur et une existence assurée pour l'enfant que vous portez dans votre sein; mais jamais le roi Jérôme ne sera reçu chez moi; jamais un Bonaparte ne passera mes frontières, lors même que mes sentiments personnels pour lui, fondés, non sur la proscription de sa race, mais sur sa conduite comme roi et comme époux, seraient bien différents de ce qu'ils sont et de ceux qu'il a dû m'inspirer. Je crois bien que depuis votre séjour à Paris vous devez avoir entendu parler sur lui très différemment de ce que vous disaient les vils flatteurs et les êtres méprisables dont il vous entourait. Le temps des illusions est détruit. » Il continuait pendant plusieurs pages sur ce ton.

Catherine répliqua que sa résolution de ne pas abandonner son mari était irrévocable, et la correspondance entre le père et la fille prit dès lors, à maintes reprises, un caractère acerbe qui transparaît dans le volume en dépit des coupures faites par l'éditeur. Aucune révélation, vraie ou fausse, sur les torts de Jérôme ne put rien dans l'esprit de la princesse contre ce fait : il était malheureux, et on lui proposait de l'abandonner. Et ce n'est pas qu'elle ne reçût au cœur une blessure profonde de chaque révélation, car elle ne cesse de supplier son père, avec des instances pathétiques, de ne pas détruire son « bonheur intérieur..., le seul qui me reste », ajoute-t-elle. Mais son père s'acharnait, n'apercevant qu'un aveuglement incompréhensible et stupide là où sa fille distinguait un devoir impérieux. Ils

ne parlaient pas la même langue en morale ; aussi ne parvinrent-ils jamais à s'entendre.

La crise la plus aiguë eut lieu en 1815, lorsque le roi Frédéric consentit à recevoir les deux époux, mais pour les enfermer dans le château d'Ellwangen, où il les tint étroitement resserrés. Catherine protesta. Son père lui répondit par le billet suivant, du 10 octobre (1815) :

« Ma fille, les ordres que j'ai donnés sont irrévocables, et l'insolente opposition de Jérôme Bonaparte ne m'empêchera pas de remplir les engagements que j'ai pris envers mes alliés. Soumettez-vous donc, ou craignez mon courroux et ses suites. N'oubliez pas que ce n'est pas un asile que j'ai donné à votre époux, mais une prison d'État, plus douce que ne l'aurait été la forteresse de Wesel.

« Frédéric. »

Au bout de quelques mois de détention, pendant lesquels les relations entre père et fille furent très aigres, la princesse Catherine obtint la permission de se retirer en Autriche avec Jérôme. Le roi Frédéric mourut peu après, et nous perdons de vue le couple princier, qui s'enfonce dans l'obscurité où retomba sous la Restauration la famille de Napoléon. Les anciens souverains de la Westphalie menèrent une vie errante, et ils étaient en Suisse depuis peu de temps lorsque la reine Catherine mourut, le 30 novembre 1835. La mémoire des hommes est si courte que personne ne pensait plus à elle, quand l'apparition de la *Correspondance* l'a rappelée au monde oublieux. Un mouvement universel de sympathie a salué cette aimable figure d'honnête femme, qu'on aura oubliée de nouveau dans six mois. Napoléon a eu beau dire à Sainte-Hélène : « Par sa belle conduite en 1815, cette princesse s'est inscrite de ses propres mains dans l'histoire » ; l'histoire a toujours eu peu de chose à dire des princesses qui s'étaient contentées d'être bonnes et vertueuses. L'histoire se réserve pour les autres, et ce n'est pas la reine Catherine qui l'eût trouvé mauvais. Elle ne tenait pas à ce qu'on parlât d'elle, au contraire. De nos jours, avec nos mœurs, c'est l'éloge le plus beau et le plus rare qu'on puisse faire d'une femme, ou d'un homme.

Arvède Barine.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Vous connaissez la légende persane. Un jour, le roi Behram-Gor était aux pieds de la belle Dil-Aram. Il lui disait son amour ; elle lui répondait le sien. Les paroles battaient à l'unisson de même que les deux cœurs ; elles retombèrent sur le même son, comme un écho. Ainsi naquit en Perse la poésie, et le rythme, et la rime.

Eh bien, la légende est une menteuse : poésie, rythme et rime résonnaient déjà depuis des siècles, dès le temps reculé où les poètes de Suse chantaient les amours de Zarierès et d'Odatès, qui se virent et s'aimèrent en rêve, le seul amour, nous dit M. J. Darmesteter, « qui n'ait point de déception ». Ce M. Darmesteter est un pessimiste, comme vous voyez. Appelons-en à Roméo et à Juliette, pour qui la déception ne vint pas du cœur ; à Philémon et Baucis, qui s'aimèrent réellement et solidement jusqu'à un âge très avancé. Pourquoi le rêve seul en amour et les apparences vaines ? La présence réelle n'est peut-être pas tant à dédaigner. Mais si M. Darmesteter est un pessimiste désolant, c'est aussi un érudit comme il n'y en a guère. Permettons-lui alors de déraisonner sur l'amour et prêtons-lui une oreille docile quand, opposant au mensonge de la légende la vérité de l'histoire, il nous raconte les origines authentiques de la poésie persane (1).

Donc on chantait là-bas en rimes sonores sept siècles avant le duo légendaire de Behram-Gor et de sa très aimée Dil-Aram, dont il dénouait la ceinture autrement qu'en rêve. De cette antique poésie, par malheur, il ne reste rien, sauf un débris, les fameuses *gâthas* du *Zend-Avesta*, sermons rythmés qui manquent de charme. Puis un intervalle de morne silence. La Perse a été livrée aux Arabes ; la langue du Coran a chassé le *pehlvi*. Cependant la tradition nationale ne tarde pas à se réveiller. Au VIIIe siècle de notre ère, la poésie persane sort de son sommeil avec Abbas. C'est pour se rendormir, semble-t-il, pendant deux cents ans, jusqu'à l'apparition de Firdousi. Mais ne vous y trompez pas ! Si Firdousi a éclipsé de ses brillants rayons ses précurseurs comme ses contemporains, les deux siècles qui le précèdent ne sont pas si vides qu'on l'a pu croire. L'œuvre a péri ; mais quelques fragments subsistent, recueillis par des compilateurs persans. Race précieuse, ces compilateurs ! On a pu exhumer de leurs compilations quinze cents ou deux mille vers, appartenant à une vingtaine de poètes. C'en est assez pour reconstituer l'histoire poétique de cette période longtemps dédaignée, tout au moins pour se faire une idée de ces vingt poètes, plus jeunes, plus sincères, plus frais d'imagination que ceux de la période suivante où vont régner tyranniquement la rhétorique et la convention. M. Darmesteter évoque ces ombres qui ouvrent les lèvres pour dire quelques mots et rentrent dans leur silence éternel. Voulez-vous écouter ce que disent les ombres les plus considérables ?

Voici d'abord celle de Roudagui, le poète aveugle de

(1) *Les origines de la poésie persane*, par M. J. Darmesteter. — 1 vol. Paris, 1887. Ernest Leroux.

Boukhara, l'Homère persan. Aveugle, oui; mais « il avait l'œil intérieur », dit-il. Hum! hum! faux aveugle, gronde entre ses dents l'évocateur. Si vous n'y voyez pas, Roudagui, pourquoi est-il si souvent question de couleurs et d'effets de lumière dans vos poésies? Et voilà Roudagui convaincu d'avoir joué à la cour du fils d'Ahmed le rôle de Patachon sur le pont des Saints-Pères. Il semble que ce soit l'odorat qui lui ait manqué plutôt que la vue, puisqu'il a chanté les suaves parfums de Boukhara, un infect cloaque qu'un autre poète, au nez plus sensible, appelait impoliment « le cadavre du monde ». Toujours est-il que Roudagui, poète, musicien, chanteur à la voix divine, fut comblé par son souverain qui mit à son service deux cents pages et quatre cents chameaux. Et sa gloire ne fut pas seulement une gloire de cour; la Perse entière l'acclamait, saluant en lui le modèle inimité dans tous les genres, l'étoile polaire de la poésie, le sultan, l'Adam des poètes. Son œuvre était immense : un million trois cent mille vers, dit-on. Il ne nous en reste que quelques centaines. L'ombre du faux aveugle en récite une partie à M. Darmesteter, lequel n'est pas seulement un érudit, mais un homme de goût et d'esprit; aussi n'applaudit-il pas invariablement. Très bien! dit-il parfois. Puis ailleurs, d'une voix sévère : Faux! mièvre! mais ceci est du madrigal! Voilà qui a dû ravir d'aise les Philamintes de Boukhara! Mieux, ceci! Allons! encore du jargon! — Enfin on se quitte bons amis, parce que les derniers vers, ceux de la vieillesse désenchantée, mais résignée, sont d'un sentiment plus profond et d'une douce mélancolie. La note est plus grave. A cette heure suprême, l'épicurien s'était détaché des philosophes grecs par lui longtemps adorés pour se tourner vers le Prophète.

Après l'ombre de Roudagui, l'ombre de Chahid de Bactriane. Quel malheur que cette ombre ne consente qu'à dire quelques fragments! On voudrait l'arrêter; mais elle passe vite, triste et morne. Il y a comme une ombre de blessure à son ombre de cœur. Vous avez donc souffert, dites-nous, ombre désolée? Et elle, d'une voix sépulcrale : « La nuit dernière, je passais dans le désert de Tous : je vis un hibou perché là où jadis perchait le coq. Je lui dis : Quelles nouvelles m'apportes-tu du désert? Il me répondit : La nouvelle, la voici : malheur! malheur! » — Vous n'auriez rien de plus gai à nous dire? — « Si la douleur jetait de la fumée comme le feu, le monde serait éternellement dans la nuit. » — Ah! ah! très joli, très gai! Dites donc, monsieur l'évocateur, est-ce que lui aussi a été un poète de cour? — Assurément. — Il jouait les Mardochées alors avec beaucoup de cendre sur les cheveux? — C'était un pessimiste, nous répond M. Darmesteter d'une voix satisfaite. Comme poète, il a tout : l'imagination sombre et grandiose, la sobriété dans la force et, avec cela, des éclairs de douceur et de grâce. — Vraiment? D'après ce qu'il nous a murmuré tout à l'heure, je n'aurais pas deviné tant de qualités diverses. — Vous n'êtes pas forcé d'être si clairvoyant que moi. — Sans doute.

Et je m'incline, mais en me demandant si M. Darmesteter n'aurait pas un certain faible pour les pessimistes. Son enthousiasme pour Chahid, sa théorie sur l'amour... Enfin!

Les ombres continuent à défiler, maintenant ombres de seconde classe, *umbræ minores* : Aboul-Abbas de Boukhara, panégyriste officiel, qui a dû évidemment être couronné par toutes les académies de Perse et de Bactriane pour ses cantates exécutées sur commande; Aboul-Muvayyed, un Properce madrigalisant; Mohammed de Djounaid, un Basselin au nez rougi, chantant le cliquetis des bouteilles; Sâlih de Hérat, un dévot, craignant la tentation, saint Antoine ou Tartuffe;

> Ah! cachez-moi ce sein que je ne saurais voir!

Abou-Zarrah, un poète mendiant, qui tend une sébile à l'émir; Ali de Boukhara, un poète soldat; Khosravoui, un désenchanté, lançant un cri de douleur qui a eu un écho :

> Que vous ai-je donc fait, o mes jeunes années!...

puis c'est un poète boulanger, le Reboul de la Perse. Allons, passez vite, vite, petites ombres!

Deux plus grandes pour rompre l'uniformité du cortège. Dante les eût fait arrêter devant Virgile; M. Darmesteter les fait donc arrêter devant nous. Salut, Dagîgi, précurseur de Firdousi! Salut à toi aussi, Kisâi!

Dagîgi signifie subtil. C'était, en effet, un jeune poète ingénieux, à la langue déliée, qui, voyant le grand succès populaire d'un recueil de légendes, de traditions mythologiques et historiques, *le Livre des rois*, quelque chose comme nos *Chansons de geste*, se prit de passion pour ces épopées en prose et s'écria : Moi, Dagîgi, je les consacrerai en leur donnant la forme et le rythme poétiques. Au bout de mille vers, Dagîgi s'arrêta : « La mort, dit Firdousi, lui mit brusquement sur la tête son casque noir. » Sans doute cet effort épique l'avait épuisé, lui, le poète du vin et de l'amour, un Hégésippe Moreau qui rencontra quelques traits dignes de Catulle. Ces mille vers, Firdousi les a insérés dans son poème, ce qui a suffi pour faire arriver au rang des poètes héroïques cet enfant des muses frivoles.

Et maintenant, regardez bien Kisâi, l'homme au manteau. Pourquoi ce manteau? Parce que Kisâi a été un ascète et que les ascètes en Perse portent un manteau. Lui ne s'en était couvert que sur le tard, attendant, pour s'en envelopper, le froid de l'âge. En son printemps, il lui avait suffi pour se vêtir de guirlandes de roses et de couronnes de myrtes. Mais il les arrangeait artistement, trop artistement même; c'était un élégant raffiné, usant du fard et se frisant au petit

fer. Il s'en est repenti à l'approche de l'heure suprême; mais c'était moins ses anciennes fautes qu'il pleurait, s'il faut en croire M. Darmesteter, que l'impossibilité où il était d'en commettre encore de semblables. M. Darmesteter a décidément l'esprit chagrin.

L'heure me presse, et il faut que je dise adieu à ces vieux poètes. Il n'est si bonne compagnie qu'on ne quitte. Vous qui êtes de loisir, restez encore un peu et vous saluerez au passage Avicenne, le représentant de l'incrédulité, le Mme Ackermann d'alors, et enfin Abou-Saïd, le représentant du mysticisme. Mais non, Abou-Saïd n'est pas le dernier; derrière lui vient un nègre. C'est le disciple d'Abou-Saïd, Omar Kheyam, l'algébriste de Nikapour. Pas nègre de naissance, sachez-le bien. C'est Dieu qui, brusquement, l'a ciré à l'œuf pour punir une parole impie. Le poète chantait et buvait un soir au clair de lune avec des amis; un coup de vent éteignit les flambeaux et renversa la cruche; sur quoi, le poète irrité s'écria: « Mais tu as brisé ma cruche, Seigneur, et versé à terre mon vin pur. Dieu m'étrangle! Mais serais-tu ivre, Seigneur? » Quand on ralluma le flambeau et que le poète se regarda dans une glace, il vit sa figure noire comme du cirage: il était nègre.

Cette ombre noire clôt la série. Mais Firdousi, le grand Firdousi? demandez-vous. C'est parce qu'il est grand, bien grand, et que vous le connaissez déjà, que M. Darmesteter l'a prié de ne pas défiler dans le cortège. A quoi bon le revoir et qu'apprendriez-vous de bien nouveau? Au contraire, avec ces autres ombres, bien probablement ignorées de vous jusqu'ici, ç'a été une suite de révélations. Elles vous ont intéressé, n'est-pas? et vous n'avez pas été moins charmés de M. Darmesteter, qui a été votre Dante pour la circonstance? Un Dante qui a des velléités de pessimisme; mais que de finesse et d'esprit! Quelle sincérité quand par aventure il admire; quelle délicate ironie quand il insinue à ces revenants certaines vérités un peu dures! Et comme je lui sais gré de ne pas s'enthousiasmer invariablement pour chacune d'elles, sous prétexte qu'il les a tirées lui-même du tombeau et qu'elles sont à lui!

II.

Les deux races (1), par M. Matyas Vallady, nous présentent un parallèle suivi entre nos bons voisins les Allemands et un autre peuple, le peuple le plus spirituel de la terre.

C'est nous-mêmes, messieurs, sans nulle vanité.

Ne nous enflons pas trop cependant, car M. Vallady n'est pas un flatteur, et au besoin il nous dit très vertement notre fait. Très vertement; mais, même quand sa voix devient sévère, on y sent je ne sais quel accent de sympathie. Lorsqu'il tance nos bons voisins, on voit au contraire qu'il éprouve une certaine joie à leur être énormément désagréable. Voilà qui n'est pas pour nous déplaire. Ce n'est pas la première fois que l'on nous offre un parallèle de ce genre; c'est la première fois que nous en rencontrons un aussi sérieux et allant au fond des choses. L'auteur a tout d'abord manifesté son intention de traiter son sujet en philosophe par la division même de l'œuvre: le sentiment, l'intelligence, la volonté. C'est sous ce triple aspect que sont considérés les deux peuples. Les différences de caractère, d'esprit et de tempérament ne sont pas indiquées de façon vague et flottante; on nous les montre se manifestant partout, dans la vie de famille, dans la vie publique, dans les mœurs, l'allure, et — sujet d'investigations plus profondes — dans les systèmes philosophiques, dans l'esthétique, les arts, l'érudition, la poésie, les formes mêmes du langage. Si l'auteur est heureux lorsqu'il dit à nos voisins des vérités pénibles, il n'en est pas moins impartial et sait rendre justice à certaines qualités solides. C'est peut-être, parmi les ouvrages de ce genre que j'ai lus, le seul où les esquisses n'inclinent pas à la caricature. Si quelques-uns s'effrayaient d'une étude très méthodiquement divisée et traitée d'un ton très sérieux, qu'ils se rassurent. Ils y trouveront des scènes amusantes, de piquantes anecdotes; mais anecdotes et scènes ne sont pas là placées pour nous divertir uniquement: elles confirment telle appréciation déjà formulée ou préparent telle conclusion pressentie. Ajoutons que, lorsqu'on arrive à la fin du parallèle, on se sent plus raffermi et plus plein de confiance. Ni vaine jactance ni bruyantes provocations. On ne crie pas: A Berlin! mais on dit d'une voix ferme: Quand vous voudrez!

III.

Il faut bien parler du volume de M. Catulle Mendès *la Première maîtresse* (1), puisque c'est le grand succès du jour. Parlons-en donc, mais en glissant et sans appuyer.

Un fait bien constaté — téméraire qui oserait y contredire, — c'est que tout auteur de roman scabreux a été guidé par une intention d'autant plus morale que son œuvre l'est moins. M. Mendès s'est donc uniquement proposé de nous avertir par de terribles exemples et de nous corriger par une effrayante leçon. Supposons qu'en écrivant ce drame en plusieurs sofas — dont un, horrible, révoltant, à quelques pas du lit où gît une

(1) *Les deux races* (France et Allemagne), par M. Matyas Vallady. — 1 vol. Paris, 1887. Paul Ollendorff.

(1) *La Première maîtresse*, par M. Catulle Mendès. — 1 vol. Paris, 1887. G. Charpentier et Cie.

mère morte — il avait présents à la pensée ces deux vers d'Alfred de Musset :

> Ah! malheur à celui qui laisse à la débauche
> Planter son premier clou sous sa mamelle gauche!

Il s'est dit : Je prendrai un enfant dont les sens s'éveillent à peine ; je le jetterai dans les bras d'une femme perverse, savante dans le mal, féconde en inventions raffinées, imaginant et réalisant tout ce que peut rêver la lubricité; pas une maîtresse, un harem. De cet enfant elle s'emparera si complètement que ni honte de soi-même ni mépris pour elle ne l'en pourront arracher. Et ce sera pour toute la vie. En voyant ce malheureux flétri, usé, perdu, anéanti, arrivant à l'imbécillité à l'âge où les facultés de l'homme s'épanouissent complètement, qui donc ne tremblera pas pour lui-même? Qui donc ne fuira pas avec terreur les stryges, les goules, les vampires? Et j'aurai fait une œuvre utile et morale; du haut du ciel, sa demeure dernière, M. de Montyon sera content. Ainsi s'est parlé à lui-même M. Catulle Mendès. Cependant M. de Montyon n'est pas content, et la morale gémit, et moi, je dis : Trop de sofas! trop de sofas!

A supposer maintenant que je me trompe sur le louable désir qu'aurait eu M. Mendès de nous effrayer par le dénouement terrible, en admettant qu'il ne se soit préoccupé que de la question d'art, sur ce point même il y aurait des réserves à faire. Il lui aura paru sans doute que c'était un sujet d'étude tout neuf, cette femme vampire qui tue savamment Chérubin tout en ayant pour lui une tendresse maternelle. Il aura cru aussi que c'était quelque chose d'inédit, ce sang-froid, cette méthode, ces calculs et ces préméditations dans ce qui semble être emportement, fièvre et délire. Mais, si j'ai bonne mémoire, nous avons déjà trouvé cela chez la *Fanny* de Feydeau. Elle aussi avait une maternelle tendresse ; elle aussi gardait tout son sang-froid aux mêmes instants. Ce qu'il faut constater encore, c'est la monotonie de ces tableaux qui sont toujours les mêmes. Le roman trottine sans avancer comme un cheval de manège. Enfin, l'auteur nous raconte ces choses horribles avec un calme qui finit par exaspérer. Lui aussi, comme l'héroïne, ne perd jamais son sang-froid. On voudrait quelque accent d'indignation, tout au moins de colère. Non! M. Mendès, qui tient à ce que son œuvre ait le caractère d'une observation précise, rigoureuse, presque scientifique, ne se départ jamais de son inaltérable sérénité. Il n'est pas révolté, il constate. On dirait qu'il rédige un procès-verbal, mais un procès-verbal qui se piquerait d'être excessivement littéraire. En effet, il est d'un style orné, apprêté, brillant, toujours élégant, précieux, content de soi et faisant des mines.

MAXIME GAUCHER.

THÉATRE-FRANÇAIS

« Souvent homme varie » (1)

La pièce de M. Vacquerie a été une nouveauté toute fraîche pour la plupart de ceux qui, lundi dernier, l'ont vu reprendre aux Français. On ne lit guère les pièces en vers qui ne sont pas au théâtre ; peut-être lit-on celles de M. Vacquerie moins que de tout autre. Cette abstention a un motif piquant et, nous venons d'en avoir une fois de plus la preuve, un motif injuste.

La piété que M. Vacquerie a publiquement et toute sa vie professée pour Victor Hugo lui a nui dans l'esprit de cette génération. Ce qu'il y avait de moins bon dans l'œuvre d'Hugo, c'était assurément le romantisme. Le génie très personnel du poète échappait à toute imitation; les théories, la phraséologie du chef d'école étaient aisément assimilables. A tort ou à raison on s'est figuré que M. Vacquerie avait épousé et outré toutes les manies de son idole. Le souvenir de *Tragaldabas*, que bien peu de contemporains ont vu représenter, que presque personne n'a lu; quelques vers de cette pièce, les plus échevelés, les plus rocailleux, restés dans l'oreille des rares spectateurs de la première représentation, colportés par eux à travers le monde, — tout cela a contribué à former la légende d'un Vacquerie romantique à tous crins, sans concessions, sans nuance, qui aurait compromis le dieu et le dogme par les excès de sa piété apostolique.

Je me souviens quelle a été ma surprise lorsque, dans ces opinions préconçues, pour la première fois j'ai vu représenter *Jean Baudry*. Il n'y a pas la plus petite paille romantique dans cette comédie bourgeoise, si classiquement bâtie, écrite si simplement, d'une langue sans panache et toute voisine du ton de la causerie. Ici les événements sont raisonnables; les caractères, d'observation moyenne. On est à mille lieues des conceptions surhumaines de Victor Hugo, de ses héros épiques gonflés comme des ballons, dont le talon ne touche pas les planches, qui discourent éternellement et n'agissent point. Au contraire, *Jean Baudry* et *Formosa* trahissent dans tout leur agencement et leur conduite cette habileté spéciale où l'on reconnaît les bâtisseurs de pièces. Le Maître a dédaigné ou ignoré cette science du théâtre; le disciple la possède jusque dans son raffinement.

Elle éclate en particulier dans la comédie en deux actes que le Théâtre-Français vient de reprendre. C'est vraiment de *Souvent homme varie* qu'on peut dire que c'est là un de ces plats de cordon bleu que l'on déguste pour leur sauce. Le sujet est peu de chose. Au

(1) Comédie en deux actes, en vers, par M. Auguste Vacquerie. (Reprise.)

pays fantastique, charmant, où l'amour est l'unique occupation des hommes, le jeune Beppo aime la coquette Fideline, une jolie veuve qui le charme par la rondeur de sa gorge et de ses bras, le capiteux parfum de sa précoce expérience. Fideline n'en est point à sa première aventure; elle pratique les savantes roueries qui prolongent l'aurore d'amour; elle croit que le sentiment s'endort dans la sécurité de la tendresse, qu'il faut occuper constamment l'esprit de Beppo du chagrin des brouilles, de la joie des pardons, pour régner en souveraine sur son cœur. Et la toile lève sur une de ces fâcheries volontaires.

Beppo, qui a toute l'innocence de son âge, resterait peut-être sous le balcon de sa belle à tendre le poing, à déchirer son mouchoir de dentelles, si son ami Troppa ne lui donnait un conseil pratique. Ce Troppa est un brave garçon sans souci et d'expérience déjà faisandée. Il perce à jour les ruses de Fideline; il ne veut pas que son ami perde la partie engagée, puisqu'en fin de compte la coquette qui déconcerte Beppo ne demande pas mieux que de se rendre. Troppa prend donc sous le bras l'amoureux transi et lui parle, en ces termes, la langue de la sagesse:

Mon cher, la jalousie est un moyen. Promène
Une autre femme ici pendant une semaine,
Et la marquise, un soir, te tombe dans les bras.

Le remède est vieux, on le dit infaillible; mais vous n'imaginez pas comme un garçon de vingt ans, sincèrement épris, hésite à courir un pareil risque. Il se fait, le pauvre, une si magnifique idée des qualités de sa maîtresse, et par comparaison il a une si piètre opinion de son propre mérite! Sans doute il est jeune, il est tendre, il a des illusions et de la fraîcheur d'âme; mais voilà-t-il pas de quoi se faire regretter! Si l'on allait le prendre au mot, croire tout de bon à son parjure! Un Beppo ne se grave pas facilement dans la cervelle que, de toutes les qualités qu'une femme prise dans un amoureux, la fidélité est peut-être celle qui la flatte le moins.

Pourtant Beppo cède aux conseils de Troppa. Il demande seulement qu'on lui procure cette jolie fille qui servira d'appât pour faire tomber Fideline dans le piège. Où la prendrait-il, lui Beppo, cette maîtresse d'occasion? N'a-t-il pas rompu avec les jeunesses de son âge, tout justement dans la crainte de donner de l'ombrage à Fideline?

— J'ai ton affaire, répond le bon Troppa.

Et, montrant du doigt sa maison :

... Ci gite une enfant ravissante
Que tu ne connais pas et que nul ne connaît.
Ma maîtresse! Seize ans! Un petit cœur qui naît!
Un ignorant babil où la grâce se mêle.
— Personne ne te sait son amant? — Pas même elle.
— Railles-tu? — Quand je dis que je suis son amant,
C'est que j'ai résolu de l'être incessamment;
Mais je ne l'en ai pas encore prévenue.

Au moment où M. de Feraudy débitait avec beaucoup de verve, de bonhomie et un embonpoint naissant, ces vers de franche allure, nous avons tous eu la vision d'Arnolphe, de cet autre éleveur d'ingénues à la becquée, et nous nous sommes demandé : « Est-ce que le bon Troppa n'aurait pas lu *l'École des femmes?* Ignore-t-il qu'il est fort imprudent, quand on est le propriétaire déjà bedonnant et grisonnant d'une Agnès, de la prêter à un blondin pour jouer au jeu dangereux de l'amour? »

Le bon Troppa n'a pas feuilleté Molière; mais M. Vacquerie l'a lu pour lui, et, comme il n'a pas écrit sa pièce pour nous surprendre par des coups de théâtre imprévus, il laisse bonnement tourner l'aventure au gré de la logique et de nos prévisions.

Tout de suite Fideline s'enflamme de jalousie; mais du même coup, à la confusion de l'imprudent Troppa, Beppo tombe amoureux de l'adorable Lydia. Il n'y a pas moyen de lui en vouloir : les yeux bleus de Mlle Muller suffiraient au besoin à expliquer ce revirement; les grâces un peu mûres de Mme Pierson ne sauraient prévaloir contre tant d'éclat de jeunesse et d'ingénuité charmante. Et, comme l'amour est excusé d'avance de ne point s'embarrasser de scrupules d'amitié, tous les cœurs sont avec le perfide Beppo quand il dit à Troppa déconfit :

... C'est toi qui l'as voulu; j'ai résisté,
Merci. J'aime Lydia, oui; c'est la vérité.
Sans le mot que tu viens de dire, elle t'est due,
Et par honnêteté je te l'aurais rendue
A contre-cœur. Merci de l'avoir pris d'un ton
Qui m'oblige d'avance à te répondre non.

On met flamberge au vent. Un malheur n'arrive jamais seul : c'est Troppa qui reçoit la piqûre. Toutefois elle ne lui donnera pas tant de fièvre qu'il ne puisse venir boire le soir même un bon coup de vin de Chypre au banquet de mariage où l'on veut lui donner la place d'honneur :

... Que tout soit réparé!
Je t'invite à ma noce. — Ah! c'est trop fort!... J'irai!

Et le dernier mot reste à la coquette Fideline, qui, tragiquement prophétique, murmure en jetant sur sa rivale un regard de haine :

Qu'elle vous prenne donc, vous sachant infidèle!
Une autre passera, qui me vengera d'elle.

Et après? qu'est-ce que cela prouve? disait un grincheux à côté de moi.

Cela prouve plusieurs vérités que l'on ne saurait trop publier: d'abord, qu'il y a péril, même sous garantie de badinage, à prêter une femme qu'on aime au meilleur de ses amis; secondement, qu'il ne faut pas jouer avec l'ingénuité des jeunes filles, qui, dans le fond, est beaucoup plus redoutable que la rouerie des coquettes;

troisièmement, que l'homme est un animal polygame dont une seule femme ne possède jamais le cœur tout entier et pour toujours. — J'entends que ce sont là des vérités de théâtre ; chacun sait qu'il en va tout autrement dans la pratique de la vie.

Mais, pour respectueux qu'il se soit montré des règles établies de la casuistique amoureuse, il y a à parier que M. Vacquerie n'a rien voulu démontrer du tout dans *Souvent homme varie*. La légère fiction où il s'est arrêté n'a été pour lui qu'une matière à variations délicates sur un air connu.

Il faut louer comme elle le mérite la pureté de la langue du poète, la franche allure de ces deux actes. On regrette seulement de ne point trouver dans cette bluette un grain de la cocasserie burlesque qui donne tant d'éclat aux comédies italiennes de M. Théodore de Banville.

HUGUES LE ROUX.

NÉCROLOGIE

M. Cuvillier-Fleury.

Par la mort de M. de Viel-Castel, M. Cuvillier-Fleury était devenu depuis quelques jours le doyen d'âge de l'Académie française. Il n'a pas joui longtemps de ce privilège; il disparaît à son tour, laissant cette succession à M. de Lesseps qui reste toujours jeune et qui la gardera longtemps, nous l'espérons. Dans ces dernières années M. Cuvillier-Fleury avait perdu la vue; sa santé générale s'altérait visiblement; il ne quittait plus sa petite maison de Passy, où les soins les plus affectueux essayaient de lui faire supporter une infirmité cruelle ajoutée à toutes celles qu'amène la vieillesse. Il ne s'était pas résigné sans déchirement à se séparer de ses confrères. Il y avait deux maisons dans Paris qui lui étaient chères par-dessus tout : la maison du *Journal des Débats* et le palais Mazarin. Aussi longtemps qu'il avait pu sortir, il assistait régulièrement aux séances de l'Académie française. Mme Cuvillier-Fleury, la compagne si dévouée de sa vie, le conduisait elle-même jusqu'au bas de l'escalier de l'Institut, où nous la retrouvions qui l'attendait fidèlement à la sortie. C'était quelquefois le duc d'Aumale qui offrait son bras à son ancien précepteur devenu aveugle et qui, avec sa bonne grâce accoutumée, le remettait aux mains de Mme Cuvillier-Fleury.

Les nombreux articles de notre confrère, recueillis en volumes, suffisent pour donner l'idée de sa manière d'écrire un peu raffinée, mais spirituelle et incisive. Cependant ceux qui liront ses livres ne le connaîtront pas tout entier. C'est surtout dans la conversation qu'il se révélait avec l'inépuisable richesse de son érudition classique, avec la vivacité mordante de son esprit. Il avait dû être dans sa jeunesse un de ces professeurs qui excitent la curiosité des élèves et qui les aiguillonnent sans cesse en sachant tirer du texte le plus simple une ample matière d'observations ingénieuses. Dans un âge avancé, son esprit restait alerte, toujours vif et dispos. A l'Académie, la besogne du *Dictionnaire* et le jugement des concours ne lui suffisaient pas. A propos d'un incident de séance, d'un rapport ou tout simplement d'un mot échappé à l'un de ses confrères, il aimait à discourir, à discuter; il soulevait des objections, quelquefois même il déchaînait des tempêtes. Il s'arrêtait alors, satisfait, comme il le disait, d'avoir animé la séance. Quand nous ne discutions pas, il trouvait que nous languissions. A quatre-vingts ans, il reprochait aux jeunes de s'endormir, et, pour les réveiller, il mettait lui-même le feu aux poudres.

Ses démêlés avec M. de Sacy, son camarade de collège, son confrère au *Journal des Débats* et à l'Académie, étaient célèbres. Dans les séances consacrées au travail du *Dictionnaire* dont M. de Sacy était rédacteur, M. Cuvillier-Fleury saisissait toutes les occasions de le harceler, sans mauvaise intention, sans méchanceté aucune, uniquement pour le plaisir de discuter et de se dérouiller l'esprit, comme s'il avait eu besoin de ce stimulant. M. de Sacy répondait à ces attaques avec vivacité ; quelquefois même la tournure et la durée de la discussion le mettaient hors des gonds. Il se levait alors de son fauteuil et il s'avançait brusquement vers son interlocuteur en ôtant et en remettant alternativement sur sa tête son bonnet noir, ce qui était chez lui le signe de la plus vive émotion. Ces jours-là, nous assistions à un véritable duel oratoire entre les deux amis. M. Cuvillier-Fleury sortait de la séance radieux, en homme qui a bien rempli sa journée. M. de Sacy en prenait moins facilement son parti ; il nous disait en sortant, d'un ton moitié comique et moitié fâché : « Il m'a toujours opprimé; au collège il me prenait déjà mes plumes et mes billes; aujourd'hui il me prend mon repos. » Ces petites altercations ne laissaient heureusement aucune trace dans les esprits et ne troublaient en rien une vieille et cordiale amitié.

Elles indiquaient seulement chez M. Cuvillier-Fleury l'instinct très marqué de la *combativité*, comme disent les philosophes. Il aimait en effet la bataille ; à soixante-quinze ans il se grisait encore de l'odeur de la poudre. Je n'en veux d'autre preuve que la brillante campagne qu'il fit au Seize-Mai dans le *Journal des Débats* contre le gouvernement du maréchal Mac-Mahon. Son vieux libéralisme s'était indigné d'une tentative qui ressemblait à une résurrection du pouvoir personnel. Il prit aussitôt la plume et, dans une série d'articles signés d'une initiale transparente, il cribla d'épigrammes le nouveau ministère. A lire cette prose alerte et spirituelle, on crut d'abord qu'un jeune politique d'avenir se révélait par un éclatant début. La galerie, qui jugeait les coups, fut émerveillée de trouver tant d'ardeur et un esprit politique si aiguisé chez un vétéran de la république des lettres. Si M. Cuvillier-Fleury n'avait voulu être avant tout un critique littéraire par reconnaissance pour les études classiques qui avaient nourri et charmé sa jeunesse, il eût pu devenir par tempérament un des plus redoutables polémistes de la presse militante.

En même temps galant homme jusqu'au bout des ongles, d'une fidélité à toute épreuve pour ses amis, du commerce le plus sûr et le plus délicat. Il sentait vivement et fortement, ce qui lui donnait quelquefois l'apparence de la susceptibilité. Ce qu'on lui reprochait sous ce nom n'était que la conscience très vive de la dignité de l'écrivain. Il n'admettait pas qu'on pût manquer d'égards à un rédacteur du *Journal des Débats,* à un membre de l'Académie française. Sa politesse ne s'accommodait pas du sans-gêne des mœurs modernes. S'il montait volontiers sur ses ergots pour rappeler chacun au sentiment des distances, il commençait par prêcher d'exemple. Ne manquant jamais à ce qu'il devait aux autres, il entendait qu'on lui témoignât la déférence à laquelle il avait droit. C'est ce que Saint-Simon, dans son langage pittoresque, appelle un homme qui *se sent.* On ne saurait trop honorer cette dignité et cette vaillance. M. Cuvillier-Fleury laisse aux hommes de lettres, dont il estimait si haut la profession, l'exemple d'une vie sans tache, d'une conscience incorruptible et d'un talent très personnel, relevé encore par l'autorité du caractère.

A. Mézières.

CHOSES ET AUTRES

LA PUBLICITÉ DES PROCÈS.

Plusieurs journaux ont protesté, à propos de quelques récentes affaires, contre le refus de renseignements qu'ils ont eu à essuyer soit du Parquet, soit de la Préfecture de police. L'un d'eux a même parlé du temps prochain où l'instruction ne se ferait plus dans le secret du cabinet du juge et où, devant aucune juridiction, la publicité des débats ne serait plus restreinte.

Ce n'est pas seulement en France, mais en Allemagne, qu'un mouvement d'opinion se dessine en ce sens. Voici ce qu'écrit un des maîtres de la science du droit, M. Franz de Holtzendorff, professeur à l'Université de Munich et correspondant de l'Institut de France, dans un livre qui vient d'être traduit par M. Ernest Lehr, conseiller de l'ambassade de France à Berne.

La triste « affaire des décorations », dans laquelle s'est trouvé compromis un homme justiciable comme officier d'un tribunal militaire, avant de l'être comme fonctionnaire de la justice civile, donne à cette page de M. de Holtzendorff une sorte d'actualité :

« Il importerait que la science politique montrât dans quelle mesure la publicité peut être étendue sans inconvénient à la gestion des affaires administratives. A la méfiance du peuple vis-à-vis des gouvernements correspondait, d'autre part, l'aversion pour toute critique publique. Qu'on veuille bien se rappeler pourtant combien de temps le monde des fonctionnaires a combattu les principes de la publicité et de la forme orale des débats et en a contesté l'efficacité. Aujourd'hui même les avantages de ces principes ne sont pas reconnus dans tous les domaines de l'administration de la justice : l'administration de la justice militaire est encore dépourvue en Allemagne de cette garantie essentielle au point de vue de la confiance publique, sans qu'on puisse s'expliquer quelle différence intime et fondamentale entre le vol commis par un sous-officier et le vol commis par un bourgeois justifie cette différence dans les règles de la procédure. Rien ne serait plus désastreux que de ne pas tenir compte des soupçons éveillés contre les organes de l'État, sous prétexte que le témoignage de leur conscience peut suffire aux fonctionnaires, et de laisser grandir indéfiniment ces soupçons dans le silence (1). »

Tout en faisant remarquer que ce passage, notamment en ce qui concerne la procédure des conseils de guerre, ne s'applique pas aux lois françaises avec une complète exactitude, n'y a-t-il pas lieu de désirer, comme le fait M. de Holtzendorff, qu'une publicité de plus en plus large soit assurée aux débats de toute nature, et plus qu'aux autres peut-être à ceux où se trouve mêlé un fonctionnaire pour abus même de ses fonctions?

M. CUVILLIER-FLEURY ET VICTOR HUGO.

On sait que M. Cuvillier-Fleury, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, avait été le précepteur du duc d'Aumale et était demeuré pendant toute sa vie dévoué à la famille d'Orléans. Louis-Philippe tient une place éminente dans la galerie des *Portraits politiques et révolutionnaires* que l'illustre académicien publia en 1851. Les cent premières pages du volume sont consacrées, soit aux origines, soit à la chute du gouvernement de Juillet.

Ce même volume contient une piquante étude sur Victor Hugo, « principal orateur du parti ultra-démocratique dans l'Assemblée nationale ». Dans cette étude, M. Cuvillier-Fleury dépensait beaucoup de talent et de verve pour démontrer que chez Victor Hugo le démocrate est en germe dès la préface de *Cromwell,* les *Feuilles d'automne, Claude Gueux, le Dernier jour d'un condamné.* Le romantisme même n'était-il pas la forme littéraire de la démagogie ? Comment Victor Hugo était-il devenu démocrate en politique? M. Cuvillier-Fleury se posait cette question et il se répondait :

« Le style est l'homme. » Cela veut souvent dire : le style fait l'homme ; c'est-à-dire qu'on accommode sa conduite, ses allures, sa destinée à la tournure particulière de sa phrase; on soumet sa vie, comme homme, à sa manière comme écrivain. Cette tyrannie du style est surtout remarquable chez ceux où une certaine inspiration factice est le fond du talent, où l'élan de la phrase emporte la pensée. Il est des écrivains qui, au lieu de mettre dans leurs livres les passions de leur vie, mettent dans leur vie les passions de leurs livres.... On a dit que M. de Balzac, notre grand romancier, aimait à rassembler autour de lui, dans sa maison, toutes les merveilles d'ameublement si industrieusement décrites dans ses ouvrages, et que l'auteur de *Mathilde* étalait un luxe digne de Lugarto. M. Alexandre Dumas a habité quelque temps un château bâti, disait-on, sur les plans de la

1. Franz de Holtzendorff, *Principes de la politique.* — Hambourg. J.-F. Richter; p. 73.

« villa » de Monte-Cristo... Le style oblige : M. Victor Hugo est devenu démagogue pour l'honneur du sien. »

Mais dans le camp de la démagogie Victor Hugo n'était guère « qu'un de ces généraux qui ne peuvent jamais être rois ». Était-il destiné à échouer dans la nouvelle voie où « sa fortune littéraire l'avait si fatalement poussé » ? M. Cuvillier-Fleury le craignait, et il s'en consolait pourtant: « Échouer dans une pareille tâche, concluait-il, c'est après tout une moins triste fin, pour un homme tel que M. Hugo, que d'y réussir. »

LA TUNISIE FRANÇAISE ET L'ARCHEVÊQUE D'ALGER.

L'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, vient de choisir un coadjuteur. Personne n'ignore avec quel zèle le vénérable prélat sert en Afrique la civilisation et la politique de la France. Au dire d'un témoin, M. Ludovic de Campou (1), l'Algérie et la Tunisie ne sauraient trop lui être reconnaissantes. « Il a fait pour la pacification de la Régence plus qu'une armée de 100 000 hommes », suivant l'énergique expression de Gambetta.

Mgr Lavigerie a pris possession du siège épiscopal de Tunis, au mois de juin 1881, peu de jours après l'arrivée des troupes du général Bréart. En quelques semaines il eut élevé au milieu de la ville française une cathédrale provisoire :

« Les premiers chants religieux qui retentirent sous la nef furent un *Te Deum* pour remercier la Providence d'avoir préservé la reine Victoria de la balle d'un assassin. Le gouvernement anglais et son ministre à Tunis, M. Read, furent sensibles à cette attention, et les Maltais, qui relèvent du chargé d'affaires d'Angleterre, furent dès lors réconciliés avec le cardinal. »

L'archevêque fit ensuite construire dans le quartier de Bab-Dzira une école pour les enfants des ouvriers et une chapelle, sous le vocable de Sainte-Lucie, patronne de la Sicile, desservie par des prêtres de Palerme. Quant aux Arabes, ils se souviennent des services rendus pendant la famine de 1867 par Mgr Lavigerie à leurs frères algériens; ils viennent de fort loin saluer celui qu'eux-mêmes appellent « leur grand Marabout ». Les imans ou prêtres musulmans de Tunis, qui condamnent sans pitié tous les chrétiens à aller, après la mort, dans le four, en enfer, *fiel koucha*, font cependant une exception, une seule, en faveur de l'archevêque.

Mgr Lavigerie a d'ailleurs rappelé, dans sa *Lettre sur la mission du Sahara*, que plusieurs tribus de langue berbère, Kabyles, Mzabites et Touaregs, sont d'origine chrétienne et ont gardé durant des siècles les traditions du christianisme.

« Quatorze fois, d'après l'historien arabe Ebn Khaldoun, on contraignit les indigènes à l'apostasie; quatorze fois ils redevinrent chrétiens, jusqu'à ce qu'enfin, le sacerdoce ayant été détruit peu à peu, le culte catholique ne put se maintenir. »

Ce ne serait qu'à partir du XIe siècle qu'entourés de musulmans et persécutés ouvertement, les Berbères chrétiens auraient perdu leurs évêques et leurs prêtres et embrassé le mahométisme. C'est, en tout cas, à partir du XIVe siècle qu'aucun des écrivains arabes qui ont parlé de l'Afrique du Nord ne fait plus mention de l'existence dans ce pays d'Églises, de tribus ou de communautés chrétiennes.

(1) Ludovic de Campou, *la Tunisie française*, p. 39-53.

UNE LETTRE DE LAMARTINE.

Au moment où M. Charles Alexandre fait revivre, avec un soin pieux, les nobles figures de Lamartine et de Mme de Lamartine (1), on ne lira pas sans intérêt une lettre, jusqu'ici inédite, communiquée à *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, et dont l'original, provenant de la collection de M. Étienne Arago, est aujourd'hui entre les mains de la veuve du colonel Charras.

Cette lettre est adressée à Ferdinand Flocon, qui venait d'arriver à Zurich après son expulsion de Lausanne et qui se trouvait dans une très grande gêne. Elle est si rapidement écrite qu'elle contient deux ou trois incorrections; mais l'authenticité en est affirmée et, par cela même, elle montrerait sans affectation la générosité de cœur du poète. Quoique non datée, cette lettre est de 1856 :

« Mon cher Flocon, écrit Lamartine, après mille recherches pour connaître votre adresse et votre situation, Mme Flocon *vient enfin de venir* (*sic*) m'apporter de vos nouvelles.

« Je l'ai *priée à se* charger de ce mot pour vous.

« Il n'a d'autre objet que de vous serrer bien mentalement la main et de vous dire que vous avez en moi un ami plein d'estime et d'affection impérissables.

« J'apprends vos nouveaux malheurs. Si, par un hasard très naturel aux exilés, vous avez quelques besoins de fortune, adressez-vous à moi comme à un frère.

« J'ai peu, depuis tant de revers analogues aux vôtres; mais ce peu, le partagerai toujours avec un vrai bonheur avec vous.

« Un mot avec confiance et rendez-moi les sentiments que je vous porte.

« LAMARTINE. »

C'était l'année où allait paraître le *Cours familier de littérature*. Les amis politiques de Lamartine lui reprochaient, à tort ou à raison, certaines défaillances, et la popularité du poète commençait à en être atteinte. C'est sans doute à ces défaillances que fait allusion le dernier paragraphe de la réponse de Flocon, réponse en même temps très reconnaissante et très fière :

« Cher monsieur de Lamartine,

« Je ne puis vous dire combien j'ai été heureux de recevoir, au fond de l'exil, une marque de votre souvenir. Si je pouvais, au milieu de nos désastres, songer à ma propre infortune, vos paroles affectueuses et cordiales me la feraient oublier... Merci mille fois de vos offres généreuses.

(1) Voy. la Causerie littéraire dans la *Revue* du 10 septembre 1887.

Il me suffit de penser que vous m'en avez jugé digne; vous avez oublié vos malheurs pour vous occuper du mien.

« Je vis seul, pauvre, jeté aux vents, mais inébranlable dans ma foi, désolé du présent, mais assuré de l'avenir. Une confiance sans bornes dans les destinées de l'humanité, voilà ma richesse. Que ne puis-je à mon tour, la partager avec vous!

« Recevez mes vœux ardents pour votre prospérité, et toujours mon salut fraternel.

« F. Flocon. »

BOCCACE COMMENTATEUR DU DANTE.

La *Revue internationale de l'enseignement* publie, dans son numéro du 15 octobre, une étude de M. U. Schiff sur l'ancienne université de Florence, qui célébrait, en 1887, le 500e anniversaire de sa fondation.

Dans cette étude, M. Schiff rapporte une pièce curieuse que nous traduisons presque littéralement :

« Du 21 août 1373. — De la part de plusieurs citoyens de la ville de Florence, désirant tant pour eux-mêmes que pour d'autres et pour leurs enfants et descendants, être instruits dans le livre du Dante et formés à l'horreur des vices et à l'acquisition des vertus. Est faite supplication respectueuse à vous, seigneurs prieurs de l'Université, afin que vous élisiez un homme savant et honorable, bien au courant de cette sorte de poésie, pour le temps que vous voudrez, mais ne dépassant pas un an; — lequel expliquera le livre qu'on appelle vulgairement le Dante, devant tous ceux qui voudront l'entendre, avec tel salaire que vous voudrez, ne dépassant pas cent florins d'or par an — en deux termes ou payements, savoir moitié vers la fin de décembre et moitié vers la fin d'avril, sans aucune retenue de gabelle... »

Le *vir sapiens et in hujusmodi poesie scientia doctus* qui fut choisi par les prieurs se nommait Giovanni Boccacio, Jean Boccace. Il commença son cours le 3 octobre 1373, dans l'église de San-Stefano, située à côté de la porte Santa-Maria *sopra* Arno. Il y eut un si grand concours d'auditeurs que l'Église ne put les contenir. Boccace ne professa du reste que pendant deux années. Il mourut en 1375 et ne fut pas immédiatement remplacé, faute de lui pouvoir trouver un successeur digne de lui.

Pour nous, à plus de cinq cents ans de distance, nous avons peine à nous imaginer Boccace enseignant le « moyen d'acquérir la vertu » en pleine chaire, dans une église.

Jean de Bernières.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection législative. — Dans l'Orne, M. Christophle, gouverneur du Crédit foncier de France, républicain, a été élu par 47 019 votants, en remplacement de M. Roulleaux-Dugage, décédé. Il n'avait pas de concurrent.

Intérieur. — Le parlement est convoqué pour le 25 octobre. — Le Président de la république est rentré à Paris. — M. de Hérédia, ministre des travaux publics, est allé visiter les mines de Bruay et de Lens. — Le général Ferron, ministre de la guerre, a parcouru la frontière de l'Est. — M. Spuller, ministre de l'instruction publique, a inauguré à Paris le second lycée destiné aux jeunes filles, qui prend le titre de lycée Racine, et à Nîmes le nouveau lycée de garçons. — La commission du budget a voté, à dater du 1er octobre 1888, la suppression des maisons d'éducation de Saint-Denis, d'Écouen et des Loges, et elle a décidé que 800 bourses dans les lycées de jeunes filles seraient mises à la disposition du grand chancelier pour les élèves de ces établissements. — Une expérience de mobilisation de la 4e section technique des ouvriers de chemins de fer a eu lieu à Satory; elle a donné des résultats très satisfaisants. — Les élections municipales de Paris, dans les quartiers de la Monnaie et de la Folie-Méricourt, donnent lieu à un scrutin de ballottage.

Extérieur. — Pendant les neuf premiers mois de l'année, le commerce extérieur de la France a donné les résultats suivants : importations, 3 090 470 000 francs; exportations, 2831 584 000 francs. Ces chiffres dépassent de 33 002 000 francs pour les importations, et de 68 601 000 francs pour les exportations, ceux de la période correspondante de 1886.

Faits divers. — Le congrès littéraire international de Madrid s'est terminé par une séance en l'honneur de Cervantes. — Inauguration au cimetière du Père-Lachaise du monument élevé par souscription au dessinateur André Gill, — et à Beaumont (Oise) du monument élevé à la mémoire de deux Français, Desmortiers et Maître, fusillés en 1870 par les Allemands. — M. Racaud a légué à la ville de la Rochelle une somme de 300 000 francs destinée à secourir les marins et les pauvres. — M. Beauvallet, ancien notaire, a légué sa fortune, évaluée à 500 000 francs, à l'hospice de Pithiviers. — Réouverture de l'Opéra-Comique dans l'ancien local du Théâtre de Paris. — Rentrée solennelle des cours et tribunaux. — Ouverture du congrès national viticole de Mâcon. — Rencontres à l'épée entre M. le comte de la Boissière, président du syndicat de la presse étrangère, et M. Georges de Bompard; — entre M. Jules Ranson, rédacteur du *Matin*, et M. Ducret, rédacteur à la *Lanterne*.

Angleterre. — M. O'Brien a présidé à Woodford un meeting qui avait été interdit par le gouvernement. — Dans une grande réunion libérale à Nottingham, M. Gladstone a déclaré que l'échec du gouvernement dans les récentes affaires irlandaises rendait nécessaire un changement radical dans le système d'administration. Il a esquissé le programme dont les libéraux devront entreprendre la réalisation après que la question irlandaise aura été réglée. Il a présidé à Derby une autre réunion où il a parlé dans le même sens. — Dans une réunion unioniste tenue à Bradford, M. Goschen, chancelier de l'Échiquier, a déclaré que le gouvernement était résolu à mettre un terme aux persécutions dont les sujets de la reine étaient l'objet en Irlande, et qu'il prendrait, s'il y avait lieu, les mesures les plus énergiques dans ce but. — Une réunion d'environ quatre mille ouvriers sans travail a eu lieu à Trafalgar-square; elle a envoyé une députation au lord maire pour lui signaler la triste situation de la classe ouvrière. — Un violent conflit s'est produit entre la police et des manifestants qui s'étaient réunis à Hyde-Park.

Belgique. — Les élections législatives n'ont apporté aucun changement sensible à la situation des partis. A Bruxelles, les catholiques n'ont pas présenté de liste et la ligue libérale l'a emporté de 900 voix sur l'association radicale socialiste. Dans les bassins houillers du centre, les socialistes ont obtenu quelques succès partiels.

Hollande. — La deuxième Chambre a adopté en seconde lecture le projet de revision de la Contitution.

Danemark. — Le Folkething a repoussé par 68 voix contre 25 le projet de budget de l'exercice 1888.

Norwège. — Les ministres qui avaient donné leur démission ont repris leurs portefeuilles.

Autriche. — Le ministre des finances a présenté à la Chambre des députés le budget de 1888, d'après lequel le déficit est ramené à 21 200 000 florins, au lieu de 27 600 000 florins, chiffre du précédent exercice. Il espère pouvoir couvrir ce déficit au moyen de l'encaisse du Trésor, sans recourir à un emprunt.

Rome. — Le pèlerinage des cercles catholiques d'ouvriers français a été présenté au pape par le comte de Mun et par Mgr Langénieux.

Espagne. — On vient de signer la ratification du traité de commerce entre l'Espagne et la Belgique.

Nécrologie. — Mort du marquis Doublet de Persan ; — du docteur Wahu, ancien médecin principal de l'armée ; — de M. Émile Pluchet, agronome distingué; — de M. Camille Thibaud, ancien commandant des francs-tireurs du Gard en 1870; — du professeur allemand Kirckhoff, physicien bien connu; — de M. Todt, un des instigateurs du mouvement socialiste chrétien en Allemagne; — du baron Bertrand, fils du général; — du peintre Auguste Legras ; — de M. Jules de Lesseps, ancien ministre plénipotentiaire, administrateur des compagnies de Suez et de Panama; — de M. Edmond Texier, rédacteur au *Siècle;* — de M. Babert de Juillé, juge d'instruction à Niort; — de M. Beresford, membre du parlement anglais pour l'Université de Cambridge et conseiller privé; — de M. Emmanuel Gonzalès, ancien président et délégué de la Société des gens de lettres; — de M. Cuvillier-Fleury, de l'Académie française.

Le prénom de Chateaubriand.

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

« Permettez-moi de vous raconter une petite histoire qui ne tourne pas à ma gloire, mais qui décide une question assez intéressante depuis longtemps débattue.

« Un de mes bons amis, homme de savoir et d'esprit, faisant naguère, dans son cours à la faculté des lettres, une leçon sur Chateaubriand, remarqua que l'auteur de *René* lui avait prêté un de ses prénoms. En sortant, je me permis de dire au professeur qu'on n'était pas sûr que Chateaubriand s'appelât René. J'avais lu, je ne sais plus où, qu'il s'était donné, après coup, pour confirmer l'opinion que son livre était une autobiographie, le prénom de son héros, en le substituant à celui d'Auguste. Je citais l'édition du *Génie du christianisme* (contenant *René*), la 4e, que j'ai encore sous les yeux, en neuf petits volumes publiés à Lyon, l'an XIII, par Ballanche père et fils, aux Halles de la Grenette, où l'auteur est nommé : *François-Auguste* Chateaubriand. Enfin, pour appuyer mon dire, je constatais que Chateaubriand était désigné sous les prénoms de *François-Auguste*, par Ludovic Lalanne, dans le *Dictionnaire historique de la France;* par Vapereau, dans le *Dictionnaire universel des littératures ;* par Jules Janin, dans *la Bretagne*, etc.

« Je croyais triompher; mais une des fois suivantes, mon ami, malicieusement, insinua, dans son cours, en me regardant : « Chateaubriand, qui s'appelait bien René, quoi qu'on en dise... » Je commençais à être ébranlé; je le fus encore davantage quand, obstinément, il me renvoya à la dernière étude faite sur Chateaubriand par Sainte-Beuve, qui s'y prononçait définitivement pour *René* contre *Auguste* Connaissant l'exactitude scrupuleuse que le critique mettait dans ses recherches, même pour les plus petits détails, je résolus de vérifier, moi aussi, sauf à me donner une leçon qui confondît ma présomption. Je chargeai donc une aimable parente, très curieuse des choses de l'esprit, qui voulut bien me tirer d'embarras, de prendre à Saint-Malo copie de l'extrait de baptême de Chateaubriand, copie que je n'avais trouvée transcrite nulle part, pas même dans le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* de Jal.

« Or, ce soir, à ma grande confusion, je reçois, sur papier timbré, légalisée par l'adjoint au maire (dont la signature est illisible) la pièce suivante, *très exactement* reproduite :

« Extrait du registre des actes de naissance de la ville de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), pour l'année 1768, où est écrit ce qui suit, folio 20, verso.

« François-René de Chateaubriand, fils de haut et puissant René de Chateaubriand, chevalier, comte de Combourg et de haute et puissante dame Apauline janne Suzanne de Bedée dame de Chateaubriand, son épouse, né le quatre septembre mil sept cent soixante-huit, baptisé le jour suivant par nous Messire pierre henry Nouaïl, grand chantre et chanoine de l'église cathédrale official et grand vicaire de Monseigneur l'évêque de St-Malo, a été parain haut et puissant Jan Baptiste de Chateaubriand, son frère et maraine haute et puissante dame françoise Marie Gertrude de Contade, Dame et comtesse de plouër, qui signent et le père.

« Signé au règistre : Contades de plouër, Jean Baptiste de Chateaubriand, Brignon de Chateaubriand, De Chateaubriand et Nouaïl, vic. gener[l] (1). »

« Maintenant, pourquoi Chateaubriand avait-il quitté, pour le reprendre plus tard, le prénom de René et pris celui d'Auguste pour l'abandonner ensuite? Quel jeu, quelle coquetterie y a-t-il là? Est-ce modestie? Pourquoi, ayant appelé son héros René, comme lui, dissimule-t-il ce prénom en 1804?

« Si vous pensez, monsieur le directeur, que ce petit point d'histoire littéraire et d'étude psychologique puisse intéresser vos lecteurs, je vous prierai de faire bon accueil à la lettre d'un de vos plus anciens et plus fidèles abonnés.

« X... »

Mouvement de la librairie.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

La librairie Hachette a fait paraître un important ouvrage de M. Gréard, *Éducation et Instruction,* relatif aux trois ordres d'enseignement, dans lequel l'auteur a réuni et fondu les savants Mémoires qu'il avait communiqués, ces dernières années, au conseil académique de Paris.

(1) Les plus petits détails de l'orthographe sont reproduits.

Un nouvel ouvrage de M. Jules Verne a paru à la librairie Hetzel, dans la collection des *Voyages extraordinaires;* c'est le *Chemin de France,* suivi de *Gil Braltar.* Les circonstances présentes donnent un intérêt d'actualité exceptionnel à ce roman dont la scène se passe dans l'Argonne au moment des triomphes de Valmy et de Jemmapes et qui a été inspiré par le plus ardent patriotisme.

On remarquera dans les dernières livraisons de *la Grande encyclopédie* (90 à 95) d'intéressants articles sur *l'Australie* et *l'Australasie,* avec cartes en couleurs, — sur *les Autographes,* par M. Charavay, — sur *les Automates,* par P. Charpentier, — sur *l'Autriche,* sur *l'Auvergne,* par M. Farges,— sur *l'Aveyron,* par M. Salone, et sur *l'Aviation.*

Il y a lieu de signaler, d'autre part, parmi les récentes publications :

Philosophie. — *La Psychologie physiologique,* par G. Sergi, traduction de M. Mouton; — *le Caractère dans la santé et dans la maladie,* par le Dr Azam; — *la Morale des stoïciens,* par Mme Jules Favre (Alcan); — *De la certitude chrétienne,* par Henri Bois (Fischbacher); — *la Conscience psychologique et morale dans l'individu et dans l'histoire,* par Ludovic Carrau (Librairie académique); — *Loisirs de vieillesse ou l'heure de philosopher,* par le Dr Nivelet; — *Histoire de la psychologie des Grecs,* par A. Chaignet (Hachette).

Histoire. — *Souvenirs d'un dragon de l'armée de Crimée,* 1854-1856, par Ch. Mismer (Hachette); — *la Duchesse d'Angoulême et les deux Restaurations,* par Imbert de Saint-Amand; — *Essai sur la vie de Jésus,* par Louis Martin (Dentu); — *l'Age du romantisme : 4e série, Camille Rogier,* par Ph. Burty; — *le Comte de Chambord d'après lui-même,* par Dubosc de Pesquidoux; — *Journée du 6 octobre 1870,* par un Lorrain; — *la Question d'Orient,* d'après W. Rustow, par M. Reynaud (Westhausser); — *les Bourbons de France,* par Amédée de Césena (Gautier); — *l'Assassinat du maréchal Brune,* par Vermeil de Conchard (Librairie académique); — *Campagne de Prusse, Iéna,* par P. Foncart (Berger-Levrault); — *Histoire des grèves,* par Charles Renault (Guillaumin); — *la Reine Caroline-Mathilde et le comte Struensée,* par B. de Lagrèze (Firmin-Didot); — *les Chevaliers de Malte et la marine de Philippe II,* par le vice-amiral Jurien de la Gravière; — *la France sous l'ancien régime, le gouvernement et les institutions,* par le vicomte de Broc (Plon-Nourrit); — *les Grandes batailles de Metz,* par Alfred Duquet (Charpentier).

Géographie. Voyages. — *Huit mois au Kalahari, récit d'un voyage au lac N'gami,* traduit de l'anglais, par L. Trigant; — *Alger et le Sahel,* par Henri Drouet (Hachette); — *Voyage à Ségou, 1878-1879,* rédigé d'après les notes de Paul Soleillet, par Gravier; — *Voyage dans le sud de la Tunisie,* par Valéry Mayet; — *A travers la Cochinchine,* par Raoul Postel; — *Voyage impressionniste en Suisse,* par Emile Daullia (Dentu); — *En Corse,* par Paul Bourde; — *Lucon et Palaouan,* par A. Marche; — *la Vie et les mœurs à la Plata,* par Émile Daireaux (Hachette); — *Questions algériennes,* par Th. Blancard; — *Un voyage au Tonkin,* par Paulin Vial (Challamel); — *les Mystères de la Guyane,* par Louis Boussenard (Librairie illustrée); — *les Français à Obock,* par Denis de Rivoyre; — *Origines de la conquête du Tonkin,* par Jules Gros; — *les Français en Amazonie,* par Henri Coudreau; (Dreyfous).

Romans. — *La petite baronne,* par A. Bouvier (Marpon-Flammarion); — *l'Araignée rouge,* par R. de Pont-Jest; — *le Droit d'aimer,* par Marius Bourlange; — *la Marchesa Carantoni,* par Marion Crawford; — *Zohra,* par É. de Launay; — *Aveugle,* par R. de Pont-Jest; — *Un mariage parisien,* par de Beaussire-Seyssel (Dentu); — *Maison ouverte,* par Paul Margueritte; — *la Fiancée du trapèze,* par Jules Hoche; — *le Roman de la misère,* par X. de Montépin; — *le Complice,* par Pierre Cœur et R. de Camors; — *la Vierge aux cheveux d'or,* par Charles Diguet; — *Une exaltée,* par la princesse O. Cantacuzène Altieri; — *le Dernier sabbat,* par Auguste Dumont; — *Sarah Blondel,* par Louis Gallet; — *Pascal Géfosse,* par Paul Margueritte; — *le Crime d'aimer,* par Jules Hoche; — *Une fille de Loth,* par Charles Legrand; — *Paule de Brussange,* par Édouard Delpit; — *Une favorite de Norodom,* par Paul Lefebvre; — *Bon Repos,* par Philippe Chaperon; — *les Cas difficiles,* par Armand Sylvestre (Librairie illustrée); — *la Petite fée,* par Albert Cim; — *Mademoiselle de Roquemaure,* par Mme de Castellane-Acquaviva; — *le Baron Chocquart,* par Henri Demesse; — *Mars en goguette,* par Djallil; — *Contes de derrière les fagots,* par Armand Sylvestre, illustrations de Lacaille (Marpon et Flammarion); — *Ghislaine,* par Hector Malot; — *la Première maîtresse,* par Catulle Mendès (Charpentier); — *Bonnet rouge,* par Jules Case; — *Guerre de femmes, gens de province,* par Charles Foley (Cerf).

Divers. — *Figaro-ci... Figaro-là...,* par Pierre Giffard (Librairie illustrée); — *En plein air,* par Adrien Marx; — *les Mémoires de Valentin,* par Armand Lapointe (Dentu); — *la Bière française,* par Robert Charlie; — *Manuel pratique des jardins d'enfants,* par J. Jacobs; — *les Chiens militaires dans l'armée française,* par L. Jupin; — *le Grand-duché de Luxembourg,* par L. Gélinet; — *le Liège et ses applications,* par H. de Graffigny; — *la Grande pêche,* par le Dr E. Sauvage; — *l'Equilibre social,* par Jules Lamarche; — *Contes et légendes du pays de France,* par Oscar Michon; — *l'Homme avant l'histoire,* par Ch. Debierre; — *l'Officier allemand et son rôle dans la nation,* par un officier d'infanterie; — *le Code civil et le théâtre contemporain,* par M. Félix Moreau; — *le Vieux miroir, poésies,* par Frédéric Bataille; — *l'Art dans l'habitation moderne,* par M. Lucien Magne; — *la Société des Concerts, 1860-1885,* par M. Deldevez (Firmin-Didot); — *Progrès et pauvreté,* par Henry George; — *les Budgets contemporains,* par Félix Faure, député (Guillaumin); — *la France vraie,* par Saint-Yves d'Alveydre; — *Paris-Canard,* par Ch. Virmaitre; — *Juifs et Chrétiens,* par N. Gortschakoff; — *la Légion d'honneur,* par J. Delarbre; — *l'Alsace-Lorraine en Australie,* par Armand Dubarry (Librairie académique); — *la Santé dans la famille,* par le Dr André Lanteirès (Firmin-Didot); — *l'Officier allemand et son rôle dans la nation,* par un officier d'infanterie (Westhausser); — *Montaigne moraliste,* par Mme Jules Favre (Fischbacher); — *Paris qui dort,* par Louis Bloch et Sagari; — *Chants et chansons militaires de la France,* réunis par le major H. de Sarrepont; — *les Cours princières d'Europe,* par ***; — *Que faire de nos filles ?* par *** (Librairie illustrée); — *les Comédiens en France au moyen âge;* par Petit de Julleville (Cerf); — *les Mille et une nuits du Théâtre* (5e série), par Auguste Vitu; — *France et Allemagne : les deux races,* par Matyas Vallady (Ollendorff); — *le Pays du Cant,* par Sidney Whitman (Quantin).

L'éditeur Ollendorff doit publier prochainement les *Comédies en un acte,* par E. Legouvé; — *Guillaume du Tillet,* par Charles Nisard; — *Études et souvenirs,* par Adélaïde Ristori; — *le Roman de Paris,* par Eugène Morand; — *Florival et Ce,* par Samson Cressonnois; — *les Filles de Jean de Nivelle,* par Léon Gandillot; — *Pierre et Jean,* par Guy de Maupassant; — *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870,* par Alfred Darimon, ancien député de la Seine.

Émile Raunié.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9509)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 18. (24e ANNÉE). — 29 OCTOBRE 1887.

Paris, 28 octobre 1887.

Les tristes révélations qui depuis trois semaines émeuvent le public ont relégué au second plan, dès le premier jour de la rentrée des Chambres, la politique proprement dite. La grosse affaire du moment, c'est l'enquête proposée par M. Cunéo d'Ornano. Une interpellation ayant pour but le renversement du ministère trouverait les députés eux-mêmes assez indifférents, alors que les esprits sont si échauffés sur une autre question et qu'il a surgi d'autres scandales que celui de la prétendue alliance du ministère avec la droite. Ce répit ne sera pas de longue durée; le ministère aura de rudes assauts à soutenir; mais, pour l'instant, les attaques dont il est l'objet semblent prendre, quelle qu'en soit la violence, un petit air de discussion académique.

« Une réforme, une seule, dit le parti radical, et nous sommes avec vous. » Eh quoi! le ministère ne s'est-il pas voué à la réforme financière et économique? N'est-ce point quelque chose? C'est même une réforme extrêmement difficile, qui exige les études les plus approfondies et les efforts les plus persistants, et devant laquelle les deux cabinets précédents, malgré la présence de membres du parti radical, se sont trouvés impuissants.

D'autre part, les membres de la droite commencent à trouver que le ministère est trop radical. Nous ne savons ce qu'ils espéraient; mais ce qui saute aux yeux, c'est que la droite s'est gardée de faire un pacte avec M. Rouvier. Elle a tenu à se réserver une entière liberté d'action pour en user suivant les circonstances. Nous sommes trop hantés par le souvenir de la tentative de Raoul Duval et nous oublions trop le peu d'accueil qu'elle avait trouvé auprès des membres de la droite. C'est qu'elle comportait un titre et un programme. Le titre, *droite républicaine*, impliquait une adhésion aux institutions actuelles; quant au programme, il était défini, détaillé; il constituait des engagements précis. C'est pourquoi Raoul Duval est demeuré à peu près seul. Notez que beaucoup de membres de l'Union des droites ont été élus dans des départements qui, lors des élections antérieures à celles du 4 octobre 1885, nommaient des républicains; ils sentent bien que leur réélection est chose précaire et qu'à ce point de vue il serait imprudent à eux d'arborer un autre nom que celui de « conservateurs ». Néanmoins ils sont monarchistes. Ils veulent pouvoir s'accommoder aux circonstances et, selon le cours que prendront les événements, réserver ou afficher leurs espérances. Ils laisseront vivre le ministère tant que cela leur conviendra; le jour où l'occasion leur paraîtra propice, ils seront libres de voter contre lui en disant: « Il est trop radical. » Ce jour-là, l'extrême gauche votera sans doute, de son côté, contre le ministère en disant: « Il n'est pas assez réformateur. » Trop radical, pas assez réformateur, ce sont là reproches commodes, exagérés de part et d'autre, puisqu'ils sont contradictoires; ce sont des armes à l'usage des partis.

L'opinion publique, elle, n'entre pas dans ces calculs stratégiques. Assurément, aux élections d'octobre 1885, il y a eu de gros malentendus. Le même fait s'était produit, on s'en souvient, aux élections de février 1871. L'Assemblée qui en était sortie était en désaccord avec le pays. Le pays avait bien su ce qu'il voulait dire; seulement il s'était mal exprimé. De même en octobre 1885. A ce moment, la république subsistait depuis quatorze ans et son existence s'était partagée entre deux périodes de durée à peu près égale. Pendant la première, la réaction avait épuisé ses efforts pour détruire la république; elle avait joué son va-tout au 16 Mai 1877 et avait perdu la partie. La seconde période, qui vit le triomphe des républicains, fut une période de représailles, légitimes après tout, mais qui ne peut pas durer toujours, et le pays souhaitait, de toute évidence, en 1885, l'avènement d'une troisième période qu'on pourrait appeler la période économique.

Il s'était figuré que tout le monde pourrait se mettre d'accord là-dessus. Peut-être ce résultat se produira-t-il peu à peu; c'est, hélas! un souhait plutôt qu'une espérance; mais ce qu'on ne peut refuser au cabinet Rouvier, c'est que telle est sa signification; ce qu'on ne peut nier, c'est qu'en cela il répond au désir du pays.

LE MAROC

D'après de récentes publications.

« L'homme malade » du Bosphore a aujourd'hui un confrère sur les bords de l'Atlantique ; le sultan de Constantinople peut contempler son image dans le sultan de Maroc, tous deux sont chefs des croyants : le premier par droit de conquête, le second par droit de naissance ; tous deux voient périr leur empire ; et la seule différence qui, en ce moment, les distingue, c'est que l'un semble jouir d'une santé robuste et que l'autre paraît près de mourir.

Pour compléter la ressemblance, l'attitude des puissances européennes et leur diplomatie est à peu près la même dans les deux pays. La rivalité de l'Angleterre et de la Russie prolonge l'existence de l'empire ottoman ; celle de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Italie concourt au maintien du trône de Maroc. La Grande-Bretagne patronne le sultan de Constantinople; la France devra probablement, un jour ou l'autre, patronner le chérif de Fez. Seulement, la nature des choses se trouve être plus conforme à la logique en Orient que dans l'Afrique occidentale : les Anglais protègent le souverain dont la présence leur assure la liberté de la route maritime des Indes ; nous, nous aurons peut-être à protéger celui qui nous ferme, par terre, les abords du Sénégal.

Voici plusieurs ouvrages, parus récemment, qui sont propres à éclairer l'opinion publique en France sur les affaires du Maroc et qui sont tout à fait de circonstance. C'est d'abord une étude très sérieuse sur les confréries musulmanes et sur leur influence par M. Le Chatelier (1) ; c'est ensuite une série d'observations et d'expériences personnelles faites dans le Maghreb par M. Ludovic de Campou (2) ; c'est enfin le récit d'un voyage officiel exécuté dans l'intérieur du pays par un de nos ministres résidents, à Tanger, pour aller présenter au souverain ses lettres de créance (3). Cette dernière narration forme le pendant de celle de M. Gabriel Charmes, dont nous nous sommes occupé à cette même place (4). Le docteur Marcet, qui en est l'auteur, accompagnait la mission de M. Ordega, comme M. Gabriel Charmes accompagnait celle de M. Féraud. La première date de 1882, la seconde de 1886, et cette différence de dates, rapprochée de l'exacte similitude des faits, sert à montrer que, de même qu'en Turquie, la situation intérieure, au Maroc, est depuis longtemps immuable.

I.

Il y a toujours plaisir à comparer deux portraits de la même personne. La façon dont le même visage peut impressionner deux peintres est un curieux sujet d'études physiologiques et psychologiques. L'intérêt devient plus grand encore si les deux peintres sont bons et s'ils ont eu tous deux l'intention d'être fidèles. C'est ce qui arrive avec les récits parallèles de MM. Charmes et Marcet. Sauf que l'itinéraire de la mission Féraud était tracé de Tanger à Fez et celui de la mission Ordega de Mogador à Maroc, les deux voyageurs ont vu les mêmes choses, assisté aux mêmes cérémonies, raconté avec la même conscience. Leurs voyages ne peuvent différer l'un de l'autre que par la diversité de leurs impressions, et c'est là précisément ce qui éveille la curiosité.

Le regretté Gabriel Charmes était presque un orientaliste ; le monde arabe lui était très familier, très sympathique ; ses jugements ont pu s'en ressentir. D'ailleurs, ayant accompagné une mission diplomatique, il était tenu vis-à-vis du gouvernement marocain, comme du gouvernement français, à la plus complète réserve. A cet égard la situation de M. le docteur Marcet est la même ; toutefois la diversité des esprits se fait jour, et l'on devine d'autant mieux le véritable état de ce malheureux pays que les auteurs s'efforcent davantage de le taire.

Il est des choses pourtant que M. Marcet peut dire, et qu'il dit ouvertement. Ainsi, ce n'est un mystère pour personne que l'esclavage existe au Maroc dans toute son horreur. On a fait cent fois le tableau d'un marché aux esclaves ; celui de M. Marcet nous frappe comme si nous n'en avions jamais ni vu ni lu d'autres. Nous croyons assister à la scène. Les crieurs publics sont à la besogne et procèdent aux enchères ; chacun d'eux traîne plusieurs esclaves, l'une en avant, qu'il guide par la main, les autres suivant seules par derrière. Ils tournent sans cesse autour du marché, montrant leur marchandise, sollicitant des acheteurs. Un Arabe accroupi fait un signe ; on lui amène l'esclave qu'il a désignée. Elle se place devant lui debout ou à genoux, comme il veut. Il l'examine, la tête des pieds à la tête, regarde sa bouche, ses dents, ses yeux, ses narines ; après quoi, il renchérit ou laisse passer. S'il laisse passer, l'esclave rajuste son corsage écarté ; le crieur recommence sa marche et ses cris, pour s'arrêter sur un autre signe et soumettre la pauvre créature au contrôle d'un nouvel acheteur.

« Voici une petite fille d'une douzaine d'années. Elle est

(1) *Les confréries musulmanes du Hedjaz*, par Le Chatelier. Bibliothèque orientale elzévirienne. — 1 vol. in-12. Paris, 1887. Ernest Leroux.

(2) *Un empire qui croule; le Maroc contemporain*, par Ludovic de Campou. — 1 vol. in-12. Paris, 1887. Plon-Nourrit et Cie.

(3) *Le Maroc, voyage d'une mission française à la cour du sultan*, par le docteur A. Marcet. — 1 vol. in-12, deuxième édition. Paris, 1886. Plon-Nourrit et Cie.

(4) Voy. la *Revue* du 23 juillet dernier.

cotée 150 francs. Ses seins sont déjà formés; on le constate à l'envi. Ici, c'est une belle fille de vingt ans, une plantureuse mulâtresse, en costume de percale blanche rayée de bandes rouges, qui s'harmonise agréablement avec la teinte brune de sa peau. Le vendeur l'a parée tout exprès pour la faire valoir : c'est la belle pièce du marché. Peut-être, si l'article est de bonne vente aujourd'hui, montera-t-elle à 300 francs. Là, c'est une enfant de six à sept ans. Ses pieds sont-ils bien formés, ses muscles assez forts? Elle ne vaut pas cher, la pauvrette. Voilà une femme qui porte un enfant dans ses bras et en tire un autre après elle; l'expression de son visage est triste; elle obéit docilement au crieur qui l'exhibe; mais c'est tout. La vendra-t-on en bloc avec sa fillette, ou bien les adjugera-t-on séparément? Allons, 100 francs le tas! Adjugé! C'est un embarras, les petits! En voici une autre plus âgée ou du moins plus flétrie et sans beauté : elle est offerte à 75 francs. A peine en veut-on à ce prix-là. Il y a ainsi une trentaine de ces malheureuses qu'on promène, qu'on marchande, qu'on livre sans merci aux plus minutieuses investigations de quiconque le désire. Toutes suivent le vendeur, pieds nus, baissant la tête, indifférentes en apparence à ce qui se passe. La pensée vit pourtant au fond de ces cervelles humaines. Quelques-unes ne voudraient-elles pas choisir leur maître futur? Parmi les négresses diversement teintées, il y avait une femme à peau blanche. Elle cachait son visage et ne le découvrait que lorsqu'elle était soumise à l'examen. Comment et pourquoi était-elle esclave? Qui l'y avait poussée? Le crime ou la misère? Une fois là, on n'en sort plus! »

Empêché comme il l'est de tout dire, M. le docteur Marcet se dédommage en nous montrant le côté pittoresque des mœurs berbères. Le ministre de France et les personnes qui l'accompagnaient ayant été invités successivement chez le sultan, chez le grand-vizir, chez le maître des cérémonies et chez de riches particuliers, à des dîners d'apparat, nous avons le moyen de pénétrer à leur suite dans les intérieurs marocains. Rien n'en égale le luxe et les voluptueux raffinements, si ce n'est le dénuement et la misère du pauvre peuple. Le sultan ne reçoit jamais à sa table : il mange seul et ne se montre même pas à ses invités. Ceux-ci sont introduits dans un délicieux jardin, où les allées dominent les plates-bandes comme des chaussées et au centre duquel s'élève un pavillon carré, gros cube de maçonnerie presque dépourvu d'ouvertures. Au rez-de-chaussée sont alignés par terre une dizaine d'énormes plateaux, une quarantaine de volumineuses terrines de grès, le tout débordant de victuailles. On monte au premier étage par un petit escalier pratiqué dans l'épaisseur des murailles, laquelle est de plusieurs mètres. Là, une seule pièce voûtée, éclairée par deux petites embrasures percées au nord. C'est l'empire de la fraîcheur. L'épaisseur des murailles et l'absence de clarté maintiennent dans cette vaste pièce une température de glacière. Une partie du dîner est placée sur une petite table, le reste sur des tapis à terre, et les étrangers essayent de goûter à quelques-uns de ces mélanges composés de riz, de mouton, de poulets, d'amandes, de citrons, d'oignons, de safran, de pois chiches, de fèves, de raisins secs, d'œufs durs, d'œufs frits, de graisse et de toute espèce d'aromates auxquels, faute d'habitude, leur palais ne peut se faire et que leur estomac ne saurait supporter.

Le grand-vizir étant l'oncle du sultan, — et d'ailleurs un très grand personnage, — ne se montra pas plus que son maître au repas qu'il offrit au ministre de France. Seulement, il le reçut à l'entrée de sa maison. Si-Mohammed-el-Arbi habite l'intérieur de la ville. On est surpris, en quittant des ruelles sordides et en pénétrant dans une maison aussi délabrée au dehors que ses voisines, de se trouver tout à coup transporté dans un intérieur propre, coquet, luxueux, où l'architecture arabe se révèle dans sa pureté traditionnelle.

Le grand-vizir, entouré de ses ministres, accueillit le résident français avec beaucoup de courtoisie; après quoi il disparut, le laissant en tête-à-tête avec un dîner fabuleux.

Moins grand seigneur, le maître des cérémonies, non seulement reçut ses invités en personne, mais leur tint compagnie pendant le repas. Il avait le chapelet à la main et offrait le modèle de l'exquise politesse qui est l'apanage à la fois de sa race et de son emploi. En guise de vin, il y avait sur la table des flacons d'eau de roses, dont on inondait à tout moment les invités, et, au lieu de conversation, huit musiciens qui ne cessaient de se faire entendre.

Le ministre de France accepta ensuite l'invitation à dîner d'un juif très riche et très considéré parmi ses coreligionnaires. Fit-il bien? C'est un point que nous n'oserions résoudre. D'une part, semblable condescendance devait amoindrir son caractère aux yeux du gouvernement et du peuple du Maroc; d'autre part, les juifs sont nombreux dans le pays, y jouissent, par l'argent, de beaucoup d'influence et se considèrent comme inféodés à notre nationalité. Inutile de dire que la réception fut pleine de dignité de la part de l'hôte, magnifique vieillard aux cheveux blancs ayant son fils à sa droite, et d'affabilité de la part des Français, protecteurs des juifs du Maroc.

II.

Un voyageur plus indépendant que ne peuvent l'être des personnes attachées librement ou officiellement à des ambassades est M. Ludovic de Campou. Nous ignorons s'il a fait dans le Maghreb un séjour prolongé : il ne nous renseigne pas à ce sujet. Nous ne savons pas davantage s'il y a trouvé quelque sujet personnel de déplaisir; mais le fait est que son récit, libre d'allures, nous aide, bien que nous devions faire la part des exa-

gérations, à pénétrer un peu plus avant qu'avec les deux autres au-dessous de la surface polie des choses.

Le Maroc est un pays fermé, à peu près comme l'étaient, il y a moins d'un quart de siècle, la Chine et le Japon. Le caractère sacré du sultan, premier pontife de l'Islam, ne permet pas aux étrangers de résider dans ses trois capitales. Les représentants des puissances européennes demeurent sur un point de la côte, Tanger, où demeure également un fonctionnaire de second ordre, une espèce de premier commis du grand-vizir, que l'on décore pour la forme du titre de ministre des affaires étrangères, et « qu'on leur donne comme un os à ronger ». Quand un nouveau ministre résident est accrédité, il est autorisé à aller présenter ses lettres de créance au sultan lui-même; mais il accomplit son voyage solennel dans des conditions particulières : escorté par une portion de l'armée, nourri avec une profusion extravagante aux dépens des malheureuses populations que son passage ruine; entouré de respects commandés par les lois de l'hospitalité et de prévenances inspirées par la crainte; logé dans un des palais du sultan pendant son séjour et reconduit sous même escorte à la frontière, il n'est certainement pas dans des conditions d'observation favorables. Quant aux touristes, aux simples curieux, ils peuvent parcourir le Maghreb pourvu qu'ils soient munis du firman, chose que les représentants de leur nation peuvent demander pour eux; mais l'insécurité des routes est si grande qu'ils se tiennent le plus souvent à l'écart. Le Maroc, qui est à nos portes, est donc une terre presque inconnue. Son organisation ou plutôt son absence d'organisation est telle que le sultan lui-même ne connaît pas le nombre approximatif de ses sujets. La statistique est là une science chimérique, et, tandis que les uns estiment à 2 millions le chiffre de la population, les autres le portent à 7 ou 8 millions. Cette absence de base rend les autres évaluations également incertaines. On ne connaît ni le chiffre réel ni la proportionalité de l'impôt; quand M. Ludovic de Campou avance, par exemple, que le *tiers* de l'empire a péri dans la famine de 1878, on n'a aucun moyen de contrôler l'exactitude de cette affirmation.

Une chose cependant est certaine: c'est que le gouvernement chérifien a été jusqu'ici beaucoup plus isolé de l'influence européenne que le gouvernement ottoman, par conséquent beaucoup plus mauvais. La souveraineté religieuse et l'infaillibilité personnelle du sultan de Constantinople ne sont rien, par comparaison, avec la souveraineté et l'infaillibilité du sultan de Maroc. Par suite, les abus et la misère dont souffrent les Turcs semblent légers à côté de la misère et des abus sous lesquels les Marocains gémissent. Les impôts sont une ruine pour les populations, à cause de la façon dont ils sont levés. L'impôt foncier est la dîme : le dixième d'une récolte est peu de chose; mais il arrive souvent que ce dixième devient la totalité. Ce qui se passe pour la dîme existe pour les autres impôts. Si l'on vend un cheval, le droit du sultan est en principe de 10 pour 100; mais le caïd fait mettre le vendeur en prison sous un prétexte ou sous un autre et ne le relaxe que quand il a vidé sa bourse de l'argent qu'il vient de recevoir. L'exportation des céréales est défendue; mais Sa Majesté chérifienne en exporte pour son compte, après que ses agents ont acheté à des prix dérisoires le blé du pauvre paysan, qui est obligé de le livrer sous peine d'être emprisonné. « Tout devient motif à exactions. Pour les fêtes religieuses, qui ont lieu trois fois par an, la coutume est que chaque ville, chaque bourgade, chaque douar contribue aux cadeaux faits à Son Altesse; le simple portefaix, qui gagne dix sous par jour, donne quatre journées de solde; le cultivateur, qui meurt de faim, tant de sacs de blé. Aucun fonctionnaire n'est payé par le gouvernement. Tous sont au contraire obligés, pour entrer en charge, de payer au vizir une somme assez forte. Les gendarmes, qui reçoivent quatre sous par jour sans nourriture, excellent à enlever enfants et chevaux pour les vendre. »

Le budget du sultan est considéré comme un revenu personnel; libre à lui d'en faire tel emploi qu'il veut. Il a servi en partie, pendant vingt-cinq ans, à payer une portion de l'indemnité de guerre de cent millions exigée par l'Espagne après la guerre de Tétouan. L'armée, composée d'environ 16000 hommes, est payée, comme les gendarmes, quatre sous par jour, quand elle est payée; en général, elle vit sur l'habitant. La grosse dépense est le harem. Mouley-Hassan a, entre les femmes légitimes, les concubines et les esclaves attachées à leur service, un personnel féminin de deux mille têtes à nourrir, habiller, parer, parfumer et distraire. Malgré cela, le sultan, qui est avare, possède un trésor qu'il grossit avec amour. « Quelle en est la valeur? Mouley-Hassan lui-même ne le sait pas. Où est-il ? Le trésor était autrefois à Méquinez; on dit qu'il est aujourd'hui dans le Tafilet, où chaque année le sultan fait porter des caisses d'or. » En vérité, cela ressemble à un conte des *Mille et une Nuits*.

C'est une figure intéressante que le sultan Mouley-Hassan. Son air de grandeur solitaire, sa physionomie mélancolique, sa haute dignité de descendant le plus direct de Prophète, le mystère dont il vit entouré, tout contribue à fixer sur lui les regards, fatigués des choses et des personnages vulgaires. Mais ce qui donne surtout de l'importance à son règne et à son empire, c'est l'ordre des relations naturelles qui existent entre le Maroc et les grandes nations de l'Europe. Jusqu'ici Mouley-Hassan a su se maintenir dans la ligne politique de ses prédécesseurs et opposer une barrière à l'envahissement européen. Son ignorance est fabuleuse; il ne connaît même pas la position approximative des grandes capitales du monde et ne sait pas lire sur une

carte de géographie; mais il a l'instinct sûr dans les choses qui touchent à ses intérêts et à ceux de la religion dont il est le chef. Nous empruntons à l'un des voyageurs que nous venons de nommer un exemple de ce fait. Notre ministre avait obtenu du sultan une audience d'affaires; tout marchait bien pendant l'entretien, Mouley-Hassan promettait gracieusement tout ce qu'on voulait, quand le ministre entreprit de pressentir son opinion sur le passage éventuel en territoire marocain d'un chemin de fer transsaharien destiné, suivant nos projets, à relier nos possessions du nord et de l'ouest de l'Afrique. Au premier mot la physionomie du sultan changea. Un chemin de fer! un passage d'étrangers! la civilisation européenne en plein Maroc! Visiblement, il n'était pas à l'aise sur ce terrain. Il rappela que son père, déjà consulté à ce sujet, avait refusé son consentement; lui-même ne se rendait un compte exact ni de l'utilité, ni du but, ni de l'importance de la question; il verrait, examinerait, s'appliquerait à rechercher dans quelle mesure il pourrait, au besoin, nous donner satisfaction. Évidemment un refus se cachait derrière ces apparentes hésitations. Mouley-Hassan est loin de pouvoir se rendre compte du tracé de cette voie ferrée, car il ignore complètement la géographie; mais il devine parfaitement un danger, sous quelque forme qu'il se présente; et le plus redoutable, pour l'Islam et pour lui, serait l'invasion de cet élément civilisateur.

Tant que vivra le sultan, le Maroc restera fermé aux nations européennes. Quand il sera mort, la rivalité matérielle y succédera à la rivalité diplomatique, ce qui est une perspective assez fâcheuse. Tout le monde a ou croit avoir des droits sur le Maghreb. L'Angleterre a possédé Tanger de 1663 à 1684 et voit dans cette ville une des clefs du détroit de Gibraltar. Un livre récemment paru à Londres a pour objet de rappeler au public cette occupation (1). L'Espagne a toujours rêvé de prendre sa revanche de la conquête maure; rien n'égale l'enthousiasme qu'a fait éclater dans toutes les classes de la population la guerre du Maroc. Sans avoir de si hauts desseins, le Portugal, d'accord en cela avec l'Angleterre, a travaillé à monopoliser le commerce chez ses voisins du Sud. L'Italie comprend le Maroc dans ses aspirations historico-poétiques à la domination sur les rivages africains. Enfin la France a un intérêt majeur à n'avoir sur sa frontière oranaise qu'une puissance faible ou dont la situation soit telle qu'elle puisse la considérer comme invariablement amie. On voit tous les motifs de compétition qui existeront quand le sultan Mouley-Hassan disparaîtra de la scène du monde. Le mieux pour nous paraît être, en ce cas, une action combinée avec l'Espagne. L'Espagne et la France ne sont rivales nulle part et sont des alliées séculaires. Il a fallu des événements historiques extraordinaires, comme la réunion sur une seule tête de la couronne des rois catholiques et de celle des empereurs d'Allemagne, ou bien, plus tard, la politique insensée de Napoléon, pour les mettre aux prises. Dans l'ordre naturel des choses, la France et l'Espagne sont sœurs.

(1) *The english occupation of Tangiers*, 1663-1684, by lieut.-colonel Davis. — 1 vol. grand in-8°. Londres, 1887. Richard Bentley.

III.

Le plus désirable, après tout, non pas précisément pour le pauvre peuple marocain qui gémit sous un joug barbare, mais pour notre tranquillité, serait probablement que les choses demeurassent longtemps encore en l'état. Nous avons entendu M. Gabriel Charmes, si versé dans les choses de l'Orient, conseiller à la France de rester l'amie fidèle et au besoin la protectrice du sultan de Maroc. Il nous a montré le parti que nous pourrions tirer peut-être un jour de son immense autorité religieuse. Si le sultan de Constantinople disparaissait d'Europe ou tombait tout à fait dans l'anéantissement politique, nul doute que la voix partie du trône des chérifs ne devînt dans le monde islamique la voix de Dieu. Si de nouveaux mahdis venaient encore une fois donner un corps aux idées de panislamisme, qui se réveillent de temps à autre, c'est chez le descendant couronné de Mahomet que nous trouverions un autre prophète à leur opposer. En pareil cas, les sultans du Maroc combattraient pour eux-mêmes. On l'a bien vu par le refus absolu d'amitié que Mouley-Hassan a opposé aux avances du mahdi de Khartoum.

On dit à cela : « Quelle utilité y a-t-il à ce que l'Islam ait un chef religieux? Ne vaudrait-il pas mieux pour la civilisation et pour le monde que, les deux têtes étant coupées, le corps tombât en dissolution? »

Penser ainsi, c'est ne pas tenir compte de l'organisation intérieure du monde musulman. C'est surtout ne pas la connaître; on raisonnera différemment quand on aura lu le travail de M. Le Chatelier sur les confréries religieuses du Hedjaz.

Comme dans l'Europe du moyen âge, les confréries ne sont pas seulement, dans le monde musulman, la milice de l'Église officielle; elles jouent entre elle et le peuple le rôle d'un corps intermédiaire, très propre tantôt à augmenter la force de l'Église, tantôt à lui donner de l'ombrage. Les ulémas de la Mecque, qui sont les docteurs de la loi, ont érigé contre ces confréries un tribunal religieux rappelant vaguement le tribunal de l'Inquisition, où, juges et parties, ils condamnent de temps en temps comme hérétiques les moines et les frères trop entreprenants. Les annales de la Mecque nous montrent Si-Ahmed-ben-Idriss, indirectement fondateur des Senoussiya, exilé de la ville sainte; son successeur, Senoussi, qui a donné son nom à l'Ordre,

subissant le même sort, et, il y a quelques mois seulement, un cheik des Chadeliya, autre confrérie puissante, condamné pour crime d'hérésie et mis à mort à leur instigation. Ces exemples ne sont pas les seuls: l'hostilité des pharisiens de l'islamisme contre ces Ordres amis du pauvre et vénérés par lui, qu'on pourrait comparer aux moines mendiants d'Europe, aux franciscains en particulier, est ancienne et constante; et, de même encore que dans la chrétienté, le pouvoir civil est avec les interprètes officiels du Coran contre ces naissants démagogues.

Or, si l'alliance du pouvoir civil et du pouvoir religieux, servie par les soldats d'une part et les ulémas de l'autre, venait à cesser; autrement dit, s'il n'y avait plus de sultans, chefs de l'Islam, pour protéger l'Église officielle, les confréries religieuses prendraient probablement une terrible revanche. Ces confréries sont nombreuses et, bien que quelques-unes soient désorganisées, plus puissantes qu'on ne le sait généralement en Europe. Comment en serait-il autrement quand elles plongent de triples racines dans le fanatisme, dans l'ignorance et dans l'océan des souffrances du peuple? M. Le Chatelier ne nous cite pas moins de dix-huit grands Ordres dont il nous expose l'organisation, et qui s'étendent de l'Inde anglaise jusqu'aux rives du Congo. Leur tête est à la Mecque comme celle des nôtres est à Rome; mais ce n'est pas dans la ville sainte que leur action s'exerce, c'est dans les provinces reculées, dans les campagnes, sur les frontières surtout, là où il s'agit d'échauffer le fanatisme musulman pour empêcher les progrès des nations chrétiennes. Les Senoussiya, en particulier, très répandus dans l'Afrique, se sont donné pour mission de la rendre le plus possible impénétrable. Ils s'en acquittent de telle sorte que leur esprit, leur propagande et leur action ont reçu le nom de *senoussisme* et sont, avec raison, considérés comme un facteur important dans notre politique algérienne et sénégalaise. Rien de plus intéressant que le chapitre que M. Le Chatelier leur consacre. L'étude déja faite du senoussisme par MM. Duveyrier et Rinn est plus complète; mais la sienne, plus concise, nous montre tout en quelques traits. La guerre sainte, c'est-à-dire l'hostilité contre l'infidèle et même contre quiconque n'est pas Arabe ou Berbère, est le principe fondamental du senoussisme. Les Turcs, quoique musulmans, n'ont pas plus trouvé grâce que les chrétiens devant le cheik senoussi, dont la devise était : « Turcs et chrétiens, je les briserai tous d'un seul coup. »

Les Senoussiya et leurs frères des autres Ordres procèdent, en religieux qu'ils sont, d'une façon discrète. Leur action peut même, au premier abord, sembler pacifique. Ils exercent l'hospitalité et sont tout à la prière; mais leur présence, leur exemple, leur influence morale ont contribué à la récente propagation du mahométisme dans l'Afrique centrale et au massacre de nos missions scientifiques et autres.

« En quelques années, tout le plateau supérieur du continent noir s'est trouvé envahi jusqu'au cœur de l'État libre du Congo. Les stations avancées de l'Association africaine ont dû être abandonnées jusqu'au poste de Stanley Falls, qui vient lui-même de tomber, il y a quelques mois à peine. Dans le bassin des grands lacs, les missionnaires protestants et catholiques se voient maintenant disputer le terrain qu'ils avaient si péniblement conquis. Ouvert un moment devant eux, le royaume de Mtesa leur est maintenant fermé, ainsi que toutes les régions situées au nord et à l'ouest. La vallée du Niger, où le Croissant n'avait encore paru que dans le coude de Tombouctou, celle du Bénué, où il était inconnu, subiront bientôt tout entières sa loi exclusive, si rien n'arrête sa marche triomphale. »

M. Le Chatelier ne considère pas les ordres religieux comme ayant été directement coupables du massacre des missionnaires de Ghadamès en 1881, des missionnaires d'El Goleah en 1875, de MM. Joubert et Dourneau-Duperré en 1873, ni même de celui de la mission Flatters (bien qu'il ait eu lieu à l'instigation d'une espèce de frère lai d'un couvent de Senoussiya); mais c'est à eux qu'il en fait remonter la responsabilité indirecte. « Le travail d'obstruction, dit-il, auquel ils se sont livrés jusqu'ici avec un remarquable esprit de méthode, a depuis longtemps porté ses fruits. Les régions qui constituent le domaine particulier des Senoussiya ont été à peine explorées et sont devenues bientôt inabordables. » Au Sénégal, nos colonnes ont dû souvent combattre les Tidjaniya, malgré qu'un couvent de cet ordre paraisse nous être rallié en Algérie. « C'est, à de rares exceptions près, contre des associations religieuses que nous avons à lutter dans nos possessions sénégalaises et dans la vallée du Niger. El Hadj Omar, Ahmadou, Samory, qui vient de mourir, s'appuyaient sur de puissantes confréries ; ils ont été et sont encore chefs d'Ordres, avant d'être chefs d'empires. »

Or le Maroc, la terre de l'Islam par excellence, celle où fleurissent des centaines et des milliers de chérifs, descendants plus ou moins directs, plus ou moins authentiques de Mahomet, possède d'importantes confréries. Là comme en Orient, elles sont contenues par l'Église officielle, assise sur le trône dans la personne du sultan. Mais qu'on se figure la traînée de poudre que pourraient allumer les Kouans (les religieux des Ordres) si tout à coup populations et confréries étaient livrées sans frein à leur ardent fanatisme. Nous sommes quelquefois pris par surprise, en Algérie, par des soulèvements dont nous ne voyons clairement ni l'occasion ni la cause : tout part du « réveil de l'Islam » ; et quel réveil de l'Islam que celui qui ferait sauter les Turcs avant de faire sauter les chrétiens!

Il semble donc qu'il y ait avantage, au point de vue de l'ordre et de la sécurité dans nos possessions africaines, à ce que les musulmans du Maroc aient des

chefs politiques soumis, comme tous les souverains, aux nécessités internationales, tenus par leur propre intérêt à garder des tempéraments envers les nations européennes et même forcés parfois de chercher chez elles un appui. Mieux vaut pour nous, qui sommes puissance arabe, avoir pour voisin un chef religieux couronné qu'une multitude livrée aux excitations de moines chez qui le fanatisme atteint les dernières limites du délire. M. Gabriel Charmes nous paraît avoir eu, sur ce point, des idées très justes; les grands intérêts humanitaires mis à part, il faut donc souhaiter que Mouley-Hassan vive de longs jours, ou, s'il doit succomber à la maladie de langueur qui l'épuise, que la nombreuse famille du Prophète lui réserve un successeur semblable à lui.

LÉO QUESNEL.

SOUS BOIS

Nouvelle

I.

Le chevalier Georges-Adhémar d'Ariolles avait cinquante-sept ans bien sonnés lorsqu'en 1720 il épousa Françoise Haudouin, qui n'en comptait pas dix-huit. La noblesse de Touraine poussa les hauts cris, car le chevalier se mésalliait en prenant la fille d'un marchand, et les bourgeois de Chinon déclarèrent qu'Antoine Haudouin était un fou qui donnait par vanité son enfant à un vieillard. Maître Antoine répondit que Françoise agissait librement et que, si M. d'Ariolles lui plaisait à cinquante-sept ans, il n'était pas besoin qu'il plût à toute la corporation des bourgeois; de son côté, le chevalier fit valoir que le beau-père avait de bons écus, à défaut d'écusson, et qu'il n'y aurait jamais eu plus jolie châtelaine que Mme d'Ariolles.

Quand la jeune femme parut dans son carrosse découvert, blanche et blonde sur les coussins de soie cramoisie, toutes les filles de Chinon décidèrent que M. Adhémar était un galant gentilhomme, et tous les hobereaux de la contrée se proclamèrent les champions de la petite Françoise.

Deux années se passèrent. Les nouveaux époux n'avaient pas d'enfants. On fit des plaisanteries de mauvais goût au cabaret du Soleil d'or, sur la grand'place: et dans le boudoir de lampas bleu de Mme la présidente il en fut causé discrètement sous les éventails : des deux côtés on décida que Mme d'Ariolles « n'était pas heureuse ». Cela divertit fort les bourgeois de Chinon, qui ne ménagèrent pas à maître Haudouin leurs pointes charitables et leurs sympathies ironiques. Quand Françoise fit son entrée au bal de M. le lieutenant général, la marquise de Cerisey vint l'embrasser, tout attendrie, en l'appelant « chère petite », et Mme d'Ariolles, insensible à cette émotion, répondit avec le plus tranquille de ses sourires : « Bonsoir, madame. »

Puis on n'y pensa plus; car enfin, si intéressant que fût pour ces bonnes âmes le ménage du chevalier, on ne peut pas s'occuper toujours de la même chose, même à Chinon. D'ailleurs on eut alors une bien autre nouvelle pour mettre les têtes à l'envers : Mgr Philippe d'Orléans, régent de France, venait en personne courre le cerf dans la forêt de Juvilly; or Juvilly était un domaine royal à trois lieues de Chinon. Déjà des intendants étaient arrivés de Versailles avec les équipages et l'on mettait le pavillon de chasse en état de recevoir ses hôtes. Ce fut un branle-bas général d'un bout à l'autre du pays; partout on redorait les habits de gala, on poudrait les perruques neuves; au château de Hauteville on découvrit les grands fauteuils brodés sous Louis XIII, et Mlle de C... passa toute une matinée devant sa glace à chercher la place d'une mouche.

Seuls, M. et Mme d'Ariolles ne s'émurent point, et pour une bonne raison : c'est que le chevalier était en disgrâce. Quelques années auparavant, il occupait une charge à la cour ; c'était le temps de ces intrigues turbulentes que les bâtards du feu roi tramèrent contre l'autorité du Régent; impliqué dans une de ces aventures maladroites, M. d'Ariolles fut invité froidement à se retirer dans ses terres. Aussi ne jugea-t-il pas nécessaire de se mettre en frais pour Mgr le duc d'Orléans.

Les bonnes gens de Chinon parlèrent longtemps de cette belle journée où Mgr le Régent fit son entrée parmi eux, accompagné d'une brillante escorte; on avait quitté les voitures à la porte de la ville pour monter à cheval, de sorte qu'il n'y avait pas trop de poussière sur les habits galonnés et les chapeaux à retroussis. Le soir, la noblesse du pays et les principaux habitants présentèrent leurs hommages à Son Altesse dans la maison de ville illuminée. M. d'Ariolles, qu'on avait naturellement oublié d'avertir, négligea de s'y rendre, et son absence ne fut pas remarquée. A dix heures, Philippe d'Orléans reprit son carrosse, précédé et suivi de piqueurs qui portaient des torches, et traversa bruyamment la ville au grand galop des chevaux reposés qui l'emportaient vers son pavillon de Juvilly.

Le lendemain matin, en attendant l'heure de la chasse, le Régent se promenait à cheval en compagnie du marquis de Cerisey, lieutenant général, et tous les deux côte à côte suivaient un joli chemin vert au bord de la forêt. La route était large, mais peu fréquentée, car l'herbe l'avait envahie; le passage des lourdes voitures avait seulement tracé deux ornières blanches comme d'étroits sentiers, et sur les talus les dernières pâquerettes s'effeuillaient au pied des digitales pourpres. Les chevaux allaient au pas et M. de Cerisey

expliquait les affaires de son gouvernement au prince, qui l'écoutait d'un air distrait et lui répondait à peine. Philippe s'abandonnait au charme, nouveau pour lui, de cette fraîche matinée, laissant errer son regard sur les prairies où flottait encore une brume légère et s'amusant à secouer d'un petit coup de cravache les gouttes de rosée qui tremblaient au bord des feuilles. Parfois un oiseau qu'il faisait lever s'envolait brusquement au-dessus de sa tête en poussant un cri, ou bien un lièvre, surpris en maraude, dressait tout à coup ses oreilles inquiètes au milieu du chemin et rentrait sous bois.

Le lieutenant général développait longuement les difficultés que soulevait la perception d'un nouveau droit de péage lorsque le Régent l'arrêta du geste en lui montrant un petit castel dont les tourelles se dressaient à quelque distance, au-dessus de la futaie.

— A qui cela? demanda-t-il.

Le marquis, sans paraître autrement surpris ni choqué de l'interruption, répondit :

— A M. le chevalier d'Ariolles.

Et comme il connaissait mieux que personne les commérages de sa province, il raconta le mariage du vieux gentilhomme et ce qu'on appelait à Chinon « les illusions de Françoise ». L'histoire fit sourire le duc d'Orléans, quoiqu'il ne parût pas d'abord connaître le personnage : les princes ont quelquefois la mémoire extrêmement courte.

— D'Ariolles! répéta-t-il tout à coup; j'ai entendu ce nom quelque part.

Bientôt ils aperçurent une grande voiture qui venait au-devant d'eux, tenant tout le milieu du chemin vert. C'était un antique carrosse dont les roues massives et les panneaux ornés de fleurs peintes auraient déjà paru fort démodés à Versailles, mais témoignaient ici de l'élégance cossue d'une vieille noblesse. Sur le siège un gros homme en livrée rouge, aussi large que doit l'être un cocher de bonne maison, épanouissait sa face vermeille sous les marteaux de sa perruque blanche et faisait claquer son fouet autour de lui sans effleurer jamais la croupe des chevaux, deux robustes percherons aussi bien nourris que leur conducteur. Le lourd équipage avançait doucement, de ce train paisible et confortable qui suffisait aux seigneurs d'autrefois en ces jours heureux où l'on n'avait pas encore inventé que le temps vaut de l'argent et que la Fortune est une déesse affairée après laquelle il faut toujours courir. En approchant des cavaliers, le cocher ralentit encore, par politesse, l'allure pacifique de son attelage.

— Tenez, monseigneur, dit le marquis de Cerisey en rangeant son cheval sur le bord de la route, je parlais à Votre Altesse de Mme d'Ariolles, et justement la voici qui vient.

La jeune femme était seule dans la voiture découverte. Vêtue d'une toilette simple, comme il convenait à l'heure matinale, elle n'avait pas encore de poudre sur ses cheveux blonds et n'en paraissait que plus jolie, le teint légèrement animé par le grand air et peut-être aussi par une émotion nouvelle. Françoise, qui n'avait jamais vu le duc d'Orléans, le devina du premier coup d'œil avec cet instinct particulier qu'ont les femmes toutes les fois que leur coquetterie et leur vanité sont en jeu.

Elle appuya sur la portière sa petite main, dont une mitaine de soie noire laissait passer le bout des doigts roses, et, se soulevant à demi dans le fond de la voiture, elle fit entre les paniers de sa robe une admirable révérence.

Surpris et charmé, le Régent lui rendit son salut avec ce grand air et cette grâce royale qui faisait de Philippe d'Orléans, quand il le voulait bien, le plus beau seigneur de son temps.

II.

Le lendemain, le soleil se leva radieux, promettant une belle journée pour la chasse. Une large clairière s'ouvre au milieu de la forêt, où se croisent les routes de Bourgueil et d'Azay-le-Rideau. Au centre, une grande croix de pierre s'incline sur quelques marches écroulées; un de ses bras, tombé dans l'herbe, y disparaît à moitié, et près de lui le dernier bouquet apporté par une main dévote est depuis longtemps flétri; mais la nature fleurit toujours le calvaire oublié et jette un voile pieux de lierre et de chèvrefeuille sur la vieille croix mutilée.

C'était le lieu du rendez-vous où, bien avant l'heure indiquée, se rencontrèrent un grand nombre de beaux cavaliers, empressés de faire leur cour. Quoique Louis XV fût à la veille de sa majorité, tous les hommages et toutes les ambitions s'adressaient au duc d'Orléans; car il ne paraissait pas que son autorité dût prendre fin avec la régence; mais on pensait qu'il gouvernerait longtemps encore l'esprit du jeune prince et les affaires du royaume.

Les chasseurs réunis autour de la croix se séparaient naturellement en deux groupes distincts : d'un côté, les seigneurs impertinents arrivés de Versailles à la suite de Philippe; de l'autre, les fiers gentilshommes accourus de toute la province pour présenter leurs devoirs à Son Altesse. Les deux camps s'examinaient avec une curiosité dédaigneuse : les bons Tourangeaux méprisaient hautement l'élégance mesquine des vestes écourtées et des petits tricornes, tandis que les jolis courtisans riaient beaucoup de ces bottes à large encolure et de ces grands chapeaux à plumes qui devaient avoir vu la Fronde. Entre eux se tenaient, à pied, les piqueurs aux couleurs de la Maison de France, leur cor de chasse passé sur l'épaule, et contenant avec peine l'ardeur des meutes impatientes.

Dans la route de Bourgueil, où s'alignaient les carrosses des dames, c'était un enchevêtrement joyeux d'attelages, un tumulte de voix légères qui dominait parfois le carillon des grelots, le claquement d'un fouet et le hennissement des chevaux ennuyés qui se mordaient le poitrail. Par-ci, par-là, un rayon de soleil, se glissant au travers des branches, piquait au hasard les galons d'or d'une livrée ou l'aigrette de plumes dans les cheveux poudrés d'une jeune femme.

Un silence se fit tout à coup. Mgr le duc d'Orléans parut, à cheval, très simplement vêtu, en drap bleu avec des parements en velours noir. Suivi des officiers de la vénerie, il arrivait, contrairement à ce que l'on avait prévu, par la route de Bourgueil, se frayant lentement un chemin entre les voitures et s'arrêtant à chaque pas pour reconnaître une figure amie ou saluer un joli visage.

M. de Cerisey vint au-devant de lui :

— Si j'avais pensé, dit-il, que Votre Altesse prendrait ce chemin, je n'aurais pas permis aux voitures de l'encombrer.

— Et c'eût été grand dommage, répondit Philippe. Puis, en baissant la voix, il ajouta :

— Je n'ai pas vu Mme d'Ariolles.

— J'avais cru bien faire, monseigneur, en n'invitant pas le chevalier; je suis désolé que Votre Altesse....

— Ne vous désolez pas, monsieur, interrompit le prince; vous avez bien fait.

Remerciant d'un signe de tête les gentilshommes respectueusement inclinés, il passa devant eux. Les cavaliers se hâtèrent à sa suite, et les dames, qui ne pouvaient suivre en voiture les péripéties de la chasse, furent en attendre le dénouement au bord de la rivière.

Ce jour-là, quand Mme d'Ariolles partit pour sa promenade habituelle en forêt, le chevalier, qui la menait par la main jusqu'à sa voiture, lui dit en descendant les marches du perron :

— Je vous en prie, ma chère, tenez-vous éloignée de la chasse; il ne faut pas qu'on voie mes équipages aujourd'hui, puisqu'ils ne peuvent pas se montrer à leur rang.

— Soyez tranquille, monsieur, répondit la jeune femme; je vous comprends. Hélas! ajouta-t-elle, votre place est parmi tous ces grands seigneurs, auprès du prince, et la vie dans votre vieux château vous paraît, j'en ai peur, bien monotone et bien sombre.

— Ne parlez pas ainsi, repartit le chevalier avec une affectueuse gravité; la vie que je mène ici est meilleure que mes plus beaux jours de Versailles : s'il est dur à un vieux courtisan de perdre la faveur du roi, je suis tout consolé d'une disgrâce qui m'a conduit auprès de vous.

— Et vous ne regrettez rien?

— Rien, si vous êtes heureuse.

Françoise était en voiture et le cocher rubicond attendait le signal du départ. Pas un jeune seigneur de la cour n'avait plus fière tournure que M. d'Ariolles tel qu'il se tenait là, debout au grand soleil, sa taille souple et droite serrée dans un justaucorps de drap gris, et, sur sa tête, qu'il portait haute, soixante années mêlant à peine quelques fils d'argent aux cheveux bruns, courts et frisés. Il sourit en voyant le regard de sa femme attaché sur lui.

— A quoi pensez-vous? demanda-t-il.

— Monsieur le chevalier, vous êtes un beau gentilhomme!

— Françoise, si l'on vous entendait! On dirait que c'est encore une de vos illusions.

— Ah! mon ami, laissons-les dire; ils ne m'empêcheront pas d'être heureuse.

— Et vous saurez bien le leur prouver, n'est-ce pas?

Mme d'Ariolles mit en souriant un doigt sur ses lèvres.

— Allez, dit-elle au cocher.

A l'extrémité du parc, la voiture s'engagea dans une belle route sous bois. A droite et à gauche, le regard se perdait sous une haute futaie d'essences diverses; les vieux chênes, les grands ormes, les hêtres élancés mêlaient leurs feuillages variés que le soleil traversait à peine; les branches se croisaient par-dessus le chemin et parfois un rameau vert descendait si bas que le cocher devait l'écarter au passage. Les chevaux allaient au pas, et les roues tournaient doucement, sans secousse et sans bruit, sur ce tapis souple et parfumé que font les fines aiguilles des pins, tombées dans la mousse. Languissamment étendue dans la voiture, Mme d'Ariolles songeait, les yeux mi-clos, charmée par le silence et la bonne senteur des bois.

Ce fut ainsi qu'elle passa, sans s'en apercevoir, de son domaine dans celui du roi.

Elle fut tirée de sa rêverie par un hallali lointain dont la fanfare précipitée parvint jusqu'à elle à travers le feuillage épais. Au fond de la forêt, d'autres cors répondirent, et de tous les points de l'horizon leurs sonneries arrivaient, parfois claires et rapprochées, ou se perdant au loin, mais toujours plus rapides, comme emportées dans le galop d'une chevauchée fantastique.

Quoique sa curiosité fût vivement excitée, Françoise n'oublia pas la recommandation de son mari et voulut revenir en arrière.

— Le chemin est trop étroit pour tourner ici, répondit le cocher; il faut aller jusqu'à la route.

Le bruit approchait; déjà l'on entendait distinctement les cris de la meute, et sur les hauteurs voisines les cors se renvoyaient leurs appels éclatants, annonçant la déroute du cerf aux abois. La jeune femme donna l'ordre d'arrêter; très émue, elle s'était levée dans la voiture et regardait anxieusement devant elle, sous la voûte pleine d'ombre où rien ne s'agitait encore.

Sous les arbres une rumeur confuse grandissait,

comme le premier coup de vent qui précède un orage. Soudain, à cinquante pas en avant, un beau cerf déboucha d'une allée qui croisait la route, dressa un instant sa tête inquiète, dont les grands yeux se remplissaient de larmes, puis d'un élan subit reprit sa course désespérée. Les chiens le serraient de près, et la chasse entière se précipitait à leur suite avec un bruit pareil au roulement d'une avalanche. Il sembla à Françoise que le sol tremblait sous ses pieds et que la forêt tournait devant elle; dans un éblouissement rapide elle vit passer les chasseurs aux vestes éclatantes et les grands chevaux couverts d'écume, dont le galop furieux soulevait la terre humide avec des touffes d'herbes et des feuilles arrachées.

Ce ne fut qu'un instant; Mme d'Ariolles retomba sur les coussins, toute frémissante, les lèvres pâles, les yeux brillants.

— Suivez! cria-t-elle d'une voix brève.

Le cocher ébahi se retourna vers sa maîtresse, pensant avoir mal entendu; elle-même s'étonnait déjà de l'émotion qui l'avait saisie.

— Non, reprit-elle en souriant, nous n'allons pas suivre la chasse; prenez au contraire une autre direction, n'importe laquelle; mais allez très vite.

Les cavaliers étaient loin et le silence reprenait peu à peu son domaine mystérieux un instant troublé; le soleil pénétrait encore discrètement sous la feuillée; l'air était aussi pur, l'ombre aussi douce; mais Mme d'Ariolles n'y prenait plus garde. Elle songeait à Versailles, et ce monde nouveau, à peine entrevu, lui causait une surprise mêlée d'effroi. Tandis que ses chevaux la menaient rapidement à travers la forêt tranquille, où l'on n'entendait plus rien que la brise sous les grands sapins et le vol d'un oiseau dans les branches, Françoise, avec une curiosité inquiète, cherchait à deviner cette vie tumultueuse et bruyante qui avait été celle de son mari. Pour la première fois elle avait regardé plus loin que l'horizon bleu des bords de la Loire, et maintenant tout lui parut changé autour d'elle. Le charme plaisant de sa chère Touraine venait de se rompre. Le joli castel que la Renaissance avait habillé de ses dentelles de pierre, le grand salon avec ses hauts lambris dorés, le parc aux longues charmilles, tout ce rêve brillant réalisé par Françoise Haudoin était un exil pour M. d'Ariolles. S'il ne regrettait rien, elle regrettait pour lui; la disgrâce l'irritait. Elle se fût effrayée d'entrer à Versailles; mais elle en voulait les portes grandes ouvertes devant elle.

Pendant près d'une heure, la voiture roula d'un train inaccoutumé, entraînant la jeune femme indifférente le long des taillis obscurs et des clairières ensoleillées; puis les chevaux revinrent peu à peu à l'allure plus calme qui leur était habituelle; le cocher prenait de préférence les routes les plus écartées, et le dernier écho des fanfares sonnant la mort du cerf était depuis longtemps éteint sous le feuillage quand Mme d'Ariolles donna l'ordre du retour. Près de la limite du bois, elle fit arrêter et mit pied à terre.

— Attendez ici, dit-elle; je vais marcher jusqu'à la Falumière et je reviens à l'instant.

Elle prit à gauche un étroit sentier qui montait doucement parmi des buissons de toutes sortes. Bien des fois elle était venue là, tout enfant, chercher des violettes et des fraises, et, de se sentir ainsi marcher seule dans cette verdure parfumée, sa tristesse se dissipa. Chemin faisant, elle amassait un bouquet de fleurs sauvages, et même, en riant tout haut, elle en mit une dans ses cheveux comme elle aimait à le faire lorsqu'elle était une petite fille, il n'y avait pas longtemps de cela. La fleur ne voulut pas tenir dans les boucles et tomba en soulevant un petit nuage de poudre.

Françoise redevint sérieuse.

En se retournant pour détacher un bout de dentelles accroché aux ronces, elle vit un peu plus bas sa voiture, les armoiries largement peintes sur la portière, les chevaux secouant le harnais d'argent, et la livrée rouge en plein soleil. Mme d'Ariolles, pensive, ramena jusque sur sa tête le bord de sa mante de soie, ayant jeté les fleurs dont ses mains étaient pleines; puis, se ravisant, elle ramassa les pervenches, rien que les pervenches (c'était la fleur préférée du chevalier), et elle continua sa route.

A quelques pas plus loin, les arbres cessent et le sentier traverse une longue prairie dans laquelle on avait cru trouver un gisement des faluns de Touraine. A l'extrémité de cet enclos paisible et dans un joli verger bien tenu s'élevait une ancienne maison forestière. Sur les murs, la pluie avait fait tomber presque entièrement le mince crépi de plâtre et mis à jour les poutres noircies de la charpente où s'attachaient, à chaque printemps, les grappes violettes d'une glycine. Là vivait un vieux garde, avec sa femme, très âgée comme lui et très sourde, mais dont le visage flétri portait encore allègrement son beau nom de Joyeuse. Depuis quelque temps, le vieux sylvain, très infirme, ne se levait plus, et Mme d'Ariolles, qui donnait volontiers un but charitable à ses promenades, entrait parfois à la Falumière.

Un quart d'heure auparavant, deux chasseurs suivis d'un laquais en livrée sombre étaient arrivés au même endroit par une direction opposée. Aussitôt un autre cavalier, qui semblait les attendre, s'approcha d'eux, et tous les trois, laissant leurs chevaux à la garde du domestique, se dirigèrent vers la maison. Malgré sa situation écartée, ou justement en raison de cette situation, la Falumière était quelquefois visitée par des gentilshommes du voisinage qui venaient y dénouer discrètement leurs affaires ou leurs plaisirs. L'arrivée de ceux-ci ne surprit donc pas Joyeuse, surtout quand elle reconnut en l'un d'eux le lieutenant général du

roi à Chinon ; avec force révérences elle les introduisit dans sa grande salle et fut chercher deux bouteilles d'un certain vouvray mousseux réservé pour de pareilles occasions. Cette attention délicate était toujours libéralement reconnue ; elle le fut ce jour-là plus que jamais.

— Mais, vous savez, dit le lieutenant général à la vieille femme en appuyant fortement sur les mots, nous entendons que sous aucun prétexte on ne vienne nous déranger. Pour une heure, votre maison nous appartient; n'y laissez entrer personne.

— Vos seigneuries peuvent être bien tranquilles, répondit Joyeuse.

Et elle sortit à reculons, émerveillée d'une pièce d'or qu'on venait de lui mettre dans la main.

Quand la porte se fut refermée sur elle, Philippe d'Orléans demanda :

— Peut-on se fier à cette femme?

— Je le crois; d'ailleurs Votre Altesse a donné l'ordre à Comtois de nous avertir immédiatement s'il voyait arriver quelqu'un.

Le Régent remplit un verre de ce joli vin rose dont la mousse déborda sur sa main gantée et, se tournant vers le troisième personnage :

— Nous vous écoutons, monsieur, lui dit-il.

Mme d'Ariolles, en sortant du bois, n'aperçut pas d'abord les chevaux attachés à la palissade du jardin; mais Comtois la vit de loin traverser la prairie. Son premier mouvement fut de courir prévenir son maître; le second, de n'en rien faire; le troisième, de rire en se croisant les bras : « Je suis un sot, pensa-t-il; celle-là n'a pas besoin d'être annoncée. »

Elle était seulement à quelques pas de la maison lorsque Joyeuse, qui guettait aussi et observait la consigne, vint au-devant d'elle, très embarrassée, n'osant pas enfreindre les ordres qu'elle avait reçus ni fermer sa porte à la visiteuse charitable.

La jeune femme était pâle.

— Je suis fatiguée, dit-elle, je vais me reposer un peu chez vous.

Joyeuse en prit son parti; elle introduisit Mme d'Ariolles par une petite porte qui s'ouvrait derrière la maison et donnait accès dans la cuisine.

— Pardonnez-moi de vous recevoir ici, lui dit-elle; j'ai dans ma salle des gentilshommes qui reviennent de la chasse et se sont arrêtés ici pour se reposer et pour boire.

Françoise allait répondre; la vieille femme lui mit la main sur le bras :

— Chut! fit-elle, ne me parlez pas. Ils entendraient votre voix et ils m'ont défendu de laisser entrer personne. Voulez-vous voir mon mari là-haut? Avec lui, du moins, vous pourrez causer tout bas.

Elles montèrent l'escalier doucement pour éviter même le craquement des marches sous leurs pieds. Très intriguée et un peu émue de tout ce mystère, Mme d'Ariolles fit sa visite courte. Après avoir pris un instant de repos, trouvé quelques bonnes paroles pour les vieillards et soulagé leur misère avec cette timidité discrète qui est la grâce de la charité, elle redescendit, toujours accompagnée de la bonne femme inquiète.

Soudain, comme en traversant la cuisine elle passait devant la porte de la salle, un nom qu'elle entendit prononcer de l'autre côté frappa son attention.

— Qui sont ces gentilshommes? demanda-t-elle.

Joyeuse n'avait pas compris; mais elle s'alarma quand elle vit Françoise arrêtée près de la porte et elle se rapprocha vivement.

— Ils boivent, dit-elle.

Elle jugeait que ce mot était à lui seul le meilleur avertissement; pourtant la jeune femme n'y prit pas garde : elle écoutait. Était-ce donc sa faute si dans cette maison de planches la voix traversait les cloisons? Avait-elle fait un pas pour mieux entendre, et fallait-il se détourner quand la fortune plaçait sur son chemin l'occasion qu'elle n'avait pas cherchée? Seulement elle allait en user loyalement, et, prenant une détermination hardie, elle écarta Joyeuse qui répétait en tremblant :

— Je vous en prie, madame, n'entrez pas là.

Les projets conçus par Albéroni pour rétablir le chevalier de Saint-Georges sur le trône d'Angleterre avaient échoué l'année précédente comme les tentatives antérieures, et le fils de Jacques II, conservant au fond du cœur les espérances qu'il semblait abandonner, vivait retiré dans un palais de Rome. Quoique allié de Georges Ier, le Régent entretenait des relations lointaines avec l'ancien protégé de Louis XIV, et même il s'aidait de l'influence de Jacques Stuart pour obtenir d'Innocent XIII le chapeau qu'ambitionnait l'abbé Dubois. C'est à cette occasion qu'un gentilhomme italien vint apporter à Philippe un message du prince exilé et peut-être solliciter en retour un de ces engagements compromettants que l'on ne prend qu'à voix basse, même quand on n'a pas l'intention de les tenir. Le duc d'Orléans avait cru pouvoir profiter de son voyage à Chinon et du désordre de la chasse pour accorder à l'envoyé de Stuart l'entrevue demandée.

M. de Montelieri, ayant remis ses dépêches et reçu ses instructions, s'inclina pour prendre congé.

— Ainsi, monsieur, fit le Régent en se levant, vous partez aujourd'hui?

— Ce soir même, pour Rome, monseigneur, et les paroles de Votre Altesse seront fidèlement transmises au chevalier de Saint-Georges.

— Prenez garde, monsieur, dit vivement le prince, il y a des noms qu'il est imprudent de prononcer si haut.

— Ne sommes-nous pas seuls ici? demanda l'Italien.

— Je l'espère, répondit Philippe; il importe beaucoup que tout ceci reste secret.

— Que Votre Altesse se rassure, dit le lieutenant général, il n'y a dans la maison que le vieux garde, qui ne quitte pas son lit, et sa femme, qui est sourde; personne n'a pu nous entendre.

A ce moment la porte s'ouvrit et Mme d'Ariolles entra. De l'air le plus impertinent du monde elle traversa la salle et passa devant les gentilshommes interdits sans paraître s'apercevoir de leur présence. Au moment de sortir, elle se retourna vers la vieille femme qui la suivait tout effrayée.

— Je reviendrai demain, lui dit-elle; demain, vous entendez, à la même heure qu'aujourd'hui.

Et par-dessus la tête de Joyeuse le regard de Mme d'Ariolles alla franchement chercher celui du Régent. Elle avait disparu avant que les spectateurs de cette scène rapide fussent revenus de leur surprise.

— Il est fort heureux, dit l'envoyé de Jacques III, que cette dame ne connaisse pas Votre Altesse.

— Vous croyez? fit en souriant Philippe d'Orléans. Vous êtes un jeune ambassadeur, monsieur; permettez-moi de vous donner une leçon et de vous expliquer ce qui vient de se passer. Mme d'Ariolles me connaît, elle connaît aussi M. le lieutenant général, elle sait parfaitement ce que nous sommes venus faire ici, elle était là, derrière la porte; mais, comme elle est généreuse, elle a bien voulu nous avertir que sa discrétion pourrait s'acheter. Ne vous inquiétez donc pas et faites votre commission; le reste me regarde.

III.

Le lendemain fut un de ces beaux jours où le printemps mêle encore la fraîcheur de sa jeunesse aux premières ardeurs de l'été qui déjà lui succède. Sur les vignes nouvelles inclinées au flanc des coteaux rayonnait cette belle lumière que la Touraine semble emprunter parfois au ciel pur d'un autre climat, et, même dans l'ombre des bois, l'air était tiède et parfumé de l'odeur saine des bourgeons. Le soleil commençait à descendre et se glissait obliquement sous les branches quand le duc d'Orléans, ayant quitté sa voiture, se dirigea vers la Falumière.

Si invraisemblable que cela paraisse, cette aventure offrait au Régent un plaisir nouveau. Ce n'était plus le petit cabinet du Palais-Royal où Coypel avait peint des Amours sur les glaces, ni la terrasse de Versailles et ces marches de marbre rose qu'effleurait le pied léger de Parabère et de Sabran. Il y avait dans ce rendez-vous en forêt comme une gaieté d'école buissonnière que Philippe subissait involontairement, foulant des primevères de son talon rouge et déchirant sa manchette de mousseline aux épines de roses fraîchement cueillies.

Quoiqu'il fût exact, il n'arrivait pas le premier, car il vit la chaise et les laquais de Mme d'Ariolles arrêtés à l'entrée du jardin; la jeune femme elle-même sortit aussitôt de la maison et traversa lentement le verger, de sorte qu'ils se trouvèrent ensemble à la barrière. Ce jour-là, Françoise portait une robe blanche avec des fleurs brodées; un corsage de satin mauve serrait étroitement sa taille, et les manches à revers se terminaient au coude par ces larges plis de dentelle qui entourent si bien le bras nu et que l'on appelait alors, d'un mot charmant, des « engageantes ».

A deux pas du prince, elle s'arrêta tout interdite, comme si elle ne l'avait pas encore aperçu; elle se fût désolée s'il n'était pas venu, mais elle pensa prendre la fuite en le voyant devant elle. Philippe devina son embarras et, l'ayant saluée, il prit le premier la parole d'une manière aisée et courtoise :

— Avouez, madame, lui dit-il, que c'est un singulier hasard qui nous rapproche ainsi trois jours de suite! Si j'étais superstitieux, je voudrais tirer un présage de ces rencontres.

Mme d'Ariolles reprit courage.

— Si c'était un hasard, dit-elle, j'en aurais peur; il me semblerait que j'ai tout à craindre d'une persistance aussi extraordinaire.

— Le destin, fit le prince, est quelquefois un dieu favorable.

— Et c'est à son autel, sans doute, que Votre Altesse porte les roses dont je vois sa main embarrassée?

— Ah! madame, s'écria galamment Philippe, ces fleurs m'ont trahi! Il n'y a qu'une divinité dans ces bois; elle a reconnu l'hommage que je lui destine.

Elle prit seulement une rose rouge parmi celles que le Régent lui présentait. Tout en causant, ils se mirent à marcher l'un près de l'autre dans une allée dont les branches les frôlaient au passage; les porteurs les suivaient à quelque distance, avec la chaise inoccupée.

— Prenez garde, monseigneur, disait Françoise; autrefois les divinités des bois ne rencontraient que des bergers amoureux et se cachaient dans un arbre pour écouter leurs propos galants; mais aujourd'hui elles surprennent les secrets d'État.

— Oh! laissons un peu l'État, je vous prie; ne vaudrait-il pas mieux revenir au vieux temps?

— Qui sait? répondit la jeune femme. Il me semble que j'ai fait un beau début en politique, et je compte bien n'en pas rester là.

— Vous avez tort; c'est un vilain métier pour des mains délicates.

— Vraiment? C'est dommage! Je me sens au contraire de grandes dispositions pour l'intrigue, et je croyais que Votre Altesse allait me donner une première leçon. C'est dommage! répéta-t-elle avec un joli sourire.

— Hélas! reprit Philippe, le maître sera bientôt battu par son élève; heureusement, vous êtes trop

généreuse pour profiter d'un avantage. Mon secret, si j'en avais un, serait mieux gardé par vous que par moi-même.

Mme d'Ariolles le regarda bien en face.

— Votre Altesse est trop bonne, dit-elle, de s'être dérangée pour venir me faire ce compliment.

— Eh! madame, dit le duc d'Orléans, j'aurais encore beaucoup d'autres choses à vous dire.

— A propos de Mgr le chevalier de Saint-Georges?

— Non pas, répondit-il avec un peu d'impatience; les affaires du chevalier de Saint-Georges ne m'occupent pas tant que vous semblez le croire, et pour tous les rois d'Angleterre je ne perdrais point un moment qui peut être mieux employé. Il s'agit bien de Jacques Stuart!

— Et de qui donc?

— De vous et de moi! Pourquoi cette journée de printemps me trouble-t-elle ainsi? Est-ce la douceur de vos bois qui m'attendrit, ou le parfum des fougères grise-t-il comme celui des foins? Voilà ce qui m'inquiète et ce que vous allez m'apprendre.

— Mais, monseigneur, c'est charmant cela; c'est de la poésie!

— De grâce, madame, cela m'arrive si rarement! Ne me découragez pas.

Françoise éclata de rire.

— N'est-ce pas, dit-elle, que c'est amusant d'aller ainsi par la forêt comme des enfants égarés?

Le Régent montra du regard les domestiques qui les suivaient de près.

— Nous ne sommes pas égarés, dit-il; on nous promène.

— Oh! fit la jeune femme, ils ne s'inquiètent pas de nous; et d'ailleurs, ajouta-t-elle très simplement, nous ne faisons pas de mal, je suppose?

Philippe s'inclina au lieu de répondre.

D'une voix sérieuse, un peu triste, Mme d'Ariolles continua :

— Que vous dirai-je du charme de ces bois? Je ne le trouve plus; vous me l'avez pris. Hier, j'ai vu passer la chasse comme un tourbillon d'orage; mon imagination surprise est montée en croupe derrière vous et les chevaux au galop l'ont emportée!

— Jusqu'où? demanda Philippe en lui prenant la main.

Mme d'Ariolles répondit gravement :

— Jusqu'à Versailles.

Le régent se mordit les lèvres. « Décidément, pensa-t-il, on ne me fera pas crédit. »

— Parlez-moi de ce pays que je ne connais pas, reprit Françoise. Tous les jours des intrigues et des plaisirs nouveaux, des aventures où l'amour et la politique mêlent leurs intérêts et leurs passions; tant d'esprit et d'élégance, tant de gloire et de beauté réunies; ce doit être une vie étrange et merveilleuse! Quelle figure ferait une petite provinciale égarée dans ce monde, et comme elle y paraîtrait sotte et malplaisante!

Ce petit pathos fut très joliment débité, avec une émotion vraie ou feinte à laquelle le Régent ne savait pas trop s'il devait se laisser prendre; ce qui lui parut hors de doute, c'est que Mme d'Ariolles était charmante.

— Je ne sais, lui dit-il, si vous trouveriez à la cour tous les enchantements que vous supposez; mais à coup sûr vous n'y verriez pas de beauté dont la vôtre dût prendre ombrage.

— Naturellement, répondit-elle; vous ne pouvez pas dire autre chose; vous avouerez pourtant que j'y serais très gauche et très embarrassée. Dans nos jardins paisibles j'ai vécu si loin de ce mouvement brillant! je dois avoir tant d'idées naïves et fausses, tant d'ignorances et... d'illusions!

Philippe regarda Mme d'Ariolles; Mme d'Ariolles regardait les fleurs brodées au bord de sa jupe.

— Des illusions, répéta-t-il; et vous voulez les perdre, n'est-ce pas? C'est toujours comme cela, quitte à les regretter plus tard. Ce sont des oiseaux farouches qui ne reviennent pas, une fois qu'ils ont pris la fuite.

— De la philosophie maintenant, riposta Françoise. Mais, monseigneur, vous parlez comme un livre!

Puis tout à coup elle s'écria :

— Oh! ce chèvrefeuille!

Et légère, comme une enfant, elle descendit un sentier rapide où le Régent eut quelque peine à la suivre.

Au fond d'un ravin, un ruisseau limpide s'étale sous la fougère et la mousse; auprès s'écroule un vieux mur, et devant plus d'une brèche les pierres en tombant ont fait un pont naturel pour passer l'eau. Françoise sauta lestement de l'une sur l'autre, franchit le mur et courut vers un buisson d'épines où s'entrelaçaient les branches parfumées. Elle ne pouvait atteindre aux plus élevées et le prince lui vint en aide assez maladroitement.

— Je voudrais savoir, dit-elle, ce que penseraient les belles dames de Paris si elles voyaient Mgr le duc d'Orléans se piquer les doigts pour cueillir une fleur des champs.

— Elles avoueraient qu'il y a des fleurs des champs plus jolies que toutes celles de nos jardins.

Françoise fit la révérence.

— Nos remerciements à Votre Altesse, dit-elle.

Et, sans hésiter, elle gravit le bord opposé du ravin Philippe eut un soupçon.

— Sommes-nous encore dans le bois de Juvilly? demanda-t-il.

— Nous sommes toujours chez vous.

— Je pensais que ce vieux mur servait à limiter quelque chose?

— Qu'importe? Le roi de France n'est-il pas partout chez lui?

— Mais je ne suis pas le roi.

— Alors, fit-elle en riant, nous verrons bien si l'on nous met à la porte !

Le prince se décida. Par ici du moins, pensa-t-il, la chaise ne passera pas.

Quand il rejoignit Françoise, arrêtée à quelques pas en avant, il fut surpris de l'altération soudaine de ses traits ; son visage pâli prenait une expression grave et douloureuse, et de ses deux mains elle pressait sa poitrine pour en apaiser les battements précipités.

— Qu'avez-vous ? lui dit-il ; vous souffrez ?

— Oui, ce n'est rien ; un malaise subit ; j'ai marché trop vite.

Sa parole était brève, presque hautaine ; le duc d'Orléans déconcerté fronça le sourcil.

— C'est cette fleur peut-être, dit-elle en laissant tomber la rose pourpre du Régent ; depuis quelque temps l'odeur des roses me fait mal, je ne sais pourquoi... Quand je dis que je ne sais pas pourquoi, reprit-elle, je m'en doute bien un peu. Un enfant ! Quelle joie cela va être !

— Mes compliments, madame, dit le prince de plus en plus maussade ; vous aurez là de quoi charmer vos loisirs et distraire votre ennui.

— Mon ennui ! Ai-je parlé d'ennui ? Je me suis donc bien mal exprimée.

— J'avais cru comprendre quelque chose comme cela.

— Alors vous avez eu, je le crains, une mauvaise opinion de moi. Je serais bien ingrate si je n'étais satisfaite du rang où M. d'Ariolles m'a élevée et de la tendresse dont il m'entoure.

— A merveille ! s'écria le duc. Voilà d'admirables sentiments !

Mais il regretta sa raillerie en voyant combien la jeune femme paraissait souffrir réellement, et il lui proposa d'appeler ses domestiques.

— Si je ne craignais d'être indiscrète, répondit-elle, je prierais Votre Altesse de m'accompagner quelques pas encore.

Philippe se souvint qu'après le roi il était le premier gentilhomme de France et, s'inclinant avec courtoisie :

— Je vous en prie, dit-il, ne craignez pas et disposez de moi.

Françoise le remercia d'un sourire de ses lèvres pâlies, et s'appuya sur la main qu'il lui offrait.

Ils marchèrent ainsi quelques minutes ; Mme d'Ariolles se sentait trop faible et trop émue pour parler, et le duc d'Orléans, ennuyé d'une aventure dont il avait espéré un tout autre dénouement, ne cherchait pas à rompre le silence. Après un brusque détour du sentier, ils se trouvèrent à l'extrémité d'une allée de parc dont les vieux châtaigniers se croisaient à une grande hauteur. De chaque côté, les arbres étaient reliés par une épaisse charmille soigneusement taillée, et dans ce mur de feuillage on avait découpé de place en place un portique cintré auquel aboutissait une allée plus étroite. Vers le milieu de l'avenue, mais d'un seul côté, la charmille s'arrondissait en hémicycle autour d'une antique statue, un Faune à demi sorti de sa gaine de marbre, le sourire grimaçant sous les rides noires que lui avaient mises le temps et les gouttes de pluie tombées des branches.

Sur un banc de gazon deux dames se trouvaient assises, entourées d'un petit cercle de gentilshommes parmi lesquels M. d'Ariolles.

Le Régent vit aussitôt le piège hardiment préparé auquel il venait de se laisser prendre, et comprit qu'il ne lui restait plus qu'à se tirer d'affaire en galant homme.

Sitôt qu'il l'aperçut, le chevalier fit quelques pas à sa rencontre et s'inclina profondément.

— Je vous ramène Mme d'Ariolles, monsieur, dit Philippe ; je viens de la rencontrer dans la forêt, très pâle et prête à défaillir ; je n'ai pas voulu la laisser aux soins de ses gens qui la suivaient et qui nous ont accompagnés jusqu'ici.

Il y avait dans ces paroles une délicatesse dont Françoise fut touchée ; elle remercia le prince et vint s'appuyer au bras de Mme de Cerisey.

— Mais, chevalier, reprit le duc d'Orléans, ce n'est pas honnête de cacher dans vos terres une beauté digne de briller à la cour. Il faut que vous veniez présenter Mme d'Ariolles à Versailles et reprendre votre charge auprès du roi.

— Ah ! monseigneur, répondit M. d'Ariolles, je ne saurais dire combien cette générosité nous remplit de joie et de reconnaissance, mais.....

Il n'acheva pas et chercha des yeux le regard de sa femme ; ce fut elle qui termina :

— Mais, dit-elle, nous supplions Votre Altesse qu'elle nous permette de rester à Chinon.

— Vous refusez ! s'écria Philippe étonné.

— Vous me pardonnerez encore, monseigneur, reprit le chevalier. D'ici à quelque temps la santé de Mme d'Ariolles ne lui permettra pas d'entreprendre un aussi long voyage ; moi-même je ne me sens plus assez jeune pour me remettre au métier de courtisan. Laissez-moi sous mes vieux arbres ; c'est ici que je suis né et que bientôt je verrai naître mon enfant. S'il plaît à Dieu que ce soit un fils, je lui apprendrai mieux, loin de la cour, l'amour de son foyer et le respect de son roi.

— Vous avez raison, répliqua le duc ; l'air de ce pays me paraît excellent ; il relève et fortifie les dévouements incertains et les fidélités chancelantes. Mais, madame, dit-il en se tournant vers la jeune femme, ce grand désir de connaître Versailles, l'avez-vous donc déjà perdu ?

— Oui, monseigneur, répondit-elle ; il me semble que je ne l'éprouve plus aussi vivement depuis que ce n'est plus le fruit défendu. Maintenant que je suis

libre de quitter ma Touraine, je sens que je n'en aurais pas le courage et je vais me reprendre à l'aimer plus que jamais. Je me rappelle aussi ce que Votre Altesse me disait il n'y a qu'un instant; vous savez : les oiseaux effarouchés qui ne reviennent plus! Je veux garder mes illusions..., celles qui me restent, ajouta-t-elle en souriant.

Une vive riposte vint aux lèvres du Régent; mais il se souvint que le secret de ses relations avec Jacques Stuart était en la possession de Mme d'Ariolles.

— Au moins, dit-il au chevalier, de près ou de loin, je puis compter sur votre dévouement?

— Il est tout acquis à Votre Altesse, repartit le chevalier en s'inclinant.

— Faites donc comme vous voudrez; ce n'est que votre bon plaisir qui vous retient ici, et vous serez le bienvenu à la cour quand il vous plaira d'y paraître.

Tandis qu'on s'empressait autour de M. d'Ariolles pour le féliciter, Philippe s'approcha de Françoise, qui, toute tremblante, venait de se laisser tomber sur le banc.

— Ainsi, lui dit-il avec une nuance de reproche, c'est là ce que vous désiriez?

— Oui, monseigneur, répondit-elle; que vous êtes bon, et comme je vous remercie!

D'un geste naïf elle lui tendit ses deux petites mains.

— Hélas! madame, dit le prince en les effleurant de ses lèvres, c'est bien peu de chose!

LOUIS LEPELLETIER.

INSTITUT

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES (1)

M. ARTHUR DESJARDINS

De l'Académie des sciences morales et politiques

Le sifflet au théâtre

Messieurs,

Est-il permis aujourd'hui de siffler au théâtre sans craindre le holà? C'est une question que les plus honnêtes gens peuvent s'adresser, et je me suis proposé de les aider à la résoudre. Je puis la traiter sans parti pris, n'étant pas auteur dramatique, et comptant, pour n'être pas sifflé moi-même aujourd'hui, sur la bienveillance inaltérable du public qui se rend à notre séance annuelle.

(1) La séance était présidée par M. Renan. Son discours a été publié *in extenso* dans le *Journal des Débats* du 26 octobre. Les autres lectures ont été faites par MM. Croizet, Janssen et Charles Garnier.

I.

Mais le public des théâtres ne ressembla jamais à celui qui m'écoute. A dater du moment où des acteurs ont paru sur une scène, ils ont été tantôt applaudis, tantôt sifflés, et, plus un peuple a montré de goût pour les représentations dramatiques, plus il a bruyamment manifesté ses sentiments sous l'une et sous l'autre forme

Les sifflets mêmes ne suffisaient pas toujours à ce peuple d'Athènes qu'on présente quelquefois à notre démocratie comme un modèle d'urbanité. Eschyle, soupçonné d'avoir dans quelques-unes de ses pièces, dans ses *Prêtresses*, ses *Chasseresses*, son *Sisyphe*, révélé les secrets des mystères, fut réduit par les spectateurs à chercher un asile près de l'autel de Bacchus. Euripide ayant fait prononcer par son *Bellérophon* des discours qui parurent immoraux et blasphématoires, une grande clameur s'éleva dans l'amphithéâtre, et l'on commençait à lapider les acteurs, lorsque l'auteur se jeta brusquement sur la scène en criant aux spectateurs : « Attendez, attendez seulement; il le payera bien à la fin. » Comme il vaut mieux, à tout prendre, être sifflé que lapidé, les acteurs de ces temps reculés (que ceux d'aujourd'hui me pardonnent une conjecture aussi paradoxale!) ont peut-être regardé le premier emploi du sifflet comme un bienfait des dieux. C'était là toutefois une de ces faveurs qu'on subit de mauvaise grâce, et les comédiens d'Athènes, accueillis tantôt à coups de pierre, tantôt à coups de sifflet (1), ne manifestèrent jamais leur préférence.

A Rome, on applaudit et l'on siffla, non pour imiter les Grecs, mais parce que les représentations scéniques provoquaient naturellement ces deux genres de manifestations. Tout le monde sait que, dans le dernier vers de chaque comédie romaine, un acteur apostrophe le public et sollicite ses applaudissements. « Applaudissez suivant le vieil usage national » (*more majorum*), dit-on dès le temps des Scipions, dans une comédie de Plaute. L'art d'applaudir atteignit les dernières limites de la perfection sous les premiers empereurs, alors qu'on excellait à imiter tantôt le bourdonnement des abeilles, tantôt le bruit de la pluie sur les toits, ou qu'on faisait mouvoir avec le pied certains instruments à vent pour obtenir toute la sonorité désirable. Mais quel tapage et quelle mêlée, si les mécontents se mettaient de la partie! On croirait, dit Horace, entendre gronder la mer en fureur. Les sifflets ne pouvaient manquer à ce concert. Ils éclataient pour peu qu'un comédien manquât aux règles de la prononciation ou de la quantité. Cicéron raconte que le comédien Eros, chassé de la scène par une tempête de

(1) Voy. le discours de Demosthènes sur *la Fausse ambassade*, § 337.

sifflets (*sibilis*), dut se réfugier dans la maison de son illustre camarade Roscius. Les pouvoirs publics ne cherchèrent pas, du moins jusqu'au règne de Tibère, à réprimer ces explosions du sentiment populaire, et l'empereur Auguste bannit l'acteur Pylade pour avoir montré du doigt un spectateur qui le sifflait.

En France, à peine le théâtre existe et déjà le public de Paris copie, à son insu, celui d'Athènes. Après tant de siècles, les mêmes passions s'expriment de même et, qui le croirait? les mécontents commencent, chez nous comme en Grèce (une sentence du lieutenant civil du 5 février 1596 en fait foi), par jeter des pierres sur la scène. Le sifflet n'arrive que plus tard, quand le parterre se façonne aux belles manières. A quel moment précis les premiers coups de cet instrument se sont-ils fait entendre? Ce problème divise et passionne les érudits. M. de Tralage, parlant dans ses notes manuscrites du *Baron des Fondrières*, comédie de Thomas Corneille représentée une seule fois le 14 janvier 1686, a dit : « C'est la première pièce où l'on ait entendu des sifflets dans le parterre (1). » Mais qui ne connaît ces vers, mis par Racine dans la bouche d'un acteur?

> Boyer apprit au parterre à bâiller;
> Quant à Pradon, si j'ai bonne mémoire,
> Pommes sur lui volèrent largement.
> Mais quand sifflets prirent commencement,
> C'est (j'y jouais, j'en suis témoin fidèle),
> C'est à l'*Aspar* du sieur de Fontenelle.

Or l'*Aspar* date de 1680. Cependant, à mon avis, il ne faut pas plus s'attacher à la seconde date qu'à la première. Ce vers de Boileau :

> C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant,

appartient à l'*Art poétique*, qui fut publié entre 1669 et 1674. Que dis-je? Il est déjà question du sifflet dans la quatrième satire, qui date de 1664 (2). Au demeurant, l'acte de naisssance est introuvable et l'acte de décès n'est pas près d'être produit. Au XVIIIe siècle, on siffla non seulement beaucoup d'auteurs médiocres (3), mais Voltaire (4), et c'est tout dire. Au XIXe, Talma lui-même fut plusieurs fois accueilli par des sifflets, par exemple dans le *Pierre le Grand*, de Carrion-Nisas, en 1804, ou dans le *Germanicus*, d'Arnault, en 1817, et je me plais à ne citer que ce grand acteur, dont l'exemple prouve que, même après quelques mésaventures semblables, on peut encore se présenter assez fièrement à la postérité.

J'avais cru, sur la foi de documents un peu vagues, que la Chine elle-même pratiquait cet instrument tapageur. M. le général Tcheng-ki-Tong, qui connaît à fond les mœurs de l'extrême Orient, m'a détrompé. Ses compatriotes, m'écrit-il à ce sujet, sont très prompts à manifester leur enthousiasme, très réservés dans l'expression de leur blâme. Il y a donc un endroit sur la terre où l'on ne siffle pas, et je devais signaler ce phénomène; mais on peut affirmer que, si les Chinois étaient moins polis, le sifflet serait universel.

II.

On le comprend sans peine. Si les uns sifflent, c'est que d'autres applaudissent. Où manque la liberté du blâme, que signifie celle de l'éloge? Néron, qui fut le plus irascible des acteurs, voulait être non seulement applaudi, mais applaudi d'une certaine façon. Or les délicats, les raffinés connaissaient seuls cet art exquis de battre des mains en cadence, de manière à chatouiller agréablement les oreilles du maître. Quand des provinciaux ou des paysans troublaient cette harmonie par leurs applaudissements irréguliers, ils étaient frappés par les soldats qui montaient la garde. Mais ce régime d'applaudissements forcés n'est qu'un accident dans l'histoire du théâtre. Lorsque, le 22 novembre 1832, *le Roi s'amuse* fut joué pour la première fois aux Français, la salle était divisée en deux camps à peu près égaux et prêts à se dévorer (1). Quand les satisfaits manifestaient avec frénésie leur enthousiasme, il n'y avait pas moyen de bâillonner les mécontents. On l'eût voulu qu'on n'eût pas pu le faire, et Victor Hugo lui-même n'y aurait rien gagné. Le public n'est pas la claque, et son suffrage ne compte que s'il est libre.

Je ne concevrais pas davantage un théâtre où, pour mettre tout le monde d'accord, on réduirait tout le monde au silence. Bel idéal! En vain de grands poètes ont excité par les plus puissants moyens la terreur ou la pitié; Shakspeare a glacé notre sang en tirant de la tombe le spectre de Banquo; Corneille a fait *le Cid* et révélé la tragédie à la France; en vain les premiers tragédiens du monde, enflammés par les beautés qu'ils interprètent, ont fait passer leur émotion dans l'âme des spectateurs : ceux-ci doivent veiller sur eux-mêmes, contraindre leur admiration ou n'admirer qu'à voix basse, croiser leurs bras, comprimer leurs sanglots et, si des larmes mouillent leurs yeux, ne les laisser tomber qu'à huis clos, après la fin du spectacle. Mais ces frémissements, ces trépignements, ces clameurs sont à

(1) Cette note a été reproduite par les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre-Français*.

(2) Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie;
Mais, bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,
Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés,
Lui-même il s'applaudit...

Tout le monde connaît ces vers de la neuvième satire (1667) : « Un clerc pour quinze sous », etc.

(3) Voy. l'épigramme de Lebrun sur la *Cléopâtre* de Marmontel.

(4) Son *Eriphyle* fut accueillie par une véritable tempête, et l'ombre d'Amphiaraus rentra sous terre au bruit des sifflets.

(1) Voy. Muret, *l'Histoire par le théâtre*, III, p. 206.

l'art dramatique ce qu'est au monde animé la clarté du soleil. Le drame ne peut pas non plus se passer d'air et de lumière. C'est lui qu'on étouffe en étouffant le public.

Il est vrai que ce juge n'est pas infaillible. Il peut siffler ce qu'il devrait aplaudir. Talma ne fut-il pas sifflé dans *Marius à Minturnes* pour avoir osé jouer un rôle de Romain dans un costume romain, sans culotte courte (1)? Le *Freischutz*, un des trois ou quatre chefs-d'œuvre du drame lyrique, ne fut-il pas sifflé vertement par les Parisiens la première fois qu'ils l'entendirent (2)? Un dramaturge contemporain, qui eut des démêlés avec le public, gémit à ce propos sur « l'imbécillité humaine » et s'indigne qu' « une demi-douzaine d'idiots puisse troubler la représentation ». Mais d'abord le public n'est pas si bête qu'on veut bien le dire: il a l'instinct du bien ou du beau, à sa manière, et se fâche, en général, quand il a le droit de se fâcher. On sait qu'Aristophane bafoua Socrate dans ses *Nuées*; Athènes, en sifflant les *Nuées* à outrance, semble bien avoir pris parti, vingt-cinq ans avant la mort de Socrate, pour « le plus sage des hommes » contre le plus populaire des poètes comiques. Quand le public français siffla dans le *Vautrin*, de Balzac, un de ses acteurs favoris pour avoir donné, sur la scène de la Porte-Saint-Martin, à je ne sais quel général mexicain l'allure, la physionomie et, comme on dit dans une certaine langue, la « tête » du roi Louis-Philippe (3), il fit un exemple mémorable. Même en tenant compte de ses erreurs, croit-on que le bon sens français, l'esprit français, le goût français aient, en somme, à se plaindre de ses sévérités? S'il fallait trouver un juge infaillible, tous les juges devraient être récusés. Le public se trompe; mais la presse, la critique n'ont-elles pas de défaillances? Quand l'Académie française prit parti contre *le Cid*, le « public révolté » n'eut-il pas raison contre elle? D'ailleurs, quand ce juge aurait tous les défauts, il faudrait encore les subir; car c'est, au demeurant, pour lui qu'on travaille, et l'on ne peut pas se passer de lui.

Mais quoi! ne pourrait-on pas supprimer le sifflet en le remplaçant? Il semble à quelques raffinés que l'emploi de cet instrument soit le témoignage d'une incivilité particulière. Or on représentait à Trianon, peu de temps avant la Révolution française, *le Roi et le Fermier*, de Monsigny, et Marie-Antoinette, chargée d'un rôle important, le jouait, paraît-il, assez mal. Soudain, disent les Mémoires du comédien Fleury, un coup de sifflet partit d'une loge dans laquelle était caché Louis XVI. Peut-on demander aux spectateurs plus de courtoisie que n'en montra, ce jour-là, le roi de France envers la reine? Il est vrai que les femmes auxquelles on conte cette histoire la déclarent invraisemblable, jugeant que tant de malice et tant d'audace n'entrèrent jamais dans l'âme de Louis XVI. Admettons que Fleury se soit trompé. Le public, à certaines époques, suppléa sans le moindre embarras au sifflet proscrit, soit en s'aidant de ses pieds et de ses cannes (1), soit en se mouchant avec fracas, soit par une grêle de pommes, soit par un tonnerre d'applaudissements ironiques. Je ne vois pas ce que gagneraient au change la pièce et ses interprètes.

Cependant on a fait remarquer assez judicieusement qu'un seul coup de sifflet « perce mille applaudissements » (2). J'aurais mauvaise grâce à nier que les siffleurs possèdent un moyen très redoutable de troubler une représentation dramatique et d'empêcher qu'un acteur n'aille au bout de son rôle. Le sifflet a du bon, mais pourvu qu'on n'en abuse pas. Il devient détestable dès qu'une minorité s'en sert pour opprimer une majorité. Si l'on achète à la porte le droit de siffler, on y achète aussi celui d'écouter. La liberté des uns est précisément limitée, comme la plupart des libertés, par celle des autres. La tâche du législateur et du juge est précisément de défendre ceux-ci contre ceux-là et de veiller à ce qu'une poignée de spectateurs turbulents ne dicte pas ses volontés au reste du public. Cette tâche n'est pas commode. Il nous reste à vous expliquer comment on s'en est acquitté dans notre pays.

III.

A la fin du XVIIe siècle, le gouvernement trouva qu'on faisait trop de bruit au théâtre. Gabriel-Nicolas de la Reynie, lieutenant de police de la ville, prévôté et vicomté de Paris, qui n'aimait pas les demi-mesures, défendit tout simplement sous peine de mort (*à peine de la vie*, dit le texte), par une ordonnance du 9 janvier 1673, « d'exciter aucun tumulte soit au dedans, soit au dehors des lieux où les comédies étaient récitées et représentées ». Une nouvelle ordonnance du même magistrat interdit, l'année suivante (3), de faire, à l'Opéra « aucune insulte ou querelle », toujours « à peine de la vie ».

A peine de la vie! Voilà, ce semble, une menace tout à fait propre à calmer les spectateurs. Rassurez-vous,

(1) *Souvenirs de Frederick Lemaître*, p. 80.

(2) Muret, *l'Histoire par le théâtre*, II, p. 242.

(3) Nous n'entendons pas d'ailleurs contester l'explication donnée dans les *Souvenirs de Frederick Lemaître*, p. 246 et 247.

(1) Voy., sur l'emploi des cannes et sur les « batailles de cannes », Muret, l'*Histoire par le théâtre*, II, p. 93.

(2) M. Vacquerie.

(3) 22 janvier 1674. « Après les défenses générales, [illegible] « ont été faites de troubler les spectacles et les divertissements pu- « blics sous des peines rigoureuses, il semble que personne ne puisse « douter à plus forte raison de la sévérité des chastiments où s'expo- « seroient ceux qui seroient capables de manquer de respect [illegible] « pourroient commettre quelque violence dans le lieu [illegible] « Roy de faire établir l'Académie de musique. »

messieurs: les Parisiens comprirent en un clin d'œil qu'on ne pendrait jamais l'un d'eux pour avoir sifflé. Ils se moquèrent du terrible La Reynie et lui répondirent bravement par une pluie de quolibets ou d'épigrammes, notamment par un certain rondeau, souvent cité, qui débutait ainsi :

Non! non! je sifflerai! L'on ne m'a pas coupé
Le sifflet!

Louis XIV s'aperçut aisément que son lieutenant de police, à force d'enfler la voix, n'avait effrayé personne : l'ordonnance royale du 16 janvier 1685 défend encore aux spectateurs de faire aucun désordre et d'interrompre les comédiens « en quelque sorte et manière que ce soit », mais sans déterminer la peine applicable. « A peine de désobéissance », se borne à dire l'ordonnance royale du 19 janvier 1701. « Défend Sa Majesté à tous ceux qui assistent aux spectacles, répète l'ordonnance du 2 avril 1780, et particulièrement à ceux qui se placent au parterre, d'y commettre aucun désordre en entrant ou en sortant, de crier et de faire du bruit avant que le spectacle commence et dans les entr'actes, de *siffler*, faire des huées, avoir le chapeau sur la tête et d'interrompre les acteurs pendant les représentations, de quelque manière et sous quelque prétexte que ce soit, à peine de désobéissance. » Le sifflet est, cette fois, nommément proscrit. Mais cet édit n'est plus en vigueur.

Le législateur moderne a pris d'abord, pour maintenir le bon ordre dans les théâtres, quelques mesures de police administrative. On lit notamment dans la loi du 19 janvier 1791 : « Tout citoyen est tenu d'obéir provisoirement à l'officier civil. » Ce texte confère au commissaire de police des droits fort étendus. Non seulement le directeur et les acteurs doivent exécuter provisoirement ses ordres en tout ce qui concerne la police de la représentation; mais, s'il juge qu'un spectateur abuse du sifflet, il peut le contraindre à quitter la salle. Il pourrait, au besoin, faire évacuer la salle entière! C'est un point de notre législation théâtrale qu'ignorent, en général, les gens du monde. Lorsque, le 31 juillet 1822, à la *Porte-Saint-Martin*, pendant une des représentations les plus orageuses dont on ait gardé le souvenir, un commissaire de police invita le journaliste Martainville à sortir pour ôter un prétexte aux turbulents, le rédacteur du *Drapeau blanc* lui répondit : « Si je suis assassiné, j'aurai fait mon devoir, vous n'aurez pas fait le vôtre (1). » Martainville désobéissait de bonne foi, comme tant d'autres; mais le représentant de l'autorité publique était dans son droit. Ce pouvoir, immense en théorie, s'exerce d'ailleurs, dans la pratique, avec toute la circonspection possible. Les « officiers civils », comme on disait en 1791, sont astreints, par les instructions qu'ils reçoivent, à la plus grande réserve.

Mais le spectateur qui a manifesté son mécontentement par l'emploi du sifflet peut-il être, en outre, traduit devant un tribunal et condamné par application de la loi pénale ordinaire? La question a été plusieurs fois posée.

Le code pénal français punit d'une amende et, selon les circonstances, d'un emprisonnement qui peut durer cinq jours, « les auteurs de bruits ou tapages injurieux troublant la tranquillité des habitants ». On essaya plusieurs fois de faire décider que l'emploi du sifflet était prévu par cette disposition législative. La Cour de cassation, qui a le dernier mot dans l'interprétation des lois, s'y est jusqu'à présent refusée (1). Tout spectateur ayant, par les raisons que j'ai données plus haut, le droit de manifester hautement son avis sur la pièce ou sur l'acteur, cette jurisprudence est raisonnable autant que libérale (2). L'emploi du sifflet n'est pas, par lui-même, une contravention.

Cependant les tribunaux ne peuvent pas oublier que la loi du 24 août 1790 confie « à la vigilance et à l'autorité des corps municipaux... le maintien du bon ordre dans les endroits où il se fait de grands rassemblements d'hommes, tels que foires, marchés..., *spectacles* ». Les arrêtés pris par les maires ou par le préfet de police pour assurer ce bon ordre sont légaux, et ceux qui refusent de s'y conformer encourent une amende d'un franc à cinq francs. On voit que, depuis l'époque où La Reynie menaçait de mort les perturbateurs, les mœurs se sont bien adoucies.

Mais d'abord il s'en faut que tous les arrêtés sur la police des spectacles prévoient expressément l'emploi du sifflet. L'ordonnance du préfet de police du 12 février 1828 se bornait à défendre de troubler la tranquillité des spectacles soit par des clameurs, soit par des applaudissements ou des signes d'improbation *avant que la toile fût levée ou pendant la durée des entr'actes*. Le tribunal de simple police de Paris se fonda sur les termes restrictifs de cet arrêté pour acquitter, le 4 avril 1845 (3), un spectateur prévenu d'avoir sifflé *pendant* la représentation. Un autre préfet de police crut devoir combler cette lacune : « Il est défendu, lit-on dans l'ordonnance du 16 mai 1857, soit avant le lever du rideau, soit *pendant la représentation* ou les entr'actes, de troubler l'ordre en causant du tapage, en faisant entendre des clameurs ou en interpellant

(1) Muret, *l'Histoire par le théâtre*, II, p. 186 et suivantes.

(1) Voy. notamment l'arrêt du 25 juillet 1846, D. 46, 4, 39. X..., prévenu d'avoir sifflé au théâtre de Saint-Pons, avait été acquitté, et le ministère public avait formé un pourvoi pour violation de l'art. 479, § 8, du Code pénal.

(2) Néanmoins on ne peut soutenir que le bruit des sifflets ne puisse, à raison de circonstances exceptionnelles, dégénérer en tapage injurieux. Mais ces circonstances doivent être déterminées et précisées par le tribunal de police

(3) La *Gazette des Tribunaux* et le *Droit* du 5 avril 1845.

les acteurs. » Mais, à cette époque même, on évite de mentionner le sifflet. Enfin l'ordonnance du 16 mai 1881 limite encore l'action de la juridiction répressive : « Il est défendu, dit-elle (1), de troubler la représentation ou d'empêcher les spectateurs de voir ou d'entendre le spectacle annoncé, de quelque manière que ce soit. » Cette formule est excellente : ce que réprime le préfet de police, ce n'est pas la manifestation, même bruyante, d'une opinion, c'est l'atteinte à la liberté d'autrui.

Alors même que le sifflet est visé par un arrêté municipal, une condamnation n'atteint pas nécessairement celui qui s'en est servi. Le maire de la Fère avait expressément défendu de troubler le spectacle par des sifflets (2). Le 15 février 1885, au moment où un artiste du théâtre terminait un couplet, un spectateur siffla. Traduit devant le tribunal de police, il fut acquitté. Le juge s'était demandé non s'il avait été fait usage du sifflet, mais si l'emploi du sifflet avait réellement troublé le spectacle, et la Cour de cassation, saisie d'un pourvoi par le ministère public, décida que le règlement de police n'était pas applicable si le spectacle, en fait, n'avait pas été troublé. Au demeurant, ce haut tribunal s'approprierait, ou peu s'en faut, la réponse de Charles X qui, sommé par quelques classiques intolérants, à la veille de *Hernani*, d'opposer son *veto* royal aux progrès du drame romantique, répondit: « Dans une question de ce genre, je n'ai, comme tout le monde, que ma place au parterre. »

LE « DON JUAN » DE MOZART

Le centenaire et la légende.

Don Giovanni, dramma giocoso in due atti. — Pour avoir relu le matin *Namouna* et *les Contes fantastiques*, nombre de gens resteront convaincus que l'immortel chef-d'œuvre de Mozart est le comble du grand opéra, comme il y a des amateurs de bonne volonté qui se récrient sur le dessin du *Taureau* ou sur le modelé de la *Leçon d'anatomie*. De ceux-là, gardons-nous d'éclairer la religion; nous n'arriverions qu'à scandaliser leur foi robuste. Mais s'il y en a d'autres — et non pas les moins avisés — dont la représentation du centenaire a, par certains côtés, trompé l'attente, s'ils sont rentrés au logis déconcertés, s'ils ont pu douter du maître un instant, c'est pour eux que je transcris en tête de cet article le titre authentique de la partition : *Dramma giocoso.* — *Opera semi-seria*, porte une vieille édition italienne; *komische Oper*, dans la grande édition de Breitkopf et Hartel.

Eh quoi! *Don Juan* ne serait qu'un opéra-comique? Vous auriez voulu renvoyer la célébration du centenaire à la réouverture de la salle Favart? ou peut-être prier M. Jules Barbier de céder son fauteuil à M. Ritt? tout cela sur la foi d'une misérable épithète, le fait d'un vulgaire copiste? Un texte prévaudrait contre l'opinion accréditée de trois générations de critiques? Le ciel me préserve d'une pareille impertinence! Il n'est ici question ni d'ajournement, ni de déménagement, ni d'opéra-comique au sens français du mot, ni d'épiloguer sur l'étiquette d'un manuscrit; il s'agit d'une affaire de mise au point et, puisqu'il ne dépend pas de nous de ramener le cadre aux proportions du tableau, d'éviter du moins que, déplacé de son milieu, il ne prête à des rapprochements, à des comparaisons compromettantes.

Et maintenant que les délicats savent le fond des choses, qu'ils reprennent confiance en Mozart et en eux-mêmes; surtout, qu'ils n'accusent de leur petite déconvenue ni les frères de Reszké, ni M. Lassalle, ni M. Vianesi, ni le deuil cruel de la toute charmante Mme Bosman, ni M. Garnier même. C'est la faute à la littérature, qui s'empare de nos œuvres d'art, les transporte dans son domaine, propose des énigmes, crée des légendes et dérange constamment la perspective.

*
* *

La légende, vous la connaissez d'ancienne date : ce don Juan satanique et ténébreux,

Qu'Hoffmann a vu passer au son de la musique

— un assez triste vers par parenthèse, — frère, selon la chair, du docteur Faust, et drapé par Musset dans le manteau de Manfred; ce Prométhée déchaîné qui voudrait ravir aux filles de la terre leur étincelle du feu céleste, brûlé de toutes les fièvres et buvant à toutes lèvres, toujours déçu, jamais lassé. Celui-là, si le génie de Shakspeare ou de Goëthe nous l'eût donné, nous prendrions parti pour lui contre l'homme de pierre; ses mille et trois victimes lui feraient cortège autour de la barque infernale; dona Anna — celle d'Hoffmann, — aussi touchante que Gretchen et bien autrement pathétique, viendrait l'arracher des griffes du diable. Et Molière, et Richardson, et l'Église peut-être n'y trouveraient rien à redire; car enfin cet homme n'est coupable ni de bravades sacrilèges ni de froide scélératesse. Nous n'avons pas entendu dire qu'il ait forcé la grille des cloîtres, qu'il convole chaque mois en justes noces, qu'il mette à mal les filles pour le seul plaisir de savourer leurs remords. Fi donc! C'est un croyant, un martyr à sa manière; il s'est égaré sur la route du paradis et va rebrousser chemin au premier rayon de la grâce;

---

(1) Arrêté du 1er septembre 1864 (art. 102).

(2) Crim. rej. 6 juin 1885. B. cr. 1885, n. 165. L'arrêt rendu le 14 juillet 1840 dans l'affaire Peyrusset (D. 41, 1, 152) achève de faire comprendre quelle est, en cette matière, la tendance de la cour suprême.

encore un peu, la statue du commandeur le trouvera parti pour Rome en pèlerinage; il a nom Tannhaüser et non pas don Juan!

Qu'à cela ne tienne! Je sais des entêtés qui, pour peu qu'on les pousse, se chargeront d'établir sur pièces en règle la parenté du personnage de Mozart avec le chevalier du Vénusberg. Rien de plus simple. Qui est l'auteur du livret? Lorenzo da Ponte, un poète vénitien réfugié à Vienne. Eh bien, n'était-ce pas l'homme prédestiné pour fondre ensemble les traditions populaires du Midi et du Nord, pour en tirer un type unique, une synthèse de toutes les aspirations humaines? Songez que nous avons devant nous quelque chose de plus qu'un librettiste ordinaire, un lettré parlant quatre langues, initié à toutes les littératures, disputant à l'occasion et avec succès contre les érudits de son temps, l'abbé Chiari, Charles Gozzi, Goldoni. Ouvrons donc le poème et tâchons de lui arracher son secret, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'Hamlet ou de Marguerite; c'est Scudo qui l'aura voulu, à force de nous rebattre les oreilles du génie de da Ponte. Tant pis si le client paye les intempérances de langue de son avocat d'office; c'est d'ailleurs l'habitude au palais, m'a-t-on dit.

*
* *

Mais d'abord laissez-moi vous présenter le joyeux compagnon, l'enragé viveur à qui l'on prête une conception si haute du drame lyrique. Nous sommes à Venise l'an de grâce 1768, en plein carnaval; une gondole accoste au quai Saint-Marc; un tout jeune homme saute lestement à terre, léger d'argent et de scrupules, l'allure cavalière, les narines dilatées, aspirant à pleins poumons les parfums de la vie, l'œil grand ouvert sur le monde nouveau qui s'offre à sa curiosité éveillée. Un instant étourdi et troublé des cris de la foule, le voilà bientôt qui retrouve l'aplomb de ses vingt ans, joue de la prunelle et des coudes et se lance au plus fort du tourbillon, en quête du premier sourire de la fortune. Le costume de petit abbé qu'il a gardé du séminaire ne le gêne pas plus qu'il n'en impose; dans cette société, d'une facilité de mœurs incroyable, où tous les rangs se confondent à la poursuite du plaisir, ce n'est qu'un passeport, un certificat de bonne compagnie; il compte bien l'envoyer au diable dès qu'il jugera qu'il lui est plus avantageux de porter l'épée, à l'exemple de Casanova son modèle, dont le gondolier qui l'a amené lui aura déjà conté les étonnantes aventures. Causeur étincelant comme lui, poète et bretteur par surcroît, il a la clef des palais et des cœurs. Le jeu, la maison d'un grand seigneur qu'il payera d'un sonnet ou d'une épigramme, voilà pour le vivre et le couvert; sa bonne mine, sa verve caustique, ses audaces de page feront le reste.

Aussi voyez comme, au débarqué, les bonnes fortunes lui tombent du ciel: il a, pour ses débuts, deux intrigues qu'il mène de front, partageant ses faveurs entre une patricienne et une belle étrangère, jusqu'à ce qu'un inquisiteur d'État, son rival, pour se débarrasser de lui, mette les sbires à ses trousses. A Trévise où il se réfugie, l'évêque, qui lui veut du bien, lui confie une chaire de rhétorique. Il y fait publiquement l'éloge de Rousseau, se voit interdire sous ce prétexte le territoire vénitien et va planter sa tente à Goritz. Là, nouvelle idylle, à l'allemande: c'est l'hôtesse d'une auberge en renom qui parvient à fixer pour quelques mois ce cœur nomade. Une mystification, du mari sans doute, l'arrache à cette plantureuse existence et l'envoie à Dresde, où on lui a fait accroire que la cour a besoin de ses talents. L'accueil qu'il reçoit le détrompe; mais bast! le climat est doux, la ville gaie, les femmes jolies et peu farouches: autant ce séjour-là qu'un autre; et voilà notre aventurier reprenant de plus belle son train de vie carnavalesque. Les choses vont si loin que la chaste *Biographie* de Michaud tourne brusquement le feuillet à cet endroit; la chronique scandaleuse parle de deux sœurs dont il cumulait les bonnes grâces et qu'une indiscrétion mit un jour en présence. S'il y eut des pleurs et des grincements de dents, je le laisse à penser! Tant et si bien que, ne pouvant plus fermer les yeux sur ses fredaines, l'autorité, paternelle en ce temps-là, l'envoya se faire pendre ailleurs.

L'hospitalité viennoise lui fut plus douce. Métastase venait de mourir; Lorenzo da Ponte, présenté par Sarti à Joseph II, obtint, presque à son arrivée, la survivance du poète en titre de la cour; c'est la période brillante de son existence agitée, l'époque de sa glorieuse collaboration avec Mozart. A la mort de son impérial protecteur, il tombe en disgrâce et part pour la France en passant par Trieste, où, par la force de l'habitude, il enlève une jeune Anglaise. Paris, où il arrive à la veille des massacres de septembre, ne le garde que quelques semaines. Il débarque à Londres, y séjourne dix ans, entreprend coup sur coup plusieurs spéculations malheureuses, part en 1803 pour les États-Unis et meurt en 1838, à New-York, dans une détresse absolue. Voilà l'homme qui, pendant l'hiver de 1787, écrivait à Vienne le libretto de *Don Juan*, un flacon de tokai à sa portée, l'*Enfer* de Dante sur sa table, et une jolie fille sur les genoux.

*
* *

Quelle conception de la morale, de l'amour, du problème de la destinée humaine a pu se former dans un cerveau de cette trempe et passer de là au théâtre — puisque l'on veut absolument qu'un librettiste italien, au siècle dernier, ait senti le besoin de formuler en poème d'opéra ses préoccupations philosophiques? Lorenzo da Ponte ne s'explique pas là-dessus dans ses mémoires parus à New-York en 1823 et presque introuvables aujourd'hui; c'est donc Casanova qui va nous répondre, car, à peu près contemporains, de même race, d'égale culture, de tempérament pareil

ayant couru les mêmes routes et pris la vie du même côté, nous avons un peu le droit de les interroger l'un sur l'autre. Écoutons sa profession de foi et tenons, s'il se peut, notre sérieux : « Malgré mon fonds d'excellente morale, fruit nécessaire des divins principes enracinés dans mon cœur, j'ai été toute ma vie la victime de mes sens ; je me suis plu à m'égarer, j'ai continuellement vécu dans l'erreur, n'ayant d'autre consolation que de savoir que j'y étais. » La confession est plaisante ; mais est-elle d'un athée? ou d'un Tartufe? ou d'un repenti? Non certes, et encore moins d'un romantique ; d'un mystificateur peut-être ; d'un Italien plutôt, qui se dit probablement qu'il n'y a pas de défense qui tienne contre dame Nature, que tempérament fait loi et que l'Église, sans l'avouer, tient certainement quelque part provision d'indulgences discrètes pour les fragilités des sens. Cette fureur de plaisir avec un fonds de religiosité, voire de croyance sincère, c'est une religion qui n'a pas cours seulement de l'autre côté des Alpes ; en cherchant un peu, je crois bien qu'on la retrouverait chez notre Balzac ; au fond, c'est celle de tous les mauvais sujets qui n'ont pas fait profession de scepticisme : Casanova, Lorenzo da Ponte et bien d'autres plus illustres.

A cela près du dénouement qui s'imposait, j'imagine donc que ce fut à travers sa morale un peu lâche et flottante qu'apparut au poète de Mozart la première vision du type de don Juan. Victime de ses sens,... si c'est être victime ; mais non pas du tourment de l'idéal. Lui, un tourmenté! un corrupteur candide! Mais je ne l'entends pas maudire la destinée, je ne vois pas qu'il montre le poing au ciel ; je cherche sans la trouver l'apostrophe obligatoire à l'ange déchu. Pas un mot amer qui trahisse le dégoût des voluptés faciles

Quand, le corps assouvi, l'ame s'est réveillée;

rien que la joie de vivre, un débordement de santé, de belle humeur à nous rendre jaloux. Le charmant scélérat! Comme il vous raccommode avec l'existence, et quelle cruauté de lui ravir le jour pour quelques peccadilles! Une femme trompée? Mais c'est la sienne. Un enlèvement? Mais il ne s'est passé rien de rien. Un homme tué en duel? Mais c'est lui qui l'a voulu. Monsieur le commissaire,... pardon,... monsieur le commandeur, le combat a été loyal et vous n'avez rien à faire ici ; rentrez dans la coulisse ou j'envoie chercher les gendarmes.

Il fallait bien pourtant qu'il vînt, le convive de marbre, et qu'on lui donnât raison, et que le méchant fût puni : *Don Giovanni, ossia il dissoluto punito;* — encore un sous-titre que j'oubliais. Pour le coup, c'est ici que Lorenzo da Ponte se montre un librettiste vraiment supérieur. Le crime véritable du *Don Juan* français, c'est son hypocrite noirceur, son libertinage d'esprit, au sens où l'entend Bourdaloue : détestable matière à mettre en opéra. Chez Molière, le commandeur n'est donc qu'un comparse ; mais supposez que ce gentilhomme soit un vieillard, qu'il soit père, qu'il ait succombé en défendant l'honneur de sa fille, que son meurtrier vienne l'insulter dans la paix du tombeau, qu'un suprême appel au repentir reste vain, — alors, que justice se fasse et que l'opéra soit, car voici trois scènes superbes autour desquelles évoluera notre drame : l'attentat et le duel, le cimetière, le souper!

Et je n'ai même pas besoin, pour la marche de la pièce, que l'attentat soit consommé, ou plutôt il ne faut pas qu'il le soit : dona Anna déshonorée, l'amoureux épouseur, don Ottavio, de ridicule, devient intolérable ; et pas d'Ottavio, pas de ténor, et, pas de ténor, pas d'opéra. Mais que la vertueuse cour d'Autriche se rassure : la fille du commandeur s'est dégagée à temps ; elle l'affirme à son sigisbée ; nous aurons donc un ténor présentable, et Hoffmann en sera pour ses frais d'imagination, — avec Lorenzo da Ponte du moins ; car avec l'auteur de *la Haine,* sa donnée de la femme violentée et aimante en dépit d'elle-même ne sera pas perdue.

Du mouvement, du brio, des passions puissantes et fort connues, la jalousie, l'amour, la coquetterie, la vengeance, une intrigue simple et passablement conduite, voilà ce que je trouve dans le poème ; mais pour de la psychologie alambiquée, s'il y en a chez don Juan, c'est Mozart qui l'y aura mise. Voyons donc l'esthétique de Mozart.

*
* *

Le vilain mot, et quels grands yeux il ferait ouvrir au maître de Salzbourg! On l'aurait bien étonné en lui réclamant son brevet de docteur ès sciences psychologiques. Il vous aurait répondu que la psychologie est l'affaire du librettiste et qu'il n'a, quant à lui, qu'à tirer parti des situations, à lier les scènes, à graduer l'effet. Cela suffisait de son temps. Nous avons demandé depuis à la musique dramatique de nous créer des types, de dessiner des caractères qui ne se démentent point et dont l'unité s'affirme par des formules constantes. Et parce que nous pensons ainsi, nous voulons que Mozart et les autres aient pensé de même, sauf à leur jeter la pierre quand ils ne réalisent pas les intentions que nous leur avons libéralement prêtées. Pour s'être fourvoyé sur cette piste, Berlioz est resté toute sa vie en délicatesse avec Mozart, et ce n'est pas Mozart qui en a pâti, je crois.

Certes, au point de vue de la nouvelle philosophie de l'opéra, on aurait à faire avec lui quelques réserves. Don Juan, par exemple, s'il faut vraiment qu'il soit un caractère, nous allons trouver qu'il manque d'entrain et de relief. Loin de renchérir sur le texte et de pousser l'exécution, Mozart aurait plutôt adouci les teintes. Son personnage nous semblait tout à l'heure un peu bien portant pour un homme qui personnifierait

l'humanité à la recherche du bonheur ; s'il n'est que le type du débauché, convenez qu'il est bien correct en sa tenue et singulièrement respectueux des bienséances. Lorenzo da Ponte l'aurait voulu probablement plus débridé ; et nous aussi peut-être. Dites-moi donc bien vite qu'il s'agit d'un tableau de mœurs, d'un homme de cour dont Mozart a pris les traits à Schœnbrünn ou à Versailles : alors j'accepterai le petit souper fin et les deux filles d'opéra, quitte à mettre une date et un nom au bas du portrait. Le soupeur s'appellera le prince de Ligne, Lauzun ou Richelieu ; croyez qu'il n'en sera ni moins intéressant ni moins humain.

Même malentendu avec nos partis pris de logique et d'observation à outrance. Nous voulons l'expression non seulement vraie, mais individuelle, appropriée systématiquement à la nature et à l'état d'esprit de chaque personnage, fouillant l'âme jusque dans ses recoins, soulignant d'une touche significative les moindres nuances du sentiment. Mozart ne subtilise, ni ne souligne, ni surtout ne s'entête ; l'expression, chez lui, toujours juste, forte quand il le faut, reste pourtant un peu vague et sommaire ; l'observation, ni superficielle ni banale, est de première vue et sans arrière-pensée. Il n'accuse le contraste des caractères que par des détails à peine sensibles : — pour dona Anna, une déclamation large dans la manière de Gluck, soutenue par la plainte tragique du hautbois ; — pour Elvire, un chant plus coulant et plus flexible, à l'italienne, une grâce enjouée qui reparaît même sous l'accent de la fureur jalouse. Encore toutes ces nuances s'effacent-elles dès que l'effet musical peut en souffrir. Il n'y a pas de raison psychologique qui lui ferait tronquer une phrase ou lâcher son style.

Psychologue, il l'est pourtant à son heure, et du premier ordre : — dans l'accompagnement ironique de l'amoureuse sérénade, — dans la joyeuse symphonie qui fait défiler devant les yeux d'Elvire les innombrables conquêtes de son infidèle, en marquant d'un trait chaque silhouette au passage ; — dans l'adorable scène de la séduction de Zerline. Admirez comme ici l'orchestre se fait le complice du tentateur, comme il enveloppe d'une caresse chaque mot tendre murmuré à l'oreille, comme il est pressant et réservé tour à tour, comme il enlace la pauvrette et l'attire dans le piège, comme il baisse la voix pour écouter son aveu : ces trois modulations où, par une pente insensible, la volonté mollit, glisse et s'abandonne. Et quelle joyeuse fanfare il lui sonne pour l'étourdir après qu'elle a cédé, et, plus tard, avec quelle chaleur il plaidera sa cause pour l'aider à désarmer Mazetto ! Quels murmures de triomphe, quand elle aura gagné la partie ! O Zerline, blonde fille des lagunes, tendre et coquette, candide et perverse, incorrigible et repentante, fragile et d'avance pardonnée, tu méritais Mozart, car tu es la vraie fille d'Ève, plus vraiment femme que Manon !

Nous cherchions, dans *Don Giovanni*, des caractères ; mais ne voilà-t-il pas la plus délicieuse figure féminine ? et, pour lui faire repoussoir, le truculent personnage de Leporello, le goinfre énorme et poltron, Panurge revu et corrigé par Molière. Voyez-le se glisser dans la maison d'Elvire, se traîner en pleurnichant aux pieds de don Ottavio ; écoutez-le hurler d'effroi sous la table pendant le terrible dialogue du commandeur et de don Juan. Dans ces deux rôles de comédie, Mozart a mis toutes ses complaisances, tout son esprit et toute sa tendresse ; l'un et l'autre est pris sur le vif et directement inspiré de la nature. *Dramma giocoso*, vous dis-je, et dont la partie exquise est perdue dans la vaste scène de l'Académie nationale de musique.

*
* *

L'autre partie, la dramatique, y gagne-t-elle ? En importance, oui ; en valeur, c'est autre chose. Avec Mozart, on ne détruit jamais impunément l'équilibre ; le merveilleux de son œuvre est précisément dans la pondération des éléments qui la composent : c'est un classique.

C'est en classique qu'il traite les grandes pages du drame, respectueux des formes consacrées et s'y pliant avec une si naturelle aisance qu'il faut regarder de bien près pour discerner ce qu'il ajoute au procédé de Gluck. Son entrée en matière du premier acte n'est pas construite sur un plan plus vaste que le superbe début de l'*Iphigénie en Aulide* ; j'y trouverais même, au point de vue de la formule vocale, moins d'indépendance. Dona Anna acharnée après son larron d'honneur, don Juan qui cherche à s'arracher à ses étreintes furieuses, se renvoient la phrase et la reprennent l'un après l'autre, sacrifice à la symétrie contre lequel « le Chevalier » eût protesté hautement. La supériorité de Mozart est surtout ici dans la valeur des motifs, dans l'enchaînement des idées, dans la construction musicale. Voici pourtant une innovation des plus significatives : la tragédie lyrique française, calquée sur celle de Racine, déclame plus qu'elle n'agit ; nous allons voir, pour la première fois, je pense, un duel en action, réglé de main de maître : le froissement des épées, les attaques et les parades, la botte redoublée que don Juan, plus alerte, porte à son adversaire, le coup droit qui atteint le commandeur en pleine poitrine ; car Mozart, le génie de la musique absolue, est descriptif et imitatif à l'occasion, — et tragique aussi à la façon des anciens. Dans le lugubre trio entre le meurtrier, le vieillard expirant et Leporello caché, dont les dents claquent de peur, j'admire moins encore la grandeur de l'effet que la simplicité des moyens et l'énergique concision du style. Deux modulations, — trois tout au plus, — une longue tenue de cor sur un dessin en triolets des violons, et, pour épilogue, quelques notes déchirantes des hautbois, reprises en écho par les bassons et les flûtes : le drame de l'agonie et de la mort tient tout entier dans ces dix-neuf mesures.

Dans l'agencement des scènes, Mozart procède, comme partout, par grandes lignes. *Don Juan*, de ce point de vue, n'est guère qu'une suite d'épisodes rattachés par le lien fragile du récitatif à l'italienne, sorte de conversation notée qu'on a tort de ne pas respecter à l'Opéra. Cependant, à travers ce décousu apparent l'intérêt et l'émotion vont grandissant toujours, tant les effets sont ménagés avec art. De toutes les difficultés du théâtre, la principale est donc ici résolue, et avec une donnée qui la rendait plus grande encore; car le dénouement tragique qui est toute la pièce ne comporte que deux personnages, tandis qu'au cœur même du drame il fallait par trois fois — dans le quatuor où Don Juan se trahit, dans la fête champêtre, dans le sextuor qui met Leporello aux prises avec tous les personnages de la pièce — faire appel à toutes les ressources instrumentales et vocales de la scène lyrique. Cette gradation est obtenue par la sobriété de l'harmonie. La modulation, tenue en réserve pour l'instant décisif, prendra alors une force irrésistible. Jusque-là, peu ou point d' « accidents ». Le finale du Ier acte, avec ses neuf épisodes, roule tout entier sur cinq tonalités principales; et c'est l'un des morceaux les plus développés du répertoire, de proportions tout à fait extraordinaires pour son époque. Don Juan serre de près Zerline; la coquette, toujours curieuse du fruit défendu, cherche à dérouter Mazetto; Leporello, fidèle à sa consigne, dresse le trébuchet où elle va se prendre; dona Anna et Ottavio s'introduisent sous le masque au milieu du bal, poursuivant leur vengeance; Elvire, agitée de mille sentiments contradictoires, se joint à eux; le chœur des invités se livre au plaisir. Un moderne aurait mis tout son savoir-faire à bien accuser les contrastes; chaque personnage aurait son motif à lui, son accompagnement caractéristique; les sourdes rumeurs de la haine alterneraient avec les paroles d'amour, pour, à la fin, se réunir, se superposer dans une complication savante; Mozart, lui, maintiendra jusqu'au bout la scène sur le ton demi-plaisant, demi-sérieux, qu'il s'est imposé. Du trio des masques, il fait une invocation presque tendre, une merveille de style vocal. L'appel désespéré de Zerline change la fête en tumulte; la foule se précipite à son secours et enfonce les portes, dona Anna, Ottavio et Elvire invectivent Don Juan et l'obligent à mettre l'épée à la main; n'importe! tout cela ne sera qu'une échauffourée, mais menée par le grand symphoniste avec une virtuosité, un entrain, une sûreté dont Rossini seul approchera, sans y atteindre.

Le magnifique sextuor ramène pour un instant la note tragique; elle éclate avec les souvenirs douloureux de dona Anna, évoqués dans une phrase superbe; puis, tout aussitôt, la méprise des conjurés qui croyaient surprendre le maître et qui ont mis la main sur le valet nous remet en gaieté. Dans la scène du cimetière pareillement, aux paroles prophétiques de la statue — un récitatif de Gluck sur des harmonies de Sébastien Bach — succède le duo bouffe de l'invitation à souper. Jusqu'au dénouement fatal, le drame doit garder l'équilibre entre les deux forces égales qui le solicitent en sens contraires.

Nous y touchons enfin. Le début de ce grandiose final me laisse froid; le souper est mesquin, la musique un peu grêle, à l'Opéra surtout, malgré tout le mal qu'on se donne pour la renforcer, ou plutôt à cause même de cela. L'apparition d'Elvire produit peu d'effet au théâtre. Mais, silence! Voici la scène sublime! Elle est fixée dans toutes les mémoires, — inoubliable, indescriptible. Téméraire la plume qui tenterait d'en rendre l'impression, ou seulement de décrire ce formidable appareil de la terreur : l'entrée fulgurante des trombones, l'éclat sombre des longues notes de cor, le gémissement chromatique des hautbois et des bassons, l'octave outrepassée des gammes de violon doublées par les flûtes, les modulations inouïes, harmonies d'outre-tombe, glaciales bouffées d'air échappées du sépulcre, l'implacable majesté de cette voix de statue sommant le railleur de demander grâce,... et le ton soutenu, pendant trente pages, à cette prodigieuse hauteur, sans une faiblesse, sans une outrance, sans que l'oreille ait un moment d'inquiétude ou de malaise.

Ces accents surhumains nous glacent jusqu'aux moelles. Certes, celui qui peut les affronter sans pâlir n'est point un cœur vulgaire. Ce qu'on nous a montré de don Juan ne nous avait pas préparés à une telle fermeté d'âme; plus elle est inattendue, plus elle nous frappe. C'est ici que la philosophie va vouloir placer son mot; et, tel que vous le connaissez, Diderot, par exemple, s'échauffant sur ce thème, finirait par crier : Bravo, don Juan! Et Diderot, — j'en demande pardon à sa grande ombre — ne serait alors qu'un pédant. Ce qui prouve bien que quand la littérature prend pied dans la musique, c'est toujours pour y commettre quelque sottise. De disputer contre Mozart, c'est peine inutile : ce qui échappe au dramaturge, le prestigieux musicien le répare, et, quand l'esprit lui résiste encore pour la forme, il y a longtemps que le cœur s'est rendu.

Parmi ceux de sa race et de son rang, vous en trouverez peut-être de plus émus, de plus profonds, de plus originaux, de plus sincères, de plus vastes: Hændel, Weber, Haydn, Beethoven, Sébastien Bach; sa grandeur à lui, c'est qu'il est tout cela et tout ensemble; l'incomparable beauté de *Don Juan*, c'est qu'il résume Mozart comme Mozart résume la musique. Pour comprendre qu'on a devant soi la merveille éclose à ce moment unique de l'histoire de l'art où toutes les perfections peuvent se rencontrer dans un parfait et constant équilibre, il n'est pas besoin de raisonner; il suffit de sentir. La symphonie et le drame, l'harmonie et le chant, l'orchestre et les voix, le sourire

et le sanglot, les effusions de l'amour et l'arrêt de la colère céleste — toutes les cordes de la lyre et toutes les fibres de l'âme y vibrent à la fois.

Mais aussi, songez que quatre siècles et dix générations d'artistes ont travaillé à ce chef-d'œuvre. Il a fallu que la Flandre forgeât la langue, que l'Italie l'assouplît et l'épurât, que l'Allemagne lui apprît à développer ses ressources, la France à se plier aux allures de la scène ; que Rome lui donnât la forme, Venise la couleur, Leipzig la pensée, Naples le mouvement et le rire. Quand les temps sont accomplis, l'homme prédestiné paraît. C'est pour lui que Palestrina a fait jaillir la source du rocher, pour lui que Hændel a dressé ses colossales architectures, que Joseph Haydn a fait éclore une flore nouvelle, que le vieux Jean-Sébastien a soulevé le monde. On dirait qu'il le sait, à voir avec quelle noble et tranquille assurance il prend possession de son royaume. Son enfance déjà tient du miracle; à douze ans, il confond les docteurs; c'est en se jouant qu'il pénètre les plus profonds mystères, ou plutôt — comme l'a dit un critique à qui il sera beaucoup pardonné pour ce mot — la musique, s'éveillant en lui avec la pensée, semble le ressouvenir d'une précédente existence. A quatorze ans, il fait représenter son premier opéra ; Milan et Venise l'acclament. Après une tournée triomphale à travers l'Allemagne, il se recueille trois ans dans la retraite, et l'enfant prodige en sort, pareil à l'Euphorion de Gœthe, pour s'élancer dans la carrière. Il la parcourt en trois bonds prodigieux, presque sans toucher terre, si j'ose dire ainsi. D'*Idoménée* aux *Noces de Figaro*, de *Don Juan* à *Cosi fan tutte*, de *la Flûte enchantée* au *Requiem*, il moissonne à pleines mains et, par un don surnaturel, il renouvelle tout ce qu'il touche, le pénétrant d'un charme intime et profond qui n'appartiendra qu'à lui.

L'heure presse, car déjà la mort le caresse de son aile, de peur que cette idéale beauté, fleur et fruit tout ensemble, ne vienne à se flétrir, et pour qu'à l'approche des derniers jours elle s'imprègne d'une tendresse mélancolique qui lui donnera son plus haut prix. Dix ans auront suffi à Mozart pour explorer le domaine entier de l'art, pour réconcilier un instant tous les genres et tous les systèmes.

Peut-être, car il faut tout dire, lui fera-t-on reproche de cette pondération même, pour les sacrifices qu'elle a coûtés ; de cette perfection désespérante qui n'accorde pas assez à la nature. Nous voyons semblable mouvement de réaction se produire à l'égard de Raphaël; et nous-mêmes, si l'on nous obligeait à prononcer, il semble que nos sympathies premières iraient à d'autres maîtres, moins irréprochables, moins soutenus, mais plus robustes, plus enflammés, plus humains. Cependant, puisqu'il s'agissait aujourd'hui de rallier dans une manifestation imposante tout ce que la musique compte en France de passionnés admirateurs, c'est bien autour du buste de Mozart, au milieu d'une représentation de *Don Juan* qu'il fallait leur donner rendez-vous, car Mozart nous appartient à tous, sans distinction d'école et de tendances. Nous regretterons seulement qu'en dépit du zèle des organisateurs, la misère des temps n'ait pas permis d'offrir à la mémoire du maître l'interprétation hors ligne que réclamait la circonstance. Je me trompe : nous avons eu un ravissant ballet.

René de Régy.

CAUSERIE HISTORIQUE

Paul de Rémusat, *Correspondance de M. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration*, t. V et VI. — Paris, Calmann Lévy.

Avec ces deux volumes de lettres — lettres de Charles de Rémusat et de sa mère, l'auteur des curieux mémoires sur Napoléon dont on a tant discuté dans ces derniers temps, — nous sommes plongés en pleine Restauration. Le fils, qui commence sa carrière à Paris, le père, préfet à Lille, la mère, qui va du père au fils, c'est-à-dire de Lille à Paris, suivent avec un intérêt que nous ne pouvons pas y mettre — car nous avons bien assez de notre politique à nous — toutes les fluctuations de la politique parlementaire d'alors. Nous n'entendons parler que d'*ultras*, de libéraux, de doctrinaires, de jacobins, de bonapartistes, d'indépendants, de modérés, de ventrus. Il s'agit de savoir ce que fera M. de Serres, ce que veut M. de Villèle, ce que pense M. Guizot. On s'amuse des mots qui courent sur Royer-Collard, « un majestueux égoïste », sur le duc de Broglie, « un lord anglais ».

Si vous désirez savoir ce que sont ces *doctrinaires* dont on parle tant, voici une définition de Mme de Rémusat : « Un doctrinaire est un homme qui veut réduire en système, organiser et consolider par des lois les avantages politiques et administratifs que la Révolution nous a valus. » Et voici une chanson de son fils, un néophyte fraîchement entré dans la confrérie, l'Éliacin du parti :

Au séminaire
Doctrinaire
Je suis admis, et l'on verra !
Me contredira qui voudra,
Et me comprendra qui pourra !

Un événement énorme alors, ce fut l'élection de Grégoire dans le département de l'Isère. L'ancien membre de la Convention, qu'on accusait d'avoir voté la mort de Louis XVI, l'ancien évêque constitutionnel de Blois, en réapparaissant dans un monde si différent du monde révolutionnaire, fit l'effet d'un revenant. Il em-

barrassa les libéraux plus encore qu'il n'épouvanta les royalistes : on accusait même les *ultras* de l'Isère d'avoir fortement contribué à son élection. « Mon fils, écrivait Mme de Rémusat, vous aurez beau me prêcher ; je ne puis m'accoutumer à cette élection. Je n'aime point qu'on tente d'affermir nos libertés légitimes sur ces vieux débris des sanglantes parenthèses de nos révolutions. Ce sont des épouvantails... Je ne puis me représenter cet homme prêtant serment de fidélité. *Ce temps-ci ne veut pas aucune monstruosité.* »

Après l'élection *jacobine* de l'Isère, l'assassinat du duc de Berry. Dans ce tragique événement, les contemporains furent frappés, plus que nous ne pouvons l'être, de certains contrastes : c'était à l'Opéra que le prince avait été frappé, et c'était en carnaval. Il y a de jolis détails dans une lettre de Charles de Rémusat à sa mère : « Un jeune homme disait naïvement, en songeant apparemment aux bals qu'il perdait : Eh ! quelle horreur de choisir le dimanche gras pour cela !... Et c'était une chose bizarre que de voir M. de M... en femme, avec une toque et une grande poitrine nue, parlant très sérieusement et tristement sous ce costume, et fort embarrassé d'avoir à revêtir la douleur solennelle d'un pair du royaume avec un équipage de *chie-en-lit !* »

Il y avait un homme qu'on affectait d'oublier, et qui, bien plus que Grégoire, eût paru une *monstruosité dans ce temps-là ;* pour lequel, s'il se fût montré de nouveau, toutes les institutions nouvelles se fussent trouvées trop basses de plafond ; qui semblait séparé de cette génération par deux cents ans d'histoire et que cependant tous les hommes âgés de plus de vingt ans avaient servi ou combattu ; qu'on pouvait croire enseveli depuis des siècles sous des montagnes entassées et qui cependant vivait encore ; dont le nom, pendant les cinq premières années de la Restauration, ne cessa de planer sur le monde comme une espérance ou une menace. On n'osait presque le prononcer, ce nom, par crainte d'éveiller de formidables échos et de faire se dresser encore une fois les légions des Titans. « Les journaux anglais, dit un jour Mme de Rémusat, racontent que Bonaparte est venu à bout de séduire quelques-uns de ses gardiens et qu'il a pu s'échapper. Des lettres particulières disent que cette nouvelle a causé un grand mouvement en Angleterre et une joie désastreuse ; que des affiches menaçantes ont été placardées, son buste porté dans quelques villes, la populace ameutée... Cet événement cause à Paris une extrême fermentation. » Mais la cage où l'Angleterre tenait l'aigle emprisonné avait des barreaux trop solides. Encore au 20 mars 1819, on parle d'une révolution qui doit éclater pour célébrer l'anniversaire du retour de l'île d'Elbe.

S'il n'était pas présent de sa personne en France, Napoléon y était présent par toutes ces traces sanglantes qui n'étaient point encore effacées, par la multitude de ses compagnons d'armes réduits à la demi-solde, par ces institutions auxquelles la monarchie légitime n'osait point toucher. Mais c'est à peine si son nom paraît dans cette correspondance qui fourmille de noms aujourd'hui oubliés. Il est visible que les classes dirigeantes, quand l'année de deuil pour les dernières victimes de ses guerres était à peine écoulée, avaient eu hâte d'abolir cette mémoire importune et d'enterrer tout vivant le grand perturbateur. Seulement le peuple de France avait la mémoire plus fidèle que ses gouvernants, et des hommes qui étaient en 1821 des adolescents devaient voir leurs cheveux blanchir avant que les masses se fussent résignées à ne plus croire Napoléon vivant.

Dans les rangs qui combattaient les influences occultes de la cour, les libéraux proprement dits ne subissaient qu'en frémissant une alliance nécessaire avec les partisans de l'empereur. Ils avaient comme le pressentiment des maux que cette fatale confusion devait faire à la France. « Je voudrais bien, disait alors Villemain, qu'on ne crût plus donner une garantie à la liberté en plaçant un général bonapartiste. » Et Charles de Rémusat : « On a regardé comme un outrage à l'égalité la disgrâce des grands seigneurs de la cour de Bonaparte et comme une mesure nationale leur rappel à la Chambre des pairs ! »

Si violents étaient les préjugés dans tous les partis, les anciens révolutionnaires et les anciens émigrés avaient si peu appris, si peu oublié, que Mme de Rémusat en arrivait à déclarer que « tous les hommes qui ont passé cinquante ans semblent avoir perdu la tête... Il est trop visible que ce temps-ci ne leur appartient plus ».

Mais laissons la politique pour les lettres : pour les lettres, car il est curieux de voir à quel point les esprits de cette génération, si émus des faits littéraires, le sont peu par les faits artistiques ou scientifiques. Dans toute cette correspondance, je ne vois cité qu'une seule fois un nom de peintre, celui de Girodet, à propos de sa toile de *Pygmalion ;* pas une seule fois celui d'un compositeur de musique ; pas une seule fois celui d'un physicien ou d'un chimiste, bien que ce soit l'époque des grandes découvertes de Fresnel, d'Ampère et d'Arago.

C'est le temps où Lamennais publie son *Essai sur l'indifférence*, à qui l'on reproche déjà un défaut, celui de n'être pas « très neuf » ; où Villemain donne son *Histoire de Cromwell ;* où Népomucène Lemercier met au jour sa *Panhypocrisiade ;* où Casimir Delavigne fait représenter les *Vêpres siciliennes* et les *Comédiens*.

Cependant ni la révolution littéraire ni la révolution artistique ne sont encore engagées. Victor Hugo n'a pas encore publié la préface de *Cromwell*, Delacroix n'a pas encore peint les *Massacres de Scio*, Boïeldieu n'a pas encore fait représenter *la Dame blanche*. Ces cinq premières années de la Restauration, c'est le vieux monde qui s'achève : le renouveau du XIXe siècle com-

mence à peine à poindre, et les signes en sont encore si incertains que des esprits occupés surtout de politique peuvent ne pas les apercevoir. On joue toujours des tragédies. Talma est toujours en possession du Théâtre-Français ; la correspondance que nous analysons est pleine de descriptions enthousiastes de ses effets dramatiques, à propos de tel vers de Corneille ou Racine. En art, en littérature, aussi bien qu'en politique, il fallait, pour faire place au monde nouveau, que les hommes de plus de cinquante ans disparussent de la scène.

Dans cette *Correspondance* des Rémusat, ce qui est peut-être plus intéressant que l'époque, ce sont les correspondants : surtout la mère et le fils, car on sent que le père est absorbé par les soucis de sa préfecture. Rien de charmant et d'attachant comme cette mère de trente-cinq à quarante ans qui a reporté sur ce fils unique ses plus vives affections, qui l'aime pour ses « beaux yeux noirs » et pour son esprit éveillé et curieux, qui n'a en tête que son avenir, qui le conseille, qui le dirige, qui le sermonne; qui a peur de quelque sottise de jeune homme et qui, au fond, lui en saurait tant de gré ; qui rêve pour lui une carrière indéfinie quand les hommes de plus de cinquante ans cesseront d'encombrer les avenues; qui est ambitieuse pour lui de toutes les ambitions qu'elle n'a plus pour son mari ; qui songe au patrimoine restreint de la famille et qui comprend la nécessité du travail, du succès, de l'avancement; qui relève ces préoccupations sainement bourgeoises par toutes les élégances de l'ancienne noblesse et toutes les délicatesses de la nature la plus cultivée. Il y a là des pages délicieuses : et comme elles feraient bien dans un traité de morale pratique, ainsi que la comprenaient les Cicéron et les Plutarque ! Celle-ci, par exemple :

« Prenez garde de faire sentir à qui que ce soit le poids de votre supériorité. Cela est bien dur pour un homme d'âge d'être traité comme un imbécile par un jeune esprit de vingt ans, et particulièrement quand il a raison. Le faire sentir à l'aide de la parole, du ton et du geste, est une véritable cruauté. L'inconvénient des gens âgés de ce temps-ci, c'est que, s'étant beaucoup trompés depuis trente ans et les événements les ayant forcés de beaucoup se démentir, ils ne peuvent guère raisonnablement s'appuyer sur ce qu'ils ont fait pour soutenir ce qu'ils disent. Le passé les embarrasse; ils n'ont point l'avenir, puisqu'il est à vous. Il faut avoir pitié de leur position, ne point les battre à terre, — et c'est ce que font très peu généreusement les hommes du moment, — mais laisser en repos de pauvres blessés qui, entre nous, n'ont plus guère à faire qu'à mourir. »

La morale de Mme de Rémusat n'a rien de fâcheux. Elle a gardé quelque chose de la liberté d'ancien régime, comme lorsqu'elle semble se plaindre de n'avoir pas d'amoureux ou lorsqu'elle se propose de ramener lord Byron à la vertu : « A la vérité, ajoute-t-elle, ce serait peut-être aux dépens de la mienne. » La femme n'est pas morte en elle ; dans une de ses lettres, un cri lui échappe : « J'ai besoin de tendresse » ; et, trouvant son mari peut-être un peu grave, c'est vers son fils qu'elle se rejette. Elle est religieuse, à la façon des contemporains de Chateaubriand, mais point dévote ; car elle s'égaye volontiers de quelque scandale de sacristie et condamne sévèrement les dangereuses extravagances des missions. Elle n'a pas renoncé à tout amour-propre littéraire : c'est l'époque où elle recommence à rédiger ses souvenirs de la cour impériale, et peut-être qu'elle n'en voudrait pas trop à son petit-fils d'avoir édité ses lettres en même temps que ses mémoires. A un certain moment, on voit que son fils la fait travailler, lui donne une tâche, je ne sais quel article nécrologique, et même la lui fait recommencer. Elle aime à diriger son fils, mais aussi à être dirigée par lui.

Nous avons plaisir à voir en ses années d'adolescence l'homme que nous avons connu un vétéran de nos luttes parlementaires, comblé de gloire littéraire et d'honneurs académiques, d'esprit toujours curieux et d'humeur toujours avenante, ayant toujours ces beaux yeux noirs qu'aimait sa mère et ce sourire fin, un peu sceptique, qui devait être un reflet du sourire maternel. Entré dans le camp et dans la gravité doctrinaires, nous savons qu'il s'en dédommageait par des chansons. Tout en se préparant à devenir l'émule des Guizot et des Villemain sur le terrain de l'histoire et de la politique, il était déjà celui de Béranger : il excellait à rimer des couplets pleins d'élégance et de goût, d'où ni Lisette, ni la dive bouteille, ni la gloire, suivant la formule et la recette du jour, n'étaient absentes. La maturité, le sérieux qu'il possédait déjà ou qu'il se croyait obligé d'affecter ne l'empêchait pas non plus d'avoir un cœur qui parlât, ni de jouer la comédie de société, entre deux rapports au Conseil d'État, ni d'étonner quelquefois par de jolies échappées de gaieté juvénile une société qu'il sentait disposée à prendre trop au sérieux l'étiquette de *doctrinaire*. Un jour, après avoir joué le rôle de Figaro dans le *Barbier de Séville*, notre maître des requêtes et ses deux complices, MM. de Nansouty et de Fezensac, ne s'avisent-ils pas d'enfourcher chacun un bâton et de *chevaucher* ainsi dans le parc du grave M. de Molé? « Depuis ce temps, écrit-il à sa mère, on est ravi de moi et l'on dit : Mais il n'est pas du tout comme je le croyais ! mais il est bon enfant ! mais il ne fait pas toujours de la métaphysique et de la politique !... Enfin, on est ravi de moi parce que je n'ai pas le bon sens. » Mme de Rémusat n'est pas moins enchantée « par cette course à cheval sur un bâton, suivi de deux polissons ». Et avec quelle tendresse elle prononce ce mot de *polisson*, qui dans sa pensée s'appliquait aussi au futur ministre des affaires étrangères de M. Thiers!

ALFRED RAMBAUD.

CHOSES ET AUTRES

LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES.

Les cinq classes de l'Institut ont tenu, mardi 25 octobre, leur réunion plénière annuelle, conformément à l'art. 10 du règlement délibéré en Assemblée générale, le 19 juillet 1848. Le 25 octobre est le jour anniversaire de l'organisation primitive de l'Institut par la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795).

Aux termes de cette loi, l'Institut national devait avoir par an quatre séances publiques, où seraient réunies les trois classes dès lors instituées (sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux-arts).

La loi du 15 germinal an IV (4 avril 1796) fixait les quatre séances plénières annuelles au 15 des mois de vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

La nouvelle organisation de l'Institut, datée de Saint-Cloud le 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803), ne parle pas d'une assemblée générale des classes, portées au nombre de quatre, savoir : sciences physiques et mathématiques, langue et littérature françaises, histoire et littérature anciennes, beaux-arts. La classe des sciences morales et politiques se trouvait supprimée par le futur empereur.

Après la rentrée des Bourbons, Louis XVIII confirma cette organisation nouvelle ; aux termes de l'ordonnance du 21 mars 1816, le roi maintenait la division de l'Institut en quatre classes; mais il avait jugé convenable de rendre à chacune de ces classes son nom primitif, « afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que la monarchie pouvait en attendre dans des jours plus heureux ».

Les classes s'appelleraient donc désormais : Académie française, Académie royale des inscriptions et belles-lettres, Académie royale des sciences, Académie royale des beaux-arts.

L'art. 8 de la même ordonnance stipulait, de plus, que les quatre classes tiendraient annuellement une séance publique commune, sans compter les séances trimestrielles communes qui ne devaient pas être publiques et seraient consacrées à des discussions et des travaux d'ordre intérieur. Cette séance publique commune serait « tenue le 24 avril, disait Louis XVIII, jour de notre rentrée dans notre royaume », et cela, « pour donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur rétablissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement ».

Sous l'ancien régime, les séances solennelles de l'Académie française avaient lieu également un jour de fête royale, le jour de la Saint-Louis. Pour éviter les changements de date avec les changements de dynastie, l'Institut a fait sagement de choisir un anniversaire qui ne fût qu'à lui, l'anniversaire de son organisation.

L'ÉGYPTE ET LE CANAL DE SUEZ.

Le traité de neutralisation du canal de Suez, que viennent de signer notre ministre des affaires étrangères, M. Flourens, et M. Egerton, chargé d'affaires de la Grande-Bretagne, fait allusion, dans une de ses clauses, aux « pouvoirs du gouvernement égyptien, tels qu'ils résultent des firmans ».

La situation de l'Égypte, parmi les autres puissances, est en effet une situation anormale. En théorie, l'Égypte est un vilayet (province) de l'empire ottoman; mais, en fait, c'est un État vassal. Il en est ainsi depuis le traité de Londres du 15 juillet 1840, traité approuvé par un firman revêtu du chiffre du sultan, et adressé à Méhémet-Ali pacha le 13 février 1841.

Méhémet-Ali, qui, en 1827, avait envoyé la flotte égyptienne combattre à Navarin pour le service de la Porte, résolut, en 1831, de conquérir une complète indépendance. Il fit envahir la Syrie par son fils adoptif, Ibrahim pacha, qui ravagea l'Asie Mineure et, en dernier lieu, menaçait Constantinople même, quand une flotte russe, en jetant l'ancre dans le Bosphore au mois de février 1833, sauva seule le trône du padischah. Une paix provisoire fut conclue; mais les hostilités reprirent quelques années plus tard, et c'est alors que dans l'intérêt commun de l'Europe, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie convinrent par le traité, cité précédemment, du 15 juillet 1840, d'imposer à Méhémet-Ali un arrangement dont les détails étaient consignés dans un acte annexé. Méhémet-Ali dut se contenter du pachalik héréditaire de l'Égypte, assujetti au payement annuel à la Porte d'un tribut de 80 000 bourses. La France s'était abstenue de toute participation directe à la convention de Londres; mais, ainsi que le déclarait un mémorandum de M. Thiers, ministre des affaires étrangères, du 5 octobre 1840, elle en appuyait l'exécution par son influence morale à Alexandrie.

En conséquence, par le hatti-chérif du 12 février 1841, Méhémet-Ali fut nommé *vali* ou gouverneur général de l'Égypte, avec droit de succession assuré à l'aîné de ses enfants et de ses petits-enfants, en ligne masculine, sous réserve toutefois de l'approbation du sultan. Ce fut Saïd pacha, troisième successeur de Méhémet-Ali, qui contracta le premier emprunt étranger et qui accorda, en 1856, à M. de Lesseps, à condition qu'elle fût ratifiée par la Porte, la charte qui autorisait le percement de l'isthme de Suez. Avec lui, les dépenses commencèrent à dépasser les revenus.

Le 27 mai 1866, Ismaïl pacha obtint un firman impéria qui reconnaissait l'autonomie complète du gouverneur général de l'Égypte dans toutes les affaires intérieures, firman renouvelé d'ailleurs par celui du 8 juin 1867, adressé « à mon illustre vizir Ismaïl pacha, qui occupe le rang de grand-vizir avec le titre de khédive d'Égypte », et, six ans après, le 8 juin 1873, par un décret qui autorisait le khédive à emprun-

ter au dehors, à conclure des traités de commerce, à entretenir des troupes en nombre illimité,... etc.

Ce fut la perte d'Ismaïl et la ruine de l'Égypte. Il contracta bientôt une dette énorme (plus de 90 millions de livres sterling). Le sultan le remplaça, dans l'été de 1879, par Tewfik pacha, fils aîné d'Ismaïl, en restreignant à 18 000 hommes la force armée que le khédive aurait le droit d'entretenir et en déclarant que l'Égypte ne pourrait négocier de nouvel emprunt étranger que pour régler sa situation financière et avec l'assentiment de ses créanciers préexistants.

Quant aux tribunaux de justice mixtes, qui rendaient l'administration de la justice indépendante soit du gouvernement égyptien, soit des consuls étrangers, ils furent établis, en 1875, par Ismaïl pacha, sur l'initiative des ministres Nubar pacha, Chérif pacha et Riaz pacha, et firent entre les diverses puissances chrétiennes de l'Europe l'objet d'une discussion qui dura sept années. Il s'en faut que, par la neutralisation du canal de Suez, il ne reste plus, pour les diplomates, de difficultés à résoudre.

LA NAVIGATION DU NIGER.

On sait, par la lettre du général Faidherbe à M. Paul Crépy, président de la Société de géographie de Lille, qu'un bateau à vapeur français, le *Niger*, parti de Bammakou dans les premiers jours de juillet, a descendu le fleuve jusqu'à Tombouctou et en est heureusement revenu.

Ce n'est donc pas par le Sahara, ainsi que le tentait l'infortuné colonel Flatters, mais par le Sénégal, ainsi que l'indiquait dès 1865 le général Faidherbe, que « la question de la pénétration du Soudan a été résolue ».

La mission confiée, le 7 novembre 1879, au colonel Flatters, par M. de Freycinet, alors ministre des travaux publics, avait pour but de « rechercher un tracé de chemin de fer devant aboutir dans le Soudan, entre le Niger et le lac Tchad ».

L'idée d'un chemin de fer transsaharien, d'abord confuse, était en effet devenue un projet très sérieux, soutenu par M. Duponchel, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

« Ce projet, dit le général Faidherbe, fut vivement combattu.

« On disait, avec raison, que les produits encombrants du Soudan ne pourraient jamais supporter les frais d'un transport en chemin de fer de six cents lieues, car telle est la longueur que lui supposait M. Duponchel.

« Le chiffre de la dépense devait monter, suivant lui, à 400 millions, et, ce qui est la condamnation même de ce projet, il supposait *20 millions de dépenses*, rien que pour fournir de l'eau sur toute la ligne, service des machines et personnel des postes. »

D'où le général Faidherbe conclut :

« La vraie voie par laquelle les produits du Soudan doivent arriver à la côte, c'est celle de ses grands cours d'eau, Niger et Sénégal. »

L'acte général de la conférence africaine, fait à Berlin le 26 février 1885, règle, dans son chapitre V, la navigation du Niger. Cette navigation doit demeurer entièrement libre pour les navires marchands, en charge ou sur lest, de toutes les nations, tant pour le transport des marchandises que pour celui des voyageurs.

L'article 27 prescrit que la navigation du Niger ne pourra être soumise à aucune entrave ni redevance basées uniquement sur le fait de la navigation, et qu'elle ne subira « aucune obligation d'échelle, d'étape, de dépôt, de rompre-charge ou de relâche forcée ». Il ne sera établi aucun péage maritime ni fluvial sur le Niger ou sur ses affluents, et, dans le cas où l'on construirait des routes, des chemins de fer ou des canaux latéraux sur certaines sections du parcours, il ne pourrait y être perçu que des péages égaux pour les étrangers et les nationaux des territoires respectifs, calculés sur les dépenses de construction, d'entretien et d'administration et sur les bénéfices dus aux entrepreneurs.

« Ces dispositions, ajoutait la conférence de Berlin, sont reconnues par les puissances signataires comme faisant désormais partie du droit public international. »

PHILOSOPHIE DU BIEN-ÊTRE EN ALLEMAGNE.

Dans la préface qu'il a mise en tête de son nouveau volume : *Essais sur l'Allemagne impériale*, notre collaborateur M. Ernest Lavisse dit de la vie du peuple allemand :

« En aucun pays on n'est heureux à moins de frais que dans celui-là. Une réunion de camarades ou d'associés d'un *Verein* quelconque, une fête de famille, de cabaret ou de village, un verre de bière, quelques tours de danse, un chœur chanté sur les routes y sont des provisions de bonheur tranquille. Nul ne s'y surmène, ni à la ville, ni à la campagne. Nul ne brusque la vie. Point d'âpreté au travail; une humeur ouverte à la joie de vivre et qui produit le *Gemüth*, cette bonhomie des gens satisfaits de leur sort. Tout le monde aime ses aises et les prend. »

Cette facilité à se contenter de sa fortune explique l'enthousiasme, un peu optimiste peut-être, des historiens qui, comme Janssen (1), ont tracé le tableau de l'Allemagne à la fin du moyen âge. D'un bout à l'autre de l'empire, on ne parle que de manger et de boire : « La quantité de vin qu'un homme pouvait alors absorber est extraordinaire. » Le paysan, même l'ouvrier rural, avait toujours de la viande :

« Les mets étaient abondants; les jours de fête et de kermesse, les tables crevaient sous le poids des mets. On engouffrait alors le vin comme si c'eût été de l'eau; on se gorgeait de mangeaille, et l'on emportait encore avec soi tout ce que l'on voulait. »

Ainsi s'exprime, à propos de la Souabe, Henri Müller, un précurseur des réalistes. Chez l'archevêque de Mayence, Berthold de Henneberg, il était de règle que tout journalier eût, le matin, une soupe et du pain; à son dîner,

(1) *L'Allemagne à la fin du moyen âge*, par Jean Janssen, trad. franç., Plon, in-8°.

l'après-midi, une bonne soupe, de la bonne viande, des légumes et une demi-cruche de vin ordinaire; le soir, de la viande et du vin ou bien une bonne soupe et du pain. Chez l'échanson Erasme d'Erbach, les ouvriers avaient, deux fois par jour, de la viande et du vin, et le rôti, les jours de fête, après la messe et le sermon.

« Il est juste, disait le bon échanson, que ceux qui ont travaillé toute la semaine soient bien traités le dimanche. »

Toute la philosophie du *Gemüth* tient dans cet axiome d'un sage.

Lorsque venaient les temps plus durs, les temps où les salaires baissaient et où la vie enchérissait, on se consolait au souvenir des temps meilleurs. On célébrait aux universités les vins de la Moselle et du Rhin :

Vinum Mosellanum est omni tempore sanum :
Vinum Rhenense decus est et gloria mense.

En regrettant que dans les caves les énormes tonneaux fussent vides, on s'occupait de soigner la vigne avec une attention toute particulière, au témoignage de l'auteur du *Livre des grains, des arbres et des plantes*, « car cette plante si précieuse est singulièrement louée dans la sainte Écriture ». Alors comme aujourd'hui, le mot d'ordre était : *Sich bequem machen*, se mettre à son aise. Avec ces princi es-là, on vivait cent ans, on était d'une belle santé morale et d'une belle santé physique ,et l'on se moquait d'autant plus de la doctrine de Malthus qu'elle n'était pas encore inventée.

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 25, ouverture de la session extraordinaire. — M. Tirard proteste contre les absences trop nombreuses de sénateurs qui retardent la marche des travaux de l'assemblée. — Le 27, interpellation de M. Isaac au sujet des décrets constitutifs de l'union indo-chinoise.

Chambre des députés. — Le 25, ouverture de la session extraordinaire de 1887. — Le président du conseil dépose sur le bureau de la Chambre un projet portant fixation du budget sur ressources extraordinaires pour 1888 et un projet de conversion du 4 1/2 pour cent ancien en rentes 3 pour cent. — Le ministre de la guerre dépose quatre projets de loi relatifs au recrutement des sous-lieutenants de réserve, à l'organisation des troupes spéciales de montagne, et des troupes du génie, de l'artillerie et du train des équipages. — M. Spuller, ministre de l'instruction publique, dépose un projet de loi tendant à concéder le palais du quai d'Orsay à l'Union centrale des arts décoratifs. — M. Cunéo d'Ornano propose de nommer une commission de 22 membres chargée de faire une enquête sur les trafics de fonctions et de décorations signalés par la presse; contrairement à l'avis du cabinet, l'urgence est adoptée par 379 contre 155. — Le 27, deuxième délibération du projet de loi relatif aux pensions viagères à accorder, à titre de récompense nationale, aux blessés de février 1848, à leurs veuves et à leurs orphelins. La proposition est combattue par MM. Lefèvre-Pontalis et George Roche, et appuyée par MM. Raspail et Madier de Montjau; elle est votée par 353 voix contre 193. — La commission du budget a discuté le projet de budget du ministère de l'intérieur. Elle a voté la suppression des fonds secrets et une réduction de 200 000 francs sur les crédits affectés au personnel des préfectures. Elle a adopté les conclusions des rapports de M. Jamais sur le budget de l'agriculture et de M. Burdeau sur l'augmentation du traitement des instituteurs. Elle a voté le budget du ministère des affaires étrangères, en supprimant l'ambassade auprès du Vatican et en réduisant de 40 000 francs les crédits de l'administration centrale.

Intérieur. — M. Clémenceau a prononcé, à Toulon, un important discours politique.

Dans l'élection municipale du quartier de la Monnaie, M. Pétrot, radical-autonomiste, a été élu par 353 voix; dans celle du quartier de la Folie-Méricourt, M. Lefebvre-Roncier, radical-autonomiste, a été élu par 2600 voix.

Une réunion a été tenue à Tours pour fournir à M. Wilson l'occasion de s'expliquer sur les récentes accusations dont il était l'objet; les assistants ont mis le député d'Indre-et-Loire en demeure de donner sa démission.

Le ministre des travaux publics est allé présider aux Andelys l'inauguration de l'École des enfants de troupe.

Institut. — Le 25 octobre, séance publique annuelle des cinq classes de l'Institut de France. M. Renan, de l'Académie française, a lu le rapport sur les concours de 1887. M. Croiset, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a donné lecture d'un travail sur *le Philosophe poète Parménide;* M. Janssen, de l'Académie des sciences, a parlé de *l'Age des étoiles;* M. Arthur Desjardins, de l'Académie des sciences morales et politiques, a traité la question du *Sifflet au théâtre;* M. Charles Garnier, de l'Académie des beaux-arts, a donné lecture d'une étude sur *l'Art et le progrès.* — M Wauters, archéologue et érudit belge, a été élu correspondant de l'Académie des beaux-arts, en remplacement de M. de Keiser, décédé.

Instruction publique. — M. Georges Morel, inspecteur de l'Académie de Paris, a été nommé directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique, en remplacement de M. Zévort, nommé directeur honoraire.

Faits divers. — Inauguration à Chicago d'une statue d'Abraham Lincoln, ancien Président des États-Unis. — Mme Léonie Rübsamen a légué toute sa fortune, évaluée à 300 000 francs, aux institutions de bienfaisance de Strasbourg. — M. Baltazzi a découvert dans les fouilles de magnésie du Méandre quinze nouvelles plaques de la frise du temple d'Artémis représentant une bataille d'Amazones et de Grecs dont une partie, retrouvée en 1835, est conservée au musée du Louvre. — Ouverture à Nice du congrès géodésique.

Angleterre. — Dans une réunion unioniste à Sunderland, lord Randolph Churchill, discutant le récent programme de M. Gladstone, a déclaré immoral le projet de suppression de la religion d'État et réfuté les arguments présentés en faveur des droits des nationalistes. Une nouvelle manifestation des ouvriers sans travail s'est tenue à Trafalgar-square avec l'autorisation du gouvernement; elle s'est terminée par une rixe avec les policemen. — Un meeting des

nationalistes tenu à Woodford (Irlande) a provoqué un conflit avec la police.

Belgique. — Dans le second tour de scrutin des élections communales de Bruxelles, les libéraux l'ont emporté d'une centaine de voix sur les radicaux. — M. Thonissen, ministre de l'instruction publique démissionnaire, est remplacé par M. Devolder, ministre de la justice, qui a pour successeur M. Lejeune, avocat à la Cour de cassation.

Autriche-Hongrie. — M. Tisza a donné lecture, à la Chambre des députés de Hongrie, du projet de budget pour 1888. Les dépenses totales s'élèvent à 345 037 108 florins et les recettes à 326 641 987 florins. Le déficit est donc de 18 395 121 florins, inférieur d'environ 3 millions et demi de florins à celui de l'année courante.

Question d'Orient. — Le 27 octobre a eu lieu l'ouverture du Sobranié. Le prince Ferdinand, dans le discours d'ouverture, s'est plu à constater que depuis le jour de son avènement l'ordre, la tranquillité et la sécurité avaient été rétablis dans le pays. Il a annoncé le prochain dépôt de projets de loi importants.

Nécrologie. — Mort de l'amiral Jauréguiberry, sénateur inamovible, ancien ministre de la marine; — de M. Filippini, gouverneur de la Cochinchine; — du comte de la Cornilière, ancien garde du corps de Charles X; — du vice-amiral allemand Jachmann; — du baron Stern, financier anglais; — de M. Kraetzer, consul général de France à Shanghaï; — de M. Ruelle, ingénieur, directeur de la construction à la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée; — de M. Henri Quesné, ancien député de la Seine-Inférieure; — de M. Félix Ginisty, ancien chef de bureau au ministère des postes; — de M. Charles Le Maoux, doyen des journalistes bretons; — de M. Hippolyte Lazerges, artiste peintre; — de M. Legrand de Lecelles, député du Nord.

Le prénom de Chateaubriand

Nous recevons la lettre suivante :

« Douai, 25 octobre 1887.

« Monsieur le directeur,

« Après avoir lu, dans la *Revue bleue* de samedi, la lettre que vous avez publiée sur *le Prénom de Chateaubriand*, j'ai ouvert les *Mémoires d'outre-tombe,* édition de 1860. J'y ai trouvé, à la page 22 du 1er volume, transcrit par Chateaubriand lui-même, l'extrait de baptême que vous a envoyé votre correspondant. Chateaubriand le fait suivre de ces lignes :

« On voit que je me suis trompé dans mes ouvrages : je me fais naître le 4 octobre et non le 4 septembre; mes prénoms sont François-René et non François-Auguste. »

« Le ton de cette remarque et la coïncidence des deux erreurs pourraient bien prouver qu'il n'y avait eu chez l'écrivain qu'une méprise involontaire. En un temps où l'on n'avait pas à chaque instant, comme aujourd'hui, à produire son état civil, il était permis d'oublier les prénoms qu'on ne portait pas d'habitude. Le prénom habituel de Chateaubriand était François, porté déjà par son grand-père et le frère aîné de son père. Celui de René lui venait de son père, René-Auguste de Chateaubriand. Rien d'étonnant à la confusion qui, dans l'esprit du fils, s'est faite entre les prénoms paternels. On comprend aussi que celui de René, qui lui était familier, se soit présenté à lui pour son héros. Plus tard, quand il étudia à fond cette généalogie à laquelle sa vanité tenait plus qu'il ne voudrait l'avouer, la pièce authentique lui tombant sous les yeux, il aura repris son prénom véritable.

« Veuillez agréer, monsieur le Directeur, etc.

« Henri Bernès. »

Les biens communaux

On ne se doute pas généralement de l'importance que les biens communaux ont encore en France. Ces biens représentent près d'un dixième de la surface du territoire, et, dans les départements montagneux des Hautes-Alpes, des Hautes-Pyrénées et de la Savoie, ils occupent environ la moitié de leur superficie. Notre collaborateur M. de Crisenoy a publié récemment, dans la *Revue générale d'administration,* une intéressante étude dans laquelle il cherche à établir la situation exacte du domaine communal et les transformations qu'il subit. La tâche n'est pas facile, car les statistiques faites à différentes époques ne concordent pas entre elles, et il n'est tenu au ministère de l'intérieur aucun état des ventes et des partages, qui dans certaines régions sont assez multipliés. L'auteur fait en passant l'historique de la mise en valeur des landes de la Gascogne et montre la nécessité de dresser un inventaire exact de la fortune immobilière des communes et de ne pas l'abandonner plus longtemps sans contrôle aux convoitises des intérêts particuliers et au bon plaisir des administrations locales. Cette étude, qui vient de paraître en brochure (1), est complétée par un tableau et deux cartes indiquant la répartition des biens dans les différents départements.

Mouvement de la librairie.

PHILOSOPHIE.

M. Charles Richet, qui est tout à la fois un philosophe et un physiologiste des plus distingués, vient de publier un *Essai de psychologie générale* (Alcan) qui mérite d'attirer l'attention. Mais, dira-t-on tout d'abord, que signifie cette appellation de psychologie générale? L'auteur nous l'explique très simplement; il y a, d'après lui, plusieurs sortes de psychologie : la psychologie humaine, qui traite des manifestations de l'intelligence; la psychologie pathologique, qui étudie l'influence de la maladie sur l'intelligence, et la psychologie comparée qui analyse les phénomènes intellectuels observés chez les animaux et rapprochés de ceux que présente l'homme même. La réunion de ces branches constitue la psychologie générale, qui cherche à faire entrer dans un cadre unique les innombrables faits de détail relevés par la psychologie humaine et la psychologie comparée et s'efforce de faire la synthèse en s'appuyant sur les

(1) *Statistique des biens communaux et des sections de communes.* — Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts.

analyses qu'elles lui fournissent. Elle procède tantôt par l'observation intérieure, tantôt par l'examen des êtres vivants, tantôt par l'expérimentation, depuis l'animal le plus infime jusqu'à l'homme. M. Richet s'est donc proposé d'étudier les forces psychiques à leur origine et de suivre leurs progrès à travers la série ininterrompue des vivants dans les divers phénomènes de la vie, tels que l'irritabilité, l'instinct, la conscience, la sensation, la mémoire, l'idée et la volonté. Son travail, d'une lecture quelque peu ardue pour les esprits peu familiarisés avec les questions physiologiques, se distingue par une rare précision, une extrême clarté et une sûreté de méthode auxquelles il convient de rendre hommage.

Signalons, dans le même ordre d'idées, le traité de *Psychologie physiologique* (Alcan) du professeur Sergi, de Rome, qui vient d'être traduit en français par M. Mouton, professeur de l'Université. Dans ce volume qui forme en quelque sorte le résumé du grand ouvrage de Wundt que nous avons antérieurement signalé, l'auteur a cherché à vulgariser par un exposé simple et précis les nouvelles méthodes d'investigation psychologique et à montrer comment elles doivent être appliquées à l'étude de la sensibilité, des fonctions du cerveau, de la volition, du déterminisme et de la responsabilité.

Dans un savant ouvrage intitulé *l'Ancienne et la nouvelle philosophie* (Alcan), M. de Roberty, passant en revue les divers systèmes qui ont la prétention de donner la formule générale de l'univers depuis l'idéalisme primitif jusqu'à l'évolutionnisme contemporain, soutient que les vérités absolues de la métaphysique n'ont jamais été que des erreurs relatives ou temporaires. Les tentatives de généralisation de la philosophie ancienne étaient fatalement condamnées, dit-il, à rester stériles, puisque les sciences fondamentales sur lesquelles elles auraient dû s'appuyer n'étaient pas encore constituées. Pour l'auteur, la conception scientifique du monde, c'est-à-dire la philosophie dans le vrai sens du mot, relève tout à la fois de la biologie et de la sociologie, et ses éléments constituants doivent être étudiés concurremment par ces deux sciences. Mais le côté sociologique est de beaucoup le plus important, et, tant qu'il restera à l'état d'inconnu, l'évolution des doctrines philosophiques ne sera qu'un problème sans solution possible.

L'*Essai sur le libre arbitre, sa théorie et son histoire* (Alcan), par M. G. Fonsegrive, que l'Académie des sciences morales et politiques a récemment couronné, présente dans sa première partie un résumé complet et lumineux des débats et des arguments auxquels cette question a donné lieu dans toutes les écoles, depuis Socrate jusqu'à nos jours. Dans la seconde partie, l'auteur soumet à une critique rigoureuse les arguments invoqués pour et contre le libre arbitre. Puis il expose une théorie de la volonté qui le conduit à affirmer l'existence de la liberté humaine et à indiquer les moyens pratiques de la conserver intacte. Les chapitres dans lesquels il fait ressortir les conséquences du libre arbitre dans les divers domaines de la pensée et de l'action, c'est-à-dire au point de vue métaphysique, scientifique, moral, social et esthétique, forment la conclusion naturelle de son travail.

Si les moralistes sont unanimes à constater et à louer comme elles le méritent l'indomptable énergie et l'inflexible fermeté des stoïciens, ils sont aussi généralement portés à leur reprocher d'avoir méconnu et étouffé les sentiments les plus légitimes de l'humanité pour s'élever à une si grande hauteur de caractère. L'étude que Mme Jules Favre vient de consacrer à la *Morale des Stoïciens* (Alcan) a surtout pour objet de réfuter cette assertion, et non d'expliquer à nouveau une doctrine philosophique déjà exposée par les maîtres les plus autorisés. L'auteur s'est attaché à prouver que les stoïciens ont compris et respecté la nature humaine et qu'ils ont voulu la rendre digne de son origine divine. Comme sa grandeur résidait surtout pour eux dans le libre arbitre, ils ont travaillé à l'affranchir de tout ce qui ne dépendait pas de lui; de là, dans leur lutte contre le mal, un mépris excessif de la douleur; de là aussi le détachement absolu des choses. Mais ils se sont toujours efforcés de rester des membres vivants et actifs de la grande famille humaine, et non, comme on l'a prétendu parfois, de s'isoler dans un égoïsme brutal, dans une vertu hautaine et farouche.

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

Le régime parlementaire, tel qu'il est pratiqué dans la plupart des États modernes, a soulevé de vives critiques. On lui a reproché notamment de n'être point compatible avec le suffrage universel et avec l'application des vrais principes démocratiques. Aussi est-on arrivé à proposer la participation directe et personnelle des citoyens à l'exercice du pouvoir législatif, c'est-à-dire l'adoption du système plébiscitaire, et la Suisse n'a pas hésité à faire entrer cette théorie dans le domaine de la pratique. Son exemple sera-t-il suivi, et la nouvelle forme de gouvernement populaire qu'elle a instituée obtiendra-t-elle la faveur des sociétés démocratiques? C'est ce qu'il serait peut-être téméraire d'affirmer. Mais, en attendant, il est bon d'observer, ainsi que l'a montré M. Borgeaud dans son étude sur *le Plébiscite dans l'antiquité* (Thorin), que le système législatif inauguré en Suisse est essentiellement distinct du plébiscite tel qu'il était pratiqué autrefois à Athènes et à Rome.

M. de La Barre-Duparc a terminé, avec son *Histoire de Henri II*, l'étude d'ensemble sur l'époque des guerres de religion, qu'il avait précédemment commencée avec ses travaux sur les derniers Valois (Librairie académique). Le règne du fils de François Ier, qu'il a remis en lumière d'une façon très méthodique, est en somme assez insignifiant. Si Henri II aima la guerre comme son père, la France ne profita guère des conquêtes qu'il avait faites. Son principal mérite aux yeux de la postérité sera d'avoir aimé et protégé les lettres; on sait qu'il était lui-même poète à ses heures et qu'il faisait des vers pour Diane de Poitiers. Mais il ne faut pas oublier que son caractère, naturellement triste, le portait à rechercher les distractions coûteuses et qu'il gaspilla dans de folles prodigalités l'argent du Trésor.

A l'occasion du jubilé du souverain pontife, les éditeurs Firmin-Didot ont fait traduire en français par le chanoine Brin la *Vie de Léon XIII* de Bernard O'Reilly. L'auteur de cet intéressant travail, qui est allé étudier à Rome même la biographie et les actes du pape, retrace successivement les débuts de sa carrière ecclésiastique, ses premières missions, son apostolat à Pérouse, son élévation au trône pontifical et sa conduite dans le gouvernement de l'Église. Après avoir rappelé les mérites de Léon XIII, comme diplomate, comme administrateur et comme évêque, il montre comment il a réussi, par la noblesse de son caractère et par sa fermeté jointe à une grande modération, à triompher des graves difficultés avec lesquelles il se trouvait aux prises en recueillant la succession de Pie IX. Le pape dirige le monde chrétien avec une autorité toute paternelle, une rare intelligence et une merveilleuse sollicitude; il sait prévoir les dangers qui le menacent, veiller à tous ses intérêts et pourvoir à tous ses besoins. Il a appelé auprès de lui tous les évêques de l'ancien et du nouveau monde pour leur donner ses instructions et il a fortifié leur zèle pour l'élévation et l'éloquence de ses enseignements. En tout temps, il a fait preuve d'une inépuisable charité, et, lors des derniers ravages du choléra, il s'est empressé d'ouvrir un asile aux victimes. Enfin, dans ses rapports avec les puissances il a fait preuve d'une hau-

teur de vues qui lui a concilié l'estime et l'admiration universelles, si bien que l'Allemagne elle-même, naguère encore fort hostile, le choisit pour arbitre dans l'affaire des îles Carolines. On peut donc dire sans exagération que Léon XIII est à la fois un grand docteur de l'Église et un homme dans la plus haute acception du mot, et qu'il est digne à tous égards par sa haute intelligence et son infatigable activité du rang suprême où ses vertus l'ont élévé. La librairie Didot a édité avec un soin tout particulier l'ouvrage de Bernard O'Reilly que M. Brin avait d'ailleurs remanié et refondu ; on l'a enrichi de nombreuses chromolithographies, photogravures et gravures sur bois qui en font un ouvrage de grand luxe.

DIVERS.

Les deux récents ouvrages de M. Michel Delines, intitulés *l'Allemagne jugée par la Russie* et *la France jugée par la Russie* (Librairie illustrée), nous présentent une intéressante enquête sur les rapports réciproques de ces trois nations. C'est au XVIe siècle, sous Ivan le Terrible, que les Allemands allèrent pour la première fois s'établir en Russie, et ils y formèrent bientôt une colonie puissante. Leur nombre et leur influence s'accrurent encore sous Pierre le Grand, sous Anne Ivanowna et Biren, son favori. Durant la domination de Biren, le gouvernement de l'empire moscovite fut tout entier aux mains des Teutons, qui recevaient les faveurs du pouvoir et épuisaient par leurs exactions le sol qui leur avait donné l'hospitalité, tandis que le moujick, réduit au servage, vivait dans la misère. De là la haine profonde et invétérée du paysan russe pour la domination violente et rapace de l'Allemand, haine qui s'est perpétuée à travers les siècles et dont on retrouve les témoignages vivaces dans toute la littérature russe. Entre la France et la Russie, au contraire, les relations ont été presque toujours très cordiales. Le parti libéral, qui dès la fin du XVIIIe siècle s'était formé sous l'influence de nos philosophes, a été de tout temps l'ami de la France. L'accueil que les hautes classes de la société et la bourgeoisie font à nos romanciers et à nos écrivains est une marque évidente de leur sympathie. Enfin le paysan lui-même a complètement oublié les tristes souvenirs des guerres du premier empire et la campagne de Crimée et il ne nourrit à l'égard de la France aucun sentiment d'amertume.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

La librairie Hachette vient de publier dans la collection des *Grands écrivains français* l'étude posthume de Caro sur *George Sand; — la Vertu en France*, par M. Maxime Du Camp, de l'Académie française (45 gravures de Myrbach, Tofani et Zier), — et *les Essais sur l'Allemagne impériale*, de M. Lavisse.

Les éditeurs Lecène et Oudin ont ajouté à leur *Collection des classiques populaires*, *Plutarque*, par M. de Crozals, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, — et *J.-J. Rousseau*, par M. L. Ducros, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.

L'Intelligence des animaux, par J. Romanes, avec introduction par M. Edmond Perrier, professeur au Muséum, forme les tomes LVIII et LIX de la *Bibliothèque scientifique internationale* (Alcan).

La librairie Westhausser met en vente une œuvre nouvelle du comte Léon Tolstoï, *Napoléon et la campagne de Russie*, traduite en français par Michel Delines.

La *Bibliothèque des mères de famille* (Firmin-Didot) s'est enrichie de quatre volumes : *El viejo*, suivi de *Feliza*, par Mme Marie Lionnet ; — *Jean de Kerdren*, par Th. de Sainte-Hilaire ; — *le Roi Arthur*, par M. Craik, traduction E. Dian ; — *Contes choisis de Dickens*, traduits par Robert de Cerisy.

On remarquera dans les fascicules 9 et 10 du 2e *supplément* au *Grand dictionnaire du* XIXe *siècle* de Pierre Larousse d'intéressants articles sur l'*Asie* contemporaine, — les transformations de l'*Artillerie*, — la collection des manuscrits *Ashburnham*, — l'*Assistance judiciaire*, — l'*Assurance sur la vie*, — l'état actuel de l'*Astronomie*, — l'*Atavisme*, — les récentes fouilles d'*Athènes*, — la question *Arménienne*, — les *Armes*, les *Armées* et les *Arsenaux*, — l'*Architecture* contemporaine, — les *Arènes* de Lutèce, — les *Arts décoratifs*, — et les derniers ouvrages parus sur l'histoire de l'*Art*.

Les éditeurs Marpon et Flammarion ont terminé la seconde série de leur *Collection d'auteurs célèbres*, à 60 centimes, qui comprend : *le Roman rouge*, par Catulle Mendès ; — *Colette*, par Alexis Bouvier ; — *Voyages aux pays mystérieux*, par Louis Jacolliot ; — *Deux femmes*, par Adolphe Belot ; — *Madeleine*, par Jules Sandeau ; — *Jettatura*, par Théophile Gautier ; — *la Mansarde*, par Jules Claretie ; — *l'Auberge maudite*, par Louis Noir ; — *le Château de la rage*, par Léopold Stapleaux, — et *Daphnis et Chloé*. La troisième série sera publiée incessamment.

Les mêmes éditeurs viennent d'achever le *Dictionnaire populaire de médecine usuelle et d'hygiène publique et privée*, publié par le Dr Labarthe, avec le concours des professeurs de la Faculté et des spécialistes les plus estimés. Cet ouvrage forme deux volumes, illustrés d'environ 1 300 figures.

Dans la *Bibliothèque scientifique internationale*, l'éditeur Alcan publiera incessamment : *la Théorie de l'évolution*, par C. Dreyfus ; — *l'Homme préhistorique*, par sir John Lubbock ; — *la Philosophie chimique*, par M. Berthelot ; — *les Sensations internes*, par H. Beaunis ; — *l'Embryogénie générale*, par Ed. Perrier ; — *les Criminels*, par Lacassagne ; — *les Périodes glaciaires*, par Falsan ; — *la France préhistorique*, par M. de Cartailhac.

L'éditeur Maurice Dreyfous nous annonce un nouvel ouvrage de Jean Richepin, faisant suite aux *Blasphèmes*, qui aura pour titre : *le Paradis du diable*.

Le savant professeur italien Angelo de Gubernatis doit publier prochainement, chez l'éditeur Niccolai de Florence, une édition définitive de son *Dictionnaire international des Écrivains contemporains*.

Émile Raunié.

Faits divers

La Société de topographie dont M. F. de Lesseps est président d'honneur (18, rue Visconti) tiendra le dimanche 6 novembre, à une heure et demie de l'après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. l'amiral Jurien de la Gravière, de l'Académie des sciences, une assemblée générale dont voici le programme. M. L. Drapeyron : *Toponymie et topographie ;* — M. Delort, capitaine de frégate : *Exploration du haut Orénoque*. Distribution des récompenses.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9509)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 19. (24e ANNÉE). — 5 NOVEMBRE 1887.

M. CARO PHILOSOPHE

(Premier article)

Ses ouvrages

On a beaucoup loué dans M. Caro, et avec juste raison, l'orateur, le professeur, l'écrivain, l'homme du monde. On a négligé quelque peu le philosophe, le moraliste, le métaphysicien. L'éclat de la forme a souvent masqué ce solide côté de son talent. Cependant, en lisant ses écrits, on trouvera dans tous un grand nombre de pensées nobles et fortes qui ont leur prix et qui appartiennent à la meilleure philosophie. Recueillir ces pensées, en montrer le lien et l'unité, faire ressortir l'inspiration générale qui les a suscitées, résumer le plan d'ensemble auquel elles appartiennent et dans lequel l'auteur se proposait un jour de les encadrer, tel est l'objet que nous nous proposons ici. Tel est l'hommage que nous venons à notre tour, après d'autres plus brillants (1), rendre à un collègue et à un ami.

M. Caro lui-même, dans une note laissée par lui et qu'une confiance délicate a bien voulu, avec ses papiers, mettre à notre disposition, a esquissé le plan de son œuvre philosophique, soit de la partie déjà accomplie, soit de celle qui lui restait à remplir.

« I. POLÉMIQUE. Trois ouvrages : 1° *l'Idée de Dieu*; 2° *le Matérialisme et la Science*; 3° *Théories contemporaines sur la Morale (Problèmes de morale sociale.)*

« II. DOCTRINE : 1° *la Nature et Dieu* (2 vol.); 2° *la Destinée humaine* (3 vol.). 1er vol., *la Liberté et le Devoir*; 2e vol., *la Loi de l'épreuve et la Loi du progrès* (les inégalités, le paupérisme, la politique); 3e vol., *l'Ame et la Vie future.* »

C'est ce plan que nous suivrons dans notre analyse. La première partie, la polémique, nous ramène à ses livres publiés et à ses trois principaux ouvrages. Quant à la partie théorique, il ne l'avait encore abordée que dans ses cours. Ce sera l'objet de notre seconde partie.

I.

C'est déjà, à nos yeux, la preuve d'une rare sagacité philosophique que d'avoir fait de l'*idée de Dieu* le point de départ et le centre de tous ses travaux. Il a vu nettement et l'un des premiers que la question de Dieu serait la question vitale et décisive de la seconde moitié de notre siècle. C'était la première fois, en France au moins, que l'idée de Dieu était prise à partie par une critique sérieuse et désintéressée, quelquefois même sympathique, et subissait l'épreuve de l'examen au même titre que les autres idées. La philosophie du XVIIIe siècle, il est vrai, s'était élevée contre Dieu avec une extrême violence ; mais cette violence même affaiblissait l'autorité de la critique. Au fond, la lutte était surtout entre l'Église et la raison. Ce que l'on combattait, c'était le fanatisme, et on le combattait avec un fanatisme contraire. L'athéisme et le matérialisme étaient des instruments de combat. Une fois gagnée la cause de la raison et de la liberté, on pouvait croire que l'idée de Dieu, dégagée de ses excès et de ses dangers, reprendrait sa naturelle autorité, et

(1) Voy. les discours prononcés sur la tombe de M. Caro par MM. Joseph Bertrand, au nom de l'Académie française ; Gréard, au nom de l'Académie des sciences morales ; et Himly, au nom de la Faculté des lettres.

c'est en effet ce qui eut lieu dans la première moitié de ce siècle. Mais bientôt on se lassa du dogmatisme ; on eut peur des idées consacrées. La critique reprit son œuvre. M. Caro vit du premier coup où l'on était entraîné. Il prit position et essaya, comme Rousseau au XVIIIe siècle, de résister aux nouveaux encyclopédistes. Tel fut son programme, et le titre de son premier ouvrage est un drapeau.

Ce qu'il vit aussi très nettement, c'est qu'entre l'idée de Dieu entendue comme raison suprême, réellement existante, et l'absence de Dieu, c'est-à-dire la matière, cause aveugle de tout, il ne pouvait y avoir que des moyens termes sans valeur et sans solidité. Ces moyens termes se présentaient sous les formes les plus séduisantes et sous le nom le plus propre à nous séduire et à nous charmer sous le nom d'idéal. On essayait de confondre avec l'idée religieuse, avec le sentiment religieux, toutes les idées élevées, de quelque part qu'elles vinssent ; la morale, l'art, la science, tout était religion. M. Caro démêlait cette confusion adultère avec beaucoup de perspicacité : « Cet homme, disait-il, qui consacre sa vie à une noble activité, je l'appellerai un penseur, un artiste, un savant, un héros même ; mais je ne l'appellerai pas un homme religieux s'il ne croit pas en Dieu. Chacune de ces fins est elle-même ; et la religion en est une autre. » Il n'admettait pas que « Dieu soit un nom vague sous lequel chacun résume les généreux instincts qui sont dans son cœur... C'est une mode parmi les gens du monde de professer la religion de l'art, celle de la nature, celle de l'amour, que sais-je? de se croire quitte envers Dieu parce que l'on est délicieusement ému à propos d'un trait d'héroïsme, d'un grand spectacle des montagnes ou de la mer, moins que cela souvent, à propos d'un spectacle et d'un concert ».

Ce sont ces sortes de traits que l'on accusait d'être littéraires ; mais cette pensée est-elle moins juste et moins vraie pour être spirituellement exprimée?

Puis il ajoute : « Tout cela n'est pas la religion. L'objet de l'art, c'est le beau ; l'objet de la morale, c'est le bien ; ou la religion n'est rien, ou elle a son objet propre, qui ne peut être autre que Dieu. »

Même illusion chez ceux qui voudraient conserver la morale dans la doctrine d'une relativité universelle. « S'il est vrai qu'il n'y ait que du relatif dans la pensée de l'homme, pourquoi y aurait-il de l'absolu dans son action? Le devoir, le dévouement n'ont plus qu'une beauté relative, humaine ; ils ne représentent plus qu'une forme, une loi de notre raison. Ils expriment à leur manière la catégorie de l'idéal ; ils pourraient bien n'être, comme les notions de cause et de substance, qu'une illusion d'optique. » On veut bien sacrifier le vrai ; mais on craindrait de sacrifier le bien : « La raison ne souffre pas ces choix arbitraires ; s'il y a du bien absolu, il y a du vrai absolu. Le vrai est le bien de la pensée comme le bien est le vrai de l'action. » Rien de plus solide, et on ne saurait mieux dire. La philosophie du *devenir* est une philosophie de découragement. « A quoi bon le sacrifice, si nous ne travaillons pas pour le certain et l'absolu? »

M. Caro était habile à rétorquer les arguments des adversaires, lesquels en général se permettent à eux-mêmes toutes les fautes qu'ils reprochent aux autres. On impute, par exemple, à la théodicée spiritualiste de prendre dans la psychologie humaine le type de la nature divine. Au contraire, si ce reproche tombe sur quelque doctrine, c'est beaucoup plus sur celle de l'immanence que sur celle de la transcendance ; car ce n'est pas en nous, c'est au-dessus de nous que nous devons chercher l'idée d'une cause créatrice. Mais il est bien plus vrai de dire qu'en moi précisément je ne trouve que le modèle d'une cause immanente. « Cette cause qui est moi ne se distingue pas substantiellement de l'être dont elle détermine et règle les modifications. Elle n'est qu'un degré supérieur de cet être, sa forme libre. Si je concevais à son image la cause suprême, il semble que je ne devrais pas la distinguer du système où elle produit ses effets, que je ne devrais pas la séparer du monde... Ce n'est pas nous, c'est le panthéisme qui imagine une cause absolue non distincte du système de ses effets. C'est lui qui affirme que le monde est à lui-même son propre principe. »

A cette doctrine de l'immanence, pour laquelle la perfection absolue est un idéal qui fait antithèse avec le réel, M. Caro répondait très pertinemment : « Au contraire, l'ancienne métaphysique mesurait la réalité non sur la quantité, mais sur la qualité de l'être, affirmant que l'être existe d'autant plus qu'il a plus de perfection, et que le seul qui ait la perfection de l'être est aussi le seul qui a la plénitude de la réalité. » Vous demandez si l'on peut concevoir un Dieu en dehors du temps et de l'espace : « Mais déjà je puis me représenter ma pensée sans le concept d'espace : cela n'a rien d'absurde. Qu'y a-t-il d'irrationnel à concevoir un autre mode d'existence dégagé du concept de temps? » En même temps cependant que l'on écarte l'idée de Dieu, on en conserve le mot ; et, bien loin de voir là une sorte d'hypocrisie. M. Caro tirait, au contraire, de cette puissance des mots un argument heureux et inattendu :

« Faut-il donc croire, dit-il, qu'il y ait une beauté absolue dans les mots qui les rendra éternellement nécessaires? Mais si les mots ont quelque beauté, c'est une beauté d'emprunt, celle de l'idée qu'ils représentent, celle du sentiment qu'ils réveillent dans les âmes. Sans l'idée, que sont-ils? Un souffle d'air. Comment comprendre cette obstination à se servir d'un mot qui ne représente plus rien? Il y a donc dans ce culte du mot comme un culte posthume de l'idée, comme un souvenir ému qui est encore de la foi. »

C'est là du sentiment, dira-t-on; mais à ceux qui veulent retrancher toute part au sentiment dans la philosophie, il oppose que la philosophie n'a pas seulement pour objet l'abstrait et le matériel, mais le vivant sous sa forme la plus haute. Pour une telle fin, « ce n'est pas trop de toutes les sources de lumière que nous trouvons en nous... Que la philosophie ne mette pas un inutile orgueil à se priver de cette lumière idéale... Ne sont-ce pas aussi des faits que ces ravissements de l'âme sollicitée par l'Infini ? »

Cette brillante et, selon nous, solide controverse, dont nous n'avons pu donner que quelques extraits, se termine par quelques pages où l'auteur résume sa pensée sur Dieu en disant d'abord ce qu'il n'est pas, et ensuite ce qu'il est :

« Dieu, dit-il, n'est pas cet être cosmique, substance de tous les phénomènes et de tous les individus dont se compose l'univers... Dieu n'est pas cette loi géométrique des choses, cette formule génératrice des phénomènes qui n'est que la nécessité mathématique... Dieu n'est pas l'absolu du beau, si cet absolu n'est qu'un idéal de la pensée. Dieu, ce n'est pas davantage cet être pur par lequel Hegel veut que tout commence et que l'analyse trouve identique au néant. »

Voilà ce que Dieu n'est pas. Voici ce qu'il est :

« Dieu est la première cause, l'être des êtres, en y ajoutant l'attribut qui détermine le mieux son rapport avec le monde, l'intelligence : l'acte pur, l'acte éternel de la pensée, première cause, réalité suprême, je crois renfermer dans cette définition ce qu'il y a de plus intelligible en Dieu dans la raison humaine. »

Telle est la doctrine que M. Caro a toujours défendue et à laquelle il se proposait de donner plus tard tous les développements qu'elle comporte et qu'elle exige.

Ce n'est pas seulement de Dieu qu'il est question dans ce premier ouvrage de M. Caro : c'est encore de la vie future. Il expose et discute les hypothèses les plus récentes sur le caractère et les conditions de cette vie future, et il montre que nous en savons bien peu de chose. De ces diverses discussions, nous en signalerons seulement une où il résume dans une page vraiment admirable les objections les plus fortes contre la doctrine de la transmigration des âmes, qui avait trouvé dans Jean Raynaud un brillant apologiste.

« Ce qu'il y a de plus grave dans cette doctrine, dit-il, c'est qu'elle anéantit irrémédiablement la personnalité. Chacune de ces existences futures est aliénée de mon existence présente. Mais si je ne dois pas relier mon avenir au présent par la mémoire, je deviendrai un autre être; et cet avenir sans fin que vous me promettez ne sera qu'une superposition indéfinie d'existences sans lien entre elles. Vous ne me retirez du néant que pour m'y replonger sans cesse. Autant valait-il m'y laisser. Qu'est-ce que c'est que cette immortalité nomade dispersée dans l'infini? Vous avez beau accumuler dans cette vie future des mystères de lumière, des splendeurs idéales, des miracles de poésie et d'immensité. Que m'importe? Ce n'est pas moi qui jouirai de tout cela. Ce sera quelque successeur greffé sur la substance vague qui m'appartint un jour : mais ce successeur, ce sera lui : ce ne sera pas moi. Il vivra pour son compte, ignorant profondément ce passé qui fut moi-même, et jouissant de cette vie que je lui ai préparée par mes luttes ignorées et par mes mérites obscurs. J'aurai eu la traversée difficile du purgatoire; il jouira en paix et sans remords de son paradis, et sa félicité ignorante ne sera pas même de l'ingratitude, puisqu'elle ne gardera pas la trace la plus légère de la rude existence par laquelle je lui aurai préparé tout ce bonheur. Eh ! que me sont à moi tous ces inconnus avec lesquels cette âme banale qui fut mienne accomplira le cours varié de son immortalité? N'est-on pas tenté de crier, comme dans ce conte allemand si expressif et si terrible où un homme a perdu son ombre et poursuit partout le magicien qui la lui a dérobée : « Rends-moi mon âme, ô toi que je ne connais pas, qui vas t'en emparer et qui ne te souviendras plus seulement de mes efforts et de mes peines ! Laisse-moi vivre, toi pour qui j'ai vécu et par qui je vais mourir ! »

Cette page est hors de pair : la pensée en est très philosophique; la langue y est pleine d'éclat et d'invention.

II.

On voit que ce premier ouvrage de M. Caro, indépendamment du mérite, reconnu par tous, de la rapidité et du brillant de l'exposition, de la souplesse de la discussion et de l'éclat du style, contient en outre un fond solide que la philosophie spiritualiste a le droit de recueillir comme sien. Cependant c'est encore visiblement une œuvre de jeunesse, écrite d'entraînement et de verve, sous le coup de fouet des agressions de la nouvelle critique. Ce n'est pas encore une œuvre méditée et calculée. Mais c'est le propre du talent de M. Caro d'avoir fait sans cesse de nouveaux progrès. Sa pensée a été en s'affermissant de plus en plus; elle a pris de plus en plus de l'étendue et de la force. Nous verrons la preuve de cette assertion dans les analyses suivantes.

D'un tout autre caractère que le premier est le second écrit de M. Caro, *le Matérialisme et la science*. Ce n'est plus une controverse moitié littéraire, moitié philosophique; ce n'est plus cette virtuosité éclatante, aiguisée par les conflits avec de brillants esprits qui étaient aussi, dans leur genre, de grands virtuoses. C'est une

analyse sévère, une critique serrée, une discussion toute philosophique et d'un caractère sévèrement scientifique. Il ne s'agit pas dans ce livre d'une réfutation du matérialisme : il s'agit de discuter les rapports du matérialisme et de la science. Il s'agit de prouver que la science en elle-même n'est pas matérialiste, et que le matérialisme n'est pas la science. Ce point était de la plus haute importance à discuter au moment où le mot de *science* prenait un prestige inattendu et où les vieilles doctrines matérialistes essayaient de se rajeunir en se couvrant de l'autorité de la science. On peut dire que l'analyse de M. Caro sur ce point est absolument victorieuse et que cet éclaircissement qu'on lui doit demeure acquis à la philosophie.

Avant de distinguer la science du matérialisme, M. Caro la distingue d'abord du positivisme, avec lequel on est encore plus porté à la confondre. Mais autre chose est, dit-il, l'école expérimentale, qui est la vraie interprète de la science; autre chose, l'école positive, qui n'est qu'un système de philosophie. Ces deux écoles ont beaucoup de traits communs, mais elles en ont aussi qui les séparent. Suivant l'école expérimentale, le caractère essentiel de tout fait scientifique est d'être déterminé ou déterminable. Déterminer un phénomène, c'est le rattacher à sa cause immédiate et l'expliquer par elle. Tel est le but de la méthode expérimentale. Cela étant, la science positive ne se rattache à aucun système de philosophie. Pour l'expérimentateur, il n'y a ni matérialisme ni spiritualisme. Il est donc très vrai que la science positive n'a pas à s'occuper des causes premières et des causes finales.

Voilà un certain nombre de principes et d'assertions qui appartiennent en commun et à l'école expérimentale et à l'école positive; mais elles n'ont pas le même sens de part et d'autre. On a cru que l'école expérimentale venait justifier le positivisme : c'était, au contraire, le positivisme qui empruntait à la science positive et sa méthode et son nom. L'école expérimentale est plus ancienne que l'autre : le positivisme n'a donc pas le droit de revendiquer à son profit la doctrine de l'école expérimentale. Cette école, dont les doctrines ont été résumées par Claude Bernard dans son livre sur *la Médecine expérimentale*, se distingue du positivisme, suivant M. Caro, en deux points : 1° elle fait une large part à l'idée *à priori* dans la constitution de la science; 2° elle laisse un grand nombre de questions ouvertes et permet le retour aux conceptions métaphysiques.

Pour le premier point, rappelons que, selon Claude Bernard, la découverte a ordinairement pour origine une *idée préconçue*, une anticipation de l'esprit. Tout commence et tout s'achève par l'idée. Mais d'où vient l'idée? N'est-ce pas un produit de la faculté métaphysique? Cette idée précède l'expérience. Sans doute elle est suscitée par elle; mais, si elle ne faisait que la résumer, elle ne serait plus une hypothèse. Elle dépasse les faits; elle va au-devant de la découverte. C'est un *à priori*. Autant le positivisme est disposé à rejeter l'hypothèse, autant l'école expérimentale, au contraire, est disposée à lui faire sa part.

C'est là une première différence entre les deux écoles; suivant M. Caro, cette faculté de l'hypothèse ne peut s'expliquer s'il n'y a pas quelque harmonie préétablie entre le monde et l'esprit humain. Si l'ordre est deviné et anticipé par notre raison, s'il y a une connexion nécessaire entre l'ordre dans les choses et la raison dans l'homme, cela ne signifie-t-il rien? Serait-ce là une coïncidence fortuite et sans portée? Ce serait alors le miracle du hasard.

La seconde différence entre la science positive et le positivisme, c'est que la science n'exclut pas systématiquement les vérités qui sont hors de son domaine. L'école expérimentale proclame que la vraie science ne supprime rien, qu'elle cherche toujours et regarde en face, sans se troubler, les faits qu'elle ne comprend pas. Dans quel sens faut-il donc comprendre ces maximes de l'école expérimentale, que tout est déterminé et déterminable? Cela signifie simplement que la science positive, celle qui procède par expérimentation, ne s'occupe que des phénomènes de ce genre. « Mais si, par hypothèse, dit M. Caro, il existait des phénomènes d'un autre ordre, il ne faudrait pas s'étonner qu'ils fussent indéterminés. Ils seraient, par essence, indéterminables, c'est-à-dire irréductibles à des conditions définies, inexplicables par les propriétés de la substance matérielle. Cela signifierait donc tout simplement qu'ils sont hors des prises de l'expérimentation simple et de la vérification positive. Cela conclurait non contre leur existence, mais seulement contre la possibilité de les soumettre à nos instruments de mesure: la balance et le calcul. »

On voit que l'école expérimentale admet comme possible ce que le positivisme exclut d'une manière absolue. « Il y a dans l'école de M. Comte, dit M. Caro, un dogmatisme rigoureusement négatif qui n'existe pas dans l'école expérimentale, parce qu'il dépasse ses droits et sa compétence. Ce n'est que par abus de pouvoir que la science pourrait déclarer que la métaphysique n'a pas le droit d'exister. » M. Stuart Mill lui-même a fait remarquer que c'est le tort de l'école de M. Comte de ne pas laisser de questions ouvertes.

Le second point que M. Caro développe dans la seconde partie de son livre, c'est que le matérialisme est lui-même un système métaphysique et, par conséquent, qu'à ce titre il ne relève pas plus de la science expérimentale que tout autre système : « C'est une solution négative du problème de l'origine du monde. N'est-il pas évident que les données mêmes du problème sont irréductibles à des faits d'expérience sensibles, par conséquent réfractaires aux conditions de vérification que cette méthode comporte? » Voici la preuve de cette assertion : « Des trois éléments dont se

compose la méthode expérimentale, à savoir l'observation d'un fait, le raisonnement et l'expérience instituée pour contrôler la conclusion du raisonnement, c'est ce troisième élément qui ne peut trouver place dans une argumentation ayant pour but les questions d'origine. Or c'est cet élément de contrôle expérimental qui est le signe distinctif de la connaissance positive. Conçoit-on l'absurdité d'un rêveur qui prendrait à tâche de vérifier par une expérience le raisonnement tendant à prouver que le monde a commencé ou n'a pas commencé? »

M. Caro démontre également, très pertinemment, la pétition de principe sur laquelle repose tout système matérialiste : « Elle part de cette donnée que ce qui existe a toujours existé dans sa forme actuelle, avec ses propriétés fixes et ses lois déterminées. C'est précisément ce qui est en question. Comment vérifier par l'expérience si quelque chose a pu être avant la matière de l'expérience? » En conséquence, « toute question concernant les origines, qu'il s'agisse de la résoudre positivement ou négativement, est, par les termes mêmes, une question transcendante ».

Prenons pour exemple l'axiome fondamental du matérialisme : rien ne se crée, rien ne se perd. S'il est établi, dit-on, que pas un atome ne peut se perdre, cela prouve l'existence éternelle et nécessaire, l'être absolu de l'atome. Ce qui ne peut être anéanti n'a pu être créé; donc la matière est éternelle. Le principe est certain, mais la conclusion ne l'est pas. Admettons, comme le fait la science positive, que la matière reste toujours la même, qu'aucun atome n'est ajouté ou retranché à la masse des atomes qui composent le monde: qu'en résultera-t-il? « Est-ce que ces faits ne s'accordent pas aussi bien avec l'idée de la création qu'avec le prétendu principe de l'éternité de la matière? N'en puis-je pas inférer aussi légitimement la vraisemblance de l'acte créateur constant à lui-même, fidèle à ses propres lois? La certitude que rien ne se crée, rien ne se perd est une certitude, mais dans de certaines limites, et dans ces limites seulement. Elle est circonscrite à la partie de l'univers que nous connaissons et dans les bornes du temps... Quel rapport nécessaire y a-t-il entre ces deux idées : l'impossibilité de l'anéantissement actuel et l'impossibilité de la création primitive? »

Même confusion, poursuit l'auteur, quand il s'agit de l'éternité et de l'indestructibilité de la force. Que signifie ce mot *force* au point de vue expérimental? « Rien autre chose qu'une série de mouvements produits par des mouvements précédents et se continuant dans une série de mouvements ultérieurs... Le mot *force* doit donc être considéré comme l'expression elliptique d'une classe déterminée d'effets... Mais, en dehors de cela, tout ce que vous avancez sur la force, sur son éternité et son inhérence essentielle à la matière, c'est de l'*à priori* pur... A mesure que nous remontons d'anneau en anneau la chaîne des phénomènes mécaniques, nous nous apercevons que le principe de ces phénomènes fuit toujours devant nous... Que les forces physiques se ramènent à un principe unique, le mouvement; soit... Reste toujours à savoir quel est le principe du mouvement. »

M. Caro entre même dans les conceptions les plus avancées de la science positive, et il prouve que ces conceptions, après tout, sont encore moins favorables au matérialisme qu'au système contraire. Admettons, comme le veulent certains savants, que dans l'infini des siècles tout le mouvement apparent de l'univers tende à se convertir en chaleur.

S'il en était ainsi, la conséquence serait bien peu favorable aux prétentions du matérialisme :

« En ce cas, il continuera à se produire dans la nature un travail aussi énergique, aussi intense qu'à l'époque la plus animée de son histoire. Il n'y aurait plus de variations apparentes ni de transformations mécaniques de phénomènes, ce serait le travail immobilisé, le repos apparent,... le mouvement encore, mais le mouvement en repos, l'ensevelissement des phénomènes dans une sorte de vie morte, un immense tombeau, le cadavre d'un monde immobile au sein des ténèbres infinies.

« Comment supposerions-nous que la matière se fût donné à elle-même l'état de vie ordonné, *l'ordre dans la vie* où nous le voyons aujourd'hui, si sa tendance propre, conforme à son essence, était très nettement marquée vers un état stationnaire évidemment inférieur, au point de vue rationnel et esthétique, à l'état actuel! »

En résumé, « la double erreur du matérialisme consiste à croire qu'il procède expérimentalement quand il procède *à priori* et qu'il anéantit la métaphysique quand il n'est lui-même qu'une métaphysique négative ». Telle est la conclusion de ce travail, l'un des plus philosophiques et des plus substantiels qu'ait écrits M. Caro. Nulle part il ne se montre plus fort et meilleur dialecticien. Il dégage la science de toute solidarité avec le matérialisme, et il dépouille le matérialisme du prestige qu'il s'attribue en se couvrant de l'autorité de la science. C'est un double gain pour la science et pour la philosophie.

III.

Les *Problèmes de morale sociale* se présentent à nous avec d'autres caractères. C'est l'œuvre la plus large et la plus variée de l'auteur, la plus intéressante aussi par la nature des problèmes discutés. C'est l'enquête la plus complète qu'on eût faite encore de toutes les conceptions systématiques contemporaines dans l'ordre de la morale (1). C'est, en outre, l'écrit où M. Caro a mis le

(1) Le livre de M. Fouillée, *Critique des systèmes de morale*, est postérieur.

plus de lui-même, où il a exposé le plus de vues personnelles ou du moins exprimées d'une manière personnelle, car souvent, en philosophie, c'est par l'expression que l'on rend sienne une idée qui appartient au domaine public. Nulle part ailleurs M. Caro n'a rencontré un plus grand nombre de formules heureuses et précises, qui condensent en quelques mots tout un ensemble de faits, par exemple cette première sentence de la préface : « L'esprit mène le monde, et le monde n'en sait rien. » Il appelle les idées « ces silencieuses ouvrières qui, dans leur travail infatigable, font et défont la trame vivante des consciences ». C'est ce travail secret dont il va nous donner l'analyse en parcourant les diverses conceptions morales de notre temps, qu'il enveloppe toutes dans cette caractéristique commune : « l'invasion des sciences positives dans les sciences morales ».

Dans la lutte, comme il arrive souvent, l'esprit de notre philosophe s'est élevé et assoupli. Il reconnaît « qu'une philosophie, pour être efficace, doit vivre avec son temps »; qu'il y a lieu de faire « de sages concessions » et qu'il est bon que, de temps en temps, « des adversaires ardents viennent ramener autour de l'idée éternelle le zèle endormi ».

Passons aux diverses questions morales posées par la philosophie de nos jours, et d'abord celle de la morale indépendante.

On veut que les moralistes puissent établir la loi morale comme les physiciens établissent les lois de la nature et sans se préoccuper des causes. Mais est-ce la même chose? « Les lois physiques sont contenues dans les faits... Le moraliste leur commande; il les règle par avance; il n'attend pas qu'ils se produisent plusieurs fois pour constater ce qu'ils doivent être... *On subit une loi physique, on ne la respecte pas.* » M. Caro, par une discussion très pressante, que nous ne pouvons pas réduire sans l'affaiblir, montre la stérilité d'une morale abstraite livrée à elle-même, sans bases psychologiques et sans conclusions métaphysiques, et il conclut que « la morale indépendante est une branche desséchée du spiritualisme qui périra d'inanition ».

Les faits lui ont donné raison, car depuis ce temps on parle de morale évolutionniste, de morale positiviste, de morale scientifique : on ne parle plus guère de morale indépendante. Ce ne sont plus les fondements métaphysiques du devoir qui sont en question, c'est le devoir lui-même.

Vient une autre controverse des plus intéressantes avec M. Émile de Girardin sur le principe du droit. M. de Girardin soutenait que partout c'est la force qui a le droit pour elle et que « la raison du plus fort est toujours la meilleure ». Qu'importe! « Ce qui me touche, au contraire, c'est de voir que ceux qui violent le droit l'invoquent; en agissant contre la justice, ils ne peuvent se passer d'elle... C'est encore reconnaître son autorité que d'essayer de tromper ainsi l'humanité et l'histoire. C'est au nom du droit qu'on jetait les martyrs aux bêtes; c'est en son nom qu'on a tant de fois égorgé des nations. »

A ceux qui veulent ramener l'idée de justice à une notion d'égalité mathématique, M. Caro répond : « Qu'y a-t-il d'analogue entre la perception de l'égalité de deux triangles et la perception de l'égalité de deux hommes? Dans un cas, ce n'est qu'un fait d'intelligence; dans l'autre, c'est un fait de respect pour la personne humaine et de respect obligatoire réciproque entre deux hommes. »

A l'hypothèse évolutionniste, qui explique toutes les idées, même morales, par la suite des habitudes, il répond : « Hommes, nous sentons, quoi qu'on en dise, que rien d'humain ne nous oblige... Ni le devoir ni le droit ne peuvent résulter de cette agglomération de phénomènes dont chacun ne représente qu'un degré dans la transformation de l'instinct, qui n'est lui-même que la résultante de plusieurs actes réflexes... L'idée de justice ne survit pas à cette mortelle analyse, qui en résout l'autorité souveraine dans une suprême illusion créée par l'habitude, prolongée par l'hérédité et croissant dans l'imagination humaine en raison directe de la distance. »

Il fait voir avec une remarquable perspicacité la contradiction des écoles radicales en politique, qui adoptent avec enthousiasme ces doctrines évolutionnistes sans s'apercevoir qu'elles sont la négation même de leur programme : « La démocratie radicale, dit-il, est essentiellement rationaliste. Elle part de l'absolu, elle repose sur l'*à priori*, elle est la fille de Rousseau... Elle suppose une justice absolue et pose en principe l'existence indiscutable de cette justice. Or quoi de plus contraire aux données et aux principes de la science positive, suivant laquelle, au contraire, toute justice est relative et susceptible de plus ou de moins? » L'école de Darwin et de H. Spencer est bien loin d'être favorable au principe chéri des démocrates, le dogme de la souveraineté du peuple : « La nature établit la proportionnalité, non l'égalité de droit. Chacun n'a de droit que la part qu'il mérite par sa force et par ses facultés. Ce n'est pas l'usurpation, c'est la nature qui a établi les inégalités sociales. La souveraineté du peuple est la plus basse des souverainetés. Ce sont les classes de l'élite scientifique qui sont vraiment marquées pour la souveraineté. » Telles sont les conséquences de l'évolutionnisme, ou plutôt telles sont ses assertions formelles, ses doctrines ouvertement déclarées. Rien de plus contraire aux principes de l'école radicale, qui cependant se passionne à l'aveugle pour une doctrine qui porte et qui avoue de telles conséquences.

D'un autre côté, M. Caro nous montre en même temps que les conservateurs n'auraient pas moins tort

de s'appuyer sur ces doctrines comme sur un terrain ferme. « Si la propriété, par exemple, au lieu d'être un droit, n'est autre chose qu'un fait, on comprendra qu'il pourra se créer aisément des malentendus dans l'esprit des déshérités, et que ceux-ci comprendront avec peine le respect exigé d'eux pour une forme éphémère destinée à disparaître. »

Lorsque M. Caro revendique l'origine sacrée de la justice, il ne récuse pas pour cela telle ou telle explication historique ou même zoologique des origines et du développement de l'espèce humaine. Peu importe, en fait, comment l'humanité s'est produite, pourvu qu'on reconnaisse que l'instinct physique ne deviendra jamais tout seul l'idée de la justice :

« Il ne s'agit pas de réclamer ici contre l'humilité des origines. L'homme ne serait pas humilié si, trouvant à son origine et comme au berceau de sa race un instinct purement animal de représailles, il l'avait ainsi élaboré et transformé par le sentiment d'un idéal supérieur... Ce serait un prodige, un mystère; mais enfin cette sorte de miracle psychologique serait encore à la gloire de l'homme. »

L'idée de justice, d'ailleurs, telle que nous l'entendons aujourd'hui, ne manque pas même aux sociétés primitives : « On faisait ce qu'on pouvait sur la terre, on déléguait le reste aux dieux... Citerai-je l'idée de la Némésis, qui contenait non seulement la menace d'un châtiment pour les emportements de la force, mais encore pour les excès de la prospérité? » Les malfaiteurs eux-mêmes reconnaissent la justice : « C'est une preuve très solide en faveur du libre arbitre que le cas de révolte contre la peine soit très rare chez les malfaiteurs... Reconnaître la justice de la peine, telle est la condition préalable pour que le coupable en tire un profit quelconque. »

On dit qu'on châtiera le coupable pour son bien. Mais, s'il n'y a pas de justice, « quel droit avez-vous de faire son bien malgré lui? C'est un nouveau genre de despotisme, le despotisme de la charité. »

Nous trouvons encore bien des idées intéressantes dans la discussion avec M. Fr. Bouillier sur le progrès moral. Celui-ci avait soutenu avec Buckle que l'on peut bien admettre le progrès dans l'intelligence, mais non le progrès dans la vertu. M. Caro fait des réserves à cette thèse : il croit que la conscience morale au moins a pu se perfectionner. « Peut-on croire, dit-il, que tant de morts héroïques, tant de vies plus héroïques encore, tant d'âmes chastes, pures, détachées de tout égoïsme, n'ont pas donné une impulsion plus vive au cœur de l'humanité? » Sans doute ce n'est pas sans de bonnes intentions que l'on soutient cette doctrine : on veut que personne ne soit exclu de la vertu. « On veut faire la part du pauvre dans le monde moral. » On a raison en ce sens. Sans doute la vertu, en s'éclairant, n'aura pas plus de mérite; mais « elle apportera plus de vérité comme plus de beauté morale, une beauté moins instinctive et plus raisonnée ».

En revanche, si l'humanité gagne en perfection esthétique et morale, gagne-t-elle en bonheur? Il semble que ce soit le contraire. Plus la vie humaine s'améliore, plus il deviendra dur de la quitter. « Quel désespoir de mourir quand la vie aura été si pleine!... Tous ces biens terrestres n'ajouteront rien à son bonheur, n'ajoutant rien à sa sécurité. L'homme aura toujours à craindre la mort. »

Est-ce pour donner raison au pessimisme que l'auteur nous donne ces avertissements mélancoliques? Non, mais pour rappeler aux âmes l'éternel besoin de l'idéal et du divin. Ce besoin, il en retrouve la preuve même dans les négations les plus désespérées : « Tant que le désespoir subsiste dans les âmes, c'est la preuve que, tout en se croyant affranchies, elles ne le sont pas. L'irritation et la tristesse sont comme l'impression persistante et la marque de l'ancienne servitude; ce sont les derniers anneaux de la chaîne que l'esclave a brisés; mais ceux-ci sont rivés dans la chair : il ne peut les arracher qu'avec la vie. »

IV.

Nous ne parlerons pas du livre sur la *Philosophie de Gœthe*, quoique l'un des plus beaux de M. Caro, parce qu'il est surtout historique et littéraire et que ce que nous recherchons ici, c'est sa pensée philosophique et personnelle. Mais, indépendamment des livres que nous avons résumés, nous trouvons encore un certain nombre d'articles étendus, publiés à la *Revue des Deux Mondes*, et qui ont une valeur philosophique sérieuse : par exemple, un très solide travail sur M. Littré, mais surtout une des meilleures discussions que nous connaissions sur le problème de l'hérédité.

Ce travail sort un peu de la manière ordinaire de M. Caro. D'ordinaire, il aime à prendre les problèmes de haut et d'ensemble; il généralise et excelle surtout à décrire les grands courants d'idées. Il les réfute pour ainsi dire en les exposant, se contentant d'en faire voir les tristes et cruelles conséquences. Il les met en présence avec les grandes croyances, avec la vieille conscience du genre humain. Enfin il affectionne le mode synthétique. Ici il emploie, au contraire, la méthode analytique. Il prend le problème en lui-même, le serre de près, ne craint point de faire la part du feu et les concessions nécessaires; puis, par une analyse précise et sévère, suivant pas à pas le principe de l'hérédité, il montre nettement les limites de ce principe et les exagérations de ses défenseurs.

Dans cette discussion, il est certain que l'esprit positif et vraiment scientifique est du côté du critique beaucoup plus que chez ses adversaires. Recueillons

quelques-uns des traits de cette lumineuse controverse.

Il constate d'abord que l'examen des faits, à les prendre même tels qu'on les présente, prouve que « l'hérédité s'efface et s'atténue de plus en plus à mesure que les fonctions mentales s'élèvent en importance et en dignité ». Il prouve aussi par des exemples frappants que l'hérédité n'exclut nullement la liberté : par exemple, le bégayement est certainement un phénomène héréditaire; or le bégayement peut être guéri par une forte volonté.

Viennent ensuite toutes les incertitudes qui pèsent sur le nombre et la portée des faits héréditaires. Les oscillations de la statistique sont telles qu'on peut dire qu'elle n'a aucune valeur en cette matière. Le docteur Legrand du Saulle, ayant rassemblé quarante-cinq statistiques médicales faites en Europe sur les effets de l'hérédité, a trouvé qu'elles varient dans les proportions de 4 pour 100 à 85 pour 100. Autant dire qu'il n'y en a pas. D'ailleurs, en ne montrant jamais que les faits positifs, on omet les faits négatifs. Combien de malades aurait-on trouvés, si on les avait cherchés, qui n'ont pas transmis leur maladie! Il faudrait donc ajouter à ces statistiques déjà si insuffisantes et si incomplètes une enquête négative. Tout cela est vrai, même des maladies purement physiques; à plus forte raison de celles qui touchent à la psychologie, et, à plus forte raison aussi, des aptitudes et des facultés normales.

Rien de plus vague que ces catalogues où l'on a enregistré des faits d'hérédité psychique et intellectuelle. Sur cinquante poètes, M. Galtou en trouve vingt-six qui ont eu des parents *remarquables*. Mais qu'est-ce que c'est que d'être *remarquable?* A quoi cela se reconnaît-il? Ce qui prouve la rareté du fait, c'est qu'on le remarque. Signalerait-on la famille scientifique des Bernouilli, la famille musicale des Bach, la famille de peintres des Vernet, si ce n'étaient là des faits exceptionnels? D'ailleurs, que d'autres causes concourent avec l'hérédité pour produire ces analogies de famille! Par exemple : le milieu, l'éducation, l'habitude. On ne fait pas la part à ces influences. Que parlez-vous de l'hérédité du génie? Au contraire, il n'y a rien de moins héréditaire. On comprend la transmission d'une certaine aptitude mécanique ou matérielle, comme l'exécution musicale dans la famille de Bach; mais il n'y a qu'un seul Sébastien Bach. L'hérédité se manifeste partout dans les arts qui ont quelque chose de mécanique; mais on ne voit pas qu'il en soit de même pour les arts tout intellectuels, par exemple, pour l'éloquence et la poésie. Enfin on ne peut nier qu'il n'y ait un héritage; mais cet héritage laisse encore beaucoup à l'individu.

Rappelons, pour finir, le dernier écrit de M. Caro, celui qu'on peut appeler son testament philosophique; c'est celui qu'il a intitulé : *Comment les dogmes finissent et comment ils renaissent*. Ce travail est une allusion au célèbre article du *Globe* de Th. Jouffroy, par lequel débutent ses *Mélanges*. M. Caro, en rappelant ce travail de Jouffroy, fait remarquer avec sagacité que ce que Jouffroy appliquait aux dogmes de la religion, c'est aujourd'hui aux dogmes de la philosophie qu'il faut l'appliquer. « Ce sont les doctrines mêmes auxquelles Jouffroy avait rattaché sa foi philosophique qui sont aujourd'hui menacées. En traçant ces pages célèbres, Jouffroy ne prévoyait pas que la critique continuerait son œuvre et qu'il s'élèverait entre la science et la raison pure le même conflit qu'entre la raison et la foi. » M. Caro nous montre ensuite dans un très beau tableau, d'un caractère saisissant — qui égale s'il ne surpasse celui que M. Schérer exposait récemment, dans le journal *le Temps*, avec une âpreté sans nuances et dans un tout autre esprit, — il nous montre, dis-je, l'extension croissante des idées négatives, l'abandon des hautes cimes métaphysiques, la négation de la liberté et des idées morales les plus respectées. Il fait remarquer que c'est par la métaphysique que la destruction a commencé, mais qu'elle s'est étendue progressivement à la morale, à l'esthétique, à l'ordre social tout entier. Ce sont des pages faites de main de maître, écrites avec une largeur de touche et une émotion qui leur communiquent une sorte de grandeur que M. Caro n'avait pas encore atteinte.

Mais ce n'est qu'un tableau. La partie la plus importante de cet écrit, c'est la dernière partie, celle où l'auteur soutient cette idée philosophique importante, à savoir que les dogmes renaissent après une éclipse momentanée. C'est une idée qui nous est chère à nous-même et que nous avons souvent exprimée; c'est la consolation de ceux qui croient encore à quelque chose et qui pensent qu'un peuple ne peut vivre sans croire à rien. Et qui pourrait s'imaginer sérieusement que l'humanité ira toujours en se dépouillant de plus en plus de toute croyance, qu'elle renoncera à toute croyance de l'idéal? A notre avis, il faut être bien peu philosophe pour croire cela. C'est l'entraînement servile aux dogmes à la mode qui seule peut cacher à quelques bons esprits la contradiction implicite d'une vie intellectuelle sans principes et sans convictions. On n'ose pas s'arrêter dans cet entraînement, dans la crainte de passer pour un conservateur ou un réactionnaire en philosophie, comme s'il ne fallait pas toujours être le réactionnaire de quelqu'un! En politique, vous voyez aujourd'hui les esprits les plus libres parfaitement déniaisés à ce point de vue; ils ne se croient pas obligés d'être radicaux à outrance; et même c'est déjà une certaine distinction de ne pas être trop démocrate. Mais, en philosophie, on n'est pas encore arrivé à cette liberté d'esprit. Quiconque s'arrête craint d'être suspect, de ne pas être cru assez libre penseur. Mais ce préjugé ne peut manquer de disparaître par l'usage même de la liberté de penser; et les dogmes renaîtront,

par leur vertu naturelle, du fond même de la négation.

Telle est l'idée principale que M. Caro a développée avec bonheur dans la seconde partie de son travail. Il nous montre, par exemple, l'idée de l'absolu renaissant dans la philosophie d'Herbert Spencer, sous le nom d'*Inconnaissable*, mais avec les mêmes traits que lui assignaient Descartes et son école. Il nous montre le mécanisme de Darwin et de Spencer s'adaptant à la doctrine d'une cause intelligente du monde; en morale, Stuart Mill, pour soutenir sa doctrine du plaisir, réclame au nom de la qualité contre la quantité, ce qui est, au fond, accorder l'essentiel aux adversaires de l'utilitarisme; il reconnaît que la croyance au libre arbitre est nécessaire au perfectionnement moral; d'autres philosophes essayent de remplacer la liberté par l'idée de liberté, l'idée d'obligation par l'idée de persuation, l'idée d'infini par la nation d'idéal; tous, en un mot, cherchent quelques équivalents pour remplacer ce qu'ils détruisent. « Ainsi se manifestent, comme par le jeu d'une force régulière, des symptômes de réveil inattendu. Ainsi se reconstitue peu à peu ce fond de platonisme né avec l'homme, et qui ne disparaîtra qu'avec lui. »

Ces derniers mots nous donnent le nom de la doctrine de M. Caro, doctrine qui nous était commune et qui était aussi celle de nos maîtres : c'est le platonisme. De même que, suivant certains docteurs du moyen âge, il y aurait un *évangile éternel*, de même il y a aussi un *platonisme éternel*. L'unité de la vie philosophique de M. Caro a été de défendre énergiquement le platonisme, contre les attaques de toute nature qui l'envahissaient et le menaçaient de tous côtés. Nul n'a plus vécu que lui au milieu de ces doctrines qu'il redoutait tant; nul ne les a plus souvent décrites, développées et même parées, car il mettait à les décrire toutes les richesses de son talent; mais il était resté platonicien. Peut-être s'est-il trop effrayé des systèmes dont il se faisait l'éloquent interprète et le contradicteur attristé. Peut-être n'a-t-il pas assez dégagé dans ces systèmes les vérités solides qu'ils peuvent contenir et les conséquences exagérées et passionnées que l'on en tire; peut-être enfin pouvait-on considérer avec moins de trouble et plus de sang-froid le mouvement philosophique de notre temps; mais nous n'en devons pas moins admirer la merveilleuse souplesse de son talent, la hauteur de ses vues, l'intrépidité (même devant la violence) de sa polémique, enfin les services rendus à la cause spiritualiste dont il a été pendant vingt-cinq ans le plus brillant soldat.

Nous avons résumé, dans ce premier travail, l'œuvre imprimée de M. Caro. Il nous reste à parler de son enseignement et de ses cours inédits.

PAUL JANET.

(*La fin prochainement.*)

LA SEINE

Histoire d'un monomane

A Paris, sur les murs de pignon de certaines grandes bâtisses, encore jalonnés de pierres d'attente, on voit de temps en temps des affiches énormes représentant la *Redingote grise*. La redingote est gigantesque : sa forme est d'ailleurs d'une mode ancienne: les revers trop larges, les pans trop longs, le collet trop haut; mais ce que sa coupe offre surtout d'extraordinaire, c'est la cambrure exagérée du dos. On n'imagine pas un monsieur dont la colonne vertébrale s'adapterait à un pareil vêtement. J'ai pourtant connu quelqu'un à qui la redingote grise eût été comme un gant : et, chaque fois que je revois l'affiche sur un pan de mur parisien, je repense à l'homme.

I.

Il s'appelait Jacques Génie. Je fis sa connaissance dans un très petit restaurant d'étudiants, où je dînais, en ce temps-là, plus souvent que chez Champeaux, particulièrement vers les fins de mois. Avec sa barbe en éventail et ses cheveux broussailleux, ses beaux yeux gris dont l'éclat fou se devinait derrière des lunettes fumées, et surtout son étrange tournure évidée, ce grand garçon me frappa tout de suite. Il entra dans la salle en se heurtant aux tables, ne sut où accrocher son chapeau et sa canne et finalement vint s'échouer à côté de moi. Au cours du repas il cherchait le sel, interminablement, de ses yeux de myope. Je le lui passai et la connaissance fut faite.

Comme tous les timides, une fois la glace rompue, il marcha promptement vers l'intimité. Nous n'étions pas au dessert (et Dieu sait pourtant qu'on y était vite) qu'il m'avait mis au courant de sa position sociale. Il était, pour le moment, *pion* dans je ne sais quelle institution de la rue des Sept-Voies, une rue qui a disparu depuis, et l'institution avant elle. Mille francs par an, plus le repas du matin, mais sans le logement : juste de quoi mourir de faim sans se presser. Mais que lui importait l'indigence actuelle? Demain le vengerait d'aujourd'hui et le poète aurait vite fait d'oublier les misères du pion. Car ce pion était poète. Il écrivait, pour lui seul jusqu'ici, des vers qui devaient le rendre célèbre.

Sur ce chapitre, il s'emballait, reniflant la poésie comme un cheval renifle le vent.

— J'ai foi dans mon étoile, disait-il, le regard égaré, les pommettes en feu. Il y a des gens auxquels *il doit* arriver quelque chose; il me semble que je suis de ces gens-là. Vrai, je n'ai pas eu une existence ordinaire, et ce ne serait pas la peine d'être revenu de si loin

pour ne rien devenir du tout. Je ne vous ai pas dit que j'étais un enfant trouvé? Attendez : je vais vous montrer quelque chose.

Il fouilla dans un vieux porte-cartes à coins de cuivre, crevant de paperasses. De l'une des poches il tira un fragment de journal, tout jaune de vieillesse et tout maculé de ces empreintes concentriques que laissent les doigts graisseux. Il le déplia et le mit simplement dans mon assiette. C'était un bout du *Petit Journal*, contenant ceci :

« *Chronique du bien.* — Hier matin, le sieur G..., tireur de sable à Bercy, a trouvé dans son bateau un enfant enveloppé de langes grossiers. Après avoir fait sa déclaration au commissaire de police du quartier, ce brave homme a manifesté le désir de garder l'enfant, s'il n'était pas réclamé. Il n'a voulu accepter aucun secours. »

— Le nommé G..., reprit Jacques en serrant de nouveau son papier, c'était le père Génie. L'enfant, c'était moi. Le vieux m'a élevé, aussi bien que si j'avais été son propre fils. Il m'a donné son nom, un nom prédestiné, comme vous voyez ; il m'a mis au collège et a fait de moi un homme instruit. Puis après, il est mort. Je n'ai jamais cherché à retrouver mes parents. Peu m'importent ces indifférents qui n'ont eu que la peine de me mettre au monde. Mon véritable père, c'est le vieux sablier de Bercy ; ma véritable mère, c'est la Seine, *elle*, la seule qui m'ait bercé quand j'étais tout petit.

Il y avait des larmes dans les yeux de Jacques, tandis qu'il parlait.

Il ajouta, l'œil fixé sur le pot à moutarde :

— Du temps du vieux, quand le soir tombait et que le travail était fini, on s'asseyait sur la berge, les jambes pendantes. La Seine coulait à nos pieds. Elle faisait un bruit qui changeait sans cesse et qui, pour nous autres, voulait dire des choses que nous comprenions. Et on restait longtemps à causer en famille, comme des bourgeois : le père, la *mère* et le fils.

Il se tut un instant. Puis :

— A présent, reprit-il, le vieux est mort. Plus de père, ce n'est pas gai... Mais ma mère me reste, la Seine, ma vieille mère nourrice ; elle ne peut pas mourir. Je vais la voir tous les soirs. Elle me chante ses chansons comme autrefois, comme au temps où j'étais un bambin de trois ans, gigotant sur le dos au fond du bateau, avec le fleuve au-dessous de moi et le ciel bleu dans les yeux... Voulez-vous m'accompagner ce soir? Je vous montrerai l'endroit où l'on m'a trouvé.

II.

Il me prit le bras, comme à un vieil ami. Nous traversâmes la place de l'Hôtel-de-Ville, puis le parvis Notre-Dame, et bientôt nous eûmes atteint les quais. C'était vraiment une belle nuit d'août. En marchant du côté de Bercy, on ne voyait qu'un horizon d'un bleu presque noir, où les étoiles se piquaient comme des clous d'or terni. Derrière nous, au contraire, le ciel était rouge : le prodigieux décor des ponts de la Seine se déroulait sous le reflet de cent mille becs de gaz. Et là-bas, là-bas, vers des pays lointains qui devaient être Auteuil ou Grenelle, l'horizon pâlissait, envahi de la clarté mystérieuse qui précède le lever de la lune.

Nous suivions les bords du fleuve, sans parler. Quand nous eûmes dépassé la Cité et remonté les quais quelque temps encore, le paysage s'ouvrit et se simplifia. La vue gagnait en étendue ce qu'elle perdait en netteté. Les lumières se faisaient rares. Çà et là, des lignes noires confuses, alternant avec de vagues blancheurs. Ces lignes étaient des arbres ; ces blancheurs étaient des maisons. Jacques m'avait entraîné du quai sur la berge. Bientôt un silence de campagne nous enveloppa, troublé seulement par le bruit sourd du fleuve et par le grondement lointain de Paris.

Devant une cabane abandonnée (un de ces petits bureaux où les sabliers de la Seine reçoivent leurs commandes), Jacques s'arrêta et dit :

— C'est ici.

Il s'assit sur la berge, et moi près de lui. Comme pour racheter le long silence de la route, il se mit à parler très vite :

— Oui, dit-il, voilà où l'on m'a trouvé. Du temps du vieux, il y avait ici un anneau où il amarrait sa *frégate*, comme il disait. Sa frégate !... Ça a dû lui faire une drôle de surprise, tout de même, d'y trouver un *gosse*, un matin.

Puis, brusquement, changeant d'idée :

— C'était une rude vie que la sienne, allez ! Avec la drague à main, on ne tire pas beaucoup de sable en un jour. Et puis il y a la police qui vous persécute, qui trouve toujours que vous draguez trop près des berges, des ponts, des écoles de natation. Misère !... Et puis les dragues à vapeur qui gâtent le métier.

Jacques s'arrêta un moment. Sa voix tremblait quand il reprit :

— Eh bien, malgré ça, cette vie-là m'aurait convenu. Le père Génie a eu tort de faire de moi un savant. J'ai la nostalgie de ce fleuve. Tous les soirs, je reviens là ; c'est plus fort que moi. Et quand *je ne veux pas* venir, quand je résiste, alors j'ai des rêves à rendre fou. *Elle* me hante. Je la sens me secouer dans mon lit, comme si j'étais tombé dans son eau.

Je me gardai bien de l'interrompre. Jacques poursuivit lentement, les yeux fixés sur le fleuve :

— Les poètes ont inventé des femmes qui vivent dans l'eau, qui attirent en chantant les pêcheurs à la ligne, comme la *Feuchtes-Weib* de Gœthe. Quelle bêtise ! Il n'y a pas besoin de cela pour que l'eau vous tente, pour qu'elle vous appelle !... Demandez l'avis des mari-

niers, des bonshommes qui vivent au fil du courant, sur les trains de bois, ou des sabliers comme le père Génie. Tous vous diront qu'ils aiment leur eau, qu'ils mourraient si on les séparait de la Seine, comme d'une femme qu'on désire toujours. Ils finissent par causer avec elle comme avec une personne vivante : ils lui parlent, elle leur répond. Ne vit-elle pas d'une vie formidable, voyons? Toutes ses molécules se meuvent à chaque instant de la durée, et la vie, qu'est-ce autre chose que le mouvement? Tenez, maintenant, je vous le jure, j'entends des musiques merveilleuses qu'elle fait. Il y a d'abord une basse comme pas un orgue d'église n'est capable d'en donner, tout le roulement de cette masse fluide sur le sable et les graviers de son lit. Puis des arpèges, des mélodies, des notes perlées, l'eau qui frôle un roseau en *si bémol*, un autre en *mi*, et qui s'échappe en *sol* naturel entre deux cailloux. Quand par hasard elle s'égoutte dans un creux, ce sont des *pizzicato* auprès desquels ceux de Paganini n'étaient que de la musique d'aveugle,.. Et puis, et puis, outre tout cela, une orchestration qu'on ne peut pas expliquer, que vous n'entendez pas... Moi, je l'entends.

Il se rapprocha de moi et, changeant brusquement l'orientation de son discours, il me dit à l'oreille :

— Quand je suis tout seul, j'ai quelquefois des envies énormes, des envies de femme enceinte de me jeter là dedans pour voir comment c'est. Du temps du père Génie, j'ai vu des tas de gens noyés que le vieux repêchait. D'autres n'étaient qu'à moitié morts. Je leur demandais toujours, à ceux-ci, comment ils avaient trouvé la chose. Le plus souvent ils ne se rappelaient rien. Mais il y en a eu un, un vieux, tout drôle, qui m'a assuré qu'il y avait un moment très agréable. C'était la seconde fois qu'il essayait.

A ces mots, Jacques Génie se remit sur pied lestement, et, me tendant la main pour m'aider à me relever, il ajouta en manière de conclusion :

— Voyez-vous, quand on a la manie de l'eau, il n'y a rien à faire. Un peu plus tôt, un peu plus tard, on finit toujours par y passer.

Il était près de minuit. Nous reprîmes lentement le chemin de Paris, en suivant les berges. A présent la lune était haute. L'horizon gardait encore son reflet d'incendie. Mais, vers le zénith, ce reflet se fondait insensiblement dans le bleu lacté du ciel. Jacques ne parlait plus. Tout en marchant, il semblait prêter l'oreille: sans doute il écoutait les captivantes musiques du fleuve. A nos côtés, la Seine coulait paisiblement; la lune s'y reflétait en une longue éclaboussure qui se déplaçait avec nous; de petites vagues clapotantes venaient mourir à nos pieds.

Aux abords de Notre-Dame, mon compagnon s'arrêta.

— Me voici près de chez moi, dit-il en me montrant une des petites rues qui rayonnent autour de la basilique. Adieu. Merci d'être venu. Vous verra-t-on demain au restaurant?

— Oui.

— Eh bien, à demain!

III.

Ce lendemain-là mit longtemps à venir. Jacques Génie ne revint pas au restaurant où j'avais fait sa connaissance. J'essayai à deux ou trois reprises de découvrir son institution ou son logis. Je ne trouvai rien.

Cinq ans avaient passé sur mes souvenirs du quartier latin quand, un jour, en traversant le pont Notre-Dame, j'eus la fantaisie d'entrer à la Morgue. Les vitrines étaient vides; mais, comme de coutume, des groupes stationnaient devant les photographies des *non-reconnus*. Ni Ribera ni Callot n'ont rêvé de pareils types. Il y a des têtes de vieux sinistres, aux touffes grises rougies par places; des bustes de sorcières, le masque anguleux, les seins ballants aplatis sur la poitrine comme des outres vides. Plus rares, les figures de jeunes femmes, ou les corps d'enfants dont le séjour sous l'eau a ballonné le ventre. Un trou noir béant au crâne; une fine brisure à la tempe; parfois rien. Mais, sur tous les visages, la peur a tordu les muscles en grimaces hideuses: l'œil s'est démesurément élargi devant le vide, et les mâchoires, sous l'effarement du coup, ont bâillé douloureusement pour un dernier cri.

Derrière moi, comme je regardais, une voix dit très bas :

— Ceux-là sont heureux, n'est-ce pas?

Je me retournai. C'était Jacques Génie. Cinq années l'avaient assez fortement changé. Des plis profonds creusaient ses lèvres et le coin de ses yeux. Tout gris maintenant, ses cheveux contrastaient avec sa barbe restée noire. Puis il avait encore perdu en tenue. Ses vêtements étaient plus misérables, son linge plus sordide.

Avec ses façons d'autrefois il me saisit par la manche et m'entraîna vers la Seine. Il se mit à me parler précipitamment, comme s'il continuait une conversation commencée.

— Oui, disait-il, ils sont heureux! Plus de vie à gagner, plus besoin de lit, ni de déjeuner, ni d'habits!... Pas même besoin de penser!... On voudrait être à leur place... Eh bien! vous ne me croirez pas?... Ça me ferait quelque chose de *voir ma tête* dans le cadre aux photographies, après avoir traîné huit jours dans les vitrines, sous un robinet... Les vrais veinards, voyez-vous, ce sont les *macchabées* comme celui que j'ai vu retirer hier... A peine arrivé à la Morgue, une petite femme s'est jetée sur son corps en criant : « Ah! Jules!... » C'était sa maîtresse. Depuis le matin il l'avait quittée, après une scène, en disant : « Je vais me jeter à l'eau. » Alors, ne le voyant pas rentrer, la petite femme avait eu l'idée d'aller l'attendre à la

Morgue. C'est drôle, n'est-ce pas?... Moi, personne ne me reconnaîtrait. Ça m'a toujours empêché de sauter le pas.

Il faisait de grands gestes en parlant, des gestes extraordinaires, et les gens que nous croisions sur les quais se retournaient pour nous regarder.

Il reprit :

— Ça me fait plaisir de vous revoir, allez! J'avais gardé un bon souvenir de notre promenade à Bercy, vous vous rappelez? Depuis, j'ai eu bien de la peine... J'ai fait tous les métiers, même contrôleur de bateaux-omnibus. Seulement, ça n'a pas duré: j'étais trop distrait. Une fois, on m'a offert une place de précepteur à l'étranger. Mais *elle* ne passe pas dans ce pays-là, et, vous savez!...

Certes, je savais. Ne m'eût-il pas avoué que l'envoûtement durait toujours, je l'aurais lu dans l'expression égarée de ses yeux.

Il poursuivit, après une pause, sans s'apercevoir de l'incohérence de sa narration :

— Voyez-vous, si j'avais eu seulement des habits propres!... Mais, quand j'arrivais dans l'antichambre d'une rédaction, je voyais les garçons de bureau pris d'une espèce d'inquiétude, et les petits messieurs bien mis qui attendaient comme moi mettaient instinctivement la main sur leur chaîne de montre. On n'était tranquille que quand je m'en allais. Les ânes! Je leur apportais pourtant quelque chose qui était bien...

Là-dessus, sans transition, il se mit à me réciter ses vers. Les amants chantent leur maîtresse : lui, il avait chanté la Seine. Ah! les étranges poèmes, et pleins d'évocations! Tous les paysages du fleuve, tous les coins de Paris qu'il reflète s'y dessinaient avec la netteté fugitive des apparitions. D'abord les banlieues vertes, où le printemps faubourien sourit dans l'épanouissement des cultures... Parmi les potagers creux qui bordent les routes, un soleil s'allume sous chaque cloche à melon; d'un espalier à l'autre les moineaux francs conversent à brefs coups de gosier. Autour des jardins l'amour se niche dans les bois en taillis, dans les guinguettes voisines du fleuve, qui laissent aux narines une odeur composite, faite de relents de friture, du parfum des feuilles et de la senteur des corsages... Puis le décor change : voici la Cité, le cœur de Paris; les lignes austères des monuments se mirent dans l'eau sous le soir qui baisse; le Louvre, le Palais de Justice, l'aiguille de la Sainte-Chapelle et les tours Notre-Dame, dont chacune semble regarder à l'occident avec deux yeux en ogive... Au milieu de ces paysages le poète menait des drames bizarres, poignants et comiques, le touchant et le grotesque, l'amertume et l'ironie mêlés. — C'était le poème des mariniers de la Seine, des bateliers qu'un toueur remorque, ou des flotteurs de bois qui s'en vont, portés par leur marchandise, au fil de l'eau. En fumant sa pipe, sans parler de toute la journée, sans penser même, on regarde passer à droite et à gauche les rives qui changent, tantôt ville et tantôt campagne. Le soir, on soupe dans la cabane : le train de bois file toujours, et le manger sent la résine et l'eau... — C'était la légende du pêcheur à la ligne : son âme se vide insensiblement par son bras, suit le manche d'osier et le fil, jusqu'au bouchon flottant, jusqu'à l'asticot de l'hameçon où le goujon le happe... — C'était la chanson des rôdeurs de berges, que le fleuve nourrit de ses épaves, et qui, les nuits d'été, font alcôve à deux sous l'arche des ponts.

... Bercés par le rythme des vers, nous avions lentement descendu la Seine jusqu'à l'Esplanade des Invalides. Jacques me vit sous le charme. Subitement il s'arrêta : une flamme éclaira ses beaux grands yeux et il me saisit les deux mains. Sa voix s'était faite merveilleusement douce; il n'avait presque plus l'air fou quand il me dit :

— Je vous remercie. Vous êtes la seule *personne* à qui je doive des moments heureux, avec le père Génie et *elle*... Je vais vous laisser. Tout le monde nous regarde : je suis vraiment trop mal vêtu. Mais si vous voulez me faire plaisir, bien plaisir, venez demain me retrouver à l'endroit où nous nous sommes rencontrés aujourd'hui, voulez-vous? J'aurai besoin de vous, à la même heure.

Il me fut impossible de lui faire choisir un autre lieu de rendez-vous un peu moins sinistre. Il persista et, se dérobant brusquement, il répéta:

— Si vous voulez me faire plaisir, venez.

IV.

Il y a d'heureux hasards. Dix minutes après avoir quitté Jacques je trouvai sur mon chemin un de nos plus jeunes députés, que les grandeurs politiques n'ont pas grisé au point de lui faire oublier ses amis de collège. J'avais l'esprit trop plein des poèmes entendus l'instant d'avant pour lui parler d'autre chose. L'histoire du pauvre rimeur parut l'amuser, et il me dit :

— Mon secrétaire, qui avait vingt-deux ans, m'a quitté ce matin, enlevé par une institutrice allemande. Amène-moi ton maniaque. La perspective d'avoir un secrétaire monomane ne me répugne pas. Et puis, au moins, celui-ci ne courra pas après les femmes, et ce n'est pas la Seine qui l'enlèvera.

C'était le pain de l'avenir assuré pour le pauvre Jacques. L'idée de cette bonne nouvelle à lui porter me mit en joie jusqu'au lendemain, jusqu'au moment où je me dirigeai vers le pont Notre-Dame, comme je l'avais promis.

Aux abords de la Morgue j'aperçus un rassemblement. On se pressait autour d'un cadavre qu'on venait de retirer de la Seine.

Mon cœur se serra. Brusquement le pressentiment me vint de l'étrange rendez-vous que Jacques m'avait donné.

J'eus quelque peine à me frayer un passage dans la foule. Des voix disaient autour de moi :

— Il n'y a pas vingt minutes qu'il s'est jeté. En plein jour, croyez-vous?... Il a attendu le moment où il ne passait personne. C'est une petite fille qui l'a vu. Elle a bien crié, mais on est venu trop tard.

Un dernier effort me mit au premier rang des curieux. Couché sur un brancard à porter des sacs de plâtre, tout dégouttant d'eau dans son vêtement de la veille, le même pli triste aux yeux et aux lèvres, je reconnus Jacques Génie.

La Seine avait repris son enfant.

MARCEL PRÉVOST.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

Louis de Ronchaud

Il était bon, me semble-t-il, de mettre quelques semaines entre la mort de M. de Ronchaud et cette étude où je vais tenter de retracer son image. Dans le premier moment, la main eût tremblé et dessiné les traits avec moins de justesse. Sur le bord du cercueil, on fait une oraison funèbre et non un portrait. Or ce qu'il faut avant tout fournir en ce moment aux amis de M. de Ronchaud et au public, c'est une peinture exacte nous rendant le mieux possible la physionomie de cet homme distingué dont le départ cause un si grand vide et un si grand trouble parmi tous ceux qui l'ont connu.

Né le 9 décembre 1816, à Lons-le-Saulnier, dans les montagnes du Jura, M. de Ronchaud portait bien, dans sa personne, la marque de sa vigoureuse origine. Ce n'était pas seulement le corps, mais le caractère qui décelait en lui le lieu de naissance. Sous les formes les plus douces et sous le ton parfait de l'homme du monde, on sentait la masse solide et résistante, fort difficile à amollir. Quand sa volonté s'était une fois attachée à un but, c'était fini, rien ne pouvait plus l'en détourner. On le croyait généralement flexible et maniable : quelle erreur! Je connais un autre homme éminent sur lequel on se fait les mêmes illusions. M. Renan n'est pas beaucoup plus facile à entamer que ne l'était M. de Ronchaud. On pourrait assez les comparer tous les deux à des blocs de granit couverts de fleurs, mais repoussant et brisant le fer avec lequel on essayerait de les frapper.

Ce qui trompait sur l'énergie intérieure de M. de Ronchaud, c'était l'aménité tout particulièrement exquise de ses manières et de son langage. Il était resté l'un des rares causeurs d'une époque où la conversation tend à disparaître et ne se retrouve plus que dans quelques coins de Paris tout privilégiés. De bonne heure admis dans plusieurs maisons fort distinguées, il y avait fréquenté de ces femmes spirituelles dont le commerce est si nécessaire à qui veut s'aiguiser l'esprit et s'initier à ce quelque chose de léger, de souriant, de plein d'épingles et d'épines qui s'appelle la causerie, où l'on doit appuyer la pointe de façon à réveiller, mais pas assez pour faire jaillir le sang et blesser le bon goût. Cela demande une habileté et un tact infinis que les femmes seules peuvent nous enseigner et qu'elles avaient fort bien appris à M. de Ronchaud, parfaitement disposé du reste à recevoir leurs leçons et à en profiter.

Quelle finesse dans ses entretiens! Comme il souriait doucement des travers et des *dessous* de nos contemporains! Combien peu il était la dupe de certains dehors dont les hommes et surtout les femmes savent s'envelopper! Ce scepticisme délicat faisait le charme de sa conversation — comme du reste, de toutes les conversations.

Lui-même se présentait avec une simplicité de bon goût, sans se couvrir d'apparences trompeuses et sans s'exposer par là même aux recherches et aux moqueries. Jamais personne ne fut plus éloigné de toute espèce de charlatanisme. Aucune ostentation dans sa vie privée; aucun programme outré dans ses fonctions de directeur des musées nationaux. Il ne promettait que ce qu'il était résolu à tenir et ne parlait jamais de lui que modestement, louant les autres et s'oubliant toujours lui-même. Je me rappelle un trait spirituel de Chateaubriand, comparant le monde où nous vivons à un estaminet où, si quelqu'un se met à fumer, on est souvent obligé de l'imiter pour chasser avec les bouffées qu'on lui envoie celles qu'il dirige sur nous. Aux prises avec tous les pédantismes et toutes les vantardises, jamais M. de Ronchaud n'usa du procédé dont se servait Chateaubriand. Il laissait venir à lui avec un sourire les plus énormes bouffées de vanité, sans jamais riposter par son propre éloge. Cette modestie, qui faisait de lui un être si singulier parmi les savants et les lettrés, lui valait d'être universellement estimé, surtout des femmes, dont l'esprit savait apprécier tant de réserve et tant de bon goût.

Si M. de Ronchaud avait rencontré dans le monde des femmes charmantes, il y avait pareillement approché des hommes du premier mérite. Les salons qu'il fréquenta ne ressemblaient guère — et on ne saurait trop les en féliciter — à l'Abbaye-aux-Bois, où régnait Mme Récamier et, avec elle, une certaine solennité. On y trouvait une autre liberté d'allures, une complète absence de raideur et, en même temps que l'ancien tour d'esprit délicat, quelque chose de très moderne et de très vivant. M. de Ronchaud vit souvent le soir Lamennais, sur lequel il était plein d'anecdotes. Le prophète ardent dont les lèvres n'ont cessé pendant vingt ans de jeter l'anathème à la société devenait bonhomme

dans l'intimité et spirituel causeur. Tout différent apparaissait le plus noble des poètes, Alfred de Vigny, d'une grande liberté d'esprit en religion, bien que de sentiments fort aristocratiques. Autant que je puis me souvenir, M. de Ronchaud a dû garder quelques lettres que lui avait autrefois adressées le poète des *Destinées*.

Mais il avait réservé pour un autre sa grande admiration et l'on peut dire tout son culte. Lamartine fut son idole. Ami des jours glorieux du poète, M. de Ronchaud le resta encore des mauvais jours. Il assistait, le 18 juillet 1847, à ce fameux banquet de Mâcon où l'auteur des *Girondins* annonçait et en même temps préparait la révolution prochaine. Ce qu'on vit ce jour-là fut absolument unique.

« Près de trois mille souscripteurs assis à des tables; autant de spectateurs et de curieux; quinze cents femmes dans les costumes du jour et dans les costumes nationaux, si élégants, si pittoresques et si riches, de la Bresse, du Mâconnais, du Jura et de la Suisse; un véritable colysée romain, mais un colysée vivant et populaire. D'immenses acclamations saluant l'orateur; un dîner splendide et calme. Au milieu des toasts et des discours, un orage d'éclairs et de vent emportant le dôme de toile et ébranlant comme des vergues et des mâts de vaisseau la charpente qui le supportait sur la tête de ces six mille personnes. Pas un cri, pas un geste d'effroi; une acclamation d'énergie et d'enthousiasme répondant, même par la voix des femmes, à ces tonnerres du ciel et à ces secousses de l'ouragan... Voilà cette journée. »

Rien de vivant comme cette note, prise à l'heure même et fixant toute l'étrange physionomie de cette foule et de ce banquet.

Si M. de Ronchaud était là, dans les moments de triomphe, s'il accourut à Paris après la victoire de Février, il ne fut pas de ceux qui, le coup d'État accompli, désertèrent la maison du poète malade. Ce fut lui qui ramena vers les collines de Bourgogne ombragées de châtaigniers ou couvertes de vignes le corps de Mme de Lamartine, pendant que le chantre des *Méditations* était tenu immobile par les douleurs, dans son petit hôtel de Passy. Après la mort de Lamartine, quel soin M. de Ronchaud prit de sa mémoire! C'est à lui que nous devons deux volumes véritablement très beaux et sans lesquels Lamartine n'arriverait pas complet devant la postérité. Notre siècle a connu beaucoup d'orateurs parlementaires d'une réelle puissance, depuis les maîtres de la tribune sous la Restauration jusqu'à ceux de la troisième république; mais personne peut-être, parmi les plus grands d'entre eux, n'a rien dit qui soit en état de supporter l'épreuve de la lecture. Benjamin Constant, Thiers, Guizot savaient composer un discours; mais, malgré leur habileté à disposer leurs preuves et leurs effets, tout cela s'évapore quand on le transporte dans l'air libre, hors du palais Bourbon et du temps précis où ils ont parlé. Plus rien ne reste de leur éloquence qu'un vain souvenir. Un seul résiste au temps et à l'impression et nous procure encore la même sensation qu'il devait éveiller chez ses auditeurs. Lire les discours de Lamartine ou ses plus belles pages de prose dans les *Confidences* et le *Voyage en Orient*, c'est éprouver le même plaisir. Aussi M. de Ronchaud a-t-il fait une œuvre utile à la mémoire du poète et à nous tous, en recueillant sous ce titre : *la Politique de Lamartine*, les choses magnifiques échappées pendant quinze ans aux lèvres du poète-orateur et où nous pouvons apprendre, nous lettrés, à écrire, et les hommes politiques à penser noblement et à bien parler (1).

Peu de temps avant sa mort, M. de Ronchaud exprimait encore, dans une notice de l'*Anthologie* de Lemerre, toute son idolâtrie pour Lamartine. Dans un article de *l'Artiste* (septembre 1886) il avait protesté contre cette statue *de banlieue*, élevée au poète qui, évidemment, devrait avoir sa place au milieu de ce Paris qu'il a illustré, devant ce palais législatif où il a tant de fois atteint à la plus haute éloquence et montré toute la clairvoyance d'un prophète.

La fréquentation constante de Lamartine ne pouvait manquer d'exercer son influence sur l'esprit de M. de Ronchaud ; cependant, s'il se rattache par bien des points à son illustre ami, il en diffère essentiellement par beaucoup d'autres. Rien de limité, de volontairement comprimé chez le grand poète, qui laissait aller son tempérament sans jamais songer à lui donner des digues. La qualité principale du génie, c'est-à-dire une sorte d'inconscience, une spontanéité presque irresponsable, a marqué Lamartine plus peut-être qu'aucun de nos contemporains. Il est merveilleux; il prodigue, dans sa prose, les grandes images, sans le savoir. Elles s'échappent de son imagination avant qu'il ait eu le temps de les examiner. — Chateaubriand lui-même n'en était pas là; il avait le parfait sentiment de ce qu'il écrivait et des effets qu'il allait produire. — Disciple de Lamartine, M. de Ronchaud ne lui avait point pris ce que je pourrais appeler son irréflexion. Quand il tenait la plume, il exerçait sur sa phrase, on le sent, une continuelle surveillance.

Le mot de Buffon : « Le style, c'est l'homme », n'était peut-être qu'à moitié vrai pour M. de Ronchaud prosateur. Sa causerie avait des saillies et des libertés que la plupart du temps on chercherait vainement dans ses livres. Presque toujours noble, sa phrase ne s'égaye que rarement. Cela tient sans doute à des habitudes de poète. Quand on porte ordinairement la lyre, on contracte une grande dignité de ton et d'allure dont il est difficile de se défaire, même après qu'on a déposé l'instrument divin. Demandez à M. Leconte de

(1) Voy. dans la *Revue* du 27 décembre 1878, la remarquable étude de Mme C. Coignet : *Lamartine, sa vie et ses idées politiques, d'après M. Louis de Ronchaud.*

Lisle de vous fournir, dans sa prose, les mots mordants dont abonde sa conversation. Dès qu'il prend une plume, le chantre des fauves s'imaginerait déroger s'il s'abandonnait à sa nature vive et spirituelle. Voltaire sans doute a été l'esprit même; mais Voltaire est essentiellement prosateur, même dans ses poésies.

Cela bien établi, qu'on me permette de citer quelques lignes où M. de Ronchaud apparaît tout entier, dans toute sa manière, et aussi avec la marque de ses lectures favorites. Il aimait les écrivains du commencement de ce siècle, les néo-classiques et les premiers qui furent touchés par le romantisme, avant le lever du soleil toutefois, à la première aube. On s'en apercevra aisément à la lecture de cette charmante description d'un matin et d'une femme se promenant sous les arbres chargés de rosée :

« C'est dans un vieux manoir du Jura qu'elle (Mme d'Agoult) a écrit, sur un bureau qu'on y conserve religieusement, les premières pages de ses *Souvenirs*. Éveillée de grand matin,

Même avant les oiseaux, même avant les enfants,

elle voyait dans le jardin le rayon oblique du soleil levant raser, en le dorant, le sable des allées; elle regardait les fleurs s'ouvrir, écoutait les oiseaux chanter l'hymne matinal; la rosée de la nuit tombait sur elle en silence des branches humides des arbres fruitiers. La première au spectacle de la nature, elle traversait d'un pas muet la scène encore déserte, remplissant son esprit et son cœur de grandes et saines impressions, qui allaient se transformer en pensée et en sentiment dans son œuvre. Le paysan qui la rencontrait dans ces promenades matinales la saluait avec respect; tous l'aimaient, car elle était bonne et bienveillante pour tous, elle avait un mot pour chacun : aussi le souvenir de sa visite est-il resté vivant parmi ces populations montagnardes. Les grands esprits aiment les cœurs simples et en sont aimés. »

Voilà bien une peinture de poète, ennoblissant tout et même le divinisant, plutôt qu'une page de prose où l'on tient davantage compte des détails réels et des accidents humains. Cette apparition matinale n'est-ce pas une reine et même une déesse? Il n'y a rien d'une simple mortelle dans cette vision « traversant d'un pas muet la scène encore déserte ». *Incessu patuit dea.* J'ai tenu à détacher de l'œuvre de M. de Ronchaud ce court fragment parce qu'il est très caractéristique, qu'il nous donne comme l'essence même, comme une sorte de concentration de l'écrivain.

Mais, après avoir montré le prosateur, il me reste à découvrir le poète que fut toujours M. de Ronchaud. Il était surtout à l'aise quand il avait à rendre sa pensée et ses rêves dans la forme cadencée du vers. Chose singulière, malgré la gêne et je dirai presque l'emprisonnement du rythme et de la rime, sa nature mélancolique s'exprimait mieux et s'épanchait en toute liberté dans ses poésies. On en aura des preuves tout à l'heure. Comme dans sa prose, on continue de sentir, dans ses vers, quelque chose de Lamartine et des poètes contemporains des *Méditations*.

En 1866, une certaine révolution se fit dans la poésie française. Ce fut alors que parut chez l'éditeur Lemerre *le Parnasse contemporain*, où l'on trouve les noms de tout jeunes gens d'alors guidés par des chefs comme MM. Leconte de Lisle, Théophile Gautier, Théodore de Banville. Que voulaient les parnassiens et qu'apportaient-ils de nouveau? Donner au vers français toute la perfection dont il est susceptible, « n'y tolérer aucune banalité dans l'idée, aucune faiblesse dans la rime, mêler un peu Ronsard à Victor Hugo, les poètes de la pléiade à ceux de 1830 », tel fut le but poursuivi par la jeune école. Il est incontestable qu'elle a obtenu quelque succès dans cette entreprise, qu'elle a poli et assoupli le vers français, devenu entre ses mains un merveilleux instrument. M. de Ronchaud a-t-il subi l'influence du « Parnasse »? Elle est visible surtout dans son dernier volume : *Poèmes de la mort.* Sans renoncer à sa première facture et sans se détacher complètement de ses premiers dieux, il a fait de notables concessions aux exigences nouvelles, se soumettant tout particulièrement au dogme de la *rime riche.* Constatons-le dans une citation, où l'on percevra cependant, mêlé aux soucis des nouveaux poètes, je ne sais quel accent charmant du temps de Millevoye. Cette note un peu lointaine et oubliée donne même à M. de Ronchaud une véritable originalité, c'est-à-dire la qualité qui manque le plus à un grand nombre de jeunes poètes fort habiles. Qui en connaît un en connaît des milliers, tant ils se ressemblent de visage, d'allure et de voix, comme des jumeaux. — Je tire les strophes qui suivent du *Cimetière sous la neige*, une des mélancoliques inspirations des *Poèmes de la mort*, ce livre d'une si profonde tristesse et qui est comme le testament de M. de Ronchaud :

Comme ils dorment en paix, au pied de la colline,
Les tombeaux bien-aimés! Sur eux s'étend la nuit.
Ils blanchissent à l'heure où le ciel s'illumine.
La lune, à son lever, paisiblement y luit.

Lorsque la nuit descend de la voûte étoilée,
De ceux qui ne sont plus monte le souvenir;
Et l'œil croit voir errer plus d'une ombre voilée
Avec qui la pensée aime à s'entretenir.

Tout sommeille; le vent murmure avec mystère;
Des sphères dans les cieux l'âme entend le concert,
Puis un brouillard humide enveloppe la terre,
Et le poète rentre à son foyer désert.

Il pense aux morts chéris qui dorment sous la tombe,
A l'éternelle nuit qui leur ferme les yeux,
Au gazon qui les couvre, ou bien rarement tombe
Une larme, tribut d'amour silencieux.

Mais je m'aperçois que jusqu'ici je n'ai songé qu'à indiquer les pages où l'esprit particulier de M. de Ronchaud se marquait le mieux. J'ai voulu noter la nature de son style et de son intelligence. Cela ne suffit pas pour nous éclairer sur toute sa mesure et sur le degré de perfection où il pouvait atteindre. Comme tout bon ouvrier des siècles passés, il a fait aussi son chef-d'œuvre, une pièce absolument belle, qui a paru dans le même volume que *Cimetière sous la neige* et dont aucune anthologie ne saurait désormais se priver. Comment ne pas mettre tout entier sous les yeux du lecteur, dans une étude sur M. de Ronchaud, son *Faucheur de nuit*, où véritablement il s'est découvert très grand artiste ?

Dans le silence de la nuit,
A la pâle clarté céleste,
C'est le faucheur; j'entends son bruit,
Je vois son geste.

Au pré, proche de la forêt,
Séjour de lutin et de gnome,
La faux en main, il apparaît
Comme un fantôme.

Au rayon qui glisse tremblant
De feuille en feuille jusqu'à terre,
Je vois se mouvoir un bras blanc
Avec mystère.

Il vient faucher sous le ciel clair
Pour emplir au matin la crèche;
La faux grince et jette un éclair
Dans l'herbe fraîche.

Il fauche, il fauche herbes et fleurs,
Et la prairie ensommeillée
De son voile aux mille couleurs
Est dépouillée.

Au loin tout est silencieux,
Le bois, le sillon, le nuage,
Et la lune qui dans les cieux
Fait son voyage.

Le ruisseau, plus lent dans son cours,
Le vent assoupi dans l'espace,
Tout dort; le fer tranchant toujours
Passe et repasse.

Je vois grandir incessamment
Le cercle qu'il trace en cadence,
Et j'entends le gémissement
D'un meurtre immense.

La petite fleur qui levait
Son humble front tombe, et le rêve
Qu'au clair de lune elle rêvait
Soudain s'achève.

Herbes et fleurs, tout est fauché;
On dirait un champ de bataille
Où, dans la nuit, spectre penché,
La Mort travaille.

Le bruit cesse. Par un bras lent
Sur la terre je vois s'étendre,
Comme un linceul, un grand drap blanc
Pour l'herbe tendre.

Pêle-mêle s'en va coucher
Dans le suaire l'herbe morte;
Puis je vois un fardeau marcher,
Qu'un spectre emporte.

Dans le silence de la nuit
J'entends comme un faible murmure;
Puis bientôt tout s'évanouit
Dans l'ombre obscure.

Tout est silencieux, tout dort;
La lune au ciel, pâle et blafarde,
Semble la face de la Mort
Qui me regarde.

C'est sur cette page d'un motif si original et d'une si parfaite expression, que je vais quitter M. de Ronchaud poète pour le considérer sous un tout autre aspect.

Celui dont nous pleurons le départ ne s'est point, en égoïste, borné à écrire de beaux vers et à y rendre toute la mélancolie de son âme. Il n'est pas resté toujours sur le rivage à cueillir tranquillement des fleurs et à chanter pendant que la mer grondait et que les autres luttaient, au milieu des flots, contre la tempête. Citoyen autant que poète, on l'a vu s'associer à ceux qui, dans les heures périlleuses, combattirent pour l'honneur du pays. Dans une notice sur lui-même, M. de Ronchaud, s'il était vivant, ne permettrait pas que l'on oubliât la part qu'il prit, pendant les années de l'empire, à la guerre contre la dictature dans les rangs du parti libéral et républicain.

Son maître et ami lui avait du reste montré, par son exemple, à ne jamais se résigner à la perte de la liberté. Détestant le premier empire malgré toute sa gloire, et à un moment refusant presque seul de sacrifier à l'idole, Lamartine ne devait guère encourager les siens à se ranger du côté de la nouvelle dynastie napoléonienne. Du reste, tous les autres amis de M. de Ronchaud étaient les ennemis du second empire. Ils ne se contentaient pas de l'attaquer dans les conversations à huis clos. Si dangereuse qu'elle fût, la guerre se faisait encore dans la presse. Comme il n'était pas possible, sous peine de suppression, de se présenter de face devant l'ennemi, on se dissimulait; on le perçait, à coups répétés, dans des allusions que le public intelligent apercevait fort bien et qui le ravissaient. Ce n'était point le grand torrent démocratique de la fin, lequel devait ébranler, soulever le trône impérial et en rouler les débris. Non; mais on avait là une opposition brillante, tout athénienne. Sous couleur d'histoire, en traitant d'un César on traçait un portrait peu flatté de Napoléon III et des principaux personnages de son règne. M. de Ronchaud, dans une étude de la *Revue contemporaine* (août et décembre 1855, janvier 1856), à un moment où rien encore n'avait ébranlé la solidité du nouveau régime, se livrait, d'une façon voilée et d'autant plus attrayante pour le lecteur, à la vive critique de ce qui existait et semblait si fort.

Qu'on ne sourie point de ces tentatives. C'est grâce à ces piqûres légères, aux fissures multipliées qu'elles produisaient, que le torrent, plus tard, put passer tout entier et tout emporter dans son tourbillon. La *Revue de Paris*, la *Revue nationale* et la *Revue moderne* sont en réalité les causes premières de la chute du troisième empire.

A cette époque, l'opinion en France s'émut en faveur de l'Italie et de son indépendance. Comment M. de Ronchaud ne se serait-il pas pris pour la patrie de l'art d'une profonde tendresse et d'une grande pitié? Il y était, du reste, entraîné par tout son entourage. Ne séparant pas le pays des habitants, ne voyant que les toiles et les marbres sans songer aux hommes, jugeant tout par de grands esprits comme Alfieri, Leopardi, Manin, Mazzini, croyant à l'union éternelle des deux peuples latins, on désirait passionnément l'émancipation de l'Italie. Aspiration d'artistes plutôt que de politiques avisés. Cependant, combien il faut distinguer avec soin le vœu du parti libéral de cette folie de l'empire s'efforçant de créer par le monde de grandes unités et jetant l'or et le sang du pays dans des entreprises dont le succès devait fatalement se tourner contre nous! La patrie du Dante et de Michel-Ange délivrée de l'étranger et rendue à elle-même : voilà ce que demandaient les républicains et avec eux M. de Ronchaud. Ils n'avaient garde de songer à cette création si opposée aux intérêts de la France et qui nous doit gêner pendant tant de siècles, jusqu'à ce que, sur le continent, nous soyons redevenus les plus forts. Alors seulement notre obligée et presque notre enfant nous reviendra. C'est en effet la tradition, non du généreux peuple italien, mais de sa diplomatie, soit religieuse, soit civile, de chercher en Europe quel est le *più potente* pour se mettre à sa suite et s'agiter sans crainte à son ombre.

Quand on aura complètement publié certaines correspondances, on verra quels souhaits, d'accord avec le patriotisme, on formait pour la liberté de l'Italie dans le monde distingué où vivait M. de Ronchaud et dont il partageait les espérances.

Quoiqu'il ait parlé quelque part, avec une certaine complaisance, du peu de cas que l'on faisait, en France, de la théologie, M. de Ronchaud avait un penchant assez marqué pour les questions philosophiques et religieuses. Peut-être même l'attiraient-elles encore plus que les discussions purement politiques. Sa conversation y allait tout naturellement et avec un plaisir très particulier. Cela s'explique par la nature élevée de son esprit et aussi par sa première éducation. Quand il fut en âge de commencer ses humanités, en 1828, les jésuites venaient d'être chassés de notre pays, et leurs collèges fermés. Ils installèrent alors à Fribourg, en Suisse, un vaste établissement d'enseignement secondaire, où ils appelèrent les jeunes catholiques français. La famille de M. de Ronchaud y envoya le jeune enfant né en 1816 et qui avait, par conséquent, douze ans à l'époque des Ordonnances.

Mais, ses études de latin et de grec terminées, nous trouvons M. de Ronchaud assis sur les bancs de l'université de Genève. Chose singulière, passer ainsi d'un collège de jésuites à une maison aussi protestante! laisser successivement le soin de former sa pensée à Ignace de Loyola et à Calvin! Du dualisme de sa première éducation, de ce double milieu si différemment religieux, M. de Ronchaud ne garda dans l'esprit qu'un certain christianisme vague et une véritable passion pour les grands problèmes de la métaphysique et même de la théologie. Bien qu'il ne les ait que rarement abordés dans ses écrits, il aimait à en causer et à lire les livres où l'on en traitait. Ne connaissant, en religion, que le *tout ou rien*, le catholicisme ou la libre pensée, je rencontrais souvent dans M. de Ronchaud un contradicteur. Comment aurait-il pu s'associer à mon sentiment et blâmer par là même plusieurs de ses amis, lesquels avaient choisi pour se faire enterrer l'Église mitigée des calvinistes? Peut-être, s'il n'avait pas été surpris par la mort, dans l'hôtel de Saint-Germain, aurait-il voulu lui-même entrer par la même porte qu'Henri Martin et Mme d'Agoult dans le monde inconnu.

J'ai tenu à reproduire M. de Ronchaud tout entier, spirituel causeur, écrivain élégant et d'une rare poésie, mêlé aux luttes de son temps et préoccupé de toutes les choses philosophiques. Quelquefois encore, comme en témoignent son *Phidias* et sa *Tapisserie dans l'antiquité*, il savait montrer jusqu'à quel point il connaissait en détail cette Grèce où il a puisé tant d'inspirations. Maintenant je n'ajouterai qu'un mot sur l'administrateur, après avoir dépeint ce qui réellement nous intéresse, c'est-à-dire l'homme et l'écrivain. En effet, que nous importe le reste? Et comment s'y arrêter longtemps dans une étude comme celle-ci? M. de Ronchaud se montra, dans sa direction des musées nationaux, véritablement novateur. Il laisse de son court passage trois souvenirs parmi beaucoup d'autres : l'*École du Louvre*, qui fut sa grande passion; la salle où se vendent les photographies de nos chefs-d'œuvre; celle des États, où il eut soin de faire rassembler les merveilles de la peinture française. Sous son gouvernement, les collections archéologiques du Musée — dont ce lettré si curieux des objets antiques avait le plus vif souci — se sont prodigieusement développées. Hélas! nous ne l'apercevrons plus, avec son sourire voilé de tristesse, et portant déjà sur son visage pâle comme la marque et le pressentiment de la fin prochaine, parcourir lentement les galeries qu'il aimait et où s'entassaient chaque jour de nouvelles richesses!

Qui peut se défendre d'une certaine angoisse en voyant s'en aller ainsi les aînés et les amis? Les têtes qui nous dominaient depuis des années et qui nous couvraient de leur ombre s'éclaircissent chaque jour

davantage. Encore quelque temps, elles seront toutes abattues, nous laissant les premiers exposés aux coups et destinés à la ruine. Puissions-nous au moins, avant de tomber à notre tour pour faire place aux nouvelles pousses, avoir porté les fleurs et les fruits que nous avons admirés chez tant de nos prédécesseurs et en particulier chez M. de Ronchaud !

E. Ledrain.

LA FRANCE PITTORESQUE

Une excursion dans les hautes Cévennes

L'OBSERVATOIRE DE L'AIGOUAL.
RUINES DE NOTRE-DAME-DE-BONHEUR. — L'ABÎME DE BRAMEBIÔOU.
LA NOUVELLE GROTTE SÉPULCRALE DE CAMPRIEU.

I.

C'est à l'initiative du général François Perrier, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, qu'est due la création de l'Observatoire de l'Aigoual, en ce moment en construction. L'Aigoual, point culminant des hautes Cévennes, est dans une situation unique, sur la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Océan. On y arrive de Valleraugue (Gard) soit par un sentier difficile suivant la crête d'un contrefort méridional, soit par le grand chemin qui s'élève en serpentant au fond de la vallée de l'Hérault. Les lacets de cette interminable route neuve dessinent un inextricable réseau en coupant ceux d'un vieux chemin abrupt abandonné depuis une vingtaine d'années. On traverse d'abord les prairies, les mûriers et les vignes, puis les châtaigniers séculaires, enfin des bois de hêtres. Au col de la Sérayrède (1320 mètres), près de la petite maison de garde qui partage l'égout de son toit entre deux mers, on trouve un chemin forestier qui conduit au sommet de l'Aigoual en une heure et demie.

Ce sommet est une double croupe gazonnée, sans un arbre ni un arbuste, car la violence des vents empêche la vigoureuse végétation des hêtres de s'élever à plus de 1400 mètres. Encore les derniers arbres ont-ils leurs gros troncs rabougris courbés parallèlement au sol. Or la cime, à la tour de Cassini, restes d'un signal de triangulation du célèbre astronome, se trouve à la cote de 1567 mètres. Le versant du côté sud, vers la Méditerranée, est à pic sur une profondeur de près d'un millier de mètres. Du côté nord, vers les affluents du Tarn, la pente est plus douce, car le thalweg des vallées atteint 1100 à 1200 mètres. L'Aigoual a donc le profil d'une gigantesque redoute regardant le Sud. Sur ces épaulements la flore alpestre est d'une richesse rare, surtout dans un vallon qui porte le nom significatif d'*Hort dé Diou*, jardin de Dieu.

Par un temps clair, au lever du soleil, la vue s'étend sans obstacle sur un cercle de 150 kilomètres de rayon, comprenant dix départements, des Alpes aux Pyrénées, de la mer au plateau central. C'est le panorama le plus vaste de France, grâce à la pureté du ciel du Midi, souvent balayé à cette place par de véritables tempêtes. Aussi la création d'une station météorologique sur ce point, qui surveille les cours supérieurs des rivières arrosant un quart de notre territoire, est-elle appelée à rendre les plus réels services. Du haut de ce sémaphore l'observateur pourra signaler les orages qui se forment sur la Méditerranée, ou qui viennent du continent africain, et annoncer les vents des Pyrénées, souvent producteurs de grêles désastreuses. La chaîne des Cévennes, disait le général Perrier dans un rapport à l'Académie des sciences, est l'arête de séparation de deux régions absolument distinctes au point de vue du climat. Cette muraille brise les courants venus des deux mers, qui s'y condensent en versant sur le sol peu boisé, peu perméable, à pente très rapide, une quantité d'eau qui atteint annuellement le chiffre énorme de $2^{m},50$. Ce qui explique les débordements effroyables de cours d'eau presque à sec dix mois de l'année.

Pour placer l'observatoire autant que possible à l'abri du mauvais temps, on a établi sur la cime, à côté de la tour de Cassini, un vaste terre-plein borné au sud-ouest par un énorme mur de soutènement. C'est au pied de ce mur, sur un emplacement taillé à la mine dans le roc, que seront construits les bâtiments en pierre de taille soigneusement cimentée; leur orientation les garantira tout à fait du vent du nord et en partie du vent du midi, le terrible *marin*, projetant la pluie d'automne avec une telle violence qu'elle transperce en deux heures les murs les plus épais. La plupart des appareils seront automatiques et enregistreurs; on confiera leur garde et le soin des opérations les moins délicates à un personnel fourni par l'administration des forêts, qui depuis quelques années a acheté dans cette région de nombreux terrains pour les sauver de l'exploitation inintelligente des particuliers. Elle a aussi entrepris sur une vaste échelle des reboisements en pin sylvestre et pin noir d'Autriche, sous l'habile direction de M. l'inspecteur Fabre.

II.

Pour redescendre au col de la Sérayrède, on peut longer sur le gazon la croupe N.-O. de l'Aigoual, en suivant la *draille*, terme générique qui désigne les chemins par lesquels les troupeaux transhumants du Languedoc gagnent les montagnes de la haute Lozère, où ils

vont passer l'été. Entre parenthèses, ces *drailles*, piétinées chaque année avec la sécheresse par des centaines de milliers de pattes de moutons, se transforment en torrents lors des pluies d'orage et contribuent dans une large mesure au ravinement des sommets. Près de la maison de garde dont nous avons parlé se trouve une masure, ancienne auberge sur la route de Valleraugue à Meyrueis, où, suivant une légende, on dépouillait les voyageurs et on les brûlait dans un four pour faire disparaître leurs traces. L'usage devait être assez général au bon vieux temps, car dans ce pays perdu on montre plusieurs gîtes à renommée également hospitalière. Aujourd'hui les hôteliers écorchent simplement les voyageurs après les avoir empoisonnés au préalable; mais ils ne les crèment plus. Comment nier la loi du progrès?

De la Sérayrède, en tournant vers le Nord, on descend dans une vallée que bordent des deux côtés d'impénétrables forêts de hêtres. Un petit ruisseau, le Bonheur (*Banahuc*), affluent du Trévezel qui va se jeter dans la Dourbie et, avec elle, dans le Tarn, serpente au milieu d'une prairie marécageuse. A droite on rencontre une ferme, vieille construction au milieu de laquelle s'élèvent les ruines de l'église de Notre-Dame-de-Bonheur. Ces ruines, inconnues des archéologues, sont une véritable merveille d'architecture romane et datent du milieu du VIIIe siècle; elles offrent par la pureté du style un intérêt égal à celui de la fameuse église de Saint-Guilhem-le-Désert, dans les gorges de l'Hérault, près d'Aniane. Du portail et de la nef il ne reste que les fondements; les pierres non utilisées pour des constructions plus récentes ont servi à bâtir un mur qui coupe le vaisseau au niveau des chapelles latérales, ce qui a permis de transformer le chœur en étable à bœufs. Le chevet et la toiture de l'abside ont disparu, et la voûte en cul-de-faon, de pur style roman, est toute dégarnie à l'extérieur; les pierres, taillées comme par un lapidaire en cubes réguliers, ne tiennent que par leur propre poids. Le mauvais temps a désagrégé le ciment qui les reliait; on voit le jour à travers. Et pourtant telle est la perfection du travail qu'on ne peut distinguer le moindre affaissement. Pas une pierre n'a cédé d'un millimètre. La corniche à boudin est de l'époque mérovingienne, ainsi que les piliers, dont les chapiteaux ont été brisés. Les chapelles latérales sont voûtées comme l'abside, avec des fenêtres en plein cintre. Comprend-on que la Commission des monuments historiques n'ait pas acheté ces débris, voués à une ruine prochaine, qui ne subsistent que par miracle? Elle les aurait pour un morceau de pain.

L'église de Bonheur et les bâtiments agricoles qui l'avoisinent sont entourés d'une enceinte avec une large porte romane, dominée par un moucharabi à trois consoles, d'aspect moresque. Nous croyons que, lors de leur invasion en France, les Sarrasins ont occupé ce point pour en faire une étape fortifiée. On sait que les Maures d'Espagne suivirent ce chemin à l'époque de leurs incursions. Une montagne, au-dessus du Vigan, porte encore le nom de *Cap dé las Mourèses* (camp des Maures). D'ailleurs, du haut de l'Aigoual, en examinant les crêtes qui rayonnent autour de ce massif, on découvre aisément les routes stratégiques suivies par toutes les armées qui ont traversé le pays depuis l'époque historique, de César à Louis XIV. Au sommet du *Pas*, entre Valborgue et Saint-André-de-Valborgue, le chemin tracé par César, et dont on voit les ornières sur la roche dure, a été refait par Louis XIV, à l'époque des guerres des Camisards et de la succession d'Espagne.

III.

A quatre kilomètres environ des ruines de Bonheur, le ruisseau du même nom sort des prairies et s'encaisse dans des berges rocailleuses en se dirigeant vers le plateau de Camprieu. Peu à peu l'eau se perd dans le sable, et à un brusque détour on se trouve en face d'une galerie à laquelle aboutit le lit du torrent. Qu'on se figure un porche monumental, d'aspect régulier, large de vingt mètres, haut de quinze, dont la voûte est formée d'une pierre calcaire plate, immense dalle d'une seule portée, à la couleur violacée. La roche est de formation jurassique, étage du liais inférieur. On dirait l'intérieur d'une colossale allée couverte mégalithique. Le sol, où les eaux ont charrié du sable fin, est encombré de blocs énormes, cassés à angle droit, qui semblent taillés de main d'homme. C'est un étage du plafond qui s'est écroulé. L'allée, au bout de cent mètres en ligne droite, aboutit à un ciel ouvert en entonnoir, formé par un éboulement des terrains supérieurs. Elle tourne ensuite brusquement sur la gauche, en s'enfonçant insensiblement, toujours encombrée de blocs. Dans les crevasses de la voûte sont logés des nids de corneilles. Au bout de soixante pas, on se heurte à un cul-de-sac. Sur la droite s'étendent deux galeries latérales beaucoup plus étroites. La première se termine par un puits au bout de quinze pas; la seconde, un peu plus longue, aboutit à une crevasse verticale où un homme ne peut se glisser. C'est par ces deux ouvertures qu'en temps d'orage les eaux grossies du Bonheur se perdent. Mais ces orifices ont peine à débiter la masse liquide fournie par le revers de l'Aigoual, lorsqu'éclate une de ces trombes fréquentes dans la région, surtout en automne. Aussi la galerie tout entière, malgré ses dimensions, est-elle envahie complètement, ainsi qu'en témoignent les fragments de troncs de hêtre entraînés par le courant et abandonnés dans les anfractuosités supérieures de la grotte.

Si, revenant à la lumière, on monte sur le plateau

de Camprieu, couvert de champs de blés, on arrive au bout de quelques minutes au bord d'un effroyable précipice. C'est un cirque à pic, de plus de 180 mètres de profondeur et d'un diamètre à peu près égal, fermé de trois côtés, dont les bords, aux silhouettes déchiquetées par la lente érosion du temps et des eaux, ressemblent aux murailles d'un immense château fort. Aucune barrière ne sépare les champs de l'abîme, et telle est la sécurité que donne l'habitude, que les laboureurs de Camprieu viennent sans aucune appréhension faire tourner leurs bœufs à vingt centimètres du trou béant; souvent le soc de la charrue érafle la bordure extrême d'où la peur du vertige écarte les étrangers. Au milieu du cirque, contre la paroi verticale, une ouverture étroite, semblable à un triangle dont le petit côté posé sur le sol aurait huit mètres, tandis que les deux autres forment un angle aigu à une centaine de mètres de hauteur, présente une immense fissure d'où l'eau du ruisseau, après un demi-kilomètre de parcours souterrain, sort en bouillonnant. En temps de crue, elle jaillit avec une force prodigieuse et un mugissement qui a donné son nom à ce site pittoresque, *Bramebiôou*, en patois « mugissement de bœuf ». D'ordinaire l'eau coule d'une cascade extérieure de dix mètres, claire et limpide, et rebondit dans un bassin où les truites filent avec la rapidité de l'éclair. Si on entre dans l'ouverture elle-même, on suit d'abord un canal creusé dans le rocher, jusqu'à un gouffre où tombe une seconde cascade. On ne peut sans danger dépasser ce point. Au-dessus, le bouillonnement argenté d'autres petites chutes luit dans l'obscurité. Personne n'a sérieusement essayé de tenter le passage en remontant jusqu'à la galerie d'entrée où se perd le ruisseau. Le courant d'eau glacée et la crainte salutaire d'une série de douches, compliquées de fractures graves, car la roche est glissante, défendent ce couloir souterrain mieux que ne le feraient les dragons de la fable. On peut supposer, étant données la situation respective des deux orifices et la différence considérable de niveau, que l'eau passe par une série de fissures verticales étroites et absolument impraticables.

Quand on s'éloigne du fond du cirque en suivant le lit inférieur du Bonheur jusqu'à un coude brusque situé à trois cents mètres environ des cascades, la vue d'ensemble est saisissante; la photographie ne peut en donner qu'une idée très approximative. Les contreforts du plateau, éventré par l'action des eaux, se dressent des deux côtés comme des donjons fantastiques. On se sent écrasé par cette masse cyclopéenne de rochers couleur de rouille, dont les fragments, surtout l'hiver, au dégel, tombent en grêle à la moindre vibration de l'air. On a voulu comparer Bramebiôou à la fontaine de Vaucluse: cette dernière, à côté du prodigieux chaos de Camprieu, a l'air d'une simple cascatelle en rocaille de jardin anglais.

IV.

A l'ouverture du cirque, du côté où le torrent s'en échappe pour descendre dans la vallée de Saint-Sauveur, des éboulis de terre et de pierres sont tombés des falaises. Afin de fixer ces terrains mouvants, l'administration des forêts a fait construire de petits murs à pierre sèche et planter des pins. Les ouvriers employés à ces travaux ont mis au jour, l'automne dernier, au pied de la muraille de rochers, à gauche, une étroite ouverture par laquelle on peut se glisser dans une grotte assez spacieuse, très en contre-bas; le plafond est formé de pierres plates, dont les éboulements ont encombré une partie du sol. Les travailleurs, poussés par la curiosité, pénétrèrent dans cette caverne, et leur surprise fut grande en y trouvant un amoncellement d'ossements humains. Le bruit de cette découverte s'est vite répandu dans les environs, et les paysans de Camprieu sont encore convaincus que ces restes sont les squelettes de voyageurs mis à mal par une bande de brigands. Il aurait fallu que les routes des hautes Cévennes fussent plus fréquentées autrefois que de nos jours, pour donner du poids à cette opinion, car on ne peut pas estimer à moins de plusieurs centaines le nombre des squelettes dont les débris sont là entassés.

C'est en réalité une grotte sépulcrale datant des premiers temps de la pierre polie, dans le genre de celles que M. Adrien Jeanjean, le savant explorateur des cavernes des Cévennes, a visitées non loin de là, à Randavel et à Lanuejols (Gard). A gauche de l'entrée se trouvent deux couloirs étroits, longs de vingt à trente mètres, percés dans le calcaire vif et communiquant entre eux par plusieurs fissures. De petites excavations latérales naturelles se ramifient sur ces galeries qu'on parcourt en rampant sur une épaisse couche d'ossements humains, aussi bien conservés, après des milliers d'années, que ceux des catacombes de Paris. C'était évidemment le lieu central de sépulture des hommes qui habitaient les nombreuses cavernes de la région, à l'époque néolithique. La caverne sépulcrale de *Bramebiôou* n'a pas été encore fouillée par des spécialistes. Nous l'avons examinée seulement au cours d'un déplacement de chasse, sans outils appropriés. Il nous a pourtant été facile de trouver un grand nombre de débris de poteries rouges ou noirâtres, très grossières, fragments de vases de grande dimension, présentant pour la plupart des oreilles arrondies et des sillons circulaires parallèles tracés par le doigt du potier. C'est la première ébauche de l'art céramique. Ces poteries cuites imparfaitement à l'air libre, sur les charbons, ont servi, d'après M. A. Jeanjean, aux repas funéraires. Nous n'avons pourtant pu relever, comme dans d'autres grottes sépulcrales, ni des traces de foyer ni des os calcinés, restes de repas. Les seuls ossements d'animaux que nous ayons distingués sont des crânes de renard,

relativement très modernes, blancs comme l'ivoire, appartenant à des individus morts de vieillesse ou à la suite de blessures reçues à la chasse dans cette caverne transformée par eux en terrier. Nous n'avons trouvé ni haches de silex, ni flèches, ni objet quelconque dénotant l'industrie humaine, en dehors des poteries indiquées plus haut. Peut-être des fouilles méthodiques donneront-elles un meilleur résultat ; pourtant les silex travaillés sont fort rares dans les habitations néolithiques de la région.

Cette excursion de l'observatoire de l'Aigoual à Notre-Dame-de-Bonheur et à l'abîme de Bramebiôou peut se faire en un jour. En un jour aussi, on se rend facilement de Camprieu à l'étrange site récemment découvert à l'extrémité du Causse-Noir, où des rochers répandus symétriquement sur le gazon donnent l'impression exacte des ruines d'une grande ville. C'est l'endroit auquel des bergers venus des plaines de l'Hérault ont arbitrairement donné le nom bizarre de Montpellier-le-Vieux. On peut encore, en une journée, rejoindre les gorges du Tarn, entre le Rosier et Sainte-Enimie, un des plus pittoresques et des plus sauvages paysages du monde, où les premiers touristes n'ont mis le pied qu'il y a une dizaine d'années. Ils l'ont baptisé du nom un peu prétentieux de *cañon* du Tarn, en souvenir du *cañon* du Rio Colorado. Mais le gros des amateurs de la nature ignore jusqu'au nom de ces magnificences et de celles que nous venons de présenter au lecteur. Nos marcheurs ne se dérangent que pour aller, au delà de la frontière, trouver des beautés naturelles closes de barrières et mises en exploitation par des aubergistes à larges vues. Ils dédaignent les admirables paysages, les beautés de toute sorte que présentent dix de nos départements comme le Gard, l'Hérault, la Lozère, l'Aveyron, la Haute-Loire, l'Ardèche, l'Isère, sans compter les Pyrénées et les Alpes françaises. Les hautes Cévennes surtout leur offrent une centaine de courses instructives et attrayantes. Qu'ils y viennent par les belles journées d'août et de septembre : ils ne regretteront pas d'avoir choisi cet itinéraire encore délaissé. Le confort manque dans les auberges ; mais on y trouve en abondance le gibier des causses et les truites des torrents. Et l'on a depuis plus d'un siècle perdu l'habitude d'y cuire les voyageurs au four.

MARCELLIN PELLET.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici qui n'est pas palpitant d'actualité ; mais c'est une œuvre forte, solide, ingénieuse en même temps et d'un excellent style ; œuvre de critique et d'érudition, mais nullement hérissée et rébarbative. L'air et la lumière y circulent. La discussion, toujours d'un ton courtois, n'est pas un pugilat.

M. S. Dosson est un érudit, mais un érudit français. Il s'est donné pour mission d'exhumer et de faire revivre Quinte-Curce (1), un mort très oublié et qui peut-être ne méritait pas tant de dédains. Et voici Quinte-Curce qui sort du tombeau, drapé dans une robe de rhéteur et aussi de philosophe. C'est un rhéteur et un philosophe, en effet, bien plus qu'un historien. Historien, il ne l'est guère, et géographe bien moins encore. Ah ! la singulière géographie ! M. Dosson le lui dit vertement après bien d'autres, car il n'est pas de ceux qui sont d'une tendresse et d'une passion aveugles pour les morts qu'ils ressuscitent, — ainsi que M. Guillaume Guizot, par exemple, au jour déjà lointain où il évoquait Ménandre, qui louchait horriblement, comme chacun sait. Mais non, il ne louche pas, criait-il avec quelque aigreur ; un léger soupçon de strabisme tout au plus et qui donne au regard une expression spirituellement ironique ! — M. Dosson n'a pas de ces illusions. Avec une sincérité, une candeur charmantes : Vous êtes un rhéteur, Quinte-Curce mon ami ; vous êtes un philosophe ; vous exhalez le double parfum de deux écoles, celle des déclamateurs et celle des stoïciens ; historien, oui, à la rigueur ; géographe, ah ! non, par exemple !

A la bonne heure et voilà parler franchement. Mais alors pourquoi consacrer un si gros volume à ce philosophe-rhéteur ? D'abord, pour réparer une injustice. Par un hasard étrange et presque inexplicable, bien que M. Dosson y trouve plusieurs explications, ni le nom ni l'œuvre de Quinte-Curce n'ont été mentionnés par aucun écrivain ancien. C'est donc une juste compensation à ce silence étrange de l'antiquité sur l'œuvre et l'homme que d'en parler longuement aujourd'hui. Puis ne faut-il pas réfuter de façon péremptoire les incrédules qui prétendent que Quinte-Curce n'a jamais existé ? Selon ces sceptiques, l'*Histoire d'Alexandre* serait l'œuvre apocryphe d'un faussaire, le simple remaniement en prose de l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon. Quel serait le faussaire ? Un savant italien qui se serait affublé d'un nom ancien. J. Bodin donne même une date précise : 1480.

---

(1) *Etude sur Quinte-Curce, sa vie et ses ouvrages*, par M. S. Dosson. — 1 vol. Paris, 1887. Hachette et Cie.

Comment les réfuter, puisqu'il ne reste pas trace chez les anciens du nom même de Quinte-Curce? Problème difficile, et qui rappelle celui du capitaine : Étant donnés le nombre de nœuds que le vaisseau file à l'heure et le degré de longitude, trouver l'âge du capitaine. Et notez que M. Dosson nous annonce une étude sur la vie de Quinte-Curce. Il serait bien empêché de nous la raconter par le menu; mais ce sera beaucoup déjà s'il fixe une date à pas mal d'années près. Eh bien, cette date, il va la fixer, et cela par de merveilleux calculs d'induction. Tâtant d'un doigt d'expert la robe du philosophe et du rhéteur : Cette étoffe-là, dit-il, du xve siècle? Jamais! Et il nous force à reconnaître que l'étoffe en a été fabriquée au temps de l'empereur Claude. C'est bien le tissu de l'époque. Dis-moi ce que tu penses, révèle tes sentiments, tes idées, tes tendances, et je te dirai en quel siècle tu as vécu. Que je note l'accent de ta voix, inflexion, intonation, et je préciserai en quelle année avant ou après Jésus-Christ on parlait ainsi. Que me dis-tu là? Mais Sénèque, lui aussi, l'a dit, et presque de même façon. Des deux, qui a imité l'autre? C'est Sénèque, pour telle raison et telle autre aussi, et encore une troisième. Donc tu vivais avant Sénèque. Pas bien longtemps avant, car voici une construction de phrase, un assemblage de sons qui est de la période s'étendant de Cicéron à Quintilien. Et cette digression? Mais c'est une allusion évidente à Claude, qui en montant sur le trône apparut comme un sauveur. Donc tu vivais sous le règne de Claude. — J'indique seulement les procédés d'investigation et de critique employés si ingénieusement par M. Dosson. Tout cela est fin, délicat, sans être subtil. Cette argumentation étayée sur des faits et des documents qui se joignent et forment faisceau triomphe de votre résistance. Chaque preuve prise isolément ne serait pas décisive; mais, réunies toutes, elles sont triomphantes. Le problème est résolu. Nous savons l'âge du capitaine, je veux dire de Quinte-Curce.

Maintenant, était-ce le Curtius Rufus qui nous est connu par Pline le Jeune et par Tacite, qui le maltraite? Était-ce un Q. Curtius Rufus, rhéteur, dont Suétone avait écrit la biographie? M. Dosson penche pour la première hypothèse, mais en reconnaissant que c'est une hypothèse. Moi, je ne penche pas. Tacite parle de ce Rufus comme d'un courtisan lâche qui, à force de bassesses, obtint le consulat, le triomphe et le gouvernement de la province d'Afrique. Pourquoi n'a-t-il pas ajouté qu'il s'était fait l'historien d'Alexandre afin d'avoir l'occasion de faire des allusions désagréables à Caligula, flatteuses à d'autres empereurs? D'autre part, la biographie écrite par Suétone ne nous est pas parvenue. Donc ne penchons pas, d'autant que le vrai Quinte-Curce n'a été peut-être ni l'un ni l'autre de ces Curtius.

Il nous est impossible de suivre M. Dosson dans l'étude détaillée des sources où a puisé son auteur, ni dans l'appréciation délicate de l'œuvre au point de vue de la critique, de l'art et du style. Cela nous mènerait trop loin. Ce que je veux faire remarquer seulement, c'est que tous ces aperçus très divers sont étroitement reliés par une même idée générale. Chacune de ces études particulières nous ramène — et cela sans air de parti pris — à une même conclusion. Oui, l'*Histoire d'Alexandre* appartient bien au i^er siècle de notre ère. Les chapitres les plus intéressants sont peut-être ceux où nous apparaît dans l'historien (ne disons pas le romancier) tantôt le rhéteur, tantôt le philosophe, moraliste stoïcien. Il semble bien que certains morceaux à effet, morceaux faisant souvent hors-d'œuvre ou tout au moins débordant sur la trame du récit, ont été destinés à l'auditoire des lectures publiques. On croit entendre les applaudissements éclatant à tel ou tel endroit qui devait faire sensation. Les orateurs mis en scène par Quinte-Curce avaient bien évidemment passé par les écoles de déclamation. Quand ils émaillent leurs discours de réflexions morales, vous ne reconnaissez pas moins les disciples de Zénon ; leur argumentation même rappelle, par la forme, notamment le fréquent emploi du dilemme et les questions insidieuses, les procédés familiers à Chrysippe. Sur le style et la syntaxe grammaticale, les philologues trouveront d'ingénieuses et fines remarques dont ils seront particulièrement charmés. Là encore, même conclusion : l'œuvre date du temps de Claude.

Tel est, dans ses lignes principales, le très complet et remarquable travail de M. S. Dosson. Il est destiné spécialement aux érudits, mais les érudits n'y trouveront pas seuls plaisir et profit. La lecture en est accessible au commun des mortels; elle est même attrayante.

II.

Demandez le *Journal des Goncourt* (1), deuxième série: cancans, potins, révélations, indiscrétions, racontars, anecdotes, mots plaisants, mots salés, gauloiseries! Nous ne sommes pas sur la voie publique et rien ne nous interdit d'affriander l'acheteur. Loyalement aussi prévenons-le que ce n'est pas un volume à laisser traîner sur la table de milieu de son salon. Diantre! il y aurait péril, et ce n'est pas aux jeunes filles ni même aux dames mûres qu'est destinée cette *Rabelaisiana*. Voyez-vous d'ici la rougeur envahissant leur front à la lecture de tel ou tel mot cru, par exemple de cette cynique définition de Jean-Jacques?... Mais non, par le même motif, je ne puis la transcrire. On pourrait à la rigueur la mettre en latin, puisque le

(1) *Journal des Goncourt* (deuxième volume). — Paris, 1887. G. Charpentier et Cie.

latin brave l'honnêteté : j'ai essayé, mais j'y renonce. C'est donc un volume à lire entre hommes et le verrou poussé.

En le publiant, ce journal où les deux frères notaient presque chaque soir les impressions, remarques, sensations encore toutes fraîches, M. Edmond de Goncourt a obéi à un sentiment de louable piété. C'était une façon de faire revivre le nom de son frère Jules et de le tirer de l'ombre qui s'épaissit autour de lui. Rien de plus respectable. Félicitons-le donc, et, puisque le verrou est poussé, reconnaissons que ce journal est fertile en documents intéressants. D'abord sur les deux frères, en ce qu'il nous les montre constamment préoccupés de leur art et cherchant toujours et partout des éléments pour leur grande enquête sur la nature humaine. Ils se formaient comme un trésor où ils mettaient en réserve la récolte de chaque journée. Ici un mot typique et de caractère ; là un détail pris sur le vif; plus loin une remarque qui n'avait l'air que d'une indication, mais qui ouvrait un grand jour sur les replis cachés du cœur. Il faut rendre hommage à cette conscience d'artistes cherchant le vrai. Néanmoins on se demande si cette observation toujours en éveil, aiguë et pénétrante, n'est pas trop souvent subtile, chagrine, pessimiste, misanthropique, implacable et injuste parfois à force de chercher le mal, de fouiller dans les plaies. Elle creuse dans le noir avec un parti pris de malveillance. De notre nature, elle néglige tout ce qui est sain pour s'acharner sur les parties malades. Elle recueille avec joie en de petits flacons élégants de cristal savamment taillé le pus qui coule de toute décomposition purulente. Et même toutes les maladies ne l'intéressent pas. Elle se penche presque uniquement et avec une sorte d'avidité sur le cas rare, l'exception, la monstruosité. C'est surtout de la tératologie. Une maladie ne les attire que lorsqu'elle est secrète. Est-ce malveillance et pessimisme, après tout? Peut-être n'est-ce que curiosité de blasé, dilettantisme, désir immodéré de paraître plus clairvoyant que le commun des docteurs. Le médecin Tant-Mieux dit: Tout va bien; bon teint, belle carnation. Le médecin Tant-Pis est heureux alors de tirer son bistouri et de protester : Oui, belle carnation ; mais sous cette peau blanche, voyez, des humeurs froides, confrère ! Et s'il peut découvrir un petit ulcère caché, quel triomphe !

Ainsi pratiquée, l'observation est nécessairement étroite. De fait, c'est bien la largeur qui a toujours manqué aux frères de Goncourt, et, lorsqu'ils ont voulu sortir du noir pour faire des excursions dans le rose, là encore ils ont manqué d'ampleur. Ils ne sont arrivés qu'au joli, au coquet, au raffiné, à la gentillesse maniérée. C'est étroit et mince. Mais revenons à l'autre partie du journal, la plus considérable, celle où, ne consignant pas leurs propres impressions, ils mettaient en scène les poètes, les écrivains, les artistes rencontrés dans la journée et inscrivaient fidèlement boutades, propos en l'air, paradoxes et divagations. C'était un album de souvenirs piquants, un amusant carnet. Qu'ils le relussent avec plaisir en le communiquant même à quelques intimes, rien de mieux. En le livrant au public, M. Edmond de Goncourt devient un aimable indiscret. Il fait retentir bruyamment ce qu'on lui a dit à l'oreille et il se trouve que nous voici tous introduits dans telle salle à manger où les convives s'abandonnaient à de singulières débauches d'esprit, croyant au huis clos. S'ils avaient soupçonné que, derrière la cloison, on les écoutait, peut-être quelques-uns se fussent-ils plus contenus. Le mal n'est pas grand après tout, car le plus grand nombre de ces convives aimaient à faire tapage.

On devine qu'il est question des fameux dîners chez Magny. Il y a eu à certain moment le cercle des pieds humides ; là, c'était le club des pieds dans le plat. M. de Goncourt nous les montre s'y agitant en toute liberté, et Dieu sait comme les sauces jaillissent, allant faire des taches au mur et au plafond. Je conseille à tel de ces convives, qui est un homme très grave et très marié, de ne pas, lui surtout, laisser traîner chez lui le volume. Mais non, le mal n'est pas bien grand, en somme. Qu'il se soit dit dans ces agapes des choses à faire frémir les littérateurs bien pensants et les cœurs pudibonds, quoi d'étonnant? C'était entre hommes. Qui ne sait que les plus sages comme esprit et comme mœurs se laissent aller, dans ces réunions-là, vers l'heure du vin de Champagne, au paradoxe et à la gauloiserie épicée? Le seul danger serait que le lecteur prît pour des convictions arrêtées ou des confessions sincères ce qui n'était en réalité, le plus souvent, que boutade ou désir de se faire passer pour un grand corrompu. Vous n'ignorez pas que les plus vertueux sont assez flattés qu'on ne les croie pas tels. De même, il ne faudrait pas s'imaginer que tel ou tel gros mot saugrenu, brutal et bizarre, lancé contre tel ou tel de nos plus grands poètes contemporains, fût autre chose qu'une facétie ou une taquinerie à l'adresse du seul convive sérieux, qui allait bondir indigné. Car il y en avait toujours un, quelquefois deux, qui ne mettaient pas leurs pieds dans le plat.

Voilà ce que comprendront les lecteurs parisiens au courant de la vie littéraire, mais les autres? Et à l'étranger? Et dans quelques siècles, quand les mœurs auront changé? Je frémis en pensant que les amusantes indiscrétions de M. de Goncourt passeront alors pour des révélations. On s'en armera pour faire le procès de quelques-uns de nos plus célèbres contemporains.

III.

Le Crime d'aimer (1), roman parisien par M. Jules

(1) *Le crime d'aimer*, par M. Jules Hoche. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie illustrée.

Hoche, nous conduit dans un monde assez étrange et qui cependant semble peint sur nature. Ce monde n'est pas bien éloigné de la Bohême. On y fait si peu un crime d'aimer que le héros promène dans le même fiacre sa femme et sa maîtresse, comme le grand roi faisait dans le même carrosse la reine et la Montespan. L'épouse légitime en a pris son parti, parce que c'est plus fort que lui. Ce bigame trop aimé des dames a un frère qui se désole de n'avoir jamais allumé une seule passion et se fait un crime, lui, de ne pas aimer. J'imagine que ce n'est pas là la conclusion morale de l'œuvre. Peut-être, cependant. Mais est-il indispensable d'aboutir à une conclusion morale? Beaucoup de personnages s'agitent dans ce roman sans que j'aie bien compris où l'auteur les mène, l'intrigue n'étant pas ourdie très savamment. Mais ces figures sont en général vivantes et le défilé est assez amusant. Tous ces gens-là se trémoussent bien, comme disait M. Jourdain. Comment se trouvent-ils réunis, comment un vieil empailleur de crocodiles est-il du même monde qu'un poète applaudi à l'Odéon — phénomène rare, — c'est ce que je ne saisis qu'à moitié. Pour être tout à fait sincère, il se pourrait qu'il y eût dans ce désordre apparent un ordre très réel que je ne saisis pas; il se pourrait encore que l'œuvre eût une portée philosophique ou morale très haute qui également m'échappe. Vous me voyez très anxieux; j'ai peur d'avoir manqué de clairvoyance. Ce qui est très certain, c'est que ce roman est d'une lecture facile et que la figure de chaque personnage, même de l'empailleur, est agréablement dessinée. Ce n'est pas rien ou peu de chose, cela.

IV.

M. Beausire-Seyssel nous raconte l'histoire douloureuse d'un ménage parisien (1) où la disproportion des apports dotaux amène de cruelles épreuves qui aboutissent à un dénouement tragique — un peu trop tragique peut-être. Cette distinction a inspiré il y a vingt-cinq ans à M. Augier une comédie assez froide : *Un beau mariage;* elle inspire aujourd'hui à M. Beausire-Seyssel un roman délicat, distingué comme étude psychologique, d'un bon style en outre, mais d'une température également assez basse. Dès le début on pressent ce que va suivre, peut-être parce que le caractère du mari pauvre est mis immédiatement en une trop pleine lumière. Avec une âme telle que celle-là, il doit éprouver telles souffrances, commettre telles maladresses à force de délicatesse, se rendre insupportable, être trompé et ne se croire même pas le droit de punir. Il doit en arriver à se considérer comme le vrai coupable et disparaître à un moment donné afin de ne plus encombrer. Qu'il disparaisse par une fenêtre d'où il tombe sur le pavé et meurt, c'est ce qu'on n'avait pas pressenti. Cette critique peut sembler étrange, que le dessin trop net de la figure principale nuise à l'intérêt du roman. C'est pourtant ainsi. Nous avons si bien distingué ressorts, articulations, rouages de son mécanisme intérieur, que leur marche et leur jeu, obéissant à une impulsion fatale, amènent un résultat sûrement prévu.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Un mariage parisien*, par M. Paul de Beausire-Seyssel. — 1 vol. Paris, 1887. E. Dentu.

THÉATRES

« Le Père » — « L'Agneau sans tache » (1)

I.

Cet axiome court le monde : « Toute profession déforme. » Les laborieux ont le droit de penser que « déformer » n'est pas un terme, comme on dit, « parlementaire », et que cette boutade peint l'envie des inutiles, préoccupés de rehausser l'éclat de leur oisiveté. Disons donc, pour ne choquer personne, que l'exercice de toute profession *façonne* le corps et l'âme.

Entre tous ces moules professionnels où notre personnalité prend contour, l'état de magistrat est de ceux qui modifient le plus la silhouette physique et morale de l'individu. Je ne vois que le caractère ecclésiastique qui saute plus vivement aux yeux. Au premier coup d'œil, dans le monde, on reconnaît le magistrat sans robe comme le prêtre sans soutane.

Il se trahit souvent par les actions extérieures, toujours par la couleur de ses raisonnements. C'est que dans la pratique de la vie aussi bien qu'au tribunal le magistrat tend à ne considérer l'individu que dans ses rapports avec la loi. Il table sur l'idée utile et fausse de l'égalité parfaite de tous les hommes devant la justice; il accomplit le sacrifice systématique des personnes aux principes et prétend juger les relativités d'après l'absolutisme de son code.

Ceci est l'aspect de surface. Entrez plus avant dans l'âme du magistrat, cherchez l'individu derrière l'homme professionnel : vous trouverez presque toujours sous cette indifférence d'habitude un levain de pitié assez vivace pour, à l'occasion, soulever tout le cœur. Et comment en irait-il d'autre sorte? Cet homme spécial possède, comme les confesseurs, le privilège de scruter les consciences. Il entre de force dans les

(1) Vaudeville : *le Père*, comédie en quatre actes, par M. Jules de Glouvet.

Odéon : *l'Agneau sans tache*, comédie en un acte de MM. Armand Ephraïm et Adolphe Aderer.

âmes, il voit à nu tous les motifs des œuvres commencées. Toutes ces confidences que nous autres, curieux de psychologie, nous lisons avec avidité dans les gazettes des tribunaux, lui les arrache aux coupables par lambeaux; il les scrute toutes pantelantes; il ne s'arrête que quand il a touché, sous les dissimulations qu'on lui oppose, le fond même de l'homme. Il n'y a que le confesseur qui ait autant d'occasions de descendre son regard dans les abîmes de la conscience et de toucher le vrai sol de la nature.

J'imagine qu'un confesseur intelligent doit pratiquer ces explorations avec une vive curiosité psychologique. Il me semble pourtant que le prêtre, s'il est bien pénétré de son rôle, doit s'appliquer à tuer dans son cœur ce goût de la découverte pour la découverte. Au confessionnal il prête l'oreille, pour un autre; intermédiaire impersonnel, il ne doit point se souvenir, après l'aveu, des confidences dont il a momentanément le dépôt. Mais le magistrat n'est pas tenu à une si exacte réserve. En même temps qu'il pratique en juge la dissection des actes et de leurs causes, il a le droit de demeurer l'observateur qui, sans souci professionnel, accroît par une culture quotidienne la connaissance raffinée des passions humaines. Les profanes ont peine à croire que cette curiosité ne soit point toujours en éveil chez le juge, et c'est une stupéfaction pour la galerie de voir tant de magistrats, dans leur loisir littéraire, au lieu d'écrire sur l'homme qu'ils connaissent jusqu'au tréfonds, s'occuper à mettre en vers les épîtres d'Horace.

Le magistrat distingué qui se cache sous le pseudonyme de Jules de Glouvet a plus d'ambition que ces versificateurs. Il est obsédé du désir de donner une forme littéraire à ses observations psychologiques. Dans l'intervalle de ses plaidoiries il a trouvé le loisir d'écrire une série de romans qui ont rapporté à son pseudonyme autant de célébrité que ses éloquents réquisitoires en ont mérité à son nom. De l'humeur batailleuse dont il est, il devait un jour ou l'autre aborder le théâtre. Plusieurs de ses romans y seront sans doute portés. Il a commencé ces adaptations par *le Père*, une étude de mœurs contemporaines qui met aux prises les sentiments naturels avec les conventions sociales.

Je précise : avec les conventions légales. Libre de choisir son emplacement de bataille, M. de Glouvet s'est placé sur le terrain légal, où le public s'attendait en effet à le rencontrer.

Pour ceux qui n'auraient point lu le roman, voici en quatre mots la matière de la comédie du *Père*.

Une jeune fille, Christine Vaudelnay, se trouve placée entre deux pères : son père légal, M. de Loisail; son père naturel, M. Vaudelnay.

Christine a vécu jusqu'à dix-huit ans auprès de son véritable père sans soupçonner l'irrégularité de sa naissance. Un jeune voisin de campagne, M. de Nolles, la demande en mariage; le père résiste tant qu'il peut et recule l'explication douloureuse. Mais Christine surprend le secret qu'on lui cache; elle aime M. de Nolles : elle serait capable de mourir de chagrin s'il fallait renoncer au mariage rêvé. M. Vaudelnay se fait donc une héroïque violence et, comme il faut au mariage de Christine avec M. de Nolles le consentement du père légal, il va trouver M. de Loisail; il lui demande l'autorisation nécessaire. De Loisail, un viveur de l'étoffe des Caverlet, commence par refuser son consentement, puis cède pour complaire à une jolie femme dont il est fort épris.

Comme on le voit, tout l'intérêt du drame réside dans les angoisses, dans les remords et surtout dans les scrupules de M. Vaudelnay.

Les hommes de loi et les hommes de lettres ont fréquemment donné leur opinion sur ce conflit particulier du sentiment et de la loi. Les uns tiennent pour le triomphe quand même de la passion; les autres, pour l'observation rigoureuse du Code. Il était intéressant, après tant d'avis contradictoires, suspects de partialité, de connaître l'opinion d'un neutre, d'un magistrat homme de lettres.

Tout le monde connaît le fameux texte du droit romain : *Is pater est quem nuptiæ demonstrant.* En attribuant tous les droits effectifs de la paternité au mari de la femme qui met un enfant au monde, il est évident que le Code a eu raison. Par là il a indiqué en quelle hauteur d'estime il tenait le mariage; il a protégé la femme pure, l'enfant innocent, l'une contre l'injure des soupçons, l'autre contre des exclusions capricieuses de ses droits. L'*Is pater* est une règle sociale qui satisfait la raison et révolte le sentiment, car les défenseurs du droit naturel peuvent retourner contre les législateurs les arguments que ces adversaires leur opposent; ils peuvent protester au nom du pére véritable, qui est dans la nécessité de se reposer sur un autre — presque toujours sur un ennemi — du soin d'élever l'enfant de sa chair; ils peuvent protester aussi au nom de l'enfant, dont l'innocence reste exposée à la haine, parfois à la violence du père légal.

De quelle thèse M. de Glouvet allait-il se faire l'avocat?

Comme on s'y attendait un peu, il a pris parti pour la loi contre la passion; mais, par une inspiration inattendue, qui est à la fois l'originalité et le défaut pratique de sa comédie, il a placé cette défense du Code *dans la bouche du père naturel.*

Voici le cas particulier de M. Vaudelnay.

Ancien officier, sur la fin de sa jeunesse il a rencontré dans le monde une femme charmante et presque irréprochable, Mme de Loisail. Mme de Loisail souffrait cruellement de l'abandon d'un mari qui courait le monde à la poursuite d'aventures scandaleuses. Elle s'est laissé consoler par l'ami que le hasard mettait sur son chemin. Vaudelnay et elle se sont aimés. De cette

liaison est née une petite fille qui a été déclarée sous le nom de Loisail avec le consentement du mari trompé. Mme de Loisail a tout avoué à ce mari, excepté le nom du père véritable. De son côté, soucieux de la dignité du nom qu'il porte, M. de Loisail n'a pas voulu intenter une action en désaveu de paternité. Mais il s'est vengé de sa femme, sans le secours de la justice, par des mépris et des mauvais traitements qui ont promptement conduit Mme de Loisail au tombeau. Alors M. Vaudelnay, jusque-là resté à l'écart pour obéir à celle qu'il avait perdue, est rentré en scène. Il a corrompu la nourrice de la petite fille; il a enlevé Christine. Il s'est sauvé avec elle à l'étranger pendant des années. Il lui a religieusement caché le secret de sa naissance; il voudrait le lui céler toujours, et c'est dans ce but pieux qu'il a évité la nécessité de marier sa fille avec M. Jacques de Nolles.

Toute la salle comprend les scrupules de M. Vaudelnay; elle ne trouve pas mauvais que l'ancien amant de Mme de Loisail souffre, puisqu'il a été coupable; mais elle ne veut pas que les suites de cette faute soient funestes à l'innocente Christine, et quand Vaudelnay, la tête dans les mains, se demande : « Que faire, que faire? » dix voix lui crient : « Mais c'est bien simple! Allez trouver un homme de loi un peu retors, comme il n'en manque pas, Dieu merci. Il vous indiquera mille moyens de sortir d'embarras. Quand il n'y aurait que l'adoption de la jeune fille, que vous pouvez considérer comme une enfant trouvée, ou l'attente de la majorité de Christine? »

A la stupéfaction générale, M. Vaudelnay ne goûte pas ce conseil. Il se frappe le front et murmure : « Non, je ne commettrai pas un acte illégal! Ma fille s'appelle de Loisail; il y a de par le monde un M. de Loisail qui est son père légal. C'est lui qui doit donner le consentement que la loi exige. J'irai demander ce consentement. »

Il est évident que, dans la pensée de M. de Glouvet, à cette minute-là, Vaudelnay expie sa faute et doit nous paraître héroïque. Dupuis, qui joue le rôle de ce père malheureux avec l'émotion contenue, la dignité et l'inimitable naturel qu'il met au service de tous ses emplois, a fait ici dans son débit cette pause par où les acteurs indiquent qu'ils comptent sur les applaudissements, — et les applaudissements ne se sont pas élevés.

Je vois au moins une bonne raison à cette résistance du public.

La conduite de Vaudelnay surprend beaucoup plus qu'elle n'émeut. Jusqu'ici on a toujours vu cet homme obéir à ses passions. Au nom de l'amour, il a détourné Mme de Loisail de ses devoirs conjugaux; au nom de la tendresse paternelle, il a enlevé la petite Christine à la garde de l'homme qui lui avait donné un nom : ce sont là des actes d'une gravité extrême, que la passion peut excuser, mais qui indiquent chez leur auteur un respect vraiment très mince de la loi. Après ces hardiesses, le scrupule tardif qui arrête M. Vaudelnay au moment de fabriquer un faux état civil à sa fille semble une inconséquence; nous ne tenons pas cette hésitation pour un acte d'héroïsme qui réhabilite le personnage, mais bien pour un démenti de caractère dont nous demandons compte à l'auteur.

Il y a des démentis de caractère qui sont des surprises émouvantes. Supposez un homme qui aurait toujours étouffé dans son cœur un sentiment naturel, par exemple un avare qui aurait résisté à l'amour; supposez que cette faculté d'aimer, soigneusement refoulée, se manifeste brusquement, qu'elle mette d'une seconde à l'autre l'avare en opposition avec soi-même, avec les règles de toute sa conduite : ce revirement fait coup de théâtre. Il ne choque point. On sait que l'amour existe, au moins en puissance, dans tous les cœurs; on n'est pas surpris de le voir en acte et triomphant.

Mais il n'en va pas de même pour ce qu'on appelle le « respect de la légalité ». Ce n'est plus là un sentiment général, c'est une idée acquise. On le possède ou on ne le possède point. Il varie selon l'éducation particulière qu'on a reçue et les habitudes de la profession. Peut-être si M. de Glouvet avait fait de Vaudelnay un magistrat, un homme féru du respect de la loi, que la passion aurait égaré une seconde, peut-être aurions-nous compris ce brusque retour à des préjugés spéciaux; alors le revirement de conduite de Vaudelnay nous aurait probablement touchés comme un réveil après une défaillance de l'honneur professionnel. Mais chez un officier qui n'a jamais obéi qu'à ses passions, ce respect tardif de la légalité a pris la couleur d'un entêtement inexplicable, et, comme ce scrupule mettait obstacle au bonheur de deux amoureux qui avaient toutes les sympathies du public, on a été plus fâché que touché.

L'erreur intéressante de M. de Glouvet est donc d'être demeuré trop magistrat en demeurant auteur dramatique, de n'être pas assez sorti de soi, de ses préjugés, — j'emploie le mot avec le sens d'opinion particulière à une caste, — de ne pas s'être fait un cœur de foule pour juger soi-même son œuvre, en un mot de n'avoir pas senti que, au théâtre comme dans la vie, quand la passion se heurte à la légalité, cet obstacle irrite plus qu'il n'émeut.

II.

Vous souvenez-vous d'avoir lu dans *l'Amour* de Michelet, au chapitre « la Tentation », une page délicieuse? Il s'agit d'une femme qui a dépassé la trentaine et qui est, comme on dit, la *correspondante* d'un petit écolier. Il était bien jeune quand on le lui a envoyé du fond d'une province. Elle l'a accueilli comme une

mère. Chaque année, aux vacances, il lui revient, plus vif, agréable, doux et hardi. Il a douze ans, quinze ans; on le reçoit toujours très tendrement. On ne le voit pas grandir. « Un jour, dit Michelet, que devant votre mari vous jouïez, madame, à courir avec lui, vous êtes, comme on peut croire, tout d'abord attrapée, prise... Il faut payer d'un baiser..., laisser faire... Mais ce n'est pas le seul; au second vous perdez la tête, vous rendez plus qu'on ne vous donne, vous restez un moment sans force dans ses bras : plus de respiration... Il est très rouge, vous très pâle. Il vous ramène en riant. Le mari rit aussi; vous, vous avez la fièvre, vous la gardez tout le jour. »

Voilà l'analyse psychologique du sentiment mi-maternel, mi-amoureux, dont la mise en action fait le fond de la délicate comédie de MM. Aderer et Ephraïm.

Ici, par exemple, le mari ne rit point. Il voit le péril et le conjure à temps.

On lui a envoyé, pour passer les vacances, un sien jeune neveu, flanqué d'un brave ecclésiastique tout à la fois précepteur et directeur de conscience du jouvenceau. On reconnaît le Chérubin de Beaumarchais et le Bob de Mme de Martel dans ce petit mauvais sujet en herbe que le bon abbé prend pour un agneau sans tache. Mais il y a en lui autre chose encore : un fond de piété romanesque qui ne distingue pas très bien entre l'amour de la sainte Vierge et l'amour beaucoup plus terrestre qu'un garçon de seize ans éprouve pour une jeune cousine.

— J'adore un idéal, un idéal qui vous ressemble, murmure le petit séducteur à celle qu'il aime, dans les intervalles d'une lecture galante sur un canapé.

La belle cousine, qui est la femme un peu mélancolique d'un mari plus vieux qu'elle, répond avec un sourire tendre :

— C'est bien vrai?

Elle ne prend pas garde que du coin de l'œil le vieux mari suit tout son manège. Il sait par expérience, ce barbon, que ces amours d'allures innocentes sont les seuls pièges où se puissent prendre les femmes de vertu. Il ne veut pas exposer la sienne au péril. Il est trop adroit pour se donner le ridicule de paraître craindre un enfant et de le chasser comme un rival. Il veut que d'elle-même sa femme s'éveille du rêve qu'elle fait et qu'elle se sépare volontairement de son Chérubin.

Il prend l'enfant à part. Il lui conseille de traiter les femmes de Turc à More. Et surtout pas de délais, pas de romances; de l'audace, de la vigueur, la furie du chasseur après les biches.

L'innocent essaye du procédé sur la soubrette et s'en trouve bien; mais il échoue avec sa belle cousine. Eh quoi! c'est ce gamin qui éteint les lumières, qui boit du marasquin pour se monter la tête, qui parle des femmes comme un dragon, qu'on allait se laisser glisser à aimer? Non, non, M. l'abbé peut conduire son agneau sans tache dans une autre bergerie; et, tout ému du péril qu'elle vient de courir, Mlle Panot, qui joue avec infiniment de charme ce rôle délicat, vient appuyer son front sur l'épaule du mari qui l'a si discrètement avertie.

Tout le mérite d'une pièce de cette qualité est dans l'habileté de l'exécution. La petite comédie de MM. Aderer et Ephraïm est bien mise à la scène; le dialogue est spirituel et d'une langue excellente : aussi le succès a été très vif.

HUGUES LE ROUX

CHOSES ET AUTRES

COUTUMES DE LA TOUSSAINT.

Dans nos mœurs françaises et plus encore peut-être dans nos mœurs parisiennes, la Toussaint est le jour consacré à la visite des cimetières; mais, sauf les soins pieux donnés aux tombes de famille, il ne se rapporte, en général, à ce jour-là aucun usage particulier.

A Rome, paraît-il, chez les princes et les cardinaux, on offre au dessert des fèves en sucre et en chocolat, avec des biscuits en forme d'ossements humains. Cette coutume remonte à la Rome antique, où, le jour des funérailles, on semait des fèves autour du tombeau et l'on en distribuait aux pauvres.

Dans les pays protestants, dit un des auteurs auxquels nous empruntons ces renseignements, la Toussaint n'apporte aucune impression mélancolique et on la fête par toutes sortes de réjouissances d'où ne sont pas exclues les naïves superstitions :

« Pour les Anglais, la nuit de la Toussaint est la nuit de la reine Mab et du peuple des Elfes. C'est la nuit des sorciers et des esprits, qui s'enfuient à travers les champs quand on les découvre sous le hangar, exerçant leurs maléfices au milieu des meules de blé ou de foin. C'est la nuit des plaisirs sans nombre : on prépare à la cuisine les mets traditionnels, les serviteurs se réjouissent dans leur salle particulière ; les enfants emplissent la maison du bruit de leurs jeux; les amoureux tentent les épreuves diverses de la noisette, de l'épi, du chou, de la pomme ; les gens mûrs regardent s'allumer les feux de joie qui s'embrasent et brillent sur la bruyère. Les feux de joie détruisent l'influence du mauvais œil ; le fermier porte une botte de paille dans son champ de blé et il y met le feu pour obtenir une bonne récolte. »

La reine d'Angleterre elle-même respecte fidèlement ces vieilles traditions. Lorsqu'elle se trouve, à la Toussaint, en Écosse, à sa résidence de Balmoral, elle fait allumer un bûcher dans la cour d'honneur du château ; puis tout le monde, enfants, officiers, dames et domestiques, forme le cercle autour du feu, chacun tenant une torche allumée qu'il doit secouer sans interruption au-dessus du brasier tandis que les highlanders jouent sur leurs cornemuses des airs populaires et qu'on lance dans les flammes le manne-

quin d'un sorcier, au bruit redoublé des instruments de musique, bruit destiné à couvrir les plaintes et les cris que le sorcier est censé pousser.

Il est même quelques endroits où l'on mange « des gâteaux d'âmes » toute la journée du 2 novembre.

On voit que M. Herbert Spencer n'a pas besoin de sortir d'Europe pour recueillir les matériaux des études qui lui sont chères, sur l'origine propitiatoire de la vénération des morts.

PROJECTILES ET SIFFLETS.

La lecture de M. Arthur Desjardins sur *le Sifflet au théâtre*, que nous avons publiée samedi dernier, a donné le signal d'une série de recherches sur le même sujet ou sur des sujets analogues.

On a rappelé l'affaire que se fit Crébillon avec un mousquetaire rouge, parce qu'il avait, en dépit de ce gentilhomme, sifflé sa propre pièce, à deux ou trois reprises. M. Francisque Sarcey, dans sa causerie dramatique du *Temps*, a raconté l'histoire de la canne *Warwick*, ainsi nommée à cause de la chute mémorable de la tragédie de La Harpe sous une furieuse bordée de sifflets.

Mais la canne à sifflet n'était que l'enfance de l'art. M. Victor Fournel nous apprend, à son tour, qu'un ingénieux industriel inventa « le sifflet à soufflet », qu'on plaçait sous son bras ou dans sa chaussure et qu'on faisait jouer même en applaudissant, à la barbe des gardes françaises que le lieutenant de police avait eu la précaution de poster autour des bancs tumultueux du parterre.

Le sifflet n'était pas d'ailleurs le seul moyen qu'on eût de manifester du mécontentement. C'étaient tantôt des battements de pieds, ou des quintes de toux, ou des éternuements, et tantôt des miaulements, des cris de ventriloques ou des bravos ironiques. Puis, quand le bruit ne suffit plus, les projectiles entrèrent en jeu. On lançait sur la scène des pierres, des noix, des pommes, cuites ou non, de gros sous. Molière, dans *l'Amour médecin*, reçut.... un fourneau de pipe. On alla quelquefois, dans la suite, jusqu'à jeter aux acteurs des perruques et des souliers. Parmi les villes dangereuses, Bordeaux et Rouen tenaient le premier rang. Le classique trognon de chou fut vite dépassé.

Il est aisé d'imaginer quelles disputes, quelles altercations et, à l'occasion, quelles scènes de pugilat se produisaient dans une salle surexcitée ainsi contre un comédien, un auteur ou une pièce. Amis et adversaires échangeaient des injures et au besoin des coups. Combien de « batailles d'*Hernani* » avant *Hernani*, et à propos d'hommes inconnus et d'œuvres insignifiantes ! Qu'était-ce donc, lorsque la pièce attaquait de front les abus ou les privilèges, et lorsque la personne de l'écrivain était mêlée à un scandale !

On le vit bien pour Beaumarchais. *Le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, si longtemps retenus par la censure et par la cour, si impatiemment attendus par le public, eurent des premières représentations troublées.

On avait défié Beaumarchais d'assister à l'une d'elles ; il y fut dans une loge grillée, et comme, un soir, il s'était assis au parterre pour écouter les opinions diverses, il s'entendit traiter de telle sorte par un de ses voisins, qu'il ne put résister à la tentation de lui dire : « Oui, monsieur, vous avez raison. Tout ce que vous dites de Beaumarchais est vrai. Et, bien plus, je le tiens de M. le lieutenant de police, c'est un homme qui, après avoir tué ses deux femmes et assassiné son beau-père, a coupé sa belle-mère en morceaux et s'en est fait une tartine... Je le sais d'autant mieux, monsieur, ajouta-t-il avec un sourire, que je suis ce Beaumarchais même. »

SÉANCE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie des beaux-arts a tenu, samedi dernier 29 octobre, sa séance publique annuelle. La séance était présidée par M. Chaplain, qui a vanté dans son discours les délices du séjour officiel des prix de Rome à la villa Médicis.

« Vous y prendrez racine, s'est écrié M. Chaplain : vous prendrez racine au Monte-Pincio, et vous le sentirez quand il faudra partir, car un jour vient où il faut partir ; vous sentirez se déchirer mille fibres qui insensiblement avaient attaché votre vie à cette terre et vous en faisaient monter toute la poésie au cœur, et, comme tous vos aînés, soyez-en certains d'avance, vous vous en irez en pleurant. »

Puis le secrétaire perpétuel, M. le vicomte Henri Delaborde, a lu la notice d'usage sur la vie et les ouvrages de M. Théodore Ballu, l'architecte de l'église de la Trinité, des églises de Saint-Ambroise et d'Argenteuil, du temple protestant de la rue Roquépine et du nouvel Hôtel de Ville de Paris.

« On peut dire que l'Hôtel de Ville incendié en 1871 était presque en entier l'œuvre de Lesueur. Tout anéanti qu'il est maintenant, un pareil monument n'est pas de ceux dont le souvenir s'efface ou dont les ruines, quoique ensevelies, sont muettes. Aussi faut-il conserver avec respect la mémoire du maître qui l'avait élevé et rendre au talent dont il témoignait si hautement l'hommage qu'il mérite, même en face des preuves faites plus tard par cet autre maître qui, après la destruction de ces nobles murs, avait reçu la mission de réparer le désastre et de tout édifier à nouveau.

« Tout ne devait pas cependant être absolument neuf dans l'exécution de la tâche confiée à Théodore Ballu. Aux termes mêmes du programme qu'il avait à remplir, l'architecte du futur Hôtel de Ville était obligé non pas de restaurer la façade, irrémédiablement ravagée par les flammes, que Domenico Boccadoro avait construite au XVIe siècle, mais de la reproduire fidèlement en l'encadrant, pour ainsi dire, dans des bâtiments dont l'ordonnance et les formes ne relèveraient que de sa propre imagination. En outre, par un juste sentiment de déférence pour des exemples dont il eût été moins que personne tenté de méconnaître la valeur, Ballu s'était volontairement imposé le devoir d'adopter certaines dispositions du plan conçu autrefois par M. Lesueur, sauf à les modifier quelque peu, suivant les exigences d'un programme à la fois plus complexe et plus étendu. »

A la fin de la séance, M. Vergnet, de l'Opéra, M. Lauwers et Mme Yveling Ram-Baud ont exécuté la cantate qui a remporté le prix de Rome, et dont les paroles sont de M. Augé de Lassus, la musique de M. Charpentier, élève de M. Massenet.

Cette cantate a pour sujet les adieux d'Énée à Didon. — Dans un paysage qui rappelle un des décors de *Psyché* (une caverne de rochers, un ruisseau, une forêt profonde, au loin la mer), l'auteur nous montre Énée partagé entre son devoir et son amour. Au dénouement, le devoir est le plus fort; le spectre d'Anchise apparaît à Énée, qui s'arrache à Didon et s'enfuit...

L'ABYSSINIE.

Tout un corps d'armée italien, sous les ordres d'un général de division et de deux généraux de brigade, va opérer contre les Abyssiniens soumis à Aloula, *ras*, c'est-à-dire gouverneur de province. Les précautions prises pour assurer l'hygiène et, autant qu'il est possible à la guerre, la sécurité des troupes d'expédition dépassent encore peut-être celles dont s'était entouré, ainsi que nous le rappelions l'autre jour, sir Garnet Wolseley dans sa campagne contre les Achantis.

On sait que, en 1855, Kassaï, duc du Kouara, s'étant révolté, mit à mort ses rivaux et se fit couronner empereur sous le nom de Théodoros.

Théodoros exila les deux évêques catholiques et choisit pour ses favoris deux Anglais, Bell et Plowden, avec lesquels il partagea sa tente et qui lui traduisaient les tragédies de Shakespeare. Tous deux furent tués dans la lutte contre un chef abyssin, Négousié, qui s'était concilié les sympathies de la France en nous promettant la cession de la baie d'Annesley, mais qui, vaincu, périt décapité.

En 1862, arriva à la cour de Théodoros, avec le titre de consul d'Angleterre, le capitaine Charles Duncan Cameron, porteur, de la part de sa souveraine, d'un assez maigre cadeau : une carabine et une paire de pistolets. Le négous ne fut que médiocrement flatté; mais il dissimula et écrivit, quoi qu'il en eût, une lettre de remerciements. Par malheur, la lettre s'égara, alla à Aden, puis dans l'Inde, de là en Europe, et d'Europe fut renvoyée dans l'Inde. La reine Victoria la laissa sans réponse. Théodoros, furieux, se saisit du consul et de ses gens et les fit transporter, liés deux à deux, à dos de mulet, dans la forteresse de Magdala (1).

Les négociations pour obtenir la délivrance des otages aboutirent d'une façon tragi-comique. Théodoros accorda aux ambassadeurs la liberté des prisonniers, mais il les garda à la place de ceux-ci. On signifia au négous un délai de trois mois, au bout duquel la guerre fut déclarée par le gouvernement britannique à « ce fou couronné ».

On se souvient qu'à la vue des Anglais livrant l'assaut à Magdala, le négous se donna la mort. Seize seulement de ses compagnons lui étaient demeurés fidèles.

LES « GRAVURES DU SIÈCLE ».

Après l'exposition des « portraits du siècle » à l'École des beaux-arts, nous avons, dans la galerie de M. Georges Petit, celle des « gravures du siècle ». On y a réuni près de huit cents estampes, gravures à la pointe sèche, eaux-fortes ou lithographies, une collection complète des œuvres les plus remarquables de notre temps en cette branche de l'art. Pour mieux dire, on a assemblé en une collection plus vaste un certain nombre de collections particulières dont chacune a son intérêt et sa valeur propre et contient des morceaux rares.

Une des plus riches, parmi ces collections, est la collection Beraldi, qui renferme les meilleures planches de Mercuri, d'Henriquel-Dupont et de Calamatta, et, entre autres morceaux de maître, la gravure du portrait de Bertin d'après Ingres, *l'Hémicycle* et *le Masque de Napoléon*.

La collection Giacomelli est également des plus curieuses. On y peut admirer une quantité d'eaux-fortes puissantes de Barye, de Carpeaux et de Corot, des études de Rosa Bonheur, de Paul Huet, de Géricault et de Daubigny, quelques-unes des meilleures pièces de Jacque, de petits bijoux signés Fortuny, *le Père Hubin* et *dom Guéranger* de Ferdinand Gaillard, *le Vieux Paris* de Méryon, la plus grande partie de l'œuvre de Jacquemart : ses portraits, ses planches d'après les maîtres flamands, ses études d'orfèvreries anciennes, études d'une si belle couleur et d'un travail si personnel.

M. Philippe Burty possède la collection des lithographies célèbres de l'école romantique, celles de Célestin Nanteuil et de Delacroix, le *Clair-obscur* du peintre Jean Gigoux, des gravures de Pannier, etc.

Pour les vingt dernières années, citons les expositions de Boilvin, Waltner, Bracquemond, Laguillermie, Le Rat, Champollion, Lionel Le Couteux, Vion; de Waltner, *l'Angelus*, d'après Millet, et *le Doreur*, d'après Rembrandt; de M. Chauvel, *la Solitude*, d'après Daubigny; de M. Rajon, des épreuves de choix, telles que *l'Homme au chapeau*, d'après Franz Hals, et un superbe portrait de Darwin.

La caricature est représentée à l'exposition de la galerie Petit, dans ce qu'elle a de plus artistique, par *le Ventre législatif* de Daumier et par les vivantes et toujours jeunes pochades de Gavarni.

JEAN DE BERNIÈRES.

(1) L. Lanier, *l'Afrique*, p. 608.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 5 novembre, interpellation de M. Merlin, maire de Douai, relative aux décrets qui ont ordonné le transfert à Lille des Facultés de droit et des lettres de Douai.

Chambre des députés. — Le 29, interpellation de M. René Brice sur les adjudications de fourrages militaires. Il présente un ordre du jour motivé, invitant le ministre de la guerre à revenir au régime de la gestion directe et à fractionner les adjudications, qui est adopté par 308 voix contre 165. M. Ribot donne lecture de son rapport sur le projet de conversion du 41/2 pour 100 (ancien fonds) qui conclut à l'adoption. La loi sur la liberté des funérailles est votée en

troisième délibération par 367 voix contre 145. L'urgence est prononcée sur la discussion du projet de loi relatif à l'augmentation du traitement des instituteurs, malgré l'opposition de Mgr Freppel et de M. Le Provost de Launay. Le 5 novembre, discussion du projet de loi relatif à la conversion du 4 1/2 pour 100 (ancien fonds) en 3 pour 100. Cette proposition est très vivement attaquée par MM. Allain-Targé, Amagat, Soubeyran et Daynaud, et défendue par M. Ribot, rapporteur, et par M. Rouvier, ministre des finances; elle est adoptée par 276 voix contre 171.

Intérieur. — Le conseil municipal de Paris a refusé, par 49 voix sur 69, de voter le budget de la préfecture de police.

Extérieur. — Le conseil des ministres a décidé de confier provisoirement à M. Constans les fonctions de gouverneur de l'Indo-Chine.

Institut. — Le 29, séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts, sous la présidence de M. Chaplin. M. le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel, a donné lecture d'une notice sur *la Vie et les ouvrages de Théodore Ballu.* La cantate de M. Charpentier, couronnée par l'Académie, a été exécutée avec le concours des artistes de l'Opéra.

Faits divers. — Inauguration, à Tours, d'un monument élevé à la mémoire de trois grands médecins, enfants de la Touraine, Bretonneau, Trousseau et Velpeau; — à Lyon, d'un monument élevé aux soldats du Rhône morts pour la défense de la patrie en 1870-1871. — La Société orthodoxe russe de Palestine a découvert dans les fouilles opérées à Jérusalem les restes de l'ancien mur et l'emplacement des portes qui conduisaient au Golgotha. — Il résulte d'une statistique dressée par le ministre de l'intérieur que la France compte actuellement 11 995 médecins et 2704 officiers de santé. — Mme veuve Crozet a légué une somme de 30 000 francs aux Petites-Sœurs des pauvres de Paris. — Des expériences de fours crématoires ont été faites au cimetière du Père-Lachaise. — Un éboulement de viaduc s'est produit sur la ligne du Saint-Gothard. — Un officier allemand soupçonné d'espionnage a été arrêté à Zurich.

Angleterre. — Dans une réunion tenue à Bradford, lord Spencer a soutenu la politique irlandaise de M. Gladstone, en déclarant que la création d'un parlement indépendant à Dublin assurerait la paix et le bonheur de l'Irlande, sans menacer l'intégrité du Royaume-Uni. — Lord Edward Bulwer-Lytton est nommé ambassadeur à Paris, en remplacement de lord Lyons. — La cour d'appel a confirmé la condamnation à trois mois de prison de M. O'Brien pour son discours séditieux de Michelstown; l'arrestation du député irlandais a provoqué une scène de désordre en pleine audience. — Le Conseil métropolitain des travaux publics de Londres a répondu par lettre au chef de la députation des ouvriers qui était allée lui demander du travail que, tout en regrettant la situation actuelle, il n'a aucun pouvoir pour engager des travaux autres que ceux qui ont été votés par le parlement.

Allemagne. — Le parlement est convoqué pour le 28 novembre.

Autriche-Hongrie. — Ouverture, de la session des Délégations austro-hongroises. L'empereur François-Joseph, répondant au discours du président des Délégations, a constaté que l'Europe étant dominée par l'esprit d'incertitude, la monarchie ne devait pas se laisser devancer dans le développement des forces militaires, mais qu'on pouvait cependant espérer que, grâce à l'entente des puissances, la paix ne serait pas troublée. — Clôture de la session du Reichstag autrichien.

Suisse. — Les élections au conseil national ont donné 14 résultats définitifs sur 148; 98 des candidats élus sont démocrates radicaux, 5 sont libéraux conservateurs, et 41 conservateurs ultramontains.

Question d'Orient. — Dans sa réponse au discours du trône, le Sobranié bulgare a exprimé au prince Ferdinand les sentiments de gratitude de la nation pour l'abnégation et le dévouement dont il a fait preuve en acceptant la couronne et en rétablissant l'ordre et la tranquillité dans le pays. Le peuple bulgare ne reculera devant aucun sacrifice pour soutenir son vaillant chef.

Nécrologie. — Mort du général de brigade G. Millot: — de Rouge, le fondateur de la secte des catholiques allemands; — de M. Jordany, évêque de Fréjus; — du P. Pététot, supérieur général de l'Oratoire; — de M. Jules Feuquières, ingénieur électro-chimiste; — de M. Léon Fauré, professeur à l'École des beaux-arts de Toulouse; — du vicomte Elzéar de Quélen; — de l'écrivain panslaviste Giljarow-Hanotow; — du feld-maréchal bavarois Weigel; — du docteur Bassereau; — de M. Alfred Giraudeau, ancien juge au tribunal de commerce; — du professeur Karl Gœdeke de l'Université de Gœttingue; — de M. David, adjoint au maire du XIVe arrondissement; — de M. Zévort, directeur honoraire de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique; — du cardinal Pellegrini, protonotaire apostolique.

Une œuvre nouvelle de Tolstoï

La *Revue internationale* publie un fragment d'une œuvre nouvelle de Tolstoï, qui doit paraître, à ce qu'il semble, en ce moment même, et qui est intitulée *Napoléon et la campagne de Russie.* Autant que nous pouvons en juger par les quelques pages que nous avons sous les yeux, ce volume est en quelque sorte l'amplification d'un chapitre célèbre de *Guerre et paix*, où Tolstoï exposait sa théorie de l'histoire, précisément à propos de la campagne de Russie. — Le fatalisme, disait-il en substance, est inévitable dans l'histoire. Les événements s'accomplissent parce qu'ils devaient s'accomplir et non parce qu'un homme quelconque, fût-il Napoléon, les a dirigés en vertu de son libre arbitre. L'homme a beau avoir conscience de son existence personnelle : plus il a de pouvoir, plus sont évidentes la prédestination et la nécessité inéluctable de chacun de ses actes. — Le cœur des rois est dans la main de Dieu; les rois sont les esclaves de l'histoire. — « Les prétendus grands hommes ne sont que les étiquettes de l'histoire », et Napoléon n'a fait qu'obéir à son insu, comme tous les autres, aux ordres mystérieux par lesquels son rôle était fixé à l'avance de toute éternité (IXe partie, chap. I).

Voici maintenant quelques passages de l'œuvre nouvelle.

L'auteur commence par établir que Napoléon, maître de Moscou, avait à choisir entre plusieurs plans, et qu'il choisit « le plus absurde, le plus pernicieux pour l'armée... Oui, poursuit-il, le génie de Napoléon a commis cette bévue. Mais dire que l'empereur a fait périr son armée parce qu'il souhaitait sa perte ou parce qu'il était fort stupide serait aussi injuste et faux que de dire que Napoléon a pu con-

duire ses troupes jusqu'à Moscou parce qu'il l'a voulu et parce qu'il était un génie. »

« Dans l'un comme dans l'autre cas, son action personnelle, qui n'avait pas plus de portée que l'action personnelle de tout autre soldat, ne faisait que coïncider avec les lois d'après lesquelles l'événement s'accomplissait...

« Les événements postérieurs n'ayant pas donné raison à Napoléon, les historiens nous représentent ses forces intellectuelles comme ayant faibli à Moscou. Ces assertions sont erronées...

« Napoléon a employé à Moscou toute sa puissance intellectuelle et toute sa science pour défendre de son mieux ses intérêts et ceux de son armée, comme il l'avait fait auparavant et comme il le fit depuis, en 1813. L'action de Bonaparte à cette époque de sa vie n'est pas moins remarquable qu'elle ne l'a été en Égypte, en Italie, en Autriche et en Prusse. »

Ici, Tolstoï passe en revue les actes de Napoléon pendant son séjour à Moscou et déclare que « sa conduite... a été aussi étonnante qu'ailleurs ». Cependant rien de ce qu'il ordonna ne lui réussit. Il se résolut alors à la retraite, et cette retraite se changea en fuite ; « Tous se sauvèrent sans savoir où ni pourquoi ; le génie de Napoléon le savait encore moins que les autres, car lui seul se sauvait sans avoir reçu de qui que ce soit l'ordre de fuir ».

Ces choses arrivèrent parce qu'il fallait que les événements s'accomplissent ;

« Nous nous représentons Napoléon comme le guide de tout ce mouvement, de même que les sauvages s'imaginent que la figure sculptée sur la proue du vaisseau est la puissance qui le fait mouvoir. Napoléon, pendant toute la durée de cette campagne, ressemble à l'enfant qui, assis au milieu de la voiture, les mains passées dans les supports, s'imaginerait que c'est lui qui conduit les chevaux. »

C'est exactement la théorie fataliste indiquée dans *Guerre et paix*.

Mouvement de la librairie.

PUBLICATIONS ANNONCÉES

L'éditeur Ollendorff vient de publier les *Feuilles volantes d'Abazia*, par S. A. I. l'archiduc Louis Salvator d'Autriche. Cet ouvrage, édité avec une rare perfection typographique dans le format in-4°, est à la fois une curiosité littéraire et artistique. Le texte se compose de notes intimes prises au jour le jour par l'archiduc, durant une villégiature d'hiver, sur la petite plage d'Abazia qui est le rendez-vous ordinaire de la société viennoise. L'illustration comprend trente-trois dessins à la plume, par l'auteur lui-même, qui est un artiste de talent. Ce volume forme une curiosité bibliographique digne, à tous égards, de l'attention des collectionneurs.

La Grande encyclopédie a terminé la publication de son quatrième volume. On remarquera dans les dernières livraisons (95 à 100) d'intéressants articles sur l'*Azimut*, par Ch. de Villedeuil, — les *Azoïques*, par Bourgoin, — l'*Azote*, par Ch. Girard, — *Babylone*, par J. Oppert, — le pays de *Bade*, par M. Berthelot (carte en couleur), — la *Bactriane*, par Drouin, — les *Bactéries*, par Trouessart, — le *Baccalauréat*, par G. Compayré, — la famille des *Bach*, par A. Ernst, — les *Bacilles*, par Trouessart, — *Bacon*, par Fonssegrive, — le *Bail*, par L. Pasquier, — les *Baillis* et *Bailliages*, par Gavet.

Signalons deux nouveaux volumes parus dans la *Bibliothèque anthropologique : les Religions actuelles*, par J. Vinson, professeur à l'École des langues orientales; — et *l'Évolution du mariage et de la famille*, par Ch. Letourneau, professeur à l'école d'anthropologie.

A la collection des *Artistes célèbres*, publiée sous la direction de M. Müntz, est venue s'ajouter une étude sur *Gavarni*, par E. Forgues (23 gravures).

Un roman posthume de notre collaborateur Georges Dampt : *Valérie*, a paru chez l'éditeur Lemerre avec une préface de M. Jules Lemaître.

Autres nouveautés de la quinzaine :

HISTOIRE-BIOGRAPHIE. — *Le Journal de Papillon de la Ferté, intendant des Menus-Plaisirs (1756-1780)*, publié par E. Boysse; — *les Causes occultes de la question bulgare*; — *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870*, par A. Darimon (Ollendorff); — *le Comte de Paris*, par le marquis de Flers; — *Une fille de France*, par L. de Beauriez (Librairie académique); — *Journal de Fidus sous la république opportuniste*; — *Petite histoire de Paris*, par Pierre Buyon (Marpon-Flammarion); — *l'Abbé Maury*, par M. l'abbé Ricard (Plon-Nourrit); — *les Dernières persécutions du troisième siècle*, par Paul Allard; — *Jeanne d'Arc à Reims*, par H. Jadart; — *Une révolution dans une petite ville*, par Raoul Rosières; — *le Château de Bourbon-l'Archambault*, par Gélis Didot et G. Grassoreille; — *Correspondance de Marie-Louise (1799-1847)*; — *Histoire de la Restauration*, par Ernest Hamel (Tome II); — *Considérations sur la Révolution française et sur Napoléon Ier*, par M. Désiré Nisard; — *Histoire des idées religieuses en Allemagne, du milieu du XVIIIe siècle à nos jours*, par J. Lichtenberger (Fischbacher).

GÉOGRAPHIE-VOYAGES. — *De Montréal à Washington*, par l'abbé Vigneron (Plon-Nourrit); — *la Vie réelle en Chine*, par Paul Antonini; — *De Paris à Naples*, par l'abbé David; — *Chez les Bulgares*, par Léon Hugonnet; — *Manuel de géographie ancienne* de H. Kiépert, traduction Ernault, préface par A. Longnon (Vieweg).

LITTÉRATURE-POÉSIE. — *Profils et types de la littérature allemande*, par Ernest Combes (Fischbacher); — *Histoire et légende*, poèmes et poésies, par Germain Picard; — *les Derniers chants de deux poètes royalistes*, par H. et C. Furcy; — *Poèmes sincères*, par Martial Bresson, préface de Léon Cladel; — *Paroles de poésie*, par Jacques de Guerbois; — *la Voie sacrée*, par E. Prarond; — *Rêves et réalités*, par Jacques Ballieu.

ROMANS. — *Héra*, par Eric Bernard (Plon-Nourrit); — *Roger la honte*, par Jules Mary; — *le Crime d'aimer*, par Jules Hoche (Librairie illustrée); — *Lalie Spring*, par René Maizeroy (Marpon-Flammarion); — *Alphonsine*, par Adolphe Belot (Dentu); — *Isey*, par Jean Larocque; — *la Fille adoptive*, par J. de Glouvet; — *le Fiancé d'Yvonne*, par Mary Summer; — *l'Honneur et le sang*, par Armand Beyra; — *Histoires inconvenantes*, par Armand Sylvestre; — *Une maîtresse riche*, par Henri Cermoise; — *les Amours d'un magistrat*, par C. Deton; — *Carl Robert*, par Mme Clesinger Sand; — *Maxime Éveraut*, par Léo Bouanet; — *Mensonges*, par Paul Bourget; — *les Fantaisies d'une amazone*, par Jean Chassa; — *les Filles de Jean de Nivelle*, par Léon Gandillot (Ollendorff); — *la Chasse aux Juifs*, par Michel Delines (Dupret).

DIVERS. — *La Mobilisation du 17e corps*, par le lieutenant-colonel Daly; — *le Tabac, l'absinthe et le jeu*, par A. Galopin; — *l'Estomac de Paris*, par A. Coffignon; — *la Terre dans le roman russe*, par Michel Delines (Librairie illustrée); — *Nos gens de lettres*, par Frédéric Loliée, préface de Paul Bourget; — *Principes de la politique*, par Franz

de Holtzendorff; — *le Grand-duché de Luxembourg, vis-à-vis de la France et de l'Allemagne,* par L. Gelinet; — *l'Électricité,* par A. Michaut; — *Notes et pensées,* par Jules Troubat; — *Causes célèbres de la Russie,* par Marina Polonsky; — *Causes célèbres de la Belgique,* par Paul Darras; — *la Procédure parlementaire,* par Eugène Pierre (Quantin).

La Librairie académique nous annonce la publication prochaine des *Mémoires et correspondance du comte de Villèle.* Cet ouvrage formera quatre volumes in-8°.

LIVRES D'ÉTRENNES

MAISON QUANTIN. — *Éditions de grand luxe : Raphaël,* par Lamartine, avec dix eaux-fortes de Sandoz, gravées par Champollion; — *l'Extrême Orient,* par Paul Bonnetain (400 dessins et cartes); — *Au Kurdistan,* par Henry Binder (200 phototypies); — *la Côte d'azur,* par Stéphen Liégeard (400 dessins); — *le Miroir du monde,* par O. Uzanne, ouvrage illustré de 100 chromotypies en couleur ou bronze, d'après les dessins de Paul Avril; — *les Bijoux,* par Eugène Fontenay (700 dessins); — *les Précurseurs des félibres,* par Frédéric Donnadieu (22 vues et portraits à l'eau-forte, par Paul Mauroz); — *la Dernière feuille,* poème américain de V. Holmes, traduit par B. Gausseron, et illustré de 22 phototypies.

Bibliothèque des chefs-d'œuvre du roman contemporain : le Roman d'un jeune homme pauvre, par Octave Feuillet (45 dessins de Mouchot, gravés sur bois par Méaulle); — *la Cousine Bette,* de Balzac (10 dessins de G. Caïn, gravés à l'eau-forte, par Gaujean).

Bibliothèque de poche : le Barbier de Séville, illustré de cinq eaux-fortes d'Abot; — *Petites bonnes gens,* par Mme de Monceau, illustrations d'Adrien Marie; — *Histoire d'un paquebot,* par Louis Tillier (100 dessins de Montader).

Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts : Broderie et dentelles, par Ernest Lefébure; — *l'Art chinois,* par M. Paléologue.

Bibliothèques de la famille et de l'éducation maternelle : Au pays des fées, par M. de Rochemont, illustrations de Mès; — *le Soldat,* par Ch. Leser, dessins de Chaperon; — *Hans Mertens,* par H. Carnoy, gravures de Chovin; — *les Rogimbot,* par Mme Balleyguier, dessins de Zier; — *les Cœurs aimants,* par Mme de Witt, dessins de Girardet; — *Bouton d'or,* par Mme de Sobol, illustrations de Tofani; — *les Vingt-huit jours de Suzanne,* par Tante Jane, illustrations de Fraipont.

Encyclopédie enfantine et albums (illustrations en chromotypie) : *Mignonnettes,* par Mme Balleyguier, dessins de Vavasseur; — *Mémoires de Cigarette,* par Théo-Critt, gravures de Steinlen; — *le Voyage de Mlle Rosalie,* par Valery Radot, dessins d'Adrien Marie; — *le Dormeur éveillé;* — *Gargantua;* — *Petite Poucette;* — *Jean de l'Ours;* — *Paul dans la lune;* — *Guignol;* — *Barbe-Bleue;* — *Folle journée;* — *le Chevalier du Roi;* — *M. de la Palisse;* — *la Fête de Jeanne;* — *la Première poupée;* — *le Voyage de Lucie;* — *le Jardin de Juliette;* — *le Mariage de Toto.*

HACHETTE. — *Éditions de grand luxe : la Belgique,* par Camille Lemonnier, illustrée de 384 gravures sur bois et d'une carte; — *Jeanne d'Arc,* par Jules Michelet, avec dix dessins de Bida, gravés à l'eau-forte par Boilvin, Champollion, Monziès, etc.; — *les Cahiers du capitaine Coignet,* publiés par Lorédan-Larchey et illustrés de 18 grandes planches en héliogravure Dujardin et de 66 dessins dans le texte.

Histoire des Grecs, par Victor Duruy; tome II : *Des guerres médiques au traité d'Antalcidas,* avec 276 gravures d'après l'antique, cartes et planches en couleurs; — *Nouvelle géographie universelle,* par Elisée Reclus; tome XIII : *l'Afrique méridionale* (5 grandes cartes en couleurs, 170 cartes intercalées dans le texte et 80 gravures); — *Voyage au Groënland,* par A. Nordenskiold, traduit du suédois par Ch. Rabot et illustré de 2 cartes et de 139 gravures; — *l'Atmosphère,* météorologie populaire, par Camille Flammarion (300 figures, 17 planches en couleurs et 16 cartes); — *Nos grandes écoles militaires et civiles,* par Louis Rousselet, dessins de Régamey et Renouard; — *Dernières scènes humoristiques,* par R. Caldecott, illustrations en chromotypie.

Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse : Second violon, par J. Girardin (112 gravures d'après Tofani); — *Au Galadoc,* par Mlle Fleuriot (60 dessins de Zier); — *Danielle,* par Mme Colomb (gravures de Tofani); — *Un patriote au XIVe siècle,* par Mme de Witt (dessins de Zier); — *Capitaine,* par Mme de Nanteuil (illustrations de Myrbach).

Bibliothèque des merveilles : le Pétrole, par W. de Fonvielle (28 gravures de Férat et Langlois); — *les Papillons,* par Maindron (illustrations de Clément); — *Ninive et Babylone,* par Menant (107 gravures); — *les Merveilles de l'horlogerie,* par Portal et de Graffigny (120 dessins de Mathis).

Bibliothèque rose illustrée : Pierre le Tors, par Mme Charpentier (64 gravures de Zier); — *les Saltimbanques,* par Mme Cazin (66 illustrations de Girardet); — *Bernard, la gloire de son village,* par G. Fath (56 gravures d'après Mme G Fath); — *Parisiens et montagnards,* par Mme Fleuriot (60 dessins de Zier); — *Quand je serai grande,* par Mme J. Gouraud (illustrations de Ferdinandus); — *Petit monstre et poule mouillée,* par Mme de Pitray (30 dessins de Girardet); — *Violence et bonté,* par Mme de Stolz (37 gravures de Tofani).

Bibliothèque des petits enfants : les Enfants de Boisfleuri, par Mme de La Bruyère (30 gravures de Semechini); — *le Chemin du collège,* par G. Desgranges (30 dessins de Tofani); — *Fleur des champs,* par A. Surville (32 gravures de Zier; — *Deux tout petits,* par Mme de Witt (32 dessins de Ferdinanbus).

Recueils périodiques : le Tour du monde, publié sous la direction de M. Édouard Charton; année 1887, illustré de 500 gravures et de 25 cartes; — *le Journal de la jeunesse,* année 1887, illustrations par les meilleurs artistes; — *Mon journal,* publié sous la direction de Mme Kergomard et de M. Defodon, année 1887, avec nombreuses gravures sur bois.

LIBRAIRIE ILLUSTRÉE. — *Ouvrages de grand luxe : les Mœurs et la caricature en France,* par J. Grand-Carteret (gravures en noir et en couleur); — *le Dessin théorique et pratique,* par J. Valton, illustrations d'après l'auteur; — *Physiologies parisiennes,* par Albert Millaud, avec 300 dessins de Caran d'Ache et Job; — *les Mystères de la science,* par Louis Figuier, tome II, avec 100 gravures hors texte; — *les Cent nouvelles nouvelles,* par A. Robida, illustrations de l'auteur.

Albums en couleurs : la Légende de Robert le Diable, texte et dessins de Louis Morin; — *la Guerre au vingtième siècle,* texte et dessins de Robida; — *l'Enfance orageuse de Crespinet-Pinson,* texte et dessins de E. Le Mouël; — *Fanfan la Tulipe,* textes et dessins de Job.

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9509)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 20. (24e ANNÉE). — 12 NOVEMBRE 1887.

L'INDO-CHINE FRANÇAISE

Politique et administration.

La réunion sous un même ministère et sous un gouverneur général de la Cochinchine, du Cambodge, du Tonkin et de l'Annam, ce qu'on appelle l'unité indo-chinoise, est aujourd'hui chose faite. Je suis de ceux qui ne l'ont pas souhaitée, qui même l'ont vivement combattue. Je ne crois pas qu'elle donne ce qu'on en attend. Elle a été organisée dans le but de réduire les dépenses par la fusion des services : je crains, non pas aujourd'hui, mais dans quelque dix ans, lorsque nous serons moins pauvres et moins passionnés d'économies, qu'avec le train ordinaire de l'administration des colonies elle ne devienne prétexte à des dépenses plus considérables. Elle est destinée à assurer en Indo-Chine l'homogénéité de la politique et de l'administration : en admettant qu'elle fournisse le moyen efficace d'y parvenir, je me demande s'il existe beaucoup d'hommes capables de mettre en mouvement une si grosse machine.

Mais, bien évidemment, je souhaite d'avoir tort et désire le succès de cette combinaison, et, loin de persister dans une opposition hargneuse, je tiens à contribuer à ma manière, et dans ma sphère d'activité, à la réussite d'une entreprise qui n'était pas la mienne.

Et, de fait, les difficultés ne manqueront pas, et le concours de toutes les bonnes volontés ne sera point superflu. Plus est vaste notre empire indo-chinois, plus le gouvernement en sera malaisé, et plus les fautes ou les erreurs, s'il s'en commet, s'y épanouiront et s'y répercuteront. Le gouvernement n'a pas évidemment la prétention que son décret organisant l'union ait tout réglé. Ce n'est qu'un commencement. Un nouvel État est créé, qui exige un organisme nouveau. C'est pour le gouvernement central matière à préoccupation. D'autre part, après tant de changements dans le haut personnel et dans la politique des provinces indo-chinoises, après quinze chefs divers se succédant au Tonkin en moins de sept ans, après tant d'entreprises inachevées ou incohérentes, le gouverneur général a des devoirs autres que ceux des précédents gouverneurs et résidents généraux ; il lui faut encore plus de prudence et d'activité, de vues d'ensemble et de suite dans les idées.

Je ne prétends pas apporter des solutions toutes prêtes et immuables. Nul autre ne peut décider en dernier ressort que l'administrateur qui sur place étudie les besoins et connaît les ressources. Mais quiconque a, par la connaissance de ces pays et par la réflexion, su se faire une conviction, a le devoir de la dire tout haut pour le profit des gouvernants.

I.

Si on considère les pratiques administratives qui, dans ces dernières années, ont prévalu soit ici, soit en Indo-Chine, on voit, d'une part, que le ministère, quel qu'il fût, de qui relevaient nos possessions s'est efforcé, en général, de gouverner à distance ; qu'il a cherché à pénétrer dans le détail des affaires ; qu'il a parfois imposé des solutions, à tout le moins prescrit à ses agents de ne pas prendre certaines décisions sans lui en référer ; et, d'autre part, que ces mêmes agents n'avaient pas reçu d'instructions ; qu'on ne leur avait pas tracé une ligne de conduite générale vis-à-vis soit des peuples conquis, soit des colons européens, et qu'impuissants à prendre certaines

mesures courantes d'administration et de colonisation, ils avaient le loisir de bouleverser toute notre politique, de changer sans motif d'attitude envers les indigènes, de provoquer des populations ombrageuses, d'envahir un royaume en dépit des traités, etc., etc.

Ce sont là les deux grandes causes de la faiblesse et de l'incohérence de notre politique en Indo-Chine. Ce sont celles-là qu'il faut supprimer d'abord. Le ministère doit donner au gouverneur de l'Indo-Chine des instructions très précises sur la politique générale à suivre à l'égard des Annamites, des Tonkinois, des Cambodgiens, de nos voisins les Chinois et de ces populations sans maîtres qui vont de l'Annam à la Birmanie. Et, dans la limite de ces instructions, le gouverneur général doit être, sous sa responsabilité, le maître souverain.

Le difficile, malheureusement, n'est pas de découvrir le mal ni même de soupçonner le remède, c'est de trouver la formule et les moyens à employer. Qu'il faille une politique suivie et, sauf un changement dans les circonstances extérieures, invariable, cela va de soi; que le gouverneur doive recevoir des instructions précisant sa conduite et limitant ses pouvoirs, rien de plus rationnel. Mais qui tracera cette politique? Qui en assurera la fixité? Qui rédigera ces instructions fermes et libérales à la fois? Quand nous avions les grands conseils de l'État où se perpétuaient les traditions, des ministres assurés de rester pendant de longues années ou de revenir au pouvoir, une diplomatie habituée à décider par elle-même, sur des instructions une fois données et sans en référer au ministère, alors tout était simple. Mais aujourd'hui la suppression des grands corps administratifs, l'instabilité ministérielle, les négociations à coups de télégraphe, tout cela rend, je n'ose pas dire chimérique, mais improbable la possibilité d'une politique coloniale suivie. Le ministère de demain contredit celui d'aujourd'hui; les agents ont perdu le sentiment et l'habitude de la responsabilité et ne sauraient peut-être plus agir spontanément.

Quoi qu'il en soit, on ne doit pas craindre qu'aucune innovation soit pire que l'état de choses actuel. Cela donne quelque latitude pour chercher et proposer.

En vue d'assurer l'initiative et l'indépendance du gouverneur et de limiter ses pouvoirs, comme aussi de fixer la politique coloniale de la métropole, rien, je crois, ne peut remplacer un conseil permanent administratif.

Administratif, non pas élu. Le Cambodge, l'Annam et le Tonkin, pays de protectorat, ne pourraient ni envoyer de députés au parlement ni élire selon nos lois un conseil local. La Cochinchine, elle, colonie française, a son conseil colonial et est représentée à la Chambre. Ç'a été une erreur inspirée par un sentiment de libéralisme : on a voulu, à l'imitation des colonies anglaises, émanciper nos colonies. On ne prenait pas garde que les Anglais n'ont concédé de corps électifs qu'à celles de leurs colonies qui possèdent une majorité de population anglaise. Les Indes, Hong-Kong, Singapour et bien d'autres n'ont ni parlement ni autre conseil élu. Or la Cochinchine, sur 1 800 000 habitants, n'en compte que 2000 au plus d'origine européenne; sur ces 2000, 1350 sont des fonctionnaires, et la moitié des autres ne mérite pas l'honneur de l'électorat. Il était donc déraisonnable de lui accorder les mêmes libertés qu'à nos vieilles colonies si françaises de la Guadeloupe et de la Martinique. Le conseil colonial a récemment vu réduire ses attributions; la création de l'unité indo-chinoise ne va plus laisser au député de la Cochinchine l'influence dont il a pu jouir jusqu'ici; il faut s'attendre à quelque changement provoqué par le gouvernement ou même par l'initiative de ce député. L'Indo-Chine passera alors dans la catégorie des possessions non représentées au parlement, et on devra songer sérieusement à créer un conseil colonial à Paris.

Il y a bien actuellement un conseil supérieur des colonies : il est impuissant. Il se compose de députés et sénateurs, de fonctionnaires et de négociants : les députés et sénateurs, sûrs de pouvoir agir au parlement, n'attachent peut-être pas à leur qualité de conseillers coloniaux une importance suffisante; les fonctionnaires n'ont pas toute leur indépendance vis à-vis du gouvernement; les négociants, le loisir tout au moins leur fait défaut. Ce conseil d'ailleurs est purement consultatif, et le gouvernement n'est même pas tenu de le réunir. L'union indo-chinoise, la plus grosse mesure qu'on ait prise depuis longtemps, ne lui a pas été soumise. Enfin il languit, il est ignoré; les séances n'en sont pas publiques, les comptes rendus n'en sont pas publiés. Il nous faut tout autre chose.

Je crois que le mieux serait de créer au Conseil d'État une section coloniale. Composée d'hommes compétents, anciens gouverneurs ou résidents généraux, anciens chefs des services administratifs, officiers généraux ou supérieurs de l'armée, de la marine, etc., tous uniquement préoccupés de leur tâche, elle deviendrait bientôt le centre des affaires des colonies. C'est elle qui serait en toute occasion la conseillère du ministère. Un gouverneur, un ministre, un député propose une modification dans les lois, un changement dans les traités, une série de grands travaux publics, un emprunt, un remaniement de l'administration, etc. : la section est consultée. Et qu'on n'appréhende pas que cette section soit le docile instrument du gouvernement. Si l'on a soin d'y faire entrer d'anciens fonctionnaires coloniaux, chacun apportera à la défense des intérêts de *ses* colonies une fermeté, voire une âpreté inconciliables avec la servilité ou l'indifférence. Dans cette section naîtrait et se développe-

rait, en dépit des renouvellements, un esprit de suite. Elle serait pour les affaires coloniales ce qu'est pour les affaires étrangères le directeur politique: elle perpétuerait la tradition. Officiellement ou officieusement, elle ne saurait manquer d'avoir une légitime influence sur le ministre responsable et sur les agents qu'il aurait choisis. Et en même temps on peut croire que cette influence, un groupe d'hommes serait moins porté qu'un individu à en user pour entraver la libre action des administrateurs et pour évoquer à soi la solution des affaires particulières. Voilà — bien que ce tableau d'une institution encore à créer puisse sembler quelque peu idyllique — quels services pourrait rendre une section coloniale.

II.

Un des dangers de cette innovation — car il y en a, sans compter que les hommes, comme dit La Bruyère, savent mieux prendre les mesures que les suivre, — c'est qu'une fois créée une section coloniale dans ce Conseil d'État dont une des principales occupations est la préparation des décrets, le gouvernement se montrerait sans doute intraitable sur une autre réforme tout aussi importante et qui en est le complément indispensable: le règlement par des lois des affaires coloniales. La question a été soulevée bien des fois et tout récemment encore. On a contesté au gouvernement le droit de faire par décret l'union indo-chinoise. Textes en main, il avait ce droit. Nos lois sont ainsi faites qu'il faut l'intervention du législateur pour autoriser la moindre commune à emprunter 20 000 francs ou à créer une taxe d'octroi, et qu'on peut, par simple décret, trancher les plus grosses questions coloniales. Les sénateurs et députés de nos colonies se sont à maintes reprises indignés de cette procédure. On leur a répondu par des raisons qui, à part les arguments de textes, ne m'ont pas, je dois le dire, paru très concluantes. On a invoqué, par exemple, la diversité des lois de tant de pays si différents et la nécessité de les faire vite. Mais il serait facile de trouver, au ministère des colonies, dormant dans les cartons, depuis des années, plus d'un dossier qui réclame des réformes urgentes. La confection de n'importe quelle loi eût été moins longue que ce sommeil forcé. Et, en admettant — ce qui est vrai — que l'activité du sous-secrétaire d'État des colonies soit plus féconde et plus rapide que l'intervention législative, qui empêche de faire des distinctions, les affaires locales ou d'importance secondaire étant réglées par décret, les affaires générales et capitales par des lois?

On objectera encore que l'intervention du législateur soumettra la politique coloniale à toutes les fluctuations d'opinion qu'on peut redouter de corps électifs. Est-ce qu'aujourd'hui, avec le régime des décrets, nous avons quelque stabilité? Le ministre, ce pouvoir essentiellement changeant, n'est-il pas le seul maître absolu? L'immixtion du législateur dans les affaires coloniales, avec les inconvénients qu'elle peut avoir, nous procurerait du moins ce résultat, que la politique et l'administration d'une colonie ne pourraient plus être modifiées sans raison et sans débats. De toute façon rien ne vaut la lumière.

III.

L'intervention législative et la création d'une section coloniale au Conseil d'État assureraient jusqu'à un certain point la fixité de la politique coloniale dans la métropole. Celle-ci à son tour l'assurerait dans les colonies. Qui ne s'est pas occupé de ces questions ne peut imaginer la folie d'incohérence (j'y insiste) qui souffle sur l'esprit des gouverneurs coloniaux. A la Guyane, au Sénégal, au Tonkin, chaque nouveau venu a eu son système à lui : supérieur aux systèmes précédents, c'est douteux, mais toujours radicalement opposé. Et comme chacun d'eux n'a fait qu'un court séjour, on peut calculer à peu près le nombre des systèmes par le temps écoulé.

Je sais bien que c'est là un défaut de l'administration française. Un ingénieur de grand mérite me contait récemment qu'en 1874 il avait fait approuver un plan pour la construction d'un pont. Avant qu'il en pût commencer l'exécution, l'avancement l'appela ailleurs. Son successeur étudie le même pont sur nouveaux frais; il est déplacé dans les mêmes conditions. Un troisième survient: troisième plan, troisième déplacement. Et ainsi de suite jusqu'à sept. Aujourd'hui les contribuables ont la joie de posséder dans les cartons administratifs sept plans perfectionnés, qu'ils ont payés de quelques milliers de francs; mais ils n'ont pas le pont.

En France au moins cette manie administrative ne met pas l'administration en péril. Il y a là tout un ensemble d'organes dont le mouvement est assuré et réglé si bien qu'on ne peut longtemps ou l'arrêter ou le modifier. Mais dans une colonie, neuve surtout, dans un pays comme le Tonkin, par exemple, où le gouverneur est à la fois l'auteur et le régulateur du mouvement, s'il change, s'il dévie, s'il s'arrête, ce peut être un désastre. Voilà pourquoi, aux colonies plus qu'ailleurs, il importe d'assurer une politique et une administration suivies.

Si on y parvenait — et j'ai dit que l'exemple devrait partir de haut, — il deviendrait inutile de changer, à chaque administration nouvelle, la majeure partie du personnel. Les fonctionnaires seraient les instruments d'une politique toujours identique à elle-même. Or, au moins en ce qui concerne le Tonkin, le personnel, depuis quelques années, semble assez nettement divisé en escouades qui vont avec un chef et s'en retournent quand arrive le successeur, pour retourner plus tard avec un troisième. Lisez l'*Officiel* : ce sont toujours

les mêmes noms. Ils ne se recommandent, sauf un ou deux, par aucunes qualités exceptionnelles; c'est la passion des hommes, pour les besoins du service, qui les chasse et qui les rappelle. Tel fonctionnaire n'a pas en cinq ans séjourné dix-huit mois au Tonkin, qui en est déjà, grâce aux mutations des grands chefs, à son quatrième voyage. Tel autre, parti sans esprit de retour et ayant exceptionnellement réussi, voit, par la venue d'un nouveau gouverneur, ses projets bouleversés. Il a, lors de son départ, tout quitté, tout liquidé; il rentre en France sans position. Qui ne saisit les périls d'une telle méthode? Le budget du protectorat est en déficit et on multiplie comme à plaisir des voyages à 2000 francs l'un. Chose plus grave, les bons fonctionnaires se dégoûtent d'un tel régime, et on risque de ne plus trouver que des désœuvrés, des ratés ou des casse-cou.

Or y a-t-il une administration qui ait plus besoin de bons serviteurs? Un ingénieur, un officier reçoit à son début un poste où, primé et guidé par des supérieurs vigilants, il est presque dans l'impossibilité de commettre d'erreurs graves et d'engager la responsabilité de l'État. Pourtant, à cet officier, à cet ingénieur, on impose de difficiles examens. Un fonctionnaire colonial, un résident, par exemple, a de multiples attributions; il est préfet, maire, officier d'état civil, juge, etc. Une faute de lui, une imprudence à l'égard des indigènes peut amener — mettons les choses au pis — une insurrection. Il peut être nommé d'emblée, sans examen, sans que rien le recommande, ni études antérieures ni expérience personnelle. J'ai vu élever à une des plus hautes fonctions un homme qui m'avouait ne rien connaître du pays où on l'envoyait et me demandait, pour s'instruire en route, le titre des ouvrages les plus élémentaires. J'ai su depuis que ce fonctionnaire a fait bonne impression sur ses administrés et qu'on augure bien de lui. Toujours est-il qu'il lui fallait six mois au moins pour se mettre au niveau des premières difficultés et que si, pendant ce temps, un événement quelconque avait éloigné le gouverneur, il se fût trouvé, avec toute son inexpérience, chargé de la direction d'un pays riche en périls prévus et imprévus. Il y a là évidemment un vice d'organisation.

M. Paul Bert, qui, il y a aujourd'hui juste un an, mourait au Tonkin, l'avait bien compris, et il avait proposé au malheureux M. Filippini de créer, à frais communs, à Paris, une école où se recruteraient, après des études spéciales, les fonctionnaires de l'Indo-Chine. Le gouverneur de la Cochinchine, qui était la conciliation même, avait cependant décliné la proposition. Il se flattait que le collège des stagiaires de Saïgon suffît à tous les besoins. C'est une erreur. Le collège des stagiaires, d'où sont exceptionnellement sortis des sujets distingués, ne peut pas — pour des causes trop longues à exposer — fournir à l'ordinaire des hommes d'un mérite suffisant. C'est non pas à Bombay ou à Batavia, mais à Londres et à la Haye, que nos voisins, maîtres en matière de colonisation, ont établi leurs institutions de ce genre. C'est à Paris que doit fonctionner la nôtre.

En ce moment, je crois, rien ne serait plus facile que de l'avoir, sans bourse délier. Il existe à Paris depuis quelque vingt ans, une École qui a fondé spontanément des cours pour les jeunes gens désireux de compléter leur instruction générale ou de se préparer à certains examens ou concours : c'est l'*École des sciences politiques*. Elle est le réservoir où s'alimentent le Conseil d'État, la Cour des comptes, le ministère des affaires étrangères. L'année dernière, elle a inauguré une nouvelle section, la section coloniale. Que l'État s'adresse à elle et lui demande d'élargir son programme et d'en spécialiser certaines parties; qu'il lui promette de donner dans notre administration, à ses élèves diplômés, la préférence sur tous autres candidats, et cette École, je n'en doute pas, se mettra rapidement en mesure de satisfaire à tous les besoins. Elle a un corps de professeurs égal au moins à celui de n'importe quelle Faculté de l'État. Elle remplira, très facilement et avec le même succès, le rôle de l'École centrale, qui fournit depuis cinquante ans à l'industrie, aux chemins de fer, à l'État lui-même des ingénieurs universellement appréciés.

A élever ainsi le niveau des fonctionnaires destinés à l'Indo-Chine, on pourrait s'épargner une grosse réforme et une lourde dépense. Je veux parler de la création au Tonkin et en Annam de tribunaux d'arrondissement calqués sur nos tribunaux métropolitains.

En Cochinchine pendant longtemps, au Tonkin encore aujourd'hui, les fonctions judiciaires étaient remplies par un fonctionnaire d'ordre administratif, par le résident ou l'inspecteur. Dans les villes comme Hanoï, Haï-phong, où le service des audiences prend à lui seul trois ou quatre jours par semaine, de huit heures du matin à six heures du soir, il a bien fallu soulager le résident : on lui a donné un auxiliaire chargé exclusivement du service de la justice. Mais cet auxiliaire est encore un fonctionnaire d'ordre administratif, résident ou vice-résident. Ce système évidemment ne va pas sans graves inconvénients : les résidents — sauf à Hanoï et Haï-phong, où le choix qu'on en a fait était uniquement déterminé par leurs connaissances juridiques — ne sont pas grands clercs. Ils ont à juger les affaires les plus diverses et les plus délicates : ils ont à appliquer la loi civile, la loi commerciale, la loi pénale, et parfois même, bien qu'ils n'aient pas à connaître des affaires entre indigènes, les lois et les coutumes annamites. Je ne crois rien exagérer en disant que nulle part l'administration de la justice n'est aussi difficile que dans les colonies et qu'il y faudrait avoir ce que nos Facultés de droit forment de plus distingué comme science et comme intelligence. Ai-je besoin de dire que nos résidents, quelque soin qu'on mette à les choisir, ne sont pas des

jurisconsultes hors ligne? Beaucoup d'entre eux jugent en équité, et l'équité est parfois la pire des injustices. Cependant, quand on proposa à M. Paul Bert de remplacer la justice des résidents par celle de tribunaux comme en Cochinchine et au Cambodge, il supplia qu'on n'en fît rien. Et une enquête officieuse montra que les justiciables étaient d'accord avec lui.

Les raisons qu'il donna étaient des raisons à côté. Il invoquait des nécessités politiques plutôt que juridiques. Au fond, j'imagine qu'il pensait, comme beaucoup d'entre nous, que le recrutement de la magistrature coloniale n'offre pas de garanties suffisantes. Je ne me permets pas de juger cette magistrature au point de vue professionnel; je n'ai pas l'intention davantage de contester son honorabilité. Je ne l'ai pas suivie d'assez près en Cochinchine pour avoir une opinion à moi. J'ai entendu vaguement parler de conclusions obtenues à prix d'argent; j'ai vu certains magistrats peu considérés dans le monde; un haut fonctionnaire m'a dit un jour : Conseillez bien aux Français du Tonkin de venir le moins possible devant la cour de Saïgon. Et j'ai, en effet, noté la vive répugnance des plaideurs à aller en appel. Tout cela n'est pas un ensemble de preuves suffisant pour décider par moi-même. Force m'est de m'en rapporter à autrui.

Un ancien magistrat de Saïgon vient, dans un livre plein de sincérité (1), d'aborder crânement cette question. « N'a-t-on pas, dit-il, parlé, en plein parlement, d'incapacité, ce qui est triste, et de vénalité, ce qui est honteux? En fait de magistrature coloniale, je n'ai à parler ici que de la magistrature de Cochinchine. Ce que je puis affirmer hardiment, c'est que je l'ai connue grave et probe. » Voilà qui est net et rassurant. Puis, dix pages durant, l'auteur nous parle de scandales de toute sorte auxquels son chef, le procureur général près la cour de Saïgon, refuse de mettre ordre pour des raisons où l'intérêt de la justice n'avait aucune part. Les greffiers, les interprètes sont des voleurs et des faussaires avérés; M. Postel demande qu'on les destitue et qu'on les poursuive; le procureur général lui répond « qu'il faut s'abstenir à tout prix de *réprimandes* qui pourraient les engager à offrir leurs services à une autre administration et à nous créer de la sorte des ennemis acharnés ». Ceci déjà trouble ma quiétude.

« Oh! le beau pays, continue encore M. Postel, le beau pays que la Cochinchine pour les gens insouciants ou volontairement aveugles! Le beau pays que celui où un magistrat, il y a quinze ou dix-huit ans, achetait un mobilier de luxe et une splendide maison sans bourse délier! Le beau pays que celui dans lequel, de mon temps, un simple commissaire de police, aux appointements de 6000 francs, pouvait arriver à placer 80 000 francs économisés, en six ans, sur sa solde! Oh! le... »

Et alors M. Postel énumère longuement les raisons pour lesquelles un magistrat d'avenir, honnête et instruit, ne consentira pas d'ordinaire à aller aux colonies. Aux colonies, l'inamovibilité n'existe pas; le magistrat, une fois désigné par la justice, passe sous l'autorité du ministère de la marine. Ses chefs naturels, ceux qui avaient compétence pour l'apprécier, le perdent de vue et l'oublient. Et ses nouveaux supérieurs, de qui dépend l'avancement, les fonctionnaires de la marine, n'estiment en lui que la souplesse et la complaisance. « Il faut, si l'on veut se maintenir en fonctions pendant vingt-cinq ans, plier l'échine jusqu'au bout et se faire le serviteur très humble des gouverneurs en exercice. » Écrasée dans la colonie, mal vue au ministère, dégoûtée du travail et parfois même de l'honnêteté professionnelle, la magistrature coloniale semble ainsi n'offrir aucune des garanties nécessaires de savoir et d'indépendance. Il n'est pas douteux que la justice des résidents, plus sommaire et plus expéditive, ne soit préférable. Je sais tel résident, docteur en droit, ancien secrétaire général d'un de nos grands départements, qui, avec ses assesseurs, rend sept à huit jugements par semaine et se concilie par son activité et sa sagesse la sympathie de ses justiciables. Quand on aura introduit au Tonkin (ce qui est utile et facilement réalisable) la procédure sommaire, et organisé (ce qui est indispensable) la faculté d'appel, préparé par les moyens que j'indiquais plus haut un recrutement sérieux de fonctionnaires administratifs, on pourra alors faire plébisciter le Tonkin et l'Annam sur le maintien de leurs justices consulaires ou leur remplacement par des tribunaux ordinaires : la réponse n'est pas douteuse.

IV.

Voilà déjà bien des améliorations que nous demandons à l'administration supérieure. Ce n'est pas tout. Quand elle aura ainsi, par des actes ou des abstentions, donné satisfaction aux besoins les plus urgents, aux désirs les plus légitimes; quand elle aura, dans la mesure du possible, assigné une direction constante à sa politique coloniale, fixé de façon presque invariable les grands traits de celle de ses agents, organisé le recrutement et la permanence des fonctionnaires et établi une administration passable de la justice, elle n'aura encore rien fait si elle n'enlève pas aux ennemis de la politique coloniale leur arme la plus puissante.

L'opposition à cette politique ne peut maintenant que décroître. Elle en a encore pour quelques années. Les succès de l'Algérie et de la Tunisie, mis en face des sombres prédictions de leurs adversaires, la réduc-

(1) *A travers la Cochinchine*, par R. Postel. Paris, 1887. Challamel. — Voy. sur la même question, p. 90, *Un an de séjour en Cochinchine*, par M. Delteil, chez Challamel.

tion constante des dépenses en Indo-Chine et, je l'espère bien, les triomphes commerciaux que nous y remporterons, ces diverses causes iront toujours diminuant l'intensité et l'efficacité des attaques. Néanmoins, même atténuées, elles persisteront tant qu'on n'aura pas supprimé leur argument décisif par excellence en créant une armée coloniale.

Il paraît, en effet, bien probable qu'aux yeux de populations dont les préoccupations ne dépassent souvent pas les limites du canton, du département, tout au plus du territoire continental, le grand tort de cette politique est la dépense, au loin, sans résultats immédiats, de tant de millions, et surtout, disons-le à leur honneur, de tant de soldats. Le pays, je n'en fais pas doute, donnera volontiers ses enfants quand on les lui demandera pour *la* guerre; mais les envoyer loin, « sans gloire et sans profit », courir des chances de mort qu'on exagère encore, il ne peut s'y résoudre; et ce sentiment bien naturel a été encore avivé par les déclamations des partis opposants. On pourra — et ni l'armée ni les autorités civiles n'y manquent — améliorer au Tonkin de toutes façons l'hygiène et le confortable du soldat : on n'arrivera pas, de longtemps, à effacer la détestable réputation de ce pays ni à réconcilier avec lui les mères des conscrits.

Mais si l'on organise une armée coloniale ou seulement des forces militaires spéciales à l'Indo-Chine, telles que les comprenait le projet de M. Paul Bert, très bien approprié à une période de transition, ou tout autre projet (1); si on réserve en France nos petits soldats à la défense de la France; si on se contente d'avoir là-bas une armée d'étrangers et d'indigènes fortement encadrés par des Français, engagés volontaires et bien payés, l'opposition n'a plus de prise et le gouvernement se trouve délivré de cette préoccupation et de cette cause de faiblesse.

La politique coloniale indo-chinoise, soustraite ainsi à des discussions incessantes, conduite avec plus de calme et de sagesse, rendue plus facile par l'adoption successive des mesures que nous avons réclamées, dépend désormais, en grande partie, des agents d'exécution qu'a choisis le gouvernement. Leur tâche, à eux aussi, et surtout dans les circonstances présentes, est compliquée et délicate. Nous nous en expliquerons dans un prochain article.

JOSEPH CHAILLEY.

(1) Voy. *Création d'une armée et d'une marine autonomes en Indo-Chine*, par R. B. — *Spectateur militaire*, 1887.

M. CARO PHILOSOPHE

(Second et dernier article. — Voy. le numéro précédent.)

Ses cours inédits.

Nous avons sous les yeux, grâce à une confiance dont nous sentons tout le prix, les cours manuscrits de M. Caro pendant les quatre dernières années de sa vie, depuis 1883 jusqu'à 1887. De ces quatre années, deux (1883 à 1885) ont été consacrées à l'exposition et à la critique de la philosophie de l'évolution; deux autres (1885 à 1887), à l'étude des doctrines morales contemporaines.

Il serait à désirer que ces notes pussent être compulsées par ceux qui reprochaient à l'enseignement de M. Caro d'être trop littéraire et trop oratoire. Je voudrais voir un littérateur faire un tel cours. Un homme du métier peut seul apprécier quelle somme prodigieuse de travail, quelle étendue de lectures, quel effort de condensation, de classement et de réflexions il a fallu pour continuer, avec une santé déjà ébranlée, une tâche aussi lourde pendant quatre années.

C'est cependant à cette époque, où M. Caro avait le plus élevé son enseignement, que la violence a fait irruption dans son cours et l'a obligé, à la honte d'une prétendue libre pensée, de se renfermer dans l'enceinte de l'école, où d'ailleurs il s'est trouvé beaucoup plus heureux, entouré d'élèves fidèles pleins de déférence et de respect.

I.

Les deux premières années ont donc été consacrées à la philosophie de la nature. Il est bien à regretter que M. Caro n'ait pu rédiger ces deux années de cours. C'eût été son plus grand livre. Nulle part la philosophie de l'évolution n'a été exposée d'une manière aussi riche et étudiée avec autant de soin et de précision. La critique même mise à part (et elle est des plus sérieuses), c'eût été d'abord, comme livre historique, du plus grand intérêt. Mais ce qui est le plus intéressant pour nous, c'est la partie théorique, dans laquelle le professeur a résumé sa propre philosophie de la nature. C'est ce qu'il a écrit de plus important au point de vue dogmatique. Il ne se contente plus de la polémique ; il entre dans l'analyse des problèmes, et il esquisse une conception d'ensemble. Ces leçons si travaillées sont rédigées chacune deux fois, une première sous la forme plus abrupte du sommaire, une seconde à peu près écrites.

On ne peut voir sans émotion ces débris d'une pensée si intense qui n'a pas pu trouver sa dernière forme. On en lira avec intérêt quelques extraits. Nous les emprunterons surtout à la partie dogmatique la plus inté-

ressante, et qui se compose de sept leçons dans le second semestre de 1885. Nous ne craindrons pas de reproduire les notes mêmes de M. Caro, sous leur force abrupte et elliptique. Elles n'en auront que plus d'intérêt : c'est sa pensée de premier jet, sans ornement et sans parure, mais pleine de nerf et de vie.

Le principe dont M. Caro part dans cette esquisse d'une philosophie de la nature, c'est l'idée d'ordre. Il préfère, dit-il, cette idée à celle de finalité, parce que celle-ci dérive de la première : « La fin est un élément de l'ordre, mais elle n'en épuise pas l'idée. Tout ce qui est adapté à un résultat futur est pensé : voilà la finalité. Tout ce qui est proportionné (même en dehors de la question de but) est pensé : voilà l'ordre. »

« L'ordre, c'est la raison des choses retrouvée et ressaisie par la raison de l'homme. Notion inintelligible de l'univers sans cette conception; triomphe de faits incohérents, anarchie, hasard. » Le progrès de la connaissance du monde apparaît d'autant mieux à mesure que l'on saisit davantage l'enchaînement des causes et des effets, des faits et des lois. « L'idée d'ordre est donc identique à ces expressions : loi, harmonie, unité rationnelle. La science positive fournit les éléments de cette idée. La métaphysique en recherche le principe. »

« Histoire de l'idée d'ordre dans la conscience de l'humanité. Deux manières de concevoir cette idée : A, par le sentiment, par l'imagination divinatrice; B, par la science...

« 1° Puissance avec laquelle la nature s'impose à notre sensibilité et à notre imagination. La connexité des impressions, l'unité d'émotion et d'effet se produit en quelque sorte tout d'un coup. 2° Tentatives pour décomposer cette magie de la nature. État scientifique du mot *cosmos* après l'état philosophique et initial. »

Voici les éléments de cette décomposition du *cosmos* que M. Caro empruntait au livre célèbre de M. de Humboldt qui porte ce titre : — *le Ciel* (phénomènes célestes, nébuleuses, météorites, système stellaire, système solaire, comètes, étoiles, lumières). — *La Terre* (phénomènes terrestres, figure, densité, chaleur interne, magnétisme terrestre, paléontologie, géographie physique). — *La Vie organique* (distribution de la vie à la surface du globe, géographie physique des plantes et des animaux). Les races, l'*homme* enfin (témoin et spectateur) réfléchissant ce grand spectacle dans son imagination et dans la science. La société et le progrès social.

« Grandes étapes de cette histoire du *cosmos*. Efforts par lesquels l'esprit humain s'est successivement élevé des faits isolés à l'idée de l'ensemble, et de l'unité poétique entrevue à l'unité scientifique démontrée. Moyens à l'aide desquels l'unité des phénomènes s'est successivement révélée : d'abord libre effort de la raison sans règle et sans guide. Découverte d'instruments (télescopes, microscopes). Découverte de méthodes nouvelles (par exemple, le calcul infinitésimal). »

Puis le professeur entrait dans l'histoire de la science; il en résumait les différentes étapes : 1° la période des Chaldéens et des Égyptiens ; 2° la grande époque de la civilisation (navigation, migrations); l'invasion des Arabes; les grandes découvertes géographiques modernes; 3° la grande époque scientifique du XVIe et du XVIIe siècle ; découvertes de corps célestes ; conquête de l'infini astronomique ; conquête de l'infini dynamique. Même progrès en physique, en chimie, en physiologie.

Voilà la part de la raison, qui décompose l'idée. Voyons celle de la métaphysique, qui remonte au principe. La métaphysique part du point où est parvenue la science positive. Dans quelles idées générales se résout cette conception du *cosmos?* Quelles en sont les dernières généralisations? Quelle affinité a-t-elle avec l'esprit humain? N'y a-t-il pas une harmonie véritable entre cette idée et les conceptions essentielles qui sont le fond de la raison? N'y a-t-il pas un accord entre la raison déployée dans l'univers et la raison dans l'homme? Le monde, dans ses lois, est-il autre chose que l'intelligible, entendu et compris par l'intelligence : *Harmonica ratio quæ cogit naturam congruere sibi* (Pline).

Telle est la première leçon du cours théorique de 1885. C'est la position du problème, l'exposé du principe fondamental, dont les leçons suivantes sont le développement : à savoir l'harmonie et l'unité de l'ordre et de la raison.

La leçon suivante est l'analyse de l'idée d'ordre :

« Tout est intelligible dans le monde. Tout est disposé pour être rationnellement compris. L'inconnu, c'est le rationnel qui deviendra de la science un jour. — Affinité de la raison et de l'ordre. Idées régulatrices dans lesquelles se résolvent ce sentiment et cette idée. 1° Constance et fidélité; 2° simplicité et harmonie (solidarité des lois; subordination et enchaînement des phénomènes ; multitude ramenée à un petit nombre de concepts. — Postulat universel de la science : foi à l'intelligibilité de l'univers. »

Toutes ces idées ne sont que les expressions diverses du principe de la raison suffisante.

Sur cette analyse M. Caro édifiait ou esquissait une théorie de la raison qui aboutissait à la démonstration d'une pensée suprême, cause de l'univers. « Tout ce qui a des proportions et de l'harmonie est objet de pensée et dérive de la pensée. »

Des éléments essentiels de l'idée d'ordre, passons à ses conditions actuelles. Ces conditions sont au nombre de trois : le temps, l'espace et le nombre. Nous ne connaissons réellement un phénomène que lorsque nous l'avons déterminé par sa position dans l'espace et dans

le temps, et fixé par le moyen du nombre. « Rapports aperçus par Leibniz entre l'idée d'ordre et celles d'espace et de temps : espace, ordre de coexistence ; temps, ordre de succession. » A quelle condition s'obtient la détermination précise du phénomène?

« Nécessité des évaluations numériques. Pourquoi? Notion fluide et fuyante du temps et de l'espace. Nécessité d'y introduire une mesure fixe. Impossibilité de tirer de l'espace seul une appréciation de grandeur sans intervention du nombre. Dans l'espace il n'y a ni grand ni petit. L'échelle, c'est l'harmonie d'un monde donné. Changez l'échelle, tout change. Le nombre apporte donc la fixité dans le devenir universel. — Influence du nombre sur le progrès de la physique et de la chimie. Pressentiment du pythagorisme. L'ordre crée le nombre. Le nombre manifeste l'ordre, mais ne le crée pas. Antériorité nécessaire de l'idée d'ordre pour comprendre le temps, l'espace et l'ordre. »

II.

Puis venait une leçon sur la contingence des lois de la nature dans laquelle M. Caro s'est beaucoup servi, en le nommant, de la thèse si appréciée de M. Boutroux.

La leçon suivante était consacrée à l'esthétique de la nature considérée dans ses formes organiques et inorganiques. Cette leçon est du plus vif intérêt. Nous en extrairons quelques passages.

« Généralisation de l'idée de forme et rapport de cette idée de la forme avec celle de l'ordre. Loi générale : plus l'être est élevé dans l'échelle de la nature, plus sa forme est individuelle et déterminée. Variations et vague des formes dans les êtres inorganiques. Termes définis dans le monde organique : 1° par le type transmis héréditairement ; 2° par les limites dans le temps et dans l'espace; 3° par le mode d'accroissement interne; 4° par le consensus organique. La forme du type animal oscille entre la forme la plus élevée (celle des vertébrés et de l'homme, le premier des vertébrés) et le type le plus bas (zoophytes). Comment se relient ces formes entre elles. Unité de conposition. Loi des métamorphoses. Loi des connexions. Balancement des organes, etc. Passage de la nature à l'art. »

De l'esthétique des formes, M. Caro passait à la hiérarchie des formes. Il rencontrait ici l'idée d'évolution ; il montrait comment on peut s'en servir philosophiquement sans faire du hasard et des forces aveugles de la nature les principes des choses. Enfin, il terminait ce cours par une dernière leçon sur la finalité dans l'esprit. Il voulait bien citer notre livre des *Causes finales*, mais en faisant remarquer, comme nous le disions nous-même dans notre préface, que nous n'avions abordé que la moitié du problème en insistant surtout sur la finalité dans la nature et en laissant de côté la finalité dans l'esprit. Il ajoutait à notre travail ce chapitre, qui en est un brillant et solide complément. En voici le résumé :

« Théorie de la perception. Accord de notre perception avec les réalités extérieures. Ni idéaliste, ni phénoméniste. Le monde n'est pas une création de notre esprit. Il en dépend par ses apparences, mais il a une réalité objective, indépendante de nos sensations. Créance due au témoignage spontané de notre esprit. Concordance des perceptions liées et contrôlées entre elles. Permanence de ces perceptions. Prévision par le calcul.

« Les sensations sont des signes qui nous révèlent des réalités. Le fait de la perception consiste à convertir ces apparences, qui sont nos sensations, en notions objectives. Interpréter ces signes de manière à former des notions objectives correspondantes, voilà l'œuvre de la science.

« Tous les phénomènes objectifs réduits au mouvement. Ici nouvel accord. Si dans le monde objectif il n'y a rien autre chose que les variétés d'un seul phénomène, le mouvement; si tout se réduit à des translations, rotations, chocs de mobiles infiniment petits, à des attractions ou répulsions d'unités physiques, — d'où vient alors la variété des phénomènes? D'où vient cet étonnant contraste entre cette apparence du monde, donnée par les sensations, et sa réalité connue par la science? Ce sont nos sens qui créent cette variété prodigieuse. La nature est une dans son jeu d'atomes en mouvement, et cependant elle semble nous parler simultanément plusieurs langues mystérieuses. Point d'oreille, point de son; point d'œil, point de lumière. Le monde en lui-même est monotone et muet. C'est nous qui le créons tel qu'il est en le voyant, en le sentant, en le touchant. Le monde réel existe en soi; l'esprit aussi existe en soi. Le monde sensible, vivant, animé, coloré, est la résultante de l'accord de notre esprit et du monde réel.

« Autre fait de finalité intellectuelle : la science. Elle saisit et discerne l'ordre de la nature. Pénétrer la raison des choses, s'égaler à elle, voilà la science. Affinité préétablie entre le monde et l'esprit. Harmonie entre l'intelligence et l'intelligibilité : l'une disposée pour concevoir, l'autre organisée pour être conçue.

« Induction, prédisposition de notre raison à comprendre la raison des choses. Principe de l'induction : croyance à l'intelligibilité du monde. Foi instinctive à la législation rationnelle de la réalité. C'est là le ressort caché de ces hardies affirmations qui s'étendent d'un fait à une loi, d'un cas particulier à l'idée rationnelle dont il est l'expression, qui dans l'individu saisit un type, dans un os fossile tout un genre d'animaux disparus, dans un seul fait toute une histoire évanouie et même une histoire future. Découvertes : intuitions du génie. Découvrir, c'est rendre intelligible ce qui ne l'était pas. J. de Maistre disait que les grandes découvertes n'avaient jamais eu de rapports assignables avec les moyens qui avaient servi à les faire. Copernic dit dans la préface de son livre qu'il est arrivé à son système, non par

l'observation et l'analyse, mais « par le sentiment d'un « manque de symétrie dans le système de Ptolémée ».

M. Caro terminait cette dernière leçon par de nombreux textes empruntés à des philosophes de toute école, et il concluait, comme au dernier mot de sa philosophie, à l'existence « d'une pensée suprême, condensée sous forme de raison et de conscience, qui pénètre l'irrationnel en le guidant ».

III.

A la suite de ce cours sur la philosophie de la nature, M. Caro a consacré les deux dernières années de son enseignement à l'étude des questions morales. De ces deux années la seconde a été grandement troublée et souvent interrompue par le triste état de sa santé. Elle se compose seulement de quelques leçons de critique des principales œuvres contemporaines. Mais la première (1885-1886) est une très large étude, d'un caractère élevé et pleine d'idées, de lectures et de savantes critiques. Nous en donnons le plan en note (1), et nous nous bornerons à donner quelques extraits des deux leçons qui nous ont paru les plus remarquables : l'une sur *l'Évolution de la conscience morale*, l'autre sur *l'Idée et le sentiment de l'honneur*.

Son but, dans ce premier cours, était d'emprunter à l'école évolutionniste sa méthode historique, sans lui emprunter ses principes. Car le fait que les sentiments moraux se sont développés avec le temps et les progrès de la civilisation n'implique nullement qu'ils ne sont autre chose que le produit de ce développement et qu'il n'y a nulle morale innée. Il cherchera donc comment s'est formé « ce faisceau de notions et de sentiments qui constituent la conscience morale de l'humanité moderne ». A ce premier travail il opposera une analyse semblable « des instincts et des expériences qui formeraient une conscience nouvelle d'après les doctrines naturalistes ». Enfin il les comparera sur trois points : obligation, liberté, responsabilité. De cette comparaison on pourra conclure, de ces deux classes de notions et de sentiments, lesquelles répondent le mieux aux conditions d'une morale. C'est là une très bonne méthode qui répond à toutes les exigences d'une morale vraiment scientifique.

Avant de tracer « à grands traits », comme il le dit, l'évolution de la conscience morale, M. Caro s'attachait à distinguer l'évolution, comme il l'entendait, de l'évolutionnisme tel que l'entendent les partisans de cette doctrine :

« Cette évolution que nous allons décrire n'est pas cette évolution ambitieuse qui prétend expliquer tout, l'instinct et la pensée, les idées morales et religieuses, l'espèce humaine, l'origine de la vie et des formes vivantes, l'origine du *cosmos;* explication universelle, clef de toutes les serrures embrouillées de la physique et de la métaphysique. Cette théorie est vaste comme l'imagination, arbitraire comme elle : son instrument est l'hypothèse effrénée. Il y a un autre genre d'évolutions, restreintes et partielles, opérant sur un terrain défini; par exemple : évolution organique (développement de chaque corps vivant), individuelle (sentiments et idées), non par changements brusques, mais par lentes transformations historiques (mœurs, idées, institutions); groupements primitifs (sélection des races et des peuples); histoires des langues, des arts, des religions : suite d'apparitions successives, différentes de ce qui précède et généralement différentes en mieux. »

C'est ce genre d'évolution restreinte que M. Caro voulait appliquer à la conscience morale.

« 1° Renoncer aux origines; le premier commencement de tout nous échappe. Écarter les inductions de l'homme fossile et de son état moral. Ici les inductions manquent. Application ingénieuse de la loi de corrélation des organes à la corrélation des facultés (Marion). Puisque cette humanité préhistorique a survécu, il fallait bien qu'elle portât en germe l'humanité future.

« Renoncer de même à la question des notions et des sentiments moraux chez les sauvages. Ici documents, mais controverses vives. Deux hypothèses : selon Lubbock, restes

(1) Cours de 1885-1886. *Principes et conditions de la science morale.*

1re Leçon (7 décembre). La crise de la morale actuelle. (Plan du cours.)

2e Leçon (14 décembre). Les évolutions de la conscience morale.

3e Leçon (21 décembre). La justice primitive en Grèce. (La loi écrite et les lois non écrites.)

4e Leçon (28 décembre). Le caractère esthétique de la morale des socratiques.

5e Leçon (11 janvier). La morale stoïcienne. La conscience morale. Le devoir et le droit.

6e Leçon (18 janvier). Le christianisme. La conscience religieuse et la charité.

7e Leçon (25 janvier). L'idée et le sentiment de l'honneur.

8e Leçon (1er février). Le principe de la solidarité.

9e Leçon (8 février). La constitution scientifique de la conscience morale dans Kant. (La loi morale et l'humanité considérée comme *fin en soi.*)

10e Leçon (15 février). Les théories empiriques de la conscience morale. (St. Mill.)

11e Leçon (22 février). Examen de la théorie de Mill. (Partie psychologique.)

12e Leçon (1er mars). Théories empiriques (Darwin). Genèse zoologique de la conscience morale.

13e Leçon (15 mars). Examen des bases psychologiques de la doctrine de Darwin.

14e Leçon (22 mars). Examen de la théorie morale de Darwin.

15e Leçon (29 mars). Théorie évolutionniste de la conscience morale. (Herb. Spencer.)

16e Leçon (5 avril). Examen critique de la morale d'H. Spencer.

17e Leçon (10 mai). Théories particulières (en France) de la conscience morale.

18e Leçon (17 mai). Réponse à quelques objections.

19e Leçon (24 mai). Proudhon et la morale indépendante.

20e Leçon (30 mai). Examen critique.

21e Leçon (7 juin). Conclusion du cours.

de l'humanité primitive ayant subi un arrêt de développement; selon Renouvier, forme extrême d'une décadence, comme celle qui menace l'humanité si elle s'abandonne. Difficulté de savoir s'ils participent à la vie morale et dans quelle mesure; — sujet à étudier à part.

« Écarter également les civilisations mal connues : l'Égypte, l'Inde, la Perse et la Chine », etc.

Ces exclusions ne doivent pas être entendues dans le sens d'une fin de non-recevoir à l'égard des problèmes que ces races peuvent soulever; mais le professeur renvoyait ces études à des recherches ultérieures, soit pour d'autres, soit pour lui-même; et, se renfermant dans les limites de sa compétence spéciale, il voulait s'assurer d'un terrain solide et historique en se renfermant dans l'antiquité classique.

« Exploration restreinte. Point de départ en Grèce. Ainsi comprise, l'évolution n'est pas une cause mystérieuse ; elle est un fait : c'est le passage du moins au plus dans un certain ordre de phénomènes ; c'est un fait historique comme les autres.

« Quelque chose d'analogue s'est passé, sur ce théâtre agrandi, à ce qui se passe dans la conscience de l'enfant qui devient homme (germe primitif de raison, fond naturel élaboré à l'aide de circonstances individuelles, hérédité, force d'attention, influences sociales). Élasticité mentale; bonne et mauvaise contagion. »

M. Caro établissait qu'il est impossible de rien expliquer si l'on ne suppose à l'origine un *primum quid*. Nécessité d'admettre un germe qui se développe. Pas de création de rien. Herbert Spencer exagère la misère de l'homme primitif. Il lui serait impossible de supporter les fatalités formidables de la nature. Incapable d'effort, destitué de la faculté d'abstraire et de l'attention, il aurait tout conquis de rien; fermé à la sympathie, comment se serait-il formé à la société? « Excès de cette thèse. Absence des conditions mêmes de l'évolution. »

Maintenant, pourquoi cette évolution morale s'est-elle produite, surtout dans la race aryenne et surtout encore dans le peuple grec?

« A. Races choisies. Il y en a qui arrivent plus vite que d'autres à la moralité, d'autres qui s'attardent en route. Pourquoi? Cela tient au régime de vie : états plus ou moins défavorables ; la vie sauvage, la vie barbare, la vie civilisée. — B. Autres circonstances aidant à la sélection de certaines races : conditions d'organisation du sol, de lumière, etc. — C. Circonstances politiques et sociales. — D. Formation plus ou moins rapide du caractère national : orgueil de la patrie, honneur national. — E. Influence littéraire, expression symbolique de l'état moral d'un peuple s'exposant par la poésie. Estimez à Athènes l'influence d'un Eschyle, en Allemagne d'un Gœthe, en France du mouvement romantique et aujourd'hui du réalisme. Diagnostic moral. Rien de tout cela n'est indifférent. — F. Grandes apparitions d'écoles et d'idées. Grands événements de la pensée. Promotions de la conscience morale. Un Socrate révélateur d'un Dieu paternel et bon; un Platon mettant en Dieu l'idée du bien ; le stoïcisme gardien de la liberté intérieure. — G. Crises religieuses. Le bouddhisme. Le christianisme. — H. A toutes ces causes s'ajoute la liberté. Cette évolution n'a rien de fatal. Rétrogradation possible; points d'arrêt et de rebroussement. »

Imaginez cette leçon, dont nous ne donnons que le squelette, développée avec l'abondance, l'éclat de couleur, le bonheur de traits vifs et d'expressions parlantes qui caractérisaient le talent de M. Caro. Comment s'étonner du grand succès de ses cours, de l'impression profonde et de l'influence communicative exercée sur ses auditeurs? Déjà dans la seconde partie de cette leçon, où les idées, au lieu de la forme abrupte du sommaire, prennent la forme régulière de la langue écrite ou parlée, on sent l'action de l'orateur; mais combien n'y ajoutait-il pas de mouvement et d'autorité par l'improvisation !

IV.

Résumons enfin une dernière leçon, qui nous paraît tout à fait neuve, sur « l'idée et le sentiment de l'honneur ». C'est tout un chapitre à introduire dans un cours de morale. L'honneur est sans doute un sentiment susceptible de bien des interprétations diverses, de bien des défaillances, de bien des erreurs : ce n'en est pas moins une portion considérable de nos motifs d'actions. Il est intéressant d'en étudier la nature, l'origine, les transformations.

« Origines psychologiques. Sa nature, ses éléments. Partage de la vie instinctive et de la vie rationnelle ou morale. Le signe de l'homme, du règne humain, c'est de passer de l'état de nature, où s'arrête l'animal, à l'état de dignité raisonnable.

« L'instinct le plus fort, le plus dominateur, est celui de la conservation physique. Amour de la vie; horreur de la mort ; crainte de la douleur; crainte du danger; la peur; le mensonge (pour se protéger), etc. Expression naturelle de ces sentiments dans La Fontaine :

> Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré.

« Puis :

> Mécénas fut un galant homme.

« Première modification. La réflexion dissimule ces sentiments primitifs. On se dit bien vite que c'est se livrer que d'avouer sa lâcheté. D'où provient le comique de Sosie dans *Amphitryon?* C'est qu'il ne fait aucun effort pour dissimuler sa poltronnerie. Puis la réflexion transforme les

mêmes sentiments. Elle joint le calcul à l'instinct; elle crée la cupidité, l'avarice, l'hypocrisie. Elle crée le vice. L'animal n'a pas de vices. Ce qu'on appelle un animal vicieux, c'est d'être trop sensible ou trop ardent. La ruse n'est chez lui qu'à l'état de défense. Le vice est le propre de l'homme. C'est le produit de la réflexion et du calcul.

« Deuxième modification plus haute. Le sentiment de la dignité et du respect de soi-même. Développement des passions antagonistes. Force morale capable de sacrifier ou de risquer sa vie (apparition de cette force chez les Tartares et chez les sauvages).

« Création du courage. Développement de l'énergie morale. Courage militaire, courage civil; mépris du péril et de la mort quand il s'agit d'un grand intérêt; différentes formes du courage. Les grands devoirs et les petits devoirs de la vie.

« Horreur du mensonge; dignité, sincérité. Le mensonge rompt le pacte social de la bonne foi; il est une lâcheté ou une ruse. Dans les cas moins coupables, il est une preuve de faiblesse et d'infériorité. La femme et l'enfant.

« Horreur de tout ce qui est bas, vil, artificieux. Horreur du laid sous toutes ses formes.

« Tout cela exprimé dans ces mots : *l'honneur*, le sentiment de la dignité, le respect de soi-même, le respect de la personne morale; crainte de l'avilissement, l'idée de quelque chose de sacré en nous que nous ne devons ni souiller ni abaisser et dont notre volonté est gardienne et mandataire. D'où cette définition de Littré : « Sentiment qui fait « que l'on veut garder la considération de soi-même et des « autres. »

« Sens particulier. Point d'honneur, ce qui pique, excite en fait d'honneur, et oblige à ne pas reculer, à ne pas céder, etc.

« II. Origines historiques et transformations sociales de cette idée. 1° Dissentiment avec Taine qui décrit admirablement l'origine féodale de cette idée, mais qui refuse d'en reconnaître toute équivalence en Grèce et à Rome. Longue série d'idées analogues dans l'antiquité grecque ou romaine. Généalogie très ancienne.

« Expressions nombreuses de ce sentiment dans Platon : Τιμᾶν, ἄγειν ἐν τιμῇ, δια τιμῆς ἔλειν (avoir en honneur), ἄτιμος (ce qui est déshonorant), ἀτιμία; et qu'est-ce donc chez les Grecs que cette perpétuelle préoccupation du κάλον et de l'ἐπαίνετον? Le *louable*, n'est-ce pas ce qui est considéré par les autres? Chez le méchant, dit Aristote, spectacle du désordre et de l'impuissance. C'est laid; c'est mal. Un tel homme est φαυλός, ce qui s'oppose à ἐπιεικής, celui qui est comme il faut. Τὰ κάλα, αἱ καλαὶ πράξεις. Il vaut mieux mourir que d'avoir à rougir : ἀποθνήσκειν κακοῦ ἕνεκα.

« Chez les stoïciens, orgueil exalté de la vertu, toutes les formes de l'honneur. La passion de ce qui vaut mieux que la vie physique, la passion de la vie morale, le respect de soi-même. N'est-ce pas une mort pour l'honneur que la mort de Caton tenant son épée et s'écriant : « Et mainte- « nant, je suis maître de moi! » Cette liberté reconquise par la mort, n'est-ce pas un acte d'honneur antique? Et quelle plus belle expression de l'honneur que ce vers de Juvénal :

Summum crede nefas vitam proferre pudori!

« Voilà l'équivalent en latin, *pudor*, l'horreur de ce qui fait rougir; les *causæ vivendi* sont les mêmes qu'aujourd'hui : l'estime de soi et le respect des autres.

« Chez les chrétiens, sentiment de l'honneur profondément modifié. Il est subordonné à la conscience religieuse plus qu'à l'estime publique et à l'opinion ..

« Origines germaniques. Esprit d'aventure. Le point d'honneur de la vie militaire. Différence du théâtre antique et moderne. Dans l'antiquité, sacrifice pénible de la vie; chez nous, mort provoquée, acceptée. « Ils prennent si « bien leur parti que le spectateur finit par en prendre le « sien. » (Saint-Marc Girardin.)

« Origines féodales. — Loyauté, chevalerie. — Analyse de Taine.

« Nouvelle transformation du mot et de l'idée d'honneur au xve siècle et au xvie (d'après Burckart et Gebhart).

« Traits nouveaux de l'homme moderne qui se forme à travers le tumulte des forces sociales indisciplinées. Orgueil naturel des consciences émancipées de la foi; orgueil du libre examen, énergie de l'individu, vaste crise politique et sociale qui transforme la notion de l'État, le caractère du pouvoir, les rapports des citoyens. — Établissement de la tyrannie ou principat absolu sur les débris de l'ordre féodal et des mœurs républicaines. (Les Visconti, les Malatesta, les Sforza, les Borgia; les courtisans virtuoses de ces petites cours, virtuoses de la guerre, etc.)

« Développement de l'individualité énergique contre la tyrannie... *Uomo unito, uomo singulare*, être quelqu'un, un homme unique; émouvoir l'imagination du siècle, tel est le rêve. *Onore*, mot nouveau. Mot du pape Paul III : « Les « hommes uniques dans leur art, comme Cellini, ne doivent « pas être soumis à la loi. » Belles vendettas, etc.

« III. Donc, origine historique très mélangée. Y joindre mille influences historiques et sociales. Grandes luttes militaires de la France avec l'Europe. Éducation militaire de l'Europe moderne. De tout cela sort le développement de l'énergie individuelle, le sentiment de la dignité virile, supplément et même équivalent du devoir. (Admirable apologie d'Alfred de Vigny.)

« Au fond, cependant, grandes différences. 1° Devoir, claire révélation de la conscience. L'honneur a sa force dans l'estime des autres aussi bien qu'en soi. Il dépend de l'éloge ou du blâme d'autrui. 2° Variabilité selon le temps. (Un Italien sous César Borgia, un Français du xviie siècle, quelle différence!) Les races (duel japonais et duel français); gouvernements (monarchie ou démocratie). Les corporations ou associations. Honneur particulier de la vie militaire, de la magistrature. Tout cela manque de solidité et de précision. Code flottant et multiple; quelque chose subsiste cependant d'utile et de grand.

« Il faut : 1° l'épurer, l'éclairer, le délivrer des préjugés barbares et des forfanteries; 2° le régler sur le vrai modèle

intérieur, la dignité personnelle. A ces conditions, cette pudeur virile, comme l'appelle Alfred de Vigny, est un grand préservatif moral. »

Cette belle et brillante leçon est un exemple de l'usage que l'on peut tirer de la littérature pour la psychologie et pour la morale. Ce qu'il y a de souvenirs, d'allusions, de citations, de lectures, condensé dans ces quelques pages, est merveilleux. Il faut avoir pratiqué la vie de professeur pour apprécier le talent qui sait, à heure fixe, résumer dans un tout composé avec art une série indéfinie de documents et une si grande masse de lectures. Peut-être, dans ce travail d'analyse, ne voit-on pas encore bien clairement ce qui distingue l'honneur du devoir; mais tous les traits caractéristiques du premier de ces deux principes sont finement et richement décrits. Le second devait apparaître dans la suite de cet enseignement.

V.

L'étude faite sur pièces de l'enseignement de M. Caro ne peut qu'inspirer un grand respect pour le travail intense dont cet enseignement était le produit. On ne s'étonne pas qu'après tant d'années consacrées à ce travail, repris encore malgré un premier avertissement en 1884, qui l'avait fait interrompre pendant quelques semaines, M. Caro ait fini par succomber sous le faix. La violence qui l'a forcé à fermer les portes de l'école et à se retirer au milieu de ses élèves de la Sorbonne n'a pas dû être non plus une faible aggravation de ses fatigues et de son mal intérieur. Les sottes plaisanteries de journalistes incompétents ne furent pas une moins douloureuse blessure pour une âme délicate et sensible qui avait quelque chose de féminin. Si l'on avait vu de près le prodigieux effort que coûtaient et que représentaient ces leçons faciles et brillantes, on eût été moins prompt à railler. Un succès aussi persistant était, malgré tout, la preuve de la solidité et de l'intérêt de cette vivante et féconde enquête qui résumait chaque fois en traits rapides et larges une face distincte de la philosophie du siècle.

Telle fut l'œuvre de M. Caro à la Sorbonne ou dans ses livres. Nul ne connut mieux le temps présent; nul ne le fit mieux connaître. Il fut le successeur des grands professeurs d'autrefois, maintint la tradition de l'éloquence sans sacrifier la sévérité du fond. Peut-être ce genre d'enseignement disparaîtra-t-il avec lui, et il aura été le dernier de ceux que nous pouvons appeler les orateurs de la chaire dans l'Université.

PAUL JANET.

FIN.

LES JEUNES FILLES ET L'ART D'ÉCRIRE

Réflexions sur un livre classique.

Il y a un mot de Fénelon qui m'a toujours semblé un peu fort. Parlant de son projet de *Rhétorique* dans la *Lettre à l'Académie*, il dit qu'on en pourra faire un ouvrage « court, exquis et délicieux ». Délicieux, un manuel de style! Le pensait-il vraiment? Il dut le croire au moins à l'instant où il l'écrivit, car Fénelon est le premier qui ait émis de ces vérités instables et momentanées qui nous charment à présent. Mais, quoi que Fénelon en dise, tout ce que nous possédons de traités de rhétorique ne me paraît pas délicieux. J'avoue que j'y prends autant d'intérêt qu'aux traités sur la cuisine ou sur le blason : il y a juste autant d'humanité dans les uns que dans les autres.

Et pourtant la rhétorique est l'art des arts; les anciens sophistes avaient cent fois raison d'en faire le centre et l'essence de toute l'éducation; il n'y a pas d'étude plus pleine d'imprévu, de profondeur et de vie. N'est-ce pas la psychologie mise en acte? S'il ne faut, pour bien parler, que l'habitude de la langue et un assez grand génie, il faut beaucoup de finesse pour expliquer au juste ce que c'est que bien parler. On n'a pas trop, pour cela, de toute la philosophie des livres et de toute celle que donne l'analyse de soi-même. Il ne s'agit point de définir et de distinguer des façons de dire; il s'agit de découvrir l'analogie cachée de nos faibles talents, des dispositions confuses que nous sentons en nous, avec tout ce que nous admirons de plus éloquent chez les maîtres, et, par là, de nous rendre plus capables à la fois de diriger notre invention et d'apprécier celle des autres. Au plaisir presque tout passif de sentir vivement les beautés qu'on lit s'ajoute le plaisir de s'expliquer son plaisir, et celui encore plus touchant de s'essayer à le créer en soi-même par ses propres œuvres. Ah! la jolie et l'intime étude! En est-il même une autre dans le monde? Et comme il est modeste, au contraire, ce mot de Fénélon qui me semblait excessif! Qu'un livre si digne d'un si vaste objet serait délicieux, s'il existait!

Oui; mais pour écrire un tel livre il faut être d'abord un moraliste, c'est-à-dire une personne très fine et très ingénue, association rare. Il faut être Joubert, par exemple, dont les pensées sur le style m'ont toujours paru le chef-d'œuvre de notre rhétorique française comme elles sont le chef-d'œuvre de l'auteur. A quelque distance de Joubert, mais dans la même rangée, je placerais ce petit volume sur la composition et le style que M. Lanson vient de dédier aux jeunes filles (1).

(1) *Principes de composition et de style*, par G. Lanson. — *Collection d'ouvrages de littérature à l'usage des jeunes filles*. — Paris, Hachette, 1887.

Il est bien spirituel et bien divertissant, cet ouvrage classique. Et cela ne l'empêche pas d'être plein de sens pratique et d'efficacité. La sagesse la plus doctrinaire n'y trouve qu'à louer : M. Brunetière en a été content.

Je voudrais en parler à mon tour et faire à ce sujet quelques observations sur les jeunes filles et l'art d'écrire. On répand sur cette question beaucoup d'idées fausses ou du moins d'idées acceptées sans examen. Peut-être est-il utile d'y apporter enfin une curiosité indépendante de toute doctrine. Comme M. Lanson, c'est aux jeunes filles que je m'adresse. Sans doute nous ne prétendons, ni lui ni moi, qu'après nous avoir lus elles écriront mieux; mais peut-être comprendront-elles davantage combien c'est chose difficile et estimable que de bien écrire. Parlons d'elles d'abord, c'est-à-dire de notre public, puis de notre objet, qui est l'art du style; enfin essayons d'accommoder l'objet au public.

I.

Il faut qu'un homme soit bien fat ou bien naïf pour croire qu'il connaît les jeunes filles. Il en a vu de près trois ou quatre dans sa vie, et encore, pour différentes causes, ne les a-t-il pas vues comme elles sont. J'avais pris beaucoup de notes sur ce sujet; mais il m'est arrivé un jour de jeter au feu toutes celles qui n'étaient pas flatteuses ; puis, six mois après, j'ai été amené à brûler les autres : si bien que je suis réduit à consulter sur ce point l'expérience d'autrui.

On distingue dans l'enseignement, me dit un professeur, trois variétés de jeunes filles : la *couventine*, la *lycéenne* et la *dilettante*, — la première étant soumise à une règle et à l'autorité presque sacerdotale de femmes plus âgées ; la seconde étant soumise à une discipline et à des maîtresses un peu émancipées elles-mêmes ; la troisième n'étant soumise à personne et subissant l'influence de tout le monde.

La couventine achevée, renforcée, ne se trouve pas dans les couvents, mais dans ces maisons de la Légion d'honneur qu'il est question d'abolir. C'est là que s'épanouit le formalisme le plus pur avec la puérilité la plus solennelle; c'est là que se joue la plus hypocrite comédie de renoncement. Dieu sait quel est le rêve secret de beaucoup de pensionnaires de Saint-Denis tant qu'elles sont cloîtrées, et leur destinée dès qu'elles sont libres! Isolées ou assujetties à une promiscuité qui est la pire forme de la solitude, privées de toute communication avec l'extérieur, dépourvues de cette honnête expérience des choses qui guérit des chimères en montrant la médiocrité de tout, elles se dessèchent ou s'exaltent. On ne peut leur apporter de fruits, « sauf les oranges qui sont regardées comme bonbons » ; mais surtout on ne peut leur apporter de notions vraies sur l'usage de leur intelligence et de leur cœur. Elles pensent et sentent à vide : comment pourraient-elles même avoir idée de cette possession de soi, de cette indépendance sereine qui est la première condition du talent d'écrire? Elles promènent à travers leurs longs corridors, sous leur robe de laine noire et leur grand chapeau à la Lætitia, beaucoup d'inquiétudes inavouées, avec une ignorance tout entière puisée dans les livres. Pauvres filles, pauvre imagination, pauvre style.

Il en est à peu près de même dans les couvents qui ont gardé les manières d'autrefois. Seulement, comme la clientèle est beaucoup plus mondaine et plus riche, les idées de monde et de richesse prennent plus de réalité pour l'imagination des pensionnaires. Dans tous leurs « devoirs de style » elles introduisent des appartements dorés, des toilettes « simples, mais exquises », et des mariages à Sainte-Clotilde. Puis leurs parents viennent les voir; il y a parloir au moins deux fois la semaine et, dans beaucoup de maisons, tous les soirs à quatre heures; les jeunes recluses entendent rouler la voiture maternelle dans la cour : elles s'apprêtent, elles s'attendent à être appelées, elles sont appelées, elles descendent, elles se laissent embrasser, elles complimentent leur mère sur sa robe, manient les dentelles du corsage, puis elles demandent des nouvelles. Oh! nulle part on ne s'informe plus exactement des nouvelles : presque tout le *Figaro* se débite à mi-voix dans les parloirs des couvents. Au XVIIIe siècle, une demoiselle d'Albert, aussitôt sortie de Panthémont, publiait les *Confidences d'une jolie femme*, et le livre était si indiscret, si compromettant pour de grands personnages que la jeune couventine dut tâter de la Bastille. Sans doute un tel scandale ne se produirait plus aujourd'hui ou du moins passerait inaperçu; mais cela ne veut pas dire que l'éducation de la sensibilité, telle que les couvents la pratiquent, soit devenue irréprochable. On y échauffe l'imagination sensuelle tout en la comprimant. Je connais un petit ouvrage sur les *Bienséances chrétiennes* où le monde est représenté comme une suite de tentations horribles et délicieuses : il y a surtout un chapitre sur la valse qui est fort éloquent ; tout y est décrit : les serrements de mains furtifs, l'abandon de la taille pressée par le danseur, la volupté, la langueur, l'ivresse, les regards qui s'attirent... Ce tableau s'étale en cinq pages; l'effet pourrait en être dangereux si on ne faisait oraison aussitôt après. Il est vrai que les marques d'une tendresse innocente sont défendues; c'est une compensation : une jeune fille, écrivant à sa mère, qu'elle adore, glisse à la dérobée un petit papier dans l'enveloppe, où elle ajoute : « Pardonne à cette froide lettre; j'ai dû la faire ainsi parce que les religieuses trouvent que je t'aime trop. » C'est d'un couvent semblable que sortait Camille, dans *On ne badine pas avec l'amour*. Mais les maisons de cette sorte deviennent rares; la liberté s'insinue partout, et d'ailleurs la concurrence l'aide à s'établir.

La grande supériorité des couvents est qu'on y lit peu de livres, qu'on s'en pénètre bien, et que ces livres sont pour la plupart des ouvrages de dévotion. Ah! que de services ces manuels de piété, souvent si fades et si précieux, ont rendus à la littérature! Ajoutez-y l'habitude de la confession et des examens de conscience : vous aurez l'explication de cette finesse d'analyse que les vieux moralistes français ont possédée et que le vieux public français goûtait si bien. C'est ainsi encore que tel devoir de couvent, écrit par une petite fille, est extraordinaire par la sûreté précoce de la psychologie. En revanche, une grave faiblesse de cette éducation, c'est l'importance qu'on y attribue aux questions de pure forme. Jusqu'aux faveurs qui nouent les devoirs, tout est réglé et médité. La calligraphie est irréprochable, uniforme, et ne trahit pas la spontanéité d'un caractère : dans le couvent du Sacré-Cœur, par exemple, une certaine écriture est enseignée; c'est la marque de la fabrique, et les mères vaniteuses envoient leurs filles au Sacré-Cœur pour qu'elles en remportent cette estampille; après quoi, on fait meilleure figure dans la vie.

Mais c'est encore peu de chose que cela. Dans les couvents l'art de s'exprimer est traité *ex professo* et soigneusement isolé de l'art de penser. « Combien y a-t-il de qualités du style? » demande un questionnaire. A quoi il faut répondre : « On reconnaît cinq qualités principales du style : la correction, la propriété, la brièveté, l'élégance et le pathétique. » Les auteurs sont classés suivant leur mérite ; ainsi Saint-Simon est un « prosateur du second ordre », tandis que le cardinal Maury est du premier. A la bonne heure. Pour l'histoire on insiste particulièrement sur le vase de Soissons et sur le chêne de Vincennes. D'un souverain on dit toujours qu'*il monta sur le trône;* et d'ailleurs la langue qu'on parle ou qu'on écrit n'est qu'un assemblage de métaphores décolorées. La notion la plus funeste est celle qu'on se fait, au couvent, d'une chose *bien écrite :* on entend par là ce qui est impersonnel, regratté, arrondi et fleuri partout, enfin la chromolithographie littéraire. Comme je comprends qu'avec cela Saint-Simon soit *du second ordre!* Chaque adjectif tout prêt, chaque jugement tout fait arrivent au moment attendu ; on sait aussi quels sont les passages qui comportent le *pathétique*, comme on sait qu'il faut allumer tous les cierges de la chapelle pour le mois de Marie. Bref, la couventine qui n'a pas d'originalité d'esprit sort de son couvent instruite de tout ce qui est formule et saintement ignorante du reste ; il faut que la passion vienne pour lui apprendre que dans ce qu'on écrit, comme en tout, la sincérité est la première supériorité et le seul charme... Oh! quand la passion sera venue, elle écrira avec beaucoup d'onction des lettres d'amour...; mais cela, ce n'est pas un professeur qui me l'a dit, et ce n'est pas l'enseignement qui en est cause.

La *lycéenne* est d'apparition récente ; vous l'avez pourtant déjà rencontrée dans les rues, avec son gros portefeuille, accompagnée de sa seule vertu, marchant vite, ne s'arrêtant que devant les étalages de livres ou d'instruments de chirurgie. Elle me fait sourire et soupirer ; pourtant je ne songe pas à la railler : d'abord parce que la raillerie est trop facile contre tout ce qui choque nos habitudes, ensuite parce que cette entreprise des collèges de jeunes filles est généreuse et très sage, au moins dans son principe. Des hommes sûrs en ont pris le patronage : M. Gréard l'appuie de son autorité, de son talent délié, de sa souplesse grave ; M. Eugène Manuel y apporte la douceur pénétrante et la foi vive qui sont ses grandes qualités de poète; faut-il d'autres recommandations? Seulement, je demande à voir et à essayer ; je demande à laisser se dessiner l'œuvre, j'attends qu'on soit débarrassé de ces faiseurs d'échafaudages qui s'appellent *pédagogues* ou *pédagogistes,* et qui m'ennuient. Le principe est généreux, dis-je, car il implique de la part de l'État un grand zèle pour la culture sérieuse des femmes, c'est-à-dire des familles. Il peut être bienfaisant même, s'il atténue, dans l'avenir, la distance qui sépare un mari intelligent d'une femme intelligente et s'il fait disparaître les malentendus d'amour : c'est là, j'en suis sûr, l'idée secrète de M. Gréard et des autres connaisseurs d'âmes qui ont fondé le *lycée Fénelon.*

Aujourd'hui les collèges de jeunes filles sont dans la confusion des débuts : l'enseignement est confié à beaucoup de femmes et à quelques hommes. Les hommes, qui seront prochainement éliminés, réussissent pourtant mieux que les femmes, paraît-il ; une certaine coquetterie inconsciente en est cause sans doute ; toujours est-il que les jeunes filles s'efforcent plus avec un professeur qu'avec une maîtresse, et rougissent plus d'être en faute. Il n'est même pas indifférent que le professeur soit marié ou non, ô vanité de la science pure! Mais, quelle que soit la personne enseignante, son autorité, sinon son influence, est sans bornes sur les jeunes filles. Quiconque affirme n'importe quoi est infaillible à leurs yeux, et le meilleur moyen de leur persuader qu'on est infaillible est d'affirmer toujours. Elles sont d'une docilité effrayante. Se permet-on une plaisanterie ou une demi-vérité : elles l'enregistrent, l'apprennent par cœur et la récitent dévotement. L'effort ne paraît pas leur coûter, qui les dispense de s'interroger elle-mêmes ; elles compilent et retiennent dans leur mémoire toute une leçon ; puis, si on les questionne sur un point obscur, elles se récrient : « Mais, madame, je n'ai pas compris! » Elles ont le respect des auteurs classiques, et l'idée que La Bruyère a pu manquer un de ses *Caractères* leur semble insoutenable ; du moins, à elles seules, elles ne l'auraient jamais. Elles ont aussi le respect des faits et des dates; quelqu'un qui leur dirait qu'un fait, par soi, n'est rien, n'est pas assimilable, et qu'il faut le négliger, leur

semblerait un hérétique. Bien penser et bien écrire, c'est pour elles « être fort en français, » et, à l'occasion, elles avouent tranquillement qu'elles ne le sont pas. D'ordinaire, elles sont peu capables d'abstraire et surtout d'associer des idées abstraites. En revanche, pour l'étude des sentiments, pour tout ce qui est autobiographie ouverte ou déguisée, leur imagination ne tarit pas. Quelle supériorité sur un homme du même âge! Quelle finesse plus originale! Quelle maniement plus sûr de la sensibilité! Quelle langue même plus nuancée et plus nourrie! Enfin elles sont humbles, se prêtent aux corrections et regardent leurs pauvres devoirs comme des ébauches à côté des ouvrages imprimés qui sont l'idéal inaccessible. Elles ont soif d'admiration et s'oublient elles-mêmes; elles écoutent, elles croient, elles aiment les autres.

La jeune *dilettante* est celle qu'on élève à la maison ou qui va s'acquitter, une fois par semaine, de cette figure de cotillon qu'on appelle « un cours de demoiselles ». Celle là est plus indocile ou n'est docile que par paresse d'esprit. Si, par exemple, le maître a dit qu'il y a dans tel moraliste des *vérités d'emprunt*, et qu'elle a entendu *des vérités d'empereur*, elle l'écrit et le répète sans sourciller : elle est insensible à l'absurde. C'est aussi par simple paresse qu'elle a sur tous les sujets des épithètes préparées, qu'un tel est *gentil* et que Bossuet est *sublime*. Ne lui demandez pas les raisons de son jugement; il n'y a pas plus à répliquer ou à examiner que s'il s'agissait de la coupe d'une robe. « Je ne sais pas si cela est beau ou laid, ma chère; mais *cela se porte*, et je le porte. » C'est souvent une parole entendue au salon, ou bien une phrase de livre; s'il arrive qu'on y contredise, la jeune fille se révolte d'abord, puis elle réfléchit un instant et s'aperçoit qu'elle est tout près de penser le contraire de ce qu'elle a dit. D'ailleurs, à quoi tient-elle, dans l'ordre des jugements? Tout glisse à la surface. Aux cours hebdomadaires qui se donnent, portes ouvertes, devant les mères de famille, la jeune dilettante est l'auditoire le plus agréable, car elle écoute tout bouche ouverte et accepte tout sans discussion, comme les Juifs recueillaient la manne; mais elle est l'auditoire le plus désagréable aussi, car, à peine le maître a-t-il fini sur une pensée qui doit s'imprimer fortement, qu'elle est déjà levée, arrange sa coiffure et se met à babiller sur ses compagnes de catéchisme. Encore se soucie-t-elle beaucoup plus de la personne du maître que de l'enseignement lui-même; elle est insensible à la logique; un détail l'amuse plus que l'ensemble ne l'intéresse; elle dédaigne le familier et le simple; ce qu'elle estime le plus, en ayant l'air d'en sourire, c'est l'emphase; en second lieu, c'est un mot d'esprit, surtout si elle ne l'a pas compris d'abord; en troisième lieu, c'est l'érudition, surtout si elle en est écrasée.

Malgré ces causes d'infériorité, la jeune dilettante est souvent bien intéressante : elle écrit avec sentiment; ce qu'aucune de ses amies n'est assez privilégiée pour entendre, aux heures d'effusion, elle le confie quelquefois au papier, et cela sans s'imaginer, comme nous le ferions, qu'elle a découvert l'âme humaine; elle y apporte une humilité, une candeur très aimables, et, si on l'apprécie, elle s'en étonne et en rougit avec un air de plaisir tout à fait charmant. Elle est plus volontiers sincère que la pensionnaire des couvents, et moins sujette aux déclamations passionnées.

Son invention, son bon sens ont surtout deux grands aliments : la conversation et la lecture. Pour presque toutes les jeunes filles, la conversation modèle est celle de leur père et des amis de leur père. Comme elles miment très bien, elles en reproduisent jusqu'aux intonations et aux gestes, en pensant que cela leur ajoute de l'importance; elles tranchent, elles décident, mais toujours d'après autrui, humblement, les pauvres petites! Il est vrai que cette conversation-là est bonne seulement pour les graves occasions, quand elles se sentent écoutées ou parlent devant des jeunes gens; le reste du temps, elles se contentent de réflexions sur les individus, d'à peu près rapides et chargés de superlatifs, pour mieux jouer la sincérité. Quant à leurs lectures, le roman y sévit, le roman innocent, bien entendu, c'est-à-dire celui qui ne fait pas penser. Mme Zénaïde Fleuriot est l'auteur type; Mme Craven et Mlle Monniot sont la nourriture des plus fortes ou des plus sensibles. Demandez à n'importe quelle jeune fille si elle connaît *Éliane* et le *Journal de Marguerite*, elle se piquera de répondre oui; elle ajoutera même que ce sont des livres « très jolis ». Très jolis, c'est le terme abrégé qui désigne tous les mérites. D'ailleurs, pour la plupart, elles sont optimistes dans leur conception de la vie et réclament des livres la même illusion. Elles sont plus formalistes que tendres.

Assurément vous pourrez me citer, pour chacune de ces remarques, dix exceptions chez les jeunes filles que vous croyez connaître. Je vous en citerai vingt, de mon côté, et nous serons quittes. Mais dans les questions d'enseignement il ne s'agit que de la moyenne, qui est toujours, par définition, médiocre. Couventine, lycéenne ou dilettante, la jeune fille est, à des degrés divers et avec les nuances que j'ai marquées, merveilleusement, affreusement docile; elle est soumise sans réserve aux maîtres et aux modèles; elle n'a pas d'ambition et ne se permet aucune comparaison entre ce qu'elle écrit et ce qu'elle a lu; elle ne saisit pas facilement les affinités des choses ni les rapports des idées; elle juxtapose et n'enchaîne pas; elle a des qualités supérieures d'observation morale et de sensibilité, mais elle est esclave des faits, de la forme et des mots. Comment, avec cette passivité, pourra-t-elle exercer l'art d'écrire, qui est tout d'activité, d'initiative, de hardiesse? Ou bien cet art lui-même pourra-t-il se réduire en formules et s'appliquer, les yeux baissés,

sous la dictée, non tel que les maîtres l'ont compris, mais tel que de bons élèves peuvent le contrefaire? Bref, si les jeunes filles étaient reconnues incapables d'originalité, faudrait-il persister à leur enseigner une sorte de style qui ne serait pas original? Une telle leçon ne serait-elle pas plus pernicieuse que l'ignorance, et un tel style serait-il encore un style? C'est ce qu'il faut voir.

II.

Les anciennes rhétoriques auraient pu porter comme titre : *Des moyens de suppléer au talent littéraire, ouvrage dédié aux personnes qui en manquent.* Ce n'était qu'une série de recettes : Faites ceci, faites cela ; soyez élégant toujours, délicat de temps en temps, attendri quelquefois, etc.; rien de plus commode. Pour toutes ces qualités, d'ailleurs, c'est à vous de les fournir de votre propre fonds. Quelques rares ouvrages, comme l'*Art poétique* de Boileau, avaient la bonhomie de commencer par une déclaration montrant combien était oiseux tout ce qui allait suivre. Si vous n'avez pas un grand talent, disaient-ils en substance, vous n'avez que faire de nous; mais si vous en avez un très grand, vous n'avez que faire de nous. Il ne faudrait pas outrer cette vérité pourtant : il y a un art d'écrire; mais il y a, très étroitement mêlée à cet art, une industrie d'écrivain ; et si l'art suppose la spontanéité, l'industrie demande un apprentissage. Cela est si clair qu'on a presque honte de le dire.

Quelle est précisément la frontière de l'art et de l'industrie, et, si cette dernière seule peut s'apprendre, y a-t il intérêt pour l'esprit que l'étude en soit poussée très loin? Telle est la question que je propose aux personnes de sens.

« Bien écrire, selon M. Lanson, c'est penser ou sentir quelque chose qui vaille la peine d'être dit, et le dire précisément comme on le pense ou comme on le sent. » Voilà qui est on ne peut plus juste ; mais alors que d'éléments sont nécessaires pour bien écrire! Penser d'une façon intéressante, c'est le fait d'un esprit vigoureux ; sentir avec originalité, c'est le fait d'un artiste ; parler comme on pense et comme on sent, c'est le fait à la fois d'un artiste et d'un homme de métier. Ne nous occupons que de ce dernier point, que de l'expression toute pure; essayons d'y déterminer par un ou deux exemples ce qui est de pratique et ce qui est d'inspiration.

Attachons-nous, pour cette fois, aux mérites tout extérieurs du style. Lorsque nous entrons, un soir, dans une très vaste église où l'on prêche, nous n'entendons d'abord qu'un murmure confus, mais ce murmure est modulé ; il obéit à une loi musicale; sans rien distinguer des paroles, nous percevons comme un lointain clair de lune d'éloquence. Ce n'est encore que la première silhouette du style, le *rythme*. Assurément le rythme existe en prose comme en vers, dans les devoirs de collège comme dans *Atala* et dans l'*Oiseau* de Michelet. Ce dernier maître, grand musicien s'il en fut, possédait le don du rythme parlé au point d'en souffrir. Il raconte que, se trouvant dans la tour de Cordouan, en Gironde, par un gros temps, le vent continu l'étourdit; la fatigue et le fracas des vagues blessèrent en lui une puissance, « la plus délicate de l'écrivain, le rythme. Ma phrase venait inharmonique. Cette corde, dans mon instrument, la première se trouva cassée. » Eh bien, cette puissance, dans quelle mesure est-elle spontanée, dans quelle mesure susceptible d'enseignement?

Prenons, si vous le voulez, un exemple bien net, où l'harmonie réside plutôt dans les sons que dans l'ordre du raisonnement. Voici une phrase de George Sand :

« Hélène dort. Peut-être qu'à cette heure elle rêve que, soutenue par le bras de Wilhelm, elle erre avec lui sur la mousse du parc, aux reflets d'azur de la lune, ou bien qu'elle danse là-bas dans le bosquet, belle à la clarté de cent flambeaux, entourée de cent jeunes étudiants qui admirent la légèreté de ses pieds et la souplesse de ses mouvements. »

On sent qu'une telle phrase est un délice; mais supposez-vous en présence de quelque auditoire de jeunes filles : quelle leçon tirerez-vous de ce modèle? Vous leur direz à peu près : « Mesdemoiselles, il y a, vous le voyez, dans la prose bien maniée, une capacité d'harmonie presque égale à celle des vers (cela peut s'enseigner); il doit y en avoir une dans votre style comme dans celui de George Sand, et, si vous me permettez de lire maintenant quelques phrases de vos devoirs, je vous y montrerai des incohérences et des rudesses de rythme. Voyez ici comme l'artiste a suspendu habilement le mouvement, comme ce mouvement, d'abord coupé, s'épanouit à la fin dans toute son ampleur. L'art de placer les incises, les repos de la voix, les virgules, mesdemoiselles, c'est là tout le secret (cela peut s'enseigner encore); mais c'est un art, ai-je dit. Je veux vous livrer le précepte tout général, tout abstrait, tout mort comme le voilà ; mais qui consulterez-vous sur l'opportunité de l'application? Qui, sinon votre oreille délicate? Je vous donne le conseil de vous chanter intérieurement toute phrase que vous écrirez, et de ne l'écrire que quand votre sens de l'harmonie en sera satisfait. Mais ne sera-t-il pas satisfait à trop bon compte et par une illusion? Je m'en remets pour cela à la justesse de vos sens et de votre goût, à la divination intérieure (ah! ceci ne s'enseigne plus). »

Prenons un autre exemple, toujours relatif au talent d'expression. Vous voulez démontrer les figures de rhétorique, non pas d'une façon scolastique et servile, comme si elles étaient des cristallisations naturelles, mais en vous rappelant qu'elles sont la manifesta-

tion naïve d'abord, réfléchie ensuite, de l'intelligence et de l'humeur de chacun.

Je suppose que vous parliez de la *prédication* (sans la nommer, bien entendu) et que vous en donniez un modèle. En voici un qui me revient à la mémoire. Un critique éminent, chargé de faire l'éloge d'un ami très intime qu'il avait eu le chagrin de perdre, s'exprime ainsi :

« Je n'oublierai pas qu'en parlant de lui je ne dois pas entretenir le public de moi-même, des joies que m'a données son amitié et des regrets qu'elle me laisse. Je refoulerai tant de sentiments, tant de souvenirs que sa mort réveille en moi; je ne dirai pas tout ce que je retrouve dans le passé en revenant, ses lettres à la main, sur les traces de notre jeunesse, nos communes espérances, nos craintes et nos tristesses communes, nos aspirations incessantes à un lendemain où nos existences devaient être plus unies encore que la veille et plus confondues, le commerce enfin de deux âmes si bien mêlées l'une à l'autre qu'aujourd'hui encore j'ai peine à comprendre qu'il m'arrive quelque chose dont je ne puisse pas lui parler; et il me faut faire effort sur moi-même pour m'assurer qu'en effet je ne retournerai plus près de son lit lui serrer la main et échanger avec lui quelques paroles souvent sans objet, mais dont nous avions besoin tous deux. Tout cela n'intéresse que moi, et ce n'est pas ce que je voudrais exprimer ici... »

« Que cela est naturel! dirons-nous à nos jeunes filles. Écrivant pour le public, l'auteur ne veut pas, par pudeur, étaler ses sentiments; mais cette retenue est comme forcée par la violence irrésistible de son regret. S'il se laisse aller d'abord à son émotion, c'est pour en être allégé ensuite et pour retrouver la netteté d'idées dont il a besoin. Il arrive ainsi, mesdemoiselles, que l'esprit se permette un écart pour suivre son cœur; qu'il passe, en les saluant seulement, devant les idées chères que son dessein lui interdit d'aborder : si pareille envie vous prenait, n'ayez pas de scrupules; vous voyez que cette liberté s'accorde, et, quelquefois, qu'on en peut user avec une grâce bien délicate. — Oui, monsieur; mais ce que vous louez ici, Descartes se le permet-il dans le *Discours de la méthode*? Et, s'il se l'interdit, s'il ne dit pas, par exemple, en passant, que ses maîtres de la Flèche étaient de fort aimables gens, dignes de toutes sortes de respects, c'est donc que cette façon de mêler ce qu'on pense avec ce qu'on sent n'est pas d'un usage universel? — Sans doute, mesdemoiselles; je vous la recommande quand votre tact vous la conseillera, tout simplement. — Oui, mais le tact! le tact! — Ah! le tact, sans doute, le tact! La divination intérieure! disais-je tout à l'heure... Que voulez-vous, mesdemoiselles? Je ne suis qu'un professeur, c'est-à-dire quelque chose de presque superflu. »

Je pourrais multiplier ces exemples et détailler ainsi tout l'art d'écrire. Ce que j'en ai dit suffit pour justifier l'opinion que voici. L'industrie du style, qui s'enseigne, comprend une partie de critique, une partie de théorie, une partie d'application. On peut démontrer : 1° que tel grand écrivain est très fort par tel ou tel mérite; 2° que ces mérites se classent et se subordonnent de telle ou telle façon. On peut démontrer enfin les procédés économiques et matériels qui permettent d'exploiter ces mérites en soi quand on les a, mais non de les simuler quand on ne les a pas. — L'art du style, qui ne s'enseigne point, comprend tout le reste.

Voyons un peu, maintenant, ce que nous obtiendrons d'un élève par la seule industrie. Supposons un talent très médiocre, mais qui ait fait de très bonnes études (cela peut arriver). Ce jeune sujet, qui a beaucoup de mémoire toujours, a peu d'inquiétude et de sève le plus souvent; il n'est pas sollicité par l'envie d'écrire; s'il écrit, c'est par devoir, par ambition ou par vanité. Il le fera très bien, dit le public; il sera toute sa vie un *prix de discours français*, c'est-à-dire qu'il assistera à la combinaison de toutes ses lectures passées, qui s'opère en lui. Prenant la plume, il n'éprouvera pas ce tressaillement de plaisir qui fait que l'écrivain né se crée à lui-même un paradis perpétuel; il ne se donnera pas une fête intérieure par l'éclosion et la rencontre imprévue de ses idées; il n'illuminera pas sa chambre pour lui-même et en fermant les volets. En revanche, il saura toujours exactement ce qu'il veut faire et le fera par méthode. Pour un ouvrage qu'il entreprend, il choisira d'abord un titre qui lui fasse honneur; puis il enfilera des notes, ce qu'il sait très bien faire, les classera dans de petits dossiers; puis, cela préparé, il mettra devant lui un grand papier, inscrira sur le premier feuillet *chapitre premier* et se laissera dériver tout doucement. Ses réminiscences lui fourniront les meilleures façons d'*embellir* une idée commune. Il dira : « Nous laissons à juger si... » ou bien : « L'ascendant qu'il s'était acquis par son caractère et ses vertus... », ou bien : « Il fut enlevé à la tendresse des siens », et tout cela ne sera pas du style, sans doute, puisque le style est l'empreinte forte d'un individu, mais ce sera quelque chose de propre et de décent; certes il n'en faut pas tant pour sortir de l'ordinaire. Aussi sera-t-il estimé généralement et, s'il est persévérant, il entrera à l'Académie. Au demeurant, il sera une écritoire, non un écrivain, faute d'être une personne.

Or, si l'éducation ne se propose pas de faire des personnes, quel est son dessein? L'éducation des jeunes filles surtout : n'est-ce pas là sa grande mission? Une jeune fille sur cent est une personne; peut-être une jeune fille sur dix deviendrait une personne, si elle osait; j'en connais plusieurs qui sont toutes prêtes à éclore. Dans les couvents, dans les lycées, dans les familles, je vous ai fait voir la sujétion d'esprit où elles vivent. Eh bien, ne faut-il pas les aider à rompre cette écorce de Daphné et à se développer au soleil,

plutôt que de les enserrer dans les formules d'un art que les formules ne contiennent même pas?

Je le dis sans détour, un manuel théorique de style offert aux jeunes filles, dans l'état présent de leur éducation, est un livre inutile et dangereux. Inutile, puisque l'art du style ne se transmet ni par persuasion ni par contagion; dangereux, puisqu'il ne peut qu'accroître le formalisme et la passivité de celles qu'il prétend instruire, c'est-à-dire leur élégante stérilité.

III.

Je n'aimerais donc pas du tout le livre de M. Lanson s'il répondait à son titre : *Principes de composition et de style*. Heureusement il n'en est rien; c'est une exquise causerie de moraliste et de critique dont l'objet est, au sens le plus général, la culture de l'esprit. M. Lanson parle avec cette finesse contenue que possédait notre maître commun, M. Bersot, ce demi-Socrate à qui nous devons tant. Il condense en quelques mots très simples une longue expérience; il fait, sans le dire, un retour sur ses propres essais, et cela donne à quelques-uns de ses conseils le charme d'une confession. Il est tout à fait notre contemporain : il a nos préoccupations, notre goût de psychologie, notre passion de raffinement et de sincérité; il prend des exemples dans Fromentin, dans Tolstoï, dans Pierre Loti. Et, comme de juste, l'idéal qu'il recommande est l'achèvement parfait de ses qualités personnelles. Il n'encourage guère l'imagination brillante ni la fantaisie. Ce qu'il veut obtenir des jeunes filles, c'est surtout la justesse et la finesse d'analyse, qu'elles sont d'ailleurs naturellement disposées à posséder, comme je l'ai dit; il veut les rendre ennemies de la déclamation, du vague, du convenu, pénétrantes, curieuses de sentiment, sincères surtout, telles enfin qu'un jeune homme intelligent d'aujourd'hui souhaiterait sa femme.

Mais la grande originalité de cet ouvrage est dans la première partie, me semble-t-il, que M. Lanson appelle *Préparation* et qu'on pourrait aussi appeler *Affranchissement*. Vous avez vu de combien d'entraves était lié l'esprit d'une jeune fille : il s'agit de l'en délivrer d'abord et d'en appeler de ses préjugés à elle-même. Étudiez donc cette liste de chapitres : I, *De la stérilité d'esprit et de ses causes;* II, *De la sensibilité considérée comme source du développement littéraire;* III, *De la sécheresse des impressions; du vague dans les idées et le langage;* IV, *Le développement général de l'esprit est nécessaire pour bien écrire;* V, *De la lecture;* VI, *Utilité possible de la conversation;* VII, *Éducation de la sensibilité :* ne se sent-on pas mieux respirer devant une façon si aisée de préparer les voies? Et, chemin faisant, que d'observations neuves et vraies, qui se tournent en conseils! — Il ne faut pas, par exemple, quand il s'agit d'écrire, interrompre, comme on le fait, toute vie en soi pour susciter les idées : « C'est se défaire de soi-même, pour être mieux soi-même... On arrête les battements de son cœur, pour mieux l'écouter, et on s'étonne de ne pas l'entendre. » — Il ne faut pas, sous prétexte de naturel, bannir l'intelligence et la réflexion de toute effusion passionnée, au contraire : « Le langage du cœur donne la mesure de l'esprit. » — Il y a des expressions courantes et de mode « qui sont aussi des dispenses de penser ». — On ne peut tricher avec le style; on n'écrit vraiment que quand on est une personne : « Le mot spirituel, ému, pittoresque, sublime, germe sans effort et s'épanouit sur le riche fond de la vie morale; c'est le prolongement extérieur et le dernier terme d'une longue série de sentiments intimes et d'idées inexprimées. » — Combien d'autres vérités encore, semées en passant, parmi des souvenirs, des anecdotes et des portraits qui vivent! La conclusion de tout ceci est qu'il faut penser d'abord, que la chose nécessaire est de penser, et que, pour penser, il en faut prendre la peine. Rejetez d'abord les paroles qui flottent à la surface de votre esprit; puis, cela fait, allez au fond en puiser de toutes neuves!

Mais ce n'est pas assez : le professeur qui parle aux jeunes filles dans une conférence doit aller encore plus loin que M. Lanson ne pouvait le faire dans un livre. Il doit secouer coûte que coûte, avec une véhémence presque brutale, l'engourdissement où se complaisent ces nonchalantes. Je le déclare même, il doit les scandaliser (s'il peut); il doit leur faire dire non plus leur éternel *Oui, monsieur*, mais *Oh! oh!* et : *C'est trop fort!* La critique nouvelle est, pour cela, tout à fait libératrice. Lorsque M. Jules Lemaître compare Eschyle aux pantomimes des pierrots, il entretient bien mieux la gloire d'Eschyle que s'il écrivait : « Eschyle est un tragique inspiré. » Lorsque M. Faguet imprime brutalement : « Balzac a des intuitions de génie et des réflexions d'imbécile », il oblige à mieux regarder Balzac; car, en littérature, l'irrévérence est le commencement de l'admiration vraie. Mais surtout M. Faguet et M. Lemaître invitent, forcent presque à juger. De plus, ils sont si personnels, qu'ils en deviennent *incopiables*, mérite supérieur pour les auteurs d'ouvrages classiques. Je voudrais qu'on imitât toujours cette indépendance en parlant aux jeunes filles, afin de les heurter et de leur donner l'envie de contredire. Par exemple, j'aimerais bien que l'on commençât une leçon sur Corneille, non plus par les paroles consacrées : « Né en 1606 à Rouen, d'une famille de robe », etc., mais en disant : « La vie de Corneille n'a aucun intérêt; elle ne sert point à expliquer ses œuvres; vous pouvez l'ignorer. » C'est bien peu de chose, ce n'est rien; mais quelle mine effarée ferait l'auditoire! J'aimerais bien que l'on dît aussi : « Il y a dans *le Misanthrope* une tragédie amoureuse qui est d'un intérêt éternel, un tableau de mœurs qui a une valeur historique, enfin une étude

de caractère qui est manquée. » Peut-être une des assistantes risquerait une objection, et celle-là serait sauvée.

Voilà où j'en voulais venir. On comprend que ces observations sur les jeunes filles d'à présent et sur l'art d'écrire ne visaient qu'à cette conclusion : Affranchissez! affranchissez l'esprit! L'art de l'écrivain comporte ce précepte avant tout autre, puisqu'en art il faut être soi-même ou n'être rien ; l'état intellectuel des jeunes filles le comporte aussi, puisque justement elles ont peur d'être elles-mêmes. J'indique, après M. Lanson, quelques moyens libérateurs : il y en aurait d'autres, il y en aurait beaucoup plus encore, sans la superstition des examens, des programmes, enfin du mariage (qui est un examen terrifiant à programme variable).

Sans doute tout n'est pas obtenu dès que les jeunes filles ont pris confiance en elles. Cela ne leur ajoute point d'esprit de conversation, ni même aucune de ces qualités de logique ou de ces nuances dont nous avons vu qu'elles manquent souvent. Mais, une fois maîtresses de leur propre esprit, qui peut dire où elles arrêteront leurs conquêtes? Je les vois d'abord bouleversées par un tel ravage de leurs anciennes et chères idées, puis éplorées de voir que personne n'a tout à fait tort, personne tout à fait raison, et que le vieux dogmatisme manque sous leurs pieds ; je les vois ensuite, par un retour brusque, dégoûtées de l'autorité, se précipitant dans la négation, le scepticisme, le nihilisme, où s'arrêtent seulement les intelligences faibles; je les vois recréant peu à peu leur propre monde intellectuel, comme de braves petites cartésiennes ; je les vois sortant enfin de cette série d'épreuves avec la satisfaction souriante, si gracieuse à contempler, des femmes évanouies qui ouvrent les yeux à la lumière et reprennent leurs sens...

Encore est-il vrai qu'après cela toutes les qualités littéraires leur arriveront par surcroît (j'entends aux jeunes filles qui sont douées, sans le savoir, bien entendu) ; le travail intérieur de leurs idées aboutira naturellement à l'expression, car, dès que notre idée s'éclaircit pour nous, elle s'exprime d'elle-même, presque sans nous, presque malgré nous, et c'est alors qu'on écrit supérieurement. Une phrase heureuse n'est qu'une idée parvenue à maturité... Et dès lors elles auront le goût, la fièvre de communiquer ce qu'elles penseront et sentiront. Elles s'apercevront que les écrivains ne produisent ni pour l'argent ni pour la gloire, mais pour se délivrer eux-mêmes, comme par une fonction fatale ; cette délivrance, quand on a une fois dit ce qu'on portait en soi, ne fût-ce que tout bas, ne fût-ce qu'à deux personnes, ne fût-ce que dans la solitude, elles l'éprouveront enfin à leur tour. Elles porteront leur bonheur au bout de leur plume, dans leur tête, dans leur cœur... Patience! Le grand point est gagné si une éducation vraiment autonomiste fait d'elles, non pas des émancipées, mais des esprits sincères et libres.

Une telle ambition vous fait sourire : la femme, dites-vous, est sortie d'une côte de l'homme, et il lui en restera toujours quelque chose. Peut-être; mais ma chimère me plaît; chacun de nous désire qu'il y ait au moins une femme dans le monde qui le comprenne et lui réponde... D'ailleurs, si l'on ne s'efforçait pas d'atteindre le chimérique, quelle réforme serait entreprise? Il faut donc espérer, mais avec un léger scepticisme, que les jeunes filles se décideront prochainement à juger, à imaginer, à concevoir avant que d'écrire, enfin à vivre pleinement de la vie de l'esprit... Et même, qui sait? Quand les hommes leur auront appris à penser, peut-être qu'à leur tour elles l'apprendront aux hommes. En ce temps-là nous serons tous, hommes et femmes, des personnes très distinguées, ce qui sera délicieux, quoiqu'un peu inquiétant; notre dernier progrès aura été réalisé, notre rôle sera joué sur la terre, et le soleil pourra s'éteindre.

PAUL DESJARDINS.

BEAUX-ARTS

Léonard de Vinci et l'enseignement du dessin.

Dans un remarquable travail publié récemment (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1887), avec le titre *Une éducation d'artiste au* XVe *siècle*, M. Eugène Müntz rapporte un passage de ces réflexions de Léonard de Vinci sur l'art qu'on a réunies sous la rubrique de *Traité de la peinture*, passage ainsi conçu :

« L'apprenti doit apprendre d'abord la perspective, puis les proportions (le texte dit les *mesures*) de toutes choses; ensuite il doit dessiner d'après de bons maîtres, pour s'habituer à de bons membres, puis d'après la nature, pour se rendre compte des principes de ce qu'il a appris. Ensuite il doit regarder quelque temps les œuvres de différents maîtres et enfin s'habituer à la pratique de l'art. »

Et M. Müntz ajoute :

« Aux yeux de Léonard, le dessin d'après l'estampe (ou d'après l'antique?) devait donc précéder le dessin d'après nature. »

Le passage cité ici laisse, en effet, la porte ouverte au doute que M. Müntz exprime par sa parenthèse. Mais il y a, dans le même recueil, un autre passage qui s'oppose à ce doute. C'est celui où on lit :

« Il faut retracer d'abord des dessins de bons maîtres, et ensuite, avec le jugement de son maître (c'est-à-dire évi-

demment alors seulement que le maître juge qu'on en est devenu capable), dessiner de bonnes choses de relief. »

Dans le premier des deux passages, Léonard de Vinci se borne à dire qu'il faut dessiner d'abord non d'après la nature, comme on l'a proposé chez nous récemment, mais d'après de bonnes œuvres de l'art, qui enseignent à observer et à comprendre ce que la nature nous offre. Dans le second, décomposant ce premier moment en deux, il ajoute que, parmi les œuvres de l'art, ce ne sont pas des choses en relief, des sculptures, qu'il faut prendre d'abord pour modèles, mais bien des dessins, où les objets sont réduits à un plan. Pourquoi? Il ne l'a pas dit; et l'on a pu croire que c'est parce qu'un dessin qu'on imite initie au mécanisme de l'exécution par le crayon, ce que ne fait pas un objet en relief; mais c'est là une erreur, puisque, suivant Léonard, un dessin parfait—et c'est celui-là qui est, à son avis, le meilleur modèle — ne doit offrir ni traits ni points, mais que tout doit y être fondu « comme l'est la fumée ». Tous les préceptes de Léonard tendent à faire acquérir l'intelligence de l'unité harmonique que présentent dans la nature les belles choses et qui fait, selon lui, l'excellence d'un ouvrage d'art. Si donc il recommande de prendre d'abord pour modèles des dessins, ce doit être par cette raison qu'un dessin où l'objet qu'il représente est figuré par une projection sur un plan, assujettie par la perspective à la simplicité d'un seul point de vue, met plus en évidence, aux yeux d'un commençant, qu'un relief autour duquel errent ses regards, l'unité harmonique en vertu de laquelle, dit quelque part Léonard de Vinci, toutes les parties d'un bel objet forment un concert que l'on perçoit en un instant indivisible — pensée qui se retrouvera dans ce que diront Descartes et Pascal lorsqu'ils signaleront comme la plus haute opération de l'esprit celle qui consiste à saisir les choses dans leur ensemble, « d'une seule vue ». Tel est, selon toute apparence, le motif pour lequel Léonard veut que l'on commence à dessiner non, comme on le fait aujourd'hui dans un si grand nombre d'écoles, d'après des objets en relief ou bosses, mais d'après des « dessins de bons maîtres ».

Pour compléter la théorie de Léonard de Vinci sur la marche à suivre dans l'étude du dessin, il faut ajouter que, selon lui, avant de dessiner un objet, il faut en dessiner les parties, précepte dont s'écartent aussi de nos jours tant d'écoles.

« Si tu veux arriver en haut d'un édifice, il te faudra monter degré à degré. Et, de même, je te dis à toi que la nature tourne vers cet art du dessin: Si tu veux avoir la vraie connaissance des formes des choses, tu commenceras par leurs parties, et tu n'iras pas à la seconde que tu n'aies bien dans la pratique et dans la mémoire la première. Et si tu fais autrement, tu perdras le temps, ou du moins tu allongeras l'étude. Apprends l'exactitude avant la prestesse. »

Du reste, dans l'opinion de M. Müntz, quelle qu'ait été la théorie de Léonard sur l'enseignement des éléments de l'art, il n'y a pas lieu d'y attacher beaucoup d'importance; car « jamais maître ne s'est moins piqué de logique, ne s'est moins assujetti à une discipline sévère, ni même à un travail régulier et suivi ».

Je dois avouer que l'étude que j'ai pu faire et des pensées exprimées par Léonard de Vinci dans ses écrits et de ses travaux d'art m'a conduit à une opinion différente. Léonard a répété maintes fois qu'il fallait étudier régulièrement (*con regola*). Et ce qu'il a dit qu'il fallait faire, il l'a fait. Beaucoup se persuadent aujourd'hui, d'après les maximes qu'une pédagogie prétendue scientifique a substituée, vers la fin du dernier siècle, aux maximes des grands maîtres, que le dessin se réduit à la géométrie, et l'art à un machinisme. Léonard de Vinci a pensé seulement, et avec lui tous les meilleurs artistes, que la géométrie pouvait rendre des services, à titre d'étude préliminaire et auxiliaire, à la peinture, et de même la connaissance soit des lois de la lumière, soit de la construction des corps. Il a pensé surtout que l'art s'apprenait par l'étude assidue des belles formes et des beaux effets qu'offrent soit les ouvrages de la nature, soit ceux de l'art, et par celle des mouvements, expressions des sentiments et des volontés. Et ces pensées, il les a incessamment appliquées. Il avait étudié profondément la perspective tant aérienne que linéaire, profondément l'anatomie, qui comprend ce qu'il appelle les mesures, et surtout, dans l'anatomie, l'ostéologie et la myologie, particulièrement nécessaires à la peinture; il avait aussi étudié profondément la statique et la mécanique animales; profondément l'optique avec la théorie, qu'il a créée, des ombres et des reflets; profondément enfin les passions humaines et cette âme que l'art avait selon lui pour objet suprême de représenter. Ses ouvrages le prouvent, ce me semble, aussi bien que ses écrits: sa pratique a donc été conforme à sa théorie et l'on peut dire, puisqu'il n'y a peut-être pas eu de plus grand peintre, que le succès a justifié l'une et l'autre.

Auprès de l'autorité du peintre de la *Cène* et de la *Joconde*, il n'en est guère qui ne pâlisse. Pourtant je ne puis m'empêcher d'ajouter que les règles qu'il a tracées sont les mêmes qui ont toujours été recommandées et mises en pratique par tous les maîtres de marque. Je n'en citerai qu'un seul, qui a excellé, lui aussi, dans les genres les plus différents; je veux dire le Poussin. Félibien, son disciple et son ami, ne fait, dans ses livres, que reproduire ses enseignements. Or Félibien dit dans les *Entretiens sur la vie et les ouvrages des plus excellents peintres:*

« Supposé qu'une personne ait tout l'amour qu'on peut avoir pour la peinture et qu'elle ait avec cela une volonté déterminée de s'y perfectionner, la première chose qu'elle doit faire est de commencer à dessiner d'après de bons dessins toutes les parties du corps humain jusqu'à ce qu'elle les sache parfaitement. »

Et encore :

« Et encore : « Avant que de former les figures entières, il faut savoir bien faire les plus petites parties d'un membre, parce que les moindres choses négligées dans les commencements donnent, par après, beaucoup plus de peine à apprendre. Surtout il est bon d'avertir ceux qui commencent de ne se point hâter, mais au contraire d'employer tout le temps nécessaire à bien terminer un dessin. »

Et enfin :

« Après avoir dessiné quelque temps d'après les dessins des meilleurs maîtres, il faut étudier les statues antiques, les bas-reliefs et le naturel. »

Le temps viendra sans doute où, instruit par la réflexion et surtout par l'expérience, on reprendra dans l'enseignement la tradition des maîtres, aujourd'hui remplacée presque partout par des pratiques qui procèdent d'un tout autre esprit que celui de l'art. Ce temps s'approche-t-il? Je me plais à l'espérer, et je serais heureux que les observations qui précèdent puissent y contribuer.

F. Ravaisson.

TRÈS SIMPLE HISTOIRE

Il avait plu toute la journée; mais, vers le soir, les gros nuages inquiets s'étaient dissipés, laissant le ciel très pur, et maintenant la lune, avec son cortège d'étoiles, brillait dans sa splendeur, inondant tout de sa pâle clarté, pénétrant indiscrètement jusque dans la grande chambre aux meubles antiques, aux draperies de satin, où la douce Mathilde est encore penchée sur son livre.

Bientôt cependant elle ferme son volume, dénoue ses cheveux, puis, éteignant la lumière, s'approche de la fenêtre, qu'elle ouvre doucement.

L'air frais du soir entre dans la chambre en caressant sa joue et lui apporte les parfums des roses et du chèvrefeuille qui grimpent le long du mur.

Le silence est partout. Les noirs sapins au fond de la vallée, les bouquets de chêne parsemés dans la prairie; la grande montagne là-bas à l'horizon, tout est enveloppé d'un charme mystérieux et indéfinissable; et longtemps la jeune fille reste là en muette admiration.

Peu à peu, presque insensiblement, le tableau s'efface. Elle regarde toujours, mais ne voit plus; ses pensées sont ailleurs.

Elle doit être heureuse, car ses traits charmants, éclairés par un rayon vagabond, ont une expression de joie profonde. Un sourire joue encore autour de ses lèvres entr'ouvertes, lorsque quelqu'un frappe à la porte. Sans attendre de réponse, une vieille dame entre.

Avec sa longue robe noire et sa coiffure du siècle dernier, on pourrait la prendre pour quelque vieux portrait d'Holbein descendu de son cadre.

— Tu n'es pas couchée, mignonne? fit-elle.

— Non, grand'mère; ce soir, je suis amoureuse de notre vieux parc et de ce beau ciel. (Et, la prenant par la main, elle l'amena devant la fenêtre restée ouverte.) D'ailleurs je suis trop heureuse pour dormir. Oh! grand'mère, je suis heureuse !... Qu'est-ce que le paradis peut donner de plus? fit-elle en appuyant sa tête sur l'épaule de son aïeule et en fermant à demi ses grands yeux.

Une expression de douleur intense passa sur la figure de la grand'mère; ses lèvres tremblèrent. Elle attira son enfant dans ses bras et baisa tendrement le beau front tourné vers elle.

Plusieurs fois elle essaya de parler; mais un trouble singulier retint les paroles qui allaient lui échapper.

— Georges est en bas, dit-elle enfin d'une voix étrange.

La jeune fille, absorbée peut-être, ne s'aperçut pas de cette émotion.

— Ah! fit-elle avec un petit geste de surprise joyeuse, en se dégageant; alors nous allons descendre, n'est-ce pas, grand'mère?

— Oui, va, mon enfant.

Et Mathilde partit, légère comme l'oiseau, heureuse et belle, passant comme une vision radieuse à travers la galerie tapissée de portraits de famille. Sur son chemin, les vieux guerriers, avec leurs casques d'airain et leurs larges boucliers, perdaient quelque chose de leur air farouche.

— Comment? pas la moindre guitare? fit-elle gaiement en apercevant celui qu'elle cherchait. Par ce beau clair de lune, il aurait fallu nous chanter quelque vieille ballade ou quelque romance italienne.

Le jeune homme ne répondit pas et recula de façon à se mettre dans l'ombre.

Mathilde ne pouvait voir l'expression d'angoisse peinte sur cette physionomie; elle ne voyait pas ce regard de tendresse qui l'enveloppait, elle ne savait rien du combat qui se livrait dans ce cœur, si près d'elle, et le déchirait.

Cette enfant si belle, qui lui a donné le meilleur de son âme, il l'aime de toute la force de sa jeunesse, de toute la puissance de sa nature ardente, et il va cruellement la faire souffrir.

Il n'ose lui parler, lui révéler la violence de cette lutte entre son amour pour elle et son devoir envers sa patrie. Il ferme les yeux pour ne plus voir la douce

figure dont le sourire s'est effacé et qui, maintenant, cherche craintivement son regard. Son cerveau est en feu, il entend les battements précipités de son cœur; mais il faut parler, être homme.

— Mathilde, fit-il en appelant à lui tout son courage, vous souvenez-vous de cette histoire que nous avons lue ensemble, cette histoire d'une jeune fille heureuse qui conseille à celui qu'elle aime de renoncer à son amour pour faire son devoir?

— Oui, je m'en souviens.

En même temps une crainte vague, le soupçon de quelque malheur lui traversa l'esprit.

Il continua :

— Ce jour-là, vous m'avez dit : Jamais je n'aimerais celui qui sacrifierait son devoir à son amour; je le mépriserais.

Il la vit pâlir et porter la main à son cœur; puis, presque à voix basse, elle lui demanda rapidement :

— Qu'y a-t-il donc?

— Il faut être forte, Mathilde, une vraie femme française. (Sa voix trembla légèrement.) La guerre est déclarée; l'ennemi est déjà à la frontière.

Elle ne dit rien, ne fit pas un mouvement; mais le frémissement de la lèvre, la couleur qui allait et venait sur son front, la respiration qui devenait de plus en plus rapide disaient assez le trouble intérieur.

Un torrent d'émotions diverses, de pensées sombres, apportant l'épouvante, traversa son cerveau. Elle songea au lendemain; un abîme semblait se creuser sous ses pieds: ses espérances, ses rêves, son doux avenir, anéantis, détruits en un instant!

Mais pourquoi partirait-il? Qui viendrait le réclamer là auprès d'elle? D'ailleurs, que peut faire un soldat de plus ou de moins? Et lui, avec son intelligence puissante, cet homme supérieur n'est-il pas dans l'intérêt de la patrie qu'il vive pour la servir autrement qu'en répandant son sang?

Elle se mettra à genoux, elle lui dira tout cela, elle lui dira qu'il faut rester : sans quoi elle mourra, et ce sera lui qui l'aura tuée. Mais non, c'est le démon qui la tente; sa raison s'égare; rester, elle le sait, serait manquer au devoir. Georges, son fiancé, trahir son devoir pour elle et par elle? Mais ce serait plus horrible que de le perdre! Que devenir? Comment échapper?

— Oh! Georges!

Elle ne put en dire davantage; mais quel monde de crainte et d'angoisses dans ces deux mots!

. Il comprit ce qu'elle ne disait pas; il la voyait souffrir : c'en était trop. Avec le calme du désespoir, il se rapprocha d'elle.

— Mathilde, il faut m'aider, dit-il, si vous êtes bien celle que j'aime.

Il avait touché la vraie corde. Une révolution soudaine se fit dans l'âme devenue vaillante de la fiancée. Elle se reprocha de n'avoir pensé qu'à elle-même, à son insurmontable chagrin, d'avoir été égoïste, faible, presque coupable; maintenant elle voit son chemin; elle aussi a une noble mission: elle va l'aider à faire son devoir. Elle sera forte.

Lorsqu'elle leva sur lui son grand regard, le nuage avait disparu. Il y avait sur ses traits comme un reflet de sentiments surhumains. Elle ressemblait à une sainte, souriait à travers ses larmes en lui disant : « Il faut partir », et, lorsqu'enfin il la serrait sur son cœur, qu'il lui disait adieu, peut-être pour toujours, c'était elle qui murmurait à son oreille des paroles de consolation, qui lui parlait d'espoir et de courage. La jeune fille faible et craintive était devenue la patriote courageuse, invinciblement résolue.

Quand cependant l'ombre de Georges eut disparu dans la nuit, qu'elle n'entendit même plus le bruit de ses pas, qu'elle se sentit seule, alors ses forces l'abandonnèrent.

Elle remonta lentement dans cette chambre qu'elle avait quittée si joyeuse. La fenêtre était encore ouverte comme elle l'avait laissée; seulement le ciel était noir, la lune cachée par des nuages; le vent s'était levé, s'engouffrant dans les vieilles cheminées et gémissant autour des sapins; la nuit était aussi dans son âme.

Elle se jeta sur son lit et longtemps pleura, puis, vaincue par la douleur et la fatigue, s'endormit.

Mais le lendemain, quel triste réveil! Qu'allait-elle faire de toute cette longue journée? Elle n'aurait plus à guetter son arrivée ni à écouter son pas dans l'allée du jardin.

Demain, puis encore demain, et tous les autres demains qui suivraient, il ne viendrait plus. Ah! que la vie lui semblait longue et triste! Comme son cœur était pesant dans sa poitrine oppressée! Elle marchait comme dans un cauchemar sans réveil.

Mais sa grand'mère est là, sa pauvre vieille grand'mère qui l'aime si tendrement; il ne faut pas l'attrister avec des craintes ni jeter une ombre sur ses derniers jours. Et elle va, comme d'habitude, lui faire faire sa promenade au soleil: elle lui cueille les fleurs qu'elle aime, reste auprès d'elle et lui fait la lecture; elle lui chante de ses vieilles chansons.

Et toute seule elle pleure.

Un jour cependant, on lui apporte une lettre. Elle connaît bien l'écriture et bondit de joie; c'est une longue lettre pleine de tendresse et d'espoir. Son pas devient plus léger, ses yeux plus brillants; quelque chose de son sourire d'autrefois passe comme un rayon de lumière sur le doux visage. Puis d'autres lettres arrivent, d'autres messagers de consolation et de joie: il l'aime toujours, il pense à elle.

Enfin on parle de paix: d'autres reviennent dans leur village, dans leur foyer, et elle l'attend; mais lui ne revient pas. Les lettres ont cessé, les jours et les semaines passent : plus de nouvelles!

Elle attend toujours.

La couleur s'efface de ses joues, la lumière de ses yeux; chaque jour son pas devient plus lent, sa voix plus faible; elle ne se plaint de rien; sa grand'mère ne devine pas.

Et si parfois, passant sa main sur le front brûlant de sa petite-fille, elle lui demande : « Souffres-tu? », la réponse est toujours la même : « Ce n'est rien, grand'-mère. » Il y a toujours un sourire pour rassurer l'aïeule, et pour la distraire un livre préféré. Seulement la lectrice est quelquefois obligée de s'arrêter; ses mains tremblent; elle ne peut plus tenir le volume; elle ne voit plus clair.

La nuit n'apporte plus le sommeil. Ses forces l'abandonnent.

Un soir enfin, elle reçoit une lettre, mais cette fois bordée de noir. Avant de rompre le cachet, elle va s'asseoir à l'endroit où elle l'a vu pour la dernière fois.

— Nous avons fait notre devoir, murmura-t-elle.

Puis, croisant ses mains sur sa poitrine, elle ferma les yeux.

Lorsqu'on la vit là, si calme, si belle, on crut qu'elle dormait; on marcha doucement et on parla bas. Elle ne se réveilla plus : le cœur avait cessé de battre.

On ramena le corps de celui qu'elle avait tant aimé, et là, dans le petit cimetière, sous l'ombre des grands arbres, on les ensevelit l'un près de l'autre.

Sur la tombe on inscrivit leurs noms, et au-dessous :

Morts pour la patrie!

A. Clayton.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Mgr Ricard, un prélat à l'imagination vive et d'une faconde méridionale, après avoir raconté Lamennais, Lacordaire, Gerbet, Montalembert, nous raconte aujourd'hui l'*Abbé Maury* (1). Son récit s'arrête en 1791; mais il sera complété un jour ou l'autre. Cette dernière partie ne lui sera pas d'une exécution aisée, étant donné qu'il est très volontairement panégyriste plutôt qu'historien. Il se tirera de cette difficulté, j'en suis sûr, car il a des ressources oratoires et connaît tous les artifices usités dans les oraisons funèbres ou les éloges académiques. Il prodiguera la lumière aux côtés favorables et répandra sur les autres une demi-teinte discrète. Outre qu'il est orateur, l'éloquent panégyriste est un peu romancier. Son récit, émaillé de détails pittoresques, a des airs de roman-feuilleton, avec les mots de la fin et les coupes à effet. Ne lui parlez pas de l'histoire sèche et documentaire : il n'admet que celle où l'imagination poétise les faits. Il veut même chez l'historien un grain de folie, ce grain qui donne, paraît-il, la clef des grands fous, des aliénés sublimes, lesquels sont les vrais hommes de génie, les vrais héros. Ce grain qui donne une clef vous surprendra sans doute quelque peu; mais, quand on a de l'imagination, elle éclate en traits imprévus dans le style. Avec ces dons particuliers de romanesque et de pittoresque, avec ses ressources d'orateur, vous verrez que Mgr Ricard trouvera le moyen de maintenir son héros sur un piédestal, même à la dernière et particulièrement fâcheuse période de sa vie.

Cependant, sans anticiper, bornons-nous à la première période, de 1746 à 1791. Une histoire documentaire relèverait maint détail caractéristique d'où il ressortirait que l'abbé Maury a joint à un remarquable talent, à une énergie singulière, un incontestable esprit d'intrigue, une étrange liberté de mœurs, sans parler d'un penchant prononcé à l'avarice; elle arriverait à cette conclusion : un fort tempérament plutôt qu'un grand caractère.

Ainsi parlerait l'historien uniquement préoccupé du vrai. Le panégyriste, lui, procède autrement. Non qu'il néglige les détails caractéristiques, tout au contraire, puisqu'il aime le romanesque et le pittoresque; mais il choisit dans le nombre. Parmi ceux qu'il a pris, quelques-uns ne sont pas très favorables à son héros : ceux-là, il en modifie l'aspect et leur donne je ne sais quel air aimable. Ainsi Maury conquiert la faveur du pape avec deux pots d'un tabac exceptionnel, superfin, unique — il n'y a que ces deux pots-là au monde. — Ainsi encore, il vend comme neufs et composés par lui la veille de vieux sermons à des prédicateurs dans l'embarras, commerce qui n'est pas criminel après tout. Ce double excès d'habileté ne semble ni de l'intrigue ni de l'industrie douteuse. Le panégyriste raconte tout cela d'un air ravi; il est sous le charme. Quand vient la question des mœurs (on a dit : Mirabeau et Maury, deux taureaux), le panégyriste l'esquive. D'un ton oratoire il s'écrie : Il y a là une embuscade où nous attendent les guetteurs ennemis; eh bien, nous ne nous y jetterons pas. Il suffit de dire que ceux-là tombent qu'on aurait crus les plus fermes, « comme si la faiblesse des instruments ne prouvait pas merveilleusement la divinité de l'œuvre ». A la bonne heure, et moi je veux bien, d'autant mieux même que je tirerais des fredaines de l'abbé Maury une simple indication sur l'homme et la sincérité de sa vocation, en aucune façon un argument contre l'Église. Cependant le parti pris du panégyriste de jeter sur elles un voile, alors surtout qu'il multiplie les anecdotes, son âpreté contre les « guetteurs ennemis », l'argument singulier

(1) *L'Abbé Maury* (1786-1791), par Mgr Ricard. — 1 vol. Paris, 1887. E. Plon-Nourrit et Cie.

qu'il tire de la faiblesse de l'instrument, tout cela est de nature à irriter les esprits moins accommodants. N'est-il pas à craindre qu'ils n'insistent alors plus qu'il n'est juste sur ces détails qu'on a voulu dissimuler?

Même parti pris pour les duels oratoires de Maury et de Mirabeau. Toujours à Maury le grand et le beau rôle. Toujours de son côté la justice, la vérité, l'éloquence sincère, le courage, l'à-propos des reparties, les coups de foudre. Ne discutons pas sur les thèses soutenues par Maury : il est évident d'avance qu'elles sont selon le cœur de son panégyriste. Pour l'éloquence, on peut contester. Plus la louange lui est prodiguée sans restriction, plus nous allons nous cabrer. Cette intempérance d'enthousiasme provoque la résistance. Nous nous rappelons alors certaine anecdote racontée par le marquis de Ferrière dans ses *Mémoires*. Il arriva plus d'une fois à Maury de monter brusquement à la tribune, sans préparation, et, grâce à sa fougue brillante d'improvisateur, de remporter un triomphe. D'autres fois cependant, le terrain lui manquant sous les pieds, sa tactique était de se faire interrompre, de soulever murmures et clameurs. Ce lui était un prétexte à laisser la discussion pour obtenir un succès de riposte vive et à négliger la question pour l'incident, ou encore à descendre de la tribune en se disant victime des violences de la gauche. Certain jour qu'Alexandre Lameth occupait le fauteuil de la présidence, la tactique échoua. Lameth, par un jeu de scène perfidement préparé, maintint le silence et ferma la bouche aux interrupteurs. En vain Maury fit-il tous ses efforts pour se faire chasser de la tribune: il n'y parvint pas. Tel fut alors son désarroi qu'après de longues et ennuyeuses divagations il en descendit sans avoir même songé à prendre de conclusions. Mais Lameth ne présidait pas toujours. La tactique de Maury pour changer la discussion en mêlée tumultueuse lui réussit plus d'une fois. Rappelez-vous le mot peu modeste d'ailleurs de Mirabeau: « Quand Maury a raison, je le bats; quand il a tort, nous nous battons. » Ils se sont battus souvent. L'anecdote rapportée par le marquis de Ferrière n'est-elle pas caractéristique? Eh bien, qui sait? Peut-être n'y aurions-nous pas songé si le panégyrique ne forçait pas, avec une insistance opiniâtre, la note de l'admiration. Mgr Ricard a méconnu le très sage précepte : Ne pas vouloir trop prouver. Un ami trop zélé devient presque un ennemi.

Telles sont nos réserves. Faut-il encore signaler dans ce panégyrique un peu d'enflure de style, une emphase méridionale, un certain luxe de métaphores défraîchies? Ainsi pour louer Maury d'être arrivé si haut étant parti de si bas — il était fils d'un cordonnier et d'un cordonnier travaillant au besoin dans le vieux. — Il n'était pas de ceux qui « se sont donné la peine de naître sous des lambris dorés ». Un peu fanés, n'est-ce pas, ces « lambris dorés »? J'ai souligné bien des traits du même genre; mais n'insistons pas. Pour l'enflure et l'emphase, il faut tenir compte de ce que ce livre a été parlé : c'est une suite de leçons faites devant un auditoire méridional. Tout s'explique ainsi. Cela dit, reconnaissons que cette histoire, qui n'est pas proprement une histoire, mais une sorte d'éloge funèbre, éloge enthousiaste et vibrant, agrémenté de romanesque et de pittoresque, a de précieux mérites : le souffle, le mouvement, la passion. Rien d'académique dans cette éloquence, tantôt impétueuse, tantôt familière. Elle a le don de peindre ; elle met tout en scènes et en tableaux. Tout cela vit.

II.

Béni soit M. Frédéric Loliée, s'il réussit dans son entreprise! Il tente d'endiguer la production littéraire, il espère ramener soit au papier timbré, soit au papier administratif, soit aux papiers d'affaires et de commerce, les plumes innombrables qui actuellement noircissent des montagnes de feuillets destinés à MM. les protes d'imprimerie. Trop de volumes jaunes, bleus, roses, verts, saumon! — Brigadier, vous avez raison.

Mais arrêtera-t-il le flot montant? Découragera-t-il ces plumes qui grincent? J'ai grand'peur, brigadier, que ce grincement formidable ne couvre le bruit de votre voix. Et pourtant vous parlez en sage quand vous décrivez les épreuves, les déboires, les souffrances, les humiliations, les déchéances où sont exposés nos gens de lettres (1). Bien entendu, il n'est pas question des grands noms, des grands talents, des arrivés ni même des parvenus. Ceux-là échappent à de tels dangers ; mais les humbles, les médiocres ou bien encore ceux qui mériteraient d'atteindre aux sommets où la voie cesse d'être douloureuse, mais qui s'usent et s'épuisent contre les obstacles accumulés à l'entrée de la route! Beaucoup d'entre eux, hélas! doivent succomber dans cette lutte.

Vous parlez en sage quand vous dites : Sondez vos reins avant de vous jeter dans la fournaise ; assurez-vous que vous obéissez à une vraie vocation, à une vocation impérieuse, et non à de simples velléités, à un goût momentané ou à la puérile ambition de choisir une carrière non banale. Vous parlez en sage ; mais vous écoutera-t-on? On se suppose volontiers appelé, on s'imagine voir rayonner sur son front le signe des élus. Vous tracez un lamentable tableau du martyrologe des lettres dans les temps modernes. On se croira le courage d'affronter le martyre et surtout on se flattera d'y échapper. On vous dira que le réchaud d'Escousse est un réchaud préhistorique, que les Malfilâtre et les Hégésippe Moreau sont d'une autre époque. Par une réserve qui se comprend, vous n'avez pas voulu citer des

(1) *Nos gens de lettres*, par M. Frédéric Loliée. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

noms contemporains ; à peine indiquez vous que Mürger a souffert de la faim, que Flaubert a souffert de sa lutte contre un idéal de perfection qu'il désespérait d'atteindre. On vous répondra que Mürger a été surtout victime de la bohême, que Flaubert était torturé de scrupules que bien d'autres ne connaissent pas, heureusement, heureusement surtout pour eux. Vous entrez dans des détails précis sur les exigences de la vie d'artiste, sur le besoin du superflu, le goût du luxe; puis vous mettez en regard le rendement de la *copie*, le salaire insuffisant. On vous répondra par des exemples rassurants; on vous dira : Mais voyez X et Z! Ni invention, ni idée, ni style : cependant ils naviguent sur le Pactole! Mais, riposterez-vous, ils spéculent sur les curiosités malsaines d'un public blasé, ils prostituent leur plume. — Eh bien, nous spéculerons, nous aussi, et ce vilain mot de prostituer ne nous effraye pas tant que cela. — Ce n'est pas les aspirants ni les débutants de la première étape qui tiendront ce langage (à ce moment-là on a généralement plus de pudeur), mais ceux qui ont déjà passé un certain nombre de bornes kilométriques. Et puis, on vous citera même des exemples de braves gens qui ne prostituent rien du tout et, sans talent, gagnent largement leur vie à confectionner des œuvres inoffensives, morales même au besoin, si l'article leur est demandé.

Donc, brigadier, vous n'en découragerez pas beaucoup, si ce n'est peut-être quelques poètes amateurs qui sont las de se faire éditer à leurs frais. Du moins vous aurez cette consolation d'avoir accompli ce qui vous semblait un devoir. Pour le public désintéressé, pour tous ceux qui ne font pas gémir la presse, vous aurez le mérite d'avoir signalé les principales causes de la décadence actuelle en montrant la lutte ouverte entre l'art et le métier, l'idéal abandonné pour le solide, la question littéraire remplacée si souvent par la question commerciale.

Un mot encore avant de nous séparer. Vous pleurez sur la condition lamentable des critiques.

Votre compassion part d'un bon naturel.

Mais séchez vos larmes. Il y en a qui sont très contents de leur sort modeste.

III.

L'événement du jour, c'est l'apparition du nouveau roman de M. Paul Bourget, *Mensonges* (1). Prenons notre loupe, car tout ce qu'écrit M. Bourget demande à être vu à la loupe. Quels sont ces mensonges? Ceux de l'amour féminin. Si le titre n'est pas lui-même menteur, voilà qui sera intéressant. Cependant il ne semble pas que les deux menteuses mises là en scène soient le sujet d'étude psychologique d'investigation morale qui ait attiré l'auteur.

Ce sont deux menteuses banales, absolument banales. L'une est une actrice qui ment par habitude, par manière d'acquit, car elle sait bien d'avance qu'aucun de ses mensonges ne sera pris pour argent comptant. Celui à qui elle les débite, un homme de lettres très spirituel et très sceptique, n'est pas de ceux que l'on dupe aisément. Il n'a même pas la politesse de feindre d'y croire : tout aussitôt il formule son démenti par un sourire, parfois aussi par des coups de canne. Mensonges et démentis — soit railleurs, soit violents — n'empêchent pas du reste les sentiments ou, pour parler plus juste, les sensations. Comme celles-ci sont partagées, comme l'habitude en est devenue pour les deux un besoin intense, la chaîne qui les unit n'est pas près de se rompre. L'autre menteuse est une grande dame du meilleur monde. Elle a depuis longtemps menti à son mari, qui n'a pas un seul moment eu un soupçon contre l'ami intime de la maison. Mensonges faciles et élémentaires, n'est-ce pas? A cet ami elle ne ment pas, d'abord n'ayant rien à lui cacher; elle n'a même pas besoin de lui faire des protestations mensongères d'amour, car est-ce qu'il tient absolument à être aimé? Il commandite Madame, ce vieux garçon méthodique, parce qu'il a dans la maison ses habitudes. L'amour pour lui est une fonction périodique. Il n'aime pas plus à changer là qu'ailleurs : c'est ainsi qu'il a depuis des années le même masseur. Donc jusqu'ici quelques mensonges à peine et pas compliqués, l'enfance de l'art. Le jour vient où les mensonges se multiplient et se compliquent, le jour où le ménage à trois devient le ménage à quatre. A l'égard du mari, le plus heureux des quatre, il n'est pas nécessaire de déployer de grandes ressources. Pour le vieil ami plus clairvoyant, il faut inaugurer l'ère du mensonge. Mais c'est avec le nouveau venu qu'il est besoin de plus d'artifices et de ruses. Évidemment avec lui le mensonge est indispensable; et encore c'est un naïf, ce nouveau larron, un candide, un jeune poète sorti pour la première fois du petit monde bourgeois dont il est, et tout ébaubi d'être aimé d'une grande dame. Est-ce cette étude de mensonges comparés qui a séduit M. Bourget? bien évidemment non, en dépit du titre.

Qu'est-ce donc alors? le parallèle entre le sceptique — l'homme à la canne, — qui ne se laisse pas duper, et le naïf — l'homme aux sonnets — qui ne soupçonne même pas ce qui est su de tout Paris? Pas davantage. Serait-ce en ce cas la perspective d'une histoire à péripéties violentes, d'un drame à surprises, d'une intrigue compliquée? Encore moins; il n'y a là ni drame à coups de théâtre, ni émotions vives, ni maniement habile, difficile, des fils d'une intrigue à grandes complications. Ce qui a séduit M. Bourget, c'est d'abord l'originalité des figures à dessiner. Peut-être pas celles des

(1) *Mensonges*, par M. Paul Bourget. — 1 vol. Paris, 1888. Alphonse Lemerre.

deux menteuses, mais celles de l'ami commanditeur, du poète naïf, de la sœur du poète, une jeune femme honnête dont la vue repose, enfin celles de quelques braves gens qui, au début, apportent un peu d'air pur, et c'est tant mieux, ma foi, car on va bientôt avoir peine à respirer. C'est surtout, et peut-être uniquement, l'analyse délicate du cœur de ce jeune poète candide transporté d'un milieu bourgeois dans le plus grand monde, prenant alors en pitié ses petites joies et ses bonheurs mesquins d'autrefois, devenant cruel pour les cœurs qui le chérissent le plus tendrement, enivré par l'orgueil d'une brillante conquête, oubliant pour sa passion l'art, comme il a méconnu la famille, puis, à la découverte des mensonges dont il a été dupe, souffrant d'indicibles tortures peut-être encore plus d'amour-propre déçu que d'amour trompé.

Ne dites pas : Mais ces tortures, combien les ont endurées! Comment la peinture n'en serait-elle pas banale? — Oui, si c'étaient les tortures de vous ou de moi ; mais si M. Bourget n'a pas étudié ici un cas exceptionnel, unique, comme dans *Crime d'amour*, vous devez bien penser qu'il a choisi un cas tout au moins rare. Son héros n'est ni vous ni moi. C'est un poète, et ne savez-vous pas que, pour un poète, être trahi, c'est comme le renversement de toutes les lois de la nature! Relisez alors *la Confession d'un enfant du siècle*, puis *Lui et Elle*. C'est un enfant gâté dont le moindre caprice a toujours fait loi, qui n'a jamais rencontré une résistance. Ce qui nous serait zéphyr lui est aquilon. Avant de se savoir trompé, il a aimé, non pas comme vous et moi, mais comme un poète qu'il était. Et voilà comment cette peinture d'une passion, d'un caractère particulier, ne sera pas, elle non plus, banale. Mais quand il a été dans l'enivrement de son bonheur, en poète qu'il était, il a dédaigné ceux qui le chérissaient; il a broyé un cœur honnête qui ne battait que pour lui : nous n'aurions pas eu cette cruauté, nous, ou au moins nous y aurions mis des formes, nous aurions été décents. Une fois certain de la trahison, il s'est tiré un coup de pistolet. Vous êtes-vous jamais tiré un coup de pistolet, vous? Vous voyez donc bien que le cas de ce jeune homme n'est pas le cas de tout le monde.

M. Bourget le sait bien, et aussi que le cœur de son héros a des fibres que nous n'avons ni vous ni moi. C'est-à-dire si : nous les avons si vous voulez; mais elles ne sont pas au même point vibrantes. Elles flottent lâches et détendues chez nous ; chez ce jeune poète elles sont tendues à se briser. Voilà pourquoi M. Bourget arrête de temps en temps le récit pour démonter son héros: il le dévisse, nous fait toucher les fibres, puis le revisse, et alors le drame reprend. Comme le drame est ce qui m'intéresse le moins là dedans, je n'ai garde de me plaindre. Tout au plus regretterais-je que ce roman ne soit pas sous forme de journal intime. Quand on lit un carnet autobiographique, on n'est pas surpris que le héros y ait noté un à un tous les battements de son cœur. Ici, à voir M. Bourget arrêter si souvent sa narration pour dire : Attendez que j'ausculte le sujet! on s'étonne, et le plaisir ainsi interrompu tourne pour quelques-uns à la fatigue. Je ne suis pas de ces quelques-uns là — des gens qui n'aiment pas à ce qu'on travaille dans le fin du fin, — mais je les comprends.

MAXIME GAUCHER.

THÉATRES

Gymnase.

L'Abbé Constantin, tiré du roman de M. Ludovic Halévy par MM. Hector Crémieux et Pierre Decourcelle.

Un hasard m'a empêché d'assister à la première représentation de *l'Abbé Constantin*. J'ai entendu cette gracieuse comédie avec la cinquième fournée de spectateurs, au moment où les auteurs n'ont plus ni amis ni ennemis dans la salle, au moment où arrive le vrai public, celui qui paye, celui qui est tout à fait libre pour siffler ou pour applaudir.

M. Sarcey répète chaque dimanche à son prône que l'on ne peut prédire avec exactitude des destinées d'une pièce de théâtre tant que l'on n'est pas venu ausculter ce public-là, pencher sur ses rumeurs une oreille attentive. Eh bien, je crois que *l'Abbé Constantin* aura les trois cents représentations consécutives que les courriers de théâtre nous annoncent, et j'ai un goût très vif pour les trois hommes d'esprit qui ont fait l'apport de leur talent dans cette tentative littéraire. Mais cela ne doit point m'empêcher de dire mon avis tout franc. Mes remarques porteront, d'une part, sur le sujet, de l'autre sur une modification intéressante des goûts du public.

Les goûts du public, du grand public! Qui pourrait se flatter de les connaître mieux que ces triomphateurs, Ludovic Halévy, Crémieux et Decourcelle? Je me souviens d'avoir eu, un jour, avec M. Porel, une conversation sur les préoccupations toutes spéciales que les spectateurs payants apportent au théâtre.

— Je n'invente pas, me dit ce jour-là le directeur de l'Odéon ; je vais vous faire voir une série de lettres. Mes clients de quartier m'écrivent beaucoup. Vous y trouverez formulée la poétique d'après laquelle le bourgeois juge une pièce de théâtre.

Et M. Porel me montra des épîtres en effet très caractéristiques, une entre autres, rédigée au lendemain de la reprise du *Lion amoureux*, qui se terminait par ces mots :

« Une bonne pièce de théâtre est une comédie dont les personnages sont sympathiques et qui finit par un mariage. »

Si jamais pièce a répondu à cette formule, c'est assurément *l'Abbé Constantin*. Pourtant on s'y sent gagné par une impression que je voudrais analyser.

Reportons-nous au roman. Vous vous rappelez qu'il fut reçu comme la manne céleste; les bonnes gens le lurent sans défiance, le prônèrent pour sa grâce et surtout pour son optimisme. Les sceptiques ne pouvaient pas oublier que cette fraîche idylle était l'œuvre de l'homme qui avait publié *les Petites Cardinal* et signé avec Meilhac tant d'œuvres narquoises. Ils se dirent que certainement M. Ludovic Halévy avait écrit *l'Abbé Constantin* avec un sourire au coin de sa moustache. Ils ne crurent pas une seconde que l'auteur était la dupe de sa fiction. En effet, pour douce que la vie ait été à un homme, il n'arrive pas à l'âge des premiers fils d'argent dans la barbe sans secouer la tête quand il entend le docteur Pangloss déclarer que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Si sereins que soient les temples d'où M. Halévy regarde aujourd'hui les quatre quarts de l'humanité se battre contre les vagues de la fortune, il a bien dans son cœur quelques souvenirs amers, quelques douleurs toujours voilées, et, si jamais il écrivait une préface pour *l'Abbé Constantin*, elle ne commencerait peut-être pas par cette phrase : « Ami lecteur, c'est icy un livre de bonne foy... » Si j'osais dire toute ma pensée, si je ne craignais d'indigner par l'emploi d'un mot de si bas argot l'immortalité de M. Halévy et le bon ton de sa clientèle mondaine, j'irais plus loin, je dirais que le roman de *l'Abbé Constantin* est une délicieuse « fumisterie ».

Ce sourire d'ironie, ce petit clignement d'œil de complicité qui nous mettait à l'aise pour lire le livre, je ne l'aperçois plus dans la pièce. Je me hâte de dire qu'il ne faut pas en tenir rigueur à MM. Crémieux et Decourcelle : en l'effaçant, ils ont fait leur métier d'hommes de théâtre.

Si l'auteur a le droit de se montrer dans un livre, si l'on a plaisir à l'y trouver, à causer un peu avec lui par-dessus l'épaule de ses héros, il doit bien se garder, dans une pièce, de laisser percer tout ce qu'il pense. Au feu de la rampe, nous ne voulons voir que le personnage en scène, exprimant directement sa pensée. Nous exigeons qu'il soit convaincu — comme un orateur — de la vérité, de la sincérité des sentiments qu'il exprime, de la réalité de la fiction où il se meut. S'il a l'air de nous donner à entendre qu'il n'est pas dupe de ce qu'il dit, notre plaisir fuit à tire d'aile.

Non, MM. Crémieux et Decourcelle ne pouvaient pas nous faire voir sur les lèvres de leurs personnages le reflet du sourire de M. Halévy. Mais alors voyez ce qui arrive. Ceux qui ne considèrent pas uniquement la littérature comme une récréation, comme un art d'agrément qui, par de divertissants mensonges, aurait pour but de consoler les hommes des tristesses et des platitudes de la vie, ceux-là demandent aux écrivains du livre et du théâtre de les guider à quelque découverte nouvelle dans la connaissance des passions. Si d'aventure il leur tombe dans les mains un livre tel que *l'Abbé Constantin*, ils sourient, ils goûtent la petite pointe de scepticisme qu'ils découvrent au fond du roman.

Pour les simples, qui demandent à l'art d'être consolateur, ils sont plus qu'on ne l'imagine conscients du mensonge où ils se délectent. Il y a dans leur cas un peu de cette bonne volonté à se tromper soi-même qui fait que, réveillé au milieu d'un rêve heureux, on ferme les yeux pour rentrer dans l'illusion charmante que la clarté du jour dissiperait. Cette demi-léthargie du bon sens qui consent à se taire pour ne pas déranger l'imagination dans son plaisir est aisée à entretenir dans le tête-à-tête avec le livre. Le roman en main, les honnêtes lecteurs de *l'Abbé Constantin* ont écouté, ravis, la musique des millions qui s'égrènent, pièce d'or à pièce d'or, comme des gouttes d'eau de la roue d'un moulin; mais, quand ils ont vu au théâtre Mlle Marie Magnier déclarer qu'une terre de deux millions n'est pas chèrement acquise, que les câbles transatlantiques sont faits pour potiner, le matin, de son lit, avec les maris qu'on a en Amérique; quand ils ont vu de véritables rouleaux de mille francs jetés comme un petit sou dans la bourse de quête d'un curé de campagne, le bruit de cet or véritable les a obligés à rentrer dans la réalité.

Sans doute on rencontre de par le monde de braves prêtres en cheveux blancs, aussi innocents et dévoués à leurs pauvres que l'abbé Constantin, et vraiment l'art admirable du comédien Lafontaine donne ici la plus parfaite illusion de réalité; de même il se pourrait, sans trop chercher, que sur une cinquantaine de promotions de polytechniciens on trouvât un jeune artilleur aussi noble que le brave Jean, le filleul du curé; de même, en fouillant tous les hôtels qu'habite autour de l'Arc de Triomphe la colonie étrangère, on parviendrait peut-être à découvrir deux Américaines aussi excentriques, sinon tout à fait aussi charitables que Mme Scott et miss Bettina; mais ce qui n'est pas possible, c'est qu'en un point du monde tant de gens parfaits se trouvent groupés à la fois et que mille conditions tout à fait spéciales soient remplies pour faire à point nommé le bonheur particulier et général de tant de personnes excellentes.

Il est probable que j'exagère, en la formulant, cette impression des spectateurs. On ne saurait d'ailleurs assez dire combien il y a d'émotion, d'esprit, de grâce, de joliesse dans toute cette fiction. On écoute ces pièces-là dans des sentiments particuliers. Peu importe comment les fils de l'intrigue s'embrouillent, pourvu qu'à la chute du rideau l'œil contemple agréablement le rapprochement de la tache claire d'une toilette de jeune fille et de la tache sombre d'un bel uniforme d'offi-

cier — comme l'esprit est satisfait de la réunion amoureuse de la Grâce et du Courage.

Il faudrait pourtant que les auteurs dramatiques, dans leur désir de réaction optimiste, ne se laissent pas entraîner trop loin. Le public a pour la vérité plus de goût qu'autrefois; la convention toute pure ne le satisfait plus. Aujourd'hui ceux qui, pour faire plaisir à la foule, traceraient de la vie des tableaux trop enchanteurs n'atteindraient pas leur but : l'exagération optimiste ne satisfait pas plus que l'autre; peut-être même, à y regarder de près, laisserait-elle un arrière-goût plus amer.

Pour moi, quand, le spectacle fini, je m'en vais par les rues noires, résumant en moi-même mes impressions du soir, j'aime mieux me dire :

« On me la baille belle! la vie n'est pas si laide que cela! »

Que de songer :

« Tout ceci n'est que mensonge »,

Et de conclure par une irrévérence à l'endroit de la Providence, moins préoccupée que les auteurs dramatiques de rendre les pauvres hommes heureux.

HUGUES LE ROUX.

CHOSES ET AUTRES

LES ESPAGNOLS ET LE MAROC.

Après la question tunisienne et la question égyptienne. nous voici menacés d'une question marocaine (1).

Ce ne sera pas la première fois que les Espagnols auront eu maille à partir avec leurs voisins de l'autre côté du détroit. Nous, au contraire, si nous exceptons de la liste le sultan Mouley-Abd-er-Rhaman, qui s'allia avec Abd-el Kader et dont Bugeaud détruisit l'armée sur l'Isly, nous n'avons eu avec les souverains du Maroc que des relations amicales, au moins officiellement, bien que, depuis que l'Algérie est française, la communauté ou, pour mieux dire, l'absence de frontières ait suscité mille petites difficultés. Ces bons rapports remontent d'ailleurs assez loin dans l'histoire. Bien avant que Mouley-Soliman envoyât un ambassadeur à Napoléon, Mouley-Ismaïl, au XVIIe siècle, avait demandé la main de Mlle de Blois, fille naturelle de Louis XIV et de la Vallière, qui devint plus tard la princesse de Conti.

En 1860, les Espagnols s'emparèrent de Tétouan, et deux traités successifs leur ont garanti un tribut de 100 millions et la cession du port de Santa-Cruz de Mar-Perquenna, en face des îles Canaries. Mais une sourde hostilité n'a jamais cessé d'exister entre les deux États et leurs nationaux respectifs. Nulle part cette antipathie ne s'accuse plus violemment que dans le Riff, c'est-à-dire dans cette partie de la côte africaine qui se trouve au nord de la ville de Tétouan. Les montagnards du Riff sont grands chasseurs, pirates et bandits; quand ils ne sont pas occupés à guerroyer contre les troupes du sultan, ils guettent les navires que le courant entraîne sur leurs rochers ou méditent des coups de main contre les villes espagnoles du pays, contre les *presidios* des deux Peñon, de Melilla et de Ceuta.

« C'est là, dit un ancien attaché au consulat français de Mogador, M. Narcisse Cotte, c'est là qu'on peut appliquer à la lettre le fameux adage : *Con los moros, plomo o plata*. Du plomb et de l'argent, voilà ce qu'ils y viennent chercher... Chaque matin, ils apportent devant la citadelle des denrées de toutes sortes. Jusqu'à une heure déterminée, les soldats vont et viennent au milieu du marché, débattent le prix des provisions qu'ils ont choisies. Il n'y a peut-être pas d'exemple que les indigènes aient jamais trahi la confiance de leurs clients désarmés. Tout à coup, le son d'une cloche suspend les transactions. Les Maures empochent leurs recettes, les Espagnols rentrent dans la citadelle, dont les portes se referment aussitôt. En un clin d'œil les ânes et les mulets détalent, emportant corbeilles et ballots. Les vieillards en prennent soin. Les hommes et les jeunes gens vont ramasser leurs fusils dans les buissons et ouvrent contre la place un feu de tirailleurs qui durera, sans trêve ni relâche, jusqu'au marché du lendemain. C'est là, depuis des siècles, l'école de tir des jeunes gens du Riff. »

M. Narcisse Cotte ajoutait :

« Prendre l'argent des Espagnols et gagner le Paradis en les tuant, quand cela est possible, telle est la pensée qui anime tous les Riffains. »

MARCO DE SAINT-HILAIRE ET LE « SIÈCLE ».

D'Émile Marco de Saint-Hilaire, qui vient de mourir, à quatre-vingt-quatorze ans, M. Gabriel Charavay nous communique une lettre autographe curieuse, écrite, en 1850, au gérant du journal *le Siècle*, et qui montre l'apologiste de Napoléon Ier, dans une occupation inattendue :

« Confolens, ce jeudi 26 septembre 1850.

« Mon cher Tramont,

« Si depuis une dizaine de jours que je suis ici, où, par parenthèse, on me fait suivre un régime alimentaire qui me fera tôt ou tard éclater dans ma peau, je ne vous ai point écrit, c'est que je n'avais rien à vous dire qui fût digne de votre intérêt, voire même de votre ressort.

« ...En vérité, je suis à Confolens comme un vieux coq en pâte fraîche. Je regrette bien de n'y pouvoir rester à perpétuité. Il n'est pas de pays sur la terre où on entende mieux l'hospitalité et la boutifaille (*sic*); on fait quatorze repas par jour ; il en est qui se relèvent la nuit pour manger; mais, en revanche, on y joue énormément de la clarinette avec accompagnement de piano qui ne devrait pas être obligé. Passons et parlons un peu de ma mission à l'endroit du placement des abonnements du *Siècle*.

« Franchement, j'ai obtenu, en tout, un désabonnement! Vous dire la cause de ce résultat serait trop long à vous déduire dans une lettre ; je vous garde ce narré ébouriffant pour plus tard, entre le bœuf et le verre de cognac. Et puis

(1) Voy. l'article de Léo Quesnel dans la *Revue* du 20 octobre 1887.

le principe de ce désabonnement est trop flatteur pour moi.

« Mais, en revanche, j'ai fait un renouvellement. Ça n'a pas été sans peine. C'est celui du citoyen G..., pharmacien à Barbésieux, place de l'Eglise. Encore m'a-t-il fallu lui payer un rafraîchissement dans un bouchon situé en face du collège, après la prison.

« Partant de là, quitte avec le *Siècle;* mais la Direction me doit un verre de bière. »

Marco de Saint-Hilaire n'a gardé de Bordeaux qu'une mauvaise impression. « ... Ah ! les gredins ! ils m'ont fait payer une barbe un franc, en me disant avec leur accent infernal que c'était la *con-ve-nan-ce.* » Un passant lui avait demandé dix sous pour lui dire l'heure. Il fallait payer partout, même pour voir le temps qu'il faisait.

« Ah ! quel voyage, mon cher ami, ajoutait Marco de Saint-Hilaire. J'y ai laissé mes cheveux. »

Est-ce depuis lors qu'il portait la fameuse perruque qui faisait la joie des garçons de bureau du *Siècle ?* Il l'aurait, en ce cas, gagnée au service du journal.

AFFICHES SCOLAIRES SOUS LES DIVERS RÉGIMES.

Les conservateurs de la Bibliothèque Mazarine, en rangeant, pendant les vacances, des papiers oubliés dans des armoires fermées depuis longtemps, ont retrouvé une collection de pancartes ou de placards qui datent de diverses époques, surtout de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration.

Contrairement à tout ce qu'on a coutume d'écrire sur l'emphase du style révolutionnaire, les pancartes de la Révolution sont les plus simples et les plus claires de toutes. Rien que des faits et des dates. De thermidor an IV à floréal an IX, on ne voit que des tableaux enseignant la conversion des toises en mètres, indiquant le produit par mois et par jour des revenus annuels de 1 à 10 000 francs, résumant, d'après un plan synoptique, les méthodes botaniques de Linné, de Durande, de Tournefort, des Jussieu, enfin deux « Tableaux des campagnes des Français », du 22 fructidor an I au 1er ventôse an V.

Quand arrive l'Empire, la simplicité disparaît. Ce ne sont plus des colonnes d'imprimerie, toutes droites, remplies de noms propres et de chiffres. Le cadre du placard figure un temple d'architecture corinthienne. A droite et à gauche du fronton, des trophées et des cartouches. Sur l'un : *Eugène Napoléon;* sur l'autre, *Joseph,* ou *Jérôme,* ou *Louis Napoléon.* En grosses capitales se détachent les mots : *Politique, Conquérant* ou *Législateur.* Et au-dessus des inscriptions comme celle-ci :

Du fond de l'Égypte
un homme revient seul avec sa fortune et son génie :
il débarque et tout est changé.
Dès que son nom est à la tête des conseils et des armées,
cette monarchie, couverte de ses ruines,
en sort plus glorieuse
et plus redoutable que jamais.
Et voilà comme la vie d'un seul homme
est le salut de tous.

Sous la Restauration, plus de temple corinthien, mais des fleurs de lis à profusion. Un certain abbé Lachèvre, bachelier ès sciences, invente l'art de fixer les dates ou le métro chrone français, suivant le cycle équinoxial, commençant en 1814. Ce qui ressort le plus évidemment de la découverte de l'abbé Lachèvre, c'est que le mardi est un jour faste pour la France, parce que c'est le mardi 3 mai 1814 que Louis XVIII rentra dans Paris et le mardi 12 avril de la même année que Charles X fut reçu en France « comme l'enfant de la maison ».

Où étaient posés ces placards? L'un d'eux porte cette mention : « Pour être affiché à la bibliothèque de l'École centrale. »

COLLECTION DE CANTATES.

Nous avons dit, samedi dernier, que la cantate exécutée dans la séance publique de l'Académie des beaux-arts avait pour sujet les adieux d'Enée à Didon. Il nous revient qu'on s'est fort réjoui, à l'Institut, de ce vers de la troisième scène (c'est Enée qui parle à Didon) :

Je ne puis te donner mon honneur de soldat.

Le fait est que, dans la bouche d'Enée, « mon honneur de soldat » pourrait bien constituer un anachronisme. Mais, après tout, on en a entendu bien d'autres dans les cantates précédemment couronnées.

Nous avons parcouru un certain nombre de « scènes lyriques » — c'est le nom officiel de ces sortes de poèmes — à peu près toutes celles, croyons-nous, qu'on a conservées dans les cartons du secrétariat. Il y en a de toutes les espèces et de toutes les longueurs ; il y en a d'anonymes, et d'autres qui portent des devises. Il semble que nos musiciens aient leurs fournisseurs patentés. Nous en avons compté jusqu'à quatre, qui sont de M. Edouard Guinand : un *Enfant prodigue,* une *Edith,* une *Geneviève* et une *Fille de Jephté.*

De M. Camille du Locle, on garde un *Prométhée enchaîné;* de M. Roger Ballu, une *Clytemnestre;* de M. Grimault, une *Médée;* de M. Pierre Barbier, une *Rébecca à la fontaine;* de M. Charles Darcours, un *Fingal;* de M. Emile Moreau, un *Gladiateur.* L'auteur de *Didon,* M. Augé de Lassus, était déjà connu par un *Endymion.* Quant aux versificateurs à qui leur modestie a fait un devoir de ne pas se nommer, qu'ils aient la conscience collectivement chargée d'*Atala,* de *Louise de Mézières,* du *Chevalier enchanté,* de *l'Ange et Tobie,* du *Rénégat de Fez,* de *Calypso,* de *Mazeppa,* de *Judith* et de *David Rizzio.*

On sait que, pour ces concerts solennels de l'Académie, l'orchestre et les chanteurs sont placés dans une loge, sous le cintre de la coupole. Or il est piquant de noter ce que, dans le plan du libretto, la scène doit représenter. Tantôt, comme dans *Calypso,* c'est « une vallée, d'où l'on aperçoit la mer » ; tantôt, comme dans *Prométhée enchaîné,* c'est « le sommet d'une montagne entre l'Europe et l'Asie », tantôt, comme dans *Edith,* c'est un champ de bataille. « Une ombre passe à travers les longues files de cadavres, s'age-

nouillant à chaque pas. » Ou bien c'est « une vallée ombreuse aux portes de Galaad », ou le désert, avec un coucher de soleil.

En général, ces « scènes lyriques » n'exigent que trois personnages : un baryton ou une basse, un ténor, un soprano. La seule exception dont on se souvienne est celle de *Prométhée enchaîné*, où M. Camille du Locle a fait intervenir, outre Vulcain et Hésione, les Cyclopes et les Nymphes Océanides.

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 5, dépôt par M. Mazeau, garde des sceaux, du projet de loi précédemment adopté par la Chambre des députés, relatif à la conversion du 4 1/2 pour 100 (ancien fonds), en 3 pour 100. Après une interruption de séance, M. Loubet donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption pure et simple du projet. — Le 7, discussion de ce projet qui est combattu par MM. Blavier et Buffet; réplique de M. Rouvier, ministre des finances; l'ensemble est adopté par 202 voix contre 26. — Le 8 et le 10, discussion du projet de loi tendant à exonérer de l'impôt foncier les vignes phylloxérées. Le Sénat décide de passer à une seconde délibération.

Chambre des députés. — Le 5, discussion du projet de résolution de M. Cunéo d'Ornano, tendant à la nomination d'une commission d'enquête, à propos de l'affaire dite « des décorations ». MM. de Baudry d'Asson, Colfavru, Perillier, Cunéo d'Ornano, Pichon et Paul de Cassagnac prennent part à la discussion. M. Rouvier, président du conseil, demande de laisser à la justice le soin de se prononcer. Néanmoins l'amendement de M. Colfavru portant que la commission sera chargée de procéder à une enquête générale sur tous les faits touchant à l'administration qui lui paraîtront mériter soit un blâme, soit une répression, est voté par 264 voix contre 257. Une disposition additionnelle présentée par M. Jolibois, et qui accorde à la commission les pouvoirs les plus étendus, est adoptée par 315 voix contre 184. — Ouverture de crédits supplémentaires au ministère de la marine. — Le 7, question de M. Félix Faure au sujet de l'abordage d'un steamer français par un cuirassé anglais, en rade de Lisbonne. M. Flourens, ministre des affaires étrangères, répond qu'il a demandé au cabinet anglais de soumettre l'affaire à un arbitrage. Interpellation de M Delattre, au sujet de la mobilisation du 17e corps d'armée; MM. Pichon, Wickersheimer et Arnault prennent part à la discussion; réponse du général Ferron, ministre de la guerre, et de M. de Heredia, ministre des travaux publics. La Chambre vote à mains levées à l'unanimité un ordre du jour de M. Wickersheimer, auquel s'est rallié le cabinet, qui invite le gouvernement à garantir la rapidité et la sécurité des transports par chemins de fer, au point de vue militaire et commercial. Suite de la discussion du projet de loi relatif au relèvement du traitement des instituteurs, qui est combattu par Mgr Freppel et appuyé par M. Compayré. Clôture de la discussion générale. — Le 8, discussion des articles; M. Keller présente un contre-projet à l'article 1er, qui est combattu par M. Spuller, ministre de l'instruction publique, et que la Chambre repousse par 378 voix contre 162. Un amendement de M. de Poncheville à l'article 2 est également rejeté. Vote des articles 1 à 3. — Le 10, à la suite d'un incident d'audience de l'affaire Limouzin, où il a été constaté que des pièces avaient été détournées du dossier des prévenus avant sa remise au parquet, MM. de Douville-Maillefeu et Piou interpellent le cabinet. Après un débat orageux, M. Rouvier, président du conseil, annonce que le garde des sceaux vient d'ordonner une enquête immédiate sur ces faits, et l'ordre du jour pur et simple est voté. Vote des articles 3 à 6 sur le traitement des instituteurs.

L'élection de la commission d'enquête a eu lieu dans les bureaux; dix des membres appartiennent à l'extrême gauche, 6 à la gauche radicale, 3 à l'union des gauches et 3 à la droite.

M. Yves Guyot a été élu, par 15 voix, rapporteur général du budget. La commission a voté la suppression de la censure qui avait été défendue par M. Spuller.

Intérieur. — M. Spuller, ministre de l'instruction publique, s'est rendu à Lille pour présider à la séance de rentrée des Facultés. — Ouverture de la session du conseil général de Seine. — M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, est nommé évêque de Laval; M. l'abbé Luçon, curé à Cholet, est nommé évêque de Belley.

Le rendement des impôts et revenus indirects pendant le mois d'octobre a donné une plus-value de 2 994 400 francs, par rapport aux prévisions budgétaires, et de 1 128 000 francs, par rapport au produit d'octobre 1886.

Le produit de l'octroi de Paris, pour le mois d'octobre, a dépassé de 431 491 francs les prévisions budgétaires et de 553 109 francs le produit d'octobre 1886. Le produit des dix premiers mois de 1887 est inférieur de 1 080 236 francs aux prévisions budgétaires et supérieur de 1 340 829 francs à celui de la période correspondante de 1886. — Une importante réunion monarchique, organisée par la Société des conférences du sud-ouest, a été tenue à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). — Une réunion d'anarchistes en faveur des condamnés de Chicago s'est tenue à Marseille. — Des scènes de désordre se sont produites à l'occasion des funérailles du chansonnier Pottier, ancien membre de la Commune.

Extérieur. — La convention conclue entre la France et l'Angleterre pour la neutralisation du canal de Suez a reçu l'adhésion de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie et de la Russie. La Porte paraît peu satisfaite de n'avoir pas été tenue au courant des négociations. La commission turque chargée de l'examen de ce traité semble décidée à empêcher le sultan d'y adhérer.

Faits divers. — Inauguration, dans la cour de la mairie du IXe arrondissement, d'une statue de Voltaire, offerte à la ville de Paris par le sculpteur Émile Lambert. — M. Émile Robin a fait donation d'une somme de 100 000 francs à la Société centrale de sauvetage des naufragés. — La commission des monuments historiques a voté un crédit de 10 000 francs pour la conservation des ruines de Sanxay. — Ouverture à Paris du deuxième congrès des Chambres syndicales françaises.

Angleterre. — La procession traditionnelle du lord-maire de Londres s'est effectuée sans incident. Au banquet du lord-maire, lord Salisbury a prononcé un important discours politique. — Une nouvelle manifestation ouvrière a eu lieu à Trafalgar-Square; le drapeau rouge a été déployé et les manifestants ont tenu tête à la police.

Belgique. — La session parlementaire s'est rouverte sans séance royale. — Le Sénat et la Chambre ont réélu leurs anciens bureaux. — Au Sénat, une interpellation a été

adressée à M. Lejeune, le nouveau ministre de la justice, qui a déclaré que le gouvernement comptait proposer de nouvelles grâces pour les grévistes condamnés en 1886. — A la Chambre, M. Bernaert a exposé la situation financière et constaté que, grâce aux économies réalisées, le boni pour 1887 atteindrait 19 millions, malgré les dégrèvements opérés.

Autriche-Hongrie. — Le comte Kalnoky a fait devant les commissions du budget des délégations autrichienne et hongroise un exposé de la politique extérieure. Il a reconnu comme légale la situation de la Bulgarie sous la seule réserve de la ratification de l'élection du prince de Cobourg par les puissances.

Suisse. — Le Conseil fédéral a dénoncé le traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie.

États-Unis. — Dans les élections locales pour la législature de plusieurs États les démocrates ont triomphé dans l'État de New-York, la Virginie, le Maryland et le New-Jersey; — les républicains en Pensylvanie, dans le Massachusetts, l'Ohio et le Nebraska.

Nécrologie. — Mort du docteur Riembault, ancien médecin en chef de l'hôpital de Saint-Étienne, membre correspondant de l'Académie de médecine; — de M. Julien, conseiller à la Cour d'appel de Saint-Denis (Réunion); — de M. le baron Mourier, receveur des finances en retraite; — du général de brigade en retraite Robert de Saint-Jean; — de M. Quentin-Bauchart, ancien président de section au Conseil d'État, ancien député; — de M. Émile Marco de Saint-Hilaire, doyen d'âge de la Société des gens de lettres; — du libraire-éditeur Paul Ducrocq; — de M. Charles Pillet, ancien commissaire-priseur; — du sculpteur Cartier; — du chansonnier révolutionnaire Eugène Pottier, ancien membre de la Commune; — de M. René Cailliot, ancien adjoint au maire de Strasbourg; — du général en retraite Maret du Goulot; — du poète Jules Lacroix; — de M. Fère, régent de la Banque de France; — du général de brigade Truchy, ancien gouverneur de la Corse; — du général de Courcy, ancien commandant en chef du corps expéditionnaire du Tonkin.

Une nouvelle statue de Voltaire

Dimanche dernier a été inaugurée, dans la cour de la mairie du IXe arrondissement de Paris, une statue de Voltaire qui le représente à l'âge de vingt-cinq ans. C'est un magnifique présent de l'auteur, M. Emile Lambert.

L'assistance était nombreuse. Après un discours de M. Daumas, conseiller municipal, on a fort goûté une conférence de M. Ernest Dupré, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, et une pièce de vers de M. Jean Rameau.

Voici un extrait de la conférence de M. Dupré :

«... Les images de Voltaire sont déjà nombreuses à Paris. L'Institut possède une belle statue, œuvre de Pigalle, remarquable étude anatomique, qui ne ferait peut-être pas très bon effet au grand air et dans un lieu public. La Comédie française a le Voltaire de Houdon, ouvrage de génie, qui satisfait également et la foule des admirateurs et le groupe plus restreint des curieux, des érudits, des fidèles, qui se piquent de connaître le grand philosophe aussi intimement que s'il était leur contemporain. A deux pas de l'Institut, au bord de la Seine, vous pouvez vous arrêter devant un autre Voltaire; et il n'y a pas longtemps que nous avons vu s'élever au square Monge une nouvelle image de l'auteur de *Candide* dont les frais ont été faits par une souscription populaire. Je ne parle que des statues, et peut-être ne les ai-je pas toutes mentionnées; mais que dire des bustes? Ils abondent, ils sont partout, et dans les lieux publics et dans les appartements privés; ils sont dans nos bibliothèques, sur nos tables à écrire et jusque sur nos pendules. Et qui pourrait songer à s'en plaindre? qui oserait dire que l'image de ce grand ami de l'humanité, partout répétée, puisse fatiguer les yeux des hommes?

« Cependant ces représentations en nombre infini de la même figure présentent une lacune et font naître un regret. Voltaire s'offre partout à nos yeux sous les traits d'un vieillard. Sans doute l'image de Houdon, la plus populaire de toutes, nous saisit par la noblesse de l'attitude, par le feu des regards, par ce large sourire, à la fois ironique et humain, qui éclaire toute la physionomie et presque toute la personne, enfin par la sérénité majestueuse que l'âge a imprimée sur tous les traits. Et encore, que de verdeur dans cette sérénité! On dirait que le grand vieillard va se lever pour écraser un dernier adversaire qui n'a pas désarmé, ou un préjugé qui râle et palpite encore à ses pieds. Mais je vous le demande : en voyant un vieillard illustre, qui n'aime à se le figurer tel qu'il a pu être dans sa vive jeunesse? De même à la vue de ce vaillant octogénaire, qui n'a éprouvé le désir de connaître aussi et de pouvoir contempler Voltaire jeune, dans l'âge des premières ardeurs, des amours, des grands projets et des grands espoirs, au départ enfin de cette admirable campagne de soixante années, qui devait être signalée par tant de combats et par tant de victoires?

« Eh bien, c'est ce Voltaire-là que l'artiste de talent et d'esprit à qui nous devons cette belle œuvre a eu la pensée de nous rendre. La tâche, vous le pensez bien, n'était pas facile. Il fallait, par une série d'inductions délicates, ou plutôt par une sorte de divination, retrouver les traits du jeune homme sur le visage décharné du vieillard, raviver les tons, redresser les lignes, reformer les contours, en conservant les caractères essentiels de sa physionomie, ceux qui durent toute la vie; il fallait reconstituer l'attitude, le mouvement et le geste d'autrefois, enfin réveiller dans les yeux la flamme première; et tout cela de telle sorte que tout le monde, à la vue de cette renaissance, pût s'écrier : « C'est lui, c'est bien lui! » Quelle entreprise, mesdames et messieurs! quelle légèreté de main, quelle finesse d'esprit, quelle science de la figure humaine, quelle puissance d'évocation étaient nécessaires pour l'accomplir! que de soins à prendre! que de nuances à ménager! Le résultat, nous l'avons sous les yeux, et nous pouvons dire que le succès est grand. La ressemblance éclate, elle parle, pour ainsi dire, et toute la composition est, par surcroît, de la plus rare élégance...

« Voilà comment a été conçue et exécutée l'œuvre qui vient de se découvrir à vos yeux; et voilà comment, grâce

à M. Emile Lambert, la ville de Paris, justement fière jusqu'ici de montrer aux étrangers, sur ses quais et dans ses jardins, plusieurs images frappantes de Voltaire octogénaire, pourra désormais montrer aussi avec orgueil un Voltaire de vingt-cinq ans. Nous le regardons avec complaisance; et il nous semble qu'il n'est pas moins intéressant que l'autre. Après tout, Voltaire n'a pas toujours été vieux, tandis qu'on peut dire qu'il a toujours été jeune!

« Voltaire à vingt-cinq ans! c'est l'esprit français dans sa fleur; c'est la gaieté française dans ce qu'elle a de plus vif et de plus charmant, de plus malicieux et de plus aimable. Mais prenons-y garde : c'est aussi, c'est déjà la réflexion et le ferme bon sens, la maturité précoce de la pensée, une âme à la fois joyeuse et forte, à qui rien de ce qui est humain n'est étranger; c'est le génie qui commence à prendre conscience de lui-même, et qui s'essaye dans des œuvres pleines de promesses. « Les feux de l'aurore, a dit Vauvenargues, ne « sont pas si doux que les premiers regards de la gloire. » De là, la joie et l'assurance de cette ravissante figure qui, le pied en avant, dans un mouvement plein de vivacité et d'élégance, semble en effet, en même temps qu'elle s'avance dans la vie, s'élancer vers la gloire qui l'appelle!... »

Mouvement de la librairie.

DIVERS.

Le pays du Cant (Quantin), tel est le titre d'un ouvrage de M. Sidney Whitman qui a pour objet de peindre les mœurs anglaises et qui donne une médiocre idée de la moralité de nos voisins d'outre-Manche. Le *Cant*, d'après la définition même de l'auteur, est l'art de faire paraître les choses ce qu'elles ne sont pas; c'est l'hypocrisie organisée et dissimulée sous les dehors de la tenue, de l'austérité et de la rigidité des principes. En Angleterre où le mot a pris naissance, évidemment pour répondre à un besoin, on le trouve partout, dans la vie sociale, dans les mœurs, dans la presse, dans la politique, et partout on constate son influence malsaine sur toutes les classes de la société. C'est lui qui a rendu plus intense l'égoïsme de l'aristocratie, c'est lui qui a développé la vulgarité chez la bourgeoisie; c'est lui enfin qui a provoqué l'isolement, la misère et la dégradation des classes pauvres, et accru leur brutalité, leur ignorance et leur ivrognerie désespérante. Aussi la création de l'Armée du salut et son succès auprès des prolétaires doivent-ils être considérés comme une protestation logique contre le *cant*. Mais ce ne sont pas des démonstrations puériles qui réussiront à l'extirper des mœurs anglaises. M. Whitman estime qu'il ne disparaîtra que par une transformation radicale de la société, ce qui nous paraît lui assurer encore de longs jours.

Un officier français qui se distingue par une connaissance approfondie des hommes et des choses d'outre-Rhin vient de publier, sur *l'Officier allemand et son rôle dans la nation* (Westhauser), un ouvrage que l'on ne saurait trop méditer. Si l'Allemagne, en effet, a porté sa machine militaire au plus haut point de perfection, si elle a pu arriver au régime de la nation armée, enrégimenter et discipliner ses sujets pour en faire des instruments de conquête, c'est surtout à l'organisation de son corps d'officiers qu'elle le doit. Ce corps forme une aristocratie intellectuelle, une véritable caste dans l'État, ayant sa physionomie particulière, ses privilèges et un grand esprit de tradition; il imprime à l'armée l'unité de direction et il conduit avec suite et persévérance les réformes entreprises. Son mode de recrutement assure un personnel d'élite, dont l'avancement par ancienneté, rigoureusement observé, récompense les services. Le gouvernement, la nation et la presse rivalisent de zèle pour lui créer une situation privilégiée, pour faire de lui la véritable aristocratie du pays. De là le prestige et l'amour de l'uniforme, qui font qu'un modeste grade dans la réserve vaut plus d'honneur et de considération qu'une haute position civile. De là aussi le rôle moral et l'influence extraordinaire des officiers auprès des soldats dont le dressage leur est confié et qu'ils façonnent avec une grande habileté aux exigences de la caserne, aidés d'ailleurs en cela par le corps des sous-officiers, que l'Allemagne s'est également efforcée de constituer dans les conditions les plus avantageuses pour le service.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

La librairie Hachette publie une deuxième édition des *Essais sur l'Allemagne impériale* de M. Lavisse, la première ayant été épuisée dès son apparition.

La maison Quantin inaugure avec un ouvrage de lady M. Majendie, *Sur la piste*, traduit par B.-H. Gausseron, une collection nouvelle de romans anglais contemporains. Cette intéressante bibliothèque publiera successivement des œuvres absolument inédites de Wilkie Collins, Ouida, J. Grant, miss Braddon, Ella Curtis, Bret Harte, etc., qui paraîtront simultanément en France et en Angleterre. Chaque volume sera illustré de nombreux dessins.

Signalons à la librairie Berger-Levrault le tome IV des *Monographies professionnelles*, par M. J. Barberet, qui comprend les *Chemisiers et Cravatiers, — Chiffonniers, — Chocolatiers et Confiseurs, — Choristes, — Cloutiers et Épingliers, — Cochers et Loueurs de voitures, — Coiffeurs et Comptables*.

Chez Marpon et Flammarion a paru une curieuse étude de Théo-Critt, sur les *Russes et Autrichiens en robe de chambre*, avec nombreux dessins de Job.

M. de Brunhoff vient de terminer la 6e année des *Premières illustrées*. Ce volume, relatif à la saison théâtrale 1886-1887 (texte par L. Ganderax, Vitu, Sarcey, Reyer, Hugues Le Roux, etc., dessins de Bac, Fau, Lunel, Vogel, etc.), est précédé d'une préface par M. Albin Valabrègue.

L'éditeur Delagrave commence la publication en livraisons d'un *Atlas de géographie générale*, par le lieutenant-colonel Niox, professeur à l'école supérieure de guerre. Chaque livraison se composera de quatre cartes et d'un texte contenant des renseignements géographiques, historiques et statistiques.

La Librairie illustrée publiera prochainement une *Grande encyclopédie méthodique et universelle des jeux et des divertissements de l'esprit et du corps*, par M. de Moulidars. Cet ouvrage, illustré de 750 gravures, comprendra les jeux de calcul, d'adresse et de hasard, les jeux de salon et de jardin, les jeux d'esprit et de société, l'arithmétique et la physique amusantes et les récréations scientifiques.

Le nouveau roman de M. Émile Zola, *la Terre*, paraîtra dans une huitaine, chez l'éditeur Charpentier.

L'éditeur Édinger publiera, la semaine prochaine, un roman à sensation de M. Henri Pagat, intitulé : *Évangile d'amour*.

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9509)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 21. (24e ANNÉE). — 19 NOVEMBRE 1887.

Paris, le 18 novembre 1887.

Athéniens de Paris, mes bons amis, qui êtes spirituels et qui désirez surtout le paraître, je crains que vous ne vous couvriez en ce moment d'un ridicule immortel. Vous vous êtes enflammés autrefois pour de plus nobles causes. Aujourd'hui vous choisissez pour héroïne une personne justement inconnue il y a deux mois et qui doit sa célébrité à votre sottise au moins autant qu'à ses aventures. L'espèce des aigrefins n'est ni nouvelle ni rare chez nous. Les femmes qui vivent de nos vices et de nos travers abondent dans les comédies du XVIIIe siècle comme elles abondaient dans le monde. A la cour de Louis XVI, Mme Limouzin s'appelait Mme de Lamotte ; elle était de fort bonne maison, car elle prétendait descendre d'Henri II et recevait à ce titre une pension sur la cassette royale. Elle ne s'adressait pas à des personnages de second plan, à des protecteurs avides ou besogneux ; elle traitait avec un des plus nobles seigneurs de la cour, avec un prince de l'Église, avec le grand aumônier du roi. Son entreprise n'avait rien de vulgaire. Elle la relevait même en prenant comme complice une jeune fille assez jolie pour être confondue avec la reine Marie-Antoinette.

Au fond de cette vilaine histoire, il restait encore un grain de poésie : le sentiment sincère d'un grand seigneur amoureux, aveuglé par sa passion et par sa vanité. Les aventures de Mme Limouzin sont d'un ordre tout à fait inférieur ; ni dans ce qu'elle fait, ni dans ce qu'elle dit, ni dans le monde de bas étage qui s'agite autour d'elle, on ne trouve rien qui mérite la plus légère marque d'intérêt. On comprend l'indignation des premiers jours, non point à cause de l'accusée elle-même ni de ses pareilles, qui ont toujours existé, mais à cause de la qualité de deux ou trois personnages compromis avec elle. Il a été dur de penser qu'un ancien ministre de la guerre lui écrivait des lettres trop tendres, plus dur encore de savoir que deux officiers généraux se livraient au trafic des décorations par l'entremise de quelques intrigantes.

Mais l'émotion qui s'est emparée alors de toute la France avait quelque chose de consolant. Nous estimions si haut notre armée que nous ne pouvions nous résigner à l'indignité d'un seul de ses membres. Dans d'autres armées, des actes de ce genre ou des faits plus graves encore sont si communs que l'opinion publique ne s'en émeut plus. Chez nous ils sont si rares et si inattendus que, si par hasard ils éclatent, ils provoquent dans tout le pays la plus vive indignation. Jusque-là nous restions dans le vrai, notre émotion même nous honorait. On s'explique également que les accusations portées contre un député trop connu émeuvent les honnêtes gens. Si le gendre du Président de la république a commis les actes qu'on lui reproche, sa situation même aggrave sa culpabilité.

Il ne faudrait cependant pas changer les proportions des choses et soupçonner tout le monde parce qu'il y a des gens suspects. Nous rappelons un peu trop les agitations de la garde nationale, qui, pendant le siège de Paris, voyait des espions partout. Ce sont les symptômes de la même maladie qui reparaissent. Qu'est-ce que l'enquête votée par la Chambre à une grande majorité, sinon une marque de défiance envers les défenseurs naturels de la morale publique, envers le gouvernement et les tribunaux ? Sous l'empire de ce sentiment, l'Assemblée a commis un acte absolument révolutionnaire. Elle usurpe le pouvoir du ministère public ; c'est elle qui maintenant se fait juge de la nature et de la gravité des délits, c'est elle qui se charge de découvrir les délinquants et de les livrer à la justice.

Dans une de ses dernières séances elle a fait plus encore : elle a dicté leur devoir aux magistrats et signifié au tribunal de la Seine sa volonté d'interrompre le cours d'un procès. On a prononcé de grands mots à la tribune, on a parlé de crimes visés par des articles du code pénal. Nous ne savons pas encore s'il y a des criminels et si on les trouvera. Nous

savons seulement que l'éloquence retentissante de M. Jacques Piou, qui s'est fait l'avocat de la morale publique indignée, a eu pour premier résultat de mettre en liberté Mme Limouzin. Admirable effet de ce beau zèle pour la vertu! On fait appel à la conscience des représentants du pays, et c'est une coquine qui en profite.

La voilà recommandée à l'attention du public par la sollicitude de la Chambre. Si elle a reçu une certaine lettre sur un certain papier marqué d'un certain filigrane, la voilà presque innocente En tout cas, sa faute s'efface devant le crime d'un autre. En attendant, elle est libre, elle parle, elle pérore devant les journalistes, qui répètent ses paroles, et dans toute sa vie d'intrigue elle n'a jamais rêvé un succès comparable à la réclame que la Chambre vient de faire pour elle. Nous comprenons maintenant qu'elle traite de haut, avec une impertinente familiarité, les plus grands personnages. Elle sent sa supériorité sur eux ; grâce à la liberté qu'elle doit aux bons offices de M. Jacques Piou, elle peut les atteindre dans leur honneur, inonder la presse de ses prétendues révélations sur leur compte, citer de mémoire les lettres vraies ou fausses qu'elle dit avoir reçues. Eux, en revanche, ne peuvent rien contre elle; elle n'a plus rien à perdre de son honorabilité. Le plus grand danger qu'elle puisse courir, c'est de ne plus être invitée à dîner par les journalistes et de voir diminuer la clientèle choisie qu'elle attire au *Chat noir*. Même en ce cas, elle aurait de quoi se consoler en retrouvant à Paris le général Boulanger, dont elle se vante ingénument de préparer le retour au pouvoir.

Quant à nous, mes amis, si vous m'en croyez, mettons un terme à ce carnaval, qui a déjà trop duré. Laissons les coupables petits et grands à leurs juges naturels, qui ne les épargneront pas, comme l'annonce le jugement prononcé contre le général d'Andlau et contre ses complices. Cessons de crier que tout est perdu parce que, sur trente-huit millions de Français, on compte quelques coquins. Il y en a eu dans tous les temps, sous tous les régimes. Seulement on en parlait moins, parce que la liberté était moins grande, la presse moins nombreuse et moins bien informée.

Croit-on qu'il n'y ait pas de scandales ailleurs? En Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Russie, les criminels de marque ne manquent pas. Mais là on cherche à laver son linge sale en famille. On n'aime point à étaler ses plaies devant toute l'Europe. Nous seuls prenons un plaisir cruel, non seulement à ne point dissimuler ce que nous faisons de mal, mais à dévoiler et à grossir nos misères. Si on nous en croyait sur parole, nous serions le peuple le plus corrompu et le plus vénal. Nous fournissons ainsi des armes à nos ennemis et nous décourageons nos amis. Soyons plus justes pour nous-mêmes; reconnaissons bien haut qu'il n'y a pas en Europe d'administration et de magistrature plus honnêtes que les nôtres. Une grande nation n'est pas responsable de la faute de quelques-uns. S'il ne dépend pas de nous de supprimer un mal restreint, gardons-nous du moins de le généraliser et de nous déshonorer nous-mêmes par l'étendue si peu justifiée de nos soupçons.

***

HISTOIRE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN FRANCE

Le premier centenaire de l'édit de tolérance

Le roi Louis XVI donnait, le 19 novembre 1787, l'édit célèbre qui accordait aux non-catholiques l'état civil et une tolérance mal définie. On s'étonne d'une réparation si tardive, alors que la cause était dès longtemps gagnée dans les esprits. Il est bien vrai qu'une loi est le terme dernier où vient aboutir, se reposer et se fixer tout un mouvement antérieur d'idées et de sentiments. Mais ici la distance semble bien grande entre le moment où les convictions sont acquises, et le moment où la loi est promulguée. C'est que, en ce qui concerne les choses religieuses surtout, nous sommes un peuple singulièrement tenu par les habitudes, le tour d'esprit et les traditions. Parfaitement au clair sur les principes, nous sommes timides et hésitants à l'application. On dirait que, chez nous, la conscience et la volonté ont moins de fermeté, de sincérité et de hardiesse que l'intelligence. « Il faut, dit Montesquieu, éclairer l'histoire par les lois et les lois par l'histoire. » Peut-être l'étude de l'édit de 1787 jettera-t-elle quelque lumière sur cette période du dernier siècle et sur un côté, fort digne d'attention, de notre caractère national. On voudrait bien marquer ici, à propos de ce premier centenaire, comment l'édit de tolérance a été préparé, comment il a été accueilli et quelle en a été la vraie signification.

I.

On connaît par les histoires générales, et sans qu'il soit nécessaire d'y insister, la situation horrible qui fut faite aux protestants par la révocation de l'édit de Nantes, la grande faute et la grande iniquité de 1685. Ceux qui voudront être édifiés à fond sur ce sujet n'ont qu'à parcourir le recueil des édits, déclarations et arrêts concernant la religion prétendue réformée (1). Ces lois de sang furent exécutées avec la dernière rigueur, même pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle. Le pays en fut singulièrement affaibli. Les émigrations, les gibets, les galères, les prisons privèrent le royaume de tant de Français honnêtes, intelligents et laborieux! La fiction légale et hypocrite dans laquelle, contre toute évidence, se complaisait et persistait la royauté était bien qu'il n'y avait plus de pro-

(1) *Édits, déclarations et arrêts concernant la religion prétendue réformée*, 1662-1751, réimprimés pour le deuxième centenaire de la révocation de l'édit de Nantes, par les soins de M. Léon Pilate — Paris, Fischbacher, éditeur, 1885. 1 fort volume de 660 pages.

testants en France; mais, en réalité, un nombre considérable de ces infortunés était demeuré dans le pays. Les uns n'avaient pas eu le cœur d'affronter l'exil — l'exil est par trop dur à certaines natures, — et ils avaient préféré affronter, dans la patrie même, les galères ou la mort. Les autres n'avaient pu franchir la frontière, jalousement et cruellement gardée; car la loi interdisait la sortie du royaume sous peine des galères. Il y avait donc des protestants en France; mais, de par la loi, ils n'existaient pas.

Or voici qui inquiétait et troublait les esprits pendant le XVIIIe siècle. Ce n'étaient pas avant tout les supplices infligés aux protestants : ces sanglantes violences frappaient un instant les imaginations, et l'indifférence frivole reprenait le dessus. Ce qui inquiétait et troublait les esprits, c'était la suppression de la famille protestante, le spectacle journalier de tant de compatriotes dignes de tout respect et qui, de par la loi, étaient privés de leurs droits les plus sacrés : leurs femmes étaient censées illégitimes et leurs enfants bâtards et incapables d'hériter. En effet, de par les édits et d'après la fiction qu'il n'y avait plus de protestants en France, tous les mariages et toutes les naissances, pour être légitimes, devaient avoir la sanction du prêtre. De là, pour les protestants, cette terrible alternative : ou l'hypocrisie ou le déshonneur. Plusieurs, subissant la nécessité cruelle, faisant violence à leur conscience, avaient recours au prêtre et profanaient ainsi les sacrements catholiques. Les autres, au prix des plus grands dangers, allaient en pays étranger, ou bien furtivement en France, en des lieux écartés, au Désert, comme on disait au XVIIIe siècle, recevoir la bénédiction de leurs pasteurs. Mais, en ce cas, aux yeux de la loi, leurs mariages étaient nuls; leurs femmes étaient traitées de concubines et les enfants, réputés illégitimes, étaient privés de tous leurs droits. Cette situation navrante des protestants, pour qui la famille était un vrai sanctuaire, indignait tous les cœurs honnêtes. Chaque jour, à chaque heure, cet état de choses intolérable donnait lieu à toutes sortes de réclamations, de désordres et de scandales. Il fallait en finir ; il ne s'agissait pas de rendre aux protestants la liberté du culte; mais qu'on leur rende au moins — c'était le cri public — les droits naturels et sacrés : il y a là urgence morale et sociale. Voilà pourquoi l'effort du XVIIIe siècle est, non pas, avant tout, la revendication de la liberté théorique ou pratique du culte, mais bien l'obtention de l'état civil pour les protestants. C'est l'affaire nécessaire, l'objectif principal et d'ailleurs la substance même du premier édit réparateur.

L'état civil, en France, a été vraiment et définitivement institué, sous François Ier, par l'ordonnance de Villers-Cotterets (août 1539), complétée sous Henri III (1579) par l'ordonnance de Blois. Les curés devaient tenir le registre exact des naissances, mariages et décès, et envoyer, à la fin de l'année, ce registre au greffe le plus rapproché, et ce, sous les peines les plus sévères. Quant aux protestants, à partir de 1559, date du premier synode réformé, il fut toléré ou entendu, d'abord tacitement et puis expressément, que les pasteurs pouvaient tenir le registre de l'état civil de leurs coreligionnaires. Ce registre avait une valeur authentique et légale (1). L'édit de révocation (1585), aggravé par les ordonnances qui suivirent et surtout par l'ordonnance du 8 mars 1715, mit à néant toutes les tolérances en faveur des protestants. Ceux-ci furent dès lors placés dans la situation douloureuse que l'on vient d'exposer : ou mentir en ayant recours au sacrement catholique, ou n'avoir pas de famille légale.

Cette situation alarma la conscience de certains catholiques. Dès 1698, dans un mémoire au roi, M. de Noailles, archevêque de Paris, faisait entendre ces nobles paroles : « Les églises (il parlait de la conduite de Constantin et de Théodose à l'égard des païens) leur furent ouvertes; mais, s'ils y vinrent, ce fut librement. On ne leur ôta pas leurs enfants pour les instruire et les baptiser malgré eux. On leur laissa contracter des mariages qui n'étaient que des contrats civils et dont toutefois les enfants étaient légitimes. » M. de Noailles non seulement ne fut pas suivi; mais il fut désavoué par la presque unanimité des prélats.

Toutefois cette profanation des sacrements auxquels, contraints et forcés, les réformés participaient sans y croire, devait grandement troubler la conscience des ecclésiastiques sérieux, et l'inquiétude morale de ces derniers les pressait de demander un nouvel état de choses. Ce fut là, à n'en pas douter, une des causes indirectes de l'édit réparateur. Il y en eut d'autres. Les scandales de toutes sortes produits par cette intolérable, cette impossible situation et les procès retentissants, dans lesquels éclatèrent les plus pathétiques accents (2), agirent fortement sur l'opinion publique. L'esprit français s'ouvrait d'ailleurs chaque jour davantage aux idées de justice, de tolérance et d'humanité. L'éducation philosophique de la nation était faite par Voltaire, Montesquieu, J.-J. Rousseau et l'*Encyclopédie*. Mais nous ne voulons nous préoccuper ici que des efforts directs de ceux qui, au nom du droit, de la raison et de la religion, défendirent leurs compatriotes opprimés et réclamèrent énergiquement pour eux la constitution de la famille. Il faut donc examiner, comme préparation à l'édit de 1787, les mémoires les plus im-

(1) Voy. l'édit de pacification de 1563 et les édits de 1568, 1570, 1573, 1576, 1577 accordant des ministres et le culte public. En 1662, sous Louis XIV, les registres protestants étaient si bien regardés comme authentiques qu'un arrêt du conseil les classe parmi les preuves que le culte protestant était réellement célébré officiellement en tel ou tel lieu; 7 août 1662.

(2) Voy. surtout la harangue de Servan, avocat général au parlement de Grenoble, 1766, dans l'affaire Marie Robequin, abandonnée de son mari, Jacques Rouy, sous prétexte que leur mariage n'avait été béni qu'au désert. Ce réquisitoire, en particulier l'émouvante péroraison sont fort admirés et à bon droit.

portants des magistrats et des écrivains de l'époque, ainsi que les délibérations des notables et du parlement, qui, à l'envi, demandèrent la tolérance et pressèrent la décision du roi.

Les complications les plus inattendues surgirent de l'application des lois et ordonnances et surtout de la déclaration de 1724. Dans le Languedoc et dans le Vivarais, les protestants, après avoir fait bénir leurs mariages au désert, venaient demander la sanction du prêtre. Les évêques et les curés n'étaient nullement dupes : ils savaient parfaitement que ces « nouveaux convertis » n'étaient pas convertis du tout, qu'ils regardaient la bénédiction du prêtre comme une formalité tout extérieure, imposée par le roi, à laquelle leur conscience n'avait pas de part. Les évêques et les curés ne voulaient plus être complices de cette profanation et de cette hypocrisie : ils déclarèrent qu'à l'avenir ils ne marieraient plus les « nouveaux convertis ». Ainsi, résultat étrange, les protestants ne pouvaient plus se marier ni à l'église catholique, alors que la loi leur ordonnait de ne pas se marier ailleurs, ni devant leurs pasteurs, ce que la loi leur défendait sous les peines les plus sévères.

Au milieu de ce désordre, les ecclésiastiques catholiques essayèrent de mettre quelque peu leur conscience à l'abri par des exigences plus rigoureuses. S'ils donnaient le baptême, ils mettraient à la suite du nom de l'enfant les mots : « bâtard, illégitime »; et, pour le mariage, ils n'y procéderaient qu'après des actes formels de catholicisme de la part des nouveaux convertis : confession, devoir pascal, communion et même certificat d'abjuration.

C'est alors, vers 1752, que parut le *Mémoire* de Joly de Fleury. Ce magistrat célèbre, ancien procureur général au parlement de Paris, vivait à cette époque dans la retraite, chargé d'ans et d'honneurs. Sa longue expérience, ses grands services, sa science indépendante, son gallicanisme tempéré donnaient à ses conseils une autorité considérable. Il s'émut d'un état de choses qui n'était que contredictions, désordres et scandales, et il voulut y porter remède. Il n'a qu'un souci : le bien de l'État, la dignité des lois et la sincérité de leur application ; il n'est pas particulièrement sympathique aux protestants. Or le magistrat, après avoir fait l'exposé de la situation générale, la déclare intenable. Il faut en sortir. Et comment? D'abord en renonçant à cette fiction absurde qu'il n'y a plus de protestants en France; puis, en organisant la célébration des baptêmes et des mariages protestants d'une manière supportable. Pour les baptêmes, peu ou point de difficultés, puisque les réformés considèrent le baptême catholique comme valable. Seulement, que le clergé renonce à cette prétention d'inscrire à la suite du nom de l'enfant : « illégitime, bâtard ». Le prêtre n'a pas le droit de « s'immiscer dans l'état des sujets du roi ». S'il persistait à donner des qualifications injurieuses, il serait condamné par le juge, comme d'abus. Pour les mariages, que les curés donnent leur bénédiction sans s'inquiéter des sentiments intimes des conjoints protestants. Est-ce que légalement tous les protestants ne sont pas censés de nouveaux catholiques? D'ailleurs le mariage, en son essence, est le consentement des deux époux. La bénédiction du prêtre ne s'est établie que par « usage ».

De savantes dissertations de théologie et de jurisprudence appuient ces sages conseils de Joly de Fleury. Malheureusement, ces conseils ne sont qu'un expédient et non pas un remède. Les prétentions et les scrupules du clergé étaient, en un sens, respectables. Joly de Fleury voudrait faire des ecclésiastiques de simples officiers de l'état civil; mais les curés ne pouvaient ni ne devaient se dégager absolument de leur office sacré. La paix publique ne pouvait guère s'obtenir par cet expédient. En somme cependant, le Mémoire de Joly de Fleury est un effort, bien hésitant et embarrassé encore, vers la séparation de l'élément civil et de l'élément religieux.

Autrement dégagé et ferme est le Mémoire de Rippert de Monclar, procureur général au parlement d'Aix en Provence (1755). C'est une œuvre généreuse, écrite par un gallican sincère, soucieux des droits de l'État et des droits de l'Église, entouré de l'estime universelle et que d'Aguesseau avait surnommé « l'ami du bien »: une œuvre généreuse et qui va droit au but. Certes, il ne s'agit pas de « rétablir l'entier exercice de la religion réformée », comme le rêvait en ce moment même le pasteur Paul Rabaut dans ses négociations infructueuses avec le prince de Conti. Il s'agit d'établir la « tolérance civile ». « Elle est aujourd'hui, dit avec conviction et peut-être avec trop d'assurance le célèbre magistrat, le sentiment, non seulement de ce qu'il y a dans l'Europe d'esprits chrétiens et solides, mais encore de tout ce qu'il y a d'hommes sensés dans l'univers. » Point de demi-mesures, d'accommodements, de tempéraments aux épreuves religieuses exigées par les prêtres, toutes compromissions chères encore aux évêques, aux jansénistes et à la cour. Il n'y a qu'une solution et un remède : le mariage civil. Les évêques devraient être les premiers à le demander au roi, « les larmes aux yeux, parce que la gloire de Dieu, la sainteté de la religion, la conscience des évêques, le salut des curés et les conversions des protestants eux-mêmes s'y trouvent à la fois intéressés.... Interdire le mariage à trois millions de citoyens ou, ce qui revient au même, attacher à ce mariage des conditions que des raisons de conscience leur rendent impossible!... Est-il donc permis de flétrir et d'insulter la nature pour faire honneur à la religion? » C'est une chose de tous reconnue: ces mariages des protestants devant l'Église catholique ne sont qu'un scandale, et jamais, on le sait bien, les mesures violentes ne convertirent les réformés. Les rois de France, dit-on, ont juré, à leur sacre, de détruire les hérétiques; mais quoi! s'écrie Rippert de

Monclar avec une éloquente ironie, « ces engagements, ils ne les ont peut-être que trop remplis, et une sévérité de soixante-dix ans contre des hommes errants, à la vérité, mais pourtant fidèles et zélés citoyens, a dû dégager pleinement leur parole et satisfaire abondamment leur piété ». Donc, plus d'hésitation : le roi, quoi qu'en dise le concile de Trente, a le droit d'établir une forme exclusivement civile pour le mariage de ses sujets protestants. Le moment est venu de la leur accorder.

Ces principes de tolérance et d'humanité furent, au même moment, magnifiquement proclamés et accentués par Turgot (*le Conciliateur, lettre d'un ecclésiastique à un magistrat sur les affaires présentes*).

Un seul regret à ce sujet : c'est que ce beau plaidoyer n'ait été répandu que dans un cercle restreint. Cet écrit est l'affirmation de la tolérance et presque de la liberté. La question des assemblées de culte, que Rippert de Monclar avait à dessein laissée de côté, est abordée résolument par Turgot et dans l'esprit le plus large. « Ces assemblées seraient-elles dangereuses? Oui, si vous les proscrivez... Laissez aux hommes la liberté de se trouver dans les mêmes lieux pour offrir à Dieu le culte qu'ils jugent lui être agréable. » Sans hésitation et sans retard, il faut confier au magistrat la constatation des naissances, des mariages et des sépultures.

Turgot montre combien il est nécessaire de séparer l'élément religieux de l'élément civil. Le pouvoir central n'y perd rien : au contraire. « Auguste était aussi maître que Constantin, Trajan que Théodose. » Qu'importe la religion du souverain : il est un simple fidèle; son devoir est de protéger également tous ses sujets, quelles que soient leurs croyances. Selon Turgot, le roi devrait dire aux protestants : « Quoique vous soyez dans l'erreur, je ne vous traiterai pas moins comme mes enfants; soyez soumis aux lois, continuez d'être utiles à l'État, et vous trouverez en moi la même protection que mes autres sujets. Mon apostolat est de vous rendre tous heureux. » On ne pouvait, en ce moment, mieux dire ni conclure plus fortement que Turgot en faveur de la liberté.

Assurément, les Mémoires des protestants persécutés, les Mémoires des Paul Rabaut, des Rabaut Saint-Étienne, des Court, et les Adresses des Églises réformées parlaient bien dans le même sens de la liberté de conscience et de culte et par des raisons de droit et de justice aussi impérieuses et aussi éloquemment présentées (1). On sort tout ému de la lecture de ces pièces; mais il nous semble que ce n'est pas ici le lieu d'y insister en les analysant, et cela pour deux raisons. D'abord ces plaintes touchantes, quelle que soit la valeur des arguments, sont toujours un plaidoyer *pro domo suâ*, qui ne saurait avoir sur le grand public et sur les conseils du monarque l'autorité de ces voix illustres et désintéressées qui faisaient l'opinion. Et puis il était, pour les protestants, un plaidoyer devant lequel pâlissaient tous les autres, un plaidoyer plus éloquent que tous leurs écrits : leur vie même, leur long martyre, leurs vertus, leur dignité, leur constance. Cela en dit plus que tous les Mémoires.

Ce peuple souffrant, fier et vraiment grand dans son malheur, comment n'aurait-il pas excité des sympathies toujours plus vives (1)? Il lui vint des défenseurs, même du sein des conseils du roi. C'est l'intérêt spécial du Mémoire de Gilbert de Voisins. C'est un Mémoire presque officiel. Gilbert de Voisins, avocat général au parlement de Paris, puis conseiller d'État de Louis XV, a été consulté par le gouvernement et donne, pour ainsi dire, la pensée moyenne du conseil du roi en indiquant ce qui, à ce moment (1766), pourrait être obtenu. De là les hésitations et presque les contradictions du Mémoire : on sent que l'auteur est embarrassé d'une grosse responsabilité; il y a lutte, dans sa conscience, entre la justice et la tradition. Le conseiller janséniste répudie absolument les assemblées publiques du culte réformé; les assemblées privées, terme fort élastique, il est d'avis qu'on pourrait les tolérer. Pour les mariages, après bien des hésitations et des réserves, il propose cependant le mariage devant le magistrat civil. Il ne s'agit pas, bien entendu, de « retourner à l'édit de Nantes; ce serait toute une révolution »; mais il s'agit de rendre la vie tolérable à des compatriotes égarés. Le mal est grand et empire tous les jours. Suit un tableau très intéressant de la vie et de l'accroissement des Églises réformées, surtout en Languedoc et en Dauphiné. On ne peut laisser ces populations sans baptêmes, sans mariages, sans instructions, sans sacrements. Alors Gilbert de Voisins propose de donner des sauf-conduits révocables à quelques pasteurs privilégiés, qui viendraient se mettre au service des Églises. Le moyen est étrange et impraticable; il ne fut même pas essayé. Mais la proposition d'accorder, même temporairement, arbitrairement, des ministres aux protestants, et cela dans un *Mémoire sur les moyens de donner l'état civil aux protestants, composé de l'ordre du roi Louis XV*, montre combien le principe de la tolérance avait fait du chemin dans le monde janséniste et à la cour.

La lumière se fait complètement dans les esprits par les deux célèbres Mémoires de Malesherbes (1784 et 1785) *sur le Mariage des protestants*, et par le livre

(1) On trouvera une nomenclature aussi complète que possible de tous les écrits sur ce sujet dans le livre de M. Anquez : *De l'état civil des réformés en France*, et surtout dans le dernier numéro du *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, 15 octobre 1887.

(1) Il est inutile de s'arrêter, même un instant, aux libelles [illegible] et haineux dont les écrits de l'abbé de Caveirac demeurent le type. Ces productions malsaines et féroces servirent, d'ailleurs, à leur manière, la cause de la tolérance, par le dégoût et l'horreur qu'elles inspiraient.

classique de Rulhière (1786) : *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'Édit de Nantes et sur l'état des protestants en France.* Ces livres si connus et vraiment admirables comme générosité, sympathie aux opprimés, sainte passion de la justice, ces livres sont l'affirmation de la tolérance aussi large qu'elle pouvait l'être en ce moment. La cause est bien gagnée dans l'opinion, mais elle est gagnée aussi dans les conseils du gouvernement. En effet, c'est dans l'intervalle de ses deux ministères que Malesherbes a écrit ses traités, avec l'intention bien arrêtée d'ériger aussitôt en lois les principes qui y sont contenus. Rulhière est aussi un homme officiel : il est secrétaire d'ambassade du baron de Breteuil, et c'est sur les ordres et sous l'inspiration du ministre de la maison du roi qu'il compose les deux parties de son traité. Bien mieux, c'est en collaboration avec les chefs du parti protestant qu'il rédige son travail, au moins quant à la partie pratique (1).

Pourquoi faut-il que ces livres excellents et généreux soient tous gâtés, même et je n'ose pas dire surtout les deux derniers, par cette obsession malheureuse d'innocenter toujours et quand même Louis XIV? Le « grand roi » était trompé; il n'y eut pas chez lui de préméditation, et même dans l'édit révocatoire on peut trouver la pensée et l'intention de l'état civil. Ce n'est pas une nouveauté que l'état civil rendu aux protestants; ce n'est pas une loi nouvelle, mais une loi « renouvelée ». Je sais bien que ces paradoxes historiques étaient nécessaires pour les besoins de la cause : la royauté ne se déjuge pas; Louis XVI ne détruit pas l'œuvre de son aïeul. Mais n'importe : ces assertions audacieuses, contre lesquelles protestent tous les édits et toutes les ordonnances, donnent aux *Mémoires* un air de procédure et de chicane qui contraste avec l'élévation générale des idées (2). Malgré ces préjugés et ces erreurs, malgré ces habiletés, nécessaires si l'on veut, l'œuvre de ces grands esprits n'en est pas moins digne de la reconnaissance du pays et de l'humanité.

II.

Après les écrits, l'action. Sans méconnaître aucun des services rendus à la cause soit par les hommes éminents du protestantisme, soit par les ministres du roi, il faut signaler de façon spéciale deux hommes, Rabaut Saint-Étienne et Lafayette, et deux séances mémorables, une séance des Notables et une séance du Parlement.

On sait l'activité infatigable déployée par Rabaut Saint-Étienne, comment il éclaira le public sur la situation de ses coreligionnaires par ses écrits, ses Mémoires, surtout par son roman historique : *le Vieux Cévenol.* On sait comment, délégué par les Églises protestantes auprès des personnages influents de Paris, il prépara par ses démarches, par son influence morale, par sa science, par sa modération, par son action sur les hommes politiques du jour, l'avènement de la tolérance légale. La conclusion d'un de ses Mémoires est irréfutable ; il était difficile d'y échapper :

« Il n'y a que quatre partis à prendre à l'égard des protestants : ou les empêcher de se marier, ou les forcer au sacrement, ou déclarer leurs mariages concubinaires, ou leur permettre de se marier devant des juges séculiers. Le premier de ces partis est un outrage à la nature; le deuxième est une source de sacrilèges; le troisième est une insulte aux mœurs et un opprobre pour la nature : reste donc le quatrième, qui non seulement me paraît légitime, mais de devoir pour le prince. »

Le rôle de Lafayette dans la préparation de l'édit de tolérance est bien moins connu. Le grand défenseur de la liberté dans les deux mondes mit dans cette affaire une conviction et une ardeur admirables, comme le témoigne le tome second de ses *Mémoires.* Il vint à Nîmes, en 1785, pour s'entendre avec les pasteurs Paul Rabaut et Rabaut Saint-Étienne. Il seconda Rabaut Saint-Étienne dans sa mission à Paris, il gagna à la cause des ministres du roi encore hésitants; enfin il proposa aux Notables la fameuse motion en faveur des protestants. Ses lettres sont pleines de son noble souci :

« Les protestants, en France, écrit Lafayette au général Washington (11 mai 1785), sont soumis à un intolérable despotisme. Quoiqu'il n'y ait pas à présent de persécution ouverte, ils dépendent du caprice du roi, de la reine, du parlement ou d'un ministre; leurs testaments n'ont aucune force devant la loi, leurs enfants sont considérés comme bâtards, leurs personnes comme pendables. Je voudrais amener un changement dans leur situation. Pour cet objet je vais sous quelque prétexte, avec le consentement de Castries et d'un autre (probablement M. de Malesherbes, dit en note l'éditeur des *Mémoires de Lafayette*), visiter leurs principales résidences. Je tâcherai ensuite d'obtenir l'appui de Vergennes et du parlement avec celui du garde des sceaux, qui fait fonction de chancelier. C'est une œuvre qui demande du temps et qui n'est pas sans quelque inconvénient pour moi... Je cours ma chance... Lorsque dans le courant de l'automne ou de l'hiver vous apprendrez que quelque chose a été fait en cette matière, je désire que vous sachiez que j'y ai contribué... »

(1) Voy. *Rulhière et Rabaut Saint-Étienne*, par Charles Read. (*Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, 15 mai 1884.)

(2) Voltaire allait naturellement dans ce sens. Lettre au duc de Richelieu, gouverneur de la Guyenne, 1775 : « Permettez-moi de vous demander s'il ne serait pas possible de remettre en vigueur et même d'étendre l'arrêt du conseil, signé par Louis XIV lui-même le 15 septembre 1685, par lequel les protestants pouvaient se marier devant un officier de justice. »

Et plus d'un an après, le 26 octobre 1786, quand d'incessants efforts ont été faits par ses amis et par lui-même, Lafayette écrit de nouveau à Washington :

« Vous serez bien aise d'apprendre que j'ai de grandes espérances de voir la situation des protestants de ce royaume améliorée, non pas assurément autant qu'elle devrait l'être; mais les absurdes et cruelles lois de Louis XIV seront amendées... »

Cet espoir ne fut pas déçu : nous allons retrouver Lafayette à l'Assemblée des Notables.

Deux séances mémorables précédèrent l'édit du roi. Elles eurent lieu presque en même temps : la première au Parlement, le 9 février 1787; la seconde à l'Assemblée des Notables, le 25 mai 1787.

La séance du Parlement, toutes chambres assemblées (1), fut remplie en grande partie par le discours du conseiller Robert de Saint-Vincent. Ce discours est un éloquent plaidoyer en faveur de l'état civil des protestants, au nom de la religion et au nom des intérêts pressants du royaume. L'historique des revendications présentées à ce sujet est fort remarquable. Il y a des pages saisissantes sur le malheur de la révocation et « la plaie s'élargissant sans cesse ». Mais, bien entendu, Louis XIV est hors de cause, comme toujours, « trompé par son confesseur ». L'accent religieux est très sincère : c'est parce qu'il est très attaché à sa foi que le conseiller janséniste sollicite la tolérance pour « ses frères errants ».

L'Assemblée des Notables fut ouverte par Louis XVI, le 22 février 1787, dans l'hôtel des Menus, à Versailles. Les notables n'avaient pas été convoqués depuis 1626. Ce fut un expédient de Calonne pour parer aux embarras et aux dangers intérieurs. Le roi eût été effrayé des états généraux : il accepta ce terme moyen, les Notables, assemblée qui se composait de l'élite de la nation; mais tout le monde sentait bien que c'était le prélude des états généraux. Calonne, toujours frivole et brillant, prononça, sans en comprendre la portée lointaine, le fameux discours où le despotisme était flétri et où le règne de Louis XIV est appelé « le règne éclatant où l'État s'appauvrissait par des victoires, tandis que le royaume se dépeuplait par l'intolérance ». Lafayette, qui joua dans cette Assemblée un rôle libéral, prophétique, ne perdit pas de vue son affaire de cœur, l'affranchissement des protestants. Le 25 mai, il proposa son « arrêté », qui fut unanimement accepté. Il écrivit, le 3 mai 1787, à John Jay, secrétaire des affaires étrangères :

« Le dernier jour de notre session, j'ai eu le bonheur de faire dans mon bureau deux motions presque unanimement accueillies : l'une en faveur des citoyens français protestants; l'autre pour une revision des lois criminelles... Nous sommes si loin de la liberté religieuse que, même en parlant de tolérance, nous devons mesurer nos expressions. J'ai été libéralement secondé par un savant et vertueux prélat, l'évêque de Langres (M. de la Luzerne, depuis cardinal), qui a parlé admirablement sur la motion religieuse que j'avais introduite. Vous verrez que le bureau l'a escortée de bien des compliments pour la foi romaine. »

Voici la conclusion de l'arrêté pris le 24 mai, rédigé par Lafayette et présenté au roi :

« Le bureau s'empresse de présenter à Sa Majesté ses sollicitations pour que cette portion de ses sujets cesse de gémir sous un régime de proscription, également contraire à l'intérêt général de la population, à l'industrie nationale et à tous les principes de la morale et de la politique. »

Parmi les considérants de l'arrêté se trouve cette belle pensée : « Le bureau sait que la vérité se soutient de sa propre force, que l'erreur seule a besoin d'employer la contrainte. »

Ainsi, à l'envi, et pris d'une louable émulation, l'Assemblée des Notables et le Parlement, organes autorisés et les plus élevés de la nation, réclamaient avec instance l'abrogation des lois de persécution et l'état civil pour les protestants. Le 17 novembre 1787, le roi Louis XVI signait l'édit de tolérance, et, le 19 novembre, il l'apportait en personne au parlement.

III.

Comment l'édit de tolérance fut-il accueilli ? Il répondait à l'attente publique, nous venons de le constater. Mais, pendant l'intervalle qui s'écoula entre la signature de l'édit et l'enregistrement par les parlements, d'ardentes controverses éclatèrent et une quantité de brochures en sens opposé enflammèrent les esprits. Il s'agit ici naturellement de déterminer seulement les grands courants d'opinion. Comment donc l'édit fut-il accueilli ?

Et d'abord par les parlements. Il était de pratique que les grandes affaires étaient soumises d'abord au parlement de Paris, qui en définitive donnait le ton. Les parlements des provinces suivaient d'ordinaire, mais avec des réserves ou des accentuations, très intéressantes pour connaître la physionomie spéciale de chaque province. L'affaire de l'édit fut donc tout d'abord portée au parlement de Paris : or nous venons de voir que ce parlement tenait à honneur, dans cette affaire, de prendre les devants sur l'Assemblée des Notables et sur le gouvernement. Il semble donc que

(1) La séance et le discours de Robert de Saint-Vincent sont en entier transcrits dans le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, t. V, p. 433.

l'enregistrement de l'édit dût aller de soi. Bien au contraire, le Parlement suscite des difficultés, temporise, remet l'affaire, et ne se montre ni empressé ni favorable. Pourquoi donc? Au fond, le Parlement tenait toujours à ses idées de justice et de tolérance ; mais diverses raisons et surtout une grave question de forme expliquent la conduite de cette Assemblée. L'édit lui fut présenté d'une façon déplorable : d'abord presque en connexion avec le fameux emprunt, impopulaire, indice de la situation misérable du pays, et dont l'Assemblée ne voulait pas; et puis, et surtout, l'édit lui était imposé despotiquement. Le garde des sceaux, Lamoignon, prononçait un discours qui vraiment transformait en lit de justice ce qui devait être une délibération libre. Le roi, dans de bonnes intentions, intervint brusquement, avec une rudesse qui cachait mal ses sentiments intimes. Enfin le parlement tenait à présenter certaines observations; il appuyait sur certains points, il en adoucissait d'autres, et le roi finit par faire droit en grande partie à ces observations. En somme, malgré la forme absolutiste dont l'édit lui était présenté par la royauté, malgré l'opposition fanatique de quelques-uns de ses membres (1), le Parlement, cédant à l'impatience de l'opinion publique, et non aux injonctions de la cour, persévérant d'ailleurs, quant au fond, dans les principes de tolérance qu'il avait déjà manifestés, vota l'enregistrement de l'édit, le 29 janvier 1788, par 96 voix contre 17.

Quant aux parlements de province, on ne peut rien savoir des délibérations de Dijon, de Nancy, de Metz et de Grenoble, non plus que des délibérations des conseils supérieurs du Roussillon et de la Corse : les registres de 1788 sont perdus. Rouen et Aix enregistrèrent l'édit à la presque unanimité; Pau et le conseil souverain d'Alsace, purement et simplement. Rennes et Toulouse insistèrent pour l'exclusion plus rigide des protestants des charges publiques. Douai et surtout Besançon et Bordeaux firent de la résistance, non pas une opposition systématique au fond même de l'édit, mais bien à la façon absolutiste dont la cour exigeait l'enregistrement. Douai se rangea bientôt, mais ce fut plus grave et plus long à Besançon et à Bordeaux. Une année s'écoula avant que toutes les formalités fussent remplies. Et cependant le principe même de la loi était généralement acclamé et réclamé.

Il est intéressant de voir comment le clergé accueillit cet édit. Il y eut bien quelques voix favorables. Nous avons mentionné la chrétienne adhésion de M. de la Luzerne à la proposition de Lafayette aux Notables (*Mémoires de Lafayette*, t. II ; on peut compter aussi certains curés importants, entre autres le curé de Saint-André-des-Arts, à Paris. Mais le courant contraire est de beaucoup le plus considérable. La protestation de Mgr de Crussol d'Uzès, évêque de la Rochelle, contre l'édit est l'expression la plus autorisée des sentiments du clergé. Ce mandement (26 février 1788) est fort digne et fort remarquable : il me paraît tout à fait dans la logique de l'Église catholique. L'absolu n'admet pas de tempéraments :

« Cette loi, dit l'évêque, qui semble confondre et associer toutes les religions et toutes les sectes, est une suite des nouveaux principes de politique humaine qui sont aujourd'hui si communs, suivant lesquels la population et le commerce sont seuls la gloire et la prospérité des empires. »

Mais il n'y a qu'une vérité, dont l'Église catholique est l'expression absolue; l'évêque enjoint à ses ecclésiastiques de refuser leur ministère, à quelque titre que ce soit, aux non catholiques. Ce mandement fut vertement relevé, d'abord par la sénéchaussée de la Rochelle (6 mars 1788), et puis par un arrêt du conseil du roi (3 avril 1788).

Rien ne montre mieux que ce conflit combien la séparation des deux pouvoirs, civil et religieux, était nécessaire.

Le parti dévot et fanatique faisait rage, naturellement, contre l'édit, et les femmes étaient les plus exaltées, jusque dans l'entourage du roi :

« Hier, le bruit de la mort de Mme Louise aux carmélites de Saint-Denis s'est répandu et confirmé avec rapidité. L'édit en faveur des calvinistes perd en Mme Louise un grand adversaire. Elle excitait vivement ses sœurs, les évêques et tout le parti des dévots à faire corps pour empêcher un retour aussi funeste à la religion réformée (1). »

Il paraît que Mme de Noailles et Mme la marquise de Sillery (ci-devant Mme de Genlis) étaient particulièrement acharnées. Par les écrits qu'elles provoquaient et par leurs démarches auprès des membres du Parlement elles s'étaient attiré le renom de fanatiques entre les fanatiques, si bien que, nous dit Bachaumont (1), « on venait d'accoupler ces dames dans ce quatrain très piquant :

Noaille et Sillery, ces mères de l'Église,
Voudraient gagner le Parlement.
Soit qu'on les voie ou qu'on les lise,
Par malheur on devient aussitot protestant. »

Ce qui était autrement sérieux que ces agitations de surface, c'était le grand courant de l'opinion. Il n'y a pas de grand nom dans ce siècle qui n'ait applaudi à l'acte de réparation. L'édit de tolérance est acclamé

(1) L'opposition sectaire s'exprima par ces mots emphatiques de d'Eprémenil : « Voulez-vous donc le crucifier de nouveau? », dit-il en élevant la main vers l'image du Christ.

(1) Bachaumont, *Mémoires secrets*, XXXVI, 319, 27 décembre 1787.
(2) *Mémoires secrets*, XXXVI, p. 179, 31 décembre 1787.

par tous les esprits indépendants, illustres. L'Académie française s'honore en provoquant les poètes à célébrer la loi de justice et d'humanité. Le prix fut décerné à un poème de Fontanes, dont les ancêtres avaient été protestants :

Lorsque du haut du trône une voix paternelle
Console ces Français qu'a proscrits un faux zèle,
Au rang de citoyen leur donne un droit nouveau,
Protège leur hymen, leur tombe et leur berceau,
Moi, né d'aïeux errants qui, dans le dernier âge,
Du fanatisme aveugle ont éprouvé la rage,
Puis-je ne pas chanter cet édit immortel
Qui venge la Raison sans offenser l'Autel ?

Toute la France intelligente était avec l'Académie française couronnant ce poème qui protestait contre « la grande erreur du siècle de la gloire » et saluait l'avènement de « l'auguste liberté, si longtemps repoussée ».

Il est presque inutile de dire avec quelle reconnaissance et quelle joie les protestants accueillirent la loi qui, sous une forme encore imparfaite, mettait fin à leurs longues souffrances et leur assurait la paix et l'honneur du foyer domestique :

« L'édit de 1787, rapporte Rabaut Saint-Étienne, avait tout aussitôt répandu la joie et la consolation dans toutes les familles des réformés, et leurs assemblées religieuses avaient retenti d'actions de grâces à Dieu et de bénédictions pour le roi, pour ses ministres et pour ses dignes coopérateurs. »

« L'exécution de ce bienfaisant édit suivit bientôt sa promulgation, dit Rabaut le jeune dans son *Répertoire ecclésiastique,* et l'on vit bientôt des réformés accourir en foule chez les juges royaux pour faire enregistrer leurs mariages et les naissances de leurs enfants. Dans plusieurs contrées les juges royaux furent obligés de se transporter dans les diverses communes de leurs juridictions pour éviter la foule et pour épargner aux familles des frais de déplacement trop considérables; l'on vit des vieillards faire enregistrer avec leurs mariages ceux de leurs enfants et de leurs petits-enfants. »

La joie de la victoire n'éblouit pas les protestants et ne leur fit pas perdre cette mesure et cette sagesse dont ils avaient donné tant de preuves (1) :

« Il faut attendre, dit Rabaut Saint-Étienne, avec une confiance mêlée de discrétion et de sagesse, l'exécution de cette parole royale et ne se permettre aucune innovation pour élever des maisons d'oraison dans d'autres lieux que les lieux accoutumés et dans la forme ordinaire, ni faire des demandes nouvelles pour étendre notre liberté religieuse. Nous devons nous tenir strictement attachés aux termes de l'édit et nous bien persuader que les souverains, encore plus que les particuliers, n'aiment pas qu'on les presse d'exécuter leurs promesses. »

Discrétion et sagesse s'allient parfaitement aux joyeuses émotions du triomphe de la justice.

IV.

Après avoir parlé de la préparation à l'édit et de l'accueil qui lui fut fait, il nous reste à porter un jugement sur cet édit lui-même.

Tout l'esprit de la loi, je dirai toute la loi est dans le préambule. Ce préambule est digne de toute attention et de tout intérêt; il exprime en termes élevés la pensée du roi et du gouvernement. Dans ce préambule, il y a, tout d'abord, la grosse illusion, la fiction persistante, intéressée, mais sincère, que Louis XVI n'innove rien; la royauté ne se déjuge pas : Louis XIV a été trompé; l'état civil était dans ses ordonnances.

Ainsi Louis XVI est persuadé et veut l'être qu'il ne touche en rien à la tradition royale. On le lui avait tant répété, même Malesherbes et Rulhière !

Il y a en second lieu, dans le préambule, un aveu très loyal, l'aveu de la faillite de la politique monarchique. On s'est trompé sur les moyens; les protestants n'ont pas été convertis; la conscience a été plus forte que la violence; ils ont persévéré quand même dans leur foi; leur nombre est considérable dans le royaume; il faut donc revenir à cette intention première de Louis XIV, l'état civil.

Nous trouvons, en troisième lieu, dans le préambule, une noble promesse, engagement si nouveau dans la bouche d'un roi :

« Nous proscrirons avec la plus sévère attention toutes ces voies de violence qui sont aussi contraires aux principes de la raison et de l'humanité qu'au véritable esprit du christianisme. »

Enfin il y a dans le préambule de l'édit une intention dernière, le scrupule du catholique fervent, du fils aîné de l'Église, qui a besoin de rassurer les siens et de leur dire : « Ne craignez rien; je ne trahis pas les intérêts de la foi. »

« La religion catholique que nous avons le bonheur de professer jouira seule, dans notre royaume, des droits et des honneurs du culte public, tandis que nos autres sujets non catholiques... ne tiendront de la loi que ce que le droit naturel ne nous permet pas de leur refuser. »

(1) *Observations sur l'edit de tolerance. Bulletin de l'histoire du protestantisme français,* XIII, p. 343. — Les « instructions aux pasteurs du Languedoc », publiées dans le n° du 15 octobre dernier, et que l'on suppose être de Rabaut Saint-Etienne, sont tout à fait dans le même esprit.

L'article 3, qui défend aux protestants de « se regarder comme formant un corps dans notre royaume », est moins dur qu'il ne paraît au premier abord. Rabaut Saint-Étienne (1), dans ses *Observations sur l'édit*, explique fort justement que cet article vise l'édit de Nantes, qui accordait des places de sûreté, des chambres de l'édit, le droit de lever des troupes, etc., en un mot le droit d'être un État dans l'État. Il était de sage politique de bien préciser que les protestants devaient être confondus dans la classe commune et générale des citoyens. Toutefois cet article est bien excessif; il est même impraticable : il défend absolument toute association; mais il faudra bien que les réformés aient des temples en commun, puisque le culte n'est pas formellement interdit. Les articles qui suivent, très restrictifs, très pénibles pour les pasteurs, supposent néanmoins qu'ils existent dans le royaume et qu'ils sont au service des Églises, ce qui était la grande affaire.

Les formalités pour les mariages sont prescrites à partir de l'article 8. Les non catholiques peuvent s'adresser soit au magistrat, soit au curé, qui n'est alors qu'officier de l'état civil. L'article 21, qui donne un délai d'un an pour faire légaliser les unions contractées antérieurement, suppose que le certificat du pasteur qui a béni ces mariages est valable, puisque la preuve qui doit être fournie n'est autre que le certificat de ce pasteur. De même l'article 23, relatif aux baptêmes, suppose la validité du ministère des pasteurs du Désert.

Tel est l'édit de 1787 dans sa teneur générale. Quel jugement convient-il de porter sur cet édit? Un élément considérable d'appréciation nous manque — ce dont nous sommes les premiers à nous réjouir. Cette loi n'a pas été appliquée; on ne l'a pas vue à l'œuvre; on n'en connaît pas les résultats. A peine les derniers parlements avaient-ils enregistré l'édit, que les états généraux furent convoqués et que la Révolution éclata.

La loi aurait-elle pu être plus tôt proclamée? Sans contredit. Le principe de la tolérance était tellement gagné dans les esprits que presque aussitôt, non plus la tolérance, mais la liberté des cultes est proclamée par l'Assemblée nationale. A qui donc s'en prendre de ce retard dans la réparation? Avant tout, à nous-mêmes, j'entends à l'esprit public, à notre caractère national, si timide en matière religieuse, si empêché dans ses traditions, trop hésitant ou trop indifférent à l'application. Nous n'avons pas dissimulé les oppositions très vives qui venaient du clergé et du parti ultramontain; mais l'esprit philosophique et libéral, l'esprit janséniste et gallican auraient pu et auraient dû en triompher plus tôt. Il y a eu là un manque d'énergie de la conscience nationale.

La responsabilité du roi est moins grande qu'on ne l'a prétendu. Il ne faut pas oublier à quel point la tradition monarchique pesait sur lui; il faut considérer que par éducation et par conviction il était un catholique fervent et pieux. S'il eût été un sceptique et un frivole, on aurait le droit de lui être sévère. Cet esprit honnête, consciencieux et lent, ne put venir que par degrés à ces idées nouvelles de tolérance que lui inspiraient ses grands ministres, ses vrais éducateurs. Il lui fallut du temps pour arriver à la conviction et à la conception pratique de l'édit de 1787. Dès que la décision fut prise dans sa conscience, il s'y tint, malgré tout, avec une persévérance qui l'honore. De cet effort, de ce progrès et de cette fermeté l'histoire doit tenir grand compte à l'infortuné monarque.

Au point de vue théorique et idéal, il est bien entendu que la loi de 1787 est une loi précaire, hésitante, inégale, avec des lacunes énormes. Elle ne proscrit pas avec indignation les lois barbares; elle est restrictive de certains droits de façon tout arbitraire; elle s'érige en juge de la vérité religieuse; elle met injustement certains citoyens dans un état d'infériorité. Et cependant elle doit être saluée comme un progrès immense. La preuve décisive, c'est que, malgré de légitimes réclamations, les intéressés, ceux pour qui elle était faite, l'ont ainsi comprise et accueillie. Ce ne sont pas des récriminations, mais des accents de reconnaissance qu'ils ont fait entendre. Et très justement. C'est qu'en effet cette loi leur rendait la sécurité, la vie, après tant d'années d'orages et de persécutions. Elle leur rendait la patrie, elle les rappelait de l'exil en les reconnaissant comme citoyens. Elle leur rendait la famille, dont ils avaient le culte, en leur donnant l'état civil. Elle leur rendait l'espoir, l'espoir de conquérir bientôt par leur sagesse et par leurs vertus les droits qui leur étaient encore refusés. Ils sentaient bien que cet édit ouvrait la porte à tous les progrès, à toutes les idées modernes, à l'émancipation civile et à la séparation des deux pouvoirs. Ils ne voyaient pas tant le présent que le passé douloureux et l'avenir qui leur souriait. Ils ne se trompaient pas. Le plein soleil de la justice sociale devait briller bientôt, en 1789. Voilà pourquoi l'édit de tolérance fut accueilli avec reconnaissance. Ce n'était pas encore la liberté, mais c'en était la promesse et l'aurore.

ARISTE VIGUIÉ.

(1) Rabaut Saint-Étienne, dans une lettre du 6 décembre 1787 (voy. *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, 15 août 1884), adressée à une personne influente, mais inconnue, est autrement vif dans sa critique de l'édit. Je ne m'explique que par les dates cette différence de ton. Au 6 décembre, l'édit n'était pas enregistré; on pouvait obtenir des modifications en parlant fort, surtout dans une lettre particulière adressée à un personnage qui devait être en relations avec le gouvernement. Plus tard, au moment des *Observations générales* (*Bulletin*, XIII, p. 342), l'édit est promulgué, c'est chose faite, on a obtenu tout ce qu'on a pu; il faut accepter de bonne grâce.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE (1)

M. GASTON PARIS

La légende du Mari aux deux femmes

Messieurs,

Les voyageurs qui visitent la ville d'Erfurt, en Thuringe, s'arrêtent, dans l'église de Notre-Dame, devant un bas-relief du moyen âge, d'exécution assez grossière, qui est encastré dans le mur; il était auparavant dans l'église Saint-Pierre, aujourd'hui démolie, et formait, horizontalement posé, le dessus d'une tombe. On y voit un chevalier de haute taille étendu entre deux femmes. Le sacristain ne manque pas d'expliquer que ce chevalier est un comte de Gleichen, — le château de Gleichen est près de là, la famille n'existe plus, — qui eut une étrange aventure.

Parti pour Jérusalem, il fut fait prisonnier et employé, chez le soudan, aux travaux du jardinage. La fille du soudan le vit, fut frappée de sa bonne mine, puis, quand elle eut lié entretien avec lui, charmée de ses discours, touchée du récit de ses malheurs. L'amour la disposait à se faire chrétienne; les exhortations du comte l'y décidèrent. Elle proposa au prisonnier de le délivrer et de fuir avec lui, s'il lui promettait de l'épouser devant l'Église. Grand fut l'embarras du comte, car il avait laissé en Thuringe une épouse aimée. Mais le désir de la liberté l'emporta sur toutes les autres considérations : il fit à la sultane la promesse qu'elle exigeait. Elle sut préparer et exécuter son hardi dessein, et bientôt les fugitifs arrivèrent à Rome. Le comte de Gleichen alla trouver le pape et lui exposa le cas : le mariage promis n'était-il pas sacré? La princesse qui avait risqué ses jours sur la foi d'un chevalier chrétien, et qui demandait le baptême en même temps que le mariage, pouvait-elle être déçue de sa confiance?

Le pape fut touché de cette situation. C'était peut-être le même pape qu'un miracle avait si sévèrement réprimandé pour n'avoir pas admis à la pénitence le chevalier Tanhäuser, qui, désespéré, était retourné chez dame Vénus et s'était damné pour toujours. Il montra cette fois plus d'indulgence. Il permit au comte de Gleichen de contracter un nouveau mariage sans rompre le premier et d'avoir en même temps deux femmes légitimes. Nos vieux conteurs n'auraient pas manqué de se demander si c'était en récompense de ses prouesses ou en expiation de ses péchés. Le baptême et le mariage accomplis, le comte reprit le chemin de la Thuringe, ayant à remplir la seconde partie de sa tâche et non la moins difficile. La Sarrasine, habituée à la polygamie, ne voyait rien de choquant dans le fait d'avoir une partenaire ; mais que dirait la chrétienne? Le comte laissa sa compagne un peu en arrière et vint seul au château de Gleichen, où sa fidèle épouse l'attendait en priant pour lui.

Quand les premiers transports de joie furent passés, il lui raconta ses aventures, lui peignit l'horreur de sa captivité, lui apprit par quels prodiges de courage et d'adresse la fille du soudan l'avait délivré, lui dit qu'elle l'avait suivi et s'était fait chrétienne, enfin lui avoua la promesse de mariage et l'exécution que cette promesse, du consentement du pape, avait reçue à Rome. La comtesse, après l'avoir écouté en pleurant, déclara que celle à qui elle devait de revoir son mari s'était acquis sur lui des droits égaux aux siens propres et demanda à l'embrasser. Le comte courut la chercher, la comtesse alla au-devant d'elle et se jeta dans ses bras, et la vallée, située au pied du château, où les deux femmes se rencontrèrent, prit alors et garde encore aujourd'hui le nom de *Val de Joie*. Ils vécurent longtemps heureux dans cette union à trois que rien ne troubla. Au siècle dernier, on montrait encore à Gleichen le grand lit où le comte reposait entre ses deux femmes, comme il repose en effigie sur la pierre sépulcrale d'Erfurt.

Cette histoire se présente à nous pour la première fois en 1539, mais de façon à nous montrer qu'elle était alors généralement connue en Allemagne. Dans la fameuse affaire du double mariage du landgrave Philippe de Hesse, que Luther et Mélanchthon eurent, comme on sait, la faiblesse d'autoriser, elle fut alléguée comme précédent. « Le pape lui-même, dit le landgrave dans un mémoire adressé aux chefs de la Réforme, a permis à un comte de Gleichen, qui, étant allé au Saint-Sépulcre et ayant reçu la nouvelle que sa femme était morte, en avait pris une autre, de les garder toutes les deux. » On remarque ici une atténuation de la donnée, qui n'est pas dans les deux versions complètes du récit publiées vingt et quarante ans plus tard; là, le comte sait parfaitement, en promettant le mariage à la sultane, qu'il commet un acte de bigamie. Ces versions, consignées dans des écrits latins, donnèrent une grande célébrité à la légende qui se racontait sans doute depuis longtemps à Erfurt, et les savants du XVIIe et du XVIIIe siècle se sont évertués à en retrouver le fondement historique.

D'abord, quel en est le héros? On le nomma Louis, Ernest, Lambert. Tout récemment on a essayé de démontrer que le tombeau d'Erfurt était celui du comte Sigismond de Gleichen, mort à la fin du XVe siècle, et que ce comte avait réellement ramené d'Orient et gardé à côté de sa femme et avec son consentement (sans qu'il y eût, bien entendu, mariage) une Turque à qui

(1) Cette séance a été présidée par M. Michel Bréal. — M. Wallon, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur Lefebvre-Laboulaye.

il devait sa délivrance. Mais depuis on a prouvé victorieusement que le tombeau était celui du comte Lambert II, mort en 1227, qui avait bien eu deux femmes, mais l'une après l'autre, et qui n'était jamais allé en Orient.

L'origine de la légende est évidente. Nous avons là un des exemples si nombreux de ce qu'on a nommé la mythologie iconographique. On sait que beaucoup de légendes ont pour cause de formation ou de localisation le besoin populaire d'expliquer des œuvres d'art dont le sens s'est perdu. Le tombeau qui frappait les regards dans l'église Saint-Pierre, parmi les sépultures de la famille de Gleichen, ne portait aucun nom et représentait un chevalier couché entre deux femmes : le peuple se figura qu'un comte de Gleichen avait été simultanément le mari de deux femmes. Mais comment expliquer dans une église la présence d'un monument élevé à la bigamie? Il fallait que le pape l'eût autorisée, et pour cela il fallait qu'elle se fût produite dans des circonstances extraordinaires : il fallait que la seconde femme eût sauvé la liberté et la vie du comte déjà marié.

La scène d'un pareil récit était naturellement en Orient, le cadre en devait être un pèlerinage en Terre Sainte. Les Croisades ont été pour le second moyen âge ce que la guerre de Troie avait été pour les Grecs, l'âge héroïque par excellence. Le trouble que ces expéditions lointaines jetaient dans la vie de famille était surtout de nature à faire travailler les imaginations : les hasards divers du retour des Croisés ont donné lieu à autant de récits que les Νόστοι des vainqueurs d'Ilion; c'est ainsi que nous trouvons sous les formes les plus variées ce thème pathétique de la rentrée du mari dans ses foyers au moment où sa femme va céder à un de ses prétendants, qui fait déjà le sujet essentiel de l'*Odyssée*, et qui remonte sans doute beaucoup plus haut. Nous avons ici le thème inverse.

La seconde femme du comte de Gleichen dut donc être une Sarrasine, et, comme dans tant de romans du moyen âge où une princesse sarrasine délivre un chrétien captif, une fille de roi. En y regardant bien, on crut voir que l'une des figures féminines du monument portait sur la tête une couronne. Il y eut mieux, car la foi fait des merveilles. En 1836, quand on déplaça le tombeau et qu'on fouilla le caveau sous-jacent, un médecin examina les crânes qui s'y trouvaient, et il n'hésita pas à signaler l'un d'eux, d'après les caractères anatomiques, comme celui d'une femme de race orientale; malheureusement un examen attentif de son rapport ne confirme pas ses ingénieuses déductions et laisse même incertaine la question de savoir si ce crâne, pris au hasard dans un caveau qui en contenait plus de trois, est celui d'un homme ou d'une femme.

Les monuments figurés donnent lieu, je l'ai dit, tant à des formations de légendes qu'à des localisations. Il est vraisemblable que, dans la légende d'Erfurt, c'est le second cas qui se présente. En effet, nous en retrouvons les traits essentiels dans un roman français du xve siècle, qui repose très probablement sur un poème du xive. Le récit s'attache ici à un noble chevalier du Hainaut, à un seigneur de Trasignies; il est appelé Gilles; mais comme c'était le nom de presque tous les membres de cette illustre famille (qui s'éteignit à la fin du xive siècle), on ne peut dire auquel d'entre eux le romancier a voulu rapporter l'histoire. Son récit paraît aussi avoir pour point de départ un monument funéraire. « Au passer que je feys par une abbaye assez ancienne, dit-il dans son prologue, et s'appelle l'abbaye de l'Olive, je vey trois tombes haultes eslevees, et pour ce que des ma premiere jeunesse ay esté desirant et suis de savoir les haulz faiz avenuz par les nobles et vertueuz hommes du temps passé, moy estant en ladicte abbaye, enquis et demanday les noms d'iceulx trespassez qui dessoubz les trois tombes gisoient... Quant je euz veu et leu l'epitaffe d'iceulz trespassez, je sceu que le tresvaillant chevalier Gilion de Trasignyes y estoit ensepulturé au milieu de deuz nobles et vertueuses dames, de son vivant ses compaignes et espouses, dont l'une avoit esté fille au soudan de Babillonne, par quoy je ne me peu assez esmerveillier. »

S'étant alors enquis de l'histoire, il la rédigea, dit-il, d'après un livre que lui communiqua l'abbé. Il est vrai qu'on n'a gardé aucun souvenir de ce triple tombeau élevé dans l'abbaye de l'Olive à un seigneur de Trasignies et à ses deux femmes, mais j'ai peine à croire que l'auteur du roman ait inventé un pareil trait, écrivant dans le pays même, où tout le monde pouvait savoir s'il disait la vérité.

En Hainaut comme en Thuringe, le tombeau d'un homme entre deux femmes a fait naître ou plutôt s'est attaché la légende flottante de la bigamie légitime; mais en France cette légende a été singulièrement atténuée. D'abord, comme dans la version du récit allemand alléguée par le landgrave de Hesse, Gilles croit que sa femme est morte quand il épouse la belle Gracienne, qui l'a délivré des prisons de son père; au lieu de s'enfuir clandestinement avec elle, il la reçoit du soudan, auquel il a rendu les plus grands services dans ses guerres, notamment contre un roi voisin qui veut le contraindre à lui donner Gracienne, et l'emmène en Occident avec la permission de son père. Mais c'est surtout le dénouement qui diffère.

Quand Gilles apprend que la dame de Trasignies est encore en vie, il ne songe pas à légitimer la seconde union dans laquelle il vit depuis longtemps déjà en Orient. Il vient à Rome; mais ce qu'il demande au pape, c'est simplement de baptiser Gracienne. Quant à celle-ci, elle reconnaît, dès qu'elle sait la vérité, la première femme comme seule légitime, et ne se promet de vivre à côté d'elle que pour la servir humblement. Gilles revient à Trasignies et raconte à Marie

d'Ostrevent, sa fidèle épouse, qu'il n'a pas revue depuis seize ans, ce que Gracienne a fait pour lui et le mariage que, dans son erreur, il a contracté avec elle.

Marie montre alors une générosité plus grande peut-être que celle de la comtesse de Gleichen (je laisse la question à décider aux casuistes du sentiment) : « Sire, ce dist la dame de Trasignyes, puisqu'ainsi est que vous dites que ceste dame avez espousée, et que par elle avez eu sauve la vie, ja Dieu ne plaise que jamais avec vous j'aye compaignie ; ains me vouldray rendre au plaisir de nostre seigneur en une abbaye de nonnains, et tout le temps de ma vie prieray Dieu pour vous. — Dame, ce dist Gracyenne, ja Dieu ne plaise que ja jour de ma vie je vous face tort de vostre loyal seigneur... Si furent les dames tout d'un consentement et d'un accord que toutes deux le lendemain se rendirent a servir Dieu en l'abbaye de l'Olive. »

Si bien que Gilles, qui la veille avait deux femmes, se trouve n'en avoir même plus une. Il en prend son parti, et se fait moine lui-même dans l'abbaye de Cambron. Bientôt les deux dames meurent. Gilles fait élever un triple tombeau, où il les dépose et où il ne tarde pas à les rejoindre. « Dieu leur face mercy. *Amen!* »

Ce dénouement trop édifiant n'est sûrement pas primitif. La légende du seigneur de Trasignies devait ressembler à celle du comte de Gleichen, sans quoi elle aurait à peine eu assez d'intérêt pour faire le sujet d'un poème. On peut voir d'ailleurs une trace de la forme originaire dans le voyage de Gilles à Rome, autrement inutile, et toute la fin du roman est empreinte d'une hâte et d'une gaucherie qui décèlent la main maladroite d'un arrangeur. Cet arrangeur est-il le romancier qui, vers le milieu du xve siècle, offrit son livre au duc Philippe de Bourgogne? Est-ce déjà le poète qu'il suivait qui a pris sur lui de mutiler la légende et de la rendre à la fois correcte et banale? Nous n'en savons rien ; mais il ne me paraît pas douteux qu'il ait circulé en Hainaut sur un seigneur de Trasignies, et surtout à cause de la sépulture où il gisait entre ses deux femmes, une légende pareille à celle qui, pour des motifs analogues, avait cours en Thuringe sur un comte de Gleichen.

Dans ces deux récits, le cadre du conte était une expédition en Terre Sainte ; mais ce cadre, qui était si naturellement indiqué, n'appartient pas au fonds le plus ancien de la légende. Nous retrouvons, en effet, la même donnée, traitée un peu diversement, dans un conte emprunté au xiie siècle, par une poétesse française, aux traditions celtiques, et là cette donnée est tout à fait indépendante des Croisades. Voici comment l'histoire est contée dans le beau lai d'*Éliduc*, le chef-d'œuvre de Marie de France, et l'une des œuvres les plus poétiques que nous ait laissées le moyen âge.

Éliduc était le meilleur des vassaux du roi de la Petite Bretagne ; mais des envieux le calomnièrent, et il encourut la disgrâce de son seigneur. Il résolut de s'expatrier, au moins pour quelque temps, et, prenant congé de sa femme Guildeluec, bien qu'ils s'aimassent fidèlement l'un l'autre, il s'embarqua pour le pays de Logres (la Grande Bretagne). Là il apprit que le roi d'Exeter était en guerre contre un de ses voisins, qui voulait malgré lui épouser sa fille, la belle Guilliadon. Éliduc lui offrit ses services, et, par sa valeur et son habileté, le rendit complètement vainqueur. La fille du roi voulut connaître son libérateur; elle l'aima dès qu'elle le vit. Suivant l'usage qui règne aussi bien dans les vieux contes bretons que dans les récits anglo-saxons et dans nos chansons de geste, elle n'hésita pas à lui déclarer son amour et à lui offrir sa main. Éliduc, que l'incomparable beauté de Guilliadon avait frappé, fut profondément troublé par cette déclaration. Il dissimula, comptant sans doute sur le temps et le hasard, et répondit à la jeune fille qu'il était heureux de l'offre qu'elle lui faisait, mais qu'il fallait tenir ce dessein secret pendant l'année jusqu'à l'expiration de laquelle il s'était engagé au service du roi. En attendant, ils se virent sans cesse en public et en particulier, et leur amour mutuel ne fit que croître; toutefois il n'y eut rien entre eux de répréhensible : se voir, se parler, se faire l'un à l'autre de beaux présents, c'est de quoi se contentait leur bonheur.

Un jour arrive un messager de Petite Bretagne, qui rappelle Éliduc dans son pays : attaqué par des ennemis redoutables, le roi s'est souvenu de celui qui était son meilleur soutien et s'est repenti de l'avoir écarté de lui. Éliduc obtient du roi d'Exeter la permission de partir ; mais Guilliadon se pâme quand il lui apprend cette nouvelle. Rempli de douleur, Éliduc la relève et l'embrasse : « Amie, lui dit-il, écoutez-moi! Vous êtes ma vie et ma mort ; je ferai ce que vous désirez, quoi qu'il en doive advenir. — Emmenez-moi, dit-elle, ou je me tuerai. La vie sans vous n'a pas de joie pour moi. »

Il y consent. A la nuit, ils partent ensemble ; le bateau qui venait chercher Éliduc les emmène du port de Totness. La traversée est d'abord bonne, et ils vont toucher la côte de Bretagne, quand une violente tempête les écarte du rivage, brise leur mât, déchire leur voile. Éliduc a pris son amie dans ses bras, la rassure et l'encourage. Mais un matelot, se tournant vers lui : « C'est vous, s'écrie-t-il, qui êtes cause que nous allons périr, vous qui avez une épouse légitime et qui en ramenez une autre, malgré la loi et malgré Dieu! Laissez-nous la jeter à la mer et nous toucherons le rivage. »

En entendant ces mots terribles, Guilliadon tombe inanimée. Éliduc saisit lui-même le gouvernail et amène le navire au port, qui était tout près de son manoir. Il mène le corps dans la chapelle d'un ermite habitant de la forêt voisine, qu'il aimait et fréquentait; il veut prier l'ermite de donner la sépulture à Guillia-

don et fonder un couvent en son honneur. Mais il ne trouve, quand il arrive à l'ermitage, que la fosse nouvellement creusée du saint homme. Il ne peut se résoudre à procéder tout de suite aux funérailles : devant l'autel, dans la petite chapelle, il fait dresser un lit, sur lequel il étend la morte; il prend congé d'elle en pleurant : « Belle, dit-il, à Dieu ne plaise que je continue à vivre dans le siècle! Douce chère, c'est moi qui ai causé votre mort. Le jour où je vous mettrai en terre, je prendrai l'habit de moine, et je n'aurai d'autre adoucissement à ma douleur que de venir chaque jour à votre tombe. » Puis il revient à son manoir, où sa femme l'accueille avec grande joie; mais il ne lui montre qu'un visage triste et ne lui dit pas une parole d'amitié.

Chaque jour, dès le matin, il s'enfonçait dans la forêt et venait à la chapelle où gisait son amie. Il la contemplait longuement, émerveillé de lui voir toujours les couleurs et l'apparence de la vie, pleurait, priait pour son âme et ne rentrait chez lui qu'à la nuit close.

Cependant Guildeluec était inquiète et affligée de l'attitude de son mari et de ses absences. Elle le fit suivre par un écuyer fidèle et connut ainsi le but de ses courses quotidiennes. Un jour qu'Éliduc avait été obligé de se rendre à la cour du roi, elle prit elle-même le chemin de la forêt et arriva dans la chapelle. En apercevant le corps étendu sur le lit, elle comprit tout; mais quand elle vit la merveilleuse beauté de Guilliadon, encore fraîche comme une rose nouvelle et joignant sur sa poitrine ses mains blanches et ses doigts effilés, la jalousie fit place aussitôt dans son âme à un tout autre sentiment : « C'est pour cette femme, dit-elle à l'écuyer qui l'accompagnait, que mon seigneur mène un si grand deuil. Sur ma foi, je le comprends. En voyant une telle beauté en proie à la mort, mon cœur se remplit de pitié, en même temps que l'amour le remplit de douleur. » Et s'asseyant devant le lit, elle se mit à pleurer celle qui avait été sa rivale.

Soudain une belette traverse la chapelle et frôle le corps de Guilliadon; l'écuyer, d'un coup de bâton, la tue. Au bout de quelques instants, arrive une autre belette qui, voyant la première morte, court dans le bois et revient avec une fleur rouge qu'elle met dans la bouche de sa compagne ; aussitôt celle-ci revient à la vie. Guildeluec avait tout vu; elle crie à l'écuyer : « Arrête-la! tue-la! » Il la frappe, et la fleur tombe de sa bouche, Guildeluec la prend et la met contre les lèvres de la morte. Aussitôt Guilliadon ouvre les yeux, soupire et dit : « Dieu! que j'ai dormi! » La dame l'embrasse et lui demande qui elle est : « Dame, je suis de Logres, et fille d'un roi. J'ai aimé un chevalier appelé Éliduc, qui m'a emmenée avec lui et cruellement trompée. Il avait une femme et ne me le dit pas. En l'apprenant j'ai perdu connaissance, et voilà qu'il m'a abandonnée sans secours dans une terre étrangère. Il m'a trahie, et je n'ai d'autre tort que de l'avoir aimé. Folle est celle qui se fie à un homme! — Belle, répond Guildeluec, vous vous trompez. Éliduc, à cause de vous, ne connaît plus de joie dans le monde. Il vous croit morte, et chaque jour il vient ici vous contempler en pleurant. C'est moi qui suis son épouse. La douleur où je le voyais vivre me brisait le cœur ; j'ai voulu savoir où il allait, je l'ai suivi, je vous ai trouvée, je vous ai rappelée à la vie et j'en ai grande joie. Soyez heureuse ; je vous rendrai à celui que vous aimez; je vous le laisserai et je prendrai le voile. »

Elle fait chercher Éliduc ; en voyant les transports de joie des deux amants qui se retrouvent, elle ne peut douter des sentiments de son mari. Elle lui demande de la laisser partir, se faire nonne et servir Dieu, afin qu'il puisse prendre celle qu'il aime ; « car il ne convient pas à un homme de garder deux femmes, et la loi ne peut le permettre ». Elle se fait construire une abbaye autour de l'ermitage, et s'y retire avec trente nonnes. Éliduc épouse la belle Guilliadon, et ils vivent longtemps heureux. Enfin tous deux sont las du siècle. Éliduc bâtit à son tour un couvent où il se retire; Guilliadon va rejoindre dans son monastère Guildeluec, qui la reçoit comme une sœur: elles priaient pour leur ami et il priait pour elles. Ainsi tous trois finirent leurs jours. De leur aventure, « les anciens Bretons courtois » firent un lai, dont Marie a mis le thème en vers dans la douce langue de France.

Cette triple retraite dans le cloître rappelle d'assez près le dénouement de *Gilles de Trasignies*, et on peut croire que le roman hennuyer repose sur une forme de la tradition semblable à celle d'où est sorti le lai breton. Une autre analogie encore rapproche les deux récits : dans tous deux le héros rend de grands services au père de la deuxième héroïne et le défend contre un voisin qui veut devenir son gendre malgré lui. La captivité du mari et sa délivrance par la seconde femme qui se retrouvent dans la légende thuringienne, manquent dans le lai armoricain : il est possible qu'elles aient été introduites dans l'histoire quand on l'a rattachée aux Croisades. Gilles de Trasignies, qui croit sa femme morte, est tout à fait innocent; la faute du comte du Gleichen est atténuée par l'impérieuse nécessité; celle d'Éliduc n'a d'excuse que l'amour, et en cela notre lai paraît avoir un caractère plus ancien. La mort apparente de la deuxième femme, le trait si profondément poétique de la pitié que la vue de sa beauté inanimée fait naître au cœur de la première, ne se retrouvent pas dans les récits postérieurs : on peut croire que ces circonstances appartiennent à la forme la plus ancienne du conte et qu'elles se sont perdues avec le temps, par la faute de narrateurs qui ne savaient plus en apprécier la beauté touchante.

Nous retrouvons, en effet, dans la grande patrie des fictions merveilleuses, dans l'Inde, des épisodes tout à

fait semblables, reliés, il est vrai, à d'autres suites d'aventures : dans plusieurs contes, dont quelques-uns, sous des formes diverses, ont passé chez les peuples de l'Occident, nous voyons une belle princesse, endormie d'un sommeil semblable à la mort, au fond d'un bois, dans un asile que connaît seul celui qui l'aime, où il la visite chaque jour jusqu'à ce que, d'une manière plus ou moins miraculeuse, elle soit rendue à la vie et à l'amour. Par une série de rapprochements successifs, ce trait du lai breton nous ramènerait au conte enchanté de *la Belle au bois dormant*.

Est-ce à dire que notre conte ait une origine orientale? Au premier abord, il semble qu'une fiction de ce genre a dû naître dans un pays de polygamie et se modifier, comme il est arrivé à tant d'autres, au contact des mœurs européennes.

Nous avons vu que trois solutions ont été données au problème posé par le récit : ou les deux femmes, plutôt que de se faire concurrence ou d'accepter le sacrifice l'une de l'autre, renoncent au mari commun et au monde; ou la première s'efface devant la seconde, qui reste seule en possession légitime des droits d'épouse; ou elles s'entendent pour vivre toutes deux avec le mari, et cette union à trois est acceptée par le monde, bénie même par l'Église, et parfaitement heureuse.

De ces trois solutions, la dernière, quoiqu'elle apparaisse postérieurement aux deux autres, a bien des chances d'être la plus ancienne, précisément parce qu'elle est la plus bizarre et la plus opposée aux mœurs consacrées; les deux autres ne sont que des adoucissements successifs, inspirés par des scrupules de morale ou de vraisemblance. Or la polygamie, qui faisait le fonds de tant de récits orientaux, a de même été supprimée quand ils ont passé en Occident, et les traces qu'elle a laissées dans beaucoup de nos contes populaires sont un des indices les plus sûrs de leur provenance asiatique. C'est ainsi que la haine jalouse qui anime souvent les belles-mères contre la femme de leur fils s'explique quand on retrouve dans l'Inde les mêmes contes où le rôle de la mère du héros est joué par sa première femme. Mais pour notre légende, quand on y regarde de près, on arrive à une conclusion toute différente. C'est précisément parce que l'Orient est polygame que l'accueil affectueux fait par une première femme à celle que son mari a ramenée au foyer après une longue absence n'aurait rien eu de surprenant et n'aurait pas fourni un motif suffisant pour un récit exprès.

Si dans les contes indiens la première femme est souvent jalouse de la seconde, les récits abondent, au contraire, où deux ou plusieurs épouses vivent dans la meilleure intelligence. Il est donc probable que notre légende est née en Occident, et si nous remarquons que sous toutes ses formes elle fait à l'élément religieux une part importante, nous penserons qu'elle est née dans l'Occident chrétien. C'est dans un milieu où la monogamie était un devoir strict de l'homme et un droit sacré de la femme qu'on a pu imaginer une combinaison d'aventures telle qu'une femme, d'ailleurs vertueuse et aimant son mari, se départît de son droit, et qu'un mari, d'ailleurs attaché à sa femme, fût dispensé de son devoir.

La tolérance de l'autorité religieuse pourrait bien s'appuyer sur quelque fait réel, dans une de ces époques troublées où les orages sociaux ébranlèrent l'Église elle-même jusque dans ses fondements. Mais ce qui est véritablement l'âme du récit, ce n'est ni l'autorisation de l'Église, ni le double amour du mari, c'est le consentement donné par la première épouse, c'est l'union parfaite dans laquelle vivent les deux femmes. Notre histoire est avant tout — ceux qui ont raconté la légende de Gleichen le disent expressément — un exemple de vertu féminine et de tendresse conjugale; c'est un pendant à l'histoire plus célèbre encore de la patience « de Griselidis », avec laquelle elle offre d'ailleurs de frappantes analogies.

Cette histoire, dans sa forme la plus complète, contient-elle un de ces thèmes de valeur poétique durable que pourrait encore exploiter l'art des temps modernes, qui a su tirer un parti souvent merveilleux d'autres légendes du moyen âge? Ce qui fait que ces vieux contes sont une source encore si riche après qu'on y a tant puisé, c'est qu'ils joignent à une grande hardiesse de contours un coloris pâle et un modelé à peine ébauché. Ils se bornent en général à faire connaître les actions des héros et laissent à l'imagination le soin de se représenter leurs caractères, de suppléer leurs motifs, de démêler leurs sentiments. C'est par ce qu'ils ne disent pas presque autant que par ce qu'ils disent qu'ils peuvent offrir des thèmes féconds à la poésie moderne, plus propre à l'observation des nuances et à la peinture minutieuse des détails qu'à l'invention naïve et forte, plus habile à motiver les actions que puissante à les imaginer. Mais il semble que la donnée de notre récit ne gagnerait pas à être développée et analysée de près : la naïveté des anciens temps vient ici se heurter à des sentiments que notre éducation morale a trop profondément enracinés en nous, et qu'on ne peut attaquer sérieusement sans détruire notre sympathie ou froisser notre conscience.

Nous tolérons la donnée du conte quand elle a pour acteurs les personnages lointains, vagues, à peine conscients, qui figurent dans la vieille légende; nous ne la souffririons pas si elle s'incarnait dans des êtres semblables à nous-mêmes, et cela d'autant moins que notre conception de l'idéal féminin s'est sensiblement modifié; la dignité a gagné tout ce qu'a perdu l'humilité. Nous pouvons, en nous plaçant pour un moment au point de vue du moyen âge, admirer la résignation de la comtesse de Gleichen, approuver le consentement de la sultane, comprendre l'acquiescement du

mari; mais si on les transportait tous trois dans le milieu moral où nous vivons, nous comprendrions bien difficilement que des âmes nobles, des cœurs tendres et des consciences délicates — et sans ces conditions l'histoire perd tout son intérêt — aient pu conclure un tel arrangement. En tout cas, ce ne serait pas au théâtre qu'on pourrait espérer nous le faire admettre. Le théâtre ne peut faire appel qu'à des sentiments plus ou moins généraux; il comporte une franchise et une soudaineté d'effets qui ne conviendraient nullement ici. Peut-être un poète ou un romancier psychologue pourrait-il nous amener peu à peu, dans l'ombre d'une lecture solitaire, à sympathiser avec les héros de cette histoire de bigamie légitime; mais on ne saurait, avec quelque espoir de succès, l'exposer au plein jour de la scène.

On l'a cependant essayé bien des fois, au moins en Allemagne, et Gœthe lui-même s'est inspiré, dans son drame de *Stella*, de l'histoire des deux comtesses de Gleichen. Mais toutes ces tentatives, ou philosophiques ou sentimentales, ont échoué, y compris celle de Gœthe, et la plupart d'entre elles n'ont pas été préservées du ridicule par le profond sérieux de leurs auteurs.

Notre bizarre légende semble bien morte, au moins pour la poésie dramatique. Elle contient cependant un élément vraiment poétique, je ne sais quoi de touchant et de rare; dans le lai de Marie de France, elle nous apparaît belle et fraîche encore, et qui sait si la fleur merveilleuse qui lui rendrait la vie est introuvable? C'est le secret de ces enchanteurs qu'on appelle des poètes. Pour moi, j'ai voulu seulement constater le succès qu'obtint jadis ce récit paradoxal, où ce qui dans d'autres circonstances s'appellerait crime est présenté comme le comble de la vertu, et rapprocher l'une de l'autre les diverses formes qu'il a prises, en se modifiant suivant les temps et les lieux, en Allemagne, en Bretagne et en France (1).

SUR LA PLAGE

Nouvelle

Mon cher vieux,

Ta bonne lettre me parvient à V..., où je me trouve depuis le 1er août; je te réponds en vue de la mer, sur notre petite terrasse que balaye le vent du large si doux à cette époque et si finement parfumé de violette quand il a passé sur les sables, à marée basse.

Ici, mon cher, mes journées se suivent vides et bêtes, mais délicieuses, entre ma femme et mon bébé; revêtu de pied en cap de flanelle claire, assis sur un pliant, dans le sable, à l'ombre d'un parasol écru rayé de rose, je m'abandonne à cette langueur tiède que donne le bain du matin et je regarde le flot monter et descendre, sans penser à rien.

Toi, cependant, tu travailles... comme un sculpteur que tu es, et je crois te voir dans ton horrible atelier, souillé de plâtre et de boue, luttant avec ta grande femme de terre, noire et humide, la pétrissant, la caressant, l'égratignant, dans une de ces passions faites de colère et de tendresse que nous autres, bourgeois, nous n'éprouvons que pour les femmes du bon Dieu.

A ce propos, il faut que je te parle d'une des charmantes œuvres dudit bon Dieu : de la blonde et vive Marguerite Dion, qui est tombée de Paris dans notre chalet avec sept toilettes ravissantes, une pour chaque jour de la semaine, de quoi garnir un de tes albums de croquis.

Ah! mon vieux, si j'osais, comme je secouerais tes fantaisies d'artiste voulant voir dans la femme un modèle ou une muse et point une compagne!...

Je me suis trouvé maintes fois le témoin de ta joie au déballage d'une grande fille de marbre arrivant des chantiers de ton praticien et débarquant lourdement au milieu de ton atelier; dans le bloc grossièrement « épanelé » à coups de gradine, la forme restait vague encore, d'un charme flottant et gauche. J'avoue que je n'y voyais pas grand'chose; mais toi, réjoui, enthousiasmé, tu te rabotais tes robustes paumes de « sculptier » et tu hurlais : « Ah! mon cher! comme ça va être amusant de modeler cela! » Eh bien, ce plaisir d'artiste créateur, nous, philistins, gens qui nous marions, nous l'éprouvons à la vue de notre fiancée : dans la jeune fille gauche nous devinons la femme de nos rêves, la compagne de nos études et de notre foyer, et nous parvenons quelquefois à former ainsi des chefs-d'œuvre qui valent bien les vôtres.

Pour cela, me diras-tu, il faut que le Temps ne soit pas venu, en praticien malhabile, préciser durement le caractère, à grands coups de faux, car alors les plus adroites caresses de râpe, les plus violents coups de ciseau ne peuvent plus assouplir ni modeler la forme. Je conviens que Marguerite a vingt-six ans, que son caractère est plein de malice, qu'elle se plaît à effaroucher les prétendants; mais elle n'en est pas moins charmante et l'homme qui parviendrait à lui plaire ferait d'elle ce qu'il voudrait. Il ne faut pas croire ces jeunes filles qui crient à tous venants : « Je ne me marierai point! » J'imagine qu'en fouillant leur cœur si réfractaire, par-dessous leurs gros refus on trouverait une belle peur de cette loterie qu'on appelle le mariage et un très vif désir d'y gagner un beau lot. Ma femme, qui partage mes idées sur ce point, s'acharne à vouloir marier son amie.

(1) Cette lecture n'est que le résumé d'une étude étendue sur le même sujet, qui paraîtra incessamment, et où sont notamment rapprochées du récit en question la légende de Notre-Dame-de-Liesse et la seconde partie du roman d'*Ille et Galeron*.

Or un de nos voisins, fort brave homme et riche également, héberge pour la saison un sien neveu, Henri Parmin. Henri possède tous les talents d'agréments qui plaisent aux jeunes filles, « un peu de chasque chouse et rien du tout, à la françoise », comme disait le vénérable Montaigne; il sait fort agréablement s'amuser et amuser les autres. Hors de là, il se montre léger et un peu fat, aspirant à enlever à la pointe de sa moustache brune un cœur bien doré qui lui assure jusqu'à la fin de ses jours une douce paresse.

Ma femme, par malheur, nourrit une meilleure opinion sur son compte et s'entête à rêver à des fins de roman aux dépens de cette pauvre Margot et au profit de ce bon jeune homme. Mais les assiduités de Parmin sont accueillies par notre amie avec l'esprit mordant que tu lui connais. Le malheureux ne sait où donner de sa tête chauve (car il est légèrement « déplumé »), et ma femme est navrée.

Il y a quelques jours, je me trouvais sur la plage, lisant distraitement le journal tandis que ma femme, accompagnée de Bébé, allait sur le sable, de tente en tente et de parasol en parasol, rendre et faire quelques visites, lorsque la voix gaie et vive de Marguerite me fit sursauter :

— Hé! vous voilà! je vous retiens pour ma réaction.

Et, les yeux levés, je la vis campée devant mon parasol toute souriante et rose sous son volumineux chapeau de paille drapé d'un tulle blanc qui lui contournait le col et l'encadrait gracieusement, la taille pincée dans un corsage crème éblouissant au soleil, d'où tombait à plis serrés et égaux une jupe de même couleur et sans tournure. L'ombrelle masculinement sous le bras comme une canne, elle glissait ses doigts dans ses gants en répétant :

— Eh bien! gros paresseux, vous hésitez, il me semble?

— C'est que, répondis-je, ma réaction est faite!

— Vous êtes trop galant!

— Voyons, est-ce un gardien que vous souhaitez? Voici mon épagneul qui vous accompagnera sans peine.

— A mon âge, cher monsieur, on ne craint plus que les rides. Je désirais un compagnon, un compagnon plus aimable que votre chien, et je vois que je me suis mal adressée.

— Vous êtes méchante, Margot, repris-je en me levant; puisqu'il en est ainsi, nous vous accompagnerons tous deux, ma fidèle Diane et moi, et vous jugerez entre nous du plus spirituel compagnon.

— Je ne tiens pas à l'esprit, mais à la compagnie : depuis ce matin j'ai des idées noires de nuit blanche et je pensais à vous pour me changer les pensées de couleur.

— Henri Parmin, comme aquarelliste émérite, serait un meilleur médecin que moi.

Elle ne répondit point et nous partîmes côte à côte, quittant la grève pour atteindre le sable fin, abandonné par la mer déjà basse.

Je repris :

— Henri Parmin est un charmant garçon...

Je me tus. Le silence se prolongeait.

— Vous me boudez, Marguerite? demandai-je.

Elle s'arrêta brusquement, étonnée et rieuse.

— Apprenez, mon pauvre ami, que je n'ai jamais boudé que maman... J'espère bien bouder aussi mon mari, si je le rencontre un jour. Quant à vous, je ne vous aime pas assez pour vous faire un tel honneur. J'étais absorbée par l'idylle qui se déroule sous nos yeux ou plutôt sous nos pieds.

Je regardai autour de nous; nous nous trouvions seuls. Par derrière se tassaient, comme de microscopiques champignons multicolores, les parasols que nous venions de quitter; par devant fuyait une large lanière de sable rayée de flaques d'eau luisantes; à droite, la mer; à gauche, des roches verdâtres et moussues, entassées, s'élevant peu à peu jusqu'à former une petite falaise hérissée de villas et de chalets. Au loin, très loin, quelques pêcheurs, et par-dessus tout cela un grand ciel bleu où glissaient de gros nuages blancs. Pas apparence d'idylle, à moins que ce ne fût quelque idylle de crabes, de moules ou de crevettes.

Alors Marguerite, du bout de son ombrelle, me montra sur le sable des traces de pas.

— Les hommes ne savent rien voir! A nous, femmes, rien n'échappe; cela tient, n'en doutez pas, à ce qu'on nous cache tout. Je vais vous raconter ce que me disent ces traces de pas. Je vous assure que si vous étiez à marier, j'hésiterais à vous révéler ainsi mes facultés déductives... Ceci est un pas d'homme; cela est un pas de femme : les empreintes des chaussures le montrent nettement, de part et d'autre. Inutile d'insister. Ils sont ensemble...

— Je vous arrête. Pourquoi le monsieur ne serait-il point passé là, par hasard, longtemps après la dame, et sans la connaître?

— Pour plusieurs raisons : il y a une demi-heure, la mer recouvrait cette partie de sable. Remarquez, devant vous et derrière vous, ces deux empreintes : elles se suivent parallèlement dessinent les mêmes courbes et demeurent à égale distance... J'ajoute : Ils sont jeunes tous deux!

Je levai les bras d'étonnement.

— Écoutez-moi avant de faire le polichinelle. Les chaussures sont toutes deux à la mode de cette année; si vous l'ignorez, je vous l'affirme; leur allure est ferme, sans bavure de sable sur les bords, comme en laisserait le pas d'un vieillard; les pointes très ouvertes chez le jeune homme; le talon plus accentué chez la jeune femme, ce qui prouverait un caractère entêté.

— Et le caractère du jeune homme? demandai-je en riant.

— Le jeune homme, répondit-elle en observant attentivement les empreintes, le jeune homme me paraît être distingué, dans toute la signification insignifiante du mot : il marche bien et possède un bon cordonnier.

— Je ne vois aucune apparence d'idylle en tout cela. Nous nous promenons ensemble l'un et l'autre, et je prétends que...

Marguerite m'arrêta d'un geste.

— Remarquez la distance restée constante entre vous et moi ; elle est le double de la distance gardée par mes amoureux.

— Rien de plus simple que de nous rapprocher ! m'écriai-je.

Et nous fîmes quelques pas en recouvrant de nos pieds les empreintes laissées par les inconnus.

— Avouez, me dit Marguerite en riant, avouez que la distance est... caressante; mes jupes frôlent votre vêtement et nos coudes risquent de s'entre-choquer à chacun de nos mouvements. Du reste, un changement s'opère en cet endroit; nos amis se donnent le bras, car, si vous voulez bien remarquer les traces précédentes, vous verrez, entre chaque pas, la canne du monsieur trouer le sable, et, de distance en distance, apparaître entre la dame et le monsieur un léger point laissé évidemment par une ombrelle. Ici la distance diminue encore; toutes les traces de canne et d'ombrelle s'évanouissent. Le pas du monsieur se raccourcit, celui de la dame se rallonge. Veuillez m'offrir votre bras et prendre la place de ce jeune homme : fort bien. Maintenant, laissez retomber ma main..., et marchons... Cela n'est pas possible sans que je reprenne votre bras. Êtes-vous convaincu? s'écria-t-elle.

Je baissais la tête de l'air soumis d'un homme qui se rend, lorsque subitement je fus pris de révolte.

— Parbleu! ils sont mariés et ne nous intéressent plus!

Marguerite s'arrêta troublée, et, les yeux fixés sur le sable, elle s'absorba en mordillant le manche de son ombrelle.

— Ah! les imaginations de jeunes filles! disais-je, triomphant de voir sous son grand chapeau son fin visage tout songeur et dépité. Les imaginations de jeunes filles errent plus souvent que vous ne croyez, ma chère amie; elles ne sont bonnes qu'à construire des châteaux en Espagne et des idylles... sur le sable.

— Ne chantez pas victoire et répondez-moi. Sortez-vous souvent avec votre femme?

— Moi, jamais! répondis-je étourdiment. C'est-à-dire rarement ; je crois que depuis nos visites de noces... A la campagne cependant...

— Soyez franc. Êtes-vous venu jusqu'ici avec elle depuis votre arrivée?

— Non ; mais je connais des maris plus galants que moi. Du reste, je vous accorde que nous pouvons avoir affaire à un tout jeune ménage, repris-je, très conciliant.

— Eh bien, non! non! non! Vous vous trompez. Pourquoi se donner le bras hors de la vue des baigneurs, sur la plage? Pourquoi venir ici? Un jeune ménage ne choisit pas un pays aussi fréquenté pour y chercher la solitude.

— Il y a bien des gens dont le bonheur a besoin de spectateurs et même de jaloux.

— Soit ; mais ces gens-là se montrent et ne vont pas se cacher dans des roches, au pied d'une falaise. Car je vous signale la direction que prend notre couple. Allons, poursuivons! Cela finira sans doute par un mariage et vous serez satisfait.

Je poursuivais, un peu inquiet de la tournure que prenaient nos recherches, lorsqu'un mince ruisseau nous barra le chemin. Il descendait de la falaise et gagnait la mer en courant sur le sable.

Marguerite s'arrêta.

— Cela devient dramatique !...

En effet, les traces de pas se multipliaient dans une série d'allées et de venues hésitantes.

— Ont-ils traversé? Tant pis, je traverse!

Et, avant que je n'eusse pu lui prêter la main, Margot avait bravement planté un pied dans l'eau et sauté sur l'autre rive. Là, elle bondit de joie.

— Venez voir! venez voir! Venez donc! ça mouille, mais ça ne noie pas!

Sur l'autre bord, seuls quelques larges pas d'homme se dessinaient dans le sable net ; puis les pas de femme reparaissaient plus loin.

— Eh bien? demandai-je.

— Vous ne voyez pas? Il faut donc vous expliquer tout? Il l'a prise dans ses bras et l'a passée, comme le *Passeur* du tableau d'Émile Bayard, au Salon de cette année. La preuve? L'empreinte unique et plus profonde des chaussures du monsieur, et ici, où la dame reprend pied, la pointe de sa bottine accentuée, sans que le talon apparaisse...

— Je crois que nous devrions regagner la maison, ma petite Marguerite, prononçai-je devenu tout grave : l'heure du déjeuner approche.

— Vous! me dit Marguerite en se plantant devant moi ; vous saurez que, malgré votre grande barbe, vous ne m'effrayez point ; je ne suis plus une petite fille.

Là-dessus, elle partit en courant dans la direction des rochers. Furieux, je la suivis.

Me vois-tu, mon cher vieux, poursuivant Mlle Dion à travers des flaques d'eau de mer et de grosses pierres couvertes de warechs, piétinant, glissant, barbotant, tandis qu'elle filait en me narguant, avec son grand chapeau dont le vent carguait le tulle comme une voile blanche?

— Vous oubliez que vous êtes marié, me criait-elle ; vous ne pouvez plus courir!

Rabelais dit pourtant : « De la panse vient la danse » ;

je prends du ventre, mon cher, et je ne puis plus remuer. Je rejoignis Margot quand elle s'arrêta dans une petite anse, à l'abri de la falaise, où, sur le sable sec, se trouvait une ombrelle.

— Ils sont partis! disait-elle.

— Je pense que vous voudrez bien en faire autant, prononçai-je un peu sèchement, et laisser cette ombrelle où elle se trouve, ajoutai-je en la voyant ouvrir, fermer, flairer l'ombrelle en tous sens.

— Assurément, répondit-elle.

Et nous reprîmes directement le chemin du chalet.

Ce retour fut morne; j'étais fort en colère.

Cependant ma grosse colère ne put résister au bon déjeuner que nous trouvâmes en rentrant, ni au récit de notre « réaction » fait par Marguerite à ma femme.

Après le déjeuner, nous allâmes, selon notre habitude, assister, chez une de nos voisines, à une petite séance musicale. Mme Perlet, veuve depuis quelques années, est une femme légèrement excentrique que nous ne verrions pas à Paris, mais que le laisser-aller des plages nous a entraînés à fréquenter. Ces dames et ces messieurs ont plaisir à remplir son petit chalet, enchevêtrement bizarre de pignons et de tourelles où s'allument des vitraux de chapelle et de brasserie et se dressent des statuettes en terre cuite et des bustes patinés. Elle-même est petite, bruyante, blonde artificielle d'un blond ravissant, et chante avec des accents burlesquement passionnés.

Henri Parmin se trouvait là. Il vint me tenir compagnie sur la terrasse. Ces dames et ces messieurs commençaient à exécuter, en vrais bourreaux, quelques duos et chœurs, et nous causâmes pour ne point entendre.

Henri Parmin, au bruit adouci des chants, me parlait en termes amers de la vie de garçon; moi, je la défendais pour le plaisir de le contredire et de l'étonner. Mon opinion paraissait en effet le surprendre, mais nullement l'embarrasser; et je riais tout bas de le voir rééditer tous les vieux clichés qui glorifient le mariage. Tandis qu'il s'évertuait, je regardais sa moustache brune, son visage gras, ses yeux sans lueur, et je songeais à Margot, et je me disais qu'avec tout son esprit elle saurait peut-être faire quelque chose de ce mari veule, mais au fond bon garçon; et insensiblement je faiblissais en me répétant que Marguerite a vingt-six ans, que ma femme pouvait avoir mieux que moi compris le caractère de Henri et qu'elle serait très contente si je l'aidais en ses projets. Comme touché par l'éloquence de mon interlocuteur, paraissant pénétrer enfin ses intentions, je me mis à sa disposition et m'offris à lui servir d'intermédiaire auprès de la famille Dion.

Très grave, Henri se confondit en protestations reconnaissantes, et nous rentrâmes au salon, où un duo s'achevait dans un tonnerre d'applaudissements.

— Que venez-vous donc de comploter tous deux? me demanda à voix basse Marguerite. Je n'aime pas ces poignées de main sournoises qui sentent la conspiration. Quelque liberté est en danger!

Avant que j'eusse pu lui répondre, Mme Perlet nous offrit d'aller admirer des fruits qu'à grand'peine elle fait mûrir, chaque année, à l'abri de son chalet. Le soleil était vif; ces dames cherchèrent leurs ombrelles; Mme Perlet, ne trouvant pas la sienne, pria Henri d'aller la prendre sur la plage, où elle l'avait oubliée.

Je n'aurais point remarqué ces détails si Marguerite, restée auprès de moi, ne me les eût signalés d'un coup d'éventail.

— Je parie, me souffla-t-elle, je parie que M. Parmin nous rapporte mon ombrelle!

— Votre ombrelle? demandai-je en regardant celle qu'elle tenait.

— Mon ombrelle rouge, que j'avais prise ce matin et que j'ai laissée sur la plage, là-bas, à la place de l'autre.

— Quelle idée! Vous risquez de la perdre!

— Nullement; j'y gagnerai de savoir à qui est l'autre, l'ombrelle bleue à pois blancs que j'ai rapportée à sa place, sans que vous y vissiez rien.

— Mais qui vous fait croire qu'elle appartienne à Mme Perlet?

— Le regard dont elle a souligné ces mots : « Sur la plage, vous savez. » Vous ne vous attendiez peut-être point à cela, en ce moment, monsieur le conspirateur, dit-elle en insistant. Du reste, passons sur la terrasse tandis qu'ils sont tous au jardin; nous verrons bien où va M. Henri.

Nous regardâmes : il était déjà fort loin, courant sur le sable dans la direction de la falaise.

Quand ces dames rentrèrent, Marguerite mordait son éventail pour cacher son rire. Au bout de trois quarts d'heure, au moment où nous levions la séance, Parmin rentrait tout essoufflé et jetait une ombrelle rouge sur un fauteuil.

— Mais ce n'est point mon ombrelle! s'écria Mme Perlet.

— En effet, c'est la mienne, dit Margot; je l'ai perdue ce matin dans les rochers. C'est donc moi qui vous remercie, monsieur. En échange, je vous remettrai celle de madame, si vous voulez bien nous accompagner à la villa. Une ombrelle bleue à pois blancs, sans doute?

Mme Perlet s'étonnait.

— C'est bien simple, expliqua Marguerite en riant; j'avais perdu mon ombrelle, j'ai trouvé la vôtre; je l'ai donc gardée; maintenant que la mienne m'est rendue, la vôtre me devient inutile; je vous la rends.

Et Henri nous accompagna, muet et penaud.

Nous revenions lentement par la plage tandis que ma femme prenait les devants, l'heure de la soupe de Bébé ayant sonné. Mme Perlet, restée sur sa terrasse, nous suivait du regard.

La mer remontait avec un long bruit monotone, le soleil baissait; tout à coup nous nous trouvons tous trois arrêtés par un ruisseau, qui dans le sable allongeait un reflet de soleil.

— Monsieur Henri, dit Marguerite avec un grand sérieux, il faut me faire traverser ce torrent sans que mes chaussures soient mouillées. Jules est marié, et les hommes mariés ont toujours une femme jalouse derrière eux. Comme je ne vous crois pas dans le même cas, je me livre à vos bras.

Parmin eut un regard confus et effaré de coupable devant les pièces à conviction. Il se soumit, souleva lestement Margot et la déposa sur l'autre bord.

— Vraiment, vous vous acquittez de cette charge comme si elle ne vous était pas nouvelle!

— Je vous assure, mademoiselle, que j'en ai supporté de plus pénibles, répondit-il.

En même temps il se baissa pour ramasser son chapeau enlevé par le vent et il découvrit à nos yeux, dans toute son étendue, sa calvitie laborieusement travaillée. A cette vue, Marguerite me désigna un bout de rocher sortant rond et blanc du sol, et que de fines herbes marines couvraient en partie de longs fils verts, semblables à des cheveux.

— Voyez donc ce caillou qui porte perruque!

A la maison, elle remit l'ombrelle à Parmin et le remercia de nouveau en lui décernant le nom de « Passeur ».

Comme je l'accompagnais, ne sachant que lui dire, il tourna vers moi un grand visage navré, me serra la main et me dit :

— Mon cher monsieur, je n'oublierai jamais l'offre obligeante que vous m'avez faite; mais je vous prierai d'être assez bon pour l'oublier vous-même...

Aux reproches de ma femme, Marguerite répondit :

— Je t'assure, ma chère amie, que mon expérience de vieille fille vaut bien, en pareil cas, ton expérience de jeune femme. Je déteste ces jeunes gens qui vont, comme les Christs d'images de sainteté, leur cœur tout enflammé à la main, prêts à l'offrir à la première venue; depuis quelques années j'en ai tant vu défiler que, dans la masse, je ne sais plus à quel singe me vouer. Il me semble que je préférerais à tous ces jeunes premiers un homme m'aimant pour mes défauts... La plupart, tels que M. Parmin, s'effarouchent et me laissent en paix dès que je me révèle telle que je suis. Il leur faudrait des femmes pareilles aux statues de votre ami Georges : toujours belles, toujours jeunes, et toujours muettes...

Sur ce mot, qui te flatte, je te quitte en t'envoyant mes meilleures amitiés.

JULES X***.

P. S. Ma femme me demande de rouvrir cette lettre pour te prier de venir passer quelques jours auprès de nous. Au risque d'être grondé par elle, je te dévoile ses projets : elle compte sur toi, le grand modeleur de femmes, pour animer le cœur de Margot! Pourquoi ne deviendrais-tu pas, en effet, le Pygmalion de cette Galatée?

Pour copie conforme :

CH. MOREAU-VAUTHIER.

NAZARIOUSCHKA

Histoire russe

Chaque fois que je venais à Borotin, chez mes parents, ma première question était : « Comment va Nazarin? » ou plutôt « Nazariouschka », comme tout le village l'appelait. Lui aussi demandait quelquefois de mes nouvelles lorsque j'étais absent, car notre amitié était réciproque.

Mon petit favori était orphelin. Son père, le garde-forestier Branka, un brave homme avare de paroles, mais toujours prêt à aider ceux qui en avaient besoin, s'en était allé un jour dans la forêt et n'était pas revenu. La mère de Nazarin avait sauvé la vie, pendant le choléra, à plus de cent personnes que cette maladie avait surprises en plein champ. Elle parcourait les environs nuit et jour, et, lorsqu'elle trouvait un de ces malheureux, elle lui donnait à boire, puis, baissant sa chemise, le frappait avec des orties jusqu'à ce que son corps fût tout couvert de grandes cloches et que la circulation du sang fût rétablie. Elle périt un jour victime de son dévouement.

La vieille Zastavna recueillit le petit Nazarin et l'éleva comme son enfant. Elle ne s'était jamais mariée, et, bien qu'elle idolâtrât le petit garçon, elle ne l'avait pas gâté.

Jamais je n'oublierai ce garçon déjà grand et beau, à la fois si fort et si doux, ce visage rose et blanc, cet ovale si pur et ce mélange d'espièglerie et de gravité qui le distinguait. Je vois encore ses grands yeux pensifs et rêveurs et ses beaux cheveux blonds.

A l'école, aucun n'apprenait comme lui ; quand le curé l'apercevait à la sacristie, dans sa robe rouge d'enfant de chœur, il ne manquait jamais de lui sourire et de lui caresser le front. Pendant la messe, Nazariouschka était le recueillement même. Quand il balançait l'encensoir ou qu'il agitait la sonnette, il semblait que l'orgue résonnait plus joyeusement et que les nuages bleuâtres et le son argentin s'élevaient des marches de l'autel, droit vers Dieu, comme la fumée du sacrifice d'Abel.

Nazariouschka était à la tête de toute la jeunesse du village. Il n'avait pas recherché cet honneur qui lui était échu tout naturellement. C'était lui qui conduisait la bande lorsqu'on allait chercher des fraises ou

des champignons, lier les gerbes ou secouer les arbres fruitiers. Lorsque, par de belles nuits d'été, il était assis au milieu des petits garçons et des petites filles, près des feux autour desquels les chevaux pâturaient, ou en hiver, devant le grand four ouvert sur lequel les flammes s'agitaient, il devenait poète, rapsode. Il narrait les vieux contes d'Ivanok, du *Loup ailé*, les légendes sur la vengeance terrible de la czarine Olga et sur le marchand héroïque de Moscou, et comme il narrait!

Quand je sortais avec mon fusil, il m'accompagnait toujours, et il avait alors une manière de me faire des questions qui avait quelque chose de touchant. Je lui montrais dans la carrière les coquillages et les plantes pétrifiées, et je lui racontais comment la terre s'était formée. Je découpais les fleurs pour lui expliquer leur construction admirable. Je lui nommais les étoiles et lui faisais connaître ces mondes lumineux qui peut-être sont habités par des créatures destinées comme nous à lutter, à se réjouir et à souffrir. Il écoutait, réfléchissait et m'interrogeait de nouveau.

Une fois, je le rencontrai dans le petit cimetière ; il me prit par la main et, me conduisant dans un petit coin paisible et attirant, il me montra du doigt une tombe couverte de hautes herbes : « C'est ta mère qui repose ici », dis-je. Il inclina la tête. Nous sortîmes ensemble; à la porte il s'arrêta tout d'un coup.

— Personne ne sait où mon père est enterré, dit-il; mais Dieu le retrouvera au jour du Jugement.

*
* *

Je revins de nouveau à Borotin pour passer la Noë. L'hiver était encore plus rigoureux que de coutume, au point que la faim poussait les bêtes fauves jusque dans les villages. Un paysan avait tué peu de temps auparavant, dans sa cour, un grand lynx à coups de fourche, et chaque soir on voyait du château étinceler les yeux des loups comme des feux errants.

Une après-midi, les enfants du village étaient sortis avec leurs petits traîneaux, dans la forêt voisine, pour chercher du bois. Les masses de neige pesaient si lourdement sur les arbres depuis des semaines, que partout le sol était jonché de branches cassées. Nazariouschka était à la tête de la petite caravane; il venait d'atteindre sa dixième année.

Le travail fini et les traîneaux chargés, Nazarin dit :

— Enfants, maintenant que nous avons fait nos devoirs, nous pouvons songer à nous amuser; je vais vous préparer une belle glissade.

Tous poussèrent des cris de joie et, pendant qu'une partie des enfants retournait à la hâte au village pour rapporter le bois, Nazariouschka, aidé des autres, commençait à organiser la glissade sur la pente de la forêt. Peu de temps après, toute la jeunesse du village avec ses traîneaux était de nouveau réunie autour de lui. Les petites, avec leurs foulards multicolores d'où les figures sortaient comme des pommes d'api, et les petits garçons avec leurs bonnets de peau de mouton, tous étaient joyeux, et, une fois les premiers traîneaux lancés, personne ne pensa plus à retourner chez soi. Chaque fois qu'une bande descendait en riant sur la pente, les autres criaient et battaient des mains. Bientôt les enfants furent surpris par le crépuscule et même par la nuit; les étoiles étincelaient au ciel pâle, le croissant de la lune planait au-dessus des coupoles rondes de l'église de bois et les enfants jouaient toujours à la lisière de la forêt.

Assis près de la cheminée, je lisais dans un journal illustré de Varsovie un conte charmant de Mme Orszeszko, lorsque tout d'un coup des cris se firent entendre :

— Un ours! un ours a attaqué nos enfants!

Je me levai brusquement, pris mon fusil et me précipitai dehors, tel que j'étais, tête nue. Il est étrange que, pendant que je courais vers la forêt, je ne songeais qu'à Nazariouschka, dont je voyais devant moi la bonne figure souriante. Je rejoignis quelques paysans qui, armés de fléaux et de couteaux, se dirigeaient aussi vers la forêt; d'autres suivaient, les femmes criaient, tout le village était en émoi.

*
* *

Tandis que les enfants s'ébattaient dans la neige sous le ciel étoilé, un grand ours était sorti tout à coup de la forêt. Dans la joie générale, personne ne l'avait remarqué, et, quand il fit entendre au milieu des enfants son grognement farouche, il était trop tard pour prendre la fuite.

Les pauvres petits ne poussèrent qu'un cri de terreur, qui semblait ne sortir que d'une seule poitrine, et se serrèrent autour de Nazarin ; auprès de lui, ils cherchaient instinctivement une protection, et de lui ils attendaient le salut. L'ours resta quelques instants immobile devant eux, comme s'il voulait faire choix d'une victime digne de lui ; tous les enfants se mirent à prier tout haut.

— Ne bougez pas, mes enfants, dit Nazarin, fixant un regard ferme sur la bête colossale. Je vous sauverai, même s'il devait m'en coûter la vie.

Il tira lentement un large couteau de sa ceinture. Était-ce l'éclair que jetait la lame qui provoqua l'ours au combat? Au même instant il s'élança sur les enfants.

Nazarin fit un signe de croix et se précipita sur lui.

L'ours se dressa sur ses pattes, et le petit garçon lui enfonça dans le corps le couteau jusqu'au manche; mais déjà les griffes terribles l'enserraient.

Nazarin lâcha le couteau et empoigna l'ours par la gorge; tous deux roulèrent dans la neige.

Quand nous arrivâmes, tout était fini : l'enfant et la bête étaient morts!

Nazarin avait encore ses petits bras agrippés au cou de l'ours et les dents serrées, comme quelqu'un qui aurait ramassé toutes ses forces. Lorsque nous l'eûmes dégagé et couché doucement sur la neige, l'expression sauvage que cette volonté héroïque avait donnée pour quelques instants à sa bonne figure disparut ; ses traits se détendirent et maintenant l'enfant reposait là, paisible, un sourire sur les lèvres, comme ceux qui ont fait une action grande et bonne.

Les petits l'entouraient, muets, avec des regards craintifs et une sorte de vénération.

Enfin une voix douce s'éleva — personne ne sut d'où elle venait — et dit :

« Dieu l'a rappelé ; il avait sans doute besoin d'un ange. »

***

Pendant qu'on transportait Nazariouschka au village sur un petit traîneau, je pris par un autre chemin ; des larmes coulaient sur mes joues, et je ne voulais pas qu'on me vît pleurer. Je me demandai : d'où vient chez le peuple russe cet héroïsme, ce sentiment du devoir, ce caractère spartiate ? Aucun Lycurgue pourtant ne lui a dicté ses lois. Lorsque, écoliers, nous lisions Plutarque, nous nous jurions d'accomplir un jour des actes dignes d'un Léonidas ou d'un Horace Coclès ; mais ces gens simples qui ordinairement ne savent ni lire ni écrire, où donc ont-ils appris l'héroïsme ? Qui leur sert d'exemple ?

Serait-ce la nature qui les entoure ? Est-ce cette lutte perpétuelle des éléments dont ils sont les témoins qui leur donne cette triste conviction que la vie n'est pas une joie ? Oui, aucun d'eux ne craint de regarder la douleur en face, et ils ont tous pour souffrir et se sacrifier un courage plus sublime que celui du conquérant. Enfin, pour eux, il n'y a pas d'énigme au-dessus des étoiles. Nous méditons, nous cherchons, nous creusons, et pourtant la nature reste muette pour nous ; mais eux comprennent cette voix, à la fois sévère et maternelle, qui se fait entendre des profondeurs de la mer, du mugissement de l'ouragan et du grondement du tonnerre.

***

Quand je revins, l'année suivante, à Borotin, je trouvai, à la place où Nazariouschka avait péri, une grande croix de bois. Elle me sembla plus belle dans sa simplicité que tous nos monuments. Sur cette croix était écrit en caractères cyrilliques ;

Ici se sacrifia pour sauver nos enfants,
Nazarin Bronka de Borotin,
Agé de dix ans.
Que celui qui passe
Récite trois *Pater* pour sa pauvre âme !

SACHER-MASOCH.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Il y a tantôt cinquante ans de cela. Thomas Carlyle faisait devant un auditoire d'élite six conférences qui eurent un grand retentissement. L'objet de ces conférences était les héros et le culte des héros à travers les siècles. L'histoire des grands hommes, leur rôle et leur influence sur les affaires et surtout sur les idées, c'était, selon Carlyle, l'histoire même de l'humanité. Le reste, politique, guerres, développement ou amoindrissement des forces matérielles, ne compte pas ou ne compte que comme circonstances favorables ou contraires soit à l'éclosion, soit au progrès ou encore aux révolutions des idées; les biographies réunies des héros, voilà la vraie histoire universelle. C'était donc cette histoire-là qu'il esquissait à grands traits. Une telle conception ne ressemble guère à celle de Bossuet, pour qui les plus merveilleux génies n'ont été que des instruments aveugles et inconscients aux mains d'un Dieu seule et unique cause, des comparses dont le grand auteur du drame s'est servi, sans qu'ils s'en doutassent, pour l'accomplissement de ses immuables desseins.

Pour Carlyle, ces héros, dont chacun des noms marque une des étapes de l'humanité allant toujours en avant vers la vérité et la lumière, se divisent en six groupes. D'abord, le héros-divinité, c'est-à-dire considéré comme dieu, Odin. Puis le héros-prophète, Mahomet. Puis le héros-poète, Dante, Shakespeare. Puis le héros-prêtre, Luther et Knox. Puis le héros-homme de lettres, Johnson, Rousseau, Burns. Enfin, le héros-chef de peuples, Cromwell, Napoléon. Cette division étonne au premier abord. Il semble que ce soit presque uniquement du ciel brumeux du Nord que nous soit venue d'abord la lumière. On s'étonne aussi de ne trouver le nom ni de Moïse ni du Christ. Cependant l'admiration et la piété de Carlyle envers le fondateur du christianisme sont profondes, si elles ne se manifestent qu'incidemment et par allusion : « Le plus grand de tous les héros que nous ne nommerons pas ici ! Qu'un silence sacré médite cette matière sacrée ! » Ou encore : « La plus haute voix qui fut jamais entendue sur la terre. » C'est qu'il y a loin, en tous sens, de Bethléem au Vatican et que c'est de Rome et du Vatican qu'il veut nous parler. Il ne considère pas l'institution chrétienne à ses débuts, mais à son apogée. Luther, ici le grand premier rôle, n'est pas aux prises avec un des douze premiers apôtres, mais avec Léon X. Ainsi s'expliquent certaines lacunes; il n'en est pas moins vrai que Carlyle a fait la part étroite à certains peuples, à nous Français, notam-

ment, afin de la faire plus large à ses compatriotes et aux hommes du Nord.

Lisez ces six conférences traduites tout récemment par M. Izoulet-Loubatières (1) : vous serez émerveillés de l'abondance des idées, de la multiplicité des aperçus et de tant de jours ouverts dans tant de directions. Émerveillés et un peu déconcertés aussi, car systèmes et théories tombent sur vous comme la grêle. C'est un pêle-mêle, semble-t-il, un chaos. Quelle bigarrure dans ce défilé! Voici que coup sur coup passent sous nos yeux des dieux, des chansonniers, des prophètes, des dramaturges. A côté d'une théorie sur la papauté, une théorie sur les substantifs. Et tout cela non moins bruyant qu'étincelant, tonnerre et éclairs à la fois. Éblouis et assourdis, nous ne nous reconnaissons plus. Heureusement M. Izoulet est là, un vrai philosophe, qui est demeuré calme pendant cet orage. Remettez-vous, dit-il, et, votre sang-froid repris, nous débrouillerons ensemble ce qui paraît un chaos. Ensemble nous dégagerons de ce pêle-mêle l'idée mère, la vue générale ; vous allez reconnaître le lien qui rattache toutes ces parties de l'œuvre, si différentes d'aspect. Et M. Izoulet a l'air si convaincu, il parle d'ailleurs une langue si limpide en même temps que brillante, il a tellement le talent de donner un air de clarté à ce qui est obscur, que, ma foi, nous ferons bien de l'écouter. Quand il conclura : « Nous avons donc vu ensemble que... », ce sera formule de politesse pour nos pauvres yeux, car par eux-mêmes ils n'auraient rien distingué nettement. En réalité, nous aurons vu par les yeux très pénétrants de M. Izoulet.

Qu'ont-ils donc vu, ces yeux pénétrants? Que ces six conférences de Carlyle sont un éloquent manifeste de libre pensée religieuse. — J'étais bien sûr que ces deux mots accouplés allaient vous faire faire un soubresaut. Calmez-vous. M. Izoulet va vous montrer que c'est l'erreur funeste de nos nations européennes modernes de croire que libre pensée et religion sont choses qui s'excluent. Et il commence en se plaçant sous l'invocation de M. Renan, le très pieux et très libre penseur. C'est à lui qu'il dédie son interprétation de la pensée intime de Carlyle. Ce qui me mettrait un peu en défiance, faut-il l'avouer? contre cette interprétation, c'est qu'elle correspond très exactement aux tendances et aux aspirations personnelles de l'interprète, qui lui-même se déclare disposé à accueillir avec transport quiconque, en ces temps de négation et de désespérance, prononcera un mot d'espoir, de prophétiques paroles de certitude et de foi. N'est-il pas tenté alors de sacrer apôtre et prophète tel qui ne l'était pas authentiquement, de prendre pour un ensemble de vues constantes et systématiques ce qui n'a été que des élans momentanés d'une pensée qui opérait des sorties et des reconnaissances dans les directions les plus diverses? Toujours est-il que M. Izoulet accueille de cris enthousiastes Carlyle comme un guérisseur d'âmes. A l'heure où il semblait que les cieux fussent fermés, Carlyle a dit : Les cieux sont ouverts. Il a prêché courage, foi, salut certain. Ne l'appelons donc point Carlyle le censeur, comme on l'a fait. Qui dit censeur dit esprit morose, désenchanté, pessimiste ; or Carlyle est un énergique optimiste. Oui, optimiste, bien qu'il ne soit pas satisfait du présent état de choses et qu'il le déclare même détestable ; mais il croit à l'avenir, au progrès, à l'épuration du sentiment religieux renouvelé, à une renaissance de foi, à une aurore nouvelle succédant au crépuscule des dieux. Nous sommes dans une période de transition, et ces périodes sont toutes de malaise moral, de souffrances et de léthargie des âmes : bientôt — dans deux ou trois siècles au plus — la guérison, bientôt le réveil. Puis une succession de périodes alternatives de léthargie et de réveil ; mais, à chaque réveil, les cieux s'entr'ouvrant davantage avec des profondeurs baignées de plus d'azur et illuminées d'un plus radieux soleil. L'humanité est comme en un travail constant d'éternelle métamorphose. Les temps d'arrêt sont une halte d'où elle se remet en chemin, reposée, rafraîchie et animée d'une nouvelle ardeur. On peut compter les phases grandioses de cette ascension qui se poursuit à travers nos doutes et nos espérances, nos joies et nos pleurs.

Trois phases jusqu'ici. Celle du paganisme; au sud, le paganisme hellénique; au nord, le paganisme scandinave. Seuls les esprits légers y voient un tissu de fables, charlatanisme et mensonge. Au milieu des mythes et des légendes un fond de sérieuse vérité, une aspiration vers l'idéal, une conception du monde et une règle de vie. Notions encore incomplètes sans doute, et le temps vient où l'esprit qui animait le paganisme est comme étouffé par une végétation parasite d'erreurs et de fables qui se sont ajoutées aux mythes primitifs, car le mensonge est bien moins au début des religions qu'à leur déclin. Ce jour-là, quand la part du faux est plus grande que celle du vrai, le paganisme périt. Les *conservateurs* païens sont vaincus par les *novateurs* chrétiens, si c'est une défaite que l'absorption dans une vérité purifiée et élargie. Cette seconde phase, celle du christianisme des premiers temps et du moyen âge, apparaît grandiose à Carlyle : « C'est la plus noble idée faite réelle parmi les hommes ». Quelle idée? Celle du repentir, celle du rachat de la faute, celle du pardon, la porte de l'espérance rouverte à l'humanité. Mais déjà on peut entrevoir de quel côté va chanceler l'édifice. Voici que des docteurs intéressés et subtils altèrent le sens divin du mot rachat. Ce n'est plus pour eux nécessairement le regret et le remords, l'expiation volontaire, l'amende-

(1) *Les Héros, le culte des héros et l'héroïque dans l'histoire*, par Thomas Carlyle. Traduction et introduction par M. Izoulet-Loubatières. — 1 vol. Paris, 1887. Armand Colin et Cie.

ment, les racines du péché et du vice courageusement arrachées, l'erreur démêlée et détestée. Non, on ouvre aux pécheurs des voies plus faciles. Ce rachat pénible devient aisé; il suffit de quelques pièces d'argent. Les âmes débiles des multitudes, ainsi affranchies de l'effort, se réjouissent, Rome, enrichie, s'enorgueillit de ses palais de marbre, qu'elle orne de toutes les merveilles de l'art. Oui; mais voici qu'une voix à la fois épouvantée et menaçante a retenti : « Malheur à toi, Jérusalem! » Et le monde, réveillé en sursaut, s'arrachera de l'abîme où il s'enlisait et sera sauvé, mais au prix de quelles sueurs mortelles et de quelles effusions de sang!

L'Europe s'échappant des étreintes du moyen âge, étreintes longtemps vivifiantes, puis devenues mortelles, c'est la troisième phase pour Carlyle. Cette phase elle-même se subdivise en trois actes formant un même drame non encore complètement achevé : Réforme, puritanisme, Révolution. De ces trois actes, toujours selon Carlyle, l'important, l'essentiel (car il contient en germe les deux autres, il est le grand générateur et le grand moteur), c'est le premier, celui de la Réforme. « Le protestantisme est la grande racine d'où toute notre histoire européenne a depuis poussé toutes ses branches. » La Révolution française elle-même est une conséquence de la révolution religieuse. Il faut en remercier les puritains d'Angleterre.

Ici je ne puis me défendre d'une réflexion. Accordons à M. Izoulet qu'il y ait dans ces six conférences de Carlyle tout ce qu'il y voit : conception du progrès indéfini du sentiment religieux, épuration des croyances, ascension constante de l'humanité, les cieux s'entr'ouvrant de plus en plus et laissant plus profondément pénétrer le regard de l'homme. Tout cela y est, je le veux bien, quoique épars et mêlé à bien d'autres choses, et il faut beaucoup d'esprit philosophique pour le dégager et le réunir en un corps de doctrine. Oui, mais aussi peut-on n'être pas frappé de cette préoccupation constante de l'homme du Nord qui toujours et partout fait venir du Nord la lumière? Considérant le paganisme, il néglige celui du Sud pour celui du Nord. A peine un mot pour la philosophie de Platon, et des effusions en l'honneur de la doctrine d'Odin. Pas un souvenir à Virgile; de l'enthousiasme pour l'énorme génie de Brobdingnag. Quand il en vient au christianisme, quelques mots enthousiastes, formules un peu vagues d'ailleurs, et il enjambe quinze siècles d'un seul pas pour nous montrer aussitôt Jérusalem ébranlée par le bélier des réformateurs. Enfin, passant à la Révolution française, qu'est-ce, dit-il? — l'œuvre du protestantisme. Pauvres races latines, quel rôle effacé vous jouez! Du Nord la lumière, du Nord le progrès, du Nord les révolutions fécondes.

Voilà pour le passé. Pour l'avenir, Carlyle se borne à former des vœux, non pas vagues, il est vrai, mais fondés sur l'espoir de la continuation indéfinie du progrès. Qui va guider l'humanité dans sa marche ascensionnelle? Ce ne sera pas Rome, car elle n'a que peu d'années à vivre. Sera-ce donc le protestantisme? Il aura plus d'influence s'il se dégage des « ergotages oiseux », des « inanités soporifiques » ; mais en lui n'est pas l'espoir. Après cette période de transition, le sentiment religieux, qui semble s'effacer, renaîtra plus vivace. Alors, de toutes les vérités qui, ébranlées dans la lutte, ont secoué la poussière et les éléments étrangers qui s'y étaient accumulés, il semble que par une sorte d'éclectisme et de sélection on façonnera un pain de vie plus fortifiant pour les âmes. Ce qui semble en danger de tomber à l'abîme se redressera sur des fondations plus solides. Ce sera « une renaissance en plus grand et en mieux ». Le phénix est en cendres; vive le même phénix s'envolant de son bûcher! Prédictions un peu en l'air, mais qui rassurent M. Izoulet. Lui-même se fait prophète et nous prédit que l'obscurcissement actuel de l'idéal n'est qu'une éclipse momentanée. Qui ne voit, dit-il, les générations futures sourire de nos terreurs comme nous sourions des sauvages quand ils se lamentent sur la mort de la lumière lorsque le soleil pâlit?—Moi, je ne les vois pas très bien d'ici; mais, comme la prophétie est rassurante, j'aime à y croire. Je ne voudrais pas d'ailleurs chagriner un traducteur qui manie si élégamment la plume et surtout un philosophe qui a vu distinctement dans le pêle-mêle de ces conférences ce que nous, qui ne sommes pas philosophes, y aurions à peine entr'aperçu.

II.

Passons à des choses moins graves, des divinités scandinaves ou grecques à celles de l'Opéra au XVIIIe siècle. Nous sommes introduits dans cet Olympe très gai par *les Mémoires de Papillon de la Ferté*, que vient de publier avec une introduction intéressante M. Ernest Boysse (1). La Ferté, qui devait mourir sur l'échafaud, uniquement pour avoir été l'intendant des Menus-Plaisirs, mentionnait presque chaque soir sur un journal les événements ou incidents relatifs à son emploi. C'était une façon de répondre de manière catégorique et sans être trahi par sa mémoire infidèle, s'il était accusé par quelqu'un de MM. les premiers gentilshommes de la Chambre soit de faiblesse coupable, soit de mauvaise gestion. Il n'eut d'ailleurs jamais l'occasion de s'en servir. Ce journal, qu'il écrivait pour lui-même à la hâte, n'est pas une œuvre de style. C'est un ensemble de documents qui peuvent être — en partie du moins — assez précieux pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art et du théâtre au XVIIIe siècle. Il nous fait en outre pénétrer avec La Ferté auprès du roi, des

(1) *Journal de Papillon de la Ferté* publié par M. Ernest Boysse. — 1 vol. Paris, 1887. Paul Ollendorff.

princes, des princesses et plus encore des demi-princesses, la Pompadour et la du Barry. Il nous mène aussi dans les réunions de MM. de la Comédie française, chez ces messieurs et ces dames de l'Opéra, parfois aussi dans les coulisses. En même temps il nous met en rapports avec de hauts dignitaires tels que le duc de Richelieu, le marquis de Duras, et sur l'humeur taquine et brouillonne du premier il donne de curieux renseignements. Enfin il nous fait assister aux fêtes splendides et coûteuses soit de Versailles, soit de Fontainebleau, soit de Trianon.

C'étaient des divertissements ruineux, et à un moment où les coffres de l'État étaient presque toujours à sec. On frémit à la pensée de ce que coûtait un opéra chanté et un ballet dansé à Fontainebleau, indépendamment des cachets payés à chaque artiste, frais de voitures avec relais, frais de séjour, frais de nourriture. Le pauvre La Ferté en pleure chaque fois; sans compter que musiciens et danseuses se plaignent des menus de l'hôtelier et que l'intendant, pour les apaiser, est forcé de les faire souper à sa table. Il y mettait du sien, faute de crédits suffisants: ne lui soyons donc pas trop sévères quand il va faire sa cour à Mme de Pompadour ou à la du Barry, qui lui promettent de demander pour lui au roi quelque autre emploi-sinécure qui lui permette de se remettre à flot. S'il n'obtient rien, il se console encore ; un mot aimable du roi, un compliment d'une fille du roi suffisent à lui remettre la joie au cœur. Sa vie a été une suite d'ennuis, de tracas, et encore ne se tirait-il d'embarras qu'à force de diplomatie. Songez qu'il était en rapports avec des comédiens, et il fallait manœuvrer avec art pour ménager les amours-propres, apaiser les querelles. D'étranges animaux à conduire, disait, cinquante ans avant, Molière. Tout cela a changé aujourd'hui. Ce journal n'a plus qu'un intérêt rétrospectif; il n'en est pas moins curieux à lire ou à consulter, car, si on le lit de suite d'un bout à l'autre, on y trouve, par la force des choses, une certaine monotonie Toujours mêmes embarras, toujours mêmes doléances. Cette uniformité est heureusement coupée par quelques silhouettes.

III.

M. Jules Case est en passe de se créer une jolie position dans le roman. Son dernier ouvrage, *Bonnet rouge* (1), est une œuvre absolument distinguée. S'il y avait une critique à faire, ce serait que, le récit étant une allégorie continue, les personnages sont un peu trop des symboles, des figures-types. Chacun d'eux est moins lui-même que le modèle qu'il est chargé de représenter. Il me semble du moins; mais, comme ils vivent en somme, il importe peu que ce soient des portraits. Portraits politiques, comme le titre le fait assez pressentir. Le père du héros est une vieille barbe de 1830 et il est mis là pour faire contraste aux jeunes barbes d'aujourd'hui, moins convaincues, moins ardentes et aussi moins désintéressées. Celles-ci n'oublient jamais — dans le roman, entendez bien — leur carrière à frayer, leur popularité à conquérir.

Si le héros du livre coiffe à la fin le bonnet rouge, c'est que son ambition y trouve son compte. Il a un échantillon des trois bonnets, le rouge, le blanc, le tricolore, pour choisir entre eux selon les circonstances. Quand d'un geste véhément il enfonce le premier sur sa tête, les circonstances le lui commandent : ce bonnet, c'est son avenir, de même que, pour M. Cardinal, ses filles, c'est sa carrière. Je ne reconnais personne dans ce portrait; mais évidemment il y a eu un modèle. Quel est aussi ce tribun Barrau ? Je l'ignore de même, mais il doit être pris sur nature. De même, les figures de femmes sont des figures symboliques. Voici une fleuriste pauvre et de beauté médiocre que le héros abandonne après avoir quelque peu exploité son dévouement. Ne serait-ce pas la classe ouvrière sensée, dont les hommes politiques se servent comme d'un marchepied au début? C'est d'autant plus vraisemblable qu'à l'affection et au dévouement de la pauvre fille se mêle je ne sais quelle inquiétude jalouse et des instincts de répulsion. Elle sent bien, elle, la fille du peuple, qu'elle ne gardera pas à tout jamais ce jeune homme, qui n'est qu'un très petit bourgeois, mais enfin est un bourgeois. Il y a antagonisme de race. De même cette jeune fille noble et hautaine qui, d'abord accueillante, repousse avec dédain ce présomptueux. N'est-ce pas un symbole? Celui de la noblesse qui dépouille difficilement la morgue des ancêtres De même cette jeune bourgeoise qui aime le héros, mais meurt de consomption et d'anémie. Encore un symbole, celui de la bourgeoisie timorée à qui manque la sève et l'énergie nécessaires pour qu'une union durable puisse se former entre elle et l'élément démocratique. C'est ainsi que le jeune homme aux trois bonnets, dédaignant la petite ouvrière, repoussé par la patricienne, effrayant la modeste bourgeoise, va se jeter dans les bras d'une robuste fille de barricades et coiffe le chapeau rouge.

Peut-être aussi toutes ces allégories existent-elles seulement dans notre imagination. Ce qui est certain, c'est que l'œuvre de M. Jules Case est une œuvre de talent.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Bonnet rouge*, par Jules Case. — 1 vol. Paris, 1887. Victor Havard.

MŒURS D'HIER

ET

MŒURS D'A PRÉSENT

Causerie

Il ne faut pas dire qu'on n'a jamais vu ce qu'on voit aujourd'hui. On a tout vu depuis que le monde est monde.

Si on crie contre la fureur du reportage, est-ce que la curiosité n'a pas toujours été la même? Et quand a-t-elle manqué d'aliments? Et quand a-t-elle manqué de courtiers de scandales, empressés de la satisfaire?

Rabelais, en son temps, se gaussait de la badauderie parisienne, et Scaramouche, quand il amenait sa troupe à Paris, prononçait cette grave sentence : « N'ayez crainte, mes enfants; tout le monde est fait comme notre famille. » C'est-à-dire : Il y a partout deux sortes de gens : les niais et ceux qui les exploitent.

Je vois à la Chambre des hommes graves qui lèvent les bras au ciel et qui, d'un air consterné, vous disent: « C'est la fin ! » La fin de quoi? Je dis, moi, que c'est la suite de ce qui a toujours été et de ce qui sera tant que celle qui mordit la première à la pomme aura des descendants.

On dirait vraiment que nous sommes nés d'hier, que nous entendons pour la première fois prononcer le mot de pots-de-vin; qu'aucun secret d'État, depuis l'indiscrétion fameuse de Turenne, n'a été murmuré dans un moment d'oubli; que jamais les femmes n'ont été mêlées aux affaires publiques; que tous les ministères, tous les sous-secrétariats, même celui des beaux-arts, leur ont été fermés; qu'il n'y a jamais eu de général imbécile ou, ce qui revient au même, sottement amoureux sur le retour.

***

On se plaint de notre basse presse, et je confesse qu'il y a de quoi. Elle est scandaleuse, diffamatrice, n'épargne rien, se vautre dans le scandale comme le sanglier dans la boue — je dis le sanglier pour être poli.

Cela est vrai; mais cela est-il nouveau? Lisez les mazarinades; lisez les ponts-neufs, les chansons sur la Maintenon, sur la Pompadour, et les pamphlets en vers et en prose contre le Régent. Tout cela autrefois circulait sous le manteau, aux risques et périls de l'auteur et du vendeur. Tout cela aujourd'hui s'imprime librement, voltige par la poste, de la ville à la campagne, en pleine impunité. Un refrain un peu vif menait jadis son homme, entre deux sergents, dans un cul-de-basse-fosse; une officine de mensonges et d'insultes mène maintenant son homme à la célébrité. Voilà toute la différence.

Les lois ont changé, les mœurs se sont adoucies; les hommes sont restés les mêmes. Le scandale est toujours chose affriandante, qui mettait en mouvement les éventails de nos grand'mères, et nos grands-pères en humeur de dire galamment des choses très hardies. Mais alors le scandale était un plat délicat, un dessert de hautes classes, de classes dirigeantes. C'est à présent un ragoût fait pour la multitude.

***

Qui est-ce qui ose dire que le reportage, lequel est devenu un quatrième pouvoir dans l'État, soit une institution récente? Mais La Bruyère ne nous a-t-il pas laissé un portrait du nouvelliste? Mais le Palais-Royal, au XVIIIe siècle, et le café Procope, qu'étaient-ils sinon deux ateliers de cancans?

J'ai lu avec un plaisir ineffable le très mirifique et très abracadabrant récit de la soirée de la Limouzin chez M. Salis, que ses parents ont baptisé Rodolphe. Louée soit cette femme et loué son Lorentz! Ces deux personnages nous ont reposé des enquêtes judiciaires et parlementaires. Ils ont réveillé chez nous la vieille gaieté gauloise. Dans un drame sombre ou, pour mieux dire, assombri par des metteurs en scène fort habiles, ils ont jeté un fredon de vaudeville. Et puis, service inestimable, ils nous ont fait oublier un moment Boulanger.

Des esprits mal faits se plaignent que des journalistes aient fumé la cigarette avec ces drôles. Censeurs moroses, comme on disait jadis, voulez-vous bien vous taire? Pour notre excellent peuple de France, tout est spectacle : le bien, le mal, la gloire, l'infamie, le tremplin politique et les tréteaux de la foire, la guillotine et les arcs de triomphe, tout ce qui fait du bruit, tout ce qui sort du commun, du banal, tout ce qui remue l'enthousiasme ou l'horreur, l'admiration ou le dégoût; tout cela, pêle-mêle, au hasard, attire indifféremment notre curiosité tantôt cruelle, tantôt puérile, mais toujours en éveil, aussi prête à l'oubli qu'à l'exagération.

***

J'ai horreur — et je me rappelle l'avoir dit dans cette *Revue* — des mots de pessimisme et de décadence. Car, je le répète, ce que nous faisons, nos pères le faisaient, mais plus joyeusement, sans retour amer sur les vices du siècle, sans accès de misanthropie, bien différents en cela de nos garçons de lettres, qui ne nous donnent des leçons de vertu que sur le coup de deux heures du matin, quand ils ont bien soupé.

Pour en revenir à la Limouzin (car ceci est une causerie), elle me remet en mémoire l'histoire de la Clairon. Et ici je demande pardon à la *Fille de Melpomène* de la mettre en parallèle avec la courtière des généraux.

Quand elle fut enfermée à For-Lévêque, il y eut grand mouvement de curiosité. Les carrosses affluaient autour de la prison. Je ne dis pas les voitures de place : je dis les voitures armoriées des grandes dames et des grands seigneurs. C'était une belle presse. Tous gens titrés, faisant du reportage désintéressé, rien que pour le plaisir. Le gouverneur de la maison ne s'appelait pas Rodolphe, mais était, paraît-il, homme de bonne compagnie ; car on s'ébaudissait fort là dedans et on y donnait, dit l'histoire, des *soupers divins*. J'imagine que *Monsieur de l'Être* (c'est ainsi qu'on appelait alors le bon Dieu) n'y était pas épargné, ni ses serviteurs les prêtres, ni la police, ni le gouvernement. J'ose même dire, sans crainte d'offenser le lecteur, qu'on y avait plus d'esprit qu'au *Chat noir*.

***

Je poursuis, au hasard de la plume, ma comparaison entre le passé et le présent. Causer ainsi, dans ce moment de grande fatigue publique, est un charme et vaut mieux que de discourir.

J'ai été un jour sévère pour nos reporteurs, et l'un d'eux, un homme d'esprit, qui écrit dans le *Temps*, me l'a reproché. Eh bien, voyez comme je suis de bonne composition : je me rétracte.

Oui, j'avais tort quand je disais tout à l'heure que le reportage est le quatrième pouvoir de l'État. Il est le premier, il est l'État lui-même. Il nous tient lieu de tout : de police, de gendarmerie et de gouvernement. Il assiège les avenues de la Chambre, appréhende au collet les députés, mène au parquet la bonne de la Limouzin. Dans le désarroi de nos pouvoirs publics, dans la confusion de l'exécutif et du délibératif, lui seul surnage, domine, règne et triomphe. Je propose de lui élever une statue.

***

On s'indigne : peine perdue. Car que voulez-vous répondre à des gens qui vous ferment la bouche en parlant, comme l'amie du général Thibaudin, de leurs grandes accointances? « Oui, nous avons fait sur la mobilisation des révélations inopportunes; oui, nous avons publié le secret des informations judiciaires. Et qu'est-ce que cela prouve? D'abord que nous sommes bien informés, ensuite que nous avons des relations dans les ministères. »

Et si on les pousse un peu, si on leur montre ce que leur métier de plume peut avoir de suspect et, comment dirai-je? de désobligeant, ils redressent leurs crêtes et vous disent qu'ils ont de qui tenir.

Car que faisait la charmante Sévigné aux fenêtres de l'Hôtel de Ville pendant qu'on rouait la Brinvilliers? Métier de reportage.

Et ce malheureux qui essaya de tuer Louis XV d'un coup de canif, qui donc assistait à son long martyre et passait gaiement son temps à ce spectacle? Casanova, un reporteur, un ancêtre.

Reporteur, Tallemant des Réaux, auquel il n'a manqué que le *Gil Blas*. Reporteur, Saint-Simon. Reporteuse, la Princesse palatine. Et qu'étaient Grimm et Diderot, qui envoyaient aux cours étrangères nos scandales tout chauds : anecdotes de coulisses, prévarications des magistrats, historiettes du Régent et de ses filles, querelles des gens de lettres, exactions du fisc, et le procès de Beaumarchais, et l'affaire du collier, et le vrai et le faux, et ce qui fait rire et ce qui fait pleurer? Qu'étaient-ils? Des reporteurs, des ancêtres.

J'oubliais Guy-Patin, le plus hardi peut-être des reporteurs, et qui serait peut-être le plus lu si son nom ne rimait à latin.

**

On me dira que ces illustres origines ne justifient ni les diffamations, ni les infamies cueillies dans l'égout. On me dira qu'il n'y a pas de comparaison entre des médisances qui effleuraient la surface d'une société polie et des polémiques honteuses qui empoisonnent le peuple.

J'admets l'objection. Oui, sans doute, il y a aujourd'hui des feuilles à un sou qui trottent de main en main, des chefs-lieux de canton dans les moindres villages, et qui apprennent à qui sait lire que tout homme public est un voleur ou un assassin.

Tout le mal que fait cette publicité, je le sais mieux que personne. Notre peuple, soit éducation catholique, soit longue habitude de la domination monarchique, incarne volontiers ses idées dans les hommes. Il a le sens du respect. (J'ose à peine, dans nos nouvelles mœurs démocratiques, prononcer ce mot de respect.) Mais enfin, qui tue l'homme tue le principe chez nos ouvriers et chez nos paysans. L'homme perdu, la foi est perdue.

Cependant l'œuvre de démoralisation suit son petit train. Nos hommes politiques font la culbute les uns sur les autres. Il n'y a plus personne, et bientôt, si cela dure, le vœu des anarchistes sera comblé. Il n'y aura plus rien.

Que faire? Enrayer? revenir sur les lois qui ont donné à la presse non pas seulement la liberté, mais la licence? Cela est difficile. Il faudrait une dictature, et personne n'en veut.

Peut-être les excès de la presse dégoûteront-ils notre peuple de l'encre d'imprimerie. Je pense à la lance de Télèphe qui guérissait les blessures qu'elle avait faites. L'information tuera peut-être l'information, et les reporteurs nous guériront du reportage.

Cela se voit, dit-on, aux États-Unis. Puissions-nous bientôt passer l'Atlantique!

DIONYS ORDINAIRE.

CHOSES ET AUTRES

LES ÉLECTIONS EN FRANCE DEPUIS 1815.

La dernière livraison du *Bulletin international de statistique* renferme une très ingénieuse étude de M. Carlo Schanzer, attaché à la direction générale de statistique italienne, « sur l'organisation du pouvoir législatif et sur les élections politiques dans les principaux États de l'Europe ».

Nous y remarquons un tableau instructif des élections générales qui ont eu lieu en France depuis 1815. Après la révolution de Juillet, à cause de l'abaissement du cens à 200 francs, sur 32500000 habitants environ, en 1831, on compte 166583 électeurs inscrits, soit une proportion des inscrits à la population de 0,51, et 125 090 votants, soit une proportion de 75, des votants aux inscrits. La dernière élection politique faite sous le règne de Louis-Philippe, en août 1846, donne 240 983 inscrits pour 35 millions et demi de Français, et environ 200000 votants, soit un rapport de 0,68 entre les électeurs et la population totale, et un rapport de 83 entre les votants et les inscrits.

La première fois que fonctionna le suffrage universel, c'est-à-dire le 23 avril 1848, pour l'élection de l'Assemblée constituante, la population étant de 35574 000 âmes, plus de 8 millions d'électeurs furent inscrits sur les listes; plus de 6 millions allèrent voter, de sorte que, tandis que la proportion des électeurs inscrits au total de la population s'élevait subitement de 0,68 à 23,11, celle des votants aux électeurs inscrits restait exactement semblable et baissait de quelques unités dès le mois de décembre, à l'élection du Président de la république.

Aux plus récentes élections générales, celles d'octobre 1885, le nombre des électeurs inscrits était de 10181000; le chiffre des votants, de 7896062; la proportion des inscrits à la population, de 26,64, et celle des votants aux inscrits, de 77.

On voit donc que, quel que soit le régime électoral en vigueur, la proportion des votants ne change pour ainsi dire pas, par rapport au nombre des électeurs inscrits. On pourrait remarquer aussi que, le cens électoral demeurant fixé à 200 francs pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe, le nombre des électeurs inscrits s'est accru de près de 100 000, de 1831 à 1846. Bien que des causes multiples aient concouru à ce résultat, ne dénote-t-il pas une certaine augmentation de l'aisance, dans l'espace de ces quinze années? « Enrichissez-vous ». Le mot célèbre de Guizot n'aura pas été dit en vain.

REVENUS DES UNIVERSITÉS EN 1789.

M. Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique, examine, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, la situation des universités de France en 1789. On sait que ces universités étaient au nombre de vingt-deux : Paris, Bourges, Orléans, Reims, Dijon, Besançon, Nancy, Strasbourg, Douai, Caen, Angers, Nantes (Faculté de droit détachée à Rennes depuis 1725), Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Pau, Montpellier, Perpignan, Aix, Avignon, Orange et Valence.

« Les corporations universitaires, dit M. Liard, n'étaient pas et n'avaient jamais été aussi riches que les corporations religieuses. Quelques-unes même étaient misérables. A Bordeaux, « la Faculté de théologie, lisons-nous dans l'état « dressé par la municipalité lors de l'enquête de 1791-92, « n'a actuellement ni école ni salles; elle n'en avait ja- « mais eu en propre ». L'Université de Bordeaux, en tant que corps distinct des Facultés, ne possédait rien, ni droits, ni capitaux, ni rentes, ni créances, pas même une salle où elle pût se réunir; elle en louait une 30 livres par an au couvent des Grands-Carmes. Le mobilier était à l'avenant : « une ancienne robe de satin cramoisi, garnie d'hermine; « un nouveau chaperon en or, avec des glands, que l'Univer- « sité a fait faire en 1784. » Joint à cela de vieilles tapisseries en laine qu'on n'ose pas enlever à cause de leur vétusté, et « un grand pupitre en forme d'armoire » acheté aux frais des professeurs. »

Les Facultés de Poitiers étaient peut-être plus pauvres encore; Nantes avait pour tout bien 530 livres de rentes, Nancy n'avait guère davantage et l'Université de Poitiers, pas plus que celle de Bordeaux, n'était logée chez elle.

L'Université de Toulouse avait 8696 livres de rentes; Perpignan, 18 562 livres 11 sols 2 deniers; Dijon recevait 6000 livres des États de Bourgogne et 4000 de la ville. Montpellier et Strasbourg paraissent avoir joui d'assez beaux revenus ou profité d'assez généreuses dotations.

La plus riche des Universités provinciales était sans contredit celle de Caen. Quant à l'Université de Paris, sa fortune, d'après M. Liard, n'était pas aussi considérable qu'on pourrait se l'imaginer.

« Lorsque l'Assemblée constituante établit en 1789 une contribution patriotique, égale au quart du revenu de chaque citoyen, elle se contenta de la déclaration des contribuables. L'Université se taxa à 2000 livres, la Faculté de théologie à 300, celle de droit à 300. La Faculté de médecine déclara que ses dépenses nécessaires et ses charges, « sur- « passant de beaucoup ses revenus fixes et même casuels », elle se trouvait hors d'état de contribuer. »

M. Liard en conclut que « l'Université et les Facultés de Paris, comme sans doute plus d'un contribuable, n'avaient pas fait une déclaration sincère ». Il estime leur fortune à 1600000 livres en capital, plus le produit des examens de théologie et de la maîtrise ès arts. « Sans être l'opulence, ajoute-t-il, c'étaient de larges ressources. »

LE LORD-MAIRE DE LONDRES.

C'est le jour de la Saint-Michel que les habitants des vingt-six *wards* ou quartiers de la *Cité* de Londres procèdent à l'élection du lord-maire, dans la salle monumentale de Guildhall, palais qui sert d'hôtel de ville. Pour être éligibles, les candidats doivent appartenir à l'une des douze corporations principales de la Cité, avoir rempli les fonctions de shérif et compter parmi les aldermen en charge. On vote successivement sur le nom de chacun des aldermen; les deux d'entre eux qui réunissent le plus de voix sont présentés au choix de la cour des aldermen, qui décident en

dernier ressort. Il n'y faut plus que l'agrément de la reine, ce qui n'est, d'ailleurs, le plus souvent qu'une pure formalité. Six semaines après, le 8 novembre, le nouveau lord-maire prête, dans cette même salle de Guildhall, le serment de bonne et fidèle administration.

Au 29 septembre se rattache encore, de l'autre côté de la Manche, un usage traditionnel. C'est le jour où toutes les familles aisées mangent l'oie rôtie, en souvenir du 29 septembre 1588, où la reine Élisabeth, dînant au château de sir Nelvill Umfreville, mangea de cette volaille avec grand appétit et but un plein verre de Bourgogne à la prompte destruction de l'invincible Armada. Or la légende veut qu'à peine la reine avait-elle posé son verre sur la table, on vint lui annoncer que le vent avait poussé la flotte ennemie sur les rochers du Calvados où les vaisseaux s'étaient brisés...

Il est permis de penser que si tout le monde à Londres eût mangé de l'oie ou seulement du pain le 29 septembre dernier, jour de l'élection du lord-maire, cette fête n'aurait pas eu un lendemain si troublé.

BONAPARTE ACADÉMICIEN.

Dans un livre, qui doit paraître aujourd'hui même (1), M. Ernest Maindron, attaché au secrétariat de l'Institut, et particulièrement chargé du classement et de la conservation des archives, raconte l'histoire de l'Académie des sciences depuis le projet de Colbert jusqu'à la chute de l'empire, en 1815.

Ce livre abonde en documents curieux et contient de piquants détails sur toutes les époques de cette histoire. On y voit, par exemple, qu'un des premiers travaux dont se sont occupés « MM. de l'Académie royale des sciences » a été, en 1669, « la description anatomique d'un caméléon, d'un castor, d'un dromadaire, d'un ours et d'une gazelle ».

Mais c'est surtout à partir de la fin du XVIIIe siècle, sur la période révolutionnaire et sur les années du Consulat et de l'Empire, que le volume de M. Maindron est intéressant et complet.

Dans la lettre de remerciements, écrite de la main de Bourrienne et signée seulement de Bonaparte, que le général de l'armée d'Italie adressait au président de l'Académie des sciences, « le 6 nivôse an VI de la République française une et indivisible », on remarque le passage suivant :

« Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret, sont celles que l'on fait sur l'ignorance. »

Outre la teneur des harangues lues par les membres de l'Académie au premier consul et plus tard à l'empereur, M. Maindron donne le texte du « chant lyrique » exécuté, au mois de septembre 1807, lors de l'inauguration de la statue de Napoléon dans la salle des séances solennelles. Les paroles sont d'Arnault et la musique de Méhul. C'est une allégorie où paraissent Apollon, la Poésie, Clio, Uranie, la Déesse des arts; toutes ces muses se disputent l'honneur d'être la première à couronner le grand homme, et Apollon les met d'accord en deux vers :

Donnez-moi ces lauriers : qu'un seul faisceau rassemble
De notre amour pour lui les divers attributs.

Il paraît d'ailleurs que les compositeurs étrangers rivalisaient avec les nationaux, ainsi qu'en témoigne une fine épître d'Andrieux « au citoyen Bonaparte », en date du 8 floréal an VI (27 avril 1798) :

« Un compositeur étranger a envoyé à l'Institut national différents morceaux de musique qu'il vous dédie. Le rapport de notre collègue Gossec vous en fera connaître le mérite.

« Comme l'Institut ne chante guère, il a cru que ces morceaux seraient mieux placés au Conservatoire de musique, qui ne demandera pas mieux que de vous les faire entendre quand vous en aurez le loisir... »

L'auteur était un certain M. Reicha, de Berlin, qui n'avait pas signé sa lettre, mais qui semblait pourtant « avoir voulu se faire connaître », puisque son nom était « en tête de chaque page de sa composition ».

LES SUITES D'UNE ERREUR DE COPISTE.

Pendant que les officiers de marine agitent la question de savoir si l'huile « filée » sur les flots apaise vraiment la tempête, les érudits ergotent sur la façon dont Annibal s'est frayé une route à travers les Alpes.

Annibal s'est-il servi « de feu pour amollir les roches » et « de vinaigre pour les dissoudre » ? Pour le feu, on s'accorde à reconnaître que les Carthaginois, arrêtés au sommet de la chaîne par l'amoncellement des neiges, purent bien avoir l'idée de les faire fondre en allumant d'immenses brasiers. Mais que l'idée leur soit venue de verser du vinaigre sur les rocs pour les user et les dissoudre, l'affirmation, on le comprend sans peine, rencontre des incrédules.

Mais alors comment expliquer le vers fameux de Juvénal :

Et montem rumpit aceto ?

Tout simplement par une bévue de copiste, qui se serait propagée et aurait fini par être admise comme la bonne leçon. Supposez, en effet, ainsi qu'on le propose, un *u* à la place de l'*e*, *acuto* au lieu d'*aceto* : au lieu de *vinaigre*, vous avez *pic*; « il rompt le mont avec un pic », ce qui assurément est moins original, mais aussi moins absurde que de prétendre creuser les Alpes avec du vinaigre.

Ce n'est pas, du reste, le seul exemple qu'on ait des erreurs où les savants peuvent tomber, par suite d'une substitution de lettre. C'est ainsi qu'on arrive à faire passer un chameau par le trou d'une aiguille, quand il ne s'agit que d'un câble ou d'une corde. Heureux quand les prononciations locales ne s'en mêlent pas! On cite de déplorables effets de la confusion du *b* et du *v* dans les pays du Midi de la France. Tout le monde sait qu'au moyen âge il était d'usage, lorsqu'un religieux mourait, de demander pour lui des prières aux abbayes du même ordre ou de la même région : cette circulaire, *rôle* ou *rouleau des morts*, portait : « Priez pour le frère tel ou tel », *qui profectus est in terram viventium*. Quelle n'est pas la stupéfaction d'un jeune élève de l'École des chartes, si, au lieu de *viventium*, il est forcé

(1) *L'Académie des sciences*, par Ernest Maindron. — Un vol. in-8°, chez Alcan.

de lire *bibentium :* « qui est parti dans la terre des buvants », au lieu de « terre des vivants » !

De même, on sait que le proverbe : « Parler français comme une vache espagnole », doit se réduire probablement à une corruption de : « Parler français comme un Basque (parle) espagnol. »

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 14, interpellation de M. Bozérian, au sujet du prochain congrès des chambres de commerce, convoqué par M. Étienne, d'accord avec M. Dautresme, ministre du commerce. Celui-ci déclare qu'il consent à retarder l'ouverture du congrès jusqu'au vote de la loi qui reconnaîtra à ces chambres le droit de se réunir et de délibérer en commun. Suite de la discussion du projet de loi relatif aux rapports des Compagnies de chemins de fer avec leurs agents commissionnés. Le 15, suite de la même discussion. — Le 17, vote en seconde lecture du projet de loi précédemment adopté par la Chambre des députés, qui exempte les vignes phylloxérées de l'impôt foncier.

Chambre des députés. — Le 12, interpellation de M. Maillard à propos de l'intervention de la police aux obsèques du chansonnier Pottier, appuyée par M. Clovis Hugues, réponse de M. Fallières, ministre de l'intérieur; l'ordre du jour pur et simple, réclamé par M. P. de Cassagnac, est voté par 334 voix contre 153. Vote des articles 7 à 18 de la loi sur le traitement des instituteurs ; — le 14, vote des articles 19 à 51 de la précédente loi, avec adoption de divers amendements. L'ensemble de la loi est voté par 335 voix contre 142 ; — Le 15, question adressée par M. Aujame au ministre du commerce au sujet de l'admission temporaire des fontes. Adoption d'un projet de loi déposé par M. Viette qui règle les rapports des communes et de l'État, relativement à l'administration des forêts communales, et d'un projet portant établissement d'un prix pour la personne qui découvrira un moyen pratique et usuel de déterminer la présence de toxiques dans les spiritueux. Discussion du projet relatif à la réforme du code d'instruction criminelle. M. Gomot constate qu'en France la liberté individuelle n'est pas suffisamment garantie; M. Piou demande la séparation absolue de la police et de l'instruction judiciaire. — Le 17, M. Floquet, président, donne lecture d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Wilson, adressée à la Chambre et dont l'examen est aussitôt renvoyé aux bureaux. Après une interruption de deux heures, la séance est reprise et il est donné lecture du rapport de M. Achard qui conclut à l'autorisation des poursuites. M. Goblet ayant cru devoir déclarer qu'il s'abstiendrait, M. Millerand annonce que ses amis et lui voteront les conclusions. Elles sont adoptées au scrutin par 527 voix contre 1.

M. Yves Guyot, rapporteur général, avait proposé de n'établir le budget de 1888 que pour les six premiers mois, afin de pouvoir le voter en temps utile et d'éviter les douzièmes provisoires; cette combinaison, n'ayant pas été acceptée par le ministre des finances, a été rejetée par la commission du budget. La suppression de l'ambassade du Vatican a été votée par 14 voix contre 1. — La commission d'enquête parlementaire a entendu les explications de MM. Mazeau, garde des sceaux ; Gragnon, préfet de police; Goron, sous-chef de la sûreté, Joseph Reinach, Portalis, Rochefort, Charles Laurent, Mayer, la baronne Seillière.

Intérieur. — Le journal officiel a publié un décret convoquant pour le 5 janvier 1888 les collèges électoraux des 29 départements appelés par voie de roulement à renouveler leurs sénateurs et de deux départements qui doivent compléter le nombre de leurs représentants à cette assemblée. — Une grève d'ouvriers faïenciers a éclaté à Bordeaux. — Le général Boulanger est rentré à Paris pour prendre part aux opérations de la commission de classement; quelques manifestations ont eu lieu au cours de son voyage. — M. Gragnon, préfet de police, est remplacé dans ses fonctions par M. Léon Bourgeois, directeur des affaires départementales et communales au ministère de l'intérieur.

Extérieur. — Le commerce extérieur de la France pour les six premiers mois de 1887 a donné les résultats suivants : importations, 3 428 774 000 francs, exportations, 2 677 843 000 francs; soit, par comparaison avec les produits de la période correspondante de 1886, une augmentation de 25 805 francs sur les importations et de 71 843 000 francs sur les exportations.

Institut. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu M. A. de Barthélemy, membre titulaire, en remplacement de M. E. Benoist, par 21 voix sur 36, et M. Célestin Port, membre libre, en remplacement de M. Desnoyers, par 23 voix sur 42. — Le 18, séance publique annuelle de cette Académie.

Faits divers. — L'État a commandé au sculpteur Icard un buste en marbre du duc de Luynes, qui sera placé dans une des salles de l'Institut. — Le conseil de l'Ordre des avocats a décidé d'offrir à M. Rousse, de l'Académie française, une médaille commémorative du cinquantième anniversaire de son inscription au barreau. — Le comité constitué pour l'érection d'un monument à François Millet en a confié l'exécution au sculpteur Chapu ; le monument sera placé à Cherbourg, ville natale du grand peintre. — Rencontre à l'épée, à Montmorency, entre M. Henri Rochefort et M. Victor Marouck, du *Cri du Peuple.*

A la suite de l'incident soulevé à propos de la substitution de lettres de M. Wilson, dans l'affaire des décorations, la 10e chambre correctionnelle a suspendu le procès en instance contre le général Caffarel, Mme Limouzin et Lorentz, qui ont été mis en liberté provisoire, mais elle a rendu son jugement pour l'affaire d'Andlau-Ratazzi ; le général d'Andlau est condamné à cinq ans de prison, 3000 francs d'amende et à dix ans d'interdiction de ses droits civils et politiques; Mme Ratazzi, à treize mois de prison et 2000 francs d'amende ; Mme Véron, dite de Courteuil, à deux mois de prison et l'agent d'affaires Bayle à quatre mois ; Mme de Saint-Sauveur est acquittée.

Angleterre. — Lord Roseberry a été élu recteur de l'Université de Glascow, par 865 voix, contre 847 données à son concurrent, lord Lytton. — Une nouvelle manifestation ouvrière, qui a eu lieu à Trafalgar square et qui a dû être dispersée par la police, a provoqué l'arrestation de M. Cunningham Graham, député, qui a été mis en liberté sous caution, et de l'agitateur socialiste Borns. — Lord Egerton a inauguré les travaux du canal de grande navigation qui doit unir Manchester à la Mersey.

Belgique. — Le ministère de l'agriculture, à Bruxelles, a été complètement détruit par un incendie ; il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Suisse. — Le budget, définitivement arrêté par le Conseil fédéral, s'élève en dépenses à 50 886 000 francs et en re-

cettes à 56 086 000 francs, soit un déficit apparent de 800 000 francs environ.

Roumanie. — Convocation des Chambres en session ordinaire pour le 27 novembre. — Le ministre de la guerre, M. Angelesco, a donné sa démission; l'intérim est confié à M. Bratiano.

Espagne. — M. de Albareda, ambassadeur à Paris, est appelé au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Castillo qui prend l'ambassade.

Italie. — Ouverture de la session du parlement. Le discours du trône constate avec une vive satisfaction la marche ascendante de l'Italie dans la famille des grands États, et déclare que tous les efforts du gouvernement sont tournés vers la conservation de la paix.

États-Unis. — Les anarchistes de Chicago condamnés à la pendaison ont été exécutés ; l'enterrement des suppliciés a donné lieu à une grande manifestation anarchiste.

Nécrologie. — Mort du général Le Flò, ancien ministre de la guerre, ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg ; — de M. Ernest Dréolle, ancien député bonapartiste; — de M. Reeb, ancien directeur de l'hôpital militaire de Vincennes; — de M. Le Cerf, directeur du *Journal amusant;* — de M. le capitaine de frégate Jayet de Gercourt ; — de Mgr Raes, évêque de Strasbourg; — de sir William Mac-Arthur, député, ancien lord-maire de Londres; — de Valentin Baker-Pacha.

La journée du 20 juin 1792.

L'*Athenæum* de Londres publie une lettre adressée de Paris, le 21 juin 1792, à lord Auckland, ambassadeur d'Angleterre à la Haye, et racontant l'invasion des Tuileries par le peuple. La lettre est en anglais et d'un M. Huber, « en situation d'être particulièrement bien informé », dit l'*Athenæum,* qui borne là ses renseignements, de sorte qu'on demeure dans l'obscurité, car il y avait à cette époque plusieurs Huber. La valeur du témoignage perdant beaucoup à cette incertitude, nous ne citerons que le passage le plus caractéristique de la lettre. On y remarquera de grandes divergences avec le récit de Thiers. D'après celui-ci, le roi et la reine assistèrent séparément, dans des salles différentes, aux scènes tumultueuses du 20 juin. Voici la version d'Huber :

La foule vient d'envahir l'appartement du roi. « Ils lui demandèrent de retirer son veto. Il répondit avec beaucoup de calme et de fermeté : *Je ne puis rien faire, je ne suis pas libre* (1). Ils lui présentèrent deux cocardes, l'une nationale, l'autre blanche, en disant : « La première, c'est liberté ; « la seconde décide votre voyage à Coblence. » Il prit la première et dit : *Celle-cy est constitutionnelle ; je n'en porteray point d'autre.* On envoya chercher la reine; elle vint et dit avec beaucoup de calme et de courage : *On m'a empêchée de venir plutot, sans quoy j'aurais été le premier bouclier du Roy.* Le Dauphin, Madame Royale et Madame Élisabeth étaient tous présents. Les brutes restèrent là plus de deux heures, pendant lesquelles et le roi et la famille royale, entourés par tous ces instruments de mort (2), furent injuriés dans le langage le plus grossier; la reine fut traitée de tous les noms usités rue Saint-Honoré et menacée d'être rasée et envoyée à Sainte-Pélagie. Un de ces tigres dit au roi : *Je crois que vous avez peur.* Il répondit : *On n'a pas peur quand on n'a point de remors et qu'on ne craint point de reproche.* Ils le forcèrent, ainsi que le Dauphin, à mettre un bonnet rouge et à crier : *Vive la nation!* Voilà où en est Louis XVI, celui que Votre Seigneurie a vu en 1785. »

(1) Tous les mots en italiques sont en français dans l'original.
(2) Les armes des envahisseurs.

L'auteur des pièces de Shakespeare.

Nous avons mentionné jadis, à titre de curiosité, la polémique engagée entre divers critiques anglais ou américains sur le véritable auteur des pièces de Shakespeare. Un chercheur audacieux ayant découvert qu'elles étaient de Bacon, son opinion avait rallié plusieurs amis du paradoxe, et un débat s'était engagé. La querelle n'avait pas paru très sérieuse au début, et elle semblait devoir s'éteindre promptement faute d'aliments. Il n'en a rien été ; au contraire. L'idée que Shakespeare n'a pas écrit les œuvres qui lui sont attribuées a trouvé des défenseurs assez convaincus pour que l'on ne compte plus les articles sur la question.

Les adversaires de Shakespeare ont pour chef un Américain, M. Donnelly. Leur principal argument est celui-ci : — Shakespeare était notoirement un vulgaire sac-à-vin et un ignorant ; donc il est impossible qu'il ait écrit une seule page supposant de l'instruction et un esprit raffiné. — Ce premier point admis, on arrive par une série de déductions qu'il serait trop long d'exposer ici au deuxième point : — Le théâtre de Shakespeare, n'étant pas de Shakespeare, ne peut être que de Bacon. — Une Société savante de Londres, la Société-Bacon, a annoncé récemment, par une note officieuse insérée dans l'*Academy,* qu'elle adoptait cette manière de voir et qu'elle était résolue « à rendre son opinion générale ».

Les partisans de Shakespeare ne se sont pas contentés de la défensive. L'un d'eux, M. Lowell, a déclaré que non seulement Shakespeare était l'auteur de ses propres ouvrages, mais qu'il pourrait bien être l'auteur de ceux de Bacon et avoir écrit le *Novum Organum* aussi bien qu'*Hamlet.* Nous ferons remarquer, par parenthèse, que du jour où il sera démontré qu'*Hamlet* et le *Novum Organum* sont sortis du même cerveau, le nom du maître de ce cerveau n'aura qu'un intérêt secondaire auprès d'un phénomène littéraire aussi extraordinairement invraisemblable.

Les Allemands ont été attirés par cette étrange discussion et l'un d'eux, M. Eugen Reichel, vient de descendre dans l'arène. Il publie à Stuttgart une étude critique intitulée : *Qui a écrit le Novum Organum?* M. Reichel établit d'abord que ce n'est point Bacon. Qui est-ce donc? La première idée de M. Reichel fut que c'était Shakespeare; mais il se heurta à des difficultés de dates qui lui firent abandonner cette hypothèse. Il découvrit alors que le *Novum Organum* était d'un maître de Bacon qui tomba soudainement malade avant d'avoir publié son œuvre et qui, étant au lit de mort, confia son manuscrit à son disciple. Bacon, dont on sait la mauvaise réputation, s'appropria le manuscrit, le retoucha pour y mettre sa marque et le publia sous son nom.

Mouvement de la librairie.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

Ont paru à la librairie Hachette : le tome VIII des *Œuvres complètes du cardinal de Retz* publié par M. Chantelauze (*Collection des grands écrivains*); — les *Études agronomiques* (2e série), par M. Grandeau, — et *les Orateurs politiques de la France*, par M. A. Chabrier.

La troisième série de la *Collection des auteurs célèbres*, à 60 centimes, publiée par les éditeurs Marpon et Flammarion, comprend : *Séduction*, par H. Malot; — *le Grisou*, par Maurice Talmeyr; — *Werther*, de Gœthe; — *le Dernier des Trémolin*, par Ed. Drumont; — *la Sirène*, par Vast-Ricouard; — *le 51e Chasseurs*, par G. Courteline; — *Troppmann*, par H. Escoffier; — *le Vicaire de Wakefield*, de Goldsmith; — *les Amours buissonnières*, par A. Delvau; — *Lilie, Tutue, Bebeth*, par E. Chavette.

La librairie Dentu a commencé la publication d'un *Calendrier républicain* qui comprendra douze fascicules; les deux premiers, *Vendémiaire* et *Brumaire*, ont paru. Chaque fascicule comprend quatre grands dessins en couleurs, une aquarelle hors texte de Lucien Metivet, et de nombreux dessins qui accompagnent des tableaux de mœurs et des scènes intimes de l'époque révolutionnaire, signés Catulle Mendès. Cet ouvrage forme une véritable curiosité artistique et littéraire.

Le Livre de minuit d'Arsène Houssaye, avec préface de Georges de Peyrebrune, a pris place dans l'élégante *Collection des moralistes* de l'éditeur Ollendorff.

La librairie académique Perrin met en vente le premier volume des *Mémoires et correspondance du comte de Villèle*.

L'imprimerie Chamerot a terminé la IXe série du *Dictionnaire encyclopédique des mots et des choses*, par MM. Larive et Fleury (livraisons 81 à 90, de *Landes à Lozère*).

Signalons chez l'éditeur Rothschild deux intéressantes nouveautés : *A travers un siècle (souvenirs d'un savant français de 1870 à 1885)*, par Léon Dufour, de l'Institut; — et *Venins et poisons*, par A. Coutance; — à la librairie Charpentier une *Histoire des œuvres de Théophile Gautier* (tirée à petit nombre), par le vicomte Charles de Lovenjoul; — chez l'éditeur Cerf, *l'Éducation des fils de la bourgeoisie sous la république*, par M. Manœuvrier, — et *le Péril financier*, par Raphaël-Georges Lévy; — à la librairie Hetzel la deuxième partie de *Nord contre Sud*, le grand roman de Jules Verne.

Notre collaborateur M. Charles Bigot a fait paraître à la librairie Hachette un volume sur les *Peintres français contemporains*, dans lequel on retrouvera diverses études qu'il a publiées ici même. Ce volume comprend *E. Delacroix*, — *Corot*, — *E. Fromentin*, — *Henri Regnault*, — *Isidore Pils*, — *Bastien Lepage*, — *Meissonier*, — *Paul Baudry*, — *François Millet*.

LIVRES D'ÉTRENNES

PLON-NOURRIT. — *En déplacement : chasses à courre en France et Angleterre*, par Donatien Lévesque, avec dessins de Arcos; — *Grand-père Maxime : histoire d'un vieux chimiste et de deux orphelins*, par Lucien Biart (illustrations de L. Moulignié); — *Sainte Marguerite de Cortone*, par le R. P. de Chérancé, ouvrage orné d'eaux-fortes par Paul Le Rat et M. Deville, d'héliogravures Dujardin, de gravures sur bois et de frontispices en couleurs; — *les Batailles d'autrefois*, par le lieutenant-colonel Hardy de Perini, préface de M. Alfred Mézières.

Albums pour la jeunesse (illustrations en couleurs) : *la Civilité puérile et honnête expliquée par l'oncle Eugène*, dessins de Boutet de Monvel; — *la Chasse à tir*, notes et croquis, par Crafty; — *Compères et compagnons*, texte et dessins de Mars.

HETZEL. — *Nord contre Sud*, par Jules Verne, illustrations de Benett; — *la Vie de collège dans tous les pays : le Bachelier de Séville*, par André Laurie, dessins de Atalaya; — *la Madone de Guido Reni*, par Bénédict, gravures d'après Adrien Marie; — *les Jeunes filles de Quinebasset*, par J. Lermont, illustrations de Destez; — *l'Oncle Philibert*, par S. Blandy, dessins d'Adrien Marie; — *le Chemin de France*, par Jules Verne, illustrations de G. Roux; — *Pas pressé*, par P. Perrault, gravures de Geoffroy; — *Promenade d'une fillette autour d'un laboratoire*, par P. Gouzy, dessins de Tournois.

Petite bibliothèque blanche : Voyage au pays des défauts, par M. Bertin, dessins de Geoffroy; — *Récits enfantins*, par E. Muller, dessins de Léopold Flameng.

Albums Stahl : l'Age de l'école, par J. Geoffroy; — *Pierre et Paul*, par L. Frœlich (illustrations en noir); — *Du haut en bas*, par R. Tinant; — *l'Ane gris*, par Geoffroy (illustrations en couleurs).

Le Magasin illustré d'éducation et de récréation, dirigé par Jean Macé et Jules Verne, 1887 (24e année).

FIRMIN-DIDOT. — *Napoléon Ier et son temps*, par Roger Peyre (histoire militaire, lettres, sciences et arts), ouvrage illustré de 12 planches en couleurs et de 300 gravures, d'après Carle Vernet, Duplessis-Bertaux, Girodet, Géricault, Raffet, etc. — *Madame de Pompadour*, par Edmond et Jules de Goncourt, avec 50 gravures sur cuivre, d'après les originaux de l'époque.

Bibliothèque historique illustrée : les Arts et métiers au moyen âge; — l'Industrie et l'art décoratif aux deux derniers siècles; — le Théâtre et la musique jusqu'en 1789; — l'École et la science (chromolithographies et gravures sur bois).

Bibliothèque illustrée des mères de famille : Dymitr le cosaque (dessins de Fernandez); — *le Mariage à l'étranger*, par Mlle Maréchal (gravures de Montader); — *la Seconde femme*, par E. Marlitt (illustrations de Merwart); — *la Benjamine*, par Mme Blandy (gravures de Montader); — *Autour du poêle*, contes de Gustaffson, traduits du suédois par E. Labesse (40 dessins); — *le Roman d'un apprenti*, par Mme Demoulin (26 gravures).

DELAGRAVE. — *Les Héritiers de Jeanne d'Arc*, par Frédéric Dillaye, illustrations de Sandoz; — *le Petit lord*, adaptation de l'américain, par Eudoxie Dupuis, gravures de Birch; — *le Tonkin*, par Stéphane Dumoulin, dessins de Dick de Lonlay; — *l'Afrique pittoresque*, par Victor Tissot, illustrations de Bar, Kirschner, etc.; — *Un an à Alger*, par Baudel, gravures de Specht; — *Histoire des mois*, par M. Talandier, dessins de Kauffmann; — *les Poètes du foyer*, par André Tissot.

Albums pour la jeunesse : l'Éducation de Petit-Pierrot, par tante Nicolle, compositions de Geoffroy; — *Toinette et Toto à la campagne*, par A. Linden, gravures en couleurs par Kauffmann; — *Aventures extraordinaires de Serpolet*, par le même, dessins de Morel.

Périodiques : le Musée des familles (55e année) 1887; — *Saint Nicolas, journal illustré* (8e année); — *Revue des arts décoratifs*, publiée sous la direction de M. Victor Champier (8e année).

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9509)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 22. (24e ANNÉE). — 26 NOVEMBRE 1887.

Paris, le 25 novembre 1887.

Dans la crise « présidentielle » que nous traversons, on remarque combien le public est calme et l'on voudrait que la Chambre le fût aussi. L'agitation parlementaire elle-même devrait savoir se mesurer au strict nécessaire. Puisque la retraite de M. Grévy ne fait aucun doute et que le nom de son successeur, quel qu'il soit, ne sera pas une surprise tombant du ciel, puisque la crise est terminée par cela seul que la fin en est certaine, et qu'il n'y a pas péril en la demeure, nous regretterions qu'on ne laissât pas au Président de la république, au moment où il abandonne cinq années de présidence, quelques heures pour se recueillir et rédiger son message, qui sera son testament politique.

Voulait-on qu'il mît de la précipitation à se démettre comme pour donner raison aux accusateurs de son gendre pour des actes qu'il ne connaissait pas sans doute, et qui sont *sub judice?* N'avait-il pas à peser son « droit » et son « devoir », et les conséquences d'une démission subite, et les moyens de se démettre honorablement? Est-il étonnant qu'il ait voulu consulter successivement un certain nombre de personnages politiques? En somme, ces conversations ont suffi pour le déterminer.

On peut donc espérer que cette chose grave qui s'appelle la transmission du pouvoir s'opérera avec une grande simplicité.

A ce point de vue, nous approuvons que M. Grévy ait renoncé au grand appareil de la formation solennelle (et plus ou moins laborieuse) d'un ministère spécialement chargé de porter son Message aux deux Chambres, pour disparaître le lendemain même de l'élection.

L'élection du Président de la république est une des fonctions exclusives du pouvoir législatif. Le ministère n'a lieu d'intervenir que pour assurer autour du Congrès l'ordre matériel (lequel aujourd'hui ne paraît pas menacé). Ne peut-on s'en fier sur ce point au cabinet démissionnaire? et même n'est-il pas juste de lui laisser cet honneur?

La Chambre a-t-elle bien su ce qu'elle faisait en renversant le ministère de M. Rouvier? Voilà d'honnêtes gens qui avaient accepté le pouvoir dans les circonstances les plus difficiles, qui l'avaient exercé avec modération, qui n'avaient voulu être un gouvernement de combat ni contre la droite ni contre l'extrême gauche, qui s'étaient efforcés de réaliser des économies et qui, au moment même où on les a renversés, menaient à bien une opération financière avantageuse pour le Trésor. Malgré leur bonne volonté et la correction évidente de leur attitude, la Chambre a ouvert de gaieté de cœur une crise ministérielle sans que le pays ait compris pourquoi on renvoyait des ministres qui n'ont manqué à aucun des articles de leur programme.

Au fond, répondaient M. Clémenceau et ses amis, ce n'est pas le ministère que nous visions; nous voulions atteindre la personne même de M. le Président de la république. — Nous croyons que ce moyen n'était ni bon ni nécessaire et qu'on engageait là une grosse partie sans réfléchir aux atteintes qu'on portait à la Constitution, aux dangers plus graves encore qu'on faisait courir au régime parlementaire. Il est déplorable, à coup sûr, que le gendre du Président de la république soit exposé à des poursuites judiciaires et compromis dans des scandales récents; mais devions-nous oublier que, d'après la Constitution, le Président lui-même est irresponsable? Les républicains qui veulent l'atteindre par-dessus les ministres s'attaquent, sans oser le dire, au principe même des lois constitutionnelles. Si le parti républicain ne les respecte pas, qui donc les respectera?

Ne voit-on pas en même temps que ces crises ministérielles, difficiles à expliquer au pays et dont il ne connaît que le résultat apparent, discréditent en se répétant le régime parlementaire? Comme l'a dit justement et fortement

M. Ribot dans la séance de mardi dernier, il y a là une question de liberté qui doit réunir tous les républicains. Voulons-nous, oui ou non, résister à l'ascendant possible d'un homme, sauver les institutions libres que la France a conquises avec tant de peine et que menace toujours un retour offensif de l'idée césarienne? Nous n'avons, pour cela, qu'un moyen : relever le parlement devant l'opinion par la qualité des lois qu'il vote, par la sagesse et par le sang-froid de ses délibérations. S'il s'agite sans cesse pendant que le pays a besoin de calme pour travailler et pour produire, le pays se fatiguera bientôt de l'agitation de ses gouvernants.

A bon entendeur, salut! Vous ne songez qu'à vos rancunes, et c'est la liberté qui en payera les frais. Il manque quelque chose au discours de M. Ribot. En se tournant vers la droite, il aurait pu demander aux anciens conservateurs libéraux ce qu'est devenu le beau zèle qui les animait contre toute pensée de dictature. S'ils ont fait bon accueil au ministère Rouvier quand il est né, c'est qu'il les débarrassait d'un ministre encombrant et inquiétant. Sont-ils réconciliés aujourd'hui avec le général Boulanger? sont ils prêts à accepter une nouvelle forme du césarisme? L'appui qu'ils viennent de prêter aux propositions de M. Jolibois nous ferait craindre qu'ils ne commencent à être touchés de la grâce césarienne.

Voilà le danger, le seul. La retraite de M. le Président de la république ne résout pas le problème. Il s'agit de bien autre chose. Le parlement sera-t-il assez sage pour rassurer les intérêts alarmés ? Fera-t-il enfin, comme on le lui demande depuis si longtemps, les affaires de la France? Obtiendrons-nous de lui un budget en équilibre et des finances en bon ordre ? Le Sénat et la Chambre des députés réunis à Versailles y donneront-ils l'exemple de la concorde ? s'entendront-ils sur le choix d'un candidat à la présidence? Ce candidat sera-t-il assez ferme pour dominer une situation redoutable, assez indépendant des partis pour imposer à tous une trêve nécessaire? Nous saurons cela dans quelques jours.

Ce que nous pouvons prédire dès maintenant, c'est que le temps des agitations est passé. Il ne faudrait plus beaucoup de renversements et de bouleversements, beaucoup de sessions sans budget, beaucoup de séances vides et tumultueuses pour jeter le pays dans les bras d'un maître. C'est bien là ce que veut M. Jolibois, ce que veulent les partisans du césarisme. S'il y a du côté gauche des républicains, du côté droit d'anciens conservateurs libéraux qui le veulent également, qu'ils aient donc enfin le courage de le dire !

Mais s'il en est autrement, on pouvait, samedi dernier, sur la demande du ministère, différer l'interpellation de quelques jours. Ces jours auraient pu être employés auprès de M. le Président de la république et l'on aurait atteint le même résultat, sans soulever de conflit entre les deux pouvoirs.

L'un d'eux va être renouvelé ; nous souhaitons que l'autre aussi soit renouvelé — moralement.

***

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. CAMILLE DOUCET

(Secrétaire perpétuel)

Rapport sur les concours et ouvrages couronnés

Messieurs,

Si richement dotée qu'elle fût déjà, par tant de fondations utiles et de donations généreuses, l'Académie regrettait toujours que la poésie oubliée n'eût pas dans ses récompenses la part qu'ici plus qu'ailleurs elle méritait à tous égards.

A peine, et par une sorte de subterfuge dont nous aimions à nous vanter, réussissions-nous parfois à introduire furtivement quelques recueils de vers dans l'honnête concours fondé par M. de Montyon pour les ouvrages utiles aux mœurs. La morale est une Muse sévère, et, plus d'une fois, forcés de marchander avec elle, il nous a fallu faire des sacrifices que notre goût reprochait à notre conscience, et réciproquement peut-être.

L'Académie enfin a gagné sa cause en gagnant celle de la poésie, qui dorénavant aura son droit à part et, à part aussi, ses couronnes, dont, cette année plus que d'habitude encore, elle vient de se montrer digne.

Ce n'est pas sans quelque hésitation, sans quelque appréhension même, que, pour le premier des concours dont j'ai à vous entretenir, l'Académie avait choisi un sujet assez vague et, par cela, d'autant plus large, qui avait l'inconvénient et l'avantage de livrer les concurrents, sans guide, mais sans entrave, aux seuls conseils de leur libre imagination: *Pallas Athènè!* c'était peu. Cent quatre-vingt-six poètes ont trouvé que c'était assez. Ils se sont mis bravement à l'œuvre et, Minerve aidant, le résultat n'a pas réalisé, il a dépassé toutes nos espérances.

Sur ces cent quatre-vingt-six pièces de vers, la commission chargée d'un premier travail d'examen en avait réservé quatre, la fleur du panier, qu'elle soumettait au jugement suprême de l'Académie, trois d'entre elles lui semblant avoir des titres égaux à une égale récompense. Ces trois pièces étaient inscrites sous les numéros 80, 84 et 132.

La quatrième, portant le numéro 86, fit cesser toute indécision. Elle vous sera lue, messieurs, et vous approuverez, j'espère, que, frappée des qualités supérieures qui la distinguent, l'Académie n'ait pas hésité à se prononcer en sa faveur.

C'est à l'unanimité qu'elle décerne le prix de quatre mille francs fondé par l'État à l'auteur de ces beaux vers, M. Émile Moreau, qui vient de se révéler ici comme poète après avoir obtenu ailleurs, comme

auteur dramatique, des succès qui l'avaient signalé à notre sympathique estime dès son entrée dans la carrière.

Sans lui, messieurs, je le répète, les trois autres concurrents se fussent disputé la couronne avec des armes à peu près pareilles, avec des chances à peu près égales. L'Académie leur en a tenu compte et, sans prolonger entre eux une lutte inutile, elle a voulu du moins honorer leur glorieuse défaite par la seule récompense qui fût encore en son pouvoir.

Une mention honorable est décernée à chacune de ces trois pièces de vers, sans autre distinction que le numéro d'ordre sous lequel elles étaient inscrites. Leurs auteurs ayant bien voulu se faire connaître, je serai charmé de pouvoir les nommer tous trois devant vous.

Les pièces qui portent les numéros 80 et 132 sont, je crois, les premières œuvres de deux jeunes poètes parisiens, M. Henri Guérin et M. Alfred Bouchinet. L'autre, inscrite sous le numéro 84, et par laquelle j'aime à finir, est signée d'un nom doublement estimé dans le monde des vers. Professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, M. Emmanuel des Essarts est aussi de ceux que Paris réclame et que la province lui rendra.

Souhaitons, messieurs, que, dans deux ans, le secrétaire perpétuel, quel qu'il soit, en vous faisant connaître le résultat du prochain concours de poésie, ait à regretter encore que les couronnes manquent au talent, plus que le talent aux couronnes.

Ce concours de 1889 méritait, par sa date même, une attention toute particulière, le culte des centenaires étant aujourd'hui fort à la mode. Celui que la France se prépare à fêter dans quelques mois ne saurait nous entraîner sur le terrain de la politique, qui n'est pas le nôtre. L'Académie se respecte trop pour en appeler jamais à d'autres passions qu'à celles du beau et du bien. S'associant avec plaisir à la saine et salutaire pensée qui a voulu qu'un grand congrès pacifique réunît, à cette époque, dans la capitale du progrès, tous les utiles produits du travail, c'est *le Travail* que l'Académie a choisi pour sujet de son concours.

« Le travail est la loi du monde », a dit un jour M. Guizot, de cette voix haute et puissante qu'on entend toujours quand on a eu le bonheur de l'entendre. Le travail n'est pas seulement la loi du monde, il en est aussi l'honneur, il en est la vie et la gloire!

Si, par principe et par goût, l'Académie évite avec soin d'attirer personne sur le terrain de la politique, la politique parfois s'introduit chez elle, sans qu'il faille autrement s'en plaindre quand elle y vient calme et digne, sous la protection de l'Histoire, dont chaque année les austères travaux ont, dans nos concours, une part si grande et si légitime.

Quel que soit le sujet qu'il se propose de traiter, le véritable historien peut l'aborder hardiment, tout lui étant permis du moment où, pareil à ces témoins que la justice appelle à sa barre, il se jure à lui-même de dire bien haut la vérité, rien que la vérité, toute la vérité.

Parmi les nombreux ouvrages qui se présentaient, cette année, au concours Gobert, l'Académie en a distingué deux qui, sans penser qu'à être justes et véridiques, nous reportent vers l'aurore de cette Révolution dont le centième anniversaire sera fêté demain; l'un d'eux s'attachant à expliquer les causes premières de cette terrible épopée, l'autre à glorifier ses premières victoires.

En tête de la savante étude qu'il a publiée sous ce titre : *l'Europe et la Révolution française*, M. Albert Sorel a placé deux paroles de Bossuet dont il semble s'être inspiré alors qu'il entreprenait de faire le tableau complet des rapports de la France avec l'Europe, pendant la grande période révolutionnaire du XVIIIe siècle.

« Je voudrais, dit-il, rassembler les traits principaux de cette histoire et y rechercher ce qui est l'essence même de l'histoire, les causes éloignées de *ces grands coups dont le contre-coup porte si loin.* » Appliquant ensuite à la Révolution moderne ce que l'éloquent évêque avait dit des révolutions de l'antiquité, il complète ainsi son programme : « *Tout est surprenant, à ne regarder que les causes particulières, et, néanmoins, tout s'avance avec une suite réglée.* »

C'est cette suite *réglée* que, dans son beau livre, M. Sorel a voulu surtout dégager. La logique s'est emparée de lui et l'a plus dominée que la politique ; il lui a cédé en toute conscience, sans parti pris, et là où Bossuet voyait naturellement le doigt de Dieu, M. Sorel a vu et nous a fait voir la main, l'implacable main de la fatalité antique.

« La lutte éclate, dit-il, parce qu'il n'existe plus de droit commun entre la France et l'Europe. » Lutte des vieilles idées et des jeunes principes qui, forcément, fatalement, à une heure donnée, devaient se heurter dans un de ces grands chocs où se joue le sort des nations, dans un de ces grands coups, de Bossuet, dont le contre-coup porte si loin.

Le premier volume de M. Albert Sorel a cela de particulièrement intéressant qu'il contient une analyse très exacte et très sûre de la situation dans laquelle se trouvaient alors tous les États de l'Europe, et des dispositions de chacun d'eux envers le nouveau gouvernement de la France. A l'aide de documents nouveaux le second s'attache à nous faire comprendre le jeu des différents partis dont, au dedans, la désunion perdait la France, tandis qu'au dehors, par un effort commun, ils allaient tenter bravement d'en sauver tout au moins l'honneur.

M. Sorel s'arrête au moment où l'Europe qui, jusque-là, semblait assister sans crainte, et même avec une

sorte de satisfaction cruelle, au spectacle de notre ruine, se sentant menacée à son tour, vient de se réveiller et de courir aux armes.

Là finit le second volume, qui ne sera pas le dernier.

Là commence, au contraire, le premier de ceux que M. Arthur Chuquet consacre à la suite de la même histoire.

C'est hors de France que se passe, à notre gloire, cette trilogie dramatique dont chacun des actes a pour titre : *la Première invasion prussienne* (1792), *Valmy* et *la Retraite de Brunswick*.

Sympathique entre tous — je n'ose dire comme l'espérance, mais comme le doux souvenir d'une revanche anticipée, ce sujet, traité avec art, se distingue en outre par l'exactitude et l'abondance de l'information scientifique, par la finesse et l'impartialité des jugements, par l'intérêt saisissant de l'action, par la peinture chaude et colorée des personnages grands et petits qui, dans ce mimodrame émouvant, jouent si bien un si noble rôle.

Le grand ouvrage de M. Sorel se plaçait de droit au premier rang. C'est une œuvre saine et virile, patriotique au plus haut degré, dont je ne saurais trop louer la forme élégamment littéraire.

L'Académie lui décerne le grand prix Gobert, d'une valeur de 10 000 francs.

Le second prix, de 1000 francs, est attribué aux trois intéressants petits volumes de M. Arthur Chuquet. En le leur décernant, l'Académie a regretté que le chiffre de la récompense n'égalât pas le mérite de l'œuvre récompensée.

Sur le prix de quatre mille francs fondé par M. Thérouanne, deux mille francs sont accordés à M. le marquis de Courcy pour un ouvrage intitulé : *la Coalition, en* 1701, *contre la France;*

Mille francs à M. l'abbé Allain pour une étude sur *la Question d'enseignement, en* 1789, *d'après les Cahiers :*

Et 1000 francs à M. le général de division Thoumas, pour un volume intitulé : *les Capitulations ; étude d'histoire militaire sur la responsabilité du commandement.*

Quel est le devoir d'un chef qui a charge d'âmes et qui doit compte à la Patrie du drapeau confié à sa garde? Dans une place assiégée, ou sur un champ de bataille, quel est le sentiment supérieur qui doit inspirer sa conduite? Parmi les qualités morales dont l'ensemble constitue ce que Napoléon appelait *la partie divine de l'art de commander*, quelle est celle qui doit dominer les autres et les diriger? — C'est l'énergie, c'est l'inflexibilité du caractère, répond le général Thoumas. Tout peut être sacrifié, perdu même au besoin, comme à Pavie, fors l'honneur! Mais, pour aucune défaillance il n'existe aucune excuse. Telle est la haute leçon que donne l'auteur de ce livre, telle est la thèse qu'il développe dans un style ferme, sobre et clair.

Que, dans son for intérieur, M. l'abbé Allain ait plus ou moins de goût pour la Révolution, pour ses principes et ses conséquences, son livre ne nous le dit pas, et c'est un mérite de plus à nos yeux. Ce qu'il faut reconnaître, ce que, par-dessus tout, il faut louer en lui, c'est l'extrême modération et l'impartiale équité dont il a fait preuve en traitant cette question délicate de l'*Enseignement secondaire* qui, depuis cent ans, s'agite, sans qu'elle soit encore résolue. Si le livre de M. le général Thoumas est l'œuvre loyale d'un bon soldat, d'un bon patriote et d'un bon Français, celui de M. l'abbé Allain n'est pas seulement l'œuvre honorable d'un prêtre, c'est celle d'un érudit et d'un sage.

Après la coalition de 1792, que M. Chuquet nous racontait tout à l'heure, voici celle de 1701, dont, de son côté, M. le marquis de Courcy vient d'écrire pour nous l'histoire. De toutes ces coalitions, messieurs, qui, depuis comme avant, ont tant de fois menacé notre cher pays qu'on jalouse, concluons avec confiance et sans trop d'orgueil, que, placée au-dessus des orages, la France est de force à les braver tous. La devise de sa capitale mériterait d'être la sienne : *Non mergitur!*

Malgré son titre, qu'on lui a reproché, le livre de M. le marquis de Courcy n'est pas, à proprement parler, l'histoire de la coalition de 1701. Les événements militaires, qui méritaient peut être qu'on s'y arrêtât davantage, semblent à dessein relégués ici au second plan. Ce qu'on y trouve surtout, c'est une complaisante et savante étude des négociations qui, par un suprême effort à Utrecht et à Radstadt, devaient amener enfin, avec la paix, la rupture de la ligue européenne.

On a traité de comédie agréable la lutte, sérieuse pourtant s'il en fut, des deux grands capitaines d'alors, que M. de Courcy nous montre transformés pour un jour en diplomates, déployant à l'envi l'un contre l'autre toutes les ressources, tous les trésors de leur esprit. Le maréchal de Villars, quelque peu fanfaron peut-être, mais si Français au demeurant! Et en face de lui le prince Eugène voilant avec art, sous une modestie apparente, tout ce qu'il possède en effet de finesse et d'habileté.

Rien de plus piquant que ce singulier tête-à-tête, que ce duel courtois dont le récit est à coup sûr pour le livre de M. de Courcy l'un de ses principaux ornements.

Dans ce même concours, à côté de ces trois ouvrages, l'Académie en a distingué deux autres, qu'elle eût voulu pouvoir couronner après eux et qu'elle m'a chargé du moins de mentionner avec estime : *la Mission de Jean de Thumery*, par M. de Kermaingant, et le *Mariage d'un roi*, par M. Paul de Raynal.

Sur la somme de 3000 francs, montant annuel de la fondation Bordin, un prix de 2000 francs est décerné à M. Jacques Denis, doyen de la Faculté des lettres de Caen, pour un ouvrage en deux volumes sur *la Come-*

die grecque; 1000 francs étant attribués à M. Bérard-Varagnac pour un livre de critique intitulé *Portraits littéraires.*

Sur les 5000 francs, montant de la fondation Marcelin Guérin, deux prix de 1500 francs chacun sont décernés, l'un à M. l'abbé Sicard pour un ouvrage intitulé *les Études classiques avant la Révolution*, l'autre à M. Germain Bapst, pour un livre d'un caractère un peu spécial publié par lui sous ce titre : *les Germain, orfèvres, sculpteurs du Roy.*

Deux autres prix, de 1000 francs chacun, sont attribués à M. Bonaparte Wyse pour une étude historique sur le *Canal de Panama*, et à M. Édouard Frémy pour un curieux travail intitulé *l'Académie des derniers Valois.*

Que la création éphémère de Charles IX et de Henri III, de Baïf surtout et de Pibrac, prétende se rattacher plus ou moins à l'œuvre durable de Richelieu, nous sommes trop bons princes pour lui en refuser l honneur. Cette double tentative, en tout cas, témoigne hautement du goût qu'avaient déjà pour les lettres et pour les arts ceux que le bon Pibrac appelle ingénument *les plus doctes hommes du royaume* — y compris les plus doctes femmes! aurait-il pu ajouter.

En nous racontant leur histoire d'après un manuscrit complet, enfoui jusqu'à ce jour dans la Bibliothèque de Copenhague, M. Édouard Frémy a fait un livre excellent qui, pour l'Académie, avait un double attrait.

Si intéressante que soit l'œuvre gigantesque qu'un de nos plus illustres confrères était seul capable d'entreprendre et de mener, j'espère, à bonne fin, ce n'est pas à des travaux en cours d'exécution que l'Académie pourrait songer à donner quelque récompense, à peine quelque encouragement.

Il y a vingt ans que pour la première fois, entraîné par un ardent amour de la science, un jeune lieutenant de vaisseau, M. Bonaparte Wyse, pénétrait au péril de sa vie dans les régions les plus inexplorées de l'Amérique centrale. Dix ans plus tard, le Congrès de géographie internationale, réuni à Paris en 1875, ayant très sérieusement discuté la question du percement de l'isthme de Panama, plein de confiance dans le succès et voulant tenter encore l'aventure, M. Wyse partit de nouveau avec quelques hardis compagnons, pour chercher le moyen de résoudre ce grand problème.

C'est le fruit de ce double voyage, c'est le récit de ses propres études et de celles que d'autres avaient déjà faites avant lui que M. Bonaparte Wyse a consignés dans un livre, qui est un bon livre d'histoire et de science, élégamment écrit dans un style d'une rare correction.

C'est aussi un livre de science et surtout un livre d'art que M. Germain Bapst, qui par certains côtés pourrait se flatter d'appartenir à la grande famille des Germain, a publié sur la vie et les œuvres de ces glorieux artistes dont le talent ne pouvait être apprécié avec plus de compétence, dont la mémoire, justement célèbre, méritait d'être si dignement honorée.

Du livre de M. l'abbé Sicard et de M. l'abbé Sicard lui-même je pourrais dire à peu près ce que je disais tout à l'heure de M. l'abbé Allain et de son estimable ouvrage sur *l'Enseignement en* 1789. Même conscience dans les recherches, même impartialité dans les jugements. Écrit en très bon style, l'ouvrage de M. l'abbé Sicard témoigne d'une grande connaissance, d'une étude approfondie des anciennes méthodes d'enseignement en usage dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Après ces quatre ouvrages, entre lesquels le prix Marcelin Guérin se trouve partagé, revenant au concours Bordin, j'aime à louer sans réserves les deux volumes de M. Jacques Denis sur la *Comédie grecque.* C'est une histoire complète de l'esprit grec, étudié dans une de ses plus brillantes manifestations. Digne qu'on l'oppose à ce que l'Allemagne a produit de meilleur dans ce genre, ce savant ouvrage joint à l'érudition tudesque les qualités françaises de clarté et de composition qui ont valu à notre littérature l'influence légitime qu'elle exerce sur tous les esprits éclairés.

L'Académie couronne avec estime cette œuvre, tout à la fois agréable et sévère, ce livre honnête et consciencieux dont les jugements sont équitables et dont le style sans prétention, mais sans faiblesse, est bien celui d'un professeur éminent et d'un savant universitaire.

M. Bérard-Varagnac est trop jeune, et je l'en félicite, pour avoir comme M. Jacques Denis consacré toute une vie de labeur à une œuvre de longue haleine. Notablement remaniés et fondus dans un même ensemble, d'anciens articles, publiés d'abord çà et là dans quelque grand journal, sont devenus les chapitres d'un livre qui se distingue par une rare finesse de critique, jointe à beaucoup de bon sens et à une juste appréciation des talents et des caractères.

Le prix Guizot et le prix Halphen ont eu cette bonne fortune d'être décernés tous deux, en entier et sans partage :

Le premier, à M. Étienne Allaire pour un grand travail publié par lui sous ce titre : *La Bruyère dans la maison de Condé.*

Le second, à M. Édouard Droz, auteur d'une savante *Étude sur le scepticisme de Pascal.*

En étudiant de plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui le manuscrit original des *Pensées*, M. Cousin, on le sait, en vint à se figurer que Pascal avait traversé une période de doute et qu'il ne s'était jeté dans la foi que pour échapper au scepticisme. Cette hypothèse d'une lutte douloureuse de Pascal avec lui-même est devenue une sorte de légende qu'a traduite ainsi un jeune poète que l'Académie couronnera tout à l'heure :

> Tu voyais sous tes pas un gouffre se creuser,
> Qu'élargissait sans fin le doute et l'ironie.

Et, penché sur cette ombre, en ta longue insomnie
Tu sentais un frisson mortel te traverser

A ces beaux vers de M. Jules Lemaître, comme à la belle prose de M. Cousin, M. Édouard Droz a répondu en démontrant qu'à aucun moment de sa vie, Pascal n'avait été ébranlé par le doute, et que, par conséquent, il avait toujours été chrétien.

L'ouvrage de M. Droz est d'une dialectique serrée et quelquefois puissante. Le style en est simple et sobre : un vrai style de Port-Royal; mais on sent, sous ces dehors sévères, une passion cachée et comme un feu intérieur. Quand M. Droz essaye de pénétrer dans l'âme de Pascal et qu'il nous fait assister à sa lutte contre la nature, son style s'anime, se colore et communique au lecteur l'émotion que l'auteur a ressentie. Ce n'est pas un petit mérite.

Si M. Guizot nous a laissé tant de belles paroles qu'on n'oublie pas et qu'on aime à citer comme de bons conseils, il a fait plus encore pour l'Académie en la chargeant de décerner, tous les trois ans, sous son patronage, un prix de 3000 francs *au meilleur ouvrage publié, soit sur l'une des grandes époques de la littérature française, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, soit sur la vie et les œuvres des grands écrivains français, prosateurs ou poètes, philosophes, historiens, orateurs ou critiques érudits.*

Ce sont ses propres paroles.

Peu d'ouvrages pouvaient mieux répondre à un pareil programme et en remplir à la fois toutes les conditions que l'importante étude de M. Étienne Allaire sur *La Bruyère dans la maison de Condé.*

« C'était un fort honnête homme, de très bonne compagnie, sans rien de pédant, et fort désintéressé », a dit Saint-Simon en parlant de La Bruyère. Le livre de M. Allaire confirme ce jugement et le complète, en plaçant l'honnête homme qui en est l'objet au rang plus élevé qui lui est dû, parmi les plus grands écrivains du plus grand siècle de la France.

Comme La Bruyère, M. Étienne Allaire a eu l'honneur d'être, à son tour, l'un des familiers de la maison de Condé. Là, suivant pas à pas les traces du maître, il a grandement profité de ses leçons, assez pour faire un très bon livre; pas assez peut-être pour apprendre de lui cet art de la concision dont, plus que personne pourtant, La Bruyère a toujours donné le conseil, à force d'en donner l'exemple.

Cela dit, je ne dois plus que des éloges à l'ensemble de ce beau travail qui, plus gros que son sujet et dépassant les limites d'une biographie détaillée, est, en réalité, la reconstitution du milieu social dans lequel a vécu l'auteur des *Caractères*; alors que, trop souvent en butte à d'injustes dédains, les écrivains n'avaient pas conquis encore la place qui leur est si largement faite aujourd'hui. Deux cents ans plus tard, en le recevant à Chantilly, le grand Condé lui-même eût dit à La Bruyère : Mon cher confrère, vous êtes chez vous!

Les deux prix de traduction fondés par M. Langlois et par Mme Jules Janin sont attribués ainsi qu'il suit :

Le prix Jules Janin, en entier, à M. Develay pour sa traduction de la *Correspondance latine de Pétrarque.*

Le prix Langlois, par moitiés égales, à M. Aize, professeur au lycée de Caen, et à M. Eugène Carré, pour leurs traductions des *Idylles de Théocrite* et des *Poésies de Giacomo Leopardi.*

O toi, qu'appelle encor la Patrie abaissée,
Dans ta tombe précoce à peine refroidi,
Sombre amant de la Mort, pauvre Leopardi...

Il y a aujourd'hui cinquante ans que mourait, presque dans l'oubli, ce sombre amant de la mort qu'un vers d'Afred de Musset devait rendre à la vie et à la gloire.

Élégante et poétique, la traduction nouvelle de M. Eugène Carré augmentera encore parmi nous la renommée du poète florentin. Celle de Tibulle et de Pétrarque ne peut plus s'accroître; mais les excellentes traditions de M. Aize et de M. Develay nous permettront du moins de mieux connaître leurs œuvres et d'en mieux goûter tout le charme.

En décernant le prix de Jouy à M. Henry de Pène pour son premier roman intitulé : *Trop belle,* l'Académie a couronné avec plaisir l'œuvre d'un brillant écrivain qui, depuis longtemps, échappait, non à ses regards, mais à sa juridiction, occupé qu'il était chaque jour à dépenser, comme un prodigue, en détail, les trésors d'un esprit charmant, d'un cœur honnête et courageux. Sans changer de plume, M. de Pène s'est mis un peu tard à écrire des livres qui, coup sur coup, avec un mérite croissant, ont appelé sur sa nouvelle manière l'attention du public, son intérêt et sa faveur. Un prix Montyon eût peu convenu à ce premier roman, qui, par-dessus tout, avait le mérite d'être une étude des mœurs contemporaines. Il rentrait, à ce titre, dans les conditions formelles du prix de Jouy; il l'a obtenu, et, je le répète, le témoignage d'estime que l'Académie donne, en toute justice, à l'ouvrage, s'adresse aussi à son auteur.

Les concurrents au prix de Jouy étaient cette année plus nombreux que jamais. Je n'ose en citer plusieurs. Il est un livre pourtant que je regretterais de passer tout à fait sous silence. Plein d'une douce émotion et d'un ardent patriotisme, il nous charme par d'aimables causeries et des récits piquants que leur auteur, M. Eugène Guyon, a réunis sous ce titre : *les Soirées de la baronne.*

Au concours Montyon, le livre de M. de Pène se fût trouvé en lutte avec cent soixante-deux ouvrages qui, par des qualités spéciales, se recommandaient tous, plus ou moins, à l'attention de l'Académie.

Les 17500 francs disponibles de cette fondation ont été répartis de la manière suivante :

Un prix de 2500 francs est décerné à M. Adolphe Guillot, juge d'instruction au tribunal civil de la Seine, pour un livre plein d'intérêt, publié par lui sous ce titre : *Paris qui souffre*.

Trois prix de 2000 francs chacun :

A M. Denys Cochin, pour son savant ouvrage intitulé : *L'Évolution et la Vie*.

A M. Émile Faguet, pour ses curieuses *Études littéraires sur le* XIX *siècle*.

Et à Mme Jane Dieulafoy, pour un beau grand volume sur *la Perse, la Chaldée et la Susiane*.

Deux prix de 1500 cents francs chacun :

A M. X. Mosmann, auteur d'une notice biographique sur *la Vie de F. Engel Dollfus*.

Et à M. Adolphe Racot, pour un roman intitulé : *la Brèche aux loups*.

Trois prix de 1000 francs chacun aux trois ouvrages suivants :

Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, par Mme la comtesse d'Armaillé.

Madame Bourette, par M. Saint-Juirs.

Et *Madeleine*, par M. Émile Gossot.

Je m'arrête un moment, avant de proclamer la part faite à la poésie dans ce concours et dans les autres.

On a reproché à M. Adolphe Guillot d'avoir intitulé son livre : *Paris qui souffre*. On ne lui a reproché que cela. *La Morgue* eût été le vrai titre de son intéressante étude, dans laquelle sont développées les thèses philosophiques les plus élevées.

Au milieu de ce beau Paris, tout entier à ses plaisirs, à ses passions et à ses intérêts, ouvrir à deux battants devant nous, par un douloureux contraste, l'asile lugubre où viennent aboutir, comme au dernier refuge, les misères, les crimes, les suicides, reprendre l'histoire de cette maison de la mort dans ses origines, dans ses transformations, dans la variété de ses rapports avec la justice, avec la médecine, avec les révolutions sociales, tel est l'objet de ce livre étrange et tristement instructif, intéressant au plus haut degré par les faits historiques qu'il résume, comme par une étude approfondie de l'institution elle-même, de son rôle judiciaire et de son influence sur les mœurs. C'est l'œuvre sévère et consciencieuse d'un philosophe spiritualiste, d'un magistrat intègre qui traite, avec autant d'autorité que de compétence, une question qu'il connaît mieux que personne, l'ayant apprise, aux dépens de son repos, pendant le cours de sa laborieuse et très honorable carrière.

Comme M. Adolphe Guillot, M. Denys Cochin est, par-dessus tout, un philosophe spiritualiste, un moraliste convaincu. A force d'entendre proclamer, au nom de la science, comme des vérités démontrées, des propositions opposées à ses convictions intimes, à ses croyances religieuses, il s'est ému, indigné même, et, pour le triomphe de sa cause, il a écrit ce beau livre sur *l'Évolution et la Vie*. Discutant avec énergie les théories physiques et chimiques de ses adversaires, il les suit, il les poursuit jusque dans les plus hautes régions de la science ; il les attaque corps à corps, en homme qui, de tout temps, s'est préparé à la lutte, qui sait bien ce qu'il dit et qui le dit bien, dans un style ferme et précis comme un savant, dans un style éloquent et passionné comme un apôtre.

Guidés maintenant, d'une main par M. Émile Faguet, de l'autre par Mme Jane Dieulafoy, quittons les hauteurs sévères de la philosophie pour visiter, avec le jeune et brillant écrivain, les grands lettrés de notre XIXe siècle et pour faire, avec la jeune et intrépide voyageuse, une course folle et pleine de périls, de Téhéran à Chiraz, d'Ispahan à Bagdad, parmi les grands débris de Persépolis et de Babylone. Là, point de routes, des déserts, des ruines ! La peste, le choléra, le ver de Guinée, le bubon de Bagdad ; la fièvre surtout, la fièvre à laquelle personne n'échappe guère et sous un climat terrible, affrontant ses dangers et bravant ses rigueurs, deux jeunes hommes, le père et le fils peut-être, ou plutôt deux frères que quelques années séparent ; non ! un savant venu de loin pour résoudre des problèmes d'esthétique et d'archéologie ; et sa vaillante compagne que rien n'arrête, ni les longues journées à cheval, ni les nuits plus longues à la belle étoile, ni le froid, ni le chaud, ni la maladie et qui, à la fin de son livre, que l'Académie couronne, a pu se vanter d'avoir acheté, par deux cents grammes de quinine absorbés par elle en quelques mois, le plaisir de nous raconter ses aventures, qu'elle raconte, en effet, avec autant de verve que de bonne humeur et d'esprit.

M. Émile Faguet est moins difficile à suivre, et la promenade avec lui, pleine de charme pour les lecteurs qu'il entraîne, n'est dangereuse que pour les grands morts qu'il évoque sur son passage. S'attaquant de front à tous les dieux du Parnasse moderne, aux idoles d'hier que notre jeunesse honora, il ne renverse pas tout à fait leurs autels ; mais, d'un coup de plume, il en écorne volontiers les statues, sur leurs piédestaux ébranlés.

Loin d'être une œuvre ordinaire, le livre de M. Faguet sur *les Écrivains du* XIXe *siècle* se distingue par des qualités de premier ordre, par la force de la pensée, par la finesse de l'observation et par l'élégance du langage. Parfois cruel, mais voulant toujours être juste, il mérite qu'on pardonne, — je me trompe, il mérite qu'on applaudisse à sa critique libre et sincère. Sans adopter tous ses jugements, l'Académie aime à couronner ce recueil d'études brillantes et consciencieuses, témoignant ainsi une fois de plus de son goût pour l'esprit, de son estime pour le talent.

Rien de plus touchant, ai-je besoin de le dire, que cette douloureuse et trop véridique histoire de *Madame Élisabeth* pieusement racontée par Mme la comtesse d'Armaillé. *Madame Bourette*, de M. Saint-Juirs, se recommande par d'autres qualités et la lecture en

est des plus agréables. *Madeleine*, enfin, par M. Émile Gossot, est à la fois un livre d'enseignement utile et une étude de mœurs qui ne manque ni d'intérêt ni de charme.

Un mot à part me semble dû à la mémoire vénérée d'un de nos frères d'Alsace, M. Engel Dollfus, dont son compatriote, M. X. Mosmann, a dignement retracé la belle existence si utile et si exemplaire; un mot aussi de regret et de souvenir à M. Adolphe Racot, foudroyé tout à coup par la mort le jour même où l'Académie venait de lui accorder une récompense dont le prix, hélas! n'aura pu payer que sa tombe.

Quand l'heure me presse et quand la place va me manquer, c'est à peine si je puis mentionner ici quelques-uns des livres que l'Académie avait réservés d'abord et qui peut-être auraient mérité davantage : *Lettres du Tonkin*, par un jeune et charmant officier de chasseurs, M. René Normand, tué là-bas à la fleur de l'âge ; *l'Amour du drapeau*, par M. Paul Vernier ; *les Financiers d'autrefois*, par Mme la vicomtesse de Janzé ; *Nos Enfants*, recueil de poésies aimables dont Mme Amélie de Wailly est l'auteur ; *la Nièce de l'organiste*, par Jean de Nivelle ; *l'Impossible*, enfin, *l'Impossible* surtout, étude émouvante et d'un intérêt puissant, qu'une femme de beaucoup d'esprit aurait pu signer de son noble nom.

Je vous ai dit, messieurs, que, dans ce concours, une part était faite d'ordinaire à la poésie qui, jusqu'à ce jour, en était réduite à vivre sur le voisin. L'Académie, cette année, a eu la main forcée. A sa grande satisfaction, au lieu d'un poète, elle a dû en couronner deux : M. François Fabié et M. Paul Harel.

Dans son charmant volume intitulé : *la Poésie des bêtes*, M. François Fabié ne s'est naturellement occupé que des animaux qu'il a longtemps observés, qu'il connaît bien et qu'il aime. Mais, à chaque page, il élève la question et il l'élargit, évoquant à tout propos la poésie rurale, avec ses nobles rêveries et les bons sentiments qu'elle inspire. On ne peut lire sans une réelle émotion les strophes placées en tête du volume, par lesquelles M. Fabié, aujourd'hui professeur au lycée Charlemagne, dédie ses poèmes à son père, humble bûcheron qui ne sait pas lire, mais qui, sacrifiant tout pour faire de son fils un homme instruit, a dépassé son but en en faisant un vrai poète. L'amour de la famille et du sol natal est exprimé là dans des termes d'une rare énergie, avec une éloquence qui va au cœur et qui en vient. Les cent cinquante vers de cette dédicace mériteraient à eux seuls le prix que l'Académie décerne au volume tout entier, comme une juste récompense et, j'espère aussi, comme un utile encouragement.

Olivier Basselin était foulon à Vire; M. Paul Harel est aubergiste à Échauffour. Entre ces deux Normands il existe une certaine analogie, bien que le nouveau poète, s'il aime à boire comme l'ancien, le fasse avec plus de respect de lui-même et des autres. *Aux Champs*, c'est le titre de son livre qui n'en pouvait avoir un meilleur; on respire, en feuilletant ces pages écrites sous un pommier, une bonne et saine odeur de campagne. Le vers est franc, il sonne juste et se distingue par des qualités qui vont se perdant de jour en jour : la gaieté, l'entrain et la belle humeur.

Quand, plus nombreux que jamais, les poètes venaient frapper à la porte de l'Académie, il était nécessaire qu'un concours spécial leur assurât enfin un accueil digne d'eux et des récompenses dues à leurs efforts.

Pour atteindre ce but, un sacrifice était à faire, et l'Académie l'a fait.

Depuis douze ans, par une mesure essentiellement provisoire, la somme annuelle dont M. Archon-Despérouses lui avait laissé le soin de fixer l'emploi recevait une destination, utile à coup sûr et très honorable, mais qui laissait subsister une lacune bonne à combler dans l'intérêt des poètes.

Dorénavant, messieurs, par suite d'une décision récente de l'Académie, c'est à la poésie d'abord, et, au besoin, à toute autre production littéraire, que sera tous les ans affecté le prix de 4000 francs fondé par M. Archon-Despérouses. Les érudits, qui sembleraient pouvoir en souffrir, trouveront facilement chez nous d'autres récompenses et d'autres encouragements.

Pour cette année, le prix Archon-Despérouses, conservant une fois encore sa première destination, est partagé ainsi qu'il suit :

1500 francs sont attribués à M. Emmanuel Cosquin, pour son savant recueil des *Contes populaires de Lorraine*.

1200 francs à M. Brunot pour sa *Grammaire historique de la langue française*.

Les 1500 francs de surplus étant partagés par moitié entre M. J.-F. Bladé, pour ses *Contes populaires de la Gascogne*, et M. J. Fleury, auteur d'un curieux volume sur *la Littérature orale de la basse Normandie*.

Modifié à son tour par la volonté, par la bonne volonté de sa fondatrice, le prix, consacré d'abord par Mme Botta à récompenser quelque ouvrage moral et philosophique sur *la Condition des femmes*, vient aussi de recevoir une autre destination.

Dorénavant, ce prix, de trois mille francs, sera décerné tous les trois ans, et, comme pour le prix Vitet, l'Académie fera de cette somme l'emploi qu'elle jugera le meilleur, *dans l'intérêt des lettres*.

En annonçant cette bonne nouvelle à tous ceux qui seront appelés à en profiter bientôt, j'aime à remercier publiquement, en leur nom comme au nôtre, la bienfaitrice inconnue, la généreuse Américaine qui, pour la seconde fois, vient de manifester sa sympathie pour les écrivains français et sa confiance dans l'Académie.

en nous chargeant d'une de ces missions qu'il n'est pas toujours facile, mais que toujours il est doux d'avoir à remplir.

Pour le prix Vitet, messieurs, pas d'entraves, pas de conditions, pas de concours! Un seul mot : *l'intérêt des lettres!* Quel programme! il les remplace tous et l'Académie est heureuse de s'y conformer; elle ne dit pas au talent : « Fais ceci, fais cela, travaille pour moi et viens chez moi. » Non! elle va à lui, chez lui, sans qu'il l'attende. Qu'il la connaisse ou non, elle le connaît, et, lui portant une couronne, elle lui dit : « Voilà pour toi! »

M. Jules Lemaître n'avait jamais frappé à la porte de l'Académie. M. Georges Lafenestre n'avait pris part, cette année, à aucun de nos concours. Mais tous deux avaient publié des volumes de poésie que l'Académie avait lus; tous deux aussi s'étaient signalés à l'attention du public par d'importants ouvrages en prose, l'un comme critique d'art, l'autre comme critique littéraire.

Écrivain de l'école de M. Vitet, c'est beaucoup dire en peu de mots, M. Lafenestre avait, par cela même, presque des droits, tout à fait des titres au prix fondé par notre ancien et très honoré confrère.

De son côté, M. Jules Lemaître, très jeune encore, se recommandait par toute une carrière laborieuse dont nous nous rappelions les succès, quand il les oubliait peut-être. Déjà sa thèse de doctorat sur *Dancourt* avait révélé en lui un goût très vif pour l'étude du théâtre et des mœurs. Brillant élève de l'École normale, il s'était distingué depuis dans le haut professorat, notamment à l'École des lettres d'Alger, d'où il a pu dater presque toutes les pièces de vers comprises dans ses deux volumes qu'il faut lire : *les Médaillons* et *les Petites orientales*. En publiant un roman d'érudition gracieuse, intitulé : *Sérénus, histoire d'un martyr*, il avait prouvé que la prose et les vers lui étaient également familiers. Depuis trois ans enfin, c'est à la grande critique littéraire que M. Jules Lemaître s'est presque uniquement consacré, avec un éclat et un succès auxquels l'Académie ne pouvait demeurer indifférente.

Le prix Vitet, de 6600 francs, est décerné à la fois à M. Georges Lafenestre et à M. Jules Lemaître. L'honneur ne se partage pas. Chacun d'eux l'aura tout entier.

Plusieurs écrivains, d'un mérite réel, se disputaient le prix Monbinne et le prix Lambert, qui, tous deux, s'adressent aux auteurs plus qu'aux ouvrages. Faisant un choix parmi tant de concurrents dignes d'intérêt et d'estime, l'Académie s'est arrêtée aux résolutions suivantes :

Sur le prix Monbinne dont, pour cette année, le montant est de 4000 francs, deux prix de 1500 francs chacun sont décernés, l'un à M. Paul Perret, si justement apprécié comme romancier, comme historien et comme critique littéraire; l'autre à M. Anatole Claveau qui, sous différents noms, plusieurs fois populaire, semble s'être donné cette grande tâche de défendre partout et toujours, *contre le flot* qui menace de les engloutir, les bons sentiments et les bons principes, le bon goût, le bon sens et le bon esprit.

Un prix de 1000 francs est décerné, en outre, à M. Charles Diguet qui, dans quelques ouvrages d'une originalité piquante, s'est montré conteur spirituel, moraliste sans prétention, écrivain même agréable et fin.

Sur le prix Lambert, un prix de 1000 francs est décerné à M. P.-L. Laforêt, travailleur honnête et infatigable qui, ne se décourageant jamais, mérite aussi qu'on l'encourage.

Une somme de six cents francs enfin est attribuée à la veuve intéressante d'un écrivain modeste, auteur d'un recueil de fables présenté à nos concours, M. Victor Leclerc, qu'il ne faut pas confondre avec son illustre homonyme, l'ancien doyen de la Faculté des lettres de Paris.

J'ai fini, messieurs, et je devrais m'arrêter là; les sommes considérables dont l'Académie dispose pour ses concours littéraires ont reçu leur emploi et sont épuisées. En présence du nombre croissant toujours des concurrents, les vivants seuls ont dû cette année être admis à y prendre part.

Parmi les morts que l'Académie eût voulu pouvoir honorer d'un dernier hommage, deux surtout avaient à sa sympathie des titres qui semblaient mériter qu'une exception se fît en leur faveur. Mais comment la faire? L'Académie est pauvre et n'en rougit pas; au contraire. L'argent des autres étant son unique fortune, quand tout cet argent est distribué, elle se trouve naturellement sans ressources.

En cherchant bien pourtant, tout au fond de sa caisse vide, elle est parvenue à réunir à peu près de quoi payer deux belles médailles d'or qui, venant d'elle seule, auraient eu d'autant plus de prix aux yeux de ceux dont, malheureusement, elles ne serviront à consacrer que la mémoire.

Sous son nom, comme sous celui de Stahl, M. Hetzel avait tant et si bien travaillé pour la jeunesse que l'Académie, lui ayant prodigué ses récompenses, croyait n'avoir plus rien à lui offrir, quand un nouveau livre : *les Quatre peurs de notre général*, présenté au concours Montyon peu de temps après la mort de son auteur, mérita qu'une dernière consécration lui fût encore accordée.

Pour d'autres raisons, il en était de même d'un grand artiste qui, après avoir, pendant un demi-siècle, honoré par son talent notre première scène française, venait de publier toute une série d'*Études*, tout un volume de *Souvenirs de théâtre*, consacrés pour la plu-

part, depuis Monvel jusqu'à Talma, à des comédiens célèbres dont M. Regnier avait été, à son tour, l'un des plus dignes héritiers, l'un des plus brillants successeurs.

Regnier! Messieurs! que de succès ce nom rappelle! Cher au public que longtemps il avait charmé, il allait, à un autre titre, recevoir de nouveau vos applaudissements et les nôtres, quand la mort est venue briser sa plume, sur le dernier feuillet de son premier ouvrage!

Deux médailles d'or, frappées au nom de M. Regnier et de M. Hetzel, seront remises à leurs familles de la part de l'Académie, comme un témoignage de sympathie et d'estime adressé à deux hommes de cœur qui voulurent mourir sur la brèche, se refusant au repos dont ils avaient besoin, et donnant jusqu'au bout l'exemple honnête du travail.

Je le rappelle, en finissant : *le Travail* est le sujet que l'Académie a choisi pour son prochain concours de poésie, dont le prix sera décerné en 1889.

Le travail ici règne en maître; nous sommes ses premiers serviteurs, et, plus qu'à personne, il nous appartenait de lui rendre un public hommage. Les poètes s'acquitteront comme nous, en le glorifiant à leur tour, sur le théâtre de ses exploits; devant les merveilles que l'art et l'industrie nous promettent; devant les chefs-d'œuvre que déjà nous préparent, pour cette grande fête du travail, tous les travailleurs de la France.

MATINÉES CLASSIQUES DE L'ODÉON

M. GUSTAVE LARROUMET

De Molière à Marivaux (1)

Mesdames, messieurs,

En réunissant *les Femmes savantes* et *le Jeu de l'amour et du hasard* sur le programme d'une seule matinée, le directeur du théâtre de l'Odéon n'a pas seulement voulu composer un spectacle agréable. Il existe entre ces deux pièces un rapport étroit qui se manifeste par des analogies et des antithèses frappantes. Composées par deux auteurs aussi différents que possible, elles réalisent deux conceptions opposées de l'art dramatique, et cependant elles résultent d'un même courant littéraire, elles peignent en partie les mêmes originaux. Le rapprochement devait donc augmenter l'intérêt propre à chacune d'elles.

Je voudrais rechercher les causes du double et contradictoire rapport que je signale. Si je parviens à les préciser, j'espère que les deux pièces s'éclaireront pour vous d'une nouvelle lumière, ce qui est le but de nos conférences. Vous reconnaîtrez dans ces œuvres, d'une valeur très inégale, deux aspects également intéressants de l'esprit français ; vous y verrez quels moyens emploient le génie de Molière et le talent de Marivaux pour donner la forme dramatique aux mêmes objets.

(1) Cette conférence a été faite le jeudi 17 novembre.

I.

Molière est un génie gaulois, Marivaux est un talent précieux; *les Femmes savantes* sont une satire de l'esprit précieux, *le Jeu de l'amour et du hasard* en est l'image flattée. De là les différences et les ressemblances que vont vous offrir les deux pièces et les deux auteurs.

Pour établir ma démonstration, veuillez me permettre un peu — très peu — de théorie et d'histoire.

Vous connaissez ces bustes antiques du dieu Janus qui ont deux faces et une seule tête. L'esprit français peut leur être comparé : il est un, lui aussi; mais il se compose de deux éléments, l'esprit gaulois et l'esprit précieux. L'esprit gaulois, c'est un esprit de naturel, de raillerie et d'indépendance, capable de dégénérer assez vite en indiscipline et en grossièreté. Molière est gaulois, mais le burlesque Scarron l'est aussi. L'esprit précieux, c'est un esprit de délicatesse et de politesse, dont les termes extrêmes sont le raffinement et l'affectation. Racine et Marivaux sont précieux, mais Quinault et Collin d'Harleville le sont aussi. On peut pencher vers le gaulois ou le précieux et écrire excellemment; ce qu'il faut éviter, c'est de tomber d'un côté ou de l'autre. Les grands écrivains sont même ceux qui parviennent, comme l'esprit français lui-même, à concilier ces deux tendances contraires. Molière est délicieusement précieux lorsqu'il fait converser des amants; Marivaux est agréablement gaulois par la bouche de ses soubrettes et de ses valets. Malgré tout, chacun d'eux, obéissant à la direction de sa nature, marque sa préférence pour ce qu'il est lui-même et son antipathie pour ce qu'il n'est pas (1).

Le développement de notre littérature n'est autre chose que la succession alternée de l'influence gauloise et de l'influence précieuse. Au moment où Molière arrivait à Paris, la société française subissait depuis longtemps une forte poussée d'esprit précieux. Par réaction contre la brutalité de mœurs venue des guerres civiles, on s'était mis à priser très haut la distinction et la politesse ; on s'efforçait de les réaliser

(1) Indiquée par Sainte-Beuve, cette théorie a été précisée avec toute la netteté désirable par M. F. Brunetière, dans une étude sur *la Société précieuse au* XVIIe *siècle*. (*Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 1882.)

en tout. Une femme d'esprit cultivé et de goûts délicats, la marquise de Rambouillet, avait grandement favorisé cette tendance. On causait beaucoup chez elle, on y faisait du sentiment, on y discutait les questions littéraires, on s'efforçait d'y polir le langage, et, comme il arrive toujours dans ces réunions, dont le désir de plaire est le lien, les femmes, entourées d'hommages, y donnaient le ton et y faisaient la loi.

L'hôtel de Rambouillet exerça longtemps une influence salutaire sur les mœurs, la littérature et la langue. Songez que tous les éléments supérieurs de la société française s'y trouvaient rapprochés pour leur bien mutuel. Grands seigneurs, grands écrivains, grandes dames y échangeaient leur expérience de la vie et leur connaissance du cœur humain. Il fallait que tout le monde y fût instruit, qu'on y sût penser et parler, aimer surtout, c'est-à-dire plaire aux dames. Et la pensée devait être noble, la parole élégante, l'amour épuré.

Nous voilà donc en pleine distinction ; nous y sommes si bien qu'un pas de plus va nous jeter dans l'affecté. Ce pas, l'hôtel de Rambouillet le franchit. La marquise et ses amies étaient instruites sans pédantisme, elles aimaient la littérature sans écrire elles-mêmes, elles causaient avec liberté, elles faisaient du sentiment avec naturel. Les femmes formées à leur image furent savantes et pédantes ; elles dissertèrent, elles noircirent du papier, elles chassèrent le naturel de la galanterie : beaucoup d'entre elles nous apparaissent à distance comme des prudes orgueilleuses et d'insupportables bas-bleus.

Si grand était le prestige du noble hôtel que nombre de sociétés secondaires ne tardèrent pas à l'imiter, et il se produisit un phénomène inévitable, que vous voyez se renouveler chaque jour dans un autre ordre de faits. Les modes parisiennes sont charmantes; traduites par la province et l'étranger, elles deviennent souvent bizarres. Tel chapeau, telle robe qui vous ont paru de petites merveilles de goût, vous les retrouvez à l'état d'exagération choquante pour peu que vous changiez de pays, de ville ou même de quartier. On eut donc, à Paris et en province, dans la haute noblesse et dans la petite bourgeoisie, une quantité de cercles où pédants et prudes firent de la littérature subtile et du sentiment alambiqué. Le naturel et la franchise en étaient bannies; les choses les plus ordinaires, comme le mariage, la hiérarchie de la famille, les soins matériels de l'existence, y passaient pour humiliants; on n'y estimait qu'une littérature pauvre d'idées et prétentieuse de forme; on y parlait un langage intelligible aux seuls initiés.

Tel était le tableau que la société polie offrait à Molière, génie fait de franchise et de bon sens, ennemi né de l'affectation et du pédantisme, enfin auteur comique désireux de trouver pour son début un bon sujet de pièce. Avec quel empressement il se saisit de celui-ci ! Sa première œuvre parisienne, ce fut donc *les Précieuses ridicules;* mais, pendant quatorze ans, il continuera cette guerre au précieux, par des allusions rapides ou des scènes entières, dans *l'École des femmes, la Critique de l'École des femmes, l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope, la Comtesse d'Escarbagnas.* Ces exécutions partielles soulagent son antipathie sans la satisfaire, et, quelques mois avant sa mort, reprenant le sujet des *Précieuses ridicules,* il le développe en cinq actes pour en faire *les Femmes savantes.*

Nous n'aurons pas à chercher longtemps de quels éléments il a composé sa pièce : dès la première scène, il les expose au complet, et je vous prie d'écouter attentivement la conversation des deux sœurs, Armande et Henriette, qui vont paraître aussitôt le rideau levé, Armande surtout, à qui Henriette ne fait encore que donner la réplique.

Armande est affectée ; elle manque de naturel. C'est là ce qui distingue la précieuse aux yeux de Molière, et voici ses principales affectations.

D'abord celle du platonisme, c'est-à-dire de l'amour immatériel. Les précieuses veulent bien qu'on les adore, mais elles ne veulent pas se laisser épouser. Lorsqu'elles se résignent à donner leur main, comme elles la font attendre ! Une des plus qualifiées d'entre elles, Julie d'Angennes, la propre fille de la marquise de Rambouillet, imposait à son futur mari, M. de Montausier, un stage amoureux de treize ans.

A ce jeu coquet, on risque de décourager les plus fidèles : lorsque Armande se résigne à parler mariage, elle se fait répondre qu'il est trop tard. Elle est encore jeune et jolie, elle peut prendre sa revanche et je crois qu'elle la prendra. Mais qu'arriverait-il si elle laissait venir la maturité, puis la vieillesse, et, malgré tout, voulait encore être aimée? Elle deviendrait tante Bélise, c'est-à-dire le comble du ridicule par l'absurdité de la prétention.

Cette affectation de platonisme vient en grande partie d'une affectation d'orgueil et, par suite, d'indépendance. La précieuse s'estime si haut qu'elle ne veut pas accepter de maître : le mariage est une subordination, et elle entend ne relever que d'elle-même. « Une idole d'époux », comme dit Armande, détourne le culte des galants : avec lui, plus d'hommages, plus de satisfactions de vanité.

Pas « de marmots d'enfants », bien entendu, puisqu'il n'y a pas d'époux. Les enfants absorbent le temps d'une femme. Or la précieuse veut se consacrer à « de plus hauts objets », à la philosophie; et, par philosophie elle entend, comme les anciens Grecs, toute la connaissance humaine. C'est encore Armande qui vous le dira : elle veut approfondir,

Ainsi que la physique.
Grammaire, histoire, vers, morale et politique.

Pour un tel programme ce n'est pas trop que de l'existence entière.

Si la précieuse veut être savante, ce n'est pas pour l'agrément de l'étude ou pour les qualités qu'elle donne à l'esprit. Dans la science elle voit un moyen de s'élever au-dessus de son sexe, en se rapprochant de l'homme. Cela flatte son orgueil et favorise ses goûts d'émancipation.

Même affectation dans ses préférences littéraires. La littérature de tout le monde ne lui suffit pas; il lui faut ses poètes, patronnés par elle, écrivant pour elle, d'autant plus chéris qu'ils ont un moindre public. Trissotin est le type du genre.

Enfin, vous remarquerez de quels termes choisis se sert Armande : elle parle comme un livre, ce qui est une mauvaise façon de parler. Il faut à la précieuse un langage correct, épuré, partout fleuri d'ingénieuses métaphores, car l'idée toute nue lui semble vulgaire. C'est fort bien de colorer agréablement la pensée; mais, à poursuivre par système ce qui devrait être rencontre heureuse, on tombe vite dans le jargon.

Ainsi, affectation dans les sentiments, dans les goûts et dans le langage, tel est, selon Molière, le fonds de l'esprit précieux. Pour mieux le faire ressortir, il emploie le contraste, un contraste continuel. Dès la première scène, vous venez de le voir, il oppose à l'affectation d'Armande le parfait naturel d'Henriette, et tout le long de la pièce vous retrouverez cette opposition avec Philaminte et Chrysale, Bélise et Ariste, Clitandre et Trissotin.

De cette opposition permanente ressort la thèse que *les Femmes savantes* mettent en action.

II.

Ce mot de thèse sonne assez mal à nos oreilles. Permettez-moi de le maintenir. Le théâtre, nous dit-on, ne doit pas livrer bataille pour ou contre des idées abstraites. Il ne peut avoir qu'un but : plaire ; et il ne l'atteint pas s'il essaye de prouver quelque chose : toute démonstration est ennuyeuse à la scène.

Cependant Molière a souvent présenté de véritables thèses. Qu'est-ce que *l'École des femmes* et *l'École des maris*, sinon une double thèse sur l'éducation des femmes? Et *Tartuffe?* Une thèse sur les dangers de la dévotion fausse ou vraie. Et *le Bourgeois gentilhomme?* Une thèse sur la hiérarchie nécessaire des conditions sociales. Et *le Malade imaginaire?* Une thèse contre la médecine. Pour *les Femmes savantes*, c'est, de toutes ses pièces, celle où le sujet de thèse s'affirme le plus nettement

En agissant ainsi, je ne crois pas que Molière ait dépassé les limites de son art. Puisque le but de la comédie est de peindre les caractères et les mœurs, de quel droit interdire à l'auteur dramatique d'étudier comment mœurs et caractères sont modifiés par les lois, les institutions, les questions sociales, par tout ce qui suscite des vices ou des travers, partant, des ridicules? Ce serait restreindre singulièrement le domaine de l'art que de le borner à d'éternelles complications d'intrigue, à des jeux de passe-passe, à des évolutions de marionnettes sans tête ni cœur. L'esprit du spectateur est plein de certaines questions, il en est obsédé; sa fortune, son repos, sa vie, son honneur y sont engagés, et l'auteur dramatique n'aurait pas le droit de lui proposer la traduction vivante de ce qui l'intéresse le plus au monde? Il doit plaire, dites-vous. Sans doute; mais, s'il plaît en obligeant à penser, pourquoi lui supprimer une part de la nature et de la vie, la plus riche, la plus changeante, la plus capable de nourrir son art? Depuis Molière, nombre d'auteurs dramatiques n'ont tenu aucun compte de ces interdictions. Entre Beaumarchais et M. Alexandre Dumas ils ont maintenu leur droit de traiter à leur façon des sujets de discussion éternelle ou passagère, et ils l'ont fait assez agréablement.

Il y a donc une thèse dans *les Femmes savantes*, et vous y consentez.

Cette thèse est que l'instruction des femmes doit être bornée à de certains objets d'étude, ne pas les occuper tout entières et leur laisser le temps d'être épouses et mères.

De nos jours, elle a été vivement reprochée à Molière. Un poète lui demande avec anxiété « s'il est toujours content de ses *Femmes savantes*, s'il trouve qu'elles soient une bonne leçon, et si, lorsque son ombre vient errer dans nos théâtres, en entendant la foule battre des mains aux vers monstrueux de Chrysale, il n'est pas navré de son succès (1) ». Je crois qu'à cette question Molière répondrait par le mot de Pascal mourant, à qui l'on demandait s'il ne regrettait pas d'avoir écrit les *Provinciales :* « Si j'avais à les refaire, je les ferais encore plus fortes. » N'y a-t-il donc plus de Philamintes? Leurs ridicules se sont-ils atténués? N'ont-elles plus leurs poètes, leurs philosophes et leurs romanciers? Demandez à l'auteur du *Monde où l'on s'ennuie*.

Molière se garde bien, au surplus, de refuser l'instruction aux femmes. Il consent, avec Clitandre, qu'elles aient « des clartés de tout »; mais il ne veut pas qu'elles soient « savantes afin d'être savantes ». Il ne leur défend pas la littérature et la poésie; mais il voudrait que leurs littérateurs et leurs poètes en titre ne s'appellassent pas M. Vadius et M. Trissotin. Il estime surtout que l'interminable étude du pays de Tendre, le goût des petits vers et celui des sciences abstraites ne doivent pas leur faire oublier leur véritable destinée, qui est

D'attacher à soi par le titre d'époux
Un homme qui vous aime et soit aimé de vous,

(1) M. Auguste Vacquerie. — Le même écrivain développe en prose les mêmes reproches dans une étude sur *les Femmes savantes*. (*Profils et grimaces*, 1864, XLIII.)

Et, de cette union de tendresse suivie,
Se faire les douceurs d'une innocente vie.

Le défenseur de cette théorie très sensée, c'est Henriette, ce type charmant de la jeune fille française; Henriette, qui n'a, je l'accorde, ni la sentimentalité de l'Allemande, ni la libre allure de l'Anglaise, ni la coquetterie de l'Espagnole, ni la passion de l'Italienne, mais que, pour ma part, j'aime d'autant mieux.

Une fois mariées, le premier devoir des femmes, celui qui doit venir avant les amusements spirituels, les lectures en petit comité et le cailletage, Molière le définit dans des vers tout parfumés de la plus intime et la plus pénétrante poésie, celle du foyer domestique :

Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens
Et régler la dépense avec économie
Doit être son étude et sa philosophie.

Cette fois, c'est Chrysale qui parle. J'avoue qu'il exagère un peu en ne permettant aux femmes que le ménage « pour tout docte entretien » et, pour tous livres, « un dé, du fil et des aiguilles ». Mais il est si malheureux au milieu de ses pédantes, dans sa maison bouleversée par la littérature! N'a-t-il pas le droit de forcer un peu la note sans être traité de « ventre fait homme »? Au reste, ce n'est pas lui, le sage de la pièce; il n'a raison qu'en partie. Celui qui a raison tout à fait, c'est Clitandre, dont je rapportais tout à l'heure les propres paroles.

Je ne discute pas autrement la thèse contenue dans les *Femmes savantes :* il me faudrait, pour être complet, cinq ou six conférences et je n'ai que trois quarts d'heure. En outre, je crois m'apercevoir que nous sommes là-dessus du même avis (1).

A ce reproche fait à Molière s'en ajoute un autre, que l'on formule avec beaucoup d'aigreur. On se plaint qu'il ait humilié la littérature, en la personne de Vadius et de Trissotin, devant l'élégante nullité de Clitandre, l'homme de cour. Et pourtant la littérature...! Vous devinez tout ce que peut fournir ce thème traité par des littérateurs (2). Mais qu'était-ce donc que Molière lui-même, sinon un homme de lettres et un artiste? Pouvait-il entrer dans son esprit de rabaisser ce qu'il aimait par-dessus tout, puisqu'il y avait consacré sa vie? Seulement, il voyait que le métier littéraire, comme toutes les occupations humaines, engendre des ridicules ou même des vices dont les moindres ne sont pas la prétention dans l'impuissance, la jalousie dans la nullité, l'orgueil dans la futilité. De quel droit ces ridicules et ces vices échapperaient-ils à la satire? Molière a dit lui-même : « Si l'emploi de la comédie est de corriger les vices des hommes, je ne vois pas pour quelle raison il y en aura de privilégiés. » Les vrais dévots méconnaissent leurs intérêts lorsqu'ils s'indignent de *Tartuffe;* les littérateurs pousseraient beaucoup trop loin la solidarité professionnelle en défendant Trissotin : il est toujours maladroit de réclamer contre Molière.

Une satire littéraire et une thèse morale, voilà donc le fonds des *Femmes savantes.* Comment le poète a-t-il transformé ces éléments en pièce de théâtre?

D'abord, par ce contraste perpétuel entre les divers personnages que je vous signalais tout à l'heure et qui se retrouve, naturellement, dans les sentiments et les situations. Le contraste est la source même du comique et les diverses causes que le rire découvre à l'analyse se ramènent presque toutes à celle-là. De plus, Molière a imaginé un sujet intéressant par lui-même, c'est-à-dire une succession logique de faits positifs, lui permettant de traduire à l'esprit et aux yeux, sous une forme vivante, les théories abstraites qu'il voulait mettre aux prises et de passionner ainsi le spectateur pour ces théories en même temps que pour ces faits. Avant lui déjà le théâtre comique obéissait à une nécessité qui est devenue de plus en plus rigoureuse : l'intrigue devait toujours aboutir à un mariage. Le véritable objet de la pièce était plus ou moins en dehors, à côté, au-dessus de cette intrigue; mais il fallait que le dénouement montrât deux amoureux triomphant des résistances qui leur étaient opposées. Ici l'intrigue, le sujet, c'est le mariage de Clitandre avec Henriette, malgré la jalousie d'Armande, la rivalité de Trissotin et l'opposition de Philaminte, grâce au bon vouloir de Chrysale et à l'appui d'Ariste. Molière ne permettra pas que nous perdions jamais ce sujet de vue : toutes les situations sont amenées par les conflits de sentiments qu'il soulève. En même temps, tout est combiné de manière à ce que la peinture de l'esprit précieux et la thèse sur l'éducation des femmes se mêlent étroitement à l'intrigue. Mais non sous forme de théories abstraites ou de tirades qui soient à elles-mêmes leur propre but : cela ne serait plus du théâtre et ferait bâiller le public; or Molière est un auteur dramatique qui n'ennuie jamais.

Voyez, dès lors, comment se mêlent la thèse et l'intrigue. Armande et Henriette ne discutent sur le mariage en général que parce qu'il s'agit entre elles d'un mariage bien déterminé. Clitandre ne caractérise l'état d'esprit de Philaminte que parce que cet état d'esprit est un obstacle à ses désirs. Sur la faiblesse de Chrysale, ses goûts prosaïques de bien-être, sa prédilection pour Henriette, le poète n'insiste qu'en raison du conflit qu'ils amènent, en ce qui concerne l'établissement d'Armande et d'Henriette, avec le despotisme de Phila-

(1) Pour l'opinion contraire, on peut voir notamment Paul de Saint-Victor, *les Deux Masques,* III, 1884, chap. v, et M. Théodore de Banville, *Lettres chimériques,* 1885, XXXII. Dans une introduction au traité sur l'*Education des filles,* de Fénelon (1885), M. Oct. Gréard concilie avec beaucoup de sens les théories extrêmes sur la question.

(2) Jules Janin, *Histoire de la littérature dramatique,* V, 1858, chap. IV; Théodore de Banville, *Lettres chimériques,* XL.

minte, sa sublimité chimérique et sa prédilection pour Armande. Trissotin n'est mis en scène, au milieu de ses caillettes gloussant de plaisir, que pour montrer la force d'un engouement qui va jusqu'à voir en lui un gendre et un beau-frère possibles; il n'est en querelle avec Clitandre, en explication avec Henriette, que sur cette question du mariage ou à propos d'elle. Ainsi du reste, et je pourrais appliquer à toutes les scènes la même pierre de touche.

Par là d'abord Molière se montre habile auteur dramatique. Il sait bien que, lorsque l'on a annoncé quelque chose au théâtre, il faut tenir sa promesse et que tous les hors-d'œuvre du monde ne feraient pas oublier au spectateur le plat qu'il attend. Si, par surcroît, comme il l'a fait, on mêle au sujet des questions de grand intérêt, c'est tant mieux pour le spectateur, l'œuvre et le poète; mais rien ne vaut contre cette nécessité première de l'art dramatique, si bien observée par lui.

A ce propos, je m'étonne que l'on fasse d'ordinaire si bon marché de l'intrigue des *Femmes savantes*. Elle est conduite, dit-on, de façon trop unie et se dénoue par trop facilement. En vérité, c'est être bien dédaigneux. Les chefs-d'œuvre s'obtiennent souvent par des moyens très simples, et celui-ci est du nombre. Molière n'a pas laissé de pièce où l'action soit plus régulière, l'intérêt et le comique mieux gradués. Le dénouement, avec ses lettres supposées, qui n'exigeaient pas, je l'accorde, un grand effort d'invention, n'offre pas la négligence trop fréquente dans son théâtre. Il est vraisemblable, il provoque une excellente scène, il achève de mettre en lumière les caractères principaux. Que demander de plus, et en quoi des tours de force d'agencement scénique ajouteraient-ils à l'intérêt ou à l'agrément de la pièce? Il faut du métier au théâtre, même dans les chefs-d'œuvre, mais pas trop, surtout dans les chefs-d'œuvre.

Molière se montre enfin grand auteur dramatique dans *les Femmes savantes* par deux autres qualités indispensables au théâtre, la logique et le mouvement, et par la beauté scénique de la forme.

Ne perdant jamais son but de vue, il y subordonne tout et saisit l'attention d'une prise si forte qu'il ne la laisse pas s'égarer un instant. Chaque scène est un tableau achevé, et, dans chacune, vous sentirez un rythme, une gradation, que l'on pourrait noter, ascendante et descendante, comme dans un morceau de musique, sans arrêts, sans fioritures, sans complaisance du poète pour lui-même. Ce rythme n'est pas moins sensible dans la succession des scènes que dans chaque scène prise à part.

Quant à la langue des *Femmes savantes*, c'est, à mon avis, la plus belle qui ait jamais été parlée sur le théâtre; c'est assurément la plus parfaite que Molière ait jamais écrite. Celle de *Tartuffe* n'est pas plus vigoureuse, celle du *Misanthrope* plus pittoresque, celle d'*Amphitryon* plus élégante. Dans la dernière œuvre qu'il dût écrire en vers, le poète s'élevait parfois au-dessus de lui-même; il donnait toujours un modèle achevé de langue dramatique par la netteté et l'éclat, la concision et l'ampleur, l'aisance et le naturel.

De tout cela résulte un chef-d'œuvre où tout se vaut, action, caractères, peintures de mœurs, forme et fond. Je viens de nommer *Tartuffe* et *le Misanthrope* : je ne dis pas que *les Femmes savantes* aient la même portée; mais elles sont aussi parfaites, elles vivent d'une vie aussi intense. Tant qu'on discutera sur l'éducation des femmes, tant que l'esprit de coterie et de petite littérature engendrera des ridicules, tant qu'il y aura des prudes et des pédantes, tant que l'on sera sensible dans notre pays à la plus ferme raison traduite par le plus franc comique, *les Femmes savantes* retrouveront à la scène les applaudissements et le rire dont vous allez les saluer tout à l'heure.

III

Molière frappait juste et fort. Cependant il n'a pas tué le précieux, pas plus qu'il n'a tué l'hypocrisie, l'avarice, la vanité, la coquetterie, l'égoïsme, la peur de mourir. Antérieurs au poète, ces travers et ces vices lui ont survécu, car ils ressortent éternellement de la nature humaine. La comédie ne saurait corriger les hommes, malgré sa fameuse devise : elle ne peut que les venger de leur infirmité en leur permettant de la juger et d'en rire. Pour le précieux, il tient, comme je vous le disais en commençant, à l'essence de l'esprit français. Intimidé par le ridicule et concentré dans quelques coteries après avoir régné sur la littérature et les mœurs, il attendait son heure pour reparaître, grâce à une de ces réactions qui remplissent l'histoire littéraire et qui, dans le cas présent, étaient une nécessité du génie national. Le siècle n'avait pas encore pris fin qu'un nouvel hôtel de Rambouillet s'ouvrait chez la marquise de Lambert.

Avec les modifications que le temps apporte à l'apparence de certaines choses sans entamer le fond, nous voyons reparaître ici tout ce que nous a déjà montré le salon de Mme de Rambouillet. C'est la même finesse de sentiment, la même élégance de parole; les femmes y sont l'objet du même culte, ont une aussi haute idée de ce qu'elles valent, affichent les mêmes prétentions. Ce qui achève de nous prouver que ces nobles dames sont les héritières authentiques de Philaminte et d'Armande, c'est leur antipathie pour Molière. Mme de Lambert n'a jamais attaqué personne dans ses écrits — car elle écrivait un peu, — sauf Molière (1); et Marivaux, ami de la marquise, ne cachait pas assez qu'il estimait peu son grand devancier.

(1) *Réflexions sur les femmes*, 1732.

Aucune question ne préoccupe autant les femmes que l'amour, surtout les précieuses. Ami des précieuses de son temps et précieux lui-même, Marivaux ne pouvait faire autrement que de donner à l'amour une grande place dans son théâtre. Il n'y a pas manqué. Chez lui, l'intrigue amoureuse et le mariage final ne sont pas seulement des moyens de conduire et de conclure des pièces dont l'intérêt principal est ailleurs : le plus souvent ils en sont le véritable et seul but. Cette importance attachée à ce qui n'était guère avant lui qu'un moyen dramatique constitue la principale nouveauté de son théâtre. Imaginez qu'on ne s'aime pas dans les grandes comédies de Molière : elles perdront, j'en conviens, une part de leur agrément; mais le reste — étude de caractères et peinture de mœurs — subsistera sans diminution trop notable. Faites subir la même suppression au théâtre de Marivaux : il disparaît tout entier.

C'est que les devanciers de Marivaux ne prenaient au sérieux que par exception les amours de leurs jeunes premiers et l'amour lui-même. Ils le traitaient à la française, comme un agréable passe-temps, et non comme chose capitale, la plus grave, somme toute, qui puisse confondre les intérêts d'un homme et ceux d'une femme. L'eussent-ils pris au sérieux, qu'ils n'en auraient rien laissé voir : esclaves de la division rigoureuse des genres, ils pensaient que la passion n'appartenait qu'à la tragédie. Marivaux, au contraire, ne traite jamais l'amour comme chose secondaire; même lorsqu'il en badine, on sent qu'il est tout prêt à changer de ton. Il le considère comme le plus intéressant et le plus fécond des sentiments dramatiques; il le peint pour lui-même; il ne demande l'intérêt qu'à lui. Avant La Chaussée, avant Diderot, à une époque où les deux parts du théâtre n'ont pas encore empiété l'une sur l'autre, il mettra dans la comédie, lui qu'on regarde comme le peintre attitré des frivolités féminines, tout ce qu'elle peut contenir de passion.

Je ne pouvais mieux souhaiter que *le Jeu de l'amour et du hasard* pour établir la vérité de ce que j'avance. C'est bien une comédie, une vraie comédie, et qui vous fera rire; mais elle vous émouvra.

Il n'est pas de sujet plus léger ni plus piquant. Une jeune fille, au moment de se marier, hésite à la pensée de cet engagement définitif. Elle veut étudier l'homme qu'on lui destine et le voir tel qu'il est, sans qu'il puisse feindre. Elle imagine donc, lorsqu'elle apprend sa première visite, de se déguiser en soubrette. Mais son prétendu a les mêmes idées et prend la livrée de son valet. Il va de soi que soubrette et valet revêtent les habits de leurs maîtres.

Imaginez ce sujet traité par Regnard ou même par Molière. Quelle source d'équivoques hardies et de plaisanteries grasses, non seulement entre les valets changés en maîtres, mais entre les maîtres changés en valets! Marivaux est auteur comique; il ne s'interdira donc pas ce qu'un contraste de ce genre peut lui fournir de plaisant; il mettra une antithèse continuelle entre l'apparence et la réalité, entre ce que ses personnages croiront être et ce qu'ils seront. Avec la soubrette et le valet surtout, il ira aussi avant dans la charge qu'y puisse aller un esprit délicat et mesuré comme le sien. Mais le principal intérêt de la pièce ne sera point dans les scènes, très amusantes d'ailleurs, qui nous montreront Pasquin et Lisette parodiant Dorante et Silvia. Il sera dans celles où nous verront deux cœurs tendres, deux âmes fières, lutter contre l'incertitude, la crainte, la honte même que leur inspire un amour trompé par les apparences et craignant de s'avilir dans son objet. Au demeurant, aucune des allusions hardies que le sujet pouvait fournir en abondance à une imagination moins respectueuse de l'amour.

C'est, du reste, sur cette question de l'amour que Marivaux et Molière se rencontrent. Dès la première scène du *Jeu*, l'analogie dans le sentiment représenté et l'antithèse dans la manière de le représenter éclatent aux yeux, si l'on se rappelle la première scène des *Femmes savantes*. J'aurais voulu que la distribution des rôles dans les deux pièces vous montrât ce rapport traduit d'une manière physique, à l'aide des mêmes acteurs. Malheureusement, les forces humaines ont des bornes et il est difficile de jouer successivement deux comédies aussi fatigantes. Faites donc vous-mêmes cette distribution dans votre esprit; mettez par l'imagination un costume Louis XV à l'Armande et au Clitandre des *Femmes savantes*, et vous aurez la Silvia et le Dorante du *Jeu de l'amour et du hasard* (1). Sur quoi discutaient Armande et Henriette? Sur le mariage. Armande voulait du temps et des soins avant de le conclure; elle désirait éprouver par la constance l'homme qu'elle aimait. C'est le même sujet qui provoque une discussion entre Silvia et sa soubrette. Armande disait à sa sœur :

> Quoi! le beau nom de fille est un titre, ma sœur,
> Dont vous voulez quitter la charmante douceur,
> Et de vous marier vous osez faire fête!
> Ce vulgaire dessein vous peut monter en tête!

Et Henriette répondait par cette affirmation très nette : « Oui, ma sœur. » Maintenant, Silvia demande à Lisette : « Le mariage aurait donc de grands charmes pour vous? — Eh bien! c'est encore *oui*, par exemple! » répond Lisette avec la même netteté. Suit toute

(1) Les quatre personnages appartiennent aux mêmes emplois : coquettes et jeunes premiers. L'Armande du théâtre de l'Odéon (Mlle Nory), avec la douceur de sa voix et la distinction de sa personne, ferait une excellente Silvia; quant au Clitandre (M. Laroche), pour des raisons que je vais dire, je verrais volontiers dans Dorante, sinon le même acteur, auquel il faudrait, en ce cas, plus de taille, du moins un artiste ayant le même genre de voix et les mêmes qualités de passion.

une scène où se montre, aussi marqué que dans les *Femmes savantes*, le contraste de deux natures et de deux esprits : la précieuse Silvia, pétrie de délicatesse, de réserve et de distinction; la gauloise Lisette, simple, franche et positive.

L'analogie s'arrête ici et l'antithèse commence : Molière donnait tort à Armande, Marivaux donne raison à Silvia, et, tandis que Clitandre se montrait fort pressé, Dorante ne veut conclure qu'après avoir fait son enquête. Et vous, spectateurs, après avoir été pour Clitandre contre Armande, vous serez avec Dorante et Silvia contre Lisette. De cette différence de sentiments à un si court intervalle chez des gens sans parti pris, nous tirerons cette conclusion, qui nous ramène à notre point de départ, que l'esprit précieux et l'esprit gaulois sont également légitimes, lorsqu'ils ne tombent point dans l'excès.

Prise au sérieux par Marivaux et acceptée par nous, l'idée précieuse de l'amour va nous conduire à un sentiment qui ne pouvait trouver place dans *les Femmes savantes* et qui fait en grande partie le charme du *Jeu de l'amour et du hasard*. Ce sentiment, c'est la passion. Au lieu de la légèreté souriante que la galanterie affecte dans Molière, une sincérité profonde fait vibrer chez les amants de Marivaux un accent inconnu jusqu'à lui. Lorsque le travestissement montre un obstacle infranchissable à ce gentilhomme qui croit aimer une suivante, à cette fille de race qui croit aimer un valet, ils ne rient pas : ils deviennent sérieux et souffrent. Oui, ils souffrent. Notez le mot : vous l'entendrez deux fois au cours de la pièce. C'est avec une anxiété douloureuse que Silvia se débat contre elle-même, lorsque les propos de Lisette lui ouvrent les yeux sur ce qu'elle n'osait s'avouer : « Je frissonne encore de ce que je lui ai entendu dire. Je ne saurais m'en remettre ; je n'oserais songer aux termes dont elle s'est servie, ils me font peur. Il s'agit d'un valet! Ah! l'étrange chose! Écartons l'idée dont cette insolence est venue me noircir l'imagination. » A mesure que l'envahit de plus en plus le sentiment dont elle rougit, quelle révolte de sa dignité, quelle noblesse dans sa défense contre elle-même ! « Que pourrais-je espérer, lui dit Dorante, en tâchant de me faire aimer? Hélas! quand même j'aurais ton cœur... » Elle l'interrompt vivement : « Que le ciel m'en préserve! Quand tu l'aurais, tu ne le saurais pas, et je ferais si bien que je ne le saurais pas moi-même. » C'est parler comme la plus noble des filles.

Même lutte dans le cœur de Dorante; mais je ne veux pas déflorer votre plaisir et je ne pousse pas plus loin cette analyse. Je me contente de vous signaler, au point de vue que j'indique, la scène où Dorante se décide à épouser la fausse soubrette. Écoutez-la de toute votre attention, cette scène; laissez-vous prendre à l'émotion qui s'en dégage, et demandez-vous ensuite si, dans toute la littérature française, des origines au romantisme, l'amour comique a parlé un langage aussi touchant (1).

Précieux dans les idées qui inspirent sa pièce, Marivaux l'est encore dans sa façon de les traduire. Le précieux vit d'analyse. Ne cherchez donc pas dans *le Jeu de l'amour et du hasard* l'action rapide et la marche largement rythmée des *Femmes savantes*. Marivaux va beaucoup plus lentement. D'abord, il s'est tracé à lui-même un cadre assez étroit par sa manière d'entendre l'amour. Il disait très justement : « Chez mes confrères, l'amour est en querelle avec ce qui l'environne et finit par être heureux malgré les opposants ; chez moi, il n'est en querelle qu'avec lui seul et finit par être heureux malgré lui. » On ne saurait se définir avec plus de clairvoyance.

Partout en effet, chez Molière et ses successeurs immédiats, l'amour est contrarié par des résistances extérieures. Dans *les Femmes savantes*, par exemple, si Clitandre et Henriette n'avaient à compter qu'avec eux-mêmes, ils seraient vite mariés. Presque toujours, chez Marivaux, notamment dans *le Jeu de l'amour et du hasard*, les amoureux luttent contre leur propre cœur; ici, les parents — l'obstacle éternel aux amours de théâtre, — les parents sont pour eux et ne désirent rien tant que de les voir s'entendre; la seule résistance vient de leurs scrupules, de leur timidité, de leur fierté, de leur coquetterie, de leurs incertitudes sur la nature du sentiment qu'ils éprouvent ou qu'ils inspirent. Lorsqu'ils peuvent pousser le cri charmant que vous allez entendre dans la bouche de Silvia : « Ah!... je vois clair dans mon cœur! », la pièce est finie ou près de finir.

De cette façon de concevoir l'amour dérive naturellement une façon particulière de le peindre. Lentement, doucement, Marivaux découvre un coin du cœur féminin, il en met une fibre à nu, il vous la montre et vous la décrit. Une femme très spirituelle disait de lui : « C'est un homme qui se fatigue et me fatigue moi-même en me faisant faire cent lieues avec lui sur une feuille de parquet. » La comparaison est jolie,

(1) M. Auguste Vitu a signalé le premier cette nouveauté du théâtre de Marivaux (*Figaro* du 2 juillet 1877; *les Mille et une nuits du théâtre*, cinquième série, 468). — Ainsi entendu, le rôle d'amoureux du *Jeu de l'amour et du hasard* demanderait une interprétation très différente de celle qui prévaut aujourd'hui et qui date seulement de la fin du XVIIIe siècle. Je ne critique pas celle de l'Odéon : avec la tradition actuelle, le Dorante (M. Amaury) joue très juste et avec une élégance devenue rare. Mais si l'amoureuse doit être toujours rendue comme le fait Mlle Nancy Martel, avec un mélange de malice et de sentiment, de finesse et de franchise, l'amoureux n'était pas, à la création, ce qu'il est devenu. Le premier interprète du rôle, Lelio Riccoboni, avait une voix chaude et profonde; il traduisait avec un charme pénétrant la souffrance sincère et la passion. Ce sont les qualités qu'il faudrait encore pour traduire le rôle tel que l'a voulu Marivaux, tel que le montre une lecture attentive. Ainsi interprété, Durante produirait avec Silvia un excellent contraste. Peut-être aurai-je l'occasion d'établir un jour avec plus de détail ce que je me contente d'indiquer ici.

mais elle n'est pas juste. Marivaux ne fatigue pas dans ses bonnes pièces; si l'on fait avec lui beaucoup de chemin dans un petit espace, les lignes qu'il suit sont très rapprochées, mais très distinctes; elles conduisent à un but entrevu auquel on arrive sans hâte, après une route très agréable. C'est qu'il est auteur dramatique et, comme Molière, il obéit aux deux lois premières de son art, la logique et le mouvement. Tout s'enchaîne chez lui d'une suite rigoureuse, et l'on marche même alors qu'on semble s'arrêter. Pas de bonds ni de coups d'aile; des sauts de puce, comme on l'a dit plaisamment. Sauts de puce, si l'on veut : la puce saute bien et va fort loin.

Le style s'approprie exactement, chez Marivaux, à cette façon de voir et d'analyser. Il est tout en nuances fines, en façons de dire ingénieuses, en jolies métaphores complaisamment suivies. On épuiserait les comparaisons à le caractériser : c'est la couleur doucement fondue des vieux pastels, c'est de la poussière de diamant. Rien de ces « brusques fiertés », de ces « grands traits non tâtés » propres à Molière : le poète des *Femmes savantes* vous expose des fresques; l'auteur du *Jeu de l'amour et du hasard* vous montre des miniatures sur ivoire. Malgré cela, le style de Marivaux est bien un style dramatique par le mouvement et la vie du dialogue comme aussi par la variété. L'élégance et la finesse continues deviendraient monotones; il y mêle donc la gaieté bruyante de ses valets et de ses soubrettes. Dans *le Jeu de l'amour et du hasard* surtout, il a très habilement ménagé cette opposition. Si Dorante et Silvia ne vous demandent que le sourire et une émotion douce, vous rirez, en écoutant Lisette et Pasquin, de ce bon et large rire qui, au théâtre surtout, doit être le propre de l'homme.

Je m'arrête, en vous priant de m'excuser si j'ai trop longtemps retardé votre plaisir. Je voudrais, pour prix de l'attention dont vous m'avez honoré, l'avoir rendu plus complet et plus vif. Je souhaiterais aussi que vous emportiez de cette matinée, avec l'admiration que Molière excite toujours, la sympathie que mérite Marivaux. Au théâtre surtout, il faut être éclectique, c'est-à dire savoir tout comprendre et tout goûter. Certes, je ne compare pas nos deux auteurs; mais, si l'un est la gloire universelle de notre théâtre, l'autre en est la parure exquise. Dans le domaine du rire, l'étranger ne peut rien opposer à Molière; dans celui du sourire, il ne trouverait pas l'égal de Marivaux. Ils sont tous deux bien français; ils représentent d'une manière sublime ou charmante les deux aspects éternels de notre génie national.

GUSTAVE LARROUMET.

LA VEILLÉE DU CORPS

Récit

La chambre mortuaire est vaste, très vaste : une ancienne salle de ferme transformée pour la circonstance en chapelle ardente. Deux chandelles allumées sur une table proche du cercueil, veilleuses du sommeil sans aurore, irradiant en un faible rayonnement rouge, tout petit, tout mince, tout chevrotant, comme un frémissement de lueur découpé à l'emporte-pièce dans l'obscurité. Au delà, tout est nuit, ténèbres, ombre opaque. A peine, là-bas, contre la fenêtre, une tache plus dense, caressée d'un reflet, indique le fauteuil sur lequel, en ce moment, Natalis Brigourdais, le fils du défunt, reste affaissé, les bras pendants, la face morne. Nul bruit au dehors, nul souffle au dedans. C'est à croire vraiment qu'avec le maître couché sous le drap funèbre tout est mort dans la maison. La chaleur lourde qui tombe du plafond et s'exhale des murs et du sol accroît l'accablante impression du silence. Natalis se lève, à demi suffoqué.

— Ah! j'étouffe, murmure-t-il en s'épongeant le front.

Et sur la pointe des pieds, peureusement, les yeux coulés en arrière vers le cercueil, il marche à la fenêtre qu'il ouvre d'un coup. Une bouffée d'air frais lui saute au visage. En même temps un rossignol, perdu dans l'épaisseur des bois, lance à travers la nuit un appel cadencé; et, comme s'il attendait ce signal, voilà que le clocher du village s'éveille à son tour et que de sa voix grêle, usée d'avoir tant servi déjà, il jette à l'éternelle nature la pauvre fugitive heure humaine. Lentement espacés, les heurts de cloche alternent avec les trilles rapides. Puis, quand les dernières vibrations se sont éteintes, l'oiseau continue seul à moduler ses roulades parmi la paix profonde des choses.

Certes ce n'est point un sensitif que Natalis Brigourdais. Son labeur de maître-clerc enfoui dans la paperasserie d'une étude d'avoué provincial, les soucis d'une vie étriquée et besogneuse, les aigrissantes poussées d'une ambition sans avenir, ont depuis longtemps séché et racorni les fibres molles que le hasard a pu lui départir à sa naissance. Pourtant ce chant d'oiseau l'émeut doucement. Il se sent moins solitaire, mieux armé contre cette peur mystérieuse, cette instinctive appréhension dont les plus braves mêmes parviennent si malaisément à s'affranchir en face de la mort. Accoudé à la fenêtre, la nuque au vent, il ose, pour la première fois depuis que les vieux amis du père Brigourdais se sont retirés, lui abandonnant le soin de la veillée suprême, fixer sur le cercueil un regard moins furtif. Le drap se soulève, les planches se déclouent; le défunt lui apparaît tel qu'il l'a connu

vivant, avec sa figure pointue, ses gestes anguleux, son aspect chétif de petit rentier campagnard, mais tout cela affiné, grandi dans l'apothéose commençante de l'au delà.

— Pauvre père, va!

Une larme coule, tout étonnée d'elle-même, et des lèvres de Natalis un nouveau soupir s'échappe, plus prolongé, plus attendri. Étranges affections que ces affections familiales qui, durant des années, couvent sous la cendre, et que le dernier souffle d'un mourant ravive ainsi. Non, jamais il n'aurait cru aimer le bonhomme à ce point. Tout lien entre eux semblait rompu; ils ne s'étaient pas revus depuis dix ans, depuis le jour où le fils avait pris sa volée, dûment averti de n'avoir plus à compter sur l'aide paternelle. Dès lors ils avaient vécu, chacun de son côté, séparés par la double barrière de la distance et de l'indifférence. De-ci, de-là, à certaines époques sacramentelles, une lettre s'échangeait, strictement polie, sans chaleur et sans intimité; et c'était tout. Aussi la dépêche annonçant la fatale nouvelle n'a-t-elle d'abord excité chez Natalis qu'un étonnement vague et ne l'a pas empêché d'achever la note qu'il rédigeait à l'usage de *Messieurs* du tribunal, relativement à cette inextricable affaire Chanuzac contre Chanuzac, légendaire dans tout le Roussillon. Ensuite il a tranquillement assuré la besogne courante de l'étude, mis la dépêche dans sa poche et gagné le chemin de fer sans que rien tressaillît trop violemment en lui. Il ressentait bien un malaise, quelque chose comme l'embarras d'une mauvaise digestion; les articles du journal qu'il lisait n'étaient pas toujours d'une clarté parfaite; l'excellent déjeuner qu'il a fait à Paris, avant de prendre le train du Nord, lui a peut-être paru moins savoureux que de raison. Toutefois, à part ces légers inconvénients, le voyage s'est achevé sans encombre. L'arrivée à la maison fut plus rude: un premier moment assez pénible, en somme. Mais il a fallu subir les consolations banales, les redites des voisins répétant à l'infini les moindres circonstances du décès; il a fallu régler avec le curé l'ordre du convoi. A ces bavardages l'émotion s'en est allée. Le père d'ailleurs était déjà enseveli, cloué dans sa bière. Rien ne subsistait de l'horreur physique du cadavre, qui entre pour une si forte part dans les explosions de douleur des survivants.

A cette heure seulement, dans l'énervante solitude de cette nuit d'été, il sent se réveiller en lui les sentiments anciens. Des coins d'ombre se dressent, avec leur troublant mirage de choses disparues, mille souvenirs brusquement évoqués.

Natalis se revoit tout enfant. C'est l'hiver. Un large feu de tourbe pétille dans l'âtre, illumine cette même chambre où rien n'a changé. Sur la table, la soupière d'étain fume, remplie jusqu'au bord. Les cris de la servante remuent tout le logis : « Môssieur Brigourdais! môssieur Brigourdais! » *Môssieur* Brigourdais accourt, les narines plissées, aspirant à longs traits l'odorante buée du pot-au-feu. Après le repas, on se serre autour du foyer. La servante a installé son rouet. Natalis va décrocher la grande pipe pendue au coin de la cheminée et l'apporte à son père qui l'allume avec un tison. Il se fait un moment de silence. « Papa..., commence timidement le petit. — Tu m'ennuies; laisse-moi tranquille. — Oh si! papa... rien qu'un peu. » Ce sont alors des prières, des supplications accueillies par de feintes colères vite apaisées. Le père assied l'enfant à califourchon sur ses genoux, et les chansons succèdent aux chansons, jusqu'à ce que, bercé par le trot des genoux et la grosse chaleur du foyer, le *petiot* s'endorme en répétant un refrain.

— Pauvre père, va!

Et ces bonnes parties de pêche dans la Somme où l'on prenait de si beaux goujons! Dès l'aube, la voix aigrelette du père Brigourdais jetait Natalis en bas du lit : « Holà! paresseux, debout! » A la hâte, on descendait, les yeux encore brouillés de sommeil, à travers la rosée brillante. Des merles sifflaient; des nuées de sauterelles vous partaient sous les pieds en envolées bruissantes. On s'arrangeait commodément sur la berge, on déballait les provisions de bouche. Avec quel appétit on mordait à même les tartines de pain bis; avec quel plaisir on lampait à la gourde une ou deux gorgées de cidre doux! Puis, une fois les lignes à l'eau, avec quelle anxiété on attendait la première attaque du poisson! « Prends garde, petiot! ça touche... Allons, houpp! » Et l'ablette ou le goujon, prestement enlevé, frétillait sur la prairie comme un rayon d'argent.

— Pauvre père, va!

Mon Dieu! comme c'était loin déjà, ce temps des joies enfantines, des bonheurs sans soucis et sans remords! Que d'événements s'étaient passés depuis lors! Parmi eux, le plus irréparable de tous : la mort. Le chanteur des veillées d'hiver, le pêcheur des matins d'été s'en était allé, en pleine vie, presque jeune encore: mort sans que la main du fils, du *petiot* d'antan, lui serrât une dernière fois la main, lui fermât pieusement les yeux. Oui, pauvre père! que ne donnerait pas Natalis pour pouvoir l'arracher un instant au sommeil de la tombe, lui demander pardon de son ingratitude et de ses longs oublis, lui jeter dans un baiser suprême l'assurance de son amour filial toujours vivant, la consolation de se savoir regretté!

D'un geste désolé, Natalis secoue les épaules et détourne la tête. A l'horizon, un mince croissant de lune monte lentement, éclaire par delà les clôtures du jardin tout un coin de campagne, des champs de blé, des carrés de betteraves, des alignements de pommiers, le patrimoine familial des Brigourdais. Dans la chambre, la lumière des chandelles pâlit. Les murs semblent se rapprocher. Des objets jusqu'alors invisibles

émergent de l'ombre. Voici la haute cheminée au lambrequin de calicot vineux, toute constellée d'assiettes à fleurs, avec son crucifix et ses flambeaux de cuivre, sa bouteille en verre blanc, souvenir d'un lointain pèlerinage, où nagent, en un pêle-mêle équilibré, tous les instruments de la Passion. Voici la vieille horloge à poids, raide et muette dans sa gaine. Voici le massif bahut de chêne sur lequel, en l'absence de l'héritier, le juge de paix a cru devoir apposer les scellés.

Les larges cachets rouges, réunis par le ruban de toile blanche, ont l'air d'un bandage sanglant appliqué sur quelque mystérieuse blessure. Mais si l'appareil était arraché tout à coup, si la blessure se rouvrait, il en suinterait de l'or au lieu du sang; car c'est là, dans ce buffet, que le père enfermait ses écus, ces beaux écus brillants qu'il aimait tant compter et recompter avant d'aller à la ville les convertir en titres de rente.

A la pensée qu'il hérite de tout, du domaine et de l'argent, Natalis sent un léger frisson lui courir dans les veines. Il chancelle, ébloui, le dos courbé comme sous un fardeau trop pesant. Cela dure une minute à peine. A quoi va-t-il songer? en un pareil moment..., quand le père est encore là! Oh! ce serait indigne! Indigne, soit; mais, indigne ou non, la pensée revient, plus aiguë, plus lancinante. Natalis se rassied, la bouche tordue en un rictus coléreux. Eh bien, oui! il hérite. Et puis après? Est-ce sa faute à lui? Est-ce qu'il se réjouit à l'idée de cet héritage? Est-ce que cela diminue sa douleur, adoucit en rien ses regrets?

Et il se tourne vers le cercueil pour le prendre à témoin.

— Pauvre père, va!

Maintenant la lune est haute dans le ciel; le rossignol continue ses roulades solitaires. Par intervalle, le clocher lointain s'éveille et lui répond. Natalis ne voit plus rien, n'entend plus rien Dans une demi-somnolence qui l'engourdit peu à peu sur son siège, il a lâché les rênes à son rêve. Son imagination vagabonde en dehors du présent. Les flancs du bahut se sont ouverts, ont laissé couler leurs entrailles d'or. C'est d'abord un sac, ventru, rebondi, cahotant dans l'ouverture béante; puis un second, puis un troisième; multipliés à l'infini. Et tout cela s'est mis en branle, nouant à travers la chambre une ronde tintinnabulante, une sarabande effrénée qui s'exaspère de son bruit et de son mouvement. L'heureux héritier essaye d'arrêter les sacs au passage; il s'épuise en vains efforts; les sacs se crèvent; des piles d'écus s'écroulent; des flots d'or jaillissent de toutes parts, se transforment en un océan lumineux. Sur son immensité glissent, comme autant d'îles, des pièces de terre couvertes de riches moissons, des maisons bariolées d'affiches où se lisent, en grosses capitales, de fabuleuses mises à prix.

— C'est trop! c'est trop! s'écrie Natalis.

Le son de sa propre voix le réveille. Il s'étire, ne sachant trop où il est. La lune s'est voilée d'un nuage; les meubles sont rentrés dans l'ombre des murailles. Les chandelles aux trois quarts consumées crépitent et jettent sur le drap mortuaire une lueur allongée. Natalis se reconnaît; mais il n'a pour le cercueil qu'un regard froid et sans expression. Étrange effet du sommeil, il se sent résigné. Devant l'inexorable fatalité il se soumet, il s'incline. N'est-ce pas la loi que les pères précèdent les enfants? Puisque la mort est le sort commun des hommes, à quoi bon s'irriter, s'insurger contre l'invincible nécessité? Ni larmes ni prières ne rappelleront au jour celui qui n'est plus. Jamais le tombeau n'a lâché sa proie.

— Jamais; jamais, hélas!

Oh! comme cela sonne étrangement! A peine un murmure. On dirait que cet *hélas!* a peur d'être pris pour un souhait, que les lèvres sur lesquelles il voltige encore l'ont prononcé à regret, que le cœur dont il est sorti l'a laissé tomber, aumône banale, par convenance, sans sincérité et sans pitié.

De nouveau Natalis reprend sa pose abandonnée, la tête commodément renversée sur le dossier du fauteuil. Il ne dort pas, et cependant il rêve encore; mais cette fois le rêve se déroule plus harmonieux, plus raisonné, ébauche et espérance d'une réalité prochaine. La scène change. Grâce à l'héritage du père Brigourdais, Natalis a pu acheter la charge de son patron. A son tour il trône, il s'étale dans cette orgueilleuse petite ville qui l'a vu humble et humilié. Après avoir si longtemps obéi, il commande. On n'a plus pour lui les dédains mal dissimulés d'autrefois. Sur le *cours*, on le salue bien bas, comme il sied pour un personnage influent. En quelques années, car il est actif et retors, il a regagné le prix de son étude, ajouté d'autres sacs aux sacs de l'héritage. A lui les jouissances dont l'avarice d'un père a sevré sa jeunesse! A lui le luxe, la fortune, tout ce qu'il a si longuement et si amèrement envié! Puis la politique l'attire. D'autres, moins éloquents, moins habiles, lui ont montré le chemin. Le conseil général lui sert de marchepied à la députation. Député: une réduction d'empereur! Tous ces nobliaux de province, ces magistrats guindés aux sourires méprisants, se courberont alors devant son bon plaisir; et, si plus tard il juge à propos de prendre femme, nul d'entre eux, même parmi les plus riches et les plus considérés, n'osera refuser sa fille au ministre de demain. Ce n'est plus sur une ville seulement, c'est sur tout un département qu'il règnera, jusqu'au jour où.....

Mais pourquoi se dresse-t-il brusquement hors de son siège? Pourquoi ses mains tremblent-elles ainsi? Pourquoi sur son visage cette expression d'effroi si intense que ses traits en deviennent méconnaissables?

Du côté du cercueil un bruit s'est élevé, léger, indéfinissable. Cela ressemble à des grattements d'ongles sur les planches. Bientôt ce sont des coups sourds, se

succédant sans interruption, comme des chocs de front contre le couvercle. Natalis attend, effaré, dans une tension convulsive de tout son être. Au bout d'un moment — moment éternel, — le bruit s'éteint. Natalis écoute encore. Rien ne bouge. Le silence a repris possession de la vaste salle. Un gros papillon de nuit, attiré par les lumières, agite ses ailes en bourdonnant au-dessus du catafalque. Natalis l'abat avec son mouchoir et l'écrase rageusement. Maudite bête! causer aux gens de pareilles frayeurs! Natalis en est encore tout pâle. Ne s'est-il pas figuré que son père ressuscitait? Eh! eh! il n'est pas encore tout à fait rassuré. Des histoires lui reviennent de malades ensevelis vivants, de prétendus morts sortant du cercueil et réclamant la part de vie à laquelle ils avaient encore droit. Bah! fadaises que tout cela! contes de bonnes femmes! racontars de journalistes à bout de nouvelles!

— Non, non! J'ai rêvé.

Brave garçon! N'est-ce pas, ce serait trop horrible qu'il n'eût pas rêvé.

— Cependant...

Cependant si c'était vrai!... Si le vieux n'était pas mort... L'étrange maladie à laquelle il a succombé laisse place à tous les doutes, à tous les effarements. S'il n'était pas mort!

Justement le bruit recommence, plus distinct maintenant. Cette fois, il n'y a pas à s'y tromper. On remue là, dans le cercueil. Une plainte étouffée traverse les planches .. Natalis est debout; il recule jusqu'à la fenêtre, hagard, haletant, les bras battant l'air. Un gouffre se creuse sous ses pieds, où, parmi des fracas de tonnerre, des flamboiements d'éclairs, s'abîment les débris de ses espérances. Non, le vieux n'est pas mort. La tombe lâche sa proie. Et l'héritage? Ajourné pour de longues années peut-être; dix, quinze ans, qui sait? Ah! malheur! reprendre le collier de misère, l'humiliante servitude, quand on a si justement espéré... La plainte devient plus pressante; les craquements du bois s'accentuent comme sous un effort désespéré... Il semble à Natalis qu'il assiste à l'épouvantable scène; il voit le vieillard, empêtré dans son linceul, se briser les doigts contre les angles de la bière; il voit les muscles s'enfler, se tordre, les genoux, les épaules se raidir contre l'écrasement du cercueil, en une inexpressible angoisse. Une lutte horrible s'engage en lui. Mais l'instinct l'emporte. Il pousse un grand cri :

— Au secours! au secours!

A l'étage supérieur, des pas résonnent. La vieille servante, qui ne s'est pas couchée, descend, sa lanterne à la main... Pour la seconde fois le bruit a cessé; le cercueil est redevenu muet.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, monsieur? dit la vieille en ouvrant à demi la porte dont elle retient prudemment le bouton.

— Ce qu'il y a...

Il y a que Natalis voudrait parler et ne pas parler; il y a qu'il ne sait à quoi se résoudre, que l'horreur d'un parricide possible l'étreint, et que la pensée de l'héritage perdu l'affole. Heureusement Natalis est un garçon de ressource chez qui l'étude de la procédure n'a pas tari l'imagination. Une idée géniale lui vient. Il ne parlera pas, mais il va laisser la servante veiller seule auprès du cercueil. Ce qui doit arriver arrivera.

— Qu'est-ce qu'il y a, monsieur? reprend la vieille qui se décide à entrer.

— Je ne me sens pas bien, répond Natalis d'une voix à peine altérée. Mon voyage m'a fatigué. Prenez ma place jusqu'au jour. Je vais essayer de reposer un peu.

Cette mission de confiance ne sourit guère à la vieille bonne; on le voit à sa mine allongée. Néanmoins elle s'installe dans le fauteuil, sans faire aucune objection, et Natalis regagne sa chambre. Il se jette tout habillé sur son lit, le front dans l'oreiller. A chaque instant il tressaille; il guette les moindres rumeurs de la nuit. Les plus imperceptibles craquements du parquet lui arrachent un mouvement d'effroi. Voyons, n'a-t-il rien entendu? Non, tout est calme. Le rossignol lui-même s'est tu. Seul, le clocher s'obstine encore à lancer aux ténèbres fuyantes son carillon railleur. Minuit! une heure! deux heures! Dieu! que cette nuit est longue!

Au matin, Natalis épuisé s'endort d'un sommeil pesant, si profond qu'on est obligé de l'éveiller quand les premiers assistants se présentent à la porte.

Le cortège funèbre s'organise. On traverse les rues du village, on arrive à l'église. Natalis, placé tout contre le cercueil, perçoit comme à travers un rêve les chants bredouillés des prêtres. Au bord de la fosse, dans le petit cimetière qui entoure l'église, le *De profundis* éclate en fanfare sous le ciel clair. La bière, maintenue par des cordes, descend lentement, touche le fond avec un bruit mat.

— *Requiescat in pace*, dit l'officiant, qui, d'un geste large, appelle sur le défunt une dernière bénédiction.

— *Amen*, répond en chœur la foule agenouillée.

Natalis alors s'approche; mais le goupillon qu'il agite échappe à sa main tremblante. Il tombe évanoui entre les bras d'un chantre. On l'emporte hors du cimetière, et les bonnes femmes qui ont suivi l'enterrement l'accompagnent d'un long murmure compatissant :

— Pauvre petiot! comme il aimait son père.

PAUL LABARRIÈRE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, après nous avoir donné l'histoire des œuvres de Balzac, nous donne celle des œuvres de Théophile Gautier (1). C'est un travail immense, et qui a dû demander des efforts et une patience de bénédictin. Aussi ne s'est-il pas accompli en quelques semaines : il était déjà commencé du vivant même de l'auteur du *Capitaine Fracasse*, presque sous son patronage et avec sa bénédiction. Pour une telle entreprise ce n'est pas assez de recherches exactes et d'une méticuleuse statistique ; il y faut encore l'admiration enthousiaste qui rend agréables des recherches pénibles ; il faut la foi ardente qui transforme une nomenclature aride en annales passionnées. Le vicomte de Lovenjoul a la foi. Chaque ligne échappée à la plume de Théophile Gautier devient pour lui comme un texte sacré ; le moindre feuilleton est un événement qui fait date dans l'histoire littéraire du siècle ; la plus mince fantaisie prend des proportions de monument. Vous rappelez-vous cette strophe de la pièce *le Soupir du More* parue dans *l'Artiste* en 1844 ? — Ma foi non ! — Eh bien, en voici une strophe d'un premier jet que le poète a modifiée; bien plus, voici une variante inédite, oui, inédite, absolument inédite. Mais non ! pas une seule variante ! Deux variantes, trois variantes, quatre variantes et béni soit Dieu ! en voici une encore, ce qui fait cinq variantes. Réjouissons-nous, mes frères ! Moi, ni la strophe ni tant de variantes ne me jettent dans une telle allégresse; mais j'ai néanmoins plaisir à voir le vicomte de Lovenjoul si heureux de ses découvertes. De même à propos de tel ou tel feuilleton du lundi. Vous voyez bien ce feuilleton ? Eh bien, le dimanche même où Théophile Gautier l'écrivait avec l'indolence ennuyée d'un poète condamné à une besogne au-dessous de lui, M. Sarcey passait aux bureaux du *Moniteur*. « Votre feuilleton n'a pas l'air de vous amuser, cher maître ? — Si je ne me retenais, je vomirais dessus. — Oh ! ne vous gênez pas pour moi ! » Lisez-le, ce feuilleton, qui a été en danger d'inondation, et voyez quel chef-d'œuvre ! Que serait-ce donc si le grand artiste y eût mis son cœur et son âme ? C'est ainsi que l'anecdote, glissée çà et là à propos, devient un commentaire et tourne à la gloire de l'olympien Olympio. De quelle œuvre dramatique rendait-il donc compte ce dimanche-là ? N'est-ce pas de *Turlututu chapeau pointu* au Cirque, ou plutôt d'*Une femme aux cornichons* donnée l'avant-veille aux Variétés ?

Les deux gros volumes de M. de Lovenjoul appellent une édition complète de Théophile Gautier, une édition où le texte primitif sera restitué dans son intégrité absolue. Car ç'a été vraiment parfois une impiété révoltante. Tenez, par exemple, pour une fantaisie : *De l'obésité en littérature*, croiriez-vous ce que le journal *l'Artiste* a osé faire ? De ses ciseaux irrévérencieux il a supprimé une phrase — sacrifice et profanation ! — une phrase où il était dit que Victor Hugo, comme Napoléon devenu empereur, engraissait et s'arrondissait. Supprimé de même un alinéa où Jules Sandeau était accusé de faire concurrence à certain éléphant qu'exhibait alors le théâtre de la Porte-Saint-Martin et à Mlle Georges. Vous n'ignorez pas qu'on avait été forcé, pour Mlle Georges, d'élargir le décor de *la Tour de Nesle*. Oui, voilà ce qu'ont fait ces ciseaux impies ; mais, grâce à Dieu, le jour de la réparation est proche.

Ainsi, nous aurons tout, sans qu'il s'en manque d'une virgule, tout, les remaniements, les variantes, les ratures; tout, avec les émaux et les camées, les variations sur l'obésité et le feuilleton sur *la Femme aux cornichons*. Nous aurons tout, et ce qui a été de l'art et ce qui a été du métier. Nous aurons tout : en même temps que les pierres de prix délicatement fouillées au burin, les moellons égratignés avec un clou ; en même temps que les dentelles, les effilochures et les bavures; avec ce qu'il y a de grand ou d'assez grand ou ayant quelque apparence de grandeur dans Théophile Gautier, ce qu'il y avait de petit dans « Théo », comme l'appelaient ses intimes, par un diminutif amical, mais qui avait sa signification. Et ainsi les fanatiques croiront avoir élevé un monument éternel à sa gloire. Étrange superstition, et j'ai bien peur que cette idolâtrie ne tourne contre l'idole. Mais ne voient-ils donc pas qu'il est sage de ne pas s'opposer au travail accompli par le temps sur l'œuvre même des génies qui honorent le plus l'humanité ? Les années en respectent ce qui est de marbre et font disparaître peu à peu ce qui est de plâtre. Toujours on admirera *le Cid* et *Polyeucte* éternellement debout ; depuis longtemps on a oublié *Pertharite* et *Agésilas*, qui, s'effritant presque aussitôt, ont fini par se réduire en poussière. Dans l'œuvre de presque tout artiste, il y a une partie caduque qui ne résiste pas aux années. Cette quantité négligeable et qu'il faut oublier, pour la plus grande gloire de l'auteur, à quoi bon tenter de la restaurer quand elle tombe déjà en ruines ?

Et l'on concevrait, à la rigueur, cette superstition à l'égard d'un génie qui aurait eu sur son siècle une profonde influence. Il y aurait quelque apparence à dire : Mais la moindre parole sortie de sa bouche a retenti au loin ! mais ce qui vous semble en lui langueur ou défaillance, cela même est intéressant comme document pour l'histoire de l'esprit humain ! Oui, à la rigueur, et encore je ne serais pas convaincu; mais, de bonne foi, Théophile Gautier est-il de ces génies-là ? A-t-il été l'âme de son siècle ? Qu'il ait exercé une certaine

(1) *Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, par le vicomte Spoelberch de Lovenjoul. — 2 vol. Paris, 1887. G. Charpentier et Cie.

action sur un petit groupe d'artistes dilettantes, soit ; mais c'est à peine un groupe. Et cette action même, où se manifeste-t-elle? Dans les plus belles et solides parties du monument, celles qui méritent de vivre et qui vivront, non dans ces petites bâtisses flanquées tout autour, comme les masures collées aux vieilles cathédrales. Quand ces masures-là tombent, qui donc songe à les relever? — Je soumets ces réflexions aux éditeurs qui pourraient être tentés de répondre à l'appel pressant qui leur est adressé. Et en cela, moi qui ne suis pas un des idolâtres de Théophile Gautier, parce que dans ce luxe de couleurs et de sonorités je cherche trop souvent en vain une âme, je crois mieux servir les intérêts de sa gloire que ne fait le vicomte de Lovenjoul.

II.

Vous savez ce que le roman français a fait tout récemment de la Terre, et il est inutile de vous le redire. M. Michel Delines, estimant que, dans les lettres comme dans la science, la vérité jaillit de la comparaison, nous montre cette pauvre terre, si outragée chez nous, honorée au contraire et célébrée par le roman russe (1). Le parallèle est d'autant plus intéressant et concluant que les romanciers russes se disent, eux aussi, naturalistes.

Voyons, Terre aux mamelles nourricières, antique Cybèle aux flancs toujours féconds, sois l'arbitre en cette question. Es-tu trop vantée là-bas, cruellement calomniée ici? Et Cybèle répond: « Ce sont les romanciers de là-bas qui sont dans le vrai. Ils me connaissent d'abord et ne sont pas, eux, des paysans citadins, des laboureurs en chambre. Presque tous sont nés aux champs; presque tous, et pendant leur enfance et ensuite, durant de longs séjours, ont suivi le laboureur creusant son sillon et se sont entretenus avec le berger. Ils connaissent les mœurs, les idées, les sentiments de ces braves gens, serviteurs qui ont vieilli dans la famille. Tel d'entre eux, avant de quitter le domaine paternel pour se jeter dans la mêlée de la vie active, suivait chaque jour quelque brave Eumée qui l'aimait presque autant que son troupeau. En rentrant le soir, il se mêlait aux filles de basse-cour plus volontiers qu'aux nobles invités de sa maman. Voilà pourquoi ils aiment, eux, le paysan et parlent de lui avec une sorte de tendresse.

« Cependant il faut ajouter que ces paysans-là n'ont pas tout à fait les mœurs des vôtres. Ils valent mieux, parce qu'ils sont des serviteurs, non des propriétaires. La petite propriété fait sans doute des conservateurs, comme dit votre Paul-Louis Courier — auriez-vous cru que la vieille Cybèle eût lu Courier? — mais en même temps elle fait des avares aux mains crochues, âpres au gain, sans respect pour le droit dès qu'il s'agit de s'arrondir d'un morceau de terre, durs aux autres comme ils sont durs à eux-mêmes, sans entrailles pour ce qui a cessé d'être un instrument qui rapporte et est devenu bouche inutile et qui coûte ; aspirant à se défaire du vieil aïeul comme du vieux bœuf, qui, l'un et l'autre, ne labourent plus. »

Ainsi a répondu Cybèle. Comme nous lui posions une autre question difficile à préciser, sur certaines façons bruyantes de se divertir et le goût pour certains parfums, humains comme un document réaliste : « En est-il de même là-bas ? » Cybèle rougit un peu, en vieille douairière qui a du monde, et répondit avec quelque embarras : « Eh bien, oui, s'il faut l'avouer ; mais ni Grégorovitch, ni Tourguénef, ni Tolstoï, ni Tchédrine n'ont voulu en faire mention. Peut-être même n'en ont-ils jamais été désagréablement affectés au milieu de tant d'autres émanations, celles du blé noir, du foin coupé, de la résine découlant des sapins ou encore des senteurs des sillons longtemps poudreux arrosés tout à coup par une grosse pluie chaude. »

Merci, vénérable Cybèle !

III.

Quel est ce tapage? Entendez-vous cette voix essoufflée : « Mon cheval ! mon cheval ! ce cheval est à moi ! rendez-moi mon cheval ! » Qui donc crie ainsi ? C'est M. Alphonse de Calonne courant après M. Octave Feuillet. Oui, c'est mon cheval et vous me l'avez pris pour y jucher votre Julia de Trécœur ! » Comme on s'est attroupé, M. de Calonne expose le cas. « Vous savez tous, messieurs, comment meurt cette Julia. Elle lance sa monture vers une petite éminence faisant pointe sur la mer. L'animal résiste, se défend ; alors l'amazone lui tourne la tête vers la plaine solide et, le faisant reculer, s'abîme avec lui dans la plaine liquide. Eh bien, ce cheval qu'on fait ainsi manœuvrer, c'est le cheval d'une héroïne à moi, une certaine Bérengère dont le public ne se souvient plus après vingt ans; mais moi je ne l'ai pas oubliée. La bête que cette Julia dit lui appartenir est la bête de ma Bérengère. De même, le mouvement de recul final. La seule différence, c'est que Julia meurt et que ma Bérengère était sauvée par un jeune homme, ce qui, à la différence près, est la même chose. Moi, j'ai fait vivre mon héroïne parce que j'ai l'âme bonne et des mœurs douces ; M. Feuillet a fait mourir la sienne parce qu'il est cruel et qu'il aime à effrayer le monde par ses dénouements terribles, chacun le sait. »

M. de Calonne s'exprime si impétueusement et avec une véhémence telle que M. Octave Feuillet n'a pas encore pu placer un mot. Comment se défendra-t-il? Prouvera-t-il que le cheval de Julia Trécœur est bien à elle et nullement celui de Bérengère, je ne sais, ma foi.

(1) *La terre dans le roman russe*, par M. Michel Delines. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie illustrée.

Toujours est-il que le second ressemble terriblement au premier; si ce n'est lui, c'est donc son frère. Peut-être après tout n'y avait-il pas lieu de faire tant de tapage; mais, d'autre part, mettez-vous à la place du réclamant, supposez que vous soyez père d'un cheval capable des premiers rôles en littérature: qui sait si vous ne crieriez pas aussi fort?

Comme on avait oublié — moi, du moins — cette Bérengère, M. de Calonne la fait reparaître sur son cheval. Histoire de faire pièce à M. Feuillet. Elle revient donc, mais cette fois avec plus d'ampleur et de volume. Habillée de court autrefois en simple Nouvelle, la voici très drapée et très étoffée en bel et bon roman (1). Ce qu'il y a de très curieux dans cette incarnation nouvelle, c'est la part prépondérante faite aux chevaux. Tout est amené et décidé par eux; ils font l'exposition, le nœud, les péripéties et le dénouement. Pourquoi Bérengère éprouve-t-elle d'abord pour un jeune homme à l'air fatal comme Antony un sentiment de haine qui n'est que le premier symptôme d'un amour violent, irrésistible? Parce que ce jeune homme a passé devant elle et son cheval dans une chaise de poste emportée par quatre chevaux pris de vertige. Pourquoi et comment les jeunes gens vont-ils être mis en relations? Parce que le même Antony achète sous les yeux de Bérengère un cheval qu'elle désirait, puis le lui envoie galamment, ayant connu ce désir. Quel est le coup décisif qui va achever l'amazone? Un pari de vitesse entre une jument de haut prix et une rossinante maigre, disloquée, longue comme un jour sans pain, qui passait là par hasard enfourchée par un vieux maquignon. Ce n'est pas le maquignon qui s'en fait le jockey, mais Antony, comme vous pensez bien. Antony et Rossinante sortent vainqueurs de la lutte : après cela, comment Bérengère résisterait-elle? Enfin, au dénouement, quel est le dieu de la machine? Le cheval qui se défend vaillamment au bord de la falaise. Sans cette belle résistance du noble animal, c'en était fait de Bérengère.

Ne vous semble-t-il pas qu'il y a là tous les éléments d'une grande pantomime équestre qui ferait recette au Cirque? Outre les exercices de haute école, le cheval enlevé vigoureusement quand il s'agit d'éviter les quatre chevaux de la chaise de poste; ce même cheval reculant jusqu'à l'extrême limite d'une falaise simulée, puis tournoyant en l'air sur un seul pied pour retomber d'aplomb sur un terrain solide : ne voyez-vous pas la note comique et la place toute faite pour le clown? C'est lui qui représenterait le maquignon arrivant sur un vieux cheval roux disloqué; puis, quand l'animal reviendrait vainqueur, il l'embrasserait tendrement en criant : *Allez, miousic!* Non, décidément, l'animal joue un trop grand rôle dans ce roman, et encore n'ai-je pas parlé d'une vache menaçante dont s'effraye Bérengère, et c'est à ce moment de vive terreur qu'elle se réfugie entre les bras du bel Antony. Rien de plus aisé pour le Cirque que de se procurer une vache.

Donc, en somme, je préfère *Julia de Trécœur;* mais j'ai bien peur que M. Feuillet ne puisse pas prouver que son cheval est à elle.

(1) *Bérengère*, par M. Alphonse de Calonne. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie mondaine.

IV.

Ce m'est une grande joie de signaler un jeune poète dont l'œuvre de début, *la Lyre* (1), est par certains côtés une œuvre presque magistrale. Retenez le nom de M. Jules Carrara; il m'étonnerait fort si, d'ici à quelques années, il n'était pas célèbre. Quel est ce jeune homme? Se donne-t-il tout entier aux lettres, les vers ne sont-ils pour lui qu'un délassement à d'autres occupations, je l'ignore. Est-ce même un jeune homme? Il me semble, parce qu'on sent dans ses vers l'imitation évidente de la manière de Victor Hugo. On peut choisir plus mal son modèle. En outre, il a pris un sujet qui peut se traiter sans qu'il soit besoin d'une profonde connaissance du cœur humain ni d'une grande expérience de la vie.

Au fond du ciel azuré se dresse une lyre gigantesque aux cordes d'airain. Tour à tour les plus grands poètes de tous les temps viennent faire vibrer ces cordes. C'est notamment Eschyle, Homère, Virgile, Dante, Shakespeare, Victor Hugo. M. Carrara les annonce au public et leur rend hommage, non qu'il se croie orgueilleusement le droit de décerner des couronnes, mais il ne saurait empêcher ses enthousiasmes d'éclater. Tel est le cadre, un peu cadre de collège, et c'est pourquoi je suppose que le poète est encore un jeune homme. Que lui révélera la vie? saura-t-il lire au plus profond du cœur humain ? sera-ce un poète créateur qui jettera dans le drame ou l'épopée des héros devenant pour nous plus vrais que ceux de l'histoire? L'avenir nous le dira. Si je me lance dans les hypothèses, si je rêve pour ce poète de belles destinées, c'est qu'il a des notes chaudes et vibrantes, une rare énergie d'accent et, jointe à cette force, une remarquable pureté d'organe. Écoutez :

Hommes, relevez-vous! Debout, humanité,
Pour l'heure du triomphe et de la liberté!
Voyez, levez les yeux! La suprême epopée
S'accomplit; toute l'ombre humaine est dissipée,
Et la clarté s'épanche en éblouissement.
Regardez! Les voilà qui s'en vont lentement,
Les voilà qui s'en vont, les grands conquérants sombres!
Tous ces tyrans déjà ressemblent à des ombres :

(1) *La Lyre*, par M. Jules Carrara. — 1 vol. Paris, 1887. A. Lemerre.

L'aurore les effraye; ils s'éloignent sans bruit,
Emportés dans la toile énorme de la nuit.
Ils descendent, ils vont heurter dans les ténèbres
Leurs carcans monstrueux et leurs chaînes funèbres.
Délivrance!...

J'ai pris ce passage entre vingt et j'aurais pu citer au hasard. Ne vous semble-t-il pas que c'est là tout au moins un bel instrument sonore? J'espère et à certains instants il me semble reconnaître qu'il y a plus que cela, une âme de poète.

MAXIME GAUCHER.

THÉATRES

Comédie française

La Souris, comédie en trois actes de M. Pailleron.

Il y a sur tout ce qui arrive deux ordres de jugements contradictoires : l'opinion officielle, celle qu'il est de bon ton d'étaler dans le monde, et l'autre, l'intime, la vraie. M. Pailleron a l'esprit trop délié pour n'avoir pas la fine perception de ces nuances; aussi, à l'heure qu'il est, sa certitude est fixée. Les bouquets de fleurs que lui ont envoyés les critiques, les éloges délicats qu'il a récoltés dans tous les salons où il fréquente, la phrase des complimenteurs : « Jamais vous ne nous avez fait tant de plaisir », — tout cela ne lui donne pas le change. M. Pailleron sent bien que pour le public, même après le brillant succès de *la Souris*, il demeure l'auteur du *Monde où l'on s'ennuie*.

Soyez sûrs que cette opinion l'agace un peu, pour plusieurs raisons. Celle-ci très générale : artistes ou mères, nous avons pour le dernier-né des tendresses qui momentanément nous rendent injustes pour les enfants aînés. Dans nos œuvres de pensée ou de chair, c'est nous hors de nous que nous aimons : aussi ces fruits-là sont pour nous les plus précieux, qui ont été plus fraîchement séparés de nos entrailles. Mais il y a à la petite nuance de mauvaise humeur qui à cette heure se mêle à la satisfaction légitime de M. Pailleron un motif tout particulier.

Si, doit-il se dire, l'on m'avait donné, pour jouer ma pièce, Delaunay, que je demandais à cor et à cri, personne ne me rappellerait plus au lendemain de *la Souris* le souvenir du *Monde où l'on s'ennuie*.

A ne considérer que le sujet, la matière de la nouvelle pièce de M. Pailleron était certes aussi propre à intéresser les spectateurs que la donnée de sa précédente comédie. M. Pailleron a eu dans ses écrits la sagesse de ne devancer jamais son expérience personnelle; il nous a fait suivre sans secousse les étapes de son éducation sentimentale. Il a commencé ses confidences dans l'*Age ingrat;* il les a continuées dans *le Monde où l'on s'ennuie*, lequel, malgré l'esprit qui empêche de s'arrêter sur la tristesse du fond, est une satire de ces amours de vanité qui sont le pain amer de l'homme de lettres, lorsqu'une fois la renommée a placé son nom dans toutes les bouches. *La Souris*, c'est l'histoire de la troisième étape d'un cœur amoureux, l'analyse de la crise d'âme que tout homme traverse lorsque, après l'explosion des succès, de la force et de l'intelligence, tout d'un coup il sent que l'heure médiane de la vie est passée et que le déclin commencera bientôt. Rappelez-vous les belles pages qui ouvrent le *Livre de mon ami* de M. Anatole France, rappelez-vous les vers que tous les poètes, Sully Prudhomme, François Coppée, ont écrit sur ce sujet délicat. L'amour de la jeune fille, très pure, très blonde, a été rêvé, espéré, comme une consolation de la jeunesse finie, par tous les hommes de tous les temps. Il y a dans les contes de fées de tous les pays des histoires de méchants ogres qui, pour raviver leur force, rappeler la vigueur qui quitte leurs membres, se baignent cruellement dans le sang des petits enfants. Tout homme à une heure de sa vie est cet ogre-là. Il se détourne des femmes dont il sait le secret, il va du côté des vierges, du côté des âmes et des « chairs fraîches » :

L'autre soir, en parlant à cette jeune fille
D'un rien, du chiffon blanc que brodait son aiguille,
Du ruban que parmi ses nattes elle avait,
... Je fis ce rêve fou :
Que rien n'était charmant comme une demi-teinte,
Que cette enfant avait la timidité sainte
Des longs cils d'or voilant les chastes regards bleus,
Et des gestes d'hermine effrayés et frileux;
Et déjà ma pensée absorbante et jalouse
Se la représentait comme une blanche épouse
Pure et douce, au milieu d'un frais intérieur
Égayé par les jeux d'un bel enfant rieur.
Et cette impression qu'elle m'avait donnée
Dura le lendemain toute la matinée
Si bien que j'espérais presque un amour naissant.

En mettant à la scène une aventure sentimentale si commune, on est assuré d'être compris de tout le monde : des hommes, qui ont tous connu ces amours de la dernière heure; des femmes, qui sont toutes sensibles à la grâce de Chérubin; des jeunes filles, qui pour la plupart débutent par aimer quelque quadragénaire glorieux.

Quand on étudie un cas aussi général, on se doit à soi-même d'en proposer un exemple caractéristique. M. Pailleron ne pouvait donc choisir pour objet de son analyse un homme d'action, de ceux dont les affaires ou la politique encombrent la vie. Ceux-là souffrent comme les autres, mais moins vivement, parce qu'ils ont de nombreuses distractions extérieures, parce que l'amour est dans leur vie un épisode

et non une occupation unique. De même l'artiste, bien que l'amour des femmes soit la plus claire des joies que son effort lui procure, ne demeure pas tout à fait dépourvu quand vient l'heure où, comme l'autre, il se demande avec mélancolie :

Ai-je passé le temps d'aimer?

Si creuse que soit cette consolation, il lui reste du moins, à celui-là, la gloire et son œuvre, vers qui il peut se retourner quand l'amour l'abandonne.

Mais il est à plaindre entre tous, l'homme du monde, l'oisif, qui a fait de la conquête des femmes son exclusive affaire et qui voit feuille à feuille tomber de son front la couronne de roses. La dernière femme qui, après la froideur d'un rendez-vous de rupture, s'en va de chez lui sans tourner la tête, emporte dans les plis de sa robe la force, l'espérance, le courage de vivre. Elle laisse derrière soi l'écroulement, la vieillesse subitement apparue, l'angoisse des derniers jours abandonnés et de la mort solitaire.

Ayant choisi pour héros ce don Juan mondain, M. Pailleron avait désiré confier le rôle à Delaunay.

Je connais bien Delaunay ; non seulement je l'ai vu dans tous ses emplois, mais j'ai suivi autrefois, mêlé aux auditeurs libres, quelques-uns de ses cours du Conservatoire. Il s'appliquait cette année-là à faire jouer le *Misanthrope* par ses élèves. Et, avec une verve endiablée, il représentait lui-même successivement tous les personnages de la pièce. C'était merveille de voir comme il était impuissant à sortir de son naturel. Il avait beau faire sa voix plus grave, alourdir son geste, l'élargir pour nous donner l'illusion de la misanthropie; il demeurait ce qu'il a été uniquement et en perfection : un amoureux. C'est qu'il possédait à un degré rare tous les dons que les femmes recherchent dans les hommes qu'elles aiment : d'abord la jeunesse éternelle, puis la grâce de la démarche, puis l'émotion communicative, la chanson de la voix, la légèreté du jeu, surtout un certain feu de conviction toujours crépitant. Dans les rôles du répertoire, avec son petit manteau envolé derrière les épaules, Delaunay, aux genoux des belles dames, avait vraiment l'air d'un papillon bourdonnant autour d'une fleur.

C'est pour cet acteur que M. Pailleron avait écrit le rôle de Max de Simiers. Vous voyez, vous entendez d'ici avec quelle pantomime, quelles intonations il l'aurait jouée. Il eût porté partout cette légèreté, cette volubilité, ce caprice qui est l'indispensable bagage des amoureux de profession. Les femmes aiment qui les aime. Pour plaire à toutes, il faut un heureux fond d'inconstance et de souplesse, beaucoup de gaieté avec des accès de mélancolie qui ne vont point jusqu'à la tristesse, mais inspirent seulement aux âmes charitables le désir de consoler. Il faut encore et surtout se garder, comme du feu, de la passion sérieuse. Une femme qui se sent gravement aimée veut tout de suite essayer son pouvoir en faisant souffrir. L'amoureux de profession ne lui donne jamais cette prise sur soi. Il la laisse toujours dans une demi-inquiétude sur sa sincérité. Il se réserve, à soi tout seul, l'exercice du droit de coquetterie.

L'observation délicate de ces nuances était la fleur du talent de Delaunay. Je vois d'ici quelle couleur il aurait donnée à cette idylle avec Clotilde Woïska qui remplit le premier acte de la pièce. Il serait demeuré ce qu'il est par définition et par essence : un papillon. Tout le monde aurait compris — Clotilde comme les autres — que la cour qu'on lui fait là, avec des allures inaccoutumées de sérieux, ne doit duper personne; qu'il ne fallait pas croire à une conversion de l'homme à bonnes fortunes. La solitude de la campagne, la retraite forcée, le tête-à-tête prolongé, un peu de mélancolie quadragénaire, voilà tout ce qui donne au nouveau caprice de Max de Simiers la couleur d'un amour véritable. Clotilde ne doit pas s'y tromper ni s'attacher trop fort, sous peine de créer un incident romanesque qui détourne l'attention du véritable sujet de la comédie : à savoir la crise d'âme de Max de Simiers.

Comment Worms a-t-il joué ce premier acte? Je dis tout de suite, pour être plus libre dans les réserves que je vais faire, que je suis un admirateur très passionné du talent « en dedans » de Worms, de son jeu concentré, sobre, si personnel, si profondément original. C'est cette originalité même qui empêche Worms de sortir de soi-même pour se plier à des rôles qui font violence à son tempérament et à ses habitudes. Cette fois encore, il n'a pas cherché — et il faut l'en louer malgré tout — à forcer son caractère pour jouer le personnage de Max de Simiers. Il s'y est montré au naturel, et, du coup, la pièce s'est métamorphosée.

L'ardeur concentrée avec laquelle nous avons vu Worms faire sa cour à Clotilde Woïska a donné le change au public et à la jeune femme. On s'est dit : « C'est qu'il l'aime pour de bon. Voyez ce que c'est! Quand le diable devient vieux, il se fait ermite. » Et comme nous savions de reste que Clotilde n'était point libre, que son vilain mari n'en finissait point de mourir, nous nous sommes imaginé que la pièce allait rouler sur les obstacles qui empêchent les deux amoureux de se joindre. On ne pensait pas que la petite Marthe, cette fillette laissée dans l'ombre, cette Cendrillon, cette *souris* qui prête son sobriquet pour baptiser la pièce, viendrait briser d'un coup de patte une liaison d'apparences si solides. Qui donc nous aurait mis sur la voie? Clotilde? Quand elle parle à M. de Simiers d'un mariage possible entre lui et la petite Marthe, c'est en femme trop amoureuse pour avoir vraiment dans le cœur le goût d'un tel sacrifice. Quant à Worms, la brutalité avec laquelle, tout à son amour pour Clotilde, il traite la « souris » ne permet

guère de supposer qu'il songera jamais à Marthe. Ah! que Delaunay aurait dit sur un autre ton ces phrases que Worms fait cingler comme des coups de cravache, si blessants que Marthe en est encore toute zébrée quand Max, au troisième acte, la saisit dans ses bras! Delaunay aurait glissé cela en douceur, comme un bonbon acidulé. On se serait dit : « Voilà une petite fille qui ne compte point pour M. de Simiers. » Worms nous oblige à conclure, et c'est une lourde faute : « Voilà une petite fille que Max de Simiers déteste bien fort. »

Légèreté d'une part dans son affection pour Clotilde, simple négligence dans son oubli involontaire de Marthe, Delaunay aurait rendu ainsi explicable l'amour coup de foudre d'un homme sur le retour pour une enfant de dix-sept ans, l'ivresse de don Juan qui, lorsqu'il croit la liste de ses conquêtes à jamais close, s'aperçoit qu'une occasion lui est offerte de ressaisir la vie.

Au contraire, l'ardeur avec laquelle Worms a courtisé Clotilde, le dédain systématique dont il a accablé Marthe pendant un acte et demi, donnent à l'explosion de joie qui suit la découverte de la tendresse de la « souris » la couleur toujours désagréable d'un démenti de caractère.

Worms a compris qu'il fallait à tout prix, à ce moment-là, sortir de sa réserve habituelle, marquer de l'exubérance. Il a fait de son mieux; mais je le dis comme je le pense : il a joué tout ce dernier acte à faux. Les nuances par lesquelles Delaunay aurait marqué son ivresse intime, l'exaltation d'un mécréant subitement touché de la grâce d'en haut, toutes ces variations de la mélodie amoureuse ne sont pas dans la voix de Worms.

Mais c'est le propre des artistes de valeur comme Worms de demeurer intéressants jusque dans leurs erreurs.

Il ressort de cette aventure de *la Souris* une double morale dont acteurs et auteurs peuvent faire leur profit.

Les comédiens qui ont la bonne fortune d'avoir un talent vraiment original ne le doivent pas compromettre — même par bonne grâce — dans des batailles d'où, d'avance, ils sont sûrs de ne point sortir victorieux.

Pour les auteurs, ils devraient bien une fois pour toutes renoncer à tailler des pièces aux comédiens sur le patron de leurs qualités et de leurs défauts; car si, l'acteur à qui l'on a pris si juste mesure de son talent vient à manquer, voilà la pièce compromise; d'autre part, si le comédien revêt le collant qu'on lui a préparé, ce n'est pas toujours pour le plus grand profit de la pièce ni pour le sien propre. On en a eu dans cette même *Souris* un exemple éclatant. M. Pailleron avait composé le rôle de Pépa, ou la fille d'artiste, pour mettre en lumière le côté canaille — c'est le mot propre — du talent de Mme Samary. Et voilà que l'actrice, qu'on poussait du côté où elle penche, a dépassé d'une forte mesure les espérances de l'auteur. Le succès de l'ingénuité adorable de Mlle Reichemberg, de la distinction et de l'émotion de Mlle Bartet, à qui M. Pailleron n'avait pourtant point pris mesure de collants et qui avaient tout simplement de bons rôles qu'elles ont joués avec toute leur âme, est là pour rappeler une vérité que l'on oublie trop en ce temps: à savoir que les comédiens sont faits pour les pièces et non les pièces pour les comédiens.

HUGUES LE ROUX.

NOTES ET IMPRESSIONS

Les prix de vertu

Hier, sur le quai Conti, en sortant de l'Académie française où la vertu venait d'être couronnée, je me suis interrogé : « A présent, me suis-je dit, es-tu plus vertueuse, ô mon âme? — Et si tu ne l'es pas, franchement que te faut-il? M. Boissier, cette année, a mis tout son esprit à raconter et à louer de très belles vies; tu as assisté, d'autres années, à des spectacles plus imprévus encore et plus édifiants : tu as entendu célébrer la vertu successivement par M. Dumas, l'auteur de l'*Homme-Femme*, par M. Pailleron, l'auteur de l'*Age ingrat*, par M. Sardou, l'auteur de *Divorçons;* que te faut-il, ô mon âme, pour être convertie, si tu ne l'as pas été une de ces trois fois? »

Eh bien, non! j'ai écouté ces divers discours avec une curiosité extrême, avec un plaisir variable, mais sans le moindre profit spirituel. Les éloges de la vertu que prononcent ces messieurs de l'Académie m'ont toujours fait penser, je ne sais comment, à ces messes en musique que chantent une fois par an les choristes de l'Opéra. Les artistes sont prêtés par le diable au bon Dieu; tout ce qu'on entend est très beau, très religieux, mais ce sont, en somme, des airs sacrés *in partibus infidelium*, et cela empêche d'en tirer toute l'édification qu'on voudrait... Si bien qu'après tant de nobles exemples, tant d'exhortations pressantes, tant d'homélies pleines d'onction, je suis demeuré, comme auparavant, un homme assez doux, mais dépourvu de toute espèce de moralité.

Cet état est grave; mais, ce qui me console, il est très répandu. A part les matelots sauveteurs et les vieux domestiques de province, que je ne fréquente pas, toutes les personnes dont j'ai ouï parler manquent totalement de vertu. Ah! sans doute, il y a dans ma connaissance particulière des natures distinguées qui voient le bien avec finesse, à qui il ne manque tout juste que la volonté pour le faire; et, quant aux très grands

cœurs, je pourrais en compter jusqu'à un. Dieu me préserve de dire que nous sommes vicieux, pris dans l'ensemble; mais nous n'avons qu'une vertu de hasard et de circonstance et, comme dit Rousseau, « une moralité sans fruits parce qu'elle est sans racines ». Un homme qui ne souffre pas volontiers le spectacle du mal et de la misère, vous l'appelez bon : il n'est que sensible, et cela vient sans doute des nerfs. Si nous ne sommes pas un peu indélicats, un peu malhonnêtes, c'est presque toujours par dégoût plutôt que par principes, parce que le mal est inélégant, vilain, non parce qu'il est le mal : c'est aussi, d'autres fois, par paresse; c'est enfin parce que nous ne sommes pas tentés. Ah! regardez à la loupe, je vous en prie, les motifs inavoués, inconscients de nos actions (quand ils sont inconscients, le symptôme est plus grave encore), et dites-moi si vraiment, par définition, la vertu, c'est ce que vous pratiquez.

Puis, parmi toutes les sortes d'esprit que vous avez sans doute, se trouve-t-il celui des humbles et des pauvres diables, l'esprit de suite? Pour la perfection morale, il est essentiel.

Entre toutes ces vies excellentes que M. Boissier raconte si bien, rappelez-vous celle de la bonne Cadette : une fille qui, pendant cinquante ans, sert pour rien la même pauvre veuve, la soutient, la nourrit, sans autres attributs qu'une robe de bure et un bonnet plissé. Croyez-vous qu'une vertu si résistante soit de notre société? Je n'en connais pas d'exemple; il faut que le bien que nous faisons soit vite expédié : on solde, on liquide vite, vite, et on passe à une autre occupation.

A Dieu ne plaise que je vous en fasse un reproche grave, monsieur l'homme vertueux : ce n'est pas à vous qu'il faut s'en prendre, mais à la vie tout entière où vous êtes immergé. Une moralité tenace vous est très difficile; il y a tant de choses, devenues nécessaires à l'existence, qui sont tout à fait étrangères à la moralité. La science, par exemple, et l'art, et tout le reste : ne sont-ce pas autant de sources d'ivresse qui vous rendent difficile un effort soutenu et lucide vers le bien? Nous en sommes arrivés à ne plus nous poser une fois sur mille la vieille question : Dois-je faire ceci?

Enfin nous débordons tellement de notions confuses que nous en avons perdu l'habitude de distinguer les limites des choses ; or la morale est, par essence, une limite, et fixe autant que possible. — On nous offre un pot-de-vin pour quelque service d'État : nous refusons, et Dieu sait quelles sévérités nous gardons à ceux qui acceptent; mais la même personne nous invite à dîner. Refuserons-nous encore? — Elle nous offre de recommander notre fils au baccalauréat. Refuserons-nous toujours? — Nous ne volerions pas le prix d'une place à une compagnie de chemin de fer, sans doute; mais quoi! nous avons un billet de retour, un ami nous emmène prendre le train à une station plus éloignée, il nous entraîne dans un wagon auquel nous n'avons pas droit; nous n'avons pas de menue monnaie : à la sortie ferons-nous attendre toute la cohue des voyageurs pour acquitter cette dette insignifiante? O divine casuistique! ô ténèbres, tâtonnement vague de la conscience! Notre vie morale, à nous autres qui avons un peu trop vécu, me rappelle ces pelouses du bois de Boulogne où il était jadis défendu de passer; on les a si bien piétinées, qu'on ne discerne plus le gazon interdit de l'allée permise ; alors on marche au hasard

C'est pourquoi j'ai dit plus haut que, mes amis et moi, nous étions dépourvus de toute espèce de moralité, et c'est pourquoi j'avais résolu d'assister cette fois encore, pour m'améliorer, à la proclamation solennelle des prix de vertu.

*
* *

Le dôme de l'Institut rempli et regorgeant de monde, ce n'est pas une église, c'est un cercle, ou, si vous voulez, c'est une église un jour de grand mariage : c'est-à-dire qu'il y règne peu de recueillement. Les huissiers ne sont pas des bedeaux, malgré leurs chaînes, ou, si vous voulez, ce sont des bedeaux de Saint-Thomas d'Aquin, qui ont du monde et des manières. Le chef du secrétariat, M. Pingard, est le plus fin et le plus obligeant des hommes ; je le dis en toute franchise, et sans rancune, quoiqu'il m'ait plus d'une fois rendu service... Aussitôt entré, je respire un parfum d'héliotrope et d'iris. Je n'oublierai pas cependant que je viens ici pour y chercher la vertu... Tout ce que je vois, tout ce que j'entends a un air académique, décent, orléaniste, qui me plaît beaucoup... On se sent devenir distingué... Mais c'est là une inspiration mondaine ; les préoccupations temporelles me ressaisissent. En face de moi est la statue de Fénelon ; j'aimerais bien être archevêque, j'aimerais bien être de l'Académie, j'aimerais bien avoir du génie et avoir écrit certaines lettres de Fénelon qui m'ont toujours délecté, les lettres à son neveu, par exemple, ou au duc de Bourgogne, ou au chevalier des Touches...; mais tout cela, n'est-ce pas une ambition terrestre ? Chassons-la : c'est la vertu que je viens chercher... — Près de moi, dans une douillette fourrée, parfumée, une grande dame, encore parée de tous les charmes qui peuvent suppléer à la jeunesse, et encore blonde, blonde quand même ! — De l'autre côté, une petite dame très jeune, très mignonne, qui me demande de lui désigner M. Octave Feuillet et M. Chevreul, l'adorable enfant !... J'aimerais bien qu'un soir, vers cinq heures, à la salle de lecture du *Bon Marché*... Mais non, c'est la vertu, la vertu seule que je suis venu chercher ici. Cela en est-il ?... je ne sais plus, je ne sais plus ! Oh! qu'il est difficile de persévérer dans le bien et même dans le désir du bien !

La séance est ouverte. M. Camille Doucet lit son

rapport sur les prix, mais sur les prix littéraires, ceux qui sont étrangers à la vertu. M. Doucet, quoi qu'il cherche à paraître, n'est pas du tout un vieillard. Il comprend très bien qu'on ne soit pas d'autrefois : il encourage la jeune poésie, la jeune critique, le XXe siècle. Il aime l'avenir. Je l'entendrais dire très bien le mot touchant d'Hector à son fils, dans l'*Iliade* : « Enfant, puisses-tu être encore meilleur que ton père ! » Mais il le dirait avec ce sourire à demi ironique, à demi bienveillant, qui charme sans rassurer tout à fait. Il a rendu une pleine justice à cet ouvrage de M. Albert Sorel sur *l'Europe et la Révolution* qui est une des plus belles constructions intellectuelles de notre âge — et pourtant M. de Barante comprenait l'histoire autrement; — il a rendu la même justice à M. Émile Faguet, l'esprit le plus lucide, le plus acéré, le plus véridique de notre génération, — et pourtant, M. Villemain comprenait autrement la critique; — il nous rendra la même justice à nous-mêmes le jour où nous aurons du talent — et pourtant Dieu sait si nous ressemblons à Scribe, à Dumas et à Béranger (1)!

Remarquez pourtant comme la bienveillance universelle est un dissolvant de la vertu. Après avoir entendu M. Doucet, je me fondais en optimisme; je n'étais plus stoïcien le moins du monde, même en aspiration; je devenais indulgent, courtois, poli jusque dans la moelle des os. Je me serais senti capable de faire académiquement l'éloge de Baour-Lormian... Que de faiblesse, Seigneur, que de faiblesse!... Heureusement qu'après cela nous avons eu la musique spartiate des beaux vers de M. Émile Moreau, et la sincérité m'est revenue.

M. Coppée a très bien lu les vers de M. Moreau, avec force et conviction; on aurait pu croire qu'il en était lui-même l'auteur. Je ne m'y suis pas trompé cependant. La poésie de M. Moreau est poétique. C'est un symbole brillant sur *Pallas Athènè*, déesse de l'aurore, déesse de la sagesse, de la liberté nationale et de l'indépendance d'esprit. Vous vous rappelez la fameuse *Prière sur l'Acropole* sans doute; eh bien, il n'y a rien de pareil dans le poème dont je vous parle : l'allégorie est plus directe, plus étroite, plus une. D'abord c'est la défaite des Titans devant la terrible porteuse d'égide: imaginez un tableau du chaos sur les données d'Hésiode corrigées par Élie de Beaumont; quelque chose de cyclopéen, de quaternaire, de titanesque enfin; l'escalade du ciel, l'apparition radieuse et vengeresse de cette aurore divinisée, l'ensemble étant d'un beau et ferme coloris, non d'un dessin très net, à la façon de Malherbe (dans son *Ode* à Louis XIII), mais large et sonore. Puis la Grèce s'éveille, — et ce passage est délicieux de langueur printanière; — puis Homère, Sapho, d'autres personnages fort connus murmurent à tour de rôle quelques mots vaguement conformes à leurs caractères véritables; puis les Barbares arrivent du fond de l'Asie (en passant par la *Légende des siècles*), tout couverts de peaux, de mitres, de zagaies, de choses horribles, enfin de tout le musée ethnographique du Trocadéro. Les barbares sont battus; par qui? par Pallas Athéné, toujours. Alors les petits couplets reprennent: Sophocle, Eschyle, Aristophane, etc. Enfin le triomphe de l'esprit est proclamé... Cette composition me semble puissante et significative; c'est une nuée d'orage entre deux éclaircies. Œuvre véritablement symbolique par la conception, symphonique par l'exécution, bref moderne et vivante. Que dire de plus? Les vers sont très beaux. M. Leconte de Lisle lui-même, qui était là, a condescendu à les écouter.

C'est l'art, cette fois, qui me détourne de mes projets vertueux ; c'est l'Armide la plus fallacieuse qui m'enlace de son charme. L'imagination orne et endort la volonté... Comme je comprends que saint Augustin s'accuse, dans *les Confessions*, d'avoir entendu, avec trop de plaisir, même de la musique sacrée! La tentation la plus grande est là en effet : c'est là que se prend l'habitude de la passivité, si contraire à une ferme discipline... Mais l'heure de la vertu est venue; notre cher maître, M. Gaston Boissier, prend la parole.

*
* *

M. Boissier accepte le monde tel qu'il est; il s'accepte lui-même volontiers. C'est aujourd'hui un rare et grand mérite; c'est, de plus, la condition même de toute activité. Il n'y a rien d'inquiétant ni de malsain dans ce beau talent; une libre et vive allure; un parti pris vaillant sur les hommes, les choses et la destinée: ni wagnérien, ni baudelairien, ni pessimiste... Il est conquérant, mais sans être jamais « vaincu par sa conquête », selon le mot d'Hugo; il est supérieurement intelligent, mais sans jamais se dépersonnaliser ni se perdre de vue lui-même... Il a l'esprit le plus juste, le plus net, le plus capable de simplifier les questions et les situations. Avec cela une préhension forte et prompte, un mordant qui agit, la conversation la plus brillante que j'aie entendue, le style le plus irréprochable que j'aie lu.

Aussi M. Boissier est-il un professeur incomparable. Nous autres, ses élèves de l'École normale, nous garderons toujours le souvenir de ce qu'il était parmi nous; nous tâcherons de garder en même temps un peu de cette chaleur rayonnante qu'il nous communiquait et qui nous faisait dire de lui : « Ah! quand il aura notre âge!... ». Mais notre âge, il ne l'aura jamais. Il réagit merveilleusement contre le temps...

(1) Je veux remercier encore M. Doucet des paroles flatteuses qu'il a dites à notre cher Jules Lemaître. La *Revue bleue* s'enorgueillit de Jules Lemaître; elle se réjouit de le voir à la fois apprécié, aimé et un peu redouté; elle enregistre volontiers les éloges qu'on lui donne. J'en dirais davantage si l'Académie n'était pas tellement au-dessus de mes actions de grâces, et si M. Lemaître n'était pas tellement mon ami. — P. D.

Vous le rappelez-vous, mes chers camarades, lorsqu'il régnait dans sa petite salle de conférences de troisième année? Comme tout s'éclaircissait, s'illuminait à sa parole! Partout il nouait des questions et, aussitôt nouées, il les tranchait; on avait mis quinze jours à préparer une étude: lui, en dix minutes, vous faisait voir que vous n'y aviez rien compris; de chaque texte il faisait sortir une idée comme une amande du noyau, et toujours l'idée était juste, simple, centrale, pour ainsi dire... Quel maître de style nous avions en lui! Comme il nous châtiait bien!... Si nous n'écrivons jamais: « dans un but », ou: « sous un point de vue », ou: « embrasser une carrière », c'est à lui que nous le devons; il est bon que le public le sache.

Pour la vertu, il n'est pas spécialiste, comme l'est, par exemple, M. Maxime Du Camp. Il en parle, l'occasion échéant, mais avec détachement et sans mysticisme. Dans son petit volume exquis sur Mme de Sévigné, il s'étonne de la vertu persistante d'une si aimable femme et l'explique en disant qu'elle devait avoir un tempérament assez froid. Ne voyez-vous pas là une excellente disposition d'esprit pour louer les belles actions désintéressées? Rien n'était plus divertissant pour nous autres que d'entendre notre cher maître parler sur l'héroïsme des bons matelots et des bons domestiques; il l'a fait avec cet esprit merveilleux qu'il nous a été doux de reconnaître. Comme il a une façon toute concrète de concevoir, en s'attachant aux hommes, aux sociétés, aux livres, plutôt qu'aux généralités abstraites; comme il est, en un mot, historien plutôt qu'idéologue, c'est sur l'histoire qu'il a appuyé son discours. Il a fait le récit, le tableau même des anciennes séances de l'Académie, où se donnaient les prix de vertu, et, sur ce fond solide, sa charmante ironie s'est librement déployée.

Nous n'avons personne dans l'Université qui ait plus d'agrément que M. Boissier. Rien ne manque à son discours de ce qu'on peut souhaiter d'aimable et de brillant. Ses mots d'esprit sont explicites, si l'on peut dire; ils ne sont pas énigmatiques, mais francs et directs. On comprend à merveille qu'il ne goûte ni le crépuscule poétique de ceux qui s'appellent les décadents, ni le lyrisme avorté qui se qualifie de littérature naturaliste. Il représente les esprits venus à terme et bien constitués, ce dont je le loue respectueusement et ce que j'envie à sa génération, plus concluante et peut-être aussi philosophante que la nôtre.

On a fort applaudi ce beau discours, on a souri, on a été touché, moi comme les autres, par une saine contagion du bien... La voilà donc, cette vertu que je venais chercher à l'Académie; je m'en sens à présent tout pénétré... Il est vrai qu'il s'y mêle encore un peu de vanité : oui, je souhaiterais d'avoir opéré vingt-deux sauvetages comme ce brave Delannoy, mais c'est peut-être, en mon âme et conscience, pour être acclamé par tant de jolies voix de femmes... Remarquez même ceci : ce discours des prix de vertu peut faire naître deux sentiments divers, ou bien l'ambition généreuse d'être un des héros de M. Boissier, ou bien l'ambition présomptueuse d'être M. Boissier lui-même : ceci ou cela, selon que la vertu du modèle l'emporte dans notre admiration ou bien l'éloquence du panégyriste... Lequel de ces deux effets M. Boissier souhaitait-il de produire?

Non, la vertu parfaite, voyez-vous, ce serait celle qui renoncerait à l'applaudissement, qui se contenterait de se sentir à l'unisson de l'ordre universel et qui garderait l'anonyme. Elle ne va pas sans quelque dédain des hommes... Je n'en connais pas d'exemple; précisément parce que, si on la connaissait, elle perdrait son caractère... Pour moi, en sortant de l'Académie, sous l'impression de tant de beaux traits, j'ai donné deux sous à une femme qui mendiait; seulement je le raconte, comme vous voyez: alors ce n'est qu'une demi-vertu. Je commence petitement.

PAUL DESJARDINS.

CHOSES ET AUTRES

UN « DIALOGUE DES MORTS » CONTEMPORAIN.

On lit, dans la livraison de novembre du *Journal des économistes*, une piquante conversation qu'aurait eue l'ombre de Montesquieu, aux Champs-Élysées, avec l'ombre de Diogène le Cynique. C'est, si nous en croyons une note de la rédaction, un dialogue des morts oublié dans les papiers de Fontenelle. Mais comme « il renferme quelques traits que l'on pourrait appliquer à des événements récents, si l'on y mettait de la malignité », nous n'hésitons pas à le dire apocryphe et à le déclarer plus moderne.

Diogène a parcouru l'*Esprit des lois*, et ce livre l'a « fort diverti ». Montesquieu s'en étonne :

« — Eh oui! lui réplique Diogène... Vous étiez trop honnête homme pour rien entendre aux principes et aux maximes de gouvernement... Quand on se pique de connaître les hommes et le train du monde, on n'écrit pas qu'un gouvernement peut être fondé sur la vertu. Tous les gouvernements, aussi bien le républicain que le monarchique et le despotique, sont fondés sur la corruption.

Mais Montesquieu persiste à soutenir que la vertu est le fondement des démocraties. Diogène distingue la théorie et la pratique, et il se lance dans les exemples.

« Les archontes, dit-il, n'administrent point gratis la république, et les monothètes reçoivent une indemnité quotidienne pour exercer leurs fonctions de législateurs. Ils jouissent encore de divers privilèges qui ont bien leur prix. Ils ont le droit de voyager sur les chars de la république, d'aller de la ville à la campagne et de revenir de la campagne à la ville sans payer leur place. On met à leur disposition les

plus belles trirèmes pour aller visiter les îles de la mer Égée et jusqu'aux colonies de Sicile. »

Cléomène, qui est chargé de famille; Hippias, qui a besoin d'un chemin pour exploiter sa carrière de marbre; Hipparque, qui se plaint de la concurrence étrangère sur les huiles, mettent tous des conditions à leurs suffrages. Mais ce n'est pas tout. Diogène se souvient du scandale qui éclata sous le gouvernement de Périclès et qui « contrista les derniers jours de ce galant homme à qui on ne put jamais reprocher que son penchant à la prodigalité ». On avait trafiqué des couronnes d'honneur. Des « hétaïres » et de « vieux stratèges » s'étaient associés pour ce commerce criminel.

« Le bruit courut même qu'ils réussirent à engager d'autres personnages importants dans leurs opérations. »

Ici Diogène dit quelques mots à l'oreille de Montesquieu qui se récrie : « — Quoi ! un neveu de Périclès ! »

Est-il besoin d'insister davantage pour prouver que ce dialogue n'est pas de Fontenelle et que le *Journal des Économistes* a laissé surprendre volontairement sa bonne foi ?

LES PRIX DE VERTU.

C'est dans la séance annuelle du 24 août 1819 que M. le comte Daru, directeur de l'Académie française, annonça « la fondation du prix de vertu » ou, pour mieux dire, le rétablissement de ce prix. Autrefois déjà, l'Académie, « indépendamment des prix qu'elle décernait aux bons ouvrages, couronnait aussi les belles actions ». Il y avait, en effet, plus de quarante ans qu'un généreux anonyme avait fait remettre à l'Académie une somme de 12 000 francs, dont l'intérêt était destiné à décerner une médaille à l'auteur d'une de ces belles actions. Le rôle de l'Académie française se trouvait ainsi tout tracé :

« L'Académie n'avait à choisir le plus digne que parmi des personnages obscurs, et l'action couronnée devait être exposée dans un récit simple et fidèle dont le fondateur avait même pris soin de limiter la durée à un quart d'heure. »

De 1782 à 1790, le prix fut adjugé dix fois. Les lauréats étaient alors, comme aujourd'hui, « un artisan pauvre, qui avait refusé un legs dont le payement aurait appauvri la famille du testateur; des personnes courageuses qui, au péril de leur vie, avaient secouru des naufragés; des domestiques fidèles ennoblissant leur état en devenant les soutiens de leurs anciens maîtres tombés dans l'indigence ». Il y avait aussi « une marchande mercière de Paris, qui avait brisé les fers d'un prisonnier de la Bastille », et « une servante qui s'était signalée par son dévouement au milieu du pillage de la manufacture de M. Réveillon ».

L'Académie fut supprimée par la Révolution, et l'usage de décerner un prix à une belle action « était interrompu depuis près de trente ans, lorsqu'une main, qui a encore pris soin de se cacher, nous a fait parvenir il y a quelques mois une somme destinée au rétablissement de cette fondation ».

De la similitude du procédé M. Daru concluait que le premier donateur et le second ne faisaient qu'une seule personne, et il s'écriait :

« Ah ! s'il nous entend, qu'il nous pardonne d'avoir deviné une partie de son secret ! C'est sans doute un sage, c'est sans doute un homme accoutumé de méditer sur l'organisation de la société, que celui qui se propose pour objet l'amélioration de ses semblables... Puisse cet honorable vieillard, qui se dérobe à la reconnaissance, jouir longtemps du bonheur de faire tous les ans un heureux de plus ! »

Deux ans après, M. de Montyon était mort, et le 25 août 1821, M. Charles Lacretelle proclamait publiquement ce que lui devait l'Académie.

ENTREVUES D'EMPEREURS.

Les « correspondances de Berlin » nous apportent le détail des fêtes données à l'occasion de l'entrevue des deux empereurs, jusqu'au programme des morceaux de musique et jusqu'au menu du dîner.

Il semble que cette entrevue ait été des plus froides. Ce n'est pas cet accueil de pure courtoisie que reçut, comme le rappelle M. Victor Tissot, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, lorsqu'il se rendit à Saint-Pétersbourg, en 1813.

« Le tsar envoya au-devant du roi de Prusse deux détachements du régiment des chevaliers-gardes, qui escortèrent en uniforme de gala, sabre au poing, et malgré une température de trente degrés, la voiture royale depuis la frontière jusqu'à Saint-Pétersbourg. Et ce furent des fêtes splendides, des ovations à toutes les haltes, des députations qui venaient de tous côtés porter à la Prusse les hommages de la sainte Russie.

« L'armée fut sur les dents. On passa en l'honneur du roi revue après revue. Et le tsar fit cadeau à son hôte d'un détachement de chanteurs militaires qui avaient paru lui plaire. Ces chanteurs furent arrachés à leurs foyers et à leur patrie et envoyés comme un troupeau d'esclaves à la cour de Berlin. On les logea dans le voisinage de Potsdam. Le dernier de ces déportés est décédé il y a une vingtaine d'années. »

« Nous sommes dans le royaume des morts », aurait dit le tsar, quand le train impérial est entré sur le territoire allemand. Si le tsar a voulu parler de l'entente cordiale, de l'union intime plus forte que toutes les alliances formelles entre l'Allemagne et la Russie, il y a longtemps, en effet, qu'entre les deux pays s'étend « le royaume des morts ».

L'influence allemande à Saint-Pétersbourg a subi une profonde atteinte le jour où la propre fille de Pierre Ier, la grande-duchesse Élisabeth, conseillée et poussée par le chirurgien français Lestocq, marcha à la tête d'une poignée de conjurés vers le palais où la Prusse régnait sous le nom de la régente Catherine et d'un jeune prince de quinze mois.

Élisabeth creva de sa main les tambours de la garde, qui se préparaient à donner l'alarme. C'était au mois de décembre 1741. « L'empire d'un prince dévoué à l'Allemagne, dit dans un livre récent un « diplomate russe », n'était pas plus solide que cette peau de tambour. »

Depuis lors, des combinaisons politiques ou bien une commune conception de leurs intérêts nationaux ont pu produire entre les deux puissances des rapprochements temporaires ; mais on n'a oublié ni en Prusse ni en Russie qu'avant qu'un des prédécesseurs de l'empereur Alexandre II eût prêté au grand Frédéric ses généraux et ses soldats, Totleben, sous Élisabeth, était venu menacer Berlin.

JEAN DE BERNIERES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Après la démission du cabinet, le président de la république a successivement appelé MM. de Freycinet, Goblet, Clémenceau et Brisson auxquels il a offert la mission de constituer un nouveau ministère, qu'ils n'ont pas accepté. MM. Clémenceau et Brisson ont représenté à M. Grévy la nécessité de régler tout d'abord la crise présidentielle ; MM. Jules Ferry, Raynal, Henry Maret et Ribot, reçus par lui, lui ont exprimé le même avis. A la suite de ces entretiens, le Président a conféré avec les ministres démissionnaires, il doit les charger de présenter aux deux Chambres un message annonçant sa démission.

Le prince Jérôme Napoléon a adressé à M. le baron Dufour, député du Lot, une lettre politique, au sujet de la prochaine réunion du congrès.

Les opérations de la conversion ont donné les résultats suivants : sur un capital de 840 millions les demandes de remboursement n'ont atteint que 80 137 514 francs; les rentes souscrites ont atteint le chiffre de 1 799 282 francs, soit à peu près le tiers de la somme offerte au public.

Sénat. — Le 18, première délibération du projet de M. Marcel Barthe ayant pour objet de déterminer les conditions d'admission et d'avancement dans les fonctions publiques; renvoi à la commission. Prise en considération sans débat d'une proposition de MM. Bérenger, Bardoux et de Marcère, portant aggravation de la peine des travaux forcés à perpétuité lorsqu'elle est substituée à la peine de mort. — Le 19, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 10 260 140 francs au ministère de la marine précédamment adopté par la Chambre des députés, est adopté à l'unanimité. — Le 24, vote du projet de loi précédemment adopté par la Chambre des députés. portant prorogation de la surtaxe sur les alcools étrangers.

Chambre des députés. — Le 19, M. Clémenceau dépose une demande d'interpellation sur la politique générale dont il réclame la discussion immédiate. M. Rouvier, président du conseil, déclare ne pouvoir accepter cette discussion avant le 24 et pose la question de cabinet. M. Clémenceau appuie sa proposition par un discours très énergique ; le renvoi réclamé par le ministère est repoussé par 328 voix contre 242. M. Rouvier déclare aussitôt que le cabinet se retire. — Le 21, M. Jolibois dépose une proposition de loi ayant pour objet la revision de la Constitution et demande la déclaration d'urgence ; M. Michelin réclame la discussion immédiate sur la prise en considération d'une proposition semblable qu'il a faite l'année dernière ; combattue par MM. Laffon, Thévenet et Ribot, et appuyée par MM. Basly, Andrieux et Pichon, elle est mise à la suite de l'ordre du jour par 369 voix contre 191. — Le 24, vote d'un projet de loi portant prorogation pour trois mois de la surtaxe sur les alcools étrangers. Adoption avec modifications du projet de loi voté par le Sénat pour la répression des fraudes dans le commerce des engrais. Vote en première lecture d'un projet de loi réglant la durée de l'exercice financier, et d'un crédit supplémentaire d'un million pour encouragement à la pêche maritime.

La commission d'enquête a entendu les explications contradictoires de MM. Portalis et Wilson, ainsi que les dépositions de MM. Aurélien Scholl, Bouillon. Kreitmayer, général Caffarel, Mmes de Boissy et Limouzin ; le secret a été gardé sur ces derniers témoignages qui ont surtout trait au ministère de la guerre.

Institut. — Le 24, séance publique annuelle de l'Académie française. M. Camille Doucet rend compte du résultat des prix et concours de 1887 ; M. François Coppée lit la pièce de poésie couronnée cette année : *Pallas Athéné*, de M. Émile Moreau ; M. Gaston Boissier donne lecture du rapport sur les prix de vertu.

Faits divers. — Installation officielle de M. Colmet de Santerre, le nouveau doyen de la Faculté de droit. — Une explosion de grisou s'est produite aux mines de Saint-Étienne, dans la concession Beaubrun ; un seul ouvrier a été blessé. — Exposition des œuvres de M. Puvis de Chavannes à la galerie Durand-Ruel. — Un comité s'est formé pour élever une statue au sculpteur Barye. — Rencontre au pistolet dans la forêt de Saint-Germain entre MM. Georges Carmona et Potter. — Les protestants ont célébré dimanche la fête de la Réformation instituée en souvenir de l'édit de tolérance rendu le 17 novembre 1787 par Louis XVI. — Des conférences monarchiques ont été tenues à Bourg et à Nîmes.

Angleterre. — Les députés libéraux de Londres ont résolu d'interpeller le gouvernement dès la rentrée sur le droit de réunion et sur les troubles récents provoqués par les meetings de Trafalgar-square. Une nouvelle manifestation a eu lieu à Hyde-Park où les réunions étaient autorisées ; plusieurs orateurs ont protesté contre l'emprisonnement de M. O'Brien et contre la conduite des autorités. — Une ordonnance du vice-roi d'Irlande a supprimé toutes les sections de la ligue nationale dans le comté de Kerry.

Allemagne. — A l'occasion du passage du czar à Berlin, une entrevue a eu lieu entre l'empereur Guillaume et le monarque russe ; elle ne paraît avoir eu aucun caractère politique. — Le socialiste Bebel, député au Reichstag, s'est entendu avec les socialistes anglais pour la réunion d'un congrès général qui se tiendra à Londres au mois de mars. — Le budget de l'empire a été fixé par le comité fédéral à 921 689 000 marks, en recettes et en dépenses. — Ouverture du parlement. M. de Bœtticher, secrétaire d'État, donne lecture du discours du trône, dans lequel il est déclaré que l'Allemagne n'a aucune tendance agressive, et que la Constitution et les institutions de l'empire ne permettent pas, d'ailleurs, de troubler les nations voisines par des attaques arbitraires; si la nation veut devenir forte, c'est pour pouvoir envisager tout danger avec calme.

Autriche-Hongrie. — Au cours de la séance de la Délégation autrichienne, M. Kalnocky a constaté l'accord des deux Délégations dans leurs décisions et les a remerciées de leur attitude patriotique et de la confiance qu'elles ont témoignée au gouvernement. Le président Revertera, dans le discours de clôture, a fait remarquer que la Délégation avait clairement indiqué que l'Autriche voulait la paix avec honneur et que par suite elle ne confierait pas ses destinées à une volonté étrangère.

Belgique. — La Chambre des représentants a rejeté une

proposition de M. Bara portant inéligibilité aux Chambres pour tout citoyen ayant subi des condamnations judiciaires.

Nécrologie. — Mort du colonel Staaf, attaché militaire à l'ambassade de Suède et de Norvège à Paris; — du peintre belge Louis Gallait; — du maître d'armes Chazalet; — du vicomte Roger de Lauriston; — du prince Jean de Bourbon; — du général de brigade en retraite Follope; — du général espagnol Echague; — de M. Paul Luuyt, inspecteur général des mines, ancien directeur de l'École des mines; — de M. Bonnefoy des Aulnais, conseiller honoraire à la cour d'appel; — du baron Adolphe Finot, ancien consul de France à Varsovie.

Mouvement de la librairie.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

La librairie Hachette a fait paraître dans la collection des *Grands écrivains français* une étude sur *Turgot*, par M. Léon Say, de l'Institut.

Notre collaborateur M. E. Ledrain a publié le tome III de sa traduction nouvelle de *la Bible*, d'après les textes hébreu et grec, comprenant *la Genèse* et *l'Exode*.

L'éditeur Alcan met en vente un curieux ouvrage de M. Ernest Maindron sur *l'Académie des sciences* (histoire de l'Académie, fondation de l'Institut national, Bonaparte, membre de l'Institut). Ce volume est illustré de 8 planches hors texte et de 53 illustrations reproduisant d'anciennes gravures, des portraits, des plans et des autographes d'après les documents originaux.

La librairie Guillaumin nous donne une troisième édition, revue et corrigée, de l'*Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions*, par M. Paul Leroy-Beaulieu de l'Institut.

La maison Quantin vient d'ajouter à sa *Bibliothèque des chefs-d'œuvre du roman contemporain* une édition nouvelle de *la Cousine Bette* de Balzac, illustrée de 10 compositions hors texte par G. Cain, gravées à l'eau-forte par Gaujean et Géry-Richard.

Signalons à la Librairie illustrée un roman nouveau de notre collaborateur Georges de Peyrebrune, *la Margotte*; — à la Librairie académique Perrin les *Œuvres et correspondances inédites de d'Alembert*, publiées par Ch. Henry; — à la librairie Firmin-Didot, une brochure de M. Henri de Tourville sur *le Manifeste du comte de Paris devant la science sociale*.

M. Tancrède Martel commence la publication des *Œuvres littéraires de Napoléon Bonaparte*, qui formera trois volumes. Le premier comprend les *Œuvres de jeunesse*, — les *Poésies*, — l'*Histoire de la Corse*, — les *Pamphlets*, — et les *Lettres choisies*. Il est précédé d'une étude sur *Bonaparte homme de lettres* et d'un portrait par Th. Bérengier.

LIVRES D'ÉTRENNES

Marpon et Flammarion. — *Histoire très vraie de trois enfants courageux*, par Mlle Berthe Flammarion, avec planches hors texte et gravures sur bois d'après Montader; — *les Chasseurs de caoutchouc*, par Louis Boussenard, illustrations de J. Férat; — *les Mangeurs de feu*, par Louis Jacolliot, dessins de Paris; — *Grammaire de la curiosité*, par Spire Blondel (25 planches, 190 vignettes); — *la Création de l'homme et les premiers âges de l'humanité*, par H. Du Cleuziou, édition définitive (2 cartes en couleurs, 5 planches, 350 figures).

Alfred Mame. — *Nos gloires militaires*, par Dick de Lonlay (8 planches en couleurs et 275 gravures); — *Saint Louis*, par H. Wallon, de l'Institut (280 gravures sur bois); — *les Artères du globe, histoire des fleuves*, par Paul Bory (175 gravures et cartes); — *l'Irlande depuis son origine jusqu'aux temps présents*, par E. Ganneron (38 gravures); — *l'Antiquaire*, de Walter Scott, adaptation de J. Hubert (24 dessins de Lix); — *Germaine de Nanteuil*, par Mlle Marguerite Levray (15 gravures d'après Pichot); — *Une jonchée de fleurs*, par Mme Testas (21 dessins de Pichot); — *Fabiola*, par le cardinal Wiseman, édition ornée de dix compositions de J. Blanc et de nombreuses gravures d'après l'antique.

Ducrocq. — *L'Aventure de Paul Solange*, par Émile Desbeaux, avec 100 compositions de Bodmer, Habert Dys, Mouchot, Toussaint, etc., gravées sur bois par Méaulle; — *Notre pays de France*, par D. Labesse et H. Pierret (nombreuses gravures de Méaulle); — *la Montagne bleue*, par Paul Combes (80 compositions gravées par Méaulle); — *la Morale en vacances*, par Eugène Sarlin, préface d'André Theuriet (150 illustrations); — *Montcalm*, par Édouard Gœpp (portrait et carte); — *les Découvertes de M. Jean*, par E. Desbeaux, édition populaire avec nombreuses vignettes.

Albums : les Jeunes voyageurs en France, par Malte-Brun (16 gravures); — *Histoire de France*, par grand-papa (12 dessins de Prudhomme, gravés en couleurs par Gillot; — *Messieurs et mesdemoiselles Bébé*, par F. Méaulle, avec compositions et aquarelles de Vogel.

Garnier. — *Histoire anecdotique de la guerre franco-allemande : Français et Allemands*, par Dick de Lonlay, tome I, *de Niederbronn à Sedan*; édition de luxe, revu et augmentée de documents nouveaux, illustrée de dessins, cartes, plans de bataille et gravures coloriées; — le même ouvrage, édition populaire du tome II, *de Sarrebrück à Borny* (dessins dans le texte); — *Don Quichotte*, traduction de Florian, livre-album, avec gravures en couleurs d'après J. David et vignettes sur bois de Staal.

Rothschild. — *Ville et village*, adaptation de Louis Enault, d'après B. Auerbach, avec 124 vignettes; — *les Hommes de cheval*, par le baron de Vaux, préface du colonel Guérin, 36 portraits hors texte et 120 illustrations en chromotypie d'après les meilleurs artistes; — *Nos zouaves*, par Paul Laurencin (88 gravures d'après Bellangé, Berne-Bellecour, Detaille, etc.).

Hennuyer. — *Le Neveu de Sadi*, suivi des *Aventures de Mahmoud*, par F. de Claremond, avec gravures hors texte par A. Sirouy; — *les Exploits d'un arlequin*, par Raoul de Najac, avec 30 planches de F. Lix; — *Souvenirs des maîtres* et *Récréations musicales*, recueils classiques pour piano et chant.

Laurens. — *Bibliothèque d'histoire et d'art* (illustrations dans le texte et hors texte): *l'Art dans la parure et dans le vêtement*, par Charles Blanc; — *la Peinture*, par le même; — *l'Art pendant la Révolution*, par Spire Blondel; — *les Monuments de Paris*, par H. de Champeaux.

Masson. — *Bibliothèque de la nature* (gravures et planches hors tête): *Récréations scientifiques*, par Gaston Tissandier, ouvrage couronné par l'Académie française (5e édition refondue); — *la Photographie moderne, pratique et applications*, par Albert Londe (100 gravures).

Armand Colin. — *Paris* (histoire, monuments, administration, environs), par Fernand Bournon (gravures, cartes et plans); — *Tu seras soldat*, par E. Lavisse (nombreuses gravures).

Émile Raunié.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9509)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 23. (24e ANNÉE). — 3 DÉCEMBRE 1887.

Paris, le 2 décembre 1887.

C'est fait. M. le Président de la république a donné sa démission. Le message qu'il a adressé aux Chambres a été écouté avec le silence qui convenait. On n'y voit pas que M. Grévy se soit rendu compte des motifs extra-parlementaires qui le mettaient dans l'impossibilité morale de garder des fonctions qui faisaient de lui le premier citoyen de France. Hier encore, sur la foi de quelques personnalités trop remuantes, il s'était fait cette illusion qu'il pourrait constituer un ministère, c'est-à-dire remplir sa fonction essentielle : aussi ne comprend-il pas l'attitude peu constitutionnelle que les deux Chambres ont prise vis-à-vis de lui, et il se plaint de leur injustice à son égard et de cet oubli des services qu'il a rendus au pays pendant ses neuf années de présidence.

Toutefois son langage est très digne et corrige l'impression que faisaient naître ses hésitations des derniers jours.

Peut-être se fait-il la part trop belle et trop *active* dans les destinées que la France a eues pendant qu'il était à sa tête. Mais l'histoire ne sera que juste en disant qu'il a été heureux pour la république, une fois constituée, de l'avoir pour Président dans les sept premières années de sa période d'organisation. Elle ajoutera peut-être que ses hautes qualités ne répondaient plus aussi bien aux circonstances depuis que les élections de 1885 ont amené une Chambre divisée où des minorités coalisées tiennent à leur merci le gouvernement.

Aussi croyons-nous que l'institution présidentielle tendra à se modifier, que le nouveau Président devra interpréter autrement que ne l'a fait M. Grévy les articles de la Constitution qui la concernent, pour être à un plus haut degré l'homme de la France, l'homme national.

MUSICIENS CONTEMPORAINS

M. Charles Gounod

On s'est beaucoup agité à l'Opéra, ces temps derniers. A dix jours d'intervalle, Gounod y a célébré la fête de Mozart, et tout Paris celle de Gounod. La désastreuse soirée du « centenaire » avait mis à une rude épreuve la piété quasi filiale de notre grand compositeur pour l'auteur du *Don Juan;* la « cinq centième de *Faust* » l'aura dédommagé, je pense. Ovations et rappels, effusions et accolades, le public et les interprètes n'y ont, du moins, rien ménagé. C'est que Gounod a sur Mozart une supériorité incontestable : on peut travestir sa musique sans la compromettre, puisque, tous, nous la savons par cœur d'un bout à l'autre. La coïncidence presque fortuite des deux solennités fournirait matière à quantité de rapprochements, piquants ou instructifs; je n'en retiens pour le moment que cette petite moralité à l'usage de MM. Ritt et Gailhard. Qu'ils veuillent donc bien, jusqu'à nouvel ordre, laisser dormir en paix les morts pour s'en tenir aux vivants : Mozart est mort, vive Gounod !

Vive Gounod ! Depuis deux mois, c'est le mot de ralliement, à l'Académie nationale, à l'Opéra-Comique, qui a tenu à faire sa réouverture sous le patronage de *Roméo*, à Saint-Eustache, où la *Messe de Jeanne d'Arc* rassemblait, il y a quelques jours, l'Association des artistes musiciens; à la cathédrale de Rouen, où un prélat cher aux dilettantes va faire exécuter l'oratorio *Mors et vita*. Au théâtre, à l'église, dans les salons, Gounod est de toutes les fêtes, toujours présent, toujours en honneur, partout où l'on chante, partout où l'on roucoule et

partout où l'on marie. Toutes, mesdames, ou presque toutes, vous avez reçu de sa main la bénédiction nuptiale, sur le célèbre *Prélude* de J.-S. Bach, — harpe et violon *ad libitum;* car le coadjuteur du grand Jean-Sébastien n'est pas seulement prophète en son pays : il est pontife; le pontife d'une religion artistique à son image et à sa ressemblance, qui n'a pas bouleversé la face de la terre, mais qui s'insinue, gagne le cœur et doucement le réchauffe. Aujourd'hui que le nom de ce maître vient de lui-même se placer sous ma plume, que tous les échos nous le redisent et que l'occasion se présente de retracer son intéressant et sympathique profil d'artiste, j'aimerais à l'envisager sous cet aspect. Peut-être cela vaudra-t-il tout autant que de s'attacher à l'analyse d'une partition justement populaire, ou de perdre sa peine à récriminer sur l'effrayante décadence de l'art du chant au théâtre.

Le plus grand succès musical du siècle — on peut le dire à présent que les mouchoirs sont rentrés dans les poches et que M. Vianesi a repris possession du pupitre, — c'est moins, pour moi, l'œuvre elle-même que l'évolution dont elle a donné le signal. Quand *Faust* ne serait pas la belle chose que chacun sait, quand il devrait souffrir, un jour, des caprices de la mode, tout de même il faudrait l'applaudir pour les productions qu'il a suggérées, pour celles qu'il nous a rendues accessibles, pour celles enfin dont il nous a guéris.

I.

Le froid est la pire maladie de l'âme, a dit quelqu'un qui pourrait bien être M. de Tocqueville. A ce compte, il faut convenir que l'art et la littérature en France ont été souvent et gravement malades. Là-dessus, Fromentin, Charles Blanc, bien d'autres encore, ont déjà dit leur fait à nos écoles de peinture. Pour ce qui est de la poésie, Dieu sait si les mauvais plaisants ont agréablement raillé le mariage de raison qu'elle contracta sur le retour avec le sieur de Malherbe, gentilhomme normand de difficile caractère, — et les façons de vieille fille qu'elle a gardées longtemps de cette union tardive, malgré Racine et La Fontaine. Moins enviable encore était le sort de la musique française, sa cadette. A l'époque où Gounod disait adieu au séminaire, elle avait largement coiffé sainte Catherine, personne n'ayant pu lui faire battre son cœur. En coquetterie réglée avec la colonie étrangère, depuis le passage de Gluck — quelque temps hésitante entre Méhul et Boïeldieu — fiancée plus tard à Hérold l'espace d'un an à peine — un peu consolée, par Halévy, de sa perte irréparable, puis désabusée presque aussitôt, et Berlioz évincé pour inégalité d'humeur, elle s'était acoquinée, vers 1840, dans une douce existence de chanoinesse, au coin du feu du vieil Auber, le plus aimable des sceptiques, le plus jeune des sexagénaires. Chapeau de bergère et fleurs des champs, elle avait voulu garder les modes de sa jeunesse, et, se garant de son mieux du grand souffle romantique qui faisait rage au dehors, elle se délectait aux histoires de brigands, toujours les mêmes, de MM. Scribe et Saint-Georges. Cependant sa beauté du diable, qui avait charmé le Consulat et l'Empire, séchait sur pied; encore un peu de temps, et, si l'on n'y prenait garde elle allait mourir d'étisie.

Quelques nouveaux venus, Reber, Félicien David, et jusqu'à Victor Massé lui-même, le comprenaient sans l'oser dire; mais tous y perdaient leur latin. Quel moyen de lui renouveler le sang, de lui refaire de la chair et des muscles? En une pareille extrémité, Richelieu, qui n'était alors que Fronsac, s'avisa, dit-on, d'une idée héroïque. Atteint, vers la trentaine, d'une incurable anémie, il reprit une nourrice et s'en trouva merveilleusement. Je ne sais si Gounod connaissait l'anecdote, mais il conseilla — prêchant d'exemple — le même régime, ou peu s'en faut. Si la nouvelle génération ne retourna pas positivement en nourrice, elle se mit résolument, avec lui, à l'école des anciens. C'est le secret de toutes les renaissances. Ce fut l'idée féconde de l'auteur de *Faust*. Je m'explique.

L'enseignement musical a été, chez nous, fort longtemps négligé. Notre amour-propre national aura beau faire, je ne crois pas qu'il parviendrait à nous montrer, entre la mort de Rameau et les débuts de M. Ambroise Thomas, c'est-à-dire pendant près d'un siècle, quatre compositeurs français ayant possédé à fond le métier. J'en sais même, et de prétendus maîtres, qui ont ignoré jusqu'à la fin les premiers éléments de la syntaxe. Cette inexpérience, pardonnable au début, quand la fraîcheur des idées rachète encore le peu d'habileté de la main, choque davantage à mesure qu'on avance, Monsigny, Nicolo, Dalayrac n'y cherchent pas malice, et leur candeur exquise nous désarme. Grétry — sa culture italienne me fait renverser à dessein l'ordre chronologique — Grétry, dis-je, est déjà moins excusable dans ses trop nombreuses faiblesses. Avec Adam et Clapisson, l'insuffisance prétentieuse, étalant ses grâces de second ordre, devient intolérable. Laissons-les donc bien vite, et montons jusqu'à ceux qu'on nous propose pour modèles, ceux dont on dit qu'ils ont eu le talent d'écrire de la musique légère en grands musiciens.

Ici, j'en conviens de grand cœur, la veine mélodique, presque toujours heureuse, trouve du moins à son service un goût plus sûr, des plumes alertes, faciles, élégantes et suffisamment correctes : mais au prix de quels ménagements, j'allais dire de quelles privations! Leur parcimonie prudente n'est-elle pas le fait d'un peu de gêne? Comme le travail est mince et la trame ténue! Comme l'étoffe a peu de consistance chez Boïeldieu, et — *Joseph* mis à part — comme elle

est raide parfois chez Méhul, sèche et cassante chez Auber! Chez le seul tragique français de l'époque, Halévy, dont l'énergique tempérament fait oublier souvent l'indigence, c'est un souffle aride, une main lourde, une perpétuelle contrainte, des idées qui se dérobent, le développement qui tourne court, la voix qui se brise dès qu'elle s'enfle ou s'élève.

Il serait cruel d'insister. J'admets qu'il y a de la grandeur dans *la Juive* et un bel air dans *Guido et Ginevra;* même, si l'on y tient, j'irai jusqu'à qualifier *le Val d'Andorre* et *les Mousquetaires de la reine*, d'agréables opéras-comiques. D'autre part, il est certain que *l'Irato, Jean de Paris, le Nouveau seigneur, Haydée,* ne sont pas des partitions à dédaigner, — que *le Domino noir, les Diamants de la couronne, la Dame blanche* surtout, passent avec raison pour des chefs-d'œuvre ; chefs-d'œuvre en leur genre, bien entendu, mais d'un genre qui seul n'aurait pu nous constituer un art national. Qu'on me permette une comparaison. M. Brunetière, peu suspect de marivaudage, a parlé en termes excellents de Marivaux; il a réhabilité son esprit et vengé son style; mais je pense qu'il me rappellerait vigoureusement à l'ordre, moi ou tout autre venant dire que Marivaux aurait suffi à fonder la gloire du théâtre français. Ainsi du gracieux et spirituel badinage qu'un certain parti prétend maintenir au premier rang, auquel, chose plus grave, on voulait jadis condamner à perpétuité nos prix de Rome.

Montons plus haut encore : voici Hérold, un grand musicien, et voici Berlioz, pour le coup un homme de génie, le premier, avec *Zampa* et le *Pré aux clercs*, deux pages d'une charmante couleur et d'une facture excellente; le second, avec *l'Enfance du Christ,* un joyau de prix, et *la Damnation de Faust*, œuvre grandiose, parfois sublime, de la portée la plus haute. Cependant, pas plus qu'Hérold, Berlioz n'a fait école. Pourquoi? Parce que ni l'un ni l'autre ne nous offre l'association parfaite des deux qualités essentielles du chef d'école : la personnalité et le grand style. Hérold, praticien remarquable et coloriste hors de pair, travaille sur le fonds commun de son époque; il flotte entre Weber et Rossini. Berlioz, original entre tous, et consommé dans quelques parties de la technique, — l'instrumentation et le rythme, — retrouve les pures sources de l'inspiration : la passion, l'enthousiasme, le sens pittoresque de la nature. Maître de la langue, la musique française avait en lui un Victor Hugo ou un Jean-Jacques; mais il pèche par son style, âpre, violent, surchargé, toujours pénible. Ne cherchons pas ailleurs la raison de ses premiers déboires; elle est dans son culte exclusif pour Beethoven, le plus pathétique des maîtres, le plus entraînant à coup sûr, mais aussi le plus dangereux des modèles, dès qu'on veut l'isoler de ses glorieux prédécesseurs.

Rebrousser chemin de Beethoven à Mozart, de Mozart à Jean-Sébastien Bach, puis, par delà les Vénitiens, de Sébastien Bach au divin Palestrina, l'ange de l'école, — il ne fallait pas moins pour rattacher la musique française à la tradition, pour lui fournir un point d'appui. Gounod l'entreprit, et ce vaste dessein couronné par le succès l'a mis au rang des grands maîtres. On voudra savoir, peut-être, quelles prédilections l'y poussèrent. Faisons donc connaissance avec l'homme, pour entrer, s'il se peut, dans sa pensée intime, et cherchons, de ce côté, les raisons de sa vocation artistique. Un des maîtres de la critique moderne l'a dit fort justement : on ne prend jamais son idéal bien loin de soi.

II.

La gravure a rendu populaires les traits de l'auteur de *Faust*. Sur ses premiers portraits, — ceux qui s'étalaient autrefois à la vitrine de l'éditeur Choudens — la pose est légèrement théâtrale ; il y a de l'apprêt dans le port de tête redressé, une manière de *quos ego* dans le regard fixe qui semble vouloir vous faire baisser les yeux. La toque de castor fièrement campée sur le chef, et les revers larges de la pelisse de loutre sur lesquels la barbe déborde en éventail, complètent la mise en scène. Malgré tout, par-dessus les dents serrées, la lèvre épaisse, bien dessinée, un peu sensuelle, garde un air d'affectueuse bonhomie qui rassure. Le beau portrait d'Élie Delaunay nous rend un Gounod plus intime, en ses jours de recueillement contemplatif. Il est représenté de profil ; la ligne superbe du front se découpe d'un trait net et ferme sur un fond de lauriers. L'arc du sourcil s'est détendu ; l'œil bleu clair, apaisé, regarde bien en face, simplement; la bouche, encore sérieuse, a repris cependant son expression de suavité naturelle; la barbe, sous la couche d'argent fin qui la recouvre, conserve un arrière-reflet d'or fauve. Du bras droit, il tient, comme un missel, appuyée à sa poitrine une partition dont on peut lire le titre : *Don Giovanni*. A l'air pieusement inspiré dont il la couve contre son cœur, j'aurais parié plutôt pour la *Messe du pape Marcel* de Palestrina ou pour *la Passion de saint Matthieu*.

Des deux portraits, lequel faut-il croire? Tous les deux alternativement, suivant les jours. Que dis-je? Un quart d'heure de conversation en tête-à-tête avec le maître le livrera sous son double aspect, tour à tour simple ou lyrique, illuminé ou naturel, toujours abondant, ingénieux, plein d'aperçus, qu'il s'exprime par métaphores ou en prose vulgaire, toujours sincère et bon, avec sa petite nuance d'affectation vite oubliée, toujours et par-dessus tout, l'homme chérissant, facilement attendri, qui veut qu'on l'aime et se caresse à vous, l'homme de cette bouche affable, de ces doux yeux qui nous sourient. Mme de Sévigné l'aurait trouvé, probablement, un peu « étendu » dans ses

soins; à distance, on s'en rend compte; de près, on ne demande qu'à se laisser séduire.

Que le charme de Mozart ait conquis de bonne heure cette nature aimante, il est aisé de le comprendre. Mais je serais étonné si la douce influence maternelle n'y avait eu aussi sa part. Toujours, le goût délicat de la femme, la tendresse prudente de la mère chrétienne, la mèneront d'instinct aux sources pures de l'idéal, dès qu'elle sentira s'éveiller chez l'enfant prédestiné la première vision du beau. Gounod put donc grandir entre Mozart et sa mère, l'oreille et le cœur caressés. Ces heureux commencements l'ont préservé, sans doute, de l'influence desséchante du Conservatoire, où il remporta à vingt et un ans le prix de Rome, dans les classes de Paër et de Lesueur. Le séjour de la villa Médicis passe généralement pour antipathique à la plupart de nos compositeurs en herbe. Berlioz, dans ses Mémoires, fait une amère critique, fort juste à son point de vue, de cette institution. Il est un peu plus surprenant de retrouver les mêmes préventions chez M. Camille Saint-Saëns. A qui vient lui demander des thèmes de symphonies ou des motifs d'opéras, l'Italie dégénérée n'a plus rien à offrir; mais, pour l'étude des musiciens de la Renaissance, Rome avec ses bibliothèques, ses cérémonies de la semaine sainte, offre des occasions uniques, d'inestimables trésors. Et qu'on n'aille pas s'y tromper : la connaissance approfondie de l'ancien style d'église — gymnastique incomparable — forme la base même de tout enseignement musical; elle seule assouplit la main et achève l'artiste. Mais ces œuvres de foi ne sont pleinement accessibles qu'aux croyants, ou tout au moins à ceux qui ont conservé le sens des choses religieuses. Là où Berlioz ne pouvait voir que de rebutants exercices de contre-point, une sorte de casse-tête chinois, Gounod, éclairé par le sentiment catholique, devait reconnaître, sous la rigueur hiératique de la forme, l'inspiration sereine et profonde. L'hospitalité romaine, l'inclinant de plus en plus aux idées mystiques, exerça ainsi sur son développement artistique une action décisive. En abordant avec la dévotion du fidèle les chefs-d'œuvre de la musique sacrée, il pénétra les secrets de l'école et passa maître en l'art d'écrire.

Les années d'apprentissage officiel terminées, Gounod rentra en France par l'Allemagne. Le pèlerinage de Leipzig l'attirait irrésistiblement : Leipzig, c'est-à-dire Schumann et Mendelssohn, et la grande ombre de Jean-Sébastien Bach planant sur ses deux fervents disciples. Il arriva comme l'on venait d'inaugurer, dans l'église de Saint-Thomas, le monument élevé, sur l'initiative de Mendelssohn, à la gloire du maître entre les maîtres, — au milieu d'une population encore toute vibrante des grandes exécutions musicales dont cette solennité avait été l'occasion. Ce fut Mendelssohn lui-même qui fit à notre jeune compatriote les honneurs de l'orgue de Saint-Thomas, — l'orgue de Jean-Sébastien! l'écho de sa vaste pensée! l'instrument vénéré sur le clavier duquel Mozart avait pieusement posé ses doigts cinquante ans auparavant! L'auteur de *Paulus* et d'*Élie* paraphrasa, dans le style ancien, le choral d'une des célèbres cantates, — et c'était un prodigieux improvisateur que Mendelssohn, quand il voulait bien se relâcher de sa désolante correction scolastique et se donner carrière. Sous ses glorieux auspices, dans ce milieu si propre à subjuguer l'âme, Gounod s'approcha pour la première fois de l'extraordinaire et sublime génie en qui se rejoignaient Mozart et Palestrina, ses premiers dieux : initiation féconde qui fermait le cycle de ses études en renouant, dans son esprit, les deux extrémités de la chaîne. Sa foi artistique associera désormais ces trois noms devenus pour lui inséparables : Palestrina, Sébastien Bach et Mozart.

Ses attaches avec Mendelssohn lui laissèrent une empreinte moins durable. Entre le Berlinois et lui, des différences profondes de tempérament contrariaient la sympathie; à partir de *Sapho* l'on n'en trouve plus guère de trace, jusqu'aux grandes compositions religieuses de ces dernières années. Schumann, au contraire, par certaines conformités de caractère et de tendances, le fascina du premier coup : ce génie à la fois archaïque et romantique, pliant la langue des *Fugues et Préludes* aux manifestations de l'âme moderne, répondait à ses vues secrètes et venait lui montrer sa voie.

Rentré à Paris, le jeune néophyte allait entraîner la musique française à sa suite. C'était de beaucoup le plus difficile. A ces noms étranges de Bach et de Schumann, le public qui venait de siffler Berlioz se serait fâché tout de bon; et Palestrina, prôné longtemps par Cherubini, était, par là même, en défaveur au Conservatoire; on ne pouvait les acclimater en France qu'à force de persévérante diplomatie. Que ceux qui reprochent aujourd'hui à Gounod ses concessions veuillent bien se reporter à cette date de 1843; ils seront alors peut-être moins sévères à son égard.

Avec sa haute culture, sa main déjà sûre d'elle-même, sa foi communicative et son éclectisme, c'était bien l'homme qu'il nous fallait pour réparer la langue, fondre notre sécheresse et réchauffer nos froidures. Étudions, chez lui, les facultés maîtresses de l'esprit et du cœur; nous les rencontrerons bientôt à l'œuvre.

III.

Gounod n'est pas, en tant que musicien, un penseur bien profond. Son esprit, pour ouvert et cultivé qu'il soit, embrasse plutôt qu'il n'étreint; il manque un peu de pénétration, de vigueur et — tranchons le mot — de synthèse. On s'en aperçoit dès l'abord, lorsqu'il prend la plume pour développer ses théories d'art; — et le mal n'est pas grand, les succès de plume ayant tou-

jours porté malheur aux musiciens. On s'en convainc mieux encore, et c'est plus grave, quand il veut mettre sur pied les personnages de ses drames lyriques. Le côté violent et indompté de Roméo, la haute portée philosophique de Méphistophélès et de Faust, lui échappent; leurs caractères ne prennent de relief que par la valeur des détails, où la recherche germanique se tempère de goût français. Si, parmi ses figures de femmes, il en est quelques-unes de beauté vraiment supérieure, elles le doivent à la délicatesse des contours, à une certaine pureté de lignes, plutôt qu'à leur originalité typique. Au demeurant, psychologue de taille moyenne, dont l'observation s'en tient volontiers aux dehors, et, sur ce point, de l'école de Mozart, plutôt que de Bach. Poète, je ne révèlerai rien de bien inattendu si j'affirme qu'il l'est moins par l'imagination créatrice que par la sensibilité. On s'en console aisément d'ailleurs. La France n'avait eu, jusqu'à lui, que trop de compositeurs philosophes ou poètes; c'était un musicien qu'il nous fallait : non pas un simple parvenu de l'érudition et du travail, mais un musicien de métier qui fût en même temps un musicien de cœur.

La sensibilité chez Gounod — j'entends, cela va sans dire, la sensibilité musicale — s'épanche en un double courant : l'amour divin et l'amour terrestre traversent son œuvre et mêlent parfois leurs eaux. Voyons à définir, d'abord, chez l'auteur de l'acte du *Jardin* et du *duo de l'Alouette*, la conception de l'amour profane.

On l'a dit : c'est par le cœur que valent surtout ses productions. La formule est juste, mais elle est vague. Cependant, comment lui donner une signification précise? Qu'on étudie la faculté d'imagination dans l'âme de l'artiste, cela se fait couramment et n'a rien en soi qui choque. Mais d'appliquer l'analyse aux manifestations du cœur, de pénétrer dans le for intérieur de l'homme et d'effleurer la corde sensible, voilà, dira-t-on, qui frise terriblement l'indiscrétion et le reportage. N'en croyons rien pourtant. Les œuvres d'art sont les confidentes de nos pensées, de nos aspirations surtout; et pour ce qui est de l'amour, c'est celui qu'on a rêvé qui les inspire Comment Gounod conçoit l'amour, c'est *Faust* et *Roméo* qui nous le diront mieux que lui-même.

Cette conception, dans *Faust*, n'est, à mon avis, ni la plus pure, ni la plus élevée, ni la plus profonde; elle est la plus vive, je dirais la plus troublante, si cette expression n'évoquait je ne sais quelles idées malsaines, un parfum des *Fleurs du mal* qu'il faut laisser à Wagner. Volupté plutôt qu'amour; telle est pour moi l'impression première dont le temps n'a pas eu raison. Mais ce mot, sous ma plume, est tout l'opposé d'une critique. Il en est qui ont reproché à Gounod de pas s'être inspiré, jusqu'au bout, d'Ary Scheffer; je crois au contraire que la scène du jardin s'imposait dans le sentiment où le musicien l'a traitée. Tandis que Gœthe voile de réticences la chute de Gretchen, MM. Jules Barbier et Michel Carré mènent curieusement leur Marguerite jusqu'à l'extrême bord de l'abîme; peut-être la mèneraient-ils plus loin s'ils l'osaient. Je ne blâme point; je constate : bien plus, je dirais volontiers qu'en corrigeant ici Gœthe, M. Jules Barbier a supérieurement compris sa fonction de librettiste lyrique. Sur un geste du démon, les fleurs se sont rouvertes, des frissons inconnus ont traversé l'air, l'haleine des nuits s'est faite plus tiède et plus chargée de parfums, une clarté plus molle est tombée des étoiles, toutes les voix de la nature ont chanté. Le duo de Faust, c'est le moment délicieux où, suivant la belle image d'un romantique, la pudeur, ne cachant plus ses troubles, sent son plumage de cygne s'embraser. Telle étant la donnée, proclamons, à l'immortelle gloire de notre musique, que jamais artiste ou poète n'a fait pénétrer plus avant dans l'âme les séductions de l'amour. Cette page est unique; je défie qu'on la surpasse : une note forcée, un rien de plus, et l'on tomberait dans la basse sensualité d'un Tristan ou d'un Siegmund. Mais, pour ce qu'elle a gardé d'idéal, n'allons pas en dénaturer le caractère; qu'on ne nous parle pas, comme quelques-uns l'ont fait, d'effusions divines, de pures tendresses; qu'on nous fasse grâce de toute la phraséologie paradisiaque. Ce n'est que la poésie des sens, portée à sa plus haute expression artistique; et seule, la poésie des sens est ici à sa place : Marguerite n'est pas Psyché.

Et Juliette n'est pas Marguerite. L'amour comblé, l'amour pur de tout remords, qui peut, sans blasphémer, prendre à témoin le ciel et les anges, l'amour légitime, — dans tout ce que ce mot emporte de grandeur morale, — ne parle pas le langage de la passion éperdue. Et je m'incline avec admiration devant le génie qui a su nous rendre la gradation sensible. C'est ici qu'est la plénitude de la tendresse humaine, le tranquille épanouissement d'un sentiment qui se repose dans sa toute-puissance : c'est ici que les cœurs s'unissent avec les voix, que les âmes s'échangent, se confondent dans un baiser.

Au seuil de la chambre nuptiale, le prélude instrumental à quatre parties — merveille de profondeur et de style — commande le respect. Le cantique des deux époux s'élève dans le recueillement de la nuit. La phrase de chant, la plus large, la plus pure, qui soit sortie de la plume du maître, se développe et grandit par la seule force de l'inspiration, sans ombre d'artifice ou de recherche : pour accompagnement, le fond uni du quatuor; pour harmonie, une longue suite de sixtes Et la simplicité voulue, la marche symétrique partout ailleurs plate et banale, empruntent à la situation la valeur d'un symbole. Aussi passionnée, moins rêveuse et plus intime que l'hymne de Marguerite aux étoiles, supérieure par l'intensité de l'émotion, par l'élévation de la pensée, cette mélodie me semble le dernier mot de l'amour terrestre. Pour rencontrer ailleurs un plus haut idéal, il faut s'élever jusqu'à l'ex-

tase, jusqu'à l'air de contralto *Sehet Jesus*, dans la *Passion de saint Matthieu*,

Des deux célèbres pages d'amour — *Faust* et *Roméo* — la seconde, à mon avis, l'emporte; mais elle ne fait pas oublier la première. L'on doit, au contraire, les rapprocher l'une de l'autre, pour être pleinement renseigné sur le sens affectif de l'artiste : une sensibilité profonde, intelligente de toutes les délicatesses du cœur.

IV.

Pour beaucoup je voudrais retrouver, dans ses grandes compositions sacrées, les mêmes scrupules de goût, le même souci de la nuance. Entre toutes les formes de l'art, la musique et l'architecture religieuses réprouvent l'afféterie et la manière, demandent la grandeur simple et la parfaite unité de composition; entre tous les artistes de ce temps, Gounod devait à son éducation et à son talent de réagir contre la tendance actuelle qui, sous prétexte de reculer les frontières et d'élargir les idées, brouille tous les genres et amalgame tous les styles. L'auteur de *la Rédemption*, de *Mors et vita*, de la *Messe du Sacré-Cœur* n'est pas seulement un musicien de tradition et de race, un familier des anciens maîtres : c'est un croyant, et qui s'en fait gloire. L'Église qui l'a gardé quelque temps, comme chacun sait, lors de son retour d'Allemagne, l'a rendu au monde sans se détacher de lui, et lui-même n'a jamais rompu avec elle. Chacune de ses œuvres religieuses, dont il compose les paroles, est une profession de foi, la plus orthodoxe. Cependant si la foi a persisté chez l'homme, il me semble bien que la sensibilité domine chez l'artiste et le fourvoie à l'impression du moment.

Ouvrez, au hasard, tel de ses oratorios qu'il vous plaira, *la Rédemption*, par exemple, ou cette curieuse *Messe de Jeanne d'Arc* qu'on exécutait il y a huit jours, pour la première fois à Paris : vous y trouverez représentées toutes les époques de la musique religieuse, et le maître lui-même empruntant des phrases entières à son théâtre. On dirait d'un musée, ou plutôt d'un de ces grands triptyques flamands du xve siècle, où les personnages de l'Écriture et de l'histoire sont représentés dans les costumes les plus divers : bourgeois de Gand et vieux bardes, chevaliers casqués, prélats mitrés et patriarches à turbans, vierges byzantines coudoyant des demoiselles nobles fourrées de martre, — et, dans le coin d'un panneau, le peintre lui-même entouré de sa famille dévotement agenouillée. L'oratorio de Gounod est un peu construit sur ce plan. Tout au fond, c'est Palestrina et Marcello; en avant, les vieux maîtres allemands avec leurs chorals et leurs fugues; à côté, Mendelssohn, boutonné jusqu'au col, avec ses sonates d'orgue; là, l'Église romaine, avec ses plains-chants; ici Berlioz et ses diableries fantastiques; plus loin, Camille Saint-Saëns et ses paysages de la Bible; — enfin, tout au premier plan, Gounod et ses deux filles, Marguerite et Mireille, tous trois priant avec ferveur.

Chez Memling et chez les Van Eyck, à Saint-Bavon de Gand, à l'hôpital de Bruges, cette conception naïve des sujets religieux se fait respecter par l'irrécusable sincérité de l'artiste. A Paris, au Trocadéro, elle fait sourire un peu les sceptiques et désole les archéologues, les Viollet-le-Duc de la musique; il est autrement fâcheux de mêler les styles que les costumes.

Gounod, pourtant, n'est ni le seul coupable ni le plus coupable en cette affaire. La faute en est surtout à notre époque. Le mouvement romantique du commencement du siècle a ramené les esprits aux préoccupations religieuses; l'éducation de la famille a développé, chez la plupart des hommes d'aujourd'hui, l'instinct de la croyance; puis, pour un grand nombre, l'enseignement philosophique est venu faire table rase. Mais, à côté de l'esprit émancipé, le cœur et l'imagination ont gardé leur dévotion première aux poétiques impressions de l'enfance : M. Paul Bourget a fort subtilement analysé cet état d'âme chez Baudelaire, où il atteint à son paroxysme. Les doctrines panthéistes et matérialistes, en divinisant les forces de la nature, ont apporté dans l'esthétique un nouvel élément de trouble, dans les esprits une nouvelle déviation de la religiosité. Ce n'est plus seulement la poésie de la nature et des sens, c'en est la religion, avec ses rites, ses dogmes et ses mystères. Et pendant que ces cultes bizarres prennent au catholicisme son langage, l'art et la poésie continuent de lui demander des sujets, des impressions, même des formules.

Volupté de Sainte-Beuve, *Harmonie du soir* de Baudelaire, *la Tentation de saint Antoine* de Gustave Flaubert, l'*Hérodiade* de M. Massenet, sont, à des degrés fort divers dans le talent, les produits de cette perversion du goût. Mais le cas de Gounod n'est pas celui de Baudelaire, de M. Renan, de Sainte-Beuve. Pour le croyant qu'il est, pour le musicien respectueux de la dignité de l'art, on a le droit d'être sévère. Toute faute légère est grave venant de lui. A d'autres, je n'aurais pas l'idée d'adresser pareille critique; ils me regarderaient sans m'entendre.

Il y a pourtant, dans cette *Rédemption*, de grandes choses et des choses exquises : les trois chorals de la première partie; dans la seconde, la marche et le trio des saintes femmes au sépulcre; et, dans la troisième, de beaucoup la plus remarquable pour le style, un délicieux prélude, certaines parties de l'Hymne apostolique qui sont fort belles, enfin deux pages maîtresses où reparaît, sous sa forme la plus pure, la note tendre et caractéristique du musicien : l'air de soprano : « Sur les sentiers déserts », et l'air avec chœur : « Vos bontés paternelles ». Peut-être s'avisera-t-on ici de quelque air de famille avec le duo de *Marie-Madeleine;* mais il n'est pas défendu, je pense, à Gounod de reprendre son bien où il le trouve.

Dans la partie descriptive, le maître faiblit et con-

firme l'idée que nous nous sommes faite de ses facultés d'imagination. Malgré les recherches harmoniques et instrumentales, le prologue qui veut peindre, par des accords altérés, l'esprit de Dieu planant sur les eaux, et, par sa résolution en *ut* majeur, l'apparition de l'homme sur la terre, n'est qu'un assez pâle exercice de rhétorique. Quant à la *Marche au Calvaire*, hésitante et comme tiraillée entre le double souvenir du chœur colossal de *la Passion* et de *la Marche au supplice* de Berlioz, elle est décousue et vide.

Tout autre pour la tenue et pour le style, et d'une ordonnance plus parfaite, est l'oratorio *Mors et vita*. L'impression profonde du quatuor *Oro supplex*, d'une envolée si haute, ne s'est point encore effacée. La phrase symbolique qui soutient toute l'œuvre est heureuse en ses métamorphoses : qu'elle s'agenouille dans ses longs voiles de deuil, qu'elle se relève avec un sourire mouillé de larmes, ou qu'elle s'élance au ciel, transfigurée et rayonnante, elle nous fait battre le cœur. Autre éloge : les emprunts à Marguerite et à Juliette sont moins fréquents ou mieux dissimulés ; on ne retrouve guère qu'une grande phrase de violon, sœur jumelle de celle du prologue de *Faust*. Gounod l'a mise dans son paradis; j'y réentendrais *Faust* avec plaisir.

V.

Le style du maître est l'image fidèle de son esprit ; cette parfaite conformité de la main et du cerveau, bien rare parmi les artistes, sera peut-être un jour son titre le plus glorieux au suffrage des musiciens. Il exécute comme il sent ; et comme il a senti tout autrement que ceux qui l'avaient précédé, il a compris de bonne heure qu'il fallait se refaire une langue appropriée à sa nature ; et comme sa nature reflétait les tendances encore mal définies de son époque, cette langue est vite devenue populaire. Elle a donc, indépendamment de sa valeur propre, l'importance d'un document. Elle manifeste, de façon fort instructive, une nuance particulière du sentiment moderne. Par ce côté, elle mériterait une étude approfondie, s'il était possible d'entrer ici dans les détails techniques d'une pareille analyse.

D'un point de vue plus général, on peut dire, ce semble, qu'elle est très complexe et en même temps très fondue; très personnelle, quoique formée d'éléments très divers ; flexible, abondante, encyclopédique, et néanmoins assez limitée dans ses moyens d'expression.

Par tout ce que nous savons des études premières du musicien, nous avons deviné déjà de quels apports elle s'est constituée dans le principe; depuis, elle n'a pas cessé de s'enrichir et d'être tenue au courant de tous les heureux néologismes.

Dans *Sapho*, le procédé n'est pas encore très original. C'est la tradition de l'école classique partie de Gluck, tempérée par quelques jolies réminiscences du *Songe d'une nuit d'été*. Un compositeur de trente ans, abordant pour la première fois la scène de l'Académie nationale, avec un sujet antique, était tenu de se conformer aux traditions du lieu, d'oublier, pour un moment, ses souvenirs d'outre-Rhin. Déjà pourtant la préoccupation archaïque se fait jour dans la charmante chanson du pâtre; le renversement caractéristique de l'accord au début de l'*Hymne d'amour* (transporté depuis sur les paroles du *Soir* de Lamartine) trahit une impression très personnelle ; au soin que prend le musicien d'accompagner presque toujours les notes de passage, on pressent le disciple de Mozart. Mais tout cela n'est qu'effleuré et sommaire. Au moment suprême du drame, Gounod revient à la déclamation pathétique de l'école française, dans les célèbres Stances, magnifiques adieux à un style dont il va s'éloigner pour toujours.

Avec la première note de *Faust*, la transfiguration s'annonce, complète, décisive. Tout un monde inconnu surgit. Ce n'est pas la symphonie, c'est le style figuré, le contre-point fleuri qui renaît de sa cendre, évoquant instantanément la vision gothique de la vieille Allemagne. Quatre parties instrumentales, vivant chacune de sa vie propre, se succèdent, s'enchevêtrent, se déroulent et s'entrelacent autour d'un même motif. Ce procédé reviendra désormais chaque fois qu'il faudra faire appel au sentiment religieux, produire une impression sombre ou doucement pénétrante d'intimité, de recueillement ou de mystère : dans la scène de l'Église, dans la prison de Marguerite, dans la chambre de Juliette. Pastiche, si l'on ne veut regarder qu'à la facture; trouvaille par l'à-propos, par la valeur des thèmes que ce moyen met en œuvre.

L'oreille ainsi rompue aux formules complexes va pouvoir s'intéresser aux évolutions de l'orchestre sans perdre le fil de la mélodie vocale. Les dessins entrecroisés formeront une trame solide sur laquelle se détacheront les personnages. La déclamation, soutenue de toutes parts, pourra se déployer, prendre de l'air, — si cette comparaison familière m'est permise. Bientôt le discours musical remplacera le sec récitatif, ses placages et ses modulations rudimentaires.

Vous auriez trouvé, sans doute, chez Berlioz, toute cette doctrine plus résolument pratiquée, et chez Bach, un luxe ornemental, une hardiesse d'invention plus grands encore. Mais, sans Gounod, peut-être n'aurions-nous jamais compris l'un ni l'autre. Et puis, au théâtre, la clarté commande toute sorte de précautions et de sacrifices ; pour l'apprendre, Gounod n'avait eu qu'à consulter Mozart.

L'orchestre de Mozart lui suffit; pourquoi les empâtements de couleur quand le modelé donne le relief? pourquoi les débauches de sonorités quand l'harmonie par elle-même a une suffisante consistance ?

Et l'harmonie chez notre compositeur est toujours riche, souple, ingénieuse et caressante. Neuve? pas autant qu'on l'a cru. Schumann a passé par là, derrière Schubert et Beethoven; et aussi Berlioz. Qui peut inventer aujourd'hui? Les anciens ne nous ont laissé rien à dire, et nous sommes réduits à butiner là où ils ont fait éclore. Mais avec quel tact Gounod sait choisir! Quel doux bourdonnement d'abeille! comme il retrempe les mots de la langue et rajeunit les formules, par une disposition nouvelle de l'accord, par un accent mis en sa place, par une cadence inattendue. Sa mélodie est d'un prix plus haut encore, fleur de serre obtenue par une greffe savante, — aux couleurs vives, à l'arome capiteux et subtil, — qui pourtant n'a pas poussé bien avant dans le sol ses racines et s'étiole sitôt transplantée, mais qui laisse après elle un parfum inoubliable.

Composite, chatoyant, apprêté, délicat et sensuel, cet art ne plane pas, comme celui de Berlioz, au-dessus de son siècle; il le traduit exactement et, sans basse complaisance, répond à toutes ses aspirations esthétiques. Ne lui demandez ni le grand souffle tragique ni les coups d'aile sublimes; s'il les rencontre, c'est par l'heureux effort d'une sensibilité tendue à l'excès, et pour un court moment: dans les stances de Sapho, dans la phrase désespérée de Juliette pendant le bal, dans le trio de la prison. Les grands ensembles dramatiques, la mort de Valentin, la scène de l'Église, se soutiennent par le talent encore plus que par la pensée; — la scène du Rhône de *Mireille*, superbe au concert, est de nul effet au théâtre. Le sens du grandiose et du divin manque, et aussi, peut-être, le sentiment intime de la nature; — comparez les pastorales de *Faust* et de *Mireille* aux pages pittoresques de la *Damnation*. Fait pour l'amour, ou plus exactement pour une certaine nuance de l'amour, Gounod s'y renferme dès qu'il le peut; mais il s'y montre absolument hors ligne. Et c'est assez. Il ne faut pour la gloire d'un maître que d'avoir exprimé, de façon supérieure et personnelle, un des côtés de l'âme humaine.

VI.

Il me resterait à montrer comment *Faust* fit la conquête de Paris, et la direction que son succès imprima au mouvement musical. Le succès de *Faust!* Tous les journaux du mois dernier ont dit combien sa destinée fut d'abord incertaine, les découragements du compositeur devant la froideur du public et les sottises de la presse. Ni la kermesse, ni les couplets de Siebel, ni la ballade du roi de Thulé, ni la scène du jardin ne trouvaient grâce devant ces juges austères. La valse seule avait plu généralement. Quand, après quatre mois, le courant favorable se dessina enfin, ce fut grâce au retour des troupes d'Italie qui fit, du chœur des soldats, un chant de circonstance, une allusion patriotique. Mais qui donc avait, quatre mois durant, obstinément lutté pour faire maintenir la pièce sur l'affiche, quand le triomphe de *la Reine Topaze* rendait plus sensible encore le vide de la salle? Qui donc avait fini, à force de démarches, par mettre la main sur un éditeur et le décider à publier la partition? Qui donc avait ainsi contribué à propager l'art nouveau? La « cinq centième » de *Faust* a valu un juste tribut d'admiration et de regrets à l'inimitable créatrice du rôle de Marguerite; mais on n'a pas assez dit que Mme Miolan fut, à ce moment décisif, zélatrice aussi persévérante qu'admirable interprète. Sans elle, peut-être *Faust* avait-il le sort de *Proserpine*.

Les conséquences auraient été graves, à cette époque où la gloire de Verdi grandissant passait les Alpes et menaçait de submerger ce qui restait encore debout du goût français. Pendant que les bruyants éclats de voix du *Trouvère* faisaient accourir la foule à l'Opéra, les artistes, rentrés en eux-mêmes, méditaient le chef-d'œuvre de Gounod; ils comprenaient enfin le vide de la musique italienne, la nécessité de se tourner vers l'Allemagne, le besoin d'une forte culture pour s'assimiler sa langue musicale. L'auteur de *Faust* trouva donc des élèves non seulement dans la génération nouvellement venue, mais parmi ses anciens condisciples et, pour ainsi dire, parmi ses maîtres. Dans le même moment, la reprise des opéras de Mozart au Théâtre-Lyrique, la création des Concerts Populaires au Cirque d'Hiver, vulgarisaient les procédés de la grande école allemande et formaient, pour les compositeurs de l'avenir, un public jeune et sympathique.

On sait le reste. Ce que je pourrais dire de la carrière du grand compositeur n'ajouterait rien, au point de vue de cette étude. Depuis *Faust*, il n'y a pas eu, chez lui, évolution, mais recommencement. Son œuvre forme une suite de productions étroitement apparentées, également remarquables par le talent avec une inspiration fort inégale, et dont les moins heureuses ont été celles où il s'est efforcé de transformer sa manière. Il a varié ses procédés à mesure que l'école « avancée » prenait faveur; — il n'a pas renouvelé son style, et ses imitateurs n'y ont pas mieux réussi. Son art, je le répète, est un art de transition, le produit d'une culture artificielle, une plante rare, qui a pu refleurir sur place, et magnifiquement refleurir, mais qui n'a pas donné, qui ne donnera pas de rejetons.

L'influence de Gounod, pourtant, a rayonné sur toute l'école contemporaine: funeste à ceux qui n'ont su que marcher dans son ombre, pour lui dérober ses formules; — bienfaisante à ceux qui ont profité de ses exemples et qui se sont inspirés de son esprit. Ils ont appris de lui l'amour des vrais maîtres, le goût des fortes études, la richesse et l'élégance du style, l'horreur du froid. Ceux-là sont ses véritables disciples. Et c'est le

devoir de la France de se montrer doublement reconnaissante envers le grand musicien qui nous a donné non seulement Sapho, Marguerite, Juliette et Mireille, mais aussi Georges Bizet et Camille Saint-Saëns.

René de Récy.

L'UNION INDO-CHINOISE

Politique et administration

Nous avons précédemment (1) exposé les règles générales de politique et d'administration que le gouvernement métropolitain devait, selon nous, appliquer dans nos possessions d'Indo-Chine. Nous avons dit qu'il était indispensable qu'il s'efforçât d'arrêter et de faire prévaloir une politique bien définie, soustraite aux caprices successifs de ses agents, et donnant toute garantie à nos sujets et à nos colons. Cette première victoire sur la politique d'incohérence suivie jusqu'à ce jour déciderait de toutes les autres.

Il nous reste à examiner maintenant quels sont les devoirs du gouverneur général de l'Indo-Chine française, et comment, dans les limites de la large initiative que lui laissent les décrets organiques, il peut seconder les vues du gouvernement et en même temps assurer le développement économique de nos possessions.

I.

L'Indo-Chine française se compose de quatre provinces contiguës, le Cambodge et la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin.

La Cochinchine, l'Annam, le Tonkin formaient autrefois l'empire d'Annam. Conquis à intervalles éloignés, ils ont pris, dans notre administration française, des situations différentes. La Cochinchine a été une colonie, à laquelle plus tard on a accolé le Cambodge, pays de protectorat, mais gouverné sensiblement comme une colonie; le Tonkin et l'Annam ont été soumis à notre protectorat, plus étroit dans le premier, plus lâche dans le second. Il y avait ainsi deux groupes d'administration : la Cochinchine, avec un gouverneur ayant autorité sur les agents français au Cambodge ; l'Annam et le Tonkin sous un même résident général. Ces deux groupes n'en font plus aujourd'hui qu'un seul. Mais il importe de se souvenir qu'il entre dans sa composition quatre éléments distincts, pour ne pas dire hétérogènes.

La Cochinchine, avec sa population définitivement soumise, ne nous demande que de la modération dans les impôts et de l'honnêteté dans la gestion des finances. Le Cambodge, à peu près pacifié, réprouve les aventures et nos empiétements. Le Tonkin, affolé par l'instabilité et l'absence de direction, soupire après une politique fixe et une sage et rapide exploitation de ses ressources. L'Annam, centre d'aristocratie, pays à cultures riches, réclame le respect de ses institutions et promet en échange l'apaisement et le travail. Tous attendent de nous ces premiers travaux publics sur lesquels la plupart des gouvernements étrangers fondent la prospérité de leurs colonies. Tous, pays conquis par nous comme marchés ou comme routes de commerce, s'indignent que, par inaction ou par ignorance, nous n'ayons pas encore su tirer parti de leurs avantages les plus incontestés.

De sorte que pour établir un programme commun qui leur donne satisfaction à tous, il faut s'en tenir aux termes les plus généraux et dire que nous devons avoir en Indo-Chine une politique et une administration pacifiques, économiques et commerciales. Mais quand nous avons dit cela, nous n'avons encore rien défini.

II.

Assurément, les mots ont là-bas le même sens qu'ici, mais que parfois ce sens est difficile à préciser! Pacifiques! quand nous disons en France que nous sommes et resterons pacifiques, nous savons ce que cela signifie ; nous entendons que ni spontanément ni sous l'influence d'instigations et de provocations nous ne prendrons les armes que pour nous défendre. Et là-bas aussi nul ne prétend plus faire de conquêtes ; nul ne songe à étendre à main armée notre influence. Mais qu'il est souvent malaisé de savoir où finit la défense et où commence l'attaque!

Nos voisins sont ordinairement des peuplades sans maîtres, ne relevant que nominalement de la Chine ou du Siam. On parle en Guyane de territoires contestés : l'Indo-Chine en est pleine. Nous avons, par exemple, à maintenir les droits de notre protégé le roi du Cambodge : ces droits n'ont jamais été définis. Les limites de son royaume ne sauraient, sur certains points, être fixées, à vingt lieues près. Or, justement, en ce moment, sous des influences bien visibles, le Siam élargit partout ses prétentions. Les Français ont été peu à peu évincés de presque tous les postes qu'ils occupaient dans l'administration siamoise. D'autres, rivaux acharnés de notre pays, leur ont succédé. Sous leur direction, Siam, plus agissant, revendique sur la rive gauche du Me-Kong, comme ayant autrefois relevé de sa couronne, de vastes territoires, le plus souvent inhabités. Du côté du Cambodge, ses réclamations vont même plus loin et portent sur tel village où, après examen des traités et des cartes, nous avons établi un poste. Que faire?

(1) *Revue* du 12 novembre.

A distance, cela peut nous laisser froids! Mais là-bas, le patriotisme s'exaspère plus facilement; on sait les mauvaises intentions nourries contre nous; on se souvient de riches provinces déjà trop facilement rétrocédées; on voit les clauses du récent traité et l'installation de notre consul à Louang-Prabang rendues vaines par mille agissements de mauvaise foi, et l'on prend difficilement son parti d'une nouvelle reculade. On demande, à Paris, des instructions par télégraphe; mais dans l'intervalle on se montre plus cassant et moins diplomate qu'il ne conviendrait. S'il faut céder, on cède de la plus mauvaise grâce, et on se promet d'être pour l'avenir moins facilement dupe (1). Et qu'en sortira-t-il?

Là est le danger. Là doit se porter l'attention du gouverneur général. L'opinion publique, nous le savons tous, est aujourd'hui invinciblement opposée à tout ce qui augmenterait d'hommes et d'argent les dépenses. Quelle qu'en soit l'utilité, elle le repoussera. — On lui montrera des influences grandissantes à côté de la nôtre jusqu'à l'annihiler, les espaces libres de l'Indo-Chine centrale successivement occupés par d'autres que par nous, et des occasions, encore faciles et tentantes, disparues bientôt à jamais : rien n'y fera. Elle estime que notre champ d'action est assez vaste, si vaste même que nous ne pouvons encore l'exploiter tout entier; et, à moins qu'elle ne vienne à rencontrer en face d'elle, dans ces pays, non plus des Asiatiques, mais des Européens, elle concédera tout plutôt que courir les chances d'aventures nouvelles. Si même on la violente, elle pourra abandonner définitivement à vau-l'eau toute la politique coloniale. C'est de cet état de l'opinion publique que le gouverneur général doit s'inspirer pour donner ses instructions à ses agents.

Mais ce n'est pas seulement à l'extérieur, avec nos voisins, qu'il faut vivre en paix, c'est aussi et surtout à l'intérieur, avec nos sujets. Nous avons de ce côté fait bien des écoles; et si l'on demandait dans quelle section de notre politique coloniale, si riche en bévues et en erreurs, s'est le mieux étalée notre inexpérience, on pourrait répondre à coup sûr que c'est dans celle qui règle notre conduite envers les indigènes. Encore y a-t-il tel pays où les erreurs sont excusables. Avec des sujets de religion musulmane l'embarras est grand, et les hommes les plus instruits et les plus perspicaces vont jusqu'à différer radicalement d'avis. Mais avec des Indo-Chinois? Sauf les Khmers, un peu plus difficiles à tenir, ce sont gens laborieux et paisibles. Il ne faut pas leur demander d'affection; mais ne heurtez ni leurs mœurs ni leurs usages, assurez-leur le fruit de leur travail, ils seront des sujets modèles.

Le malheur est que nous ne les connaissons pas assez, et que nous allons en aveugles, ballottés d'une erreur à l'autre. Tel semble oublier que l'Annam et le Tonkin comptent dix millions d'indigènes. Toutes ces prévenances, ces attentions auxquelles est si sensible un peuple de civilisation chinoise, il les ignore ou les néglige. Il dédaigne les grands fonctionnaires indigènes, il omet les petits, et tous il les laisse libres de rançonner leurs compatriotes. Tel autre confond les Annamites et les Tonkinois, il n'y voit qu'un seul et même peuple. Il y a une aristocratie et une démocratie; il y a des vainqueurs et des vaincus : il les croit égaux, amis et frères. Les Tonkinois ne souffrent notre présence parmi eux que si elle les soustrait aux exactions et à l'oppression de leurs anciens maîtres. Lui, souhaite les voir plus entièrement soumis aux mandarins de Hué. Et pour cela il va — contre le droit et contre le bon sens — dénoncer publiquement l'injustice de notre domination et notre prétendue violation des traités.

Toutes ces fautes, ignorances, changements, démentis, récriminations, sont exploitées contre nous. Ces peuples, figés dans leur antique civilisation, jugent inconciliables avec un esprit de sagesse des conduites si diverses ou si contradictoires. Ils se refusent à croire en notre supériorité; vaincus par la force brutale, ils se réfugient dans le dédain et peut-être dans la haine du vainqueur. La révolte aura son tour.

III.

Dans nos possessions d'Indo-Chine, comme dans toute colonie d'exploitation, il y a deux éléments distincts : les indigènes, en nombre considérable, de douze à quinze millions, et les colons, qui sont en tout deux ou trois mille. Les indigènes mécontents, on pourrait croire les colons satisfaits. Nos théories en matière coloniale sont en effet si étranges, que nous avons souvent considéré comme absolument séparés, sinon opposés, les intérêts des indigènes et des colons. Le mécontentement des uns proviendrait-il d'excessives satisfactions données aux autres? Il n'en est rien. Les colons crient plus haut (cela va de soi) et se plaignent plus fort que les indigènes.

Je sais que rien n'est plus difficile à gouverner et à

(1) « Le soir, vers six heures nous arrivons à Stung-Streng. Hélas! le drapeau français que vous aviez vu flotter sur le poste de Siemboc n'y est plus! Le Siam a revendiqué ce poste et avec succès. Il y construit maintenant tout un village pour mieux en assurer la réoccupation; mais ce qu'il y a de plus fort, c'est que Siam a mis un poste de douane à Kaudalkla, à quelques milles au-dessous de Siemboc, sur la rive gauche, en plein territoire cambodgien, comme l'affirme Aymonnier dans ses notes sur le Laos; après Angkor et Batambang, après Mélou-Prey et Toaulé-Répou, c'est donc Krattié que l'on entame. Quand comprendra-t-on qu'il ne reste point de temps à perdre pour opérer résolument et avec la dignité de notre droit cette démarcation de frontières que vous demandez? » (*Lettre du directeur de l'intérieur en Cochinchine*, à M. le capitaine de vaisseau Réveillère, *ancien directeur de la marine à Saïgon*. Communiquée à la *Société de géographie de Paris*, séance du 4 novembre 1887.)

satisfaire qu'une population coloniale. L'ardeur de certaines ambitions et la bassesse de certains caractères y sont un obstacle presque insurmontable. Je l'ai bien vu par l'exemple de M. Paul Bert. Populaire à l'excès avant sa venue, il avait contre soi, au bout de trois mois, la majorité de la colonie. L'ardeur de son zèle et l'immodération de son travail la lui ramenaient quelque temps après. A la fin d'octobre, la gratitude publique lui offrait un banquet; et en janvier suivant, dans une adresse au nouveau résident général, elle faisait contre son administration un réquisitoire si injuste que M. Bihourd refusait de le recevoir. J'ai donc quelque raison de tenir pour suspectes les doléances des colons.

Mais un simple examen en montre la légitimité. Ils ont, eux aussi, souffert des fautes que nous avons déjà signalées : changements continuels, gaspillage des ressources, des forces et des bonnes volontés.

Au point de vue financier, des dépenses excessives et d'ordinaire inutiles; au point de vue administratif, l'abrogation expresse ou tacite par chaque gouverneur des mesures de son prédécesseur, sont choses trop connues, surtout depuis la campagne menée cette année dans la presse quotidienne, pour que j'aie besoin d'y insister. Et je n'en aurais même pas parlé si les circonstances présentes n'allaient, en ce qui concerne l'Annam et le Tonkin, mettre le gouverneur général dans un certain embarras.

Ce n'est un secret pour personne que la politique et l'administration de M. Paul Bert n'ont pas été, tant s'en faut, maintenues et respectées après lui. Son œuvre, presque achevée dans quelques parties, ébauchée seulement dans le reste, a été abandonnée ou détruite. Derrière l'autorité du nouveau résident général, que sa santé ébranlée éloignait des affaires et dont souvent la bonne foi a été surprise, quelques subalternes ont à plaisir gâché une des organisations les plus belles et les plus rapidement conçues et exécutées qu'on ait jamais vues dans nos colonies. Cela n'a pas été sans soulever de vifs ressentiments parmi les fonctionnaires et la population européenne. Aujourd'hui tout change de face, et il est à craindre qu'une réaction nouvelle amène de nouveaux changements. Le gouverneur général fera bien de résister à l'entraînement et de maintenir le plus qu'il pourra les hommes en fonctions et les arrêtés en vigueur. Dix lois en dix ans, fussent-elles sans cesse plus perfectionnées, ne vaudront jamais une loi unique, même médiocre, appliquée pendant dix ans avec suite et méthode. Après lui, on s'autoriserait de son exemple pour bouleverser ce qu'il aurait fait. Il y a mieux à faire qu'à détruire ce qui existe, il y a à créer ce qui n'existe pas.

IV.

Quand on traite des intérêts français en l'Indo-Chine il ne faut jamais oublier ce qui nous y a amenés. La France a fait pour s'y établir de grands sacrifices et quand les adversaires de la politique coloniale demandaient ce qu'elle en retirerait, on leur répondait qu'elle assurait à son industrie et à son commerce de vastes débouchés; que ces pays renfermaient une population nombreuse aux besoins multiples et conduisaient facilement à d'autres plus peuplés encore et plus riches (1). C'est donc en tant que marchés commerciaux et routes de transit que nous avons convoité et conquis ces pays : il est assez curieux de voir aujourd'hui comment nous les avons utilisés.

Mais, avant tout, il faut dire que nous devions éprouver dès le début une double déception.

Le fleuve Rouge (Song-Coi), signalé par Dupuis comme la route de Chine, est au-dessous de sa réputation. Sa profondeur est trop faible. Un bateau calant $2^{m},50$ remonte difficilement jusqu'à Hanoï. Et au-dessus, il faut diminuer progressivement le tirant d'eau jusqu'à $0^{m},50$ quand on arrive près de Laokai. Comme tous les fleuves de ces pays, il subit chaque année des crues considérables. Mais sa navigabilité n'y gagne rien. Le lit, tout entier de sables mouvants et de vases, monte pour ainsi dire avec les eaux. Le courant atteint alors la vitesse prodigieuse de 7, 8 nœuds et quelquefois plus. De puissants bateaux à vapeur peuvent seuls le remonter; les jonques annamites, qui font tout le commerce avec le haut fleuve, sont impuissantes. En sorte que la *route commerciale* du Song-Coi n'est libre qu'aux basses eaux. Les écueils, les rapides, le manque de chemins de halage rendent la navigation difficile. Il faut un mois pour aller de la mer à Laokai; le transport d'une tonne de marchandises coûte au bas mot 100 à 150 francs. De Laokai à la capitale du Yunnam, ce sont encore 10 jours et 3 ou 400 francs. A la vérité, les routes rivales qui conduisent au Yunnam et au bas Szu-Chuen sont autrement longues et dispendieuses : par le Yang-Tse, il faut, dans des conditions identiques, 80 jours et 900 francs; par la rivière de Canton, 75 jours et 950 francs; par la Bir-

(1) Le commerce qu'on peut faire avec ces pays est bien plus considérable qu'on ne se le figure généralement.

On ne connaît qu'imparfaitement les ressources du pays que nous appelons le Laos et que les Anglais appellent les *Shan-States*. Mais les messageries fluviales de Cochinchine, qui ont établi un service régulier avec le haut Cambodge, voient leurs bateaux revenir chargés à couler bas.

Quant aux provinces chinoises avec lesquelles nous avons chance d'entrer en relations, elles comptent : le Szuchouen, 70 000 000 d'habitants sur une superficie de 168 000 milles carrés, avec un commerce actuellement évalué à plus de 600 millions; le Kwei-Cheou, 8 000 000 d'habitants, sur une superficie de 64 000 milles carrés; le Yunnam, 17 à 18 millions d'habitants, sur une superficie de 108 000 milles carrés, avec un commerce qu'on ne peut chiffrer, mais qu'on sait très actif. (Voy. sur ces points : Rocher, *la Province du Yunnam*, 2 vol. in-8°. Leroux : *le Haut Mekong*, par Paul Brandt, capitaine de vaisseau, chez Fischbacher, et le *Rapport* de M. Colquhoun cité plus bas.

manie, 50 jours et 900 à 1000 francs. Et les chances d'échouage et même de pillage y sont plus grandes que dans le fleuve Rouge. L'avantage reste donc à la route du Tonkin. Mais cet avantage n'est pas si grand que nous l'avions espéré, et encore il ne lui reste que si les choses demeurent en l'état. Or nous verrons combien se remuent les Anglais pour ouvrir à leur commerce avec la Chine intérieure une route rapide et sûre.

Notre deuxième déception a été l'impuissance de notre industrie métropolitaine à lutter dans ces pays avec l'industrie étrangère. Jusqu'à ces derniers temps, il n'y avait en Cochinchine, sauf sur quelques objets, pas de droits de douane ; et, au Tonkin et en Annam, qu'un tarif purement fiscal, sans aucun caractère protectionniste, qui demandait 2 1/2 0/0 *ad valorem* aux produits français et 5 0/0 aux produits étrangers. Or dans ces conditions, à Saïgon, à Tourane, à Haïphong, partout on constatait que les marchandises étrangères entraient en quantités plus considérables que les nôtres. En 1885, sur sept articles principaux, l'importation étrangère au Tonkin avait atteint le chiffre de 11 millions de francs, et l'importation française celui de 1 500 000 francs. « En 1886, écrivait le directeur des douanes du Tonkin dans un rapport récemment publié à l'*Officiel*, les importations ont atteint 28 800 000 francs, contre 21 680 000 en 1885. Sur ces 28 millions, 6 millions à peine de marchandises françaises ont été importées; encore ne faut-il pas entendre par marchandises françaises toutes celles désignées comme venant de Saïgon. Il en est parmi celles-ci qui sont fabriquées aux Indes, d'autres en Angleterre et en Allemagne. Les cotons filés, les cotonnades et bien d'autres articles, portés sur nos statistiques comme ayant été importés de France, sont étrangers et n'ont fait en réalité que traverser la Cochinchine pour profiter d'un avantage que nos règlements font aux marchandises envoyées par la métropole ou les colonies. »

C'était une seconde illusion qui s'envolait : l'industrie française n'allait pas profiter du marché ouvert par les armes françaises. Il fallait aviser. Il fallait que la vallée du Song-Coi offrît une voie facile vers les provinces de la Chine occidentale, et que les marchés du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine et du Cambodge fussent exclusivement réservés à l'industrie française.

Le Song-Coi fut étudié par les gens compétents. On releva soigneusement les rapides pour faire sauter les roches qui les produisent. On décida de créer un chemin de halage et d'établir dans le haut fleuve un système de touage. Ce ne serait pas assez. On songea aux chemins de fer : ils devaient avoir des avantages multiples. Une commission instituée au ministère des affaires étrangères conclut à l'établissement entre autres d'une ligne allant de la mer à Laokai. Quant à l'industrie, pour lui assurer la supériorité sur les concurrents étrangers, le parlement lui vota, sur la proposition de MM. Waddington et Dautresme, représentants autorisés de la fabrique rouennaise, un tarif douanier applicable à toute l'Indo-Chine française, et qui était éminemment protecteur, pour ne pas dire prohibitif.

Ceci fait, et sans se préoccuper autrement des difficultés de l'exécution, on se reposa, satisfait d'une si excellente besogne.

V.

Il y avait toutefois deux classes de gens que les mesures prises ne satisfaisaient nullement : c'étaient les étrangers et les colons.

Les colons soutenaient que ces mesures leur seraient très préjudiciables. Ils étaient venus, comme on dit dans ces pays, pour faire fortune; ils voulaient la faire par le commerce, et, pour cela, acheter aussi bon marché et revendre aussi cher que possible. Or il se trouvait que leurs clients, les indigènes, étaient accoutumés à payer bon marché et notre industrie à vendre cher. C'était la proposition retournée.

Les marchandises qu'ils importent pour les indigènes sont notamment des fils et des tissus de coton (1). En 1885, ils ont importé pour 7 000 000 de fils de coton, et 1 700 000 francs de cotonnades; en 1886, pour 5 880 000 de fils de coton et 2 800 000 francs de cotonnades. Tout ou presque tout cela vient, par Hong-Kong ou Saïgon, d'Angleterre, d'Allemagne ou de Suisse, surtout de l'Inde. L'industrie française n'en fournit pas la dixième partie. Résultat très naturel, puisqu'en France même, où, protégée par des droits considérables, elle est mieux placée pour lutter, elle ne peut pas même se réserver complètement le marché. Or, faisaient remarquer les colons commerçants, si maintenant on écartait du Tonkin, par un tarif prohibitif, les produits étrangers, quelle ne serait pas leur position? Les prix trop élevés restreindraient la consommation; le trafic qu'ils espéraient faire par le haut fleuve avec la Chine deviendrait impossible; la contrebande alimenterait le marché intérieur, la concurrence étrangère irait, par d'autres routes, alimenter la Chine; la place deviendrait intenable pour eux; ils n'auraient plus qu'à liquider. L'industrie métropolitaine n'y aurait rien gagné, et le commerce local serait ruiné.

On les laissa dire. Le Conseil d'État fit, aux termes de la loi, un tarif quasi prohibitif ; on le mit en vigueur, les colons durent s'incliner : deux mois après, on apprenait que les Chinois, c'est-à-dire le gros com-

(1) Dans tous ces pays la cotonnade est si commune, que là où il n'y a pas un commerce régulier, elle est un moyen de payement, une monnaie d'un usage aussi commun que la monnaie métallique.

merce, refusaient, en face de droits aussi exorbitants, de débarquer leurs marchandises et s'en retournaient chez eux sans rompre charge; que quatre ou cinq grosses maisons d'Hanoï suspendaient leurs payements ou étaient déclarées en faillite; et que l'importation des fils ou tissus de coton avait, en trois mois seulement, diminué de plus de 1 500 000 fr.

Les étrangers n'étaient pas satisfaits davantage. Singapour et Hong-Kong font avec la Cochinchine et le Tonkin cent millions d'affaires. Ils leur achètent du riz, leur fournissent des cotonnades et transportent en Chine et dans le Siam leurs précieux produits. De plus, ils avaient toujours espéré mener avec la Chine, par la route du Tonkin, un gros commerce de transit. Tout cela leur manquait à la fois. Mais comme ce sont gens d'initiative et d'entreprise, ils ne se sont pas contentés de gémir et d'adresser leurs doléances aux pouvoirs publics. Ils ont mis à l'étude deux choses : l'abaissement du prix de revient de leurs produits, et la création de communications avec la Chine par une autre voie que le Tonkin.

Il est fort possible que, d'ici quelques années, ils arrivent malgré les droits du tarif général à chasser d'Indo-Chine les marchandises françaises. Si nos filateurs et en général nos manufacturiers ne sont pas d'abominables hâbleurs qui ont joué la misère pour obtenir, aux dépens du consommateur, un joli bénéfice net, il est avéré qu'ils ne peuvent pas, sans droits protecteurs, lutter en France même, avec leurs rivaux d'Angleterre, d'Allemagne et de Suisse. Or ceux-ci, à leur tour, ne peuvent pas lutter avec les producteurs de l'Inde. Pour des causes trop longues à exposer, Bombay s'est, depuis peu, établi filateur et tisseur, et fait à Manchester, dans tout l'extrême Orient, une concurrence victorieuse. Les quatre cinquièmes au moins des tissus et des fils de coton vendus sur les marchés de Chine, du Japon et d'Indo-Chine sont d'origine indienne. D'autre part, le fret de France en Indo-Chine est extrêmement élevé. Ce qui coûte de Londres et d'Anvers à Hong-Kong, 50, 37, 26 francs, coûte de Marseille à Haïphong 90 et 70 francs. L'écart est énorme. Diminution du coût de production, extrême bon marché du fret, tels sont les éléments sur lesquels les étrangers peuvent compter pour nous battre un jour, dans nos colonies d'Indo-Chine, malgré nos tarifs protecteurs.

Voilà pour les marchés intérieurs. Pour ceux de la Chine, la difficulté ne paraît pas davantage insurmontable. La supériorité de la route du Tonkin peut ne pas durer toujours. Pour la détruire, il ne faut qu'une chose, un caprice de la Chine.

Les riches provinces de la Chine centrale peuvent être efficacement abordées par deux côtés : par le fleuve Bleu, le Yang-Tse-Kiang, qui traverse notamment le Hupéi, le Kiang-Si, le Hunan, le Kuei-Cheou, le Szu-Chuen; et par la Birmanie, au moyen d'un chemin de fer partant de Maulmein, sur le golfe de Martaban, et pénétrant en Chine par Ssumao, Yunnan-Fu et Chung-King (1).

La route du Yang-Tse-Kiang est longue et difficile; le courant extrêmement violent rend la descente dangereuse; des taxes provinciales appelées *likin*, perçues à l'entrée de chaque province, d'une façon absolument arbitraire, et souvent contre tout droit, en dépit de qu'on appelle *transit-passes*, en écartent les marchands; enfin la convention du 13 septembre 1876, dite de Fou-Tchéou, interdit encore la navigation à vapeur jusqu'à Chung-King. Mais l'article 3 dit que cette interdiction pourra être levée le jour où la navigation par steamers sera en état de remonter jusque-là. Aucun de ces deux obstacles n'est éternel. Les commerçants sont déjà parvenus, dans certaines provinces, notamment dans le Kiang-Si, à transformer le droit de *likin* en un abonnement annuel de 600 000 taëls (à 6 fr. 25). Cela supprime tout arbitraire, et cette mesure ne saurait tarder à se généraliser. Quant à la navigation à vapeur jusqu'à Chung-King, les journaux anglais, le *Times* entre autres et le rapport de M. Colquhoun lui-même nous apprennent que M. Little, bien connu en extrême Orient de tous ceux qu'intéressent ces questions, vient d'amener d'Angleterre un steamer apte à cette navigation et capable de remonter les courants les plus violents, comme aussi de modérer l'extrême impétuosité de la descente. Il n'y aurait plus dès lors qu'à négocier avec la Chine l'établissement d'un service régulier.

Le chemin de fer de Maulmein à Chung-King est également chose praticable. Il évite l'énorme massif montagneux qu'on rencontrait dans les projets primitifs de Colquhoun, dans la voie de Bahmo à Tali-Fu. Il mesure à peu près 600 milles et coûterait 110 à 120 millions de francs (?) jusqu'à la frontière chinoise près de Ssumao. Une fois là, resterait à obtenir des

(1) Voy. sur cette question *le Fleuve Bleu*, de G. de Bezaure, consul de France à Canton, chez Plon; *Seize ans en Chine*, par le P. Clerc, chez Haton (plein de détails sur le Yang-Tsé); et le *Rapport* de M. Colquhoun : *On the Railway Connexion of Burmah and China*, octobre 1887, London, Allen et C°. Ce rapport a été très attaqué en Angleterre. On en a contesté la sincérité et combattu les conclusions. Je crois que cette opposition, qui s'appuie assurément sur des raisons sérieuses, tomberait immédiatement si on apprenait que la Chine consent enfin à laisser pénétrer les chemins de fer sur son territoire.

Pour avoir une idée complète de la question, il faut consulter également le *Mémoire géographique sur le Thibet oriental*, de M. Dutreuil de Rhins (*Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 2e et 3e trimestre 1887). Si les conclusions en sont exactes, les fleuves du Thibet sont identiquement les mêmes que ceux de l'Inde et de la haute Birmanie. En sorte que les Anglais se trouveraient maîtres de vallées (je ne dis pas de fleuves, — parce que la navigabilité en est sans doute médiocre) qui les conduisent vers ce Thibet si convoité. Du coup, leur récent traité avec la Chine (ouverture du Thibet au commerce anglais) aurait une utilité prochaine.

Chinois l'autorisation de le prolonger sur leur territoire. Cela non plus n'est pas impossible à obtenir. Tout de suite, je ne le pense pas. Les Chinois se sont de tout temps montrés réfractaires à la civilisation occidentale. Ils ont longtemps refusé, par observation du *Feng-Huï*, de laisser établir les lignes télégraphiques et ne s'y sont décidés que par intérêt commercial. Ils avaient concédé autrefois un chemin de fer de Woosung à Shanghaï. La durée de la concession était d'un an; l'année expirée, les rails ont été enlevés par ordre des autorités chinoises et transportés à Formose sur le rivage, où la marée les a bien vite mis hors de service. Ce n'est pas très encourageant. Toutefois, on ne peut pas ne pas voir qu'il y a actuellement en Chine un mouvement progressiste marqué. Les hauts fonctionnaires chinois ont l'esprit pratique et ouvert à leurs intérêts. Si on leur prouve — de manière démonstrative — l'utilité des chemins de fer, ils les autoriseront. Que deviendront les colons du Tonkin ? Et où en sera l'industrie nationale?

VI.

Il me semble que le gouverneur général de l'Indo-Chine française a une belle partie à jouer et à gagner: celle du commerce national, celle de nos possessions d'outre-mer contre l'égoïsme d'une classe de citoyens et la concurrence de l'étranger. Je m'explique.

L'industrie française est partie en guerre sur un raisonnement que je crois inexact. Son postulatum est que la France conquiert des colonies pour le plus grand profit de l'industrie française. Mais justement ce postulatum est inadmissible. La France conquiert des colonies pour son profit à elle, France. Seulement, comme ce profit ne peut ni consister en un tribut payé au Trésor français par les États conquis, ni venir sous une forme quelconque entre les mains de chaque Français individuellement, on admet dans la pratique qu'il ira directement à une certaine classe de citoyens, lesquels, une fois enrichis, en feront, par des dépenses plus libérales et par les mille moyens qu'on appelle répercussion, profiter indirectement le reste de la nation. Et, jusqu'aujourd'hui, la France a cru que cette classe de citoyens qui devait être appelée à recueillir directement le profit de ses conquêtes coloniales était la classe des industriels. Mais ce n'est pas là une vérité inattaquable, une organisation immuable. Et si la France s'aperçoit que dans telle ou telle colonie l'industrie française ne s'enrichit pas et par conséquent ne l'enrichit pas elle-même; qu'elle appauvrit au contraire la colonie et ruine toute une classe de colons, elle ne maintiendra pas leur privilège à ces chiens du jardinier et décidera que désormais la classe des citoyens chargés de profiter directement des avantages de ses possessions d'outre-mer sera telle autre classe, et par exemple la classe des commerçants français établis dans la colonie.

Dans cette affaire, le rôle du gouverneur général d'Indo-Chine est tout tracé. Il doit conduire une enquête sincère, ce qui lui est facile avec les statistiques douanières; faire le compte de ce que notre industrie vend dans les pays soumis à son autorité et de ce qu'elle envoie aux pays limitrophes; en même temps obtenir, par tous les moyens possibles, des informations du même ordre sur l'industrie étrangère : la conclusion s'imposera. Et cette conclusion, nous pouvons la dire d'avance.

L'industrie française, j'entends celle qui trafique avec l'Indo-Chine et dont la plus importante est celle du coton, ne peut pas y livrer ses produits à des prix abordables. Elle ne peut — et pas pour toujours — qu'écarter les produits similaires étrangers et ruiner le commerce local dont les affaires deviendront chaque jour plus difficiles et plus restreintes. Cette industrie n'a plus devant elle qu'une seule ressource : c'est d'aller — et sans perdre de temps — fonder en Indo-Chine des manufactures : elle y trouvera à bon compte la matière première, le charbon et la main-d'œuvre. Mais qu'elle se hâte : c'est pour elle et pour la colonie le salut. Sinon, sur nos propres terres, les étrangers eux-mêmes viendront à l'abri des traités et des tarifs de douane fonder des usines rivales des siennes, et sur les marchés chinois les Anglais chasseront les Français. La Birmanie aura tué le Tonkin.

Si le gouverneur général arrive à persuader les industriels français et le pays, il nous aura rendu le plus signalé service. Mais ce n'est pas tout. Il lui faut, et sans délai, faciliter à notre commerce sa tâche au dedans et au dehors. Au dedans, d'abord en préparant l'exploitation de grandes ressources naturelles. Le haut Tonkin tout entier attend d'être défriché, cultivé, fouillé. Des concessions, à prix d'argent, de terrains, de mines, de pêcheries, etc., avec lesquelles se formeront des compagnies comme celle de Bornéo, ou même de moindres sociétés qui se partageront la besogne; un réseau de chemins de fer (1) que l'industrie

(1) On s'est demandé, depuis qu'il a été question de ces chemins de fer, s'ils étaient bien utiles; et si des routes et des canaux ne feraient pas mieux l'affaire. Les Anglais, en haute Birmanie, se sont posé la même question. La haute Birmanie est si semblable au Tonkin que si, d'un récit quelconque des derniers événements, on supprime les noms propres de lieux, d'habitants, etc., il est impossible de savoir duquel des deux il s'agit. Or voici ce qu'écrivait le gouvernement de l'Inde. (Voy. *Blue Book, Burmah*, n° 1, 1887, C. 4962.)

« Le fleuve ne dessert que la partie ouest du pays; l'est n'a que des rivières insignifiantes et pas d'autres moyens de communication... Le coût initial d'un chemin de fer sera, il est vrai, six fois celui d'une route carrossable avec ses chemins annexes; mais le rendement de ce capital de premier établissement dépasserait bientôt les frais d'entretien, tandis qu'à la longue les frais d'entretien d'une route dépassent notablement ceux de construction.

« D'autre part, le trafic que développerait le chemin de fer serait

privée construira quand on voudra, moyennant une garantie d'intérêts de 5 0/0; au dehors, une fois ratifié le traité de Tien-Tsin, l'installation immédiate à Mong-Tsé, dans le Yunnam, et à Lang-Tchéou, dans le Kouang-Si, de consuls de choix, et l'entretien de relations habilement cordiales avec les autorités chinoises et siamoises, sont les premières mesures indispensables. Avec cela et une sage et ferme politique coloniale de la métropole, l'Indo-Chine sera, comme disent les marins, parée pour un beau voyage, et le temps viendra bientôt où il sera doux de se souvenir qu'on a été traité de Tonkinois.

JOSEPH CHAILLEY.

ATHÈNES

A propos d'un ouvrage récent (1)

Pendant un long séjour en Orient comme membre de l'École française, il m'est arrivé souvent de rentrer à Athènes, dont l'État avait fait notre quartier général. Chaque fois que j'y revenais, même après avoir visité les lieux les plus célèbres du monde, Constantinople, par exemple, le golfe de Naples ou la vallée de Tempé, j'éprouvais un sentiment d'admiration toujours plus vif. Je ne trouvais rien dans mes souvenirs qui pût être comparé au merveilleux ensemble que forment en Attique la pureté des lignes du paysage, la transparence de l'air, l'éclat de la couleur, la beauté des monuments. Il y a là une harmonie, un accord de la nature et de l'art qui ne s'est réalisé qu'une seule fois. Le Parthénon serait partout l'œuvre la plus achevée qui soit sortie des mains de l'homme : il ne peut cependant produire tout son effet que dans le cadre où il est placé. La disposition de la plaine d'Athènes, les proportions de l'Hymette, du Parnès et du Pentélique contribuent à l'impression d'ensemble que nous laisse l'Acropole.

On dit que les architectes se sont inspirés du spectacle qu'ils avaient sous les yeux. On cherche une ressemblance entre le sommet du Pentélique et le fronton du Parthénon. C'est peut-être là un rapprochement artificiel; mais ce qui ne l'est pas, à coup sûr, c'est, dans le cadre que la nature donnait aux artistes et dans les œuvres qu'ils ont créées, l'harmonie des tons, des couleurs et des lignes. Chaque détail concourt à une unité d'impression qu'ils ont évidemment cherchée, mais qu'ils n'auraient trouvée ni sous un autre ciel, ni dans un autre climat, ni au milieu de spectacles différents.

I.

Tout cela fait d'Athènes un lieu unique au monde. Il me semble que j'y rentre en lisant les *Lettres athéniennes* que vient de publier M. le comte de Moüy. Un séjour de plusieurs années a familiarisé l'ancien ministre de France en Grèce avec les paysages et les monuments grecs. Peut-être a-t-il éprouvé, comme d'autres, un peu de surprise au début en voyant l'horizon fermé par des montagnes nues, en regardant couler sur un lit de sable et de poussière le maigre filet d'eau de l'Ilissus ou du Céphise. Mais ce premier étonnement, cette première déception de l'homme du Nord habitué à la vue des forêts, des pâturages et des sources de son pays, se sont bientôt dissipés. Pour comprendre la poésie de l'Attique, il ne faut rien y chercher qui rappelle les herbages de la Normandie ou les chênes de Fontainebleau. C'est une nature toute différente de la nôtre et dont les côtes de Provence donneraient seules une idée. Les Grecs qui fondèrent la colonie de Phocée retrouvaient les rochers et les pins de leur pays sur les rivages que baigne la Méditerranée; ils y retrouvaient aussi cette succession d'anses, de baies et d'îles qui partout en Grèce mêle le spectacle de la mer aux scènes de la nature.

Les voyageurs qui ne passent que quelques jours à Athènes reprochent fréquemment à l'Attique d'être sèche et aride. Les montagnes, notamment l'Hymette, ont en effet perdu une partie des forêts qui les couvraient dans l'antiquité. Chaque jour encore, des incendies allumés par l'imprudence des bergers les déboisent. Mais les lignes du paysage sont si pures, les teintes qui colorent l'horizon aux différentes heures du jour ont tant de variété et de charme que la nudité des sommets n'en altère point la beauté. Les yeux s'habituent à y chercher autre chose que des massifs d'ombre et de verdure. Les détails disparaissent sous la lumière qui les baigne, tantôt implacable et éblouissante au soleil de midi, tantôt douce et tendre comme la fleur

---

une source considérable de profits directs et indirects. Pendant le temps de la construction, il fournirait de l'ouvrage à des gens besogneux et les soustrairait à l'action de la piraterie. Pour le transport des troupes, il coûterait cinq fois moins cher que le transport par route et demanderait dix fois moins de temps.

« Enfin, au point de vue politique, il produirait sur les populations et sur les États voisins un effet moral considérable, en prouvant définitivement que la conquête et l'annexion de ce pays sont irrévocables, chose dont une immense quantité de gens ne sont pas encore convaincus.

« Dans ces conditions, il faudrait se hâter. »

Cette lettre du gouvernement de l'Inde au secrétaire d'État était écrite le 16 septembre 1886. Le 27 octobre suivant, le secrétaire d'État télégraphiait : « La construction de la ligne de Mandalay comme ligne d'État est sanctionnée. La question des fonds sera étudiée plus tard. Prenez toujours sur vos réserves les 20 lakhs (cinq millions de francs) qu'il vous faut jusqu'à la fin de l'année financière. »

Nous n'en demandons pas tant.

(1) *Lettres athéniennes*, par M. le comte de Moüy (Plon).

du pêcher au lever du soleil, tantôt d'un bleu sombre et profond à l'heure du crépuscule. Peu à peu l'étonnement des premiers jours fait place à une sensation d'une douceur inexprimable. On se sent comme enveloppé d'une atmosphère exquise, pénétré d'admiration pour des formes si pures, ravi de la diversité et de l'élégance des contours.

Du côté de la terre trois montagnes dressent sur l'horizon, avec une merveilleuse netteté, leurs lignes hardies. Rien de mou ni d'indécis n'en trouble l'harmonie. On y reconnaît comme une image de la précision du génie grec. Dès qu'on les a vues, leur forme se grave dans la mémoire en traits ineffaçables. Des milliers de paysages peuvent ensuite défiler devant les yeux sans faire oublier ce qu'il y a de net et de précis dans l'impression première. Je ne les ai pas revues depuis trente-cinq ans et mon imagination me les représente encore telles qu'elles m'apparurent pour la première fois aux jours heureux de ma jeunesse. Je revois en même temps par la pensée le spectacle que j'ai si souvent contemplé du haut de l'Acropole en regardant du côté de la mer : la courbe gracieuse des rivages, le Pirée, Munychie, Phalère, les rochers de Salamine, les presqu'îles du Péloponèse, les côtes basses de Zéa, et sur les falaises lointaines les maisons blanchissantes d'Hydra. A droite se dressaient, au delà de la baie sacrée d'Eleusis, les sommets du Cithéron et la masse arrondie de l'Acrocorinthe.

Je remercie M. le comte de Moüy de m'avoir rendu pour un instant ces impressions si vives. Je les retrouve tout entières en le lisant. Il les rajeunit même et il les ravive par le coloris de son style, par le sentiment délicat qui l'inspire; il parle de ces beaux lieux avec un peu d'apprêt peut-être, dans un langage qui gagnerait à être quelquefois plus simple, mais avec un accent pénétrant, en homme qui en a compris la divine poésie. Comment d'ailleurs séparer le paysage de l'histoire, comment la nature ne recevrait-elle pas un nouvel éclat de tant de grands noms qui la décorent? On ne peut regarder la plaine d'Athènes sans ressusciter toutes les gloires dont elle a été le théâtre. C'est sur ce rivage que le monde asiatique a été vaincu par le génie des Hellènes et que celui-ci, un instant menacé, a pris tout son essor. De quelque côté que les regards se tournent, ils aperçoivent des lieux consacrés par d'immortels souvenirs. L'art, la poésie, l'éloquence, la politique, la philosophie, l'histoire ont eu leurs plus illustres représentants sur ce coin de terre qu'on embrasse d'un coup d'œil. Nulle part tant de grands hommes n'ont été réunis en un si petit nombre d'années dans un si petit espace. D'Eschyle à Démosthène, de Phidias à Polyclète, il semble que l'esprit humain ait atteint les dernières limites de son activité et de sa puissance. Plus qu'aucun peuple en ce monde les Grecs ont vécu par la pensée. Dans toutes les parties de son enceinte, Athènes garde la trace de ce prodigieux effort. C'est pour cela qu'on s'y promène avec tant de curiosité et qu'on y séjourne avec tant de profit.

Les promenades qu'on y fait ne ressemblent en rien aux excursions dans lesquelles on ne s'occupe que du spectacle et de la satisfaction des yeux. Le charme des lieux est un élément du plaisir qu'on éprouve ; mais il n'en explique pas à lui seul l'extrême vivacité. Il s'y mêle quelque chose qui ne vient pas de la nature elle-même, une sorte d'émotion religieuse causée par la grandeur des souvenirs. Chaque pas que nous faisons sur la poussière du passé en fait sortir une grande ombre. M. de Moüy exprime très heureusement cette impression. Nous n'avons qu'à le prendre pour guide si nous voulons revivre un instant dans le commerce des anciens Athéniens.

II.

Commençons par l'Acropole, où les Grecs se réfugièrent d'abord pour défendre leur liberté, où ils élevèrent après la victoire, lorsqu'ils se crurent en sûreté, des temples et des monuments.

Les murs rectangulaires construits par Cimon, les fortifications hâtives de Thémistocle attestent l'ancien caractère de la colline. Il ne reste de la citadelle que des fondations ; l'œuvre de Périclès a survécu, admirable encore, quoique mutilée. On y entre par un péristyle justement célèbre en passant sous les colonnes des Propylées. Accédait-on autrefois à cette magnifique entrée par un sentier tournant facile à défendre ou par un escalier monumental, comme le croyait Beulé? Grosse question qui intéresse surtout les archéologues et sur laquelle ils sont aujourd'hui partagés. L'opinion de Beulé, qui avait d'abord prévalu, après les fouilles qui ont illustré son nom, a été combattue depuis par un autre membre de l'École d'Athènes, par M. Burnouf. Sans prendre parti dans la question, le public éclairé est surtout sensible au style et à l'ordonnance des Propylées. Il importe médiocrement de savoir par où on y accédait ; ce qui frappe, c'est le caractère imposant du péristyle. Il a été fait pour conduire à la demeure d'un dieu. La richesse du marbre, la noblesse de la décoration, la disposition savante des colonnes préparent l'esprit à toutes les émotions esthétiques et religieuses. Il semble que, par une œuvre d'art d'une conception si forte, on soit transporté tout de suite hors des conditions ordinaires de l'humanité.

Nous sommes aussitôt ramenés à un ordre d'idées plus modeste si nous regardons, à droite des Propylées, le joli temple de la Victoire aptère. Les anciens excellent dans ces ingénieux contrastes. Comme ils disposent en général d'emplacements assez petits, ils ne craignent pas d'y rapprocher des monuments de grandeurs différentes, lorsque les traditions leur imposent ce rapprochement.

Mnésiclès eût sans doute modifié l'aile droite des Propylées s'il n'en eût été empêché par la puissance des souvenirs religieux. Il trouvait là un édifice antérieur au temple de la Victoire : il lui était permis de l'embellir, mais non de le déplacer. Lui-même ou ses successeurs immédiats ont alors construit une chapelle carrée entre deux rangées de colonnettes ioniques. Là courait autrefois sur quatre faces une frise élégante en partie enlevée par lord Elgin, en partie mutilée. On y reconnaît encore des divinités placées sur le même plan, dans les attitudes les plus variées et les plus heureuses. La haute balustrade de marbre qui entourait le temple de la Victoire aptère était couverte au dehors de précieux bas-reliefs. Il en reste des fragments qu'on pouvait — il y a trente ans — admirer sur place, mais qui ont été transportés, depuis, au musée de l'Acropole. Ce sont des femmes ailées d'une grâce exquise, qui représentaient peut-être les victoires athéniennes groupées autour de Minerve victorieuse, ou plus simplement la libre fantaisie d'un artiste inspiré.

Il y avait du même côté de l'Acropole une tour vénitienne dont la masse carrée défigurait l'aile droite des Propylées en s'y appuyant. M. de Moüy nous apprend que le gouvernement grec l'a fait abattre. On ne peut qu'applaudir à la pensée intelligente qui a dégagé le monument de Mnésiclès. Et cependant nous avions fini par aimer ce hors-d'œuvre. Le temps et le soleil l'avaient coloré de tons ardents qui se fondaient de loin avec les teintes des édifices voisins. De près, on sentait les disparates ; à distance la tour vénitienne ne manquait ni de grandeur ni de caractère. Dans les aquarelles de l'Acropole, que les pensionnaires de Rome, nos camarades, peignaient sous nos yeux, les marbres rouges de cette construction massive leur fournissaient un heureux premier plan.

J'attendais M. de Moüy à ce qu'il allait dire du Parthénon. C'est là en effet le *criterium*. Nous nous amusions en Grèce à faire les honneurs de l'Acropole aux voyageurs qui venaient nous voir ; le jugement qu'ils portaient sur la colline sainte les classait tout de suite dans notre esprit. S'ils prononçaient à l'aspect des chefs-d'œuvre de l'art quelque phrase indifférente ou banale, nous les considérions à tout jamais comme des philistins. Nous ne pouvions pardonner à Flaubert d'avoir témoigné peu d'admiration pour le Parthénon ni surtout d'avoir dit, en regardant la plaine d'Athènes au pied de l'Acropole : « Ce pays n'est pas laid, mais il manque de colzas. » Le pensionnaire de Rome qui travaillait alors sur un échafaudage à la restauration du temple de Minerve nous a raconté plus d'une fois qu'en entendant ce blasphème il avait été tenté de se précipiter sur le blasphémateur. Flaubert, qui parlait tant de son amour du style, qui traitait de si haut les bourgeois, ne se doutait guère que, pour nous Athéniens, épris de la beauté grecque, il représentait alors ce qu'il y a de plus vulgaire dans les instincts de la bourgeoisie française.

M. le comte de Moüy ne méritera pas le même reproche. Il ne va pas, comme M. Renan, jusqu'à adresser une prière poétique à la divinité du lieu ; mais il parle du Parthénon avec un sentiment très juste et très vif. On s'aperçoit qu'il a passé des heures à contempler l'édifice. Il en a étudié tous les détails, il l'a vu aux moments favorables, lorsque le soleil se lève ou se couche ; il en a mesuré de près les proportions et considéré de loin le majestueux ensemble. La description qu'il en fait respire l'enthousiasme. Il y manque cependant quelque chose. Le mot décisif et caractéristique n'y est pas prononcé. Il ne suffit pas de dire que les Grecs ont réalisé un admirable effet d'harmonie en substituant presque partout la grâce de la ligne courbe à la sécheresse de la ligne droite. Ce serait laisser croire que le Parthénon est simplement harmonieux. On s'en ferait ainsi une idée incomplète.

Le temple de Minerve nous donne surtout l'impression de la grandeur. L'art de l'architecte est d'avoir obtenu ce résultat dans un espace restreint avec des proportions modestes. Dans d'autres édifices la grandeur tient à l'étendue du terrain occupé, à la quantité ou à la hauteur des matériaux employés. Ici elle tient uniquement aux combinaisons de l'artiste, à la disposition savante des lignes. Nulle part on n'a créé avec aussi peu d'éléments une œuvre aussi imposante.

L'Érechthéion, consacré à Minerve Poliade, protectrice de la cité, n'avait aucune prétention à la grandeur. On n'y honorait pas la Sagesse éternelle figurée par une statue d'or et d'ivoire ; les familles, les associations civiques, les magistrats y apportaient leurs offrandes à une divinité plus familière, un vieux simulacre de bois que Dédale avait sculpté. Ce coin de l'Acropole avait surtout un caractère intime. Mais Athènes, au temps de sa splendeur, mettait de l'élégance dans toutes les manifestations du culte. Le lieu où Minerve et Neptune s'étaient disputé l'honneur de nommer la ville naissante, où la déesse avait fait sortir du sol l'olivier sacré, et le dieu un cheval fougueux, méritait d'être décoré avec magnificence. Dans une page agréable, quoique un peu recherchée et subtile, M. le comte de Moüy oppose à la majesté du Parthénon la grâce du temple nouveau que les Athéniens avaient voulu construire, même après l'achèvement de l'œuvre d'Ictinus, comme pour répondre à une pensée différente.

« Tandis que le caractère du Parthénon est la solennité d'un art grandiose et sévère appropriée à l'ample génie d'une religion universelle, l'Érechthéion semble, au contraire, par la grâce recueillie de son architecture, par le fini des moindres détails et par une sorte de recherche de l'ornement, exprimer une pensée plus familière, un respect plus affectueux et je ne sais quel désir filial d'entourer d'un

luxe féminin la protectrice de la cité. La colonnade ionique de la façade s'élance avec une sveltesse jusqu'alors inconnue; on dirait les plis d'une robe légère; les chapiteaux, merveilles de ciselure, sont travaillés comme des bijoux; les contours de la volute arrondissent de moelleux replis; les rais de cœur, les oves, les rangs de perles entourent le gorgerin comme un collier monté par un habile orfèvre; les palmettes de la frise se déploient comme un éventail... Je reconnais partout dans ce temple l'hommage d'un peuple à une femme, à une déesse qu'il aime autant qu'il l'adore; les Athéniens ont voulu faire de ce temple le séjour le plus propre à la séduire et à la fixer à jamais : de là toutes les fantaisies des ciseleurs, des architectes et des sculpteurs, tous les attrayants sourires de l'art le plus varié et le plus fin, tous les souvenirs de la parure; c'est une piété attendrie qui se révèle, pour qui sait voir, dans cette merveilleuse idylle de marbre. »

Je me garderai bien d'approuver ou de combattre l'opinion de M. de Moüy. On s'expose à commettre quelque méprise en essayant de deviner les intentions des artistes. Au fond, nous ne connaissons pas la pensée secrète des Athéniens. Nous savons seulement qu'ils ont créé une merveille d'élégance. De quelque côté qu'on regarde l'Érechthéion, les yeux sont attirés et charmés par la délicatesse des ornements. La pose des cariatides notamment, la justesse et l'harmonie de leur attitude, le mélange de grâce et de force qui leur permet de supporter sans effort l'architrave du monument, la vie de la statuaire qu'elles conservent tout en restant subordonnées au motif principal de l'architecture, ce qu'il y a en même temps chez elles d'individuel et de collectif nous donnent l'idée d'une des conceptions les plus hautes de l'esprit humain. On les a souvent imitées sans jamais retrouver l'accord parfait qu'elles réalisent entre deux branches de l'art.

III.

Les monuments de l'Acropole, le temple de la Victoire aptère, les Propylées, le Parthénon, l'Érechthéion nous rendent difficiles. Quand nos yeux se sont habitués à contempler ces chefs-d'œuvre, ils ne se portent plus qu'avec distraction sur des édifices d'ordre secondaire. M. de Moüy voudrait nous entraîner à sa suite aux ruines du temple d'Esculape, aux arcades d'Eumène, aux emplacements des chapelles consacrées à Cérès et à la Terre. Il fait consciencieusement son métier de guide. J'avoue que, pour ma part, je ne suis guère tenté de l'y suivre. Les seuls souvenirs qui restent frais et vivants dans ma mémoire, que son livre ressuscite comme s'ils dataient d'hier, sont les grands souvenirs. La vie est trop courte pour que nous nous attachions aux œuvres de second ordre lorsque nous ne sommes pas des archéologues de profession.

Arrêtons-nous cependant au théâtre de Bacchus : non que les restes en soient tous d'une grande époque; il y a bien des raisons de penser que les Romains ont reconstruit l'ancien édifice; mais c'est là qu'on a entendu les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, là qu'ont été jouées les comédies d'Aristophane. La vue de la scène nous apprend quelque chose sur les conditions extérieures du drame antique. L'espace étroit qu'occupaient les acteurs ne pouvait se prêter ni au déploiement de vastes décors ni aux savantes combinaisons des machinistes. Nous soupçonnions déjà que la mise en scène du théâtre grec devait être fort simple : nous en avons maintenant la certitude. L'auteur dramatique ne disposait que de moyens insuffisants pour parler aux yeux. Son unique ressource était en lui-même, dans la force de ses conceptions, dans la vérité des passions ou des caractères, dans la beauté de la langue. Le Caucase n'était pas représenté dans le *Prométhée* d'Eschyle, ni l'entrée du bourg de Colone dans *Œdipe*, ni l'intérieur de l'Acropole dans *Lysistrata*. Le génie seul du poète devait donner aux spectateurs l'illusion de la réalité ou les emporter loin du monde réel, dans le pur domaine de l'imagination.

Ne plaignons pas les Grecs de cette indigence matérielle. Elle a été pour eux une source de beautés, elle leur a épargné la tentation de substituer les surprises et les enchantements du spectacle à la peinture morale des sentiments. Les plus grandes œuvres de l'art dramatique sont nées sans le secours de la mise en scène. Shakespeare, au début, désignait par un écriteau les lieux où se passaient ses pièces; Corneille ne disposait pour ses tragédies que d'un décor monotone.

Le luxe des représentations théâtrales correspond à un état de civilisation où l'on s'écarte déjà des règles du grand art, où les plaisirs de l'esprit ne suffisant plus, on croit nécessaire de les relever en piquant par quelque artifice la curiosité des spectateurs. Dans leurs théâtres ouverts, les Grecs avaient sous les yeux un autre décor dont la beauté naturelle ravissait leur imagination, la vue de la mer et des îles, le spectacle d'un rivage où ils exerçaient leur empire, où par leur vaillance ils avaient sauvé la liberté, d'où ils envoyaient leurs vaisseaux couvrir de colonies les côtes de la Méditerranée. Leur patriotisme toujours en éveil remplissait ce beau cadre des souvenirs glorieux qui s'y rattachaient.

L'Aréopage et le Pnyx nous rappellent un autre genre de gloire. Nous n'y cherchons aucune œuvre d'art; mais, sur le rocher où se rendait la justice, sur les sièges grossiers où s'assoient aujourd'hui les chevriers, nous revoyons en pensée les juges d'Oreste, le tribunal qui appliquait les lois draconiennes, les interprètes de la pensée plus humaine de Solon, saint Paul apportant aux Athéniens le dieu que Socrate et Phidias avaient pressenti, que la cité elle-même, travaillée par d'obscurs pressentiments, avait indiqué sans le com-

prendre. On monte à la tribune du Pnyx par deux escaliers de pierre. L'orateur dominait le public, qui se tenait devant lui dans un espace demi-circulaire dont la forme rappelle la disposition d'une salle de spectacle. De toutes les parties de l'enceinte on entendait sa voix.

Ceux qui parlent en plein air dans nos pays du Nord éprouvent une extrême difficulté à se faire entendre. C'est un des nombreux supplices qui sont réservés aux hommes politiques. Chaque fois qu'ils sont obligés d'affronter cette épreuve, ils s'aperçoivent bien vite de l'inutilité de leurs efforts. Ils ont beau s'époumonner, leur voix ne porte pas au delà des premiers rangs de l'auditoire. Les auditeurs plus éloignés les en avertissent bientôt par leur air ennuyé ou distrait, quelquefois même par le bruit de leurs conversations.

Les orateurs grecs étaient plus heureux. Leurs paroles arrivaient à de grandes distances à travers un air pur et léger. Nous en avons fait souvent l'expérience. Un de nous montait à la tribune, à cette tribune qu'a occupée Démosthène; nous nous placions à l'extrémité du Pnyx et, sans que notre ami élevât la voix au-dessus du diapason ordinaire, nous entendions sans peine tout ce qu'il disait. Nous nous représentions alors l'effet que devait produire dans cette enceinte la grande éloquence; nous comprenions la puissance qu'avait exercée la parole sur la libre démocratie d'Athènes. Elle était là tout entière, frémissante. Pas un citoyen qui ne vît le regard et le geste de l'orateur, qui pût échapper à l'accent de sa voix, à la vibration de ses paroles. C'était le gouvernement direct du peuple par le génie ou simplement par le talent oratoire. Nul intermédiaire, nulle complication comme dans nos sociétés nombreuses éparpillées sur un vaste territoire. Périclès parlait et toute la cité, charmée ou émue, obéissait à sa voix. Aucun ascendant n'a été plus personnel, plus directement exercé par l'homme sur les hommes. On ne pourrait y comparer que l'autorité d'un Pierre l'Hermite ou d'un saint Bernard parlant aux foules en plein air. Les soldats ne voient pas tous, ne connaissent pas tous le général qui les conduit à la victoire, qu'ils adorent et qu'ils font empereur. Pas un Athénien qui n'eût entendu le chef de la cité et qui n'eût subi l'influence de sa parole.

IV.

L'antiquité n'absorbe pas M. le comte de Moüy au point de lui faire oublier le temps présent, les hommes au milieu desquels il a vécu, auprès desquels il a représenté la France. Les Grecs modernes seront contents du jugement qu'il porte sur eux. Il leur adresse d'abord un compliment qui leur sera sensible : il les considère comme étant, en général, d'une race pure qui n'a subi à travers les siècles que très peu de mélanges. Les Romains, les Barbares, les Francs, les Turcs, les Albanais ont passé par là, mais sans altérer le fond primitif de l'hellénisme. Le Grec, comme le Juif, conserve avec un soin jaloux sa nationalité. Après des siècles d'oppression, il s'est retrouvé intact, ayant sauvé du naufrage sa langue et ses mœurs, dès qu'une lueur d'indépendance lui est apparue. L'unanimité et la persistance de l'insurrection hellénique prouvèrent à l'Europe qu'il n'avait point accepté son sort, qu'il ne s'était point fondu avec ses vainqueurs. Aujourd'hui encore, répandu par le monde, à Constantinople, à Smyrne, à Trieste, à Alexandrie, à Marseille, à Londres, il ne se laisse pas absorber par les peuples au milieu desquels il vit; il reste grec, les yeux tournés vers l'hellénisme, fidèle à l'unité de sa race et à l'idée de la patrie. En quelque lieu qu'il habite, cette patrie, c'est Athènes, en attendant qu'il ait retrouvé le chemin de Constantinople qu'il entrevoit toujours dans ses rêves lointains comme la capitale nécessaire du monde grec.

Ce patriotisme ne se manifeste pas seulement par la fidélité de la pensée; il se traduit et il s'honore par des actes. La plupart des monuments d'Athènes ont été construits par des Grecs qui n'habitent point Athènes; ce sont des Grecs du dehors qui y entretiennent à grands frais des institutions scientifiques ou charitables. Les membres dispersés de la famille hellénique ne laissent échapper aucune occasion d'attester leur solidarité. C'est là une vertu authentique que M. le comte de Moüy a raison de louer chez eux. Il leur en reconnaît une autre qui nous touche particulièrement. Ce sont de fidèles amis de la France. Ils nous l'ont prouvé dans un temps où d'autres nous abandonnaient. Les Grecs se sont souvenus de Navarin et du général Fabvier, pendant qu'ailleurs on ne se souvenait plus d'Inkermann. N'oublions jamais que pendant la guerre de 1870 ils sont venus à nous, sans vouloir de solde, sans accepter de grades, et que deux cents d'entre eux sont tombés pour nous sur nos champs de bataille.

Nous sommes donc liés à eux par la reconnaissance. Une autre raison, qui n'est pas une raison de sentiment, doit nous les rendre chers. Eux seuls peuvent nous être utiles dans la Méditerranée, où tant de jalousies nous entourent. Nous ne sommes pas leurs voisins, nous ne les gênons nulle part. Il ne s'élèvera entre eux et nous aucune rivalité. Bien des raisons, au contraire, les mettent aux prises avec nos concurrents. Non seulement le tour classique de notre littérature, la facilité de nos mœurs, notre sociabilité et notre expansion les attirent; mais leur amitié pour nous s'augmente de l'hostilité inévitable qu'ils inspirent ou qu'ils témoignent à d'autres. Aux affinités naturelles qui les rapprochent de nous s'ajoute la communauté des intérêts, Partout où un Grec s'établit dans la Méditerranée, partout où il passe, il porte avec lui l'influence française et souvent aussi les produits français.

M. le comte de Moüy ne représente plus la France en Grèce; mais il continue à la servir par la publication d'un livre qui a toute la valeur d'un acte politique, qui sera accueilli avec sympathie, avec gratitude, dans tout le monde hellénique.

A. Mézières.

LE CRÉTIN DE MEIRINGEN

Récit épistolaire

Edmond X... à Paul B...

Meiringen, le août 1887.

Mon cher Paul,

J'ai trouvé ta lettre, poste restante, à Grindelwald; et j'ai été très heureux de recevoir de tes nouvelles. Tu me dis que tu es bien portant de corps et d'esprit. J'en suis fort aise; mais en es-tu bien sûr? Pour moi, je me demande si tu n'es pas devenu un peu fou; à moins d'admettre, ce que je préférerais, que l'absorption de tes travaux d'archiviste t'ait fait perdre, à force de vivre dans le passé, toute notion exacte du temps présent.

Comment, malheureux! tu me pries de t'envoyer mes impressions sur la Suisse! Il fallait tourner sept fois ta plume dans tes doigts, avant d'en laisser tomber une pareille énormité! Demande-moi mes impressions sur le bois de Boulogne, la porte Saint-Denis ou l'escalier de l'Opéra; tout, plutôt que sur la Suisse!

Quand on vient ici avec son *Bædeker* — et je n'aurais eu garde d'oublier le mien, — tout est prévu, réglé, ordonné d'avance. On sait d'avance ce qu'on doit d'argent à son guide, à son porteur, et d'admiration aux splendeurs du paysage. Car voilà le beau du *Bædeker!* Il ne se contente pas de nous mener par la main, de compter les pierres de la route, et de nous signaler ce petit sentier perfide, qui nous sollicite de tourner à droite, quand notre vraie voie est à gauche. Il nous mesure si bien l'enthousiasme que nous n'avons plus qu'à le laisser faire.

Ainsi, mon cher ami, si tu tiens à me suivre, corps et âme, dans ma tournée alpestre, achète un *Bædeker:* tu sauras qu'en montant à Wengen, je suis resté « saisi par la beauté de la vallée de Lauterbrunnen aux profondeurs verdoyantes », qu'à la Wengernalp, je me suis senti « émerveillé, ébloui par le spectacle grandiose des cimes resplendissantes de la Jungfrau, du Mœnch et de l'Eigger ». Tu auras ainsi toutes mes impressions de voyage sans qu'il en manque un *iota* et qu'une seule nuance en soit omise ni même altérée. Je dirai plus : tu auras fait le voyage comme moi. Sois bien convaincu que beaucoup de gens font, grâce au *Bædeker*, leur tour de Suisse sans perdre de vue la flèche de Notre-Dame; et ce ne sont pas, au retour, les moins bien renseignés ni ceux qui parlent le moins savamment de ces grandes et belles choses. Si le bon Perrichon avait eu l'idée de visiter de cette façon la mer de glace, — qui, du reste, est en Savoie — il se serait épargné bien des traverses.

Je plaisante, et il n'y a pourtant pas de quoi. En fin de compte, c'est lamentable. Le principal attrait des voyages n'est-il pas l'imprévu? Et l'imprévu n'existe plus: Bædeker l'a tué. Bædeker tuera bientôt les voyages mêmes.

Tu me diras qu'il y a l'imprévu des rencontres. Il est vrai qu'il se trouve là un certain *alea*, que le guide, avec toute sa bonne volonté, ne peut pas toujours prévoir; mais il faudrait l'imagination de don Quichotte — heureux don Quichotte! heureux les illuminés! — pour prêter quelque couleur de fantaisie et d'originalité aux rencontres qu'on fait sur les chemins indiqués par les guides. Toujours les mêmes Anglais, voyageant par caravanes; les mêmes Allemands, marchant par couples; tous vêtus des mêmes vêtements gris poussière, commodes à qui les porte, mais bien disgracieux à qui les voit: ni hommes ni femmes, tous touristes!

Cependant, à défaut des aventures, qui n'arrivent pas, il faut que je t'en conte une... qui a failli m'arriver. Celle-là eût été bien grosse, car j'ai manqué devenir amoureux, très amoureux même. Dieu sait ce qui en serait advenu : mon mariage, sans doute. Oui, n'était le plus humble des êtres, qui m'a, en cette circonstance, rendu, sans s'en douter, un service signalé, la chose était faite.

L'objet de cette attention, qui, pour un peu, eût pu tourner à la passion véritable, était une jeune Anglaise, mais une Anglaise comme on en voit peu. Telle, du moins, m'était apparue miss Emily Barnett. Tu sais que Töppfer a distingué les enfants d'Albion en Anglais « ui! ui! » et en Anglais « no! no! ». L'immense majorité de ces insulaires rentre dans la seconde catégorie. Les représentants de la première sont aussi rares qu'ils sont, d'ailleurs, séduisants et aimables. Miss Barnett, qui voyageait avec son frère Arthur, un joyeux garçon de vingt ans, son aîné de deux années environ, était une Anglaise « ui! ui! » dans la plus gracieuse acception du terme. Imagine-toi la physionomie la plus heureuse et la plus ouverte; un rire frais et sonore, le rire d'un enfant; enfin, une de ces gaietés franches qui sont comme la santé de l'âme. Le visage, délicat et fin, s'encadre dans des cheveux blonds, légers, vaporeux, pareils à une auréole de soleil; et les yeux, d'un bleu doux, comme le ciel au matin, en ont aussi la clarté et le rayonnement. Mais ce qui est ravissant en miss Emily, c'est que, tout en se mettant à l'aise et en sachant vous y mettre, elle reste femme, et même jeune fille, sans donner dans ce ton cavalier et ces allures garçonnières, où se perd d'or-

dinaire la grâce des Anglaises qui affectent de rompre avec le *cant* britannique.

Je t'entends murmurer : « Hum! hum! pour un homme qui *a failli* tomber amoureux, voilà bien de l'enthousiasme! Que dirait-il de plus, s'il l'était devenu? »

Eh bien, mon cher Paul, tu te trompes. Actuellement, je ne pense plus à miss Emily Barnett; pour t'en tracer le portrait que tu viens de lire, il m'a fallu remonter dans mes souvenirs et réveiller des impressions déjà endormies.

J'avais fait connaissance du frère et de la sœur à Grindelwald; comme le nom évoqué de quelques amis communs nous avait aussitôt mis en relations familières, nous avions décidé de faire route ensemble pour gagner Meiringen en franchissant la grande Scheidegg : quatre heures de montée — mon *maximum* d'ascensionniste. Cependant, je dois le dire, grâce à la présence de mes deux Anglais, j'ai enlevé cette ascension avec un *brio* et une aisance dont je ne me croyais pas capable. J'écris « mes deux Anglais » pour ne pas me montrer ingrat envers sir Arthur, qui fit avec moi des frais de bonne grâce et d'entrain dont je dois lui savoir gré; mais, en réalité, je ne voyais et n'entendais que miss Emily. Le paysage même, si saisissant qu'il fût, ne m'apparaissait plus guère que comme l'encadrement superbe de cette tête charmante, ainsi qu'un riche et bel accompagnement fait valoir le chant que nous aimons. Dès que je me sentais las, à bout de forces, je regardais Emily; et les forces revenaient, la fatigue s'envolait au vent. D'ailleurs, j'aurais eu honte d'avouer ma lassitude devant cette vaillante fille, qui s'en allait toujours en tête de notre petite caravane, plantant fièrement son alpenstock sur les amas de pierres roulantes, et profilant sur le bleu du ciel l'auréole vaporeuse dont sa tête délicate était nimbée.

De quoi parlions-nous? De tout un peu. D'abord, de ce que nous voyions, des avalanches qui se détachaient du Wetterhorn et roulaient avec fracas, emplissant le lit des torrents et changeant les cascades d'eau en cascades de neige; des cimes toutes blanches brillant au soleil, et qui découpaient leurs arêtes aux reflets d'argent sur un ciel tout lumineux; puis de Paris et de Londres; car la vie des grandes villes est si absorbante qu'elle ne nous lâche jamais entièrement et s'impose à notre pensée, même quand nous cherchons le plus à la fuir.

Et que m'importait, d'ailleurs, ce dont nous parlions? Rameau, tu le sais, se vantait de pouvoir mettre en musique *la Gazette de Hollande*. Les amoureux sont de même : dans ce qu'ils disent, les paroles ne sont rien; il n'y a d'intéressant que la musique. J'écoutais la musique de la voix de miss Emily Barnett, qu'un accent britannique très léger rendait particulièrement piquante; et je prenais grand plaisir à cet épisode, non prévu par le *Bædeker*.

Hélas! il n'y a pas de joie durable en ce monde. Nous descendions joyeusement la pente de la grande Scheidegg, et nous venions d'aviser, au milieu de forêts de sapins magnifiques, une délicieuse petite auberge, à l'enseigne du Schwartzwald : ajoute que l'heure du déjeuner rendait la rencontre plus attrayante encore. Il y avait là une vieille Anglaise, qui achevait elle-même de prendre son repas, installée, en plein air, sous un store blanc, de façon à s'abriter des rayons d'un ardent soleil sans perdre la vue des glaciers. Tout à coup, la dame lève le nez et pousse un vigoureux : « Aoh! » de surprise. Le cri, répété par Emily et son frère, est suivi d'autres exclamations : *Oh! dear! — Is it possible?* etc. Nous venions de tomber sur une tante de nos deux voyageurs!

La rencontre me fut doublement désagréable. D'abord, il n'y a rien de triste comme de voir une vieille Anglaise auprès d'une jeune. Elle en est la caricature grotesque, et pourtant ressemblante; elle en accuse et en souligne les défauts, qu'on voudrait ne pas voir. On sentait que la tante, toute ridicule qu'elle fût, avait dû être le portrait anticipé de sa nièce; et on se disait que la nièce, hélas! serait un jour le portrait de sa tante.

Mais ce n'est pas tout. Mistress Nettlingham, veuve et sorte de bas-bleu, habituée à voyager seule, faisait la même route que nous en sens inverse, et venait de Meiringen, se rendant à Grindelwald. Il fut décidé que, notre déjeuner pris, le neveu, la nièce et la tante passeraient encore une heure dans ce chalet où l'on venait de se rencontrer si à propos, et que moi, qui n'avais aucun motif pour prendre part à cette réunion de famille, j'irais en avant à Meiringen, investi, par la confiance d'Emily et de son frère, des hautes fonctions de maréchal des logis.

Qu'objecter à cet arrangement? Il était irréprochable. Je rongeai donc mon frein, dépité, au fond, du désarroi que ce petit incident jetait dans ma journée de voyage si bien commencée. Un délicieux sourire d'Emily et un grand merci, voilà tout ce que j'emportai comme fiche de consolation. Faible consolation; modeste fiche!

Tu vas dire que je suis — ou que j'étais — bien fat; mais une chose qui doublait mon ennui, c'était de penser avec quelle facilité Emily s'était prêtée à cet arrangement. Certainement je n'avais pas, je ne pouvais pas avoir la prétention d'avoir fait sur elle une impression profonde; je ne pose pas pour le Roméo, et je n'exigeais pas précisément le coup de foudre de Juliette. Je ne la voyais point disant : « Si je ne puis être à lui, mon lit nuptial sera la tombe »; non, assurément non! Mais enfin, elle eût pu montrer quelques regrets de notre aimable partie manquée, de nos gentilles causeries brusquement interrompues. Quoi qu'il en puisse coûter à mon amour-propre, je dois avouer qu'il n'en fut rien.

Je partis donc très maussade; mais comme il y avait, dans ma disposition d'esprit, plus de mauvaise humeur que de sentiment sérieux, la majeure partie de cette maussaderie se dissipa bien vite sous l'effet de l'air vif et du mouvement.

Au bout d'une heure, j'étais arrivé dans la vallée du Reichenbach, dont les eaux grises, sorties des glaciers, faisaient rage au milieu des forêts de sapins, et allaient se précipitant dans des pentes de plus en plus rapides, jusqu'au grand saut final, qui forme une des cascades les plus admirables et les plus célèbres de tout l'Oberland.

Je voulus voir de près cette chute fameuse du Reichenbach. Pour cela, il faut pénétrer jusqu'à un chalet tel que les bons Suisses en mettent à côté de tous les beaux sites, le chalet où l'on paye. Un sentier bien tracé vous y conduit.

A l'entrée du sentier, que signale un poteau indicateur, je vis assis un de ces malheureux qui cherchent toutes les occasions de vous rendre des services qu'on ne leur demande pas et de vous montrer des chemins qu'on voit aussi bien qu'eux. Tu n'ignores pas que ces sortes de mendiants pullulent en Suisse. Celui-ci avait la plus étrange figure qu'on puisse imaginer. Je l'aurais volontiers pris pour un de ces nains difformes, gardiens légendaires de cette belle vallée du Hasli, que je voyais alors se dérouler à mes pieds avec Meiringen, la ville aux trois cascades. A l'effet disgracieux de son corps tout contrefait et ramassé en boule, se joignait l'impression pénible d'un visage d'idiot grimaçant un sourire triste et d'une persistance stupide. Cet être, fantastiquement laid, se leva à ma vue; de la main, il me fit signe de le suivre, et, poussant des espèces de gloussements inarticulés, qui voulaient être quelques mots d'allemand, il se mit à marcher devant moi, me donnant à comprendre qu'il allait me conduire à la cascade.

Dans tout autre moment, ce disgracié m'eût fait pitié. Mais avec ce fond de mauvaise humeur qui persistait en moi, je ressentis, à le voir, une espèce d'aversion méchante. J'entre ici dans une sorte de confession, et je dois tout te dire. Nous étions sur un terrain très en pente, comme le voisinage d'une chute d'eau profonde peut te le faire comprendre. Dans une prairie qui nous dominait, deux jeunes montagnards, un garçon et une fille, épandaient le foin pour le faire sécher. Or, au moment où mon idiot venait de m'entraîner, son visage triste éclairé un moment d'un vague air de triomphe, j'avais surpris chez la jolie faneuse — elle était vraiment jolie! — un sourire malin échangé avec son compagnon de travail, et qui semblait dire : « Tiens! voilà le crétin qui vient de ramasser un client naïf! » Il y avait de tout cela dans ce sourire. Mais ce qu'il me sembla y lire de plus clair et de plus évident, c'était ce mot de « naïf » lancé à mon adresse dans un regard très finement et très malicieusement gouailleur.

Tu connais ces petits froissements d'amour-propre. La sotte infatuation qui est au fond de chacun de nous les rend très cruels. Que mon idiot m'imposât l'ennui de sa société en me guidant en un chemin que j'eusse parfaitement trouvé sans lui, il y avait là de quoi m'impatienter un peu, et rien de plus; mais le sourire de la paysanne convertit cette impatience en une véritable irritation. Je suivis mon homme de la plus mauvaise grâce du monde, et je me sentais tellement importuné par sa présence — tu sais si je suis nerveux! — que je ne pus jouir alors du spectacle que j'avais sous les yeux. Il paraît que cette chute du Reichenbach est une merveille. Je le veux bien; mais je n'en ai rien vu. Pour cette fois, mon cher ami, ne cherche pas mes impressions dans le *Bædeker*. Je ne sentais que mon crétin, dont la présence me pesait et me rendait tout à charge. Je me hâtai de lui donner une petite pièce de monnaie, et je respirai enfin en le voyant s'éloigner.

Je me croyais sauvé; mais je connaissais mal mon homme. Comme je regagnais la route de Meiringen et que j'allais sortir de l'enclos où j'avais dû pénétrer pour voir de près la cascade, j'aperçus mon crétin qui m'avait devancé et qui, assis sur un tronc d'arbre au bord du chemin, me faisait signe qu'il m'attendait et comptait bien me servir de guide jusqu'à la petite ville.

La mauvaise humeur me gagnait de plus en plus. Je me mis à lui crier : *Weg! weg! fort! fort!* avec une pantomime expressive lui expliquant, mieux que mon allemand, qu'il eût à déguerpir. Mais le malheureux ne bronchait pas, me regardant avec un sourire bête et tenace, ce sourire du crétin n'ayant qu'une idée, celle de s'attacher à mes pas, et ne voulant en démordre à aucun prix.

— Parbleu! me dis-je, nous verrons bien qui sera le plus têtu de nous deux.

Et je m'assis sur l'herbe, attendant qu'il se décidât à partir.

Il accentua son sourire et alluma sa pipe.

J'étais furieux. Maintenant que tout cela est passé, je ne puis y penser sans rire moi-même de mon exaspération. Je tâchais d'assembler les quinze ou vingt mots d'allemand que je puis bien connaître, pour lui faire comprendre qu'il pouvait s'en aller, qu'il le devait, et qu'en tout cas je ne voulais à aucun prix de ses services. Et je me démenais, je poussais des cris gutturaux qui devaient ressembler assez bien à de l'allemand.

Peine perdue. Mon crétin me regardait, continuait à fumer sa pipe et ne se départissait pas de son calme et de son sourire stupide.

Las enfin de mes efforts inutiles et ne voulant pas me décider à camper définitivement dans la prairie, je sortis de l'enclos; mais comme je passais devant mon homme, et ainsi que je devais m'y attendre, il se leva et me suivit.

Au temps où la chaleur développe d'innombrables multitudes d'insectes, où l'air est rempli de petites bêtes volantes et murmurantes, il t'est arrivé, bien sûr, de traîner après toi une petite mouche, qui tantôt te bourdonne aux oreilles et tantôt se pose sur tes joues, sur ton nez et jusque sur tes lèvres. Tu te fâches, tu secoues ta tête avec rage; de tes mains, agitées dans le vide, tu pourchasses la mouche et l'écartes : rien n'y fait! A peine un brusque mouvement l'a-t-il obligée à partir du côté gauche, qu'elle est revenue du côté droit. Exaspère-toi, démène-toi, fais tout ce que tu voudras : la mouche t'échappera toujours par son exiguïté même et son impalpabilité; et toujours elle reviendra, énervante en son bourdonnement et son inévitable contact. C'est le triomphe de l'infiniment petit. — Et sais-tu ce qu'il y a de plus cruel et de plus irritant dans cette petite misère? C'est que, visiblement, cette mouche se moque de nous; elle nous bafoue; nous sommes son jouet, et nous nous sentons alors piqués dans notre amour-propre bien plus encore que dans notre chair.

Eh bien, mon cher ami, mon crétin me faisait absolument l'effet d'une de ces mouches-là! J'en étais donc arrivé à cet état d'exaspération bête où l'on crie pour crier, et sans espérer d'ailleurs qu'il y ait rien à gagner avec celui qu'on apostrophe. Je répétais : *Fort! fort!* avec les gestes les plus énergiques, sans comprendre mot à ce que mon idiot me répondait en son mauvais patois suisse.

A ce moment, un homme vint à passer, qui, nous voyant aux prises et comprenant notre double langage, me dit très tranquillement :

— Mais, monsieur, ce brave homme vous explique qu'il suit le même chemin que vous, ayant affaire du côté de Meiringen ; vous ne sauriez raisonnablement vous y opposer.

Je restai très calme et un peu confus, et je répliquai: — Qu'il aille donc devant moi et me laisse!

Le crétin, qui avait fini par prendre un air fort effaré sous l'avalanche de mes cris et de mes *Fort!*, s'éloigna du plus vite qu'il put, et eut bientôt pris les devants.

Quand je le vis loin, je repris mon chemin ; et alors, ma mauvaise humeur tombant, je me dis que j'avais été bien dur avec ce malheureux. Je n'avais même pas fait cinq cents mètres que j'étais tout honteux de moi-même, car je ne connais rien au monde de plus répulsif qu'un homme en colère et qui se rapproche plus de la brute.

Cependant, voyant à regret que mon chemin s'éloignait du cours du Reichenbach, pour gagner Meiringen, à travers la plate vallée de l'Aar, l'idée me vint — idée funeste, comme tu vas voir — de m'écarter un peu de ma route pour examiner de près la chute inférieure formée par le torrent.

Je n'avais pas remarqué que mon homme en avait fait autant, pour guetter encore quelque voyageur au passage. Quand, arrivé sur place, je me retrouvai en sa présence, j'eus un mouvement de mauvaise humeur; mais lui, ce fut bien pis! Comme il avait fini par comprendre à quel point il m'irritait, il poussa un grognement d'effroi et tourna le dos lestement.

— Pauvre homme! pensai-je.

Et la pitié me reprit, et un peu aussi le remords.

Le Reichenbach, après sa dernière chute, ne forme plus qu'une rivière au cours rapide et tumultueux, qui va, en écumant, rejoindre le lit de l'Aar. Quelques pierres émergent de l'eau. J'eus l'envie malencontreuse d'y mettre le pied, pour mieux jouir du tourbillonnement de cette masse liquide; mais les roches étaient humides, le voyageur maladroit sans doute: bref, une glissade a lieu, et voici le visiteur à l'eau.

Je n'avais pas tout à fait perdu pied, et tu te diras peut-être que ma situation était plus ridicule que critique. A la vérité, je m'étais accroché aux rochers, et je m'y cramponnais du mieux que je pouvais. Mais la violence du courant me secouait si rudement que je sentais mes forces s'épuiser et ne savais trop ce que j'allais devenir, quand je me verrais obligé de lâcher ma pierre.

Heureusement, un cri, poussé par moi au moment de ma chute, avait été entendu. Quelqu'un accourt, passe plus adroitement que moi sur le rocher fatal, et me tend un bâton, à l'aide duquel, faisant un effort suprême, je regagne cette plate-forme du salut.

Qui vois-je alors, à l'autre bout du bâton sauveur? Mon crétin, mon bon, mon brave crétin!

Il me force à grimper sur ses épaules, tout humide que j'étais, me passe sur la rive, et m'y dépose.

Puis, ce sauvetage accompli, mon homme fait mine de s'en aller, sans même attendre mes remerciements. Je le retiens : je veux lui mettre un louis dans la main. Croirais-tu qu'il se refuse obstinément à le prendre? Baragouinant tous deux ainsi sans nous entendre, moi voulant toujours lui faire prendre mon louis, lui le repoussant sans relâche, nous arrivons à l'hôtel du Reichenbach, situé en pleine campagne, à quelques pas du torrent, et où j'avais hâte de me réfugier pour changer de vêtements. La chose était faisable, grâce à Dieu; car mon sac avait été à peine mouillé, et les effets qu'il contenait s'étaient trouvés préservés du contact de l'eau.

J'avais fait servir à boire à mon sauveteur et, mon changement d'habits promptement opéré, je n'eus rien de plus pressé, comme tu penses, que de reprendre notre explication et de savoir pourquoi ce pauvre diable s'entêtait à refuser la pièce que je voulais lui donner.

— Monsieur, me dit le garçon d'hôtel, qui l'avait déjà fait causer, cet homme prétend que vous ne lui devez rien pour ce qu'il vient de faire; mais il affirme, en revanche, que vous lui êtes redevable de vingt centimes pour toute autre chose.

— Que signifie?

— Tout à l'heure, paraît-il, il vous a conduit à la chute supérieure. Vous ne lui auriez donné que trente centimes, lorsqu'en pareil cas les voyageurs le gratifient généralement du demi-franc. Il recevra volontiers la différence, parce qu'il faut vivre et que son métier est de montrer la Suisse aux étrangers. Mais comme ce n'est pas, dit-il, son métier de tirer les étrangers de l'eau, il lui est impossible de rien prendre pour un service qu'il vous a rendu de bonne grâce.

Je ne pus m'empêcher de rire des scrupules de mon crétin; j'admirai cette délicatesse inattendue, et je lui donnai, avec ses vingt centimes, une accolade, dont il parut fort touché.

Mais tu penses si les vagues remords que j'avais déjà de ma dureté première s'accentuèrent et se précisèrent à la suite d'un pareil incident. Je me sentais inférieur à cet être si humble et si dédaigné. Que de fois, au reste, au fond de nos âmes, devons-nous nous incliner devant ceux que les inégalités sociales semblent nous autoriser à traiter extérieurement avec quelque hauteur!

Le soir, je me retrouvais à Meiringen avec mes amis Barnett. On se raconta de part et d'autre les incidents de la journée. Mais quand j'en vins à mon aventure, au sourire de la jolie faneuse, au pauvre idiot et à mes remords, je vis à ma grande surprise mes interlocuteurs accueillir mes confidences avec des railleries et une ironie qui, même chez l'aimable miss Emily, ne laissaient pas que d'être assez acerbes.

Je m'animai, prenant parti contre moi-même, — le *moi* de cinq heures auparavant, — me reprochant ma colère et ma raideur excessive à l'adresse du pauvre être qui devait me rendre, l'instant d'après, un signalé service. Je m'adressais à des sourds. Tandis que je parlais générosité, protection du faible et du déshérité, disant de ces choses que tout Français entend à demi-mot, je vis bientôt qu'on me répondait en une autre langue, une vraie langue étrangère; je compris que je me heurtais, comme à une muraille infranchissable, à cette férocité de l'orgueil britannique, plein du mépris le plus profond et le plus intraitable pour les races inférieures, les humbles, les disgraciés.

— Un crétin! Qu'est-ce que cela? L'ombre à peine d'un homme! Peut-on s'en occuper? Mais mon chien Puck, rien que dans le frétillement de sa queue et le mouvement de ses oreilles, accuse plus d'intelligence que tous les crétins des Alpes! Vous vous en souvenez, Arthur?

— Oh! oui, Emily : délicieuse bête!

As-tu remarqué, ami Paul, que les gens qui aiment tant les bêtes ont rarement de la bonté, de la pitié même, pour les hommes?

Que te dirai-je, enfin? Cette discussion m'éclaira sur mes nouveaux amis et me les fit voir sous un jour tout autre qu'auparavant. Ce fut comme un de ces éclairs rapides qui montrent la route à un voyageur égaré et lui signalent l'abîme où un faux mouvement allait le jeter.

Je vis; je compris.

Grâce au ciel, je n'étais pas amoureux de miss Emily, mais en train de le devenir seulement. Il n'en fallut pas davantage pour me réveiller de mon songe.

Je n'ai pas renoncé, toutefois, à faire route encore avec miss Emily et son frère. Ce sont pour moi, maintenant, deux agréables compagnons de voyage, deux bons garçons : rien de plus. Je crois même que je leur ai promis d'aller les voir à Londres.

Mais, pour tout t'avouer, quand je pense à mon crétin de Meiringen, je me dis qu'il m'a rendu service beaucoup plus qu'il ne pense et qu'il m'a sauvé deux fois. Me tirer d'un vilain torrent, c'était bien; mais me tirer d'un mariage inconsidéré, tu conviendras que c'est mieux encore.

Ton ami,

EDMOND X.

Pour copie conforme :

JULES GUILLEMOT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

On vient d'inaugurer au IXe arrondissement la statue de Voltaire. Ce n'est pas celui de Houdon, déjà voûté, ridé et cassé, mais Voltaire à trente ans. Le sourire qui anime la figure n'est pas crispé, c'est un sourire frais et jeune. Le jour de l'inauguration, un discours très juste et très sensé a été prononcé par M. Ernest Dupré, professeur au lycée Condorcet, qui a éloquemment rendu justice à Voltaire sans tomber dans l'exagération ni verser dans le dithyrambe. Il était bien dans le ton et la mesure. Cependant, l'annonce d'une nouvelle statue, la perspective d'un hommage solennel partant d'une bouche autorisée avaient surexcité les nerfs de M. Louis Nicolardot. Il s'est dit que c'était pour lui un devoir de jeter une bouteille d'encre sur ce marbre. Il a donc exhumé un vieux pamphlet datant déjà de trente-trois ans; et il l'a grossi, développé, enflé, envenimé encore, mélangeant son encre de vitriol. Cela s'épanouit maintenant en deux gros volumes. Cela s'appelle *Ménage et finances de Voltaire* (1).

Voltaire avait écrit au sujet du président de Brosses

(1) *Ménage et finances de Voltaire*, par M. Louis Nicolardot. — 2 vol. Paris, 1887. Dentu et Cie.

— on sait leur fameuse querelle à propos d'une voie de bois : « Il ne s'agit pas de le rendre ridicule, il s'agit de le déshonorer. » Il semble que M. Nicolardot se soit dit : « Il ne s'agit pas de déshonorer Voltaire, il s'agit de le rendre ridicule. » Et alors, il a recueilli de toutes parts les cancans et les commérages, il a écouté aux portes, fouillé les livres de dépenses, interrogé les factures. De cette enquête ou, pour mieux dire, de ce *farfouillage*, il revient tout radieux. Voltaire n'était pas seulement un fripon, ce qui déshonore; c'était un ladre, un Harpagon, un fesse-mathieu, ce qui ridiculise. Et M. Nicolardot se campe fièrement d'abord devant la statue de Voltaire jeune : « Souris, maintenant, Arouet! » puis devant la statue de Voltaire vieilli : « Et maintenant, ricane, patriarche! » Ainsi triomphe l'implacable Nicolardot.

En vérité, c'est une grande misère. Faut-il s'irriter cependant de ces deux boîtes aux injures vidées sur le socle des deux statues? Pourquoi, après tout? A considérer la chose en philosophe, on constaterait dans le cas de M. Nicolardot des symptômes curieux d'une maladie spéciale qui mériterait d'être étudiée. Il y a trente ans, il était parti pour ce qui lui semblait une croisade avec l'impétuosité et la fougue irréfléchie du jeune âge. C'était un bon jeune homme se jetant ainsi dans la mêlée; il a reçu force horions; son écu a été fortement écorné, les mailles de sa cotte disloquées en maint endroit; son casque n'a bientôt été que trous et bosses. Outre que, comme disait M. Bartholin le juge à M. Guillaume le drapier, les coups reçus à la tête sont dangereux en diable, ils ont encore pour effet d'y enfoncer plus avant les idées qui flottaient aux parois extrêmes. Elles s'incrustent alors au plus profond du cerveau, s'y développent et le remplissent tout entier. C'est une végétation envahissante qui ne laisse plus guère de place à rien autre. Tel est le cas de M. Nicolardot. Quelques petits coins sans doute sont demeurés libres, où ont germé quelques idées plus ou moins justes sur Sainte-Beuve, Théophile Gautier, La Fontaine et le langage des bêtes; mais ce n'étaient que des petits coins. En voyant ce qu'il disait de la langue de animaux, on sentait bien que ce n'était pas là sa grande préoccupation. Une autre idée l'obsédait : comment démontrer victorieusement que Voltaire dérobait les bougies du roi de Prusse? Où retrouverai-je cet habit qu'il avait, pour un deuil de cour, emprunté à un négociant afin de s'épargner cette dépense et qu'il lui avait rendu trop étroit, l'ayant fait resserrer pour sa maigre personne? Où retrouver cet habit afin de dire aux critiques qui, à propos de ces commérages, ont parlé de sots et de malveillants : Voyez et touchez! C'était son idée fixe. Et il cherchait et fouillait partout avec une sorte de frénésie. Tandis qu'il furetait, on eût pu l'entendre gronder entre ses dents : Sots et malveillants! sots et malveillants!...

Il s'en faut de beaucoup que ces deux mots l'atteignent également. Non, ce gros pamphlet n'est pas une œuvre de sottise. On y trouve même une déplorable ingéniosité à recueillir et à grouper les commérages, à présenter sous un certain jour les menus faits les plus insignifiants pour leur donner une signification. Tout, dans cette œuvre de haine, est habilement calculé en vue de l'effet cherché. Si cet effet n'est pas atteint, c'est parce que tout l'édifice repose sur des bases fragiles, misérables; mais l'auteur a tiré tout le parti qu'on pouvait tirer d'une cause mauvaise. Quant à la malveillance, c'est autre chose. Et malveillance n'est pas assez dire : haine, fureur, rage, frénésie, débordement de fiel. En voyant M. Nicolardot gesticuler devant la statue de Voltaire, on songe à certains vers de Le Brun Pindare (ce Le Brun qui a porté, comme on l'a dit, la grandeur jusque dans l'épigramme) à l'adresse de La Harpe coupable d'avoir irrévérencieusement parlé de Corneille :

> Mais, à vrai dire, on riait aux éclats
> De voir ce nain mesurer un Atlas
> Et, redoublant ses efforts de pygmée,
> Burlesquement roidir des petits bras
> Pour étouffer si grande renommée.

La rage est, comme la faim, mauvaise conseillère. Il y a dans Voltaire de petits côtés, des faiblesses, des mesquineries, un souci trop grand de l'argent, qui s'expliquerait d'ailleurs par la nécessité où il était de se créer la sécurité et l'indépendance; oui, il y a beaucoup de petites misères, et un adversaire moins furieux pouvait y trouver l'occasion d'égratigner la statue. En voulant l'entamer profondément et même la mettre en poussière, M. Nicolardot fait rire de ses efforts impuissants. Et encore ce seront les plus modérés qui se contenteront de rire; beaucoup s'indigneront. Voyez, pour prendre un exemple, comment est appréciée la générosité de Voltaire adoptant et dotant la petite nièce de Corneille. On marquerait simplement que Voltaire en fait un peu de bruit, qu'il est bien aise que personne n'en ignore; rien de plus vrai. Mais ici les faits présentés sont torturés de telle sorte que ce trait si honorable prend l'air d'une mauvaise action. Naturellement tout le monde va protester, monsieur Nicolardot. La haine vous aveugle; en voulant écorcher la statue, vous ne faites que mettre vos ongles en sang. Ah! les pauvres ongles! Voilà qui vous apprendra à vouloir rendre Voltaire odieux et ridicule. Méditez Merlin mis en vers par la Fontaine :

> Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui
> Qui souvent s'engeigne lui-même.

II.

La *Revue du cercle militaire* vient de publier un des plus dramatiques épisodes de la Terreur blanche, *l'as-*

sassinat du maréchal Brune (1). L'auteur de ce récit, le commandant Vermeil de Conchard, en a tiré la substance des pièces et des documents officiels. Il a cru que les faits parlaient d'eux-mêmes un langage assez tragique et que la seule simplicité d'un exposé fidèle suffisait à l'horreur du tableau. Oui, en effet, il est horrible. Un peu plus d'art cependant et plus de science de la mise en scène n'auraient pas absolument nui. Outre que l'impression ressentie par nous eût été plus vive encore, l'appendice qui contient tous ces documents et est presque aussi long que le récit même n'aurait pas fait double emploi. En le lisant, nous retrouvons, presque dans les termes identiques, ce que nous avait tout à l'heure raconté le commandant. Supposez une séance de cour d'assises où le réquisitoire du ministère public serait la répétition de l'acte d'accusation: à quoi bon alors ce réquisitoire? Mais non, il donne le mouvement, la vie, l'intérêt dramatique à ce qui avait tout à l'heure l'allure d'un procès-verbal. Il peint ce qui n'avait été que raconté. Il ne se borne pas à nous convaincre, il nous remue, nous passionne, nous enflamme et nous bouleverse. Tout cela sans altérer néanmoins la vérité des faits constatés, sans en ajouter de nouveaux, et même en suivant pas à pas l'acte d'accusation. De même ici, sans s'écarter des documents officiels, l'historien aurait pu les vivifier, leur donner l'intonation vibrante et le geste oratoire. Il a négligé là une très belle occasion d'être éloquent. Faut-il aimer tant que cela la vérité toute nue? Car c'est évidemment cette austère passion du vrai qui l'a arrêté. Il s'est défié des artifices de la rhétorique, qui peuvent faire perdre aux choses leurs réelles proportions. Il a cru faire plus œuvre de conscience. Scrupule respectable et qui l'honore.

Sur un seul point il a dépassé les limites des documents officiels, parce que sur ce point ils avaient manqué, eux, de franchise. Volontairement ils n'avaient pas tout dit. Désignant l'assassin et quelques complices qui n'étaient que des instruments, ils s'étaient tus sur les vrais coupables, ceux qui les avaient fait agir et ceux qui avaient cherché à étouffer le bruit du crime en voulant faire croire à un suicide. M. de Conchard désigne ces derniers, des magistrats aveuglés par des rancunes et des haines politiques. De même il désigne le major qui a présidé à la scène de l'assassinat. Pour ceux qui avaient payé les assassins et les guidaient même d'un geste ou d'un coup d'œil sur le théâtre du crime, l'ombre plane. Nous voyons là un *monsieur* que les meurtriers semblent consulter du regard. Quel était ce *monsieur?* L'instruction obtenue à grand'peine par la veuve du maréchal ne le trouva point ou ne voulut pas le trouver. Il n'était pas d'ailleurs facile alors d'arracher une parole aux témoins dans le Midi, soit complicité morale, soit terreur.

(1) *L'assassinat du maréchal Brune*, par le commandant Vermeil de Conchard. — 1 vol. Paris, 1887. Librairie académique Perrin et Cie.

III.

Nous sommes bien en retard avec MM. les romanciers, et nous avons beaucoup à nous faire pardonner. Cependant nous allons encore aggraver nos torts en en faisant défiler rapidement un certain nombre, car il faut bien aller vite pour liquider la situation. Ce sera comme dans les revues de fin d'année au théâtre. Moi je vais jouer le rôle du compère. Allons, que la petite fête commence, et attention à la réplique!

Qui êtes-vous beau jeune homme? — Un ambitieux. — Votre père? — M. Hippolyte Buffenoir. — L'auteur des *Cris d'amour et d'orgueil?* — Justement. — Quelle est votre passion dominante? — Toutes. — Ah! — Amour, ambition, volupté, haine, gloire, liberté. — Bien, vous êtes un volcan; je me rappelle très bien vos épreuves, que j'ai suivies avec un vif intérêt, bien qu'elles soient un peu trop nombreuses, comme vos passions. Mes compliments à votre père, bien qu'il ait couru, dans son œuvre touffue, trop de lièvres à la fois (1). Il a voulu faire un roman historique, un roman d'aventures, un roman de mœurs, un roman psychologique, que sais-je encore? Représenter à soi seul Dumas père, Balzac, Sandeau, Musset, et Marivaux que j'oubliais, c'est beaucoup. Trop d'ambition, mais du talent, ce qui fait tout excuser. Encore un mot. Êtes-vous bien sûr d'être agité de tant de passions que vous dites? Pour moi, vous êtes surtout ce que Boileau était très peu, un voluptueux.

Quel charmant essaim de jolies femmes! Voilà où le rôle de compère devient agréable! Qui êtes-vous, mes toutes belles? — *Les Filles de Jean de Nivelle* (2). — Alors votre père est M. de Nivelle. — Non pas, c'est Léon Gandillot. — Alors vous êtes les sœurs des *Femmes collantes?* — Oui, mais nous, c'est tout le contraire, et, comme le chien de Jean de Nivelle... — Parfait! En ce cas vous êtes à recommander pour les distributions de prix. — Non, pas partout; à Saint-Ouen, si bon vous semble. Il faut vous dire qu'il y en a parmi nous qui ne se sauvent pas toujours : ainsi ma sœur là-bas qui a épousé le pauvre Bracheret... — Oui, très bien, je n'ai pas oublié. Eh bien, mesdemoiselles et mesdames, vos aventures m'ont diverti. Mes compliments à votre papa, qui est un homme gai, sans prétention au grand style.

Ce monsieur qui entre a un air d'acteur de mélo-

(1) *Les drames de la place de Grève ; roman d'un ambitieux*, par M. Hippolyte Buffenoir. — 1 vol. Paris, 1887. E. Dentu.

(2) *Les Filles de Jean de Nivelle*, par M. Léon Gandillot. — 1 vol. Paris, 1887. Paul Ollendorff.

drame avec ses cheveux noirs, son œil fatal et son menton glabre. En effet, c'en est un. Il joue les traîtres sur le boulevard. C'est le vibrant Luzun. Je ne le prie pas de raconter ses aventures : d'abord parce qu'elles sont bien longues et, s'il faut le dire à M. Chaperon, son père, un peu bien monotones ; puis parce qu'il y aurait des détails scabreux. Il se passe à *Bon-Repos* (1), villa à escaliers de dégagement trop commodes, des scènes un peu vives. De même dans certains hôtels trop hospitaliers, enfin un peu partout. Ce volume pourrait s'appeler *les Amours d'un traître*. M. Chaperon a eu sans doute une intention philosophique : nous montrer ce qu'il y a de convention et de mensonge et aussi de fatuité bête chez certains beaux jeunes premiers qui trouvent après le cinquième acte des billets fiévreux chez le concierge du théâtre. Louable intention ; mais trop de menus détails dans le récit, qui, grâce à eux, se prolonge un peu trop. Il ne faut pas craindre de faire des coupures.

Voici une jeune dame au maintien modeste qui lance des soupirs de temps à autre. — Qui êtes-vous, madame ? — Une femme vertueuse et sensible. — Votre père ? — Gérald. — Est-ce que ce papa ne serait pas une maman ? — Il m'est défendu de le dire. — Je n'insiste pas. — Monsieur, telle que vous me voyez, j'ai fait un *mariage de raison* (2). — Tant pis ! — J'ai épousé, n'ayant pas de fortune, un beau jeune homme très riche, très bien portant... ; oui, monsieur, trop de santé !... C'est un excellent garçon, toujours prêt à satisfaire mes moindres caprices, m'aimant passionnément. — Eh bien, mais alors, chère madame, pourquoi ces soupirs ? — Ah ! il n'aime pas la littérature ! Ah ! il ne comprend pas ma poétique nature ! Ah ! quand il me donne une belle parure constellée de diamants, croiriez-vous qu'il a l'indélicatesse de me faire connaître le montant de la facture ? — Mais n'y aurait-il pas dans votre entourage quelque jeune cousin ? — Oh ! monsieur, pour qui me prenez-vous ? un cousin ! non, mais le frère de mon beau-frère, un poète, lui, une âme rêveuse, un cœur tendre, et puis, pas tant de santé ! Aussi sommes-nous allés ensemble près de l'abîme, mais sans y tomber, monsieur. Et nous venons, pour plus de sûreté, nous séparer, nous dire un adieu éternel. — C'est tout, chère madame ? — Absolument tout, monsieur. — Mon Dieu, madame, votre situation n'est pas absolument neuve, mais elle est de celles qui peuvent être rendues intéressantes. — Je vais de ce pas rejoindre mon mari. — Justement, madame. Adieu donc ; mes compliments à Mme votre mère, le doux Gérald, et dites-lui que je goûte fort tout ce qu'il fait.

(1) *Bon repos*, par M. Philippe Chaperon. — 1 vol. Paris, 1887. Alphonse Lemerre.

(2) *Mariage de raison*, par M. Gérald. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

Mais quel est ce gros bonhomme escorté d'un quadrupède qui semble échappé de la boutique d'un charcutier ? Eh ! monsieur, messieurs ? — C'est moi, saint Antoine avec mon carlin. Vous cherchez mon auréole ? Ne faites pas attention, je l'ai mise au Mont-de-piété. Vous comprenez, je m'ennuyais depuis si longtemps dans ma thébaïde ! M. Eugène Morand, qui passait par là, m'a engagé à venir voir ce qu'il appelle le *Roman de Paris* (1) ; j'ai emmené mon compagnon. Nous avons vu tout ce qu'il y a à voir, parce que M. Morand a, comme il dit, le talisman du *Diable boiteux*, et, grâce à ce talisman, nous pénétrons partout. — Très bien, je connais votre histoire. Dites à M. Morand qu'il manque de respect pour les saints et leur auréole, pour la Justice, l'Académie, l'administration que l'Europe nous envie, enfin pour tout, mais qu'il a de la verve, de l'esprit, de la bonne humeur plus encore, et que, dans ses plus grandes audaces sa plaisanterie est sans fiel et toujours bonne enfant.

Monsieur, je me nomme *Yvon d'or* (2), et j'ai pour père M. Martin Laya, Comme saint Antoine, je m'ennuyais loin de Paris, bien que mes vénérables parents m'idolâtrassent, passez-moi ce subjonctif ! Je suis donc venu à Paris et j'ai couru tous les bals folâtres et les brasseries sans préjugés. Moi, j'ai le caractère gai. Et puis je fais des mots très drôles. Seulement, là-bas, je disais à chacun ses vérités et on le trouvait tout naturel. Ici on se fâche, et j'ai des affaires sur les bras. Papa me disait bien : « Tu as été élevé loin du monde, au sein d'une famille qui t'idolâtrait ; gare à toi, une fois jeté dans la vie réelle ! Aussi je m'en retourne. » A revoir, jeune homme ; quand vous reviendrez, cessez de fréquenter ce qui survit des contemporains de Schaunard et de Mürger.

MAXIME GAUCHER.

THEATRES

Porte-Saint-Martin

La Tosca, drame en cinq actes de M. Victorien Sardou.

La représentation du nouveau drame de M. Victorien Sardou vient de soulever une question d'esthétique autrement intéressante que la pièce elle-même. On ne s'attend donc point à voir conter ici ce qu'on a lu dans les journaux du lendemain : l'analyse même de la pièce, la façon dont le peintre Mario se compromet en cachant dans sa maison le proscrit Angelotti, l'impru-

(1) *Le roman de Paris*, par M. Eugène Morand. — 1 vol. Paris, 1887. Paul Ollendorff.

(2) *Yvon d'or*, par M. Martin Laya. — 1 vol. Paris, 1887. E. Dentu.

dence par laquelle la cantatrice Tosca désigne son cher Mario aux soupçons du préfet de police Scarpia, l'épouvante de la « question » administrée à Mario en présence de sa maîtresse, l'audace du coup de couteau par lequel la Tosca tue Scarpia dans son propre palais, enfin le monologue final de la Tosca sur le corps de son amant fusillé, suivi d'une magnifique imprécation contre le soleil et d'un suicide.

Ce rôle, le seul rôle de la pièce, a été écrit d'un bout à l'autre pour Mme Sarah Bernhardt. De retour de ses voyages, l'artiste voulait prouver au public parisien qu'elle n'a compromis, pour séduire les Yankees, ni sa voix, ni sa grâce nonchalante, ni sa fougue, ni sa tendresse. Elle souhaitait nous faire connaître que les cordes de la lyre d'or ne s'étaient point rouillées à l'air de l'Atlantique. Elle s'est adressée à M. Sardou pour lui écrire une pièce de rentrée qui mît toutes les souplesses de son talent dans leur effet. Et vraiment elle a fait la preuve qu'il lui tenait au cœur d'établir : son succès a été immense.

Comment ne pas se dire pourtant que si Mme Sarah Bernhardt rapporte son talent tout entier, son bon goût d'artiste semble avoir souffert quelques atteintes de la fréquentation des barbares? Avant de s'être frottée à leur ignorance, jamais elle n'aurait consenti à mettre ses nerfs et les nôtres à l'épreuve des angoisses que M. Sardou impose à la Tosca. Je me souvenais, pendant la fameuse scène de la torture, de la première Sarah Bernhardt que j'ai vue, encore écolier, au Théâtre-Français. C'était l'Andromaque d'Hector, en longs voiles de deuil. Ah! quelles larmes elle nous arrachait quand, avec un tremblement de chanterelle dans la gorge, elle vous disait, ô Pyrrhus :

> Seigneur, tant de grandeurs ne nous touchent plus guère.
> Je les lui promettais lorsque vivait son père...

Jamais la Sarah de ce temps-là ne se serait décidée à pousser les cris de panthère blessée que la Tosca nous a fait entendre, jamais ces hurlements au lieu de la chanson de cristal.

J'avais à cœur, avant de parler librement de la pièce de M. Victorien Sardou, de rendre à Mme Sarah Bernhardt cet hommage mérité. Mme Sarah Bernhardt avait un peu traité les Parisiens en enfant gâtée. Ses caprices avaient lassé les patiences. Quand on a annoncé son voyage, quelques-uns ont dit : « Eh bien donc, qu'elle s'en aille! Nous nous passerons d'elle plus aisément qu'elle ne croit. » Mme Sarah Bernhardt est revenue, et l'on a fait fête à l'enfant prodigue. C'est que — on ne l'a jamais plus vivement senti que l'autre soir — personne n'a vraiment remplacé Mme Sarah Bernhardt dans la faveur du public.

J'arrive à la violence que M. Sardou nous a faite, à l'outrage à l'art dont la voix publique l'accuse de s'être rendu coupable.

Il faut me pardonner si je reprends les choses d'un peu haut. Quand un malfaiteur — des gens très modérés ont été jusqu'à flétrir M. Sardou de cette épithète — vient à passer en cour d'assises, il est d'usage de reprendre depuis le début toute l'histoire déjà connue du crime; l'enchaînement rigoureux des faits depuis leur origine apparaît aux magistrats comme le meilleur moyen de faire jaillir la vérité.

L'acte d'accusation pourrait se résumer dans cette phrase :

« On reproche à M. Victorien Sardou : 1° d'avoir cherché à flatter par l'émotion d'un spectacle sanglant le goût de basse cruauté qui sommeille dans les foules; 2° d'avoir outragé la muse dramatique par cette exhibition sauvage; 3° d'avoir donné un funeste exemple à de jeunes confrères, qui seront tentés de se procurer par les mêmes moyens des gains et des succès faciles. »

En expiation de ces trois crimes, les honnêtes gens demandent que M. Victorien Sardou, jusqu'à témoignage de repentir, soit banni de la république des lettres.

Les antécédents dramatiques de l'accusé ne permettent malheureusement pas de croire que ce délit esthétique ait été un accident dans sa vie littéraire. Il y a longtemps que M. Victorien Sardou tourne autour de la torture avec la volonté arrêtée de l'exhiber sur la scène.

La première fois qu'il nous a fait monter à la nuque le mauvais frisson de la curiosité cruelle, c'est dans *Patrie*. Nous avons vu le comte de Rysoor gravir les marches de la chambre de torture, avec sur le visage l'épouvante des supplices attendus. Dans *le Crocodile*, cette féerie enfantine, il a fallu que l'inquisiteur espagnol que M. Victorien Sardou compte évidemment dans sa lignée d'ascendants montrât encore une fois sa griffe : vous vous souvenez de la scène où Richard est lié au rocher par les matelots rebelles qui le menacent de torture. Un instant nous avons pu croire que le malheureux fiancé de Liliane allait être martyrisé devant nous.

M. Sardou est donc un récidiviste. Voilà des années que du coin de l'œil il guette le public à ces minutes d'angoisse. Il tâte le pouls du spectateur; il se demande si ce spectateur pourrait sans s'évanouir supporter une dose d'horreur plus forte. Cette fois, il nous montre la victime avant et après le supplice; nous avons entendu ses cris, nous avons eu sous les yeux la pantomime désespérée de la Tosca, qui, elle, voyait torturer son amant. Quelle habileté suprême! Les cris du supplicié arrivaient jusqu'à nous, et, comme dans une glace, nous avions dans les traits convulsés de Mme Sarah Bernhardt la scène de question reflétée. Si le public avait supporté ce spectacle, la prochaine fois on n'aurait pas eu à se gêner; M. Sardou aurait tranquillement fait administrer la question au bord de la rampe.

Mais voilà, le public a protesté!

Malgré sa crânerie d'apparat, M. Sardou se sent si bien coupable qu'il en est à rejeter sa faute sur un complice. — Moi, dit-il, je ne suis pour rien dans ce que vous appelez ces horreurs. C'est l'acteur Dumény qui a jugé à propos de s'ensanglanter toute la figure et de se fourrer du bistre jusqu'au milieu de la joue. Si ce réalisme a choqué quelques âmes trop sensibles, moi, auteur dramatique, je sors blanc comme neige de cette aventure.

Les gens un peu informés, qui savent avec quelle tyrannie M. Sardou gouverne ses acteurs, ne croiront jamais qu'un comédien aussi jeune que Dumény ait pris sur soi de nous faire voir un maquillage si répugnant. D'ailleurs M. Sardou nous la baille belle quand il feint de croire que tout le débat gît dans la largeur d'une tache de carmin et qu'il s'est blanchi lui-même en ordonnant à Dumény de se passer une éponge sur la figure.

En feignant de ne point comprendre la nature du reproche qu'on lui adresse, M. Sardou oblige ses adversaires à répéter une foule de vérités très connues. Pour moi, je ne vois d'autre moyen d'expliquer nos répugnances que de faire une fois de plus l'analyse du plaisir particulier que la foule vient chercher au théâtre.

Ce que le public demande aux auteurs dramatiques, c'est, en somme, une occasion de donner une expansion libre à ses sentiments affectifs : sentiments d'amour ou de haine. Le théâtre contemporain a souvent oublié ce principe fondamental du plaisir des spectateurs; il a cru exciter plus de curiosité par des représentations où le machiniste et le peintre de décors devenaient les véritables auteurs de la pièce. L'expérience a démontré que le plaisir des yeux passe pour la foule bien après la joie des émotions passionnelles.

La vie nous fournit à tous des occasions innombrables d'aimer, de haïr, de souffrir, de compatir, de craindre. Mais ces mouvements d'âme ne sont pas à l'ordinaire objets de plaisir affectif, parce qu'ils ne sont pas distincts de nous, parce que notre *moi* s'identifie avec eux au moment de l'acte. N'étant pas conscients, ils ne peuvent être source de jouissance.

Une condition est indispensable pour que ces ébranlements nerveux deviennent occasion de plaisir. Il faut que le jugement issu de leur perception nous laisse la certitude que ces haines, ces amours provoquées sont matière d'art, qu'ils n'ont d'autre réalité que celle que nous leur prêtons de complicité avec l'auteur et les comédiens.

C'est par là que le théâtre, que tout théâtre est, à parler rigoureusement, immoral. Il énerve la sensibilité en pure perte, il risque de l'émousser dans des exercices *à blanc* qui ne lui laissent point la vigueur qu'il faudrait au service des émotions naturelles. Les défenseurs du théâtre peuvent répondre à ce reproche qu'il en va de ce plaisir particulier comme de tous les autres et que si l'émotion uniquement sensuelle use les organes qui lui servent de véhicule, l'émotion sensuelle à laquelle s'ajoute un plaisir d'intelligence éduque, au contraire, et raffine la sensibilité.

Et c'est cette constatation presque médicale que je veux remettre dans la mémoire de M. Victorien Sardou.

Toutes les douleurs morales, les plus effrayantes qu'on puisse imaginer, sont matière d'art, parce qu'elles provoquent l'attention intellectuelle, parce qu'elles font surgir dans le cerveau l'idée, le jugement, enfin parce qu'elles intéressent toute l'âme. Au contraire, le spectacle des douleurs physiques n'intéresse que la sensibilité de la chair, il supprime toute liberté et par là tout intérêt ; où il n'y a plus de liberté, on ne trouve plus que la capitulation, fatale, amorale, instinctive, de la chair torturée. Le théâtre disparaît avec le débat psychologique ; c'est tout de suite le cirque romain avec ses égorgements d'hommes et de belles femmes.

M. Victorien Sardou affirme que le public a le goût de ces spectacles. — J'ai obligé Dumény à s'essuyer le visage, a dit ces jours derniers l'auteur de *la Tosca* à un reporteur qui était venu enregistrer ses doléances. Eh bien! savez-vous ce qui arrive ? Le public est déçu dans son attente. On dit : « Quoi ! ce n'est que cela », et l'on s'en va mal satisfait.

Il n'est pas possible que M. Sardou soit dupe de son sophisme. Personne n'a jamais nié qu'au fond de chacun de nous, au fond des meilleurs, ne sommeillent les pires instincts de l'humanité primitive. Nous avons tous sur nous le double signe de la bête : la luxure et le sang. Mais tout l'effort de la civilisation générale et des éducations particulières ne va qu'à étouffer ces deux appétits qui ne sont jamais plus monstrueux que quand ils s'accouplent dans cette folie particulière qui porte le nom souillé de l'auteur de *Justine*.

Je me souviens qu'à l'exécution de Pranzini mon voisin, homme pitoyable, écœuré du spectacle dont nous sortions, m'a dit naïvement :

— C'est hideux. Jamais on ne me reverra ici, sauf pourtant le cas d'une double exécution capitale.

Après une tête, deux têtes. Cette loi arithmétique de la proportion croissante est la règle du sadisme. Quiconque entre une fois dans cette voie est perdu. Il a plu à un homme de grand talent, qui pouvait aspirer à des succès plus purs, de s'engluer dans cette bourbe : libre à lui : mais le public, averti du péril, ne le suivra pas.

HUGUES LE ROUX.

CHOSES ET AUTRES

CE QUE DURE LA GLOIRE EN CE MONDE.

Faisons une application, que justifie l'actualité, de la statistique à la politique et au régime parlementaire.

Depuis le 30 janvier 1879, jour où M. Jules Grévy a été élu pour la première fois Président de la république, nous n'avons pas usé moins de douze cabinets, dont voici la liste sommaire :

5 février 1879. — Ministère Waddington.
29 décembre 1879. — Premier ministère Freycinet.
22 septembre 1880. — Premier ministère Ferry.
14 novembre 1881. — Ministère Gambetta.
30 janvier 1882. — Deuxième ministère Freycinet.
7 août 1882. — Ministère Duclerc.
29 janvier 1883. — Ministère Fallières.
22 février 1883. — Deuxième ministère Ferry.
6 avril 1885. — Ministère Brisson.
8 janvier 1886. — Troisième ministère Freycinet.
10 décembre 1886 — Ministère Goblet.
30 mai 1887. — Ministère Rouvier.

Le ministère Waddington a duré onze mois environ, le premier ministère Freycinet dix mois, le premier ministère Ferry quatorze mois, le ministère Gambetta deux mois et demi, le deuxième ministère Freycinet sept mois, le ministère Duclerc un peu moins de six mois, le ministère Fallières vingt-trois jours, le deuxième ministère Ferry presque vingt-six mois, le ministère Brisson neuf mois, le troisième ministère Freycinet onze mois, le ministère Goblet cinq mois et demi, le ministère Rouvier à peine six mois.

Durée moyenne : neuf mois pour chaque cabinet. Un seul ministère a dépassé un an : le premier ministère Ferry; un seul a dépassé deux ans : le deuxième ministère Ferry. Avec la Chambre issue des élections d'octobre 1885, le plus long temps qu'un cabinet ait pu se maintenir a été onze mois (troisième ministère Freycinet).

En huit ans et deux mois, du 5 février 1879 au 30 novembre 1887, notre mécanisme politique a consommé neuf présidents du conseil, sans compter un Président de la république.

LE PÉRIL FINANCIER.

Sous ce titre : *le Péril financier*, M. Raphaël-Georges Lévy publie une intéressante étude sur la situation budgétaire de la France au cours des dernières années :

« Il restait, dit-il, un chapitre à ajouter au beau livre de M. Frary, *le Péril national*. En effet, il est un terrain sur lequel nous avons terriblement reculé, celui des finances. Nul ne saurait plus énoncer comme un axiome les ressources inépuisables de la France, et tracer hardiment un plan de réformes, sans souci de ce qu'il coûterait. Nous étions jadis assez riches pour payer notre gloire; il y a quelques années nous prétendions encore au superflu, sous forme de colonies sans colons, de chemins de fer sans trafic, de ports sans vaisseaux. Aujourd'hui, nous avons à peine de quoi subvenir au nécessaire. »

C'est là un avertissement ou une constatation utile, bien qu'il y ait peut-être un peu d'exagération dans la forme. Mais l'inquiétude est, à coup sûr, permise, lorsqu'on songe que l'exercice 1885 se soldait en 1885, non seulement par un déficit de 186 millions sur le budget *ordinaire*, c'est-à-dire sur le budget auquel doit suffire théoriquement la rentrée des impôts, mais encore par un budget *extraordinaire* (dont les ressources ne peuvent provenir que de l'emprunt) de 263 millions environ, soit au total par un déficit réel de plus de 450 millions. En 1886, le déficit total s'est élevé à 411 millions; pour l'exercice courant on peut dès maintenant s'attendre, d'après M. Lévy, à un excédent de dépenses sur nos ressources normales d'au moins 372 millions.

Nous aurons, en trois ans, dépensé douze cents millions de plus que nous n'aurons encaissé d'impôts.

On objectera que les autres pays se trouvent, par suite des mêmes circonstances, condamnés à une condition analogue à la nôtre, ainsi que nous l'ont récemment appris les travaux de M. Alfred Neymarck sur les *Dettes publiques*, et de M. Félix Faure, sur les *Budgets contemporains*. Cela est vrai, mais non à un degré égal, pour les différentes nations :

« Nous avons un budget hors de proportion avec celui de tous les autres peuples. Ni un Européen, ni un Asiatique, ni un Américain ne payent une somme de contribution pareille à celle que supporte chacun de nous. »

Nous nous écrions volontiers : Les armements nous pèsent, mais ils ruinent les Allemands :

« Eh bien non! répond M. R.-G. Lévy; il n'en est rien. Les Allemands peuvent les supporter mieux que nous, car l'entretien annuel d'un soldat leur coûte beaucoup moins qu'à nous; leurs budgets ne sont pas en déficit, leurs fonds publics sont cotés plus haut que nos rentes. Ils ont à Spandau et ailleurs des « Trésors de guerre » qui forment une réserve puissante, prête à être employée au premier jour des hostilités, et à l'image desquels nous devrions bien tâcher de constituer, nous aussi, des ressources pour les mauvais jours. »

Mais qui songe présentement, dans le parlement français, à l'équilibre ou au déficit du budget?

LA MANIE DE COLLECTIONNER.

Nous avons déjà parlé, à cette place (1), de la manie de tout collectionner, manie qui s'appliquait aux monnaies, aux timbres-poste, aux assiettes, aux fleurs, aux insectes, aux boutons, aux perruques, aux fautes d'orthographe. On en viendra, ajoutions-nous, à collectionner des *squelettes*. M. Paul Ginisty nous annonce dans sa curieuse brochure : *le Dieu bibelot*, qu'on a commencé et qu'il existe à Paris, rue Cambon, une galerie de têtes de morts, disposés en motifs d'ornementation. Dans le même ordre d'idées, il paraît qu'un amateur ou un industriel demande, depuis plusieurs années, au gouvernement la concession du Palais de

(1) Voy. la *Revue* du 19 février 1887.

l'Industrie, pour y organiser une exposition de pompes funèbres.

Le lugubre joue un grand rôle dans la manie de la collection. Nous ne voulons rien dire des reliures ou de la maroquinerie en peau de guillotiné. Mais il est d'usage, et d'un usage beaucoup plus répandu qu'on ne croit, de rechercher et de garder précieusement les autographes des assassins. C'est grâce à ce goût singulier que nous avons les poésies de Lacenaire et la dernière pensée de Fieschi. Il y a même quelqu'un qui garde un numéro du cocher Collignon, qui tua, comme on sait, « son bourgeois », et dont le nom, devenu proverbial, est la plus grave injure que puisse recevoir un automédon de la compagnie des Petites Voitures.

D'autres espèces sont plus innocentes. Un pharmacien, retiré des affaires, fait collection de seringues armoriées et de potiches en faïence, ornées d'un serpent et d'un palmier, avec une inscription : *Jujube*, ou *Séné*, ou *Safran*. Psychologiquement, celui-là n'est pas inquiétant. Il est victime ou à demi-victime du culte de sa profession.

On cite encore un musée de prospectus anciens, d'adresses de commerçants, de billets de bal ou de faire-part, et de cartes de visite d'autrefois. Les collections de pipes et de cannes appartiennent évidemment à l'âge du romantisme ; elles sont nombreuses, mais elles comportent des sous-genres et se divisent en spécialités. Nous en savons une qui ne compte guère que des cannes de maréchaux de France. L'histoire militaire expliquée par la souplesse des joncs ! Celui de M. de Villars était gros et lourd, à pomme de plomb ; ceux de Turenne et de Condé minces et flexibles, des badines de petits-maîtres.

Un original colle dans un album et étiquette avec le plus grand soin les affiches des lutteurs et professe pour Rossignol-Rollin plus de respect que pour Racine ; un autre s'en prend de préférence à ce qui concerne l'art équestre.

N'imitons pas ces doux maniaques, mais non plus ne les raillons trop. N'est-il pas consolant de se dire que l'emploi d'*Auguste* ou comique triste, existait sous Louis XIV, avant la création de l'Hippodrome, sous le nom poétique de Grippe-Soleil, et qu'au grand siècle comme maintenant on se mêlait de « dresser des cochons en liberté » ?

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Le 2 décembre, le Président de la république a adressé un message au Sénat et à la Chambre des députés pour se démettre de ses fonctions. La crise présidentielle avait provoqué le 1er décembre une importante manifestation devant le palais Bourbon, protégé d'ailleurs par des forces nombreuses. Louise Michel et M. Déroulède ont été arrêtés, mais leur arrestation n'a pas été maintenue. — Le général Ferron, ministre de la guerre, a été promu grand officier de la Légion d'honneur.

Élections législatives. — Dans le Nord, MM. Pierre Legrand et Maxime Lecomte, républicains, ont été élus députés l'un par 146 516 voix, l'autre par 146 095, en remplacement de MM. Bottiau et Legrand de Lecelles, conservateur, décédés.

Dans le Pas-de-Calais, M. Camescasse, républicain, a été élu député par 89 454 voix, contre 74 022 données à M. Labitte, conservateur, en remplacement de M. Dussaussoys conservateur décédé.

Dans l'Yonne, M. Hervieu, radical, a été élu député par 35 604 voix, contre 22 541 données à M. Régnier, opportuniste, en remplacement de M. Rathier, républicain, décédé.

Sénat. — Le 28, dépôt par M. Chalamet du rapport sur la proposition de loi relative aux incompatibilités parlementaires. Le 1er décembre, après avoir entendu une déclaration de M. Barbey, ministre de la marine, analogue à celle faite par M. Rouvier à la Chambre, le Sénat, sur la proposition de M. Faye, ajourne sa séance par 264 voix contre 5, pour attendre la communication du gouvernement. Il se sépare après avoir reçu de M. Rouvier l'assurance que cette communication lui sera adressée le lendemain.

Chambre des députés. — Le 1er décembre, M. Rouvier, président du Conseil, annonce que le cabinet qui avait repris ses fonctions pour présenter à la Chambre la démission du Président de la république, n'ayant aucune communication à faire à ce sujet, maintient sa première décision. Après une interruption de séance, la Chambre décide par 531 voix contre 3, sur la proposition de M. Viette, qu'elle s'ajourne à six heures pour attendre la communication promise. A la reprise de la séance, M. Rouvier annonce qu'il a communiqué au Président de la république l'ordre du jour qui vient d'être voté et déclare que la communication présidentielle sera faite demain. En présence de cette déclaration sur laquelle M. Floquet affirme qu'il ne peut y avoir de doute, la Chambre, malgré l'opposition de M. Basly qui veut que l'on reste en permanence, s'ajourne au lendemain

La commission du buget a terminé l'examen du budget des recettes en réduisant à 36 millions les prévisions du gouvernement. Elle a constaté que le budget se solderait par un excédent de 3 millions, grâce aux projets de M. Duché sur les droits de succession et de M. Yves Guyot sur les boissons.

Faits divers. — Des réunions anarchistes et socialistes ont été tenues à la salle Favié, à la salle Lowendal et à la salle Clément, pour discuter la crise politique. Le parti révolutionnaire ouvrier a fait afficher, sur les murs de la capitale, un manifeste qui constituait une véritable provocation à l'émeute. — Exposition des tableaux du peintre Vidal dans la galerie Georges Petit. — Un décret a autorisé l'érection d'une statue à Parmentier sur une place publique de Neuilly, conformément à la délibération du conseil municipal. — Le sculpteur Steiner a été chargé de l'exécution d'un buste de Gay-Lussac pour l'École de pharmacie de Limoges. — Réunion à Londres de la conférence internationale des sucres. — Un tremblement de terre a été ressenti à Oran. — La cour d'appel a confirmé le jugement rendu par la 10e chambre correctionnelle dans l'affaire d'Andlau-Rattazi.— Le gouvernement a commandé au sculpteur Fagel une statue en pied de M. Chevreul, qui sera placée sur la façade du nouveau Musée de Roubaix.

Allemagne. — Le Reichstag a voté le budget en première lecture. Au cours de la discussion, le député socialiste Bebel s'est violemment élevé contre les nouvelles charges militaires que l'on veut imposer au pays, et il a été rappelé à l'ordre. M. Windthorst a critiqué également ces dépenses.

Danemark. — Le ministre de la guerre a ordonné l'introduction de la langue russe à l'École militaire de Copenhague.

Espagne. — Le traité de commerce entre l'Espagne et la Belgique est prorogé jusqu'en 1892, date de l'expiration du traité entre l'Espagne et la France. — Le ministre d'Espagne à Tanger, sur les représentations du sultan du Maroc, a désavoué la prise de possession de l'île de Peregil qui avait été récemment effectuée au nom de son pays. — Ouverture des Cortès. Le discours du trône constate que la paix intérieure est assurée et que les relations avec les puissances étrangères sont très cordiales. Il annonce les réformes relatives à la garantie des droits individuels, à l'extension du suffrage universel, et divers projets de lois administratives, économiques et sociales.

Italie. — La Chambre des députés a voté l'adresse en réponse au discours du trône.

Turquie. — On annonce que le conseil des ministres a émis l'avis d'accepter la convention anglo-française relative à la neutralisation du canal de Suez, sous réserve de quelques modifications, dont la principale consisterait à donner à un Turc la présidence de la commission internationale.

Nécrologie. — Mort de M. Colomb, général de brigade d'infanterie de marine en retraite; — de M. Leclerc, conseiller municipal du quartier du Mail; — du comte de Mandat-Grancey, publiciste.

Mouvement de la librairie.

DIVERS.

Dans son étude sur *Turgot* (Hachette), M. Léon Say, tout en résumant avec une élégante précision la biographie du ministre de Louis XVI, s'est préoccupé de mettre en pleine lumière les grandes réformes auxquelles il a attaché son nom, et de faire ressortir leur portée et leurs conséquences. On s'accordait généralement à ne voir dans Turgot qu'un novateur malheureux qui n'avait pas les qualités nécessaires pour arriver au succès; M. Léon Say est d'un avis tout différent; il regarde Turgot non comme un vaincu, mais comme un vainqueur, car s'il a échoué au XVIIIe siècle, il a dominé par contre le siècle suivant; il a été le fondateur de l'économie politique contemporaine, et en proclamant le principe de la liberté du travail, il a assuré le triomphe de l'industrie moderne, l'application des grandes découvertes scientifiques et le développement de la richesse publique. L'auteur nous montre Turgot se préparant par toute une vie de réflexions, d'études et de pratique administrative à ces réformes larges et fécondes que son entrée au ministère lui permit de réaliser et dont la Révolution de 1789 devait consacrer définitivement la justesse et la nécessité. Il n'hésite pas à le considérer comme un des plus grands esprits du XVIIIe siècle, le plus grand peut-être après Montesquieu. Cette conclusion suffit à expliquer pourquoi l'étude sur Turgot devait prendre place dans la collection des *Grands écrivains*. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que Turgot avait été le collaborateur de l'Encyclopédie, où il avait publié quelques articles fort remarqués; de plus, ses écrits administratifs, ses mémoires au roi et les préambules de ses édits sont des œuvres littéraires qui se distinguent autant par la précision et la clarté du style que par la nouveauté et la profondeur des idées.

LIVRES D'ÉTRENNES.

DENTU. — *Miarka, la fille à l'ourse,* par Jean Richepin, illustrations de Pierre Morel; — *Robert Helmont,* par Alphonse Daudet, dessins de Montégut et de Picard; — *le Lieutenant Bonnet* et *Pompon,* par Hector Malot, illustrés par G. Jeanniot et P. Vidal; — *l'Hiver à Vienne,* par Victor Tissot (80 compositions de Hœnen); — *le Fauteuil fatal,* par Pierre Newski (dessins de Fau); — *la Cour de Marie-Antoinette,* par Imbert de Saint-Amand (19 planches en taille-douce); — *les Peintres de la femme,* par Claude Vento, avec 40 dessins originaux de Henner, Bonnal, Chaplain, Cabanel, Carolus Durand, etc.).

DREYFOUS. — *Les Robinsons de la montagne,* par J. Gros et W. Reymond, avec 35 grandes compositions de F. Massé; — *les Contes de la veillée,* par Frédéric Ortoli (31 dessins de Robert Kemp); — *Histoire de mes ascensions,* par Gaston Tissandier (7e édition) avec gravures d'Albert Tissandier; — *Voyages d'une famille à travers la Méditerranée,* par lady Brassey (125 dessins de Bingham).

TESTARD. — *Le Pompon vert,* par Gustave Toudouze, avec 115 illustrations de Jeanniot.

WESTHAUSSER. — *Histoire merveilleuse de Pierre Schlemihl,* par A. de Chamisso, traduction de M. Dietrich, ornée de 80 dessins par Henri Pille.

Nouveaux contes merveilleux, par la marquise de Maisniel de Villemont (16 grandes compositions et 16 vignettes par Alix; — *la Botanique d'Andrée,* par E. Charpentier (dessins de Zier); — *Pour une épingle,* par T. de Saint-Germain (compositions de Zier).

LIBRAIRIES DIVERSES. — *La Vie rustique,* par André Theuriet, illustrée de 116 compositions et de 26 gravures hors texte par C. Bellenger, d'après les fusains de Léon Lhermitte.

Les Chasseurs, par Gyp, avec dessin de Crafty; — *François le Champi,* de George Sand, avec aquarelles et dessins d'Eugène Burnand; — *Chants du soldat,* par Paul Deroulède, avec aquarelles et dessins d'après Neuville, Detaille, Worms, Pille, Fraipont, etc.; — *Madame Chrysanthème,* roman japonais, par Pierre Loti, avec aquarelles et dessins de Rossi et Myrbach.

Grandeur et décadence de Pierrot, par Léon Ricquier (dessins de Dillon); — *les Braves cœurs,* par A. Perronnet (gravures de Leroux); — *le Château du Petit Poucet,* par C. Dubuisson (dessins de Leroux); — *Mon chien Criquet,* par Marc Anfossi (illustrations de Ferdinandus).

Mon ami Polichinelle, par Abel Deparc, avec dessins d'Émile Cohl, — et *la Belle Madame,* par A. Deparc, dessins de Janel. (*Albums pour les jeunes enfants.*)

Gypsy, par Jacques Lermont (75 dessins par Job); — *les Rois de la mer,* par Léon Cahun (60 dessins par Camille Gilbert).

La Tâche du petit Pierre, par Jeanne Mairet, avec illustrations de Ferdinandus; — *l'Expérience du grand-papa,* par Élie Berthet (101 gravures et 7 grandes compositions de Matthis); — *Pique-toto, la paix et la guerre,* par C. Matthis (44 dessins de l'auteur).

Albums en couleurs : Guilleri, histoire d'un cheval; — la Mère Cadichon; — Pelé le sale; — Monsieur et madame Cadichon, texte et dessins par G. Gaulard.

Aventures d'un petit garçon préhistorique en France, par Ernest d'Hervilly, avec 53 illustrations de Félix Régamey; — *Et Patati et Patata,* par André Valdès (dessins de Clérice).

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9509)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 24. (24e ANNÉE). — 10 DÉCEMBRE 1887.

NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT

Tout est bien qui finit bien. Le Congrès s'ouvrait samedi dernier dans des circonstances peu favorables. Le message d'adieu de M. Jules Grévy ne nous épargnait pas les pronostics inquiétants. Tout en faisant la part de la mauvaise humeur d'un Président qui descendait du pouvoir malgré lui et qui, au lieu de s'en prendre de cet accident à sa propre famille, s'en prenait uniquement à la politique des deux Chambres, les esprits les plus fermes ne pouvaient se défendre de certaines appréhensions.

Une lutte sans merci paraissait engagée entre deux candidats, dont l'un par sa faiblesse représentait le triomphe du radicalisme, dont l'autre, au contraire, par sa fermeté bien connue, coupait court aux menées et aux espérances des partis révolutionnaires. Le succès de M. de Freycinet nous livrait à l'extrême gauche ; celui de M. Jules Ferry, tout en nous offrant de bien meilleures garanties de gouvernement, pouvait nous exposer à des désordres dans la rue. Ce sont là les considérations qui ont fait pencher la balance en faveur d'un candidat plus libre de ses mouvements, moins compromis dans la mêlée des opinions. Les partisans de M. de Freycinet voulaient à tout prix exclure M. Jules Ferry ; ceux de M. Jules Ferry considéraient l'avènement au pouvoir de M. de Freycinet comme une calamité publique. Derrière lui, ils entrevoyaient le retour du général Boulanger et la constitution, à brève échéance, d'un ministère radical.

M. Sadi Carnot a profité de ces dispositions d'esprit Un accord patriotique s'est fait sur son nom respecté. Avec lui la journée du 3 décembre n'a été la défaite de personne. Il n'y a eu au scrutin ni vainqueurs ni vaincus.

La République seule a triomphé. Par l'unanimité de leurs votes, les républicains ont montré qu'ils comprenaient enfin le péril des divisions et la nécessité de placer le chef de l'État au-dessus des partis. Élu par tous, M. Sadi Carnot n'est le prisonnier ni même l'obligé de personne. Il reste libre de ne s'inspirer que de sa conscience et des intérêts généraux de la république.

Il le fera, sans aucun doute. Les paroles qu'il adressait le soir même de son élection au président du conseil et aux présidents des deux Chambres sont du meilleur augure. Il y indiquait nettement les deux nécessités de l'heure présente : celle de l'apaisement et celle du travail. Le nouveau Président de la république n'improvise pas ce programme pour la circonstance. C'est celui de sa vie politique tout entière, c'est ce qui en fait l'unité. Depuis dix-sept ans, M. Sadi Carnot représente dans le parti républicain des idées de sagesse et de modération. Il les défendait dans les groupes auxquels il appartenait, notamment à l'Union démocratique dont il fut successivement vice-président et président ; il les défendait et il les appliquait au ministère. Aucun excès n'est à craindre de cette nature bien équilibrée.

En même temps son éducation scientifique, les fortes études de sa jeunesse, l'effort continu qui le fit entrer dans les premiers à l'École polytechnique et sortir le premier de l'École des ponts et chaussées le préservaient des habitudes d'esprit trop souvent stériles des politiciens proprement dits. Pour lui, la politique n'a de valeur qu'à la condition de produire des résultats. Il entend que la république justifie son existence et s'assure l'avenir par le bien qu'elle fera au pays. Il a horreur de la déclamation, des phrases banales et vides. Laborieux au plus haut degré, il mettra au service de la chose publique son temps et sa peine.

Qu'on ne se méprenne pas sur la nature de son caractère. Ceux qui le connaissent mal et qui le jugent superficiellement seraient tentés de le croire faible, parce qu'il n'apporte dans la controverse aucune âpreté. Il soutient, en effet, ses idées avec une urbanité exquise. Il a naturellement tant de bonne grâce que, même quand il discute, sa voix

et son œil gardent encore quelque chose de caressant. Par égard pour les opinions des autres, par respect pour les objections qui lui sont faites, il ne se décide que lentement et difficilement. Sa parole, toujours mesurée, trahit son désir de ne s'engager ni trop tôt ni tout de suite trop à fond. Mais une fois qu'il a pris son parti avec une impartialité absolue, après un examen approfondi des questions, il reste inébranlable. Les hommes naturellement doux auxquels une décision coûte à prendre sont souvent les plus fermes dès qu'ils l'ont prise. L'effort qu'ils ont fait pour se décider leur rend pénible tout changement qui exigerait, de leur part, un nouvel effort.

On peut donc compter, dans les grandes circonstances, sur la fermeté de M. Sadi Carnot. Il ne se prononcera ni fréquemment ni inutilement ; mais, quand il aura jugé nécessaire de se prononcer, il sera comme un roc. Ajoutons à cette solidité de caractère une probité au-dessus du soupçon. M. Sadi Carnot en a donné une preuve éclatante, rappelée par M. Rouvier aux applaudissements de la Chambre, lorsque, étant ministre, il a refusé une faveur financière que sollicitait de lui le chef de l'État. Avec lui, nous avons la certitude que la république sera gouvernée par un honnête homme. Elle le sera aussi par un homme actif. Le temps de l'inertie est passé. Messieurs les républicains, au travail ! L'exemple vous en sera donné de haut, par le nouveau Président que vous avez choisi.

***

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les préliminaires de la paix avec la Chine.

(1885)

I.

Au moment où s'ouvrait l'année 1885, nous avions au Tonkin des positions qui devaient nous assurer, à bref délai, la possession du pays entier. Mais notre rupture avec la Chine était complète, sans qu'il y eût pourtant état de guerre déclarée.

Au Tonkin, tout le delta du fleuve Rouge reconnaissait notre autorité; nos communications étaient assurées dans la région comprise entre la mer et la ligne passant par Haï-Phong, Bac-Ninh, Hong-Hoa, Son-Tay, Hanoï, Nam-Dinh et Ninh-Binh. Au nord, les brillants combats de Kep et de Chu (8 et 10 octobre 1884) avaient rouvert la route de Lang-Son; le général Brière de l'Isle préparait l'expédition qui devait enlever cette place cinq semaines plus tard. Thaï-Nguyen était occupé depuis le 10 novembre. Le colonel Dominé continuait à Tuyen-Quan cette défense héroïque qui a glorifié son nom. Pavillons noirs et réguliers chinois ne tenaient plus que les hautes vallées du Tonkin, au-dessus de Thaï-Nguyen, de Tuyen-Quan et de Hong-Hoa.

L'Annam était relativement paisible. La cour de Hué se conformait ostensiblement aux stipulations du traité signé, le 6 juin précédent, par M. Patenôtre. Aucune résistance apparente n'était opposée à notre résident général M. Lemaire, qui présidait, depuis la fin de septembre, au fonctionnement de notre protectorat.

Les côtes de l'Annam et du Tonkin n'avaient à redouter aucune attaque. L'amiral Courbet était maître des mers de Chine. Après le bombardement de l'arsenal et la destruction de la flotte chinoise à Fou-Tchéou, nos marins avaient pris Kelung, au nord de Formose, et mis les côtes occidentales de l'île en état de blocus : c'était un gage pour les négociations futures, une garantie pour l'exécution du prochain traité. Notre escadre se préparait à remonter vers le Nord; on s'attendait à ce qu'elle parût dans le golfe du Petchili au moment où la fonte des glaces livrerait à ses attaques Port-Arthur et Waï-Hai-Wai et ouvrirait la route de Pékin par le Peï-Ho.

Cependant rien n'indiquait encore un retour du gouvernement chinois à des dispositions plus conciliantes. De Londres, le marquis Tseng suivait avec attention les symptômes de lassitude qui se manifestaient en France; il entretenait à Pékin la conviction qu'en tenant bon la Chine fatiguerait la France et profiterait des incidents parlementaires qui pourraient, avant quelques semaines, briser la ténacité du ministère. Les événements ont prouvé, depuis, que ce calcul ne manquait pas de justesse.

Après la surprise de Bac-Lé et la violation du traité de Tien-Tsin, M. Jules Ferry s'était vu dans la nécessité d'obtenir une réparation éclatante. Croyant devoir réclamer une indemnité, il en avait exagéré à dessein le montant, afin de pouvoir, suivant les habitudes mêmes des Chinois, l'abaisser ensuite et faciliter un accord par d'apparentes concessions. Son attente n'avait pas été confirmée par l'événement. Le chiffre même de la somme réclamée avait provoqué, dès le premier moment, un mouvement de recul de la part des Chinois. Durant quelques jours seulement, pendant que la flotte française menaçait Fou-Tchéou, ils avaient paru disposés au payement de 80 millions de francs; mais après le bombardement et l'éloignement de l'escadre, après l'insuccès de nos premières tentatives sur Tamsui, ils avaient nettement repoussé l'idée d'une indemnité, qu'ils considéraient comme humiliante.

La question était secondaire pour M. Ferry. Ce qu'il voulait avant tout, c'était l'exécution loyale et complète du traité de Tien-Tsin, c'est-à-dire la renonciation de la Chine à toute ingérence dans les affaires du Tonkin, à toute équivoque sur la question des frontières et de la suzeraineté sur l'Annam.

Pour obtenir ces résultats, il s'était d'abord assuré d'un gage en occupant provisoirement le nord de Formose; il avait ensuite prêté l'oreille à toutes les offres de médiation, étudié toutes les combinaisons, formulé toutes les propositions qui pouvaient conduire à un dénouement acceptable. Comme il le télégraphiait lui-même à M. Patenôtre dès le mois d'octobre, il tenait à ne laisser échapper aucune occasion. L'état de l'opinion en France, les dispositions des Puissances, les graves intérêts que le gouvernement de la république avait à surveiller sur d'autres points, lui commandaient de presser une solution honorable. Malheureusement, la Chine avait son amour-propre engagé dans l'affaire et elle se rendait compte de l'intérêt que nous avions à en finir : elle élevait ses prétentions à mesure que nous abaissions les nôtres.

Le 11 octobre, nous avions dit notre dernier mot et fait connaître le minimum de nos réclamations : c'était la ratification du traité du 11 mai précédent, avec le maintien provisoire de l'occupation de Kelung. Au mois de novembre, la Chine avait répondu en demandant l'annexion d'un tiers du Tonkin, l'abandon de notre protectorat sur l'Annam et l'annulation du traité du 11 mai.

Les tentatives de médiation des États-Unis et de l'Angleterre étaient considérées comme définitivement closes. Il semblait qu'il n'y eût plus rien à attendre des négociateurs, et que la parole dût être laissée au général Brière de l'Isle et à l'amiral Courbet.

A ce moment, pourtant, les pourparlers allaient s'engager avec un plénipotentiaire inattendu, et aboutir. Quand il s'agit de la Chine, il faut toujours laisser une place à l'imprévu et faire une part au roman.

II.

Le 10 janvier 1885, arrivait à Paris un Anglais, sir James Duncan Campbell, représentant à Londres de sir Robert Hart, inspecteur général des douanes chinoises.

M. Campbell a débuté dans l'administration civile anglaise, mais il n'a pas tardé à quitter l'*Exchequer and audit office* pour accepter les fonctions de secrétaire en chef de l'inspecteur général des douanes chinoises. Il est resté en Chine de 1866 à 1874, époque à laquelle sir Robert Hart l'a chargé d'organiser à Londres une agence pour le règlement des affaires concernant le service des douanes et de certaines questions financières ou politiques intéressant le Céleste Empire. Un décret de l'empereur de Chine a reconnu les services rendus par M. Campbell en lui conférant la deuxième classe du rang civil, une des hautes distinctions du pays. C'est à M. Campbell qu'on doit l'organisation de la section chinoise à l'Exposition universelle de Paris en 1878; la part qu'il y a prise comme commissaire délégué du gouvernement chinois lui a valu du gouvernement de la république française la croix d'officier de la Légion d'honneur. C'est grâce à lui encore que la Chine a figuré avec honneur dans les expositions internationales qui ont eu lieu à Londres en 1883 pour les pêcheries, et en 1884 pour l'hygiène.

Tel est l'homme qui se présentait, le 11 janvier, à M. Jules Ferry de la part de sir Robert Hart.

Il était chargé officiellement du règlement de deux questions : il avait à demander la restitution d'un petit vapeur, le *Fei-ho*, appartenant à l'administration des douanes chinoises et qui avait été saisi par nos croiseurs durant le blocus de Formose; il avait aussi à faire des démarches pour arriver à une entente avec nous relativement au service des phares sur les côtes chinoises pendant la durée des hostilités. Officieusement, il devait profiter des circonstances pour s'assurer des dispositions réelles du gouvernement français et des conditions dans lesquelles des négociations pour la paix pourraient être reprises.

M. Jules Ferry l'accueillit avec courtoisie. Il promit de recommander à l'attention bienveillante des autorités maritimes la réclamation relative à la prise du *Fei-ho*. Il témoigna aussi les dispositions les plus favorables pour faciliter à l'administration des phares chinois, dirigée par sir Robert Hart, les moyens de continuer régulièrement l'éclairage du littoral, dans l'intérêt du commerce de toutes les nations.

Cette première entrevue fournit aux deux interlocuteurs l'occasion d'échanger quelques idées sur la situation. M. Campbell insista particulièrement sur les difficultés que le conflit entraînait pour l'administration des douanes chinoises; il parla de la satisfaction que sir Robert Hart aurait à ménager un rapprochement entre les deux pays et de la sincérité des efforts déjà tentés en ce sens par l'inspecteur général des douanes.

M. Jules Ferry répéta les déclarations qu'il avait si souvent fait entendre depuis quelques mois : que les prétentions inacceptables de la Chine étaient la seule cause de la durée du conflit, qu'il en poursuivrait résolument la solution par les armes, mais qu'il se proposait le même but qu'au premier jour, c'est-à-dire l'établissement et la reconnaissance de notre protectorat exclusif sur le Tonkin et sur l'Annam; qu'il restait d'ailleurs, comme il en avait donné de nombreux témoignages, prêt à traiter sur cette base et à reprendre avec la Chine des relations amicales.

La substance de cet entretien fut portée par le télégraphe à la connaissance de l'inspecteur général des douanes chinoises, qui entretenait avec son agent des correspondances chiffrées. Sir Robert Hart vit dans les rapports ainsi engagés avec le chef du ministère français un moyen de nouer des pourparlers directs, dont l'issue ne risquerait pas d'être compromise par les scrupules et les préoccupations des hauts fonction-

naires chinois. Il s'entremit auprès du Tsong-li-Yamen; il réussit à se faire donner l'autorisation nécessaire pour prendre l'initiative de nouvelles ouvertures au gouvernement français.

Le 24 janvier, muni d'instructions précises, M. Campbell obtenait de M. Ferry une seconde audience.

Dans cette nouvelle entrevue, il demandait au ministre la permission d'examiner avec lui la situation générale. Sa proposition acceptée, il communiquait une série de télégrammes qu'il avait échangés, depuis le 11 janvier, avec sir Robert Hart. On y voyait clairement que l'accueil fait à M. Campbell au quai d'Orsay avait inspiré à l'inspecteur des douanes chinoises l'idée de servir d'intermédiaire pour un rapprochement entre les deux gouvernements, comment il avait fait agréer cette idée au Tsong-li-Yamen et dans quelle mesure il pouvait agir. Un de ces télégrammes a été imprimé au *Livre jaune* de 1885, d'après un premier déchiffrement assez incorrect; voici le texte exact des instructions que sir Robert Hart y donnait à M. Campbell :

« Pékin, 17 janvier 1885.

« Expliquez que les communications directes avec M. Ferry étant impossibles autrement, et que l'inspecteur général des douanes se trouvant en rapports directs avec les plus hautes autorités de la Chine, des renseignements exacts *sur les points ci-dessus* rendraient sans doute possibles des démarches qui atteindraient le but. Si la France désire maintenant une solution pacifique, l'occasion est favorable. En sa qualité d'agent chinois, l'inspecteur général est naturellement désireux d'obtenir pour la Chine la meilleure solution possible; mais il se ferait volontiers le promoteur de toute solution admissible. — ROBERT HART. »

Les *points ci-dessus*, auxquels l'expéditeur du télégramme se référait, n'étaient autres que les propositions combinées à Pékin pour servir de bases à l'entente et indiquées dans les dépêches précédentes de sir Robert Hart à M. Campbell.

D'après ces propositions, la Chine devait ratifier le traité de Tien-Tsin du 11 mai 1884. Toutefois on y ajouterait un article additionnel stipulant : 1° que la France ne s'opposerait pas à ce que le roi d'Annam continuât, s'il le voulait, à payer un tribut à la Chine; 2° qu'il serait fait une rectification des frontières du Tonkin d'après une ligne passant au sud de Lang-Son pour aboutir, vers l'est, à la mer, vers l'ouest à la Birmanie

C'était la reproduction d'un mémorandum remis en dernier lieu par le marquis Tseng et communiqué par lord Granville à M. Waddington le 29 décembre précédent. Admettre le payement d'un tribut par l'Annam, c'eût été reconnaître la suzeraineté de la Chine. Le gouvernement français voulait bien, pour ménager l'amour-propre de la Chine, que le traité fût muet à cet égard; mais il ne pouvait pas reconnaître cette suzeraineté d'une manière explicite. Quant à la rectification de frontières proposée, elle aurait eu pour résultat de consacrer la cession à la Chine d'une vaste étendue de territoire et de lui attribuer notamment Lang-Son, Cao-Bang et Lao-Kaï. Nos engagements à l'égard de l'Annam, des considérations stratégiques, l'honneur même ne permettaient pas de s'y arrêter. Cette combinaison avait été déjà repoussée sans discussion au commencement du mois de janvier; il n'y avait pas de raison pour y revenir vingt-huit jours plus tard.

M. Jules Ferry fit connaître à M. Campbell que, tout en étant résolu à pousser l'action militaire avec énergie, il restait animé de dispositions conciliantes et prêt à examiner toute proposition nouvelle qui lui serait présentée officiellement au nom de la Chine, mais qu'il considérait comme absolument inacceptable le projet d'article additionnel au traité de Tien-Tsin. La réponse à ces premières ouvertures fut télégraphiée, le jour même, par M. Campbell à sir Robert Hart dans les termes suivants :

« Paris, le 24 janvier 1885.

« Je ne puis me prononcer que sur une proposition émanant directement du Tsong-li-Yamen. Quant à l'article additionnel, il est tout à fait inacceptable. Mais de nouvelles propositions seront examinées, si je les reçois officiellement. — JULES FERRY. »

Peut-être s'étonnera-t-on que M. Jules Ferry ait accueilli des ouvertures faites dans des conditions anormales par un intermédiaire aussi peu qualifié. Mais un échange de vues avec les agents des douanes chinoises ne pouvait ni gêner le développement des opérations militaires, ni empêcher la reprise des négociations par une voie plus régulière. Le président du conseil considérait, avec raison, comme un devoir impérieux, de ne négliger aucune occasion de conclure un arrangement avec la Chine moyennant la reconnaissance de notre protectorat exclusif sur l'Annam, but assigné dès la première heure à l'entreprise. Enfin la situation et la personnalité même de sir Robert Hart pouvaient rendre son intervention décisive.

Sir Robert Hart a commencé sa carrière en Chine, dès 1854, comme interprète attaché à l'un des consulats de la Grande-Bretagne. En 1858, il était membre de la commission instituée par les alliés à Canton. L'année suivante, il entrait au service des douanes chinoises avec l'autorisation de son gouvernement. En 1863, il était nommé inspecteur général de ces mêmes douanes. Les services importants qu'il dirige depuis lors le mettent à la tête d'un personnel de 500 Européens et de plus de 2000 Chinois. Les recettes considérables qu'il fait rentrer dans les caisses du Trésor, les services nombreux qu'il a su rendre comme intermédiaire près des administrations étrangères, lui ont gagné la confiance de la cour de Pékin et donne

une grande influence sur les conseils du gouvernement chinois.

Les opérations poursuivies par l'amiral Courbet sur le littoral de la Chine, le blocus de Formose, l'expédition annoncée contre les ports du Petchili gênaient le fonctionnement et tarissaient le produit des douanes. Le service des phares, qui relève aussi de l'inspecteur général, avait également à en souffrir. Il était naturel que sir Robert Hart poussât la Chine à un arrangement acceptable pour nous, comprenant bien que nous étions trop engagés pour reculer en deçà de certaines limites. On pouvait donc se fier à son intervention, dont la sincérité se trouvait garantie par son intérêt même. Du reste, on avait pu déjà juger du désir sincère qu'il avait de servir à une entente.

On connaissait la part prise au traité du 11 mai 1884 par M. Detring, ex-commissaire des douanes chinoises à Tien-Tsin (1). Au mois de septembre de la même année, le même M. Detring avait renouvelé son intervention officieuse auprès de M. Patenôtre, en vue de la reprise des négociations. Il était probable que l'inspecteur général des douanes n'avait pas été étranger aux démarches de son ancien agent. — En août et en novembre, sir Robert Hart lui-même s'était mis en rapports directs avec notre ministre de Shanghaï, d'abord pour offrir un mode de règlement de l'indemnité réclamée par nous après l'affaire de Bac-Lé, ensuite pour substituer un nouveau projet d'arrangement à nos propositions du 11 octobre. Ses deux tentatives avaient échoué; elles ne témoignaient pas moins de sa part un désir de conciliation qui ne permettait pas, dans les circonstances, de repousser *à priori* ses suggestions.

Les déclarations faites à M. Campbell, le 24 janvier, établissaient que M. Ferry était prêt à un arrangement sur la base de la convention du 11 mai, avec des garanties suffisantes pour en assurer l'exécution, mais qu'il ne traiterait que sur des propositions officiellement émanées du Tsong-li-Yamen. Les efforts de sir Robert Hart devaient tendre, par conséquent, à décider le Tsong-li-Yamen à prendre l'initiative de propositions conformes aux vues du ministre français.

La tâche n'était pas facile. La durée même de la lutte, les combats douteux de Formose, l'irritation causée par le bombardement de Fou-Tchéou, les conseils du marquis de Tseng, les débats violents de nos Chambres concouraient pour fortifier à Pékin le parti de la résistance et inspirer au gouvernement chinois des prétentions exagérées.

Sir Robert Hart réussit pourtant à démontrer qu'il était inutile d'insister pour obtenir de la France l'adoption d'une clause relative au payement du tribut annamite : on n'en parla plus. Mais il revint sur l'idée d'une rectification de frontières, voyant dans cette combinaison le moyen de donner à la Chine une satisfaction d'amour-propre et de lui faire accepter les clauses demandées par la France. Son but était d'obtenir une véritable cession de territoire en faisant prévaloir le plan proposé dans le mémorandum du 29 décembre ou du moins un tracé qui laissât Lao-Kaï à la Chine. C'était une concession à laquelle le gouvernement français ne pouvait pas consentir. M. Jules Ferry le déclarait nettement dans le télégramme suivant, qu'il faisait passer à sir Robert Hart, le 8 février, par l'entremise de M. Campbell :

« Paris, le 8 février 1885.

« ... Si nous arrivions à un arrangement sérieux avec le gouvernement chinois, je ne repousserais pas une rectification de frontières vers le Nord, comme satisfaction d'amour-propre. Mais Lao-Kaï est un point que nous ne pouvons pas abandonner ; nous considérons Lao-Kaï comme la clef de la navigation du fleuve Rouge. — JULES FERRY. »

Après un silence de douze jours, M. Campbell revint voir M. Jules Ferry, le 20 février. Il n'apportait encore aucune proposition officielle du gouvernement chinois, et il insistait de nouveau pour qu'une partie du Tonkin fût abandonnée à la Chine ou à ses alliés.

Cependant la situation au Tonkin s'était modifiée à notre avantage pendant les derniers jours. Le 30 janvier, une colonne expéditionnaire avait commencé une marche hardie sur Lang-Son ; le 6 février, les deux brigades, placées sous le commandement du général Négrier et du colonel Giovanninelli, avaient pris le camp retranché de Dong-Song; depuis le 13, le drapeau français flottait sur la citadelle de Lang-Son. La frontière de Chine était menacée, après une série de combats sanglants qui avaient désorganisé l'armée chinoise, sortie de la province du Quang-Si. Nous n'avancions pas, il est vrai, à Formose, maintenus immobiles à Kelung faute d'effectifs suffisants ; mais notre action sur mer devenait de plus en plus gênante pour nos adversaires.

Le 23 janvier, en faisant appliquer les prescriptions du *Foreign enlistment act* dans ses colonies des mers de Chine et des Indes, le gouvernement anglais avait décidé de se conformer strictement aux règles de la neutralité, bien qu'il n'y eût pas entre la France et la Chine état de guerre officiellement déclarée. Il en résultait que les bâtiments de notre escadre ne pouvaient plus se réparer ni s'approvisionner à Hong-Kong et à Singapore. A cette notification nous avions répondu en revendiquant désormais le plein et entier exercice des droits reconnus aux belligérants. L'amiral Courbet avait reçu l'ordre d'exercer sur les neutres, en haute mer, les droits de visite et de capture, dans les conditions déterminées par la déclaration du congrès de Paris du 16 avril 1856; il devait continuer seulement à user de tous les égards et de tous les tem-

(1) Voyez dans la *Revue* des 11 et 18 octobre 1884, deux articles sur *Li Hung Chang et le gouvernement français*.

péraments conciliables avec les intérêts légitimes du commerce neutre et la nécessité de prévenir l'importation en Chine de la contrebande de guerre. Cette mesure n'avait provoqué aucune protestation des Puissances neutres, qui en avaient reconnu la légitimité. La voie de mer se trouvait ainsi fermée aux Chinois. Ils n'avaient plus à compter, pour l'armement de leurs navires et pour le renouvellement de leurs munitions, sur les expéditions de l'étranger. Ils attendaient d'un jour à l'autre l'apparition de notre escadre dans le golfe de Petchili. Enfin ils devaient craindre que la France, poussée à bout, ne résolût d'empêcher les transports de riz et ne réduisît les provinces septentrionales à la famine.

Dans cet état de choses, le ministre français ne risquait rien de témoigner quelque impatience et de poser plus nettement ses conditions. Il fallait qu'on ne comptât plus à Pékin sur une cession de territoire; si l'on y voulait la paix, il était temps qu'on fît des propositions sérieuses et qu'on offrît des garanties. L'entretien du 20 février fut maintenu dans ce cercle d'idées. Le soir même, M. Campbell adressait à sir Robert Hart un télégramme où il résumait comme il suit les observations formulées par M. Ferry :

« Paris, le 20 février 1885.

« Si on veut sérieusement négocier, il faut que le Tsong-li-Yamen fasse une proposition. Laisser Lao-Kaï aux Pavillons noirs, ce serait laisser la clef de la maison. Il convient aussi d'examiner les questions des garanties. Nous avons un traité signé, qui a été déchiré par le parti de la guerre. Il faut savoir quelles garanties le Tsong-li-Yamen pourra nous donner de l'exécution du traité. Nous n'augmenterons pas nos demandes; mais nous demandons l'exécution définitive du traité de Tien-Tsin. — JULES FERRY. »

Sir Robert Hart comprit et fit comprendre à Pékin — les événements aidant — qu'il n'y avait plus à insister pour un partage du Tonkin. Le gouvernement chinois admit dès lors que, pour arriver à un traité de paix, il avait à prendre l'initiative d'une nouvelle proposition ayant pour objet unique la ratification et l'exécution du traité de Tien-Tsin.

C'était beaucoup de ramener le Tsong-li-Yamen à l'ordre d'idées qui prévalait au mois de mai précédent. Mais obtiendrait-on qu'il fît un pas de plus en concédant des garanties pour l'exécution du traité? Sir Robert Hart voulait épargner à la Chine cette obligation, qui risquait de paraître humiliante et d'empêcher l'entente. Cependant il se rendait compte qu'après l'épreuve de Bac-Lé le gouvernement français ne verrait plus dans une simple signature au bas d'un traité un gage suffisant de l'évacuation du Tonkin par les troupes chinoises. Pour sortir d'embarras, il imagina une combinaison bien appropriée au caractère de ses mandants.

A titre de garantie, nous garderions Formose jusqu'à l'occupation complète du Tonkin par nos armées; mais le traité ne ferait aucune mention expresse de cette condition, qui resterait sous-entendue ou résulterait de l'omission de toute clause concernant l'évacuation de l'île. C'était un moyen de nous donner une satisfaction de fait, sans imposer à la Chine aucune apparente concession; les membres du Tsong-li-Yamen pouvaient y adhérer : *la face était sauve.*

A ce prix, on devait espérer que nous consentirions à conclure des préliminaires de paix, sauf à négocier ultérieurement, à Pékin ou ailleurs, un traité définitif, plus détaillé. Mais voudrions-nous aussi, avant la signature du traité définitif, lever le blocus des mers de Chine? C'était une question d'un grand intérêt pour le gouvernement chinois, soit au point de vue de l'approvisionnement des provinces du Nord, où l'on attendait avec anxiété des importations de riz, soit au point de vue des recettes douanières qui manquaient au Trésor épuisé. Sir Robert Hart dissimulait mal les préoccupations que lui causait cette question spéciale; le plénipotentiaire français était bien décidé à en tirer parti.

L'inspecteur général des douanes craignait enfin que ses efforts conciliants près du Tsong-li-Yamen ne fussent contrariés par des conseils opposés. Il redoutait l'action des diplomates et des mandarins chinois, qui poussaient à la continuation de la guerre avec l'espoir de triompher définitivement de notre ténacité. Il se défiait aussi sans doute de hauts personnages qui n'étaient pas opposés à la paix, pourvu qu'elle se fît par leurs soins. Il avait, d'ailleurs, constaté par les exemples des mois précédents les inconvénients résultant de négociations simultanées avec des intermédiaires différents. Il attachait donc une haute importance à ce que les pourparlers engagés entre lui et M. Ferry fussent tenus secrets, et que, durant ces pourparlers, aucune tentative d'accord ne fût agréée d'autre part. Le Tsong-li-Yamen s'engagea, pour sa part, à conserver à la négociation un caractère absolument confidentiel et à ne pas avoir près du gouvernement français d'autre intermédiaire que sir Robert Hart. M. Jules Ferry n'avait pas de motif, de son côté, pour se refuser à un semblable engagement.

Tels furent les résultats obtenus en cinq jours : l'énergie de sir Robert Hart avait raison de la lenteur proverbiale de l'administration chinoise. Le 26 février, M. Campbell en fit part à M. Jules Ferry, en donnant communication des deux télégrammes suivants qu'il venait de recevoir de l'inspecteur des douanes :

1.

« Pékin, le 25 (?) février 1885.

« S'il y a ratification pure et simple du traité de Tien-Tsin, cela satisfera-t-il M. Ferry? Le blocus sera-t-il levé? Un plénipotentiaire sera-t-il envoyé ici pour négocier un traité détaillé? La présente négociation est tout entière

entre mes mains; je garde tout secret et le Tsong-li-Yamen aussi. L'empereur a envoyé partout, à Shanghaï, à Tien-Tsin et à Canton, l'ordre de s'abstenir de toute ingérence qui pourrait nuir à mon action.

« M. Ferry ferait bien d'éviter de poser la question de garanties. Inutile de formuler formellement l'occupation de Formose. En fait, l'occupation pourra être maintenue jusqu'à ratification complète du traité de Tien-Tsin ou jusqu'à conclusion d'une convention ultérieure réglant le retrait des troupes. — ROBERT HART. »

2.

« Pekin, le 26 (?) février 1885.

« Le Tsong-li-Yamen a décidé de consentir à la ratification, sans conditions, du traité de Tien-Tsin. J'attends aujourd'hui même un décret impérial contenant des propositions qui paraîtront, je l'espère, acceptables. Vous recevrez incessamment deux télégrammes importants. — ROBERT HART. »

M. Jules Ferry ne pouvait que recevoir avec satisfaction de semblables communications et encourager les bons offices des intermédiaires. Il ne fit aucune difficulté de promettre le secret; il s'engagea à ne prêter l'oreille à aucune autre ouverture et à ne suivre, jusqu'à nouvel ordre, aucune autre négociation. Avec son autorisation, la réponse suivante fut télégraphiée, en son nom, à sir Robert Hart par M. Campbell :

« Paris, 26 février 1885.

« Je suis satisfait des espérances que sir Robert Hart me donne. Je suis, comme lui, d'avis de n'avoir pas d'autre intermédiaire, et j'estime qu'il convient de garder tout très secret jusqu'au moment où nous pourrons reprendre officiellement la négociation. J'attends les communications annoncées. — JULES FERRY. »

Les précautions conseillées par sir Robert Hart n'étaient pas inutiles. De plusieurs points arrivaient à Paris de nouvelles propositions d'origine chinoise.

C'est d'abord notre attaché militaire à Berlin, qui recevait, par un intermédiaire, des ouvertures indirectes, en vue d'un arrangement pacifique. D'après notre ambassadeur à Berlin, ces démarches semblaient dénoter, de la part de la Chine, un désir de reprendre sous une forme quelconque les pourparlers pour la conclusion de la paix. Il y a des raisons de penser que le mot d'ordre auquel obéissaient les agents chinois en Allemagne venait de Li-Hong-Tchang.

C'est ensuite un projet de traité communiqué par « un personnage appartenant à la légation de Chine à Londres » à deux Français qui se seraient mis en rapport avec lui dans la seconde quinzaine de février (1). Des détails romanesques ont été publiés sur cet incident dans le *Journal des Débats* par un correspondant qui recevait probablement ses inspirations du marquis Tseng, alors à Londres. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Jules Ferry n'avait donné aucun mandat officiel ni officieux aux Français dont la légation de Chine à Londres voulait se servir comme intermédiaires; il n'a même pas eu à examiner les propositions dont ils auraient été porteurs et qui, d'après les journaux, ne différaient pas essentiellement du projet remis par lord Granville au mois de décembre précédent, et considéré comme inacceptable.

Enfin, quelques jours plus tard, le vice-roi du Tchéli lui-même allait déclarer à notre vice-consul à Tien-Tsin qu'il était prêt à rentrer en négociations sur les bases du traité du 11 mai 1884.

Décidément, le vent soufflait à la paix. Les plus hauts fonctionnaires chinois ne craignaient plus de se compromettre en interposant leurs bons offices; ils semblaient même désireux de se devancer dans la voie des négociations pacifiques, sans doute pour se faire honneur plus tard de l'arrangement intervenu. Il n'en devait ressortir pour le ministre français qu'un encouragement à poursuivre les pourparlers engagés avec sir Robert Hart, sans se laisser détourner par d'autres ouvertures.

M. Jules Ferry comptait d'ailleurs sur l'effet d'une grave décision, prise quelques jours auparavant, pour triompher des dernières hésitations du gouvernement chinois. Le gouvernement de la république avait décidé d'user du droit qui lui appartenait, comme belligérant, de considérer et traiter désormais le riz comme contrebande de guerre. Des ordres avaient été donnés aux commandants de nos forces navales pour que cette mesure fût mise à exécution à partir du 26 février. La résolution avait été officiellement notifiée à toutes les Puissances maritimes et la plus grande publicité y avait été donnée pour que le commerce neutre en fût avisé.

La question de savoir si une denrée comme le riz pouvait être traitée comme contrebande de guerre a fait alors l'objet de discussions entre publicistes et jurisconsultes. C'était effectivement un des nombreux points encore controversés du droit international. L'examen n'en rentre pas dans le cadre de cette histoire. On trouvera d'ailleurs, dans un Mémoire publié dans un des *Livres jaunes* de 1885 (1), l'exposé des considérations d'ordre juridique que le gouvernement français pouvait faire valoir pour justifier son recours à un pareil moyen de guerre. Qu'il suffise de dire que la résolution prise à Paris n'a motivé de réserves que de la part des cabinets de Londres, de la Haye et de Stockholm. Le gouvernement français maintint son droit, en ayant soin d'en exposer les bases. Sans se départir de ses réserves, le gouvernement anglais ne

(1) *Journal des Débats*, du 28 septembre 1885.

(1) N° 15. (Documents dipl. Affaires de Chine, 1885.) Circulaire de M. J. Ferry aux agents diplomatiques, 21 février 1885.

tarda pas à faire connaître qu'il n'interviendrait pas pour s'opposer aux saisies pratiquées par les croiseurs français. C'était laisser au gouvernement de la république toute liberté d'action, à la mesure décrétée toute l'efficacité voulue.

Le riz constitue un des éléments essentiels de la consommation pour les populations du Nord de la Chine. Cette denrée y est importée par les ports du golfe de Petchili et vient des côtes chinoises du Sud, de l'Annam, du Japon et des îles Philippines. Les approvisionnements se font au printemps, lors de la fonte des glaces du Petchili; ils sont épuisés à la fin de l'hiver. A l'époque où l'on était arrivé, c'est-à-dire à la fin de février, les dépôts étaient vides. De toutes parts, dans le Sud, on préparait les expéditions de riz qui devaient être dirigées vers le Nord. Si les croiseurs français y mettaient obstacle, c'était la famine à bref délai à Pékin et dans les régions avoisinantes. On comprend l'anxiété que la résolution arrêtée à Paris répandait dans les populations de cette zone. Le gouvernement chinois devait avoir le désir d'en prévenir les effets en temps utile par la conclusion d'une entente avec la France.

Ajoutons enfin qu'au Tonkin nos troupes victorieuses ne s'étaient pas arrêtées à Lang-Son. Le général Négrier avait enlevé la position de Dong-Dang, que les Chinois avaient fortifiée pour couvrir leur frontière. Le 23 février, il avait atteint et fait sauter la Porte de Chine. Il menaçait d'envahir les provinces méridionales de l'empire.

Dans un tel état de choses, il eût été étonnant que les ouvertures officielles se fissent attendre à Paris.

III.

Le 1er mars, M. Campbell apportait au quai d'Orsay le texte des propositions chinoises.

Avant tout il donnait connaissance à M. Jules Ferry d'un télégramme destiné par sir Robert Hart à préparer l'esprit du ministre français C'est une page de philosophie historique. On y indique les difficultés spéciales dont le gouvernement chinois doit tenir compte et par conséquent la limite des concessions auxquelles il peut consentir. On y passe en revue les phases que l'opinion publique a traversées, depuis la convention du 11 mai, et les événements qui auraient imposé à la Chine, contre sa volonté même, la rupture et la guerre. On y fait ressortir la sincérité de ses dispositions pacifiques. C'est sous une forme originale un plaidoyer habile, tendant à prouver au gouvernement français qu'il doit, pour faire aboutir le premier acte de la paix, borner ses exigences aux conditions essentielles; que, plus tard, il obtiendra sans peine le règlement des questions secondaires, dont il fera l'objet d'un traité définitif, élaboré avec réflexion et patience. Voici le texte de cette page inédite, qui mérite d'être conservée :

« Pékin, 26 février 1885.

« Les événements fâcheux de l'année dernière ont été la conséquence d'une négociation précipitée et d'un accident dont les causes ont été mal comprises.

« Ce qui est fait ne peut être défait; mais quelques explications sont nécessaires pour servir de gouverne à l'avenir et faire comprendre la véritable situation.

« Les hommes d'État chinois ne sont pas divisés en partis dans le sens parlementaire ou européen du mot. Des hommes responsables, appelés au pouvoir, dirigent les affaires tranquillement, suivant les règlements, traditions et précédents. Mais à côté il y a des hommes irresponsables, c'est-à-dire des lettrés et des censeurs, qui n'ont aucune part au pouvoir, mais qui critiquent toutes choses dans des mémoires à l'empereur.

« Lorsque la convention de mai est devenue publique, chacun a fait ses critiques, disant qu'elle avait été trop précipitamment négociée, insuffisamment étudiée; qu'elle n'était pas clairement rédigée; qu'elle contenait ce qui ne devait pas s'y trouver, et qu'elle omettait ce qu'elle aurait dû contenir, etc. Mais personne n'en a conseillé la violation.

« Si la marche des troupes françaises sur Lang-Son avait été retardée, la Chine aurait conclu le traité de commerce (prévu par les articles 3 et 5 du traité de Tien-Tsin) et fait procéder à l'évacuation du Tonkin par ses armées.

« Lorsqu'une indemnité a été réclamée, la Chine n'a pu y consentir dès la première heure, sachant bien que l'événement (de Bac-Lé) était accidentel et non intentionnel. Du moment que Kelung était attaquée, la Chine n'a pu faire autrement que de se battre. Mais du commencement jusqu'à la fin la Chine n'a pas voulu la guerre, et elle est restée prête à négocier.

« Les événements survenus ne peuvent que rendre la Chine plus disposée à faire des concessions.

« Les censeurs qui désapprouvaient le traité (de Tien-Tsin) n'ont demandé la guerre qu'après l'affaire de Lang-Son (incident de Bac-Lé). Quelques-uns ont été châtiés, et tous sont discrédités pour avoir conseillé une action malavisée. Les généraux qui se sont battus sans succès sont punis simplement suivant la procédure ordinaire du pays. Aucun censeur n'ose maintenant soumettre à l'empereur des conseils non pertinents.

« Le gouvernement chinois désire véritablement la paix. Le décret impérial qui ratifiera la future convention, proclamera la paix et ordonnera qu'un traité détaillé soit négocié et exécuté, sera respecté dans toute la Chine. Naturellement la négociation et l'exécution n'en iront pas sans quelque frottement ; mais la patience et le savoir-faire peuvent polir les pierres les plus rugueuses.

« L'important est de fixer les yeux sur ce qui est réellement essentiel et d'éviter tout point qui puisse être négligé à cette étape ou qui pourrait faire dérailler le train maintenant si près du terme.

« Le traité détaillé (qui interviendra plus tard) pourra remplir toutes les lacunes. Après un règlement amiable, le temps et les circonstances en faciliteront le développement propice. »

Après avoir ainsi préparé l'esprit du président du conseil par la lecture et le commentaire de cette dépêche, M. Campbell n'avait plus qu'à lui communiquer les propositions officielles du gouvernement chi-

nois. Ces propositions faisaient l'objet du télégramme suivant de sir Robert Hart :

« Pékin, 28 février 1885.

Important. — Pour M. Ferry.

« L'empereur a autorisé proposition des quatre articles suivants :

« 1° D'une part, la Chine consent à ratifier la convention de Tien-Tsin de mai 1884, et, d'autre part, la France consent à ne rien demander de plus que ce qui est stipulé par cette convention.

« 2° Les deux puissances conviennent de cesser les hostilités partout, aussi vite que les ordres pourront être donnés et reçus, et la France consent de lever immédiatement le blocus de Formose.

« 3° La France convient d'envoyer son ministre dans le Nord, c'est-à-dire à Tien-Tsin ou à Pékin, pour arranger traité détaillé, et les deux puissances fixeront alors la date pour le retrait des troupes.

« 4° M. James Duncan Campbell, commissaire et secrétaire non résident de l'inspecteur général des douanes impériales maritimes chinoises, de deuxième classe du rang civil chinois, et officier de la Légion d'honneur, est chargé de pouvoirs, comme commissaire spécial de la Chine, pour signer avec le fonctionnaire nommé par la France ce protocole qui servira d'entente préliminaire.

« *Note.* Ce qui précède m'a été communiqué aujourd'hui, pour être transmis, par le prince président du Tsong-li-Yamen, après une audience impériale.

« Explications additionnelles demain.

« ROBERT HART. »

Les explications annoncées par ces derniers mots n'avaient pas tardé. Bien qu'elles fussent envoyées de Pékin à la date du 1er mars, M. Campbell se trouvait en mesure, par suite de la différence des longitudes, de les communiquer le même jour à M. Ferry. Voici encore le texte à peu près complet du télégramme de sir Robert Hart :

« Pékin, 1er mars 1885.

« L'affaire étant avancée à ce point, la patience et une direction conciliante assureront le reste. Une hâte excessive, une impatience inutile, une attitude autoritaire, qui blesserait l'amour-propre chinois, ne pourraient occasionner que retards et difficultés.

« Bien que le mot *garanties* y soit intentionnellement évité, la troisième proposition donne réellement une garantie, puisqu'elle permet aux troupes françaises de rester à Formose jusqu'à la date à fixer par les plénipotentiaires français et chinois. Le traité détaillé pourra fixer une date certaine pour le retrait complet des Chinois de toutes les places du Tonkin et une date postérieure pour l'évacuation de Formose par les Français. L'événement démontrera la bonne foi du gouvernement chinois, et l'instrument officiel évitera ainsi une clause blessante.

« Aussitôt le protocole signé, M. Campbell devra en aviser directement par le télégraphe l'inspecteur général des douanes à Pékin. Sur la réception du télégramme interviendra immédiatement un décret impérial proclamant que la convention de Tien-Tsin est ratifiée. Le vice-roi Li-Hong-Tchang le notifiera au consul français à Tien-Tsin; celui-ci annoncera télégraphiquement à M. Ferry la ratification intervenue. Ce télégramme reçu, M. Ferry voudra bien, à son tour, télégraphier au consul français à Tien-Tsin que le blocus de Formose est levé, que les hostilités ont cessé partout, que des ordres ont été donnés à cet effet à tous les fonctionnaires français que la question concerne. L'avis ainsi expédié par M. Ferry sera transmis directement par le consul français et à Li-Hong-Tchang pour le Tsong-li-Yamen, et à l'inspecteur général des douanes. Alors le Tsong-li-Yamen répondra que l'empereur a ordonné aux Chinois de cesser partout les hostilités. — Si une rencontre avait lieu avant que l'ordre ait pu parvenir à tous les points, la circonstance devrait être considérée comme accidentelle et en dehors du contrôle humain.

« *Note.* — La négociation actuelle étant secrète, le consul français pourrait hésiter à expédier à Paris l'avis de la ratification donné par Li. Permettez-moi de suggérer que M. Ferry ferait bien de télégraphier par avance au consul l'ordre de transmettre directement et immédiatement toute communication que le Tsong-li-Yamen pourrait prescrire à Li.

« Lorsque le ministre français viendra dans le Nord, le traité commercial, c'est-à-dire détaillé, sera élaboré. » Etc.

(Le présent télégramme comprenait un dernier paragraphe : sir Robert Hart y insistait pour que M. Ferry déclinât toutes autres ouvertures qui pourraient lui être faites; il ajoutait que la négociation présente était la seule autorisée par l'empereur.)

« Les trois derniers télégrammes sont pour M. Ferry.

« ROBERT HART. »

La communication de ces textes mettait fin à la période préparatoire qui durait depuis six semaines. Jusqu'alors tout s'était borné à des entretiens, espacés de semaine en semaine, entre M. Jules Ferry et M. Campbell. Les vues échangées dans ces conférences avaient démontré qu'une entente n'était pas impossible. Il s'agissait maintenant de nouer officiellement la négociation, de vérifier les pouvoirs du délégué de la Chine, de discuter les clauses proposées, d'en préparer la rédaction définitive, d'arrêter une procédure pour l'exécution de l'arrangement.

Pour cette partie du travail, le président du conseil mit M. Campbell en rapport avec M. Billot, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, se réservant de suivre les progrès de leurs travaux et d'intervenir personnellement en cas de difficulté.

A partir du 1er mars, les deux commissaires, MM. Billot et Campbell, tinrent une et souvent deux conférences chaque jour. Personne n'y fut admis en tiers. Le premier en rendait compte quotidiennement à M. Ferry. Le second se tenait en relations continues, par le télégraphe, avec sir Robert Hart. Tous deux étaient ainsi certains de ne pas s'écarter des intentions de leur gouvernement. — A Paris, deux autres personnes seulement furent informées de la négociation. C'est d'abord M. Cogordan, sous-directeur au ministère des affaires étrangères, qui avait été initié aux tentatives faites depuis deux ans en vue d'une entente avec

la Chine; il s'est ainsi trouvé prêt à suivre les négociations avec M. Campbell, quand, au mois d'avril suivant, les événements ont eu écarté M. Billot du ministère. C'est ensuite M. Lalouette, secrétaire archiviste à la direction politique, qui tint la plume pour la rédaction ou la copie des notes, dépêches et correspondances. Le secret fut scrupuleusement gardé à cinq. Les conférences avaient lieu au quai d'Orsay, dans le cabinet du directeur politique, quelquefois même dans son appartement ou dans celui de M. Campbell. Aucun soupçon n'était éveillé par les allées et venues de ce dernier : on croyait qu'il était retenu à Paris par les intérêts du service chinois des douanes et des phares. Peu de reporteurs vinrent à l'hôtel Continental, où M. Campbell était descendu. Sir Julian Pauncefote lui-même, sous-secrétaire d'État permanent au Foreign office à Londres, appelé à Paris, vers la fin du mois, par la réunion de la conférence du canal de Suez, parut ignorer la mission de son compatriote, bien qu'il habitât le même hôtel. Bref, la négociation n'aurait été connue que par la publicité donnée aux préliminaires de paix, sans un malentendu dont il sera bientôt parlé.

Dès le début de leurs entretiens, MM. Billot et Campbell furent d'accord pour reconnaître le caractère pratique de la combinaison et de la procédure suggérées par sir Robert Hart.

Il s'agissait de conclure des préliminaires de paix pour suspendre immédiatement les hostilités. L'instrument de ces préliminaires devait consister en un *protocole* comprenant les trois articles proposés par le gouvernement chinois. Les trois articles n'étaient peut-être pas suffisamment clairs; on pouvait craindre que l'application n'en fût délicate et ne prêtât à des malentendus. Mais rien n'empêchait d'y joindre une *note explicative*. Le gouvernement chinois ne refuserait pas son agrément à un document annexe où ne figurerait aucune proposition nouvelle et dont le seul objet serait de préciser le sens des dispositions inscrites au protocole. Le commissaire français admettait d'ailleurs que les préliminaires devaient contenir seulement les stipulations essentielles; il consentait à renvoyer toutes les questions dont le règlement n'avait pas un caractère urgent, au traité définitif de paix, dont les clauses seraient discutées à loisir.

C'est ainsi que fut arrêtée l'idée d'un *protocole* en trois articles et d'une *note explicative* faisant également loi pour les parties contractantes.

La forme déterminée, il s'agissait de vérifier si les stipulations proposées étaient acceptables et suffisantes.

Le projet chinois n'impliquait la concession d'aucune indemnité à la France. Ce n'était pas une lacune qui pût faire avorter la négociation.

Après l'affaire de Bac-Lé, M. Ferry n'avait formulé une demande d'indemnité qu'à titre de réparation. Cette demande n'ayant pas abouti, il avait poursuivi par les armes un autre genre de réparation. Après le bombardement de Fou-Tchéou et l'occupation du nord de Formose, l'honneur était sauf et l'observation des traités futurs garantie par la prise de possession d'un gage. Notre but était atteint : nous pouvions renoncer à l'indemnité.

Cependant l'opinion publique en France s'était accoutumée à la pensée d'une réparation pécuniaire. N'allait-elle pas en regarder l'abandon comme une concession excessive? D'un autre côté, ne convenait-il pas d'insister au début, sauf à céder ensuite, moyennant l'attribution d'autres avantages?

M. Campbell se montrait tout à fait contraire à l'idée d'une indemnité. D'après lui, aucun ministre chinois n'en oserait conseiller le payement à l'empereur. Sir Robert Hart n'obtiendrait pas l'insertion au protocole d'une clause considérée comme humiliante : il ne se serait même pas engagé dans les présentes négociations si le gouvernement français n'avait, en dernier lieu, paru décidé à ne plus revenir sur la question.

A ces objections on répondait qu'il fallait aussi tenir compte du sentiment public en France. On y attendait un juste dédommagement pour les sacrifices de sang et d'argent occasionnés par la violation du traité de Tien-Tsin. Les préliminaires de paix risquaient d'être repoussés si ce dédommagement n'y figurait. Quant à l'objection tirée du caractère humiliant d'une clause stipulant le payement d'une indemnité, elle pouvait être écartée facilement. Il n'y avait pour cela qu'à donner suite à une combinaison mise en avant dès le mois d'août précédent. Que le gouvernement chinois nous donnât en avantages commerciaux l'équivalent de l'indemnité : le traité passerait en France à la faveur de cet arrangement qui n'aurait rien d'humiliant. La Chine pourrait même en tirer un avantage immédiat. Elle avait l'intention, après la paix, d'autoriser et d'encourager la construction de chemins de fer sur son territoire : pourquoi ne s'engagerait-elle pas dès à présent à traiter avec des fabricants et des ingénieurs français pour l'établissement annuel d'un nombre déterminé de kilomètres de voie ferrée? Une clause de cette nature satisferait la France en favorisant son industrie et son commerce; elle ne serait pas blessante pour la Chine et ne provoquerait aucune observation des autres Puissances, puisqu'elle ne nous concéderait pas un traitement privilégié.

Cette ingénieuse combinaison avait été suggérée, plusieurs semaines auparavant, par le ministre du commerce, M. Rouvier, au moment où l'on élaborait un projet de traité pour le règlement des relations commerciales entre le Tonkin et la Chine.

A défaut de cet arrangement spécial, on pourrait en trouver d'autres aussi acceptables pour la Chine. L'important était de compléter les préliminaires par une stipulation qui pût être présentée en France comme assurant un dédommagement.

M. Campbell ne repoussait pas *a priori* la proposition. Il objectait seulement que ce serait compromettre ou retarder l'issue des pourparlers que d'en exiger l'insertion dans les préliminaires de paix. La véritable place d'une semblable clause était dans le traité de paix détaillé, qui suivrait; on prendrait le temps d'en discuter les termes, de rechercher un équivalent convenable; la France resterait d'ailleurs en bonne situation pour faire valoir ses motifs et ses combinaisons.

Une autre question, plus importante encore, se posait à cette phase des négociations.

Jusque-là les pourparlers avaient été suivis dans des entretiens particuliers entre M. Ferry et M. Campbell. Maintenant il s'agissait de lier officiellement partie, d'arrêter et de signer les clauses d'un traité. Il fallait avoir la certitude que les propositions présentées à la France émanaient réellement du gouvernement chinois et que les engagements contractés lieraient la Chine. On avait déjà de bonnes raisons pour ne douter ni de sir Robert Hart ni de M. Campbell. Il fallait cependant procéder à une vérification de pouvoirs. C'est le préambule ordinaire de toute négociation diplomatique. La précaution s'imposait avec d'autant plus de force, que le délégué de la Chine n'était pas régulièrement qualifié et que ses rapports avec le gouvernement de la république s'étaient établis dans des conditions anormales.

Par un télégramme communiqué à M. Ferry le 26 février, sir Robert Hart avait annoncé que les propositions destinées à la France seraient préalablement sanctionnées par un « décret impérial ». Ce « décret impérial » avait-il été promulgué ? Le cas échéant, cet acte confirmait-il les stipulations proposées? Conférait-il à M. Campbell le pouvoir de traiter au nom de la Chine?

M. Campbell répondait affirmativement à ces questions. Le 26 février, sir Robert Hart avait annoncé la promulgation d'un décret impérial contenant des propositions de paix; le surlendemain, il avait télégraphié le texte de ces propositions en ajoutant que l'empereur en avait autorisé la communication. Dans la pensée de M. Campbell, ce second télégramme établissait que le décret avait été effectivement rendu; les quatre articles n'en étaient qu'un extrait, et des pouvoirs y étaient expressément donnés au commissaire des douanes.

Les conclusions d'un semblable raisonnement étaient probables, mais non certaines. Il fallait quelque chose de plus. Les négociateurs français voulaient avoir une preuve que le décret impérial existait, une preuve dont ils pussent s'autoriser pour conclure. Au regard du parlement et du pays, ils ne pouvaient se contenter d'une affirmation de sir Robert Hart, transmise par M. Campbell. Leur insistance à cet égard ne pouvait être considérée comme une marque de défiance personnelle. Avant d'aller plus loin, ils devaient obtenir la confirmation authentique des pouvoirs donnés à M. Campbell. C'était une formalité nécessaire, dont sir Robert Hart devait être avisé sans plus de retard.

L'attention de sir Robert Hart pourrait être appelée en même temps sur la question de l'indemnité ou des équivalents. La tranmission à Pékin de cette double requête n'empêcherait pas de continuer, à Paris, l'examen des autres questions pendantes et de la procédure suggérée pour l'exécution des préliminaires de paix.

M. Campbell y consentit. Le 3 mars, il expédiait à sir Robert Hart le télégramme suivant, qui résumait les premières observations de M. Ferry sur les propositions chinoises :

« Paris, 3 mars 1885.

« Je ne pense pas qu'un traité dans lequel aucune indemnité ne serait stipulée fût acceptable pour l'opinion publique en France, à moins qu'on ne pût faire valoir des avantages commerciaux sérieux. Quels sont ces avantages, et quels avantages pourraient être accordés à la France spécialement? Je voudrais quelques éclaircissements sur les bases du traité détaillé (qui devra suivre les préliminaires de paix). Vous annonciez qu'un décret impérial serait rendu. L'a-t-il été? — JULES FERRY. »

En attendant la réponse à cette dépêche, on poursuivit, comme il était convenu, l'examen des propositions chinoises.

Le premier article stipulait, de la part de la Chine, l'engagement de ratifier la convention de Tien-Tsin du 11 mai 1884. C'était la clause essentielle et nécessaire du futur traité.

La convention de Tien-Tsin prescrivait l'évacuation du Tonkin par les troupes chinoises, le respect par la Chine de nos traités passés et futurs avec l'Annam, c'est-à-dire la reconnaissance de notre protectorat exclusif, enfin l'engagement de consacrer par un traité spécial le libre trafic entre l'Annam et la Chine par les frontières du Tonkin. Durant toute la campagne, nous n'avions jamais poursuivi d'autres résultats.

Comme obligation corrélative, le même article stipulait, de la part de la France, l'obligation de ne rien demander de plus que ce qui se trouvait stipulé dans la convention de Tien-Tsin. Sur cette clause, l'accord n'était pas fait encore. Sans doute, par la convention de Tien-Tsin, le gouvernement français avait renoncé à une indemnité. Mais, depuis lors, l'affaire de Bac-Lé et la prolongation de la lutte avaient modifié ses dispositions. En ce moment même, il consentait à ne pas insister sur une demande formelle d'indemnité; mais il désirait obtenir un équivalent en avantages commerciaux. Il avait formulé une proposition à cet égard et il devait attendre la réponse de Pékin avant de se prononcer définitivement. Dans tous les cas, ce paragraphe de l'article premier semblait imposer à la France une renonciation solennelle; la rédaction devait en être remaniée, alors même que le fond en serait admis. C'étaient là autant de raisons pour en ajourner provisoirement l'étude.

Les deux autres articles proposés ne soulevaient aucune objection de principe. Ils contenaient en quelques lignes les stipulations essentielles d'un armistice. Ils nous réservaient, en outre, les garanties nécessaires pour assurer durant l'armistice l'exécution de l'article 1er, c'est-à-dire la prise de possession du Tonkin évacué par les troupes chinoises. Ils nous laissaient l'avantage des positions pour reprendre la lutte en cas de rupture. Nous n'avions pas à demander plus jusqu'au traité de paix définitif.

Le mot « garanties » n'était pas prononcé. Mais du rapprochement des deux articles il résultait que la date du rappel des troupes serait fixée seulement par le traité de paix. Depuis la conclusion des préliminaires et la cessation des hostilités jusqu'au traité de paix, nous conserverions le droit de rester à Formose, prêts à compléter l'occupation de l'île et conservant une base d'opérations contre le littoral de l'empire chinois. Nous garderions ce gage aussi longtemps qu'il serait nécessaire, puisque nous aurions la faculté de retarder à notre gré la signature du traité définitif.

La clause qui ajournait la date du rappel des troupes n'était pas rédigée de façon à paraître concéder à la France un avantage exclusif. Cependant la Chine n'en devait pas bénéficier pour maintenir ses armées au Tonkin : elle était obligée, en effet, par le traité de Tien-Tsin, dont elle ratifiait les prescriptions, « à retirer immédiatement sur ses frontières les garnisons chinoises du Tonkin ».

Donc, en fait, les stipulations générales des préliminaires nous donnaient le droit de rester à Formose, tandis qu'elles obligeaient les Chinois à évacuer le Tonkin. Il n'y avait dans la rédaction proposée qu'un artifice pour écarter du traité toute expression de nature à porter atteinte au prestige du Céleste Empire ou à blesser son amour-propre. Des subtilités semblables ne devaient pas nous arrêter. Les satisfactions de mots importaient peu. Ce qu'il fallait, c'étaient des engagements précis et des garanties efficaces. Le traité proposé les contenait.

Cependant ce traité en trois articles ne pouvait suffire. Ce n'était pas assez de convenir que les hostilités cesseraient de part et d'autre aussi vite que possible et que la Chine retirerait immédiatement ses troupes du Tonkin. Il y avait lieu de déterminer par avance la procédure à suivre pour la cessation des hostilités et pour l'évacuation. L'incident de Bac-Lé et les difficultés subséquentes qui avaient compromis le sort de la convention de Tien-Tsin avaient été attribués à l'insuffisance des prescriptions intervenues à cet égard : la leçon ne devait pas être inutile. Il fallait, cette fois, ne laisser aucune incertitude sur les mesures à prendre successivement pour l'exécution des préliminaires de paix.

Sir Robert Hart en avait, le premier, reconnu la nécessité. Par un télégramme du 1er mars, il avait proposé toute une procédure réglant la série des actes que chacune des parties devrait successivement accomplir à partir de la signature des préliminaires. Mais il ne disait rien de la forme à observer pour constater l'entente qui interviendrait sur cette procédure. Suffirait-il, à son avis, que l'entente s'établît entre M. Ferry et M. Campbell sans qu'un acte solennel en consacrât les conditions ? C'eût été laisser encore une porte ouverte à des malentendus ultérieurs. Faute d'une précaution de cette nature, des divergences graves avaient, après Bac-Lé, éclaté entre les signataires du traité de Tien-Tsin. Il ne fallait pas qu'un tel accident pût se reproduire. Les négociateurs français firent donc entendre, dès la première heure, que les stipulations relatives à l'exécution des préliminaires de paix devraient nécessairement être insérées dans le protocole même, ou figurer dans une note explicative de même valeur.

M. Campbell ne repoussa pas l'idée, se réservant d'en saisir son mandant dès que l'accord serait établi sur un texte.

Il y avait lieu, par conséquent, d'examiner le système proposé pour l'exécution des préliminaires, d'y introduire les modifications nécessaires, d'en détacher les éléments assez importants pour constituer les stipulations de la note explicative.

D'après le projet de sir Robert Hart, le gouvernement chinois devait être informé télégraphiquement, par l'intermédiaire de M. Campbell et de sir Robert Hart lui-même, de la signature à Paris des préliminaires de paix. La voie suivie durant les négociations se trouvait naturellement indiquée pour la transmission d'un avis qui en marquerait le terme. Aucune difficulté ne pouvait naître à ce sujet. La Chine avait plus d'intérêt que la France à être promptement informée. On n'avait ni retard ni négligence à craindre de la part des intermédiaires. Il était donc inutile de préciser dans la note explicative le mode suivant lequel la signature des préliminaires parviendrait à la connaissance de la cour de Pékin.

Il en était autrement du premier acte qui incomberait à la Chine pour l'exécution des préliminaires. La ratification de la convention de Tien-Tsin devait suivre immédiatement l'avis de la signature des préliminaires. Sir Robert Hart admettait lui-même que cette ratification devait se faire par un décret impérial. C'était le fait qui attesterait la résolution de la Chine de reprendre les relations pacifiques, de rappeler ses troupes du Tonkin, de reconnaître notre protectorat, de régler par un traité spécial ses nouveaux rapports de commerce et de voisinage avec l'Annam. Après cette déclaration solennelle seulement, nous pourrions nous conformer nous-mêmes aux stipulations de l'armistice. Nous devions donc tenir à ce que la note explicative portât, comme première clause, l'obligation à la charge du gouvernement chinois de promulguer un

décret impérial ordonnant la mise à exécution du traité du 11 mai 1884.

Dès que ledit décret aurait été rendu, le gouvernement français, à son tour, enverrait aux commandants de ses escadres l'ordre de cesser les hostilités.

Sir Robert Hart proposait une procédure spéciale pour la notification au gouvernement français du décret impérial : cette notification serait faite par le vice-roi du Tchéli, Li-Hong-Tchang, au consul de France à Tien-Tsin qui en informerait son gouvernement par voie télégraphique. De plus, le décret serait publié, selon l'usage, dans la *Gazette officielle de Pékin*.

Une combinaison semblable offrait toutes les garanties désirables et ne pouvait qu'être agréée ; mais il était sans utilité d'en mentionner le détail dans la note explicative : il suffisait de dire que le décret serait promulgué. L'intérêt même des deux parties garantissait que la notification en serait faite et transmise sans retard par le mode convenu.

Aussitôt que le gouvernement français connaîtrait la promulgation du décret impérial, il enverrait lui-même l'ordre de lever le blocus de Formose et de suspendre les hostilités dans les mers de Chine. C'était la contre-partie, à la charge de la France, de l'obligation que la Chine s'imposerait, en ratifiant le traité de Tien-Tsin, de rappeler ses troupes du Tonkin. Le gouvernement chinois devait donc tenir à ce que la note explicative fît mention de cet engagement corrélatif.

Mais quel sens fallait-il attribuer aux expressions employées par sir Robert Hart pour définir la portée de l'engagement réclamé de la France? D'après son télégramme du 1er mars, nous n'aurions pas seulement à notifier à la Chine que le blocus de Formose est levé ; nous devions ajouter que « *les hostilités ont cessé partout* et que des ordres ont été donnés à cet effet à tous les fonctionnaires français que cela concerne ». Est-ce que sir Robert Hart avait en vue un armistice général, applicable sur terre comme sur mer, nous interdisant de gagner du terrain au Tonkin et nous obligeant à ne pas sortir de nos positions actuelles?

M. Campbell comprenait qu'effectivement il s'agissait d'un armistice général durant lequel les deux belligérants auraient à s'abstenir de tout acte d'hostilité en quelque région que ce fût. L'exécution du traité de Tien-Tsin et l'évacuation du Tonkin n'en seraient pas retardées. Dès la promulgation du décret impérial, les armées chinoises recevraient l'ordre de se replier vers les frontières, conformément aux prescriptions du traité de Tien-Tsin. On pourrait même convenir des époques où les garnisons françaises occuperaient les positions abandonnées par les troupes chinoises. Mais il était utile qu'un armistice général mît fin à l'état de guerre et que les deux belligérants fussent également tenus de s'abstenir de tout acte de violence, au Tonkin comme ailleurs.

Un pareil système n'était pas acceptable pour les négociateurs français, qui le regardaient comme incompatible avec la base même des préliminaires projetés. L'objet essentiel de ces préliminaires était d'assurer l'application immédiate du traité de Tien-Tsin. Par ce traité, « le Céleste Empire s'engage à retirer immédiatement sur ses frontières les garnisons chinoises du Tonkin ». Rien dans le nouvel arrangement ne devait affaiblir la portée de cette clause importante. Nous n'avions pas, notamment, à promettre de suspendre les hostilités sur un territoire où nous ne devions plus rencontrer d'ennemis devant nous. Encore moins devions-nous nous obliger à rester sur nos positions actuelles. En continuant leur marche jusqu'à la frontière chinoise, nos troupes ne feraient que se conformer au traité. C'était aux armées chinoises à se retirer en temps utile pour qu'aucun choc ne se produisît. Notre intention n'était pas, sans doute, de pousser l'occupation d'une manière assez précipitée pour risquer un conflit : il faudrait du temps au gouvernement chinois pour faire parvenir au Tonkin les ordres d'évacuation, et à ses armées pour accomplir la retraite. Les délais nécessaires pourraient être fixés par des stipulations expresses dans la note explicative; mais aucune clause de cet acte ne devait avoir pour effet d'étendre l'armistice au Tonkin, où nous entendions rester en armes et reprendre énergiquement l'offensive s'il était nécessaire.

M. Campbell résistait sur ce point aux instances des négociateurs français ; il craignait qu'une clause limitant l'armistice à la suspension des hostilités sur mer et à Kelung ne fût considérée comme humiliante pour la Chine et n'arrêtât la négociation.

Le seul moyen de sortir d'embarras était d'en référer à sir Robert Hart.

Du reste, le télégraphe n'avait cessé de jouer entre Paris et Pékin durant les jours consacrés à l'examen de ces divers points.

Sir Robert Hart avait affirmé, pour répondre à la question posée le 3 mars par M. Ferry, qu'un décret impérial avait été effectivement rendu pour approuver les propositions transmises le 28 février et conférer à M. Campbell les pouvoirs nécessaires à la conclusion des préliminaires de paix; mais cette affirmation ne fournissait pas encore la preuve dont le président du conseil avait besoin pour traiter définitivement. M. Jules Ferry pensait à se mettre directement en rapport avec sir Robert Hart, pour avoir entre les mains une déclaration authentique de l'inspecteur général des douanes chinoises.

Il se demandait en outre si M. Campbell ne pourrait pas être assisté d'un diplomate chinois. Le personnel de la légation de Chine avait quitté Paris depuis quelques mois; mais les rapports n'avaient pas été officiellement rompus entre les deux pays. Nous avions encore à Tien-Tsin un consul qui n'avait pas cessé d'entretenir, au moins d'une manière officieuse, des

rapports avec le vice roi du Tchéli. Rien ne s'opposait à ce qu'un des membres de la légation de Chine revînt de Berlin à Paris. L'intervention d'un diplomate chinois muni de pouvoirs réguliers ne serait pas inutile, lors de la signature des préliminaires, pour prévenir les commentaires que la seule signature d'un agent des douanes chinoises ne manquerait pas de susciter et pour ne laisser place à aucun doute sur la valeur de l'arrangement intervenu.

Il était nécessaire aussi de transmettre à Pékin des éclaircissements sur les avantages commerciaux dont M. Jules Ferry avait demandé la concession quelques jours auparavant. Sir Robert Hart désirait que la question fût renvoyée au traité de paix, les préliminaires ne devant contenir que les clauses absolument nécessaires pour la suspension des hostilités. Nous ne risquions rien, à son avis, d'en ajourner l'examen, puisque nous resterions, grâce à l'occupation de Formose, en bonne situation pour négocier le traité définitif. D'autre part, il n'était pas probable que sir Robert Hart fût disposé à faire attribuer à la France des avantages dont les autres Puissances ne devraient pas bénéficier. L'inspecteur des douanes ne semblait pas d'ailleurs se rendre un compte exact de la combinaison suggérée pour la concession de travaux de chemins de fer en Chine : peut-être pensait-il que nous recherchions un monopole ou des concessions privilégiées. Nous avions intérêt à le fixer sur nos intentions, à démontrer que la combinaison proposée n'avait rien de contraire aux intérêts des autres Puissances et qu'elle ne pourrait devenir une cause d'embarras pour les rapports internationaux de la Chine.

Les diverses questions qui viennent d'être mentionnées firent l'objet du télégramme suivant, transmis, le 12 mars, par M. Campbell à sir Robert Hart :

« Paris, 12 mars 1885.

« 1° Je voudrais que sir Robert Hart me télégraphiât lui-même que le décret impérial dont il était question a été rendu.

« 2° Je n'ai pas entendu réclamer le monopole de la construction des chemins de fer en Chine; mais la Chine ne pourrait-elle pas prendre l'engagement de construire, dans un nombre d'années à déterminer, un nombre donné de kilomètres de chemins de fer, pour lesquels les ingénieurs français et l'industrie de la métallurgie française seraient appelés de préférence?

« 3° Quant à la cessation des hostilités, il n'y a pas lieu de faire une stipulation de ce genre pour le Tonkin, puisque le traité de Tien-Tsin contenait déjà l'engagement d'évacuer immédiatement le Tonkin et particulièrement les places de Lang-Son, Cao-Bang, That-Khé et Lao-Kaï.

« 4° La ratification du traité par décret impérial impliquerait donc le retrait immédiat des troupes chinoises en dehors de la frontière et particulièrement l'évacuation de Lao-Kaï.

« 5° En continuant leur marche jusqu'à la frontière chinoise, les troupes françaises ne font que se conformer au traité de Tien-Tsin.

« 6° Les hostilités qui pourraient être interrompues par une trêve au moment de la signature des préliminaires sont des hostilités sur mer et à Kelung.

« 7° Nous avons encore, malgré l'état de guerre, un consul à Tien-Tsin: pourquoi n'enverrait-on pas ici un secrétaire chinois de l'ambassade chinoise, qui assisterait M. Campbell?

« JULES FERRY. »

En ce qui touche l'existence du décret impérial, satisfaction fut donnée sans retard au désir exprimé dans cette dépêche. Dès le surlendemain, sir Robert Hart envoyait directement à M. Ferry, *en clair*, le télégramme français dont le texte suit :

« Pékin, 12 mars 1885.

« Monsieur Jules Ferry, Paris.

« Décret impérial daté du 27 février autorise la transmission des quatre articles envoyés par l'entremise de James Duncan Campbell et nomme ledit Campbell pour signer le protocole en qualité de commissaire spécial pour la Chine. — ROBERT HART. »

L'expédition de ce télégramme *en clair* avait l'inconvénient de dévoiler le secret des négociations entamées à Paris. Divers cabinets d'Europe en furent ainsi avisés. A Paris même, il en transpira quelque chose. Cet inconvénient n'avait pas échappé à sir Robert Hart, qui avait passé outre, malgré l'importance qu'il attachait au secret. N'était-ce pas une preuve qu'il tenait plus encore à convaincre M. Ferry et à mener les pourparlers à bonne fin? Au surplus, l'incident provenait d'un malentendu : en demandant que sir Robert Hart lui télégraphiât lui-même, M. Jules Ferry s'attendait à recevoir une réponse en chiffres et par l'intermédiaire de M. Campbell, qui en aurait donné la clef.

Le 15 mars, sir Robert Hart répétait à M. Campbell le télégramme qu'il avait adressé la veille à M. Ferry. Il chargeait, en outre, son mandataire de faire connaître que le vice-roi du Tchéli, Li-Hong-Tchang, pourrait être désigné pour négocier ultérieurement le traité destiné à régler les rapports de commerce et de voisinage entre l'Annam et la Chine. C'était avec le vice-roi qu'avait été faite la convention de Tien-Tsin; les dispositions conciliantes et pacifiques de ce haut fonctionnaire étaient connues : en le désignant dès ce moment comme négociateur de la prochaine convention commerciale, sir Robert Hart se proposait évidemment de donner un motif nouveau de confiance pour l'avenir. Pour presser l'entente sur les préliminaires de paix, il voulait en exclure les questions commerciales et en renvoyer l'examen à une autre négociation. Il se rendait compte que nous y serions mieux disposés, si nous avions de sérieuses raisons de compter sur l'issue favorable de cette autre négociation. A ce point de vue, la désignation de Li-Hong-Tchang comme plénipotentiaire n'était pas sans valeur.

Les télégrammes de sir Robert Hart ne permettaient plus de douter des intentions du gouvernement chinois ni du caractère officiel des pourparlers suivis avec M. Campbell. Toutefois ces télégrammes ne pouvaient tenir lieu de ces pouvoirs réguliers que les plénipotentiaires échangent au moment de la signature des traités et qui émanent directement de l'autorité suprême de chacun des États contractants.

Les négociateurs français devaient donc aviser aux moyens de se faire remettre un titre qui engageât manifestement le gouvernement chinois et dont l'authenticité fût indiscutable. Sir Robert Hart ne pouvait être froissé par une exigence qui ne touchait nullement sa bonne foi; il devait comprendre que M. Ferry ne négligeât aucune précaution pour garantir l'arrangement contre toute cause de contestation et pour expliquer sa conduite devant le parlement français.

A quelle combinaison recourir pour obtenir le résultat désiré? Il ne fallait pas songer à l'envoi à M. Campbell de pouvoirs en due forme, ou d'une copie authentique du décret impérial: c'eût été retarder de deux mois au moins l'issue de la négociation. Il suffisait que le décret fût notifié au gouvernement français ou à un de ses représentants par le gouvernement chinois ou par un représentant connu du gouvernement chinois. La procédure déjà proposée par sir Robert Hart ne pouvait-elle pas être appliquée dans le cas actuel? Nous avions encore un consul à Tien-Tsin, M. Ristelhueber. Sans continuer avec lui des relations officielles, le vice-roi s'était volontiers employé à faciliter le séjour de cet agent, qui pouvait servir d'intermédiaire pour une reprise de relations. A ce moment sans doute, le vice-roi était dans la confidence des pourparlers engagés à Paris, puisqu'il était déjà désigné comme le négociateur du futur traité de commerce. Rien ne s'opposait donc à ce qu'il fût chargé par le Tsong-li-Yamen de notifier officiellement au consul le décret impérial. Une semblable notification donnerait au gouvernement français toutes les garanties désirables et lui permettrait de dispenser M. Campbell de la production de lettres spéciales de créance.

Pour donner suite à cette combinaison, M. Campbell fit passer à sir Robert Hart, le 17 mars, le télégramme suivant de M. J. Ferry :

« Paris, le 17 mars 1885.

« J'ai reçu la dépêche que sir Robert Hart m'a expédiée directement, et j'ai pleine confiance dans sa parole; seulement, pour couvrir ma responsabilité vis-à-vis du gouvernement et des Chambres, je crois nécessaire d'avoir au moins un mot du Tsong-li-Yamen lui-même, et je pense que ce mot pourra être transmis dans le plus grand secret au consul français de Tien-Tsin par une voie officielle quelconque. Le consul informera immédiatement le gouvernement français qu'il a vu l'autorisation donnée par le Tsong-li-Yamen à sir Robert Hart. Aussitôt sa réponse parvenue, je transmettrai à sir Robert Hart mes contre-propositions, qui sont tout à fait dans le même esprit que les propositions de sir Robert Hart, mais qui précisent certains points auxquels le gouvernement français attache la plus grande importance. — JULES FERRY.

Le même jour, M. Jules Ferry télégraphiait à notre ministre, M. Patenôtre, qui n'avait pas quitté Shanghaï, bien que ses rapports officiels avec le gouvernement chinois eussent cessé depuis longtemps. M. Patenôtre communiquait par le télégraphe avec M. Ristelhueher, à Tien-Tsin: il était par conséquent l'intermédiaire désigné pour la combinaison proposée en vue de résoudre la question des pouvoirs de M. Campbell. Voici le télégramme qui lui fut expédié :

« Paris, 17 mars 1885.

« Par un télégramme qu'il m'a directement adressé dimanche dernier de Pékin, sir Robert Hart m'a fait savoir qu'un décret impérial, non publié, mais enregistré le 27 février, l'a autorisé à me transmettre des propositions tendant à la reprise des négociations sur les bases du traité de Tien-Tsin. Il affirme formellement que, pour ces préliminaires, il a seul les pouvoirs de l'empereur. J'ai demandé que le Tsong-li-Yamen avise secrètement, par une voie officielle quelconque, notre consul à Tien-Tsin de la mission donnée à sir Robert Hart. Veuillez donc avertir M. Ristelhueber qu'une communication confidentielle peut lui être faite de Pékin, et qu'il se tienne prêt à nous la transmettre. Je crois qu'il y a ici quelque chose de sérieux. Dans tous les cas, jusqu'à la conclusion d'un traité définitif avantageux, nous sommes bien décidés à garder nos gages. — JULES FERRY. »

Comme on voit, M. Ferry ne jugeait pas utile de donner à M. Patenôtre des renseignements détaillés sur les nouvelles propositions de la Chine : il se bornait à dire qu'elles avaient pour base le traité de Tien-Tsin; mais il prenait soin d'ajouter que nous garderions nos gages jusqu'à la conclusion d'un traité définitif avantageux. M. Patenôtre n'était pas en humeur de bien augurer des négociations suivies à Paris. L'insuccès des dernières tentatives et son expérience du monde chinois avaient surexcité sa méfiance. Avec l'amiral Courbet, il était convaincu, depuis quelques mois, qu'une grande expédition vers le Nord et peut-être une guerre continentale étaient nécessaires pour amener la Chine à composition. A défaut de longues explications que la voie télégraphique ne comportait pas, M. Ferry lui donnait l'assurance que les pourparlers avec M. Campbell ne pouvaient en rien compromettre notre situation militaire. La précaution était suffisante pour empêcher que M. Patenôtre et l'amiral ne prissent ombrage de ces pourparlers.

Sir Robert Hart admit, sans objections, la combinaison proposée, et il réussit en peu de jours à la faire agréer par le gouvernement chinois. Bientôt il prévenait notre consul à Tien-Tsin de se tenir prêt à

recevoir et à transmettre à Paris une communication officielle du Tsong-li-Yamen. Cette communication devait être remise à notre agent par le vice-roi du Tchéli, Li-Hong-Tchang, qui, résidant à Tien-Tsin, était l'intermédiaire officiel le plus naturellement indiqué dans la circonstance.

Chose curieuse, l'intervention de Li-Hong-Tchang eut pour effet d'éveiller la défiance de M. Patenôtre. Le 22 mars, notre ministre à Shanghaï télégraphiait à M. Ferry :

« Shanghaï, 22 mars 1885.

« M. Ristelhueber a reçu de M. Hart avis que Li-Hong-Tchang lui ferait une communication qui, d'après vos ordres, devait être transmise directement à Paris. — Je suis prêt à m'effacer si telles sont réellement vos instructions; mais les défiances de M. Hart à l'égard de la légation ne vous semblent-elles pas suspectes? Tout le monde sait ici par ses propres indiscrétions qu'il est en pourparlers avec vous. Que signifie alors ce prétendu mystère? En outre, pourquoi M. Hart recourt-il maintenant à l'intermédiaire de Li-Hong-Tchang?

« PATENÔTRE. »

L'imbroglio fut dénoué le lendemain sans que M. Ferry eût à s'entremettre. Le 22 mars, Li-Hong-Tchang faisait passer officiellement la communication annoncée à M. Ristelhueber. Celui-ci l'expédiait à notre ministre à Shanghaï et dissipait ainsi tout malentendu. Enfin M. Patenôtre, par le télégramme suivant du 23 mars, réexpédiait à M. Ferry le texte même de la communication chinoise :

« Shanghaï, 23 mars 1885.

« Li-Hong-Tchang a remis à M. Ristelhueber un document ainsi conçu :

« Communication faite le 22 mars au consul M. Ristel-
« hueber : — Le Tsong-li-Yamen, par lettre du 21 mars, a
« informé M. Hart que, sur la proposition dudit Yamen, en
« date du 29 février, l'assentiment impérial avait été accordé
« par décret aux trois articles de la proposition d'arrange-
« ment transmise au président du conseil ains qu'à la dé-
« légation donnée à M. Campbell, commissaire des douanes,
« pour signer par procuration ; qu'en outre ledit Yamen
« avait ce jour même proposé, par un rapport au Trône, que
« Li-Hong-Tchang fût chargé d'en informer M. Ristelhueber,
« lequel en donnerait avis au président du conseil pour que
« celui-ci en délibérât et agît. — En foi de quoi ce document
« a été donné. »

« PATENÔTRE. »

Une pareille communication ne permettait plus aucun doute sur la validité du mandat donné au plénipotentiaire de la Chine. Elle établissait que les trois propositions transmises par sir Robert Hart émanaient officiellement du gouvernement chinois et que la signature de M. Campbell engageait ce gouvernement. Elle équivalait certainement à des pleins pouvoirs rédigés dans la forme ordinaire. Rien ne s'opposait plus à ce que M. Jules Ferry fît connaître ses contre-propositions et poussât les pourparlers à terme.

Une des autres questions qui l'avaient préoccupé se trouvait aussi réglée à sa satisfaction.

Par un télégramme du 12, il avait, on s'en souvient, demandé qu'un membre de l'ambassade chinoise de Berlin fût envoyé à Paris, pour y assister M. Campbell, lors de la signature des préliminaires de paix. Dès le 19 mars, sir Robert Hart avait répondu que M. Campbell avait les pouvoirs suffisants pour signer seul, mais que cependant un plénipotentiaire chinois pourrait lui être adjoint, si M. Ferry insistait. Voici le texte même de cette réponse adressée à M. Campbell :

« Pékin, 19 mars 1885.

« Le protocole peut être signé à Paris par vous seul; mais si M. Jules Ferry préfère une autre signature, par exemple, soit Berlin, soit Londres, le Tsong-li-Yamen, sur ma demande, y autorisera le ministre à signer, probablement conjointement avec vous. Le mode qui convient le mieux sera que vous signiez à Paris : la signature ailleurs par un autre ne sera pas plus valable. Communiquez ceci à M. Jules Ferry.

« HART. »

(*La suite au prochain numéro.*)

LE PETIT JOURNAL DE LA CRISE

Notes et impressions

Je veux ici esquisser rapidement les principaux incidents de la crise et quelques traits de la physionomie des hommes politiques qui ont joué leur petit bout de rôle dans cette tragi-comédie. Que le lecteur veuille bien excuser le décousu de ma prose : les événements ont marché si vite, que la plume, même hâtive, a eu peine à les suivre.

*
* *

Parlons d'abord des groupes. J'ai médit d'eux jadis, quand j'étais naïf et nouveau venu dans la vie publique. Je leur fais réparation d'honneur. Il faut que les hommes soient divisés, car remarquez (cela a déjà été dit) qu'ils étaient deux frères au commencement du monde, Caïn et Abel, et que l'un a tué l'autre. N'était-ce pas déjà un beau commencement? Et puis il y a des antipathies et des attractions naturelles, et le proverbe est vrai qui dit : Qui se ressemble s'assemble. Vous trouvez en Angleterre, la mère patrie des groupes, le club des gras, le club des maigres, des alpinistes, des culs de-jatte, des célibataires, des veufs, etc. Pourquoi n'y aurait-il pas chez nous des divisions et des subdivisions infinies d'opinions, d'intérêts, de sentiments, d'ambitions? Est-ce que, par hasard, nous serions la seule nation en Europe qui pût se vanter de n'être pas *groupiste?*

*
* *

Les groupes donc, l'avant-veille et la veille de la bataille du 20 novembre, celle qui a mis par terre le cabinet Rouvier, s'étaient réunis et avaient délibéré. Tous respiraient la paix, la gauche modérée, la gauche radicale, tous, dis-je, hormis l'extrême gauche, que j'ose à peine appeler un groupe, attendu qu'elle a depuis quelque temps pris la direction de la Chambre et qu'elle tient dans l'État, avec la droite, une place prépondérante. M. Rouvier voulait bien être interpellé, mais demandait un répit, trois ou quatre jours, le temps d'achever, sans trop de dommage pour le trésor public, la grosse affaire de la conversion. Sur ce délai, je le répète, tous les hommes sensés étaient d'accord. Il était convenu qu'on ne mangerait le ministère qu'à la date du jeudi 25 novembre. Mais un seul groupe n'avait pas dit sa pensée : celui de la droite. On ne garde le secret, en France, que quand on est de l'opposition.

***

Voilà donc la bataille engagée : le ministère sûr de sortir victorieux de cette escarmouche, de ce combat d'avant-garde ; l'extrême gauche résignée à une défaite suivie d'une prompte revanche. M. Clémenceau entre en scène. J'ai, dans cette *Revue*, donné une esquisse de cette figure ; j'ai librement parlé de ses qualités et de ses défauts. L'homme n'ayant pas changé, le portrait n'est pas à refaire. C'est la même verve, la même pointe acérée d'argumentation, les mêmes brusqueries, les mêmes soubresauts dans la conduite des discours ; mais, si je ne me trompe, les effets de cette éloquence heurtée commencent à vieillir. Le tranchant oratoire, à force de frapper sur l'enclume ministérielle, s'use et s'émousse. L'orateur, qui est un homme d'infiniment d'esprit, le sent bien lui-même : aussi aspire-t-il au pouvoir et ne s'en cache pas. Le public, de son côté, dans l'énervement des crises, a quelque impatience de voir enfin Warwick, le grand défaiseur de ministères, devenir ministre à son tour. Il tarde aux *dilettanti* de la politique d'assister à la transformation d'un homme d'opposition en un homme de gouvernement. Les uns attendent et désirent cette métamorphose par curiosité, pour voir comment l'acteur jouera ce nouveau rôle ; les autres, et ce sont les plus naïfs, par l'espoir de jouir enfin de quelque repos ; les autres, et ce sont les plus nombreux, pour dévorer ce règne d'un moment.

***

J'ai quelque idée que M. le Président Grévy était un de ces dévorants, le jour où il fit appeler en consultation le chef de l'extrême gauche et lui offrit si libéralement le pouvoir sans conditions. Quelle scène, mes enfants ! Je donnerais dix jours de ma vie, les dix derniers, pour y avoir assisté. Je vois tous les assauts du député du Var, maître d'armes consommé, se briser contre le jeu calme et régulier du vieux professeur franc-comtois. Je suis en idée ces gradations savamment ménagées du pathétique au raisonnement, et de l'indignation aux promesses. — Tu veux les pleins pouvoirs, tu les auras :

C'est peu de t'en combler, je t'en veux accabler.

Cependant M. Clémenceau se méfie : il lui semble voir, par une porte entre-bâillée, apparaître la figure en lame de rasoir de M. de Freycinet. Il lui revient à la pensée le souvenir de Gambetta, de Ferry, de Brisson, qu'il attaquait en face pendant qu'à l'Élysée on les égorgeait traîtreusement par derrière à petits coups de poignard. Il se dérobe donc à ces honneurs suspects et mortels et couvre sa retraite sous des protestations de respect très sincères sans doute, et accueillis avec une égale sincérité.

***

Cependant, auprès du lit de la Présidence, les médecins affluaient, les uns appelés, les autres désireux, par amour de la profession, de tâter le pouls du malade. Et à ce propos j'engage nos historiographes, fureteurs des petits coins, balayeurs des miettes du passé, rats de bibliothèques, rongeurs de vieux parchemins, je les engage, dis-je, à ne plus nous rabâcher l'histoire de la Ligue, ni celle de la Fronde, ni celle de la Journée des dupes, ni les vieilles histoires cent fois ressassées de nos quatre dernières monarchies penchant vers leur chute et ne voulant pas tomber. La fin de la présidence de M. Grévy, sans être aussi tragique, est bien plus intéressante pour l'observateur.

***

Oh ! qu'il a dû réfléchir pendant ces quinze jours de crise, cet homme fin et avisé qui nous gouvernait, et comme il a dû comprendre que les présidences ont, comme le palais des rois, leurs nids d'hirondelles ! Car voilà M. Goblet qui se lève en pieds à la tribune, pour protester contre l'autorisation des poursuites. Il est appelé, et il abandonne. Voilà M. de Freycinet, l'ami de la maison, le confident des secrets, le neveu choyé de l'oncle à héritage. Il est appelé et il abandonne. On nous assure que ce dernier coup fut pénible au vieux Président, comme le fut à Jésus la trahison de celui qui mit la main dans le plat le jour du banquet dernier. De suivre l'interminable liste des visiteurs volontaires ou intéressés, ce serait là tâche impossible. Tous vinrent faire leurs stations sur la pente du Calvaire, et ceux du centre, et ceux de l'extrême gauche, et les sénateurs et les députés, et les journalistes et les amis, et les indifférents et les ennemis. Ce fut une belle procession. On s'étonna, dans ce pêle-mêle de visites incohérentes, d'apprendre que M. Henri Maret lui-même avait été consulté. Je les connais, ces stupeurs des hommes graves qui ne sont pas sérieux, et je veux

dire ici en deux mots le bien que je pense de mon collègue. Nous n'avons pas dans la presse parisienne d'écrivains plus remarquables, et nous avons, à la Chambre, peu d'esprits plus fermes et plus sensés.

Mais hélas! si les cloches consultées avaient des timbres divers, toutes sonnaient le même glas funèbre: — Il faut partir ; partir il faut!

***

J'ai eu l'honneur de voir M. le Président de la république le lendemain du vote de l'autorisation des poursuites contre son gendre. C'était ce jour-là une grande solitude, une sorte d'abandon. Les mouches à miel commençaient à déserter la ruche. Eh bien, dans cette épreuve, j'ai trouvé un homme calme, maître de lui-même, traitant en homme d'État la question constitutionnelle, parlant de la chose publique comme aurait pu le faire un spectateur désintéressé, se plaignant sans amertume que la fonction présidentielle fût atteinte en sa personne par les violences de la presse et par les sommations presque irrespectueuses du parlement. M. Grévy expie les fautes de son gendre, et peut-être aussi ses faiblesses de grand-père. Mais, par une sorte de miracle, les éclaboussures de tant de scandales l'atteignent à peine, et le respect du peuple, mêlé d'une pieuse commisération, doit le suivre dans sa retraite.

***

C'est ici que je voudrais lâcher la bride à ma plume. Oui, c'est ici que je voudrais pouvoir dire quelles ambitions tenaces ont prolongé cruellement l'agonie d'une magistrature condamnée. Oui, c'est ici que je voudrais prononcer des noms, dire quels courriers d'intrigues engageaient le Président à la résistance, quels autres arpentaient les couloirs, prenaient au collet les députés, menaçaient les uns de Ferry, les autres de Freycinet, s'emportaient même jusqu'à parler de dissolution. Tristes et inutiles atermoiements! La basse presse poursuivait son œuvre, et quel spectacle que celui des caricatures, et quel dégoût pour les passants que les aboiements de la rue! Et quelle fin pour un honnête homme, estimé en France comme un modèle d'honneur et de loyauté et respecté de l'Europe entière! Mais aussi quel avenir pour celui qui a le grand courage de recueillir sa succession!

***

Car il y avait, je crois, dans la loi sur la presse ou, pour mieux dire sur l'impunité de la presse, dont M. Floquet fut le principal auteur, il y avait, dis-je, un article qui mettait le Président de la république à l'abri des insultes des journaux. Faible barrière aujourd'hui renversée. Le torrent roule. Il est irrésistible. Il emporte aujourd'hui M. Grévy, comme il emportera M. Floquet, s'il prend fantaisie à cet homme politique de quitter pour la maison de l'Élysée ce fauteuil du palais Bourbon où il est plus commodément assis qu'un roi sur son trône.

***

Lundi 28.

Voulez-vous maintenant des bruits de couloir ?

— Ferry nous amènera une révolution. C'est Déroulède qui l'a dit.

— Freycinet a déjà promis à six personnes le gouvernement du Crédit foncier. Il a dit aux opportunistes : Votez pour moi, afin que je ne sois pas prisonnier de l'extrême gauche. Et il a dit aux radicaux : Votez pour moi afin que je ne sois pas prisonnier des opportunistes.

D'autres tiennent pour Brisson; d'autres pour Sadi-Carnot.

D'autres assurent qu'on jouera au Congrès à la carte forcée et qu'il sortira de cette élection parlementaire un nom nouveau, comme il sort des conclaves des papes inconnus.

Et on s'amuse au jeu innocent du pointage ; et des groupes se forment où circulent des bruits insensés, et, dans la salle des Pas perdus, on voit apparaître le toupet de Rochefort, des barbes grises de blanquistes et l'étonnante redingote de Déroulède.

Quel homme que M. Ferry pour mettre en mouvement tout ce monde, pour ouvrir toutes les écluses de la haine et de la calomnie! Jamais personnage ne fut plus insulté, et, il faut le dire à son honneur, jamais personnage ne fut plus insensible à l'insulte.

***

On use de l'intimidation contre ses partisans. On a l'audace, en pleine Chambre, de parler de la rue, des troubles de la rue, d'une émeute contre la Constitution. Mais ces menaces, loin d'effrayer les ferrystes, semblent fortifier leur résolution. A ces alarmistes intéressés ils répondent qu'il y a une police, une armée qui défendra les droits du parlement. Et quand ces éléments de résistance leur manqueraient, ils déclarent hardiment que rien ne les empêchera de faire leur devoir et qu'ils ne se déshonoreront pas en cédant à la crainte. Si on leur parle de M. de Freycinet, ils disent qu'ils n'ont pas confiance en un homme qui a montré, étant au pouvoir, plus de talent que de fermeté; qui après avoir renversé Gambetta, à qui il devait tout, a abandonné l'Élysée dont il avait tout attendu; qui a flotté du centre gauche à l'extrême gauche, insaisissable en ses métamorphoses, modéré de nature, radical d'occasion, ami de tout le monde, et surtout de ses intérêts. Si on leur parle de l'impopularité de M. Ferry, ils disent que les inconvénients passagers qui suivront son élection ne sont rien au prix des dangers d'une magistrature de sept ans, sans force et sans direction. Ils ajoutent que la France est en pleine anarchie, que les administrations vont à la

dérive, qu'il n'est honnête homme qui ne désire que la France ait enfin un gouvernement.

***

Mardi 29.

Quand le théâtre du Palais-Royal nous donnerait des pièces joyeuses comme il faisait jadis, et quand on me payerait cher pour y assister, non certes je n'irais pas, car on nous a donné hier un vaudeville qui m'a fait emmagasiner une provision de gaieté pour plus de six mois. On apprend, ô surprise! que Rochefort n'attaque plus « le vieux », que la *Lanterne* éteint ses feux, que Déroulède lui-même... Mais racontons les choses par le menu. Des hommes importants se sont réunis dans la salle de la rue Cadet, dite la salle de la Lumière. Je ne vous parle pas de minces personnages, je vous parle de gros bonnets rouges : de M. Laguerre, de M. Michelin, de M. Granet, qui a pourtant de l'esprit, de M. Clémenceau, qu'on ne s'attendait pas à voir à pareille fête. Et savez-vous sur quoi délibère ce cénacle? Sur la question de savoir (comme on dit en jargon parlementaire) si on n'irait pas supplier M. Grévy de rester au pouvoir. Ainsi voilà un homme qu'on a traîné sur la claie, qu'on a abreuvé, comme l'autre, de fiel et de vinaigre, qu'on a déshonoré autant qu'on l'a pu, et à qui on vient dire que son honneur est de rester!

Donc l'honneur des hommes d'État dépend d'eux! Donc ils peuvent à leur gré diffamer et réhabiliter, noircir et blanchir, salir et nettoyer, ou, comme dit Rochefort, déchaîner et enchaîner l'opinion! Oh! profondeur de ces politiciens! Ils renversent Goblet, et on leur donne Rouvier. Ils chassent Rouvier pour chasser Grévy, et ils viennent faire amende honorable aux pieds du même Grévy. On raconte même (car cette fin de présidence tombe dans la farce) que M. Déroulède est allé se jeter aux pieds du Président, qu'il a pleuré, qu'il a demandé pardon, au nom de la Ligue, des cris injurieux dont ces braves patriotes l'ont poursuivi. On ne dit pas, et c'est grand dommage, si le Président s'est attendri. Il n'aurait fait, en tout cas, que suivre l'exemple de M. de Freycinet. Car, comme on demandait à ce candidat présidentiel des détails sur son entrevue dernière avec M. Grévy :

— Il a été très éloquent, disait-il, très pathétique, très touchant.

— Et que lui avez-vous répondu?

— Ma foi, j'ai pris le parti d'être ému.

***

Mercredi 30.

Tout va bien : les petits Catilinas de la Présidence, les ardélions de l'Élysée, les ambitieux, les désespérés renoncent à la lutte. M. Grévy lui-même paraît céder. Il annonce sa démission, et M. Rouvier, président du conseil, est chargé d'apporter à la Chambre la bonne nouvelle. M. Rouvier, il faut lui rendre cet hommage, est un des rares hommes que l'exercice du pouvoir n'ait pas diminués dans l'estime publique. Sans parler de sa science financière que tous reconnaissent, amis et adversaires, il a montré, à la fin orageuse d'un ministère secoué par les fluctuations présidentielles, toujours entre la vie et la mort, démissionnaire le soir et rendu le lendemain à sa précaire et fragile existence, il a montré, dis-je, un calme, une possession de soi-même, une fermeté qui ont un instant désarmé les rancunes et enlevé les applaudissements de toute la majorité républicaine. Voilà qui console de bien des calomnies. M. Rouvier, soyez-en sûrs, reviendra aux affaires.

***

Jeudi 1er décembre.

On vient, on accourt à la Chambre : la ruche bourdonne; on attend la lecture du message promis, quand se répand dans les couloirs une extravagante nouvelle: Il n'y a rien, tout est rompu. Et les mauvais plaisants ajoutent : « ... mon gendre!... » D'abord on doute, on rit, on refuse de croire; mais il faut bien se rendre. M. le général Ferron, un homme qui ne rit guère, confirme la nouvelle. M. Grévy a prononcé ces paroles: « Je croyais avoir à vous dire adieu, messieurs les ministres; c'est au revoir que je vous dis. » Oh! alors, adieu le respect, adieu la pieuse commisération! A ces sentiments c'est l'indignation qui succède, et bientôt l'inquiétude. Les plus modérés parlent d'affaiblissement sénile. D'autres disent qu'il y a à l'Élysée des bandes de désespérés dont on peut tout craindre. Il est question d'un ministère de prorogation. Le nom du général Boulanger est prononcé, et celui de M. Andrieux, que de très méchantes langues appellent « un petit Morny ». O funestes influences des pouvoirs trop prolongés! atmosphère dangereuse des palais ou, comme on disait jadis, des lambris dorés! Voilà une tête solide, s'il en fut une, faite de terrain jurassique, un caractère froid, insensible, paraît-il, à l'éloge autant qu'à l'injure. Eh bien, dans cette maison bourgeoise de l'Élysée, trop bourgeoise peut-être, la flatterie pénètre comme jadis aux Tuileries. Des amis (ah! messieurs les Présidents, méfiez-vous des amis!) font croire à cet homme de sens que MM. Laguerre, Michelin, Alype, Brialou, Andrieux représentent la Chambre et que la Chambre, pénitente, confessant sa coulpe, revient à lui! Éternelle duperie des grandeurs, ou plutôt éternelle faiblesse des hommes qui croient ce qu'ils désirent!

***

Vendredi 2 décembre.
Date funeste.

Le voici, le voici, le voici, le message annoncé! Le message respire le dépit, la mauvaise humeur; il accuse

le parlement; il fait appel à la France... Mais faisons comme le parlement, taisons-nous. M. Grévy, mieux conseillé, n'eût pas laissé à son prédécesseur, M. de Mac-Mahon, l'avantage de descendre du pouvoir simplement et sans phrases.

***

Samedi 3 décembre.

Que dire de cette grande journée dont il n'est citoyens en France, lecteurs de journaux, grands ou petits, qui ne connaissent par le menu tous les détails. Un mot cependant. Comment se fait-il que M. Floquet, dans la réunion préparatoire des gauches au palais Bourbon, ait obtenu la majorité, et qu'une ambassade de l'extrême gauche soit venue le prier de se désister en faveur de M. de Freycinet? Comment se fait-il que M. Brisson, arrivé bon troisième et ayant des amis très fervents, ait reçu de la même extrême gauche la même sommation *amicale?* Comment se fait-il qu'en pleine ardeur de la lutte M. de Freycinet, homme de centre gauche tout au plus, ait été abandonné par les radicaux, ses alliés de rencontre? Comment se fait-il que, sur les tables électorales de la réunion plénière de Versailles, on ait trouvé trois formes de bulletins ainsi conçus : *M. de Freycinet*, *de Freycinet*, et *Freycinet* tout court? Voulait-on gagner à la fois les trois états, la noblesse, la bourgeoisie et le peuple? Comment se fait-il, enfin, qu'au moment même où M. Jules Ferry venait de se désister et d'engager ses amis à voter pour M. Carnot, une ambassade vint soudainement proposer un candidat nouveau sur lequel on pourrait s'entendre? Les lecteurs me diront que je suis bien curieux : je les prie toutefois de réfléchir.

***

Dimanche 4 décembre.

Cela était bien prévu. Unanimement, avec une grande explosion de joie mêlée d'injures, la presse violente déclare que le parlement a cédé à la peur, à l'ignoble peur, et que c'est la poussée de la rue qui a fait l'élection. Or non seulement ce langage est abominable, non seulement il porte atteinte aux élus de la nation; mais il est faux. Oui, c'est la peur qui a rallié sur M. Carnot l'immense majorité des voies républicaines, mais une peur honnête, celle de voir la droite profiter de nos divisions et jeter dans la balance électorale le poids de ses suffrages. C'est, pour parler net, la peur d'avoir un Président qui fût redevable à la droite d'une part, même minime, de son avènement au pouvoir. Oui, je le répète, voilà la peur du parlement. Et, à ce propos, il me revient à la mémoire un mot d'un républicain de 1848, d'un homme aguerri aux révolutions, et que j'ai l'honneur de connaître intimement. Pendant que des groupes d'agités hurlaient autour de la Chambre, de jeunes députés paraissaient s'étonner. Il leur semblait entendre gronder la grande voix populaire : « Allez, disait-il, soyez tranquilles. J'ai moins confiance encore dans le courage de nos défenseurs que dans la lâcheté de nos assaillants. »

***

Je ne reviendrais pas sur le nom de M. Jules Ferry si les journaux de diffamation voulaient enfin laisser en paix cet homme, et si, le lendemain d'un vote de conciliation, ils ne renouvelaient pas contre lui, avec plus d'animosité et de violence, leur odieuse polémique. Il faut enfin parler et dire la vérité. Qu'a donc fait ce personnage politique pour être dénoncé à la haine du peuple comme un ennemi public? Républicain de la veille, a-t il renoncé à ses principes? A-t-il apostasié? Il a porté de rudes coups à la domination cléricale : est-ce aux républicains à s'en plaindre? Il nous a donné la Tunisie, une colonie florissante, qui est à nos portes, que l'Italie convoitait, et qu'elle aurait prise si nous ne l'avions devancée : est-ce un crime? Il a poursuivi l'expédition du Tonkin (car ce n'est pas lui qui l'a engagée), et il l'a terminée; il a étendu notre empire dans l'extrême Orient : est-ce un crime? Si la campagne a traîné en longueur, si elle s'est faite, comme on l'a dit, « par petits paquets » ; si, par suite, elle a été menée avec des alternatives de succès et de revers, est-ce uniquement sa faute? N'est-ce pas un peu celle de la Chambre, et beaucoup celle de l'Élysée? Et puis demandez à l'Angleterre ce que ses colonies d'Asie et d'Afrique lui ont coûté d'or et de sang, et prenez la peine de comparer! Faites mieux, reprenez la collection des journaux étrangers, voyez quelles jalousies a suscitées contre nous chez nos voisins cette double conquête de la Tunisie et du Tonkin, et dites si ce déchaînement de rivalités n'est pas le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme d'État? Étrange peuple que nous sommes! Voilà un citoyen dont personne ne peut suspecter ni les mœurs ni l'intégrité, et qui, estimé de l'Europe, conspué dans sa patrie, ne peut élever la voix dans un parlement français sans être accueilli par les huées de quelques fanatiques et de quelques inconscients! On dirait, en vérité, que nous avons dans notre jeune république trop d'hommes de mérite, que nous faisons tous nos efforts pour justifier le fameux mot de Proudhon : « La démocratie, c'est l'envie », et que les factions ne puissent plus supporter que des médiocrités.

***

Voilà mon petit journal terminé. L'Assemblée nationale a fait un excellent choix. Le nouveau Président de la république a ce grand bonheur de n'être engagé dans aucun parti et d'avoir les mains libres. Il a pour lui l'héritage d'un grand nom, la faveur publique, une réputation méritée d'honneur et de vertu. Mais il a contre lui une presse déchaînée qui ne lui accordera

qu'une trêve passagère, des ambitions déçues et d'implacables dépits, une Chambre divisée, une menace perpétuelle de coalitions soudaines et de crises ministérielles savamment préparées. Puisse-t-il triompher de tous ces obstacles pour le bien de la patrie et pour l'affermissement de la république !

DIONYS ORDINAIRE.

CHRONIQUE MUSICALE

Trois reprises

Le Caïd, de M. Ambroise Thomas. — *Galathée*, de Victor Massé. *Philémon et Baucis*, de M. Ch. Gounod.

J'aurais voulu moins tarder à dire ici toute ma sympathie pour les vaillants artistes de l'Opéra-Comique. Depuis qu'ils sont installés dans leur nouvelle résidence, l'occasion m'avait manqué. Le désarroi de la première heure rendait l'éloge difficile. J'étais sorti glacé de la représentation d'ouverture, et mon impression se serait trahie malgré moi, s'il m'avait fallu, dès le lendemain, prendre la plume. Le mieux était donc d'attendre et de faire crédit. Peu à peu la salle mieux abritée s'est remplie comme aux beaux jours d'avant la guerre. On a serré les rangs; on s'est senti les coudes; on s'est remis à chanter juste et à jouer en mesure. Pas d'étoiles — et le ciel en soit loué ! — mais un bataillon choisi, manœuvrant avec ensemble. Pas de pièces nouvelles non plus : un administrateur provisoire n'est pas pour se passer ces coûteuses fantaisies. Maintenir son monde en haleine et réveiller successivement de leur sommeil les ouvrages qu'il serait fâcheux de laisser dans l'oubli, l'ambition de M. Jules Barbier s'en tient là pour le moment, et la façon dont il s'acquitte de sa tâche lui a concilié tous les suffrages.

Tout d'abord il a fallu remettre sur pied *le Roi malgré lui*, lequel est reparti d'un pas encore mal assuré, entre *Roméo* et *Carmen*. Ce devoir accompli, on a pu entrer résolument dans la voie des restaurations et des reprises. La semaine dernière, nous en avons eu jusqu'à trois : *le Caïd, Galathée, Philémon et Baucis*, trois partitions intéressantes à divers titres, et celles, peut-être, que j'aurais choisies comme exemple si j'avais eu à raconter, dans quelque matinée classique, les vicissitudes de la musique légère en France pendant la seconde moitié du siècle.

Aux environs de 1850, l'ancien opéra-comique cherche des routes nouvelles, force son rire, tombe dans le burlesque et, tout honteux de lui-même, cède la place à l'opéra de demi-caractère, inspiré de *Don Juan*, du *Freyschütz* et de *Zampa*. *Le Caïd* est de 1849; *Galathée*, de 1852 : les deux ouvrages appartiennent donc à la première phase de cette période critique. *Philémon*, survenant après *Faust*, en 1860, trouve l'évolution déjà plus qu'à moitié faite et y met la dernière main.

Qu'est-ce que *le Caïd?* La première en date des opérettes, le péché de jeunesse d'un homme sérieux, d'aucuns disent morose — ceux qui n'ont connu M. Ambroise Thomas que membre de l'Académie des beaux-arts. Cet homme-là pourtant fut, sans le savoir, le véritable père du genre fameux qui nous a donné *la Grande-Duchesse* et *la Fille de Mme Angot*. La chose lui arriva par hasard, sans qu'il songeât à mal, une après-midi que la musique italienne lui avait donné désagréablement sur les nerfs. Le futur directeur du Conservatoire ne se doutait guère que son amusant pastiche allait ouvrir la porte aux désopilantes cabrioles d'Offenbach et de M. Léo Delibes. Qu'en pense aujourd'hui le sévère gardien de la tradition officielle? Et surtout, qu'en a-t-il pensé il y a trois ans, quand, pour barrer à son jeune collègue Delibes le chemin de l'Institut, les malveillants remirent sur le tapis *le Trône d'Écosse* et *le Serpent à plumes?* Je suppose que, ce jour-là, l'auteur d'*Hamlet* ne se montra pas trop sévère et qu'en déposant son vote il murmura dans sa barbe : *Et ego in Arcadiâ*. Pour moi, je leur pardonne à tous deux de grand cœur, ayant le mauvais goût de préférer certaines opérettes à bon nombre de nos opéras-comiques *Le Caïd* n'était qu'une juste représaille de *la Fille du régiment*, et, si M. Ambroise Thomas fut coupable, c'est Donizetti qui a commencé.

Mais Donizetti, par malheur, est présentement si loin, que les parodies du *Caïd* ont perdu le meilleur de leur sel. Il reste cependant à côté de ces imitations, d'un comique douteux, assez de talent et d'esprit dans la partition pour la faire applaudir, malgré ses quarante années de date, malgré sa donnée enfantine, assez peu claire et médiocrement gaie.

Je la résume brièvement pour tous ceux qui n'auraient pas eu le plaisir de lire les feuilletons de théâtre en janvier 1849 — et mes lectrices me sauront gré, je pense, de les ranger dans cette catégorie. Donc, il y a promesse de mariage entre demoiselle Virginie, modiste, née à Paris, rue Vivienne, demeurant présentement à Sidi-bel-Abbès (Algérie), place du Gouvernement, d'une part — et le sieur Birotteau, coiffeur, né à Toulouse (Haute-Garonne), également domicilié à Sidi-bel-Abbès, même maison, d'autre part. On attend seulement, pour célébrer la noce, les 20 000 boudjous que le figaro gascon se fait fort d'extirper à la crédulité du caïd Abou-li-Far, le père de la belle Fatma. Ce magistrat indigène est régulièrement rossé chaque nuit, dans l'exercice de ses fonctions municipales. A quel propos, on l'ignore. Comment Birotteau parvient à le convaincre qu'il possède une recette merveilleuse pour mettre les épaules du prochain à l'abri des coups; quelle idée prend au vieux Turc de vouloir s'acquitter

envers son futur sauveur moyennant une promenade en palanquin et, subsidiairement, avec la main de sa fille; quelle raison lui a fait préférer les offres du coiffeur à la solide protection du gigantesque tambour-major Michel, l'amoureux de Fatma: on n'en saura jamais rien. Comment la canne d'ordonnance oubliée par cet étonnant militaire sur les meubles de sa bien-aimée va servir à Birotteau pour rebâtonner le caïd; comment cette correction ne lui laisse plus de doutes sur l'efficacité du remède et le décide à lâcher son argent : tout cela reste un secret entre le librettiste et sa muse — une muse qui dédaigne la prose et parle en vers libres, comme Molière dans *Amphitryon* et Gondinet dans *Panazol*.

Mais on était venu pour s'égayer, et l'on s'est incontinent esclaffé, sans chercher à comprendre. Que voulez-vous? il y a si longtemps que M. Ambroise Thomas ne nous avait donné l'occasion de rire un brin! La meilleure part de notre plaisir revient à Mlle Samé, la nouvelle recrue qui débutait dans le rôle de Virginie. Du premier coup elle s'est affirmée comédienne de race; elle a joué avec tant de feu, et si bien emporté d'assaut le succès qu'on lui a fait bisser son premier air. Elle dispute son Birotteau à sa rivale avec des hérissements de chatte jalouse les plus amusants du monde. La Malvina de Jérôme Paturot n'est pas plus vibrante, plus drôlement courroucée; elle n'a pas plus de flammes dans son grand œil noir, que cette nerveuse jeune personne. La voix est fraîche, claire, un peu mince, mais agile, bien conduite et très égale. Une petite réserve. Si j'avais le plaisir d'approcher d'assez près la gracieuse débutante pour n'être entendu que d'elle seule, je me permettrais de lui dire: Mademoiselle, vous avez le talent, l'esprit et, qui plus est, la jeunesse, bref, tout ce qu'il faut pour comprendre à demi-mot; daignez donc prêter l'oreille: vous avez eu l'heureuse fortune de vous produire dans un rôle qui semble fait pour vous, sur mesure; vous n'aurez pas toujours pareille aubaine; donc méfiez-vous du premier triomphe et songez aux lendemains. Gardez-vous du genre bouffe; c'est une impasse. Surtout, n'appuyez pas; pour sentir le ridicule des roulades italiennes de 1840, nous n'avons plus besoin qu'on les souligne.

J'en dis autant au tambour-major Taskin, et encore davantage à Bertin-Birotteau, dont l'intermittent accent de Toulouse est bien fatigant à la longue. Quant à Mme Degrandi — une Fatma blonde, aux yeux de pervenche, — elle est assez jolie pour se passer de mes conseils, comme du reste.

Mais revenons à l'histoire de l'Opéra-Comique. Je disais que les turqueries d'Offenbach nous viennent en droite ligne du *Caïd*. Derrière Abou-li-Far et son compère Ali-Bajou j'entrevois déjà dans la coulisse la panse énorme de Désiré, l'inénarrable pacha des *Géorgiennes*, et la silhouette glabre de Léonce, incorruptible gardien des vertus fragiles de l'Orient. M. Ambroise Thomas s'amuse et n'en fait pas mystère. Victor Massé, lui, prend les choses au sérieux. Sa *Galathée* vise ostensiblement au drame musical, et, avec ses allures de jeune déesse, elle n'en tombe que plus lourdement, dès qu'elle faiblit, dans l'opérette mythologique. Je ne prétends pas qu'elle en ait fourni le modèle; je crains qu'elle n'en ait donné l'idée. Vous me direz qu'il aurait fallu un musicien bien robuste pour aborder franchement cette situation à double face, d'abord émue, puis tournant à la charge — ou un bien adroit pour en esquiver les côtés scabreux; et Victor Massé n'était ni l'un ni l'autre. Mais l'intérêt de cette œuvre singulière, qui s'élève parfois jusqu'au grand opéra et par certains côtés confine à la farce, c'est précisément le manque de parti pris, une certaine indécision qui caractérise l'époque. Il y a dans *Galathée* une pierre d'attente pour *la Belle Hélène*, et des pressentiments de *Faust*.

Toutes les bonnes idées s'y trouvent; il n'y manque qu'une main de maître capable de les appliquer. Un exemple entre bien d'autres. On se rappelle comment, dans *Roméo*, l'adorable symphonie du sommeil de Juliette est présentée tout d'abord ; elle se glisse sous la mélopée du frère Laurent, au moment où il remet à la fiancée le philtre libérateur. Telle, dans *Galathée*, l'invocation mélancolique de Pygmalion apparaît pour la première fois à l'orchestre, pendant le dialogue entre Midas et Ganymède, avec le premier soupçon des mystérieuses amours du sculpteur grec. Et quand le marbre s'anime, est-elle de Victor Massé ou d'un de nos modernes symphonistes, cette phrase frémissante des violons, qui lui souffle la vie? Et les modulations inattendues, les rentrées, toutes gauches qu'elles sont parfois, les accompagnements contrastés, les contre-sujets qui se développent sous la mélodie, ces battements d'ailes précurseurs d'une prochaine aurore, n'annoncent-ils pas l'art nouveau?

Si tout n'est pas à louer dans cette œuvre, la tendance du moins mérite qu'on la signale, et avec d'autant plus de raison — j'insiste sur ce point — qu'elle n'est pas, chez Victor Massé, une affaire d'occasion et de mode, mais qu'elle procède de son tempérament même et de ses convictions. Par la sensibilité comme par la recherche du mieux, il est, à ce moment de sa carrière, plus près de Gounod que de M. Ambroise Thomas. Certaines parties du rôle de Pygmalion, une ou deux phrases des *Noces de Jeannette* m'en fourniraient la preuve.

Et voyez, pourtant, l'ironie du sort. Sa meilleure inspiration, sa plus franche trouvaille, ce n'est pas dans le style soutenu, c'est dans le genre bouffe qu'il la rencontre. Elle n'est pas pour le statuaire de génie dont l'amour échauffe le marbre; elle est pour la nymphe émoustillée, descendue de son piédestal. Vous avez déjà deviné qu'il s'agit de l'air de la Coupe : « Ah!

verse encore ! » J'entends d'ici tout ce qu'on en peut dire : vulgaire, trivial, débraillé même, tant qu'on voudra. Mais il est crâne, il est chaud, vivant, d'un seul jet; il vous saisit, il vous empoigne, il est « nature », et Verdi n'aurait pas trouvé mieux. Voilà la maîtresse page de cet ouvrage disparate, mais dont les inégalités mêmes attestent la parfaite sincérité de l'artiste. En un temps où la sincérité ne courait guère les rues, Victor Massé a cela pour lui, du moins, qu'il fut, avant tout, un indépendant, un sincère, le dernier représentant de cette première école française qui crut pouvoir se suffire à elle-même et chercher, loin des grandes ombres du passé, son contingent d'air et de soleil. Il le faut apprécier de ce point de vue pour être juste; car il me semble qu'on a été beaucoup trop loin avec lui, dans le blâme comme dans l'admiration. Me souvenant, à ce propos, d'une spirituelle boutade de Théodore Barrière, je dirais volontiers de l'auteur de *Galathée* que, s'il était excessif peut-être de lui élever une statue, il serait souverainement injuste d'y attacher une corde.

C'est, je pense, l'impression qu'on aura rapportée de la reprise de l'autre soir. L'interprétation est fort satisfaisante. Mme Salla avait jusqu'à présent joué de malheur avec ses diverses créations : *Françoise de Rimini*, *Maître Ambros*, *Proserpine*. Elle est en passe de prendre sa revanche dans son rôle de statue néo-grecque. Mme Ugalde, moins décorative, y était beaucoup plus femme et sauvait, à force d'enjouement et de malice, les côtés choquants du personnage. La nouvelle Galathée n'a pas cette délicatesse; mais elle a trouvé dans la chanson bachique un effet heureux qui a porté. Mlle Deschamps joue et chante Pygmalion avec beaucoup de conviction et de chaleur. En somme, bonne soirée pour l'Opéra-Comique et pour Victor Massé.

Je conseillerais cependant d'aller entendre *Galathée* la veille plutôt que le lendemain de *Philémon et Baucis*. La charmante idylle de Gounod lui ferait tort. C'est la plus française des partitions du maître. On dirait, par moments, la main d'Auber, mais d'un Auber qui aurait bu dans le verre de Mozart. L'auteur de *Faust*, après son premier grand succès, a voulu faire voir qu'il pouvait varier ses formules; il a prodigué dans son orchestre les inventions piquantes, les ingénieux détails. Il ne se peut rien de plus caractéristique, de plus chaudement coloré que l'air de Vulcain, avec son rythme claudicant s'appuyant sur le temps faible, ses grognements d'alto d'une si plaisante mauvaise humeur. Quelle jeunesse de cœur dans la phrase des deux époux rentrant au logis : « Aimons-nous jusqu'au jour suprême » ! — du pur Gounod, cette fois. Quelle tendresse pudique dans le refrain de Baucis: « J'aimerais encor Philémon » ! Qu'il a de grâce, ce premier repos sur une appoggiature à la mode de Gluck, lointain ressouvenir d'*Iphigénie !* Quelle intuition de la coquetterie féminine dans la scène de Baucis avec Jupiter ! Avec quel bonheur la double nuance du sentiment y est indiquée par le changement de ton, par le passage du médium à l'aigu, entre les deux phrases :

O Philémon, ton amour seul m'est cher...
Mais il est doux d'être jolie
Aux yeux du seigneur Jupiter !

Et tout cela discret, légèrement touché, maintenu d'un bout à l'autre dans la demi-teinte, approprié au caractère du sujet, sans la moindre affectation d'hellénisme. Décidément, le talent et le métier ont du bon, et il n'est rien de tel, en somme, pour un musicien, que de savoir la musique. Ce sera, si vous le voulez bien, ma conclusion pour aujourd'hui.

René de Récy.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La pédagogie n'a été longtemps enseignée que dans les écoles normales primaires ; on la professe aujourd'hui dans quelques-unes de nos Facultés des lettres : c'est donc une science. Science très complexe, science très délicate, qui suppose déjà l'expérience de la vie, la connaissance du cœur humain, le don de l'observation psychologique. Il n'est pas très facile d'y initier les futurs instituteurs de village. Demander, comme fait Herbert Spencer, qu'une fois chargés d'une école, ils y initient eux-mêmes leurs élèves, c'est beaucoup. La tâche serait déjà malaisée avec la jeunesse qui use les bancs des lycées et des collèges.

Mais Spencer tient absolument à ce qu'on fasse non des bacheliers, mais des pères de famille. Un négociant entrant dans les affaires sans avoir appris la tenue des livres lui semble un mortel dénué de bon sens ; à plus forte raison un jeune homme entrant dans le mariage sans rien savoir de l'art d'élever les enfants. De même alors il faudra, dans les écoles de *Young ladies*, enseigner la préparation de la bouillie, le maniement du biberon et l'emmaillotement des bébés. Jusqu'ici cependant rien de cela ne figure sur le programme des lycées de jeunes filles. C'est une lacune. M. Alexandre Martin n'insiste pas pour qu'on la comble, tout professeur de pédagogie qu'il est. Son enseignement ne s'adresse même pas directement aux papas à venir. Le traité pédagogique qu'il publie sous ce titre : *l'Education du caractère* (1), est destiné surtout aux maîtres de ces papas en virtualité, c'est-à-dire aux professeurs des collèges et lycées, et aussi aux

(1) *L'Education du caractère*, par M. Alexandre Martin. — 1 vol. Paris, 1887. Hachette et Cie.

papas déjà en exercice. C'est déjà beaucoup que l'art de former des honnêtes gens enseigné en vingt-quatre leçons.

Il me semble même qu'il n'y en a que dix-sept. Mais elles sont très pleines, fortement nourries, absolument substantielles, et on y trouve discutées toutes les théories pédagogiques de quelque importance. En même temps, instincts, tendances, mobiles de la volonté, passions naissantes, premières manifestations du sens moral, influences diverses agissant sur cette âme qui s'éveille, tout est noté, étudié, analysé avec une perspicacité et une pénétration singulières. M. Alexandre Martin est un clairvoyant psychologue. Avec cela une rare sagesse. Aucun esprit de système, jamais de parti pris, point de ces vues chimériques comme celles de Rousseau, qui ont pour origine une notion incomplète de la nature humaine. M. Alexandre Martin n'a pas pour objectif l'enfant, mais les enfants. On reconnaît l'homme qui a pratiqué la jeunesse et qui sait combien de différences il y a sous une apparente uniformité : différences venant du tempérament, du milieu, de l'influence héréditaire, des exemples donnés au foyer paternel, et combien d'autres encore !

C'est pourquoi il donne des conseils, quelque peu flottants, des indications générales, sans imposer jamais une règle absolue et se refusant à plier. Savez-vous ce qui me touche surtout dans son traité ? C'est la préoccupation où il est de ne pas faire un traité. Il a l'air de dire : Voici de bons conseils ; mais prenez-en et laissez-en, suivant le temps, le milieu, les circonstances. Ce qui sera excellent ici et très efficace pourra être là-bas inutile et, qui sait même? dangereux. N'abusons pas, ce qui serait injuste, de cette sincérité ; ne retournons pas contre lui le mot de Pascal : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence », la vraie pédagogie se moque de la pédagogie. Non, il y a dans cette œuvre consciencieuse nombre de vérités utiles qu'il est bon ou de fixer ou de réveiller dans sa mémoire. Vous y trouverez de précieuses indications, des aperçus qui vous inviteront à réfléchir, telle ou telle vérité générale, tel ou tel fait particulier auquel vous n'aviez pas songé.

Et si ce livre est utile aux éducateurs de la jeunesse, il le sera plus encore aux pères de famille, aux précepteurs et gouverneurs. La raison en est simple. Dans les rapports constants de la vie de chaque jour, aux prises avec une seule âme, on peut se rendre compte de ses besoins particuliers, se rendre un compte exact de ses tendances, de ses inclinations bonnes ou mauvaises, et imprimer la direction spéciale qui peut réformer et même transformer. Voyez le duc de Bourgogne pétri à nouveau par Fénelon, qui, ayant pris un petit monstre, comme l'appelle Saint Simon, en fait un ange — et même trop ange, car, à force de le pétrir, il l'a énervé et désarticulé, supprimant en lui toute volonté et toute énergie. Supposez le jeune prince interne au collège de Navarre : une telle transformation était impossible. A chaque faute commise, Fénelon composait un apologue approprié et cet apologue était un remède souverain. Un chef d'établissement qui a douze cents écoliers, un professeur qui en a soixante, ne sauraient se condamner à tant d'apologues. *Tempus defuit*, comme on disait déjà au collège de Navarre.

Quand on conduit au champ de sainfoin un seul mouton, on le mène par les sentiers les plus doux; s'il y a une ornière ou un mauvais pas, on l'en détourne ou on les lui fait franchir en le prenant dans ses bras. Quand on conduit tout un troupeau, tant pis pour ceux qui sont dans la partie rocailleuse du chemin ou qui rencontrent l'ornière! Du courage et sautez, les enfants ! Les moutons n'en meurent pas, après tout, et cela leur fait les reins plus souples, les jarrets plus élastiques. De même pour les troupeaux de lycéens. Il y a de mauvais pas à franchir, des heurts et des chocs : cela leur forme le caractère et les prépare aux épreuves de la vie. Et si quelques-uns, trop secoués, bêlent plaintivement, ne les plaignons pas trop. Du courage, les enfants! Vous en verrez bien d'autres plus tard! — Ce qui n'empêche pas le bon pasteur de rapporter sur ses épaules le traînard aux pieds trop endoloris.

J'en ai connu, de ces excellents pasteurs. Ils étaient tels sans en être redevables à Locke ou à Spencer, ou encore à M. Alexandre Martin, qui n'avait alors jamais enseigné la pédagogie. Ils l'étaient non par théorie démonstrative, mais grâce à leur bon sens naturel, à un certain tact et surtout à leur vive affection pour la jeunesse au milieu de laquelle ils se plaisaient parce qu'elle vaut généralement mieux que l'âge mûr. Ils n'espéraient pas façonner le caractère de chacun; mais ils pensaient avoir assez fait en tirant des belles œuvres l'enseignement moral qu'elles contiennent, en inspirant les sentiments généreux, en faisant aimer le beau et le bien, en s'appliquant enfin à faire couler les études dans les mœurs, selon le beau mot de Mme de Lambert. C'est là la grande affaire, et M. Martin a porté peut-être un peu à l'exagération le culte de son saint, le jour où, comme il nous le raconte, il a détourné de sa voie un jeune homme qui essayait ses premiers pas dans la carrière de l'enseignement. « On vous a appris la pédagogie, jeune homme? — Jamais, monsieur. — Et vous voulez instruire la jeunesse? » Ce débutant allait peut-être, sans avoir appris la pédagogie, être un bon pasteur! S'il a été découragé, tant pis! Peut-être a-t-il persévéré en voyant dans le livre même de M. Martin combien de circonstances diverses, origine, milieu, tempérament, exemples donnés par la famille paralysent les efforts du maître, s'opposent à l'application des plus sages théories et ne laissent place qu'à une influence générale d'ascendant et d'autorité morale qui ne s'acquièrent pas à suivre un cours de pédagogie. M. Martin l'a oublié lorsqu'il morigénait ce débutant et lui présentait ce cours comme une condi-

tion première, indispensable ; voilà ce que c'est que d'être professeur de pédagogie ! Si ce jeune homme a persévéré et est aujourd'hui un bon pasteur, nous ne l'en exhorterons pas moins à lire le volume de M. Alexandre Martin. Après avoir été un excellent pédagogue sans le savoir, il sera un pédagogue meilleur encore, s'il est possible, en sachant comment et pourquoi. Ce qu'il faisait d'instinct, il le fera par système. Avait-il des doutes sur quelque point? ces doutes seront éclaircis. Hésitait-il parfois? il marchera d'un pas plus assuré. Il allait au petit bonheur ; il ira désormais scientifiquement.

Après avoir complimenté M. Martin, lui ferai-je part de ce qui m'inquiète? Dans ce volume qui comprend toute une année de cours de pédagogie, il a, ce me semble, épuisé la matière. Qu'il trouve encore du nouveau à dire l'année qui vient, il se peut; mais dans cinq ans, mais dans dix ans? Pour l'historien, pour le philosophe, le domaine est illimité. L'un et l'autre se renouvellent sans se répéter. Mais le pédagogue? Il est condamné à tourner éternellement dans un même cercle, tout comme les chevaux de bois. Moi, je plains le pédagogue.

II.

Paule de Brussange (1), dont M. Édouard Delpit nous raconte l'histoire, est une bien édifiante personne. Auprès d'elle l'auréole de l'abbé Constantin lui-même pâlit, c'est un saint douteux. Oh! oui ; vous êtes édifiante, mademoiselle, et il faut se prosterner devant vous, à moins encore qu'on ne se récrie : L'insupportable péronnelle! Il n'y a pas de milieu : ou baiser dévotement la trace de vos pas quand vous disparaissez derrière le mur d'un cloître ou bien pousser un soupir de soulagement. Moi, et j'en rougis, j'ai bien peur d'avoir soupiré. Non, on n'a pas l'idée de tant de sainteté en l'an de grâce 1887. Une sainteté exaspérante! Figurez-vous, mesdames, qu'avant de devenir une sainte cette jeune Paule de Brussange a été absolument femme. Elle a aimé et avec passion un beau jeune homme; comme on le lui refusait pour mari sous prétexte que c'était un savant libre penseur, comme son idole s'exilait, elle a failli en mourir. A la bonne heure; voilà une femme! La famille, la voyant aux portes du tombeau, a cédé et on a rappelé le libre penseur. Elle a ressuscité aussitôt. Plus d'obstacles alors, d'autant que ce savant, dans son exil volontaire, a cessé de penser librement. Il s'est converti, a renié ses doctrines et mis au pilori ses fameux ouvrages qui avaient fait tant de bruit dans le monde scientifique. La seule pensée, le seul souvenir de Paule avait opéré ce miracle. Guérison à deux cents lieues de distance et même sans correspondance affranchie.

Ça va bien! ça va bien! comme dit la chanson. Eh bien, pas du tout. Mal! très mal! Alors que le fiancé et la famille vont chez M. le curé fixer l'heure de la cérémonie, la fiancée fausse compagnie et va s'enrôler parmi les petites Sœurs des pauvres. La femme n'est plus; vive la sainte! On aurait dû se défier: Paule filait trop pour les vieilles femmes incapables de tenir leur quenouille ; Paule mouchait trop les petits enfants allant à l'école sans mouchoir. C'étaient de graves symptômes. Et cependant cette charité ne saurait-elle se concilier avec le mariage? Mais son fiancé en pleurs le lui dit assez expressément quand il veut la ramener au monde. Revenez, Paule, ma sainte Paule! Dieu m'est témoin que je vous permettrai de filer et de moucher autant qu'il vous plaira. Paule ne répond rien et ne revient pas. Cette quenouille et ce mouchoir laïques ne contentent plus son besoin de chrétienne charité. Dites, est-ce assez édifiant? Et pas le plus petit mot pour rire dans tout cela, ô Dieu, non! C'est un roman à lire en carême, et même la semaine sainte. Ne vous méprenez point ; je n'entends pas par là que ce soit pour faire pénitence.

III.

Signalons en quelques mots seulement deux autres romans qui, tout en étant suffisamment agréables, ne sont pas des événements littéraires.

Le premier, par M. Charles Deton, porte un titre un peu effrayant : *les Amours d'un magistrat* (1). Que Thémis ne se voile pas sa face auguste : ces amours-là sont très honnêtes. Un substitut de grand talent est sur le point d'épouser une noble et belle jeune fille. C'est à la veille des fameux décrets. Le lendemain, tout est rompu, mon gendre! Un autre projet de mariage se forme, car le jeune substitut est très recherché. Un mariage très riche cette fois ; mais le futur beau-père a moins de prestige que le précédent. Celui-ci, le n° 1, entraîné imprudemment dans une opération financière qui aboutit à la police correctionnelle, en sort les mains vides et nettes et l'honneur sauf, grâce audit substitut qui le réhabilite en pleine audience. Tout est renoué, mon gendre, embrassez votre femme! -- Tout cela est aimable, inoffensif et raconté en un style de bon aloi.

Le second, *Une déclassée* (2), a pour auteur M. Auguste Lepage. On y voit un homme de peine se transformer en polisseur de savons, puis en peintre très

(1) *Paule de Brussange*, par M. Édouard Delpit. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

(1) *Les amours d'un magistrat*, par M. Charles Deton. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

(2) *Une déclassée*, par M. Auguste Lepage. — 1 vol. Paris, 1888. Albert Savine.

médaillé. Par quel mystère? Mon Dieu, c'est bien simple. A sept heures du soir on quitte les savons, et puis il y a les dimanches et fêtes. C'est ainsi qu'on devient, à ses moments perdus, un Murillo. Il est aimé, ce Murillo, de deux femmes: il épouse l'une et ne résiste pas à l'autre. Cette dernière a un mari. On se fâche, on se raccommode; tout cela un peu au hasard. Les épisodes réunis remplissent des feuilles; les feuilles réunies forment un volume et un volume très présentable. On le lit sans ennui comme sans fièvre. On se laisse aller au courant de ce style très uni, très facile, un peu tiède, un peu fade comme l'eau des fontaines Wallace. Il est bien évident que M. Lepage le laisse paisiblement couler sans se torturer, comme font certains artistes, pour atteindre un suprême idéal. Tout cela est bon enfant, sans façon, un roman *à la papa*.

IV.

Mon Dieu! que voici de beaux livres et splendidement illustrés, et comme on voit que nous touchons à la trêve des confiseurs!

C'est d'abord *le Miroir du monde* (1), par M. Octave Uzanne, illustrations en couleurs d'après Paul Avril. Ainsi dit le titre; mais il y a bien plus de couleurs encore dans le texte que dans les illustrations. M. Uzanne a toujours écrit avec un pinceau, personne n'en ignore. Il le trempe, ce pinceau, dans de jolies petites bouteilles d'essences odorantes qui embaument. C'est toujours la senteur à la mode, celle de la veille même, le dernier cri de la parfumerie. Chaque mot tracé par lui est orné de délicieuses petites fioritures; chaque lettre du premier mot de la phrase est un original cul-de-lampe. Et comme c'est fouillé, ciselé, découpé! On a tant de plaisir à admirer ces arabesques qu'on ne songe qu'à moitié au sens de la phrase. A force de regarder, on ne lit plus. J'ai un vague souvenir que M. Uzanne nous a entretenus des diverses sensations qu'éveillent en nous les aspects pittoresques de la vie, celle du moins des hautes classes. Son miroir du monde ne reflète en effet que le grand monde. Celui-là, il nous le montre dans les salons, les ateliers des grands artistes, au bureau de travail, dans l'alcôve, en *sleeping-car*, à table, aux champs aussi, dans des châteaux naturellement. Toujours du *high-life* pur, sans aucun mélange d'élément bourgeois ou même familier. Toujours en grande tenue, les personnages brillants. Jamais ils n'ont l'air d'être chez eux; toujours on les dirait en grande représentation.

On pourra regretter que M. Uzanne ne nous ait pas montré telle châtelaine à l'heure où elle surveille la *nursery* et encore à celle où elle va porter des secours dans les chaumières. M. Uzanne répondra que Buffon a oublié dans sa galerie des chiens le chien de l'aveugle. Eh bien, soit! ne considérons de la vie que les élégances exquises, les raffinements, la mise en scène, l'apparat étincelant. Fi de ce qui sent le bourgeois! Aussi bien, voulez-vous que la plume-pinceau de M. Uzanne colorie les langes d'un bébé qui prend son bain? Il n'a que du bleu, du rose, du gorge-pigeon, et vous lui demanderiez de peindre l'intérieur d'une chaumière enfumée! Non, il ne faut pas le sortir de son cadre. Ne lui reprochez même pas de manquer de naturel; vous lui sembleriez naïf. Il le sait aussi bien que vous, qu'il n'est pas naturel; mais précisément il tient à ne pas l'être. Il sait que, tel qu'il est, précieux, maniéré, frisé, une mouche sur la joue, il plaît beaucoup. On lui fait fête; et tous les ans, à l'approche de la Saint-Sylvestre, les dames s'inquiètent: « Est-ce qu'Octave ne va pas venir? » Et il vient, et on l'applaudit lorsqu'il raconte dans son joli ramage toutes les fantaisies qui « sourcent » de son imagination. Et ces dames l'embrassent, non seulement celles dont les sentiments sont notoirement « impudiqués », mais les plus honnêtes. Donc continuez, charmant papillon, à papillonner ainsi. Amenez encore avec vous, l'an prochain, M. Paul Avril, afin que nous fêtions une fois de plus la « sororité des arts ». C'est bien, en effet, le cas de dire, en voyant unis cette plume et ce burin, que les arts sont *sœurs*.

V.

Allons, chasseur, vite en campagne!
Du cor n'entends-tu pas le son?
Tonton, tontaine, tonton!

Qui sonne ainsi l'appel? C'est Gyp, l'aimable Gyp (1), toujours souriant avec bonne humeur, non cependant sans une petite échappée d'ironie. Mais ses invités sont si contents lorsqu'il les anime de son entrain que personne ne se fâche des railleries décochées. Et voilà les langues qui se délient; les gens d'esprit disent des choses spirituelles, les sots des choses sottes, les naïfs des naïvetés. Et Gyp note tout dans sa mémoire, puis sur le papier. Et il se trouve que de ces dialogues à bâtons rompus, de ces répliques heurtées, de ce feu roulant de mots qui s'entre-croisent résulte une petite comédie à la fois de mœurs et de caractères. Tel de ces chasseurs n'aura dit à la fin du jour que cinquante mots et il se trouvera qu'il aura dessiné sa silhouette sans le savoir. Les traits sont indiqués plutôt que fortement marqués; mais c'est assez pour une silhouette. Ce mot de silhouette ne désobligera pas Gyp; il a trop

(1) *Le Miroir du monde*, par M. Octave Uzanne, illustrations de Paul Avril. — 1 vol. Paris, 1888. Quantin.

(1) *Les Chasseurs*, par Gyp, dessins de Crafty. — 1 vol. Paris, 1888. Calmann Lévy.

d'esprit pour se croire un grand peintre. Grafty, qui a illustré ce charmant volume, y a mis également des silhouettes qui, elles aussi, ont beaucoup d'esprit.

MAXIME GAUCHER.

CHRONIQUE RIMÉE

A Marseille

I.

NATURE PROVENÇALE.

Terrains rouges, pelés; tristes oliviers gris
S'éplorant dans le deuil de leurs bras rabougris;
Mûriers verts, longs cyprès en files régulières
Donnant aux champs l'aspect de petits cimetières
Où l'on attend toujours, fredonnant son couplet,
Noir sur un ciel sanglant, le fossoyeur d'*Hamlet;*
Maisons aux toits mesquins, aux fenêtres étroites,
Dans quelque coin d'enclos se dressant toutes droites,
Toutes raides, avec un faux air de prison;
Routes blanches, montant vers le morne horizon
Sèchement, sans ruisseaux, sans ombre, sans verdure;
Rien de frais, de riant, de tendre : une nature
Ingrate, indifférente à l'esprit comme aux yeux...
Et cependant un charme exquis, mystérieux,
Et la gaieté sortant, rayonnante et superbe,
Du moindre pan de mur et du moindre brin d'herbe...

O lumière, sourire et grâce du Midi,
C'est toi qui d'un seul coup de ton pinceau hardi
Sais métamorphoser cette nature plate
Et jeter sur ce deuil ton manteau d'écarlate!
Eh parbleu!... n'es-tu pas du pays provençal?
Sous tes rayons, le grand devient le colossal.
Le laid s'élève au beau, le noir se fond en rose...
D'un peu, tu fais beaucoup — et de rien quelque chose!

II.

CROQUIS DE FEMME.

Au chemin de la Corniche,
Sur un roc au profil pur
Qui lui fait comme une niche,
La villa, coquette et riche,
Monte vers le ciel d'azur.

C'est le matin; tout s'éveille.
Les persiennes vont s'ouvrant;
Le bruit lointain de Marseille,
Tel qu'un murmure d'abeille,
Passe dans l'air transparent.

Par la fenêtre mi-close
Pénètre un rayon joyeux
Qui glisse, s'allonge — et pose
Son étincellement rose
Sur le lit mystérieux.

Comme un oiseau dans la mousse,
Au fond des draps parfumés,
La belle dormeuse rousse
Goûte la volupté douce
Des demi-sommeils aimés.

La maison, vaste et sonore,
S'emplit de bruits familiers :
Qu'il fait bon rêver encore
Tandis qu'un clair rayon dore
La blancheur des oreillers!

Puis on est, plus qu'une chatte,
Frileuse... oh! frileuse!... On craint,
Hors de ce nid plein d'ouate,
Le terrible coup de patte
Du mistral qui vous étreint.

L'heure passe..., le temps presse...
Un peu de courage..., allons!
Honte, honte à la paresse!...
Elle bondit... et se dresse
D'un seul coup sur ses talons.

Oh! quelle divine moire,
Quel brocart ou quel satin
Vont, depuis le cou d'ivoire,
Couler, en ondes de gloire,
Jusqu'au petit pied mutin?

Sur cette tête qu'inonde
La clarté de l'Orient
Quelle perle exquise et ronde
Mettra sa caresse blonde
Et son charme souriant?

Noble fille de Phocée,
Au nez antique, au front bas,
En quittant le gynécée,
De tendre velours chaussée,
Où vas-tu porter tes pas?

Sans doute, tranquille et fière,
Un éventail à la main,
Pendant la journée entière
Tu sèmeras la lumière
Et l'amour sur ton chemin;

Au doux rythme de tes hanches
Tu passeras, en songeant,
Sous les colonnades blanches
Où l'ombre fine des branches
Se joue en frissons d'argent;

Le soir, tu seras la joie
De quelque immense festin
Où, sous les rideaux de soie,
L'ivresse grandit et noie
Les soucis jusqu'au matin;

Et Véronèse qui passe
Là-bas, au fond du décor,
Amoureux de tant de grâce,
Te peindra, superbe et lasse,
Dans un flot de pourpre et d'or!

*
* *

Enfin, de la chambre vide
Elle sort en tourbillon...
O Mode, grande homicide,
Qu'as-tu fait?... La chrysalide
Remplace le papillon!

Son beau corps est mal à l'aise
Dans les raideurs du veston...
Pourquoi, souple Marseillaise,
Cette rude étoffe anglaise
Et ce faux-col en carton?

Pourquoi ces tresses dorées
A l'étroit sous le chapeau?
Et ces jupes trop serrées?
Et ces mains déshonorées
Par les gants en grosse peau?

Sèche comme une *bank-note*,
Le cou raide, l'air cassant,
La voilà qui trotte, trotte,
Jetant une fausse note
Sur le ciel éblouissant...

Et je crois — ô rêve étrange! —
Voir, dans un cadre agrandi,
Sur cette beauté qu'il change
Le Nord jaloux qui se venge
Des conquêtes du Midi!

III.

LE PRADO.

Le Prado! quel nom coquet
Fleurant bon comme un bouquet
Dans la brise!...
Ça vous sent bien son Midi :
Après le Nord engourdi
Ça vous grise!

Il vous dit, ce nom joyeux,
Quelque Alhambra merveilleux
Où sans trêve,
Souple dans son fin corset,
L'Andalouse de Musset
Danse ou rêve!

Il vous dit le ciel léger,
Les doux parfums d'oranger,
Les pastilles
Que l'on croque à deux, le soir...
Et le fourmillement noir
Des mantilles!

Il dit les bals de jadis,
Du quartier Latin, vers dix
Huit cent trente,
Le cancan, roi sans rival,
La fièvre du Carnaval
Dévorante!

Le Prado!... C'est un parfum
Tout à la fois très commun
Et très rare :
Fleurs des pays andalous,
Oranges à quatre sous...
Et cigare!

*
* *

De Castellane à la mer,
Par les clairs soleils d'hiver,
Tout fourmille,
Car Marseille entier s'y va
Promener cahin-caha
En famille.

Il a, ce Prado galant,
Ses « impures » s'étalant
Sans vergogne,
Ses gommeux et ses bourgeois,
Tout pareil à notre Bois
De Boulogne,

Ses cochers petits et gros,
Perchés, comme des héros,
Sur leurs trônes,
Ses Anglais en amidon,
Des froids brouillards de *London*
Encor jaunes

Ses rastaquouères divers,
Japonais bleus..., Chinois verts...,
Turcs orange,
Ducs en *off*, princes en *ki*...,
Tout un monde étranger qui
Se dérange;

Cancans, coquetages, cris,
Il a tout, comme à Paris. .
Plus encore
Il a, ce Prado vermeil,
Sous l'étincelant soleil
Qui le dore

— Au lieu d'un lac enfantin
Qu'en quatre coups de patin
On traverse, —
La mer calme à l'horizon
Et sa plaintive chanson
Qui vous berce!

Quand le couchant tout en feu
Empourpre l'espace bleu,
A cette heure
Où le flot, sanglant sillon,
Luit sous l'oblique rayon
Qui l'effleure,

Tout ce monde pailleté
Dont l'incessante gaîté
Danse et bouge
Semble un jeu de pantins d'or
S'agitant sur un décor
Peint en rouge;

Décor sublime où la nuit,
Rêveuse, attache sans bruit
Ses longs voiles,
Et qu'éclairent vaguement,
Comme un lustre au firmament,
Les étoiles!

JACQUES NORMAND.

CHOSES ET AUTRES

UN DOCUMENT POLITIQUE.

M. Eugène Charavay nous communique une lettre inédite de Louis Blanc, qui emprunte aux circonstances présentes comme un regain d'actualité. Cette lettre est datée du 7 janvier 1854 et adressée au citoyen Frond, l'un des rédacteurs du *Panthéon littéraire;* c'est un véritable programme qui mérite d'être connu :

« Citoyen,

« Vous êtes venu me voir hier et vous m'avez parlé du désastreux effet produit en France par les divisions qui règnent ici et par celles qu'on suppose. Vous savez quel est à cet égard mon sentiment... Malheureusement, si le mal est profond et manifeste, le remède n'est pas aussi facile qu'il est désirable. Car, de la part de quelques-uns, ces divisions peuvent bien provenir de prétentions exagérées ou d'animosités personnelles ; mais il est certain que, chez d'autres, elles ont pour point de départ des scrupules de conscience, toujours respectables.

« Cependant, il faut trouver un remède, il le faut, sous peine de nous condamner à l'impuissance, de prolonger les misères du présent et peut-être de préparer à la république un lendemain chargé de tempêtes.

« Dans cette situation, que faire? Mettre son drapeau dans sa poche et sacrifier à l'utilité politique d'un compromis ce qu'on croit la vérité serait chose indigne d'honnêtes gens et de républicains : vous le sentez comme moi. Il n'y a donc de possible que *la proclamation et la propagande en commun de ce qu'on pense en commun.* Or n'est-il pas des points et des points importants sur lesquels tous les républicains sont d'accord? Je n'hésite pas à répondre : oui ; et s'il en était autrement, c'est qu'alors le parti républicain n'existerait pas.

« Eh bien! cette seule observation fournit l'indication de ce qui peut se faire. Qui nous empêche de publier une déclaration collective, réservant d'une manière expresse les opinions particulières de chacun, et mettant en saillie les points connus : par exemple, *l'abolition de la présidence, un changement radical dans l'emploi de l'armée, le remplacement de la magistrature par des juges électifs, la suppression de tout budget ecclésiastique, la substitution du crédit national au crédit-monopole, la revision, par une Convention issue du suffrage universel, de la Constitution de 1848?...* »

On voit que si le mot « concentration républicaine » ne figure pas dans ce programme, l'idée du moins n'est pas nouvelle. Seulement, il est curieux de remarquer que les points sur lesquels on jugeait, en 1854, cette concentration praticable sont précisément ceux qui, aujourd'hui, nous divisent le plus : *l'abolition de la présidence, l'élection de la magistrature* et *la suppression du budget des cultes*, sans oublier *la revision de la Constitution,* non plus de celle de 1854, mais de celle de 1875.

LA FAMILLE CARNOT.

On se met de tous les côtés en quête d'anecdotes et d'informations sur M. Sadi Carnot, sur son père, le doyen d'âge du Sénat, et son grand-père, « l'organisateur de la victoire ». D'abord, pourquoi le nouveau Président s'appelle-t-il Sadi? Parce que son oncle portait ce prénom persan. Mais pourquoi cet oncle s'appelait-il Sadi, comme le poète des *Roses?* C'est ici qu'on commence à s'embrouiller et qu'on prétexte une traduction du *Gulistan* ou du *Bostan,* faite par un membre de la famille. Il se peut que cette traduction existe, mais nous n'en trouvons aucune mention.

Les curieux seront donc obligés de chercher une autre explication. Nous ne savons si la nôtre pourra les satisfaire. Il fut de mode pendant la Révolution et sous le Directoire de donner aux enfants des prénoms pris en dehors du calendrier grégorien, considéré comme entaché de superstition, et cette mode régna particulièrement parmi les théophilanthropes. Pour ne citer qu'un exemple, le fils de La Revellière-Lépeaux fut inscrit à l'état civil sous le prénom peu catholique d'Ossian. La famille Carnot avait dès lors et a conservé, en la personne de M. Hippolyte Carnot, actuellement sénateur, des attaches avec les théophilanthropes. Ou plutôt il faut s'en prendre au goût d'orientalisme qui florissait chez nous dans les premières années de ce siècle, et auquel M. Silvestre de Sacy dut le prénom d'Ustazade.

On trouverait certains détails intéressants sur le grand Carno , « l'organisateur de la victoire », dans la notice que lui consacra, en 1837, François Arago, à l'Académie des sciences. C'est Carnot qu'avait remplacé Bonaparte, comme membre de l'Institut, dans la section des arts mécaniques, et c'est Carnot, devenu ministre de l'Empire après la défense d'Anvers, qui, le 10 avril 1815, transmit au président de l'Académie des sciences la démission de Napoléon Ier.

Durant toute la Restauration, Carnot demeura en Allemagne. Son fils Hippolyte l'y accompagnait, et il a gardé de ce séjour des souvenirs assez précis. Comme on parlait un jour de Saint-Simon, au plus fort de sa bruyante renommée : « J'ai connu M. de Saint-Simon, dit l'ancien membre du Comité de salut public, c'est un cœur généreux, mais nullement un esprit scientifique ». Le piquant de l'affaire, c'est que, rentré en France une fois son père mort, M. Hippolyte Carnot devint un des plus fervents adeptes, sinon de Saint-Simon, du moins du saint-simonisme.

En ce qui concerne proprement M. Sadi Carnot, on est très à court d'historiettes. En voici une cependant. M. Sadi Carnot faisait partie, en qualité de ministre des travaux publics, du cabinet Brisson, qui, constitué au mois d'avril 1885, représentait le gouvernement aux obsèques de Victor Hugo, le 1er juin de cette même année. Trois anciens polytechniciens, deux ministres et un sous-secrétaire d'État suivaient à pied le char funèbre. Comme le trajet était long, il fallait bien s'occuper la pensée, et à quoi veut-on que pensent, même ministres, trois anciens polytechniciens? Ils calculèrent. Ils comptèrent combien il pouvait y avoir de personnes dans le convoi, et combien à faire la haie par curiosité, quel espace la foule aurait rempli par rangs de deux, puis par rangs de quatre, et, le soir, l'un d'entre eux annon-

çait sérieusement qu'il y aurait eu « de quoi aller jusqu'à Versailles ». Le sous-secrétaire d'État était M. Baïhaut, l'un des ministres était M. Hervé-Mangon, l'autre était M. Sadi Carnot.

« De quoi aller jusqu'à Versailles. » Jusqu'à Versailles, où se font les Présidents de la république. Était-ce un pressentiment?

LA JOURNÉE DU 31 OCTOBRE 1870.

Il paraît que si M. Daumas, membre du conseil municipal, a, comme on sait, introduit des fermoirs de porte-monnaie dans la serrure des grilles qui défendent l'entrée des souterrains de l'hôtel de ville, c'est en souvenir de la tentative blanquiste du 31 octobre 1870 et de la façon dont M. Jules Ferry, au nom du gouvernement de la Défense nationale, pénétra dans la place à la tête de quelques bataillons de l'ordre.

Voici le récit de cette journée ou plutôt de cette nuit, adressé par M. Jules Ferry lui-même au *Journal des Débats*, qui le publia dans son numéro du 3 novembre. Il n'y est point question des souterrains :

« Arrivé devant l'hôtel de ville, écrit M. Jules Ferry, avec une colonne de garde nationale beaucoup plus que suffisante pour l'enlever, j'ai fait fermer l'édifice occupé par l'insurrection, sommé le poste qui gardait la porte du côté de l'église Saint-Gervais et essuyé avec la garde nationale deux coups de feu partis des fenêtres, en guise de réponse.

« Peu après, M. Delescluze est descendu, venant en parlementaire. J'ai consenti, sur sa demande, pour éviter un conflit qui paraissait lui répugner autant qu'à moi et dont le dénouement, d'ailleurs, ne lui semblait pas plus douteux qu'à moi-même, à laisser sortir de l'hôtel de ville les personnes qui l'occupaient, au cri unique de *Vive la république!* sous cette réserve expresse que le gouvernement resterait en possession de l'hôtel de ville et que le général Tamisier, (détenu par l'émeute), sortant le premier, présiderait au défilé.

« J'ai bien voulu attendre, deux heures durant, la réponse que M. Delescluze avait promis de me rapporter immédiatement. Pendant ce temps, les tirailleurs de M. Flourens tentèrent de pratiquer sur ma personne, et en vertu d'ordres venus du dedans, une arrestation qui n'est pas l'incident le moins ridicule de cette journée où le grotesque se mêle à l'odieux à chaque pas.

« A la fin, perdant patience, je suis monté avec des détachements du 106e bataillon, du 14e, du 4e, avec les carabiniers du capitaine de Vresse, et nous avons mis à la porte tous ces messieurs. »

Il est cependant exact, au dire de deux témoins oculaires, que, vers les deux heures du matin, une compagnie des mobiles de l'Indre s'engagea dans le passage souterrain qui conduit de la caserne de la place Lobau à l'hôtel de ville.

« Ils occupent silencieusement les corridors et les escaliers de l'hôtel de ville, ils écartent les sentinelles des bataillons de Belleville, et, lorsque 5 ou 600 hommes ont pris possession du palais, ils ouvrent la porte de la place à deux compagnies du 106e bataillon de la garde nationale. »

C'est à ce moment que se place, historiquement, l'intervention de M. Jules Ferry, qui, « perdant patience », se décida à monter.

L'IRLANDE ET LES POMMES DE TERRE.

Un décret du Président de la république a récemment autorisé l'érection à Neuilly d'une statue de l'agronome Parmentier. C'est, en effet, tout près de là, près de la porte Maillot, que se trouvait le champ où furent faites les premières plantations de pommes de terre.

Parmentier a-t-il été ou non un bienfaiteur de l'humanité? Il semble que l'appropriation de la pomme de terre ait rendu aux classes pauvres un immense service. Cependant certaine école historique ou philosophique, celle dont Buckle est, en Angleterre, un des principaux représentants, prêterait, si on s'attachait à la rigueur de sa doctrine, des arguments à la thèse contraire.

Cette école fait, après la part du climat et de la configuration du sol, la part la plus large à la nourriture dans la formation du génie et du caractère d'un peuple. Veut-on connaître quelle est, selon Buckle, la cause des misères de l'Irlande?

« En Irlande, les classes ouvrières ont été depuis plus de deux cents ans nourries surtout avec des pommes de terre, qui furent introduites dans leur pays à la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe (en 1586, suivant les uns; suivant d'autres, avant 1610, par sir Walter Raleigh, qui en fit la première plantation à Youghall, près de Cork). Or un arpent semé de pommes de terre peut nourrir deux fois autant de personnes que la même étendue dans laquelle on sèmerait du blé. La conséquence est que, dans un pays dont les habitants vivent de pommes de terre, la population augmentera, toutes les autres conditions étant égales, deux fois aussi vite que dans un pays où ils vivent de blé. (Irlande, augmentation de 3 pour 100 par an; Angleterre, seulement 1 1/2 pour 100.) La cause la plus active de la misère traditionnelle des Irlandais a été que le salaire payé en Irlande était si bas, que les habitants étaient privés des nécessités les plus communes de la vie civilisée; et cette mauvaise condition était le résultat naturel de cette nourriture abondante et peu coûteuse qui encourageait le peuple à une augmentation si rapide de population que le pays regorgeait continuellement de travailleurs. »

C'est ainsi que raisonne Buckle, et il y a bien à cela plusieurs objections possibles, objections de doctrine et de fait. Pour n'en présenter qu'une, ne vaut-il pas mieux manger des pommes de terre que de ne rien manger du tout?

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection présidentielle. — Le 3 novembre, le Sénat et la Chambre des députés, réunis en congrès à Versailles, ont procédé à l'élection du Président de la république, en remplacement de M. Grévy, démissionnaire. Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants : Sadi Carnot, 303 voix;

Jules Ferry, 212; général Saussier, 148; général Appert, 72; de Freycinet, 76; Brisson, 26. Au second tour, M. Sadi Carnot a obtenu 616 voix sur 827 votants, c'est-à-dire 202 voix de plus que la majorité absolue. M. Le Royer l'a proclamé, en conséquence, Président de la république. A l'issue de la séance du Congrès, M Sadi Carnot a reçu les félicitations des présidents du Sénat et de la Chambre, du président du conseil et des ministres; il les a remerciés en affirmant son dévouement au pays et en déclarant qu'il comptait sur les efforts communs des représentants pour assurer l'union des républicains et la stabilité du gouvernement.

Intérieur. — Le cabinet ayant résigné ses fonctions aussitôt après l'élection du président, M. Carnot a consulté sur la situation les divers chefs des groupes républicains, a successivement offert la mission de constituer un cabinet à M. Fallières, puis à M. Goblet. — Le rendement des impôts et revenus indirects pour le mois de novembre s'est élevé à 197 166 600 francs, présentant une plus-value de 5 165 000 francs sur les prévisions budgétaires, et de 4 765 200 francs sur les recettes de novembre 1886. L'augmentation est attribuée à une répression plus sévère de la fraude. — Manifestation des groupes révolutionnaires sur la tombe de Baudin, au cimetière Montmartre. — M. Léon y Castillo, le nouvel ambassadeur d'Espagne, a présenté ses lettres de créance au Président de la république.

Sénat. — Le 6, discussion du projet de loi concernant le cumul et les incompatibilités parlementaires précédemment adopté par la Chambre des députés. Le Sénat vote l'article premier et rejette les deux autres. — Adoption du projet précédemment voté par la Chambre, portant ouverture d'un crédit de 1 million pour encouragement aux pêches maritimes.

Chambre des députés. — Le 6, à la suite de la dénonciation du traité de commerce franco-italien, M. Félix Faure présente une proposition de loi relative aux droits à établir sur les produits italiens importés en France. M. Dautresme, ministre du commerce, combat la demande d'urgence qui est retirée par son auteur.

Instruction publique. — La session ordinaire du conseil académique de Paris s'est ouverte à la Sorbonne sous la présidence de M. Gréard, qui a donné un aperçu de l'état actuel des établissements d'enseignement secondaire. Le relèvement du prix d'études n'a guère causé de préjudice qu'aux lycées et collèges de la province, qui ont perdu environ 150 élèves. M. Gréard attribue d'ailleurs en partie cette diminution à la menace de suppression de l'enseignement religieux. Par contre, une augmentation sensible du nombre d'élèves a été constatée dans les lycées et collèges de jeunes filles.

Angleterre. — Dans un discours prononcé à Rawtenstal, lord Hartington, discutant la question du *Home Rule*, a montré que le parti gladstonien réclamait en réalité une révolution politique beaucoup plus considérable qu'on ne le supposait. Il a déclaré que les libéraux arriveraient certainement à obtenir des réformes pratiques en s'adressant au parti unioniste plutôt qu'au parti radical. — Le lord-maire de Dublin a été condamné par le chef de la police à deux mois de prison pour avoir publié des rapports de la Ligue nationale et avoir favorisé l'action de cette association.

Hollande. - La Hollande a donné son adhésion à la convention anglo-française pour la neutralisation du canal de Suez.

Suisse. — Ouverture des Chambres fédérales. M. Kurz, radical du canton d'Argovie, et M. Ruffy, radical du canton de Vaud, ont été élus l'un président par 118 voix, l'autre vice-président par 86.

Espagne. — A la Chambre des députés, interpellation adressée par M. Campo-Grande au ministre des affaires étrangères, au sujet de la violation par la France du traité de commerce. Le ministre répond qu'il y a eu non violation, mais fausse interprétation, et que les réclamations adressées au cabinet français aboutiront à une entente. M. Canovas a présenté une proposition tendant à dénoncer un an avant leur expiration tous les traités de commerce.

Italie. — Le comte Corti, ambassadeur à Londres, a été révoqué de ses fonctions sous prétexte d'avoir pris part à des intrigues ourdies récemment contre le prince de Bismarck. — Le roi a reçu les députations des deux Chambres qui venaient lui présenter les adresses; il leur a recommandé la nécessité d'une organisation forte à l'intérieur, pour soutenir le prestige et la politique du gouvernement à l'étranger. — La Chambre discute les crédits relatifs à l'expédition de Massouah.

Grèce. — M. Philémon, le candidat de l'opposition, a été élu maire d'Athènes. — Le ministère a présenté à la Chambre un projet d'emprunt de 10 millions, qui a été adopté.

Russie. — D'importantes concentrations de troupes ont été faites sur les frontières allemande et autrichienne de la Pologne. L'empereur François-Joseph se propose de demander à ce sujet des explications officieuses au tzar, avec l'intention d'éviter toute mesure dans laquelle la Russie pourrait voir une provocation.

États-Unis. — Ouverture du congrès. Le message présidentiel s'occupe exclusivement de la question financière et insiste sur la nécessité de prendre des mesures pour réduire immédiatement l'excédent des recettes et empêcher qu'il n'augmente de nouveau. Il signale l'opportunité de la réduction des tarifs douaniers, qui devra être réglée de façon à ne porter aucun préjudice au travail et au salaire des ouvriers.

Nécrologie. — Mort de lord Lyons, ancien ambassadeur d'Angleterre en France; — de M. Méhu, membre de l'Académie de médecine, pharmacien en chef de la Charité; — de M. Chambellant, inspecteur général de l'agriculture; — de M. Michel Chertemps, membre du conseil supérieur de l'agriculture; — de M. Abbadie, avocat à la cour d'appel; — de Mgr Jettigan, archevêque d'Armagh, primat d'Irlande; — de M. Chevalier, député conservateur de Maine-et-Loire; — du peintre paysagiste Philippe Rousseau; — de Mme Aristide Boucicaut, veuve du fondateur des magasins du *Bon Marché*.

Mouvement de la librairie.

GÉOGRAPHIE. VOYAGES.

Sous ce titre : *A travers la Tunisie* (Rothschild), M. Léopold Baraban a publié une étude technique sur les oasis, les dunes, les forêts et la géologie de notre nouvelle possession africaine qui est particulièrement intéressante au point de vue de son développement agricole. Il n'y a pas lieu d'insister sur la description, d'ailleurs fort instructive, du pays donnée par l'auteur, qui a parcouru la Tunisie en tous sens; mais il convient d'appeler l'attention sur deux questions qui l'ont surtout préoccupé, la marche constante des déserts de sable et la mer intérieure. L'ensablement des anciennes oasis a transformé en plaines stériles et desséchées des régions autrefois fertiles et abondamment arrosées et ses ravages menacent de s'étendre jusqu'aux chotts tunisiens. Le gouvernement a donc le devoir d'entreprendre la fixation des sables, s'il veut assurer à la fois l'existence d'une

population nombreuse et l'avenir de la contrée; cette œuvre d'intérêt général doit primer pour lui toutes les autres. En ce qui concerne la mer saharienne, M. Baraban estime qu'une fois établie elle ne pourrait jamais provoquer un trafic suffisant pour rémunérer les capitaux engagés dans l'affaire. Tout au plus servirait-elle, au début de la colonisation, à constituer une barrière utile contre les insurrections arabes; mais plus tard elle deviendrait un obstacle à l'expansion coloniale et l'on regretterait certainement de l'avoir creusée. Sans contester le caractère grandiose du projet de mer intérieure, il faut donc conclure qu'il est à la fois irréalisable et inutile.

M. Paul Bourde a réuni dans un volume intitulé *En Corse* les lettres qu'il avait adressées au journal *le Temps*, à la suite d'une visite dans l'île provoquée par l'affaire Leandri. Sans être à proprement parler une révélation, ces lettres portent néanmoins la lumière d'une façon décisive sur une situation dont on ne soupçonnait pas toute la gravité. Le publiciste constate que la Corse présente à l'état aigu un mal qui tend à se généraliser en France, l'ingérence des députés dans l'administration. Les lois sont anéanties; une moitié des citoyens s'y soustrait avec le concours de ses représentants, et pour l'autre moitié elles ne sont que des instruments de vexation. La nécessité de se protéger et de se défendre réciproquement a développé chez les Corses l'organisation des clans qui livre le pays à l'influence toute-puissante de quelques familles, provoque le désordre social et tarit les recettes publiques en rendant le recouvrement des impôts fort aléatoire et en augmentant la misère générale. Aussi avons-nous englouti déjà dans l'île plus d'un demi-milliard sans profit. Il est temps pour le gouvernement d'aviser. Il a la mission de pacifier la Corse et de la moraliser, de lui apprendre la légalité, de lui inspirer confiance dans la justice et de poursuivre son développement matériel en tournant la population vers les travaux agricoles. La transformation des mœurs s'impose à bref délai si l'on ne veut pas laisser inculte et stérile un des plus beaux pays de la Méditerranée et si l'on veut arracher enfin à l'arbitraire, au banditisme et à la vendetta une population énergique, brave et digne, à tous égards, d'une meilleure fortune.

Après avoir consacré à *John Bull* trois curieux ouvrages que nous avons précédemment signalés, Max O'Rell nous entretient de *l'Ami Mac-Donald* qui personnifie le peuple écossais. Au dire de l'écrivain, ce peuple a conservé les deux traits caractéristiques de ses ancêtres, la finesse et la bonhomie; mais avec le temps ses mœurs se sont singulièrement adoucies. Aujourd'hui l'Écossais, qui rappelle le Normand par plusieurs côtés, est devenu, paraît-il, le plus fin, le plus solide, le plus persévérant, le plus laborieux et même le plus spirituel de tous les citoyens britanniques. Max O'Rell s'est attaché à nous faire connaître l'aspect général du pays et à donner une idée exacte du caractère et des usages des habitants par des détails anecdotiques et amusants. C'est ainsi qu'il montre par divers exemples combien il faut ajouter peu de créance à ce vieux cliché d'opéra-comique d'après lequel « chez les montagnards écossais l'hospitalité se donne et ne se vend jamais ». Pour ce qui est de la question politique, l'écrivain déclare que l'unique aspiration du pays est de rester écossais, c'est-à-dire d'avoir un parlement et un conseil distinct pour administrer les affaires locales. Sa réunion à la Grande-Bretagne ne peut subsister qu'à cette condition; dans le cas contraire, l'exemple de l'Irlande ne serait pas perdu pour lui.

DIVERS.

M. Hogier Grison vient de consacrer deux nouvelles séries d'études aux *Hommes de proie*, l'une pour *le Monde où l'on vole*, l'autre pour *le Monde où l'on flibuste* (Librairie illustrée). Au premier abord on ne distingue pas la différence qui existe entre ces deux catégories : elle est cependant très nette et très sensible; dans les deux cas le résultat cherché ou obtenu est le même, mais les moyens ne se ressemblent pas; chez les voleurs, c'est l'adresse mécanique qui domine ; chez les flibustiers, au contraire, c'est la conception intellectuelle. Quoi qu'il en soit, les deux spécialités ont leurs virtuoses, dont l'habileté professionnelle, l'esprit d'à-propos et l'on pourrait presque dire le génie pratique dépassent tout ce que l'on peut imaginer. M. Hogier Grison fait défiler sous nos yeux ces types extraordinaires; il évente leurs coups et dévoile leurs trucs, pour le plus grand profit des honnêtes gens dont la bonne foi, la crédulité et même la naïveté fournissent trop souvent un champ d'expériences fructueux aux filous de tout genre mus par l'unique pensée et l'unique occupation de vivre plus ou moins grassement aux dépens d'autrui.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

Les éditeurs Marpon et Flammarion viennent d'ajouter à leur *Petite collection artistique* un nouvel ouvrage d'Alphonse Daudet : *Trente ans de Paris*, richement illustré par Montégut, Rossi, Picard, etc.

La Librairie de l'art fait paraître dans la *Bibliothèque internationale de l'art*, publiée sous la direction de M. Eugène Muntz, une étude historique et critique sur *Marc-Antoine Raimondi*, par le vicomte Henri Delaborde, suivie d'un *Catalogue raisonné* des œuvres du maître.

Une édition nouvelle du *Roman d'un jeune homme pauvre*, de M. Octave Feuillet, illustrée de 45 gravures sur bois de Méaulle, d'après les dessins de Mouchot et d'un portrait à l'eau-forte par Wallet, a paru dans la *Bibliothèque des chefs-d'œuvre du roman contemporain* de la maison Quantin.

LIVRES D'ÉTRENNES.

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES. — *Le Livre d'or du Salon de peinture* (IXe année), texte par G. Lafenestre (14 grandes planches hors texte); — *la Mosaïque*, de Mérimée, avec préface de Jules Lemaître et dessins d'Aranda, Beaumond, Merson, Myrbach, etc., gravés à l'eau-forte par Le Rat, Lalauze, Champollion, etc. (*Bibliothèque artistique*); — *Mes prisons*, de Silvio Pellico, traduction nouvelle de Francisque Reynard, dessins de Bramtot, gravés à l'eau forte par Toussaint; — *Pierre Schlemil ou l'homme qui a perdu son ombre*, par A. de Chamisso, avec préface par Henry Fouquier, et dessins de Myrbach (*Petite bibliothèque artistique*); — *Idylles de Théocrite*, traduction de J. Girard, avec eaux-fortes de Champollion, d'après les dessins d'Émile Lévy (*Collection Bijou*); — *Œuvres choisies de Voltaire*, publiées par J. Bengesco; — *Essais de Montaigne*, édition D. Jouaust et H. Motheau (*Nouvelle bibliothèque classique*).

LIBRAIRIES DIVERSES. — *Contes de Paris et de province*, par Paul Arène (avec 80 dessins de Myrbach, gravés par Florian); — *Anthologie des poètes français du* XIXe *siècle*, t. Ier, de 1762 à 1817; t. II, de 1818 à 1841 (nombreux portraits d'auteurs célèbres); — *le Triomphe de Cupidon*, album de dessins fantaisistes d'Henri Lossow.

La Femme, par Mme Alice Hurtrel (chromolithographies et 150 dessins de Giacomelli, Marcé, Lix, etc.); — *Journal d'un officier malgré lui*, par Théo-Critt (17 eaux-fortes et 150 dessins de Kauffmann); — *Nos écrivains*, par Saint-Patrice (155 portraits et 120 dessins).

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9509)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 25. (24e ANNÉE). — 17 DÉCEMBRE 1887.

Paris, le 16 décembre.

Le message de M. le Président de la république a été ce qu'il devait être, modeste et modéré. Les grandes ambitions nous sont interdites en ce moment; bornons-nous à mettre notre budget en équilibre, à réparer les fautes d'une Assemblée qui s'est trop occupée de politique et pas assez d'affaires. L'amélioration des finances, une bonne gestion administrative, voilà au fond le programme de M. Carnot.

Il n'y en avait pas de mieux indiqué par la force même des choses. Ce pays riche, laborieux, honnête, a besoin de compter sur l'esprit d'ordre de ses gouvernants, sur leur résolution formelle de bien administrer la fortune de la France.

Pour cela l'accord de toutes les bonnes volontés est nécessaire. Il s'est fait au Congrès sur le nom de M. Carnot, il doit se continuer au parlement comme dans le pays. Telle est l'espérance légitime de M. le Président de la république. Elle se réalisera si la Chambre des députés veut enfin accepter le terrain de conciliation qu'on lui offre, celui des intérêts moraux et matériels. Divisés en politique, nos représentants ne doivent plus l'être dès qu'il s'agit de rendre à la nation confiance en elle-même, de lui assurer la stabilité gouvernementale dont elle a soif, la sécurité et l'apaisement qui lui permettront de développer sa richesse.

Le nouveau ministère, composé d'hommes peu engagés dans les luttes des partis, paraît tout désigné pour accomplir cette œuvre de paix. M. Tirard mérite l'estime et le respect de tout le monde : sa correction est absolue, sa probité irréprochable. Il connaît à merveille le mécanisme des finances. Il poursuivra, comme le faisait si bien M. Rouvier, une politique d'économies. Il ne cherchera à tromper ni les Chambres ni le public; il dira la vérité, toute la vérité. On peut être assuré que son budget sera un budget de bonne foi. Avant tout il sera nécessaire de répéter au parlement qu'aucune dépense nouvelle ne doit être inscrite au budget sans qu'un crédit correspondant ait été voté. Étant déjà ministre des finances, M. Tirard se plaignait un jour de trouver vingt-trois millions de dépenses engagées par des lois sans qu'on lui donnât le moyen de faire face à cette augmentation de charges. Nous comptons sur sa vigilance pour que de tels abus ne puissent se renouveler.

La fermeté ne lui sera pas moins nécessaire, c'est même la qualité que nous souhaitons le plus au nouveau gouvernement. Traiter les fraudeurs sans pitié, faire rendre à l'impôt tout ce qu'il doit rendre, faire respecter les agents du ministère des finances comme les gardiens de la fortune publique, les défendre énergiquement contre les dénonciations politiques, voilà quelle doit être l'ambition de M. Tirard.

Nous espérons aussi que d'accord avec ses collaborateurs il en aura une autre : se servir de tous les moyens que la loi met entre ses mains pour assainir la rue. La liberté de la presse est sacrée, mais ne confondons pas cette liberté avec la provocation au meurtre. Ce sont les journaux intransigeants qui ont chargé le pistolet d'Aubertin. Une société civilisée ne supportera pas longtemps ce que les orateurs des réunions publiques appellent agréablement la propagande par le fait, ce que nous appelons, nous, l'excitation au crime. L'attentat commis contre un grand citoyen tel que M. Jules Ferry déshonorerait la France aux yeux de l'Europe si nous ne savions en tirer une leçon salutaire, s'il ne nous démontrait la nécessité immédiate de réprimer tout appel à la force, qu'il soit publié dans un journal, proclamé dans une réunion publique ou crié dans la rue. Il ne s'agit pas seulement de notre bonne renommée. Il s'agit des conditions mêmes de notre existence. Le salut de la société française est à ce prix.

***

L'INCOHÉRENCE POLITIQUE

Il ne fallait plus que cela! Il y a non-lieu sur M. Wilson! Fort bien. Mais alors, pourquoi a-t-on exigé le 2 décembre 1887 la démission de M. Grévy, président de la république française? Et ensuite, pourquoi le 28 décembre 1885 avait-on nommé une seconde fois M. Grévy président pour sept ans, puisqu'on devait le contraindre à se démettre au bout de deux ans?

Bah! dit-on! qu'est-ce que cela fait, un président par terre! On a si vite élu l'autre! La crise est terminée et la Bourse monte.

On ne voit pas les conséquences constitutionnelles, qui sont profondément décourageantes. Selon l'article 15 de la loi du 25 février 1875, le Président de la république française est élu pour sept années par les deux Chambres réunies en Assemblée nationale. Selon la réalité, il est élu jusqu'à ce qu'il plaise aux deux Chambres de le jeter bas. En 1875, lorsque fut promulguée la loi constitutionnelle du 25 février, le maréchal Mac-Mahon, qui avait été investi de la présidence de la république française pour sept années à partir du 23 novembre 1873, n'avait encore passé dans l'exercice de sa haute magistrature qu'un an et trois mois depuis le jour de l'investiture. Il restait donc encore cinq ans et neuf mois à courir avant qu'il dût sortir de charge. En admettant que les choses suivissent leur cours régulier, la France pouvait compter qu'elle n'aurait pas à s'inquiéter d'élection présidentielle plus de deux fois jusqu'au mois de décembre 1887. Or nous en étions, le 4 décembre 1887, à notre troisième Congrès électoral et à notre quatrième présidence. L'ère des présidents de la république française, si on fondait une ère de ce nom, ne serait pas tout à fait aussi exacte que celle des olympiades. On serait obligé, pour compter par présidences, de se contenter d'une moyenne approximative. Jusqu'ici, du 25 février 1875 au 4 décembre 1887, la durée d'une présidence française est en moyenne de quatre ans.

Il était pourtant si simple, le 28 décembre 1885, de ne pas maintenir M. Grévy au poste de président! M. Grévy avait eu la bonne fortune de remplir tout son mandat. Il avait tenu le premier rang pendant une période de sept années consécutives; ce qui dépasse déjà de beaucoup le terme assigné par toutes les républiques sérieuses à la première magistrature de l'État. Il s'était acquitté de sa fonction sinon de manière à contenter le pays tout entier, du moins de manière à satisfaire l'ensemble du parti républicain. Son gouvernement avait correspondu à une moyenne d'idées commune à tous les groupes actifs de ce parti. Il laissait l'Europe occidentale jouissant d'une paix profonde; il laissait la France elle-même habituée à la république ainsi qu'aux libres discussions de la presse et de la tribune. Il était âgé de soixante-seize ans. On pouvait, sans ingratitude et sans injure, lui rendre un repos qu'il avait bien mérité. Lui-même — il le déclarait par la bouche de tous ses familiers — ne sollicitait pas le fardeau d'une seconde présidence. Que de maux, que d'embarras, que d'offenses à l'opinion publique, l'Assemblée nationale de 1885 nous eût épargnés si elle avait conçu et exécuté la résolution, ce semble, bien naturelle, de donner un successeur à M. Grévy!

D'abord on eût par là coupé court, sans scandale, aux industries variées de M. Wilson, que l'on connaissait déjà. On eût évité la nécessité fâcheuse où l'on s'est placé depuis, de fausser, d'amortir et de précipiter le cours des lois, de mettre en mouvement et de mêler dans un effroyable salmigondis généraux, gens de justice, gens de police, cocottes, cocodettes et entremetteuses. On n'eût pas étalé devant les malveillants tant de scènes de haut goût : le grand état-major général aux prises avec des agents provocateurs; le préfet de police jouant à cache-cache avec le parquet; le parquet et la magistrature nouvelle tenus en suspicion par la Chambre d'où ils émanent; la Légion d'honneur, qui est, à tort ou à raison, l'institution la plus populaire de notre pays, pervertie et profanée; la présidence de la république, atteinte; et, brochant sur le tout, cette commission d'enquête, toute bourrée de bonnes intentions, mais un peu anormale et un peu innocente, qui ne sait plus déjà que faire d'elle-même, qui parlait, avant de se réunir, de tout avaler et qui n'a pas seulement croqué un marron, qui fouille tout sans trouver rien, qui jette le trouble dans toutes les administrations dont elle n'aidera pas à corriger un seul vice, qui bouscule tout ensemble les secrets d'État, les secrets privés et les mystères du cœur, et qui ne dédaigne pas de citer à comparoir même Angélique brouillée avec Clitandre.

On eût fait plus encore en ne réélisant pas M. Grévy en 1885. On eût fait acte de républicanisme réfléchi dans l'application de la loi républicaine. On eût montré la république rendant au pays, pour la première fois depuis soixante années, un service qu'aucune dynastie, pendant ce temps-là, n'a su lui rendre. Ce service, ce bienfait entre les bienfaits, c'est la transmission régulière et légale de la fonction exécutive d'un homme à un autre. Ainsi le pouvoir suprême aurait changé de mains — chose miraculeuse en France — selon l'ordre des lois, sans tumulte ni violence. Ainsi nous aurions eu le spectacle qu'il aurait fallu nous donner le plus tôt possible dans la république, et dont la république est encore sevrée, c'est à savoir celui de l'homme qui a été le premier dans l'État et qui se mêle à la foule de ses semblables, après avoir épuisé jusqu'à la dernière minute la durée de son mandat, hier encore Président de la république française, aujourd'hui simple citoyen ni plus ni moins que vous et moi. M. Grévy, promenant sa verte vieillesse sur nos boulevards, chassant dans les bois du Jura, parmi les

paysans de la montagne accoutumée, paraissant quelquefois à la barre, au milieu de ses anciens confrères, et là, réfuté en face par l'avocat de la partie adverse, interrompu par le président, débouté par le tribunal, eût été l'incarnation de l'égalité, l'égalité française, vivante et palpable. Mont-sous-Vaudray eût valu Mont-Vernon. Mais c'était trop beau ! C'était trop simple! Il a paru plus républicain, en l'année 1885, à tous nos précepteurs en république, aux plus ardents comme aux plus tempérés, aux radicaux du 18 Mars comme aux radicaux de gouvernement, de décréter qu'un homme en France dominerait légalement par-dessus les autres hommes pendant quatorze ans de suite!

La funeste erreur de 1885 est aujourd'hui durement expiée. Nous ne voulons pas rechercher si dans le développement du drame présidentiel auquel nous venons d'assister, il ne s'est pas produit deux ou trois péripéties où il était possible de nous sauver d'un dénouement extrême. Nous ferons seulement remarquer qu'on a dédaigné ou négligé l'emploi de tous les procédés intermédiaires; que le Sénat, à qui incombait d'abord le devoir d'agir, puisque la Constitution l'a établi arbitre entre le pouvoir présidentiel, le pouvoir ministériel et la Chambre des députés, n'a pas interpellé le cabinet du 30 mai sur l'objet principal du mécontentement public, qui était la situation politique de M. Wilson à l'Élysée; que la Chambre des députés elle-même, pourtant si prompte aux interpellations et aux commissions d'enquête, n'a pas plus que le Sénat attaqué le cabinet sur la question de savoir si réellement il existait à l'Élysée, sous le toit présidentiel, un ministère des relations extérieures avec Mme la Ressource; qu'il n'a été dit nulle part que le Cabinet ait invité formellement et expressément M. le Président de la république à dissoudre cet office non prévu par l'*Almanach national;* qu'aucune mercuriale ministérielle n'a averti les bureaux de se tenir en garde contre les démarches de cet office suspect; qu'aucune circulaire n'est partie du ministère des finances pour certifier aux agents de la recette qu'ils n'avaient à craindre ni à espérer faveurs ou disgrâces parce qu'ils se fourniraient de leurs papiers administratifs à une imprimerie plutôt qu'à une autre. On est passé, sans transition, en cette affaire, des ménagements les plus méticuleux, d'une superstition presque monarchique pour l'âge, le caractère et le haut rang de M. Grévy, à la mise en demeure brutale et finale. De son côté, M. Grévy s'est montré bien hésitant devant des complications et des soucis de famille qui ne comportaient pas tant d'angoisses. Qu'eût fait, juste ciel! M. Grévy, si, au lieu d'avoir à contraindre son gendre de déménager pour l'avenue d'Iéna, il avait dû, comme Louis le Juste, exiler sa mère, ou comme Pierre le Grand.....! Est-ce que, par hasard, il y aurait un degré d'énergie civile et de férocité civique qui, après avoir été l'apanage des républicains de Rome, ne serait plus fait que pour la race des rois et des empereurs? Même après la démission des ministres du 30 mai, même après les marques affligeantes qu'il avait données de sa faiblesse familiale, même délaissé de son ami M. de Freycinet, M. Grévy pouvait encore, entre le 19 novembre et le 1er décembre, imaginer des combinaisons constitutionnelles propres à rétablir ses positions ou à couvrir dignement sa retraite; il pouvait chercher et trouver des hommes capables de faire prévaloir avec lui ces combinaisons dans l'une et l'autre Chambre. Enfin, que voulez-vous! il s'est démis devant l'ultimatum des deux assemblées livrées à elles-mêmes et sans rien leur proposer. Il est tombé. Il est vrai qu'à l'heure même où il s'effondrait, il a rebondi. Il a lancé ce Message admirable où il déployait fièrement « son droit et son devoir » de Président de la république française. Grâce à cette affirmation sereine de son droit, vraiment digne d'un citoyen et d'un républicain, il est mieux tombé que Louis-Philippe. Il est mieux tombé que l'impératrice régente. Il est mieux tombé que Mac-Mahon. Mais hélas! il est tombé. Et ce n'est pas d'une chute de plus que la France a sujet de s'applaudir beaucoup.

Cette chute, en effet, vient nous rappeler tristement la malheureuse condition de notre pays. On dirait qu'il y a une malédiction sur la France, et que rien ne s'y peut fonder de logique ni de cohérent. Le 26 octobre 1795, lorsque la Convention s'est séparée en déclarant « sa session terminée et sa mission remplie », il était bien convenu que l'état révolutionnaire était clos par la mise en vigueur de la Constitution de l'an III. Depuis ce jour-là, la France a connu dix ou douze autres constitutions, avec vingt formes de gouvernement qui se sont classées elles-mêmes sous vingt noms différents : république quinquemvirale, république triconsulaire, république uniconsulaire, république présidentielle, république constituante, monarchie absolue, monarchie tempérée, monarchie libre, monarchie bureaucratique, monarchie parlementaire. Sous ces noms multiples, elle n'a éprouvé ou subi qu'un seul et même état, l'état d'anarchie césarienne, caractérisé et défini par ce trait spécifique, que le chef suprême de la nation y est toujours nommé sans qu'on sache d'avance comment ni par qui, pour être ensuite renversé de sa charge on ne sait à quel moment ni pour qui, jamais selon les formes imposées par la loi et à l'heure qu'elle a prescrite. Embrassez d'un seul regard notre histoire depuis 1795 ; c'est la culbute indéfinie des gouvernements précipités les uns sur les autres. On trouve à l'origine de chacun d'entre eux, et comme ressort promoteur du régime et de la personne directrice, toutes les combinaisons imaginables. Ici, c'est un Président d'assemblée législative qui invoque lui-même la force contre ses collègues; là c'est un Sénat qui agit sans mandat; c'est une Chambre des députés qui excède le sien; c'est une majorité de mandataires du peuple et un

groupe de ministres qui de gaieté de cœur, sans nécessité aucune de bien public, sans aucune utilité appréciable, créent du soir au matin une situation de révolution et de coup d'État. D'autres fois, c'est le peuple lui-même, la rue en armes; assemblé sur les places publiques, le peuple proclame des gouvernements qu'il appelle spécialement provisoires, sans doute pour se donner l'illusion que les autres sont définitifs; ou bien, réuni en comices inattendus, il se rue par plébiscite dans la servitude. D'autres fois apparaît l'armée: voici des régiments qui suivent un propos délibéré et qui, mettant sous leurs pieds la discipline aussi bien que les chartes, font défection au grand jour avec des cris d'enthousiasme; et voici d'autres régiments qui obéissent dans l'ombre et le silence, et que l'ordre, descendu d'en haut par voie hiérarchique, contraint de mettre la discipline au-dessus des libertés publiques, loi de la nation. Ce que vous ne trouverez pas dans cette farandole de cent années, c'est la loi constitutive du pouvoir exécutif, toujours souveraine et toujours respectée. Vous n'y trouverez qu'un seul chef de l'État, Charles X succédant, selon le droit national alors admis, à son prédécesseur défunt; vous n'y trouverez qu'un seul chef de l'État, le noble Cavaignac, déposant le pouvoir devant l'ordre formel de la constitution établie et seulement devant cet ordre. La république que le peuple français a organisée en 1875 sur tant de ruines accumulées nous offrait, et j'estime qu'elle nous garde encore tous les moyens de sortir définitivement d'un état de choses aussi périlleux et aussi lamentable. Mais l'espérance absolue d'en sortir est bien ébranlée par le double événement de la chute de Mac-Mahon et de la chute de M. Grévy.

Puissions-nous être plus heureux avec le petit-fils de Carnot que nous ne l'avons été avec M. Grévy! Puisse-t-il ouvrir enfin la série régulière des Présidents!

J.-J. Weiss.

LES PARAPHERNAUX DE LA COURONNE

Nouvelle.

I.

C'était grande réception à la cour de Daneberg. De la place Majeure et des avenues qui y aboutissent, le peuple regardait les fenêtres du palais royal étincelantes de lumière; les gardes à cheval, en grande tenue, formaient dans la cour une double haie au milieu de laquelle passaient les voitures des invités, c'est-à-dire de tout ce qu'il y avait de nobles personnages, de hauts fonctionnaires et d'illustrations dans Albermont. Mais, en entrant dans les salons, tout le monde était frappé du contraste entre l'air de fête répandu à l'extérieur et l'aspect morne du cercle qui entourait le roi Jean, la reine sa femme et leur fils Éric, prince royal, héritier présomptif de la Couronne.

En dehors de la salle du trône, où se tenaient la famille royale, le corps diplomatique et les grands dignitaires du royaume, on se laissait aller à échanger discrètement, par petits groupes, les impressions du moment. Il y avait séance de nuit à la Chambre des États, et la discussion qui s'y poursuivait offrait un intérêt capital pour l'avenir de la dynastie. Le prince royal était en âge de se marier; on avait jeté les yeux pour lui sur la princesse Euphrasie, qui appartenait à l'une des grandes familles souveraines d'Europe. Cette jeune princesse, d'un extérieur convenable, ne se distinguait ni par une de ces beautés qu'on rencontre quelquefois chez les filles du peuple, ni par un esprit qui est toujours déplacé chez les personnes appelées à exercer le pouvoir suprême: une reine ne doit pas se faire remarquer. Mais elle était de très haute origine, et l'union qu'on recherchait avec elle n'aurait pas seulement jeté un nouveau lustre sur la maison de Daneberg: elle eût été le prélude d'une alliance fructueuse entre les deux États.

Pour mener à bien ce grand projet, il fallait que le prince royal pût, en attendant son avènement au trône, offrir à la princesse une situation digne d'elle, qui ne la fît pas trop déchoir du train de vie dont elle avait l'habitude et lui permît de tenir son rang au milieu des personnes de sa condition. Or le vieux roi Jean n'avait pas grande fortune en dehors de sa liste civile, qui était seulement de quatre millions, et il avait de grandes charges: outre le prince Éric, il avait eu plusieurs filles à élever; sa maison, encore qu'administrée avec une sévère économie, comportait une dépense assez lourde; la garde coûtait un prix fou, et l'entretien des palais royaux absorbait et au delà le revenu des domaines. Il avait donc fallu s'adresser aux Chambres pour obtenir en faveur du prince royal, à l'occasion de son mariage, une dotation annuelle qui semblait ne pouvoir être inférieure à un million. On ne demandait pas plus, parce qu'on ne voulait pas surcharger les contribuables, qui avaient pris l'habitude de se montrer très susceptibles en matière d'impôts; mais on ne pouvait pas demander moins, parce qu'il résultait des négociations officieuses déjà engagées, concernant la main de la princesse Euphrasie, que la recherche du prince Éric n'aurait aucune chance d'être favorablement accueillie si la dotation n'atteignait pas au moins ce chiffre.

Or le roi Jean n'était pas en bons termes avec son premier ministre, qu'il contrecarrait souvent dans le conseil. Et le premier ministre, voulant faire sentir le prix de son concours, n'avait pas fait tout ce qu'il eût fallu pour assurer le vote du projet. On pouvait compter sur la Chambre des seigneurs, qui avait maintes

fois donné des gages de sa fidélité dynastique; mais la Chambre des États était assez divisée pour qu'on ne pût enlever son vote sans mettre en jeu toutes les ressources de l'art parlementaire. Le projet aurait dû passer sans discussion; puisqu'on le discutait, tout était à craindre, et la prolongation inusitée de la séance ne justifiait que trop les appréhensions des amis de la Couronne.

En effet, vers le milieu de la soirée, le premier ministre arriva en sortant de la Chambre : le projet n'était pas rejeté, mais on avait adopté un amendement qui fixait la dotation à 750 000 francs. Cette lésinerie équivalait au rejet pur et simple, puisqu'elle faisait manquer le mariage. Une pénible émotion se répandit aussitôt dans le palais. Sous l'air consterné qu'affectait le premier ministre les courtisans expérimentés sentaient percer la secrète satisfaction qu'il éprouvait à tirer vengeance des petites avanies dont il avait été l'objet. Il se retira avec le roi dans un salon réservé et offrit de remettre son portefeuille. Le roi, qui le détestait, fut obligé d'insister pour que le ministère tout entier restât aux affaires; il savait que dans l'état des partis aucune autre combinaison n'aurait chance de durer.

Le prince Éric, qui ne tenait pas autrement à la princesse Euphrasie, s'entretenait avec la reine, à voix basse, de la portée que pouvait avoir ce vote au point de vue de la direction générale du gouvernement. Tout le monde paraissait gêné et la réception languissait, d'autant plus qu'on ne dansait pas. La reine, élevée dans des sentiments pieux et préoccupée de donner toujours à son peuple l'exemple des vertus de famille, préférait conserver aux réceptions de la cour un caractère solennel et quelque peu rigoriste qui permettait d'inviter le haut clergé.

Quant aux députés des États, venus après la séance, ils étaient parfaitement à leur aise : le scrutin secret leur avait permis de voter suivant leurs passions sans avoir de comptes à rendre à personne, et il n'y en avait pas un qui ne déplorât hautement l'atteinte portée au prestige de la Couronne.

Le personnage le plus visiblement contrarié était l'archevêque-primat. C'était lui qui avait dirigé l'éducation du prince royal, pour lequel il professait une tendresse paternelle; c'était lui qui avait eu l'idée de l'union avec la princesse Euphrasie et qui en avait jeté les premières bases. Il était donc touché à la fois dans ses affections et dans sa politique. Naturellement cet échec éloignait de lui la foule des courtisans, et il se trouvait seul quand l'envoyé des États-Unis, M. Greenmore, l'aborda.

— Après tout, dit M. Greenmore, je ne vois pas qu'il y ait lieu de se tant affliger d'un malheur réparable.

— C'est que, répondit l'archevêque-primat, on ne retrouvera pas facilement une alliance aussi honorable à tous les points de vue.

— On en pourrait trouver de plus avantageuses.

— Et laquelle?

— Je n'ai pas l'honneur de connaître Mme la princesse Euphrasie, reprit l'envoyé des États-Unis; mais j'ai ouï dire qu'ayant plusieurs frères et sœurs elle apportera à son époux, quel qu'il soit, plus de sang royal et d'augustes vertus que d'espèces sonnantes. Or la conjoncture au milieu de laquelle on se débat aujourd'hui montre assez de quel avantage il serait pour la Couronne de pouvoir se passer du concours des Chambres. Si la princesse royale apportait elle-même de quoi suffire largement aux exigences de l'état princier, on aurait beau jeu à repousser avec dédain une dotation insuffisante.

— Sans doute, dit l'archevêque-primat. Mais plus la princesse sera richement dotée, plus elle sera en droit de se montrer difficile.

— C'est que Votre Grandeur, si elle me permet de m'expliquer avec franchise, se place peut-être à un point de vue trop étroit. Tant que le prince royal de Daneberg cherchera une alliance dans les autres cours, il se heurtera à la même difficulté : on le trouvera trop pauvre pour un grand parti, et sa légitime fierté ne lui permettra pas de contracter une union sans grandeur. Mais s'il se décidait à ne pas épouser une princesse...

— Vous n'y songez pas, monsieur l'envoyé! Le prince royal de Daneberg épouser la fille d'un simple gentilhomme!

— Pas même gentilhomme, reprit M. Greenmore. Il ne faut jamais faire les choses à moitié. Je commence par déclarer à Votre Grandeur que je ne suis chargé d'aucun mandat. C'est une idée qui m'est venue à l'instant, et je ne sais pas même comment elle serait accueillie de la personne que j'ai en vue. Il s'agit d'une jeune fille dont, à vrai dire, je ne connais pas même les origines; je sais seulement qu'elle est Américaine, qu'elle est orpheline et (c'est sur ce point capital que j'appelle toute l'attention de Votre Grandeur) qu'elle a une fortune évaluée pour le moins à cent millions.

— Cent millions!

— Je dis cent millions, pour être sûr de ne rien exagérer. Elle est seule propriétaire de mines de pétrole qui valent à peu près ce chiffre, et elle possède en outre toutes les actions d'un chemin de fer sur lequel le trafic se développe tous les ans.

— C'est un fort beau denier, dit l'archevêque-primat en réprimant un sourire de dédain. Mais, quelque estime que je professe personnellement pour ceux de vos honorables compatriotes qui réussissent dans les grandes affaires, je n'imagine pas le prince Éric marié à une...

— A une marchande d'huile. Vous pouvez le dire, elle ne s'en formaliserait pas elle-même si elle vous entendait. Eh bien, n'en parlons plus. Au surplus, je m'avançais peut-être beaucoup. Car je ne suis pas sûr

qu'à la distance où elle est de la cour de Daneberg elle aurait apprécié, comme je suis en mesure de le faire, tout l'éclat d'une pareille alliance.

La conversation en resta là pour le moment. Mais vers la fin de la soirée, lorsque les invités commençaient à se retirer, l'archevêque-primat, qui s'était entretenu quelques instants avec le roi, s'approcha à son tour de l'envoyé des États-Unis et lui demanda à brûle-pourpoint :

— Est-elle catholique au moins?

— Qui donc?

— Oh! ce n'est pas que je revienne à votre idée; mais c'est pour pouvoir répondre à l'occasion. Votre jeune Américaine?

— Ah! pardon, je n'y pensais plus. Catholique? je vous avoue que je l'ignore. Mais si Votre Grandeur le désire, il me sera facile de prendre quelques informations.

— Je ne voudrais pas vous donner cette peine, mon cher monsieur Greenmore, d'autant plus que ce serait probablement en pure perte. Mais si cela se rencontre, et sans parler de rien, bien entendu, vous pourriez avoir quelques détails ?

— Assurément, dit M. Greenmore; cela n'a qu'un intérêt de curiosité.

Le roi n'avait pas repoussé avec l'indignation qu'on aurait pu attendre l'idée que lui avait transmise l'archevêque-primat. Il savait qu'on ne pouvait plus compter sur la main de la princesse Euphrasie; il était exaspéré contre le ministère et les Chambres, et la seule idée de marier le prince royal sans avoir rien à demander à personne lui causait par avance une telle satisfaction qu'il ne voulut pas rejeter cette chance sans l'avoir au moins examinée. Il en parla le soir même à la reine et au prince Éric.

Le prince Éric, qui était doux, timide et parfaitement élevé, ne trouva rien d'extraordinaire à cette ouverture puisqu'elle venait de son père, et jugea aussi qu'avant de se prononcer il fallait savoir exactement de quoi il s'agissait. Mais la reine jeta les hauts cris. Comment pouvait-on avoir l'idée de lui donner pour belle-fille une personne sans naissance, dont la fortune avait été faite en quelques années, sans qu'on sût comment? On ne l'empêcherait jamais de sentir l'huile, et quelle figure ferait-elle, dans les entrevues de frontières, au milieu des autres princesses? C'était se mettre au ban de l'Europe, et il faudrait renoncer à voir personne.

Le roi objecta la dureté des temps, qui ne permet à personne de conserver sa situation intacte. La Couronne était déjà obérée; on ne pouvait attendre aucune augmentation de la liste civile. Si le prince royal en était réduit à épouser une petite princesse, on serait tout à fait gêné. Il fallait penser aussi à ses sœurs, qui seraient très difficiles à marier si l'on voulait éviter les mésalliances. Pour tant faire que de se mésallier, ne valait-il pas mieux consommer le sacrifice en une fois et moyennant une compensation qui en valût la peine? Dans les questions de race, la femme ne compte pas.

Aucun argument n'aurait prévalu contre les répugnances de la reine; mais elle consentit à ce qu'on se renseignât, bien assurée que dans les renseignements il y aurait plus de raisons qu'il n'en fallait pour faire échouer cette monstrueuse combinaison. Il fut entendu que tout se passerait entre l'archevêque-primat et M. Greenmore; la famille royale était censée ignorer qu'il existât la moindre négociation, même officieuse.

En conséquence, M. Greenmore écrivit dans son pays pour demander des renseignements précis sur la naissance, le culte, la fortune et le caractère de Mlle Joséphine Jefferson. Habitué par une longue expérience de la vie diplomatique à choisir ses correspondants et à poser ses questions de façon à obtenir les réponses convenables, il laissa entendre que, si le père et la mère de Mlle Jefferson avaient débuté par être de simples artisans, comme on pouvait s'y attendre, il n'était pas impossible non plus qu'en remontant plus haut on leur trouvât quelque accointance avec des immigrants du dernier siècle, ayant porté l'épée par exemple, Il était désirable que Mlle Jefferson fût catholique; mais ce qu'on demandait, c'était la vérité, avec pièces à l'appui.

La réponse fut aussi satisfaisante qu'on la pouvait espérer : il n'y avait pas, à proprement parler, d'acte de baptême de Mlle Jefferson; mais un homme de loi se rappelait parfaitement avoir assisté à la cérémonie et se faisait fort de retrouver les autres témoins. En fait, Mlle Jefferson ne pratiquait aucun culte; mais cette abstention, sans doute temporaire, n'effaçait point le sacrement. Pour la généalogie, il n'y avait que l'embarras du choix : les auteurs immédiats n'avaient pas laissé beaucoup de papiers, et c'était surtout des titres de propriété qu'on trouvait à leur nom; mais il y avait d'excellents ancêtres dont on envoyait la nomenclature : on attendait pour lever les actes l'indication de ceux qui sembleraient le plus utiles. C'était une dépense insignifiante.

L'affaire prenait corps. L'archevêque-primat, après le premier étonnement passé, s'était peu à peu familiarisé avec l'idée d'un mariage dont il serait aussi le principal négociateur, et il assura le roi qu'on pouvait s'ouvrir en toute confiance à M. Greenmore. Celui-ci, reçu en audience confidentielle, leva par ses explications les derniers scrupules du roi : avoir des mines et des chemins de fer à soi, c'est la forme moderne de la royauté, et une femme qui dispose de cent millions est aussi princesse que personne. Pourquoi ne s'allierait-on pas aussi bien à des souverains régnant légitimement sur des milliers d'employés et d'ouvriers qu'à ceux dont la dynastie repose sur une récente usurpation?

— Vous êtes sûr des cent millions ? conclut le roi.

— Je ne m'en croirais pas moi-même, sire; mais j'en apporte à Votre Majesté les preuves indéniables.

Tout ayant été trouvé en règle, M. Greenmore fut officieusement chargé par le roi, sous le sceau du secret, d'entrer en relations avec Mlle Jefferson pour pressentir ses dispositions au sujet d'un mariage avec le prince Éric. La reine, quand elle apprit cette décision, éclata en reproches amers : on ne l'avait pas consultée, et son opposition n'était pas déconcertée par l'excellence des renseignements. Mais il était trop tard: il ne lui resta d'espoir que dans l'insuccès des démarches qu'on allait tenter. Le prince Éric la consola un peu en l'assurant qu'il ne conclurait rien sans son agrément. Quelques jours après, M. Greenmore, ayant obtenu par le télégraphe un congé de deux mois, partait pour les États-Unis.

II.

Le train venant de San-Francisco filait à toute vapeur à travers champs, lorsque, sur le signal d'un cavalier, le machiniste lâcha la vapeur et serra les freins. Le train s'arrêta presque aussitôt. Miss Jefferson, ayant mis la tête à la portière, reconnut le cavalier et dit à son amie Maud :

— Tiens! Joë Blain est venu au-devant de nous. Il doit y avoir du nouveau.

En effet, Joë Blain, ayant mis pied à terre, s'approcha du compartiment où il avait aperçu les deux jeunes filles, serra cordialement les mains qui se tendaient vers lui et, sans perdre de temps, expliqua l'affaire.

— J'ai fait arrêter le train, ma chère Pinky, pour vous empêcher d'entrer en gare. Les ouvriers du puits 19 se sont mis en grève et, sous la conduite de quelques mauvais garnements, ils se portent à votre rencontre en poussant des cris et en brandissant des bâtons ; j'ai amené des chevaux, j'ai fait mettre vos amazones dans cette valise, et, si vous voulez, nous gagnerons par le bois le bâtiment de la direction, en laissant ces drôles se morfondre à la station,

— Merci, Joë. Vous avez bien fait. Passez la valise et tournez la tête pendant que nous nous habillons.

— Je vais faire approcher les chevaux contre le marchepied.

Un instant après, miss Jefferson en selle fit signe à son chemin de fer de repartir et lança son cheval au galop à travers la plaine. Maud suivait d'une allure un peu moins rapide, escortée par les domestiques qui avaient amené les chevaux. Mais Joë galopait à côté de sa chère Pinky.

— Eh bien, demanda-t-il, avez-vous réfléchi à ce que je vous ai dit l'autre soir ?

— Non ; Joë, je n'ai pas eu le temps; mais j'y penserai demain sans faute.

— Le temps me paraît si long, Pinky, et je vous aime tant !

— Moi aussi je vous aime beaucoup, mais je n'ai pas grande envie de me marier.

— Méchante ! vous voulez me faire mourir de chagrin.

— Avez-vous expédié le chargement pour Liverpool ?

— Il est parti avant-hier. Les navires ne sont pas en très bon état, mais l'assurance est en règle.

— Et les 300 000 dollars de Chicago ?

— Ils sont dans la cave centrale : j'ai fait murer la porte, à cause de la grève. Pinky, vous avez les joues d'un teint charmant.

— J'ai mangé une tranche de filet avant de partir et j'ai bu presque une bouteille de vin de Bordeaux.

Tout en causant ainsi de leurs petites affaires, les jeunes gens arrivèrent à la direction. Miss Jefferson s'installa dans son cabinet, une vaste pièce meublée avec la plus somptueuse élégance par des tapissiers de haut goût, et se fit apporter les livres et la correspondance. Après avoir conféré avec les chefs de service qui lui rendirent un compte minutieux de la marche des affaires depuis sa dernière visite, elle se disposait à faire un peu de toilette quand on entendit un grand tumulte aux abords du puits 19. C'étaient les ouvriers en grève qui, ne l'ayant pas trouvée à l'arrivée du train, rabattaient sur la mine pour empêcher les autres ouvriers de continuer le travail. Joë accourut effaré.

— Il ne faut pas vous montrer de la journée, dit-il ; à la nuit, je vous ferai échapper par derrière. Les esprits sont très échauffés.

— Allons donc ! fit-elle en l'écartant. Je veux causer avec ces gens-là.

Elle descendit, en amazone, la cravache à la main, et se planta debout sur le perron. Elle fut immédiatement entourée de la foule hurlante des grévistes.

— Silence ! cria-t-elle ; je veux parler. Mes chers amis, écoutez-moi. Vous êtes de braves ouvriers avec qui on peut causer de bonne amitié. Vous voulez gagner le plus possible, et c'est votre droit. Si j'étais à votre place, j'en ferais autant. Seulement je suis aussi dans mon droit en ne vous payant que le salaire avec lequel je peux soutenir la concurrence. Si je ne pouvais pas me passer de vous pour exploiter, je fermerais la mine. Mais j'ai fait mon compte : je trouverai encore du bénéfice à faire venir des Chinois. Et alors il faudra que vous cherchiez du travail ailleurs ; vous n'en trouverez pas tout de suite. Je crois que vous auriez plus d'avantage à rester aux conditions actuelles. Réfléchissez-y. Je vous laisse vingt-quatre heures pour vous décider. Quant à ceux qui voudraient employer la violence, je les préviens que nous avons de la dyna-

mite, de quoi faire tout sauter, et que nous ne cèderons jamais à la force. Bonsoir et à demain.

Ce petit discours fit de l'effet. On savait que miss Jefferson était parfaitement capable de faire comme elle avait dit, et l'argument des Chinois méritait d'être pris en considération. Pendant que la discussion s'engageait dans les groupes, on annonça à miss Jefferson la visite de son vieil ami M. Greenmore.

— Ma chère enfant, dit-il, j'arrive de Daneberg exprès pour vous demander s'il vous plairait d'être reine.

— Reine! s'écria Pinky en éclatant de rire. Et dans quel pays de sauvages m'avez-vous déniché un trône?

— Ce n'est pas dans un pays de sauvages; je parle d'une véritable royauté, en Europe. La dynastie est vieille de quelques centaines d'années, absolument authentique, parente ou alliée des plus grandes maisons souveraines. Vous ne seriez pas reine tout de suite; il faudrait commencer par épouser le prince héritier; mais le roi est vieux, malade, et vous n'attendriez pas longtemps. Le prince n'est pas riche, mais vous l'êtes assez pour négliger ce côté de la question, et je n'ai pas besoin de vous dire combien je serais heureux d'être accrédité auprès de vous.

— Reine de Daneberg! Ce serait assez drôle. Je vous avoue que je n'étais pas préparée à cette idée; j'ai besoin d'y réfléchir. Mais il y a sans doute quelque tare dans cette famille pour qu'on y veuille laisser entrer une personne aussi peu royale que moi?

— Pas du tout. C'est une excellente maison, un peu dédorée, voilà tout.

— Et le prince? comment est-il? demanda Pinky, dont les joues prirent un incarnat plus vif.

— Tout à fait distingué, un peu anémique, mais au demeurant un charmant garçon. Quelques préjugés, c'est l'effet de l'éducation; mais vous le formerez.

— Je ne dis pas non. C'est à voir. Nous en recauserons demain, quand j'en aurai fini avec ma grève. Vous restez avec nous, n'est-ce pas?

Pendant qu'on installait M. Greenmore, Pinky rentra dans ses appartements; elle commença par se mettre au bain, dans une vasque d'argent, au milieu d'une serre où gazouillaient des oiseaux à brillant plumage parmi des plantes gigantesques; puis, tandis que la fille de chambre lui brossait longuement les cheveux, elle fit appeler Maud pour la consulter sur la singulière proposition de M. Greenmore.

— Il faut prendre des renseignements, dit tout de suite Maud avec son bon sens précis : on ne sait pas ce que c'est que ces rois-là. Ils sont peut-être à la veille de la déchéance, et tu aurais toute la famille sur les bras.

— Oui, bien sûr, je ne ferai rien à la légère. Mais si c'est une royauté de bon aloi...

— Cela ne suffit pas. Il faut aussi se renseigner sur le peuple. Est-ce un peuple tranquille, qui ne soit pas trop disposé aux révolutions? Il ne manquerait plus que d'aller se faire couper la tête dans ces pays exotiques! Quand nous allons à l'étranger comme simples particuliers, nous ne craignons pas les avanies, parce que nous pouvons toujours nous réclamer de notre consul. Mais une reine n'est pas protégée. A qui s'adresserait-elle en cas de difficultés avec le peuple?

— C'est vrai, dit Pinky. Je n'avais pas pensé à cela.

— Et Joë? qu'est-ce que tu en feras?

— Ah! Joë! qu'il se débrouille. C'est un bon garçon, qui m'aime sincèrement, je le crois. Et si j'avais à me marier ici, c'est encore à lui que j'aurais donné la préférence. Mais je ne suis engagée à rien. Nous ne sommes pas fiancés.

— Décidément tu veux être reine, dit Maud.

— Eh! pourquoi pas? Il faut tout connaître. Après tout, si cela ne marche pas, j'en serai quitte pour revenir.

Pinky donna ensuite ses ordres pour le dîner, et, voulant recevoir convenablement M. Greenmore qui venait de faire un si grand voyage par amitié pour elle, elle commanda un grand bal pour le soir même. Il n'y avait que quatre heures pour tout organiser; mais elle dit qu'elle le voulait. On chauffa aussitôt une locomotive, et cent hommes chargés de porter à domicile les invitations imprimées avec une machine rotative partirent par un train spécial sur la ligne qui reliait la mine à la ville voisine. On s'entendit par le téléphone avec tous les fournisseurs qui arrivèrent pendant le dîner, apportant tout ce qui était nécessaire pour le soir : rafraîchissements, banquettes, fleurs, lumières, instruments de musique, troupe de chant et troupe de comédie, souper et accessoires de cotillon. Un service avait été organisé pour amener et reconduire les invités en chemin de fer, avec départ de quart d'heure en quart d'heure, à l'aller et au retour.

Au milieu de la fête, Pinky prit à part M. Greenmore et lui dit :

— J'ai songé à votre proposition. A première vue, elle me semble acceptable; mais vous trouverez tout naturel que je ne me résolve à rien sans avoir pris mes informations. Vous voyez la cour de Daneberg de trop près pour n'être pas un peu influencé, et l'intérêt même que vous me portez peut vous empêcher de voir les choses sous leur vrai jour.

— Vous avez raison : l'affaire me paraît sérieuse, mais je peux me tromper.

— Vous m'indiquerez des références, et, si la maison de Daneberg est, en effet, je ne dis pas une maison royale de premier ordre, mais, comme vous le croyez, de second ordre, alors je ferai le voyage de Paris; vous inviterez le prince royal à y venir de son côté, et vous nous ménagerez une entrevue. Car enfin il faut que je le voie avant de décider.

— C'est trop juste.

A ce moment, Joë s'approchait pour demander une valse.

— Non, merci, cher, dit Pinky, d'un air déjà majestueux.

III.

La légation des États-Unis à Paris était le terrain tout indiqué pour la rencontre entre le prince royal de Daneberg et Mlle Jefferson. Dès son retour à Albermont, M. Greenmore s'occupa de préparer cette entrevue. Le roi Jean était décidé, ayant recueilli de toutes parts les informations les plus favorables sur l'état pécuniaire de la jeune Américaine et se prêtant de bonne grâce aux assurances qu'on voulait bien lui donner concernant les ancêtres : il ne s'agissait, en somme, que de présenter une généalogie plausible, ceux qui s'aviseraient de la contester pouvant être facilement taxés d'esprit d'opposition et de dénigrement systématique. La reine cédait peu à peu, abandonnant chaque jour un de ses retranchements et, sur les conseils de l'archevêque-primat, faisant porter toutes ses réserves sur un seul point qui ne pouvait comporter de tempérament : il était indispensable non seulement que la princesse royale fût catholique, mais qu'elle pratiquât. Quant au prince Éric, on ne l'avait pas encore laissé aller à Paris : il était enchanté de faire le voyage et n'avait, en principe, aucune répugnance pour une union qui devait lui procurer, du vivant même de son père, un train presque royal.

De son côté, Pinky était arrivée à Paris avec son amie Maud et quelques domestiques. Après avoir eu raison de la grève du puits 19, elle avait complété son enquête sur la valeur morale et matérielle de la couronne de Daneberg, et, tout étant à sa plus grande satisfaction, il ne lui restait pour prendre un parti qu'à connaître personnellement son futur époux. Cependant, quand elle fut à Paris, elle se dit qu'elle n'aurait que bien peu de chemin à faire encore pour aller jusqu'en Daneberg, et, un beau matin, sans avoir prévenu personne, elle partit afin de se rendre compte par elle-même du royaume sur lequel elle était appelée à régner un jour. Voyageant incognito, elle s'arrêta quelques heures dans chacune des principales villes du royaume, passa deux jours entiers à Albermont, visita le palais du roi, qui était ouvert au public, Leurs Majestés étant alors au château de Réalbourg, et causa avec plusieurs personnes notables. Elle entra même à la bibliothèque royale, où elle se fit fournir les documents statistiques les plus intéressants sur l'ensemble du royaume.

Pendant qu'elle se livrait à cette équipée, le prince Éric, la croisant, était arrivé à Paris, et, quand on avait cherché Mlle Jefferson pour s'entendre avec elle au sujet de la première rencontre, on n'avait pu la trouver. Cela faillit faire tout manquer. Mais on se garda de dire au prince Éric que la future princesse avait décampé de la sorte ; on le traîna en longueur sous divers prétextes, et on laissa ainsi à Pinky le temps de revenir. Seulement le ministre des États-Unis à Paris, chargé de la négociation, crut devoir lui faire amicalement des remontrances sur une liberté d'allures qui aurait pu, si le prince Éric en avait eu connaissance, exercer une fâcheuse action sur la suite des événements, la cour de Daneberg ayant conservé des habitudes un peu formalistes.

— Ah ! vous savez, répondit simplement Pinky, si cela ne lui convient pas, je m'en moque. J'ai vu son royaume : on le traverse dans la plus grande longueur en huit heures d'express. La capitale est horriblement triste, et le sol du pays est maigre. Il y a peut-être moyen d'en tirer parti, mais je n'y tiens pas autrement, et, si l'on veut en rester là...

— Eh ! par grâce, ne vous fâchez pas. Je ne vous ai soumis cette observation que pour vous mettre au courant de tout. Mais venons au fait. Le prince Éric désire vous voir une première fois sans présentation ; c'est aussi bien dans votre intérêt que dans le sien. Je vais donner une soirée ; il y sera et vous y viendrez. Si vous vous déplaisiez, car il faut tout prévoir, il n'y aurait rien de fait et personne ne saura même qu'il en ait été question. Il me faut le temps de faire les invitations : cette première soirée peut avoir lieu dans dix jours. Si vous vous plaisez, je donnerai un dîner quelques jours après. Ce jour-là, ma femme vous présentera au prince. Ensuite le prince me parlera de vous et chargera son ambassadeur à Paris de me faire des ouvertures...

— Que d'histoires ! interrompit Pinky. Nous en avons pour trois mois.

— Mais bien sûr. Nous aurons même vivement mené les choses si tout est fini en trois mois.

— Enfin ! faites comme il vous plaira. Je m'en rapporte à vous.

Seulement, en rentrant chez elle, Pinky écrivit au prince Éric :

« *A Son Altesse le prince royal de Daneberg.*

« Prince,

« Votre Altesse sait comme moi qu'on a formé le projet de nous marier. L'usage des cours, les convenances diplomatiques et les nécessités du monde vont donner lieu à beaucoup de formalités et de délais auxquels nous ne saurions nous soustraire. Mais rien ne nous empêche de causer de nos affaires en attendant que nos agents respectifs aient terminé leurs protocoles. Faites-moi donc l'amitié de venir déjeuner avec moi, à Superbe-Hôtel, demain, à onze heures. Il ne nous faudra pas longtemps pour savoir si nous voulons, ou non, laisser les négociations suivre leur cours.

« Croyez, prince, à tous les sentiments de votre dévouée,

JOSÉPHINE JEFFERSON. »

Au reçu de cette lettre, le prince Éric tomba dans un abîme de stupeur. Son premier mouvement fut de porter cette lettre à l'ambassadeur de Daneberg près la République française pour lui demander ce qu'il y avait à faire. Puis il réfléchit que ce n'eût pas été délicat. On ne communique pas les lettres d'une femme sans son assentiment. D'autre part, cette façon d'entrer en relations avec la future princesse royale était en contradiction violente avec toutes les règles de l'étiquette; mais le prince Éric pensa que personne ne le saurait. Comme il n'avait encore eu aucune aventure depuis son arrivée à Paris, il ne put résister à l'attrait de ce déjeuner en tête-à-tête; le lendemain, il était exact au rendez-vous.

— Mademoiselle, dit-il en entrant, je suis venu parce que vous m'avez mandé; si j'avais su qui je devais trouver, je n'aurais pas attendu jusqu'à aujourd'hui pour solliciter la faveur d'être admis auprès de vous.

— Très bien, dit Pinky en tendant la main au prince; je n'attendais pas moins de la courtoisie de Votre Altesse.

Pinky était ravissante ce matin-là; elle avait dépouillé ses allures un peu cavalières de tous les jours pour revêtir toutes les séductions de sa grâce de femme. Son corsage ouvert en pointe et ses manches un peu larges laissaient voir une peau très blanche du grain le plus fin; ses cheveux, tordus avec une négligence savante, encadraient un frais visage qui, sans être absolument conforme aux règles de l'esthétique, brillait de tout l'éclat d'une jeunesse saine et gaie, et tous ses mouvements étaient empreints d'une mollesse abandonnée qui fit passer un frisson dans les veines du prince Éric. On se mit tout de suite à table et, sans faire autrement attention au maître d'hôtel qui servait, Pinky aborda d'emblée l'objet de l'entretien.

— Avez-vous pris des renseignements sur moi? demanda-t-elle.

— Oh! des renseignements! c'est-à-dire qu'on m'a parlé de vous, mademoiselle, dans des termes si flatteurs qu'avant de vous avoir vue, c'est à peine si j'y pouvais croire.

— Je ne parle pas de ma personne, mais de ma fortune. Vous êtes un homme sérieux, je pense, et vous ne m'épouseriez pas sans connaître avec certitude le chiffre et la sûreté de mes apports.

— Il n'en faudrait pas jurer, dit le prince; mais je suis aussi sérieux que vous le pouvez souhaiter, et j'ai reçu toutes les garanties possibles.

— Moi, je me suis renseignée à fond. Je sais ce que l'impôt rapporte chez vous, et ce qu'il est susceptible de rapporter, quelles dépenses on pourrait réduire et ce qu'il faudrait avancer pour mettre votre royaume en plein rapport. Ah! d'abord, sous quel régime se marie-t-on dans votre maison? C'est très important, parce que, si je vous apporte mes biens en dot et que le domaine de la Couronne se confonde avec le domaine de l'État, en cas de révolution nous perdrions tout.

— Il faut espérer que nous n'aurons pas de révolution, répondit le prince. Mais, en effet, notre droit public admet en principe que, sauf le douaire, l'apport stipulé dans le contrat tombe irrévocablement dans le domaine. Aussi avais-je l'intention de vous proposer une clause par laquelle vous réserveriez la plus grande partie de votre fortune.

— C'est ce qu'on appelle des paraphernaux, n'est-ce pas?

— Oui, mademoiselle; votre bouche est adorable quand elle prononce ce mot-là.

— Eh bien, je vais vous dire mon idée : je crois en effet qu'il y a tout avantage, pour vous comme pour moi, à ce que mes biens restent paraphernaux, au moins pour la plus grande part. Ce n'est pas pour prendre des sûretés contre vous que je préfère cette combinaison : c'est pour que nous prenions ensemble nos sûretés contre votre peuple. En fait, ce ne seront pas mes paraphernaux, ce seront les paraphernaux de la Couronne. Si votre Opposition fait la méchante, nous aurons notre fortune à nous, placée à l'étranger, à l'abri de toutes les vicissitudes intérieures, et nous tiendrons ainsi le bon bout.

— La seule objection, dit le prince, c'est que dans cette combinaison je pourrais avoir l'air de ne pas contracter une union très favorable, et vous avez intérêt vous-même à ne pas diminuer le prestige du prince dont vous serez la femme.

— Assurément. J'entends bien que vous ayez personnellement une situation indépendante en rapport avec votre rang. Mais, si nous sommes d'accord sur le principe, nous nous entendrons facilement sur les chiffres.

— Oserai-je maintenant vous demander si ma personne a produit une impression assez favorable pour que je puisse espérer?...

— Comment donc, cher! Je suis sûre que nous ferons un excellent ménage.

La conversation prit alors un tour plus familier, et le déjeuner s'acheva en confidences personnelles souvent interrompues par de francs éclats de gaieté. Le prince se sentait un goût très vif pour la jeune fille qui le tirait si brusquement hors de la solennité habituelle de sa vie, et Pinky comprenait déjà qu'elle ne pourrait être malheureuse avec le prince, parce qu'il est toujours facile de s'entendre avec un homme très bien élevé.

Cette première entrevue, ayant réussi, fut naturellement suivie de plusieurs autres; à la soirée du ministre des États-Unis, où le prince Éric et Mlle Jefferson furent censés se voir pour la première fois, ils eurent beaucoup de peine à ne pas se parler comme de vieilles connaissances. Cependant cette soirée ne fut pas inutile; ce fut là que le prince vit les épaules

de Pinky : elles étaient d'un modelé charmant dont la finesse n'excluait pas des espérances pour l'avenir.

Comme il fallait attendre plusieurs jours encore avant la présentation officielle et qu'ils avaient tous deux envie de monter à cheval, ils prirent le parti de s'en aller chaque matin à Rambouillet par le chemin de fer; là ils trouvaient leurs chevaux sellés et faisaient leur tour de forêt sans être exposés aux caquetages du Bois de Boulogne. Au cours de ces promenades matinales, leur intimité fit de rapides progrès : Pinky, toujours gaie, riait de bon cœur des leçons de majesté que le prince Éric s'évertuait à lui donner pour le jour où elle ferait son entrée, comme princesse royale, dans le palais d'Albermont, et lui, il apprenait enfin à s'amuser un peu.

— N'ayez pas peur, disait-elle ; aux répétitions le rôle n'est jamais su. Mais quand je serai en scène, vous verrez : vous me trouverez trop de dignité.

— Pas avec moi, n'est-ce pas, Pinky? Ce sera si amusant de représenter comme des rois et de s'aimer comme des amoureux! Vous avez une mèche de cheveux qui flotte au vent. Voulez-vous permettre?

Et, comme il s'attardait à la ramener derrière l'oreille :

— De la tenue, Éric, disait-elle en s'échappant au galop. Vous oubliez que nous ne sommes pas encore présentés.

Le jour où Mlle Jefferson fut officiellement présentée à Son Altesse Royale le prince de Daneberg par la femme du ministre des États-Unis, il y avait longtemps que le mariage était résolu entre eux. Mais il fallait faire engager la demande par l'ambassadeur de Daneberg auprès du gouvernement des États-Unis. M. Greenmore était venu à Paris pour servir de père à Mlle Jefferson; elle voulait prendre pour témoins deux planteurs de ses amis, gens un peu frustes, auxquels on ne trouva pas un caractère assez officiel, et elle dut se contenter d'un général et d'un grand-juge, des gens de rien du tout, disait-elle, mais dont les qualités faisaient meilleure figure dans un acte.

Quand enfin tout fut prêt, le prince Éric repartit pour Albermont afin d'y attendre l'arrivée de sa fiancée, pour l'entrée de laquelle furent préparées de grandes réjouissances malgré la mauvaise humeur du parlement, vexé de voir qu'on s'était passé de lui pour marier le prince royal.

La veille de son départ, Pinky reçut la visite de Joë Blain qui, à la première nouvelle de l'événement, était accouru pour tenter un dernier effort.

— Vous devriez épouser Maud, lui dit Pinky, et venir tous deux vous établir en Daneberg.

IV.

Pour faire accepter par les vieilles cours d'Europe et par le peuple de Daneberg le mariage extraordinaire du prince royal, on avait cru devoir établir une généalogie qui la faisait descendre d'un seigneur Écossais émigré au Connecticut vers la fin du XVIIe siècle. Les papiers convenables avaient été envoyés des États-Unis à cet effet, revêtus de sceaux en aussi mauvais état que possible et parfaitement rédigés dans le style du temps. Mlle Jefferson, à qui l'on n'avait pu laisser ignorer ce travail, n'y avait d'ailleurs fait aucune opposition : puisqu'elle ignorait ses origines, elle n'avait aucune raison de contester celles qu'on lui attribuait. Il fut donc admis que le prince Éric épousait une riche héritière qui, sans appartenir à une maison princière, était d'une excellente famille dont les rejetons avaient eu des fortunes diverses. Quand on la vit, on trouva en effet qu'elle avait fort grand air et qu'à défaut de parchemins la noblesse de ses manières aurait suffi pour faire reconnaître en elle le sang d'anciens preux.

Quelques jours avant la date fixée pour la cérémonie nuptiale, le prince Éric eut à entretenir sa fiancée d'une question plus délicate. L'acte de baptême de Mlle Jefferson figurait dans le dossier produit à la Chancellerie; mais, en fait, Pinky n'avait jamais pratiqué la religion catholique ni aucune autre : par une inadvertance que peut seul expliquer le souci des grandes affaires, son père avait complètement oublié de lui faire donner une éducation religieuse. Il était convenu qu'elle ferait profession de catholicisme, et cette perspective ne l'avait pas effrayée : elle trouvait aussi naturel de se conformer à la religion qu'aux autres usages du pays dans lequel elle venait s'établir. Mais il s'agissait de lui faire faire sa première communion. Aux premiers mots que lui en toucha le prince Éric, elle eut peine à contenir sa gaieté.

— Ma première communion! s'écria-t-elle. Mais j'ai vingt-quatre ans.

— Cela ne fait rien. On ne vous demandera pas de vous habiller tout en blanc et de porter un cierge. Il est même préférable que la cérémonie s'accomplisse dans la chapelle du palais, au milieu de la plus étroite intimité. Le public n'en aura pas connaissance, mais on pourra répondre aux curieux que vous l'avez faite, sans préciser la date.

L'archevêque-primat reçut donc la confession de Mlle Jefferson après l'avoir baptisée de nouveau, sous condition, et l'admit à la sainte table. Personne, comme on peut le penser, n'a jamais su ce qui s'était dit au tribunal de la pénitence. Seulement, à la suite de cette confession, l'archevêque-primat crut devoir avertir la reine que sa future belle-fille avait une façon un peu personnelle d'entendre la pratique de ses devoirs religieux et qu'il conviendrait, au moins pendant les premiers temps, de ne pas la presser trop vivement sur ce chapitre.

Le mariage eut lieu avec tout l'éclat usité. Pinky, délicieuse en longue traîne sous son voile de mariée,

enchanta la cour et le peuple par la grâce et la majesté de son maintien, et il n'y eut qu'une voix pour proclamer qu'elle serait une reine bien plus imposante que la reine actuelle. Elle portait la tête un peu en arrière et de côté, sans raideur, d'un air qui inspirait autant de respect que d'admiration. Et à la réception de gala qui termina le jour des noces, elle montra tant de dignité unie à la simplicité la plus affable que toute la cour fut aussitôt conquise. Les difficultés commencèrent le lendemain.

On avait aménagé dans le palais du roi des appartements pour le prince royal et sa femme; mais toute la famille se réunissait à table et passait la soirée ensemble dans le salon de la reine. Il y avait là, outre le roi et la reine, le prince Éric et la princesse royale, les quatre filles du roi, dont l'âge variait de douze à dix neuf ans, le frère du roi, deux cousines de la reine, le chapelain et la grande maîtresse des enfants de Daneberg. Le roi faisait sa partie à une table de whist; la reine travaillait à un ouvrage de tapisserie, et le chapelain ou la grande maîtresse lisait à haute voix un ouvrage instructif. A dix heures, les jeunes princesses servaient le thé; l'une d'elles jouait quelquefois un morceau de piano. Quand la pendule sonnait onze heures, le roi se levait et tout le monde se retirait.

Au sortir de la première soirée de ce genre, le prince royal et sa femme venaient de rentrer dans leurs appartements; quand on les eut laissés seuls, le prince s'approcha de Pinky pour l'embrasser : elle leva les bras en l'air en poussant un cri prolongé.

— Ah! dit-elle, mais c'est assommant! Il m'est impossible de vivre ainsi et je ne suis pas capable de passer une seconde soirée comme celle-là. Et c'est ainsi tous les jours! Et il faudra que je fasse de la tapisserie, que j'entende du piano, que je subisse la lecture à haute voix, et que je parle bas, et que je prenne tous les jours la même tasse de thé à la même heure! Jamais! J'aime mieux m'en aller tout de suite.

— Pinky! je vous en conjure, au nom du ciel, parlez plus bas. Le chambellan de service est dans une pièce voisine.

— Plus bas! Comment? Je ne peux pas même crier? Mais j'étouffe! Et vous pouvez supporter cette vie-là? Mais on n'est pas bourgeois à ce point! J'avais entendu dire qu'il y avait dans la rue Saint-Denis, à Paris, des merciers qui vivaient de la sorte. Mais ici, nous!

— De grâce! ma chère amie, ce n'est qu'un moment à passer. Nous nous installerons autrement.

— Je l'espère bien. Demain, dès demain, je veux sortir d'ici. Nous aurons notre palais à nous, et nous recevrons qui nous voudrons, et nous donnerons des fêtes, ou nous resterons chacun chez nous, comme il nous plaira.

— Oui, oui, disait le prince, mais pas tout de suite.

— Si! tout de suite. Je ne peux pas attendre.

Et Pinky se mit à taper des pieds; elle avait pris les pincettes et en donnait de grands coups sur la table. Puis tout d'un coup la crise prit un autre cours; la princesse royale se jeta tout habillée sur le lit, enfonça sa tête dans l'oreiller et fondit en larmes.

Le prince Éric, très amoureux de sa femme, parvint à la calmer ce jour-là. Mais pour éviter le retour de pareilles scènes il fallait aviser. Voulant à la fois donner satisfaction à Pinky et ménager cependant les habitudes patriarcales de sa famille et l'opinion publique, il engagea une négociation difficile pour obtenir l'autorisation de s'installer avec la princesse royale dans un autre palais, qu'il aurait au besoin acheté ou fait bâtir : ce n'était pas la question d'argent qui pouvait l'arrêter. Mais il se heurta au parti pris de la reine, qui ne voulait absolument pas consentir à une séparation. En attendant, la vie commune continuait. La reine était pleine de prévenance pour sa belle-fille et s'ingéniait à la distraire par de petites surprises : elle poussa l'esprit de concession jusqu'à faire venir un prestidigitateur, bien qu'elle réprouvât en principe des amusements qui rappellent trop les pratiques de la sorcellerie. Ce fut en vain. D'autre part, elle crut ne pouvoir se dispenser de faire des observations à Pinky, un jour que celle-ci, au lieu de faire sa promenade quotidienne aux Allées Marines, s'était fait conduire avec sa dame d'honneur à travers les rues de la capitale pour voir les passants et les boutiques.

Alors Pinky déclara qu'elle ne paraîtrait plus aux réunions de famille. Elle voulait avoir sa maison à elle, sortir le matin à cheval, avoir du monde à dîner, faire danser le soir, aller au théâtre, se mettre en relations avec les ministres, les grands du royaume, les députés et même les gens de lettres; c'est-à-dire qu'elle ne parlait de rien moins que de mettre sens dessus dessous la paisible cour de Daneberg habituée à une vie simple et tranquille, à la pratique régulière de toutes les vertus. Pinky disait aussi que, s'il y avait une épidémie ou une catastrophe, elle était prête à payer de sa personne, mais que jamais elle ne consentirait à faire elle-même des brassières pour les enfants pauvres et à aller visiter de vieux malades malpropres. Et plus on essayait de l'amener à des dispositions tempérées, plus elle s'animait dans ses prétentions, de sorte que la situation eût fatalement abouti à un fâcheux éclat si, par un événement aussi opportun que douloureux, le roi Jean n'était mort subitement dans la soixante-quatrième année de son âge et la trente et unième de son règne.

Aussitôt qu'elle fut reine, Pinky devint d'une extrême douceur à l'égard de sa belle-mère; elle l'entoura d'égards et d'attentions jusqu'à vouloir que la reine douairière eût pour elle toute seule, avec ses filles si elle désirait les emmener, le château de Réalbourg et toutes ses attenances et dépendances, sans compter

une maison complète et une garde d'honneur. La reine mère n'essaya pas de refuser. Le roi et la reine restèrent au palais d'Albermont, où ils eurent enfin leurs coudées franches. Le deuil de la famille royale interrompait nécessairement les projets de fêtes, mais Pinky en prit aisément son parti : elle avait désormais d'autres occupations, plus graves et suffisantes pour occuper son activité. Dès le premier entretien qu'elle eut avec le roi sur les affaires du royaume, elle exprima l'avis qu'il fallait se séparer immédiatement d'un ministère qui avait donné plus de gages au parlement qu'à la Couronne.

— C'est bien mon avis, répondit le roi; mais il serait peut-être sage de temporiser jusqu'à ce que les Chambres aient voté la liste civile, qui doit être fixée à l'ouverture du règne pour toute sa durée.

— Gardons-nous bien, dit la reine, de laisser croire que nous attachons la moindre importance à la liste civile. C'est ici que les paraphernaux de la Couronne vont produire tout leur effet. Nous avons de quoi vivre sans rien changer au train de la cour, quand même on ne voterait pas de liste civile du tout. Il faut qu'on le sache. En débutant par un acte de fermeté, nous ferons sentir au parlement qu'il ne nous tient pas sous sa dépendance, et on nous en respectera d'autant plus.

Cette attitude était conforme au vœu secret du roi, qui, n'oubliant pas les injures du prince royal, avait gardé rancune au ministère de son défaut de zèle lors du projet de mariage avec la princesse Euphrasie. Lorsque le ministère vint, suivant l'usage, remettre ses portefeuilles au nouveau roi, le roi, à la stupéfaction générale, les accepta et constitua un nouveau cabinet pris dans la minorité de la Chambre. Cet acte d'audace jeta l'émoi dans le monde parlementaire. On ne parla de rien moins que de recourir aux armes pour répondre à ce défi jeté au suffrage universel en violation de l'esprit de la Constitution. Mais le peuple resta froid. On trouva généralement que le souverain, à son avènement au trône, avait bien le droit de choisir ses conseillers et qu'il fallait les attendre à l'œuvre. Quant à la Chambre des États, directement atteinte dans ses prérogatives, elle manifestait les dispositions les plus menaçantes.

— Laissons-les crier, disait la reine; ils se calmeront. Nous en avons déjà un tiers à nous; le second tiers viendra quand il verra qu'on marche sans lui.

Cependant la résistance dépassa toutes les prévisions. Bien qu'il n'y eût pas de réceptions à la cour, le roi et la reine recevaient individuellement les députés et, dans des entretiens intimes, s'efforçaient d'agir sur leur esprit et de leur démontrer par des bienfaits la nécessité de raffermir le pouvoir royal énervé par une longue mansuétude. Quelques députés se laissèrent convaincre; on put en rallier assez pour que la majorité opposante fût réduite à un chiffre précaire. Mais c'était encore la majorité, et, quand vint le projet de loi tendant à fixer le chiffre de la liste civile, au lieu de le voter par acclamation comme on avait toujours fait, on en renvoya l'examen à une commission. Cette commission fut composée de telle sorte qu'il était facile de se rendre compte des intentions de la Chambre : elle voulait traîner les choses en longueur et, sans émettre un vote de refus qui aurait eu un caractère trop antidynastique, remettre à statuer jusqu'au jour où elle aurait satisfaction par l'arrivée aux affaires d'un cabinet choisi dans la majorité. En présence de ces dispositions manifestes, le roi adressa aux Chambres un message dans lequel il appelait leur attention sur les principales affaires du royaume et ne parlait de la liste civile que dans une phrase incidente où perçait l'ironie.

« Le vote de la liste civile n'a rien d'urgent, était-il dit dans ce document; non seulement il appartient aux Chambres d'en fixer le chiffre, mais elles peuvent la supprimer par prétérition sans que les affaires de l'État soient interrompues dans leur cours : le roi verra avec plaisir que le parlement donne la priorité à d'autres projets qui intéressent directement le bien-être moral et matériel du peuple. »

Tout le monde comprit le sens de ce langage : la fortune de la reine permettait de satisfaire à tout. Aussi y eut-il un véritable désarroi dans les couloirs. Les plus exaltés disaient que c'était fort bien et que, si le roi n'avait pas besoin d'argent, ce serait une économie de quatre millions, et même de six, car le nouveau projet proposait une augmentation de deux millions; mais les hommes d'État plus rassis faisaient remarquer ce qu'il y aurait d'anormal dans la situation qu'on allait ainsi créer. C'était mettre le parlement d'un côté et le roi de l'autre, assurer au pouvoir exécutif une dangereuse indépendance; et il n'était pas sûr que le peuple soutînt jusqu'au bout la majorité dans cette éclatante rupture avec la Couronne. Malgré ces avis, la majorité ne put se résoudre à faire amende honorable, et la commission continua son examen avec une sage lenteur. Le roi n'en continuait pas moins à dépenser de l'argent.

Il y avait un autre moyen, plus efficace, de réduire à merci le cabinet qui n'avait pas la confiance de la majorité : c'était de ne pas voter le budget. Mais on n'était qu'au milieu de l'année et il fallait attendre plusieurs mois encore pour donner à cette mesure toute sa portée. Le temps fut mis à profit par le roi, qui en employa la plus grande partie à parcourir son royaume pour se faire connaître des populations. Sa jeunesse, sa prestance, l'air de désintéressement que lui donnait son attitude dans la question de la liste civile et l'impossibilité où l'on était de lui reprocher encore aucune faute lui conciliaient facilement les

cœurs ; la bonne grâce de la reine, le tour primesautier de son esprit et même ce qu'il y avait parfois d'inattendu dans ses manières achevaient la conquête. Cependant la majorité tenait bon. On ne doutait plus déjà qu'il faudrait recourir au fatal expédient des douzièmes provisoires, si même le refus absolu du budget ne créait une situation révolutionnaire en arrêtant brusquement la marche des services publics ou en obligeant le roi à y pourvoir en dehors de toutes les règles constitutionnelles. Les esprits étaient donc anxieux et troublés lorsque se répandit tout à coup une nouvelle qui mit le comble à l'agitation.

On assurait dans les cercles ordinairement bien informés que le roi et la reine allaient partir pour un voyage en Amérique. Le roi voulait, disait-on, faire acte de présence dans les vastes domaines de sa femme, étudier par lui-même les améliorations à introduire dans l'exploitation des mines de pétrole dont le revenu paraissait susceptible d'être doublé, et construire tout un réseau autour du chemin de fer déjà en activité. On ajoutait tout bas, et sans que personne connût l'origine de ce bruit, que la reine ne tenait pas absolument à rester en Daneberg, que sa santé s'accommodait mieux du climat et de l'existence de la libre Amérique, qu'elle emmenait le roi sous prétexte d'une simple excursion, mais qu'une fois là-bas elle voudrait y rester et que le roi y resterait avec elle, n'ayant rien à perdre puisqu'il n'avait pas de liste civile.

La Chambre refusa de croire à ces bruits et ne voulut y voir qu'une manœuvre destinée à peser sur ses résolutions. Il n'était pas croyable qu'un roi abandonnât, de gaieté de cœur, le trône de ses pères pour aller vivre à l'étranger, même avec d'immenses revenus, sur le pied d'un simple particulier. En conséquence on ne bougea pas ; le projet de loi sur la liste civile n'était pas encore rapporté, le budget n'était pas mis à l'ordre du jour et le mois de novembre allait finir.

Un beau matin, la *Gazette officielle* publia un décret qui conférait la régence à l'oncle du roi; une note insérée dans la partie non officielle annonçait en même temps que le roi et la reine étaient partis pour un voyage d'une durée indéterminée.

V.

Éric et Pinky arrivèrent en Amérique dans le plus strict incognito; ils voyageaient sous le nom de comte et comtesse d'Albermont, et ce fut une partie de plaisir. Au départ, Éric était un peu soucieux de quitter son royaume et se demandait s'il le reverrait jamais. Mais une fois au milieu des mines de pétrole, il reconnut par lui-même la prodigieuse richesse des puits, put se rendre compte de l'énorme trafic du chemin de fer et constata ainsi qu'il était encore plus à son aise qu'il n'avait pu l'imaginer. D'ailleurs la vie au grand air lui faisait du bien; il éprouvait un sentiment de détente à n'avoir plus besoin de lutter contre des députés hostiles et des ministres douteux, à n'être plus sans cesse préoccupé de ce qu'on pourrait dire ou penser de ses moindres actes et de ses paroles en l'air. Bientôt il ne considéra plus comme une idée absurde de ne jamais retourner en Daneberg et de vivre aux États-Unis de la libre vie d'un citoyen opulent. Il donna de grandes chasses, apprit à boire, se fit des muscles et n'en aima que mieux Pinky, si bien qu'elle dut l'avertir que sa santé allait avoir besoin de ménagements pendant quelques mois.

La première personne qui vint leur souhaiter la bienvenue fut l'aimable Maud, qui, après le mariage de son amie, était retournée chez elle. Pinky lui fit des ouvertures pour l'emmener au Daneberg.

— Tu choisiras ton mari, lui disait-elle, et nous le nommerons premier chambellan du roi.

— Merci, répondit Maud; je viens de me fiancer au premier meunier de l'Arkansas.

Joë Blain était déjà marié et vint, sans bouder, présenter sa jeune femme, dont il était aussi épris qu'il l'avait été de Pinky.

— Je vous aimais beaucoup, dit-il simplement à Pinky, et je crois que j'aurais été très heureux avec vous. Mais puisque vous ne l'avez pas voulu, j'en ai épousé une autre, que j'aime beaucoup aussi et avec qui je suis très heureux. Il ne sert à rien de s'entêter.

Pendant que le roi et la reine passaient doucement leur vie dans cette villégiature lointaine, le royaume de Daneberg était en proie à la consternation. Le régent était un prince nul qui se bornait à donner des signatures; les ministres expédiaient les affaires courantes et faisaient entendre que le roi reviendrait quand le budget serait voté. Mais le peuple était mécontent et murmurait contre la Chambre des États, dont l'obstination avait amené cette crise. On commençait même à se moquer d'elle et à rire de son impuissance; car il n'y avait aucune chance de faire accepter la république dans ce pays très attaché à ses traditions, et personne ne se souciait d'avoir recours à une nouvelle dynastie. Si le roi avait été sans fortune, on n'aurait pas cru à la durée de son éloignement; mais on savait qu'il continuait de vivre royalement et on craignait que sa femme ne voulût le retenir dans un pays où elle avait tant d'intérêts. Une notable fraction de la majorité se détacha peu à peu du parti de la résistance et se montra disposée à voter le budget, tout en se réservant d'introduire des réformes dans le budget suivant, quand la situation aurait repris son cours normal. Le budget fut enfin mis à l'ordre du jour dans la dernière semaine de décembre et expédié en quelques séances. Le ministère profita de l'entraînement général pour hâter le dépôt du rapport sur la liste civile, et le projet fut voté, après une discussion orageuse, mais à une grande majorité.

Ces nouvelles, arrivant coup sur coup en Amérique, obligèrent le roi et la reine à s'occuper de leur retour en Daneberg. Pinky fut la première à reconnaître qu'il ne fallait pas pousser les choses à l'extrême et que, sans montrer un empressement excessif, on devait répondre par un prompt retour à ces manifestations de bonne volonté. Le couple royal rentra donc à Albermont après une absence qui n'avait pas duré trois mois.

Le roi se garda bien de triompher ouvertement ; il affecta de déclarer au contraire qu'il n'avait jamais eu l'intention de se séparer de son peuple, que son voyage avait eu le même caractère que tous les autres voyages de souverains à l'étranger ; que pour la liste civile, dont le parlement avait voté l'augmentation avec une si patriotique générosité, il n'en aurait jamais fait une question de gouvernement, mais qu'il était heureux de trouver à son retour le budget voté et de pouvoir ainsi donner suite aux projets de la Couronne pour l'amélioration des services et le développement des institutions populaires. L'état des partis avait subi un profond changement. Maintenant qu'il y avait une majorité dévouée au trône, sous la direction d'un ministère à la fois conservateur et progressiste, tout le monde voulait en être et en avoir toujours été. L'Opposition se trouvait réduite à un effectif négligeable. Mais il en résulta un autre danger : dans l'impossibilité de récompenser tant de dévouements comme ils croyaient y avoir droit, on allait s'exposer à faire bien des mécontents. Le roi s'arrêta au seul moyen de ne pas faire de jaloux et de liquider d'un seul coup toutes ses dettes de reconnaissance : il prononça la dissolution de la Chambre des États.

A cette nouvelle, il n'y eut qu'un cri de rage dans la Chambre. Voilà donc le prix qu'on recueillait d'une aveugle soumission ! On avait cru se concilier la faveur de la Couronne en passant par toutes ses exigences : à peine était-elle nantie de sa liste civile et de crédits réguliers pour assurer la marche des affaires, le premier usage qu'elle faisait des armes dont on l'avait imprudemment pourvue était de se retourner contre l'assemblée à qui elle devait tout. Les amis n'étaient guère moins furieux que les ennemis, car les frais d'une élection sont les mêmes pour tout le monde. Cependant on ne pouvait méconnaître le droit du gouvernement de faire appel à la volonté populaire : un nouveau roi, qui avait un nouveau ministère, avait besoin d'une nouvelle Chambre pour constater l'accord de la royauté et du peuple. Il fallait bien faire contre fortune bon cœur et prendre ses mesures pour être d'une assemblée qui semblait destinée à durer longtemps. On crut d'abord qu'il convenait de s'adresser au ministère pour faire agréer les candidatures ; mais, contre toute attente, le ministère déclara qu'il entendait rester neutre dans la consultation du peuple.

En effet, le ministère n'eut pas de candidats. Ce fut Pinky qui prit en mains la conduite des élections.

— Prenez garde, lui disait le roi, encore imbu de préjugés du vieux temps. Notre situation est bonne, nous avons les plus grandes chances d'avoir une majorité dévouée, et vous risquez de tout perdre en voulant introduire dans ce pays les mœurs électorales du vôtre.

— Une élection est une affaire, répondait-elle, et doit par conséquent être traitée en affaire. Ne vous mêlez de rien ; vous êtes le roi, et vous devez planer au-dessus des partis. Mais laissez-moi libre : je ne demanderai rien aux fonctionnaires, je ne veux même pas toucher aux fonds secrets, j'agirai en simple particulier et je vous réponds du succès.

Elle commença par choisir comme président du comité central dynastique un avocat qui ne se portait candidat dans aucun collège et pouvait ainsi donner tous ses soins au résultat d'ensemble ; elle n'avait aucune raison d'avoir confiance dans sa fidélité, mais elle le savait habile homme et elle s'assura son dévouement par un contrat verbal aux termes duquel il devait recevoir 200 000 francs si les élections étaient bonnes, et rien du tout en cas d'échec. Le comité ouvrit une souscription à laquelle tous les bons citoyens furent invités à prendre part, les souscriptions devant demeurer secrètes pour ne compromettre personne. On ne sut donc pas de quelle source provenaient les fonds du comité ; la plus grande part en fut naturellement fournie par Pinky, qui n'hésita pas à consacrer dix millions de sa fortune personnelle à cette importante opération.

On s'en douta, et l'Opposition cria à la candidature officielle. La reine se borna à faire démentir les insinuations calomnieuses par lesquelles on cherchait à mettre en cause une auguste personnalité et continua l'organisation des comités locaux. Elle eut un journal dans chaque ville et un agent dans chaque bourg. On exigea qu'ils fussent indépendants. Quand tout le mécanisme fut monté, Pinky s'étonna du chiffre relativement minime auquel s'élevait la dépense, et, comme il restait beaucoup d'argent disponible, elle put donner suite à une idée très simple dont elle avait craint d'abord que l'application ne fût par trop coûteuse.

Chaque agent de bourg offrit individuellement à tous les électeurs de parier cinq francs que le candidat de l'Opposition serait élu. Un nombre immense d'électeurs acceptèrent le pari. Et chaque électeur qui avait ainsi parié contre le candidat de l'Opposition, non seulement vota, mais fit une propagande acharnée pour le candidat du gouvernement. La manœuvre était facile à reconnaître, mais elle était légalement inattaquable. On a toujours le droit de parier sur une élection comme sur une course. Tout au plus la Chambre aurait-elle pu y voir un motif moral d'invalider l'élection, mais ce n'était à craindre qu'en cas d'insuccès.

L'animation des parieurs fut telle que le gouverne-

ment dut intervenir contre lui même pour assurer une certaine liberté aux élections; il ne fallait pas non plus que la majorité atteignît un chiffre invraisemblable.

D'autre part, le bruit avait été répandu que, si les élections ne donnaient pas un résultat satisfaisant, le roi et la reine étaient décidés à abdiquer et à retourner en Amérique où les attendait une vie exempte de soucis, et les opposants eux-mêmes voulaient garder le roi puisqu'il était prêt à s'en aller.

Le peuple envoya donc à la nouvelle Chambre des États une majorité compacte dont la fidélité dynastique assurait au roi, pour de longs jours, un gouvernement facile et agréable.

— Maintenant qu'il y a une Chambre investie de la confiance populaire, dit la reine, rien ne l'empêchera d'augmenter les impôts.

Le corps diplomatique vint apporter ses félicitations à l'occasion du grand acte par lequel le peuple de Daneberg avait si hautement confirmé les droits de la maison royale.

— Celui qui peut attendre est toujours maître du marché, dit M. Greenmore à l'archevêque-primat.

— Oui, répondit Sa Grandeur; mais pour gagner il faut mettre au jeu.

Le moment était venu de déclarer l'état de la reine La prochaine venue de l'héritier du trône de Daneberg fut accueillie avec des transports de joie, et la Chambre des États tint à honneur de prendre elle-même l'initiative d'une loi qui attribuait par avance au futur prince royal une dotation annuelle de cinq cent mille francs. Pinky retrouva ainsi l'intérêt du capital qu'elle avait mis dans les élections.

GASTON BERGERET.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les préliminaires de la paix avec la Chine (1).

(1885)

IV.

Au Tonkin et à Formose, les événements se succédaient à notre avantage.

Le 3 mars, l'armée chinoise du Yunnan, renforcée par les bandes du fameux chef des Pavillons noirs, Liu-Vinh-Phuoc, avait dû lever le siège de Tuyen-Quan, défendue par le colonel Dominé avec une garnison de 600 hommes. Le 7 mars, un détachement du corps expéditionnaire de Lang-Son était entré à That-Khé. La frontière chinoise était atteinte et menacée par nos troupes.

A Formose, notre corps de débarquement avait rompu l'immobilité où il avait dû se tenir trop longtemps. Du 4 au 8 mars, il avait enlevé les fortifications élevées au sud de Kelung et il s'était ouvert la route de Tamsui par une série de combats heureux.

Nos croiseurs empêchaient les expéditions de riz et menaçaient d'affamer les provinces du Nord. Nul n'ignorait enfin que le commandant de l'escadre française préparait une expédition dont la cour de Pékin et le vice-roi du Tchéli devaient particulièrement redouter les effets.

Tous ces faits devaient entrer dans les calculs des deux parties. Les négociateurs français y voyaient de nouveaux motifs de confiance dans les dispositions manifestées par le gouvernement chinois et par ses représentants.

L'examen des propositions chinoises avait été activement poussé dans les derniers jours.

Les explications échangées dans les conférences quotidiennes des délégués respectifs, les indications transmises par sir Robert Hart avaient définitivement fixé M. Ferry sur les changements et sur les additions qu'il avait à introduire dans le projet.

L'essentiel était de laisser intacts, autant que possible, les trois articles approuvés par décret impérial. De nouvelles propositions auraient excité la défiance du Tsong-li-Yamen et causé des retards en nécessitant la promulgation d'un nouveau décret. Il y avait donc avantage à présenter les articles additionnels, dont l'insertion paraissait nécessaire, comme des clauses destinées simplement à expliquer les conditions approuvées par l'empereur. Le gouvernement chinois aurait ainsi la satisfaction de faire prévaloir sa rédaction; il pourrait en outre, sans recourir à l'empereur, autoriser directement son plénipotentiaire à signer l'article additionnel considéré comme un simple commentaire de l'arrangement principal.

Les préliminaires de paix se composeraient ainsi de deux actes : un *protocole* comprenant les dispositions essentielles, une *note explicative* fixant les détails et la procédure.

Dans le protocole, les trois articles chinois devaient figurer tout d'abord. Ces articles impliquaient la mise en vigueur du traité de Tien-Tsin, c'est-à-dire l'évacuation du Tonkin par les troupes chinoises, la reconnaissance de notre protectorat exclusif sur tout l'Annam et la cessation des hostilités; de plus, ils nous conféraient les garanties nécessaires pour assurer l'exécution de l'arrangement. C'était le but assigné dès le premier jour à l'expédition du Tonkin; c'était la paix honorable. Fallait-il insister pour ajouter au protocole d'autres stipulations?

Peu de jours auparavant, les négociateurs français pensaient encore à l'insertion d'une clause destinée à conférer à la France certains avantages commerciaux ou industriels comme dédommagement pour les frais

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

de la campagne ou comme équivalent de l'indemnité réclamée après la violation du traité de Tien-Tsin. Ils y avaient renoncé en dernier lieu. D'une part, ils avaient reconnu que l'insertion d'une clause semblable risquait de retarder et peut-être de compromettre la conclusion de la paix; d'autre part, ils avaient réfléchi qu'ils auraient les moyens de faire passer ultérieurement dans le traité définitif une stipulation relative à l'établissement de chemins de fer et rédigée dans le sens indiqué plus haut. Ils pourraient alors développer à loisir des explications qu'il était difficile de transmettre par télégraphe. Ils conserveraient d'ailleurs l'avantage de la situation, puisque les forces françaises continueraient à occuper Formose et à empêcher les expéditions de riz. Rien ne s'opposait donc à ce que la question fût provisoirement ajournée.

Malgré le désir qu'on avait de ne pas toucher aux formules proposées par la Chine, on ne pouvait cependant accepter l'article 1er, ainsi conçu :

« D'une part, la Chine consent à ratifier la convention de Tien-Tsin de mai 1884, et, d'autre part, *la France consent à ne rien demander de plus que ce qui est stipulé par cette convention.* »

Dans la forme, cette stipulation était inadmissible; elle contenait une allusion manifeste à l'abandon de l'indemnité réclamée après la violation du traité de Tien-Tsin; elle pouvait devenir un prétexte à des commentaires humiliants pour la France. De plus, cette stipulation aurait pu fournir une arme défensive au gouvernement chinois lors des négociations du traité définitif. Quand une concession nouvelle lui aurait été demandée, entreprise de chemins de fer, ouverture au commerce d'un nouveau port, modification de règlements douaniers, etc., il se serait peut-être cru fondé à répondre par une fin de non-recevoir basée sur l'engagement pris par la France de « ne rien demander de plus que ce qui est stipulé par la convention de Tien-Tsin ». La prudence conseillait dès lors de substituer à la rédaction proposée un texte qui, sans modifier le sens, ne laissât aucune prise à l'équivoque. M. Jules Ferry s'arrêta à la formule suivante :

« ... Et d'autre part *la France déclare qu'elle ne poursuit pas d'autre but que l'exécution pleine et entière de ce traité.* »

Ainsi rédigée, la clause ne pouvait être opposée à des demandes nouvelles; elle laissait une marge suffisante pour d'autres arrangements combinés en vue de l'exécution *pleine et entière* du traité de Tien-Tsin.

Les deux autres articles du protocole ne donnaient lieu à aucune observation.

Restait à préciser et à formuler les stipulations qui devaient être ajoutées au protocole sous forme d'acte additionnel ou de *note explicative*.

On connaît déjà les points essentiels sur lesquels les négociateurs français jugeaient indispensable de préciser l'accord par écrit, au moment même de la signature des préliminaires de paix. Leur dessein était de fermer aussi hermétiquement que possible la porte à des équivoques ou à des surprises analogues à celles qui avaient compromis le sort du traité de Tien-Tsin. Ils tenaient à ce que la procédure à suivre fût déterminée d'une manière aussi précise que les obligations mêmes des parties contractantes. Pour assurer ce résultat ils proposèrent d'annexer au protocole la note explicative dont le texte suit :

NOTE EXPLICATIVE DU PROTOCOLE.

(*Projet de M. Jules Ferry.*)

« 1° Aussitôt qu'un décret impérial aura été promulgué, ordonnant la mise à exécution du traité du 11 mai 1884 et enjoignant par conséquent aux troupes chinoises qui se trouvent actuellement au Tonkin de se retirer au delà de la frontière, toutes les opérations militaires seront suspendues sur terre et sur mer, à Formose, sur les côtes de Chine, et les commandants des troupes françaises au Tonkin recevront l'ordre de ne pas franchir la frontière chinoise.

« 2° Dès que les troupes chinoises auront reçu l'ordre de repasser la frontière, le blocus de Formose sera levé, et le ministre de France entrera en rapport avec le ou les plénipotentiaires nommés par l'empereur de Chine pour négocier et conclure dans le plus bref délai possible un traité définitif de paix, d'amitié et de commerce. Ce traité fixera la date à laquelle les troupes françaises devront évacuer le nord de Formose.

« 3° Pendant toute la durée de l'armistice et jusqu'à la signature du traité définitif, les deux parties s'engagent à ne porter à Formose ni troupes ni munitions de guerre. Dès que le traité définitif aura été signé et approuvé par décret impérial, les obstacles mis par la France au transport des riz à destination du nord de la Chine seront levés.

« 4° Afin que l'ordre de repasser les frontières soit communiqué le plus vite possible aux troupes du Yunnan, le gouvernement français donnera toutes facilités pour que cet ordre parvienne aux commandants des troupes chinoises par la voie du Tonkin. »

Comme on le voit, cet acte additionnel était presque entièrement consacré au règlement de la procédure à suivre pour l'exécution des préliminaires de paix. On pouvait donc le considérer à Pékin comme un commentaire de l'acte principal, comme une note explicative du protocole. Il contenait pourtant certaines dispositions d'un intérêt majeur pour la France. Évacuation immédiate du Tonkin par les armées chinoises; occupation du pays par les troupes françaises; cessation des hostilités à Formose et sur les côtes de Chine exclusivement; toute liberté d'action laissée à notre corps expéditionnaire au Tonkin; négociations d'un traité définitif de paix, d'amitié et de commerce, susceptible d'embrasser les questions les plus variées; faculté pour la France de mettre obstacle aux transports de riz et d'occuper le nord de Formose jusqu'à la conclusion de ce traité définitif: voilà les dispositions principales de la note explicative. Il est inutile

d'insister sur les garanties qui devaient en résulter non seulement pour l'exécution des préliminaires de paix, mais aussi pour la négociation ultérieure d'un traité définitif avantageux. A bien des égards, le commentaire n'était pas moins important que le texte principal.

M. Campbell n'était pas en mesure de donner son assentiment aux contrepropositions françaises. Il y avait pourtant collaboré, c'est-à-dire qu'il avait contribué par ses conseils à en écarter ce qui aurait pu dans la forme susciter de la part des Chinois des objections irréductibles. Maintenant il n'avait plus qu'à en transmettre le texte, en y ajoutant les considérations qu'il jugerait utiles pour en faire saisir l'économie.

Le 25 mars, deux jours seulement après l'arrivée à Paris du télégramme de Shanghaï confirmant officiellement les propositions du Tsong-li-Yamen, M. Campbell télégraphiait à sir Robert Hart que ces propositions étaient acceptées par le gouvernement français sous réserve d'une modification aux termes du premier article. — On vient de dire la nature et les motifs de ladite modification. — En même temps il transmettait le texte de la note explicative que M. Ferry jugeait indispensable d'ajouter au protocole.

Le 26 mars, M. Campbell complétait cette communication par un nouveau télégramme qu'il avait préparé la veille de concert avec M. Billot. Le négociateur français tenait essentiellement à ce qu'on ne se fît à Pékin aucune illusion sur la portée réelle des préliminaires de paix et sur les dispositions de la France. Pour arriver plus vite à une entente, le gouvernement français consentait à laisser de côté diverses questions importantes dont le règlement lui semblait nécessaire; mais ce n'était qu'un ajournement. Qu'on n'allât pas se méprendre sur ses intentions ni sur le caractère de la situation nouvelle résultant de la signature du protocole: il se proposait bien de revenir sur les questions ajournées et d'en obtenir une solution équitable. Ce n'était pas la paix qu'on allait conclure, mais simplement une suspension d'hostilités. La paix définitive ne pourrait intervenir qu'après une entente générale sur toutes les questions pendantes. Jusqu'à la conclusion de la paix, la France conserverait ses gages et se tiendrait prête à reprendre l'action.

Dans ce même télégramme M. Campbell revenait sur l'intérêt que M. Ferry voyait à ce qu'un plénipotentiaire chinois prît part à la signature des préliminaires. En voici le texte (1) :

« Paris, 26 mars 1886.

« L'idée de M. Ferry était de mettre dans le protocole les conditions principales du traité de commerce; mais il a accepté les vues de sir Robert Hart.

« Le protocole n'établit pas la paix, mais simplement une suspension des hostilités pendant les négociations nécessaires pour l'établissement de la paix.

« Le traité définitif ne doit pas demander beaucoup de temps, les deux parties étant d'accord. Une commission sera nécessaire pour la délimitation de la frontière; mais c'est là une question à traiter après la signature de la paix. Il conviendrait de reporter à cette époque aussi d'autres questions de détail relatives au traité de commerce.

« En ce qui concerne la signature du traité, M. Ferry voudrait qu'un secrétaire chinois fût autorisé à venir à Paris pour signer le protocole avec M. Campbell, comme confirmation manifeste aux yeux du public : le secrétaire n'aura pas d'autre chose à faire que de signer le protocole, puis il retournera de suite à son poste.

« CAMPBELL. »

Ainsi tout semblait préparé pour un accord prochain. D'après les explications échangées pendant les dernières semaines, il y avait lieu d'espérer que nos contrepropositions ne seraient pas repoussées. Chaque jour aggravait la situation de la Chine. Nos escadres continuaient à menacer son littoral et à le fermer aux importations de riz. Le 23 mars, la frontière chinoise avait été pour la première fois violée au Kouang-Si, et le général Négrier, franchissant la Porte de Chine, avait poussé une pointe audacieuse vers la ville de Lang-Tchéou. Le 24 mars, le blocus avait été mis devant Pakhoï, port situé au fond du golfe du Tonkin et par où passaient les renforts et les munitions destinés aux armées du Kouang-Si. Le gouvernement chinois devait avoir hâte d'en finir.

C'est alors qu'un accident de guerre, exploité par l'opposition parlementaire, vint subitement compromettre le résultat de tant d'efforts.

V.

On a dit plus haut que, le 23 mars, le général de Négrier avait franchi la frontière chinoise. Avec un millier de soldats il s'était heurté à une armée d'environ cinquante mille hommes, sur une route difficile et couverte de retranchements. Après deux jours de combats acharnés, il avait dû repasser la Porte de Chine et se replier sur le territoire tonkinois. Bien que le mouvement se fût effectué en bon ordre sans que l'ennemi eût osé contrarier la retraite, ce n'en était pas moins un échec.

La nouvelle en parvint à Paris dans la soirée du 27 mars. D'après la dépêcheexpédiée d'Hanoï, le général de Négrier écrivait de Lang-Son qu'il n'avait pas besoin de renforts et que le moral de ses troupes était absolument intact. Cependant cet insuccès n'aurait-il pas un contre-coup fâcheux sur la dernière phase de la négociation ? N'empêcherait-il pas le Tsong-li-Yamen d'accepter nos contre-propositions ?

C'est la préoccupation qui vint tout d'abord assaillir M. Ferry. On en trouve la trace dans un télégramme

(1) Ce télégramme figure au *Livre jaune*, sous le n° 193 à la page 215; il est présenté, par erreur, comme un mémorandum remis par M. Campbell à M. Ferry.

adressé par lui le jour même à M. Patenôtre. Il commence par informer notre ministre à Shanghaï des bases de l'arrangement projeté; il insiste sur cette pensée que l'exécution du traité de Tien-Tsin doit être le seul objectif de notre politique avec la Chine : « Tel est, en effet, sachez-le bien, le vœu de notre pays, qui désire ardemment la fin de la guerre. » Il prévient M. Patenôtre que le soin de négocier le traité définitif de paix lui sera confié et que, durant ces négociations, nous resterons nantis d'un gage, puisque nous continuerons à occuper le nord de Formose. Et il termine par ces mots :

« Malheureusement, le 23, le général Négrier, ayant tenté une pointe hardie sur le territoire chinois, en dehors de la Porte de Chine, a rencontré des masses considérables et a dû se replier sur Lang-Son. Il est à craindre que le parti de la guerre ne reprenne confiance quand cette nouvelle sera connue. »

Deux jours plus tard, M. Ferry communiquait les mêmes réflexions à notre ambassadeur à Berlin, qu'il avait dû mettre au courant des pourparlers suivis avec MM. Hart et Campbell. « J'espère, écrivait-il, que cet embryon de négociation ne sera pas compromis par le petit échec arrivé à Négrier, qui s'est aventuré un peu trop au delà de la frontière chinoise; il garde d'ailleurs Lang-Son, où il est fortement établi. »

Ce n'était pas de la Chine que le danger allait venir; c'était de la Chambre des députés à Paris ou, plus exactement, des partis extrêmes de la Chambre.

Dès le 27 mars, une question est posée par un membre de la droite « sur les graves et douloureuses nouvelles qui sont arrivées du Tonkin ». Il suffit à M. le président du conseil de donner lecture des télégrammes de notre commandant en chef au Tonkin pour rétablir le caractère véritable des faits. Cependant ce premier engagement parlementaire dévoile le trouble de l'opinion et de la majorité ministérielle.

L'extrême gauche juge la situation et ne pense plus qu'à en tirer parti pour donner l'assaut au cabinet. Elle a déposé une interpellation sur la politique suivie dans l'extrême Orient; elle insiste pour que la discussion en soit abordée sans retard, malgré le gouvernement, qui en conteste l'opportunité. Le débat s'ouvre le 29 mars.

Le signataire de l'interpellation, M. Granet, y fait avec âpreté le procès du ministère et ne voit que sujets de critique dans les diverses phases de l'entreprise. Il manifeste une complète incrédulité relativement au résultat des négociations pendantes avec la Chine; il conteste que l'attitude d'une partie de la Chambre ait pu en contrarier le règlement :

« Vous avez, dit-il, souvent reproché à ce côté de la Chambre (la gauche) de traverser par des discussions inopportunes et intempestives vos négociations, de vous gêner dans vos pourparlers avec la Chine; vous avez essayé de laisser croire que nous tentions constamment de poursuivre à la tribune une crise ministérielle. Non... Vous prétendiez que l'absence d'une déclaration de guerre à la Chine avait ses avantages, et le plus précieux de tous consistait à nous maintenir avec la Chine sur le terrain des négociations. Que reste-t-il de ces négociations? On prétendait hier que vous refusiez le débat parce que vous aviez encore l'espoir de nouer des pourparlers par je ne sais quels intermédiaires obscurs et sans autorité... »

L'orateur ne se doutait pas qu'à cette heure même il tombait sous le coup de l'accusation dont il défendait son parti. Ces négociations dont il parlait dédaigneusement étaient nouées depuis trois mois et sur le point d'aboutir; un ébranlement donné au ministère, un signe d'hésitation manifesté par la France risquait de les rompre et de rendre confiance à l'ennemi. Combien M. Granet eût souffert dans son patriotisme s'il eût compris que son interpellation pouvait empêcher la paix!

Cependant M. Jules Ferry devait, sous peine d'en compromettre les chances, contenir l'expression de ses espérances. Il ignorait si ses contre-propositions étaient agréées à Pékin. Il craignait que le dernier échec du général Négrier ne modifiât les dispositions du gouvernement chinois. Que serait-ce si un débat parlementaire allait révéler la lassitude du parlement et réveiller à Pékin l'idée qu'une prolongation de résistance aurait raison de la ténacité de la France?

Il fallait nécessairement une victoire de tribune.

Encore une fois, M. Ferry réussit à convaincre et à grouper la majorité. S'adressant à la Chambre, au pays, à la Chine même, il affirma de nouveau le but de sa politique et les conditions auxquelles il traiterait avec la Chine :

« Quand la Chine sera prête à ratifier et à exécuter le traité du 11 mai 1884, nous serons, nous, tout prêts à déclarer, d'accord avec vous, appuyés sur vos votes, que la république française ne poursuit pas d'autre but que cette exécution pleine, entière et loyale du traité du 11 mai 1884. »

C'était le texte même de la clause essentielle des préliminaires, que M. Jules Ferry soumettait en ces termes aux représentants du pays, et qui, à n'en pas douter, rencontrait leur assentiment unanime.

Avant même l'ouverture du débat, il avait déclaré formellement qu'il considérait l'interpellation comme inopportune. Il s'était même réservé le droit de ne répondre que sur les points où il pourrait le faire sans dommage pour les intérêts publics. C'était dire d'une façon suffisamment explicite qu'il poursuivait des négociations diplomatiques et qu'il se trouvait tenu à une prudence particulière.

Enfin, il faisait un solennel appel au sang-froid de la Chambre et du pays; il s'efforçait de prévenir des defaillances non justifiées qui, par-dessus les intérêts secondaires d'un ministère, pourraient compromettre une cause nationale :

« Dans ces entreprises lointaines et difficiles, il y a toujours des mécomptes possibles, des revers passagers; mais ce n'est pas une raison, ce ne sera jamais une raison de perdre le sang-froid, de se relâcher de la fermeté, de la persévérance dont, en pareille occurrence, les grandes nations doivent la leçon au monde... Nous devons à ces chefs, à ces soldats qui portent le drapeau français dans ces lointaines régions, le concours moral de notre fermeté, de notre sang-froid; nous leur devons d'aborder ces grandes affaires et de les poursuivre sans forfanterie, mais aussi sans défaillance; et, permettez-moi de le dire, nous pourrions peut-être y apporter aussi un peu d'oubli de nos discordes intérieures, dont le champ reste assez vaste pour que nous puissions, dans des cas semblables, leur imposer silence, alors qu'il s'agit de l'intérêt et de l'honneur de la patrie. »

Sur ce ferme et patriotique langage, la Chambre donnait encore un vote de confiance au gouvernement. Mais la majorité n'était plus que de cinquante voix. L'opposition gagnait du terrain. La confiance n'existait plus. L'attitude des députés trahissait la fatigue du pays. Pour le succès de l'entreprise, il était temps que la paix survînt. Quant au ministère Ferry, son sort était lié désormais à la fortune de nos armes; au premier échec, il était certain d'être abandonné.

Dans cet état de choses, on peut se figurer l'impatience avec laquelle on attendait, au quai d'Orsay, les nouvelles de Lang-Son et de Pékin. Les contre-propositions françaises avaient été expédiées le 25 mars : la réponse de la Chine ne devait guère tarder. Mais, à Lang-Son, le général Négrier était en contact avec une armée chinoise : pourrait-il tenir jusqu'à la conclusion de la paix?

Les événements devaient se succéder, à quelques heures près, dans un ordre défavorable.

Le 29 mars arrivait la nouvelle que le général Négrier avait dû évacuer Lang-Son.

Le 31 mars parvenait à Paris un télégramme de sir Robert Hart annonçant que le gouvernement chinois, quoique informé de l'évacuation de Lang-Son, acceptait les contre-propositions françaises.

La paix était faite.

Mais, dans l'intervalle des deux dépêches, le ministère Ferry avait été renversé.

L'histoire de ces trois jours mérite qu'on s'y arrête.

VI.

Dans la matinée du 29 mars, le général Lewal, ministre de la guerre, recevait du général Brière de l'Isle, commandant en chef au Tonkin, la dépêche qui devait avoir un si fâcheux retentissement :

« Hanoï, 28 mars, 11 h. 30 soir.

« Je vous annonce avec douleur que le général Négrier, grièvement blessé, a été contraint d'évacuer Lang-Son. Les Chinois, débouchant par grandes masses sur trois colonnes, ont attaqué avec impétuosité nos positions en avant de Kilua. Le colonel Herbinger, devant cette grande supériorité numérique et ayant épuisé ses munitions, m'informe qu'il est obligé de rétrograder sur Dong-Song et Than-Moï. Je concentre tous mes moyens d'action sur les débouchés de Chu et de Kep. L'ennemi grossit toujours sur le Song-Koï. Quoi qu'il arrive, j'espère pouvoir défendre tout le Delta. Je demande au gouvernement de m'envoyer le plus tôt possible de nouveaux renforts.

« Brière de l'Isle. »

Au moment où ce télégramme était apporté à M. Jules Ferry, on lui annonçait la visite de l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie. Le comte Hoyos venait présenter le délégué austro-hongrois à la conférence du canal de Suez, dont la première réunion devait avoir lieu le lendemain. Le président du conseil n'eut que le temps de lire la dépêche avant de recevoir ses visiteurs. Dans l'entretien qui suivit, il ne laissa paraître aucune émotion; il causa librement de la question d'Égypte, et même des affaires du Tonkin, sans qu'un changement dans son humeur habituelle trahît ses préoccupations. Mais, les deux étrangers sortis, il se retourna vers son directeur politique qui assistait à la visite de l'ambassadeur et, lui tendant la dépêche :

— Lisez, dit-il. Un nouvel échec à Lang-Son, et pas de nouvelles de Pékin. Voilà l'issue de nos négociations peut-être ajournée. Et demain le ministère n'existera plus.

En ce qui touche les négociations, le président du conseil se trompait : le lendemain même, sans se laisser éblouir par un succès accidentel, la Chine allait accepter nos contre-propositions et consentir à la paix. Quant au sort du ministère, la prédiction était juste : le lendemain aussi, le cabinet Ferry allait être sacrifié en expiation de ce que les orateurs de l'extrême gauche appelleraient « le désastre de Lang-Son ».

Le gouvernement ne perdit pas une heure de la journée pour aviser aux mesures que la situation comportait.

Malgré la situation critique où se trouvait la Chine, malgré les assurances réitérées de MM. Hart et Campbell, on pouvait craindre que les dernières ouvertures de la cour de Pékin n'eussent été qu'une ruse pour endormir notre vigilance. Peut-être avait-elle maintenant le projet de rompre les pourparlers et de tenter encore la fortune avec l'armée débouchant du Kouang-Si. C'eût été, pour ainsi dire, une seconde édition de la manœuvre employée l'année précédente. Dans ce cas même, les renforts envoyés récemment au Tonkin permettraient à nos généraux de tenir tête à l'ennemi; mais nous devions lui prouver que cette fois la France était résolue à en finir. Si, au contraire, la Chine était de bonne foi, si l'affaire de Lang-Son n'était qu'un incident sans importance de la lutte engagée, une démonstration énergique n'aurait aucun résultat fâcheux; elle ne pourrait que confirmer la cour de Pékin dans ses intentions pacifiques et la rendre plus accommodante.

D'après ces considérations, le gouvernement prenait le jour même une série de mesures urgentes. Il donnait l'ordre d'expédier immédiatement au Tonkin, en Cochinchine et à Hué, de nouveaux bataillons et de nouvelles batteries d'artillerie. Il invitait par le télégraphe l'amiral Courbet à organiser le plus tôt possible le blocus du golfe du Petchili. Enfin il préparait, pour en saisir la Chambre dès le lendemain, une demande d'un crédit supplémentaire de 200 millions de francs pour les services de la guerre et de la marine.

Mais dans la soirée la nouvelle de l'échec de Lang-Son se répandait dans Paris, où elle provoquait une grande émotion. Les commentaires ardents de la presse radicale n'étaient pas faits pour ramener le calme.

Le lendemain matin, 30 mars, M. Ferry était dénoncé comme un homme funeste au pays. L'opposition de droite et de gauche réclamait déjà sa mise en accusation. La séance de la Chambre promettait d'être orageuse. La majorité aurait-elle assez de fermeté pour résister à toutes les clameurs?

A une heure, les délégués des Puissances se réunissaient au ministère des affaires étrangères pour la conférence du canal de Suez. C'était le prologue d'une action diplomatique engagée par la déclaration de Londres du 17 du même mois, suivie de concert avec la Russie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, et qui aurait peut-être abouti à l'évacuation de l'Égypte par l'Angleterre si la journée parlementaire eût tourné autrement... M. Ferry souhaita la bienvenue aux délégués et procéda à leur installation par un discours qui ouvre les procès-verbaux de la conférence.

A deux heures, il se rendait à la Chambre des députés.

Une foule hostile se pressait devant les grilles. Dans les couloirs l'agitation n'était pas moins vive. L'opposition s'exaltait et devenait menaçante. La majorité se désagrégeait d'heure en heure. La défaite du ministère était certaine. Des amis lui conseillaient même de se dérober en annonçant sa démission. Mais, après avoir fait ce que l'honneur et l'intérêt du pays commandaient, le gouvernement se devait de ne résigner ses pouvoirs que devant une manifestation formelle du parlement.

Dès l'ouverture de la séance, M. Jules Ferry parut à la tribune pour confirmer les nouvelles reçues du Tonkin et formuler la demande de crédits. Il indiqua les mesures prises la veille; il insista sur la nécessité de réparer l'échec de Lang-Son. Enfin, pour écarter de ce débat patriotique toute considération secondaire, il annonça qu'il ne considérerait pas le vote des crédits comme un vote de confiance. Sur cette question d'intérêt national l'unanimité pouvait donc se faire. La Chambre déciderait ensuite librement à quelles mains elle entendait confier l'exécution de ses desseins.

Ces ouvertures furent repoussées au nom de l'extrême gauche par M. Clémenceau, au nom de la droite par M. Raoul Duval. Avant tout il fallait renverser le ministère; plus tard, avec un autre cabinet, on déciderait des affaires du Tonkin.

En laissant un doute sur les résolutions de la France, cette proposition était faite pour encourager la résistance de ses ennemis. Un membre du centre gauche en comprit le danger. Lui aussi vint affirmer à la tribune la nécessité d'un changement de cabinet; mais, à son avis, « il ne saurait être question d'abandonner les positions que nous avons conquises au Tonkin par le sang de nos soldats. Les déserter serait non seulement une faiblesse que le pays ne pardonnerait pas; ce serait livrer, en même temps que notre honneur, la sécurité de nos possessions en Cochinchine. » Et il ajoutait : « Nous ferons donc tous les sacrifices nécessaires; nous les ferons sur la demande du cabinet qui prendra demain la responsabilité si lourde de la situation présente..., à la condition qu'il affirmera nettement, sans aucune faiblesse, à cette tribune, qu'il est résolu à défendre dans leur intégrité l'honneur et les intérêts du pays. » Cette déclaration venait de M. Ribot. Par son opposition incessante, l'honorable député avait contribué de son mieux à ruiner l'autorité du cabinet devant le pays, sans prendre garde qu'il l'affaiblissait en même temps au regard de la Chine. Ce n'est que justice de noter ici sa dernière déclaration.

Pas une voix ne s'éleva pour la défense du gouvernement. Il n'y avait plus de majorité ministérielle. La preuve en fut donnée sur une question secondaire, relative à l'ordre du jour. Le président du conseil réclama la priorité pour la demande de crédits : sa proposition fut repoussée par 306 voix contre 149.

Les membres du cabinet quittèrent la Chambre pour porter leur démission au Président de la république.

Au dedans, les opposants de droite et d'extrême gauche exultaient, les uns pour avoir brisé un des éléments de force de la république, les autres pour avoir abattu le plus redoutable adversaire du radicalisme. Au dehors, tous les déclassés de Paris, vigoureusement comprimés depuis deux ans, grouillaient sur le quai d'Orsay en criant : « A l'eau, Ferry! »

Le ministère tombait sur la question du Tonkin, le jour même où il en terminait le règlement par une paix honorable. Il tombait au moment où il avait trouvé les termes d'une solution pour les affaires d'Égypte, au moment où, dégagé en extrême Orient, il était assuré d'en finir avantageusement avec Madagascar, au moment enfin où il avait fait reconnaître, sans engager sa liberté pour l'avenir, la possibilité d'une action commune entre la France républicaine et les grandes monarchies du Nord.

Tout cela, parce que le général Négrier avait été blessé; parce que son successeur, malavisé peut-être, avait cru devoir évacuer Lang-Son et reporter sa brigade

à quelques lieues en arrière! Tout cela parce qu'une Chambre émue et mal informée...!

Le régime parlementaire a de ces surprises. C'est un faible inconvénient au prix des garanties qu'il assure à la liberté d'un peuple. Ne récriminons pas.

(La fin au prochain numéro.)

LA DERNIÈRE FEUILLE

Poème sur un poème (1)

I.

Ce jour de novembre s'enfuit, s'enfuit à l'heure convenue comme un facteur de la poste qui a fait sa levée... Oh! que de paroles superflues et de petites lâchetés il emporte dans sa vieille sacoche! Il nous en reste beaucoup à dire, sans doute, et beaucoup à faire, pauvres diables sans foi que nous sommes; mais nous les réservons pour le courrier du lendemain.

Ce jour s'en va parce que le calendrier le veut ainsi, et que le calendrier, qu'il soit julien, grégorien ou républicain, ne peut changer d'une seconde l'heure où un jour doit s'en aller... Qu'il s'en aille donc! Qu'est-ce qu'un jour, en somme? le dix millième d'une vie moyenne, et si j'avais dix mille francs dans ma poche, ne pourrais-je pas bien jeter une pièce de vingt sous dans la rivière pour y faire des ronds?...

Oui, mais on n'y voit plus clair; le crépuscule s'épaissit aux quatre coins de ma bibliothèque... Apportez-moi la lampe!... L'heure où l'on allume les lampes, n'est-ce pas une heure sacrée? Je suis toujours plein d'une émotion muette à ce moment-là... Vous rappelez-vous, à ce propos, la jolie pièce de l'Espagnol Prudence, un saint homme qui a composé de jolies chansons latines pour être chantées à Vêpres?...

Cette pièce s'appelle justement *ad incensum lucernæ;* si Dieu me prête vie, je ferai quelque chose là-dessus en beaux vers français. Je vais en écrire toujours un petit canevas que je serrerai dans mon carton vert intitulé : *Poèmes à faire.*

Ce carton est déjà plein, sans que rien en soit sorti. Après ma mort, il passera aux mains de mes héritiers naturels, afin qu'ils soient dispensés d'imaginer pendant deux ou trois générations. Il leur suffira d'être studieux, réguliers, d'écrire lisiblement, pour être poètes... Ah! pourquoi mes ancêtres n'ont-ils pas eu pour moi la même prévoyance?

II.

Mettez donc la lampe ici, afin que la clarté tombe d'aplomb sur ce livre ouvert. C'est un livre superbe, à l'usage des désœuvrés, avec plus d'images que de lignes imprimées. Le sujet en est mélancolique, si la reliure en est fastueuse; c'est une élégie pour les gens riches.

De petits vers, trop petits pour contenir une pensée, juste assez longs pour contenir un sourire ou une larme; des gravures où tient dans un cadre de quelques pouces tout un raccourci de la nature et de l'homme, à propos de la rêverie d'un poète.

Ce livre s'appelle *la Dernière feuille :* il est bien de cette saison-ci, il est bien de cette heure-ci... Et ne savez-vous pas que chaque poète veut être lu dans sa saison et à son heure? que les *Géorgiques* appellent une soirée de Lombardie ou de Hollande? que Rabelais veut une plantureuse réunion de chasseurs, avec du vin dans les gobelets et un feu flambant dans la cheminée du garde-chasse? —

Que Lamartine est tout à fait le bienvenu à neuf heures du soir, au mois d'août, quand les arbres paraissent, au lointain, se confondre comme le gribouillage d'un écolier, tandis que les fenêtres sont ouvertes et qu'une jeune femme qui n'est pas, qui ne sera jamais à vous, joue n'importe quoi sur un piano à queue d'Érard?...

C'est pourquoi je dis que ce livre me fait plaisir ce soir 20 novembre... Les dernières feuilles : ne les ai-je pas vues ce matin au bois de Boulogne, à l'aube, dans ce crépuscule qui semble, à cette époque, plutôt suivre tristement que devancer le jour?

Oui, oui, je les ai vues. Le bois était charmant et piteux; il rappelait tout à fait cette gavotte surannée qu'on appelle la *Chute des Feuilles*, de Millevoye. Ou plutôt je ferai une comparaison inédite :

Je comparerai ce triste bois à la cervelle d'un homme vertueux qui, après avoir pratiqué longtemps l'enseignement classique (heureux homme!), s'est enfin voué à l'administration; il n'y a plus dans le bois que des squelettes d'arbres, comme dans la cervelle des squelettes d'idées, et dans l'un et l'autre on ne voit plus, au sommet des branches, que des nids vides où les oiseaux ne chantent plus...

III.

Pourquoi le cacher? Cet Oliver Wendell Holmes qui se présente à nous avec trois noms et un petit ouvrage

---

(1) *La dernière feuille*, poème, par *Oliver Wendell Holmes*, illustré par *G.-W. Edwards* et *F.-H. Smith*. — In-f°, Paris, Quantin, 1887.

Ce court ouvrage, dont nous donnons une longue glose, est charmant dans la langue originale; il est encore savoureux et un peu étrange dans la traduction. Les illustrations qui l'accompagnent sont d'une monotonie exquise. Ce sont des tableaux presque sans sujet ou, si l'on veut, des romances presque sans paroles. La phototypie a reproduit le fusain des artistes avec toute la mollesse souhaitable.

est un savant médecin. Il est même un des ornements de la médecine transatlantique. Car c'est à Boston (Massachusetts) qu'il exerce son art depuis soixante-dix-huit ans.

Il faut croire que la médecine demande un plus long apprentissage, quatre-vingts ans au moins; car depuis que O. W. Holmes est médecin, il n'a pas encore pu guérir les maladies que l'on appelle, précisément à cause de cela, les *maladies incurables*.

D'ailleurs, comme il faut bien faire quelque chose de sérieux dans sa vie, O. W. Holmes est aussi poète... O sois bénie, chère Amérique, notre sœur cadette et l'unique héritière de notre défroque littéraire! Sois bénie pour les chansons juvéniles dont tu charmes notre vieillesse et qui nous arrivent affaiblies par la distance, salées par l'air de l'Océan!

— Avez-vous jamais lu des poèmes américains, madame? Ils n'exhalent point du tout l'odeur du porc salé, ni du saumon fumé, ni des homards en boîte. Leur harmonie n'est pas celle des dollars qui sonnent dans la poche d'un *squatter*. Ils sont pleins du bourdonnement des abeilles dans le soleil et de la senteur sauvage des pins.

Telle qu'un gui vigoureux qui verdoie sur un vieux chêne, cette jeune poésie a toute l'expérience qu'elle a puisée dans notre sève appauvrie; elle a toute la naïveté qui lui vient de son enfance. Elle est philosophique comme Platon et fraîche comme *la Belle au bois dormant;* c'est la *Philosophie de l'Inconscient* jouée à l'orgue, tandis que les pipeaux jouent : *Que ne suis-je la fougère?*

Longfellow, doux soleil de quatre heures, assez brillant pour réchauffer encore, mais pas assez pour qu'on ne puisse le regarder en face; Hawthorne, crépuscule féerique; Emerson, symphonie complète de la nature et de la conscience, le plus poète parmi tous les maîtres de la pensée,

Ne nous viennent-ils pas tous de cette autre moitié de la terre qui plonge dans la nuit quand nous émergeons dans le matin? Ne viennent-ils pas de ces plages lointaines, battues par un flot longtemps inconnu de nos barques, ces hommes semblables à nous, mais plus jeunes et plus tendres, inutiles à la vie pratique, quoique Yankees, inutiles, Dieu juste, comme l'est un bel arc-en-ciel?

IV.

Nous avons peine à imaginer un pays où tous les produits qui sortent naturellement du sol sont des *produits coloniaux*. Cela nous paraît tout à fait monstrueux. Ajoutez que tous les hommes y sont Américains, et cela sans affectation, sans exercice, sans effort : ils naissent ainsi. Creusez, je vous prie, cette idée...

Il ne faudrait pas croire, pourtant, que sur cette terre lointaine les paysages soient semblables à ceux de nos serres chaudes ou à ceux que M. Charles Garnier a fait exécuter en zinc pour le casino de Monte-Carlo; il ne faudrait pas croire que ces paysages soient immuables, empaillés, exotiques, comme l'étalage de Chevet et comme les poèmes de M. Leconte de Lisle...

Point du tout : les arbres ont des feuilles, des feuilles qui bourgeonnent, qui se mettent à poindre, qui bruissent dans le vent, qui jaunissent, qui rougissent, qui tombent et qui meurent, comme des feuilles vivantes qu'elles étaient : or rien ne plaît au cœur que ce qui est vivant,... que ce qui doit mourir.

C'est pourquoi, par parenthèse, les doléances de Millevoye et des autres troubadours sur la chute des feuilles m'ont toujours semblé des radotages sans intelligence : ces messieurs mériteraient de vivre dans un monde de bronze et de ruolz, mais d'un ruolz qui ne se désargenterait jamais.

Ils mériteraient de se promener sous des forêts toutes en fusain (*celastrus evonymus vulgaris*), en *pinus nigra* et en *thuya occidentalis;* ils s'apercevraient alors que la chute des feuilles est un bienfait; ils sentiraient combien l'imminence de la mort ajoute de charme et de grâce à tout le spectacle du monde...

... Mais en tout ceci je sers très mal les intérêts de la Compagnie transatlantique de navigation : « A quoi bon, diront les fonctionnaires épris de belle nature deux mois par an, à quoi bon nous embarquer pour aller voir très loin d'ici des hêtres, des tilleuls et des chênes tout pareils aux nôtres? Le bois de Marly nous suffit. »

Et les notaires diront : « La Belgique nous suffit. » Et ainsi personne ne passera plus l'Océan, ni le *Gulf-Stream*, ceinture de la déesse des eaux, ni la mer des Sargasses que je vous décrirais bien d'un mot si je savais au juste ce que c'est...

Et la Compagnie de navigation sera ruinée : elle ne vivra plus que grâce aux balles de coton, aux gens d'affaires (minorité infime dans notre monde idéaliste), et grâce à M. de Lesseps, qui, seul, naviguera toujours.

V.

Mais quoi? N'est-il pas plus conforme à l'ordre éternel qui gouverne, sinon le monde, du moins l'intelligence humaine, n'est-il pas plus satisfaisant pour notre appétit d'unité que la ronde des mois exécute sa danse du même pas tout autour de notre sphère.

Ceux-ci couronnés de la violette de mai, ceux-là du perce-neige de Noël? N'êtes-vous pas bien aise de savoir que la petite rivière Brandywine n'est pas, comme on pourrait croire, une rivière d'alcool, mais un ruisseau ombragé d'aunes et de peupliers?

Que les monts Adirendacks et le lac Memphremagog ne sont point des sites infernaux peints par Milton, mais de doux paysages suisses déguisés sous des noms peaux-rouges (1)?

N'est-il pas doux de penser surtout que là-bas, dans cet autre hémisphère, les tertres des cimetières, avec leurs croix verdies par la vétusté et enfouies sous les herbes, semblent juste faits à la mesure des personnes que nous aimons?

N'est-il pas doux que là-bas aussi il y ait une dernière famille, persistant tristement à travers l'hiver et les premiers souffles de printemps, frissonnant à l'extrémité d'une branche dépouillée, comme un vieux drapeau dont tous les défenseurs sont morts?

Et ce qui m'attendrit dans cette dernière feuille (américaine ou française), ce n'est pas qu'elle soit près de se détacher elle-même, c'est qu'elle ait vu se détacher toutes les autres. Car il n'en est point des feuilles et des hommes comme des maisons de commerce, qui inscrivent fièrement sur leur devanture : *Fondée en 1750*. Être fondé en 1750, c'est un privilège que je n'envie pas, ô Chevreul! ô dernière feuille! Car déjà, quoique de fondation récente, je peux me rappeler.

Bien des profils disparus, de chères vieilles têtes en bonnets tuyautés qui se dessinaient toujours dans la même embrasure de fenêtre, et d'autres cerveaux puissants, et d'autres cœurs tout près du mien, qui n'ont pas dans mon souvenir le même nom que dans le souvenir des autres hommes... Oh! je ne dis pas qu'il soit gai de mourir jeune; je dis qu'il est triste de survivre.

PAUL DESJARDINS.

(1) Ce n'est pas de mémoire que je décris tout ceci. Ces sites lointains et aimables, je les vois dans une belle série d'images, celles de l'*Amérique du Nord pittoresque*, dessinées sur nature par des artistes américains. Ce livre splendide dispense presque de faire le voyage, et pourtant il en donne l'envie.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. J. Durandeau, de Dijon, n'est pas content. M. Jacquet a publié l'an dernier une *Étude sur la société dijonnaise pendant la seconde moitié du* XVIIe *siècle* (1), et il n'a pas rendu justice à Dijon. Il a méconnu tout le mouvement littéraire et poétique qui faisait tapage sur les places publiques, dans les rues, dans les boutiques des perruquiers et des libraires, dans l'officine du joyeux apothicaire Aimé Piron. Jetant les yeux sur la jeunesse dijonnaise, il a mentionné deux étudiants qui n'en étaient pas les représentants vrais. Un pelé et un tondu! L'un un bel esprit, l'autre un travailleur, l'autre comme l'un le type du bon jeune homme. Ah! vraiment, c'est bien là la jeunesse de Dijon! Et M. Durandeau leur oppose les vrais étudiants dijonnais d'alors. Pas de bons jeunes gens, ceux-là, rangés et studieux; mais des lurons chez qui la sève déborde à flots, comme pleure la vigne au printemps. Ils chantent de joyeux refrains, entonnent des noëls, composent et jouent des pièces de théâtre en patois; leur tête n'est guère peuplée des textes de Cujas, mais elle est farcie de rimes *bourguignotes*. Et que de bons tours joués aux maris, que de belle humeur bruyante et de gaillardise retentissante! Entendez-vous ces éclats de rire? Quand ces étudiants prennent des années et un soupçon de ventre, que deviennent-ils? Des bourgeois rieurs et gausseurs, toujours amis des gais refrains, des chansons savoureuses, des satires surtout, satires locales le plus souvent, très gauloises et bourguignonnes, ayant le montant et le bouquet des vins du cru, ces bons vins francs et chaleureux qui allument le sang et font frétiller un gai rayon dans les yeux à demi noyés. A côté de ces Bourguignons joyeux, de ces Bourguignons lurons, des esprits plus graves, passionnés pour les lettres sérieuses, attardés adorateurs de Ronsard, qui à Paris est en grand discrédit; des jurisconsultes, des érudits. Et encore ceux-là quittent-ils leurs doctes livres pour écouter de leur fenêtre les gaies chansons chantées sur la place ou dans la rue. Ils ne manquent pas non plus une représentation théâtrale lorsque Dijon a dans ses murs une troupe de passage.

M. Durandeau nous trace de cette vie poétique et littéraire un tableau plein de mouvement et de vie. Il ressuscite tout ce passé à faire croire qu'il en a été lui-même un des acteurs ou des témoins. Et qui sait? La doctrine de la métempsycose n'est peut-être point une chimère. M. Durandeau pourrait bien avoir été, il y a deux siècles, soit le libraire Farjot, dont la boutique était le rendez-vous des beaux esprits, soit l'un de ces perruquiers, qui presque tous alors, nous dit-il, aimaient les belles-lettres, poètes au besoin, faisant des barbes et des chansons satiriques. Il n'a pas cette prétention, cependant, et explique de façon plus simple cette vision si présente du passé : il vit dans un commerce assidu avec tous les poètes et chansonniers patoisant d'alors; il est surtout l'intime ami, ami de toutes les heures, ami passionné d'Aimé Piron, qui lui redit chaque jour ses *ébaudisseman*, ses *discors joyou*, ses *hairangue di vigneron de Dijon* et tous ses poèmes bourguignons (1). M. Durandeau s'était, j'imagine, demandé d'abord : Mais mon culte pour Aimé Piron et ma tendresse pour le patois ne seraient-ils pas excessifs? Il s'est rassuré lorsque, publiant en deux fois le

(1) *Aimé Piron ou la vie littéraire à Dijon pendant le* XVIIe *siècle*, par M. J. Durandeau. — Dijon, 1887. Librairie nouvelle.

meilleur de ce patois, il l'a fait consacrer par deux préfaces, l'une de M. J.-J. Weiss, l'autre de M. Crouslé. Aussi maintenant il le prend de haut avec ceux qui, comme M. Jacquet, ne sont des dévots ni d'Aimé Piron ni du patois. Il leur jette à la tête cette strophe et apostrophe gaillarde de son idole.

Qui que ce soi qui le meprise
Por la pugni de sai bêtise
Merite d'être au ran de ceu
Qu'on l'espri von lè poule en l'ieu
Et qu'on plante sur sai figure
De jaudi Midas lai coëffure.

L'œuf de la poule serait-il à l'adresse de M. Jacquet? Le bonnet de Midas est destiné à M. Mignard.

Gradation dans le châtiment, proportion exacte de la peine. Si, à l'égard de M. Jacquet, M. Durandeau n'est pas content, contre M. Mignard il est tout à fait en colère. Ah! c'est que M. Mignard a commis dans son histoire de *l'Idiome bourguignon* de singulières inadvertances. C'est ainsi qu'il fait dater du XVIIe siècle l'Académie dijonnaise, qui n'a existé que vers le milieu du XVIIIe siècle. Et cela parce qu'il a lu dans une satire en patois que le président Boivault perdait beaucoup d'argent en jouant à l'académie. Sur quoi il se récrie contre ce joueur acharné qui avait introduit les cartes jusque chez les académiciens, lesquels cependant, dominés par leurs études, n'ont guère l'esprit au jeu. Et M. Durandeau lui apprend qu'il y avait alors des académies de jeu, des académies d'escrime et que ce mot d'académie s'employait couramment dans le sens de réunion, de cercle. Mais avec quelle dureté il redresse cette erreur et bien d'autres encore! Vous auriez un zéro, monsieur, au baccalauréat! Son histoire est désignée de cette façon aimable : « Son gros bête de livre ». L'auteur devient « un savant pour rire ». Et comme M. Jacquet s'est fié à M. Mignard dans toute la première moitié de son étude, il reçoit les coups par ricochet. Oui, il est fort en colère, M. Durandeau. Il est aigre dans ses rectifications, violent dans ses polémiques, comme il est exubérant dans ses enthousiasmes. Il faut lui souhaiter un peu plus de calme. Volontiers il s'échauffait quand il habitait Paris; c'est bien pis depuis qu'il habite Dijon. Est-ce l'effet du vin capiteux de la Côte-d'Or ou bien de la moutarde dijonnaise qui est irritante? Mais à Dijon on fait aussi du pain d'épice de santé qui se vend sous le nom de pavés rafraîchissants. Mangez des pavés, monsieur Durandeau.

II.

Voici un immense volume sur la Belgique, un vrai monument construit par M. Camille Lemonnier. C'est un musée tapissé de grands tableaux, au milieu desquels de petites toiles et des dessins à la plume. Chacun de ces cadres nous met sous les yeux ce que M. Lemonnier nous raconte de ses impressions de voyageur. Et ce ne sont pas des impressions recueillies à la hâte sur un de ces carnets de notes que l'on vide plus tard avec une certaine confusion dans les souvenirs. Non, on sent que tout a été décrit ou peint sur place par un spectateur consciencieux qui voit et note tout avec une exactitude scrupuleuse.

Outre que l'auteur a tout vu et l'a bien vu, il a le don de nous faire voir. Quand on arrive à la dernière salle de ce grand musée, on peut dire qu'on a fait le voyage de Belgique. Tenez, en ce moment, le volume fermé, j'ai sous les yeux l'hôtel de ville de Louvain. Je frotte mes yeux encore fatigués d'avoir examiné à la loupe le marbre dentelé et le fouillis d'ornementation de telle église des Jésuites. Il me semble respirer encore les parfums de Gand, le paradis des fleurs. J'ai un peu le sang à la tête. Voilà ce que c'est que d'avoir trop contemplé les très plantureux Rubens! Peut-être aussi est-ce le fracas des kermesses qui me bourdonne encore dans les oreilles. Et cependant ce long voyage ne m'a pas fatigué et le temps ne m'a pas paru long, parce que, bien qu'il y ait beaucoup d'églises et de musées dont on se lasse quand on parcourt la Belgique, mon attention a été portée sur bien d'autres objets auxquels on ne songe pas si l'on se met en route avec un guide banal. Avec M. Lemonnier, j'ai saisi toutes les différences des cadres et des décors; la contrée qui, mal observée, paraît volontiers monotone, m'a présenté au contraire une grande variété d'aspects. Ajoutez que mon cicerone connaît à fond les mœurs particulières de chaque province. Il en sait les traditions, les légendes, les superstitions même. Voici des pèlerins qui passent; il nous apprend aussitôt l'objet et l'origine de ce pèlerinage. Cette petite chapelle là-bas au bord de la route lui rappelle une histoire merveilleuse. Les souvenirs s'évoquent et le passé se réveille. Cette ruine a été un château et ce château a été le théâtre d'un drame. Vous dites : Que cette plaine est morne et maussade! Et vous apprenez qu'elle a eu son iliade et vous voici tout d'un coup en pleine épopée. C'est ainsi que ce voyage si long vous semble court, et vous vous séparez à regret de M. Lemonnier devenu un ami.

III.

Repartons pour un autre voyage, et cette fois vers des contrées plus lointaines. C'est au Japon, dans un pays de verdure et d'ombre, que nous fait aborder avec lui Pierre Loti; et nous nous attendons à trouver un éden, de fraîches oasis; et puis point du tout. Notre vaisseau remonte un petit fleuve encaissé entre de

(1) *La Belgique*, par M. Camille Lemonnier. — 1 vol. illustré. Paris, 1888. Hachette et Cie.

hautes montagnes, et soudain, à un coude inattendu, une petite ville banale avec des fumées noires et des usines. Nous montons péniblement une côte abrupte, nue, brûlée, et au sommet nous nous installons très incommodément pour un long mois. De cette demeure isolée nous descendrons de temps en temps au vaisseau pour le service et aussi presque chaque soir dans le bas quartier où nous seront offerts quelques divertissements en général suspects. Bien long, un mois là-haut, et que deviendrions-nous si nous n'y avions pas Mme Chrysanthème (1)? Quand je dis nous, c'est Loti, cela s'entend. Peut-être aussi son frère Yves, l'homme immense, l'homme considérablement grand, comme l'appelle Mme Chrysanthème qui lui lance de longs regards à travers ses paupières en amandes mal fendues; mais c'est un point qui reste obscur. Pierre Loti lui-même pendant vingt-neuf jours n'est pas fixé; tantôt il dit: « Non, impossible! » tantôt: « Euh! euh! au fait! » Le trentième jour, celui du départ, il croit pouvoir affirmer que frère Yves a été délicat. Au fond, il lui serait assez indifférent, car il ne tient pas absolument à la fidélité de Mme Chrysanthème; mais il en serait affligé pour l'homme énormément grand, s'il avait manqué à la délicatesse.

Vous croyez avoir compris ce qu'est Mme Chrysanthème? Eh bien oui! vous y êtes; pas tout à fait cependant. Une petite irrégulière, sans doute; toutefois en ce pays charmant, il y a de la régularité dans l'irrégularité. On n'appelle pas le notaire, vous concevez bien, pour ces sortes de mariages au mois, très en usage; mais on fait sa demande à la famille dont le consentement est indispensable, sans quoi la police interviendrait. Il convient d'ajouter que la famille ne le refuse que bien rarement. Je ne crois même pas qu'il y ait d'exemple. Ce n'est pas comme ici, où M. Cardinal ne sait rien, ne veut rien savoir. Là-bas, M. Chrysanthème père sait tout et c'est lui qui rédige le petit bout de contrat. Telle est la donnée dont Pierre Loti, dédiant son livre à une dame, dit lui-même qu'elle n'est pas bien correcte. Cet avis sera, j'imagine, assez généralement partagé. N'allez pas, sur cela, prendre des airs effarouchés. Une fois le contrat rédigé, le papa et la maman partis avec force remerciements, génuflexions et se plongeant en révérences et s'aplatissant même jusqu'au menton, pas une scène scabreuse, aucun détail alarmant la pudeur. Quand Pierre Loti s'est promené en barque avec Azyadé, il l'a raconté parce que tout le monde les avait vus du rivage, et alors une affectation de mystère eût été bien inutile; maintenant, quand il remonte là-haut à sa *cambuse*, dont il ferme les volets, pas de témoins et le mystère devient chose naturelle. Et puis cette barque sur l'azur de la mer, c'était un joli motif de tableau, un sujet amusant, comme disent les peintres; cette *cambuse* sombre, étroite, en forme de soupente, triste sujet pour un pinceau d'artiste.

Où donc alors est l'intérêt? — L'intérêt, qui n'est pas d'ailleurs bien vif, est dans le défilé de toutes ces silhouettes japonaises, depuis les parents honorables de Chrysanthème jusqu'aux pauvres diables qui sont, en cette ville-là, chevaux de fiacre. Il est, dans l'esquisse de ces mœurs bizarres et quelquefois pis encore, de ces bonshommes et bonnes femmes de paravent, tous plus ou moins inconscients. Cette petite comédie, à laquelle Pierre Loti nous fait assister, semble n'être pas jouée par des acteurs, mais par des *pupazzi*, des poupées, des marionnettes. On se croirait au théâtre de Guignol, bien qu'en réalité ce soit justement le contraire. A Guignol, ce sont des fantoches ayant l'air d'être des hommes; sur le théâtre japonais, ce sont des hommes ayant l'air d'être des fantoches. On ne dirait même pas du bois, mais du papier peint. Pas plus de consistance que ces papillons artificiels qu'on fait là-bas voltiger, aller, revenir, grâce à un imperceptible fil de fer.

Misérable troupe, triste engeance! Croyez bien que Pierre Loti ne les tient pas en estime singulière. Il ne semble pas non plus les mépriser beaucoup. Ils sont ainsi; prenons-les donc tels qu'ils sont. On en a vu bien d'autres quand on a débarqué sur tous les coins habités du monde. Rien ne vous dispose plus à une dédaigneuse indulgence. Quand Chrysanthème, le jour du départ, lui semble émue : « Tiens! tiens! » dit-il avec étonnement. Un instant après, il la surprend vérifiant avec un marteau si les pièces d'or laissées comme souvenir sont de bon aloi. A la bonne heure! Et de sourire. Cette indifférence sceptique, cette impassibilité froide, quel en est l'effet, à considérer la question d'art? L'observation n'en est que plus clairvoyante, et rien de mieux, lorsque l'objectif est braqué sur des scènes uniquement pittoresques ou, mieux encore, sur des scènes dramatiques. Pour les premières, quel est l'important? Rendre tous les effets, accuser tous les contrastes, reproduire toutes les nuances. Pour les secondes, le drame qui palpite en elles suffit à leur donner le mouvement et la vie, même la vie morale. Voyez, par exemple, le drame qui a pour théâtre la côte bretonne dans *Pêcheurs d'Islande*. Ici, avec ces marionnettes bariolées de couleurs crues, ces fantoches laids qui, en outre, n'ont pas d'âme, pas de grands effets de pittoresque, encore moins de drame. Que reste-t-il alors? Un défilé de poupées, saisies au passage par un objectif d'une rare précision. Je me demande si c'est assez. Pierre Loti doit-il se borner à nous donner une série de photographies instantanées? Il n'y a guère autre chose dans cette dernière œuvre. J'ai regret de le dire; mais Pierre Loti, qui ne s'étonne de rien, ne sera pas révolté de ma sincérité. Il se pourrait aussi que, tout en ne s'en étonnant pas, il la trou-

(1) *Madame Chrysanthème*, par Pierre Loti. — 1 vol. illustré. Paris, 1888. Calmann Lévy.

vât injuste, car il a pour ce dernier ouvrage employé les mêmes procédés, fait appel aux mêmes ressources d'art. Pourquoi alors n'y applaudit-on pas comme aux autres œuvres? Eh bien, oui, sans doute, c'est toujours la même vue pénétrante, le même don de rendre le sujet observé; seulement, cette fois, le choix du modèle n'a pas été heureux.

IV.

Nous voici attardés. Allons plus vite. M. Paul Lefebvre nous transporte dans la capitale du Cambodge, à Pnôm-Penh, où entre triomphalement un éléphant blanc. Cet éléphant est amené par un vigoureux jeune homme qui l'a capturé. En passant devant le roi, il a échangé un regard avec la favorite de Norodôm[1]. L'un et l'autre s'aimaient, quand cette nouvelle Esther après la lettre a été amenée au vieux souverain. Un roi terrible, ce Norodôm! Les deux amoureux se rejoignent cependant et s'enfuient. On les poursuit, on les atteint et ils meurent après avoir subi d'atroces tortures. Tout cela est très gentil, éléphant et amoureux. De la couleur locale, en outre, des descriptions pittoresques, des effets dramatiques; enfin un récit rapide et d'un bon style.

V.

M. Paul Margueritte, dans *Maison ouverte* (2), cherche à décourager les Écossais. Il montre que l'hospitalité pratiquée trop largement mène à la ruine, maintenant surtout, au prix où est le beurre. Conclusion plus triste encore, elle fait des ingrats et même des ennemis. Les hôtes que nous recevons trop bien s'imaginent, si on leur offre des truffes, que c'est pour les humilier. Ce point de vue avait déjà été fortement accusé au second acte de *César Girodot*. Le roman de M. Margueritte est écrit d'après la poétique nouvelle qui veut qu'on accumule, pour mettre une idée en lumière, petits détails sur petits détails. Alors on ne nous fait grâce de rien. Tel trait nous semblait, à nous, suffisamment marqué; mais non, le pinceau y doit passer et repasser encore. On charge et on surcharge. Cette même poétique recommande également le détail vulgaire, la reproduction fidèle du banal et le respect scrupuleux de la verrue qui s'épanouit sur ce nez-ci, du furoncle qui se décompose sur ce nez-là. M. Margueritte n'exagère pas l'application de ce système; mais, tout réservé qu'il est, il ne l'est pas encore assez à mon humble avis. Tout un volume rempli des papotages de petits bourgeois médiocres, c'est beaucoup. On peut se retrancher derrière les scènes d'Henry Monnier; mais ces scènes-là étaient très courtes et on n'épuisait pas la série en une fois. Lues sans interruption, elles produisent une sorte d'agacement nerveux.

VI.

Encore un problème judiciaire posé par Mme Marie Darcey : qui a commis le *Crime de la cinquième avenue* (1)? On l'a tué, ce bon vieillard qui était si bon pour ses deux nièces orphelines par lui recueillies et élevées. La nuit du meurtre, une femme de chambre s'est enfuie de la maison. Serait-ce elle? Il y a aussi le secrétaire. Il y a aussi les deux nièces. Qui accuser? Problème insoluble : je m'égare, tu t'égares, nous nous égarons, la justice s'égare. Enfin, après trois cents pages d'égarements, on trouve le vrai assassin. Tenez-vous à savoir qui? Le secrétaire. Les fils de cet imbroglio sont bien emmêlés et la question du criminel : Cherchez l'assassin! nous occupe agréablement.

MAXIME GAUCHER.

(1) *La France de Norodôm*, par M. Paul Lefebvre. — 1 vol. Paris, 1887. Calmann Lévy.

(2) *Maison ouverte*, par M. Paul Margueritte. — 1 vol. Paris, 1887. Albert Savine.

(1) *Le Crime de la cinquième avenue*, par Mme Marie Darcey. — 1 vol. Paris, 1887. Paul Ollendorff.

(2) Un vol. in-16. Paris, Cerf, éditeur.

CHOSES ET AUTRES

LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT.

On se rappelle le retentissement qui suivit, il y a quelques semaines, le discours prononcé par M. Ernest Lavisse, à la séance de rentrée des facultés. M. Lavisse y menait, avec la verve et l'autorité qui lui appartiennent, une charge contre le baccalauréat. On s'en étonna bien un peu, car c'était là, de la part d'un universitaire, une chose nouvelle et hardie. Que Bastiat eût publié, vers 1850, un livre à allures de pamphlet : *Baccalauréat et socialisme*, où il accusait le baccalauréat d'être « l'expression et la cause des études latines, avec lesquelles nous saturons nos enfants des opinions et des sentiments d'un peuple de brigands et d'esclaves »; que M. de Molinari ait traité cet examen de mandarinat ou de brevet d'aptitude au mandarinat, rien que de très naturel : ces économistes sont capables de tout! Mais M. Ernest Lavisse, en Sorbonne!

Nous retrouvons des idées semblables soutenues et développées dans le livre récent de M. Édouard Maneuvrier (2): *l'Éducation de la bourgeoisie sous la République*.

« Au point de vue pédagogique, conclut M. Maneuvrier, que le baccalauréat, rigoureusement adapté au programme

des études secondaires, soit, comme le programme lui-même, revu, corrigé et considérablement simplifié; qu'il devienne pour tout l'enseignement une sanction équitable et raisonnable, un principe d'émulation, d'ordre, de bonne santé. Au point de vue social, qu'il ne confère plus de droits à des fonctions administratives sans rapport avec les connaissances qu'il suppose; qu'il cesse d'être une sorte de privilège aristocratique; qu'il donne accès, non plus à des places, mais à des écoles; qu'il soit gratuit et, par là, accessible à tous. »

Nous ne voulons pas nous faire juges dans la question; nous avouons même ne pas voir très distinctement comment le baccalauréat pourrait devenir « un principe de bonne santé ». Mais il y a contre le baccalauréat, à l'heure qu'il est, un mouvement d'opinion plus ou moins réfléchi, qu'il peut être utile et qu'il est assurément curieux de noter.

LE PHYSICIEN SADI CARNOT.

M. Émile Beaussire, membre de l'Institut, a bien voulu nous fournir sur la famille Carnot un renseignement complémentaire des plus intéressants. Il s'agit de ce frère aîné de M. Hippolyte Carnot, en souvenir de qui le président de la République a reçu le prénom de Sadi. Sadi Carnot a été, nous dit M. Beaussire, un homme extrêmement distingué, un physicien éminent; les savants compétents le qualifient même de physicien de génie. Il a attaché son nom à l'une des théories les plus fécondes de la physique moderne, qui est demeurée connue sous le titre de *principe de Carnot*. C'est en 1824 que Sadi Carnot publia ses *Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à la développer*. L'ouvrage, ignoré chez nous tout d'abord, fit grand bruit en Allemagne, et c'est d'Allemagne que nous est revenue dans la suite la gloire, restreinte au monde scientifique, du Français Sadi Carnot.

C'est à la *Revue scientifique* et non pas à nous qu'il reviendrait d'exposer le « principe de Carnot » et de dire en quoi il a été « si fécond ». On rapporte pourtant une piquante conversation d'un professeur célèbre, qui vient à l'appui des renseignements de M. Beaussire :

« Pourquoi, disait ce professeur, pourquoi l'obscurité relative du nom de Sadi Carnot? A cause de cette éternelle injustice de l'esprit humain qui, dans les grandes inventions comme dans les petites, appelle Amérique le continent découvert par Colomb et baptise du nom de l'ouvrier Quinquet l'appareil inventé par le physicien Argout.

« Il faudra bien cependant rendre à chacun son dû. Comme on disait à Athènes, ceci est un procès qui se jugera dans deux cents ans. Si deux cents ans sont trop peu, mettons dix siècles. Oui, dans dix siècles, le nom de Carnot sera en physique ce qu'est celui d'Archimède ou celui d'Euclide en géométrie. On discutera peut-être sur l'existence de l'homme, comme sur celle d'Homère, mais nul ne songera à nier le prodigieux effort de son génie et l'on citera peut-être comme un exemple de reconnaissance nationale l'élévation d'un si grand savant à la première magistrature de l'État. »

Faut-il faire, dans cet enthousiasme, la part de quelque exagération? Ce qui est certain, c'est que le premier Sadi Carnot est trop oublié aujourd'hui du public même lettré, et aussi que, s'il s'appelait Sadi, ce n'est point pour avoir traduit tout ou partie du poème des *Roses*.

PROTESTATIONS CONTRE « LA TERRE ».

M. Émile Zola n'a vraiment pas de chance. On conteste l'exactitude de ses documents humains et même de ses documents animaux. M. Francisque Sarcey le taquine à propos de certain détail réaliste de l'ivresse d'un âne, en opposant à ses affirmations une consultation en règle de vétérinaires et de médecins. Ce n'est pas tout. Les principaux intéressés s'en mêlent, et voici que, dans les villages de la Beauce on chansonne le romancier. Ne s'est-il pas avisé d'écrire :

« Justement, cette après-midi là (une après-midi de février) Françoise eut l'idée de faucher un paquet de luzerne pour ses vaches. »?

Faucher la luzerne au mois de février! Les Beaucerons trouvent la plaisanterie énorme, et ils s'en moquent, dans ce couplet que M. Sarcey nous dit tenir d'un cultivateur de la Beauce, et dont la facture, pour n'être pas très rustique, ne laisse pas d'être assez piquante :

Il s'est offert une vrai' débauche
D'documents tirés de l'encrier;
Mais c'qui *m'épat'!* moi, c'est qu'il fauche
La luzerne au mois d'février.

M. H. Baudrillart, dont l'enquête sur les populations agricoles porte en ce moment sur l'Ile-de-France, s'élève avec vigueur contre cette façon de concevoir et de peindre le paysan.

Il qualifie d'*injurieuse* la prétention qu'a le romancier d'emprunter ses procédés à la méthode scientifique :

« Nous montrer, s'écrie-t-il, cette grande population rurale, qui n'est pas la moindre par ses qualités si on la voit dans son ensemble, nous la montrer comme une tourbe fangeuse où l'on ne découvre qu'un amas de laideurs morales, c'est là une entreprise dont il serait à peine besoin de faire justice, même en passant, si les préventions contre les campagnes, enracinées dans quelques esprits, ne risquaient d'y trouver encore quelque aliment. La hideuse exagération de ce tableau est de nature à en faire éclater le mensonge, et on comprendra, nous l'espérons, en présence de nos observations, qu'il est possible de reconnaître les défauts de ces populations, et, quand il y a lieu, leurs vices mêmes, en repoussant ces dégradantes représentations dont on fait le pilori de toute une classe, qui est presque la nation. »

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'ajouter que s'il faut en croire les reporters, un des « documents » dont M. Zola s'est servi pour écrire *la Terre* serait précisément l'enquête de M. Baudrillart.

JEAN DE BERNIÈRES.

ÉTRENNES 1888

COLLECTION HETZEL.

Dès son origine, la librairie Hetzel a eu la spécialité des livres illustrés destinés à la jeunesse, et depuis plus de vingt ans, elle a développé cette catégorie de publications avec une incessante activité. Aussi a-t-elle acquis dans son genre une supériorité que l'on serait mal venu à lui disputer. L'éditeur Hetzel, qui était en même temps un écrivain des plus distingués, avait réussi à grouper autour de lui une élite de romanciers, de savants, d'artistes et de dessinateurs auxquels il avait fait partager son zèle pour l'éducation et l'instruction des enfants, et dont le concours persévérant lui avait permis de créer de toutes pièces une série de collections littéraires particulièrement appréciées des familles. Son fils, M. Jules Hetzel, continue dignement les traditions paternelles, et ses nouveaux collaborateurs, MM. André Laurie, Bénédict, Blandy, Perrault, Gouzy, Lermont, qui ont succédé à Jules Sandeau, Jean Macé, Hector Malot, Legouvé, Biart et Mayne-Reid, tous formés à l'école du maître et s'inspirant de ses conseils, de son esprit et de sa méthode, apportent dans leurs ouvrages un talent et un goût littéraire qui ajoutent chaque jour un nouveau lustre à la vieille réputation de la maison. Un détail à noter, qui a bien son importance en notre temps de gillotage à outrance, c'est que les Hetzel sont restés fidèles à la gravure sur bois, exécutée par d'excellents artistes, et dont la netteté et le fini constituent un des caractères distinctifs de leurs volumes. Cette année, la librairie Hetzel offre au choix des familles seize publications nouvelles, aussi remarquables par leur intérêt et leur variété que celles qui les ont précédées.

A tout seigneur tout honneur. Commençons par Jules Verne, le romancier toujours cher à la jeunesse, qui vient d'ajouter deux ouvrages à sa collection déjà si riche de *Voyages extraordinaires*, *Nord contre Sud* et *le Chemin de France*. La scène du premier se déroule dans la Floride, au moment de la guerre de Sécession. L'auteur a donné pour cadre à son récit la lutte des États de l'Union à propos de l'abolition de l'esclavage; les péripéties du drame intime qu'il retrace, et qui a pour objet la haine d'un aventurier espagnol à l'endroit d'un riche colon floridien et l'enlèvement d'une fillette, se trouvent mêlées aux épisodes les plus marquants de cette guerre fratricide. *Le Chemin de France*, tout en nous reportant d'un siècle en arrière dans notre histoire, est, néanmoins, d'une actualité saisissante. Il nous fait assister aux terribles difficultés que dut affronter en Allemagne un Français d'origine, pour rentrer dans sa patrie et prendre rang parmi ses défenseurs au moment de l'invasion étrangère. L'action, qui respire une verve et une émotion communicatives, est inspirée par le patriotisme le plus ardent. L'inépuisable conteur a fait preuve une fois de plus dans ces deux ouvrages d'une imagination féconde et d'un génie inventif des plus variés, qui ont trouvé dans le crayon de Benett et de G. Roux un concours fort intelligent.

La *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, véritable trésor de l'enfance et de la jeunesse, qui comprend plus de trois cents volumes et dont les chefs-d'œuvre ne se comptent plus, s'est enrichie de six ouvrages dignes à tous égards de leurs aînés. Dans *la Madone de Guido Reni*, très habilement illustrée par Adrien Marie, Bénédict a raconté l'histoire émouvante d'une toute jeune fille enlevée par des bergers de la campagne de Rome, la séquestration de l'enfant et son existence singulière dans l'étrange milieu où elle est forcée de vivre jusqu'au jour où les événements la ramènent dans les bras de sa mère. *L'Oncle Philbert*, de M. S. Blandy, nous fait pénétrer dans une maison patriarcale où la compassion pour les pauvres et les déshérités est la première des vertus; c'est un véritable traité de morale en action que l'auteur a écrit sous forme de roman, et dont les principales scènes ont été admirablement rendues par Adrien Marie. J. Lermont, qui fut le collaborateur de Stahl, nous a donné, dans *les Jeunes filles de Quinebasset*, une adaptation d'un célèbre livre américain de S. May qui est tout simplement un chef-d'œuvre. On lira avec un vif intérêt ce récit, d'une naïveté charmante, et ces notes écrites au jour le jour par une héroïne des plus sympathiques, vivant dans un milieu où toutes les affections ne lui sont pas précisément acquises et traçant avec autant d'humour que de gaieté les portraits des divers personnages, jeunes ou vieux, qui s'agitent autour d'elle. M. Perrault a fait un retour sur sa jeunesse pour nous raconter l'histoire d'Auguste Barentin, dit *Pas Pressé*, que sa lenteur et ses distractions exposent à de sérieux déboires et à d'amusantes déconvenues. La morale de ce livre amusant s'adresse aux enfants qui ne savent pas régler les affaires de leur petite vie et, croyant toujours arriver à temps, finissent par arriver en retard, sinon trop tard. Avec la *Promenade d'une fillette autour d'un laboratoire*, nous pénétrons dans le domaine de la vulgarisation scientifique. M. Gouzy fait à ses jeunes lecteurs un cours de physique sans appareils et leur expose avec autant de science que de clarté les notions générales sur la pesanteur et la chaleur, que tout le monde doit posséder. Il explique dans ses entretiens familiers les principes et les applications des balances, des pompes, du thermomètre, du chauffage des appartements, etc. Il sait mettre ses connaissances à la portée de tous, captiver l'esprit et fixer l'attention, en écartant les détails trop techniques et trop arides de la science.

M. André Laurie poursuivant ses études sur *la Vie de collège dans tous les pays*, nous initie avec *le Bachelier de Séville* aux mœurs universitaires de l'Espagne. Singulier collège que celui de Santa Maria de los Angelès, où maîtres et élèves sont réduits à la plus extrême pauvreté, et où l'un des écoliers, le héros du livre, Cristobal Gomez, se transforme lui-même en professeur entre ses classes, et loge sans bourse délier dans un vieux couvent en ruines. Il a découvert là une cellule de moine qui constitue pour lui un gîte satisfaisant; un vieux coffre vermoulu forme tout son mobilier; il dort dans un hamac et il travaille tant bien que mal à la clarté de la lune, qui vaut bien d'ailleurs, au dire de

l'auteur, le gaz de Londres et de Paris. Survient la guerre carliste; élèves et professeurs prennent les armes, et les leçons continuent dans les loisirs du camp. A un moment donné, cette intrépide jeunesse songe même à chasser les Anglais de l'Espagne et à faire sauter la vieille forteresse de Gibraltar. On verra par suite de quelles étranges aventures ce projet n'aboutit pas, et comment la paix ramène les écoliers au vieux collège, où ils terminent gravement leurs études après avoir posé les armes. L'illustration de cet intéressant ouvrage a été confiée à un artiste espagnol, ancien étudiant, M. Atalaya, dont les compositions orignales ne sauraient passer inaperçues.

Dans la *Petite Bibliothèque blanche,* qui s'adresse surtout à l'enfance, il y a lieu de citer le *Voyage aux pays des défauts*, par M. Bertin, et les *Récits enfantins,* par Eugène Muller, avec illustrations de Georges Roux et de Léopold Flameng. La collection des *Albums Stahl* s'est accrue également de quatre œuvres nouvelles : *Pierre et Paul,* par L. Frœlich ; — *l'Age de l'école*, par Geoffroy (gravures en noir) ; — *Du haut en bas,* par R. Tinant, — et *l'Ane gris,* par Geoffroy (gravures en noir). Ces diverses publications, morales et amusantes à la fois, sont merveilleusement appropriées à l'esprit des jeunes enfants.

Signalons en terminant les tomes XLV et XLVI du *Magasin illustré d'éducation et de récréation.* Ce recueil fondé par Stahl, J. Verne et J. Macé, pour porter dans la famille cette partie complémentaire de l'instruction qui ne figure pas dans les programmes classiques, poursuit sa carrière, sous la direction de M. Jules Hetzel, avec un succès toujours croissant. Pendant l'année 1888, il compte offrir à ses fidèles lecteurs un grand roman inédit de Jules Verne : *Deux ans de vacances; — Une élève de seize ans,* par M. Legouvé ; — *les Douze,* par Bertin ; — *le Fils de la veuve,* par S. Blandy ; — *les Mines de Salomon,* par Rider Haggard; — *l'Étude des beaux-arts*, par M. Carteron, et une série de variétés scientifiques et littéraires signées de noms chers à la jeunesse.

LES CAHIERS DU CAPITAINE COIGNET.

Le succès obtenu depuis plusieurs années dans le grand public par *les Cahiers du capitaine Coignet*, ce journal d'un vétéran du premier empire qu'un érudit distingué, M. Lorédan Larchey, avait exhumé de la poussière d'une bibliothèque de province, a décidé la librairie Hachette à transformer le modeste petit volume des premières éditions en un ouvrage de grand luxe, destiné à prendre rang parmi les plus beaux livres d'étrennes. L'œuvre de Coignet méritait à tous égards cette distinction bibliographique. Ce document est un chef-d'œuvre du genre familier, qui montre sous son véritable aspect le soldat de la légende napoléonienne. L'auteur, qui le composa pour amuser les loisirs de sa vieillesse, avait été d'abord garçon d'écurie, et c'est par des prodiges de valeur qu'il conquit successivement ses épaulettes et la croix de la Légion d'honneur ; mais le grade chez lui n'avait pas modifié l'homme, et il resta le type par excellence du sergent de grenadiers, tel que nous le représentent les lithographies de Raffet. Aussi n'observe-t-on nulle prétention dans ses souvenirs ; il retrace son autobiographie avec une naïve simplicité, il raconte les faits d'armes et les campagnes auxquelles il prit part avec le même naturel et le même entrain dont il faisait preuve en marchant à la bataille. L'impression très nette qu'il avait gardée des hommes et des choses lui permettait de retrouver sans peine les détails de la mise en scène, l'exactitude des figures, l'étrange variété de la vie militaire du temps. Personne n'a mieux que lui représenté Napoléon dans sa vie de combat et dans son étroite intimité avec les soldats qui l'aidèrent à se faire un nom. A ce titre, ses *Cahiers* forment la peinture la plus vraie et la plus attachante de ces campagnes grandioses et terribles qui marquèrent à la fois la grandeur et la chute du premier empire.

Il eût été facile, pour orner ce volume, de recourir à la reproduction de documents contemporains. Mais cette illustration eût paru trop grave, trop prétentieuse peut-être pour un récit familier. Les éditeurs ont donc confié à M. J. Le Blant le soin d'illustrer l'ouvrage d'après ses impressions personnelles. L'artiste s'est identifié avec l'auteur du récit et par ses compositions originales et variées, il a ajouté un nouveau charme à ces intéressants souvenirs. Tout mérite également d'être loué dans son œuvre, depuis les modestes vignettes jusqu'aux grandes planches hors texte admirablement reproduites par l'héliogravure, et pour ne citer qu'un exemple, je ne sais rien de mieux conçu que cette jolie scène dans laquelle le sergent Coignet porte dans ses bras, sur la terrasse de Saint-Cloud, le petit roi de Rome qui joue inconsciemment avec le plumet de son immense bonnet à poil. Le mérite artistique et historique de cette publication, joint à son intérêt patriotique, ne saurait manquer de le signaler à l'attention du public lettré.

É. R.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Un nouveau ministère a été constitué. Il est composé ainsi qu'il suit : présidence du conseil et finances, M. Tirard; intérieur, M. Sarrien ; affaires étrangères, M. Flourens; guerre, général Logerot; justice, M. Fallières; instruction publique, beaux-arts et cultes, M. Faye; marine, M. de Mahy; commerce, M. Dautresme; agriculture, M. Viette. — Une tentative d'assassinat a été commise dans les couloirs de la Chambre sur M. Jules Ferry par un sieur Aubertin; M. Ferry n'a été que très légèrement atteint. — La chambre des mises en accusation a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur de MM. Wilson, Gragnon et Goron, dans l'affaire de substitution des lettres saisies chez Mme Limouzin.

Sénat. — Le 12, adoption de projets de loi portant approbation de tarifs télégraphiques établis en mai 1887 entre la France et la Suisse, et des conventions passées en mai 1886

entre le ministre des travaux publics et la Compagnie des chemins de fer d'Orléans. — Le 13, M. Fallières, garde des sceaux, donne lecture du message du Président de la république. — Le Sénat prononce à la presque unanimité la déchéance du général comte d'Andlau. — Le 15, M. Fallières, ministre de la justice, lit la déclaration ministérielle.

Chambre des députés. — Le 10, adoption en seconde lecture, de la proposition de loi ayant pour objet de réduire la durée de l'exercice financier, et d'un projet autorisant la ville de Paris à imputer sur le dernier emprunt une somme de 5 320 000 francs pour la Bourse du commerce. — Le 12, régularisation de crédits supplémentaires ouverts par décrets sur les exercices 1886 et 1887 et s'élevant à 31 millions. — Le 13, M. Tirard, président du conseil, donne lecture du message présidentiel et dépose une demande d'ouverture de trois douzièmes provisoires sur l'exercice 1888. — Le 15, lecture de la déclaration ministérielle par M. Tirard. M. de Lamarzelle dépose une interpellation relative aux récents agissements du Conseil municipal qui est ajournée. La prorogation pour six mois du traité de commerce franco-italien est votée par 372 voix contre 172. Discussion du projet relatif à l'ouverture de trois douzièmes provisoires, pour l'exercice 1888, sur le rapport de la commission du budget, qui conclut à l'adoption. M. Andrieux demande que le nombre soit réduit à deux. M. Dugué de la Fauconnerie dépose un ordre du jour invitant les ministres à conseiller au Président de la république la dissolution de la Chambre. M. Pelletan fait observer que le vote des douzièmes n'implique pas la confiance dans le gouvernement. Les trois douzièmes sont votés par 521 voix contre 13.

Faits divers. — La Société des gens de lettres a fêté le cinquantième anniversaire de sa fondation. — Mme Boucicaut a laissé par son testament une très grande partie de sa fortune à l'Assistance publique, à des institutions charitables et aux cinq associations de prévoyance fondées par le baron Taylor. — Une conférence monarchique a été tenue à Poitiers, sous la présidence de M. Calla. — Mme la baronne Salomon de Rothschild a fait remettre à l'Assistance publique 15 000 francs pour les pauvres de Paris et 10 000 francs pour les enfants moralement abandonnés. — La 9e chambre correctionnelle a rendu son jugement dans l'affaire de l'Opéra-Comique ; tous les prévenus ont été acquittés, sauf M. Carvalho et le pompier André, qui, avec admission de circonstances atténuantes, ont été condamnés l'un à trois mois de prison et 200 francs d'amende, l'autre à un mois de prison, et tous deux solidairement à des dommages-intérêts envers les victimes. — Le barreau de Paris a fêté le 50e anniversaire de l'inscription de Me Rousse, de l'Académie française, au tableau des avocats.

Allemagne. — M. Charles Grad, député de Colmar, s'est prononcé, au Reichstag, en faveur de l'introduction en Alsace-Lorraine du code industriel allemand, à condition de l'appliquer intégralement. Le gouvernement a fait des réserves en déclarant que l'état des pays annexés exige encore des mesures d'exception.

Suisse. — Les deux Chambres réunies en assemblée fédérale ont réélu tous les membres actuels du pouvoir exécutif. M. Herleinstein a été nommé Président de la Confédération pour 1888 par 145 voix, et M. Hammer, vice-président par 125.

Italie. — M. Crispi, répondant à une question au sujet des négociations du traité de commerce franco-italien, a affirmé les intentions amicales de l'Italie à l'égard de la France et assuré que le gouvernement prendrait toutes les mesures nécessaires pour éviter avec elle une dangereuse guerre de tarifs.

Russie. — Un ordre du recteur a fermé jusqu'à nouvel ordre l'Université de Moscou.

Nécrologie. — Mort du prince Chung, père de l'empereur de la Chine; — de Mgr Blanger, évêque de Limoges; — de M Léopold Limayrac, ancien député du Lot; — de M. Delahaye, ancien juge d'instruction au tribunal de la Seine; — de M. le vicomte des Méloizes-Fresnoy, ancien ministre plénipotentiaire; — du comte Stanislas Potocki; — du comte de Danrémont, ancien ministre plénipotentiaire; — de M. Mathieu Dollfus, administrateur des chemins de fer de l'Est; — de Mgr Rodriguez, évêque de Saint-Thomas de la Guyane; — du lieutenant-colonel Ruffet, du 129e de ligne; — de M. Lemaire, inspecteur général honoraire de l'instruction publique; — de M. Charles Lahure, ancien imprimeur; — de M. Courgeon, inspecteur général honoraire de l'instruction publique; — de Mgr Desgorges, prélat romain, supérieur honoraire des Chartreux.

L'Italie aux Indes

M. de Gubernatis, l'éminent orientaliste italien, publie la relation d'un grand voyage qu'il a fait tout récemment aux Indes (1). La variété des travaux de M. de Gubernatis a fait pénétrer son nom dans toutes les classes de lecteurs, et je n'apprendrai rien à personne en disant que son récit de voyage est aussi facile, aimable et élégant que si l'auteur n'était point un homme très savant, capable, s'il l'eût voulu, de hérisser ses pages de réflexions et de mots inintelligibles au profane. L'agrément de ces volumes recouvre un fond très sérieux, qui mérite à plusieurs égards d'attirer l'attention de notre pays.

Depuis quelques années l'Italie est travaillée par l'esprit d'entreprise. Elle n'a pas tâtonné longtemps, et chacun sait que ses regards se sont portés tout d'abord sur la côte septentrionale de l'Afrique et sur la mer Rouge, à la recherche de deux bonnes têtes de ligne pour le trafic avec le Soudan. D'après M. de Gubernatis, les routes commerciales partant de Massaouah et de l'autre point au nord devront se prolonger à travers l'intérieur de l'Afrique jusqu'à la côte de Zanzibar, où de nombreux Indous « sont déjà venus s'établir d'Aden, et où ils étendent leurs relations commerciales ». Ce serait un premier pas très important, et pour lequel les bonnes relations actuelles entre l'Italie et l'Angleterre seront précieuses. M. de Gubernatis compte tellement, en cette affaire, sur l'obligeance de la Grande-Bretagne, qu'il écrit d'un ton simplement dubitatif : « Je ne sais si les Anglais nous aideront à prendre le Soudan. » Ce serait la première fois qu'on verrait les Anglais aider un autre peuple à s'emparer d'un marché avantageux.

Quoi qu'il en soit, l'Afrique ne sera qu'une première étape vers le but que doit avoir en vue l'Italie, et ce but, c'est l'Inde. Il va de soi que M. de Gubernatis ne rêve pas d'enlever l'Inde à l'Angleterre : « L'Italie, dit-il, ne peut avoir des projets de conquête sur la région indienne. » Il ne s'agit que d'une conquête toute pacifique, pour laquelle l'Italie

(1) *Peregrinazioni indiane*, vol. I; *India centrale*, vol. II; *India meridionale e Seilan* (Florence, Niccolai). Nous aurons sans doute un troisième volume sur l'Inde septentrionale.

compte encore que l'Angleterre lui aplanira les voies : « Notre amitié actuelle avec le gouvernement anglais, si nous savons la comprendre et en profiter, peut créer, aux Indes, une situation privilégiée au commerce italien. »

En écrivant ces lignes, M. de Gubernatis n'exprimait pas une opinion purement personnelle, puisqu'il est parti pour les Indes chargé d'une mission de son gouvernement, dont le but était « de voir tout de suite, de voir de près ce qu'il y aurait à faire de plus sérieux et de plus urgent ». Son voyage l'a confirmé dans ses idées et ses espérances. Il a remarqué des affinités entre les Indous et les Italiens. Toutes les fois qu'il y a contact entre les deux peuples, il y a sympathie. « On retrouve encore vivante chez les Indous la tradition, glorieuse pour nous, que les monuments les plus élégants de l'époque de la domination mongole sont l'œuvre d'architectes et d'artistes italiens. » Les missionnaires italiens réussissent particulièrement bien là-bas et feraient assurément de grands progrès s'ils étaient plus nombreux et que « le gouvernement anglais fût consentant ».

M. de Gubernatis conclut donc à une vigoureuse campagne aux Indes, avec une triple « conquête » pour objectif. En premier lieu, « une grande conquête commerciale », que les Italiens obtiendront en recherchant les ports de l'Inde les plus rapprochés d'eux et « en attirant spécialement à eux cette partie de l'Inde qui a commencé à voyager en Occident, c'est-à-dire les négociants parsis, gens actifs et intelligents ». Secondement, « une grande conquête artistique », pour laquelle l'Italie enverra aux Indes des artistes choisis parmi les meilleurs. Enfin, « une grande conquête religieuse », opérée par les missionnaires italiens.

On voit, d'après cette courte analyse, que les brillantes descriptions de M. de Gubernatis ne sont pas ce qui donne aux *Pérégrinations indiennes* leur plus grand prix. Le véritable intérêt de ces volumes est dans l'exposé des vues et des projets de notre voisine sur l'Afrique et l'Orient. Le plan qu'on y trouve esquissé est curieux et hardi. Il a toutefois un grave défaut : c'est de dépendre en très grande partie, pour le succès, de la complaisance et du désintéressement britanniques. M. de Gubernatis est-il tout à fait sûr de ne s'être fait aucune illusion de ce côté?

Arvède Barine.

Le cours de M. Ernest Havet

M. Ernest Havet a pris pour sujet de ses leçons à l'École des hautes études, section des sciences religieuses, l'étude des Prophètes, considérés comme ayant préparé l'avènement du christianisme. Cette question est inséparable de celle de l'âge des Prophètes, sur laquelle le professeur a une opinion qui lui est particulière. Déjà il avait soutenu, soit dans des articles publiés par notre *Revue* (1876), soit dans le tome III de son livre intitulé *le Christianisme et ses origines* (1878), que les livres prophétiques, que l'on place généralement aux VIIIe, VIIe et VIe siècles, avant l'ère chrétienne, n'ont été écrits en réalité qu'à la fin du second siècle avant notre ère, à la suite de la lutte des Juifs contre les rois de Syrie et de leur affranchissement par les grands prêtres Asmonias, Simon et Hyrcan. Cette thèse n'a été acceptée par aucun hébraïsant, et on l'a rejetée sans même prendre la peine de la combattre. M. Vernes est le seul qui, sans l'adopter, lui a été moins contraire. Mais la conviction du professeur est si entière, qu'il n'a pu se soumettre sur ce point à l'autorité des maîtres. Il reprend donc cette année, dans son cours, cette question de la *modernité* des Prophètes, qui sera le sujet de ses leçons du mardi.

Mouvement de la librairie.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

L'éditeur Duprat commence la publication d'un ouvrage artistique sur *les Peintres et les dessinateurs de la mer*, texte par le vice-amiral Paris et L. de Veyran, eaux-fortes et dessins par Armand et Léon Paris, lieutenants de vaisseau.

A l'occasion du cinquantenaire de la Société des gens de lettres, la Librairie mondaine a mis en vente une *Histoire de la Société des gens de lettres*, par Édouard Montagne, délégué du Comité, avec préface de Jules Claretie et douze portraits hors texte.

M. F. Pothier a fait paraître une *Histoire de l'École centrale des arts et manufactures*, d'après des documents authentiques et en partie inédits, avec portraits et médailles reproduits en héliogravure.

Signalons à la librairie Westhausser *les Pensées d'un gamin de Paris*, avec illustrations de Coll-Toc, Fau et Viollier; — à la librairie Lecène et Oudin une étude de notre collaborateur M. Paul Stapfer sur *Racine et les tragiques grecs*, et une nouvelle édition revue et corrigée de *Shakespeare et l'antiquité*, par le même.

On remarquera, dans les dernières livraisons parues de *la Grande encyclopédie* (101 à 105), d'intéressants articles sur la *Balance* et les *Balanciers*; — le conventionnel *Bailly*, par M. Aulard; — les *Bains*, par le docteur Pignot; — *Bâle*; — la *Baleine*, par le docteur Trouëssart; — la *Balistique*; — la presqu'île des *Balkans* (carte en couleurs); — la *Ballade*, par M. Brunet; — le *Ballet*, par Maurice Barrès; — le *Ban*, l'*arrière-ban* et *banalités*, par M. Prou; — le *Banc*, par M. Glasson; — *Bandinelli*, par A. Michel et les canons de *Bange*.

Nous pouvons signaler dès maintenant plusieurs publications que l'éditeur Ollendorff prépare pour le mois prochain et qui attireront particulièrement l'attention; parmi les romans *Ahmed-le-Boucher*, par M. Édouard Lockroy; — *Volonté*, par Georges Ohnet; — *Pierre et Jean*, par Guy de Maupassant; — *l'Envers des feuilles*, par Catulle Mendès; — *Sœur Sainte-Agnès*, par Paul Perret; — *la Belle*, par René Maizeroy; — *Thérésine*, par Albert Delpit; — *l'Abbé Jules*, par Octave Mirbeau; — parmi les variétés historiques et littéraires : *Mémoires d'aujourd'hui* (3e série), par Robert de Bonnières; — *Petits potins militaires*, par Théodore Cahu; — *Souvenirs et anecdotes*, par les frères Lionnet.

L'éditeur Grassart nous annonce la publication prochaine de l'*Album du désert*, splendide ouvrage qui comprendra dans une série de 34 estampes l'histoire du protestantisme, depuis la Révocation jusqu'à la Révolution.

Émile Raunié.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9861)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 26. (24e ANNÉE). — 24 DÉCEMBRE 1887.

LES VIEUX NOELS

« En ma jeunesse, dit E. Pasquier dans son livre des *Recherches de la France,* c'estoit une coustume que l'on avoit tournée en ceremonie, de chanter tous les soirs, presque en chaque famille, des *nouels* qui estoient chansons spirituelles faites en l'honneur de Nostre Seigneur; lesquels on chante encore en plusieurs Eglises, pendant que l'on celebre la grand'messe le jour de Nouel, lorsque le prestre reçoit les offrandes. »

Ces chants de la veillée, dits et redits en famille, étaient bien antérieurs à la jeunesse d'E. Pasquier. Le jour de la naissance du Christ était, surtout pendant les siècles croyants du moyen âge, une date joyeuse à laquelle on se préparait pendant six semaines de réjouissances, comme on faisait précéder de six semaines de deuil et de jeûne le jour anniversaire de la mort du Sauveur.

Le mot *noël* devint ainsi un cri de joie. On le criait par les rues à la naissance d'un prince, comme le jour où naquit Charles VI; on le cria quand Jean, duc de Bourgogne, revint à Paris après le meurtre du duc d'Orléans ; on le cria lors de l'entrée à Paris du roi Charles VII, en 1437 ; on le cria enfin, et plus souvent encore, pour saluer au passage le dévot Louis XI.

Les « chants de Noël » ou les noëls, comme on les appelle, furent le plus souvent des œuvres populaires, recueillies et propagées de bouche en bouche longtemps avant d'avoir été écrites ou imprimées. Les plus anciens recueils connus remontent aux premières années du XVIe siècle, de 1510 à 1520.

En général, les noëls se chantaient sur des airs en vogue, et rien de plus étrange que de voir, en tête de pieux cantiques, les timbres passablement profanes auxquels on doit se référer pour la musique. *La Grand'-Bible des Noels, tant viels que nouveaulx,* qui parut en 1580, et qui fut si souvent réimprimée, même dans *la Bibliothèque bleue,* a bien soin d'avertir, dès le titre, que les noëls recueillis sont « composez à la louange de Dieu et de la Vierge Marie, sur le chant de plusieurs hymnes et belles chansons du temps ».

Voici quelques couplets d'un des noëls de ce recueil :

Noël nouvelet, Noël chantons icy ;
Dévotes gens, rendons à Dieu mercy ;
Chantons Noël pour le Roy nouvelet :
Noël nouvelet !
Noël chantons icy !

Quand m'esveilly et j'euz assez dormy,
Ouvris mes yeux, vis un arbre fleury
Dont il issit (sortit) un bouton vermeillet :
Noël nouvelet !
Noël chantons icy !

Quand je le vy, mon cœur fut resjouy,
Car grand'clarté resplendissoit de luy,
Com' le soleil qui luit au matinet :
Noël nouvelet !
Noël chantons icy !

A côté de la note tendre, la foi féroce, implacable, du temps veut avoir son tour. Croyez : sinon, vous serez pendu dans ce monde et brûlé dans l'autre !

Un prestre vint, dont je fus esbahy...
Et puis me dit : Frere, crois-tu cecy ?
Si tu y crois, ès cieux seras ravy ;
Si tu n'y crois, d'enfer va au gibet !

Et sur ces paroles menaçantes, comme sur les autres, toujours le refrain :

Noel nouvelet!
Noël chantons icy!

Si, par hasard, des hommes du métier, j'entends des poètes ou des gens lettrés, veulent substituer leurs élucubrations aux savoureux produits de la muse populaire, on les reconnaît vite à leur gêne dans un sujet imposé et à leur pédantisme :

O heureuse journée,
Jour gracieux,
Que nous est retournée
La paix des cieux!

Voilà paix et justice
Sans nul discord;
Dieu tout bon et propice
Les met d'accord.

Un brave homme, d'ordinaire plus naïf, le bon Laurens Durand, prêtre du diocèse de Toulon, un des plus intéressants auteurs de cantiques, s'oublie quand il touche à Noël et nous plonge, sans crier gare, dans l'hypostase, l'*union hypostatique* qui l'emporte sur la *béatifique*, etc. Hâtons-nous d'échapper à l'hypostase, et revenons aux vrais noëls des rues, des foyers ou des églises de village : ce sont certainement les plus jolis :

Marie en Bethleem s'en va (*bis*);
Le fils de Dieu elle enfanta (*bis*);
Ce fut une grand'mélodie,
Marie m'amye,
D'ouïr la douce chalemie
Des bergers et des pastourcaux.
Nau! Nau!
Marie m'amye,
Vous estes si saincte et jolie
Que chacun pour vous chante Nau,
Nau! Nau!
Que chacun pour vous chante Nau!
. . . . .

Et nous, pauvres pécheurs humains (*bis*),
Nous vous prions a jointes mains (*bis*).
Pour Dieu, ne nous oubliez mye,
Marie m'amye;
Mettez-nous en la compaignie
De Jesus le vray messiau.
Nau! Nau!
Marie m'amye,
Vous estes si saincte et jolie
Que pour vous chacun chante Nau,
Nau! Nau!
Que chacun pour vous chante Nau!

Les recueils les plus récents n'ont garde d'omettre ces vieux chants dont la facture indique suffisamment la date. Parmi les Noëls français et gascons publiés à peu près chaque année à Bayonne chez Lasserre, nous en trouvons quelques-uns dont l'ancienneté n'est pas douteuse :

On entend partout carillon
Sur les monts de Judée,
Annonçant du roi de Sion
En terre l'arrivée.
Que nous a produit, ce dit-on,
La Vierge et mère du poupon,
Environ l'heure de minuit,
Benony?
Sans lui, le monde était péri,
Cher ami!
. . . . . .
Attendant qu'il soit éveillé,
La bergère fleurie
Lui prépare du lait caillé,
Margot de la bouillie;
Puis lui donnera le teton
La Vierge et mère du poupon.
Cet enfant sera bien nourry,
Benony,
Nous voulons avoir soin de luy,
Cher ami!

Dans je ne sais quel vaudeville joué à Paris il y a quelque vingt ou vingt-cinq ans, se rappelle-t-on avoir entendu chanter :

. . . Qu'est-c' qu'a fait son nez?
C'est l' jeune homme empoi, em...sonn', em...né,
Empoisonné.

On serait tenté de croire que l'auteur était familier avec nos plus vieux noëls, quand on entend celui-ci, composé dans la même forme, sinon sur le même air :

Allons, bergers, allons tous;
L'ange nous appelle;
Un Sauveur est né pour nous;
L'heureuse nouvelle!
Une étable est le séjour
Qu'a choisi son Dieu d'amour.
Courons zau, zau, zau,
Courons plus, plus, plus,
Courons au plus vite
A ce pauvre gîte.

De nos plus charmants concerts
Que tout retentisse!
Le ciel à nos maux divers
Est enfin propice.
Ajoutons à ce grand jour
Le fifre avec le tambour :
Timbalet, let, let,
Timbatrom, trom, trom,
Trimbalet, trimbatrom,
Trimbale et trompette,
Hautbois et musette.
. . . . . .

Quel présent faut-il porter
A ce nouveau maître?
Robin pour l'emmailloter
Offrira des linges;
Grosgilet, un agnelet;
Moi, je porte avec du lait
Le plus beau, beau, beau,
Le plus fro, fro, fro,
Le plus beau, le plus fro,
Le plus beau fromage
De notre village.

La jeune école ne trouvera peut-être pas suffisamment riche la rime *maître* et *linges;* mais l'intention est bonne : on ne peut pas tout avoir!

Sous le règne de Louis XIII, on chanta beaucoup *Mon petit doigt me l'a dit*, les *Pont-bretons*, les *Lanturlu*, *lure, lure;* et une chanson satirique de l'époque, caractérisant tous ces airs, dit :

Les *lanturlu* sont insoients.

Nous les retrouvons cependant servant de refrain à un cantique de Noël :

L'ANGE

Pasteurs, quittez vos troupeaux;
Laissez les à l'aventure
Paître sur ces verts coteaux,
Turelure,
Sans craindre la moindre injure,
Noël, turelure lure!

LES BERGERS.

A-t-on jamais vu de nuit
Et moins sombre et moins obscure?
Cette étoile qui reluit,
Turelure,
Surprend toute la nature,
Noël, turelure lure!
. . . . . .
Je lui porte mon capot,
Il est d'une grosse bure,
S'écria d'abord Guillot,
Turelure,
Pour le grand froid qu'il endure,
Noël, turelure lure!

Et moi, répondit Colin,
Une veste sans couture,
Qu'a brodé ma sœur Catin (Catherine),
Turelure,
Et cette large ceinture,
Noël, turelure, lure!

Ces « turelure » n'ont rien de l'insolence des « lanturlu turelure » des chansons profanes. Mais pourquoi ceux-ci ont-ils été traités d'insolents? — L'érudit La Monnoye va nous l'apprendre : « *Lanturlu lanlure*, dit-il, était le refrain d'un fameux vaudeville qui eut grand cours en 1629. L'air en étant brusque et militaire, les vignerons séditieux attroupés l'année suivante à Dijon, un jeudi au soir, 28 de février et tout le jour du lendemain, premier de mars, furent de là nommés *lanturlus*, parce qu'ils faisaient battre cet air sur le tambour par la ville pendant le marché. Ils pillèrent plusieurs maisons, et cette sédition, quand on en parle, est encore (1701) appelée le *lanturlu* de Dijon. »

La Monnoye, à qui nous devons cette note, a composé lui-même tout un volume de *Noei to novea*, de noëls tout nouveaux, en patois bourguignon; nous ne pouvons en citer ici, pas plus que nous n'avons donné de noëls en patois provençal ou gascon, parce que les uns et les autres ne sont pas toujours faciles à comprendre sans le secours d'une traduction qui leur ôte une grande partie de leur mérite. La Monnoye s'est admirablement prêté aux exigences du genre : les airs en vogue dans sa jeunesse, les *lanturlu*, les *laire là laire lanlère*, les *Jean de Vert*, ne sont point oubliés ; mais il y joint, avec une parfaite sérénité, tantôt le rigodon de *Galatée*, tantôt l'air du fameux vielleux, ailleurs l'air du grand Saucourt (M. de Soyecourt, l'original du chasseur, dans l'*Étourdi*, de Molière), ailleurs encore une « brunette », etc. Tous ces airs, chantés à contresens, puisqu'ils s'appliquent à des sujets religieux, donnent aux noëls du piquant et de la fantaisie.

Disons enfin que La Monnoye, comme tous les maîtres du genre, nous offre plusieurs noëls dialogués.

D'un dialogue à une série de dialogues, c'est à-dire à une composition dramatique, il n'y a que la largeur de la main. La distance fut facile à franchir. De là des pastorales, qui ont grand succès dans le Midi, et notamment à Marseille.

Nous avons sous les yeux une de ces pastorales, sorte de pot-pourri de vieux noëls français, arrangés par l'abbé Déflotrière, abbé de Saint-Augustin, de Lyon; dans sa préface, il rend hommage à un *Mystère*, oui, un *mystère*, comme au moyen âge, au *Mystère de Noël*, arrangé à l'aide d'emprunts faits aux « noëls les plus célèbres des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles par M. l'abbé G. Moreau, vicaire de Notre-Dame-la-Riche, de Tours.

Parlons donc du *Mystère*. Les personnages sont, outre l'Archange et un chœur d'Anges qui ont un rang à part, douze Bergers, les trois rois Mages, Hérode, deux Docteurs de la Loi, deux Conseillers, des Officiers du palais, des Gardes et enfin des Pages : pourquoi Hérode n'en aurait-il pas eu puisque Louis XIV en avait?

Le *Mystère* s'ouvre par un prologue, que débite « un berger personnifiant l'Ancien Testament » :

Qu'Adam fut un pauvre homme,
De nous faire damner
Pour un morceau de pomme
Qu'il ne put avaler !...

Adam résiste bien un peu, mais il cède et, honteux de sa faiblesse, n'épargne pas les reproches à la trop séduisante Ève. Ses cris sont entendus :

A ce bruit déplorable,
Dieu descend promptement
Et, d'un air tout aimable,
Appelle doucement :
« Mon Ève, ma fille,
Épouse gentille
D'Adam de moi chéri! »

Vous êtes déjà charmés de ce petit morceau : tout est dans ce ton et du même goût.

Le Nouveau Testament, je veux dire le berger qui le personnifie, s'endort, « abattu par la tristesse ». Aussitôt l'ange de l'Annonciation quitte le ciel :

Son *Ave* ne fut pas dit,

qu'il avait déjà prévenu la Vierge du mystère sauveur :

L'Esprit-Saint, dit-il, viendra,
Lequel vous obombrera
De son pouvoir tout-puissant,
Et vous rendra mère
Sans qu'il aille flétrissant
Cette fleur si chère!

Dès que l'Ange de l'Annonciation a fini de chanter ces cinq couplets, le chœur invisible des anges entonne *Magnificat ;* le berger se réveille et chante à son tour avec les choristes. — Ici finit le Prologue, suivi d'un entr'acte où se place le *Noël des Rois*.

La pièce a cinq actes. Le premier se passe dans le

Palais de Melchior : il nous fait assister à l'entrevue des Mages, à leurs préparatifs, à leur chant de reconnaissance, à leur départ.

Pendant le deuxième entr'acte se chante ou se dit le *Poème du Rossignol sauvage*. Est-ce bien un poème? On en jugera par ce couplet :

Si, dès votre bas âge,
Jamais n'offensiez Dieu
Tout aussi peu
Que l'oiseau du bocage,
Vous seriez mieux
Qu'un rossignol sauvage.

Au deuxième acte, réveil des Bergers dans la campagne de Bethléem, chœurs d'Anges, chants de l'Archange. Les Bergers ne sont pas facilement crédules; voici, par exemple, Robin, qui bien longtemps avant Théophraste Renaudot, traite assez mal l'Archange et le flétrit du nom de crieur de gazettes :

Quel crieur de gazettes
Ai-je entendu?
Porte ailleurs tes sonnettes,
C'est temps perdu.

Robin ne s'en laisse pas moins convaincre, — comme tous ses compagnons.

C'est la fin de l'acte. Suivent, pendant l'entr'acte, le *Noël des Oiseaux* et deux autres poésies. Au Noël des Oiseaux notons en passant ce couplet, passablement familier :

Une petite abeille,
Sortant de sa maison,
S'approche du poupon
Lui disant à l'oreille :
« J'apporte du bonbon;
Il est doux à merveille;
Goûtez-y, mon mignon. »

Au cours du troisième acte les Bergers s'apprêtent au départ; ils préparent leurs présents; mais une difficulté les arrête :

GEORGET.

Que dire quand nous serons là-bas?

HENRIOT.

Je lui dirai : « Bonjour, monsieur,
Comment se porte le bon Dieu,
Et là-haut tous chez vous?
Vous voilà donc en notre lieu.
Nous sommes ravis tous.

GEORGET.

Veux-tu dire d'autre façon?

HENRIOT.

Je dirai : « Bonjour, beau poupon :
Avez-vous déjeuné?
Êtes-vous vigoureux? Nous venons
Voir si vous êtes né.

GEORGET.

Pour moi, qui suis pas trop hardi,
Je tirerai le pied devant lui,
Et puis ferai semblant
De parler; il croira que je dis
Merveille entre mes dents.

C'est le berger Lucas qui l'emporte en éloquence et qui prendra la parole au nom de tous : on ne s'étonnera pas de cette préférence quand on l'aura entendu :

LUCAS.

Après avoir pris mon bonnet,
M'être mouché pour être bien net,
Et fait les baise-mains
De mon père et puis de Jacquet,
Je dirai, si je ne crains :
« Serviteur, bon Dieu, nous voici :
Vous vous portez bien? Dieu merci;
Vraiment, j'en suis charmé.
Je me porterais bien aussi;
Mais je suis enrhumé. »

Les Bergers partent après ce concours de fin langage; la scène reste vide; quatrième entr'acte, où l'on reprend la suite du *Noël des Rois*, dont les premiers couplets ont été chantés après le premier acte.

Au quatrième acte nous pénétrons dans le palais d'Hérode; les rois Mages, introduits auprès de lui, non sans avoir parlementé, lui parlent de la venue d'un nouveau roi. Il s'inquiète, consulte les Docteurs, qui lui répondent en lui citant les prophéties de Daniel et de Jacob : furieux, il les chasse de sa présence; puis, dissimulant sa rage jalouse, il permet aux Mages d'aller visiter l'Enfant mystérieux. Dès que ceux-ci se sont retirés, il ordonne le massacre de tous les enfants de Bethléem et des lieux d'alentour; ce qui motive, au cinquième entr'acte, le *Noël des Innocents*, où nous apprenons, entre autres belles choses, la punition d'Hérode :

Dieu en a pris vengeance,
Les cirons l'ont mangé!

Ce Noël est suivi de celui des *Trois Bergerettes*, du *Concert des Anges*, qui se chante en latin : *Adeste fideles...*, et enfin du *Noël des Fleurs*.

Voici le cinquième acte : il est temps. Nous arrivons à la Crèche : les Bergers, d'abord, apportent leurs hommages et leurs présents; les rois Mages, leurs offrandes et leur adoration. Pendant leur visite les Anges et les Bergers chantent à l'Enfant divin une berceuse :

Entre le bœuf et l'âne gris,
Il s'endort le petit-fils.

Le tout se termine par un chœur d'Anges, de Mages et de Bergers, jaloux de faire concurrence au postillon de Longjumeau :

Oh! oh! qu'il est beau, qu'il est beau!

Loin de nous la pensée de critiquer nos vieux noëls, il faut les prendre tels qu'ils sont, avec leur naïveté rustique, comme témoignage de la foi fervente d'une époque jeune et croyante. Mais dans notre siècle vieilli, si l'on veut représenter des pièces religieuses, est-ce bien à cette source qu'il convient de puiser? — La naïveté d'Agnès est charmante à seize ans, et fait sourire; mais à soixante?...

CH.-L. LIVET.

CONTES DE NOEL

Le Sapin.

I.

M. le garde général est dans son cabinet, assis devant son bureau ; autour de lui, sur la table, sur les chaises, partout, des monceaux de livres ouverts ou fermés, des feuilles volantes chargées de notes : M. le garde général travaille à son rapport de fin d'année sur l'état du reboisement dans le massif de la Grande Chartreuse. M. le garde général n'a pas sur cette question si discutée d'idées bien nettes, ni surtout bien personnelles; aussi cherche-t-il dans les livres de sa bibliothèque, dans les circulaires venues de l'Inspection à se rendre compte de ce que pensent de la chose ses supérieurs hiérarchiques : c'est encore le meilleur moyen de faire un bon rapport. Mais on a publié tant de livres sur le reboisement, il est arrivé dans l'année tant de circulaires de l'Inspection qu'il est malaisé de se reconnaître dans ce fouillis, si bien que ce rapport n'avance pas vite. Huit jours à peine cependant restent à M. le garde général pour l'achever : il doit être parti à la fin du mois et nous sommes au 24 décembre, ainsi que l'indique le calendrier à effeuiller qui est sur le bureau; c'est demain Noël, il sera difficile de travailler, car M. le garde général attend du monde à dîner; il faut donc donner ce soir un bon coup de collier ; et c'est avec courage qu'il reprend la plume : « Examinons maintenant les objections des adversaires du reboisement partiel ».

Mais elles sont graves, ces objections, difficiles à réfuter ; il faut les combattre cependant, et les combattre victorieusement, car M. l'Inspecteur, de qui dépend l'avancement, est partisan du reboisement partiel. « Ces objections sont plus spécieuses que solides; elles peuvent séduire des gens qui ne connaissent pas à fond la question, le gros du public; mais pour des hommes du métier qui, à la théorie puisée dans les livres, joignent l'expérience de longues années (c'est pour l'Inspecteur, ce compliment), ces objections n'existent même pas. En effet... » Et il répète à mi-voix cet « en effet » qui doit commencer sa réfutation, mais sans succès; les arguments ne se présentent pas en foule à son esprit.

Comment travailler d'ailleurs avec le bruit que font les enfants dans le jardin, juste sous les fenêtres? Les meilleures raisons s'envoleraient à ce tapage, effarouchées comme une bande de moineaux.

— Jacques, Marguerite, crie-t-il de son bureau, voulez-vous vous taire?

Des pas pressés, des rires se font entendre dans le vestibule, et, par la porte du cabinet qui s'ouvre brusquement, deux têtes fraîches et roses se montrent tout à coup, un garçon de douze ans, une petite fille de dix.

— Papa, c'est Jacques qui me met de la neige dans le cou.

— C'est bon ; allez jouer plus loin.

Et voilà les enfants repartis en courant pour le jardin. Mais avec eux l'inspiration aussi est partie, ou, pour mieux dire, rien qu'en montrant leur nez par l'entrebâillement de la porte, ils ont fait entrer dans le sévère cabinet où tout parle forêt, des idées plus gaies qui ont bien vite chassé le reboisement. Au diable le reboisement, même partiel! M. le garde général se lève, secoue ses jambes engourdies, fait le tour de son cabinet en roulant une cigarette, met une bûche dans la cheminée et va voir à la fenêtre ce que font au jardin les enfants.

De la neige, encore de la neige! il en tombera donc toujours! Le jardin disparaît sous un épais manteau blanc; les pelouses, les allées se confondent; c'est à peine si l'on peut distinguer le petit bassin de pierre qui est au milieu. Derrière le jardin, la grande route que l'on aperçoit à travers la grille, déserte et blanche à perte de vue : qui pourrait sortir par un temps pareil? Et, de l'autre côté de la route, le torrent, dont on entend le grondement malgré la distance. A gauche, les premières maisons de Saint-Laurent-du-Pont, les toits couverts de neige, les cheminées qui fument; plus loin, le clocher de l'église qu'on aperçoit à peine à travers les flocons serrés qui tombent sans relâche; quant aux montagnes qui ferment l'horizon, on les devine, mais on ne les distingue plus; la neige enveloppe tout, couvre tout, cache tout.

Et M. le garde général réfléchit qu'il est vraiment heureux que les forêts se gardent toutes seules en hiver, car, franchement, par un temps pareil, il faudrait du courage pour les garder. Le mal est que, si elles se gardent seules, elles ne se reboisent pas d'elles-mêmes : il lui semble entendre ces mots qu'elles lui adressent pour l'encourager au travail : « Reboisons, monsieur le garde général ; reboisons partiellement! » Et justement voici un argument auquel il n'avait pas songé en faveur de la thèse de M. l'Inspecteur : vite, écrivons-le de peur de l'oublier! Il court à son bureau, saisit sa plume, et reprend son raisonnement : « En effet... »

Pan, pan, pan! on frappe à la porte, et voilà l'argument disparu, oublié, envolé! Vraiment c'est jouer de malheur! Le diable soit de l'importun! C'est avec dépit que M. le garde général répond : « Entrez », prêt à recevoir de la belle manière celui qui vient arrêter court son développement.

— Ah! c'est vous, Maréchal.

Maréchal, c'est le brigadier de M. le garde général ; un ancien soldat, quatorze ans de service, trois campagnes, une blessure, pas de punition ; c'est la consigne faite homme, le règlement-incarné; c'est un agent fidèle et sûr, qui rend à M. le garde général

d'utiles services et qui pour cela est toujours bien reçu. Mais cette fois vraiment il tombe mal, en plein rapport; il fait envoler un des arguments les plus solides en faveur du reboisement, que dis-je? le seul argument trouvé jusqu'à présent; aussi est-ce d'un ton sec et bourru que M. le garde général lui demande :

— Qu'y a-t-il, Maréchal? Faites vite; j'ai à travailler.

Ce qu'il y a? Hé! mon Dieu! toujours la même chose; des procès-verbaux à signer, un braconnier surpris dans les forêts de l'État, un délinquant qui conteste une amende, un autre qui demande un délai pour payer.

— Bien, bien; faites pour le mieux. Est-ce tout?

Non, ce n'est pas tout encore: et Maréchal raconte que la veille on a coupé, à quelques centaines de mètres de Saint-Laurent, un sapin de six ans, un superbe petit sapin qui poussait à ravir, haut de deux mètres.

— On a coupé, dites-vous : qui l'a coupé, ce sapin?

— Je l'ignore jusqu'à présent, monsieur le garde général.

— Vous devriez le savoir, Maréchal, reprend le garde dont la mauvaise humeur va croissant, et qui n'est pas fâché de se venger sur un autre des lenteurs de son rapport. Comment! à deux cents mètres à peine de chez moi, en plein jour, on coupe un sapin, et vous ne savez pas qui c'est? Comment faites-vous votre service alors? Il faut que vous trouviez le coupable, entendez-vous?

— Oui, monsieur le garde général.

— Sinon, je vous rendrai responsable du délit.

— Oui, monsieur le garde général.

— Un sapin de deux mètres, ce n'est pas une épingle, que diable! Vous ouvrirez une enquête.

— Je l'ai ouverte, monsieur le garde général.

— Sur quelles bases?

— J'ai relevé dans la neige des traces de pas dont j'ai pris les dimensions.

— C'est bien, informez-vous, cherchez, interrogez, et venez me dire après-demain matin (demain, c'est fête) ce que vous aurez trouvé. J'irai avec vous sur les lieux dresser moi-même procès-verbal. Mais il faut découvrir le coupable, entendez-vous? L'affaire n'en restera pas là.

— Oui, monsieur le garde général.

— C'est bien, Maréchal, allez!

Et le vieux garde s'en va, tout déconcerté de cet accueil auquel il n'est pas habitué, étonné surtout qu'on ne lui ait pas dit, comme on le lui dit toujours, de passer à la cuisine demander un verre de vin. « Il y a quelque chose là-dessous », se dit-il. La mauvaise humeur de son chef s'est communiquée à lui; le verre de vin manqué, le blâme subi, tout cela l'aigrit à son tour; il rentre chez lui en maugréant, jurant de trouver le coupable et de lui faire payer cher les premiers reproches qu'on lui ait jamais faits.

II.

En l'an 509 avant Jésus-Christ, le consul Brutus, à ce que rapporte Tite-Live, condamna à mort et fit exécuter sous ses yeux ses deux fils, convaincus d'avoir conspiré contre la république et d'avoir essayé de rétablir les Tarquins. Les mœurs ont beaucoup dégénéré depuis vingt-quatre siècles, et, de son côté, M. le garde général n'avait aucune des qualités qui font les Brutus. C'est dire que, le lendemain, il éprouva un vif ennui en apprenant ou plutôt en devinant que les coupables signalés par Maréchal pour avoir abattu un sapin dans une forêt de l'État n'étaient autres que ses deux enfants.

Il voyait bien depuis quelques jours, à certains sous-entendus, à des lambeaux de phrase surpris par hasard, qu'on préparait quelque chose sans vouloir le lui dire, une surprise; mais certes il était loin de s'attendre à une surprise aussi désagréable. Le soir de Noël, à la tombée de la nuit, Jacques et Marguerite vinrent lui dire avec un air mystérieux que quelqu'un le demandait dans la serre.

— Dans la serre? pourquoi dans la serre?

— Va toujours, papa; tu verras.

Il alla, pour leur faire plaisir, et aperçut, dès l'entrée, un magnifique arbre de Noël avec bougies, jouets et bonbons. C'étaient ses enfants qui en avaient fait les frais sur leurs économies d'écoliers, tout heureux d'offrir cette fête à leurs petits camarades moins bien partagés de Saint-Laurent-du-Pont. L'idée sans doute était excellente et prouvait leur bon cœur; le mal était que, pour l'exécuter, Jacques fût allé couper justement un sapin de l'État, que Maréchal eût constaté le délit et que lui-même, dans un moment d'humeur (oh! le reboisement!), eût donné à cette affaire, en somme peu importante, des proportions considérables. Blessé dans son amour-propre, Maréchal maintenant se ferait un point d'honneur de découvrir les coupables, et alors?

— N'est-ce pas, papa, qu'il est beau, notre arbre de Noël? Tu ne le trouves pas beau, dis? tu ne dis rien?

— Superbe, mes enfants, superbe; mais où donc vous êtes-vous procuré un si gros sapin?

— Ça, c'est notre affaire, répond Jacques avec mystère.

Et, comme la procession des enfants commence, éblouis devant cette merveille, ouvrant de grands yeux devant ces jouets de toutes sortes et embarrassés pour choisir, il n'a pas le loisir de se renseigner d'une façon plus précise. A quoi bon, d'ailleurs? et ne vaut-il pas mieux justement ne pas connaître toute la vérité? De la sorte, il n'est pas obligé de sévir, tandis que, s'il savait tout, s'il avait un aveu, sa conscience de garde général élèverait la voix. Brutus, Brutus, de nos jours aurais-tu tué tes fils?

Et puis, en somme, l'affaire est-elle aussi grave? un

sapin coupé dans une forêt de l'État! Mais on en coupe tous les jours, des sapins, dans les forêts de l'État; tous les coupables ne sont pas punis, et la terre n'en continue pas moins de tourner. Aujourd'hui d'ailleurs M. le garde général est mieux disposé que la veille : il a presque terminé son fameux rapport, cause de tout le mal; à force de fouiller, il a trouvé dans l'*Annuaire* de l'administration des forêts d'admirables raisons en faveur du reboisement partiel, des raisons si convaincantes qu'il ne pourrait faire mieux que de les reproduire; il vient d'apprendre que dans les propositions du nouvel an il est proposé par son inspecteur pour la première classe de son emploi; enfin, en passant devant la cuisine, tout à l'heure, il a senti certaine odeur de bécasses rôties qui promet merveille pour le dîner : toutes raisons qui portent à l'indulgence et qui font voir les choses par le bon côté. Laissons donc les enfants s'amuser, et au diable Maréchal et son sapin! Il se peut d'ailleurs que le brave homme ne trouve rien : Jacques est un malin, qui sans doute a pris toutes ses précautions pour ne pas se laisser surprendre. Cherche, mon vieux brigadier, cherche; cette fois, tu as affaire à forte partie; et puis M. le garde général est là pour t'égarer et te lancer sur une fausse piste, s'il en est besoin.

Mais Maréchal n'est pas de ces limiers qu'on égare et qu'on lance sur une fausse piste : il sait l'éventer. M. le garde général s'est couché le soir sur cette idée rassurante : Bah! demain Maréchal n'y pensera seulement plus!

Le lendemain, Maréchal y pensait si bien que dès neuf heures du matin il sonnait à la porte de son chef.

— Eh bien! Maréchal, il y a donc du nouveau, que vous venez de si bonne heure?

— C'est pour le sapin, monsieur le garde général.

— Le sapin? Quel sapin ?

— Le sapin qu'on a coupé sur la route du Désert.

— Ah! oui, je me souviens; un petit sapin.

— Un sapin de six ans, monsieur le garde général.

— Oui, mais chétif et mal venu...

— Un sapin haut de deux mètres.

— C'est quelque malheureux qui l'aura coupé pour se faire une bûche de Noël.

— On ne fait pas une bûche de Noël avec un sapin de six ans, et ce n'est pas un malheureux qui l'a coupé.

— Ah! qu'en savez-vous? Vous avez donc des indications nouvelles ?

— Oui, monsieur le garde général. Je suis retourné hier sur le lieu du délit ; la chose me trottait par la tête ; M. le garde général m'en avait rendu responsable.

— C'est bon, Maréchal, je sais comment vous faites votre service, et vous pensez bien...

— Bref, M. le garde général m'avait dit qu'il fallait découvrir le coupable coûte que coûte et que l'affaire n'en resterait pas là; si bien donc que hier je suis retourné sur le lieu du délit, et voici ce que j'ai retrouvé dans la neige.

Le vieux brigadier tira de dessous sa blouse un fort couperet de cuisine, que M. le garde reconnut aussitôt pour venir de sa cuisine à lui : Jacques, dans sa précipitation à emporter le sapin, l'avait sans doute laissé tomber à terre et oublié.

— Les malheureux n'ont pas chez eux des outils comme celui-ci. En outre, ainsi que je l'ai dit à M. le garde général avant-hier, j'avais relevé dans la neige des empreintes de pas : ces empreintes sont longues de vingt-deux centimètres seulement, ce qui semble indiquer un pied de femme ou d'enfant. De plus, elles sont faites par des chaussures légères, à talons, et non pas par des sabots, comme ce serait le cas si c'était quelque malheureux : en cette saison, on peut compter les gens qui ne portent pas des sabots dans Saint-Laurent-du-Pont.

— Fort bien, Maréchal, et vous concluez...?

— Je ne conclus pas, monsieur le garde général, j'attends ; je vais continuer mon enquête et je trouverai. M. le garde général m'a dit avant-hier qu'il viendrait avec moi ce matin dresser procès-verbal sur les lieux : je suis venu chercher M. le garde général.

— Vraiment, je vous ai dit cela, Maréchal?

« Après tout cela vaut mieux peut-être, se dit-il tout bas, de la sorte je saurai au juste ce qu'il fera. »

— C'est bien, le temps de prendre des bottes et je vais avec vous. En m'attendant, passez donc à la cuisine, demandez un verre de vin.

— Merci, pas ce matin. M. le garde général m'a fait des reproches avant-hier, c'est que j'ai eu des torts : je ne me permettrai un verre de vin supplémentaire que lorsque j'aurai découvert le coupable. J'attendrai M. le garde général dans le vestibule.

— Comme vous voudrez, Maréchal.

III.

De loin, de très loin, arrivent comme par bouffées des bruits de cloches, des chants d'orgues, des cantiques, et par moments une odeur d'encens, le tout confus et vague, agréable cependant : l'écho lointain des cérémonies célébrées dans toutes les églises de la terre en l'honneur de la fête de Noël. Au ciel aussi c'est jour de fête : Dieu, entouré de ses saints, de ses anges et de ses élus, laisse depuis le matin monter jusqu'à lui les adorations des hommes, assis sur son trône éblouissant d'or et de diamants, le trône des fêtes carillonnées, et revêtu de ses vêtements les plus beaux, ceux qu'il ne met qu'à Noël, à Pâques, et aussi à la Toussaint pour faire honneur aux saints de son paradis. Autour de lui sont tous les célestes habitants, joyeux de sa joie et heureux de son bonheur, écoutant, eux aussi, le chant des orgues et des cantiques.

— Que nous disait-on, dit saint Paul à saint Luc, que la religion s'en allait? Depuis que je suis au ciel, et il y a certes longtemps, je n'ai jamais vu Noël pareille.

— En effet, répond saint Luc.

Mais la musique terrestre s'éteint peu à peu; seules, quelques notes, qui se sont égarées en route, arrivent encore au ciel; les cloches se taisent les unes après les autres; l'encens ne monte plus en une fumée bleuâtre et odorante.

— Quelle heure est-il? demande Dieu à saint Pierre.

— Il est cinq heures sur la terre, répond celui-ci; les vêpres et le salut se terminent.

— C'est bien.

Et Dieu se lève de son trône solennel, et, escorté jusqu'à la porte par la troupe des bienheureux, il rentre dans ses appartements particuliers : la fête est achevée.

Elle dure depuis la veille, cette fête, grâce aux messes de minuit, et pour Dieu, dont l'âge est grand, c'est une réelle fatigue. Aussi s'empresse-t-il de quitter son vêtement brodé d'or, trop lourd à ses épaules, pour en revêtir un autre moins somptueux, mais plus commode; mais, à peine se repose-t-il depuis quelques minutes, qu'on frappe à la porte.

— Mon père, puis-je entrer?

C'est la voix de saint Nicolas.

— Qu'y a-t-il, saint Nicolas? Est-ce pour affaire?

— Pour affaire, oui.

— A demain les affaires sérieuses!

— C'est que, mon père, c'est pressé; demain il sera trop tard.

— Entrez, alors.

Et saint Nicolas, une fois entré, raconte à Dieu l'histoire du sapin; il fait un rapport détaillé des événements, parle de la rigueur que met l'impitoyable Maréchal à poursuivre son enquête, de la situation dans laquelle vont se trouver les deux enfants sans l'avoir mérité, et finalement demande s'il n'y aurait pas moyen d'arranger l'affaire.

— Arranger l'affaire, c'est bientôt dit! et que voulez-vous que j'y fasse? Pourquoi ces enfants ont-ils coupé un arbre dans une forêt de l'État? C'est défendu, vous le savez bien.

— Sans doute, mon père; mais c'était dans une pieuse intention : ce sont des enfants charitables qui voulaient faire du bien à leurs camarades.

— Oui, je ne dis pas; mais encore sont-ils dans leur tort. Qu'est-ce que c'est que ces enfants?

— Ce sont deux bons petits enfants, sages, laborieux, point menteurs...

— C'est quelque chose cela; et la famille?

— La mère est très pieuse et ne manquerait pas un office.

— Et le père? vous ne me parlez pas du père. C'est quelque impie, sans doute, quelque libre penseur?

— Il ne pratique pas, mais il laisse les autres pratiquer.

— C'est déjà beaucoup au temps où nous sommes. Eh bien! qu'est-ce que vous voulez que je fasse pour vos enfants?

— Ne pourriez-vous pas, mon père, faire un petit miracle?

— Un miracle! un miracle! vous êtes étonnants avec vos miracles, vous et les autres! Tout le monde m'en demande, des miracles! Si j'accordais tous ceux dont on me prie, nous en aurions toute la sainte journée. Tenez, hier encore j'ai été obligé d'en accorder sept pour le dernier pèlerinage de Lourdes, et deux pour la Salette. Voici la neuvaine de sainte Geneviève qui approche : elle va m'en demander, soyez-en sûr. Au train dont nous allons, et à force d'en faire, on finira par ne plus y croire. Déjà bien des personnes... Et c'est votre faute! Un miracle! un miracle pour un sapin! Vraiment vous abusez, saint Nicolas.

— Un tout petit miracle, mon père! Seulement faire repousser ce sapin! Qu'est-ce que cela vous coûte, puisque vous êtes tout-puissant?

— Vraiment, ce que cela me coûte? Demandez un peu aux philosophes s'il est aisé de créer quelque chose avec rien. Non, en vérité je ne puis vous accorder de miracle aujourd'hui. Tâchez d'arranger l'affaire par vous-même, j'y consens, je ne demande pas mieux. Ce que vous ferez sera bien fait. Allez, saint Nicolas.

Et le saint, brusquement congédié, dut s'en aller sans avoir rien pu obtenir de mieux.

Mais saint Nicolas a plusieurs cordes à son arc. Il est regrettable, sans doute, que Dieu refuse d'intervenir directement; mais il lui a laissé toute liberté d'action, c'est beaucoup, et il faut en profiter. Le temps presse d'ailleurs; la nuit commence à tomber, et demain de bonne heure, Maréchal continuera son enquête : il n'a que le temps d'agir. Il va aussitôt brider et seller son âne; la pauvre bête tourne la tête vers son maître, étonnée d'être dérangée à cette heure; puis, se disant qu'après tout il est encore plus simple d'obéir que de comprendre, elle se laisse docilement harnacher; le saint monte sur son dos, tire sur la bride, et en route!

En route à travers les airs, car il faut descendre sur terre d'abord! La nuit est noire et froide; le cavalier et sa monture se laissent tomber au milieu des flocons de neige, rapidement, silencieusement. Tout à coup une brusque secousse : c'est la terre; la bête prend pied, et à travers les routes couvertes de neige le voyage continue.

Le voyage continue à travers les routes couvertes de neige : les grandes plaines blanches, les bois, les rivières, les villes, le bon saint laisse tout derrière lui; l'âne court de son trot régulier et cadencé, faisant des lieues à la seconde, passant comme une ombre sur la

blancheur du sol. Où va donc saint Nicolas d'une pareille allure? Quel long voyage!

Voici la mer, bruyante, agitée : de hautes vagues viennent battre la côte. Qu'importe? en route! Et l'âne trotte sur les flots de son pas soutenu et rapide. Voici de nouveau la terre ferme : d'immenses plaines désertes et inhabitées, d'antiques forêts aussi vieilles que le monde. Brr...! quel froid! Les arbres sont couverts d'une épaisse couche de givre; les rivières, les lacs sont gelés; saint Nicolas grelotte, il ramène sur sa poitrine les pans de son manteau; mais l'âne va toujours.

L'âne va toujours : il va droit vers le nord, franchissant montagnes et vallons, mers et plaines; tout à coup saint Nicolas tire sur la bride, arrête sa monture et descend.

Il descend. Dans ce pays voisin du pôle, où il n'y a pas de forêts appartenant à l'État parce qu'il n'y a pas d'État, où les arbres appartiennent à tout le monde parce qu'il n'y a personne, de sa main robuste il arrache avec ses racines un sapin de six ans, un superbe petit sapin haut de deux mètres, le met en travers de son âne après en avoir secoué la neige, fait faire volte-face à sa monture, l'enfourche, et le même voyage recommence en sens inverse.

Le même voyage recommence, aussi rapide : les montagnes, les lacs, la mer, les plaines, les villes, tout passe; et l'âne, le merveilleux petit âne, jamais las, va toujours. Mais voici que le ciel blanchit déjà à l'Orient; le voyageur nocturne est au bout de sa course : un chemin en pente entouré de forêts, à quelques centaines de mètres des maisons blanches de neige, un clocher où déjà sonne l'angélus, car le jour commence à paraître. Il saute à bas de sa monture, arrache une souche de sapin coupée au ras du sol, plante à la place le petit sapin qu'il a rapporté des bords de la mer du Nord; pour faire disparaître toute trace de son passage et de son travail, il ramène et étale avec son pied le blanc tapis de neige, va cacher dans le bûcher d'une pauvre maison voisine la souche déracinée, une bûche de plus pour l'hiver, et, profitant d'un brouillard qui s'élève du torrent, remonte avec son âne, content de sa nuit.

IV.

— Je suis à vous, Maréchal; quand vous voudrez.

Et les deux hommes, M. le garde général et son brigadier, sortent du jardin et prennent la route du Désert.

Maréchal, si bavard d'ordinaire, ne dit rien ce matin. Il a encore sur le cœur les reproches de son chef : il est trop respectueux envers ses supérieurs hiérarchiques pour admettre, même un moment, qu'ils puissent se tromper; mais enfin, à son âge, il est dur de s'entendre dire ce qu'on lui a dit; il a conscience d'avoir fait son devoir : si le coupable n'a pas encore été trouvé, ce n'est pas sa faute; mais on le trouvera.

M. le garde général, lui non plus, ne parle pas : cette histoire de sapin commence à l'agacer. Maréchal, têtu comme une mule, ira jusqu'au bout de son enquête, et, avec les données qu'il a maintenant, l'empreinte des pas et surtout le couperet, qui est une grave pièce à conviction, il ne lui sera pas difficile de trouver. Il sera malaisé alors d'étouffer l'affaire; elle ira jusqu'à l'inspecteur, qui sait? jusqu'au conservateur, et voilà son avancement de classe compromis à cause d'une sottise! Le mieux ne serait-il pas de convaincre le vieux brigadier qu'après tout il n'y a pas là matière à procès? Mais se laissera-t-il convaincre?

— Avez-vous dressé procès-verbal, Maréchal?

— Pas encore. M. le garde général m'avait dit qu'il viendrait avec moi ce matin sur les lieux, vu la gravité du délit.

— Ai-je dit la gravité? En somme, le délit n'est pas considérable; ce n'est pas le premier sapin qu'on nous coupe.

— Jamais avec autant d'impudence, monsieur le garde général; en plein jour, si près des maisons!

— Oui, c'est vrai; mais ces circonstances ne prouvent-elles pas, au contraire, que nous n'avons pas affaire ici à un maraudeur de profession, auquel cas la chose perd de sa gravité?

— Grave ou non, M. le garde général m'a rendu responsable du délit...

— Vous m'avez mal compris, Maréchal.

C'est là, en effet, le point délicat, c'est là ce qui a aigri le vieux brigadier.

— Il se peut, mais je me suis juré de mener à bien mon enquête, et M. le garde général sera satisfait. D'ailleurs nous arrivons : c'est là, au tournant de la route; M. le garde général va voir lui-même la souche de l'arbre qui a été abattu.

A mesure qu'ils approchent de l'endroit désigné, la figure du brigadier marque le plus profond étonnement : le sapin coupé est debout, aussi vert qu'il ait jamais été. Qu'est-ce à dire? C'est pourtant bien là, il le jurerait, à deux mètres à peine de la route, juste au tournant, et cependant il ne rêve pas, le sapin est là, comme il y était il y a huit jours. Il s'approche, il regarde de plus près, il balaye avec ses lourds sabots le neige tout autour du petit arbre : rien, aucune trace d'arbre coupé. M. le garde général, qui l'observe, ne comprend rien à ce manège.

— Eh bien! Maréchal, qu'y a-t-il?

— Ce qu'il y a? Il y a que le sapin a repoussé cette nuit, aussi vrai qu'il fait jour maintenant.

— Repoussé? Vous rêvez!

— Je ne rêve pas, et il faut que le bon Dieu ou le diable s'en soit mêlé!

— Allons, Maréchal, si je ne vous connaissais pas, je

croirais que vous avez voulu vous jouer de moi. Vous me faites venir jusqu'ici par un froid pareil, pour constater un délit qui n'a jamais existé que dans votre imagination!

Et, tout heureux de cette solution inattendue :

— Allons, rentrons à Saint-Laurent; nous perdons notre temps ici; mais ne me parlez plus de cette sotte histoire : elle ne vous fait pas honneur, Maréchal.

Ils reviennent, silencieux tous les deux : le brigadier, honteux et penaud et renonçant à comprendre, du moins pour le moment, mais se promettant bien de retourner sur les lieux; le garde général persuadé que Maréchal s'est trompé de place et n'a pas su se reconnaître, mais bien décidé, lui, à en rester là et à ne pas poursuivre l'enquête plus loin.

Et sur la porte de sa maison, en se séparant de son brigadier, pour le taquiner un peu et se venger des ennuis qu'il lui a causés sans le savoir :

— Il ne sera pas long, votre procès-verbal, Maréchal!

H. Bernard.

***

La princesse Lilith.

A mon filleul Guy Le Roux.

I.

Jésus étant né à Bethléem, au temps du roi Hérode, des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem et dirent :

— Où est le roi des Juifs qui est né? Car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

Le roi Hérode, l'ayant appris, fut troublé; et, ayant assemblé les sacrificateurs et les scribes, il s'informa d'eux où devait naître le Christ.

Et ils lui dirent :

— C'est à Bethléem.

Alors Hérode, ayant appelé secrètement les mages, s'enquit du temps où ils avaient vu l'étoile; et, les envoyant à Bethléem, il leur dit :

— Allez, informez-vous exactement de ce petit enfant; et, quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'aille aussi l'adorer.

Mais, après que les mages, conduits par l'étoile, eurent trouvé et adoré l'enfant, avertis par un songe de ne pas retourner vers Hérode, ils s'en allèrent dans leur pays par un autre chemin.

Alors Hérode, voyant que les mages s'étaient moqués de lui, fut fort en colère (1)...

(1) Mathieu, II, 1-16.

II.

La princesse Lilith, fille du roi Hérode, couchée sur un lit de pourpre, songeait, tandis que la négresse Noun balançait sur son front un éventail de plumes et que son chat Astaroth dormait à ses pieds.

La princesse Lilith avait quinze ans. Ses yeux étaient profonds comme une eau de citerne, et sa bouche pareille à une fleur d'hibiscus.

Elle songeait à sa mère, la reine Marianne, morte quand Lilith était toute petite encore. Elle ne savait point que son père l'avait tuée par jalousie; mais elle savait qu'il conservait, au fond d'une chambre secrète, le corps de la reine embaumé dans du miel et des aromates, et qu'il la pleurait encore.

Elle songeait à son père, le roi Hérode, si sombre et toujours malade. Quelquefois il s'enfermait dans sa chambre, et, là, on l'entendait pousser des cris. C'est qu'il croyait revoir ceux qu'il avait fait mourir : son beau-frère Kostobar, sa femme Marianne, ses fils Aristobule et Alexandre, frères de Lilith, sa belle-mère Alexandra, son fils Antipater, le docteur de la loi Baba-ben-Bouta, et beaucoup d'autres. Et, bien que Lilith ignorât ces choses, son père lui inspirait une grande terreur.

Elle songeait au Messie attendu des juifs, et dont lui avait souvent parlé sa nourrice Egla, morte à présent. Et, quoique le Messie dût être roi à la place d'Hérode, elle se disait qu'elle voudrait pourtant bien le voir : car l'attrait lointain de cet événement merveilleux la détournait de chercher comment il pourrait s'accomplir.

Elle songeait enfin au petit Hozaël, le fils de sa sœur de lait Zébouda, qui demeurait à Bethléem. Hozaël était un petit garçon d'un an, qui riait et commençait à parler. Lilith l'aimait tendrement. Et, presque tous les jours, faisant atteler ses mules au chariot de cèdre, elle allait, avec la négresse Noun, visiter le petit Hozaël.

Lilith songeait à tout cela, et qu'elle était bien seule au monde, et que, sans le petit Hozaël, elle se serait beaucoup ennuyée.

III.

Alors Lilith alla dans le jardin, afin de s'y promener sous les grands sycomores.

Elle y rencontra le vieux Zabulon, qui avait été autrefois capitaine des gardes du roi. Hérode avait remplacé sa garde juive par des soldats romains; mais, ayant confiance dans le vieux Zabulon, il l'avait chargé de surveiller la partie du palais qu'habitait la princesse Lilith.

Le vieux Zabulon, infirme depuis quelques années, se chauffait au soleil sur un banc de pierre; et l'âge

l'avait si fort incliné que sa large barbe se repliait sur ses genoux.

Lilith lui dit :

— Tu es triste, vieux Zabulon?

— J'ai su par un centurion que le roi avait donné l'ordre de tuer demain, dès l'aube, tous les enfants de Bethléem au-dessous de deux ans.

— Pourquoi?

— Les mages ont annoncé que le Messie était né. Mais on ne sait à quoi le reconnaître, et les mages ne sont pas revenus dire s'ils l'avaient trouvé. En tuant tous les petits enfants de Bethléem, le roi est sûr que le Messie ne lui échappera pas.

— C'est vrai, dit Lilith; cela est très bien imaginé.

Puis, après un moment de réflexion :

— Est-ce qu'on peut le voir?

— Qui?

— Le Messie.

— Pour le voir, il faudrait savoir où il est. Et, si l'on savait où il est, le roi n'aurait pas besoin de tuer tous les petits enfants de la même bourgade.

— C'est juste, dit Lilith.

Elle ajouta à voix basse, et comme ayant peur de ses paroles :

— Mon père est bien méchant.

Puis, tout à coup :

— Et le petit Hozaël ?

— Le petit Hozaël, dit Zabulon, mourra comme les autres, car les soldats fouilleront dans toutes les maisons.

— Pourtant, je suis bien sûre, moi, que le petit Hozaël n'est pas le Messie. Comment voulez-vous qu'il soit le Messie? C'est le fils de ma sœur de lait.

— Demandez sa grâce à votre père, dit Zabulon.

— Je n'ose pas, dit Lilith.

Elle reprit :

— Je vais aller, avec Noun, chercher moi-même le petit Hozaël, et je le cacherai dans ma chambre. Il y sera en sûreté, car le roi n'y vient presque jamais.

IV.

Lilith fit atteler les mules au chariot de cèdre, fut à Bethléem avec Noun, entra chez sa sœur de lait Zébouda, et lui dit :

— Voilà trop longtemps que je n'ai vu Hozaël. Je voudrais l'emporter dans mon palais et le garder un jour et une nuit. L'enfant est sevré et n'a plus besoin de tes soins. Je lui donnerai une robe d'hyacinthe et un collier de perles.

Et elle ne dit point à Zébouda ce qu'elle avait appris de Zabulon, tant elle avait peur du roi.

Mais elle remarqua que le visage de Zébouda rayonnait d'une joie inaccoutumée.

— Pourquoi es-tu si joyeuse?

Zébouda hésita un instant, et répondit :

— Je suis joyeuse, princesse Lilith, parce que vous aimez mon fils.

— Et ton mari, où donc est-il?

Zébouda hésita encore et répondit :

— Il est allé rassembler son troupeau dans la montagne.

V.

Noun cacha sous ses voiles le petit Hozaël; et Lilith et la bonne négresse rentrèrent au palais, à l'heure où le soleil se couchait derrière Jérusalem.

Quand Lilith fut dans sa chambre, elle prit Hozaël sur ses genoux ; et l'enfant riait et voulait saisir les longs pendants d'oreilles de la petite princesse.

Mais Noun qui, dans la salle voisine, préparait une bouillie de maïs pour l'enfant, accourut et dit :

— Le roi! Voici le roi!

Lilith n'eut que le temps de cacher Hozaël au fond d'une large corbeille et de le recouvrir d'un monceau de soies et de laines éclatantes.

Le roi Hérode entra à pas pesants, le dos voûté, les yeux sanglants dans sa face terreuse, secouant sur lui des colliers et des plaques d'or ; et son menton était agité d'un tremblement dont sa barbe tressée frissonnait toute.

Il dit à Lilith :

— D'où viens-tu?

Elle répondit :

— De Jéricho.

Et elle leva sur le roi ses yeux tranquilles comme l'eau des citernes.

— Oh! comme elle lui ressemble! murmura Hérode.

A ce moment, un petit cri sortit de la corbeille.

— Veux-tu bien te taire? dit Lilith au chat Astaroth, qui dormait sur les tapis.

Puis elle dit au roi :

— Mon père, vous semblez avoir du chagrin ; voulez-vous que je vous chante une chanson?

Et, prenant sa cithare, elle chanta une chanson sur les roses.

Et le roi murmura :

— Oh! cette voix!

Et il s'enfuit, comme pris d'épouvante, parce que les regards et la chanson de Lilith lui avaient rappelé la voix et les yeux de la reine Marianne.

VI.

Un peu après, Lilith alla dans le jardin et vit le vieux Zabulon qui pleurait.

— Pourquoi pleures-tu, vieux Zabulon?

— Vous le savez, princesse Lilith. Je pleure parce

que le roi veut tuer ce petit enfant qui est le Messie.

— Mais, dit Lilith, s'il était vraiment le Messie, les hommes n'auraient pas le pouvoir de le tuer.

— Dieu veut qu'on l'aide, répondit Zabulon. Princesse, vous qui êtes bonne et compatissante, vous devriez avertir le père et la mère de ce petit enfant.

— Mais où les trouverai-je?

— Interrogez les gens de Bethléem.

— Mais dois-je sauver celui qui chassera ma race de ce palais, celui par qui je serai peut-être un jour une pauvre prisonnière ou une mendiante des rues?

— Ces temps sont éloignés, dit Zabulon, et le Messie n'est encore qu'un tout petit enfant, plus faible que le petit Hozaël. Puis le Messie aura assez de puissance pour être roi sans faire de mal à personne. Et si un jour vous aviez une fille, princesse Lilith, le Messie, quand il sera grand, pourrait la prendre en mariage.

— Mais est-il le Messie? demanda Lilith.

— Oui, dit Zabulon, puisqu'il est né à Bethléem au temps marqué par les prophètes et que les mages ont vu son étoile.

— Il doit être beau, quoique petit, n'est-ce pas, Zabulon?

— Il est écrit qu'il sera le plus beau entre les enfants des hommes.

— J'irai le voir, dit Lilith.

VII.

La nuit venue, Lilith s'enveloppa de voiles noirs; et les bracelets et les cercles d'or de ses bras et de ses chevilles, et les colliers de son cou et les pierres précieuses dont elle était toute couverte luisaient à travers ses voiles aussi doucement que les étoiles dans le ciel; et ainsi Lilith ressemblait à la nuit, dont elle portait le nom.

Car « Lilith », en langue hébraïque, signifie la Nuit.

Elle sortit secrètement du palais avec la négresse Noun, et elle songeait en chemin :

— Je ne voudrais pas que le Messie enlevât la couronne à mon père : car il me serait dur de ne plus habiter un beau palais et de ne plus avoir de beaux tapis, de belles robes, des joyaux et des parfums. Mais je ne veux pas non plus que l'on fasse mourir ce petit enfant nouveau-né. Alors je dirai à mon père que j'ai découvert sa retraite et, en récompense de ce service, je le prierai d'épargner cet enfant et de le garder dans son palais. Ainsi, il ne pourra nous nuire; mais, s'il est le Messie, il nous associera à sa puissance.

VIII.

Lilith trouva Zébouda en prière avec son mari Méthouel. Et tous deux paraissaient remplis d'une grande joie.

Alors Lilith s'avisa d'une ruse :

— Hozaël va bien, dit-elle, et je vous le rendrai demain. Mais, puisque vous savez où est le Messie, conduisez-moi vers lui. Je suis venue pour l'adorer.

Méthouel était un homme simple et peu enclin à croire le mal. Il répondit :

— Je vous conduirai, princesse Lilith.

IX.

Quand ils arrivèrent au lieu où était l'enfant, Lilith fut fort étonnée, car elle s'était attendue à quelque chose d'extraordinaire et de magnifique, sans savoir quoi, et elle ne vit qu'une hutte adossée au rocher et, sous ce chaume, un âne, un bœuf, un homme qui avait l'air d'un artisan, une femme du peuple, belle sans doute, mais pâle et frêle et pauvrement vêtue, et, dans la mangeoire, sur de la paille, un petit enfant qui lui sembla d'abord pareil à beaucoup d'autres.

Mais, s'étant approchée, elle vit ses yeux et, dans ces yeux, un regard qui n'était point d'un enfant, une douceur infinie et plus qu'humaine ; et elle s'aperçut que l'étable n'était éclairée que par la lumière qui émanait de lui.

Elle dit à la jeune mère :

— Comment vous appelez-vous?

— Miryem.

— Et votre petit garçon?

— Jésus.

— Il a l'air bien sage.

— Il pleure quelquefois, mais il ne crie jamais.

— Voulez-vous me permettre de l'embrasser?

— Oui, madame, dit Miryem.

Lilith s'inclina, baisa l'enfant sur le front; et Miryem fut un peu fâchée de voir qu'elle ne s'agenouillait point.

— Ainsi, dit Lilith, ce petit enfant est le Messie?

— Vous l'avez dit, madame.

— Et il sera roi des Juifs?

— C'est pour cela que Dieu l'a envoyé.

— Mais alors il fera la guerre, il tuera beaucoup d'hommes, et il détrônera le roi Hérode ou son successeur?

— Non, dit Miryem, car son royaume n'est pas de ce monde. Il n'aura pas de gardes ni de soldats; il n'aura pas de palais ni de trésors ; il ne lèvera pas d'impôts, et il vivra comme le plus pauvre des pêcheurs du lac de Génésareth. Il sera le serviteur des humbles et des petits. Il guérira les malades, il consolera les affligés. Il enseignera la vérité et la justice, et c'est sur les cœurs, non sur les corps qu'il régnera. Il souffrira pour nous apprendre le prix de la souffrance. Il sera le roi des pleurs, de la charité et du pardon. Il sera le roi de l'amour. Car il aimera les hommes; et, à ceux qui sont tourmentés d'un désir d'aimer au-

quel la terre ne suffit point, il dira comment leur pauvre cœur trouvera son contentement et sa joie. Il aura d'inépuisables miséricordes pour tous ceux qui, même coupables, auront conservé ce don d'aimer et cette vertu de se sentir frères des autres hommes et de ne pas se préférer à eux. Et sans doute il aura un trône...

— Ah! vous voyez bien! dit Lilith résistant encore.

— . . . Mais, reprit Miryem, ce trône sera une croix. C'est sur une croix qu'il mourra, pour expier les péchés des hommes et afin que Dieu son père les prenne en pitié.

Lilith écoutait avec étonnement. Lentement elle tourna la tête vers la crèche; elle vit que l'enfant la regardait, et, sous la caresse de ces yeux profonds, vaincue, elle glissa sur ses genoux en murmurant :

— On ne m'avait jamais dit ces choses.

Et elle adora.

Et depuis longtemps Noun, la bonne négresse, était agenouillée et pleurait.

— Je sais, dit Lilith en se relevant, que le roi Hérode cherche l'enfant pour le faire mourir. Prenez l'âne (je le payerai à son maître), et fuyez!

X.

Par les chemins étroits serpentant autour des collines rondes, Jésus et sa mère, et Joseph, et Lilith, et la négresse, et l'âne arrivèrent dans la plaine.

— C'est ici, dit la princesse, qu'il faut que je vous quitte. Je suis la princesse Lilith, fille du roi Hérode. Souvenez-vous de moi.

Et, pendant que Miryem, montée sur l'âne que conduisait Joseph, et tenant Jésus dans ses bras, s'éloignait par le chemin de droite, Lilith suivait des yeux, dans la nuit, l'auréole qui entourait le front divin du petit enfant.

Et juste au moment où, derrière un bois de sycomores, la pâle lumière mystérieuse disparaissait, voici que, par le chemin de gauche, apparut, avec un bruit de chevaux, des froissements de fer et des lueurs rapides de casques sous la lune, l'escadron des soldats romains, marchant vers Bethléem...

XI.

Et chacun sait que la princesse Lilith fut une des saintes femmes qui suivirent Jésus le jour de son sacrifice, et que le petit Hozaël fut un des premiers disciples du Christ Sauveur.

JULES LEMAÎTRE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les préliminaires de la paix avec la Chine (1).

(1885)

VII.

C'est le 30 mars que M. Ferry donnait sa démission. Il devait rester chargé de l'expédition des affaires jusqu'au 6 avril. Les circonstances lui ménageaient, dans ce court intervalle, la satisfaction de traiter avec la Chine et d'assurer la paix. Pouvait-il souhaiter plus éclatante justification? Quelle réponse aux insulteurs de la veille!

Le jour même où le ministère était renversé, le 30 mars, les Chinois acceptaient nos contre-propositions et sir Robert Hart en télégraphiait la nouvelle. La dépêche ne parvenait à Paris que le 31, dans la matinée. Elle était suivie de près par une autre, qui en confirmait les informations, en y ajoutant d'intéressants détails.

En voici le texte :

« Pékin, 30 mars 1885.

« *Pour M. Ferry. — La modification de l'article 1er est acceptée; la note explicative l'est également.* Afin d'éviter de nouveaux combats ou des malentendus, le Tsong-li-Yamen désire faire quelques modifications à votre note explicative. J'espère que Votre Excellence approuvera et permettra de signer le protocole. — ROBERT HART. »

« Pékin, 31 mars 1885.

« En cas d'acceptation, signez et télégraphiez immédiatement le fait de la signature. La cour adhère loyalement à l'arrangement que les négociations ont amené jusqu'ici. Ce fait, après la nouvelle reçue de la reprise de Lang-Son par les Chinois, etc., démontrera à M. Ferry que le désir de faire la paix et la détermination d'exécuter la convention de Tien-Tsin sont loyaux et réels. L'évacuation est certaine; mais sa réalisation, en pays difficile, demande du temps. — ROBERT HART. »

Au moment où elle se décidait à faire la paix, la Chine était instruite des événements de Lang-Son.

Ainsi, au Tonkin, les armées chinoises se bornaient à occuper la place que le colonel Herbinger abandonnait précipitamment; mais elles ne s'aventuraient pas à poursuivre leur succès inattendu, ni même à menacer les troupes françaises dans leur retraite. A Pékin, on ne s'illusionnait pas davantage sur la portée d'un incident où l'on ne voyait qu'un hasard de guerre sans lendemain probable; tout au plus cherchait-on à en tirer un argument pour démontrer la sincérité des dispositions pacifiques du gouvernement

(1) Suite et fin. — Voy. les deux numéros précédents.

impérial. Ce n'est qu'à Paris que les passions politiques faisaient de la retraite de Lang-Son un désastre national, en reprochant au ministère de trahir la France (1) et d'infliger à la république une première humiliation (2).

Quoi qu'il en fût, l'accord était établi sur le protocole, qui consacrait les dispositions essentielles des préliminaires de paix. Il ne restait qu'à s'entendre sur les changements que le gouvernement chinois voulait introduire dans le texte de la note explicative. M. Campbell recevait à ce sujet, dans la même journée du 31 mars, des indications précises de Pékin.

La première modification demandée était relative à la situation du port chinois de Pak-Hoï. On se souvient que, le 24 mars, la veille du jour où nos contre-propositions avaient été transmises à Pékin, l'escadre française avait bloqué régulièrement ce port. Le gouvernement chinois désirait que le blocus en fût levé en même temps que celui de Formose, c'est-à-dire dès que les troupes chinoises du Tonkin auraient reçu l'ordre de repasser la frontière. La requête était juste. Pour y satisfaire, il suffisait d'ajouter trois mots à la note explicative.

La seconde modification offrait un intérêt égal pour les deux parties : elle avait trait aux délais nécessaires pour l'évacuation du Tonkin par les troupes chinoises. Rien n'avait été précisé à cet égard dans nos contre-propositions du 25 mars. C'était une lacune à combler.

Personne n'avait oublié les difficultés occasionnées par une omission semblable dans la convention de Tien-Tsin. On se rappelait qu'après la signature de cette convention le plénipotentiaire français avait, par une note remise au plénipotentiaire chinois, fixé des dates pour l'évacuation successive des diverses places du Tonkin. Mais cette procédure n'avait pas fait l'objet d'un échange de déclarations, d'un arrangement synallagmatique en règle. Plus tard, après l'affaire de Bac-Lé, le caractère en avait été contesté. Le gouvernement français, avec son plénipotentiaire, avait soutenu que la proposition avait été formellement agréée et que l'attaque de Bac-Lé constituait une violation du traité; d'après le gouvernement chinois, au contraire, aucun arrangement n'était intervenu, et la rencontre de Bac-Lé était le résultat d'un malentendu regrettable entre les chefs militaires mal informés.

Il importait de prévenir le renouvellement d'aussi déplorables surprises lors de l'exécution prochaine des préliminaires de paix. Nous avions offert de donner toutes facilités pour faire parvenir aux troupes chinoises du Yunnan, par la voie du Tonkin, l'ordre de repasser la frontière; le gouvernement chinois proposait une clause plus complète, fixant des dates précises pour l'évacuation successive des diverses régions du Tonkin. En voici le texte :

« Considérant toutefois que l'ordre de cesser les hostilités et de se retirer ne peut parvenir le même jour aux Français et aux Chinois et à leurs forces respectives, il est entendu que la cessation des hostilités, le commencement de l'évacuation et la fin de l'évacuation auront lieu aux dates suivantes :

« Les 10, 20 et 30 avril pour les troupes à l'est de Tuyen-Quan;

« Les 20, 30 avril et 30 mai pour les troupes à l'ouest de cette place;

« Le commandant qui, le premier, recevra l'ordre de cesser les hostilités devra en communiquer la nouvelle à l'ennemi le plus voisin et s'abstiendra ensuite de tout mouvement, attaque ou collision. »

Ces stipulations pratiques témoignaient du désir de la Chine d'assurer l'exécution régulière de l'arrangement; elles ne pouvaient qu'être agréées par les négociateurs français. Il restait d'ailleurs entendu que la détermination des dates susmentionnées n'était pas immuable. Les deux parties se réservaient de se concerter, s'il y avait lieu, pour étendre ou abréger, d'après les circonstances, les délais fixés. En fait, ces délais furent prorogés de cinq jours.

Une question beaucoup plus grave pour la Chine se posait encore au sujet des transports des riz. Le gouvernement français entendait en maintenir l'interdiction jusqu'à la conclusion du traité définitif de paix. Il y voyait la garantie la plus efficace pour l'exécution des préliminaires et pour la négociation même du traité. C'est pourquoi il avait inséré dans la note explicative le paragraphe suivant :

« Dès que le traité définitif aura été signé et approuvé par décret impérial, les obstacles mis par la France au transport des riz à destination du Nord de la Chine seront levés. »

Le gouvernement chinois désirait la suppression de cette clause; mais il n'en faisait pas une condition *sine qua non*. Il aurait voulu que toute liberté fût rendue aux expéditions de riz dès le jour de la signature des préliminaires. A la clause susmentionnée M. Campbell proposait de substituer la disposition suivante :

« Aussitôt que le décret impérial ordonnant la mise à exécution du traité du 11 mai 1884 aura été promulgué, les obstacles mis par la France au transport de la contrebande de guerre, y compris le riz, à destination de la Chine, seront levés. Les bateaux-poste et les autres navires marchands de la France pourront, comme auparavant, entrer librement à Shanghaï et dans les autres ports de la Chine. »

Cette proposition fut nettement repoussée.

(1) Séance du 30 mars. — M. Clémenceau ... « Ce sont des accusés de haute trahison... »

(2) *Idem.* — M. Ribot ... « Vous le devez à la république, à qui vous venez d'infliger la première humiliation... »

M. Campbell insista alors pour obtenir tout au moins un changement dans le texte de la clause française. La forme en déplaisait au gouvernement chinois parce qu'elle attribuait à la France un moyen d'action sans contre-partie à l'avantage de la Chine. Il était possible d'écarter cet inconvénient en rédigeant la clause de telle sorte que les avantages et les concessions parussent réciproques et simultanés. C'est l'idée que développait sir Robert Hart dans le passage suivant de ses instructions du 31 mars à M. Campbell :

« Pekin, 31 mars 1885.

« *Pour M. Ferry.* — Supposons que la clause relative au riz soit maintenue, la meilleure formule à substituer, celle qui serait la moins désagréable consisterait à dire *qu'aussitôt que le traité définitif aura été signé et approuvé par décret impérial, la France retirera les vaisseaux de guerre employés à la visite, etc., en haute mer, et la Chine rouvrira aux bâtiments français, etc., les ports à traité.* — Je recommande vivement le retrait complet de cette clause; car, premièrement, son existence ne peut être matériellement d'aucun profit pour la France, et, deuxièmement, elle blesse l'amour-propre chinois. Le retrait sera regardé comme une marque d'égards et apprécié. Ce que tout le monde désire, c'est la bonne entente et de bonnes relations permanentes; tout ceci sera blessé au début par ladite clause comme les jeunes fruits sont blessés par une gelée prématurée. La persistance de la Chine dans sa volonté de terminer l'accord selon le protocole démontre qu'on n'a plus aucun trouble à redouter ni à prévoir.

« *Pour vous-même.* — Ces additions et suggestions ne sont pas en désaccord avec la note explicative de M. Ferry et feront l'avenir plus sûr; si elles sont admises, signez sans délai; mais ne signez pas le 1er avril, parce que c'est un jour néfaste. »

La suppression de la clause même, c'est-à-dire la levée immédiate des obstacles mis au transport des riz, n'était pas admissible; mais rien n'empêchait de modifier la forme de l'article en maintenant le fond. Les conseils transmis de Pékin étaient basés sur une exacte connaissance de l'état psychologique des Chinois, et ils méritaient à ce titre d'être pris en considération. Il n'est pas jusqu'à l'observation relative à cette date néfaste du 1er avril qui ne dût être notée à Paris comme un motif nouveau de confiance. La rédaction proposée par sir Robert Hart maintenait en réalité les garanties que nous entendions conserver. Il n'en coûtait pas de l'accepter, sauf à en préciser le sens par un échange de lettres confidentielles, pour prévenir toute contestation ultérieure. Il fut donc convenu que la clause relative aux riz prendrait définitivement la forme suivante :

« Aussitôt que le traité définitif aura été signé et approuvé par décret impérial, la France retirera les vaisseaux de guerre employés à la visite, etc., en haute mer, et la Chine rouvrira les ports à traité aux bâtiments français, etc. »

Ces questions résolues, les divers paragraphes de la note explicative n'avaient plus qu'à être disposés dans l'ordre logique où ils figurent dans l'acte définitif.

L'accord était ainsi complet entre la France et la Chine sur les clauses des préliminaires de paix. Il n'y manquait plus que la signature des plénipotentiaires dûment accrédités par les deux puissances.

VIII.

M. Campbell était prêt à signer au nom de la Chine.

Qui pouvait engager la signature de la France? C'était une question dont la crise ministérielle rendait la solution difficile.

Le ministre démissionnaire des affaires étrangères restait chargé de l'expédition des affaires. Mais la conclusion des préliminaires de paix n'était pas simplement un acte d'administration ordinaire. C'était un acte gouvernemental de la plus haute importance, qui devait imprimer une direction déterminée à notre politique en extrême Orient. Les préliminaires conclus, il n'était plus possible d'exiger des concessions nouvelles, si les conditions convenues ne paraissaient pas suffisantes; les rapports de la France avec la Chine relativement à l'Annam se trouvaient établis sur des bases définies; l'évacuation même du Tonkin — si l'idée pouvait en venir — devenait incompatible avec un acte conventionnel qui reconnaissait solennellement à la France la charge et l'honneur d'un protectorat exclusif. La signature des préliminaires consolidait la politique du cabinet déchu; elle obligeait le gouvernement, quel qu'il fût, à en poursuivre le développement. Le président du conseil démissionnaire avait-il le droit d'engager ainsi son successeur et le pays? M. Jules Ferry ne le pensait pas. Le Président de la république était du même avis.

D'autres considérations, plus personnelles, devaient aussi faire hésiter M. Ferry. La solution de la crise ministérielle ne tarderait pas sans doute, et l'issue de la négociation ne serait probablement pas compromise par un retard de quelques heures. Si le ministère démissionnaire passait outre, ne penserait-on pas ensuite qu'il avait fait preuve d'un empressement mesquin, pour dérober à son successeur l'honneur du dernier mot? Que serait-ce si l'exécution des préliminaires rencontrait plus tard quelques difficultés, si la Chine cherchait à se dérober à ses engagements? Par exemple: le décret impérial n'autorisait expressément que le *protocole;* si le gouvernement chinois venait à contester ultérieurement la *note explicative,* que ne dirait-on pas de la précipitation du ministre signataire? Si, enfin, le plénipotentiaire de la Chine était désavoué, ou l'arrangement dénoncé, quelles clameurs, quel haro!

Sans qu'on y insiste davantage, chacun conçoit les scrupules qui engageaient tout d'abord M. Jules Ferry

à ne pas sceller la négociation close, à réserver à son successeur la liberté de la reprendre ou la satisfaction de la terminer irrévocablement.

Cette résolution devait être combattue avec énergie par sir Robert Hart, qui voyait de près les dangers d'un retard et comprenait la nécessité d'en finir au plus vite.

A Paris, l'attaque de Lang-Son par les Chinois avait éveillé des doutes sur leur désir de traiter; on s'était demandé si les ouvertures de sir Robert Hart n'avaient pas été inspirées par le seul dessein d'endormir notre prudence et de préparer une surprise; sous cette impression, on avait demandé des crédits extraordinaires et expédié de nouveaux renforts au Tonkin. M. Campbell en avait informé son mandant; puis il lui avait annoncé la chute du ministère Ferry. Ces nouvelles risquaient de produire à Pékin un effet déplorable. En réalité, l'attaque de Lang Son n'était qu'un incident de guerre sans importance, et les Chinois négociaient la paix de bonne foi; mais, en apprenant que nous préparions les éléments d'une campagne plus énergique, n'allaient-ils pas à leur tour croire à une trahison? N'allaient-ils pas supposer que nous dissimulions le projet de nouvelles opérations? que l'affaire de Lang-Son était pour nous un prétexte et les négociations suivies à Paris un leurre? N'allaient-ils pas imaginer que la chute de M. Ferry, inexplicable pour eux, était le châtiment des dispositions pacifiques de ce ministre?

Toutes ces questions se posaient à l'esprit de sir Robert Hart. Aussi, dès la première heure, s'efforçait-il d'établir aux yeux du gouvernement français que l'affaire de Lang-Son ne changeait rien aux dispositions de la Chine; que la demande de crédits déposée à la Chambre des députés et l'envoi de nouveaux renforts au Tonkin étaient sans utilité; que le plénipotentiaire de la Chine restait prêt à signer les préliminaires de paix. Le 31 mars, il apprenait la démission de M. Ferry; le même jour, croyant qu'un nouveau ministre avait déjà pris les affaires, il télégraphiait à M. Campbell :

« Pékin, le 31 mars 1885.

« Voyez le nouveau ministre et expliquez le point jusqu'où nous sommes parvenus. Dites qu'il n'est besoin ni d'hommes ni d'argent, que vous restez prêt à signer le *protocole* avec la *note explicative*.

« ROBERT HART. »

Le lendemain, sir Robert Hart apprenait que le successeur de M. Ferry n'était pas encore désigné et tarderait sans doute à l'être, la solution de la crise ministérielle menaçant d'être laborieuse. Et alors il cherchait une autre combinaison qui permît de conclure immédiatement les préliminaires de paix. Appréciant les scrupules qui pouvaient empêcher le ministre démissionnaire de mettre son nom au bas du dernier acte de la procédure, il demandait si cet acte ne pouvait pas être signé, pour la France, par le directeur qui suivait les négociations avec M. Campbell depuis plusieurs semaines. Voici le télégramme nouveau qu'il expédiait à ce sujet :

« Pékin, 1er avril 1885.

« La situation ne pourrait-elle pas être facilitée si vous et M. Billot signiez tout de suite, puisque vous tenez tous deux l'autorisation de signer? On présenterait ensuite le document signé au président Grévy, en le priant de le communiquer aux Chambres. Peut-être que le ministère de M. Ferry pourrait conserver la direction des affaires, ou que le nouveau ministère accepterait et proclamerait l'affaire terminée, voyant que la Chine tient encore pour l'embryon d'arrangement après un succès momentané.

« ROBERT HART. »

Ce télégramme démontre encore que la Chine ne se faisait aucune illusion sur l'affaire de Lang-Son. On y voit aussi que sir Robert Hart, un peu étranger à notre organisation constitutionnelle, ne se rendait pas, à distance, un compte exact de l'état de l'opinion de Paris. Il pensait que la signature des préliminaires suffirait peut-être à ramener au ministère déchu la confiance du parlement : quelle erreur! Le 30 mars, M. Jules Ferry eût apporté à la Chambre des députés un traité de paix définitif, que ses adversaires eussent étouffé sa voix.

La combinaison suggérée par sir Robert Hart ne pouvait pas être acceptée au moment où elle parvenait à Paris. Que l'arrangement fût signé par l'ex-président du conseil ou par un plénipotentiaire spécial, le fait aurait également pour résultat de lier la France, d'engager la responsabilité du ministre démissionnaire et de gêner la liberté d'action du futur cabinet : c'était là l'objection capitale. A Paris, on était toujours disposé à en tenir compte. On s'appliquait à convaincre M. Campbell que le retard ne se prolongerait pas au delà de quelques jours et que, selon toute probabilité, les nouveaux ministres ratifieraient l'accord établi; on l'encourageait à faire passer cette confiance dans l'esprit de son mandant. Le 2 avril, il télégraphiait à Pékin :

« Paris, 2 avril 1885.

« Tout est en suspens; mais espérons.

« CAMPBELL. »

Mais sir Robert Hart devenait plus pressant. Le 31 mars, après la démission de M. Ferry, les deux Chambres françaises avaient, à l'unanimité, ouvert au gouvernement un acompte de 50 millions de francs sur les crédits demandés la veille pour le service du Tonkin. La nouvelle en était connue à Pékin; on l'y interprétait comme un indice des projets belliqueux de la France; on ne s'y expliquait pas notre retard à traiter. M. Campbell s'efforçait, mais sans succès, d'en indiquer les causes par un nouveau télégramme du 3 avril :

« Paris, 3 avril 1885.

« Les difficultés sont : 1° que le nouveau ministère n'est pas constitué et que M. Ferry hésite à signer pour ne pas engager la politique de ses successeurs; 2° que la note du Yamen, communiquée au consul de France à Tien-Tsin, était seulement revêtue du sceau particulier de Li-Hong-Tchang; 3° que le Yamen n'a pas fait connaître directement s'il approuve la note explicative, comme il l'a fait pour le protocole; 4° que M. Billot ne peut pas signer sans des pleins pouvoirs du Président de la république, et que M. Grévy hésite à les lui donner.

« Le général Brière a envoyé hier un télégramme rassurant et dit que l'évacuation de Lang-Son n'était pas nécessaire.

« CAMPBELL. »

Le télégramme mentionné dans ce dernier paragraphe avait été publié par le *Journal officiel* du jour. Le général Brière de l'Isle y disait expressément :

« L'évacuation de Lang-Son, à la suite de la blessure de Négrier, semble avoir été un peu précipitée... On ne s'explique pas non plus l'évacuation si rapide de Dang-Song... La situation est, en résumé, meilleure que ne le faisaient supposer les renseignements qui m'étaient parvenus depuis quatre jours. »

Le même numéro du *Journal officiel* contenait des détails circonstanciés sur la prise de possession des îles Pescadores, qui avait été effectuée le 29 mars. L'opération, brillamment menée par l'amiral Courbet, nous assurait un nouveau gage et une base excellente d'opération, en même temps qu'elle rappelait la force de notre escadre, toujours menaçante pour les côtes de la Chine.

Ces nouvelles commençaient à ramener l'affaire de Lang-Son à de justes proportions. A Pékin, elles pouvaient être opposées à ceux qui auraient voulu tirer argument de l'échec insignifiant de nos armes et de l'émotion du parlement pour rompre les négociations et pousser à la continuation des hostilités.

Cependant ces conseils belliqueux constituaient le danger du moment.

Dans la soirée du 3 avril, M. Campbell apportait au quai d'Orsay un nouveau télégramme de sir Robert Hart, qui révélait toute la gravité de la situation et ne permettait plus de mettre en doute la nécessité d'une solution immédiate. En voici le texte :

« Pékin, 3 avril 1885.

« Le Tsong-li-Yamen est très impatient d'un prompt règlement. Un délai d'une semaine peut faire échouer l'arrangement que nous avons effectué après trois mois de travail patient et persistant.

« N'usez de cela qu'avec discrétion.

« ROBERT HART. »

Les indications venues d'autre part, les commentaires de M. Campbell et les éléments connus de la situation concordaient pour confirmer les appréhensions de sir Robert Hart.

A Pékin, le parti de la guerre, un moment discrédité, reprenait courage; il exploitait à la fois notre échec à Lang-Son et nos envois de renforts, pour soutenir que la Chine était en état de terminer glorieusement par les armes un différend que nous ne songions pas sincèrement à régler à l'amiable; il se faisait écouter de nouveau, groupait des partisans, agitait l'opinion publique et troublait les hauts fonctionnaires de l'État par la perspective de lourdes responsabilités.

A Londres, le marquis Tseng demeurait un auxiliaire puissant pour le parti de la guerre; il continuait activement, pour le compte de son gouvernement, des marchés d'armes et de munitions. On savait qu'il était contraire aux conditions sanctionnées par les préliminaires, ou du moins peu disposé à laisser à un autre le soin de conclure la paix. On ne doutait pas qu'il n'eût quelque soupçon des négociations suivies par M. Campbell. C'était un observateur perspicace, qui se rendait compte de l'état des esprits en France. On n'ignorait pas que, chaque jour et souvent deux fois par jour, il télégraphiait au Tsong-li-Yamen. Certainement il devait conseiller la résistance, s'élever contre toutes concessions importantes, démontrer qu'avec M. Ferry, l'adversaire le plus redoutable avait disparu et qu'un peu de ténacité aurait raison de la France troublée.

Les télégrammes transmis d'Europe à Shanghaï et commentés par la presse étrangère exagéraient les difficultés avec lesquelles nous étions aux prises.

Tous les indices qu'il était possible de réunir concouraient enfin pour signaler le danger d'une plus longue attente. D'un jour à l'autre, les conseils belliqueux pouvaient l'emporter à Pékin; d'un jour à l'autre, la pression de l'opinion publique pouvait entraîner le gouvernement chinois à retirer les concessions faites. Rien ne permettait, d'ailleurs, d'espérer que la crise ministérielle touchât à une solution : deux ou trois combinaisons avaient été déjà mises en avant, et l'on n'en voyait aucune qui eût chance d'aboutir à bref délai.

Dans cette situation critique, l'hésitation n'était plus possible; les scrupules personnels n'étaient plus de mise. La France ne devait pas souffrir de l'intérim du gouvernement; les hommes qui détenaient encore le pouvoir lui devaient, quelle que fût la responsabilité à encourir, de lier irrévocablement la Chine et d'assurer la paix.

IX.

Dans la matinée du 4 avril, M. Ferry réunit au quai d'Orsay ses collègues démissionnaires. Le directeur politique, M. Billot, assistait à ce conseil de cabinet,

où la question était étudiée sous toutes les faces. Après un examen minutieux de la négociation, de la situation militaire et des renseignements réunis sur l'état des esprits, on décida, à l'unanimité, qu'il convenait de signer l'arrangement sans plus attendre.

Toutefois une décision aussi grave ne pouvait pas être mise à exécution sans l'assentiment du Président de la République, qui, durant la crise ministérielle, concentrait pour ainsi dire les pouvoirs et la responsabilité du gouvernement. La veille encore, M. Grévy se montrait peu disposé à autoriser la signature du traité; il inclinait à réserver au prochain cabinet la liberté d'y donner ou d'y refuser son adhésion. Consentirait-il à laisser dès à présent clore la négociation?

M. Billot fut chargé de lui exposer les motifs qui avaient décidé le conseil et qui imposaient une solution immédiate. En même temps il demanderait l'autorisation de signer lui-même, avec M. Campbell, les préliminaires de paix. Il devait emporter à cet effet des pleins pouvoirs contre-signés par M. Jules Ferry, et que le Président de la république n'aurait plus qu'à revêtir de sa signature. — Le directeur politique au ministère des affaires étrangères se trouvait en meilleure situation que tout autre pour dégager le projet soumis au Président des considérations ministérielles qui pouvaient en voiler le caractère, pour démontrer la nécessité, les avantages et la régularité de la décision conseillée au chef de l'État. De plus, l'apposition de son nom au bas du traité n'offrait pas les inconvénients que présentait, au point de vue de la forme, celui du ministre démissionnaire des affaires étrangères.

M. Billot accepta l'honneur et la part de responsabilité qu'on lui offrait. A dix heures du matin, il était à l'Élysée. A onze heures, il en sortait avec l'autorisation demandée et ses pouvoirs en règle.

M. Grévy s'était fait donner les renseignements les plus détaillés sur les négociations suivies avec la Chine depuis le mois de janvier; il avait pris connaissance des documents, examiné de nouveau le projet d'arrangement, pesé les garanties que cet arrangement laissait à la France pour la négociation de la paix définitive ou pour la reprise des hostilités; il avait lu les télégrammes de Pékin, de Shanghaï et de Londres, entendu l'exposé des motifs qui donnaient à la solution proposée un caractère d'urgence. Convaincu enfin de l'opportunité d'une décision qui devait terminer le conflit avec la Chine sans affaiblir la situation de la France, appréciant les sentiments patriotiques qui déterminaient M. Ferry et ses collègues à se charger, à la dernière heure, d'une lourde responsabilité, reconnaissant que la décision réclamée n'avait rien de contraire aux principes constitutionnels ni aux droits du parlement, le Président de la république avait autorisé la conclusion des préliminaires de paix et revêtu de sa signature les pleins pouvoirs.

Après avoir avisé les ministres, qui l'attendaient au quai d'Orsay, M. Billot se hâtait de porter aussi la nouvelle à M. Campbell. Rendez-vous était pris pour l'après-midi de la journée même.

A trois heures, les deux plénipotentiaires se trouvaient réunis dans le cabinet du directeur au ministère des affaires étrangères, avec le chef du protocole, M. Mollard, qui avait, dans l'intervalle, préparé les instruments.

Une dernière difficulté restait à résoudre à ce moment suprême. Il était bien entendu que, dans l'intervalle compris entre la signature des préliminaires et celle du traité définitif de paix, nous conserverions la faculté de mettre obstacle aux transports de riz à destination du Nord de la Chine; cependant la clause relative à cette question avait été, sur la demande de sir Robert Hart, formulée de telle sorte que ce droit, si important pour nous, n'y était pas expressément énoncé. Cette rédaction n'avait été adoptée que pour ménager l'amour-propre des Chinois; nous n'avions pas l'intention d'y porter atteinte : encore fallait-il que la forme ne donnât pas ultérieurement prétexte à une contestation sur le fond. Pour prévenir toute difficulté, il suffisait que le sens de la clause fût nettement précisé par une déclaration de même valeur que le traité lui-même et destinée à rester secrète. Ce fut l'objet des deux lettres suivantes, dont le texte fut arrêté dans la séance même par les plénipotentiaires :

M. Jules Ferry, président du conseil, ministre des affaires étrangères, à M. James Duncan Campbell, commissaire et secrétaire non-résident de l'inspecteur général des douanes impériales maritimes chinoises.

« Paris, le 4 avril 1885.

« Monsieur,

« L'article 5 de la note explicative du protocole signé à la date de ce jour porte que :

« Aussitôt que le traité définitif aura été signé et approuvé par décret impérial, la France retirera les vaisseaux de guerre employés à la visite, etc., en haute mer, et la Chine rouvrira les ports à traité aux bâtiments français, etc.

« Dans la pensée du gouvernement de la république, cette clause doit être entendue en ce sens que, durant l'armistice, les bâtiments de notre escadre continueront à maintenir les obstacles mis au transport de la contrebande de guerre, y compris le riz, à destination du Nord de la Chine.

« Je vous serai obligé de me faire savoir si l'accord entre nous est établi à cet égard.

« Recevez,... etc.

« JULES FERRY. »

M. James Duncan Campbell, commissaire,... etc., à M. Jules Ferry, président,... etc.

« Paris, le 4 avril 1885.

« Monsieur le président du conseil,

« Par votre lettre en date de ce jour, vous me faites connaître que, dans la pensée du gouvernement de la répu-

blique, l'article 5 de la note explicative du protocole signé à la date d'aujourd'hui doit être entendu en ce sens que, durant l'armistice, les bâtiments de l'escadre française continueront à maintenir les obstacles mis au transport de la contrebande de guerre, y compris le riz à destination du nord de la Chine.

« Conformément à votre désir, j'ai l'honneur de vous faire connaître, d'après mes instructions, que le gouvernement impérial chinois est d'accord sur ce point avec le gouvernement de la république française.

« Veuillez agréer,... etc.

« J. Duncan Campbell. »

Saisi à la dernière heure de la proposition d'échanger ces deux lettres, M. Campbell n'y consentait pas sans difficulté. Il ne contestait nullement le sens des déclarations qu'elles contiennent; mais il craignait que la forme même de ces déclarations n'eût un fâcheux effet sur les susceptibilités chinoises. Il cédait toutefois devant l'insistance de son collègue français, mais sous la condition que les deux lettres conserveraient un caractère confidentiel tant qu'aucune contestation ne serait élevée sur l'exercice du droit réservé par la France.

Malgré l'accord conclu, les deux lettres ont été publiées peu après dans le recueil des documents diplomatiques communiqués aux Chambres françaises. Aucune difficulté n'était survenue pourtant entre la France et la Chine. Cette publication provient probablement d'une inadvertance : au moment où elle a eu lieu, les négociateurs de l'acte du 4 avril n'étaient plus au quai d'Orsay pour veiller à l'observation de l'engagement pris. Du reste, la paix était alors conclue définitivement, et la divulgation du fait devait passer inaperçue.

A la date du 4 avril, la précaution imaginée par le plénipotentiaire français n'était pas inutile. Jusqu'à la dernière heure on avait espéré à Pékin que le gouvernement français ne maintiendrait pas l'interdiction du transport des riz. Après la signature des préliminaires, on revint à la charge pour obtenir un adoucissement au régime observé depuis cinq semaines. Grâce à l'échange de déclarations, le droit de la France était mis hors de toute contestation, et, pour la Chine, les apparences étaient sauvegardées.

Cette dernière question réglée, il ne restait plus qu'à donner un caractère définitif à l'arrangement.

A quatre heures du soir, les signatures de MM. Billot et Campbell étaient apposées sur les deux actes constituant les préliminaires de paix.

C'était la fin du malheureux différend qui troublait, depuis plus de deux ans, les rapports de la France et de la Chine, et qui avait déjà coûté tant d'hommes et d'argent.

Les deux négociateurs comptaient bien que rien ne compromettrait le succès de leur œuvre; ils espéraient avoir jeté les fondements d'une paix durable; et cet espoir leur avait permis de surmonter sans défaillance les difficultés des derniers jours. Cependant ils n'étaient pas exempts de toute inquiétude. Quelles étaient, à cette heure, les dispositions du gouvernement chinois?

Depuis la chute du ministère Ferry, le télégraphe n'avait cessé de jouer entre l'Europe et la Chine. On connaissait maintenant à Pékin la dislocation de la majorité parlementaire qui avait jusqu'alors appuyé en France l'entreprise du Tonkin ; on y avait apprécié l'effet produit à Paris par l'évacuation de Lang-Son. Le parti de la guerre n'était-il pas devenu prépondérant? Maintiendrait-on les résolutions prises six semaines auparavant? Le Tsong-li-Yamen aurait-il l'autorité nécessaire pour braver une opposition puissante et pour faire ratifier par décret impérial le traité de Tien-tsin? Qu'arriverait-il si ce premier acte d'exécution des préliminaires de paix n'intervenait pas immédiatement? Quelle serait la situation de M. Campbell, si sa parole était laissée en souffrance? Son honneur ne serait-il pas atteint, sa bonne foi suspectée? Et les plénipotentiaires français, que ne devaient-ils appréhender d'un dénouement semblable? N'avaient-ils pas à entrevoir un ridicule dont ils ne se relèveraient pas, le reproche d'avoir pressé la conclusion des pourparlers pour en ôter la satisfaction à leurs successeurs, l'accusation d'avoir imprudemment engagé la signature de la France?...

Il restait un moyen de prévenir ces dangers. La négociation n'avait pas encore été ébruitée; la signature des préliminaires était le secret de dix personnes. Rien n'empêchait de garder ce secret jusqu'au jour où la ratification, donnée solennellement par le gouvernement chinois, rendrait l'arrangement public et en consacrerait définitivement le succès.

M. Billot pouvait conserver les trois instruments authentiques de l'arrangement jusqu'au moment où la validité n'en pourrait plus être contestée. Si la ratification attendue de Pékin intervenait régulièrement, il se dessaisirait des deux exemplaires destinés au gouvernement chinois. Si, par impossible, la Chine se refusait à confirmer l'engagement pris en son nom, il se réservait de les retenir. Dans ce cas, la négociation ne sortirait pas du mystère qui l'enveloppait encore.

M. Campbell accepta cette combinaison, témoignant une fois de plus de la bonne foi dont ses rapports avec le gouvernement français se sont constamment inspirés.

Le soir même, il télégraphiait à son mandant le résultat de la journée. Le lendemain, sir Robert Hart accusait en ces termes réception du télégramme :

« Pékin, 5 avril 1885.

« Reçu (télégramme d'hier). Bravo. Bien fait. Mes remerciements et mes félicitations.

« Robert Hart. »

C'était de bon augure; sans doute, les dispositions n'avaient pas changé à Pékin, et les partisans de la paix y étaient encore maîtres de la situation.

Cependant deux jours passaient sans nouvelles. Le 6 avril, la crise ministérielle se dénouait par la constitution d'un nouveau cabinet, sous la présidence de M. de Freycinet.

Le 7, M. Campbell recevait de Pékin l'avis que le gouvernement chinois avait sanctionné définitivement les préliminaires de paix en promulguant le décret impérial qui ratifiait la convention de Tien-Tsin et rappelait du Tonkin les armées chinoises. Le télégramme de sir Robert Hart était ainsi conçu :

« Pékin, 7 avril 1885.

« Décret impérial a été rendu le 6 et sera remis au consul aujourd'hui pour Paris.

« Décret ratifie la convention de Tien-Tsin et ordonne aux forces chinoises de cesser les hostilités et de commencer l'évacuation selon les dates fixées.

« ROBERT HART. »

Cet avis privé suffisait pour dissiper les dernières préoccupations des négociateurs. Ils avaient l'assurance que l'arrangement de paix était désormais irrévocable. Ils n'avaient plus qu'à attendre la notification officielle pour rompre le silence et proclamer le résultat acquis.

Le décret impérial, ordonnant l'exécution du traité du 11 mai 1884, devait être communiqué au consul de France à Tien-Tsin dans la même forme que le décret rendu précédemment pour accréditer M. Campbell. Le 9 avril seulement, le ministre de France à Shanghaï apprenait et faisait connaître à Paris que la formalité convenue était remplie. Voici le télégramme de M. Patenôtre :

« Shanghai, 9 avril 1885.

« J'apprends par un télégramme de M. Ristelhueber que Li-Hong-Tchang vient de lui remettre un document ainsi conçu :

« *Copie d'une lettre du Tsong-li-Yamen, en date du* « *6 avril 1885*

« L'accord intervenu entre la France et la Chine ayant « été signé le 4 avril à Paris par M. Campbell, les membres « du grand conseil ont reçu personnellement aujourd'hui « le décret suivant :

« La convention de Tien-Tsin est ratifiée; ordre est donné « aux troupes de cesser les hostilités sur tous les points « aux dates fixées, et aux armées du Yunnan et du Kouang-« Si de repasser la frontière aux dates fixées.

« Respectez ceci.

« Nous vous prions de communiquer cette lettre au con-« sul Ristelhueber, en l'invitant à en transmettre par le té-« légraphe la teneur à Paris, en vue de l'exécution de la « Convention. »

« PATENOTRE. »

M. Billot se trouvait au ministère des affaires étrangères le 9 avril, vers midi, au moment où le télégramme de M. Patenôtre y arrivait. Par le téléphone il en prévint aussitôt M. Jules Ferry, qui fut ainsi le premier informé.

Le 13 avril suivant, la *Gazette de Pékin* publiait le décret impérial.

L'exécution des préliminaires ne devait rencontrer aucune difficulté. Partout les hostilités cessèrent au premier avis; les blocus furent levés, et les troupes chinoises regagnèrent les frontières de leur pays aux dates convenues. En même temps s'engageaient les négociations pour le traité définitif. L'accord s'établit en quelques semaines, et le traité fut signé à Tien-Tsin le 9 juin 1885.

Le programme adopté dès 1882 et poursuivi malgré l'intervention armée de la Chine se trouvait ainsi réalisé. Le but aurait été atteint plus vite, et au prix de moindres sacrifices, si l'action du gouvernement de la république n'avait pas été, en France même, contrariée jusqu'à la dernière heure. Néanmoins, en tombant du pouvoir, M. Ferry avait la satisfaction patriotique de laisser l'œuvre achevée.

La paix avec la Chine était faite, et le protectorat exclusif de la France était reconnu sur tout l'Annam, y compris le Tonkin.

FIN.

THÉATRES

« L'Affaire Clémenceau (1) »

Je n'avais pas lu le roman de M. Alexandre Dumas. Je l'ai là, sur ma table, depuis une semaine. Dix fois la tentation m'est venue de l'ouvrir. J'ai résisté. Je sais par expérience que le spectacle des pièces tirées des romans qu'on a lus de près ne laisse pas la liberté d'esprit qu'il faut pour juger sans parti pris le drame qu'on vous offre. D'avance on apporte dans sa tête une intrigue; on a prêté aux personnages des gestes caractéristiques, un certain air, une figure précise. Fatalement l'auteur et les acteurs déçoivent ces attentes. On ne leur appartient point; on lutte avec eux ; on défend contre leurs imaginations le plan de pièce et l'interprétation qu'on s'est forgés. Et ce faisant, le plaisir s'envole.

C'est donc de la pièce de M. d'Artois et seulement de cette pièce qu'il va s'agir, comme si le jeune auteur avait fait de tous points œuvre neuve. Aussi bien ne doit-il point maudire une ignorance comme la mienne qui lui fait ce crédit d'originalité complète.

J'ai vu dans les comptes rendus des feuilletonnistes du lendemain que le roman de M. Alexandre Dumas

(1) Pièce en cinq actes et six tableaux tirée du roman de M. Alexandre Dumas fils, par M. Armand d'Artois.

était écrit sous forme de mémoire, écrit pour son avocat par Pierre Clémenceau lui-même. Je demande la permission d'user à mon tour de cet artifice littéraire et de passer la parole au Pierre Clémenceau de la pièce. La toile est tombée sur le coup de poignard qui tue la belle Iza; Clémenceau s'est livré à la justice et dans sa prison il rédige pour quelque maître Demange une longue note biographique où il explique ainsi l'histoire de son cœur :

— Je suis un artiste, c'est à-dire un homme qui de tout l'effort de son intelligence et de toute la vibration de ses nerfs tend vers la Beauté pour la saisir, pour l'obliger à sortir de la catégorie de l'idéal, à prendre des formes tangibles. Je ne sais pas si je suis intelligent, je ne sais pas si je suis un homme moral. Tout mon entendement ne va qu'à distinguer la beauté, toute ma volonté qu'à m'emparer d'elle, toute ma sensibilité qu'à en jouir.

Pendant mon enfance j'ai adoré pêle-mêle les étoiles, les soleils d'automne, les héroïnes des romans et les valses des pianos qui, pendant le silence de l'étude, arrivaient par le vasistas avec le parfum des marronniers. Puis, mon rêve se précisant sans prendre encore le contour des formes charnelles, les corps des statues rigides et froids m'ont fait battre les tempes. J'ai parcouru les musées, le cœur noyé d'ivresse, je me suis arrêté en extase devant les Vérités aux seins aigus, les Dianes courant sur un pied, les Vénus accroupies. Ces contemplations plastiques allumaient en moi un feu qui réclamait un aliment. C'est pour l'assouvir que, un jour, j'ai mis la main au baquet de terre glaise et que j'ai cherché à créer la vie.

Je ne pétrissais point au hasard. Souvent, dans des échappées de rêve, trop vite pour que j'eusse le temps de fixer ses traits, son contour, une forme m'était apparue, plus belle que celles que j'ai jamais vues immobilisées dans le marbre et dans la terre. C'était cette divine entrevue que je voulais atteindre. Je l'ai poursuivie d'ébauches en statues, de découragements en relèvements d'espérance; elle me hante encore à l'heure qu'il est, elle m'apparaît, elle veut que je lui donne un corps; si la liberté m'est rendue, j'userai dans sa poursuite les jours qui me restent à vivre : heureux de l'atteindre, quelquefois de l'effleurer, de la saisir une seconde, sans jamais m'emparer d'elle.

Tous les artistes en sont là. Ils ont la tête occupée d'un rêve plastique. Ils sont les amants d'un idéal dont la vue excite, sans satisfaction possible, la fièvre de leurs sens. Là est l'explication de ces longues chastetés dont j'ai donné l'exemple, auxquelles succèdent sans transition, avec une violence de crue culbutant des digues, le tumulte des amours voluptueuses.

Uniquement voluptueuses et charnelles. L'homme qui vit pour un idéal n'en peut connaître d'autres. Toute sa fidélité, tout son respect, toute sa tendresse, il les épuise dans l'adoration de la vision qui le hante. Vient une heure où la sensibilité s'exaspère, où la chair se révolte d'aimer, sans fin, une forme insaisissable, l'heure où le désir veut une étreinte. Alors les yeux s'abaissent de la femme immatérielle que l'on rêve aux femmes de chair et d'os que l'on touche. Et dans la complicité que l'on met à se tromper soi-même, on finit par trouver une créature assez semblable à l'idéal rêvé pour qu'en elle on puisse épouser ce rêve, et quelque temps se reposer sur son cœur d'une poursuite éternelle.

C'est ainsi que j'ai aimé Iza. Elle m'est apparue à la bonne heure dans la lassitude de ma chasteté, assez semblable à la vision qui m'obsède pour que j'aie cru de bonne foi que j'avais rencontré mon idéal fait femme avec des bras pour m'étreindre. Et je n'ai pas voulu voir au delà ; je n'ai pas pris ombrage de cette mère polonaise, cette comtesse Dobronowska qui sentait son aventurière d'une lieue et qui vantait trop librement les grâces de sa fille pour ne point considérer cette beauté comme un capital dont le revenu la ferait vivre. Pendant des mois, à l'unisson, Iza et moi, nous avons chanté ensemble le cantique des cantiques. Et j'étais si fou de sa langueur, si pris au piège de ses caresses que je me félicitais de voir notre union stérile. Je craignais l'épreuve de la maternité pour le corps de mon adorée. Je ne voulais d'autres fruits de notre mariage que les statues de marbre que j'habillais de ses formes transfigurées par mon génie.

Et voici où ces caresses nous ont menés : soit qu'elle eût le vice dans le cœur, ou que la façon voluptueuse dont je l'aimais n'ait point entretenu dans son âme le respect de la foi jurée, entre deux baisers elle a couru me trahir avec un autre homme. Cet amant, elle ne l'aimait point; mais il m'écrasait de sa richesse, il pouvait ajouter au luxe d'Iza, à l'éclat de ses plaisirs.

J'ai appris la chose par hasard, j'ai fui. Je ne suis pas parti seul. J'ai emporté cette femme dans ma pensée, dans mon âme, dans ma chair. J'ai résisté, j'ai lutté contre le vertige; j'ai cru que j'avais brisé ma chaîne. Je me trompais, j'étais toujours le captif d'Iza, rivé à sa beauté, rivé aux joies que j'avais connues par elle, et dont le jeûne criait en moi plus haut que l'honneur.

J'ai cédé. Je suis revenu trouver cette femme, je suis tombé à ses pieds. Elle m'a repris dès la première étreinte. Je lui ai dit : « Je t'aime toujours! » Elle m'a répondu : « Et moi aussi, je t'aime; veux-tu que nous reprenions la vie d'autrefois. Je ne serai plus ta femme, le divorce m'ôtera ton nom que j'ai souillé, je serai ta maîtresse. Je viendrai te trouver chez toi, en secret. Tu dis que tu ne peux pas vivre sans moi; je ne me passe pas de toi davantage; mes souvenirs sont aussi troublants que les tiens; négligeons l'opinion du monde, qui ne peut rien pour nous rendre heureux. Renouons nos amours, puisque nous ne pouvons pas exister l'un sans l'autre.

Je l'ai écoutée. J'ai fermé les yeux pour n'être point gênée par son regard où je craignais, malgré ses paroles, de lire le mépris de ma faiblesse. J'ai murmuré : « Viens ce soir! » Elle m'a répondu : « Ah! non! pas ce soir; demain si tu veux. » J'ai ouvert les yeux; je l'ai regardée hébété, j'ai compris. J'ai eu la vision de l'autre, de cet homme auquel je ne pensais pas. Je l'ai senti entre nous deux. La tête m'a tourné, il y avait un couteau sous ma main, je l'ai saisi : « Misérable! » Et je l'ai étendue morte par terre.

Si vous me demandez pourquoi je l'ai tuée, je vous répondrai : c'est par jalousie. Je sais bien que ce mot-là va donner une occasion de lever les épaules à beaucoup de gens. Après l'aveu que j'ai fait de la sensualité de mon amour pour Iza, et de la faiblesse qui me ramenait à elle, malgré ma certitude de son infamie, ils diront que je n'étais attiré vers cette femme que par le bas souvenir des plaisirs finis, par l'angoisse d'une habitude brisée et ils feindront d'avoir le cœur soulevé de dégoût; ils s'indigneront de me voir confondre une sensation corporelle avec un sentiment plus élevé.

Croyez qu'ils se trompent ou qu'ils mentent, la jalousie n'est pas un sentiment, c'est un appétit de la chair. Un appétit qui ne s'embarrasse ni de moralité, ni de respect, ni de justice; un appétit qui est aveugle, impérieux, animal comme un instinct. Il a les mêmes droits de se satisfaire. Quand on est entré dans la chambre où je venais de poignarder Iza, j'ai dit : « J'ai tué le monstre. » J'ai fait une phrase. J'ai voulu me donner l'allure d'un justicier. J'ai menti. J'aurais dû crier : « J'ai tué cette femme, non point parce que je la méprise, mais parce que je ne pouvais pas l'avoir à moi tout seul, et parce que j'aimais mieux la perdre que la partager. »

S'il est vrai, comme je le crois, que ce soit un mérite d'obliger le spectateur de théâtre à réfléchir sur la complexité des passions et de l'amener par des analyses hardies à accepter des conclusions qui choquent ce qu'on appelle les « jugements tout faits », il faut savoir gré à M. d'Artois d'avoir mis à la scène une aventure si scabreuse. Tout le monde a lu l'apostrophe de Baudelaire contre le rêveur qui le premier s'avisa de « mêler l'honnêteté aux choses de l'amour ». Un livre en main, dans un fauteuil, avec cette grande largeur d'esprit que donnent la solitude et la rêverie, on ne se révolte point contre cette hardiesse. Mais au théâtre, avec des voisins qui vous épient, dans un lieu où la présence de la foule fait régner les conventions d'opinion, tout change, et il faut une singulière habileté de main pour imposer des idées aussi subversives. Cela passe les ressources d'un débutant, et, derrière cette attaque fougueuse d'une jeune recrue, on a aisément reconnu la savante tactique de M. Alexandre Dumas.

C'est encore faire une violence hardie aux habitudes d'un public de théâtre que de lui présenter des personnages sur le compte de qui son jugement demeure indécis : il aime, ce public, les catégories très simples et les différences nettement accusées. Il divise l'humanité en hommes bons et en hommes méchants, en individus moraux et en individus immoraux; on l'inquiète en l'obligeant à se prononcer sur le cas d'une personne tout bonnement « amorale », comme est la jolie Iza.

On ne peut pas dire, en effet, que cette fille ait le cœur mauvais; Iza chérit très tendrement son aventurière de mère; elle a un respect qui n'est point joué pour la mère de son mari. Elle aime Clémenceau, elle n'aime que lui; elle n'est pas vicieuse. Sur le cœur de son mari, elle ne se souvient de personne. Si elle tombe, c'est non par goût de luxure, mais de luxe, par une logique obscure qui la pousse, puisque ceux qui l'aiment — son mari comme les autres — la veulent belle, à s'encadrer le plus magnifiquement possible de l'appareil somptueux qui met cette beauté dans tout son éclat. Un homme se présente qui, en échange du don momentané d'elle-même, s'offre à procurer à Iza ce luxe indispensable. Elle ne marchande pas, elle se vend. Comment en vouloir, je vous prie, à une créature aussi dépourvue de sens moral? Son irresponsabilité est parfaite, et comme, d'autre part, sa câlinerie est alléchante, enveloppante, le spectateur, conquis par ce sortilège, sent avec terreur diminuer dans son âme l'indignation que devrait exciter en lui la trahison d'Iza.

Il fallait que ce charme s'exerçât pour faire tolérer le personnage. Mlle Cerny l'a rendu perversement séduisant. Elle a la provocation qui attire, la langueur qui retient, et, sur elle, je ne sais quoi de dissolvant qui entame les énergies.

D'ailleurs, cette pièce est jouée avec une perfection d'ensemble tout à fait rare. M. Duflos, le Pierre Clémenceau, a de l'ardeur, du feu; il ne lui manque pour nous conquérir tout à fait que de mettre dans sa voix les notes qui font couler les larmes. Le rôle de la comtesse Dobronowska tirait facilement sur l'odieux. Mme Tessandier l'a sauvé par une surprenante crânerie et un comique d'exotisme si divertissant que le rire a désarmé nos indignations. Il paraît que personne ne voulait se charger de cet emploi périlleux. Mme Tessandier l'a accepté en tremblant; elle y a trouvé un des succès les plus flatteurs de sa carrière dramatique.

L'accueil que le public a fait aux interprètes de l'*Affaire Clémenceau* prouve une fois de plus cette vérité trop oubliée, que si les auteurs écrivent de bons rôles, il surgira toujours des acteurs suffisants pour les tenir.

HUGUES LE ROUX.

ÉTRENNES 1888

« LA CÔTE D'AZUR » (1)

Il se peut bien qu'à première vue le titre de ce livre, *la Côte d'azur*, paraisse quelque peu mystérieux. Il est, en tout cas, plein de promesses; comment ne s'embarquerait-on pas pour ce pays enchanté, bien que vague? La « Côte d'azur », c'est un paradis sans nul doute. Où le prend-on? Que vous importe? puisque le guide est excellent et qu'il vous conduit par la main. Ne rêvez pas d'ailleurs d'une terre africaine, d'on ne sait quelle côte d'ébène ou d'ivoire, fertile en beauté, mais en retour mère de poisons et de monstres, et qui vend au prix de la mort la joie de pouvoir l'admirer. Ne craignez même pas le naufrage: vous n'userez du bateau qu'autant qu'il vous plaira. Montez simplement en wagon, à la gare du P.-L.-M., et laissez-vous porter jusqu'à Marseille. M. Stéphen Liégeard est sur le quai, qui vous attend avec des oranges et des fleurs.

Vous êtes à la *Côte d'azur*. Elle commence là et ne finit qu'à Gênes. Vous êtes dans le temple où se consomme éternellement, sous la bénédiction du soleil, le mariage quotidien du ciel bleu avec la mer bleue. Hyères, Fréjus, Saint-Raphaël, Cannes, Grasse, Antibes, Nice, la principauté de Monaco, Menton, Bordighera, San-Remo, Port-Maurice, Alassio, Savone, Pegli, Gênes, sont les stations de leur voyage de noces. Ce sont les plages hivernales à la mode. M. Liégeard vous en dira la chronique secrète. Il vous mènera, si vous y tenez, à la maison de jeu de Monaco, et en passant à San-Remo, il vous montrera le Kronprinz dans une allée du jardin de sa villa. Si vous aimez les ancienne légendes, M. Liégeard les connaît toutes; les airs populaires, il les chante; l'histoire grave, il la raconte. Imaginez un roman de Dumas, avec un guide Joanne pour lui servir de notes, des pages vivantes, un style agile, une parfaite aisance, qui est le fruit et la marque d'un long travail et d'une érudition spéciale sans lacune. Supposez que le plus fin crayon s'est joint à la plus fine plume et convenez que, la nature aidant, il est difficile de réunir plus de qualités pour exprimer plus de charmantes choses. Une description de peintre et de poète, exacte comme un procès-verbal, des dessins, des croquis, enguirlandés de feuillage, fidèles comme des photogaphies, n'est-ce pas, ainsi que par miracle, tout ce Midi ressuscité? Ceux qui ont vu ces villes merveilleuses ne sauraient désirer d'autre album, pour les faire souvenir, et ceux qui souhaitent de les voir ne peuvent prendre, pour se mettre en route, de plus utile conseiller. Que ceux enfin qu'une raison quelconque retient chez eux, en ces mois désolés qui sont là-bas des mois bénis, ne le regrettent pas trop amèrement: qu'ils suivent l'hirondelle du titre et partent pour l'intérieur du livre; ils reviendront de cette excursion en chambre aussi contents et moins lassés que d'une promenade sur la Corniche. Ils sauront à fond leurs Alpes-Maritimes, leur Provence et leur comté de Nice. Ils rapporteront une provision de chaleur et un parfum de violettes. Il y en a même qui « auront l'accent ».

J. DE B.

Sainte-Marguerite : Prison du Masque de Fer. (Gravure extraite de *la Côte d'azur*. — Quantin, édit.).

MAISON PLON-NOURRIT.

Bien qu'il puisse paraître quelque peu étrange de comprendre parmi les livres d'étrennes une étude d'histoire religieuse d'une haute valeur, nous ne pouvons nous dispenser de signaler, surtout en raison de son caractère artistique, l'histoire de *Sainte Marguerite de Cortone*, par le P. de Cherancé. Les éditeurs ont réuni dans cet ouvrage une série de dessins, de gravures, d'eaux-fortes, de frontispices en cou-

(1) *La Côte d'azur*, par Stephen Liégeard. — Un beau volume de 500 pages gr. in-8°. — Paris, Quantin.

leurs, exécutés de la façon la plus remarquable par MM Paul Le Rat, Deville, Hervier, etc., soit d'après des tableaux ou des fresques de maîtres, soit d'après des monuments ou des sites de l'Italie du Nord. D'ailleurs le P. de Cherancé a su mettre en relief avec un rare talent cette grande figure de sainte Marguerite dont la vie est un des enseignements les plus touchants que nous ait laissés le moyen âge. L'illustre pénitente de la Toscane, en effet, ne se distingua pas tout d'abord par les vertus qui lui valurent sa canonisation ; fille d'obscurs cultivateurs de l'Ombrie, elle avait été enlevée par un gentilhomme et passa sa jeunesse dans la dissipation; après sa conversion, elle expia, par des merveilles d'austérité, ses tristes égarements. La biographie de la pécheresse de Montepulciano, chez laquelle la tendresse s'alliait à la plus douce charité et dont l'expiation formait un salutaire exemple, méritait bien d'exercer le talent d'un hagiographe aussi distingué que le P. de Cherancé.

Sous ce titre : *Grand-Père Maxime,* M. Lucien Biart a raconté l'histoire d'un vieux chimiste qui, malgré son dénuement, adopte deux jeunes orphelins dont l'affection et la reconnaissance sont la récompense de son dévouement. Le vieux savant entreprend l'éducation de ces deux êtres très éveillés : il leur apprend la vie sage et laborieuse, en même temps que les éléments de cette science à l'étude de laquelle il s'est voué, et qui doit le conduire, sinon à la fortune, du moins à une honnête aisance. En faisant partager à ses jeunes lecteurs les soucis, les joies et les espérances des héros de son récit, l'auteur leur apprend ainsi, sous une forme dépourvue de toute gravité rébarbative, les principes et les applications de la chimie, et l'on s'accordera à reconnaître qu'il excelle dans ce rôle de vulgarisation qui exige plus de qualité qu'on ne le croit. Cet intéressant ouvrage a été illustré par M. Moulignié dont les dessins très réussis auront pour la jeunesse un attrait irrésistible.

Sous ce titre : *En déplacement*, M. Donatien Lévesque, un maître d'équipages dont la réputation est établie depuis longtemps, a réuni une série d'études cynégétiques qui seront fort appréciées par les amateurs de ce genre de sport. L'auteur, qui joint aux connaissances approfondies d'un vieux praticien le talent d'un véritable écrivain plein d'humour et de verve, entraîne ses lecteurs à la poursuite du chevreuil dans les forêts de la France, à la chasse du renard, du chevreuil et du cerf sauvage dans le pays de Pau et dans les comtés de Devon et de Somerset. A ses récits se mêlent d'utiles conseils pour les chasseurs novices, des observations fines et ingénieuses sur les chiens et les équipages, et de joyeuses anecdotes sur les plus célèbres fils de Nemrod. Le dessinateur Arcos qui excelle à lancer à fond de train hommes, chiens et chevaux, a donné dans ses illustrations, prises sur le vif, un amusant commentaire du texte de M. Lévesque.

La librairie Plon-Nourrit, qui avait créé avec les albums en couleurs de Boutet de Monvel un genre de publications fort original et dont le succès n'a cessé de grandir, ne s'est pas laissée distancer dans la voie qu'elle avait ouverte. Elle offre cette année à la jeunesse *la Civilité puérile et honnête,* par l'oncle Eugène, avec dessins de Boutet de Monvel, — *Compères et compagnons,* par Mars, — et *la Chasse à tir,* par Crafty. Ces trois albums dont le texte est encadré dans des compositions pittoresques, de légers croquis, de rapides esquisses enlevées en quelques coups de crayon et de pinceau, sont admirablement conçus pour parler aux yeux et pour séduire l'esprit des petits lecteurs. Dans *la Civilité puérile et honnête*, ils apprendront les principes de la politesse exposés avec une bonhomie naïve et toute patriarcale qui n'est pas exempte de malice. *La Chasse à tir,* de Crafty, leur enseignera les éléments de la vie cynégétique, en les faisant assister aux exploits des débutants, aux hécatombes de gibier, aux péripéties des battues, retracées sous une forme humoristique avec l'accompagnement obligé de sages conseils. Enfin, dans les *Compères et compagnons,* de Mars, ils se retrouveront photographiés pour ainsi dire d'après nature, avec les animaux qui leur sont familiers. Le spirituel dessinateur a fait défiler dans sa galerie tout un monde de gracieux bébés, au milieu de leurs petits amis, les minets, les toutous, les chèvres, les serins, de leurs grands amis, les poneys, les ânes, les chevreuils, et de leurs bonnes connaissances, les lamas, les chimpanzés, les chameaux et les éléphants du Jardin d'acclimatation. Sous le fin crayon de Mars, ces *Compères et compagnons* prennent gaiement leurs ébats ensemble, pour la plus grande joie des enfants et même des parents.

MAISON QUANTIN.

Depuis longtemps déjà les chefs-d'œuvre littéraires des siècles passés ont été réunis dans des collections estimées que les bibliothèques des amateurs se disputent à l'envi. Mais rien de semblable n'avait été tenté pour les écrivains contemporains, en raison de nombreuses difficultés, et notamment des droits de propriété qui s'opposaient, en principe, à tout essai de ce genre. La maison Quantin, qui avait résolu de créer une *Bibliothèque des chefs-d'œuvre du roman contemporain*, ne s'est pas laissé néanmoins arrêter par ces obstacles, et le succès est venu couronner son initiative. Grâce à une entente avec les autres éditeurs, elle a pu arrêter le plan de cette collection unique en son genre qui comprendra presque toutes les œuvres consacrées par les suffrages du public, et elle l'a mise sans retard à exécution.

A l'heure qu'il est, dix volumes de cette encyclopédie du roman moderne ont paru ; ce sont *Madame Bovary* et *Salammbô*, de Gustave Flaubert; — *Monsieur de Camors* et *le Roman d'un jeune homme pauvre*, d'Octave Feuillet; — *le Père Goriot* et *la Cousine Bette*, de Balzac ; — *Mauprat*, de George Sand, — *Raphaël*, de Lamartine ; — *Monsieur le ministre*, de Jules Claretie ; *Germinie Lacerteux*, des frères de Goncourt. Il serait superflu d'insister sur le mérite littéraire de ces ouvrages ; mais il n'est pas inutile de signaler brièvement leur intérêt artistique.

La maison Quantin, désireuse d'assurer à cette publication une exécution matérielle exceptionnelle, a fait choix d'un format et d'un papier spéciaux ; elle a fondu une collection

de caractères gravés d'après les plus beaux types des Didot, et elle a apporté dans la fabrication des volumes cette perfection typographique dont elle a donné de si brillants spécimens. L'illustration de chaque ouvrage comprend dix

Mlle JOCELYNDE DE PORHOËT-GAËL

(Gravure extraite du *Roman d'un jeune homme pauvre*, édition Quantin.)

planches à l'eau-forte tirées hors texte, dont la composition et la gravure ont été confiées à des artistes en renom. C'est ainsi que l'on remarquera, parmi les dessinateurs, J. Le Blant, A. Fourié, Rejchan, Lynch, Sandoz, G. Caïn, Jeanniot et Adrien Marie, et parmi les graveurs, Champollion, Abot, Wallet, Duvivier, Toussaint, Muller, Mordant et Mme Louveau-Rouveyre. Les noms de ces divers artistes sont une garantie plus que suffisante pour les bibliophiles et les

amateurs qui peuvent admettre, en quelque sorte les yeux fermés, dans leur bibliothèque, cette collection hors ligne.

Bien que les gravures à l'eau-forte doivent, en principe, constituer l'illustration de la plupart des volumes, les éditeurs ne se sont nullement interdit d'employer à l'occasion d'autres procédés tels que la gravure sur bois et la chromotypographie. Justement, cette année, on vient de faire avec *le Roman d'un jeune homme pauvre* un essai de la gravure sur bois qui, dans ces derniers temps, avait été trop exclusivement, et trop injustement peut-être, bannie des publications artistiques. L'essai a parfaitement réussi, et les amis des beaux livres sont unanimes à reconnaître le mérite et l'originalité des belles compositions de L. Mouchot, habilement gravées par Méaulle. Ces têtes de pages, à l'aspect si varié, ces élégants culs-de-lampe, ces grandes planches hors texte qui présentent Mlle Marguerite Laroque, soutenant, nouvelle Antigone, la marche de son aïeul, le vieux corsaire, usé par l'âge, la scène dramatique de la tour d'Elven, et les portraits des principaux personnages, notamment celui de Mlle Jocelynde de Porhoët-Gaël, forment autant de petits tableaux d'une exécution ravissante.

En somme, la *Bibliothèque des chefs-d'œuvre du roman contemporain*, qui joint au mérite du fond et au luxe de la forme l'avantage fort appréciable d'un bon marché relatif, restera comme une des plus remarquables créations typographiques de notre époque.

LIBRAIRIE HACHETTE.

Les deux grandes publications de luxe de cette maison, *la Belgique*, par Camille Lemonnier, et *les Cahiers du capitaine Coignet*, ayant déjà été signalées à nos lecteurs, il ne nous reste plus à indiquer parmi les ouvrages dont le caractère est surtout artistique que la *Jeanne d'Arc* de Michelet, illustrée par Bida. L'étude que notre grand historien a consacrée à la vierge lorraine est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge. Mais les remarquables eaux-fortes de Bida méritent une mention spéciale. Le dessinateur, qui avait déjà donné des preuves multiples de son rare talent dans l'illustration des Évangiles et de la Bible, a interprété avec son originalité et sa science habituelle les récits héroïques de l'historien; ses eaux-fortes à la fois dramatiques et touchantes forment des merveilles de conception et d'exécution dans lesquelles l'étude des personnages et les détails de la mise en scène ne sont pas moins saisissants que la perfection du dessin et la délicatesse du trait.

Dans le tome II de son *Histoire des Grecs*, M. Victor Duruy poursuit, avec cette érudition et ce talent littéraire que nous avons précédemment signalés, le récit des événements depuis les guerres médiques jusqu'au traité d'Antalcidas, et présente un tableau d'ensemble de la civilisation athénienne au ve siècle, c'est-à-dire à l'époque la plus brillante de la république. L'éminent historien ressuscite tout entière devant nos yeux cette antique société dont nous sommes les héritiers directs; il nous livre le secret de ses mœurs politiques et sociales, de sa prospérité, de ses goûts et de ses aspirations, de ses qualités et de ses défauts; il indique nettement le grand rôle des Périclès, des Thémistocle, des Aristide, au milieu de la lutte des partis et du libre jeu de la constitution athénienne. En passant en revue l'état des lettres et des arts, il fait revivre ces hommes illustres auxquels le siècle de Périclès a dû sa gloire et ces chefs-d'œuvre du génie antique dont les ruines sont toujours pour nous un sujet d'admiration. Le récit de M. Duruy se prêtait à une illustration des plus variées; aussi les documents de tout genre ont-ils été mis à contribution pour donner une idée exacte de l'art grec et fournir au texte de l'ouvrage un commentaire des plus vivants et des plus instructifs.

Le XIIIe volume de la *Nouvelle géographie universelle* de M. Élisée Reclus termine l'étude de l'*Afrique* par la description des contrées centrales et méridionales dont la découverte récente est l'œuvre des plus illustres explorateurs contemporains, Livingstone, Stanley, Brazza, Révoil. Voici la région des grands lacs, le Tanganyika que sillonnent maintenant des bateaux à vapeur et le Bangouélo; voici l'immense bassin du Congo et de ses affluents avec les nouveaux États récemment créés par l'initiative de la France et de la Belgique. Plus loin, c'est l'étrange pays des Somalis et la vieille colonie anglaise du Cap. L'Afrique, presque complètement inconnue il y a trente ans, se trouve maintenant décrite par M. Reclus avec des détails aussi précis que l'Europe elle-même, et les cartes, les dessins, les reproductions de tout genre qui accompagnent son travail peuvent amplement satisfaire par leur nouveauté et leur variété les lecteurs les plus exigeants.

Les cinq ouvrages qui sont venus s'ajouter à la *Nouvelle collection de la jeunesse* se distinguent chacun par des mérites divers, mais tous ont également pour objet de former le cœur et l'esprit des enfants. Dans *Capitaine*, Mme de Nanteuil, en racontant les exploits d'un bon gros terre-neuve, véritable modèle de fidélité et de dévouement, a retracé la carrière aventureuse et la vie d'abnégation de nos braves marins. *Au Galadoc*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, continue l'histoire commencée l'an passé dans *le Clan des têtes chaudes*. La famille Galadoc, ruinée par un faiseur d'affaires, s'est retirée dans la vieille maison des ancêtres, et cette masure ruinée qui tremble à tous les vents devient une habitation confortable grâce à l'activité de la gentille Bengale qui se prodigue pour remettre tout en ordre, consoler son vieux père, élever son jeune frère et même secourir les pauvres sabotiers du voisinage. César Thomas, le héros du *Second violon* de M. J. Girardin, est le fils d'un brave concierge des Batignolles que son père, dont les événements avaient contrarié la vocation musicale, a poussé de sa propre autorité vers le Conservatoire. L'artiste improvisé obéit docilement aux injonctions paternelles, et il finit par obtenir un talent estimable sur le violon et une situation assez enviable à l'Opéra qui le consolent de ses pénibles études et de sa vocation forcée. Sous ce titre : *Un patriote*, Mme de Witt a rappelé trois beaux exemples de courage, de désintéressement et d'amour conjugal empruntés à

l'histoire. Enfin *Danielle*, de Mme J. Colomb, nous présente une jeune fille merveilleusement douée, que son entourage admire avec un enthousiasme excessif et irréfléchi. Cette adulation outrée aurait sans doute de funestes conséquences sans l'intervention d'un camarade d'enfance, Lindaël, qui lui du moins sait faire ses réserves. Danielle, d'abord irritée contre celui qui a le courage de la blâmer et de lui dire la vérité, se voit obligée de reconnaître, cependant, que Lindaël est son meilleur ami; elle lui voue une profonde reconnaissance et tout finit par un beau mariage.

La *Bibliothèque des merveilles* présente cette année quatre nouveaux volumes : *le Pétrole*, par M. W. de Fonvielle; — *les Papillons*, par M. Maindron; — *Ninive et Babylone*, par M. Menant, — et *les Merveilles de l'horlogerie*, par MM. Portal et de Graffigny. Cette intéressante collection, si soigneusement illustrée, est trop connue et trop appréciée de la jeunesse pour qu'il soit nécessaire de la recommander à nouveau. On peut en dire autant de la *Bibliothèque des petits enfants* et de la *Bibliothèque rose illustrée*. Il y a à signaler dans la première *les Enfants de Boisfleuri*, par Mme de la Bruyère; — *le Chemin du collège*, par G. Desgranges; — *Fleur des champs*, par A. Surville, — et *Deux tout petits*, par Mme de Witt. La seconde s'est enrichie de six ouvrages dont nous laissons aux jeunes lecteurs le soin d'apprécier les mérites respectifs : *Pierre le tors*, par Mme Carpentier; — *les Saltimbanques*, par Mme Cazin; — *Bernard, la gloire de son village*, par G. Fath; — *Parisiens et Montagnards*, par Mme Fleuriot; — *Quand je serai grande*, par Mme Gourand; — *Petit monstre et poule mouillée*, par Mme de Pitray; — *Violence et bonté*, par Mme de Stolz.

MAISON FIRMIN DIDOT.

Le grand et luxueux ouvrage de M. Roger Peyre sur *Napoléon Ier et son temps* vient compléter et terminer la remarquable série de publications relatives à notre histoire nationale que le bibliophile Jacob avait commencée, et qu'il n'eut pas la satisfaction d'achever avant sa mort. Fidèle au plan tracé par son prédécesseur, M. Peyre a présenté dans son travail, non la biographie d'un homme, mais l'histoire de toute une époque. S'il a résumé, d'après les études les plus estimées, le rôle politique et militaire de l'empereur et condensé dans une narration vivante et fidèle la multiplicité des faits qui ont marqué son règne éphémère, ses campagnes et ses conquêtes, ses créations et ses réformes, il s'est également attaché à mettre en lumière la vie de la nation durant le premier Empire, ses mœurs et ses usages, ainsi que le développement des lettres, des sciences et des arts. L'illustration de cet ouvrage, conçue à un point de vue essentiellement documentaire, comprend à la fois la reproduction des œuvres des maîtres tels qne Duplessis-Bertaux, Gros, Prud'hon, Isabey, Horace Vernet, Girard, David, Raffet, etc., et les caricatures, les scènes de mœurs, l'imagerie courante française ou étrangère et les types inoubliables de la légende, qui peignent le mieux l'époque sous ses multiples aspects et qui permettent de la comprendre et de la connaître jusque dans ses moindres détails. A ces trois cents gravures s'ajoutent douze grandes chromolithographies qui ont été consacrées de préférence aux types de l'armée française et des troupes alliées, et aux modes et costumes du temps.

Il n'est guère nécessaire d'insister sur la nouvelle édition de *Madame de Pompadour*, par Edmond et Jules de Goncourt, que la librairie Didot publie cette année, pour faire suite à *la Femme au dix-huitième siècle*, des mêmes écrivains. Cette étude historique, qui passa longtemps inaperçue, comme toutes les œuvres des deux frères, est aujourd'hui estimée à sa juste valeur, et l'on apprécie également les ingénieuses recherches des auteurs, la valeur des documents inédits qu'ils ont recueillis avec une rare persévérance, et le talent littéraire avec lequel ils ont mis en œuvre les matériaux si patiemment rassemblés. Ce qui distingue l'édition actuelle et lui assigne une place à part dans la production de la librairie contemporaine, c'est la richesse et la variété de l'illustration. Cinquante-sept gravures sur cuivre, d'après les originaux de l'époque, reproduisent, avec la fidélité habituelle au procédé Dujardin, les portraits des principaux personnages contemporains de la marquise et qui se sont trouvés mêlés à son existence, et les estampes qui offrent quelque intérêt pour sa biographie. On remarquera dans le nombre deux ravissantes planches en couleurs, dont l'une présente une étude de tête de Mme de Pompadour d'après un pastel de La Tour, et l'autre reproduit un petit tableau de Boucher dans lequel la marquise est peinte en habillement de jardinière.

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES.

L'éditeur Jouaust s'attache surtout, comme on sait, à faire entrer dans les collections qu'il a créées des ouvrages littéraires, anciens ou modernes, d'un mérite exceptionnel, et à leur donner un nouvel attrait à l'aide d'une illustration hors ligne. Cette année il ajoute à sa *Bibliothèque artistique moderne* les *Nouvelles de Mérimée*, publiées autrefois sous le titre de *la Mosaïque* et qui forment la partie la plus vivante et la plus durable de l'œuvre de l'illustre écrivain. Le côté artistique de cette publication est représenté, lui aussi, par une mosaïque de dessins signés de sept peintres différents, Aranda, de Beaumont, Bramtot, Le Blant, Merson, Myrbach et Sinibaldi, gravés à l'eau-forte par sept artistes de premier ordre, Le Rat, Lalauze, Toussaint, Champollion, Géry-Bichard, Manesse et Buland. C'est notre collaborateur M. Jules Lemaître, le critique en vogue, qui a écrit la préface de cette nouvelle édition, tirée à petit nombre pour des raisons d'ordre privé, et que les amateurs ne manqueront pas de se disputer.

Dans la *Petite Bibliothèque artistique* ont pris place *Mes prisons* de Silvio Pellico, d'après une traduction de M. Francisque Reynard, déjà connu du public lettré par deux remarquables traductions du Dante et de l'Arioste. Les eaux-fortes de Bramtot, finement gravées par l'aquafortiste Toussaint, expriment avec une fidélité saisissante le caractère de résignation touchante et de douce mélancolie dont le prisonnier du Spielberg a marqué son récit.

La Librairie des bibliophiles, désireuse de publier spécialement un livre d'étrennes qui pût convenir à la jeunesse autant qu'aux amateurs, a fait choix de l'histoire de *Pierre Schlemil, ou l'Homme qui a perdu son ombre,* destinée à faire le pendant de l'*Histoire merveilleuse de Fortunatus*, parue l'an dernier. Ce conte fantastique qu'Adelbert de Chamisso avait écrit en allemand pour amuser les enfants d'un de ses amis et qu'il avait traduit lui-même en français, est suivi d'un choix de poésies de l'auteur dont les sujets sont empruntés au domaine de la légende. M. Edouard de Beaumont, chargé de l'illustration du volume, a parfaitement rendu le caractère humoristique du récit, et ses compositions étranges et fantaisistes sans exagération ne sont pas un des moindres charmes de cette publication.

Le neuvième volume du *Livre d'or du Salon de peinture et de sculpture*, par M. Georges Lafenestre, qui comprend la reproduction à l'eau-forte des œuvres les plus remarquables exposées cette année et le répertoire méthodique des artistes récompensés, s'adresse à une clientèle spéciale, celle des amateurs de livres d'art. Cette publication, dont l'importance et l'utilité sont appréciées chaque jour davantage ormera avec le temps une collection des plus intéressantes, pour l'histoire de la peinture et de la sculpture dans la seconde moitié du XIXe siècle.

LIBRAIRIE MARPON ET FLAMMARION.

Mlle Berthe Flammarion débute dans la littérature avec un ouvrage remarquable à tous égards, l'*Histoire très vraie de trois enfants courageux,* que les éditeurs ont publiée avec un soin tout spécial et ornée de belles illustrations dues au crayon de Montader. Dans ce livre dont l'intérêt égale la haute moralité, l'auteur retrace les aventures dramatiques d'une famille d'industriels frappée par une catastrophe imprévue, et qui, après avoir sacrifié sa fortune pour désintéresser ses créanciers, se trouve presque réduite au dénuement. Pour vivre, il faut se remettre au travail; les parents donnent l'exemple et les enfants, malgré leur jeunesse, le suivent avec une rare énergie. Les trois héros du récit, Henri, Jeanne et Albert, font preuve d'une ardeur et d'une ingéniosité extraordinaires, Albert surtout, le plus jeune de la bande; cet étonnant petit homme, dans les loisirs de ses heures d'école, se transforme en porteur de journaux et économise, sou par sou, l'argent nécessaire pour fournir du bois au pauvre ménage et faire du feu dans le modeste appartement où l'on avait depuis longtemps perdu l'habitude de se chauffer, même au plus fort de l'hiver. La persévérance de cette honnête et laborieuse famille reçoit sa récompense, et les trois enfants industrieux finissent par arriver à la fortune. Nous ne chicanerons pas l'écrivain sur sa conclusion trop optimiste peut-être et trop éloignée du vraisemblable, en faveur des scènes attachantes et des épisodes naïvement délicats qui distinguent son livre, et nous le louerons sans réserve d'avoir traité d'une façon fort originale un sujet fréquemment exploré et d'avoir consacré son talent à l'éducation morale de la jeunesse.

L'imagination enfantine qui adore les récits de grandes chasses, les aventures extraordinaires et les péripéties émouvantes, trouvera une intéressante récréation dans la lecture des *Chasseurs de caoutchouc*, par M. Louis Boussenard, et des *Mangeurs de feu*, par M. Louis Jacolliot, deux disciples de Jules Verne qui ont très habilement profité à l'école du maître. L'un nous fait pénétrer dans les mystérieuses solitudes de l'Amérique, au milieu des forêts de la Guyane et sur les bords de l'Amazone, où les colons se livrent à la récolte du caoutchouc et du quinquina. L'autre nous entraîne à sa suite parmi les tribus sauvages du continent australien, dans la région des placers, au milieu des chercheurs d'or, et parmi les cavaliers noirs de l'Oural. Dans leurs récits attachants, l'action toujours dramatique, émaillée de terribles dangers, de luttes sans fin et d'épreuves romanesques, se mêle à des descriptions géographiques, à des détails d'histoire naturelle et d'ethnographie qui ne seront certainement pas perdus pour leurs lecteurs.

LIBRAIRIE ILLUSTRÉE.

Le nouveau volume des *Mystères de la science*, par M. L. Figuier, est consacré à l'histoire du magnétisme animal au XIXe siècle. Ce travail débute par une étude détaillée des antécédents logiques du magnétisme, et l'auteur retrace les exploits de Cagliostro, le fameux charlatan, qui, après avoir provoqué dans toute l'Europe un enthousiasme universel, finit misérablement sa vie dans les prisons du Saint-Office, les prodiges de Mesmer qui, le premier, synthétisa les doctrines de Paracelse, de Fludd et de Kircher, et en fit l'application sous les yeux d'un public émerveillé, le somnambulisme artificiel du marquis de Puységur et le sommeil cataleptique découvert par le docteur Petetin, de Lyon. Mais la préoccupation du merveilleux disparut avec les guerres de la République et de l'Empire; le canon révolutionnaire changea brusquement la disposition des esprits, et c'est seulement à l'époque de la Restauration qu'elle reprit son développement interrompu. Dès lors, on vit successivement se produire le magnétisme mystique, la fille électrique, les tables tournantes et les esprits frappeurs, les escargots sympathiques et les spirites, l'hypnotisme et la suggestion mentale découverts, l'un par le docteur James Braid, de Manchester, l'autre par le docteur Philips. De nos jours, enfin, le docteur Charcot et ses disciples ont restauré le magnétisme animal et rappelé l'attention sur l'influence physique et morale que l'homme peut exercer à distance sur l'homme et qui constitue un des mystères les plus curieux et les plus inexplicables de la science et de la nature. En passant en revue les diverses manifestations du merveilleux, M. Louis Figuier montre comment les prétendus prodiges qui ont fait une si vive impression sur l'esprit public se réduisent, malgré leur apparente diversité, à un très petit nombre de phénomènes qui sont presque toujours susceptibles d'une explication rationnelle empruntée à la médecine ou à la physique.

Dans son *Encyclopédie des jeux,* qui s'adresse tout à la fois à la jeunesse et aux gens du monde, M. de Moulidars a réuni et résumé les principes et les règles de tous les jeux

de l'esprit et du corps actuellement en usage, depuis les amusements les plus enfantins jusqu'aux plus hautes combinaisons de l'intelligence. Dans ce cadre fort étendu nous trouvons successivement les jeux de calcul, d'adresse et de hasard, les jeux de préau, de cour, de jardin et des champs, les jeux de salon et les jeux innocents, les jeux d'esprit et de société, les récréations scientifiques, l'arithmétique et la physique amusantes. C'est assurément la première fois que l'on publie un traité de ce genre, aussi complet, aussi bien ordonné, et dont les descriptions toujours claires et précises sont accompagnées d'exemples fréquents et de très nombreuses figures, qui les rendent parfaitement compréhensibles. Nous signalerons tout particulièrement les chapitres consacrés aux jeux de l'enfance, trop négligés depuis quelque temps. Les exercices corporels, ainsi que l'Académie de médecine le constatait naguère, devraient prendre une large place dans l'instruction de la jeunesse, car ils constituent une récréation non moins bienfaisante pour la santé que pour l'esprit.

Les *Physiologies parisiennes* d'Albert Millaud, récemment publiées dans un volume in-12, viennent de se transformer en un ouvrage de grand luxe auquel Caran d'Ache, Job et Frick ont fourni le concours de leurs spirituels et malicieux crayons. On relit toujours avec un nouveau plaisir ces croquis humoristiques d'un amusant chroniqueur, qui fait défiler dans une galerie drôlatique et variée les types les plus originaux, sinon les plus caractéristiques de notre époque, depuis le *décadent*, l'*incohérent* et le *copurchic*, jusqu'au *camelot*, au *patriote* et au *rastaquouère*.

MAISON ARMAND COLIN

Sous ce titre *Paris*, M. Fernand Bournon nous présente un résumé instructif de tout ce qu'il est intéressant de connaître sur notre capitale qui, suivant l'appréciation judicieuse de Charles-Quint, encore plus vraie aujourd'hui qu'au XVIe siècle, est plutôt un monde qu'une ville, *non urbs, sed orbis*. Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur a condensé le récit des faits historiques dont Paris a été le théâtre, depuis l'attaque de Lutèce par Labiénus, le lieutenant de César, jusqu'aux événements de 1870. La seconde nous fait passer en revue, dans l'ordre chronologique, cette étonnante profusion de monuments qui décoraient l'antique cité, et dont la plupart n'ont pas même laissé de ruines; la description succincte de chacun d'eux est accompagnée de curieux détails sur leur construction, leurs transformations et leurs mérites artistiques ou archéologiques. La troisième partie, consacrée à l'organisation actuelle de l'administration municipale et à la comparaison du présent avec le passé, montre la marche incessante de la ville dans la voie du progrès et de la civilisation. De nombreux plans et des gravures variées servent de commentaire au texte et permettent de suivre les agrandissements successifs de l'enceinte, de connaître les monuments disparus et ceux qui existent encore, d'apprécier les types et les styles de notre architecture depuis le XIVe siècle. Le travail de M. Bournon résumant sous une forme simple, accessible à tous, les travaux de l'érudition moderne et dont l'exactitude n'exclut nullement la clarté, mérite d'être particulièrement recommandé aux Parisiens qui sont, paraît-il, de tous les Français, ceux qui connaissent le moins Paris.

M. Émile Lavisse offre à la jeunesse des écoles un petit volume auquel il a donné pour titre : *Tu seras soldat*, et qui a pour objet d'enseigner l'amour de la patrie. L'auteur, dans ses récits émus, rappelle ce que nous a coûté l'invasion allemande et les épreuves héroïques subies par nos soldats pendant l'année terrible. Il expose l'organisation actuelle de l'armée et sa mission, et montre par des exemples célèbres de discipline et de dévouement comment les jeunes gens doivent se préparer au service militaire et à la défense du pays.

LIBRAIRIE DELAGRAVE.

Parmi les nouveautés de cette année, *le Petit lord*, adapté de l'américain par Mme Eudoxie Dupuis, est un des livres les mieux conçus et les plus intéressants qui puissent être mis entre les mains de la jeunesse. Le héros du récit est un aimable et spirituel enfant de dix ans, né à New-York où il vit avec sa mère et qui se trouve être l'unique héritier d'une pairie d'Angleterre. Son grand-père, le terrible comte Dorincourt, s'est décidé à le mander auprès de lui, malgré son aversion pour tout ce qui vient d'Amérique et à l'accepter sans enthousiasme, d'ailleurs, comme le successeur de son nom et de sa fortune. Mais le petit garçon qui sait par sa gentillesse, sa bonté et son ingénuité se faire adorer de tous ceux qui l'entourent, force presque inconsciemment le vieillard à l'aimer ; il le captive à la fois par sa naïveté enfantine et par son aplomb de jeune Yankee, et il le fait chérir de ses tenanciers auxquels il avait inspiré jusqu'alors beaucoup plus de terreur que de respect et d'affection. L'enfance du petit lord à New-York, ses relations avec l'épicier Hobbes et avec Dick le décrotteur, sa traversée, son installation au milieu de grandeurs inattendues, et l'influence qu'il prend graduellement sur son aïeul donnent au récit un attrait sans cesse renouvelé. La sympathie qui s'attache aux principaux personnages, l'imprévu et la variété des détails, la gaieté qui se mêle à la plupart des incidents tiendront le lecteur en haleine d'un bout à l'autre du roman.

Avec *les Héritiers de Jeanne d'Arc*, de M. Frédéric Dillaye, nous sommes en plein drame historique. La scène se passe pendant la première moitié du XVe siècle, dans la basse Normandie, au plus fort de la lutte entre les Anglais et les Français. A cette époque féconde en malheurs, mais aussi pleine de gloires qui marque à la fois la fin du moyen âge féodal et les origines de notre unité nationale, les paysans soulevés contre l'envahisseur par l'ouvrier Cantepie et le foulon-poète, Olivier Basselin, qui enflamme leur courage par son exemple et ses chansons guerrières, luttent héroïquement pour défendre leurs foyers. Cet émouvant récit où l'on voit tour à tour apparaître Jeanne, la bonne Lorraine, le roi Charles VII, et les plus illustres hommes d'armes du temps, et qui évoque sous nos yeux une période de notre histoire aussi intéressante par ses mœurs et ses coutumes

pittoresques que par ses souvenirs militaires, a été illustré par Sandoz dont les dessins forment presque de petits tableaux pleins de vie et de mouvement.

Au nombre des livres géographiques, nous signalerons *l'Afrique pittoresque,* recueil d'études empruntées par M. Victor Tissot aux plus célèbres voyageurs, aux savants et aux artistes, qui nous font connaître le continent africain sous ses aspects les plus variés. Dans l'ouvrage de M. Baudet, *Un an à Alger,* on trouvera les impressions d'un touriste instruit et ses promenades à travers la capitale de notre colonie. L'auteur, qui sait observer, retrace avec discernement et bonne humeur tout ce qu'il a remarqué d'original et de pittoresque dans cette ville qui garde encore, malgré l'envahissement des Européens, tout l'attrait des pays d'Orient. Le volume de M. Stéphane Dumoulin sur *le Tonkin* renferme sur notre nouvelle possession tous les détails historiques et géographiques susceptibles d'instruire et d'intéresser la jeunesse. Le récit de la guerre franco-chinoise est fort bien compris; il a été illustré de très curieux dessins par M. Dick de Lonlay, qui excelle à rendre les troupes en marche, les campements, les reconnaissances, les assauts, les embuscades, avec leur couleur locale, et à grouper dans un ensemble vivant cette multiplicité de personnages et d'éléments divers qui constituent l'armée française.

Comme toutes les grandes librairies, la maison Delagrave a aussi ses albums, qui ne sont pas des moins réussis. Voici *Toinette et Toto à la campagne,* par A. Linden, avec illustrations en couleur par Kauffmann, et les *Aventures extraordinaires de Serpolet et de son ami Coincoin,* avec dessins de Morel. Voici surtout *l'Éducation de Petit-Pierrot,* par Tante Nicole, avec douze grandes compositions de Geoffroy. Rien de plus coquet et de plus amusant que cette nichée de pierrots bébés si artistement dessinés. É. R.

CHOSES ET AUTRES

NOTICE SUR LOUIS REYBAUD, PAR M. JULES SIMON.

L'Académie des sciences morales et politiques a tenu, samedi dernier, sa séance solennelle. Après la proclamation des lauréats faite par le président M. Zeller, M. Jules Simon, secrétaire perpétuel, a lu une notice historique sur la vie et les travaux de M. Louis Reybaud.

Cette notice, dont M. Jules Simon a mis en relief avec un art infini les passages les plus piquants, débute par un très amusant tableau des séances ordinaires de l'Académie, il y a une trentaine d'années. En deux lignes M. Jules Simon esquisse la silhouette des hommes considérables qui s'y trouvaient réunis. Presque tous étaient à la fois des écrivains de grand talent et de brillants causeurs. M. Guizot, M. Cousin, M. Giraud, M. Hippolyte Passy, M. Michel Chevalier soulevaient à tout propos et soutenaient des discussions, où chacun faisait sa partie. M. Jules Simon était placé à côté de Louis Reybaud, qui était sourd. Quand on riait de voir aux prises deux adversaires tels que M. Cousin et M. Ch. Giraud et qu'on riait très fort, M. Louis Reybaud levait la tête : « De quoi rit-on ? » demandait-il. Pour le renseigner, il eût fallu crier. M. Jules Simon prit le parti d'écrire. Lorsque par hasard, — par très grand hasard, appuie le secrétaire perpétuel, — les séances étaient ennuyeuses, les deux voisins d'Académie les passaient en correspondances. « La séance finie, Louis Reybaud prenait tous ces petits papiers et les serrait comme choses précieuses dans son portefeuille. Peut-être les relisait-il dans ses moments de solitude, comme ces désœuvrés qui font la partie avec un mort. »

Voilà le milieu. M. Jules Simon dessine à présent la figure principale. Il montre Louis Reybaud s'essayant dans tous les genres, avec un médiocre succès. Louis Reybaud a été journaliste, sans arriver au premier rang; il a fait pour les autres des récits de voyages qui sont bien oubliés. Quant à ses romans, qui a lu *César Falempin* et *la Vie de Narcisse Mistigris ?* Nous sommes loin du temps où les romans de Mme Cottin « faisaient pleurer tout le monde, même les académiciens ».

Le titre le plus durable de M. Louis Reybaud, ce seront ses *Études sur les réformateurs contemporains.* M. Jules Simon caractérise brièvement, en choisissant des traits typiques de leur physionomie ou de leur histoire intime, Saint-Simon, Fourier, Robert Owen, Auguste Comte; il effleure au passage Proudhon et Pierre Leroux, un de ces hommes à qui « Dieu a dit non seulement : « Tu ne te débrouilleras pas », mais : « Tout ce que tu toucheras, tu l'embrouilleras ». C'est ici la partie maîtresse de la notice de M. Jules Simon; l'analyse et la critique des doctrines y sont abordées avec une haute autorité, et bien que le développement en soit nécessairement abrégé, rien d'essentiel n'y est omis. On peut tenir ce jugement pour définitif, sur les points où il a porté.

Et *Jérôme Paturot ?* M. Jules Simon s'excuse de ne parler de lui qu'accessoirement. Mais il a bien vieilli à ses yeux et il le voit bien effacé. Paturot a beaucoup souffert de la chute du gouvernement de Juillet. Il lui fallait pour cadre le couvent de Ménilmontant, la cour du roi de la bourgeoisie et le poste de la garde nationale. A la différence de *Don Quichotte* qui est éternel et de *Gil Blas* qui est de tous les temps, Paturot n'est que de ce temps précis. Est-ce à dire qu'il n'en survive rien ? M. Jules Simon ne le pense pas. Il le voit député, président de groupe, ministre ; car « les Paturot ont eu de l'avancement depuis un quart de siècle, et Malvina ne se contenterait plus de parader dans un salon ministériel, il faut qu'elle en soit la maîtresse. *Exitus ergo quis est ?* Le Paturot de 1840 était mis en liquidation, celui-ci sera entraîné dans un krach. C'est toujours le pantin de M. Louis Reybaud avec des ficelles neuves. »

L' « INCIDENCE DE L'IMPÔT »

Parmi les sujets que l'Institut avait mis, cette année, au concours, il en est un qui intéresse tout le monde en France,

puisque tout le monde y est contribuable, plus ou moins, sous différentes formes. Il s'agit « de l'incidence de l'impôt », question que le rapporteur, M. Léon Say, pose et explique en ces termes :

« Les contribuables qui payent l'impôt ne sont pas toujours ceux qui le supportent. Ils font les plus grands efforts pour se décharger sur les autres. Quand les fabricants sont imposés sur les produits de leur industrie, ils mettent, comme disait Franklin, l'impôt sur leurs factures. Ce transport de l'impôt d'un citoyen à un autre est réglé par des lois naturelles (auxquelles la loi positive se contente de venir le plus souvent en aide). On impose les industriels ou les commerçants pour atteindre les consommateurs. On transforme certains intermédiaires en percepteurs involontaires et forcés des contributions publiques et on les charge de recueillir au profit du Trésor les sommes qui, autrement, seraient d'un recouvrement difficile ou coûteux.

Qu'arrive-t-il lorsqu'on établit une taxe? C'est que les contribuables, auxquels elle s'applique, peuvent être classés en deux catégories. Les uns s'attachent à éviter l'impôt soit en fraudant, soit en s'abstenant de la consommation imposée ou en la remplaçant par la consommation de produits analogues; les autres se soumettent et payent l'impôt ou tout au moins ils l'avancent. Il en résulte que le contribuable de droit n'est pas toujours le contribuable de fait. L'auteur du mémoire couronné, M. Albert Delatour, rédacteur au ministère des finances, l'a très bien démontré, en ce qui touche les droits de douane :

« Dans la lutte, écrit-il, qui a lieu entre les producteurs et les consommateurs, lorsque les premiers veulent rejeter sur les autres, dans le prix des produits, le poids des taxes de consommation ou des impôts sur les profits, les entrepreneurs des industries soustraites à la concurrence étrangère ont un grand avantage sur les entrepreneurs des autres branches pour arriver à la translation de l'impôt. Au contraire, dans la lutte qui a lieu ensuite entre les consommateurs ouvriers et les producteurs, ce qui était précédemment un avantage devient un désavantage, et les entrepreneurs dont les produits sont soustraits à la concurrence étrangère échapperont moins à l'incidence de l'impôt. C'est que, dans le premier cas, la lutte est engagée sur le marché des produits, tandis qu'elle est engagée, dans le second, sur le marché du travail. Les ouvriers, en tant que consommateurs de produits, bénéficient de la concurrence étrangère; en tant que producteurs ils en pâtissent. »

Ainsi, quand l'État relève ses tarifs douaniers, ceux qu'il vise, ce sont les producteurs étrangers, ceux qu'il atteint ce sont les consommateurs nationaux, au bénéfice de quelques producteurs directement intéressés. S'il les abaisse, les consommateurs en profitent; mais les producteurs sont atteints. Effet certain de l'incidence de l'impôt : ce sont toujours des nationaux qui payent. Il ne reste plus à chacun d'eux qu'à faire payer son voisin.

L'ENSEIGNEMENT EN FRANCE AVANT 1789.

M. Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur, poursuit, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, l'étude qu'il a entreprise sur les Universités de France en 1789 (1). Il examine dans cette seconde partie « l'état moral » des Universités, à la veille de la Révolution.

M. Liard remarque d'abord qu'à cette époque, l'enseignement tout entier se donnait dans les Universités.

« Il n'y avait pas alors, comme aujourd'hui, de distinction entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. L'Université recevait l'enfant à dix, et même à neuf ans, au sortir des *pédagogies*, et elle le rendait à dix-sept ou à dix-huit, maître ès arts, ou bien à vingt et un ou vingt-deux, gradué en théologie, en droit ou en médecine. Les quatre Facultés n'étaient pas sur le même plan; la théologie, le droit et la médecine s'appelaient les Facultés supérieures; la Faculté des arts était la Faculté inférieure et préparatoire, le vestibule des Facultés supérieures. »

A la Faculté des arts on étudiait surtout le latin. Le grec, bien qu'il figurât sur les programmes et qu'on fît expliquer un certain nombre d'auteurs, semble avoir été assez généralement négligé. Les professeurs en rejetaient la faute sur « la molle indulgence des parents » qui regardaient le grec « comme une surcharge ». On se souciait peu de la langue et de la littérature française, moins encore de la géographie et de l'histoire. Le bon Rollin avait beau prêcher. On le respectait comme un oracle, mais sans se presser de lui obéir. Ce fut au collège de Juilly, puis à Port-Royal, sous l'influence de l'esprit cartésien, qu'on se décida par l'étude du français à « unir le présent au passé ». Ce n'est point pourtant que les plaintes fissent défaut, en province surtout: « Le très grand nombre des jeunes gens, disait-on à Poitiers, sort des classes fort ignorant des choses les plus d'usage et les plus nécessaires, à savoir comme l'orthographe, la prononciation, l'histoire, le français. » Toutefois on convenait volontiers que la littérature française était « propre à former le goût », qu'elle était « aussi intéressante que la littérature ancienne ». On faisait, en faveur d'*Athalie* et d'*Esther*, une exception à l'ostracisme qui frappait les pièces de théâtre, comme « infectées de la contagion de la volupté et de l'amour ».

On ne faisait que peu d'histoire et le plus mal possible, juste ce qu'il en fallait, confessait-on, pour produire dans l'esprit des élèves « une variété agréable » et pour permettre aux maîtres de « se délasser pendant que les élèves lisaient ».

« Pas de leçons, observe à ce propos M. Liard, pas d'explications, pas de commentaires; rien d'un enseignement vivant; une sèche chronologie, dictée et apprise par cœur, dans les basses classes, puis des lectures mécaniques, et encore les manuels où on lit, Rollin, Vertot, ne dépassent pas l'histoire ancienne. »

Ce système d'éducation avait des effets désastreux. On peut en croire Lavalette, lorsqu'il dit : « Le nom de Henri IV ne nous avait pas été prononcé pendant mes huit années d'études, et à dix-sept ans, j'ignorais encore à quelle époque et comment la maison de Bourbon s'est établie sur le trône. »

(1) Voy. la *Revue* du 19 novembre 1887.

C'est seulement en 1762 que les professeurs de rhétorique de Paris insinuent qu'on pourrait « joindre à l'histoire ancienne, dans les classes inférieures, un petit abrégé de l'histoire de France ». Encore M. Liard ne dit-il pas s'il fut tout de suite fait droit à leur demande.

JEAN DE BERNIÈRES.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 16, vote du projet de loi précédemment adopté par la Chambre des députés et relatif aux dépenses nécessitées par la création de la Bourse du commerce. Sur le rapport de M. Boulanger, les trois douzièmes provisoires de l'exercice 1888 sont votés à l'unanimité. — Le 17, sur le rapport de M. Léon Say, le Sénat ajourne l'examen du projet de loi voté par la Chambre et portant ouverture d'un crédit de 4 millions pour la réorganisation du service des fourrages militaires. M. Tirard, président du conseil, lit le décret qui clôt la séance extraordinaire de 1887.

Chambre des députés. — Le 16, sur le rapport de M. Maurice Faure, vote du projet de loi relatif aux incompatibilités parlementaires précédemment adopté par le Sénat. Discussion du projet ouvrant un crédit supplémentaire de 11 648 000 francs au ministère de la guerre, nécessité par le rétablissement de la gestion directe pour la fourniture des fourrages; un amendement de M. René Brice, qui réduit cette somme à 4 millions, est adopté par 295 voix contre 225. — Le 17, M. Sarrien, ministre de l'intérieur, lit le décret de clôture de la session extraordinaire de 1887.

Extérieur. — Pendant les onze premiers mois de 1887, le commerce extérieur de la France s'est élevé à 3 805 560 000 francs pour les importations et à 2 980 096 000 francs pour les exportations; ces chiffres présentent sur la période correspondante de 1886 une augmentation de 39 168 000 francs pour les importations et de 46 094 000 francs pour les exportations.

Institut. — Le 17, séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.

Instruction publique. — Ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil supérieur. — M. Bayet, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, a été élu délégué des Facultés au Conseil par 68 voix contre 39 données à M. Maurice Croiset.

Faits divers. — Inauguration du monument élevé, au cimetière du Père-Lachaise, à la mémoire d'Edmond About; discours de MM. Ernest Renan, Jules Claretie et Francisque Sarcey. — Arrestation, à Nice, du sergent d'infanterie Chatelain, prévenu d'avoir livré des secrets militaires à l'Allemagne. — Une conférence monarchique a été organisée à Besançon par M. Cala, sous la présidence de M. Nicolas Kœchlin. — Rencontre à l'épée entre M. Alfred Edwards, directeur du *Matin*, et M. Eugène Mayer, directeur de la *Lanterne*. — M. Chaillon a légué une somme de 40 000 francs à la Société de secours aux familles des marins français naufragés. — La chambre syndicale des agents de change a remis 18 000 francs au préfet de la Seine pour les pauvres de Paris. — Par son testament, Mme Chardon-Lagache a légué à l'hospice d'Auteuil, fondé et doté par son mari, une rente annuelle de 25 francs.

Angleterre. — M. Sheehy, député irlandais, a été condamné à trois mois de prison pour discours séditieux. — M. Hooper, député parnelliste, a été également condamné à un mois de prison pour publication du compte rendu des réunions illégales de la Ligue nationale. — Dans une réunion conservatrice tenue à Derby, lord Salisbury, parlant de la politique européenne, a déclaré qu'il ne croyait pas que la paix fût menacée par aucun danger immédiat.

Allemagne. — Le parlement a adopté, en troisième lecture, presqué sans débat et à l'unanimité, les projets de loi approuvant la prorogation du traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie et à l'augmentation des droits d'entrée sur les céréales. Première délibération du projet de loi militaire portant prolongation du service dans la landwehr jusqu'à quarante-cinq ans et établissant la réorganisation du landsturm. Tous les orateurs, sauf le socialiste Babel, se prononcent pour le renvoi à une commission spéciale qui est voté aussitôt.

Autriche-Hongrie. — Un conseil de la couronne, tenu sous la présidence de l'empereur, a ratifié les mesures arrêtées par la conférence militaire pour renforcer les troupes de la frontière et décidé qu'un crédit de 20 millions serait affecté à cet objet. Les Délégations ne seront pas convoquées, comme on avait eu tout d'abord l'intention.

Italie. — Le Sénat a voté, par 82 voix contre 4, le projet précédemment adopté par la Chambre des députés, qui accorde au gouvernement le droit d'appliquer, à titre provisoire, les conventions commerciales qui pourront être conclues avec la France, l'Espagne et la Suisse; il a approuvé, par 68 voix contre 7, le nouveau traité de commerce franco-italien.

Grèce. — La Chambre a voté le budget des dépenses sans introduire de modifications au projet ministériel. L'opposition a déclaré qu'elle ne participerait pas aux travaux parlementaires, dont elle entend laisser toute la responsabilité au gouvernement. — M. de Montholon, ambassadeur de France à Athènes, a signé une convention commerciale provisoire et la prorogation de la convention archéologique relative aux fouilles de Delphes, qui ont été aussitôt approuvées par la Chambre en première délibération.

Espagne. — Le ministre des affaires étrangères, répondant à une interpellation, a déclaré qu'il n'existait aucune négociation avec les autres puissances au sujet de la neutralisation du détroit de Gibraltar.

Nécrologie. — Mort de M. Charles Robert, archéologue et numismate, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; — de M. Achille Foville, inspecteur général des établissements de bienfaisance; — de M. Charles Paulmier, ancien sénateur du Calvados; — du peintre François Bonvin; — de M. Le Sellyer, avocat à la cour d'Amiens et jurisconsulte distingué; — du cardinal Randi, préfet à la congrégation de la propagande; — de M. Guinet, avocat à la cour d'appel de Paris; — de M. Casimir Troplong, ancien consul général de France; — de M. Chevrey-Rameau, directeur de la comptabilité publique au ministère des finances; — de M. Flogny, vice-président du tribunal civil de la Seine; — de Mme Chardon-Lagache, veuve du fondateur de l'hospice des vieillards d'Auteuil.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (9861)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

2e SEMESTRE 1887. (3e SÉRIE). NUMÉRO 27. (24e ANNÉE). — 31 DÉCEMBRE 1887.

AUX LECTEURS ORDINAIRES DE LA REVUE

Aujourd'hui pour la première fois depuis vingt-quatre ans, la *Revue* paraît sans avoir passé sous les yeux de M. Yung. Nous ne monterons pas à son cabinet lui demander si ces lignes méritent d'être données au public ; à nous de le savoir maintenant, à nous d'en décider sans lui et de nous suffire comme nous pourrons. Cette interruption brusque de nos habitudes est la première atteinte profonde que nous fasse sentir sa mort ; c'est en ce moment, devant son bureau abandonné et encore chargé de nos manuscrits, que nous lui disons, dans le fond de nos cœurs, le véritable adieu. Tous ceux qui appartiennent à la *Revue bleue* éprouvent le même regret ; il nous semble naturel d'y associer aussi, non pas *le public*, mais notre public à nous, qui nous lit chaque semaine, nous connaît sans nous avoir vus et nous accompagne d'une sympathie insaisissable et présente. Ces amis lointains ne nous reprocheraient-ils pas de les avoir exclus de notre deuil.

Les personnes étrangères ne peuvent se représenter le changement qu'apporte parmi nous la disparition de notre directeur. Elles ne connaissaient guère que son nom, pour l'avoir lu sur notre titre. Tandis que certains d'entre nous, par leurs articles, ont dessiné leur physionomie distincte dans l'esprit du lecteur, on hésitera peut-être sur la part de reconnaissance et de regrets qui revient à M. Yung. Il faut donc le dire : c'était lui qui organisait et vivifiait la *Revue*. Il choisissait les collaborateurs, les guidait, les corrigeait, leur fournissait des idées, mais avec une modestie qui respectait l'amour-propre des plus humbles. Comme il aimait ce qui était sain, lucide et simple, il préserva toujours sa *Revue* des corruptions de la langue et du goût. Le ton familier, l'habitude d'un style parlé plutôt qu'écrit, qui est devenu notre marque, bonne ou mauvaise, voilà encore son empreinte ; bref, l'*esprit* de sa *Revue* était son propre esprit.

M. Yung était à la fois un indépendant et un modéré. Indépendant, il l'avait été sous le second empire, donnant son adhésion aux doctrines libérales que la Fortune désavouait ; il le fut toujours depuis, parmi ses amis et en face de ses ennemis. Modéré, M. Yung l'était par tempérament autant que par principes : il avait horreur des excès qui ne sont pas nécessaires, — et les excès le sont rarement. Il nous stimula souvent contre les partis extrêmes. D'ailleurs il patronnait si bien ses collaborateurs qu'il voulait prendre pour lui seul la rancune des adversaires blessés. Que de fois nos petites méchancetés l'ont fait sourire, mais avec une bonté qui réparait tout ! Que de fois il nous invita doucement à songer au chagrin que nous pourrions occasionner à des personnes inoffensives ! Et alors il nous désarmait ; mais il voulait toujours que le mauvais trait fût effacé par l'auteur lui-même, de son propre mouvement : sa modération ne s'imposait pas, elle s'insinuait. C'est un grand éloge à faire de notre directeur que de reconnaître que son indépendance était limitée seulement par sa bonté.

Cette bonté même, nous l'avons tous éprouvée dans des circonstances trop personnelles pour que nous en puissions parler avec pleine liberté d'esprit. Nous lui devons beaucoup, quelques-uns lui

doivent leur première renommée ; d'autres lui doivent la confiance en eux-mêmes; nous sommes plus de vingt auxquels, si l'on peut le dire, il a mis le pied à l'étrier, et qui sans lui aurions tristement végété. Plusieurs étaient ses camarades d'École normale, il leur resta fidèle pendant plus de trente ans sans un nuage; d'autres étaient très jeunes et très obscurs; il alla au-devant d'eux ; à peine avaient-ils annoncé quelque talent qu'ils recevaient une obligeante lettre de M. Yung et débutaient à la *Revue;* quelquefois un premier article, envoyé sans grande espérance d'être accueilli, paraissait tout à coup, à la surprise joyeuse de l'auteur ; sans une recommandation, il se voyait imprimé, publié, presque célèbre, croyait-il ; il courait au cabinet du directeur ; il le remerciait, le directeur le remerciait aussi, et ce n'était pas une collaboration seulement, c'était une amitié qui se nouait avec cette touchante simplicité. Les premières lettres portaient « Monsieur » ; les suivantes « Cher collaborateur » ; les plus récentes « Mon ami » ; les épreuves et les amertumes surtout, qui montrent brusquement l'homme sous le compagnon de travail, hâtaient l'intimité et nous faisaient franchir plusieurs degrés d'un coup. Comment ne serions-nous pas émus aujourd'hui en perdant celui qui fut tant de fois ému avec nous?

Nous le revoyons encore (hélas! il nous faudra bientôt un effort de mémoire pour goûter ce triste plaisir!), nous le revoyons avec sa physionomie fine voilée de douceur, son agitation dont nous étions toujours la cause, son ironie bienveillante, sa main tendue vers la nôtre; nous l'entendons parler, de sa voix sans sonorité, combinant un numéro prochain, racontant un souvenir, formulant un conseil discret, fondé sur sa sûre expérience du public, se félicitant du succès que d'anciens collaborateurs, devenus célèbres, remportaient sur une scène plus retentissante que la *Revue;* car il était dévoué à ses amis jusqu'à aimer qu'ils le quittassent pour monter plus haut... Et, sans transition, après cette image pleine de vie, nous fixerons dans notre souvenir cette cérémonie mortuaire, cette traversée pénible de Paris en fête, ce dernier adieu, dans la paix du cimetière, à la nuit tombante, sous une lune blanche et glacée. Nous étions nombreux encore; tous ceux qu'il avait obligés, qu'il avait révélés à eux-mêmes, qu'il avait associés à son entreprise, réunis là, autour de lui, une dernière fois. Il nous sembla que la *Revue politique et littéraire* survivrait difficilement à son fondateur ; nous crûmes sentir, un moment, que notre lien commun venait d'être coupé.

Mais il est mauvais de détruire, autour du tombeau d'un mort respecté, les objets où il se complaisait durant sa vie. Honorons notre directeur en continuant son activité dans le sens qu'il avait marqué, secouons notre émotion, reprenons notre travail dans cette maison privée de son maître, méritons par nos efforts l'approbation de l'absent. Les bureaux de la *Revue* sont fermés aujourd'hui : ils rouvriront demain.

Ils rouvriront sans que rien soit changé, ni parmi les collaborateurs, ni dans l'esprit général du recueil. Nous nous rappelons quelles étaient les vues de M. Yung sur la *Revue* et nous les suivrons pieusement. Nous représentons, en effet, quelque chose de particulier, qu'on ne remplacerait pas facilement; il faut que nous vivions. Il est utile qu'un recueil répandu demeure ouvert aux jeunes gens et aux talents obscurs, pour qui les débuts de la vie littéraire seraient, autrement, pleins de dégoûts et d'épines. Il est utile qu'entre le journal vite oublié, et les revues monumentales, longues à lire, un recueil hebdomadaire sème rapidement des idées qui ne soient ni banales ni trop creusées. Il est utile que ce recueil, correspondant exactement à un public de personnes cultivées, de libres esprits, apporte dans la littérature à la fois quelque sagesse et un levain d'activité. Il est utile enfin que, franc et libre, il puisse pourtant être répandu partout sans choquer ni forcer à rougir personne; qu'il fasse réfléchir comme en se jouant, qu'il dise en courant beaucoup de choses vives qui aident à perfectionner l'opinion, qu'il se fasse aimer de plusieurs, redouter de quelques-uns, estimer de tous. Voilà les idées de M. Yung.

Ses collaborateurs, qui étaient tous ses amis, lui adressent à cette place, dans ce recueil fondé par lui et plein de lui, un dernier et long adieu, et pour honorer ce maître excellent, ils prennent l'engagement de servir sa mémoire en continuant son œuvre. Il reste notre directeur et notre guide.

La Rédaction.

EUGÈNE YUNG

Un coup cruel a frappé la *Revue bleue*. Son directeur, M. Eugène Yung, nous a été enlevé, au début de cette semaine, par un mal dont il se plaignait depuis quelque temps, mais dont rien ne laissait soupçonner la gravité. Il est mort en pleine possession de son aimable et vigoureux esprit. Il venait d'achever le travail de préparation du dernier numéro de la *Revue*, quand une crise subite l'a emporté. Cette crise n'a été accompagnée d'aucune souffrance. M. Yung a fini au milieu des siens, entouré de leurs soins les plus tendres, occupé du travail qui avait été celui de toute sa vie et qu'il mettait au-dessus de toutes les autres satisfactions terrestres. La mort lui a été douce, comme il avait toujours été doux lui-même à toute chose et à tout homme.

Je suis, je crois, le plus ancien collaborateur de son œuvre, et je suis aussi le compagnon le plus ancien et le plus fidèle de sa vie! A l'aurore de la jeunesse, nous étions assis sur les mêmes bancs, dans la même classe du collège royal Louis-le-Grand. Nous avons appartenu à la même promotion de l'École normale, à la promotion orageuse de 1847, que la secousse inopinée du 24 février 1848 a dispersée dans toutes les directions et dans toutes les carrières. Nous nous sommes retrouvés enseignant dans le même lycée à la Rochelle, consolés par les mêmes amitiés solides, par les mêmes relations riantes, par les mêmes travaux graves, de tous les dégoûts qui pesaient alors sur la profession universitaire dans les provinces lointaines. Quand il devint secrétaire de la *Revue des Deux Mondes*, fonction d'un haut intérêt, que le grand Buloz ne rendait pas toujours agréable par son humeur, sa première idée fut de me faire entrer à la *Revue*. Quand je quittai l'enseignement public pour venir à Paris rédiger par quartier le premier-Paris du *Journal des Débats*, je sus persuader à Édouard Bertin de le prendre pour collaborateur. Et Édouard Bertin eut lieu de m'en savoir beaucoup de gré. Nous appartenions, lui et moi, de fait et de cœur, à la même Église et à la même doctrine religieuse : lui, plus porté vers les interprétations libérales des dogmes fondamentaux; moi, enclin à plus de respect de l'orthodoxie. Nous avions enfin le même fond de doctrine politique et de doctrine littéraire; lui, républicain dès l'origine, dès 1848, et qui l'était toujours resté, mais sans aucun préjugé contre la monarchie; moi, plutôt monarchiste, mais qui serais encore trop heureux de voir s'affermir une république libre dans un pays qui ne peut plus désormais que désespérer de la monarchie et de ses trois dynasties, rivales dans le néant; lui, toujours prêt à faire une large part aux tendances nouvelles dans les choses de l'esprit et de l'art, mais sans leur immoler les bonnes règles et les bonnes traditions; moi, peut-être plus étroitement classique. Issus d'une même génération, nous avons subi à peu près les mêmes influences. Idées, carrière, occupations, amitiés, plaisirs, goûts, déboires, sa vie et la mienne se sont incessamment côtoyées. Et je me sens bien près de la mort, au moment où il vient d'y entrer.

Il m'appartiendrait donc plus qu'à aucun autre, dans cette *Revue*, de raconter la vie si honorable de celui qui l'a dirigée parmi tant de succès, après l'avoir fondée parmi tant de difficultés. Mes forces et mon esprit qui déclinent ne m'en laissent pas la consolation. Je suis obligé de laisser cette tâche à de plus jeunes que moi, qui s'en acquitteront mieux. Je ne puis que dire, en ce moment douloureux, toute l'étendue de notre perte. Cette *Revue*, qui a été l'œuvre favorite d'Eugène Yung, n'a pas été à elle seule toute l'œuvre de sa vie.

Dans le mouvement libéral qui de 1857 à 1867 a relevé et ranimé l'esprit français, il a été aux premiers rangs ouvrier de la première heure. Il ne se mêla, il est vrai, à la politique directe, de sa personne et de sa plume, que par la part qu'il prit comme publiciste et comme polémiste à la fondation de l'unité italienne. Il partagea sur ce point tout l'enthousiasme d'Édouard Bertin, son directeur au *Journal des Débats*, et de John Lemoinne, son éloquent confrère. Son rôle propre fut de relever l'esprit politique dans les classes moyennes et la bourgeoisie en contribuant de son mieux à créer un esprit littéraire indépendant, un esprit littéraire qui se soutînt par son propre effort et sans aucune attache avec l'État. Quand Albert Leroy et Lissagaray nous ont rendu le grand service d'ouvrir, rue de la Paix, la salle des *Entretiens et Lectures* et d'y donner asile à l'enseignement supérieur libre, Eugène Yung, qui était devenu directeur de la *Revue des Cours littéraires*, en fit une tribune pour les orateurs et les conférenciers de la rue de la Paix. La *Revue des Cours littéraires* a été la première forme de la *Revue bleue*, comme la salle de la rue de la Paix, qui n'est pas restée elle-même longtemps ouverte et où l'on ne pouvait pas faire tenir plus de trois cents personnes, a donné l'idée à Eugène Yung d'entreprendre dans le vaste enclos du Cirque d'Hiver ces conférences où trois et quatre mille personnes venaient entendre de magnifiques leçons de haute littérature et de haute histoire;

où Jules Favre parlait à côté de Laboulaye et le père Hyacinthe à côté de Jules Favre. Tout cela est aujourd'hui bien oublié; tout cela paraît aujourd'hui bien innocent. Il n'en reste plus que deux ou trois volumes que les orateurs ont publiés à frais communs sous le titre de *Conférences*, qui ne sont plus lus que par le petit nombre des amateurs et où l'on ne découvre rien qui puisse émouvoir les multitudes. Les multitudes alors accouraient sous l'œil vigilant des officiers de paix et des sergents de ville. Et qui avait mis tout le monde en branle, police et peuple? Eugène Yung, par son travail tranquille et infatigable. On n'imagine point tout ce qu'il avait fallu, à chaque conférence, se donner de peine, faire de démarches, prendre de soins pour découvrir les deux ou trois orateurs, pour les décider à former ensemble une association d'un jour, pour leur approprier une salle, pour y attirer le public, pour dissiper les appréhensions de l'autorité administrative. Eugène Yung était seul capable de mener à bonne fin l'entreprise avec son tact de Paris, sa souplesse courtoise, son esprit éclairé et son obstination paisible. Il ne parlait pas lui-même, il ne paraissait pour ainsi dire pas; il était la cheville ouvrière de tout. L'esprit public fut à ce moment-là vivement secoué par les conférences; c'est Eugène Yung qui donnait l'heureuse secousse.

C'est que les hautes lettres ont toujours été dans notre pays la source où s'est retrempée la politique libre, et la vie d'Eugène Yung a été consacrée à répandre et à entretenir le goût des hautes lettres. Il restera de lui un livre paru en 1855, *Henri IV écrivain*, que les purs amants des lettres françaises devront toujours lire En ce livre Eugène Yung, au début de sa carrière, a déployé pour la première fois son grand art et son grand goût qui étaient de faire valoir les autres. Il a inventé un prosateur charmant et original que nous ne connaissions pas ou que nous connaissions incomplètement. Il a ajouté une perle de prix à notre écrin littéraire. C'est ce métier d'inventeur d'esprits qu'il remplissait à la *Revue bleue* avec un discernement bien rare. C'est ici, je crois, qu'ont débuté et se sont fait connaître d'abord Maxime Gaucher, Jules Lemaître, Arvède Barine, Dreyfus et combien d'autres! La lecture des tables de la *Revue bleue* serait son plus bel éloge. On n'y peut rien ajouter. Eugène Yung a apporté dans le combat de la vie un esprit supérieur, une honnêteté profonde, une aménité inaltérable, une patience invincible. Les lecteurs de la *Revue bleue* jugeront tous qu'il a gagné, lui, sa bataille. Il a fait œuvre qui dure.

J.-J. Weiss

HENRI IV ÉCRIVAIN

Il y a quelques semaines à peine, M. Charles Levêque nous parlait, en sortant de l'Institut, de la thèse de M. Eugène Yung, dont il avait été l'un des juges. Il en avait gardé une vive impression et, après plus de trente ans, il s'en souvient encore. Cette thèse, nous venons de la lire et nous y trouvons Eugène Yung tout entier, Eugène Yung tel que nous l'avons connu, avec la finesse, la sûreté, l'ingéniosité de son esprit, avec la rectitude et la décision de son jugement. C'est de ce ton qu'il causait familièrement avec nous, dans son cabinet ou à l'imprimerie, des choses qu'il savait à fond, c'est-à-dire de toutes choses, car il les savait toutes. La grâce piquante et aimable, le goût de la mesure et de la simplicité, la modération que produit seul l'équilibre des facultés, cette élégance discrète, cette fleur de bonne compagnie que nos pères appelaient l'honnêteté, toutes les marques de caractère, toutes les qualités de l'homme sont dans le livre. Il est tel trait — et il en est plus d'un — où il nous semble revoir jusqu'au sourire du maître que nous avons perdu.

La thèse de M. Eugène Yung a pour titre : *Henri IV écrivain*. C'est à la fois un travail d'érudition et un essai de critique; un seul chapitre est d'érudition pure; partout ailleurs l'érudition ne paraît à demi que pour fournir une base solide à la critique la plus aiguisée et la plus pénétrante, s'exprimant en un style alerte, souple et limpide, à la française. Tout, au demeurant, est français, dans ce premier ouvrage de M. Eugène Yung, et c'est précisément par ce qu'elle a de français que l'originale figure de Henri IV a séduit M. Eugène Yung, l'a attiré et l'a retenu. Cette thèse de doctorat est de 1855; en 1864, dans une conférence au profit des blessés polonais, M. Yung la reprenait en partie et il s'attachait, lui si résolument libéral et si sincèrement républicain, à mettre en lumière les efforts et les plans du vieux roi en faveur de la paix religieuse et de la paix universelle. Il lui savait gré de ses projets, même abandonnés, et de ses conceptions, même chimériques. Il savait gré à Henri IV d'avoir été comme l'incarnation vivante de la France, brave, généreuse et gaie, et, rien que pour cette raison, il lui accordait volontiers le pardon de beaucoup de faiblesses.

L'avant-propos de la thèse de M. Yung traite « du talent de Henri IV en matière de poésie et d'éloquence ». M. Yung y part de ce principe que les vrais écrivains sont peut-être ceux qui ne se doutent pas qu'ils écrivent, et que le titre d'écrivain est d'autant plus glorieux qu'on le cherche d'autant moins, comme ont fait Saint-Simon et Mme de Sévigné. Le principe

admis, que s'agit-il de démontrer? M. Eugène Yung le voit et le dit tout de suite. Il veut prouver, et il espère y réussir, que Henri IV fut un écrivain. Mais, ajoute-t-il, si les rois ont des ministres qui exécutent leurs volontés, ils ont aussi des secrétaires qui interprètent leurs sentiments, prennent leur ton et imitent leur écriture. Voilà la correspondance et, si l'on veut, les « œuvres » de Henri IV. Il importe de démêler d'abord ce qui est incontestablement du roi, ce qui peut être de lui, ce qui n'est pas de lui et ce qui doit être d'un autre. Les « œuvres de Henri IV », comment ne dirait-on pas « les œuvres »? Bagage considérable de prose et de vers, non pas seulement de chansons et de madrigaux, mais d'épigrammes et — que la « charmante Gabrielle » ne lui en tienne pas rigueur — d'hymnes dévotes et de cantiques. Mais quoi! si Gabrielle avait appris, que ces strophes légères qui l'ont fléchie et désarmée, que ce cri de passion violente et tout près d'être réduite au désespoir :

Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour!

si elle avait pu s'en douter, que les rimes qu'il se vantait de trouver et d'assortir pour elle, Henri les commandait à Bertaut! M. Yung ne l'affirme pas, et cependant il le craint un peu, sur l'aveu de Henri IV même. Ces vers, « je les ai dictés, dit le roi, non arrangés ». *Arrangés*, n'est-ce donc rien que d'*arranger* des vers?

« Qu'est-ce qu'un poète qui se fait *arranger* ses vers? Dans cette alliance d'un homme qui dicte et d'un homme qui arrange, comment se divise la besogne? Si Henri IV n'est que l'auteur du sujet, il n'y a pas grand mérite à fournir ces deux idées : le regret de quitter une maîtresse, et le désir de l'épouser : la seconde même n'était pas très heureuse. S'il a indiqué des idées de détail, si le versificateur n'a ajouté que des ornements, une cadence et des rimes; comment séparer l'idée, qui à l'état d'abstraction est terne et inanimée, et l'expression qui en est comme la splendeur et la vie? Qui dira même que les idées de l'inventeur n'ont subi aucun changement entre les mains de l'ouvrier? Cet ouvrier, dit-on, ce fut Bertaut. Bertaut avait assez de renom poétique pour se permettre d'importantes variations. Feuilletons ses œuvres : nous rencontrerons sans peine des expressions et des idées qui se retrouvent dans la chanson : et c'est peut-être du pur Bertaut que les Français ont chanté à la plus grande gloire de Henri IV. Dans une chanson, le refrain est une grosse affaire : c'en est comme le pivot : or Bertaut paraît avoir là quelques droits de propriété. Quand on a écrit :

D'un cœur triste et content en chantant je soupire,
Et ne sçay si, comblé de joie et de douleur,
Je dois benir l'Amour ou plutot le maudire
De me faire éprouver tant d'heur et malheur.

et ailleurs :

Est-ce un malheureux bien que l'esprit doive craindre,
Ou bien un heureux mal qu'il doive désirer?

il est facile de trouver cette antithèse :

Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour!»

Mais passe encore pour ce refrain. Elle serait de la main de Henri, cette bergerie, et qui pis est cette bergerie savante, à la comtesse de Moret :

Viens, Aurore,
Je t'implore;
Je suis gai quand je te voi.
La bergère
Qui m'est chère
Est vermeille comme toi.

Et le cortège des comparaisons obligées, la rosée, la rose, l'hermine, le lait, la bergère qui fait paître ses moutons, les soupirs de Tityre sur son chalumeau, la chevelure blonde « sans seconde », la prunelle étincelante, comme l'astre « au matin », l'ambroisie et le nectar, toutes ces défroques d'art, tout cet attirail de métier, c'est Henri IV qui s'en serait entouré et qui s'en serait servi; c'est Henri IV, l'homme de guerre et l'homme d'action, qui aurait pris, pour aller au but, cette route mythologique et qui, pouvant écrire : « Je vous aime » à la comtesse de Moret et ayant le droit de l'appeler Jacqueline, lui aurait écrit : « Viens, Aurore! » M. Yung se refuse à l'admettre. Il observe que le rythme est bien difficile et que les vers sont bien courts pour un homme dont ce n'est pas la profession de faire des vers :

« Les grands vers donnent au moins plus d'espace pour courir après la rime; mais l'attraper au bout de trois syllabes, et renouveler cet exercice dans cinq strophes qui se suivent, c'est presque un tour de force! Et pourtant le travail ne paraît pas : il y a dans ces petits vers une aisance qui trahit l'habitude. Il y a aussi des beautés de convention qui trahissent le métier. Pour deux vers gracieux et simples :

Je suis gai quand je te voi.
Elle a la taille à la main;

que de vieux oripeaux de poésie! que d'emprunts faits à Virgile! fleurs qui languissent et se fanent loin du sol où elles sont nées, toutes desséchées à force de voyager parmi les madrigaux. Henri IV a la bouche remplie de souvenirs virgiliens; et quelle savante distinction entre l'ambroisie, qui est un aliment, et le nectar, saveur exquise composée de miel et de fleurs! Henri IV, sans hésiter, se prononce pour Homère contre Anaxandride, Alcman et Sapho. Égaré par les imitations, il a l'air de ne s'adresser à personne : ces vers pourraient servir à tout le monde pour tout le monde, passer de main en main et prendre place dans un recueil de compliments à l'usage des amoureux de tous les temps. On comprend qu'un poète de métier jette ses métaphores au hasard; il en a une provision. La beauté qu'il célèbre est souvent imaginaire, exempte des défauts qui enlaidissent l'humanité, mais ne possédant que des qualités vagues et incertaines. Elle habite les nuages et l'on s'en aperçoit. Mais un poète par occasion, adressant ses flatteries bucoliques à une femme vivante, qui présentait à ses yeux et à son cœur une forme déterminée, des qualités particulières et distinctes, eût, ce semble, placé quelque détail

personnel. Quoi! pas un mot qui marque quel homme envoie, quelle femme reçoit l'hommage! Henri IV entre si bien dans son rôle de poète qu'il oublie qu'il est roi et que la comtesse de Moret existe, pour quitter du pied la terre et se perdre dans la fiction. On peut s'en étonner et penser que, si ces vers lui appartiennent, c'est par voie d'adoption. »

Quant à l'épigramme, très jolie d'ailleurs, que cet amoureux perpétuel mit au-dessous de deux vers laissés par un autre amoureux sur la table de la duchesse de Condé, il n'en coûterait pas à M. Eugène Yung d'accorder qu'elle est vraiment de Henri IV, qu'elle revêt son tour habituel et qu'on y voit percer sa griffe. Mais il est bien forcé de confesser encore que si cette méchanceté est du roi vert-galant, quelque Bertaut de cour la lui a préparée, et en quelque sorte « arrangée ». L'amoureux qui, sans souci des rimes demeurées en suspens, a tracé sur le papier cet appel :

Nul heur, nul bien ne me contente,
Absent de ma divinité,

lisait dans les intentions du curieux qui devait venir et faire un sort au pauvre distique ébauché, en terminant l'invocation par une plaisanterie malicieuse :

N'appelez pas ainsi ma tante;
Elle aime trop l'humanité.

Ou bien l'épigramme a été repolie, arrangée après coup; ou les deux auteurs, quels qu'ils soient, s'étaient donné le mot; ou il n'y a qu'un seul auteur, et, comme il est fort peu probable que, pour le plaisir de lui faire entendre ses vérités, Henri IV ait osé risquer une déclaration à sa tante, il résulte de là tout naturellement que si l'épigramme est de deux auteurs, le second auteur l'a arrangée, et que, si elle est d'un seul, elle n'est pas de Henri IV.

Mais il y a plus. On attribue au Béarnais un lourd poème intitulé l'*Amour philosophe*, dédié à une religieuse. Une religieuse! Les inductions vont leur train. Ce ne peut être que l'abbesse de Montmartre. Pourquoi? Parce que le poème est de Henri IV? Mais pourquoi le poème est-il du roi? Parce que la religieuse est l'abbesse de Montmartre.

Or il est question dans ce poème d'un singulier travestissement d'Amour, qui se déguise un jour, en philosophe, vieux (les philosophes le sont tous), persuasif (même travesti, l'Amour ne saurait cesser de l'être), habillé en pédant, et pédant en ses discours ainsi que dans son costume. Il emprunte à Anacréon quelques descriptions et à Virgile une foule de développements. Il a des réminiscences grecques et latines, et il est subtil, et il raffine, et il se travaille en vue d'arriver à l'effet. Tantôt il se permet de railler l'Église, avec un air de scepticisme que Henri IV, encore que mauvais croyant, eût trouvé bien peu politique, et tantôt il se lance en pleine théologie. Comme si c'était en philosophe que Henri IV avait coutume de déguiser l'Amour! Comme si, pour toucher Marie de Beauvilliers, Henri IV n'eût pu inventer de stratagème plus habile que de lui vanter les perfections de Gabrielle d'Estrées et se décerner à lui-même le brevet de « grand roi »!

L'Amour embarrassé de son carquois

...s'avise pour le mieux
De laisser tout dans les yeux
De sa chère Gabrielle,
Qui par sa force immortelle
Avoit rangé sous sa loi
L'âme et le cœur d'un grand roi.

Soit enfin : Henri IV entre au couvent. Et pourtant la belle apparence qu'il y entre, fût-ce sous les traits d'un Amour « à barbe grisonnante » qui n'a plus « ce feu qui bouillonne », et qu'il s'y enferme pour y disserter de philosophie platonique! Mais ce n'est pas assez. Il faut qu'il devienne un roi David des temps nouveaux et qu'il unisse aux lauriers de Saint-Gelais les lauriers de Clément Marot :

« Les deux premières strophes forment une période, séparée en deux parties égales qui se divisent à leur tour en deux membres, conformément aux habitudes des orateurs latins :

Puis qu'il te plaist, Seigneur, d'une heureuse poursuite,
Épandre, libéral, sur moi ton serviteur
Un monde de bienfaits, et qu'ore en ma faveur
Tu as mis justement mes ennemis en fuite;

Je ne veux me cacher sous un ingrat silence,
Ni trop fier m'élever en ma foible vertu;
Je veux dire que toi, ce jour, as combattu
Et rompu des méchants la superbe arrogance.

« Ces métaphores sont bien littéraires et d'une élégance qu'on n'acquiert que par de longues études. La dernière strophe de la pièce en contient une plus brillante encore et plus recherchée. Un poète de profession a des ailes qui le portent au delà de la réalité; mais un poète qui l'est par hasard voltige à quelques pieds au-dessus des faits et dans leur voisinage; il ne trouve pas de comparaisons aussi lointaines que celle-ci :

Là j'ai foulé l'orgueil de l'Espagne trop fière,
Et au prix de son sang, j'ai gravé, valeureux,
En tranchant coutelas sur son sol paoureux
De fuite et lascheté le lasche vitupère.

« Ces vers sentent l'école de Ronsard. En lisant le dernier mot, on se rappelle que Dubartas, qui grécisait et latinisait à outrance, était gentilhomme du roi, et qu'il a fait une ode sur la bataille d'Ivry. A-t-il rendu au roi à l'égard de Dieu le même service qu'un autre lui rendra plus tard à l'égard de Gabrielle? Il est vrai qu'on trouve dans ce cantique moins de folles hardiesses et de débauches philologiques que dans les autres poésies de Dubartas; mais, écrivant pour le roi, il a pu modérer son intempérance habituelle, qui l'eût fait tout d'abord reconnaître. Quoi qu'il en soit, il est douteux que Henri IV ait eu le loisir et la liberté d'esprit nécessaires pour composer, avec la lenteur qu'apporte le manque d'habitude, un hymne d'une pareille étendue. Le

jour même de sa victoire, il établit son camp à Rosny et fait partir des courriers vers les principaux de ses serviteurs et vers les gouverneurs des villes et des provinces. Pendant les quatre jours suivants, il reçoit a soumission la ville de Mantes, puis celle de Vernon, et fait écrire aux grands corps de l'État et aux villes importantes. Ensuite il s'occupe de réunir son conseil et envoie de nombreuses lettres aux puissances étrangères et aux divers parlements. Toutes ces affaires le mènent au mois d'avril. On pourrait même supposer, d'après certaines apparences, la subite réunion de son conseil, où il convoque les cardinaux Vendôme et de Lenoncourt, le prolongement de son séjour à Mantes, et le retard obstiné qu'il met à annoncer sa victoire à sa fidèle alliée Élisabeth, tandis qu'il en informe de petits princes étrangers et de petits cantons suisses; on pourrait croire que, satisfait de l'éclatant succès de ses armes à Ivry, il songe un moment à donner des gages aux catholiques par quelque promesse solennelle, peut-être même par une abjuration immédiate que la récente victoire eût fait paraître volontaire. Ce sont là, en tout cas, des signes non équivoques de secrètes préoccupations, qu'il est difficile de pénétrer, mais qu'il faut reconnaître, et qui n'ont pas dû lui permettre d'écrire laborieusement un dithyrambe, même en l'honneur du Dieu des armées. Et quand il fut délivré de ces soucis, sa pieuse reconnaissance avait eu le temps de vieillir ; l'enthousiasme était refroidi, et l'espoir de nouvelles faveurs devait faire tort au souvenir des anciennes. »

On voit que le bagage poétique de Henri IV s'est, à la critique de M. Eugène Yung, notablement allégé sur la route. Que lui reste-t-il, en fin de compte? Peut-être ces deux strophes adressées à la marquise de Verneuil :

Le cœur blessé, les yeux en larmes,
Ce roi ne songe qu'à vos charmes ;
Vous êtes son unique amour ;
Jour et nuit pour vous je soupire.
Si vous m'aimez à votre tour,
J'aurai tout ce que je désire.

Je vous offre sceptre et couronne :
Mon sincère amour vous les donne :
A qui puis-je mieux les donner?
Roi trop heureux sous votre empire,
Je croirai doublement régner,
Si j'obtiens ce que je désire.

« L'absence d'images, le tour vulgaire et prosaïque de quelques vers, la construction vicieuse et gauche des deux premiers, tout annonce l'inexpérience; l'auteur s'est même aidé, comme d'un appui, de la chanson à Gabrielle. Mais on sent quelque émotion et quelque chaleur. Un habile versificateur eût mis plus d'élégance ; un faiseur médiocre, travaillant pour un autre, n'aurait pas rencontré la vérité du sentiment. Henri IV a pu faire un effort galant pour cette Henriette d'Entragues qu'il a si violemment aimée. Il n'est pas « percé de mille dards », mais il a

Le cœur blessé, les yeux en larmes;

il offre simplement sa couronne, sans accompagner le cadeau de cette antithèse déclamatoire, où il songea plus à exalter son courage que son amour :

Je la tiens de Bellone;
Tenez-la de mon cœur.

« Il regrettait de n'avoir gagné qu'un royaume tandis que les yeux de sa maîtresse « devaient régner sur toute la « terre » ; ici, il dit lourdement, mais sans prétention :

A qui puis-je mieux les donner?

Ce n'est pas d'un grand poète; mais c'est d'un homme qui donne de bon cœur.

« Qu'il ait aimé la poésie, rien d'étonnant dans un siècle qui se passionnait pour les vers au point d'en lire de mauvais, et où les rois François Ier, Henri II, Charles IX en faisaient tant bien que mal. Mais il l'a peu cultivée. Il guerroyait et administrait au lieu de pâlir sur des rimes rebelles; il gagnait et conservait sa couronne royale sans se soucier de la couronne de lierre du poète : cela valait peut-être mieux pour la France et pour la poésie. D'ailleurs il a d'autres qualités, et, privé de celle-là, il ne perd qu'une bagatelle : Charles IX y perdrait davantage.

M. Eugène Yung en a fini avec Henri IV poète. Mais, à côté du poète, se présente l'orateur.

Nous nous sommes étendu plus longuement sur les poésies ou les prétendues poésies de Henri IV que nous n'allons le faire sur ses harangues. C'est en ce point, en effet, que la thèse de M. Eugène Yung était, lorsqu'elle parut, tout à fait neuve et qu'elle est, depuis lors, demeurée la plus neuve. Henri IV orateur, on le connaissait, quoique assez mal, par ce qu'en ont rapporté les historiens ou plutôt les historiographes. On imagine une parole fière et ardente, énergique et mâle, hardie et noble. Partout où, dans les relations de d'Aubigné et les amplifications de Legrain, un Henri IV se laisse saisir, prompt à la repartie, avisé, conciliant, prêt au besoin à prendre les rebelles à la gorge, décidé contre les obstacles, bonhomme et gentilhomme, d'une majesté aisée et familière, partout là nous avons, sinon le véritable Henri IV, du moins un Henri IV au plus près de la vérité. Qui ne se rappelle l'ouverture de l'assemblée des notables tenue à Rouen et le discours qu'y prononça le roi? Ce discours n'est pas le seul qui nous ait été conservé. On en cite douze : six sur l'administration financière, un sur une affaire de justice, deux sur les affaires ecclésiastiques, trois sur l'enregistrement de l'édit de Nantes, et, dans tous indifféremment Henri IV apparaît le même. Ni précautions de forme ni promesses, des explications, et le souci du raisonnement ; nul souci de l'éloquence à laquelle il arrive, ainsi que dans ses lettres il arrive au style, sans la chercher. L'enchaînement logique lui suffit ; s'il commande le pathétique, l'expression ne fera point défaut, dans la note juste, ni grossie, ni diminuée.

« Dans tous ces discours, la composition est nulle. Henri IV réussit contre toutes les règles de l'art. Le désordre même est sa défense, et l'on serait, ce semble, embarrassé pour répondre : il offre peu de prise. Quand un discours se développe régulièrement, on suit la marche progressive des raisonnements; il est facile de saisir du même regard et l'ensemble et les points vulnérables; les arguments reposent et s'appuient les uns sur les autres;

si vous détruisez l'un, vous ébranlez les autres. Mais ici, réfutez l'un; tous les autres restent vaillants et intacts. Et comment reprendre une à une des raisons si dispersées? Vous n'êtes jamais sûrs de n'en pas oublier et de n'être pas découvert par quelque endroit. Ajoutez ces raisons qui, si j'ose dire, échappent en riant à vos étreintes, ces plaisanteries, que vous ne pouvez prendre au sérieux sans ridicule, et auxquelles vous ne pouvez répondre sans les prendre au sérieux. Répondrez-vous par d'autres plaisanteries, par une ironie plus piquante? Mais vous parlez à un roi; il peut se moquer de vous, vous ne pouvez vous moquer de lui : Henri IV use de tous ses avantages, et il abuse de celui-là. De plus, vous risquerez toujours d'ennuyer après un de ces discours vifs et alertes qui s'arment contre vous du plaisir des auditeurs.

« Les orateurs prennent séparément les sentiments divers, les émeuvent successivement et traitent chacun avec ampleur : Henri IV les éveille ou plutôt les attaque, les quitte, les reprend, les mêle et les tempère les uns par les autres; la prière corrige la menace, une parole affectueuse corrige la raillerie. Où l'on mettrait un adoucissement de terme qui rendrait l'expression moins vive pour qu'elle fût moins blessante, il place comme remède un sentiment contraire; l'auteur est à la fois surpris et charmé, réprimandé et attiré, moqué et séduit.

« Les Athéniens, ingénieux et subtils, voulaient qu'on les promenât dans les détours les plus cachés du raisonnement et de la passion; les Romains, plus graves, d'un jugement plus lent et plus sûr, ne se livraient que peu à peu à la persuasion, et par degrés : dans un auditoire français, les idées, les sentiments s'éveillent vite et n'ont pas besoin de cette longue et persévérante excitation : une éloquence méthodique et redondante risquerait de les assoupir ou de les fatiguer; le danger, c'est que, naissant aisément, ils ne disparaissent plus aisément encore : il est donc habile de ne laisser de repos à aucun, de les émouvoir tous ensemble et pêle-mêle.

« Ce n'est pas là, sans doute, la haute et grande éloquence; mais elle a quelque chose d'original et de si personnel, qu'elle ne peut être un modèle, ni faire école. On demande à l'écrivain, pour première condition, de ne pas se travestir, mais de rester lui-même; il faudrait aussi le demander à l'orateur : c'est là le grand mérite de la parole de Henri IV. Au XVIe siècle, presque tous les faiseurs de discours sont des imitateurs; ils jettent toutes leurs pensées dans les moules de Cicéron. L'éloquence de Henri IV n'emprunte rien à personne : elle n'appartient qu'à lui; elle le montre tout entier et ne montre que lui; elle a reçu et garde l'empreinte de son caractère : présence d'esprit dans la vivacité, justesse dans la soudaineté, mesure dans la hardiesse, bonne humeur, fine et bon sens railleur; à phrases courtes, sans transitions qui perdent le temps, sans rien d'inutile ou de purement oratoire, adroite et ferme, gaie et élevée, ironique et chaleureuse, où se mêlent à de nombreuses saillies de l'esprit quelques accents du cœur. »

Le titre littéraire le plus indiscutable et le plus indiscuté de Henri IV, ce sont ses épîtres intimes, courtes en général et d'autant plus parfaites qu'elles sont plus courtes. Il n'est pas de simple billet où ne se reflète l'âme du roi. M. Eugène Yung n'avait à sa disposition, en 1851, que les tomes de la correspondance publiés par Berger de Xivrey. Le supplément n'a été donné qu'en 1879, par M. J. Guadet, et un second supplément, la même année, par M. Eugène Halphen. Mais la partie essentielle était dans ces sept volumes, en sorte que l'étude minutieuse et patiente à laquelle s'est appliqué M. Yung a toutes chances d'être définitive. Étude minutieuse et patiente, disons-nous; claire, méthodique, comme l'esprit de M. Yung. Qu'était, au point de vue intellectuel et au point de vue moral, ce Henri IV qui l'a si fort intéressé? Tout idée et tout sentiment. Il y a donc lieu pour se représenter l'homme, de distinguer, en analysant les lettres, entre les sentiments et les idées. C'est une division indiquée, à laquelle s'arrête M. Eugène Yung. Il s'agit principalement, au chapitre des idées, des idées politiques de Henri IV pour le gouvernement du royaume et en ce qui touchait aux affaires extérieures, et aussi des idées religieuses. Juillet 1593 : l'abjuration de Henri est prochaine, et il écrit à Gabrielle : « Ce sera dimanche que je ferai le *saut périlleux*. » Le mot n'était ni d'un bon protestant ni d'un bon catholique; mais Henri IV n'oubliait pas qu'il était roi et que « Paris vaut bien une messe ».

« Henri IV a pu abjurer sans peine, se faisant une religion qui planait sur les deux religions combattantes et s'accommodant de l'une comme de l'autre. Il répugne sans doute qu'une profession de croyances soit dictée par l'intérêt, et à moitié menteuse. Mais on ne peut nier que là l'intérêt de la France se confondit avec l'intérêt personnel : Henri IV a pu se décider à un demi-mensonge pour sauver le pays, et, qu'on l'approuve ou non, on comprend cette façon nouvelle de faire le Décius. Seulement, il a manqué à la décence que tout homme doit aux autres hommes, en négligeant de se faire instruire, de sauver les apparences, en donnant un air de comédie à son abjuration. Il a fait un *saut périlleux*. Il a manqué surtout à la décence qu'on se doit à soi-même : peu importe qu'il cherchât à s'étourdir par une gaudronnade; peu importe qu'il écrivît privément à une maîtresse : il a un terme de baladin pour une résolution aussi grave, Dieu me préserve de l'excuser! »

Au chapitre des sentiments, M. Eugène Yung nous dépeint d'après les textes, avec citations à l'appui, Henri IV ami chaud et fidèle, inquiet pendant l'absence, et néanmoins égoïste, incapable de ne pas sacrifier une affection à un intérêt. Il n'y a qu'une chose qui inspire à Henri IV l'abnégation, c'est l'amour. « L'amour, écrit-il à Élisabeth, est une passion à laquelle toutes les autres doivent obéissance. » Mais ses maîtresses mêmes lui furent dévouées et utiles : Mme de Grammont lui envoya des soldats à ses frais. Gabrielle conseilla l'entrée de Sully au contrôle général. Pour Henriette d'Entragues, elle coûta très cher au roi. Il les aima toutes trois, et toutes trois follement. Versatile à l'excès, il est sans relâche occupé à les assurer de sa constance. Porté à la colère, il jure éternellement qu'il « ne se fâchera plus » et, dévoré de jalousie, qu'il « ne se plaindra plus ». Le premier mouvement, chez lui, était terrible; il pâlissait et était agité, mais l'émotion disparaissait presque aussitôt. Hors de l'amour, il n'avait guère que des sentiments fugitifs, des impressions plutôt que des sentiments. Il était Gascon en ce qu'il se dupait lui-même avec des mots. Il s'irritait et

flattait, passait en un moment de l'effusion à l'oubli et de la camaraderie à l'ingratitude. En amour même, il variait selon les formes, détestable mari et père incomparable. Bien que la légende ait exagéré sa bonté, Henri IV avait de la pitié pour les souffrances et les misères du peuple.

« On peut, dans les détails de sa conduite, trouver des ruses, des tromperies, parfois même de la duplicité; sa finesse n'a pas toujours choisi les voies les plus légitimes. On a raison de rechercher ces secrètes révélations; la moindre parcelle de la vérité a son prix. Mais il ne faut pas que l'érudition historique, en s'agrandissant, se rapetisse aux curiosités des mémoires et prenne ses petites découvertes pour de grandes vérités. Henri IV n'est pas sans reproche : il a poussé ses qualités jusqu'aux défauts; mais, considéré tout entier, par les côtés qu'admire la raison et par ceux que condamne la morale; regardé, en un mot, des hauteurs de l'histoire, et non par les dessous d'une chronique méticuleuse, Henri IV ne sera jamais haïssable. »

Le style du roi est incorrect. Il improvise en écrivant et ne prend pas la peine de relire. Aussi met-il des singuliers pour des pluriels et des pluriels pour des singuliers; les pronoms remplacent souvent des mots qui ne sont là qu'en idée ou par procuration, par exemple, un substantif, un adjectif représentés par leur verbe; les constructions ont des revirements inattendus qui vont quelquefois jusqu'à rendre la phrase inintelligible. Mais, à l'ordinaire, quelle vivacité et quelle aimable négligence! Ces billets de Henri IV sont proprement des modèles du style épistolaire, parce qu'Henri IV écrit à la diable, comme s'il conversait à voix basse. M. Yung, fait à ce sujet, de délicates observations :

« Le style épistolaire n'est autre chose que la conversation. Il n'en a pas moins d'importance. Tel qui parle bien écrit mal; tel écrit bien qui parle mal. Il faut donc, pour bien parler, des qualités d'esprit particulières; et ce sont, sinon les plus solides, du moins les plus aimables : l'esprit vif, la prompte repartie, le tact, l'à-propos, l'entrain. Quand vous vous engagez dans une lecture, l'auteur vous introduit et vous salue sur le seuil sous forme de préface; tout est rangé avec soin, disposé avec art : vous êtes reçu comme un hôte attendu. Si vous écoutez la conversation d'un homme d'esprit, tout y est imprévu, rien n'est préparé à loisir; les sentiments, les pensées viennent, éclatent comme l'occasion les éveille, et, à mesure qu'ils naissent, se revêtent de paroles. Il y a peut-être un peu de désordre, absence de symétrie, moins de mesure; l'idée première court un peu au hasard, se transforme; à la fin, on ne sait plus par où l'on avait commencé. La composition est la règle du style; l'aventure est celle de la parole : l'étude, la méditation pour le premier; la négligence et ses grâces pour la seconde. Les défauts de l'un sont les qualités de l'autre.

« Quelques-uns ne savent pas causer et écrivent de jolies lettres, parce que, devant leur bureau, la timidité disparaît, ou que les mots ont le temps d'arriver. Ils retrouvent leur esprit dans leur cabinet, comme Nicole des arguments au bas de l'escalier. Mais ils causent sur le papier comme ils causeraient dans un salon avec plus de hardiesse ou de vivacité. Le commerce épistolaire est, il est vrai, la causerie écrite; mais c'est encore la causerie. »

Telle est, dans ses parties maîtresses, cette thèse de M. Eug. Yung, sur *Henri IV écrivain*. C'est une étude de psychologie historique dans la manière à laquelle M. Taine devait donner plus tard tant de fécondité et de puissance. Elle fut, à son apparition, remarquée dans le monde lettré et jugée d'une si réelle valeur que Sainte-Beuve crut devoir s'en entretenir en quelques pages. A plus de trente années de distance, à présent que la fin est venue, elle conserve ou elle prend, pour tous ceux à qui il a été donné d'approcher Eugène Yung, une valeur de document. Il se montre à nu dans ce livre, ainsi que Henri IV dans les lettres dont M. Yung a su faire si habilement son profit et le nôtre. Ses sentiments et ses idées, nous les voyons poindre sous chaque ligne; parce qu'il n'a pas « cherché » à écrire, suivant le principe qu'il a posé, il a fait œuvre d'écrivain; dans son style, nous retrouvons sa conversation, et jusqu'à cet accent que nous n'entendrons plus. Est-ce l'effet d'une maturité précoce, ou celui d'une jeunesse inaltérable? Il n'y a guère que huit jours que nous avons vu pour la dernière fois Eugène Yung; le livre que nous fermons est vieux d'un quart de siècle; il nous semble que nous venons de passer une heure ou deux avec notre cher mort et de recevoir de lui une suprême leçon.

LA PRESSE PARISIENNE

ET

EUGÈNE YUNG

Nous ne pouvons rendre à la mémoire respectée d'Eugène Yung de meilleur et de plus complet hommage que de reproduire les articles publiés, au lendemain de sa mort, par les principaux rédacteurs des journaux de Paris. L'unanimité de la sympathie et des regrets montrera quelle était la profondeur de l'affection et du respect.

Notre éminent collaborateur M. Jules Lemaître écrit dans ce *Journal des Débats* où Eugène Yung avait tenu une place distinguée, et dont la maison lui était restée hospitalière, ces lignes, toutes pleines d'une émotion reconnaissante :

« M. Eugène Yung, directeur de la *Revue bleue*, est mort dans la nuit de dimanche. Il avait cinquante-neuf ans. Cette mort, tout à fait inattendue, est une perte sensible pour la littérature; car, outre que M. Yung était lui-même un écrivain distingué, il servait très efficacement les bonnes lettres par la façon dont il dirigeait sa *Revue*. Mais je veux surtout

dire aujourd'hui que cette mort est une vraie douleur pour tous ses collaborateurs et ses amis; car c'était un homme excellent et charmant.

« M. Yung était un normalien de la « grande promotion », un camarade d'About, de Taine, de Weiss, de Sarcey. Il fut professeur d'histoire pendant quelques années et écrivit, pour le doctorat ès lettres, une thèse élégante et fine sur la *Correspondance de Henri IV*. Il fut un des rédacteurs les plus goûtés du *Journal des Débats*. Puis il fonda la *Revue bleue;* ce fut son œuvre de prédilection, l'œuvre importante de sa vie ou, pour mieux dire, sa vie même.

« Les commencements en furent modestes. La *Revue* fut toujours « bleue », mais elle s'appela d'abord *Revue des Cours littéraires*. Elle se contentait de reproduire les leçons les plus intéressantes de la Sorbonne et des facultés de province. Elle reproduisait aussi, car elle fut libérale dès l'origine, les conférences que faisaient alors, sur des sujets de littérature ou de morale, quelques-uns des hommes les plus éminents du parti de l'opposition : MM. Jules Simon, Deschanel, Beaussire. Puis, l'ambition lui venant avec le succès, elle devint la *Revue politique et littéraire*, c'est-à-dire quelque chose d'intermédiaire entre les journaux et les grandes revues, un recueil aimable, facile à lire, très varié, fait d'articles sérieux, mais courts, volontiers ouvert à l'« actualité », et où beaucoup de jeunes écrivains ont pu faire leurs débuts dans les conditions les plus agréables du monde. Enfin il y a deux ans, je crois, la *Revue* d'Eugène Yung devint la *Revue bleue;* le public l'avait d'avance baptisée ainsi, preuve qu'il la lisait et la traitait en amie.

« C'est bien à Eugène Yung que ce succès était dû. C'était un directeur modèle. L'éloge n'est pas mince, car songez à ce que cela suppose de qualités et presque de vertus. Son activité était extrême; tout passait sous ses yeux et par ses mains. Mais cette activité n'avait rien de tatillon ni de tyrannique. Il avait un flair très sûr de ce qui pouvait le plus intéresser ses lecteurs, c'est-à-dire un public à la fois « éclairé » et familial. Il était très attentif aux talents nouveaux, très accueillant pour eux; et en même temps, comme il était très épris de bonne littérature et très soucieux de l'honneur de sa *Revue*, il mettait un art infini et un sang-froid imperturbable à écarter, quoi qu'il lui en coûtât, la mauvaise « copie » et à décourager les écrivains de plus de zèle que de vocation. Mais aussi il était exquis avec les jeunes gens auxquels il avait une fois reconnu des dispositions heureuses. Il leur était un conseiller et un guide très sûr. Sous la direction de cet esprit lucide et fin, amoureux avant tout de simplicité et de clarté, ils dépouillaient le mauvais goût et l'affectation; ils mûrissaient et donnaient plus vite tout ce qui était en eux. Nous sommes plusieurs qui devons beaucoup à Eugène Yung. Et si nous nous laissions volontiers diriger par lui, c'est que nous l'aimions. Il était bon, cordial, affectueux; d'ailleurs, plein de délicatesse, de franchise et de loyauté : un honnête homme et un galant homme...

« C'est ainsi qu'il a pu laisser une œuvre qui durera, je l'espère, et à laquelle son nom et son souvenir demeureront étroitement attachés.

« Pour moi, je lui garde une profonde reconnaissance. Les premières lignes que j'ai écrites dans un journal (c'était sur mon cher maître Ernest Bersot), je ne sais ce qu'elles valaient; mais Eugène Yung les lut, les jugea avec bienveillance, s'enquit de l'auteur, et je fus bien heureux et bien surpris de recevoir, dans ma ville de province, la lettre où il me proposait d'écrire dans sa *Revue*. Je lui dois d'être venu à Paris; si j'ai bien travaillé et si j'ai été, quelquefois, très agréablement récompensé de mon effort, je le lui dois. *Quod placeo, si placeo, tuum est.* J'éprouve, dans ma peine, une sorte de soulagement à le dire. »

Le *Temps* écrit :

« Nous apprenons à l'instant la mort imprévue et prématurée de M. Eugène Yung Il avait été, à l'École normale, le contemporain d'About et de Sarcey. Professeur, il s'était signalé par une thèse sur Henri IV écrivain, qui est un ouvrage d'agréable et délicate lecture. Entré plus tard aux *Débats*, il y prit une part brillante aux luttes du parti libéral contre l'empire. Ce fut lui qui organisa, quelques années avant la guerre, de grandes conférences dont on se souvient encore et qui eurent un succès retentissant.

« Mais son œuvre capitale, ç'a été la *Revue politique et littéraire*, la *Revue bleue*, comme le public l'appelle depuis longtemps déjà, et comme son directeur a fini par l'intituler. Eugène Yung a réellement créé cet organe, qui lui doit la place qu'il a prise dans les lettres françaises. Il s'occupait de sa *Revue* avec une infatigable activité; lisant lui-même tous les articles, corrigeant toutes les épreuves, retouchant au besoin le travail de ses collaborateurs avec un sens très fin de l'attente et des préférences du lecteur; mettant toutes ses relations au service de la *Revue*, et sans cesse occupé à former, à côté de l'état-major des écrivains connus, un bataillon de jeunes qui pussent un jour les remplacer. C'est ainsi qu'il a révélé au public et peut-être à eux-mêmes bien des talents qui ont déjà marqué ou qui marqueront. Son cabinet de direction était aussi hospitalier que son salon. Le charme et la sûreté de son commerce retenaient tous ceux qu'avaient attirés sa bienveillance et la facilité de son accueil; et personne n'a compté plus d'amis que lui. Le coup qui l'emporte leur cause de sincères et profonds regrets. » H. M.

M. Hugues Le Roux ajoute ce *post-scriptum* à sa chronique du *Temps* :

« On a consacré ici même, hier, une note biographique au directeur de la *Revue bleue*. Je demande la permission d'y ajouter une ligne de personnel regret.

« Quand je suis arrivé à Paris de ma province, M. Yung est le premier qui m'ait encouragé et accueilli. Il m'a reçu dans sa maison avec une bonté paternelle; chaque semaine, il aimait que je vinsse corriger près de lui, et je pense avec émotion aux conseils qu'il m'a prodigués, aux délicatesses de son amitié et de sa bienveillance.

« Par une fatalité, j'avais manqué depuis quinze jours à notre rendez-vous habituel. Samedi dernier, le prote qui, depuis des années, compose la *Revue*, me dit :

« — Vous savez, M. Yung est malade.

« Je me dis alors : « M. Yung est-il si abattu que cela? » J'attendis pourtant encore quelques jours pour l'aller voir, je voulais lui porter un livre qui va paraître avec la nouvelle année et à la première page duquel j'ai écrit son nom.

« Et voilà qu'il paraîtra, cher ami perdu, ce livre que j'avais eu tant de joie à vous dédier en hommage d'affection et de reconnaissance et vous n'êtes plus là pour le recevoir.

« Dormez bien où vous êtes. Vous avez beaucoup travaillé. Vous avez été un ami très sûr. Vous avez créé une œuvre qui vous survivra. Vous nous avez donné jusqu'à la dernière minute vos forces. Vous avez si bravement caché votre souffrance que nous ne l'avions point devinée. Dormez bien, nous ne vous oublierons pas. »

La *Paix* :

« Les morts vont vite, cette année encore. Avant de finir, 1887 a voulu nous laisser un deuil de plus : Eugène Yung

est mort; ses amis l'ont conduit aujourd'hui à « la demeure qu'on ne quitte plus », selon la mélancolique parole de M. Challemel-Lacour, et c'est pour tous ceux qui l'ont connu un vide douloureux que de ne plus avoir à serrer cette main cordiale.

« Car Yung était la bonté, la douceur même. Il avait passé dans la vie sans laisser paraître une amertume. Modéré en tout, il semble n'avoir jamais connu la haine. Il allait, le sourire aux lèvres, — sceptique peut-être, — indulgent surtout, indulgent aux actes et aux gens, plein de tact, sachant ne froisser jamais aucune susceptibilité, se faire de tous ceux qui l'approchaient autant d'amis, sachant aussi n'en perdre aucun, — science plus rare. Jamais cette nature modérée n'a connu les révoltes, les ulcérations des natures extrêmes; il excusait, il pardonnait et se faisait aimer de ceux dont sa douceur servait mal les colères.

« Il avait été le camarade de Challemel-Lacour; il fut plus tard de cette promotion de Normale qui a compté About et Sarcey parmi tant d'autres; à peine avait-il traversé le professorat pour venir s'abriter dans le paisible cénacle des *Débats;* sa vie s'était arrangée ainsi, agréable et sans luttes ardentes. A la *Revue politique et littéraire,* il porta les mêmes qualités de cœur et d'esprit; lui seul pouvait faire cette *Revue bleue*, dont le titre résume si naturellement le caractère : esthétique délicate, polémique de bon ton, courtoisie et fermeté idées bleues, et non pas roses...

« Car cet homme souriant n'était point pour cela un facile; jamais on ne put l'entraîner à une compromission, pas plus par faiblesse que par violence; « il n'a jamais écrit, il n'a jamais laissé passer une ligne qu'il pût regretter », ainsi que l'a dit son vieil ami, au dernier adieu. C'est pour cela qu'il trouvait autour de lui autant d'estime que de sympathie, et que les plus envieux n'ont rien osé dire quand les faveurs du gouvernement républicain sont allées à lui.

« Il jouissait pleinement de cette heureuse vie, « qu'il eût méritée plus longue », lorsque soudain la mort s'est abattue, jalouse, et l'a pris en pleine vigueur encore. On ne le savait pas malade, et tantôt chacun s'abordait : « Comment « donc ce malheur est-il arrivé? »

« Depuis quinze jours à peine on pouvait craindre pour lui, et encore se refusait-on à y croire. Tous ceux qui, peu ou beaucoup, l'ont approché, étaient là, émus, autour de ce cercueil couvert de fleurs et reposant jusqu'au dernier moment, selon la touchante coutume des protestants, dans l'appartement même, au lieu d'attendre sous un porche public le banal salut des passants.

« Nous avons vu, parmi tous ceux qui apportaient leur sympathie à la poignante douleur de la veuve et des filles que Yung a laissées derrière lui :

« MM. Challemel-Lacour, qui a prononcé le discours d'adieu; D. Ordinaire, Legouvé, Quantin, F. Buisson, Ch. Bigot, G. Chamerot, Langlois, Clairin, Seignobos, etc., etc.; Mmes Ménard-Dorian, Henry Gréville, Arvède Barine, Jeanne Mairet, etc.; — bien d'autres encore, ce tout Paris des arts, des lettres et de la politique. Chacun apportait qui une couronne, qui un bouquet, et c'était comme une ironie, dans le coquet appartement tout nouvellement arrangé avec tant d'art et d'amour, ce monceau de fleurs sous lequel on savait endormi celui qui, la veille encore, était l'âme de la maison.

« C'est une aimable figure disparue. On s'attriste, et puis l'on retourne chacun à ses affaires, en attendant le nouveau deuil qui nous rassemblera.

« Celui-ci aura laissé plus de regrets que bien d'autres, car Eugène Yung a été bon, et, avec M. Challemel-Lacour, on peut le dire : C'est pour cela que son nom sera toujours prononcé avec respect et avec affection. »

De son côté le *Voltaire* s'exprime ainsi :

« M. Eugène Yung, directeur de la *Revue bleue,* souffrait depuis quelque temps d'un malaise qui semblait n'avoir rien d'inquiétant; mais son état s'était brusquement aggravé depuis quelques jours et il est mort dans la nuit du 25 au 26 décembre, à peine âgé de soixante ans. Sa mort sera un deuil non seulement pour sa famille, ses amis politiques et littéraires, mais pour tous les honnêtes gens sans acception de parti.

« Né le 2 novembre 1827, M. Yung entra à l'École normale en 1848 et fut de cette génération, devenue célèbre, dont firent partie Edmond About, Taine, Francisque Sarcey et tant d'autres. Envoyé comme professeur à Clermont-Ferrand, il obtint un congé pour se présenter au doctorat. Sa thèse française, *Henri IV considéré comme écrivain,* fut pour les autres et pour lui-même la révélation de son talent tout jeune et déjà mûr. Buloz, qui était bon juge, lui confia pendant deux ans l'examen des manuscrits, besogne modeste, mais que bien peu de gens sont capables d'accomplir sans commettre de graves erreurs. En même temps, ou peu après, il écrivait au *Journal des Débats* une série d'études sur les sujets les plus divers, passant de l'antiquité à la Renaissance, de la politique à la philosophie morale et à l'économie politique. Malgré son apparence extérieure, qui n'avait rien de celle du tribun, il était polémiste; il aimait l'action directe sur les hommes. Il le prouva en organisant les conférences de la rue de la Paix, qui devaient sonner dans le public des lettrés le réveil du sentiment libéral. Aussi doit-on le compter parmi ceux qui ont le plus contribué à la chute des institutions autoritaires.

« Mais l'œuvre maîtresse de sa vie fut la création de la *Revue bleue*. Sous sa direction, à la fois très énergique et très douce, la *Revue des Cours littéraires,* dont le premier numéro remonte au 5 décembre 1863, élargit peu à peu son cadre et sortit du domaine de la spéculation pure, pour pénétrer largement dans le grand public. Dès 1871, après avoir fondé le *Journal de Lyon,* il devint officiellement directeur de la *Revue politique et littéraire* que le succès a rebaptisée depuis peu. Quelle meilleure preuve de sympathie et de succès que ce familier parrainage de tout le monde! Il est cruel de penser qu'après avoir été à la peine, Eugène Yung s'en va au moment où il était à l'honneur. C'est une triste consolation, mais c'en est une, de penser qu'il laisse après lui une œuvre durable dont sa mort n'arrêtera pas le succès. »

M. Georges de Nouvion dit dans le *XIXe Siècle :*

« Nous apprenons la mort imprévue de M. Eugène Yung. Il avait appartenu, à l'École normale, à cette brillante phalange des About, des Sarcey, des Prévost-Paradol, des Weiss, des Challemel-Lacour, dont les rangs se sont déjà tant éclaircis.

« Grâce à son activité, grâce au concours d'écrivains éminents, la *Revue* avait, dès ses débuts, pris une grande autorité dans le monde des lettres. Mais Eugène Yung sut faire profiter de cette autorité des collaborateurs qui venaient à lui, encore inconnus, dont il accueillait avec bienveillance les premiers essais, qu'il guidait et qui doivent, pour une bonne part, leur notoriété présente à ses sages conseils, à son appui. Tous étaient restés ses amis, tous aimaient à se retrouver dans cette hospitalière maison, tous espéraient jouir encore longtemps de son commerce affable et de sa haute raison.

« Puisse l'unanimité de leurs regrets adoucir quelque peu la douleur de sa veuve et de ses filles! »

Le *Télégraphe* parle en ces termes de M. Eugène Yung :

« Il n'exigeait pas des nouveaux venus un mot de passe, de coterie, une marque franc-maçonnique. Il ne leur demandait que d'être en politique des libéraux raisonnables et raisonnants, en littérature des écrivains ayant quelque chose à dire de plus que tout le monde et sachant le dire mieux que tout le monde. C'était son légitime orgueil d'avoir souvent réalisé ce minimum, qui est en même temps un desideratum. »

Voici maintenant comment s'expriment les anciens camarades d'école d'Eugène Yung, ceux qui l'ont connu le plus particulièrement.

M. Francisque Sarcey lui consacre toute sa causerie de la *France* :

« On sent toujours je ne sais quel frisson à apprendre la mort d'un de ses contemporains, d'un de ses camarades d'école. Hélas! combien n'en ai-je pas déjà laissé sur le chemin! Hier, je célébrais l'inauguration de la statue élevée sur le tombeau d'About; j'apprends aujourd'hui qu'Eugène Yung vient de nous quitter. Il a été frappé en pleine vie, en pleine force, par un mal soudain contre qui la science a été impuissante.

« Eugène Yung était de l'École normale. Il avait fait partie de la promotion qui nous précéda, Taine, About, Ordinaire, moi et bien d'autres; il comptait dans son année Weiss, Assolant, Lenient, Dottain, et d'autres encore qui ont fait depuis leur chemin dans les lettres.

« Il ne resta pas longtemps dans l'Université. Je n'ai jamais bien su à quelle occasion il en sortit. J'imagine qu'il en fut de lui comme de nous tous; l'Université subissait à cette époque une persécution tatillonne et cruelle. La plupart de ceux qui virent jour à se frayer une voie ailleurs saisirent pour la quitter le premier prétexte venu.

« Eugène Yung entra aux *Débats*, où s'escrimaient Weiss et Prévost-Paradol, ses anciens camarades. Il tenait, comme nous tous, pour les idées libérales; la modération de son caractère, la justesse de son esprit, l'élégante sobriété de son style l'écartaient naturellement des polémiques violentes. Le *Journal des Débats* était pour ce tempérament d'écrivain la tribune idéale Mais ce n'est pas comme journaliste qu'il devait conquérir, avec la réputation, une grande et légitime influence : il était né directeur de journal, ou, pour me servir d'un mot plus large, il était né impresario.

« Tout le monde parlera de la fondation de la *Revue bleue*, qui est son titre de gloire; mais ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est que, dès sa jeunesse, son instinct l'avait poussé de ce côté, et qu'il avait déployé à diverses reprises un goût d'organisation tout à fait singulier.

« C'est à la *Revue des Deux Mondes*, en qualité de secrétaire de rédaction, sous le terrible Buloz, qu'il fit ses premières armes. J'en sais quelque chose, puisque à cette époque il m'avait écrit en province, à moi professeur inconnu, pour me demander un article dont il me traçait le plan général et me marquait la dimension et la coupe. Je ne me doutais guère en ce temps-là que je deviendrais, moi aussi, journaliste! Je refusai.

« Il est bien probable que cette démarche qu'il faisait près de moi, qui n'avais pas été de sa familiarité à l'École, il l'avait tentée près de beaucoup d'autres. Il avait ce don de l'impresario, le goût et le flair des talents nouveaux; il allait les chercher, il les excitait : si ce n'est pas à lui que je dois d'être entré dans e journalisme, c'est lui qui m'a en quelque sorte poussé malgré moi, par les épaules, dans la conférence.

« M. Bischoffsheim venait de bâtir cette salle qui devint plus tard l'Athénée-Comique. Son idée première avait été d'en faire une salle de conférences et de concerts, qui manquait à Paris, et avec son obligeance habituelle il la mit gratuitement à la disposition d'un impresario : ce fut Eugène Yung.

« Réussir n'était pas bien commode. L'Opéra était alors en construction et le quartier en démolition On n'arrivait à la nouvelle salle qu'à travers des rues barrées ou embarrassées de gravats; on eût dit un quartier pris d'assaut et saccagé.

« Et puis la conférence n'était point entrée dans les mœurs. Il n'y en avait pas eu d'autres que celles qui avaient été organisées par Lissagaray, rue de la Paix; elles n'avaient vécu qu'en faisant appel aux passions politiques, et encore comment avaient-elles vécu? Fort mal, et le plus souvent la vaste salle de la rue de la Paix était vide. La politique était interdite à l'Athénée. Il n'y avait ni conférenciers ni public.

« C'est là que je pus admirer la fertilité de ressources d'Eugène Yung. Sans se mettre en avant, avec une discrétion qui était la marque caractéristique de son esprit et de sa manière, il sut mettre en branle toutes les cloches de la publicité. Il eut des articles partout, et des articles inspirés, dictés presque par lui; non des articles de grosse réclame, il avait horreur du charlatanisme bruyant, mais des articles sensés, intéressants, probants.

« Il lui fallait des conférenciers; il en trouva : Taine, Weiss, Deschanel, Félix Hément, qui étaient tout indiqués. Je n'avais jamais essayé de parler que deux fois, une première sous la pression de Félix Hément, devant huit auditeurs, une seconde fois, persuadé par Lapommeraye, tout jeune alors, et qui faisait lui-même ses premières armes, et j'avais eu l'un des fours les plus mémorables de ma vie. Je m'étais bien juré qu'on ne m'y reprendrait plus.

« Je vois encore Yung dans mon cabinet, revenant à la charge, me représentant quel honneur il y aurait à fonder la conférence à Paris, m'indiquant des sujets, m'encourageant, revenant à la charge. Ce fut une sorte de siège. Je cédai; c'est de lui qu'on aurait pu dire qu'il avait sur les lèvres le miel de la persuasion.

« Je n'eus pas à m'en repentir. J'appris là quelque peu ce métier que je ne saurai jamais, m'y étant mis trop tard. Nous avons eu là, Deschanel et moi, de jolies soirées : Yung, qui fréquentait tous les mondes, avait mis ces conférences à la mode. Nous avions dans l'auditoire des femmes en toilette de bal, qui venaient là, attendant l'heure de se rendre à une fête.

« Ces beaux jours ne pouvaient durer.

« Yung se retira à temps. Personne n'était plus habile que lui à pressentir les goûts, les lassitudes et les répugnances du public. C'était chez lui comme un instinct, l'instinct des impresarii. Tout ce qu'il a touché a réussi, et il n'a jamais forcé les ressorts du succès.

« En 1871, c'est lui qui organisa à la Porte-Saint-Martin des conférences politiques où chacun parlait à son tour, sur un sujet discrètement choisi et imposé par lui. Tout le monde pouvait prendre la parole; mais il va sans dire qu'une main invisible, la sienne, dirigeait ces débats, et qu'il avait toujours là, sous la main, un orateur qui tenait la meilleure partie de la soirée.

« Le succès fut immense d'abord : cette manière de club rendit service à la population, en lui apprenant à écouter de bonnes choses, sérieusement dites. Mais Yung ne tarda pas à voir qu'il serait débordé, et il ferma cette réunion publique.

« Je l'ai vu encore organiser les conférences que donna au Cirque d'Hiver M. Loyson sur des sujets religieux. Ah! ce fut, je vous assure, une partie bien montée! Il n'y eut pas dans les journaux de gros tapage, comme on en fait aujourd'hui; mais je n'en sais pas un qui n'ait publié un article, et j'écrivis le mien, comme les camarades, sous l'inspiration d'Yung, qui était venu m'exposer son plan.

« La foule avait été énorme. A la suite de la première conférence j'allai causer avec lui :

« — Eh bien! lui dis-je, tu dois être content! Voilà l'affaire lancée! Tu en as pour tout l'hiver.

« — Je me suis engagé pour trois conférences, me répondit-il. Le public n'en portera pas davantage. M. Loyson en fera d'autres, s'il veut, sous sa responsabilité. Mais moi, ce sera fini.

« Et c'est lui qui avait raison.

« Ces qualités d'impresario, il les fit voir dans la direction de la *Revue politique et littéraire*, qui fut sa vraie, son originale création. La *Revue* avait eu des commencements obscurs et difficiles. Elle s'appelait à l'origine : *Revue des Cours littéraires*, et ne donnait, en effet, que des leçons de professeurs. C'est lui qui, sans abandonner l'idée première, donna une nouvelle forme à cette revue qui n'était pas sortie d'abord du cercle de l'Université. Il y ajouta des articles qu'il alla demander, tantôt à des écrivains célèbres, qu'il séduisait par la bonne grâce de sa parole, par la perspective d'un public amoureux des lettres, tantôt à des jeunes gens dont il devinait l'avenir.

« La *Revue* s'agrandit peu à peu; il y a quatre ou cinq ans, il joignit de courts romans et des nouvelles. C'était une révolution.

« Il vint à la maison et m'exposa son idée : il voulait fournir aux jeunes romanciers un champ d'essai... Il me développa son plan et me dit que ce serait là un joli sujet de chronique.

« Je le regardai en riant :

« — Tu veux une réclame; dis-le, je veux que tu le dises ou tu ne l'auras point.

« Il refusa de le dire et il l'eut tout de même. C'était la boîte au miel. Il connaissait tout le monde, était estimé et aimé de tout le monde; il avait un salon où se réunissaient de temps à autre tous les gens qui ont un nom à Paris. Toutes ses relations profitaient à sa *Revue*, à sa chère revue.

« Sa mort inopinée va y creuser un grand vide. »

Un ami de plusieurs années, M. Charles Bigot, dit dans le *Siècle* :

« C'est avec une douloureuse stupeur que j'ai appris, hier, la mort de M. Eugène Yung; c'est avec une profonde émotion que je viens, au bord de sa tombe, dire le dernier adieu à l'un des hommes que j'ai le plus aimés et estimés. Depuis quelques mois sa santé était ébranlée et ses amis s'inquiétaient un peu; mais nul ne songeait que le mal fût si terrible et le dénouement si proche. Une crise aiguë est survenue et en deux jours, hélas! tout a été fini.

« Je connaissais Eugène Yung depuis 1875. J'avais été lui proposer de faire, dans la *Revue politique et littéraire*, le compte rendu du Salon. Il avait accepté. Le Salon terminé, il m'écrivit : « Envoyez-moi tout ce que vous voudrez. » Depuis ce jour j'avais été de la maison. Et, non seulement de la maison de la *Revue*, mais de la maison d'Eugène Yung. Comment il était impossible de l'approcher sans être séduit par son aménité, sa droiture, par l'intérêt piquant de sa conversation; comment, à mesure qu'on le connaissait, on désirait le connaître davantage; et comment, même après plusieurs années, on découvrait encore en lui de nouvelles qualités de l'esprit et du cœur,— c'est ce que peuvent dire, aussi bien que moi, tous ceux qui ont vécu dans son intimité. Là était le secret de l'influence considérable que cet homme modeste exerçait à Paris, du succès de la *Revue* qu'il a fondée et dirigée pendant vingt-cinq ans, des regrets unanimes que sa mort cause aujourd'hui. Ses amis ne se consoleront pas de l'avoir perdu; et quel que soit son successeur à la tête de l'œuvre qu'il dirigeait, il lui sera bien difficile de le remplacer.

« La vie d'Eugène Yung est vite racontée. Après de brillantes études il était entré à l'École normale de la rue d'Ulm; il y avait eu comme camarade de promotion M. J.-J. Weiss, il y avait compté parmi ses condisciples plus jeunes Edmond About, Paul Albert, Prévost Paradol, M. Taine, M. Francisque Sarcey et M. Dionys Ordinaire. Quand, au sortir de l'École, il devint professeur d'histoire, les temps étaient mauvais pour l'Université; la réaction politique était venue; le coup d'État suivait bientôt et le ministère Fortoul. La chute était terrible pour tous ceux qui, à vingt ans, avaient été soulevés par le grand souffle de 1848 et fait le beau rêve de la République et de la liberté. Ceux qui avaient l'âme fière et qui pouvaient trouver dans leur plume un gagne-pain jetèrent leur robe aux orties. Eugène Yung, lui aussi, quitta l'Université; il ne le fit pas toutefois sans avoir conquis ce grade de docteur qui est comme le couronnement des études de l'École normale. Sa thèse, *Henri IV écrivain*, est restée l'une des plus originales, l'une des plus intéressantes, l'une des plus piquantes aussi qui aient été écrites. Il entra au *Journal des Débats* et, au milieu de rédacteurs qui s'appelaient alors Weiss, Paradol, Saint-Marc Girardin, John Lemoinne, Renan, de Sacy, Cuvillier-Fleury, Ernest Bersot, il sut se faire une place remarquée.

« Cependant les temps devenaient moins sombres, un retour libéral très sensible commençait en France, l'empire autoritaire se résignait à desserrer les freins, une génération nouvelle grandissait; Eugène Yung fonda, à la librairie Germer Baillière, une petite publication hebdomadaire modestement intitulée *Revue des Cours littéraires*. A côté de lui, M. Émile Alglave fondait également la *Revue des Cours scientifiques*. Le succès vint, lent, mais continu, et quelques années plus tard, après avoir payé le cautionnement, la *Revue des cours littéraires* devenait la *Revue politique et littéraire*, enfin la *Revue bleue*.

« C'est cette œuvre qu'Eugène Yung a dirigée pendant vingt-cinq années, à laquelle il a donné sa vie, qu'après un quart de siècle d'efforts patients et persévérants il laisse, aujourd'hui, en pleine prospérité.

« Il était un grand travailleur, un travailleur infatigable. Il lisait tous les manuscrits; il revoyait toutes les épreuves, non pas une fois, mais plusieurs, et une dernière fois encore avant de signer le « bon à tirer » définitif. Il s'appelait, en riant, le premier correcteur d'épreuves de Paris, et le fait est qu'une faute d'impression dans un numéro le désolait presque à l'égal d'une bévue dans un article.

« Sa *Revue*, il y pensait sans cesse et toujours. S'il voyait quelque talent qui ne vînt pas spontanément à lui, il allait le chercher; il le découvrait et le déterrait au besoin. Il aimait les jeunes, il les accueillait avec bienveillance, il les produisait, les encourageait, les soutenait et les aidait à l'occasion. Nul n'était un conseiller ni plus sûr ni plus clairvoyant; il excellait à suggérer dans la conversation quelque idée dont l'auteur pût profiter pour améliorer son travail. — Combien en pourraient témoigner aussi bien que moi!

« Il savait exercer son autorité, et cependant il n'était pas autoritaire. Très ferme sur tous les points essentiels, et là, véritablement homme de foi; sur tout le reste, questions de

goût, opinions littéraires, philosophiques ou artistiques, questions de personnes dans la politique, éternels sujets de débats et de controverses parmi les hommes, il était la tolérance même. S'il avait ses préférences personnelles, il respectait les opinions des autres, il accordait à ceux qui écrivaient chez lui la même liberté qu'il eût voulue pour lui-même. Chaque collaborateur pouvait se croire en quelque sorte propriétaire de la *Revue*. Quand un mot un peu vif, une appréciation un peu dure l'avaient choqué, que de précautions il prenait pour faire accorder à l'auteur un léger adoucissement. Le moyen de rien refuser à un solliciteur si discret et si aimable!

« Les auteurs sont fort susceptibles et ont l'épiderme fort sensible à la moindre critique; il arrivait souvent que des gens qu'il connaissait s'en prenaient à lui de n'avoir pas été assez loués dans la *Revue*. Il n'est presque aucun d'entre nous qui ne lui ait causé plus d'un de ces ennuis; il les gardait pour lui seul plutôt que d'entraver l'indépendance d'un collaborateur. Je me souviens pourtant qu'un jour, à propos d'un article que je lui proposais, il me dit gaiement : « Ah çà! vous avez donc juré de me brouiller avec tous mes amis? »

« Ces amis susceptibles avec qui je l'avais brouillé, il ne m'en avait jamais parlé et il ne m'en parla jamais, l'excellent homme!

« Je ne finirais pas si je voulais dire tout ce que j'ai connu de ce conseiller et de ce maître rare, de ce directeur adorable et adoré, de l'homme privé plein de cœur, d'obligeance et de dévouement, simple et bon, délicat dans l'amitié comme il l'était en tout. Le voilà parti, parti pour toujours. Nous n'entendrons plus sa voix, nous ne serrerons plus sa main, nous ne verrons plus son doux sourire. Et quels témoignages d'affection, quels regrets pourront jamais consoler et sa pauvre femme et ses filles, et tous les siens qu'il aimait si tendrement et qui le lui rendaient si bien! »

Enfin un ami de tous les jours et, comme il l'a dit au cimetière, « des bonnes et des mauvaises années », M. Dionys Ordinaire, a écrit dans la *République française* :

« Ce qu'il y a de plus triste quand on est sur le déclin de la vie, c'est encore moins l'affaiblissement de la santé et la préoccupation toujours croissante de l'inévitable fin que la diminution de soi-même et l'émiettement de son être par la perte des vieilles amitiés. C'est ainsi que tombent une à une les branches de l'arbre dont la sève est tarie.

« J'ai déjà, dans ce journal, depuis la mort de Gambetta, adressé les dernières paroles, celles de l'adieu funèbre, à bien des personnes qui m'étaient chères; mais rien ne m'a fait sentir plus amèrement la tristesse de l'abandon et de la solitude que la nouvelle soudaine, imprévue, de la mort de mon pauvre vieil ami et camarade Eugène Yung.

« Je dis camarade, car à Sainte-Barbe, à l'École normale, nous avons fait ensemble nos études, et dans la communauté des travaux, dans les épanchements, si faciles à vingt ans, des joies et des peines, une liaison s'est faite entre nous, que le temps qui use tout n'a jamais relâchée.

« Yung, à l'École normale, dans l'effervescence de la révolution de 1848, passait, aux yeux de ses camarades plus avancés (et j'étais de ceux-là), pour un libéral. On dirait aujourd'hui un opportuniste. Il était d'humeur calme et pacifique, fuyant les mêlées, ennemi des formules et des grands mots, très tolérant, mais avec une pointe de raillerie bien parisienne qui effleurait souvent, mais laissait quelquefois le dard dans la blessure. Tel était l'équilibre de sa raison, la bonne santé de son jugement, qu'il devenait, sans le vouloir, l'arbitre de nos discussions. Et quelles discussions! Les socialistes d'un côté, les lecteurs ardents de Proudhon, de Louis Blanc; les catholiques de l'autre, non pas gallicans, mais ultramontains, jurant par de Maistre et enfiévrés de veuillotisme. Je vous laisse à juger quel beau tapage c'était! Or, dans ces querelles, il n'intervenait jamais que discrètement, comme contraint et forcé, faisant la part des exagérations, calmant les esprits, et cela d'autant plus facilement que tous l'aimaient comme le plus fidèle des amis et le meilleur des camarades.

« Or cette inflexible modération, ce libéralisme entêté, ont été jusqu'à son dernier souffle la règle unique de sa vie. Ce qu'il était à vingt ans, il n'a cessé de l'être, et combien peu d'hommes ayant passé par trois révolutions méritent un pareil éloge!

« Quelques-uns de ceux de sa génération ont versé dans l'empire; d'autres dans la littérature folâtre. Lui resta fidèle à la liberté et au culte des bonnes lettres.

« Il combattit, dans les *Débats*, la dictature impériale. Il fonda, sous l'empire, la *Revue politique et littéraire*, si connue aujourd'hui sous le nom de *Revue bleue*. Il en fit comme un refuge, une cité d'asile pour les esprits libres, qui, sous le couvert de la science et de l'histoire, s'exerçaient à l'opposition, esquivant les rigueurs des tribunaux qui rendaient à Napoléon III des services et non pas des arrêts.

« Je ne sache pas qu'une publication hebdomadaire ait jamais eu de direction plus intelligente que ne l'était la sienne. Ce n'est pas seulement de son activité que je parle, ni des relations qu'il nouait avec ce qu'il y avait d'intelligent dans Paris. Car personne ne savait mieux que lui, par cœur, son Paris, — j'entends cette élite d'une centaine ou deux d'hommes qui font ce vrai Paris.

« Je parle de ses relations avec les gens de lettres : elles étaient charmantes. Dans le choix de ses collaborateurs, pas de parti pris, pas de système d'exclusion. Il n'acceptait pas tout le monde, mais il ne rebutait personne.

« Un des grands malheurs de la vieillesse est l'admiration obstinée du passé, la défiance du présent. Il aimait les jeunes, excusait leur audace, étant oseur lui-même.

« J'en sais de ces jeunes (mais je ne veux nommer personne) qui ont pris leur essor dans cette *Revue bleue*, qui, avec des chances diverses, se sont envolés, les uns dans le roman, les autres dans la politique, les autres dans la presse quotidienne ; mais il n'en reste pas un, j'en suis sûr, qui ne se rappelle avec un battement de cœur l'émotion de son premier début dans la Revue de Yung.

« J'ai, pour ma part, écrit souvent, et avec plaisir, dans ce recueil et n'ai guère souvenance de ces pages écrites au courant de la plume et condamnées à l'éternel oubli. Mais ce que je n'oublierai jamais, ce sont mes conversations avec celui que j'appelais révérencieusement, quand j'étais fâché, « monsieur le directeur ». Nous disputions sur un titre, sur une phrase à effacer, sur un mot, sur une virgule. Et c'était toujours lui, à la fin, qui avait raison. Car il était le bon sens en personne. Et, avec cela, un tact, une finesse littéraire exquise.

« Que dirai je encore? La mort de ce brave, de cet excellent homme, est pour les lettrés une perte irréparable ; et quant à ses amis, à ceux qui ont connu son excellent cœur, ils ne s'en consoleront jamais. »

Que pourrions-nous ajouter à ces paroles où perce, à peine contenue, la plus sincère douleur?

La *Revue bleue* remercie bien vivement ses confrères de la presse parisienne, pour ces témoignages d'une estime dont elle sent tout le prix. Elle se souviendra

qu'elle est l'œuvre de prédilection d'Eugène Yung; l'œuvre gardera fidèlement la tradition du fondateur.

Obsèques et discours

Les obsèques de M. Eugène Yung ont été célébrées le 28 décembre, à une heure de l'après-midi. Une nombreuse affluence de notabilités, appartenant à la littérature et à la politique, et d'amis personnels était venue rendre les derniers devoirs à M. Yung et donner à sa famille un témoignage de douloureuse sympathie. Dans l'assistance se trouvaient MM. Léon Say, Édouard Millaud, Clamageran, H. Maze, sénateurs; Dionys Ordinaire, Charles Ferry, Camescasse, Henri Brisson, Etienne, députés; Charles Floquet, de Pressensé, Janvier de la Motte, Guillaume Guizot, Hector Pessard, Francis Charmes, directeur au ministère des affaires étrangères, F. Buisson et X. Charmes, directeurs au ministère de l'instruction publique, Lenient, Lavisse et Rambaud, de la Faculté des lettres, Beaussire, Boutmy, Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut, Magnin, gouverneur de la Banque de France, F. Sarcey, Ch. Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*, de Blowitz, Jules Bapst, Georges Patinot, directeur des *Débats*, et la rédaction du journal, tous les collaborateurs de la *Revue bleue*, les rédacteurs de la *Revue scientifique*, H. May, Quantin, et le personnel de l'imprimerie, etc., etc.

Avant la levée du corps, exposé dans le salon de l'appartement, M. Challamel-Lacour, en quelques paroles émues, a dit un dernier adieu à son ami et condisciple de l'École normale.

Le cortège s'est rendu au temple de l'Oratoire Saint-Honoré : le deuil était conduit par MM. Coignet, beau-père, Edmond Coignet et Kleine, beaux-frères du défunt. Le char mortuaire disparaissait sous les couronnes, les bouquets et les corbeilles de fleurs naturelles offerts à Eugène Yung par ses amis et ses collaborateurs, par la *Revue bleue*, la *Revue scientifique* et le *Journal des Débats*, par l'imprimerie Quantin, par les employés de la *Revue*, par le personnel des bureaux de sa recette, etc.

Au temple, M. le pasteur A. Viguié a prononcé cet éloge funèbre du défunt :

« Messieurs,

« Le sérieux et la majesté de la mort nous environnent et nous pénètrent. Cet appareil funèbre, ces restes mortels d'un père, d'un époux, d'un frère, d'un ami si regretté et si digne de l'être, cette famille dans les larmes, tout nous invite à la méditation et au recueillement. Dans cet esprit, vous êtes venus dans ce sanctuaire et votre présence en ce lieu est à la fois une sympathie et un hommage.

« Une sympathie à la famille affligée. Vous êtes venus pleurer avec ceux qui pleurent, vous êtes venus dire à ceux qui ont le cœur brisé par cette séparation quelle part vous prenez à leur douleur. C'est bien à vous, messieurs. Car après les consolations plus hautes de l'Évangile, il n'en est pas qui soient plus douces aux affligés que celles qui viennent des cœurs amis.

« Et votre présence, en même temps qu'une sympathie, est un hommage : un hommage à l'homme éminent qui vient de nous être ravi par une mort si inattendue et si prématurée. Notre cœur est bien plein de regrets, d'émotions, de tristesse ; les sanglots monteraient vite du cœur aux lèvres, en considérant cette perte cruelle que la famille, les amis, les lettres françaises et le pays viennent de faire. C'est douloureux, mais c'est fortifiant aussi; c'est une peine, mais c'est aussi une douceur que de parler ensemble, entre amis qui le pleurons, de ce qu'il fut pendant sa vie si remplie et si digne.

« Eugène Yung appartenait à l'École normale, il était de ces promotions brillantes qui jetèrent un si vif éclat et dont nous sommes si fiers dans le monde de la pensée et des lettres. L'enseignement proprement dit le retint peu de temps. Sa vie entière, son souci, sa passion, ce fut de répandre les idées dans le grand public et de faire rayonner aussi loin et aussi profondément qu'il le pouvait la vérité, telle qu'il la comprenait et la sentait. Avant tout, il fut un semeur d'idées, il fut un publiciste.

« Le fin lettré, l'homme de goût et d'érudition se révèle déjà dans son premier livre sur la *Correspondance de Henri IV*. Beaucoup d'entre nous ne l'ont pas oublié, ce livre solide et charmant qui lui valut tant d'éloges et qui fonda sa jeune renommée. Bientôt après, avec de vaillants et illustres amis, il jette chaque jour dans des recueils célèbres, particulièrement au *Journal des Débats*, ces pensées fortes, fines, acérées, discrètes, qui sont les marques caractéristiques de son talent délicat et supérieur. Il est peu de sujets qu'il n'ait abordés, mais toujours dans un même esprit, avec une orientation toujours fidèle : la liberté.

« Il demeura sa vie entière un libéral convaincu et fervent. Il eut le culte de cette chose sacrée, si profanée par un grand nombre, la liberté. On pourrait dire que l'unité de sa vie est là. Dans l'ordre politique, dans l'ordre social, dans l'ordre religieux, il eut foi en la liberté, comme principe, comme méthode et comme solution suprême : et cela jusqu'au dernier jour, sans défaillance et sans compromission. Quand elle était menacée d'en haut, on se souvient de la brillante campagne qu'il osait mener contre les puissants du jour. Quand elle était menacée d'en bas par la violence ignorante, on sait avec quelle fermeté et quel bon sens français il résista aux passions basses et déchaînées. A ces vaillants lutteurs, à ces hommes de ferme conscience, à ces amants intrépides et fervents de la liberté, ne ménageons pas la reconnaissance.

« Sa grande œuvre, l'affaire capitale de sa vie, celle à laquelle son nom demeure indissolublement, c'est sa *Revue*. Là il se révéla tout entier, non pas seulement comme écrivain distingué, mais comme directeur modèle, ainsi qu'on l'a dit. Et quelles vertus n'a-t-il pas déployées dans cette œuvre difficile! — Une activité infatigable. Tout passait sous ses yeux, une ligne ne s'imprimait pas qu'il ne l'eût examinée, il revoyait et corrigeait tout, même les épreuves. — Une vive clarté de toutes choses. Vous figurez-vous l'ouverture et le meublement d'esprit que suppose un pareil travail? Dans le domaine des idées, rien ne devait ni ne pouvait lui être étranger. Il fallait donner son conseil dans toutes les directions de la pensée. Il ne lui était pas permis de se can-

tonner dans une spécialité caressée : il devait être partout, une encyclopédie intelligente et vivante. — Un tact admirable dans le maniement des hommes, pas toujours faciles dans leur amour-propre d'auteurs. Il discernait les esprits, il provoquait les vocations, il soutenait les hésitants, il était ferme et doux aux médiocres et aux importuns : pour les jeunes surtout il avait une particulière tendresse. — Une aperception nette des signes des temps. Il ne flattait pas le goût capricieux du jour, mais il sentait les préoccupations de l'heure présente, et sur toutes les questions vivantes, palpitantes, il disait son mot. — Et enfin une bonté charmante. Tout en lui était aimable, ses éloges, ses conseils et j'oserai presque dire ses reproches. Sa parole honnête, ferme, persuasive faisait du bien à tous ceux qui l'approchaient.

« Modeste à ses débuts, la *Revue* prit bientôt la place distinguée qu'elle occupe à cette heure. Ce fut pour le fondateur-directeur une légitime récompense et une grande joie. L'inspiration large, élevée, spiritualiste, sérieuse d'Eugène Yung donna le vrai cachet à cette œuvre. La frivolité malsaine en fut toujours bannie. Même sous des apparences légères et avec des allures dégagées et souriantes, un grand fond de sérieux persiste toujours. Toutes les questions sont abordées dans un esprit désintéressé et avec une sainte passion de la vérité. Le doute n'y est jamais ironique et amer, mais triste et grave comme il convient. Je me souviens de tel article, prestement enlevé, où tout du long on sent un tressaillement, un drame de la conscience. On peut dire que ceux qui sont passés par ces sentiers, sous la direction d'Eugène Yung, ont cherché la vérité, la justice, l'idéal, Dieu, avec respect et, si j'ose le dire, en frémissant.

« Cette haute inspiration de notre ami, nous la retrouvons, messieurs, dans le domaine religieux où il ne fut pas étranger. Préoccupé des questions sociales, ému des souffrances de l'ouvrier, il fut un membre influent de la société protestante de prévoyance et de secours mutuels. Ardent spiritualiste, épris de la grandeur et de la beauté sainte de notre tradition chrétienne, il est demeuré jusqu'à sa mort un des secrétaires de la société biblique de Paris. Les besoins de son âme étaient à la hauteur des besoins de son intelligence.

« C'est cette élévation morale, cette bonté de cœur, cette unité de vie, le charme et la distinction de sa personne et de son commerce qui provoquent en ce moment ces universels regrets. Quand la nouvelle de sa mort se répandit, chez tous ce fut une émotion aussi sincère qne profonde. Vit-on jamais rien de plus touchant? De tous les côtés, dans le monde des lettres, de la part de ses camarades et de la part de ses plus jeunes confrères, ç'a été une explosion spontanée de sympathie et de tristesse. Oh! soyez remerciés, soyez bénis, vous qui avez dit avec votre cœur ce qui était dans le cœur de tous. Vous avez fait tant de bien à la famille dans l'affliction. Ce sentiment si profond, si vrai, si pur d'affection et de reconnaissance a été un sentiment unanime. Il n'y a pas eu une note aigre ou discordante. Il ne compta que des amis. Heureux qui s'en va ainsi accompagné des pieux regrets de tous ceux qui l'ont connu!

« N'oublie pas ce que tes yeux ont vu », dit la Parole sainte. Non, nous ne l'oublierons pas, n'est-il pas vrai? chers collaborateurs et amis. Nous n'oublierons pas cet esprit si distingué et si délicat, nous n'oublierons pas ce cœur si plein de bonté, nous n'oublierons pas cette conscience honnête, ces aspirations puissantes, ce saint désir de réaliser ici-bas ce qu'il croyait bon. Non, nous n'oublierons pas le bien qu'il nous a fait.

« Ce souvenir, hélas! en même temps qu'il est une douceur est une tristesse poignante, puisque notre ami n'est plus là. Dans nos douleurs, dans nos séparations, dans nos deuils, avec la blessure que chacun de nous porte au fond de l'âme, soyons relevés et consolés par les hautes vérités de l'évangile, et saisissons ces deux grandes choses qui sont le tout de l'homme, dans la prospérité et dans l'affliction, dans la vie et dans la mort : la sagesse suprême, la pieuse discipline de la vie, la communion de l'âme avec l'ordre éternel, l'acceptation filiale de la volonté de Dieu : Père, que ta volonté soit faite et non la nôtre! et l'autre, la force, l'inspiration, la poésie, la joie de l'existence présente, la vie éternelle, l'immortelle espérance. « Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais le Dieu des vivants. »

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse, dans un caveau de famille. Après une courte allocution de M. le pasteur Viguié, M. Charles Richet, président du conseil d'administration des deux Revues, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Je viens au nom de la Société des deux Revues, de la *Revue politique et littéraire* et de la *Revue scientifique*, rendre un suprême hommage à notre cher directeur, prématurément enlevé à notre affection.

« Hélas! cette mort soudaine l'a frappé au moment même où il allait recueillir les fruits d'un long et infatigable labeur. Les Revues n'ont pas toujours été ce qu'elles sont aujourd'hui. C'est Yung qui, dès le début, a présidé à leurs destinées et assuré leur triomphe.

« En 1864, avec ses amis Germer Baillière et Émile Alglave, il fondait la *Revue des Cours politiques et littéraires* et la *Revue des Cours scientifiques*, et, depuis cette époque, ses efforts persévérants les ont soutenues, améliorées, agrandies, développées. Oui, elle était vraiment son œuvre, cette *Revue bleue* qu'il aimait tant, qui était sa principale préoccupation, son unique, mais vaste espoir. C'est là qu'il avait mis toutes les forces de son ingénieux et fécond esprit. Elle n'était d'abord que la reproduction des cours, leçons et conférences du Collège de France, de la Sorbonne, des Académies; mais elle a pris, grâce à lui, un tel accroissement qu'elle est devenue une des Revues les plus respectées de la presse française, faisant autorité dans la politique, comme dans les lettres et dans les arts.

« Ce que Yung a été dans la Revue qu'il dirigeait peut se résumer en un mot. Il a été tout. C'est lui qui provoquait tous les articles. C'est lui qui savait trouver, avec une perspicacité et un tact exquis, ce qu'il fallait dire et ce qu'il fal-

lait ne pas dire. Et quel est donc, parmi ceux qui m'écoutent, le collaborateur qui n'a pas reçu de lui un encouragement précieux, un conseil fin et juste, adressé avec une modestie charmante qui en rehaussait la valeur? Entre ses mains un article, même excellent, devenait meilleur encore; car il savait effacer une exagération, adoucir une teinte trop forte, mettre en relief un mot heureux, qui, sans lui, eût passé inaperçu.

« Et que dirons-nous de la grâce de son caractère, de la délicatesse de son affection, de l'aménité qui était dans toutes ses paroles, fidèles images de son âme loyale et tendre. Il n'avait pas un ennemi, et, à voir la douleur de cette assistance émue, on voit combien il avait d'amis.

« La destinée a des contrastes impitoyables. Il y a quelques jours, en une soirée de fête, c'est Yung qui me souhaitait la bienvenue en termes affectueux où éclatait la force de son amitié, et c'est moi qui aujourd'hui, sur cette tombe qui va se fermer pour toujours, viens lui adresser devant ses amis consternés le dernier et douloureux adieu.

« Adieu, cher maître et fidèle ami, ton œuvre ne périra pas. Quelles que soient les destinées des Revues, — et nous ferons tous nos efforts pour qu'elles soient puissantes et prospères, — nous n'oublierons pas, personne n'oubliera qu'elles ont été fondées par Eugène Yung. »

La cérémonie funèbre s'est terminée par un dernier adieu adressé par M. Dionys Ordinaire, au nom de ses anciens camarades de l'École normale supérieure, à Eugène Yung.

Voici, autant qu'il nous a été possible de les recueillir, les paroles que M. Dionys Ordinaire a prononcées avec une émotion profonde, qui s'est communiquée à toute l'assistance :

— Je n'ai pas la prétention de rien ajouter aux éloges si mérités, si éloquents, que vous avez entendus dans la chambre mortuaire, au temple, et sur le bord de cette tombe. Mais je ne veux pas la laisser se fermer avant d'adresser les dernières paroles au compagnon de ma jeunesse, à l'ami des bons et des mauvais jours. Son affection m'était d'autant plus chère qu'elle était plus discrète, et qu'il ne la prodiguait pas. Il avait cette pudeur des âmes délicates qui craignent de profaner leurs sentiments en les étalant au grand jour. Les sources de la tendresse étaient en lui si profondes qu'elles paraissaient fermées; mais, quand elles s'ouvraient, il s'en répandait sur ceux qui lui étaient chers, surtout dans les moments d'épreuve, une rosée de bonté généreuse et réconfortante. Cet empire sur lui-même, cette délicatesse pour les autres n'ont jamais mieux éclaté qu'au déclin de sa vie. Il n'ignorait pas, sans doute, la gravité du mal dont il était atteint; mais, avec un rare stoïcisme, il a caché jusqu'à la dernière heure à ses amis et même aux siens ses appréhensions. Il a gardé pour lui ses souffrances et ne nous a laissé que des regrets.

Dors en paix, mon vieil ami, comme un bon travailleur quand sa tâche est finie. Je t'envoie le dernier adieu au nom de tes camarades de l'École normale, qui ne t'oublieront jamais.

BIBLIOGRAPHIE

COLLECTIONS QUANTIN. — ENCYCLOPÉDIE ENFANTINE.

Les volumes que la maison Quantin publie, cette année, à l'occasion des étrennes forment un ensemble vraiment remarquable qui, par sa nouveauté et sa variété, s'adresse à tous les âges et à tous les goûts. Dans la collection du *Monde pittoresque et monumental*, l'ouvrage de M. Paul Bonnetain sur *l'Extrême Orient* doit nous intéresser particulièrement. On y trouve réunie pour la première fois une série très curieuse d'études sur l'Indo-Chine, la Chine et le Japon, qui résument les impressions de voyage d'un touriste passionné qui sait observer et raconter ce qu'il a vu sous une forme attrayante et instructive. Nul n'a fait connaître avec plus d'exactitude, de précision et d'originalité ces pays si curieux à tant de titres, le Japon, dont les beautés pittoresques ravissent l'explorateur, la vieille Chine qui subit depuis quelques années une magique transformation et le Tonkin trop décrié jusqu'ici, qui paraît appelé à devenir une des plus magnifiques colonies de la France. Les descriptions de l'auteur sont commentées à chaque page par une véritable profusion de gravures, dessinées d'après nature, ainsi que par trois grandes cartes dressées d'après les documents les plus récents.

C'est avec la collaboration d'un marin, M. Louis Tillier, que le même auteur a écrit *l'Histoire d'un paquebot*, illustré par Montader. Le public qui a suivi dans ces derniers temps avec un vif intérêt la construction et l'inauguration des magnifiques steamers à grande vitesse que la Compagnie transatlantique a créés pour les communications postales avec les États-Unis et qui réalisent les derniers progrès de l'art nautique et du confort moderne, trouvera dans cet ouvrage la description complète de ces navires étonnants. Les auteurs ont démonté pour lui, pièce à pièce, ces colosses immenses, expliqué leur formation, leur lancement, les détails de leurs machines, l'organisation de leur personnel, en évitant soigneusement les indications trop techniques. Ils ont même suivi le paquebot dans son voyage au Levant et promené les lecteurs à travers ces escales des pays d'Orient qui forment pour le voyageur un perpétuel enchantement. Cette œuvre de vulgarisation méritera certainement les suffrages de la jeunesse qui se passionne d'ordinaire pour les choses de la mer.

La *Bibliothèque de la famille*, une création de cette année, débute par deux volumes de caractère très différent et qui s'adressent l'un aux jeunes gens, l'autre aux enfants. Dans *le Soldat*, M. Charles Leser a donné une monographie instructive de la vie militaire depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, dont les principales scènes ont été traduites dans une centaine de compositions originales par le peintre Eugène Chaperon. L'excursion *Au pays des fées*, par Mme la baronne de Rochemont, est une œuvre de morale amusante, fort joliment illustrée par Mès.

La *Bibliothèque de l'éducation maternelle*, que nos lecteurs

connaissent déjà, nous apporte cinq titres nouveaux : *Hans Mertens*, de M. Henry Carnoy, présente l'histoire aventureuse d'un jeune garnement intelligent et sympathique, mais assez paresseux et désobéissant et trop ami de l'école buissonnière, ce qui donne à son existence la plus étrange tournure, jusqu'au jour où les dures leçons de l'expérience ont fait de lui un garçon instruit et travailleur. Dans *les Rogimbot* de Mme Balleyguier, nous retrouvons des personnages qui figuraient déjà dans *Mademoiselle Trymbalmouche*. Le brave commandant Rogimbot, toujours excentrique et généreux, a reçu un héritage inattendu; il se fixe à Paris où il devient la victime d'un charlatan et n'échappe à la ruine et à la folie que grâce à l'inaltérable dévouement de sa femme. *Les Cœurs aimants*, par Mme de Witt, se composent de deux contes qui mettent en scène l'affection d'une mère pour une enfant infirme et la tendresse ingénieuse d'une jeune fille pour un père que sa noblesse et sa générosité ont réduit au dénuement. Dans *Bouton d'or*, Mme de Sobol raconte la touchante histoire de trois enfants livrés à eux-mêmes, pendant une absence de leurs parents, et qui restent toujours sages et raisonnables pour éviter tout chagrin à leur mère malade. *Les vingt-huit jours de Suzanne* ne sont autre chose que les vacances d'une fillette, qui se promène dans les forêts, au bord de la mer et dans les plaines, et assiste à d'intéressantes leçons de choses qui se gravent aisément dans sa mémoire. Ces charmants récits sont accompagnés d'illustrations originales et variées, signées Zier, Steinlen, Girardet, Chovin, Tofani et Fraipont.

Pour la *Bibliothèque enfantine*, Théo-Critt a écrit les *Mémoires de Cigarette*, autobiographie d'une chienne, et Mme Balleyguier, six contes amusants intitulés *Mignonnettes*, auxquels Vavasseur et Steinlen ont ajouté de gracieux dessins.

L'*Encyclopédie enfantine*, dans laquelle la maison Quantin a adopté les procédés chromotypographiques, présente une foule de petits albums de tout format et de tout prix. Ces jolis opuscules, qui laissent bien loin derrière eux l'imagerie d'Épinal et dont le caractère artistique joint à la modicité du prix constituent de la part des éditeurs un véritable tour de force, se composent de courts récits, amusants et moraux tout à la fois, illustrés presque à chaque page de vignettes en couleurs. Il serait difficile de trouver une œuvre mieux conçue pour distraire les jeunes enfants et former en même temps leur esprit et leur goût. Sans transcrire ici les titres des vingt nouveaux albums publiés cette année, nous ne pouvons nous dispenser d'accorder une mention spéciale au *Voyage de Mademoiselle Rosalie*, par Valéry Radot.

Quant aux *Petites bonnes gens*, par Mme Julie du Monceau, illustré par Adrien Marie, c'est un véritable chef-d'œuvre de littérature enfantine d'une simplicité familière et charmante, d'une inspiration naïve et touchante, dont les récits et les dessins captiveront à la fois le cœur et les yeux de la jeunesse.

LIBRAIRIE HACHETTE.

L'étude de M. Louis Rousselet sur *Nos grandes écoles civiles et militaires* n'est pas un simple résumé des programmes et des conditions d'admission des établissements d'enseignement supérieur. L'auteur a compris et traité son sujet d'une façon plus large et plus instructive; tout en résumant le passé historique de ces écoles, il s'est attaché à soulever le voile de leur vie intime, à montrer dans ses moindres détails l'existence des élèves, le langage spécial qu'ils ont adopté, les traditions auxquelles ils sont tenus de se conformer, les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec leurs maîtres. Son travail comprend les Écoles navale, de Saint-Cyr, polytechnique, forestière, des arts et manufactures et des beaux-arts, l'École normale supérieure, les Facultés de médecine et de droit. Les notices consacrées à chaque école sont présentées sous forme de lettres adressées par des élèves à d'anciens camarades et reproduisent, en quelque sorte, des impressions personnelles écrites sur le ton d'une cordiale familiarité; elles ont été illustrées de nombreux dessins par Régamey, Ferdinandus et Jeanniot.

M. Camille Flammarion, que ses nombreuses et instructives publications ont classé parmi les plus habiles vulgarisateurs de la science moderne, nous donne aujourd'hui une étude très complète sur l'*Atmosphère*. Aucun sujet ne touche l'homme de plus près, aucun ne mérite davantage de captiver son attention. L'atmosphère n'est-elle pas, en effet, l'élément indispensable de la vie à la surface de la terre, l'agent de toutes les transformations, l'intermédiaire de toutes les forces de la nature. M. Flammarion, à qui ses études antérieures et ses voyages aériens ont rendu cet immense domaine extrêmement familier, nous guide en toute sûreté à travers ses curiosités infinies; il expose son étendue, sa composition et ses propriétés mécaniques, les phénomènes optiques dont il est le siège et les splendeurs du jour et de la nuit; il explique les origines et les terribles effets des ouragans et des cyclones, la formation de l'eau, des nuages et de la pluie. A côté des détails scientifiques il place des récits d'un puissant intérêt; telle est, par exemple, l'histoire des ascensions aérostatiques. Dix-sept planches en couleurs, seize cartes et trois cents gravures forment l'illustration de cet excellent manuel de météorologie populaire.

Dans *la Vertu en France*, M. Maxime du Camp, poursuivant ses belles études sur la charité privée, a retracé les actes obscurs et sublimes de ces modestes héros de l'abnégation et du dévouement dont l'Académie française signale chaque année le noble exemple à l'attention publique en les récompensant sur la fondation Montyon. C'est dans les archives de l'Académie française que l'auteur a puisé les éléments de son livre, véritable cours de morale en action qui montre combien le sentiment de l'assistance mutuelle et de l'amour du prochain est profondément enraciné dans notre patrie. Les principales scènes du récit ont été reproduites par le crayon de Myrbach, Tofani et Zier.

Le *Tour du monde*, qui vient de terminer sa vingt-huitième année d'existence, a offert aux amateurs de curiosités géographiques, dans ses deux derniers volumes, le récit des voyages de MM. Cagniat et Saladin en Tunisie, de M. Ordinaire au pays des Campas, de M. Dairiaux dans la république argentine, de M. Rabot en Laponie, de M. de

Brazza dans l'ouest africain, pour ne citer que les explorateurs et les touristes les plus notables. Dirigé avec une compétence exceptionnelle par MM. Charton et Templier, et très richement illustré, ce recueil, qui nous fait connaître la terre sous toutes les latitudes, et l'humanité dans ses représentations les plus variées, constitue une des créations les plus originales et les plus utiles de notre époque.

Le *Journal de la jeunesse,* qui entre dans sa seizième année, a su mériter les suffrages du public spécial auquel il s'adresse par l'intérêt et la nouveauté de sa rédaction, composée de romans moraux signés de nos meilleurs écrivains, de variétés historiques, scientifiques et littéraires, de jeux d'esprit, etc. *Mon journal,* qui est surtout destiné aux enfants de cinq à dix ans, se distingue par ses multiples illustrations, accompagnées de leçons de choses, de courtes historiettes, de petits modèles de travaux manuels et de devinettes amusantes qui piquent la curiosité et l'émulation des lecteurs.

Signalons les *Dernières scènes humoristiques* de Caldecott, qui terminent la série d'albums imités des dessinateurs anglais et forment un recueil artistique d'un caractère non moins original que divertissant.

MAISON MARPON ET FLAMMARION.

La Bibliothèque scientifique populaire publiée sous la direction de M. Camille Flammarion débute par un remarquable ouvrage sur *la Création de l'homme et les premiers âges de l'humanité.* L'auteur, M. Henri de Cleuziou, déjà connu du monde savant par ses recherches sur nos antiquités celtiques et sur notre art national primitif, a résumé et coordonné dans son travail les récentes découvertes de l'archéologie préhistorique. Il a successivement étudié la vie humaine à l'âge de la pierre taillée, de la pierre polie, du fer et du bronze; il a montré les débuts de l'homme, seul, au milieu de la nature, dépourvu d'armes et d'expérience, et il a exposé par quelle série de lents et difficiles progrès il était passé graduellement de l'état sauvage et barbare aux premières manifestations d'une civilisation toute rudimentaire. Chemin faisant, il a exhumé les vestiges d'un passé depuis longtemps disparu, et fait connaître la création des cités lacustres et la confection des outils, des instruments, des ustensiles qui furent adaptés aux premiers besoins de la vie et permirent à l'homme de se nourrir des produits de la pêche et de la chasse. Cet intéressant travail est enrichi de 350 gravures, de deux cartes et de cinq grandes planches hors texte tirées en couleurs.

Dans un format plus modeste, mais en même temps plus artistique, voici *Trente ans de Paris*, par Alphonse Daudet, une nouveauté qui ne peut manquer de piquer la curiosité des lettrés. Dans cette autobiographie naïve et sincère, l'auteur raconte avec tout l'entrain d'un vrai méridional l'histoire de sa vie et de ses livres. Il nous fait assister aux rudes épreuves de ses débuts, à ses premiers mécomptes, à son travail obstiné et persévérant qui lui permit de forcer l'attention et d'arriver enfin à ce succès si désiré et si péniblement obtenu, dont il ne parle, d'ailleurs, qu'avec une extrême modestie. C'est là qu'il faut lire le récit de son entrée dans le monde, à une soirée chez Augustine Brohan, où on prit le poète inconnu pour un prince valaque, de ses relations avec Villemessant, Rochefort, Henry Monnier qui avait un moment songé à le prendre pour collaborateur dramatique, et avec les étranges bohèmes de la brasserie des Martyrs que Murger n'avait pas inventés, mais singulièrement embellis. Là aussi se retrouvent les types primitifs des personnages de ses romans que l'auteur a tous étudiés d'après nature et notamment le tambourinaire Valmajour, de son vrai nom Buisson, que le célèbre Mistral avait envoyé à Paris, en le recommandant à Daudet et dont l'odyssée fut encore plus lamentable dans la vie réelle que dans *Numa Roumestan.* Enfin, à chaque page du récit, on est surpris par des confidences inattendues, et l'on apprend, par exemple, que le *Petit Chose* avait escorté Tartarin dans son voyage chez les *Teurs,* et qu'il avait débarqué à Alger avec l'intrépide Tarasconnais, affublé comme lui d'une ceinture rouge et d'une chechia flamboyante pour aller faire la chasse à des lions qui n'existaient plus que dans l'imagination de ces deux méridionaux aussi naïfs qu'enthousiastes. L'ouvrage d'Alphonse Daudet, enrichi d'une véritable profusion de dessins et de vignettes signées Myrbach, Picard, Rossi et Montégut, très habilement reproduits par les procédés de MM. Guillaume frères, a pris place dans la *Collection artistique* qui comprend déjà *Sapho, Tartarin sur les Alpes* et *Tartarin de Tarascon.*

LIBRAIRIE ALCAN.

Sous ce titre: *l'Académie des sciences,* M. Ernest Maindron, qui a été pendant vingt ans attaché au secrétariat de l'Institut de France, vient de mettre en lumière, d'une façon complète et d'après des documents inédits, le curieux passé de la plus grande de nos institutions scientifiques. Il a pris la compagnie à ses débuts, lorsqu'elle n'était à proprement parler qu'une simple réunion de savants qui comptait parmi ses membres Blaise Pascal et son père Étienne, Descartes et Gassendi, et se réunissait tantôt chez le P. Mersenne, tantôt chez Melchissedec Thevenot, et retracé son existence depuis son établissement officiel dans la Bibliothèque du roi, sous les auspices de Colbert, jusqu'aux débuts de la Révolution. Il rappelle ses installations successives au Louvre et au palais des Quatre-Nations; il explique son organisation et ses règlements, étudie ses collections et fait connaître son personnel et les plus illustres de ses membres qui remplirent les fonctions de secrétaires perpétuels ou annuels. L'histoire de l'ancienne Académie est complétée par celle de l'Institut national des sciences et des arts, organisé sur de nouvelles bases en 1795 et qui la remplaça jusqu'en 1816. Dans la dernière partie, consacrée à *Bonaparte membre de l'Institut,* l'auteur expose en détail les rapports du premier consul et de l'empereur avec l'illustre compagnie à laquelle il porta toujours le plus vif intérêt. C'est ainsi notamment qu'il distribua l'Institut en quatre classes et qu'il établit, en 1802, le prix Volta, destiné à récompenser les recherches relatives à l'électricité et à ses applications.

L'ouvrage de M. Maindron est orné de huit planches hors texte et de cinquante-cinq gravures et autographes qui en font une véritable publication de luxe.

Les deux nouveaux volumes de la *Bibliothèque scientifique internationale, l'Intelligence des animaux,* par J. Romanes, méritent de compter parmi les plus intéressants de cette utile collection. Dans ce travail, composé presque sous les yeux de Darwin, le physiologiste anglais s'est proposé de réfuter cet aphorisme trop commun que l'homme seul est intelligent et que les bêtes n'ont que de l'instinct. Son étude sur les principaux phénomènes intellectuels du monde animal embrasse l'ensemble de la zoologie, depuis les espèces inférieures jusqu'aux grands mammifères et montre, par une quantité considérable d'observations anecdotiques curieuses et soigneusement choisies, que l'intelligence, la conscience et le raisonnement ne sont pas l'apanage exclusif de l'humanité et qu'il est difficile de refuser aux animaux de véritables facultés supérieures à l'instinct. M. Edmond Perrier, du Muséum, s'est chargé de présenter au public, dans une importante préface, l'ouvrage de J. Romanes, qui doit intéresser non seulement les savants, mais aussi les gens du monde curieux des problèmes d'histoire naturelle.

MAISON RENOUARD-LAURENS.

Nous avons déjà rendu compte des deux premiers volumes de la *Bibliothèque d'histoire et d'art* créée par l'éditeur Laurens, qui a pour objet de vulgariser, par des ouvrages soigneusement illustrés et d'un prix abordable pour tout le monde, l'ensemble des connaissances artistiques qui doivent former le complément de toute éducation libérale et sont indispensables à tout esprit cultivé. La collection vient de s'enrichir de deux volumes, extraits des grandes publications de Charles Blanc, qui forment un tout complet : *l'Art dans la parure* et *la Peinture* et de deux nouveautés fort intéressantes, *les Monuments de Paris*, par M. de Champeaux, et *l'Art pendant la Révolution*, de M. Spire Blondel. A la fin du siècle dernier, les monuments de Paris présentaient à la curiosité des amateurs un musée inépuisable, où tous les genres et tous les styles se trouvaient juxtaposés et qu'un dédain irréfléchi joint aux exigences de la circulation moderne a fait disparaître graduellement. On reste étonné, en lisant les descriptions de M. de Champeaux, des richesses artistiques que renfermaient les anciens palais et les vieilles églises de la capitale, sculptures, tableaux, tapisseries, verreries, boiseries, etc., et on suit avec un vif intérêt les manifestations successives du génie national depuis la période gallo-romaine jusqu'au XVIIIe siècle.

Dans son étude sur *l'Art pendant la Révolution*, M. Spire Blondel a eu surtout en vue de prouver que la première République n'a pas été moins féconde en grands talents que les siècles monarchiques qui l'ont précédée. Ce qui distingue cette époque, c'est une réaction contre les tendances de l'ancienne école, et un retour général à l'étude de la nature et à l'imitation de l'antique, ainsi que l'auteur le fait ressortir par l'étude des chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture, de l'architecture. Dans le vêtement même et surtout dans le mobilier, l'influence de l'antiquité est fort sensible; mais tandis que sous la Constituante l'art romain domine, sous la Convention c'est le genre spartiate et sous le Directoire, le style athénien. Avec des ouvrages aussi bien conçus que ceux dont il vient d'être question et que *les Statues de Paris*, par M. Marmottan, et *Versailles et Trianon*, par M. Paul Boscq, précédemment signalés, la nouvelle bibliothèque sera promptement connue et appréciée des hommes de goût.

LIBRAIRIE JOUVET.

Il convient de mentionner ici en première ligne une œuvre attrayante de notre collaborateur Mme Jeanne Mairet, *la Tâche du petit Pierre*. C'est l'histoire d'un pauvre orphelin qui se trouve de bonne heure aux prises avec les difficultés de la vie et qui réussit, après de pénibles aventures, à retrouver un oncle riche qui l'accueille avec bienveillance. Mais la tante ne semble admettre qu'à regret son intrusion dans la famille, et si l'enfant réussit à se faire accepter et aimer par elle, c'est grâce à son dévouement, en exposant sa vie pour sauver celle de son jeune cousin. Le livre est accompagné de nombreuses gravures de Ferdinandus.

Dans *l'Expérience de grand-papa,* M. Élie Berthet a voulu propager, à l'aide d'un roman enfantin, le goût des sciences naturelles dont il enseigne les éléments sous une forme attachante en intéressant ses lecteurs par une action aussi simple que touchante. M. Mathis, qui a illustré le volume de M. Berthet, a tenu à nous prouver que lui aussi avait quelque talent de narrateur, et son *Pique-toto* est une amusante et ingénieuse fiction, à laquelle on peut reprocher, cependant, d'avoir de trop hautes visées et de prétendre résoudre, par une simple plaisanterie, la question du militarisme à outrance. Inutile d'ajouter que l'auteur a traité l'illustration de son ouvrage avec un soin extrême. *Monsieur et madame Cadichon, — la Mère Cadichon et ses quatre enfants, — Pelé le sale, —* et *Guilleri* forment des albums enfantins, illustrés en couleur, dont le texte et les gravures dus à M. Gaulard, un peintre animalier plein de talent et d'humour, présentent de petites leçons de morale familière. Ces albums se recommandent autant par leurs dessins coquets et leur vif coloris que par l'extrême modicité de leur prix.

Avec *la Corbeille des fées,* Mme la vicomtesse de Forsanz nous convie à une amusante incursion dans le pays de la légende et du fantastique si cher à la jeunesse que délectera la lecture de ses six contes remplis d'incidents amusants et merveilleux. La *Bibliothèque instructive* publie quatre nouveaux ouvrages : *la Grande pêche,* par le docteur Sauvage (70 gravures); — *les Invisibles,* par Fabre-Domergue (120 gravures); — *le Liège et ses applications*, par H. Graffigny (50 gravures); — et *les Grands conquérants,* par A. Desprez.

MAISON ROTHSCHILD.

Sous ce titre : *Nos zouaves,* M. Paul Laurencin a écrit l'histoire dramatique de l'un des corps les plus illustres et

les plus justement populaires de notre armée. C'est le général Clausel qui eut le premier l'idée de former les régiments de zouaves au début de la conquête de l'Algérie, en prenant à la solde de la France les anciens mercenaires indigènes. Aussitôt constitué, ce régiment dont les officiers furent exclusivement français, et qui vit ses rangs se peupler d'une multitude d'engagés volontaires, Parisiens endiablés ou anciens combattants de juillet, tous braves et audacieux, non moins étonnants par leur témérité et par leur génie inventif que par leur esprit de discipline, se signala par d'héroïques exploits. Dans notre vie militaire contemporaine, les zouaves jouèrent un des plus beaux rôles, et les noms de Laghouat, de Sébastopol, de Magenta, de Palestro, de Puebla, de Melegnano et de San-Lorenzo inscrits sur leur drapeau attestent la part glorieuse qu'ils ont prise à toutes nos campagnes. Leur exemple montre d'une façon saisissante ce que l'on peut obtenir de nos soldats lorsqu'on sait mettre à profit leur dévouement, leur courage et leur intelligence et utiliser pour le service de la patrie leurs qualités aussi bien que leurs défauts. En retraçant les faits d'armes de ce corps d'élite, l'auteur n'a pas négligé de décrire leur organisation, leur vie intime, leurs costumes, leurs campements et surtout de rappeler les anecdotes singulières, les mots célèbres, les faits de bravoure et d'audace qui forment en quelque sorte le patrimoine légendaire des zouaves. Imprimé avec soin, en caractères elzéviriens, l'ouvrage de M. Laurencin est illustré d'une centaine de gravures, vignettes et culs-de-lampe dus au pinceau ou au crayon de MM. Beaucé, Bellangé, Berne-Bellecour, Detaille, Protais, Vernet, Claris, etc.

Ville et village, adapté de Berthold Auerbach par Louis Enault, forme une touchante idylle dont la scène se passe dans la campagne romaine et qui peint les amours d'un artiste et d'une jeune villageoise, amours terminées par un mariage, promptement rompu d'ailleurs par l'inconstance de l'époux. Les compositions gracieuses dont ce volume est orné et la planche en couleurs dessinée par Fraipont sont en parfaite harmonie avec la naïve simplicité du texte. — Dans ses *Hommes de cheval*, le baron de Vaux, un des spécialistes les plus justement réputés en matière de sport, retrace la biographie anecdotique des écuyers célèbres de notre siècle, depuis le comte d'Aure et Beaucher jusqu'au duc de Campo-Selice et au baron Finot. Il peint tous ces virtuoses de l'équitation avec une élégante sobriété; il signale leurs qualités et leurs défauts, les fait apprécier équitablement par des remarques ingénieuses et des anecdotes caractéristiques. Trente-deux portraits des principaux personnages que l'auteur met en scène ont été dessinés par nos meilleurs artistes et imprimés en couleur dans l'ouvrage qui est orné en outre de cent-trente illustrations.

LIBRAIRIE WESTHAUSSER.

Par une singulière coïncidence, l'éditeur Westhausser, comme son collègue M. Jouaust, a publié une édition illustrée du célèbre ouvrage d'Adalbert de Chamisso, l'*Histoire merveilleuse de Pierre Schlemil*. C'est un érudit alsacien très versé dans la connaissance de la langue allemande qui a traduit l'ouvrage et qui l'a fait précéder d'une étude des plus complètes sur l'auteur, dans laquelle on trouvera bon nombre de détails inédits et des renseignements curieux sur les rapports de Chamisso avec Chateaubriand et Mme de Staël. Le roman du gentilhomme champenois est suivi d'un choix judicieux de ses poésies les plus caractéristiques également traduites par M. Dietrich. Henri Pille, chargé de l'illustration du volume, s'est acquitté de sa tâche avec son talent et son originalité bien connus, et il a émaillé le récit d'une centaine de compositions fantaisistes et ingénieuses auxquelles ont été ajoutés deux beaux portrait de Chamisso.

Pour justifier le titre de *Nouvelle librairie de la jeunesse* qu'il a donné à sa maison, le même éditeur met en vente une série de charmants albums d'une exécution très soignée; voici par exemple les *Heures enfantines*, d'Ernest d'Hervilly, un coquet opuscule dont les amusants quatrains sont illustrés de magnifiques planches tirées en couleur et de vignettes imprimées en bistre. Voici encore les *Récréations de l'enfance*, *la Vie enfantine*, *Vive le plaisir*, et *Nos bons amis*, par M. E. Sillac qui se recommandent par le luxe de leurs gravures. *La Grande ménagerie des enfants* comprend une suite de sept albums, dont le texte instructif forme une sorte d'histoire naturelle pour les tout petits, enluminée de très nombreux dessins en couleurs.

MAISONS TESTARD ET BASCHET.

Le récent ouvrage de M. Gustave Toudouze, *Pompon vert*, vient de réparaître chez l'éditeur Testard, dans un format de luxe et avec de nombreuses illustrations de Jeanniot, qui lui vaudront à bon droit un regain de succès. Ce livre se recommande, d'ailleurs, par son intérêt patriotique. Il retrace les impressions d'un soldat durant le siège de Paris et nous fait assister à la vie quotidienne des troupes campées sous les murs de la capitale. Le pompon vert qui a donné son titre au volume désignait le 6e bataillon des mobiles de la Seine, auquel appartenaient le rapin Crozon, Tête-de-Loup, Navarret, Tournevire, Faraud, les principaux acteurs des scènes retracées par l'écrivain, tous Parisiens gouailleurs et intrépides, supportant bravement les fatigues et les misères d'une existence aventureuse, toute nouvelle pour eux. Dans ses récits tour à tour émouvants et drolatiques, qui se distinguent par une verve étourdissante, l'écrivain inspire à ses lecteurs, par des exemples aussi modestes qu'héroïques, l'amour de la patrie.

Depuis 1880, l'éditeur Baschet publie régulièrement un ouvrage de grand luxe consacré au *Salon* annuel et reproduisant, d'après la photogravure Goupil, les œuvres les plus importantes exposées par nos artistes. Chaque volume forme un magnifique recueil, d'une utilité indiscutable pour l'histoire de l'art, et dans lequel l'ensemble de la production artistique est examiné et apprécié par un de nos critiques les plus autorisés, tels que MM. Burty, Champier, Dayot, Henry Havard, etc. Cette année, la revue du Salon a été confiée à M. Gustave Ollendorff, et le jeune écrivain s'est acquitté de cette tâche avec une hauteur de vues, une sû-

reté de goût et de jugement qui lui font le plus grand honneur. Il a très ingénieusement groupé ses études, pour éviter la monotonie, et présenté sous ses multiples aspects, sans longueurs et sans omissions, une exposition dont le développement toujours croissant risque fort de devenir, à bref délai, un grave défaut bien plutôt qu'un avantage. Les cent planches, imprimées en différentes couleurs, qui accompagnent le texte, reproduisent avec une admirable fidélité les tableaux, sculptures et pastels qui ont été les plus goûtés du public, et fixent d'une manière durable le souvenir d'une foule d'ouvrages de marque déjà dispersés de tous côtés.

LIBRAIRIE ILLUSTRÉE.

La Librairie illustrée vient de publier une édition artistique des *Cent nouvelles nouvelles* du bon roi Louis XI. Ce recueil de vieux contes français, si remarquables par leur verve narquoise et mordante et leur gaillarde originalité, est bien connu des lettrés qui lui réservent une place d'honneur dans leur bibliothèque. La nouvelle édition a été faite à leur intention. Le texte, soigneusement revu sur les impressions originales, est accompagné de trois cents dessins de Robida, vignettes, têtes de chapitres, culs-de-lampe, qui forment une illustration des plus joyeuses et des plus vivantes. L'habile artiste qui s'était déjà distingué dans ce genre par ses dessins des *Œuvres de Rabelais*, a donné dans les *Cent nouvelles nouvelles* une preuve décisive de son talent si souple et si fécond.

Signalons, en outre, trois albums édités par la même librairie : *la Légende de Robert le Diable*, rajeunie par Louis Morin; — *l'Enfance orageuse de Crespinet Pinson*, un bambin fort remuant, racontée en jolis quatrains par E. Le Moüel; — et *la Guerre au* XXe *siècle*, par Robida. Dans ce dernier opuscule, l'imagination fantaisiste du fécond caricaturiste s'est donné libre carrière, et l'on ne peut rien imaginer de plus divertissant que les aventures du Toulousain Fabius Moulinas, tour à tour aérostier territorial, marin et voltigeur aérien, qui se signale par les exploits les plus invraisemblables dans une lutte où les adversaires, mettant à profit les dernières conquêtes de la science, se canonnent avec des bombes asphyxiantes, dissimulent leurs opérations en se couvrant de brouillards opaques, et s'endorment réciproquement par des torrents de fluide magnétique.

LIBRAIRIES DIVERSES.

La librairie Ducrocq, fidèle à ses traditions, publie cette année un nouveau livre de M. Émile Desbeaux, *l'Aventure de Paul Solange*. L'auteur, continuant son œuvre de vulgarisation scientifique, a renfermé dans le cadre d'un petit roman moral des notions élémentaires de physique et de chimie exposées avec une simplicité qui n'exclut pas la précision et sous une forme assez attrayante, pour instruire la jeunesse sans fatigue et sans ennui. Comme par le passé, M. Louis Mouchot lui a prêté le concours de son crayon si gracieux, et ses compositions ont été finement gravées par Méaulle.

La Montagne bleue, de M Paul Combes, est conçue d'après le plan du précédent ouvrage et dans le même but; l'objet seul diffère, car c'est surtout d'histoire naturelle et de géologie qu'il est ici question. L'auteur envisage, en effet, la montagne sous ses aspects les plus variés; il nous renseigne sur sa faune et sa flore, en même temps qu'il nous entraîne à la suite d'une bande de joyeux excursionnistes qui a entrepris de découvrir les sources mystérieuses du Rio-Babil et dont les aventures forment le côté divertissant de l'ouvrage. La partie artistique du livre est représentée par quatre-vingt illustrations d'Habert-Dys, Guyot, Mouchot, etc. C'est en quelque sorte sous la dictée des enfants que Méaulle a écrit et dessiné son charmant album *Messieurs et mesdemoiselles Bébé*. Ce carnet d'un papa présente, dans une série de notes, d'aquarelles et de gravures, la vie quotidienne d'une famille de bambins avec ses petits drames et ses naïves causeries.

Le roman historique dont nous n'avons signalé jusqu'ici que de rares spécimens, a trouvé dans M. Léon Cahun un interprète distingué et qui a toutes les qualités requises pour rendre son ancienne vogue à un genre quelque peu négligé. Le sujet choisi par le narrateur, *les Rois de mer*, n'est autre que l'histoire de ces aventuriers qui vinrent s'établir en Neustrie, au IXe et au Xe siècle, et qui, sous la conduite du fameux Hastings, se rendirent célèbres par leurs audacieux exploits. Leurs coups de main, leurs brigandages, leurs pérégrinations accidentées ont fourni à l'auteur des récits dramatiques et émouvants, sur lesquels M. Camille Gilbert a dessiné soixante compositions hors texte qui font de cet ouvrage, édité par la maison Charavay, une publication remarquable. C'est pour les jeunes filles que *Gypsy* a été écrit par J. Lermont, qui fut le collaborateur de Stahl. *Gypsy* est une fillette américaine, charmante, mais très étourdie, vive et quelque peu tête folle, dont le bon cœur fait oublier les défauts et dont l'intéressante histoire est parfaitement conçue pour charmer la jeunesse. Les dessins de Job, empreints d'une naïve originalité, ajoutent un attrait de plus à ce livre amusant.

La Librairie mondaine débute dans les publications d'étrennes par deux ouvrages des plus réussis : *Et Patati et Patata*, par André Valdès, et *les Aventures d'un petit garçon préhistorique en France*, par Ernest d'Hervilly. Dans une série de petits contes ingénieux, André Valdès promène tour à tour ses jeunes lecteurs à travers la vie réelle ou dans les domaines de la pure fantaisie, et leur donne, sous une forme attachante, d'utiles et salutaires enseignements. De nombreux dessins dus au spirituel crayon de Clérice ajoutent encore au charme de l'ouvrage. M. d'Hervilly s'est proposé de faire connaître aux enfants comment vivaient leurs petits ancêtres préhistoriques et de rappeler leurs usages, leurs jeux, leurs luttes continuelles pour la vie. Dans ces simples récits d'un père de famille qui cherche à éveiller sans fatigue l'imagination de ses bambins et à les instruire en les amusant, l'auteur a mis à profit, avec autant de verve que

d'érudition, les travaux de la science contemporaine et présenté un tableau instructif des faits qui se passaient chez nous, il y a des milliers d'années, à l'époque des habitations lacustres. Les dessins si originaux de Régamey qui illustrent ce volume ne manqueront pas d'attirer l'attention des lecteurs.

Dans la *Bibliothèque de la nature*, M. Albert Londe a publié, sur *la Photographie moderne*, un ouvrage intéressant surtout par son côté pratique. Dans ces derniers temps, tout en devenant l'auxiliaire indispensable des sciences, la photographie s'est transformée pour les amateurs en un passe-temps intelligent. Mais il faut, pour réussir, un ensemble de connaissances que l'on n'acquiert généralement qu'au prix d'une assez longue expérience. C'est pour éviter aux débutants la période des tâtonnements et des essais infructueux que M. Londe a groupé, dans son livre, les principes résultant d'une pratique assidue, et les renseignements précis relatifs à la question de l'outillage et du matériel, à l'obtention des clichés et à leur tirage. La seconde partie de son travail expose d'une façon succincte les multiples applications de la photographie, notamment dans le domaine de la physiologie, de la médecine, de la cartographie et de l'astronomie. Il a paru, dans la même collection, une nouvelle édition des *Récréations scientifiques* de M. Gaston Tissandier. Ce recueil que l'Académie française a couronné pour son utilité au point de vue de l'enseignement élémentaire, présente une curieuse série d'expériences amusantes et faciles, qui touchent à toutes les branches de la physique et de la chimie. De nombreuses vignettes et des planches hors texte illustrent ces deux volumes.

L'éditeur Lemerre nous offre comme nouveauté les deux premiers volumes de l'*Anthologie des poètes du* XIXe *siècle*. Ce recueil, destiné à présenter un tableau complet de la poésie contemporaine, à la fois instructif et agréable, qui s'adresse aux jeunes gens aussi bien qu'aux lettrés, comprend un choix judicieux des meilleures œuvres poétiques, résumant ce que chaque poète a écrit de plus caractéristique et de plus achevé. Les pièces de vers sont accompagnées de notices substantielles rédigées par des écrivains distingués et de beaux portraits gravés à l'eau forte.

Dans un genre plus fantastique, voici les *Contes de Paris et de Provence*, par Paul Arène, l'un de nos conteurs les plus vivants et les plus goûtés. Ces charmants récits, qui ne manqueront pas de captiver la jeunesse, ont été admirablement illustrés par Myrbach, dont les quatre-vingts dessins, d'une fraîcheur et d'une originalité singulières, sont en parfaite harmonie avec le talent si fin et si délicat de l'écrivain.

Sous ce titre *Nos gloires militaires*, M. Dick de Lonlay a fait paraître chez l'éditeur Mame un résumé historique des grandes victoires dans lesquelles l'armée française s'est signalée, depuis Bouvines jusqu'à Solférino. L'auteur a mis dans la bouche d'un soldat du temps le récit de chaque bataille, avec les péripéties qui l'ont marquée et la description du terrain où la scène s'est passée. La narration des faits, d'une rigoureuse exactitude historique, est utilement complétée par de nombreux détails sur l'organisation des troupes, par la description des usages militaires et la peinture des armes, armures et des costumes de chaque époque.

Le même écrivain nous a donné, chez l'éditeur Garnier, le tomme II des *Français et Allemands*, qui comprend le récit des événements militaires de la dernière guerre, depuis Sarrebruck jusqu'à Borny, et une édition de luxe du tome Ier, paru l'an dernier, qui s'étendait de Niederbronn à Sedan. Ces deux volumes forment une histoire anecdotique de la guerre franco-allemande racontée par un témoin oculaire. En dehors de leur intérêt patriotique sur lequel il est inutile d'insister, les trois ouvrages de M. Dick de Lonlay se distinguent par une véritable profusion de planches en couleurs, de vignettes, de cartes et de plans. C'est l'auteur lui-même qui a illustré ses récits avec beaucoup de talent et une science rare des choses de la guerre.

E. R.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Lord Bulwer Lytton, le nouvel ambassadeur d'Angleterre à Paris, a présenté ses lettres de créance au Président de la république, avec le cérémonial accoutumé. — M. Gladstone, de passage à Paris, a été reçu par M. Carnot. — MM. Camélinat, Basly, Boyer, Michelin et Maillard se sont rendus au ministère de la justice pour obtenir du garde des sceaux la grâce des condamnés de Decazeville.

Extérieur. — M. Richaud, gouverneur de la Réunion, a été nommé résident général au Tonkin. — Annexion par la France de l'île de Raiatéa, sous le groupe des Auckland.

Faits divers. — MM. Camille Doucet, Ernest Renan et Jules Simon, délégués de l'Institut de France, sont allés à Bruxelles remettre à M. le duc d'Aumale la médaille frappée en commémoration de la donation du domaine de Chantilly. — A la suite d'une polémique de presse, une rencontre a eu lieu entre M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois* et M. Iwan de Wœstyne. — Une grève d'employés de chemins de fer, qui avait éclaté aux États-Unis, dans la Compagnie *Philadelphia and Reading railway*, et s'étendait aux mines de la société comprenant environ 60 000 hommes, sera réglée par un arbitrage. — Fête de l'arbre de Noël organisée à l'Hippodrome par l'association générale d'Alsace-Lorraine.

Question d'Orient. — Les mouvements de concentration de l'armée russe continuent sur la ligne d'Ivangorod à Dombrovo. La situation générale, bien que présentant une certaine accalmie, est toujours considérée comme dangereuse. — La session du Sobranié bulgare a été close après le vote d'un emprunt de 50 millions. Le prince Ferdinand a remercié les députés de leur zèle et de leur activité patriotique.

Belgique. — La Chambre a adopté par 80 voix contre 12, le projet de loi fixant à 100 000 hommes le contingent de l'armée pour 1888.

Suisse. — Le conseil d'État a adhéré à la décision du con-

seil fédéral relative à la participation officielle de la Suisse à l'Exposition universelle de 1889.

Espagne. — Le Sénat a adopté l'adresse par 141 voix contre 74.

Serbie. — Le cabinet Ristitsch a donné sa démission qui a été acceptée par le roi.

Nécrologie. — Mort du colonel Dugenne, commandant à Hanoï; — de M. Théodore Vernes, banquier, administrateur des chemins de fer d'Orléans ; —de M. le vice amiral Bourgeois, ancien préfet maritime à Brest, conseiller d'État; — de M. Planat, dit Marcelin, fondateur de la *Vie parisienne;* — de M. Bonnel de Longchamp, ancien administrateur judiciaire près le tribunal de la Seine ; — du philanthrope Arnaud de Chayla ; — de M. Dombres, ingénieur en chef des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée ; — du comte de Choiseul d'Aillecourt ; — de M. le baron de la Londe-d'Olce, juge au tribunal civil de Cognac ; — de M. Van Praët, ministre de la maison du roi des Belges.

Mort de M. Eugène Yung, directeur de la *Revue bleue*, receveur des finances, docteur ès lettres, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur et des SS Maurice et Lazare.

Mouvement de la librairie.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

L'étude sur *la Comédie et les mœurs en France au moyen âge* (Cerf), par M. Petit de Julleville, complète les travaux antérieurs du même auteur sur notre ancien théâtre. La comédie méritait une attention particulière, parce qu'elle est le dernier genre littéraire qui ait fleuri au moyen âge et le seul qui ait survécu à cette époque. Aussi son histoire ne présente, depuis son origine jusqu'à nos jours, aucune interruption de la tradition originale. La farce comique se transforme et se développe avec le temps, mais sans perdre son caractère primitif, et même, lorsque l'imitation des lettres antiques triomphe avec la Renaissance, le vieil esprit gaulois survit encore dans le théâtre moderne, les anciennes formes se retrouvent et la moralité du XVe siècle devient la grande comédie de mœurs dont Molière a fait un genre national et essentiellement humain. Cette suite et cette unité sont la principale cause de la perfection à laquelle est arrivé le théâtre comique. Au point de vue littéraire, la comédie du moyen âge ne présente certes pas le même intérêt que celle des siècles suivants, elle relève plutôt du domaine de la curiosité philologique ; mais, au point de vue de l'histoire des mœurs, elle constitue un document d'un intérêt exceptionnel. Nos aïeux cherchaient à rire et à faire rire aux dépens de tout et de tous ; ils ne redoutaient ni la raillerie ni la médisance; ils se jouaient des institutions et des principes sur lesquels reposait l'édifice social; ils mettaient à nu les plaies du temps et les envenimaient en les découvrant; ils offraient, sous les aspects les plus variés, la vie publique et privée, les idées et les usages des diverses classes de la société. Il faut ajouter à cela que le théâtre comique du moyen âge se distinguait par son naturel parfait, son originalité et son génie propre, et qu'il n'empruntait rien à l'antiquité ni aux pays voisins. Ce sont là des mérites assez sérieux pour lui assurer une large place dans l'histoire de notre littérature nationale.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

Nouveautés de la quinzaine :

HISTOIRE. — *Les Assemblées provinciales dans l'empire romain*, par Paul Guiraud (Colin); — *Une fille de France et sa correspondance inédite*, par L. de Bauriez; — *Don Carlos et Philippe II* (nouvelle édition), par le comte de Mouy (Librairie académique); — *les Héros de la défaite, 1870 1871*, par Joseph Turquan (Berger-Levrault); — *Charlotte de Bourbon, princesse d'Orange*, par le comte Jules Delaborde; — *Fanny Mendelsshonn*, d'après les mémoires de son fils, par E. Sergy (Fischbacher); — *Deux rois*, par le comte de Valori; — *Guillaume du Tillot*, par Désiré Nisard (Ollendorff); — *Esquisse d'une histoire des théâtres de Paris de 1548 à 1635*, par Eugène Rigal (Dupret); — *Souvenirs de la baronne Frossard* (1813-1884); — *les d'Orléans au tribunal de l'histoire*, par Gazeau de Vautibault; — *Marche d'Annibal des Pyrénées au Pô*, par M. Perrin; — *l'Égypte contemporaine et Arabi pacha*, par N. Scotidis (Marpon-Flammarion); — *la Duchesse de Berry et la cour de Louis XVIII*, par Imbert de Saint-Amand; — *les Propos de camp, Metz 1870*, par un aide-major (Dentu).

POESIES. — *Chevauchées sur Pégase*, par J. Nollée de Woduwez (Plon-Nourrit); — *la Chanson de l'homme*, par E. Guillaumet; — *Merlin*, par Louise d'Isole; — *le Missel*, par Raoul Pascalis; — *la Lyre*, par J. Carrara; — *les Lys noirs*, par Alber Jhouney; — *Trois petits poèmes*, par S. Bordèse; — *Vibrations*, par Jean Bertheroy; — *Pallas Athénè*, par Émile Moreau (Ollendorff); — *la Légende d'un peuple, poésies canadiennes*, par Louis Fréchette, préface de Jules Claretie (Librairie illustrée).

ROMANS. — *Aveugle*, par René de Pont-Jest; — *Effigies d'inconnus*, par Léon Cladel; — *Une nuit de noces*, par Charles Mérouvel; — *l'Ami Grandfricas*, par E. Laillet; — *le Chevalier Tempête*, par Paul Saunière; — *Mémoires d'un lit*, par Belz de Villas (Dentu); — *la Princesse Tarakanoff*, de G. Danilewski, traduction de H. Olivier (Dupret); — *Paysanne*, par Jeanne Mairet (Rouam); — *le Testament de Berthe*, par Arthur Tailhand; — *Sur l'Estrelle*, par Henry de Braisne (Librairie académique); — *Lelia Montaldi*, par André Valdès; — *la Donna è mobile*, par Eugène Guyon; — *Salade russe*, par Joseph Montet; — *la Vénus de bronze*, par Henri Demesse; — *Madame Adonis*, par Rachilde; — *la Pucelle de Paris*, par Lucien Lami; — *Sauvagette*, par Mme de Pressensé (Fischbacher); — *le Bâtard légitime*, par Jules de Gastyne; — *Forival et Cie*, par Lucien Cressonnois (Ollendorff); — *Évangile d'amour*, par Henry Pagat (Edinger).

DIVERS. — *Le Dieu bibelot*, par Paul Ginisty (Dupret); — *les Lettres de madame de Grignan*, publiées par Paul Janet; — *l'Esprit et la sagesse des autres*, par E. Quartier-la-Tente (Fischbacher); — *la Vérité sur la dame aux camélias*, par Romain Vienne (Ollendorff); — *le Grand patriote et la politique nationale*, par Edmond Deschaumes; — *le Tir de l'infanterie*, par un officier allemand, traduction E. Jœglé (Hinrichsin); — *la Vierge réclame*, par G. d'Estoc; — *l'Italie des Italiens*, par Félix Narjoux; — *Mon petit premier*, par André Monselet; — *Galipétès*, par Galipaux; — *l'Estomac de Paris*, par A. Coffignon; — *Quand j'étais ministre, souvenirs d'hier*, par *** (Librairie illustrée).

L'éditeur Reinwald met en vente le premier volume de *la Vie et correspondance de Charles Darwin* (avec un chapitre autobiographique) publiés par son fils, M. Francis Darwin et traduits de l'anglais par M. Henry de Varigny.

La librairie Vieweg fait paraître une troisième édition revue et augmentée du *Dictionnaire d'étymologie française*, de M. Auguste Scheler.

Émile Raunié.

Le gérant : HENRI FERRARY.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (6189)

TABLE DES AUTEURS

Du 1er juillet au 31 décembre 1887.

Les titres des ouvrages analysés sont en italiques.

ALEXANDRE (Charles). — *Mme de Lamartine*, 346.
ANONYMES. — Napoléon Ier, ses détracteurs et son apologiste, 481. Notre nouveau Président, 737. — Les préliminaires de la paix avec la Chine, 738, 784, 813. — Le Sénat et le suffrage universel, 1.
ARVÈDE BARINE. — Physiologie du criminel, 204. — L'Impératrice Marie-Louise, d'après ses *Lettres intimes*, 449. — Une belle-sœur de Napoléon Ier, la reine de Westphalie, 530.
AUDY (Auguste). — *L'Amour en marche*, 413.

BADIN (Adolphe). — Une excursion aux alignements de Carnac, souvenir, 389.
BAJU (Alexandre). — *L'Ecole décadente*, 373.
BASHKIRTSEFF (Marie). — *Journal*, 121.
BEAUSIRE-SEYSSEL (Paul de). — *Un mariage parisien*, 597.
BEAUSSIRE (Émile), de l'Institut. — *L'Ode à la joie*, de Schiller, 150.
BENOIST (Charles). — La trahison d'Etienne Marcel, 97.
BERARD-VARAGNAC. — *Portraits littéraires*, 25.
BERGERET (Gaston). — Le canal aérien, esquisse politique, 257. — Les paraphernaux de la Couronne, Nouvelle, 772.
BERNARD (H.). — Un notaire poète, Nouvelle, 161. — Le sapin, conte de Noël, 805.
BERNIÈRES (Jean de). — Voy. CHOSES ET AUTRES.
BIBESCO (Prince). — *Combats et retraite des Six-Mille*, 54.
BIGOT (Charles). — Paul Baudry, 463. — François Millet, 231.
BLACHE (Noël). — *Monsieur de Peymarlier*, 62.
BLARAMBERG (Nicolas). — *Essai comparé sur les institutions, les lois et les mœurs de la Roumanie*, 216.
BOIS (George). — *Son gendre*, 251.
BONNEFOY (Marc). — *Poètes et poésie*, 506.
BOURGEOIS (Emile). — *Neufchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté*, 213.
BOURGET (Paul). — *Mensonges*, 633.
BOYSSE (Ernest). — *Journal de Papillon de la Ferté*, 664.
BRADDON (E.). — *L'amour et l'argent*, 348.
BRETHOUS-LAFARGUE. — L'Extrême-onction, souvenir, 210.
BRIERE (Léon de la). — *Le chemin n° 107*, 251.
BRUNETIÈRE (Ferdinand). — *Etudes critiques sur l'histoire et la littérature française*, 24.
BUFFENOIR (Hippolyte). — *Les drames de la place de Grève*, 730.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (de). — *Portugal*, 341.
CALMON (Mme). — L'Inconnue, Nouvelle, 419, 455.
CALONNE (Alphonse de). — *Berengère*, 695.
CAMPOU (Ludovic de). — *Le Maroc contemporain*, 546.
CANTACUZÈNE ALTIERI (Princesse Olga). — *Une exaltée*, 472.
CARO (E.). — George Sand, les sources de son inspiration, l'amour, 523.
CARLYLE (Thomas). — *Les héros, le culte des héros, et l'héroïque dans l'histoire*, 663.
CARRARA (Jules). — *La lyre*, 695.
CASE (Jules). — *Bonnet rouge*, 664.
CHAILLEY (Joseph). — L'Indo-Chine française, 609, 713.
CHANTAVOINE (Henri). — L'utilité des études classiques dans une démocratie, 172.
CHAPERON (Philippe). — *Bon repos*, 731.
CHARMES (Gabriel). — *Une ambassade au Maroc*, 116.
CHARNACÉ (Guy de). — *Vaincu*, 474.
CHAUVIGNÉ (Auguste). — *Marius Darnau*, 475.
CLAYTON (A.). — *Très simple histoire*, 629.
CŒUR (Pierre). — *Un drame à Alger*, 62.
COLANI (T.). — Renouvellement partiel. Le droit de dissolution, 3.
COQUELIN cadet. — *Le rire*, 59.
COUDREAU (Henri). — *Etudes et voyages en Guyane et en Amazonie*, 179.
CRISENOY (J. de). — Les conseils de préfecture, 225.

DARCEY (Mme Marie). — *Le crime de la cinquième avenue*, 795.
DARMESTETER (J.). — *Les origines de la poésie persane*, 534.
DAYOT (Armand). — En Algérie, récit de chasse, 244.
DEBANS (Camille). — *Au coin d'un bois*, 411.
DELINES (Michel). — *La terre dans le roman russe*, 694.
DELPIT (Edouard). — *Paul de Brussange*, 761.
DESJARDINS (Arthur), de l'Institut. — Le sifflet au théâtre, 559.
DESJARDINS (Paul). — Charles Baudelaire, 16. — E. Caro, 124. — Les marchands d'honneur, 494. — Les jeunes filles et l'art d'écrire, 620. — La dernière feuille, 790. — Voy. aussi NOTES ET IMPRESSIONS.
DETON (Charles). — *Les amours d'un magistrat*, 761.
DONCIEUX (George). — *Un jésuite homme de lettres au XVIIe siècle, le P. Bouhours*, 245.
DOSSON (S.). — *Etude sur Quinte-Curce*, 597.
DOUCET (Camille), de l'Académie française. — Rapport sur les prix et concours de l'Académie, 674.
DUBUT DE LAFOREST. — *Le Cornac*, 250.
DURANDEAU (J.). — *Aime Piron et la vie littéraire à Dijon au XVIIe siècle*, 792.
DURAND-GRÉVILLE. — La ronde de nuit de Rembrandt, 78.
DURUY (George). — *L'Unisson*, 311.
DUVIARD (Auguste). — Impressions d'enfant, souvenirs, 432.
DYS (Paul). — Une Saint-Hubert, Nouvelle, 487.

FABIÉ (François). — *Le Clocher, poèmes du Rouergue*, 189.
FABRE (Ferdinand). — Ma vocation. Pendant le grand séminaire, 9.
FARGEON (B.-L.). — *Neuf de cœur*, 349.
FERRY (Gabriel). — *Cap de fer*, 474.

GANDILLOT (Léon). — *Les filles de Jean de Nivelle*, 730.
GASTÉ (Armand). — *Un chapiteau de l'église Saint-Pierre de Caen*, 187.
GAUCHER (Maxime). — Voy. CAUSERIE LITTÉRAIRE.
GAZIER (A.). — *Etudes sur l'histoire religieuse de la Révolution française*, 309.
GÉRALD. — *Mariage de raison*, 731.
GERVAIS (A.). — Le projet de fédération des colonies anglaises, 353.
GLATRON (Georges). — *Le Passé*, 156.
GLOUVET (Jules de). — L'amoureuse dame de Margon, conte, 289, 327, 357.
GOUTCHAROW (Yvan). — *Simple histoire*, 25.
GRÉVILLE (Henry). — *Nikanor*, 347.
GROSJEAN (Georges). — *La mission de Sémonville à Constantinople*, 141.
GUICHES (Gustave). — *L'ennemi*, 61.
GUILLEMOT (Jules). — La première faute, récit, 143. — Le crétin de Meiringen, récit épistolaire, 724.
GUYAU. — *L'Irréligion de l'avenir*, 44.
GYP. — *Les chasseurs*, 762.

HARCOURT (Duc d'). — *Quelques réflexions sur les lois sociales*, 56.
HEULHARD (Arthur). — *Rabelais legiste*, 505.
HOCHE (Jules). — *Le crime d'aimer*, 597.
HUCHER (Mlle). — *La spirite*, 507.
HUYSMANS (J.-K.). — *En rade*, 375.

JANET (Paul), de l'Institut. — M. Caro, philosophe, 577, 614.
JOLIVARD (Léon). — *Nelly Webster*, 814.

KAHN (Gustave). — *Les palais nomades*, 190.

LABARRIÈRE (Paul). — *L'affaire Gaudiot*, 598. — La veillée du corps, récit, 689.
LAHITTE (Paul). — *L'Instinct d'imitation*, 36.
LAFOND (Cte). — *L'Ecosse jadis et aujourd'hui*, 410.
LANSON (G.). — *Principes de composition et de style*, 620.

LARROUMET (Gustave). — La saison théâtrale de 1886 1887, comédie et drame, 66. — Les théâtres de Paris, troupes et genres, 334. — Le théâtre et la morale, 513. — De Molière à Marivaux, 682.
LAVEDAN (Henri). — *Lydie*, 314.
LE CHATELIER. — *Les confréries musulmanes de l'Hedjaz*, 546.
LEDRAIN. — La première conception des dieux, d'après la collection Sarzec, 385. — Louis de Ronchaud, 589.
LEFEVBRE (Paul). — *La fiancée de Norodom*, 795.
LEMAÎTRE (Jules). — La princesse Lilith, conte de Noël, 870.
LEMERCIER (Jacques). — Un moraliste mondain, 469.
LEMONNIER (Camille). — *La Belgique*, 793.
LEMONNIER (Henry). — *Etude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'empire romain*, 153.
LEMOUËL (Eugène). — *Bonnes gens de Bretagne*, 413.
LEPAGE (Auguste). — *Une déclassée*, 761.
LEPELLETIER (Louis). — Sous bois, Nouvelle, 551.
LE ROUX (Hugues). — Voy. THÉATRES.
LEVÊQUE (Ch.), de l'Institut. — L'évolution de la symphonie : Beethoven, Berlioz et R. Wagner, 36, 72, 102.
LÉVY-BRUHL. — Une nouvelle théorie de l'immortalité de l'âme d'après M. Guyau, 44.
LIÉGEARD (Stéphen). — *La Côte d'azur*, 823.
LIVET (Ch.-L.). — Les anciens noëls, 801.
LOISNE (C. de). — *Histoire politique de la France*, 216.
LOLIÉE (Frédéric). — *Nos gens de lettres*, 632.
LOMBROSO. — *L'Homme criminel*, 204.
LOTI (Pierre). — *Madame Chrysanthème*, 794.
LOVENJOUL (Vte Spoelberch de). — *Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, 693.

MACAIGNE (Lucien). — *Maître Letayssier*, 473.
MALIC (Jean). — *Les trente-six femmes de La Balade*, 60. — Amour-Amour, 469.
MAIZEROY (René). — *L'Adoree*, 311.
MANGEOT (Louis). — La belle madame Hélène, Nouvelle alsacienne, 109.
MARCET (Dr A.). — *Voyage d'une mission française à la cour du sultan du Maroc*, 546.
MARGUERITTE (Paul). — *Maison ouverte*, 795.
MARROT (Paul). — *Mystères physiques*, 411.
MARTEL (Tancrède). — *La Parpaillotte*, 376.
MARTIN (Alexandre). — *L'Education du caractère*, 759.
MARTIN-LAYA. — *Yvon d'or*, 731.
MARY (Jules). — *Les pigeonnes*, 508.
MENDÈS (Catulle). — *La première maîtresse*, 536.
MÉZIERES, de l'Académie française. — M. Cuvillier-Fleury, 539. — Athènes, 719.
MONTGOMERY (Mme G. de). — *Premiers vers*, 27.
MORAND (Eugène). — *Le roman de Paris*, 731.
MOREAU-VALTHIER. — Sur la plage, Nouvelle, 656.
MOSSMANN. — *Un industriel alsacien : F. Engel-Dollfus*, 343.
MOUY (Cte de). — *Lettres athéniennes*, 719.

NAQUET (Alfred), sénateur. — Le prince Bibesco et la retraite des Six-Mille, 54.
NICOLARDOT (Louis). — *Ménage et finances de Voltaire*, 728.
NORMAND (Jacques). — *Les moineaux francs*, 62. — Voy. aussi CHRONIQUE RIMÉE.
NOVILLE (Robert). — *L'Idylle noire*, 250.

ORDINAIRE (Dionys). — Mœurs d'hier et mœurs d'à présent, causerie, 666. — Les incidents de la crise présidentielle, 752.
OUDINOT (Camille). — *Filles du monde*, 62.

PARIS (Gaston), de l'Institut. — La légende du Mari aux deux femmes, 650.
PAVLOVSKY (Isaac). — *Souvenirs sur Tourguéneff*, 507.
PELLET (Marcellin). — Une excursion dans les Hautes Cévennes, 594.
PERVENCHE. — *Suzanne Martinet*, 315.
PETIT (Edouard). — *André Doria, un amiral condottiere au XVIe siècle*, 500.
PILATE (Léon). — *Edits, déclarations et arrêts concernant la religion prétendue réformée*, 642.
PIMODAN (Le mis de). — *Les Soirs de défaites*, 156.
PINGAUD (Léonce). — *Choiseul-Gouffier*, 138.
PONTAVICE DU HEUSSEY (R. du). — *Madeleine*, 26.
PRESSENSÉ (E. de), sénateur. — La démocratie et le catholicisme, 321.
PRÉVOST (Marcel). — La Seine, histoire d'un monomane, 585.

QUESNEL (Léo). — La reine Victoria, 33. — Le Maroc, 116, 545. — La Guyane, 179. — Les Aïnos, 279. — Littérature australienne, 303. — Une Anglaise sur le lac Tanganyika, 398. — Le Cap, le Natal, l'Etat libre d'Orange, le Transvaal, 427.

RAMBAUD (A.). — Voy. CAUSERIE HISTORIQUE.
RAMEAU (Jean). — *Le Satyre*, 155.
RAUNIÉ. — Voy. MOUVEMENT DE LA LIBRAIRIE.
RAVAISSON, de l'Institut. — Léonard de Vinci et l'enseignement du dessin, 627.
RÉCY (René de). — Voy. CHRONIQUE MUSICALE.
RÉMUSAT (de). — *Correspondance*, 568.
RICARD (Mgr). — *L'Abbé Maury*, 631.
ROBIQUET (Paul). — *Paris et la Ligue sous Henri III*, 503.
ROUSTAN (Emile). — Deux frères, épisode des grèves de Belgique, 49.

SACHER-MASOCH (de). — Résurrection, récit galicien, 85. — Le premier nihiliste : Tschoglokoff, 152. — La petite colporteuse, récit du ghetto hollandais, 371. — Nazariouschka, histoire russe, 660.
SALLES (Pierre). — *La Meche d'or*, 156.
SCHERER (Edmond), sénateur. — L'alarme de 1875, étude historique, 193.
SEGONZAC (Paul). — *La petite filleule*, 411.
SOREL (Albert). — *Montesquieu*, 471.
STAPFER (Paul). — La question de l'art pour l'art, 271, 297, 364, 398.
STENGER (Gilbert). — *Le Père Harcouet*, 189.

TESSIER. — *La mort d'Etienne Marcel*, 97.

ULBACH (Louis). — *Préface des Quinze joies du mariage*, 155.
UZANNE (Octave). — *Le miroir du monde*, 762.

VALLADY (Mathias). — *Les deux races*, 536.
VANDAL (Albert). — *Une ambassade française en Orient sous Louis XV*, 134.
VARIGNY (C. de). — La politique d'annexion en Océanie, 129.
VERMEIL DE CONCHARD. — *L'assassinat du maréchal Brune*, 730.
VIGUIÉ (Ariste). — Le premier centenaire de l'Edit de tolérance, 642.

WEISS (J.-J.). — Le manifeste et le ministère, 417. — L'incohérence politique, 770. — Eugène Yung, 835.

YUNG (Eugène). — *Henri IV, écrivain*, 836.

ZÉVORT (Edgar). — *Montesquieu*, 472.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er juillet au 31 décembre 1887.

Académie française (Séance publique annuelle de l'), 674.
Académies (Séance publique annuelle des cinq), 559.
Académie des inscriptions et belles-lettres (Séance publique annuelle de l'), 650.
Aïnos (Les), 279.
Alarme de 1875 (L'), 193.
Amoureuse dame de Margon (L'), conte, 239, 327, 357.
Anciens Noels (Les), 801.
Anglaise sur le lac Tanganyika (Une), 398.
Athènes, 719.

Baudelaire (Charles), 16.
Baudry (Paul), 463.
Belle madame Hélène (La), nouvelle, 109.
Bibesco (Le prince) et la retraite des Six-Mille, 54.
Bulletin, 28, 63, 94, 127, 158, 191, 223, 256, 287, 319, 351, 382, 413, 446, 479, 511, 542, 573, 605, 637, 676, 703, 735, 766, 794, 832, 855.

Causerie littéraire :

Abbé (l') Maury, par Mgr Ricard, 631. — Adorée (l'), par Maizeroy, 311. — Affaire (l') Jauliot, par M. Paul Labarrière, 508. — Aimé Piron et la vie littéraire à Dijon au XVIIe siècle, par J. Durandeau, 792. — Une ambassade française en Orient sous Louis XV, par Albert Vandal, 134. — Une ambassade au Maroc, par Gabriel Charmes, 116. — Amour, Amour, par Jean Malic, 469. — Amour (l') en marche, par Auguste Oudy, 413. — Amour (l') et l'argent, par E. Braddon, 343. — Amours (les) d'un magistrat, par E.-Charles Diton, 761.— André Doria, par Édouard Petit, 500. — Assassinat (l') du maréchal Brune, par Vermeil de Conchard, 730.

Belgique (la), par Camille Lemonnier, 793 — Bérengère, par Alphonse de Calonne, 695. — Bonnes gens de Bretagne, par Eugène Le Mouël, 413. — Bonnet rouge, par Jules Case, 664. — Bon repos, par Philippe Chaperon, 731.

Cahiers (les) du capitaine Coignet, 798. — Cap de fer, par Gabriel Ferry, 474. — Chapiteau (Un) de l'église Saint-Pierre de Caen, par Armand Gasté, 187. — Chasseurs (les), par Gyp, 762. — Chemin (le) n° 107, par Léon de la Brière, 251. — Choiseul Gouffier, par Léonce Pingaud, 138. — Clocher (le), poème de Rouergue, par François Fabre, 189. — Au coin d'un bois par Camille Debans, 411. — Combats et retraite des Six-Mille, par le prince Bibesco, 54. — Confréries (les) musulmanes de l'Hedjaz, par Le Chatelier, 546. — Cornac (le), par Dubut de Laforest, 250. — Crime (le) d'aimer, par Jules Hoche, 597. — Crime (le) de la cinquième avenue, par Mme Darcey, 795.

Déclassée (Une), par Auguste Lepage, 761. Les deux races par Mathias Vallady, 536. — Les Drames de la place de Grève, par Hippolyte Buffenoir, 730 — Un Drame à Alger, par Pierre Cœur, 62.

École (l') décadente, par Alexandre Baju, 373. — Écosse (l') jadis et aujourd'hui, par le comte Lafond, 410. — Édits, déclarations et arrêts concernant la religion prétendue réformée (1662-1751), par Léon Pilate, 642. — Éducation (l') du caractère, par Alexandre Martin, 759. — Ennemi (l'), par Gustave Guiches, 61. — En rade, par J.-K. Huysmans, 375. — Essai comparé sur les institutions, les lois et les mœurs de la Roumanie, 216. — Études critiques sur l'histoire et la littérature française, par Ferdinand Brunetière, 24. — Études et voyages en Guyane et en Amazonie, 179. — Étude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'empire romain, 153. — Exaltée (Une), par la princesse Cantacuzène Altieri, 472.

Fiancée (la) de Norodom, par Paul Lefebvre, 795. — Filles (les) de Jean de Nivelle, par Léon Gandillot, 730. — Filles du monde, par Camille Oudinot, 62.

Héros (Les), le culte des héros et l'héroïque dans l'histoire, 663. — Histoire des œuvres de Théophile Gautier, 693. — Homme (l') criminel, 204.

Idylle (l') noire, par Robert Novil, 250. — Industriel (Un) alsacien : F. Engel Dollfus, 343. — Irréligion (l') de l'avenir, par Guyau, 44.

Jésuite (Un) homme de lettre au XVIIe siècle, par George Doncieux, 248. — Journal de Marie Bashkirtseff, 121. — Journal des Goncourt, 597. — Journal de Papillon de la Ferté, par Ernest Boysse, 664. — Lamartine (Mme de), par Charles Alexandre, 346. — Lettres athéniennes, par le comte de Moüy, 719. — Lydie, par Henri Lavedan, 314. — Lyre (la), par Jules Carrara, 695

Madame Chrysanthème par Pierre Loti, 794. Madeleine, par du Pontavice du Heussey, 26. — Maison ouverte, par Paul Marguerite, 795. — Maître Letayssier, par Lucien Macaigne, 473. — Mariage de raison, par Gérald, 731. — Marius Darnay, par Auguste Chauvigné, 475. — Mariage (Un) parisien, par Paul de Beausire-Seyssel, 597. — Maroc (le) contemporain, par Ludovic de Campou, 546. — Mèche (la) d'or, par Pierre Salles, 156. — Ménage et finances de Voltaire, par Nicolardot, 728. — Mensonges, par Paul Bourget, 633. — Miroir (le) du monde, par Octave Uzanne, 762. — Moineaux (les) francs, par Jacques Normand, 62. — Monsieur de Peymarlier, par Noël Blache, 62. — Montesquieu, par Albert Sorel, 471. — Montesquieu, par Edgar Zévort, 472. — Mort (la) d'Étienne Marcel, par J. Tessier, 97. — Mystères physiques, par Paul Marrot, 411.

Nelly Webster, par Léon Jolivard, 314 — Neufchatel et la politique prussienne en Franche-Comté, par Émile Bourgeois, 213. — Neuf de cœur, par B.-L. Fargeon, 349. — Nikanor, par Henry Gréville, 347. — Nos gens de lettres, par Frédéric Loliée, 632.

Origines (Les) de la poésie persane, par J. Darmesteter, 534. — Les palais nomades, par Gustave Kahn, 190.

Parpaillotte (La), par Tancrède Martel, 376. — Passé (le), par Georges Glatron, 156. — Paul de Brussange, par Édouard Delpit, 761. — Père (le) Harcouët, par Gilbert Stenger, 189. — Petite (la) filleule, par Paul Segonzac, 411. — Pigeonnes (les), par Jules Mary, 508. — Poètes et poésies, par Marc Bonnefoy, 506. — Portraits littéraires, par Bérard-Varagnac, 25 — Portugal, par de Caix de Saint-

Aymour, 341. — Première (la) maîtresse, par Catulle Mendès, 536. — Premiers vers, par Mme G. de Montgomery, 27. — Principes de composition et de style, par G. Lanson, 620. — Quelques réflexions sur les lois sociales, par le duc d'Harcourt, 56. — Quinze (les) joies du mariage, préface de Louis Ulbach, 155.

Rabelais légiste, par Arthur Heulhard, 505. — Rire (le), par Coquelin cadet, 59.

Satyre (Le), par Jean Rameau, 155. — Simple Histoire, par Yvan Goutcharow, 25. — Soirs (les) de défaites par le marquis de Pimodan, 156. — Son gendre, par George Bois, 251. — Souvenir sur Tourguéneff, par Isaac Pavlovsky, 507. — Spirite (la), par Mlle Hucher, 507. — Suzanne Martinet, par Pervenche, 315.

Terre (La) dans le roman russe, par Michel Delines, 694. — Trente-six (les) femmes de La Balade, par Jean Malic, 60.

Unisson (l'), par George Duruy, 311.

Vaincu, par Guy de Charnacé, 474.

Yvon d'or, par Martin Laya, 731.

Causerie historique :

La diplomatie française en Orient au XVIIIe siècle, 134. — Une ambassade française en Orient sous Louis XV, 134. — Choiseul-Gouffier, d'après Léonce Pingaud, 138. — La mission de Semonville à Constantinople, d'après Georges Grosjean, 141. — Neufchatel et la politique prussienne en Franche-Comté, par Émile Bourgeois, 213. — Histoire politique de la France, 216. — Essai comparé sur les institutions de la Roumanie, par Blaramberg, 216. Étude sur l'histoire religieuse de la Révolution française, par Gazier, 309. — Portugal, par de Caix de Saint-Aymour, 341. — Un industriel alsacien : F. Engel-Dollfus, 343. — Paris et la Ligue sous Henri III, par Paul Robiquet, 503. — Correspondance de M. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration, 568.

Canal aérien (Le), esquisse politique, 257.
Cap (Le), le Natal, l'État libre d'Orange, le Transvaal, 427.
Caro (E.), 124, 577, 614.
Chine (Les préliminaires de la paix avec la Chine), 738, 784, 813.
Chronique musicale : Au Conservatoire, 219. — M. Pasdeloup, 284. — Don Juan, le centenaire et la légende, 563. — M. Charles Gounod, 705. — Le Caïd, Galathée, Philémon et Baucis, 757.
Choses et autres, 27, 63, 94, 126, 156, 190, 221, 255, 285, 317, 349, 380, 413, 445, 477, 508, 540, 571, 603, 636, 668, 701, 734, 765, 795, 830.
Crétin de Meiringen (Le), récit, 724.
Conseils de préfecture (Les), 225.
Crise présidentielle (Les incidents de la), 752.
Cuvillier-Fleury (M.), 539.

Démocratie et le catholicisme (La), 321.
Dernière feuille (La), 790.
Deux frères, épisode des grèves de Belgique, 49.

En Algérie, récit de chasse, 244.
Étrennes 1888, 797, 823.
Excursion (Une) aux alignements de Carnac, 389.
Excursion (Une) dans les Hautes-Cévennes, 594.
Extrême Onction (L'), souvenir, 210.

France (La) vue de l'Allemagne, 439.

George Sand, 523.
Guyane (La) et l'Amazonie, 179.

Henri IV écrivain, 836.

Immortalité de l'ame (Une nouvelle théorie de l'), 44.
Impératrice Marie-Louise (L'), 449.
Impressions d'enfant, Souvenirs, 432.
Incohérence (L') politique, 770
Inconnue (L'), Nouvelle, 419, 455.
Indo-Chine française (L'), 609.
Instinct d'imitation (L'), 36.

Jeunes filles (Les) et l'art d'écrire, 690.

Léonard de Vinci, 627.
Littérature australienne, 303.

Marchands d'honneur (Les), 494.
Maroc (Le), 116, 545.
Ma vocation. Pendant le grand séminaire, 9.
Manifeste et le Ministère (Le), 417.
Millet (François), 231.
Mœurs d'hier et mœurs d'a présent, 606.
Molière (De) a marivaux, 682.
Moraliste mondain (Un), 469.

Napoléon Ier, ses détracteurs et son apologiste, 481.
Nazariouschka, Nouvelle russe, 660.
Nécrologie : Eugène Yung, 833.
Notaire (Un) poète, Nouvelle, 165.
Notes et impressions, 89, 124, 217, 252, 285, 315, 376, 439, 698.
Notre nouveau président, 737.

Ode a la joie (L'), 150.

Paraphernaux de la couronne (Les), Nouvelle, 772.
Petite colporteuse (La), récit, 371.
Physiologie du criminel, 214.
Politique d'annexion en océanie (La), 129.
Premier centenaire de l'édit de tolérance (Le) 642.
Première conception des dieux (La), 387.
Première faute (La), récit, 143.
Premier nihiliste (Le) : Tschoglokoff, 152.
Princesse Lilith (La), conte de Noël, 810.

Question de l'art pour l'art (La), 271.
Quinte-Curce (Étude sur), 597.

Reine de Westphalie (La), 530.
Reine Victoria (La), 33.
Renouvellement partiel (Le), 3.
Résurrection, récit galicien, 85.
Ronchaud (Louis de), 589.
Ronde de nuit de Rembrandt (La), 78.

Saint-Hubert (Une), Nouvelle, 487.
Saison théâtrale de 1886 1887 (La), 66.
Sapin (Le), conte de Noël, 805.
Seine (La), Histoire d'un monomane, 585.
Sénat et le suffrage universel (Le), 1.
Sous bois, Nouvelle, 551.
Sur la plage, Nouvelle, 656.
Symphonie (Évolution de la), 36, 72, 102.

Théâtres de Paris (Les), 334.
Théâtre et la morale (Le), 513.
Théâtres :
Comédie-Française : *Souvent homme varie*, de M. Auguste Vacquerie, 537. — *La Souris*, de M. E. Pailleron, 697.
Gymnase : *L'Abbé Constantin*, de M. Ludovic Halévy, 634.
Odéon : *L'Agneau sans tache*, de MM. Ephraim et Aderer, 600. — *Jacques Damour*, de M. Léon Hennique, 442. — *Le Marquis Papillon*, de M. Maurice Boniface, 442. — *Maître Andréa*, de M. Édouard Blanc, 475. — *La Perdrix*, de MM. Eugène Adenis et Henri Gille, 475.
Opéra-Comique. Voir Chronique musicale.
Porte Saint-Martin : *La Tosca*, de M. Victorien Sardou, 731.
Vaudeville : *Le Père*, de M. Jules de Glouvet, 600. — *L'Affaire Clémenceau*, 820.
Trahison d'Étienne Marcel (La), 97.
Très simple histoire, 629.

Union indo-chinoise (L'), 713.
Utilité des études classiques dans une démocratie (De l'), 172.

Veillée du corps (La), récit, 689.

Paris — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (8919

197179

Revue Bleue, politique et littéraire.
Vol. 40. 1887. Pt. 2.

P
LF
R

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED